REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

I

Nouvelle série. — Tome LXVII

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : M. ARTHUR CHUQUET

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE

PREMIER SEMESTRE

NOUVELLE SÉRIE. — TOME LXVII

249513
9. 12. 30

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28, VIe

1909

Z
1007
R45
n.sér.
t.67-68

ANNÉE 1909

TABLE DU PREMIER SEMESTRE

TABLE ALPHABÉTIQUE

Académie hongroise, Mémoires (I. K.). 499
Albe, Les miracles de Roc-Amadour (A. Jeanroy). 70
Allen, Célestine (Ch. Bastide). 53
Allo, Foi et systèmes (Th. Sch.). 315
Almeida (d'), Histoire d'Éthiopie, p. Beccari, VI-VII (J.-B. Chabot). 161
Amelung, Les sculptures du Vatican, II (A. de Ridder). . . 261
Anglade, Les troubadours (A. Jeanroy). 50
Arbois (d') de Jubainville, L'enlèvement du taureau divin (G. Dottin). 46
Ardascheff, Les intendants de province sous Louis XVI (A. Mathiez). 196
Arnheim, Louise Ulrique (R.). 232
Arnold, L'administration provinciale romaine (J. Toutain). 150
Athos (Actes de l'), IV. — My. 256
Aubert, La cathédrale Notre-Dame de Paris (J.-M. V.). . 389
Aubry, Trouvères et troubadours (A. Jeanroy). 508
Augustin, La Cité de Dieu, 3e éd. II, p. Kalb (P. Lejay). . 464
Ausserer, Les clausules (Paul Lejay). 458
Aventinus, p. Leidinger, VI (R.). 338
Baddeley, La conquête russe du Caucase (A. Biovès) . . . 157
Baki, Le Divan, p. Dvorak (Jean Deny). 501
Bandini, Les journaux et écrits clandestins des carbonari romagnols (R. Guyot). 495
Bankipore, Bibliothèque publique, Catalogue des manuscrits arabes et persans (Cl. Huart). 402
Bapst, Canrobert, IV (A. Ch.). 276
Barbey, La mort de Pichegru (Ty). 294
Bardoux, Silhouettes d'outre-Manche (Ch. Bastide) 515

pages

Barroux, Bibliographie des généralités de l'histoire de Paris (L.-H. Labande) 37
Bartsch, Chrestomathie de l'ancien français (A. Jeanroy). 66
Bastide, La crise coloniale (A. Biovès) 360
Batiffol, Le siècle de la Renaissance (Henri Hauser) 267
Bauchond, Les Mémoires du prévôt Le Boucq (L.-H. L.). 339
Beaumont et Fletcher, VI, p. Waller (Ch. Bastide) 416
Bédier, Les légendes épiques, I-II (E. Bourciez) 71
Beer, Le sabbat (A. L.) 395
Benoit, (Edmond), Le psychologie de l'amour (Th. Sch.). 260
Béothy (Mélanges). — I. Kont 434
Bernès (M.), Cours de philosophie (Th. Sch.) 258
Bert, La révocation de l'édit de Nantes à Bordeaux (R.). . 154
Bertholet, Le judaïsme (A. L.) 419
Besnier, Les catacombes de Rome (A. Dufourcq) 348
Bevan, Les Naqaïd (Cl. Huart) 21
Beyrouth, Faculté orientale, Mélanges, III, 1. (J.-B. Chabot). 123
Bienkowski, Les Gaulois dans l'art hellénistique (S. Reinach) 281
Binz, Les manuscrits allemands de Bâle (F. Piquet) 153
Birkedal, Cosmus (F.-B.) 470
Blasel, La migration des Lombards (P. L.) 478
Boehmer, L'idée évangélique du règne de Dieu (A. Loisy). 301
Boesch, Les théores (My) 146
Boislisle (Jean de), Mémoriaux du Conseil de 1661 (R.). . 212
Boll, Manuscrits astrologiques grecs, VII (My) 265
Bologne, Mémoires de l'Académie, 1, 2 (L.-H. L.) 337
Bonet-Maury, La liberté de conscience en France depuis l'édit de Nantes (R.) 372
Bonner, L'Apologie de Platon (My) 335
Bonnet (R.), La journée du 15 mai 1848 (A. Ch.) 457
Bossuet, Correspondance, I, p. Urbain et Levesque (A.). . 350
Boswell, Un Irlandais, précurseur de Dante (G. Dottin). . 152
Boulifa, Textes berbères (Gaudefroy-Demombynes) 444
Boulot, Le général Duphot (A. Ch.) 417
Bouillane de Lacoste, Autour de l'Afghanistan (H. de C.). 319
Bourgois, Langue japonaise (M. Courant) 101
Bourlon, Les Assemblées du clergé et le jansénisme (A. Gazier) 213
Bourlon, Les assemblées du clergé et les protestants (E.). . 251
Brand (G.), Voyage d'un jeune Allemand en France et en Angleterre en 1815 (A. Ch.) 238
Bréhier, Philon d'Alexandrie (My) 29
Brockelmann, Grammaire comparée des langues sémitiques (R. D.) 57

pages
Brockstedt, Études sur Floovent (C. Liégeois). 67
Brockstedt, Le Siegfridlied français (F. Piquet). 483
Brooke (Bibi), Contes persans (Ch. Bastide). 218
Brown (Horatio), Études sur l'histoire de Venise (N. Jorga). . 118
Brugmann et Delbrück, Grammaire comparée des langues indo-germaniques, II, Morphologie 2, 1 (A. Meillet). . . 361
Bruns, Fontes juris romani antiqui, I, 7e ed. p. Gradenwitz. 308
Bruston, David et l'Apocalypse (A. L.). 380
Buck, Le De Beneficiis et le De Clementia (E. T.). 396
Burger (A.), Les mots français d'origine germanique (E. B.). 159
Butler (dom), Dialogue sur la vie de Chrysostome (My). . 336
Butler (O.-M.), Héliogabale (Victor Chapot). 410
Cabrol (dom), Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie, XV (P. L.). 478
Cabrol (dom), L'Angleterre chrétienne avant les Normands (A. Dufourcq). 10
Caetani de Teano, Dictionnaire bio-bibliographique italien (L.-H. L.). 340
Caïn, Promenades dans Paris (H. de C.). 360
Calderini, Les affranchis en Grèce (My). 518
Carnot, Correspondance générale, IV, p. Mautouchet (A. Ch.). 272
Catulle, p. Friedrich (Emile Thomas). 344
Caudrillier, La trahison de Pichegru (Ty). 294
Champris (G. de). Quelques idéalistes (L. R.). 17
Chapot, La frontière de l'Euphrate (J. Toutain). 151
Chapoutot, Villiers de l'Isle Adam (L. R.). 17
Chapuisat, Le commerce et l'industrie à Genève pendant la domination française (R. Guyot). 134
Charrier, Claude Fauchet (A. Mathiez). 370
Chaucer, Les Contes de Canterbury, trad. Legouis (Ch. Bastide). 485
Chiurlo, Les idées politiques de Dante et de Pétrarque (H. Hauvette). 164
Chilly (Lucien de), Le ministre La Tour du Pin (A. Ch.). . 293
Cicéron, pro Caelio, p. Wageningen (E. T.). 367
Circourt (Ad. de), Souvenirs d'une mission à Berlin en 1848, p. Bourgin (R. Guyot). 296
Cobham, Excerpta Cypria (My). 327
Colasanti, Pinna (E. Albertini) 32
Colin (J.), Les campagnes du maréchal de Saxe (P. P. Denamur). 229
Combarieu, La musique et la magie (S. Reinach). 203
Cornillon, L'abbé Fauchet (A. Mathiez). 370
Costa, Les sources du droit romain (E. T.). 397

pages
Coulon, Critique des œuvres d'Aristophane (A. Martin). . 106
Courteault, Monluc (A. Biovès). 429
Crawford, Figuerva (H. L.). 399
Cracovie, Académie des sciences, Matériaux et travaux publiés par la Commission linguistique (A. Meillet). 433
Cugnac (de), Les prodromes de Froeschwiller ou quarante heures de stratégie de Mac-Mahon (Ty). 115
Cury et Bœrner, Histoire de la littérature française (L. R.). 390
Cushing (M. G.), Pierre Le Tourneur (F. Baldensperger). . 313
Dahlgren, Le commerce de la mer du Sud jusqu'à la paix d'Utrecht (G. Lacour-Gayet). 355
Dalmeyda, Gœthe et le drame antique (L. R.). 392
Darcy, France et Angleterre (A. Biovès). 179
Daremberg et Saglio, Dictionnaire des antiquités grecques et romaines, 42. 479
Darney, Crouy-sur-Ourcq et Gesvres-le-Duc (L.-H. L.). . 118
Davies, Le Yun-nan (A. Biovès). 455
Debidour, L'Eglise et l'Etat sous la troisième République, II (A. Mathiez). 449
Deissmann, Le christianisme primitif (A. L.). 378
Delbrück, Introduction à l'étude des langues indo-germaniques (A. Meillet). 481
Della Torre, Anecdotes pétrarquesques; un bénéfice toscan de Pétrarque (H. Hauvette). 164
Deonna, Les Apollons archaïques (C.). 406
Descharmes, Flaubert (Em. Thomas). 238
Desdevizes du Dézert, L'Eglise et l'Etat en France (A. Mathiez). 333
Destaing, Le dialecte des Béni-Snous (A. M.). 256
De Stoop, La diffusion du manichéisme (A. Dufourcq). . . 507
Dictionnaire des antiquités grecques et romaines, 41. . . . 337
Drehmann, Le pape Léon X et la simonie (R.). 194
Drerup, Un prétendu opuscule d'Hérode Atticus (My). . . 148
Driault, Le monde actuel (A. Biovès). 454
— La question d'Orient (A. Biovès). 454
Driault, Vue générale de l'histoire et de la civilisation (C.). 360
Dubois (Charles), Pouzzoles antique (J. Toutain). 283
Duchesne, La place de l'Etoile et l'Arc de Triomphe (L.-H. L.). 514
Dudeney (Mrs Henry), Rachel Dorion (Ch. Bastide). 515
Duffour, Le Livre Rouge d'Auch (L.-H. L.). 36
Dujardin, Les prédécesseurs de Daniel (A. L.). 419
Dumont (Paul), Nicolas de Béguelin (L. R.). 470
Dupuis (G.), Le principe d'équilibre (A. Biovès). 453
Duret, Les Napoléons, réalité et imagination (A. Ch.). . . 472
Duval (Fr.), Les terreurs de l'an mille (L.-H. L.). 117

pages

Eggen, L'influence des Pays-Bas méridionaux sur les provinces septentrionales (R.) 171
Eichthal (E. d'), Guerre et paix internationales (A. Biovès). 158
Eichthal (E. d'), La liberté individuelle du travail et les menaces du législateur (Th. Sch.) 218
Ejury, Traduction de Petöfi (I. K.) 499
Engel, Schiller penseur (L. R.) 354
Englaender, Le capital (Th. Sch.) 258
Eschyle, Euménides, p. Verrall (My) 143
Euripide, Le Cyclope, p. Wecklein (A. Martin) 43
Euripide, Le Cyclope, p. Wecklein (My) 145
Euripide, Les Bacchantes, p. Dalmeyda (My) 321
Etudes sur l'histoire de l'art allemand (H. de C.) 119
Ewald, L'orthographe du manuscrit du Canzioniere (H. Hauvette) 168
Faguet, Dicussions politiques (Ch. Dejob) 496
Farrer (Mlle), Claude de Sainliens (E. Bourciez) 76
Ferrero, Grandeur et décadence de Rome, V-VI (A. Merlin). 30
Festy, Le mouvement ouvrier au début de la monarchie de juillet (A. Mathiez) 216
Fick, Dictionnaire étymologique, partie germanique, III, p. Torp (A. Meillet) 121
Filippi, Le Ruwenzori (H. de C.) 319
Filon (Aug.), Mérimée et ses amis (A. Ch.) 298
Fischer (E.), Le patriciat romain sous les empereurs Henri III et Henri IV (E.) 181
Fitting, Les jurisconsultes romains (E. T.) 398
Fonsegrive, Regards en arrière (L. R.) 476
Fontaine (André), Les doctrines d'art en France, de Poussin à Diderot (H. de C.) 120
Fortin, Les croisades (E.) 250
Foucher de Careil, Descartes, la princesse Elisabeth et la reine Christine (R.) 193
Foville (J. de), Pisanello (H. de C.) 316
France (Anatole), Vie de Jeanne d'Arc, II (S. Reinach) . . . 182
Francotte, La Polis grecque (My) 334
Frye, Après Waterloo, p. S. Reinach (A. Ch.) 155
Gailly de Taurines, Cellini à Paris (L.-H. L.) 514
Gailly de Taurines, Père et fille (A. Biovès) 430
Gardthausen, L'Ara Pacis (M. Besnier) 149
Garriguet, Le régime de travail (Th. Sch.) 439
Gaston, La paroisse parisienne de Saint-Hippolyte (L.-H. Labande) 37
Gauckler, Inscriptions latines de la Tunisie (Paul Lejay). 206
Gay (Mgr), Lettres de direction spirituelle (M. D.) 309

pages
Gerard-Gailly, Bussy-Rabutin (A. Biovès) 430
Gerdes, Histoire des Hohenstaufen (R.) 208
Gessler, Les armes du temps des Carolingiens (F. Piquet). 411
Gildersleeve, La censure au temps de Shakspeare (Ch. Bastide). 53
Gillet, La virilité chrétienne (Z). 396
Giraud (Victor), Essai sur Taine, 4e édition (F. Baldensperger). 474
Giraut de Bornelh p. Kolsen, I, 2-3 (A. Jeanroy). 511
Goetz, Lettres et actes pour la politique de la Guerre de Trente Ans. La politique de Maximilien de Bavière et de ses alliés (R.) 368
Gollancz, Traduction anglaise de l'hébreu et de l'araméen (R. D.). 418
Gonser, La Vie de S. Guthlac (Ch. Bastide) 485
Goodnight (S. H.), La littérature allemande dans les périodiques américains (F. Baldensperger) 136
Grandmaison (G. de), L'Espagne et Napoléon (Ty). 473
Grégoire de Nysse, Discours catéchétique, p. Méridier (My). 325
Grenoble, son Musée. 317
Groeger, État et Église (Th. Sch.) 439
Grossi, Aquinum (E. Albertini). 32
Guénin, Dupleix (H. de C.). 317
Guibal, Le mouvement fédéraliste en Provence (A. Ch.). . . 270
Guichen (vicomte de), Crépuscules d'ancien régime (A. Biovès). 431
Gyulai, Etudes critiques (I. Kont). 435
Häbler, L'Espagne sous Charles-Quint (H. Léonardon) . . 112
Hackl, Hekler, Ed. Schmidt, Lippold, Mélanges Furtwängler (A. de Ridder) 482
Hall (Edith), L'art crétois dans l'âge du bronze (S. R.). . . 364
Halphen, Actes de Lothaire et de Louis V (L.-H. Labande). 34
Hamaker, Jacob Geel (E.). 339
Hamaker, Robert Geel (A. Martin). 106
Hanotaux, Histoire de la France contemporaine, IV (A. Biovès). 177
Harder, Choix d'Hérodote (My). 335
Harnack, Remarques sur l'Essence du christianisme (A. L.). 419
Hartmann (L. M.), Théodore Mommsen. 257
Hartmann (M.), La question arabe (Cl. Huart) 442
Hauvette (Am.), Les Épigrammes de Callimaque (My). . . 61
Hauvette (H.), Ghirlandajo (L.-H. L.) 514
Havet (Louis), Mélanges (Paul Lejay). 102
Helbig, L'hasta donatica (V. Chapot) 388
Hemmer-Jensen, Les origines de l'atomisme (Th. Sch.). . . . 217
Heraeus, La Peregrinatio ad loca sancta (P. Lejay) 164

pages
Heraeus, Tite-Live, 39 et 40 (E. T.) 398
Hermann (Ed.), Un commentaire d'Homère (My) 306
Hérodote, p. Stein, VIIe éd.
— p. Smith et Laird, VII et VIII.
— p. Macan, VII, VIII et IX.
— p. Hude (My) 382
Heussi, Compendium de l'histoire de l'Église, II (P. L.) . . 479
Heyne, Les vieux métiers allemands (F. Piquet) 448
Hoffmann (M.), Correspondance de Boeckh et de Dissen (My) 60
Holder, Dictionnaire celtique, 18 (G. Dottin) 110
Homère, p. Allen (My) 461
Hongrie (Académie de), Mémoires (I. K.) 199
Horvath, Les étapes de la littérature hongroise (I. K.) . . . 499
Houdenc (Raoul de), Le Songe de l'Enfer, suivi de la Voie de paradis, p. Lebesgue (A. Jeanroy) 131
Hubert et Mauss, Manuel d'histoire des religions (A. Loisy) . 403
Huet, Carnot et Jeanne d'Arc (C.-E. R.), ... 218
Imbart de la Tour, Les origines de la Réforme, II (H. Hauser). 488
Ingold, Histoire du collège libre de Colmar-la-Chapelle (A. Ch.) 277
Jacotin, Dictionnaire topographique de la Haute-Loire (L.-H. L.) 118
Jacquier, Histoire des livres du Nouveau Testament, III et IV (A. Loisy) 421
Jahn, Fiction et vérité, de Gœthe (L.-R.) 392
Jaisle, Les Dioscures (My) 427
Jatta, Les représentations des provinces romaines (R. Cagnat). 45
Jaussen, Coutumes du pays de Moab (J.-B. Ch.) 143
Jean XXII, Lettres, p. Fayen, I (L.-H. Labande) 48
Johns, Le roi et Isabelle (Ch. Bastide) 515
Jottrand, Indo-Chine et le Japon (H, de C.) 320
Jouve et Giraud-Mangin, Correspondance de Rovère avec Goupilleau de Montaigu (A. Ch.) 274
Jovy et Peyriller, Le conventionnel Pierret (A. Ch.) 273
Jullien (Ad.), Fantin-Latour (H. de C.) 317
Jusserand, Le Piers Plowman (Ch. Bastide) 485
Kaftan, Dogmatique, 5e éd. (Z.) 396
Kamatéros, poème astrologique, p. Weigl (My) 266
Kauer, Exercices latins (P. L.) 337
Kautzsch, Les Bibles 2-7 (A. Loisy) 421
Kazinczy, Correspondance p. Vaczy, III (I. K.) 498
Kehr, Italia pontificia, III (P. Lejay) 285
Keller (Alex.), De Brienne au 13 vendémiaire (A. C.) . . . 392
Kelsey, Fausses antiquités du Michigan (A. de Ridder) . . . 202

pages
Klio, VIII (My 323
Knoelliger, Un traité de Cicéron (Em. Thomas). 1
Köhler (M.), Dogmes appliqués (Z.) 396
Köhler (W.), État et Catholicisme (A. C.) 379
Koser et Droysen, Correspondance de Frédéric avec Voltaire, I (L. R.) 14
Krüger, Corpus juris civilis, I (P. L.) 477
Krüger, Hellénisme et judaïsme (A. L.) 379
Krüger, Institutions de Justinien, 3e éd. (E. T.). 397
Krumbacher, Romanos (My). 63
Kübel, Le modernisme (Z.) 396
Kurth (Mélanges). — A. Audollent. 81
Labande, Zoen Tencarari (G. Mollat). 287
Lachèvre, Voltaire mourant (L. R.). 14
Lackner, La langue de Dictys (Paul Lejay). 459
Lacombe, Taine historien et sociologue (A. Mathiez) 278
Lafenestre, Molière (L. R.). 289
Laiglesia (F. de), Etudes historiques (H. Léonardon). . . . 113
Lamba, Droit public et administratif de l'Égypte (A. Biovès). 457
Lambeau, L'Hôtel-de-Ville. 54
Lampe, Géographie (Th. Sch.). 439
Lane (M. C.), Index de l'anthologie lyrique de Bergk (My). 308
Lang (M.), L'onos (A. de Ridder). 202
Langlois (E.), Nouvelles françaises inédites du xve siècle (A. Jeanroy). 52
Lanzac-de-Laborie, Paris sous Napoléon, V. (A. Mathiez).. 359
Lanzoni, Saint Pétrone (P. Lejay). 6
Lasserre, Evangiles synoptiques (A. L.). 379-380
Laures, Les synesthésies (Th. Sch.) 260
Lauvrière, Alfred de Vigny, Chatterton (F. Baldensperger). 314
Laval, Lettres de Rovère à son frère (A. Ch.). 275
Lazard (R.), Goudchaux (A. Mathiez). 216
Lea, L'Inquisition dans les colonies espagnoles (S. Reinach). 94
Lechevallier-Chevignard, La manufacture de Sèvres (H. de C.). 55
Leclercq (Dom H.), Les Martyrs (R.). 190
Lecoq, La question sociale au xviiie siècle (A. Mathiez). . . 458
Lefebvre, La célèbre Inconnue de Mérimée (A Ch.) 298
Le Gac, Les inscriptions d'Asur-Nasir-Apal (C. Fossey). . . 202
Leisi, Le témoin dans le droit attique (My). 425
Lemoine et A. Lichtenberger, Trois familiers du grand Condé (C.-G. Picavet). 391
Lerch, Le Conseil de commerce de Berne (R.). 173
Lerosey, Histoire de Loudun (L.-H. L.). 337
Lintilhac, Histoire de la littérature française, 2e éd. (L. R.). 391

pages

LIPPERT, Marie-Thérèse et Marie-Antoinette de Saxe (R. Guyot). 292
LOHMEYER, Histoire de la Prusse orientale et occidentale, I, 3e éd. (E.). 505
LÖHR, Les femmes et la religion juives (A. L.). 378
Louis XI, Lettres, p. VAESEN, CHARAVAY et MANDROT (R.). . 513
LUBOMIRSKA (princesse), Les préjugés sur la folie (Th. Sch.). 259
LUCIUS, Les origines du culte des saints (P. L.). 117
LUCHAIRE (A.), Innocent III et le Concile de Latran (L.-H. Labande). 11
Luther, Epitre aux Romains, p. FICKER (Th. Sch.). 315
MACCHIORO, Vases de Sardaigne au Musée de Pavie (A. de Ridder). 202
MACQUAT, Evasion et survie du fils de Louis XVI (A. Mathiez). 100
MADDEN, L'enseignement classique dans l'Irlande de jadis (A. Lr.). 289
MAILATH (J. de), La Hongrie rurale, sociale et politique (I. Kont). 436
MALO (H.), Les Corsaires (A. Ch.) 237
Manuscrits hongrois (anciens), XV (I. K.). 499
Marc-Aurèle, Pensées, p. LÉOPOLD (My). 445
MARIE (D. A.), L'audition morbide (Th. Sch.). 259
MASQUERAY, Euripide et ses idées (My) 241
MATER, La politique religieuse de la république (A. Mathiez). 499
MATTER, Bismarck et son temps (L. Roustan). 253
MAU, La philosophie de Julien (My). 62
MAURICE, Numismatique constantinienne, I (J. Toutain). . 504
MAYR, Malte dans l'antiquité (A. de Ridder) 44
MAYR (G. de), Classification des sciences sociales (H. Hauser). 18
MEIER (E. de), Influences françaises sur le développement de l'Etat et du droit en Prusse (L. R.). 357
MEISTER, Les cojureurs dans le droit grec (My). 425
MÉLINE, La méthode (Th. Sch.). 439
Ménandre, p. VAN LEEUWEN. — p. BODIN et MAZON. — trad. ROBERT (My). 26-28
MENGE, Lauchstedt et le théâtre de Gœthe (L. R.). 392
METZGER, L'accentuation des mots romans en anglais (E. Bourciez). 13
Michel-Ange (L'Œuvre de). 55
MICHEL (Emile), Nouvelles études sur l'histoire de l'art (H. de C.). 119
Middleton et Rowley, p. MORRIS (Ch. Bastide). 416
MINOCCHI, L'énigme de la Genèse (A. L.) 379

pages
Montaigne, Essais, I, trad. Vollgraff (L. R.) 354
Morandi, Laurent le Magnifique et Léonard de Vinci (H. Hauvette) 226
Morgan, La préface de Vitruve (Paul Lejay) 460
Morin, Les distractions poétiques des suspects au Grand Séminaire de Troyes (A. Ch.) 271
Moris (H.), L'abbaye de Lérins (A. Ch.) 224
Mortet, Un formulaire pour les fondations d'édifices.
— Recherches sur Vitruve et sa langue (Paul Lejay) 459
Mousset, Pierre de Segusson (R.) 192
Mullenhoff, Antiquités allemandes, V (F. Piquet) 428
Munoz, Aventures, p. Baist (H. L.) 160
Murat, Lettres et documents p. Le Brethon, I et II. (A. Ch.) 275
Murko, Histoire des anciennes littératures jougo-slaves (E. Denis) 412
Musil, Edom (J.-B. Chabot) 141
Nagy, Petite grammaire hongroise (I. K.) 219
Napoletani, Firmum (E. Albertini) 32
Navarre, Le Comité de salut public (A. Mz.) 359
Navarre, Louis XI en pélerinage (L.-H.-L.) 117
Nazelle (marquis de), Dupleix et la défense de Pondichéry (A. Biovès) 174
Neubert, Marie dans l'Eglise antinicéenne (M. D.) 40
Neuhaus, Petite grammaire finnoise (I. K.) 219
Niebergall, Commentaire de Jean (A. L.) 419
Niedrieck, La mer de Behring (H. de C.) 318
North, Syrinx (Ch. Bastide) 515
Norwood, Les Bacchantes d'Euripide (My) 263
Offner, La mémoire (Th. Sch.) 260
Ohle, La sorcellerie (E.) 338
Olrik, La vie scandinave (L. Pineau) 310
Orléans (duc d'), La revanche de la banquise (H. de C.) . . 328
Otto, Le monde (Th. Sch.) 420
Otway, p. Mc. Clumpha (Ch. Bastide) 416
Paldamus, Histoire universelle, III (E.) 339
Pappadopoulos, Théodore Lascaris (L.-H. Labande) 47
Papyrus grecs, 2, p. Collart et Lesquier (My) 424
Pareto, Manuel d'économie politique (E. d'Eichthal) 376
Pascal, Œuvres p. P. Brunschwicg et P. Boutroux (L. R.). 491
Paupe, Lettre à M. Casimir Stryienski 256
Paz y Melia, Fernando de la Torre (H. L.) 160
Peary, Plus près du pôle (H. de C.) 319
Pecock, p. Morison (Ch. Bastide) 485
Pedersen, Grammaire comparée des langues celtiques, I (G. Dottin) 129

pages
Pellissier (G.), Voltaire philosophe (L. R.) 14
Pénavaire, Chansons du Nivernais, II (Léon Pineau). . . . 39
Perissé, Sciences et religions (Th. Sch.). 419
Pernot, Phonétique des parlers de Chio ;
— Germano, Grammaire et vocabulaire du grec vulgaire (My). 341
Perrault, Mémoires, p. Bonnefon (H. de C.). 316
Petit-Dutaillis, Supplément à Stubbs, trad. Rhodes (A. Lr.).. 288
Philippe le Bon, Lettres de rémission p. Petit-Dutaillis (R.). 512
Philippowich (E. de), Manuel d'économie politique (H. Hauser). 18
Picard (Charles), Taine (A. Mathiez) 278
Pierce, La collaboration de Webster et Dekker (Ch. Bastide). 416
Pilon (E.), Chardin (L.-H. L.). 514
Piquemal, La paroisse de Courbevoie (L.-H. Labande). 37
Pisani, L'Eglise de Paris sous la Révolution, I (A. Mathiez). 76
Plauque, L'histoire du catholicisme en Angleterre (E.) . . . 251
Poirier, Feuillets d'histoire, II (A. Biovès). 433
Pora, Manuel des synonymes hongrois (I. Kont) 437
Poulsen, Sur la topographie de Delphes (A. de Ridder). . . 503
Premerstein (A. de), L'attentat des consulaires contre Hadrien (J. Toutain). 427
Prentout, Études sur Caen (A. Mz.). 20
Primi, Mémoires sur la cour de Louis XIV, p. Lemoine (A. Ch.). 229
Prou, Actes de Philippe Ier (L.-H. Labande). 34
Ptolémée, II, p. Heiberg (My). 28
Quinte-Curce, p. Hedicke (P. Lejay) 163
Radet, Cybébé (A. de Ridder) 223
Radet, Ephesiaca (My). 330
Rébelliau, Bossuet historien du protestantisme, 3e éd. (C. G. P.) 476
Rébelliau, Les affaires religieuses, le mouvement des esprits dans les sciences, la littérature et les arts (1683-1715). — A. Dufourcq. 351
Rees (Kelley), La règle des trois acteurs (My) 139
Reichelt, Manuel de l'Avesta (A. Meillet). 401
Revue des sciences philosophiques et théologiques, II (M.D.).. 479
Revue slavistique, I (A. Meillet). 441
Reynier (G.), Le roman sentimental avant l'Astrée (F. Baldensperger). 133
Richard (G.), La femme dans l'histoire (Th. Sch.) 258
Rigal, Molière (L. R.). 289

pages

Robert (U.), Testaments de l'officialité de Besançon, II (L.-H. Labande) 49
Robin (L.), La théorie platonicienne de l'amour;
— La théorie platonicienne des idées et des nombres d'après Aristote (E. Tz.) 23
Roca, Le grand siècle intime, de Richelieu à Mazarin (C.-G. Picavet) 348
Roehrsheim, La langue de Guittone d'Arezzo (A.-J.) 159
Roersch, Le mouvement philologique en Belgique (P. L). 116
Roiron, L'imagination auditive de Virgile (A. Cartault) . . 244
Romeuf (L. de), Ed. Schuré (L. R.). 258
Roscher, Lexique de mythologie (M. B.) 381
Rosenthal, La gravure (H. de C.) 318
Rossier, Profils de reines (A. Biovès) 432
Rothstein, Juifs et Samaritains (A. L.). 380
Rozat de Mandres, Les régiments de la division Margueritte et les charges à Sedan (Ty) 114
Rubensohn, Papyrus d'Éléphantine (My). 82
Rudberg, L'Histoire des animaux, d'Aristote (My) 387
Russell (Henry), Souvenirs d'un montagnard (H. de C). . . 319
Sainte-Marie-Perrin, Bâle, Berne et Genève (H. de C.) . . 119
Sautel, Vaison avant l'histoire (L.-H.-L.) 505
Schemann, Correspondance entre Tocqueville et Gobineau (F. Baldensberger). 137
Scherler, Les seigneurs de Hattstatt (R). 249
Schiemann, La Russie sous Nicolas I (R. Guyot) 198
Schille, Gunkel, Scheel, Encyclopédie religieuse (A. L.). 379
Schlumberger (G.), Journal de route du capitaine Robinaux. . . . . .
— Lettres du commandant Coudreux à son frère (R. Guyot). 470
Schmidt (K.), Le mystère de la mythologie grecque (A. de Ridder). 43
Schneider, (G.), Extraits de Platon (My) 257
Schullerus, Dictionnaire transsilvain, I (F. Piquet) 415
Schulthess, Les canons syriaques des Conciles (R. D.) . . 41
Schwartz, Le Comput pascal (P. Lejay). 8
Settegast, Floovent et Julien (C. Liégeois). 67
— Les éléments antiques de l'épopée française, la Chanson des Saisnes (E. Bourciez) 92
Sforza, La Révolution en 1831 dans le duché de Modène (R. Guyot) 495
Simonsfeld, Annales de l'Empire allemand sous Frédéric I (R.) 328
Skalkowski, Napoléon et la Pologne (A. Ch.) 298
Smith (G.-C.-M.), La pièce Hyménée de 1578. 479
Smith (N.), Les fonctions de la critique (F. B.) 476

pages
SOLERTI, Poésies diverses de Pétrarque (H. Hauvette). . . . 164
Speculum humanae salvationis, p. LUTZ et PERDRIZET (Chr. Pfister). 466
STAEHLING, Walsingham (R.) 209
STANGL, Pseudoasconiana (E.-T.) 364
STEEL (F.-A.), Un roman au temps des Grands Mogols (B). 219
STENDHAL, Correspondance, p. PAUPE et CHÉRAMY (C. Stryenski) 175
STOCKHOLM, (Société philosophique moderne de), Publications, V (Léon Pineau). 300
STROWSKI, Pascal et son temps; — Saint François de Sales (L. R.). 491
STUART (Henry), Le cardinal de York et son temps (R.). . . 213
STUBBS, L'Allemagne au moyen âge (R.). 188
SZILY, Dictionnaire des néologismes hongrois, II (I. Kont). 437
TACITE, Annales, p. Andresen, II (E. T.). 116
TERZAGHI, Un fragment de Psellos (My). 335
Textes de la politique française en matière ecclésiastique. (A. Mathiez). 449
THIELE, L'empereur Sévère Alexandre (R. Cagnat) 347
THOMPSON, Magie sémitique (A. Loisy). 301
THOROLD, Six maîtres du désenchantement (F. Baldensperger) 494
TITIUS, Le radicalisme brémois (Th. Sch.). 218
TOBAE, La purification dans saint Paul (A. L.) 396
TOBLER, Mélanges de grammaire française, III (A. Jeanroy). 13
TOBLER, Mélanges, IV (E. Bourciez). 137
TOUTAIN, Études de mythologie et d'histoire des religions antiques (Aug. Audollent). 127
TRABALZA, Histoire de la grammaire italienne (H. Hauvette). 226
TRAUBE, Études et leçons. I (P. Lejay). 447
UHL, Winiliod (F. Piquet). 110
ULMANN, Manuscrits de Properce et de Catulle (E. T.). . . 397
UPHAM, L'influence de la France sur la littérature anglaise (Ch. Bastide). 97
UZUREAU, Andegaviana, VIII (A. Mz.). 373
VAISSIÈRE (P. de), Saint-Domingue (R. Guyot). 311
Valens, p. KROLL (My). 124
VALLÉE, Catalogue des cartes et plans de Paris (L.-H. Labande). 37
VAN DEMAN MAGOFFIN, Préneste (M. Besnier). 149
VAN LEEUWEN, Prolégomènes à Aristophane (A. Martin) . . 106
VAN RIEMSDIJK, La trésorerie et chancellerie des comtes de Hollande et de Zélande (E.). 223
VASCHIDE, Les hallucinations télépathiques (Th. Sch.). . . . 259

pages

VASCHIDE et Raymond MEUNIER, La pathologie de l'attention (Th. Sch.) 259
VERMALE ET BLANCHOZ, La commission des Allobroges, I (A. Ch.) 272
VIALLATTE, La Vie politique dans les Deux Mondes (A. Biovès) 458
VINCENT (P.-H.), Canaan (J.-B. Chabot) 221
VIOLLET (M.), Le spiritisme et la folie (Th. Sch.) 259
Virgile, p. DEUTICKE (P. Lejay) 284
VIROLLEAUD, L'astrologie chaldéenne (C. Fossey) 201
VOLLMÖLLER, Lettres de K. Hoffmann à Éd. de Kausler (E.-B.) 159
VOLPI, Le Vocabulaire de Pulci (H. Hauvette) 226
Walther de la Vogelweide, 7e éd. p. KRAUS (F. Piquet) 75
WARD et WALLER, Histoire de la littérature anglaise, III (Ch. Bastide) 485
WARNECK, La religion des Bataks (A. Loisy) 301
WEBER (H.), Le droit des confédérés d'Athènes (My) 147
WECKENER, Le système moniste (Th. Sch.) 439
WEIGERT, Syntaxe espagnole d'après Cervantes (H.-L.) . . . 160
WELLMANN, Les animaux vénimeux et le traitement de leurs morsures, traité de Philouménos (My) 307
WENDLING, L'origine de l'Évangile de Marc (A. Loisy) . . . 421
WESSNER, Eugraphius (Ém. Thomas) 3
WILAMOWITZ, Les historiens grecs et Apollon (My) 335
WILLIAMS (M. V.), La théorie platonicienne de la connaissance (My) 445
WIMMER, La botanique d'Albert le Grand (F. P.) 257
WIMMER, Les monuments runiques du Danemark (Léon Pineau) 65
WULFF, Préoccupations de Pétrarque 1359-1369 (H. Hauvette) 164
WUNDT, L'intellectualisme grec (E. Tz.) 22
YOUSSOUF FEHMI, Histoire de la Turquie (A. Biovès) 158
ZAUNER, Manuel de vieil espagnol (H. L.) 160
ZOEPF, La vie des saints au xe siècle (R.) 165

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, séances du 18 décembre 1908 au 18 juin 1909. (Léon DOREZ).

PÉRIODIQUES

ANALYSÉS SUR LA COUVERTURE

FRANÇAIS

Annales de l'Est et du Nord.
Annales de l'École libre des sciences politiques.
Annales du Midi.
Bibliographe moderne.
Bulletin hispanique.
Bulletin italien.
Correspondance historique et archéologique.
Revue Bleue.
Revue celtique.
Revue de la Société des études historiques.
Revue de l'histoire des religions.
Revue des études anciennes.
Revue des études grecques.
Revue d'histoire littéraire de la France.
Revue germanique.
Revue historique.
Romania.

ALLEMANDS

Deutsche Literaturzeitung.
Euphorion.
Literarisches Zentralblatt.
Zeitschrift für katholische Theologie.

AMÉRICAINS.

American Historical Review.

BELGES

Revue de l'instruction publique (supérieure et moyenne) en Belgique.

GRÉCO-RUSSES

Revue byzantine.

HOLLANDAIS

Museum.

POLONAIS

Bulletin international de l'Académie des sciences de Cracovie.

Le Puy, imp. Marchessou. — Peyriller, Rouchon et Gamon, succ.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 1 — 7 janvier. — 1909

Knœlliger, Un traité de Cicéron. — Wessner, Eugraphius. — Lanzoni, Saint Pétrone. — Schwartz, Le comput pascal. — Dom Cabrol, L'Angleterre chrétienne avant les Normands. — A. Luchaire, Innocent III et le Concile de Latran. — Tobler, Mélanges de grammaire française, III. — Lachèvre, Voltaire mourant; G. Pellissier, Voltaire philosophe; Koser et Droysen, Correspondance de Frédéric avec Voltaire, I. — G. de Champris, Quelques idéalistes. — Chapoutot, Villiers de l'Isle Adam. — G. de Mayr, Classification des sciences sociales. — E. de Philippovich, Manuel d'économie politique. — Prentout, Etudes sur Caen. — Académie des Inscriptions.

Supplementum Ciceronianum. **M. Tullii Ciceronis** De virtutibus libri fragmenta collegit Hermannus Knœlliger. Praemissa sunt excerpta ex Antonii de la Sale operibus et commentationes. Bib. Teubner, 1908, v-96 p. 2 M.

Antoine de la Sale fait beaucoup parler de lui depuis quelques années. Des revues savantes son nom a passé dans les autres; on le prend au sérieux; il ne lui manquait que de servir de source pour reconstituer un traité de Cicéron sur les vertus. Espérons qu'on n'ira pas plus loin.

La découverte (elle est donnée comme telle) nous est venue de Finlande [1]. Voici comment est amorcée cette nouveauté où beaucoup, je le crains bien, ne verront qu'un jeu de philologues. Antoine, dans la *Salade*, mentionne le *De Virtutibus* de Cicéron et en fait ou paraît en faire des extraits : « Tulles dict... » Le professeur cité de Helsingfors, a pris cela comme bon et sûr : Antoine ne pouvait-il posséder ou avoir feuilleté le traité aujourd'hui perdu? Ne peut-il l'avoir cité honnêtement? Donc on avait par lui le moyen de reconstituer le livre. On part là-dessus. Pour les besoins de la cause, de la Sale devient une source digne de foi; c'est un texte; on traduit ici en latin ses citations; par un reste de prudence on les tamise cependant; on veut bien admettre qu'aux phrases de Cicéron, il ajoutait du sien; l'on nous offre en fin de compte vingt-deux phrases ou morceaux qui ne demandent qu'à prendre place parmi les *fragmenta*.

Tant que ces belles hypothèses restaient dans des articles de Revues mediévistes, on pouvait s'en tirer avec des politesses. On a passé à

1. Je dois avertir qu'à mon grand regret, je ne connais pas, par une lecture directe, ce que M. Werner Sœderhjelm, professeur à l'Université d'Helsingfors, a publié sur le sujet, notamment ses Notes sur Antoine de la Sale et ses œuvres.

l'acte, non pas, je le crains, à leur avantage. Prenant tout cela à la lettre, M. Hermann Knœlliger, de Giessen, dont c'est ici, sauf erreur, le premier ouvrage, conclut le débat en publiant le texte de la Sale à la fois, d'après le manuscrit qui existe à Bruxelles et l'imprimé de 1521, avec, en regard, une traduction en latin. Le nouvel éditeur discute lui-même la thèse en un exposé en latin dont voici les divisions : ce que nous savons du *de virtutibus*; additions de la Sale à séparer du reste ; noms et lois anciennes citées par de la Sale; traces chez lui de la doctrine stoïcienne (!) ; raisons qui portent à conclure que de la Sale avait bien sous la main le traité de Cicéron.

Ou je me trompe bien, ou le jour crû jeté par la publication sur la thèse a plutôt dissipé ce qui lui restait de vraisemblance. Plus on réfléchit, plus se multiplient les objections et je me demande à quoi le nouvel éditeur aura abouti. La *Salade* n'est pas un Evangile. Son auteur n'a pas bonne réputation ; on le dit grand mystificateur [1]. D'autre part, c'est être bien bon que de faire son jeu. Nul doute qu'avec des affectations de précision il ne cite mal; ce qu'il nous donne des ouvrages anciens avec livre et chapitre ressemble aux citations des humoristes, ne se retrouve pas ou se retrouve mal : dans les phrases où l'on prétend reconnaître la citation d'Aristote, il y a un mot commun, « clou », mais c'est tout; et vraiment ce clou ne tient pas ; ce que dit à ce sujet, d'après ce que je lis, M. Sœderhjelm me paraît pur ergotage. Et de même pour Sénèque (p. 4 au bas). Peut-on même dire qu'il y ait eu mystification quand, en fait, les références sont quasi toutes fausses? C'est plaisanter que rejeter cela sur la négligence ou l'erreur des copistes. De la Sale procède ailleurs par citations imaginaires. Pourquoi ne ferait-il pas de même ici? Pourquoi les « huit vertus de Tulles » vaudraient-elles mieux que les préceptes sur les sept péchés capitaux? Le ton même devrait nous mettre en garde : ainsi p. 8, 26 : quand l'auteur qui goûte volontiers les calembours, dérive « miséricorde » de « misère accorde ». Tout cela pourrait bien être à mettre avec l'histoire des vaincus de Saintré, « l'empereur de Cartaige, les deux Soudans de Babillonne et Mabaloth, le grand Turcq ». Envoyons « Tulles » rejoindre ce qui est dit de « Talles de Milésie », de « Socrates », de « Themistides le philosophe », de « Pitacus de Mitilène », et de Caton (ch. 5) et les belles citations qu'on lit d'eux en vers latins incorrects, toutes de pure fantaisie.

Quant à la connaissance qu'a La Sale de l'antiquité, on s'en fera quelque idée par ces phrases de Jehan de Saintré, ch. 17 : « se voulez sçavoir des roys d'Égypte, lisez Macrobius;... et se voulez sçavoir de la diversité des langues, lisez Arnobius » (même indication dans la liste qui est à la fin de la *Salade*, car il y tient); voilà un auteur étrangement renseigné, et qu'il est risqué de croire sur parole.

---

1. De parti pris je laisse de côté les Cent Nouvelles nouvelles et les Quinze joies.

Ses « huit grains » ne sont, à mes yeux, que mauvaise semence, sans un trait, un mot caractéristique, je dirai presque sans aucun rapport avec Cicéron. Inexact, fantaisiste, grand feuilleteur de florilèges dont il a tiré sa matière, il nous donne toutes les raisons de nous défier de lui. A mon sens voici la meilleure : qu'on parcoure les belles choses qu'il rend à Cicéron : négligeons la forme, comme le souhaite M. Kn. ; l'impression finale n'est pas douteuse : vraiment le vrai Cicéron n'a que faire de ces pauvretés. Renvoyons ce « Supplementum » au tombeau où reposent ses frères jadis fameux : à mon avis celui-ci vaut moins qu'eux [1].

Émile Thomas.

Bibliotheca Teubneriana. AEli **Donati** quod fertur Commentum Terenti. Accedunt **Eugraphi** commentum et Scholia Bembina. Rec. Paulus Wessner. Vol. III, Pars prior **Eugraphi** commentum continens. xxviii-331 p. in-12. 8 m.

Le Dr P. Wessner, de Halle, continue, avec un succès mérité, dans la bibliothèque Teubner, son édition des scolies sur Térence [2]. Dans ce nouveau volume, il aborde une autre partie de son sujet, à savoir Eugraphius. La différence entre les deux recueils est sensible. Donat était touffu ; il fallait, avant tout, apporter quelque lumière dans cette masse de scolies ; diviser et élaguer ; autrement comment se hasarder à chercher leur origine. Ici des notes espacées contiennent un commentaire oratoire, qui rappelle le rapport de Térentius Donat à Servius, sauf qu'ici le commentaire est peut-être encore plus abstrait, plus vide et sent encore plus l'école. M. W. le rend tout au moins lisible, ce que ne sont pas ces notes bien souvent dans les anciennes éditions ; surtout il leur donne la base manuscrite indispensable.

Mais même sous cette forme nouvelle apparaît notre misère. M. W., se fondant sur un excellent travail [3], distingue bien les deux sources

---

1. L'anecdote sur le mot de la femme ignorant l'haleine forte de son mari (p. 38, 16), attribuée nettement par La Sale au livre des vertus, est une preuve de plus du peu de confiance que méritent ses prétendus extraits. — Je me demande si l'histoire de « Torqueus » p. 20, 30, assiégé vingt jours au Capitole ne serait pas simplement une forte déformation de l'épisode de Hadrianus que La Sale pouvait lire dans Valère Maxime (IX, 10, 2) comme aussi dans les Verrines (V, 94). P. 3, 12, *cremens* (= craint) n'est pas traduit exactement par *cultus*. — P. 4 au bas : il eût fallu rectifier la référence à Sénèque (exactement : ch. 31 à la fin et suivants) ; et de même p. 6 en haut pour celle d'Aristote. — P. 46, 3 lignes avant le bas, lire trib*uto*. — Au milieu de la p. 63, *Et quodsi* est un pur solécisme. — P. 92, à l'appel de la note 1, lire : *originem* ducit. — Malgré toutes mes objections, je dois reconnaître que quoique l'on devine dans cette publication des juvénilités, elle a été en somme composée, écrite et imprimée avec beaucoup de soin et que même un contradicteur la lit avec plaisir. Elle permet suivant moi, de conclure, quoique, il est vrai, dans un sens qui n'est pas celui qu'on voulait.

2. J'ai parlé du Donat à l'occasion du livre de M. Karsten : Revue de 1907, II, p. 414. Voir aussi l'article de M. Lejay, 1903, I, p. 697.

3. Henr. Gerstenberg, thèse de Iéna, de 1886.

manuscrites de la tradition. Elles sont ici suffisamment représentées et, par le contraste des italiques (classe β seule) avec le reste, ressortent clairement. On n'en voit que mieux, suivant moi, combien la meilleure est pauvre et combien le contrôle de l'une par l'autre se trouve insuffisant [1]. Allez au fond ; supprimez de ces notes ce qui est paraphrase et pure rhétorique : que reste-t-il ? Mais n'importe : c'est prudence très justifiée de la part des savants contemporains de compléter partout, avec minutie et exactitude, l'inventaire de tout ce que fournit la tradition ? [2] et le meilleur des éditeurs ne peut, après tout, donner que ce qu'il a.

M. W. a préludé à ce livre par deux articles du Rheinisches Museum (1907 : Der Terenzkommentar des Eugraphius) ; par une récension dans le Bursian (CXIII) et divers autres opuscules.

La préface contient d'abord un résumé des travaux antérieurs sur Eugraphius (Shopen ; Gerstenberg, Karsten). Au bas des pages, entre le texte et l'apparat, sont rejetées des définitions particulières à la recension α [3]. On remarquera d'abord que beaucoup de vers du poète ne sont pas commentés [4] ; aussi j'ajoute que les manuscrits du commentaire changent suivant les pièces.

Dans l'édition nouvelle, la base manuscrite est bien plus étendue et étudiée de plus près que n'avait pu le faire H. Gerstenberg ; par suite il faut, à ses vues générales, apporter toutes sortes de correctifs ; ce qui n'empêche qu'on sent fort bien combien son travail était hardi et original à sa date (1886). Alors que les recherches longues et pénibles

---

1. J'appelle l'attention sur l'extrême pauvreté des citations dans ce commentaire, d'après le relevé de M. Wessner (Rhein. Mus. 1907, p. 227 au bas) ; le compte n'est pas fait pour Virgile, le plus cité ; pour Cicéron, 18 passages ; pour Salluste, 9 ; pour Plaute, 4. Homère, Ménandre, 2, et Platon, un seul ; c'est tout, et de ces textes, combien sont empruntés ? Remarquez l'absence de tous les auteurs préclassiques, aussi d'Horace, de Lucain, Juvénal et Stace.

2. Autre avantage de ces nouvelles recherches ; M. Max. Dorn (De veteribus grammaticis artis Terentianae judicibus, thèse de Halle, 1906 : par exemple, p. 39 et suiv.) a fort bien montré comment telle indication d'Eugraphius peut servir à retrouver dans Donat la trace de critiques adressées à Térence et de solutions qu'avaient imaginées les grammairiens.

3. J'ai sous les yeux les Untersuchungen de M. W. (Versammlung Deutschen Philologen, Bremerhaven, 1899) et ses deux articles du Rheinisches Museum. Ce sont là d'excellentes études. Aussi m'est-il facile d'exprimer le regret que dans sa préface, M. W. ne les ait pas analysés avec plus de détail. Pour la clarté de la démonstration, de simples renvois ne pouvaient le plus souvent suffire.

4. Par exemple, sont omis : Eun. 142-207 (toute la fin du premier acte) ; Héc. III, 1, du v. 14 au v. 34, etc. Des lemmes de 4 vers (p. 235, 9) ne sont suivis d'aucune scolie. Elles ont dû disparaître, car il serait bien étrange que ces vers soient reproduits là simplement pour développer : *denique concluditur ;* j'ajoute que souvent les lemmes sont très inexacts : je relève dans une seule page (93), en soulignant les changements : 1, *se ;* 10, isdem *aliis uti* (om. *huic*) ; 15, dictum sit pour *sit dictum*) ; 25, *animadvertite*, etc.

sur le sujet aboutissent enfin, M. W. a la loyauté de reconnaître, bien mieux de faire ressortir les efforts de ses prédécesseurs [1].

M. W. nous donne un texte lisible fondé sur des sources manuscrites. Pour mesurer le progrès accompli, on n'a qu'à se reporter à Westerhov et à tant de pages où abonde un fouillis inintelligible et quasi anonyme.

La division générale en deux récensions pourrait faire croire à des différences considérables. Cependant les scolies qu'a seule la recension β, ne forment qu'une fraction assez faible du tout. On ne peut pas dire que β n'ait pas de lacunes et que α n'ait pas parfois le meilleur texte ; mais ces cas sont relativement rares; c'est plutôt α qui se présente comme étant un extrait auquel sont soudées des interpolations (figures et termes de rhétorique, termes et remarques à prétention philosophique [*secundum dialecticos*], prétendues définitions de mots et étymologies, remarques vulgaires; rarement des notes de grammaire) [2].

Pour les sources d'Eugraphius M. W. admet, après Gerstenberg et Karsten, qu'il s'est servi de Donat et aussi de Servius. Ainsi se détermine sa date : il serait de la fin du ve ou du commencement du vi^e^ siècle [3]. Il y aurait eu un remaniement par lequel un ms. de la recension α aurait été complétée par un ms. de la recension β; cela aurait eu lieu à la fin du ixe siècle.

A mon avis, dans ces questions d'origine et de sources, il est bien dangereux de compter sur l'analyse intérieure des scolies; il est presque impossible d'arriver ainsi à une solution vraiment satisfaisante. On n'en sort qu'en s'appuyant, quand on le peut, sur un fait extérieur qui s'impose et qui éclaire la composition du recueil. Autrement on est condamné à piétiner sur place. Chaque auteur de système tient pour le sien, mais reste seul de son avis. Dans la question de Donat on n'a vraiment gagné quelque chose que par l'observation de M. Sabbadini sur la séparation des deux groupes : Phormion, II, 3. Il nous faudrait pour Eugraphius quelque chose de semblable : je ne vois pas qu'on y soit arrivé jusqu'ici. Car la distinction des classes α et β ne mène pas loin. Nous avons maintenant de bons éléments; une récension qui repose sur des manus-

---

1. Autrefois surtout Schopen (progr. Bonn, 1852 : über drei Pariser hss. des Eugraphius); récemment surtout, H. Gerstenberg dans la thèse citée d'Iéna.

2. Dans α aussi se sont déversées les sottises carolingiennes avec certaines caractéristiques relevées soigneusement par M. W. : *id est... nam* (ou *siquidem*) *supra... et cur hoc... sequitur...*, et il relève aussi les rapports de cette recension avec les scolies récentes.

3. Donat a vécu au milieu du vi^e^ siècle; d'autre part Eugraphius n'est pas postérieur au viiie siècle ; à cause des rapports qu'on relève entre quelques-unes de ses scolies et les gloses AA, et la glose Abavus, on le placerait avant 550 (p. 227). On obtient ainsi pour Eugraphius comme dates extrêmes : 350-550.

crits connus, classés ; c'est quelque chose, c'est même beaucoup, mais c'est tout.

Le commentaire d'Eugraphius est parallèle et inférieur à celui de Donat; il dérive de sources analogues (voir ce qu'il dit, au début de l'Hécyre, de l'original grec); mais tout en étant plus court, il est d'ordinaire plus verbeux et bien plus rempli de gloses et de ce qui est la plaie de ces recueils, de paraphrases. D'une manière générale la langue dans ce commentateur est bien moins bonne que dans Donat. Il est curieux qu'en voulant citer le poète, le commentateur commette toutes sortes de gaucheries et d'incorrections (p. 280, 16 : *matri;* 17, *neque*; p. 281, 17, *ex hac re*, etc.). Comme dégénérescence dans ces scolies, noter p. 23, 19 *nubere* en parlant de Pamphile.

Nous espérons bien que le dernier volume contiendra, aussi développés qu'il convient, les index nécessaires pour Eugraphius comme pour Donat.

Ci dessous quelques rectifications ou desiderata [1] sans grande importance.

Émile Thomas.

Francesco Lanzoni, **San Petronio, vescovo di Bologna nella storia e nella legenda**; con appendici, illustrazioni e piante topografiche e colla piu' antica vita del santo pubblicata per intero la prima volta, Roma. Pustet, [1907]. 318 pp. in-8°.

M. Lanzoni, recteur du séminaire de Faenza, s'est déjà fait connaître par de bons travaux sur l'histoire ecclésiastique de son pays. Il a introduit la critique dans le fourré des légendes locales. Dans ce volume, dédié au cardinal Svampa, il s'attaque au grand souvenir qui plane sur la ville de Bologne.

Petronius est, en effet, plus un souvenir qu'une réalité historique.

---

1. Ça et là des phrases vraiment obscures, où j'aurais attendu de l'éditeur une indication sur le sens. P. 158, 16 : exinde jam ut *superius*...; p. 157, l. : errorem *ex* amatoribus. Peut-être — M. W. a-t-il abusé ici de la suppression de toute ponctuation dans le mélange des lemmes et des scolies; c'est parfois bien gênant : ainsi p. 155, 9 et suiv., je ne trouve aucun sens raisonnable possible aux mots *dolo se servus* de la p. 23, 26. Je préfère de beaucoup la leçon des mss. *dolose ?* ou dolosene. Le mot suivant *servus*, absurde ici, est à corriger en *se*. — Le passage de Salluste laissé en blanc : p. 104, 21, me paraît être tiré de Jug. 38, 1 : At Jugurtha, cognita vanitate atque imperitia legati subdolus *ejus augere amentiam*. — P. 159, 9 : *status*, d'après la suite, est au singulier; mais comment construire? Le génitif est-il possible? Westerhov écrit *quare* ce qui ne tire pas d'affaire ; il faudrait *statum*, ou *statu*, ou <*in*>*qua re*; alors *status* est un (accusatif pluriel). — P. 215, l. 2 : la correction reprehen*di* ne fait qu'embrouiller un peu plus une phrase mal écrite. — P. 218, note sur 14, il eût fallu (sur les parfaits de *parco*) un renvoi à 274, 10 et s. et à la remarque du Rhein. Mus., p. 213, n. 2. — P. 235, 14, lire *quasi* ou *tanquam si* au lieu de *etiamsi*, ou intercaler un *non* entre ce mot et *sit*. — P. 282, 17, lire fe*ret*.

Nous avons sur lui trois groupes de renseignements : 1° Une liste des évêques de Bologne a été conservée dans le ms. actuel 2251 de l'université, provenant du couvent des chanoines réguliers de San Salvatore di Reno. Cette liste est appelée, par suite, l'*elenchus renanus*. M. L. la publie à nouveau et en défend l'authenticité. Elle s'arrête à l'évêque Aymery (1360-1371), et a été ensuite continuée. Mais elle fait partie d'un ensemble de documents qui remonte à 1310. Ce n'est pas une date bien ancienne. Cependant plus d'un nom de cette liste, même dans la partie ancienne, est documenté d'autre part. Le second évêque de la liste, Faustinianus, est documenté pour 344. Par suite, le premier, Zama, ne saurait être bien ancien. Cette circonstance, je l'avoue, me paraît surtout décisive. Or Petronius est le huitième nom. Il succéde à Félix. Ancien diacre de saint Ambroise, Félix vivait au temps où le diacre Paulin écrivait la vie de l'évêque de Milan, certainement après 405. 2° Gennadius a une notice sur Petronius. Mais il commet l'erreur de lui attribuer les *Vitae Patrum* qui, dans leur forme latine, sont de Rufin. 3° Un ensemble d'édifices religieux, Saint-Jean-Baptiste avec sa crypte (aujourd'hui S. Crocifisso), Saint-Etienne (le Calvaire), Saints-Vital-et-Agricole (S. Pierre et Paul), l'église du Golgotha (Trinité), remonte en partie à Petronius, sinon dans l'état actuel, du moins dans le plan primitif. A l'époque de Petronius, deux dévotions se répandent en Occident, la dévotion aux lieux saints et la dévotion à saint Etienne, dont on venait de retrouver le corps. Les gens pieux copiaient surtout les édifices constantiniens de Jérusalem, comme aujourd'hui ils copient la grotte de Lourdes. La plus célèbre de ces imitations est Sainte-Croix de Jérusalem à Rome. Voy. d'autres imitations citées p. 104 suiv. Petronius devait avoir reproduit à Bologne le plan des deux grandes églises de Jérusalem séparées par un atrium. Dans la rotonde de Saint-Etienne, on voit encore un édicule qui prétend être le sépulcre. Le rapport de ces édifices avec ceux de la terre sainte est attesté par une inscription du VIIIe siècle et par le nom du monastère attenant, *monasterium sancti Stephani quod uocatur Hierusalem*. Le rôle de Pétronius dans ces constructions n'est documenté au plus tôt que par une vie légendaire. Mais il y a là une donnée topographique qui est précisément le point d'attache de la légende et qui peut être beaucoup plus ancienne.

Cette légende est publiée par M. L. Elle est étroitement apparentée à un sermon sur l'invention du corps de Petronius, le 4 octobre 1141. Les deux documents sont probablement de la même main. En tout cas, ils sont l'un et l'autre l'œuvre d'un moine de Saint-Etienne, écrite avant 1180, certainement après 1164 pour la vie et après 1141 pour le sermon. M. L. croit que le culte du saint est antérieur à 1141, parce que le récit de l'invention suppose connu le lieu de sa sépulture et fixé le jour de la fête. C'est possible, à moins que ces

détails n'aient été combinés pour donner créance au récit. Le scepticisme reste permis.

M. L. étudie la manière dont la légende a été composée. Il rentre sur un terrain qui lui est plus familier. M. L. montre quels éléments ont été mis en œuvre. Parmi ces éléments, il faut compter la vie d'un saint Bononius, originaire de Bologne, abbé du monastère de Lucedio dans la province de Verceil. M. L. étudie les deux vies anciennes du personnage dans un appendice [1]. Il n'abandonne d'ailleurs saint Petronius qu'après avoir reconstitué toute son histoire littéraire. Il dissèque sa légende italienne, indépendante de la légende latine. Il retrace l'accueil fait à ces légendes par les modernes, défendues jusqu'au XIXe siècle par les savants bolonais, attaquées par les autres.

Il reste donc peu de faits certains : le nom, la date approximative, l'origine consulaire (dans Gennadius, qui n'a pas toute l'exactitude voulue), la dévotion aux lieux saints et les constructions de Bologne. On est souvent réduit à moins encore pour les anciens évêques de la région, Gaudentius de Rimini, Vicinius de Sarsina, Ruffillus de Forlimpopoli, Mercurialis de Forli, Geminianus de Modène, Prosper de Reggio. M. Lanzoni peut donc se tenir pour satisfait.

Il a très bien publié la légende latine. L'invention du corps comporte une trouvaille de reliques. La liste de ces reliques n'est pas moins curieuse que la liste d'époque mérovingienne publiée naguère par MM. Prou et Chartraire. M Lanzoni compare les deux documents.

Paul Lejay.

Christliche und jüdische Ostertafeln, Von E. Schwartz. Mit 3 Tafeln (*Abhandlungen der k. Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen*, Ph. H. Klasse, N. F., VIII, 6). Berlin, Weidmann, 1905, 197 pp. in-4°. Prix : 14 Mk.

Depuis l'article de M. Duchesne [2], que M. Schwartz, qualifie d'« epochemachend », il n'a rien paru sur cette question difficile et compliquée du comput pascal qui soit comparable au présent mémoire. Il forme une série de notices distinctes.

1° Le cycle alexandrin est étudié sur la base des dates fournies par Athanase. Tous les ans, Athanase, se conformant à la tradition de son Église, adressait à ses suffragants lors de l'Épiphanie une lettre fixant

1. Une de ces vies, écrite par Ratbert, moine de Lucedio entre 1026 et 1040, est invoquée, p. 195, au bas, comme témoignage d'un culte de Petronius : Petronius est simplement appelé *beatissimus*, épithète que l'on donne volontiers à un très ancien évêque, pourvu qu'il n'ait pas été un brigand manifeste ; c'est insuffisant. J'en dirai autant du qualificatif *sanctus* : *a sancto Petronio episcopo*, dans un privilège de Pascal II, en 1114. Cette date nous rapproche d'ailleurs sensiblement de l'époque de l'invention du corps saint.

2. *La Question de la Pâque au concile de Nicée*, dans la *Rev. des quest. hist.*, XXVIII (1880), 5-42.

la date de Pâques et le commencement du jeûne et contenant des instructions dogmatiques ou morales. Une bonne partie de ces lettres festales d'Athanase ont été conservées en syriaque dans un manuscrit publié par Cureton. D'après les en-tête des lettres, M. S. reconstruit la liste des dates pascales pour les années 328-373.

2° L'ancien cycle romain était de 112 ans. Nous le trouvons dans Hippolyte, qui le divise en sept périodes de 16 ans (*sedecennitates*) et dans un écrit contemporain rédigé en 243, le *Computus de Pascha* de l'appendice de saint Cyprien.

3° Le cycle romain de 84 ans était divisé en sept périodes de douze ans (*duodecennia*), comme le cycle antérieur d'Hippolyte d'où il est sorti l'était en sept *sedecennitates*. Le ms. Ambrosien H 150 inf., publié par Krusch, fournit pour ce cycle une table pascale des années 382-465.

5° Un certain nombre de cycles occidentaux du ve siècle sont groupés parce que leurs auteurs se proposent en général de corriger le cycle de 84 ans : Julius Hilarianus (397), Agriustia de Thimida Regia, Augustalis, un computiste de Carthage édité par Krusch qui nous fait connaître les deux précédents (455) ; les deux tables pascales publiées par Mommsen, celle de Zeitz (où a été découvert le manuscrit), de 377 à 388, et celle de Victorius d'Aquitaine; le comput de Maxime le confesseur, imprimé dans l'*Uranologium* de Petau d'après le ms. gr. du Vatican 505 (daté de 1520).

5° Le cycle romain de 84 ans, pour faire concorder la lune et le soleil, comportait une intercalation qui se trouvait trop forte; pour rétablir l'accord, on supprimait un jour de la lune (*saltus lunae*) tous les douze ans. On supprimait alors un jour de trop. De là une refonte du cycle avec un *saltus lunae* tous les quatorze ans. Ce système est pratiqué dans le *uetus laterculus* que M. S. a tiré du ms. lat. 14456 de Munich (IXe s.). Ce document est d'origine irlandaise.

6° La fixation du jour de Pâques a été d'abord liée à la date de la Pâque juive. M. S. montre la persistance de cette pratique en Orient, même après la création des cycles alexandrins et romains.

7° La table pascale du concile de Sardique (342) est publiée d'après le vieux ms. de Vérone 60, qui contient la compilation du diacre Théodose. Les dates de Pâques chez les Juifs et chez les chrétiens sont opposées dans deux listes successives, pour 328-343 et 328-357. Nous avons ici l'usage d'Antioche.

8° Le récit du martyre de saint Polycarpe contient sur la Pâque juive des données à élucider. M. S. montre que le grand sabbat, jour où saint Polycarpe monta sur son bûcher était un jour intercalaire, le 22 février 156. Cette question a été liée avec la chronologie des *Discours sacrés* d'Aelius Aristide, à ceux de la date du proconsulat de L. Statius Quadratus. C'est une occasion pour M. S. de reprendre à nouveau la discussion des données fournies par Aristide.

9° Le calcul de la Pâque juive avant la destruction du temple se faisait d'après un calendrier de Tyr dans une forme adaptée au calendrier julien.

10° Le calendrier juif a subi ensuite des corrections, faites sous l'influence non avouée, et même désavouée, du calendrier chrétien.

11° M. S. essaie de déterminer la chronologie des sermons de Chrysostome contre les Juifs. Il place le premier et le second discours au 2 et au 13 septembre 386. D'après le discours de Noël 386, la fête de Noël a été introduite entre 377 et 380 à Antioche. M. S. suppose, avec finesse, que le schisme n'a pas été étranger à cette importation. Chaque parti faisait sa cour à Rome et à l'orthodoxie. A cet égard, les pauliniens avaient de l'avance. Les Méléciens ont voulu regagner du terrain et ont introduit la fête créée par l'homoousianisme.

Un supplément donne un tableau des dates pascales alexandrines pour 381-892, avec la concordance des ères de Dioclétien et du monde (systèmes d'Alexandrie et de Constantinople), les cycles lunaires et solaires d'Alexandrie, l'indiction, l'épacte, le jour de la semaine, la date de la pleine lune pascale, l'âge de la lune. Une planche reproduit le f° 237ᵃ du ms. Vat. gr. 505 ; deux autres donnent les feuillets du ms. de Vérone qui présentent la table pascale de Sardique.

L'ouvrage de M. Schwartz nous fait bien augurer des listes chrolonogiques qu'il nous promet pour l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe [1].

Paul Lejay.

L'Angleterre chrétienne avant les Normands par d. F. Cabrol, abbé de Farnborough. — Paris, Lecoffre - Gabalda, 1909, in-16 de xxiii-341 pages. [Bibliothèque de l'Enseignement de l'histoire ecclésiastique].

Douze chapitres : 1. Origines celtes et romaines ; 2. Origines chrétiennes ; 3. S. Grégoire ; 4. Conflit avec l'Eglise celtique ; 5. Paulin ; 6. Wilfrid, Théodore, Cuthbert ; 7. La civilisation chrétienne au vii-viii s.; 8. Moines celtes et moines romains ; 9. Alfred le Grand ; 10. L'Eglise aux ix et xᵉ s.; 11. Invasions danoises ; 12. La conquête normande, plus deux appendices : 1. La liturgie (qui se lit dans le Dictionnaire d'Archéologie chrétienne, fascicule 16, col. 1229, sauf la dernière section, *Bénédiction épiscopale* ; en revanche, l'article du Dictionnaire consacre deux paragraphes, IV et V à la liturgie anglaise d'après 1066) ; 2. Les pélerinages anglo-saxons à Rome et le denier de S. Pierre. On annonce qu'un prochain volume doit paraître dans la même collection (p. 167) sur « l'Eglise celtique » ; on n'a donc « parlé des Celtes que dans la mesure où il était indispensable de le faire pour l'intelligence de l'histoire de l'Eglise en Angleterre »,

---

1. Voir cependant O. Seeck, dans le *Rheinisches Museum*, LXII (1907), p. 489 suiv.

p.VII.— Le récit de d. Cabrol est très simple, abondant, dénué de toute prétention littéraire, et la bibliographie extrêmement copieuse. J'en veux un peu au religieux auteur de n'avoir pas consacré quelque part une longue note au travail de Montalembert, *Moines d'Occident*, tomes III et IV surtout : qui lui aurait reproché de rendre justice à l'érudition consciencieuse et à l'art évocateur de son devancier? P. 138, d. C. défend Théodore : tâche ingrate. Aux chapitres 9-12. l'histoire religieuse est comme noyée dans l'histoire générale : ce qu'on nous conte de Dunstan, de Canut, d'Ælfric (comme aussi de Bède, de Cuthbert, de Benoît Biscop, p. 157, 138, 140) est très insuffisant [1]. Et pourquoi ne pas dire un mot, pour finir, de la grandeur de l'influence exercée par l'Eglise anglo-saxonne? Sans Boniface et sans Alcuin, comment expliquer Charlemagne? Le livre manque quelque peu de netteté et de force [2] dans les grandes lignes et dans les détails : d. Cabrol s'est-il donné beaucoup de peine pour l'écrire?

Albert DUFOURCQ.

Achille LUCHAIRE. **Innocent III. Le Concile de Latran et la réforme de l'Église**, avec une bibliographie et une table générale des six volumes. Paris. Hachette et Cie, 1908. In-16 de x-291 pages.

Il y avait à peine quelques semaines que l'éminent historien, membre de l'Institut, avait donné le bon à tirer de la dernière feuille du dernier volume consacré par lui au pape Innocent III, il y avait à peine quelques jours que l'Académie des sciences morales et politiques avait reconnu son labeur et son érudition, en lui attribuant un de ses prix les plus recherchés, lorsque la mort est venue, elle aussi, mettre une conclusion à une existence si parfaitement remplie. Ce m'est un devoir, au début de cet article, d'exprimer, bien modestement, hélas! toute la peine que ressentent ceux qui ont eu le privilège d'entretenir des relations avec un tel maître. Ses élèves en particulier n'oublieront pas de longtemps son enseignement clair et nourri, la force de son argumentation et l'intérêt qu'il prenait à leurs travaux. Une telle perte est donc vivement ressentie.

M. Achille Luchaire nous a laissé une œuvre qui n'est peut-être pas très abondante, mais qui a le mérite d'être parfaitement solide et d'offrir une grande résistance au temps. Parmi les livres qu'il a écrits, ceux qu'il a donnés sur Innocent III resteront des plus attachants. Bien qu'il y ait, de propos délibéré, banni tout appareil d'érudition, « il n'est pas une ligne, déclare-t-il avec une certaine fierté, qui ne soit fondée sur un texte, et pas un chapitre où l'on n'ait mis à profit les résultats acquis par la science et la critique contemporaine. »

---

1. Une petite carte de l'Angleterre religieuse n'eût pas été inutile.

2. Réserve faite de l'appendice consacré à la liturgie. — Page 51, note 2, il faut lire sans doute 1885 au lieu de 1855.

On le sentait bien, du reste, à le lire et l'on ne doutait pas qu'il ne fût prêt à fournir la preuve du moindre fait. On l'avait vu notamment lorsqu'il avait publié dans la *Revue historique* une partie de son dernier volume.

Ce tome VI sur le pape Innocent III reprend encore l'histoire du Concile de Latran, dont il avait déjà été question à propos de la croisade des Albigeois et du schisme allemand, mais ici c'est pour exposer le programme qui lui fut soumis pour la réforme de l'Église ; c'est pour montrer que non seulement il s'étendait au clergé pris dans sa généralité et au clergé intérieur, mais qu'il visait tout aussi bien les hauts dignitaires, même les cardinaux et les légats apostoliques ; c'est pour marquer les solutions proposées pour les conflits entre ecclésiastiques, pour diverses questions d'organisation sacerdotale, de dogme et de discipline ecclésiastique. L'auteur analyse donc très consciencieusement les canons, qui aux différentes sessions furent promulgués. Mais cela n'était en somme qu'un épisode, à coup sûr le plus éclatant, de toute la politique du pape dans le gouvernement spirituel de son Église. Le Concile de Latran ne se comprendrait qu'imparfaitement s'il était isolé de toutes les mesures prises par Innocent III pour rendre le clergé séculier ou régulier plus digne de sa mission et en même temps plus docile à sa direction souveraine. Le pape avait voulu en effet que, d'un bout à l'autre des provinces ecclésiastiques, on sentît sa surveillance, la protection qu'il accordait aux fidèles serviteurs, la lutte qu'il soutenait contre les mauvais pasteurs et contre les adversaires des églises et monastères ; il avait souhaité que ses lettres et ses légats apportassent l'ordre, la paix et la moralité partout où régnaient l'anarchie, l'état de guerre et le vice. Aussi s'était-il attaqué résolument aux nobles qui vivaient de brigandages sur les clercs, aux prélats indignes, au clergé ignorant, concubinaire, processif et simoniaque ; il avait essayé de réglementer au mieux des intérêts généraux les organisations des églises, des chapitres, des monastères, d'empêcher les élections d'évêques incapables ou mal famés, etc. Malheureusement son action s'était trouvée bien souvent entravée par les circonstances, par la politique même, et les résultats acquis avaient été loin de correspondre à ses efforts.

De la nouvelle étude de M. Luchaire, la physionomie de cet illustre pontife reçoit encore un nouvel éclat. Cependant son historien ne néglige pas ses défaillances et ne dissimule pas le défaut de sa politique qui tendait à tout ramener à Rome et à créer un pouvoir absolu, centralisateur à outrance. Cela était peut-être nécessaire pour le triomphe de la papauté et sa domination, car les églises locales n'avaient que trop de tendances à s'émanciper.

Après une copieuse bibliographie des publications faites sur Innocent III, et une table générale des noms de lieux et de personnes cités dans les six volumes, M. Luchaire a terminé par quelques pages

d'additions et de corrections, qui montrent le souci qu'il avait d'une amélioration constante. Il n'avait plus maintenant qu'à jouir de la satisfaction d'avoir accompli une belle et bonne œuvre ; elle ne lui a pas été accordée.

L.-H. LABANDE.

A. TOBLER. **Vermischte Beiträge zur französischen Grammatik** ; *dritte Reihe mit einem Anhange : Romanische Philologie an deutschen Universitæten, zweite, vermehrte Auflage*. Leipzig, Hirzel, 1908, in-8° de x-228 pages.

Quelques mois après la quatrième série de ses *Vermischte Beiträge*, M. Tobler fait paraître aujourd'hui une seconde édition de la troisième série, publiée pour la première fois en 1899 [1]. Le délai relativement court qui a séparé ces deux éditions prouve combien sont appréciées ces recherches, si délicates et si profondes, et qui embrassent toute l'histoire de notre langue, depuis les plus lointaines jusqu'aux plus récentes manifestations de son activité. Il serait à désirer qu'elles fussent plus connues chez nous, où l'étude historique et logique de notre langue s'impose plus impérieusement à mesure que fléchit davantage celle des langues anciennes [2]. Rien, évidemment, ne contribuerait plus à ce résultat qu'une traduction. Nous en avons déjà une excellente de la première série [3] : tous ceux qui connaissent les suivantes s'associeront certainement au vœu, que j'exprime ici, que les traducteurs et l'éditeur ne nous fassent pas trop attendre l'achèvement de l'œuvre utile qu'ils ont entreprise.

Cette deuxième édition a été notablement augmentée : les additions consistent en observations et surtout en exemples nouveaux, qui ont grossi le volume d'une vingtaine de pages. L'index analytique, lui aussi, a été revu par son auteur, M. A. Schultze, et s'est accru dans de plus grandes proportions.

Cette série se distingue des précédentes en ce que les questions étrangères à la syntaxe y tiennent un peu plus de place. Elle contient en effet (outre un discours, datant de 1890, sur l'enseignement de la philologie romane dans les universités allemandes) quelques articles concernant la formation des mots ou la sémantique : l'un d'eux traite de la suppression de syllabes dans la dérivation et la composition *plus tôt que plus tard* au lieu de *plutôt plus tôt*...), un autre des dérivations anormales, et, pour parler comme M. Thomas, des « formations régressives (*recrépit* sur *décrépit*, *sómnoler* sur *somnolent*, *poigner* sur *poignant*) ; un autre enfin, plus curieux encore, de ces petits mots qu'on qualifie bien à tort d'explétifs, car il n'y en a pas

---

1. Cf. le compte rendu de M. Bourciez, *Revue*, 1899, II, 197.

2. Voy. à ce sujet les judicieuses réflexions de M. Dauzat dans son récent volume *La langue française d'aujourd'hui* (p. 295 ss.).

3. Par M. Kuttner, avec la collaboration de M. Sudre. Paris, A. Picard, 1905 (cf. mon compte rendu dans cette *Revue*, 1906, I, 156).

en réalité qui soient plus pleins de sens et plus précis dans leurs nuances diverses : tels *là, peut-être, déjà*, dans des phrases comme : « *Là, es-tu rassuré?.., Je sais ce que je dis, peut-être!... Cette définition n'est pas déjà si claire* ». En ce qui concerne *là,* M. T. dit fort justement que ce mot s'emploie quand on veut marquer qu'une chose (une affirmation, une concession par exemple) est définitive, qu'il n'y a pas à y revenir ou à attendre davantage. Il resterait à expliquer, avec plus de développements que ne l'a fait l'auteur, pourquoi l'adverbe de lieu désignant l'éloignement a pu servir à marquer cette nuance, et peut-être y aurait-il lieu de distinguer plusieurs cas et plusieurs phases dans l'évolution du sens. L'explication que donne M. T. de cet emploi particulier de *peut-être* pourrait aussi suggérer quelques remarques ; je crois qu'il pourrait souvent s'expliquer non comme une réponse anticipée à une objection prévue, mais par une litote, où il entre beaucoup d'ironie. Mais ces sortes de discussions prendraient trop de place, et je dois y renoncer. au moins pour le moment : je n'ai voulu ici que donner une idée, bien sommaire, de l'intérêt de ces études, où la psychologie la plus raffinée s'allie à la plus étonnante érudition.

A. Jeanroy.

Frédéric Lachèvre. **Voltaire mourant.** Enquête faite en 1778 sur les circonstances de sa dernière maladie, publiée sur le manuscrit inédit et annotée, etc. Paris, Champion, 1908, in 8°, pp. 33, 208.

Georges Pellissier. **Voltaire philosophe.** Paris, Colin, 1908, in-16, p. 304.

Correspondance de Frédéric le Grand avec Voltaire, publiée par Reinhold Koser et Hans Droysen. Tome I, 1736-1740. Leipzig, Hirzel, et Paris, Klincksieck, 1908, in-8° p. 368.

I. M. Lachèvre a découvert une relation inconnue de la maladie et de la mort de Voltaire et il nous en fait part dans un volume érudit, édité avec l'élégance ordinaire de ses publications. Il n'a pas réussi à retrouver le nom de l'auteur de son manuscrit, il le suppose avec raison un ecclésiastique de marque qui a approché de très près l'entourage de Voltaire, son confesseur, l'abbé Gaultier, le curé de Saint-Sulpice, de Tersac, le chirurgien Try et son élève Brizard, enfin les gardes Roger et Bardy. La relation est donc précieuse à confronter avec celles de Gaultier et de Wagnière ; beaucoup des documents publiés par le premier y sont insérés avec des variantes. Je donne l'hypothèse pour ce qu'elle vaut : le ms. de M. L. ne pourrait-il pas être une première rédaction de la relation de Gaultier ? Mais d'où qu'il vienne, il nous apporte quelques détails inédits sur la comédie religieuse des derniers moments, l'attitude cynique du mourant, sur l'autopsie, la cérémonie à l'abbaye de Scellières, la fête funèbre des maçons du 28 novembre 1778. On ne sent pas cependant cette relation désintéressée, elle donne au contraire d'un bout à l'autre l'impression

d'une œuvre de parti : c'est la thèse ordinaire des gens d'église attachés à démontrer le châtiment de Dieu dans la triste fin du « chef des mécréans ». L'éditeur aurait dû, il semble, souligner davantage ce point et la sévérité de son jugement sur Voltaire en eût été bien atténuée.

La moitié seulement de la publication est consacrée à la mort de Voltaire. La seconde partie est un complément de l'étude de M. L. sur Des Barreaux et le libertinage au XVIIe siècle; ce sera un intéressant chapitre à ajouter à un des derniers volumes de l'auteur. Il a retrouvé le catéchisme des libertins, un recueil de quatrains, l'*Anti-Bigot*, composé vers 1622, qu'on ne connaissait que par une paraphrase et de rares citations du P. Mersenne. Malgré son absence de valeur poétique, le document est important pour l'histoire des idées religieuses en France.

La dernière trouvaille enfin que nous apporte le volume de M. L. nous ramène à Voltaire sans quitter Des Barreaux. Il s'agit d'une lettre inédite de l'abbé d'Olivet au philosophe, du 15 janvier 1768. Elle pose la question de la paternité du fameux sonnet du Pénitent que Voltaire contestait à Des Barreaux pour l'attribuer à l'abbé Lavau. La lettre est reproduite en fac-similé. M. L. démontre avec des arguments solides que Voltaire a mal connu Des Barreaux, qu'il n'y a pas de preuves suffisantes pour attribuer le sonnet à Lavau, contre les témoignages formels de Boursault et de Bayle. En attendant des documents nouveaux, on ne pourra que se ranger à l'opinion du critique, en le remerciant de ses intéressantes découvertes [1].

II. Passer en revue les idées qu'a pu exprimer Voltaire sur la métaphysique, la religion, la morale et la politique, tel est le but que s'est proposé M. Pellissier et la division qu'il a adoptée dans son étude du philosophe. Il l'a fait avec l'évidente intention de réhabiliter Voltaire et de le défendre contre des critiques plus sévères, tels que Brunetière et Faguet. Son auteur ne s'est jamais piqué d'enchaîner rigoureusement ses opinions, et dans une œuvre si vaste, où les contradictions ne manquent pas, il n'était pas difficile de trouver des arguments pour le laver de tout reproche. L'enquête eût été plus probante, si M. P. eut serré davantage le texte de Voltaire, montré l'ori-

1. P. 145. Le vers-devise de Des Barreaux, rapporté par l'abbé d'Olivet, *Tartara non metuens, non affectatus Olympum*, a gêné M. L. pour retrouver un heureux emprunt fait à Horace, mais le ms. de la lettre a été mal lu : d'Olivet a écrit assectatus, et non *affectatus*, et la satire IX du 1er livre contient bien la forme *assectaretur* à laquelle l'abbé fait allusion; la comparaison avec les mots du fac-similé présentant les caractères *ss* ne permet pas d'ailleurs une interprétation différente. Une autre légère erreur de lecture un peu plus haut est *me* pour mî (= mihi). — P. 148, le duc Charles Guillaume de Brunswick (son prénom courant est *Ferdinand*) commandait l'armée prussienne contre la France avant *1793*, dès 1792 : il était utile de rappeler que c'est le vaincu de Valmy et d'Auerstädt.

gine de ses idées et gardé seulement ce qui fait vraiment le fond de sa pensée, en élaguant tout ce qui s'y est ajouté pour les besoins d'une cause particulière. On a au contraire seulement l'impression — et elle n'est pas nouvelle — d'un Voltaire qui a touché assez superficiellement à toutes les questions avec la désinvolture d'un journaliste spirituel.

Sa métaphysique est surtout une polémique contre les constructeurs de systèmes ; la partie positive, sur Dieu, le dogme de la Providence, le problème du mal, le déterminisme, n'offre qu'incertitudes et contradictions. En religion, Voltaire n'admet qu'une religion naturelle, et toute sa vie, on le sait assez, n'a été qu'une longue lutte contre les abus ou les prétentions des religions révélées : ce second chapitre de M. P., en exposant la campagne anti-cléricale de son auteur, ne pouvait que verser dans la biographie. Le troisième, sur la morale, que Voltaire ne veut fonder que sur l'existence de la société, aurait pu signaler davantage l'originalité du penseur qui est moins un philosophe qu'un sociologue : là seulement on sent que ses idées constituent un système, si fragiles qu'en soient les bases. Le dernier chapitre, consacré à la politique, nous montre un Voltaire monarchiste et traditionaliste, mais désireux d'améliorations, et son critique énumère toutes celles qu'il a souhaitées et même aidé à réaliser.

L'auteur a pratiqué longuement son philosophe. Les abondantes citations dans le texte et dans les notes, les multiples références indiquent assez que les idées de Voltaire lui sont familières. Il les a jugées avec beaucoup de sympathie, d'impartialité aussi; il saute aux yeux qu'il en a surfait la valeur. Mais le classement méthodique qu'il en a établi sera utile; il l'eût été davantage encore par un index joint au volume.

III. Le savant historien de Frédéric II, M. R. Koser, a publié, avec la collaboration de M. Droysen, une nouvelle édition de la correspondance du roi de Prusse avec Voltaire. Ce premier volume contient 130 numéros pour la période 1736-1740. Le texte des lettres de Voltaire reproduit celui de l'édition de Kehl; pour les lettres de Frédéric, il a été presque partout collationné sur les manuscrits originaux des archives royales. Il offre, comparé avec celui de l'édition Beuchot (je n'ai pas pu malheureusement faire la même comparaison avec l'édition de Preuss et celle de Moland) de sensibles différences. Les plus nombreuses, il est vrai, sont des corrections de forme. L'édition de Kehl qu'a suivie Beuchot avait fait la toilette du style de Frédéric et élagué les fautes de langue, les négligences et les germanismes. Mais la verdeur de certaines expressions aussi avait été atténuée; les erreurs de lecture n'étaient pas rares; enfin des membres de phrases, des passages entiers, des post-scriptum avaient été omis, de même que manquaient des morceaux en vers, souvent considérables, ou des

adjonctions aux lettres du roi de la main d'un autre correspondant, Keyserlingk ou Jordan. Les nouveaux éditeurs nous ont restitué, avec le texte authentique et intégral des lettres, tous ces compléments ; ils ont ajouté aussi quatre numéros qui manquent dans Moland. Les dates des lettres ont été soumises à un contrôle rigoureux et plusieurs erreurs de cet ordre qui s'étaient perpétuées jusque dans la dernière édition ont été redressées. De brèves mais fréquentes notes donnent les renseignements indispensables sur les personnes, les ouvrages et les événements mentionnés au cours de la correspondance et un appendice signale les divergences les plus notables entre la présente édition et les précédentes. Il est superflu d'ajouter que cette publication si consciencieuse rendra les plus grands services.

L. R.

Henry Gaillard de Champris. **Sur quelques idéalistes**. Essais de critique et de morale. Paris, Bloud, 1908, in-16, p. 283. Fr. 3.50.

Henri Chapoutot. **Villiers de l'Isle-Adam**. L'écrivain et le philosophe. Paris, Delesalle, 1908, in-18, p. 244. Fr. 3.50.

I. Sous le titre du premier de ces volumes. M. G. de Champris a réuni dix études déjà publiées ailleurs. Elles sont d'étendue et de valeur inégales. Une des meilleures est la première, sur de Vigny, au moins pour l'analyse du penseur; celle du poète est plus faible. L'article consacré à Sully-Prudhomme est également précis et juste dans ses dimensions modestes. Dans un autre le dilettantisme de M. Jules Lemaître est finement analysé, mais avec un souci exagéré de retrouver dans la première manière du critique le moraliste des dernières années. Les morceaux sur la philosophie religieuse de J.-J. Rousseau, sur Brunetière, orateur national et chrétien, n'apportent rien de bien nouveau. Un livre de M. Sageret, *les Grands Convertis,* et la *Sainte-Thérèse* de M. C. Mendès ont provoqué des critiques vives et spirituelles. Enfin M. Henry Bordeaux dont M. de Ch. analyse quelques romans, a recueilli au contraire des éloges en sa qualité de romancier moraliste, d'apologiste de la femme française et de défenseur du traditionalisme. C'est d'ailleurs en raison directe de leur valeur morale et même de leur religiosité que le critique a voulu juger les auteurs qu'il a passés en revue dans ce volume.

II. M. Chapoutot a écarté de son étude toute documentation biographique; elle n'eût pas été cependant inutile pour l'intelligence de l'œuvre de Villiers, et du moins il eût dû en dire assez pour en expliquer la formation. Son livre débute presque sans préambule par deux chapitres sur le monde, tel que Villiers l'a conçu et tel qu'il le rêvait : c'est la caricature tracée par un romantique de la société bourgeoise contemporaine que refait gauchement le critique, puis sa conception du rôle du génie qu'il nous résume dans un style aussi malheu-

reusement inspiré du plus mauvais de son auteur. J'ai hâte d'ajouter que le reste de l'étude vaut davantage et se présente aussi avec plus de naturel. M. Ch. analyse la philosophie de Villiers et en fait voir les origines; c'est de l'hégélianisme qu'il s'est surtout inspiré, il a même reproduit directement dans *Axel* la dialectique de la *Philosophie de l'Esprit*. Quant aux idées bouddhistes que le critique s'étonne de retrouver dans certaines œuvres de son philosophe, ne seraient-ce pas plutôt des souvenirs de Schopenhauer, que M. Ch. ne nomme seulement pas, mais dont l'apparition chez nous coïncide justement avec la production de Villiers et que Challemel-Lacour, son introducteur, présentait aux Français sous le nom de *bouddhiste contemporain?* L'écrivain dans Villiers que M. Ch. a pratiqué et qu'il possède bien, eût pu être analysé avec plus de méthode et de rigueur, mais le chapitre n'en renferme pas moins d'utiles observations sur les procédés et artifices de style, l'ironie, le vocabulaire de Villiers. Il l'a rapproché d'esprits parents du sien : d'Ibsen et d'Edgar Poë ; avec moins de justesse, d'Hoffmann. La dernière partie de l'étude envisage, mais plus rapidement, la conception que s'était faite Villiers du christianisme et l'intérêt qu'il a porté aux phénomènes d'occultisme et de magie. L'étude de ce romantique attardé, et peut-être trop oublié, est faite impartialement, malgré une admiration non dissimulée. Elle eût été plus utile encore, si l'auteur l'eût resserrée et mieux coordonnée, et s'il eût moins séparé l'œuvre de Villiers de ses entours. Il a fait du moins à celle-ci d'abondants emprunts qui donneront à ses lecteurs quelque idée du romancier et du philosophe.

L. R.

I. Georg von Mayr, **Begriff und Gliederung der Staatswissenschaften,** 2e éd., revue et augmentée. Tübingen, Laupp, 1906. In-8°, VIII-130 p.
— II. Eugen von Philippovich, **Grundriss der politischen Oekonomie**, IIe Bd. : *Volkswirtschaftspolitik*. IIer Teil. Tübingen, Mohr, 1907. In-8°, X-393 p.

I. Réédition d'un travail publié en 1901 comme *Festschrift* offerte à Albert Schäffle. C'est une classification, une systématisation, et une terminologie des phénomènes sociaux. La division est toute formelle, par compartiments. Les trois sections essentielles : sciences économiques, science sociale au sens étroit (dans le sens où nous disons *couches sociales*), statistique, sont subdivisées en sous-sections, au sujet desquelles on peut chicaner l'auteur (§ 24, dans *Moralstatistik*, des faits qui seraient aussi bien à leur place à *Bevölkerungsstatistik*). La bibliographie est purement allemande. C'est seulement sur le terrain de la sociologie proprement dite qu'elle fait place à Comte, à Spencer, à Durkheim ; sur celui de la statistique morale à quelques Français d'autrefois (pas à Durkheim) ; sur celui de la statistique économique au seul Mayo Smith.

II. Avec ce nouveau volume s'achève le *Grundriss* de M. von Philippovich. Il étudie l'organisation des moyens de transports, le commerce des marchandises et celui de l'argent, le crédit, enfin la « politique des revenus », c'est-à-dire l'organisation de la répartition. Cette division des matières montre que nous nous trouvons en présence d'une économie politique réaliste, qui prend les faits dans leurs manifestations actuelles et dans leurs origines historiques, et où l'influence de Karl Bücher est très sensible. Il ne s'agit pas de discussions théoriques, mais d'études sur les routes, les chemins de fer, le commerce maritime, la banque, les bourses, l'assistance, etc., ce qui fait que le statisticien et le géographe y trouveront leur compte autant que le pur économiste.

L'ouvrage est divisé en chapitres clairs, d'une lecture facile; chacun d'eux est accompagné d'une bibliographie spéciale, généralement très au courant. Je n'ai guère noté qu'une lacune importante : sur les origines des Bourses et des Banques, il aurait fallu citer les documents lyonnais, si intéressants en ce qui concerne les remises et la compensation. D'une façon générale, M. v. Ph. ne tient pas assez compte du rôle joué par le droit commercial. Produit de l'évolution économique, il agit à son tour, par ses formules nouvelles, sur cette évolution même.

Sous le nom de « politique des revenus », M. v. Ph. examine l'action, médiate et immédiate, de l'État ou des organisations dans la formation et la répartition des revenus. C'est surtout, naturellement, la question du salaire qui l'attire : offices du travail, sans travail, assurances contre l'incapacité, modes de salaire, moyens d'agir sur le taux des salaires, assurances pour la garantie du salaire.

L'analyse de ces phénomènes est poursuivie avec le plus grand soin. En comparant le salaire aux pièces et le salaire à l'heure, M. v. Ph. montre très bien comment ces deux formes, si différentes en apparence, se rapprochent au fond; il insiste sur les inconvénients que présente la première de ces formes, si séduisante au premier abord. Il manque cependant à cette partie si intéressante de son livre une véritable théorie objective du salaire; il s'enferme trop, conformément à son titre, dans la « politique du salaire », c'est-à-dire dans l'étude des moyens qui ont pour fin d'agir sur le taux des salaires; mais il néglige d'étudier les fluctuations de ce taux, et la recherche des causes sous l'influence desquelles ces fluctuations se manifestent. On ne trouvera rien chez lui qui ressemble aux travaux si originaux de M. Simiand.

Il n'en reste pas moins que le manuel de M. v. Ph. sera pour tous, professeurs et étudiants, une mine précieuse de renseignements précis, commodément classés, de consultation aisée.

Henri Hauser.

— M. H. Prentout, qui avait consacré sa thèse latine à la réforme de l'Université de Caen à la fin du XVIe siècle, a repris patiemment ce sujet, l'a approfondi et élargi au point d'y faire entrer toute l'histoire non plus seulement universitaire, mais littéraire, artistique et religieuse de la capitale de la Basse Normandie au XVIe siècle. Parmi ses dernières études, je signalerai : *La vie de l'étudiant à Caen au XVIe siècle* (ex. des Mém. de l'Académie de Caen. 1903. 57 p. in-8°, tableau animé et précis des maîtres, des étudiants, de l'enseignemant donné dans les différents collèges ; — l'*Université de Caen à la fin du XVIe siècle* (ex. des Mém. de l'Acad. de Caen, 1908, 88 p. in-8°, où il montre comment les protestants ont essayé de mettre la main sur l'Université, jusqu'à quel point ils réussirent au début, pourquoi ils échouèrent finalement, par quelles péripéties la réforme de l'Université, commencée dès 1564, ne fut menée à bien que beaucoup plus tard, en 1586, par l'intervention et sous les auspices du Parlement de Rouen; — l'*Université de Caen et les registres des pasteurs* (ex. du Bulletin du protestantisme français, sept-oct. 1905, 29 p. in-8°), où il mesure avec précision l'importance de l'infiltration protestante dans l'Université, grâce à de minutieuses recherches dans les registres des pasteurs et dans le matrologe de la Faculté de médecine ; — les *Le Prestre, maçons caennais et les monuments de la Renaissance* (Caen, Valin, 1906, 23 p. in-8°), où il renouvelle à l'aide des registres du tabellionage l'histoire de la Renaissance caennaise en restituant à une famille de « maçons » protestants ses plus beaux monuments. — A. Mz.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 18 décembre 1908.* — M. Camille Jullian et M. l'abbé V. Scheil, élus membres ordinaires, sont introduits en séance.

M. Perrot, secrétaire perpétuel, communique deux lettres de M. Seymour de Ricci, datées d'Alexandrie, 1er décembre, et du Caire, 10 décembre. Dans la première, M. de Ricci annonce qu'il a acquis à Alexandrie pour le Musée du Louvre une dédicace à Bubastis Sôteira, remontant au règne de Ptolémée Evergète II. Dans la seconde, il donne la copie d'une épitaphe gréco-judaïque datée de l'an 28 a. C. et qui permet d'assigner une date exacte à la nécropole juive de Tell el-Yahoudieyh (Basse-Egypte).

M. Holleaux, directeur de l'Ecole française d'Athènes, donne lecture de son rapport sur les résultats des fouilles exécutées à Délos dans la campagne 1907-1908.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 23 décembre 1908.* — M. Seymour de Ricci écrit d'Egypte que M. Reisner, dans des fouilles exécutées au nom de l'Université Harvard, a découvert le temple funéraire du roi Mikerinos, contenant un grand nombre d'objets précieux, entre autres une statue colossale en albâtre de ce roi.

L'Académie procède à l'élection de 7 correspondants étrangers et de 2 correspondants nationaux. Sont élus correspondants étrangers : MM. Lanman, à Cambridge (Massachusetts); Huelsen, à Rome ; De Groot, à Leyde ; Charles Michel, à Liège ; Jagić, à Vienne ; Hinojosa, à Madrid ; Rajna, à Florence. — Sont élus correspondants nationaux : MM. Maurice Demaison, à Reims, et Roman, à Grenoble.

M. Léon Heuzey étudie quelques-uns des résultats obtenus par M. le commandant Cros dans ses fouilles de Tello en Chaldée. Deux des terrasses ont pu être déterminées avec certitude. Sur la terrasse inférieure, le commandant Cros a découvert de nombreux fragments sculptés appartenant à l'une des sept grandes stèles que Goudéa avait érigées sur différents points du sanctuaire. En rapprochant ces débris, il a été possible de reconstituer plusieurs motifs très intéressants. On doit citer en particulier la construction du char divin, dont les roues inachevées sont manœuvrées par des génies, ou bien encore le défilé des étendards que surmontent de curieux symboles, oiseaux éployés, lions portant le disque solaire. Bien que mises en pièces, sans doute par l'invasion des Elamites, ces représentations et plusieurs autres, qui étaient superposées en bandes parallèles, illustrent les textes de Goudéa, antérieurement découverts par M. de Sarzec.

M. Héron de Villefosse propose quelques rectifications au texte de l'inscription de Narbonne communiquée dans la séance du 26 juin dernier.

Léon Dorez.

Le propriétaire-gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy. Imp. Marchessou. — Peyriller, Rouchon et Gamon, Srs.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 2 — **14 janvier** — **1909**

Les Naqaïd, p. Bevan. — Wundt, L'intellectualisme grec. — L. Robin, La théorie platonicienne de l'amour; La théorie platonicienne des idées et des nombres d'après Aristote. — Ménandre, p. van Leeuwen, Bodin et Mazon, trad. Robert. — Ptolémée, II, p. Heiberg. — Bréhier, Philon d'Alexandrie. — Ferrero, Grandeur et décadence de Rome, V-VI. — Napoletani, Firmum. — Colasanti, Pinna. — Grossi, Aquinum. — Actes de Lothaire et de Louis V, p. Halphen. — Actes de Philippe I, p. Prou. — Livre rouge d'Auch, p. Duffour. — Barroux, Bibliographie des généralités de l'histoire de Paris. — Vallée, Catalogue des cartes et plans de Paris. — Gaston, La paroisse parisienne de Saint-Hippolyte. — Piquemal, La paroisse de Courbevoie. — Pénavaire, Chansons du Nivernais, II. — Neubert, Marie dans l'Eglise anténicéenne.

The Naka'id of Jarir and al-Farazdak, edited by Anthony Ashley Bevan, M. A. Vol. II, part 1. E. J. Brill, Leiden, 1908, 1 fasc. in-4°, p. 546-718.

M. Bevan a entrepris une tâche qui fait le plus grand honneur à sa persévérance et à sa connaissance de l'arabe classique, celle de donner une édition critique correcte des *Naqâïd* ou luttes oratoires entre les deux grands poètes arabes de l'époque des Oméyyades, Djérir et Férazdaq. L'arabe possède encore toute sa vigueur; il ne s'est pas encore amolli, sur les bords du Tigre, au contact de l'Iran civilisé. Rien de plus énergique que les invectives échangées, en beaux vers, par les deux concurrents ; tout y passe, la gloire des ancêtres, l'honneur des femmes, rien n'est à l'abri de leur ingénieuse satire. L'atticisme est entièrement banni de ces joûtes : l'injure est grossière, car rien n'empêche le Bédouin d'appeler un chat un chat. Mais quelle richesse de langue ! Ces auteurs du second siècle de l'hégire sont de rudes manieurs de mots.

A côté du texte, le commentaire est loin d'être dépourvu d'intérêt : on y trouvera de longs récits des journées des Arabes, de ces batailles épiques que se sont livrées les Bédouins dans leurs vastes déserts, et qui n'ont trouvé d'historiens qu'au VIIe siècle de notre ère et enfin au XIXe, lorsque de trop rares voyageurs allèrent les chercher sous leurs tentes de poil noirâtre. Le présent fascicule contient, comme ses devanciers, des renseignements de cet ordre, qu'il est bon de comparer aux versions que nous ont conservées, de ces événements, l'histoire d'Ibn-el-Athir et l'*'Iqd el-férîd* d'Ibn-'Abd-Rabbihi.

Le texte est entièrement vocalisé, le commentaire l'est en grande partie, du moins dans les passages où l'absence de voyelles pourrait prêter à confusion ou plutôt à hésitation. Je ferai seulement grief à

M. B. d'avoir reproduit, tels quels, dans ses notes, des passages entiers du manuscrit L qu'il n'est pas commode de restituer, à cause de l'absence presque complète de points diacritiques. Pourquoi ne pas avoir évité cette peine au lecteur ?

Cl. Huart.

Max Wundt, **Der Intellektualismus in der griechischen Ethik,** 103 pp. in-8°, Leipzig, Engelmann, 1907.

Cette étude est divisée en deux parties : 1° les sources de l'intellectualisme moral dans les poésies homériques, chez les mystiques et chez les praticiens, avant la philosophie proprement dite; 2° les conséquences de l'intellectualisme dans les doctrines de Socrate, de Platon, d'Aristote, d'Epicure, des stoïciens, du néo-platonisme. On appelle intellectualisme chez Homère le fait qu'un Ulysse, un Hector sont opposés, par leur esprit de sagesse et de prévoyance, aux mouvements tumultueux d'un Achille, d'un Agamemnon; intellectualisme mystique, la science que possède un orphique des secrets et des rites par lesquels on apaise la colère des dieux; intellectualisme pratique, la science d'un cordonnier qui sait les règles de son art : beaucoup de sens différents, trop facilement confondus peut-être pour les besoins de la thèse. Deux idées dominent le développement : 1° qu'il y a donc dans la philosophie grecque apport de deux intellectualismes différents : la pratique des arts, utilitarisme proprement dit, et la science des initiés, mysticisme, et que ces deux éléments se retrouvent à toutes les périodes de l'histoire de la morale grecque même chez Aristote; 2° que cependant cette histoire représente une courbe qui part du mysticisme primitif, passe par l'utilitarisme très prononcé de Socrate et d'Aristote, pour se perdre dans l'intellectualisme mystique d'un Plotin et d'un Jamblique : l'extase de l'un et les pratiques théurgiques de l'autre considérées également comme des formes de l'intellectualisme. L'ouvrage est bien composé et d'une lecture intéressante.

E. Tz.

Léon Robin, **La théorie platonicienne de l'amour,** 229 pp. in-8°, Paris, Alcan, 1908.

Trois parties : 1° Analyse de la doctrine de l'amour d'après les trois dialogues de Platon spécialement consacrés à cet objet : le *Lysis*, le *Banquet*, le *Phèdre*. 2° Exposition génétique de la formation de cette doctrine dans l'esprit de Platon; 3° discussion chronologique de la date des dialogues ci-dessus mentionnés et du *Phédon* (rapport de la doctrine de l'âme et de l'amour). D'après l'auteur, le *Lysis* est par sa doctrine nettement antérieur au *Banquet*. Le *Banquet* et le *Phédon* sont liés entre eux comme une comédie (Socrate vivant) et une tragé-

die (Socrate mourant), conçues à la fois, avec réalisation probable du *Banquet* antérieurement au *Phédon*. La preuve de l'immortalité de l'âme est entrevue dans le *Phédon*, élucidée dans la *République*, exposée dans le *Timée*, achevée dans le *Phèdre*. Ainsi le *Phèdre* est rejeté de la jeunesse de Platon à l'époque des derniers dialogues, dans le voisinage du *Timée* et du *Sophiste ;* écrit après 380, peut-être en 378. C'est en somme la thèse de Lutoslawski (*Banquet* affinité 14, *Phédon* 21, *République* de 26 à 36, *Phèdre* 31) ; et de Raeder contrairement à Zeller, Gomperz, Immisch. — 3° Interprétation de la théorie de l'amour. L'amour conduit au beau comme la dialectique conduit au vrai ; le beau n'est pas une idée spéciale comme celle de l'impair ou du blanc, mais un rapport universel entre toutes les idées : l'amour est un principe universel de maïeutique et de liaison dans le monde ; le beau est le bien manifesté, le vrai est le bien connu ; le vrai, le beau et le bien forment un monde super-idéal, qui est dans le *Philèbe* la cause du mélange, c'est-à-dire la cause du monde des idées, du Cosmos intelligible. Par cette doctrine d'idées super-idéales, nous nous acheminons vers la doctrine de Platon non écrite transmise par Aristote.

E. Tz.

Léon Robin, **La théorie platonicienne des idées et des nombres d'après Aristote,** xvii-702 pp. in-8°, Paris, Alcan, 1908.

Contribution importante à l'étude du platonisme, importante par le sujet traité qui est la restitution, au moyen d'Aristote, de la philosophie non écrite de Platon, c'est-à-dire, si la restitution est exacte, de toute une doctrine complémentaire et correctrice du platonisme traditionnel ; importante par la documentation très serrée de l'ouvrage. Au point de vue matériel chaque page de ce volume compact contient en tête un texte de l'auteur souvent très court, au dessous les références d'Aristote visées par ce texte et très étendues ; tout en bas, en une troisième impression, les notes critiques sur certains points spéciaux ; à la fin de l'ouvrage des appendices de longue haleine sur l'avant et l'après, la dyade indéfinie, la génération des nombres impairs ; etc. L'ouvrage comprend trois livres : 1° le monde des idées (son mode d'existence, sa causalité, son étendue) ; 2° les nombres et les figures (le monde mathématique intermédiaire, les nombres idéaux et grandeurs idéales) ; 3° les principes. Le platonisme des dialogues suppose essentiellement l'existence de deux mondes : intelligible et sensible, les idées et les choses ; le platonisme d'Aristote y ajoute deux autres mondes ou même trois : 1° le monde mathématique, intermédiaire entre les idées et les choses, tel qu'il résulte sans contestation possible de plusieurs textes très positifs d'Aristote ; 2° Ce qui est beaucoup plus problématique et résulte

d'une vue de plus en plus raffinée de la critique récente, le monde (qu'il serait plus clair de nommer super-idéal) composé de ce qu'Aristote appelle les nombres idéaux et les grandeurs idéales : les nombres comptés de 1 à 10 dans l'intérieur de la décade, et les grandeurs au nombre primitif de 4 : l'insécable ou la direction (?), la ligne, la surface, le solide (tétrade pythagoricienne) ramenées à la décade parce que $1 + 2 + 3 + 4 = 10$. — L'existence de ce monde transcendant par rapport aux idées, hyper-transcendant par rapport à nous, est-elle bien démontrée par les textes? Aristote distingue deux espèces de nombre, l'un purement mathématique, l'autre qui admet « de l'antériorité et de la postériorité suivant les idées »; la différence essentielle entre le nombre idéal et le nombre mathématique, c'est donc le nombre mathématique est fait d'unité homogène, en sorte que les unités du nombre 4 par exemple peuvent s'unir à celles du nombre 5; au contraire les nombres idéaux sont radicalement hétérogènes les uns par rapport aux autres; non seulement 4 est distinct de 5, mais encore aucune des unités qui composent 4 n'est additionnelle avec aucune des unités qui composent 5. Théophraste dit : « Platon réduit les autres objets aux idées, les idées aux nombres et ceux-là aux principes ». Que conclure de ces textes et autres semblables? La théorie qu'on en tire est une reconstruction, c'est-à-dire en somme la construction par les modernes d'un édifice qui n'est pas présenté de toutes pièces dans l'œuvre d'Aristote, comme il arriverait s'il s'agissait d'une théorie parfaitement mûre professée par Platon de tous points. La documentation de M. Robin est très riche, mais aussi, à certains égards, très confuse, suivant le procédé actuel, ici nécessaire, qui consiste à rapprocher des textes fragmentaires, séparés du contexte et qui ne donnent pas à l'esprit l'impression d'une clarté suffisante, surtout quand il s'agit d'attributions aussi délicates. Telle phrase d'Aristote à trois membres est attribuée pour un tiers à Platon, pour un autre à Speusippe, pour un autre à Xénocrate, sans qu'on voie avec netteté la preuve de ces attributions. Peut être aurait-il fallu employer la méthode des résidus : isoler d'abord ce qui est certainement applicable à Speusippe et à Xénocrate, exposer ces systèmes et donner ensuite par différence les déductions qui s'appliquent à Platon. Les nombres idéaux ont-ils dans Platon une importance telle d'être à eux seuls un monde qui balance, qui dépasse et qui fonde le monde des idées? Et comment se fait-il qu'on doive pour ainsi dire les chercher à la loupe dans les allusions d'Aristote? Ne sont-ils pas simplement des idées entre d'autres idées du même ordre, différentes par leur objet ou leur contenu, non par leur nature et leur forme? Le nombre de 10 est-il fixé chez Platon d'un point de vue hiératique aussi net que par exemple l'ogdoade chez Valentin? Ou ce chiffre de 10 (décade pythagoricienne) est-il simplement un nombre type, du système décimal par exemple,

parmi d'autres nombres types, la trace d'une hésitation très compréhensible : y a-t-il des idées de toutes choses? faut-il s'arrêter à l'idée du porc? Y a-t-il des idées de tous les nombres, par conséquent autant d'idées des nombres qu'il y a de nombres, un million, un milliard, à l'infini? Mais il faut s'arrêtet quelque part si l'on veut que les idées soient le prototype et non pas la doublure de la numération humaine, et l'on s'arrête à 10 peut-être parce qu'avec la dizaine et les unités on forme tout le reste. De même la doctrine des grandeurs idéales, pour laquelle les textes paraissent d'alleurs si succincts, nous découvre-t-elle un monde vraiment différent de celui des idées? N'y avait-il pas dans la pensée de Platon, dont l'esprit paraît avoir été très sensible aux influences successives, assez de flottement pour que les nombres lui parussent à lui-même tantôt supérieurs aux idées (Théophraste), tantôt inférieurs aux idées (intermédiaires)? Enfin les principes, c'est-à-dire l'unité, identique au bien, principe actif qui informe, et la dyade indéfinie, principe passif, constitueraient un monde d'ἀρχαί distinct, transcendant et causal par rapport au monde super-idéal, comme celui-ci par rapport au monde des idées. On aboutit à la restitution, très construite et très séduisante, d'une procession néo-platonicienne dans le platonisme, en cinq degrés : 1° les principes; 2° les nombres super-idéaux et grandeurs du même ordre : 3° le monde des idées qui participent entre elles par une dialectique vivante et qui sont ainsi le Mélange du *Philèbe* et le Vivant-en-soi du *Timée;* 4° le monde mathématique intermédiaire qui est l'Ame-du-monde; 5° l'univers sensible; — et M. Robin peut dire avec Orphée et avec Platon : « à la sixième génération le chant cesse ». La thèse est suggestive, l'information abondante, le sens philosophique aiguisé. Nous avons présenté des doutes qui ne sont que des doutes jusqu'à plus ample informé. Nous avons voulu mettre en relief, en les forçant peut-être, les deux conceptions possibles du platonisme : suivant l'une, le monde est un mélange, sur un même plan, du sensible et de l'intelligible; suivant l'autre, le monde est une dégradation, dans une série de plans différents, de l'intelligible au sensible. Le néo-platonisme est dans Platon au moins en puissance puisqu'il en est sorti; l'y mettre en acte n'est-ce pas hâter l'œuvre des temps et mêler les idées en les distinguant chez Platon comme elles le seront chez Plotin ou chez Philon?

E. Tz.

Menandri quatuor fabularum, *Herois, Disceptantium, Circumtonsæ, Samiæ*, fragmenta nuper reperta post G. Lefeburium edidit J. van Leeuwen. Leyde, Sijthoff, 1908; IV-112 p.

Menandri... post G. Lefeburium cum prolegomenis et commentariis iterum edidit J. van Leeuwen. Leyde, Sijthoff, 1908; VIII-178 p.

Extraits de Ménandre, texte grec publié avec une introduction et des notes par L. Bodin et P. Mazon. Paris, Hachette, 1908; 68 p. petit in-16.

Szenen aus Menanders Komoedien, deutsch von Carl Robert. Berlin, Weidmann, 1908; 131 p.

Les ouvrages dont j'ai à parler aujourd'hui sont tous du courant de l'année 1908, et sont déjà bien connus, je pense, de la plupart des hellénistes. Les reliques de Ménandre, exhumées par M. G. Lefebvre, ont passionné tous les amis de la littérature grecque, et depuis l'édition princeps que nous a donnée l'heureux investigateur [1], on ne compte plus les savants qui ont étudié, commenté ou traduit ces intéressants morceaux, encore trop mutilés à notre gré. Dès la fin de 1907 on était à l'œuvre, et au mois de janvier 1908 le savant hollandais van Leeuwen, un de ceux qui connaissent le mieux la comédie grecque, publiait une édition accompagnée de brèves indications sur le sujet et l'action des pièces retrouvées. Ce n'était là sans doute, dans l'esprit de l'auteur, qu'un travail préparatoire, destiné à présenter au public le résultat de ses premières études, et à soumettre au jugement des hellénistes les émendations et les restitutions qu'il jugeait devoir introduire dans le texte. Cette première édition de M. van L. est fondée en effet presque exclusivement sur le texte donné par Lefebvre, car la critique n'avait pas encore donné tout ce qu'elle a produit depuis; mais si l'ensemble représente d'une manière suffisamment fidèle le développement des scènes, le rôle de chaque personnage, et les paroles mêmes que Ménandre a mises dans leur bouche, il n'en subsiste pas moins de nombreuses incertitudes, même dans la pièce qui est le mieux conservée, les Ἐπιτρέποντες. Les études se multiplièrent. le texte fut revu de plus près, la répartition des rôles entre les divers personnages se précisa, de nombreux détails furent rectifiés, soit par la restitution de termes mieux appropriés, soit par une ponctuation plus rationnelle, et trois mois après sa première édition, M. v. L. en donnait une seconde, qui, comme on pouvait s'y attendre, est sensiblement modifiée et en même temps en sensible progrès. M. v. L. regrette vivement de n'avoir pas eu à sa disposition un fac simile du papyrus; eût-il retardé sa publication d'un mois, il eût pu se servir de la nouvelle collation de Körte, qui, en confirmant bien des lectures, en a fourni de nouvelles et permis ainsi d'intéressantes restitutions. J'en donne comme exemple le mot ἐμβάς au v. 106 de *l'Arbitrage*, qui nous oblige à sacrifier la jolie conjecture de Bodin βλέψας. Cette deuxième édition, M. v. L. n'en a pas fait, comme de la première, une édition exclusivement critique; aux notes qui donnent l'état du manuscrit et qui attribuent à chacun ce qui lui est dû, elle ajoute des parallèles et des notes explicatives en latin; la langue de Ménandre, en effet, quoique généralement claire, a besoin parfois d'interprétation, et les détails de l'action doivent être éclairés en plusieurs pas-

1. J'exprime ici le regret que M. Lefebvre, ou son éditeur, n'aient pas jugé à propos de communiquer à la *Revue critique* un exemplaire des *Nouveaux fragments de Ménandre*.

sages; et cela est d'autant plus nécessaire que même dans *l'Arbitrage*, les lacunes ne permettent pas de toujours saisir avec certitude la valeur exacte de certaines scènes. Les divergences d'opinion entre les commentateurs sont encore, de ce fait, assez considérables, et les deux ouvrages publiés par M. v. L. sont extrêmement instructifs à cet égard; la comparaison nous met sous les yeux, de la manière la plus suggestive, les premiers tâtonnements de la critique, les essais successifs tentés pour établir le texte, et les conjectures diverses qui ont préparé la lecture définitivement admise, dans les cas déjà nombreux où cette lecture a été retrouvée. Que M. v. L. ait proposé quelques restitutions peu certaines, qu'il ait par endroits suspecté à tort les indications du papyrus, il n'y a pas lieu de s'en étonner; la critique la plus sagace est parfois moins bien inspirée, et il serait bien peu utile ici de signaler, par exemple, que *Arb.* 68 οὐ παρὼν [τότε] est moins bon que οὐ παρὼν [σύγε] Mazon, ou que l'attribution de 182 προσπαίζεις ἐμοί à Syriskos, malgré le manuscrit qui donne ces mots à Onésimos, est plutôt un pas en arrière, ou encore qu'il n'est pas nécessaire de corriger 103 δὲ κἀκεῖ en δ'ἐκεῖσε. Ce qu'il vaut mieux dire, en attendant les progrès futurs, c'est que M. v. L., qui s'est tenu soigneusement au courant des travaux dont les nouveaux fragments de Ménandre ont été l'objet dans l'intervalle de ses deux éditions, a fait de la seconde un ouvrage indispensable à l'étude du poète. Ses notes critiques, pour ceux qui n'auront pas l'édition princeps, donnent une suffisante idée du texte original; ses conjectures, ainsi que celles des autres savants mentionnées dans ces notes, pourront suggérer des conjectures nouvelles qui amélioreront encore le texte; et le texte même qu'il a donné, s'il est sujet à discussion en plusieurs passages où le mieux est toujours possible, sera d'une incontestable utilité aux futurs éditeurs.

Peu de temps avant la seconde édition de M. van Leeuwen avait paru en France un petit volume contenant le texte annoté des principales scènes de *l'Arbitrage* et des 200 premiers vers de *la Samienne*, dû à la collaboration de deux jeunes hellénistes bien connus du lecteur, MM. Bodin et Mazon. Dirai-je que c'est là un ouvrage de vulgarisation? Oui, en un sens, parce que ces extraits, publiés avec les *Extraits d'Aristophane* des mêmes auteurs, pourront être facilement entre les mains des professeurs et des étudiants, qui y trouveront, outre une jolie notice sur Ménandre et sa manière, des renseignements sur le sujet et l'intrigue des deux pièces, où la conjecture ne porte en rien atteinte à la vraisemblance, et des notes rédigées avec un goût sûr et un vif sentiment des finesses de la langue grecque. Mais c'est en même temps un ouvrage de bonne critique; MM. B. et M. ne se sont pas contentés de donner un texte amélioré par les restitutions proposées dès la première heure; ils ont apporté leurs conjectures personnelles, dont plusieurs, très ingénieuses, méritent d'être accueillies avec faveur; et ils ont ainsi justifié, par un nouveau

titre, la réputation honorable qu'ils se sont déjà acquise dans les lettres grecques.

Nous avons reçu, en même temps que ces ouvrages, un volume de M. C. Robert, où les nouveaux fragments de Ménandre sont traduits en vers allemands. Traduits n'est pas assez dire : M. R. en a essayé une reconstruction, en imaginant, d'après les parties connues, une division en actes et en scènes. Le *Héros*, bien qu'on en connaisse le sujet par le prologue, échappait à cette tentative, puisqu'il n'en reste qu'une scène. M. R. compare justement ses essais à des projets de drame, dont le poète a déjà achevé quelques scènes tandis que le reste est encore en prose à l'état d'esquisse. Naturellement très hypothétiques, à cause des lacunes plus ou moins étendues que présente le texte, ces reconstructions sont néanmoins fort vraisemblables et pleines d'intérêt, et répondent très bien au but de l'auteur, qui a voulu donner au grand public une idée de ce qu'étaient les comédies de Ménandre.

MY.

Claudii Ptolemæi opera quæ exstant omnia. Vol. II. Opera astronomica minora, ed. J. L. HEIBERG. Accedit tabula phototypica. Leipzig, Teubner, 1907; CCIII-282 p.

Le second volume du Ptolémée publié dans la bibliothèque teubnérienne débute par quelques pages de préface où M. Heiberg donne les renseignements nécessaires sur les manuscrits des traités qu'il contient et sur les travaux dont ces opuscules ont été l'objet antérieurement. Suivent des prolégomènes très étendus, dans lesquels il donne, selon sa promesse (V. t. I, pars I, p. III), une étude très complète des manuscrits de Ptolémée, d'abord des manuscrits de la *Syntaxis mathematica*, puis de ceux des autres ouvrages astronomiques. Un troisième chapitre est relatif à l'introduction aux *Tables manuelles*, et à l'ordre de ces tables dans l'ouvrage original de Ptolémée; M. H. n'ayant retrouvé cet ordre, tel qu'on peut le conclure de l'introduction, dans aucun manuscrit, suppose que les Πρόχειροι κανόνες n'existent plus aujourd'hui dans leur forme authentique. Les opuscules publiés dans ce volume sont les suivants : 1. Φάσεις ἀπλανῶν ἀστέρων, dont une édition critique a déjà été donnée par Wachsmuth (Lydus *de Ostentis*, 2e éd. 1897; M. H. dit par erreur 1877), mais d'après des manuscrits inférieurs; comme Wachsmuth, M. H. y a annexé (pp. CLX-CLXV) un tableau des levers et couchers héliaques et acronyques des trente étoiles observées, où il faut corriger (p. CLXV dern. colonne, dern. ligne) 18 Athyr en 18 Thoth. 2. Ὑποθέσεις τῶν πλανωμένων, le premier livre, qui seul subsiste en grec; une traduction allemande en est donnée ici, ainsi que du livre second, faite sur l'arabe par L. Nix, récemment enlevé à la science. 3. L'inscription de Canope. 4. L'introduction aux Πρόχειροι κανόνες. 5. Le traité Περὶ ἀναλήμματος, dont une partie seulement existe en grec, et a été déjà publiée par M. H. lui-même dans

les *Abhandl. z. Gesch. d. Math.*, t. VII ; il y est ajouté la traduction latine de Guillaume de Morbecke. 6. Une traduction latine du *Planisphère*, dont le texte original est perdu. 7. Fragments. Avec ce volume se termine la publication des œuvres astronomiques proprement dites de Ptolémée.

MY.

Emile BRÉHIER, **Les idées philosophiques et religieuses de Philon d'Alexandrie,** XVI-336 pp. in-8°, Paris, Picard, 1908.

L'auteur débute par une bibliographie générale du sujet et prend pour acquis les résultats de la critique moderne, notamment de Massebieau et de Cohn, en ce qui concerne le classement et l'authenticité des livres de Philon. Le but spécial de M Bréhier est d'analyser en elles-mêmes, une à une, les idées philosophiques dont le système se compose, d'en exprimer le sens, d'en montrer les rapports avec les doctrines principalement grecques dont elles dérivent par transformation et emprunt. Il étudie ainsi tour à tour : 1° le judaïsme, c'est-à-dire les rapports de la méthode de Philon avec le milieu dans lequel elle s'est produite; 2° Dieu, les êtres intermédiaires, le monde d'ici-bas, c'est-à-dire la hiérarchie proprement philonienne de Dieu au monde : 3° le culte spirituel et le progrès moral. — M. Bréhier voit dans le livre de Philon une sorte de symétrique de l'œuvre de Cicéron. Le peuple romain, conscient de son empire du monde, le peuple juif conscient de son unité morale dans la dispersion, légifèrent tous deux au nom d'un droit naturel et universel adéquat au divin. L'exégèse de la Bible est le procédé propre au judaïsme, mais la méthode allégorique de Philon, trop superficiellement rapprochée d'essais antérieurs (la Sapience, la Sagesse, etc.) très différents, est une méthode universelle à l'époque de Philon, stoïcienne, représentative de la mentalité antique : aller aux certitudes internes par les signes incertains du dehors; sa valeur est, dans l'esprit de Philon, non pas juive et biblique, mais universelle et apodictique. — La théorie des essences, de Dieu au monde, est traitée, pour chaque intermédiaire successif, dans un grand détail de rapprochements critiques et historiques ; et cependant l'impression générale reste obscure; on y voit bien que Dieu, qui est l'être, se manifeste d'abord par le Logos qui est, au dessous de lui, son image; mais les rapports que le Logos lui-même, principe d'unification et de distinction, soutient avec la Sagesse, avec l'Homme de Dieu, avec les anges, avec le souffle divin, paraissent confus et troubles; de même que le rôle et la place exacte des puissances divines dans leur rapport au monde des idées. Il semble que l'auteur, très attentif à donner sur chaque point de détail des références minutieuses et nombreuses, n'ait pas dominé assez son sujet, d'ailleurs très obscur, pour le faire dominer par le lecteur : on ne voit pas en définitive dans quel ordre s'avance cette procession divine, qui veut être

hebdomade, du ciel à la terre. — L'exposition consacrée au culte de l'esprit par l'esprit, à la vie morale de l'âme, laisse au contraire une grande impression de netteté. L'idée religieuse d'une âme qui éprouve en face de son Dieu, non pas comme chez les Grecs, le sentiment de sa puissance, mais de son néant, l'idée du péché et du repentir, la construction du monde intérieur de la conscience après la construction grecque du monde extérieur : tels sont les points par lesquels sans doute le philonisme a inséré dans l'histoire des idées, entre la philosophie grecque et la religion chrétienne, quelque chose de nouveau et de définitivement acquis à la personne humaine ; et ce livre le marque avec force.

E. Tz.

G. Ferrero, **Grandeur et décadence de Rome**; t. V, *la République d'Auguste*, 4e édition, 1907, 294 p.; t. VI, *Auguste et le grand empire*, 1908, 342 p. Paris, Plon.

M. U. Mengin continue à traduire l'ouvrage de M. G. Ferrero : *Grandeur et décadence de Rome*. En voici les tomes V et VI consacrés à Auguste. Ils aboutissent à cette conclusion, qu'ils illustrent et démontrent au cours des chapitres qui les composent : les principes essentiels de l'œuvre d'Auguste ont été sa politique républicaine et sa politique gallo-germanique (VI, p. 332). Auguste s'est proposé de « reconstituer avec l'armée, la famille et les mœurs cette république pieuse qui avait conquis le monde en combattant et en priant » (V, p. 2-3) ; on l'accuse à tort, par une supposition purement arbitraire, d'avoir voulu établir la monarchie en essayant de faire croire par des apparences habilement respectées qu'il sauvegardait l'ancienne constitution. C'est là « une légende qui n'a pas de sens » (V, p. 5). Le premier des volumes qui retracent le principat d'Auguste, sa « présidence », selon un mot qui revient très souvent sous la plume de M. F. est intitulé *la République d'Auguste*. Aux yeux de son nouvel historien, Auguste s'est trop bien rendu compte des difficultés de sa situation, des contradictions au milieu desquelles il se débattait et auxquelles il devait faire face ; il avait trop le sens de la tradition pour vouloir instaurer sur les ruines de la république son gouvernement personnel : il a au contraire employé toute son énergie à relever le sénat, à refaire le prestige de l'aristocratie ; c'est le peuple qui a mis en pièces les réformes constitutionnelles, le sénat qui a posé les premières pierres de l'édifice de la monarchie, l'aristocratie dont l'affaiblissement croissant a ruiné les efforts d'Auguste, dont la décadence l'a forcé à subir malgré lui le fardeau des affaires et à concentrer dans ses mains tous les pouvoirs.

L'autre idée capitale d'Auguste a été sa politique gallo-germanique. « La Gaule romaine est la grande œuvre historique des Jules et des Claudes » (VI, p. 335). Ce n'est pas la première fois que M. F.

expose cette thèse ; il y insiste à maintes reprises avec complaisance. Sous Auguste on commence à voir les graves répercussions des exploits militaires de César en Gaule ; la conquête romaine a pacifié les tribus celtiques et maintenant le pays prend un essor économique immense ; c'est « l'Egypte de l'Occident » [1] qui, par ses richesses, fait le plus utile contrepoids aux provinces orientales et sauve la souveraineté de Rome et de l'Italie que l'Orient avait menacée au temps d'Antoine. Mais en même temps et pour garantir cette merveilleuse expansion, apparaît la nécessité d'une action efficace contre le danger germanique de plus en plus menaçant. Il faut renforcer la défense du Rhin et porter jusqu'au Danube la frontière de l'empire, de façon à assurer la sécurité de la Gaule et à pouvoir exploiter le pays : c'est l'affranchi Licinus, à un moment « qui marque une époque décisive dans l'histoire de Rome » (VI, p. 52), qui appelle l'attention de son maître sur les avantages matériels dont la Gaule peut faire bénéficier le monde romain ; la conquête de la Germanie ne fut entreprise que pour conserver cette Gaule qui se révélait si prospère.

On retrouve dans ces volumes de M. F. les mêmes qualités qui ont fait le renom de l'auteur et lui ont conquis une si grande réputation ; une documentation étendue, une exposition brillante, des tableaux largement brossés, des portraits minutieusement tracés, des vues ingénieuses sur les événements.

On y retrouve aussi les mêmes tendances qui commandent les mêmes réserves : le désir de battre en brèche les théories admises [2], le goût des reconstructions à priori qui complètent et interprètent les documents, des développements qui ne sont que « vraisemblables » [3], la recherche de certains effets de style qui déconcertent [4]. Il faut reconnaître cependant que les notes critiques sont plus nombreuses que dans les volumes précédents, avec la volonté évidente de fournir les preuves de l'argumentation ou les raisons des conjectures. Mais M. F. cède trop encore à son amour du paradoxe, à son souci d'être original, ce qui l'entraîne à des erreurs et à des exagérations. On le lui a dit déjà [5] : c'est une erreur que de voir dans le régime établi en 27 avant J.-C. un sénat qui administre la république sous la haute

---

1. C'est le titre du chapitre I du volume VI. L'expression revient souvent au cours du volume, p. 13 note ; p. 36 ; p. 54 ; p. 322 ; p. 336 ; etc.

2. V, p. 5, 13, 225, etc. ; VI, p. 51-52, p. 81, p. 121, n. 1, p. 126-127, etc.

3. C'est un des procédés ordinaires de M. F. que de suppléer au silence ou à l'insuffisance des documents par des suppositions qui peuvent être intéressantes, mais qui le plus souvent sont gratuites ; on en citerait des exemples multiples.

4. Dernier alinéa du chapitre II du volume VI (p. 50) ; p. 208 du même volume : ... « La pieuvre immense dont la monarchie d'Hérode était l'œil et dont les tentacules insatiables étaient les villes..... » ; etc.

5. En particulier M. Besnier (*l'œuvre de M. Guglielmo Ferrero*, dans la *Revue historique*, XCV, 1907), à propos des premiers volumes de l'ouvrage où les idées qui forment le thème des tomes V et VI étaient déjà énoncées.

surveillance d'un président constitutionnel ; c'est une exagération que de donner à la conquête de la Gaule et à ses conséquences une telle importance dans l'histoire du monde romain et de la civilisation européenne. Les deux volumes consacrés à Auguste offrent matière à de nombreuses discussions : il est vrai qu'avec un homme du talent de M. Ferrero, ces discussions ne sauraient être sans profit.

A. Merlin.

Giovanni Napoletani : **Fermo nel Piceno** (Studi di Storia Antica pubblicati da Giulio Beloch. fasc. VII), Rome, Loescher, 1907 ; in-8°, VIII-191 p. ; prix : 8 lire.
Giovanni Colasanti : **Pinna,** Ricerche di topografia e di storia (Bibliotheca di Geografia storica pubblicata sotto la direzione di Giulio Beloch. vol. II), Rome, Loescher, 1907 ; in-8°, 125 p. ; prix : 5 lire.
Eliseo Grossi : **Aquinum**, Ricerche di topografia e di storia (même collection, vol. III), Rome, Loescher, 1907; in-8°, 248 p. ; prix : 8 lire.

Ces trois ouvrages appartiennent aux collections de travaux dont M. Beloch dirige la publication : ce patronage est une garantie sur la valeur de laquelle il serait superflu d'insister. Il est très utile que les élèves de M. Beloch appliquent leur effort à des monographies de ce genre : trop souvent, jusqu'à ces dernières années, l'histoire locale a semblé le domaine propre d'honorables amateurs qui montraient plus de bonne volonté que d'esprit critique. Le patriotisme de clocher, avec les exagérations et les légendes qu'il crée ou qu'il accepte, sévissait en Italie, dans les recherches de cette espèce, plus funestement encore qu'en France.

Si l'on consulte les bibliographies de ces trois ouvrages, on constate que, pour Firmum Picenum, M. W. trouve avant lui un seul travail d'ensemble qui ait une valeur historique : c'est celui de Catalani, qui date de 1778. Pour Pinna, il n'existait rien avant M. C. Enfin M. G. signale des œuvres estimables pour l'histoire d'Aquino au moyen âge ; mais l'histoire de l'Aquinum antique était à faire pour la première fois.

Il va sans dire que l'enquête scientifique aboutit souvent à des résultats négatifs ou à des hypothèses incertaines, alors que la tradition locale était beaucoup plus riche, plus complète et plus précise. Mais, une fois démontrée l'inanité de ces fantaisies, on ne les regrette pas. Au contraire, on a plaisir à voir, par exemple, M. N. affirmer que l'histoire proprement dite et la chronologie ne commencent pour l'Italie qu'avec le VIIIe ou le VIIe siècle (p. 20), ou M. C. critiquer suivant les principes posés par M. Pais les textes de Tite-Live sur les premiers rapports de Rome avec les Vestins (p. 93). On peut seulement reprocher aux trois auteurs la longueur de quelques développements un peu diffus, et de certaines discussions qui n'auraient rien perdu à être plus condensées (*Fermo*, p. 11 sqq., 88 sqq., 145 sqq. ; *Pinna*, p. 50 sqq. ; *Aquinum*, p. 161 sqq.)

Disons maintenant quelques mots sur chacun de ces ouvrages en particulier. M. N. consacre environ la moitié (p. 9-91) de son travail sur Fermo à la question générale de la race qui a peuplé le Picenum, qui a fondé Firmum et lui a donné ce nom. Sa conclusion est que la ville est d'origine umbro-sabine. Il étudie ensuite (p. 92-175) la topographie de Firmum, qui eut quatre enceintes successives, des monuments dont il reste quelques vestiges, un *navale castellum* dont M. N. détermine l'emplacement. Les quinze dernières pages groupent les rares documents qui intéressent l'histoire de Firmum dans l'antiquité.

Pinna, qui est aujourd'hui, sous le nom de Penne, une petite ville de 4,000 habitants, parait n'avoir jamais eu grande importance. Les restes archéologiques y sont à peu près nuls ; l'épigraphie ne fournit presque rien ; les textes historiques mentionnent la plupart du temps les Vestins en général, et non Pinna qui était une de leurs agglomérations. Après un « regard d'ensemble sur la région » (p. 1-10), M. C. étudie la topographie de Pinna (p. 11-86) : c'est à travers la topographie médiévale qu'on peut espérer remonter jusqu'à la topographie antique. M. C. établit que le périmètre de Pinna était sensiblement inférieur à celui de Penne, et par conséquent à celui plus vaste encore que les érudits locaux se plaisaient à imaginer pour la ville antique. Enfin M. C. expose (p. 87-125) l'histoire de Pinna, et tâche d'apporter quelque clarté dans les notions confuses qui nous sont transmises sur la guerre sociale, (P. 23, ligne 3 : corriger *occidente* en *oriente*).

M. G. étudie en 94 pages la topographie d'Aquinum. Ses discussions topographiques et ses descriptions de ruines sont très minutieuses (v. p. 41-43, les matériaux employés à Aquinum ; p. 45-67, les fortifications ; p. 72-81, le prétendu temple de Cérès). Il cherche ensuite à determiner les limites de l'*Ager Aquinas* (p. 95-130) : les données ne permettent pas de conclusions précises, mais l'argumentation de M. G. est bien conduite et ses hypothèses sont vraisemblables. Une cinquantaine de pages (p. 131-176) rassemblent les quelques renseignements que nous possédons sur l'histoire antique d'Aquinum : quoique la ville fût assez peuplée, elle ne joua jamais un rôle de premier plan. Le livre se termine par un résumé de l'histoire d'Aquino au moyen âge (p. 177-200) et par la biographie des hommes illustres originaires d'Aquinum (p, 201-210) : ces deux derniers chapitres n'étaient pas indispensables. (P. 136, M. G. admet que les murs de Norba datent environ de l'an 500 av. J.-C. : c'est plus que douteux. P. 172, l'inadvertance *fons Helvina* est répétée deux fois).

Eugène Albertini.

Recueil des actes de Lothaire et de Louis V, rois de France (954-987), publié sous la direction de M. H. d'Arbois de Jubainville,... par M. Louis Halphen, avec la collaboration de M. Ferdinand Lot. — Paris, imp. nat., libr. C. Klincksieck, 1908. In-4° de LVI-231 pages.

Recueil des actes de Philippe Ier, roi de France (1059-1108), publié sous la direction de M. d'Arbois de Jubainville,... par M. Prou,... — Paris, imp. nat., libr. C. Klincksieck, 1908. In-4° de CCL-568 pages.

Voici les deux premiers volumes des *Chartes et diplômes relatifs à l'histoire de France*, que l'Académie des Inscriptions et belles-lettres a décidé de publier. M. d'Arbois de Jubainville a exposé dans une préface au volume de M. Prou la genèse de cette entreprise, il a mis en relief les travaux et les efforts des regrettés MM. de Rozière et Giry : je n'aurais donc pas à y revenir, si je ne tenais pas d'une façon particulière à rappeler ici la mémoire de ces deux maitres de l'érudition. C'est surtout à l'activité de M. Giry et à l'émulation qu'il suscita autour de lui que l'on doit le succès : car on peut être assuré maintenant que l'œuvre commencée s'achèvera et qu'elle répondra à tous les besoins de la science.

Le *Recueil des actes de Philippe Ier* a inauguré la série. Depuis de longues années M. Prou le préparait avec un zèle infatigable et une compétence qui déjouait toutes les difficultés. Il l'avait même commencé avant que l'Institut n'en ait décidé la publication : aussi son nom doit-il être inscrit à côté de ceux de MM. de Rozière et Giry, et doit-on lui savoir gré de son initiative. Il a d'ailleurs créé le modèle, dont devront s'inspirer tous les continuateurs de l'œuvre, il a consacré la méthode (celle de M. Giry) qui devra être adoptée par eux; il a donné enfin un ouvrage dont l'importance est exceptionnelle et le mérite des plus rares. Il a recueilli en effet 177 diplômes de Philippe Ier, dont six seulement peuvent être taxés de faux.

Je ne dirai rien de l'établissement du texte d'après l'original ou les meilleures copies, de l'indication de toutes les sources manuscrites ou imprimées; on peut être certain que M. Prou n'a rien négligé pour que cette partie de son œuvre soit parfaite. Malgré la minutie de ses recherches, après l'impression des diplômes, il a retrouvé les originaux de deux d'entre eux, et il s'est décidé à en inscrire un troisième, qui pourtant avait déjà été publié, mais qui avait été rangé primitivement parmi les chartes témoignant d'un simple consentement donné par le roi. Il les a donnés aux additions et corrections. Me sera-t-il permis, à propos des deux premiers, d'émettre un vœu ? C'est qu'en pareil cas, lorsqu'on a affaire à un éditeur aussi consciencieux, l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres autorise le tirage des feuilles où figuraient les textes que viennent améliorer les originaux nouvellement découverts. Ce serait une dépense assez légère, que rachèterait une plus grande commodité.

Dans la longue introduction qu'il a placée en tête des diplômes, M. Prou détermine par de savantes déductions les dates principales

de la vie de Philippe Ier : sa naissance (en 1052, avant le 23 mai), son sacre (23 mai 1059), le commencement de son règne (4 août 1060), la déclaration de sa majorité (fin de l'année 1066 ou premiers mois de 1067), enfin sa mort (29 ou 30 juillet 1108). Il établit ensuite la classification des actes d'après le mode qui nous les a transmis et d'après leur forme, puis il aborde avec l'histoire de la chancellerie royale sous Philippe Ier toutes les questions de diplomatique. Il dresse tout d'abord la liste des chanceliers et des notaires, indique les fonctions des uns et des autres et marque leur rôle soit dans la confection des diplômes rédigés entièrement par eux, soit dans la validation des actes écrits par les destinataires, ou dans le complément ajouté à ces mêmes chartes. En second lieu, il étudie très attentivement la forme des préceptes écrits dans la chancellerie royale, en détaille les différentes parties, énumère les variantes des formules, passe en revue les signes de validation, les souscriptions du roi, de la reine Anne, du comte de Flandre, tuteur du jeune prince, des frères et des femmes de Philippe Ier, des grands officiers de la couronne et de divers autres personnages, sans oublier celles des chanceliers. Après avoir marqué le caractère des chartes qui furent tout simplement confirmées par le roi ou auxquelles il ne donna que son consentement oral, il termine son introduction par l'examen de cinq actes faux et de divers actes indûment attribués à Philippe Ier, enfin par l'exposé de la méthode suivie pour l'établissement du texte.

Tout cela est écrit avec une précision qui ne laisse rien à souhaiter et avec une attention qui n'a rien omis. Le même soin se retrouve dans la table alphabétique de la fin, qui sur près de 350 colonnes nous donne, en plus des noms de lieux et de personnes, tous les termes techniques employés par les rédacteurs des diplômes.

Avec un si bon guide, la tâche des éditeurs des actes des autres rois se trouve singulièrement facilitée. Le premier qui ait profité de l'expérience du savant professeur de l'Ecole des chartes est M. Louis Halphen, qui a repris de M. Ferdinand Lot les diplômes de Lothaire et de Louis V (954-987). La matière était beaucoup moins copieuse puisqu'on n'a relevé que 70 diplômes, dont 56 authentiques pour Lothaire, avec 8 originaux et seulement 2 authentiques pour Louis V. L'ouvrage de M. Lot sur les *Derniers Carolingiens* a encore allégé la présente édition en ce sens que M. Halphen n'a pas eu à déterminer les dates utiles à connaître pour son travail. Il s'est donc borné tout simplement à une étude de la chancellerie royale sous les deux rois en question et à un examen des formules diplomatiques utilisées par elle. C'était encore assez minutieux. M. Halphen s'en est tiré entièrement à son honneur.

Il a apporté une modification à la méthode suivie par M. Prou ; au lieu d'indiquer dans l'introduction les raisons qui l'ont décidé à rejeter les actes jugés faux, il a fait suivre la publication du texte des uns et

des autres d'un « examen » critique, où il relève les défauts qui les rendent inauthentiques, les circonstances dans lesquelles ils ont été produits pour la première fois, le but poursuivi par les faussaires et les éléments empruntés à des documents authentiques. Je crois qu'il y a, en général, avantage à procéder ainsi, à moins que l'on ne possède pour un règne tout une série de faux concernant la même église ou la même abbaye.

Quand j'aurai ajouté que les volumes de MM. Prou et Halphen sont enrichis de reproductions phototypiques des monogrammes et des sceaux royaux, j'aurai, je crois, suffisamment marqué leur caractère. Je ne veux pas terminer cependant sans dire encore combien ces deux publications sont estimables et quels espoirs elles donnent pour la collection des Chartes et Diplômes entreprise par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Quand celle-ci sera achevée, elle constituera un monument des plus remarquables de l'érudition française.

L.-H. Labande.

Livre rouge du chapitre métropolitain de Sainte-Marie d'Auch, publié par l'abbé J. Duffour,... [Première partie]. Paris, H. Champion ; Auch, L. Cocharaux, 1907. In-8° de LXXXIII-240 pages (Archives historiques de la Gascogne, 2e série, fasc. 11).

La première partie de ce Livre rouge (ainsi dénommé à cause de la couleur de sa reliure) contient une collection de textes juridiques et canoniques. Ce sont d'abord les constitutions de la province ecclésiastique d'Auch édictées en 1300, 1326, 1303, 1290, 1315, 1330, 1304 et 1308, puis les constitutions synodales du diocèse d'Auch, promulguées vers 1300, en 1324, 1383 et 1429, l'énumération des cas réservés au pape, aux primats, au grand pénitencier et aux évêques, de tous ceux qui entraînaient irrégularité, inhabilité ou suspense, avec un recueil des dispenses que pouvaient concéder les évêques et les abbés et des privilèges dont jouissaient le pape et les prélats (1334-1343); c'est ensuite le compromis passé en 1336 entre l'archevêque et les bénéficiers de son diocèse à propos de la succession de ces derniers et de l'assistance aux synodes, le pouillé du diocèse d'Auch rédigé en vue du prélèvement d'une décime, conformément à l'ordonnance du 26 mars 1405, enfin les coutumes d'Auch codifiées en 1301. Le catalogue des archevêques d'Auch, depuis le légendaire S. Cérat jusqu'à Philippe de Lévis (promu en 1425) a été intercalé au milieu de ces textes ; ce n'est pas à dire qu'il ait une haute valeur historique, au contraire ; on sait que, tout au moins pour les premiers siècles, de pareilles listes rédigées au moyen âge manquaient absolument de critique.

M. l'abbé Duffour, qui s'est fait l'éditeur du *Livre rouge*, s'est acquitté de sa tâche avec le plus grand soin. Il a collationné son

manuscrit avec d'autres plus anciens ou plus modernes et il a noté soigneusement les variantes relevées. Il a aussi, dans son introduction, présenté ses documents comme ils le méritent, il en a fait ressortir tout l'intérêt, mais il a souligné aussi les difficultés qu'ils soulèvent par quelques-unes de leurs dispositions et par certains de leurs éléments chronologiques. Il a daté le *Livre rouge* de l'épiscopat de Philippe II de Lévis (1425-1432] : il aurait pu serrer davantage l'époque approximative de cette compilation. Elle contient en effet des documents qui prouvent qu'elle est postérieure à 1446 : c'est donc aux dernières années de la vie de Philippe de Lévis qu'il faut l'attribuer. Elle a reçu ensuite les additions que M. l'abbé Duffour n'a pas eu de peine à distinguer.

La présente publication offre une très réelle utilité par les précieux documents qu'elle livre au public. La simple énumération qui en a été transcrite ci-dessus suffit à en donner l'idée. Il faut en remercier et l'éditeur et la vaillante Société historique de Gascogne.

L.-H. L.

Essai de bibliographie critique des généralités de l'histoire de Paris, par Marius Barroux, ... — Paris, H. Champion, 1908. In-8°, de VI-155 pages.

Bibliothèque nationale. Catalogue des plans de Paris et des cartes de l'Ile-de-France, de la généralité, de l'élection, de l'archevêché, de la vicomté, de l'Université, du grenier à sel et de la Cour des Aydes de Paris, conservés à la section des cartes et plans, par Léon Vallée,... — Paris, H. Champion, 1908. In-8° de II-577 pages.

Une paroisse parisienne avant la Révolution. Saint-Hippolyte, par l'abbé Jean Gaston,... — Paris, libr. des Saints-Pères, 1908. In-8° de 207 pages.

Abbé A. Piquemal. **Etudes sur la ville et paroisse de Courbevoie.** Pierre Hébert, premier curé de Courbevoie, guillotiné à Paris, sous la Terreur, et ses successeurs. — Paris, H. Champion, 1908. In-8° de VII-385 pages.

C'est une pensée très louable qu'a eue M. Marius Barroux de dresser une bibliographie critique de l'histoire de Paris. Le *Répertoire* de M. le chanoine U. Chevalier est en effet trop difficile à consulter sur un sujet aussi vaste, il est forcément incomplet, il n'embrasse pas toutes les périodes de l'histoire de Paris, enfin, il n'est pas critique. M. Barroux a donc voulu donner un outil de travail. Il a eu bien soin de noter qu'il n'a pas cherché à faire le relevé de tous les ouvrages concernant Paris, il s'est attaché seulement à ceux d'un caractère général. Il a fait remarquer aussi, dans son avertissement, que son plan l'a obligé malgré tout à accepter quelques monographies spéciales, en raison de l'importance du sujet traité par elles ou de leur valeur intrinsèque, certaines publications documentaires, des livres de vulgarisation même, tandis qu'il éliminait d'autre part les ouvrages trop vieillis ou trop défectueux, dont la consultation n'offrirait aujourd'hui aucune utilité.

Il a donc été amené à faire un choix dans la masse de ses maté-

riaux : ce choix peut être discuté et se trouverait en effet discutable, car il me paraît avoir été singulièrement restreint. J'ouvre par exemple à l'article Musées (p. 99); je ne trouve signalés que trois ouvrages, un de M. Despatys, *Les Musées de la ville de Paris*, un deuxième de MM. Sellier et Dorbec, *Guide explicatif du Musée Carnavalet*, un dernier de M. Lapauze, le catalogue des collections municipales au Palais des Beaux-Arts de la Ville de Paris. Accessoirement sont marqués un rapport de M. Quentin-Bauchart et deux publications documentaires du baron Poisson avec le tirage à part de la partie du Guide Joanne concernant les Musées de Paris, mais comment se fait-il qu'on ait omis tout ce qui regarde les Musées nationaux! On répondra qu'ils ne sont pas du service municipal de Paris. Mais alors pourquoi avoir signalé l'ouvrage de MM. Marcel et consorts sur la Bibliothèque nationale? Et puis, pourquoi écarter systématiquement les établissements d'État qui sont à Paris? Ne font-ils pas corps avec Paris et ne participent-ils pas à son histoire? Je n'ai pas compris non plus l'ordre suivi dans les énumérations : il n'est ni alphabétique, ni méthodique (bien qu'on y tende) ni chronologique. J'aime à croire que M. Marius Barroux se réserve de reprendre sa bibliographie sur un plan plus large. En attendant, l'*Essai* qu'il nous donne aujourd'hui pourra être fort utile.

Le Catalogue des cartes et plans de Paris, de l'Ile de France et des circonscriptions administratives dont Paris a été le centre, publié par M. Léon Vallée, ne comprend que l'indication des documents conservés à la section des cartes et plans de la Bibliothèque nationale. Comme celle-ci n'a été constituée qu'en 1830, il faut forcément compléter avec les pièces restées au département des estampes. Je sais combien il est difficile administrativement de coordonner les travaux et publications de deux services différents. On ne peut cependant s'empêcher de regretter que le catalogue de M. Léon Vallée n'ait pas donné aussi la description des cartes, plans, vues, etc., du département des estampes. Et puisque de graves raisons s'y sont opposées, on doit souhaiter qu'il soit bientôt édité un supplément indiquant les documents de cette dernière section. L'ouvrage de M. Léon Vallée est d'ailleurs digne de tous éloges, les descriptions y sont très minutieuses, peut-être trop même, car certains titres n'auraient sans doute rien perdu à être raccourcis, comme on le fait dans un département voisin pour le catalogue des imprimés. L'ordre alphabétique a été suivi pour l'énumération détaillée des cartes et plans, mais une table méthodique très détaillée donnée à la suite permet de retrouver facilement les documents sur tel ou tel sujet.

Il me reste maintenant à signaler deux monographies de paroisses de Paris ou de la banlieue, dues à des ecclésiastiques du clergé parisien. La première sur Saint-Hippolyte rappelle le souvenir d'une église disparue et d'une circonscription abolie. Elle tire surtout son

intérêt de ce que Saint-Hippolyte était jadis l'église paroissiale de la manufacture des Gobelins, qu'elle avait eu des artistes parmi ses marguilliers, qu'elle avait été décorée par « toute une pléiade de peintres estimés », de ce qu'enfin « tous les grands noms des Gobelins figuraient sur ses registres, qui constituaient ainsi une mine de documents d'une valeur inestimable pour la reconstitution de l'état civil des artistes français du XVIIe et du XVIIIe siècle ». M. l'abbé Jean Gaston a donc pu donner à son livre un intérêt tout spécial; bien que les registres de Saint-Hippolyte aient été brûlés en 1871, il a réussi à dresser un répertoire de plus de 600 actes qui leur avaient été empruntés. On y trouvera surtout des documents sur les Audran, les Caffieri, Coysevox, les Jullienne, les Leclerc, les Montmerqué, les Prou, les Van der Meulen, etc. qui rendront ce volume précieux aux historiens d'art.

L'ouvrage de M. l'abbé Piquemal sur la paroisse de Courbevoie, est conçu à un autre point de vue. La figure principale qui s'y découvre est celle de l'abbé Pierre Hébert, qui, d'abord vicaire à Courbevoie, obtint que son église fût détachée de la cure de Colombes et érigée en paroisse. Ayant refusé de prêter le serment constitutionnel, Pierre Hébert s'était démis de ses fonctions. Une dénonciation de ses anciens paroissiens le fit retrouver à Paris, où il menait une vie bien paisible. Du coup il fut enfermé à la Force. Tranféré à Saint-Lazare, il paya de sa tête sa participation au prétendu complot des prisons.

Sa biographie est, dis-je, le centre du livre de M. l'abbé Piquemal. Elle est suivie, sur le mode laudatif, de celle de tous ses successeurs jusqu'à nos jours. Si donc l'auteur de cet ouvrage a eu pour but de retracer les événements qui se sont accomplis à Courbevoie depuis le haut moyen âge jusqu'au XIXe siècle, il s'est attaché surtout à rappeler à ses contemporains le souvenir de curés et de vicaires dont ils ont entendu parler ou qu'ils ont vus à l'œuvre.

Les ouvrages de MM. les abbés Jean Gaston et A. Piquemal sont très agréablement illustrés. Il faut en faire compliment aux auteurs.

L.-H. LABANDE.

Chants et chansons du Nivernais recueillis et classés par A. MILLIEN avec les airs notés par J. G. PÉNAVAIRE. T. II. Chansons anecdotiques. Grand in-8° de VIII-336 p. Paris, E. Leroux, éditeur, 1908.

En avril 1907, j'ai dit tout le bien que je pensais du recueil de M. A. Millien, sa conscience et sa sincérité; je lui ai même fait une légère critique à propos de la classification. Je n'y reviendrait point. Ce nouveau volume est consacré aux chansons dites anecdotiques : I, sujets imaginaires ou romanesques; II, de guerre et de garnison; III, sujets familiers, petites aventures; IV, chansons plaisantes et

facétieuses. Il y a bien là encore un peu de pêle-mêle. Mais je sais mieux que personne combien il est difficile de l'éviter. « Le classement des chansons, dit l'auteur, ne peut pas être rigoureusement exact ni logique : beaucoup de celles qui figurent ici pourraient tout aussi bien se ranger dans les séries de chansons de galanterie, d'amour ou de mariage ». Sans doute. Il n'est que plus regrettable que toutes les gerbes cueillies en nos provinces avec tant de dévouement et de patience par des sagaces chercheurs, n'aient pas été classées d'après un plan uniforme, préalablement étudié et fixé par une commission de folk-loristes compétents. Cela eût facilité la tâche de tous, et nous aurions pu avoir ainsi un *Corpus des chansons populaires françaises*, qui nous eût étonnés nous-mêmes et les étrangers encore plus par sa richesse, sa variété et sa poétique originalité.

Léon Pineau.

— M. F. Neubert aborde avec candeur un problème difficile : *Marie dans l'Eglise anténicéenne* (Paris, Gabalda, 1908 ; xv-283 p. in-18). Il s'est débarrassé d'une partie des obstacles de son sujet en considérant les données évangéliques comme acquises et en faisant commencer son étude avec les documents non canoniques. Il cite l'enseignement des Ophites sur la naissance virginale de Jésus, et ignore que cet enseignement fait partie de leur bagage oriental (p. 103). Il n'a pas l'air de voir que la même appréciation est possible à propos du « Médiateur », « tenant le milieu entre Dieu et l'homme » et à propos du Père » saus père et sans mère », dont parle Lactance (p. 116 et 118). Il croit, avec raison, que les apocryphes peuvent être interrogés comme témoins des croyances de leurs auteurs, mais il ne songe pas à l'indication que par là même, ils fournissent du milieu où naît une croyance (p. 157). Il discute le texte *aperire vulvam* (p. 172, n. 2), sans se demander quelles étaient les idées physiologiques des anciens et il exploite le *Protévangile de Jacques* sans se douter du caractère docète de ce roman (p. 171). Mais il reconnaît le rôle de la piété dans l'évolution de la mariologie ; il cite et traduit abondamment les textes. — M. D.

Le propriétaire-gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy. Imp. R. Marchessou. — Peyriller, Rouchon et Gamon, successeurs

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 3 — **21 janvier.** — **1909**

SCHULTHESS, Les canons syriaques des conciles. — Euripide, le Cyclope, p. WECKLEIN. — K. SCHMIDT, Le mystère de la mythologie grecque. — MAYR, Malte dans l'antiquité. — JATTA, Les représentations des provinces romaines. — D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, L'Enlèvement du taureau divin. — PAPPADOPOULOS, Théodore Lascaris. — Lettres de Jean XXII, p. FAYEN, I. — U. ROBERT, Testaments de l'officialité de Besançon. — ANGLADE, Les troubadours. — E. LANGLOIS, Nouvelles françaises inédites du XVe siècle. — V.-C. GILDERSLEEVE, La censure au temps de Shakespeare. — H.-W. ALLEN, Celestine. — LAMBEAU, L'Hôtel-de-Ville. — LECHEVALLIER-CHEVIGNARD, La manufacture de Sèvres — L'Œuvre de Michel-Ange. — Académie des Inscriptions.

Die syrischen Kanones *der Synoden von Nicaea bis Chalcedon, nebst einigen zugehörigen Dokumenten, herausgegeben von Friedrich* SCHULTHESS; *Abhandlungen der Königl. Gesellsschaft der Wissenschaften zu Göttingen, philol.-histor. Klasse, neue Folge, Band X, Nro 2.* Berlin, Weidmann, 1908, in-4°, p. XIII, 27* et 177. M. 20.

A l'instigation du professeur E. Schwartz, M. Schulthess publie les canons syriaques des conciles depuis Nicée jusqu'à Chalcédoine. Ces canons forment un matériel important pour l'étude des conciles; la traduction syriaque, remarque M. Sch , représente le mieux, comme quantité et qualité, la tradition originale jusqu'au concile de Chalcédoine. Pour les documents postérieurs, tels que les canons de Sardique, il n'en est plus malheureusement de même; le ms. E (ms. syr. 62 de la Bibl. nationale), qui est la principale source, provient d'une traduction grecque d'un ms. latin fautif.

Dans son introduction, M. Sch. décrit les sept ms. qui contiennent ces conciles : quatre au British Museum, deux au Vatican et un à la Bibliothèque nationale, sans compter un ms. du British Museum qui renferme les *Questions à Timothée d'Alexandrie.* Une table spéciale indique les folios correspondants de ces sept ms. en ce qui concerne les conciles et les documents s'y rapportant ou *paralipomena*. Les deux plus anciens sont deux ms. du British Museum, notés A et B; A et ses proches FH forment le premier groupe; B et ses proches CDE forment le second. Les conciles sont reproduits en double partie : en tête, A avec les variantes de FH ; à la suite, B avec les variantes de CDE, mais il y a exception pour les canons de Chalcédoine qui ne sont pas séparés par groupes, B figurant au bas des pages parmi les

variantes. Les listes des évêques ont surtout éveillé l'attention de l'éditeur qui a consulté les nombreux travaux de géographie parus sur ce sujet, notamment les *Patrum Nicaenorum nomina* de Gelzer, Hilgenfeld et Cuntz, et les listes de Michel le Syrien que M. Chabot a publiées dans la *Chronique* de cet auteur. A la dernière page, p. 177, il a ajouté dans des *Berichtigungen* quelques nouvelles remarques intéressantes, mais il n'a pas cru devoir donner une traduction du syriaque. Cette traduction n'aurait pas cependant été inutile au lecteur, surtout à l'hellé- niste qui entreprendra l'étude des conciles, si celui-ci n'est pas en même temps un syriacisant habile. En outre, la traduction aurait été l'occasion de nouvelles recherches sur les noms d'évêques ou de localités.

Voici l'ordre suivi dans la collection des conciles et qui est généralement celui des mss. : les *Titloi* ou références aux titres des canons; la *Lettre de Constantin ;* la *Sacra de Constantin ;* le *Credo* de Nicée ; le *Credo* de Constantinople ; Nicée (évêques et canons); Ancyre (évêques et canons); Néocésarée (canons); Gangre (évêques et canons); Antioche (évêques et canons) [1]; Laodicée (évêques et canons); Constantinople (canons et évêques qui ont souscrit) ; Chalcédoine ; (canons et évêques qui ont souscrit) ; la *Lettre* de Constantinople la *Sacra* de Théodose et de Valentinien ; l'article de Chalcédoine sur la foi; Éphèse, un canon d'après BCD, et deux canons d'après E, à la fin, les noms des six évêques occidentaux qui ont souscrit, les évêques orientaux s'étant retirés après la condamnation de Nestorius.

Les *Paralipomena*, p. 158-176, comprennent les *Questions* à Timothée d'Alexandrie d'après les différents ms., excepté C; l'article de Chalcédoine sur les deux natures, d'après B et F ; l'*Introduction* au concile de Nicée contre les hérétiques et sur la Pâque, d'après E; l'*Écrit* d'un concile d'Antioche à Alexandre de Constantinople (Néo-Rome) avec un récit historique, d'après E ; les canons d'une lettre d'Italie aux évêques orientaux assemblés à Antioche, d'après E ; les vingt canons de Sardique précédés d'un *Credo*, d'après E; date et sujet des conciles, d'après B ; liste des empereurs, d'après B.

Les textes syriaques que nous avons lus avec attention, nous ont paru satisfaisants, en considérant que ce sont des traductions du grec; les variantes sont relevées avec beaucoup de soin et les notes relatives aux noms propres témoignent d'une grande érudition. C'est une publication appelée à rendre de nombreux services, qui fait honneur à son auteur et à l'Académie des sciences de Gottingen qui l'a encouragée.

R. D.

---

1. P. VIII, note 1, l'erreur *synode d'Icone* au lieu de *synode de la dédicace à Antioche* dans ma *Littérature syriaque*, p. 171, a été corrigée dans la troisième édition de cette littérature. 1907. p. 159.

Euripidis fabulæ. Ediderunt R. Prinz et N. Wecklein. Vol. I, pars VII. Cyclops. Iterum edidit N. Wecklein. Un fasc. in-8° de 40 p. Prix : 1 m. 40.

Nous avons raconté ici-même l'histoire de cette grande édition critique des pièces du théâtre d'Euripide. Commencée par Prinz en 1878, interrompue peu après par la mort de ce regretté savant, elle fut reprise en 1898 par M. N. Wecklein. Dans l'espace de quatre ans, le nouvel éditeur sut mener à bonne fin cette œuvre considérable. Aujourd'hui une seconde édition est inaugurée par une nouvelle recension du drame satyrique, le *Cyclope*. La première recension de cette pièce date de dix ans. Après un tel intervalle de temps, des changements s'imposaient. Ces changements comprennent des additions et des corrections. Dans la note sur les manuscrits, qui est en tête du fascicule, M. Œ. dit que le Palatinus dérive du Laurentianus et il renvoie aux vers 32, 106, où l'appareil critique donne des indications nouvelles qui marquent clairement cette dérivation. C'est là du reste une mention qui, dans la première édition, a paru, pour la première fois, en tête de l'*Iphigénie en Tauride*. Il semble donc que M. W. a procédé à un nouvel examen du mss.; voir encore vv. 39, 40, 53, 102.

Un autre changement consiste dans la suppression de certaines conjectures de M. W. qui figuraient primitivement à l'appareil critique et même au texte. Mais l'auteur ne les sacrifie pas complètement : il les a reléguées dans l'*Appendix coniecturas minus probabiles continens.*

En revanche, quelques conjectures ont été mises dans l'appareil critique ; la plupart sont insignifiantes. Au v. 265, W. propose διερά à la place de θ'ιερα; ce mot διερά est bien rare dans le sens indiqué. V. 336, M. W. indique une correction, qui, dans l'ensemble, repose sur la façon d'écrire le mot φάρυγγος avec un seul γ; c'est bien là, en effet, la forme attique, cf. v. 410, 592 ; mais le passage se trouve dans un morceau lyrique, et là la forme attique est moins autorisée.

Albert Martin.

Konrad Schmidt, **Le mystère de la mythologie grecque et l'inscription de Lemnos.** Un vol. in-16°, pp. 3-143, avec une pl. Gleiwitz, 1908.

L'opuscule de Schmidt résume un grand ouvrage où l'auteur veut prouver que l'Europe doit aux Sémites sa plus ancienne civilisation. Que la religion grecque soit d'origine sémitique, c'est ce que personne ne croit plus guère aujourd'hui, M. Bérard excepté; c'est cependant ce que S. s'efforce de démontrer et en s'appuyant sur les mêmes raisons d'étymologie. Il pense, p. 13, que le Terpon d'Antibes n'est pas, malgré l'apparence, un nom grec ; et, p. 76, que les premiers prêtres de l'Hellade parlaient un idiome sémitique, sorte de langue sacrée qui serait restée en usage dans les sanctuaires. L'inscription

étrusque de Lemnos est pour lui la plus ancienne de la Grèce : en l'expliquant (?) au moyen de racines hébraïques, S. s'imagine avoir prouvé que la langue grecque n'est qu'un idiome sémitique. Pour qu'il eût raison, il faudrait à tout le moins que les Étrusques fussent, ce qu'ils ne sont pas, de race hellénique. Il semble que Schmidt ait trop présumé de ses forces et ce n'est pas encore son livre qui révèlera le mystère de la religion grecque.

A. De Ridder.

A. Mayr, **L'île de Malte dans l'antiquité.** Un vol. in-8°, pp. 1-155, avec une carte et 36 figures dans le texte. Munich, Beck, 1909.

M. s'est occupé à plusieurs reprises de l'île de Malte, dont il a étudié successivement les monnaies, les monuments préhistoriques, les nécropoles phéniciennes (*Revue Critique*, 1906, I, p. 217-8), les cimetières d'époque chrétienne et l'histoire religieuse. Il s'efforce aujourd'hui, après un nouveau séjour dans l'île, de coordonner ces données éparses et de résumer l'histoire de Malte ancienne. Les dix chapitres de son volume traitent de la situation géographique du groupe maltais, des noms que portent les deux îles, des monuments préhistoriques et des établissements phéniciens, de la domination carthaginoise, de l'alliance romaine, des époques impériale et byzantine, des cultes antiques et de la topographie. Il croit, p. 26, que le nom de Malte est d'origine libyenne et non phénicienne. P. 39, les sanctuaires primitifs de l'île appartiennent à un type d'architecture sépulcrale très répandu dans le bassin méditerranéen. P. 44, curieuses statuettes « stéatopygiques » en calcaire et en albâtre, rappelant les idoles égéennes, crétoises et libyennes. P. 53, céramique à décor gravée d'Hal-Safliéni, dont les rapports sont évidents avec les vases chypriotes, sicules et berbères. Les Phéniciens, p. 71, n'arrivent qu'après la chute des empires mycéniens vers le xe siècle avant J.-C. et n'ont dans l'île qu'un établissement de commerce. Carthage leur succède vers le ve siècle (p. 82). L'hiérothytes éponyme de Malte (p. 96) se retrouve à Lindos et à Akragas, cette dernière cité toute voisine de l'île. P. 109, le *primus* (peut-être une survivance d'une ancienne magistrature sémitique). P. 126, grande statue de culte représentant Hèra-Astarté avec deux colombes et un riche gorgerin. P. 145, mosaïque romaine à sujet inexpliqué (nymphes coupant la barbe d'un Silène?). P. 155, intéressant rapprochement entre les conquêtes sémitique et arabe. L'auteur conclut, très justement, en montrant que Malte n'avait pas dans l'antiquité l'importance politique et stratégique qu'elle a prise de nos ports.

A. De Ridder.

Michele Jatta, **Le rappresentanze figurate delle Provincie romane,** Rome 1908, in-8°, 86 p., 4 pl., 12 fig.

Après M. Lucas, qui a étudié à propos de la basilique de Nettuno, les différentes personnifications des provinces à l'époque romaine (*Jahrb. des Kais. Instituts*, 1900, p. 1 et suiv.); et M. Bienkowski, qui s'est occupé à la même date des *simulacra barbararum gentium apud Romanos,* M. Jatta a entrepris de donner dans le présent travail une liste complète et raisonnée des représentations relatives aux provinces romaines. Cette liste est divisée en trois parties. La première contient toutes les figurations certaines, c'est-à-dire, s'appuyant sur des documents écrits — les monnaies en fournissent la plus grande part; la seconde renferme les représentations que des attributs rendent seulement probables, par exemple, la présence d'une dépouille d'éléphant sur la tête de l'Afrique, d'un *torques* ou d'un *carnyx* au cou et entre les mains de la Gaule. Enfin, un troisième paragraphe est réservé aux représentations douteuses. De plus, l'auteur a distingué les différentes figures qu'il a recueillies en plusieurs types qu'il est bon de noter :

1° Type de la *Provincia capta.* La Province est figurée dans diverses positions, assise, en pieds, les mains liées. Fréquent surtout au 1er siècle.

2° Type militaire. — Ce type représente la Province conquise militairement organisée. Il apparaît sur certaines monnaies républicaines et des premiers empereurs; et se généralise à l'époque d'Hadrien.

3° Type idéal avec les attributs de la paix. La Province romanisée porte les vêtements et les armes romaines. Rare naturellement à l'époque républicaine, ce type se développe au IIe siècle et même au IIIe pour l'Afrique. La Province est figurée dans diverses situations, en pieds, agenouillée devant l'empereur qui la relève, couchée.

4° Type de la Province *pia fidelis.* Il symbolise la Province comme participant à la défense de l'empire avec toutes ses ressources. Elle porte le vêtement et les armes nationales, et sur l'épaule un vexillum romain. Apparaît sur les monuments du IIe siècle.

5° Type légionnaire. Il personnifie les Provinces qui avaient une importance militaire spéciale. Apparaît surtout au IIIe siècle.

La seconde moitié du volume est consacrée à l'étude comparative de ces différentes représentations. Considérées du côté historique, elles soulèvent certaines questions : comment et à quelle époque, pour chaque province, les différents types précédents ont ils été utilisés; dans quel rapport leur emploi plus ou moins fréquent, plus ou moins tardif peut-il s'expliquer par l'histoire de la province, de sa conquête, de sa romanisation? Considérées du côté purement archéologique, elles en font naître d'autres. Comment se sont créés les types en question; ne seraient-ils pas dérivés des personnifications de cités ou

de pays telles que les avait figurées l'art de l'époque précédente? L'érudition de M. Jatta a trouvé réponse à tout cela et ces dernières pages sont remplies par des remarques intéressantes, comme les premières l'étaient par un relevé consciencieux des nombreux documents relatifs à la question.

R. Cagnat.

Táin Bó Cualnge, enlèvement [du Taureau divin et] des vaches de Cooley, la plus ancienne épopée de l'Europe occidentale, traduction par H. d'Arbois de Jubainville. Première livraison publiée avec la collaboration de M. A. Smirnof. Paris, Champion, 1907, gr. in-8°. 83 p. et V. pl.

Le Táin Bó Cualnge est la plus importante épopée du cycle d'Ulster. Les *filé* d'Irlande y ont rattaché sous le nom de *remscéla*, « ou histoires antérieures » un certain nombre de compositions qui, à l'origine, devaient en être distinctes, et en ont fait, pour ainsi dire, le point central des récits relatifs à Cuchulainn et à Conchobar. Une analyse en allemand du *Táin Bó Cualnge* avait été publiée, en 1887, par H. Zimmer, dans la *Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung*, vol. XXVIII, pp. 426-554, et une analyse en anglais par St. H. O'Grady se trouve dans *The Cuchullin Saga* de Miss Hull, p. 111-227. La traduction complète du texte du *Labhar na h-Uidre* (xiᵉ siècle) et du *Yellow Book of Lecan* (xivᵉ s.) a paru à Londres, en 1904, sous le titre de *The Cattle Rand of Cualgé* by L. Winifred Faraday. Le texte gaélique est resté inédit jusqu'en 1905; à cette date, Ernst Windisch a publié en entier le texte du *Book of Leinster*, avec une traduction allemande, sous le titre de *Die Altirische Heldensage Táin Bô Cûalnge*, Leipzig, xc-911 p. J.-J. Dunn a préparé une traduction complète en anglais, laquelle paraîtra prochainement.

Une traduction française du *Táin* sera bien accueillie de tous ceux qui dans notre pays s'intéressent au folklore et aux antiquités celtiques. La première livraison comprend à peu près le cinquième de l'épopée; il serait à désirer que la publication fût rapidement achevée *in-extenso*. Dans cette livraison, M. H. d'A. de J. n'a pas donné la traduction du chapitre v de la première partie qui comprenait l'indication de la route suivie pour l'enlèvement; or, ce chapitre serait intéressant, non seulement, comme le remarque le traducteur, pour ceux qui veulent étudier la géographie ancienne de l'Irlande, mais aussi pour ceux, bien plus nombreux, qui tiennent à connaître les lieux autant que les hommes et qui ne peuvent séparer l'action dramatique des décors au milieu desquels elle se déroule; on ne peut nier l'attrait qu'il y aurait à suivre, soit sur une carte détaillée, soit sur le terrain même, la route imaginaire ou réelle que parcoururent les héros irlandais. Je ne vois guère que cette critique à adresser à la traduction de M. H. d'Arbois de Jubainville; ce n'est pas que le texte du *Táin* ne présente aucune difficulté ou que les obscurités qu'il offre

parfois soient complètement éclaircies même après le travail si consciencieux de Windisch, et la nouvelle étude qu'en a faite M. H. d'A. de J. Mais la critique du détail de la traduction est encore prématurée, tant que nous n'avons pas la fin du dictionnaire irlandais entrepris par Kuno Meyer.

Les illustrations, au nombre de cinq, reproduisent divers documents gallo-romains qui peuvent être interprêtés comme se rattachant à la légende celtique du *Táin*.

L'introduction, au lieu d'être, comme chez Windisch, relative à toutes les questions que soulève le *Táin*, du point de vue historique comme du point de vue littéraire, attire l'attention du lecteur sur quelques parties intéressantes du commentaire : l'organisation du corps des *filé*, la valeur respective des rédactions du *Lebar na h-Uidre* et du *Book of Leinster*; la comparaison des poèmes homérique et du *Táin;* les traces historiques de l'invasion des Gaulois en Grande-Bretagne. Cette dernière remarque est singulièrement ingénieuse. Une tribu irlandaise du Leinster, qui joue un rôle important dans le *Táin*, porte le nom de *Galióin;* on ne peut s'empêcher de rapprocher ce nom de celui des *Galli* et de supposer que les *Galilóin* qui nourrirent Labraid pendant son exil dans les terres des *Gall* étaient des Gaulois. M. H. d'A. de J. rapproche de même *Menia*, nom d'une contrée indéterminée dans le voisinage des Iles Britannique, de la *Menapia* de Gaule et des *Manapii* d'Irlande. Mais l'étude des sens variés qu'a pris en irlandais le mot *Gall* prouve qu'il y a toujours entre l'étymologie et l'histoire un fossé difficile à franchir, que, quelle que soit la valeur primitive d'un nom de peuple, celui-ci peut être employé à faux dès le moment même où l'usage s'en répand au dehors; ce fut le cas des anciennes dénominations des Celtes chez les Grecs et les Romains. Quoi qu'il en soit, il ne faut pas désespérer de trouver, à la suite de M. d'A. de J., quelques traces des Celtes continentaux dans l'onomastique ancienne de l'Irlande; et il faut, en tout cas, le remercier de mettre à la disposition du public français un des textes les plus remarquables de l'épopée irlandaise.

G. Dottin.

Théodore II Lascaris, empereur de Nicée, par Jean B. Pappadopoulos,... Paris, A. Picard et fils, 1908. In-8° de xv-192 pages.

Il était vraiment difficile d'intéresser le lecteur avec les annales d'un règne qui dura seulement un peu plus de trois ans, qui ne fut pas marqué par des actions d'éclat, qui se trouva même étouffé entre ceux de Vatatzès et de Michel Paléologue. Et la difficulté était d'autant plus grande que les sources sont très restreintes; elles consistent principalement en des œuvres épistolaires, des chroniques et annales dont l'autorité n'est pas toujours très sûre. Cependant M. Pappadopoulos s'est tiré à son honneur d'un sujet aussi périlleux. Il a insisté sur

l'éducation littéraire et philosophique que reçut le futur autocrate et en ce faisant, il a tracé un tableau assez précis de la culture des lettres et de la philosophie dans l'empire de Nicée. C'est là le côté essentiel de son livre. D'ailleurs, Théodore II se piquait d'observer en tout les règles que lui dictaient les maîtres du passé, c'était un véritable Grec qui se nourrissait de la doctrine des anciens; il prétendait même les continuer et il composa des traités théologiques ou philosophiques, des éloges, apologies et oraisons funèbres, surtout de nombreuses lettres; il y mettait une véritable science, et il espérait que ses écrits serviraient eux aussi un jour de modèle. Malgré tout, la plupart sont encore restés inédits et l'éloquence qu'il a déployée n'a pas obtenu le succès rêvé.

Son historien, après avoir montré le milieu intellectuel où il vécut avant son avènement au trône, a exposé ensuite le peu que l'on sait de ses actions comme empereur des Grecs. Hélas! il ne se montra pas aussi observateur des lois de la saine raison philosophique qu'on aurait cru. M. Pappadopoulos, qui a une tendance à l'apologie, ne peut cependant dissimuler les fautes dans lesquelles il tomba, son autoritarisme, ses accès de violence, son ingratitude vis-à-vis de ses anciens maîtres, ses injustices criantes. Bien que très civilisé, il n'aurait pas reculé devant des crimes pour se débarrasser de personnages portant ombrage à son absolutisme. Il mourut jeune, sans laisser, semble-t-il, de vifs regrets, ni même chez ses sujets un attachement solide à sa dynastie. On le vit bien lorsque, quelques jours après sa disparition, Michel Paléologue se rendit maître du pouvoir.

Une courte étude sur les écrits laissés par Théodore II Lascaris et un appendice contenant l'Oraison funèbre de Frédéric II par ce philosophe couronné, terminent l'ouvrage de M. Pappadopoulos, qui, malgré quelques redites et un léger défaut de composition, a réussi à nous présenter un petit volume agréable à lire.

L.-H. Labande.

Lettres de Jean XXII (1316-1334). Textes et analyses publiés par Arnold Fayen,... Tome I. 1316-1324. — Rome, M. Bretschneider; Bruxelles, A. Dewit; Paris, H. Champion, 1908. In-8° de LXIX-755 pages (Analecta Vaticano-belgica, publiés par l'Institut historique belge de Rome. Vol. II.)

Voici le pendant pour la Belgique des publications faites pour la France par l'École française de Rome d'après les registres des papes du XIVe siècle. M. Arnold Fayen, qui nous offre aujourd'hui le premier volume des lettres de Jean XXII relatives aux provinces belges, a cependant suivi un plan différent. Il a classé dans un ordre chronologique rigoureux les différentes bulles qu'il a trouvées, soit dans les registres du Vatican, soit en originaux dans les archives de son pays; il n'a fait aucune différence entre les lettres communes et les lettres secrètes ou curiales; il a simplement analysé celles qui offraient

le moins d'intérêt et dont le résumé pouvait se faire en quelques lignes, et il a donné le texte complet des autres. Point de ces abréviations qui rendent parfois si difficile la lecture des publications françaises (lettres communes des papes).

Dans une bonne introduction l'éditeur de ce volume a indiqué comment se répartissaient dans les deux séries de registres conservées pour le XIVe siècle aux archives du Vatican, les lettres et bulles de Jean XXII pour chacune des 19 années de son pontificat. Ce tableau sera précieux pour tous ceux qui entreprendront des recherches sur cette période de l'histoire de l'Église. M. Arnold Fayen a publié ensuite le formulaire des documents les plus nombreux : collations de divers bénéfices, dispense de résidence, mandat pour réception d'un clerc dans un monastère, nomination d'un évêque, pouvoirs et autorisations donnés à des évêques nouvellement promus ou en possession de leur diocèse, dispenses matrimoniales, autorisations en matière de confession, facultés pour la célébration des offices divins, pour la fondation d'une chapelle, lettres conservatoires, nomination d'un tabellion, liberté de testament, sauf-conduit, etc. Ce sont encore là des modèles qui trouveront leur application ailleurs que dans l'histoire de la Belgique.

La multitude des noms qui se trouvent dans la publication actuelle, provient de l'habitude qu'avaient les papes de conférer des bénéfices à leurs familiers jusques dans les pays les plus divers et les plus lointains, de ne s'arrêter que médiocrement à la nationalité des personnes qu'ils employaient; aussi des ouvrages comme celui-ci, composés pour un certain nombre de diocèses, en intéressent-ils beaucoup d'autres. On ne saurait donc trop engager les érudits, touchant à quelque question ecclésiastique du XIVe siècle, à les consulter.

Un compliment que j'adresse avec grand plaisir à l'éditeur de ce tome Ier, c'est de ne pas avoir attendu la fin de ses travaux pour nous donner une table complète des noms de personnes et de lieux. Si les auteurs français en faisaient autant, en réduisant le nombre de leurs fascicules dont ils augmenteraient l'importance, que de commodité ils apporteraient! Les noms de lieux ont été identifiés par M. A. Fayen; mais quelques corrections sont à noter : Raymond de Boulbon (*de Bulbono* et non *Bulbona*) était de Boulbon, près de Tarascon (Bouches-du-Rhône); *Busanice* doit se traduire par Boussargues (Gard) et non Busignargues (Hérault); Cucuron en Vaucluse n'était pas du diocèse de Toulouse, mais de celui d'Aix; *Mota* au diocèse de Saint-Paul-Trois-Châteaux est La Motte près d'Orange; etc.

L.-H. LABANDE.

Testaments de l'officialité de Besançon (1265-1500), par Ulysse ROBERT,... Tome II (1402-1498). — Paris, imp. nationale, 1907. In-4° de 452 p.

Le regretté M. Ulysse Robert, inspecteur général des bibliothèques

et des archives, n'a pas vu, hélas! la fin de l'impression des Testaments, qu'il avait recueillis après de longues recherches dans les collections de la Bibliothèque nationale. Heureusement il avait pu donner le t. Ier de cette publication avec une copieuse introduction contenant une très longue liste des testaments reçus par l'officialité de Besançon, dont on a conservé au moins le souvenir. Il avait eu le temps aussi de corriger les épreuves de tous les textes contenus dans ce deuxième volume et de préparer la table alphabétique. Son compatriote, M. Max Prinet, s'est chargé de la terminer d'après sa méthode et d'en surveiller l'impression. Il l'a fait avec un soin pieux.

Les testaments, qui forment la matière du t. II, sont au nombre de près d'une centaine. Ils intéressent presque toutes les classes de la société bisontine, des damoiseaux, des écuyers, des seigneurs et de simples chanoines, des curés et des prêtres, des notaires (et ce ne sont pas eux les moins prolixes), des bourgeois, des marchands, des orfèvres, des femmes nobles ou roturières, etc. M. Robert a, dans son introduction, étudié toutes les particularités de ces actes, noté tous les renseignements qu'ils offrent pour l'histoire locale, pour la connaissance des mœurs, le mouvement des arts, la philologie, je n'aurai donc pas à y insister. A la fin, dans un appendice, il a inséré le texte des testaments faux, dont la confection est due à l'abbé Guillaume, qui, au XVIIIe siècle, rédigea l'inventaire de la collection entière aux archives de l'officialité : ils étaient destinés naturellement à authentiquer des généalogies douteuses, surtout celle de Maucler et des Portier de Frolois.

Après la table alphabétique des noms de personnes et de lieux, à laquelle M. Robert lui-même n'aurait eu rien à reprocher (je puis en parler en toute connaissance de cause), M. Max Prinet aurait bien dû donner la table chronologique des testaments contenus dans ce deuxième volume, comme il a été fait pour le t. I. C'est certainement un oubli de sa part.

L.-H. Labande.

J. Anglade. **Les troubadours. Leurs vies, leurs œuvres, leur influence.** Paris, Colin 1908; in-12 de VIII-328 pages.

M. Anglade a eu, en écrivant ce livre, l'ambition de donner au grand public une idée sommaire, mais complète, de l'ancienne poésie provençale : il y étudie successivement le milieu où cette poésie s'est développée, la condition des auteurs, les thèmes qui leur sont le plus habituels, la physionomie de quelques-uns, choisis parmi les plus caractéristiques [1], et enfin leur influence à l'étranger. Était-il possible

1. On ne sait vraiment pourquoi Richard de Barbezieux a été choisi comme l'interprète le plus fidèle des théories de l'amour courtois. Beaucoup eussent pu lui être préférés, et qui ont beaucoup plus de « charme » et de « grâce ». — La

de traiter d'une façon originale, dans les limites étroites d'un volume, ce vaste sujet? Peut-être, en recourant à un mode d'exposition austère et concis, où chaque mot, chaque détail eussent été rigoureusement pesés. Or, c'est ce que M. A. n'a pas cherché : son livre, issu d'un cours public, se ressent, par ses qualités et ses défauts, de cette origine. Il est vivant, agréablement — sinon très élégamment — écrit, mais quelque peu superficiel et il ne modifie pas sensiblement l'idée que nous donnaient de la poésie des troubadours les deux ouvrages classiques de Diez. On pourrait s'étonner, au premier abord, que le grand effort d'érudition qui s'est dépensé dans ce domaine depuis trois quarts de siècle ait abouti à de si maigres résultats. Mais, c'est que les résultats obtenus consistent surtout en rectifications ou précisions de détail et c'est justement cela que M. A. ne voulait pas présenter à ses auditeurs : il semble avoir été très préoccupé de ne pas lasser leur attention, de la retenir au contraire en ne leur montrant que les côtés les plus attrayants du sujet : aussi les discussions techniques, les énumérations de faits et de dates ont-elles été écartées au profit des considérations générales, des anecdotes et des citations. Qu'un auditoire d'amateurs ne puisse être captivé qu'à ce prix, je le crois sans peine ; mais je crois aussi que le « cours » eût gagné à subir, en vue de la publication, des remaniements plus profonds. Les répétitions, reprises, préambules et récapitulations eussent été avantageusement remplacées par quelques faits précis, qui eussent situé plus exactement, rattaché plus étroitement à l'histoire les auteurs ou les œuvres étudiées.

Les erreurs matérielles sont assez rares; il y en a pourtant quelques-unes ; il y a surtout pas mal d'affirmations hasardées tenant, soit à la hâte de la rédaction [1], ou à un souci excessif de l'agrément. Je n'insisterai ici que sur un point, me réservant de relever ailleurs [2] de menues inexactitudes. M. A. nous dit lui-même que les « biographies » provençales des troubadours sont en grande partie légendaires ; or, c'est à elles pourtant qu'il emprunte la plupart des renseignements qu'il nous donne sur la vie de ses héros, sur Bernard de Ventadour, Rambaud de Vaqueiras, Peire Vidal notamment. Quand il cite cette source, que lui-même a qualifiée de « suspecte », nous sommes suffisamment avertis. Mais il ne le fait pas toujours, et — ce qui est plus grave — il donne parfois un brevet d'authenticité aux renseignements qu'il lui emprunte en cherchant à ceux-ci une base

---

poésie politique n'est guère étudiée que chez B. de Born et P. Cardinal : certaines pièces des plus vibrantes, des plus intéressantes, et relatives aux événements les plus importants, ont été ainsi laissées de côté.

1. Cette hâte est sensible à certains détails, typographiques ou autres : « combien d'entre elles n'ont-*elles* pas » (p. 26), « c'est *toute* une autre question » (p. 96); « Gui Coucy » (p. 273) ; « ineffable » pour « ineffaçable » (p. 196).

2. Voy. *Annales du Midi*, janvier 1909.

historique. Comment ne pas penser qu'il croit aux amours de B. de Ventadour et de Folquet de Marseille avec les femmes de leurs seigneurs respectifs quand il identifie l'une avec Agnès de Montluçon et l'autre avec Barrale des Baux ?

Les traductions, fort nombreuses, sont une des parties du livre les plus utiles et les plus nouvelles : celles que j'ai examinées m'ont paru faites avec soin et goût. M. A. ne vise pas au reste à la littéralité et se contente de bien rendre le sens [1]. Il a fait dans les textes de nombreuses coupures pour écarter soit des longueurs, soit des passages peu clairs; il eût été bon d'en avertir par des points de suspension. — Il a placé à la fin du livre un assez copieux *Index* bibliographique : ceux qui, mis en goût par son aimable volume, voudraient approfondir le sujet, trouveront là tous les éléments d'information nécessaires.

A. Jeanroy.

E. Langlois, **Nouvelles françaises inédites du xve siècle.** Paris, Champion, 1908; in-8° de xii-158 pages (*Bibliothèque du* xve *siècle*, tome V).

Ce titre de « nouvelles » a été choisi, sans doute, faute d'un meilleur qui pût s'appliquer à l'ensemble de ce recueil, aussi peu homogène que possible. Il ne convient rigoureusement qu'au premier tiers environ des quarante-cinq morceaux ici rassemblés; dans le second tiers, on trouve surtout des contes dévots, ou soi-disant tels, empruntés à une version française, en vers, des *Vitæ patrum;* le troisième se compose de réflexions ou exhortations morales provenant, en général, d'un recueil du xive siècle que nous a conservé le ms. de la Bib. Nat. fr. 1136. Ces trois groupes, au reste, se pénètrent et empiètent les uns sur les autres. On se demande quel motif, sinon le plaisir d'écrire, a pu déterminer le compilateur à former ce bizarre assemblage. Non point, certes, que son talent justifiât ses prétentions littéraires : son style est plat, sans agrément et il détériore, comme à plaisir, les ouvrages qu'il démarque. La seule partie vraiment intéressante de son recueil consiste dans les contes dont les originaux n'ont pas été retrouvés. M. L. a donc agi fort sagement en n'imprimant *in extenso* que ceux-là, et en se bornant, pour tout le reste, à des analyses et à des extraits. Dans son Introduction, qui est un modèle d'élégante concision, il a réuni tout ce que l'on peut savoir sur l'auteur, ses procédés, le lieu et la date de la composition : il a pu établir que cet auteur écrivait à Sens, ou aux environs, dans la seconde moitié du xve siècle [2]. Il a pu indiquer aussi, de la façon la plus précise, les

---

1. Dans le sirventés de Bernart Sicart (Raynouard, IV, 193) le tour ironique des derniers vers cités n'a pas été compris. Le sens est : « Que Dieu nous vienne en aide plus vraiment que [n'est vrai] ce que je viens de dire de vous ». L'auteur avertit son public que ses éloges doivent être pris à rebours. — La traduction des chansons françaises (p. 275-7) laisse à désirer sur plusieurs points.

2. L'auteur, qui a la manie de donner des noms nouveaux à ses personnages,

sources des deux dernières parties du recueil et celles de plusieurs contes proprement dits ; dans le cas contraire, il a du moins comparé très minutieusement la version qu'il publiait aux autres déjà connues. De ces recherches variées il résulte en somme que ce recueil n'a pas, pour l'histoire de la « novellistique », l'importance que M. Vossler avait cru pouvoir lui attribuer [1]. La langue même n'en est pas fort intéressante : dans le Glossaire dressé par M. L., il n'y a guère que quatre ou cinq mots ou acceptions qui n'eussent pas été relevés dans des textes contemporains ou antérieurs.

A. Jeanroy.

V. C. Gildersleeve. — **Government Regulation of the Elizabethan Drama.** New-York, Columbia University Press, 1908, in-8, 259 pp. 6, 25.

H. Warner Allen. — **Celestina writh an Interlude of Calisto and Melebea.** Londres, Routledge (Early Novelists Series) s. d., in-12, 345 pp. 6 s.

Il y a quelques années, M. Thompson avait publié un livre intéressant sur les puritains et le théâtre (v. *Revue Critique*, 6 juin 1904), Mlle Gildersleeve a voulu compléter cet ouvrage en étudiant la censure au temps de Shakespeare. Son travail est divisé en six chapitres. C'est d'abord un exposé de la législation concernant les comédiens; l'on voit ensuite, en deux chapitres, comment le « Master of the Revels » devint censeur dramatique. C'était à l'origine un assez humble serviteur de la maison du roi chargé d'organiser les divertissements de la cour, tandis que les officiers municipaux dans les villes et à Londres en particulier le Lord Mayor et les échevins autorisaient et surveillaient les représentations des comédiens. Vers 1579, une intervention du pouvoir central devint nécessaire : dans la capitale des théâtres s'élevaient de tous côtés et l'on y accourait en foule. Le temps n'était déjà plus où il ne fallait craindre de ces réunions que la propagation d'une épidémie ou une rixe d'apprentis. C'est par la scène que les nouvelles se répandaient maintenant dans le peuple. Les ennemis de la reine se servaient d'une pièce pour provoquer une sédition : ainsi la troupe de Shakespeare, soudoyée par le comte d'Essex, joua *Richard II* le 7 février 1601, la veille de la date fixée pour une insurrection générale. L'empressement des auteurs à satisfaire la curiosité du public causait sans cesse des désagréments aux ministres. En 1608, à la requête de M. de Beaumont, ambassadeur de France, l'on emprisonna trois acteurs coupables d'avoir joué le *Biron* de Chapman. Grâce au duc de Lennox, l'auteur échappa, il

---

les a empruntés, soit aux romans en vogue, soit (ce qui a facilité la tâche de M. L.) aux familles de la région où il vivait. Dans un court et substantiel compte-rendu (*Romania*, XXXVII, 612), M. Ant. Thomas a fourni sur les personnages ou les familles qui ont fourni ces noms quelques renseignements complémentaires.

1. *Zu den Anfængen der franzœsischen Novelle* dans *Studien zur vergleichenden Literaturgeschichte*, 1907.

avait eu l'audace de « mettre en scène Marie de Médicis donnant un soufflet à Mademoiselle de Verneuil ». Le rôle des censeurs était donc tracé d'avance : ils n'avaient pas à se constituer les gardiens des bonnes mœurs, comme leurs successeurs devaient le faire, mais à interdire aux auteurs toute allusion politique. Comme leur visa n'était pas gratuit, l'intérêt les poussait à exercer leur charge sans mollesse : trois d'entre eux, Tilney, Buc et Herbert, se distinguèrent par leur énergie. Herbert, qui resta en fonctions jusqu'à la fermeture des théâtres (1642), a laissé un document de premier ordre, ses registres et des mémoires. On a conservé aussi des manuscrits annotés par la censure. Les corrections se faisaient quelquefois aux dépens de la prosodie.

Les derniers chapitres concernent les règlements édictés par les pouvoirs locaux de 1543 à 1642 et expliquent comment les puritains finirent par l'emporter sur les poètes et les comédiens. On voit tout l'intérêt de cette monographie où sont rassemblés des renseignements de source diverse qu'il est souvent difficile de se procurer. C'est une bonne thèse d'université.

La librairie Routledge de Londres a entrepris de réimprimer un certain nombre de romans des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles. Il a déjà paru entre autres l'*Arcadie* de Sidney, *Moll Flanders* et *Roxana* de Defoe. M. H. Warner Allen, qui s'est spécialisé dans l'étude de la littérature espagnole, s'est chargé d'éditer quelques romans picaresques Le *Lazarillo de Tormes*, traduit en anglais en 1576, est annoncé. Nous avons reçu le roman de *Celestina*, traduit en 1631 par James Mabbe, et suivi d'un « interlude dramatique », *Calisto and Melebea*, imprimé vers 1530. Le volume est précédé d'un index chronologique très précieux et d'une étude sur le roman picaresque en Espagne, en France et en Angleterre. Dans ce dernier pays, les voleurs, les mendiants et les courtisanes n'ont pas été élevés à la dignité de héros de roman dans un dessein littéraire, pour parodier les paladins d'autrefois, le roi Arthur, Huon de Bordeaux et Amadis de Gaule. Les Anglais paraissent avoir lu, avec une belle impartialité, le « roman héroïque » et le « roman comique ». — L'impression du volume est soignée. Le prix de vente est un peu élevé, plus élevé que celui des « Cambridge English Classics » et surtout des « World's Classics » que publie la Clarendon Presse.

Ch. Bastide.

— L'éditeur d'art Henri Laurens fonde une nouvelle petite collection de monographies, spécialement destinées à décrire « les richesses d'art de la ville de Paris », c'est-à-dire les monuments, les églises, la voie publique, les musées, enfin tout ce qui appartient à la Ville. C'est, en somme, une façon plus lisible, plus attrayante, et d'ailleurs éclairée par une vraie profusion d'illustrations, de mettre à la portée des lecteurs les inventaires officiels déjà parus, et les publica-

tions courantes du Conseil municipal. A vrai dire, c'est encore un peu trop la même chose, en ce sens que, pour *l'Hôtel-de-ville*, par exemple, qui forme le sujet du premier volume (in-8° de 220 p. et 64 planches; prix : 8 fr.) et dont l'auteur est M. Lucien Lambeau, l'érudit et minutieux secrétaire de la Commission du Vieux Paris, archiviste du Conseil municipal, on trouvera ici beaucoup moins une étude d'art qu'une histoire des projets de constructions et des travaux d'édification qui les ont suivis, qu'une description pièce par pièce, de la cave au premier, avec devis, prix de revient, dépenses, enfin qu'une chronique des fêtes données. Il est vrai que l'Hôtel-de-Ville est tout neuf et qu'il n'en pouvait guère être autrement.

— Une autre, et beaucoup plus intéressante collection entreprise par le même éditeur, est celles des « Grandes institutions de France », dont les monographies se succèdent avec une rare activité. Déjà nous avons signalé les études historiques et artistiques publiées sur les Gobelins, la Monnaie, l'Institut, la Bibliothèque nationale; voici *la Manufacture de Sèvres* qui paraît à son tour (2 vol. in-8° carré à 3 fr. 50, renfermant ensemble 330 pages et 118 reprod.), contée et décrite par M. Georges Lechevallier-Chevignard, secrétaire-archiviste de l'Etablissement. C'est un travail extrêmement neuf et du plus vif intérêt, documenté de la façon la plus utile et la plus attrayante, soit par les indications tirées des archives de la manufacture (elles n'ont été organisées que depuis 1903, par les soins, d'abord, de M. Emile Bourgeois, le professeur d'histoire à la Sorbonne), soit par les photographies toutes nouvelles qui reproduisent ici les pièces capitales du Musée céramique, ainsi que les vues d'ateliers et laboratoires qui permettent de suivre leur fabrication. La première des deux parties de l'ouvrage est consacrée à l'histoire de la Manufacture depuis 1740 jusqu'à 1876 ; après les premiers ateliers français de porcelaine, c'est la manufacture de Vincennes qui est proprement le berceau de notre « porcelaine française » ; les deux compagnies Charles Adam et Eloy Brichard la conduisent ensuite jusqu'au jour où elle devient propriété royale et où commencent les Directions; la découverte de la porcelaine dure est de cette époque (1759). Une foule de modèles charmants, d'œuvres d'art originales, illustrent ces pages. La seconde partie termine la chronique de la manufacture, avec ses transformations, sa réorganisation ; puis elle explique par le menu les travaux scientifiques, techniques et artistiques, décrit le musée céramique et les collections spéciales de l'établissement, et termine enfin par des tables documentaires qui seront fort appréciées ; celles des peintres et décorateurs et de leurs marques, depuis 1740 jusqu'à nos jours, celles de maints autres artistes auteurs de modèles, et une excellente bibliographie. L'ouvrage, au point de vue littéraire, est d'ailleurs d'une lecture pleine d'intérêt, qui fait honneur à M. Lechevallier-Chevignard, le fils d'un peintre qui savait manier la plume avec autant de maîtrise que le pinceau. — H. de C.

— La maison Hachette publie maintenant, comme on sait, des albums contenant l'œuvre entier des maîtres de l'art, reproduit par la photographie, véritables répertoires chronologiques auxquels ne manquent ni les renseignements biographiques sur l'artiste, ni les références des œuvres, ni les notes explicatives au sujet de leur authenticité. Déjà nous avons signalé ainsi l'*Œuvre d'Albert Dürer*. Moins considérable, mais non moins précieuse est l'*Œuvre de Michel-Ange* (peinture, sculpture, architecture) qui vient de paraître avec 169 planches, en général fort bien venues, en dépit des difficultés de la photographie de certaines œuvres.

comme la Chapelle Sixtine. Le texte (environ 40 pages) n'est pas signé, mais a été établi avec soin d'après les renseignements les plus récents. (Nouvelle collection des Classiques de l'art; in-8° carré. Prix, relié : 7 fr. 50).

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 30 décembre 1908.* — M. Babelon, président, donne lecture de la lettre de condoléances adressée par l'Institut de France à l'Académie des Lincei, à l'occasion du désastre qui vient de frapper l'Italie.

La place de membre libre occupée par M. le Dr Hamy, décédé, est déclarée vacante.

L'Académie procède à l'élection de son bureau pour l'année 1909. Sont élus : président, M. Bouché-Leclercq; vice-président, M. Pottier.

L'Académie procède à l'élection des commissions pour l'année 1909 :

Travaux littéraires : MM. Delisle, Bréal, Senart, Meyer, d'Arbois de Jubainville, A. Croiset, R. de Lasteyrie, Clermont-Ganneau.

Antiquités de la France : MM. Delisle, Meyer, Héron de Villefosse, Longnon, Viollet, de Lasteyrie, Thédenat, Valois.

Ecoles françaises d'Athènes et de Rome : MM. Heuzey, Foucart, Meyer, Homolle, Collignon, Cagnat, Chatelain, Haussoullier.

Ecole française d'Extrême-Orient : MM. Bréal, Senart, Barth, Chavannes, Cordier, Scheil.

Fondation Garnier : MM. Senart, Barth, Cordier, Scheil.

Fondation Piot : MM. Delisle, Heuzey, Héron de Villefosse, Saglio, de Lasteyrie, Homolle, Collignon, Babelon, Haussoullier.

Commission administrative : MM. Delisle, A. Croiset.

Prix ordinaire : MM. Senart, Barth, Chavannes, Cordier.

Prix Allier de Hauteroche : MM. de Vogüé, Schlumberger, Héron de Villefosse, Babelon.

Prix Gobert : MM. Delisle, Valois, Elie Berger, Jullian.

Prix Bordin : MM. Delisle, Meyer, Schlumberger, Picot.

Prix extraordinaire Bordin : MM. Senart, Clermont-Ganneau, Ph. Berger, Barth, Chavannes, Scheil.

Prix Brunet : MM. Delisle, de Lasteyrie, Emile Picot, Omont.

Prix Stanislas Julien : MM. Senart, Barth, Chavannes, Cordier.

Prix de La Grange : MM. Delisle, Meyer, Longnon, Picot.

Prix Saintour : Même commission que pour le prix extraordinaire Bordin.

Prix de Chénier : MM. Foucart, A. Croiset, S. Reinach. M. Croiset.

Prix Auguste Prost : MM. d'Arbois de Jubainville, Longnon, Elie Berger, Omont.

Prix Honoré Chavée : MM. Bréal, Meyer, Ph. Berger, Thomas, Leger, Senart.

Medaille Paul Blanchet : MM. Héron de Villefosse, Ph. Berger, Cagnat, Babelon.

Une erreur s'est glissée dans le compte rendu de l'élection d'un membre ordinaire en remplacement de M. Boissier (séance du 11 décembre; n° de la *Revue* du 24 décembre, p. 500). Les résultats du 1er tour ont été exactement indiqués; mais ceux du 2e tour ont été omis : MM. Jullian et Prou avaient obtenu chacun 16 suffrages, et M. Psichari 1. Au 3e tour, M. Jullian était élu par 18 suffrages, contre 15 à M. Prou.

Léon Dorez.

Le propriétaire-gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy. Imp. R. Marchessou. — Peyriller, Rouchon et Gamon, successeurs

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 4 — 28 janvier — 1909

Brockelmann, Grammaire comparée des langues sémitiques. — M. Hoffmann, Correspondance de Boeckh et de Dissen. — Am. Hauvette, Les Epigrammes de Callimaque. — Mau, La philosophie de Julien. — Rubensohn, Papyrus d'Eléphantine. — Krumbacher, Romanos. — Wimmer, Les monuments runiques du Danemark. — Bartsch, Chrestomathie de l'ancien français. — Settegast, Floovent et Julien. — Brockstedt, Etudes sur Floovent. — Albe, Les Miracles de Roc-Amadour. — Bédier, Les légendes épiques. — Walther de la Vogelweide, 7e éd. p. Kraus. — Mlle Farrer, Claude de Sainliens. — Pisani, L'Eglise de Paris sous la Révolution, I. — Académie des Inscriptions.

I. **Grundriss** *der vergleichenden Grammatik der semitischen Sprachen von Carl* Brockelmann in zwei Baenden; I. Band, Laut-und Formenlehre. Berlin, Reuther et Reichard, 1908, gr. in-8°, p. xv et 665. M. 32.

II. **Kurzgefasste vergleichende Grammatik** *der semitischen Sprachen, Elemente der Laut-und Formenlehre von Carl* Brockelmann; *Porta linguarum orientalium pars XXI.* Berlin, Reuther et Reichard, 1908, petit in-8°, p. xii et 314. M. 8.

En écrivant son *Grundriss der vergleichenden Grammatik der semitischen Sprachen* ou Traité de grammaire comparative des langues sémitiques, M. Brockelmann a comblé une importante lacune que les progrès de la grammaire comparative des langues indo-européennes rendait si sensible, voir le *Grundriss der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen* de Brugmann et Delbrueck, et chez nous l'*Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes* de M. Meillet. Au siècle dernier, c'était surtout l'étude historique des langues qui attirait l'attention des linguistes, témoin l'*Histoire générale et système comparé des langues sémitiques* d'Ernest Renan. Cette voie a été suivie avec beaucoup de critique pour chacune des langues sémitiques, par Ewald dans son *Lehrbuch der hebraeischen Grammatik*, Noeldeke dans sa *Grammatik der Mandaeischen Sprache*, et d'autres maitres. Elle devait conduire à la recherche des dialectes modernes pour laquelle on se passionna vivement et qui amena de si intéressantes découvertes. Aujourd'hui, la grammaire comparative pénètre plus intimement la langue même; elle en étudie la physiologie et la psychologie, et elle en rapproche l'évolution de l'origine d'où elle est sortie. La science historique a fait place à la science analytique.

En suivant les principes de la linguistique moderne, la grammaire comparative des langues sémitiques poursuit donc un but différent

de ce qu'il était autrefois. Il ne s'agit plus, observe M. Brockelmann, de reconstituer la langue primitive d'où sont sorties les différentes langues; c'est là une utopie qui ne conduit à aucun résultat et à laquelle personne ne songe plus maintenant. La remarque est vraie, mais nous ferons sur l'ensemble du système quelques réserves qui modéreront peut-être l'enthousiasme qu'il provoque.

En ce qui concerne le sémitique, l'ancien fonds est définitivement constitué, et il peut être exploité par lui-même; il en offre les moyens. C'était une erreur de Renan, partagée par beaucoup de ses contemporains, que les langues sémitiques s'étaient de bonne heure cristallisées, comme fondues dans un creuset, et étaient demeurées inaptes à produire de nouveaux rejetons. Ce qui est plus vrai, c'est que la plupart de ces langues, sous l'influence de la Bible ou du Coran, sont devenues promptement littéraires et que les dialectes vulgaires sont longtemps demeurés méprisés et sans jouir de la faveur qu'ils ont rencontrée de nos jours. D'un autre côté, il s'est formé, autour de la Bible et du Coran, des commentaires ou massores dont le but était de conserver sans altération le texte tel qu'il devait être prononcé. En fait, c'est la massore que l'on suit en traitant de la grammaire hébraïque, et c'est le texte vocalisé du Coran qui domine l'arabe littéraire. Il est donc trop absolu de dire que de grandes difficultés naissent pour la grammaire sémitique de l'écriture défectueuse qui ne note que les consonnes et ne tient pas compte des voyelles.

Il faut, en outre, ne pas perdre de vue que les langues sémitiques sont mortes et bien mortes. Quelques-unes se sont plus ou moins survécu dans les dialectes modernes : l'arabe, l'araméen-syriaque et l'éthiopien. Les autres, l'assyrien-babylonien, le phénicien, l'hébreu, et le sabéen-minéen, n'ont pas laissé de rejetons. Ces dernières langues ne nous sont accessibles que par les documents et les inscriptions qu'elles nous ont laissés; heureusement ces documents et inscriptions s'étendent sur une période de plusieurs siècles qui permettent d'en suivre le développement. Quant aux dialectes modernes, ils fournissent à la grammaire comparative de précieux enseignements, à la condition d'en user avec circonspection. La moisson des dialectes arabes est fructueuse, mais se dissémine sur une grande étendue, et il faut tenir compte des milieux et des temps, sur lesquels on opère; il est souvent difficile de séparer le bon grain de l'ivraie et de distinguer ce qui découle du vieux fonds et ce qui n'est qu'une accrue par voisinage. On en dira autant des dialectes abyssiniens; là surtout, la grammaire de l'ancien ge'ez est facile à établir, puisque les voyelles sont notées et soudées aux consonnes. Quant à l'araméen syriaque, les dialectes qui en survivent sont trop dégénérés et altérés par le contact des langues avoisinantes, pour qu'on en puisse tirer beaucoup plus d'intérêt que leur évolution linguistique. Au point de vue historique, en effet, il nous importe de savoir que le

néo-syriaque d'Ourmia a supprimé les anciens temps du parfait et de l'imparfait des verbes pour les remplacer par le participe ou l'infinitif construits avec les pronoms personnels, p. 582. Mais pour l'ancien sémitique, quel profit en tirer? Il en serait de même des nouvelles conjugaisons des dialectes arabes de Syrie et d'Algérie signalées par les grammairiens Caussin de Perceval et Delamarre. Que fait encore à l'ancien sémitique que le mot arabe *madrasa* « école » se prononce actuellement en Algérie *méderse*, p. 86, ou *mdérsa* et *mdérse*, p. 88-89?

En sens inverse, si l'on met sur un pied d'égalité les anciennes langues sémitiques et les dialectes s'y rattachant, on s'expose à considérer comme un phénomène nouveau une loi linguistique qui peut remonter très haut. Par exemple, p. 164, M. B. remarque que les assimilations de consonnes euphoniques ou *par contact* sont fréquentes en néo-syriaque et il en cite un certain nombre ; mais ces assimilations étaient connues depuis longtemps par les massorètes syriaques, cf. *Fragments of the syr. grammar of Jacob of Edessa*, par Wright ; la Massore nestorienne, *British Museum Add. 12138 ; Barhebraeus, Œuvres gramm.*, I, p. 205-208, et notre *Traité de gramm. syr.*, § 39, p. 40.

En résumé, nous croyons qu'à côté de la *grammaire comparative* des langues sémitiques, il y a place pour la *grammaire historique* des mêmes langues. Les deux grammaires étant distinctes, le *Grundriss* de M. B. y aurait gagné en clarté et en concision. S'il avait cru y comprendre les dialectes, les langues anciennes auraient tenu la tête et auraient figuré en gros caractères, les dialectes comparés auraient été composés en petits caractères et rejetés au dessous des paragraphes. Le *Grundriss* se serait ainsi rapproché de la *Kurzgefasste Grammatik* qui suit le même plan en supprimant de nombreux développements, notamment sur les dialectes modernes.

Ces observations générales nous permettront d'analyser brièvement le livre, auquel M. B. paraît s'être préparé depuis longtemps et que la deuxième édition de sa *Syrische Grammatik* laissait prévoir. Ce livre, on le lira avec profit et on discutera avec intérêt les difficultés qu'il soulève. M. B. s'est tenu au courant des multiples publications qui ont paru récemment à cet égard, et il en cite les auteurs dont il accepte ou conteste les conclusions. L'étude des dialectes modernes a dû lui coûter une importante somme de recherches.

L'ouvrage doit comprendre deux volumes : le premier qui traite de la phonétique et de la morphologie vient de paraître ; le second, consacré à la syntaxe, suivra prochainement. Le premier volume est précédé d'une introduction où sont passés en revue les langues et les dialectes sémitiques, exposés suivant les connaissances du jour [1]. La

1. P. 15. M. B. admet sans réserve l'avis de Noeldeke que les inscriptions de Taima sont en araméen littéraire, tandis que l'arabe était la langue vulgaire ; il

phonétique, p. 41-282, nous a paru de beaucoup la partie la plus fouillée et la plus originale. La morphologie, p. 285-642, dont les bases reposent surtout sur la phonétique, présente un champ beaucoup plus vaste. Les formes des noms et des verbes se modifient sous l'influence des voyelles brèves dont l'instabilité entraîne la chute ou produit des longues par leur contact entre elles. Les consonnes ont plus de fixité, mais, grâce aux différents organes qui les émettent, elles agissent aussi sur la forme des mots. La grammaire comparative a pour objet de remonter au stage le plus ancien qui soit accessible, et à en suivre le développement progressif. Sur ce terrain, il s'est élevé de nombreuses questions qui ont donné lieu à des publications que M. B. rappelle exactement. Si les dialectes ont causé des longueurs, certains chapitres paraîtront trop écourtés, tel le chapitre des pluriels de paucité, cf. notre *Traité de gramm, gr.*, p. 261, § 273.

Let éloges que mérite le *Grundriss*, nous les adressons également à la *Kurzgefasste vergleichende Grammatik* qui le suit pas à pas, mais dépouillée, comme nous l'avons déjà dit, de développements inutiles à des débutants. Elle n'a pas la table des mots expliqués dans le *Grundriss* et qui peuvent faciliter les recherches dans ce gros volume.

R. D.

Briefwechsel zwischen August Bœckh und Ludolf Dissen, Pindar und anderes betreffend, herausgegeben von Max Hoffmann. Leipzig, Teubner, 1907; IV-233 p.

La correspondance scientifique de Boeckh, que Weil a appelé le maître de tous ceux qui étudient l'antiquité, offre un intérêt qu'il est superflu de souligner, et le public savant était déjà très reconnaissant à M. Max Hoffmann d'en avoir publié une bonne partie (*August Boeckh, Lebensbeschreibung und Auswahl aus seinem wissenschaftlichen Briefwechsel*, 1901); c'était un utile complément à la correspondance entre Boeckh et K. O. Müller, parue en 1883. M. H. donne maintenant une suite à son ouvrage en publiant la correspondance échangée entre Boeckh et Dissen de 1810 à 1836; Dissen mourut l'année suivante. On sait que ces deux savants, qui furent liés d'une étroite amitié, ont publié un commentaire de Pindare, comme complément à la grande édition de Boeckh, et que ce commentaire parut en 1821-22. La plus grande partie de la correspondance publiée par M. Hoffmann se rattache à la préparation de cette œuvre commune, qui, aujourd'hui encore, après plus de trois quarts de siècle qui ont vu des progrès de toute sorte dans la critique et l'interprétation de Pindare, peut être considérée comme indispensable pour l'étude du poète.

---

ne parle pas de l'opinion contraire d'Halévy qui peut se défendre. — P. 16, § 17, le targoum de Job aurait dû être mentionné comme le premier targoum écrit, antérieur à celui des Prophètes et à celui de la Thora.

Ces lettres ne sont pas moins intéressantes pour l'histoire de la philologie classique en Allemagne, et l'on y retrouvera quelques échos de la querelle mémorable entre Boeckh et G. Hermann. On notera à la fin un utile index des passages de Pindare discutés dans la correspondance.

MY.

Amédée HAUVETTE. **Les Epigrammes de Callimaque**, étude critique et littéraire accompagnée d'une traduction. Paris, Leroux, 1907; 63 p.

Le dernier ouvrage du regretté Hauvette est, comme tout ce qu'il a produit, un témoignage de sa scrupuleuse conscience, de la finesse de son appréciation, de la sûreté de son goût littéraire. Cette étude sur les *Epigrammes* de Callimaque révèlerait, si on ne le connaissait déjà, un esprit profondément versé dans l'hellénisme et très aiguisé dans le sens de la recherche critique. On ne saurait mieux poser le sujet que ne l'a fait Hauvette : il s'agit avant tout, les questions d'authenticité une fois élucidées, de reconnaître la véritable nature du fond de chaque pièce, c'est-à-dire si ces épigrammes sont des morceaux de circonstance, composés pour une occasion précise et déterminée, ou s'ils ne sont que des jeux d'esprit, de simples badinages littéraires; et cette question se pose avec toute sa force pour les épitaphes et les épigrammes dédicatoires, pour lesquelles on peut se demander, ce qui est loin d'être inutile, si elles ont ou non figuré sur des monuments. Voilà pourquoi Hauvette a établi la division suivante, qui permet d'étudier et de comparer les épigrammes de même nature; l'ordre chronologique, qui aurait pu présenter certains avantages au point de vue de l'histoire littéraire, ne saurait en effet être retrouvé qu'au prix d'hypothèses par trop incertaines : épigrammes funéraires, épigrammes votives, épigrammes érotiques, épigrammes littéraires et morales. Hauvette a traduit, le plus souvent avec une sobre élégance, toutes ces pièces à mesure qu'il les étudiait, et, grâce à sa division, il a pu nous donner de la poésie épigrammatique de Callimaque une idée qui paraîtra à tous les lecteurs bien voisine de la réalité : comme il se l'est proposé, il a réussi, dans les limites du possible, à arracher à chacune de ces épigrammes son secret et son histoire, et à rattacher ainsi toutes ces pièces à quelques sources principales d'inspiration. Il se trouve ainsi que dans Callimaque, auteur d'épigrammes, nous distinguons sûrement l'homme du monde et le lettré, dont la fantaisie exprimait avec art, en des vers sans destination précise, des pensées délicates et spirituelles, mais aussi le poète sensible aux choses qui l'entouraient, et qui savait mettre une part de lui-même dans les poésies que lui inspiraient les bonheurs et les tristesses de la vie.

MY.

Georg Mau. **Die Religionsphilosophie Kaiser Julians** in seinen Reden auf König Helios und die Göttermutter. Mit einer Uebersetzung der beiden Reden. Leipzig-Berlin. Teubner 1908; VIII-170 p.

M. Mau a entrepris une tâche bien ardue, celle de déterminer quels sont les éléments néoplatoniciens dans la philosophie de l'empereur Julien, et jusqu'à quel point cette philosophie dépend du néoplatonisme; le sujet était peu aisé à traiter, parce que, entre autres raisons, nous manquons encore d'un texte sûr de Julien, parce que nous ne connaissons que sommairement l'évolution de ses croyances philosophiques et religieuses, et parce qu'il est difficile de faire le départ entre ce qu'il y a de personnel et d'original dans ses opinions et ce qui n'est que le reflet des théories d'autrui. Il s'agissait en même temps d'apprécier l'influence de sa philosophie sur ses théories religieuses, et réciproquement de celles-ci sur sa philosophie, autant qu'on peut la dégager de l'étude de ses œuvres conservées; il fallait rechercher l'origine de ces conceptions dans Jamblique, Porphyre, Plotin, et même remonter jusqu'à Aristote et Platon, en passant par le stoïcisme. M. M. a pris un chemin assez simple : il a analysé les deux discours en l'honneur du Soleil et de la Mère des Dieux, dans l'ordre même de leur développement; et à chaque fois qu'il rencontrait un terme se rapportant à la philosophie, il en a étudié la signification, la valeur que lui attribue Julien, et le concept qu'il représente dans le système des autres philosophes. En même temps, là où cela se pouvait, il a recherché dans les autres écrits authentiques de Julien, de manière à obtenir des renseignements instructifs et des conclusions intéressantes. Il faut reconnaitre que par ce procédé de composition l'ouvrage a une apparence de décousu et semble manquer de cohésion; c'est plutôt une série de notes et de commentaires, après lesquels on attend une synthèse. Aussi M. M. la donne-t-il, sous forme d'une récapitulation des résultats partiels obtenus au cours de l'analyse. Le système de Julien est une religion fondée sur une philosophie; cette religion, c'est le culte d'Hélios, dont Julien se déclare lui-même un serviteur; et cette philosophie est le néoplatonisme de Jamblique; religion, d'autre part, fortement influencée par le culte de Mithra, philosophie fortement imprégnée des théories stoïciennes. A la fin, M. Mau donne une bonne traduction des deux discours.

My.

Elephantine-Papyri, bearbeitet von O. Rubensohn, mit Beiträgen von W. Schubart und W. Spiegelberg. Mit 3 Lichtdrucktafeln. Berlin, Weidmann, 1907; IV-92 p. (Ægyptische Urkunden aus den kgl. Museen in Berlin. Griechische Urkunden. Hgg. von der Generalverwaltung. Sonderheft).

Les papyrus publiés et commentés dans ce volume par M. Rubensohn [1] ont été découverts dans des fouilles exécutées en février 1906

1. Les textes démotiques ont été traduits par M. Spiegelberg.

dans l'île d'Éléphantine. Trouvés dans deux vases d'argile, ils forment ainsi deux groupes ; le premier vase a fourni cinq documents de la fin du IVe et du commencement du IIIe siècle ; le second, un lot composé de vingt-sept textes grecs ou démotiques d'une même époque, s'étendant sur trois années du règne de Ptolémée III. Ces deux groupes ne sont pas moins intéressants l'un que l'autre. Les documents du second concernent les affaires d'une même famille, celle du prêtre Estphénis, affaires de location et de fermage, réglées pour la plupart par un administrateur dont le titre, πράκτωρ τῶν ἱερῶν, était jusqu'ici inconnu ; le morceau capital est une sorte de proclamation (pap. XIV) où sont fixées officiellement les conditions dans lesquelles doit s'effectuer la location des biens du temple. Dans le premier groupe, les textes publiés n'ont d'autre lien que leur époque commune ; nous y trouvons un contrat de mariage avec plusieurs particularités curieuses, un testament, deux singulières quittances relatives à l'entretien d'une courtisane, et une liquidation d'héritage. Mais ils ont encore une importance autre que celle de leur contenu ; c'est celle qui ressort de la manière dont ils sont rédigés (en double, sauf pap. V), roulés et scellés. M. R. donne à ce sujet de très intéressantes explications, avec figures et planches à l'appui. On lira avec profit p. 84 la note de M. B. Keil sur une nouvelle manière d'écrire les nombres à partir de mille (pap. I), manière déjà reconnue et expliquée par Haussoullier, comme nous l'apprend M. Keil lui-même, dans des inscriptions du Didyméion encore inédites, et que l'on constate également dans une inscription de Priène et une d'Halicarnasse. Quant à la valeur historique de ce premier groupe, M. Bouché-Leclercq a déjà signalé, avec beaucoup de sûreté, les conclusions qui se dégagent de son étude, relativement aux dates des premiers Ptolémées et au culte d'Alexandre à Alexandrie (cf. *Revue* du 16 avril 1908, p. 300).

MY.

K. KRUMBACHER. **Miscellen zu Romanos.** Mit einer Tafel. Munich, en commission chez G. Franz (J. Roth), 1907; VIII-138 p. in-4° (Extr. des *Abhandl. der k. Bayer. Akad. d. Wiss.* cl. I, t. XXIV, 3).

On sait que M. Krumbacher prépare une édition des hymnes de Romanos, et qu'il en a déjà publié un certain nombre dans divers opuscules, avec de très intéressants commentaires et d'utiles conseils. Le présent volume n'est, lui aussi, dans la pensée de l'auteur, qu'un travail préparatoire à l'édition complète, et il traite également, dans une partie qui n'est pas la moins importante, de questions de méthode. L'ensemble contient deux chapitres. Le premier donne le texte de quatre hymnes, avec une annotation critique et des parallèles, quand il y a lieu, tirés de légendes en prose déjà publiées : une sur saint Ménas, la seconde sur saint Tryphon, les deux autres sur

les quarante Martyrs de Sébaste ; à la fin vient un récit en prose du martyre de saint Ménas, publié ici pour la première fois, avec les variantes de neuf manuscrits. Cette légende forme une transition toute naturelle entre les textes des hymnes et le chapitre qui suit. M. K. examine en effet, au début de ce second chapitre, sous le titre *Hymnographie und Hagiographie*, plusieurs questions relatives à la composition et aux sources des hymnes. Les hymnographes, en composant leurs poésies religieuses en l'honneur des saints, connaissaient évidemment leurs légendes ; mais il est le plus souvent très difficile de savoir à quelle source exactement ils ont puisé. La légende une fois créée, elle se développait, s'enrichissait de nouveaux détails ; de là des rédactions différentes, des recensions nouvelles, des remaniements de tout genre, et en fin de compte une extraordinaire variation dans les manuscrits d'une même histoire de saint ou de martyr. La piété des copistes n'éprouvait aucun scrupule à retoucher ainsi ces légendes, pour la plus grande édification des lecteurs ; et l'auteur d'une hymne, qui pouvait user de plusieurs de ces sources si différentes, a souvent puisé dans l'une des détails qui manquent dans une autre, de même qu'il a pu se servir d'un texte que nous ne connaissons plus. Il résulte de là, ce que M. K. observe avec une logique inattaquable, que l'étude des hymnes de l'église grecque permet de reconstruire des textes hagiographiques disparus, ou du moins d'en supposer l'existence à l'époque de la composition des hymnes. « On se sent tenté, dit-il (p. 70), de comparer maint texte hagiographique à une vieille et vénérable église ; chaque siècle, chaque génération même ajoute de nouvelles parties à l'édifice primitif, en supprime d'autres, modifie çà et là, modernise ou archaïse suivant le goût et l'intelligence de l'époque ; une histoire complète du monument est donc, toutes proportions gardées, comme une histoire du goût et des conceptions artistiques de toute une série de siècles. De même on pourrait étudier, dans certaines légendes de saints, si l'on avait devant soi leur développement complet à travers les âges, d'importantes modifications de la langue, du goût littéraire et de la culture intellectuelle. » On ne saurait s'exprimer avec plus de justesse, ni mieux indiquer en peu de mots combien de services peuvent et doivent se rendre mutuellement l'étude des hymnes grecques et celle des textes en prose. Cela s'applique particulièrement à Romanos, et M. K., avant de condenser sa pensée dans cette comparaison, avait précisément montré, par l'étude de l'hymne et des formes diverses de la légende en prose de saint Ménas, comment l'on peut arriver à déterminer la relation de l'une avec les autres, et comment, dans la question examinée, l'hymnographe s'était servi d'un manuscrit aujourd'hui disparu, sinon perdu définitivement, du martyre du saint. Une étude analogue, quoique plus courte, est faite alors sur l'hymne en l'honneur des quarante Martyrs, et M. K. examine brié-

vement l'authenticité de deux hymnes saint Ménas et saint Tryphon); ce sont plutôt de simples remarques sur la forme extérieure des poèmes, sur la métrique et sur la langue, que M. K. ne pousse pas à fond, et d'où il résulte cependant que la première seule peut être attribuée avec certitude à Romanos. Je ne suivrai pas l'auteur dans la dernière partie de son travail, qui est purement didactique ; M. K. s'y occupe de la manière dont devra être faite une édition de Romanos ; il y expose ses vues sur l'ordre à adopter, sur la disposition à donner aux strophes et aux vers, sur la forme de l'appareil critique, sur divers autres détails encore ; ce sont là des questions où le goût a la plus grande part, bien qu'il faille, en pareil cas, toujours compter avec les nécessités matérielles. Les principes de M. Krumbacher sont pleins de bon sens, mais ce n'est guère qu'au moment même de leur application qu'on pourra en apprécier la valeur avec sûreté.

My.

Ludv. F.-A. Wimmer. **De danske Runemindesmaerker.** I. *Almindelig Indledning.* Copenhague, Gyldendal, 1893-1908. In-folio de 19-cxcv p.

Comme dernier volume de son grand et magnifique ouvrage sur les *Monuments runiques du Danemark*, M. le Prof. L. Wimmer vient de nous en donner l'introduction générale. C'est d'abord l'historique de l'entreprise elle-même, dont l'achèvement n'a pas demandé moins de trente deux années : l'auteur ayant tenu à voir de ses yeux, toutes les inscriptions runiques éparses à travers le pays danois et les ayant lui-même fait relever en sa présence par l'artiste qui l'accompagnait en ses pérégrinations. Puis, il nous décrit l'extérieur de ces monuments, il nous dit leur emplacement, nous explique à quelle occasion ils ont été élevés, en l'honneur de qui et par qui. Par des hommes et en l'honneur des hommes, généralement : la femme danoise, au temps des Vikings, n'apparaissant que comme épouse ou mère. Il étudie la forme des caractères, des runes, seize du milieu du IXe à la fin du Xe siècle, auxquelles s'ajoutèrent alors trois nouvelles ; il explique leur valeur phonétique : d'où il appert que le nordique s'est scindé vers l'an 1000 en deux branches, occidentale et orientale. En outre des runes, il y avait d'autres signes, religieux, plus anciens, dont la croix gammée et le marteau de Thor, que remplaça la croix du Christ; il y avait aussi des figures d'animaux, fantastiques ou réels, des têtes humaines, de simples motifs d'ornementation, dûs beaucoup à l'influence irlandaise. Les runes danoises à l'étranger, en Suède et en Angleterre, n'ont pas plus échappé à ses investigations, qu'il n'a négligé les runes étrangères en Danemark. Tout cela dit de façon simple et précise. Désormais, le temps pourra user le granit dans lequel les ancêtres ont gravé le passé : M. Wimmer en a ramassé tous les morceaux en un monument unique qui en assure le souvenir à la postérité.

Léon Pineau.

K. Bartsch, **Chrestomathie de l'ancien français** (viiie-xve siècles) accompagnée d'une grammaire et d'un glossaire. Neuvième édition, entièrement revue et corrigée par Leo Wiese. Leipzig, 1908; grand in-8° de x-537 pages.

Contre la concurrence de recueils similaires, de plus en plus nombreux, les éditeurs des vieilles et toujours commodes Chrestomathies de Bartsch se défendent de leur mieux, et de la façon la plus louable, en les faisant de temps en temps remettre à jour par des savants autorisés. On sait que la *Chrestomathie provençale* a été l'objet, de la part du regretté Koschwitz et de M. Wechssler, d'un utile rajeunissement (1904) [1]. C'est aujourd'hui le tour de la *Chrestomathie française*. La 5e édition de ce livre (1883) fut la dernière revue par l'auteur. Les 6e, 7e et 8e (1895, 1901, 1904) l'avaient été par M. Horning. Le soin de préparer la 9e a été confié à M. Leo Wiese, qui a complètement refondu l'ouvrage. Le choix des morceaux est resté le même, mais le texte de chacun d'eux a été profondément remanié. M. W. a mis à profit toutes les éditions critiques récemment publiées, et, quand une telle édition n'existait pas, il s'est imposé la tâche de la donner lui-même, en collationnant le plus grand nombre possible de manuscrits [2]. L'appareil critique est extrêmement riche; peut-être même l'est-il à l'excès pour des débutants [3].

Les textes se présentent donc ici sous la forme la plus satisfaisante, et ils paraissent bien être arrivés à leur maximum de pureté : ce serait au reste, s'il en était autrement, à désespérer de la critique, car ils ont été maintes fois, depuis quarante ans, regardés à la loupe par les maîtres les plus éminents, dont les innombrables observations ont été naturellement utilisées [4]. Le « tableau des flexions » est la partie qui a subi le moins de retouches, mais le glossaire a été complètement refait d'après un dépouillement nouveau des textes [5]. Il y reste encore pourtant quelques légères imperfections : en voici quelques-unes, que j'ai relevées en lisant, un peu au hasard, un certain nombre de morceaux.

Adroitement (43, 2), non « adroitement », mais « convenablement ». — Pour *afaitement* (dans la locution *par a.* 46, 38), « ornement » ne donne pas de sens. — *Aumosne* a le sens de « bonne œuvre » et non d' « aumône » dans 42 b 34. — *Chaeles*, non « s'il vous plaît », mais « or ça, allons ». — *Cointoier* (62 a 37) non simplement « jouer »

1. Voy. mon compte rendu dans les *Annales du Midi*, XVII, 386.

2. Pour le *Roman de Troie*, la *Chanson des Lorrains*, le *Roman de la Rose* et Guillaume de Machaut, il donne le texte critique, préparé (mais non publié) et mis gracieusement à sa disposition par MM. Constans, Stengel, Langlois et Hœppfner.

3. M. W. néanmoins ne donne généralement que les variantes les plus importantes; pour les pièces lyriques, il a fait une exception, qu'on ne s'explique guère, en donnant le résultat complet d'une nouvelle collation des manuscrits.

4. M. W. a reçu en outre, à titre privé, de nombreuses remarques de M. Tobler, surtout relatives au Glossaire.

5. Il est suivi d'un *Index* des noms propres, qui constitue une utile nouveauté.

(d'un instrument), mais en jouer avec raffinement, « fignoler ». — *Covenir* (41 b 11) est construit, non avec *laissier*, mais avec *loisir* (*licere*) : donc « si je puis y réussir ». — *Franchise* (41 a 26), non « générosité », mais « action noble ». — La traduction de *jeldon* empruntée à Godefroy, est trop précise : le sens est « soldat à pied ». — *Mar* (32, 38) équivaut ici, comme en bien des cas, à une négation (voy. Godefroy, V, 159 c). — *Par oiseuse* 42 b, 17 s'oppose à *a certes* : donc « non sérieusement, pour rire ». — La traduction de *pickenpot* par « picque (*sic*) en pot » n'est pas limpide. — *A tart* (31, 80) plutôt « à regret » que « avec hésitation ». — *Tirant*, non « tyran », mais « bourreau ».

A. Jeanroy.

F. Settegast. **Floovant und Julian.** Nebst einem Anhang über die Oktaviansage. (*Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie.* 9e Heft.) Halle, Niemeyer, 1906, 67 p.

G. Brockstedt, **Floovent Studien**. Untersuchungen zur altfranzösischen Epik. Kiel, Cordres, 1907, 164 p.

Les publications de MM. Settegast et Brockstedt ont donné un regain d'actualité aux questions relatives à la légende de Floovent. Après les travaux de G. Paris, d'A. Darmesteter, de P. Rayna, de G. Kurth, on aurait pu croire que l'accord était fait, définitivement, sur les points les plus importants. Il paraissait établi : 1° que Floovent (Chlodovinc) doit être identifié soit avec Dagobert, soit avec le fils de Clovis, Thierry ; 2° que la chanson de *Floovent* est un dérivé d'un ancien poème mérovingien et que les *Gesta Dagoberti* et *Floovent* offrent, l'un la forme monacale, l'autre la forme populaire d'une tradition ancienne relative à l'enfance du héros ; 3° que *Floovent* a donné naissance au poème de *Flovent* ; 4° que les *Reali di Francia*, en ce qui concerne Fiorovante (Floovent), se composent de deux parties soudées remontant à deux rédactions françaises d'un même poème sur Floovent, et, en ce qui se rapporte à Fiovo, découlent d'un poème français très semblable à *Floovent*.

Mais voilà que MM. Settegast et Brockstedt, en des études très consciencieuses et qui attestent de longues et patientes recherches, reprennent la plupart des questions concernant l'origine et le développement de la légende de Floovent et leur donnent des solutions qu'il importe d'examiner d'autant plus attentivement qu'elles diffèrent davantage des opinions généralement reçues.

A la théorie traditionnelle sur l'identification de Floovent, M. Settegast en oppose une autre d'après laquelle l'empereur Julien l'Apostat serait le prototype de ce personnage en qui nous avons pris l'habitude de voir un prince mérovingien. Dans un premier chapitre, il recherche les éléments historiques de *Fiovo* ; le second chapitre est consacré à l'examen de *Floovent* (*Fiorovante*) et le troisième à l'étude d'*Octavien* (*Ottaviano*) ; en appendice, M. S. compare certains détails

de la légende d'Octavien aux grands faits de la famille d'Octave-Auguste. Il ne me paraît pas douteux qu'*Octavien* se rattache par quelque côté à *Floovent* et à *Fiovo*, — G. Paris avait déjà signalé le fait (*Romania*, XI, 412) en rendant compte de l'édition Vollmöller du poème de *Florent et Octavien* (*Altfranzösische Bibliothek*, III, 1883) et M. S. appuie cette thèse sur des arguments qui la rendent de plus en plus vraisemblable — mais ce n'est pas la partie la plus importante de son étude, qui porte surtout sur le prototype de Floovent.

Dans les *Reali di Francia*, Fiovo est considéré comme neveu de Constantin et c'est de là que part M. S. pour chercher parmi les personnages qui ont marqué dans l'histoire romaine, celui que peut représenter *Fiovo*. Les événements de la vie de l'empereur Julien lui permettent des rapprochements ingénieux avec les récits relatifs à Fiovo d'abord, puis avec ceux qui se rapportent à Floovent. Mais si les arguments de M. S. ne manquent pas de valeur, je ne les crois nullement décisifs. D'autres rapprochements ont été tentés par Darmesteter, par Rajna, et, plus récemment, par M. Brockstedt, et ils ont conduit à des conclusions très différentes de celle que formule M. S. Il ne suffit pas de substituer une hypothèse, plus ou moins acceptable, à une autre hypothèse qui a eu pour elle l'adhésion d'un grand nombre de spécialistes; il importe d'établir que l'hypothèse nouvelle est plus probable que celle qui a été généralement adoptée et de réfuter les arguments sur lesquels celle-ci repose. C'est un tâche que M. S. n'a pas entreprise. M. S. voit dans *Fiovo* une déformation de *Flavius*, mais si cette explication qui, d'ailleurs, n'est pas neuve — M. Wesselofsky l'a proposée déjà dans l'*Archiv für Slavische Philologie* (t. VI, p. 573) —, si cette explication peut convenir pour *Fiovo*, elle ne convient plus dès qu'il s'agit d'interpréter *Floovent* = *Fiorovante*. Ces formes sont cependant antérieures à *Fiovo* et c'est par l'explication de *Floovent* qu'il faut débuter. M. S., il est vrai, ne semble pas admettre la dépendance de *Fiovo* et, en note (page 1), il déclare que, selon lui, les poèmes de *Fiovo* et de *Floovent* viennent de relations, indépendantes l'une de l'autre, de la légende de l'empereur Julien; encore une fois, pareille assertion demande à être justifiée et M. S. ne tente même pas la démonstration.

M. S. perd aussi de vue que tous les témoignages anciens donnent Floovent comme le fils de Clovis et que seuls des témoignages que, jusqu'à preuve du contraire, nous pouvons considérer comme postérieures, le rattachent à Constantin. C'est une des raisons pour lesquelles il est infiniment probable qu'il faut chercher parmi les princes mérovingiens le personnage historique que représente Floovent, et c'est pour n'avoir pas tenu compte de ce fait, que la démonstration de M. S. est viciée dès le début : M. S. a considéré comme appartenant à la tradition primitive tel détail d'inspiration plus

récente et, il est parti de là pour échafauder une théorie très ingénieuse, mais qui manque d'une base solide [1].

Je pourrais encore faire observer que, malgré ses recherches, M. S. n'a pas trouvé, chez les historiens latins, un épisode de la vie de Julien qui présentât, avec l'épisode de la barbe arrachée par Floovent, une ressemblance aussi frappante que celle qu'offre le texte des *Gesta Dagoberti*, mais je préfère passer à l'étude, beaucoup mieux menée et dont les résultats sont généralement moins contestables, de M. Brockstedt.

La méthode de M. B. est, en tous points, excellente ; il signale régulièrement les travaux relatifs aux diverses questions dont il s'occupe, il en fait connaître, de façon très nette et très complète, les conclusions et si elles ne lui paraissent pas fondées, il s'attache à les réfuter et leur substitue des opinions qu'il juge plus rationnelles.

Son travail est divisé en deux parties. La première est intitulée : *Die Uberlieferung*. Par la comparaison de la légende de Floovent à celle de Beuve de Hanstone, M. B. établit que la seconde partie de *Fiorovante* n'est pas, comme l'ont cru G. Paris et A. Darmesteter, la reproduction d'un second *Floovent*, mais une imitation de la deuxième partie de *Buovo*. L'auteur de *Buovo* connaissait d'ailleurs la légende de Floovent et c'est parce qu'il s'en est inspiré que son œuvre s'éloigne de la rédaction française de *Beuve de Hanstone*.

D'autre part, le rapprochement des nombreux textes relatifs à Floovent et à Flovent permet à M. B. de reconstituer les divers épisodes du poème qu'a utilisé l'auteur de notre *Floovent* et qui se place vers le milieu du XIIe siècle.

S'ouvre ensuite la seconde partie : *Die Sage*. Faisant état des différences qu'offrent *Floovent* et l'épisode bien connu des *Gesta Dagoberti*, G. Paris, A. Darmesteter, P. Rayna, soutiennent qu'ils ne proviennent pas l'un de l'autre. M. B. prétend au contraire que *Floovent* dépend des *Gesta Dagoberti* et il explique par l'imitation de la légende de Sigurd les différences que l'on a signalées entre la chanson et le texte historique.

Cette thèse ne me paraît pas démontrée : les analogies entre *Floovent* et la *Sigurdsage* sont nombreuses, mais je ne vois pas que M. B. établisse bien solidement l'antériorité de la légende de Sigurd. Si, comme je continue à le croire, les traditions relatives à Floovent remontent à l'époque précarolingienne, il n'est nullement impossible que les ressemblances des deux légendes s'expliquent par l'influence de *Floovent* sur *Sigurd*. C'est d'ailleurs l'opinion que défendait M. B. dans la

1. Je n'irai cependant pas jusqu'à prétendre que la légende de Julien soit absolument étrangère à celle de Floovent : le séjour de cet empereur en Gaule, ses guerres contre les Germains, lui ont valu une notoriété exceptionnelle. Mais je ne puis admettre que la *Flooventsage* découle de la *Juliansage*.

première édition de son travail Dissertation doctorale de l'Université de Kiel, 1904) et elle me semble plus acceptable.

Si la nouvelle théorie de M. B. était admise, il faudrait renoncer à voir en *Floovent* une œuvre dont les racines plongent dans la terre mérovingienne. M. B. ne se le dissimule pas ; je crois, cependant, qu'il n'accorde pas assez d'attention à cet argument typique que P. Rayna a tiré du nom même du héros de la chanson : si Floovent correspond à *Chlodovinc*, la forme de son nom atteste l'existence de traditions bien antérieures à l'époque où fut composée la chanson dont il est le héros. Je sais bien que l'on pourrait soutenir que les traditions sur Floovent se sont complétées au XIIe siècle sous l'action de la légende de Sigurd, mais ce n'est pas à cette solution que vont les préférences de M. B. : il ne croit pas à l'existence de traditions anciennes et puisque l'étymologie proposée par G. Paris ne s'accorde pas avec sa thèse, il fait assez bon marché de *Floovent-Chlodovinc*, mais il ne propose pas d'autre explication.

Cependant M. B. nous annonce qu'il continuera ses recherches ; peut-être fera-t-il disparaître les dernières difficultés.

Au surplus, quelle que soit la solution définitive, elle ne peut guère compromettre la théorie d'un « cycle mérovingien ». (Je ne dis pas d'une « épopée mérovingienne » . L'existence de ce cycle est basée à la fois sur des poèmes comme *Floovent*, *Floovent*, *Florent et Octavien* et sur ces textes qui se donnent pour historiques, où Rayna et Kurth ont signalé l'influence profonde de la légende, et qui renferment de nombreux thèmes que développe à son tour l'épopée carolingienne.

C. Liegeois.

E. Albe, **Les Miracles de Notre-Dame de Roc-Amadour au XIIe siècle,** *texte et traduction d'après les manuscrits de la Bibliothèque nationale, avec une introduction, des notes historiques et géographiques.* Paris, Champion, 1907 ; in-8° de 347 pages.

Ce recueil de Miracles, composé en 1172 par un moine de Roc-Amadour, avait été soigneusement étudié, dès 1856, par Servois et plusieurs fragments publiés çà et là. M. Albe en donne ici une édition complète, avec traduction, d'après le ms. de la Bib. Nat. Lat. 16565, avec quelques variantes empruntées à deux autres, les seuls connus. Ce n'est donc pas une édition. M. A. nous dit que le manuscrit choisi par lui est de beaucoup le meilleur et c'est en effet ce que tendent à prouver les variantes empruntées aux autres ; néanmoins le lecteur eût aimé à se faire une opinion personnelle et il eût suffi pour cela de donner un *apparatus criticus* complet pour quelques chapitres. Le recueil est au reste intéressant et, s'il ne fournit rien à l'histoire générale, il donne des renseignements assez curieux sur la vie privée à la fin du XIIe siècle. Dans une longue et quelque peu diffuse introduction (p. 5-59), M. A., complétant les recherches de Servois et

de M. E. Rupin, fait l'histoire du pèlerinage qui ne paraît pas remonter au delà des premières années du XIIe siècle et de la légende de saint Amadour, naïvement ou impudemment grossie par ses biographes successifs du XVIe au XIXe siècle. Les noms de lieux et ceux des personnages historiques sont soigneusement identifiés et un bon index termine ce consciencieux ouvrage.

A. Jeanroy.

J. Bédier, **Les légendes épiques**, recherches sur la formation des Chansons de geste. I. Le cycle de Guillaume d'Orange; II. La légende de Girard de Roussillon, etc. — Paris, H. Champion, 1908; 2 vol. in-8° de 429 et 443 pages.

M. Bédier n'aime pas à suivre les sentiers battus, et il faut en un sens l'en féliciter. Il est volontiers combatif. Son œuvre de début sur les Fabliaux avait été, on se le rappelle, une réaction très nette contre les abus de la théorie orientaliste, celle qui veut voir dans l'Inde la terre nourricière de tous nos contes populaires. Aujourd'hui, il s'attaque à ce très gros morceau qu'est l'Epopée française du moyen âge. Et l'on sait quelle est à ce sujet la théorie régnante depuis une quarantaine d'années : c'est chez nous Gaston Paris, puis Léon Gautier qui lui ont donné sa forme définitive et une allure de science; mais elle vient de plus loin, étant à la fois romantique et quelque peu mystique. A l'origine, la matière épique aurait été diffuse. Dès l'époque carolingienne, par une sorte de génération spontanée, autour de Charles Martel, autour de Charlemagne et de ses pairs, des cantilènes seraient écloses sur le champ même de bataille, courtes et passionnées, célébrant les grands coups d'épée donnés. Puis, peu à peu, cette matière éparse se serait condensée, organisée dès le Xe siècle en poèmes plus développés, mais dont les originaux sont perdus, et dont nous n'avons plus dans les œuvres qui nous restent du XIIe et du XIIIe siècle que des *rifacimenti* pâles et tardifs. Il faut bien avouer que cette théorie ne manque pas de grandeur, et pour la trouver brillamment résumée, on n'a qu'à se reporter au petit ouvrage posthume de Gaston Paris *Esquisse historique*, p. 52 et suiv.).

Le malheur, c'est que cette théorie ne repose guère que sur des inductions, sur des textes très vagues, ou trop complaisamment interprétés : le fameux fragment de la Haye, où l'on avait cru en trouver une éclatante justification, devient lui-même suspect, et n'est pas d'ailleurs aussi ancien qu'on le supposait. M. B. qui, jadis, avait adopté les idées en vogue avec une ardeur de néophyte — il l'avoue lui-même de bonne grâce — s'est aperçu qu'il y avait lieu de les soumettre à une revision sévère, et pour son compte aboutit maintenant à des conclusions assez différentes sur toutes ces questions d'origine. Comment s'est opéré insensiblement dans son esprit ce travail de revision? Les volumes qu'il publie le montrent en détail : ils ne sont

guère d'ailleurs que la reproduction d'un cours professé depuis deux ou trois ans au Collège de France. Dans son tome I, M. B. envisage les vingt-quatre poèmes qui se rattachent au cycle de Guillaume d'Orange, et forment à peu près le quart de ce qui nous a été conservé de l'ancienne épopée. Et d'abord que, le héros central de la geste soit uniquement Guillaume comte de Toulouse, et non point un autre, — celui qui a été glorieusement défait à la bataille de l'Orbieu en 793, et qui s'est retiré au monastère de Gellone vers la fin de sa vie — voilà qui n'est pas contestable. M. B. fait une fort jolie critique des seize Guillaumes (2 introduits par Paulin Paris, 9 par Jonckbloet, etc.), dont on a voulu mêler l'histoire à celle du héros primitif, en se fondant sur des similitudes toutes fortuites, sinon contestables. Quelle apparence qu'un comte d'Auvergne du xe siècle, ou encore un comte de Montreuil-sur-Mer, soient venus fournir des traits pouvant se combiner à la légende, et n'obtiendrait-on pas de la sorte quelque chose de comparable à ces photographies superposées où le savant Galton prétendait retrouver le type d'une race? En revanche ce qu'a fait, et très attentivement, M. B., c'est de suivre les diverses étapes de la *Via Tolosana*, telles qu'elles sont indiquées dans le « Guide du chemin de Saint-Jacques de Compostelle », et alors ce qu'il a relevé, ce sont des concordances singulières, très suggestives entre les lieux décrits ou cités par les divers poèmes du cycle et l'antique voie de pélerinage si fréquentée jadis. Conclusion : il doit y avoir eu une collaboration plus intime qu'on ne le croyait entre les jongleurs qui ont composé ou colporté ces romans, et d'autre part les chanoines de Saint-Julien de Brioude, les moines de Saint-Honorat des Aliscamps et ceux de Saint-Guilhem-du-Désert; ces derniers, à tout prendre, étaient encore plus intéressés que les autres à exalter la gloire des héros narbonnais.

Dans son tome II, M. B. a recommencé un travail analogue non plus sur un groupe épique compact, mais sur des œuvres plus isolées, comme la légende de *Girard de Roussillon*, ou celle de *Raoul de Cambrai*. Remontent-elles, ces légendes, jusqu'à d'hypothétiques cantilènes carolingiennes, et n'est-il pas plus sûr, quoique moins brillant, d'en chercher les linéaments dans les chroniques latines, et surtout dans les traditions monastiques? La fantaisie des jongleurs aura fait le reste, brodant sur un canevas primitif assez pauvre, et y ajoutant certains accessoires d'imagination pure. Ce qu'il y a de certain, c'est que la légende de Girard peut, au point de vue topographique, se localiser assez exactement entre les abbayes de Vézelay et de Pothières en Bourgogne; celle de Raoul n'a pas des rapports moins étroits avec l'église Saint-Géri, et les monastères du Cambrésis ou du Vermandois. De tout cela, bien entendu, M. B. fournit au cours de sa démonstration des preuves abondantes et, semble-t-il, assez concluantes. Ailleurs, par façon de contre épreuve, il fait une

statistique ingénieuse et suggestive à propos des routes d'Italie, la fameuse *Via francigena*, celle qui conduisait les pélerins jusqu'à Rome, et d'autre part jusqu'à Brindisi, port d'embarquement pour la Terre Sainte. Or, dans nos chansons de geste, il y a environ quatre-vingt-dix noms géographiques qui se rapportent à l'Italie : soixante-dix se trouvent précisément sur la *Via francigena*, et en jalonnent les différentes étapes; les autres sont des noms de fantaisie impossibles à localiser, ou les noms de quelques grandes villes que nul ne pouvait ignorer, même sans y avoir passé. Mais le plus curieux, c'est que dans ces grandes villes, comme Milan par exemple ou Naples, il ne se déroule jamais rien d'important, aucune scène capitale des poèmes : s'il en est fait mention, c'est d'une manière incidente et vague. Il est donc ici encore impossible de nier l'étroit rapport entre nos romans et le grand mouvement de la foi religieuse qui entraîna les pélerins au moyen âge.

Telle est la thèse de M. B., et j'ai tenu avant tout à l'exposer dans ce qu'elle m'a paru avoir d'essentiel : on conviendra que, par sa nouveauté, elle en valait la peine, et, si tant est qu'on y acquiesce, on voit bien aussi à quoi elle nous entraîne. Tout d'abord, c'est à rapprocher un peu de nous ce mouvement de fermentation épique qu'on attribuait volontiers au IXe et au Xe siècle. M. B. ne prétend pas évidemment que nous possédions sous leur forme première les poèmes qui sont venus jusqu'à nous, et cela ne serait pas soutenable : mais enfin, il me semble bien que, d'après lui, c'est surtout pendant le XIe siècle que se serait exercée cette collaboration entre clercs et jongleurs dont il a parlé à maintes reprises; c'est à cette époque que la matière épique s'est formée et organisée d'abord sur les grandes voies de pélerinages, quitte à être débitée bientôt dans les châteaux et dans les foires célèbres du temps. Théorie plus terre à terre en un sens que l'ancienne, mais peut-être plus sûre et moins hypothétique : et, si tout à l'heure j'ai parlé de nouveauté, je n'irai cependant pas jusqu'à dire que tout y soit absolument inédit, et que depuis quelque temps elle ne fût un peu dans l'air. M. B. se plaît à proclamer lui-même que la route lui a été ouverte par les réserves prudentes dont M. P. Meyer a semé son introduction à Girard de Roussillon ; il reconnaît aussi ce qu'il doit à M. Becker, l'érudit professeur de Vienne, qui depuis quelques années, par ses critiques sagaces, a fait une « brèche dans le burg romantique », sans arriver d'ailleurs à des conclusions fermes. J'ajouterai que, d'après moi, nul n'avait par avance esquissé plus nettement une théorie analogue que M. Jullian, dans une page de son *Histoire de Bordeaux*, publiée en 1895. « Nous percevons ainsi, « disait M. Jullian p. 118, la manière dont se sont formés quelques-« uns de ces vastes cycles épiques que produisait alors le monde chré-« tien : ils résultent de la combinaison des noms et des cultes locaux « avec une lointaine tradition historique... Remarquons encore à

« quels endroits cette combinaison s'est faite... qui sait si les pélerins « n'ont pas été les artisans principaux de ces légendes, les vrais « rhapsodes de ces épopées, les attachant, pour ainsi dire, le long « de la voie qu'ils parcouraient, aux sanctuaires où ils s'arrêtaient? »

Ceci n'était qu'une vue rapide, jetée en passant, et relative à la légende de Roland et d'Olivier. M. B. a eu le très grand mérite de systématiser scientifiquement la théorie et de lui donner corps en l'appliquant à l'ensemble de notre production épique du moyen âge. Sur le fond de cette théorie, il faudrait bien se prononcer, mais j'avoue que je ne le ferai pas sans quelques réserves, dussè-je être taxé de prudence exagérée. Je reconnais qu'elle doit contenir une grande part de vérité, et qu'elle se fonde sur des faits à un plus haut degré que l'ancienne. Cependant je me demande s'il n'y aurait pas quelques tempéraments à y apporter, et comme la réalité n'est jamais quelque chose d'absolument simple, je ne voudrais pas fermer tout à fait la porte à l'existence toujours possible de cantilènes primitives. Il y en a au moins quelques indices, et comme après tout des *joculatores* ont circulé sans interruption à travers cette société mérovingienne et carolingienne, il faut bien qu'à moins d'être de simples bateleurs ils y aient chanté déjà quelque chose. Je ne voudrais pas non plus, malgré la belle ironie de M. B. et sa spirituelle discussion sur les « seize Guillaumes », déclarer impossible toute fusion entre des héros divers : et qu'il y en ait un qui soit toujours, dans tous les cas donnés, le type central, cela n'implique pas que des traits étrangers, empruntés de ci et de là, n'aient pu venir se surajouter à la figure. En fait n'est-ce pas ainsi que procèdent nos romanciers actuels pour mettre un héros sur pied, et ce sont des romans qu'ont composés les jongleurs du XIe siècle, car de vouloir les asservir à une impossible fidélité historique, cela, par une autre voie, nous ramènerait tout doucement aux excès de l'ancienne théorie. C'est contre ces excès que M. B. est parti en guerre, et sa protestation, toute fondée sur des arguments, n'aura pas été stérile : elle doit contenir, je le répète, une bonne part de vérité; on pourra la combattre, mais on ne saurait désormais se dispenser d'en tenir compte, et même grand compte.

Je suis bien plus à l'aise pour parler de la forme que M. B. a donnée à ses deux volumes, et je m'empresse de déclarer qu'ils se laissent lire d'un bout à l'autre sans que l'intérêt faiblisse un seul instant, ce qui n'est pas apparemment un mince mérite. J'ajouterai cependant que, l'auteur leur ayant conservé de propos délibéré la forme d'un cours débité ex professo, cela a son bon et son mauvais côté. Il en résulte que du début jusqu'à la fin l'allure est vivante, qu'on y sent une démonstration qui se fait peu à peu par addition d'arguments, qui se parachève et aboutit à une conclusion. D'autre part cela entraîne forcément quelques négligences de style, et surtout

certaines redites, certaines longueurs d'autant plus sensibles que la parole n'est plus là pour les atténuer. On pourrait trouver aussi que l'analyse des poèmes y tient une bien grande place. Je sais que M. B. a pris ses précautions contre un reproche de ce genre, en faisant remarquer quelque part que ces analyses, il ne les a pas faites « en vulgarisateur, mais déjà en critique », et que par là elles deviennent « un commencement d'interprétation littéraire ». Il aurait pu ajouter — ce qui est vrai après tout — qu'on ne raisonne pas sur des romans dont quelques-uns sont fastidieux et dont plusieurs n'ont jamais été publiés, sans instruire un peu le lecteur, et comme on le ferait à propos du *Cid* ou d'*Athalie*. N'importe, quelques-uns de ces résumés sont bien longs ; ils pourraient être resserrés sans que la clarté y perdît grand chose, et je ne suis pas sûr que le raisonnement au contraire n'y gagnât en force. Quand l'auteur aura publié les deux autres volumes annoncés, il faudra que de ces quatre gros livres il tire un petit in-16 portatif, où il mettra en belle lumière l'essentiel de sa théorie, et les conclusions où il a été conduit comme malgré lui, si nous nous en rapportons à la préface. Ce petit volume, M. Bédier nous le doit; il le doit à ce qu'il croit la vérité, et qui, somme toute, pourrait bien l'être.

E. Bourciez.

Die Gedichte Walthers von der Vogelweide. 7. Ausgabe von Karl Lachmann, besorgt von Carl von Kraus, Berlin, G. Reimer, 1907. In-8°, xxiv-230 p. 4 m.

De Walther von der Vogelweide, que beaucoup proclament le plus grand poète lyrique de l'Allemagne, il existe deux éditions de valeur : celle de M. Wilmanns, précieuse à cause des notes abondantes qui éclairent un texte difficile, et celle de Lachmann, qni est l'édition critique par excellence. M. C. v. Kraus a été chargé de mettre sur pied une réimpression de cette édition et a réussi à l'amender. Ce n'est pas, à la vérité, que le texte ait pu être amélioré, aucun nouveau manuscrit n'ayant été découvert depuis qu'a paru la 6e édition. M. v. K. a dû se borner à revoir l'apparat critique. Il l'a fait avec un soin minutieux. Une comparaison, même hâtive, de cette 7e édition avec la 6e montre que sur un nombre assez considérable de points, il a apporté d'utiles, sinon d'importantes, corrections.

Une idée heureuse de M. v. K. a été de disjoindre les variantes des notes explicatives, qui, dans les éditions antérieures, formaient bloc avec elles à la fin du volume. Elles sont maintenant au bas de la page, accompagnant ainsi le texte et s'offrant, pour ainsi dire, aux yeux du lecteur.

Il est regrettable que l'impression ne soit pas toujours à la hauteur de l'effort fait par l'éditeur, Dans la seule page xxii, quatre lettres ont sauté (v. 23, 26, 28, 39).

F. Piquet.

Lucy E. Farrer, **La vie et les œuvres de Claude de Sainliens** (*alias* Claudius Holyband). Paris, H. Champion, 1908; un vol. in-8°, de VII-115 pages.

Mlle Farrer a exécuté avec soin et avec zèle ce travail, qui lui a valu le titre de docteur de l'Université de Paris. D'abord, autant que faire se pouvait, elle a tiré son auteur des nuages d'une sorte d'anonymat, en donnant quelques détails précis sur l'émigration protestante en Angleterre pendant les Guerres de religion. Sainliens (dont *Holyband* n'est que la traduction anglaise) était un gentilhomme bourbonnais, originaire de Moulins ; ayant été probablement persécuté pour ses opinions religieues, il vint à Londres dès 1563, et semble n'en être parti qu'au moment de la promulgation de l'Édit de Nantes. Là, pour vivre, lui et sa famille, il dut se faire professeur de français, et ses œuvres qui se rapportent à son enseignement consistent avant tout en deux grammaires, *The French Schoolemaister* et *The French Littleton*, ouvrages d'un caractère pratique, qui eurent le mérite de simplifier le gros traité vieilli de Palsgrave, et obtinrent un succès attesté par des réimpressions jusqu'au milieu du XVIIe siècle. Il écrivit en outre un *Traité des Verbes*, et un *De Pronuntiatione* (en latin). Après avoir donné une bibliographie très complète, Mlle F. a résumé et classé ce qu'il y a de plus important dans ces ouvrages, pauvres en détails syntaxiques, mais d'un incontestable intérêt en ce qui concerne la prononciation. Elle n'y a trouvé de renseignements, dit-elle p. 42, que sur les trois diphtongues *ai*, *ay*, *oy* : il me semble pourtant bien que Sainliens parle aussi de *eau*, et lui attribue (du moins dans l'usage des courtisans) la valeur de *o* simple, tandis qu'en 1584 de Bèze maintient encore *eo* avec un *é* fermé. — Mais Sainliens n'a pas été seulement grammairien, il a fait œuvre aussi de lexicographe, et a publié en 1593 un Dictionnaire français et anglais, qui se place chronologiquement entre celui de Nicot et le grand recueil de Cotgrave : c'est la comparaison avec ces ouvrages qui en fait en partie l'intérêt, et elle a été amorcée ici d'une façon systématique. Une des originalités de Sainliens est d'avoir fait place dans son vocabulaire à un certain nombre de mots dialectaux du Centre de la France, dont il était originaire. Le fait n'a point échappé à Mlle F. ; elle a essayé, non sans « bien des hésitations », dit-elle, de dresser une petite liste de ces termes dialectaux, et elle y est arrivée surtout en se référant à Jaubert. Mais pourquoi avoir compris dans cette liste le mot *groizelle ?* Il semble bien qu'à l'époque ç'ait été la forme ordinaire du mot dans toute la France. Le détail est de mince importance, et il n'en reste pas moins que l'étude de Mlle Farrer est une bonne contribution à l'histoire de la grammaire pendant le XVIe siècle.

E. Bourciez.

P. Pisani. — **L'Eglise de Paris et la Révolution, t. I (1789-1792).** Paris. A. Picard, 1908, 350 p.; in-8.

M. le chanoine Pisani, professeur à l'Institut catholique, s'est pro-

posé de refaire le grand ouvrage de l'abbé Delarc sur l'histoire religieuse de Paris pendant la Révolution. Le premier volume qu'il nous donne aujourd'hui justifie pleinement son dessein. Delarc avait construit son récit presque uniquement sur les documents imprimés. M. P. — c'est la grande nouveauté de son livre — a exploré systématiquement les cartons des archives nationales et l'a fait avec un grand bonheur. Sa documentation est si étendue et si variée qu'il ne laissera plus après lui qu'à glaner. [1]

Delarc manquait de précision. M. Pisani a l'amour des statistiques. Il nous donne à chaque instant, des chiffres, des chiffres contrôlés, des chiffres précieux. Il sait combien il y avait d'églises paroissiales à Paris, combien de chapitres, de couvents, de collèges, combien ces chapitres et ces couvents comptaient de membres en janvier et mars 1790, combien d'ecclésiastiques prirent part en 1789 aux élections des députés du clergé de Paris, combien jurèrent en 1791 ou refusèrent le serment, il sait que 451 moines sur 953 quittèrent leurs couvents en 1790, etc. Le seul dénombrement complet et exact qui existe des anciens évêques de France se trouve dans son livre à la page 211. Ces statistiques n'ont rien de froid ni d'aride, parce qu'elles sont essentiellement critiques. M. P. ne se borne pas à analyser les listes qu'il trouve dans les archives. Il les interprète, il les corrige avec un bon sens très avisé, il en tire des conclusions intéressantes. La comparaison entre les listes des ecclésiastiques qui comparurent aux élections de 1789 et de ceux qui jurèrent ou refusèrent le serment lui permet d'établir, paroisse par paroisse, le nombre approximatif des prêtres qui émigrèrent dans l'intervalle. La distinction entre les prêtres fonctionnaires publics, seuls astreints au serment, et les prêtres non fonctionnaires lui permet de contester avec une grande force certaines conclusions hâtives tirées des statistiques brutes des sermentés [2].

Delarc ne connaissait que d'assez loin la législation religieuse qui est, à la vérité, assez compliquée. M. P. a tissé son récit sur une trame juridique très résistante. C'est là encore une des nouveautés de son livre.

M. Pisani sait écrire. Son exposition, toujours claire et méthodique, est intéressante par le souci constant de faire voir le côté concret des choses. On lira, p. 25 et suiv., un joli tableau de l'existence des prêtres des paroisses parisiennes avant 89, vivant en communauté sous le contrôle du curé qui les héberge et qui préside leur table. On voit très bien pourquoi les curés étaient alors des personnages. Souvent nom-

1. Son récit du massacre des prêtres en septembre 1792 est le plus précis que je connaisse. Il est fait d'après les actes du procès de béatification en cours.

2. Voir p. 185 et suiv. sa discussion de l'étude de M. Sagnac parue dans la *Revue d'histoire moderne* d'octobre 1906. J'ajouterai aux remarques de M. Pisani que l'essai statistique en question ne tient pas compte de la catégorie importante des jureurs non schismatiques, c'est-à-dire des jureurs qui refusèrent de reconnaître les nouveaux évêques.

més par des patrons laïques, pourvus d'un budget considérable, inamovibles, munis de pouvoirs spirituels bien plus étendus que de nos jours, ils groupèrent autour d'eux toute une clientèle de prêtres habitués qui ne relevaient que de leur seule autorité. Je signalerai encore, à titre d'exemple de la manière de M. P., les p. 44 et suiv. qui sont une description pittoresque des assemblées populaires tenues dans les églises en 89, les p. 182 et suiv. qui renferment une psychologie très fine du curé de campagne et l'analyse de ses sentiments très divers devant le serment.

Comme on le voit, M. Pisani est formé aux bonnes méthodes. Il s'efforce très sincèrement d'être objectif, d'être impartial. Il a l'horreur des déclamations et, s'il condamne, un peu plus souvent que de raison, il condamne avec discrétion. Il reconnaît que les évêchés étaient monopolisés avant 89 par une « caste étroite » (p. 57), que « la situation des ordres et congrégations religieux était déjà précaire en 89 » (p. 59), que beaucoup de réformes de la Constituante étaient justifiées, etc. Il a des mots très durs pour les historiens ecclésiastiques qui ont dissimulé la vérité (cf. p. 194 sa note sur d'Auribeau).

Sur plus d'un point cependant, M. P. ne s'en étonnera pas, ses jugements me semblent exagérés ou contestables. Il a été injuste pour la Constituante, car il n'est pas juste de présenter la nationalisation des biens d'Église comme une entreprise politique et à plus forte raison anticléricale (p. 128). La raison financière invoquée ne peut pas être considérée comme un prétexte qu'on mit en avant (p. 132). M. P. a raison d'écrire que les Constituants n'étaient pas des chrétiens ardents, mais de là à les transformer en anticléricaux sournois, il y a loin! Sans voir qu'il se contredit, M. P. avoue lui-même que « chez le plus grand nombre, la religion n'était pas une attitude de circonstance. Ils étaient religieux » (p. 129). Je n'ai pas dit autre chose dans les articles que M. P. me fait l'honneur de citer. J'ai dit que si tous n'étaient pas des croyants convaincus, tous étaient au moins des fidèles respectueux. Il n'est pas d'une bonne méthode d'apprécier (p. 154 et sq.) les intentions des auteurs de la Constitution civile du clergé à l'aide d'un projet d'adresse de Mirabeau que l'Assemblée repoussa et qui révolta un homme comme Camus, à l'aide d'un projet qui sent l'agent provocateur qui veut gagner l'argent de la Cour. Présenter la Constitution civile du clergé comme une conséquence logique du salaire des prêtres est une thèse insoutenable (p. 158-159). En revanche, M. P. n'a pas vu la liaison de la question monastique avec la question financière. Du moment qu'on nationalisait les biens d'Église pour payer la dette de l'État, on ne pouvait plus maintenir dans leur totalité les établissements qui vivaient du revenu de ces biens. — Il est possible que nier la juridiction du pape soit *aujourd'hui* une hérésie (p. 165). Ce n'en était pas une en 89, ou du moins la chose était contestée.

L'archevêque d'Aix, Boisgelin, dans son grand discours du 29 mai 1790, prononcé au nom de l'épiscopat, ne reconnaît au pape qu'une *primauté*, il ne prononça pas le mot de *juridiction*. Il est d'ailleurs inexact de ranger dans le parti de la résistance (p. 88) ce même Boisgelin qui fit l'impossible pour arracher au pape les moyens canoniques d'exécuter les décrets [1]. Il n'est pas absolument exact que les Constituants aient usé d'intransigeance à l'égard du pape (p. 167). Ils ont permis, à titre officieux, les négociations entamées par le roi, ils ont toléré les retards considérables apportés à la promulgation *effective* des décrets, ils ont patienté pendant plusieurs mois (de juillet à octobre) et n'ont rompu qu'en constatant qu'ils étaient joués. Il n'est pas exact, bien que cette affirmation traîne partout, que Louis XVI ait sanctionné la Constitution civile le 24 août; il n'avait d'ailleurs pas à la sanctionner puisqu'elle faisait partie de la Constitution. Il *l'accepta*, dès le 22 juillet. Il n'a fait, le 24 août, que la promulguer (p. 171). Il n'est pas exact que, dans sa consultation sur l'acceptation du décret du 27 novembre sur le serment, Boisgelin ait conseillé à Louis XVI de répondre à l'Assemblée par un refus (p. 173). Il lui conseilla au contraire d'accepter, mais de s'arranger pour que cette acceptation parut un acte forcé. Il n'est pas légitime d'écrire que les évêques étaient d'accord avec Rome pour repousser la Constitution civile (p. 174), si on n'ajoute pas aussitôt que beaucoup d'entre eux s'efforçaient d'obtenir du pape les moyens canoniques qui leur permettraient de régulariser et d'accepter la Constitution civile. Il n'est pas légitime non plus de représenter les jansénistes saluant avec joie le nouveau régime (p. 180), si on ne fait pas remarquer que plus d'un janséniste de marque, comme Jabineau, joignit ses protestations à celles des ultramontains. Il n'est pas tout à fait exact que Gobel et Miroudot fussent des « évêques sans juridiction » (p. 212) Gobel exerçait une juridiction sur la partie française de l'évêché de Bâle. Quand à Miroudot, il n'était pas évêque *in partibus*, bien que la chose soit répétée de confiance par tous les auteurs, il était évêque *effectif* de Babylone, il y exerçait une juridiction sur les catholiques de la Mésopotamie et il fut pensionné en cette qualité. M. P. enfin atténue singulièrement la gravité des divisions qui se produisirent entre les réfractaires, à propos des différents serments de soumission aux lois (p. 282 et suiv.). M. P. sait bien que les scissions allèrent jusqu'au refus de communiquer *in divinis*, ce qui est la marque extérieure du schisme. M. P. dit que tous les réfractaires indistinctement étaient prêts à se soumettre à la décision du pape, cela est très contestable, puisque *en fait* le pape n'osa pas décider de peur d'aggraver les divisions, puisque *en fait*, une bonne partie des évêques réfractaires refusa de se soumettre au Concordat.

1. Boisgelin ne fut du parti de la résistance que pendant la très courte période antérieure à la réunion des ordres.

Je n'aurais pas relevé, avec ce soin et cette attention qui peuvent paraître sévères, les points qui me paraissent critiquables dans ce livre, si l'opinion de M. Pisani n'avait pas d'autorité. Elle est destinée au contraire à en avoir une grande. Il importe donc de s'expliquer dès le début avec franchise sur les conclusions qu'on admet, sur celles qu'on conteste. Le livre de M. Pisani, qui est excellent, je me plais à le dire, est de ceux qui peuvent supporter une telle controverse.

Albert Mathiez.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 8 janvier 1909.* — M. Babelon, président sortant, et M. Bouché-Leclercq, élu président pour l'année 1909, prononcent les allocutions d'usage.

M. Bouché-Leclercq, président, annonce la mort de M. Richard Pischel, professeur de sanscrit à l'Université de Berlin, correspondant de l'Académie depuis 1905, décédé à Madras.

M. Perrot, secrétaire perpétuel, communique des lettres de M. Th. Reinach et Emile Rivière, qui posent leur candidature à la place de membre libre vacante par suite du décès de M. le Dr E.-T. Hamy.

M. Senart communique une note de M. le Dr Vaillant, membre de la mission Pelliot, sur les résultats archéologiques obtenus par cette mission.

M. Perrot, secrétaire perpétuel, donne lecture d'une lettre de M. Maurice Besnier sur les découvertes archéologiques faites par MM. Michaux-Bellaire et Buchet, de la mission du Maroc : tombeaux en pierre, tombeaux en terre cuite avec décorations picturales, inscriptions latines, etc.

M. J. Loth, professeur à l'Université de Rennes, fait une communication sur l'inscription latine de Gélignieux (Ain) et le prétendu ligure ou celtican du calendrier de Coligny.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 15 janvier 1909.* — M. Perrot, secrétaire perpétuel, communique les lettres par lesquelles MM. A. Blanchet, Paul Fournier et F. de Mély posent leur candidature à la place de membre libre vacante par suite du décès de M. le Dr Hamy.

M. Henri Cordier donne lecture de sa notice sur la vie et les travaux de M. de Boislisle, son prédécesseur.

Léon Dorez.

Le propriétaire-gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy. Imp. R. Marchessou. — Peyriller, Rouchon et Gamon, successeurs

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 5 — 4 février. — 1909

Mélanges Godefroid Kurth. — SETTEGAST, Les éléments antiques de l'épopée française; La Chanson des Saisnes. — METZGER, L'accentuation des mots romans en anglais. — LEA, L'inquisition dans les colonies espagnoles. — UPHAM, L'influence de la France sur la littérature anglaise. — MACQUAT, Evasion et survie du fils de Louis XVI. — Académie des Inscriptions.

Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège. Série grand in-8°. Fascicule I. — **Mélanges Godefroid Kurth**. Recueil de mémoires relatifs à l'Histoire, à la Philologie et à l'Archéologie. — I. *Mémoires historiques* : II. *Mémoires littéraires, philologiques et archéologiques*. 2 vol. in-8°, Liège, Imprimerie Vaillant-Carmanne; Paris, H. Champion, 1908, LXXXIX-466 et LXXXIX-460 pages.

« Après avoir illustré les trois chaires d'histoire du moyen âge, de critique historique et d'histoire des littératures étrangères, à l'Université de Liège, par un fécond enseignement de trente-cinq années (1872-1907), Godefroid Kurth a pris volontairement sa retraite, le 30 octobre 1906. A cette occasion, ses collègues de la Faculté de philosophie et lettres ont décidé de publier ces *Mélanges*, en son honneur, avec la collaboration de ses élèves et de ses amis, et de lui offrir ce recueil en témoignage de leur admiration et de leurs sentiments confraternels. » Cette décision de la Faculté, prise en séance du 21 novembre 1906, fait exactement connaître l'occasion et l'objet de l'ouvrage.

L'appel qu'elle contenait fut entendu; on eut vite fait de réunir quatre-vingt-sept collaborateurs. Presque tous sont des compatriotes de Kurth; dix seulement appartiennent à d'autres nations, trois à l'Allemagne, un à l'Autriche, un à l'Espagne et cinq à la France. On pourrait regretter qu'une manifestation plus franchement internationale n'ait pas salué, au moment où il descendait pour toujours de sa chaire, ce professeur dont l'enseignement fut en quelque sorte universel. Mais comment faire large place aux gens du dehors quand les Belges s'empressaient de toutes parts? Il y a quelque chose d'émouvant à voir avec quel élan ils ont voulu célébrer un homme dont le caractère et la science honorent son pays. Leurs mémoires remplissent presque les deux volumes; fallait-il donc en consacrer un troisième aux envois de l'extérieur? Sans doute on eût pu comprimer

davantage chaque tome; ne pas répéter, par exemple, en tête du second la liste des collaborateurs et des souscripteurs, la biographie et la bibliographie de Kurth. C'était quatre-vingt-dix pages économisées. En adoptant enfin un texte plus serré, il devenait possible de tout réunir sous une seule couverture, au moins de réserver quelques feuilles aux étrangers. On doit compter, il est vrai, avec « cette surabondance » propre, nous dit-on, à l'âme belge [1]. Par la force des circonstances, les *Mélanges Kurth* sont donc devenus surtout un recueil d'histoire de la Belgique. Prenons-les tels qu'ils sont et essayons de nous faire rapidement une idée de la variété et de la valeur du contenu. Dans les publications occasionnelles comme celle-ci, tirées à un nombre relativement restreint d'exemplaires, des travaux importants risquent souvent de passer inaperçus. C'est le rôle de la critique d'empêcher cette mort sans phrases. Aussi ne me contenterai-je pas de transcrire les titres des mémoires, j'y joindrai une brève analyse de chacun d'eux, sans m'excuser d'allonger par là sensiblement cet article.

L'ouvrage débute par une biographie (p. XXI-XXXVII), où M. Karl Hanquet fait ressortir le rôle prépondérant de Kurth dans la rénovation de l'enseignement de l'histoire en Belgique. Il passe ensuite en revue ses principales œuvres, celles qui ont solidement établi sa réputation d'historien : *Les origines de la civilisation moderne* (1886), *Histoire poétique des Mérovingiens* (1893), *Clovis* (1896), *Sainte Clotilde* (1897), *L'Église aux tournants de l'histoire* (1900), *Saint Boniface* (1902), *Notger de Liège et la civilisation au* Xe *siècle* (1905). Il cherche à nous tracer un portrait vivant de cet écrivain enthousiaste, de ce « paladin de la vérité », à « la voix... sonore », au verbe « un peu trop égal », qui, ne séparant jamais de « la méthode d'investigation allemande... la méthode française d'exposition », nous apparaît toujours « avec son éloquence, sa science et ce don de soi-même, qui est la marque de sa supériorité » A ces qualités la copieuse bibliographie qui fait suite (p. XXXIX-LXXXIX) nous invite à joindre une fécondité remarquable et une aptitude rare à tout comprendre, depuis *Caton l'Ancien* (thèse de doctorat, 1872), jusqu'à *L'Agonie de la race rouge* (1878 et 1879) et à *L'Avenir de la Démocratie* (1893), en passant par *Les nationalités en Auvergne au* VIe *siècle* (1900), Schiller (1905) et Victor Hugo (1893). Des *Mélanges* où sont abordées les questions les plus diverses étaient donc l'hommage indiqué pour un savant aussi compréhensif.

Tome I : Grafé, *Quelques mots sur la philosophie de l'histoire*. « La doctrine qui renonce à chercher ici-bas l'explication suffisante, totale et définitive de ce qui s'y passe, doit avoir le pas sur les autres. » — De la Vallée Poussin, *Un point de contact entre le Christianisme*

1. Cf. p. XXXVI.

et le Bouddhisme. Il signale sommairement quelques endroits des livres bouddhiques où l'influence chrétienne peut être soupçonnée. — Delehaye, *La « Translatio S. Mercurii Beneventum ».* L'auteur de ce document hagiographique a confondu un martyr d'Orient, S. Mercure de Césarée, avec un martyr obscur d'Italie, S. Mercure d'Aeclanum ; c'est le corps de ce dernier qui fut transporté à Bénévent par le duc Arechis II, en 768. — Joseph Demarteau, *La Vie la plus ancienne de S. Lezin, évêque d'Angers.* Elle ne fut pas rédigée avant l'an 700 au plus tôt, une centaine d'années environ après la mort de Lezin (entre 601 et 609); l'auteur s'inspire fortement des Vies de S. Arnulphe, évêque de Metz, et de S. Lambert, évêque de Maestricht, mais il ne leur emprunte que des traits généraux pour compléter ce qu'il avait retrouvé des actes et des souvenirs de son héros. — Liégeois, *La légende de S. Badilon.* L. cherche à tirer au clair cette légende obscure, liée à celle de sainte Marie-Madeleine, à celle de Girart de Roussillon et à la question de l'origine du monastère de Leuze (Hainaut). — Lahaye, *Un diplôme de Charles le Gros.* Donné à Lustnau (près du lac de Constance), le 1er septembre 887, et attribuant à un certain Hrotmundus d'importants bénéfices dans la région de Liège. — Simenon, *Les chroniqueurs de l'Abbaye de Saint-Trond.* Détails biographiques sur Rodolphe (1070-1138), Guillaume de Ryckel (XIIIe s.), Gérard Moringus († 1566), Pierre Cruels (XIVe siècle), Servais Foullon (1624-1679) et trois anonymes qui ont écrit l'histoire du monastère. — Moeller, *Godefroy de Bouillon et l'avouerie du Saint-Sépulcre.* Jérusalem n'était d'abord qu'une principauté ecclésiastique dont Godefroy consentit à être l'avoué, le premier vrai roi latin de Terre-Sainte fut son frère Baudouin ; intéressantes remarques sur les coteries hostiles qui existaient à Jérusalem. — Albert Poncelet, *Vie ancienne de Guillaume de Saint-Thierry*, ami et biographe de saint Bernard. Elle est d'un caractère surtout ascétique. Ce texte, dont nous avons ici la première édition, est conservé à la Bibliothèque Nationale dans le ms. latin 11782, du XIIe siècle. — Marchal, *Lambiers Patras.* Il s'agit du soi-disant auteur des fonts baptismaux de S. Barthélemy de Liège, que Kurth a revendiqués pour Renier de Huy ; je ne saisis pas bien la finesse de certaines allusions locales. — Pirenne, *Quelques remarques sur la Chronique de Gislebert de Mons.* Observations sur le texte ; note sur le caractère de l'œuvre : « nous n'avons conservé du *Chronicon Hanoniense* qu'une rédaction provisoire. Gislebert n'a point destiné son travail à la publication... Il a parlé naïvement parce que, en travaillant, il ne songeait point encore à ses lecteurs. » — Van der Linden, *Trois documents du XIIe siècle relatifs à l'hôpital de Louvain.* 1° Notice rappelant les donations faites à l'hôpital depuis sa fondation sous le règne du comte Henri III de Louvain (1079-1095); antérieure à 1140. 2° Notice faisant connaître la donation à l'hôpital, par le duc Gode-

froid Ier des moulins construits à Louvain, près de l'écluse, par Rodolphe Boccard et Wilmar Althers; de 1131 à 1140. 3° Charte par laquelle Henri Ier, duc de Brabant, donne à l'hôpital le produit du droit de stationnement dans la halle au drap; de 1190 à 1197. Texte des trois documents précédé de remarques sur leur chronologie. — Vannérus, *Les Avoués d'Arlon*. L'auteur relève dans les documents toutes les mentions d'avoués, les renseignements sur leur famille, la raison d'être de leurs fonctions. — Closon, *Les événements politiques liégeois pendant les années 1229-1230*. Révolte des bourgeois des villes liégeoises contre le prince évêque et le chapitre de S. Lambert; les communes succombent dans cette première tentative pour « constituer une puissance légale dans l'État, à côté du chapitre cathédral. Elles n'obtinrent gain de cause qu'en 1316 seulement par la célèbre Paix de Fexhe ». — Edouard Poncelet, *Le soulèvement de Maubeuge en 1293 et les premiers sceaux de la commune*. Après une courte rébellion contre Jean d'Avesnes, comte de Flandre, Maubeuge se soumit et accepta les conditions qu'il lui plut d'imposer, entre autres la création d'un sceau commun. Mais loin d'être un signe d'affranchissement, l'octroi du sceau n'était là « qu'une simple fiction destinée à sauvegarder le pouvoir souverain méconnu ». Transformations ultérieures de ce sceau. — Fairon, *L'abolition des guerres privées au pays de Liège*. Publication d'une ordonnance inédite du 24 septembre 1334, destinée à mettre fin aux guerres perpétuelles entre les nobles. Elle avait été élaborée par une commission de pacification d'où les gens de lignages étaient exclus. — De Borman, *Le tribunal des douze lignages au Pays de Liège (1335-1467)*. Ce mémoire constitue en quelque sorte la suite du précédent; il explique le fonctionnement de ce « tribunal exclusivement répressif, créé pour mettre un terme aux guerres des Awans et des Waroux, n'étendant sa juridiction que sur une classe restreinte d'individus, qui se dresse à côté des tribunaux existants et forme, si l'on peut dire, un état dans l'état ». Documents sur sa composition depuis l'origine jusque vers 1420. — Dom Ursmer Berlière, *La commende aux Pays-Bas*. Nombreux exemples de cet usage, de 1263 à 1564; il disparut alors de la contrée, tandis qu'il subsistait en France. — Alphonse de Witte, *Les jetons de Jean Sans Peur, comte de Flandre (1405-1417)*. Description des deux seules pièces connues de ce duc de Bourgogne, comte de Flandre. — Van der Haeghen, *Les députés de Tournai auprès de Louis XI et d'Olivier Le Dain, en juillet 1477*. Édition d'une pièce comptable récemment retrouvée aux archives de Gand, qui fait connaître les circonstances du voyage à Arras des cinq députés tournaisiens et les avantages obtenus par eux pour leur ville, en échange des 13,000 écus d'or qu'elle offrait au roi. — Brouwers, *La reconstruction de Dinant à la fin du* XVe *siècle*. Détruite en 1466 par les troupes du duc de Bourgogne, la ville commença à se relever de

ses ruines en 1472 ; elle n'était pas encore totalement reconstruite au début du XVIe siècle. Jamais dans la suite elle ne revint à l'état florissant qu'elle avait connu cent ans auparavant; son industrie cessa de prospérer. — Dony, *L'ancienne industrie du fer au pays de Chimay* depuis l'époque romaine jusqu'au milieu du XIXe siècle. Indications fournies par l'archéologie et la toponymie; « les forges et les fourneaux... paraissent avoir eu pour origine des *concessions* seigneuriales, parfois temporaires » ; renseignements sommaires sur quelques dynasties de maîtres de forges. — Fayen, *Une supplique du XVIe siècle pour la création d'un Collège Belge à Rome.* Texte de cette supplique conservée à l'Ambrosienne de Milan; elle fut rédigée entre 1552 et 1579. Aucune suite, semble-t-il, ne fut donnée à ce projet. Il se trouve réalisé aujourd'hui par l'établissement du Collège ecclésiastique belge, fondé en 1844 par les évêques de Belgique, et par la reconstitution du collège des chapelains de Saint-Julien des Belges. — Balau, *Jean de Brusthem.* Examen minutieux des sources de sa Chronique liégeoise. — Fredericq, *Les placards du 14 octobre et du 31 décembre 1529 contre les protestants des Pays-Bas.* Par le premier édit Charles-Quint aggravait la sévérité de la législation contre les protestants; le second atténua pour la Flandre seule les rigueurs du précédent, à la suite des remontrances du Conseil et des États de Flandre. — Van Bastelaer, *Sur l'origine de la dénomination des Gueux au XVIe siècle.* Les confédérés, en 1564, portaient des vêtements d'étoffe grossière, par manière de protestation contre Granvelle, ils avaient aussi une queue de renard au chapeau; une comparaison s'établit très naturellement dans l'esprit de leurs adversaires entre eux et les mendiants affublés de queues de fourrures. Deux tableaux de Pierre Bruegel l'ancien aident à la démonstration. — Hymans, *La plus ancienne vue générale de Bruxelles.* Elle porte la date de 1574 et le nom de Uyttersprot, sans doute le graveur; il faut chercher celui du dessinateur dans le monogramme NDK ou NVDK qu'on n'a pas encore réussi à interpréter. Belle planche en hélioteinte. — Cauchie, *Relation d'un Père Jésuite réfugié en Flandre sur la situation de la Flandre au début de 1595.* Le jésuite Machault, recteur du collège de Rouen, réfugié aux Pays-Bas, fait parvenir à Rome, par l'intermédiaire du nonce Malvasia, ses doléances sur le Béarnais; il demande au pape Clément VIII la nomination d'un roi catholique. Reproduction de l'original italien conservé aux archives vaticanes. — De Smedt, *Les Fondateurs du Bollandisme.* L'idée première des *Acta Sanctorum* revient à Rosweyde (1569-1629), qui mourut sans avoir achevé une seule page pour l'impression. Bolland (1596-1665) poursuivit sa tâche, mais il n'avançait que très lentement aussi. C'est Henschen (1601-1681), son premier auxiliaire, qui donna à l'œuvre sa forme définitive, ainsi qu'une vigoureuse impulsion. Papebroch (1628-1714) leur apporta ensuite un précieux concours. — Brants, *Une page de*

l'histoire de l'impôt dans les Pays-Bas au XVIIe *siècle*. Ce que certains théologiens pensaient de l'impôt, sa nature, comment il était voté, en appendice, extrait d'un registre des archives de Bruxelles : « Accords et consentements des États de Brabant depuis 1569 jusqu'à 1617 ». — Lonchay, *Les États Généraux de 1619-1620*. Ils refusèrent de reconnaître les dettes contractées par les États antérieurs envers la reine Élisabeth d'Angleterre. En agissant ainsi, ils « méconnaissaient la volonté expresse de Philippe II, les obligations internationales et, ajoutons-le, les règles les plus élémentaires de la probité ». — Van den Gheyn, *Le Registre du Mis de Castel Rodrigo pour la contribution volontaire de 1646*. On y trouve inscrites les sommes offertes par un certain nombre d'habitants des Pays-Bas en vue de « lever un corps de troupes pour la défense de la foi et le service de Sa Majesté Catholique ». Mention des principaux souscripteurs. — Hansay, *Les Teutes en pays lossain au* XVIIe *et au* XVIIIe *siècles*. On ne connaissait guère que par des documents du XIXe siècle ces petites corporations de paysans du Limbourg belge, qui allaient en Hollande et en Allemagne, faire métier de marchands ambulants et de châtreurs de chevaux et de cochons. M. H. vient de retrouver quatorze contrats d'apprentissage et de compagnonnage qui éclairent l'existence des Teutes aux XVIIe et au XVIIIe siècles; il en publie deux et résume les renseignements que contiennent les autres. — Van Houtte, *Un Colbert Belge : Jean de Brouchoven, comte de Bergeyck (1644-1726)*. Sous les divers gouvernements qu'il a servis, la carrière et surtout les idées de cet homme d'État offrent de nombreuses analogies avec celle de Colbert; c'est ce que l'auteur met en lumière par une série de rapprochements intéressants. — Hubert, *Le protestantisme dans le duché de Luxembourg, à la fin de l'Ancien Régime*. Il n'existait guère que dans quelques villages du comté de Manderscheid; on nous raconte ici les efforts réitérés de ces petits groupes pour conquérir la liberté religieuse. — Carlot, *Le chapitre de sainte Waudru à Mons et ses doyennes (1786-1789)*. Récit détaillé des troubles produits dans le fonctionnement de ce chapitre par les réformes de Joseph II. — Bigwood, *Un Physiocrate Belge inconnu*. Résumé des idées exposées par un disciple anonyme des Economistes dans un *Mémoire sur l'Economie politique en général et particulièrement du Hainaut*. — Ulens, *Tentatives d'organisation de la circulation fiduciaire dans les Pays-Bas Autrichiens*. La plus sérieuse fut faite en 1788 par les frères Bargun, fondateurs-directeurs de la « Banque de Commerce et d'Echange » de Vienne : la révolution brabançonne les empêcha de se créer une clientèle en Belgique. Renseignements précis sur l'entreprise. — Magnette, *Les premières relations entre les « patriotes » liégeois et l'Assemblée Constituante. La mission de Reynier à Paris, juillet à décembre 1790*. Comment ce personnage s'employa de son mieux, encore qu'assez naïvement, à obtenir le remboursement

d'avances consenties à la France par les *Etats* de Liège, et l'intervention du gouvernement de Louis XVI dans les affaires liégeoises; sa mission n'eut d'ailleurs aucun succès. — Poullet, *Un conseil d'arrondissement sous le Consulat et l'Empire*. De quelle manière fonctionna à Louvain cette assemblée créée par la loi du 28 pluviôse an VIII; reproduction d'un certain nombre de vœux émis par elle. — Cuvelier, *Gachard et la colonie belge du Guatemala*. Documents sur l'Amérique centrale découverts en Espagne par l'archiviste général de Belgique, Gachard, et transmis par lui à la Compagnie belge de colonisation à Santo-Thomas de Guatemala, en 1841. — Ansiaux, *Le crédit à la spéculation financière*. Des prêts accordés aux spéculateurs sur les titres mobiliers et de leurs graves conséquences. — Halkin, *Les monographies de village* — en comprenant sous ce titre toutes les histoires locales — ne doivent pas être exclusivement historiques; il faut y faire une large part à la géographie physique, à la géographie humaine, à la toponymie. — De Cepeda, *Quelques considérations sur les révolutions*. « Les maux des sociétés, comme ceux de l'individu, ne peuvent être guéris que par la réforme morale de leurs pensées et de leurs actions. »

Tome II : Francotte, *Les taxes du vingtième et du dixième dans la ligue de Délos*. Examen d'une série de textes littéraires et épigraphiques : par ces deux impôts indirects qui représentaient, le premier un droit d'entrée et de sortie des marchandises dans les ports, le second un droit de passage au Bosphore, les Athéniens cherchaient à se procurer des ressources pour la guerre. Il ne leur fut pas possible de soutenir longtemps leurs prétentions. — Graindor, *Note sur un décret de la Confédération des Nésiotes*, en faveur d'un habitant de Samothrace. Il a dû être voté à Ténos, qui « ne serait devenue le centre de la confédération qu'avec le protectorat rhodien, c'est-à-dire pas avant 200 ». — J. E. Demarteau, *Le Vase planétaire de Jupille*. L'auteur y voit un objet du culte astrologique, décoré des têtes de Saturne, le Soleil, la Lune, Mars, Jupiter et Vénus. Une planche reproduit les deux faces du vase. — Aug. Audollent, *Lettre à M. Kurth sur le temple du puy de Dôme*. Résumé des découvertes advenues au sommet de la montagne : caractère de l'édifice pour la construction duquel on avait utilisé les ressources du pays et tenu compte des conditions climatériques; caractères de la divinité adorée là-haut, *Mercure Dumias*, dieu topique, dieu romanisé, dieu ethnique ou national. Le sanctuaire fut fréquenté pendant les cinq premiers siècles. — Lejay, *Les origines de l'Église d'Afrique et l'Église romaine*. Il conteste l'origine romaine de l'Église d'Afrique à laquelle nous avons cru, M. Harnack, M. Monceaux et moi-même. Elle n'est « attestée qu'à partir du ve siècle et par des textes romains dont la tendance est conforme aux idées de ce temps, mais qui ne répondent à aucune réalité historique. Auparavant, les premiers intéressés à

cette affaire ne savent rien. » Il y aurait à discuter cette opinion; mais ce n'est pas le lieu. — Ladeuze, *Caius de Rome, le seul Aloge connu.* Longue discussion de textes pour prouver « que les Aloges romains et les Aloges asiatiques se ramènent à une personne, Caius. » — P. Allard, *La Passion de saint Dioscore.* Traduction d'une rédaction latine de cette Passion nouvellement découverte au Musée Britannique; M. A. en démontre toute la valeur. Le martyre de Dioscore dut avoir lieu après l'année 304. — Van den Ven, *Un opuscule inédit attribué à S. Nil.* Édition du texte grec et d'une version latine d'un petit traité ascétique du ve siècle. Dans la partie latine se trouve le mot *bombones* (bourdons); c'est le premier exemple de cette forme. — Guillaume, *Romanos le Mélode.* Romanos n'occupe qu'une partie de ce mémoire, qui est surtout consacré à la poésie liturgique grecque en général.— Henquinez, *De l'histoire à l'épopée.* Sous ce titre un peu énigmatique on nous montre face à face le Charlemagne historique d'Eginhard et le Charlemagne légendaire du moine de Saint-Gall et de la *Chanson de Roland.* — Laurent, *Christus belliger insignis*, avec une planche. Étude sur une représentation du xie siècle de la châsse de saint Hadelin à Visé. Le type du Christ guerrier est inspiré de l'Ancien Testament, de l'Apocalypse, de la littérature chevaleresque, des hymnes de la Passion; les représentations de ce genre sont extrêmement rares, mais les idées qu'elles expriment « étaient familières à l'esprit du moyen âge. » — Brassinne, *Un poème de Rodulf de Saint-Trond.* En quarante-sept vers hexamètres, nous avons là le récit d'une donation faite à l'abbaye de Saint-Trond. M. B., qui les a découverts à la Bibliothèque de l'Université de Liège, les édite et les attribue à l'abbé Rodulf, du xiie siècle. — Halkin, *L'inscription dédicatoire de l'église de Looz.* Il n'en reste qu'une moitié à peine, mais d'anciennes copies, dont M. H. fait la critique, permettent de la restituer entièrement. Elle nous apprend que l'église fut consacrée le 3 novembre 1130, par l'évêque de Liège, Alexandre Ier de Juliers. « Seul exemple connu d'une inscription dédicatoire gravée sur un linteau sculpté ». — Dom G. Morin, *Le Psautier de Sainte Wivine.* Manuscrit conservé à Orbais, en Brabant, transcrit dans la première moitié du xiie siècle, à l'usage d'une communauté de femmes du pays de Gand. A-t-il réellement appartenu à sainte Wivine, il est délicat de l'affirmer; dom M. serait assez enclin à considérer cette tradition comme authentique. — Marius Sepet, *La Moralité exemplaire, genre dramatique du moyen âge.* A côté du drame proprement liturgique, un théâtre nouveau s'est développé au xie et au xiie siècles, usant d'abord du latin, puis bientôt du français, et mettant en scène les paraboles, accommodées dans une certaine mesure au goût de l'époque, comme *l'Epoux* ou *Vierges sages et vierges folles, le Mauvais riche, l'Enfant prodigue.* Le *Jeu de Courtois d'Arras*, le plus ancien spécimen aujourd'hui connu de ces « moralités exemplaires »,

est une adaptation de ce dernier récit évangélique. — Fr. Béthune, *De quelques points de contact entre la poésie narrative du midi de la France et celle du nord.* Il a existé dans les pays d'oc des légendes épiques autochthones; les chansons françaises du Cycle de Guillaume d'Orange ont une lointaine origine méridionale. En Limousin et en Guyenne, l'épopée est devenue chanson de geste sous l'influence directe de la poésie du Nord. « Toutes les chansons de geste provençales qui sont parvenues jusqu'à nous, portent..., gravée d'une manière plus ou moins profonde, la trace de leur passage à travers l'épopée de langue d'oïl... Les narrateurs méridionaux n'ont guère atteint à l'originalité que pour deux genres accessoires : la chronique versifiée et la nouvelle. » — Auguste Doutrepont, *Hemricourt et Salbray.* En éditant et en traduisant (1673) les œuvres du chroniqueur liégeois, Jacques de Hemricourt, le sieur de Salbray l'a complètement défiguré. Nombreuses preuves de cette assertion. — Bayot, *Sur l'exemplaire des « Grandes Chroniques » offert par Guillaume Fillastre à Philippe le Bon.* Histoire de ce ms. qui figure dans tous les inventaires des collections des ducs de Bourgogne. A partir de Charles Quint, leur « librairie » est installée à Bruxelles; le ms. y paraît en 1630, puis en 1745. Courchetet d'Esnans, conseiller au Parlement de Besançon, l'y dérobe en 1748. Dès lors on perd sa trace, jusque dans la première moitié du XIXe siècle : il appartenait alors au comte François Potocki. Vers 1861 il entre à la Bibliothèque de Saint-Pétersbourg, où M. S. Reinach, l'a retrouvé en 1903. — Georges Doutrepont, *Jason et Gédéon, patrons de la Toison d'or.* Pour des esprits du XVe siècle, Jason est une sorte de chevalier, qui a accompli un exploit très méritoire; il pouvait donc être institué le patron d'un ordre de chevalerie chrétienne. Mais il « mentit sa foi » envers Médée; il se rendit coupable d'étranges faiblesses. Aussi, dès 1431, lui préféra-t-on comme protecteur de l'ordre Gédéon, dans l'histoire de qui figure de même une toison merveilleuse. Pourtant Jason ne disparut pas; et l'on voit ensuite les deux héros subsister côte à côte, sans que la supériorité de l'un ou de l'autre soit définitivement établie. — Waltzing, *Un humaniste arlonais, Petrus Jacobi Arlunensis* (1459-1509). M. W. retrace avec beaucoup de soin, d'après un ms. de Darmstadt (no 2533), la biographie de cet érudit, qui appartenait à la famille des Heldt, voyagea beaucoup et fut en relations avec un grand nombre de hauts personnages et de savants. — Bacha, *Les Heures de Notre-Dame dites d'Hennessy.* Ce livre est orné de miniatures exécutées au commencement du XVIe siècle, par deux auteurs flamands au moins, l'un « artiste sans rival », dont l'œuvre est de toute beauté; le second, « artisan sans originalité ». Ces miniatures ne sont nullement, comme on l'a prétendu, une réplique du Bréviaire Grimani de Venise. — Roersch, *De Gand à Rome en 1624.* Texte latin encore inédit du journal de route de l'épigraphiste Gantois Josse de

Rycke (Justus Rycquius); récit à la fois simple et savoureux. — Baron de Béthune, *Le théâtre dans les anciens collèges de Belgique*. Nombreux renseignements sur les pièces représentées aux XVIIe et XVIIIe siècles dans les collèges, surtout dans ceux de la Compagnie de Jésus. — Grégoire, *Une question de méthode en linguistique*. Les linguistes s'occupent d'ordinaire des modifications des sons; « il y aurait lieu d'examiner les cas où les éléments phonétiques résistent, et de rechercher l'origine de leur conservation ». L'action conservatrice dans le langage est beaucoup plus forte qu'on ne l'imagine d'ordinaire. M. G. en donne des exemples et indique quelques-unes des circonstances qui la favorisent. — Roland, *Question de toponymie : Astanetum*. Ce nom désigne un certain nombre de localités : Staneux, commune de Theux, en Belgique; Assenois, en Luxembourg; Esneux, province de Liège; Essen, Prusse rhénane, etc..., mais non Stenay, Meuse (*Satanacum*). Il s'agit d'un nom, sans doute d'origine germanique, qui s'appliquerait à des lieux abondants en broussailles, « ce qui expliquerait pourquoi ce vocable se rencontre surtout dans la région ardennaise. » — Mansion, *Die Etymologie von m. engl. « hálien »*. Ce mot n'est pas emprunté au français, bien que « haler » ait en partie le même sens; il est *echtenglisch*. — Feller, *Notes d'étymologie wallonne*. Seize notes : 1 w. *abète*, fr. *aubette*, w. *houbote*, *dihobier*, *huvète*, *houvirète*; 2 *ásses*; 3 gaumet *beuilli*; 4 *hièbe du bon*; 5 *bôre*, *bôrer*, *bôru*, *beûre*; 6 *brosder* et *broster*, *brosse*, *broussin*, *breûsse*, *breûsti*; 7 *calôgne*; 8 w. *chèrbin*, *hèrvé*, fr. *escarbilles*; 9 w. *dizi*, *d'zi*; 10 *furloricos*, *floricosse*; 11 w. *groubié*, *roubié*, *groubiote*, *groubieûs*; 12 fr. *grouiller*, *rouiller*; 13 w. *mǎvi*; 14 w. *mèsblotch*, *mèsplégi*, *mesbrudji*; 15 *prǎyon*, *proyé*, etc.; 16 *vigant*. — Haust, *Étymologies wallonnes. Notes sur le Dictionnaire de Grandgagnage*. Correction de certaines erreurs du *Dictionnaire étymologique de la langue wallonne* de G., publié à partir de 1845; les remarques portent sur les mots : *caribôdèdje; carimadjôye; cotehé*, *coti*, *cotièdje; gorlète; hamuslaude; hrouler; s'Rater*, *Sraté; raverouhe; Tibi-dabô*, *Tibihaurni*, *Tibi-mareli*, *Tibi-warni; trèvin*. — Counson, *De la légende de Kant chez les romantiques français*. Légende et non histoire; lorsqu'ils critiquent Kant, Mme de Stael, Cousin, Michelet, Musset et Hugo parlent de ce qu'ils ne connaissent pas. « A tous égards, le philosophe de Kœnigsberg était au pôle Nord du monde romantique. » — Georges Legrand, *Joseph de Maistre et l'Ancien Régime d'après quelques lettres*. On s'est trop plu à représenter J. de M. comme un défenseur fanatique de l'Ancien Régime; sa correspondance prouve que, s'il détestait l'esprit révolutionnaire, il ne répudiait pas moins l'absolutisme et les abus de pouvoir des gouvernements antérieurs. Un certain nombre de lettres datées de 1791 à 1800 le démontrent clairement. — Hamelius, *The rhetorical structure of*

Layamon's verse. Étude de détail. — Bang, *Zu Jonson's Quellen für seinen Volpone*. Il cite en particulier divers passages de Sénèque, de Plutarque et de Lucien. — Matthias, *Widerklänge zwischen Gœthes « Faust » und Schillers « Wallenstein »*. Quand il entreprit son drame (1797), S. était rempli et enthousiasmé de la lecture de *Faust*; il est bien naturel qu'on en trouve des réminiscences dans sa pièce. Elles se remarquent surtout dans les passages où sont mises en œuvre les conceptions astrologiques du XVIIe siècle. — Seemueller, *Lieder von Walther und Hildegund*. Étude d'un fragment poétique haut-anglais rapproché du *Waltharius* d'Ekkehard. — Saalfeld, *Natur- und Muttersprache. Ein Beitrag zur Lautnachahmung*. Il s'agit des onomatopées par lesquelles on a souvent cherché à traduire le langage des animaux, surtout des oiseaux; nombreux exemples. — Bischoff, *Erlebnis und Dichtung bei N. Lenau*. Recherches chronologiques sur les poésies de L.; observations fondées surtout sur la correspondance du poète. — Wuelfing, *Aus Konrad Ferdinand Meyers Wortschatz*. Remarques sur quarante-deux mots plus ou moins rares précédés du préfixe *ver*; la plupart sont des verbes. — D'Arbois de Jubainville, *Deux sections des « Macgnimrada Conculainn »* : (*Exploits de Cûchulainn enfant*). M. E. Windisch pour son édition de l'épopée irlandaise *Táin bô Cúalnge* (Enlèvement [du taureau divin] et des vaches de Cooley ») s'est fondé sur le ms. le plus complet, dit le *Livre de Leinster*. Mais un autre ms. le *Lebor na huidre* contient un certain nombre de passages qui n'y figurent pas. M. d'A. de J. en traduit deux : ils racontent les aventures merveilleuses de Cûchulainn à l'âge de six ans. — Tourneur, *La formation du « Táin bó Cúalnge »*. Cette épopée mêlée de vers et de prose est due à la collaboration inconsciente de multiples générations de poètes. Au milieu du VIIe siècle de notre ère, Senchan Torpeist réunit ces membres épars. « Après lui, le travail continua quelque temps encore, mais le cadre était créé : les modifications ne furent plus bien profondes. Ainsi s'explique la coexistence dans une même œuvre de morceaux d'âge et d'art si divers. » — Chauvin, *Charles Borromée Houry, orientaliste luxembourgeois*. Biographie d'un précurseur (1799-1858) : très versé dans la connaissance des langues orientales, H. a aussi écrit un grand nombre de brochures pour pousser les Belges aux entreprises lointaines. Mais il venait avant l'heure. *Vox clamantis in deserto!* — Bricteux, *Les manuscrits persans de la Bibliothèque de l'Université de Liège*. Il en signale trois, nouvellement acquis : le premier (XVIIIe siècle) contient « le Divan », œuvre lyrique du poète Hâfiz; dans le second (même époque) se lit un roman en vers qui narre les amours mystiques du sultan Mahmoud (967-1030) et d'Ayâz, son favori; le troisième, copié dans l'Hindoustan, nous révèle un ouvrage, prose et vers mêlés, de Ziyâ ed Dîn, dit le Nakhchèbi : il célèbre les merveilles du corps humain, considéré comme le chef-d'œuvre de la

création. — H. Fierens-Gevaert, *Le clair-obscur dans la peinture des* XVe, XVIe *et* XVIIe *siècles*. Le clair-obscur est « l'art de rendre l'atmosphère visible, de peindre un objet enveloppé d'air ». Un Flamand, Hugo van der Goes, en eut le premier la notion. Après lui les principaux représentants de cette technique sont Geertjen van Saint-Jans (ou Gérard de Haarlem), Gérard David, Léonard de Vinci, le Corrège, le Tintoret, le Caravage, le paysagiste francfortois Adam Elsheimer, Rembrandt et Rubens.

Il est inutile, je pense, après l'énumération qu'on vient de lire, d'insister sur la diversité de ces mémoires. Une partie d'entre eux se ressemblent pourtant en un point, c'est qu'ils apportent de l'inédit. Indépendamment de leurs autres mérites, les *Mélanges G. K.* attireront donc l'attention des érudits par le grand nombre de documents qui s'y trouvent publiés pour la première fois.

L'hommage qui vient d'être rendu à M. K. ne marque pas la fin d'une carrière : si le professeur à l'Université de Liège a pris sa retraite, le directeur de l'Institut historique belge à Rome est toujours debout, avec une puissance de travail que les années ne font que développer. Aussi pouvons-nous attendre encore beaucoup de lui. Grâce aux loisirs que lui laisse désormais l'enseignement, la liste déjà longue de ses écrits ne saurait manquer de s'accroître rapidement pour le plus grand profit des études historiques [1].

Aug. Audollent.

F. Settegast, **Antike Elemente im altfranzoesischen Merowingerzyklus**. Leipzig, Harrassowitz, 1907; un vol. in-8 de 86 pages.

F. Settegast, **Die Sachsenkriege des franzoesischen Volksepos,** auf ihre geschichtlichen Quellen untersucht. Leipzig, Harrassowitz, 1908; un vol. in-8 de VII-70 pages.

Il y a quelque temps M. Settegast avait opéré un rapprochement entre l'empereur Julien et le *Floovant* du cycle mérovingien : j'ai dit ici même (voir *Revue Critique* du 2 décembre 1907) que l'hypothèse, pour paradoxale qu'elle parût, n'était peut-être pas impossible. Aujourd'hui, un nouvel opuscule de M. S. va beaucoup plus loin encore dans ce système d'interprétations et d'hypothèses : l'auteur ne vise à rien moins qu'à retrouver toute la mythologie grecque dans notre ancienne épopée française, et par exemple la légende d'Œdipe dans *Valentin et Orson*, ou bien Dionysos et Déméter dans *Charles le Chauve* et *Floovant*, ou encore Bellérophon et les Dioscures dans *Girbert*. C'est le cas de dire que tout est dans tout, et quoiqu'il ait

1. L'impression est très soignée; je relève seulement quelques vétilles : t. I, p. 261, dans le titre, lire *au* et non *du* XVIe *siècle* (cf. p. 456); — t. II, p. 154, erreur dans les renvois aux notes et dans leur numérotation; p. 208, l. 7-8, *du* répété à tort; p. 212, l. 24, *receuil*; p. 245, n. 2, l. 5, *incrubuerit*; p. 443, l. 4 à partir du bas, *pathèthiques*.

fait çà et là quelques rapprochements spécieux, je juge inutile de suivre l'auteur dans cette voie : sa théorie me paraît de plus en plus problématique, fondée qu'elle est sur des déformations vraiment trop complaisantes de noms propres ou géographiques. Dans sa seconde brochure M. S. recherche quelles sont les sources de la *Chanson des Saisnes*, telle que nous l'a conservée la rédaction de Jean Bodel. Il y voit non seulement un reflet des grandes guerres de Charlemagne, ou d'expéditions mérovingiennes antérieures (ce qui était déjà l'opinion de Gaston Paris), mais autre chose encore : 1° d'une part, des souvenirs de Tacite et des campagnes de Germanicus ; 2° d'autre part, des souvenirs presque contemporains de la guerre que soutint l'empereur Henri IV contre les Saxons à la fin du XIe siècle. Quoique tout cela soit bien hardi encore, il y a cependant quelque chose à en retenir pour le prendre en considération : il se peut, à la rigueur, que la *Chanson des Saisnes* soit très composite, que l'inspiration en vienne de loin et ait été puisée à des sources très diverses. Mais décidément M. Settegast a une façon bien dangereuse de jongler avec les noms propres, voyant dans *Guitalin* une contamination entre *Vitellius* et *Witikind*, cherchant des étapes intermédiaires entre *Liridas* et *Tiridates* : Ménage procédait de la sorte — sur les noms communs, à vrai dire, ce qui était moins excusable.

E. Bourciez.

E. Metzger, **Zur Betonung der lateinisch romanischen Woerter im Neuenglischen**, mit besonderer Beruecksichtigung der Zeit von ca. 1560 bis ca. 1660. Heidelberg, C. Winter, 1908 ; un vol. in-8, de VI-96 pages.

Cet opuscule forme le n° 25 des *Anglistische Forschungen* publiés sous la direction du Dr J. Hoops. M. Metzger y a abordé la très délicate question de l'accentuation des mots latins et romans dans l'anglais moderne : il l'a fait avec soin, avec compétence, semble-t-il, et sans prétendre toutefois la résoudre complètement. Elle est en effet hérissée de difficultés. Quand on voit que dès 1400 l'anglais possédait déjà *finánce* avec son accentuation française, tandis que vers 1780 il emprunte *boudoir* et l'accentue *boúdoir*, il semble que plus les mots sont d'introduction récente, plus ils sont soumis à cette accentuation radicale qui est celle des langues germaniques : et cela s'accorderait assez bien avec l'influence décroissante qu'a eue forcément en Angleterre la prononciation française. Mais il s'en faut que les choses se présentent toujours avec cette simplicité. Indépendamment du cas des préfixes qui entraînent des exceptions de toutes sortes, beaucoup de mots, anciennement empruntés, ont rapproché l'accent de l'initiale, mais dans des conditions qui varient. M. M. a donné, p. 36 et suiv., une liste très intéressante de mots où, sans tenir compte des variétés dialectales, l'accentuation est encore aujourd'hui flottante (ainsi *ácceptable* ou *accéptable*, etc.). P. 55 et suiv., il en a dressé une

seconde, plus suggestive encore, où il montre que depuis le XVIe siècle, déjà entre l'époque de Shakespeare et celle de Milton, l'accent s'était fréquemment déplacé : dans les mots de quatre syllabes, c'est de la première à la seconde que le déplacement s'est souvent opéré. Nous ne pouvons que remercier M. Metzger des recherches consciencieuses auxquelles il s'est livré sur tous ces points.

E. Bourciez.

Henry Charles Lea, **The Inquisition in the Spanish Dependencies.** New-York, Macmillan, 1908. In-8°, XVI-564 p.

Après avoir consacré quatre volumes à l'histoire de l'Inquisition en Espagne, M. Lea a complété sa tâche par l'étude de l'institution inquisitoriale dans les provinces et les colonies espagnoles. Toutefois, il a complètement laissé de côté l'Inquisition dans les Pays-Bas, le grand ouvrage de M. Frédericq, *Corpus Inquisitionis neerlandicae*, n'étant pas assez avancé encore. Peut-être faut-il regretter cet excès de scrupule, car le tableau d'ensemble tracé par M. L. risque de rester à jamais inachevé. Mais ce qu'il a cru devoir nous donner est infiniment précieux. Il est presque inutile de dire que l'auteur a toujours travaillé d'après les sources qui, pour Naples, la Sicile et l'Amérique, sont très abondantes. La plupart des renseignements qu'il met en œuvre lui ont été fournis par des documents d'archives, quelques-uns aussi, et non des moins curieux, par les manuscrits espagnols de sa riche bibliothèque et par la collection de M. David Fergusson sur le Mexique.

En Italie, au XVe et au XVIe siècle, l'Inquisition d'Espagne, gouvernée par la *Suprema* de Madrid, fut en concurrence avec l'Inquisition pontificale, réorganisée sous Paul III en 1542. L'Inquisition espagnole avait acquis une renommée si fâcheuse que les Italiens préféraient subir celle de Rome. Si la *Suprema* parvint à établir des tribunaux en Sicile (1487) et en Sardaigne (1492), elle ne réussit pas, malgré une lutte prolongée, à s'implanter à Naples ni à Milan. Dans ces deux provinces, les poursuites que relate M. L. furent l'œuvre des inquisiteurs pontificaux, stimulés, d'ailleurs, par le gouvernement espagnol. Le chapitre le plus triste de cette histoire est l'extermination des Vaudois qui, chassés par la persécution de leurs vallées alpestres, s'étaient établis en Calabre et en Apulie, où ils avaient formé des communautés florissantes, absolument inoffensives et vivant en paix avec les indigènes. En 1560, un dominicain de Plaisance visita, sous un déguisement, les villages vaudois et, s'étant assuré que les habitants étaient hérétiques, les somma d'abjurer et de porter désormais l'*habitello* (équivalent du *sanbenito* espagnol. Sur leur refus, les exécutions commencèrent. Les villages de San Sisto et de la Guardia furent livrés aux flammes, les champs ravagés ; 88 malheureux furent exécutés en 1561 et beaucoup d'autres condamnés aux galères. Les

survivants durent revêtir la robe jaune, assister chaque jour à la messe avant de se rendre à leur travail et rompre toute relation avec le Piémont et Genève ; il leur fut interdit, pendant 25 ans, de se marier entre eux. Les Vaudois d'Apulie furent moins maltraités, parce qu'ils avaient pour seigneurs des princes influents qui ne voulaient pas que l'on ruinât leurs vassaux; mais tous durent rentrer dans le giron de l'Église et abjurer solennellement leurs « erreurs ».

Là où l'Inquisition espagnole eut la haute main, aux Canaries, aux Philippines, au Mexique, au Pérou, à la Nouvelle Grenade, les mêmes abus, nés des mêmes causes, se firent partout sentir et exercèrent leurs funestes effets pendant trois siècles. En général, les Inquisiteurs envoyés en ces pays lointains furent très mal choisis ; c'étaient souvent des hommes dont la *Suprema* voulait débarrasser l'Espagne. Théoriquement, ils relevaient de la *Suprema*, qui les menaçait d'inspections périodiques ; mais à cette époque, où les communications étaient lentes et rares, la peur des *visiteurs* n'était pas le commencement de la sagesse. Pour la même raison, le droit d'appel à la *Suprema* n'était pas une garantie pour des justiciables qui, avant de connaître même ce dont on les accusait, pouvaient être traînés par étapes de Buenos-Ayres à Lima. Non seulement les Inquisiteurs narguèrent la *Suprema*, qui ne prit presque jamais contre eux de mesures sérieuses, mais ils se moquèrent des vice-rois, des évêques, des tribunaux et des autorités civiles. Entourés de milliers d'individus, pour la plupart sans aveu, que l'on qualifiait de *familiers* et qui étaient soustraits, eux et leurs serviteurs ou esclaves, à la compétence des tribunaux ordinaires, disposant des armes terribles de l'excommunication et de la poursuite pour hérésie, ils pressuraient et persécutaient sans contrôle qui bon leur semblait. Les sommes que la métropole leur allouait étaient tout à fait insuffisantes pour leur entretien (ils vivaient avec luxe) et pour celui de leurs prisons ; il était entendu qu'ils devaient se créer des ressources par les amendes, par la confiscation des biens des hérétiques, et la *Suprema* réclamait sa part de leur butin. Tout riche marchand portugais ou espagnol, dont un ancêtre avait été juif, était désigné à la convoitise des inquisiteurs. Les commerçants étrangers, anglais, français, flamands, n'étaient protégés par aucun traité contre les soupçons que leur religion pouvait faire naître. Quant aux protestants, ils avaient à choisir entre l'abjuration et le bûcher, même s'ils avaient été jetés sur terre espagnole par un naufrage ou transférés dans un port comme prisonniers de guerre. L'activité des inquisiteurs se donnait également carrière contre les bigames, les blasphémateurs, les prêtres qui sollicitaient leurs pénitents de l'un ou de l'autre sexe, les sorcières, les illuminés, les importateurs de livres prohibés ou d'images jugées inconvenants. En général, les Indiens étaient épargnés, bien qu'un Cacique ait été brûlé vif en punition d'un sacrifice humain; ce n'est pas que le

baptême imposé ne les eût mis sous la coupe de l'Inquisition, mais parce qu'ils étaient trop pauvres pour payer les frais des procédures dont ils auraient pu être l'objet. Toutefois, quand il s'agissait de pratiques de sorcellerie ou de blasphèmes, Indiens et nègres pouvaient être condamnés. Les mots : « Je renie Dieu ! « *reniego à Dios*), qui sont un simple juron espagnol, exposaient à des poursuites pour hérésie. Comme le nombre des délinquants de ce genre était infini, les inquisiteurs prononcèrent que ceux qui avaient juré de la sorte seraient simplement réprimandés à la suite d'une courte détention. Les nègres surent profiter astucieusement de cette décision. Quand un maître commençait à fouetter son esclave, celui-ci, au premier coup de verge, se hâtait de « renier Dieu » ; alors, de par la loi inquisitoriale, le supplice était interrompu et le nègre, livré au Saint-Office le plus voisin, se tirait d'affaire avec des reproches peu cuisants. Tel fut, semble-t-il, le seul effet bienfaisant de l'Inquisition dans le Nouveau Monde : elle épargna quelques flagellations aux nègres. Mais, d'autre part, elle abusa sans merci de cette peine envers quiconque lui faisait obstacle ou ombrage, en l'absence de toute hérésie sérieuse qui eût pu motiver ses rigueurs. On voyait dans les rues de longues processions de femmes et d'hommes, nus jusqu'à la ceinture, qui recevaient, en marchant, de cinquante à deux cents coups de lanières et que la populace, très friande de ces exécutions, accablait de projectiles et de lazzis. Les galères, les travaux forcés, l'exil, la prison perpétuelle ou à temps étaient des peines plus souvent appliquées que celle du feu ; l'Inquisition ne brûla guère que les judaïsants (surtout au milieu du XVIIe siècle) et les Réformés qui s'égarèrent sous ses griffes, avec cet adoucissement, pour ceux qui abjuraient au dernier moment, qu'ils étaient étranglés avant d'être brûlés. Les hérétiques obstinés furent assez rares ; M. Lea en cite pourtant une trentaine, qui moururent avec le courage du fanatisme, en se déclarant hautement protestants ou juifs.

Toutes ces infamies, grandes ou petites, eurent pour résultat la décadence profonde des colonies. A plusieurs reprises, le Conseil des Indes avertit les rois d'Espagne que la désaffection des colonies était entretenue par les excès de l'Inquisition et que l'Empire colonial était menacé d'un soulèvement. Ce qui doit étonner l'histoire, c'est qu'il se soit si longtemps fait attendre. La justice civile était paralysée par le nombre énorme des *familiers* qui lui échappaient; toute activité, tout esprit d'entreprise, toute relation commerciale avec le dehors exposaient à des dénonciations, à des poursuites, à des mois ou à des années de prison préventive (car la procédure de l'Inquisition était d'une incroyable lenteur.) Le crédit n'existait pas ; comme la plus mince affaire entrainait des amendes très lourdes, même la confiscation, aucun Espagnol ne pouvait être assuré de rester solvable et l'Inquisition ne reconnaissait pas les dettes con-

tractées par les hérétiques, quelle que fût la bonne foi de leurs créanciers. Les navires étrangers fuyaient des ports inhospitaliers où leurs marchandises comme leurs équipages étaient soumis aux enquêtes les plus rigoureuses. « L'Inquisition, dit M. Lea, est responsable de la ruine des colonies espagnoles, non seulement parce qu'elle y fut la cause principale du mauvais gouvernement, mais par suite du système hideux qui consistait à entretenir ses tribunaux avec le produit des confiscations. On ne fait pas injure aux individus qui étaient employés comme inquisiteurs en admettant que l'appétit des confiscations les animait bien davantage que le désir de maintenir la foi dans sa pureté ». La décadence de l'institution, au XVIIe siècle, fut due surtout aux mesures éclairées de Charles III et à l'impatience des populations, que les autorités militaires et civiles partageaient quand elles ne l'excitaient pas. Malheureusement pour l'Amérique latine, il ne suffit pas d'y supprimer l'Inquisition pour éliminer le virus inquisitorial. C'est à ce virus qu'il faut attribuer sans doute la lenteur relative avec laquelle ces pays, si favorisés de la nature, se sont développés, intellectuellement et matériellement, au XIXe siècle.

Salomon REINACH.

A. H. UPHAM. **The French Influence in English Literature, from the Accession of Elizabeth to the Restoration,** New-York. Columbia University Press. 1908, in-12, 550 pp.

« Ce livre, écrit l'auteur dans sa préface, est une tentative pour rechercher et interpréter les influences de la vie et de la littérature françaises dans la littérature de l'Angleterre » au siècle de Shakespeare. C'est une série de chapitres sur du Bartas, Rabelais, Montaigne, les précieuses et les romanciers. Chaque chapitre est une monographie complète : la documentation en est abondante et sérieuse, les traductions, les emprunts directs, et même les allusions ont été minutieusement relevés. En appendice se trouvent une bibliographie et la liste des ouvrages français ou des traductions du français parus en Angleterre de 1556 à 1660.

Reproduisons les conclusions de M. Upham : l'exemple de la pléiade a influé sur le groupe Sidney, Spencer et leurs disciples, déterminant un mouvement en faveur du sonnet, de l'épopée chrétienne, de la tragédie imitée de Sénèque. La démonstration faite par M. U. est lumineuse : entre les sonnettistes italiens et anglais, les intermédiaires naturels furent Desportes et Belleau ; c'est aux *Semaines* de du Bartas que l'on doit les allégories de Davies, de Fulke Greville, de Giles et Phineas Fletcher; grâce à Sidney et à ceux qui partageaient ses idées sur la tragédie, Garnier est traduit et admiré. Pour Rabelais et Montaigne, le travail était fait, M. U. n'a eu qu'à répéter, en faisant çà et là des réserves, ce que ses prédécesseurs avaient dit. Vient ensuite un chapitre plus original, celui où nous voyons Henriette de

France essayer d'acclimater dans son pays d'adoption la préciosité ; les courtisans qui l'entourent se vantent d'être « polis »; au lieu d'imiter *Euphues* comme leurs pères, ils s'adonnent aux « petits genres » : vers de société, roman pastoral, lettres galantes, poésies burlesque. C'est la littérature de la Restauration qui s'annonce dès le temps de Charles Ier. En somme, la France a exercé une double influence, sérieuse et élevée avec du Bartas, superficielle et élégante avec les « précieuses », de sorte que c'est à nous que les Anglais ont paru devoir les deux courants dont l'aboutissement sera l'œuvre d'un Milton et celle d'un Cowley.

Le livre de M. U. mérite les plus vifs éloges, c'est du travail excellent qui met au point et achève tout ce qui a déjà été tenté dans le même ordre de recherches. M. U. a de la patience, de la précision, de la perspicacité, et il ne se laisse jamais dominer par son sujet. Mais, si l'on nous permet une critique générale, il faut ajouter que le livre ne tient pas les promesses de la préface. L'on voit bien l'influence de certaines œuvres, mais non de la « vie » française. Or étudier l'action de la France dans la littérature anglaise au XVIe siècle, c'est à proprement parler étudier une des manifestations de l'influence d'un peuple sur un autre peuple. Il manque une introduction où l'auteur nous montrerait ce que les Anglais pensaient de la France, ce qui les intéressait chez leurs voisins, de quels moyens d'information ils disposaient, comment enfin s'opérait en Angleterre la diffusion de la « pensée » française, et nous prenons ce mot dans son sens le plus large. M. U. s'est contenté de citer quelques textes sur la gallomanie des Anglais.

Un coup d'œil sur la liste donnée en appendice des ouvrages français qui se lisaient alors en Angleterre, révèle des préférences insoupçonnées. On lit surtout des commentaires de la Bible et des travaux de controverse, c'est Calvin qui a le plus grand nombre de lecteurs, viennent ensuite Théodore de Bèze et Duplessis-Mornay. On comprend le succès de du Bartas quand on songe aux gigantesques in-folios de scolastique pâteuse que dévoraient les contemporains de Shakespeare. L'Anglais veut aussi savoir ce qui se passe en France, l'issue de la guerre civile l'intéresse au plus haut point. Il ne se contente pas des renseignements que lui apporte une multitude de petits traités fort mal imprimés et où le nom de notre grand Coligny devient *Jasper Colignie shatilion*, il veut un spectacle pour les yeux, et, malgré la censure, il verra dans les théâtres de Southwark, tous les drames contemporains, depuis le meurtre du duc de Guise jusqu'à la conspiration de Biron. En troisième lieu, il se distrait en lisant des œuvres d'imagination, des romans de chevalerie ou des collections de nouvelles, le plus souvent traduites de l'italien. Il ne faut pas oublier que Shakspeare s'est nourri de ces traductions où l'on va chercher la source de la plupart de ses chefs-d'œuvre. Ce qui plaît chez Rabelais,

ce n'est pas l'observation de la réalité ou la satire, c'est l'histoire merveilleuse de Gargantua et de Pantagruel, c'est la grosse et sensuelle plaisanterie. Une traduction d'Amyot pleine de contresens a eu plus d'action sur la littérature anglaise que les plus hautes productions de Ronsard. Ce qui frappe aussi, c'est la forte proportion de livres français imprimés à Londres : il aurait fallu étudier la colonie française, c'est-à-dire le refuge huguenot. Ces proscrits, qui ont le privilège rare à cette époque de savoir les deux langues, forment le principal lien entre les deux peuples. Enfin il ne faudrait pas oublier les marchands. C'est eux en fin de compte qui encourageaient le plus la gallomanie, puisqu'ils en profitaient. Tout se ramène donc à une question de méthode : il ne semble pas que, pour faire œuvre féconde dans l'étude de la littérature comparée, il soit suffisant d'examiner des textes; à la critique verbale, quelque sûre qu'elle soit, il convient d'ajouter des recherches conduites suivant la méthode historique.

Nous en arrivons maintenant aux observations de détail; des passages de Jonson que M. U. cite comme empruntés à Montaigne (appendice C), le premier seul est probant; les autres paraissent des traductions de Plutarque, de Sénèque et de Quintilien (cf. Jonson, *Discoveries*, éd. Castelain, pp. 46, 63, 81). Quand on emploie un adjectif français dans une phrase anglaise, pourquoi le mettre au féminin? les expressions *mondaine* spirit (p. 311), *bourgeoise* imitators (p. 453) sont bizarres. Quelques fautes d'impression sont à relever : lire p. 296 *Présomption*, p. 373 *Briscambille* p. 473 *Eusèbe ;* faut-il considérer *maneuvers* p. 314 comme une orthographe phonétique? Il est assez extraordinaire de ne pas trouver dans la bibliographie l'ouvrage des frères Haag qui est une mine de renseignements sur le sujet étudié. Nous avons enfin des additions à faire à l'index des livres français ou des traductions parus en Angleterre :

(P. Viret) *De Cautelen vander Misse* et *Den Sack met die stucken voor den Paus van Romen, syn Cardinalen*, etc., London (chez Henri Bynneman) 1568; *A Catholicke and Ecclesiasticall Exposition of the Gospell after S. Mathewe,* by A. Marlorate, transl. out of Latin by Th. Tymme, 1570; *A true and plaine report of the Furious outrages of Fraunce and the horrible and shameful slaughter of Chastillion the Admirall*, Striveling, Scotland, 1573; *A Catholicke and Ecclesiasticall Exposition of the Gospell after S. John*, by Augustine Marlorate, tr. out of Latin by T. Tymme, 1575; *Lettre de Henri IIII, contenant la mort du Roy defunct, la déclaration de son intention concernant tant l'estat de la Religion que du Politic* (chez Jean Wolfe), 1589; Pierre du Moulin, *The Anatomy of Arminianisme*, tr. out of Latin, 1620; Daniel Toussaint, *Synopsis de Patribus*, tr. out of Latin, 1635; Jean Daillé, *Apologie for the Reformed Churches*, Cambridge, 1653.

Je n'insiste pas sur les indications bibliographiques qui se trouvent dans Haag, il faudrait d'ailleurs les contrôler avec soin.

Ch. Bastide.

Paul-F. Macquat. **Evasion et survie du fils de Louis XVI,** preface par Otto Friedrichs. Paris, H. Daragon, 164 pages, in-8°.

Je ne connaissais rien à la question Louis XVII avant de lire ce précis qui renferme la vérité officielle, celle que devront croire les futurs sujets de Bourbon-Naundorff, le roi de demain. Je suis maintenant renseigné. La question Louis XVII est un beau mélodrame. Potins de concierges, commérages de femmes de chambre, inventions saugrenues et burlesques, mensonges effrontés, affirmations aussi stupides qu'intrépides, poisons, assassinats, disparitions, mystères, rien ne manque. Mais cela n'a rien de commun avec l'histoire. Le bon Suisse qui a écrit ce précis ignore naturellement le premier mot de la méthode scientifique. Ses connaissances historiques sont assez bornées et son sens critique atrophié. Mais il a la foi ! « Vous me demanderez encore peut-être pourquoi je crois en Naundorff? Eh bien, Monsieur, parce que j'y crois! et parce que cet homme, mis au ban des Nations, traité et persécuté comme un vil malfaiteur était ce qu'il disait, *le pauvre*, lui plus grand que tous les grands ; parce que sa réhabilitation, qui est une œuvre de haute justice, clora l'ère des révolutions. » Tels sont les derniers mots du livre. Ils s'adressent à M. G. Lenôtre qui s'est déclaré incrédule. Pourtant, la perspective de clore l'ère des révolutions a de quoi séduire. Je recommande cet argument à l'examen de la commission qu'une société historique ancienne et respectée a cru devoir constituer pour étudier la question Louis XVII.

Albert Mathiez.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 22 janvier 1909.* — M. Salomon Reinach annonce l'inauguration, au Musée de Saint-Germain-en-Laye, des collections, importantes pour l'époque néolithique en Gaule, dans les pays scandinaves et en Russie, formées par M. le baron de Baye, données par lui à l'Etat et par ce dernier au Musée.

M. Cagnat communique, de la part de M. Alfred Merlin, directeur des antiquités de la Tunisie, diverses inscriptions récemment découvertes. L'une d'elles, trouvée par M. le commandant Donau, fait connaître un fortin construit au temps de Septime Sévère sur le chemin de Ghadamès.

M. Maurice Roy établit qu'il y a lieu de distinguer deux artistes du nom de Jean Cousin. C'est Jean Cousin le jeune qui est l'auteur du *Livre de Fortune* conservé à la Bibliothèque de l'Institut de France et publié par Ludovic Lalanne.

M. S. Reinach donne lecture d'un mémoire de MM. Piroutet et Déchelette sur les fouilles récemment faites par l'un d'eux, M. Piroutet, dans un oppidum celtique situé sur la commune de Salins (Jura). De nombreux débris d'amphores grecques et de vases peints de même provenance ont été recueillis. Les fragments de vases à figures rouges étaient superposés aux vases à figures noires, et des fibules indigènes associées aux poteries classiques. Ces trouvailles, importantes pour la chronologie de l'époque hallstattienne, démontrent nettement que la fin de cette période dans la Gaule orientale se place bien vers le début du ve siècle a. C., comme l'admettaient déjà la plupart des préhistoriens. — M. Pottier présente quelques observations.

M. Héron de Villefosse communique une note de M. Max Ringelmann relative aux mortiers puniques.

Léon Dorez.

Le propriétaire-gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy. Imp. R. Marchessou. — Peyriller, Rouchon et Gamon, successeurs

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 6 — 11 février — 1909

Bourgois, Langue japonaise. — Mélanges offerts à Louis Havet. — Van Leeuwen, Prolégomènes à Aristophane. — Coulon, Critique des comédies d'Aristophane. — Hamaker, Jacob Geel. — Holder, Dictionnaire celtique, 18. — Uhl, Winiliod. — Häbler, L'Espagne sous Charles-Quint. — Laiglesia, Etudes historiques. — Cugnac, Les prodromes de Froeschwiller. — Rozat de Mandres, Margueritte à Sedan. — Annales de Tacite, p. Andresen, II. — Rœrsch, La philologie classique en Belgique. — Lucius, Le culte des saints, trad. Jeanmaire. — Fr. Duval, Les terreurs de l'an mille. — Navarre, Louis XI en pèlerinage. — H. Brown, Etudes sur l'histoire de Venise. — Darney, Crouy-sur-Ourcq et Gesvres-le-Duc. — Chassaing — Jacotin, Dictionnaire de la Haute-Loire. — Catalogue Heitz de l'art allemand. — Em. Michel, Nouvelles études sur l'histoire de l'art. — Sainte-Marie-Perrin, Bâle, Berne et Genève. — Fontaine, Les doctrines d'art en France, de Poussin à Diderot. — Académie des Inscriptions.

G. Bourgois. **Langue japonaise**. Caractères idéographiques; dictionnaire et méthode d'étude. 1 vol. in-8°, 1908. Tôkyô, Sansaisha et Yokohama, Kelly and Walsh.

Ce petit volume est surtout un dictionnaire des caractères idéographiques, c'est-à-dire des signes chinois, donnant sous une forme très condensée les significations essentielles, l'étymologie graphique, les valeurs japonaises. L'auteur indique fort justement le secours apporté à la mémoire par la connaissance de l'étymologie graphique; le signe cesse alors d'être un assemblage arbitraire de lignes et les différentes parties devenues intelligibles servent de premiers éléments à des associations d'idées; il y a donc dans ce procédé, où M. Bourgois suit le P. Wieger, une aide très précieuse. L'auteur a d'autre part fait œuvre nouvelle en donnant les sens japonais des caractères. Si invraisemblable que cela puisse sembler, il n'existait pas jusqu'ici de répertoire graphique des significations japonaises, j'entends à l'usage des étudiants européens, car les Japonais ont leurs *Giyoku hen* rédigés surtout en chinois et inaccessibles à tous ceux qui débutent; les vocabulaires ou dictionnaires anglo-japonais, franco-japonais supposent la connaissance exacte du sens et obligent à un détour. Il était donc très difficile, impossible presque pour un débutant même avancé, à moins de longs tâtonnements, de passer du caractère idéographique au mot japonais qui lui sert de lecture. Le dictionnaire de M. B. comble cette lacune et, fût-il même incomplet, ce qui est probable avec son petit volume, il rendra des services inap-

préciables, s'il est exact et correct ainsi qu'il m'a semblé : il m'est d'ailleurs difficile de me prononcer sur ce dernier point avant d'en avoir fait un usage fréquent.

Maurice Courant.

Philologie et linguistique. Mélanges offerts à Louis Havet par ses anciens élèves et ses amis, à l'occasion du 60e anniversaire de sa naissance, le 6 janvier 1909. Paris, Hachette, 1909. VI-624 pp. in-8°.

Trente-six mémoires dont voici brièvement le sujet.

A. Audollent, « *Refrigerare* ». Une inscription récemment découverte à Feltre présente la locution *memoriam refrigerare*, « rafraîchir la mémoire » d'un défunt, en renouveler le souvenir ; cette acception paraît pour la première fois (28 août 323). — E. Audouin, *De la composition métrique des « Cantica » de Plaute*, montre par une analyse de tous les *cantica* une disposition symétrique des divers types de vers et la recherche d'un certain parallélisme, sans toutefois qu'elle aille jusqu'à une régularité antistrophique rigoureuse. — Max Bonnet, *Smikrinès, Euclion, Harpagon*. Euclion n'est que, par un très petit côté et pour une trentaine de vers, un frère d'Harpagon ; il est bien plutôt apparenté au savetier de La Fontaine. Il est possible qu'Euclion, en tant qu'il est Harpagon, soit aussi Smikrinès des Ἐπιτρέποντες de Ménandre. Mais l'ensemble de l'*Aululaire* permet de conjecturer un rapport plus étroit et plus développé avec une autre pièce de Ménandre, l'*Hydrie*. — H. Bornecque, *Le « Post reditum ad Quirites », texte commenté au point de vue des clausules métriques*. Reproduction du texte de C. F. W. Müller, avec l'indication du type pour chaque clausule d'incise, annotation et discussion des passages difficiles ou corrompus. La conclusion est la difficulté ou même l'impossibilité de faire rentrer dans quelques types fondamentaux toutes les clausules métriques ou seulement les plus employées. — R. Cagnat, *La réorganisation de l'Afrique sous Dioclétien*. Date de la formation des nouvelles provinces de l'Afrique mentionnées sur la liste de Vérone : Byzacène, 294/295 ; division de la Numidie, entre 294 et 297 ; Tripolitaine, ? ; Maurétanie Sitifienne, 293. — F. Cumont, *Adamas, génie manichéen*. Son nom est mentionné par saint Augustin, *Contra Faustum*, XV, 6, p. 428, 13 Zycha : « alterum Adamantem heroam belligerum » ; il faut une majuscule : ce n'est pas l'adjectif ou le substantif *adamas*. — A. Cuny, « *Explorare* ». Si on excepte un passage (de Varron ?) cité par Festus, où *explorare* est un composé de *plorare*, « pleurer », *explorare* est un mot technique de la langue militaire, signifiant « faire une reconnaissance » ; d'où *explorator*, « éclaireur ». Ces mots sont susceptibles d'un sens figuré, par exemple dans Cicéron. En comparant des mots comme « erörtern », « ergründen », on arrive à supposer que *-plorare* dérive d'un substantif signifiant « sol, fond » : ce substantif

existe dans des langues indo-européennes, notamment en celtique ; il se rattache à la même racine que *planus*. Le mot paraît remonter aux grandes migrations pour lesquelles des pisteurs ou des éclaireurs étaient indispensables. — L. Deraluelle, *Notes critiques sur quelques passages d'auteurs latins*. Plaute, Most., 543 ; lire *ei*, *quom* ; *ib.*, 675, *hoc* (forme archaïque pour *huc*) *intus* ; 1093, *Quid si igitur iam ego accersam hoc* (pour *huc*) *homines ?* TR. *Factum esse oportuit.* Térence, *Héc.*, 846 : *Bacchidem anulum suae habere gnatae*, *eum quem olim ei dedi*, en supprimant les sigles de personnages. Cic., *Att.*, I, 14, 3 ;... *quod in meis orationibus eum pompeiana laus perstrinxisset.* — G. Dottin, « *Argute loqui* »? *ou* « *agriculturam* »? *Les Gaulois orateurs ou agriculteurs ?* Dans le fragment de Caton bien connu (cité par Charisius, *Gr. lat.*, I, 202, 20 K.), lire : *rem militarem et agriculturam* et non : *et argute loqui*. Le mot s'applique aux Cisalpins, non aux Transalpins. Polybe, II, 17, dit des occupations des Cisalpins : Μηδὲν ἄλλο πλὴν τὰ πολεμικὰ καὶ τὰ κατὰ γεωργίαν ἀσκεῖν. — A. Ernout, *De l'emploi du passif dans la* « *Mulomedicina Chironis* ». Etude qui atteste le caractère moderne de la langue de ce document, placé par Oder aux environs de l'an 400. — F. Gaffiot, *Comment ont été faites certaines lois de la langue latine.* Les divergences, que l'on a cru voir entre la syntaxe archaïque et la syntaxe classique sont imaginaires, à considérer les points suivants : relatives causales, relatives adversatives, *cum* causal, *cum* adversatif, *cum* marquant l'enchaînement de deux faits, interrogation indirecte. — P. Gilles, *Sur la place des noms de nombre dans César*. Etude et sens des divers types : *triginta dies*, *dies triginta*, *triginta... dies*, *dies... triginta.* — M. Grammont, *Une loi phonétique générale.* Application du principe de moindre action à la métathèse de *r* dans la banlieue du Havre. — M. Holleaux, *Décret des amphictions de Delphes relatif à la fête des* « *Niképhoria* ». Document à rapprocher du décret des Étoliens publié en 1881 par M. Haussoullier. Il est très important pour l'histoire de la politique romaine en Grèce et des appuis qu'elle y trouvait vers 180 avant J.-C. — A. Jacob, *Un feuillet palimpseste du* « *codex parisinus* » *Supplément grec 1232*. Lecture du texte, fragment de la Σύνοψις πραγματική de Michel Attaliata. Ce ms. est une non-valeur si on le compare aux autres. — P. Lejay, *Le progrès de l'analyse dans la syntaxe latine.* Une des préoccupations qui, de Plaute à Térence, semblent guider le développement de la syntaxe latine, paraît être la distinction entre l'objectif et le subjectif, le fait et tout ce qui, à un degré quelconque, implique pensée, calcul, réflexion, volonté. — J. Loth, *Les mots gallois* « *nyf* », « *deifio* », *et l'évolution de l'aspirée sonore labiovélaire dans les langues celtiques.* — J. Marouzeau, *Sur la forme du parfait passif latin.* L'ordre ancien est *factus est.* On tend à aboutir à *est factus*, qui, d'abord, est vulgaire. A l'époque classique, chacun des deux ordres correspond à des nuances différentes. Discussion de

nombreux passages, surtout de Plaute et de Térence. — A. Meillet, *Deux notes sur des formes à redoublement.* 1° *Sisto* et *steti*. *Sisto* a une forme de redoublement analogique du type *sido*. Le groupe *st-* de *steti* est sûrement une forme dialectale indo-européenne, si ce n'est une forme indo-européenne commune. L'altération du *st* intérieur est l'effet combiné de la débilité des intervocaliques et de la dissimilation. Du même coup, l'initiale, d'ailleurs si importante en latin, se trouve définitivement protégée. 2° *Repperi*, *reppuli*, *rettudi* doivent leur géminée, non au redoublement, mais au préverbe. Les parfaits **reppeperi*, **reppepuli*, etc., ont été simplifiés par haplologie. — Ch. Michel, *Sur un passage de Jamblique.* Dans la vie de Pythagore, Jamblique (255 ; p. 179 Nauck) dit que jamais les disciples ne prononçaient le nom du maître. Cet usage se rattache aux croyances populaires sur la vertu du nom. — P. Monceaux, *L'* « *Isagoge* » *de Marius Victorinus.* Elle peut se dégager du commentaire de Boèce. — F. Nougaret, « *Vaticanus* » *ms. 5750, Perse-Juvénal.* Reproduction du texte avec les degrés de probabilité dans la lecture ; reconstitution du ms. complet. — L. Parmentier, *Sur le* « *Criton* » *de Platon.* Platon paraît avoir écrit pour établir la vérité sur la question de l'évasion de Socrate et rectifier au besoin les erreurs possibles à l'étranger. Il penserait à ses amis de Sicile, et le dialogue serait donc postérieur au premier voyage à Syracuse. — P. Passy, *L'évolution de quelques diphtongues en vieux français, ei* (*oi*), *ie*, *ou* (*eu*), *uo* (*ue*). Elle met en lumière le rôle joué en français par les voyelles de positions moyennes ou mal définies. — R. Pichon, *Observations sur la tradition manuscrite du* « *De Oratore* ». En bien des cas, le *Laudensis* contient la véritable leçon. — F. Plessis, *Quelques mots sur les Héroïdes.* Elles sont authentiques, bien qu'il puisse y avoir un doute sur les lettres d'hommes. Le genre est une invention d'Ovide, mais, malgré des vers charmants, il en a un peu abusé. — J. Psichari, *Efendi.* Le mot turc est un emprunt au néo-grec ἀφέντης, « maître, seigneur », représentant αὐθέντης, influencé par διαφενδεύω, altération de δηφενδεύω, *defendere.* Le mot grec ancien, αὐθέντης, a eu divers sens : » meurtrier domestique », « meurtrier », « suicide », « maître ». Le deuxième élément, -έντης, correspond à *sons*, et introduit l'idée de responsabilité. — G. Ramain, *Sur la scansion de* « *facilius* » *dans les vers dramatiques.* La scansion *fácilius* est de beaucoup la plus fréquente, parce que le mot n'est d'un usage commode que s'il porte le temps marqué sur l'initiale. La scansion *facilius* n'est pas inouïe : elle est rare, parce que le mot doit être placé de manière à ne pas tromper l'acteur. La place des mots est conditionnée par la nécessité de guider la voix de l'acteur. Aucune question d'accent n'est en jeu. — Th. Reinach. *La date du mime II d'Hérodas.* Il est antérieur, peut-être très antérieur, au changement de nom de la ville d'Acé en Ptolémaïs ; ce changement se place entre 286/284 et 266, vers 270. — F. de

SAUSSURE, *Sur les composés latins du type « agricola »*. Les masculins de ce type sont les survivants d'une flexion dont le thème (à racine disyllabique) était terminé par *ə* (noté *ö* par M. de S.). On doit en conséquence poser un nominatif **indigenas*. L'*s* finale, après *a* bref, était aussi instable que dans *nuntius*, *certissimus*, *locus*, etc. Mais une fois disparue, il n'y avait plus aucune raison de la rétablir ; au contraire, l'analogie de *terra*, agissait dans un sens opposé. Le neutre était nécessairement *indigena*, cf. μέγα. Par suite, Pline, *N. H.*, XIV, 72, a raison d'écrire : *de indigena uino*. — D. SERRUYS, *Les procédés toniques d'Himérius et les origines du « cursus » byzantin*. Ce travail vérifie un pressentiment de M. von Wilamowitz. Himérius a des préoccupations qui annoncent les cadences byzantines ; mais sa pratique est plus complexe. C'est la structure du mot final qui détermine la forme de la clausule. — Ant. THOMAS, *Notes lexicographiques sur la plus ancienne traduction latine des œuvres d'Oribase*. Notes sur une série de mots curieux, surtout sur ceux qui paraissent être d'origine populaire. — Paul THOMAS, *Le « Querolus » et les justices de village*. Loiseau, *Discours de l'abus des justices de village*, Paris, 1628, rapproche de ces justices celles dont il est question au début du *Querolus* : « Ad Ligerim... sententiae capitales de robore proferuntur », ce sont des jugements rendus sous un chêne (comme les juges sous l'orme des villages), cf. *nolo haec iura siluestria*. « Scribuntur in ossibus » peut être pris au sens strict ; les sentences sont écrites sur des os d'animaux : de même une partie du Coran fut écrite sur des omoplates de mouton. — H. VANDAELE, *Varia*. 1° La place respective des personnages sur la scène dans l'*Antigone* de Sophocle est déterminée d'après les démonstratifs. 2° La forme *legimini* correspond à l'infinitif λεγέμεναι. — J. VENDRYÈS, *Sur l'hypothèse d'un futur en « bh » italo-celtique*. Elle doit être abandonnée. Le futur latin est calqué sur l'imparfait. L'irlandais s'est créé d'une manière indépendante son futur au moyen de la racine du verbe substantif. — H. DE LA VILLE DE MIRMONT, *Le* Παρακλαυσίθυρον *dans la littérature latine*. Formes diverses qu'il prend dans Catulle, Horace, Ovide, Properce, Tibulle. A partir du milieu du Ier siècle, l'usage paraît être tombé en désuétude.

Un double index des matières étudiées et des mots étudiés, termine le volume.

L'impression est très soignée. L'errata ne relève que des fautes insignifiantes. Je ne trouve à y ajouter que *reperire*, à lire p. 106, n. 1, l. 4.

Le titre, *Philologie et Linguistique*, résume les deux directions principales de l'activité de M. Louis Havet ; il résume, par suite, son œuvre dans cette revue. Un de ses premiers articles, sinon le premier, rend compte de la brochure de Savelsberg sur les particules latines (1872, I, p. 85); puis il discute la morphologie osque d'Enderis (1872, I, 97), le mémoire de Bergk sur le *d* final en ancien latin (1872, I, 359),

les instructions d'Hovelacque pour l'étude élémentaire de la linguistique indo-européenne (1872, II, 126), etc. Tel de ces comptes rendus, comme celui de l'édition Meyer de Symmaque, peut être l'occasion lointaine d'une des plus importantes découvertes de M. Havet. Mais la *Revue critique* ne doit pas seulement des articles à M. Havet. En 1882, il est venu remplacer Ch. Graux dans la direction. Il y est resté jusqu'au milieu de 1887, quand les *quattuoruiri* se retirèrent. Ses conseils, son nom, ses exemples sont de ceux qui ont le mieux assuré à notre recueil une bonne renommée et une influence salutaire.

Paul Lejay.

Prolegomena ad Aristophanem scripsit J. van Leeuwen G. F. Leyde, Sijthoff. 1908. Un vol. in-8, p. 445.

Dissertationes philologicae argentoratenses. Vol. XIII, fasc. I. **Quaestiones criticae in Aristophanis fabulas**, scripsit Victor Coulon. Strasbourg, Trübner, 1908. Un vol. in-8° de 278 p.

Dr. M.-J. Hamaker, **Jacob Geel, 1789-1862,** Naar Zijn Brieven en Geschriften geschetst. Leyde, gebroeders van der Hoek, 1907. Un vol. in-8°, p. 220.

Le volume *Prolégomènes à Aristophame*, par M. v. Leeuwen, est, comme le dit l'auteur, un supplément à la grande édition qu'il a donnée des pièces du poète comique. Ce volume comprend divers morceaux d'étendue et d'importance inégales. Le premier, et aussi le plus long de ces morceaux est une étude sur Aristophane, étude générale, sorte de vue d'ensemble sur la vie et les œuvres du poète. Elle est écrite dans le style oratoire; les développements sur des sujets généraux sont nombreux, sur l'histoire d'Athènes et le rôle qu'elle aurait dû jouer en Grèce, sur la politique de Périclès, sur les charmes de la vie champêtre. Les figures de rhétorique ne manquent pas non plus, l'interrogation surtout, l'antithèse aussi; p. 96, il est question de la « pietas impia » d'Eschyle. Tout cela constitue une exposition claire, facile, agréable, quelque chose comme un article de revue pour le grand public; la discussion évite les termes arides; elle craint les longueurs; souvent elle s'arrête brusquement en formulant une affirmation, par laquelle elle déclare que le débat est clos.

Le tort de M. v. L. consiste à ne pouvoir pas se résoudre à ignorer. Je prends un exemple. Aristophane n'a pas fait représenter bon nombre de ses pièces sous son propre nom; il a confié ce soin à des amis. Il y a là une question intéressante pour l'histoire du poète; malheureusement elle est très obscure; les renseignements nous manquent sur les raisons qui l'ont porté à agir ainsi. M. v. L., dès 1888, croyait avoir trouvé le mot de l'énigme. Il disait, et il a répété cette assertion dans l'édition des *Guêpes*, que, si Aristophame n'a pas fait représenter ses premières pièces sous son nom, c'est parce qu'il ne pouvait pas, qu'il n'en avait pas le droit, qu'il n'était pas citoyen athénien. On a objecté à M. v. L. qu'il n'était pas nécessaire d'être

citoyen athénien pour faire représenter des pièces sur le théâtre de Dionysos; on lui a cité des poètes de nationalité non athénienne dont les œuvres avaient été couronnées aux concours tragiques et comiques d'Athènes. M. v. L. a dû se rendre. Mais il le fait de mauvaise grâce. Il reconnaît aujourd'hui que rien ne nous autorise à admettre l'exclusion des étrangers, mais il a des doutes sur la situation civile d'Aristophane. Peut-être le poète lui-même n'était-il pas sûr d'être en règle avec la loi. Voilà ce qu'affirme M.v. L., et il revient ainsi, en la modifiant légèrement, à sa première explication : Philippe, le père d'Aristophane, était un de ces habitants d'Egine qui se réfugièrent en Attique par suite des événements, rapportés par Hérodote, VI, 90; il obtint le droit de cité; il s'était marié. Mais, en 451, les Athéniens rendirent plus rigoureuses les lois qui réglaient l'inscription des enfants nouveau-nés sur les registres des dèmes. Il résulta de cette mesure que les enfants de Philippe, qui étaient nés avant 451, restèrent citoyens; il en fut tout autrement des enfants nés après cette date et Aristophane était du nombre.

Que valent ces combinaisons de textes? L'hypothèse, proposée par M. v. L., est-elle acceptable? Ainsi Aristophane est fils d'un père Eginète devenu citoyen Athénien. Les mesures de 451 lui ferment l'entrée de la cité athénienne : il est clair qu'il peut encore moins être citoyen d'Egine, puisque son père a perdu cette nationalité. Ainsi ni Athénien, ni Eginète; était-il au moins métèque? Comment se fait-il que personne dans l'antiquité n'en ait rien dit, ni Platon, dans le *Banquet*, ni les poètes comiques, rivaux d'Aristophane? On sait cependant combien peu ces derniers se ménageaient entre eux. En réalité, l'explication de M. v. L. nous semble la moins probable de toutes. Il nous paraît bien plus simple d'admettre que le père d'Aristophane était bien réellement citoyen d'Athènes, qu'il fut envoyé comme clérouque à Égine. Quant à son fils, le poète, au moment où la pièce des *Daitaleis* fut composée, il était éphèbe, tenu à un service très rigoureux [1], loin de la ville, il ne pouvait faire représenter sa pièce; il la confia à un ami. Cette façon de procéder lui a paru avantageuse ou au moins commode : il a continué à la pratiquer. Il avait deux amis sûrs, Callistrate et Philonide; leurs noms reviennent à chaque instant dans la vie d'Aristophane : c'est tantôt à l'un, tantôt à l'autre de ces deux personnages qu'il confie le soin de faire jouer ses pièces. Si l'on en croit M. v. L., ce service n'allait pas sans divers ennuis pour les amis; il nous trace de Callistrate un portrait qui tourne à la charge. A la fois acteur et poète, pouvant, à ce double titre, rendre d'utiles services à un débutant [2], Callistrate avait accepté de présenter en son nom au concours la première comédie d'Aristo-

1. Cf. M. Paul Foucart, *Journal des Savants*, 1907, p. 549.

2. Voir l'excellente explication de MM. Croiset, *Aristophane et les partis politiques dans Athènes*, p. 47 et 75.

phane, les *Daitaleis*. La pièce réussit : Callistrate est félicité : pendant un jour, il se croit un grand poète [1]; mais ce triomphe est de courte durée; dès le lendemain, Aristophane publie la pièce sous son vrai nom : la gloire de Callistrate s'évanouit au milieu des risées. Ce fut bien pis pour la seconde comédie d'Aristophane, les *Babyloniens*. Callistrate, modèle des amis, n'avait pas gardé rancune à Aristophane; il consentit, cette fois encore, à faire représenter la pièce. Cléon y était vivement attaqué : le démagogue tout puissant se facha et traîna Callistrate en justice [2]. Aristophane laissa son ami se tirer d'affaire comme il put. Le poète, encore tout jeune, entendait fort bien ses intérêts. Une pièce avait-elle du succès, vite il en réclamait la gloire; entraînait-elle des ennuis, il les laissait bravement à ses amis.

M. v. L. est assurément un des hommes qui connaissent le mieux Aristophane; l'édition qu'il a publiée des pièces du grand comique restera parmi les œuvres les plus importantes de la philologie moderne. Nous regrettons que, dans ce récit de la vie d'Aristophane surtout, il ait un peu trop écouté son imagination.

Comme complément de ce premier travail, M. v. L. publie les divers extraits des grammairiens anciens sur la vie d'Aristophane et sur la comédie. Le volume contient encore un aperçu sur la métrique d'Aristophane [3], sur la composition de ses comédies, enfin une étude développée sur le texte du poète et sur les manuscrits. Cette étude est certainement la partie la plus importante de l'ouvrage et nous regrettons vivement de ne pouvoir y consacrer les développements qu'elle mérite. Les grandes qualités de M. v. L., sa fine critique, son ingéniosité y trouvent un excellent emploi. La base la plus solide pour la constitution d'un texte ancien est l'étude détaillée, minutieuse, des divers manuscrits qui nous ont conservé ce texte, c'est la comparaison des leçons qu'ils fournissent. Quand cette recherche est faite avec soin, il est possible de découvrir souvent l'origine des fautes, et quelquefois d'en trouver la correction. Des conjectures nouvelles sont proposées par M. v. L. dans cette partie de l'ouvrage; quelques-unes méritent d'être signalées; ainsi : *Gren.* 1196 1325; *Guêpes* v. 1397; *Nuées*, 559; p. 332, *Thesmophor.* v. 294, etc.

Un index très complet des passages expliqués dans le commentaire de l'édition termine cet ouvrage qui sera utile à bien des égards.

Le livre de M. Victor Coulon sur la critique des comédies d'Aristophane a pour sujet de déterminer la valeur de Suidas, comme source du texte du poète. Ce sujet avait déjà été traité, mais seulement en

1. Cf. p. 28.

2. Il n'est pas sûr que ce soit Callistrate qui ait été poursuivi par Cléon; tout au contraire, cf. Croiset, p. 73.

3. On est étonné de ne pas trouver là le nom de M. Mazon; mais l'auteur semble écarter de parti pris toutes les références à des travaux contemporains.

partie. La discussion établie par M. C. aboutit à la conclusion suivante : Suidas concorde avec l'Ambrosianus M et le Parisinus A, mais il représente la tradition d'une façon beaucoup plus pure que ces deux manuscrits qui sont gravement altérés ; la source de Suidas, de M et de A est une copie de l'archétype commun de tous nos manuscrits ; cette copie est supérieure aux autres copies, par exemple à celles d'où dérivent les deux manuscrits de Ravenne et de Venise (cf. p. 126 et 133). Dans le courant de la discussion, diverses questions sont traitées ; quelques-unes fort intéressantes, ainsi une étude sur les diverses formes de la proposition ἕνεκα, p. 26 : sur la construction ἴσθ' ὅτι, p. 95, etc. Parmi les collations publiées des scholies d'Aristophane, M. C. ne cite pas celles de M. Holzinger, *Wiener Studien*, 1882 et 1883. Pourquoi d'ailleurs avoir recours aujourd'hui à des collations du Venetus et du Ravennas? Sauf pour certains cas où la lecture est difficile et où il est utile parfois de consulter les savants qui ont étudié ces manuscrits mêmes, ces publications sont devenues inutiles. Nous possédons des reproductions très bien faites des deux manuscrits : le fac-similé du Venetus a été publié à Londres en 1902 ; celui du Ravennas l'a été à Leyde en 1904. Comment M. C. publiant en 1908 une étude sur le texte d'Aristophane n'a-t-il pas contrôlé sur ces fac-similés les leçons douteuses des éditions? Est-ce que l'Université de Strasbourg ne possèderait pas les deux ouvrages? Nous avons de la peine à le croire. Pourquoi alors M. C. a-t-il négligé un moyen si sûr et si commode d'information et de contrôle? Ce contrôle est indispensable. Voici une série d'erreurs commises par M. C. dans le texte des comédies ou dans celui des scholies. Ces erreurs, un simple examen des fac-similés dont nous avons parlé les aurait évitées à M. C. Nous prenons seulement quelques passages. P. 19, *Aves*, 941, R a bien νομάδεσσι ; 943, ὑφαντοδόνητον et non ἀμφιδόνητον. P. 20, *Vespae*. Nous ne comprenons pas la note du v. 434, οἷος, οἷον. P. 21, *Vespae*, 715, R ἐλαιολόχοι et non ἐλαιολόγοι. P. 22. *Ach.* 218, R ἐξέφυγεν ἄν | οὐδ' ἄν. 1122. R τοὺς σκιλίβαντας et non τοὺς κιλίβαντας.

On voit combien il est regrettable que M. C. n'ait point passé quelques heures penché sur les deux ouvrages de fac similés dont nous parlons. C'est une lacune sérieuse dans un ouvrage fait avec soin et très recommandable.

Le livre de M. Harnaker sur Jacob Geel est très intéressant. C'est une biographie du savant hollandais (1789-1862) avec de nombreux extraits de sa correspondance, Geel fut le contemporain de Tibère Hemsteruis, de Walckenaer, de Runkehn : il édita Théocrite en 1820, les *Phéniciennes* d'Euripide en 1846 ; il publia divers articles sur le *Télephe* d'Euripide, sur l'*Apologie* et le dernier chapitre des *Mémorables* de Xénophon ; il a fait enfin le catalogue des livres et des manuscrits de la Bibliothèque de Leyde qu'il administra.

Albert Martin.

Alfred Holder, **Altceltischer Sprachschatz,** achtzehnte Lieferung (Vesontio-Zusema, nachtraege zum I Bande, c. 1-47). Teubner, 1908, gr. in-8°, col. 257-512.

Avec cette livraison se termine, en principe, l'œuvre considérable de M. Holder. Mais les additions et corrections composeront un supplément copieux, à en juger par l'étendue de la partie déjà publiée; car les 48 colonnes du supplément répondent à 46 colonnes du tome I.

Les principaux articles sont : *Vettones*, *Vienna*, *Viminacius*, *Vindelici*, *Viriatos*, *Viromanduos*, *Vocontii*, *Volcae*. Voici quelques remarques.

Comme l'a fait observer M. J. Loth, *Annales de Bretagne,* t. XX, p. 542, gall. *ugain*, bret. *ugent*, ne peut s'expliquer par **dui-kanti*, qui eût donné *digant*, ni par **ui-kanti* qui eût donné *uigant*, *guigant*; il faut supposer **ou-* ou **uō-cantio*. C'est ce qui permet de rechercher si quelques préfixes *vo-* ne seraient pas d'origine numérale.

Il y aurait aussi quelque intérêt à rapprocher les noms dont les seconds termes sont identiques. Car, si des composés gaulois ont un sens logique, la comparaison des noms dont les seconds termes sont identiques permet de chercher le sens du premier terme dans les associations d'idées que l'on peut former avec le second terme. Ainsi il est raisonnable de chercher dans le premier terme de *Mandu- essedum* un nom d'animal (*mannus?*) puisque *Tarv- essedum* signifie vraisemblablement « char à taureau ». De même, on ne peut s'empêcher de croire que *Vo-contii*, *Tri-contii; Vo-corii*, *Tri-corii*, *Petru-corii; Vo-carana, Tri-garanus; Vo-cetius*, *Tri-getius; Vo-leucion*, *Tri-leucos*, appartiennent à une série de composés dont le premier terme est un numéral. On pourrait rapprocher de même *Medio-cantus* et *Viro-cantus*, *Medio-lanium* et *Viro-lanium*, *Medio-sedum* et *Viro-sidum*. Je ne me dissimule pas les dangers de cette méthode; mais, appliquée avec prudence, dans certains cas, elle peut permettre de se prononcer entre diverses étymologies également irréprochables du point de vue phonétique.

Visu-tlus (col. 409) est sans doute pour *Visu-talus*.

G. Dottin.

Winiliod, von Wilhelm Uhl (Teutonia, Arbeiten zur germanischen Philologie, hgb. von Dr Phil. Wilhelm Uhl, ao. Professor an der Albertus-Universität zu Kœnigsberg, 5. Heft.). Leipzig, Eduard Avenarius, 1908. In-8°, viii-427 pp., 12 m.

Sous ce titre quelque peu obscur, M. Uhl publie une étude en deux parties. Il recherche d'abord ce que signifie le mot *winiliod*, puis examine une certaine catégorie de chansons populaires. Suivons son exposition.

Dans un capitulaire de Charlemagne, daté de 789, il est dit à propos

des nonnes appartenant à des ordres mineurs : « *volumus ut... nullatenus (ibi) uuinileodos scribere vel mittere praesumant, et de pallore earum propter sanguinis minuationem* », Qu'est-ce que ces *uuinileodi* qu'il est interdit aux nonnes de *scribere vel mittere*, et quel rapport peuvent-ils avoir avec l'anémie des religieuses? La question a été posée, voici longtemps. Elle a, on verra tout à l'heure pourquoi, un grand intérêt à l'égard de l'histoire littéraire allemande. Mais les réponses manquent d'unité.

On s'accorde bien à penser que par *uuinileodi* Charlemagne voulait désigner des chansons en langue vulgaire — c'est-à-dire allemande ; — mais sur la nature de ces chansons on diffère d'avis. Les uns pensent qu'elles étaient des chansons d'amour [1], d'autres des chansons de société ou d'artisans, d'autres des chansons de couvent, dont le thème est celui de la religieuse malgré elle, d'autres enfin, se laissant guider par le mot *mittere*, des messages amoureux. L'une de ces définitions résoudrait, si elle était exacte, un des plus ardus problèmes de l'histoire littéraire de l'Allemagne ancienne. Si *uuinileodi* signifie chanson d'amour, il serait assuré que la poésie amoureuse du *Minnesang* (XIIe s.) n'est pas éclose sous l'influence étrangère, mais qu'elle est, comme l'ont pensé et voulu démontrer quelques critiques allemands, le développement de la poésie autocthone bannie des couvents à l'époque de Charlemagne.

M. Uhl a passé très rapidement sur cette question (p. 385). Il n'avait pas à s'y arrêter en effet, puisque selon lui, les *uuinileodi* sont des chansons relatives au travail physique. Cette interprétation lui paraît étayée par le sens de *wini-wine*, dont il affirme qu'il signifie surtout travail.

Cette opinion peut se défendre. Quoique tous les arguments de M. U. ne soient pas d'égale valeur [2], on peut admettre que les *uuinileodi* étaient en tout ou en partie des chansons de laboureurs et d'artisans. En revanche on croira moins aisément, car les preuves de M. U. n'ont pas d'assez solides appuis, que la précise signification de *uuinileodos scribere vel mittere* soit « établir des recueils de chansons ou les exécuter de façon dramatique ». M. U. dispose d'une documentation abondante, mais insuffisamment sévère et probante. Trop souvent il recourt aux « peut-être » (p. 95, 99, 117, 149, etc.) pour émettre une possibilité qui fait nombre dans la foule des arguments. Pour le sens du mot *mittere* notamment, au sujet duquel M. U.

---

1. Cette opinion est surtout celle de Wackernagel. M. Uhl a péché par omission en ne disant pas que cet auteur a compris aussi dans sa définition les chansons de société.

2. On se demande pourquoi M. U., qui n'hésite pas à faire appel à Schiller et même à M. W. Golther (p. 134) pour fixer le sens de la racine *win-* a omis de signaler et d'interpréter le mot *wineliet* — descendant certain de *uuinileodus* — cité par Neidhardt.

recourt à tant de témoignages, les uns utiles, les autres de très faible valeur, il ne s'est pas adressé au *Lat. etymol. Wörterbuch* de M. Walde, connu cependant des étymologistes.

Il ne saurait être douteux que M. U. a mieux rempli sa tâche quand il a expliqué quelles relations il y a — ou plutôt il n'y a pas — entre la pâleur des nonnes et les chants qu'on leur interdit. Avec une ingénieuse perspicacité, M. U. a rendu plausible qu'il devait se trouver dans le texte primitif une solution de continuité avant *et de pallore*, et que cette dernière phrase est une instruction à l'usage des *missi*. Selon M. U., les *missi* étaient ici invités à faire un rapport sur l'anémie des nonnes afin qu'il y fût remédié par la saignée. Ceci paraît, en effet plus acceptable que les anciennes interprétations qui s'évertuaient à mettre l'anémie sur le compte de la rédaction de poèmes amoureux.

De la seconde partie du travail du M. U., qui cependant est sans doute la vraie raison de son étude, il y a peu de chose à dire. C'est une revue des motifs qui se rencontrent dans les chansons accompagnant le travail manuel et quelques autres connexes. Beaucoup de renseignements sont disséminés dans ces pages, où l'on verrait volontiers un ordre plus rigoureux et une disposition facilitant les recherches. On regrette aussi que l'auteur n'ait pas élagué maints détails qui font inutilement longueur [1] et que tous les faits cités ne soient pas rigoureusement exacts [2]. Parfois aussi l'explication juste échappe à M. U. Si les meuniers ont eu la réputation de voleurs, ce n'est pas parce que les moulins, situés à l'écart, remplissaient l'office de repaires de bandits, mais parce que le meunier, prélevant sa rémunération sur la farine, était suspect — à bon droit souvent — de s'attribuer plus que la juste mesure.

En somme, le travail de M. U. fera réfléchir. Il appellera l'attention sur les origines les plus anciennes de la poésie lyrique allemande, et, s'il ne recueille pas toujours une approbation unanime, il aura ouvert les yeux sur des questions qu'on n'a pas scrutées jusqu'ici avec la souhaitable acribie.

F. Piquet.

Konrad Häbler. **Geschichte Spaniens unter den Habsburgern** Erster Band : Geschichte Spaniens unter der Regierung Karls I. (V.). — Gotha, Perthes, 1907, in-8°, xvi-432 p.

---

1. Il importe assez peu au lecteur de savoir que la construction du Pont Vert de Kœnigsberg dure démesurément (p. 212).

2. Le thème de *Thérèse Raquin* n'a rien de commun avec celui du condamné qui refuse de se libérer en épousant une femme déplaisante (p. 103), et l'assassiné du roman de Zola n'est pas un vieillard » (ibid.). Pourquoi aussi écrire *Messidór*, *Thermidór*, *Fructidór*, avec un ó (p. 120), et abréger *Zeitschr. für deutsche Philol.* en un *Zfdf*, dont l'*f* rend méconnaissable le titre de la vénérable revue ?

F. DE LAIGLESIA. **Estudios históricos (1515-1555).** — Madrid, 1908, in-8°, XIII-743 p.

M. K. Häbler s'est attaché comme l'indique le titre de son livre, à nous donner, non pas une histoire de Charles-Quint dans toute sa complexité, telle que celle par exemple de E. Armstrong [1], mais une histoire de l'Espagne sous le règne de Charles-Quint. Il s'est donc très étroitement limité en ce qui concerne l'histoire générale de l'Empereur. Les évènements d'Allemagne, des Pays-Bas et d'Italie ont eu une trop sensible répercussion en Espagne pour en faire abstraction, cela va sans dire, mais M. Häbler se réduit à les mentionner dans la mesure où il est indispensable de les rappeler au lecteur pour l'histoire particulière de l'Espagne à cette époque, histoire très intéressante en soi par tout ce qu'elle nous décèle du mouvement des idées en matière politique chez un peuple où ces idées se manifestèrent tant par les rébellions du début que par les vœux plus pacifiquement exprimés lors de chaque réunion des Cortes.

Par ses longues études antérieures M. Häbler était très préparé à ce travail et son livre, s'il n'a la prétention de rien apporter de proprement inédit, j'entends provenant de sources encore restées manuscrites, est du moins l'œuvre d'un homme qui connaît à fond la bibliographie de son sujet. Il a traité d'une façon très détaillée la révolte des Comunidades et l'épisode de la Germania de Valence, et comme on pouvait s'y attendre de l'auteur de « Die wirtschaftliche Blüte Spaniens im 16. Jahrhundert und ihr Verfall [2] », les questions financières, les réformes en matière d'impôts, l'action des Cortes forment dans son livre le sujet de plusieurs chapitres qui en sont, nous semble-t-il, la partie la plus intéressante et la plus neuve. En général l'ouvrage est sagement pensé, écrit sans parti-pris, et il nous paraît donner une vue juste de l'histoire intérieure de l'Espagne pendant la première moitié du XVIe siècle.

M. de Laiglesia, qui a traduit en espagnol l'ouvrage de M. Häbler sur le développement économique de l'Espagne au XVIe siècle, cité plus haut, a réuni dans son livre plusieurs études de caractère assez différent. On trouvera dans ce volume les diverses instructions laissées par Charles-Quint à son départ d'Espagne en 1543, les unes officielles destinées aux Conseils et jusqu'à présent restées inédites, les autres d'un caractère confidentiel et très intimes, adressées à son fils Philippe, publiées déjà, une notamment par M. Morel-Fatio d'après la minute originale. Ce sont là documents de premier ordre. Deux études sont consacrées à deux épisodes héroïques de la lutte des Espagnols contre les Turcs sur les côtes de la Grèce. Mais c'est surtout dans ses études sur les finances de l'Espagne au temps de Charles-Quint que

1. The Emperor Charles V, by Edward Armstrong; London, Macmillan, 1902, 2 vols. in-8°.

2. Berlin 1888.

M. de Laiglesia, tout particulièrement qualifié d'ailleurs, a montré le plus d'originalité. Il a cherché à remettre au point les idées traditionnelles sur les dépenses et les dettes de l'Empereur, sur les charges excessives dont il aurait accablé les peuples de la Péninsule. M. de Laiglesia a sorti des archives nombre de documents d'où il conclut que la politique impériale n'a point ruiné l'Espagne, que les dettes laissées par Charles-Quint n'avait rien d'excessif eu égard aux capacités financières du pays, et en même temps il combat l'opinion excessive qu'on s'était faite jusqu'à présent sur la valeur des richesses importées des Indes. De nombreuses pièces inédites accompagnent ces études, et aussi une bibliographie, sans prétention d'être complète, mais qui se recommande par l'indication très utile des manuscrits relatifs au règne de Charles-Quint conservés à la Bibliothèque nationale de Madrid, à celle de Paris et au monastère de l'Escorial.

H. Léonardon.

Les prodromes de Froeschwiller ou 40 heures de stratégie de Mac-Mahon, par le commandant de Cugnac, de l'état-major du 5e corps d'armée. Avec trois planches. Berger-Levrault, 1908, in-8 de 82 pages.

Les régiments de la division Margueritte et les charges à Sedan, par le général Rozat de Mandres, avec cartes, portraits et photogravures. Paris, Berger-Levrault, 1908, in-8 de xvi-288 pages. Prix : 7,50.

I. Quarante heures s'écoulèrent entre la fin du combat de Wissembourg et le début de la bataille de Froeschwiller. Pendant cet intervalle, « se sont déroulés les préliminaires stratégiques de cette bataille » (p. 3) ce que M. de Cugnac appelle les « prodromes » de Froeschwiller et ce qui fait l'objet de la présente étude. « En suivant pas à pas les états-majors des 1er et 5e corps d'armée pendant un jour et demi, dit l'auteur, en ne sachant que ce qu'ils ont su, en ignorant ce qui leur était inconnu, nous tentons de concevoir les difficultés dans lesquelles ils se sont trouvés et de revivre leur vie à ces heures difficiles » (p. 5). Outre les documents publiés par la *Revue d'histoire* de l'État-major de l'armée, l'auteur a consulté les survivants des états-majors des 1er et 5e corps. Les résultats de son enquête sont en résumé les suivants. Il plaide les circonstances atténuantes tant en faveur du maréchal de Mac-Mahon que du général de Failly. Le premier « était autorisé à croire à l'existence de deux rassemblements ennemis menaçant l'Alsace, au nord vers Landau, au sud vers Lörrach » (p. 40), ce qui explique la dissémination de ses corps d'armée; et « il prend des résolutions stratégiques auxquelles il y a peu à redire » (p. 81). Quant au second, « il était hypnotisé par la trouée de Bitche dont il se considérait comme le gardien » (p. 42). Le 5 à 11 heures du soir, celui-ci reçoit un télégramme du maréchal qui l'appelle avec tout son corps d'armée : malgré l'avis de ses divisionnaires, de Failly ne consent à envoyer que la division de Lespart.

L'auteur estime que Mac-Mahon « n'avait pas plus de raison pour battre en retraite le 6 à 5 h. du matin que le 4 dans la soirée ou le 5 pendant toute la journée » (p. 53), car le maréchal « comptait voir déboucher le 5e corps dans la matinée » (p. 49), et les reconnaissances (déplorablement faites, l'auteur le rappelle), ne lui avaient rien appris de menaçant. Bien plus le même jour au matin des avis annonçaient le passage de colonnes nombreuses à Lembach, direction de Bitche, ce qui avait immédiatement fait concevoir au maréchal un projet d'offensive vers le nord (6 h. 30 du matin), alors que le danger était à l'est. Cependant le maréchal était préoccupé du silence du général de Failly, et M. de C. relate une démarche faite avec succès dès 5 h. du matin par les généraux Ducrot, Raoult et le comte de Leusse à la suite de laquelle la retraite avait été décidée.

La méthode et la clarté avec lesquelles M. de Cugnac a su exposer ces divers épisodes rend la lecture de son travail attachante pour tous les lecteurs.

II. L'ouvrage posthume du général Rozat de Mandres sur *Les régiments de la division Margueritte et les charges de Sedan* est le meilleur travail que nous possédions sur ce sujet. Il est le résultat d'une enquête longue et minutieuse que l'auteur avait faite en questionnant les survivants des chevauchées de Sedan. Ce souci d'exactitude n'était pas superflu pour éclaircir l'histoire si confuse du rôle de la division Margueritte dans la journée du 1er septembre 1870, confusion encore augmentée plus tard par de retentissantes polémiques.

L'auteur retrace depuis le commencement de la guerre jusqu'au 18 août, date de la formation de la division Margueritte à Sainte-Menehould, l'historique des divers régiments qui devaient la composer. Il suit cette division du 18 août au 1er septembre, mais c'est à la journée de Sedan qu'il consacre l'étude la plus détaillée, et ce sont aussi les conclusions de son livre en ce qui concerne la bataille du 1er septembre qu'il convient de résumer ici. 1° Après la mort du général Tilliard, survenue à 11 h. 1/2 du matin, après la blessure du général Margueritte à 1 h. 1/2 de l'après-midi, c'est bien au général de Galliffet qu'échut de droit comme de fait le commandement de la division. Le général Margueritte, qui ignorait d'ailleurs la blessure mortelle du colonel Clicquot, l'ancien de Galliffet, remit le commandement à ce dernier, qui avait été fait général de brigade par décision impériale du 30 août; 2° La division Margueritte a chargé le matin et l'après-midi dans les circonstances suivantes : le matin à 8 h. 1/2 au sud-ouest d'Illy (1re brigade : 1er, 3e et 4e chasseurs d'Afrique); l'après-midi depuis 1 h. 3/4. à plusieurs reprises ; d'abord le 1er chasseurs d'Afrique, puis le 3e chasseurs d'Afrique et le 1er hussards, puis le 1er chasseurs d'Afrique, le 3e de même subdivision d'arme, le 1er hussards, le 4e chasseurs d'Afrique : l'auteur décrit en détail cha-

cune de ces charges partielles. Chaque régiment faisait preuve d'une valeur admirable et d'une énergie inlassable ; mais, comme le dit l'auteur, tous ces efforts étaient décousus et non coordonnés. Il attribue, dans une certaine mesure, ce défaut de coopération à des causes morales ; à la rivalité des deux brigades, celle des chasseurs d'Afrique et celle du général Tilliard « la brigade des Roumis » comme disaient les chasseurs d'Afrique. Le général Margueritte lui-même sympathisait peu avec le colonel Clicquot, avec le colonel Bonvoust (6e chasseurs), avec le général Tilliard. Des contrôles, des tableaux des pertes, des notices sur les uniformes de la division Margueritte, des appendices relatifs à la charge du 4e lanciers, à celle des 1er et 3e cuirassiers complètent cet historique bien digne de l'un des épisodes les plus honorables et les plus mémorables de notre histoire militaire.

Ty.

— On sait avec quel soin et aussi quelle discrétion M. Andresen remet au courant les *Annales* de Tacite dans la collection Weidmann. Le tome II (livres XI-XVI) vient d'être repris en sixième édition (le 5e était de 1892). En tête, nouvelle préface (19 lignes) où l'éditeur annonce qu'en cent passages environ le texte est changé, la leçon ancienne étant rétablie en 75 de ces passages. En cinq autres seulement, une conjecture nouvelle a remplacé la leçon du manuscrit, et en onze cas, une conjecture a été substituée à une autre. On compte six conjectures nouvelles de l'éditeur dans le texte ou sous le texte dont quatre (XI, 38; XIII, 6; XII, 2; XIV, 63) inédites. Le texte a ici trois pages de plus et l'on y a ajouté, pour le commentaire des deux volumes (en 23 pages), un « Sprachlicher Index » qui rendra service. Le caractère employé pour les notes est un peu plus petit. Les indications du Commentaire ont été souvent remaniées avec le secours de la *Prosopopeia Imperii*. Les suppressions de notes ou parties de notes sont très peu nombreuses. Principales additions : remarques sur le ms. ; sur l'écriture ou l'orthographe de tel mot ; identification d'un lieu indiqué ou d'une personne ; précisions chronologiques, géographiques, ou afférant à un texte, ou encore touchant à quelque point de grammaire, à une réminiscence classique, aux sources de tel épisode ; enfin secours pour le sens. Puisqu'il n'y a pas ici d'apparat, à tort suivant moi, les signes typographiques, qui avertissent d'un changement, auraient dû être très clairs et intercalés soigneusement ; je ne suis pas sûr que cela soit ; par exemple il eût fallu indiquer, par une italique finale, la correction faite à la leçon du ms. (tra*do* pour tra*dam*) XI. 27 fin, comme 4 lignes plus haut des italiques avertissent que *flammeum* est une addition. — E. T.

— M. A. Rœrsch s'est chargé de publier dans l'ouvrage jubilaire : *Le Mouvement scientifique en Belgique. 1830-1905*, le chapitre consacré à : *La Philologie classique*. Cette revue rapide donne cependant une idée exacte et assez complète des vicissitudes par lesquelles a passé l'enseignement et l'étude de la philologie en Belgique. Il semble qu'après avoir subi assez exclusivement des influences déterminées, de la Hollande au début, plus tard de l'Allemagne, cette étude maintenant a une tendance à s'élargir, à devenir plus réceptive, à s'ouvrir à des influences multiples, à s'enrichir par suite et à se fortifier. On voit aussi combien, en Belgique comme chez nous, le sort des études supérieures se trouve lié

aux « programmes ». La conception administrative du travail littéraire et scientifique paraît être un mal « roman » ou peut-être « napoléonien ». La Révolution et l'Empire (qu'on ne saurait séparer) ont marqué de leur pli les pays qu'ils se sont soumis et ont plus ou moins longtemps absorbés. On retrouvera dans cette élégante plaquette (27 pp. in-4°, avec l'image d'antiques conservés en Belgique, les portraits de philologues bien connus et dont quelques-uns ont écrit dans cette *Revue* : Roulez, Baguet, Bormans, L. Rœrsch, Wagener, Gantrelle. La figure souriante de Mgr de Harlez préside à ce défilé en une excellente héliogravure. M. Rœrsch doit être remercié pour cette tâche filiale. Il n'a pas eu tort de rattacher à la période active de la Renaissance le précis de cette nouvelle renaissance. — P. L.

— M. Jeanmaire a traduit le livre de feu Ernest Lucius, *Les Origines du culte des saints dans l'Église chrétienne*; publié en allemand par G. Anrich; Paris, Fischbacher, 1908; xv-708 pp. in-8°. M. Lobstein, dans une préface émue, est venu rendre à Lucius, en tête de ce livre, l'hommage de l'Église évangélique d'Alsace. Fils de pasteur, pasteur lui-même, prédicateur et professeur de théologie, Lucius était un ecclésiastique au cœur pieux et à l'esprit large. L'homme privé n'était pas moins respectable. Il avait épousé la petite-fille de Jung, un de ses prédécesseurs dans la chaire d'histoire ecclésiastique de la faculté de Strasbourg. Cet éloge est une excellente introduction à la lecture de l'ouvrage. De celui-ci, nous n'avons rien à dire aujourd'hui, puisque nous avons rendu compte de l'original (*Revue*, 1907, I, p. 33). Nous insisterons seulement sur son importance. Sous sa nouvelle forme, il peut exciter les bonnes volontés en France et déterminer ces études de détail, minutieuses, précises et limitées, dont il donne quelques modèles. Ensuite, on pourra, dans une vingtaine d'années, tenter de refaire la synthèse rêvée par Lucius, interrompue par sa mort. — P. L.

— M. Frédéric Duval, archiviste paléographe, publie dans la collection intitulée *Questions historiques* de la librairie Bloud et Cie, un petit volume sur *Les Terreurs de l'an mille* (in-16 de 94 pages, 1908). C'est un ouvrage de vulgarisation, où les documents sont bien présentés et discutés. La question n'est pas neuve, en effet, et elle avait été résolue par différents auteurs, qui avaient apporté de nombreuses preuves contre la légende des terreurs du monde aux environs de l'an mille. M. F. Duval a terminé en recherchant à quelle époque elle avait pris naissance et en montrant qu'à tous les âges il y eut, même dans le milieu le plus instruit, des appréhensions d'une fin prochaine de notre monde. Son livre a un caractère confessionnel très marqué, il l'a écrit pour montrer que l'Église n'a point exploité à son profit l'épouvante des hommes. — L.-H. L.

— M. Marcel Navarre a publié dans la Nouvelle Bibliothèque historique à la librairie Bloud et Cie un volume qu'il a intitulé *Louis XI en pèlerinage* (in-8° de ix-252 pages). Malgré le caractère scientifique qu'il a voulu lui donner, son œuvre est assez superficielle; il n'a pas exploré suffisamment les fonds d'archives et il ne connaît pas à beaucoup près toute la littérature de son sujet. Ainsi, pour nous en tenir à un seul exemple, il ignore la bonne *Histoire de Cléry* de M. Louis Jarry, qui lui aurait fourni d'abondants documents. Ce n'est pas à dire qu'il ne nous ait pas présenté lui aussi, dans ses pièces justificatives, quelques actes intéressants, tels les extraits des registres de délibérations et de comptes de la ville de Lyon au sujet du voyage du roi en 1476. Et puis son récit se lit bien, mais il tombe fréquemment dans la louange excessive, dans le panégyrique. Bien qu'il soit grand admirateur de la dévotion de Louis XI, il n'est cependant pas sans inquié-

tude sur « cette piété un peu trouble, un peu mêlée de superstition », mais il trouve vite une excuse. Cela « revient à dire que ce monarque est de son siècle ». Ses ruses, ses faux serments, sa cruauté, ses fourberies, tout cela n'était que de la politique, mais sa piété était sincère. M. Marcel Navarre paraît un psychologue un peu trop simpliste; bien qu'il s'en défende, il n'a su garder non plus une rigoureuse impartialité. Ses conclusions ne doivent donc être acceptées que sous bénéfice d'inventaire. — L.-H. L.

— M. Horatio F. Brown rassemble dans deux gros volumes des « Études sur l'histoire de Venise (*Studies in the history of Venise*, Londres, John Murray, 1907; IX-366, 349 pp. in-8) une série d'articles dont une partie avait formé, il y a une vingtaine d'années, ses *Venetian studies*. On y trouvera, dans un récit toujours intéressant, des pages sur l'ancienne Venise dispersée sur les îlots de la lagune, des chapitres de l'histoire de Venise au XIVe siècle : conjuration de Baiamonte Tiepolo, tragédie du vieux doge Marino Falier (traitée récemment à l'aide de nouveaux documents par M. Vittorio Lazzarini), des considérations sur la famille des « tyrans » d'un grand style, les Carrara, une esquisse de Carmagnola, le grand condottière du XVe siècle, un essai sur Catherine Cornaro, dernière reine du royaume fondé en Chypre par les Lusignan poitevins, l'histoire des exploits accomplis par tel alchimiste qui offrait à la République de lui fabriquer de l'or à peu de frais et du meilleur aloi, une cinquantaine de pages sur l'historien Sarpi. Des études comme celles sur la constitution vénitienne, sur l'institution d'État de l'assassinat à Venise, sur sa « politique commerciale et fiscale », sur les relations de l'ancienne dominatrice des mers d'Orient avec l'Empire turc qui la remplaçait au XVIe siècle, sur la « conspiration espagnole » du siècle suivant et sur « Cromwell et la République de Venise », écrites souvent sur les documents originaux, encore inédits, serviront à celui qui étudiera l'histoire diplomatique de l'Europe. Quelques pages sur Shakespeare et Venise et les chapitres qui traitent de l'imprimerie vénitienne et la censure qui la surveillait concernent l'histoire littéraire. Le lecteur aura ainsi une histoire fragmentaire de la vie vénitienne dans ses différents domaines, une histoire facile à lire et toute pleine de menus traits inconnus ou mal connus. M. Brown a eu certainement raison de réunir ces pages éparses dans les deux beaux volumes qu'il offre aujourd'hui au lecteur. — N. Jorga.

— Le volume que M. Georges Darney a consacré à *Crouy-sur-Ourcq et Gesvres-le-Duc* (*Seine-et-Marne*) (Paris, E. Lechevalier, 1908, in-8° de 318 pages), est rempli de bonnes intentions, mais dénote, hélas! une science bien courte. Il mériterait cependant d'être consulté pour l'histoire des temps révolutionnaires à Crouy, car l'auteur a dépouillé les registres de la municipalité, s'il ne délayait pas son récit dans des hors-d'œuvre et dissertations qu'on pourrait supprimer sans inconvénient. Il existe même des chapitres entiers qui sont inutiles : par exemple celui qui rapporte les événements de la Fronde pour expliquer le passage dans le voisinage de Crouy des troupes du duc de Lorraine (juin 1652). A signaler encore les notices peu bienveillantes consacrées aux ducs de Gesvres. Il est donc regrettable que cet ouvrage n'ait pas été mieux étudié, surtout pour les temps antérieurs à la Révolution, puis présenté avec plus de concision et d'impartialité. — L.-H. L.

— La collection des Dictionnaires topographiques publiée par ordre du Ministère de l'Instruction publique, s'est enrichie il y a quelques mois d'un nouveau volume, du *Dictionnaire topographique du département de la Haute-Loire*, rédigé par

M. Augustin Chassaing, complété et publié par M. Antoine Jacotin (Paris, imprimerie nationale, 1907, in-4° de XLIII-395 pages). On connaît le plan adopté pour les ouvrages semblables, je n'insisterai donc pas; les recherches des deux auteurs paraissent d'ailleurs avoir été très complètes et avoir fourni les formes les plus essentielles des noms. L'introduction me semble cependant manquer d'ampleur par endroits : toute la première partie (Géographie physique et politique du département) tient en une page et demie, ce n'est vraiment pas assez. La géographie historique est bien sommaire aussi, quoiqu'elle soit incomparablement mieux traitée; elle aurait pu recevoir plus de développements pour les premiers siècles de la féodalité. Malgré cela, ce nouveau Dictionnaire ne manquera pas d'être apprécié surtout par les érudits locaux; ils y trouveront en abondance les indications les plus précieuses pour identifier les noms de lieux comme pour ébaucher l'histoire des diverses localités de la Haute Loire; ils devront donc de la gratitude aux deux savants qui, grâce à un labeur aride et persévérant, leur auront facilité leurs études. — L.-H. L.

— Nous recevons le catalogue analytique de 100 premiers volumes d'Études sur l'histoire de l'art allemand (*Studien zur Deutschen Kunstgeschichte*) parus de 1894 à 1908 chez l'éditeur Heitz, à Strasbourg. Cette petite brochure est à elle seule un répertoire où aucune forme de l'art n'est oubliée. — H. de C.

— On a lu sans doute déjà, sous une autre forme, les substantielles et neuves études de M. Émile Michel sur « la critique d'art et ses conditions actuelles », sur « les paysagistes et l'étude d'après nature »; sur Peiresc ou Huygens, sur le Musée du Louvre et « le dessin chez Léonard de Vinci »; tels sont les chapitres du volume qu'il vient de faire paraître sous le titre de *Nouvelles Études sur l'histoire de l'art* (Paris, Hachette, in-12 de 360 p.). Mais la préface qui les présente, les relie, les explique d'avance, leur donne comme une signification et un prix nouveaux. Il y a là, pour l'éducation de la critique d'art, si différente de nature aujourd'hui, et qui doit, ou *devrait* s'appuyer sur tant de connaissances nouvelles pour prendre quelque autorité, des préceptes et des conclusions d'une indiscutable autorité; il y a, dans cette affirmation, par exemple, que la critique est à la fois une science et un art, et qu'il y faut une vocation comme pour l'artiste créateur, le résultat de fécondes observations, dignes d'être méditées sérieusement par tant de juges improvisés. Combien ne devrait pas également porter de fruits cette histoire de la peinture de paysage, genre déshonoré si souvent par tant d'inexpériences et d'ignorances volontaires sous prétexte de nature! L'étude sur Léonard est une des plus serrées et des plus approfondies du volume : on ne saurait trop la louer ; et les portraits en pied des deux amateurs si différents de caractère et pourtant également experts et intelligents, Peiresc et Huygens, sont encore brossés de main de maître. — H. de C.

— La collection de *Villes d'art célèbres* (H. Laurens éd. in-8° carré, av. 115 reprod. prix : 4 fr.) compte un tome de plus avec les monographies de *Bâle*, *Berne* et *Genève*, écrites par M. A. Sainte-Marie-Perrin. Ce choix de trois cités aussi diverses est assez heureux pour représenter la Suisse et l'art *humain* de la Suisse, dont on n'apprécie guère que l'art *naturel*. L'auteur a promené entre elles un enthousiasme charmé, qu'il traduit dans un style plein d'images, comme une causerie animée et qui veut intéresser. Peut-être serait-on tenté de trouver hors de proportion certains développements, comme le dithyrambe en l'honneur de Bœcklin. Mais c'est encore un trait nécessaire à l'histoire et à l'étude du sujet :

il n'est donc pas déplacé. L'information est du reste précise et abondante, et l'illustration parfaite comme choix et comme rendu. — H. DE C.

— De M. André FONTAINE on connaît déjà un intéressant « Essai sur le principe et les lois de la critique d'art ». Dans le même ordre d'idées, mais d'une façon historique et rétrospective, voici un beau volume, abondamment documenté, relevé de quelques images, témoins de l'époque étudiée, sur *Les doctrines d'art en France ; de Poussin à Diderot* (H. Laurens, éd. in-8° de 310 p. et 12 pl. Prix : 9 fr.). A côté de l'histoire de l'art même, et des œuvres, il y a l'histoire de la pensée d'où cet art est sorti, de l'esthétique du temps, des jugements provoqués par les œuvres, et elle n'a guère été recherchée jusqu'à présent. C'est une très neuve et utile enquête qu'a menée là l'érudit critique, et féconde en petites et grandes découvertes. On connaissait assez mal certains hommes et on accordait trop de confiance à certaines légendes : on était trop porté à croire à certaines influences, et l'on suivait mal une évolution souvent inconsciente d'elle-même. Le contrôle patient des théories et des idées reçues jusqu'à présent comme prépondérantes, le relevé analytique de toutes les opinions consignées dans les mémoires, les lettres, les écrits du temps, ont ménagé à M. Fontaine une abondante moisson de renseignements, dont il a tiré un parti excellent. C'est avec Poussin qu'il commence l'étude des doctrines d'art françaises, et c'est fort bien vu, car les origines de ces doctrines sont marquées d'une prédominance italienne que le génie original de l'admirable maître a acceptée en la contrôlant, en créant le premier une base esthétique. C'est lui, et quelques artistes mondains que l'on trouve au fond de la doctrine académique qui débute avec Félibien, fleurit avec Le Brun (très vite discuté, même à l'Académie), s'épure avec l'étude de la nature, crée enfin un mouvement général entre artistes, littérateurs, critiques spéciaux, amateurs éclectiques. C'est Roger de Piles, c'est Mariette, Du Bos, Caylus, les Coypel, Cochin, La Font, Le Blanc, Diderot enfin. C'est tout un monde de causeries, de discussions, d'idées sages ou folles, qui renaît aux yeux du lecteur, de la façon la plus attrayante. Deux très bons *index* des noms d'artistes et des noms d'écrivains ou d'amateurs ajoutent à la commodité des recherches et seront fort appréciés encore — H. DE C.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES. — *Séance du 29 janvier 1909.* — L'Académie procède à la désignation de deux candidats à la chaire d'arabe du Collège de France, vacante par suite du décès de M. Barbier de Meynard. Au second tour de scrutin, M. René Basset est présenté en première ligne, par 19 voix, contre 17 à M. Casanova. M. Casanova est ensuite présenté en seconde ligne par 21 voix contre 14 à M. Blochet et 1 à M. Marçais.

Léon DOREZ.

ERRATUM

Dans le n° du 28 janvier, p. 70, deuxième article, l. 6, au lieu de : « Ce n'est donc pas une édition », lire : « Ce n'est donc pas en réalité une édition critique ».

Le propriétaire-gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy. Imp. Marchessou. — Peyriller, Rouchon et Gamon, Srs.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 7 — 18 février — 1909

Fick, Dictionnaire étymologique, partie germanique, III, p. Torp. — Mélange de la Faculté orientale de Beyrouth, III, 1. — Valens, p. Kroll. — Toutain, Études de mythologie et d'histoire des religions antiques. — Pedersen, Grammaire comparée des langues celtiques. — Raoul de Houdan, p. Lebesgue. — G. Reynier, Le roman sentimental avant l'Astrée. — Chuquet, Le commerce et l'industrie à Genève pendant la domination française. — Goodnight, La littérature allemande dans les périodiques américains. — Correspondance entre Tocqueville et Gobineau, p. Schlumann. — Tobler, Mélanges, IV. — Kelley Rees, La règle des trois acteurs. — Académie des inscriptions.

A. Fick. **Vergleichendes Wörterbuch der Indogermanischen Sprachen.** Vierte Auflage. — Dritter Teil. *Wortschatz der Germanischen Spracheinheit*, unter Mitwirkung von Hjalmar Falk ganz neugearbeitet von Alf Torp. Gœttingue (chez Vandenhoeck und Ruprecht), 1909, in 8°, 578 p. (prix 14 mk.).

En publiant, en 1890, le premier volume d'une 4e édition de son dictionnaire étymologique qui était en vérité un livre nouveau, M. Fick, — un de ces maîtres qui savent rester jeunes jusqu'au bout —, annonçait que seul ce premier volume serait de lui. M. W. Stokes se chargeait du vocabulaire celtique (qui a paru en 1894), M. Bezzenberger du vocabulaire germanique et du vocabulaire balto-slave, qui devaient former désormais deux parties séparées; car l'unité germano-slave, supposée dans la 3e édition, était une hypothèse définitivement abandonnée. Les deux parties confiées à M. Bezzenberger n'ont pas paru; cependant, on annonce comme devant paraître sous peu le vocabulaire balto-slave; quant à la partie germanique, M. Torp s'en est chargé avec M. Falk qui avait déjà collaboré avec lui.

La publication de cet ouvrage est la bienvenue. Depuis que le précieux ouvrage de Schade est à la fois vieilli et épuisé en librairie, l'absence d'un dictionnaire étymologique du germanique commun est vivement regrettée. Sans doute M. Torp a dû accepter la disposition du livre qu'il continuait; et les inconvénients en sont très graves. Par exemple l'obligation de donner une forme germanique commune oblige à choisir entre **en* et **in* dans des cas tels que **bind-*, **winda-*, etc.; M. Torp se décide pour *en* en dépit de l'accord de tous les dialectes germaniques. Suivant l'exemple de M. Fick, M. Torp ne donne aucune bibliographie, sauf dans les Additions et corrections; mais c'est ne rien dire d'utile que de rattacher le v. h. a. *heidan* « payen » à

l'arménien *hethanos*, sans renvoyer à la note détaillée de M. Schulze, ou avec M. Lidén le nom *wachs* de la cire à une racine signifiant « tisser » sans autre explication (un renvoi à Osthoff, *Et. Parerga*, I, 19 et suiv., aurait été bien utile), ou de faire (peut-être) une réserve sur l'ancienneté du skr. *bibhéti*, p. 271, sans mentionner les observavations de M. Wackernagel, K. Z., XLI, p. 305 et suiv. Toutefois, même sous la forme peu commode qu'imposait le modèle adopté, même avec ses indications sommaires qui ne répondent pas à l'extrême complexité de l'histoire des faits lexicographiques, le livre répond à un besoin urgent et rendra de grands services.

Malheureusement, il y a beaucoup à critiquer dans le détail. Les graphies adoptées par M. Torp sont en partie assez défectueuses; ainsi il n'est guère légitime de désigner par *v*, notation ordinaire de la spirante labio-dentale sonore, le *w* germanique commun. Et, sans parler de simples accidents typographiques comme l'omission du signe de longue dans v. isl. *okr*, p. 380, il ne manque pas de vraies fautes, et d'assez fâcheuses, dans les mots sanskrits, iraniens (les mots de l'Avesta sont pour la plupart ou défigurés ou bizarrement transcrits; M. T. ignore visiblement le dictionnaire de M. Bartholomae), slaves, etc., qui sont cités, par exemple, p. 378, skr. *vati* et *vayati*, avec *a* bref les deux fois, et p. 382, skr. *vavaksa*, avec *s*, etc.

La manière dont l'étymologie est présentée ne répond bien souvent pas à la réalité. Soit par exemple l'article *vahs vahs(i)an vôhs* (suivant la graphie de l'auteur). Que signifie l'expression *vahs(i)an?* qu'il y a deux formes, d'une part, got. *washjan*, de l'autre, v. h. a. *wahsan* par exemple? C'est bien peu clair. Puis M. Torp cite trois substantifs de cette racine. En ce qui concerne le type *vahsti* (got. *us-wahts*, v. h. a. *wahst*), il fallait indiquer au moins d'un mot que c'est un nom verbal; car le vocalisme n'est pas au degré zéro des substantifs indo-européens en **-tei-*; au lieu de cela, M. T. cite un mot gr. αὔξις qui serait en tout cas très différent du mot germanique, et qui d'ailleurs est une formation proprement hellénique, assez tardivement attestée, à ce qu'il semble. Pour le troisième substantif, M. T. pose *vahs(t)man*; or, on a, d'une part, v. h. a. *wahsamo*, c'est-à-dire avec la notation de M. T. *vahsman*, et de l'autre, v. sax. *wastom*, v. angl. *waestm*, c'est-à-dire *vahstma*, soit deux mots entièrement distincts, l'un ayant pour suffixe **-men-*, et l'autre **-tmo-*.

On ne voit pas pourquoi M. T. a omis le verbe got. *kausjan*; il est vrai que tous les autres dialectes ont un verbe correspondant au lat. *gustare*; mais cette particularité ne prend toute sa valeur que par le contraste même de *kausjan*, qui répond d'ailleurs assez exactement au causatif skr. *joshayate*, et qui d'autre part a passé par emprunt à une partie du roman (fr. *choisir*) et au slave (*kusiti*), qui est par suite un mot ayant eu beaucoup d'importance et une notable extension.

M. T. ne paraît pas attacher à la place du ton l'importance qu'elle mérite. Quand il traite de got. *faihu*, etc., il en rapproche non la forme ancienne paroxytonée *páçu* du Rigvéda, mais une forme postérieure, oxytonée. Et il écrit sans hésiter que v. h. a. *degan* « garçon, guerrier » est identique à gr. τέκνον.

Sans entrer dans des détails qui seraient fastidieux, on voit par ces exemples que le dictionnaire de M. Torp devra toujours être consulté avec critique, surtout pour ce qui concerne les faits non germaniques. Mais on remerciera l'auteur d'avoir eu le courage de réunir l'ensemble des correspondances de vocabulaire entre les dialectes germaniques; malgré ses défauts, pareil ouvrage sera un instrument indispensable pour les linguistes et les germanistes, jusqu'à ce qu'il ait été remplacé par un recueil plus sûr et plus précis.

A. Meillet.

Mélanges de la Faculté Orientale, tome III, fasc. 1; Beyrouth, 1908; in-8° pp. 479 avec 7 pl. hors texte (Prix : 22 fr.)

Ce recueil contient sept mémoires. Un second fascicule annoncé renfermera des articles de bibliographie critique.

Le premier travail est à proprement parler l'édition d'un texte arabe intitulé *Kitâb an-Naʿam*, et tiré d'un recueil plus étendu, désigné sous le nom de *Kitâb al-Djarathim*, conservé dans un manuscrit de la bibliothèque az-Zahiriya, à Damas. Selon l'éditeur (P. Bouyges), le texte qu'il publie est la copie de certains chapitres du *Mouçannaf* d'Abou ʿObeid, un célèbre lexicographe mort en l'an 224 de l'Hég. Ce texte est muni d'un apparat critique fort étendu et pourvu d'innombrables références qui rendent l'édition fort commode pour les études de lexicographie. — Vient ensuite la continuation des *Etudes sur le règne du Calife Moʿawia Ier*, par le P. Lammens, qui n'occupe pas moins de 150 pages du volume. Même méthode et même intérêt que dans les parties publiées antérieurement; documentation abondante, puisée aux sources les plus diverses, et très précieuse par le grand nombre des citations inédites. C'est la politique plutôt que l'histoire du règne, qui est mise en relief. L'éducation de Yazid, fils et successeur de Moʿavia, est le point central auquel se rattachent ces dernières études. On peut signaler comme particulièrement digne d'attention l'exposé de la condition politique et sociale des chrétiens sous les premiers califes [1]. — Deux inscriptions grecques men-

---

1. Puisque le P. Lammens doit continuer ses études sur les règnes suivants, nous croyons devoir lui signaler deux améliorations désirables : 1° Il semble s'adresser trop exclusivement aux Orientalistes et néglige de traduire un grand nombre de citations arabes, en dehors même de celles qui bravent l'honnêteté; de plus, son style est émaillé d'un trop grand nombre d'expressions arabes (la konia, le hilm, le hal, etc.) qui, quelque claires qu'elles soient pour les Orientalistes, ne laisseront pas de dérouter les historiens. La difficulté, souvent très

tionnent Aelius Statutus, à propos d'opérations cadastrales, sous le règne de Dioclétien. Le P. Jalabert essaie d'établir, principalement d'après le qualificatif « perfectissimus » attribué au personnage, qu'il ne s'agit pas d'un *censitor* mais d'un *praeses* de la province de Phénicie. Conclusion peut-être trop absolue [1]. — Les *Notes de lexicographie hébraïque* du P. Joüon cherchent à fixer le sens de quelques expression rares ou insolites qui se rencontrent dans les textes bibliques [2]. Le P. Wiesmann soutient (avec raison, croyons-nous) l'existence du refrain dans certains psaumes [3]. — Le Dr B. Moritz, directeur de la Bibliothèque khédiviale du Caire, fait le récit de quelques excursions dans l'Arabie Petrée, et donne d'intéressants détails archéologiques sur les localités de Ma'an, Pétra, Greyê [ar. *Quraiyah*], et Qasr 'Amr. Il attribue les grandioses constructions de cette dernière à l'époque des 'Omayades et non pas aux Ghassanides. Un certain nombre de toponymes donnés par Brünnow (*Provincia Arabia*) et Musil (*Arabia Petræa*) sont discutés et contestés [4]. Quelques graffites nabatéens et thamoudéens ont été relevés par l'auteur. — Enfin, les *Inscriptions* (grecques) *d'Asie-Mineure* (inédites) copiées par le P. de Jerphanion et publiées par le P. Jalabert, renferment deux dédicaces à Julia Domna, plusieurs miliaires et une soixantaine d'autres textes, la plupart funéraires.

Ce volume, on le voit, ne le cède en rien aux deux précédents par la variété et l'intérêt des travaux qu'il renferme.

J.-B. Chabot.

Vettii Valentis Anthologiarum libri, primum edidit Guilelmus Kroll. Berlin, Weidmann, 1908; xvii-420 p.

La publication de M. Kroll sera très utile pour l'étude de l'astro-

---

grande, de trouver un équivalent adéquat dans notre langue ne paraît pas justifier cet abus; 2° A cause de la méthode suivie par l'auteur, il est extrêmement difficile de retrouver nombre de détails cités dans le texte ou dans les notes. S'il prenait la précaution de diviser ses études en paragraphes numérotés, il pourrait facilement dresser à la fin de chaque règne une table alphabétique qui rendrait les plus grands services à ses lecteurs.

1. Plusieurs *agrimensores*, et en particulier Innocentius, sous le règne de Constance (Amm. Marcel., XIX, xi, 8) sont qualifiés de V. P. (viri perfectissimi), au moins dans le titre de leurs ouvrages (*Rei agrariae auctores*, Amsterdam, 1674, p. 180).

2. L'auteur s'appuie surtout sur le parallélisme. On aimerait à voir les conclusions confirmées par des considérations de philologie comparée.

3. Les psaumes 107, 80, 42-43, 99 sont spécialement étudiés ici.

4. Il est extrêmement difficile pour l'oreille d'un européen, même après une longue pratique, de saisir toutes les nuances de la prononciation arabe. De là, la variété des transcriptions d'un même nom. En outre la prononciation est parfois différente dans la bouche d'un indigène et dans celle d'un guide originaire d'une autre région. On ne saurait donc être trop circonspect en cette matière, lorsqu'on ne peut appuyer son opinion sur l'épigraphie ou sur des considérations philologiques de bon aloi.

logie grecque· Si Vettius Valens, en effet, est rarement original, il a usé des travaux de beaucoup d'astrologues antérieurs, dont il cite souvent les noms, comme Néchepso et Petosiris, et en outre il a joui, déjà peut-être de son vivant, et sûrement après sa mort, d'une grande renommée, puisque non seulement il est fréquemment cité par les astrologues qui vinrent après lui, mais encore on lui a attribué certains actes qui lui sont bien postérieurs; c'est ainsi, par exemple, que des historiens byzantins comme Cedrenus, Zonaras et Glykas affirment que Valens fut consulté par Constantin, lors de la fondation de Constantinople, pour établir l'horoscope de la nouvelle ville. L'ouvrage ne sera pas moins utile pour l'étude de la κοινή. Valens, selon M. K., vivait à l'époque des Antonins, et sa langue, souvent, il est vrai, confuse et recherchée, est bien la langue commune de l'époque; on l'a déjà, non sans raison, rapprochée de la langue du Nouveau-Testament. M. K. lui-même a attiré l'attention sur ce sujet dans le *Catal. codd. astrol. græc.* V, 2 (p. 143 svv.), où il a publié des fragments des Ἀνθολογίαι (V. aussi *Catal.* II, p. 83 svv. et IV, p. 174 svv.). Le texte, généralement bien publié, ne l'a cependant pas été partout avec toute l'attention nécessaire; il provoque de nombreuses observations. Je ne parle pas des fautes d'impression, qui, sans dépasser les limites permises dans un volume de cette étendue, ne sont rectifiées que pour une très faible partie dans l'erratum [1]; mais il y a, particulièrement dans les chiffres, beaucoup d'erreurs qui auraient dû être corrigées. Je ne relève que les plus importantes. P. 50, 29 λοιπαὶ πδ' ὧραι ιβ' est inexact; mais la note « debebat ὧραι ς' » est inexacte elle-même; lire ιη'; et la note de la l. 30 « debebat λ' » est encore une inexactitude; M. K. ne tient pas compte des jours épagomènes; il y a d'ailleurs d'autres nombres erronés dans ce morceau. 231, 9 κε'; il faut corriger κ' et au contraire ne pas corriger l. 18 κ' en κε'. 236, 18 τρίτος, l. ἕκτος. A la page 255, 24 nous lisons la note suivante : « verus mensium numerus restitui nequit, cum tota ratiocinatio ut solet non congruat ». C'est trop vite dit; si M. K. avait pris la peine de vérifier, il aurait vu que le nombre à restituer est *deux*. D'ailleurs les nombres de tout ce paragraphe (p. 254-255) sont le plus souvent exacts; les erreurs ne portent, en général, que sur les fractions d'heure, tandis que les mois, les jours et les heures sont, à peu d'exceptions près où la faute s'explique par des confusions de lettres, très régulièrement calculés. En effet, sur les 49 nombres donnés en

1. Il y en a une centaine, tant dans le texte que dans les notes, dont cinq ou six seulement sont corrigées. La plupart sont relatives à l'accentuation; je note, parmi les autres, les plus saillantes 155, 11, παρεγγεγύηκε (παρηγγ.); 161, 33 πρόκειτει (-ται); 171, 6 κοσμακράτωρ; 193, 21 κυριεύρουσιν (-σουσιν); 197, 9 γινόμενοι (-νοι); 254, 18 ἐμισφαλέσι (ἐπισφ.); 271, 18 προγικώσκειν; 286, 28 ὁμοθυμαθόν (δόν); 304, 31 συγγαφέα; 337, 17 ἐννεακτηρίδα (ἐννεαετ.); 355, 25 συνηρμοσαμένων (συναρμ.); 362, 29 μοίρας (μοίραις).

mois, jours, heures et fractions, il y a seulement deux erreurs pour les mois (254, 34 ιϛ' pour ϛ' et 255, 3 où les mois sont omis), douze pour les jours, et pour les heures (fractions à part) douze également, plus une omission; cela ne fait donc, en somme, que 27 fautes sur 147 nombres, et elles sont pour la plupart facilement explicables, et non moins facilement corrigeables; la note n'est donc pas justifiée. 314, 25 et 26 le texte est mal donné; il faut lire τῇ τοῦ Λέοντος μοίρᾳ ιϛ' (avec S qui a la vraie leçon, et non ϛ'), et corriger ensuite τῇ γ' μοίρᾳ en τῇ ιγ', sans quoi les mots l. 27 ἐπεί ἐστι συνδέσμου λύσις n'ont aucun sens; cf. d'ailleurs le κανόνιον p. 324. P. 319, 28 β' ἡ β' δ' est un mauvais texte; lire ἡ πρώτη μοῖρα ἔχει παρακείμενα β', ἡ β' (= δευτέρα) δ', ce qui est juste. Plus loin l. 30 τῆς δυάδος ἑξάδος est inintelligible; mais la correction proposée τὸ τῆς ἑξάδος est insuffisante; corr. δυάδος en δευτέρας, comme le prouve le contexte; enfin 320, 2 corr. ι' en ιδ'. 370, 37 μῆνες ne donne aucun sens; lire μὴν α'. P. 371, le commencement aurait dû être vu de plus près; outre qu'aux ll. 4 et 5 on doit lire *q'* au lieu de ς', il fallait indiquer l. 6 une lacune entre ἡμέραι et μη', qui doit se combler à peu près ainsi : ἡμέραι <ριδ · καὶ τῆς Ἀφροδίτης τῶν σμ' ἡμερῶν τὸ ε' μη', τῶν δὲ η' μηνῶν μὴν α' ἥμισυ ι', ὅπερ πάλιν ἡμέραι> μη'. La page 206 est une page de chiffres dont plusieurs ont été rectifiés dans les notes; mais d'autres ne le sont pas ou sont corrigés inexactement; c'est d'ailleurs une reproduction pure et simple, sans vérification, de ce qui a été publié *Catal.* V, 2 p. 116. La même erreur sur l'année y est reproduite; elle est comptée à 365 jours 1/4, tandis que Valens lui donne ici 365 jours 1/2. Je note encore que dans les tableaux pp. 321 328 on aurait pu rectifier beaucoup de chiffres, et que plusieurs corrections sont faites à tort; p. 322 « νϛ' et νς' locos mutare debent » est inexact; νϛ' est à sa place, et il faut seulement corriger νς' en μς'; p. 325 « ιθ'] immo ια' », lire ιϛ'; p. 326 « λ'] potius ο », lire α'; « κς'] nempe λς' » erreur; il faut simplement transposer κς' et κθ' qui précède; p. 328 « γ'] ς' S », c'est ce dernier chiffre qui est bon, et non γ' du texte [1]. — Dans le texte même, je me borne à signaler quelques passages où les termes publiés ont un sens défectueux et empêchent de comprendre sainement. P. 129, 32 Σελήνη καθυπερτερουμένη ὑπὸ Ἄρεως ἐναντιουμένη Ἡλίῳ est contraire aux données; corr. ἐναντιουμένου. P. 216 toute la première partie du chapitre est pleine d'erreurs qui la rendent inintelligible; tout est clair au contraire avec les corrections suivantes : l. 11-13 Καρκίνῳ lire Ταύρῳ; Διδύμοις l. Κριῷ; Ταύρῳ l. Ἰχθύσι; Κριῷ l. Ὑδροχόῳ; l. 18 une phrase entière manque, soit dans le manuscrit, soit dans l'édition; lire προσνεύσει < Ζυγῷ, εἶτα ἐν

(1) Voici quelques autres exemples de fautes commises sur des nombres; plusieurs sont dues à des confusions de lettres, d'autres peuvent être de nature typographique : 25, 9 οη' et λθ' (lire οϛ' et λη'); 50, 24 σμε' (σπε'); 170, 35 λ' (γ'); 283, 27 νη' (λη'); 284, 33 ιϛ' (ιθ); 287, 21 μζ' (κζ'); 316, 27 ιδ' (ιϛ'); 367, 21-25 les nombres sont presque tous faux; 371, 27 ὁ ιϛ' (οἱ β'); id. 40 βϛ' (β' ἥμισυ), etc.

Κριῷ γενομένη προσνεύσει > Παρθένῳ; l. 21 je soupçonne que ἔστω est une erreur pour Λέοντος, cf. 217, 16 et 218, 12; lire Παρθένῳ au lieu de Αἰγόκερῳ; enfin l. 29, lire Καρκίνῳ pour Κριῷ et plus loin 217, 11 Ἰχθύσι pour Διδύμοις. P. 223, 17 svv. la rédaction publiée est encore en désaccord avec les données du commencement de la page, et une lacune est indiquée à tort; la phrase ὁμοίως δὲ καὶ... ἐπὶ Κρόνον η' a changé de place, avec un chiffre inexact; transporter cette phrase, en rectifiant η' en ζ', à la place de καὶ ***, et tout est régulier. 229, 13 Λέων, lire Λέοντι. P. 233, 29 ss. le texte est plein de trouble et d'inexactitude, et M. K. n'a certainement pas vérifié si les termes concordaient avec les données de l'exemple proposé; sans cela il ne ferait pas la conjecture inutile l. 32 ἑξάδα < οὐδείς >, en l'appuyant sur un texte incertain p. 234, 16. Il serait trop long de signaler toutes les corrections à faire à ce passage; je note seulement que, selon toute vraisemblance, il faut lire 233, 32 et 234, 18 κενὴ πάντων au lieu de κοινή. P. 302, 11 ὁρᾷς; V donne θεωρᾷς, d'où Radermacher restitue avec raison le verbe θεωρεῖν (v. les *addenda*); mais il faut lire θεωρῶ et non θεωρεῖς, car tous les verbes, dans ce passage, sont à la première personne; cf. 303, 10. P. 304, 18 le texte peut se défendre, quoique peu correct; cf. l. 6 et 13, et lire καὶ ἕως τῶν λ' τὰς ο νς' ἐπισυντάξαντες. J'aurais encore beaucoup d'observations à faire; mais je m'arrête, me bornant à renvoyer le lecteur à la *Revue* du 27 mai 1907, où mon article semble avoir échappé à M. K.; on y trouvera proposées quelques autres corrections, au sujet desquelles mon opinion n'a pas varié. La publication est bonne dans l'ensemble, et a d'autant plus de mérite que le texte était difficile à publier; j'estime toutefois que M. Kroll aurait pu examiner de plus près certains passages, rectifier plus d'erreurs qu'il ne l'a fait, et donner du premier coup, puisqu'il a souvent fait lui-même d'heureuses corrections, un texte plus uniformément émendé; car il y a bien des chances pour que l'œuvre de Valens n'ait pas la bonne fortune d'être publiée une seconde fois.

MY.

J. TOUTAIN. **Études de Mythologie et d'Histoire des religions antiques.** In-8°, Paris, Hachette, 1909, VI-299 p., 3 fr. 50.

Depuis seize ans, M. Toutain a semé à travers les recueils périodiques et les dictionnaires, un bon nombre d'études relatives à l'histoire des religions antiques ou à la mythologie. Il vient d'en réunir treize dans ce volume, en ayant soin — la précaution est des plus louables — d'indiquer pour chacune l'endroit exact où elle fut publiée la première fois. Trois d'entre elles, correspondant aux articles *Religio*, *Ritus* et *Sacrificium* du *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines* de Daremberg, Saglio et Pottier, accompagnent, si elles ne la devancent pas l'apparition des fascicules qui les contiennent.

L'ensemble se répartit naturellement en trois groupes, selon que

ces mémoires traitent de généralités et de questions de méthode (1 *La mythologie*. — 2. *L'histoire des religions et le totémisme*. — 3. *Sur la méthode à suivre en mythologie grecque*. — 4. *La religion en Grèce et à Rome; ses caractères généraux*. — 5. *Les rites dans la religion grecque et la religion romaine*. — 6. *Le sacrifice et les rites du sacrifice à Rome*), de la mythologie et de la religion grecques (7. *Archéologie religieuse de la Crète ancienne*. — 8. *Melicertes*. — 9. *Prométhée*), de la mythologie et de la religion de Rome et du monde romain (10. *Janus*. — 11. *Liber Pater*. — 12. *La légende de Mithra, étudiée surtout dans les bas-reliefs mithriaques*. — 13. *Le Sanctuaire de « Saturnus Balcaranensis » au Djebel Bou-Kourneïn* [Tunisie]).

On nous prévient que ces études sont réimprimées telles qu'elles ont jadis été données. Il n'y a donc pas lieu d'examiner si l'on ne pourrait pas de ci de là les compléter au moins dans le détail. Un auteur n'est tenu que par ses promesses. M. T. ne s'étonnerait même pas qu'on lui signalât quelques discordances entre ces morceaux chronologiquement disparates. Elles ne prouveraient, dit-il, qu'une seule chose, c'est avec quelle sincérité ces recherches ont été entreprises et combien il est éloigné « des idées préconçues, des partis pris et des obstinations systématiques ». Est-ce à dire que M. T. ne s'attache à aucune idée, ne marque nulle part ses préférences ? Sans doute, il procède avec prudence, et dans les sujets souvent obscurs qu'il aborde, au milieu des théories plus ou moins heureuses qu'ils ont suscitées, la prudence conseille plus d'une fois un sage éclectisme. Toutefois, il n'est pas rare que M. T. se prononce contre tel système, recommandé cependant par des autorités considérables. Il combat en particulier, à juste titre, les abus de la méthode totémistique, les rapprochements arbitraires qu'on institue entre l'antiquité classique et les peuples non civilisés pour expliquer certains faits ou certains rites des religions grecque et romaine (p. 56-80, 151-153, 172).

Ce ton personnel ne se retrouve pas dans tous les chapitres du livre. D'ordinaire, l'auteur se borne à nous exposer l'état actuel de la science sur une question, à nous présenter en raccourci, dans un tableau très net, le résultat des plus récentes recherches archéologiques, épigraphiques ou linguistiques. Mais, qu'il parle en son nom ou qu'il résume les travaux d'autrui, partout il donne l'impression d'un esprit clair, logique, préoccupé avant tout de suivre une méthode rigoureuse, ne se payant pas de mots, n'affirmant rien que sur preuves, comme il sied à un véritable historien. Dans son bel ouvrage sur *Les cultes païens dans l'Empire romain* (t. I), M. Toutain nous a prouvé qu'il était capable de construire une vaste synthèse à l'aide d'innombrables matériaux. Son nouveau livre nous rappellerait, si nous avions pu l'oublier, que sa compétence ne se borne pas aux

seuls cultes de Rome, et qu'il possède de façon très large le sens et la science de l'histoire des religions [1].

Aug. AUDOLLENT.

Holger PEDERSEN. **Vergleichende Grammatik der Keltischen Sprachen.** Erster Band. Einleitung und Lautlehre, erster Teil (Bogen 1-16), Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1908, gr. in-8°, 256 p.

Ce livre constitue la première partie du premier volume de cette grammaire comparée des langues celtiques, que l'auteur a jugé à propos de publier dès maintenant, pour alléger sa lourde tâche. Elle ne comprend que l'introduction (p. 1-29), et une portion de la phonétique : A. La généalogie des sons. B. La psychologie des sons. La division A. se partage elle-même en plusieurs subdivisions : I. Les continuations celtiques des sons indo-européens (p. 30-171). — II. Les réflexes celtiques des alternances indo-européennes (p. 171-189). — III. Phonétique des mots latins empruntés en celtique (189-242). De la division B la partie publiée ne contient que la subdivision I. Initiales et finales (p. 243-255); et le commencement de la subdivision II. Accent (p. 255-256). L'auteur espère donner, au commencement de 1909, la seconde partie du premier volume (§ 163-353), et l'année d'après, le second volume comprenant la formation des mots, la morphologie et la syntaxe (§ 354-648).

Le livre que nous avons sous les yeux n'est pas la partie la plus intéressante ni la plus originale de l'œuvre énorme entreprise par M. H. P. Les qualités propres à l'auteur se déploieront plus à l'aise dans la seconde partie qui, à en juger par l'analyse sommaire donnée sur le verso de la couverture, contiendra l'étude des particularités phonétiques les plus frappantes des langues celtiques et un exposé détaillé de la prononciation des dialectes modernes. Dans cette première partie, on ne trouve guère, avec parfois plus de précision et de détails, que les matériaux déjà mis en œuvre par K. Brugmann et R. Thurneysen, J. Loth et J. Vendryès. La principale innovation est d'avoir traité à part la question des emprunts latins. Cette innovation est heureuse du point de vue pratique; elle contribue grandement à la clarté de l'exposition, et elle ne présente, du point de vue théorique, que l'inconvénient de rompre le développement historique des sons celtiques; mais il faut remarquer que l'introduction, dans le matériel phonétique des langues celtiques, de sons d'une langue étrangère marque une date importante et aurait pu entraîner de nombreuses innovations. Cette sorte de révolution semble toutefois avoir été limitée dans ses effets, parce que la plupart des emprunts furent

---

1. Quelques corrections à faire : p. 51, l. 8, l'*état* philologique pour l'*école;* p. 92, n 1, Némés*ie*; p. 150, l. 5 à partir du bas, vraim*en(t)*; p. 152, 218, la note 3 est chiffrée 2 ; p. 191, n. 4, Gardn*eP* pour Gardn*er;* p. 192, Tertullien et Lactance sont-ils bien des « Pères de l'Église » ?; p. 197, la note 3 est chiffrée 8.

d'origine savante. Elle n'en constitue pas moins, en ce qui concerne les mots latins adoptés par la langue vulgaire un des traits les plus originaux des langues celtiques. Les langues brittoniques qui, en général, ont moins bien conservé que les langues gaéliques les sons indo-européens présentent, au regard des emprunts latins, un grand avantage sur les langues gaéliques; c'est que la Bretagne fut au pouvoir des Romains pendant quatre siècles, tandis que l'Irlande ne connut la culture romaine que par l'intermédiaire des Bretons. Les langues brittoniques, et non les langues gaéliques, devraient donc tenir le premier rang dans l'histoire phonétique des emprunts bretons que trace M. H. Pedersen. La plupart des emprunts irlandais ne sont que des transcriptions de mots latins, accommodés à l'orthographe irlandaise, et privés de terminaison.

Les remarques que je présenterai sont d'une portée générale et l'auteur pourra, s'il lui plaît, en tenir compte pour la suite de son œuvre.

La bibliographie me semble insuffisante. Il est singulier que le *Grundriss* de Brugmann ne soit pas mentionné au § 1 de l'introduction. — Le relevé, forcément incomplet, des textes publiés de la littérature irlandaise, § 6, pourrait être avantageusement remplacé par un renvoi au catalogue très complet qui en a été dressé par J. Dunn, *The Gaelic literature of Ireland*, Washington, 1906. — Pour les autres littératures celtiques, l'auteur aurait pu, de même, renvoyer à la *Revue de synthèse historique*, t. VI, p. 317-362 ; t. VIII, p. 78-104. — Au § 6, la bibliographie des grammaires irlandaises modernes dont on peut tirer profit est très incomplète. — Au § 14, la traduction des *Mabinogion* par J. Loth, Paris, 1889, devrait figurer à côté de celle de Lady Guest qui ne peut que donner une idée fausse du style et du ton des conteurs gallois. — Au § 16, le *Lexique étymologique des termes les plus usuels du breton moderne*, Rennes, 1900, du regretté Victor Henry n'est pas mentionné. — L'introduction ne donne aucun renseignement sur les diverses revues où l'on peut trouver traitées les questions celtiques; je sais bien que les celtistes les connaissent; mais le livre de M. H. P. doit, pour être utile, contenir les renseignements même élémentaires. Quant aux références pour les questions de détail, je pense que l'auteur ne saurait trop les multiplier; sur le domaine de la linguistique brittonique, par exemple, un travail considérable a été effectué par M. J. Loth et dispersé dans des articles de la *Revue celtique* ou de l'*Archiv für Celtische Lexicographie;* les glossaires et les articles de revues de M. E. Ernault contiennent aussi un grand nombre de faits intéressants. Il serait fort utile que l'ouvrage de M. H. P. permît de retrouver tous ces travaux spéciaux. Ainsi, § 48,4 et 49,4 la distinction entre *chwech* et *chwe* en composition, qui est intéressante pour l'histoire de *Ks* (cf. J. Loth, *Annales de Bretagne*, t. XX, p. 537-538) n'est pas notée.

D'autre part, le jeu de l'étymologie gauloise me semble tenir, dans

un livre qui devrait être fait de résultats et non d'hypothèses, une place disproportionnée à son importance. Il n'y a guère de pages où, à côté des noms communs celtiques dont le sens et la forme sont également déterminés, l'auteur ne cite des noms propres gaulois de signification toujours douteuse et de forme souvent incertaine. Le choix de ces mots gaulois n'est pas toujours fait judicieusement; par exemple, § 28, pour *epo-* il vaut mieux citer *eporedias* dont le sens nous est donné par Pline, que *Eposognatus* dont la composition n'est pas claire. — § 32. Il n'est pas sûr que Ματρεβο soit celtique. — § 37. La coupe *Ue-llaunodunum*, *Cassi-ue-llaunus* est bien bizarre. — § 37. Il n'y a rien à faire d'un nom unique et sans analogue, tel que *Su-ausia*. — § 50. La coupe Ουερ-σικνος au lieu de Ουερσι-κνος est tout à fait improbable.

Enfin, un défaut de forme rend la lecture du livre de M. H. P. très pénible. C'est qu'il n'y a aucun tableau qui présente sous une forme claire et concise un résumé de l'exposition. Dans ces pages bourrées de faits, aucun blanc ne repose l'œil et n'attire l'attention sur ce qui précède et sur ce qui suit. Or, il conviendrait de faciliter l'accès des études celtiques et de ne pas en rendre les abords plus horrifiques d'aspect qu'ils ne sont en réalité.

Nous souhaitons vivement le prompt achèvement de cette œuvre qui, lorsqu'elle sera complète, constituera en même temps qu'un répertoire indispensable, une puissante synthèse que l'esprit vigoureux de l'auteur est capable de concevoir et de réaliser.

G. Dottin.

Raoul de Houdenc, **Le Songe d'Enfer, suivi de la Voie de Paradis,** poèmes du XIIIe siècle, précédés d'une notice historique et critique et suivis de notes bibliographiques et d'éclaircissements par Philéas Lebesgue. Paris. Bibliothèque internationale d'édition E. Sansot et Cie; 1908, in-12 de 239 pages.

La légitime admiration que M. Lebesgue professe pour notre architecture gothique a, par un accident bizarre, rejailli sur Raoul de Houdan, à qui il assigne « à travers le moyen âge, une place unique », en qui il voit un précurseur, non seulement de Dante (ce qui avait été reconnu depuis longtemps), mais de Cervantes et « l'un des maillons d'or de la grande chaîne mystique du platonisme » (p. 33) [1]. L'importance de ce trouvère, la voici : jusque-là, artistes et grands seigneurs, « maçons, troubadours, amateurs de plaids (?), de cours d'amour » etc. ourdissaient « une vaste et sourde conspiration » contre le « césarisme de Rome » (p. 30). Il ne faudrait pas croire en effet que les chansons d'amour et les romans chevaleresques fussent de simples divertissements littéraires : « il faut leur assigner une double et même triple (?) signification »; les romans de la Table

---

1. M. Ch.-V. Langlois me paraît, — est-il besoin de le dire? — infiniment plus exact quand il fait de Raoul de Houdan le type des rimeurs qui recouvrent de prétentieux ornements le néant de leur pensée (*La Vie en France au moyen âge*, p. XI).

Ronde notamment ont une clef secrète. « Échafaudés d'après les événements et personnages politiques de l'époque... (*sic*), ils sont en même temps un enseignement; ils manifestent l'ensemble d'une doctrine mise en action, et, sous une affabulation sentimentale ou simplement pittoresque, n'accumulent les péripéties que pour mieux illuminer l'idée directrice » (p. 32). Cette idée, si je comprends bien l'exposition saccadée et nébuleuse de M. L., c'était l'opposition à l'Église, et l'originalité de Raoul fut de combattre cette opposition par les armes mêmes qu'elle employait. Il faut lire, dans la notice « critique » de M. L., l'interprétation historique et allégorique du roman de *Meraugis*, fondée tout entière sur de réjouissantes étymologies des noms des personnages : « Meraugis, *Meleagis*, *mal logi*, *mau vis*, l'homme à la triste figure, Lidoine, *lilii domina*, la dame au lys, propice aux vrais amoureux, *idonea*,... Belchis le laid, *bêle*, *chie*, le ménestrel qui chante et mange », etc. (p. 34-7). M. Marsillac, de folâtre mémoire, est dépassé [1]. Voilà ce qui arrive quand on emprunte ses connaissances sur les troubadours à M. Joséphin Péladan et ses idées sur la philosophie de l'histoire à M. Teofilo Braga.

Le corps du volume est occupé par le texte et la traduction de deux des poèmes moraux de Raoul. M. L. se borne à reproduire, en le modifiant à peine [2], le texte donné jadis par Jubinal, bien qu'il reconnaisse que la « leçon » de Scheler soit beaucoup meilleure. Il eût dû au moins utiliser les notes du savant belge, qui lui eussent grandement facilité sa tâche de traducteur. C'est encore de celle-ci peut-être qu'il s'est le moins mal acquitté, bien que de fréquentes inexactitudes et de massifs contre sens témoignent d'une connaissance bien superficielle de notre ancienne langue : il est même singulier que l'on puisse admirer si fort un texte que l'on comprend si mal [3].

M. Ph. Lebesgue était, il y a quelques années, si j'ai bonne mémoire, un de nos plus notoires poètes symbolistes. Il était peut-être naturel qu'il eût l'idée de prêter à ses devanciers du XIIIe siècle ses propres habitudes d'esprit, et nul ne saurait l'en empêcher. Mais il devrait au moins renoncer à se faire leur éditeur, — au moins avant d'avoir acquis au préalable les connaissances nécessaires [4].

A. Jeanroy.

---

1. *Les vraies origines de la langue française, ses rapports avec l'anthropologie et la physique du globe*, par Marsillac. Paris, Schleicher, 1901 ; grand in-8 de 195 pages.

2. Ces modifications ont ordinairement pour résultat d'altérer la forme correcte des mots ou le sens des phrases. Voy. notamment *Songe d'Enfer* (le seul des deux poèmes que j'aie examiné à ce point de vue) v. 62, 66, 92, 145, 149, 254, 264, etc.

3. *Dois* (table) est confondu avec *doit* (digitum) (p. 78 et 88); *auçoirre* (vin d'Auxerre) est interprété par « de cuir » (66), *tumberiaus* (culbutes) par « tambours de basque » (p. 130), *cremir* (craindre) par « Chrème » (p. 102) etc.

4. Ni dans la Notice « historique et critique », ni dans les « Éclaircissements », il n'y a rien de nouveau ni sur la personne, ni sur le lieu d'origine du poète. A

Gustave Reynier. **Le Roman sentimental avant l'Astrée**. Paris, A. Colin, 1908; in-8° de VIII-406 pages.

Un dépouillement bibliographique, une étude de littérature comparée, un exposé littéraire sont adroitement combinés dans ce livre, qui vient combler une lacune dans l'histoire du roman français, et qui touche en même temps à l'histoire de la société et du féminisme après la Renaissance. Une série de chapitres, parfois un peu brefs et d'une portée synthétique qu'on souhaiterait alors plus ample, présente les conditions dans lesquelles s'est développée, au cours du XVIe siècle, une variété de récits en prose où l'action sentimentale l'emporte peu à peu sur les autres éléments. La première partie, les *Origines*, examine les influences qui, en dehors du *Roman de la Rose* et des survivances de l'épopée courtoise, fournissaient des modèles à des curiosités encore balbutiantes, « l'Italie apportant les premiers essais de nouvelles sentimentales et même en donnant dans la *Fiamette* un modèle déja remarquable; l'Espagne rendant ces histoires du cœur plus acceptables au goût contemporain par le cadre chevaleresque ou merveilleux qu'elle leur conserve. » Sans doute conviendrait-il d'ajouter aux livres italiens cet étrange *Songe de Poliphile* [1], enveloppant de symboles et d'architectures une histoire « d'amitié chaste, pure et munde » que le platonisme de la Renaissance était mieux préparé que nous à déchiffrer. Il n'eût pas été indifférent non plus de marquer davantage, parallèlement aux prédilections romanesques, aventureuses et chevaleresques dont M. Reynier indique fort bien la tenace emprise, la persistance des préoccupations didactiques ou morales, autres prolongements de l'art médiéval, également préjudiciables à une littérature nettement et franchement sentimentale. Même dans la touchante confession des *Angoisses douloureuses* d'Helisenne de Crenne, la plus « moderne » des histoires d'amour rassemblées dans cette première partie [2], on

---

propos des vers de la *Voie de Paradis* où est cité un « Raoul », qui parait bien être l'auteur du poème, M. L., qui les réimprime après tant d'autres (p. 27), eût pu nous faire savoir au moins que l'un des manuscrits porte, non « Raoul », mais « Michiel » (Scheler, *Notice et extraits de deux manuscrits... de Turin*, 1867, p. 70). — Certaines indications sont bien déconcertantes, celle-ci par exemple (p. 198) : « Dans son (*sic*) *Histoire littéraire* (1823, tome I) Amaury Duval attribue à Raoul le mérite d'avoir fourni à Dante la première idée de sa *Divine Comédie* ». M. L. ignore-t-il comment est rédigée l'*Histoire littéraire*? La phrase en question se trouve, non au tome I, naturellement, mais au t. XVIII (p. 790), qui est de 1835.

1. C'est l'actif traducteur Jean Martin qui en donne une version, Paris, Kerver, 1554, après une longue diffusion du texte italien.

2. L'analyse de la page 111 me semble omettre indulgemment les colloques amoureux des chapitres XVII et XVIII et les subterfuges employés par la jeune femme pour rencontrer son ami. L'analyse des *Contes amoureux* (p. 123 et suiv.) semble de son côté un peu poussée dans le sens de la « naïve immoralité » : il est entendu, par exemple, que les six jeunes hommes lyonnais (et non gentilshommes, p. 128), sont des amis d'ancienne date.

sent que l'indépendance du roman sentimental n'est qu'un peu plus assurée de ce côté que de l'autre, et que d'anciennes exigences n'ont pas cessé de peser sur l'œuvre d'art.

La seconde partie du livre expose, selon un plan que M. R. a fait différer très justement de l'ordre suivi jusque-là, les tendances générales que la transformation de la société impose au roman sentimental : le détail des œuvres, ici, importe moins que les synchronismes qui témoignent d'aspirations collectives. « Il fallait, pour qu'on revînt au roman de sentiment, que la société mondaine se fût réorganisée et qu'elle eût retrouvé, avec une assiette plus ferme, plus de confiance dans le lendemain, plus de liberté et plus de paisibles loisirs. » La pacification d'Henri IV rend efficaces les efforts combinés de la politesse et de la moralité, du féminisme et du platonisme : et c'est à ces tendances générales que correspond l'orientation du roman d'amour distingué vers la fin du siècle. Il a moins à lutter contre l'aventure chevaleresque et l'allégorie didactique qu'à évincer les gaillardises d'actions et de propos, au moins dans ce qui reste son domaine particulier, la société polie. Au début du XVIIe siècle, il a rempli sa tâche, et au delà, puisque sa matière est désormais strictement définie, presque immuable et conventionnelle, et que déjà la préciosité, l'excès d'ingéniosité dans la métaphore galante, s'est installée dans le style sentimental : l'*Astrée* et l'hôtel de Rambouillet peuvent venir.

On voit à quelle variété de questions touche ce livre bien informé et bien conduit : en dehors de la documentation qu'il apporte à l'histoire d'un genre, et des précédents qu'il assigne à plusieurs phénomènes du grand siècle, il démontre combien il serait hasardeux de prétendre attribuer au développement d'une variété littéraire une « évolution » rectiligne et de s'en tenir, pour en restituer la courbe, aux seuls chefs-d'œuvre saillants [1].

F. BALDENSPERGER.

Edouard CHAPUISAT, **Le commerce et l'industrie à Genève pendant la domination française** (1798-1813), Genève, Jullien et Georg; Paris, Champion, 1908, in-8°, XII-337 p.

Le sujet du travail de M. Chapuisat est neuf et intéressant. Il peut conduire à des conclusions utiles pour l'histoire générale. Genève

---

1. M. R. écrit encore *le* Dante (p. 40); un verbe manque dans l'avant-dernière phrase de cette même page; lire *si* abstraite p. 106; le type proposé par le *Courtisan* de Castiglione aboutit plutôt au « galant homme », que le XVIIe siècle différenciera de l' « honnête homme » (p. 208); il n'est vraiment plus permis d'écrire (p. 232, note 1) : « Il faudra attendre longtemps, jusqu'à la *Princesse de Clèves*, pour retrouver un roman de femme mariée. » On s'attendrait plutôt à *encore* dans la phrase de la page 85 : « ce qu'on pouvait appeler *déjà* la littérature européenne ».

occupe en effet une place à part parmi les pays annexés sous le Directoire et demeurés français jusqu'en 1814 : une parenté de race, l'usage de la même langue, des intérêts communs et des relations anciennes, économiques et intellectuelles, l'inclinaient vers sa nouvelle patrie. Pourtant le rapprochement moral ne s'est pas fait, et à la chute de l'Empire les Genevois ont demandé instamment à cesser d'être Français. Dans quelle mesure l'état économique a-t-il contribué à cet échec d'une tentative de réunion qui avait tant de motifs pour réussir ? Qui en est responsable ? Autant de questions intéressantes à résoudre. M. Ch. a fait pour y parvenir un effort considérable et très méritoire. Il a recherché et trouvé, à Genève et à Paris, dans les dépôts publics et les collections particulières, tous les documents nécessaires. Il a fait des ouvrages imprimés une étude très complète et dont témoigne une consciencieuse bibliographie. Son livre est soigné, les noms propres ont été vérifiés, les dates contrôlées, les textes reproduits ont été purgés des lapsus ou des fautes d'orthographe qu'ils contenaient. Le style est soigné de même, l'esprit du travail excellent et parfaitement impartial, le ton de l'exposé tout à fait convenable. Il y a donc d'excellentes qualités, qu'on a souvent le regret de ne pas trouver, au même degré, dans les livres d'histoire. Malheureusement tout cela est gâté par un défaut capital. L'ouvrage n'est pas composé ; nulle part on ne sent que l'auteur ait une méthode d'exposition, chronologique, ou par matières, ou autre. Les chapitres se suivent sans raison apparente, n'ayant, pour tout dire, ni queue ni tête, sauf peut-être les deux derniers, sur les agents de change et sur l'industrie horlogère. Encore ce dernier sujet est-il traité un peu partout. Aucun de ces chapitres n'a de titre, et l'auteur aurait sans doute été embarrassé de leur en donner, car chacun traite des matières les plus diverses. Les quatre premiers semblent indiquer vaguement un plan chronologique, qui va jusqu'en l'an XI et cesse brusquement avec le chapitre 5, où aucun ordre de succession dans le temps n'est plus observé. Quand on a terminé le livre et qu'on arrive aux annexes, c'est un véritable soulagement de tomber sur des pièces comme le mémoire — très remarquable du reste — adressé à Félix Desportes contre la loi du 19 brumaire an 6 ; enfin on a affaire à un exposé suivi et pourvu de quelque ordonnance.

On sent bien — et M. Ch. le dit, en passant, plusieurs fois — que la règlementation française, la tyrannie douanière, le souci de favoriser l'industrie de Besançon, le marasme économique général aussi sont les éléments principaux de la décadence de Genève pendant l'occupation, et de la désaffection consécutive. Il y a dans le livre de quoi mettre cela, et bien d'autres conclusions intéressantes, parfaitement en lumière, et ce sont ni les faits importants et typiques qui font défaut, ni les statistiques, ni les documents, c'est un fil conducteur

parmi tout cela. La lanterne de M. Ch. est d'excellente fabrication et possède les derniers perfectionnements, mais il a oublié de l'éclairer[1].

R. Guyot.

Scott Holland Goodnight. **German Literature in American magazines prior to 1846** (Bulletin of the University of Wisconsin, n° 188). Madison, 1907, in-8° de 264 pages.

Nomenclature minutieuse des articles consacrés à la littérature allemande dans les périodiques américains entre 1800 et 1846 : ces dates, que l'auteur s'est assignées en raison des matériaux que pouvait lui fournir la bibliothèque de la Wisconsin Historical Society, se trouvent correspondre à peu près à la période la plus intense des relations intellectuelles germano-américaines. Avant 1800, l'attention des revues et du public ne se tourne qu'accidentellement, aux États-Unis, vers les productions strictement littéraires de l'Allemagne[2]; après 1846, l'œuvre du *Dial*, le magazine bostonien qui fut à cet égard le plus efficace agent de diffusion et de médiation, se trouve terminée. D'ailleurs, M. Goodnight a noté, dans une revue préliminaire, les mentions intéressantes, antérieures à 1800, que la dispersion des matériaux dans un pays aussi peu centralisé ne lui permettait pas de rassembler avec autant de rigueur que pour le demi-siècle qui l'occupe. Le même chapitre dégage les grandes lignes de la question, telle que la documentent les soigneux relevés qui occupent cent cinquante pages du volume : après s'être intéressés à Frédéric le Grand et à Gessner et avoir reçu quelques notions incidentes du *Sturm und Drang*, les États-Unis s'intéressent peu à peu aux œuvres du classicisme allemand. Des objections théologiques, la part prise par des réfugiés de la Jeune-Allemagne dans l'initiation de l'intelligence américaine aux choses germaniques, constituent les faits les plus caractéristiques de la période dont le transcendentalisme américain forme le point culminant. Un détail que M. G. a mis insuffisamment en valeur, c'est la part prise par des intermédiaires français — traductions de Gessner, de *Werther*, de Lavater, *Allemagne* de Mme de Staël, *Rapport* de V. Cousin — dans un rapprochement où, au contraire, l'initiative de

---

1. Lire, p. 9, re*quér*ants; p. 28, *Corps* législatif; p. 203, Re*vel*lière-Lépeaux, le terme de tribun *du peuple* est impropre en 1803, et comment peut-on parler des « *huit* années de la Convention, de la Terreur (?) et du Directoire » ?

2. Voici un témoignage, sans doute inédit, sur une des premières influences intellectuelles que l'Allemagne exerce aux États-Unis : « Selon ce que j'ai appris de M. de Rohr [un Allemand qui a vécu dans ce pays], continua Mendelssohn, les gens de lettres en Amérique se communiquent entre eux, d'une colonie à l'autre, les ouvrages de littérature qui leur viennent d'Europe. Entre autres, la philosophie de Baumgarten a eu tant de succès que les Jésuites l'ont introduite dans leurs écoles. » (Bibl. de la ville de Hambourg, Fonds Hennings, *Handschriften*, t. X).

l'ancienne mère-patrie anglaise ne laissait pas d'être, avant Carlyle, fragmentaire et incertaine.

F. BALDENSPERGER.

Correspondance entre Alexis de Tocqueville et Arthur de Gobineau (1843-1859) publiée par L. SCHEMANN. Paris, Plon, 1909, in-8° de VII-355 pages.

Sachons gré à M. Schemann de nous faire connaître ces lettres, qui, réparties en réalité sur onze années (1843-44 et 1849-50), aident à pénétrer deux esprits distingués et à jalonner une période de l'histoire des idées; partageons aussi les regrets de l'éditeur, qui n'a pas retrouvé toutes les réponses de l'un des correspondants, Gobineau précisément. Cependant, il ne faut pas se dissimuler que dans ces dialogues épistolaires, c'est Tocqueville plutôt que son interlocuteur, terriblement systématique, prophète et autodidacte, qui tient le beau rôle. Mais il est intéressant de voir les deux correspondants se donner la réplique sur les affaires de Suisse aux alentours du Sonderbund, sur l'atonie intellectuelle du début du second Empire, sur l'interprétation de l'histoire révolutionnaire et les idées de conservation sociale liée à une foi religieuse, et surtout, naturellement, sur la notion des races et la part d'irrémédiable déterminisme que Gobineau y enferme de plus en plus. Les objections spécifiquement chrétiennes que fait Tocqueville à cette « idée-mère » et à « la fatalité de la constitution appliquée, non plus à l'individu seulement, mais à ces collections d'individus qu'on nomme des *races* et qui vivent toujours », reparaîtront sous des formes différentes dans toute polémique contre « le préjugé des races » : aussi est-il fort piquant de les surprendre ici à l'état rudimentaire. Et il est également curieux de noter les traits par où Gobineau apparaît comme un Taine plus voyageur et moins érudit.

M. Schemann entend vraiment d'une façon un peu commode son office d'éditeur : trois avant-propos, mais pas une note explicative, alors qu'une foule de circonstances historiques ou idéologiques laissent en éveil la curiosité du lecteur.

F. BALDENSPERGER.

A. Tobler, *Vermischte Beitraege zur Franzoesischen Grammatik* (Vierte Reihe). — Leipzig, Hirzel, 1908; in-8° de 141 pages.

C'est toujours une bonne fortune que l'apparition d'un de ces Recueils, par où M. Tobler a renouvelé je ne dirai pas l'étude de la syntaxe française, — car ce serait trop peu, — mais les études syntaxiques en général. Cette quatrième série sera d'autant mieux reçue que, sur les quinze articles qui la composent, onze avaient paru dans les *Sitzungsberichte der Kgl. Preussischen Akademie der Wissenschaften*, recueil qui n'est pas accessible à tout le monde. La méthode à la fois ingénieuse et précise de l'auteur n'est plus à louer, ni même

à faire connaître : on la retrouvera s'exerçant ici à élucider des tours comme *n'était*, *rien que d'ordinaire*, *de la manière dont nous sommes faits*, etc. Une étude comme celle qui se trouve p. 91-101 sur notre locution *par exemple*, touche à ce qu'il y a de plus délicat et de plus subjectif dans la psychologie du langage : M. T. arrive à classer les divers emplois de la formule d'une façon bien plus satisfaisante que ne l'avaient fait jusqu'ici les lexicographes. Toutefois, l'esprit ne serait complètement satisfait que si l'on nous donnait les preuves en quelque sorte historiques de l'usage : car, si l'ancien français n'offre nulle part un *par essample* employé exclamativement, il ne s'ensuit point que la locution ne remonte pas plus haut que la seconde moitié du XIXe siècle, période que visent toujours d'une façon à peu près exclusive les fiches de M. T. Qu'il y a donc à faire encore dans ce sens, et que de surprises nous réserve — lorsqu'il sera vraiment mis en train d'une façon un peu suivie — le dépouillement attentif et complet des textes français qui vont de 1789 à 1848! — Je ne ferai qu'une réserve sur la façon dont procède M. T., et aussi bien je l'ai déjà faite ici-même. Il lui arrive parfois de chercher ses exemples modernes dans des textes de critique littéraire, trop « écrits », si j'ose dire, dont les auteurs affectent de propos délibéré certains archaïsmes, et qui par conséquent renseignent assez mal sur les vraies tendances du français actuel. Tirons un exemple du présent volume. A la p. 55, et à propos du tour *n'y ayant rien de plus naturel que ceci*, il affirme que cet emploi du gérondif absolu est toujours usuel (*immer noch ueblich*). Et sur quoi s'appuie cette assertion? Sur quelques phrases empruntées à la *Revue bleue*, à la *Romania*, et... à Brunetière, naturellement. Mais jusques à quand faudra-t-il répéter que l'originalité, d'ailleurs un peu laborieuse, du style de Brunetière consistait précisément à enchâsser des mots abstraits d'allure toute moderne dans quelques tours anciens, toujours les mêmes, et que lui avait suggérés une lecture attentive de nos classiques? Je pourrais, parmi nos critiques vivants, en citer d'autres, et non des moins en vue, qui procèdent encore ainsi tant bien que mal, au petit bonheur. Mais quant à croire que cette affectation puérile, un peu pédantesque, mérite de faire autorité, et parviendra à remettre en circulation des tours abolis, je n'irai point jusque-là. Pour en revenir à celui qui est en question, et qui date surtout du moyen français, il était encore de quelque usage au XVIIe siècle, et M. Tobler a eu raison de renvoyer au paragraphe où Haase en a réuni un nombre d'exemples respectable. Cependant j'ai dit seulement « de quelque usage », et je le maintiens, car il semble bien que dès la seconde partie du XVIIe siècle — et en nous plaçant au point de vue de la langue parlée — on ait eu quelque répugnance pour ces gérondifs absolus d'allure assez pesante. Nous en trouvons la preuve dans un passage curieux, mais peu connu du *Traité de la Civilité* publié par Antoine de Courtin en 1672. Courtin

ne condamne pas le tour, mais il a l'air de le reléguer plus ou moins dans le genre épistolaire. « Comme ce style, dit-il au chapitre XVII, « ne veut pas d'une part que rien manque au raisonnement, et que de « l'autre il s'éloigneroit de la gravité qui lui est propre en faisant de « chacune des parties qui le composent de petites périodes séparées, il « a de coutume de les unir souvent les unes aux autres, par le moyen « d'une demi période... et cette demi période s'exprime par un participe « à peu près ainsi, *étant certain que* etc., *rien n'étant plus avantageux* « *que* etc. » Toute cette théorie des *demi-périodes* est un témoignage intéressant, si je ne me trompe, de la lutte engagée alors entre le style périodique et la phrase coupée.

E. Bourciez.

Kelley Rees. **The so-called rule of three actors** in the classical greek drama [1]. Chicago, the Univ. of Ch. press, 1908, 86 p. Prix : 3 fr. 95.

Cette thèse de doctorat est claire, originale et suggestive; le livre est bref et sans développements inutiles, mais tout y est à peser. Je le résumerai brièvement, en conseillant de le lire sans s'arrêter de parti pris à des théories presque unanimement acceptées, et cela depuis longtemps, mais dont le fondement n'est rien moins qu'inattaquable. Trois acteurs, dit-on, sont suffisants pour la représentation des drames antiques; c'est devenu presque un article de foi, et cependant les manières si dissemblables dont les rôles, dans les pièces qui subsistent, ont été distribués entre ces trois acteurs par les critiques modernes donnent beaucoup à réfléchir. M. Rees pose immédiatement la question. La règle des trois acteurs était elle vraiment appliquée au drame classique? Immédiatement aussi, il formule les objections. Parfois plus de trois personnages sont en scène en même temps; avec la règle, un même rôle doit souvent être réparti entre plusieurs acteurs; des rôles sont surchargés; les changements rapides de costume créent des difficultés presque insurmontables; des rôles doivent être confiés à des acteurs qui y sont mal préparés; il faudrait admettre que l'état limitait ses dépenses sans avoir égard aux nécessités dramatiques des représentations; enfin, on ne distingue pas suffisamment deux périodes dans l'histoire du drame grec, la période classique et la période des corporations d'artistes, et, par suite, on a confondu une loi artistique et une coutume économique, celle-ci due à des conditions matérielles essentiellement différentes; la loi artistique exclut un quatrième personnage parlant, mais elle n'a aucun rapport nécessaire avec le nombre des acteurs employés pour la représentation d'une pièce. En réalité, M. R. essaie de prouver que si le nombre des acteurs employés plus tard dans les « tournées » était généralement

---

1. Certains exemplaires ont comme titre, par erreur : *The rule*,.. au lieu de : *The so-called rule*.

réduit à trois, il n'en était pas de même à l'époque classique, où les rôles d'une pièce, quand il le fallait, étaient joués par plus de trois acteurs différents. Sa dissertation se déroule d'une allure très serrée; il examine la signification de la règle des trois acteurs telle qu'elle est formulée par les modernes, et l'histoire de son interprétation critique; puis il expose et réfute les arguments invoqués en sa faveur, développe les objections ci-dessus indiquées, et étudie les conditions économiques des représentations dans la période post-classique. A la fin, il propose une distribution nouvelle des rôles, conformément à ses principes, dans un certain nombre de tragédies et de comédies. Ici, évidemment, M. R. est sur un terrain moins solide, et lui-même d'ailleurs ne propose ses distributions que comme des exemples discutables; elles reposent en effet sur des considérations dont quelques-unes sont peut-être plus conformes au goût moderne qu'aux habitudes antiques. Mais la question importante n'est pas là, et M. Rees a le mérite de la poser sans ambages. Sa théorie rencontrera des résistances et des contradictions, car il est difficile de renoncer à une opinion qu'on a longtemps considérée comme vraie; mais si tous les hellénistes communiquaient leurs réflexions au sujet du drame antique, combien en est-il qui pourraient dire qu'ils acceptent la règle des trois acteurs sans être jamais choqués de ses conséquences? *Œdipe à Colone*, où le rôle de Thésée doit être partagé entre les trois acteurs, suffit à montrer combien les critiques ont été embarrassés [1].

MY.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES. — *Séance du 5 février 1909.* — M. le Secrétaire perpétuel communique une lettre de M. Emile Rivière qui déclare retirer sa candidature à la place de membre libre vacante par suite du décès de M. E.-T. Hamy.

Léon DOREZ.

---

1. Je note avec plaisir que M. Rees (p. 56, note 2) est opposé à la théorie du mannequin dans le *Prométhée* d'Eschyle.

Le propriétaire-gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy. Imp. R. Marchessou. — Peyriller, Rouchon et Gamon, successeurs

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 8 — 25 février. — 1909

Musil, Edom. — Eschyle, Euménides, p. Verrall. — Euripide, Le Cyclope, p. Wecklein. — Boesch, Les théores. — Weber, Le droit des confédérés d'Athènes. — Drerup, Un prétendu opuscule d'Hérode Atticus. — Van Deman Magoffin, Préneste. — Gardthausen, L'Ara Pacis. — W. T. Arnold, L'administration provinciale de Rome. — Chapot, La frontière de l'Euphrate. — Boswell, La Vision d'Adamnan. — Binz, Les manuscrits allemands de la Bibliothèque de Bâle. — Bert, La révocation de l'Edit de Nantes à Bordeaux. — Frye, Après Waterloo, p. S. Reinach. — Baddeley, La conquête russe du Caucase. — Youssouf Fehmi, Histoire de la Turquie. — E. d'Eichthal, Guerre et paix internationales. — Roersheim, Guittone d'Arezzo. — Burger, Mots français d'origine germanique. — Vollmoeller, Lettres de Hoffmann à Kausler. — Weigert, Syntaxe espagnole. — Zauner, Manuel de vieil espagnol. — Baist, Les Aventures de Munoz. — Paz y Mélia, Fernando de la Torre. — Académie des Inscriptions.

Arabia Petraea, von Alois Musil; t. II : *Edom*, 1re partie, avec une carte des environs de Petra et 170 fig. dans le texte; Vienne, 1907; in-8°, pp. xii-343; 2e partie, avec une carte de la triangulation, et 152 fig. dans le texte; Vienne, 1908, in-8°, pp. x-300.

— T. III : *Ethnologischer Reisebericht*, Vienne, 1908, in-8°, pp. xvi-550, avec 62 fig. dans le texte. (Publiés par l'Acad. de Vienne; Alfred Hölder, edit.).

Dans les deux premiers volumes M. Musil donne la description de l'ancien pays d'Édom, c'est-à-dire de la partie de l'Arabie Pétrée, située au sud de la mer Morte, région qu'on peut diviser géographiquement en deux sections fort disparates : à l'ouest, la série de plateaux coupés de basses collines qui s'étend depuis Gaza et Bersabée, à la limite méridionale de la Palestine, jusqu'au nord de la Péninsule Sinaïtique; et à l'est, la partie montagneuse dont le centre est formé par la chaîne qui va du sud de la mer Morte jusqu'au golfe d'Aqabah pour se prolonger ensuite le long de la mer Rouge. Ce n'est pas en simple touriste que M. Musil a parcouru ces régions; il a visité certaines localités jusqu'à quatre et cinq fois, pendant les cinq voyages qu'il a consacrés successivement à l'exploration de l'Arabie Pétrée. Un grand nombre de points, situés en dehors des routes fréquentées, n'avaient jamais été abordés par un Européen depuis l'époque des Croisades. Ce n'est pas sans fatigue, ni sans danger qu'il a pu poursuivre ses recherches, et l'Académie de Vienne rend un service à la science, en même temps qu'un hommage à l'auteur, en assurant la publication de ses travaux. La méthode suivie dans ces deux volumes est la même qu'il avait inaugurée dans son volume sur Moab, dont nous avons fait jadis l'éloge ici-même. Il donne sim-

plement son journal de voyage; mais un journal d'où la banalité est exclue. Point de descriptions lyriques, point de récits d'aventures plus ou moins pittoresques : mais, avec une uniformité monotone, des indications précises sur les distances, des relevés minutieux de ruines et de monuments, quelques rares essais de restitution, et à la fin de chaque chapitre, quand il y a lieu, des références, à la Bible, aux auteurs anciens grecs et latins, aux auteurs arabes et parfois aux historiens occidentaux des Croisades. Un semblable travail résiste à l'analyse, et il faudrait avoir étudié soi-même le pays pour s'en permettre la critique. Malgré la connaissance pratique de la langue, que ses séjours prolongés chez les Bédouins lui ont procurée, M. M. a voulu soumettre ses transcriptions à l'appréciation d'orientalistes distingués dont l'approbation est une garantie nouvelle d'exactitude. Les localités décrites avec le plus de détails dans le premier volume sont Pétra et ses environs, Aïn Qadeis, et Fênân, l'antique cité déjà mentionnée dans la Bible, où l'on envoyait encore au temps de S. Jérôme des condamnés *ad metalla;* dans le second volume : Sbeyta, Reḥeybe, ʿAudja, et surtout ʿAbdê dont l'exploration a été, semble-t-il, aussi complète qu'il était possible de la faire sans se livrer à des fouilles [1]. La description de Pétra rendra d'utiles services à ceux qui ne peuvent se procurer le dispendieux ouvrage de M. Brünnow.

Le volume consacré à l'ethnographie renferme, après quelques remarques générales sur le climat, la flore et la faune du pays, une énumération très détaillée des différentes tribus et fractions de tribus qui occupent actuellement le territoire de l'Arabie Pétrée, avec l'évaluation approximative de leur importance numérique et l'indication de leur signe distinctif (wasm). Cette nomenclature occupe près de cent pages : c'est assurément le travail le plus complet que nous ayons sur ce sujet. L'auteur passe ensuite en revue les différentes circonstances de la vie sociale et privée des Bédouins, leurs mœurs et leurs coutumes. Il a recueilli un certain nombre de chants populaires en usage à l'occasion de la circoncision, du mariage, des funérailles. Les amateurs de folk-lore trouveront ample moisson dans ce volume. Une illustration abondante et soignée ajoute quelque agrément à ces austères descriptions; des tables détaillées, à la fin de chaque volume, facilitent les recherches et donnent la forme arabe de tous les noms propres.

Encore une fois, on ne saurait trop louer M. Musil et du succès de ses expéditions et du soin qu'il apporte à en publier les résultats.

J.-B. Chabot.

---

1. L'auteur publiera dans un dernier volume les résultats épigraphiques de ses différentes explorations. Il a ici noyé dans ses remarques (p. 246) une intéressante inscription grecque de l'an 293 de J.-C., où l'on invoque le dieu Obodas (le roi Obodas divinisé) en faveur du constructeur de la tour (Ζεῦ Ὀβόδα βοήθει Εἰρηναίῳ...). — Comp., à propos de ʿAbdê, le rapport sur l'exploration faite deux ans plus tard par l'École biblique de Jérusalem. (*Rev. bibl.*, 1904, 1905).

Coutumes des Arabes au pays de Moab, par le P. Antonin Jaussen; Paris, 1908; Lecoffre; in-8°, pp. XII-448.

Ce livre présente les plus grandes analogies avec le volume de M. Musil que nous venons de signaler, comme on peut s'en convaincre par l'énumération des différents chapitres qui le composent : La Vie de famille; — La Tribu; — Rapports des Tribus; — Droits; — La Vie économique. — La Religion. Mais si les deux ouvrages sont à peu près identiques quant au sujet, la méthode est notablement différente. Le P. Jaussen ne se contente pas de raconter, souvent il commente; il ne rapporte pas seulement ce qu'il a vu et ce qu'il peut garantir comme témoin oculaire, mais il enregistre de nombreux récits qu'il tient de la bouche des Bédouins, récits qui ne seront peut-être pas acceptés par tous avec même confiance que l'auteur. Le dernier chapitre, sur la religion, est traité avec beaucoup de développements, et tout le volume est semé d'anecdotes qui en rendent la lecture moins aride. L'auteur ayant limité ses recherches au pays de Moab est nécessairement moins complet que M. Musil dans l'énumération des tribus, qui tient ici en 15 pages; il s'écarte aussi plus d'une fois de ce dernier dans la transcription des noms arabes. La condition des arabes chrétiens de Madeba et des environs a retenu spécialement son attention, et l'histoire des dernières migrations de leur tribu n'est pas une des pages les moins intéressantes de son volume.

J.-B. Ch.

Αἰσχύλου Εὐμενίδες. **The « Eumenides » of Aeschylus,** with an introduction, commentary, and translation by A. W. Verrall. Londres, Macmillan et Cie, 1908; LXII-208 p.

Avec les *Euménides*, M. Verrall termine la publication de l'*Orestie* d'Eschyle. Le volume comprend, avec le texte, qui est accompagné d'une traduction et de notes explicatives, deux appendices, l'un à propos de deux passages relatifs au jugement d'Oreste, le second sur la métrique des chœurs, et des index; le tout est précédé d'une excellente introduction où M. V. examine la légende adoptée par Eschyle, suivant le plan et le développement même du drame, et les innovations qu'il y a introduites. Il y discute, avec la compétence qu'on lui connaît, diverses questions suscitées par le sujet, entre autres celle du vote d'Athéna, et il est d'avis, avec la majorité des commentateurs, que le vote de la déesse produit une inégalité en faveur d'Oreste, les votes des jurés étant également partagés. Mais une autre question se pose, que M. V. laisse de côté, et qui n'est pas sans importance. Lorsque Athéna, après avoir dit qu'elle ajoutera sa voix en faveur d'Oreste, conclut qu'il est absous si les suffrages se partagent, on peut se demander si, en tant que divinité, elle prévoyait l'égalité des votes. De nombreux passages indiquent qu'Oreste ne doit pas être condamné; d'autre part il est dit que la décision est au-

dessus de la compétence humaine; les juges ne pouvaient donc ni condamner ni absoudre Oreste, d'où l'égalité des voix imaginée par Eschyle, même en négligeant toute considération historique relative à l'Aréopage. La question ainsi laissée en suspens doit néanmoins être tranchée, ce qui motive l'intervention divine; et si cette intervention se manifeste explicitement avant le compte des voix, c'est donc qu'Athéna prévoyait l'incertitude du tribunal. L'acquittement d'Oreste, ce qui ne veut pas dire son absolution, étant nécessaire, l'impossibilité pour les juges de se prononcer me semble donc prévue par la déesse, et elle aurait pu se dispenser de donner des raisons de son acte. Celles qu'elle donne sont d'ailleurs toutes de sentiment, comme le remarque bien M. V., et elle n'en pouvait donner d'autres, parce qu'Oreste ne pouvait pas être acquitté de droit, mais seulement par faveur; et c'est là encore ce qui me donne à penser qu'Athéna savait d'avance à quoi s'en tenir. A la fin de l'introduction, M. V. dit quelques mots sur la constitution du texte, et s'exprime dans un sens nettement conservateur : « Les lectures généralement adoptées aujourd'hui, dit-il (p. LVII), s'écartent du Mediceus en de nombreux passages où le manuscrit est défendable, et en d'autres, qui ne sont pas en petit nombre, où il donne manifestement la bonne leçon. » C'est là une opinion que je suis d'autant plus heureux de voir affirmer, que je l'ai exprimée il y a déjà une dizaine d'années; on voudra bien me permettre de me citer moi-même : « Je suis convaincu qu'un grand nombre de passages sont considérés à tort comme altérés, et que le texte traditionnel n'est pas toujours si inintelligible que le prétend une critique trop subjective » (*Extraits d'Eschyle*, Paris, Garnier, 1896). M. V. conserve donc le texte du Mediceus dans tous les passages où il croit pouvoir l'interpréter sans choquer le sens, ou la grammaire, ou la métrique. Le difficile est de savoir garder la mesure, et il est certain que M. V., par endroits, pousse son principe jusqu'aux extrêmes conséquences; de sorte que nous ne sommes plus bien sûrs d'avoir le texte même d'Eschyle. Dès le début, par exemple, on lit au v. 11 παρνήσους θ' ἕδρας; le respect de la tradition peut-il autoriser à accepter un adjectif πάρνησος, ou παράνησος? La note à ce mot est plutôt embarrassée; or M porte παρνησοῦσθ', et il semble bien que c'est suivant le plus grand degré de vraisemblance qu'on lit généralement Παρνησοῦ. V. 40-41 ὁρῶ δ' ἐπ' ὀμφαλῷ μὲν ἄνδρα θεομυσεῖ, ἕδραν ἔχοντι προστρόπαιον. On lit d'ordinaire θεομυσῆ (M -μυσῆι), et avec les manuscrits récents ἔχοντα, accusatifs qui peut-être, dit M. V., devraient être acceptés. Les datifs lui semblent cependant susceptibles d'une explication, qu'il donne en note; θεομυσεῖ, l'omphalos est devenu un objet odieux, et ce qui suit, avec ἔχοντι, en donne la raison, « parce qu'il porte assis sur lui un suppliant qui doit être purifié ». Il m'est impossible de voir ce sens « légitime et rendu clair par le contexte », qui est ici attribué à ἕδραν ἔχειν, et je ne puis trouver davantage la « force » de ἔχοντι, qui « impli-

que un fardeau, quelque chose que l'on soutient malgré soi ». Je ne cite que ces deux passages, mais on verra beaucoup d'autres exemples de cette fidélité de M.V. à suivre le Mediceus, au point qu'en certains passages il n'a pas cru devoir accepter une correction plausible, mais qui lui inspirait des doutes, et qu'il a préféré les marquer d'une croix [1]. Une bonne partie de son commentaire peut être qualifié, selon sa propre expression (p. LX), de « considérations en faveur de M ». On voit cependant que M, bien que M. V. le défende parfois par d'excellentes raisons, n'est pas toujours aussi sûr qu'il le pense. Les notes sont nettes, rédigées avec soin, et le plus souvent discutent excellemment les passages difficiles; ce sont elles, principalement, qui font la valeur du livre. L'édition a, en outre, un intérêt critique spécial; le lecteur, en l'étudiant de près, apprendra de M. V. à se défier des conjectures qui paraissent simples et semblent s'imposer; mais il verra, en même temps, que les principes conservateurs ne doivent pas être appliqués avec trop de rigueur. On est revenu, aujourd'hui, de la manie de conjecturer, qui a gâté tant de textes; mais il faut se garder de l'excès contraire. Les meilleures qualités, en matière d'ecdotique comme ailleurs, deviennent des défauts quand elles ne se tiennent pas dans la juste mesure; M. Verrall, dont je loue cette grande qualité, le respect de la tradition manuscrite, ne s'y est peut-être pas assez tenu.

MY.

Euripidis fabulæ. Ediderunt R. PRINZ et N. WECKLEIN. Vol. I, pars VII, Cyclops. Iterum edidit N. Wecklein. Un fasc. in-8° de 40 p. Prix : 1 m. 40.

Nous avons raconté ici-même l'histoire de cette grande édition critique des pièces du théâtre d'Euripide. Commencée par Prinz en 1878, interrompue peu après par la mort de ce regretté savant, elle fut reprise en 1898 par M. N. Wecklein. Dans l'espace de quatre ans, le nouvel éditeur sut mener à bonne fin cette œuvre considérable. Aujourd'hui une seconde édition est inaugurée par une nouvelle recension du drame satyrique, le *Cyclope*. La première recension de cette pièce date de dix ans. Après un tel intervalle de temps, des changements s'imposaient. Ces changements comprennent des additions et des corrections. Dans la note sur les manuscrits, qui est en tête du fascicule, M. W. dit que le Palatinus dérive du Laurentianus et il renvoie aux vers 32, 106, où l'appareil critique donne des indications nouvelles qui montrent clairement cette dérivation. C'est là

---

1. M. Verral a néanmoins introduit dans le texte plusieurs corrections personnelles, une dizaine environ; voici les principales, qui méritent d'être méditées, bien que selon moi la forme pour les unes, le sens pour les autres, diminuent beaucoup leur caractère de probabilité : 224 δ' ἐπαλλάξ; 277 καθ' ἁρμούς (ou καθαρμούς) dans le sens de *conjonctures*; 390 δυσμοδοπαίπαλα (composé de δυσμή?); 687 δεκαστῶν (de δεκάζω); 913 ἀπένθετον (ἀπό, ἐντίθημι).

du reste une indication qui, dans la première édition, a paru, pour la première fois, en tête de l'édition de l'*Iphigénie en Tauride*. Il semble donc que M. W. a procédé à un nouvel examen du mss.; voir encore vv. 39, 40, 53, 102.

Un autre changement consiste dans la suppression de certaines conjectures de M. W. qui figuraient primitivement à l'appareil critique et même au texte. Mais l'auteur ne les sacrifie pas complètement : il les a reléguées dans l'*Appendix coniecturas minus prababiles continens*.

En revanche, quelques conjectures nouvelles ont été mises dans l'appareil critique ; la plupart sont insignifiantes. Au v. 265, W. propose διερά à la place de θ'ἱερα ; ce mot διερά est bien rare dans le sens indiqué. V. 336, M. W. indique une correction, qui, dans l'ensemble, repose sur la façon d'écrire le mot Φάρυγγος avec un seul γ ; c'est bien là, en effet, la forme attique, cf. v. 410, 592 ; mais le passage se trouve dans un morceau lyrique, et là la forme attique est moins autorisée.

Albert Martin.

ΘΕΩΡΟΣ, **Untersuchung zur Epangelie griechischer Feste, von** P. Boesch. Berlin, Mayer et Müller, 1908; x-142 p.

Le sujet avait été jusqu'ici incomplètement traité ; la dissertation de Poland, *de legationibus Græcorum publicis* (1885), n'avait que des secours insuffisants dans les inscriptions alors connues, et l'article de Bill dans les *Trans. of the Amer. Philol. Association* (1901) ne touche qu'à une partie de la question. M. Boesch a eu à sa disposition non seulement le recueil de Kern (*Inschriften von Magnesia am Mäander*), où se trouvent les réponses aux invitations lancées dans toute la Grèce par Magnésie pour la première fête d'Artémis Leukophryéné, mais aussi des inscriptions de Kos, relatives aux fêtes d'Asklépios, que M. Herzog a gracieusement mis à sa disposition avant qu'elles ne fussent publiées. M. B. étudie d'abord les termes techniques qui désignent les théores et leurs fonctions, ainsi que les significations diverses du mot θεωρός, et annonce son sujet; il ne s'occupe en effet des théores que dans l'un des sens de l'expression : θεωροί, ambassadeurs spéciaux envoyés pour annoncer la célébration d'une fête. Les fêtes sont, à ce point de vue, de deux sortes ; ou elles sont nouvellement instituées, comme celles de Magnésie, ou il s'agit d'une solennité périodique dont on annonce le retour. De là, deux subdivisions dans l'ouvrage : 1) l'annonce des fêtes nouvelles, 2) l'annonce périodique des fêtes. L'envoyé est le théore, sa mission est l'épangélie. M. B. a écrit une bonne monographie, toute de détail, il est vrai, mais dans laquelle aucun point n'a été négligé ; la première section, après un tableau chronologique des fêtes pour lesquelles on connaît des décrets d'épangélie, étudie minutieusement tout ce qui se rap-

porte aux théores, leur mode de nomination, la composition de l'ambassade, la manière dont la mission était remplie et dont l'invitation était acceptée, les honneurs rendus aux envoyés, la durée de leur voyage, etc. La seconde traite surtout de la théorodoquie, déjà étudiée par Monceaux et par Kavvadias, et M. B. rectifie ou complète les notions que nous possédions sur cette fonction honorifique, différente de la proxénie. Il en distingue deux sortes : les théorodoques qui sont nommés par les villes invitées, et c'est alors plutôt une fonction, consistant à recevoir les théores comme il convient à leur dignité; et ceux qui sont choisis par le sanctuaire même qui est le lieu de la fête; la théorodoquie est alors plutôt un honneur conféré pour des services rendus. Celle-ci, dont les exemples sont particulièrement nombreux à Delphes, semble propre aux cités non-ioniennes, tandis que l'autre se rencontre dans toute la Grèce. Cette conclusion est peut-être prématurée, et d'ailleurs tout n'est pas dit, et bien des lacunes restent encore; la faute n'en est pas à l'auteur, mais à l'insuffisance des documents, et je crois que M. Boesch a su y trouver tout ce qu'ils pouvaient fournir.

MY.

Hans WEBER; **Attisches Prozeszrecht** in den attischen Seebundsstaaten. Paderborn, F. Schöningh, 1908, 56 p. (*Studien zur Geschichte und Kultur des Altertums,* publ. par Drerup, Grimme et Kirsch, t. I, fasc. 5).

Il y a quelque disproportion entre les recherches de M. Weber dans ce volume et les pages qui leur servent d'introduction. Cette introduction semble annoncer une étude complète et approfondie de l'influence du droit et des institutions juridiques d'Athènes sur la jurisprudence et le droit des villes qui entrèrent dans les deux confédérations maritimes; et brusquement, après douze pages destinées à faire ressortir l'intérêt et l'importance du sujet, M. W. nous prévient qu'il lui paraît impossible d'arriver à une solution d'ensemble, et qu'il ne traitera qu'une partie de la question. Sa dissertation est en effet restreinte à une série d'observations de détail où il note, d'après les inscriptions, les termes relatifs à l'action judiciaire et à la procédure qui appartiennent à la langue du droit attique, et dont on retrouve l'usage dans les villes fédérées. Il conclut, ce qui est juste, que l'influence d'Athènes, dans ce domaine, s'exerça principalement sur les villes sujettes à proprement parler, tandis qu'il n'en fut pas au même point dans celles qui échappèrent à la puissance athénienne, ou qui surent garder une certaine indépendance tout en faisant partie de la confédération, comme Chios et Lesbos. L'ouvrage n'est pas inutile, d'autant qu'il traite d'une question encore à peine étudiée, et que les matériaux pour la résoudre y sont recueillis et mis en ordre; mais ce n'est pour ainsi dire qu'un premier chapitre, un chapitre de préparation, qui ne peut mieux se résumer que par ces mots écrits par M. Weber à la

dernière page de son livre : « La réunion des matériaux, qui manque jusqu'ici, a été mon but principal. »

My.

[Ἡρώδου] Περὶ Πολιτείας. **Ein politisches Pamphlet aus Athen 404 vor Chr.**, von Engelbert Drerup. Paderborn, F. Schöningh, 1908; 124 p. (*Studien zur Geschichte und Kultur des Altertums*, publ. par Drerup, Grimme et Kirsch, t. II, fasc. 1).

On n'est pas complètement d'accord aujourd'hui au sujet d'un discours περὶ Πολιτείας, qui nous est parvenu sous le nom d'Hérode, c'est-à-dire d'Hérode Atticus, le célèbre rhéteur du second siècle de notre ère; on en discute l'authenticité, la date et l'occasion pour laquelle il fut composé. Les uns pensent que l'auteur est bien Hérode Atticus, les autres l'attribuent à un sophiste anonyme; celui-ci serait de basse époque selon les uns, de la fin du ve siècle selon les autres; enfin si l'on est généralement d'avis qu'il s'agit d'entraîner un peuple à une alliance avec les Lacédémoniens, ce peuple serait soit les Béotiens, soit un peuple de Thessalie. Bien qu'au point de vue purement littéraire cette composition soit d'assez médiocre valeur, elle offre cependant un certain intérêt historique, et M. Drerup a jugé utile, non sans raison, de le soumettre à une critique sévère, pour arriver, s'il était possible, à la solution de toutes les questions qui divisent encore les savants. Il en donne d'abord le texte d'après le manuscrit du British Museum (les autres en effet, au nombre de quatre, n'en sont que des dérivés); puis il étudie le discours au triple point de vue stylistique, rhétorique et historique, et formule sa conclusion. Je ne sais si l'on pourra résister à la force de sa dialectique et à la logique de son argumentation ; de ses considérations sur le style et sur la rhétorique du morceau, il ressort avec une grande clarté d'abord qu'Hérode Atticus n'en peut être l'auteur, ce qui avait déjà été entrevu par Fiorillo, ensuite qu'il doit se placer vers l'an 400 avant J.-C., comme l'a reconnu Beloch. M. D. précise encore davantage; le discours, composé en 404, se présente comme une exhortation, adressée aux Thessaliens de Larissa, à entrer dans l'alliance lacédémonienne, et à déclarer la guerre au roi de Macédoine Archélaos; mais c'est avant tout un pamphlet politique, écrit pour Athènes, dans le but de soutenir la politique de Théramène. Cette dernière conclusion ne me semble pas appuyée sur des preuves indiscutables, mais les autres demeurent acquises : le discours περὶ Πολιτείας, composé dans les dernières années du ve siècle, se rapporte aux affaires de Thessalie, et l'attribution à Hérode Atticus est impossible. En admettant qu'on ne soit pas convaincu par l'examen si pénétrant que M. Drerup a fait de l'opuscule jusque dans les plus minimes détails, la solution qu'il propose est, en tout cas, de beaucoup la plus vraisemblable.

My.

Ralph van Deman Magoffin. **A study of the topography and municipal history of Praeneste.** Baltimore, John Hopkins Press John Hopkins University Studies in historical and political science, XXVI, 9-10), 1908, in-8, 102 p. et 5 pl.

M. van Deman Magoffin a l'intention de consacrer une série de monographies aux villes de l'ancienne ligue latine. Commençant par Préneste, il étudie tour à tour sa topographie et son histoire. Le premier chapitre décrit le territoire et les monuments de la cité ; on appréciera surtout, aux p. 52 61, la liste des édifices nommés dans les inscriptions, avec un essai d'identification. Le second chapitre traite de la condition de Préneste, avant et après qu'elle eût reçu le titre de colonie, et de ses magistratures municipales ; deux listes mettent sous nos yeux tous les noms de magistrats connus, d'abord par ordre alphabétique, avec renvois aux textes, puis par ordre chronologique et, pour chaque date, par ordre de fonctions. Cinq planches hors texte reproduisent des vue générales de la ville et quelques détails de ses ruines ; l'auteur aurait pu facilement et utilement multiplier les illustrations et développer la partie archéologique de son travail. Il était indispensable aussi de publier un plan détaillé de la Préneste antique et moderne, en indiquant exactement la place des ruines ; une étude topographique ne saurait se passer de ce complément. On regrette enfin de ne pas trouver en tête du volume une bibliographie de la question ; il fallait dès le début rappeler et apprécier les publications dont Préneste a déjà fait l'objet ; l'*Etude* de Fernique et la restauration du temple de la Fortune par Blondel méritaient mieux qu'une simple mention dans les notes au bas des pages.

Maurice Besnier.

V. Gardthausen. **Der Altar des Kaiserfriedens, Ara Pacis Augustae.** Leipzig, Veit. 1908, in-8°, 56 p., 2 pl. et 3 fig.

Dans ce mémoire, lu devant la *Deutsche Gesellschaft* à Leipzig, M. Gardthausen reprend toute la question de l'*Ara Pacis*, que des fouilles récentes ont renouvelée. Il rappelle dans quelles circonstances un autel à la Paix fut élevé en l'an 13 av. J.-C. pour célébrer la pacification du monde romain par Auguste, et comment, au XVIe siècle, en 1859 et en 1903, des vestiges considérables de ce monument ont été découverts sur la place San Lorenzo in Lucina, auprès du palais Fiano. Il conteste les interprétations des bas-reliefs proposées par MM. Petersen et Dissel. Pour lui, la scène représentée n'est pas un cortège processionnel, mais la préparation d'un sacrifice : la foule romaine s'est rassemblée au Champ-de-Mars, devant l'autel, attendant impatiemment le retour d'Auguste ; au moment où l'empereur pénétrera dans le Champ-de-Mars, le sacrifice s'accomplira. Cette hypothèse rend bien compte des particularités du sujet et de la disposition des personnages. Elle a, en outre, le grand avantage de mettre un terme aux discussions qu'avait fait naître le désir de retrouver ici.

coûte que coûte, Auguste lui-même et les membres les plus connus de la famille impériale; les p. 32-33 nous présentent, sous la forme d'un tableau synoptique, toutes les identifications auxquelles on avait pensé; rien n'est plus instructif que de constater leurs discordances inconciliables. D'après M. Gardthausen, l'empereur n'est pas présent aux préparatifs du sacrifice, non plus que ceux des membres de sa famille qui l'avaient accompagné en voyage et qui allaient rentrer avec lui; les personnages figurés avec tant de vie et de vérité sur les bas-reliefs sont tout simplement des prêtres, des magistrats, des sénateurs, dont les portraits ont été faits sans doute d'après nature, mais dont nous ne sommes pas en mesure de donner les noms. M. Gardthausen développe avec beaucoup de force et d'agrément son ingénieuse théorie, qui résout élégamment un problème délicat d'iconographie.

Maurice Besnier.

W. T. Arnold, **The Roman System of provincial administration,** nouvelle édition revue et augmentée d'après les notes de l'auteur, par M. Shuckburgh. Oxford, Blackwell, 1906.

En 1879, W. T. Arnold publia son *Essai sur le système romain d'administration provinciale.* A cette date les matériaux d'un tel travail étaient les uns moins accessibles, les autres bien moins nombreux qu'aujourd'hui. Le sujet, on peut le dire, a été en grande partie renouvelé par la publication du *Corpus Inscriptionum Latinarum*, par l'apparition d'ouvrages tels que le *Manuel des antiquités romaines* de Mommsen et Marquardt, par les découvertes incessantes de l'archéologie et de l'épigraphie. W. T. Arnold avait compris la nécessité de réviser et de compléter son livre; mais la mort le surprit avant qu'il ait pu réaliser son projet. Les notes qu'il avait accumulées furent confiées, par les soins pieux de sa veuve, à M. E. S. Shuckburgh, qui a préparé et mis au point la nouvelle édition publiée par l'éditeur Blackwell en 1906. A son tour, ce collaborateur dévoué a été frappé par la mort, et rien n'est plus touchant que les lignes émues consacrées par Mistress Henrietta M. L. Arnold à la mémoire du savant dont le désintéressement et l'érudition lui ont permis de réimprimer l'œuvre de son mari.

Il est infiniment délicat pour le critique d'apprécier un livre qui se présente dans de telles conditions. Si certains développements semblent tenir trop peu de compte des découvertes ou discussions récentes, il serait injuste d'en faire reproche au nouvel éditeur, lié sans doute par son respect envers l'œuvre de l'auteur disparu; d'autre part, peut-on tenir rigueur à un travail fait en 1879 de n'avoir pas la physionomie qu'on serait en droit d'exiger d'un livre consacré au même sujet en 1906? Nous croirions manquer de déférence envers deux mémoires également dignes de notre respect en énumérant les points sur lesquels nous n'avons pas trouvé dans ce livre tout ce que

nous en attendions. Nous sommes du moins très sincères en signalant avec la plus vive sympathie cette réédition, complétée et révisée, du travail primitif de W. T. Arnold. Le volume est d'une lecture facile; il pourra rendre de vrais services à tous ceux qui, sans chercher à approfondir les problèmes multiples et complexes que soulèvent l'administration provinciale et l'organisation municipale de l'empire romain, voudront se faire une idée générale de l'une et de l'autre.

J. Toutain.

V. Chapot, **La frontière de l'Euphrate de Pompée à la conquête arabe,** Paris. Fontemoing, 1907, in-8°.

M. V. Chapot, déjà connu pour ses études intéressantes et solides sur la *Flotte de Misène* et la *Province romaine d'Asie*, vient d'apporter une nouvelle et importante contribution à l'histoire de l'empire romain. Son livre sur la *Frontière de l'Euphrate*, qui lui a justement valu le titre de docteur ès-lettres, comble une lacune dans nos connaissances sur les provinces orientales de cet empire. Si l'idée première en a été suggérée à l'auteur par l'ouvrage, aujourd'hui classique, de M. R. Cagnat sur l'*Armée romaine d'Afrique*, il convient d'ajouter (ce que M. V. Chapot passe trop modestement sous silence dans son *Introduction*) qu'il a recueilli les matériaux les plus importants et les plus nouveaux de son travail au cours de voyages souvent pénibles le long du moyen Euphrate. Membre de l'École française d'Athènes, M. Chapot a choisi son terrain de recherches en Syrie; il a eu l'ambition d'accomplir à l'est de la Syrie et de l'Asie Mineure une exploration et une œuvre analogues à celles dont les parties méridionales de l'Algérie et de la Tunisie ont été depuis vingt-cinq ans et sont encore aujourd'hui le théâtre. Assurément il n'ignorait pas et il montre lui-même fort nettement que la nature et l'histoire des deux frontières ne sont pas les mêmes; que les conditions géographiques et les vicissitudes politiques diffèrent ici et là; que l'organisation administrative et l'occupation militaire sont loin d'être analogues en Afrique et en Asie. Il n'en est pas moins vrai que les deux sujets se répondent, pour ainsi parler; et il paraitra fort naturel que M. V. Chapot, disciple de M. Cagnat, ait voulu tenter pour l'Orient ce que son maître a si magistralement exécuté pour l'Afrique romaine.

Le livre de M. V. Chapot est divisé en trois grandes parties, intitulées : I. *Généralités historiques et ethnographiques.* — II. *L'armée.* — III. *L'occupation territoriale.* La deuxième et la troisième partie sont les plus développées, comme il est naturel. En ce qui concerne l'*Armée*, M. V. Chapot étudie successivement les troupes de terre (légions, corps auxiliaires, milices locales, etc.), la marine, la discipline des troupes et leurs rapports avec la population civile, le com-

mandement, l'armée en campagne, enfin le régime administratif et légal de l'armée. L'*Occupation territoriale* est exposée en détail et c'est là que l'auteur a surtout apporté et condensé les résultats de ses recherches personnelles sur le terrain ; quelques extraits, empruntés directement à ses carnets de voyage, donnent à plusieurs chapitres une saveur toute particulière. La frontière orientale du monde romain est ici étudiée depuis le Caucase au nord jusqu'à la région de Palmyre au sud. La *Conclusion*, par laquelle se termine le livre de M. V. Chapot, met en lumière le caractère incertain et les variations constantes de cette frontière. Ce caractère et ces variations, l'auteur croit en trouver la raison principale dans les événements historiques, les conditions ethnographiques et les nécessités politiques du temps. Peut-être eût-il été plus juste de les attribuer à la géographie. Les régions que l'Euphrate traverse dans son cours supérieur et dans son cours moyen constituent, entre le plateau de l'Iran et le plateau d'Asie-mineure, un massif montagneux enchevêtré, analogue par sa position et par son rôle au massif d'Afghanistan. Il n'y a dans ce massif aucune frontière naturelle. Le pays a été, dans l'antiquité. disputé et partagé entre Rome et les Iraniens, comme il l'a été dans les temps modernes entre l'empire ottoman, la Russie et la Perse. Sur l'Arménie a pesé de tout temps et pèse aujourd'hui encore une véritable fatalité géographique.

Si cette conclusion n'est pas formulée par M. Chapot aussi nettement que nous venons de le faire ici, elle semble du moins ressortir de son livre. Et c'est là ce qui fait l'importance historique de cette étude. En la lisant, on sent que dans ce pays les hommes et les événements ont toujours été dominés par un élément plus fort qu'eux, permanent et invincible : la nature physique.

J. Toutain.

An Irish precursor of Dante, a study on the Vision of Heaven and Hell ascribed to the eighth-century Irish saint Adamnân, with translation of the Irish text by C. S. Boswell. London, D. Nutt, 1908, in-8°, xiii-262 p.

Ce livre, qui s'adresse à un public très étendu, présente pour les celtistes un intérêt tout particulier. C'est qu'il n'y a peut-être pas de peuple qui, au moyen-âge, se soit passionné autant que les Irlandais pour la littérature eschatologique du christianisme. La vision de l'enfer y hante à la fois la littérature écrite et la légende orale, et c'est en Irlande qu'est situé le purgatoire de Saint Patrice. A propos de la *Vision d'Adamnân*, conservée sous sa forme la plus ancienne par un manuscrit en gaélique du xie siècle, M. Boswell passe en revue toute la littérature analogue. Après avoir étudié la vie d'Adamnân, le voyant, et donné une traduction de la Vision, M. B. expose d'abord les traditions classiques, Platon, Aristophane, Plutarque, Virgile ; puis la tradition orientale en Chaldée, dans l'Avesta, en Egypte et en Judée;

enfin, la tradition chrétienne des livres apocryphes. Suit l'étude de la légende en Irlande, la comparaison avec les légendes analogues et la légende transformée par Dante dans la *Divine Comédie*. Cette courte analyse suffit à donner une idée du riche contenu des livres de M. B. Elle permet en même temps d'en deviner les défauts. C'est qu'il est impossible d'exposer en 300 pages, même compactes, un sujet aussi complexe. L'auteur n'a pas de connaissances bibliographiques assez nombreuses; il n'a pas lu l'article, si important, de C. Fritsche, *Die lateinischen Visionen des Mittelalters bis zur Mitte des 12 Jahrhunderts*, *Romanische Forschungen*, t. II et III. Il y aurait trouvé l'indication et l'analyse de 32 visions latines, dont il n'a cité et connu que quelques-unes. Sur le terrain des langues celtiques, des renseignements essentiels lui ont échappé : p. 27, la traduction du *Fis Adamnain* de Wh. Stokes a été réimprimée en appendice à l'ouvrage de Margaret Stokes, *Three Months in the forests of France*, London, 1895 ; — p. 27, deux copies du *Fis Adamnáin* existent dans le manuscrit de Paris, fonds celtique n° 1 ; — p. 116. note 1, il faudrait citer Joyce, *A social history of ancient Ireland*, London, 1903 ; — p. 174, une traduction française du *Dá brón flatha nime* a été publiée dans la *Revue celtique*, t. XXI, p. 349 ; — le *Teanga bithnua* qui renferme une partie eschatologique n'est pas mentionné. Malgré ces lacunes, le livre de M. B. ne laisse pas d'être fort intéressant et utile. Il pourra remplacer en partie l'excellent livre, aujourd'hui vieilli, de Thomas Wright (*St. Patrick's Purgatory*, London, 1844).

G. Dottin

Die deutschen Handschriften der œffentlichen Bibliothek der Universitæt Basel. Beschrieben von Dr Gustav Binz, Bibliothekar und a. o. Professor. I. Band. Die Handschriften der Abteilung A. Basel, 1907 (Carl Beck, Verlag, Leipzig). Gr. in-8°, xi-438 pp., 25 m.

La bibliothèque universitaire de Bâle est riche en manuscrits de grande valeur. De ces manuscrits il n'existait jusqu'en ces derniers temps qu'un catalogue dressé au xviie siècle. Aussi était-il devenu nécessaire d'en publier un catalogue descriptif moderne. Incité par l'Académie prussienne des sciences, qui s'est proposé de faire faire un inventaire général des manuscrits allemands, M. Binz, bibliothécaire, a assumé cette tâche. Il faudra plusieurs volumes pour épuiser la matière. C'est le premier de la collection qui nous est offert. Il signale les manuscrits relatifs à la théologie. Mais si la plupart des manuscrits décrits se rapportent véritablement à cette science, il en est qui sont d'un intérêt plus général. Tels sont les manuscrits des *Gesta Romanorum*, du roman d'*Apollonius de Tyr*, des fragments de la *Légende dorée*, de divers *vocabulaires*.

C'est avec un soin très minutieux que M. B. a établi son catalogue. Chaque manuscrit est accompagné d'indications précises qui en

signalent toutes les caractéristiques. M. B., qui est un bon médiéviste, a trouvé fréquemment l'occasion de faire la preuve de son érudition. Il a noté les éditions parues des œuvres contenues dans les manuscrits bâlois et, assez souvent — ce qui témoigne de l'utilité de son travail — a dû constater que certains éditeurs n'avaient pas eu connaissance des ressources offertes par le dépôt de Bâle. C'est le cas pour le livre des *Miracles* de Césaire de Heisterbach (p. 11), les *Gesta Romanorum* (p. 22 et 131), les *Légendes de la Vierge* (p. 71 et 270), le *Traité des Superstitions* de Nicolas Magni de Jawor (p, 85) et de plusieurs autres textes. Et, pour en finir avec les mérites de cette œuvre laborieuse, un index clair et commode clôt le volume, auquel on souhaite au plus tôt les successeurs promis.

F. Piquet.

Histoire de la révocation de l'Edit de Nantes à Bordeaux et dans le Bordelais (1653-1715) par Paul Bert. avec préface de M. Camille Jullian. Bordeaux, Marcel Monastre-Picamilh, 1908, IX, 106 p. gr. 8°.

Le mémoire de M. P. Bert sur la révocation de l'Edit de Nantes et sur les suites de cette révocation dans le Bordelais, pendant les trente dernières années du règne de Louis XIV, est un travail, très documenté pour le fond, très modéré dans la forme, qui vient compléter et corroborer tous ceux qui ont été consacrés déjà à ce triste sujet. Nous y voyons se poursuivre, dès après la Fronde, et là comme ailleurs, l'exclusion systématique des charges de la magistrature, des emplois municipaux, des professions libérales, des corporations d'arts et métiers, bref toutes les chicanes d'un fanatisme ingénieux, préludant aux persécutions véritables, aux violences ouvertes [1], qui aboutissent à l'extermination voulue des hérétiques. Celle-ci ne s'opérant pas suffisamment vite, par le jeu même de l'Edit de Versailles, on en arrive aux taxes excessives frappées sur les récalcitrants, aux dénonciations haineuses [2], à la chasse réglée aux fugitifs, aux emprisonnements, aux galères [3]. Mais aussi, vers 1715, « c'en était fait de l'ancienne prospérité de Bordeaux » ; la ville était en proie à une misère dont les persécutions, ineptes autant qu'odieuses, contre le grand commerce, concentré en bonne partie jadis entre des mains huguenotes, étaient l'une des causes principales. Il n'y avait plus de négociants hérétiques, mais il n'y avait plus non plus de commerce, ou plutôt, le protestantisme à Bordeaux était bien moins ruiné que le commerce de la cité. Cette même année 1715, messire Charles de Secondat de Montesquieu épousait Jeanne Lartigue, « zélée calvi-

1. Des enfants étaient volés à leurs parents dès 1661.

2. En 1715 on tient « dans un étroit cachot, depuis dix-huit ans, huit prisonniers, dont deux pauvresses, tombées en enfance, de quatre-vingts ans » (p. 66).

3. Dès décembre 1685 on mettait à la torture deux pasteurs, sous prétexte d'un « projet de prières » rédigé en termes « tendant à la sédition » (p. 83).

niste » au dire de l'auteur. Cela semble un simple fait divers ; et pourtant il annonce l'aurore d'une ère nouvelle, ce mariage d'un conseiller au Parlement, du futur auteur de l'*Esprit des lois* avec une hérétique, l'année même où meurt Louis XIV !

Le volume est précédé d'une introduction de M. Camille Jullian, qui le recommande à bon droit au lecteur. « On y voit, dit le savant professeur au Collège de France, tout ce que l'âme humaine peut posséder de vilenie et de bassesse : espionnage mesquin et vulgaire des uns, dénonciations calomnieuses des autres, tracasseries sournoises, mensonges calculés, violences à froid chez les chefs, hypocrisie de leurs agents, les pires ressorts de l'envie et de la haine, ont été pendant trente ans les moyens de gouverner.... que l'autorité royale a employés contre une partie de ses sujets » (p. VII). Seulement j'avoue ne pas bien comprendre comment il a pu ajouter : « La Révocation a été une chose inévitable, j'oserai à peine ne pas dire, nécessaire ». C'est là du fatalisme pur, de ce fatalisme oriental qui tue les nations après les avoir abruties. M. Bert, lui aussi, semble se résigner à la « force des choses » lorsqu'il écrit : « C'est des idées françaises du XVIIe siècle que les réformés ont été les victimes » (p. 15). Sans doute ; mais nous savons aussi fort bien comment elles sont nées, ces idées, par quelle lente et savante incubation de la contre-révolution catholique elles ont été répandues dès le XVIe siècle finissant, dans les écoles et les académies des Jésuites favorisées par l'autorité monarchique de plus en plus absolue, et par quels moyens ouverts et cachés, elles ont fini par obscurcir l'horizon intellectuel et moral de la France. Elles n'étaient nullement *nécessaires ;* la meilleure preuve en est qu'elles avaient disparu sous le rayonnement de la pensée humaine au XVIIIe siècle. Et de ce qu'on puisse de nos jours et dans certaines sphères, en recommencer si hautainement l'apologie, c'est une preuve convaincante que les représentants des tendances qui triomphaient en 1685 n'ont rien appris et n'ont rien oublié depuis.

R.

After Waterloo, Reminiscences of European Travel 1815-1819, by Major W.-E. Frye, edited with a preface and notes by Salomon Reinach. London, Heinemann. 1908. In-8°, XVI et 423 p.

Le grand et presque universel érudit qui a nom Salomon Reinach vient, pour se distraire de ses travaux archéologiques, de publier le *Journal* du major anglais William-Edward Frye qui parcourut l'Europe de 1815 à 1819. Frye est, comme dit M. Salomon Reinach, un ami de la liberté et de la France, et plusieurs pages de ses Mémoires intéresseront vivement l'historien.

Il revenait de Ceylan en Angleterre lorsqu'il apprit que Napoléon avait quitté l'île d'Elbe et reconquis le trône. Certain que la guerre

allait aussitôt recommencer et que la Belgique en serait le théâtre, Frye se rendit à Bruxelles et de là jusqu'à la frontière française. Il dépeint d'une façon saisissante le trouble qui s'était emparé des esprits dans la journée du 18 juin pendant que tonnait le canon de Waterloo. Toutes les caricatures et satires contre Napoléon avaient disparu des fenêtres et devantures. Les boutiques étaient fermées. Les familles anglaises fuyaient à Anvers. Les bagages de l'armée anglaise et ses bureaux prenaient la même route. Ma prochaine lettre, dit Frye, sera peut-être datée d'une prison française. Mais il apprend au matin du 19 que les Français sont complètement battus. Le 22, il visite le champ de bataille et juge le spectacle horrible.

Quelques jours plus tard, il parcourt les rives du Rhin, et il remarque que les officiers prussiens assurent que l'Alsace et la Lorraine vont être réunies à l'Allemagne, qu'ils citent constamment les vers d'Arndt : « partout où on parle la langue allemande, est la patrie allemande ».

Au mois d'août, il est à Paris et il trace un brillant tableau du Palais Royal où affluent les officiers des alliés. Mais il a pitié de la France foulée par tant d'ennemis et écrasée de contributions. « *Vae victis!* Elle est à la merci de ses adversaires et jetée à leurs pieds ; triste perspective pour la liberté de l'Europe ! » Il déplore la conduite des émigrés qui lui semblent « incorrigibles ». Il loue l'armée française qui a « fait son devoir de la plus noble manière » et, lorsqu'il voit sur les bords de la Loire les soldats qui regagnent leurs foyers : « Leur conduite, dit-il, est digne d'admiration et ne peut être assez vantée. Pas un acte de brigandage n'a eu lieu. Des officiers autrichiens m'en exprimaient leur étonnement et me disaient qu'aucune autre armée en Europe, dissoute et dans les mêmes circonstances, ne se serait aussi bien comportée. Je leur répondis que le soldat français était un homme libre, un citoyen, qui sortait d'une classe respectable du peuple ; ce qui n'était pas le cas dans la plupart des autres pays, et que ces braves gens, calomniés par les autres, représentés comme des brigands et de furieux jacobins, malgré les insultes et les outrages qu'ils essuyaient de préfets serviles et de ceux qui n'auraient jamais osé les regarder en face sur le champ de bataille, étaient des modèles de bonne conduite, qu'ils gardaient une extrême subordination, respectaient scrupuleusement la propriété des habitants et payaient chaque chose. *Yes, the French soldier is a fine fellow.* »

En d'autres endroits, Frye rend hommage aux soldats français. Il dit même qu'on ne doit pas leur reprocher des actes de pillage et des excès. Selon Frye, ce sont certains préfets, certains administrateurs qui ont discrédité en Allemagne le nom français, et ils appartenaient à la vieille noblesse, ou c'étaient des émigrés que Napoléon préférait aux républicains. Ces émigrés ont d'ailleurs payé les faveurs de l'empereur par la plus méchante ingratitude ; « après s'être rendus

coupables de concussions, ils ont eu l'hypocrisie de déclamer contre l'oppression de l'*usurpateur* et son système ».

Notre Anglais admire Napoléon presque en toutes choses. Il préfère Saint-Cloud à Versailles et assure que Napoléon avait le goût exquis. Il le proclame un homme extraordinaire. Il rappelle avec complaisance qu'à Chalon-sur-Saône l'empereur, à son retour de l'île d'Elbe, était tellement pressé par les habitants et comblé de tant de témoignages d'affection qu'il dut dire : « Mais vous m'étouffez, mes enfants ! »

Citons encore quelques pages de ce *Journal* sur les réfugiés français à Lausanne : il y avait là plusieurs conventionnels, Lamarque qui parut à Frye avoir le plus de talents politiques, Despinassy, Bordas, Gauthier, Michaud qu'il compare au Verrina du *Fiesque* de Schiller et, de nouveau, félicitons M. Salomon Reinach d'avoir publié ce texte si curieux et de l'avoir accompagné d'une introduction spirituelle et de notes solides [1]. Les amateurs d'histoire napoléonienne lui seront très reconnaissants du don qu'il leur fait.

A. Ch.

The Russian conquest of the Caucasus by John F. Baddeley, Londres, Longmans Green, 1908, in-8°, xxxviii et 518 p., cartes, plans, illustrations. 21 sh.

M. Baddeley a longtemps parcouru le Caucase; il s'est d'abord complu à recueillir les légendes locales, puis le désir lui est venu de rechercher la part de vérité qu'elles contiennent et il a consulté un grand nombre d'ouvrages, si bien qu'ayant ainsi réuni beaucoup de documents, il s'est décidé à écrire une histoire de la conquête qui n'existe pas même dans la langue des conquérants.

Il remonte jusqu'à Pierre le Grand et ne s'arrête qu'après la reddition de Schamyl. Il raconte les premiers pas des Russes entre la mer Noire et la Caspienne, l'annexion de la Géorgie, puis, et c'est là le point culminant de son récit, les luttes héroïques soutenues par les montagnards et leurs Imans contre les envahisseurs.

Il s'attache presque exclusivement aux combats dont le Daghestan et les forêts des Tchetchens ont été le théâtre ; il néglige de parti-pris les campagnes des Russes contre les tribus riveraines de la mer Noire. Il donne pour raison que les Tcherkesses n'ont jamais su s'unir contre leurs ennemis, qu'ils n'ont jamais mis en péril les armées du tzar, et que raconter les incidents d'une longue guerre de montagne et de surprises, aurait été très difficile et de plus aurait nui à l'unité de son étude. Tout l'intérêt en effet se porte sur la résistance acharnée

---

1. Lire p. 16 Jemappes et non *Genappe;* p. 19 il fallait relever une erreur de Frye, le prince Charles de Ligne a été tué, non à Ismaïl, mais à La Croix-aux-Bois; p. 243 le personnage aux initiales R. D. n'est autre que Realier-Dumas ; manquent à l'index *Laharpe*, p. 158; *Lemaitre*, p. 415 ; *Müllner*, p. 396.

des peuplades orientales ; mais puisque M. B. avait résolu de s'occuper à peu près uniquement d'elles, pourquoi intituler son livre la conquête du Caucase? Pourquoi surtout insister aussi longuement sur les campagnes de Paskiewitch et de ses émules en Perse et en Turquie d'Asie? Il fallait rappeler brièvement ces faits d'armes et éviter des détails qui ressemblent à des digressions. L'ouvrage de M. B. a d'autre part beaucoup de qualités, et même, bien que l'auteur s'excuse de son ignorance en technique militaire, on suivrait facilement les manœuvres de Yermoloff, Vorontsoff, Freitag et Bariatinsky, si le nivellement des cartes était plus clair. M. Baddeley a surtout utilisé pour cette étude les documents réunis par la Commission archéographique du Caucase et les vingt volumes publiés sous la direction du grand-duc Michel.

A. Biovès.

Histoire de la Turquie par Youssouf Fehmi, préface de M. Antoine Baumann. Paris, Perrin, 1909, in-8° écu, xix et 360 p., 5 fr.

A l'heure où la Turquie paraît décidément rompre avec l'autocratie et entrer dans une phrase absolument nouvelle de son existence, un ouvrage comme celui de Youssouf Fehmi est le bienvenu. On a eu de tout temps en Europe une connaissance très superficielle des événements dont l'empire ottoman était le théâtre, on y a cru trop longtemps aux légendes, aux contes fantaisistes. Grâce à M. F. on aura désormais une histoire sérieuse. Mais ce n'est qu'un résumé dans lequel les règnes les plus glorieux, les plus importants ne remplissent que quelques pages. Il ne pouvait en être autrement, puisque l'auteur remonte jusqu'à Osman, le fondateur de la dynastie, et nous conduit jusqu'au lendemain du congrès de Berlin. Il faut donc renoncer à y chercher quelques détails, et même M. F. comprend peut-être trop l'histoire à la mode ancienne : révolution de palais, guerres, traités absorbent toute son attention, et il ne nous donne à peu près aucunes considérations sur la vie du peuple ottoman, sur l'évolution des mœurs, sur les crises économiques. Nous aurions aimé, puisque M. F. voulait écrire un abrégé, qu'il tentât avant tout de montrer comment les compagnons de Mahomet II et de Soliman le magnifique sont devenus les Turcs du fameux comité d'*Union et Progrès*, quitte à omettre quelques-unes des innombrables intrigues de sérail qui forment la trame de son livre.

A. Biovès.

Guerre et Paix internationales par Eugène d'Eichthal, Paris, Doin, 1908, in-18 jésus, 338 p., 5 fr.

L'Encyclopédie scientifique publiée sous la direction du docteur Toulouse a eu l'heureuse inspiration de confier à M. d'Eichthal la

question si controversée, si difficile de la guerre et de la paix. Il fallait en effet tout le talent de M. d'E. pour résumer aussi brillamment, aussi vigoureusement, avec autant d'élévation, avec autant de bon sens et d'impartialité, et seulement en deux cent douze pages, ce qu'on appelle la paix armée, et les progrès accomplis vers ce qui n'est plus une utopie, mais un idéal, l'organisation de la paix internationale. M. d'E., adversaire résolu de la guerre, combat avec ardeur les ennemis de la patrie, et montre combien sont dangereux les pacifistes à outrance. Il faut continuer à se préparer à la guerre jusqu'au jour « où une immense majorité de la partie agissante et organisée de la planète voudra résolument la paix. » Ce jour est encore bien éloigné, mais il viendra sans doute et nos efforts pourront en hâter l'arrivée, en étudiant les conditions indispensables à la formation du *consensus* universel qui consacrera la paix définitive.

Le dernier tiers du volume (p. 213-330) est dévolu à la deuxième conférence de la Haye. On y trouve d'abord un extrait des délibérations, puis les principales conventions signées à la conférence.

A. Biovès.

— On sait que Dante a reproché à Guittone d'Arezzo de ne « s'être point dirigé vers le vulgaire illustre » et d'avoir suivi « dans le choix des mots et des constructions l'usage populaire » (*De Vulg. Eloq.*, I, 13 et II, 6). Pour contrôler l'exactitude de la première de ces affirmations, M. Rœhrsheim (*Die Sprache des Fra Guittone von Arezzo* (*Lautlehre*); Halle, 1908, in-8° de VIII-94 p.; n° 15 des *Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie*) a reconstitué la langue de Guittone d'après ses rimes et les graphies concordantes des manuscrits et il l'a comparée à celle de documents contemporains écrits à Arezzo même ou dans les contrées avoisinantes. Il conclut que Guittone, tout en admettant quelques rimes « siciliennes », dès lors traditionnelles dans la poésie lyrique, emploie bien la langue de la ville natale, contaminée de quelques traits ombriens. La démonstration de M. R., fondée sur un minutieux dépouillement de nombreux textes, est tout à fait probante. Sur cette affectation du langage populaire, il est naturellement beaucoup plus difficile de se prononcer ; c'est là une question de tact beaucoup plus que de statistique, et M. R. a renoncé à la traiter. — A. J.

— Sous le titre de *Die franzoesischen Woerter germanischen Ursprungs* (Mots français d'origine germanique), M. le Dr A. Burger vient de publier une courte plaquette de 20 pages petit in-16 (St. Poelten, 1908), dont je ne dirai pas que le besoin se fît sentir, et dont je ne vois pas quelle pourra être l'utilité soit en Allemagne, soit en France. Les mots y sont simplement énumérés, et rangés dans l'ordre alphabétique; des termes d'introduction toute récente, comme *blockhaus* ou *feldspath*, n'y sont même pas distingués par une date de ceux qui remontent au francique et à l'ancien haut-allemand. Quelques attributions sont erronées : ainsi *breuil* se rattache au celtique par le bas-latin *brogilus*, et ne devrait pas être ici ; je vois encore moins ce qu'y vient faire *cercueil*. — E. B.

— Dans les *Mélanges Chabaneau* (Erlangen, 1907), M. K. Vollmoeller a publié p. 1041-1086, dix-neuf *lettres* écrites par Konrad Hofmann à Eduard von Kausler,

qui s'occupait d'histoire et de droit germanique. Sauf la première qui est de 1848, toutes ces lettres sont comprises entre 1867 et 1873, et si l'on ne peut pas dire que l'intérêt en soit très vif, elles donnent cependant quelques détails sur la vie scientifique de l'Allemagne il y a quarante ans : le professeur de Munich y parle notamment des questions de métrique romane qui l'ont occupé, et aussi de publications projetées d'anciens textes français. M. V. en a éclairci certains points par des remarques abondantes et précises, qui forment à la suite une sorte de commentaire. — E. B.

— M. L. Weigert, dans ses *Untersuchungen zur spanischen Syntax auf Grund der Werke des Cervantes* (Berlin, Mayer et Müller, 1907, in-8°, VII-241 pp.) a fait une abondante collection d'exemples tirés des œuvres de Cervantes et où apparaîssent la souplesse et souvent les contradictions d'une syntaxe plus guidée par le sens que par le souci de la grammaire. — H. L.

— M. Adolphe Zauner publie un *Altspanisches Elementarbuch* (Heidelberg, Winter, 1908, in-8°, VIII-189 pp.). C'est un manuel très complet dans sa forme simple et dans sa brièveté : bibliographie; étude des voyelles et des consonnes, leur prononciation en vieil espagnol, leur origine dans les formes latines et leur transformation; exposé de la grammaire et de la syntaxe; enfin, pour terminer, textes transcrits d'après les meilleures éditions critiques modernes. — H. L.

— La *Gesellschaft für romanische Literatur* a publié dans ses volumes 15 et 16 (Dresde, 1907) deux textes espagnols à peine connus et qui méritaient d'être tirés de l'oubli. Dans le vol. 15 M. G. Baist a réimprimé, d'après le seul exemplaire subsistant, de 1739, les *Aventuras en verso y prossa*, d'Antonio Munoz, où des poésies assez ingénieuses s'encadrent dans une sorte de voyage picaresque. Dans le vol. 16 M. A. Paz y Mélia nous donne d'après le manuscrit de la collection Gayangos le *Cancionero* et les œuvres en prose de Fernando de la Torre, avec addition de quelques lettres tirées d'autres manuscrits. M. A. Paz y Mélia a réuni dans sa préface tout ce qu'il a pu rencontrer de renseignements biographiques sur ce poète du xve siècle, très ignoré jusqu'alors, et sur lequel il a réussi à trouver quelques indications qui sortent un peu sa vie de son obscurité. — H. L.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 12 février 1909.* — M. Perrot annonce que les fouilles poursuivies à Rome, sur l'emplacement du lucus Furrinæ, par MM. Paul Gauckler, Gaston Darier et Georges Nicole, ont fait reconnaître que les édifices consacrés aux divinités syriennes formaient un ensemble très complexe. Il semble que l'on aurait là un temple syrien dédié à Jupiter Heliopolitanus (Hadad), dont la statue aurait trôné dans l'abside de l'édifice de droite, et à sa parèdre Atergatis, que représenterait l'idole en bronze doré enfermée sous l'autel ou la cuve du bâtiment de gauche.

MM. F. de Mély et Adrien Blanchet écrivent qu'ils retirent leur candidature à la place du membre libre vacante par suite du décès de M. le Dr Hamy.

L'Académie procède à l'élection d'un membre libre. Les candidats sont MM. Paul Fournier et Théodore Reinach. Le nombre des votants est de 44; la majorité absolue, de 23.

Au premier tour de scrutin, M. Fournier obtient 21 voix, et M. Reinach, 23. — M. Théodore Reinach, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé élu. Son élection sera soumise à l'approbation de M. le Président de la République.

Léon Dorez.

Le propriétaire-gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy. Imp. Marchessou. — Peyriller, Rouchon et Gamon, Srs.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 9 — 4 mars — 1909

D'Almeida, Histoire d'Ethiopie, p. Beccari, VI-VII. — Quinte-Curce, p. Hedicke. — La Peregrinatio ad loca Sancta, p. Heraeus. — Zoepf, La Vie des saints au xe siècle. — Ewald, L'orthographe du manuscrit du Canzionere — Wulff, Préoccupations de Pétrarque 1359-1369. — Della Torre, Anecdotes pétrarquesques; Un bénéfice toscan de Pétrarque. — Chiurlo, Les idées politiques de Dante et de Pétrarque. — Solerti, Poésies diverses de Pétrarque. — Eggen, L'influence des Pays-Bas méridionaux sur les provinces septentrionales. — Lerch, Le Conseil de commerce de Berne. — Marquis de Nazelle, Dupleix et la défense de Pondichéry. — Correspondance de Stendhal, p. Paupe et Chéramy. — Hanotaux, Histoire de la France contemporaine, IV. — Darcy, France et Angleterre. — Académie des inscriptions.

Rerum Aethiopicarum Scriptores Occidentales inediti a saeculo XVI ad XIX, curante C. Beccari, S. J., t. VI, Rome, 1907, grand in-8°, pp. xii, 534; — t. VII, Rome, 1908, p. vi-573.

Ces deux volumes renferment la suite et la fin de l'*Histoire d'Éthiopie*, du P. Emmanuel d'Almeida ; ils contiennent les parties les plus intéressantes de cet ouvrage. Jusqu'à la moitié du tome VI, d'Almeida écrit d'après des sources antérieures, surtout d'après l'histoire du P. Paez, qu'il cite souvent textuellement, et auquel il ajoute parfois quelques détails, principalement des détails topographiques et ethnographiques. D'Almeida était, pour son temps, un habile géographe; et ses descriptions du royaume de « Narea » (Enarya), du royaume de « Gingiro » (Zendjero), du pays et des mœurs des Agaou, de la ville d'Aden, et, d'une manière générale, de tous les pays qu'il traversa, sont remarquables de précision et témoignent d'une finesse d'observation peu commune chez les auteurs de cette époque.

L'auteur arriva en Éthiopie en 1624. C'était l'époque où le roi Seltan Sagad (Susneos) montrait les meilleures dispositions à l'égard des Portugais. La mission catholique, grâce surtout à l'habileté du P. Paez, avait fait de grands progrès, malgré l'opposition des moines abyssins. Le roi avait non seulement accordé la liberté aux missionnaires, mais il les favorisait ouvertement, et, à ce qu'il semble, avec une sincère conviction. Il en était venu jusqu'à solliciter du pape l'envoi d'un patriarche. Le P. Alphonse Mendez fut désigné pour cet office et arriva en Éthiopie en 1625. Ce n'est pas le lieu de parler du rôle considérable de cet homme ; l'analyse de son propre ouvrage

qui sera publié dans les prochains volumes nous en fournira l'occasion. Quelques mois plus tard (11 févr. 1626), Seltan Sagad jurait solennellement obéissance au Pape et faisait, ainsi que tous les grands du royaume, une profession de foi catholique devant le nouveau patriarche. Dans la même circonstance, il désignait pour son successeur son fils Fasilidas, qui devait bientôt se montrer l'ennemi acharné des jésuites et des catholiques. Six ans plus tard, le même roi Seltan Sagad promulguait un nouveau décret (24 juin 1632), par lequel la foi d'Alexandrie, les rites et usages anciens étaient rétablis. Que s'était-il passé pendant ces six années ? C'est ce que nous apprend en détail le IXe livre de l'Histoire d'Almeida. D'une part, propagation rapide du catholicisme devenu religion officielle, par la prédication et l'établissement des missionnaires dans les différentes parties de l'Éthiopie ; d'autre part, hostilité, d'abord sourde, puis ouverte, des moines et du clergé abyssin, favorisée par l'ambition de quelques princes qui profitaient de ce mécontentement pour se révolter contre le roi. Toutefois, le mécontentement, habilement excité et entretenu par les rebelles, paraît avoir eu réellement pour cause première les conséquences de l'adhésion au catholicisme, et notamment l'établissement de la monogamie, l'abolition d'anciennes coutumes telles que le divorce et la circoncision, le changement du rite liturgique, etc. La supériorité du clergé européen offusquait aussi la caste nombreuse des moines indigènes, qui, à toutes les époques de l'histoire d'Éthiopie, ont joué un rôle prépondérant et souvent néfaste dans les affaires de l'État. Seltan Segad l'eût-il sincèrement voulu qu'il n'aurait pu résister à tant d'opposition sans compromettre son trône. Il laissa aux missionnaires trois résidences, mais leur interdit toute propagande sous peine de mort ou d'exil. Trois mois après, il mourut (16 sept. 1632), non sans avoir recommandé le patriarche et les missionnaires à Fasilidas, l'aîné de ses 25 fils, désigné pour lui succéder. Le premier soin du nouveau roi fut de s'assurer la paisible possession de la couronne par le meurtre de tous ses frères ; il s'attacha ensuite à faire disparaître de ses états tous les missionnaires soit par l'exil, soit par la mort ; ses sujets qui faisaient profession de catholicisme furent contraints d'abjurer ou périrent dans les supplices.

Le P. d'Almeida quitta l'Éthiopie un des premiers, ayant été chargé de se rendre aux Indes pour exposer la situation de la mission et aviser aux moyens d'y remédier. Après avoir été retenu prisonnier à Aden pendant de longs mois, il arriva à Goa en 1635. Là il acheva d'écrire son Histoire; le dixième et dernier livre raconte la mort tragique d'un certain nombre de missionnaires et de plusieurs grands personnages d'Éthiopie dont l'attachement sincère à la foi romaine ne se démentit pas devant la mort. Il recueillit le récit de ces événements de la bouche du patriarche et des autres jésuites qui le rejoignirent aux Indes quelque temps après.

On aurait tort de considérer uniquement l'ouvrage d'Almeida comme une histoire particulière de la mission catholique en Éthiopie. Bien qu'il ait eu principalement en vue les événements religieux, il a été amené par les circonstances à retracer la suite des événements politiques. Il suffit de comparer les VIIIe et IXe livres de son Histoire avec la Chronique officile du règne de Seltan Sagad [1] pour se rendre compte de l'importante contribution qu'elle fournit à l'histoire politique de l'Éthiopie. En ce qui concerne l'histoire religieuse, si, à trois siècles de distance, l'action des missionnaires nous semble n'avoir été parfois ni assez prudente, ni assez prévoyante, du moins est-il juste de reconnaître qu'on ne saurait ajouter foi aux appréciations malveillantes déduites des informations incomplètes et inexactes de Ludolf ou des exagérations manifestement trop partiales de La Croze dans son *Histoire du christianisme d'Éthiopie* (La Haye, 1739), deux auteurs qui furent trop longtemps les seules sources facilement abordables pour les écrivains occidentaux.

Pour le dire d'un mot, la magistrale publication du P. Beccari ouvre un champ très vaste et en grande partie inexploré aux études historiques, géographiques et ethnographiques. Aussi a-t-il mérité les éloges des critiques les moins suspects de partialité; il y trouvera sans doute un précieux encouragement pour mener à bonne fin la lourde tâche qu'il a assumée. Il reste encore neuf volumes à publier.

J.-B. Chabot.

Q. Curti Rufi historiarum Alexandri magni Macedonis libri qui supersunt. Iterum recensuit Edm. Hedicke. Editio [illegible]. Lipsiae, in aedibus Teubneri (*Bibliotheca teubneriana*). 1908. [illegible]; pp. [illegible]. Prix : [illegible] mk. [illegible].

M. Hedicke a publié en 1867, chez Weidmann, une édition critique de Quinte-Curce. Plus de quarante ans après, il donne cette deuxième édition chez un autre éditeur, où elle vient prendre place à côté de celle de M. Vogel.

On avait reproché à M. H. des collations inexactes. En particulier pour le ms. de Paris 5716, il avait souvent négligé la première main restée visible sous les corrections. Kinche a donné une collation plus exacte de ce ms. M. H. en a profité. Pour l'établissement du texte, il n'a pas beaucoup changé sa position. Il distingue deux familles, l'une composée uniquement du ms. de Paris, l'autre des mss. de Berne et de Florence et des deux mss. de Leyde. De cette opposition résulte une prépondérance marquée du ms. de Paris. Car s'il est d'accord avec un seul des mss. de l'autre famille, il représente la leçon de l'archétype commun altérée, pour une cause quelconque, dans les trois autres. C'est une règle de méthode, souvent méconnue. Il ne faut pas chercher ailleurs les raisons de la supériorité du ms. de Paris.

---

1. Elle a été éditée et traduite par M. Pereira (Lisbonne, 1892).

M. H. a chargé son apparat critique de variantes orthographiques. Il eût fallu transporter ces détails dans la description des mss., qui est tout à fait indigente. Si on veut plus de renseignements, on sera forcé de recourir à un des appendices de la thèse de Dosson, *Etude sur Quinte-Curce* (Paris, 1887), p. 315. Je ne crois pas que le nom de Dosson figure dans l'édition de M. Hedicke. Son édition, sans être tout à fait remarquable, est un travail solide. Elle méritait mieux que le silence.

Dans un des passages désespérés de Quinte-Curce, Dosson me paraît avoir approché de la vérité. Les mss. (ou P) ont, III, III, 5 : « Augurabantur quippe inlustria Macedonum castra uisa fulgorem Alexandro portendere quodue regnum Asiae occupare habuisset haud ambiguae rei quoniam in eodem habitu [c'est-à-dire, d'après la phrase précédente : *deposita regia ueste in Persico et uolgari habitu*] Dareus fuisset cum appellatus est rex ». M. Hedicke, d'après des conjectures d'Orelli et les siennes propres, lit : « portendere : *cui uel* regnum Asiae occupare *fatum esse*, haud ambigue *doceri*, quoniam... » ; Dosson : « ... *quo duce* regnum Asiae occuparent *ex habitu esse* haud ambiguae rei ». Dosson suit de plus près le texte des mss. que M. Hedicke. Je crois qu'il n'aurait pas fallu toucher à *occupare habuisset*. Le rhéteur L. Cestius Pius, de Smyrne, dit dans Sénèque, *Contr.*, I, I, 19 : « Quid habui facere? » ; Valerius Flaccus, I, 671 : « Tollique uicissim pontus habet ». Pourquoi Quinte-Curce n'aurait-il pas dit une fois *occupare habuisset*, traduit d'ailleurs exactement par Orelli : *occupare fatum esse ?* Mais il est entendu que les éditeurs doivent faire disparaître des textes toutes les choses intéressantes. M. Thielmann (*Archiv*, II, p. 65 et 70) aurait été bien heureux de trouver dans Quinte-Curce cet *occupare habuisset*. Enfin si l'on y tient, on placera *esse* après *habuisset*. Nous aurions : « uisa fulgorem Alexandro portendere, quodque regnum Asiae occupare habuisset *esse* haud ambiguae rei, quoniam... » *Habuisset*, non *haberet*, parce qu'Alexandre est déjà investi de cette mission. Au discours direct, l'on aurait : « ... quodque regnum Asiae occupare habuit [et non pas : *habuerat*] est haud ambiguae rei quod... ». On pourrait avoir *habuerit*. *Habuisset* est mis en concordance avec *augurabantur* qui commande le discours indirect. Je crois que *esse* n'est pas indispensable. Nous aboutissons par un minimum de corrections. Dosson nous a mis sur la voie.

Paul Lejay.

Siluiae uel potius Etheriae peregrinatio ad loca sancta. Herausgegeben von W. Heraeus (*Sammlung vulgärlateinische Texte* herausg. von W. Heraeus und H. Morf, I). Heidelberg, C. Winter, 1908. VII-52 pp. petit in-8°. Prix : 1 Mk. 20.

Il faut approuver le dessein de cette collation ; sous la direction d'un romaniste et d'un philologue classique expert en latinité

curieuse, elle mettra à la disposition du grand nombre quelques textes rares ou perdus dans de gros volumes.

On ne pouvait mieux choisir pour le début. L'énigmatique *Peregrinatio* pose à tout le monde des problèmes de nature variée. Une très courte introduction raconte l'origine du texte, l'analyse brièvement, discute le nom de l'auteur. M. Heräus ne doute pas que ce ne soit Etheria. Il caractérise enfin la latinité qui n'est ni gauloise ni espagnole, mais simplement vulgaire. Le problème de la *Peregrinatio* a montré clairement l'impuissance où nous sommes à distinguer des latinités nationales. Une courte bibliographie clôt cette introduction, courte elle-même, mais bien remplie.

On aurait pu désirer peut-être plus de scepticisme. La combinaison qui a fourni le nom d'Etheria est ingénieuse : mais une découverte nouvelle peut suffire à renverser le château de cartes. Des concordances presque littérales entre deux textes de ce genre ne prouvent rien : il y avait déjà des Baedeker ou des Vasi, copiés sans vergogne par les Stendhal du temps. L'exemple d'Adamnanus-Arculf, celui de Bède sont classiques en cette matière. Enfin il aurait fallu tenir compte de l'avis des orientalistes ; ils ont voix au chapitre. Duval, *Histoire d'Edesse*, dans le *Journal asiatique*, 1891, II, 93-97 ; Clermont-Ganneau, *Recueil d'archéologie orientale*, VI, 128-144, devraient au moins figurer à la bibliographie.

M. Heräus a rapproché le texte le plus possible du ms. En marge sont indiquées les pages des éditions de Geyer et de Gamurrini et celles du manuscrit. Il n'y a pas d'index.

L'impression est très soignée. Nous souhaitons bon succès à la nouvelle collection.

Paul Lejay.

Das Heiligenleben im 10. Jahrhundert von Dr Ludwig Zoepf. Leipzig und Berlin, Teubner, 1908, VI, 250 p. in-8° ; prix : 10 fr.

L'étude de M. L. Zoepf sur les *Vies des Saints au* xe *siècle*, ouvre une nouvelle série de ces publications historiques collectives si fort à la mode aujourd'hui en Allemagne, les *Beitraege zur Kulturgeschichte des Mittelalters und der Renaissance*, qui vont paraître sous la direction de M. Walter Goetz, professeur à l'Université de Leipzig. L'auteur, en étudiant ces *Vies des Saints*, veut démontrer, contre certains critiques modernes qui essaient « d'imprimer à ces œuvres hagiographiques un caractère typique », qu'elles présentent en réalité un caractère très individuel (p. 1). Sans doute M. Z. n'ose pas nier absolument *à priori* ce fait trop bien établi par de nombreux exemples ; mais il s'efforce de nous montrer, par d'autres exemples, que les saints du xe siècle, tout au moins, ont été croqués par leurs biographes, en dehors de la formule traditionnelle et très librement dépeints dans

leurs variétés naturelles [1]. Il veut chercher l'Homme dans le Saint; c'est pourquoi il a fait choix d'une époque où le savoir et la foi sont encore unis. Il pense aussi pouvoir faire mieux connaître ainsi la vie du moyen âge, et expliquer comment la misère des temps, l'ignorance et la brutalité du clergé séculier, amenèrent forcément le peuple à reconnaître la vraie vie de l'Église dans la vie monastique. Tous deux, le peuple et le moine, s'inclinent devant le Saint, leur seul défenseur contre les fléaux humains, Normands ou Hongrois, leur seul protecteur aussi contre les fléaux naturels, plus fréquents encore, pestes, inondations ou famines.

Après cet exposé général, préliminaire, M. Z. s'étend sur les différentes catégories de *Vies des Saints* que nous connaissons aujourd'hui : littérature d'édification d'abord; œuvres de lettrés, rédigées dans un but littéraire; travaux à tendance matérielle préconçue (création de sièges épiscopaux, acquisition de certains terrains, etc.); biographies rédigées dans un but politique ou théologique (par exemple, pour amener la réforme monastique); témoignages d'affection donnés à des maîtres perdus (*monumenta amicitiae*). Tous ces genres différents peuvent se retrouver dans l'une ou l'autre des trois catégories : *Légendes, Vies et Biographies*. Les *Légendes* se rapportent aux saints de jadis, personnages historiques ou fictifs; les *Vies* racontent des faits historiques, mais s'appesantissent surtout sur les miracles opérés, après leur mort, par les personnages dont elles racontent l'existence; les *Biographies* sont de vrais récits contemporains, rédigés par quelqu'un qui a connu le saint; le miracle n'y joue pas un rôle prépondérant et parfois y paraît à peine. L'auteur passe ensuite à l'examen du plan usuel (du *schema*) de ces documents; il nous y montre les extraits utilisés des prédécesseurs, les lieux communs à développer, comment, après le prologue, nous passons à la naissance du Saint, comment on nous fait connaître sa famille, etc. [1]. Dans son troisième chapitre, M. Z. s'attache à nous démontrer que la vie du Saint est pour nous comme un miroir des idées du temps, où se reflètent les aspirations de l'élite vers l'existence ascétique et le martyre. Il nous

---

1. Au fond, ses affirmations, en apparence si tranchées, peuvent fort bien se concilier, dans une large mesure, avec l'opinion de ceux qu'il combat; il appuie sur les différences, ses adversaires sur les ressemblances. Il cite plusieurs exemples de *Vies*, très différentes, en effet, entre elles; mais il ne serait pas difficile, sans doute, en feuilletant les *Acta Sanctorum*, de trouver des imitations plus ou moins complètes de chacun de ces types de biographie divers, surtout si l'on ne se bornait pas, comme M. Z. l'a fait, au xe siècle et à l'Allemagne seulement.

1. J'ai déjà averti le lecteur que M. Z. s'en est tenu à peu près exclusivement aux vies de saints allemands, ce qui donne plus d'unité à son ouvrage; il serait intéressant de voir un savant français refaire son travail sur les documents hagiographiques de notre pays (pour la même époque s'entend) afin de constater si les principes qu'il pose et les conséquences qu'il déduit de ses recherches, se retrouvent dans les régions gauloises, comme dans les régions germaniques.

montre aussi, dans le chapitre suivant, et par une série d'exemples, que les saints du xe siècle (S. Adalbert de Prague, S. Jean de Gorze, S. Brunon de Cologne, S. Ulrich d'Augsbourg) diffèrent entre eux (ce que personne n'a jamais contesté, je pense) et que leurs biographes ont donné à leurs vies un cachet de « représentation individuelle » (ce qui ne semble vrai que dans une certaine mesure [1]). Enfin, il revendique pour la majorité des hagiographes du xe siècle leur place méritée parmi les historiens de l'époque et affirme qu'ils « se sont honnêtement efforcés de rendre hommage à la vérité » (p. 158). S'ils ont commis des anachronismes et des erreurs, les historiens profanes les plus côtés en sont également coupables; on n'a qu'à voir les erreurs d'Eginhard dans ce qu'il dit de Charlemagne.

Les cinq derniers chapitres ne se rapportent plus à la méthodologie ni à la critique historique, mais ressortissent plutôt à la théologie, à l'histoire des mœurs et à la littérature. L'auteur y examine cette littérature spéciale au point de vue des idées religieuses sur la vie future, les visions, les prophéties, apparitions, etc.; il montre comment le miracle est impérieusement exigé par l'opinion publique d'alors et comment les plus critiques parmi nos hagiographes sont obligés d'y satisfaire, tout en évitant peut-être certaines catégories d'actes miraculeux trop vulgaires. Il recherche enfin dans leurs récits les côtés plaisants, les anecdotes gaies, le côté romantique (*das Novellenartige*) dans certaines vies de Saints [2] et va jusqu'à vouloir démontrer que dans certaines autres, leurs auteurs trahissent un sentiment profond de la nature [3].

Dans son ensemble, et encore qu'on n'en veuille pas admettre toutes les déductions, l'étude de M. Zoepf se lit avec un véritable agrément, tant il a su mettre, traitant un sujet plutôt austère, de verve convaincue dans ses exposés théoriques [4]. Si tous les cahiers futurs des *Beitraege* nous apportent des travaux d'égale valeur, on ne peut que bien augurer de cette collection nouvelle.

R.

---

1. Voyez plus haut, la note antérieure.

2. L'auteur *cite* bien, en passant, l'histoire de Saint-Gangolphe, narrée d'une façon si amusante par le chroniqueur Jean de Koenigshoven : seulement, plus prude que le bon chanoine de Saint-Thomas, il ne nous *raconte* pas la façon dont il punit la mégère en question.

3. Je crois que l'auteur s'est singulièrement abusé en attachant une intention de pittoresque à certaines locutions et indications topographiques de ses textes et qu'il fait honneur aux bons moines de sentiments qu'ils ignoraient aussi bien que nos paysans d'aujourd'hui.

4. On louera d'autant plus volontiers son travail que l'auteur s'est montré plus modeste en parlant de ses débuts (*Als Neuling hat der Verfasser Neuland betreten*).

Franz Ewald, **Die Schreibweise in der autographischen Handschrift des « Canzionere » Petrarcas** (Cod. Vat. Lat. 3195). Halle, M. Niemeyer, 1907; 8°, 67 pp. (Beihefte zur Zeitschr. f. Rom. Philol.; XIII Heft).

Fredrik Wulff. **Préoccupations de Pétrarque, 1359-1369**, attestées par le Vat. Lat. 3196, fol. 1 et 2. Lund, H. Ohlsson, 1907; 8°, 73 pp, (avec fac-similé).

Arnaldo Della Torre, **Aneddoti Petrarcheschi**. Florence, S. Olschki, 1908; 4°, 24 pp. (Extrait du *Giornale Dantesco*, Anno XVI, fasc. III-IV).

Du même. **Un nuovo documento su un benefizio toscano del Petrarca (il priorato di Migliarino)**. Extrait de *l'Archivio Storico italiano*; série V, t. XLII (1908).

Ugo Chiurlo. **Le idee politiche di Dante Alighieri e di Francesco Petrarca**, Città di Castello, S. Lapi, 1908; 4°, 61 pp. (Extrait du Giornale Dantesco, anno XVI, fasc. I-IV).

Rime disperse di Francesco Petrarca o a lui attribuite, per la prima volta raccolte a cura di Angelo Solerti; edizione postuma, con prefazione, introduzione e bibliografia. Florence, G. C. Sansoni, 1909; petit in-16, xxxvi-321 pages.

Je transcris, dans l'ordre même où ils me sont parvenus, les titres de ces publications relatives à la personne et à l'œuvre de Pétrarque; elles ne représentent d'ailleurs qu'une faible portion de l'activité critique déployée autour du célèbre poète, qui apparaît de plus en plus comme le précurseur véritable du sentiment artistique moderne. Ces volumes et ces brochures ne nous éclairent que sur quelques points particuliers de sa psychologie et sur ses scrupules d'artiste; mais déjà se prépare la publication critique de ses œuvres latines : confiée aux savants les plus éprouvés d'Italie, cette vaste entreprise replacera dans tout son jour la physionomie complexe de cet homme singulier. En attendant, les monographies, les notes, les contributions ne manquent pas, et il y a beaucoup à y glaner.

Le travail entrepris par M. F. Ewald est aride et méritoire. Peu de textes se prêtent mieux que le Ms. original du *Canzoniere* à une étude attentive de l'orthographe, puisque, pour un tiers, il est de la main même du poète qui l'a revu, retouché, remanié avec une inlassable persévérance jusqu'à la fin de sa vie; on est donc autorisé à le tenir pour l'expression parfaite de ses intentions. Avec une louable méthode, M. E. en a relevé toutes les graphies intéressantes, tant au point de vue de la phonétique que de la morphologie, d'abord dans la partie autographe, puis dans la portion due à la main du copiste qui écrivait sous la dictée de Pétrarque. Dans une seconde partie, l'auteur discute les causes des hésitations et des contradictions notées dans la première partie, tant dans l'écriture du poète que dans celle du copiste; c'est l'aspect du travail de M. E. où se manifestent, outre la patience et l'exactitude, ses qualités les plus précieuses, les plus personnelles de philologue bien préparé à cette délicate besogne. On peut regretter que, trop étroitement fidèle à son rôle de grammairien, il ne s'aventure pas à l'occasion dans le domaine des considérations artistiques; car il paraît indubitable que les préférences de Pétrarque pour telle ou telle forme, qui correspondait à une nuance déterminée de

prononciation, s'expliquent par son souci de la sonorité et de l'harmonie. Enfin, pendant qu'il procédait à ce dépouillement minutieux, M. E. aurait bien fait d'y comprendre le Ms. Vat. lat. 3196, tout entier de la main de Pétrarque, et qui renferme des ébauches nombreuses de ses poésies, remontant à plusieurs époques de sa vie, mais pour la plupart datées; cette étude aurait grandement contribué à éclaircir l'évolution de ses graphies, surtout à ce point de vue musical que je viens d'indiquer. Tel qu'il est, l'excellent travail de M. E. apporte un ensemble de faits bien contrôlés et classés, indispensable à consulter pour qui s'occupe de l'histoire de la langue italienne.

C'est sur les deux premiers feuillets de ce Ms. 3196 que revient une fois de plus M. Fredrik Wulff; on sait que le savant professeur de Lund ne se lasse pas d'interroger ces précieux témoins des efforts, continuellement renouvelés par Pétrarque, pour atteindre l'idéal de perfection qu'il avait présent à l'esprit. Pas une rature, pas un grattage, pas une correction ne lui échappe, et il cherche à leur arracher le secret des mobiles qui ont dirigé la main du poète. Par cette analyse minutieuse, dangereuse aussi, car il faut se lancer en pleine hypothèse à tout instant, M. W. se propose de reconstituer l'ensemble de préoccupations dont la pensée de Pétrarque a été assiégée de 1359 à 1369, pendant la période où il réunissait tous les éléments d'une rédaction définitive de ses *Rime*. Il est impossible de suivre pas à pas M. W. dans la discussion des mille problèmes qu'il rencontre sur sa route, et où il tempère fort adroitement sa hardiesse naturelle par beaucoup de modération, voire même de prudence, et surtout de probité scientifique.

Les « Anecdotes Pétrarquesques » publiées par M. A. Della Torre ont un trait commun : elles se rapportent toutes aux relations du poète avec la Toscane. Dans l'*Archivio Storico*, il fait connaître, à propos du désir qu'éprouva Pétrarque de se fixer à Pise, la curieuse histoire des procès par lesquels celui-ci fut privé du prieuré de S. Nicolas de Migliarino, que Clément VI lui avait assez vaguement promis en mai 1342. Dans le *Giornale Dantesco*, son attention porte sur ce qu'il appelle les « Sonnets Toscans » de Pétrarque et sur des « lettres en langue vulgaire adressées par lui à des amis de Toscane ». Les sonnets étudiés sont *Più volte il dì*, *Ben sapev'io*, *Del mar tirreno* et *L'aura gentil*, le premier exclu par le poète de son « Canzoniere »; le commentaire qu'en donne M. D. T. est important, surtout au point de vue de la chronologie. En ce qui concerne les lettres, il s'agit d'une mention, faite en 1549, d'une lettre perdue, adressée du Val d'Arno à un certain Luigi Canigiani, et d'une lettre à Leonardo Beccanugi tenue pour apocryphe par Fracassetti, et tout récemment par V. Cian; dans les deux cas, M. D. T. conclut en faveur de l'authenticité.

C'est d'un problème d'ordre beaucoup plus général, plus impor-

tant et aussi plus connu, que s'occupe M. Ugo Chiurlo dans son étude sur les idées politiques de Dante et de Pétrarque. Il nous offre de cette question souvent débattue un exposé parfaitement clair, une « mise au point » fondée sur l'analyse minutieuse des textes et des discussions auxquelles leur interprétation a donné lieu; le résumé historique, qui sert d'introduction à son étude, est particulièrement bien présenté. Ici Dante occupe la première place; Pétrarque ne vient qu'en seconde ligne, et cela est juste, car l'auteur de la Divine Comédie a eu un corps de doctrines politiques, qui a pu évoluer avec les années, mais auxquelles il a toujours donné une belle unité, conforme à la tournure systématique de son esprit. Pétrarque au contraire, plus sentimental et plus doux, eut des notions politiques moins précises, et il est tombé en de fréquentes contradictions; mais il est plus près de nous que le rigide théoricien du *De Monarchia*. M. C. me paraît avoir fort bien fait ressortir l'opposition des deux poètes par rapport à l'idée de nationalité, à peu près absente de l'œuvre de Dante, très nettement aperçue et exprimée par Pétrarque. Cette opposition est classique; il s'agit seulement de ne pas trop la simplifier en faisant abstraction de toutes les nuances; M. C. les indique avec justesse. Tout au plus voudrait-on qu'il eût encore plus insisté sur la tendresse de Pétrarque pour l'Italie comme pour une réalité concrète dont il a senti toute la poésie, pour une personne aimée, dont il a célébré les attraits avec une émotion communicative; et j'ajouterai aussi que l'optimisme de Pétrarque, sa confiance dans la mission du « Latin sangue gentile » et dans l' « l'Antico valore degli Italici cuor » a eu sur les destinées modernes de l'Italie une autre influence que la foi de Dante dans le Sauveur mystique, dont il s'obstinait à prédire la venue.

Le petit volume des *Rime disperse* de Pétrarque publié par la maison Sansoni a une importance particulière. Pour la première fois on y trouvera réunies toutes les poésies de l'amant de Laure, ou à lui attribuées, qui n'ont pas pris place dans son « Canzoniere ». Depuis longtemps on désignait sous le nom d' « estravaganti » quelques pièces que Pétrarque, pour divers motifs, avait cru devoir répudier. Les recherches minutieuses, entreprises à la fin du XIXe siècle sur le texte des *Rime*, avaient attiré l'attention sur ces exilées, dont le nombre s'est encore accru en 1905, par la découverte de deux feuillets de parchemin jusqu'alors collés avec la reliure d'un célèbre manuscrit de la Casanatense, à Rome. Le regretté Angelo Solerti, après avoir élevé à la mémoire du Tasse un véritable monument — sa biographie du poète et la réimpression, d'après les manuscrits, de la *Jérusalem* et des *Opere minori* — entreprit de donner une édition complète des poésies dispersées de Pétrarque; son travail était presque complètement achevé quand la mort le surprit il y a deux ans. Les soins pieux de son ami Vittorio Cian ont assuré la publication du volume,

qui se trouve être ainsi un hommage posthume à l'infatigable activité du grand chercheur que fut Solerti. On y lira, outre une bibliographie complète des sources manuscrites et des éditions, le texte des pièces conservées dans les brouillons autographes de Pétrarque ou dans des copies fidèles de ses brouillons — 15 poésies ou fragments — les sonnets du poète en correspondance avec divers contemporains — au nombre de 25, plus les sonnets de ses correspondants —; enfin viennent plus de 170 compositions attribuées à Pétrarque par quelques manuscrits, et parmi lesquelles bien peu sans doute sont de lui. A. Solerti ne pouvait songer à se prononcer d'une façon positive sur leur authenticité, et on doit lui savoir gré d'avoir mis entre nos mains, dans ce volume d'un format commode, toutes les pièces du procès, avec les principales variantes, sans même omettre seize « poésies d'autres auteurs attribuées parfois à Pétrarque ». Ce recueil imprimé avec grand soin, et orné d'un portrait de Solerti, doit prendre place, dans toute bibliothèque bien montée, à côté du célèbre « Canzoniere ».

Henri Hauvette.

De invloed door Zuid-Nederland op Nord-Nederland uitgeoefend op her einde der XVIe en begin der XVIIe eeuw, door Mr J. L. M. Eggen, advocat. Gent, Siffer, 1908, XV, 247 p. in-8°.

L'Académie royale flamande avait mis au concours la question *de l'influence des Pays-Bas méridionaux sur les provinces septentrionales, à la fin du* XVIe *et au début du* XVIIe *siècle;* elle a couronné le mémoire de M. J. L. Eggen, ancien magistrat belge au Congo, actuellement avocat à la Cour de Gand. Ce n'est pas la première fois qu'on traite ce sujet et M. Gaillard l'avait fait, dès 1854, dans un travail, inséré parmi les *Mémoires couronnés de l'Académie royale de Belgique;* mais depuis, bien des sources nouvelles ont été découvertes et des recherches plus approfondies permettent de suivre de plus près l'œuvre de pénétration économique et sociale qui s'est faite du sud au nord. Cette influence d'ailleurs, n'a jamais été niée, que je sache, par personne et elle a été profonde pendant une certaine période de l'histoire des Pays-Bas, alors que, fuyant la tyrannie espagnole, l'élite *militante* des Flamands, des Brabançons et des Wallons calvinistes a quitté ses pénates pour trouver les libertés politiques et religieuses, refusées chez eux, dans les sept Provinces-Unies. Peut-être est-il exagéré de dire, avec l'historien américain Douglas Campbell, que « les hommes qui ont fait la grandeur de la Hollande ne furent pas des Hollandais, mais des Flamands, des Brabançons, des Wallons venus du sud ». Mais il est indubitablement très prononcé, très puissant ce triple courant économique, artistique, intellectuel, qui se dirige vers les plaines septentrionales en les fécondant. Il s'explique très simplement par le fait, que c'est *la fleur morale* des populations méridionales qui émigre

ainsi. Comme pour les huguenots de France, après 1685, ce furent les plus entreprenants, les plus confiants en leur étoile, les plus doués d'intelligence et surtout de volonté qui partirent et donnèrent aux provinces du nord, alors moins avancées, les soldats, les marins, les fabricants, les théologiens, les savants, les artistes et les poètes des générations suivantes [1]. Seulement il faut observer que cette influence est chronologiquement limitée de la façon la plus nette par l'histoire politique des Pays-Bas. Une fois les provinces du sud, flamandes et wallonnes, définitivement subjuguées par l'Espagne, domestiquées, si je puis dire, sous la double férule de l'Église et de la maison de Habsbourg, cette influence du midi sur le nord s'arrête brusquement; le commerce ruiné d'Anvers n'a plus rien à apprendre à celui d'Amsterdam, ni la science de Louvain à celle de Leyde, ni l'art de Rubens à celui de Rembrandt. La liberté hollandaise continue à profiter des germes venus autrefois du midi, à les cultiver au grand jour, à en tirer des fruits nouveaux, tandis que les provinces méridionales, qui les virent naître, retombent, sous l'une et l'autre branche de la maison d'Autriche, dans cette insignifiance profonde à laquelle sont condamnées partout les nations qui ne jouissent pas de l'atmosphère libre, nécessaire à leur développement matériel et surtout à la liberté de pensée. Après une courte et brillante efflorescence, qui se produit précisément, sur le territoire des frères plus heureux, les populations du sud se rendorment d'un lourd sommeil que rompirent seulement les prodromes de la Révolution française.

M. Eggen a groupé les matériaux empruntés à toutes les sources utiles, en huit chapitres et l'on ne peut qu'admirer le zèle ingénieux avec lequel il a réuni tant de données diverses pour démontrer la thèse qu'il défend; nous ne pouvons le suivre ici dans ses démonstrations quand il passe successivement en revue toutes les branches de l'activité politique, religieuse, militaire, économique, artistique et littéraire, montrant partout ses compatriotes flamands au premier rang; commerçants, diplomates, savants, imprimeurs, artistes, poètes, voyageurs, industriels, la moisson de noms célèbres dans les fastes de la Hollande au XVIe et au XVIIe siècle est des plus abondantes, et l'on conçoit que les Belges actuels soient fiers d'avoir fourni un si bel appoint à la civilisation de la Hollande, comme on comprend aussi que, par moments, la Néerlande officielle ait trouvé qu'on laissait une part trop petite dans l'expansion mondiale des Provinces-Unies d'alors aux autochtones des régions du nord. M. E. semble quelque peu froissé, dans un sentiment fort naturel de piété patriotique, de cette rénitence des historiens hollandais; mais il faut dire

1. Quant à l'importance numérique de cette émigration, il est difficile d'arriver à des résultats un peu précis. M. E. estime (p. 211) que le total des *Sudnederlanders* immigrés se montait à 60,000 environ. Cela me semble un chiffre trop bas pour trente à quarante ans d'émigration consécutive.

pourtant, que si les fugitifs flamands hâtèrent l'éclosion de la civilisation néerlandaise au XVIIe siècle, rien ne prouve qu'elle ne se serait pas produite spontanément, peu à peu, quoique plus tard, si même cette immigration avait été moins intense et moins active, ou si même elle n'avait jamais eu lieu.

R.

LERCH Ernst, **Der Bernische Kommerzienrat im 18. Jahrhundert.** (Ergaenzungshefte der Zeitschrift für die gesamte Staatswissenschaft, XXVI, herausgegeben von Prof. K. Bücher in Leipzig). Tubingen, Laupp, 1908, VI, 160 p. in-8°, prix : 5 francs.

Comme les grandes nations de l'Europe, la Suisse a connu les luttes doctrinales et les triomphes plus ou moins durables des théories économiques les plus contraires, au XVIIe et au XVIIIe siècle. L'influence française y a mis à la mode le mercantilisme d'abord, puis la physiocratie. C'est à l'étude du mercantilisme et plus spécialement de l'organe créé par l'État bernois pour en surveiller le fonctionnement, que M. Lerch a consacré sa monographie. Les origines du *Conseil de commerce* de M. M. de Berne se rattachent à la révocation de l'Édit de Nantes. L'industrie de ce canton était dans le marasme quand arrivèrent les émigrants français ; on imagina de désigner un certain nombre de membres du Magistrat pour s'informer des besoins des nouveaux venus [1]. Ces « *Verordnete zum Commerciengeschaeft* », institués en septembre 1687, n'exercèrent pendant assez longtemps leurs fonctions que d'une façon très intermittente et sans résultats bien appréciables; ce n'est que peu à peu, par suite de modifications successives, de l'augmentation des membres, de l'élargissement de ses attributions, économiques, politiques et même judiciaires, que ce *Bureau du Commerce* acquit une importance qu'il conserva jusqu'à la révolution de 1798.

M. Lerch examine, dans une série de chapitres, les différentes sphères de son activité; pour ce qui est des efforts tentés pour le relèvement du commerce, par le fait d'avances consenties à certaines industries, surtout textiles, par des primes décernées aux plus méritants, etc. on ne saurait prétendre que les résultats aient été rémunérateurs. Le désir de protéger ces industries contre la concurrence du dehors, amena, dès le début du XVIIIe siècle, des mesures prohibitives, surtout la *Manufaktur-Ordnung* de 1719, mesures qui n'empêchèrent pas, d'ailleurs, les marchandises françaises de pénétrer par le pays de Vaud (p. 65). On essaya également d'écarter la concurrence au dedans, en accordant à certaines fabriques bernoises un véritable monopole; on crut enfin sauvegarder les intérêts de la fabrication locale en interdisant l'exportation de matières premières. M. L. analyse ensuite les

---

1. Ce n'était donc nullement un *Corps des marchands* ou une Chambre de commerce moderne.

nombreux réglements relatifs aux arts et métiers, tant ceux qui touchent au travail technique, que ceux qui concernent le travail des apprentis, des compagnons, et ceux qui devaient empêcher l'émigration des artisans. Berne n'accueillait pas volontiers les étrangers, alors que Bâle, Zurich et Genève se montraient plus hospitaliers. Les autochtones y étaient jaloux des industriels huguenots, et renvoyaient également les ouvriers catholiques venant du dehors. Cette antipathie pour les concurrents possibles s'explique par le fait que la grande majorité de la bourgeoisie bernoise (en dehors de l'aristocratie) s'occupait à trafiquer [1]. Le *Commercienrat* s'était appliqué, par suite, à protéger ses concitoyens contre la concurrence, si bien qu'une ordonnance de 1762 défendait d'ouvrir une boutique (*Kramladen*) à deux lieues à la ronde, autour de Berne même, et à une lieue de toute autre ville du canton! Il surveillait également le colportage de très près. On ne s'étonnera donc pas d'apprendre que le commerce et l'industrie aient été dans un état peu florissant au moment où sombra l'Ancien Régime bernois.

R.

Marquis de Nazelle, **Dupleix et la défense de Pondichéry**. Paris, 1908, Champion, in-8°, xxi et 449 p.

Après l'ouvrage de M. Hamon et surtout après la thèse si brillamment soutenue par M. P. Cultru en 1902, il semblait qu'il restât peu de choses à dire sur Dupleix. M. de Nazelle, petit neveu du héros, a jugé cependant que les papiers de famille en sa possession lui permettaient de reprendre le sujet, et il consacre un fort volume à un épisode assez court de la vie de Dupleix. Il prend les événements au lendemain du départ de La Bourdonnais et les amène jusqu'à la paix d'Aix-la-Chapelle. Son récit, qui embrasse un peu plus de deux ans, ne contient pas de révélations nouvelles, ne détruit en rien les conclusions de M. Cultru, mais il est clair, détaillé, intéressant. M. de N. raconte bien les combats autour de Madras, les premières rencontres entre les troupes françaises et les armées indigènes, il débrouille les tentatives malheureuses contre le fort Saint-David et Goudelour, il trace un tableau réussi du siège de Pondichéry. Ceux qui voudront connaître cette époque, ne pourront négliger son ouvrage. Par malheur l'auteur a trop horreur des notes, il ne nous indique pas les points sur lesquels les documents qu'il détient, et qui pour la plupart sont inédits, lui ont permis de rectifier ses devanciers. On a donc peine à discerner la part de nouveauté que contient une narration peut-être un peu dépourvue de vues d'ensemble, en tous cas précieuse surtout par le détail.

---

1. « *Alles will handeln, und sollte es auch nur mit Schwefelhoelzchen sein* » écrivait un Bernois en 1796.

A la vérité plus de la moitié du livre (p. 253-407) est consacrée aux documents, mais nous regrettons que M. de N. y ait fait une place aux pièces des archives publiques, déjà utilisées par ses prédécesseurs et à la portée de tout le monde. Nous aurions préféré qu'il réservât tous ses soins à la publication des papiers de famille. Il en donne d'ailleurs un certain nombre et on lui en sait beaucoup de gré.

En résumé, cette étude est méritoire, facile à lire, éloignée du panégyrique, et elle fait bien augurer de celles que M. de Nazelle annonce encore sur Dupleix [1].

A. Biovès.

Correspondance de Stendhal (1800-1842), publiée par Ad. Paupe et P.-A. Cheramy sur les originaux de diverses collations. Préface de Maurice Barrès, de l'Académie française, 3 vol. in-8°, Charles Bosse, 46, rue Lafayette, Paris. I. Années d'apprentissage (1800-1806), vie active (1806-1814), XXIV-448 pages; II. L'homme du monde et le dilettante (1815-1830), VIII-560 pages; III. Le fonctionnaire, le romancier (1830-1842) VIII-378 pages.

Nous savons par expérience combien il est difficile de présenter une édition de manière satisfaisante; quand il s'agit de Stendhal la difficulté est double : avec sa manie de citer des mots italiens ou anglais, Beyle déconcerte les plus persévérants. L'italien, il le savait, mais de l'anglais il n'a rien su qu'un vocabulaire mal orthographié lui servant à traduire mot à mot les phrases françaises, c'est le *broken English* dans toute sa beauté, *l'anglais cassé*, comme disent spirituellement nos voisins.

M. Paupe a beaucoup de piété stendhalienne — on aime dans le milieu assez païen du beylisme à se servir de termes ecclésiastiques; — mais la piété ne suffit pas toujours, une connaissance des langues étrangères, une érudition un peu plus vaste, eussent été utiles pour mener à bien la mise au jour de la *Correspondance*.

Prenons, par exemple, quelques citations anglaises ; nous lisons (I, 236) : *all that great bord that now the great caracters*, nous reconnaissons bien la syntaxe de Stendhal dans cette phrase, mais encore fallait-il lire : *bard* et non pas *bord*, *knows* au lieu de *now*, *characters* au lieu de *caracters*. Dans une seule lettre (il est vrai qu'elle est écrite toute en anglais) il y a cinq mauvaises transcriptions en cinq lignes (II, 241, lettre 348) : *divertly* pour *directly*, *fornight* pour *fortnight*, *by easy of prudence* pour *by way of prudence*, *I pray you even every fornight* pour *I pray you write every fortnight*. Citons encore *advertirer* pour *advertiser* (II, 46) ; *stateman* pour *statesman* (Ibid.) ; *I care* pour *I can* (II, 114) ; *ungrosses* pour *engrosses* (II, 212) ; *prond* pour

1. P. XIV et XV, quelques erreurs sur Chanda Sahib qui n'était pas nabab d'Arcote avant l'usurpation d'Anaverdi, mais gendre de Dost Ali et oncle du prince assassiné par Anaverdi ; — p. 82, la lettre de Kerjean n'est pas de 1751, mais du 2 mars 1750; — p. 125. Cossigny n'a fait que compléter les fortifications commencées par Denyon et continuées par le P. Louis.

proud (II, 226) ; *chiet* pour *chief* (II, 230); *nottimg* pour *nothing* (Ibid.); *acking* pour *asking* (II, 231); *will bear* pour *wild bear* (II, 44), etc., etc. Enfin les traductions ne sont pas toujours heureuses, arrêtons nous au volume II, p. 47 : « la brillante Aglaë *with the clap.* » M. P. met en note : *with the clap = très fort, brusquement.* Cette expression n'a pas du tout ce sens. *Clap*, ici, se rattache au vieux mot français *clapoir*, au hollandais *klapoor* et désigne une maladie vénérienne (*gonorrhea*) — du reste cette Aglaë, dont Beyle parle à plusieurs reprises et nomme toujours en joyeuse compagnie, semble avoir été exposée à la mésaventure.

Passons à l'italien. Dans cette partie de mon travail j'ai eu pour collaborateur un Français, habitant Milan depuis de longues années, qui connaît la langue du pays, aussi bien que les œuvres de Stendhal. Je le remercie de ses subtiles remarques, tout en regrettant qu'il veuille garder l'anonyme. La moisson est abondante.

On trouve ; *La pietade* TROVEREMINO *se il ciel barbaro* MON *è* pour TROVEREMO et NON *è* (I, 142) ; *ai lidi ancati* pour *amati* (II, 232) ; *Vircenzo-Monti* pour *Vincenzo* (II, 403) ; *Salamiere* pour *Salumiere* (II, 411) ; *Piazzo San Lerenzo* pour *Piazza S. Lorenzo* (II, 473) ; *scolozione* pour *scolazione* (II, 56) ; *Via* pour *Vita* (II, 133) ; *orozi* pour *orazi* (II, 228) ; *amti* pour *alti* (II, 229) ; *distocco* pour *distacco* (II, 234) ; *alle stete* pour *alle stelle* (II, 229) ; *Sestri Colende* pour *Sesto Calende* (II, 468) ; *assoricidio* pour *uxoricidio* (II, 476) ; *tirar l'uscetto* pour *tirar l'uccello* (II, 51), la traduction donnée en note est donc fausse, encore que bien près de l'exactitude, mais cet italianisme doit être rendu par un gallicisme... assez facile à trouver, quand on est familier avec la liberté de langage de Beyle. Il serait fastidieux de continuer la longue liste de ces erreurs italiennes, qui foisonnent. — Stendhal, dans bien des cas, a mal orthographié les mots, mais on a beau l'aimer jusque dans ses défauts, il est permis de corriger et de ne pas aggraver ces fautes matérielles qui déparent une belle édition et font sourire l'étranger.

Avant d'arriver aux lectures françaises, voici deux citations latines à rectifier ; *Salus populi, suprema lex eus* pour *suprema lex est*, (II, 75) ; *l'aigle de Augusta Tournorum* pour *Augusta Taurinorum*, M. P. a mis un point d'interrogation malheureux, — il s'agit simplement de la ville *auguste* de *Turin* (« M. Dal Pozzo continue à être l'aigle de Turin »).

Et maintenant proposons à M. P. quelques variantes à propos des passages suivants :

Si la brochure sur Racine et Shakespeare a une seule édition, je supprimerai... (II, 363), il faut lire *seconde édition* ; *La* (illisible) *de Sophie est gravement indisposée* (II, 456), le mot illisible est évidemment *sœur*, (Mlle Clémentine Cuvier, qui mourut peu après) ; ailleurs (II, 462), on lit : *Mlle Sophie, sa sœur, sa mère, nous*

sommes allés... au devant de la Girafe, mais qui est cette girafe? C'est Victor Jacquemont, une petite note eût été nécessaire à cet endroit; *Je lis Goldoni... dans chaque volume cinq et six comédies, aucune de la forme de Molière* (I, 299), pour de la *force* de Molière; *ces petits dangers, absolument mauvais pour moi, me firent beaucoup de plaisir* (I, 308) pour absolument *nouveaux; J'ai enfin accroché quelques accès de fièvre qui m'ont empêché d'aller à la bataille du 6 de ce mois* [juillet 1809], *spectacle à jamais regrettable*, une note aurait dû indiquer qu'il s'agit de la *bataille de Wagram;* en revanche la note (I, 360), *Saint-Pierre, propriété des Daru*, est à rectifier, Stendhal veut indiquer non pas un nom de lieu, mais le jour de la Saint-Pierre, (29 juin), date de la fête de Pierre Daru, son protecteur, mari de la comtesse dite *Pallfy*...; *Les profondes connaissances du cœur humain trouvaient tout simple que cet homme vrai*... [I, 130], pour les *profonds connaisseurs; Les passions sont le seul mobile des hommes; elles font tout le bien et sont le mal que nous voyons sur la terre* (I, 43), pour elles font tout le bien et *tout* le mal; *Quand tu seras convaincue de ces deux mérites* (I, 44) pour *ces deux vérités*, etc., etc.

Malgré tout, cette édition de la *Correspondance* doit être accueillie avec quelque indulgente gratitude; la bonne volonté, chose vaine en somme en matière d'art ou d'érudition, a présidé à cet immense travail, et nous n'en voulons pour preuves que les résumés biographiques qui encadrent chacune des parties de l'ouvrage, et la table onomastique, si précieuse à consulter.

A côté de ces trois grands volumes qui renferment plus de sept cents lettres, un in-12 plus commode et plus élégant serait le bienvenu; on y trouverait un choix discret d'épîtres, parmi les plus jolies, et l'on aurait ainsi un de ces livres, fort à la mode il y a quelque soixante ans, et généralement intitulés l'*Esprit de*..... Et certes qui plus que Beyle aurait le droit d'avoir cette « mise en bouteilles » des récoltes des meilleures années? [1]

Casimir Stryienski.

Gabriel Hanotaux, **Histoire de la France contemporaine, 1871-1900.** T. IV : **La République Parlementaire.** Paris, Société d'édition contemporaine, 1908, in-8° de VIII et 783 p., 7 fr. 50.

M. Hanotaux, reprenant son récit au lendemain du Seize Mai, retrace aujourd'hui l'assaut suprême des partis monarchiques et l'établissement définitif de la République parlementaire. La tâche était particulièrement difficile à un auteur qui depuis a joué un grand rôle politique, et qui doit avoir de la peine à faire abstraction des amitiés et des antipathies recueillies ou semées dans sa carrière. Aussi M. H.

---

1. En tête de chacun des trois volumes on a mis d'intéressants portraits soigneusement héliogravés.

avoue qu'il n'a pu séparer l'homme de l'écrivain : « Je n'ai haï ni chargé personne, mais j'ai préféré parce que j'ai aimé » (p. VIII). Son ouvrage n'offre donc pas toutes les qualités d'impartialité qu'on est en droit d'attendre de l'histoire, « seule maîtresse véridique des démocraties » (p. 542), mais ses efforts pour rester justes sont manifestes, et la passion même donne à sa narration tout l'intérêt qu'auraient des Mémoires. Son quatrième volume irritera peut-être beaucoup de lecteurs, il n'en ennuiera aucun.

En lisant ces huit cents pages, on revit réellement les dernières années de « l'âge héroïque », on triomphe avec Gambetta des hommes du Seize Mai, on s'irrite avec lui de la guerre sourde et déloyale que lui fait Grévy, on se félicite de l'avènement du Grand Ministère, on pleure sur la tombe du tribun. Cette grande figure plane sur chaque page, mais qui reprochera à M. H. de lui accorder trop d'importance ?

D'ailleurs l'historien n'est pas nécessairement injuste pour les adversaires de son héros; par moment il montre de la sympathie même au duc de Broglie. Un seul homme ne trouve guère grâce à ses yeux, mais c'est l'adversaire secret et heureux de Gambetta. « L'élection de M. Jules Grévy fut une faute. Tout gouvernement est un délégué à l'idéal, on prenait l'idéal un peu bas » (p. 439). Pour M. H. la conduite du président n'a qu'une seule excuse : l'influence néfaste de son entourage. La barbe blonde et le rire sardonique de M. Wilson sont souvent en scène dans la dernière partie du livre, et M. H. se complaît à camper cette silhouette au fond des tableaux qu'il brosse si habilement.

M. H. excelle surtout dans les portraits ; il pose admirablement son personnage, en fait ressortir avec art les traits caractéristiques. Qu'on se reporte par exemple à celui de Jules Simon (p. 509-511), rien n'y manque, pas même l'empreinte académique. « Les usages courtois de ces assemblées amollissent, au dire des Catons parlementaires, la fermeté des âmes ; même les adversaires du duc de Broglie étaient inscrits bon gré mal gré, au parti des ducs ».

M. H. a beaucoup utilisé ses souvenirs personnels, mais il a aussi interrogé les témoins survivants et il a eu connaissance de mémoires inédits dont ses citations font vivement désirer la publication, surtout ceux du comte P. Schouwaloff, de Carathéodory pacha et du baron de Courcel. Peut-être a-t-il un peu trop négligé les sources étrangères, en particulier les sources anglaises [1]. La moisson sans être très abondante n'était pas à négliger.

---

1. Par exemple dans *My Memoirs* by H. S. de Blowitz, p. 266-268, il aurait trouvé des détails curieux sur la brouille entre Gambetta et M. de Freycinet; *the Life of the Marquis of Dufferin and Ava* by sir A. Lyall, I, p. 304, lui aurait rappelé des avances faites par la Russie à la France en 1879 dont il ne parle pas, mais auxquelles Bismarck croyait; *the Life of the second Earl Granville*, by lord E. Fitzmaurice, II, 255-258, lui aurait fourni des éclaircissements sur le malen-

« Gambetta disparu, le cours normal des événements est interrompu », et l'auteur, pressé de revenir à Richelieu, suspend son récit. En réalité il s'arrête à la chute du Grand Ministère, et c'est à peine si, dans sa conclusion, il résume au galop le second ministère Freycinet et le ministère Duclerc. Cependant cette funeste année 1882 qui vit l'installation des Anglais en Égypte, méritait de retenir plus longtemps l'attention de M. Hanotaux puisqu'il se fixait comme terme la mort de Gambetta. C'est une lacune qu'il aura à combler le jour où il reprendra son labeur. La façon dont il s'en est acquitté dans les quatre premiers volumes fait souhaiter qu'il en ait bientôt le loisir et le courage [1].

A. Biovès.

France et Angleterre. Cent années de rivalité coloniale. L'affaire de Madagascar par Jean Darcy, Paris, Perrin, 1908, in-8° de 161 p., 4 francs.

Lorsque M. J. Darcy obtint, il y a trois ans, le prix Drouyn de Lhuys pour ses études sur la rivalité de la France et de l'Angleterre en Afrique, il rêvait de suivre en Asie, en Amérique, en Océanie la lutte des deux grands peuples. La mort qui ne lui a pas laissé achever son œuvre, lui a cependant accordé le loisir de compléter la partie relative à l'Afrique par cette histoire de Madagascar. On y retrouve toutes les qualités qui ont valu à l'auteur les suffrages de l'Institut. Il nous promène sans fatigue au milieu d'intrigues fort enchevêtrées et avant lui très mal connues. Il n'épargne pas les critiques à nos gouvernements successifs, mais rend toute justice à l'habileté de M. Le Myre de Vilers, à l'intelligence politique de M. Hanotaux qui ont réparé les fautes de leurs prédécesseurs et assuré à la France la grande île africaine.

Cependant sa façon de procéder l'expose à un grave danger. Sauf les questions qui ont en elles-mêmes une telle importance qu'elles dominent la politique générale, les autres sont tellement influencées par cette politique que leur solution en dépend généralement, et que

---

tendu entre Gambetta et lord Granville en janvier 1882; enfin *Modern Egypt* by the Earl of Cromer, I, 249-253 qui impute à Gambetta la perte de l'Egypte, lui aurait inspiré le désir d'insister sur un point capital qu'il traite un peu rapidement.

1. P. 384, le contrôle franco-anglais a été créé non *en décembre* 1876, mais par décret du 18 novembre. — P. 468, « qui fixe à *Paris* », lire à Versailles. — P. 491 note. Il n'est pas tout à fait exact que « le personnel anglais en Egypte resta le même pendant vingt ans ». Durant cette période le consulat général britannique eut pour titulaires MM. H. C. Vivian, Frank Lascelles, Edward Malet, Evelyn Baring. — P. 611. La loi fut votée non *sous un autre cabinet Jules Ferry*, mais sous le second cabinet Freycinet dans lequel à la vérité Ferry détenait le portefeuille de l'Instruction publique. — P. 696, « *les autorités marocaines* », lire tunisiennes. — P. 742. La seconde émeute est du 9 et non *du 10 septembre* 1881. — Id., lire Riaz pacha et non *Riza pacha*.

traiter un point isolément, c'est risquer des omissions, des erreurs facheuses. M. D. n'a pas toujours évité cet écueil. Ainsi il ne voit pas les raisons pour lesquelles le cabinet Gladstone se montra en somme conciliant lors des fameux incidents de 1883 entre l'amiral Pierre et les autorités anglaises. Lord Granville ne pouvait pas agir plus vigoureusement à Madagascar à cause des affaires d'Egypte. Lord Derby le laissa clairement entendre dans un discours de fin décembre 1883 et s'attira la colère du *Foreign Secretary* qui « déclara que son jeu serait gâté si ses collègues laissaient l'adversaire français regarder dedans et voir combien ses cartes étaient mauvaises [1] ».

M. Darcy s'est donc trop hypnotisé, mais sur son sujet il l'a traité avec sagesse, impartialité et talent.

A. Biovès.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 19 février 1909.* — M. Dieulafoy met en parallèle l'ensemble des deux temples découverts au Janicule et le monument religieux mazdéen connue dans l'antiquité perse sous le nom de *dâilyôgâtous*. Il montre que dans l'un et l'autre cas il y a deux sanctuaires distincts et de dispositions identiques séparés par une vaste cour.

M. Salomon Reinach communique, de la part de M. Vassits, conservateur du Musée de Belgrade, une feuille d'un diplôme militaire inédit, daté de juin 120, qui a été récemment acquise par le Musée. Le nouveau document rectifie le nom du consul de 120 et prouve que la quatrième puissance tribunice d'Hadrien se place en cette année. Il ajoute aussi des renseignements intéressants sur le recrutement des cohortes romaines.

M. S. Reinach communique ensuite, de la part de M. Vassits, un exposé des feuilles faites par ce savant à Vinča sur le Danube. On a trouvé sur ce point une succession de couches dont les plus anciennes offrent des analogies avec celles de la seconde ville de Troie, tandis que les couches supérieures contiennent des objets semblables à ceux qu'ont fournis les stations préhistoriques de Hongrie, de Roumanie, de Bulgarie, de Thessalie et même de la Crête.

M. S. Reinach donne enfin des nouvelles de la mission remplie en Egypte par M. Seymour de Ricci, qui a découvert des inscriptions grecques et latines et déchiffré plusieurs pages d'un manuscrit en langue nubienne, dont il joint une copie à son envoi.

M. Archambault fait une communication sur des sculptures rupestres de la Nouvelle Calédonie.

M. Jules Maurice fait une communication sur les discours des orateurs latins des Gaules (*Panegyrici latini*) prononcés à la cour de Constantin et sur l'évolution religieuse sous le règne de cet empereur. Il montre que, bien que Constantin se fût converti en 312, les discours officiels demeurèrent païens après cette date, et que des formules païennes persistèrent dans les actes, employées par une chancellerie et un Conseil du prince en majorité composé de payens. Pendant ce temps, l'empereur affirmait sa conversion par les faveurs dont il comblait les églises et le clergé catholiques et par l'encouragement qu'il accordait aux magistrats placés à la tête des ateliers monétaires qui inscrivaient les deux premières lettres du nom du Christ, formant un monogramme, sur l'effigie même de l'empereur. Cet acte eût été un crime de lèse-majesté si l'empereur n'eût pas été chrétien. Constantin cependant laissait toute liberté religieuse à ses sujets et à ses fonctionnaires payens, suivant la promesse donnée à la conférence de Milan. Il se contentait de favoriser le développement de l'Eglise catholique.

Léon Dorez.

---

1. Notes de sir Ch. Delke citées par lord E. Fitz Maurice, *Life of the second Earl Granville*, II, p. 316.

Le propriétaire-gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy. Imp. R. Marchessou. — Peyriller, Rouchon et Gamon, successeurs.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 10 — **11 mars.** — **1909**

Fischer, Le patriciat romain sous les empereurs Henri III et Henri IV. — Anatole France, Vie de Jeanne d'Arc, II. — Stubbs, L'Allemagne au moyen-âge. — Dom Leclercq, Les Martyrs, VIII. — Mousset, Pierre de Ségusson. — Foucher de Careil, Descartes, la princesse Elisabeth et la reine Christine. — Drehmann, Le pape Léon IX. — Ardascheff, Les intendants sous Louis XVI. — Schiemann, La Russie sous Nicolas II. — Mémoires de l'Académie hongroise.

Das Patriziat Heinrich's III und Heinrich's IV von Eugen Fischer Tubingen, Mohr, 1908, 63 p. 8°; prix : 2 fr. 50 c.

Dans sa dissertation inaugurale présentée à la faculté de philosophie de Berlin, M. Eugène Fischer examine à nouveau une question bien souvent discutée déjà : quelles étaient les prérogatives du *patriciat romain* que nous voyons, sans contestation sérieuse, exercées par l'empereur Henri III et que Henri IV prétendit exercer plus tard à l'encontre d'une opposition tenace et victorieuse? Etaient-ce les mêmes que revendiquaient le père et le fils, comme l'admettent par exemple Steindorff et Hauck, ou les contradicteurs ont-ils raison, lorsqu'ils disent qu'en 1057 et en 1059 (c'est-à-dire avant la grande querelle qui commence en 1061), le souverain allemand n'exerça pas ces droits du patrice, que le Saint-Siège ne les lui reconnut pas, et que pourtant Henri IV ne fut pas blessé de ce refus? Ils sont amenés de la sorte à prétendre qu'il s'agit d'un nouveau patriciat, différent de celui de Henri III et de prétentions plus modestes. Mais M. F. s'élève contre cette façon de voir, et sans avoir découvert là-dessus de nouveaux textes, autres que ceux déjà colligés par Martens et consorts, il interprête autrement que ses devanciers le passage connu de Léon de Monte-Cassino (SS. VII, p. 682), où il est dit : *Romani... patriciatus honorem contribuunt* ». Martens ne voit dans ce mot *honos* qu'une « désignation honorifique sans signification » (*einen bedeutungslosen Ehrentitel*); F. veut y trouver « un titre comportant des droits et des attributions légales (*eine Machtstellung bestehend in Rechten und Befugnissen*). Pierre Damiani, dans son *Disc. syn.* a essayé d'en faire une application qui s'insinue, pour ainsi dire, entre les deux théories contraires, mais ses paroles ont été, elles aussi, interprétées de façon bien différente, soit déjà par les contemporains [1] soit par les critiques

1. Ainsi Benzo pour le roi, Bonitho de Sutri pour le pape.

modernes.[1] Au fort de la lutte entre l'Empire et la Papauté, on ne saurait évidemment s'étonner que les sources soient influencées par les tendances doctrinales opposées ; on ne peut s'attendre à des indications purement historiques, exactes, critiques, et l'on ne saurait s'étonner non plus que les documents aient été falsifiés dans l'ardeur du combat. Mais la conséquence naturelle de cet état de choses, c'est que les auteurs modernes se livrent à de stériles débats, en discutant sur ces assertions opposées et tronquées. Tout cela me semble assez plausible; je m'explique moins bien la conclusion de l'auteur : « C'est précisément le surplus (*das Plus*) de puissance possédé par Henri III en comparaison de son fils qui n'a point trouvé de formule légale adéquate, où il fût inscrit » (p. 59). « C'est une vieille vérité que c'est la *force* (*die Macht*) qui domine les situations politiques et non pas les *droits légaux* (*Rechte*). Il n'est donc pas nécessaire d'admettre qu'il y eût *modification formelle des anciens droits du patrice*, au détriment du fils » (p. 60). « Le vieil empereur (Henri III) était assez puissant, pour n'avoir pas besoin d'invoquer les droits du patriciat, (pour se voir obéi) » (p. 62).

Si tout doit aboutir finalement à la constatation de cette « vieille vérité » que la *force* n'a point besoin du *droit* pour agir, et que le *droit*, sans force à l'appui, ne mène pas à grand chose en ce monde, il me semble au moins inutile de discuter si longuement et d'une façon si subtile les quelques textes obscurs qui fournissent la matière de cette dissertation.

E.

Anatole France, **Vie de Jeanne d'Arc**. Tome second. Paris, Calmann-Lévy [1908], In-8°, 486 p.

Si j'ai tardé longtemps à rendre compte de ce second volume (voir la *Revue*, 1908, I, p. 210-218), ce n'est pas faute de l'avoir lu aussitôt avec délices, mais parce que je voulais d'abord prendre connaissance de l'ouvrage de M. Andrew Lang, *The Maid of France*, annoncé, au cours de l'été de 1908, par plusieurs articles de ce spirituel érudit, qui a critiqué sans merci, et parfois sans mesure, l'œuvre de son prédécesseur français. M. Lang, je veux le dire tout de suite, a souvent raison contre M. France, bien qu'il lui arrive d'attribuer beaucoup d'importance à des vétilles [2]. J'avais déjà signalé, dans le premier volume, quelques traductions erronées, quelques renvois faux; M. Lang en a réuni toute une série, surtout dans ses notes. Evidemment, M. F. devra lire cela la plume à la main et tenir compte de critiques qui, pour être énoncées sans bienveillance, sont

1. Par exemple Scheffer-Boichorst et von Heinemann.

2. Par exemple *Fortnightly Review*, 1908, p. 993, critique frivole réitérée dans *The Maid*, p. 368. M. F. n'a jamais commis la bévue que lui prête M. Lang.

H. DUNOD ET E. PINAT, ÉDITEURS
49, QUAI DES GRANDS AUGUSTINS

IDÉES MODERNES

Vol. I. — N° 2. *REVUE MENSUELLE* Février 1909.

SOMMAIRE :

LETTRE DE M. LE PRÉSIDENT ÉMILE LOUBET..... 177

ÉMILE BOUTROUX, de l'Institut. — *La Fondation Thiers*..... 182

PAUL STRAUSS, Sénateur. — *Le logement insalubre*. 188

LOUIS VIGOUROUX, Député. — *Le Reboisement en France et en Angleterre*. 201

CH. FERRAND. — *Les Accidents dans la Marine*. 215

HENRI CHARDON. — *A un Electeur : Sur les Services Publics*..... 233

LOUIS DELZONS. — *Contre la Puissance maritale*. 246

GEORGES RENARD, Professeur au Collège de France. — *La Question du vote à la Confédération Générale du Travail*..... 257

LES LIVRES

CH.-V. LANGLOIS, Professeur à la Sorbonne. — *Le Régime des Bibliothèques en France*..... 265

PAUL DESJARDINS. — *A propos des Manuscrits de Montaigne et de Pascal*... 274

JULES COMBARIEU, Chargé de Cours au Collège de France. — *La Musique et la Magie*..... 291

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

GEORGES LECOMTE. — *L'Œuvre d'un Croyant*... 298

H. D'OLLONE. — *Une Mission en Chine*..... 305

ÉTRANGER

A. GUÉRINOT, Docteur en Médecine, Docteur ès Lettres. — *Impressions Universitaires Allemandes*..... 309

J. GIRAUDOUX. — *Conversations Canadiennes*... 323

C. MEILLAC. — *La dentelle en Autriche*..... 332

ENQUÊTES

L.-M. COMPAIN. — *Le Féminisme au* XX*e siècle*... 340

PRIX DU NUMÉRO MENSUEL : 2 FR. 50 ; FRANCO PAR POSTE : 3 FR.

Abonnement : Paris, 25 fr.; départements, 28 fr.; colonies et étranger, 30 francs.

TOUS DROITS RÉSERVÉS

BULLETIN D'ABONNEMENT

H DUNOD & E. PINAT, Éditeurs, 49, Quai des Grands-Augustins, PARIS (6e). — Téléphone 819-38.

IDÉES MODERNES

Revue Mensuelle

Je soussigné (1) .....

.....

déclare m'abonner, pour l'année 1909, à la Revue **Idées Modernes** *au prix de (2)* .....

que je paierai sur la présentation d'une quittance, après avis.

A ..... *le* ..... *1909.*

SIGNATURE :

(1) Nom et adresse.
(2) Paris, 25 fr.; départements, 28 fr.; étranger, 30 fr.

indispensables à une revision de son livre. Mais ce ne sont là, en somme, que des détails. Les grandes querelles que fait M. Lang à M. F. sont de deux sortes. Il y a, d'abord, un procès de tendance presque continuel : l'auteur écossais accuse M. F. de se contredire, par l'effet même de la sourde malveillance qu'il lui attribue, et de chercher par tous les moyens à diminuer Jeanne. Inutile de discuter ces griefs ; ce sont des nuances d'expression qui échappent un peu à l'analyse et que M. Lang voit d'un œil grossissant [1]. Ensuite, et cela importe davantage, il y a la thèse historique de M. F., qui revient souvent, dans les deux volumes, comme un *leitmotiv* : celle du concert entre clercs armagnacs de la Meuse et de la Loire, pour préparer et seconder la mission de Jeanne. M. Lang oppose à cette thèse un démenti formel et discute, dans un appendice spécial, les deux fausses prophéties de Merlin et de Bède sur lesquelles M. F. l'a fondée (*The Maid*, p. 308-311). La question est difficile; mais M. Lang ne m'a pas convaincu que M. F. ait tort. Prenons d'abord la prophétie de Merlin, que la France serait désolée par une femme et sauvée par une pucelle (des Marches de Lorraine), venue des abords d'un Bois chenu (ou chesnu). Il y avait un bois de ce nom auprès de Domrémy et Jeanne atteste elle-même qu'on l'interrogea sur cette prédiction quand elle était auprès du roi à Chinon (*Pr.*, I, p. 68). M. Lang soutient que la prophétie, tirée d'un passage de Merlin dans Geffroi de Monmouth — où il est question d'une vierge bienfaisante du *Nemus canutum* — était répandue dans le peuple longtemps avant Jeanne et qu'elle lui fut seulement appliquée. Luchaire, dans un article d'ailleurs excellent (*La Grande Revue*, 25 mars 1908, p. 229), vit là, au contraire, une simple *vaticinatio post eventum* et ajouta : « Il faut se défier des prophéties faites après coup. On remarquera que celles-ci (celles de Merlin et de Bède) n'apparaissent que dans les témoignages du procès de 1455... Dans les interrogatoires du premier procès, Jeanne elle-même ne parle jamais de ces prédictions, qu'elle semble ne pas connaître, » Il y a là toute une accumulation d'erreurs, que réfute suffisamment le passage déjà cité (*Pr.*, I, p. 68). M. F. en a commis une autre en disant, à propos de la prophétie de Merlin (t. I, p. 52) : « On a lieu de croire que les paysans l'ignoraient », sur quoi il renvoie à *Pr.*, II, p. 447, d'où il ressort qu'une paysanne l'avait, au contraire, déjà entendue (*ipsa testis haec audisse*

1. Bien entendu, les critiques de M. Lang ont trouvé un écho chez nous : « Voltaire s'était acharné plus qu'à aucun de ses ouvrages à son odieux poème de la Pucelle. M. France a commis le même méfait d'essayer de diminuer Jeanne d'Arc. En deux sérieux volumes, il a feint d'être historien. La feinte était facile à percer, et un écrivain écossais et protestant, assez faible d'esprit pour croire à la conscience de l'historien, M. A. Lang, n'a pas eu de peine à montrer, dans deux excellents articles, que M. France se moquait de ses lecteurs, que, textes et faits, il transformait tout à sa fantaisie. » (Le R. P. P. Suau, dans les *Études*, 10 déc. 1908, p. 810). M. Lang n'est pas responsable de ces propos calomnieux.

recordata est). M. Lang a beau jeu là-dessus; mais quand il use du témoignage d'un juge de la réhabilitation, Jean Brehal, pour dire que c'était une vieille prédiction très connue (*vulgaris et antiqua percrebuit fama*, *Pr.*, III, p. 340), il abuse; la moindre citation de cette prophétie avant 1429 ferait mieux notre affaire. Tant que M. Lang ne la produira pas, M. F. pourra soutenir que la modification et la mise en circulation de la prophétie de Merlin sont le fait d'un clerc de la Meuse; peu importe qu'une paysanne de Vaucouleurs ait cru se souvenir, en 1455, de l'avoir entendue avant que Jeanne lui en parlât. La question de la prophétie attribuée à Bède n'est pas moins obscure. Il s'agit de trois vers, dont le premier contient le chronogramme 1429, qui annoncent la guerre avec les Anglais et l'intervention d'une pucelle guerrière. M. F. dit que des clercs les firent circuler pendant le siège d'Orléans, c'est-à-dire en avril 1429; mais il n'en donne aucune preuve. M. Lang, qui ne veut pas qu'on mette en cause les clercs de la Meuse ou de la Loire, écrit (*The Maid*, p. 311) : « Paris (en juillet 1429) fut le lieu d'origine de cette fausse prophétie, qui peut être due à l'ingéniosité d'un Carme attaché au parti du roi légitime. » Il est clair que, si M. Lang avait raison, le principal argument de M. F. tomberait. La première citation que nous ayons de la prophétie du pseudo-Bède est dans une lettre écrite par un Italien le 9 juillet 1429. Mais si elle avait été fabriquée après les grands succès de Jeanne, on s'étonnerait d'y trouver seulement l'annonce de la guerre et de la vierge porte-étendard (*Ecce beant bella*, *tunc fert vexilla puella*). En second lieu — et ni M. F. ni M. Lang n'y ont fait attention — la manière dont la vieille Christine de Pisan, dans son poème daté du 31 juillet 1429, parle de cette prophétie, paraît indiquer qu'elle avait été alléguée, comme celle de Merlin, lors de l'examen de Jeanne à Poitiers, c'est-à-dire en avril 1429 (*Pr.*, t. V, p. 12 : « Car bien a été éprouvée... Et bien été examinée... Mais on a trouvé en histoire Qu'à ce faire elle était commise, Car Merlin et Sebile et Bède Plus de vingt (?) ans a la véirent En esperit et pour remède A France en leurs écrits la mirent, etc. »). Je crois donc que M. F. a tout de même raison contre M. Lang et que si ce dernier vieillit beaucoup la prophétie de Merlin, il rajeunit à l'excès celle de Bède. Mais, dans l'état de nos connaissances, on peut avoir, à ce sujet, une opinion plutôt qu'une certitude.

Je ne louerai pas une fois de plus, dans le second volume, les qualités littéraires qui font de l'ouvrage de M. F. un régal. Aussi bien n'a-t-il pas besoin de mes éloges : je voudrais seulement que mes critiques pussent contribuer, comme celles de M. Lang, à faire de son livre un compagnon aussi sûr qu'il est charmant.

P. 35, prophétie d'Engelide (*Pr.*, III, 340). M. F. fait un contresens. Texte : *Stupescat lilium... quasi marcescens rore privato.* Traduction de M. F. (t. II, p. 35) : « Le lis, comme allangui par sa propre

rosée... » Cela ne signifie rien, ou c'est trop joli pour l'époque. Lire : *Marcescens rore privatum*, le lys qui se fane faute d'eau, tout simplement. A la page suivante : *Singultus plurimos in se memorando*. Traduction : « se remémorant maints gémissements. » Certes non ; lire *murmurando*. Quand un texte n'a pas de sens (et ceux que Quicherat a imprimés n'en ont pas toujours), il faut le corriger avant de le traduire, suivant le précepte de Quintilien : *Interpretationem praecedere debet emendata lectio*. — P. 73 : « Depuis plus de trois ans, ses voix la tympanisaient avec l'assaut de Paris. » A la réflexion, M. F. changera ce verbe. — P. 80, note 3 : « Sur la situation des esprits dans Paris, voir divers actes de Henri VI, des 18 et 25 sept. 1429 (ms. Fontanieu, 115). « Si ces documents sont inédits et n'ont été mentionnés de personne, il faut le dire et y insister ; s'ils sont connus, il faut renvoyer à un imprimé. — P. 90 : « Elle s'apercevait avec surprise que cette jeune fille ne savait absolument rien. » Renvoi à *Pr.*, t. III, p. 85, 89, où il n'y a rien de tel. C'est là un genre d'erreurs dont M. Lang a cité beaucoup d'exemples. — P. 168 : « On ne lui demandait jamais conseil ; on l'emmenait comme un porte-bonheur, sans rien lui dire. » Exagération qui compromet une thèse juste en soi. — P. 206. Comment M. F. peut-il croire que Jeanne, sans se blesser, se soit jetée en bas d'un donjon « haut de 70 pieds au moins » (la hauteur d'un sixième étage à Paris)? Ce serait le plus étonnant de ses miracles.

P. 217 : « Jeanne, à Arras, reçut... un Écossais qui lui fit voir un portrait où elle était figurée en armes, un genou en terre et présentant une lettre à son roi. » M. F. suppose que le peintre aurait figuré Jeanne remettant au roi une lettre de Baudricourt. Mais l'art de cette époque ne représente guère de scènes historiques, du moins de l'histoire contemporaine, et, d'autre part, Jeanne affirma n'avoir jamais posé pour son portrait. Je ne sais si l'on a encore aperçu le fait curieux qui se dissimule sous ce passage (*Pr.*, I, p. 100) [1]. L'Écossais fit voir à Jeanne une de ces miniatures, nombreuses au xve siècle (par exemple, *cod. Vindob.*, 1855, dans *Kunst-und Kunsthandwerk*, 1902, p. 301), où le guerrier Uri, agenouillé, reçoit une lettre des mains du roi David ; il dit à Jeanne que ce guerrier, c'était elle et, comme elle était naïve, elle le crut. Si cela est exact, on peut retrouver, à défaut de portraits de Jeanne — car les images de la Pucelle qu'on vénérait n'étaient pas des portraits — des figures dans les manuscrits de son temps où elle crut se reconnaître. — P. 268, le mot du seigneur anglais : « Vraiment, c'est une bonne femme ; que n'est-elle anglaise ? » ressemble singulièrement à celui d'Agésilas sur Pharnabaze ; c'est un mot de clerc, donc apocryphe. — P. 275, M. F. fait dire à maître Jean d'Estivel deux gros mots ; il n'en a dit qu'un. —

1. L'idée de cette explication m'a été suggérée par M. Durrieu ; j'avais pensé d'abord à une miniature de présentation.

P. 279, n. 2. Le renvoi à *Pr.* III, p. 80 est faux. Mais la réponse prêtée à la Pucelle est mal comprise. Jean Beaugère demande : « Quand vous voyez cette voix venir à vous, y a-t-il de la lumière? » — « Elle, alors, moqueuse comme à Poitiers : *Toutes les lumières ne viennent pas à vous*, mon beau seigneur. » Voici le latin (*Pr.*, I, p. 75) : *Dixit etiam interroganti quod non totum lumen veniebat ad ipsum.* Évidemment, il faut lire *ipsam;* Jeanne se contente de répondre, sur une nouvelle et perfide interrogation, que la lumière était répandue tout alentour, qu'elle ne rayonnait pas exclusivement sur elle. M. F. a ajouté « moqueuse comme à Poitiers » pour prêter à Jeanne une impertinence trop spirituelle. — P. 297, explications insoutenables. On interroge Jeanne sur un tableau qui était dans la maison de son hôte à Orléans et où figuraient trois femmes avec cette inscription : *Justice, Paix, Union.* Pourquoi lui pose-t-on cette question, immédiatement après l'avoir interrogée pour savoir si elle avait fait peindre son portrait (*Pr.*, I, p. 100-101)? Sans doute parce qu'un imbécile a dit à l'enquêteur que Jeanne s'était fait représenter sous les traits d'une de ces femmes, d'une de ces allégories quasi divines, commettant ainsi le péché d'orgueil. Mais, M. F. s'imagine que le tableau était indécent et part sur cette fausse piste. « Les peintres, à cette époque, traitaient, sur de petits panneaux, des scènes d'étuve et des allégories et peignaient des femmes nues. » Pas de renvoi, et pour cause. Les allégories peintes dans la maison d'Orléans devaient être sévèrement, lourdement drapées ; on en voit assez sur des tapisseries du xve siècle (il y en avait à l'exposition des Primitifs français.) Quant aux femmes nues sur des panneaux, même celles que peignit Jan Van Eyck (le tableau vu par Facius, celui dont une copie est à Leipzig, celui dont une copie a été découverte récemment par Weale), elles sont postérieures à la mort de Jeanne et, d'ailleurs, ni « ordes ni vilaines », pour emprunter l'expression que M. F. tient de Brantôme. — P. 366. M. F. connaît naturellement le livre de l'abbé Ulysse Chevalier; mais il saute à pieds joints sur les difficultés que soulèvent les deux formules d'abjuration. Une longue note, tout au moins, n'eût pas été inutile, ne fût-ce que pour expliquer pourquoi M. F., à l'exemple de M. Lea, n'attache pas beaucoup d'importance à cette question, qui passionne à bon droit les théologiens. — P. 378, M. F. ne veut pas que la relapse, c'est-à-dire la reprise du costume viril, ait été imposée à Jeanne par quelque nécessité de son existence en prison : « Elle se repentait de son abjuration, elle ne se pardonnait pas d'avoir menti de peur de mourir. » M. Lang, qui accuse M. F. de diminuer Jeanne, trouverait ici, avec raison, qu'il la grandit à l'excès. La preuve qu'il y a erreur, c'est que Jeanne se plaignit, amèrement et justement, de n'être pas dans une prison d'Église et de n'avoir pas de femme auprès d'elle (*Pr.*, I, p. 456), insistant aussi sur l'embarras où elle était de vivre parmi des hommes (p. 455). Sans

doute, après avoir repris ses habits, elle se fortifia dans sa résolution de les garder par les raisons qu'allègue M. F. d'après Jeanne elle-même; mais ce ne fut pas la cause immédiate de la relapse. — P. 387. Les pièces publiées par Quicherat (t. I, p. 477 et suiv.), sur les derniers interrogatoires de Jeanne, sont absolument suspectes, puisque les greffiers ont refusé de les signer; M. F. sait cela, mais il aurait dû le rappeler en prêtant à Jeanne ce propos peu vraisemblable : « Je ne veux plus ajouter foi à ces voix qui m'ont déçue. » — P. 410 et suiv. M. F., pas plus que personne, n'a trouvé le mot de l'énigme irritante que pose l'histoire extraordinaire de Jeanne des Armoises. Le point essentiel, que nous ignorons, c'est comment la dame des Armoises prétendait avoir échappé du bûcher de Rouen. « On a des raisons de croire, écrit M. F., qu'elle attribuait son salut à sa sainteté. » Et plus loin (même page) : « Très probablement, elle donnait à entendre qu'à sa place on avait brûlé une autre femme. » C'est l'un ou l'autre ; c'est peut-être encore autre chose ; mais lorsque la fausse Jeanne causait avec les frères de la vraie, ou avec ses amis d'Orléans, elle leur servait sans doute une histoire vraisemblable, sans intervention miraculeuse (ce qui eût attiré sur elle la main de l'Église), une histoire qui devait tenir compte des incidents du procès. C'est cette histoire que nous avons le malheur d'ignorer. M. F. incline ingénieusement à croire que la fraude fut d'abord favorisée par le roi lui-même, qui ne songeait pas encore à la possibilité d'une réhabilitation pour celle qui l'avait fait sacrer à Reims (p. 434) ; cela expliquerait comment les frères du Lys, qui avaient séduit le peuple et trompé le roi, ne furent ni inquiétés ni même disgrâciés. Mais, parmi ceux que trompa la dame des Armoises, il y eut le compagnon des chevauchées de Jeanne, Gilles de Rais, qui pourtant n'avait aucun motif de se faire le complice de la duperie. Ce mystère de crédulité reste impénétrable, malgré le beau mémoire de M. Lefèvre Pontalis. M. F. parle à ce propos de Gilles de Rais en termes que je ne puis admettre, exagérant encore d'évidents mensonges : « Maintenant, il dépeuplait d'enfants ses vastes seigneuries et, mêlant la magie à l'orgie, offrait aux démons le sang et les membres d'innombrables victimes. » Aux arguments que j'ai allégués contre cette sotte histoire (*Rev. Univ. Brux.*, 1904, t. X, p. 161-182; cf. Monod, *Rev. hist.*, 1907, I, p. 356), il faut encore joindre d'autres raisons tirées du folklore du pays de Rais : on y racontait déjà, paraît-il, de semblables horreurs longtemps avant le procès de Gilles (*Bull. soc. anthrop.*, 1908, p. 488). — P. 480. M. F. signale en note les miniatures de la collection Spetz et de la *Vraie Jeanne d'Arc* du P. Ayroles, sans dire que ce sont des faux impudents, fabriqués en Allemagne au XIXe siècle. M. Durrieu en avait déja fait justice en 1904, dans son mémoire sur l'Exposition des Primitifs. Si M. F. avait été catégorique à cet égard — son texte laisse percer ses soupçons — M. Lang n'aurait pas

défiguré son récent ouvrage par de luxueuses reproductions de ces niaiseries.

Un texte bien surprenant est celui que Quicherat (t. V, p. 270) a reproduit d'après Hormayr. Les magistrats de Ratisbonne disent avoir donné 24 deniers en 1429, pour voir le tableau « comment la Pucelle a combattu en France. » Rien n'autorise à croire que ce fût un tableau de bataille (la Pucelle *combattant en France*, écrit M. F., p. 483). Une Vierge en harnois de guerre pouvait être le sujet du *Gemael* qui fut mis en rapport, pour la circonstance, avec la Pucelle lorraine. Cette œuvre a disparu ; mais je me demande si nous n'en avons pas un écho dans une singulière peinture de la fin du xve siècle à Klosterneuburg (Drexler et List, *Tafelbilder*, pl. 3 ; reproduite dans mon *Répertoire*, t. II, p. 538). La Vierge Marie y paraît, revêtue d'une armure complète, entre quatre anges également armés de pied en cap. La première fois que j'en vis la photographie, je songeai à Jeanne; ne serait-ce pas l'ancêtre lointain du tableau que l'on montrait en 1429 à Ratisbonne? [1].

Salomon Reinach.

Germany in the later middle ages, 1200-1500, by William Stubbs, formerly bishop of Oxford and Regius Professor of modern history in the University of Oxford, edited by Arthur Hassal. London, Longmans, Green and Comp. 1908, XI, 215 p. 8°, 2 cartes; prix : 7 fr. 50 c.

M. Hassal poursuit l'exhumation des vieux cahiers de cours de feu William Stubbs sur l'histoire générale du Saint-Empire-romain-germanique, commencée dans le volume que nous avons examiné, l'an dernier, dans cette revue [2]. Après ce que nous avons dit alors à ce sujet, il nous semble inutile de nous y arrêter bien longuement aujourd'hui. En lisant en tête de l'ouvrage (p. xi) la liste, plus que maigre des *authorities* auxquelles renvoie l'éditeur ou l'auteur, on se demande à quelle catégorie de lecteurs ce manuel de deux cents pages, résumant trois siècles de l'histoire germanique, peut bien être destiné; serait-ce vraiment à des étudiants sérieux, à des historiens futurs [3]? Il

---

1. Petites négligences. P. 5, *gardera*, *garder* aux l. 11 et 12. — P. 10, note 3 et p. 16, note 1, italiques hors de saison. — P. 22, n. 3, la page de Lefèvre Pontalis n'est pas indiquée. — P. 23, n. 3, Raynaldi n'est pas le nom de l'auteur, mais Raynaldus. — P. 29, 2, 1, l. 6 et 8, *rencontré, rencontre*. — P. 34, n. 3, *ou* au lieu de *voir*. — P. 84, av.-dern. ligne, lire : « femmes. » — P. 107, n. 2, parenthèse de trop. — P. 131, 5 l. av. la fin : « Bohêmes. » — P. 134, n. 3 (et non pas n. 4). — P. 181, l. 6, l'interrogation est de trop. — P. 228, l'appel de la note 2 est mal placé. — P. 237, n. 2, l. 1, virgule de trop. — P. 244, dernière ligne : au lieu d'*Innocent III*, écrire *Grégoire IX*. — P. 246, l. 12 et 19; p. 301, n. 1, l. 1 ; p. 446, 10 l. av. la fin, manquent des virgules. — P. 250, l. 6 av. la fin, il faut, et non? — P. 416, n. 2, manque l'indication du tome de Lottin. — P. 427, l. 5, mauvaise ponctuation. — Il n'y a pas lieu de complimenter l'imprimeur.

2. Cf. Revue Critique, 17 sept. 1908.

3. M. Stubbs appelle p. 172, son récit, *a hurried sketch*; la définition est très juste.

paraît, au dire de M. Hassal, qu'il « n'existe point en anglais de pareille histoire d'Allemagne »; soit. Mais on n'en a pas moins de peine à comprendre que le présent volume, annoncé « comme un « *storehouse of facts and generalisations* », doive être reçu « avec une immense joie par tous ceux qui étudient l'histoire de l'Europe au moyen âge ». Ceux qui n'auraient d'autre guide dans leurs recherches scientifiques que l'abrégé de M. Stubbs seraient bien à plaindre; l'auteur ne semble rien connaître de toute la littérature historique de l'Allemagne contemporaine; comme dans le volume précédent, il en est à Gibbon, à Milman, il fait de la polémique contre Menzel et autres ombres du passé. Mais c'est surtout sa façon d'apprécier les faits qui nous paraît surannée. Comment un historien sérieux, connaissant le moyen âge, a-t-il pu écrire (p. 18) que dans la décadence de l'Empire sous Frédéric II, la part qui en reviendrait à l'action de la papauté, son ennemie persistante, est « nulle ou tout à fait insignifiante »? Par contre, il nous signale « cette néfaste influence française » comme une « malédiction beaucoup plus désastreuse (pour l'Italie) que l'immixtion germanique » (p. 98). Ce n'est pas qu'il s'intéresse particulièrement au sort de la péninsule, car il déclare que l'Allemagne « aurait eu toute raison de se féliciter si l'Italie s'était enfoncée sous les flots ou avait sauté, grâce à ses propres volcans » (p. 137). Les jugements sur les hommes et les choses déconcertent souvent par une espèce de simplicité puérile [1]. De Rodolphe de Habsbourg, M. S. racontera que « pour le parti autrichien, il est un héros, presque un demi-dieu, pour le Prussien ou le protestant extrême, il est un triste instrument de la papauté » (p. 79). Il est aussi le seul, assurément, qui aura jamais fait l'éloge de Richard de Cornouailles, auquel il consacre *dix* pages (sur 215 !), pour le venger de la « haine » des Français. Car — nous ne nous en doutions pas vraiment! — *the french historians hate him as they do every thing English* » (p. 52). Frédéric II est « *at the best an ungodly, irreligious man* » (p. 103), Henri VII de Luxembourg, au contraire, est un grand homme, qui se place au premier rang de ses contemporains, avec Edouard I et Saint-Louis (p. 99). Mais ce vieux héros germain (*the thorough old german hero*, p. 139) laisse des rejetons bien indignes; son petit-fils Charles IV est d'un type inférieur et faible d'esprit » (*of low type and weak minded* (p. 137) — ce qui n'est certes pas l'opinion commune — et le fils de ce dernier, Wenceslas », est l'une des plus misérables créatures qui aient jamais porté le nom de roi » (p. 146), « tout en ayant quelque chose d'honnête et de sincère qui le rapproche de Henri VII » (p. 139). — Pourtant l'au-

1. Que dire de cette façon de traiter ou plutôt d'esquiver la question de l'activité législative des souverains de l'Allemagne au moyen âge? *Of all points of German history the most inscrutable to any but a german lawyer, is the question how the laws of the Kingdom were made, amended or executed* » (p. 120). C'est tout; le *student* sera bien avancé!

teur accorde des éloges en terminant, aux princes de la Germanie du moyen âge, en bloc ; « durant ces trois siècles les empereurs ne furent pas de mauvais gouvernants ni des hommes mauvais; ils furent presque toujours des hommes sages, braves et bons » (p. 236) [1]. Et il termine en rappelant les sympathies de l'Angleterre pour l'Allemagne avec une nuance d'antipathie française [2] qui suffirait à elle seule, à nous rappeler que l'ouvrage posthume du savant évêque d'Oxford appartient à tous les points de vue au passé [3].

R.

R. P. Dom H. Leclercq. **Les Martyrs.** Recueil de pièces authentiques sur les martyrs depuis les origines du christianisme jusqu'au xxe siècle. VIII. La Réforme, 1573-1642. Paris, Oudin et Comp. 1908, 488 p. 18°; prix : 4 fr. 50.

Le recueil des *Martyrs*, dont le tome VIII nous est seul parvenu, a pour compilateur un moine bénédictin de Saint-Michel-de-Farnborough, le R. P. Dom Leclercq. Sa collection comptera, paraît-il, quinze volumes. Le présent tome VIII est le second de ceux consacrés aux martyrs (catholiques s'entend) de la Réforme, et s'étend même bien au delà de la période qu'on désigne ainsi d'ordinaire, puisqu'il ne s'arrête qu'en 1642. Les trois premiers volumes s'occupaient de l'antiquité chrétienne, deux autres du moyen âge. Le sixième est consacré tout entier au « martyre » de Jeanne d'Arc et de Savonarole et ce ne doit pas être pour plusieurs un sujet médiocre d'étonnement, de voir un religieux présenter l'apologie des deux condamnés, que

1. Même l'endormi Frédéric III est loué ; » *he was a gentleman by nature, although an idle one* » (p. 202).

2. « (England's) instincts were German, and her antipathies were antifrench... In all the great struggles of Europe, she has had Germany at her side » (p. 243).

3. Je signale ici quelques erreurs de détail, pour montrer que j'ai lu très attentivement l'ouvrage que j'ai le regret d'avoir à critiquer ; les noms de localités sont parfois mal orthographiés et les noms de personnes aussi ; il faut lire par exemple *Isenburg*, *Alzey*, *Goelheim*, *Taus* pour *Isenberg*, *Alzen*, *Gellenhein*, *Taas*. Il n'y a aucune raison pour écrire p. 79 *Spires* et p. 86 *Speyer*. Nous savons très peu de chose sur le sort des Templiers en Allemagne ; cela n'empêche pas M. S. d'affirmer : « the honest and true german spirit was too strong to yield to Philipp the Fair. The Templars were acquitted » (p. 97). — P. 217, quand il parle des impôts votés par la Diète impériale sous le nom de *mois romains*, du temps de Maximilien I, il s'en réfère, pour leur montant, aux comptes du xviiie siècle (p. 217). Il racontera que l'Alsace est la « seule partie du duché de Souabe qui continue à conserver son unité après la fin des Hohenstaufen » (p. 226), alors que l'Alsace était au contraire éparpillée en des mains très nombreuses ; il affirmera que l'Autriche avait « le gouvernement héréditaire de l'Alsace », puisqu'il ignore que le « landgraviat de la Haute-Alsace », et l'expression géographique « Alsace » sont deux choses très différentes. Il nous parlera, au moyen âge d'un « prince des Reuss-Ebersdorf » (p. 236), alors que les Reuss n'ont obtenu le titre de *prince* qu'au xviiie siècle et qu'il n'y eut de branche *Reuss-Ebersdorf* que depuis la seconde moitié du xviie. P. 241, nous apprenons que Berne et Bâle furent des cités *luthériennes* alors que tout le monde sait qu'elles se rattachaient à l'Église réformée, etc.

l'Eglise a livrés jadis au bourreau. Ici, nous avons « vingt-six récits merveilleux de simplicité et d'héroïsme », comme le dit la réclame de l'éditeur, qui nous promènent successivement en Angleterre, en France, en Hongrie, au Japon, etc. [1]; mais l'Angleterre a de beaucoup la plus large part dans ces *Actes* plus ou moins authentiquement rédigés par des contemporains ou par les générations postérieures. Ces pièces sont écrites tantôt avec une naïveté profondément touchante, et tantôt avec l'âpreté de ton des polémiques furieuses de ce temps ; elles rappellent le souvenir de nombreux prêtres, séculiers et réguliers, et de quelques laïques qui sont morts pour leur foi ou pour des actes auxquels ils se croyaient obligés par leurs convictions catholiques. Nous ne leur dénions pas le beau titre de *témoins* de la vérité qu'on réclame pour eux, à la seule condition qu'on l'accorde également à tant d'autres victimes du fanatisme religieux, qui succombaient alors dans les camps adverses de la Réforme et de la Libre pensée. Ils nous inspirent une égale tristesse, un même dégoût, ces juges anglais qui font écraser vivante une pauvre bouchère d'York enceinte, pour avoir logé deux jésuites ou ces soudards transylvains qui mutilent les prêtres de Cassovie, et ces soudards impériaux, qui, sur l'ordre des capucins, attachaient les nourrissons affamés sous les yeux de leurs mères affolées, afin de forcer celles-ci à rentrer dans le giron de l'Eglise, ou l'archiprêtre cévenol qui torturait les paysans huguenots enfermés dans son donjon. Seulement nous attendons toujours, je crains bien que nous n'attendions en vain, la parole autorisée déclarant, qu'il est absurde de torturer les corps, qu' il est odieux de torturer les âmes de qui que ce soit, au nom d'une croyance religieuse ou philosophique quelconque et nous estimons que ceux qui sont inaccessibles à ce point à la pitié, ne mériteraient pas, en toute justice, qu'on en témoigne à leur égard.

Quant à l'idée de Dom Leclercq de placer Marie Stuart au milieu de ses *Martyrs*, de lui consacrer même le gros de son volume, je la trouve au moins hasardée. Il se peut que l'Eglise canonise un jour la belle et frivole reine d'Ecosse, comme elle en a canonisé bien d'autres. Mais, en attendant, d'autres martyrs plus sérieux, plus innocents, le P. Campion, le P. Ogilvie, le bienheureux Holland pourraient se plaindre du voisinage. L'auteur sait fort bien, malgré la formidable bibliographie qu'il allègue à ce sujet, que le procès de Marie Stuart, comme reine et comme honnête femme, est encore loin d'être gagné. Il est vrai qu'il nous assure que si la reine d'Écosse et Marie-Antoinette eurent « la légèreté et le goût des aventures » en partage, elles ne « dépassèrent jamais les bornes du devoir et de la vertu » (p. 83). Tout le monde n'a pas la confiance sereine des gens d'église, pour affirmer

1. Le prospectus nous annonce un martyr *polonais* que je n'ai pu retrouver dans le volume.

ces choses si difficiles à savoir, et une « bonne mort » n'est pas toujours la preuve absolue d'une vie sans péchés [1].

E.

Albert Mousset, **Un résident de France en Espagne au temps de la Ligue. Pierre de Ségusson (1583-1590)**. Paris, Honoré Champion,, 1905, 105 p. 8°.

Une préface de M. le marquis de Beauchesne nous apprend que cette étude consciencieuse a paru d'abord dans la *Revue historique et archéologique du Maine*, au cours de 1908. Elle a été rédigée d'après des papiers conservés aux archives du château de Badevilain, en Poitou, et d'après les correspondances manuscrites dudit résident de France à Madrid, qui se trouvent à la Bibliothèque Nationale. Ce diplomate n'a guère fait parler de lui, de son vivant, et moins encore depuis sa mort ; Pierre de Ségusson, sieur de Longlée-Renault en Asnières, né aux environs de 1540, fut valet de chambre de Charles IX, gentilhomme de la chambre de Henri III et « clerc du diocèse du Mans » ; il accompagna comme secrétaire M. de Saint-Goard, quand celui-ci fut envoyé à la cour d'Espagne, en 1578. Lorsque Saint-Goard donna sa démission, Ségusson devint *résident* à sa place, et resta en fonctions jusqu'en 1590, époque où il fut rappelé, après s'être rallié à Henri IV dès 1589. Nommé gentilhomme ordinaire du Roi, il est mort à une date que M. Mousset n'a pu préciser, mais certainement avant 1598. — Assez mal vu de Philippe II, comme déjà son prédécesseur, Ségusson n'était pas en situation d'exercer une influence quelconque sur la politique espagnole, ni même de la bien connaître. « On ne voit que silence, en quelque part qu'on se trouve » écrit-il, en 1585, dans une de ses dépêches (p. 23). Il faut dire aussi que se sentant l'objet d'une soupçonneuse et perpétuelle défiance, il est très circonspect, et ce n'est pas dans ses rapports et sa correspondance diplomatique qu'on trouvera des révélations sensationnelles, ni même toujours les bruits courants de la cour. Ce qui inspire quelque sympathie pour cette sentinelle perdue de la politique des Valois — si ce mot est de mise ici — c'est sa fierté native qui le fait se cabrer parfois sous le dédain espagnol ; c'est aussi le loyalisme qu'il témoigne à l'égard de Henri III, alors que ce triste monarque le laisse constamment sans argent.

La deuxième partie du travail consiste en un essai sur les relations officielles de la France et de l'Espagne, de 1583 à 1590 ; on ne voit pas que l'auteur ait ajouté quelque chose à ce que nous savions déjà sur cette matière. « Entre ses capucins et ses mignons » Henri III vivait au jour le jour, craignant toujours la révolte de demain. Quelle politique pouvait-il suivre vis-à-vis de Philippe II qui « sous une réserve cauteleuse, gardait des sentiments d'insaisissable hostilité »

---

1. P. 32, lire *Cottam* pour *Cottain*. — P. 483, l. *Lisola* p. *Lisolo*.

(p. 85), et qui, à son point de vue, n'avait pas tort de se méfier du roi de France ?

Un appendice comprend l'indication des fonds où l'on rencontre des documents relatifs à notre résident, et des parties de sa correspondance. (Bibliothèque Nationale, Affaires Étrangères, Archives Nationales, etc.).

R.

Descartes, la princesse Elisabeth et la reine Christine, d'après des lettres inédites, par le comte Foucher de Careil. Nouvelle édition, Paris, F. Alcan, 1909, 219 p., 8°; prix : 4 fr.

On vient de nous donner une nouvelle édition du travail que feu M. le comte Foucher de Careil a consacré aux relations de Descartes avec la princesse palatine Elisabeth et la reine Christine de Suède. Il l'avait rédigé jadis d'après une copie de leurs lettres inédites, découverte par l'érudit antiquaire d'Amsterdam, M. Frederik Müller, dans la bibliothèque du baron de Pallandt, au château de Roosendaal, près d'Arnhem, en Hollande. M. Foucher de Careil avait, dès 1862, publié une étude sur la princesse Elisabeth, et en 1877, il avait mis au jour la correspondance elle-même, qui d'après les démonstrations de l'éditeur, semble bien authentique encore qu'on n'en ait jamais retrouvé les originaux. La reine Christine de Suède ne joue qu'un rôle assez secondaire dans notre volume; le philosophe essaya bien d'amener des rapports plus suivis entre ses deux admiratrices, mais leurs atômes crochus ne se rencontrèrent pas assez pour qu'il y eût entre elles plus qu'un échange de compliments cérémonieux. La princesse palatine, par contre, ressort assez vivante du récit et comme les femmes de race souveraine, s'occupant de philosophie, étaient rares au XVIIe siècle, comme de nos jours, elle mérite les sympathies tout au moins des métaphysiciens et des moralistes [1]. Elle nous est plus sympathique, en tout cas, que ses deux sœurs, filles comme elle du *roi d'hiver*, l'Electeur Fréderic V, et d'Elisabeth Stuart. L'une, Sophie de Hanovre, devint l'aïeule de la maison régnante d'Angleterre; l'autre, Louise-Hollandine, s'étant fait catholique, fut cette trop célèbre abbesse de Maubuisson, dont parlent tant de mémoires de la fin du XVIIe siècle, et à laquelle la tradition, exagérant sans doute, attribuait onze bâtards. Elisabeth fut elle aussi, placée, par l'influence des Hohenzollern de Berlin, ses parents, sur un trône abbatial, mais elle sut s'y conduire d'une façon plus respectable. M. Foucher de Careil n'a pas suffisamment expliqué pourtant à ses lecteurs ce qu'était cette abbaye de Herfort — ou Hervorden, comme

1. Pour les lecteurs moins sensibles aux beautés de la philosophie, je crois qu'ils liront surtout avec intérêt les lettres de la troisième partie, celles adressées par Elisabeth à son frère, l'Electeur palatin Charles-Louis, qui sont d'un ton moins didactique et renferment des détails assez curieux sur les mœurs du temps.

on écrivait du vivant de la princesse — et comme quoi c'était une ancienne principauté ecclésiastique, sécularisée du temps de la Réforme, mais qui avait conservé son rang parmi les États du Saint-Empire romain germanique et dont les titulaires protestantes furent toujours au XVIIe et au XVIIIe siècle des représentantes de familles souveraines de l'Allemagne du Nord (Hesse-Cassel, Hohenzollern, etc.). Elles n'avaient d'*abbesses* que le titre, qui s'effaçait absolument d'ailleurs derrière celui de *princesse* et quand l'auteur parle constamment de la « retraite dans son cloître », d'une « vie cloitrée », etc., il éveille dans l'esprit de ses lecteurs français des idées d'existence monastique qui ne correspondent nullement à la réalité ; Herfort était une résidence princière, très sérieuse d'aspect et d'une tenue très digne, où l'on s'occupait beaucoup de religion, de philosophie, de bonnes œuvres, mais enfin une petite cour, comme des centaines d'autres dans l'Allemagne d'alors et non pas un couvent de femmes cloîtrées. Certaines légères incorrections de détail sont signalées plus bas, en note [1] ; il est regrettable que les épreuves de ce travail consciencieux aient été si mal corrigées [2].

R.

Papst Leo IX und die Simonie, ein Beitrag zur Untersuchung der Vorgeschichte des Investiturstreites von Dr Johannes DREHMANN. Leipzig und Berlin, Teubner, 1908, IX, 96 p. 8°; prix : 3 fr. 75 c.

Brunon d'Eguisheim, évêque de Toul, devenu le pape Léon IX par la grâce de Dieu et la volonté de l'empereur Henri III, fut le premier, qui, vers le milieu du XIe siècle, essaya de lutter plus énergiquement, du haut de la chaire de Saint-Pierre, contre les tares et les maux de l'Église, et surtout contre la simonie. C'est cette lutte (que tous les récents biographes de Saint-Léon, l'abbé Delarc, le P. Brunner, l'abbé Martin ont naturellement exposée dans leurs ouvrages) que M. Drehmann a voulu étudier de plus près, dans un mémoire spécial, sans d'ailleurs avoir à sa disposition des documents plus amples que ses devanciers. Dans un premier chapitre il nous montre Léon IX travaillant à mettre en œuvre, dès son intronisation, les doctrines de Cluny qu'il avait déjà soutenues comme simple évêque, et il nous raconte ses efforts de réforme tant au Synode de Rome

---

1. P. 156. La princesse Elisabeth n'a jamais pu écrire à un *duc de Brandebourg*, surtout en l'appelant *Altesse grand-ducale*. — P. 183. Si même la princesse avait épousé le roi des Romains Ferdinand (IV), elle n'aurait pas « montré sur le trône les qualités de son esprit » puisque ce prince est mort avant d'avoir pu régner.

2. Il y en a de choquantes, parmi ces fautes d'impression. Ainsi, p. 83, un *arminien* devient un *Arménien!* — P. 99, lire *1647* pour *1637*. — P. 152, lire *Guhrauer* pour *Gurhauer*; p. 165, l. *Wilberforce* p. *Wilberfoce*; *Elihu Burrit* p. *Buhurit;* p. 167, *Holland* p. *Holand;* p. 185, *misdated* p. *mistdated*, *how* p. *horo;* p. 187, l. *Kraeuterwein* p. *Kraeuterverein*; p. 191, *Germersheim* p. *Germensheim*, etc.

(1049) qu'au Concile de Reims, les procédures entamées contre les personnages coupables de simonie, les canons nouveaux qu'il fit voter à ce sujet, etc. Dans un second chapitre, l'auteur examine l'attitude du pape à l'égard des puissances temporelles qui s'arrogeaient le droit de nommer aux dignités ecclésiastiques; un premier paragraphe est consacré à la France, un second, plus détaillé, aux relations de Léon IX avec l'empereur Henri III. En somme, d'après les propres idées du nouveau pape, sa désignation, faite par Henri, en vertu de son titre de patrice, était un acte simoniaque. Comme parent du souverain, comme évêque allemand, Brunon de Toul ne pouvait guère refuser le titre qui lui était ainsi conféré, mais il déclara ne vouloir occuper le trône pontifical que si le clergé et le peuple romain le nommaient ou ratifiaient le choix impérial, si nous en croyons la tradition plus ou moins officielle [1]. M. D. examine ensuite l'attitude du souverain pontife vis à vis du souverain qui a fait de lui le chef de la chrétienté. L'empereur, tout zélé qu'il fût pour la réforme de l'Église, n'a nullement abdiqué son droit de nommer les évêques, comme roi, ni même les papes, en sa qualité de patrice romain. Léon, de son côté, n'entend pas renoncer à ses devoirs de chef suprême de la catholicité. Il agit en Allemagne, comme il l'a fait à Reims, en France, quand l'occasion s'en présente, nomme et dépose des évêques et des abbés, sauvegarde expressément la liberté des élections dans ses bulles, etc. Tous les germes du futurs conflit existent donc déjà; ce qui différencie l'attitude du pape de celle de ses successeurs, c'est qu'il n'est en aucune façon *l'antagoniste* de l'empereur dans sa *politique générale*, qu'il n'est même pas son *adversaire intransigeant* pour sa *politique ecclésiastique en Allemagne*, tout en ayant parfaitement conscience du contraste profond de leurs idées sur ce point spécial et de leur action contradictoire réciproque. Ce qui empêchait pour le moment un conflit plus aigu, c'était la conviction de Léon IX que Henri III, malgré ses façons d'agir simoniaques, voulait réellement le bien de l'Église, qu'il en désirait la réforme autant que lui-même, tout en y employant des moyens blâmables. Il a donc montré une certaine tolérance à l'égard de ses agissements [2]; mais le jour où cette con-

1. Sur ce point délicat de savoir si les récits postérieurs racontent la vérité vraie ou si nous y trouvons déjà une déformation légendaire (Léon arrivant à Rome, en costume de pélerin, pieds nus, les larmes aux yeux, etc.), il y a divergence d'opinion parmi les modernes. M. D. après avoir discuté les textes de Wibert, de Brunon de Segni, de Pierre Damiani, d'Anselme de Reims, ne parvient pas à tirer la question absolument au clair; je la crois, à vrai dire, insoluble.

2. Est-ce vraiment pour le punir de cette attitude que Henri III a laissé Léon IX captif entre les mains des Normands, sans venir à son aide, comme le veut M. D. et ne faut-il pas tenir compte des empêchements de la lutte en Hongrie? Le successeur *immédiat* de Saint-Léon, Victor II, ayant été encore un partisan dévoué de l'empereur, il n'est pas certain que ce dernier ait eu des sentiments hostiles à son parent, en n'allant pas à son secours.

viction n'existerait plus à la cour de Rome, la guerre devait forcément éclater. On peut admettre comme justes les déductions de M. Drehmann, encore qu'elles renferment une part de psychologie subjective, sur laquelle il sera toujours loisible de discuter en l'absence de textes historiques plus nombreux et surtout plus précis.

R.

Paul Ardascheff. — **Les intendants de province sous Louis XVI** (traduit du russe par Louis Jousserandot). Paris, Alcan, 1909, XX et 481 pages, gr. in-8.

On connaît la célèbre page de Tocqueville sur les intendants : « L'intendant possède toute la réalité du gouvernement. Celui-ci est un homme de naissance commune, toujours étranger à la province, jeune, qui a sa fortune à faire. Il n'exerce point ses pouvoirs par droit d'élection, de naissance ou d'office acheté ; il est choisi par le gouvernement parmi les membres inférieurs du Conseil d'Etat et toujours révocable, etc... » Par une enquête minutieuse et étendue dans les archives et les bibliothèques, M. Ardascheff a sondé ces affirmations devenues classiques et les a trouvées très fragiles. *Un homme de naissance commune* ? Tous les intendants en fonctions sous Louis XVI appartiennent à des familles nobles ou anoblies et parfois depuis de longues générations. Les preuves généalogiques accumulées par M. A. satisferont là-dessus les plus difficiles. *Etranger à la province* ? Cette règle est souvent violée. *Sa fortune à faire* ? L'intendant est en même temps maître des requêtes. Il tient cette charge par office, elle lui procure l'indépendance, d'autant plus qu'il la cumule assez souvent avec d'autres. Par ses offices, par ses parentés, par ses relations, il appartient à la magistrature, à cette « noblesse d'Etat », dont M. A. décrit à merveille la puissance et le rôle. *Révocable* ? Il ne l'est qu'en théorie. En fait, la charge d'intendant tend à devenir héréditaire.

Ce début est la partie la plus neuve à mon sens, et le plus solide de tout l'ouvrage. Les autres chapitres sentent un peu trop l'apologie. M. A. y montre les intendants imprégnés de l'esprit philosophique de leur temps, prenant volontiers la défense de leurs administrés contre les bureaux de Versailles, voulant plaire et se faire aimer et y parvenant souvent. Il analyse leurs écrits, relève l'amour du progrès dont ils témoignent, signale la phraséologie humanitaire qu'ils emploient jusque dans leur correspondance administrative. Puis il montre les intendants à l'œuvre, luttant contre la mendicité, contre la famine, contre les épidémies, ouvrant des ateliers de charité, des cours d'accouchement, des hôpitaux, réformant la corvée, s'opposant aux persécutions religieuses, développant l'agriculture, le commerce et l'industrie par la construction de routes, de canaux, la fondation de sociétés d'agriculture, protégeant les lettres et les arts, etc. bref, faisant leurs devoirs « d'administrateurs éclairés. » On sort de cette

lecture avec l'impression que les intendants ont été les bienfaiteurs de la France et on se demande avec étonnement comme ils ont pu être si impopulaires, si calomniés.

M. Ardascheff a senti l'objection et a consacré un dernier chapitre, le plus court et certainement le plus faible de tout l'ouvrage, à essayer d'y répondre, mais sans abandonner son dessein apologétique. Les intendants, explique-t-il, sont les agents de l'arbitraire, voilà pourquoi ils sont impopulaires. Mais l'arbitraire est partout dans l'ancien régime et le plus souvent ils ont mis l'arbitraire au service de l'intérêt public. Ce que les contemporains haïssaient, c'était l'institution plus que les hommes. Puis, les intendants de Louis XVI ont hérité de la mauvaise réputation de leurs prédécesseurs.

La thèse est habilement présentée. Elle repose sur une documentation considérable, si on en juge par les références au bas des pages. Cette documentation cependant souffre d'une grave lacune. M. Ardascheff juge les intendants surtout d'après leur correspondance administrative ou presque uniquement d'après les témoignages des gens de leur monde, je dirais presque de leur caste. Les administrateurs n'ont pas en général l'habitude de se montrer pessimistes dans leurs rapports. Il était d'une bonne méthode de regarder les intendants non pas seulement du dedans de la caste, mais du dehors. M. A. n'y a pour ainsi dire pas songé. Il semble qu'il ait épuisé son sens critique à réfuter Tocqueville et qu'il ne lui en soit plus resté pour passer au crible l'œuvre des intendants. Il n'a pas eu l'idée d'interroger le peuple, les taillables, les censitaires et de leur demander ce qu'ils pensaient des intendants. Le peuple pourtant a parlé dans les cahiers de 89. Il fallait de toute nécessité se reporter à ceux de ces cahiers qui ont été rédigés par les paysans sans intervention des hommes de loi ou des bourgeois. Faute de cette recherche indispensable, la thèse de M. A. reste contestable. Il est vrai qu'il pourra invoquer comme excuse que l'édition *critique* des cahiers des paroisses n'est pas faite, à peine commencée, si on excepte la magistrale publication de M. Bridrey.

Pour apprécier exactement quel a été le rôle des intendants dans le progrès agricole, commercial, industriel, intellectuel, médical, etc., il faudrait d'abord bien connaître l'histoire sociale des derniers temps de l'ancien régime et cette histoire n'est pas faite. En attendant, il est à craindre qu'on attribue aux intendants ce qui appartient peut-être à d'autres initiatives.

Il est probable que le livre si important et si neuf de M. Ardascheff provoquera la discussion et donnera ainsi l'élan à de de nouveaux travaux. Ce n'est déjà pas un mince mérite.

L'ouvrage russe comprend deux volumes. Celui dont M. Jousserandot nous donne aujourd'hui la traduction est le second. Le premier qui roule sur les attributions administratives des intendants et leurs rapports avec les autres autorités publiques, pour être plus technique,

plus juridique, n'est pas moins important, au contraire. Il faut souhaiter que l'éditeur le publie bientôt[1].

Albert Mathiez.

Theodor Schiemann. **Geschichte Russlands unter Kaiser Nikolaus I.**; t. II, (1825-1830). Berlin, G. Reimer, 1908, in-8°, xiv-521 p., 12 mk.

Le premier volume de cet important travail était une sorte d'introduction très développée, résumant le règne d'Alexandre Ier et ses résultats, en même temps que la vie du Grand-duc Nicolas jusqu'en 1825. Le tome II commence à la mort d'Alexandre et s'achève au moment de la révolution française de juillet 1830. C'est un exposé détaillé de l'histoire intérieure et surtout extérieure de la Russie pendant ces cinq années. Encore les chapitres consacrés à l'histoire intérieure se rapportent-ils presque exclusivement à la politique et à l'administration ; il est vraisemblable que M. Sch. réserve pour une étude ultérieure, embrassant une partie plus étendue du règne, tout ce qui regarde la vie religieuse, intellectuelle, économique et sociale, ainsi que l'expansion dans l'Asie septentrionale, la colonisation, etc.

L'exposé des faits est rigoureusement chronologique ; les événements politiques, diplomatiques et militaires sont retracés simultanément (un chapitre est même intitulé *Difficultés intérieures et extérieures*). Ce procédé d'exposition laisse quelquefois une impression un peu confuse, accrue par cette disposition typographique compacte si fréquente dans les travaux historiques allemands.

Mais ces défauts, plutôt extérieurs, sont rachetés et au delà par les sérieuses qualités du travail. L'information est de première main, surtout pour l'histoire diplomatique et militaire, dont M. Sch. a puisé les éléments aux archives de Berlin, Charlottenbourg, Paris, Vienne et Saint-Pétersbourg. On sent que sa documentation imprimée est aussi abondante, quoiqu'il ne donne pas toujours toutes ses références, surtout dans la deuxième partie. Il est dommage que les *State papers* du Record Office, où il y a tant de choses à prendre, n'aient pas pu être explorés. Pour la campagne navale de 1829, M. Sch. aurait pu aussi, profitant de son passage à Paris, faire une visite à nos archives de la Marine.

La partie diplomatique du travail de l'auteur n'est pas tout à fait nouvelle, au moins dans les grandes lignes ; mais M. Sch. a eu raison de ramener à leurs proportions véritables certains incidents dont l'importance a été exagérée, comme les projets de partage turc et le fameux plan de Polignac de décembre 1829 (reproduit en appendice).

---

1. Quelques fautes d'impression, p. VIII, l. 4, au lieu de que, lire *qui*; p. 194, *ministrielles*, p. 350, *à* Gapençois pour dans le Gapençais, p. 354, Livardois au lieu de *Livradois*, etc. — p. 29. Il n'était pas nécessaire d'être de vieille noblesse pour entrer dans l'ordre de Malte. Le fils d'un membre du parlement de Toulouse, anobli à la première génération, y fut admis.

Il a aussi mis en lumière certains côtés curieux des relations franco-russes sous Charles X (v. un entretien de La Ferronnays avec Nicolas Ier, p. 115-118). Les premiers chapitres, consacrés à l'insurrection décabriste, sont ce qu'il y a de plus nouveau dans l'ouvrage. L'auteur montre que la fameuse lutte de désintéressement entre Constantin et Nicolas est un mythe. Nicolas avait connaissance du testament d'Alexandre Ier qui le faisait héritier du trône ; mais ce document n'ayant pas été rendu public, ni même communiqué à personne jusque-là, on craignit des troubles, et Nicolas, sur le conseil de Miloradovich, crut de bonne tactique de proclamer son frère et d'attendre son abdication formelle. Le récit de la conspiration et du soulèvement est conduit avec un sens critique très avisé.

Ce volume, fondé sur une érudition solide, écrit dans un style simple et avec un jugement impartial et modéré, rendra beaucoup de services. Souhaitons que M. Sch., plus heureux que son devancier Schilder, puisse mener son travail à bonne fin.

R. Guyot.

— Dans les Mémoires de l'Académie hongroise ont paru : 1° *Jean Uri*, par Ignace Goldziher (Budapest, 1908, 16 pages, in-8°). Uri (1724-1796) fut un de ces orientalistes magyars qui ne trouvant pas de terrain favorable chez eux, émigrèrent. Il naquit à Nagy-Körös, étudia aux Universités hollandaises, devint docteur en philosophie et en théologie et fut appelé à Oxford sur la recommandation d'Albert Schultens, le grand arabisant de Leyde, où il composa le premier catalogue des manuscrits orientaux de la Bodléienne, travail qui lui coûta quinze ans, et qui sert encore aujourd'hui (1787). On lui doit, outre quelques brochures sur les langues et littératures arabe, hébraïque, persane et turque, l'édition princeps avec traduction latine de « La Bordah du Cheik El-Bousiri », poème que M. René Basset a réédité dans la Bibliothèque orientale elzévirienne. M. Goldziher, grâce à des recherches minutieuses, a pu établir que la Préface manuscrite au Catalogue de la Bodléienne existait encore dans la bibliothèque de Samuel Parr, aujourd'hui dispersée, et il a pu donner l'épitaphe de Jean Uri composée par Adam Clarke et qu'on trouve dans le tome II de : *An account of the religions and literary life of Adam Clarke* (1833). Clarke pendant son séjour à Oxford en 1812, habita la chambre qu'Uri avait habitée; il constate que les orientalistes d'Oxford étaient, pour la plupart, les élèves de Jean Uri. — 2° *Joannes Vercellensis et la légende hongroise de sainte Marguerite*, par Cyrille Horvath (47 pages). La vie de sainte Marguerite (1242-1271), fille du roi Béla IV de la maison d'Arpad, est décrite tout au long dans un manuscrit magyar dont le texte remonte probablement au XIIIe siècle, mais que nous ne possédons que dans la copie de la nonne Léa Ráskai de 1510. On croit que cette rédaction est une œuvre originale. M. Horváth a comparé avec le texte hongrois une biographie allemande qui se trouve dans un manuscrit de Munich (Cod. germ. 750). Cette biographie est d'un nommé Georges Volder et a été rédigée entre 1454 et 1468 d'après le texte latin de Joannes Vercellensis, général de l'Ordre auquel appartenait la princesse hongroise. Joannes avait enseigné le droit canon à Paris ; il est mort à Montpellier en 1283. Il vint en Hongrie lorsqu'il s'agissait de la canonisation de Marguerite et c'est d'après les

témoignages recueillis qu'il rédigea son ouvrage, aujourd'hui perdu. Grâce à la comparaison de nombreux passages de la traduction allemande avec le texte hongrois, M. Horváth est arrivé à ce résultat que l'écrivain magyar n'a fait que traduire les deux premières parties de la Légende, et qu'il s'est servi encore d'autres dépositions de témoins pour compléter son ouvrage; 3° *Les Manuscrits des Halieutiques d'Oppien*, par R. Vari (56 pages). Après quelques pages d'introduction sur le poète et son œuvre, M. Vári énumère les 58 manuscrits qui contiennent ce poème sur la pêche. M. Vári a collationné 31 de ces manuscrits en vue de l'édition qu'il prépare. Deux chapitres nous renseignent sur la valeur des éditions publiées jusqu'aujourd'hui, sur la bibliographie et sur les scolies. 4° *Les monastères serbes dans le sud de la Hongrie*, par Eugène Szentklaray (65 pages). Il y existait des églises grecques déjà avant l'arrivée des Magyars en Hongrie. Les rapports étroits entre Byzance et les rois de la race arpadienne dont plusieurs avaient épousé des princesses grecques, favorisèrent l'établissement des monastères, mais ceux-ci s'organisèrent sans l'intervention de l'État. Il en était de même aux xve et xvie siècles, lorsque les conquêtes des Turcs refoulèrent les habitants des Balkans vers le Sud de la Hongrie. Après la bataille de Mohács (1526), les Grecs-orthodoxes y fondèrent douze évêchés tous soumis au patriarche d'Ipek. Cependant l'émigration serbe devenue de plus en plus importante, força le gouvernement à organiser cette église schismatique et, en 1710, Joseph Ier pour reconnaître les services que les Serbes avaient rendus à l'Autriche dans la guerre contre François Rákóczi II, établit le patriarcat de Karlocza auquel il soumit toutes les églises grecques-orthodoxes et lui accorda de nombreux privilèges. M. Szentkláray a retracé, d'après les documents des Archives de Vienne et de Budapest, l'histoire des monastères dont quelques-uns ont disparu aujourd'hui et qui étaient au nombre de dix-sept. — *La forteresse de Szendrö*, par S. Borovszky (40 pages). Le savant secrétaire-adjoint de l'Académie qui consacre son activité aux Monographies des comitats magyars, retrace dans ce mémoire les vicissitudes d'une forteresse qui a joué un rôle important dans l'histoire du pays. Située dans le comitat de Borsod, aux bords de la Boldva, la forteresse fut construite au xive siècle, et devint importante pendant les guerres contre les Turcs. Elle appartenait, au milieu du xvie siècle, aux Impériaux, puis elle fut prise par le prince de Transylvanie, Bocskay et subit le sort de ces forteresses qui passaient d'une main à l'autre. En dernier lieu, les généraux de François Rákóczi II l'occupèrent et puisqu'elle n'avait plus beaucoup d'importance entre Eger et Kassa, le prince ordonna de la raser. Il confia cette tâche à son ingénieur français, Lemaire, qui s'en acquitta en 1702. — M. Borovszky a puisé ses renseignements dans la série des « Monumenta Hungariae historica » et dans les Archives; c'est à l'aide de nombreux documents qu'il a pu donner la liste des capitaines et des vice-capitaines, des juges et des prêtres de Szendrö depuis le milieu du xvie siècle. — I. K.

Le propriétaire-gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy. Imp. Marchessou. — Peyriller, Rouchon et Gamon, S^rs^.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 11 — 18 mars — 1909

Virolleaud, L'astrologie chaldéenne. — Le Gac, Les inscriptions d'Asur-Naṣir-Apal. — Macchioro, Vases de Sardaigne au Musée de Pavie. — Kelsey, Fausses antiquités du Michigan. — M. Lang, L'onos. — J. Combarieu, La musique et la magie. — Gauckler, Inscriptions latines de Tunisie. — Gerdes, Les Hohenstaufen. — Staehling, Sir Francis Walsingham. — Jean de Boislisle, Mémoriaux du Conseil de 1661. — Stuart, Le cardinal de York. — Bourlon, Les assemblées du clergé et le jansénisme. — Festy, Le mouvement ouvrier 1830-1834. — Lazard, Michel Goudchaux. — Hammer-Jensen, Les origines de l'atomisme. — D'Eichthal, La liberté individuelle du travail et les menaces du législateur. — Titius, Le radicalisme brémois. — Em. Huet, Carnot et Jeanne d'Arc. — Bibi Brooke. Contes persans. — F.-A. Steel, Un roman au temps des Grands-Mogols. — Neuhaus, Petite grammaire finnoise. — Nagy, Petite grammaire hongroise. — Académie des Inscriptions.

C. Virolleaud, **L'astrologie chaldéenne.** Le livre intitulé *enuma Anu ilu Bêl* publié, transcrit et traduit. Texte cunéiforme. Fascicules 1 et 3 *Sin* et *Ištar* Paris, Geuthner, 1908, 60 et 68 p. in-4°.

Avec les fascicules 1 et 2 s'achève la publication du grand traité d'astrologie chaldéenne entreprise par M. Virolleaud. Nous y retrouvons les mêmes qualités que dans les deux fascicules publiés précédemment[1]. Le texte est fidèlement copié et méthodiquement présenté : les fragments ne sont pas jetés au hasard, mais répartis suivant l'ordre le plus vraisemblable. Le fascicule 1 en apporte dix-sept nouveaux, le fascicule 3, trois ; et tous les deux présentent de nombreuses corrections aux copies antérieures. Il semble peu probable qu'on y puisse rien ajouter ou changer, à moins de fouilles nouvelles en Mésopotamie. L'édition de M. Virolleaud est l'édition princeps et pour longtemps peut-être l'édition définitive. L'auteur y joindra une transcription (deux fascicules sont déjà parus) et une traduction. J'espère qu'il ne négligera pas de justifier, dans son commentaire, la classification des fragments adoptée par lui, qui semble en contradiction avec les numéros donnés par les scribes assyriens et conservés sur certaines tablettes.

C. Fossey.

1. Cf. *Rev. crit.*, 25 juin 1908.

Y. Le Gac, **Les inscriptions d'Assur-Nasir-Aplu III, roi d'Assyrie** (885-860 av. J.-C.). Nouvelle édition des textes originaux d'après les estampages du British Museum et les Monuments. 1 vol. XXII-212 p. in-8°. Paris, Geuthner. 20 fr.

L'édition des inscriptions d'*Asur-nasir-apal* publiée par M. Le Gac se recommande par l'élégance et la parfaite netteté de l'autographie, le soin scrupuleux apporté dans l'établissement du texte et les nombreuses variantes que la collation d'estampages précédemment inutilisés a permis à l'auteur de grouper au bas des pages. Ce n'est pas une édition complète, je ne dis pas des inscriptions d'un roi dont il est vraisemblable que beaucoup de textes sont encore enterrés, mais même des inscriptions déjà connues et publiées. M. Le Gac a préféré laisser de côté quatre textes publiés dans les *Annals of the kings of Assyria* de Budge et King, et dont il n'avait pas pu voir les originaux. En revanche, il a donné quatre textes inédits, deux d'après des estampages, et deux d'après des tablettes de Kouyoundjik, K. 2763 et K. 4526. De pareilles éditions deviennent de plus en plus utiles à mesure que la vieille publication de Rawlinson, de format si incommode d'ailleurs, se fait plus rare. Je souhaite vivement que M. Le Gac entreprenne le même travail pour d'autres rois, tels que *Nabû-kudurri-usur II*, dont les textes sont si dispersés.

C. Fossey.

V. Macchioro, **Vases de Sardaigne au Musée de Pavie.** Pavie, 1908, in-8°. p. 1-24, av. 1 pl.

La collection, réunie par l'ingénieur Ferrari, provient, en partie de fouilles faites à S. Gregorio, en partie de la nécropole de Tharros. Les vases, à décor géométrique, sont intéressants par leurs formes, que M. rapproche de récipients similaires trouvés en Sardaigne, à Malte et à Carthage.

A. de Ridder.

Francis W. Kelsey, **Some archæological forgeries from Michigan.** In-8°, p. 48-59, pl. VII-VIII, fig. 20-28. Lancaster, 1908.

Curieuse notice sur des antiquités fausses lancées depuis 1891 sur le marché du Michigan. La supercherie a été démasquée à trois reprises différentes, ce qui, loin de décourager le faussaire, lui a permis de rectifier des erreurs trop évidentes et de faire, chaque fois, de nombreuses dupes.

A. de Ridder.

Dr Margarete Lang, **Die Bestimmung des Onos oder Epinetron.** In-8°, p. V-VI, 1-69, av. 23 fig. Berlin, Weidmann, 1908.

L'onos, qui n'apparait guère qu'en Attique, coiffait, nous le savons d'une manière certaine, le bas de la cuisse et le genou droit des travailleuses. Il servait à égaliser le fil, mais L. suppose qu'il avait une

autre destination et qu'il jouait aussi le rôle du coussin dont se servent nos dentellières. L'étoffe ne pouvait se fixer sur les exemplaires en terre cuite, aussi ceux-ci n'avaient pas d'emploi pratique et les brodeuses attiques avaient (?) des onoi en bois tendre. L. passe en revue les epinetra conservés dans les musées, mais n'a pu étudier les nombreux fragments encore inédits qui ont été découverts sur l'Acropole.

A. DE RIDDER.

Jules COMBARIEU, **La Musique et la Magie. Étude sur les origines populaires de l'art musical, son influence et sa fonction dans les sociétés.** Paris, A. Picard, 1909. Gr. in-8, VIII-375 p.

Le caractère profondément religieux de la danse, de la musique et de la poésie est attesté non seulement par l'ethnographie, mais par l'histoire et par l'étymologie elle-même. Puisque les sociétés progressent et se développent en se laïcisant, puisque les sciences et les arts héritent de la magie, il est naturel qu'on trouve de la magie (ce qui ne veut pas dire de la magie seulement) à l'origine des arts et des sciences. M. Combarieu est dans le vrai, bien qu'il me semble exagérer singulièrement, quand il écrit (p. 345) : « Le chant usité dans les religions anciennes et modernes est une survivance de la magie; il procède de cette idée primitive qu'il y a des Esprits bienfaisants et des Esprits malfaisants, et qu'on peut plaire aux uns et réduire les autres à l'impuissance, à l'aide du chant et des offrandes. Le chant magique est un commandement; le chant religieux est une prière; voilà toute la différence. Toute musique religieuse, quelle qu'elle soit, se rattache à ce principe. Une invocation assyrienne à Marduk, un hymne orphique à Zeus, un psaume, un offertoire ou un introït de messe en plain-chant, un *canticum sacrum* de Gabrielli ou de Palestrina, une messe de Bach ou de Beethoven, enfin nos symphonies profanes, dernier terme de l'évolution, dérivent du même fait : l'incantation primitive ». Je dis que cette manière de voir est exagérée, car c'est une erreur naturelle aux hommes de vouloir tout ramener à un principe unique; il y a de la magie à l'origine de la musique, comme à l'origine des arts plastiques, mais il y a autre chose aussi : le besoin d'activité, le désir de plaire, l'instinct social. M. C. ne semble pas connaître les excellentes pages de Yrjö Hirn (*The origins of art*, p. 87 et suiv. : son exposé, dominé par une idée fixe, est intéressant par les exemples nombreux dont il l'appuie, mais incomplet par suite du parti-pris qui lui a fait nier ou négliger d'autres facteurs.

L'ethnographie — en particulier les études de Miss Fletcher — a fourni à M. C. des observations précises sur l'emploi magique de la musique chez les primitifs; c'est l'intermédiaire par lequel les Indiens de l'Amérique croient entrer en communication avec les esprits. Le

tonnerre, la pluie, le soleil sont tour à tour sollicités par des chants et des danses, dont les formules, rigoureusement réglées, passent pour exercer une véritable contrainte sur la nature. Chez les peuples les plus divers, on chante pour provoquer la grossesse, pour faciliter la délivrance, pour faire naître et pour stimuler l'amour, pour guérir les maladies. Le chant est une incantation. Cette incantation a souvent un caractère nocif; de là les *chants de perdition* de l'Inde, de la Chine, des pays classiques. Hommes, animaux, végétaux et minéraux même obéissent au chant magique. Les esprits malfaisants ont aussi leur musique, la *musique du diable*, à laquelle s'oppose et que neutralise la musique d'église. Cette partie du livre de M. C. est riche en informations puisées à de bonnes sources, mais exposées avec une prolixité un peu fatigante. Nous passons ensuite aux idées des primitifs sur la vertu de la voix humaine et sur la puissance de la musique. Ces idées sont corrélatives, car, le chant n'étant qu'une parole renforcée, il n'est pas étonnant qu'on lui ait attribué un pouvoir souverain sur les choses. Puis M. C. s'occupe des danses à l'imitation des animaux, dont a déjà souvent signalé le caractère magique, et insiste sur la connexité de la danse et du chant. C'est encore aux rythmes magiques qu'il attribue « l'organisation du langage musical », en particulier la répétition, qui en est le caractère essentiel. « L'incantation nous offre les premiers types du vers et de la strophe. » (p. 153). De la magie aussi viendrait la division de la gamme en sept notes. J'avoue ici ne pas pouvoir suivre M. C. Pourquoi avoir divisé la gamme en sept parties à cause des sept planètes, et non en cinq, à cause des cinq doigts? Il y a, d'ailleurs, de très anciennes gammes de cinq tons. « Les sept planètes, dit M. C., ont joué un grand rôle dans la magie. » Oui, dans la magie savante; mais lorsque les Grecs essayaient d'expliquer ainsi le nombre des cordes de la lyre, la lyre à sept cordes préexistait à leur explication. L'*ethos* attribué aux modes est un reste de magie (p. 229), parce que « l'incantateur primitif créait des airs différents, appropriés par convention superstitieuse aux sentiments qu'il avait à calmer à ou à éveiller. Il est probable que ces airs se distinguaient surtout par le choix de la note initiale » (p. 232). A la vérité, il y a là un cercle vicieux, car cette « probabilité » n'intervient que pour expliquer ce qui est en cause. Si l'*ethos* attribué aux modes est un reste du rituel magique, cela recule la difficulté sans la résoudre.

Ce qui concerne les rythmes aurait dû venir avant le chapitre sur les modes; mais M. C. écrit un peu la bride sur le cou. A ses yeux, l'*ethos* des rythmes est également magique et fondé sur la magie imitative : l'anapeste *marche*, le trochée *court*, etc. Les divers rythmes ont été appropriés par les Grecs à des cérémonies religieuses d'un certain caractère; c'est donc que « tout cela fut d'abord constitué sur des traditions de magie » (p. 241). L'embarras du style trahit celui de la pensée.

Ceux des instruments de musique dont le seul objet est de faire du bruit ont servi d'abord à écarter les mauvais esprits ; il est incontestable qu'ils ont servi à cela et y servent encore. Quant à la musique instrumentale, elle relèverait entièrement de la magie imitative ; elle n'a été, à l'origine, qu'une imitation des bruits de la nature, à l'aide d'objets naturels, tels que roseaux, crins et boyaux, dont l'emploi musical assurait à l'exécutant comme une domination sur les choses. Je ne crois pas cette thèse fondée et je n'admets pas davantage tout ce qu'a écrit M. C. sur la naissance des genres lyriques, l'origine du théâtre musical, etc. Dans le péan ou chant de joie, il voit une incantation destinée à rendre la santé ; dans le thrène, une plainte de la mort. Pour le thrène, cela est évident ; mais faut-il croire, avec M. C., que les chants de victoire eux-mêmes dérivent du chant magique qui guérit ? « Insensiblement, après son emploi rituel dans la médecine, le péan devait être employé toutes les fois qu'on avait à demander quelque chose d'agréable » (p. 289). L'auteur pousse le paradoxe jusqu'à voir « l'antique péan transformé » dans la « musique de la garde républicaine accompagnant un toast » (p. 293). Après ces critiques, je veux encore signaler d'ingénieuses observations sur le refrain, qui n'est pas un aide-mémoire, mais une survivance des procédés de l'incantation. Je mentionne cela ici, parce qu'il en est question vers la fin du livre ; mais la vraie place de ce développement était bien plus haut, dans le chapitre qui concerne la répétition.

M. C. est très versé dans la musique moderne et il lui emprunte, chemin faisant, des exemples bien choisis, notamment dans son étude des formes variées de la répétition, du renversement, etc. (p. 168 et suiv). Il connaît aussi la littérature anglaise sur l'ethnographie, en particulier sur celle des États-Unis. Mais il paraît ignorer complètement Mannhardt, ce qui rend inutilisable, autant qu'il est inutile, son long chapitre sur les complaintes d'Adonis et de Linos.

J'ai déjà eu l'occasion de dire que ce livre n'est pas bien composé. Il semble parfois qu'il ne l'est pas du tout, que ce sont des hottes de fiches déversées à l'aventure. Par exemple, p. 61, § 5, nous avons la chanson magique et l'amour chez les Romains ; p. 62, § 16, même sujet chez les Scandinaves ; p. 64, § 7, chez les Indiens d'Amérique ; § 8, sous la rubrique « autres témoignages anciens », une *farrago* d'Egyptiens, de Romains et de Grecs. De même, p. 87, après des paragraphes sur les prophètes d'Israël et le livre de Marcellus, on tombe sur un § intitulé : « Encore un mot sur le folklore américain ». A la p. 104, sous la rubrique *Divers*, on lit : « La légende d'Orphée reparaît dans Diodore de Sicile », alors qu'il a été longuement question d'Orphée à la p. 97. Parfois l'accumulation de citations latines intégralement reproduites fait craindre que l'auteur n'ait pas eu le temps de rédiger ses notes (p. 105). Ces citations sont souvent mal faites. Dans un livre où il y a des référencès, on ne peut parler

sans donner de référence « d'une stèle qui a été trouvée en Egypte sur l'emplacement de Ptolémaïs » (p. 83), ni citer Pline (p. 95) ou Pausanias (p. 285), sans indiquer les passages. La même citation de Pline, cette fois avec référence, revient quelques pages plus loin (p. 103); ailleurs encore (p. 127, 129), j'ai noté les mêmes renvois à deux pages de distance. Tout cela témoigne de quelque précipitation.

Je n'insiste pas sur les fautes d'impression, sachant, par expérience, que les typographes sont perfides [1]; mais je dois, en terminant, signaler une bévue en matière de grec. Dans un hymne à Télesphore, les mots Παιᾶνος ἵδρυμα, Τελέσφορε (C. I. A. III, 177; *Anthol. gr.*, III, 395) sont traduits ainsi : « Statue de Paean, dieu fécond », au lieu de « appui de Paean, Télesphore ». Quelques lignes plus bas, M. C. nous avertit qu'il croit devoir changer le texte de l'inscription : au lieu de ἀλεξιχόροιτιν (ἀοιδαῖς), il lit ἀλεξικάκοιτιν, parce que, dit-il, ἀλεξίκακος est une épithète d'Apollon. On irait plus loin que Peerlkamp si l'on appliquait à des textes certains ce système là [2].

Salomon Reinach.

Rapport sur des inscriptions latines découvertes en Tunisie de 1900 à 1905, par P. Gauckler (*Nouvelles archives des missions*, t. XV, fasc. 4, imprimerie nationale; pp. 283-593). Paris, Leroux, MDCCCCVII (paru en 1908); 311 pp. et 35 pl. in-8°.

Ce recueil comprend en dix-neuf chapitres une série de découvertes épigraphiques et archéologiques. Elles ont ceci d'intéressant, outre leur importance particulière, qu'elles forment des groupes et des ensembles.

Dans l'ancienne Gighti (Bougrara), M. G., reprenant des fouilles autrefois commencées par MM. Babelon et S. Reinach, a, par une exploration méthodique, dégagé la partie centrale de la ville : le Forum avec le Capitole, la basilique, la curie et les temples voisins d'Isis, d'Esculape et d'Hygie; le portique conduisant au port; le marché; les Thermes; et, dans les faubourgs, un temple de Mercure, un grand édifice indéterminé avec gymnase et palestre, une luxueuse villa suburbaine. Les dédicaces de plusieurs temples ont été retrouvées. Mais les inscriptions de cette ville ont été souvent réduites en miettes.

---

1. Bouché-Leclerc (p. 97); Leroy de la Marche (p. 98); Vireg (pour Virey, p. 126); primavere (p. 268); Borimos (p. 269); Burgsch (p. 272); Dietricht (p. 295).

2. Dans sa préface, M. C. nous avertit qu'un de ses amis a composé l'index de son livre. C'est un des plus mauvais que j'aie jamais consultés. On y cherchera vainement Bücher, Wallaschek, Dietrich, etc., auteurs dont il est question dans le volume, mais on y trouve « Cagnat, *La sorcellerie chez les anciens* » parce que M. C., à la p. 92, a emprunté à ce mémoire, au lieu de renvoyer à l'inscription, un témoignage épigraphique africain. Mieux aurait valu ne pas publier d'index que la caricature d'un index.

Un édicule de la Concorde Panthée, sur le forum, portait une dédicace qui a été retrouvée en cent quatre fragments et que M. G. a mis deux ans à rajuster. Par contre, la statue et la niche étaient à peu près intactes et M. G. a pu les rétablir au musée du Bardo. Parmi les inscriptions honorifiques du forum, un fragment est bilingue, latin et néo-punique. C'est le seul exemple connu jusqu'ici d'un document officiel de ce genre en Afrique; il prouve l'usage courant du punique au IIe siècle. Le temple de Mercure, de la fin du IIe siècle, au plus tard du règne de Caracalla, est intéressant à cause de sa décoration très soignée.

M. G. décrit ensuite ses fouilles dans la nécropole romaine de Thenae, près de Sfax et les thermes d'El Djem, qui sont de la fin du IIe siècle avec des réparations exécutées entre 333 et 337. A El Djem, un ex-voto à la Lune date du règne d'Auguste : c'est un des plus anciens textes épigraphiques de l'Afrique.

Le quatrième chapitre groupe des inscriptions diverses trouvées dans la Tunisie centrale. A noter, entre autres, une mosaïque de Diane chasseresse, à Sousse, et l'épitaphe d'une religieuse dans une mosaïque d'Aïn Mziger . RVFINA PVE|LLA IN PACE.

Tout un chapitre décrit la basilique chrétienne de Furni et ses nombreuses mosaïques (représentations de Jonas, de Daniel, etc.). Parmi les tombeaux, on a celui d'un évêque, Fl. Vitalis, et d'une femme appelée *Karthago* (maintenant au Louvre), premier exemple d'un tel emploi du nom.

Une dissertation a pour sujet le proconsul d'Afrique, C. Aelius Pompeius Porphyrius Proculus, sorti de charge en 408, mentionné par le Code théodosien.

Le *fundus Bassianus*, à Sidi Abdallah (lac de Bizerte) a livré une mosaïque provenant des Thermes; elle représente une scène marine, des pêcheurs, des baigneurs, des poissons.

La basilique chrétienne d'Upenna est maintenant célèbre par ses mosaïques et ses nombreux tombeaux d'évêques. Une église a été construite pour recueillir tous ces souvenirs. La basilique était accompagnée d'un baptistère à sept niches.

Le neuvième chapitre traite de Carthage. On y trouvera la description et le plan d'une maison romaine décorée de mosaïques et diverses inscriptions. Parmi ces dernières se trouve le fameux texte dont une première copie, erronée, a tant fait couler d'encre. M. G. en donne la lecture corrigée : *bide uiue e bide possas plurima bid*[*ere*]. Il s'agit évidemment de se préserver contre le mauvais œil.

Deux chapitres particuliers sont réservés à l'Odéon de Carthage, où l'on a trouvé des inscriptions réduites en miettes, et au théâtre. Le théâtre est le monument si souvent mentionné par les écrivains chrétiens, comme Tertullien, et où Apulée prononça son *Apologie*. Il avait une décoration très riche; on y a trouvé une statue colossale

d'Apollon, un Eros ou un Ganymède, une Cérès, une statuette de Neptune.

Les dernières parties du rapport sont relatives aux thermes de Gebamund à Tunis, au temple de Saturne et à la nécropole romaine du Djebel Djelloud près de Tunis, aux marques de poteries, aux intailles (une déesse Afrique), aux bagues, à l'arsenal punique de Carthage, à la céramique punique de Carthage, aux poids.

Quelques-uns des monuments décrits par M. Gauckler ont été déjà publiés par lui ailleurs; ainsi il a discuté à la Société des antiquaires les marques des poids trouvés par lui. Mais on sera heureux de trouver réuni l'ensemble de ces découvertes. C'est un supplément aux ouvrages plus anciens sur la Tunisie et sur Carthage romaine. Il montre aussi quelle fut l'activité de l'ancien directeur du service des antiquités à Tunis.

Paul Lejay.

Geschichte der Hohenstaufen und ihrer Zeit, von Heinrich Gerdes. Leipzig, Duncker u. Humblot, 1908, XII, 720 p. in-8°. Prix : 18 fr. 75 c.

C'est sous le titre spécial d'*Histoire des Hohenstaufen et de leur temps* que M. Henri Gerdes, professeur à Brême, a publié le tome III d'une *Histoire du peuple allemand et de sa civilisation au moyen âge*, dont nous n'avons pas reçu les premiers volumes, sur lesquels il nous est par suite impossible d'exprimer une opinion raisonnée. S'ils ressemblent à celui que nous avons sous les yeux, on ne saurait affirmer que le travail de M. Gerdes brille par une grande nouveauté dans l'exposé des faits — ce qui, pour un sujet aussi rebattu, serait assez difficile — ni même par l'originalité des jugements de l'auteur sur les personnages historiques, bien qu'il combatte çà et là, assez vivement l'opinion traditionnelle [1]. Mais il intéresse par le groupement des matériaux anciens d'après une méthode nouvelle. M. Gerdés a partagé son récit en deux livres. Le premier nous donne l'*histoire extérieure du peuple allemand*, de 1125 à 1250, le second, ce

1. Non sans se contredire parfois lui-même. Voici quelques exemples : « La nation allemande n'a jamais eu de chef aussi incapable que le fut Conrad III » (p. 63). « Frédéric Barberousse n'était nullement un homme de génie, pas même un politique avisé » (p. 64), ce qui n'empêche pas (p. 205) d'approuver plus tard cette politique. P. 237 on nous vante la « grande mansuétude » de Henri VI envers la famille de Tancrède, roi de Sicile, et on déclare que des calomniateurs seuls ont pu l'appeler barbare (p. 250) ; et, vingt pages plus loin, c'est l'auteur lui-même qui fera ressortir la *bonté* de Philippe de Souabe, vis-à-vis de la *dureté* de son aîné (p. 274). De Frédéric II, il commencera par dire que c'était le plus intelligent (*geistvollster*) des souverains de l'Allemagne, le seul homme de génie, avec Charlemagne et Othon I (p. 383) et puis il conclut : « Au fond, c'était un honnête et bonasse Allemand (*im Grunde ein ehrlicher und gutmütiger Deutscher* !). — On peut hésiter aussi à voir dans les Hohenstaufen « les vrais libérateurs du monde, du joug du sacerdoce » (p. 412). Ils ont été, ce me semble, bien plus écrasés eux-mêmes sous le joug qu'ils n'en ont libéré les autres.

qu'il appelle son *histoire intérieure*. Dans la première moitié nous trouvons, racontés, sans grands développements et dans l'ordre chronologique, les règnes de Lothaire, Conrad III, Frédéric I, Henri VI, Philippe, Othon IV, Frédéric II et Conrad IV. L'auteur y fournit le strict nécessaire, avec le moins de renvois possible, et il n'y a pas lieu à caractériser longuement un tableau sommaire qui ne peut présenter qu'un intérêt très relatif à l'historien professionnel et s'adresse plutôt au grand public. Il en est autrement pour la seconde partie, qui nous fournit des renseignements détaillés sur l'état économique et l'état social de l'Allemagne au XIIe et dans la première moitié du XIIIe siècle. Dans une série de chapitres, M. G. nous y retrace d'abord les modifications qui s'opérèrent sur le sol de l'Empire, durant ces cinq quarts de siècle, soit par suite des inondations de la mer du Nord, soit par les défrichements des solitudes silvestres et des landes énormes (*Einoeden*), soit enfin par la colonisation des territoires slaves. Il nous détaille ensuite les groupes divers de la population, seigneurs, chevaliers [1], bourgeois et paysans, et leur activité commerciale, industrielle, agricole. Il examine l'organisation de l'État, sous les Hohenstaufen, les rouages administratifs, militaires et judiciaires; il consacre un long chapitre à l'organisation de l'Église à la même époque, tant à la papauté, suzeraine des empereurs, qu'à l'Église d'Allemagne en particulier, à ses revenus, aux mœurs des ecclésiastiques, etc. Une dernière partie nous initie à la vie intellectuelle, aux études scientifiques, à la littérature du temps, aux écrits historiques, à l'architecture contemporaine. Tous ces chapitres sont rédigés avec soin et compétence et l'ouvrage de M. Gerdes, qui me semble surtout destiné au grand public, devra certainement son succès à ces tableaux d'ensemble, tracés après une étude consciencieuse des sources et témoignant d'un vrai talent littéraire [2].

R.

Sir Francis Walsingham und seine Zeit, von Dr Karl STAEHLING, Privatdozent an der Universitaet Heidelberg. Heidelberg, C. Winter, 1908, XIV, 662 p. gr. in-8°, portrait (Prix : 21 fr. 25 c.).

M. Staehling s'occupe depuis plusieurs années du célèbre diplomate et homme d'État anglais. Dès 1902, il publiait une étude sur son ambassade en Écosse (1583); en 1905 paraissait son travail, *Les*

1. M. G. n'a pas une trop haute opinion de l'idéalisme de la noblesse allemande de cette époque « *Von der vielgerühmten deutschen Treue,* dit-il (p. 638) *war im 12. und 13. Jahrhundert in den obern Staenden wenig zu spüren* ».

2. P. 640, l'auteur, après avoir déclaré qu'il y avait alors beaucoup (*eine grosse Anzahl*) de « femmes vénales », ajoute : *Schlimmer waren die Zustaende in dieser Hinsicht in Frankreich* ». Ne serait-ce pas une illusion, produite par le fait que les trouvères français racontent plus volontiers des historiettes grivoises que les *minnesinger* allemands, alors que les mœurs sont également brutales dans les deux pays? — P. 661, lire *Pairis* (abbaye alsacienne) au lieu de *Paris*.

Walsingham jusqu'au milieu du XVIe *siècle*, dont le présent ouvrage présente à la fois le résumé et la continuation. A vrai dire, le professeur agrégé de Heidelberg ne nous offre point une simple biographie ; *Walsingham et son époque*, c'est et ce sera toute l'histoire de la politique anglaise, dans ses rapports avec la France, l'Espagne, les Pays-Bas, l'Allemagne sous le règne d'Élisabeth. Aussi le second volume de M. S. sera-t-il d'un intérêt plus général encore que celui-ci, qui, s'arrêtant aux ancêtres et aux années de jeunesse de Sir Francis, ne nous raconte guère encore de sa vie publique que l'ambassade de France en 1573. C'est dans ce second volume aussi que l'auteur compte passer en revue, d'une façon plus détaillée qu'il ne le fait dans sa préface, les matériaux imprimés et surtout inédits sur lesquels est basé son travail, et qu'il emprunte principalement au *Public Record Office* et au *British Museum* de Londres, aux correspondances espagnoles de nos Archives Étrangères et à certaines collections de la Bibliothèque nationale, sans oublier les documents retrouvés dans les dépôts de Rome, Florence, Parme et Turin.

Si nous n'y rencontrons pas encore le tableau si varié de l'action politique de la reine Élisabeth et de ses ministres, ce premier volume de M. St. ne manquera pas cependant de captiver le lecteur (celui du moins qui s'intéresse à l'histoire des mœurs et des idées autant qu'à la politique proprement dite) par la peinture attrayante du développement économique et social d'une famille bourgeoise de Londres, à travers plusieurs générations. Enrichi par le commerce, James Walsingham réussit à prendre pied, au XVe siècle, parmi la *gentry* du comté de Kent ; un des fils, Edmond, suit la carrière militaire, figure au Camp du Drap d'or, est créé baronnet et nommé, vers 1530, gouverneur de la Tour de Londres, docile instrument des caprices sanguinaires de Henri VIII. L'autre fils, William, étudie la jurisprudence, devient *common sergeant* de la Cité, *reader* à Gray's Inn, et serait sans doute parvenu à des honneurs plus marquants s'il n'était mort prématurément en 1534. Son fils, Francis [1], dont l'enfance se développe au milieu de la crise religieuse du règne de Henri VIII, dans un milieu infiniment plus préoccupé de gains matériels que de problèmes théologiques, ne semble pas avoir été saisi de bonne heure de la crise générale ; d'ailleurs nous savons si peu sur l'adolescent qui entre, en 1548, au Kings College de Cambridge, qu'il serait imprudent de trop s'avancer, soit pour l'affirmative, soit pour la négative. Assurément il a *pu* voir, et entendre, au cours de ses études académiques, Pierre Martyr, Fagius, Martin Bucer et autres représentants de la Réforme, appelés à Cambridge, par Édouard VI. Mais fut-il *influencé* par leurs doctrines ? Nous n'en savons rien, et nous ne savons pas grand chose non plus de son voyage subséquent à l'étran-

1. M. St. suppose que Walsingham est né en 1530, mais il n'a pu retrouver de documents certains fixant la date de sa naissance.

ger, durant lequel il a dû séjourner quelque temps en France. Il était de retour à Gray's Inn en 1553; mais à l'avènement de Marie Tudor il quitte de nouveau l'Angleterre, ce qui fait supposer à M. St. qu'il craignait d'être signalé comme suspect au point de vue de sa foi. En 1556, on le retrouve à l'Université de Padoue, et dans d'autres villes italiennes, où il put étudier sur le vif la politique de Machiavel. La mort de Marie et l'accession au trône d'Élisabeth lui firent reprendre le chemin de la patrie; il y épousa, en 1562, la veuve d'un riche marchand de vins; déjà auparavant, en 1559, il était entré au Parlement, peut-être grâce à l'appui de Sir William Cecil, de dix ans son aîné, mais jusqu'à l'emprisonnement de Marie Stuart il s'occupe de commerce et ne joue aucun rôle marquant dans le monde politique; même après 1568, c'est d'abord comme agent officieux de Cecil, que nous apprenons à le connaître; il est rédacteur de mémoires consultatifs sur certains cas spéciaux, voire même instrument de la police secrète du gouvernement. W. avait quarante ans, quand, après le traité de Saint-Germain (août 1570), il fut envoyé comme représentant de la reine à la cour de Charles II, où il déplut, dès la première audience, par sa raideur quasi puritaine. Nous pouvons suivre Walsingham dans ses débuts diplomatiques, puisqu'on possède son journal de décembre 1570 à janvier 1572, et l'on doit convenir que sa position à la cour était passablement difficile. Il devait avoir l'air de s'intéresser aux « mariages français » d'Élisabeth, qui ne furent jamais pris très au sérieux à Londres [1]; il devait travailler à des combinaisons huguenotes, faire de la politique anti-espagnole en Flandre, et tout cela, sans se sentir solidement appuyé par son propre gouvernement, puisque la politique de la reine était avant tout, et par principe, une politique flottante, une politique de bascule, quasiment insondable parce que la reine ne savait pas elle-même, par moments, ce qu'elle voulait; comme le remarque fort justement M St., « quand on croit en toucher le fond, il y a tout à coup un double fond qui surgit » (p. 355). Cependant Walsingham réussit à signer avec Charles IX le traité de Blois, en avril 1572, et déjà il s'attend à voir commencer la guerre aux Pays-Bas, quand éclate la Saint-Barthélemy. Menacé par la populace en fureur, l'ambassadeur ne peut envoyer sa première dépêche à Londres que le 27 août; il a perdu naturellement toute confiance à l'égard du roi et de ses ministres, conseille à sa maîtresse de s'allier dorénavant aux protestants allemands et demande ensuite son rappel; mais ce n'est qu'en avril 1573 qu'il obtient un congé, sans qu'il y ait rupture entre la France et l'Angleterre [2]. C'est là que s'arrête pour le moment, le récit.

1. Surtout le dernier flirt avec le duc d'Alençon, âgé de 17 ans, alors qu'Elisabeth comptait trente-neuf printemps.

2. Le récit de cette ambassade ne pouvait nous apprendre rien de bien nouveau, les dépêches de Walsingham ayant été publiées dès 1654 et traduites en français dès 1700.

J'ai rencontré très peu d'erreurs à rectifier, au cours de la lecture du volume de M. St. et elles sont de peu d'importance [1]. On pourrait lui reprocher plutôt — j'entends les gens un peu pressés — un certain manque de proportions entre les différents chapitres, l'auteur s'étant laissé aller à nous dépeindre longuement — je ne dis pas trop longuement — les antécédents de la famille de son héros, avant son entrée dans la vie publique. Nous souhaitons pouvoir annoncer bientôt le second volume de ce très méritoire travail.

R.

Mémoriaux du Conseil de 1661, par Jean de Boislisle. Introduction. Paris, Renouard, 1907, XCVIII p., 8°.

Nous avons à plusieurs reprises signalé l'intérêt de la publication de M. Jean de Boislisle. L'éditeur de ces textes importants pour l'histoire des débuts personnels de Louis XIV, comme souverain, aurait agi d'une façon plus commode pour ses lecteurs et ses critiques, en mettant l'introduction, qu'il nous donne après coup, en tête de son premier volume; mais on la lira avec plaisir, même maintenant que l'ouvrage a paru tout entier déjà. C'est un exposé clair et complet de la prise de possession du pouvoir par le jeune roi, et de son activité au sein des différents Conseils dont M. de B. nous analyse les rouages, activité sérieuse, « encore que Saint-Simon ait dit, comme on sait, que, de gouverner par lui-même, fut la chose qui le piqua le plus, dont on le loua et le flatta davantage, et qu'il exécuta le moins. » M. de B. nous donne aussi une caractéristique intelligente et fidèle des trois ministres du Conseil étroit, Le Tellier, Foucquet et Hugues de Lionne, et de son secrétaire, M. de Brienne, le fils. Nous apprenons par cette introduction que le texte du présent *Mémorial*, rédigé par Michel Le Tellier et Brienne, se trouve au Musée Condé à Chantilly, et qu'un autre exemplaire (vol. 415 du fonds *France*) est aux Archives Étrangères. La seconde partie de l'introduction est consacrée par l'auteur au tableau de la politique tant extérieure qu'intérieure de Louis XIV, durant cette première année de son règne, en s'appuyant sur les textes qu'il vient d'éditer. Ce tableau, nous semble retracé, çà et là, avec un peu trop d'optimisme; déjà l'on voit poindre certaines exagérations, se marquer certains partis pris qui devaient rendre la seconde moitié de son règne aussi coûteuse pour la France, et même désastreuse à la fin, que la première avait paru glorieuse pour elle. C'est ce besoin de gloire, précisément, et celui d'être considéré comme le maître de l'Europe, qui l'a perdu. L'auteur termine par un

---

1. C'est presque une mauvaise plaisanterie que d'affirmer que le cardinal de Lorraine était « un homme d'une moralité rigide » (p. 293). Plusieurs des Crussol furent chefs des huguenots, mais il n'est pas exact qu'aucun *duc d'Uzès* (titre qu'ils obtinrent plus tard) ait été protestant (p. 294). — P. 398, et ailleurs l'auteur témoigne trop de confiance aux *Mémoires* de Michel de la Huguerye.

hommage à la mémoire du duc d'Aumale, possesseur du manuscrit, et par un souvenir à celle de son père, le grand érudit, qui devait publier primitivement ces *Mémoriaux*, mis au jour maintenant par le fils.

R.

Henry STUART, **Cardinal of York and his times,** by Alice Shield, with an introduction by Andrew LANG. London, Longmans, Green and Comp. 1908, XI, 353 p. in-8°, portraits. Prix : 15 francs.

Nous avons rendu compte ici, récemment, du volume consacré par Miss A. Shield et M. A. Lang au Chevalier de Saint-Georges, à celui que ses partisans appelaient Sa Majesté Jacques III. La présente biographie, consacrée par les mêmes auteurs au fils plus obscur encore de ce père déjà bien insignifiant, nous ramène dans les mêmes milieux jacobites sur terre d'exil. Nous apprenons par la préface, que *Henry Stuart* fut écrit avant le *King over the water*, mais ne fut pas d'abord publié, afin de laisser au père l'honneur de se présenter le premier devant le public. Assurément, Miss A. Shield avait raison de pressentir que cette « calme existence d'ombre vague » du dernier rejeton des Stuarts, qui finit par s'éteindre au milieu du fracas des campagnes napoléoniennes, ne pouvait intéresser grandement le public d'aujourd'hui. En fait de sympathies, celles qui subsistaient alors s'en allaient vers le frère aîné de Henri d'York, le « vieux cardinal », vers le prince Charles-Édouard, qui, du moins, avait paru sur les champs de bataille pour y regagner la couronne perdue par son grand-père, et qui reste pour nous le vainqueur de Prestonpans et de Falkirk avant d'être le vaincu glorieux de Culloden. Comment d'ailleurs prendre au sérieux ce « Henri IX » i. p. i., qui ne fit jamais rien pour se montrer digne d'une couronne, parfaitement incapable d'un coup de tête pour violenter la fortune, et parfaitement décidé — M. Lang nous l'affirme (p. X) — à ne jamais troquer sa messe pour toutes les couronnes du monde ? Cela ne veut pas dire que l'auteur n'ait mis toute la conscience désirable et bien du talent à nous raconter en détail toutes les insignifiantes péripéties de l'existence du fils cadet de Jacques III et de Clémentine Sobieski, depuis sa naissance à Rome, en 1725, jusqu'à sa mort dans la même ville, en 1807. Quel contraste entre la mine éveillée du petit prince, dont on trouvera le charmant portrait à la p. 23, et le vieux cardinal maussade qu'exhibent les dernières médailles frappées en son honneur ! Mais dès 1745, alors qu'il n'avait encore que vingt ans, le duc de Richelieu disait à Dunkerque, au jeune prince, se mettant à genoux devant chaque croix au bord du chemin : « Votre Altesse gagnera peut-être le royaume des cieux par ses prières, jamais le royaume de Grande-Bretagne ! » (p. 92). — La brouille avec Charles-Édouard, au retour de la campagne d'Écosse, décida pour toujours l'écroulement des

espérances jacobites. Irrité de voir son aîné noyer son chagrin dans d'indignes débauches, Henri s'en fut clandestinement à Rome et accepta d'être nommé cardinal, après qu'on lui eût conféré les ordres mineurs (1747). C'était une « retraite » pour lui (*a provision at last*) personnellement, mais un cardinal romain ne pouvait plus être dangereux pour l'Angleterre protestante d'alors; « son chapeau rouge, a dit pittoresquement Mrs Oliphant, fut le sceau sur le tombeau des Stuarts ».

Plusieurs des chapitres du livre de Miss Shield s'occupent presque moins du cardinal que de son frère aîné, le malheureux Charles-Édouard, que Louise de Stolberg essaie en vain de sauver d'une dégradation physique et morale, chaque jour plus affligeante, jusqu'à ce qu'il ne soit plus que le « *tipsy old jealous man* » de ses dernières années. Puis elle l'abandonne à son tour, afin de satisfaire au loin sa passion brûlante pour le comte Alfieri, et c'est avec sa seule fille naturelle, créée duchesse d'Albany, que le Prétendant passa les moments ultimes de sa tragique destinée. Après sa mort (janvier 1788) Henri ne fut plus prétendant que pour la forme ; l'Europe avait bien autre chose à faire qu'à s'occuper de ses « droits ». Bientôt la Révolution chassait le cardinal d'York de Rome, puis de Naples et le forçait à se réfugier à Messine, à Corfou. Une dernière humiliation ne lui fut pas épargnée ou plutôt il la sollicita lui-même. Encore qu'il eût déjà d'ailleurs cinq mille livres sterling de revenus, ce « roi par la grâce de Dieu », se jugea suffisamment pauvre pour accepter une pension viagère de quatre mille livres, que lui offrit, généreusement et habilement, en 1800, George III, son rival, « l'usurpateur » de la couronne d'Angleterre. Ce dut être un rude coup pour les jacobites sincères, s'il en existait encore. Et ce qui est pis, ce vieillard, nommé doyen du Sacré-Collège, en 1800, évêque d'Ostie en 1803, se déshonorait, une fois de plus, en mendiant une augmentation de cette pension « insuffisante » auprès du chef de la maison de Hanovre ! [1] Vraiment cette race des Stuarts ne pouvait finir plus tristement dans l'abaissement et l'oubli, après avoir presque toujours mal gouverné et mal vécu. On dirait — et le livre de Miss Shield nous le démontre une fois de plus — que la fatalité s'est acharnée contre eux tous, hommes, femmes et enfants. Même ceux que la nature avait le plus richement dotés des charmes du corps ou des qualités de l'esprit, n'en usèrent le plus souvent que pour leur propre malheur et pour celui de leurs sujets.

R.

---

1. « He found his English pension insufficient » dit simplement l'auteur (p. 291) qui ne semble pas avoir été autrement choquée de cet acte de « self-abasement », qui suffirait à juger la valeur morale du vieux cardinal.

BOURLON : **Les Assemblées du Clergé et le Jansénisme.** Paris, Bloud, 1909. In-8°, 379 p.

Un ouvrage historique sur une question comme celle-là mériterait un examen approfondi s'il était fait avec la compétence, avec la modération, avec la conscience qu'exige de son auteur un sujet aussi délicat; le livre de M. B. ne nous retiendra pas trop longtemps. Il a été écrit à Châlons-sur-Marne comme si Châlons était à mille lieues de la Bibliothèque Nationale et des Archives Nationales, et comme si, dans ces dernières années, on n'avait rien publié sur ces matières. M. B. paraît ignorer que l'édition des Mémoires de Retz, donnée il y a quelque soixante ans par Michaud, a été suivie de plusieurs autres, notamment de la grande édition Feillet-Chantelauze; les divers travaux dont le cardinal de Retz, *coadjurateur* (sic) de son oncle, a pu être l'objet depuis 1870, sont pour lui chose absolument inconnue. En fait de Mémoires sur l'histoire religieuse du XVIIe siècle, il ne connaît que Rapin, que lui-même juge pourtant « trop peu scrupuleux; » il ne soupçonne pas l'existence des Mémoires de Godefroi Hermant, si riches en informations précises sur les Assemblées du clergé. Enfin, s'il consulte les histoires du règne de Louis XIV, son oracle est notre bon vieux maître Casimir Gaillardin!

Il y a plus : M. B. tient absolument à ne pas savoir ce qu'étaient sous l'ancien régime les assemblées quinquennales du Clergé de France. Il les présente hardiment, d'après Pompignan et consorts, comme de véritables conciles nationaux, autorisés à traiter les questions dogmatiques. Il n'a pas lu l'*Institution au droit ecclésiastique* de Fleury; il ne connaît pas le savant canoniste Maultrot, dont il analyse et réfute en vingt lignes un Mémoire de 390 pages; il veut ignorer que les assemblées du Clergé n'étaient qu'une délégation du premier corps de l'État, qu'elles se réunissaient « avec la permission du roi » pour régler la question du don gratuit et des subsides à fournir pour le paiement des rentes sur l'Hôtel-de-Ville. Belle occupation pour un concile! Si parfois, à la suite de manœuvres frauduleuses, des politiques comme Mazarin ont fait parler ces assemblées sur des questions de doctrine, leur autorité sur les évêques de France a été absolument nulle; tous les autres prélats sont demeurés juges de la foi dans leurs diocèses respectifs, et on peut voir dans Maultrot les fières protestations de quelques-uns d'entre eux; M. B. ne sait rien de tout cela, son siège est fait.

C'est donc avec une tristesse mêlée de commisération que l'on voit des questions religieuses, — et ce n'est pas le seul exemple que l'on en puisse citer, — traitées avec cette désinvolture, ou si l'on veut avec cette inconscience. Dans ces conditions-là, il n'y a pas lieu de discuter l'une après l'autre les assertions de M. B. Il peut foudroyer l'odieux jansénisme et malmener à son gré quelques anciens évêques de Châlons, les Vialart et les Noailles; ceux-là seuls s'en rapporte-

ront à lui qui ne sont pas difficiles sur le choix des guides à suivre. C'est du moins une satisfaction de constater que ce livre n'est contresigné de personne, et qu'il n'est pas muni d'approbations ; ainsi, les ignorances et les violences de M. B. n'engagent que M. B.

A. Gazier.

Octave Festy. **Le mouvement ouvrier au début de la monarchie de juillet (1830-1834).** Paris, Cornély, 1908. 358 pages in-8.

Voici un livre très nouveau. Jusqu'ici le mouvement ouvrier n'était étudié qu'indirectement, du point de vue politique surtout, ou du point de vue de la monographie corporative. Pour la première fois, à ma connaissance, nous sommes en présence d'un tableau d'ensemble tracé à une époque particulièrement intéressante, celle qui vit les deux insurrections de Lyon et les émeutes parisiennes. — Avec une précision minutieuse et dans un esprit résolument scientifique M. Festy, que sa profession d'enquêteur à l'office du travail prédisposait à des recherches de ce genre, a suivi pas à pas, dans toutes les principales régions ouvrières, la naissance des groupements corporatifs, dissimulés sous des étiquettes philanthropiques pour échapper aux rigueurs de la loi. Il a montré leur fonctionnement, leur action dans les grèves, les raisons de ces grèves, leurs rapports les unes aux autres ; il a constaté la formation progressive d'une conscience ouvrière commune par le rapprochement des différentes corporations ; il a retracé la politique maladroite du pouvoir qui, par ses répressions brutales, jeta peu à peu la *caste des prolétaires* dans l'opposition républicaine ; il a essayé de déterminer enfin chemin faisant quelle action exercèrent sur les événements les différentes écoles socialistes et les partis politiques. On discutera peut-être certaines conclusions de l'auteur, par exemple ce qu'il dit de l'influence, à son sens négligeable à cette date, du machinisme sur la crise économique, on fera peut-être remarquer que pour avoir été *indirecte* cette action n'en fut pas moins réelle, on souhaitera peut-être que les chefs des groupements ouvriers apparussent avec plus de relief dans la grisaille voulue du récit, mais on rendra justice non seulement à l'étendue de la documentation, à la solidité de la méthode, à la clarté de l'exposé, et aussi à la pénétration de la plupart des jugements, à la justesse du ton et à l'effort souvent heureux pour dominer une matière immense, complexe et dispersée. Je souhaite que M. Festy ait beaucoup d'imitateurs dans la voie qu'il a ouverte.

Albert Mathiez.

Raymond Lazard. **Michel Goudchaux (1797-1862), son œuvre et sa vie politique.** Paris, Alcan, 1907, 683 pages, in-8°.

Fils d'un riche banquier de Nancy, banquier lui-même, Michel Goudchaux vint s'établir à Paris en 1827 et fut en quelque sorte le

financier du parti républicain modéré sous la monarchie de juillet et la seconde République. En 1830, il se rallia d'abord au gouvernement de Louis-Philippe qui le nomma trésorier-payeur à Strasbourg. Mais son esprit d'indépendance, qui se manifestait par des critiques publiques adressées aux plans financiers des ministres, ne tarda pas à déplaire. Goudchaux fut révoqué en 1834. Il revint à Paris et rédigea dans le *National* les articles de politique financière. Il y mena notamment une vive campagne en faveur de l'exploitation des chemins de fer par l'État. En 48, le gouvernement provisoire lui confia le portefeuille des finances. Il ne le garda pas longtemps. Pour inspirer confiance aux porteurs de rentes et arrêter la baisse des fonds publics, il avança la date du paiement du coupon, ce qui aggrava la panique. Ses collègues du ministère réclamaient des suppressions d'impôts. Il préféra démissionner que d'y consentir. Député à la Constituante, il siégea parmi les républicains modérés, mais n'en défendit pas moins un projet d'impôt proportionnel sur le revenu. Au lendemain des journées de juin, Cavaignac lui rendit le portefeuille des finances qu'il ne conserva que jusqu'au 24 octobre 1848. Après le 2 décembre, il se voua à soulager les infortunes des exilés et de leurs familles. Avec un dévouement admirable, il consacra tout son temps à recueillir des souscriptions qu'il adressait chaque semaine à Londres et à Bruxelles. Il y gagna d'être perquisitionné, un instant même arrêté, et d'aggraver la maladie qui l'emporta en 1862.

L'ouvrage qui retrace l'existence de cet honnête homme, qui ne fut ni un grand politique ni un grand financier, est moins un livre qu'un recueil de documents. L'auteur, petit-fils de Goudchaux, par une délicatesse peut-être excessive, n'a voulu apparaître que le moins possible. Il a découpé dans le *National* les principaux articles de son grand'père, dans les débats des Chambres ses rapports et discours, il y a joint quelques lettres inédites et il a terminé là son rôle. J'aurais souhaité qu'il illustrât ces documents bruts de quelques notes explicatives et qu'il nous renseignât, dans ses quelques pages de biographie, sur les amitiés de Goudchaux, sur son action au sein du parti républicain. Il aurait fallu pour cela que M. Lazard fit des recherches dans les mémoires et correspondances des contemporains, et aussi dans les archives. Mais, il n'a voulu qu'amasser des matériaux. Il laisse à d'autres le soin de les mettre en œuvre.

Albert Mathiez.

— Le n° 77 (2e moitié du t. XVIII, année 1908. Copenhague, Tillge) des *Studier fra Sprog-og Oldtidsforskning*, éditées par la Société danoise de philologie et d'histoire, a pour auteur Ingeborg Hammer-Jensen et pour sujet *Den aeldste Atomlaere* (180 p. 3 kr. 25), c'est-à-dire les origines de l'atomisme. Il s'occupe surtout de Démocrite et de son influence sur Platon, sans négliger les autres représen-

tants du système qui cherche la substance du monde dans les atomes indivisibles en mouvement et l'espace où ils se meuvent, ou dans la matière et le vide. — Th. Sch.

— La *Bibliothèque des Sciences morales et politiques* a publié *La liberté individuelle du travail et les menaces du législateur* (Alcan, 1908, 204 p. 2 fr. 50) par M. Eug. d'Eichthal, qui, après un Avant-propos sur la liberté du travail et l'oppression des majorités ou des minorités, discute : 1° la liberté des coalitions, le droit de faire ou de ne pas faire grève, et le projet de loi sur l'abrogation des articles 414-415 du Code pénal; 2° le projet de loi sur la grève et l'arbitrage obligatoires (une annexe donne le texte du projet de loi Millerand et les modifications proposées par la Commission du Travail : Rapports Colliard du 22 déc. 1904 et du 27 déc. 1907); 3° les Conventions collectives dans le projet de loi sur le contrat de travail (2 annexes reproduisent ce projet de loi et sa critique faite par M. d'E. dans l'*Économiste français*, puis, p. 189 et non 184, comme le dit la Table des Matières, le Titre des conventions collectives relatives aux conditions du travail, élaboré et présenté par M. Colson, en qualité de rapporteur de la Commission de la Société d'Études législatives, articles 45 à 55); 4° le projet de loi sur la journée de travail des adultes, déposé par M. Vaillant et 51 de ses collègues socialistes en avril 1906. — « Pas un, remarque M. d'E., parmi les signataires d'un projet aussi osé, ne voudrait, étant ministre, prendre la responsabilité de l'appliquer... ne sentirait qu'il condamne l'industrie nationale, l'agriculture et l'État à la faillite. Mais, il semble que quand un député signe avec d'autres un projet de loi, il n'assume aucune responsabilité » (p. 200). — Th. Sch.

— Le n° 54 de la *Sammlung gemeinverständlicher Vorträge und Schriften aus dem Gebiet der Theologie und Religionsgeschichte* se compose d'une conférence faite à Marbourg, le 10 oct. 1907, devant l'assemblée des amis de la *Christliche Welt*, par M. le professeur Arthur Titius, de Gœttingue, sur *Der Bremer Radikalismus* (Mohr, 1908, 132 p. 2 M.), c'est-à-dire sur les théories extrêmes du pasteur Kalthoff. M. T. envisage successivement ce radicalisme théologique en tant qu'idéalisme, moral d'abord, puis religieux, en tant que philosophie moniste (Kalthoff présida quelque temps la ligue moniste fondée à Iéna sous les auspices d'Haeckel), enfin dans ses rapports avec l'histoire de l'Église, rapports assez délicats, puisque M. Kalthoff mit en doute l'existence même de Jésus. C'est un livre très recommandable à quiconque désire s'orienter sur l'extrême gauche de la théologie protestante allemande. — Th. Sch.

— Le *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais;* 2e trimestre de 1908, contient une pièce assez curieuse dans un article de M. Émile Huet intitulé : *Lazare Carnot et Jeanne d'Arc*. C'est une complainte en 25 couplets qui résume la vie de la Pucelle. Elle parut d'abord dans les « Opuscules poétiques du général Carnot », publiés à Paris, chez Baudouin fils 1820, pages 257-266. — C.-E. R.

— Un fonctionnaire de la compagnie des Indes, W.-O. Brooke, avait épousé vers la fin du XVIIIe siècle, une indigène musulmane. Cette femme qui paraît avoir été d'une intelligence supérieure, a rédigé des contes persans, dont le manuscrit retrouvé dans la bibliothèque de M. E.-H. Whinfield, vient d'être traduit en anglais (*The Key of the Hearts of Beginners*, by Bibi Brooke, translated by Annette-S. Beveridge. Londres, Luzac, 1908, in-8°, 80 pp. 2 s. 6 d.). Ce sont des contes moraux assez courts en général, et probablement destinés à l'éducation des

enfants. Ils n'ont pas la saveur des nouvelles que M. Pierre Mille a rapportées de ses voyages en Orient. — Ch. Bastide.

— Un roman historique sur l'Inde au temps des Grands-Mogols aurait pu tenter un Flaubert. Mlle Flora Annie Steel s'est évidemment préparée à sa tâche en faisant quelques lectures, peut-être a-t-elle séjourné dans le pays qu'elle décrit non sans talent (*A Prince of Dreamers*, Londres, Heinemann, 1908, in-12, 348 pp., 6 s.). Le défaut du livre, c'est de ne pas donner une sensation d'éloignement suffisante. L'élément mélodramatique qu'on rencontre dans la plupart des œuvres d'imagination anglaises, ne réussit pas à écarter la désagréable impression qu'on est en plein anachronisme : le héros est un « gentleman » accompli, qu'il est assez inattendu de trouver au XVIe siècle sur le trône des Grands-Mogols. On pourrait aussi reprocher à l'auteur des défaillances de style. — B.

— M. J Neuhaus, lecteur pour les langues du Nord à l'Université de Berlin, vient de faire paraître une *Petite grammaire finnoise* (*Kleine Finnische Sprachlehre*, Heidelberg, J. Groos, 1908-165 pages). Dans l'introduction nous trouvons quelques pages sur les langues ougro-finnoises et les différents dialectes finnois. La grammaire, plutôt théorique que pratique — les exercices de traduction font défaut — est destinée aux étudiants des Facultés. Dans le chapitre sur les cas l'auteur a conservé des dénominations que certains grammairiens hongrois ont voulu introduire également dans les grammaires magyares, mais qui nous semblent surannées (p. e illatif, inessif, allatif, élatif, etc.). Un chapitre très intéressant traite des mots empruntés aux langues indo-européennes, et un autre des suffixes si importants dans les langues ougro-finnoises. Les morceaux de lecture et le vocabulaire rendront de bons services.

— La même librairie met en vente la deuxième édition de la *Kleine ungarische Sprachlehre* de M. M. Antoine Nagy (VIII-235 pages, avec une Clé de 50 pages). M. Nagy a complètement refondu son livre dont la première édition date de 1897. Les leçons sur le verbe sont devenues plus précises et plus développées. Pour les exercices, l'auteur a adopté presque partout des morceaux suivis au lieu des phrases détachées, mais puisque les *thèmes* de ce genre offrent trop de difficultés, nous trouvons ici des thèmes d'imitation. Cette méthode a ses avantages, mais aussi ses inconvénients. Le vocabulaire est exact et la Clé faite avec beaucoup de soin rendra service. — I. K.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 26 février 1909*. — M. Théodore Reinach, élu membre libre, est introduit en séance.

M. Cagnat fait connaître une découverte qui vient d'être faite à Ostie par M. Dante Vaglieri, professeur à l'Université de Rome, directeur des fouilles. Il s'agit d'un sanctuaire oriental, peut-être dédié à Sabazius, divinité phrygienne. — M. Clermont-Ganneau présente quelques observations.

M. Foucart communique en première lecture un mémoire sur les Athéniens dans la Chersonèse de Thrace.

M. René Pichon communique quelques observations sur le huitième *Natalicium* de Paulin de Nole. Il montre que par les arguments qu'il contient en faveur des fêtes religieuses et du culte des martyrs, ce poème est une réponse aux thèses de l'hérésiarque Vigilantius; cette constatation permet de préciser la date à laquelle Vigilantius a commencé à prêcher sa doctrine et d'en mesurer le retentissement dans le monde chrétien. — MM. Bouché-Leclercq et Jullian présentent quelques observations.

M. Adrien Blanchet fait une communication sur l'ancien trésor de l'église Saint-André-le-Bas de Vienne (Isère). Le Musée de Lyon conserve deux camées remarquables : l'un, du IVe siècle, représentant l'empereur Constant Ier, et l'autre du Xe, saint Nicolas. M. Blanchet démontre que ces camées ornaient une riche croix du

moyen âge, reliquaire de la vraie croix, conservée dans l'église Saint-André et dont Peiresc fit en 1612 un croquis accompagné d'une courte notice. Le manuscrit de Peiresc contient aussi la description d'un coffret byzantin qui doit avoir disparu en 1793, en même temps que la croix.

M. Clermont-Ganneau annonce que le fonds d'acquisitions de l'Académie a permis d'acquérir un petit alabastrum avec l'inscription : « Cinnamone de chez Krinippos », et un sceau en hématite, de forme conique, portant gravé en caractères araméens archaïques le nom de Abyehaï, fille de Yanhoum, probablement d'origine juive.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 5 mars 1909.* — M. Perrot, secrétaire perpétuel, annonce que M. Adrien Blanchet offre à l'Académie un document qui intéresse son histoire. C'est une double feuille, imprimée à Paris chez la veuve d'Antoine Lambin, quelques semaines après qu'avait été édicté, en 1701, le règlement obtenu par l'abbé Bignon, auquel l'Académie doit, à peu de chose près, la constitution qu'elle a gardée jusqu'à la Révolution. Cette feuille porte comme titre : *Au Roy fondateur et protecteur de l'Académie royale des médailles et des inscriptions.* Les gravures qu'elle contient (un projet de médaille et un médailler ouvert) sont accompagnées d'un madrigal et d'un sonnet.

M. Henri Cordier appelle l'attention de l'Académie sur la collection d'antiquités rapportées du Pérou par le capitaine Paul Berthon et exposées pendant quelques jours au Musée d'Ethnographie du Trocadéro. Faute de place, cet établissement n'a pu accepter le don que voulait lui en faire M. Berthon; il a dû se contenter de faire un choix. Cependant le reste de la collection restera en France : M. Berthon l'a cédée à M. le Dr Capitan pour un prix minime. — M. Cordier communique ensuite une note de M. Berthon sur des instruments de musique du Bas-Pérou.

M. de Mély communique un jugement du 27 juin 1457 qui, conformément à une ordonnance brugeoise du 1er avril 1426, condamne plusieurs enlumineurs à l'amende, pour n'avoir pas signé les œuvres qu'ils avaient mises en vente. Il en résulterait que non seulement les miniaturistes ont signé leurs œuvres, mais qu'ils étaient punis lorsqu'ils ne le faisaient point. Une ordonnance du 21 mars 1500 confirma cette obligation; elle est suivie des signatures des miniaturistes reçus maîtres dans l'année, qui accompagnent leur nom des marques par eux adoptées : « Grâce à elles, dit M. de Mély, j'ai pu découvrir que presque tous les manuscrits portent à la première page une marque ou des initiales; dès aujourd'hui, j'en apporte 26 ». Les typographes n'ont donc fait qu'emprunter aux miniaturistes la tradition qui existe encore.

M. Ebersolt expose les principaux résultats de sa mission à Constantinople. Au cours de cette mission, il a relevé avec M. Thiers, architecte, un groupe d'églises byzantines dont la plus ancienne date du ve siècle. Ces églises s'échelonnent sur un espace de dix siècles et présentent les types architecturaux les plus variés, depuis la basilique primitive jusqu'à l'église à croix grecque sous ses multiples aspects. — M. Ebersolt montre ensuite des photographies des mosaïques de Féliyé-Djami et de la colonne de Marcien. Sur le soubassement de cette colonne subsiste, mutilée, une Victoire ailée qui est un des exemplaires les plus précieux de la sculpture du ve siècle. — M. Dieulafoy présente quelques observations.

M. Massignon fait une communication sur le château d'El-Okhaïdir, château des rois de Hirah, en Mésopotamie. — M. Dieulafoy présente quelques observations.

Léon Dorez.

Le propriétaire-gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy. Imp. R. Marchessou. — Peyriller, Rouchon et Gamon, successeurs.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 12 — 25 mars. — 1909

P.-H. Vincent, Canaan. — Radet, Cybébé. — Van Riemsdijk, La trésorerie et chancellerie des comtes de Hollande et de Zélande. — Moris, L'abbaye de Lérins. — Trabalza, Histoire de la grammaire italienne. — Morandi, Laurent le Magnifique et Léonard de Vinci. — Volpi, Le vocabulaire de Pulci. — Primi, Mémoires sur la cour de Louis XIV, p. Lemoine. — J. Colin, Les campagnes du maréchal de Saxe. — Arnheim, Lettres de Louise Ulrique. — H. Malo, Les Corsaires. — Brand, Un jeune Allemand en Angleterre et en France, 1815. — Descharmes, Flaubert. — Reese, Hegel. — Joran, Au cœur du féminisme. — Académie des Inscriptions.

Canaan, d'après l'exploration récente, par le Fr. Hugues Vincent, O. P.; Paris, Lecoffre, 1907; in-8°, pp. IX-495; onze pl. et 310 fig. dans le texte. (Prix : 15 fr).

Il n'y a pas de vrai manuel d'archéologie palestinienne, j'entends pour la période préisraélite [1]; et le moment ne semble d'ailleurs pas venu de tenter un essai de ce genre : des découvertes récentes et tout à fait inattendues ayant ouvert des aperçus absolument nouveaux dans ce domaine. Le livre du P. H. Vincent, quoique restreint (plus par son titre que dans la réalité) à une étroite région, pourra dans une certaine mesure suppléer à cette lacune. C'est une œuvre de haute vulgarisation d'où l'érudition n'est point exclue, mais qui a le mérite de savoir se mettre à la portée d'un grand nombre de lecteurs et de ne pas présupposer des connaissances techniques trop spéciales.

En Angleterre, en Allemagne, en Russie, de puissantes sociétés sont organisées pour l'étude et l'exploration de la Palestine. Rien d'analogue n'existe chez nous. Ces sociétés, disposant de ressources abondantes, ont fait exécuter depuis une trentaine d'années, et depuis dix ans surtout, des fouilles nombreuses et fructueuses. Neuf sites anciens, en y comprenant Jérusalem, ont été habilement explorés et nous ont révélé quelques vestiges de la civilisation antérieure à l'occupation du pays par les Israélites. Les résultats en ont été consignés dans de savantes publications, généralement fort dispendieuses. L'auteur s'est proposé de donner en quelque sorte la synthèse de ces divers travaux, et de classer méthodiquement les résultats acquis, laissant de côté ce qui concerne Jérusalem pour en faire l'objet d'une

1. Les manuels d'archéologie biblique sont eux-mêmes devenus tout à fait insuffisants pour la période ancienne de l'histoire d'Israël, depuis les découvertes récentes.

étude particulière. Tell Zakarya, Tell es-Safy, Tell el-Hésy (l'antique Lachis), Tell Sadaḥanna, et surtout Gézer, localités situées dans la Palestine méridionale [1], ont fourni les éléments du travail, et de là le titre du volume : *Canaan*. Mais il y a deux choses dans le livre du P. Vincent : avant tout un résumé exact, bien présenté, bien documenté et illustré par un choix de figures assez nombreuses ; puis, à côté de ces données fondamentales, des rapprochements, des comparaisons, principalement avec les monuments analogues révélés par l'archéologie égyptienne ou assyrienne. Ici, peut-être, les archéologues et les historiens de l'art trouveront matière à critique, malgré la prudente réserve que l'auteur s'est imposée dans ses conclusions. Les chapitres qui ont trait à la religion ne sont sans doute pas présentés de manière à satisfaire toutes les théories. Mais l'auteur ne pourrait-il pas objecter à ses contradicteurs que le point de vue auquel ils se placent pour le critiquer est pour le moins tout aussi subjectif que la position prise par lui-même ? A vrai dire, il semble prématuré de formuler dès maintenant des théories, étant donné le petit nombre de monuments sur lesquels on peut s'appuyer, surtout pour la période la plus ancienne, celle qui précède le trentième siècle avant notre ère ; car certaines fouilles (celles de Gézer, en particulier) nous font remonter jusqu'au delà de cette date, et le temps n'est plus où il était permis de croire que l'archéologie palestinienne était confinée dans les limites des recherches bibliques.

La division de l'ouvrage du P. V. est simple. Après un court exposé de l'historique des fouilles, l'auteur groupe leurs résultats sous quatre rubriques : les villes (situation et fortification), le culte (lieux de culte, objet cultuels, pratiques religieuses), les morts (sépultures et usages funéraires), la céramique. Ce dernier chapitre a reçu un développement particulier à cause de l'importance qu'on attribue, avec raison, à cette branche de l'art pour fixer la chronologie. En manière d'appendice, on trouve des notions de géologie et d'archéologie préhistorique, et un coup d'œil sur la place de Canaan dans l'histoire générale.

Ce livre, réduit à un simple exposé et dégagé de tout apparat scientifique dans une édition abrégée, serait assurément de nature à intéresser un large public, et peut-être à créer chez nous un mouvement d'intérêt en faveur des études palestiniennes. Mais les initiatives privées ne sauraient jamais rivaliser avec les sociétés fondées à l'étranger, et on se demande, non sans quelque amertume, pourquoi une société semblable n'existe pas en France ?

J.-B. Chabot.

---

1. Dans la Palestine septentrionale des fouilles ont été pratiquées à Tell Ta'annek, et à Tell el-Moutesellim (Megiddo) ; le résultat complet n'en était pas encore publié quand le P. V. composait son ouvrage.

RADET, **Cybébé**, Étude sur les transformations plastiques d'un type divin. Un vol. in-8°, p. 1-130, pl. I-V, fig. 1-77. Bordeaux, Feret, 1909.

Une brique de terre cuite trouvée à Sardes et aujourd'hui au musée du Louvre représente une déesse ailée marchant vers la gauche et tenant deux lions par la queue. R. en rapproche les monuments similaires et pense que le relief représente la Dame de Sardes, Cybébé, dont le temple fut brûlé en 499 par les Grecs. Le motif, d'invention ionienne et lydienne, aurait été imaginé à Sardes. Dans une deuxième partie, l'auteur établit qu'un des sanctuaires de Sardes était un Artemision. Entre autres épisodes de son histoire, Cyrus le jeune se serait réconcilié avec Orontas devant l'autel de la déesse et Artaxerxès II Memnon aurait consacré dans ce temple un simulacre d'Anahita. Enfin les monnaies impériales du IIe siècle représentent une idole en forme de xoanon qui n'est autre que l'Artemis-Koré et la Dame de Sardes ; c'est l'antique Cybébé sous sa forme primitive, sans ailes et sans fauves. De ce type de déesse ailée procéderait également la Niké volant, qui serait une Artemis-Niké et qu'accompagnait peut-être à Délos un lion passant ou dressé.

La thèse historique suivant laquelle une même déesse locale a pu successivement être appelée de divers noms et recevoir des cultes différents, me paraît irréfutable et R. était là sur un terrain solide. Je ferai par contre des réserves sur la partie archéologique. Je ne crois pas que l'invention de la déesse ailée accompagnée de fauves ait pu être imaginée à Sardes, ni, si elle a peut-être représenté occasionnellement Cybébé, qu'elle en soit l'image de culte aux VIIe et VIe siècle. C'est dans un centre d'art plus voisin de la côte qu'a dû être créé ce type, dont les origines orientales sont prouvées par de nombreux prototypes ou antécédents chaldéens, assyriens, syriens et phéniciens, quoique la forme définitive ait pu être imaginée en Ionie. Ces réserves n'empêchent pas l'ouvrage d'être rédigé avec la conscience habituelle à l'auteur et de se lire avec agrément et profit : parmi les figures abondantes qui l'illustrent, je relèverai le rhyton et le miroir de Kélermès.

A. DE RIDDER.

De tresorie en Kanselarij van de Graven van Holland en Zeeland uit het henegouwsche en beyersche Huis, door Ihr Mr Th. van Riemsdijk. S'Gravenhage, Martinus Nijhoff, 1908, XX, 754 p. gr. 8° ; prix : 28 fr. 55 c.

C'est un énorme et compact volume que M. van Riemsdijk a consacré à nous retracer l'organisation de la trésorerie et de la chancellerie de ceux des comtes de Hollande et de Zélande qui sont issus de la maison de Hainaut et de celle de Bavière (fin du XIIIe au milieu du XVe siecle. L'exposé chronologique, qui forme la première partie de l'ouvrage s'ouvre à la mort de Jean I, dernier représentant de la vieille maison comtale (10 novembre 1299) ; il se partage en onze périodes ou chapitres; le premier s'occupe du règne de Guillaume V et de ses

prédécesseurs de la maison de Hainaut (nov. 1299-février 1358); dans les trois suivants l'auteur étudie l'administration d'Aibert, frère de Guillaume, d'abord régent pour son frère, malade d'esprit, puis comte régnant lui-même (1358-1404). Le cinquième chapitre est consacré au règne de Guillaume VI (1404-1417); au sixième nous voyons apparaître Jacobée de Hollande et Jean de Brabant; puis commence la lutte entre eux et le prétendant Jean de Bavière, lutte qui se termine provisoirement par le traité de Martensdyk (1420), par lequel Jean de Brabant et Jacobée cèdent pour douze ans leurs comtés à leur adversaire; puis (dès 1425) Jean de Brabant reprend le gouvernement pour quelques mois. Mais dès la fin de cette année, c'est le puissant duc de Bourgogne, Philippe le Bon, que nous voyons administrer comme *ruwart* les deux territoires, jusqu'au moment où la mort de sa mère l'en rend le légitime héritier (1433). C'est à travers la série assez longue de ces souverains que l'auteur a entrepris d'étudier les rouages administratifs du gouvernement hollandais, et leurs modifications successives. Il l'a fait, en dépouillant avec patience et critique les livres de compte du *Rijksarchif* de La Haye, auxquels il a emprunté également une quarantaine de pièces justificatives qui appartiennent aux années 1335-1433. Elles nous fournissent maint détail intéressant sur les dépenses des princes relatives à leur domesticité, depuis le maréchal de la cour jusqu'au « meester pentier », au « meester bottelgier » et au « meester kok »; elles renferment aussi des documents de nature plus politique, comme les patentes de Philippe de Bourgogne, instituant les gouverneurs des terres de Hollande, de Zélande et de Frieslande.

La seconde partie du volume de M. van Riemsdijk est consacrée tout entière à l'analyse et à l'examen détaillé de ces livres de compte (*De graaflijke registers*) eux-mêmes : mémoriaux, livres d'ordres, registres spéciaux, inventaires, etc. Il nous donne d'abord une description générale de tous ces volumes au nombre de 121, puis des notes particulières sur chacun des manuscrits; on y trouvera même une étude sur l'état de la collection (mentionnée dès le XIVe siècle) dans le passé. Une copieuse table des noms de lieux et de personnes clôt le volume qui sera très utile pour quiconque voudra scruter de plus près l'histoire de la Néerlande au moyen-âge; il fournira plus d'un trait curieux pour l'histoire générale de la civilisation d'alors, à l'érudit qui s'appliquerait à le dépouiller dans ce but.

E.

Henri Moris, **L'abbaye de Lérins**. Histoire et Monuments. Ouvrage accompagné d'une carte et de quarante illustrations en phototypie. Paris, Champion, 1909. In-8°, 429 et XLVIII p.

Après avoir publié le *Cartulaire* de l'abbaye de Lérins, M. H. Moris a voulu mettre en œuvre les documents qu'il avait publiés, les maté-

riaux qu'il avait réunis, et il vient de nous donner un très intéressant et copieux livre sur l'établissement religieux qui a laissé une trace lumineuse dans les annales de la France. Il retrace d'abord l'histoire du monastère depuis l'époque lointaine où quelques moines vinrent y chercher la solitude jusqu'au jour où l'abbaye, devenue trop riche, fut la proie des abbés commandataires, si bien qu'elle finit, malgré quatre réformes successives, par disparaître sans laisser un regret. M. M. nous montre comment s'était formée cette richesse, comment elle s'était constituée par d'importants privilèges, par des domaines innombrables que l'abbaye avait reçus dans vingt diocèses de France, d'Italie et d'Espagne. Aussi l'influence de Lérins était-elle singulièrement étendue. L'abbaye dut même, à cause de sa situation, à l'avant-garde du continent, se donner de bonne heure une organisation militaire, et elle rendit ainsi des services signalés aux populations côtières de la Méditerranée. M. M. a raconté les luttes qu'elle soutint contre les Sarrazins, contre les pirates gênois, voire contre les Espagnols. Il a raconté de même son histoire littéraire : il nous montre dans le monastère de Lérins le foyer le plus actif du développement intellectuel dans le midi de la France, une des écoles les plus célèbres de la philosophie chrétienne et il apprécie l'un après l'autre tous les grands noms qui se rattachent à l'île de Saint-Honorat : saint Hilaire, saint Vincent de Lérins, saint Eucher, Salvien, saint Fauste de Riez, saint Césaire; il cite même, à ce propos, l'article de la *Revue critique* sur le rôle important que prête un ouvrage récent à l'école de Lérins dans la rédaction des actes des martyrs. On lui saura gré de mentionner encore le troubadour Raimon Feraut, les théologiens Grégoire Cortèse et Denis Faucher, et l'historien Vincent Barralis, dans la *Chronologia ... insulae Lerinensis* est, malgré ses défauts, « une mine inépuisable de documents ». Voilà, dans le livre de M. M. la part de l'histoire : il expose le rôle de l'abbaye à travers les temps; il établit la nomenclature de ses principales possessions, selon l'ordre alphabétique des diocèses et des localités; il étudie la condition des personnes et des terres dans les seigneuries qui relevaient du monastère; il revise (et la tâche était délicate entre toutes) la liste des abbés de Lérins, fautive et incomplète, donnée par le *Gallia christiana*. En outre, et comme le promet le sous-titre de la publication, M. Moris passe en revue les monuments de l'île Saint-Honorat : il ne se borne pas à reproduire ce que disent les géographes anciens et à signaler, d'après Barralis, les monuments de la fin du XVIe siècle; il essaie de faire revivre les édifices qui ont disparu ou se sont transformés et de décrire ceux qui sont encore debout, en remontant autant que possible le cours de leur histoire. Il examine les débris lapidaires trouvés çà et là dans l'île où l'on se heurtait autrefois, à chaque pas, aux souvenirs du passé; inscriptions romaines et chrétiennes, pierres tumulaires, fragments d'ornementation antique utilisés comme matériaux

de construction ou encastrés dans les bâtiments, ou bien réunis par les Cisterciens en une sorte de musée archéologique. De précieux appendices terminent le volume : index des noms de lieux contenus dans la nomenclature des possessions de l'abbaye et listes de prieurs; liste des manuscrits conservés à l'abbaye en 1742 et des livres de sa bibliothèque en 1789, etc. Tel quel, et d'ailleurs superbement édité, accompagné d'illustrations en phototypie, l'ouvrage fait grand honneur au laborieux et savant archiviste de Nice, et on ne peut que le recommander aux amateurs d'histoire.

A. Ch.

Ciro Trabalza, **Storia della Grammatica italiana;** Milan, Hoepli, 1908; gr. in-8°, xvi-561 pages.

Luigi Morandi, **Lorenzo il Magnifico, Leonardo da Vinci e la prima grammatica italiana; Leonardo e i primi Vocabolari.** Ricerche. — Città di Castello, Lapi, 1908; in-16, 158 pages.

Guglielmo Volpi, **Il « Vocabolarista » di Luigi Pulci.** Florence, 1908 (Extrait de la *Riv. delle Bibl. e degli Archivi*, t. XIX); in-4°, 16 pages.

Ces trois publications d'étendue très différente, mais toutes d'un égal intérêt, ont ceci de commun qu'elles se rapportent à l'histoire des études grammaticales et lexicographiques, dont la langue italienne a été l'objet dès le xive et le xve siècle. La plus étendue des trois est celle de M. Ciro Trabalza, qui embrasse l'ensemble des théories grammaticales depuis Dante jusqu'aux traités les plus récents, en particulier jusqu'à l'*Esthétique* de M. Benedetto Croce. M. T. est directement sous la dépendance de la pensée de M. Croce, auquel son livre est dédié; ce que le savant Napolitain a fait pour l'histoire des théories esthétiques, dans la seconde partie de son ouvrage, M. T. l'a entrepris pour l'histoire des théories grammaticales; son livre est donc avant tout un éloquent témoignage de la très grande influence qu'exerce en Italie, et jusqu'en Allemagne, la pensée personnelle et féconde de M. Croce [1].

Le nombre considérable de volumes, qu'il a dépouillés et analysés avec beaucoup de soin, assure au livre de M. T. une ampleur et une sûreté d'information qui le rend déjà précieux, ne fût-ce qu'à titre de répertoire des théoriciens de la langue italienne; il n'existait pas de revue aussi complète ni aussi méthodique de cette catégorie d'écrivains. Mais il fait plus : au milieu de cette multitude de traités dépourvus d'agrément, où d'autres s'égareraient, il nous dirige et nous oriente de façon à ne jamais nous laisser perdre de vue le but et l'intérêt de son enquête, ni les étapes successives de la pensée des

---

1. Son *Estetica come scienza dell' espressione* vient d'avoir une troisième édition, avec d'assez importantes retouches, Bari, Laterza édit., 1909. Le même éditeur a publié une traduction des études de M. Karl Vossler, le plus remarquable interprète allemand des mêmes doctrines : *Positivismo e Idealismo nella scienza del linguaggio*, 1908.

grammairiens. Ce que l'on est cependant tenté de reprocher à M. T. c'est d'avoir voulu mettre et dire trop de choses dans son livre, qui est un peu compact et touffu. Il semble que ce défaut, qu'il était sans doute difficile d'éviter, soit dû en partie à une certaine prolixité qui ne profite guère à la précision de la pensée ni à la clarté du style; pour tout dire, l'auteur paraît avoir mis sur pied un peu trop hâtivement ce grand travail, sans se réserver le temps, ses dépouillements étant terminés et classés, d'y apporter cet effort de réflexion et de choix, qui lui eût permis d'élaguer, de resserrer, de clarifier, et par suite de mettre en pleine valeur les résultats de son enquête. Les traces de cette hâte n'apparaissent pas seulement dans le style, mais encore dans les nombreuses fautes d'impression et dans certaines étourderies qu'il eût été facile d'éviter [1]. Je ne pense pas que l'on puisse travailler avec plus de zèle et d'intelligence que M. T.; mais l'art de présenter le fruit de ses recherches sous une forme aisément accessible a bien son prix. N'est-ce pas, d'un seul mot, l'art de faire un livre? Un disciple de M. Croce ne devrait pas le négliger.

En appendice, M. T. publie pour la première fois le texte intégral d'une grammaire florentine qui remonte au xve siècle, et dont une copie de 1508 est conservée au Vatican. M. Luigi Morandi, un vétéran des études sur la langue italienne, avait attiré l'attention sur ce document, dans un article inséré le 1er août 1905 dans la *Nuova Antologia*, sur les premières grammaires et les premiers vocabulaires. Cet important article reparait dans le petit volume au titre complexe annoncé ci-dessus, où M. M. associe à une méthode sévère le souci de bien dire. L'auteur établit sans peine que cette « grammatichetta vaticana » est la plus ancienne grammaire proprement dite qui ait été faite du florentin, et, repoussant l'attribution à L. B. Alberti, proposée par quelques critiques, il indique la possibilité qu'elle soit de Laurent le Magnifique lui-même. Cette hypothèse repose sur un témoignage, un peu vague, à dire vrai, mais précieux, de Léonard de Vinci; et à ce propos M. M. étudie les notes de Léonard sur la grammaire d'abord, sur le vocabulaire ensuite. Jamais encore cet aspect de l'activité du grand penseur, révélée par ses manuscrits, n'avait été aussi clairement mis en lumière : les études de linguistique ne laissèrent pas indifférent cet esprit toujours en mouvement.

Dans ses notes sur le vocabulaire, Léonard a certainement eu

1. Ces fautes d'impression sont surtout fréquentes dans les citations françaises ou allemandes; mais elles sont particulièrement graves quand elles atteignent les noms propres et les dates (p. 387, un 1843 pour 1643). La bibliographie, rejetée dans les notes, manque parfois de précision et n'est pas toujours facile à consulter; M. Z. décrit bien les éditions qu'il a eues sous les yeux, mais il se tait trop souvent des autres. Boccace n'a pas commenté Dante au Studio (p. 379), mais en l'église de S. Stefano di Badia. M. T. sait bien que la grammaire de Port-Royal est l'œuvre de Lancelot et d'Arnaud; il lui arrive pourtant de parler du « Signor di Porto Reale » (p. 395)!

recours au curieux travail que, dans ce genre, avait entrepris Luigi Pulci, le célèbre auteur du *Morgante;* et c'est ce « Vocabolarista » de Pulci que M. G. Volpi nous fait connaître en publiant la copie unique qui nous en est parvenue; nul n'était mieux qualifié que lui pour la présenter dignement et la commenter. Ce vocabulaire, assez peu instructif au point de vue lexicographique, est au contraire fort intéressant pour l'appréciation de la très médiocre culture classique du poète : car c'est essentiellement un recueil de latinismes, de mots savants, précédés même d'une liste de noms propres, mythologiques ou géographiques : c'est en somme un répertoire d'idées et de mots classiques que le bon Pulci avait rédigé, sans doute pour son usage personnel, afin de ne pas oublier la valeur des expressions rares dont il voulait pouvoir émailler ses écrits.

Henri Hauvette.

Primi Visconti. **Mémoires sur la cour de Louis XIV**, traduits de l'italien et publiés avec une introduction, des appendices et des notes par Jean Lemoine. Paris, Calmann-Lévy, 1909, in-8°, xlviii et 443 p. 7 fr. 50.

Il est inutile d'analyser ou d'apprécier ces *Mémoires* qui ont eu, dès leur apparition, un succès très vif et très mérité. Sur la plupart des points, ils sont véridiques et les dires de Primi s'accordent toujours avec les témoignages des contemporains. Les portraits qu'il trace sont ressemblants et il y met beaucoup de finesse et de perspicacité. Certaine conversation avec Turenne est tout à fait savoureuse. Nombre d'anecdotes sont curieuses, piquantes, et les vues de l'Italien sur les mœurs, les institutions et le gouvernement de la France, parfois judicieuses et pénétrantes. On n'a pas suffisamment remarqué dans les articles dont l'ouvrage a été l'objet, les réflexions de Primi sur l'autorité de plus en plus grandissante du roi et sur le ton de dévotion que Louis XIV impose à la cour dès 1680. On n'a pas assez noté que Primi, malgré son enthousiasme, a fini par discerner les défauts du monarque, son orgueil, son égoïsme, ses profusions, son désir de dominer et de conquérir. Au reste, M. Jean Lemoine s'est acquitté de sa tâche d'éditeur avec grand soin. Son introduction nous renseigne amplement sur la vie de son héros, et au passage, il a rectifié nombre de détails inexacts, éclairé nombre de particularités obscures. Les appendices qu'il a joints à la publication, ont été choisis avec un goût parfait et ils sont fort instructifs. Le commentaire est net et abondant [1].

A. Ch.

---

1. Cf. mon article des *Feuilles d'Histoire*, n° 1-2. Le savant éditeur et traducteur nous pardonnera de relever quelques vétilles. P. 66, Mademoiselle *Vouineu* est évidemment Mlle de Vauvineux citée dans une note de la p. 306 et ces deux noms manquent à la table. — P. 110, M. L. lit *Louvain* quoique le manuscrit porte *Lean*; il fallait écrire *Leau*. — P. 112, note 2 : Sasbach n'est pas une bataille. —

Les Campagnes du Maréchal de Saxe. Publié sous la direction de la Section Historique de l'Etat-major de l'armée par J. Colin, capitaine d'artillerie bréveté. 1re partie : l'armée au printemps de 1744 (343 p.) ; 2e partie : la Campagne de 1744 (606 p.) ; 3e partie : Fontenoy (542 p.). 3 vol. in-16. Paris, Chapelot, 1901, 1904, 1906.

Les campagnes du maréchal de Saxe n'avaient été étudiées au XVIIIe siècle que par d'Espagnac, de Vault et Grimoard. Depuis lors, c'est d'eux que l'on s'est inspiré presque uniquement. D'Espagnac a laissé une chronique qui n'est guère qu'un panégyrique volumineux et assez confus. De Vault a rédigé une relation excellente, mais insuffisante, bien qu'il y ait apporté tout l'ordre et la clarté de son esprit méthodique. Il a même ajouté au récit une documentation dont d'Espagnac ne s'était guère soucié. Quant à Grimoard, il a « choisi » parmi les lettres et mémoires de Maurice de Saxe les éléments d'une publication aussi défectueuse et incomplète que celle des papiers de Turenne éditée en 1782. En somme, nul encore n'avait mis en lumière l'influence exercée par le maréchal. Il semblait que le rôle joué par Frédéric II pût seul compter. C'est là une erreur due à une lacune que l'auteur a comblée.

A la rigueur, l'histoire de ces campagnes pourrait être extraite de la relation de Vault. Il suffirait de compléter celle-ci par des annotations convenables. Mais de Vault écrivait l'histoire de son siècle dont les mœurs comme les idées lui étaient familières. Il n'a eu qu'à décrire et il s'est acquitté de la tâche avec une fidélité et une impartialité parfaites. Aujourd'hui, à deux siècles de distance, mille détails qui lui semblaient naturels sont restés pleins d'intérêt pour nous ; mais ils sont aussi devenus assez obscurs. Il faut y insister plus peut-être encore que sur les événements eux-mêmes.

Avec toute la compétence d'un professionnel, l'auteur dresse d'abord le tableau de l'armée et des institutions militaires au printemps de 1744. C'est là une étude essentielle, nouvelle et aussi complète qu'on le peut désirer. On a trop longtemps confondu dans un même lointain les armées du XVIIe et du XVIIIe siècles. Il y a pourtant entre elles des différences profondes. Il en existe dans l'armement et dans le recrutement, par exemple, pour ne citer que les plus importantes. Les soldats de Maurice ne sont plus exclusivement les mercenaires nationaux ou étrangers auxquels Turenne a commandé. L'armée devient de plus en plus nationale. Le recrutement reste en principe assuré par les enrôlements volontaires ; mais les recrues sont

---

P. 164, note 3, la lettre de Gramont à Rochefort a déjà été citée, p. 68, note 1. — P. 308, note 1, Strasbourg n'a pas été « livré à la suite de négociations secrètes. » — Peut-être y avait-il quelques endroits à rectifier : p. 9, Primi dit que le roi *prit* Colmar, il y a là une erreur et il fallait mettre en note que le roi *démolit* les remparts de la ville ; p. 226, l'*Astrée* n'est pas un *poème* ; p. 267, Mme de Maintenon n'est pas *née* en Amérique. — Pour plus de clarté, j'aurais mis en haut des pages le chiffre de l'année.

toutes françaises et en outre les milices commencent à fournir d'énormes contingents. Les « provinçiaux » seront à Fontenoy, à Raucoux, à l'honneur; on les a déjà trouvés à la peine pendant la cruelle retraite de Prague, décimés par la faim et le froid. Ils sont les précurseurs des va-nu-pieds de Mayence, de Sambre-et-Meuse, d'Italie ; mais qu'est-ce donc que l'organisation des bataillons de volontaires sinon le reflet de celle des régiments provinciaux des milices ? Il n'était pas sans utilité non plus d'établir que certains procédés ne sont pas nés hier, comme l'ont pu croire quelques esprits naïfs ou peu avertis. La formation des « lignes » de paysans armés, une des belles œuvres de Belle-Isle bien que parmi les moins connues, n'est-elle pas le principe des gardes nationales ? L'idée d'ailleurs avait germé au XVIIe siècle. Les réquisitions de voitures, de chevaux, d'hommes n'ont-elles pas constitué la plus claire des ressources grâce auxquelles les intendants et gouverneurs de la vieille France ont pu apporter dans les choses militaires l'activité considérable que nous admirons encore aujourd'hui? L'organisation des divers services sous l'ancien régime est restée en bien des points celle de l'époque révolutionnaire. Sous Napoléon même encore, on retrouve le service des renseignements assuré par le concours des agents diplomatiques et des espions tel qu'il avait fonctionné sous Louis XIV et Louis XV. Il faut savoir gré à l'auteur d'avoir analysé méthodiquement, et pour la première fois étudié à fond, une si importante organisation.

La campagne de 1744 fait l'objet de la deuxième partie. Il semble à priori que de nombreuses raisons contribuent à détourner l'intérêt de cette période. La préparation en paraît incohérente et le bilan à peu près nul. Pourquoi l'armée française, destinée à soutenir la Bavière, opère-t-elle en Flandre ? Plus tard, lorsque Louis XV marchera au secours de l'Alsace, on ne discernera pas clairement non plus les raisons de l'immobilité du maréchal de Saxe resté en Flandre. Quelles sont les causes de cette manière d'agir ou mieux de ne pas agir? Ce manque de logique déconcerte. Il n'est pourtant qu'apparent.

On a depuis longtemps propagé une théorie facile dont l'auteur dévoile toute l'erreur à l'occasion du plan de la campagne. Il est, en effet, devenu banal de dire que la Flandre demeurait le champ clos favori des armées du XVIIe et du XVIIIe siècle uniquement parce que nos rois y trouvaient, dans des sièges nombreux, prétextes à opérations magnifiques et assez sûres. La conduite de Louis XIV en certaines circonstances a bien certainement favorisé l'éclosion de cette légende (quoique, sans y voir clair, ceux qui l'ont propagée aient souvent confondu la cause avec l'effet). Mais l'attitude de Louis XV à la tête de ses troupes fut bien différente. Les causes premières du choix d'un théâtre sont ailleurs. La préoccupation dominante est celle de fortifier la frontière française du nord si affaiblie depuis les traités de 1713 et de 1715. Il n'y a pas si longtemps que l'envahisseur s'est

trouvé sur le chemin de Paris. Il importe de barrer la route. « Cela nous touche de trop près » écrit Louis XV et c'est dans cette pensée qu'il convient de chercher surtout la raison de l'offensive en Flandre.

La campagne ouverte, Menin, Ypres et Furnes tombent. Louis XV quitte les Pays-Bas et va prendre le commandement en Alsace, cette autre frontière menacée. Maurice demeure seul investi de la mission de diriger les troupes françaises de Flandre. C'est alors que pendant trois mois les belligérants restent, face à face, à peu près immobiles. Dans cet état d'inactivité apparente, les armées ne sont pas des masses inertes, mais bien « deux corps animés dont les velléités de mouvement se neutralisent à chaque instant ». Maurice observe strictement la défensive qu'on lui a imposée; mais il trouve aussi l'occasion propice pour instruire son armée. Toutefois, afin de mettre à l'abri ses forces moralement et matériellement insuffisantes, il repasse la Lys et prend poste sous Courtrai. L'ennemi profite de ce mouvement pour « manger » la plaine de Lille. C'est là une faute suivant les uns; c'est le salut au dire des autres. Les opinions varient, mais à en juger par le document, il semble bien que la dernière soit aussi la meilleure. Au reste l'immobilité pendant 3 mois de 45,000 Français devant 65,000 alliés fit l'admiration des contemporains. Aujourd'hui elle nous paraît inexplicable. Il ne faut pas oublier, si depuis un siècle nous sommes habitués à plus d'activité, que nos prédécesseurs disposaient seulement de moyens d'action assez restreints.

La troisième partie comprend la campagne de 1745 jusqu'après Fontenoy seulement. Le plan des nouvelles opérations ne peut être que le développement de l'offensive commencée en 1744. On en convient toutefois assez difficilement. Il semblerait en effet qu'il eût été préférable d'aller chercher la paix à Vienne. En 1741, Belle-Isle avait montré la possibilité d'y réussir ; mais que de changements survenus depuis lors! Belle Isle est presque disgrâcié. La sincérité de l'alliance prussienne devient chaque jour plus douteuse. L'Allemagne s'est insensiblement détournée de l'autorité d'un empereur que les mains de Belle-Isle ont revêtu de la pourpre sans affermir ni son sceptre ni son épée. Quand enfin en janvier ce fantôme de souverain disparaît dans le cercueil de Charles VII, sa succession est ouverte dans des conditions si défavorables qne la France ne peut pas espérer faire élire un empereur de son choix. L'intérêt n'est plus en Allemagne, il demeure plus que jamais là où du moins la France combat pour elle. C'est donc encore aux Pays-Bas que Louis XV va porter la guerre.

Cette dernière partie tient dans deux épisodes : l'élaboration du plan de campagne et la bataille de Fontenoy. Dans l'un et l'autre, l'influence du maréchal se révèle considérable. Une documentation fort importante met en lumière les vues ingénieuses, les idées claires et précises ainsi que l'esprit de méthode d'une préparation qui demeure en fin de compte l'œuvre personnelle de Maurice. A l'occa-

sion de la bataille apparaissent l'énergie, le sang-froid, la justesse du coup d'œil qui assurent le succès de l'exécution. Rien non plus mieux que ce récit mouvementé n'affirme la valeur, mais aussi la nécessité, de l'enseignement donné par le maréchal à ses troupes pendant les trois mois d'immobilité apparente sans Courtrai en 1744. On a poussé ici aussi loin qu'il était possible de le faire avec exactitude et précision le dessin des péripéties de la bataille. Après le tableau de la première partie, celui-ci s'imposait. Il importait enfin de fixer le caractère de cette action de Fontenoy, car, environ dix-huit mois plus tard, celui de Raucoux, la prochaine victoire, sera bien différent.

Il reste à étudier la fin des campagnes du maréchal de Saxe. Ce n'est pas la partie la moins importante. L'année 1746 verra, avec l'agrandissement du théâtre, l'inauguration d'une nouvelle méthode de guerre qui fournira des modèles aux généraux de la période suivante. Néanmoins de nombreux éléments d'analyse sont déjà dégagés. Ils faciliteront les études futures sur le sujet et permettront de chercher désormais avec plus de sécurité la philosophie des événements. L'auteur a fait un très large emploi de documents importants en partie ignorés et manuscrits pour la plupart. Il ne faut donc pas s'étonner que certaines erreurs deviennent désormais d'une propagation difficile. Nous en avons signalé ici quelques-unes seulement au hasard. Il en est d'autres ; mais il semble que bien rarement on ait combattu avec autant de bonheur contre la plus vivace d'entre toutes. Quoi qu'on en ait dit, en effet, la trop fameuse opposition entre les guerres modernes et celles de la monarchie du XVIIIe siècle n'est qu'une illusion. Où donc trouvera-t-on, parmi tous ces documents, jusqu'à la trace même d'un semblant d'influence exercée par l'état politique ou social de la France sur l'élaboration des plans de campagne? Les arguments qu'on s'est complu à développer en faveur de la thèse de l'opposition ne résistent qu'assez mal à l'examen dont l'étude de ces campagnes fournit l'occasion. Encore quelques travaux aussi complets, aussi serrés sur la matière et quelques fausses conceptions de plus auront définitivement disparu.

P. P. Denamur.

Luise Ulrike, die Schwedische Schwester Friedrich's des Grossen. Ungedruckte Briefe an Mitglieder des preussischen Kœnigshauses, herausgegeben von Fritz Arnheim. Erster Band, 1729 bis 1746. Gotha, F. A. Perthes, 1909, XXIX, 399 p. in-8° ; prix : 11 fr. 26.

M. F. Arnheim s'est occupé, de longue date, de la reine Louise Ulrique de Suède, sœur cadette de Frédéric II de Prusse, et c'est au cours de ses recherches dans les archives suédoises qu'il a rencontré les principaux éléments du recueil, dont nous annonçons ici le premier volume. Il en a recueilli d'autres aux Archives royales de Berlin et aux Archives de famille de Charlottenbourg, et a constitué

de la sorte un ensemble de documents des plus curieux tant pour l'histoire de la politique suédoise et prussienne, que pour la physionomie intime des Hohenzollern vers le milieu du XVIIIe siècle [1]. En effet les lettres de Louise Ulrique écrites avant et après son mariage avec le prince héritier de Suède, sont toutes adressées à un cercle assez étroit pour permettre les confidences sérieuses, les plaisanteries et les purs bavardages; ses correspondants (dont on ne nous donne pas d'ailleurs les réponses) sont sa mère, la reine Sophie-Dorothée, avec laquelle elle reste sur le pied d'une déférence un peu dévotieuse, son frère Frédéric, en qui elle voit toujours le grand monarque admiré plus que le bon frère, et enfin les plus jeunes, le prince Auguste-Guillaume et la princesse Amélie, avec lesquels elle cause à la bonne franquette, ne se refusant ni des plaisanteries assez vulgaires, ni des taquineries enfantines [2]. Née en 1720, la princesse Louise-Ulrique paraît avoir été l'enfant favori de son vieux bourru de père; elle a hérité quelque chose de son esprit viril et combatif, tout comme Frédéric II lui-même et la spirituelle et méchante margravine Wilhelmine de Bayreuth, qui commit le péché, inexpiable aux yeux de sa sœur, de témoigner quelques sympathies à Marie-Thérèse d'Autriche et se brouilla de la sorte avec le reste de la famille. Le français un peu fruste, aux tournures archaïques, dans lequel sont rédigées toutes ces correspondances, leur donne un piquant de plus [3]; mais jusqu'au moment de ses fiançailles, on n'y trouve guère qu'une série de croquis sur la vie de cour, soit à la ville, soit à la campagne, amusants parfois, mais sans intérêt politique. Ce n'est qu'après ses accordailles (juillet 1744) avec le prince héréditaire adoptif de Suède, le duc Adolphe de Holstein, que la correspondance prend un tour plus sérieux et que l'on y voit les intrigues politiques s'y mêler aux papotages mondains et aux commissions pratiques. M. A. nous semble

1. La préface de M. Arnheim nous oriente sur les dépôts où il a trouvé cette correspondance royale, singulièrement dispersée par le sort; non seulement le *Riksarchif* de Stockholm, la Bibliothèque de cette ville, celle d'Upsal, les Archives de Berlin et de Charlottenbourg, mais des collections particulières comme celle du baron Bonde, à Eriksberg en renferment des centaines (p. VI-VII). — Toutes ces lettres sont écrites en français.

2. Elle appellera la princesse Amélie « mon cœur, mon petit cochon de lait, mes amours » (p. 126); elle écrira à ses trois frères cadets : « Je suis charmée de ce que ce cher Guillaume ait toujours la faculté d'avoir le ventre libre, et je prie le cher Henri de se boucher le nez » (p. 52). Elle appellera l'une des personnes de son entourage « une infâme carogne » (p. 69) et parlera d'une comtesse de Wulkenitz comme d'une « grosse pièce de bœuf ou de vache » (p. 243). Il est vrai qu'elle écrira d'elle-même : « Je mène la vie du cochon du bon Dieu ». (p. 218), et qu'au sortir d'un dîner officiel en l'honneur d'une tête couronnée, elle s'écriera ; « Je me suis ennuyée comme un chien, car nous avons dîné avec les grandes perruques » (p. 151).

3. La princesse n'eut que des gouvernantes et des professeurs français, réfugiés pour la plupart; la compagne favorite de son enfance semble avoir été la « bonne froelen », Mlle de Jaucourt.

tout de même exagérer un peu en comparant ces lettres à celles de la princesse palatine, Liselotte, mère du Régent. Mme la duchesse d'Orléans avait un tempérament plus primesautier encore, plus de naïveté véritable, un patriotisme plus agressif, et son allemand est infiniment plus « coloré » que le français de Louise-Ulrique ; elle parle de bien des choses avec un franc parler qu'on n'avait plus à la cour de Stockholm et, par suite, sa correspondance est beaucoup plus précieuse pour l'histoire des mœurs que celle que nous analysons ici.

La princesse Ulrique est avant toute une patriote prussienne et une admiratrice passionnée de son frère Frédéric II. Au moment, de son départ, elle lui écrivait : « c'est avec une joie des plus grandes que j'aurai l'honneur de me mettre jeudi à vos pieds. Toute la Suède obéira aux ordres de Votre Majesté, et je puis leur rendre cette justice qu'ils connaissent tout le prix de la grâce que vous leur faites. » (p. 39). A peine en route, après son entrée à Stralsund, capitale de la Poméranie suédoise, elle lui écrit encore, après avoir aperçu ses futures troupes nationales : « Mon Dieu, quelle horreur en comparaison de vos troupes !... Je me réjouissais de la supériorité de vos forces en comparaison des autres. » (p. 49). A Karlskrona, quand elle est à peine débarquée et que le duc, son fiancé, vient lui faire sa cour, ce sont toujours les soldats qui préoccupent avant tout la princesse ; elle raconte au roi que « les salves se firent avec une grande justesse » et que son futur époux « ne cherche qu'à mettre l'armée sur le même pied que celle de Prusse » (p. 55). Le jour même, elle entreprend le bon Adolphe, qui voudrait bien causer d'autre chose, sur la nécessité de conclure une triple alliance entre la Suède, la Prusse et la Russie, et lui déclare « qu'elle était persuadée que le prince ferait son possible pour la faire réussir ». On peut dire que c'est une chargée d'affaires pénétrée des devoirs de sa mission, et pénétrée fortement aussi de sa propre importance. « Je me suis fait un devoir, dit-elle à Frédéric, de suivre en tout vos conseils et vos volontés... je tâche d'avoir des politesses envers tout le monde, mais aussi il faut qu'il ne s'oublie pas .. Je crois qu'il faut extrêmement se garder de ne pas se faire mettre le pied sur la gorge, ce qui est pourtant le génie de la nation » (p. 57). Plus tard, au milieu des joies de la lune de miel, dans son délicieux ermitage de Drottningholm, où son docile et très amoureux époux la comble de pendeloques et de tabatières couvertes de brillants [1], elle déclare que « mon bonheur serait parfait si je pouvais jouir de celui de me mettre aux pieds du plus adorable frère de l'Europe » (p. 65) [2]. Le prince Adolphe déguste avec elle de petits

1. Sur les embellissements de Drottningholm, qu'elle remplit des tableaux de Boucher et Chardin, voy. surtout, p. 283, 298, 302).

2. Quand elle apprend la nouvelle de la victoire de Prague, elle écrit (le 20 septembre 1744) à ses frères : « Je suis encore trop bonne Prussienne pour ne pas prendre part à tout ce qui vous couronne de gloire. Je voudrais que toutes ces

gâteaux envoyés de Berlin par la princesse Amélie, et qui « sont encore fort bons. Nous buvons tous les matins le café ensemble et nous vivons comme deux tourterelles », avoue-t-elle à sa sœur ; mais, même à l'heure du berger, elle le pousse à l'action politique, afin qu'il ne lui reste pas seulement, un jour, « un vain fantôme de souveraineté » (p. 84). Elle voudrait lui persuader, que « la Suède est comme une personne à l'agonie et qu'il lui faut un médecin entreprenant pour la guérir ». Le prince, prudent et timoré, lui « témoigne mille amitiés » et « promet de faire de sérieuses réflexions », mais il s'en tient là.

Les réflexions politiques sont agréablement coupées par des racontars sur la cour de Suède et des descriptions de la vie intime de la princesse. Elle ne tarit pas sur le compte de son beau-père (adoptif) le vieux Frédéric de Hesse, monarque régnant, mais non gouvernant, de Suède. Dès les premiers moments de son arrivée, il « vient plus de cinquante fois par jour dans ma chambre, ce qui est cause que je n'ai pas le temps de m'occuper de rien de raisonnable » (p. 71). Il « ne s'occupe à rien de toute la journée que d'aller d'une chambre à l'autre ; ses conversations sont toujours les mêmes » (p. 137). Mais bientôt elle s'aperçoit que le roi s'occupe d'autres choses aussi, et sa dernière maîtresse en titre, la baronne Ebba de Horn, prend une assez large place dans cette correspondance (p. 243, 248, 249, 308, etc.). Elle n'empêche d'ailleurs pas le vieux souverain, avec « sa perruque étonnante, et sa tête sur les genoux », de courir après toutes les filles du monde » (p. 309) [1].

Elle-même s'affranchit assez vite de la gêne de l'étiquette. « J'irai demain à la Comédie française, écrit-elle à sa sœur, en novembre 1744, et le soir je souperai en partie carrée, où l'on boira à votre santé. C'est alors que toute la contrainte est bannie et que chacun a la liberté de faire ce que l'on veut » (p. 109). Elle faisait parfois des choses assez bizarres. « Pendant que j'étais à table, lisons-nous dans une autre lettre, j'ai fait coudre toutes mes dames à leurs chaises et quand elles se sont levées, elles les avaient toutes au cul, révérence

---

canailles, qui sont ennemis du Roi, fussent à tous les cent diables ». Elle est si « folle de joie » qu'elle ajoute en allemand (son allemand, comme celui de son illustre frère, est détestable) cette odieuse plaisanterie sur la mort de son cousin, le margrave de Brandebourg-Sonnenbourg, tué au siège de Prague par un boulet autrichien : « Le pauvre Guillaume a perdu sa tête, mais les ennemis n'en profiteront guère car c'était un imbécile (*denn es war ein dummer Teufel*) » (p. 89) — Outre les Autrichiens, elle déteste aussi les Anglais. « Vous souvenez-vous du vieux père (Frédéric-Guillaume I) quand il parlait de l'Angleterre : « *Auf die Knie sollen mich die Hunde bitten!* J'ai hérité ce souhait de lui ! » (p. 170).

1. C'est à la bonne reine douairière, qu'elle fait ses confidences et d'autres encore. Le pauvre monarque n'aurait pris une maîtresse à gages que pour dissimuler une désagréable réputation d'impuissance. « Ma chère mère sait bien que, même en étant jeune, il a passé pour ne pouvoir pas être dangereux (p. 314).

parler » (p. 110). Ces dames et demoiselles d'honneur, elle les vante elle-même; « j'ai de très jolies filles, qui ont de l'esprit et du monde » (p. 142) et ses chambellans aussi [1].

Après avoir accouché d'un fils (le futur Gustave III), en janvier 1743, ce qui l'a « suffisamment dégoûtée du plaisir d'avoir des enfants » (p. 265), la princesse se replonge dans la politique. Elle voyage par le royaume pour se créer des partisans; nous la voyons chez l'évêque luthérien de Westeraas, « le plus grand fourbe du monde », et elle annonce qu'elle ne « partira pas sans lui graisser la patte; c'est le seul et unique moyen de parvenir au but » (p. 291). Nous la voyons encore à Upsal, s'entretenant avec les professeurs, « qui sont des pédants, comme partout ailleurs, et qui ne crachent que du grec et du latin »; ce « n'est pas par goût assurément, mais pour des raisons de politique [2] » (p. 299). Sans doute elle en a quelquefois assez d'être le commis-voyageur de la politique prussienne, et de toute agitation politique en général. « Cette chienne de politique, écrit-elle à son frère Guillaume, cause tous les maux et l'on se tourmente, et après tout, c'est la mort qui termine toutes nos précautions et est le salaire de nos peines. Voilà, mon cher, la vraie peinture de la vie et vous verrez avec le temps si je n'ai pas eu raison » (p. 315). La future reine de Suède se serait épargné beaucoup d'ennuis à elle-même, elle aurait épargné surtout beaucoup de conflits à son pays, si elle avait pu se persuader, d'une façon durable, de la vérité des principes qu'elle énonçait ainsi; mais pour elle, comme pour son glorieux frère, ce détachement philosophique n'était qu'un vernis d'apparat, qui s'écaillait bien vite sous les feux de l'ambition. Quelques jours plus tard, nous la retrouvons « parlant aux matadors du Comité secret; je leur ait dit de mettre les fers au feu pour finir l'affaire de l'alliance » comme elle l'annonce au roi de Prusse (p. 317). « Je ne suis rien ouvertement, lui écrit-elle encore, mais sous main je ne néglige pas les occasions, où il y a apparence qu'on puisse faire un bon coup « [3] (p. 324).

Évidemment le second volume sera plus curieux encore au point

1. « Tous ceux qui sont à notre cour sont de fort jolis gens » (p. 142). Et cependant elle parle de cet entourage de vieille noblesse avec une hauteur presque insolente. Elle raconte qu'elle admet ces dames le matin, à sa toilette. « Cela me divertit; ce sont mes perroquets; elles me racontent des balivernes et cela m'amuse et ne me gêne point, car, *au bout du compte, elles sont mes domestiques* et je m'habille tout aussi commodément que si elles n'y étaient point. » (p. 147.)

2. On aurait tort cependant de croire que Louise Ulrique n'aimait point la science. Sa correspondance nous la montre occupée de lectures très sérieuses. Elle dévore le P. Bougeant; l'impatience de connaître la fin des Mémoires de Sully l'empêche de dormir (p. 305). Elle demande qu'on lui envoie le Dictionnaire de Moréri, Tite Live, les *Hommes illustres* de Plutarque, etc. « Mais faites en sorte, mon cœur, que cela ne me coûte point d'argent » (p. 70).

3. Le volume se termine par une longue lettre à Frédéric II, du 30 décembre 1746; la princesse y expose tous les efforts tentés pour amener son mari et certains chefs de parti à la Diète à se rallier à la politique prussienne (p. 334-341).

de vue politique, et l'on ne peut que remercier M. Arnheim d'avoir consacré de longs et fructueux efforts à constituer son intéressant recueil. Nous ne pouvons cependant nous empêcher de dire, en terminant, que le savant éditeur, dans certaines appréciations de sa préface et de ses notes, a beaucoup trop jugé son héroïne comme princesse prussienne, au lieu d'apprécier sa conduite au point de vue suédois, le seul juste, puisqu'en fin de compte elle avait voulu être reine de Suède. Il se peut que certains historiens suédois [1] aient été trop sévères pour elle et aient exagéré « par des propos malveillants » (*bœswilligen Klatsch*) les fautes que Louise-Ulrique a commises. Mais il n'est pas niable qu'elle a comploté contre les libertés de son pays d'adoption, qu'elle a essayé de les détruire. Libre à M. A. de croire que le « despotisme éclairé » de Frédéric II eût été plus profitable à la Suède que le régime représentatif où dominait l'oligarchie nobiliaire ; en tout cas, les États du royaume n'ont pas partagé sa façon de voir et la majorité des historiens modernes du pays ont été du même avis [2]. On trouvera d'ailleurs dans le seul volume de M. A. assez d'éléments d'appréciation pour que chacun puisse se faire une idée très nette du caractère dominateur de la princesse, de ses ambitions tenaces, de son dévouement à la politique fraternelle, alors qu'elle aurait dû songer avant tout à ses devoirs vis-à-vis de sa patrie d'adoption.

R.

Henri Malo, **Les Corsaires**, mémoires et documents inédits. Paris, Société du Mercure de France, 1908. In-8, 384 p. 3 fr. 50.

Les Corsaires ! A ce nom, beaucoup d'entre nous évoquent des luttes sanglantes, des rapts, des pillages ; on pense à Jean Bart fumant sa pipe sur un tonneau de poudre et à Surcouf ; on confond corsaires et pirates. M. Malo aura eu le mérite de restituer dans l'ouvrage que nous annonçons la physionomie de la guerre de course ; il ne recourt pas à la légende ; il s'appuie sur des documents authentiques et notamment sur les archives du greffe du tribunal de commerce de Boulogne. Il nous représente la course comme « une vaste opération commerciale régulière, plus dangereuse que beaucoup d'autres, il est vrai, mais qui n'est que cela ; elle se hausse à l'héroïsme dans bien des circonstances ; il n'en reste pas moins que les corsaires ne sont ni brigands de grand'routes maritimes ni contrebandiers, mais tout bonnement de notables commerçants ». M. M. a pris comme exemple un de nos ports de la Manche les plus voisins de l'Angleterre, l'un des

---

1. Je suppose du moins que c'est des historiens et non des hommes politiques, contemporains de la reine, que veut parler M. A. en s'adressant aux *Schwedische Parteifanatiker* (p. xiv).

2. Nous rappellerons seulement l'ouvrage de M. Stavenow, sur l'histoire de la Suède, de 1718 à 1772, dont nous rendions compte ici l'année dernière.

plus anciens dans ces parages, celui où le rassemblement de la flottille destinée par Napoléon à porter en Angleterre une armée d'invasion, donna une très grande impulsion aux armements en course. Il montre que ce qui constitue le corsaire, ce « franc-tireur de l'Océan », c'est avant tout la lettre de marque, l'autorisation régulière donnée par le gouvernement de faire sur mer la guerre de partisan. Il expose les armements des corsaires, leurs bénéfices, leur tactique, la composition de leurs équipages. Il retrace la carrière de Thurot, de Louis Poure, de Hénin, de Charles Dunand, et de deux hommes qui eurent l'honneur de s'entretenir avec Napoléon, Broquant et Fourmentin dit le baron Bucaille : tous ces marins eurent des aventures extraordinaires, et leur bravoure, leur énergie était à toute épreuve. M. Malo ne se borne pas à raconter leur vie : il a, dans un précieux appendice, dans une sorte de *Livre d'or* de la marine boulonnaise, donné, avec une foule de détails inconnus et fort curieux, la liste des capitaines qui commandèrent en course, et, dans son récit, fort habilement, il reproduit des fragments de mémoires inédits qui complètent et éclairent singulièrement son sujet, car, si les auteurs maniaient mieux la hache d'abordage que la plume, leurs souvenirs sont vrais (M. Malo s'en est convaincu en les contrôlant par des pièces d'archives) et ils ont dans leur forme pittoresque et quelquefois fruste une couleur vive et souvent intense.

A. Ch.

Reise eines jungen Deutschen in Frankreich und England im Jahre 1815, nach Originalberichten hrsg. von Georg Brand. Leipzig, Wiegand. In-8°, 164 p. 2 fr. 50.

Ce petit livre contient deux relations de voyage, deux *Reiseberichte*, l'un dans le sud de la France, l'autre en Angleterre. Un « magister » de Wittenberg, Crusius, les a envoyés en 1815 à un industriel du Vogtland, Brückner de Mylau. Théologien, précepteur dans la famille du général de Watzdorf (l'envoyé de Saxe à Vienne), puis attaché à la personne du fils Brückner, intelligent, observateur, Crusius décrit en un style clair et parfois animé ses impressions. Les deux voyageurs étaient à Bordeaux en 1815 lorsque le retour de Napoléon les obligea de quitter la France et de s'embarquer pour Plymouth. Ils étudièrent en Angleterre l'industrie textile, et ce petit livre, précédé d'une introduction intéressante sur Crusius et les Brückner, sera lu avec profit et par les historiens et par les économistes.

A. Ch.

René Descharmes. **Flaubert.** Sa vie, son caractère et ses idées avant 1857. Paris, librairie des amateurs, Ferroud, 127, boul. St-Germain, 1909, in-4°, xii-613 p.

Ceci n'est pas un véritable article; le sujet m'entraînerait trop loin de mes études habituelles ; et je ne pourrais parler, en toute liberté

d'esprit, de l'auteur, un de nos anciens élèves, qui vient de nous présenter son livre comme thèse. Pourrait-on se résoudre, quand même il le faudrait, à frapper sur les siens ?

Ce n'est pas le cas ici, je crois ; mais j'aime mieux signaler simplement le livre à tous ceux qui lisent. Je suis persuadé qu'ils ne se montreront pas plus sévères que nous, et que, tout comme nous, ils seront, en fin de compte, reconnaissants au très jeune auteur de tout ce qu'il nous apprend et de tout le plaisir qu'il nous a donné. Son livre est un résumé très complet des études précédentes, très clair, bien écrit, avec des vues fines et originales. M. D. suit la formation du caractère et des idées de l'écrivain, jusqu'à la Bovary ; il démêle adroitement dans cette succession de sentiments en partie artificiels, d'ordinaire violents, le fil qui peut nous conduire au Flaubert de la maturité et des grandes œuvres. M. D. analyse, avec détail et nombre de citations, les ouvrages de la première jeunesse, Mémoires d'un fou, Novembre, Smarh, d'autres opuscules inédits. Il puise beaucoup dans les correspondances inédites de Le Poittevin et de Chevalier ; travail sûrement très neuf et fort intéressant. Les chapitres qui *a priori* pouvaient sembler difficiles, sont justement ceux qui me paraissent les mieux venus : maladie de Flaubert, rapports avec Louise Colet, Du Camp, Bouilhet, etc.

Les erreurs proprement dites ne sont pas nombreuses [2]. Les seuls côtés faibles du livre, à mon sens, seraient qu'il y a çà et là un peu de longueur, et surtout que M. D. aurait dû dire nettement qu'à cause des omissions, des lacunes, des négligences de tout genre, la publication des œuvres posthumes, pour grand que soit leur prix, ne peut avoir, pour nous, telle qu'elle a été faite, qu'une valeur toute provisoire.

Émile Thomas.

---

2. Magnier (p. 489, n. 1) n'était pas répétiteur au Lycée de Rouen ; c'était le professeur de rhétorique. — Trop de fautes d'impression. — M. D. qui emprunte (p. 34, n. 1) à une lettre à Cormenin (I, p. 72) une citation de Flaubert, aurait dû noter à ce propos que les deux seules citations précises de Plutarque dans Flaubert (ici et Corr. II, 387) portent justement sur des vies (Héliogabale et Aristomène) qui ne sont pas du vrai Plutarque, mais de continuateurs très modernes (Guevara et Thomas Rowe). — Notons encore que les obscurités même de deux passages de l'édition définitive de la Tentation : p. 105, le couplet du Juif, et p. 82, en haut, la phrase sur le *célèphe* (= le lépreux), permettent de retrouver à coup sûr les « deux énormes volumes sur les hérésies » qu'analysait Flaubert (Corr. III, 53 au bas) : Épiphane, sur les hérésies (y voir un chapitre sur Simon le magicien : seul parmi les auteurs grecs Épiphane emploie *célèphe* avec ce sens, et le premier volume d'Origène (maladie Bellérophontienne, veut dire : être « Joseph » ; la comparaison entre Joseph et Bellérophon est dans Migne, au t. I, d'Origène, p. 1103. La phrase sur l'âme d'Esaü vient d'un passage de St-Jérôme, cité dans Migne, p. 223 au bas).

— M. Henri Reese expose les idées de Hegel sur le rôle et l'influence du christianisme dans l'histoire : *Hegel über das Auftreten der christlichen Religion in der Weltgeschichte* (Mohr, 1909, 67 p. 2 M.), en traçant un parallèle avec la christologie de Strauss. Cette dernière « est naturaliste; Dieu ne prend conscience de lui-même que dans l'humanité, qui devient ainsi l'homme-Dieu... Chez Hegel au contraire, l'homme-Dieu est le Christ, personnalité historique et unique en son genre ». Faire ressortir « l'immense importance historique autant que métaphysique de cette conception pour Hegel », tel est le but du livre de M. R. — Th. Sch.

— M. Th. Joran poursuit son réquisitoire antiféministe dans *Au cœur du féminisme* (n° 11 de la Collection Arthur Savaète à 3 fr. 50, sans date, in-8°, 211 p.), qui lui a attiré les foudres de *La Française* du 29 novembre. Ce livre honnête et sensé peut se résumer dans cette phrase de la p. 96, à laquelle la plupart des pères de famille souscriront sans hésiter, j'en suis sûr ; « Un mariage modeste, même pas des plus heureux, vaut encore mieux pour une jeune fille qu'une existence solitaire au milieu des richesses, des plaisirs, de l'étude ou de n'importe quelle autre compensation ». Ils n'approuveront pas moins cette affirmation que l'alliance conclue par le féminisme avec le néo-malthusianisme suffit à le juger aux yeux de tous ceux qui ont conservé une étincelle de patriotisme et de clairvoyance. A noter encore la raison très élevée que l'auteur, après M. Bureau, invoque contre le divorce (p. 95, note), et les fortes professions de foi antiféministes de MMes Ackermann (p. 295) et Daniel Stern (p. 207). — Th. Sch.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 12 mars 1909.* — M. Perrot, secrétaire perpétuel, communique une lettre du Directeur de l'École française d'Extrême-Orient annonçant que le Gouvernement de l'Indo-Chine a mis à sa disposition un nouveau local pour le Musée.

M. Paul Foucart fait une seconde lecture d'un mémoire sur la politique des Athéniens dans la Chersonnèse de Thrace pendant le IVe siècle.

M. Ad. Thiers, architecte, présente une série de dessins et relevés des édifices religieux byzantins de Constantinople déja signalés à l'Académie par M. Ebersolt. Les édifices relevés, d'époques différentes, s'échelonnent sur une période allant du Ve au XIVe s. et embrassant ainsi l'histoire presque complète de l'architecture à Constantinople. M. Thiers montre les dessins relatifs à l'église Saint-Serge qui n'avait jamais été étudiée en détail et qui offre de curieuses particularités de construction,

M. Théodore Reinach fait une communication sur une inscription récemment découverte dans l'île d'Amorgos, intéressante pour l'histoire du droit hypothécaire grec. Cette inscription est le plus ancien exemple d'une rente constituée. M. Reinach discute quelques restitutions proposées par les premiers éditeurs et éclaircit le sens de certaines dispositions du texte. Les fonds prêtés à hypothèque rapportaient 10 pour 100 et ne pouvaient être ni remboursés ni reclamés.

Léon Dorez.

ERRATUM

Revue Critique, 1909, I, p. 188, l. 16. Lire : « Une Vierge en armure ne serait-elle pas l'ancêtre lointain du tableau que l'on montrait en 1429 à Ratisbonne ? »

Le propriétaire-gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy. Imp. Marchessou. — Peyriller, Rouchon et Gamon, Srs.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 13 — **1er avril** — **1909**

Masqueray, Euripide et ses idées. — Roiron, L'imagination auditive de Virgile. — Scherler, Les seigneurs de Hattstatt. — Fortin, Les croisades. — Bourlon, Les assemblées du clergé et les protestants. — Planque, L'histoire du catholicisme en Angleterre. — Matter, Bismarck et son temps. — Lettre de M. Paupe. — Destaing, Les Beni-Snous. — Chroniques byzantines, XIII, 3-4. — G. Schneider, Extraits de Platon. — Wimmer, La botanique d'Albert le Grand. — L.-M. Hartmann, Mommsen. — L. de Romeuf, Schuré. — G. Richard, La femme dans l'Histoire. — Englaender, Le capital. — Bernès, Programmes de philosophie. Vaschide, Les hallucinations télépathiques. — M. Viollet, Spiritisme et folie. — A. Marie, L'audition morbide. — Mme Lubomirska, Les préjugés sur la folie. — Vaschide et R. Meunier, La pathologie de l'attention. — Leures, Les synesthésies. — Edm. Benoit. La psychologie de l'amour. — Offner, La mémoire. — Académie des Inscriptions.

Paul Masqueray. **Euripide et ses idées**. Paris, Hachette, 1908 ; x-406 p.

Le sujet traité par M. Masqueray n'est pas nouveau ; Euripide, pour des esprits curieux, qu'intéressent non seulement le drame grec, mais aussi la pensée grecque et le rôle qu'elle a joué dans l'histoire de l'humanité, exerce un attrait qui n'a pas besoin d'être justifié ; partout on a étudié le poète, analysé ses œuvres, cherché à dégager ses opinions personnelles sur les dieux, sur les hommes et sur les choses. Mais si M. M. n'est pas le premier, si le titre de son livre fait involontairement penser à l'ouvrage de Decharme, si d'autres encore, comme Nestle et Verrall, ont tenté, dans des directions différentes, de mettre en lumière la personnalité d'Euripide et de retrouver l'homme sous le dramaturge, il n'en faudrait pas conclure que tout a été dit, et qu'il ne reste plus qu'à glaner après la moisson rentrée. M. M., en présence d'un sujet souvent traité, a pensé qu'il y avait peut-être une manière nouvelle de le présenter, et il a voulu nous montrer, dans une étude minutieuse et pénétrante, comment Euripide a compris la vie et la condition humaine. Il a adopté pour cela un plan assez artificiel, qui divise son livre en un certain nombre de compartiments trop indépendants les uns des autres ; mais une synthèse finale rassemble tous ces traits épars, et esquisse d'Euripide un portrait moral

qui laisse une impression très nette du poète et de ses idées. Ces idées, ce sont celles qu'Euripide avait sur les dieux, sur le divin, sur les personnages des légendes, sur la condition humaine, sur les femmes, sur la société et sur la cité ; de là autant de chapitres distincts, qui sont précédés par une étude sur la vie, le caractère et l'œuvre du poète, et sur la manière dont il comprenait le théâtre. Ceux qui cherchent, dans les œuvres d'un poète dramatique, à retrouver l'homme lui-même sont aux prises avec une difficulté presque insurmontable. A chaque pas se pose cette question : l'opinion ici exprimée est-elle l'opinion même du poète, ou est-elle celle que son souci de la vérité dramatique et de la psychologie doit mettre dans la bouche du personnage qui parle ? Et pour Euripide, bien plus encore que pour Eschyle et Sophocle, chercher une solution est d'autant plus périlleux que le poète — M. M. le nomme l'homme des contradictions (p. 11) — met sur la scène des caractères bien plus complexes, psychologiquement, que ses devanciers, et que les situations dans lesquelles il les présente prêtent à un langage infiniment plus mobile. Qu'Euripide soit raisonneur, qu'il aime les sentences et les discours subtils, cela ne fait aucun doute ; qu'il prête ses opinions à ses personnages, cela n'est pas rare ; mais s'il est vrai, comme le dit M. M. (p. 197), qu'Euripide n'a jamais voulu être autre chose qu'un poète tragique, nous devons nous attendre avant tout à trouver, dans les paroles qu'il fait prononcer à ses héros, les expressions qui conviennent à leur caractère, à leur situation, à leur mentalité du moment, et alors la pensée même de l'auteur restera souvent indéchiffrable. On dira sans doute que, pour bien exprimer les sentiments qu'il dépeint, le poète doit les éprouver lui-même, et que ce qu'il ressent dans son cœur n'en est que plus poétiquement dit, et d'une façon plus émouvante. Cela est vrai ; mais on ne saurait oublier que c'est le propre du génie, et surtout du génie dramatique, de s'incarner en quelque sorte dans ses héros, de prendre leur mentalité au lieu de leur donner la sienne propre, d'être en définitive leur porte-parole, au lieu de faire d'eux les organes de ses opinions. Il ne serait pas exact néanmoins de placer Euripide à une telle hauteur, et ce n'est pas en effet son habitude de s'effacer ainsi devant ses personnages ; son caractère, son genre de vie, sa tournure d'esprit le portaient au contraire à parler pour son propre compte ; mais il est aussi, quand il veut, un psychologue d'une rare finesse, et s'il se plaît à exposer des idées contradictoires, c'est souvent que ses personnages obéissent à des sentiments opposés. Ce qu'il y a de remarquable chez lui, c'est qu'il conçoit ses personnages d'une façon telle qu'il puisse leur faire exprimer naturellement ses propres opinions ; mais c'est ce qui précisément nous met dans l'incertitude sur sa véritable pensée, et ce qui en rend si difficile l'appréciation. Il est aisé de voir quand l'idée formulée est conforme au caractère de celui qui parle ; mais alors est-

elle bien celle d'Euripide? J'aurais voulu qu'en certains cas M. M. fût moins affirmatif et ne prêtât pas au poète des sentiments qui sont pour le moins discutables. Ménélas, par exemple, n'a pas la sympathie d'Euripide, soit; mais quand le vieux Pélée (*Androm.* 590 svv.), dont la colère le traite en ennemi, l'accable d'injures et va jusqu'à lui reprocher d'être seul revenu de Troie sans blessure, M. M. se demande si Euripide ne dépasse pas la mesure, et le taxe de partialité et d'inexactitude (p. 220). Les mots sont justes; mais à qui les appliquera-t-on? Au poète, ou à son personnage? La tirade de Pélée est-elle en situation? Est-il admissible que le vieillard, dans son indignation, altère la vérité? Sa psychologie est-elle exacte? Si oui, Euripide ne peut être accusé, dans ce passage, de rabaisser Ménélas. Son public connaissait Homère, et il me paraît certain qu'il ne voyait, dans ces « imputations mensongères », que les exagérations naturelles à un esprit prévenu, et en outre agité par la fureur. Notons d'ailleurs en passant que M. M. est bien peu exact en disant : « La blessure (celle que fit à Ménélas le trait de Pandaros) était grave; il fallut toute la science de Machaon pour la guérir ». La blessure au contraire était légère, ἀκρότατον ὀιστὸς ἐπέγραψε χρόα (*Il.* III, 139); Agamemnon s'inquiète en voyant le sang couler, mais Ménélas le rassure, et se rassure lui-même, ὡς ἴδεν ὄγκους ἐκτὸς ἐόντας (151), cf. 185 οὐκ ἐν καιρίῳ ὀξὺ πάγη βέλος; les soins de Machaon se bornèrent à peu de chose, et le jour même nous voyons Ménélas prendre part au combat. Cet exemple n'est pas isolé, et j'aurais voulu que M. M., dont l'appréciation est souvent fine et délicate, poussât plus à fond son étude dans ce sens, de manière à distinguer, autant que possible, ce que l'on peut vraisemblablement attribuer à Euripide, et ce que lui imposait la psychologie particulière des types qu'il créait. Je n'oublie pas que M. M. sait remarquer de temps en temps, soit dans le texte, soit en note, que telle ou telle réflexion se justifie par le caractère ou par la situation des personnages [1]; mais cela n'est dit qu'en passant, et me semble trop souvent perdu de vue. J'ajoute toutefois que cette observation porte seulement sur des détails, tels que celui que je viens de signaler; la conclusion générale n'en est pas atteinte, et le portrait qui nous est tracé d'Euripide dans les dernières pages n'en reçoit aucune ombre. Il faudrait bien aussi tenir compte des lieux communs qui semblent avoir fait à cette époque le fond de l'opinion courante en de certaines questions sur lesquelles Euripide a eu l'occasion de faire parler ses héros. Avons-nous alors l'opinion vraie du poète, ou se borne-t-il, ce qui est fort possible, à se faire l'écho de l'opinion des spectateurs? On peut croire, par exemple, que les réflexions sur la tyrannie, disséminées dans les pièces subsistantes et dans les fragments, et que M. M. a

1. Par exemple p. 336 : « Selon les circonstances où ils se trouvent et l'âme dont ils sont animés, les personnages d'Euripide diront... ou le contraire. »

rassemblées p. 377, sont en effet l'expression même de la pensée du poète ; mais qui nous dit que nous n'avons pas, dans ces traits caractéristiques du tyran, un vague ressouvenir d'Hérodote? Leur ensemble rappelle en effet la tirade d'Otanès (III, 80), et quelques-uns d'entre eux sont identiques dans le tragique et dans l'historien. Dans ce cas, nous aurions à y voir des idées devenues populaires, et non des idées propres à Euripide; tout au moins aurions-nous à poser un point d'interrogation. Je ne voudrais pas quitter cet ouvrage, dont le style coulant et alerte relève encore l'intérêt, sans montrer par un exemple combien l'auteur est pénétré de son sujet. M. M. connaît Euripide dans les derniers détails; il n'ignore aucun de ses vers; il les a longuement médités, pour leur arracher, à force d'ingéniosité et de patience, le secret de ce génie complexe et parfois énigmatique; et, chose qui n'a pas lieu de surprendre après une fréquentation si intime, il a subi son influence au point d'user parfois de la même subtilité. M. M. cite (p. 113) le vers fameux εἰ θεοί τι δρῶσιν αἰσχρόν, οὐκ εἰσὶν θεοί, et ajoute « Euripide a ainsi condamné, sans appel, le paganisme ». Ceci est loin de s'imposer, car on peut aussi bien poursuivre comme Pindare *Ol.* I, 53 ἐμοὶ δ' ἄπορα γαστρίμαργον μακάρων τιν' εἰπεῖν, ou comme Euripide lui-même *Iph. Taur.* 391 οὐδένα γὰρ οἶμαι δαιμόνων εἶναι κακόν, que M. M. rapproche sans songer que ce vers contredit sa conclusion. Admettons-la pourtant, quoique le vers soit susceptible d'une interprétation différente. Mais quelques lignes plus loin, opposant Sophocle à Euripide, il écrit : « Il part donc (Sophocle) du même principe qu'Euripide, mais il aboutit à une conclusion opposée. Car les fautes que les dieux semblent commettre, il les en absout, pour les imputer aux hommes qui les leur attribuent. » Or c'est justement ce que dit Euripide, dans le même passage d'*Iphigénie en Tauride* v. 387 svv. : τὰ Ταντάλου δὲ θεοῖσιν ἑστιάματα ἄπιστα κρίνω (cf. Pindare)... τοὺς δ' ἐνθάδ', αὐτοὺς ὄντας ἀνθρωποκτόνους, εἰς τὴν θεὸν τὸ φαῦλον ἀναφέρειν δοκῶ. Mais M. M. a raisonné à la manière du poète qu'il étudie. C'est d'ailleurs véniel; et cette subtilité dans le raisonnement, qu'on retrouvera encore en quelques autres passages, on en absoudra volontiers M. Masqueray, pour l'imputer à Euripide qui la lui a communiquée. La lecture de son livre est recommandable à tous égards, et il serait moins bon peut-être, étant donné le sujet, s'il ne ne provoquait pas la discussion.

MY.

F. X. M. J. ROIRON, S. I., **Etude sur l'imagination auditive de Virgile**. Paris, Ernest Leroux, 1908, in-8°. IV-690 p.

Φ. Ξ. Μ. Ι. ΡΟΙΡΩΝ, ἐκ τῆς ἑταιρείας Ἰήσου, Κριτικὰ καὶ Ἐξηγητικὰ περὶ τρίων Οὐεργιλίου στίχων Α 10.857, 4.436, 6.242 κατὰ καινὴν μέθοδον. Ἐν Παρισίοις, βιβλιοπωλεῖον Ernest Leroux, 1908, in-8°, 94 p.

Voici deux thèses de doctorat qui méritent de ne point passer inaperçues. Le point de départ du travail de M. Roiron est une réaction

contre la théorie, poussée dans ces derniers temps jusqu'à l'exagération, que Virgile doit tout à ses modèles et qu'il n'a guère écrit un vers sans copier quelqu'un. Sans nier l'excitation extérieure, très souvent manifeste, M. R. pense — et ceci n'est pas nouveau — que Virg. modifie les éléments d'emprunt et les digère; il ajoute — et là est la nouveauté — qu'il se forme dans l'imagination du poète des associations tenaces, les unes simples, les autres complexes, de mots et d'images, qui l'alimentent dans la perpétuité de l'œuvre, qui deviennent des formules constantes et constituent le *fond Virgilien*. Si Virg. imite les autres, il s'imite surtout lui-même; les mêmes mots, les mêmes images, les mêmes types de développement reviennent fréquemment sous sa plume; sa poésie s'élabore par un continuel retour en arrière; elle est nourrie de souvenirs ou parfaitement conscients ou à demi-conscients ou inconscients et, dans la création ultérieure, l'apport de la mémoire est considérable. Après avoir montré dans une longue introduction que, lorsqu'on aura dressé un inventaire systématique de toutes les associations Virgiliennes, qu'on les aura rigoureusement confrontées pour en dégager ce qu'elles contiennent de permanent, on connaîtra d'une façon scientifique l'organisme de l'imagination du poète et qu'il en résultera de grands avantages pour la critique et l'interprétation du texte, M. R. commence l'étude de l'imagination Virgilienne en se servant de la série *sono*, c'est-à-dire qu'il fait passer sous nos yeux les 143 passages où figurent ce mot et ceux de la famille, qu'il établit l'origine et la formation de ces morceaux en indiquant ce qu'ils doivent aux passages analogues antérieurs et qu'il détermine exactement quelle en est la valeur au point de vue acoustique; il fixe la grammaire et la sémantique de tous ces mots; dans une dernière partie, il énumère les groupes sonores qu'on rencontre chez le poète, montre les rapports qu'ils ont avec certains cadres, et, quand il y a quelque chose de constant dans ces rapports, il en déduit qu'il y a là des *associations fondamentales*; simplifiant de plus en plus et laissant de côté l'accessoire pour atteindre le principal, il cherche quelles sont celles de ces *associations fondamentales*, qui, répondant à des sympathies secrètes du tempérament de l'auteur et particulièrement agréables pour lui quand elles se sont révélées la première fois, ont pris un caractère stable et se sont comme incorporées à lui; elles sont le fond même de l'imagination auditive Virgilienne. Les résultats de la série *sono* sont partiels et provisoires; ils seront ou corroborés ou modifiés, quand on aura soumis à la même investigation les autres sens que l'ouïe, et ainsi s'ouvre une voie dans laquelle M. R. n'a que la prétention d'avoir planté les premiers jalons, qui sollicite les chercheurs et au bout de laquelle, lorsqu'elle aura été méthodiquement explorée, on arrivera à la détermination scientifique et totale de ce que fut l'imagination de Virgile.

Dans le compartiment nettement limité qu'il a choisi, M. R. a ter-

miné la besogne. Il a déployé des qualités rares : outre l'invention de la méthode, il faut louer chez lui la patience tenace pour découvrir, isoler, mettre en œuvre les matériaux, la rigueur du raisonnement toujours tendu pour faire jaillir la vérité, la pénétration et la finesse qui en approfondissant lui ont révélé des choses que n'eût pas vues un travailleur superficiel, et qui, à côté de quelques bizarreries de style, lui ont fourni des pages fortement pensées et bien écrites. J'ai pourtant nombre de critiques à lui adresser. Il se trompe parfois dans l'interprétation des textes, ce qui est important, puisque c'est sur cette interprétation que repose son système et que le système est faux, s'il s'appuie sur un texte mal compris. Un exemple entre plusieurs : p. 18-22, Én. XI, 561-563, Metabus, fuyant devant ses ennemis avec sa fille Camille au berceau et serré de près, arrive au bord d'un torrent grossi par les pluies et qu'il ne peut traverser avec l'enfant dans ses bras; il attache donc celle-ci à son javelot qu'il lance par dessus le fleuve : *adducto contortum hastile lacerto Inmittit : sonuere undae; rapidum super amnem Infelix fugit in iaculo stridente Camilla.* M. R. trouve inadmissible que le sifflement d'un javelot dans l'aïr puisse faire retentir des eaux agitées ; il suppose donc que Virg. a voulu écrire *sonuere aurae*, mais que, comme dans son esprit l'image des eaux sonnantes était une association constante, il a écrit machinalement *undae* au lieu de *aurae*; ce serait un simple *lapsus calami.* Il n'est guère probable que dans l'Énéide, dont l'ensemble n'a pas été mis au point, mais dont les divers morceaux ont été soigneusement polis, subsistent, s'ils ont jamais existé, de semblables lapsus. En réalité, le sens du passage est très simple. Toute difficulté disparaîtrait, si nous avions *rapidum super amnem undasque sonantes ;* or Virg. a fait de *sonuere undae* une proposition principale pour obtenir un effet pathétique. Le malheureux père vient de lancer le javelot, opération hasardeuse entre toutes, car le précieux fardeau va peut-être tomber dans le large torrent qui l'engloutira ; dans le silence angoissant on entend le grondement des eaux menaçantes ; l'enfant est au-dessus de ces eaux furieuses — *infelix* —, notre cœur palpite : le javelot d'une course sûre passe en sifflant et atteint l'autre bord; tout cela est très bien conçu, très naturel ; il n'y a nul lapsus.

Je n'accepte en aucune façon l'intervention de ce que M. R. appelle la *contamination phonético-sémantique* (à laquelle du reste, je sais qu'il est prêt à renoncer) et les passages où il la suppose s'expliquent diversement, mais autrement. Voici ce qu'il entend par là : p. 25, la description de Charybde, où les Troyens manquent de sombrer (je crois que M. R. a tort quand il veut y voir en même temps la description de Scylla) se termine par ces vers, Én. III, 566, *Ter scopuli clamorem inter caua saxa dedere, Ter spumam elisam et rorantia vidimus astra.* M. R. pense que Virg. a voulu dire que les astres (ici pluriel poétique pour le soleil) étaient mouillés — *umida* —, mais

qu'en même temps le fracas des rochers suggérait à son imagination le mot *resonantia*, et que c'est du compromis *phonético-sémantique* qu'est sorti en définitive *rorantia*, *umida* donnant l'idée, *resonantia* la forme. Le processus est bizarre; d'autre part, ce serait une hyperbole singulière que de dire qu'une masse d'eau projetée mouille le ciel; mais supposez-vous près d'une gerbe d'eau jaillissante et qui naturellement s'éparpille en gouttelettes pour retomber, vous ne pouvez apprécier la distance qui sépare du ciel le sommet de la gerbe et les gouttelettes paraissent pleuvoir de la voûte céleste; c'est donc l'adjectif *rorantia* qui a dû venir tout d'abord et sans tâtonnement à la pensée de Virg. Autre exemple : p. 72, Virg. a dit deux fois Én. XI. 433 et VII, 804 *florentis aere cateruas*, expression qui paraît singulière à M. R.; d'autre part, il a dit ailleurs *fulgentis aere cateruas*, qui n'offre aucune difficulté, et, quand il parle des armes, il affectionne le terme *horrere*, par ex. : G. II, 142, *Nec galeis densisque uirum seges horruit hastis*, *seges* pouvant susciter l'idée de floraison. Dans le passage cité Virg. aurait hésité entre *horrentis* et *fulgentis*, puis, mécaniquement, il aurait écrit *florentis*, le premier mot fournissant la syllabe *or*, le second le reste. Voilà qui surprend; la véritable explication, c'est que l'emploi de *florere* en ancien latin suffit à justifier le sens que lui a donné Virg.; *florentis aere cateruas* est une belle image archaïque que Virg. a sans doute empruntée telle quelle à un ancien poète, peut-être à Ennius.

J'ai grand peine à admettre que certains mots sans rapport de sens se soient logés si fixement dans l'imagination de Virg., que, lorsque l'un était nécessaire, il appelait à sa suite l'autre mécaniquement. Ainsi, p. 11, M. R. constate que Virg. a employé cinq fois le mot *rescindere* et que, dans quatre de ces passages, il se trouve dans le voisinage (assez large parfois) de *poscere*. Il en conclut que, lorsque Virg. songeait à employer *rescindere*, le mot *poscere* lui venait en même temps d'une façon automatique par une alliance mystérieuse, Fonder sur quatre exemples un rapport aussi peu explicable (deux fois il n'y a de commun dans les deux mots que *-sc-*), c'est aller un peu loin. J'aime mieux croire, jusqu'à plus ample informé, à un effet du hasard.

L'ouvrage de M. R. contient donc des vues fort aventureuses, des constructions fragiles, des subtilités et des complications qui vont jusqu'à l'invraisemblance. Il y aurait beaucoup à dire sur les *associations sonores fondamentales* qu'il qualifie de Virgiliennes. En voici un exemple : p. 483, M. R. note que 6 fois Virg. a placé le chant humain dans le cadre forêts et que 5 fois sur 6 le cadre forêt est donné avant le chant humain. Retranchant un exemple fourni par Homère, il voit là une association constante qui se serait imposée à l'imagination de Virg. de la façon suivante : Virg. dans sa prime jeunesse a dû errer dans les bois voisins d'Andes; il était frappé de la

solitude et du silence; puis, il entendait dans ce silence s'élever un chant et ainsi s'est formée en lui une association charmante qui a trouvé son expression dans ses poèmes. C'est très ingénieux, mais fort hypothétique; les bergers chanteurs sont empruntés par Virg. à Théocrite; il ne les a pas entendus dans la réalité et rien ne nous dit que les paysans des environs de Mantoue eussent des instincts musicaux. En outre, Virg. fait chanter ses pâtres aussi bien dans les prairies que dans les forêts, une paysanne G. I, 293 dans une chaumière, Iopas Én. I, 760 dans un palais. Tout cela reste donc en l'air.

Arrivant après un filtrage rigoureux des éléments à ses conclusions dernières, M. R. formule 8 lois, qui régissent l'imagination auditive de Virgile. Or, malgré les erreurs et les assertions contestables que j'ai relevées chemin faisant, il se trouve qu'elles sont justes et intéressantes, mais elles s'expliquent par des considérations que M. R. n'a pas entrevues ou tout au moins qu'il n'a pas exprimées. Ainsi, chez Virg. dans la série *sono*, le son n'est pas une notion intelligible, mais une perception objective et vigoureuse; cela s'explique, parce que Virg. est un poète objectif, qui met des personnages en scène et pour lequel les sons sont une action au milieu d'autres actions. Il s'occupe du son lui-même, plus que de la résonnance : naturellement; s'il fait entendre la trompette, c'est pour que ses accents excitent ou effrayent les guerriers; peu importe que les vibrations aillent s'éteindre ici ou là et qu'elles se répercutent d'une façon pittoresque. Ce qui se manifeste surtout chez lui, c'est l'intensité ordinairement forte du son et sa durée : c'est qu'il décrit des navigations sur une mer dont les flots se brisent, où se déchaînent les ouragans, des combats où le tumulte et le fracas sortent des mêlées; cela ne prouve pas que le doux poète ne préférât point personnellement les sons doux, mais ce sont des sons éclatants qu'il devait peindre, étant donnée sa matière. En somme, Virgile ne nous fournit sur les sons qui lui plaisaient particulièrement que de rares indications, dont M. R. s'est du reste emparé très habilement; ce n'était pas un musicien qui étudiait les sons pour eux-mêmes dans leur tonalité, dans leur timbre, dans le charme spécial qu'ils ont pour l'oreille; il n'a pas disséqué curieusement les harmonies; c'est un poète didactique, épique, qui a reproduit les grands bruits de la nature et ceux que l'homme fait entendre dans une action violente.

La thèse complémentaire de M. R. est écrite en grec, et dans un grec facile et correct. C'est une application de la καινὴ μέθοδος, qu'il met bien au-dessus de la critique conjecturale en accablant celle-ci avec une fougue juvénile et passablement d'esprit de railleries amusantes, mais qui ne nous empêcheront point d'y avoir recours, dans les circonstances où elle est notre seule ressource. La καινὴ μέθοδος ne paraît pas du reste lui avoir rendu tous les services qu'il attendait d'elle, au moins à propos du v. IV, 436 de l'Énéide, qu'il interprète

avec beaucoup de perspicacité et de justesse, mais où malgré l'abondance des rapprochements les mots *cumulatam morte remittam* restent sans équivalent direct dans l'œuvre de Virg.

Malgré ces réserves, je considère M. R. comme un excellent latiniste, comme un esprit très distingué, dont le premier travail justifie de hautes espérances.

A. CARTAULT.

Die Herren von Hattstatt und ihre Besitzungen, ein Beitrag zur mittelalterlichen Geschichte Süddeutschland's, von Aug. SCHERLER, Assistent am Stadtarchiv von Colmar. Colmar, Strassburger Verlagsanstalt, 1908, 421 p. 8° (tables généalogiques, sceaux et armoiries).

L'ouvrage de M. Scherler est un travail consciencieux, qui a obtenu une médaille d'argent au concours récent de monographies alsatiques, ouvert par la Société industrielle de Mulhouse, après avoir été publié d'abord dans un journal de Colmar. Le volume est dédié à feu M. le Dr Heino Pfannenschmidt, archiviste de la Haute-Alsace, sous la direction duquel l'auteur a dépouillé les dossiers d'archives relatifs à la seigneurie de Hattstatt qui se trouvait dans ce dépot [1]. C'est moins l'histoire d'une famille — les Hattstatt n'ont pas été suffisamment puissants ni célèbres pour avoir, à vrai dire, une histoire — que l'étude topographique des terres qui leur ont successivement appartenu, comme alleux, fiefs propres ou bien engagés, sur les deux rives du Rhin. Ils ont été vassaux de l'Empire, des princes-évêques de Bâle et de Strasbourg, du prince-abbé de Murbach, de la maison de Habsbourg, de celles de Wurtemberg et de Lorraine, etc. Un autre chapitre nous énumère tous les rameaux de la famille, auxquels ont appartenu les domaines plus ou moins nombreux, à différentes époques, qui ont été groupés autour du nom de Hattstatt, d'abord village, puis bourg du Mundat supérieur (Haute-Alsace). Il fait son apparition dans l'histoire régionale vers le milieu du XIIe siècle, passe à la mort du dernier Hattstatt aux Truchsess de Rheinfeld, et voit ses murs et son château-fort démolis par les Colmariens, après la guerre de Trente ans. Vu le grand nombre de ces chevaliers obscurs, dont les lignées s'entrecroisent, il était difficile de raconter leurs faits et gestes à la fois avec précision, sans confusion et avec quelques détails, et l'on ne peut affirmer que M. Sch. y ait absolument réussi; trop de simples noms propres, extraits de chartes ou de contrats de vente, passent devant nos yeux, sans qu'on puisse y rattacher un souvenir historique de quelque importance. La plus persistante de toutes ces lignées

---

1. M. Scherler ne s'est pas contenté d'exploiter les archives de Colmar; il a retrouvé à celles de Bâle bon nombre des fascicules du fonds domestique des Hattstatt, qui se trouvait à Herlisheim et a été transporté dans la république bâloise à la fin du XIVe siècle; il a visité les dépôts de Berne et de Strasbourg et trouvé quelques glanes à Nancy et à Innsbruck.

fut celle des *Guttemann* (*boni viri*, *Bonshommes*) de Hattstadt, qui fournirent beaucoup d'hommes d'église et surtout de guerre ; on les rencontre un peu partout comme fonctionnaires de la maison d'Autriche, comme chefs de bande dans les guerres locales ; le dernier d'entre eux (du moins dans la lignée légitime) Nicolas de Hattstatt, est, sans contredit le plus connu de tous. Né en 1510, mort en 1585, il s'est battu un peu partout, au service de Charles-Quint, à celui de François Ier, pour le roi de Suède comme pour la république de Strasbourg. Après la célèbre bataille de 1557, il fut quelque temps gouverneur de Saint-Quentin ; puis nous le voyons prendre parti de nouveau contre le duc d'Albe pour Guillaume d'Orange ; alternativement mis au ban de l'Empire, dépouillé de ses biens, puis réconcilié de nouveau avec les empereurs, le vieux routier ne laissa pas d'amasser une assez belle fortune durant sa longue odyssée militaire ; il finit par mourir en son château de Hattstatt. De ses deux concubines, il laissait une dizaine de bâtards, dont quelques-uns furent légitimés à sa demande par le chef de l'Empire, mais sans qu'ils aient continué le nom bien avant dans le XVIIe siècle.

M. Sch. a joint à son travail de bons répertoires alphabétiques. Si son ouvrage n'est pas précisément un livre de narration historique. c'est un bon recueil à consulter, non seulement pour la généalogie de la maison de Hattstatt, mais pour celle de la noblesse de la Haute-Alsace en général, et pour la transmission des terres de cette noblesse, durant les derniers siècles du moyen âge ; on doit savoir gré à l'auteur d'avoir entrepris le dépouillement fastidieux de tant de fascicules poudreux et il n'est que juste de reconnaître quelle somme de travail considérable est renfermée dans cette modeste monographie [1].

R.

Études historiques. Les Croisades par Adrien Fortin. — Les Assemblées du Clergé et les protestants, par J. Bourlon. — L'histoire du catholicisme en Angleterre, par Gabriel Planque. Paris, Bloud et Comp., 1909, 68, 125, 126 p. in-16° Prix : 1 fr. 20 le volume.

On connaît les nombreux petits volumes bleus, à lisérés rouges, édités par la librairie Bloud sous le titre général d'*Études historiques ;* quelques laïques et beaucoup d'ecclésiastiques, séculiers et réguliers, y traitent des sujets d'histoire ecclésiastique et d'autres confinant plus ou moins à ce domaine. Rien qu'en en parcourant les titres on peut deviner d'avance quelles seront les conclusions de l'auteur, car l'ensemble de ces travaux apologétiques constitue une tentative, parfaitement légitime d'ailleurs, de *reconsolider* les enseignements de l'Église sur tous les points où il semblerait que la critique destructive moderne ait miné les fondements de l'opinion traditionnelle,

1. P. 375, lire *Kalmar* pour *Kolmar*.

encore que l'écrivain semble s'accommoder parfois des procédés scientifiques dans l'exposé des questions. Pour les esprits curieux et vraiment libres, l'intérêt des *Études historiques* consiste donc en ceci qu'ils y peuvent constater jusqu'à quel point les défenseurs de la tradition ont su rajeunir les questions qu'ils traitent et quelles concessions, parfois involontaires, ils se voient obligés de faire à la critique profane. Les trois derniers cahiers que nous venons de recevoir, ne présentent pas, à ce point de vue, un intérêt majeur. *Les Croisades* de M. A. Fortin donnent un résumé si succinct des événements qu'il n'y a guère moyen d'y marquer des divergences pour les faits et, pour ce qui est des idées, si l'auteur termine en affirmant que la première des croisades « consolida la théocratie », que leur échec définitif fit « douter du pouvoir souverain de l'Église » et que le contact du monde musulman et du monde chrétien « produisit des résultats auxquels on ne s'était nullement attendu », il énonce des truïsmes que personne ne songe plus à combattre aujourd'hui. — Le travail de M. Bourlon sur les *Assemblées du Clergé et le protestantisme* est un travail assez superficiel [1] et naturellement très partial à l'encontre des réformés français [2]. Mais il faut lui tenir compte de ce qu'il veut bien clôre sa brochure par l'aveu, que « la Révolution apporta des principes nouveaux de liberté et de tolérance » et déclare même qu'il « serait à souhaiter qu'ils ne soient jamais méconnus » (maintenant que les siens seraient dans le cas d'en bénéficier). Pour que ce pieux souhait se réalise, M. B. fera bien d'en mettre un peu plus lui-même dans son prochain opuscule. — Celui de M. Planque est un résumé, forcément succinct, de toute l'histoire du catholicisme en Angleterre, depuis les temps fabuleux ou l'apôtre Philippe (à moins que ce soit saint Joseph d'Arimathie) l'introduisit dans Albion, jusqu'au bill d'émancipation de 1829. On savait d'avance que l'auteur condamnerait la foi « égoïste et solitaire » des moines bretons qui repoussaient la liturgie romaine; on devait s'attendre à ce qu'il masquerait, dans la mesure du possible, la lutte unanime de la royauté et du peuple anglais contre les prétentions du Saint-Siège à s'immiscer dans les

1. L'auteur ne semble même pas connaître le savant volume de M. L. Serbat, récemment paru, sur le sujet qu'il traite lui-même.

2. On y peut lire, par exemple, qu'en *1665*, « c'était la première fois depuis longtemps que le Clergé n'avait à leur reprocher *ni assassinats*, ni sévices, ni temples érigés indûment, etc. » Que dire de cet habile mélange de griefs (y compris l'etc.), comme si, durant tout le cours du XVIIe siècle, les huguenots n'avaient fait que massacrer les catholiques? Encore, s'ils ne l'ont pas fait en 1664, ils n'y ont aucun mérite; c'est qu'ils sentaient « que l'*heure de la justice et du châtiment* allait venir (la Révocation)... pour avoir tué (soixante à cent ans auparavant) *deux mille* prêtres et ruiné *dix mille* églises » (p. 69). A coup sûr, M. B. n'a jamais ouvert ni le *Martyrologe* de Crespin, ni l'*Histoire ecclésiastique des Eglises réformées de France*, sans quoi il saurait qu'on en a autrement « saigné » de ministres et de fidèles huguenots inoffensifs, pendant ces mêmes guerres de religion, sans compter le bouquet de la Saint-Barthélemy.

affaires du pays; on ne doutait pas de la condamnation de Wycliff « non moins socialiste qu'hérétique ». La principale cause de la Réforme est, on le pense bien, « la cupidité du roi et sa volupté. » Nécessairement aussi, l'auteur est plein de tendresse pour la bonne Marie Tudor qui « essaya de sauver de nombreux protestants », sans nous expliquer d'ailleurs pourquoi elle était forcée de les brûler [1]. Cela continue ainsi jusqu'en 1829, alors qu'un vote bien tardif du Parlement rendit enfin aux catholiques anglais leurs droits politiques. La brochure se termine par une allusion joyeuse au « retour spontané » des hérétiques dans le giron de l'Église, « sous l'action mystérieuse de la Providence ». L'auteur sait que « pour échapper à l'asservissement qui fait la honte de l'Eglise d'Angleterre et le désespoir des meilleurs de ses membres, » ils viennent, recrues nombreuses, « au catholicisme libre et vivant. » Assurément, ce n'est pas nous qui contesterons qu'on peut se sentir à l'étroit dans la *High Church* d'Angleterre, mais bien naïfs nous semblent ceux de ses déserteurs qui s'imagineraient être plus libres dans l'Église de Pie X.

On pourrait s'étonner de nous voir parler si longuement de petites brochures de controverse dans un recueil purement scientifique. Aussi ne le ferions nous pas si elles ne venaient nous assiéger à domicile. Puisqu'on nous demande d'en parler, il faut bien le faire, et de la seule façon dont puisse en parler une critique indépendante. A cette heure l'activité du parti de la contre-révolution religieuse, politique et scientifique est intense et nous ne pouvons d'ailleurs que féliciter ses chefs, d'avoir une équipe de travailleurs aussi bien disciplinés et aussi dévoués à leur cause. Mais nous devrions profiter davantage de l'exemple qu'on nous donne. Nos érudits, nos professeurs, nos savants de cabinet ne s'occupent pas assez de cette littérature spéciale, qui pullule depuis quelques années, affectant des allures scientifiques, tout en méprisant au fond la science. Il faudrait opposer à cette avalanche de demi-vérités historiques, qui sont parfois des contre-vérités entières, les répliques nécessaires; ce serait rendre service non seulement à la vérité historique, mais encore à la patrie. Pendant que nous nous oublions dans « les temples sereins » des sages, d'autres, moins naïfs et plus pratiques, travaillent à ramener,

1. M. P. triomphe de ce que « la bonne Elisabeth » compte à son actif plus de condamnations à mort, pour motif de religion, que son aînée. Il n'oublie qu'une chose (en admettant même que ses allégations soient exactes) c'est que Marie régna *cinq* ans et Elisabeth *quarante-six*; il faudrait donc que le chiffre de ses victimes fût *neuf* fois supérieur à celui des victimes de Marie Tudor, pour qu'il y eut *simple égalité* entre leurs méfaits. Il faut remarquer encore que Marie fit périr une foule de gens qui ne songeaient aucunement à se révolter contre elle, tandis que parmi les condamnés d'Elisabeth, on compte à côté de malheureux qui excitent toute notre pitié, bien des personnages fort peu intéressants, conspirateurs politiques, assassins à gages et fauteurs de troubles, formellement bannis du royaume.

non seulement les masses, mais le public « éclairé », aux ignorances du passé, pour redevenir les maîtres de l'heure présente et surtout de l'avenir.

E.

Paul MATTER. **Bismarck et son temps**. I. La préparation 1815-1862. II. L'action. 1862-1870. III. Triomphe, splendeur et déclin, 1870-1898. Paris. Alcan, 1905, 1906 et 1908. 3 vol. in-8°, pp. 534, 684 et 658. 10 fr. par vol.

Les travaux consacrés à Bismarck, études de détail ou d'ensemble, sont déjà très nombreux en Allemagne; en France nous en possédions aussi d'estimables, mais nous n'avions rien qui approchât de l'important ouvrage que nous a donné un magistrat érudit, M. P. Matter. De documents inédits, le nouvel historien de Bismarck ne pouvait guère en apporter, bien qu'il ait glané çà et là quelques pièces encore inconnues, d'ailleurs de mince valeur. Mais rien que l'étude de ses sources, correspondance, discours, mémoires de Bismarck, avec toute l'abondante littérature qu'il a provoquée, les souvenirs ou lettres de tant de personnages divers plus ou moins mêlés à sa vie, la critique de tous ces témoignages, la mise au point d'opinions souvent controversées, le souci de dégager de l'histoire officielle le véritable Bismarck, tout cela constituait déjà une tâche ardue et délicate, et il faut savoir très grand gré à M. M. d'avoir fait profiter le public français, avec autant de science que de discernement, des abondants matériaux amassés autour du grand politique, comme des résultats les plus positifs de la critique moderne. Son livre s'est appuyé, comme il le devait, sur les études faisant le plus autorité en Allemagne, celles de Lenz, Marcks, Oncken, Sybel, Philippson, etc., mais l'auteur remonte toujours aux sources directes et garde sa liberté d'appréciation.

Le premier volume suit Bismarck jusqu'au moment où il prend la direction du ministère prussien. Les origines de la famille (ce que Bismarck doit aux Mencken est trop sacrifié), les années d'études à Berlin (il fallait rappeler que Bonnell, le maître qui eut alors le plus d'influence sur l'adolescent, était un descendant de Français), à Göttingen, le court passage dans la carrière administrative, la vie rurale de Kniephof sont copieusement et agréablement contées. Peut-être M. M. eût-il pu négliger un peu les distractions de l'étudiant et creuser davantage la transformation curieuse qui s'opéra en Bismarck au contact de ses amis de Trieglaff. Il est regrettable qu'il ait rédigé ce premier volume avant l'apparition du livre de M. Wolf, *Bismarcks Lehrjahre*, 1907. Le rôle parlementaire de Bismarck qui commence avec son entrée au *Vereinigter Landtag* est suivi très fidèlement; chacune de ses interventions est analysée et les passages les plus saillants de ses discours nous sont communiqués : c'est la période du *junker* « réactionnaire rouge », soucieux seulement de la grandeur de la

Prusse et portant aux unitaires la haine du féodal pour la révolution. Ces principes ont été jusqu'à lui faire défendre la reculade d'Olmütz, et parce qu'il avait des sentiments autrichiens, il est choisi comme délégué de la Prusse à la diète de Francfort. Ici commence l'originalité du rôle de Bismarck, et son historien s'est arrêté avec raison sur l'application qu'il mit au cours de ses fonctions à contrecarrer la politique autrichienne. Toute son activité ne s'emploiera plus qu'à écarter de l'Allemagne le compétiteur jusqu'alors victorieux pour grandir l'autorité de la Prusse; même dans son passage à Pétersbourg [1] et à Paris il prépare indirectement ce coup de maître. Chemin faisant nous faisons connaissance aussi avec le Bismarck intime, le père de famille et le propriétaire, le touriste et le chasseur, et M. M. a su nous montrer dans ce volume et les suivants les différents décors familiers où vécut Bismarck, car il a tenu à les visiter. Mais il ne s'est pas attardé à ces petits côtés et a négligé avec raison l'anecdote ; la matière n'avait pas besoin de cet intérêt secondaire.

Au ministère de Bismarck commence le second volume. Il nous expose avec un véritable intérêt dramatique le grand conflit de la chambre et du ministre autoritaire gouvernant contre la constitution et tout l'art diplomatique déployé par Bismarck pour ménager l'allié indispensable, la Russie, grâce à la convention d'Alvensleben, « l'acte le plus fécond de sa carrière », nous dit M. M. Il me semble s'exagérer l'importance du service rendu alors par la Prusse à son voisin ; sur ce point les archives devront nous en apprendre davantage. Le conflit avec le Danemark, aux origines si complexes, est brillamment conté, avec humour, presque avec trop d'humour. Ce conflit était le prélude d'un second autrement grave qui devait se dénouer à Sadowa. M. M. montre avec quelle netteté et quel esprit de suite Bismarck a préparé la guerre, malgré l'opposition redoutable qu'il trouvait autour de lui. Mais il tint à en limiter les conséquences ; si fantaisiste que soit dans ses Mémoires son récit de la paix de Nikolsburg, comme l'établit après Lenz son nouvel historien, le traité de Prague réservait habilement l'avenir : ne serait-ce pas là qu'il faudrait chercher « l'acte le plus fécond » ? il continue encore à produire des fruits. La guerre des frères ennemis terminée, Bismarck allait-il commencer l'autre, contre l'ennemi héréditaire, à propos du Luxembourg? Pour M. M. il ne voulut pas alors la guerre, il en joua seulement ; ce fut un *bluff* parlementaire.

C'est le troisième volume qui nous raconte la nouvelle lutte, celle que Bismarck entreprit pour fondre les Etats du Sud dans la Confédération du Nord. Les origines en ont été souvent exposées ; à son tour, M. M. reprend l'histoire de la fameuse candidature, rectifie quelques

---

1. Il est fâcheux que la correspondance avec Schleinitz 1858-61 (Stuttgart, Cotta, 1905) n'ait pu être utilisée.

points, quelques dates, concède que tout n'est pas encore définitivement éclairci, mais établit le parti-pris de Bismarck de provoquer un conflit armé entre les deux pays (c'est la thèse de W. Schultze) Pour la guerre elle-même l'historien s'est borné scrupuleusement au rôle qu'y a joué Bismarck : négociations, du côté de l'ennemi, avec J. Favre, Thiers et de moindres (menus renseignements inédits sur l'incident Regnier); du côté des confédérés, avec les diplomates et les souverains du Sud pour la réorganisation de l'Empire. Les vingt années environ pendant lesquelles Bismarck a exercé le pouvoir après la guerre sont plus rapidement narrées, sauf pour son rôle dans le *Kulturkampf*. Néanmoins rien d'essentiel n'a été omis, tant pour les relations étrangères, avec le groupement des trois États de l'Europe centrale, que pour la politique intérieure, avec la nouvelle orientation de l'Allemagne dans son régime économique, avec ses mesures de protection ouvrière et de persécution démocratique. Pour M. M. le Bismarck des dernières années se ressent beaucoup des fatigues de l'âge ; le conflit qui amena sa chute fut provoqué autant par le désaccord sur la politique extérieure que par la question des lois sociales. Le volume, après nous avoir montré le solitaire de Friedrichsruh, aigri et hostile, rappelle son œuvre totale dans un dernier chapitre. Au lieu de ce résumé à grands traits de la carrière de Bismarck, nous aurions aimé que son historien dressât un portrait en pied de l'homme et du politique. On l'a assez dit, il fut un grand réaliste, ne s'embarrassa jamais de théories, sut toujours s'adapter aux circonstances ; il y a cependant dans toute son action, soit à l'intérieur, soit au dehors, un petit nombre de principes auxquels ce réaliste s'est montré assez fidèle ; il se piquait de changer sans cesse, le fond pourtant persistait sous ces changements.

On pourra sur le livre de M. M. faire des réserves de détail. Certains penseront que dans cette longue histoire de Bismarck les grandes individualités paraissent trop exclusivement tout mener, que seules la guerre et la diplomatie ont tout fait; que souvent tout semble se conformer avec une précision trop heureuse aux combinaisons des hommes d'État : les historiens, comme les auteurs de Mémoires, comme Bismarck lui-même pour les siens, sont la dupe de cette illusion d'optique et il leur arrive trop de prophétiser le passé. Mais il n'en reste pas moins que M. M. a donné une œuvre solide et un travail très nourri. Son *Bismarck* est le récit attachant de la formation d'un grand État moderne et la vivante histoire de celui qui en fut le principal ouvrier [1].

L. Roustan.

---

1. Je signale quelques inadvertances bien excusables dans un travail de si longue haleine. I, 17, il n'y a pas en 1815 *un corps de l'armée de Lützow*, à cette date Lützow était colonel d'un régiment de uhlans ; 31, *Schmollets* pour schmollis; 69, il ne faudrait pas présenter la jeune Allemagne comme une espèce de

Nous recevons de Ad. Paupe la lettre suivante : « Voulez-vous me permettre de répondre un mot à la critique de M. Casimir Stryienski, par la voie de votre recueil, et uniquement pour l'amour de l'exactitude qui anime également le Maître et son respectueux élève? P. 176 de la *Revue critique* du 4 mars, M. Stryienski écrit : « Tome II, 462 [de la correspondance de Stendhal] on lit : *Mlle Sophie, sa sœur, sa mère, nous sommes allés au devant de la Girafe,* mais qui est cette girafe? C'est Victor Jacquemont, une petit note eût été nécessaire à cet endroit. » La lettre de Stendhal est datée du 2 juillet 1827 et il annonce qu'il a fait cette promenade, en bateau, le 30 juin. Or, le 28 juin 1827, Jacquemont était à New-York, d'où il écrivait à son frère une lettre qui figure dans sa *Correspondance inédite* (Lévy, 1877, tome I, p. 144) et il y était encore le 10 juillet. Il ne pouvait donc pas se trouver à Villeneuve-Saint-Georges le 30 juin. C'est bien au devant d'une vraie girafe que Beyle allait, en compagnie de Mme Cuvier et de ses filles. En effet, si nous en croyons Louvet, « c'est *en 1827* que parut pour la première fois une girafe vivante en France. Elle était envoyée au roi par le Pacha d'Égypte *et fut remise au Jardin des Plantes.* On se souvient encore du succès phénoménal qu'elle y obtint. Jamais la ménagerie n'avait eu tant de visiteurs, etc., etc. » Egaré par la manie de Beyle, et par la taille de Victor Jacquemont (cinq pieds dix pouces, au dire de Mérimée) M. Stryienski a vu un sobriquet où il y avait simplement le nom d'un mammifère dont l'arrivée en France excita la curiosité de tout le monde, y compris Stendhal. »

— M. Destaing a fait paraître le premier volume d'une *Étude sur le dialecte berbère des Beni-Snous* (t. XXXIV des *Publications de l'École des lettres d'Alger,* in-8°, xxxi-377 p., Paris, 1907, chez Leroux). Cette étude qui paraît reposer sur une observation attentive et qui est bien présentée au point de vue linguistique, fait honneur à son auteur et au maître qui l'a inspirée et dirigée, M. Basset. Outre une introduction historique et géographique, elle comprend une description grammaticale du dialecte et une série de textes avec traduction française; les textes ont été choisis de manière à renseigner le lecteur à la fois sur la langue et sur les usages et le folk-lore de Beni-Snous. — A. M.

— Les fascicules 3 et 4 du tome XIII des Βυζαντινὰ Χρονικὰ (*Viz. Vremennik*) sont réunis en un seul volume qui contient seulement une partie bibliographique (annonces et brefs comptes rendus) et les tables. Il y est annexé, comme d'ordinaire, un supplément paginé à part (*Actes de l'Athos, IV Actes de Zographon,* publiés par W. Regel, E. Kurtz et B. Korablev, Saint-Pétersbourg, 1907, iv-213 p.). Ces actes, les uns en grec (67), les autres en slave (13), consistent en chrysobulles, rescrits impériaux, décisions d'évêques ou du conseil central de l'Athos, actes de donation et de vente, procès-verbaux de délimitation, relatifs au monastère et à ses différends avec les monastères voisins. P. 158. 29 l'éditeur

---

carbonarisme et en 1840 Börne est mort depuis trois ans: 101, l'agitation ouvrière en Silésie date de 1844 et non de *1841;* 106, c'est le 13 mars et non le *15* que Metternich fut renversé ; 164 *Navare* pour Novare; 196, le Donnersberg n'est pas *près de Bonn*, mais dans le Palatinat bavarois; 479, *Kladerratsch*, pour Kladderadatsch. III, 202, *Kyphäuser* pour Kyffhäuser : 559 *kühl bis an Herz hinein*, pour *ans Herz hinan.* — Les traductions de l'allemand ne sont pas toujours heureuses et parfois d'un littéralisme plaisant : I, 320, « une bouteille de vin froid de Sekt »; III, 96, l'auteur sourit d'une proclamation « aux bourgeois de France », il faut traduire, *aux citoyens français.* Enfin les épreuves auraient dû être revues plus soigneusement, et avec les coquilles des taches désagréables auraient aussi disparu.

interprète inexactement le mot κτήριον (ainsi orthographié) par εὐκτήριον (εἶναι ἕνας πύργος μὲ ἄλλα κτήρια) ; ce mot est bien connu et signifie *construction, bâtiment* en général. — My.

— M. G. Schneider, qui a déjà donné à la librairie Freytag un commentaire de plusieurs dialogues platoniciens, publie à cette même librairie des morceaux choisis de Platon (*Lesebuch aus Platon für den Schulgebrauch* ; Leipzig, Freytag, Vienne, Tempsky, 1908 ; 136 p.). Les principes qui ont guidé le choix de M. Sch. ne sont pas d'une application facile, ou du moins on pourrait trouver que s'ils justifient suffisamment l'exclusion de certains morceaux, par contre ils ne déterminent pas avec assez de précision ceux qui doivent être choisis : mais il faut dire que des considérations d'ordre purement matériel viennent souvent gêner la préparation d'un livre de ce genre, et au fond ces principes sont très justes : éviter les morceaux trop difficiles; ne donner que des extraits beaux en eux-mêmes et significatifs ; les choisir de telle sorte qu'une idée exacte des théories de Platon puisse être prise à la lecture attentive du livre entier. C'est ce que nous appelons des extraits suivis. C'est pourquoi ces morceaux ont été subdivisés en deux groupes, l'un qui explique l'attitude de Platon à l'égard de la sophistique, l'autre où l'élève s'instruira sur les points fondamentaux de la philosophie de Platon : connaissance du vrai, existence et nature de Dieu, essence de la vertu, avec les vertus particulières, principes de l'état, enfin l'immortalité. Le texte est précédé d'une introduction où M. Sch. expose brièvement la vie et les opinions de Socrate, puis la vie et l'enseignement de Platon, avec quelques mots d'analyse pour chacun de ses ouvrages; et il a eu raison, en tête de cette introduction, de rappeler le développement de la philosophie grecque avant Socrate, et de caractériser en quelques traits précis les théories des sophistes. On peut, évidemment, dans l'œuvre étendue de Platon. concevoir différemment un choix de morceaux ; il n'était peut-être pas nécessaire d'y insérer l'*Apologie* et le *Criton* dans leur entier ; mais nous avons encore là un des bons ouvrages scolaires que la librairie Freytag-Tempsky a publiés. — My.

— En 80 pages environ M. Wimmer donne (*Deutsches Pflanzenleben nach Albertus Magnus*, Halle, Waisenhaus, 1908, 1 m. 60) un résumé clair et bien disposé du livre consacré par Albert le Grand à la botanique. Cette œuvre sera consultée, non seulement par les botanistes qui tiennent à être renseignés sur l'histoire de leur science, mais aussi par les chercheurs adonnés à l'histoire de la civilisation et par les germanistes, qui trouveront ici des indications sur le caractère des plantes nommées par les auteurs du moyen âge. Ce n'est pas à vrai dire la seule source d'informations à laquelle ils ont à puiser, c'en est une cependant qu'il faut utiliser. Il n'est que juste de remercier M. W. de l'avoir rendue plus accessible. — F. P.

— Voici la première biographie de Mommsen : *Theodor Mommsen, Eine biophische Skizze*, von Ludo Moritz Hartmann ; mit einem Anhange ; Ausgewählte politische Aufsätze Mommsens ; Gotha, 1908, Fr. A. Perthes ; VII-259 pp. pet. in-8° ; prix : 4 Mk. C'est une réédition augmentée de la notice publiée dans le *Biographisches Jahrbuch und deutscher Nekrolog* de Bettelheim. M. H. raconte les années d'études, les années de voyage, les travaux et la composition de l'*Histoire romaine*, l'activité de Mommsen à l'Académie de Berlin comme organisateur du travail scientifique ; il considère ensuite dans Mommsen le juriste, l'homme politique et l'homme privé. La biographie est clairement écrite et se lit avec agrément. M. Hartmann s'est servi des œuvres de son maître et des papiers

mis à sa disposition par la famille. La méthode, le but et les tendances des travaux de Mommsen sont analysés avec précision et exactitude. Le rôle politique de Mommsen tient une assez grande place dans cette biographie. Le supplément contient des articles de journaux, articles publiés par Mommsen en 1848 dans la *Schleswig-Holsteinische Zeitung* et dans *Nation* (art. du 13 déc. 1902). Ce supplément occupe à lui seul une centaine de pages. — P. L.

— Les quelques pages que M. Louis de Romeuf a consacrées à Édouard Schuré (*Ed. Schuré. Biographie critique.* Paris, Sansot, 1908, in-16, p. 35) manquent trop de précision pour donner une idée suffisante de l'homme et de l'œuvre. A peine quelques détails sur son éducation en Alsace et ses relations avec Wagner. Sur l'œuvre toute pénétrée d'un idéalisme mystique, beaucoup de phraséologie vague. Nous avouons humblement que ce commentaire nébuleux ne nous a pas fait pénétrer jusqu'à « la moëlle du chêne Schuréen » (p. 11). Une bibliographie termine la brochure : ce sont toujours quelques lignes auxquelles on pourra se tenir. — L. R.

— M. Gaston Richard nous donne le pendant français de la *Ehefrau und Mutter in der Rechtsentwicklung*, de Mme Weber, dans son ouvrage : *La femme dans l'histoire* (Doin, 1909, 465 p.), qui formera un des quinze volumes (le 4e paru) de la *Bibliothèque biologique et sociologique* du Dr Toulouse. Travail très intéressant, très documenté, très au courant des dernières données scientifiques de l'archéologie et de l'ethnographie, mais que certaines affirmations féministes (quelque discrètement qu'elles soient formulées) gâteront aux yeux des quelques lecteurs qui voient dans le féminisme un des graves et des plus clairs symptômes de désagrégation sociale. Le livre est complété par un appendice sur *la femme et le tabou sexuel* (critique de la théorie « qui explique l'inviolabilité de la femme dans le clan exogame par le tabou, qui lui-même procéderait de la communion totémique »), un index bibliographique alphabétique de 14 pages et 2 tables des matières faites avec soin (alphabétique et systématique). — Th. Sch.

— L'étude fort consciencieuse de M. Oscar Englænder, *Zur Theorie des Produktivkapitalzinses* (Halle, Max Niemeyer, 1908, 188 p. 5 M.) prend pour point de départ de son argumentation l'exemple fameux du pêcheur qui sacrifie un profit immédiat à l'espoir d'un profit ultérieur plus grand, en consacrant son temps à la fabrication d'un filet. M. E. discute surtout les théories de MM. Menger, Boehm-Bawerk et Philippovich. — Th. Sch.

— Les *Programmes détaillés d'un cours élémentaire de philosophie* (Belin, sans date), par M. Marcel Bernès, se composent de 4 fascicules à pagination et table des matières spéciales : 1° Introduction (objet, principe des méthodes, divisions de la philosophie) et psychologie (vie affective, intellectuelle, active) 92 p. — 2° Logique formelle et des sciences mathématiques, naturelles, morales et sociales, 40 p. — 3° Éléments de métaphysique, 27 p. — 4° Morale et notions d'esthétique, 48 p. — La Préface nous dit que « ce livre n'est pas un cours », ni un résumé, mais « bien des programmes, qui précèdent les leçons, qui les préparent » et a été provoqué par « la baisse rapide et générale » de l'enseignement philosophique dans les lycées « à partir de 1905 », baisse qui « depuis n'a pas cessé d'aller s'accélérant ». Th. Sch.

— Voici les six premiers fascicules de la *Bibliothèque de psychologie expérimentale et de métapsychie* dirigée par M. Raymond Meunier (Bloud, 1908, in-16 1 fr. 50 chacun).

1° N. Vaschide, *Les hallucinations télépathiques* (99 p.). Mort depuis, comme directeur-adjoint du laboratoire de psychologie pathologique de l'École des Hautes-Etudes, l'auteur pose le problème télépathique, discute ensuite le calcul des probabilités à propos des recherches de MM. Gurney, Myers et Podmore, nous renseigne sur sa méthode personnelle de travail et donne enfin sa thèse du parallélisme psychologique et affectif, qui voit dans notre vie subconsciente la source des hallucinations et renverse ainsi l'hypothèse des vibrations, en postulant une harmonie intellectuelle préétablie entre des êtres liés par l'affectivité.

2° Dr Marcel Viollet, *Le Spiritisme dans ses rapports avec la folie* (121 p.). Ni croyant, ni sceptique, l'auteur montre une impartialité vraiment scientifique que les spirites trouvent rarement chez les médecins, et espère même assister à la création d'une science nouvelle, mais regrette, pour l'avenir même de cette science naissante, d'y voir mêlés tant de déséquilibrés qui devraient en être exclus impitoyablement ; puis, étudiant sérieusement les rapports entre la folie et le spiritisme, distingue celle qui en procède directement de celle dont il ne fait que colorer les délires. On trouvera p. 118-120 la bibliographie du sujet.

3° D. A. Marie, *L'audition morbide* (147 p.), soit par déficit (hypoacousie) chez les idiots et les insuffisants psychiques, soit par excès (hyperacousie ou plus exactement dysacousie) dans « des états de faiblesse irritable où l'acuité réelle du sens n'est nullement augmentée », mais qui provoquent des « évocations obsédantes et plus ou moins stéréotypées », et des « réactions exagérées vis-à-vis d'excitations banales ». Sur ce terrain, « les phénomènes d'audition colorée sont la manifestation la plus curieuse et la plus délicate à classer ; car elle s'observe chez des sujets dégénérés, voire aliénés », comme « chez des intelligences d'élite ». — Longue liste bibliographique p. 125-146.

4° Princesse Lubomirska, *Les préjugés sur la folie* (89 p.) sont au nombre de 5 : origine surnaturelle, aspect extérieur, contagiosité, incurabilité, danger du voisinage, et se condensent dans ce dicton terrible : « Il vaut mieux sortir de prison que d'un asile d'aliénés ». Comme le dit fort bien la Préface du Dr Voisin, ces préjugés « tournent contre la société qui les nourrit. En défendre les malheureux est aussi défendre la société elle-même contre les dangers de la folie incomprise et non surveillée ». D'ailleurs, aux préjugés légués par le passé et « tous retrouvés en vigueur à notre époque », s'en ajoutent d'autres, « nés de l'écho fantaisiste et mensonger qu'ont les découvertes scientifiques dans le public, » qui est prié d'accorder « aux aliénés la même pitié, bienveillance et sympathie qu'il accorde aux maladies du corps ».

5° N. Vaschide et Raymond Meunier, *La pathologie de l'attention* (117 p.). On y cherchera en vain la bibliographie, car c'est le premier ouvrage qui examine cette question, traitée à peine incidemment jusqu'ici, dans la Psychologie de l'attention. Par contre, on y trouvera la revue des recherches expérimentales et des observations successives depuis Sanctis, Obersteiner, Charles Richet, etc. jusqu'aux plus récents travaux de MM. Nayrac et Charpentier à l'asile-clinique Sainte-Anne, avec deux chapitres spéciaux sur les données psychométriques de Rémond (de Nancy), dont la thèse sur la vitesse des courants nerveux, bien qu'ancienne (1888) est encore « peut-être le meilleur travail français paru sur la question des temps de réaction », et sur les expériences de MM. Raymond et Pierre Janet au laboratoire de la Salpétrière, qui amenèrent la découverte des courbes paradoxales. La conclusion donne un très utile tableau synthétique des principaux résultats obtenus depuis Sanctis (1875) jusqu'à MM. Marie et R. Meunier.

6° Henry LAURES, *Les Synesthésies* (99 p.) réparties, d'après un principe nouveau, en 2 groupes, selon qu'elles présentent, ou non, un caractère émotionnel. Les unes, du type de l'audition colorée simple, s'expliqueraient physiologiquement et auraient pour conséquence les autres, manifestes surtout chez des sujets ou anormaux ou de culture développée et explicables par une théorie psychologique de l'émotivité. On s'étonnera de trouver la *théorie des couleurs* de Gœthe citée dans l'Introduction (p. 6), qui, assez étendue, oriente bien sur cette question si spéciale des « phénomènes d'association entre plusieurs sensations d'ordres différents dont l'une, seulement, est d'origine objective », question dont pourtant 3 pages peuvent à peine contenir la bibliographie la plus essentielle. — Th. SCH.

— Le Fouriérisme a inspiré la *Psychologie de l'amour* (Daragon, 307 p. sans date) de M. Edmond BENOIT. C'est un mélange assez confus d'utopies pures (parfois impures : il y a tout de même encore plus de fidélité conjugale en France que l'auteur n'affecte de le croire) et de jugements assez sensés sur les effets moraux de notre civilisation. M. B. semble vivre dans un monde fictif; qu'il commence par étudier la réalité et puis qu'il voie dans quelle mesure ses théories y sont applicables. Mais les abstractions où il se complaît, les beaux plans qu'il forme sur le papier sans se demander un instant comment ils seront réalisables, tout cela ne changera rien au cours des choses. Le plus faible essai de mise en pratique aurait infiniment plus de valeur. — Th. SCH.

— C'est un bon manuel de psychologie pédagogique que *Das Gedächtnis. Die Ergebnisse der experimentellen Psychologie und ihre Anwendung in Unterricht und Erziehung* (Berlin, Reuther et Reichard. 1909, x-238 p. 3 M.) par M. Max OFFNER, professeur de lycée à Munich et auteur d'une *Psychologie de Charles Bonnet* (1893). Destiné surtout aux maîtres enseignants, ce livre entend donner un aperçu des progrès réalisés, dans l'étude des lois de la mémoire, par Wundt, G. E. Müller, Külpe et leurs disciples, Ebbinghaus, Neumann, etc. De là les allures didactiques, le caractère sommaire, l'absence presque complète de polémique, de cet essai de synthèse et de vulgarisation. Les chapitres les plus intéressants pour le non-spécialiste, c'est-à-dire les plus aisément accessibles, seront les trois derniers, sur les différences individuelles et sexuelles de la mémoire, sa dépendance de l'âge et sa perfectibilité, son rapport avec l'intelligence, enfin les bienfaits, voire la nécessité de l'oubli. Les 6 premiers chapitres traitent des rapports de la mémoire avec les autres facultés psychiques, de la sensibilité et de la représentation, de l'association, des dispositions et de l'attention, de la reproduction. — Notons encore l'importante liste bibliographique (p. 227-232), où notre langue n'est représentée que par van Biervliet, Binet et Henri, Claparède, Flournoy, Ribot et *L'Intelligence* de Taine. — Th. SCH.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES LETTRES. — *Séance du 19 mars 1909.* — M. Paul Foucart termine la seconde lecture de son mémoire sur les Athéniens dans la Chersonnèse de Thrace.

M. Jean Beck, docteur de l'Université de Strasbourg, fait une communication sur les mélodies des troubadours et des trouvères français du XIe au XIVe siècle. Il exécute, avec accompagnement de piano, quelques-unes des chansons qu'il a citées au cours de son exposition. MM. Théodore Reinach et Louis Havet présentent quelques observations.

Léon DOREZ.

Le propriétaire-gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, Imp. R. Marchessou. — Peyriller, Rouchon et Gamon, successeurs.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 14 — 8 avril. — 1909

Amelung, Les sculptures du Vatican, II. — Norwood, Les Bacchantes d'Euripide. — Boll, Manuscrits astrologiques grecs, VII. — Kamatéros, Poème astrologique, p. Weigl. — Batiffol, Le siècle de la Renaissance. — Vermale et Blanchoz, La commission des Allobroges, I. — Guibal, Le fédéralisme en Provence. — Morin, Les distractions des internés du grand séminaire de Troyes. — Carnot, Correspondance, IV, p. Mautouchet. — Jovy et Peyriller, La mission de Pierret dans la Haute-Loire. — Jouve et Giraud-Mangin, Correspondance de Rovère avec Goupilleau. — Laval, Lettres de Rovère à son frère. — Lettres de Murat, p. Le Brethon. I-II. — Bapst, Canrobert, IV. — Ingold, Le collège libre de Colmar-La-Chapelle. — Lacombe, Taine historien et sociologue. — Ch. Picard, Taine. — Académie des Inscriptions.

W. Amelung, **Die Sculpturen des Vaticanischen Museums.** Tome II, in-8°, p. 1-368, avec un album de 83 pl. in-4°. Berlin, Reimer, 1908. Prix : 30 m.

Le second volume du catalogue est rédigé sur le même plan que le premier, paru en 1903. L'illustration est complète en ce sens que tous les objets, ou peu s'en faut, sont reproduits, mais, comme ils n'ont pu être déplacés pour être photographiés, ils sont, le plus souvent, à trop petite échelle pour que tous les détails en soient perceptibles et le mauvais tirage des similigravures ajoute encore à leur confusion. De plus, le Vatican étant, plutôt qu'un musée, un palais où les antiques doivent former surtout des ensembles décoratifs, beaucoup des planches n'ont qu'un caractère ornemental et représentent des parois nues, devant lesquelles les monuments disparaissent ou se distinguent mal. Le texte est la partie durable du livre. On ne saurait trop admirer la conscience avec laquelle A. étudie à nouveau les objets en apparence les mieux connus et s'efforce, sans viser au paradoxe, de se faire à leur sujet une impression qui soit personnelle. Le commentaire comprend l'énumération des parties restaurées, la description, la comparaison avec les sculptures pareilles, enfin, par une disposition assez singulière, les renseignements d'état civil qui précèdent immédiatement la bibliographie.

La première partie est consacrée au Belvédère, p. 1-325 et à la salle « degli animali », p. 326-404. P. 9, le torse, œuvre éclectique d'Apollonios, ne représente ni Héraclès, ni Polyphème (?), ni Skiron, ni Marsyas. P. 22, bas d'une statue drapée, analogue au Mausole et représentant un Asklépios de Leocharès (?). P. 25, Hadès et Persephone

entre Thanatos et une Danaïde. P. 34, le Méléagre était nu, avec épieu et sans chien ; suite de Scopas. P. 49, sarcophage avec une « Baubo » et la représentation d'un port. P. 65, bataille d'Actium ? P. 94, gigantomachie provenant peut-être d'un temple de Tellus. P. 112, groupe d'Aphrodite et d'Éros (vers 150 av. J.-C.) ; simple déformation de la Cnidienne. P. 132, Hermès (Antinoüs) ; n'avait pas d'ailerons et remonte à la fin de Praxitèle ; il représente sans doute le dieu psychopompe. P. 142, procession isiaque. P. 152, Aphrodite assise à côté d'Hélène (non une Peitho). P. 165, dogue pergaménien. P. 179, le serpent tenu par la femme dormant est moderne. P. 181, le Laocoon ; le bras droit doit être restitué comme l'indique Pollak, mais le serpent s'enroule autrement. P. 220, fragment de l'Ara Pacis, dont le revers a été retrouvé en 1899. P. 226, Zeus ressemblait à un Asklépios. P. 227, statue praxitélienne restaurée en Hygie, la tête rapportée. P. 242, autel dédié à Auguste en 12-14 ap. J.-C. P. 256. l'Apollon tenait la palme et l'arc ; il était nu et sans doute l'œuvre d'Euphranor. P. 270, réplique d'un bas-relief néo-attique de Florence. P. 274, frise hellénistique avec centauresses. P. 287, remarques sur l'ajustement de la toge. P. 289, statue féminine, dont la tête reproduit un bronze du début du ve siècle. P. 300, Apollon néo-attique. P. 320, frise dionysiaque dont la réplique est à Munich. P. 332, groupe de deux lévriers. P. 341, Héraclès et le lion, groupe pergaménien restauré. P. 346, Centaure et Éros ; l'original était rhodien (?). P. 355, Daphnis ou Endymion étendu, avec troupeau. P. 386, Centaure marié enlevant une Néréide, sujet de fontaine hellénistique. P. 391, tête de Minotaure ; objections à la thèse soutenue par Mariani.

La galerie des statues (p. 405-470, p. 577-665) est coupée par la salle des bustes, p. 473-576 et suivie du cabinet aux masques, p. 666-727, ainsi que de la loggia découverte, p. 728-770. P. 408, l'Éros de Centocelle tenait l'arc et la flèche ; antérieur à Praxitèle, il peut être de Képhisodote. P. 418, torse de Triton pergaménien (type du Gaulois Ludovisi. P. 423, Pâris assis ; non sûrement d'Euphranor. P. 428, réplique du Bacchus Richelieu ; n'est ni de Praxitèle, ni de Timotheos. P. 440, Dionysos et Ariane dans un char ; réplique à Chantilly. P. 448, le Sauroctone a le bras gauche élevé comme dans l'original. P. 453, Amazone Mattei (Phidias) ; elle s'appuie sur la lance, mais non pour sauter. P. 469, le poète comique Poseidippos, copie romaine d'un original du IIIe siècle av. J.-C. P. 435, tête hellénistique, mais qui ne représente ni Antiochus Soter, ni peut-être un prince. P. 505, réplique d'une tête pergaménienne du Louvre. P. 521, Silène et Satyres (le costume et les manches indiquent une sculpture italienne). P. 528, tête d'un diadoque, non un portrait. P. 538, orante en Livie (?) ; déformation d'un motif du IVe siècle. P. 551, tête phidiesque. P. 556, tête de jeune fille rappelant l'Eirènè de Képhisodote. P. 574, colonne avec

les trois Heures ; époque augustéenne. P. 577, le « Ménandre » est peut-être un auteur romain. P. 584, suppliante sur un autel ; mauvaise copie d'un original phidiesque. P. 592, Apollon assis et drapé ; le prototype était de 480 av. J.-C. P. 594, Adonis ? ; création médiocre de l'époque antonine. P. 602, Asklépios et Hygie ; l'auteur a pu s'inspirer de Nikeratos. P. 636, l'Ariane est un original asiatique de 200 av. J.-C. P. 656, Hermès ? myronien. P. 666, stèle attique (vers 450). P. 680, Aphrodite accroupie, copie libre de Doidalsas, moins fidèle que celle du Louvre. P. 712, Aphrodite pudique, mi-vêtue, ressemblant à celle de Syracuse ; l'original était de 300 av. J.-C. P. 718, Apollon qui n'est pas d'Euphranor. P. 738, prêtresse d'Isis et son mari (époque antonine). P. 741, additions et table des matières provisoire.

Un troisième volume terminera ce catalogue monumental, dont on ne saurait trop faire l'éloge et qu'envieront bien des musées.

A. DE RIDDER.

Gilbert NORWOOD, **The Riddle of the Bacchæ.** The last stage of Euripides' religious views. Manchester, Univ. Press, 1908, XIX-188 p. (Publications of the University of Manchester, Classical series, n° 1).

On ne dira pas que la théorie de M. Norwood, relativement aux *Bacchantes*, manque de nouveauté ni d'originalité. Ce drame d'Euripide, qui a tellement suscité la controverse, est plein non seulement de contradictions, mais aussi de difficultés qui peuvent sembler inexplicables. M. N. les signale et en propose une explication. Le plan de son ouvrage est le suivant, exposé par l'auteur lui-même à la fin de son chapitre d'introduction : opinions et attitude d'Euripide relativement à la religion populaire ; difficultés dans l'interprétation des *Bacchantes* ; difficulté particulière, la plus considérable, qui résulte de la ruine du palais par Dionysos ; M. N. est amené par ce qui précède à étudier le caractère de Dionysos, puis celui de Penthée, et il examine ensuite quelques autres difficultés de la pièce ; enfin il propose une explication du drame, et répond à plusieurs objections possibles. Des quatre appendices, les deux premiers traitent quelques points de détail ; dans le troisième M. N. critique quelques-unes des théories exposées par M. Verrall dans *Euripides the rationalist* et *Essays on four plays of Euripides* ; le dernier contient une bibliographie d'Euripide, moins les ouvrages qui s'occupent d'une pièce en particulier, autre que les *Bacchantes* ; M. N. sait lui-même qu'elle n'est pas complète [1]. Le centre de la discussion est le chapitre IV, *The Palace-Miracle*. L'effondrement du palais, remarque M. N., est raconté de telle sorte qu'il est présenté comme impossible ; non seu-

---

1. On s'étonnera de n'y pas voir figurer l'*Herakles* de Wilamowitz, l'article de Paul Girard, *La Trilogie chez Euripide*, l'ouvrage de Stickney, *Les Sentences dans la poésie grecque*, et la dissertation de Vürtheim, *De Euripidis Bacchis*.

lement il ne peut être réalisé sur la scène, mais tout ce qui suit démontre qu'en fait il ne se produit pas, et Euripide le représente comme n'ayant pas lieu. Dionysos n'est donc qu'un imposteur; de plus, c'est un fourbe, un traître, un être cruel, comme le montre sa conduite avec Penthée, lequel, par contre, n'est pas l'athée brutal et aveugle que l'on s'est plu à concevoir; c'est un prince juste et patriotique, dont le seul tort est d'être jeune et de manquer de maturité d'esprit. Le Dionysos qu'Euripide met en scène n'est d'ailleurs qu'un homme, d'origine thébaine sans doute, mais élevé en Orient, dont M. N. nous esquisse la pensée et la carrière. C'est une sorte de prophète errant, qui découvre les vertus de la vigne, qui veut inaugurer une religion de la nature et vient la prêcher en Grèce, à Thèbes d'abord, où il est amené par le souvenir de la légende créée autour de sa naissance, et où il sait habilement gagner Tirésias à ses vues, jusqu'au moment du retour de Penthée. Mais c'est aussi un magicien doué d'un pouvoir magnétique extraordinaire, qui, voulant triompher à tout prix, a recours à des moyens indignes de la divinité; il use de la fascination, à la manière des sorciers des *Mille et une nuits*; il hypnotise le chœur, auquel il fait croire que le palais s'écroule; il hypnotise Penthée, et finalement le conduit sur le Cithéron, où il doit trouver une horrible mort. Cette interprétation du rôle de Dionysos est, pour M. N., la clé de l'énigme des *Bacchantes* et de la nature de l'opinion du poète sur les dieux populaires. Euripide ne glorifie pas Dionysos, ne l'accepte même pas comme un dieu; il ne croit pas à la divinité de l'être mystérieux dont la personnalité domine le drame, car il a rendu impossible l'identification de l'étranger lydien avec le dieu Dionysos. Il n'y a d'ailleurs pas de dieu Dionysos, tel qu'il est accepté par la tradition populaire. Euripide se propose toujours de détruire la croyance à ces dieux traditionnels, parce que leurs légendes sont démoralisatrices; mais dans les *Bacchantes* en particulier il a un but plus noble, celui de relever aux yeux de ses concitoyens le principe même de la divinité, τὸ θεῖον, principe à la fois antique et naturel, et c'est ce que révèlent les parties lyriques de la pièce. — On voit par ce qui précède ce qui caractérise spécialement la théorie de M. N. : le Dionysos des *Bacchantes* n'est pas le dieu lui-même; c'est un imposteur qui, grâce à la suggestion, fait croire à la réalité de faits merveilleux qui réellement n'ont pas lieu. La ruine du palais, simple phénomène d'illusion, est bien effet le point capital d'où résulte l'appréciation que l'on doit porter sur les personnages, sur l'ensemble du drame, et par suite sur le poète. N'oublions pas, toutefois, que M. N. conçoit le caractère de Penthée, par exemple, uniquement d'après ce miracle simulé, et qu'il néglige de parti-pris certaines expressions qui ont permis à d'autres critiques d'attribuer à ce prince, non sans apparence de raison, un caractère tout particulier d'obstination, d'impatience et d'emportement. Mais pour ne parler

que du point de départ de toute sa théorie, est-il vraiment exact que l'écroulement du palais soit une illusion due au pouvoir magique du Lydien ? Et les expressions dont se sert Euripide ne peuvent-elles indiquer un événement invisible au chœur comme au spectateur, mais réel, et rendu perceptible par quelques signes extérieurs ? En d'autres termes, ne serions-nous pas autorisés à admettre que le palais s'écroule effectivement, derrière le front de la scène ? Le chœur sent les secousses, il entend le fracas, il voit même quelques fragments de l'architrave rouler sur la scène ; de même le spectateur ; mais cela leur suffit pour que la ruine totale du palais leur paraisse effective. Durant toute la catastrophe, Dionysos est dans l'intérieur ; et quand il paraît, annonçant ce qu'il vient de faire, le chœur, sans être victime d'une illusion, est sûr que le palais est en ruines ; le spectateur s'en rapporte également à ce qu'il vient de voir et d'entendre. Le front de l'édifice, προνώπια du vers 639, reste intact, ce qui n'a rien d'extraordinaire, et ce qui s'explique d'ailleurs par les nécessités de la représentation. Ni Penthée, dit M. N., ni le messager n'ont l'air de rien savoir, quand ils viennent ensuite sur la scène. C'est que Penthée a alors une idée fixe, retrouver son prisonnier, et il est dit d'ailleurs qu'il a craint l'incendie du palais (v. 624 svv.) ; et le messager, son rôle est, comme dans toute la tragédie grecque, de faire un récit sans s'occuper du reste. Quant à Agavé et Cadmos, quand ils apparaissent à la fin de la pièce, qu'y a-t-il d'étonnant à ce qu'ils aient la pensée à toute autre chose qu'à la ruine du palais ? Qu'est pour eux ce désastre tout matériel, à côté du misérable sort de leur fils et petit-fils ? Si le poète leur avait fait prononcer quelques paroles à ce sujet, en ce moment pathétique, nous serions fondés à lui reprocher une insuffisance flagrante d'observation psychologique. L'interprétation de M. Norwood est certainement très ingénieuse ; elle est même très séduisante ; mais elle renferme au moins deux points qui ne me paraissent pas suffisamment démontrés. Le premier, c'est que le chœur est dans un état de suggestion tel qu'il s'imagine voir des faits qui ne se produisent pas ; le second, c'est que le public était assez familiarisé avec des phénomènes de ce genre [1] pour admettre cette situation du chœur, et par suite pour comprendre la pensée d'Euripide.

MY.

Catalogus codicum astrologorum graecorum, VII **Codices Germanicos** descripsit F. Boll. Bruxelles, Lamertin, 1908 ; VII-268 p.

Le septième volume du catalogue des manuscrits astrologiques

2. M. Norwood se pose lui-même la question, et il y répond par l'affirmative ; mais il s'appuie uniquement sur un passage de Lucien (*Dial. Mar.*, IV, 1) où Ménélas dit à Protée que ses métamorphoses n'ont réellement pas lieu, mais que ses adversaires sont plutôt le jouet d'une hallucination. Il est difficile de voir dans ces mots une preuve de ce que pouvaient croire les Grecs en pareille matière, plus de cinq siècles auparavant.

grecs contient la description des manuscrits conservés dans les bibliothèques d'Allemagne, 16 à Munich, 13 à Berlin, 13 dans huit autres bibliothèques. M. Boll, qui les a décrits, en a publié en appendice, selon le plan de la collection, un certain nombre d'extraits intéressants, parmi lesquels on remarquera des fragments de Rhetorios, de curieuses prédictions faites pour l'année 1336 par le chartophylax Andréas Libadenos de Trébizonde, et un traité de chiromancie. On ne connaissait jusqu'ici aucun auteur ancien qui eût exposé les principes de ce genre de divination, et l'on voit par ce morceau que dès l'antiquité les lignes de la main étaient mises en relation avec les planètes. Un index des mots rares ou inconnus est une nouveauté dans ce volume, et sera apprécié de ceux qui étudient l'histoire de la langue. Il convient de louer le soin avec lequel ont été publiés les morceaux donnés en appendice; les fautes typographiques y sont rares [1], et les observations critiques auxquelles le texte peut donner lieu ne sont pas nombreuses. En voici quelques-unes. P. 91, 21 une forme καμεῖ dans ce texte me paraît devoir être corrigée en κάμνει, qui est l'usage courant; καμεῖ 92, 20 est une correction mal autorisée par les données des manuscrits, qui indiquent mieux le présent. 96, 2 ne pas supprimer ὡς dans la locution ὡς καθώς. 89, 10 ἱλαρός; plutôt ἱλαρῶς (cf. 88, 9; 89, 1 et 2). 92, 4 χημέντια; M. Cumont propose χημευτικά; je crois plutôt à ἱμάτια. 98, 34 il ne faut pas corriger καρόφαλον (sc. γαρόφαλον) en καρυόφυλλον, ni 98, 23 τὰς καμήλας en καμήλους; il y a bien d'autres vulgarismes dans ce texte. 105, 14 λέοντα ὀρυόμενον κατ' αὐτῶν; la correction ὀρνύμενον n'est pas inadmissible; mais ὠρυόμενον est préférable à tous les points de vue. 108, 2 ὁ πίνων καθάρσιον οὐκ ἐνεργήσει, la conjecture de Kroll ἐμήσει est inutile; une pareille construction se rencontre encore par exemple 109, 20 ὁ γήμας γυναῖκα μοιχαλὶς γενήσεται. 120, 14 il fallait indiquer une lacune après ἀπὸ μέν (cf. 119, 30; 120, 31). 137, 2 mieux ἀπώλειαι que ἀπώλεια.

MY.

Johannes KAMATEROS, Εἰσαγωγὴ ἀστρονομίας, ein Kompendium griechischer Astronomie und Astrologie, Meteorologie und Ethnographie in politischen Versen, bearbeitet von L. WEIGL. Leipzig et Berlin, Teubner, 1908; 142 p.

Le poème astrologique de Jean Kamatéros a été publié par M. Weigl d'abord en deux parties successives, la première en 1907 (vers 1-2001, p. 1-64), la seconde en 1908 (vers 2002-4146, p. 65-142). Les deux parties sont maintenant réunies en un seul volume, sans modifications. Je renvoie à mon article du 28 mai 1908 pour ce qui concerne la première partie. Quant à la seconde, ce n'est également

1. Au plus une trentaine, dont quelques-unes sont rectifiées à l'erratum. Ce sont pour la plupart des accents mal placés, comme 113, 11 τόξοτης; on corrigera 124, 1 σκοτεινωτάτου; 157, 13 κλεπτῶν; 233, D. 1, δικάσκαλος; 235, 2 αἱμοπτοϊκούς; et 239, 17 ποιούτοις. 89, 10 au lieu de κθ' lire κδ'.

qu'une compilation indigeste en mauvais vers politiques sur divers sujets touchant à l'astrologie, sur les comètes (cf. Lydus), sur le calendrier de Clodius Tuscus, sur les climats, etc. Les vers faux sont assez nombreux, et plusieurs se peuvent refaire par une simple transposition de mots. On corrigera de même quelques fautes que l'éditeur a laissé subsister, p. ex. 2240 ἐπὶ τὴν μοῖραν τοῦ Κριοῦ n'a pas de sens; le manuscrit donne ἔπαρ τήν, qui doit se lire ἔπαρ(ε, ou πάρε = *prends* et 2243 ἐπίθες qui est contraire au mètre doit être corrigé en πρόσθες. 2370 *a* Αἰγοκέρου inexact; corr. Ὑδροχόου. 2972 ἐπιπαρὼν ἰδίῳ τόπῳ est impossible dans le vers; lire sans doute avec le manuscrit ἰδιοτοπεῖ, qui rétablit la mesure. M. Weigl corrige ainsi quelquefois à tort, comme 4004 ὀγδοήκοντα en ὀγδόντα, qui fait le vers faux. 4123 λέγω δέ, lire δή suivant l'usage constant. Mais il n'est pas utile de chercher à améliorer ce texte défectueux, dont l'intérêt est d'ailleurs discutable; l'étude de la langue vulgaire peut cependant en tirer quelque profit.

Mv.

L'histoire de France racontée à tous, publiée sous la direction de Fr. Funck-Brentano. Le siècle de la Renaissance par L. Batiffol. Paris, Hachette, 1909. In-8°, 419 p.

Parallèlement à la grande histoire de France de M. Lavisse, la maison Hachette en inaugure une autre qui sera complète en six volumes, dûs à MM. Fr. Funck-Brentano, Louis Batiffol, Jacques Boulenger, Casimir Stryienski, Louis Madelin. Des esprits mal faits se demanderont peut-être s'ils n'ont pas affaire à une ingénieuse opération de librairie, destinée à conquérir d'un coup deux clientèles différentes. Nous ne nous occuperons que d'examiner en lui-même le tome II (le premier paru) de la nouvelle série.

Le sous titre, *Le siècle de la Renaissance*, ferait croire surtout à une histoire de la civilisation. En fait, seuls le troisième chapitre, « la cour de François Ier », et les deux derniers, « la civilisation sous les derniers Valois » et « le royaume de France vers 1600 », présentent ce caractère. Les sept autres se développent dans un cadre chronologique, je dirai même dans un cadre dynastique, règne après règne.

On admirera M. B. d'avoir, en 400 pages, fait tenir un pareil morceau d'histoire. D'autant plus que son exposé rapide ne tombe jamais dans la sécheresse de l'abrégé. Le style est pressé, concis, parfois d'une brièveté excessive. Mais des traits bien choisis, des croquis évocateurs, des raccourcis d'images réveillent et excitent l'attention, fixent dans l'esprit des figures, des faits, des idées. Littérairement, c'est une réussite très remarquable.

Historiquement, il ne saurait être question de critique des textes dans cette histoire « racontée à tous ». L'érudition si variée et si avertie de l'auteur ne se montre que dans les notes bibliographiques

accolées à chaque chapitre, dans les quelques citations qui parsèment le récit. Mais il suffit de connaître le XVIe siècle pour deviner la solide armature du livre.

« Gloires et fumées d'Italie, » tel est le titre du ch. Ier. M. B. n'admet ni peu ni prou la théorie fameuse, imaginée par le duc de Luynes, soutenue par Müntz, Delaborde et Pélissier, qui fait rentrer ces « guerres de magnificence » dans le plan de la tradition nationale. Il reste, lui, de l'avis de Commynes. Son jugement sur Louis XII est aussi sévère que celui de M. Rott : « Peu de règnes offrent le spectacle d'une politique aussi vaine avec autant d'efforts stériles ». Il a plus d'indulgence pour François Ier. Mais surtout il a tenté la réhabilitation de Henri II. Assurément, il n'a pu donner dans ce volume des preuves à l'appui de sa manière de voir. Mais je crois bien avec lui que l'histoire, douce aux apparitions brillantes, s'est montrée injuste pour ce roi de la Triste-Figure. On est bien obligé de reconnaître qu'il a renoncé aux « fumées » d'Italie pour tourner la France vers les réalités de la frontière de l'Est, mais on fait remonter exclusivement à ses conseillers le mérite de cette évolution. M. B. montre fort bien qu'après le désastre de Saint-Quentin, Henri II se trouva momentanément dépourvu de tous ses conseillers, et qu'il ne perdit cependant ni le cœur ni la tête.

C'est au sujet de la Réforme française que j'aurais à présenter les plus graves objections. Non pas, je tiens à le proclamer très haut, que ce livre fasse jamais penser aux récentes productions de l'historiographie anti-protestante [1]. M. B. a trop le respect de la vérité pour ne pas désirer sincèrement rester impartial. Sur Calvin mourant, sur le caractère de Coligny (p. 178, 206, 223), il a su trouver des mots justes et clairs. Son récit du tumulte d'Amboise, son appréciation du traité de Hamptoncourt, de l'attentat de Poltrot sont d'un esprit droit. Mais c'est la conception même du rôle de la Réforme dans l'histoire du XVIe siècle qui me paraît inexacte. A cet égard, le volume de M. B. marque un recul sur ceux de M. Lemonnier. Il semblait vraiment, depuis l'apparition de ceux-ci, que tout le monde fût d'accord sur ce point.

Tout d'abord, au ch. V, c'est seulement avec François II que M. B. aborde ce qu'il appelle « le drame protestant ». Evidemment l'auteur sait bien que le protestantisme français ne date pas de 1560, et il revient sur le passé. Mais le fait qu'il a pu raconter François Ier et Henri II, décrire la cour de François Ier, sans faire leur place aux idées religieuses, que la si riche période 1520-1560 est réduite aux proportions d'un début, ce seul parti-pris suffit à fausser les perspectives. Il amène l'auteur à nous parler de l'hérésie sans nous en mentionner les causes. On en fait un article d'importation : tout s'ex-

1. Citons, par exemple, le *Coligny* de M. Merki.

plique, semble-t-il, par les livrets luthériens (p. 156) qui « pénétraient en France », et que traduisait « un certain Louis de Berquin ». On nous dit cependant des premiers réformés français, des *bibliens* de Meaux : « ceux-ci n'étaient pas positivement luthériens », mais on réduit ce mouvement (p. 158) aux proportions d'une tentative purement littéraire. On se condamne ainsi à ne pas mettre en lumière le caractère profondément original de nos premiers réformés, la hardiesse logique et naïve des « sacramentaires » sur le terrain du dogme, leur douceur timide en ce qui touche la discipline et la hiérarchie. On nie d'un mot — « Le populaire... les avait en horreur », ou : « car le populaire resterait fermement attaché à la religion catholique »,—tout ce qu'il y eut de profondément démocratique dans cette première Réforme, si bien décrite par Florimond de Raemond comme « une religion de petites gens ». — L'influence des événements sanglants de 1534-35 est présentée d'une façon exagérée : ils n'interrompirent même pas les négociations avec Mélanchthon.

Pour expliquer les guerres de religion, pour montrer l'égale intolérance des deux partis, M. B. a voulu choisir un petit nombre de faits typiques. Le procédé donne à l'exposé de la vie, mais n'est pas sans danger. A force de suivre le *Journal* de Jean Faurin, il en arrive à faire de l'histoire de la France une sorte d'élargissement de l'histoire de Castres. Trop souvent revient cette formule généralisatrice : « Il en était de même dans tout le royaume [1] ». C'est ainsi que de faits particuliers et locaux de théocratie huguenote on en arrive à faire sortir cette théorie : « Il [le protestantisme] avait demandé la tolérance de conscience, on la lui avait donnée, il avait pris la liberté du culte, on avait été obligé de le laisser faire, intolérant à son tour, il entendait maintenant détruire le catholicisme », et plus loin : « les huguenots ont voulu au XVIe siècle faire de la France, malgré elle, une nation protestante ». Affirmations démenties parce que l'auteur (p. 204) dit lui-même de l'édit de janvier : «.... les calvinistes rendraient aux catholiques toutes les églises dont ils s'étaient emparés... Ils acceptèrent [et ici l'exemple de Castres]... Mais alors ce fut chez tous les catholiques une explosion d'indignation », par ce que le même édit autorisait, sous certaines restrictions d'ailleurs, les protestants à s'assembler. De quel côté est la passion théocratique ? — Au reste, n'est-il pas prématuré, à ces dates, de considérer la France comme irrémédiablement coupée en deux parties? L'idée de la réunion des églises n'était nullement, en 1561 (p. 201), une idée « inattendue ».

Le dernier chapitre est surtout, comme il fallait s'y attendre, un résumé du beau livre de M. Fagniez. En une quarantaine de pages, M. B. a su dire l'essentiel. Je souhaiterais cependant qu'il eût marqué

1. P. 199. — P. 203 : « ce qui se passait à Castres se produisait partout ».

quelques nuances : « Le travail libre n'existe pas. Quand on veut pratiquer un métier, il faut entrer dans la corporation, faire son apprentissage, devenir compagnon, puis exécuter un chef-d'œuvre », etc. Cette vue générale n'est pas exacte pour l'ensemble du XVIe siècle; elle l'est moins encore en ce qui touche particulièrement le règne de Henri IV, et, même dans les communautés jurées, il n'était pas de règle stricte que l'on passât par l'état de compagnon.

Mais la généralisation simplificatrice n'est-elle pas le péché nécessaire des résumés? Remercions M. B. de l'effort qu'il a fait pour nous donner, de cette période si pleine de notre histoire, un résumé de ce genre, nourri de faits, riche d'idées, et vivant.

Henri HAUSER.

Documents pour l'histoire de la Révolution en Savoie. **Procès-verbaux de l'Assemblée générale des Allobroges et de la Commission provisoire d'administration des Allobroges.** Tome premier par François VERMALE et C.-S BLANCHOZ. Paris, Alcan, 1908. In-8°, 245 p.

Cette publication est entreprise par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie. Elle doit contenir les procès-verbaux des assemblées qui, pendant les premières années de la Révolution, administrèrent l'ancienne province de Savoie devenue le département du Mont-Blanc. Le premier volume que nous annonçons, contient, outre une courte et instructive introduction : 1° trois proclamations, celle de Montesquiou, celle des commissaires de la Convention et celle du club de Chambéry; 2° les procès-verbaux, déjà parus dans l'édition officielle de 1792, de l'Assemblée des Allobroges ou des députés des communes de la Savoie; 3° le texte inédit des procès-verbaux de la Commission provisoire d'administration des Allobroges, du 29 octobre au 16 novembre 1792. On sait que l'Assemblée des Allobroges vota l'annexion de la Savoie à la France et prit une foule de mesures politiques et administratives dont elle confia l'exécution à la Commission provisoire et que cette Commission provisoire qui siégea quelques mois, fut ensuite remplacée par un Conseil général. On accueillera volontiers ce premier volume, d'ailleurs accompagné de notes importantes, relatives en grand nombre aux institutions et aux coutumes du pays. La publication est, comme dit la Société savoisienne d'histoire, faite avec toute la rigueur scientifique et on nous promet qu'elle sera pourvue d'appendices et de tables.

A. CH.

Georges GUIBAL. **Le mouvement fédéraliste en Provence en 1793.** Paris, Plon, 1908. In-8°. II et 313 p.

L'auteur est mort avant d'avoir mis la dernière main à son livre. Mais les éditeurs ont bien fait de publier l'ouvrage tel quel; il est très

bien fait et il sera très utile. Guibal avait fouillé les archives d'Aix et de Marseille et il savait composer et écrire. Il discerne dans le mouvement fédéraliste trois phases : d'abord la phase jacobine (les Jacobins veulent provoquer une crise et ils s'irritent des obstacles que rencontrent leur dessein); puis la phase girondine (les Girondins résistent à l'oppression des Montagnards); enfin, la phase royaliste (les royalistes exercent ouvertement l'influence et ils ne reculent pas devant l'alliance avec l'étranger, sans réussir à sauver une cause perdue sans retour), et trois dates approximatives, 2 mai, 10 août, 25 août, marquent la fin de chacune de ces trois phases.

Cette division est bonne, et en la suivant, Guibal déroule clairement son récit. Il a tort de raconter en douze pages le coup d'État du 31 mai et du 2 juin; mais il retrace d'une façon bien intéressante et vive l'audacieuse révolte de Marseille et d'Aix, la marche, puis la reculade de la petite armée commandée par Rousselet, le faible succès de Carteaux, l'assemblée plénière du 29 juillet, Villeneuve-Tourrettes devenu général en chef, mais ne pouvant mener au combat des troupes absolument dépourvues de solidité et de consistance, et après la fuite de Cadenet, une section de Marseille proposant d'envoyer des parlementaires aux escadres espagnole et anglaise pour demander le libre passage des grains. Comme dit Guibal, c'était le commencement des pourparlers avec l'ennemi, et ils ne devaient pas s'arrêter à cette question de sauf-conduit (p. 266). Mais il faut lire dans l'ouvrage même le récit des négociations qui s'entament, de la mission d'Abeille, de la brouille des royalistes et des républicains, d'un « commencement de terreur blanche »; bref, Carteaux entre à Aix le 21 août et à Marseille le 25 : le royalisme avait pris la direction du mouvement, il sollicitait les secours de l'étranger, les soldats de l'armée départementale aimèrent mieux passer à Carteaux [1].

A. Ch.

Louis Morin, **Les distractions poétiques des suspects internés au grand séminaire de Troyes pendant la Terreur**. Troyes, Grande Imprimerie de Troyes, 1908, in-8°, 59 p.

M. Louis Morin reproduit dans cette plaquette un manuscrit qui contient des « pièces fugitives » composées par les suspects de Troyes détenus sous la Terreur au grand séminaire de la ville. Ces prisonniers charmaient leurs ennuis en écrivant des vers, élégies, romances, charades, couplets, compliments, etc. Toutes ces pièces que M. Morin reproduit en entier ou par fragments, n'ont aucune valeur poétique

1. Il y a des fautes d'impression ou autres qu'il était facile d'éviter, et qu'un élève ou collègue de Guibal aurait pu aisément rectifier : p. 201 et 202 *Morin* pour Moris; p. 227, *Lapeypé* pour Lapoype; p. 297 *Dammartin* pour Dommartin; passim *Yung* et *Jung* pour Iung.

ni même historique. Ce qui importe plus, c'est le commentaire dont M. Morin a fait suivre les vers de nos détenus. Ce commentaire consiste en une série de notices, établies d'après les documents des archives de l'Aube et les actes de l'état-civil, sur quelques uns des personnages enfermés de 1793 à 1794 au grand séminaire de Troyes. Détaillées et complètes autant que possible, ces notices pourront un jour figurer dans une Biographie ou dans un Dictionnaire des personnages de la Révolution dans l'Aube. On y remarquera les pages consacrées au comte de la Motte-Valois (p. 25-30) et à sa nièce (p. 30-32); il y a là des particularités qu'on ne trouvera pas ailleurs. Citons aussi les notices sur les La Huproye, les Angenoust, les Riancey, les Montabert, sur Filleux, l'homme d'affaires de Jeanne de La Motte, sur Meunier, le principal agent de Rousselin.

A. Ch.

Correspondance générale de Carnot. Tome IV. Novembre 1793-mars 1795, Paris, imprimerie nationale, 1907. In-8°, IX et 851 p.

Ce quatrième volume de la *Correspondance* de Carnot comprend deux parties. Les 224 premières pages appartiennent à l'éditeur des trois volumes antérieurs, Étienne Charavay; elles renferment les lettres écrites par Carnot et le Comité pendant le mois de novembre 1793, publiées à la façon d'Étienne Charavay avec une foule de pièces justificatives. Le reste du volume appartient à M. Mautouchet qui a succédé à Étienne Charavay; on y trouvera les lettres de Carnot et du Comité du 2 décembre 1793 au 2 mars 1795 avec quelques lettres adressées personnellement à Carnot et qui montrent son activité dans le travail militaire du Comité.

On remarquera que nous avons dans ce volume la correspondance de seize mois. C'est que le Comité des travaux historiques a désiré que la publication fût achevée en deux volumes, et il a fort bien fait. Que de volumes il eût fallu encore en suivant le plan adopté par le devancier de M. Mautouchet! Grâce à cette division, grâce au zèle résolu de M. Mautouchet, nous possédons dans ce tome quatrième la correspondance de Carnot jusqu'à sa sortie du Comité du salut public.

Le nouvel éditeur s'est d'ailleurs acquitté de sa tâche de la façon la plus louable. Il analyse les lettres qui n'ont pas d'importance et celles qui sont adressées aux représentants en mission et qui figurent déjà dans leur texte intégral au Recueil Aulard. Il use de l'annotation avec réserve, et non avec ce luxe asiatique que déployait le bon Étienne; il donne moins de notices biographiques que son devancier, il ne donne pas du tout les lettres du ministre ou des généraux. Nous l'approuvons en tout point; nous le remercions de nous avoir servis vite et bien. Qu'il nous donne promptement le cinquième tome avec

une table analytique des deux derniers volumes, et nous le remercierons plus vivement encore [1].

A. Ch.

La mission du conventionnel Pierret dans la Haute-Loire en l'an III (1794-1795), par Ernest Jovy et Julien Peyriller. Le Puy, impr. Peyriller, Rouchon et Gamon, 1908, in-8°, xii et 361 p.

Cette monographie trouvera sûrement bon accueil. Elle contient nombre de documents inédits et elle nous renseigne complètement sur une mission importante, celle du conventionnel Pierret, député de l'Aube, qui fut envoyé en l'an III dans le département de la Haute-Loire.

M. Jovy a reproduit dans la première partie du livre, en les reliant toutefois, les pièces relatives à cette mission : arrêtés, rapports et lettres de Pierret ainsi que d'autres conventionnels qui s'expriment de façon ou d'autre sur l'attitude de leur collègue.

M. Peyriller a, dans la seconde partie, exposé le rôle remarquable joué par Pierret dans la ville du Puy et il montre bien que Pierret était un homme juste et modéré qui connaissait l'état des esprits, qui venait faire entendre des paroles de paix et d'humanité, mais qui sut se garder de toute tiédeur et de toute faiblesse, qui ne fit aucune concession et aux terroristes et aux royalistes qu'il confondait dans une commune réprobation. Pierret, en effet, remplaça la municipalité nommée auparavant par le montagnard Solon Reynaud, et lorsqu'il fut en conflit avec la Société populaire, il n'hésita pas à la fermer pour la rouvrir aussitôt à tous les citoyens. Il fut attaqué lorsqu'il revint siéger à la Convention et ridiculement accusé d'avoir voulu organiser une nouvelle Vendée. Mais le département de la Haute-Loire lui rendit hommage et Pierret avait raison de dire que le souvenir du bien qu'il avait fait vivrait longtemps dans la pensée des habitants. Il avait d'ailleurs dans ses actes administratifs aussi bien que dans ses actes politiques, dans la lutte que soutint la ville du Puy pour revendiquer la propriété de la place du Breuil, classée bien national, et surtout dans la question des subsistances, déployé la même énergie, la même prévoyance. Grâce aux mesures de Pierret, royalistes et terroristes, dit M. Peyriller, « ne purent exploiter contre la Convention les mécontentements suscités par la misère ». On félicitera vivement M. Peyriller de cet excellent travail, plein de documents instructifs, et toujours clair malgré sa minutie. Il a rendu ample justice à ce conventionnel jusqu'ici peu connu, et il a prouvé que Pierret eut le

---

1. Lire p. 262 Werneck et non *Varneck*; p. 300 (Leblanc)-Delisle et non *Delile*; p. 471 Beveren et Hooghlede et non *Bewrem et Hooglede*; p. 473 Rouhière et non *Rouhierre*; p. 502 Hondschoote et non *Hondshoote*; p. 551 Tharreau et non *Thorreau*; p. 560 Leunckens et non *Leunckeus*.

souci de la justice, montra un remarquable esprit de décision et sut s'élever au-dessus des questions de parti, au-dessus des passions locales pour ne voir que l'intérêt général.

A. Ch.

Documents sur la Révolution dans le Vaucluse. **Correspondance intime du conventionnel Rovère avec Goupilleau de Montaigu** en mission dans le Midi après la Terreur 1794-1795, avec introd. et notes par Michel Jouve et Marcel Giraud-Mangin. Paris, Champion, 1908. In-8°, 227 p., 5 fr.

Victorin Laval, administrateur du Musée Calvet. **Lettres inédites de Rovère à son frère Simon-Stylite**. ex-évêque constitutionnel de Vaucluse, avec introd. épilogue et notes. Paris, Champion, 1908. In-8°, 310 p. 7 fr. 50.

Voici deux livres très intéressants sur Rovère et la Révolution dans le Vaucluse.

MM. Jouve et Giraud-Mangin publient la correspondance de Rovère et de Goupilleau après la Terreur dans les années 1794 et 1795. Nous y voyons comment Rovère encourage et soutient Goupilleau qu'il a fait envoyer dans le Vaucluse pour réparer le mal causé par Maignet. Il s'associe à tous les actes de Goupilleau, il inspire ses décisions, et de Paris il combat avec lui les terroristes. Il est de plus en plus convaincu qu'une politique d'apaisement et de modération est la seule que puisse consolider la liberté, et nous voyons, en effet, que Goupilleau est accueilli à Avignon comme un libérateur, nous le voyons ouvrir les prisons à des milliers de malheureux, incarcérer à leur tour les membres de la commission d'Orange, dévoiler à la Convention les atrocités de Bédoin et réclamer pour les victimes les réparations méritées, chercher, comme il dit dans une lettre du 4 novembre 1794, à faire « bénir la Convention qu'on était parvenu à faire détester ». Les éditeurs ont fait précéder les lettres d'un avant-propos très instructif sur la vie de Rovère et d'un mémoire de Duprat aîné sur la situation politique de Vaucluse, mémoire curieux où Agricol Moureau, Barjavel, Payan, Maignet sont représentés sous les plus noires couleurs. De nombreuses notes accompagnent le texte édité par MM. Jouve et Giraud-Mangin, et on les accueillera volontiers [1].

---

1. Lire p. 44, note 3 Destournelles et Ligniville au lieu de *Estourmel* et *Ligneville*; p. 85 Moureau et non *Moreau*; p. 118, Dherbez Latour et non *Darbés La Tour*; p. 152 Harmand et non *Armand*. A propos de Voulland, cité p. 84, 102 et 112 il faudrait remarquer qu'il s'agit ici, non pas d'un seul Voulland, mais de deux Voulland, et le nom devait être deux fois à la table; p. 84 et 102 le Voulland dont il est question, est, non pas le député du Gard, mais un général de division qui avait été envoyé le 14 ventose an II en qualité de commandant général à Marseille en état de siège et qui fut arrêté le 8 vendémiaire an III par ordre de Goupilleau et mené dans la prison du Palais de Nîmes; p. 112 le Voulland cité, le « petit » Voulland, est le conventionnel, neveu du général, qui écrit à Goupilleau et à Perrin pour leur recommander son oncle incarcéré.

La publication du docteur Victorin Laval renferme des lettres de Rovère à son frère, ex-évêque constitutionnel de Vaucluse. Ces lettres vont du 1er janvier 1796 au 15 août 1797. Rovère mande les nouvelles à son frère, il apprécie les événements, communique ses impressions. Il est satisfait; il a épousé la riche marquise d'Agoult qui exerce sur lui, remarque finement M. Laval, la même influence que Mme de Fontenay sur Tallien; il croit la Révolution terminée. Son frère, le prêtre, ancien abbé de cour, n'a obtenu de la Révolution qu'un évêché, puis un poste de vice-consul, deux places qu'il a perdues, et il se plaint, il jalouse son aîné. Aussi le député s'efforce de l'adoucir; il lui promet un consulat et une ambassade, ou même l'évêché rétabli d'Avignon; il lui prêche le contentement; il l'engage à augmenter son apanage qui n'est pas si médiocre et à acheter des biens nationaux. Ne faut-il pas placer ses économies et profiter de la Révolution pour faire des acquisitions utiles? « La morale de Rovère, remarque M. Laval, est à la portée de quiconque a la conscience élastique, et ne craint ni Dieu ni diable ». M. Laval juge d'ailleurs avec raison que Rovère n'était pas devenu royaliste et que son intérêt lui commandait de servir la République et la constitution de l'an III. Ce qu'on notera encore dans ces lettres, c'est le tableau d'Avignon et du Vaucluse dans la période qui précéda et suivit les élections de l'an V; il y a là de piquants détails sur les passions que souleva l'événement, sur le rôle de quelques candidats, sur l'attitude des électeurs. M. Laval a bien fait de publier cette correspondance qui, suivant son expression, a « la valeur d'un livre de raison très détaillé et toute la saveur d'une page de Mémoires très personnels et très vécus. » Son introduction est fort méritoire, et les pages consacrées à la vie des deux frères se lisent avec grand intérêt. Les notes qu'il a mises au bas des pages, sont copieuses et très profitables; elles contiennent une foule de renseignements inconnus ou peu connus sur les révolutionnaires d'Avignon et du Vaucluse; on ne peut que féliciter M. Laval de ce commentaire si ample et si consciencieux où l'on aura beaucoup à prendre et à apprendre.

A. Ch.

Lettres et documents pour servir à l'histoire de Joachim Murat (1767-1815), publiées par S. A. le prince Murat, avec une introduction et des notes par Paul Le Brethon. Paris, Plon, 1908-1909, Ier vol. (Lettres de jeunesse, campagnes d'Italie et d'Égypte, corps et armée d'observation du Midi). In-8°. xxxix et 510 p. IIe vol. in-8°, 500 p 7 fr. 50 le volume.

Il n'y a qu'à remercier le prince Murat de mettre à la disposition du public la correspondance du roi de Naples qu'il possède ou qu'il a fait copier dans les dépôts d'archives. On trouvera dans ces lettres qui formeront plusieurs tomes, la vie militaire et politique de Murat tout entière. En voici déjà 1168 (dont 609 dans le premier volume).

Elles vont de 1791 à la fin de 1803. On aurait pu même en augmenter le chiffre, car on ne nous donne sur la campagne d'Italie qu'une seule lettre de Murat, et il y en a bien trente aux archives de la guerre (trois ont été publiées dans le *Carnet* de 1904 par Félix Bouvier). Mais la masse de documents que nous recevons d'un seul coup est tellement grande, et ces documents offrent pour la plupart un si vif intérêt qu'il n'y a pas à chicaner, qu'il n'y a, comme nous disions, qu'à remercier le prince Murat de nous fournir tant de pièces d'une incontestable authenticité, et parmi elles, nombre de lettres de Bonaparte et de Joséphine. L'archiviste chargé de la publication, M. Paul Le Brethon, a droit pareillement à notre gratitude. Il a, dans l'introduction du premier volume, exposé le but et l'étendue de la publication. Les notes qu'il a mises au bas des pages et dont plusieurs sont tirées de notre *Journal* de Desaix, sont toujours utiles, et quand il n'aurait fait ni introduction ni notes, il a déjà le mérite d'avoir rassemblé toutes ces lettres et — il le dit avec une légitime fierté — d'avoir décuplé le nombre de celles qui étaient connues jusqu'ici. Au reste, Murat, croyons-nous, ne perdra pas trop à cette épreuve, et les deux volumes déjà parus montrent en lui, non pas seulement un brave soldat, mais un homme adroit et avisé, et qui, à l'occasion, sait être ferme et résolu [1].

A. Ch.

Le maréchal Canrobert, Souvenirs d'un siècle, par Germain Bapst, tome IV. Paris, Plon, 1909. In-8°, II et 437 p. 7 fr. 50.

Ce volume est aussi attachant que les précédents. L'auteur raconte l'époque où vécut Canrobert plutôt que la carrière même de Canrobert, et il a lu nombre de livres, de brochures et de journaux, consulté nombre d'auteurs et de témoins des événements. Aussi il apporte beaucoup de détails nouveaux, par exemple sur les réformes militaires qui furent proposées et soit refusées, soit mollement acceptées et exécutées après Sadowa. La partie du livre qui traite de la guerre, abonde en anecdotes et en traits intéressants : l'accueil que les mobiles du camp de Châlons font à Canrobert ; le séjour du maréchal à Paris dont il refuse le commandement et son retour à Metz; la conduite de

1. On ne nous dit pas dans l'introduction la méthode suivie. Il semble que dans les lettres autographes de Murat son orthographe ait été parfois reproduite; mais le procédé n'a pas été conséquemment pratiqué. Voici, en tout cas, quelques observations pour prouver à l'éditeur que nous l'avons lu. Lire p. 4, Montmédy et non *Mont-Midy*; p, 9 (note sur Dampierre) 4 et non 24 avril; p. 13, Ostende et non *Haustende*; p. 15, mettre une virgule entre Lonigo et Cologna (et non *Colonia*); p. 16, lire Roverbella au lieu de *Rombello*; p. 94, Brigue au lieu de *Brigges* et Sauret au lieu de *Sorret*; p. 187, les notes sur Dumas et Manscourt auraient dû figurer p. 157. — Tome II, p. 461, dans la note consacrée à Gouvion Saint-Cyr, il faudrait dire qu'il appartenait, non au 1er bataillon de *volontaires*, mais au 1er bataillon des chasseurs républicains de Paris.

l'Impératrice nerveuse, exaltée, énergique ; la constitution si pénible du ministère Palikao. Notons, en passant, ce jugement sévère de l'auteur (p. 269) ; l'Impératrice reproche encore à Canrobert de n'avoir pas voulu le commandement militaire de Paris, parce que Trochu, devenu ainsi gouverneur de la capitale, laissa envahir la Chambre : « En abandonnant une femme qu'il avait promis de défendre, en renversant le seul pouvoir régulier et en se substituant à lui par l'émeute, Trochu a, plus encore que Bazaine, amené la perte de Metz et de la Lorraine, et, si les tribunaux ne l'ont pas condamné, l'histoire doit flétrir à jamais son nom ! » Mais ce qu'il y a de mieux dans le volume, c'est l'esquisse des principaux officiers du 6e corps ; c'est le portrait de Bazaine que l'auteur nous représente justement comme un homme affaibli et affaissé, aussi insuffisant qu'inerte, indécis, dépourvu de caractère, manquant tout à fait, comme ses lieutenants, de l'esprit d'initiative ; c'est le récit de la journée du 14 août, du départ de l'empereur et de l'impression produite par la bataille de Borny qui passa pour une victoire et augmenta la confiance de l'armée en son nouveau chef [1]. A. Ch.

Histoire du Collège libre de Colmar-La-Chapelle, par A. M. P. Ingold, Colmar, Impr. Jung, 1908; In-8°, VIII et 355 p.

Nous sommes de ces étrangers dont parle l'auteur entre lesquels ce livre de famille est tombé ; mais, comme dit M. Ingold, nous y avons vu ce qu'étaient les Collèges libres ecclésiastiques créés par la loi de 1850, et il faut bien convenir qu'une foule d'hommes remarquables sont sortis de cet établissement : Mgrs Korum, Schoepfer, Herscher et Güthlin, Charles Grad qui a si bien mérité de l'Alsace, Gustave Bleicher, Albert Richard, les généraux Kolb et Didio, les colonels Bourgeois, Fritsch et Verlynde, le capitaine de vaisseau Pillot, Henri Cetty, le député Wetterlé, Angel Ingold, le docteur Merklen, etc. Quoi qu'il en soit, le livre est non seulement d'une très belle exécution, mais d'un très vif intérêt. Aidé des notes laissées par le chanoine Schürrer, M. Ingold a su retracer l'histoire du Collège libre de Colmar, ses modestes débuts à l'hôtel de l'Ange ou à la Radatière en 1852 sous la direction de l'habile et ardent Charles Martin qui sut réunir des professeurs comme le savant Hanauer, ses succès dans les vastes bâtiments de la rue Rapp et sa pleine prospérité de 1858 à 1870, sa suppression en 1874, sa translation à Lachapelle près de Belfort, sa fin inévitable en 1890. Tout ce qui touche à l'Alsace émeut encore nos cœurs, et nous recommandons à nos lecteurs cette belle Chronique scolaire où respire un ardent amour de la France [2].

A. Ch.

---

1. Lire Bernhardi et non p. 40 *Bernardi* et p. 428 *Bernhardy*.

2. Lire p. 160, Forey et non *Forez*, p. 189, Nietzsche et non *Nietsche ;* à la table, *Eck* est cité p. 203, lire p. 263.

Paul Lacombe. **Taine historien et sociologue.** Paris, Giard et Brière, 1909. 274 pages in-8° (tome XXXVIII de la Bibliothèque sociologique internationale).
Charles Picard. **H. Taine,** Paris, Perrin, 1909, 99 pages in-8°.

M. Paul Lacombe, qui a déjà consacré à Taine historien des littératures une pénétrante et sévère étude, dissèque aujourd'hui l'historien et le « sociologue ». Laissant à d'autres le soin de critiquer la valeur de la documentation et des méthodes de l'historien des *Origines de la France contemporaine*, comme de contrôler l'exactitude des faits qu'il allègue, M. L. s'en prend uniquement aux conclusions du livre, à ses affirmations directrices. Ce sont ces conclusions et ces affirmations qui constituent, à l'en croire, la *sociologie* de Taine. Soit! ne chicanons pas sur le mot. Aussi bien, il y a aujourd'hui de la sociologie partout. Mais remarquons tout de suite que les conclusions qu'un historien tire de l'étude des documents valent exactement ce que valent ces documents et cette étude et que, par suite, examiner ces conclusions en elles-mêmes, sans recommencer sur de nouveaux frais le travail critique qui les a précédées et conditionnées, c'est se borner fatalement, d'une part à contrôler la correction des raisonnements de l'auteur, exercice de logique, et, d'autre part, à confronter ces affirmations par les affirmations des autres historiens entre lesquels on choisira pour des raisons qui ne pourront pas être des raisons proprement scientifiques. C'est bien en effet à cette double tâche, d'ailleurs très méritoire, que s'est livré M. L. Il a fait un relevé, souvent fort amusant, des contradictions et des sophismes, des fautes de raisonnement de toutes sortes, qu'un logicien perspicace et pince-sans-rire peut découvrir dans les affirmations principales d'H. Taine historien. Puis, M. L. a montré, souvent simultanément, dans quelle mesure les vues générales de Taine, soit sur l'histoire du passé, soit sur l'histoire du présent, ont été confirmées ou démenties. J'ajoute que, dans un chapitre qui me paraît le plus neuf de tout l'ouvrage, M. L. a passé au crible à la fois l'explication simpliste que Taine a donnée de la Terreur par les facteurs mentaux et l'autre explication en vogue aujourd'hui par les dangers de la défense nationale. Il a fait voir avec beaucoup de finesse que ni l'une ni l'autre ne suffisent à rendre compte de la complexité du problème [1].

Des exercices de logique par lesquels M. Lacombe met Taine en contradiction avec lui-même, il n'y a rien à dire, sinon qu'ils sont en général supérieurement conduits. Tout au plus pourra-t-on trouver qu'il exagère parfois les vices du raisonnement qu'il réfute et qu'il prend bien de la peine pour enfoncer des portes ouvertes, quand il démontre longuement que la Révolution a eu d'autres causes que l'esprit classique.

Des théories politiques que M. L. oppose à Taine et qui sont celles d'un démocrate libéral, solidariste et anticlérical, rien à dire non

1. Je crois pour ma part que la Terreur fut une explosion de fanatisme.

plus. Je ne crois pas cependant qu'il soit juste de représenter Taine comme un libéral qui eut toujours « la sainte crainte d'un gouvernement fort » (p. 269). C'est oublier que Taine, dans sa correspondance, a blâmé vivement les complaisances (!) de M. Thiers pour l'hydre de l'anarchie et a applaudi de tout cœur au gouvernement à poigne de M. De Broglie.

La partie la moins bonne du livre est certainement la partie proprement historique. M. L. ne connaît la Révolution que d'assez loin. Il n'est pas toujours au courant des récentes études dont elle a été l'objet. C'est déjà visible quand il touche à l'histoire religieuse. Çà l'est plus encore quand il s'avise de résumer à sa façon le rôle de Robespierre. Il reproduit ici la légende thermidorienne et girondine, telle qu'elle a été remise à neuf par les modernes souscripteurs de la statue de Danton. Il fait de Robespierre le pontife du culte de l'Être suprême qui serait distinct du culte de la Raison. Il prétend que Robespierre, qui invoquait dans l'opposition le dogme de la souveraineté populaire contre ses adversaires au pouvoir, s'est empressé de méconnaître le dogme une fois qu'il se fût mis à leur place. Il oublie que Robespierre, loin d'avoir été le flagorneur de l'opinion publique, lui a tenu tête dans des circonstances mémorables sous la Constituante et la Législative, par exemple dans la question des prêtres réfractaires, dans la question de la guerre. « Robespierre, écrit-il, proclame que le peuple, la multitude, est toujours intelligent et avisé » (p. 147). Il considérait au contraire le peuple comme un enfant ignorant dont il faut faire le bonheur sans heurter de front les préjugés. M. L. enfin attribue à Robespierre une opposition sourde contre le premier comité de salut public qu'aurait dirigé Danton. Autant d'affirmations sans preuves, dont il ne se serait pas fait l'écho, s'il avait abordé l'étude des documents, au lieu d'en croire sur parole certains auteurs qu'il juge accrédités.

Pas plus, j'imagine, en sociologie qu'en histoire, il n'y a d'autorités. Rien ne dispense, quand les conclusions sont controversées, de recourir aux textes. L'histoire de la Révolution est moins avancée que toutes les autres. Toute construction sociologique qui la prend dès maintenant pour base est une construction fragile et prématurée. Ceci dit, le livre de M. L. est de ceux qu'on lit avec fruit et qui font réfléchir.

Le mémoire de M. Ch. Picard est un éloge académique qui a été couronné et qui le méritait, puisqu'il est de facture littéraire, de ton modéré, très modéré, et qu'il balance harmonieusement les louanges et les réserves, mais de manière à faire pencher le plateau du côté des louanges, ainsi qu'il convenait. L'auteur plane forcément dans les hauteurs En 99 pages il ne peut juger Taine qu'à vol d'oiseau. Ce sont surtout les lignes directrices de son esprit qu'il a voulu dessiner. Il se peut que Taine ait aimé à être loué ainsi.

Albert Mathiez.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 26 mars 1909.* — M. Perrot communique une lettre de M. Paul Gauckler, datée du 15 mars, et relatives à ses fouilles du Janicule. Sous le premier temple syrien il a été découvert un second sanctuaire du même genre. C'est à celui-ci qu'ont appartenu les belles statues trouvées au cours de la récente campagne et les diverses inscriptions et ex-voto mis au jour il y a deux ans dans un terrain contigu, celui de la villa Wurtz. Dans ce même sanctuaire, on a reconnu, très bien conservé, le local destiné aux ablutions rituelles, le *delubrum*, dont la destination est nettement indiquée par les canaux qui y amenaient une eau pure et qui pourvoyaient à l'évacuation des eaux souillées. Il y a là des dispositions dont on ne connaît pas d'autre exemple et qui rappellent, d'une manière frappante, celle que l'on rencontre dans le voisinage de toutes les mosquées. Le plus ancien des deux temples, celui de Gaïonas, est daté approximativement du règne de Commode par une tuile estampillée, qui forme le seuil de la porte des latrines. Cet édifice paraît avoir été plus vaste et plus riche que le sanctuaire du IIIe siècle.

M. Clermont-Ganneau annonce une très importante découverte faite à Nazareth, en Galilée. Des fouilles entreprises par le P. Prosper-Marie Viaud, supérieur du couvent franciscain de cette ville, ont fait retrouver, sous l'église actuelle, les substructions de l'ancienne basilique des Croisés. On y a recueilli, entre autres objets, cinq chapiteaux de forme polygonale, ornés sur toutes leurs faces de magnifiques sculptures représentant une vingtaine de scènes allégoriques ou illustrant des récits évangéliques. M. Clermont-Ganneau communique d'excellentes photographies de cette suite de hauts reliefs, spécimens jusqu'ici uniques de l'art médiéval importé en Terre Sainte par les Croisés.

M. le comte Robert de Lasteyrie communique une note sur la cathédrale de Reims à l'époque carolingienne.

M. Paul Monceaux expose les principaux résultats de ses recherches sur l'épigraphie donatiste. On a récemment découvert dans l'Afrique du Nord un assez grand nombre d'inscriptions qui intéressent directement l'histoire du donatisme et qui désormais constitueront une classe à part dans l'épigraphie chrétienne. Pour reconnaître les documents d'origine schismatique, il faut prendre pour base l'étude des formules connues comme étant donatistes. On doit donc éclairer les inscriptions par la littérature polémique. Parmi les documents épigraphiques donatistes ou antidonatistes, on distingue quatre groupes : 1° les inscriptions qui reproduisent la devise des schismatiques, *Deo laudes;* 2° les inscriptions monumentales qui se rapportent aux polémiques entre les deux partis; 3° les inscriptions relatives aux martyrs honorés par les dissidents; 4° l'épigraphie funéraire. Dans chacun de ces groupes figurent de curieux documents dont quelques-uns sont encore inédits et qui fournissent une contribution importante à l'étude des polémiques religieuses dans l'Afrique du IVe s. ou du commencement du Ve siècle avant J.-C.

M. l'abbé H. Breuil étudie les peintures rupestres qu'il a relevées dans le bassin inférieur de l'Ebre, à Cretas (Aragon) et à Cogul (Lerida). Elles sont sous de petits abris de roches gréseuses ; au voisinage, sont de petites stations à silex magdaléniens. A Cretas, les peintures figurent des cerfs, très remarquablement dessinés, des bouquetins et un bœuf ; chaque silhouette est en teinte unie rouge ou noire. A Cogul, il y a une harde de cerfs et de biches et des bouquetins de même style, ainsi qu'un bison et un élan ; on y voit aussi une chasse au cerf d'un dessin très barbare, et deux autres scènes où apparaissent de nombreuses figures humaines. La première représente trois bœufs sauvages, en noir et rouge, pourchassés par deux chasseurs vêtus de robes. La seconde représente une scène d'initiation ou de danse, où neuf femmes, le torse nu, mais portant de longues robes collantes, évoluent autour d'un petit homme noir, ne portant que des jarretières. Les animaux de ces fresques rappellent en général ceux de certaines cavernes de l'Ariège, mais ils sont beaucoup plus petits. Les figures humaines sont inséparables des premières; elles forment un ensemble très original, fournissant des renseignements sur les vêtements à la confection desquels on employait, à l'époque magdalénienne, les jolies aiguilles recueillies dans les grottes de l'âge du renne.

M. Perrot fait hommage, au nom de M. le duc de Loubat, d'un plan des fouilles de Délos exécuté par M. Convers.

Léon Dorez.

Le propriétaire-gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy. Imp. Marchessou. — Peyriller, Rouchon et Gamon, Srs.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 15 — **15 avril** — **1909**

Bienkowski, Les Gaulois dans l'art hellénistique. — Ch. Dubois, Pouzzoles antique. — Virgile, p. Deuticke. — Kehr, Italia pontificia, III. — Labande, Zoen Tencarari. — Petit-Dutaillis, Supplément à Stubbs, trad. Rhodes. — Madden, L'enseignement classique dans l'Irlande de jadis. — Rigal, Molière. — Lafenestre, Molière. — Marie-Thérèse et Marie-Antoinette de Saxe, Lettres, p. Lippert. — L. de Chilly, Le ministre La Tour du Pin. — Caudrillier, La trahison de Pichegru. — Barbey, La mort de Pichegru. — Skalkowski, Napoléon et la Pologne. — A. de Circourt, Une mission à Berlin, p. Bourgin. — Lefebvre, L'Inconnue de Mérimée. — Filon, Mérimée et ses amis, 2e éd. — Publications de la société de philologie moderne de Stockholm, V. — Académie des Inscriptions.

P. R. von Bienkowski. **Die Darstellungen der Gallier in der Hellenistischen Kunst.** Vienne, Hölder, 1908. In-4°, viii-151 p., avec 9 pl. et 175 gravures dans le texte.

L'auteur, professeur à l'Université de Cracovie, réunit depuis longtemps les matériaux d'un *Corpus barbarorum ;* il en a donné un premier aperçu dans son mémoire *De simulacris barbararum gentium,* où il a étudié, entre autres, les images des *nationes* qui décoraient la basilique de Neptune à Rome. Son nouveau volume, richement illustré, concerne les représentations des Gaulois dans l'art hellénistique, sujet auquel j'avais consacré en 1889 une série d'articles que les découvertes ultérieures ont permis à M. B. de compléter et de rectifier. Comme moi, il a pris pour point de départ les grandes statues dédiées par les Attalides à Pergame, qui nous sont connues par des copies romaines, en particulier le Gaulois mourant du Capitole et celui de l'ancienne collection Ludovisi, dont il a rapproché le torse de Dresde, celui de Genève et diverses têtes qui, par le style et l'expression, se rattachent au groupe des grands ex-voto pergaméniens. Le second chapitre est relatif au torse de Gaulois que j'ai découvert en 1882 à Délos et à deux têtes de barbares, conservées à Myconos et à Gizeh. On a pensé que la tête de Myconos pouvait être celle de la statue de Délos ; c'est une hypothèse séduisante, que M. B. avait acceptée d'abord, mais qu'il se décide maintenant à écarter. Je dois dire que les tentatives de raccordement, faites au Musée de Saint-Germain à l'aide des moulages, m'ont laissé la même impression négative. Quant à la magnifique tête de Gizeh, dont la provenance égyptienne n'est pas absolument établie, le moulage en a été restauré avec certitude

par notre atelier de Saint-Germain ; je regrette que M. B. n'ait pas connu cette restauration [1], qui lui aurait fourni une meilleure image de l'ensemble. Viennent ensuite les figures de Gaulois, toutes plus petites que nature, qui paraissent reproduire les bronzes de l'ex-voto d'Attale sur l'acropole d'Athènes. Pour le Gaulois barbu de Venise, M. B. a confirmé par de nouveaux arguments ma thèse de 1889, à savoir que la restauration du bras droit est erronée ; en réalité, ce Gaulois ne se défend pas contre un cavalier, mais est au moment de se tuer lui-même. La question de l'appartenance et de l'ancienneté de la tête du Gaulois de Naples a été souvent débattue ; suivant M. B., dont les constatations ont été faites sur l'original, elle serait bien celle de la statue ou d'une autre copie romaine du même original, bien qu'ayant subi de fortes restaurations. La partie la plus neuve du livre concerne les emprunts faits aux ex-voto des Attalides par les modeleurs des urnes étrusques ; M. B., qui a disposé des matériaux inédits de M. Körte, en a réuni et classé des exemples très instructifs. La preuve est faite qu'on peut chercher dans les reliefs de ces urnes un complément précieux à notre connaissance du grand art hellénistique. M. B. a aussi ajouté des documents à la série des représentations de Gaulois pillant le temple de Delphes, qui paraissent sur des vases italiques à reliefs. Pour la frise en terre cuite de Civit'Alba, découverte en 1896, il a heureusement obtenu l'autorisation (refusée à d'autres avant lui) de la publier dans son ensemble et dans ses parties. Le sujet est la déroute de Gaulois pillards, chargés de dépouilles, que les dieux chassent du temple de Delphes. Les vases à reliefs et cette frise italique suivent, à cet égard, la version de Timagène, sans doute la vraie, sur les événements de 279 à Delphes ; elle fut contredite presque aussitôt, dès 278, par une version moins pénible pour l'amour-propre hellénique, d'après laquelle les Gaulois auraient été mis en fuite avant tout pillage. M. B. croit à la seconde version et admet, avec M. Engelmann, que la première est née d'une représentation plastique, où les Gaulois étaient figurés emportant des objets sacrés, c'est-à-dire en qualité de sacrilèges. A quoi l'on peut objecter que cette version, dont l'inscription de Cos, publiée par M. Herzog, fournit la trace la plus ancienne, est évidemment tendancieuse et qu'elle ne s'accorde pas avec l'histoire — vraie ou fausse, mais acceptée — des trésors de Delphes transportés par les vainqueurs à Toulouse.

En dehors des statues et des reliefs dérivant des ex-voto pergaméniens, l'art antique nous a encore laissé quelques images de barbares cuirassés qui relèvent d'une tradition différente, peu intéressante d'ailleurs. M. B. les a soigneusement recueillies et en publie pour la première fois des gravures fidèles, laissant de côté ou se contentant d'indiquer les images de Celtes dues à l'art celtique et gallo-romain.

---

1. Publiée parmi les cartes postales de *Pro Alesia* et dans mon *Guide illustré*.

Pour celles-là, on peut aujourd'hui recourir au beau recueil du commandant Espérandieu.

M. B. annonce un second volume, consacré à l'étude des sarcophages romains qui représentent des batailles avec des Gaulois. Il en a déjà reproduit un certain nombre dans les planches du premier volume, à cause de l'intérêt qu'ils offrent pour les motifs du cycle pergaménien. Peut-être trouvera-t-il utile de publier, dans la seconde partie de son travail, les stèles peintes d'Égypte où sont figurés des mercenaires gaulois ; sans doute, la conservation en est bien mauvaise, mais comme elle ne peut qu'empirer avec le temps, il serait à désirer qu'on fixât au plus tôt le souvenir de ce qu'il est possible d'y discerner. J'en connais des exemplaires à Boston, à Alexandrie, au Louvre et au musée de Saint-Germain [1].

Salomon Reinach.

Ch. Dubois, **Pouzzoles antique** (histoire et topographie), Paris, Fontemoing, 1907.

Tandis que ses camarades plus anciens du Palais Farnèse, MM. Besnier et Merlin, avaient trouvé dans Rome même les sujets de leurs thèses sur l'*Ile Tibérine* et l'*Aventin*, M. Ch. Dubois a choisi comme terrain de recherches l'antique Pouzzoles. L'histoire de cette ville à l'époque romaine est fort intéressante. Son caractère à la fois grec ou plus exactement alexandrin et italique, ses relations avec l'Orient méditerranéen, le rôle que son port joua pendant plus d'un siècle dans la vie économique de l'Italie méridionale et centrale : autant de raisons sérieuses pour attirer sur Pouzzoles l'attention d'un jeune archéologue. M. Ch. Dubois a fait de longs séjours à Pouzzoles ; il y a recueilli sur place nombre d'observations personnelles, souvent judicieuses, toujours précises ; il a pu donner ainsi des solutions nouvelles et personnelles à quelques-uns des problèmes que soulèvent soit la topographie, soit l'histoire municipale de Puteoli. Son livre, divisé en trois parties : *Partie historique* — *Topographie*. — *Appendices* (I. Les villas de Pouzzoles et des environs. — II. Les eaux minérales et les thermes de Pouzzoles et de Baia. — III. Les phénomènes géologiques du rivage de Pouzzoles), abonde en développements intéressants, en études partielles bien conduites, en paragraphes et en chapitres de bonne allure.

---

1. M. B. n'a rien dit d'une statuette en bronze représentant un Gaulois combattant, avec torques et casque à cornes, qui a récemment circulé dans le commerce et dont on demandait un prix très élevé. Je suppose qu'elle a passé en Amérique. Nos Musées n'ont pas lieu de la regretter, car elle m'a paru suspecte. M. Hirsch (à Munich) possédait aussi dernièrement un bronze — celui-là parfaitement authentique — représentant un guerrier gaulois. Enfin, il y aurait lieu de citer le Gaulois mort en bronze découvert à Alesia, petit chef-d'œuvre dont il existe des reproductions par la galvanoplastie.

Nous craignons qu'il ne vaille plus par le détail que par l'ensemble. Aucune transition ne relie solidement l'une à l'autre les trois parties de l'œuvre. Pourquoi l'histoire de la cité est-elle exposée avant la topographie? On ne le sait point; l'auteur ne le dit pas, et rien dans son livre ne permet de deviner les raisons qui l'ont déterminé à adopter cet ordre. Pourquoi avoir rejeté en appendice la description et l'étude des villas de Pouzzoles? M. Ch. Dubois sait pourtant, comme tout archéologue et tout historien de l'antiquité, qu'une cité ne se composait pas uniquement de l'agglomération urbaine, qu'elle comprenait un territoire rural plus ou moins vaste, et que les villas éparses sur ce territoire rural faisaient partie de la commune au même titre que les édifices et les maisons du groupement urbain proprement dit. On regrette aussi que M. Dubois n'ait cru devoir écrire ni une introduction ni une conclusion générales. Au total son livre renferme des matériaux solides, bien taillés, à pied d'œuvre; l'œuvre elle-même est à peine esquissée.

En ce qui concerne le détail; il nous a paru qu'à plusieurs reprises M. Ch. Dubois ne faisait pas aux travaux français la place qu'ils méritent et à laquelle ils ont légitimement droit. A propos du *macellum*, pourquoi ne pas indiquer que la véritable destination de l'édifice, longtemps considéré comme un temple de Sérapis, est déjà nettement affirmée dans l'article *Macellum* du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* de MM. Daremberg et Saglio, ainsi que dans le grand ouvrage consacré à *Timgad* par MM. Cagnat et Ballu? Dans les pages où il est question des cultes égyptiens, on s'étonne de ne trouver cité nulle part le nom de M. Lafaye; dans celles qui traitent du Collège des Augustales, il n'eût pas été inutile de rappeler l'étude de M. Mourlot sur l'*Augustalité*.

J. Toutain.

Vergils Gedichte erklärt von Th. Ladewig und C. Schaper. I, **Bukolika und Georgika,** achte Auflage bearbeite von Paul Deuticke. Berlin, Weidmann, 1907. VIII-292 pp. petit in-8°. Prix : 3 Mk.

Cette huitième édition des *Bucoliques* et des *Géorgiques* de Ladewig et Schaper est une véritable refonte. M. Deuticke a pensé que le moment était venu de la rajeunir. Au reste, l'édition précédente remontait à 1882. Depuis lors, les travaux relatifs à Virgile se sont multipliés. Le volume s'est accru de cinq feuilles et M. D. peut dire avec raison qu'aucune page n'a reçu quelque retouche.

Le texte des manuscrits a été réintroduit dans un grand nombre de passages (*Buc.*, 3, 110; 10, 19; *Géorg.*, II, 281; III, 481, 557; IV, 21; etc.). M. D. lit maintenant *Buc.*, 2, 10 : *me cum* (*mecum*, 7e éd.); 3, 12 : *ueteres* (*ueteris*); 4, 53 : *tum* (*tam*); *Géorg.*, IV, 230 : *ora foue* (*ore faue*).

L'appendice a été entièrement renouvelé. On y trouvera reportées

les explications de Ladewig et de Schaper que M. D. n'accepte plus. Les anciens travaux sur Virgile, de Wagner, Haupt, Ribbeck, Peerlkamp, Madvig, ne sont plus cités que par exception et ont fait place aux plus récentes discussions. La liste des mots employés pour la première fois par Virgile, placée par Ladewig en tête de chaque œuvre, a disparu. Il y aurait eu plus d'une correction à y apporter. M. D. pense qu'on ne pourra songer à la rétablir que lorsque le *Thesaurus* sera terminé. L'échéance est quelque peu lointaine. Qui de nous la verra? Enfin toutes les bizarreries que Schaper avait fondées sur la structure du vers ont été éliminées.

M. D. a concentré ses efforts sur l'interprétation. C'est en effet l'objet propre de ces éditions. Le commentaire a beaucoup gagné dans ses mains, non seulement par tout ce que M. D. y a changé, ajouté ou supprimé, mais aussi par la manière dont il l'a rédigé. Il a fait effort pour grouper les faits semblables, au lieu d'espacer des remarques isolées qui n'ont de valeur que par le rapprochement.

On ne sera pas toujours de l'avis de M. D sur tous les points : cela est naturel. Voici un cas où il aurait pu être, il me semble, plus net et plus complet. On connaît les vers par lesquels Virgile clôt les *Géorgiques* (IV, 559-566). Ils résument et datent l'œuvre; en même temps, ils donnent des détails personnels sur Virgile et rappellent les *Bucoliques*. M. Georgii a exprimé quelque doute sur leur authenticité. Sans entrer dans d'autres considérations, on pourrait, à mon avis, les rattacher à une tradition littéraire. On doit les comparer, d'une part, avec la fin du premier livre des *Epîtres* d'Horace (I, xx, 19-28), la dernière élégie du premier livre de Properce, des *Amours* d'Ovide, du quatrième livre des *Tristes*; d'autre part, avec Hésiode, *Théogonie*, 22; la fin de l'*Art d'aimer* d'Ovide et du *Remedium amoris*. La première série montre comment les élégiaques et les épistolaires aiment à clore un recueil. M. Leo, à tort ou à raison (*Nachrichten* de Goettingue, *Phil. hist. Kl.*, 1898, 459 suiv.) croit que ces morceaux sont dérivés d'une habitude des grammairiens alexandrins : en tête ou à la fin des éditions, ils plaçaient un γένος. En tout cas, l'usage de ces poètes forme une tradition. Il semble qu'à la fin des *Géorgiques*, Virgile l'a combinée avec la tradition propre au poème didactique.

Paul Lejay.

Regesta Pontificum Romanorum. Iubente regia societate Gottingensi congessit Paulus Fridolinus Kehr. **Italia Pontificia,** Vol. III, *Etruria*. Beroliai, apud Weidmannos. MDCCCCVIII. LII-492 pp. in-4°. Prix : 16 Mk.

La publication de M. Kehr se poursuit avec une régularité digne d'éloges. Chaque automne nous apporte un volume plus gros que les précédents.

J'ai déjà indiqué à propos des deux premiers volumes la méthode et les avantages de ces nouveaux regestes.

Il suffira de marquer l'étendue et l'intérêt particulier de ce troisième volume.

Il contient plus du double de matières que chacun des premiers. La région est la partie de la Tuscie à laquelle convient le mieux le nom d'Étrurie : les diocèses de Florence, Fiesole, Pistoie, Arezzo, Sienne, Chiusi, Sovana (l'ancienne Suana, aujourd'hui abandonnée : l'évêque est à Pitigliano), Rosellae (transféré à Grosseto), Populonia (transféré à Massa maritima), Volterra, Pise et Lucques. Toute la partie méridionale de l'ancienne Étrurie, voisine de Rome, a été traitée dans le second volume avec les évêchés suburbicaires. Luna sera groupé avec la Ligurie. Amelia et Narni ne font pas en réalité partie de l'Étrurie : ils sont rattachés à l'Ombrie.

Les archives de plusieurs des établissements compris dans cette aire géographique sont encore extrêmement riches, bien qu'au XIXe siècle, beaucoup de documents aient été dispersés et détruits. Deux ordres importants ont leur siège primitif dans cette région, Vallombreuse et les Camaldules. Les notices de M. K. donnent les renseignements les plus précis et les plus intéressants sur les églises et les établissements, corporations ou personnes qui sont les destinations des documents. Pour une ville comme Florence, nous avons une notice sur toutes les églises les plus anciennes (voy. par exemple sur la cathédrale, p. 12 ; sur San Lorenzo, p. 16) ; la bibliographie générale de Florence occupe presque à elle seule deux pages de petit texte. La rivalité de Pise et de Gênes a compliqué l'histoire ecclésiastique. M. K. en résume les vicissitudes avec une netteté rendue possible par la série de ses documents. A propos de Vallombreuse, sans parler de la notice ordinaire et de la bibliographie, M. K. publie, d'après un de ses documents, la liste des monastères de cet ordre en 1090. A côté de Vallombreuse et de Camaldoli, d'autres couvents ont aussi leur importance, comme San Frediano de Lucques, dont, grâce à la faveur des papes, les chanoines s'installent à Saint-Jean-de-Latran, à Sainte-Croix de Jérusalem, en beaucoup d'autres églises, jusqu'au moment où ils sont unis à la congrégation du Latran (1517). Les textes fabriqués ne manquent pas non plus. Un des faussaires les plus actifs dans la région a été un chanoine de Pise au XVIIIe siècle, Ottavio Angelo d'Abramo. Le dossier de la cathédrale comprend 23 pièces fausses sur 77, dont les onze premières.

En tête, figurent des lettres pontificales adressées collectivement aux évêques d'Étrurie et de Tuscie, ou aux marquis de Toscane. Mais les documents relatifs aux comtesses Béatrice et Matilde et à la donation de la comtesse Matilde au Saint-Siège, sont réservées à l'article Canossa, qui paraîtra dans une autre partie.

Sur les 1501 numéros de ce volume, 747, près de la moitié, ne

figurent pas dans Jaffé ; le texte de 911 documents a été conservé ; 369 sont autographes ; 98 sont faux.

Paul Lejay.

L.-H. Labande. **Avignon au XIIIe siècle. L'évêque Zoen Tencarari et les Avignonais.** Paris, Picard, 1908. In-8 de XXIII-413 p.

Lorsque, à la suite du légat apostolique Jacques Pecoraria, le bolonais Zoen Tencarari pénétra en Provence (1239), il trouva le pays profondément agité par les dissensions survenues entre deux grands partis : l'un, dévoué au comte Raymond-Bérenger V de Provence ; l'autre, associé à la cause de Frédéric II, qui comprenait le comte Raymond V de Toulouse et les puissantes communes de Marseille, Avignon, Beaucaire. Le but de la légation était de détacher de l'Empereur ses alliés et de créer peu à peu une ligue contre lui. Tandis que Jacques Pecoraria intriguait à Paris, Zoen soutint le parti de l'Église en Provence. Au début les Impériaux semblèrent devoir prendre l'avantage contre les Arlésiens et le comte Raymond-Bérenger ; leurs succès furent brusquement arrêtés par l'intervention du roi de France. Bien plus, Zoen eut l'extrême habileté de brouiller le comte de Toulouse et Frédéric, et d'amener les Avignonais à chasser de leurs murs le vicaire impérial, Gautier de Palear. L'état des esprits fut même changé à ce point que le chapitre de Notre-Dame-des-Doms l'élut pour évêque après la mort de Bernard (hiver 1240).

De 1241 à 1245, la politique de Zoen triompha avec éclat. Sa principale victime fut le comte de Toulouse qui perdit la précieuse alliance des Avignonais et vit ses anciens alliés traiter avec son adversaire, Raymond-Bérenger V. A Avignon, la confrérie ou association des prud'hommes et de la population roturière contre la classe des chevaliers, condamnée maintes fois par les conciles, n'eut plus la prépondérance, et le régime podestataire qu'elle avait favorisé céda la place au consulat. En Provence, où Innocent IV le nomma légat (1243), Zoen parvint à rétablir la paix et à réformer les mœurs du clergé. Cependant, ce fut à regret qu'il assista à la réconciliation du comte de Toulouse avec le pape : il eût voulu plutôt le poursuivre sans merci.

Le mariage de Béatrice, fille de Raimond-Bérenger, avec Charles d'Anjou (1246) fit renaître des troubles en Provence. Le nouveau maître ayant voulu imposer sa suzeraineté trop rudement, les communes d'Avignon, Arles et Marseille se coalisèrent (1247) ; le régime podestataire reparut en Avignon, en faveur de l'énergique Barral des Baux ; Zoen fut chassé de sa ville épiscopale ; la confrérie reprit le pouvoir. La cause de l'Église parut gravement compromise, quand en 1250, à la suite de la mort du comte de Toulouse, Barral des Baux eut traité avec la régente Blanche de Castille.

Le retour de la Croisade de Charles d'Anjou et d'Alphonse de Poi-

tiers changea complètement la tournure des événements. Lorsque les villes confédérées eurent constaté leur impuissance à résister aux deux princes, bien décidés à ressaisir l'autorité sur les rives du Rhône, elles renoncèrent d'elles-mêmes à toute hostilité et signèrent leur propre déchéance (1251). Si Zoen rentra dans sa cité épiscopale sans encombre, il put se rendre compte que la prépondérance, jadis départie à l'évêque, était passée aux mains de l'agent français, du viguier.

Par cette rapide analyse du beau livre de M. Labande, il est facile de saisir tout l'intérêt qu'il présente. Sans doute, les événements qu'il retrace étaient déjà connus, au moins dans leurs grandes lignes; mais de combien d'erreurs n'étaient-ils pas accompagnés! Il faut surtout savoir gré à l'auteur d'avoir fourni un tableau exact et précis des institutions municipales d'Avignon, avant et après 1251, et d'avoir montré que l'existence d'une prétendue « république d'Avignon », représentative de la « démocratie avignonaise », n'est rien moins que légendaire.

G. Mollat.

Studies and notes supplementary to Stubbs'Constitutional History *by* Charles Petit-Dutaillis, *translated by* W. E. Rhodes, t. I (Manchester, University Press, 1908, xiv-152 pp.)

M. Petit-Dutaillis a rectifié un certain nombre d'assertions et d'aperçus de Stubbs dans de longues notes ajoutées en appendice à sa traduction [1] de la *Constitutional History of England* : ce sont autant d'études très documentées ne comprenant pas moins de 130 pages de texte serré. L'œuvre de Stubbs étant classique en Angleterre, il importait de mettre à la portée des étudiants et de rendre accessibles à toutes les bibliothèques des corrections de cette importance [2] qu'on n'eut guère pu songer à se procurer avec l'édition française. M. Petit-Dutaillis a été traduit, à son tour, en un volume qui sera désormais le complément indispensable du tome I de l'Histoire de Stubbs.

La traduction est claire, bien divisée et rigoureusement exacte

---

1. Cf. Bibliothèque internationale de Droit public.

2. Stubbs n'avait pas suffisamment tenu les éditions successives de son chef d'œuvre au courant des découvertes suscitées par ses propres travaux, exploitées et complétées par d'autres savants comme Fustel de Coulanges, Meitzen, Maitland, Vinogradoff etc. Les chapitres relatifs à la période anglo-saxonne auraient eu besoin d'un remaniement complet, que l'auteur n'eut pas le courage d'entreprendre; — l'étude sur les deux jugements de Jean-Sans-Terre est inexacte, Stubbs ayant maintenu ses conclusions à l'encontre des meilleurs historiens de France, d'Allemagne et d'Angleterre; — l'omission de détails importants contribue à obscurcir davantage l'insoluble problème de l'origine de l'Echiquier; — enfin les récents travaux sur la désormais célèbre « charte inconnue des libertés anglaises », découverte en quelque sorte par M. Round en 1893, obligeaient Stubbs à diminuer l'importance exagérée qu'il attribuait à la grande Charte : il n'en tint aucun compte.

parce que due à la plume d'un historien. Les seuls changements que s'est permis M. Rhodes sont des renvois à la dernière édition anglaise de Stubbs (1903) et quelques références ou emprunts au livre tout récemment paru de Vinogradoff. Un index fort complet facilite les recherches.

A. Lr.

Some passages in the early history of classical learning in Ireland by M. Madden (Longmans, 1908, 105 pp.).

Les documents relatifs à l'enseignement classique en Irlande sont rares, mais surtout inexploités. En livrant au public la conférence par laquelle il inaugura les réunions de la *Classical Society* de *Trinity College*. M. M. a pour but principal d'attirer de ce côté l'attention de quelque jeune chercheur en quête d'une thèse intéressante.

Au moyen âge, l'enseignement donné dans les monastères comportait peu de grec et beaucoup de latin. En Irlande, le latin, enseigné comme une langue vivante, était couramment lu et écrit par les membres de la haute société, et communément usité dans les relations de clan à clan comme aussi avec quiconque ignorait le gaélique. A l'appui de ses dires, M. M. cite en note et dans plusieurs appendices, des faits nombreux [1] et le témoignage d'écrivains impartiaux, entre autres celui de Stanyhurst, un anglais, contemporain de Shakespeare.

Cette remarquable culture classique fut maintenue en Irlande jusqu'à la fin du XVIe siècle grâce au patronage effectif des chefs de clans qui, autant par reconnaissance que par goût, favorisaient les belles-lettres et s'entendaient dans leurs luttes intestines pour protéger les écrivains, les savants et les artistes. Les envahisseurs normands, séduits par les charmes d'une éducation supérieure, conservèrent à l'Irlande ses écoles qui ne cessèrent de prospérer jusqu'au règne d'Élizabeth; non seulement les foyers d'instruction furent alors supprimés, mais même le souvenir de leur existence et de leur influence fut effacé en sorte que l'on est surpris d'apprendre jusqu'à quel point la culture littéraire a été appréciée et développée en Irlande pendant tout le moyen âge.

A. Lr.

Eugène Rigal. **Molière.** Paris, Hachette, 1908, 2 vol. in-16, pp. 308 et 333. Chaque vol. 3 fr. 50.

Georges Lafenestre. **Molière.** Paris, Hachette, 1909, in-16, p. 204. Fr. 2.

I. L'étude de M. Rigal est sortie d'un cours public professé à l'Uni-

---

1. Signalons-en deux : en 1588, un officier de l'Armada jeté sur la côte d'Irlande raconte son étonnement d'y trouver des indigènes avec qui converser en latin ; — les lois de suprématie et d'uniformité portent, clause singulière, que dans les paroisses irlandaises où il n'y aurait pas de ministre parlant anglais, il sera légal de dire Matines et Vêpres comme de célébrer la Cène *en latin* parce que c'est, après le celtique (trop difficile à imprimer), la langue la plus connue dans le pays.

versité de Montpellier de 1901 à 1903 ; elle ne s'adresse donc pas aux érudits en première ligne, elle se propose plutôt de faire pénétrer le grand public dans l'intelligence plus intime du théâtre de Molière. L'auteur, très familier avec toutes les découvertes de détail de la critique moliériste, en a fait bénéficier son livre, en formulant toutefois les plus expresses réserves sur des résultats qui lui paraissent contestables. Il résiste en particulier à la tendance qui a voulu retrouver dans les comédies une autobiographie fidèle du poète ; il n'a guère abordé pour sa part ce commentaire des œuvres par la vie, que pour en montrer les incertitudes et les dangers. Tout son effort a porté sur l'analyse successive des œuvres de théâtre, poursuivie dans l'ordre chronologique, mais avec le constant souci de les rattacher entre elles et de nous faire voir à l'occasion dans un nouveau chef d'œuvre une reprise et une étude plus poussée de quelque thème ancien. La genèse de chaque pièce, les traces d'emprunts qu'elle révèle, l'accueil qu'elle a reçu; puis sa structure, les qualités de l'intrigue et du dénouement, l'analyse des caractères, l'exposé des intentions de Molière, dans le cas d'une comédie à thèse, la discussion de certaines interprétations de la critique ancienne ou contemporaine, tout l'essentiel que comportait l'étude de chaque œuvre a été ou traité en détail ou rapidement abordé. Une idée que l'auteur a tenu à souligner — et peut-être l'a-t-il exagérée, comme à propos du *Misanthrope* — c'est la grande place qu'occupe la farce dans le théâtre de Molière et jusque dans les œuvres qui ont le plus de portée ; parfois même c'est autour d'elle que s'est ordonnée la comédie du caractère, comme il le démontre pour le *Bourgeois gentilhomme*. Un autre point qu'il s'est efforcé de dégager est la préoccupation chez Molière d'atténuer toujours l'effet dramatique de certains de ses motifs ; le Molière sombre que tels critiques et même tels interprètes de la scène nous avaient rendu familier est pour M. R. un faux Molière. Que sa conception soit plus d'accord avec l'ancienne tradition, on le lui concèdera, mais on peut discuter sur l'effet de ces correctifs employés par le poète et se demander s'ils effacent bien dans tous les cas l'impression amère du reste de l'œuvre.

Je ne peux pas reprendre ici un par un les chapitres de M. R., mais il est juste de signaler les plus substantiels ou les plus suggestifs : tel est celui sur les *Précieuses*, sur l'*École des maris*, l'*École des femmes*, sur le *Tartuffe*, où pour l'auteur Molière a visé la congrégation du Saint-Sacrement, en faisant de son héros un croyant sincère, mais corrompu. On lira avec intérêt aussi le rapprochement curieux entre le *don Garcie* et le *Misanthrope*, et plus loin de fines analyses de *Georges Dandin*, de l'*Avare*, des *Femmes savantes*. M. R. s'est gardé de vouloir tout dire, mais sous une forme brève et précise, il a touché à toutes les questions intéressantes que soulève l'étude du théâtre de Molière et ses deux volumes d'une lecture attrayante seront un

excellent commentaire à l'œuvre si riche et si nuancée du grand comique [1].

II. Il fallait à M. Lafenestre un effort de synthèse plus grand encore qu'à l'auteur de la précédente étude pour faire tenir son Molière dans le cadre étroit des monographies qui constituent la collection des *Grands écrivains français*. Dans ces 200 pages cependant M. L. a su nous donner un vivant résumé de la vie et de l'œuvre du poète. Il a conté rapidement la première, sans discuter les points obscurs, avertissant seulement de ce qui est resté douteux, mais n'oubliant aucun des traits secondaires, quand ils sont significatifs. Il a surtout souligné l'activité ardente, combative de la carrière de Molière et peut-être que l'impression de lutte haletante que laisse la première moitié du petit volume est un peu fausse ; cette hâte fiévreuse dans la production a quelque chose de trop moderne. Nous sommes en tout cas bien renseignés sur les ennemis et les alliés de Molière et en particulier sur le concours fidèle que lui prêta le roi. Dans la seconde partie l'auteur était forcé de s'en tenir à quelques points principaux, une étude de détail lui était interdite. Il commence par analyser l'originalité de Molière, en repoussant après bien d'autres, mais non sans intérêt, le parallèle avec Shakespeare, montrant les qualités de l'observation dans Molière, comment elle se traduit dans ses personnages, en quoi ses généralisations relèvent des anciennes traditions dramatiques et les dépassent, comment il évolue vers une forme d'art plus libre et subordonne partout le désir de peindre juste à celui de faire rire; on lira un excellent passage sur le don du rire dans Molière à la fin de ce chapitre. Le suivant étudie sa satire de la société contemporaine, celle de la noblesse et celle de la classe moyenne qu'il a plus encore visée et mieux connue. Les derniers nous entretiennent de la morale de Molière que l'auteur défend contre d'injustes reproches, puis de son style que les puristes ont critiqué, mais dont M. L. démontre les hautes qualités scéniques. Un chapitre final résume l'influence de Molière, celle qu'il exerça sur ses contemporains, sur Racine en particulier, celle qui s'est traduite moins visiblement dans ses successeurs au théâtre, mais qui est réelle jusque chez Marivaux et les tout modernes. Quelques pages marquent son rayonnement en Angleterre et en Allemagne, en Italie et en Espagne [2].

L'étude de M. L. où l'on devine une information étendue et précise, respire pour Molière la plus chaude admiration, elle ignore même les

1. II, 243, la duchesse d'Orléans n'était pas une princesse *bavaroise;* 250, il est prématuré de nommer parmi les précieuses à la date de 1672 Mme Dacier qui n'avait alors que dix-huit ans et ne s'est mariée qu'en 1683.

2. Pour l'Allemagne où Molière est redevenu plus populaire, il fallait citer l'excellente traduction de L. Fulda et les travaux d'Ehrhardt, Mahrenholtz, Schneegans.

quelques réserves de M. Rigal. Elle est écrite avec verve et remplie de formules heureuses ; elle ne saurait prétendre à donner d'une œuvre aussi complexe une idée complète, mais elle en offre un brillant raccourci.

L. R.

Kaiserin Maria Theresia und Kurfürstin Maria Antonia von Sachsen. Briefwechsel 1747-1772, herausgegeben von W. Lippert. Leipzig, Teubner, 1908, in-8°, col-595 pp. (grav.) ; 32 mk.

Marie-Antoinette ou, comme elle signe, Marie-Antoine de Saxe est née princesse de Bavière ; c'est la fille aînée de l'électeur Charles-Albert qui fut l'éphémère empereur Charles VII. Instruite, ayant du goût pour les arts (elle a fait des vers italiens, des livrets d'opéras et des pastels estimables) elle avait aussi du penchant pour la politique. Mariée médiocrement, faute de beauté et de fortune, à son cousin, le prince Frédéric-Christian de Saxe, intelligent et instruit, mais estropié et mélancolique, elle eut, paraît-il, quelques « faiblesses » que ce livre d'origine quasi-officielle ne précise pas et qui d'ailleurs furent discrètes. Elle avait connu l'exil et la défaite pendant la guerre de la succession d'Autriche. Elle en souffrit encore pendant la guerre de Sept Ans, où son beau-père Auguste II fut l'allié fidèle, mais mal soutenu de Marie-Thérèse. Elle fut enfermée et presque détenue à Dresde par Frédéric, en 1758. Après les victoires de Daun, elle partit pour Prague, puis pour Munich et ne rentra en Saxe qu'en 1762. Son règne d'électrice n'a duré que quelques semaines en 1763 ; la mort de Frédéric-Christian arrêta des projets de réforme mûris depuis longtemps. Brouillée avec son fils aîné, attristée par la mauvaise santé du second, qui avait hérité des infirmités du père, elle passa la fin de sa vie à Munich ou en voyages à travers l'Europe. Elle est morte en 1780.

La *Correspondance de Frédéric II* contient de Marie-Antoinette de Saxe de jolies lettres, sans profondeur, mais où il y a souvent de l'esprit et toujours du bel esprit. Ces lettres sont presque toutes postérieures à 1763. Si c'est bien elle qui les a écrites (elle avait un secrétaire fort lettré, Piani des Planes) on doit croire qu'elle changeait de façons et de style suivant les époques et les correspondants ; car les lettres que publie M. Lippert sont sans apprêt ni prétention aucune, la plupart de sa main, écrites au courant de la plume, assez pauvres d'idées, indigentes de style, mais remplies de faits, de nouvelles politiques et militaires, militaires surtout, car presque toutes sont datées de 1757 à 1763. On y trouvera des renseignements nombreux et utiles, sur les campagnes de l'armée de Saxe et de l'armée des cercles principalement. Les lettres de Marie-Thérèse présentent le même intérêt. L'éditeur y a joint toute la correspondance de la famille électorale avec l'impératrice, les princes de Bavière, etc. Ce qui ressort de plus net de ces documents est que les alliés de l'Autriche s'entendaient

fort mal, même au moment des victoires et que les troupes Saxonnes avaient autant à craindre des fuyards et même de l'armée d'Empire que des Prussiens : ennemis et amis, écrit Auguste III, « nous ruinent complètement le pays jusqu'à la moelle ».

L'édition est présentée avec l'appareil scientifique le plus complet : introduction historique et bibliographique, notes critiques et notes explicatives, appendice avec discussion sur la date des pièces qui n'en portent pas, regeste, index, etc. Le tout fait avec le plus grand soin et après des recherches presque infinies. On a reproduit scrupuleusement l'orthographe des princes et princesses et de leurs correspondants. Qu'ils écrivent en allemand ou en français (c'est presque toujours ce dernier cas) leurs lettres fourmillent de fautes grossières, trait de l'écriture phonétique la plus invraisemblable. Leurs secrétaires, eux, sont à peu près lisibles et c'est un soulagement quand on retrouve leur main. A quoi bon infliger au lecteur des pages et des pages comme celle du prince de Deux-Ponts qui écrit : « Hadik a pas très arriver de bonheur, la victoire aurait été sans cela complète, nous avons pris du canon et des étandartes ». Il vaudrait infiniment mieux, sans toucher à la syntaxe, rétablir une orthographe correcte. La dignité monarchique n'en souffrirait pas.

R. Guyot.

La Tour du Pin. **Les origines de l'armée nouvelle sous la Constituante**, par Lucien de Chouly, lieutenant au 17e régiment d'infanterie. Paris, Perrin, 1905. 16-8°, 6 et 327 p. 3 fr.

Le livre est divisé en deux parties. Dans la première M. de Chouly étudie le ministère de La Tour du Pin, mais il insiste trop sur la journée du 5 octobre, sur la revolte de Royal-Champagne, sur l'affaire Muscar, sur celle de Mirabeau-Tonneau, sur les fédérations, sur l'insurrection de Nancy : La Tour du Pin n'est pas assez mis en lumière et en relief. La deuxième partie retrace l'œuvre de réorganisation du ministre : le recrutement de l'armée, l'organisation générale, solde, incorporation, armes spéciales, l'avancement, la discipline. Tout cela, quoique un peu long, est clair, net, mûrement étudié, et on félicitera le jeune officier d'avoir si bien employé ses loisirs. Son livre est un des meilleurs travaux qui aient paru sur cette période de sept mois (4 août 1789-16 novembre 1790) où l'armée royale se désorganise et où l'Assemblée adopte des principes et des lois dont plusieurs ont servi de base à la législation militaire du XIXe siècle.

A. Ch.

La trahison de Pichegru et les intrigues royalistes dans l'Est avant fructidor, par G. Caudrillier, docteur ès-lettres, professeur agrégé d'histoire au lycée de Bordeaux. Paris, Alcan, 1905, 3-8°, 6 et 472 pages. (Paris, 7 fr.)

Frédéric Barbey. **La mort de Pichegru**. Biville. Paris. Le Temple, 1804, avec 5 plans inédits du Temple et 7 gravures hors texte. Perrin, 1909, in-8° de II-276 pages; prix : 3 fr. 50.

L'étude si approfondie, si fouillée de M. Caudrillier sur la trahison de Pichegru est vraiment digne d'une des questions les plus attachantes, et, en même temps les plus délicates de l'histoire politique et militaire de la Révolution. L'historien ici se trouve en présence de documents qui émanent de témoins sujets à caution, comme les Montgaillard, les Fauche-Borel, etc. Une enquête sur la trahison de Pichegru exige par conséquent autant d'esprit critique que de sagacité et de prudence : telles sont les qualités que dénote l'ouvrage de M. Caudrillier.

L'auteur s'est « proposé d'étudier... les négociations engagées entre le général Pichegru, commandant l'armée de Rhin et Moselle et le prince de Condé, commandant d'un corps émigré dans l'armée autrichienne du Haut-Rhin », « d'établir un rapport entre ces négociations et les intrigues royalistes ou nos échecs militaires dans l'Est à la même époque », enfin de répondre à cette question « Pichegru a-t-il trahi la République et la France » (p. VII).

Sur cette dernière question, l'opinion était faite depuis longtemps, et M. C. ne pouvait donner à son ouvrage un meilleur titre et moins discutable que celui de la *Trahison de Pichegru*. En ce qui concerne les rapports entre les négociations avec Condé et les échecs des armées de Sambre-et-Meuse et de Rhin-et-Moselle une étude purement technique et stratégique n'aurait pas été inutile pour faire bien ressortir les fautes militaires de Pichegru que M. C., on doit le reconnaître, a cependant cherché à indiquer d'après les témoignages les plus autorisés. Aussi, le véritable intérêt de son ouvrage consiste-t-il dans l'étude très minutieuse qu'il a consacrée aux négociations elles-mêmes.

Le général Pichegru a commandé l'armée de Rhin et Moselle du 20 avril 1795 au 4 mars 1796 ; et c'est au mois d'août qu'il entre pour la première fois en relation avec le prince de Condé. Le 20 août, Fauche-Borel, son émissaire, voit Pichegru qui lui dit : « Je ferai moi-même le passage du Rhin avec une partie de mon armée... » Sur la rive droite, « on fera prêter serment de fidélité au Roi, il sera ensuite facile de faire prêter le même serment à mon armée sur la rive gauche » (p. 46). Le 27 septembre, Condé écrivait à Wickham, ambassadeur d'Angleterre à Berne, pour faire presser Pichegru d'ouvrir les portes d'Huningue et même celles de Strasbourg à l'armée royale, « préalable sans lequel on ne pouvait rien effectuer de décisif » (p. 96). Sur ces entrefaites, la journée du 13 vendémiaire avait déconcerté Pichegru; aussi à Fauche qui, le 13 octobre, le pressait de réaliser ses promesses, il tenait un langage vague et dilatoire (p. 103).

« Il y a, dit l'auteur, un rapport étroit entre la défaite du 29 octobre

sous Manheim ou Mayence et la négociation du général avec Condé. L'intrigue politique a contribué à l'échec militaire » (p. 121). Mais qu'il ait voulu se faire battre, comme l'affirme Montgaillard, l'auteur ne l'admet pas. Le général « n'avait aucun intérêt à se faire battre » a dit Soult (p. 124). — Pour réaliser l'union avec le prince, Pichegru, d'après M. C., devait s'en rapprocher : battre en retraite sur les plateaux du Hardt, c'était s'en éloigner. Le succès de la campagne dépendait de sa jonction avec Jourdan, mais celui de l'intrigue de sa jonction avec le prince (p. 148).

Le 30 novembre, Condé fait demander à Pichegru de livrer la ville de Strasbourg. Les termes de la lettre du prince sont un exemple de la plus naïve illusion sur l'état d'esprit de l'armée et des populations : naturellement le général se dérobe : « Il faut conquérir l'opinion », déclare-t-il le 7 janvier 1796 aux émissaires du prince (p. 192), attendre que le pays soit las de « l'oppression et de la tyrannie jacobine » (id.). C'était le cas d'écrire, comme le faisait Craufurd, le représentant de l'Angleterre auprès de Clairfayt, que la conduite militaire de Pichegru « n'avait pas été une preuve positive de ses bonnes intentions » (p. 195). Le prudent général reste toutefois en relation avec les émissaires de Condé jusqu'au mois de mai de l'année 1797, c'est-à-dire plus d'un an après avoir été dépossédé du commandement de l'armée de Rhin et Moselle. Fait positif, bien établi par M. Caudrillier, il continue jusqu'à la même époque à recevoir des subsides de l'anglais Wickham.

En résumé, Pichegru qui, d'abord « avait médité une sorte de pronunciamento militaire », jugeait en mai 1797, devant « la résurrection du parti royaliste », que ce mouvement devait pour réussir être « appuyé par l'opinion publique » (p. 320). Mais ces trames étaient enfin démasquées par les traits de lumière sortis du portefeuille du comte d'Antraigues (mai 1797) et de la correspondance du général Klinglin (septembre) [1].

Après fructidor, le général Pichegru se laissera entraîner vers l'abime dans lequel M. Frédéric Barbey, au cours d'un livre très bien documenté, nous le montre allant aveuglément se jeter.

L'auteur expose « l'entreprise suprême de l'ancien général de la République rentrant en France à la veille de l'établissement de l'Empire pour renverser Bonaparte ». Il le suit depuis son débarquement d'Angleterre, « dans son existence de fugitif et de proscrit à Paris »; il

1. Page LII. Au lieu de « maréchal » Maillebois, lire lieutenant-général. Le maréchal était mort depuis 1762. — Page 91 : Nous devons signaler à M. Caudrillier l'omission d'un texte important, celui des *Mémoires de Jourdan*, qui existe en original aux Archives de la guerre. Il y aurait trouvé l'opinion de l'ancien général en chef de l'armée de Sambre-et-Meuse sur la conduite militaire de Pichegru qu'il est allé chercher dans un ouvrage de seconde main tel que *Victoires et Conquêtes* où elle est un peu travestie. Page 210. Au lieu de *100* demi-brigades, lire 110 demi-brigades.

essaie « de reconstituer ses domiciles successifs, d'identifier ses logis de fortune, de le voir traqué par les agents de Réal » (page 7). Puis, M. B. à l'aide de plans, de dessins et d'une description minutieuse de la prison du Temple, s'est attaché à reconstituer le milieu où, après quelques semaines d'emprisonnement, le malheureux Pichegru, accablé d'humiliation et de désespoir, n'eut d'autre recours que le suicide. — Cette partie du livre de M. B. est la plus neuve et la plus attachante, par l'exactitude des documents iconographiques et autres, bien exécutés et bien présentés.

Enfin, pour terminer, M. Barbey narre les audacieuses impostures de cette aventurière qui, pendant la Restauration, a fait parler d'elle en se présentant comme la fille du fameux général; il rappelle les protestations du frère authentique du général, l'abbé Pichegru, contre cette scandaleuse comédie, ainsi que l'histoire de la statue qui fut élevée à la même époque dans la ville de Besançon à la mémoire de Pichegru. Écrit avec une netteté alerte, ce livre présente agréablement des recherches souvent heureuses et neuves.

TY.

Supplément à la Correspondance de Napoléon Ier. L'Empereur et la Pologne. Paris, Bureau de l'Agence polonaise de Presse, 45, rue de Rennes, 1908. In-16°, 52 p.

Sous ce titre M. Adam Skalkowski a réuni plusieurs documents intéressants et qu'il faut énumérer : un éloge de Zayonchek, par Bonaparte; deux arrêtés de 1800, l'un, qui ordonne la réunion des deux légions polonaises, l'autre qui concerne l'organisation de ces légions; le décret de 1807 sur l'organisation des chevaux-légers polonais (décret ignoré de Rembowski); deux allocutions de l'Empereur, l'une à la députation de la Galicie, 3 août 1809, l'autre aux officiers polonais entre Leipzig et Hanau, 28 octobre 1813; des décrets de 1813 sur l'organisation du corps Dombrowski, du régiment de la Vistule, du corps polonais et des troupes polonaises. Ces documents tirés des archives sont précédés d'une introduction de onze pages où l'attitude de Napoléon à l'égard des Polonais est appréciée avec justesse et d'après les sources [1].

A. CH.

Adolphe de CIRCOURT, **Souvenirs d'une mission à Berlin en 1848**, publiés pour la Société d'histoire contemporaine par M. Georges BOURGIN. Paris, Picard, 1908, in-8°, XCVIII-447 p.

Adolphe de Circourt, fils d'émigré, ancien chef de cabinet de

---

1. P. 16, ligne 6 lire « réputation » au lieu de *réparation*, et p. 42, Schlüchtern et non *Schlüchterne*.

La Bourdonnaye, sans emploi sous la monarchie de juillet, dut sa nomination à Berlin en 1848 à ses relations avec Lamartine. Sachant plusieurs langues, ayant fait d'immenses lectures et doué d'une mémoire prodigieuse, il servait d'encyclopédie au poète devenu orateur et homme d'État. Lamartine écarté, il n'aura plus de rôle politique et passera le reste de sa vie à écrire des articles de revues, de grands ouvrages d'histoire générale restés inédits, et ses Souvenirs. Ceux-ci sont écrits en 1858, avec beaucoup d'application, à l'aide de sa correspondance et de pièces nombreuses soigneusement conservées; ils formeront deux volumes. Le premier contient un « prologue » sur la révolution de février : Circourt y a assisté, dans les rangs de la garde nationale. Son style est un peu pompeux et traînant, mais il a bien observé et il note des choses intéressantes, dans un esprit peu sympathique à Louis Philippe et nettement hostile à l'insurrection. Le reste du volume retrace sa mission à Berlin, de mars à juin 1848, jusqu'à son remplacement par Emmanuel Arago (Lamartine voulut ensuite nommer Circourt à Washington; Bastide s'y opposa). Ce que les *Souvenirs* contiennent de plus intéressant pour cette période, c'est ce que Circourt a vu, plutôt que ce qu'il a fait, car demeuré sans instructions depuis son départ — ou à peu près —, il s'est tenu sur une extrême réserve. Il raconte bien, et en détail, les journées de mars à Berlin; il trace des portraits nets et pénétrants du roi, des ministres prussiens, des autres diplomates, des savants ou littérateurs allemands qu'il voit souvent, grâce à ses relations cosmopolites. Ses exposés d'ensemble sur le mouvement national allemand, sur le Parlement de Francfort, sur l'affaire des duchés sont moins originaux. Mais ce qui étonnera le plus, ce sont les sentiments de ce ministre de la république française. Il est plus royaliste que le roi de Prusse, plus allemand que Dahlmann et Niebuhr. Il parle de la Pologne comme Bismarck, et des révolutionnaires comme Metternich. Il gourmande les ministres prussiens pour n'avoir pas écrasé « la révolte », et l'Europe pour n'avoir pas donné le Slesvig-Holstein au duc d'Augustenbourg. Il est dur — et injuste — pour les Polonais (peut-être parce qu'il a épousé une Russe) et son embarras est curieux quand Arnim sollicite l'alliance française contre les Russes pour rétablir la Pologne. Il y a donc beaucoup à prendre dans ces *Souvenirs*, parmi quelque fatras, et M. Bourgin a eu raison de les publier. Il y a joint une introduction très étendue, peut-être un peu ambitieuse, mais très soignée. Elle contient des lettres de Lamartine à Circourt, que M. B. juge « pleines de choses » et « d'une grande valeur politique et psychologique », et qui méritaient aussi l'impression. Au bas des pages, de très nombreuses notes, surtout biographiques, s'appliquant à tous les personnages cités. Cela représente un travail très étendu; noms, prénoms, dates, jusqu'aux heures tout a été l'objet d'une attention minutieuse et tellement sensible qu'à moins de connaître l'éru-

dition de M. B., on serait tenté d'y noter un soupçon de pédanterie [1].

R. Guyot.

Alphonse Lefebvre, **La Célèbre Inconnue de Prosper Mérimée,** sa vie et ses œuvres authentiques avec documents, portraits et dessins inédits, préface-introduction par Félix Chambon, bibliothécaire à l'Université de Paris. Paris, Sansot, 1908. In-8°, 397 p. 7 fr.

Augustin Filon, **Mérimée et ses amis.** Deuxième édition revue. Paris, Hachette, 1909. In-8°, xviii et 412 p.

I. M. Alphonse Lefebvre a composé un livre très consciencieux et utile qui lui vaudra la gratitude de tous les Mériméens. Il publie des documents généalogiques sur la famille de l'Inconnue. Il retrace la vie de Jenny Dacquin. Il reproduit ses œuvres de jeunesse et sa correspondance avec un cousin. Cette correspondance offre de l'intérêt ; elle renferme, outre des impressions de voyage et des appréciations sur les hommes et les événements du jour, des allusions à Mérimée, et, surtout, elle nous fait connaître cette femme intelligente et lettrée qui fut la confidente et l'amie d'un de nos plus grands écrivains. Le travail de M. Lefebvre est donc fort méritoire, et le chercheur — c'est de ce pseudonyme qu'il a signé plusieurs de ses écrits — sera sûrement félicité et loué par tous ceux qui connaissent ou veulent connaître un des épisodes des plus marquants de l'existence de Mérimée : nulle étude ne peut mieux compléter et expliquer les *Lettres à une Inconnue.* [2].

Notre ami et compagnon d'armes, le sagace et érudit Félix Chambon, a mis une introduction au livre de M. Lefebvre ; il y déploie naturellement ses qualités de finesse et de savoir ; il a prouvé, comme personne ne l'avait fait avant lui, le « tripatouillage » de la Correspondance ; il démontre que sur 170 lettres du premier volume, 33, soit un cinquième, ont été « truquées ».

Tous nos compliments à Félix Chambon et qu'il me permette, d'aller, pour un instant, sur ses brisées. Il fait voir très clairement que sur les douze premières lettres qui n'ont pas de date, cinq sont de 1832, les lettres 3, 6, 9, 11 et 12. Je vais plus loin, et je crois que les autres lettres, 1, 2, 4, 5, 7, 8, 10 sont pareillement de 1832.

---

1. Je pense qu'il faut lire : p. xxvii, n. 1 *s'apaisent* et non *se pensent* ; p. 126, n. 1, *Geheimrat* ou *geheimer Rat;* p. 163 *Za*strow (c'est probablement le fils du général aide de camp de Frédéric-Guillaume III) ; p. 308, *P*illau. La République cisalpine n'a été « dissoute » qu'en 1799 (p. 119, n. 3), et on aurait pu relever l'erreur de Circourt, qui fait durer le Directoire cinq ans (p. 330).

2. P. 87. M. Lefebvre cite ce mot « entre deux tempêtes nous avons toujours l'alcyon » comme s'il s'agissait de tempêtes du cœur ; il s'agit, dans ce passage, de véritables orages ; « nous commandons au temps, écrit Mérimée en décembre ; il se transforme pour nous ; entre deux tempêtes, nous avons toujours un jour d'alcyon. »

1° En effet, si la lettre 3 est de 1832, la lettre 2 est de la même année, puisqu'elle mentionne la mauvaise aquarelle que Mérimée destine à l'Inconnue : (cf. lettre 3 : « comment voulez-vous que je vous envoie une aquarelle détestable ? »).

2° Si la lettre 2 est de 1832, la lettre 1 est de la même année, puisque, dans cette lettre 1 Mérimée raconte avoir assisté à un bal de figurantes d'Opéra et que dans la lettre 2 il répond aux reproches de l'Inconnue qui regarde ce bal comme un crime.

3° La lettre 4 sera également de 1832 puisqu'il y est question de l'aquarelle (« puisque vous ne voulez plus de mon aquarelle, j'ai assez grande envie de vous l'envoyer »).

4° Si la lettre 4 est de 1832, la lettre 5 date aussi de 1832, puisque Mérimée y parle, comme dans la lettre 4, du moine et de l'Infante qu'il a dessinés et qu'il veut offrir à l'Inconnue.

5° Si la lettre 6 est de 1832, comme le prouve Chambon, la lettre 7 est aussi de 1832, puisqu'elle répète des phrases de la lettre 6 (« depuis le 28 septembre, je n'ai eu que des chagrins » et « la promesse que vous m'avez faite d'un *schizzo* »).

6° Si la lettre 7 est de 1832, la lettre 8 sera de la même année, puisque Mérimée y revient sur l'histoire du diamant.

7° La lettre 10, enfin, est, elle aussi, de 1832, puisque Mérimée, selon ses propres termes « parle toujours du diamant ».

Les douze premières lettres sont donc toutes de 1832, elles se suivent, se succèdent logiquement, du mois d'août au mois de décembre, et elles précèdent la première entrevue de Boulogne contée dans la lettre à Sutton Sharpe que le *Mercure de France* a publiée l'an dernier et que Félix Chambon a reproduite dans sa préface-introduction.

II. La deuxième édition du *Mérimée et ses amis* d'Augustin Filon sera volontiers accueillie. On sait que M. Filon a réussi à peindre dans ce livre attachant et solide la physionomie intime de Mérimée et à replacer le grand écrivain dans ses divers milieux. Mais, tout en laissant à son ouvrage la forme qu'il lui avait donnée d'abord, M. Filon a tenu compte des recherches dont la vie et l'œuvre de Mérimée ont été l'objet depuis 1894, et c'est ainsi qu'il reproduit la lettre de 1833 à Sutton Sharpe. Il a corrigé quelques erreurs et il indique à ses lecteurs les sources où ils puiseront d'utiles renseignements qui rectifient ou complètent son étude. Ces indications sont contenues dans des notes, à la fin du volume, après quatre appendices qu'il faut signaler : rapports de Mérimée avec Hazlitt, lettre du comte Nigra sur la Vénus d'Ill, lettre de M. Boeswillwald sur les services exceptionnels que rendit Mérimée comme inspecteur-général des beaux-arts, représentation du *Carrosse* au Théâtre-Français. En outre, Félix Chambon — lui toujours ! — a revisé la précieuse biblio-

graphie que Spoelberch de Lovenjoul avait mise à la fin de la première édition [1].

A. Ch.

Studier i Modern Sprakvetenskap utgifvna af Ny filologiska Sällskapet i Stockholm. IV. Uppsala, 1908, Almquist. In-8° de 291 p. Pr. 5 kr.

Ce V^e volume des publications de la société de philologie moderne de Stockholm contient plusieurs études particulièrement intéressantes, notamment de C. Wahlund sur saint Pierre de Luxembourg, ses biographes et ses œuvres, avec une « copie des lettres faictes par monseigneur saint Pierre de Luxembourg à Jehan de Beaumont son cousin », des mélanges syntaxiques très fournis et bien documentés de A. Malmstedt sur l'emploi du futur et du conditionnel, ainsi que de l'infinitif en français et sur certaines locutions emphatiques; des articles de R. G. Berg sur « Novalis et Fouqué en Suède », de J. Reinius sur les « onomatopées désignant des êtres humains en allemand et en anglais », de A. Terracher sur l'origine du mot « ouche », bas-latin, *aulica*... et autres d'E. Ekwall, Fr. Wulff, Munthe, Bergquist et Staaff. A la fin de ce recueil un « Aperçu bibliographique des ouvrages de philologie romane et germanique publiés par des Suédois de 1905 à 1907 » nous permet de constater que l'étude au moins théorique du français continue d'être en faveur en Suède.

Léon Pineau.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 2 avril 1909.* — La prochaine séance est avancée au 7 avril, à cause du Vendredi saint.

M. Héron de Villefosse communique, de la part du R. P. Delattre, une inscription latine récemment découverte en Tunisie, dans la région de Zaghouan, aux environs de Mograne. Elle tranche la controverse qui s'était élevée à propos du mode de nomination de l'*ab actis*. Le personnage à laquelle ce texte est dédié étant qualifié d'*ab actis senatus consulum*, il est certain que Mommsen se trompait lorsqu'il soutenait que cette fonction était toujours donnée par l'empereur. Il faut faire une distinction entre les secrétaires du Sénat choisis par les consuls et les secrétaires du Sénat choisis par l'empereur.

M. Delisle donne lecture d'une note de M. le comte Paul Durrieu sur le ms. 603 du fonds d'Urbino, à la Vaticane. Ce beau manuscrit peut avec certitude, grâce aux blasons dont il est orné, être désormais appelé le Bréviaire de Blanche de France, fille du roi Philippe V le Long.

M. Cordier annonce qu'il a reçu de M. le général de Beylié une lettre datée de Saïgon, 6 mars, et relative à Angkor Vat.

M. H. Prost, pensionnaire de l'Académie de France à Rome, communique les résultats de ses recherches sur la forme primitive de la coupole de Sainte-Sophie. — M. Dieulafoy présente quelques observations.

M. Seymour de Ricci fait un rapport sur sa récente mission en Egypte.

Léon Dorez.

---

1. Lire p. 346 Jaumont et non *Jeumont*.

Le propriétaire-gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy. Imp. R. Marchessou. — Peyriller, Rouchon et Gamon, successeurs.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 16 — 22 avril. — 1909

THOMPSON, Magie sémitique. — BOEHMER, L'idée évangélique du règne de Dieu. — WARNECK, La religion des Bataks. — Ed. HERMANN, Un commentaire d'Homère. — Philouménos, Les animaux venimeux, p. WELLMANN. — M.-C. LANE, Index de l'Anthologie lyrique de Bergk. — Bruns, Fontes juris romani antiqui, I, 7e éd. p. GRADENWITZ. — OLRIK, La vie scandinave. — P. de VAISSIÈRE, Saint-Domingue. — M.-J. CUSHING, Pierre Le Tourneur. — Vigny, Chatterton, p. LAUVRIÈRE. — Luther, Epitre aux Romains, p. FICKER. — ALLO, Foi et systèmes. — J. de FOVILLE, Pisanello. — Perrault, Mémoires, p. BONNEFON. — Le Musée de Grenoble. — GUÉNIN, Dupleix. — JULLIEN, Fantin Latour. — ROSENTHAL, La gravure. — NIEDRIECK, La mer de Behring. — FILIPPI, Le Ruwenzori. — BOUILLANE DE LACOSTE, Autour de l'Afghanistan. — PEARY, Plus près du pôle. — H. RUSSELL, Souvenirs d'un montagnard. — Duc d'ORLÉANS, La revanche de la banquise. — JOTTRAND, Indo-Chine et Japon.

Semitic Magic, its origins and development, by R. C. THOMPSON. London, Luzac, 1908; gr. in-8, LXVIII-286 pages.

Die religionsgeschichtliche Rahmen des Reiches Gottes, von J. BOEHMER. Leipzig, Dieterich, 1909; gr. in-8, VIII-215 pages.

Die Religion der Batak, von J. WARNECK (*Religions-Urkunden der Völker*, IV, 1). Leipzig, Dieterich, 1909; gr. in-8, VI, 136 pages.

L'ouvrage de M. Thompson est d'une lecture facile et agréable. On y a exploité de bons matériaux, et l'on y a élaboré une synthèse, peut-être un peu hâtive, où entrent beaucoup d'hypothèses qui ne sont pas suffisamment démontrées. Le point de départ est une définition de la magie qui paraît sujette à caution : tandis que la religion est le culte pratiqué pour le bien de la communauté, la magie serait l'emploi du surnaturel au profit de l'individu. Le problème est délicat. Est-ce que la religion ne prétend pas viser le bien commun en assurant celui des individus? La définition de M. T. a pour effet de classer dans la magie une foule de pratiques qui, dans l'opinion de ceux qui y avaient recours, appartenaient à la religion. Tous les rituels babyloniens, dont il nous donne de copieux extraits, sont des textes officiels de la religion; et cette religion connaissait une magie, une sorcellerie, contre laquelle, en partie, sont dirigés les rituels dont il s'agit. D'autre part, ces rituels auraient été jugés, par un prophète d'Israël, purement superstitieux et magiques. Peut-être est-il vain de chercher des définitions absolues pour la magie et pour la religion. La pre-

mière, en fait, ne s'entend guère que par rapport à la seconde, et l'on pourrait imaginer un temps où les deux ne se distinguaient pas. Dans l'histoire, ce qu'on entend communément par magie se place à côté de la religion, comme quelque chose d'analogue et facilement ennemi, si bien que la magie, comme on l'a déjà dit, apparaît sociale dans ses origines, aussi bien que la religion, et individuelle dans son histoire et sa pratique, étant en dehors de l'organisme religieux; cependant, on ne peut pas dire que la magie soit une religion illicite, car elle ne poursuit pas une fin religieuse; ce serait plutôt un art prétendu, que la religion déclare volontiers illicite, comme employant à ses fins des influences mystérieuses à l'égard desquelles la religion prescrit d'autres règles. Dans ces conditions, le livre de M. T. concernerait les pratiques d'une religion inférieure plutôt que la magie. Il n'en serait pas moins utile, mais il porterait une étiquette inexacte.

Après une introduction où il parle de la magie en général, des magiciens hébreux, des rituels babyloniens, des incantations, des éléments magiques et des amulettes, M. T. traite, en cinq chapitres, des démons et des esprits, de la possession démoniaque et des tabous, de la magie sympathique, du sacrifice expiatoire, du rachat des premiers-nés.

Selon M. T., les interdictions qu'on désigne sous le nom de tabous sexuels procéderaient de la crainte des esprits censés jaloux, parce qu'ils étaient eux-mêmes en relation sexuelle avec les humains. L'idée de ces relations se rencontre çà et là; mais ce n'est pas raison pour y voir l'explication de tous les interdits dont il s'agit, et la croyance à des esprits personnels, incubes et succubes, ne paraît pas nécessaire pour rendre compte de leur origine. Peut-être convient-il de se défier, en pareille matière, des explications trop simples et d'une logique trop facile.

On peut en dire autant de l'origine attribuée par M. T. au sacrifice expiatoire. Malgré toutes les précautions, l'homme peut, sans le savoir, enfreindre un tabou, tomber au pouvoir d'un démon et être malade; le moyen primitif de le délivrer était d'attirer, par des rites appropriés, l'esprit de la maladie sur un autre objet, image fabriquée ou animée, substitué à l'homme lui-même : de là viendraient les sacrifices expiatoires. Ici encore il est certain que de tels rites de substitution ont existé, et qu'il en est entré quelque chose dans les sacrifices. Mais il ne s'ensuit pas que le sacrifice expiatoire procède uniquement et tout entier de ces rites.

Le sacrifice commun aurait été originairement un repas partagé entre le dieu et ses fidèles. Le rachat des premiers-nés aurait été substitué à l'immolation, qui se pratiquait à l'époque où les Sémites étaient cannibales. En se civilisant, ils auraient renoncé à la chair humaine et servi au dieu, ainsi qu'à eux-mêmes, des agneaux à la place d'enfants. Encore une conjecture trop simpliste, et qui paraît, cette

fois, en désaccord avec les faits. Les sacrifices d'enfants subsistaient encore en Canaan, et même en Israël, à l'époque historique. D'après la Bible même, on brûlait les enfants à Iahvé-Melek. Mais les fouilles attestent une autre forme d'immolation, l'enfouissement de nouveau-nés dans des jarres de terre. Aucune de ces formes ne rappelle le repas sacrificiel. Dans la réalité, une victime animale ne fut pas substituée à la victime humaine pour le cas en question. La Loi ne connaît que le rachat de l'homme à prix d'argent. Le rapport de la pâque avec la destruction des premiers-nés d'Égypte est purement mythique. M. T. allègue le cas du premier né de l'âne, que l'on rachetait par un agneau. Mais il faut bien noter que le rachat n'a pas été d'abord obligatoire. Le premier né de l'âne était *tabou*, comme tous les premiers-nés de l'homme et des animaux domestiques; si on ne le rachetait pas, on lui tordait le cou. N'est ce pas ce qu'on a fait d'abord, avant qu'il fût question de rachat? On hésite à suivre l'analogie. Pourtant ce moyen d'éliminer un être, censé sacré à sa manière, donne à penser, quand on compare la façon ordinaire de se débarrasser du premier-né, les sacrifices par le feu ayant chance d'être moins anciens que les autres. Il doit y avoir, à l'origine de tout cela, un ensemble d'idées qui n'ont originairement rien de commun avec le sacrifice alimentaire.

M. J. Boehmer entend esquisser les antécédents et le cadre de l'idée évangélique du règne de Dieu. A cette fin, il interroge la littérature juive non canonique, puis le témoignage des anciennes religions orientales, notamment le parsisme. Sa méthode consiste à étudier d'abord minutieusement l'idée qu'on s'est faite du roi humain, puis il examine l'application de cette idée dans la conception du règne de Dieu.

Certaines assertions semblent risquées, ou, tout au moins, non démontrées et indémontrables L'idée juive du royaume céleste aurait été purement nationale; les éléments d'espérance universelle seraient étrangers; le sentiment de confiance filiale en Dieu serait totalement absent. Est-ce pour différencier essentiellement l'idée évangélique d'avec l'idée juive du royaume? On est bien tenté de le croire. Mais l'idée évangélique est-elle si nettement universelle? Et peut-on prouver que l'idée de la mission du serviteur de Jahvé auprès des Gentils n'est qu'un emprunt étranger? Certes, les relations avec l'étranger ont seules rendu possible un pareil idéal; mais cela ne constitue pas un emprunt. Il y a d'ailleurs beaucoup de vrai dans la thèse générale de M. B., d'après laquelle l'idée du règne de Dieu est surtout, pour le judaïsme, le règne de Dieu dans la nature et par la Loi, tandis que le point de vue eschatologique et sotériologique domine dans l'Évangile; mais encore ne faut-il rien exagérer.

Après d'autres, M. B. parle de l'idée du roi Messie dans la religion assyrienne : il cite un texte qui ne paraît pas très probant. Jusqu'à présent, ce roi Messie assyrien paraît être plutôt un mythe scientifique.

En somme, il faut beaucoup de bonne volonté pour trouver que l'idée d'un roi sauveur était commune dans l'Orient depuis une haute antiquité. M. B. parle, à ce propos, de la déification des rois vivants, depuis l'ancienne Égypte jusqu'à nous, et il en vient même à se demander si la formule « le trône et l'autel » ne recèlerait pas quelque secret mythologique. En tout cas, le rapport de cette formule avec le règne de Dieu doit être assez éloigné, et c'est un grand abus d'érudition que de vouloir identifier ici le trône à l'autel, sous prétexte que l'autel primitif paraît être le siège du Dieu.

On lira plus utilement les dernières pages de M. B., sur la doctrine de l'Avesta. Mais on hésitera encore à le suivre dans sa conclusion : la notion eschatologique du règne de Dieu aurait été empruntée par le judaïsme à la religion des Perses, pendant le ve siècle avant notre ère. M. B. trouve son opinion courageuse ; elle est peut-être même téméraire. Du moins faudrait-il distinguer entre emprunt et influence, et n'affirmer qu'avec des réserves et des nuances.

Rien de plus louable que la publication de M. Warneck. Ce sont des renseignements que l'auteur lui-même a recueillis sur la religion des Bataks, dans l'île de Sumatra, et qui semblent présenter les meilleures garanties d'authenticité et d'exactitude. Ces renseignements sont suffisamment complets et précis. Ils prouveraient, s'il en était besoin encore, combien les religions actuelles des non civilisés sont précieuses à étudier, quoique ces cultes de sauvages ne soient pas à regarder tout à fait comme primitifs, même abstraction faite des influences étrangères qui ont pu se produire, et qui, dans le cas présent, sont réellement constatées.

Théoriquement, la religion des Bataks pourrait être qualifiée de polythéisme, car elle possède un panthéon bien défini ; mais, pratiquement, ce n'est guère qu'un culte d'esprits, et d'esprits des morts. Les dieux sont supposés ne pas s'occuper beaucoup des affaires du monde, et réciproquement on ne s'occupe pas beaucoup d'eux. Il y a une hiérarchie des esprits ; les morts de familles riches peuvent être élevés progressivement dans cette hiérarchie par des solennités appropriées ; mais ceux pour qui on a célébré la grande fête d'apothéose ne sont plus désormais honorés d'un culte particulier. M. W. interprète cette négligence envers les dieux comme une sorte de décadence à l'égard d'un culte ancien plus avancé que celui d'aujourd'hui. L'explication est peut-être trop simple et trop facile. Il faudrait comparer un certain nombre de cas analogues avant de risquer une hypothèse ferme.

Un point très intéressant de la croyance est l'idée du *tondi*, sorte de double dont dépend l'existence de l'individu vivant ; qui néanmoins se distingue de lui ; que celui ci craint de perdre, et qu'il entoure de soins, on peut même dire d'un véritable culte ; qui s'éloigne à la mort, et n'est cependant pas un esprit personnel ; l'esprit du mort, le *begu*, ne

se confond en aucune manière avec le *tondi* du vivant. Lorsque le *tondi* s'absente longtemps ou est attiré ailleurs, l'homme tombe malade; le *tondi* est dans toutes les parties du corps, mais surtout dans le sang, aussi dans les cheveux, les ongles, la salive, même dans l'ombre et, d'une certaine façon, dans le nom de son propriétaire. C'est le *tondi* qui éprouve réellement ce que l'homme perçoit dans ses rêves. On ne saurait trop louer M. W. de l'attention qu'il a portée sur cette curieuse notion, et de la précision des détails qu'il a su recueillir.

Le culte des morts est inspiré surtout par la crainte. Les esprits des morts sont dangereux pour les vivants; les offrandes qu'on leur fait ont pour objet de conjurer leur malveillance et de les rendre inoffensifs ou favorables. Il y a des morts dont on ne peut attendre rien de bon, et qu'on traite en conséquence, par exemple les femmes mortes en couches ou les suicidés. On désire des enfants mâles pour n'être pas sans culte après la mort, car le sort du défunt dépend de celui de sa famille et des soins de celle-ci. Mais le mort abandonné se venge sur ceux qui le négligent. On attribue aux morts tous les malheurs des vivants A la longue, tous les morts oubliés tombent dans le néant. Tant qu'ils demeurent en communication avec les vivants, ils peuvent entrer en rapport avec eux par un médium qu'ils se choisissent, sorte de possédé qui devient, par crises intermittentes, l'organe du *begu*. M. W. dit que cela ne ressemble à aucune maladie nerveuse, et que des Bataks devenus chrétiens ont eu de ces accès après leur conversion, ce dont ils étaient fort affligés. On le croit sans peine. Mais ce genre de rechute est bien loin d'exclure l'hypothèse d'une affection morbide, d'un détraquement cérébral de caractère particulier.

Les sacrifices ne sont pas l'affaire des prêtres. Ceux-ci ne sont que des magiciens, médecins et devins. Ils savent la façon de traiter les esprits, fabriquent des images protectrices et des amulettes, connaissent de nombreux procédés divinatoires, etc. Il existe une recette pour créer un esprit, ou plutôt une influence particulièrement dangereuse, qu'on peut diriger contre un ennemi; on tue, suivant des rites déterminés, un jeune garçon ou une jeune fille, et on traite le cadavre de façon à en extraire, au bout d'un certain temps, l'ingrédient qui contient l'agent destructeur. On le dirige contre l'ennemi au moyen d'une incantation. Il subsiste d'autres formes de sacrifices humains. Quelquefois l'ancêtre qu'on honore d'un sacrifice demande que quelques hommes accompagnent la victime : la troupe se livre à un combat qui commence par manière de jeu, mais se poursuit tout de bon, jusqu'à ce qu'on ait les morts demandés. Les sacrifices humains ont été jadis en usage pour la construction des maisons; on enterrait un homme vivant sous chaque poteau; et l'on plaçait, sous les têtes de pont, une tête humaine fraîchement coupée. La comparaison se présente d'elle-même avec ce que l'on connaît maintenant des sacrifices

de fondation dans l'ancienne Palestine. Devant de pareils faits, — et des rapprochements analogues seraient à noter presque sur tous les points, — il est impossible de contester sérieusement que les religions des non-civilisés soient d'un grand secours pour l'intelligence des plus anciens cultes de l'humanité.

Alfred Loisy.

Eduard Hermann, **Probe eines sprachwissenschaftichen Kommentars zu Homer** (Extr. de *Festschrift der Hansaschule zu Bergedorf* zur Feier des 25 jæhrigen Bestehens der Anstalt am 2 April 1908). Hambourg, impr. Lütcke et Wulff.

Les grammaires homériques, pense M. Ed. Hermann, ne répondent pas à toutes les questions que soulève la langue d'Homère, et le philologue qui en est à ses débuts dans la science a besoin d'être éclairé sur de nombreux détails qu'il trouvera sans doute expliqués dans les ouvrages spéciaux, mais non sans peine et sans perte de temps. M. H. s'est donc proposé d'étudier, dans un commentaire où il suivra le texte vers par vers, les mots et les formes employés par le poète, en rendant compte de leurs particularités linguistiques, métriques et grammaticales. Comme un pareil travail, sur toute l'Iliade et toute l'Odyssée, exposerait à d'interminables redites ou à une fastidieuse accumulation de renvois, ce commentaire ne portera que sur quelques chants. M. H. ne dit pas ceux qu'il a choisis, mais en attendant il donne un spécimen de ce qu'il veut faire, en étudiant les quarante premiers vers du chant I de l'Odyssée. A la fin, les phénomènes observés sont répartis entre l'éolien, l'ancien ionien et le nouvel ionien. Les explications de M. H., dont quelques-unes paraîtront peut-être trop élémentaires dans un ouvrage où sont abordées certaines questions encore en suspens, sont généralement exactes et ne seront pas sans utilité pour l'étude de la langue homérique ; elles s'appuient d'ailleurs, le plus souvent, sur des autorités indiscutables. Il ne faudrait pas, toutefois, le croire toujours sur parole, surtout quand il s'agit de prosodie et de métrique ; quelques exemples vont le montrer. Je suppose que le lecteur admette, en l'absence provisoire de phénomènes contraires, que v. 21, dans ἀντιθέῳ Ὀδυσῆϊ l'ῳ reste long malgré la voyelle suivante « vraisemblablement parce que l'iota se liait en fonction de consonne à cette voyelle, sans que la quantité de l'ω fût modifiée ». Quand il arrivera au v. 50, il lira νήσῳ ἐν ἀμφιρύτῃ, avec ῳ bref et il pensera nécessairement à un processus différent ; l'iota se comporte comme dans le premier cas, mais l'ω est abrégé. S'il combine ces deux observations, il se demandera la raison de cette différence ; et quelle raison donnera M. H. quand il en sera lui-même au v. 50 ? Ailleurs on lit que δή (v. 16) reste long devant ἔτος, parce que ἔτος avait un digamma ; mais plus loin, v. 74, ἐκ τοῦ δή Ὀδυσῆα, on demandera pour quelle autre raison δή est resté long. Au

v. 27 'Ολυμπίου, dernière brève, doit, nous dit-on, être lu 'Ολυμπί'ο' avec élision d'un ο ; et il en est ainsi à chaque fois que ου est en finale brève. Au contraire, quand ου final devant voyelle reste long, c'est peut-être, dit M. H., que ου étant contracté de deux syllabes on ne rattachait pas υ à la syllabe suivante, comme cela se produit pour αι, οι en finales brèves. En réalité, ce ne sont pas là des explications ; le double phénomène d'abréviation et de maintien d'une longue devant une voyelle initiale n'est pas éclairci. M. H. expose le mécanisme du fait, avec plus ou moins de sûreté, sans en indiquer les raisons métriques, et ce sont ces raisons que l'on voudra connaître. Cela tient, il n'est que juste de le dire, à ce que M. H. a analysé seulement les phénomènes qui se présentent dans les quarante premiers vers, et n'a pas songé à ceux qui plus loin pourront embarrasser ses lecteurs, parce que le traitement y est différent. Attendons la suite ; M. Hermann promet de rep endre certaines questions avec plus de précision qu'il ne lui a été possible d'en apporter dans ce travail, qu'il a dû achever en quelques semaines.

MY.

Philumeni De venenatis animalibus eorumque remediis, ex codice Vaticano primum edidit M. WELLMANN. Leipzig et Berlin, Teubner, 1908, VII-71 p. (Corpus medicorum græcorum, X, 1, 1).

Les études sur la science médicale dans l'antiquité grecque sont redevables à M. Wellmann de nombreux et importants services ; pour ne parler que de ses publications de textes, tous les hellénistes connaissent les *Fragmente der sikelischen Ærzte* et sa belle édition de Dioscoride, encore inachevée. Il publie maintenant un traité curieux, sur les animaux venimeux et le traitement de leurs morsures, dû à un médecin du nom de Philouménos. περὶ τῶν ἰοβόλων ζῴων καὶ τῶν ἐν αὐτοῖς βοηθημάτων. Philouménos était, selon toute vraisemblanee, un contemporain de Galien, ou vécut peu de temps après lui ; il mit à contribution les écrits de Soranos, d'Archigène, et d'autres médecins qu'il cite souvent, et d'autre part lui-même fut une source d'informations pour Oribase, et par son intermédiaire pour Aëtius et Paul d'Egine. L'opuscule traite de la rage, au commencement; dans le reste, il s'agit des morsures et piqûres de certains animaux et insectes venimeux, surtout des différentes espèces de serpents. Chaque paragraphe décrit sommairement l'animal, les effets de son venin, et les antidotes connus. Le texte, qui d'ailleurs ne nous est pas parvenu dans sa forme primitive, ayant été abrégé par un rédacteur postérieur, est donné en fort mauvais état par le seul manuscrit qui le contienne, le Vaticanus gr. 284 ; il est très incorrect et présente de nombreuses lacunes d'un ou de plusieurs mots. M. W. a dû souvent corriger et compléter ; il a pu le faire grâce aux écrits des médecins qui se sont servis de l'ouvrage de Philouménos et qui ont usé des mêmes sources que lui ; le

περὶ ἰοβόλων attribué à Dioscoride, l'ouvrage de Paul d'Egine, surtout le livre XIII d'Aëtius et les excerpta du περὶ ἰοβόλων θηρίων d'Ælius Promotus (ces deux derniers n'ont pas encore été publiés et M. Wellmann s'est servi des manuscrits) lui ont été du plus grand secours. Tous ces parallèles sont notés au bas des pages, entre le texte et l'appareil critique ; de telle sorte qu'avec l'index des mots et celui des noms des médecins cités, où l'on trouve aussi l'indication de tous les fragments connus de Philouménos, l'ensemble est un travail soigné et une excellente édition.

My.

Mary Corwin Lane, **Index to the fragments of the greek elegiac and iambic poets,** as contained in the Hiller-Crusius edition of Bergk's Anthologia lyrica. (*Cornell Studies in classical philolology*, nº XVIII). Publ. for the Univ. by Longmans, Green aud Co., 1908, III-128 p.

Voici le troisième ouvrage de ce genre publié dans les *Cornell Studies ;* le premier est l'index d'Antiphon, le second l'index des *Mémorables* de Xénophon ; celui-ci est le répertoire des mots employés dans la première partie de l'*Anthologia Lyrica* de Bergk, quatrième édition par Hiller, revue par Crusius (1897), à savoir dans les fragments des poètes élégiaques et iambiques. Mlle Lane l'a dressé avec beaucoup de soin ; je n'ai relevé ni omissions ni erreurs dans toutes mes vérifications ; une seule faute d'impression, δίκτυόν (sic, avec deux accents). Je lui adresse la même critique qu'à l'index des *Mémorables* ; c'est que les formes verbales y sont rangées à la place qu'occuperait alphabétiquement le présent de l'indicatif, s'il se présentait dans le texte (cf. *Revue* du 11 mars 1901). Il serait plus simple et plus commode pour les recherches d'enregistrer le présent de l'indicatif, sous lequel on cherchera toujours, soit avec deux points, soit entre parenthèses, pour indiquer qu'il ne se rencontre pas ; ce ce serait aussi plus agréable pour l'œil, qui ne laisse pas d'être surpris par des séries comme κρύπτει, ἔκρωζε, κτήσομαι, ou μείλιχος, ἔμμορε, μείους. On éviterait ainsi des indications comme celle-ci : μολεῖν v. βλώσκω ; or on ne trouve pas βλώσκω, mais seulement μόλῃ, qui entre βλοσυρῆς et βλῶσις n'est pas à son rang alphabétique. Dans les mots εὐπλοκάμου, εὐστεφάνου l'esprit doit être sur l'ε ; de même dans εὐφροσύνης du fragment 1 de Xénophane.

My.

Fontes iuris romani antiqui. Edidit C. G. Bruns. Post curas Theodori Mommseni editionibus quintae et sextae adhibitas, septimum edidit Otto Gradenwitz. Pars prior, **Leges et Negotia.** Tubingae, Mohr (Siebeck), MCMIX, XX-435 pp. in-8°. Prix : 7 Mk. 60.

Nouvelle édition, tout à fait digne des précédentes. La dernière

remontait à 1893. Les progrès acquis en quinze ans ont été incorporés à celle-ci.

Ce sont d'abord des textes découverts récemment : l'inscription du forum, où M. Skutsch a essayé de préciser les parties les moins incertaines; la loi municipale de Tarente (époque de Cicéron); le fragment de loi municipale trouvé près de Séville et celui de Lorsch, découvert en 1906; l'important sénatus-consulte de Delphes relatif aux artistes grecs; les discours de Claude conservés sur un papyrus d'Égypte; les édits d'Octave et de Mettius Rufus, l'édit impérial sur les délais à accepter dans les procès, transmis de la même manière; les rescrits d'Antonin aux Smyrniens (139), de Sévère et de Caracalla sur la prescription (199), plusieurs autres des mêmes (200), de Dioclétien probablement à Aurélius Severus (293?), des Philippes à des Phrygiens, de Julien sur l'or coronaire (361); les deux lettres de Valentinien, Valens et Gratien sur la province d'Asie (370-371); le congé donné à un cavalier par simple diptyque de cire; un fragment de la *lex metalli Vipascensis;* l'inscription d'Henchir Mettich (« ad exemplum legis Mancianae »); le testament du vétéran C. Longinus Castor; les *cretiones hereditatis* de Valeria Serapias; la déclaration de biens motivée par l'impôt de la *uicesima hereditatum* (246); l'inscription consacrée par la troisième Lyonnaise à Valerius Dalmatius (ve s.); le monument élevé à un soldat en vertu de son testament; le fragment de cadastre trouvé à Orange et récemment commenté par M. Schulten; une quittance donnée à un tuteur; un acte d'affranchissement moyennant paiement fait par un tiers; la dédicace d'une statue élevée par les collèges de Préneste à P. Aelius Apollinaris Arlenius, en retour de ses libéralités; divers documents sur papyrus : *Denuntiatio ex auctoritate iudicii facta*, application du rescrit de Sévère et de Caracalla sur la prescription, *testatio professionis liberorum*, décision relative à la prescription, nomination d'un tuteur sur requête (247).

Comme dans les éditions précédentes, chaque document est précédé d'une courte notice et accompagné de notes extrêmement brèves. Cette partie a été mise également à jour. On s'en convaincra en consultant la notice sur les douze tables, p. 15, une note sur le *nexum*, p. 25, la notice et les notes de la loi Rubria, p. 97, suiv. Bücheler a revu le texte et la traduction de la loi osque de Bantia. M. Lenel nous donne une édition nouvelle de l'Édit perpétuel. M. Gundermann a veillé aux textes tirés de Frontin. MM. Viereck, Preisigke et Wilcken ont apporté le concours de leur compétence particulière en matière de papyrus. Enfin, partout l'influence des recueils de Dessau et de Dittenberger se fait sentir. Le recueil parallèle de M. Girard nous donnera le supplément de bibliographie française que çà et là nous pourrions désirer.

Paul Lejay.

Axel Olrik, **Nordisches Geistesleben in heidnischer und frühchristlicher Zeit,** Ue ertragen von Wilh. Ranisch. Germanische Bibliothek. V, 1. Heidelberg, 1908, Carl Winter, in-8° geh. M. 5.

La cinquième série de la « Germ. Bibl. », que dirige M. le Dr W. Streitberg, debute par un ouvrage du prof. Axel Olrik, de l'Université de Copenhague, traduit en allemand par M. Wilh. Ranisch. C'est en onze chapitres la mise au point de ce que l'on sait de plus certain sur la vie scandinave à l'époque païenne et pendant les premiers temps du christianisme : sur les premiers habitants du pays, leur origine et leurs mœurs ; sur leurs mythes, leurs croyances et leur poésie héroïque ; sur les Vikings ; sur la conversion au christianisme ; sur les scaldes et les sagas ; sur l'époque des « Folkeviser ». On ne peut exiger d'un ouvrage de vulgarisation qu'il donne la solution de toutes les questions qu'il soulève, ni qu'il approfondisse tous les sujets qu'il indique. Autrement, ce n'est pas un, mais des volumes, que l'auteur eût dû écrire. Et, si notre curiosité excitée désirerait connaître, par exemple, ici, l'explication des différences de race que signale M. Olrik, ou la raison de la prédilection des populations sédentaires pour le dieu Thôr, il est évident que nous devons nous adresser à d'autres ouvrages. Il suffit que notre attention ait été attirée sur ces différents points. Des points comme cela, il y en a une quantité dans ce petit volume éminemment suggestif, dont de nombreuses illustrations illustrent et agrémentent le texte.

Léon Pineau.

Pierre de Vaissière. **Saint-Domingue (1625-1789).** La Société et la vie créoles sous l'ancien régime. Paris, Perrin, 1909, 8°. VIII-387 p. (illustré).

Il faut faire deux parts dans ce livre : le tableau historique et la thèse. Le tableau est assez sombre. L'auteur nous présente successivement les premiers colons, la noblesse, le monde noir, puis dépeint la vie et les mœurs créoles (ce dernier mot étant pris au sens large et désignant tous les habitants de la colonie). Il se sert surtout des documents manuscrits des archives du Ministère des Colonies et d'un certain nombre de textes imprimés contemporains. Ses conclusions ne sont pas optimistes. La population blanche est recrutée principalement des rebuts de la métropole ; au début, ce sont des déportés, hommes et femmes, qui se mêlent aux premiers occupants flibustiers et boucaniers ; puis viennent des colons volontaires, attirés par le goût du lucre et de la vie facile, peu actifs en général, sans culture intellectuelle, souvent sans valeur morale, cruels, joueurs et débauchés. La vie coloniale, même dans les villes, est morne, sans distractions que les médisances ou des réunions scandaleuses organisées par les femmes de couleur. Le total de la population blanche ne va pas à 20,000 habitants. Le reste est composé par les nègres esclaves et toutes les variétés de métis. Les nègres sont abominablement traités,

excédés de travail, abandonnes à toutes les contagions et à toutes les misères, frappés, tués et même torturés. La funeste influence de l'esclavage se fait sentir jusque chez les blancs, créoles ou d'Europe. L'exposé de M. de V. amène à cette conclusion naturelle que cette société créole, le jour où elle s'est ecroulée dans l'émeute et le massacre, avait mérité son sort depuis longtemps.

Une seule classe de blancs est mise hors de cause, et c'est ici que paraît la thèse. Dans des ouvrages antérieurs, M. de V. a déjà entrepris la réhabilitation, sinon plus, de la noblesse rurale sous l'ancien régime. Il veut montrer qu'à Saint-Domingue aussi cette classe-là était la meilleure, la plus pure, la plus et même la seule propre à diriger les autres par l'ascendant de ses traditions et l'exemple de ses vertus. Et il l'oppose au reste des habitants de la colonie, planteurs, commerçants, gens de loi surtout. Son argumentation est bien menée, avec de l'ingéniosité, une chaleur passionnée qu'expliquent peut-être des souvenirs de famille auxquels M. de V. lui-même fait allusion par endroits, mais qui paraît bien faire tort à la rectitude de son jugement. Qu'est-ce d'abord que ces gentilshommes dont nous parle M. de V.? Des officiers, venus dans l'île parce qu'ils sont trop pauvres pour servir en France, et qui, retraités ou retirés, y demeurent comme colons. Mais d'abord j'y vois des roturiers, à qui le service a bien pu, légalement, conférer la noblesse, sans pourtant faire qu'ils soient vraiment des représentants de l' « aristocratie d'outre-mer » ou de la « noblesse émigrée ». Puis combien sont-ils, au total, hors les officiers venus seulement pour servir et qui repartent leur temps fini ? Je ne vois nulle part que M. de V. ait essayé d'en faire exactement le compte. Ne peut-on l'essayer, soit, comme M. Chailley-Bert l'a montré (p. 107), avec des procès-verbaux d'assemblées coloniales, soit avec les rôles d'impositions, ou encore avec ces dossiers de demandes d'indemnités si nombreux aux archives nationales, et que M. de V. signale dans une note à la fin de son livre? Admettons même que les colons gentilshommes venus de France soient nombreux ; dans quelle mesure échappent-ils aux jugements sévères que M. de V. porte, avec textes à l'appui, contre la société créole en général ? Sont-ils plus actifs, plus scrupuleux, plus cultivés, plus économes, moins durs avec les nègres, moins tendres envers les mulâtresses ? Rien vraiment ne semble le prouver avec une netteté suffisante. Et quand M. de V. nous dit, sans faire de réserve pour personne, que les colons ne pensent qu'à fuir le pays, leur fortune une fois faite, que la plupart des possesseurs de plantations les font gérer par des économes, et n'y sont quelquefois jamais venus, qu'enfin tous les grands propriétaires résident en France, ne devient-on pas sceptique sur les résultats qu'on aurait pu attendre, en faveur du peuplement et de l'essor de la colonie, de cette « noblesse française » dont il nous parle ? Une chose n'est pas douteuse, c'est qu'à Saint-Domingue, comme dans les autres

colonies, et même en France, il y a querelle permanente et violente entre la robe et l'épée, intendants, gens de loi et bourgeoisie d'un côté, gouverneurs et officiers de l'autre. Des deux parts on s'accuse de despotisme, d'abus de pouvoir, de concussions ou même de crimes individuels. Où est la vérité? C'est difficile à démêler bien souvent, et probablement il y a des torts de chaque côté. M. de V., dont la sincérité n'est pas en cause, a été plus frappé par les témoignages des gens d'épée, et il les admet plus volontiers, sans faire, nous semble-t-il, pour chaque témoin, quel qu'il soit, l'examen critique nécessaire. Quand il y a doute, il donne raison à ceux qu'il appelle « nos gentilshommes », et les témoins bourgeois ou robins dédaigneusement appelés « un certain », « un nommé », « un sieur », sont traités comme il convient à « cette sorte de gens ». Tout n'est pas de ce ton, bien entendu, mais il suffit qu'on le rencontre parfois pour hésiter à souscrire aux jugements de l'auteur. Son livre, d'ailleurs intéressant, pittoresque, aisément écrit, joliment illustré, aurait gagné à être allégé de cette plaidoirie. Elle aurait, nous semble-t-il, pu être remplacée très utilement par un exposé succinct de l'organisation de la colonie : M. de V. parle sans cesse de circonscriptions administratives, d'institutions judiciaires et autres sur lesquelles le lecteur souhaiterait un mot d'éclaircissement. On est surpris aussi de le voir passer si vite sur un événement qui semble capital pour une histoire de la société créole, c'est l'insurrection de 1769 après le rétablissement des milices, à laquelle sont consacrées seulement (p. 146) quelques phrases péremptoires. On désirerait enfin un index, ou du moins une table un peu moins sommaire.

R. Guyot.

Mary Gertrude Cushing. **Pierre Le Tourneur.** New-York, The Columbia University Press, 1908; in-8° de 317 pages.

L'Université Columbia nous avait accoutumés, en fait de littérature comparée, à des travaux de plus de valeur que celui-ci. Et c'est bien de cette discipline que relève ce livre, puisque l'auteur a complètement échoué dans sa tentative de biographie et de portrait littéraire : elle ignore non seulement des sources manuscrites comme les lettres de Letourneur à Paul Barde (1785 et 1786) qui se trouvent à la Bibliothèque de Genève [1], mais des documents imprimés comme la lettre de Letourneur à Mrs Montagu publiée par M. Huchon (*Mrs. Montagu and her friends*, London, 1906, p. 262, n. 3) ou des témoignages indirects tels que les lettres de Mercier à Thomas qu'a fait connaître M. Béclard. Elle est muette sur la question des études

1. Peut-être conviendrait-il aussi de faire état d'une biographie manuscrite de Letourneur conservée à la Bibliothèque de Cherbourg (n° 106 du *Catalogue général* des Ms.)

anglaises du futur traducteur de Shakespeare, sur la date de sa nomination de secrétaire ordinaire de Monsieur, ne résout pas d'une façon satisfaisante le problème du *Voyage à Ermenonville*, ne dit rien de l'aide qu'aurait donnée le chevalier de Jaucourt à la traduction d'Young [1] et n'augmente en somme que sur un très petit nombre de points la connaissance précise de l'homme et de sa vie.

Reste donc l'étude de l'œuvre de Letourneur, qui consiste surtout en traductions et représente à ce titre, comme l'écrivait justement M. Rémy de Gourmont, une « création de valeurs ». Mlle Cushing, grâce à quelques travaux antérieurs et à un diligent dépouillement des périodiques [2], s'acquitte bien de sa tâche quand il s'agit de la matérialité même d'une date, d'un jugement, de la détermination des opinions moyennes. Mais elle s'aventure à tort au delà de ce qui est strict relevé ou utilisation de données antérieures. Elle ignore (p. 73) que les *Nuits parisiennes*, les *Nuits anglaises* sont faites à l'imitation d'Aulu-Gelle, non d'Young, que l'auteur des *Jours* est l'abbé Remy ; elle discerne mal le caractère particulier de la mélancolie d'Ossian (telle du moins que la France la comprit) qui n'est identique à aucune des autres « tristesses » importées d'Angleterre ; elle fait remonter la querelle des Anciens et des Modernes jusqu'à Hardy (p. 158), ce qui, au point de vue purement dramatique, est au moins paradoxal. Surtout, elle incline à faire dater la volte-face de Voltaire, à propos de Shakespeare, de la publication de Letourneur, alors que l'attitude du grand homme de Ferney était déjà motivée, et depuis longtemps, et d'une façon plus significative que ne l'indiquent les pages 190 et suivantes, par toutes sortes de faits nouveaux : l'article Shakespeare-Corneille du *Journal encyclopédique* et le goût croissant du public pour la mise en scène sensationnelle en sont les plus évidents. Enfin, outre que Letourneur n'est vraiment guère intéressé dans le résumé de l'histoire ultérieure de Shakespeare en France, des pauvretés et des erreurs comme celles des pages 248 et suivantes témoignent d'une connaissance médiocre des épisodes réels de cette lutte héroïque [3].

En somme, un assez beau sujet à demi manqué ; la perception très

---

1. D'après les *Mémoires secrets*, t. XV, p. 113, à propos de la mort de Jaucourt, le 3 février 1780.

2. On regrette de ne pas trouver identifiés les morceaux qui composent, à côté des « poésies erses », le *Choix de Contes* de 1771, contes proprement dits ou « lettres anglaises ». Beaucoup d'erreurs dans le relevé de la p. 242, n. 1 ; à l'appendice F, ajouter à l'*Année littéraire*, 1769, IV, 3 ; 1777, VI, 217 ; aux *Affiches de Paris*, le 9 décembre 1778 ; au *Journal de politique et de littérature*, 1778, II, 140, 187, 237, etc.

3. Lire 1787 pour 1767, p. 73, note 4 ; ne pas donner de l'abbé à Suard, p. 89 ; la date de 1777, pour l'*Ossian*, répond plutôt à 1776, puisque l'*Année littéraire* en parla dans ses tomes VI et VII de cette année (p. 92) ; les *Tombeaux de Vérone* sont de 1782 (p. 173) ; ajouter, pour Mercier, *le Vieillard et ses trois filles* (1792) à la p. 244.

juste de l'initiative de Letourneur, quelques précieux relevés bibliographiques, un ensemble qui n'est ni complet ni définitif.

F. Baldensperger.

Alfred de Vigny, Chatterton, edited by E. Lauvrière (Oxford Higher French Series); Oxford, Clarendon Press, 1908; in-8° de xciv-133 pages; 3 sh.

Les auteurs qui prennent place dans cette intéressante collection de l'*Oxford Higher French Series* sont destinés à un public — qu'on souhaite aussi étendu que possible — de lecteurs anglais : aussi est-il naturel que le soin de les présenter et de les annoter soit confié à des anglistes de France; plusieurs de ces textes, grâce à cette circonstance, ont bénéficié d'une efficace médiation entre notre histoire littéraire et les curiosités d'outre-Manche. A. de Vigny, par infortune, s'est trouvé attribué à M. Lauvrière, « lauréat de l'Académie de médecine » et auteur connu d'une forte étude psycho-pathologique sur E. Poe. Assurément, les remarques ingénieuses et les formules expressives ne manquent pas dans l'introduction qui entend ramener à l'unité la signification de Vigny; les notes surtout, qui commentent le texte de *Chatterton*, valent par une confrontation insistante de certains détails de la pièce avec des choses et des hommes d'outre-Manche. Mais quelle signification appauvrie M. L. confère au poète des *Destinées*, quelle médiocre recommandation il lui accorde auprès des lecteurs anglo-saxons, en soumettant presque uniquement à sa méthode simplificative les « deux énigmes » proposées par Vigny, comme il dit, « son infécondité et son pessimisme »! Son infécondité avait pu passer pour le contraire même de l'impuissance, la réserve d'un esprit fécond, mais soucieux de ne donner au public que des « états » véritablement contrôlés de la pensée, et il était arrivé qu'on opposât ce scrupule à la polygraphie d'Hugo ou de Lamartine. Son pessimisme, dont on ne saurait nier les attaches avec le fond du tempérament, avait cependant paru résonner « sous les voûtes divines de la tête », et je ne crois pas mettre d'amour-propre d'auteur à rappeler que les deux plus irréductibles motifs de tristesse, dans son œuvre, s'apparentent à deux questions qui, physiologie à part, peuvent bien préoccuper des hommes sincères : la souffrance de l'innocence et la faillite des aristocraties. Avec M. L., les choses sont bien simplifiées, bien diminuées aussi : Vigny, « enfant de vieux », a passé la plus grande partie de sa vie dans un « marasme », une « inadaptabilité » dont il n'est guère sorti que pour un fugitif épanouissement littéraire et pour un violent amour.

On nous concède bien que, chez Vigny, « pessimiste de naissance, les causes extérieures n'en vinrent pas moins en lui aggraver l'originel mal de vivre : quatre surtout, amour et mariage, littérature et politique, n'ont guère cessé de nourrir et d'exalter le sombre fatalisme de

ses *Destinées* ». Mais ces raisons extérieures sont ramenées, autant que possible, par M. L., à d'étroites contingences, et Vigny, qui croyait démêler en lui « deux êtres bien distincts l'un de l'autre, le *moi dramatique*... et le *moi philosophique*, qui se sépare journellement de l'autre moi, le dédaigne, le juge, le critique, l'analyse », crierait sans doute à la trahison, à voir sa spéculation presque toujours réduite à un ennui de garde-malade ou de valétudinaire, à l'atonie d'une vitalité falote, etc., etc. En tout cas, et quoi qu'on puisse penser d'une application aussi intégrale des méthodes lombrosiennes au cas de Vigny, il est certain qu'elle n'est pas faite pour rehausser sa valeur représentative ou sa signification de précurseur : le « vieil ange » de Sainte-Beuve et de Musset avait lui-même plus d'allure que cet éternel souffreteux frappé à jamais d' « incapacité vitale » [1].

F. Baldensperger.

— M. Jean Ficker commence sa collection des *Anfänge reformatorischer Bibelauslegung* en éditant le Commentaire de Luther sur l'Épitre aux Romains : *Luthers Vorlesung über den Romerbrief 1515-1516*. I. *Die Glosse*. II. *Die Scholien* (Leipzig, Dieterich, 1908. 2 vol. de civ-161, avec une photolithographie, et de 346 p. 6 M. 40 et 13 M.). L'Introduction étudie les manuscrits (O, l'original de Luther ; P, la copie vaticane ; les *Exegetica* de la Palatine), l'édition (le rapport d'O et de P, le texte de Luther, le texte imprimé), l'interprétation : Luther finit son cours sur les psaumes à Wittemberg et commença celui sur les Romains à Pâques 1515 et le continua jusqu'en automne 1516, en double commentaire, l'un plus court joint au texte, l'autre plus développé ajouté à la suite comme partie indépendante ; le premier, la glose, est, selon l'usage médiéval, interlinéaire et marginal. Il remplit avec le texte latin la fin du premier volume, tandis que le t. II comprend les scolies. — Th. Sch.

— M. E. Bernard Allo, O. P., professeur à l'Université de Fribourg, a « voulu faire un livre *irénique* » en publiant sept articles de revue sous ce titre commun un peu vague : *Foi et Systèmes* (Bloud, 1908, 303 p.) dans la collection des *Études de philosophie et de critique religieuse*. A la fin de son Introduction, qui doit marquer son attitude vis-à-vis des « immanentistes du nouveau mouvement

---

1. Il eût été intéressant, *Chatterton* étant en cause avant tout, de rappeler à son sujet l'interprétation du poète anglais donnée dès 1786 par N. de Bonneville, dans la préface de ses *Petits Romans traduits de l'allemand*, de signaler les analogies relevées entre le héros et le *Tasso* de Goethe (autant que *Werther* et davantage), de remarquer l'abondance des alexandrins ou presque-alexandrins épars dans cette prose. La chronologie des pages xii et suivantes est des plus imprécises. Le *Romeo* de Vigny et Deschamps fut reçu à la Comédie-Française, en avril 1827 (p. xvii). On ne voit pas bien pourquoi les pièces composant les *Poèmes* de 1822, mais antérieures à cette date, sont attribuées aux « treize années de fécondité » (XXI et suiv.). Le mélodrame de Ducange s'appelle *Trente Ans ou la Vie d'un joueur* (p. lii). Que signifie « l'illustre cousin » de la p. lxx à propos de Mlle Maunoir? et le lyrisme de Saint-Saëns, p. lxxxiii? Le *printer's devil* s'est surtout attaqué aux citations poétiques : rectifier une coquille dans les vers de *Paris* (p. xxviii), deux dans la strophe du « silence » (p. lxx).

apologétique » issu de M. Maurice Blondel, il a soin de nous prévenir que le Nouveau Syllabus de juillet 1907 et l'Encyclique sur les Modernistes ne l'obligent « à modifier aucune des vues exposées » dans son livre et lui démontrent qu'il n'a « rien à adoucir ». Il « n'entend pas viser les Newmaniens » (Brémond, Saleilles), avec qui il se sent « tout prêt à sympathiser sur des points multiples. Encore bien moins, mais pour une toute autre raison », pense-t-il, « à faire le procès de cette école — si c'en est une — dont le 1er *Speaker* est M. l'abbé Houtin ». Il ne parle non plus « du mouvemeut germanique (Schell), non qu'il manque d'importance, mais parce qu'il paraît différer, plus que par des nuances, de celui qui agite la France, l'Angleterre et l'Italie ». En ce qui concerne l'abbé Loisy. « malgré le respect qu'on doit avoir pour son érudition et sa personne », il « souscrirait volontiers au jugement dans lequel le prof. Sanday (*The criticism of the Fourth Gospel*), le rapprochant de M. Jean Réville, disait qu'ils « sont tous deux... *fond of speaking in generalities which are not always in the closest contact with facts* ». Il croit le loisysme « déjà virtuellement condamné à l'oubli, avec l'apologétique dont les postulats, à l'insu de l'auteur, commandaient son exégèse ». Il veut être un homme « de juste milieu, et garder, dans ces controverses, avec la plénitude de l'obéissance catholique, l'équité du jugement ». Les 7 chapitres sont : 1° *La peur de la vérité* non encore vulgarisée, peur inspirée, par des « préoccupations exagérées d'un avenir trop immédiat, à ceux qui ne voient pas tout de suite les moyens de l'utiliser ». 2° *Penser pour vivre*, réaction contre certaines tendances exclusivistes « qui, censées appuyées sur l'histoire ou la psychologie, pourraient mettre en danger la connaissance religieuse ». 3° *Extrinsécisme et Historicisme*, critique des « 2 fausses méthodes intellectualistes dénoncées par M. Blondel (*Quinzaine* de janvier et de février 1904) chez ceux qui tendent à faire de la foi une sorte de mathématique ou de science positive ». 4° *A la recherche d'une définition du Dogme*, réponse à des articles de M. Le Roy dans la *Quinzaine* (avril à juillet 1905). 5° *Trois conceptions philosophiques du dogme chrétien*, critique des principales théories actuelles aboutissant « au vieil analogisme de Saint-Thomas ». 6° *Germe et ferment*, critique de Loisy et d'Harnack sur « le fait chrétien dans son origine et la totalité de son évolution concrète ». 7° *Y a-t-il un catholicisme ésotérique?* « Apologétique pragmatique » pouvant servir à toutes les divergences spéculatives des catholiques « vis-à-vis des incroyants ». — Th. Sch.

— *Pisanello*, peintre et surtout médailliste, tel est le sujet du dernier volume paru de la collection des *Grands Artistes*, chez l'éditeur Laurens (in-8° à 2 fr. 50, ill. de 24 planches). Mais l'auteur, qui est M. Jean de Foville, du Cabinet des Médailles, a profité de l'occasion pour étudier encore l'ensemble des *Médailleurs italiens* des xve et xvie siècles. Cette monographie, d'un art exquis et qui peut évoquer le plus grand style dans de réduites proportions, est tout à fait neuve et des plus intéressantes. La compétence de l'érudit qui l'a écrite égale son goût délicat de critique. Les renseignements abondent, et présentés de façon à provoquer une étude plus approfondie (ce qui doit toujours être le but du critique). La reproduction d'un bon choix d'œuvres ajoute heureusement à leur éloquence. C'est un livre qui fait vraiment honneur à son auteur. — H. de C.

— Une nouvelle collection vient d'être inaugurée par l'éditeur d'art Henri Laurens sous le titre général d'*Écrits d'amateurs et d'artistes*, et le premier volume paru contient les *Mémoires de ma vie*, de Charles Perrault, ainsi que la *Relation du voyage à Bordeaux* (1669) de Claude Perrault (1 vol. in-8°, de 250 p. et 16 planches. Prix : 9 fr.). Le second est sensiblement moins intéressant que le

premier, en dépit des renseignements assez curieux, artistiques, archéologiques ou ethnographiques. Mais ce premier, les Mémoires de l'auteur des *Contes*, capital pour suivre les entreprises d'art de Colbert et toute l'activité artistique de cette époque, est d'autant plus important ici, que la nouvelle édition est la seule qui reproduise le texte original et authentique, d'après le manuscrit de l'auteur. C'est à M. Paul Bonnefon que ce travail est dû. Il y a joint une copieuse annotation, quinze pages d'introduction historique, et un index des noms propres : c'est désormais un document définitif. — H. de C.

— Autre collection nouvelle, chez l'éditeur H. Laurens, celle-ci plus attrayante que pas une, sous le titre : *Musées et Collections de France*. Elle doit comporter simplement, si l'on en juge par le premier volume, la reproduction de l'ensemble des œuvres de chaque musée, au moins dans ce qu'il a d'essentiel, précédée d'une courte introduction. Ce premier tome est consacré au *Musée de Grenoble*, si riche et si mal connu, comme la plupart de ceux de nos provinces. Un avant-propos de M. Marcel Raymond et une introduction historique de M. le général de Beylié qui s'est occupé spécialement de cette publication (et qui a enrichi le Musée de maintes belles œuvres), précèdent 388 reproductions photographiques, généralement excellentes (tableaux, sculptures et objets). Si la collection doit se poursuivre de la sorte, nous aurons un outil des plus précieux pour l'étude de l'art (1 vol. pet. in-4° de 206 p. Prix : 10 fr. — H. de C.

— Une monographie très complète et très neuve de *Dupleix, d'après des documents inédits* tirés des Archives publiques ou privées de France et d'Angleterre, par M. Eugène Guénin, a paru au moment du jour de l'an par les soins de la maison Hachette, qui l'a placée dans une de ses collections à bon marché et illustrée comme un livre d'étrennes (Bibl. des Écoles et des Familles, grand in-8°, de 463 pages avec 94 grav. et 5 cartes ; prix : 7 fr.). Si les jeunes intelligences à qui cet ouvrage semble ainsi destiné l'ont goûté vraiment, elles seront déjà dignes d'éloges, et prouveront qu'elles savent faire la différence entre les livres de vulgarisation qui leur sont généralement offerts, et un travail de première main, plutôt austère. Celui-ci, qui est rempli, presque à chaque page, des Mémoires, lettres, documents de toute sorte, empruntés surtout aux fonds de la Bibliothèque Nationale et de l'Arsenal, rendra les plus grands services pour notre histoire coloniale de l'Inde, et sa lecture, bien que pas très courante, à force d'érudition, de textes et de références, offre l'intérêt le plus sérieux et le plus soutenu, avec parfois une véritable éloquence dans la défense d'un héros si longtemps calomnié. — H. de C.

— En écrivant sur *Fantin Latour, sa vie et ses antiquités* (Paris, Laveur, pet. in-4° avec 53 pl. hors texte et 22 dans le texte), M. Adolphe Jullien acquittait une dette d'amitié dont seul il pouvait rendre compte. Une longue intimité le liait avec le peintre-poète et déjà des articles avant-coureurs avaient montré au public quel intérêt offrirait une étude sur lui. Étude de caractère plutôt que de critique d'art où nous pénétrons dans l'esprit de l'artiste en même temps que dans sa vie privée, où nous apprenons à apprécier ses goûts, musicaux et littéraires autant que plastiques, et ses jugements, d'une indépendance toujours attachante, tel se présente ce beau volume, d'ailleurs somptueusement édité, rempli des œuvres du peintre-poète, rempli de ses lettres, rempli de lui-même. Il est d'une variété d'information pleine de charme et fait le plus grand honneur au critique qui l'a écrit. La vie de Fantin et sa carrière, l'histoire de ses portraits et groupes d'artistes et d'hommes de lettres, sa passion musicale et la place qu'il tint comme mélomane dans son milieu d'art, les souvenirs vivants de son intimité, telles sont les divisions

essentielles de l'ouvrage, que termine heureusement un catalogue des œuvres les plus connues du peintre. Quant à l'illustration, on y trouve sans doute quelques-unes de ces inoubliables évocations, inspirées par Wagner ou Berlioz, dès longtemps admirées par les lithographies originales des deux volumes que consacra jadis M. Ad. Jullien à ces deux maîtres ; mais le choix a surtout porté, avec raison, sur les œuvres moins populaires, portraits ou tableaux d'idéale poésie. Des fac-similes de lettres autographes donnent encore une base documentaire à la monographie, et c'est assez dire que celle-ci, livre d'art et livre de vie, a été aussi bien comprise et aussi bien exécutée que le méritait le fier talent, l'original caractère de Fantin-Latour. — H. DE C.

— La collection des *Manuels de l'art*, nouvellement entreprise par l'éditeur Henri Laurens, sous la direction de M. H. Marcel, vient de s'enrichir d'une monographie de *La Gravure*, par M. Léon ROSENTHAL (in-8° de 472 pages, avec 174 reproductions ; prix : 10 fr.), qui peut bien être considérée comme un modèle de genre. L'auteur, dont nous avons eu déjà l'occasion de louer ici la netteté de conception et la précision de critique, a d'ailleurs basé son travail sur une documentation particulièrement abondante qui le recommande d'abord. C'est un vrai répertoire pour l'histoire de la gravure que la série des *bibliographies* qui terminent chacun des chapitres et qui ne présentent d'ailleurs pas une accumulation banale de titres, mais groupent les ouvrages selon les questions ou les œuvres successivement étudiées. Le texte même de ces chapitres, rempli de noms, de dates, de références, n'en est cependant pas alourdi et sait laisser place à l'agrément du récit ou à la chaleur de l'admiration : on y sent un artiste en même temps qu'un chercheur, et les grandes œuvres de la gravure, ces mystérieuses évocations de vie que Rembrandt par exemple a fait apparaître sur des coins de papier, ont trouvé chez M. Rosenthal un analyste passionné. La période moderne n'est naturellement pas traitée avec le même développement que l'ancienne, mais tout y est indiqué pourtant, dans ces efforts variés, épars en tant de voies originales. Les procédés aussi sont définis, et aussi quelques arts annexes de la gravure, qui eussent difficilement trouvé place ailleurs, comme la photographie et l'intaille. Pour finir, un tableau chronologique sommaire, et diverses tables, achèvent un livre de tous points excellent. Les reproductions, particulièrement abondantes, sont en général fort bien venues. — H. DE C.

— Une collection de voyages sollicite en ce moment notre attention, tous documentaires d'ailleurs, et d'un intérêt historique ou ethnographique qui leur donne place au nombre des instruments de travail du géographe. C'est un soin que prennent de plus en plus les rédacteurs de récits d'exploration ou même de tourisme et dont on ne saurait trop les louer. Voyez par exemple ces deux beaux volumes qu'a édités la maison Plon, M. Paul NIEDRIECK est avant tout un chasseur (déjà nous avons signalé ses *Chasses dans les cinq parties du monde*), mais un chasseur qui sait voir, qui étudie, qui récolte des documents de toute sorte, en même temps que les dépouilles de ses ours ou de ses mouflons. Dans le volume qu'il intitule : *Mes croisières dans la mer de Behring*, il passe du Japon au Kamtchatka et parcourt tout l'Alaska côtier, et ses renseignements sur l'histoire, les mœurs, les religions, les industries de ces pays peu connus, complétés d'ailleurs par d'excellentes et nombreuses photographies et par des cartes, constituent un document remarquable (1 vol. in-8°, prix : 10 fr. Le texte allemand a été traduit par M. L. Roustan). C'est l'Alpinisme peut-être qui a conduit le prince Louis-Amédée de Savoie, duc des Abruzzes, dans *le Ruwenzori et les Hautes cimes de*

l'Afrique centrale, pays inconnu, pays de neiges situé entre les grands lacs équatoriaux, dans l'Afrique anglaise. Mais cette campagne, d'avril à septembre 1906, dont la relation a été écrite par le Dr F. de Filippi (et traduite par M. A. Poizat), avait encore un but géographique et scientifique, qu'elle a atteint avec une richesse d'informations digne d'autant d'éloges que l'endurance exceptionnelle déployée par les explorateurs dans des régions aussi malaisément accessibles. Cette chaîne légendaire (les Monts de la lune de Ptolémée) n'a pas été témoin seulement de la vaillante audace de cette mission d'élite, mais d'une foule d'observations précieuses. Le duc des Abruzzes les a d'abord présentées aux Sociétés de géographie italienne et anglaise : ce volume, où l'un de ses compagnons a pris la plume, y ajoute seulement la verve et l'émotion du voyage même. Un autre parmi ses auxiliaires l'a achevé, de merveilleuse et admirable façon : dire qu'il s'agit de M. Vittorio Sella, c'est assez dire que les 200 photographies éparses dans ces pages sont à leur tour un document de premier ordre. Cinq cartes, et des rapports spéciaux, avec tableaux, pour les observations géodésiques, astronomiques, météorologiques, magnétiques, etc. constituent l'apport technique qui complète l'ouvrage (1 vol. gr. in-8°. Prix : 15 fr.).

— Plus spécialement économique et politique était le but du commandant de Bouillane de Lacoste en explorant les pays « aux frontières interdites », *Autour de l'Afghanistan*. Sa relation qui, de Tehéran, nous mène à Mesched, la ville sainte, et nous y ramène après avoir traversé la Perse et le Béloutchistan, une partie de l'Inde vers Lahore et l'Himalaya, un coin de la Chine et du Pamir, Samarkand et Bokhara, et dès lors avoir entièrement contourné l'Afghanistan, sa relation évoque et étudie le problème Asiatique en même temps qu'elle note les mœurs et les monuments, les idées et les paysages, et toutes les forces vives des contrées ainsi pas à pas observées. D'excellentes cartes de détail, et plus de cent photographies élucident le récit, qui est alerte et précis, sans phrases mais non sans agrément, et qui rendra de vrais services (Librairie Hachette, 1 vol. in-8° de 222 p. Prix : 12 fr.). Un autre volume, de la même librairie, et dans les mêmes dispositions typographiques, nous mène *Plus près du Pôle*, avec le commandant R. E. Peary, de la marine des Etats-Unis. Le 21 avril 1906, ce hardi marin dépassait le 87e degré, au delà du Groënland, sur une route que, jusqu'à nouvel ordre, il semble tracer aux explorateurs à venir comme la plus simple et la plus sûre vers le Pôle même. La préparation de son voyage, le récit vécu de ses péripéties, la moisson d'observations recueillie en dépit des souffrances endurées dans ces régions excessives, tout est d'un vif intérêt, que relève encore la verve et la bonne humeur du narrateur. Une carte et quelques photographies s'y ajoutent heureusement. L'ouvrage est encore un document (Hachette, in-8° de 314 p. Prix : 12 fr.). Enfin voici encore un bon, un excellent livre, que je signale, le plus éloquent de tous à coup sûr, d'un enthousiasme infiniment suggestif, d'une verdeur incomparable d'impressions, mais d'ailleurs sans desseins scientifiques : *les Souvenirs d'un montagnard* du comte Henry Russell (Pau, gr. in-8° de 738 p. Prix : 5 fr.) : c'est une nouvelle édition, bien entendu, mais où l'illustre grimpeur, comme un adieu à ces Pyrénées qu'il a tant aimées, a réuni les divers volumes ou brochures par lui publiés sur leur compte depuis 20 ans, et épuisés, en les popularisant encore par le prix minime de l'ouvrage. Il est difficile, ici, de dire qu'une carte manque, c'est cinquante, c'est cent qu'il faudrait... et c'est beaucoup demander dès lors. Mais la puissance d'évocation du récit permet presque de s'en passer. C'est un vrai classique du genre et déjà cité comme tel, que les fameux *Souvenirs*. — H. de C.

— M. le Duc d'Orléans, comme on sait, aime à occuper les loisirs de son exil en longues croisières parmi les mers. Depuis quelques années, ces croisières ont pris un caractère particulièrement scientifique, dont les résultats ont déjà apporté un sérieux appoint aux sciences géographiques et naturelles. Frétant « la Belgica », navire déjà éprouvé dans des expéditions polaires et toujours conduit par le commandant de Gerlache, il a, il y a quatre ans, obtenu des indications fort intéressantes et ajouté même quelques territoires glacés à la carte du Groënland polaire. Et nous avons dit ici l'intérêt de son livre « *A travers la banquise*, du Spitzberg au Cap Philippe ». Cette fois, la campagne de Juin-Septembre 1907, tout en apportant sa contribution féconde aux sciences, a été tout a fait décevante au point de vue de la croisière à la découverte : le navire fut pris presque tout de suite dans les glaces, et le fut bien, comme le dit le titre du nouvel ouvrage qui vient de paraître « *La Revanche de la banquise : un été de dérive dans la mer de Kara* » (Paris, Plon, in-4°, orné de nombr. photogravures et cartes. Prix : 30 fr.). Parti de Bergen, le vaisseau parcourut la mer de Barents, étudia le Matotchkine Char qui coupe en deux la Nouvelle Zemble, puis pénétra dans la dangereuse mer de Kara, but de l'expédition. Mais là, les glaces l'arrêtèrent, et, de dérive en dérive, lui interdirent toute autre exploration que celle des côtes Ouest. Le retour ne fut même pas sans péripéties et sans périls. La moisson scientifique est cependant sérieuse, et le livre que nous signalons ici n'est pas seulement une œuvre littéraire pleine de vivacité et d'intérêt, comme celle que le prince a écrite pour conter sa campagne au Groënland ; il offre à l'appui toutes les garanties documentaires que peuvent désirer les spécialistes. A une profusion d'héliogravures remarquables est jointe une série de cartes, d'ensemble ou de détail, œuvres de M. de Gerlache; de plus, un historique de la découverte et des explorations de cette mer de Kara, avec reproductions d'anciennes cartes, et analyse des journaux de bord de chaque expédition, a été rédigé en appendice, ainsi que : des notes biologiques (pêches, dragages, etc., avec planches), œuvre de M. L. Stappers, d'autres sur les glaces et leur florule, de M. A. Meunier, enfin les observations de diverses sortes du Journal de Bord du commandant de Gerlache. C'est en somme un très beau livre, conclusion d'une courageuse expédition. — H. de C.

— M. et Mme Emile Jottrand ont dejà publié un volume extrêmement documenté sur le Siam, où ils ont fait un séjour de plusieurs années (M. J. était conseiller légiste du Roi). Dans un volume plus alerte, plus varié et d'une lecture charmante, d'ailleurs basé toujours sur des informations de première main : *Indo-Chine et Japon*, journal de voyage (Paris, Plon, édit. in-12 av. 3 cartes : Prix : 4 fr.), ils nous content les péripéties d'une tournée en bateau, à poney, en chemin de fer ou dans tous les véhicules imaginables, de la Cochinchine au Japon et aux îles Havaï, à travers les races et les administrations, les climats et les natures. On parle souvent des dangers et des misères qui attendent les femmes qui consentent à s'expatrier. Il n'y paraît guère ici : c'est affaire de tempérament sans doute, surtout de caractère. — H. de C.

Le propriétaire-gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy. Imp. Marchessou. — Peyriller, Rouchon et Gamon, Srs.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 17 — 29 avril — 1909

Euripide, Les Bacchantes, p. Dalmeyda. — Klio, VIII. — Grégoire de Nysse, Discours catéchétique p. Méridier. — Cobham, Excerpta Cypria. — Simonsfeld, Annales de l'Empire allemand sous Frédéric I. — Desdevises du Dezert, L'Eglise et l'Etat en France. — Francotte, La Polis grecque. — Harder, Morceaux d'Hérodote annotés. — Bonner, L'Apologie de Platon. — Wilamowitz, Apollon et Les historiens grecs. — Terzaghi, Oracles chaldaïques. — Gregory, Les manuscrits Freer. — Butler, Le Dialogue sur la vie de Chrysostome. — Radet, Ephesiaca. — Goffin, Fleurs de S. François d'Assise. — Kauer, Exercices latins. — Enéide, p. Kloucek. — Dictionnaire des antiquités grecques et romaines, 41. — Lerosey, Histoire de Loudun. — Aventinus, VI, p. Leidinger. Ohle, La sorcellerie. — Le Boucq, Valenciennes, p. Bauchond. — Hamaker, Jacob Geel. — Weber-Paldamus, Histoire moderne. — Dictionnaire bio-bibliographique italien. — Académie des Inscriptions.

Euripide. Les Bacchantes, texte grec, édition avec commentaire critique et explicatif, et précédée d'une introduction, par G. Dalmeyda. Paris, Hachette, 1908; 155 p. grand in-8°.

M. Dalmeyda se sentirait encouragé, dit-il dans son avant-propos, à publier d'autres pièces d'Euripide, s'il était fait bon accueil à la présente édition. Il n'a pas à redouter un accueil défavorable, et les encouragements ne peuvent lui manquer; d'abord son édition est bonne et repose sur une connaissance approfondie du sujet; ensuite c'est la seule édition des *Bacchantes*, et en même temps l'une des rares d'une pièce d'Euripide, que nous ayons dans notre pays; avec les *Phéniciennes* de Fr. Thurot, qui remontent déjà loin, avec les *Sept tragédies d'Euripide* et l'*Alceste* de Weil, quand on aura cité l'*Alceste* d'Édet, qui est un travail aussi consciencieux que modeste, je crois bien que la liste sera épuisée. Peut-être même M. D. n'aurait-il pas songé à publier les *Bacchantes*, s'il n'avait eu à faire une seconde thèse; mais enfin il l'a fait, et d'une manière qui doit lui attirer tous nos remerciements [1]. On connaît le plan suivant lequel sont faites ces éditions de la librairie Hachette; au-dessous du texte sont les notes critiques, et en fin de page les notes explicatives sur deux colonnes; une introduction précède. Le texte donné par M. D. est beaucoup plus

1, Mazon l'avait déjà fait avec *la Paix* d'Aristophane; et je crois savoir que d'autres jeunes hellénistes ont l'intention de suivre cet exemple.

sobre de conjectures que celui de ses prédécesseurs; il se tient plus près de la tradition, et c'est un mérite sur lequel il convient d'insister, car si l'explication littérale des *Bacchantes* n'est pas toujours commode, les critiques ont trop souvent cherché à la faciliter par des modifications arbitraires (V. par exemple la note sur les vers 828 et svv.). M. D. ne se flatte pas d'avoir résolu toutes les difficultés, mais il a tenté de les résoudre sans avoir recours à des expédients, et les rares corrections qu'il propose sont très justifiables au point de vue du sens, de la paléographie et de la grammaire. 238 προκινῶν est une de celles qui me satisfont le moins, car προτείνων des manuscrits n'a rien qui puisse être critiqué. 294 διάλυσιν pour Διόνυσον est une conjecture très ingénieuse. 327 le texte est défendu avec raison, et le sens énigmatique du vers est nettement expliqué. 333 ἐστὶ θεὸς ἐκεῖνος pour ἐστὶν ὁ θεὸς οὗτος est la meilleure et la plus simple des corrections proposées. 451 le texte des manuscrits est judicieusement conservé avec Tyrrell. 860 M. D. estime justement que la leçon manuscrite est encore supérieure aux nombreuses corrections proposées. 1374 l'addition de ἄγαν remédie heureusement à l'imperfection du mètre. Je dirai peu de chose de l'annotation; les notes critiques sont très suffisantes pour qui voudra étudier le texte et son histoire; quant au commentaire, les quelques observations que j'aurais à faire, particulièrement sur certaines explications grammaticales qui me paraissent manquer de netteté ou de solidité, n'enlèveraient rien à sa valeur d'ensemble; il se compose de notes bien choisies, dit le nécessaire sans se perdre en discussions inutiles, et est riche en parallèles, ce qui est d'une bonne méthode pour retenir l'attention et pour aider à l'intelligence du texte. A ce propos, je signale à M. D. un passage de la pièce qui a un parallèle intéressant dans Platon; le vers 299 καὶ τὸ μανιῶδες μαντικὴν πολλὴν ἔχει rappelle en effet un passage bien connu du *Phèdre*, 244 *c* : οὐ γὰρ ἂν τῇ καλλίστῃ τέχνῃ, ᾗ τὸ μέλλον κρίνεται, αὐτὸ τοῦτο τοὔνομα ἐμπλέκοντες μανικὴν ἐκάλεσαν... οἱ δὲ νῦν ἀπειροκάλως τὸ ταῦ ἐπεμβάλλοντες μαντικὴν ἐκάλεσαν. Et si l'on remarque encore ce qui précède, ὅσοι μαντικῇ χρώμενοι ἐνθέῳ πολλὰ δὴ πωλλοῖς προλέγοντες εἰς τὸ μέλλον ὤρθωσαν, il me semble nécessaire d'y regarder à deux fois avant d'accepter l'athétèse des vers 300-301, proposée par Hartung. L'introduction de M. D. doit surtout attirer l'attention. Ce n'est pas qu'elle touche à toutes les questions qui se posent à propos des *Bacchantes*; le rôle de Dionysos, par exemple, ce rôle double pour ainsi dire, tantôt plein de grandeur et de noblesse, tantôt au contraire descendant jusqu'à la fourberie et à une froide cruauté, n'est pas étudié comme on aurait pu s'y attendre. Mais la suite du développement tragique, la portée morale du drame, les sentiments d'Euripide et son opinion sur le dieu dont il représente la vengeance, tout cela est bien mis en lumière; et ce que M. D. montre mieux encore, avec un goût littéraire très sûr, c'est la valeur poétique de la pièce, le charme des descriptions, le pittoresque des tableaux,

l'émotion que fait naître le lyrisme des chœurs, et que sans doute ressentait aussi le poète lui-même. L'introduction se termine par quelques pages sur la manière dont le sujet des *Bacchantes* a été traité avant et après Euripide, et sur les manuscrits qui nous ont conservé la tragédie. — V. 239 au lieu de τῇσδε lire τοῦδε; M. Dalmeyda avait sans doute écrit d'abord τῇσδε... στέγης, qu'il a ensuite abandonné pour ξίφους (Wecklein).

Mv.

Klio, *Beiträge zur alten Geschichte*, t. VII, 3; t. VIII. Leipzig, Weicher (Dieterich) 1907 et 1908.

Le troisième et dernier fascicule du tome VII de *Klio* contient, avec un article de V. Costanzi sur l'origine de l'épithète *Moneta* attribuée à Junon (*Moneta*), et une discussion, à propos du coup d'état des Quatre-Cents à Athènes, des renseignements fournis par Thucydide et Aristote, par Kuberka (*Beiträge zum Problem des oligarchischen Staatsstreiches in Athen vom Jahre 411*), deux courtes notes de Lehmann-Haupt (*Zu Herodot I, 183* et *Seleukos Nikators makedonisches Königtum*), et trois importantes études. Regling donne des détails nouveaux et intéressants sur l'expédition de Crassus contre les Parthes (*Crassus' Partherkrieg*). Le capitaine Veith complète et précise (*Die Taktik der Kohortenlegion*) ce qu'il a dit au sujet de la tactique de la légion dans sa *Geschichte der Feldzüge C. Julius Cæsars* (Vienne, 1906); la légion en formation de combat comportait des intervalles, qui seuls pouvaient lui donner la mobilité et l'élasticité nécessaires; ce système d'ailleurs répond à la tactique romaine, qui reposait sur l'offensive et sur l'utilisation du terrain en détail, beaucoup mieux que la formation en une longue ligne ininterrompue. L'archéologie est représentée par un article de Pomtow sur les monuments votifs de la voie sacrée à Delphes (*Studien zu den Weihgeschenken und der Topographie von Delphi, I*); c'est une suite, un premier article ayant déjà été donné dans les *Athenische Mitteilungen*, t. XXXI, (1906). Il s'agit ici de sept monuments, dont le premier et le plus important, du côté nord, en allant de l'est à l'ouest après le monument de Lysandre, est l'hémicycle des Argiens. Pomtow, avec la collaboration de Bulle, en décrit les restes, en propose une reconstruction, et juge l'effet artistique qu'il devait produire grâce aux statues des rois d'Argos dont il était orné. Le dernier monument étudié est celui des Étoliens.

Les tomes suivants comprendront quatre fascicules au lieu de trois; le tome VIII a donc quatre fascicules, dont les deux derniers sont réunis en un seul, dédié au Congrès international des sciences historiques tenu à Berlin en août 1908. Pomtow y poursuit ses études topographiques et archéologiques sur Delphes (*Studien... II, III, IV*); l'auteur des treize premières statues énumérées par Pausanias, à pro-

pos du monument de Marathon, doit être Hégias; Phidias est une erreur du périégète. C'est au cheval de bois des Argiens que doit être rapportée l'inscription Ἀργεῖοι, publiée par Homolle BCH, XXI, p. 300 note, et Bulle (avec Pomtow) suppose que le motif de la dédicace était gravé sur le cheval même (VIII, 1). Viennent ensuite les Sept contre Thèbes, avec le char d'Amphiaraos (2), les Épigones, et le groupe des offrandes des Tarentins, composé de femmes captives et de chevaux (3-4). Au même ordre de recherches se rattache la dissertation de Herzfeld sur Pasargades (*Pasargadae*, 1), description des ruines et en particulier du tombeau de Cyrus. L'épigraphie et la papyrologie occupent leur bonne place dans ce volume : Carcopino revient sur l'inscription d'Aïn-el-Djemala, et la soumet à une critique très sévère, toute de détail, pour défendre ses vues contre ses contradicteurs Mispoulet et Schulten (*Encore l'inscription d'Aïn-el-Djemala*, 2). Dessau commente brièvement deux inscriptions latines d'Afrique, l'une CIL, VIII, 206, l'autre découverte à Lambèse et publiée par Cagnat (*Afrikanische Munizipal- und afrikanische Militärinschrift*, 3-4). Ferguson continue ses recherches sur les documents athéniens et déliens, commencées VII, 2 (*Researches in Athenian and Delian Documents II;* fasc. 3-4), et ce sont des textes fournis par les papyrus qui font l'objet des articles de Kornemann (*Ein Erlass Hadrians zu Gunsten ägyptischer Kolonen vom Jahre 117*, 3-4), Viereck (*Aktenstücke zum griechisch-römischen Vereinswesen*, 3-4) et Meyer (*Aus der Geschichte eines Kultvereins des Apollon im griechisch-römischen Aegypten*, 3-4); ce dernier, particulièrement curieux, a rapport à un fragment de discours dans lequel l'orateur fait lire le texte d'une inscription du temps de Ptolémée Aulète, concernant le culte d'Apollon et l'érection d'un temple à Hermoupolis. Les études plus spécialement historiques ne sont pas moins bien représentées : Kuberka complète son travail sur les Quatre-Cents (*Kritisches über die Verfassungsentwürfe der athenischen Oligarchen vom Jahre 411*, 2); Beloch refait la bataille de Salamine et tente de prouver que Psyttalie n'est pas Lipsokoutali, mais l'île de Hagios Georgios, au milieu même des passes de Salamine (*Die Schlacht bei Salamis*, 3-4); Holleaux montre que pour la chronologie de la guerre entre Antiochus le Grand et Ptolémée Epiphane, assez mal connue, tout repose sur la date de la bataille de Panion, qu'il fixe en 200, tandis que Nissen la place en 198 (*Études d'histoire hellénistique; la chronologie de la Cinquième guerre de Syrie*, 3-4); et Hirschfeld estime qu'on s'est mépris en croyant que l'organisation des Gaules par Auguste n'est que l'application des idées de César; c'est au contraire le résultat d'une politique inquiète qui n'avait qu'un but, celui de diviser le pays et de rendre impossible le contact entre Celtes et Romains (*Die Organisation der drei Gallien durch Augustus*, 3-4). Nous signalerons encore les études de chronologie de Lehmann-Haupt (*Die Sothis-Periode und der Kalender*

des Papyrus Ebers, 2; *Berossos' Chronologie und die keilinschriftlichen Neufunde*, 2); deux autres articles du même relatifs à l'Orient (*Darius und der Achämeniden-Stammbaum*, 3-4; *Eine griechische Inschrift aus der Spätzeit Tigranokerta's*, 3-4); une curieuse dissertation de Macchioro, qui met en lumière l'origine démographique des *columbaria*, en les considérant comme indices de la population (*Ricerche demografiche intorno ai colombari*, 3-4); le commencement d'un travail de Petersen sur la louve du Capitole (*Lupa capitolina*, 3-4); les dix pages dans lesquelles Kannengiesser nous met au courant des recherches provoquées jusqu'ici par la linguistique et l'ethnographie étrusques (*Ueber den gegenwärtigen Stand der etruskischen Frage*, 2); et deux brèves notices de Kirchner (*Attisches Psephisma aus der Mitte des 3. Jahrh. v. Chr.*, 3-4) et de Bauer (*Damnatio memoriæ auf dem « Stein von Palermo »*, 1); il s'agit dans cette dernière du martelage du nom de deux usurpateurs égyptiens. Un article concerne la numismatique, celui de Regling (*Hektor auf Münzen von Stektorion*, 3-4); un autre, de Walker, rentre plus spécialement dans le domaine de la littérature grecque (*Cratippus or Theopompus*, 3-4); l'auteur y soutient, par de nombreuses et très plausibles considérations, une opinion contraire à celle de Wilamowitz, de Meyer et de Grenfell et Hunt, à savoir que le fragment historique publié dans les *Pap. Oxyrh.* V ne peut être de Théopompe; il faut alors l'attribuer à Cratippe. Enfin, deux études seront très appréciées de ceux qui s'intéressent aux campagnes d'Alexandre; dans l'une, Judeich s'occupe de la bataille du Granique et des mouvements qui la précédèrent (*Die Schlacht am Granikos*, 3-4); il accepte comme très vraisemblable la conjecture de Kiepert Ἑρμαῖον pour l'énigmatique Ἕρμωτον (Arrien, *Anab.* I, 12, 6), le dernier campement d'Alexandre avant la bataille. L'autre, du capitaine Veith, concerne l'engagement de cavalerie qui fut le premier acte de la bataille entre Alexandre et Porus (*Der Kavalleriekampf in der Schlacht am Hydaspes*, 2); il y est montré qu'au point de vue militaire il n'y a pas lieu de mettre en doute les renseignements d'Arrien.

MY.

Grégoire de Nysse, Discours Catéchétique, texte grec, traduction française, introduction et index, par Louis MÉRIDIER. Paris, Picard, 1908; LXXXV-213 p. (*Textes et documents* pour l'étude historique du christianisme, publiés sous la direction de H. Hemmer et P. Lejay, VII).

L'utile collection dirigée par MM. Hemmer et Lejay vient de s'enrichir d'un septième volume, qui contient le *Discours catéchétique* de Grégoire de Nysse, publié par M. Méridier, professeur au lycée de Sens, dont l'une des thèses avait précisément la manière et le style de Grégoire pour sujet. Le texte est accompagné de la traduction et d'un

index des matières, et précédé d'une introduction. Du texte je n'ai rien à dire, M. M. reproduisant sans changement le texte publié par Srawley (Cambridge, 1903), et s'abstenant, dans les notes critiques et explicatives qui suivent l'introduction, de toute considération critique qui tendrait à le modifier [1]. Je reprocherai à la traduction de s'écarter assez souvent de la phrase grecque, et d'altérer ainsi la forme que Grégoire a donnée à sa pensée; cela n'est pas indifférent [2]. Quant aux légères inexactitudes dont il est rare qu'une traduction soit exempte, comme V, 12 τοῦ φωτὸς ὑφαιρεθέντος la disparition progressive de la lumière (*progressive* n'est pas conforme au sens), ou VI, 10 ἀπεικόνισμα τοῦ ἀρχετύπου κάλλους l'image du modèle même de la beauté, ou XVII, 2 προσάπτεσθαι τοῦ πονοῦντος μέρους se mettre en contact avec la partie malade (en parlant du médecin), ou encore XVIII, 3 ἀντ' οὐδενὸς δεξάμενοι τὰς τοῦ σώματος αἰκίας recevant avec indifférence (expression bien faible), il n'est pas utile d'y insister, la traduction étant généralement fidèle quant au sens et d'une allure très coulante. Je signale seulement un passage où une virgule mal placée donne un mauvais texte, d'où résulte une traduction singulière. XXXII, 10, il s'agit de certains miracles qui d'eux-mêmes révèlent leur origine divine : τὸ μὴ ἐμμεῖναι τῷ θανάτῳ... κατ' ἐξουσίαν τε φαίνεσθαι... τοῖς μαθηταῖς, ὅτε βούλοιτο παρεῖναί τε αὐτοῖς μὴ ὁρώμενον καὶ ἐν μέσῳ γίγνεσθαι... ἐνισχύειν τε... ἐπαγγέλλεσθαί τε... etc. Traduction : Que le Sauveur ne soit pas resté dans la mort... qu'il soit apparu librement (?) à ses disciples, quand il désirait être à leurs côtés, en restant invisible, et se trouver au milieu d'eux, etc. La construction générale, et la bizarrerie du sens ainsi fourni (surtout « apparu... en restant invisible ») auraient dû attirer l'attention de M. M. Il suffit de déplacer la virgule après μαθηταῖς pour la reporter après βούλοιτο, et l'on a ainsi le texte correct τὸ μὴ ἐμμεῖναι... κατ' ἐξουσίαν τε φαίνεσθαι... παρεῖναι τε... ἐνισχύειν τε... etc., d'où le sens : Qu'il soit apparu à ses disciples selon sa volonté à chaque fois qu'il le désirait, qu'il fût présent, invisible, au milieu d'eux, sans avoir besoin d'entrer par les portes, etc. L'introduction, après quelques pages sur la vie de Grégoire, étudie la doctrine du *Discours catéchétique*, et met fort bien en lumière la part d'originalité qu'il renferme, ainsi que ce qui est dû à l'influence des doctrines d'Origène, d'Athanase et des anciens philosophes grecs. L'index pourrait être meilleur; j'y ai relevé plusieurs renvois inexacts,

---

1. Sauf en un passage, XXXII, 3 ὁ ἀεὶ ὤν, où M. M. estime que l'on pourrait garder ζῶν avec les meilleurs manuscrits.

2. Quelques phrases mal venues : VIII, 9 L'âme a besoin d'être débarrassée... des souillures que ses fautes y ont fait naître. VIII, 10 Il y a différentes sortes de maladies qui se prêtent plus facilement que d'autres à un traitement, et pour ces dernières, on a recours... (la trad. d'ailleurs répond mal au texte). X, 2 L'âme, grâce aux mouvements de la pensée... embrasse par la pensée...

et notamment des renvois à des notes sur le chap. 40, notes qui n'existent pas [1]. Somme toute, encore un bon livre de la collection.

MY.

Excerpta Cypria, materials for a history of Cyprus, translated and transcribed by C. D. COBHAM, with an appendix on the Bibliography of Cyprus. Cambridge, University Press, 1908; VI-523 p. in-4°.

Dans ce beau volume, magnifiquement imprimé par l'Université de Cambridge, M. Cobham publie, dans l'anglais original ou traduits en anglais, des extraits de près de quatre-vingts auteurs qui ont parlé de l'île de Chypre dans des ouvrages dont Chypre n'est pas le sujet exclusif. Si l'on excepte les renseignements fournis par Strabon, Pomponius Méla et Ptolémée, ainsi que des légendes de saints et quelques notices anonymes, les autres morceaux sont dus pour la plupart à des voyageurs qui ont visité l'île, pendant une période de près de dix siècles. M. C. dit avec Montaigne : « C'est la matière de l'histoire nue et informe », et donne pour sous titre à son recueil, *Matériaux pour une histoire de Chypre*. Ce n'est pas tout à fait exact; car si plusieurs de ces morceaux ont le caractère de documents historiques, en ce qu'ils racontent avec plus ou moins de détails des événements dont Chypre a été le théâtre, beaucoup plus sont de simples récits de voyage, où les auteurs ont consigné leurs observations sur la situation et le climat de l'île, ses habitants et leurs mœurs, ses productions, sur ce qui, en un mot, paraissait à chacun digne de remarque, mais où l'histoire n'a aucune part. A côté des relations de Diedo, de Paruta, de Fra Calepio, sur le siège et la prise de Nicosie et de Famagouste par les Turcs, des renseignements fournis par l'archimandrite Cyprianos sur l'état politique de l'île après la conquête ottomane, et des pages extraites des ouvrages de Tricoupis et de Philémon, on rencontre des descriptions de l'île faites à divers points de vue, plus ou moins exactes, plus ou moins sérieuses, selon le goût, l'esprit et le tempérament de leurs auteurs, selon la nature de leurs observations, selon qu'ils savaient plus ou moins bien voir et se renseigner. Il y en a de savantes (celles-là sont d'ailleurs généralement connues), comme celles de Pococke, de Drummond et de Clarke, qui mentionnent les ruines, décrivent les antiquités, et même relèvent quelques inscriptions. Il y en a de plus spécialement scientifiques, dont l'auteur est préoccupé avant tout de la faune et de la flore, comme celles de Hume et de Sibthorp. D'autres, comme celle du consul britannique Michel de Vezin, s'intéressent davantage aux productions et au commerce de l'île. Quelques-unes enfin sont d'un caractère plus personnel et plus original, et leurs auteurs communiquent leurs impressions sur les hommes et sur les

---

3. Ajouter aux errata : p. LXVII παχύτεραν, LXIX φθόρα, LXXX φρούραν, ch. VII, 3 ὑφέστῶτος, XXVI, 5 απώλειαν, XXVI, 6 δυναμει, XXXVII, 7 et XXXIX, 6 ἀυτὸ.

choses, tantôt pédantes et méthodiques, comme celle de l'Anglais Turner, qui ne néglige jamais de consulter son thermomètre et qui a lu « avec un plaisir enthousiaste », sur l'emplacement même d'Idalion, la pièce attribuée à Théocrite *Sur la mort d'Adonis*, tout en regrettant de n'avoir pu se procurer à Larnaca les Idylles de Bion; tantôt pleines d'une bonne humeur communicative, comme celle d'Ali-Bey (l'Espagnol Domingo Badia y Leyblich), qui ne peut se tenir de parler de Vénus et de regarder les femmes; « puisque nous sommes dans l'île des Grâces, dit-il, personne ne trouvera mauvais que je parle du beau sexe toutes les fois que j'en ai l'occasion; » tantôt naïves et candides, comme le récit du notaire italien Martoni, où sont contées toutes les misères qu'il eut à endurer dans ses pélerinages aux couvents possesseurs de reliques. Parmi les ouvrages d'où sont tirés ces extraits, plusieurs sont bien connus et ont été plusieurs fois publiés; mais d'autres sont loin d'être facilement accessibles, quelques-uns sont rares ou d'un prix très élevé, par suite difficiles à se procurer, et l'on saura gré à M. C. d'avoir réuni en un seul volume, écrit en une seule langue, toutes ces pages concernant Chypre. Il les avait déjà publiées séparément (à une exception près), les unes à Larnaca, les autres, comme suppléments au journal *Owl*, à Nicosie. Une bibliographie des ouvrages et articles écrits sur l'île de Chypre complète le volume, elle est à sa cinquième édition, et contient 132 titres de plus que la précédente, 708 de plus que la première, qui est de 1886; c'est dire que M. Cobham n'a rien épargné pour la dresser aussi complète que possible. Je lui reprocherai de l'avoir disposée par ordre chronologique, ce qui rend les recherches fort difficiles; l'ordre par matières et, dans chaque section, par ordre alphabétique des noms d'auteurs eut été plus utile aux recherches. Je regrette aussi l'absence d'une carte de l'île, accompagnement indispensable pour des relations de voyage.

MY.

Jahrbücher des deutschen Reiches unter Friedrich I, von Heinrich SIMONSFELD. Erster Band : 1152-1158. Leipzig, Duncker und Humblot, 1908, XXIV, 784 p., 8°. Prix : 30 fr.

Les *Jahrbücher* de l'Académie de Munich avancent avec une lenteur désespérante. Il y a plus de quarante-deux ans que je rendais compte, ici même, des *Annales de la Maison carolingienne* de K. Bonnell, et après tout ce long espace de temps on n'a pas encore dépassé, avec le second tome du *Frédéric II* de M. Winckelmann, l'année 1233. Qui sait s'il ne faudra pas tout le vingtième siècle pour arriver à la fin du moyen âge? Car — chose significative! à mesure que les divers règnes des *Annales de l'Empire allemand* se suivent, elles s'enflent et grossissent de plus en plus, sans que leur valeur scientifique augmente dans les mêmes proportions. Koepke et Dümmler ont estimé qu'un seul volume suffisait pour les trente-sept années d'Othon le Grand;

Sigurd Abel et Simson ont pensé que deux tomes absorberaient les quarante-six années du règne de Charlemagne; mais M. Bresslau en a consacré deux aussi aux quinze années de Conrad II, bien plus insignifiant; M. Winckelmann sera bien obligé, s'il continue comme il a commencé, d'en accorder au moins quatre à Frédéric II, et M. Meyer de Knonau n'a pas rempli moins de six volumes avec les annales des empereurs Henri IV et Henri V. M. Simonsfeld pourrait bien le dépasser encore avec son *Histoire de Frédéric I;* comme Barberousse a régné *trente-huit ans*, et que ce premier volume, comptant huit cents pages d'une impression compacte embrasse seulement les *sept* premières années du règne, on peut croire que l'auteur remplira pour le moins six volumes avec les faits et gestes de son héros [1]. Ce n'est pas précisément là l'idée que se faisaient de cette collection célèbre et très méritoire toujours, ses premiers promoteurs, Ranke, Waitz, Giesebrecht, etc. Ils voulaient offrir au travailleur scientifique des matériaux, suffisamment triés, examinés avec critique, pour reconstituer les phases successives de l'histoire du Saint-Empire et de ses chefs. Ils entendaient vraisemblablement que l'étendue du tableau de chaque règne fût proportionnée à l'importance des événements qui s'y sont accomplis, à la valeur des personnages qui y ont agi. Ils voulaient, à coup sûr, que l'on tint compte de l'abondante moisson de chartes inédites, trop négligées jusqu'alors au détriment des chroniqueurs, pour caractériser la physionomie d'une époque et l'activité quotidienne d'un monarque. Mais ils ne s'attendaient certainement pas à ce qu'on fit entrer, plus ou moins adroitement, le moindre document relatif à l'histoire locale dans la trame du récit, qu'on mêlât les privilèges accordés ou renouvelés aux moines de Reims ou de Goslar, de Lucelle ou de Neubourg, aux véritables décisions d'État. On déforme ainsi les proportions raisonnables du récit lui-même, en mélangeant à tout instant ces faits divers locaux aux données d'intérêt général. Si déjà le système adopté par les *Jahrbücher*, de donner tous les faits dans leur suite annalistique, interrompt à chaque année le fil de la narration, pour le reprendre, après une série d'intermèdes, à l'année suivante, on en sent les inconvénients doublement, quand il s'agit d'un gros volume comme celui de M. Simonsfeld. Ce n'est pas, je m'empresse de le dire, que l'auteur ait produit une œuvre inférieure à celles de ses devanciers; c'est un travailleur érudit et consciencieux, s'il n'est pas un brillant styliste. Mais les proportions du récit étant exagérées, les défauts de la méthode s'exagèrent en même temps et

1. Avec l'épaisseur des volumes s'accroit, dans des proportions inusitées, leur prix en librairie; on pourrait croire que les historiens d'Allemagne sont tous cousus d'or si l'on ne savait que ces prix élevés sont la conséquence forcée du fait que les savants allemands *n'achètent pas de livres* en général et que les éditeurs sont obligés de se rattrapper sur les bibliothèques universitaires, celles des Séminaires, etc.

l'on sent mieux — ce que des hommes compétents ont dit depuis longtemps — que le système lui-même est défectueux. Le grand public cultivé se détournera de plus en plus de ces gros volumes rébarbatifs, surchargés d'annotations et de renvois aux sources, pour relire Giesebrecht, Scheffer-Boichorst ou M. H. Prutz, ou M. Gerdes, voire même le vieux Raumer, abandonnant la lecture des *Jahrbücher* aux seuls professionnels, plus habitués, on le sait, à critiquer leurs semblables qu'à les louer.

Peut-être M. Simonsfeld est-il aussi quelque peu la victime de l'attente impatiente de cette biographie de Frédéric Barberousse, qui a tant tardé à paraître, se laissant devancer par celles de ses successeurs, Henri VI, Philippe de Souabe et Frédéric II. On s'imaginait volontiers que ce héros de l'histoire et de la légende inspirerait une œuvre exceptionnelle, et maintenant que le premier volume a paru, l'on constate qu'il n'en est point ainsi, mais que nous avons sous les yeux le travail honnête d'un chercheur patient et sagace, qui s'est borné à colliger partout les milliers de documents épars dans la littérature afférente, tout en s'appliquant à rectifier les erreurs de ses devanciers; il vient maintenant nous soumettre la totalité de ses collectanées, sans les trier autrement qu'au point de vue chronologique. Cette présentation du « *gesammter historischer Rohstoff* » peut se défendre pour des époques où les documents sont fort rares (p. ex. pour le VIe ou le VIIe siècle) mais vraiment, elle n'est plus praticable pour le XIIe, où les sources (chroniques ou documents d'archives) pullulent [1]. Tout ce qui constitue *l'art* de l'historien est éliminé de la sorte; c'est à peine si l'on peut parler d'une rédaction, au point de vue *littéraire*, et l'enchaînement des faits, les relations de cause à effet disparaissent également; tous les événements grands et petits, figurent pour ainsi dire, au même plan, sans aucune perspective, et le sentiment véritable de fatigue que l'on ressent à se frayer une route à travers ce formidable amas de données nécessaires, simplement utiles ou mêmes superflues, ne facilitera pas la tâche du lecteur, même intelligent et laborieux qui voudrait se faire une idée claire et nette du caractère et du rôle historique de Frédéric Barberousse.

Dans ce premier volume, M. S. nous raconte la jeunesse et l'élection du futur empereur, ses premiers essais de pacification en Allemagne, ses projets sur l'Italie, dès 1154. Ces projets, il les approuve, contrairement à certains de ses devanciers. Il est d'avis que Frédéric aurait agi contre la logique et le sens de l'histoire, en renonçant à ses prétentions sur la péninsule (p. 239) [2]. Nous l'accompagnons ensuite à

1. M. S. écrase son texte par ses notes; cite-t-il un fait quelconque, il donnera la liste précise de *tous les textes* où il est mentionné; mentionne-t-il la moindre charte, il fournit le nom de tous les témoins. Il y a bien des pages où l'on retrouve deux ou trois lignes de récit et tout le reste occupé par des renvois.

2. Sans doute c'était une question de *puissance* plutôt que de *droits*; il pouvait

la célèbre diète de Roncaglia, en route pour Rome, où le pape Adrien IV vient d'être élu [1]. Puis subitement, l'on nous transporte de Rome à Oldenbourg, chez l'évêque Wicelin, chez le roi Sven de Danemark, et nous terminons l'année chez Gerung de Meissen et ses colons flamands. Mais au 1er janvier 1155 nous retrouvons Frédéric en Lombardie; nous assistons à ses luttes contre les cités récalcitrantes, à sa marche vers la Ville éternelle, au sacrifice empressé qu'il fait au pape, d'Arnaud de Brescia [2], à son couronnement enfin « qui fait encore battre plus fort aujourd'hui tout cœur allemand » (p. 339) [3]. Il nous semble inutile de suivre l'historien dans tous les détails de son exposé chronologique. Nous attirerons seulement encore l'attention sur ce qu'il dit de la diète de Besançon (en automne 1157), où le cardinal Roland (le futur pape Alexandre III) et le chancelier impérial, Rainald de Dassel, se livrent à la polémique célèbre sur les droits réciproques du souverain pontife et de l'empereur. M. S. est d'avis que cet « orage purifiant » ne fut pas provoqué par le légat dans l'intention formelle de rompre; il voulait seulement tâter le terrain en déclarant que la couronne impériale était un *beneficium* octroyé par le pape, et voir jusqu'où irait la patience de Frédéric, en employant ce mot à double entente (p. 573). L'empereur ayant déclaré « qu'après l'élection faite par les princes de l'Empire, il tenait la « couronne royale et l'empire de Dieu seul », le Saint-Siège en appela bien aux évêques allemands, mais ne trouva point chez eux d'écho, et cette première passe d'armes laissa donc l'issue de la lutte absolument en suspens.

Une série d'*excursus* terminent ce premier volume (mort du père de Barberousse en 1147 : Élection de Frédéric Ier; son premier *Landfrieden*; l'entrevue de Sutri entre l'empereur et le pape; la lutte dans les rues de Rome, le jour du sacre; le combat à la Cluse de Vérone, au retour d'Italie; l'interpolation du *Privilegium minus* des ducs d'Autriche, etc. On remerciera l'auteur d'avoir joint, dès maintenant, un index des noms de personnes et de lieux à son travail [4].

R.

---

encore s'y tromper; mais *pour nous*, l'empereur n'en a pas moins été imprudent d'engager le conflit puisque nous constatons qu'il a été en définitive vaincu.

1. On ne trouvera pas moins de cinq pages (p. 269-274) sur les antécédents d'Adrien avant son élection.

2. M. S. déclare que Frédéric « était beaucoup trop conservateur de nature pour s'intéresser à un novateur comme Arnaud de Brescia; il ne comprenait pas ses idées » (p. 327). Sans les comprendre, il aurait pu, du moins, s'il avait été d'une capacité politique un peu supérieure, se rendre compte qu'on pourrait utiliser le tribun pour mâter les prétentions pontificales.

3. Pourquoi l'auteur cite-t-il si souvent, à propos de faits de moindre importance, les opinions de ses prédécesseurs, Gregorovius, Papencordt, Ranke, Haupt, etc., au lieu de nous donner les siennes?

4. Il ne faudra pas négliger, quand on se servira de l'ouvrage, les *Nachtraege und Berichtigungen* que M. S. a placés à la fin du volume, p. 719-728.

G. Desdevises du Dezert. — **L'Église et l'État en France, depuis l'édit de Nantes jusqu'à nos jours.** Paris, soc. française d'imp. et de librairie, 1907 et 1908. 2 vol. in-8° de 364 et 365 pages.

Ce livre n'est pas un ouvrage d'érudition, encore qu'il repose sur une solide documentation, par endroits puisée aux sources originales, c'est essentiellement un cours, c'est-à-dire un exposé synthétique et éloquent où l'auteur met au point, à l'usage du grand public, les conclusions des études de détail. M. Desdevises du Dezert a dû charmer ses auditeurs, car il s'est livré à eux tout entier, avec une parfaite sincérité. Il a commencé par leur faire sa profession de foi. Il ne croit pas aux religions, mais à la Religion, il avoue Jésus pour le maître de son âme, mais il ne peut l'appeler le divin maître, il l'appelle le maître divin. État d'esprit renanien, dirai-je, si M. D. était plus porté au scepticisme, s'il prenait moins au sérieux la vie et l'histoire, s'il n'était pas si préoccupé de l'avenir de son pays, car il ne considère pas du tout le passé et le présent du point de vue de Sirius! Il a des principes politiques très fermes, ceux d'un libéralisme impénitent. Le rôle légitime de l'État se réduit pour lui à la défense nationale et à la défense de l'ordre et de la propriété (II, 361). On conçoit immédiatement qu'avec de tels principes, il fait parfois la part belle à l'Église. Ce n'est pas qu'il ait pour elle des tendresses spéciales, il relève ses fautes, ses erreurs, mais le culte qu'il professe pour la liberté en soi lui cache, je le crains, les conditions de la liberté réelle. La liberté, sans la force qui la fait respecter, n'est qu'un vain mot.

Je ne puis songer à analyser ici ces deux forts volumes. La place et aussi la compétence me manqueraient. Je me bornerai à dire ce que je pense des chapitres qui concernent l'histoire religieuse de la Révolution.

M. D. ne s'est pas borné à lire les études de première main. Il s'est reporté assez souvent aux sources, et ses jugements ont ainsi une valeur personnelle. Après M. Champion, il a dépouillé les cahiers du clergé et il a trouvé à ajouter à son devancier et à le rectifier aussi. L'étude qu'il consacre au clergé de 89 est la plus compréhensive que je connaisse.

Il y a des remarques justes dans le chapitre sur l'expropriation du clergé. M. D. y montre que les arguments invoqués contre la propriété ecclésiastique portaient contre la propriété tout court. Je ne puis admettre cependant que le principe sacro-saint de la propriété doive être respecté dans tous les cas. M. D. raisonne comme si l'État et l'Église étaient deux contractants pourvus de droits égaux. Toute la question est là. Les juristes de l'ancien régime l'ont résolue contre l'Église.

La « suppression des ordres monastiques » a été étudiée d'après les archives locales. Aussi le tableau très vivant, que M. D. nous trace

de la situation lamentable des monastères de Clermont en 89, est-il très neuf et fort bien venu. Ce n'est pas qu'il soit impossible d'y relever des erreurs ou des exagérations. M. D. n'a pas vu que la suppression des ordres religieux était la conséquence de la confiscation de leurs biens, que la question financière a dominé ici le débat. Il est trop sévère pour les Constituants quand il les accuse d'avoir nourri de mauvais desseins contre la religion. S'il cite le mot célèbre de Camus : « nous pourrions, si nous le voulions, changer la religion »; il ne devrait pas oublier la suite : « mais nous ne le pourrions sans crime » (p. 291). C'est donner une idée peu exacte de la législation de la Constituante que de dire sommairement qu'elle jeta les moines à la rue (p. 291). M. D. sait bien qu'elle permit aux moines de choisir entre la liberté et la vie commune. Ceux qui furent favorisés ne furent pas toujours, loin de là, ceux qui eurent le courage de sortir des couvents, en bravant les censures ecclésiastiques.

Trop sévère aussi le jugement que M. D. porte sur la Constitution civile du clergé. Comment peut-il la traiter « d'erreur capitale » (p. 302) après avoir montré, comme il l'a fait, toutes les raisons de principes et de circonstances d'où elle est sortie ? Ce qu'il dit des longues hésitations du Saint-Siège à la condamner, de l'état d'esprit des évêques qui étaient en majorité désireux d'un accord, suffit à excuser les Constituants. Le portrait de Pie VI est embelli. M. D. croit à tort que Louis XVI consulta le pape avant *d'accepter* (et non de sanctionner) la Constitution civile. En réalité, l'acceptation était chose faite dès le 22 juillet avant que les négociations fussent ouvertes, avant que le roi ait pu recevoir de Rome un avertissement quelconque (p. 301). De l'*Exposition des principes* dans laquelle les évêques expliquaient leur refus d'accepter *pour le moment* la Constitution civile, M. D. n'a retenu que la partie théologique qui lui a caché les conclusions conciliantes qui la terminent (p. 307). Je ne puis pas croire que la Révolution ait « organisé le catholicisme en souhaitant sa disparition » (p. 311). Le contraire serait peut-être plus vrai. La Révolution n'a rompu avec le catholicisme qu'à contre-cœur, quand elle eût constaté son impuissance à « l'organiser ». Mais M. D. n'a pas étudié la période si intéressante, mais si mal connue de l'application de la Constitution civile du clergé. S'il l'avait fait, il se serait rendu compte que les révolutionnaires luttèrent pendant deux ans contre l'évidence et s'efforcèrent, au mépris d'ailleurs de leurs principes, de maintenir le clergé constitutionnel en refusant le droit à l'existence au clergé réfractaire.

Le chapitre sur les cultes révolutionnaires est peut-être celui qui me satisfait le moins, bien que M. D. en général y ait montré beaucoup plus d'équité que la plupart des historiens. Je lui reprocherai cependant de méconnaître le sérieux et la gravité des fêtes civiques, de les juger un peu trop uniquement d'après la fête parisienne de la

Raison. M. D. croit encore que le culte de l'Etre Suprême fut distinct du culte de la Raison. Il fait de Danton, qui poussa autant que Robespierre à l'institution des fêtes nationales, le représentant de la neutralité de l'Etat en matière religieuse (p. 314). Il réédite contre Robespierre les atroces calomnies des thermidoriens qui lui attribuèrent leurs propres crimes en rejetant sur lui les massacres de la Terreur, qu'il s'est efforcé au contraire d'empêcher. M. D. n'aurait-il pas lu le livre d'E. Hamel qui a depuis longtemps fait justice de cette légende ? Où a-t-il vu que Robespierre s'enfuit le 20 prairial d'une fuite éperdue ? Où a-t-il vu que Robespierre qui, avec un beau courage, défendit en pleine Terreur le droit des prêtres constitutionnels à dire la messe, fut un « sectaire forcené » ? Si le culte de l'Etre Suprême avait été, comme le prétendent les historiens qui ne lisent pas les textes, la création personnelle de Robespierre, ce culte ne lui aurait pas survécu. Or, les thermidoriens vainqueurs mirent une énergie farouche à maintenir le decadi contre le dimanche et le decadi ne disparut qu'avec le Concordat.

En revanche, je n'ai qu'à louer ce que dit M. D. de la politique religieuse du Directoire. Seules, les statistiques où il évalue les forces respectives des différents clergés me paraissent purement fantaisistes (p. 346).

Le chapitre sur le Concordat appellerait des critiques, mais ces critiques s'adresseraient moins à M. D. qu'à feu M. le cardinal Mathieu dont il a suivi trop fidèlement le mauvais livre.

En somme, partout où M. D. a pu étudier lui-même les documents, ses aperçus sont justes et pénétrants. Ce n'est pas sa faute si les guides qu'il a dû suivre l'ont parfois égaré. Il ne pouvait pour un cours public se livrer d'un bout à l'autre à des recherches originales. Son livre se recommande par la largeur des vues, l'indépendance des jugements, le mouvement entraînant et le charme du récit[1].

Albert Mathiez.

— Sous le titre *La Polis grecque, recherches sur la formation et l'organisation des cités, des ligues et des confédérations dans la Grèce ancienne* (fasc. 3-4 du t. I des *Studien zur Geschichte und kultur des Altertums*, publ. par Drerup, Grimme et Kirsch.-Paderborn, Schöningh, 1907, VIII-252 p.), M. Francotte, le savant professeur de Liège, réunit quatre mémoires publiés il y a quelques années : I. L'organisation de la cité athénienne et la réforme de Clisthène (*Mém. de l'Ac. roy. de Belgique,* 1892, tir. à part. Paris, Bouillon, 1893) ; II. Formation des villes, des états, des confédérations et des ligues dans la Grèce ancienne (*Bull. de l'Ac. roy. de Belgique*, 1801, tir. à part. Paris, Bouillon, 1901), III. L'organisation des cités à Rhodes et en Carie (*Musée Belge*, 1906 ; tir. à part.

---

1. T. I, p. 264, lire Sieyes et non Siéyès ; p. 320, Reubell et non Rewbell ; p. 336, Gouttes et non Goutte ; p. 345, Briançon et non Besançon ; p. 343, *l'arrêté* et non la *loi* du 14 germinal an VI ; t. II, p. 13, Osmond et non Ormond.

Louvain, Peeters ; Paris, Champion, 1906) ; IV. Le conseil et l'assemblée générale chez les Achéens (*Musée Belge*, 1906). Ces dissertations, au moment où elles furent publiées, ont été accueillies avec une faveur qui cependant n'excluait pas certaines réserves ; la seconde surtout, dont le sujet est extrêmement vaste, fut l'objet de critiques qui ne manquaient pas de fondement. M. Francotte les a revues et complétées, et donne les deux premières dans une rédaction sensiblement différente; l'ensemble des questions traitées est mieux documenté, plus approfondi, et cette réédition est en même temps une amélioration. — My.

— M. Harder, qui a publié à la librairie Freytag-Tempsky un choix de morceaux d'Hérodote, y a ajouté, selon le plan de la collection, un volume d'annotations (*Schülerkommentar zu der Auswahl aus Herodot*) dont une seconde édition a paru récemment (1908; 110 p.). Ces notes sont du caractère le plus simple, trop simple peut-être ; la plupart sont des traductions de mots et de phrases types : ὡς τάχιστα sobald als ; συλᾶν plündern, rauben ; ἀσκός Schlauch ; d'autres indiquent la construction à faire ; quelques-unes sont plus spécialement grammaticales. L'ensemble donne plutôt l'impression d'une sorte de lexique, disposé suivant l'ordre des chapitres, au lieu d'être rangé par ordre alphabétique. — My.

— M. Bonner, dans un article intitulé : *The legal setting of Plato's Apology* (Extr. de *Classical Philology*, VIII, 2, avril 1908, p. 169-177 ; Chicago, Univ. Press), examine si l'*Apologie* de Platon est conçue conformément aux usages judiciaires, en recherchant des cas analogues dans les orateurs. Il insiste surtout sur les preuves testimoniales ; si Socrate ne produit pas de témoins pour corroborer ses assertions, c'est qu'en somme ses meilleurs témoins sont les juges eux-mêmes ; l'exemple n'est pas unique, et M. B. compare le discours de Lysias *pour l'Invalide*. De même on constate ailleurs l'absence de la formule ὦ ἄνδρες δικασταί ; et si nous ne connaissons pas de parallèle pour la substitution d'une pénalité à une autre (Socrate substituant 30 mines à 1 mine), on doit dire toutefois que rien, dans la pratique athénienne, ne s'opposait à cette manière de procéder. Sauf le ton général, qui n'est pas celui d'un professionnel, il n'y a donc rien dans l'*Apologie* qui soit en désaccord avec les usages judiciaires d'Athènes. — My.

— M. von Wilamowitz a donné en juin 1908 deux conférences à l'Université d'Oxford. Dans l'une il caractérise brièvement les historiens grecs, et montre que malgré la grandeur de quelques-uns d'entre eux, ils ne se sont pas élevés à la véritable conception de ce que doit être la science de l'historien ; dans la seconde il étudie en larges traits l'histoire d'Apollon et de son culte. Malgré quelques redites dans la première, toutes deux sont aussi substantielles pour le fond qu'élégantes pour la forme ; elles sont traduites en anglais par M. Gilbert Murray, et réunies dans une brochure de 45 pages (Oxford, Clarendon, 1908). Titre : *Greek historical writing and Apollo*. — My.

— Sous le titre *Parergon de quibusdam oraculis chaldaicis* (Extr. des *Studi italiani di Filologia classica*, vol. XVI, p. 433-440 ; Florence, succrs Seeber, 1908). M. Terzaghi signale à l'attention un fragment de l'ouvrage de Psellus Ἐξήγησις εἰς τὰ χαλδαϊκὰ λογία qui se trouve dans le manuscrit Laurentianus LV, 8, à la suite des œuvres de Synésius. Il en donne les variantes par rapport au texte de Migne, *Patrol.* 122, et en examine quelques-uns, d'où résulte, pour certains vers des oracles chaldaïques, un meilleur texte que celui de Kroll. Quant au texte même de Psellos, celui de la *Patrologie* est bien défectueux, et le nouveau fragment donne des leçons dont quelques-unes sont sûrement meilleures. Mais aura-t-on jamais une bonne édition critique ? L'ouvrage en vaudrait la peine. — My.

— Au commencement de 1907, M. Ch. Lang Freer, de Détroit (Etats-Unis), a acquis quatre manuscrits grecs précieux pour les études bibliques. Ces manuscrits ont déjà été étudiés par plusieurs savants, Sanders, Goodspeed, Harnack et von Soden. Dans un volume de 66 p. (*Das Freer-Logion*, Leipzig, Hinrichs, 1908; 1er fasc. de Gregory, *Versuche und Entwürfe*), M. C. R. Gregory les décrit soigneusement et en donne plusieurs reproductions (on notera une intéressante discussion sur les peintures de la couverture de l'un d'entre eux, qui représentent les quatre Evangélistes). Dans une seconde partie, il étudie un fragment de saint Marc, inconnu jusqu'ici dans sa forme grecque, intercalé, dans le troisième manuscrit Freer, entre les versets 14 et 15 du chapitre final (ch. 16). Le commencement est traduit en latin et cité par saint Jérôme, qui dit l'avoir vu dans quelques manuscrits grecs. Ce morceau attire l'attention non seulement à cause de ce détail, mais aussi parce qu'il contient des paroles de Jésus, que saint Jérôme n'a pas traduites, et qui sont sans doute dénuées d'authenticité, mais qui n'en ont pas moins de prix. Ce *logion* répond en effet à la conception paulinienne du christianisme, et, s'il se date aux environs de l'an 100, comme le pense M. Gregory, il apporte une intéressante contribution à l'histoire du développement de la pensée chrétienne au commencement du IIe siècle. — My.

— A l'occasion des fêtes du quinzième centenaire de la mort de saint Jean Chrysostome, qui eurent lieu à Rome et en d'autres pays au commencement de 1908, le comité d'organisation a décidé de publier un volume d'articles se rapportant à la vie, aux écrits et aux souvenirs du grand docteur de l'Eglise grecque. L'un de ces articles (Butler, *Authorship of the Dialogus de Vita Chrysotomi* (*sic*), tir. à part, Rome, typ. polyglotte de la congrégation de la propagation de la foi, 1908; 14 p.) a pour objet le *Dialogue sur la Vie de Chrysostome*, attribué par les manuscrits à Palladius, évêque d'Hélénoupolis; dom Butler recherche si ce Palladius est le même que l'auteur de l'*Histoire Lausiaque*. Il conclut pour l'affirmative, quoique un peu timidement (I am disposed to think), après une série d'arguments tirés du style des deux ouvrages, de certains détails qui leur sont communs et de plusieurs traits particuliers du dialogue. Les similitudes d'expressions ne prouvent pas grand'chose, mais les autres arguments ne manquent pas de force, et l'on acceptera volontiers l'opinion de dom Butler. — My.

— M. Radet a écrit à propos d'Ephèse deux articles qu'on ne lira pas sans un vif intérêt, et qu'il a réunis sous le titre de *Ephesiaca* (Bordeaux, Féret; Paris, Fontemoing, s. d., 40 p. avec deux cartes). L'un est intitulé *la Topographie d'Ephèse*, et a paru dans le *Journal des Savants* de mai 1906; c'est une étude très claire et très complète, d'après les *Forschungen in Ephesos* de O. Benndorf. L'autre, *la Colonisation d'Éphèse par les Ioniens*, s'appuie sur les données de la première, et sur les renseignements historiques fournis par Créophyle (Athénée), Pausanias et Strabon, pour exposer les différentes phases de la colonisation ionienne, depuis la consultation de l'oracle jusqu'à l'occupation du pays; tableau pittoresque et coloré de l'arrivée des Ioniens, au XIe siècle, avec leur chef Androclos, à l'embouchure du Caystre, de leurs luttes avec les indigènes, Cariens, Lélèges et Lydiens, de leur victoire et de l'édification de leurs temples, signe de leur établissement définitif. — My.

— M. Arnold Goffin, publie chez Bloud : *I Fioretti, Les petites fleurs de la vie du petit pauvre de Jésus-Christ saint François d'Assise*, traduction (sans le texte), introduction et notes; 2e éd. [1908], 143 pp. in-12. Prix : 1 fr. 20. — M. D.

— La librairie Tempsky à Vienne nous a envoyé : *Lateinisches Lese-und Uebungsbuch*. IV Teil, *Uebungsbuch* zur Einleitung der Moduslehre, vierte Auflage, herausgegeben von Robert Kauer (1908; 138 pp. in-8°; prix : 1 K. 45; relié : 2 k.; Exercices sur la grammaire de Scheindler avec imitation et souvenirs du *De bello gallico;* Scheindlers Lateinische Schulgrammatik, herausgeg. von R. Kauer, 7. Aufl., 1908; 240 pp. in-8°; prix relié : 2 k. 80; — *Vergils Aeneis nebst ausgewählten Stücken der Bucolica und Georgica* für den Schulgebrauch herausgegeben von W. Kloucek, J. neu durchgesehene Ausgabe (1908; 384 pp. in-8° écu; prix relié : 2 Mk. 50). Le texte a été réimprimé et présente un meilleur coup-d'œil. Dans l'introduction on a ajouté un alinéa où sont signalées les œuvres modernes inspirées plus ou moins indirectement par Virgile. Certains articles de l'index ont été améliorés et augmentés. — P. L.

— Le fascicule 41 du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines de* Daremberg, Saglio et Pottier (t. IV, 2e p., 809-976) contient les articles suivants : *radius, restiarius, restio, restis, rudis, runcina, saccarius, sacciperium, saccus* (Lafaye); *radula, rallum, regifugium, repositorium', reticulum, rhabdophoroi, rheda* (orthographe fausse, l'*Altkeltischer Sprachschatz* de M. Holder n'est même pas cité), *rheno, rhombus, riscus, robur, rostrum, rubrica, sabanum, sacellum, sacrarium* (Saglio); *rapina, raptus, ratio, rationalis, recuperatio, redhibitoria actio, regendarius, relatio, repetundae, rescriptum, residuae pecuniae, restitutio in integrum, reus, ripenses, riparienses, sacratio capitis* (Lécrivain); *rastellum, raster, regio, runco* (Thédenat); *ratarius, ratis, rataria, schedia, rutellum rutrum* (Gauckler); *recepta, receptator* (Humbert et Lécrivain); *redemptor, saccularii* (Humbest); *regnum, rex, Romanorum respublica* (Fustel de Coulanges); *regula* (Villefosse); *rei uindicatio, res* (Beauchet); *religio, ritus, sacerdotes Albani, Cabenses, Caeninenses, Laurentes, Tusculani, sacra* (Toutain); *rete, Rhodias, Rhodiaké, rhyton, nica, ricinium* (Pottier); *retentio, reuocatio, sacramentum*; (Cuq); *rex Nemorensis, robigus, robigalia, Romulus, Remus, rosaria* (Hild); *rhabdon analêpsis, Rhieia, Reomaia* (Cahen); *rhapsodus* (Navarre); *Rhea Sylvia* (Nicole); *rhêtra* (Ch. Michel); *rhomphaea* (A. J. Reinach); *Roma* (Maynial); *rota* (J. Lafaye); *rustica res* (Sorlin-Dorigny); *Sabazius* (Cumont); *saccharon* (Besnier); *sacerdos, sacrificium* (Ph. E. Legrand et Toutain); *sacerdos prouinciae* (Chapot).

— Le fascicule 2 du tome Ier des *Memorie della R. Accademia delle scienze dell' Istituto di Bologna*, pour la section des Sciences morales, paru à Bologne à la fin de l'année 1907 (tip. Gamberini e Parmeggiani; in-4° paginé 117-252), contient les études des auteurs suivants : A. Gaudenzi, Le développement parallèle du droit lombard et du droit romain à Ravenne (suite et fin); E. Costa, Cicéron jurisconsulte, avec un examen des travaux juridiques qui ont été faits à propos de Cicéron, et l'exposé des conceptions de l'orateur sur le droit; enfin, G. Brini, Des obligations naturelles dans le droit privé de Rome. — L.-H. L.

— M. A. Lerosey a essayé ces derniers temps de doter la ville de Loudun d'une histoire qui lui manquait (*Loudun, Histoire civile et religieuse*. Paris, H. Champion, 1908. In-8° de vii-448 pages). Il n'y a guère réussi. Sauf pour les temps modernes, il paraît très insuffisamment renseigné; comme il ne donne presque pas de références, il est difficile de voir s'il s'est livré à des recherches personnelles dans les fonds d'archives; mais s'il en a fait, elles ont dû être bien courtes. Il est loin aussi d'avoir consulté les ouvrages essentiels qui parlent de Loudun au moyen âge; s'il connaît l'*Histoire des comtes de Poitou* par M. Alfred Richard, il ignore le livre de M. Louis Halphen sur le *Comté d'Anjou au* xie *siècle* (Loudun

avait été donné en fief à Geoffroy Grisegonelle). Si l'on passe à des époques plus récentes, on trouve aussi bien courtes et bien insignifiantes les pages sur les protestants : je ne crois pas que les correspondances de Catherine de Médicis et d'Henri IV publiées dans les *Documents inédits* y aient été utilisées. Et puis quelle absence d'ordre dans la présentation du sujet! Dans le chapitre VII de la première partie, intitulé l'*Instruction publique à Loudun*, sont insérées les listes des maires, gouverneurs et baillis, l'armorial de la ville et des environs, la nomenclature des rues! La partie biographique semble avoir été mieux soignée ; c'est ce qui intéressera le plus les contemporains de l'auteur, puisqu'ils y liront des notices sur des personnes qu'ils ont connues ou qui existent encore. — L.-H.-L.

— L'Académie royale de Munich avait décidé, il y a une trentaine d'années, de publier les *Œuvres complètes*, en cinq volumes, de l'humaniste et chroniqueur bavarois Jean Turmair (1466-1534), plus connu sous la forme latinisée d'Aventinus. Ce travail fut fait par M. Sigismond Riezler, l'auteur de la savante *Histoire de Bavière*, déjà signalée dans la *Revue*. En 1893, l'Académie chargea le baron Edmond von Oefelé, directeur des Archives de Munich, de publier un supplément à cette édition de Turmair, mais ce savant mourut en 1902, sans avoir pu s'acquitter de cette tâche et c'est M. Leidinger qui a mis au jour ce sixième volume des *Œuvres complètes* (*Joh. Turmair's genannt Aventinus, Saemmtliche Werke. Sechster Band : Kleinere Schriften. Nachtraege.* München, Kaiser, 1908, VI, 253 p. gr. in-8°; prix : 12 fr. 50 c.). Il renferme une édition plus correcte des *Notes autobiographiques* d'Aventin, que celle du tome I ; le manuscrit original, inscrit dans un vieux calendrier, a été retrouvé récemment à la Bibliothèque royale de Munich. On y trouvera aussi la *Germania illustrata* de l'auteur, ou du moins la première partie de cet ouvrage perdu, commencé en 1531 et qui vraisemblablement ne fut jamais achevé ; on en a découvert une copie dans l'abbaye de Saint-Pierre, à Salzbourg. En dehors de ces deux morceaux, on trouvera dans ce supplément quelques lettres nouvelles de T., retrouvées après coup, quelques poèmes latins, des corrections aux *Annales ducum Boiariae* et un ou deux autres fragments d'une insignifiance absolue. La table des matières constitue à la fois celle du tome I (auquel on avait négligé d'en donner une) et du tome VI. Les tomes II-III (Annales latines) et IV-V (Chroniques allemandes) ont chacun les leurs. Il aurait été plus simple de les réunir tous trois en un seul et même répertoire. — R.

— La librairie Mohr (Paul Siebeck) à Tubingue, publie depuis quelque temps des séries de traités, dits populaires, relatifs à l'histoire des religions en général et à l'histoire du christianisme en particulier (*Religionsgeschichtliche Volksbücher*), dont les auteurs (parmi lesquels bien des noms très honorablement connus) s'efforcent de mettre les problèmes historiques, religieux et philosophiques à la portée du grand public, en les traitant dans un esprit absolument scientifique. C'est le n° 8 de la quatrième série, une étude sur la *Sorcellerie* par M. le Dr R. Ohle, de Prenzlau, que nous avons à annoncer ici (*Der Hexenwahn*, 1908, 47 p. 18°; prix : 60 c.); son travail est un exposé très résumé, mais très bien fait, sur l'origine des croyances diaboliques et des superstitions qui en découlent, sur l'influence qu'exercèrent sur elles les doctrines de l'Église au moyen âge et celles de la Réforme; il se termine par un essai d'explication naturelle des phénomènes physiologiques et psychiques qui se retrouvent, pour une bonne part, à la base de tout procès de sorcellerie. L'auteur connaît bien les récents travaux scientifiques publiés en Allemagne sur la question; ceux de Hansen, Lea, Janssen, Lehmann;

Riezler, Roskoff, etc. ; c'est aussi de ce pays qu'il parle à peu près exclusivement et son esquisse ne s'étend guère au delà des frontières du Saint-Empire romain germanique. — E.

— M. Maurice Bauchond a publié dans un élégant volume illustré de 207 pages in-8° (chez les éditeurs G. et Vve P. Giard. de Valenciennes), les *Mémoires de la procession de la ville de Valentienne composés par sire Simon le Boucq, escuier, ancien prévôt de ladite ville, écrits en 1653*. Cette procession, dont les plus anciennes mentions remontent au XIIIe siècle, aurait été instituée à la suite d'une apparition de la Vierge en 1008 et de la cessation de la peste qui se produisit après que la Vierge eût déroulé autour de la ville un cordon protecteur. Elle se faisait avec la plus grande solennité ; tous les corps de métiers, toutes les confréries, les diverses administrations locales, le clergé de la ville et des environs y prenaient officiellement part et y portaient leurs nombreux reliquaires. La description qu'en a écrite Simon le Boucq est très intéressante : elle fixe de nombreux traits de mœurs, elle donne un tableau précis de l'ensemble des corps de métiers et confréries, elle est un véritable document pour les annales de la vie provinciale dans le nord de la France. M. Bauchond l'a fait précéder d'une étude sur les sources de l'histoire de cette procession annuelle (à signaler les extraits des comptes municipaux), d'une bibliographie des ouvrages publiés à son sujet et d'une iconographie; il l'a fait suivre d'un autre écrit de S. Le Boucq, « l'Abandon de la Mère de Miséricorde par les prévost, jurez et conseil particulier de la ville de Valentienne », enfin de quelques actes publiés en appendice sur l'église de Notre-Dame-la-Grande. — L.-H.-L.

— M. J. Hamaker nous offre une étude biographique sur le philologue hollandais Jacob Geel (1789-1862), bibliothécaire à Leyde pendant trente-six ans, connu parmi ses compatriotes, par des travaux d'érudition, de bibliographie et par de bonnes éditions de classiques, mais apprécié surtout pour ses opuscules littéraires et critiques, pleins d'humour et de philosophie, dialogues socratiques, etc. (*Jacob Geel naar zijn brieven en geschriften geschetst door Dr Hamaker*. Leiden, Van der Hoek, 1907, XV, 212 p. in-8°, portrait). Ce n'est pas, à vrai dire, une biographie complète de l'historien des Sophistes, de l'éditeur de Polybe et d'Euripide, mais plutôt une causerie sur la vie intime et la pensée (bien plus que sur l'activité publique) du savant et de l'écrivain; peut-être les lecteurs étrangers à la Néerlande goûteraient-ils davantage le charme de ce personnage méritant et sympathique, s'ils étaient renseignés plus en détail sur son compte par l'auteur de notre ouvrage, et s'il y avait ajouté quelques spécimens de son talent. — E.

— Nous venons de recevoir le troisième volume de la *vingt-unième* édition du *Lehr-und Handbuch der Weltgeschichte* de feu George Weber, directeur du gymnase de Heidelberg, retravaillée sous la direction du professeur Albert Paldamus (Leipzig, Engelmann, 1908, XXII, 808 p. in-8°). La dernière édition, soignée par l'auteur lui-même avait paru, en deux gros volumes, en 1888. Depuis 1846, l'ouvrage figurait honorablement parmi les meilleurs manuels historiques de l'Allemagne, et le remaniement auquel M. Paldamus et ses collaborateurs viennent de le soumettre, n'a fait que le mettre au niveau de la science contemporaine; élargissant le cadre primitif, ils y ont fait entrer l'histoire des pays en dehors de l'Europe, y ont ajouté de nombreuses données sur l'histoire économique, artistique et littéraire, et peu de paragraphes ont échappé à une révision soigneuse qui double presque le nombre des pages, et y ajoute un index général. On a déjà rendu compte ici du second volume, qui comprenait l'histoire du moyen

âge. Le tome III est consacré à l'histoire moderne ; il s'arrête, pour la France, en 1789. Le quatrième volume, renfermant l'histoire contemporaine, paraîtra bientôt. Avant 1870, une des précédentes éditions avait été traduite en français pour l'éditeur Lacroix; nous le recommandons, sous sa forme nouvelle, comme un manuel d'usage pratique et suffisamment riche en détails, à ceux de nos lecteurs qui, sachant l'allemand, ne voudraient pas s'encombrer d'une des *Histoires universelles* plus volumineuses, qui paraissent en si grand nombre aujourd'hui. — E.

— Nous avons reçu le programme d'un *Dizionario bio-bibliografico italiano*, qu'un Comité dirigé par M. Leone Caetani, prince de Teano, a entrepris de rédiger. On se propose d'y comprendre tous les Italiens de quelque notoriété qui ont vécu de l'an 476 jusqu'aux derniers jours du XIXe siècle et même les étrangers illustres qui sont venus vivre ou mourir en Italie. Si l'on peut mener à bonne fin une œuvre aussi gigantesque, on rendra certainement de très grands services, mais j'ai bien peur que le champ ne soit trop vaste. On compte dès maintenant avoir à publier une vingtaine de volumes grand in-8° de 1,000 pages chacun, contenant de 20 à 30,000 noms et l'on espère en commencer l'impression dans les premiers mois de 1909. C'est bien tôt. Souhaitons cependant à ceux qui ont le courage d'entreprendre un tel répertoire tout le succès qu'ils méritent. — L.-H. L.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 7 avril 1909.* — M. Philippe Berger revient sur une inscription punique communiquée au mois de décembre 1907 par M. Merlin et au sujet de laquelle M. Vassel a envoyé une note que M. Berger résume et discute.

M. Georges Villain fait une communication sur les falsifications faites au XIIe siècle par les moines de Saint-Magloire de Paris, tant dans des actes royaux que dans le récit de la translation des reliques de saints bretons à Paris.

M. Besnier lit une note sur deux mss. épigraphiques de l'intendant Nicolas Foucault, prêtés à Grævius en 1701. D'après la correspondance de l'orientaliste Galland, le premier de ces mss. pourrait être identifié avec un ms. aujourd'hui perdu dont s'est servi le Mantouan Strada, au XVIe s., pour composer son recueil des inscriptions d'Espagne. Le second, qui contient des inscriptions de Narbonne, est conservé en Angleterre au château de Chatsworth.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 16 avril 1909.* — M. Pottier, vice-président, annonce le décès de M. Roschach, de Toulouse, correspondant français, et celui de M. Whitley Stokes, correspondant étranger.

M. Héron de Villefosse donne lecture d'un rapport de M. le chanoine Leynaud, curé de Sousse, sur les fouilles exécutées en 1908 dans les catacombes chrétiennes d'Hadrumète. Le résultat le plus intéressant a été la découverte de plusieurs inscriptions en mosaïque et celle d'un sarcophage orné de mosaïques de diverses couleurs.

M. Cagnat communique une note de M. le Dr Carton sur la découverte d'une nécropole berbère ancienne au Djebel Ferza (Tunisie).

M. le comte Paul Durrieu donne quelques détails sur la décoration de la Bible de Saint-Paul-hors-les-murs, près de Rome, un des plus beaux monuments de la calligraphie et de la peinture française à l'époque carolingienne.

M. Millet propose la restitution d'une inscription relevée par M. Grégoire dans une église souterraine de Cappadoce. Il montre à ce propos que les Iconoclastes figuraient la Croix et attribuaient à son image la même puissance que les orthodoxes, et que l'on peut reconnaître dans les peintures de cette église un des rares monuments qui nous restent de cet art perdu.

Léon Dorez.

Le propriétaire-gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy. Imp. R. Marchessou. — Peyriller, Rouchon et Gamon, successeurs.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 18 — 6 mai. — 1909

PERNOT, Phonétique des parlers de Chio; Germano, grammaire et vocabulaire du grec vulgaire. — Catulle, p. FRIEDRICH. — THIELE, Sévère Alexandre. — BESNIER, Les catacombes de Rome. — ROCA, Le grand siècle intime, de Richelieu à Mazarin. — Bossuet, Correspondance, I, p. URBAIN et LEVESQUE. — REBELLIAU, Les affaires religieuses et le mouvement des esprits sous Louis XIV. — Montaigne, I, trad. VOLLGRAFF. — B.-E. ENGEL, Schiller penseur. — DAHLGREN, Le commerce de la mer du Sud jusqu'à la paix d'Utrecht. — E. von MEIER, Influences françaises sur l'Etat et le droit de la Prusse, II. — LANZAC DE LABORIE, Paris sous Napoléon. — NAVARRE, Le Comité de Salut public. — BASTIDE, La crise coloniale. — DRIAULT, Histoire de la civilisation. — CAIN, Promenades dans Paris. — Académie des Inscriptions.

Hubert PERNOT, Études de linguistique néo-hellénique : I. **Phonétique des parlers de Chio.** Fontenay-sous-Bois, chez l'auteur, 1907; VIII-571 p.

Le même : **Girolamo Germano, Grammaire et vocabulaire du grec vulgaire,** publiés d'après l'édition de 1622 (Collection de Monuments pour servir à l'étude de la langue et de la littérature néo-helléniques. Troisième série, n° 1). Fontenay-sous-Bois, chez l'auteur, 1907, 320 p.

Le temps est passé, heureusement, où une critique intransigeante trouvait étrange que des études sur la langue de la Grèce moderne fussent acceptées comme thèses de doctorat. Si l'on demande à un futur docteur ès lettres de prouver qu'il sait traiter un sujet avec science, compétence et méthode, un travail sur le grec moderne, pour être bien fait, exige ces qualités au même degré qu'une dissertation sur un point de langue ou de littérature anciennes. Si on lui demande des recherches personnelles et originales, où les fera-t-il mieux que dans ce vaste domaine, encore si peu exploré chez nous, de la dialectologie néo-grecque, où peuvent et doivent être constatés des phénomènes si intéressants, incontestablement utiles pour les études de linguistique générale et pour l'histoire particulière du développement de la langue grecque? Et puisqu'il s'agit ici des thèses de M. Pernot, n'est-ce pas plutôt cela qui aurait été un sujet d'étonnement, qu'un professeur de grec moderne à l'école des langues orientales vivantes eût cherché à conquérir son grade de docteur avec des sujets étrangers à la spécialité qu'il enseigne avec distinction depuis plusieurs années? Ce n'est donc pas sans d'excellentes raisons que

M. P. a choisi, et que la faculté des lettres de l'Université de Paris a accepté comme thèse la *Phonétique des parlers de Chio*. L'auteur était aussi bien armé que possible pour traiter un tel sujet. Très familiarisé avec le néo-grec, très versé dans sa grammaire, très documenté sur les principaux de ses dialectes, il s'est en outre soigneusement entouré de tous les moyens que la science a à sa disposition pour enregistrer et contrôler les moindres nuances de la prononciation et les plus délicates variations phonétiques, pendant les huit mois qu'il a passés dans l'île. Il a même poussé le scrupule à un tel point, dans ses notations de la prononciation chiote, que l'on est tenté de se demander s'il n'a pas péché par excès de conscience; dans une étude comme la sienne, trop de minutie peut devenir un obstacle à la généralisation, et c'est la généralisation seule qui importe. M. P. a parlé dans son enfance, et parle encore, nous dit-il, un patois de la Franche-Comté, excellente condition pour étudier un dialecte vivant, même dans une langue étrangère. Mais il doit savoir alors, par sa propre expérience, non seulement que la prononciation d'un même son n'est pas identique chez tous les individus d'un même village, mais encore que le même individu ne prononce pas invariablement le même son de la même manière; il en résulte que l'enquête la mieux conduite, eût-elle à son service l'oreille la plus exercée et les instruments les plus perfectionnés, peut être amenée à attribuer à certains phénomènes un caractère de stabilité qu'ils n'ont pas, et à prendre pour caractéristique durable ce qui n'est en réalité qu'un accident ou un cas individuel. M. P. est sans doute extrêmement prudent dans les conclusions qu'il tire de certaines observations; mais je dois dire, pour citer un exemple, que la prononciation du papas cité p. 259, θ pour τ intervocalique [1], ainsi que celle d'une femme du même village de Pyrghi, me paraissent bien plutôt des accidents de ce genre, dus à une conformation spéciale des organes vocaux chez les deux sujets, que le résultat d'une évolution phonétique qui « paraît appelée à se généraliser » (p. 258); les autres cas cités, en petit nombre, sont isolés, et ne sauraient soutenir cette conclusion. Au fond, ce n'est pas là une critique que j'adresse à M. P.; il devait en effet ne négliger aucun phénomène, quelle qu'en fût la nature; et ses observations sont d'une richesse telle qu'on se prend à regretter de n'avoir pas une pareille documentation pour d'autres dialectes. L'ouvrage, tel qu'il est disposé (voyelles et consonnes, nature et évolution de chacune), ne se prête guère à la critique, qui porterait exclusivement sur des détails; et ce serait instituer avec M. P. des discussions sans profit, étrangères d'ailleurs à une recension, que de reprendre après lui quelques-unes de ses observations pour examiner si elles donnent lieu à des remarques supplémentaires. Ce qu'il faut constater, c'est que l'évolution des sons

1. Le titre de cette section, *Le t intervocalique* (p. 258) n'est d'ailleurs pas très exact, comme on peut s'en rendre compte par les exemples cités.

est étudiée méthodiquement, et surtout, ce qui rend le livre précieux à un autre point de vue, que la comparaison est faite perpétuellement avec les autres dialectes néo-grecs ; ces rapprochements en disent quelquefois beaucoup plus long sur l'histoire de la langue que certaines constatations dont on ne peut tirer une loi générale sans en exagérer la portée. M. P. dit lui-même fort justement, à la fin de son ouvrage, que « la meilleure étude de phonétique néo-grecque serait celle qui dégagerait nettement... les quelques principes généraux sur lesquels repose toute l'évolution des sons grecs » ; or cela ne peut se faire que grâce à des travaux de détail préparatoires, dont il existe déjà quelques-uns, et parmi lesquels la *Phonétique des parlers de Chio* tient peut-être la première place. Une rectification pour finir : p. 221, note 4 « la forme ἀμματιά *Gloss. barb.* ne doit pas être corrigée en ἀμμάτια, mais laissée intacte, car elle est pour ἀομματιά » ; c'est une erreur ; ἀμματιά (ainsi mal accentué) est le titre de l'article, après quoi vient le texte qui justifie l'usage du mot. Ce texte est στραβάρα τῶν ἀμματιῶν, traduction vulgaire (chypriote) de τύφλωσις τῶν ὀμμάτων, explication fournie par Hésychius, où il y a τύφλ. τῶν ὀφθαλμῶν, de la glose ἀλαοσκοπίη, avec laquelle le mot ἀμμάτια n'a en réalité aucun rapport. Voy. d'ailleurs Meursius : Ἀμματιά (sic), *oculi*, pro ὀμμάτια, ce qui est très exact et répond aux deux exemples cités ; l'accent oxyton est ou une faute typographique, ou une erreur due à l'accent du génitif ἀμματιῶν.

La seconde thèse de M. Pernot est une édition, non l'édition d'un texte, mais la réédition d'une grammaire du grec vulgaire, accompagnée d'un lexique, celle de Girolamo Germano. L'auteur était un jésuite né à Palerme, qui fut envoyé par son ordre, dans les dernières années du XVIe siècle, dans l'île de Chio, où il séjourna vingt-deux ans, « travaillant au salut du prochain », et qui revint mourir dans sa ville natale en 1632, à l'âge de 64 ans. Grammaire et vocabulaire furent publiés à Rome en 1622, en un volume devenu aujourd'hui extrêmement rare ; ils ont ceci de particulier, que la grammaire est celle du grec chiote, et que le lexique, « puisqu'il a été composé à Chio », dit l'auteur, est dressé de la manière suivante : le mot italien, la forme chiote, et la forme usitée ailleurs, s'il y a lieu. Ces travaux étaient donc pour M. P. d'un intérêt tout spécial, et c'est parce qu'ils fournissent tant de renseignements sur les dialectes de Chio qu'il en a donné cette réédition. Mais c'est aussi pour une autre raison. La grammaire du jésuite sicilien a joui d'un certain succès à son époque ; « c'est en réalité, comme le dit justement M. P. (p. 8), le livre de Germano qui ouvre la série des dictionnaires romaïques proprement dits, et le traité par lequel il débute, tout en étant postérieur à celui de Sophianos, constitue la première grammaire du grec vulgaire qui ait eu les honneurs de l'impression. » Ces ouvrages ont servi en outre à Simon Portius, qui semble bien, d'après les remarques de M. P., s'être

borné à refondre le vocabulaire sur un nouveau plan, si même il n'en a pas fait autant pour la grammaire. Ducange a certainement connu le vocabulaire, et Somavera n'a eu garde de le négliger en composant son célèbre *Thesauros*. La préface de M. Pernot, qui nous donne tous ces détails, passe en revue, en même temps, les lexiques et grammaires du grec vulgaire parus aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, en partie d'après les recherches d'Em. Legrand, *Bibliographie hellénique* et seconde édition de la grammaire de Sophianos [1].

MY.

Sammlung wissenschaftlicher Kommentare zu Griechischen und Römischen Schrifstellern. **Catulli** Veronensis liber erklärt von Gustav FRIEDRICH. Teubner, 1908, in-4°, 560 p.

C'est ici le premier ouvrage que je voie de l'auteur [2]. Le livre est dédié à son maître le Prof. Dr G. Goetz par l'auteur.

L'ouvrage est surtout destiné à l'Allemagne; on en a la preuve dans les emprunts aux chansons populaires et aux parlers locaux que seuls les indigènes comprendront. Autre défaut allemand bien connu où M. Fr. a donné en plein; pour appuyer telle remarque juste, mais pas très nouvelle, il entasse des exemples qui occupent une demi-page, une et des pages. On a même la surprise de voir reparaître ici, chez un critique moderniste, la manie des vieux grammairiens où une citation, une remarque en entraînait une autre, tout cela sans fin [3]. Il est évident qu'il y a ici abus d'érudition. M. Fr. nous a donné dans ce Catulle, un livre trop pesant, dans tous les sens.

N'oublions pas l'autre côté : il ne faut pas en lire beaucoup pour y reconnaître, à la base, un sérieux effort et des études approfondies, qui s'appuient même sur d'autres recherches que celles qui se font dans les livres. Ainsi notamment M. Fr. a pu, à plusieurs reprises, séjourner à Vérone; il a, dans le pays de Catulle, des amis et, par eux, il s'est procuré plus d'un renseignement qui lui ont permis de compléter les cartes d'état-major italiennes.

---

1. Pourquoi M. Pernot ne cite-t-il pas le titre grec du dictionnaire de Georgios Konstantinou, comme il fait pour les autres ouvrages? Ce Λεξικὸν τετράγλωσσον a été réimprimé une troisième fois à Venise en 1801. De même le lexique de Vendotis a eu une seconde édition à Venise en 1816. Legrand cite encore, d'après Brunet, une grammaire d'Ananias d'Antiparos, Venise, 1784, que Sathas, Νεοελλ. φιλολ. παράρτημα, p. 129, note 2, dit n'avoir pu trouver malgré ses nombreuses recherches.

2. Je connais de M. Gust. Friedrich, autrefois professeur au gymnase de Schweidnitz (Silésie prussienne), maintenant professeur à l'Université de Prague, un *Horatius Flaccus*, Philologische Untersuchungen (Teubner, 1894). Je vois cité de lui deux livres ou programmes de 1899 ou 1900 : Zur Geschichte der römischen Satire, et : zur Tibull u. Lygdamus (même date) que je ne connais pas.

3. Qu'il me suffise de citer à la p. 398, note 1, la rectification à une leçon de Lachmann, sur un vers de Lucrèce, cette leçon portant sur un mot tout à fait distinct de celui que vise le rapprochement avec Catulle.

Disposition générale : préface d'une page; le texte en 61 pages : Commentaire : en gros 500 pages avec une introduction de 18 pages la disproportion entre les deux parties, texte et commentaire, n'est-elle pas d'une ironie suffisante? A la fin deux Index, l'un des auteurs traités, l'autre des remarques *rerum et verborum*, celui-ci malheureusement très incomplet.

Les explications élémentaires sont délibérément écartées. « Que ce qui est du ressort des Manuels, reste dans les Manuels ». Le lecteur une fois averti, je n'y vois pas d'inconvénient, et l'on en peut prendre aisément son parti. Il en est autrement du manque d'un apparat critique, tel qu'il est dans les autres volumes de la collection. Contrairement à d'autres critiques, ainsi M. Magnus, je ne puis m'empêcher d'en regretter ici l'absence.

Jetons un coup d'œil sur l'ensemble. Où en sont présentement, d'après ce nouveau livre, les études sur Catulle? Le progrès se marque ici de plusieurs manières. D'abord le commentaire a profité des publications faites en ces dernières années; le *Corpus glossarum* et les *Carmina epigraphica* sont cités maintes fois et très à propos; aussi le livre de Engelb. Schneider dont le titre exactement [1] ne se trouve pas ici, si je ne me trompe, et cela est assez piquant. Les tours, l'accent propre à Catulle est généralement senti et suffisamment signalé. Cela est répandu dans tout le volume. De même M. Fr. connait bien les autres élégiaques, surtout Properce, et il s'y réfère souvent, et fort à propos, pour expliquer Catulle. A cette occasion, on relèvera ici plus d'une rectification utile aux notes de Rothstein.

Mais M. Fr. a fait surtout avancer les études sur le sujet par la manière originale dont il suit la genèse des fautes dans G et O. Il y découvre, par la comparaison des fautes entre elles, des espèces de lois qui jettent beaucoup de clarté sur tel passage pris à part. Encore plus que les résultats, quoiqu'ils ne soient pas négligeables, j'admire, dans la précision de tous ces passages, la méthode [2]. A noter cependant que M. Fr. n'a fait lui-même aucune étude directe d'un manuscrit. On ne sera par là que plus disposé à regretter les quelques lignes injustes et dédaigneuses qu'il consacre dans sa préface aux recherches de MM. Schulze et Hale.

De même je n'approuverais qu'avec réserve M. Fr. dans sa réponse à une question qui revient ici coup sur coup : que doivent penser les modernes de ceux que maltraite Catulle? Tout le monde s'accordera avec M. Fr. pour reconnaître qu'on ne peut en croire Catulle sur parole;

---

1. *Dialectorum Italicarum aevi vetustioris exempla selecta*. Teubner. 1886 et s.

2. Noter la manière très heureuse dont sont expliquées plusieurs fautes, par l'insertion, à une fausse place, d'une lettre écrite dans l'original, au dessus du mot : p. 401, vers le haut. — Pour l'étude de ces fautes, M. Fr., tire beaucoup de la comparaison de V avec l'*Etruscus*, le célèbre manuscrit des tragédies de Sénèque ; avec les manuscrits de Tite-Live, etc.

mais je doute qu'on admette avec M. Fr d'emblée que Memmius fut un honnête magistrat, et de même que Furius, Aurelius, étaient de braves gens dont le seul tort a été d'exciter la jalousie du poète; Allius, par contre, serait regardé comme un vilain personnage dont le métier était de favoriser des amours cachées. Que savons-nous de tout cela? Pour éviter un écueil souvent signalé, était-il nécessaire de se jeter sur l'écueil opposé?

Enfin M. Fr. tient pour certain que, pour comprendre le poète latin, il faut laisser les livres, et voir la vie telle qu'elle est dans les grandes villes. Passe pour le principe; mais cette « vie », lui-même, l'a-t-il si bien vue? M. Fr. s'engage là sur un chemin bien dangereux, et je ne m'étonnerais pas qu'il y eût commis des impairs. J'ai peur que les experts ne sourient à la lecture des observations du nouveau commentateur, de même que nous ne pouvons lire sans gaîté des mots qu'il croit emprunter à la vie et à l'argot de notre demi monde. Suffirait-il, pour être initié à la vie mondaine, de parler d'Oscar Wilde, de la reine Draga [1], de tel scandale d'une petite cour allemande? Si oui, c'est qu'alors la maîtrise, en cet art, s'acquerrait à bon compte.

Comment ne pas signaler tout à côté dans ce qui est plutôt de notre domaine, des lacunes singulières : ainsi dans ce gros volume, il n'y a que peu de chose, autant rien sur la métrique, ce qui est certes une lacune; pour le sens des vers ou des mots, on ne trouvera pas toujours ce qui serait souhaité ou ce qui est même nécessaire. Cependant, en ce qui touche la langue et le style, j'apprécie l'effort fait pour établir des règles appuyées par des masses d'exemples, en dégageant de tous ce qui est proprement Catullien.

Autres critiques de divers genres. M. Fr. a eu la coquetterie de multiplier les citations en français et d'auteurs français [2]. Il connait notre langue et il a beaucoup lu; je puis cependant lui donner l'assurance qu'il se trompe souvent et d'une manière assez grave, que le choix de ses textes et de ses auteurs nous étonne, et surtout que le plus souvent ici le français détonne. Morale à en tirer : il est beau d'avoir voyagé; mais on ne connaît jamais tout à fait bien que chacun son chez soi.

De même j'avoue ne pas beaucoup goûter les nombreuses ou plutôt les continuelles allusions à des faits contemporains. M. Fr. est puni dès maintenant pour avoir trop visé aux petites histoires du jour; il en est que déjà nous ressaisissons mal ou même que nous ne comprenons plus; que sera-ce dans quelques années?

---

1. P. 64. A cause de sa mort tragique, n'était-ce pas un nom à effacer?

2. Auteurs français cités : G. Sand, Musset, Daudet, Sarcey, A. France, Flaubert, Erckmann-Chatrian, Ad. de Courcelle (ce dernier, p. 89 au bas : j'ignore absolument de quel ouvrage et de qui M. Fr. veut parler). J'ai le regret d'être obligé d'ajouter que, dans les meilleurs auteurs, ces extraits sont d'ordinaire médiocrement choisis, insignifiants, parfois de la dernière banalité.

Je signale encore ce fait que plus d'une citation est inintelligible par suite d'omission de mots nécessaires [1].

Le livre est sûrement trop long, trop compact; il a des lacunes, et abonde en parties inégales, en vues contestables; mais il a été entrepris avec le dessein de renouveler l'étude du sujet en la rendant moins livresque, en poursuivant ce que par les méthodes modernes nous croyons pouvoir mieux atteindre; il est inspiré par un amour vrai du poëte; on y sent en plus d'une page quelque chose de sain, de jeune, de nouveau!; donc, malgré tous ses faibles, il est à lire, et nous devons être reconnaissants à M. Fr. de son vigoureux effort [2].

Emile Thomas.

Walther Thiele, **De Severo Alexandro imperatore,** Berolini, 1909, in-8°, 130 p. chez Mayer et Müller.

La brochure de M. Thiele n'est pas une étude complète du règne de Sévère Alexandre, mais une série de dissertations de détail, sans lien entre elles, sur certaines questions relatives à cet empereur. Il suffira de les énumérer pour donner une idée du travail. En premier lieu l'auteur transcrit les passages de la *Vita Alexandri* insérée dans l'*Histoire Auguste*, qu'il considère comme dignes de foi, c'est-à-dire qui semblent confirmés par d'autres textes, par des inscriptions, par des monnaies; puis vient la série des passages suspects, soit qu'ils aient été introduits gratuitement par l'auteur de la *Vita*, soit qu'ils aient été inspirés par les institutions existant à l'époque où il vivait. C'est là une analyse très délicate et toujours assez incertaine; dans le cas actuel elle était facilitée par les travaux de plusieurs critiques, en particulier de M. Lécrivain, à qui M. T. a rendu pleine justice. Autres questions : Alexandre a-t-il été Auguste dès le règne d'Elagabal? — Non, mais seulement César. — Quel est le jour de son avènement à l'Empire? — La veille des Nones de Mars (p. 66, l. 19 *postridie* doit être corrigé, je suppose, en *pridie*). — Quels sont les noms de la mère et des femmes d'Alexandre? Ici est discutée la question de la première femme de l'empereur, une Memmia, dont la personnalité

---

1. P. 63 au milieu : citation de Nepos; omission du verbe *expedivit*. — De même p. 345 au bas dans la citation de Pausanias, καταδύντος ici n'a pas de sens parce que rien ne représente le substantif exprimé aux lignes précédentes : à savoir le lièvre (λαγώς) que les débarqués prennent pour guide.

2. Inconséquences : pourquoi maintenir : 64, 159, la forme traditionnelle : pa*ren*tis, au lieu de celle que M. Fr. croit normale : pa*rem*tis (p. 104 au bas) et cependant adopter : 21, 6, experi*rus*? — Dans la table des abréviations (p. 62) il manque l'interprétation de Kz (p. 89 vers le bas). — P. 186, 3 lignes avant la fin du commentaire de 32, dans la citation d'Ovide, lire : Proveni*ant*. — Dans l'exemple de Servius, p. 345, 9 l. avant le bas, écrire lau*ru*. — Bei *Varro*, vers le bas de la p. 148, est, je suppose, un lapsus pour bei *Cato*. — J'omets les petites fautes; mais bien fâcheux est dans le texte de 16, 9, p. 9 le lapsus *pu*riat.

est restée fort obscure. — Quelle fut la part faite au Sénat dans le gouvernement sous Alexandre? Changements de la carrière sénatoriale à cette époque, liste des sénateurs connus.

La brochure se termine par quelques pages sur la guerre Persique, sur l'expédition de Germanie et des réflexions sur d'autres expéditions moins connues signalées en deux mots dans la *Vita Alexandri*. En appendice : le texte des inscriptions consultées par l'auteur, la liste des villes qui portent le surnom d'*Alexandrianum* et celle des textes épigraphiques où les noms de l'empereur et de sa mère n'ont point été martelés.

R. Cagnat.

Les Catacombes de Rome, par Maurice Besnier, professeur à l'Université de Caen. Paris, Leroux, 1909, in-12 de 290 pages avec 20 planches et une carte hors texte.

Les archéologues chrétiens doivent s'estimer heureux : tandis que se poursuit l'encyclopédie énorme que dirige dom Cabrol, peu après que viennent de paraître le manuel monumental de dom Henri Leclercq et le manuel encore volumineux d'Orazio Marucchi, voici que M. Besnier leur apporte un court volume où se trouvent réunis les faits, les idées, les références les plus nécessaires à qui veut s'orienter dans la science qu'ils aiment. Dix chapitres disent tour à tour l'histoire de la découverte et l'histoire de la naissance des catacombes, leur aspect général, les grands souvenirs qui s'y rattachent (Ostie, Vatican, Priscille, Domitille, Calliste, Hippolyte), les caractères principaux de l'art qui s'y est développé. Le soin avec lequel ont été choisis les exemples, la netteté limpide du récit recommandent cet élégant travail : souhaitons que « le public lettré » que vise l'auteur prenne l'habitude de le consulter [1].

Albert Dufourcq.

Emile Roca, **Le grand siècle intime De Richelieu à Mazarin (1642-1644)**. Paris, Perrin, 1908.

A ce livre anecdotique et amusant fait tort un avant-propos d'allure cavalière, dans lequel l'auteur expose sa « méthode » et sa conception de l'histoire. « Mes récits, un peu gais parfois, pourront assombrir les fronts austères des graves historiens, qui non sans raison ne me reconnaîtront point pour un des leurs ». Et M. Roca ajoute avec une naïve assurance : « Je n'ai point les qualités requises pour cela et je l'avoue en toute humilité; les bonnes fées oublièrent de mettre en

1. P. 153, remplacer partout les mots *saint Jérôme* par *saint Ambroise*; p. 149, on nous parle d'un pèlerinage de Grégoire de Tours à Rome (plus précisément même à la crypte fameuse de Chrysanthe et Darie), qui m'inquiète un peu; que vaut le texte d'Odon ?

mon berceau des dons précieux, la gravité et *le respect aveugle des opinions consacrées* ». Cette définition de l'historien fait sourire.

Se proposant de faire une étude surtout anecdotique, et qui continue son précédent livre sur « le règne de Richelieu », M. Roca « estime fastidieux de citer constamment les sources ». Il fait pourtant quelques exceptions pour des textes plus particulièrement importants. Le fond de sa documentation, c'est d'ailleurs la série innombrable des pamphlets et des chansons du temps : il édite en appendice toute une suite un peu monotone, mais intéressante parce qu'elle nous renseigne sur des personnages peu connus de l'époque, de *contre-vérités*. Le malheur est que pamphlets et chansons en leurs affirmations sont toujours sujets à caution, et qu'ils reflètent avant tout la malignité des contemporains. Leur exclusive utilisation est donc dangereuse.

Ces réserves faites, il faut reconnaître que M. Roca nous promène gaiement et non sans profit dans les coulisses de l'histoire. Il débute à la mort de Richelieu pas une rapide présentation de Mazarin. Pourquoi se croit-il obligé de rééditer une vieille légende, en déclarant que le mari probable d'Anne d'Autriche traita toujours Louis XIV comme un enfant ? Sous prétexte d'expliquer le « mécontentement général », M. Roca trace ensuite assez alertement le portrait des principales « victimes » du cardinal. Il est dommage qu'il se départe de sa « méthode » et encombre son texte d'une note inutile et discutable sur Vanini, qu'il exécute à nouveau. En revanche, la biographie de Mme de Chevreuse est exacte et précise : l'auteur insiste avec raison sur cette future frondeuse, qui prolongea son action jusque sous le règne personnel de Louis XIV. En conclusion de ce premier chapitre, M. Roca indique le désordre des finances royales : ce tableau est assez vague : on y trouve des vues générales curieuses. M. Roca corrobore de son autorité personnelle une phrase de Richelieu : « Trop de bien-être général énerve, amollit l'autorité, car elle a moins à s'exercer, et d'autre part ce bien-être devient un facteur d'anarchie, etc. » A ce compte il n y eut pas dû avoir d'anarchie sous la Fronde.

Sur Louis XIII M. Roca ne nous apporte aucune révélation sensationnelle : ce roi n'eut guère *d'histoires*. Etudiant son entourage, l'auteur se montre particulièrement sévère pour Sublet des Noyers, qui fut pourtant le premier réorganisateur de l'armée monarchique avant Le Tellier et Louvois. Mais Louis XIII en 1642 est un moribond : les dernières heures de sa vie sont racontées de manière détaillée et amusante.

A peine Louis XIII mort, les intrigants s'agitent : les débuts de la Régence sont gais : la reine est populaire : autour d'elle on cabale, Orléans contre Condé, contre Condé Vendôme. La souplesse de Mazarin l'emporte, aidée du très durable sentiment qu'il inspira à la reine : il élimine les rivaux gênants.

C'est le moment que choisit M. Roca pour nous présenter, d'après les *Contrevérités*, le *Tout Paris* d'alors : ce chapitre est le plus neuf de son volume, encore qu'il ne prétende pas apporter de contribution à l'histoire générale. Il abonde en anecdotes parfois scandaleuses : le grand siècle ne fut jamais bégueule. L'analyser est impossible. Nous nous contentons d'y renvoyer le lecteur. Il y trouvera la biographie de nombreux personnages, qui jouèrent dans la Fronde un rôle épisodique. L'étude de M. Roca s'arrête d'ailleurs en 1644. Elle se termine sans conclusions générales : et le livre, à vrai dire, n'en comportait point.

C.-G. Picavet.

Bossuet, Correspondance, nouvelle édition augmentée de lettres inédites et publiée avec des notes et des appendices sous le patronage de l'Académie française, par Ch. Urbain et E. Levesque; tome I (1651-1676). Paris, Hachette, 1909 (Collection, *Les Grands Écrivains de la France*); VII-520 p. in-8°.

Quand on parlait d'éditer la correspondance de Bossuet devant Brunetière, il levait les bras au ciel et déclarait l'entreprise impossible. Peut-être se faisait-il du génie de Bossuet une idée fort exagérée et il n'avait pas, en revanche, la notion bien nette de la méthode de l'éditeur. S'est-il assez moqué des « éditions critiques »! Quoi qu'il en soit, deux érudits se sont associés pour combler cette grave lacune dans notre littérature. Les initiés pourraient attribuer à M. Levesque la recherche de tant de lettres inédites ou éparses dans les recueils les plus disparates, à M. Urbain les notes et les appendices. Telle note biographique, avec ses dates et ses indications précises, aurait dû demander des semaines de vérification à un homme moins familier avec le XVIIe siècle que ne l'est M. Urbain. Dans la période comprise par ce volume, Bossuet est à Metz, archidiacre et « grand doyen », puis à la cour, précepteur du dauphin. On relira toute la correspondance relative à la mission donnée à Metz en 1658. Les découvertes relatives à la Compagnie du Saint-Sacrement jettent un jour nouveau sur cet épisode. Non pas que la Compagnie y soit mêlée : du moins, nous l'ignorons. Mais c'est la même intervention de saint Vincent de Paul, la même action de « quelques personnes de piété « le même goût des petites « Compagnies » (voy. aussi p. 27, n. 3), la même préoccupation des protestants, la même insouciance des autorités locales. Il y a une histoire de prédicateur de carême aussi amusante que significative (p. 18 suiv.). On trouvera, à côté des lettres proprement dites, de véritables opuscules : mélange caractéristique des correspondances ecclésiastiques, de celle de Bossuet comme de celle d'un saint Basile ou d'un saint Augustin. Ainsi la lettre à une dame (la maréchale de Schomberg ?) sur la mort de son mari (p. 31), la série d' « élévations » à une demoiselle de Metz (p. 42), la lettre aux religieuses de Port Royal dont

les éditeurs nous donnent la double rédaction et un texte meilleur (p. 84), une partie de la correspondance avec le ministre Ferry, etc. Dans ces lettres soignées, Bossuet est le grand écrivain que tous connaissent. Dans les lettres familières, il sent encore le temps de Louis XIII (voir, entre autres, la lettre à Ferry, p. 175, que, de son propre aveu, Bossuet n'a pas eu le temps de relire, ou la lettre à Conrart, p. 220). L'homme paraît dur et autoritaire : qu'on lise les lettres de Metz sur « l'insolence » des protestants, ou la lettre aux religieuses de Port Royal : « On ne peut mieux témoigner son aversion contre les dogmes pervers, qu'en condamnant avec eux, par une même déclaration, ceux que l'Eglise regarde et réprouve comme en étant les auteurs ou les défenseurs, selon ce que dit le même pape [Hormisdas]. « Celui-là prouve qu'il répugne aux erreurs qui con- « damne les errants ; et on ne laisse aucun lieu à l'égarement, quand « on ne pardonne pas à ceux qui excèdent » (p. 102-103). Nous sommes loin de la maxime : *Tolerare homines, condemnare errores*. Telles étaient les idées du temps, car une des affaires de Metz prouve que les protestants n'avaient rien en ce genre à reprocher aux catholiques. P. 405, la note de Deforis sur l'existence des communautés de vierges dès le temps de Dioclétien est curieuse par l'embarras et le désir évident de faire remonter au début du christianisme une institution plus récente. Mais il eût fallu renvoyer à Koch, *Virgines Christi* (Leipzig, 1907), qui donne raison aux doutes de Bossuet. Pour une fois que ce prélat montre quelque scepticisme critique, c'est lui manquer que de ne pas l'approuver. Les deux notes sur Saumaise, p. 230 et 416, devaient être fondues en une seule. La principale critique que l'on fera sera dirigée contre l'imprimeur. Il y a beaucoup trop de caractères tombés au commencement et à la fin des lignes : cela devient grave pour une date (p. 190, l. 15 des notes), pour un titre dont il manque plus de la moitié (p. 344, n. 5, l. 4 du bas). L'édition est tout à fait digne de la collection des Grands Écrivains ; elle aurait donné au scepticisme de Brunetière la réponse du philolosophe, en marchant. On a voulu élever ici ou là des monuments à Bossuet : le véritable monument, le seul digne d'un grand écrivain, le voilà.

A.

Rébelliau, **Les affaires religieuses. Le mouvement des Esprits dans les Sciences, la Littérature et les Arts** (1683-1715), dans l'Histoire de France publiée sous la direction de M. E. Lavisse, tome VIII, 1re partie, pp. 277-429. Paris, Hachette, 1908.

La netteté du dessin, la précision du détail, voilà ce que je goûtais en parcourant les pages où M. R. vient de peindre l'état des esprits et des âmes au temps où décline le grand règne. La vitalité malfaisante d'une idée : l'idée de roi-prêtre, — l'ascension rapide d'une doc-

trine : le rationalisme cartésien, ont frappé son attention au cours de son enquête : il ramène à ces deux grands faits tous ceux qu'il aperçoit, soit qu'il décrive les « embarras catholiques et protestants » de Louis XIV, combattant ceux qui n'acceptent pas *son* orthodoxie, papes, quiétistes, jansénistes, gallicans et huguenots, soit qu'il retrace l'évolution des sciences, de la philosophie, de la théologie, de la littérature et des arts. En manière d'introduction, il nous a d'abord fait voir la place considérable que tiennent les affaires religieuses dans le gouvernement du roi : comment les ministres, les confesseurs, la Maintenon l'assiègent tour à tour, finalement l'encerclent, et le mènent; en lisant ce court chapitre aux lignes si élégantes, le lecteur éprouve la sensation du travail souterrain qui s'accomplit chaque jour, imperceptiblement, jusqu'à ce qu'enfin le roi tout puissant capitule et s'avoue docile prisonnier. Et je songe encore aux pages si sobres où l'auteur nous redit les infamies dont les protestants furent victimes ; aux portraits si délicatement nuancés de La Bruyère et de Watteau. Le sujet qu'avait à traiter M. R. était malaisé : la fin du règne, c'est l'heure indécise où se mêlent et se combattent les derniers reflets, les premiers rayons du siècle de Pascal et du siècle de Voltaire. L'historien de Bossuet s'en est tiré à son honneur ; on devait s'y attendre.

Est-ce à dire qu'on ne lui puisse faire aucun reproche? En toute simplicité, voici quelles observations m'a suggérées la lecture. La citation de la page 279 touchant la théorie du roi-prêtre est, certes, très suggestive : ne convenait-il pas d'insister un peu plus, quoi qu'on ait pu dire précédemment, si l'influence qu'elle a exercée fut aussi grande qu'on le croit? — Le rationalisme cartésien a ébranlé la pensée de Fénelon : on tournerait facilement au panthéisme, dit M. R. avec Brunetière, telle ou telle page du *traité de l'Existence de Dieu*. Pourquoi ne pas souffler mot des *Lettres sur différents sujets de métaphysique et de religion* [1], des *Lettres sur l'autorité de l'Eglise* et des Entretiens avec M. de Ramsay? tous ces opuscules contiennent des pages très fortes sur et contre l'irréligion. — Les progrès du Cartésianisme sont indéniables : mais ne pouvait-on pas noter d'un mot les corrections que Huyghens (+ 1695) apporte à la mécanique qu'il a construite, et le défi que lui lancent, à ce moment même, Newton et ses amis? Le 18 novembre 1690 Huyghens n'hésitait pas à écrire : « pour ce qui est de la cause du reflus que donne M. Newton, je ne m'en contente nullement, ni de ses autres théories, qu'il bastit sur *son principe d'attraction, qui me paraît absurde* ». C'est que, pour les cartésiens de toute nuance, Newton ressuscite les « qualités occultes »! Et c'est le moment aussi où Leibniz bâtit son système sur une critique de l'étendue cartésienne. — Le quiétisme est intéressant parce

1. Publiées, sauf deux, en 1718.

que Fénelon combat Bossuet à ce propos, et que les théologiens du roi viennent d'eux-mêmes s'incliner devant les théologiens du pape. Cela est juste, cela est vrai. Mais le quiétisme n'est-il pas aussi intéressant en lui-même et pour lui-même ; sa signification ne dépasse-t-elle pas le niveau des controverses gallicanes et d'une rivalité personnelle ? Par les idées qu'il implique, il semble s'opposer au jansénisme toujours vainqueur. L'attitude que prennent Bossuet et Fénelon est significative à cet égard : c'est Bossuet, l'ami des jansénistes, qui le combat ; c'est Fénelon, l'ami des Jésuites, qui le défend. Et si l'on regarde aux tendances religieuses qui s'expriment dans les deux doctrines, n'est-il pas manifeste qu'elles se contredisent ? La crainte domine dans l'âme du janséniste ; la confiance l'emporte dans l'âme du quiétiste. — Et cela m'amène à la dernière remarque que je voudrais présenter. Il me semble parfois que M. R. envisage l'évolution des esprits et des âmes, de 1680 à 1715,... du haut des perrons de Versailles. Ce qui ne touche pas au roi, au gouvernement royal, ce qui ne se reflète pas dans l'histoire littéraire ne parait pas l'attirer beaucoup. L'histoire de France nous sera-t-elle toujours cachée par l'histoire des rois, ou faussée par l'histoire de la littérature française ? J'aurais été fort aise de voir, un peu précisément, quelle était l'organisation, et la vie, d'un diocèse français aux environs de 1700. Quelle est alors la situation du clergé, des moines, des fidèles ?.... Pourquoi ne rien dire de Marie de Cyps, ni de Jean-Baptiste de la Salle, ni de l'essor du culte du Sacré-Cœur, etc... ? Ces histoires s'encadrent exactement entre les dates qui limitent l'étude de M. R. ; et qui n'en voit l'importance ? Pour me tenir à l'une d'elles, il semble bien que la religion du P. Eudes, du P. de la Colombière, de Marie-Marguerite et de leurs amis ne soit pas tout à fait de la même nuance que la religion de Malebranche ; et dans ces deux théologies, dans ces deux piétés qui s'opposent, l'une *volatilisant*, l'autre *concrétisant* l'histoire, ne voit-on pas reparaître et s'affronter les deux tendances antithétiques dont le jeu a fait — et fera — le fond de l'histoire chrétienne [1] ? — Qui sait si M. R. n'a pas traité une partie seulement de son sujet ? Quand je songe aux jolies pages qu'il a écrites sur les points qui l'intéressaient, je suis près de lui en vouloir à mort.

Albert Dufourcq.

---

1. Voici encore une idée que je soumets à M. R. Le successeur de Pascal, c'est... Bayle ; c'est Bayle qui conduit de Pascal à Voltaire. Comment le fait s'explique-t-il ? — N'est-ce pas cette fastidieuse et lamentable querelle du Jansénisme qui a accaparé et dévoyé et gaspillé les énergies chrétiennes ? J'aurais été bien aise, à ce propos, de trouver une analyse un peu précise des *Réflexions morales* de Quesnel, « dont soixante ans de notre histoire allaient retentir » (p. 316). Je ne crois pas non plus qu'on ait rien dit des rapports de Bossuet avec Leibniz.

MONTAIGNE. **Versuche.** I. Buch. Vollständig übertragen von Wilhelm VOLLGRAFF. Berlin, Wiegand et Grieben, 1908, gr. 8°, p. 375. Mk. 12.

Cette traduction du premier livre des *Essais* est excellente et ne peut qu'être recommandée aux lecteurs allemands insuffisamment préparés pour aborder l'original et qui n'avaient que la vieille version de Bode remontant à 1793. Elle est d'abord très fidèle : je n'ai relevé que de légères erreurs de détail [1]; elle rend scrupuleusement, mais sans servilité, le mouvement, le ton, presque le saveur de la langue de Montaigne ; çà et là une note discrète d'archaïsme rappelle le lecteur, sans le dérouter, aux habitudes de langage du XVIe siècle. Elle se lit donc agréablement. Le seul reproche à lui adresser serait de souligner parfois à l'excès l'intention de l'auteur par un trop grand souci de précision. Le traducteur a adopté comme texte celui de l'édition de 1588, la dernière qu'ait revue Montaigne et qu'ont publiée Motheau et Jouaust ; mais les additions ou les passages remaniés de l'édition courante de 1595 ont été également recueillis et insérés à leur place dans l'ancien texte, au milieu de signes particuliers. M. Vollgraff n'a pas ajouté de notes (son public allemand pourra peut-être le regretter), mais simplement la traduction des citations de son auteur. Il faut dire pour terminer que le volume par son exécution matérielle fait grand honneur à l'éditeur.

L. R.

Bernhard Carl ENGEL. **Schiller als Denker.** Berlin, Weidmann, 1908. In-8°, 182 p. 4 mark.

La critique qui s'est souvent occupée des idées philosophiques de Schiller, les a étudiées surtout au point de vue de leur formation et de leur place dans l'évolution générale du poète ; mais elle a beaucoup moins cherché à les réduire en un système cohérent. C'est ce qu'a voulu faire M. Engel. Son étude est avant tout un exposé de l'esthétique de Schiller, car c'est à ce domaine que se réduit l'originalité de sa philosophie. Pour M. E., la pensée de Schiller a été en effet originale et on a trop insisté sur ce qu'elle doit aux contemporains. Sans doute elle a ses racines dans le Kantisme, mais elle l'a dépassé, et d'autre part elle a inspiré certaines théories de Fichte, de Schelling et de Hegel. M. E. s'est borné à l'examen des traités théoriques en écartant toute l'œuvre poétique où la pensée philosophique est

---

1. En voici quelques exemples : p. 34, *ab und zu* pour quand et quand ; p. 39, *gekettete Seele* : âme bandée ; 78, *über die Veranlagung*, *das Aussehen* : la température de l'air ; 89, *ihren bohrenden Spiess zerbrechen* : couper broche à tous autres inconvénients; 139, *Partei ergreifen* : se jeter à quartier; 160, *die Art, seinen Rock zu tragen* : le port de sa robe ; 163, *ihre Wirkungen zu regeln* : lui régler ses allures; p. 166, *lahm :* teigneux; 201, *die Kappe schief auf dem Ohre*: la cape sur une épaule; 269, *Sachwalter* : patron (veut dire ici *modèle*); 316, *eine Tochter der Königin* : une fille (= suivante) de la royne.

suffisamment claire. Le fondement métaphysique de l'esthétique schilérienne, son effort pour fondre le caractère absolu et objectif du beau, la synthèse qu'elle veut faire dans l'art du réalisme et de l'idéalisme, enfin les rapports de l'art avec l'histoire, avec la religion, tous ces points ont été rigoureusement examinés par l'auteur. Son étude ne sera pas inutile pour éclairer maint problème que la terminologie souvent fâcheuse du poète a rendu d'une intelligence plus difficile, et en même temps elle nous permettra de nous rendre un compte plus précis des sources de l'idéalisme schillérien.

L. R.

E. W. Dahlgren. **Les Relations commerciales et maritimes entre la France et les côtes de l'Océan Pacifique (commencement du XVIIIe siècle).** — Tome premier : **Le Commerce de la mer du Sud jusqu'à la paix d'Utrecht.** Paris, Honoré Champion, 1909, grand in-8°, XVI-740 p., 20 fr.

L'ouvrage que vient de faire paraître M. Dahlgren, directeur de la Bibliothèque royale de Stockholm, se rapporte à un domaine encore à peu près inexploré de l'histoire du commerce maritime : les relations de la France avec les pays riverains de l'Océan Pacifique. Il a été conçu sur un plan très vaste ; car ce premier volume, fort d'environ 750 pages, ne dépasse pas l'époque de la paix d'Utrecht.

La masse des documents de toute nature qui ont été mis en œuvre est vraiment énorme. La trame des chapitres est constituée par les pièces que l'auteur a recueillies dans les archives françaises de la Marine, des Colonies, dans les archives des ports de commerce, notamment dans celles de Saint-Malo ; mais, à côté de ces documents de caractère proprement historique, il y en a un grand nombre d'autres, qui se rapportent à la cartographie, à l'histoire générale des voyages, aux questions techniques et financières du commerce maritime. L'information est d'une extrême abondance et d'une très grande précision ; M. D., qui a travaillé directement d'après les sources, donne à chaque page les références nécessaires. Peut-être y a-t-il quelque surabondance dans la composition du volume et comme un excès de richesses dans quelques chapitres un peu touffus ; cependant l'auteur a su dominer son sujet et le présenter avec clarté. La matière de ce gros ouvrage est tellement neuve qu'il faut le remercier, en dépit de quelques redites, d'avoir mis à la disposition des érudits l'ensemble des résultats de ses recherches si étendues. Son livre est comme un répertoire, digne de toute confiance, où viendront s'informer à leur tour les historiens qui s'occupent de l'histoire commerciale et maritime de la France, de l'Espagne et des principaux pays de la fin du XVIIe siècle.

Quatre livres composent ce tome premier. Nous en donnerons un court résumé ; on pourra se rendre compte ainsi de la nouveauté et de la valeur scientifique de ce vaste travail.

Le livre premier est une manière d'introduction. M. D. y passe en revue les conditions générales qui régissaient en Espagne le commerce des Indes; il montre les progrès de la contrebande maritime qui se développaient de jour en jour avec la décadence de plus en plus grande de l'Espagne; il fixe les connaissances géographiques, encore très imparfaites, qu'on avait de la mer du Sud à la fin du XVIIe siècle; il expose les premières tentatives faites par des flibustiers français, Raveneau de Lussan, Massertie, et autres, pour pénétrer dans ces parages inconnus et interdits.

Le livre deuxième est un historique, très détaillé et nouveau à plus d'un égard, des diverses compagnies de commerce françaises qui se fondèrent à la fin du règne de Louis XIV pour trafiquer dans la mer du Sud. On signalera en particulier les chapitres qui se rapportent aux entreprises d'un grand marchand de Saint-Malo, Noël Danycan de Lépine, au voyage de Beauchesne (1698-1701) qui poussa jusqu'à l'archipel des Galapagos, aux procès que Danycan eut à soutenir avec ses associés. L'auteur prolonge cette histoire jusqu'à l'absorption des diverses compagnies de commerce par la compagnie de Law. Sur la période de 1698 à 1715 environ qui correspond à cette partie de l'ouvrage, l'histoire du commerce maritime de la France se trouve enrichie d'un très grand nombre de faits et de documents.

Dans le livre troisième on retrouve en partie les mêmes questions que dans le livre précédent, mais présentées à un point de vue différent. Après avoir exposé les tentatives privées des Français pour faire le commerce dans les parages du Pacifique, M. D. entre dans le détail des négociations compliquées qui s'établirent, à partir de l'avènement de Philippe V, entre Versailles et Madrid, pour assurer aux Français, d'une manière officielle, les avantages de ce commerce. On trouvera dans cette partie l'analyse de plusieurs voyages à la mer du Sud, notamment les expéditions conduites par La Vérunne, La Rigaudière, Chabert; il y a à glaner dans l'exposé de ces voyages de nombreux détails qui intéressent l'histoire de la géographie. Chemin faisant, M. D. rencontre la tradition du prêt de trente millions fait à Louis XIV par les armateurs de Saint-Malo; il estime que le fait ainsi présenté n'est qu'une légende. Ce que l'on peut affirmer, c'est qu'à la mort de Louis XIV l'État était encore redevable aux marchands de Saint-Malo des quantités d'or et d'argent qu'ils avaient importées de la mer du Sud; pour la somme même, il y a lieu de croire que le chiffre de la dette a été très exagéré; en tout cas, il s'agit d'une affaire commerciale et non d'un cadeau offert par les Malouins à Louis XIV.

Le livre quatrième constitue comme un complément de l'histoire diplomatique de la guerre de la Succession d'Espagne. Il contient le détail des négociations, souvent épineuses, auxquelles la question du commerce de la mer du Sud donna lieu entre l'Espagne et les puis-

sances mêlées à la guerre, Provinces-Unies, Angleterre, France. Le dernier chapitre est consacré à l'état du commerce des Indes à l'époque de la paix d'Utrecht.

Sept cartes, qui, à l'exception d'une carte récente, sont empruntées à des documents du début du XVIIIe siècle, ajoutent au mérite scientifique de l'ouvrage.

L'abondance et la nouveauté des renseignements réunis par M. D. dans ce premier volume donnent lieu de souhaiter que la suite ne tarde pas à paraître; tel quel, ce tome premier est déjà par lui-même une manière d'encyclopédie pour tout ce qui intéresse le commerce maritime de la France avec les régions actuelles du Chili et du Pérou dans les dernières années du règne de Louis XIV.

G. LACOUR-GAYET.

Ernst von MEIER, **Französische Einflüsse auf die Staats-und Rechtsentwickelung Preussens im 19. Jahrhundert.** 2. Bd. Preussen und die französische Revolution. Leipzig, Duncker und Humblot, 1908. In-8°, p. 509. Mk. 12.

J'ai annoncé dans la *Revue* du 7 février 1908 le premier volume de M. E. von Meier qui n'était qu'une introduction à son étude. Il est entré dans le vif du sujet en abordant la grande période de réformes qui suivit Iéna. Sa thèse, pour le dire tout de suite, est que notre Révolution est restée étrangère aux transformations d'ordre juridique, administratif ou social qui ont modifié la Prusse moderne et que toutes les institutions nouvelles sont sorties du vieux sol prussien où elles étaient contenues comme en germe. Il fallait donc pour appuyer cette théorie nous présenter, au moins en raccourci, l'état de la monarchie au XVIIIe siècle, avant l'intervention de Stein et de Hardenberg, et c'est ce qui fait la première partie de ce nouveau volume. Successivement les règnes de Frédéric-Guillaume Ier (qui de plus en plus devient pour l'histoire un grand souverain, après n'en avoir été que la caricature) et de Frédéric II, au point de vue des institutions, de la vie sociale, de l'organisation militaire et administrative, du développement économique, sont étudiés à l'aide d'une information très précise qui utilise les pièces d'archives et les meilleurs travaux imprimés. Un constant rapprochement avec l'histoire du Hanovre dont l'auteur s'était particulièrement occupé, éclaire encore cette évolution. Avec la deuxième partie, de la mort de Frédéric II jusqu'à Iéna, nous touchons à la période où l'influence de la Révolution pourra se faire sentir. Mais M. v. M. montre que ni Frédéric-Guillaume II, ni Frédéric-Guillaume III, souverains aussi absolus, mais moins actifs que leurs grands prédécesseurs, n'ont été des partisans des idées de 89, qu'il n'y a pas eu de réaction contre le système de gouvernement de Frédéric II, mais continuation de ses traditions. Dans les fonctionnaires seuls on trouve une évolution vers le radica-

lisme et l'étatisme. L'opinion publique était satisfaite et les événements de France étaient suivis avec curiosité, mais sans grande sympathie. Ce fut bien la catastrophe d'Iéna, conséquence non de la situation intérieure de la Prusse, mais uniquement de la politique étrangère, qui donna l'impulsion aux réformateurs.

M. Max Lehmann a publié de 1902 à 1905 une ample étude sur Stein dont il fait un imitateur des réformes de nos assemblées révolutionnaires. A cette thèse M. v. M. oppose une thèse toute contraire : Stein ni dans sa législation agraire, ni dans ses édits modifiant la condition des personnes, ni dans l'organisation du ministère et des autorités provinciales, ni surtout dans son œuvre capitale de la constitution du régime municipal, ni enfin dans tout ce qui touche à la réorganisation des diètes, à l'impôt sur le revenu, au service militaire obligatoire, ne s'est inspiré des dispositions adoptées par nos assemblées. Lorsqu'il y a eu emprunt, il ne s'agit que de détails sans portée. Laquelle des deux thèses est dans la vérité ? il me serait difficile de le dire, même si je connaissais l'ouvrage de M. Lehmann que j'ai le regret d'ignorer. Il sera permis toutefois de faire remarquer que si M. v. M. reproche à M. Lehmann trop de partialité pour la Révolution, on pourrait l'accuser lui-même de n'être pas sans prévention contre elle ; son point de vue est celui de Taine et de Wahl. Mais sans prendre parti dans le débat, on reconnaîtra que toute l'œuvre réformatrice de Stein, celle qui fut réalisée et celle qui resta à l'état de projet, a été étudiée avec le plus grand soin. Après le chapitre sur Stein qui constitue la part la plus importante de l'ouvrage, un autre est consacré à Hardenberg, dont M. v. M. expose les idées et la politique de réformes. Hardenberg était un absolutiste d'esprit large, plus diplomate d'ailleurs qu'homme de gouvernement intérieur ; il emprunta plus d'une nouveauté moins à la Révolution qu'au régime napoléonien et dans des cas assez fréquents il a voulu faire passer dans le reste du royaume les institutions dont la Westphalie avait été dotée. Le volume se termine par l'analyse du programme de réformes de G. de Humboldt dans son passage au ministère de l'intérieur en 1817. Humboldt était profondément traditionaliste ; il est donc comme Stein opposé aux idées de la Révolution et comme lui il insiste plus sur les diètes provinciales que sur le rôle d'un parlement national.

Le livre de M. v. M., malgré ses conclusions négatives, ne saurait manquer d'intéresser nos historiens de la Révolution. A eux de voir si dans cet exposé si minutieux que l'auteur nous donne des grands réformateurs prussiens, il n'y a pas eu plus de points communs qu'il n'a voulu en trouver.

L. R.

---

1. Lire, pp. 215, 218, 391, de Castries, Bouillon, Dubois-Grancé au lieu de *des Castries, Boullion, Dubois-Crancé ;* p. 269, en tant que et non *au temps que*. Les textes français ne sont pas encore très correctement reproduits.

L. de Lanzac de Laborie. **Paris sous Napoléon.** *Assistance et bienfaisance. Approvisionnement.* Plon, 1908, 360 p., in-8° 7 fr. 50.

J'ai déjà dit à plusieurs reprises dans cette revue l'intérêt très vif des études de M. de Lanzac de Laborie sur le Paris Napoléonien. Ce cinquième volume de la série ne le cède en rien aux précédents et il faut admirer avec quelle aisance l'auteur passe de l'histoire politique et administrative à l'histoire des beaux-arts et à l'histoire économique et sociale. Rien d'abstrait dans ces tableaux précis et pleins, faits d'après les documents les plus sûrs. Le détail technique est si bien amené qu'il ne laisse au profane que la joie de se sentir des compétences insoupçonnées.

M. de L. de L. nous conduit d'abord dans les hôpitaux et dans les hospices, à la Maternité, à Bicêtre, à la Salpêtrière, à Sainte-Perine, puis dans les bureaux de bienfaisance, dans les Monts-de-piété, dans les sociétés charitables. Il nous détaille le fonctionnement de ces institutions, leurs ressources, les difficultés contre lesquelles elles sont aux prises, les progrès qu'elles parviennent à réaliser sous la direction impérieuse du maître. Il ne néglige même pas de nous initier à la psychologie de différentes catégories d'assistés et d'assistants.

La seconde partie du volume est consacrée à la redoutable question de l'alimentation. On y voit combien Napoléon, qui craint le peuple des faubourgs, se préoccupe du prix du pain, par quelle réglementation minutieuse, renouvelée de l'ancien régime, il s'efforce de le maintenir à la portée des bourses ouvrières, par quel système de greniers publics et de vente à perte il essaie de parer aux famines. Dès 1801, le commerce de la boulangerie cesse d'être libre. Nul ne peut plus s'établir boulanger qu'avec l'autorisation du préfet de police, en fournissant un fonds de garantie et en se munissant d'un approvisionnement de réserve. Il faut lire l'émouvant récit de la grande disette de 1811 et 1812 pour comprendre quelle place tenait alors dans l'État la question du pain. En 1802, la boucherie est réglementée comme la boulangerie. Elle a une caisse centrale alimentée par les cautionnements des bouchers, la caisse de Poissy, qui ne rendit pas tous les services qu'on en espérait. Les abattoirs succèdent alors aux anciennes tueries. La réglementation est de même restaurée dans les autres commerces d'alimentation. Ainsi, on institue aux halles des *facteurs* qui rappellent les *jurés-vendeurs* d'avant 89. Une description très animée des différents marchés de Paris et un aperçu du prix des denrées termine cet excellent volume.

A. Mz.

— C'est presque un exercice littéraire que la brochure de M. Marcel Navarre sur le *Comité de Salut public* (Bloud, 1909, 63 p. in-8). Le sujet y est surtout envisagé du côté pittoresque. L'auteur plaisante et montre son esprit. Quand il ne raille pas, il proclame avec Joseph de Maistre que la Révolution est satanique (p. 63). — A. Mz.

— M. Ch. Bastide publie en brochure (*la Crise coloniale* in-8°, 14 p.) un article inséré récemment dans la *Revue de synthèse historique* dans lequel il examine brièvement le grave problème de l'Empire britannique. L'exposé de la question, l'étude de la récente conférence des ministres sont clairs et intéressants, mais l'auteur paraît trop pessimiste. La solution est difficile, mais les Anglais ne sont pas devenus aussi légers que le croit M. B., et leur esprit pratique leur fournira sans doute le moyen de maintenir longtemps encore les faibles liens qui unissent les colonies à la métropole. — A. Biovès.

— L'ouvrage en deux volumes que M. Edouard Driault vient de publier à la librairie Alcan sous le titre : *Vue générale de l'histoire de la civilisation* avec gravures et cartes, a été, comme dit le sous-titre, récompensé par l'Institut, et cette récompense nous paraît légitime. L'auteur s'est bien acquitté de sa tâche difficile: Il a su ordonner sa vaste matière et il n'a dit que l'essentiel. Les spécialistes pourront le reprendre sur tel ou tel point. Mais il n'a voulu faire qu'une « vue générale », et son ouvrage vaut par l'ensemble, par le résumé rapide des faits, par la suite des réflexions, des aperçus justes et utiles. Les deux volumes rendront de grands services à nos écoliers. — C.

— Est-il besoin de beaucoup de phrases pour signaler les *Promenades dans Paris* de M. Georges Caïn, le conservateur du Musée Carnavalet ? Depuis plusieurs années, il tourne, furète, erre au dessus, rampe au dessous, s'il le faut, de notre Paris vieux et neuf, et, soit qu'une démolition fâcheuse anéantisse le passé, soit qu'une occasion nouvelle le remette à la mode, il évoque à chaque pas les souvenirs, les visions d'autrefois, les mœurs et les idées, l'histoire et l'art. Ces promenades, ces articles d'un grand quotidien, sont déjà essentiellement féconds en rapprochements pour les Parisiens ; mais il a voulu étendre le cercle de ses lecteurs et attacher à notre capitale ceux-mêmes qui ne la connaissent que peu ou guère : il y a joint, en les éditant en volumes, une profusion de documents illustrés qui en double l'utilité pratique tout en achevant leur agrément, 107 reproductions au premier volume, avec 18 plans ; 135 au second, avec 20 plans..., qu'ajouter de mieux ? Ces plans sont surtout d'anciens relevés de quartiers avec calque superposé portant l'état actuel : on sait si ce procédé est commode. Les illustrations reproduisent soit des monuments originaux, soit des gravures, des dessins du temps. Le choix en est des plus heureux. Il est à croire que ces deux volumes ne bornent pas la série que M. Caïn s'est proposée. (Flammarion, éd. 2 vol. in-12 de 400 pages ; prix : 5 fr. Le prix Berger a couronné le premier, en 1907). — H. de C.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 23 avril 1909.* — M. le chanoine Ulysse Chevalier, correspondant de l'Académie, fait une communication sur des hymnes ecclésiastiques inédites de Claude Santeul, frère aîné de Jean Santeul, le célèbre chanoine de Saint-Victor et poète latin du xviie siècle. — MM. Viollet et Valois présentent quelques observations.

Mgr Addaï Scheer fait une communication sur les œuvres littéraires de Joseph Khazaï, auteur syriaque du viiie siècle. Ces œuvres, dont on connaissait à peine les titres, ont été retrouvées par lui dans la bibliothèque de l'église de Sêert (Turquie d'Asie). Le contenu, analysé dans cette communication, est de nature à la fois philosophique, théologique et historique.

M. Clermont-Ganneau lit un mémoire sur une inscription découverte à Délos et dédiée par un Ascalonite à trois divinités, dont la seconde est « Astartè Palaistinè ».

M. Héron de Villefosse lit une note de M. Ringelmann sur un essai de mouture du blé suivant les procédés des peuples anciens.

Léon Dorez.

Le propriétaire-gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy. Imp. Marchessou. — Peyriller, Rouchon et Gamon, S^rs.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 19 — 13 mai — 1909

Brugmann et Delbrück, Grammaire comparée des langues indo-germaniques, II. Morphologie, 2, 1. — Edith Hall. L'art crétois dans l'âge du bronze. — Stangl, Pseudoasconiana. — Cicéron, Pro Caelio, p. Wageningen. — W. Goetz, La politique de Maximilien de Bavière. — Cornillon, L'abbé Fauchet. — Charrier, Claude Fauchet. — Uzureau, Andegaviana, 8. — Bonet-Maury, La liberté de conscience en France, 1598-1905. — Pareto, Manuel d'économie politique. — Histoire religieuse, publications diverses, textes; Löhr, Les femmes et la religion juive; Deissmann, Le christianisme primitif; Schiele, Gunkel, Scheel, Encyclopédie religieuse; W. Köhler, État et catholicisme; Minocchi, L'énigme de la genèse; Krüger, Hellénisme et judaïsme; Lasserre; Evangiles synoptiques; Bruston, Daniel et l'Apocalypse; Rothstein, Juifs et Samaritains. — Académie des Inscriptions.

K. Brugmann und B. Delbrück, **Grundriss der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen.** — Zweiter Band. **Lehre von den Wortformen und ihrem Gebrauch** von K. Brugmann. Zweiter Teil. Erste Lieferung. Zahlwörter. Die drei Nominalgenera. Kasus-und Numerusbildung der Nomina. Pronominalstämme und Kasus-und Numerusbildung der Pronomina. Zweite Bearbeitung. Strasbourg, 1909 (chez Trübner), in-8, 430 p. (prix : 11 mk.).

Comme l'indique le titre même, la seconde édition du *Grundriss* de MM. Brugmann et Delbrück est en réalité un livre nouveau. La première livraison de cette seconde partie de la morphologie ne traite guère, il est vrai, que des matières qui figuraient dans la partie correspondante de la 1re édition, et n'a qu'une soixantaine de pages de plus; mais il y aura une seconde livraison, annoncée pour 1910, qui contiendra des matières auxquelles était consacré dans la 1re édition le premier volume de la Syntaxe de M. Delbrück. La disposition du *Grundriss* et la répartition des matières entre les deux collaborateurs sont donc entièrement changées.

Du reste la manière de M. Brugmann est demeurée la même. Certaines explications de détail sont modifiées; la bibliographie a été mise à jour; le livre est au courant, et l'on admirera une fois de plus la puissance de travail, qui permet à M. Brugmann de suivre toute la production contemporaine, et la vivacité d'esprit avec laquelle il sait porter sur chaque question particulière relative à toutes les anciennes langues indo-européennes un jugement personnel que

d'autres peuvent ne pas toujours approuver, mais qui est toujours fondé sur des raisons précises et dont on est toujours obligé de tenir grand compte. Depuis 1886, où le *Grundriss* a commencé de paraître, cet effort a été soutenu avec une égale maîtrise, avec un égal bonheur; tous ceux qui ont étudié et pratiqué depuis ce temps la grammaire comparée sont les obligés de M. Brugmann, et son autorité n'a cessé de grandir.

Il est impossible d'entrer ici dans le détail des faits exposés par M. Brugmann : il faudrait passer en revue à sa suite toute la flexion nominale des diverses langues indo-européennes. On regrettera, dans la question du duel, l'oubli assez imprévu du livre de M. Cuny sur le *Duel* en grec : cet ouvrage capital aurait-il échappé à l'attention, pourtant si éveillée, de M. Brugmann? — On regrettera aussi de trouver peu d'indications sur le rôle de la place du ton dans la déclinaison indo-européenne; il y a là un procédé morphologique très original et dont l'importance semble avoir été grande en indo-européen; M. Brugmann n'en dit rien, pas même pour contester ce que d'autres ont indiqué à cet égard, si lui-même n'y croit pas — ce qui semble assez peu vraisemblable. — La recherche de la brièveté, louable dans un manuel même aussi développé que l'est celui-ci, conduit à certaines obscurités; par exemple, p. 259, M. Brugmann accompagne osq. luisarifs « *lusaribus, lusoriis » d'un point d'interrogation; le doute porte-t-il sur le sens du mot, qui est, en effet, hypothétique? porte-t-il sur la valeur grammaticale de la forme, dont on n'est pas bien sûr puisque le sens est inconnu? en tout cas, M. B., qui cite la forme p. 259 au milieu des datifs pluriels, n'en fait pas état à la page précédente, et il faudra une lecture bien attentive pour ne pas laisser échapper cette curieuse forme osque, sur laquelle on n'arrivera pas à connaître la pensée intime de l'auteur. — Bien qu'il ne donne pas dans la « glottogonie » à laquelle se laissent aller certains de ses plus brillants disciples, M. B. propose parfois pour l'explication des formes indo-européennes des hypothèses dont il est malaisé de trouver un commencement de preuve, et qui semblent peu solides; ainsi p. 309 le découpage du génitif-datif atone des pronoms personnels **moi*, **toi*, en **mo-i*, **to-i*, comme s'il s'agissait de formes thématiques; et à ce propos, il dit que pour les pronoms la 1re et 2e personnes, on n'attend pas une distinction de genre : pourquoi? la distinction du masculin et du féminin a toute sa raison d'être là aussi, et le groupe du sémitique (avec les langues de l'Afrique du Nord) a la distinction à la 2e personne. Si la distinction n'existe pas en indo-européen, c'est que le pronom personnel est un substantif, et que les substantifs indo-européens ne portent en eux-mêmes aucune distinction de genre masculin ou féminin; mais cela, M. B. ne l'indique pas d'une manière précise et explicite.

Cette remarque conduit à une observation plus importante. M. B.

a une répugnance manifeste pour les doctrines d'ensemble qui groupent les faits en systèmes cohérents. Il se plaît à envisager chaque fait isolément, et le plan même du *Grundriss*, dans sa lumineuse clarté qui permet de retrouver aisément chaque chose, a pour conséquence un émiettement des questions qui auraient une portée générale. Voici un exemple de cette absence voulue de théorie générale. M. B. admet la doctrine de Joh. Schmidt que les formes de nominatif-accusatif pluriel neutre sont celles de collectifs; mais il n'essaie pas de ramener toutes ces formes à l'unité, bien que ce soit assez aisé et qu'il en résulte une vive lumière. En fait, il n'y a qu'une caractéristique en jeu, à savoir le suffixe *-ȧ- avec le degré zéro correspondant *-ə-; si évident que semble ce groupement des deux formes, M. B. ne l'admet qu'avec une réserve, et sous forme conditionnelle. Il maintient un contraste entre le type thématique en *-ȧ et le type athématique en *-ə, bien que ce contraste soit attesté seulement en indo-iranien, et qu'on n'ait par suite pas le droit d'en affirmer le caractère indo-européen; si le lat. *trigintȧ* prouve quelque chose, c'est que dans le type athématique, la finale *-ȧ était admise. La forme *-ə du degré zéro étant sujette à tomber devant voyelle, suivant un des principes les mieux établis de l'indo-européen, le contraste entre la forme *-ȧn de l'iranien et la forme *-ȧni du sanskrit par exemple dans les thèmes en *-n-* s'explique aisément; de même l'existence de *-î* et *-i* dans les thèmes védiques en *-i-*; de même le pluriel neutre védique *dîrghaçrut;* etc. Enfin M. B. enseigne que la forme du pluriel neutre est très vraisemblablement identique à celle du féminin singulier en *-ȧ; il y a cependant une différence; c'est que les thèmes en *-ȧ-* féminins ont un accusatif distinct du nominatif tandis que le collectif servant de pluriel neutre a une forme commune de nominatif-accusatif; ceci s'interprète aisément si l'on note que toutes les espèces de thèmes sans exception admettent au nominatif et à l'accusatif une flexion masculine-féminine distinguant le nominatif et l'accusatif, type lat. *lupus*, *lupum* ou *uestis*, *uestem*, etc., et une flexion neutre ayant une forme commune pour les deux cas, type lat. *iugum* ou *mare*, etc. Or, en regard de *toga*, *togam* ou de *scriba*, *scribam*, on ne connaît aucune flexion neutre; c'est que, en réalité, *iuga* est la forme du singulier neutre des thèmes en *-ȧ-, forme commune au nominatif et à l'accusatif; cette forme n'a été affectée à l'expression du pluriel des neutres que dans la mesure où le neutre a une forme propre, c'est-à-dire au nominatif-accusatif; aux autres cas les noms neutres se fléchissent comme d'autres thèmes de même catégorie tant au pluriel qu'au singulier. R[illegible] qu'en classant les faits, sans ajouter presque aucune théorie, il ser[illegible] donc possible de construire ici une doctrine cohérente, que M[illegible] évite à dessein de poser.

On pourrait multiplier les exemples de ce genre. Mais c[illegible] faire à M. B. un procès de tendance. Un auteur ne doit cor[illegible]

du livre qu'il a voulu faire; et celui de M. Brugmann est une œuvre solide, précise, qui, en mettant les rapprochements et les comparaisons linguistiques à la portée des personnes déjà un peu averties et en faisant un départ généralement très judicieux des résultats durables et des erreurs ou des hypothèses incertaines, a rendu et rendra longtemps des services immenses.

A. Meillet.

Edith. H. Hall, **The decorative art of Crete in the Bronze Age.** Philadelphie, 1907. In-8, 48 p., avec 2 pl. et nombreuses gravures dans le texte.

Le travail de Mlle Edith Hall est le fruit d'un dépouillement très complet de toutes les publications relatives à la céramique peinte de l'âge du bronze en pays grecs, comprenant ce que les archéologues appellent aujourd'hui le *minoen* et le *mycénien*. Le mycénien est au minoen ce que l'art romain provincial est à l'art grec; dans la classification adoptée par M. Evans, il se confond à peu près avec le *Bas-minoen III*, dernière subdivision du minoen réparti en trois périodes (*haut, moyen et bas*), dont chacune, à son tour, a été divisée en trois phases. Un tableau, dressé avec beaucoup de soin, donne la liste et la bibliographie des documents utilisés, ainsi répartis en neuf époques. Le but essentiel de Mlle H., qu'elle parait avoir pleinement atteint, est la démonstration d'une continuité de technique et de décoration au cours de ce développement de vingt siècles. L'usage du pinceau dans la peinture céramique introduit les ornements curvilignes (haut-minoen, II), puis des dessins naturalistes stylisés qui deviennent de plus en plus naturalistes, en même temps qu'augmente la complexité des ornements non-imitatifs. Les dessins naturalistes prennent le dessus (minoen moyen, III), en partie sous l'influence de l'Égypte. A l'époque des grands palais de Cnossos et de Phæstos (bas-minoen, II), les motifs floraux tendent à la stylisation; on commence alors à diviser le champ des vases en petites sections ou cadres. Le bas-minoen III (mycénien) est une phase de décadence, où l'on copie, souvent sans intelligence, des formes dégradées de motifs naturalistes; l'artiste est surtout préoccupé de remplir d'ornements les zones ou panneaux tracés sur le champ. L'autrice pense que cette décadence conduit au style géométrique; cela est possible, mais à la condition d'admettre, comme on le fait d'ordinaire, un cataclysme politique et l'intervention de quelques nouveaux facteurs.

S. R.

Studien zur Geschichte und Kultur des Altertums, herausg. von Drerup, Grimme u. Kirsch. Zweiter Band. Viertes und fünftes Heft : **Pseudoasconiana**, von Thomas Stangl, ord. prof. an der Univ. Würzburg. Textgestaltung und Sprache der anonymen Scholien zu Ciceros vier ersten Verrinen auf Grund der erstmals verwerteten ältesten Handschriften. Paderborn. Schöningh, 1909, 1 gr. in-8°, 202 p.

Personne ne connaît mieux que M. Stangl les trois recueils de sco-

lies qui forment la suite des fragments d'Asconius sur Cicéron : *Scholia Bobiensia*, *Pseudo-Asconiana*, *Scholia Gronoviana*. Depuis plus de 20 ans, tous ses efforts tendent de ce côté; il a multiplié voyages, collations, études de tout genre sur la langue du ve siècle, etc., afin d'en préparer une recension vraiment scientifique [1]. Par lui nous savions à merveille ce qui manquait au vieux Baiter-Orelli (tome V) de 1833; nous avions hâte que M. St. aboutît; mais jamais il ne se presse, voulant avant tout ne rien donner qui ne fût irréprochable; cette fois, si nous ne sommes pas au but, nous en approchons, et pour la partie qui nous est donnée ici, nous voyons quel changement s'est fait : base manuscrite toute nouvelle; texte fondé sur le rythme maintenant reconnu, et sur les habitudes de la langue du temps; systématisation des remarques faites sur l'auteur; nous comprenons maintenant comment et pourquoi le travail de l'éditeur a été si long. On ne fait rien de pareil sans un effort continu, beaucoup de patience et beaucoup de temps.

Le titre est long; mais il importe d'en remarquer la dernière partie. Elle est d'une exactitude rigoureuse, et c'est là que paraît surtout la maîtrise de l'auteur et l'intérêt de la publication présente. C'est, en somme, un commentaire suivi sur les modifications fondées ou non, que les éditeurs : Pogge [2], Danesius, Lodoicus, Gronove, Baiter ont fait subir au texte traditionnel, dont M. St. note très soigneusement les variantes et les lacunes, dans ses diverses sources. M. St. nous a donné autrefois le *De Oratore* sans apparat ni commentaire et nous en sommes toujours à ce point; nous avons ici le contraire : un commentaire critique sans texte; mais j'espère que nous sortirons bientôt de ce provisoire. Il nous tarde d'arriver à l'édition elle-même. Ce sera tout profit pour le lecteur d'avoir un apparat normal à côté d'un texte; je suis persuadé qu'avec ce secours il arrivera plus vite au but et comprendra plus rapidement l'évolution historique de la formation du texte.

Voyons, dans ce qui nous est donné, où se marque le progrès. M. St. fait surtout la guerre aux corrections malencontreuses de Pogge ou des éditeurs successifs; et il sait fort bien défendre la tradition par d'excellentes preuves. Une tout autre précision est apportée à l'indi-

1. Ses principales publications sur le sujet sont : *Boethiana*, thèse de Munich, 1882; *Bobiensia*, programme de Munich, de 1894; *Tulliana*, programme de Munich de 1897; articles sur le Pseudo-Asconius, sur les scolies de Gronove, sur celles de Bobio dans le *Philologus*, dans la *Wochenschrift*, dans les *Blætter* de Bavière, etc.

2. Ici, comme dans le véritable Asconius, on est frappé de toutes les libertés que Poggio s'est données à l'égard du texte de Saint-Gall : il l'écourte, le complète, change; de fait il ne copie pas, mais prétendait rédiger une récension. Singulier était son principe : *divinare oportet, non legere*. C'était la pensée de tous les érudits de son temps. — Par contre, M. St. souligne à l'occasion, pour le commentaire critique, le mérite de Pierre Danès.

cation de l'étendue des lacunes dans nos sources; jusqu'ici tout cela était classé aux conjectures, et l'on s'engageait sur de fausses voies. Pour la langue des scolies, M. St. a utilisé des lexiques complets, dressés, sous sa direction, par des professeurs de Bavière pour les scolies de Bobio, celles de Gronove, le Pseudoasconius. Les schémas métriques de nos scolies ont été établis [1]. La base d'étude principale pour la langue est le livre de M. Max Bonnet sur Grégoire de Tours dont M. St. fait ressortir l'originalité. — Excellentes remarques sur l'évolution des formes grammaticales : ainsi sur l'emploi de l'infinitif présent suivi d'un infinitif passé, fréquent d'abord chez les poètes en vue du mètre; il passe ensuite par l'imitation, chez les prosateurs, même chez ceux qui évitent le rythme (p. 39 en haut). Règles précises avec discussion des prétendues exceptions : ainsi p. 21, au milieu, sur *ac* qui, dans les trois scoliastes postérieurs à Asconius, ne se trouve jamais devant une voyelle ou devant *h*, et n'est même pas devant une gutturale; p. 111, en haut, sur *queo* ou *nequeo* qui n'est jamais employé, *valeo* qui l'est rarement au lieu de *possum*; sur *Sin* qui ne l'est jamais, etc. — M. St., à chaque occasion, souligne les lacunes ou les petites inexactitudes du Thesaurus. Le 2e Index (pour les remarques lexicographiques, de grammaire, de style et de fonds), sans être complet, ce qui n'était pas possible, permettra de retrouver bon nombre de ces notes.

Voici mes réserves. Je crois très volontiers que le rédacteur de ces scolies recherchait des clausules régulières à la fin des phrases; qu'il les ait cherché régulièrement à l'intérieur des phrases, à la fin de toutes les propositions, comme l'admet M. Schmiedeberg et, à sa suite, M. St., je n'en suis nullement sûr. — Par le sujet même il devait y avoir quelque entassement dans ces notes, et la lecture en est rude; une telle concentration ne va pas sans obscurité. Quand à cela s'ajoute une rédaction imprécise, des références multipliées et force abréviations, il est naturel qu'on perde pied, et ceci ne tenait pas nécessairement au sujet. Etait-il utile de rebuter par là des lecteurs qui ne seront pas si nombreux? Et que répondre à ceux qui soutiendront que cette dépense d'effort est vaine, tout à fait disproportionnée au résultat, et que ces scolies ne sont pas des textes classiques et n'ont pas besoin d'être traitées de même? Hérésie antiscientifique, disent les uns; vérité de bon sens, répondent les autres. En attendant la décision, il est prudent pour nous de ne pas augmenter, par des maladresses, le nombre de nos adversaires.

É. T.

---

1. Sont notées avec soin les scolies où le rhythme manque (p. 111, sur 158, p. 113, sur 159, 1, fin; p. 163 en haut, etc.). — Les scolies p. 108,4 contiennent, elles-mêmes, une remarque curieuse sur le rythme.

M. Tulli **Ciceronis** oratio pro M. Caelio. Recensuit atque interpretatus est Jacobus van Wageningen. Groningae in aedibus heredum P. Noordhoff, a° MCMVIII. XXXIV-119, gr. in-8°.

Voici un livre qui fera plaisir aux latinistes de l'ancienne génération, à cause du sujet sans doute : mais aussi à cause de la méthode suivie qui semble réunir aux avantages du présent ceux du passé; l'apparat est dressé d'après l'édition Clark; mais on nous donne à la fin un index; après le texte suit un commentaire latin très abondant; auparavant des prolégomènes en trois chapitres : *de M. Caeli Rufi vita*; *de Caeliana*; *de Caelianae codicibus*. Entre le texte et l'apparat, les *Testimonia veterum*.

L'auteur est professeur de latin à l'Université de Groningue. Son livre sans doute n'apporte pas au fond beaucoup de nouveau; on devra se contenter, pour les rapports de Célius et de Catulle, d'un simple renvoi à l'édition Friedrich. Pour la *Vita*, la base est très justement l'article de Münzer et l'on ne pouvait, sur ce sujet, s'attendre à des changements. Mais je tiens à remarquer que, pour écrire ses prolégomènes, M. v. W. ne s'est pas borné à la préparation livresque (Wieschhœlter, thèse de Leipzig, 1885, etc.), et que, sur les points douteux, il a consulté, par lettres, M. Münzer.

Le *Pro Caelio* est certainement très lu en Hollande; dans l'apparat s'accumulent les conjectures des professeurs de Leyde et de Groningue : Karsten, Francken, Vollgraff, Damsté, Vollenhoven, Pluygers, etc. Je puis bien avouer qu'à mon sens, elles sont trop; l'une fait tort à l'autre. Ici aussi ont fleuri les crochets (*unci*); c'est la marque hollandaise [1], on dirait que les savants ont rivalisé sur ce champ, les ciseaux à la main, avec plus ou moins de bonheur. Ils montraient tant de zèle qu'on ne s'explique pas toujours pourquoi ils se sont arrêtés en si beau chemin [2]. Les additions de mots par contre sont tout à fait exceptionnelles. Le commentaire est bien compris, sobre et cependant nourri. Pour ce qui concerne l'histoire et la langue, il contient, ce me semble, tout l'essentiel.

On comprendra que j'aie cherché d'abord l'explication du mot de 5, *praetoriani*, dont j'ai parlé autrefois ici [3]. J'avoue que la solution proposée ne m'a nullement satisfait.

Donc édition pas très originale, mais soignée et commode [4].

E. T.

---

1. Il est vrai qu'il y a eu, dans le même sens, quelques emprunts à des savants étrangers, surtout allemands, notamment à Schœll.

2. Par ex. pourquoi telle suppression vraisemblable est-elle indiquée seulement dans les notes, sans être adoptée comme les autres; ainsi celle de Schœll, p. 31, 14?

3. *Revue* de 1906, I, p. 283 au milieu.

4. P, 14, l. 9, lire o*mit*tam. La leçon des anciennes éditions, reçue ici : XI, 25 : acc*i*deret, me paraît insoutenable.

Briefe und Akten zur Geschichte des dreissigjaehrigen Krieges. Neue Folge. Die Politik Maximilian's I von Baiern und seiner Verbündeten, 1618-1651. Zweiter Teil : Bd I : 1623-1624, bearbeitet von Walter Gœtz. Leipzig, Teubner, 1907, XVII, 680 p. in-8°; prix : 25 francs.

On sait que l'Académie royale de Bavière avait décidé, il y a plus de quarante ans, la publication d'une série de *Lettres et Documents pour servir à l'histoire de la Guerre de Trente Ans*, qui devait s'occuper plus particulièrement des faits et gestes de la maison de Wittelsbach durant cette période si troublée. Deux savants furent désignés alors pour préparer cet important recueil. M. Moritz Ritter, professeur à Bonn, se chargea des *Briefe und Akten* de la branche des comtes palatins de Heidelberg; il en mit au jour, de 1870 à 1877, trois volumes consacrés surtout à l'histoire de l'*Union évangélique* (1598-1610), volumes si riches en détails nouveaux sur la politique de Henri IV en Allemagne. M. Félix Stieve, professeur à Munich, se chargea de réunir les documents et les correspondances relatives à la branche ducale de Munich; il en publia jusqu'en 1883, deux volumes, où il exposait la politique bavaroise de 1591 à 1607. Après sa mort (1901), l'entreprise resta stationnaire pendant un laps de temps assez considérable. Les collaborateurs de Stieve, MM. Karl Mayr et Antoine Chroust, avaient réuni déjà de nombreux matériaux se rapportant aux années suivantes, jusqu'en 1620, et publièrent un troisième volume, presque terminé déjà par le défunt; il renfermait les pièces relatives aux années 1608 à 1613. M. Ritter fut alors chargé par l'Académie de Münich de surveiller également cette seconde série. D'accord avec ses collègues, il décida qu'on laisserait subsister provisoirement une lacune de cinq ans dans l'ensemble du recueil, afin d'arriver enfin à l'histoire de la guerre de Trente Ans, et qu'une *nouvelle série* (la présente) débuterait avec les pièces de l'année 1618; le *premier* tome de cette nouvelle série, confié aux soins de M. Mayr, comprendrait les années 1618-1622. Mais, il n'avait pas encore paru (peut-être a-t-il paru depuis; en tout cas nous ne l'avons pas encore reçu) quand M. Walter Gœtz, chargé d'en donner la continuation, mit au jour le *second* tome de la série, celui que nous annonçons ici. Il renferme un choix de pièces tirées des dossiers des années 1623 et 1624.

Nous disons *un choix* des dossiers afférents à ces deux années ; en effet, la masse des documents entassés pour ce laps de temps dans les Archives royales de Bavière et dans les autres dépôts publics de l'Allemagne et de l'étranger [1], est si énorme (on peut dire, écrasante) que les directeurs de l'entreprise ont dû se résigner à ne donner qu'un

1. Outre Munich, c'est surtout Vienne, Dresde, Dusseldorf, Carlsruhe, Stuttgart qui ont fourni le plus de pièces; mais beaucoup viennent aussi de Paris et de Bruxelles.

nombre relativement minime des pièces inédites [1], et encore n'ont ils fourni *in extenso* que les plus importantes, se contentant d'analyses et d'extraits pour beaucoup d'autres, en éliminant toutes les répétitions du style officiel d'alors, toutes les formules inutiles, etc. On ne peut qu'approuver M. Ritter de s'être attaché à ces règles qui, seules, permettront d'avancer un peu vite à travers l'amoncellement de tant de paperasses ; un contemporain appelait déjà cette époque un *saeculum papyraceum* et il est certain que cette lutte trentenaire, si prodigue d'existences humaines, vit couler encore plus d'encre que de sang.

Naturellement, c'est la personnalité de Maximilien I de Bavière qui figure ici partout au premier plan ; c'est autour de lui, le chef de la Ligue catholique, l'ami encore dévoué, l'appui, non désintéressé, de Ferdinand II, que se déroulent les intrigues politiques ; c'est dans ses mains que se croisent les fils de la diplomatie laïque et cléricale [2], bien plus qu'entre celles de son impérial ami. On trouvera surtout dans le volume de M. Gœtz de très intéressants détails sur la politique française du temps et sur les efforts faits par Maximilien pour rendre Louis XIII favorable aux ambitions bavaroises. Les envoyés officiels et officieux se succèdent à la cour de France ; après le capucin Valerio Magni, c'est le conseiller Jean Kuttner, c'est Christophe Tanner qui viennent stimuler le zèle du monarque, auquel on reproche doucement « d'avoir, depuis un temps, préféré la *rationem status* à la religion [3]. » Le nouvel Électeur veut absolument persuader aux Français qu'il est du plus grand intérêt pour eux de prendre sa défense, puisque, sans cela, pour se défendre, il sera bien obligé de se mettre tout à fait du côté des Espagnols, et il est fort mécontent de ce que le roi soutienne sous main son adversaire, le comte Ernest de Mansfeld [4]. Nous apprenons aussi que le conseiller de l'Infante Claire-Isabelle-Eugénie, à Bruxelles, Morraeus, a depuis plus de trois ans une correspondance hebdomadaire avec le Dr Fancan, le chanoine de Saint-Germain [5], le pamphlétaire bien connu, aux gages de Richelieu [6]. Nous voyons arriver à

1. Le volume contient 242 pièces (outre toutes celles citées dans les notes) qui vont de janvier 1623 à décembre 1624).

2. Il est intéressant de constater jusqu'à quel point les moines d'alors s'occupent de politique ; outre le P. Valerio Magni, nous rencontrons ici, très fréquemment le P. Hyacinthe de Casale, le P. Alexandre de Hales, etc.

3. Instructions pour Christophe Tanner, envoyé à Paris, en mai 1623 (p. 188-195).

4. On peut signaler notamment le mémorial du Dr Joecher sur l'attitude de la France, au commencement de juillet 1623 (p. 224-225) et une lettre indignée du même à Küttner (17 octobre 1623) sur l'abandon où Louis XIII laisse le pauvre Électeur, après toutes les belles promesses du secrétaire d'État Puysieux (p. 362).

5. Fancan est appelé un « *homo curiosus, singularis et mirabilis in suis ab omni parte intellectis correspondentiis.* » (p. 428.)

6. Quand Küttner annonce à Joecher la chute de La Vieuville (2 mai 1624) il ajoute : Il re... ha messo per capo del consiglio il cardinale favorito della regina madre... Questo cardinale e una testa capace d'ogni cosa et proprio a governare, volendosi applicar. » (p. 511).

Liège ce personnage habile, pour y traiter incognito avec l'Électeur Ferdinand de Cologne. Au fond, les princes et les diplomates bavarois ont plus peur encore de la France qu'ils ne désirent son aide; l'archevêque de Cologne écrit à son frère Maximilien, le 29 décembre 1624, qu'il est assez inquiet (*nit wenig perplex*); si le roi arme et se lie avec leurs ennemis, il ne sera pas facile de le faire déguerpir de l'Allemagne, (*wird nit leicht herauszubringen sein*) [1]. C'est sur l'expression de ces craintes, qui sont en avance d'une dizaine d'années, que se clôt notre volume, que d'autres suivront bientôt, il faut l'espérer, non moins riches en matériaux utiles.

R.

J. Cornillon, *Un enfant du Bourbonnais sous la Révolution française.* **L'abbé Claude Fauchet.** Moulins, Grégoire, 1908, XI et 272 pages in-8, avec un portrait.

J. Charrier, **Claude Fauchet.** Paris, H. Champion, 1909. 2 vol. in-8 de 396 et 372 pages, avec 8 gravures hors texte.

Deux compatriotes de l'abbé Fauchet, un laïque anticlérical, M. Cornillon, un prêtre démocrate, M. J. Charrier, ont entrepris en même temps de faire revivre ce célèbre tribun chrétien et révolutionnaire. Ils ont lutté d'émulation à qui paraîtrait le premier. M. Cornillon a gagné le prix de vitesse, mais non celui d'érudition. On est obligé de souscrire au jugement peu charitable que son concurrent porte dédaigneusement sur sa « brochure » : « le principal reproche qu'on serait en droit de lui faire, est de s'être trop peu préoccupé de remonter aux sources... Il en est résulté un travail superficiel et dépourvu d'originalité » (p. I, V).

Les deux auteurs ont eu entre les mains des papiers de famille, mais M. Charrier a complété leurs données par des recherches assez étendues dans les archives, tandis que M. Cornillon s'est contenté trop souvent de dépouiller les recueils usuels. M. Charrier ne se borne pas à analyser les nombreux discours que prononça Fauchet avant 89 et qui lui valurent une réputation égale à celle de son rival, l'abbé Maury, il s'enquiert de l'effet produit par cette éloquence [2]. M. Cornillon n'a pas toujours cette curiosité.

M. Charrier, en sa qualité de prêtre, est naturellement attiré vers des problèmes théologiques qui n'intéressent pas M. Cornillon. Il se livre par exemple à une discussion bien menée des sermons inédits de Fauchet pour prouver que celui-ci, malgré les apparences, n'était

---

1. P. 653, 654. Voy. aussi la lettre de Maximilien à Ferdinand de Cologne, au sujet de la mission de Marescot, envoyé dans l'Empire pour engager les princes protestants « à conserver les libertés germaniques » (p. 554).

2. Ainsi M. Ch. cite (I, 23) un article des *Affiches de Bourges* du 19 mai 1784 sur un sermon de Fauchet, I. 30, une note de Bachaumont sur l'accueil flatteur que reçut son oraison funèbre du duc d'Orléans, père de Philippe-Égalité, etc.

pas janséniste, encore qu'il ait loué avec abondance le janséniste abbé de l'Épée (I, 38 et sq.). Sur la prédication sociale de Fauchet devant la confédération universelle des amis de la vérité, au cirque du Palais-Royal, sur son installation à l'évêché constitutionnel du Calvados, sur ses visites pastorales, sur l'administration de son diocèse, sur sa propagande républicaine après la fuite du roi et le grave conflit qui en résulta avec la municipalité de Bayeux, sa ville épiscopale, sur ses démêlés avec les clubs du département lors de son mandement de novembre 1792 contre le mariage des prêtres, sur le revirement de ses opinions politiques à la Législative et à la Convention, sur la violente campagne anti-montagnarde qu'il mena dans le *Journal des Amis*, M. Charrier est certainement plus complet, mieux informé que M. Cornillon.

M. Charrier a tort cependant d'écraser son rival de l'expression sommaire de son dédain. M. Cornillon est utile à consulter pour rectifier certaines de ses bévues et combler certaines de ses lacunes. M. Charrier dit, par exemple (I, 20) que Fauchet reçut du roi une pension de 1,500 l. sur les revenus de l'abbaye de *Pames*, ordre de saint Benoît, diocèse de Boulogne. Il n'y a jamais eu d'abbaye de ce nom et il fallait lire avec M. Cornillon : abbaye de *Samer* (Corn. 33). Il est parfaitement exact, comme le dit M. Cornillon, que Fauchet habitait 47, rue de Chabanais, chez son amie très intime, Mme Calon, et c'est sans motif que M. Charrier conteste (I, 21) le témoignage de l'abbé Bisson dans ses mémoires inédits. Ce témoignage est confirmé par de nombreuses preuves. Si M. Charrier s'était servi, comme l'a fait M. Cornillon, des *Actes de la Commune de Paris* de M. S. Lacroix et du recueil de M. Aulard sur la société des jacobins, il eût donné du rôle de Fauchet à l'assemblée des représentants de la Commune une idée plus exacte et il n'eût pas essayé de laver Fauchet du reproche que lui fit Chabot d'avoir demandé après le 10 août un passeport pour son ami, le ministre Narbonne. La discussion qui s'ouvrit aux jacobins au sujet de cette affaire de passeport et qui aboutit à l'expulsion de Fauchet est bien mieux exposée par M. Cornillon que par M. Charrier. M. Charrier raille fort le doute que M. Cornillon a élevé au sujet de la rétractation que Fauchet aurait faite de son erreur schismatique avant de monter à l'échafaud. Le témoignage de l'abbé Lothringer, sur lequel se fonde cette prétendue rétractation, me paraît cependant sujet à caution et il a paru tel à d'autres (cf. dans la biographie Didot, l'art. Fauchet, signé Boyer).

Pour la méthode d'exposition et pour le sens critique, les deux auteurs se valent. Ils se bornent d'ordinaire à analyser les écrits de Fauchet et à les apprécier avec leur tempérament, sans s'interdire ni l'un ni l'autre les incursions dans l'actualité.

Si M. Cornillon fait le portrait physique de Fauchet d'après l'*Histoire des Girondins* de Lamartine (p. 53), M. Charrier en revanche

ignore que le *Moniteur* ne paraissait pas encore en juillet 1789 et invoque ce journal pour réfuter la légende qui représente Fauchet montant à l'assaut de la Bastille un sabre à la main (I, 82). Il analyse copieusement, comme s'il était authentiquement signé de Fauchet, l'ironique pamphlet : *Prophéties de Mlle De La Brousse*, qui porte pourtant cette mention « de l'imprimerie Bonnefoi, rue de la Sincérité! » (I, 144). Ses citations de la *Bouche de fer* sont empruntées à Buchez et Roux (I, 150, 153), à Eugène Maron (I, 164), à une *Histoire des journaux et des journalistes* (I, 171), et parfois à la *Bouche de fer* elle-même. La hâte avec laquelle il a fait ses dépouillements se révèle à de nombreux indices. L'histoire du Cercle social et de la Confédération universelle des Amis de la Vérité est confusément racontée. Il prend le Cercle social, qui était une loge maçonnique, pour un club philosophique (I, 147). Il attribue gratuitement à Fauchet une part dans la création et la rédaction de la *Bouche de fer* qui était l'œuvre personnelle de Nicolas de Bonneville, etc.

Pour apprécier l'action exercée par Fauchet dans le Calvados, il était nécessaire de bien connaître l'histoire locale. M. Charrier visiblement n'a pas pris le temps de s'en informer. Il parle d'un « nommé Louis Caille », comme s'il ignorait ce personnage qui joua un rôle de premier plan dans le mouvement jacobin et girondin. Il retrace les démêlés de Fauchet avec la municipalité de Bayeux, mais il ne dit rien ou presque de ses démêlés antérieurs et postérieurs avec le directoire du département qui contrecarrait de son mieux l'organisation de l'église constitutionnelle, rien des conflits survenus à propos de l'installation des curés du district de Caen, à propos de l'expulsion des prêtres réfractaires de leurs paroisses, rien des divisions intérieures du directoire, etc. Il n'est pas douteux que le procureur général syndic du département, Bayeux, l'ami du ministre Delessart, tomba victime, en septembre 1792, des rancunes que lui avaient vouées les partisans de Fauchet. Ce point n'a pas été mis en lumière par M. Charrier. La chose en valait cependant la peine, car le même Fauchet qui condamnait avec tant de virulence les massacres de septembre à Paris les laissait faire à Caen, ou tout au moins ne les désavouait pas, quand ils s'exerçaient contre ses ennemis politiques. M. Charrier n'a pas essayé de dresser la statistique des prêtres jureurs et réfractaires alors qu'il en avait sous la main les éléments dans les archives du Calvados. Il ignore que le directoire du département a essayé d'empêcher l'élection de Fauchet à la Législative et qu'il a même adressé à cet effet une curieuse proclamation aux électeurs. Faute d'avoir consulté le répertoire de M. Tuetey, il a laissé de côté de nombreuses pièces qui lui auraient été d'un grand secours, par exemple pour apprécier le rôle de Fauchet au Comité de police de la Commune de Paris, après le 14 juillet 1789, rôle qu'il a complètement négligé. Il a laissé de même dans l'ombre l'action de Fauchet

au Comité de surveillance de la Législative. Il n'en a guère parlé qu'à propos des rapports de Fauchet avec Narbonne et je ne vois pas qu'il ait ouvert le dossier de police qui concerne cette dernière affaire (arch. nat. F⁷ 4386). Ses recherches dans les dépôts locaux ont été rapides. Il n'a guère consulté que ce qui concernait nommément Fauchet et encore pas tout. Il n'a fait des journaux du département qu'un usage restreint. J'ignore sur quoi il se fonde pour traiter Picquot, rédacteur du *Courrier du Calvados*, d'homme sans foi et sans mœurs (II, 146), car il n'appuie cette exécution d'aucun témoignage, d'aucune référence. Ses recherches aux archives nationales ont été aussi rapides qu'aux archives du Calvados. Il n'a même pas consulté la série F¹ C^III qui lui aurait donné la correspondance du Ministre de l'Intérieur avec le directoire du département du Calvados. Il ne consacre que quelques lignes à la mission dont Fauchet fut chargé avec Rovère dans le département de l'Yonne à propos des troubles qui éclatèrent à cause des subsistances à la fin de 1792. Il ne sait pas que cette mission a été étudiée par M. Porée. Il n'a pas dépouillé méthodiquement les principaux mémoires et correspondances des contemporains, par exemple la correspondance de l'internonce Salamon, qui lui aurait fourni de précieux détails.

On voit que si la documentation de M. Charrier est plus étendue que celle de M. Cornillon, il s'en faut cependant qu'elle soit complète. J'ajoute enfin que son livre a été composé trop vite. L'exposé est souvent diffus, les pièces analysées n'ont pas été étudiées avec une attention suffisante. La critique est parfois en défaut. Bref, les deux volumes de M. Charrier, malgré leur épaisseur, ne constituent encore qu'une ébauche, une ébauche utile. L'histoire de Fauchet reste à écrire [1].

Albert Mathiez.

F. Uzureau. **Andegaviana.** 8e série, 1909, Paris, Picard, Angers, Siraudeau, 540 pages, in-8°.

Le 8e volume des *Andegaviana* de M. Uzureau est aussi intéressant

---

1. M. Charrier fait de Danton un ministre de l'intérieur (II, 233 n. 2), des *Nouvelles Ecclésiastiques*, organe des jansénistes d'Utrecht, le journal du clergé constitutionnel (II, 283). Il ne connaît pas Charles de Villette (I, 165). Les fautes de lecture ou d'impression sont assez nombreuses. I, 83, n. 3, lire Botidoux et non Boutidoux; 114, La Bergerie et non La Borderie; 151, Thomas Payne et non Peyne; I, 164, Cloots et non Clootz; I, 230, 31 mars 1791 et non 1794; II, 28, Cerutti et non Cerulti; 122, Ramond et non Jamond; 158, Cresseneville et non Cresseveuille; 201 et *passim*, Bougon-Longrais et non Langrais.

L'ouvrage de M. Cornillon n'est pas non plus exempt de fautes d'impression ou de lecture : p. 8, Chabanet pour Chaban*ais*; p. 64, Battedent pour Botidoux; p. 173, Mme Canon pour Calon, 227 et *passim*, Dareau pour Doreau; p. 141, Siéyès pour Sieyès; p. 142 et p. 147, les références au catalogue de la Bibliothèque nationale sont fausses.

que les précédents. On y trouvera comme toujours de nombreux documents d'archives, commentés, expliqués, annotés, sur les sujets les plus variés. La Révolution continue à être bien représentée. A signaler entre autres l'intéressant rapport des administrations du district de Saint-Florent le Vieil sur l'insurrection du 12 mars 1793 qui fut le signal de la guerre de Vendée; une importante adresse des administrateurs du département de Maine-et-Loire à la Convention pour lui présenter des vues sur les moyens de terminer la guerre civile (9 août 1794); des extraits de correspondances administratives sur la franc-maçonnerie à Angers avant la Révolution et sous le premier Empire; de nombreuses notes sur les affaires religieuses; une étude sur l'organisation de la sénatorerie d'Angers; d'intéressants rapports du préfet sur la situation du département aux différentes époques du premier empire, etc.

A. Mz.

Gaston Bonet-Maury, correspondant de l'Institut, **La liberté de conscience en France, depuis l'Édit de Nantes jusqu'à la Séparation (1598-1905).** Deuxième édition revue et augmentée. Paris, F. Alcan, 1909, 343 p. in-8°; prix : 5 fr.

La première édition de ce livre a paru en 1900; il s'arrêtait alors à la chute du second Empire. Dans cette nouvelle édition, M. Bonet-Maury — et l'on ne peut que l'en féliciter — a fait entrer dans le cadre de son récit les trente-cinq premières années de la troisième République, jusqu'au moment de la séparation officielle des Églises et de l'État. En reprenant ce sujet, si souvent déjà traité, depuis un siècle et demi (et qui ne peut l'être trop souvent, quand il l'est avec les idées de l'auteur), M. B.-M. ne visait pas à nous donner un travail d'érudition; il voulait résumer clairement, à l'usage d'un public sérieux, la série des faits qui, de la fin du XVIe aux débuts du XXe siècle, ont amené lentement — bien lentement, hélas! — les pouvoirs de l'État et l'opinion publique, dans sa majorité du moins, à reconnaître aux citoyens de notre pays le droit de professer librement chacun sa foi religieuse et même de n'en professer aucune, si ses convictions philosophiques le lui défendent. Il ne faut donc point s'attendre à trouver dans ce volume de trois cent quarante pages des révélations nouvelles ni sur l'octroi de l'Édit de Nantes par Henri IV [1], ni sur sa révocation par Louis XIV et ses conséquences funestes, ni enfin sur le

1. M. B.-M. a donné à Henri IV une attitude un peu trop généreuse et trop simpliste. Nous savons fort bien aujourd'hui que certains articles de l'Édit lui furent arrachés par l'insistance et les menaces des protestants; pour d'autres, après les avoir signés, il y a introduit des modifications qu'un des derniers auteurs qui se sont occupés de la question a qualifiés de « perfides ». Nous le renvoyons pour les détails au savant travail de M. Jacques Boulenger, *Les protestants à Nîmes, au temps de l'Edit de Nantes* (Paris, 1903, 1 vol. in-18), qui consacre un appendice spécial à l'Édit.

triomphe lent et partiel seulement de la philosophie au XVIIIe siècle, très indifférente à tout dogme religieux, qu'il fût catholique, calviniste ou juif, mais tolérante, sinon par vertu [1], du moins par esprit d'opposition contre l'Église.

On approuvera presque toujours ce que M. B.-M. nous dit de la politique religieuse des assemblées révolutionnaires et de leurs manquements aux vrais principes libéraux en maintes circonstances. Seulement l'auteur me semble avoir un peu trop oublié parfois que les violences blamâbles de la Législative et de la Convention, comme celles du Directoire, après le 18 fructidor, s'adressaient beaucoup moins aux confesseurs de la foi catholique qu'au parti contrerévolutionnaire, dont l'hostilité ne cessait de se manifester, tantôt souterraine et perfide, tantôt ouvertement violente. Je ne songe pas à excuser les actes, souvent cruels, commis à l'égard de trop nombreux ecclésiastiques ; mais ce serait manquer de justice aussi, si l'on prétendait que tous les prêtres persécutés ne l'ont été que parce qu'ils voulaient prier Dieu à leur manière ; beaucoup étaient des agents des Bourbons, et beaucoup aussi, on peut le croire, étaient moins préoccupés de l'au-delà que de rétablir leur domination en ce monde [2].

Si nous connaissons tous, plus ou moins, par nos manuels classiques de littérature et d'histoire, le mouvement des idées jusqu'à la Révolution, nous ignorons assez — du moins les générations antérieures aux nouveaux programmes — celui des idées au XIXe siècle. Cette seconde moitié de notre volume présentera donc au lecteur un ensemble de faits moins connus et le résumé des opinions exprimées sous Charles X ou Louis-Philippe, voire même sous Napoléon III [3]; M. Bonet-Maury nous y remémore bien des événements oubliés, qui servent à jalonner, pour ainsi dire, la voie du progrès dans ce domaine de la liberté des consciences, dont les limites sont si flottantes, selon la situation momentanée des partis [4]. On se retrouve plus facilement,

1. Je dois dire que, sur ce point, je trouve l'auteur un peu dur, quand il dit que « la tolérance des sceptiques ne mérite pas le nom de vertu, car elle ne leur coûte aucun effort ». Il y a déjà fort peu de tolérance de par le monde si l'on veut encore en scruter l'origine et qu'on n'accepte comme méritoire « que celle que les « pratiquants zélés » accordent à ceux qui combattent leur foi, je crains fort qu'aucune lanterne de Diogène ne nous en fît plus trouver.

2. P. 144 il est parlé de 40,000 paroisses pourvues de prêtres en 1797, et l'auteur semble croire que c'étaient « 40.000 prêtres constitutionnels ». Je ne crois pas que le chiffre total ait été si considérable et certainement la moitié *tout au plus* appartenait au clergé schismatique.

3. Certains procès célèbres sous le second Empire, qui rentreraient en plein dans son sujet (Enfants Baquol, Goetschy, Bessner) n'ont pas été mentionnés ou à peine, tout en passant.

4. J'avoue ne pas bien comprendre comment M. B.-M. peut reprocher (p. 268) à Gambetta d'avoir « rompu la trève heureuse de 1875 » après le coup d'État clérical du 16 mai 1877, œuvre évidente de l'Église liguée avec la réaction royaliste et bonapartiste ; il aurait fallu être bien naïf pour ne pas se rendre à l'évidence des faits.

si l'on n'est pas trop jeune, dans les derniers chapitres, qui traitent de notre histoire contemporaine, et dans lesquels l'auteur nous montre comment, sous Waldeck-Rousseau, la séparation se prépare, comment le ministère Combes la fait voter en principe et le ministère Rouvier se charge de la règler par la pratique. C'est l'histoire d'hier; c'est encore l'histoire d'aujourd'hui et l'historien se meut avec une extrême prudence et non sans une assez naturelle inquiétude au milieu de ces cendres brûlantes. Son espoir semble être une espèce de conjonction des centres, malheureusement toujours contrecarrée par les algarades et les gestes provocateurs des énergumènes de droite et de gauche (p. 289). Voici quinze ans que le bon Spuller déclarait du haut de la tribune que « le temps de la lutte contre le cléricalisme est passé » et vraiment, nous n'en sommes pas encore là, ce me semble. M. B.-M. croit à la victoire finale de la liberté; nous l'espérons comme lui, cette victoire, dans un avenir un peu plus lointain. Mais nous croyons aussi que c'est une illusion de s'imaginer que l'Église reconnaîtra jamais officiellement cette liberté de conscience, caractérisée par elle de « doctrine détestable ». Il serait présomptueux d'en vouloir expliquer les raisons à un professeur d'histoire ecclésiastique qui connaît le passé religieux de l'humanité infiniment mieux que moi ; mais je m'assure que pour faire triompher cette cause libérale, qui nous est chère à tous deux, il faudra toujours que l'État soit assez fort pour imposer à l'Église le respect de la liberté des autres, et assez large d'esprit, pour s'imposer à lui-même le respect des libertés légitimes de l'Église [1].

R.

Manuel d'Economie politique par Vilfredo Pareto trad. de l'Italien par A. Bonnet. 1 vol, in-8, 1-657 p. Giard et Brière, éd. 1909.

Je crains que le livre de M. V. Pareto ne puisse être apprécié que d'un petit nombre de lecteurs, parmi lesquels je n'ai pas d'ailleurs le droit de me ranger, étant de ces « économistes littéraires » pour lesquels M. P. est plein de dédains et dont il écrit : « Ceci ne peut pas être compris par eux... Ils voudront néanmoins se mêler de

1. Il y a quelques fautes d'impression fâcheuses à signaler ; p. 99, il faut lire *1792* pour *1790*; p. 123, *1802* pour *1792*; p. 124 lire *Marron, Rabaut-Pomier*, etc., au lieu de *Marron-Rabaut, Pomier* etc., p. 133 l. *Trestaillon* p. *Tresaillon* ; p. 303 l. *Waldeck* p. *Wadeck*. — Georges Cuvier ne fut jamais « ministre de l'instruction publique » (p. 157) mais conseiller d'État, président du Conseil royal de l'instruction publique. — P. 173. Les Saints-Simoniens avaient-ils réellement « organisé à Ménilmontant une sorte de *couvent polygame* ? Je doute un peu de cette promiscuité des sexes ouvertement organisée par les disciples du P. Enfantin. — P. 255, une phrase incompréhensible place « la présidence de Félix Faure et celle de Casimir Périer (1890-1895) » dans un ordre antichronologique et à de fausses dates, puisque Casimir Périer fut président de juin 1894 à janvier 1895, et Félix Faure de janvier 1895 à février 1899.

donner leur avis ». Je me bornerai donc à indiquer le contenu du *Manuel d'Economie politique*, titre auquel l'auteur aurait dû joindre l'épithète de « pure », qu'il affectionne pour distinguer son Economie à formules mathématiques de celle qui se sert, pour exposer ses théories, des mots de la langue courante. Le livre très épais (près de 700 pages) se compose de 9 chapitres : Principes généraux. — Introduction à la science sociale. — Notion générale de l'équilibre économique. — Les goûts. — Les obstacles. — L'équilibre économique. — La population. — Les capitaux fonciers et mobiliers. — Le phénomène économique concret. Puis un vaste Appendice p. 359 à 671 uniquement rempli de démonstrations mathématiques.

L'auteur donne comme principale raison d'employer la méthode mathématique, la suivante : « Le problème est très complexe, parce que les faits objectifs sont très nombreux et qu'ils dépendent en partie les uns des autres. Cette mutuelle dépendance fait que la logique ordinaire devient bientôt impuissante, dès qu'on va au delà des premiers éléments : il faut alors avoir recours à une logique spéciale, appropriée à ce genre d'études, c'est-à-dire à la logique mathématique. Il n'y a donc pas lieu de parler d'une méthode mathématique qui *s'opposerait* à d'autres méthodes, il s'agit d'un procédé de recherche et de démonstration qui vient *s'ajouter* aux autres ».

Reste à savoir ce qu'il apporte d'utile en « s'ajoutant ».

« L'étude de l'économie pure, écrit l'auteur, se compose de trois parties : une partie statique (celle qui correspond à la réalité concrète présente) ; une partie dynamique qui étudie des équilibres successifs ; — une partie dynamique qui étudie les lois du mouvement du phénomène économique... La théorie de la statique est la plus avancée ; on n'a que très peu de notions sur la théorie des équilibres successifs ; sauf en ce qui concerne une théorie spéciale, celle des crises économiques, on ne sait rien de la théorie dynamique ». Il semble bien, de l'aveu de l'auteur, que, si la méthode mathématique a *éclairci* certaines matières pour ceux qui sont capables de la comprendre, elle n'a pas *découvert* en Economique de nouvelles vérités.

E. d'Eichthal.

— Dans les *Beihefte zur Orientalischen Litteratur-Zeitung*, édités par M. F. E. Peiser (II, Berlin, W. Peiser, 1908 ; in-4, 37 pages), quatre intéressants mémoires : W. Staerk, *Die Anfänge der jüdischen Diaspora in Aegypten*, d'après les papyrus araméens découverts dans l'île d'Éléphantine ; F. Perles, *Zur Erklärung der Testamente der zwölf Patriarchen*, notes sur la langue originale du document en question ; A. Ungnad, *Aus den neubabylonischen Privaturkunden*, transcription et traduction, avec notes critiques, de textes cunéiformes, documents juridiques relatifs à des arrangements matrimoniaux et des ventes d'esclaves, texte contenant indication de monnaies, etc. ; E. Herzfeld, *Herbaraufnahmen aus Kalat-Serkat-Assur*, longue énumération de plantes (181 n°) recueillies en 1903-1905, sur l'em-

placement de l'ancienne ville d'Assur, avec indication de leurs noms arabes, au moins pour la plupart. — A. L.

— Ont paru dans le *Handbuch zum Neuen Testament*, de M. H. Lietzmann, le « commentaire pratique » du premier Évangile, celui de Luc et des Actes, celui de la première aux Corinthiens, par M. F. Niebergall (*Praktische Auslegung des Neuen Testaments*, I, pp. 121-216; II, pp. 49-80; Tübingen, Mohr, 1908; gr. in-8). — X.

— Ont paru, dans les *Theologische Arbeiten aus dem Rheinischen wissenschaftlichen Prediger-Verein*, édités par M. D. Simons (Nouvelle série, fasc. 10; Tübingen, Mohr, 1908; gr. in-8, 139 pages), les dissertations suivantes : E. Kattenbusch, *Abendmahlsfragen*, I, assez critique et bien informé, mais oratoire; E. Zurhellen-Pfleiderer, *Die Religion der Patriarchengeschichten* (existe aussi en tirage à part, même librairie), interprétation claire et pénétrante des anciennes légendes; W. Bösken, *Der erste Band des Rheinischen Provinzial-Kirchenarchivs*; F. Brauneck, *Die reformierte Gemeinde Oberwinter im ersten Jahrhundert ihres Bestehens*; P. Bockmühl, *Die Edelfrau Odilia von Flodorff, Burggräfin von Odenkirchen und ihre Zeit*; W. Gœters, *Religiöse Literatur der Reformationszeit im Neudruck*; W. Rothscheidt, *Bibliographie der Jahre 1906 und 1907*. — Z.

— Série de textes religieux publiés en original, par fascicules in-12, sous la direction de M. H. Lietzmann, (*Kleine Texte fur theologische und philologische Vorlesungen und Uebungen*; Bonn, Markus, 1908) : *Das Muratorische Fragment und die monarchianischen Prologe zu den Evangelien* (16 pages), édité par H. Lietzmann, avec notes de critique textuelle; *Reste des Petrusevangeliums, der Petrusapokalypse und des Kerygma Petri* (2e éd. 16 pages), par E. Klostermann; *Lateinische christliche Inschriften, mit einem Anhang jüdischer Inschriften* (48 pages), par E. Diehl, bon choix de textes et copieuse annotation; *Zwei neue Evangelienfragmente* (16 pages), par H. B. Swete, textes du grand fragment évangélique de Grenfell et Hunt, et du complément à la finale de Marc, avec introductions substantielles et commentaire philologique; *Aramäische Urkunden zur Geschichte des Judentums im* VI *und* V *Jahrhundert von Chr.* (16 pages), par W. Staerk, texte des papyrus araméens intéressant l'histoire des Juifs d'Égypte, avec les documents araméens d'*Esdr.*, V-VII, pour la comparaison. — A. L.

— Plusieurs critiques ont affirmé, en ces derniers temps, que la religion israélite était essentiellement une « religion d'hommes ». M. M. Löhr entreprend de montrer que l'assertion est exagérée, au moins pour les temps antérieurs à la captivité (*Die Stellung des Weibes zu Jahwe-Religion und -Kult*; Leipzig, Hinrichs, 1908; in-8, 54 pages). Il réussit surtout à prouver que la religion ne laisse pas de concerner les femmes; et n'est-il pas très significatif que le règne de la Loi consacre la position subordonnée de la femme, au point de vue religieux comme au point de vue social ? — A. L.

— Dans sa conférence sur le christianisme primitif et les classes inférieures (*Das Urchristentum und die unteren Schichten*; Göttingen, Vandenhoeck, 1908; in-8, 42 pages), M. A. Deissmann, développe avec exactitude et précision les idées générales dont son livre *Licht vom Osten* contient les preuves : le christianisme à ses débuts fut un mouvement essentiellement religieux, mais populaire dans la personne de ses fondateurs, dans la forme de sa prédication, de sa littérature, dans son recrutement. Sous réserve de certains détails, la thèse peut être considérée comme démontrée. — A. L.

— La librairie Mohr, de Tübingen, commence la publication d'une sorte d'ency-

clopédie religieuse, qui a pour titre : *Die Religion in Geschichte und Gegenwart, Handwörterbuch in gemeinverständlicher Darstellung*. Les personnes dirigeantes sont MM. F. M. Schiele, H. Gunkel, O. Scheel. Ce n'est pas précisément (et on peut le regretter) un dictionnaire universel de l'histoire des religions; car les cultes non chrétiens n'y ont qu'une place secondaire et assez limitée; l'histoire du judaïsme et du christianisme, la vie actuelle des Églises, la théologie même sont au premier plan. L'esprit est scientifique dans le sens du protestantisme libéral. Indépendamment du prospectus qui contient des spécimens d'articles et indique les conditions de la souscription (l'ouvrage comprendra quatre ou cinq volumes de mille pages environ chacun, in-4, imprimées en deux colonnes; il parait en fascicules de 48 pages, 96 colonnes, et le prix de souscription est de 1 mark par fascicule), nous avons reçu le premier fascicule du tome Ier (aperçu systématique de l'œuvre, articles *A und O — Aberglaube*. L'article *Abendmahl* y occupe soixante-dix colonnes, et l'on y traite de la Cène dans le Nouveau Testament, dans l'histoire du dogme, au point de vue du dogme, dans la liturgie, au point de vue du droit ecclésiastique. Chaque paragraphe est traité par une personnalité compétente, et contient, à la fin, des indications bibliographiques. Noter la présence d'un point de vue dogmatique, qui est, dans l'espèce, une interprétation morale du sacrement traditionnel. Cet article fait, d'ailleurs, très bien augurer de la publication, car il forme un ensemble complet, d'une érudition solide et sobre, d'une critique prudente. Dans le récit évangélique du dernier repas, M Heitmüller admet comme historiques les paroles : « Je ne boirai plus de ce fruit de la vigne », etc., et les paroles : « Ceci est mon corps », et « ceci est mon sang »; mais il éprouve un embarras, qu'il ne dissimule pas, à déterminer le sens que ces dernières ont pu avoir dans la bouche de Jésus. Cet embarras ne cessera sans doute que le jour où tous les critiques voudront bien reconnaître que les premières seules ont été réellement prononcées. — A. L.

— La conférence de M. W. Köhler sur le catholicisme et l'État moderne (*Katholizismus und moderner Staat*; Tübingen, Mohr, 1908; gr. in-8, VIII-43 pages) est dédiée à M. A. Harnack. Considérations sur l'évolution des rapports entre l'Église catholique et les États, principalement en Allemagne et en France, depuis le commencement du XIXe siècle. L'auteur préconise une politique d'accord; mais la façon dont il apprécie la séparation de l'Église et de l'État en France donnerait à penser qu'il n'a pas vu combien la situation religieuse et politique différait chez nous de ce qu'elle est dans son pays. — A. L.

— Éloquente vulgarisation d'une vérité déjà rebattue, le caractère mythologique et non historique des premiers chapitres de la Genèse, dans la conférence de M. S. Minocchi, intitulée : *L'enigma della Genesi nel pensiero antico e moderno* (Firenze, Ariani, 1908; in-8, 31 pages). — A. L.

— Les vues de M. P. Krüger sur l'hellénisme et le judaïsme au commencement de l'ère chrétienne (*Hellenismus und Judentum im neutestamentlichen Zeitalter*; Leipzig, Hinrichs, 1908; in-8, 47 pages) se présentent en la forme sobre, claire et précise qui convient à un exposé scientifique. Conclusions très nuancées, et d'autant plus exactes. L'auteur montre surtout fort bien en quoi le christianisme naissant différait du judaïsme helléniste. — A. L.

— Nous avons reçu, en tiré à part, l'article de M. H. Oort sur *Matth.*, XI (*Mattheüs* XI *en de Johannes-gemeenten*), extrait de la *Theologisch Tijdschrift*, XLII, 299-333. — X.

— Des considérations un peu théoriques et diffuses, mais justes, et très utiles

pour la vulgarisation, sur la méthode suivie et la méthode à suivre dans la recherche et la critique des sources des Évangiles synoptiques, sont exposées par M. D. Lasserre, en sa brochure intitulée : *De la critique des sources et de son application aux Évangiles synoptiques* (Genève, Romet, 1908; gr. in-8, 143 pages). — A. L.

— Mélange d'hypothèses plausibles et d'opinions contestables (notamment l'explication du chiffre 666 de la Bête apocalyptique, par : Nemrod, fils de Cush) dans les *Études sur Daniel et sur l'Apocalypse*, de M. C. Bruston (Paris, Fischbacher, 1908 ; gr. in-8, 87 pages). A la fin, plainte touchante, et sans doute inutile, de l'auteur, qui prévoit qu'on ne le lira pas. On aura tort. — A. L.

— D'après M. J. W. Rothstein, le morceau d'*Aggée*, II, 10-14, serait à séparer de ce qui suit, concernerait le fait signalé dans *Esdr.*, IV, 1-5, et fournirait ainsi un témoignage sur l'origine du schisme samaritain (*Juden und Samaritaner. Die grundlegende Scheidung von Judentum und Heidentum.* Leipzig, Hinrichs, 1908 ; in-8, 82 pages). La promesse à Zorobabel, *Ag.*, II, 20-23, serait en rapport avec la même circonstance; *Ag.*[1] II, 15-19, aurait sa vraie place après I, 15. Hypothèses ingénieuses, non invraisemblables, mais non démontrées. — A. L.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 30 avril 1909.* — M. Salomon Reinach communique un petit texte relatif à Jeanne d'Arc, découvert par M. Seymour de Ricci dans une collection particulière anglaise. Ce texte, écrit avant la mort de Jeanne d'Arc, en parle comme de la « sorcière de France, appelée la Pucelle »; il la représente « tout armée comme un homme d'armes », et raconte « qu'elle fut prise et amenée et gardée en prison par le roi et son conseil ». Il donne aussi de curieux détails sur les blessures reçues devant Compiègne par les capitaines de l'armée anglaise.

M. Pottier lit une note sur M. Whitley Stokes, associé étranger de l'Académie, récemment décédé.

M. Emile Picot annonce, au nom de la commission du prix Bordin, que le prix est partagé de la manière suivante : 1,000 fr. à Dom Henri Quantin, *Les martyrologes historiques du moyen âge*; 1,000 fr. à M. Albert Vogt, *Basile Ier*; 300 fr. à M. Wartmann, *Vitraux suisses du Musée du Louvre ;* 500 fr. à M. Perdrizet, *La Vierge de miséricorde.*

M. Pierre Aubry expose la méthode par laquelle il est arrivé à établir le caractère et la nature rythmique des chansons des trouvères. Il termine en soumettant à l'Académie un fragment de chansonnier du XIIIe siècle où figurent deux noms nouveaux dans la lyrique française du moyen âge et six chansons que les autres manuscrits ne donnent pas.

M. Edmond Pottier lit un mémoire sur un vase peint grec légué à la Bibliothèque royale de Bruxelles par la baronne Hirsch. — M. Maurice Croiset présente quelques observations.

M. Camille Jullian entretient l'Académie du siège de Marseille tel qu'il est relaté dans l'Histoire de Jules César écrite par Jean de Tuin à la fin du XIIIe siècle. Il soutient qu'il ne faut pas négliger, dans les études sur l'antiquité, les écrits romans et les histoires du moyen âge. Ces écrivains possédaient des sources qui font maintenant défaut. Lucain est la source principale de Jean de Tuin, mais il a choisi les meilleurs endroits du poète, il l'a complété par César. et il a ajouté des renseignements empruntés sans doute à des scholies de Lucain aujourd'hui disparues. — MM. Paul Meyer et S. Reinach présentent quelques observations,

Leon Dorez.

Le propriétaire-gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy. Imp. R. Marchessou. — Peyriller, Rouchon et Gamon, successeurs.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 20 — 20 mai. — 1909

Roscher, Lexique de mythologie. — Hérodote, p. Stein, VII, 6e éd.; p. Smith et Laird, VII et VIII; p. Macan, VII, VIII et IX; p. Hude. — Rudberg, L'Histoire des animaux, d'Aristote. — Helbig, La hasta donatica. — Aubert, Notre-Dame de Paris. — Cury et Bœrner, Histoire de la littérature française. — Linthilhac, Histoire élémentaire de la littérature française, 2e éd. — Lemoine et A. Lichtenberger, Trois familiers de Condé. — A. Keller, De Brienne au 13 vendémiaire. — Dalmeyda, Gœthe et le drame antique. — Jahn, Fiction et vérité, de Gœthe. — Menge, Lauchstedt et le théâtre de Gœthe. — Beer, Le sabbat. — Tobac, La justification dans saint Paul. — Köhler, Dogmes appliqués. — Kaftan, Dogmatique, 5e éd. — Gillet, La virilité chrétienne. — Kübel, Le modernisme. — Buck, Le De Beneficiis et le De Clementia. — Ulmann, Manuscrits de Properce et de Catulle. — Krueger, Institutions de Justinien, 3e éd. — Costa, Les sources du droit romain. — Fitting, Les jurisconsultes romains. — Tite Live, 39 et 40, p. Heræus. — Publications Champion. — Crawford, Figuerva. — Mgr Gay, Lettres de direction spirituelle. — Académie des Inscriptions.

W. H. Roscher. **Ausführliches Lexikon der griechischen und rœmischen Mythologie.** 59e livraison, Leipzig, Teubner, 1909.

Non que je m'attribue une compétence spéciale pour aucune des parties de cet immense répertoire. Mais je l'ai annoncé jadis, lorsqu'il a paru, et depuis, avec une régularité qui fait un égal honneur à la direction, à l'éditeur et à la librairie, j'ai reçu les cinquante-huit livraisons de cette œuvre colossale. Je considère comme un devoir strict de dire à tous ceux qui s'intéressent aux études d'antiquité, combien l'espoir qu'avait fait naître le début a été rempli et dépassé. Le seul reproche qu'on pourrait faire à M. Roscher, c'est que l'instrument est trop perfectionné, et qu'au lieu d'aider le travailleur, il fait le travail à sa place. En effet, la plupart de ces articles, sur les sujets les plus divers, sont de grandes ou de petites dissertations par les savants les plus compétents. Quand ils ne fournissent pas la solution toute prête (comment le feraient-ils?), ils donnent les indications nécessaires pour continuer les recherches, références aux livres, aux articles, aux œuvres d'art, reproduction de ces œuvres d'art, citation textuelle des inscriptions qu'on trouverait difficilement en des recueils trop spéciaux... bref, la matière est amenée à pied d'œuvre, elle attend la dernière main de l'ouvrier.

L'œuvre qui est arrivée au mot *Roma* peut être considérée comme parvenue aux trois quarts de son achèvement. La partie iconographique a de plus en plus gagné en nombre et en soin. Pour donner une idée de l'extension du texte, je dirai seulement que l'article *Ramman* (une divinité babylonienne) n'a pas moins de vingt doubles colonnes et que l'article *Roma*, qui n'est pas terminé, en compte déjà à peu près autant.

Heureux les futurs candidats à la licence et au doctorat : ils n'ont qu'à commander, la table est servie.

M. B.

Herodotos, erklärt von H. Stein. 4 *ter* Band, Buch VII, 6te Auflage. Berlin, Weidmann, 1908; 231 p.

Herodotus, Books VII and VIII, edited with introduction and notes by C. F. Smith and A. G. Laird. New-York, Cincinnati, Chicago, American Book Company, 1908; 442 p.

Herodotus, The seventh, eighth, and ninth books, with introduction, text, apparatus, commentary, appendices, indices, maps, by R. W. Macan. Londres, Macmillan, 1908. Deux volumes, le premier en deux parties; Vol. I, part I: Introduction, book VII; C-356 p.; Vol. I, part II : Books VIII and IX; p. 357 à 381; Vol. II : Appendices, indices, maps; x-462 p.

Herodoti historiæ, recognovit brevique adnotatione critica instruxit C. Hude. Oxford, Clarendon, s. d. (1908). Deux volumes, le premier avec xii p. numérotées en bas, le reste sans pagination (*Script. class. bibl. Oxoniensis*).

I. Il n'y a plus à insister aujourd'hui sur les mérites de l'édition classique d'Hérodote par M. Stein ; la faveur très justifiée dont elle ne cesse de jouir est bien prouvée par les tirages successifs de chacun de ses fascicules. Le sixième tirage du fascicule IV, qui contient le livre VII, montre, comme toujours, que le savant éditeur s'attache à améliorer le texte et à peser les leçons des manuscrits. Il revient ici, par exemple, en plusieurs passages, aux leçons des manuscrits : 104, 20 ὑποδειμαίνουσι (ὑπερδ. 5e tir.); 142, 13, τά (ἔπεα); 214, 10 φεύγοντα (φυγόντα... <διά>), ou à celles du groupe ABC, qu'il considère comme supérieur, comme 148 τὸν λοιπὸν (τὸ λ.), d'où l'addition de χρόνον. Il s'est glissé quelques erreurs, p. 230-231, dans la liste des lectures admises; pour ce dernier passage il faut lire <χρόνον> au lieu de [χρόνον]; 50, 4 προσφερομένῳ (cf. la 5e éd.); mais le texte porte ἐπεσφερομένῳ comme l'édition de 1884; la note explicative comparant II, 173 τὰ προσφερόμενα πρήγματα, il est probable que le mot du texte est une erreur, bien que ce soit la leçon des manuscrits. 115, 5 <φέρων>, et 224, 6 πολλῶν δὲ καὶ οὐκ ὀνομαστῶν ne répondent pas au texte; lire <φέροντα> et πολλοί ...ὀνομαστοί. Lire 36, 3 ἐζεύγνυσαν; 212, 1 προσβάλλοντες.

II. Les livres VII et VIII d'Hérodote publiés par MM. Smith et Laird font partie d'une collection éditée sous la direction de

M. H. W. Smyth à l'usage des classes; l'ouvrage n'a donc pas un caractère critique. Le texte est celui de Dietsch-Kallenberg (Teubner); les éditeurs ont également mis à profit les autres éditions principales, et pour le dialecte ils ont suivi Fritsch. Les notes, quoique nombreuses, ont souvent un caractère trop sommaire; plusieurs sont de simples traductions; mais de fréquentes références à d'autres passages sont très utiles pour l'étude de la langue et du style de l'écrivain. L'introduction comprend deux parties, l'une historique et littéraire, d'après Stein, disent les auteurs; c'est ce qu'on trouve dans tous les manuels; l'autre grammaticale, due à M. Laird; c'est un résumé suffisant des particularités de la syntaxe d'Hérodote. A la fin, une bibliographie des principales éditions et publications relatives à Hérodote, quelques notes critiques et des index. Il ne fallait pas ranger sous la rubrique *Herodotean Words* ἀτρεκέως, qui est homérique, ni κατηγεμών, κατηγέομαι, qui, à part leur η ionien, sont de toute la langue; de même je ne comprends pas, sous le titre *Herodotean Idioms*, des mots comme ἀγινεῖν ou ἀπονοστεῖν, qui sont de la langue d'Homère. L'exécution typographique a droit à tous les éloges; c'est un plaisir de lire un texte grec imprimé en caractères si élégants et si agréables à l'œil [1].

III. L'ouvrage de M. Macan est d'une haute importance pour les études hérodotéennes; l'auteur, très au courant de ce qui concerne l'historien grec, préparé à sa tâche par de longues et consciencieuses recherches, a déjà publié les livres IV-VI, et les livres VII-IX, qu'il vient de donner aux hellénistes, seront mis au nombre des meilleures publications qui concernent Hérodote. Ce n'est pas le texte qui attirera spécialement l'attention; M. M. avertit que c'est celui de Stein fort peu modifié, et du reste ce n'est pas sur la constitution du texte qu'a porté son effort. Bien qu'un choix de notes critiques fournisse, avec les principales variantes des deux groupes de manuscrits, les conjectures les plus remarquables des exégètes modernes, l'édition n'est pas essentiellement une édition critique. L'intérêt se portera principalement sur l'introduction, et sur les appendices qui forment le second volume. Les trois derniers livres d'Hérodote contiennent le récit de l'expédition de Xerxès contre la Grèce, et l'on sait combien de questions, dont plusieurs sont encore imparfaitement résolues, sont soulevées par ces trois livres; questions toutes de détail, mais qui se confondent en réalité en une question unique, celle de savoir

1. Je regrette toutefois que dans mon exemplaire beaucoup de caractères aient baissé au tirage : VII, 6, 15 l'α de Ὀνομάκριτος, 130, 11 l'ι de ἐκβιβάσαντα, VIII, 22, 6 l'ι de ναυμαχίης ont disparu; VII, 58, 5 le ν de λέγειν est à peine visible; de même VIII, 130, 22, l'ο de ποιεῖν, 141, 2 et 3 le ξ de Ἀλεξανδρον et l'η de Ἀθηναίους et souvent ailleurs. J'aime à croire que les exemplaires ainsi maltraités sont en nombre restreint.

jusqu'à quel point la relation des événements de la seconde guerre médique, telle qu'on la lit dans Hérodote, est l'histoire exacte des opérations qui aboutirent au désastre de l'armée et de la flotte perses. Ce sont ces questions que M. M. a examinées dans neuf appendices, dont le premier est une étude très complète sur les sources où nous pouvons puiser pour contrôler le récit d'Hérodote, vérifier et compléter ses assertions, admettre ou rejeter l'historicité de certains détails. C'est en somme toute l'histoire de la campagne qu'a écrite M. M., une judicieuse critique des opérations militaires, une discussion solide, où l'auteur prend soin de noter toutes les difficultés, et dont on ne saurait trop apprécier la probité et la clairvoyance. L'introduction a un caractère plus littéraire. M. M. y démontre, à mon sens, par des arguments difficilement réfutables (quelques-uns cependant n'ont guère qu'une valeur subjective, mais ils n'atténuent en rien la portée des autres), trois choses, qui sont encore aujourd'hui plus ou moins controversées : que les livres VII-IX forment un tout nettement caractérisé; que l'ouvrage d'Hérodote est terminé et que la prise de Sestos est une fin fort acceptable; enfin que le groupe des trois derniers livres a été composé en premier lieu, les six premiers formant « un vaste prélude qui devait dépeindre les antécédents historiques, tant du côté barbare que du côté grec, de la grande lutte, et représenter avec de vives couleurs un panorama des deux mondes qui se heurtèrent dans le duel final. » Le commentaire ne néglige rien de ce qui peut être utile au lecteur pour l'intelligence du texte; les explications historiques et géographiques y tiennent une large place, et en même temps, pour un certain nombre de passages, la note est une justification de la lecture adoptée. Ces passages sont énumérés dans le premier des index qui terminent le second volume; les quatre autres sont celui des mots, celui des noms propres, celui des sujets traités ou touchés dans l'introduction, dans le commentaire et dans les appendices, et enfin l'index des commentateurs modernes cités au cours de l'ouvrage. Ainsi M. Macan a su faire de son édition non seulement un ouvrage vraiment scientifique, mais encore un excellent instrument de travail [1].

IV. L'édition de M. Hude est une édition critique; c'est le texte et la manière dont il est publié qui nous intéressera ici. On sait que les manuscrits qui servent de base au texte d'Hérodote appartiennent à deux familles qui remontent au même archétype : la famille Florentine (ABC = *a*) et la famille Romaine (RSV = *b*). Les éditeurs, à part quelques divergences dans le détail, s'en rapportent à la famille qui est considérée généralement comme la meilleure, c'est-à-dire à la Florentine, qui est aussi la plus ancienne (xe siècle), bien que Cobet

1. On ne dit pas en français *l'unité*, mais *l'union fait la force* (p. LXXV, n. 4).

attribuât une grande valeur à R (XIVe siècle), qu'il appelait le meilleur à la fois et le plus mauvais des manuscrits. M. H., en s'appuyant sur ce fait que les leçons de la famille romaine sont souvent confirmées par le témoignage des grammairiens et des écrivains qui citent Hérodote, use d'une méthode éclectique, estimant qu'il ne faut pas avoir une confiance excessive dans le groupe florentin, ni exagérer les doutes sur la sincérité de la famille romaine (p. VII-VIII). C'est peut-être ce qui est le plus prudent en principe; mais dans la pratique, nombreux sont les passages où ni la correction grammaticale, ni le sens, ni l'usage d'Hérodote ne sont suffisants pour guider l'éditeur, et où le goût personnel, si l'on ne se prononce pas plus fermement que M. H., sera seul à décider. Par exemple VII, 129 Stein préfère φαίνεται *a*, M. H. ἐφαίνετο *b*, lectures aussi justifiables l'une que l'autre, quoique pour ma part j'aime mieux φαίνεται; VII, 141 μενέομεν *b* est adopté par M. H.; c'est également le texte de Stein (1884); mais celui-ci revient maintenant à μένομεν *a*, et le présent donne un sens aussi acceptable que le futur; VIII, 44 ἐκλήθησαν *a* n'est pas moins bon que ἐπεκλήθησαν *b*, accepté par M. H. Les deux formes συνάπας et σύμπας sont également hérodotéennes; mais sur quoi se fonde M. H. pour préférer VII, 187 συνάπαντος στρατεύματος *a* à σύμπαντος *b*? Est-ce parce que συνάπας est plus fréquent? Mais Hérodote, dans les dénombrements, semble écrire plutôt σύμπας. VII, 83 M. H. lit τοῦ σύμπαντος πεζοῦ avec *b*, le groupe *a* donnant τοῦ σύμπαντος στρατοῦ πεζοῦ; Hérodote dit aussi bien ὁ πεζός que ὁ πεζὸς στρατός, et Stein, dont la grande édition suit ici *b*, lit maintenant στρατοῦ <τοῦ> πεζοῦ; je crois qu'il a raison, et l'on peut comparer VII, 60 et 82. On dirait, si l'on étudie de près le texte de M. H., que par une sorte de réaction il en arrive, dans un grand nombre de passages, à suspecter ABC pour accorder toute sa confiance à RSV; et ce qui est visible pour les termes mêmes employés par l'historien ne l'est pas moins si l'on considère la manière dont M. H. a traité les formes dialectales, bien qu'ici nous nous trouvions tantôt en présence d'un principe fermement appliqué (par exemple M. H. rétablit systématiquement l'augment au plus-que-parfait), tantôt, ce qui est regrettable, en pleine confusion; il ne s'agit, bien entendu, que des cas où les deux familles de manuscrits sont en désaccord. M. H. donne soit une forme, soit une autre, qu'elle provienne de *a* ou de *b*, sans qu'on puisse discerner les motifs de son choix. On comprendra que dans ces cas indécis dont nous parlons on admette une forme unique, quelle que soit la famille qui la donne, par exemple II, 105 ἀπικνεύμενον avec *a* (εό *b*) et VI, 84 ἱκνευμένου *b* (εο *a*); ou encore qu'on reçoive les formes données par les manuscrits d'une même famille, comme VII, 168 νοέοντες et VIII, 3 νοεῦντες tous deux suivant *a*; mais M. H. n'agit pas toujours ainsi. On lit IV, 130 ἐποίεον *a* et IV, 113 ἐποίευν *b*; VII, 170 καλευμένην *b* et VII, 40 καλεόμενοι *a*; VI, 75 ποιέοντα *a* et IV, 98 ποιεῦντες *b*; IV, 146 ποιεῦσι *b* et VII, 148 ποιέουσι *a* est-ce

parce que ce dernier est au participe? Ce serait une singulière raison), etc. De même encore VIII, 26 θεωρέοιεν avec *b*, mais IX, 54 ἐπιχειροῖεν avec *a*; V, 82 ἐπειρώτεον *b*, et IX, 11 ἐπειρώτων *a*; et pour un autre ordre de faits IX, 90 ἐκείνων avec *b*, mais VII, 103 κείνων avec *a*. On pourrait hésiter IV, 157 entre οἰκεῦντες *b* et οἰκέοντες *a*; mais οἰκεῦντες est le seul cas de contraction de ce participe fréquent dans Hérodote, et alors la leçon de *a* s'impose; c'est justement celle de *b* que M. H. préfère, certainement à tort. L'observation que je viens de faire n'est pas la seule que suggère l'édition de M. H. relativement aux formes du dialecte, et ce n'est pas seulement dans le traitement des verbes contractes que le principe directeur est impossible à découvrir. Je noterai encore un cas où M. H. n'est sûrement pas arrivé à « représenter l'archétype des meilleurs manuscrits » (p. IX); il s'agit des noms propres en ης, gén. ion. εω, et particulièrement de leur accusatif, qui est terminé tantôt en ην régulièrement, tantôt en εα, ce qui est un hyperionisme. Je n'examine pas la question de savoir si cette forme en εα doit être maintenue ou non; M. Hude, avec la plupart des éditeurs, conserve généralement la lecture donnée par l'accord des manuscrits; quelquefois il corrige un cas unique pour avoir une déclinaison uniforme, comme III, 120 Ὀροίτεα (*codd.* Ὀροίτην), et cela encore est légitime; enfin, dans le cas d'une variante en un seul passage, parmi plusieurs où les manuscrits s'accordent pour donner invariablement la même forme, il rejette avec raison la forme isolée, écrivant par exemple VII, 213 Ἐπιάλτην avec *b* (Ἐπιάλτεα *a*, seul cas de désaccord). Mais M. H. est loin d'user toujours d'une méthode aussi rigoureuse; il semble s'en rapporter souvent à Stein, qui manque quelquefois de logique. Les manuscrits donnent la forme correcte Ἀρισταγόρην trois fois, V, 35, 37, 105 et une seule fois la forme défectueuse Ἀρισταγόρεα V, 65; mais V, 32 et 33 Ἀρισταγόρην *a*, Ἀρισταγόρεα *b*; M. H. se décide, en ces deux passages, avec Stein, pour la forme en εα, évidemment à tort. Λυσαγόρης ne se rencontre que deux fois, V, 30 au génitif régulier εω, et VI 133 Λυσαγορέα *a*, Λυσαγόρην *b*; c'est cette dernière forme qu'il convient de lire, et M. H. préfère la première. L'accusatif du fleuve Ἀράξης, dont le génitif régulier est εω (I, 201, 202, 211, 216), se présente six fois, I, 210 et IV, 11 ην *codd.*; III, 36 ην *codd.* sauf S; I, 211 εα sans variante; I, 205 et 209 εα *a*, ην *b*; il semble méthodique d'écrire Ἀράξην dans les trois premiers passages; on pourra, à la rigueur, laisser Ἀράξεα I, 211 pour respecter l'accord des manuscrits; mais dans les deux derniers cas, la forme en ην s'impose, étant mieux soutenue; or M. H. non seulement lit ici Ἀράξεα mais encore il adopte la correction d'Alde Ἀράξεα I, 210; je ne crains pas de dire que c'est une erreur. Je ne vois pas pourquoi M. H. lit Ξέρξεα IV, 43 alors que *a* donne Ξέρξην, lecture qu'il adopte VII, 18 et ailleurs contre Ξέρξεα *b*; ni pourquoi, corrigeant VII, 152 Ἀρτοξέρξεα contre tous les manuscrits, il laisse subsister Ξέρξεα VII, 4; ni encore pour-

quoi, Ἀστράγη étant la leçon sans variante VII 8 α et IX, 122, il garde cette forme, insolite chez Hérodote, dans ce dernier passage, alors qu'il lit, avec raison, Ἀστράγεα dans le premier. De tout ce qui précède, et de bien d'autres observations que je pourrais faire, on conclura que M. Hude n'a pas usé, au moins pour certains cas, d'une méthode assez rigoureuse [1]; on ne discerne pas suffisamment sur quels principes il s'appuie pour donner son texte, et il eût été souhaitable qu'il les indiquât; l'incertitude et le flottement que j'ai dû signaler eussent peut-être alors été évités.

MY.

Gunnar Rudberg. **Textstudien zur Tiergeschichte des Aristoteles.** Upsal, Libr. académique Lundstrom, 1908; xxxi 107 p. (Uppsala Univ. Årsskrift 1908. Filos. Sprakvet. och hist. Vetenskaper, 2).

Ces études de M. Rudberg sont d'un vif intérêt, mais elles échappent à toute critique d'ensemble. Les conclusions seules pourraient en être discutées, mais elles me semblent si nettement déduites et reposent sur des observations si caractéristiques que je me bornerai à les signaler. Il s'agit de la traduction latine, faite au XIIIe siècle par Guillaume de Moerbeke, de l'*Historia animalium* d'Aristote. M. R. recherche quelle en est la valeur au point de vue de la publication du texte, c'est-à-dire qu'il essaie de déterminer sur quel manuscrit elle a été faite, quelle est l'importance de ce manuscrit, et dans quelle relation il se trouve avec les autres. L'étude du livre I de l'ouvrage d'Aristote lui a paru suffisante pour arriver à des résultats probables, sinon certains. Il publie d'abord la traduction latine de ce premier livre, avec les variantes des manuscrits qui l'ont conservée; vient ensuite une notice sommaire des manuscrits de l'*Historia animalium*, dont les quatres principaux, Marcianus 208 (A^a) et Laurentianus 87,4 (C^a) d'une part, et de l'autre les Vaticani 1339 (P) et 262 (D^a) représentent une double tradition et ont servi de fondement à la grande édition de Bekker. Il ajoute alors quelques renseignements sur les anciennes traductions latines et sur Guillaume de Moerbeke lui-même, la description des manuscrits, qui remontent tous à un archétype unique, d'après lesquels il a publié le livre I de la traduction, et une série d'observations sur le latin de Guillaume et sur sa manière de traduire. Le chapitre principal de la dissertation de M. R. est le chapitre III, où il recherche, avec plus de précision que ne l'ont fait Aubert-Wimmer et Dittmeyer, d'abord quelle est la source de la traduction de Guillaume, en s'appuyant sur tous les passages où cette traduction concorde soit avec l'une des deux familles, soit avec un

1. On lit par exemple VII, 142 ἡ ἀκροπολις τῶν Αθηναίων; mais VIII, 56 τῶν Αθηναίων ἀκρόπολιν est corrigé avec Bekker en Αθηνῶν; il faut ou corriger dans les deux passages, ou dans les deux garder la tradition, mais il est inadmissible que le traitement soit différent pour deux cas identiques.

seul manuscrit ; ensuite quel est l'âge de cette source, d'après l'examen des fautes produites par des confusions d'ordre paléographique. Les résultats, dont on ne méconnaîtra pas l'importance, sont les suivants : La traduction de Guillaume est notre plus ancienne source pour le texte de l'*Histoire des animaux*, car le manuscrit qu'elle représente était probablement un manuscrit du XIIe siècle, plus ancien que les manuscrits existants ; il fut, selon toute vraisemblance, la source de Ca et avait été corrigé sur un texte de la seconde famille, également voisin de Da et de P ; à cette date, le texte d'Aristote avait donc plus d'unité que dans les manuscrits actuellemment connus. M. R. ne s'en tient pas là ; il tente, dans un dernier chapitre, de démontrer l'existence d'un archétype unique, et réunit tous les passages du texte qui lui semblent être des indices de cette unité primitive de la tradition. Conclusion générale : d'abord un archétype unique ; ensuite séparation en deux familles, auxquelles appartiennent d'une part le manuscrit source de la traduction de Guillaume, de l'autre le manuscrit sur lequel celui-ci fut corrigé ; enfin séparation de chaque famille en deux groupes principaux. Le texte d'Aristote ne peut que gagner à des recherches de ce genre, et M. Rudberg a fait une œuvre utile ; mais un stemma des manuscrits dont il s'occupe n'eût pas été de trop pour mettre mieux en lumière les résultats acquis.

MY

W. HELBIG. **Zur Geschichte der hasta donatica** (*Abhandlungen der königl. Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen, philol.-hist. Klasse, N. F., Bd. X, N° 3*), Berlin, Weidmann, 1908, 46 pp. in-4°; avec 2 pl. et 6 fig. dans le texte, 4 mk.

Selon un travail récent (Steiner, *Die dona militaria*, Bonn, 1905), les récompenses attribuées à la valeur militaire eurent leur principe dans les pièces de butin prélevées par les généraux pour être réparties entre les citoyens qui s'étaient distingués au combat ; dans le nombre certains types, souvent représentés, avaient servi peu à peu de modèles pour des décorations permanentes octroyées par l'État romain.

Illusion, dit M. H., qui s'emploie à le combattre dans cette étude, limitée à la haste, mais qu'on pourrait, sur son conseil, étendre aux autres *praemia virtutis* (*torques, armillae, phalerae*). La *hasta donatica* est bien antérieure à 225 av. J.-C., où Steiner voulait en placer l'origine ; elle remonte au delà des Douze Tables, puisque celles-ci mentionnent les couronnes, *dona* de création postérieure. En tout cas, elle figure sur des pièces de monnaie du système primitif, sous les apparences, non pas d'une lance — cela ne se voit que sur les exemplaires tardifs —, mais d'une sorte de sceptre. C'est la *hasta sine ferro* de Varron, sans pointe métallique, perche de bois simplement durcie au feu par un bout, la seule connue sans doute des temps

reculés ; dans les nécropoles prémycéniennes en effet — M. H. l'établit par une discussion minutieuse —, il ne s'est retrouvé que des poignards, aucune pointe de lance; le mort devait être enseveli avec son arme principale, mais cette lance, étant toute de bois, a pourri sous terre sans laisser de traces; de même à Cnossos, et en Italie au début de l'âge du cuivre (pourquoi M. H. traduit-il invariablement par *aenolithisch* l'*eneolitico* des Italiens?); puis, le manche de bois reçoit une pointe métallique; ensuite toute l'arme se fabrique en fer ou autre métal, etc... Nous ne pouvons dater ces transformations; du moins le fer a remplacé le bois au temps de Polybe. De même le simple bâton, qu'on doit rapprocher du *scipio* (*eburneus*), de la *hasta* des centurions ou des fétiaux, de celles qui figurent dans les ventes aux enchères, de la *vitis* du centurion, de la *vindicta* ou *festuca* de la vindication, le simple bâton sans pointes a pris, par le progrès des temps, la forme d'une véritable lance. Telle est la double évolution qu'observe l'auteur, en marquant avec soin la signification essentielle de cet objet, l'*imperium* ou le *justum dominium*.

Travail ingénieux, digne de la science et de la souplesse d'esprit du signataire.

Victor Chapot.

Marcel Aubert. **La cathédrale Notre-Dame de Paris; Notice historique et archéologique.** Avec une introduction par Paul Vitry. Paris, Longuet, 1909, in-12; VIII-168 p. avec 18 pl. et 1 plan.

Le succès légitime obtenu par le Guide de Saint-Denis, que nous avons signalé ici-même l'an dernier, a décidé l'éditeur à commencer une petite série de monographies analogues. Celle qu'il nous donne aujourd'hui sera non moins bien accueillie que la première ; elle mérite de retenir l'attention des archéologues, sans être ardue au point de décourager les lecteurs qui voudraient simplement y puiser des renseignements précis sur un édifice célèbre.

En lisant ce joli volume, agréablement illustré, on est forcé de rendre hommage à la somme énorme de travail et de talent dépensée par Viollet le Duc dans une des restaurations qui ont le plus contribué à le rendre célèbre; mais on ne peut s'empêcher d'éprouver quelque regret, en voyant à quelles conditions la durée d'un édifice gothique est prolongée. De pareilles mises en état confinent souvent à la réfection ; d'autant plus que Viollet le Duc avait une tendance fâcheuse (pour laquelle M. Aubert ne s'est peut-être pas montré assez sévère), à vouloir rétablir toujours l'état primitif, même quand ce n'était point nécessaire.

Nous ne ferons à M. Aubert que deux petites critiques de détail. A propos de la Vierge assise du Portail de Sainte-Anne (p. 104) il aurait fallu citer les noms de Paul Durand et surtout de M. Vöge, qui a le

premier étudié longuement le « Maître des deux Madones » (Die Anfänge des Monumentalen Stiles im Mittelalter, 1894).

Pour le croisillon sud (p. 127-128), il n'est peut-être pas tout à fait exact de dire qu'il « a été élevé en 1258 par Jean de Chelles ». L'inscription prouve seulement qu'il a été commencé par cet architecte illustre, que la mort semblerait avoir empêché de terminer son œuvre.

J. M. V.

Camille Cury et Otto Bœrner. **Histoire de la littérature française** à l'usage des étudiants. Leipzig, Teubner, 1908, in-8°, p. 387. Mk. 5.

Eugène Lintilhac. **Histoire élémentaire de la littérature française,** 2e édition, Paris, André (sans date), in-12, p. 488. 3 fr. 50.

I. La première de ces deux histoires littéraires écrite pour des étrangers par des étrangers — les germanismes n'y manquent pas — sera un instrument de travail utile à des débutants seulement. Le manuel est plein de renseignements positifs et précis, bien qu'il ait réduit presque à rien toute la partie biographique et éliminé tous les noms secondaires. (Certaines lacunes sont cependant inadmissibles, et les noms de d'Aubigné, Rotrou, Saint-Simon, d'autres encore, ne devraient pas manquer). En revanche beaucoup d'analyses des œuvres principales, surtout pour le siècle classique. Les auteurs ont un peu trop abusé de leur rôle de juges; pour chaque écrivain les qualités et les défauts, mais surtout les défauts, sont signalés à l'attention, et M. M. C.-B. ne sont pas indulgents : Que de fois le reproche de manquer de psychologie leur vient sous la plume! Il y a souvent de l'injustice et toujours de l'imprudence dans cette sévérité, car on sait avec quel empressement la jeunesse la retient et l'exagère. En général le sens des nuances manque à ce livre, et comme dans les plans divisés et subdivisés qui précèdent chaque étude partielle, il y a partout trop de raideur et de sécheresse. J'aurais bien des réserves de détail à présenter, mais la place manque pour le faire. Une bonne bibliographie, avec quelques lacunes çà et là et trop souvent l'omission de la date de publication, termine le volume.

II. Aux étrangers qui auront pris un premier contact avec notre littérature par le manuel précédent, je conseillerai l'Histoire de M. Lintilhac, à défaut du *Précis historique et critique* dont elle est comme la substance. Son volume, écrit pour nos écoliers, est autrement complet et nuancé — sauf pour le XIXe siècle qui a dû se contenter d'un aperçu — solide et brillant à la fois. Tout ce qui touche en particulier à l'histoire de notre théâtre, le champ d'études actuel de l'auteur, a été traité, malgré le cadre étroit du livre, avec une réelle abondance d'information, un sens exact de la continuité des traditions dramatiques et une appréciation judicieuse des genres et des œuvres.

Il n'y a aucun appareil d'érudition dans un livre de vulgarisation qui n'en comportait pas, mais on y sent partout combien l'auteur est familiarisé avec toutes les questions que la critique scientifique moderne a résolues ou simplement posées. Les différentes personnalités littéraires sont analysées sous leurs multiples aspects et caractérisées avec d'heureuses formules, de même que l'impression totale qu'elles laissent est ramassée dans les *conclusions* terminant le chapitre; mais l'historien semble avoir eu plus encore le souci de montrer par des rappels incessants et d'ingénieux rapprochements les liens intimes qui rattachent entre elles d'une époque à l'autre les diverses manifestations de la vie intellectuelle. Il faut souhaiter à ce livre parmi toute notre population d'écoliers à laquelle il s'adresse la plus large diffusion. (Il est fâcheux qu'il n'ait pas été pourvu d'un index)[1].

L. R.

Jean Lemoine et André Lichtenberger. **Trois familiers du grand Condé.** Paris, Champion 1909, in-8°, 338 p.

Dans les Archives de Chantilly, MM. Lemoine et Lichtenberger ont trouvé de nombreux documents relatifs à trois personnages épisodiques, un médecin et deux moines, qui vécurent à divers moments de leur vie dans la familiarité du grand Condé. La plus piquante de ces monographies est celle de Bourdelot, correspondant de Peiresc, hôte de la reine Christine de Suède, presque en même temps que Bochart et Naudé, médecin de Condé et de sa famille, fondateur d'Académie, philosophe et poète. Biographie amusante et qui n'est point inutile pour l'histoire générale, puisqu'elle nous fait mieux connaître et la cour de Christine, et le Condé des dernières années! Les auteurs d'ailleurs ne se font point d'illusion sur leur héros. « Il fut, écrivent-ils en conclusion, assez proche d'être un charlatan, et à tout prendre apparaît plutôt qu'autre chose comme un bouffon d'espèce particulière. » On comprend dès lors l'animosité qu'avait contre cet Esculape, prétentieux et avide, le grave et savant Guy-Patin.

Sur le P. Talon, correspondant lui aussi de Condé, médiocre hagiographe, aumônier des prisons dépourvu de toute sentimentalité, enfin, l'un des maîtres du duc de Bourbon, qui eut en la Bruyère un précepteur plus autorisé, il ne convient guère d'insister. Il survécut à Condé : les dernières années de sa vie n'appartiennent plus à l'histoire.

La vie du P. Tixier présente un intérêt général beaucoup plus considérable. Elle nous est racontée en ses mémoires inédits. Pendant la Fronde il réussit à sauver l'abbaye de Saint-Denis, dont il était moine, et la vie de Condé, son agresseur. Il assista au sacre de

---

1. Lire pp. 26, 286 et 366, Wolfram, pari, Moultou, au lieu de *Wolframm*, *parti*, *Meltou*.

Louis XIV à Reims en 1654, et nous décrit avec des détails piquants et précis cette cérémonie. De 1654 à 1669 il travailla à la réforme des couvents et eut beaucoup à faire : il devint ensuite prieur de Saint-Germain-des-Prés, fut en relations avec Mme de Montespan. Il fréquenta beaucoup le prince de Condé, qui gardait pour lui une bienveillance reconnaissante, Mme de Longueville et ses deux fils. Il devint même le gouverneur de l'aîné, pauvre idiot que l'on cachait à l'abbaye de Saint-Georges, près Rouen. Ses lettres à Condé nous donnent d'intéressants renseignements sur la Révocation de l'Édit de Nantes en Normandie. Ses dernières années furent consacrées à la rédaction de ses Mémoires. Il mourut en 1701.

En appendice, MM. Lemoine et Lichtenberger publient des lettres de Bourdelot à Saumaise, une « relation des assemblées faites à Versailles » (description de la cour), probablement écrite par lui, des lettres du P. Talon, et des fragments des mémoires du P. Tixier. Leur livre fait revivre trois physionomies intéressantes, et qui méritaient d'être sauvées de l'oubli.

C. G. Picavet.

Alex. Keller, **De Brienne au 13 vendémiaire.** Correspondance, bulletins et ordres du jour de Napoléon. Paris, Méricant, 1908. In-8°, 319 p. 3 fr. 50.

Le titre du volume est inexact : il va, non pas de Brienne au 13 vendémiaire, mais de Brienne au 21 ventôse, plus de quatre mois après le 13 vendémiaire, et l'auteur a eu la besogne aisée : il s'est contenté de réimprimer quelques lettres de Coston — encore trois sont-elles fausses (celle du 5 avril 1781, celle du 8 octobre 1783, ainsi que la lettre de 1786 à l'abbé Raynal), trois brochures publiées par Panckoucke (*Lettre à Buttafoco*, *Discours de Lyon* et *Souper de Beaucaire*) et les cent six premières pages du premier volume de la *Correspondance* publiées par ordre de Napoléon III. La préface respire d'ailleurs le plus grand enthousiasme pour Bonaparte. P. 24 l'auteur dit que Kellermann et Beurnonville gagnèrent sur les Prussiens la bataille de Valmy. Et Dumouriez ? P. 60 il cite les députés de la Corse *Colonna*, *di Cesare Rocca* et Saliceti ; la virgule fera supposer qu'il y a deux députés, *Colonna* et *di Cesare Rocca*, qui, en réalité, ne forment qu'un seul personnage, lequel s'appelait d'ailleurs Colonna de Cesari-Rocca.

A. Ch.

Georges Dalmeyda, **Gœthe et le Drame antique**, Paris, Hachette, 1908, gr. in-8°, p. 430.

Kurt Jahn, **Gœthes Dichtung und Wahrheit,** Halle a. S., Niemeyer, 1908, in-8°, p. 382.

Paul Menge, **Bad Lauchstedt und sein Gœthetheater,** Halle a. S., Waisenhausbuchhandlung, 1908, in-8° ; p. 82. Mk. 1.

I. En bornant au drame une étude sur les influences de l'art antique

dans l'œuvre de Gœthe, M. Dalmeyda pourra sembler avoir imposé à son sujet des limites arbitraires, mais il a porté dans son enquête un tel souci de scrupule que cette délimitation apparaîtra comme entièrement justifiée. Il a suivi dans leur ordre chronologique toutes les manifestations d'une influence classique chez Gœthe, depuis ses années d'études dans la maison paternelle jusqu'à la composition de l'épisode d'*Hélène*. C'est par les livres de Lessing, par Oeser, par Herder surtout qu'il a connu la Grèce, mais ce premier contact fut trop contrebalancé par une autre influence, celle de Shakespeare, pour ne pas aboutir à une esthétique dramatique tout opposée à celle des classiques. Elle s'affirme dans le *Gœtz* et M. D. l'étudie par le menu, pour bien marquer l'évolution qui s'accomplira dans Gœthe. Les drames titaniques de la jeunesse, les projets d'un *Socrate*, d'un *Mahomet*, le fragment de *Prométhée* présentent des rapprochements de détail avec le drame grec, mais une conception encore très différente de l'idéal antique. De même pour la farce *Gœtter*, *Helden und Wieland* dont l'inspiration est si voisine des habitudes du *Sturm und Drang :* M. D. établit exactement les erreurs de Gœthe et les qualités de l'*Alceste* allemande. Il examine ensuite une série d'œuvres, *Egmont*, *Lila*, *der Triumph der Empfindsamkeit*, *Proserpina* et s'arrête plus longuement au fragment d'*Elpenor ;* dans toutes s'affirme à des degrés divers l'évolution du poète vers l'art antiquisant.

La seconde partie traite des drames et des théories classiques. Elle contient une double étude très fouillée d'*Iphigénie* d'abord que l'auteur rapproche des Iphigénies françaises et allemandes et des modèles antiques et où pour lui se manifeste presque autant l'influence de Saint-Martin que celle d'Euripide, puis du *Tasse* qui représente comme une forme intermédiaire entre le drame des Grecs et celui de nos classiques. Le plan d'une *Iphigénie à Delphes* et le fragment de *Nausicaa* ont aussi fourni la matière d'un intéressant chapitre; ces projets ou ébauches d'œuvres qui interviennent souvent dans l'étude de M. D. offrent une matière séduisante et dangereuse à la critique par les conjectures où ils invitent : on en trouvera ici d'aussi ingénieuses que prudentes. Les théories esthétiques de Gœthe, nées de son commerce avec Schiller et les applications qu'il en fit sur la scène de Weimar, sont plus connues. Au contraire, les chapitres de la troisième partie sur la *Fille naturelle*, sur *Pandora*, sur le roman-tragédie des *Affinités* sont plus neufs. Le premier même pourra sembler à beaucoup paradoxal : les personnages du drame sont des êtres réels, mais transfigurés en types, humanisés et haussés jusqu'au symbole. Pour les *Affinités*, dont M. D. signale la construction symétrique, le tour sentencieux, l'abondance des groupes plastiques, la conception qu'y présente Gœthe de la fatalité et l'idée que sa fiction illustre avant tout, celle du renoncement, rapprochent le roman du drame antique. Ces œuvres, où le classicisme a évolué vers le symbolisme, résument

les influences qui s'exercèrent sur Gœthe ; mais l'auteur a voulu aussi nous faire connaître l'attitude que le poète avait prise dans certains débats philologiques, soit comme fidèle partisan de Gottfried Hermann, soit comme adversaire de Hegel et du romantisme dans ses polémiques contre Hinrichs et Schlegel. Le volume se termine par un dernier chapitre sur l'épisode d'*Hélène* et son symbolisme : la beauté d'Hélène est génératrice d'héroïsme et de dévouement généreux.

L'étude si substantielle de M. D. témoigne d'une connaissance approfondie à la fois de la littérature grecque et des travaux si désespérément abondants de la *Gœthe-Forschung ;* tout en nous faisant part des résultats les plus solides de la critique moderne, il a su rester en même temps personnel. Si par les conclusions générales auxquelles il aboutit, le sujet, déjà souvent abordé, n'a pas été renouvelé, chacune de ces enquêtes de détail tire de la rigueur et de la précision avec laquelle elles ont été conduites, une réelle valeur.

II. M. Jahn a consacré à l'autobiographie de Gœthe sur laquelle nous avions déjà un bon travail de M. Alt, une étude critique d'une très grande minutie. Il a voulu d'abord nous montrer la mentalité particulière de Gœthe au moment d'écrire ses mémoires, l'ensemble des idées philosophiques et religieuses qui motiveront les jugements qu'il y portera, puis la conception qu'il avait de l'histoire et plus spécialement de la biographie. Toute cette première partie eût gagné à être abrégée, mais ses conclusions sont utiles à retenir pour fixer le degré de confiance que l'œuvre mérite. En même temps nous comprenons mieux les intentions de Gœthe et son désir de présenter l'évolution d'un individu, avec toutes les applications que comporte un cas particulier, mais sans jamais s'y préoccuper d'analyse complaisante du moi, à la manière des *Confessions* de Rousseau. La partie suivante, la plus épineuse, traite de la mise en œuvre. Nous voyons par quelles ressources Gœthe a pu suppléer à l'insuffisance souvent flagrante de sa mémoire, par quelles esquisses préparatoires il a abordé le travail de rédaction, avec quelle fidélité, ou plus souvent avec quelle liberté, celui-ci s'est réglé sur les différents schémas qui nous ont été conservés ; à quelles autres sources il a encore fait appel ; puis comment la première rédaction est devenue l'objet d'un remaniement et quelles raisons ont justifié ou l'abandon ou la transformation de tel ou tel développement. Ce patient travail de comparaison, poursuivi d'un livre à l'autre par le critique qui s'est reporté aux originaux du *Gœthe-Schiller-Archiv*, est des plus curieux, mais il échappe naturellement à tout compte rendu. M. J. aborde ensuite l'œuvre elle-même, sa matière, ce qu'elle nous apprend de Gœthe, du développement de sa nature, de ses jugements sur son époque, de ses ouvrages, il fait voir combien le plus souvent ces données sont différentes de la réalité, mais conformes à l'esprit du Gœthe sexagénaire et surtout au dessein

qu'il s'était proposé en écrivant ses mémoires. A propos de l'élément poétique qu'ils renferment, le sens que nous devons donner au sous-titre, devenu pour nous le titre courant, est finement déduit : ce choix dans les faits du passé, qui est tout subjectif, de même que l'évocation d'états psychiques éteints ne peuvent être qu'une œuvre poétique, sans parler d'autres raisons secondaires qui ont mêlé volontairement la fiction à la vérité, comme pour les épisodes amoureux transformés à dessein en véritables nouvelles; mais cette vérité même dans son sens le plus profond, Gœthe ne l'a jamais faussée. M. J. termine sur la forme et la composition par d'excellentes remarques qu'il faut regretter de ne pouvoir résumer. Son ignorance est excusable quand il se plaint que cet ouvrage de Gœthe soit méconnu en France ; mais puisqu'il se félicite de le voir devenu aujourd'hui en Allemagne un livre pour les écoliers, il sera permis de lui rappeler que les nôtres le pratiquent aussi.

III. La brochure de M. Menge se compose de deux conférences remaniées où il a fait revivre la petite ville d'eaux qui devra à Gœthe et à Schiller de garder une menue place dans l'histoire des lettres allemandes. Il décrit agréablement dans la première le passé de Lauchstedt, les embellissements successifs qui en firent au XVIIIe siècle un rendez-vous élégant de l'aristocratie saxonne, une sorte de Pyrmont thuringien, les plaisirs qu'elle offrait, les hôtes de marque qu'elle hébergea, Gottsched, Gellert, Gleim, etc., et ses terribles visiteurs ordinaires, les étudiants tapageurs de l'Université voisine de Halle. La seconde nous expose l'histoire de l'humble théâtre d'été, où joua de 1791 à 1811 la troupe de Weimar sous la direction de Gœthe ; elle nous donne d'intéressants détails sur le répertoire, les interprètes et le public. Les destinées de la petite ville, devenue prussienne en 1815 et tombée dès lors à un mélancolique oubli, sont brièvement contées. La publication de M. M. est curieuse : elle a recueilli quelques traditions orales et mis en œuvre des documents locaux, tels que registres d'arrivée des étrangers, albums des baigneurs, actes administratifs, etc., c'est une contribution modeste, mais non sans valeur, à l'histoire des mœurs comme aussi à la biographie de Gœthe et de Schiller.

L. R.

— La collection des traités de la Mishna qui se publient en traduction allemande, sous la direction de M. P. Fiebig, vient de s'enrichir du traité concernant le sabbat, traduit et commenté par M. G. Beer (*Schabbath, Der Mischnatractat « Sabbat » ins Deutsche übersetzt und unter besonderer Berücksichtigung des Verhältnisses zum Neuen Testament mit Anmerkungen versehen.* Tübingen, Mohr, 1908; in-8, 120 pages). Copieuse introduction, où l'on trouve une histoire sommaire de l'institution sabbatique. Il y a dans cette histoire certains points obscurs

sur lesquels l'auteur se prononce peut-être avec plus d'assurance qu'il ne conviendrait : par exemple, quand il dit que le nom de sabbat, qui désignait originairement le jour de la pleine lune, n'a été appliqué au repos du septième jour que depuis la captivité. — A. L.

— La thèse de M. E. Tobac sur *le problème de la justification dans saint Paul* (Louvain, van Linthout, 1908 ; gr. in-8, xxiv-276 pages) est une très remarquable étude de théologie biblique. L'auteur est fort bien informé des travaux antérieurs, et il fait œuvre d'historien. Son analyse de la doctrine paulinienne est poussée jusque dans le détail, et chaque point est discuté avec beaucoup de finesse et de clarté. On peut relever cependant une certaine tendance à mettre dans les idées de l'Apôtre plus d'unité qu'elles n'en présentent réellement. Le style pourrait être un peu plus correct, bien qu'il ne soit pas précisément barbare. — A. L.

— Le recueil d'instructions dogmatiques et polémiques, publiées par M. M. Kähler (*Angewandte Dogmen*; Leipzig, Deichert, 1908 ; gr. in-8, 531 pages), échappe à la compétence de cette Revue. Pour l'auteur, M. Harnack est un rationaliste; lui-même entend garder les dogmes traditionnels, et il les garde en effet, croyant tout sauver par quelques aperçus nouveaux et la distinction déjà connue entre la foi et la théologie. — Z.

— Esprit analogue dans la *Dogmatik* de M. J. Kaftan, qui vient de paraître en cinquième édition (Tübingen, Mohr, 1909 ; gr. in-8, viii-672), et dont nous n'avons pas à discuter ici les conclusions. — *Z.*

— La même remarque vaut, à plus forte raison, pour les conférences de M. P. Gillet sur la *Virilité chrétienne* (Paris, Desclée, 1909; in-12, vi-442 pages). Notons seulement qu'il s'agit ici de morale catholique et d'éducation chrétienne. P. 99, l'orateur parle d'un *moderniste* qui a écrit : « Nous vivons de l'ombre d'une ombre ». C'est Renan qui a dit cela. — Z.

— Et voici venir une histoire du *modernisme* catholique, par M. J. Kübel (*Geschichte des katholischen Modernismus*; Tübingen, Mohr, 1909; in-8, xii-260 pages). L'auteur est assez bien documenté, mais parfois de seconde main, à ce qu'il semble, pour ce qui n'est pas allemand. Exposé bien ordonné, complet, d'esprit très bienveillant. — Z.

— Nous avons reçu une thèse de M. Jakob Buck, Tubingue (1908), dédiée au professeur G. Gundermann : titre : *Seneca, de Beneficiis und de Clementia in der Ueberlieferung* 7 chapitres : position de la question; les mss. N et R; l'orthographe dans N; compléments et rectifications; la parenté des mss.; le ms. de Breslau (V) ; recherches sur divers passages dans le *de Beneficiis*. Bibliographie très étendue (3 pages). — Cette thèse se distingue des autres non seulement par le soin avec lequel le sujet est traité, par les faits nouveaux et les indications précieuses qu'elle contient (beaucoup d'excellents détails viennent, que cela soit indiqué ou non expressément, du professeur Gundermann), mais aussi par ce qu'elle donne (p. 22) du ms. N un fac-simile de trois lignes plein de conséquences (Hosius, p. 215, 7-9); par lui s'explique très clairement la fausse leçon : infesti *quem* de R. Afin de décider entre les dissentiments des savants, M. B. a refait une collation plus exacte des mss. N et R, non pas, il est vrai, d'après les mss. eux-mêmes qui sont au Vatican, mais sur de bonnes photographies. L'effort porte, comme il était naturel, sur la distinction des mains qui ont successivement corrigé N (M. B. en distingue 5, et non 4 comme Hosius) et aussi sur l'étude des habitudes de ces divers copistes. Avantage très important : M. B. a étudié le ms. N directement,

tandis que Gertz et Hosius ne se servaient que de collations d'autres savants. Mais comme M. B. ne l'a étudié lui-même que sur des photographies, il me reste cependant un doute sur la manière dont celles-ci ont pu rendre les grattages. — Résultats de la recherche : dans l'orthographe de N, il n'y a rien qui indique avec sûreté le temps ou le pays où le ms. a été écrit. On le rattache à Lorsch, abbaye (fondée en 764) à laquelle le ms. a longtemps appartenu. Il serait des premiers temps de l'abbaye, et semble avoir été écrit par un copiste de la Gaule plutôt que de la Bretagne La première correction N^2 aurait suivi la réforme de la renaissance carolingienne (780-800). Ajoutons ceci que R n'est pas le ms. qui a servi pour corriger N, celui qu'on appelle N^2. — É. T.

— Voici deux opuscules de M. Berthold Louis Ulman : un article de la *Classical Philology*, janv. 1909 (7 p.) : *The book division of Propertius*, et une thèse de Chicago, 1908 (64 p.) : *The identification of the manuscripts of Catullus cited in Statius' edition of 1566*. Dans le premier de ces opuscules, où il s'agit d'une question bien connue, je relève l'indication que M. U. a vérifié dans les mss. de Nonius à Leyde le numéro du livre cité de Properce ; L porte bien III, mais avec un grattage qui laisse entrevoir le IV écrit d'abord. Les autres mss. de Leyde ont III sans rature. M. U. admet que l'archétype de Nonius portait bien : III. — Le sujet traité dans la thèse a son importance. De quels mss. se sont servis les anciens éditeurs des élégiaques, et, dans leur choix, ces éditeurs n'ont-ils pas commis de graves erreurs, à l'exemple de Scaliger, dont on a réimprimé (Hermathena, II, 124 et suiv.) un ms. qu'il croyait assez bon pour servir de base, ms. en fait très médiocre ? Le plan de ces recherches est dû au prof. W. G. Hale, et c'est sous son inspiration qu'est faite la thèse. Limitant son sujet, M. U. se borne ici aux ms. dont se servait Estaço (Statius). La conclusion est que Statius n'a pas connu d'autres mss. que ceux que nous avons, à part trois mss. qui n'ont pas de valeur pour le texte ; qu'il ne prouve pas la supériorité du seul bon ms. dont il se servait, et finalement que ses citations sont souvent faites sans soin, trompeuses ou entièrement mauvaises. — L'objection qu'on fera à M. U. est que les notes visées ici n'ont pas autant d'importance qu'il paraît le croire. Pour tout le monde le commentaire littéraire de Statius vaut sûrement beaucoup plus que ses notes critiques. — É. T.

— M. P. Krueger publie chez Weidmann (1 m. 60) une troisième édition des *Institutiones* de Justinien (la première était de 1868). J'aurais souhaité d'avoir sous la main les deux éditions précédentes afin de les pouvoir comparer à celle-ci. Il me semble que le livre est commode ; mais je doute que les signes conventionnels employés pour dégager du reste ce qui a été emprunté à Gaius et ce qui est proprement de Justinien, permettent toujours de bien faire la distinction. — Un de mes collègues de la Faculté de droit, M. Collinet, blâme avec raison la leçon conservée ici, p. 21 en haut : I, 13 : *vis* (ac potestas) corrigé, d'après le Digeste, en *jus*. Il faut conserver *vis*, puisque deux lignes plus bas on lit : *eam vim* ac potestatem. — É. T.

— Je me borne à donner le titre d'un tirage à part de la *Classical Philology* (16 nov. 1908) qui vient seulement de me parvenir : « Some (14 pass.) textual criticisms on the eighth book of the de Vita Caesarum of Suetonius by William Hardy Alexander (33 p.) ». C'est l'examen de six passages du Vespasien, trois de Titus, cinq de Domitien. J'ajoute, et cela suffit, que l'auteur ignore les travaux et jusqu'au nom de feu le professeur Ihm. — É. T.

— Le professeur de Bologne, Emilio Costa, a publié en 1900 et 1902 un *Cours d'histoire du droit romain*. Pour la nouvelle édition du même ouvrage, il détache

du reste, en un volume, les sources du droit (*Storia delle Fonti del diritto Romano*, 239 p. in-8° fratelli Bocca, Turin, 1909. Di prossima pubblicazione : Storia del Diritto romano privato delle origini alle compilazioni giustianee) : il peut ainsi donner plus de développement à certains chapitres. Voici les titres des treize chapitres du livre :

Les coutumes et les lois. La jurisprudence sous la République. L'édit des préteurs. Les sénatusconsultes législatifs et les constitutions des princes. La jurisprudence sous l'empire. Les juristes d'Auguste à Adrien. Les juristes de l'époque des Antonins. Les juristes de l'époque des Sévères. Les compilations préjustiniennes, la loi des citations et les lois barbares de l'Occident. La jurisprudence dans les écoles d'Orient et les compilations justiniennes. La critique des compilations justiniennes. Lois, sénatusconsultes, édits, constitutions de princes, documents publics et privés parvenus directement à nous ou rapportés textuellement. Les écrits non juridiques. — É. T.

— M. Herm. Fitting a été longtemps professeur de droit romain et de droit civil à l'Université de Halle. Son nom est connu en France, tout au moins par deux volumes de *Mélanges* qui viennent d'être publiés en son honneur. L'auteur, n'enseignant plus, a profité de ses loisirs pour reprendre et étendre un opuscule qu'il avait publié au début de sa carrière (en 1860 ; c'était alors un programme de la faculté de droit de Bâle). Les publications de textes nouveaux et aussi d'études qui font date, surtout celles de Mommsen et de Otto Lenel, ont permis à M. F. de développer et renforcer son ouvrage de bien des côtés, et de lui donner vraiment une nouvelle forme avec un titre modifié. C'est maintenant : *Alter und Folge* (ces deux derniers mots sont une addition de l'édition nouvelle) *der Schriften Rœmischer Juristen von Hadrian bis Alexander* (130 p. grand in-8°, Max Niemeyer, Halle, 1908). Par les mots ajoutés (*und Folge*) M. F. entend indiquer qu'il s'occupe de Julien à Modestin de tous les auteurs dont il nous est resté quelque fragment, et dont l'âge peut être déterminé avec quelque vraisemblance. A noter la dédicace du livre : » à l'ancienne, à l'illustre Université de Montpellier, en témoignage public de profonde gratitude ». Comme il est particulièrement important, dans ce sujet, de savoir, pour chaque traité, quels ouvrages y sont ou n'y sont pas cités, et que le travail d'Antonius Augustinus : De nominibus propriis τοῦ Πανδέκτου Florentini est insuffisant, M. F. a dû se résoudre à dresser des listes particulières de citations d'empereurs et d'ouvrages juridiques ; leur utilité était évidente. En fait, ce travail achevé, un simple coup d'œil a suffi d'ordinaire pour résoudre des difficultés dont auparavant on ne se tirait qu'avec peine. Listes et Index ont été déposés par M. F. à la bibliothèque de l'Université de Halle. En tête des chapitres consacrés aux XXIII jurisconsultes, M. F. résume, surtout d'après Mommsen, en 20 pages, d'après quels signes, quels mots de la rédaction on essaie de dater un texte juridique : *divus...* ; *imperator noster* ou simplement *imperator* ; *divus... et imperator...* ou *divus* seul. — É. T.

— La librairie Teubner a fait revoir le texte des livres XXXIX et XL de Tite-Live, pour la bibliothèque, par M. W. Heræus, le fils de Karl Heræus, l'éditeur bien connu des Histoires de Tacite, dans l'édition Teubner, avec notes en allemand. En dehors de ses autres travaux déjà très nombreux et très appréciés, M. W. Heræus était désigné à ce choix par sa thèse, de Berlin, 1885 : *Quaestiones criticae et palaeographicae de vetustissimis codicibus Livianis.* — La base est ici le texte de Madvig (1865), en tête, liste des passages où le nouvel éditeur s'en écarte (14 pages). Dans cette liste, notes utiles avec exemples pour la discussion des

leçons. Les faiblesses qu'on relève passim dans la tradition du *Moguntinus*, en regard des *recentiores*, sont soulignées (p. IV et V). Les légers changements au texte viennent surtout de ce qu'on tire des inscriptions ou des papyrus. — Travail consciencieux, auquel je ne fais que cette seule objection : M. H. reprenant dans la *Bibliotheca* l'ancien système, n'a pu éviter les enchevêtrements de parenthèses. Le nouveau, avec notes au bas des pages, et apparat sommaire, aurait eu sûrement l'avantage d'être infiniment plus clair. — É. T.

— La librairie Champion vient de publier un volume in-8° de 600 pages sur la *Littérature française à la cour des ducs de Bourgogne* (12 fr.). L'auteur, M. Georges Doutrepont, professeur à l'Université de Louvain, a ainsi divisé son volume sur lequel nous reviendrons : Introduction ; I. Épopées et romans d'inspiration médiévale ; II. L'antiquité (traduction, compilations et romans antiques) ; III. La littérature religieuse et didactique. IV. Fabliaux et nouvelles. V. Le théâtre. VI. La poésie lyrique. VII. Historiens et chroniqueurs. VIII. La situation faite aux écrivains et aux livres chez les ducs de Bourgogne. IX. Coup d'œil rétrospectif. X. Conclusions.

— La même librairie publie le *Bulletin mensuel des récentes publications françaises* entrées à la Bibliothèque nationale au cours du mois précédent soit par le dépôt légal soit par don (abonnement : 10 et 12 fr. par an); le classement méthodique qui groupe sous des titres généraux et des rubriques particulières les ouvrages traitant de sujets identiques ou connexes, a été substitué au classement rigoureusement alphabétique des notices par noms d'auteurs ou de titres pour les anonymes; le bulletin présente ainsi douze grandes divisions (encyclopédie et bibliographie ; littérature religieuse; droit; histoire générale ; histoire de France ; histoire étrangère; philosophie et sciences sociales ; sciences naturelles et agricoles ; médecine ; sciences, commerce et industrie ; beaux-arts ; littérature).

— *The Life and Works of Cristóbal Suárez de Figuerva*, by J. P. Wickersham Crawford (Philadelphie, 1907, in-8°, 159 pp.) est une étude littéraire des œuvres de Figuerva, encadrée dans une biographie où M. Crawford a réussi à retracer à peu près au complet les avatars de la vie agitée et malheureuse de l'écrivain. La dernière partie où l'auteur nous rapporte les péripéties du long procès de Figuerva devant l'inquisition de Naples est d'un intérêt tout particulier. Ce procès prit une extrême importance par le fait que la question de prédominance du pouvoir civil sur la juridiction ecclésiastique s'y trouva mise en discussion, ce qui valut à Figuerva l'appui persévérant de trois vice-rois successifs. M. Crawford a relaté cet épisode, très curieux au point de vue historique, d'après les pièces mêmes du procès, copiées aux Archives de Naples. — H. L.

— On continue la publication de la *Correspondance de* Mgr Gay, auxiliaire du cardinal Pie : *Lettres de direction spirituelle*, IV° série (Paris et Poitiers, Oudin, 1908 ; 482 p. in-8°). Le sous-titre ne correspond qu'à une partie du volume, et c'est pourquoi les lettres recueillies ici pouront intéresser les historiens du catholicisme. Ils n'y trouveront probablement pas de faits inconnus. Ils pourront, au contraire, y saisir les sentiments des ultramontains sous le pontificat de Léon XIII. M. Gay était un partisan décidé de la « vérité intégrale », comme son maître, le cardinal Pie. Trois correspondances sont, à cet égard, assez curieuses : les lettres à l'abbé M., probablement l'abbé Jules Morel, un des plus violents écrivains de l'*Univers ;* celles qui sont adressées à Mgr Baunard, historien du cardinal Pie, et à Freppel, l'évêque-député. On verra, en particulier, la fureur où ces bons catho-

liques furent mis par la publication de la vie de Dupanloup, évêque d'Orléans. La haine du régime républicain, la soumission au comte de Chambord, que Gay appelle le Roi tout court, la défiance injurieuse inspirée par le successeur du cardinal Pie, l'embarras et le détachement causés par l'attitude politique de Léon XIII trouvent dans ces lettres une expression sincère et naïve. — M. D.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 7 mai 1909.* — M. Henri Omont, au nom de la commission du prix Brunet, annonce que ce prix a été partagé de la manière suivante : 150 fr. à M. Philippe Renouard, *Bibliographie des impressions et œuvres de Josse Badius* (3 vol. in-8°) ; 500 fr. à M. A. Briquet, *Dictionnaire historique des marques du papier* (4 vol. in-4°) ,500 fr. à M. L. Nardin, *Jacques Foillet, imprimeur-libraire et papetier* (1554-1619); 500 fr. à M. Henri Stein, *Bibliographie des cartulaires français.*

M. Chavannes, au nom de la commission du prix Stanislas Julien, annonce que ce prix est décerné à M. Aurel Stein, pour son ouvrage intitulé : *Ancient Khotan.*

M. Antoine Thomas, au nom de la commission du prix Honoré Chavée, annonce que ce prix est partagé de la manière suivante : 1,000 fr. à M. l'abbé Rousselot, pour ses *Principes de phonétique expérimentale* ; et 800 fr. à M. Ernout, pour son ouvrage intitulé : *Les éléments dialectaux du vocabulaire latin.*

M. Dieulafoy présente un vase et une assiette formant soucoupe apportés récemment de Perse, mais dont la matière et la décoration d'ensemble sont uniques. Ces objets sont en faience de couleur terreuse, avec une couverte épaisse où sont incrustés les décors. La décoration se compose de personnages accroupis sur les genoux, de combinaisons géométriques et d'inscriptions cunéiformes perses. L'intérêt réside dans la juxtaposition des décors rappelant le style des plus anciens monuments persans et d'une inscription perse cunéiforme qui semble antérieure à l'ère chrétienne. M. Dieulafoy pense qu'il s'agit là d'une inscription hermétique analogue à celles qui furent en usage en Perse au XIe siècle et où figuraient même des caractères hiéroglyphiques, et que l'on aurait peut-être affaire à une formule de conjuration religieuse ou à une incantation magique semblables à celles de certaines coupes fabriquées jadis en Orient pour des Israélites.

M. le comte Paul Durrieu expose qu'il vient de reconnaître, dans le ms. Palat. 1989 de la Bibliothèque Vaticane, un très bel exemplaire de la première traduction française du *Décaméron* que des documents du XVe siècle signalaient comme ayant appartenu à Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne, mais dont la trace était perdue depuis 1467. Ce manuscrit, précieux par son origine, et par les cent miniatures qui l'illustrent, semble en outre émaner directement du plus ancien traducteur français de Boccace, Laurent de Premierfait dont il porte le nom disposé comme signature à la fin du volume.

M. René Pichon lit une note sur la magie dans le IVe chant de l'Énéide. Il montre que les cérémonies magiques sont décrites par Virgile avec une insistance que ne commandaient nullement les nécessités du récit. Il se demande donc si le rôle de magicienne que Virgile prête à Didon ne viendrait pas d'une source antérieure, peut-être du poème de Naevius. Il étudie à ce propos la manière dont Virgile s'y prend pour rappeler, par des allusions épisodiques, les traditions même qu'il élimine. — MM. S. Reinach, Ph. Berger, Bouché-Leclercq présentent quelques observations.

Léon Dorez.

Le propriétaire-gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy. Imp. Marchessou. — Peyriller, Rouchon et Gamon, Ses.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 21 — 27 mai. — 1909

Reichelt, Manuel de l'Avesta. — Catalogue des manuscrits arabes et persans de la Bibliothèque publique de Bankipore. — Hubert et Mauss, Manuel d'histoire des religions. — Deonna, Les Apollons archaïques. — O.-M. Butler, Héliogabale. — Gessler, Les armes du temps des Carolingiens. — Murko, Histoire des anciennes littératures Jougo-slaves, — Schullerus, Dictionnaire transilvain, I.— Pierce, La collaboration de Webster et Dekker. — Beaumont et Fletcher, Œuvres, VI. — Otway, p. Mc Clumpha. — Middleton et Rowley, Drames, p. E.-C. Morris. — Boulot, Le général Duphot. — Gollancz, Traductions anglaises de l'hébreu et de l'araméen. — Bertholet, Le judaïsme. — Harnack, Remarques sur l'Essence du christianisme. — Niebergall, Commentaire de Jean. — Dujardin, Les prédécesseurs de Daniel. — Perissé, Sciences et religions. — Otto, Le monde. — Académie des Inscriptions.

H. Reichelt. **Awestisches Elementarbuch.** Heidelberg (chez Winter), 1909, in-8°, xxiv-516 p. (fait partie de *Indogermanische Bibliothek*, dirigée par Hirt et Streitberg).

Un manuel où la grammaire occupe 387 pages d'une impression assez dense ne mérite peut-être pas tout à fait le nom d'*Elementarbuch*. On trouvera en effet dans celui-ci une description déjà très détaillée de la langue de l'Avesta. Si la description de M. Reichelt renferme un peu moins de faits de phonétique et de morphologie que celle de M. Jackson, elle a en revanche un avantage précieux : tandis que la grammaire de M. Jackson n'a jamais reçu la syntaxe promise, celle-ci renferme une syntaxe complète, qui occupe environ 170 pages, et qui est la première publiée depuis celles de Spiegel (1867 et 1882). Cette syntaxe est la partie neuve et vraiment personnelle de l'ouvrage ; elle sera indispensable à tous ceux qui s'occupent de grammaire comparée de l'indo-iranien et de l'indo-européen, comme à tous ceux qui veulent expliquer l'Avesta en se rendant un compte exact de la structure du texte qu'ils interprètent. Claire et bien disposée, elle fournira aux uns et aux autres un riche matériel d'exemples choisis et soigneusement interprétés ; en la composant, M. R. a fait une œuvre très utile et qui rendra de grands services.

La phonétique et la morphologie ne sont pas moins soignées ; mais

on ne peut se défendre du regret que M. R. y ait procédé en pur linguiste. La grammaire comparée des langues indo-européennes et la grammaire indo-iranienne tiennent tant de place dans son exposé qu'il sera souvent malaisé à d'autres qu'à des linguistes déjà un peu avertis d'en suivre tous les détails et de s'orienter dans les indications très brèves de l'auteur. Cette morphologie et cette phonétique sont en vérité destinées à des linguistes ou à des apprentis linguistes bien plus qu'à des philologues qui, sans intention linguistique, voudraient étudier l'Avesta pour lui-même. Toutefois elle présentent l'avantage que, faites sous l'influence de M. Bartholomae, elles prépareront le lecteur à utiliser le dictionnaire de l'ancien iranien de l'éminent savant; or, on sait que le principal défaut de cet admirable dictionnaire est dans le long apprentissage qu'il exige de ceux qui veulent le consulter avec profit.

M. R. est en effet un élève très distingué de M. Bartholomae. De son maître, il a appris à étudier les choses dans le dernier détail, à examiner tous les faits et à les classer exactement, à en suivre de près toute l'histoire ; il fera peut-être bien d'apprendre maintenant à exiger un peu moins du lecteur et à lui faciliter la besogne. Mais l'essentiel est que le travail soit bien fait, et celui de M. R. est excellent.

La chrestomathie ne comprend qu'une vingtaine de pages de textes, choisis pour l'intérêt qu'ils présentent et pour la commodité de l'enseignement, bien plus que pour l'originalité. Et l'on en louera M. R. Il aurait été bon de noter les variantes les plus notables des principaux manuscrits pour donner une idée de la façon dont le texte est établi. — L'ouvrage se termine par un glossaire soigné, où l'on relèvera quelques observations personnelles, notamment celle sur *daêna-*. — Il n'y a pas d'index, et les quelques renvois du glossaire à la grammaire n'en tiennent pas suffisamment la place.

A. Meillet.

Catalogue of the Arabic and Persian Manuscripts in the Oriental public library at Bankipore. — Persian poets, Firdausito Hafiz, prepared by Maulavi Abdul Muqtadir. 1 vol. in-8°, x-274 pp. Calcutta, 1908.

La bibliothèque publique de Bankipore est de création récente. C'est en 1876 que Maulavi Muhammad-Bakhsh Khan laissa en mourant une collection de quatorze cents volumes, qui atteignait le chiffre de près de quatre mille manuscrits quand le public y fut admis en 1891. Lorsque M. Denison Ross la visita en 1901, il n'eut pas de peine à attirer l'attention de Lord Curzon sur l'intérêt qui s'attacherait à ce qu'on en possédât le catalogue, dont le premier volume, consacré aux poètes persans, de la période Firdausî-Hâfizh, vient de paraître; il sera probablement suivi de deux autres. On y remarquera deux manuscrits uniques, contenant l'un les quatrains de Séif-eddîn Bâkharzî récemment publiés dans le journal de la

Société orientale allemande, l'autre le diwan de Rokn-eddin Çaïn de Hérat (XIVe siècle), un splendide exemplaire du Châh-nâmè de Firdausi copié en 942 de l'hégire pour le Grand-Mogol Châh-Djéhân, et un recueil de poésies de Hâfizh couvert de notes marginales autographes des empereurs Humâyoûn et Djihângir.

Cl. Huart.

Mélanges d'histoire des religions, par H. Hubert et M. Mauss. Paris, Alcan, 1909; in-8, XLII-236 pages.

Ce livre comprend trois dissertations particulières et une préface de caractère plus général. Les dissertations avaient déjà paru, la première, sur le sacrifice, dans l'*Année sociologique*, t. II, 1899, et les deux autres, sur l'origine des pouvoirs magiques dans les sociétés australiennes, et sur la représentation du temps en religion et en magie, dans le recueil de travaux de l'École pratique des Hautes-Études, Section des sciences religieuses, 1904 et 1905. La préface a pour objet d'en montrer le lien, et aussi de les compléter sur certains points.

Le signataire du présent article tient à déclarer d'abord qu'il n'est pas de ceux qui condamnent l'application de la méthode sociologique à l'histoire des religions, et qui pensent que l'histoire des religions n'a rien à espérer de cette méthode. Tout au contraire, il est persuadé que cette méthode a déjà donné, dans les publications de MM. Hubert et Mauss, des résultats très importants sur des points particuliers tels que l'origine et le caractère du sacrifice, ou bien de la magie. C'était rendre aussi un service général à l'histoire des religions que d'attirer l'attention sur le côté social du phénomène religieux; cet aspect ayant été trop négligé non seulement par les historiens des religions, mais encore par ceux qui s'essayaient à la philosophie de l'histoire religieuse. Du reste, la méthode et ses applications sont perfectibles; nos sociologues ne prétendent pas à l'infaillibilité; leur préface est, à l'égard des dissertations qui suivent, une véritable *retractatio*, instructive et curieuse non seulement par ce qu'elle contient, mais par l'évolution et le progrès des opinions, par le souci de perfectionnement qu'elle atteste chez ses auteurs. Sous le bénéfice de ces observations, passons à la critique.

Le fond de la dissertation sur le sacrifice consiste en une analyse très détaillée, très soignée, du sacrifice védique, pris évidemment pour type du sacrifice en général. Ce qu'on dit du sacrifice hébreu est accessoire, et n'est pas entièrement satisfaisant. Les auteurs ont dû se tromper en croyant pouvoir tirer du sacrifice védique une notion valable pour tous les sacrifices dans toutes les religions. A les lire, on serait tenté de croire que le sacrifice est une chose éternelle, qui a réalisé partout et toujours les termes de leur définition abstraite. Les sacrifices ont une histoire, et il n'est peut-être pas bien nécessaire d'en

chercher une définition absolue. Celle de MM. H. et M. ressemble tout à fait a une définition de théologie scolastique, et elle a recueilli, en effet, l'approbation de quelques théologiens. Ce n'est peut-être pas un très bon signe. Une notion concrète, susceptible d'être nuancée pour l'application aux différentes religions et aux différentes époques, aurait été préférable. Ce qui fait, nous dit-on, l'unité du sacrifice, en tout temps et en tout lieu, c'est qu'il « consiste à établir une communication entre le monde sacré et le monde profane par l'intermédiaire d'une victime, c'est-à-dire d'une chose consacrée, détruite au cours de la cérémonie ». Le terme de « communication » est bien vague : le sacrifice n'a-t-il pas toujours un objet plus déterminé ? La distinction du monde sacré et du monde profane est bien abstraite, et elle est aussi trop absolue : dans les Védas le sacrifice a, pour ainsi dire, sa fin en lui-même, il est le sacré, où l'on entre et d'où l'on sort ; mais n'est ce pas une exception, et le sacrifice n'a-t-il pas, à peu près universellement, des destinataires personnels, dieux ou esprits ? La consécration préalable de la victime est-elle nécessaire ? La consécration ne se confond-elle pas souvent avec l'oblation ? Et la destruction au cours de la cérémonie est-elle universelle ? Il me semble que les auteurs ont très bien montré le caractère social du sacrifice, mais qu'ils ont trop négligé l'histoire, et que l'histoire des sacrifices est à interroger pour qu'on puisse aboutir à des notions exactes. Eux-mêmes déclarent, dans leur préface, que leur « étude schématique... doit être de toute nécessité complétée par une histoire, une phylogénèse (que l'Académie leur pardonne ! mais ils emploient beaucoup de ces mots-là) des sacrifices ». C'est peut-être par là qu'on aurait dû commencer, si l'on ne veut pas faire de la sociologie religieuse une discipline verbale plutôt qu'une science réelle ; et l'histoire n'aurait pas seulement complété, elle aurait corrigé « l'étude schématique », puisque « schématique » il y a. Car, s'il est vrai que le sacrifice n'est pas un « rite primaire », et que « son institution suppose la pratique du don rituel », il paraît moins exact de dire qu'il suppose « surtout le système entier des rites consécratoires, lustrations, purifications », etc. On n'y faisait pas tant de façons partout ; la Genèse montre Abraham liant simplement son fils sur le bûcher préparé ; un coup de couteau, et tout était dit ; Dieu arrête à temps le patriarche ; un bélier se trouve là ; Abraham le met à la place d'Isaac, et le sacrifice est accompli. Et c'est employer, pour reconnaître que le sacrifice suppose des esprits divins, une formule bien singulière, que de dire : « il fallait que les choses sacrées se fussent définitivement séparées des profanes et fussent représentées déjà sous la forme d'esprits divins », etc. La séparation dont on parle a-t-elle vraiment existé ? Si l'on disait « distinction », passe encore. Et les esprits ou les dieux sont-ils une *représentation* des choses sacrées ?

Pour la magie, les auteurs ont procédé comme pour le sacrifice.

Ils ont esquissé une théorie générale (publiée dans l'*Année sociologique*, VII, 1904, non reproduite dans ce volume) fondée principalement sur certaines magies de peuples non civilisés, mais sans analyses particulières. Le travail sur la magie de certaines sociétés australiennes complète utilement la dissertation d'ensemble. Partout les renseignements bien choisis, les remarques ingénieuses, aussi les réflexions théoriques abondent. Ce qui manque pourrait bien être une délimitation nette du sujet qu'on veut traiter, et une notion précise de ce qu'on entend par magie. Au point de vue de l'histoire, la magie s'entend par rapport à la religion, et c'est une observance qui est censée mettre en jeu, au profit des individus, certaines influences mystérieuses, dans des conditions que la religion ne sanctionne pas, ou qu'elle condamne. Si l'on ne se met pas à ce point de vue, et qu'on se fasse une idée de la magie en soi, encore faudrait-il définir cette idée ; et de quelque façon qu'on la définisse, on a grande chance de retrouver de la magie jusque dans les religions les plus avancées. Ce qu'on nous présente comme la magie des non civilisés est, à beaucoup d'égards, leur religion. Ici encore ce qui est bien mis en relief, c'est le caractère social, à sa manière, de la magie, même réprouvée. Mais je ne sais si la préoccupation exclusive du social, et le souci de tout ramener à ce point de vue n'ont point engendré une certaine obscurité, une impression de chaos, que des explications ultérieures dissiperont. il faut l'espérer. Il y aurait eu avantage à tirer d'abord au clair le rapport de la magie et de la religion dans l'histoire. Après cela, je ne sais pas jusqu'à quel point on pourrait séparer de la religion ce que, de notre point de vue moderne, nous appellerions magie licite et autorisée.

Ce doit être par un défaut de mon entendement et de ma préparation philosophique, mais les considérations sur la représentation religieuse et magique du temps m'ont paru un peu plus sibyllines encore que le reste, tant pour le fond que pour la forme. Certes, la question méritait toute l'attention qu'on lui a donnée. Vu l'esprit des anciens peuples, il est impossible que la magie et la religion n'aient pas joué un rôle important dans l'institution des calendriers. Définir cette influence était un excellent sujet d'étude. On y a réussi dans une très large mesure. L'analyse de la qualité du temps, au point de vue religieux ou magique, est d'un grand intérêt, et si tout n'y est pas nouveau, tout y prend un air de nouveauté par la coordination des faits et par leur interprétation. Mais quand les auteurs en arrivent à vouloir déduire du sacré, notion sociale, celle du temps, on se demande si la sociologie n'est pas bien ambitieuse, et si, après avoir prétendu régenter l'histoire des religions, elle ne va pas entreprendre sur le domaine de la philosophie.

Il y a ici autre chose qu'une méthode de travail, il y a une doctrine qui s'insinue sous le nom de méthode. Il ne m'appartient pas de cri-

tiquer les empiètements de nos sociologues sur la philosophie pure : les philosophes ne manqueront pas de recevoir la contribution que la sociologie leur apporte, et de défendre leur autonomie. On peut croire que les choses se passeront de même pour l'histoire des religions. On trouvera que l'application de la méthode sociologique à l'histoire des religions est légitime et qu'elle a son utilité. Mais, si tout ne me trompe, on s'abstiendra de considérer cette méthode comme la méthode nécessaire de l'histoire des religions. La méthode historique existe; on peut la perfectionner indéfiniment; il n'y a plus lieu de l'inventer. Nos savants sociologues semblent se croire, par la vertu de leur méthode, en possession d'une philosophie religieuse complète. La prétention doit être exagérée. Quand on aura bien établi, bien déterminé le caractère social du phénomène religieux, on n'en aura pas fourni l'explication. On en aura plus exactement déterminé la nature et la modalité. Mais toutes les questions qui se posaient quand on considérait de préférence la religion au point de vue de l'individu, se poseront encore quand on l'envisagera au point de vue social, tout comme les questions que la philosophie pose touchant la valeur de la connaissance et la réalité de son objet subsisteront quand les sociologues auront achevé de nous montrer que la raison aussi est, en quelque manière, d'origine sociale.

Alfred Loisy.

W. Deonna, **Les « Apollons archaïques »**. Préface de M. Henri Lechat. Georg et Cie, Genève, 1909. (9 planches et 202 figures dans le texte).

« Dans la littérature archéologique d'aujourd'hui, il manque une étude d'ensemble sur les statues de l'art grec désignées communément, mais à tort, sous le nom d' « Apollons archaïques..... Depuis Overbeck dont l'œuvre est vieillie, personne n'a songé à réunir les documents qui peuvent éclairer l'histoire de ce type. C'est ce que nous avons désiré faire ». (*Avant-propos*, p. 1). Telle est la tâche, ingrate entre toutes, que s'est imposée M. Deonna et qu'il a menée à bonne fin dans un gros volume de près de 400 pages.

Son livre se divise en trois parties : I. Etude générale. — II. Les monuments. — III. Essais de groupements.

La première partie comprend d'abord une récapitulation des vérités depuis longtemps acquises et un essai de mise au point des questions encore débattues. Après avoir rapidement décrit le *type général* de l' « Apollon archaïque et indiqué qu'il restreindrait son étude aux figures frontales » (Ch. I), M. D. s'occupe dans le ch. II de *leur dénomination et de leur destination*. Il s'en tiendra pour désigner ces frères des « corés » à l'épithète correspondante de « Kouros ». M. D. incline après M. Curtius, à reconnaître l'origine funéraire du type. — *L'influence égyptienne* (Ch. III) qui s'est exercée par les petites figures phéniciennes et surtout grâce à Naukratis, Rhodes, Chypre, etc...,

est restée en somme assez mince. M. D. la restreint à la position de la jambe gauche et peut-être, dans certains cas où il s'agit plutôt d'une imitation directe (par ex., les « Kouroi » chypriotes ou rhodiens à la chevelure. M. D. nous semble, à vrai dire, faire trop bon marché du détail du poing fermé. — Le ch. IV (*Les Kouroi et l'influence de la technique du bois*) dépasse les promesses de son titre ; ce qu'on eût attendu, c'était de savoir si les « Kouroi », et les « Kouroi » seulement, apportaient des arguments pour ou contre la théorie de Brunn, et si cette théorie expliquait ou non certaines irrégularités que l'on avait remarquées dans les « Kouroi ». C'est plutôt un résumé de la question générale que présente M. D.; s'il rejette, avec M. Gardner, toute influence de la technique du bois, nous regrettons qu'il n'ait pas pris, pour fonder son opinion, la célèbre tête, si caractéristique du Ptoïon. — Les Kouroi (Ch. V. *Sphère d'expansion du Kouros*) très abondants dans la Grèce d'Asie et les Cyclades, l'étaient moins en Attique où prédominent les corés ; ils ne se rencontrent que rarement dans le Péloponnèse sauf dans les régions qui regardent les Iles et l'Attique. — Ch. VI. *La matière employée et les pièces de rapport.* — Ch. VII. *Polychromie.* Les « Kouroi », selon M. D., étaient peints en rouge-brun par une imitation conventionnelle de la nature, avec certains détails soulignés par d'autres teintes (rouge ou noir). — Ch. VIII. *Le vêtement.* Certains d'entre eux portent une ceinture « représentation abrégée » du pagne. D'autres (par ex., une statuette de Chypre) sont entièrement vêtus d'une draperie qui laisse apercevoir l'anatomie tout entière ; sur certains (par ex., un torse de Naucratis) on remarque les traces d'une sorte de justaucorps peint. Tous ces « Kouroi » doivent rentrer logiquement dans la série des « Kouroi » nus. — Après un court chapitre (ch. IX) sur les *bases et les piédestaux* (une simple note aurait suffi, puisque les « Kouroi » ne présentent en ceci rien de particulier., M. D. termine par l'étude détaillée de l'anatomie des « Kouroi » (Ch. X. *Attitude des jambes et des bras.* — Ch. XI. *La représentation du corps viril*) qui est une des parties les plus judicieuses et les plus minutieusement documentées de son livre. Il ne se contente pas de constater le lent réveil de la grossière image primitive, l'aisance de plus en plus grande des gestes, sinon des attitudes, et l'observation patiemment poursuivie de la réalité anatomique; il remarque de plus, et jusque dans les plus petits détails, les différences caractéristiques que présentent, à degré égal de développement, certains groupes de « Kouroi », et ainsi il prépare et annonce les essais de classification qui feront l'objet de la 3e partie. M. D. a eu l'excellente idée, pour commenter son texte et l'alléger, d'y adjoindre des tableaux synoptiques (pl. I-IX), faits de croquis au trait, où sont figurées les formes présentées par telle ou telle partie du corps dans les statues les plus caractéristiques.

La 2e partie (*Monuments*) est le catalogue des « Kouroi ». Il com-

prend 161 statues ou fragments de statues de pierre ou de marbre (dont une trentaine sont inédites) groupés par ordre de provenances et 131 figurines de bronze, de terre cuite ou d'ivoire. Chaque figure est accompagnée d'une bibliographie complète, ainsi que d'une description que M. D. a eu parfois le tort de transformer en un premier essai de classement. Il s'exposait ainsi à se répéter dans la suite [1]. Le catalogue est illustré par des figures (fig. 1-190) qui montrent surtout des Kouroi peu connus et qui représente les autres sous de nouveaux aspects.

La 3e partie (*Essais de groupements*) est la « thèse » du livre; et comme telle, elle donnera certainement lieu à maints débats; non point que les attributions soient toujours l'œuvre personnelle de M. D. (Chacun des « Kouroi » n'a-t-il pas été plus ou moins attribué à toutes les écoles ?), mais il apporte souvent, pour adopter telle théorie récente ou reprendre telle autre abandonnée, tout un lot d'arguments nouveaux, tirés d'une documentation très détaillée et très vaste, qui renouvellent la question.

Un premier groupement embrasse les « Kouroi » *samio-milésiens* (Ch. I), *rhodiens* (Ch. II) et *chypriotes* (Ch. III) qui ont en commun « le goût pour les chairs molles, enveloppées, sans contours précis, sans charpente interne... » (p. 306) M. D. donne, après MM. Graef et Klein, d'excellentes raisons pour enlever à Samos l'Hèra du Louvre, et la coré « samienne » de l'Acropole, dont la plupart des archéologues, à la suite de Furtwaengler, faisaient les chefs de file de tout un groupe. Pour de non moins bonnes raisons, il rend à l'art de Samos et de Milet un certain nombre de Kouroi (par ex., une statuette de Saïs et diverses figures trouvées à Samos). — Mais quand M. D. affirme que « dans toutes ces œuvres » (rhodiennes, chypriotes, samio-milésiennes) « l'influence égyptienne se fait sentir avec plus ou moins de force » (p. 306), la généralisation nous semble risquée. Si cette remarque est incontestable pour ce qui concerne l'art de Chypre ou de Rhodes, nous ne voyons pas en quoi les « Kouroi » de Samos sont plus « égyptiens » que n'importe lequel des autres.

Parmi les groupes insulaires, M. D. reprenant, pour la restreindre, l'hypothèse de M. Sauer, distingue, comme l'avaient déjà fait MM. Graef et Klein, un groupe *naxien* (Ch. IV) où il range, outre les anciennes statues « samiennes », un Kouros du Ptoïon (= Athènes, Mus. Nat., n° 10), le Sphinx de Delphes, l'Apollon colossal de Délos, etc. — Les caractères communs en sont avant tout l'ovale allongé de la tête, la construction géométrique des traits du visage, le manque total d'expression de la physionomie. De plus les chairs « sont plus fermes » (que dans les œuvres des groupes ioniens) et, « bien qu'on ne dis-

1. Comparer par exemple à propos d'une statue du Ptoion (Athènes, Mus. Nat., n° 20) les p. 158, 159 et 358-363.

tingue pas la charpente interne qui les soutient, elles trahissent un souci plus grand de l'élégance des formes » (p. 315). — M. D. attribue à l'art *chiote* (Ch. v) un certain nombre de « Kouroi » qu'il divise en trois séries, dont les types seraient les « Kouroi » de Thera, de Milo et de Ténéa (le rapprochement d'un « Kouros » du Ptoïon, = n° 12, Mus. Nat. Ath., et du « Kouros » de Ténéa ne nous paraît pas indiscutable). « C'est la même recherche d'une élégance un peu affectée, qui se trahit dans les proportions sveltes et allongées, dans la minutie de la chevelure, dans le goût pour le détail élégant... C'est un air riant et spirituel .. Cette élégance est encore accentuée par le port de la tête... Ce sont des personnes aristocratiques qui font des grâces au public ». (p. 329). — M. D. ne croit pas à un art *parien* autonome (Ch. vi); mais il y a des statues de fabrication locale qui ont pour caractères communs, d'être bouffies et lourdes, mais moins molles pourtant que les « œuvres de la Grèce d'Asie ».

Passant enfin aux groupements continentaux, M. D., d'accord avec l'opinion généralement adoptée, refuse au groupe *béotien* (Ch. vii) toute autre originalité qu'une certaine « lourdeur de main » (p. 338) dans l'imitation. Certaines œuvres rappellent l'art péloponnésien, d'autres sont insulaires ; d'autres présentent les deux caractères, très probablement sous l'influence de l'art attique primitif avant l'introduction des éléments ioniens ; d'autres enfin sont presque attiques. — Les « Kouroi », bien moins représentés en *Attique* (Ch. viii) que les « corés », peuvent, comme elles, se diviser en un certain nombre de catégories. M. D , adoptant le classement de M. Lechat, dans lequel il fait entrer un certain nombre de statues nouvelles, les distingue suivant qu'elles ressortissent à la tradition attique primitive (le Moscophore, les Kouroi colossaux du Sunium, etc...) ou qu'elles sont plus ou moins mélangées d'éléments ioniens (par ex. le Kouros de Kalyvia-Kouvara, un torse de Marion, la tête Rayet, la tête Webb, une tête de Delphes, etc...). Avec un « Kouros » du Ptoïon (= Ath., Mus. Nat., n° 20) qui, suivant M. D., n'est point du tout une réplique de l'Apollon de Kanachos, mais où l'on peut voir une œuvre attique adoucie de grâce ionienne, on est conduit au seuil du ve siècle. Encore un effort, et la statue sera affranchie de la frontalité.

De l'art *péloponnésien* (ch. ix) on ne connaît guère que les statues de Delphes, œuvres de Polymédès d'Argos. Mais ces athlètes, brutaux et lourds, à peine animés d'un sourire (ionien, peut-être, suivant M. D.) sont très caractéristiques de l'art indigène, et montrent combien superficielle a été l'influence qu'a exercée la Crète sur l'art dorien au début du vi^e siècle.

M. D. résume dans sa conclusion les lentes acquisitions que le type du « Kouros » a fait au cours du vi^e siècle. Le livre, à notre sens, s'arrête un peu brusquement. Nous aurions aimé qu'il nous laissât, en quelques pages, au seuil même du ve siècle, qu'après nous avoir

parlé de « groupements » il délimitât résolument les « écoles » et qu'il nous fit brièvement connaître lesquels, parmi ces éléments lentement élaborés au cours de l'âge archaïque, allaient au siècle suivant s'épurer et s'épanouir.

Le principal reproche qu'on puisse adresser au livre de M. D. c'est sa « composition » un peu indécise, et un certain flottement du plan. Il semble que l'auteur, après s'être abondamment et patiemment informé, ait eu hâte de nous livrer le résultat de ses recherches ; on y voit trop transparaître les « fiches » ; et l'œuvre aurait certainement gagné à être plus resserrée par endroits. Ce défaut est surtout frappant dans la distribution des chapitres de la 1re partie, dans la marche un peu incertaine de quelques discussions, dans des répétitions, parfois même dans des négligences de forme. Mais c'est là péché véniel, sur lequel il faut vite passer condamnation quand l'on songe à la difficulté d'une tâche semblable. M. D. l'a accomplie avec un courage, une persévérance, une conscience dont on ne saurait trop le louer. Il y a apporté une abondance et une sûreté d'information vraiment remarquables ; mais cette matière livresque dont la liste surcharge les notes au bas des pages, il l'a renouvelée par un étude personnelle très minutieuse et très attentive de chacun de ces Kouroi, qui semblent à première vue ne différer que par la forme de leurs cassures ; son livre n'a point souffert de la monotonie de ce labeur préparatoire et la lecture s'en poursuit sans ennui. M. D. a apporté à débrouiller certaines questions qu'encombraient monographies et articles, un précision et une décision dignes d'éloges. Ses remarques de détails sont fines, ingénieuses et justes, ses vues d'ensemble, judicieuses et solidement motivées, sans parti-pris pour ou contre les traditions. M. D. exprimait dans son avant-propos l'espoir de faire œuvre utile. Il y a pleinement réussi.

C.

Orma Fitch Butler. **Studies in the life of Heliogabalus** (*University of Michigan Studies, Humanistic Series*, Vol. IV, Part 1), New-York, Macmillan Co, 1908, VI-169 pp. in-8o.

Les flots d'encre continuent à couler autour de cette irritante question : la valeur documentaire de l'*Histoire Auguste*. Voici une nouvelle contribution, qui présente deux particularités dignes de remarque : elle atteste d'abord l'entrée en lice des travailleurs féminins : le nom de l'auteur précède la mention : *Oxford College for Women (Ohio)* ; en outre, la première partie, un peu longue (presque le tiers de l'ouvrage), est consacrée à un historique complet de toute l'exégèse philologique sur l'ensemble des *Scriptores*. Inventaire soigneux, bien informé, mais un peu artificiel dans la rigueur de ses divisions. On s'étonnera de n'y voir point cité — sinon Th. Schulz, *Das Kaiserhaus der Antonine*, Leipzig, 1907, qui peut être a paru

pendant l'impression, — au moins l'*Essai sur Aurélien* d'Homo (1904), qui donne justement comme préface le résumé de ses recherches personnelles, encore inédites, sur toute l'*Histoire Auguste*.

On nous raconte ensuite le règne d' « Héliogabale » [1], d'après toutes les sources autres que la *Vita;* peu révolutionnaire l'auteur s'accorde en général avec Kornemann , assez monotone dans l'exposition (que de phrases introduites par *since!* , cette narration vise surtout à fixer des points de chronologie : contre Wirth est maintenue la date attribuée par Dion à la proclamation de l'empereur ; l'auteur essaie de préciser quand Elagabale fut admis au collège des Frères Arvales, quand il arriva à Rome, épousa Aquilia Severa ; contredit Grœbe qui voulait qu'après la première révolte militaire Sévère Alexandre eût été associé à l'empire....

Ensuite vient l'analyse de la *Vita*, divisée en cinq sections de valeur très inégale ; je n'en puis donner ici la substance ; je renvoie au livre en avertissant qu'il élimine de la controverse la dédicace à Constantin, les détails purement biographiques, et se limite à l'histoire proprement dite (I, 4 à 18,3) ; c'est supprimer les paragraphes les plus suspects assurément, mais les plus originaux, et qui feraient le moins double emploi avec les autres sources, si on les reconnaissait, même en partie, utilisables. Que penser des conclusions de l'auteur sur chaque notice ? C'est affaire d'impression, et je crois bien qu'on pourrait longtemps épiloguer ; il n'est pas besoin d'être prophète pour assurer que l'Histoire Auguste sera longtemps encore épluchée.

Victor Chapot.

Die Trutzwaffen der Karolingerzeit vom VIII bis zum XI. Jahrhundert. Von Dr Phil. Eduard A. Gessler. Basel, Kommissionsverlag der Basler Buch- und Antiquariatshandlung vormals Adolf Geering, 1908. In-8°, 160 pp., 3 m.

Il est vraiment regrettable que dans un livre consacré à la description d'armes anciennes les principaux types ne soient pas représentés par des gravures. Il est regrettable aussi qu'à la fin d'un tel ouvrage, qui est un livre à consulter plutôt qu'un livre à lire, on ne trouve point un index des noms d'armes cités au cours du travail. Enfin, on doit déplorer que la bibliographie adjointe au volume soit ou incomplète (des ouvrages comme ceux de Specht, Meyrick, Maindron ne sont pas signalés) ou inexacte (un seul des deux livres de H. Weiss sur l'histoire du costume est cité sans que nulle indication le distingue de l'autre, et ce n'est pas la seconde édition de l'ouvrage — 1881 — qui est mentionnée ; les dix volumes de Hefner-Alteneck ont

---

1. Une chicane sur cette forme, adoptée *partly in distinction to the god, Elagabalus, partly because the title is used in the life* (p. 38, note 1). Les deux raisons sont mauvaises : de la distinction, l'empereur n'aurait pas voulu ; et quant au barbarisme de Lampride, il n'était pas nécessaire de se l'approprier.

paru non en 1879, mais en 1879-1889). Après avoir formulé ces critiques, je dirai très volontiers que cet ouvrage est conduit avec attention, méthode et clarté. M. Gessler a étudié les documents et il a apporté des vues nouvelles sur la forme, les dimensions, la matière et l'usage des armes offensives et défensives de l'époque carolingienne. C'est une utile contribution à un chapitre de l'histoire de la civilisation qui est offert dans ce livre.

F. Piquet.

Murko. **Geschichte der älteren südslavischen Litteraturen** (Die Litteraturen des Ostens in Einzelndarstellungen, V, 2). Leipzig, Amelang, 1908, VI-248.

Ce volume présente un caractère assez différent de ceux qui l'ont précédé, et il me paraît répondre beaucoup mieux à ce que l'on demande à des travaux analogues. Il a bien plus nettement l'aspect d'une œuvre de vulgarisation scientifique qui se propose de résumer les recherches antérieures, d'indiquer les résultats acquis et de dresser le bilan de la science à un moment donné. Les notes sont encore trop rares, et c'est d'autant plus regrettable que, si l'on arrive, non sans peine, à se tenir à peu près au courant des publications russes, il est souvent impossible de suivre les travaux bulgares ou serbes ; surtout je ne saurais assez protester contre le procédé illogique et barbare de rejeter les références à la fin du volume, ce qui ne peut avoir d'autre but que de décourager ou d'exaspérer le lecteur consciencieux. Du moins, et c'est un progrès manifeste, l'éditeur a consenti à ne pas supprimer tout appareil d'érudition, et les ouvrages fondamentaux sont cités. Le volume se termine par l'indication des grandes histoires littéraires, des catalogues des manuscrits et des anciens textes, des ouvrages généraux de bibliographie et des principaux recueils périodiques. La liste naturellement est loin d'être complète, mais tout l'essentiel s'y trouve.

Ainsi que l'indique nettement le titre, l'auteur ne traite que de la période primitive, jusqu'à l'établissement de la domination turque, et il a eu parfaitement raison de limiter ainsi son sujet. Les littératures jougo-slaves contemporaines n'ont avec leur passé que des liens assez vagues et elles se sont surtout développées sous des influences occidentales. En bornant ainsi son dessein, M. M. a pu donner à ses développements des proportions suffisantes ; il ne s'est pas contenté d'une insipide énumération de noms, mais il a marqué de traits précis les périodes essentielles et les auteurs les plus caractéristiques.

Grâce à cela, son livre, qui est un manuel très sûr, se lit sans ennui et sans fatigue. Il était d'ailleurs permis de ne pas moins attendre d'un écrivain qui compte parmi les plus remarquables représentants des études slaves. Elève et collaborateur de Miklositch, M. M. avait déjà publié nombre de travaux curieux et solides quand son livre sur les « Influences allemandes dans le réveil littéraire tchèque »

(1895, en allemand), a attiré sur lui, très justement, l'attention générale. Non pas que ses conclusions, un peu systématiques, n'aient suscité de nombreuses réserves. Mais, quelques modifications qu'elles doivent recevoir, elles ont ouvert une voie nouvelle et elles ont éclairé d'une lumière inattendue la renaissance slave tout entière. Avec Goll, Sobiestianskij, Masaryk, Pekar, A. Brückner, etc., il a contribué à écarter les théories sentimentales et mystiques qui s'opposaient à tout progrès réel et qui condamnaient les érudits slaves à d'éternelles et vaines litanies patriotiques.

D'une science très étendue et très avertie, M. M. n'a pas hésité cependant à recourir aux lumières d'autres spécialistes et il nous apprend lui-même qu'il a soumis la partie historique de son travail à M. Const. Jiretchek ; il lui eût été difficile de trouver un meilleur garant que l'éminent professeur de Vienne dont l'histoire de la Bulgarie est classique. Je regrette seulement qu'il n'ait pas cru devoir rappeler tout de suite, dans sa préface, à côté du nom de Chafarik, son illustre précurseur, celui de Pypine, dont certaines parties ont naturellement besoin d'être révisées, mais dont les conclusions essentielles demeurent debout.

La supériorité, — très réelle, — de Murko sur Pypine, c'est le plan qu'il a adopté De la Carniole à la mer Noire et de la Drave hongroise à la Bojana et à la Macédoine, les régions danubiennes et balkaniques sont habitées par seize millions de Slaves. Divisées en un grand nombre d'états différents et séparés par la religion et par les vicissitudes politiques, ces Slaves sont répartis aujourd'hui en trois langues littéraires, le slovène, le serbe-croate et le bulgare. Mais ces langues sont très voisines l'une de l'autre et elles sont reliées par des dialectes qui créent entre elles une chaîne ininterrompue et dont il est souvent impossible de dire à quel groupe particulier il convient de les rattacher. C'est que leur individualité ne s'est développée que lentement, sous l'action des conditions extérieures, et il est tout à fait vain de chercher à les distinguer avant l'époque moderne. Au moyen âge, il n'y a pas, à proprement parler, de littérature bulgare ou serbe, il n'y a qu'une littérature paléo-slave, dont les tendances sont semblables, les inspirations communes, les sources identiques et dont il est impossible de nier l'unité, bien que, suivant les temps, elle ait son centre dans l'est ou l'ouest de la péninsule. Cette identité, ce n'est sans doute pas M. M. qui l'a constatée le premier, mais il a eu le mérite de tirer les conséquences logiques de ses observations. En s'élevant au-dessus des préjugés particularistes et en substituant l'ordre chronologique à l'ordre géographique, il a réussi à nous donner une idée vraie de l'évolution intellectuelle générale des Slaves du Balkan.

Il commence ainsi par quelques indications statistiques : peut être aurait-il dû nous dire ici que les chiffres de Florinsky, sur lequel il s'appuie, ont été contestés ; en pareille matière, il est bien rare que les

considérations politiques n'entrent pas en jeu et l'on a reproché au savant russe, avec quelque apparence de raison, de favoriser les Bulgares au détriment des Serbes. Après nous avoir ensuite retracé à grands traits l'histoire de la migration des Slaves du sud, l'auteur nous décrit l'œuvre de Cyrille et de Méthode. Son récit est un excellent résumé des travaux les plus récents et il est d'une parfaite limpidité, ce qui n'était pas aisé; pourquoi seulement M. M., suivant une coutume trop répandue, s'abstient-il systématiquement de citer les travaux français? Le livre de M. Lapôtre, l' *Europe et le Saint-Siège à l'époque carolingienne* (Paris, 1895), méritait d'être mentionné.

Une fois ainsi solidement établies les conditions essentielles de la vie morale et intellectuelle des Slaves méridionaux, M. M. en étudie les diverses périodes, — dans l'ancien Empire bulgare, dans le moyen empire et dans la partie occidentale de la péninsule (Serbie, Bosnie, Littoral). Il nous est ainsi facile de voir comment le fonds invariable, ecclésiastique et byzantin, se modifie cependant avec le temps et se pénètre vers la fin, dans une certaine mesure au moins, d'influences occidentales.

Il n'eût pas été inutile, suivant moi, de souligner cette évolution d'un crayon plus vigoureux, et l'extrême discrétion de l'écrivain rend quelquefois son récit un peu gris et flottant. Il ne dissimule pas sans doute son opinion sur la valeur réelle des œuvres dont il nous parle, et ces opinions ne diffèrent guère de celles de Pypine — probablement parce qu'il n'est pas possible d'en avoir d'autres. La littérature bulgare est précoce et relativement abondante, mais c'est le seul éloge qu'il soit possible d'en faire. Ces traductions de légendes, d'œuvres édifiantes et de compilations médiocres, sont singulièrement fades et terriblement ennuyeuses; c'était une mauvaise école pour des peuples enfants que la caducité de Byzance; le pharisaïsme des chroniques serbes a écœuré même le slavophile Hilferding, et il est certain qu'il est difficile de ne pas éprouver une sorte de mépris apitoyé pour ces panégyristes qui nous parlent du « pieux roi Uroch qui fit aveugler son fils bien-aimé ».

Ces influences pernicieuses avaient-elles cependant véritablement atteint l'âme nationale? Au XIVe et au XVe siècle, à mesure que l'action de l'Europe occidentale devient plus forte, des symptômes de progrès se manifestent. Ces peuples n'avaient-ils pas conservé des ressources intactes qui se fussent développées si les circonstances l'eussent permis! Ce qui est incontestable du moins, c'est que l'influence de Byzance avait favorisé les instincts morbides, affaibli les forces de résistance nationale et préparé le triomphe des Turcs.

Le dernier chapitre du livre est consacré à la poésie épique populaire. C'est le moins bon de tous, parce qu'il est trop sec et trop incomplet. On ne m'étonnerait pas outre mesure si l'on m'apprenait que l'éditeur est intervenu ici pour exiger des coupures. Peut-

être cependant l'auteur a-t-il écarté de parti-pris une question qui ne lui a pas paru assez étudiée. Quelque justifié que soit en principe son scepticisme, il m'eût paru cependant indispensable qu'il nous dît son opinion sur les chants populaires et sur les légendes. Personne ne croit plus aujourd'hui au Véda slave, mais ce n'est pas assez que de passer sous silence ce curieux épisode du romantisme slave. M. M. fait allusion aux romans et aux poèmes empruntés à l'Occident. On espérait pourtant davantage du savant qui nous a raconté l'histoire chez les Slaves d'Apollonius de Tyr ou des Sept Sages. Il me paraît d'ailleurs bien difficile d'admettre que les cycles épiques, si touffus et si colorés, qu'a inspirés la résistance aux Turcs, n'aient pas eu leurs précédents au moyen âge, et une histoire de la vie intellectuelle yougo-slave, qui n'en recherche pas les origines, laisse notre curiosité mécontente.

Cela prouve une fois de plus qu'il n'est pas commode de rédiger un manuel qui satisfasse toutes les exigences. Tel qu'il est du moins, celui de M. M. est un des meilleurs que nous possédions et il rendra de longs et précieux services à tous ceux qui s'intéressent à ces questions.

E. Denis.

Siebenbürgisch-Sächsisches Wörterbuch. Mit Benutzung der Sammlungen Johann Wolfs hgb. vom Ausschuss des Vereins für siebenbürgische Landenkunde. I. Lieferung, bearbeitet von Adolf Schullerus. Strassburg i. E. Trübner, 1908. Gr. in-8°, LXXII, 96 pp., 4 m.

C'est au milieu du XIIe siècle que des colons allemands, appelés par le roi Geysa II, peuplèrent la Transilvanie. Avec une remarquable ténacité ils gardèrent leurs mœurs et leur langue. Grâce à celle-ci on a pu résoudre l'important problème historique de leur origine. La comparaison des dialectes transilvains avec ceux de la mère-patrie a, en effet, démontré que l'idiome parlé par les Allemands de Transilvanie a divers caractères communs avec ceux des pays rhénans moyens. On a même pu croire à la possibilité d'une plus exacte localisation, et qu'on était autorisé à admettre que telle région transilvaine avait été colonisée par des habitants de tel pays allemand, à cause des rapports étroits des dialectes de l'une et de l'autre contrée.

Cette opinion — qui ne pourra être adoptée qu'après l'apport de faits très convaincants — est celle de M. Schullerus, auteur de la 1re livraison du *Dictionnaire transilvain*. Cet ouvrage est conçu sur le même plan que le *Dictionnaire des dialectes alsaciens* de MM. Martin et Lienhardt, du *Dictionnaire Souabe* de M. Fischer et de l'*Idioticon Suisse*. Rendra-t-il les mêmes services? La première livraison semble le promettre, et on peut l'attendre d'après un article de la *Zeitschrift für deutsche Wortforschung*, signé H. Reuter (1906, p. 349 ss.). Si l'entreprise n'est pas au-dessus de toute critique, si

— pour préciser — la forme des mots n'est pas donnée avec une exactitude phonétique suffisante, si les renseignements visant le folklore, sont parfois trop abondants [1], si enfin les conditions de la publication ne permettent pas au lecteur de comprendre tous les exemples, puisque certains mots douteux ne seront étudiés qu'à leur ordre alphabétique, il faut, par contre, reconnaître que le *Dictionnaire transilvain* offre un *thesaurus* idiomatique commode, abondant, complet même autant qu'en puisse juger un profane. L'allemand parlé en Transilvanie présente, étant archaïque, des particularités de morphologie et de sémantique qui fourniront de précieux renseignements sur l'allemand ancien [2]. A ce titre encore le travail de M. Schullerus et de ses collaborateurs sera utile aux chercheurs.

F. Piquet.

F.-E. Pierce, **The Collaboration of Webster and Dekker** (Yale Studies in English) New-York, Holt, 1909, 159 pp., 5 fr.

Beaumont and Fletcher, **Works,** Vol. VI (Cambridge English Classics) éd. A.-R. Waller. Cambridge University Press. 1908, 420 pp. 4 s. 6 d.

Th. Otway, **The Orphan and Venice Preserved,** éd. Mc. Clumpha, Londres, Harrap, 1908, 343 pp., 2 s. 6 d.

Middleton and Rowley, **The Spanish Gipsy and All's Lost by Lust,** éd. E.-C. Morris, Londres, Harrap, 1908, 268 pp. 2 s. 6 d.

On sait que les trois pièces intitulées *Westward Ho*, *Northward Ho*, *Sir Thomas Wyatt*, sont dues à la collaboration de Webster et Dekker. Peut-on déterminer la part de chaque auteur? Telle est la question à laquelle M. Pierce a voulu répondre dans sa thèse. A défaut de preuves externes, M. P. a eu recours aux preuves internes ordinaires : vocabulaire (emploi de mots latins chez Webster, abus des provincialismes et des mots étrangers chez Dekker, concordances de métaphores ou d'expressions toutes faites chez l'un et l'autre), particularités métriques, conception du drame, emploi des mêmes péripéties, peinture des caractères. On aboutit par une application du calcul des probabilités à quelques conclusions vraisemblables. Webster a dû écrire dans *Westward Ho* la première scène du premier acte et la troisième du troisième acte, dans *Northward Ho*, trois scènes (I, 1; II, 2, V, 1) et le tiers environ de *Sir Thomas Wyatt* (scènes 2, 5, 6, 10, 14, 16). Ce sont des détails assez minces, dira-t-on; le réel intérêt des travaux de ce genre échappe généralement à leurs

---

1. Il n'est certes pas sans intérêt d'apprendre l'état des croyances transilvaines à l'égard des enfants d'incube ; mais ce n'est pas dans un dictionnaire linguistique qu'est la place de ces renseignements.

2. Déjà apparaissent dans ce premier fasc. quelques résultats de cette comparaison. V., par exemple, p. 72, *a*, sur l'emploi de *all*, un passage qui, d'ailleurs, aurait pu être complété. Il semble en effet que les formes comme *all weinde* de *Parzival* remontent directement à des locutions françaises du type de *tout tremblant se leva*.

auteurs : le lecteur y voit surtout des études précises du style et des procédés de composition des grands écrivains [1].

Nous avons à signaler, à côté de ce travail de critique, quelques réimpressions : M. Waller achève lentement sa monumentale édition de Beaumont et Fletcher. Le sixième volume qui nous parvient, renferme cinq drames (The Queen of Corinth, Bondnca, The Knight of the Burning Pestle, Loves Pilgrimage, The Double Marriage). Le texte suivi est celui du premier in-folio, les variantes étant rejetées en appendice.

La librairie Harrap publie à Boston et à Londres, sous le nom de *Belles Lettres Series*, une collection de textes critiques tout à fait remarquable. Nous avons déjà parlé de l'*Elizabethan Shakespeare* qu'édite M. Hudson. Voici deux petits volumes, l'un contient deux chefs-d'œuvre d'Otway, le tragique de la Restauration, l'autre, deux drames attribués à Middleton et Rowley. Outre les textes, chaque volume renferme une introduction, des notes, une bibliographie et un glossaire. La direction générale de ce travail d'édition a été confiée au professeur Baker de Harvard. C'est dire que les collaborateurs qu'il a choisis présentent des garanties de compétence. L'exécution typographique est irréprochable.

Ch. BASTIDE.

Le général Duphot (1769-1797), par un de ses arrières-neveux, Georges BOULOT, avocat à la cour d'appel, avec un portrait. Paris, Plon, 1908. In-8°, VII et 272 p. 3 fr. 50.

Ce livre est bien supérieur à la brochure de M. Martin Basse sur le même sujet. L'auteur possédait quelques documents de famille et il a fouillé dans les archives du ministère de la guerre ainsi qu'aux archives municipales de Lyon où il a consulté le volumineux dossier de notes réunies par Brouchoud. Il a commis quelques erreurs ; p. 10, il dit que Duphot était dans l'hiver de 1792 dans le comté de Nice à côté du capitaine Bonaparte, mais Bonaparte était alors en Corse ; p. 18, il retrace inexactement le passé d'ailleurs très obscur d'Augereau [2] ; p. 19, en écrivant que les Espagnols sont battus à Céret par Augereau et écrasés au Boulou par Pérignon, il fait croire que Dugommier n'a en rien contribué à la victoire qui est d'ailleurs, non des « derniers jours d'avril », mais du 30 avril et du 1er mai ; p. 30, je doute fort de ce duel homérique de Duphot avec « le général qui

---

1. A signaler quelques fautes d'impression : p. 72, ch. IV pour VI ; p. 131 : V, A. n'est pas facilement intelligible.

2. Il n'a jamais été sous-officier de carabiniers (il fut maître d'armes aux carabiniers de Monsieur, dans la compagnie du mestre de camp commandant) ; il servit en Prusse, non dans « le célèbre régiment du grand Frédéric », mais dans le 7e régiment d'infanterie ou régiment Duc de Brunswick-Bevern ; il n'appartint pas à un bataillon de volontaires, et l'on s'étonnera que l'auteur ignore qu'il a été adjudant-major des cuirassiers de la Légion germanique.

commandait la redoute de Notre-Dame de Roure » (nous n'avons comme preuve que la lettre d'Augereau qui dit que Duphot tua un « général ennemi » ; le témoignage est vague et, chose curieuse, il ne reparait plus dans les autres certificats; Fervel l'admet, il est vrai, mais il ajoute hélas! que « ce général tendait son épée à Duphot » qui n'hésita pas à le percer de sa main parce que l'armée avait juré de ne faire aucun prisonnier et de tout massacrer) ; p. 69, il prend Dessaix, le Savoyard, pour Desaix, le héros de Marengo [1]. Mais le récit est clair, intéressant, impartial, fortement étayé sur les documents. M. Boulot nous raconte d'abord l'enfance de Duphot, puis ses campagnes à l'armée des Pyrénées-Orientales, sa réforme signée par Aubry, son rôle à l'armée d'Italie, la mission que Bonaparte lui confie à Gênes, sa liaison avec Désirée Clary, sa mort soudaine à Rome au cours d'une émeute sous les yeux même de sa fiancée. Ce dernier épisode est très exactement retracé dans toutes ses péripéties, non pas d'après le rapport de Joseph, — bien que M. Boulot reproduise cette pièce in-extenso — mais d'après Botta et Baldassari, Dufourcq et Frédéric Masson; l'auteur conclut justement que Duphot, « victime de son ardeur révolutionnaire, est allé chercher la mort en pleine paix dans une échauffourée » et qu'il eut tort de se mettre à la tête des révolutionnaires qui prétendaient renverser le pape et proclamer la république romaine.

A. Ch.

— Sous le titre *Translations from hebrew and aramaic*, M. Hermann Gollancz, professeur d'hébreu à l'Université de Londres, publie en traductions anglaises chez Luzac and co de Londres, petit in-8°, p. 219, les livres suivants : 1° *Le Targoum du Cantique des Cantiques*, ouvrage très connu (avec la traduction en italiques des versets bibliques en tête de chaque paraphrase du targoum); 2° *Le Livre de la Pomme* (Sépher Ha-tapuah), un dialogue mis sous le nom d'Aristote et de ses disciples sur la vie future et l'immortalité de l'âme selon les doctrines juives ; le titre est expliqué par cette raison qu'Aristote, au moment de sa mort, tenait une pomme dont la bonne odeur ranimait ses forces épuisées; 3° *Le Livre des dix martyrs juifs*, divisés comme autrefois par paires : Ischmael et Siméon ben Gamaliel ; Akiba et Téradyon ; Elazar ben Schammua et Ieschebab ; Hanina ben Hachinai et Jehuda ben Baba ; Hutspith et Jehuda ben Dama (en appendice un cantique sur ces martyrs traduit en vers anglais ; 4° *Le Livre sur les jeux de hasard* de Léon de Modène (1571-1648), dans lequel figurent deux amis, Eldad, ennemi des jeux de hasard, et Medad, ami de ces jeux. Le livre contient six chapitres ; le chapitre v a deux poèmes, traduits en vers anglais : l'un d'Eldad contre

---

1. Lire p. 34, Vinyonnet et non *Avignonet*, Lladó et non *Lhado*; p. 75 et suivantes, Faipoult et non *Faypoult*; p. 76, Lavallette et non *Lavalette*; p. 127, de Brosses et non *des* Brosses; Hugou de Bassville et non *Hugon de Basseville* (cf. p. 207); — p. 103, Joseph avait été adjoint à Chauvet avant la prise de Toulon. — On regrettera vivement que l'auteur n'ait pas reproduit dans les pièces justificatives le mémoire imprimé qu'il a trouvé et qu'il cite p. 42.

les jeux de hasard, l'autre de Medad, en leur faveur. En tête, une courte introduction donne des renseignements sur ces divers livres. Utile contribution à la littérature juive. — R. D.

— M. A. Bertholet publie à part le travail sur le judaïsme qu'il a lu au dernier congrès international de l'histoire des religions (*Das religionsgeschichtliche Problem des Spätjudentums*; Tübingen, Mohr, 1909; in-8, 30 pages). Exposé aussi documenté que judicieux, de la façon dont se pose réellement le problème des emprunts faits aux religions étrangères par la religion israélite depuis la captivité. — A. L.

— On peut se procurer séparément les additions et remarques introduites par M. A. Harnack dans la dernière édition de ses fameuses conférences sur l'essence du christianisme (*Das Wesen des Christentums. Anmerkungen zum 56-60 Tausend*. Leipzig, Hinrichs, 1908; in-8, 15 pages). Dans sa seconde préface, l'auteur réclame pour l'historien le droit de rechercher l'essence de la religion chrétienne, tout en reconnaissant que certaines choses qui étaient essentielles au christianisme primitif, ont cessé de l'être. L'essence dont on nous parle maintenant n'a donc rien d'absolu, mais représente seulement ce qui est, dans le présent, jugé essentiel, ce que l'on croit devoir retenir du christianisme. M. H. estime que Jésus n'a jamais pu se considérer comme le Messie en exercice, mais comme le Messie désigné. Cela est très important. — A. L.

— Le commentaire pastoral de Jean, dans le *Handbuch zum Neuen Testament*, de M. H. Lietzmann, a paru (*Praktische Auslegung des Neuen Testament*, I, 217-271, *Johannes*, von F. Niebergall; Tübingen, Mohr, 1908; gr. in-8). On peut remarquer, au début, les réflexions de l'auteur sur la difficulté d'adapter le quatrième Évangile à l'instruction de nos contemporains. — A. L.

— On sait que M. E. Dujardin place dans la seconde moitié du IVe siècle avant notre ère les plus anciens documents de la littérature prophétique. Sa brochure sur *Les prédécesseurs de Daniel* (Paris, Fischbacher, 1908; in-12, 106 pages) concerne les prophéties d'Habacuc, Sophonie, Aggée, Zacharie et Malachie. Il est impossible de discuter ici en détail les opinions de M. D. A propos d'Aggée et de la première partie de Zacharie, l'auteur conclut : « A quel point les modernes historiens sont-ils donc restés théologiens, pour que l'évidence ne leur ait pas crevé les yeux ? » Le cri part du cœur. Mais, au risque de passer pour un théologien, j'avouerai que les prophéties en question me semblent entièrement dépourvues de sens dans l'hypothèse de M. D. J'ajouterai que, si la critique littéraire des livres prophétiques s'est livrée parfois à des découpages arbitraires, c'est un autre abus de prendre ces livres tels quels, et de raisonner sur Habacuc, par exemple, comme sur une composition homogène. — A. L.

— M. l'ingénieur Sylvain Perissé a voulu « joindre ses efforts à ceux qui luttent pour que la France ne devienne pas athée et matérialiste.... en rassemblant, résumant et coordonnant les documents historiques sur les sciences, la philosophie et les religions depuis la plus haute antiquité jusqu'en 1900 ». Comme « ce n'est pas de trop que chacun apporte son concours », il a « voulu mettre des éléments d'étude et d'appréciation à la disposition des lecteurs, spiritualistes, patriotes, qui voudraient se faire une opinion sur les voies à suivre pour améliorer l'état de choses existant ». Car « faute de l'entraînement moral que produit la vie spiritualiste, les ressorts de l'âme frauçaise se détendent; le malaise et la discorde se glissent partout » et la devise du jour semble être : Ni Dieu ni Maître.

Prêcher la nécessité de la croyance à l'existence de Dieu et à l'immortalité de l'âme, tel est donc le but de son livre : *Sciences et religions à travers les siècles* (Fischbacher, 1908, XIII-481 p.), livre honnête et de bonne foi, à tendance spirite, dont les derniers chapitres sur l'état actuel de la religion contiennent beaucoup de bonnes idées, notamment sur la Loi de séparation et « les vraies causes qui ont amené la Cour de Rome à la repousser », mais dont les compilations historico-scientifiques n'ont rien de bien original et frisent même l'incohérence dans les parties relatives à la critique biblique. — Th. Sch.

— Le n° 2 des *Lebensfragen* publiées par M. H. Weinel donne la 2e édition de la *Naturalistische und religiöse Weltansicht* (Mohr, 1909, IX-296 p. 3 M.) par M. Rudolf Otto, professeur à Gœttingue, auteur de *Leben und Wirken Jesu* et éditeur des Discours de Schleiermacher sur la Religion. Il n'apporte rien de bien nouveau en tentant, une fois de plus, de concilier la foi et la science et en reprenant les éternels problèmes de l'existence, que les générations successives ne se lassent pas d'agiter sans en avancer d'un pas la solution. Il maintient les droits de la foi ainsi que l'autonomie et la liberté de l'esprit vis-à-vis des théories évolutionnistes et mécaniques qu'il décrit assez fidèlement. La première édition de son livre est de 1904, et une traduction anglaise en a paru en 1907. Une note de l'avant-propos discute encore la découverte récente, plus sensationnelle que capitale, de l'*homo Heidelbergensis*. — Th. Sch.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 14 mai 1909*. — M. Perrot, secrétaire perpétuel, donne lecture d'une lettre où M. Charles Diehl rend compte, au nom de M. Marcel Le Tourneau et au sien propre, de la mission qui leur a été confiée à Salonique pour étudier les mosaïques, de la fin du Ve siècle et de la première moitié du VIe, découvertes dans l'ancienne église de Saint-Démétrius. A la courbe des arcades qui supportent ces mosaïques, M. Le Tourneau en a découvert d'autres qui compléteront heureusement l'ensemble. Dans d'autres mosquées encore, il a constaté l'existence de mosaïques ou de restes de mosaïques qu'il va s'efforcer de remettre au jour.

M. Jullian annonce qu'avec l'autorisation de M. de Gasquet, notaire à Marseille, M. Charles Cotte a commencé l'étude d'un groupe de tumulus situés dans le domaine de l'Agneau, commune de Pertuis (Vaucluse). Les premières fouilles ont fait découvrir, entre autres objets, un bronze avec émail et une urne cinéraire, également en bronze, de style grec.

M. Henri Cordier communique des nouvelles qu'il a reçues de M. le général de Beylié, en date de Saïgon, 15 avril.

M. Paul Fournier signale une collection canonique d'origine irlandaise, fort peu connue, le *Liber ex lege Moysi*, qui était répandue dès le VIIIe siècle en Occident. A en juger d'après l'origine des mss. qui en renferment le texte, le *Liber* aurait pénétré dans le continent par la Bretagne armoricaine. Ce recueil est un témoignage de l'importance particulière qu'avait la Bible aux yeux des Irlandais et M. Fournier fait remarquer que c'est à l'influence des Celtes qu'il convient d'attribuer la diffusion des textes bibliques dans les recueils canoniques qui s'échelonnent du IXe au XIIe siècle. M. Fournier indique ensuite l'action exercée sur le développement des institutions canoniques par les textes bibliques qu'avaient réunis les Irlandais. Cette action est caractérisée par l'introduction de règles sur la distinction des aliments purs et impurs, sur la dîme, sur la valeur des témoignages, etc. M. Fournier termine en signalant l'intérêt qu'il y a à apprécier à sa juste valeur le courant irlandais qui s'est fait sentir dans le droit canonique de l'époque carolingienne et qui a d'ailleurs rencontré de très vives résistances.

Léon Dorez.

Le propriétaire-gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy. Imp. Marchessou. — Peyriller, Rouchon et Gamon, Srs.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 22 — 3 juin — **1909**

La Bible, p. Kautzsch, 2-7. — Wendling, L'origine de l'Evangile de Marc. — Jacquier, Histoire des livres du Nouveau-Testament, III et IV. — Papyrus grecs, 2, p. Collart et Lesquier. — Leisi, Le témoin dans le droit attique. — Meister, Les cojureurs dans le droit grec. — Jaisle, Les Dioscures. — Premerstein, L'attentat des consulaires contre Hadrien. — Müllenhoff, Archéologie allemande, V. — Courteault, Monluc. — Gailly de Taurines, Philippe de Champagne et sa fille. — Gérard-Gailly, Bussy-Rabutin. — Guichen, Crépuscule d'ancien régime. — Rossier, Profils de reines. — Poirier, Feuillets d'histoire. — Travaux de la commission linguistique de l'Académie de Cracovie, I-III. — Mélanges Beöthy. — Gyulai, Etudes critiques. — Mailath, La Hongrie rurale, sociale et politique. — Szily, Dictionnaire des néologismes hongrois. — Pora, Manuel des synonymes hongrois. — P. Méline, Le travail sociologique, la méthode. — Garriguet, Le régime de travail. — Lampe, Géographie. — Groeger, Etat et Eglise. — Weckener, Le système moniste. — Académie des Inscriptions.

Die Heilige Schrift des Alten Testaments, uebersetzt und herausgegeben von T. Kautzsch, Lieff. 2-7. Tübingen, Mohr, 1908; gr. in-8°, pp. 65-448.

Die Entstehung des Marcus-Evangeliums, von E. Wendling. Tübingen, Mohr, 1908; in-8°, 246 pags.

Histoire des livres du Nouveau Testament, par E. Jacquier. Tomes III et IV. Paris, Lecoffre, 1908; in-12, 346 et 422 pages.

Les fascicules de l'excellente Bible de M. Kautzsch se suivent assez rapidement. Ceux que nous annonçons comprennent la fin de la Genèse, les autres livres du Pentateuque, Josué, les Juges et les livres de Samuel (jusqu'à II *Sam.*, xix, 46). Les mérites particuliers de cette édition nouvelle ont déjà été signalés. Les introductions et notes qui accompagnent maintenant la traduction sont remarquablement soignées, et l'on y a eu égard aux plus récents travaux critiques. Cependant, à propos d'*Ex.*, iv, 24-26, on suppose toujours que le geste de Séphora et la parole : « « Tu es mon fiancé de sang », s'adressent à Moïse ; l'hypothèse récente, d'après laquelle gestes et discours concerneraient Iahvé, méritait au moins une mention ; car, en y regardant de près, on trouve qu'elle s'accorde mieux avec la teneur du texte, et qu'elle convient tout autant, si ce n'est beaucoup mieux, au caractère de cet esprit jaloux qui attaque les gens pendant la nuit.

Le travail de M. Wendling demanderait une discussion que ne

permettent pas les limites imposées à un compte rendu. L'auteur en a déjà publié les conclusions critiques en une édition de Marc où il indique les trois éléments qu'il croit pouvoir discerner dans la rédaction. Il apporte maintenant la justification de ces conclusions et quelques rectifications. Je n'ai aucune objection à faire au principe de la thèse. Il me paraît certain que la rédaction de Marc n'est pas homogène ; il doit y avoir à la base un document assez court, qui a été complété ensuite, et non d'une seule reprise. Mais il me semblait et il me semble encore impossible de déterminer avec suffisamment de vraisemblance la matière des différentes couches et additions rédactionnelles, d'un bout à l'autre de l'Évangile ; tout au plus peut-on risquer une esquisse du document fondamental, indiquer les éléments secondaires et les gloses. Ramener tout ce qui n'est pas primitif à deux séries d'additions et de retouches, émanant respectivement de deux auteurs, sans plus, pourrait bien n'être qu'un moyen de classement impossible à justifier en maints détails. Pour le gros de son analyse, M. W. se rencontre assez souvent avec les conclusions que j'ai moi-même formulées dans mon commentaire des Évangiles synoptiques, qui a paru quand son livre était déjà imprimé. Sur quelques points particuliers je complèterais ou corrigerais volontiers ces conclusions d'après les siennes; par exemple, j'inclinerais à admettre avec M. W. que tout le préambule, *Marc*, I, 1-3, est du dernier rédacteur ; que le grand morceau, VI, 45-VIII, 26, manquait tout entier dans le document primitif, et que les deux miracles, sourd de la Décapole et aveugle de Bethsaïda (où M. W. reconnaît aussi une arrière-pensée symbolique), ont été conçus par l'évangéliste, etc. Ailleurs, je ne puis me résoudre à suivre M. W., et son analyse de la confession de Pierre me paraît toujours aussi artificielle et inadmissible. A la déclaration : « Tu es le Christ » (VIII, 29), Jésus répondrait « Retire-toi Satan », etc. (VIII, 33), en ajoutant : « Que sert à l'homme de gagner l'univers, s'il perd la vie ? » etc. (VIII, 36-37). Il me semble que, si l'on n'est pas résolu d'avance à trouver que Jésus ne s'est pas avoué Christ, on ne peut détacher l'apostrophe : « Arrière Satan ! », de la prophétie de la passion qui la précède ; l'évangéliste a l'intention de montrer, en termes plus ou moins empruntés au langage de saint Paul, que Pierre n'entendait rien au mystère de la mort du Christ. Qui rejette la prophétie doit rejeter l'apostrophe ; celle-ci n'est pas tellement originale que Jésus seul ait pu en avoir l'idée ; et rien, absolument rien ne s'oppose à ce que l'apostrophe dépende du récit de la tentation dans la source où Matthieu l'a pris, au lieu que la réplique de *Matth.*, IV, 10, dépende de Marc ; je m'efforce aussi en vain de trouver sublime la réflexion touchant la vie qu'on ne peut racheter ; cela ressemble tout à fait à une glose banale de l'évangéliste sur la sentence du v. 35 : « Qui voudra sauver sa vie la perdra », au moyen de *Ps.*, XLIX, 8-9. Il me paraît, au contraire, impossible de

contester l'originalité de la réflexion sur Élie (IX, 11-12 *a*, 13); et les déclarations de *Marc*, VIII, 29, IX, 1, 12 *a*, 13, me semblent toujours se commander et s'éclairer mutuellement, en dépit de tout ce que l'ingéniosité des commentateurs peut imaginer pour en atténuer la portée. L'essai de M. W. n'en est pas moins digne d'attirer l'attention des exégètes. Ce n'est point par souci d'une meilleure méthode que plusieurs tendent à négliger la critique littéraire de Marc, et M. W. apporte certainement à cette critique une contribution des plus appréciables.

M. Jacquier nous offre tout autre chose que des essais hardis. Son troisième volume a pour objet les Actes des Apôtres, l'Épître de Jacques, les deux Epîtres de Pierre et celle de Jude; le quatrième volume traite des écrits johanniques. Pour M. J., tous ces écrits sont anthentiques, même la seconde Épître de Pierre; tous les écrits dits johanniques sont de l'apôtre Jean. Il serait superflu de reprendre ici la question, pour chaque livre, au point de vue d'une critique indépendante. M. J. n'ignore pas les arguments des critiques; il les résume avec sincérité; s'il ne les fait pas mieux valoir, ce n'est point par habileté d'apologiste, c'est parce que la formation de son esprit n'est pas celle d'un critique; il enseigne l'Écriture Sainte, et non la critique de la Bible. Cette réserve faite, et chacun peut en comprendre l'importance, les volumes de M. J. sont de bons livres d'information, l'auteur connaissant bien la littérature des sujets qu'il traite, et sachant extraire des meilleurs ouvrages un ensemble de renseignements qu'il dispose avec ordre, en un style clair et d'une sobriété presque ascétique.

A propos de l'interprétation allégorique du quatrième Évangile, M. J. émet inconsciemment un petit sophisme qu'il importe de signaler, parce que d'autres l'ont aussi employé. Après avoir reproduit l'explication que j'ai donnée de la résurrection de Lazare, il dit que de telles interprétations pourraient être adaptées à tous les récits bibliques, et que, dans la réalité, Philon d'Alexandrie et les Pères de l'Église en ont donné de pareilles. Rien de plus arbitraire que ce rapprochement. Quand les Pères de l'Eglise trouvent dans le sacrifice d'Isaac par Abraham une figure de la mort du Christ, ils ne font qu'une application ingénieuse, d'après une analogie lointaine, et l'on pourrait découvrir aussi bien une figure du sacrifice de la croix dans le mythe d'Iphigénie. Le vieil auteur hébreu n'a pas eu la moindre idée du rapport dont il s'agit. Mais quand on voit, dans le quatrième Évangile, Jésus, en présence de l'aveugle-né, dire : « Tant que je suis dans le monde, je suis la lumière du monde » (*Jean*, IX, 5), et, pour confirmer ou illustrer cette assertion, procéder à la guérison de l'aveugle, on ne peut pas soutenir que l'évangéliste n'a pas attribué à l'acte de Jésus le même sens qu'à la parole, et que le miracle n'est pas pour lui le symbole du Verbe lumière des hommes. Pareille-

ment, quand l'évangéliste fait dire à Jésus, dans le préambule de la résurrection de Lazare : « Je suis la résurrection et la vie », il est bien clair aussi que la résurrection du mort figure l'activité régénératrice du Verbe incarné. C'est l'auteur lui-même qui le dit. On a donc ici un homme, familiarisé avec l'interprétation allégorique de l'Ancien Testament, qui fait, lui, sciemment, délibérément, des récits allégoriques, comme il se figure que sont ceux de l'Écriture ancienne, et qui a soin d'en donner la clef. Par conséquent, c'est le sens allégorique qui est ici le sens de l'auteur, et l'exclusion de l'allégorie qui est... le contre-sens. Et c'est un autre contre-sens que de retrouver des allégories dans les paraboles des Synoptiques, en alléguant les différences des paraboles et des récits de Jean contre l'interprétation allégorique de ceux-ci. Il est vrai qu'il n'y a pas de ressemblance entre les deux; mais c'est que les paraboles, dans leur fond authentique, sont de simples fables et non des récits allégoriques.

Alfred Loisy.

Papyrus grecs publiés sous la direction de P. Jouguet, avec la collaboration de P. Collart. J. Lesquier, M. Xoual, t. I, fasc. II. Paris, Leroux, 1908; p. 67 à 132.

Le second fascicule des *Papyrus grecs* publiés sous la direction de M. Jouguet est édité par MM. Collart et Lesquier; il renferme vingt textes du IIIe siècle (nos 10 à 29, provenance Ghorân et El-Lahoûn), la plupart très courts, mats qui ne sont pas sans intérêt. Ce sont pour la plupart des comptes ou des correspondances administratives relatives aux produits du sol, et dont plusieurs, soit à cause des lacunes du papyrus, soit à cause de l'ambiguité des termes, laissent encore quelques doutes sur le sens de certains détails. Le dernier est un fragment de code, où sont mentionnés, à Alexandrie, les nomophylaques, magistrats athéniens, ce qui a suggéré à M. Bouché-Leclercq l'ingénieuse hypothèse que ce fragment pourrait être attribué à Démétrios de Phalère. Quatre pièces, les nos 21-24, plus un papyrus du Caire inédit, publié en appendice, sont des reçus de ναύκληροι, relatifs à des transports de grains, et fournissent quelques renseignements intéressants, entre autres l'explication de la locution μέτρῳ τῷ πρὸς τὸ χαλκοῦν, donnée sous sa forme complète μέτρῳ τ. π. τ. χ. συμβεβλημένῳ, c'est-à-dire « mesure vérifiée sur l'étalon de bronze ». Il résulte de ces textes, disent les éditeurs, que le nauclère et le κυβερνήτης doivent être distingués, et qu'en principe le ναύκληρος et le μισθωτής sont des personnes différentes; il ajoutent que le κυβερνήτης est à la fois le capitaine et le pilote, et que le ναύκληρος n'est pas toujours un armateur, mais n'est souvent qu'un agent de l'armateur. Cela me paraît, sinon être inexact, du moins manquer de précision. Je ne crois pas que dans ces textes l'armateur soit jamais désigné, sauf peut-être pap. 21 ; le rôle

important ici est celui du capitaine, qui par suite doit toujours être nommé ; il semble logique, en effet, que ce soit le capitaine d'un navire qui en certifie le chargement. S'il en est ainsi, le nauclère des pap. 21, 22 et 23 ne peut être autre que le capitaine, et en même temps le pilote, puisqu'il n'est pas fait mention ici du κυβερνήτης ; pap. 24 et pap. du Caire le capitaine et le pilote sont distincts. Quant au μισθωτής, c'est l'affréteur du navire, qu'il commande lui-même dans le cas des pap. 22 et 23. Quoiqu'il en soit, il me paraît certain que l'Hérakleitos du pap. 21 n'est pas un μισθωτής ; il ne peut être que le propriétaire du navire, et la mention de son nom indique que pour ce cas comme pour les suivants ναύκληρος et μισθωτής sont la même personne, en fait. Il y a là, du reste, une difficulté de texte ; on remarquera en effet que devant les voyelles sourdes le ὁ est toujours représenté par τ (sauf dans δοχ(ε)ικῷ, terme administratif), par exemple προσαγωγείτος, Πτολεμαείτα, Ἡρακληοτόρου ; si par suite nous prenons Ἡρακλείτου pour Ἡρακλείδου, il en résulterait que Hérakleidès, nauclère, c'est-à-dire capitaine du navire, en serait en même temps propriétaire-armateur, ce qui d'ailleurs n'a rien de contradictoire. Mais je ne puis insister ici [1].

MY.

E. LEISI, **Der Zeuge in Attischen Recht**. Frauenfeld, Huber et Cie, 1908, XI-167 p. Richard; M. E. MEISTER, **Eideshelfer im griechischen Rechte.** Bonn, Carl Georgi, 1908.

Deux intéressantes dissertations sur le témoignage en justice dans la Grèce ancienne. M. Leisi, dont le travail a été retardé par diverses circonstances, a eu le déplaisir de se voir devancé, dans le sujet qu'il avait choisi, *le Témoin dans le droit attique*, par l'ouvrage de Bonner *Evidence in Athenian courts*. Il n'a pas renoncé pour cela à sa publication, et le résultat est que nous avons deux bons ouvrages au lieu d'un ; d'ailleurs M. L. a par endroits complété et précisé Bonner, ou appuyé ses conclusions sur des observations différentes ; il a utilisé les renseignements fournis par des écrivains autres que les orateurs, ainsi que les inscriptions ; il a disposé son travail d'une manière plus claire, enfin il a ajouté un chapitre sur une catégorie de témoins dont Bonner n'a pas parlé, c'est-à-dire les témoins dont la présence est

1. P. 72 dans la traduction lire 54 au lieu de 42 ; p. 91 προεστηκώς *ancien* régisseur? P. 93, 95 le reste rétabli 31 1/2 1/3 est inexact ; lire 31 1/2 1/4. Pap. 22 corriger probablement l. 7 οὗ μισθωτής, malgré le féminin qui précède, cf. pap. 23, peut-être aussi l. 18 βασιλικοῦ (fin d'une ligne), et pap. 23 ἀχαράκτου. Pap. du Caire, l. 11 lire Αὐρήλιος, l. 16, inutile de corriger σκαφοπλώρου, phénomène de dissimilation ; l. 13 la traduction de ἤτοι par *et* est inexacte, précisément dans un passage qui distingue le nauclère du pilote. P. 120, dans les notes, l. κρατέρου ; p. 69, l. une demi drachme ; p. 98, impossible ; p. 126, qu'il l'ait fait. Les éditeurs impriment régulièrement *Mésoré*, mais égyptien, parce que ce nom est orthographié dans leurs textes par un η ; mais il n'y a pas lieu de changer l'appellation courante *Mésori*.

nécessaire pour donner à un acte sa validité, et qui éventuellement peuvent être appelés à témoigner en justice. Ces témoins font l'objet de la seconde partie. Dans la première M. L. examine successivement la capacité des témoins, particulièrement les femmes, les mineurs et les esclaves ; le devoir des témoins, et par suite les moyens légaux pour obliger les témoins à comparaître et à dire la vérité (le serment, par exemple) ; la procédure suivie pour leur déposition ; enfin les diverses sortes de témoignages, leur forme, et la valeur qui leur était attribuée selon les cas. On notera plusieurs questions judicieusement traitées ; je citerai entre autres la capacité des femmes, celle des esclaves (M. L. relève le cas très intéressant de l'οἰκέτης Lampis dans le discours *contre Phormion* (Dém. XXXIV), la valeur du mot κλητεύειν, l'exomosie, l'ἐκμαρτυρία, et surtout la question des faux témoins et du procès en faux témoignage. Enfin l'on saura gré à M. Leisi d'avoir réuni, après certaines sections, tous les termes relatifs au sujet qui y est traité, et, à la fin de l'ouvrage, les résultats qu'il a obtenus.

C'est d'un sujet plus restreint que s'est occupé M. Meister. Aristote parle au livre I de la *Rhétorique* d'une catégorie de témoignages qu'il appelle μαρτυρίαι περὶ τοῦ ἤθους, par opposition aux μαρτυρίαι περὶ τοῦ πράγματος ; mais les textes appellent indifféremment μάρτυρες tous les témoins, et M. M. a recherché si ces témoins περὶ τοῦ ἤθους se rencontrent dans les documents épigraphiques ou autres. Il les compare aux *Eideshelfer* du droit germanique, dont les renseignements en justice étaient fondés sur leur connaissance du caractère de la partie et non sur leur connaissance du fait en question. Ces témoins se distinguent des témoins proprement dits en ce qu'ils se bornent à renforcer, pour ainsi dire, les affirmations de la partie, en jurant la même chose qu'elle uniquement parce qu'ils se fient à son caractère, tandis que les autres ne parlent que d'après les faits. Ils peuvent cependant avoir aussi connaissance des points de fait ; mais alors que celui qu'ils assistent jure sur le fait lui-même, ces témoins jurent par simple confiance que son serment est vrai, ἀληθῆ τὸν ὅρκον εἶναι ; ce sont des cojureurs, plus et autre chose que des témoins de moralité, et ils sont inconnus du droit moderne. M. Meister les retrouve dans la convention entre Chaléion et Œanthéa, dans le droit civil de Gortyne, à Cymé dans le droit criminel, d'après la *Politique* d'Aristote, et à Thèbes en Egypte, d'après un ostrakon du second siècle avant J.-C. ; au contraire, il se refuse à les voir en deux autres textes, l'inscription de Naupacte et un passage de la grande inscription de Gortyne. Tout cela est bien conduit, discuté avec compétence, et les conclusions qui en sont dégagées, bien qu'elles soient nécessairement incomplètes, les documents restant muets sur certains détails, sont à approuver dans leur ensemble.

MY.

K. Jaisle, **Die Dioskuren als Retter zur See bei Griechen und Rœmern und ihr Fortleben in christlichen Legenden.** Tubingue, Heckenhauer, 1907, XII-73 p.

La dissertation de M. Jaisle n'est pas autre chose que le recueil, par ordre chronologique, des textes grecs, puis latins, où les Dioscures apparaissent comme protecteurs des marins; ce qui s'en dégage n'est rien de nouveau. On savait déjà que les Cabires et les Dioscures étaient originairement distincts, que le premier témoignage relatif à ce rôle des Dioscures est l'hymne homérique en leur honneur, que les Romains ont reçu ce culte des Grecs et que c'est aux Grecs qu'ils empruntèrent la croyance à leur protection sur mer, que leur sœur Hélène a un rôle analogue, souvent secourable, mais parfois malveillant, qu'enfin ils se manifestent sous la forme du feu Saint-Elme, généralement double. La seconde partie serait plus intéressante, mais elle n'est guère, elle aussi, qu'une collection de citations, forcément incomplète, à l'aide desquelles M. Jaisle montre la survivance, dans certaines légendes chrétiennes (St-Castor de Coblentz, St-Polyeucte et autres), des croyances antiques qui faisaient des Dioscures des divinités protectrices des navigateurs. Nous apprenons enfin que le nom du feu Saint-Elme n'est qu'une corruption de Saint-Erasme; mais ce n'est pas là non plus une nouveauté.

My.

A. von Premerstein, **Das Attentat der Konsulare auf Hadrian im Jahre 118 n. Chr.;** extrait de Klio, in-8° Beiheft, Leipzig, 1908.

Les biographes de l'empereur Hadrien, Spartien et Dion Cassius, rapportent qu'au début de son règne cet empereur fit ou laissa mettre à mort quatre personnages consulaires, Cornelius Palma, Publilius Celsus, Lusius Quietus et C. Avidius Nigrinus, accusés d'avoir ourdi un complot et préparé un attentat contre Hadrien. Aux sources déjà connues, M. A. von Premerstein croit pouvoir ajouter un assez long passage du sophiste Antonius Polemon, originaire de Smyrne. A la vérité, ce passage ne renferme aucun détail ni de date, ni de nom, qui justifie sans réserve la signification à lui donnée par M. von Premerstein. Quoi qu'il en soit, les conclusions de l'étude critique à laquelle s'est livrée l'érudit allemand, c'est que l'attentat reproché aux quatre consulaires n'était rien moins que réel. Hadrien l'aurait imaginé afin de pouvoir se débarrasser d'adversaires redoutables, qui s'étaient toujours montrés hostiles à son adoption par Trajan et qui désapprouvaient sa propre politique. Qu'il y ait dans les circonstances mêmes de l'attentat de l'an 118 des obscurités suspectes, nous ne le contestons pas; mais la méthode appliquée par M. A. von Premerstein soit dans l'examen critique des textes, soit dans la reconstruction des événements, nous semble vraiment trop subjective. Il est légitime de vouloir tirer des documents antiques tout ce qu'ils renferment; il l'est

beaucoup moins, à nos yeux, il est même fort dangereux de les interpréter avec une telle liberté qu'en fin de compte on arrive à nier simplement la réalité des faits mentionnés par ces documents. En outre, il nous a semblé que les jugements portés par M. A. von Premerstein sur Hadrien et sa politique manquaient peut-être de l'impartialité nécessaire.

J. Toutain.

Deutsche Altertumskunde, von Karl Müllenhoff. Fünfter Band, Neuer vermehrter Abdruck, besorgt durch Max Roediger. Berlin, Weidmann, 1908. In-8°, viii-436 p., 14 M.

Ce volume est le dernier des cinq tomes parus sous le titre *Archéologie allemande*. Ce n'est pas Müllenhoff lui-même qui en a publié la première édition. Le savant germaniste était, en 1883, proche de sa fin. La maladie avait triomphé de sa vaillance, et ce fut son élève préféré et collaborateur, W. Scherer, qui présenta l'ouvrage au public. Cette circonstance explique pourquoi on n'y trouve pas le fini qui distingue les autres volumes de l'*Archéologie*. Un certain décousu, un caractère fragmentaire, d'inattendues digressions font qu'on ne peut lire le livre d'affilée. Est-il besoin de dire que c'est un précieux ouvrage de recherches et qu'on y rencontre cette conscience parfaite, cette loyauté scientifique, cette patience de labeur, cette étendue d'érudition qui sont propres à Müllenhoff et qui commandent le respect? Ceux qui connaissent le fougueux germaniste ne s'étonneront pas qu'on y signale une humeur un peu agressive et une absence totale de cordialité dans la polémique.

Pendant de longues années, Müllenhoff interpréta, dans ses cours, les poèmes eddiques. Il en étudia — ceux qui furent ses auditeurs savent avec quel souci d'exactitude! — la langue, la forme prosodique, le sens mythologique ou épique. C'est le résultat de ces travaux qui est surtout reproduit ici. Müllenhoff s'attaque d'abord à cette si attachante, si poétique, mais aussi si obscure *Voluspa*. Il l'étudie comme le savait faire l'école de Lachmann, c'est-à-dire avec les méthodes de la « critique supérieure »; il essaye de comprendre chaque strophe, d'en démêler l'origine et l'authencité, d'en pénétrer la signification. De là il passe à la *Snorra Edda*, pour revenir à quelques poèmes mythologiques de l'*Edda* ancienne, et finir par ce qu'il appelle lui-même une digression sur les poésies de Stargad. Une deuxième partie, d'un très haut intérêt pour les historiens de la légende héroïque des Germains, a pour objet l'étude des poèmes eddiques relatifs à la légende de Sigurd Siegfried. Enfin, des appendices utiles ont été ajoutés par M. Roediger à l'édition précédente.

Il est aisé de concevoir que ce volume abonde en discussions importantes et qu'il est impossible de signaler. J'en veux seulement indiquer deux. On connaît la théorie du regretté Sophus Bugge à l'égard

de l'origine des poèmes mythologiques de l'*Edda*. On sait qu'il prétendit démontrer que de nombreux mythes norrois n'étaient qu'une déformation de légendes classiques ou chrétiennes apprises par les wikings au cours de leurs expéditions ou venues de toute autre façon à la connaissance des Scandinaves. Müllenhoff se montra l'adversaire le plus ardent et le plus autorisé de ce système qui détruisait à peu près la mythologie germanique et ruinait ses conceptions les plus chères. La polémique qu'il engagea à cette occasion avec Bugge (et d'autres, p. 3 suiv., p. 401 suiv.) montre plus d'âpreté qu'il n'eût fallu et a eu peut-être plus de succès qu'il n'est souhaitable. Sur un autre point, qui est un point de détail, il a eu plus certainement raison. C'est lui qui, le premier, à ma connaissance, a expliqué l'origine de ce titre si singulier et qui a eu une si éclatante fortune de *Crépuscule des dieux*. Il a fait voir que c'est en réalité une méprise commise par un Norrois qui substitua à *ragna rök* (histoire, destinée, fin des dieux) l'obscur *ragna rökkr* (crépuscule des dieux), qui est sans doute destiné à régner jusqu'au « crépuscule des hommes ».

F. Piquet.

Blaise de Monluc par Paul Courteault, Paris, Picard, 1909, in-12 de 308 p. 3 fr. 50.

M. Courteault, qui avait déjà publié un très savant ouvrage sur *Blaise de Monluc historien* (V. *Revue critique* du 16 juillet 1908), l'utilise aujourd'hui pour écrire une biographie critique du célèbre maréchal. Ayant contrôlé, vérifié, complété les *Commentaires*, M. C. nous montre aujourd'hui Monluc tel qu'il a vécu et non tel qu'il s'est peint. Désormais on ne pourra plus lire les amusants récits du vieux soldat sans consulter les travaux de M. C. Il est d'ailleurs un juge bienveillant, et on aurait le droit de le croire conquis par l'originale figure de l'ancêtre des cadets de Gascogne. Il ne relève pas dans les Commentaires autant d'erreurs, de falsifications qu'on s'attendait à y trouver : le vieux Monluc était vantard, il déformait volontiers les événements pour se faire valoir, mais le plus souvent il confessait avec franchise ses insuccès et ses fautes. La peur de se créer des ennemis le rendait indulgent pour autrui, impartial pour ses adversaires. Il n'était pas fanatique, et la cruauté qu'on lui a reprochée ne le distingue pas des autres chefs des guerres de religion ; il ne fut pas toujours responsable des excès de ses troupes, et il fit parfois des efforts méritoires pour contenir ses soudards. Peut-être le point sur lequel il a le plus trompé la postérité, c'est sur son désintéressement : il était encore plus affamé d'argent que d'honneurs.

M. Courteault plaide très habilement la cause de Monluc, et nous laisse persuadés que, si le maréchal « n'était pas un héros, il n'était pas non plus un monstre ».

A. Biovès.

Ch. Gailly de Taurines, **Père et Fille.** Paris, Hachette, 1909, in-16 de 260 p., 3 fr. 50.

M. Gailly de Taurines a entrepris de nous conter la vie de Philippe de Champagne et de sa fille, la religieuse de Port Royal. Par malheur l'existence laborieuse et calme du grand peintre ne fournit pas ample matière à un historien qui s'abstient d'étudier le talent et les œuvres de son héros. Quant à la Sœur Catherine de Sainte Suzanne, elle a été en vérité l'objet d'un des miracles les plus célèbres du XVIIe siècle, mais, en digne fille spirituelle de la Mère Agnès, elle a laissé peu de traces dans l'histoire. Aussi M. G. de T., pour grossir son livre, est obligé de butiner autour de ses personnages, tant et si bien que peintre et religieuse sont absents de plus de la moitié des pages.

L'auteur s'attaque d'abord à Port Royal, fait la généalogie des Arnauld, consacre un chapitre aux solitaires, deux aux Provinciales, expose tout au long l'histoire des persécutions jusqu'à la paix de l'Église. Comme il n'ose trop s'attarder au sujet traité par Sainte-Beuve, il ne s'en tient pas aux annales du monastère, et saute à pieds joints au milieu des historiettes et des anecdotes qui ne touchent plus que de très loin Port Royal, et où les Champagne, père et fille, n'ont absolument rien à voir : il décrit la première entrevue de Louis XIV et de l'Infante dans l'île des Faisans, l'entrée de la jeune reine à Paris [1], son séjour à Vincennes, et chemin faisant il parle de Colbert, de Molière, de Tartufe et de Mme Scarron ! Mais sa grande ressource, c'est encore l'affaire des poisons : sous prétexte que le père de la Brinvilliers a rempli quelques devoirs de sa charge à Port Royal, nous subissons le récit des souffrances, de la mort, de l'autopsie du cadavre de Dreux d'Aubray, des amours de la Brinvilliers, de ses confidences au précepteur de ses fils !

Tout cela est d'ailleurs présenté d'une façon agréable et qui fait regretter que M. Gailly de Taurines n'ait pas employé son talent à écrire avec plus d'unité des choses plus nouvelles.

A. Biovès.

Bussy-Rabutin, sa vie, ses œuvres et ses amies, par E. Gerard-Gailly, Paris, Champion, 1909, in-8° de XIII et 426 p.

M. Gerard-Gailly n'a pas besoin de justifier le choix de son sujet : les amateurs du XVIIe siècle qui se heurtent constamment au cousin de Mme de Sévigné, au lieutenant de Condé, au chef de la débauche de Roissy, au ravisseur de Mme de Miramion, à l'auteur de l'*Histoire amoureuse des Gaules*, feront volontiers accueil à cette consciencieuse étude, consacrée à l'esprit brillant et charmant qu'ils ne con-

1. Pourquoi M. G. de T. peint-il Anne d'Autriche dans la cérémonie du 26 août 1660, comme une femme « ayant de beaucoup dépassé la soixantaine » (p. 88)? Née en 1602, elle avait alors 58 ans.

naissent guère que par quelques pages de Sainte-Beuve. M. G. a fouillé avec une ardeur véritable l'existence mouvementée de Roger de Rabutin et il a minutieusement épluché sa correspondance et ses mémoires. Pour retracer la carrière militaire, mondaine et littéraire de son héros, l'auteur s'est efforcé d'écrire « rabutinement », mais c'était là une tentative périlleuse dans laquelle il n'a pas été tout à fait heureux. Néanmoins son livre se lit avec intérêt et plaisir. Séduit par Bussy, il est peut-être trop partial pour lui, mais le lecteur a été prévenu à l'avance, puisque M. G. a annoncé son intention de venger Bussy des injustices de la postérité. M. G. excuse assez bien les fredaines de l' « académicien grand seigneur et libertin », mais il est moins persuasif quand il veut prouver son talent littéraire. Il ne lui suffit pas qu'on ait comparé Bussy à Ovide, Martial, Pétrone, Tacite, Brantôme, Hamilton, Saint-Simon, Tallemant des Réaux, Racine, Musset ! Il ajoute à cette liste le nom de Jean-Jacques Rousseau, bien que le seul lien entre les deux écrivains paraisse être la traduction fantaisiste des lettres d'Héloïse à Abélard faite par notre Bourguignon. En définitive M. Gerard-Gailly n'a pas cassé l'arrêt de Sainte-Beuve, il manquait à Bussy « cette source vive de grâce et d'imagination qui rafraîchit et fertilise à jamais le fonds d'où elle sort[1] ».

A. Biovès.

Vicomte de Guichen, **Crépuscule d'ancien régime,** Paris, Perrin, 1909, in-8 jésus, 323 p., 5 fr.

Cet ouvrage contient cinq études : le bombardement de Gênes et le doge à Versailles, Jean Cavalier à Versailles, les mœurs de la société de Paris sous la régence, la France à la fin de la guerre de Sept ans, Franklin à Paris. Pour les écrire, M. de Guichen a eu presque exclusivement recours aux Mémoires et aux travaux imprimés, dont il fait des citations très fréquentes, très longues, et par suite un peu fatigantes. Les choses nouvelles, les vues originales sont rares dans son livre, mais le public, toujours friand d'anecdotes historiques ou littéraires, y trouvera amplement à satisfaire sa passion, et comme le récit est alerte, il le lira avec plaisir. M. de G. s'est efforcé d'établir l'existence d'une certaine « affinité » entre les différents morceaux de son ouvrage. « Ils marquent, dit-il, les principales étapes de la décadence de la monarchie ». Pourtant dater la décadence du bombardement de Gênes, de 1684, paraîtra téméraire. Sans doute les ferments de dissolution étaient à l'œuvre dès cette époque, la plus bril-

1. Note p. 19. Claire-Clémence de Maillé Brezé, princesse de Condé n'était pas fille d'un connétable. P. 21. Le fils du grand Condé ne portait pas le titre de duc de Bourgogne. P. 83. Mme de Montespan s'appelait non pas Louise, mais Françoise-Athénaïs. P. 323. « Le roi démissionnaire, Stanislas », M. G. entend sans doute parler de Jean Casimir.

lante du grand règne, mais ils étaient invisibles ; le soleil de Louis XIV avait déjà dépassé le zénith, mais le crépuscule ne devait poindre que quelques années plus tard.

A. Biovès.

Edouard Rossier, **Profils de Reines**, Lausanne, Payot, 1909, in-16 de XI et 299 p., 3 fr. 50.

M. Rossier a réuni dans ce volume les conférences qu'il a faites récemment à l'école Vinet, et son livre est comme une galerie historique de grandes reines : Isabelle la Catholique, Catherine de Médicis, Elisabeth d'Angleterre, Anne d'Autriche, Marie Thérèse, Catherine II, Louise de Prusse, Victoria défilent successivement devant le lecteur, chacune peinte en quelques pages avec verve et talent. M. R. n'a pas eu la prétention de nous apporter de l'inédit, et même on lui reprochera une documentation parfois superficielle puisqu'il se contente de quelques ouvrages français ou allemands et ignore de parti pris les auteurs espagnols ou anglais. Mais pour le coup d'œil d'ensemble qu'il voulait jeter sur la carrière et le caractère de ces grandes actrices de la politique, les livres consultés suffisaient à la rigueur, et il en a tiré bon parti.

Il n'a pas été guidé dans le choix de ses héroïnes par la fantaisie ou par le souci de flatter le goût d'un auditoire particulier. « Il semble, dit-il, que les moments essentiels dans la vie des peuples modernes aient correspondu aux règnes de souverains et que les reines aient, dans les temps modernes, convenu à leurs nations mieux, à bien des égards, que les rois ». Il se défend pourtant de tirer de ce fait des conclusions propres à combler de joie les féministes ; il croit que ces femmes, conscientes de leur faiblesse, ont été plus souples, plus promptes à écouter les volontés de leurs sujets, qui, d'autre part, se sont laissé séduire par leur charme.

M. Monod, qui a écrit pour ce livre une très remarquable préface, va plus loin ; il reconnaît aux femmes de précieuses qualités : finesse psychologique, vue nette des choses réelles, amour du détail, fermeté, courage. « Si tant de reines et de régentes ont été des hommes d'état supérieurs, c'est que les femmes ont souvent par nature le don des affaires et de la politique ».

Il y aurait beaucoup à répondre ; nous nous contenterons de faire observer que quelques-unes des reines dont M. Rossier a tracé le profil, se sont distinguées justement par les côtés masculins de leur esprit et de leur caractère ; que d'autres n'ont été que les souveraines d'un grand règne ; que d'autres enfin font souvenir de cette boutade que le gouvernement des reines est préférable parce que ce sont alors les hommes qui dirigent.

A. Biovès.

Jules Poirier. **Feuillets d'histoire**. 2e série, Paris, Albin Michel, 1909, in-12, 251 p.

Les études, réunies sous le titre de Feuillets d'histoire, ont paru dans différentes revues; elles traitent plutôt de questions d'actualité que de questions d'histoire. Il faut cependant ranger dans cette dernière catégorie un travail consciencieux sur la reconstitution des forces militaires de la France par Napoléon au lendemain du retour de l'île d'Elbe; un exposé du rôle joué par le colonel Laussedat dans la commission de délimitation franco-allemande après 1870; et enfin, un résumé des antécédents de la guerre russo-japonaise, résumé dans lequel l'auteur ne craint pas de remonter jusqu'au règne d'Ivan le Terrible.

Mais le livre de M. P. vaut surtout par les renseignements précis et complets qu'il contient sur les armées de terre et de mer de quelques grandes puissances. M. P. s'attache à nous présenter l'évolution des lois organiques de l'armée allemande, dont il nous montre le couronnement dans la loi du 15 avril 1905, qui aura l'année prochaine son plein effet, et mettra à la disposition des successeurs de Moltke et de Bismarck un effectif dépassant 505.000 hommes sur le pied de paix. Il nous fait suivre le développement de la puissance navale des États-Unis; enfin, il nous donne d'intéressantes notions sur le réveil militaire de la Chine et sur l'armée turque. On sera heureux de trouver dans ce volume bien des chiffres, des détails difficiles à se procurer d'autre part.

A. Biovès.

Materialy i prace komisyi jezykowej Akademii umiejetnosci w Krakowie (Matériaux et travaux publiés par la Commission linguistique de l'Académie des sciences de Cracovie). Tomes I, II et III, 1901-1907.

Négligée dans une large mesure par suite des circonstances dans les Académies et les Universités d'Allemagne et de Russie, l'étude du polonais ne peut avoir une organisation officielle qu'en Galicie. L'Académie de Cracovie a donc bien fait de fonder une Commission linguistique dont l'objet principal est d'étudier à tous les points de vue la langue polonaise. Cette commission édite depuis 1901 le recueil dont le titre est indiqué ci-dessus, et dont les trois premiers volumes parus permettent de marquer le caractère et l'intérêt. Rédigé par des Polonais et en polonais, le recueil est avant tout consacré à l'histoire du polonais ou à des questions connexes; on ne peut guère citer comme exception qu'un article important de M. Pedersen qui intéresse l'ensemble des langues slaves, une collection de textes populaires en blanc-russe, un article de M. Muka sur le polabe, et une note sur de vieilles prières tchèques; on voit que même ces derniers articles s'éloignent peu du domaine polonais et ont un intérêt au point de vue proprement polonais. Comme il est juste, la majeure

partie du recueil est consacrée au polonais même : M. Rozwadowski, l'éminent professeur de grammaire comparée de l'Université de Cracovie, apporte des articles de toutes sortes : phonétique descriptive, histoire de la langue, dialectologie. M. Los a donné un mémoire de caractère philologique. Mais, c'est la dialectologie qui tient la plus grande place : grâce à M. J. Witek et surtout à M. K. Nitsch, la connaissance des parlers polonais fait un progrès décisif. On voit que désormais, grâce à l'activité de la commission linguistique, le polonais peut reprendre dans l'étude comparative des langues slaves l'importance qui convient. Aucune langue slave n'est plus intéressante pour le linguiste, et les savants de Cracovie comblent une des lacunes les plus regrettables de nos connaissances ; il est à espérer qu'ils trouveront les concours nécessaires pour poursuivre leur œuvre, et pour élargir et augmenter leur action ; dès à présent, leur recueil est indispensable aux slavistes.

A. Meillet.

Emlékkönyv Beöthy Zsolt születésének hatvanadik fordulójára. (Mélanges Beöthy publiés à l'occasion du 60e anniversaire de sa naissance) Budapest, Athenaeum, 1908, 679 p. gr. in-8°. Avec un portrait.

L'usage d'offrir un recueil d'études aux maîtres de l'Université et aux écrivains commence à se répandre en Hongrie. Jadis, on publiait ces sortes de livres pour le Centenaire de naissance lorsque l'écrivain avait cessé de souffrir de l'indifférence de ses contemporains (par exemple Kazinczy). La génération actuelle est plus reconnaissante; elle désire que le mérite soit récompensé du vivant de l'homme que l'on veut fêter. M. Beöthy, né en 1848, a accompli sa 60e année. Comme critique littéraire et comme professeur d'esthétique à l'Université de Budapest, il a exercé sur le mouvement des idées une influence décisive, qui ne peut être comparée qu'à celle de François Toldy, le fondateur de l'histoire littéraire hongroise, ou de celle de Paul Gyulai dont il fut le disciple. Poète et romancier dans sa jeunesse, M. Beöthy s'est entièrement voué à la critique littéraire et à l'esthétique depuis qu'il a pris la succession d'Auguste Greguss à l'Université (1882). Grâce à son talent oratoire, à la finesse de son jugement, cette chaire a vu affluer des milliers d'étudiants qui y ont appris que l'histoire littéraire n'a pas pour but unique de ramasser des matériaux, de faire des notices biographiques et d'élucider des questions d'influences et d'emprunts, mais qu'il faut considérer les œuvres dans leurs rapports avec l'époque qui les a produites, les juger non pas d'après des principes abstraits d'un hégélianisme vieilli, mais d'après les principes de la critique historique. Par ses travaux — nous ne mentionnons que ses deux volumes sur la *Prose hongroise* depuis la Réforme jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, son ouvrage classique *le Tragique* et ses *Critiques théâtrales*, — par son activité comme

membre directeur de l'Académie et comme président de la Société *Kisfaludy*, par son talent d'organisation qu'il a prouvé dans la rédaction de l'*Histoire de la littérature hongroise* due à un groupe de savants et de l'*Histoire de l'art* en cours de publication, il s'est acquis la reconnaissance de ses nombreux disciples et amis. Le volume qu'ils lui offrent montre, dans sa division, les différents champs qu'il a cultivés : *Esthétique, Histoire littéraire, Enseignement, Poésie.*

De ces 74 études et essais nous ne mentionnons que les suivants : F. Medveczky : *Remarques sur l'autonomie de l'esthétique et de la morale ;* B. Alexander : *Sur la ligne, contribution à la psychologie esthétique ;* A. Radó : *La technique de la traduction en vers ;* G. Molnár : *L'élément ethnique dans la musique ;* A. Berzeviczy : *La Chambre Héliodore au Vatican ;* M. Láng : *La civilisation préhistorique des Grecs et Homère ;* K. Divald : *Anciennes écoles d'artistes en Hongrie.* — F. Badics : *Notes sur la vie d'Etienne Gyöngyösi ;* J. Váczy : *Les débuts de la critique littéraire en Hongrie ;* O. Beke : *Une traduction de Molière de Kazinczy ;* H. Schuschny : *François Toldy, médecin ;* J. Binder : *Deux poésies de Petöfi ;* B. Várdai : *Jean Arany, critique littéraire ;* G. Morvay : *Notes sur la vie d'Emeric Madách ;* Charles Szász : *Etienne Toldy, écrivain dramatique ;* J. Bayer : *Une critique de la représentation de Hamlet en 1815 ;* Eugène Rákosi : *Richard Wagner ;* L. Hatvany : *Sully-Prudhomme ;* J. Balassa : *La langue et la pensée ;* M. Rubinyi : *L'esthétique de la langue ;* S. Simonyi : *Anciens monuments linguistiques.* — M. Kármán : *But et devoirs de l'éducation ;* E. Fináczy : *Ch. Dickens ;* E. Rombauer : *La vie et l'école ;* A. Berczik : *Vörösmarty et la femme hongroise ;* F. Halász : *L'enseignement primaire et la vie pratique ;* V. Dienes : *Sur le pragmatisme.*

Quelques poésies et nouvelles des meilleurs écrivains terminent ce volume dont l'exécution typographique fait honneur aux presses de la maison *Athenaeum.*

I. Kont.

Kritikai dolgozatok (Études critiques), par Paul Gyulai. Budapest, Académie, 1908. 404 p. in-16.

A peine la Société *Franklin* a-t-elle publié en deux volumes les *Études dramatiques* du doyen des critiques hongrois (Voy. *Revue critique*, 1908, n° 30), que l'Académie nous donne dans la Collection qu'elle destine au grand public lettré, les Études critiques que M. Gyulai a consacrées principalement aux poètes de 1854 à 1861. Les historiens de la littérature ont souvent cité ces travaux, car ils sont de premier ordre, mais dispersés dans les journaux et dans les revues, leur accès était assez difficile. L'Académie fut bien inspirée en les réunissant dans un volume muni d'un index détaillé. Ces

Études sont au nombre de sept; les deux premières sont les plus importantes. *Alexandre Petöfi et la poésie lyrique* (1854) est le premier travail d'ensemble sur le poète, mort en 1849. Cinq ans après sa mort, il n'était pas encore admis parmi les rénovateurs de la poésie hongroise. Toldy et Erdélyi croyaient que, depuis 1830, l'âge classique de la littérature était fini et que des poètes de la valeur de Petöfi et d'Arany n'étaient que des épigones. C'est contre ces jugements que M. Gyulai partit en guerre. En démontrant la grande originalité de Petöfi comme poète populaire, le charme inimitable de ses descriptions de la grande plaine hongroise, de ses tableaux de genre, il lui assigna la place qu'il occupe depuis dans la littérature : le premier lyrique, l'expression la plus typique de l'âme du peuple magyar. — Dans la deuxième étude qui se compose de trois parties, les poèmes épiques d'Arany, les poésies de Tompa sont jugés avec une grande compétence. Nous y trouvons aussi la critique acerbe des imitateurs maladroits de Petöfi. L'histoire littéraire a confirmé ces jugements, elle a seulement apporté quelques restrictions au verdict par trop sévère contre Coloman Tóth. — Trois études sont de pure polémique personnelle, mais elles sont intéressantes, car elles nous donnent l'opinion de M. Gyulai sur les droits de la critique. Les chapitres sur la poésie populaire hongroise et sur quelques écrivains-femmes complètent cette première série qui a placé l'auteur dès 1860 parmi les meilleurs critiques de son pays. Au bout de cinquante ans ces pages n'ont rien perdu de leur charme.

I. Kont.

Comte Joseph de Mailáth, **La Hongrie rurale, sociale et politique.** Préface de M. René Henry. Paris, Alcan, 1909. VIII-356 pages, in-8°.

Quelques hommes politiques hongrois voyant les attaques auxquelles leur pays est continuellement exposé à l'étranger, se sont enfin décidés à éclairer l'opinion publique sur l'état politique et social de la Hongrie contemporaine. Parmi ces hommes, le comte Mailáth occupe une des premières places. Nombreux sont les articles et les études qu'il a publiés en français — notamment dans la *Revue économique internationale*, dans la *Revue d'économie politique*, dans la *Réforme sociale*, — en allemand et en anglais. Membre influent de la Chambre des Magnats, très au courant des questions qui agitent le pays depuis une dizaine d'années, il est à même de donner des renseignements exacts sur la Hongrie et de dissiper ainsi beaucoup d'erreurs. Son but, il le précise lui-même à la page 221 de son livre en disant : « Je prends la plume pour justifier mon pays de méprises dont les gens de mauvaise foi et aussi des gens de bonne foi sont les auteurs. Je voudrais atteindre mon but, je veux faire cela par la force seule des faits, par l'objectivité pure. »

Le livre se compose de trois parties. La première expose les pro-

blèmes agraires et la vie rurale en dix chapitres dont plusieurs avaient déjà paru ; la seconde étudie le socialisme et la dernière la politique hongroise au début du xxe siècle. La première partie et la dernière sont les plus importantes. L'auteur étudie d'abord à fond la question agraire qui est capitale pour un pays éminemment agricole. Les données qu'il fournit sur la production, sur les sociétés coopératives et leur créateur, le comte Alexandre Károlyi, disciple ingénieux de Le Play, sur l'émigration continuelle des paysans qui n'est qu'une suite du problème agraire, sont très précises et s'appuient sur la statistique. L'auteur lui-même est agrarien dans l'âme et c'est dans le relèvement de la classe agricole qu'il voit l'avenir de la Hongrie. — La deuxième partie donne l'histoire sommaire du parti socialiste, d'origine récente et encore bien faible. Ici l'antipathie de l'auteur contre les chefs du mouvement, — Mezöfi, Várkonyi, Csizmadia — se montre dans le ton du récit et dans les épithètes désobligeantes qui n'ajoutent, d'ailleurs, rien à la défense de la cause agrarienne. — La dernière partie est celle qui intéressera le plus le public français. Il y trouvera un exposé assez détaillé de la crise politique qui a duré de 1903 à 1906 et qui a finalement abouti au régime actuel. La réforme électorale projetée par le Cabinet Fejérváry pour briser la résistance de la Chambre, les rapports de la Croatie avec la Hongrie, finalement la question la plus ardue, celle des nationalités, tout cela est exposé avec beaucoup de clarté et de franchise. Les attaques de M. Björnson que quelques émissaires slaves ont induit en erreur, sont réduites à néant, et l'auteur prouve que les plaintes contre les dernières lois scolaires et contre l'oppression des nationalités sont injustifiées.

Dans le jugement sur l'ancien parti libéral qui a dirigé les affaires du pays pendant quarante ans et qui, en somme, a fait de la Hongrie ce qu'elle est, nous aurions désiré un peu plus d'équité. Ce parti ne fut nullement cause de la crise aiguë qui a éclaté sous le ministère Fejérváry. Attribuer à M. Étienne Tisza et à ses collaborateurs tous les maux dont souffre la Hongrie, est exagéré. La faute commise par M. Tisza, lors de la discussion sur le règlement de la Chambre, a été expiée, mais que le changement de ce règlement suranné était une nécessité absolue, la Coalition l'a reconnu elle-même, car peu de temps après son arrivée au pouvoir, elle a dû faire voter cette réforme pour rendre possible le travail régulier de la Chambre.

I. Kont.

A magyar nyelvujitas szotara (Dictionnaire des néologismes hongrois) par Colman Szily. Seconde partie. Budapest, Hornyanszky, 1968, xii, p. 405-662, in-8°.

A magyar rokonértelmü szok és szolasok kézikœnyve (Manuel des synonymes hongrois) par François Pora. Budapest, Athenaeum, 1907, vi-523 p., in-16.

Une des questions linguistiques les plus importantes, mais aussi

les plus irritantes, celle qui a suscité le plus de polémique, est, sans conteste, la question des néologismes. Leur origine coïncide avec les debuts mêmes du renouveau littéraire vers la fin du XVIIIe siècle. C'est alors que les nombreux traducteurs, voulant introduire en Hongrie le suc des littératures étrangères et créer la terminologie scientifique, formèrent soit avec des anciennes racines, soit de toute pièce des milliers de vocables dont la plupart obtinrent droit de cité. Il n'en fut pas de même des mots que les médecins, les physiciens et les chimistes forgèrent entre 1840 et 1870. Ces termes parurent tellement baroques, ils étaient tellement contraires au génie de la langue qu'aujourd'hui ils sont en grande partie remplacés par des mots qui ont au moins l'apparence magyare. Démontrer par qui et à quelle époque ces milliers de vocables dont l'ensemble forme la *néologie* (nyelvujitás) furent forgés, n'est pas une tâche facile. Dans le premier volume que M. Szily, président de la Commission du grand Dictionnaire de l'Académie, a publié en 1902 (voy. *Revue critique*, 1902, n° 40), il y avait la première tentative pour résoudre ces questions délicates. Le livre a suscité de nombreux articles de polémique. Le savant auteur s'y attendait, car dans la *Préface* il disait qu'on trouvera certainement beaucoup de mots de son recueil chez des auteurs antérieurs à la réforme de la langue ou dans les dialectes et dans la langue populaire. C'est pourquoi il s'est décidé à donner cette seconde partie pour laquelle, aidé de ses collaborateurs, il a lu attentivement des centaines d'ouvrages qui lui ont fourni de nouveaux matériaux et de nombreuses rectifications. L'Index indispensable à ces sortes d'ouvrages embrasse les vocables contenus dans les deux parties et n'a pas moins de 44 pages en quatre colonnes. L'ouvrage complet forme ainsi une des contributions les plus précieuses à l'histoire de la langue et de la lexicographie magyares.

Le livre de M. Póra a obtenu un prix à l'Académie en 1896. C'est le premier essai d'un recueil de Synonymes hongrois et comme tel il rendra des services. L'auteur a pris comme modèle l'ouvrage de John Roget : *Thesaurus of English words and phrases*. Il a groupé 30 mille mots ou locutions en 800 catégories et a divisé son recueil en deux parties. La première donne chaque mot avec le numéro de la catégorie où il se trouve ; la seconde contient les 800 catégories. Cette division a l'inconvénient de multiplier les recherches, mais d'autre part elle a l'avantage sur le plan adopté par M. Rouaix dans son *Dictionnaire des idées suggérées par les mots* d'indiquer exactement tous les groupes où le même vocable se trouve.

C'est un travail de patience pour lequel les lexicographes hongrois et tous ceux qui s'exercent dans la composition, seront reconnaissants à M. Póra.

I. Kont.

— *Le travail sociologique, La Méthode* (2e éd. Bloud, 1909, in-16, 128 p. 1 fr. 20, nos 508-509 de *Science et Religion*, série des *Questions de Sociologie*) par M. Pierre Méline, est une sorte d'Introduction à l'étude de la Sociologie, qui donne d'abord un aperçu historique du sujet, montre ensuite les principes de la méthode objective réalisée par les Écoles sociologique et de la science sociale, expose l'attitude psychologique de Tarde et des sociologues allemands, enfin synthétise les résultats acquis. — Th. Sch.

— Le *Régime de travail, Traité de Sociologie d'après les principes de la théologie catholique* (2 vol. in-16 de 342 et 290 p. Bloud, 1908, 3 fr. 50 chaque volume. Collection des *Etudes de Morale et de Sociologie*), par M. L. Garriguet, Supérieur au Grand Séminaire d'Avignon, et auteur d'un *Régime de la Propriété* que le présent ouvrage doit compléter, comme Manuel de sociologie catholique, donnant d'abord des notions générales sur le travail, puis étudiant le contrat de travail, le juste salaire, le travail et le salaire des femmes, les sociétés de secours mutuels et assurances ouvrières, le rôle du patron et du capital, etc. Il veut fournir le commentaire de ces paroles de Taine : « Il n'y a plus que l'Evangile pour nous retenir sur la pente fatale, pour enrayer le glissement insensible par lequel, incessamment et de tout son poids, l'humanité rétrograde vers les bas-fonds » (II, 261), et de Cabet : « Si le christianisme avait été appliqué dans l'esprit de Jésus... ses préceptes suffiraient pour établir une organisation sociale et politique parfaite et pour assurer le bonheur du genre humain ». — Th. Sch.

— M. Félix Lampe a écrit un bon manuel d'enseignement géographique, *Zur Einführung in den erdkundlichen Unterricht an mittleren und höheren Schulen. Anregungen und Winke* (Halle, Waisenhaus, 1908, 225 p. 3 M.). L'auteur, qui a déjà édité la géographie d'Alfred Kirchhoff, envisage successivement la matière elle-même (*Lehrfach*), ses limites (*Lehrstoff*), l'individualité des élèves, celle des maîtres, enfin le matériel géographique. Les conseils, observations et expériences réunis dans ce livre pourront servir au profit de tous les maîtres, pas seulement des géographes, car c'est un manuel de pédagogie saine et pratique. Un index alphabétique permet d'en utiliser rapidement le riche contenu. — Th. Sch.

— Notre loi de Séparation a attiré l'attention de beaucoup de penseurs étrangers sur les rapports entre l'Etat et l'Eglise. C'est à cet ordre d'idées qu'appartient la brochure de M. Jean Groeger, *Staat und Kirche* (Dieterich, Leipzig, 1907, 37 p. 50 Pf.), qui a été présentée à la Conférence pastorale de Schwarzburg-Sondershausen, tenue à Erfurt, le 5 novembre 1908. L'intérêt en est surtout local, mais plusieurs de ses remarques ont une portée plus générale. L'auteur veut, selon la parole de Sulze, « délivrer l'Etat du joug de l'Eglise, non par l'anéantissement de la religion, comme en France, mais par sa régénération ». — Th. Sch.

— M. A. Weckener a écrit, dans les *Protestantische Monatshefte* (en tirage à part, Heinsius, Leipzig, 1908, 60 Pf. 36 p.) un excellent article sur *Die monistiche Weltanschauung und das Religionsproblem*. Il y montre d'abord l'importance actuelle, et tout à fait hors de pair, du système moniste (plus d'un million d'*Enigmes* de Haeckel ont été vendues en 7 ans, traduites jusqu'en japonais), puis énumère les différentes formes qu'il a revêtues chez l'Haeckelien W. Boelsche, le Nietzschéien Horneffer, l'américain Trine, le disciple d'Hartmann, Arthur Drews (*Der Monismus dargestellt in Beitraegen seiner Vertreter*. Iena, 1908), les monistes religieux Kalthoff, Steudel et Schrempf, etc. Il développe ensuite et critique successivement, avec une netteté rare et une grande hauteur de vue, le monisme

matérialiste, idéaliste, paralléliste (c'est-à-dire basé sur le deux attributs de la substance unique de Spinoza, comme la philosophie de l'Identité de Hégel, et représenté aujourd'hui surtout par Wundt et Paulsen, qui vient de mourir, et par le monisme « concret » de l'école de Hartmann), enfin le panthéisme à la Gœthe, le plus noble et le plus pur de tous les monismes, celui qui donne le sentiment le plus intense de la réalité et de la nature, et produit la plus vive émotion esthétique, mais est incapable de fournir un fondement moral. Il mène jusqu'au seuil de la religiosité, mais ne fait pas pénétrer dans le sanctuaire même de l'âme, n'offre pas de but à notre perfectionnement moral, et voile le dualisme tragique de la conscience qui produit les prophètes. — Th. Sch.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — L'Académie procède au vote pour l'attribution du prix Gobert. Le premier prix est décerné à M. Delachenal, pour son *Histoire de Charles V*; le second à M. Caillet, pour son *Histoire des rapports de la commune de Lyon avec les rois Charles VII et Louis XI*.

M. Chavannes annonce que la Commission du prix Saintour a décidé de partager le prix Saintour de la manière suivante : 1,500 fr. à M. l'abbé Roussel, pour sa traduction du *Ramayana*; — 500 fr. au P. Antonin Jaussen, par son livre intitulé : *Coutumes des Arabes au pays de Moab*; — 500 fr. à M. Macler, pour son livre intitulé : *Catalogue des manuscrits arméniens et géorgiens de la Bibliothèque nationale*; — 500 fr. à M. François Martin, pour le *Livre d'Hénoch*, traduit sur le texte éthiopien.

M. Chavannes annonce ensuite que la commission a décidé de partager le prix Bordin de la manière suivante : 1,000 fr. à M. Edmond Doutté, *Magie et religion dans l'Afrique du Nord*; — 500 fr. à M. le général de Beylié, *La Kalaa des Beni-Hammed*; — 500 fr. à M. de Genouillac, *Matériaux pour servir à l'histoire de la société sumérienne*; — 500 fr. à M. Clément Huart, *Les calligraphes et les miniaturistes de l'Orient musulman*; — 500 fr. à M. Lafuma, pour sa traduction du Zohar.

M. Henri Viollet étudie plusieurs monuments arabes sis le long de l'Euphrate. Ces monuments des premiers siècles de l'Hégire n'ont pas encore, pour la plupart, été signalés jusqu'à ce jour. M. Viollet restitue complètement le plan du magnifique palais Dar-el-Khalife, construit au IXe siècle par Mutasim, fils d'Haroun-el-Reschid, et signale les ruines d'un château fort qui lui fait vis-à-vis, sur la rive droite du Tigre. — MM. Dieulafoy et Perret présentent quelques observations.

M. le comte Paul Durrieu communique plusieurs photographies du manuscrit de la traduction française du *Décaméron* dont il a récemment entretenu l'Académie et qui provient du duc de Bourgogne Jean-sans-Peur.

M. Louis Leger rend compte de la mission qui lui a été confiée par l'Académie à l'occasion de l'inauguration de la statue de Nicolas Gogol à Moscou le 9 mai (26 avril).

Léon Dorez.

Le propriétaire-gérant : Ernest LEROUX.

LE PUY, IMP. MARCHESSOU. — PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON, Sres

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 23 — 10 juin. — 1909

Revue slavistique, I. — M. Hartmann, La question arabe. — Boulifa, Textes berbères. — M. V. Williams, La théorie platonicienne de la connaissance. — Pensées de Marc-Aurèle, p. Leopold. — Traube, Etudes et leçons, I. — Heyne, Les vieux métiers allemands. — Debidour, L'Église et l'État sous la troisième République, II. — Mater, La politique religieuse de la République. — Les textes de la politique française en matière ecclésiastique. — G. Dupuis, Le principe d'équilibre. — Driault, Le monde actuel; La question d'Orient. — Davies, Le Yun-nan. — Lamba, Droit de l'Egypte. — Bonnet, La journée du 15 mai 1848. — Viallate, La vie politique, II. — Lecoq, La question sociale au XVIIIe siècle. — Ausserer, Les clausules. — Lackner, La langue de Dictys. — Mortet, Uu formulaire pour les fondations d'édifices; Recherches sur Vitruve et sur sa langue; Morgan, La préface de Vitruve. — Académie des Inscriptions.

Rocznik slawistyczny (Revue slavistique), publiée par J. Los', L. Man'kowski, C. Nitsch, et J. Rozwadowski, tome I, Cracovie (chez Gebethner et Cie; aussi à Leipzig, chez Harrassowitz), 1908, in-8°, v-324 p. (prix 7 mk).

Les bibliographies annuelles sont devenues un des outils les plus indispensables dans chaque ordre de recherches. Les essais qui ont été faits pour la philologie slave n'ont malheureusement pas été poursuivis; et le manque d'une bibliographie régulière des travaux relatifs à cette philologie est d'autant plus fâcheux que ces publications sont plus dispersées et écrites dans des langues plus variées. Le petit groupe de linguistes polonais de Cracovie dont le chef est M. Rozwadowski a entrepris de combler cette lacune pour la linguistique et publie sous le titre de *Rocznik slawistyczny* un excellent recueil de comptes rendus et d'indications bibliographiques, qu'il se propose de continuer. L'effort que demande un pareil recueil est très grand; mais l'utilité qu'il présente est telle que le petit groupe des quatre directeurs rendra, en soutenant cet effort, un service de premier ordre à la linguistique slave.

Le recueil comprend deux parties : des comptes rendus détaillés et une bibliographie raisonnée des travaux relatifs aux langues slaves parus en 1907.

Les comptes rendus ne se bornent pas à des indications sommaires et à une appréciation rapide des ouvrages étudiés. Ils comportent

pour la plupart une discussion approfondie et renferment souvent l'exposé de vues personnelles. Par exemple, un article de M. Rozwadowski sur un ouvrage relatif au traitement de *r* voyelle en polonais est long d'une cinquantaine de pages et renferme toute une théorie personnelle appuyée sur une grande quantité de faits. La plupart des articles sont rédigés en polonais; mais quelques-uns sont en allemand; et les directeurs seraient heureux d'en publier en français, langue dans laquelle est écrite la traduction du titre et des avertissements qui ouvrent chacune des deux parties du volume. On a d'ailleurs fait appel à des slavistes divers : MM. Mikkola, Torbiörnsson, Ulaszyn, Baudouin de Courtenay, Vondrák, Belic' ont collaboré avec les directeurs du recueil.

La bibliographie est bien faite et bien ordonnée. Elle ne comporte pas seulement une indication exacte des livres et des articles ; on y trouvera de plus des analyses faites par des spécialistes qui ont lu les travaux signalés et en ont saisi le fond. C'est un instrument de travail d'une rare valeur.

Les Polonais ne disposent des ressources d'Universités et de sociétés savantes organisées que dans la Pologne autrichienne, on le sait. Le recueil annoncé ici montre ce qu'ils pourraient faire si l'activité scientifique ne leur était rendue impossible ou du moins bien difficile sur le reste du territoire qu'ils occupent.

A. Meillet.

Martin Hartmann. **Der islamische Orient, Berichte und Forschungen.** — Band II : *Die Arabische Frage*, mit einem Versuche der Archäologie Jemens. 1 vol. in-8°, xii-685 pages. Leipzig, Rudolf Haupt, 1909.

M. Martin Hartmann, professeur au Séminaire des langues orientales de Berlin, a voulu résumer dans un volume ses idées sur l'histoire des Arabes, autant que d'autres qui l'avaient fait avant lui et qui n'étaient peut-être pas aussi bien armés que lui pour le faire : car il a l'avantage de joindre à une connaissance approfondie de l'érudition orientale, celle des choses et des hommes eux-mêmes, qu'il doit à un long séjour dans le Levant. Quel dommage que cet ouvrage, appelé à rendre de grands services et à servir de manuel, soit composé avec une méthode aussi défectueuse! Le livre se compose, en réalité, de 92 pages, où sont résumées les idées de l'auteur ; puis viennent, sous le titre de *Ausführungen*, 593 pages de notes qui sont autant de petits mémoires sur toutes sortes de questions, sans compter que les notes portant les numéros 33 *a* à 52 sont renvoyées à une publication subséquente, parce que les matériaux amassés sont tellement abondants qu'ils n'auraient pu trouver place dans ce volume, et que celles qui devraient figurer sous les chiffres 73 à 82 ont été supprimées, parce qu'elles feraient double emploi avec la *Süd-arabische Chrestomathie* de M. Fritz Hommel et la courte notice de M. Brockelmann dans son

Grundriss der semitischen Sprachen. Trente-deux pages de corrections, et un index de soixante-une pages (y compris la liste des inscriptions citées) terminent ce volume compact.

Un travail de ce genre, où le présent coudoie incessamment le passé, suppose une masse énorme de lectures. On peut le considérer comme le résumé de ce qu'a vu, lu et pensé l'auteur au cours de sa carrière déjà longue. Quand même on ne partagerait pas toutes les idées émises, il y a lieu d'en tenir compte, de les peser, de les juger et de les réfuter au besoin. Le volume débute ainsi : « Y a-t-il une question arabe? Il y en a une aujourd'hui et il y en a toujours eu une. » Si par *question* on entend un de ces problèmes angoissants qui se posent parfois dans la politique internationale, il est clair qu'il y a eu, au VIIe siècle de notre ère, une question de l'Arabie (dans le sens de Péninsule arabique), et qu'il n'y en a pas eu depuis. M. H. en prévoit une dans un avenir assez prochain. Je crains qu'il ne se fasse des illusions. La question de l'Arabie, si jamais elle se pose, sera à débattre entre deux ou trois grandes puissances; elle ne sera point de nature à préoccuper le concert européen, encore moins le monde. Quant à supposer que le grand mouvement du VIIe siècle se renouvellerait jamais, c'est tout à fait improbable. Cela n'a eu lieu qu'une fois, sous l'impulsion de causes diverses, un mouvement religieux né à Médine, utilisant pour son expansion l'instinct de déprédation inné chez les Bédouins. Napoléon, qui, en Égypte, avait entendu parler des grandes batailles que se livrent encore les habitants du désert, avait conçu le projet de grouper ces forces éparses : on sait comment la mission envoyée à Alep a misérablement échoué (voir le récit de Fath-allah eç-Çâïgh). Tout ce qu'on en avait rapporté avait paru des contes à dormir debout : il a fallu les voyages de sir Wilfrid Blount et de lady Anne, pour convaincre le lecteur que les Roualla continuaient, en plein XIXe siècle, les traditions épiques de la période antéislamique.

Mais l'auteur prend aussi le mot d'Arabes dans un sens plus vaste et y comprend tout le monde musulman de langue arabe, puisqu'il y fait entrer le Maroc. A ce point de vue ce n'est pas une, mais plusieurs questions arabes qui se posent. Nous pourrions aller très loin sur ce sujet. Dans la réalité, M. H. se borne à l'Arabie, et, en particulier, à l'Arabie heureuse, au Yémen. Il est certain que par son développement acquis de bonne heure, par sa civilisation avancée, par son rayonnement sur l'intérieur de la Péninsule au moyen du commerce de la myrrhe et de l'encens, et enfin, par l'émigration de ses tribus nomades, allant chercher jusqu'en Syrie des territoires de pâture, le Yémen a joué un rôle considérable dans l'histoire de l'Arabie. L'épigraphie a permis de reconstituer le squelette de cette histoire, les noms des peuples et des rois; c'est tout un monde inconnu, ou mal connu, qui est sorti des ténèbres de la préhistoire.

Comme complément des ouvrages déjà publiés sur les études sabéennes, le nouveau volume de M. H. aura son utilité, d'autant plus qu'un bon index permet de retrouver rapidement le nom cherché. Des listes de noms de tribus et de familles, réunis pour la première fois, établis d'après l'épigraphie et la tradition arabe, faciliteront les études des déchiffreurs. C'est un manuel de l'histoire du Yémen que M. H. nous donne : on peut passer condamnation sur la partie politique de son ouvrage, qui n'est qu'un hors-d'œuvre.

Cl. Huart.

Saïd Boulifa : **Textes berbères en dialecte de l'Atlas marocain**. Publ. Ec. Lett. Alger, t. XXXVI. Paris, Leroux, 1909, in-8°, 386 pp.

Les textes en dialecte berbère tamazirt publiés par M. Boulifa ont été recueillis au cours de la mission dont M. de Ségonzac fut chargé en 1905 ; c'est à Merrakech, qu'ils ont été fournis à l'auteur par un indigène de Demnat, et ce sont les premiers spécimens que l'on possède de la langue parlée par les populations Glawa, Ait Messad, Eutifa, Serarna et Mesfiwa. Sans avoir l'importance du récent ouvrage de M. Destaing sur le dialecte des Beni Snous, le travail de M. Boulifa renferme des documents importants pour l'étude des dialectes berbères du Maroc : il est l'un des chaînons de la grande enquête que poursuit, depuis vingt ans, l'École des Lettres, sous l'impulsion de M. René Basset.

La première partie de l'ouvrage comprend des descriptions intéressantes (texte et traduction) des principaux événements de la vie humaine, naissance, mariage, mort, etc., et des fêtes locales les plus importantes ; des poésies populaires fort curieuses, des récits familiers et des légendes d'animaux. Il y aura un certain nombre de faits caractéristiques à extraire de ces pages ; dans les chapitres relatifs au mariage, à l'initiation au jeûne des jeunes garçons, à la circoncision, on retrouve les étapes dont M. Van Gennep vient de marquer si heureusement le véritable caractère dans ses « Rites de passage ». Il y a, en ce qui concerne les fêtes indigènes, et notamment la mystérieuse 'Achoura, quelques renseignements nouveaux qui prendront leur place dans le cadre que M. Doutté a récemment tracé dans « Magie et Religion ». Le lecteur, soucieux seulement de relever des faits sociologiques, pensera sans doute que l'informateur de M. Boulifa s'est un peu trop senti la bride sur le cou, et qu'il a abusé des détails oiseux et des recettes culinaires ; mais il est à peine besoin d'indiquer leur importance linguistique.

C'est en effet surtout à la richesse du vocabulaire que les textes de M. Boulifa devront une bonne place parmi les récents travaux de linguistique berbère ; il l'a réuni en un glossaire de 47 pages ; mais il n'est pas surprenant de rencontrer un très grand nombre de mots

arabes dans le langage d'une population placée sur l'un des grands chemins de l'Atlas. Comme l'indique M. Boulifa dans son essai de grammaire, le dialecte de Demnat se rattache par sa phonétique et par sa morphologie à ceux que M. Basset a appelés les dialectes forts, et tout particulièrement au type le plus connu de ce groupe, le Zouaoua.

GAUDEFROY-DEMOMBYNES.

Marie V. WILLIAMS. **Six essays on the platonic theory of Knowledge,** as expounded in the later dialogues and reviewed by Aristotle. Cambridge, Univ. Press, 1908, VIII-133 p.

Platon n'a pas atteint d'un seul coup à sa théorie de la connaissance ; son système, encore à l'état d'esquisse dans la *République*, où il semble être le produit d'une pensée insuffisamment mûrie, s'est modifié en se précisant dans les dialogues postérieurs, le *Parménide*, le *Théétète*, le *Sophiste* et le *Politique*, pour arriver enfin à être, en quelque sorte, repensé et reconstruit dans le *Philèbe* et le *Timée*. C'est cette évolution, en ce qui concerne la genèse et le développement de la théorie des idées, que Mlle Williams a tenté d'exposer dans une série de six essais, où elle suit pas à pas les différentes étapes de la pensée platonicienne, et où elle examine finalement les critiques adressées par Aristote à la théorie des idées et des nombres. Elle montre qu'Aristote n'a pas su pénétrer assez profondément la nature des idées, parce qu'il n'a pas tenu compte du changement opéré dans les conceptions de Platon, en ce sens que, d'une part, il s'attendait à trouver une complète identité entre les théories du *Sophiste*, du *Philèbe* et du *Timée* et celles du *Phédon* et de la *République*, et que, d'autre part, il n'a pas eu le soin de distinguer les vues personnelles de Platon de celles de certains de ses disciples, qui les ont imparfaitement comprises et obscurcies par des interprétations inexactes et des apports étrangers à la pensée du maître. La lecture de cet élégant petit volume est à recommander non seulement à cause de la netteté de la discussion, mais aussi à cause de la position franchement prise par l'auteur, qui voit dans le *Timée* le dernier développement et l'élaboration finale de la théorie des idées.

MY.

M. Antoninus Imperator ad se ipsum recognovit brevique adnotatione critica instruxit J. H. LEOPOLD. Oxford, Clarendon, s. d. (1908); non paginé ; préface XII p. (*Script. class. bibl. Oxoniensis*).

Les bases d'une édition des *Pensées* de Marc-Aurèle sont le Palatinus (P), qui a disparu, et est représenté par l'édition princeps de Xylander (1558), et le Vaticanus 1950 (A), qui seul donne le texte dans son entier; les autres manuscrits ne contiennent que des frag-

ments plus ou moins étendus, et si quelquefois ils fournissent la leçon exacte, ils sont généralement de peu de secours. Le texte est donné par ces manuscrits dans une forme regrettablement imparfaite; les lacunes et les corruptions y sont fréquentes, de telle sorte que la tâche de l'éditeur est rendue assez difficile, et qu'aujourd'hui encore, malgré les travaux de Polak, de Rendall, et de ceux qui ont successivement publié les *Pensées* jusqu'à Stich (2e éd. 1903), un grand nombre de passages restent encore incertains, et quelques-uns presque désespérés. M. Leopold donne un bon texte dans son ensemble; il suit autant que possible la tradition de PA, ou de préférence celle de P; mais il adopte, nécessairement, un bon nombre de corrections proposées avant lui. Quelques-unes lui sont personnelles; on notera VIII, 47 ὁμοίως pour ὅμως, X, 13 ὃ γίνεται pour ᾧ, X, 30 συμπροσπίπτοντος pour συμπίπτοντος, cette dernière bien justifiée par l'usage de Marc-Aurèle; la même correction est moins admissible VI, 48 et est d'ailleurs laissée en note. En plusieurs passages cependant, je ne crois pas utile de s'écarter de PA soit par correction, soit pour admettre la variante d'un autre manuscrit. Ainsi II, 14 ἀποβάλοι du manuscrit de Darmstadt est accepté à tort au lieu de ἀποβάλλοι; IV, 27 συμπεφορημένος peut être sérieusement défendu, et M. L. lit avec Schultz συμπεφυρμένος; il faut se défier de ces corrections trop faciles; X, 29 κατὰ μέρος ἐφ' ἑκάστου... ἐρώτα σεαυτόν; M. L. lit ἐπερώτα avec les manuscrits fragmentaires, et en effet VIII, 36 καθ' ἕκαστον... ἐπερώτα σεαυτόν semble lui donner raison; mais VIII, 2 καθ' ἑκάστην πρᾶξιν ἐρώτα σεαυτόν soutient ἐρώτα de PA, et il n'y a pas lieu d'abandonner cette lecture; X, 34 δεδηγμένῳ *codd.* pouvait être conservé, malgré la singularité de la métaphore; c'est en tout cas meilleur que le texte de M. L., δεδευμένῳ, conjecture de Gataker [1]. On adressera un reproche à M. L.; en une douzaine de passages, il rétablit la leçon des manuscrits contrairement aux éditeurs précédents, avec une note de cette forme : VI, 49 δή PA : δέ *edd.*; cf. IV, 28; IX, 21; XII, 3, 36; mais cette note induira en erreur aux passages suivants : VI, 27, 41, 47, 48; VIII, 7, 57; XI, 6, où *edd.* est inexact et ne peut s'appliquer à la seconde édition de Stich. VI, 41 la note n'est qu'en partie inexacte, car si σαυτῷ est déjà dans Stich d'après Koraïs, ὑποστήσῃ (pour ὑποστήσῃς) est au contraire une des bonnes corrections de M. Leopold.

MY.

---

1. II, 2 les variantes des manuscrits ἀπο-, ὑπο-, ἀναδύεσθαι (τὸ μέλλον) sont inadmissibles; des émendations proposées M. L. adopte celle de v. Wilamowitz ὑπιδέσθαι, bonne pour le sens, mais trop éloignée de la tradition. En rendant compte de la seconde édition de Stich (*Revue* du 4 avril 1904) j'avais conjecturé ἀποδύρεσθαι; la comparaison de plusieurs passages, surtout de VI, 49, me confirme dans mon opinion.

Vorlesungen und Abhandlungen von Ludwig Traube. Herausgegeben von Franz Boll. Erster Band, **Zur Palæographie und Handschriftenkunde.** München, 1909, C. H. Beck, LXXV-263 pp. gr. in-8°. Prix : 15 Mk.

Traube avait rêvé de nous donner le manuel idéal de paléographie. Il y a la petite paléographie qui apprend à lire les manuscrits, voire à les dater. Ce n'est pas de cela qu'il s'agit. La paléographie telle que la concevait Traube était la science large et compréhensive des maîtres, telle que l'a en partie créée M. Léopold Delisle. Elle est avant tout historique, elle est une branche de l'histoire des études, autant dire de l'histoire de la civilisation. Telle particularité de forme ou d'abréviation peut faire pénétrer dans les croyances et les habitudes d'esprit de lointaines générations : Traube l'a prouvé dans *Nomina sacra*. Reconstituer les écoles d'écriture par la comparaison des manuscrits, c'est reconstituer l'histoire de l'enseignement dans une période donnée. Établir les influences que révèle l'aspect d'une page, c'est ressaisir la trace d'un échange intellectuel et marquer peut-être une étape dans la transmission des lettres anciennes. Faire l'histoire d'un manuscrit, c'est écrire un chapitre ou un alinéa dans un chapitre de l'histoire de la philologie. L'enseignement de la paléographie ainsi entendu doit susciter des travaux dans plus d'un sens. On s'explique qu'il a pu produire une collection comme celle des *Quellen und Untersuchungen*.

De l'enseignement proprement dit de Traube il reste des notes étendues. M. Boll a accepté la tâche délicate de les faire connaître au public, dans la mesure où il est possible. Un des plus fervents disciples de Traube, M. Paul Lehmann, s'est chargé spécialement de mettre sur pied le présent volume.

L'introduction comprend, outre les avertissements de M. Boll et de M. Lehmann, une longue notice biographique et bibliographique. Non seulement M. L. a dressé la liste des publications de T., mais il nous donne un inventaire des leçons et mémoires laissés inédits et des matériaux recueillis par lui en vue de ses travaux. Ce sont de véritables archives, donnant une idée de la puissance de travail de T., de la netteté de ses conceptions, de ses scrupules, de l'étendue de ses recherches et de son coup d'œil.

Le titre particulier à ce volume est « Histoire et principes de la paléographie et de la science des manuscrits ». Nous avons ainsi : 1° Une histoire de la paléographie (80 pp.), enrichie d'une bibliographie détaillée et précise ; 2° Des principes de la science des manuscrits : le livre et son histoire (papyrus, cire, parchemin, papier) ; les bibliothèques, dans l'antiquité, dans les anciens temps chrétiens, au moyen âge et plus tard ; 3° L'enseignement et l'histoire des abréviations, leçon d'ouverture où se trouve le germe du livre *Nomina sacra*. La méthode de T. est rigoureuse ; l'exposé très clair, sans détours. Parfois un tableau résume et précise une histoire un peu compliquée :

p. 99, la dispersion des manuscrits de Bobbio ; p. 10, le sort des mss. des Pithou.

Un appendice a été rédigé par M. Paul Lehmann d'après les notes de Traube : un catalogue des plus anciens mss. (capitale et onciale). Ils sont classés par espèce d'écriture et ordre alphabétique des bibliothèques où on les garde actuellement. Chaque notice comprend la cote, l'état matériel du ms. (palimpseste), le sujet, le lieu où il a été écrit (quand on le connaît), la plus ancienne bibliothèque où on le conservait, la bibliographie des descriptions et des reproductions. Cette liste rendra les plus grands services, et l'on doit savoir un gré infini à M. L. d'avoir vérifié et complété sur ce point les notes de Traube.

Le volume est très bien exécuté. Tout révèle avec quel soin attentif il a été préparé. Nous espérons que les suivants paraîtront sans trop tarder. Ce que je disais à propos de Mommsen peut être répété à propos de Traube, qui fut son collaborateur en deux ou trois occasions : le monument le plus convenable et le plus durable que puissent élever les amis de Traube à sa mémoire est le recueil de ses travaux.

Paul Lejay.

Das altdeutsche Handwerk. Aus dem Nachlass von Moriz Heyne. Mit 13 Abbildungen im Text. Strassburg, K. J. Trübner, 1908. In-8°, xiv-218 pp., 6 M.

Le regretté germaniste, M. Heyne, avait conçu le plan d'une sorte d'histoire de la civilisation allemande en cinq volumes. Le titre général de cette œuvre était *Fünf Bücher deutscher Hausaltertümer* (cinq livres d'archéologie allemande domestique). De ces volumes trois ont paru et ont été signalés dans la *Revue critique* : le premier relatif à l'habitation (1899), le deuxième, consacré à l'alimentation (1901), le troisième, traitant des soins donnés au corps et du vêtement (1903). Heyne mourut (1906) avant de terminer son œuvre. Il avait laissé des notes destinées à la rédaction du quatrième volume. Ce sont ces notes que vient de publier M. B. Crome, aidé des conseils de M. E. Schröder, le germaniste bien connu.

L'objet de ce livre devait être l'histoire des métiers depuis l'époque historique jusqu'au xvie siècle. Les notes laissées par Heyne, ont permis de donner complètement la période ancienne. Le développement industriel, par contre, et l'état des faits du xie au xvie siècle n'ont été qu'esquissés.

On trouve dans ces fragments les qualités de Heyne : son érudition étendue, sa recherche attentive du document, sa pénétration dans l'interprétation des faits. Le chapitre qu'il a consacré aux jongleurs (p. 101-127) offre d'utiles renseignements, quoique venant après les travaux des Vogt, des Hertz, des Wackernagel, des Freymond et de bien d'autres. Si l'on rencontre dans cette œuvre quelques faiblesses

qui tiennent au tempérament de Heyne, telle la confiance excessive dans les indications fournies par la dénomination des objets, telle aussi la hardiesse étymologique (ex. rapprochement de *spannen* et *spinnen*, p. 3 s., de *Amboss* et *in-cus*, p. 21), on ne pourra se refuser à reconnaître l'importance des faits signalés et groupés par le regretté savant. Cette publication posthume est non seulement une œuvre de piété, mais un utile service rendu aux études germaniques.

F. Piquet.

A. Debidour. **L'Eglise catholique et l'Etat sous la troisième république (t. II, 1889-1906).** Félix Alcan, 1909, gr. in-8 de 634 pages. Prix : 10 fr.

André Mater. **La politique religieuse de la République française.** Paris, Emile Nourry, 1909, 425 pages in-8. Prix : 4 fr.

Les textes de la politique française en matière ecclésiastique. Paris, Emile Nourry, 1909, 182 p., in-8. Prix : 2 fr.

Weitere französische Gesetze betreffend die Trennung der Kirche vom Staate (extr. *der Deutschen Zeitschrift für Kirchenrecht*). Tübingen, Mohr (Paul Siebeck), 1909, 32 pages, in-8. Prix : 0 M. 80.

L'esprit nouveau et le ralliement, court manège de coquetterie entre la République et l'Eglise, le brusque lendemain de l'affaire Dreyfus, la défensive républicaine de Waldeck-Rousseau, l'offensive de Combes, la Séparation enfin imposée par les Chambres à Rouvier, toute cette histoire d'hier à peine refroidie fait l'objet du dernier volume par lequel M. Debidour couronne dignement son grand ouvrage sur les rapports de l'Eglise et de l'Etat en France au XIXe siècle.

La méthode n'a pas varié. M. D. raconte d'un style alerte qui entraîne le lecteur. Il suit l'ordre chronologique, ne faisant intervenir les personnages qu'au fur et à mesure qu'ils entrent réellement en scène. Sa documentation reste très solide et très variée. Il a dépouillé les principaux journaux de chaque parti, quelques semaines religieuses, les actes du Saint-Siège, les fiches Montagnini, quelques mandements d'évêques, de nombreuses brochures de circonstance, les débats des Chambres, les circulaires ministérielles, etc. Il a interrogé plusieurs des protagonistes du drame : MM. Loubet, Briand, Combes, etc. Il a consulté les Archives des Cultes.

L'esprit dans lequel il juge les faits et les choses est toujours le même, un esprit résolûment laïque. Si préoccupé qu'il soit de justifier par des raisons de circonstance, par les fautes de l'Église, la rupture du Concordat, il n'oublie pas de marquer fortement l'idéal qui est le sien : la déchristianisation vers laquelle la Séparation n'est qu'une étape. Si attaché qu'il puisse être à son parti, il n'hésite pas à condamner à l'occasion ses erreurs et à signaler les faiblesses de ses dirigeants. D'un trait acéré et même mordant, mais qu'on ne trouvera pas trop sévère, il croque nos modernes politiques, qu'il a presque tous connus : Floquet, qui parlait beaucoup et agissait peu, Goblet

« qui passait sa vie à désirer et à regretter le pouvoir », Freycinet « qui ne menaçait jamais l'Eglise que pour obtenir plus sûrement son alliance », Charles Dupuy qui, « à défaut de grandes vues et de haut caractère, avait du savoir faire et de l'aplomb », Félix Faure, « parvenu sans réel mérite... vrai bourgeois gentilhomme... » etc. Il est à peine plus dur pour leurs adversaires, pour « le vieux Richard qui se fait appeler de Lavergne et exhibe avec complaisance les armes de son illustre maison », pour Lavigerie « ce forban d'Eglise qui avait si grand air, si bel aplomb... », pour Ferdinand Brunetière, qui, « à force de lire Bossuet et de vouloir entrer à l'Académie française, avait fini par prendre le catholicisme sous sa protection et par s'ériger en Père de l'Eglise... », etc.

Il y a dans ce livre des pages courageuses, comme celles où M. D. dénonce « tout ce qu'il y avait d'illusoire, de coûteux et de peu honorable pour la République » dans l'alliance qu'elle contracta avec « un gouvernement odieux, ruiné, pourri comme l'empire des tzars » (p. 11).

Ce n'est pas que je sois toujours absolument d'accord avec M. D. sur l'appréciation des faits. Il me semble qu'il juge trop favorablement la politique religieuse de ces dernières années. Je ne suis pas persuadé que les reculades devant le Saint-Siège n'aient eu que de bons effets pour la cause laïque et que toutes les difficultés soient closes. M. D. s'étonne que « les membres du clergé inférieur n'aient pas recouvré et ne paraissent pas devoir recouvrer vis-à-vis de l'épiscopat les droits de défense que le gallicanisme d'autrefois leur avait permis de garder jusqu'à la Révolurion » (p. 496). Mais comment les prêtres, et les évêques aussi auraient-ils pu profiter pour s'émanciper d'une Séparation qui les rive plus étroitement que jamais à la hiérarchie par le fameux article 4 de la loi, d'une Séparation qui a mis les tribunaux et la force armée au service de Rome pour expulser des églises les prêtres indépendants ? Il est facile de déclarer le schisme impossible et de railler M. H. des Houx, quand on a interdit le schisme par la loi et mis les gendarmes aux trousses des schismatiques. La Séparation, telle qu'elle a été pratiquée, a supprimé en réalité les dernières libertés dont jouissaient les catholiques français sous le régime du Concordat, par exemple leur droit de participer à l'administration du temporel du culte. Elle les a mis hors la loi française, sous la loi romaine. Je voudrais au tableau de M. D. un peu plus d'ombres [1].

Ces ombres, que j'aperçois à la Séparation actuelle, ne m'ont pas empêché de donner mon adhésion au comité que vient de fonder M. André Mater pour défendre à l'étranger la politique religieuse de la France, au contraire ! car cette politique que les étrangers blâment, paraît-il, comme trop radicale, trop intransigeante, je lui reprocherais

1. P. 81, note, lire Develle et non Deville.

plutôt ses timidités, ses incohérences, ses manquements aux principes. L'apologie que publie M. Mater, au nom du comité, est adroite, peut-être adroite à l'excès. M. M. n'a pas de peine à montrer, par des arguments analogues à ceux de M. Debidour que les incursions du Saint-Siège dans notre politique intérieure et extérieure ont lassé la patience de nos gouvernants et les ont déterminés à une rupture à laquelle ils ne pensaient pas sérieusement. Tout ce qu'il dit de la volonté de conciliation qui animait les auteurs de la Séparation et ceux qui furent chargés de l'appliquer, ne peut soulever aucune objection. Il est bien certain que le pape seul et son obstination aveugle est responsable de l'échec de tous les compromis.

Mais je regrette que M. M. n'ait fait valoir en faveur de la Séparation en quelque sorte que les circonstances atténuantes, qu'il soit resté pour la juger au seul point de vue parlementaire ou ministériel, qu'il ait négligé de faire connaître les raisons de principe, le programme et les idées que mettaient en avant ceux qui la réclamaient depuis si longtemps.. Son apologie est vraiment bien humble.

C'est d'une autre plume que M. Combes défendait son œuvre dans la *National Review* de mars 1905. Dans cet article, M. Combes présentait la Séparation comme l'aboutissant du conflit de deux doctrines. M. Mater a craint d'effaroucher les étrangers, devant lesquels il plaide, par l'exposé complet de la pensée de ses clients, les libres penseurs français. Mais croit-il que les étrangers se contenteront de son silence ou de ses réticences ? Quand il note (p. 91) que tous les maîtres de nos écoles publiques ne sont pas des athées, est-ce une satisfaction qu'il exprime ou un regret? Quand il déclare (p. 103) que la France ne mérite pas plus qu'aucun peuple le reproche « d'athéisme », je crains que ses clients français ne protestent qu'il enlève à son pays ce qui fait à leur yeux son plus beau titre de gloire. Quand il nous dit sans sourciller que la démocratie a une origine protestante (p. 51), je vois bien encore son désir de plaire à ses lecteurs anglais ou allemands, mais je suppose que ceux-ci sauront assez d'histoire pour ne pas se laisser prendre à cette flatterie et qu'ils n'auront pas oublié qu'il y eût des démocraties avant que vint Luther ou Calvin. Le désir de gagner à peu de frais les cœurs des protestants étrangers éclate un peu trop dans ce plaidoyer.

Ici, M. M. prétend que la politique qui a conduit à la Séparation répondait aux mêmes nécessités que celles qui ont rendu la Réforme inévitable. Ailleurs, il déclare qu'aucun progrès politique et social n'est possible qu'autant que l'Église catholique est d'abord mise hors d'état de s'y opposer, et il envie les états protestants où cet obstacle n'existe pas. Il oublie que la haute Église en Angleterre a entravé toutes les réformes, que le calvinisme hollandais est aussi réactionnaire qu'un clergé peut l'être. Il ne voit pas qu'à prendre son affirmation à la lettre, la meilleure des Séparations serait celle qui ferait

le plus de mal à l'Église et il a loué précisément la Séparation française de son caractère inoffensif, anodin !

Les plaidoyers péchent souvent par omission. M. Mater veut ramener les étrangers à un sentiment plus juste de notre politique intérieure, quels étrangers? Il a négligé de nous le dire, j'espérais qu'il reproduirait les principales critiques portées au delà de nos frontières contre notre manière de traiter l'Église romaine, qu'il les analyserait tout au moins. Il n'y fait qu'une vague allusion. Il a l'air de se battre continuellement contre des adversaires invisibles. Il aurait été bon cependant, il aurait été indispensable de connaître ces adversaires et d'apprécier leurs motifs, car, si ses adversaires se trouvent être par hasard quelque journaliste tory, quelque évêque anglican, quelque pasteur d'outre-Rhin, nous savons immédiatement ce qu'il faut penser de leurs jérémiades. Les confessions les plus anciennement ennemies déposent aujourd'hui les vieilles haines et sentent le besoin d'affirmer leur solidarité devant les progrès de l'incrédulité. Mais M. Mater est un libre penseur qui demanderait pardon au besoin pour sa libre pensée. L'idée que les croyants pourraient le soupçonner de souhaiter la fin de leur église lui est odieuse (p. 97). Il croit d'ailleurs que la force ne peut rien contre les religions et il invoque même à ce sujet l'histoire. Je croyais que la force seule avait pu déraciner le paganisme, imposer la Réforme, détruire le hussisme, l'hérésie albigeoise, etc. Hélas, l'histoire n'est pas une idylle! Ces réserves faites, qui ne surprendront pas M. Mater, je suis à l'aise pour recommander la lecture de son livre qui est bien fait, très documenté, très renseigné, et qui complète heureusement l'ouvrage de M. Debidour pour toute la période postérieure à la loi de séparation.

M. Mater a été bien inspiré aussi en réunissant sous un format commode les principaux textes à consulter sur la Séparation. Plusieurs de ces textes figuraient déjà dans l'appendice du livre de M. Debidour : la loi du 9 déc. 1905, les encycliques *Vehementer* et *Gravissimo*, les lois du 2 janvier 1907, 28 mars 1907, 13 avril 1908. M. Mater donne, en outre, la lettre dite des cardinaux verts, les statuts des futures associations cultuelles adoptées par l'assemblée des évêques le 31 mai 1906, la supplique d'un groupe de catholiques français au pape (2 sept. 1906), l'encyclique du 6 janvier 1907, la lettre apostolique du 17 mai 1908, le jugement du tribunal de Brive du 23 déc. 1908 expulsant un curé non papiste, le discours prononcé par M. Briand le 12 janvier 1909, enfin les statuts de l'association cultuelle de l'église catholique romaine française de Saint-Louis de Moscou.

On pourra compléter ces textes par ceux que vient de publier dans la langue originale la revue allemande de droit ecclésiastique. Elle donne, outre les lois précitées, les diverses circulaires de M. Briand sur les conditions de l'exercice du culte, sur les séminaires, sur la location des églises, etc.

Albert Mathiez.

Charles Dupuis : **Le principe d'équilibre et le concert européen de la paix de Westphalie à l'acte d'Algésiras.** Paris, Perrin, 1909, in-8° de 525 p., 7 fr. 50.

Parmi les règles, principes ou institutions que philosophes et publicistes ont cherché à élever au-dessus de la souveraineté et de l'indépendance des États pour garantir les peuples contre les excès de la violence, M. Dupuis s'est borné à étudier le principe d'équilibre et le concert européen.

Le principe d'équilibre a paru article de foi depuis la paix de Westphalie, mais « l'équilibre est affaire de pure opinion que chacun entend au gré de ses intérêts » (p. 45), et que les grandes puissances appliquent au détriment des petites; toujours instable, toujours rompu, toujours renaissant, l'équilibre n'interdit que bien peu de solutions, et en réalité n'en dicte aucune : tant qu'il subsistera dans le monde trois états dont aucun ne sera pas de force à dominer les deux autres, l'équilibre en effet n'aura pas disparu (p. 94).

Après les conquêtes de Napoléon, qui ruinèrent le principe d'équilibre entendu à la façon du XVIIe siècle, les alliés sentirent la nécessité de prendre des précautions pour qu'il ne fut plus détruit, et ils imaginèrent ce que M. D. appelle un directoire européen chargé de veiller au maintien de l'ordre établi. Ce fut la Sainte-Alliance, qui se proposa, sous l'influence d'Alexandre I, d'appliquer en politique les préceptes du christianisme; mais Metternich veillait, et la tentative compromit la religion dans les aventures d'une politique très peu chrétienne (p. 147). Le congrès de Vérone fut le dernier essai d'un gouvernement de l'Europe au moyen de délibérations fréquentes entre les grandes puissances sur les affaires générales.

Cependant, le concert des grandes puissances restait capable de résoudre des problèmes limités dont l'importance était nettement européenne, en ce sens qu'ils touchaient aux intérêts essentiels de chacun des grands États (p. 192). M. D. passe successivement en revue les affaires dans lesquelles ce rouage a fonctionné; il a surtout été mis en jeu dans les questions d'Orient parce que dans ces questions, les puissances étaient dominées par un commun désir de paix, tandis que les questions d'Occident excitaient des passions divergentes, réveillaient des intérêts contradictoires. Le concert européen ne peut prétendre gouverner l'Europe, mais il doit aspirer à limiter ou à liquider certaines crises européennes. Il y a réussi quelquefois, mais comme il n'est en somme qu'un syndicat d'intérêts (p. 496), il ne se forme, il ne triomphe qu'autant que les gouvernements appelés à en faire partie, y sont conduits par les sollicitations de leurs intérêts propres. Il n'a d'ailleurs imposé ses arrêts qu'à ceux qui n'ont pas eu la force de s'y soustraire, et M. D. conclut qu'il serait chimérique d'en attendre la suppression de la guerre et la réalisation du rêve de la paix perpétuelle.

Il n'y a rien à reprendre à ce magistral exposé, fait avec beaucoup

de logique, de clarté, et appuyé sur les leçons de l'expérience. Comme M. Dupuis n'a pu naturellement étudier dans tous ses détails l'histoire politique de l'Europe depuis le milieu du XVIIIe siècle jusqu'à nos jours, les quelques erreurs qui lui ont échappé sont uniquement imputables aux auteurs qu'il a consultés [1].

A. Biovès.

Edouard Driault. **Le Monde actuel,** Paris, Alcan, 1909, in-8° de 372 p., 7 frs.
Edouard Driault. **La Question d'Orient**, 4e édition, refondue, Paris, Alcan, 1909, in-8° de 407 p., 7 frs.

Presque toutes les terres sont désormais occupées ou imprenables, la fin de l'expansion coloniale marque un tournant de l'histoire, et M. Driault croit le moment opportun pour peindre un tableau politique et économique du monde actuel.

Ayant groupé les nations d'après la race à laquelle ils appartiennent, il retrace l'histoire de chaque peuple, rappelle les facteurs géographiques et économiques qui ont présidé à sa naissance et à sa croissance, étudie enfin la politique suivie jusqu'à ce jour, et tente de déterminer celle de l'avenir.

Il consacre la première partie de son ouvrage aux peuples germaniques, la seconde aux états des Balkans et à la Russie, trop séparée peut-être des Slaves sujets de la maison de Habsbourg, la troisième aux peuples latins, la quatrième à l'empire britannique, aux Etats-Unis, à l'Amérique latine qu'il aurait dû rattacher au groupe précédent, et enfin aux Jaunes.

La cinquième partie traite des relations internationales et du mouvement des idées. M. D. se montre très prudent dans ses conclusions, il essaye évidemment de tenir le juste milieu entre ceux qui voient un abîme au bout de la pente sur laquelle nous roulons, et ceux qui espèrent l'avènement de l'âge d'or. « Le tableau présent du monde, dit-il, se caractérise assurément surtout par une ardente fièvre de jouissance, mais aussi par de magnifiques efforts vers la paix et vers la justice. Comme en toute chose humaine il y a ici du bien et du mal, de la laideur et de la beauté ». Il évite donc de se poser en prophète, et il y a d'autant moins lieu de lui en faire un crime que sa sage réserve ne diminue pas sensiblement l'intérêt de son travail. Mais les résumés historiques et géographiques qui remplissent près des deux tiers du

---

1. P. 247 le firman d'investiture de Méhémet Ali n'a pas prévu l'hérédité par ordre de primogéniture, mais a établi la loi du seniorat, comme le prouve la note du 10 mai 1842 de la conférence de Londres. — M. D. écrit tantôt Gorchakoff (pp. 260, 262, 309, 347, 356) et tantôt Gortschakoff (p. 278) — p. 425 la note franco-anglaise a été présentée le 8 et non le 7 janvier 1882 — p. 429 l'initiative de l'envoi de la flotte combinée à Alexandrie appartient à M. de Freycinet — p. 432 l'exception du cas de force majeure a été stipulée de concert par lord Dufferin et le marquis de Noailles — Id. Le 6 juillet 1882 la conférence de Constantinople n'accepta l'invitation à la Turquie qu'*ad referendum*.

livre, sont souvent bien superficiels, et rappellent trop ceux que l'on rencontre dans les manuels destinés aux élèves de la classe de philosophie, dans *Les principales puissances du Monde* de Schrader et Gallouedec par exemple. Pour éclipser ses devanciers, il n'a pas suffi à M. D. de quelques citations plus ou moins bien choisies, comme celle empruntée (p. 258), inexactement d'ailleurs, au *Voyage de Paris à Cadix* d'Alexandre Dumas, ou de comparaisons dans le genre de celle-ci (p. 266). « Les barons anglais, imposant la Grande Charte au roi Jean sans Terre, étaient animés du même sentiment que le guerrier du roi franc, Clovis, brisant le vase de Soissons, en disant : Tu n'auras que ce que le sort te donnera ».

M. D. n'écrivant pas apparemment pour des écoliers, aurait mieux fait de supprimer ou d'abréger ces développements faciles, et d'accorder plus de place aux grands problèmes qu'il effleure plus qu'il ne les approfondit [1].

M. D. a défini la question d'Orient, « l'histoire des progrès des nations voisines au détriment des peuples musulmans », et comme ces progrès ont été presque continus pendant les dernières années, il a voulu compléter son ouvrage et le pousser jusqu'à la révolution turque de 1908. C'est la quatrième édition refondue, mais M. Driault a rempli sa tâche avec quelque négligence puisque, tout en insistant sur l'expansion des Anglais et des Français en Afrique, il omet la mission Marchand et l'incident de Fachoda, et qu'il ne corrige pas les erreurs qui lui avaient échappé dans les éditions précédentes [2].

A. Biovès.

Yun-nan, the Link between India and the Yangtse, by Major H. R. Davies, Cambridge, University press, 1909, in-8° de 431 p., carte et illustrations, 16 sh.

Le major Davies a fait dans le Yun-nan quatre voyages, d'une importance inégale, au cours desquels il a parcouru près de 9,000 kilo-

1. P. 149, lire 1521 et non 1826. — P. 168, parmi les Indo-Européens convertis à l'Islam, M. D. oublie les Albanais. — P. 221, le droit de préemption sur le Congo n'a pas été accordé à la France par la conférence de Berlin, mais a été simplement reconnu par l'Etat libre et admis par la Belgique; il restait sans effet à l'encontre des autres puissances. — P. 268, la Compagnie des Indes a été fondée en 1599. — P. 294, lire le 4 mars 1789 et non 1889. — P. 317, L'Angleterre et la France n'ont pas prêté de troupes à la Chine pour vaincre les Taïpings; les contingents anglais et français ont seulement défendu les concessions européennes de Ning-po et de Chang-haï et tenté de nettoyer les environs de cette dernière ville par des opérations, peu décisives, qui coûtèrent en 1862 la vie à l'amiral français Protêt.

2. P. 113, Il y eut une conférence à Saint-Pétersbourg à laquelle prirent part les représentants des grandes puissances. — P. 156, l'hérédité n'a pas été établie par ordre de primogéniture, mais selon la loi turque du seniorat. — P. 193, la convention de Paris est de 1858 et non 1859. — P. 220, la Russie a promis aussi de respecter les intérêts anglais sur le golfe Persique et la route de l'Inde. — Id.,

mètres, dont environ la moitié dans des régions inexplorées. Ses courses, commencées en novembre 1893 et terminées en 1900, furent accomplies sous les auspices du gouvernement de l'Inde, puis sous ceux d'une société d'étude pour le chemin de fer anglais du Yun-nan. Si chaque fois il est parti de la haute vallée de l'Iraouaddy, il s'est arrangé pour pousser dans des directions variées; ainsi, en 1899 par exemple, il est revenu par le Tonkin, et en 1900, après avoir visité les régions thibétaines limitrophes du Yun-nan, il a rejoint le Yang-tse-Kiang et descendu le grand fleuve jusqu'à Chang-haï. Il nous expose dans son livre le détail de ses voyages et de ceux de ses collègues attachés à ses missions. Son récit fourmille de renseignements précieux sur cette province, qui promet un bel avenir aux Européens qui parviendront les premiers à la mettre en valeur. M. D. n'a pu se documenter complètement sur les richesses minières du pays, mais il signale de nombreux gisements minéraux et houillers, dont il importerait de vérifier l'importance et la richesse. Il indique les districts peuplés et prospères qu'il faut atteindre, il montre les voies d'eaux qui y conduisent. Il a rassemblé beaucoup de matériaux pour la géographie et l'ethnographie; il y joint des tableaux comparatifs des dialectes parlés par les tribus si variées du Yun-nan, et une carte qui est assurément la meilleure et la plus complète que l'on possède encore.

Son livre rendra de grands services aux explorateurs, aux voyageurs, aux ingénieurs; il contient aussi une leçon pour nous : si la France veut conserver l'avance que lui donne la position du Tonkin et la construction de la voie ferrée qui unira bientôt Laokaï à Yun-nan-Fou, elle ne doit pas perdre de temps, car les Anglais songent très sérieusement à créer une voie ferrée qui, partant de Birmanie, traversera le Yun-nan pour gagner la vallée du Yang-tsé, et unir l'Inde aux populeuses provinces de la Chine méridionale.

A. Biovès.

M. D. ne dit pas que la Roumanie fut contrainte à l'alliance russe. Il ignore les négociations entre Gortschakoff et Jean Bratiano. — P. 231, il ne parle pas de la mobilisation anglaise à la fin mars 1878, des négociations entre Schouwaloff et Salisbury, et de la convention anglo-russe du 30 mai 1878. — P. 341, les deux premiers contrôleurs généraux ne furent pas MM. de Blignières et Rivers Wilson, mais MM. de Malaret et Romaine. — P. 343, Les difficultés soulevées par la France et l'Angleterre à propos du firman d'investiture de Tewfik pacha, eurent trait à la prétention du sultan de soumettre à son approbation ou à sa ratification les conventions conclues par le khédive avec les puissances. — P. 345, l'action de Gambetta ne fut pas postérieure à la chute de Chérif, le Grand ministère était déjà renversé depuis quelques jours. — Id., La conférence de Constantinople ne fut proposée qu'au commencement de juin et ne commença à siéger que le 23 juin. — P. 346, Alexandrie n'a été évacuée et incendiée que le 12 juillet. — P. 347, Le général Drury Lowe est entré au Caire le 14 septembre. — P. 350, le colonel Stewart n'était pas envoyé au secours de Khartoum, au contraire il fut assassiné en se sauvant de la ville. — P. 372, lord Cromer n'a été que consul général, il n'y a pas de résident général anglais en Egypte.

Droit public et administratif de l'Egypte par Henri Lamba, Le Caire, imprimerie nationale, 1909, in-8° de 694 p.

Sous le patronage du Ministère égyptien de l'Instruction publique, M. Lamba, professeur à l'école khédiviale de droit, publie un traité très complet de droit public et administratif. Après avoir brièvement rappelé les événements au cours desquels l'Egypte moderne est née et a grandi, il discute la question si controversée de la position de la vice-royauté au point de vue juridique, et la nature des liens qui la rattachent à l'empire ottoman. M. L. prouve que l'Egypte est un état vassal et tributaire de la Sublime Porte. Il débrouille ensuite l'écheveau compliqué des pouvoirs législatifs, exécutifs et judiciaires, et rend intelligible l'organisme bâtard inventé par lord Dufferin pour donner à la constitution, dont l'Angleterre dota sa conquête, quelques apparences libérales. L'auteur réussit aussi à mettre en lumière le système financier, et faisant l'historique des nombreux emprunts, il explique le fonctionnement de la caisse de la Dette. Il parle, en juriste éminent, du domaine public et privé de l'Etat, des monopoles, des impôts, de la traite, de la condition des étrangers. On trouvera dans l'annexe les actes diplomatiques et les firmans impériaux constitutifs du khédivat, dont beaucoup étaient jusqu'à ce jour inédits.

L'ouvrage de M. Lamba se recommande par son exposition claire, par son style élégant et concis. Destiné aux étudiants, il rendra aussi de grands services à tous ceux qui s'intéressent à l'Egypte, et qui avaient auparavant beaucoup de mal à se reconnaître dans le labyrinthe des lois et décrets. Ce livre fait grand honneur au jeune doyen de l'école khédiviale.

A. Biovès.

R. Bonnet. **La journée du 15 mai 1848.** Paris, Charavay. In-8°. 28 p.

On trouvera dans cette plaquette une lettre écrite par Paul de Flotte à sa sœur dans la nuit qui précéda la « Journée » du 15 mai 1848, le rapport d'un agent secret de la préfecture qui retrace d'une façon très précise la manifestation, une lettre que Barbès, alors emprisonné au donjon de Vincennes, envoya le 21 août au président de l'Assemblée, deux autres lettres de Barbès à Louis Blanc (ainsi qu'une lettre de Barbès à Lamartine où sont retracés les rapports du révolutionnaire et du poète). On remerciera M. R. Bonnet de nous avoir communiqué ces divers documents et on conclura comme lui que les événements du 15 mai 1848 ont surpris ceux mêmes qui essayèrent d'en profiter; Huber, le meneur de la manifestation, ne put résister à l'émotion qui le saisit, et il défaillit entre les bras d'un agent secret; Barbès seul eut du coup d'œil, de la décision, mais son échec prouve qu'il n'avait rien préparé; enfin, Louis Blanc n'a eu, ni de près, ni de loin, aucune part au mouvement insurrectionnel.

A. Ch.

La Vie politique dans les deux Mondes, publiée sous la direction de M. Achille Viallate, Deuxième année, Paris, Alcan, 1909, in-8° de 628 p., 10 fr.

Le groupe de professeurs et d'anciens élèves de l'Ecole des sciences politiques qui s'est constitué sous la direction de M. Viallate pour publier un annuaire politique, nous donne le volume qui embrasse les événements du 1er octobre 1907 au 30 septembre 1908. Nous avons dit à propos du précédent (*Revue* du 24 décembre 1908) tout le bien que nous pensions de cette tentative; le second tome est digne du premier, et met le public au courant des événements contemporains, en faisant une très large part aux questions économiques et sociales. On ne peut que louer les éminents collaborateurs de M. Viallate d'être restés fidèles à leur programme et à leur méthode.

A. Biovès.

André Lecoq. **La question sociale au** xviiie **siècle**. Coll. Bloud, 125 p., in-8°.

Cette brochure n'est pas un simple résumé critique des livres de M. A. Lichtenberger et Espinas. L'auteur a relu les principaux ouvrages des écrivains communistes, qu'il analyse, Gueudeville, Meslier, Morelly, Mably, etc. Il s'est efforcé de grouper leurs idées autour d'un point de vue central et il croit y avoir réussi en montrant que tous ces écrivains plus ou moins utopistes s'accordent à critiquer le droit de propriété de leur temps, le droit de propriété féodale. Il pourrait bien avoir raison. J'ajouterai que tous ont conçu la société idéale à la manière de « la société parfaite » que décrivent les théologiens quand ils définissent l'Eglise romaine. Il est curieux que M. Lecoq, qui est catholique, ne s'en soit pas aperçu. Je le loue en revanche d'avoir gardé à son exposé un ton d'entière objectivité.

A. Mz.

— L'université d'Inspruck publie une nouvelle bibliothèque : *Commentationes Aenipontanae, quas edidit* E. Kalinka *et* A. Zingerle. Nous en avons reçu les deux premiers fascicules. I, *De clausulis Minucianis et de Ciceronianis quae quidem inueniantur in libello « De senectute » Scripsit* A. Ausserer (Ad *Aenipontem*, in aedibus Wagnerianis, mccccvi [*sic* : reçu en 1909]; 96 pp. in-8°). L'étude se rattache au système de M. Zielinski. Mais M. A. s'occupe des mots qui précèdent le dernier dans la clausule, des césures, de la forme des mots, de la structure des incises à l'intérieur de la phrase. Il n'eut point fallu compter comme distincts les proclitiques : *in hiberno* qui sont deux mots pour le dictionnaire, mais pas pour la métrique. La brochure est faite surtout de tableaux. On y glanera cependant des observations intéressantes sur le texte, sur l'emploi de *uel* (p. 48), *que* (p. 50), *nec* ou *neque* (p. 51), *ac* ou *atque* (p. 52). Sur ces deux derniers points, il faut naturellement supposer que le ms. reproduit les particularités de la langue de Minucius. — II. *De casuum temporum modorum usu in Ephemeride Dictyis-Sep-*

timii, *Scripsit* R. LACKNER (même librairie, 1908; 55 pp. in-8°). M. Lackner suppose que *Dictys* est une traduction du grec et signale de nombreux hellénismes. Il y aurait lieu d'éplucher ces listes. Ainsi, p. 29, au bas, deux séries de constructions sont citées : 1° le type *uersis his atque in fuga parcere* (ἐν φυγῇ οὖσιν ; 2° le type *memor paullo ante repulsae* (τῆς πρότερον). Mais ces deux types se rencontrent déjà dans la poésie classique et chez les historiens à partir de Tite-Live (Riemann, *Synt.*, § 5), et même, sous certaines conditions, à toutes les époques. « Has esse Graecorum imitationes nemo negabit » préjuge un peu vite l'opinion du lecteur. En admettant que ces tournures seraient des hellénismes, leur présence chez des écrivains qui ne sont pas des traducteurs interdit de s'en servir pour prouver que *Dictys* est une traduction. J'en dirai autant de la syntaxe des conjonctions : p. 36, *simulato quod uellent* est une extension de *quod* (*tanquam* dans Tacite, *quasi* dans Suétone) avec le subjonctif pour exprimer une nuance subjective, un faux fuyant : de *arguere quod, increpare quod*, on est passé à *simulare quod :* cela ne prouve pas que l'auteur écrirait *dicere quod* ; p. 38, *audire si* ne suppose pas nécessairement un original grec portant ἀκούειν εἰ (voy. Riemann, § 173. r. 1); p. 40, *palam esse*, *palam facere*, sont des locutions fort anciennes (Plaute, Térence, etc.), qui ont souvent un sens spécial dans la langue officielle (pour annoncer la mort de quelqu'un : c'est, je crois, le cas d'un des exemples de *Dictys* ; pour la lecture d'un testament, etc.) : voy. Hand, *Tursellinus*, t. IV, p. 384-385 : qu'on ne nous cite donc pas ici, δῆλός εἰμι [non δῆλόν ἐστι] ni δεδήλωται ; p. 5, *Idomeneus cum Merione habuerunt* est un accord qui n'a pas besoin davantage d'un prototype grec : il y en a des exemples à toutes les époques et même dans Cicéron (Draeger, § 105). Certaines constructions de *Dictys* m'étonnent au contraire par leur rigueur classique : *quamquam* avec l'indicatif, *dum* avec le présent de l'indicatif, etc. La langue, dans cet auteur, me paraît surtout caractérisée par la multiplication de particularités proportionnellement plus rares chez d'autres écrivains. Voy. aussi *Revue*, 1908, II, p. 428. Il est très désirable que l'on aborde ces textes sans idée préconçue et avec une connaissance complète du développement de la syntaxe latine. Et surtout qu'on ne répète pas dans tous les livres allemands jusqu'à la fin des siècles que la langue de *Dictys* est remplie d'hellénismes parce que M. Lackner l'a « démontré ». C'est précisément cette démonstration qui reste à faire. — Paul LEJAY.

— Les recherches sur Vitruve se multiplient. Voici d'abord un article qui le touche moins directement; mais on y verra par quelle voie la tradition antique représentée par Vitruve et d'autres s'est transmise au moyen âge : V. MORTET, *Un formulaire du* VIII*e siècle pour les fondations d'édifices et de ponts d'après des sources d'origine antique;* Paris, Picard, 1908; 35 pp, in-8° (extrait du *Bulletin monumental*, t. XXXI, 1907, avec additions). La *Mappae clauicula*, recueil de données et de recettes techniques, destiné spécialement aux orfèvres, a fourni le texte. Berthelot s'était occupé de l'ouvrage pour l'histoire de la chimie. M. Mortet édite deux chapitres d'après quatre manuscrits et les rend pour la première fois lisibles. Il les explique, fait d'intéressantes remarques sur la langue (*dida*, « mamelon » ; *uoltilis*, *per bifurcum*, *statura*, *arca*), élucide les questions techniques, enfin, montre comment cet enseignement d'un compilateur du VIII*e* siècle remonte, par Palladius et par Cetus Faventinus, à Vitruve. — D'un autre côté, M. MORTET a continué ses *Recherches critiques sur Vitruve et son œuvre*, et dans la VI*e* discute et rapproche *Le canon des proportions du corps* humain dans Vitruve et Pline l'ancien, Diodore de Sicile, Galien, le *De Physiognomonia* (qu'il

eût fallu citer d'après l'édition de R. Förster, sans négliger celle de Rose), Philostrate, Martianus Capella et saint Augustin (*Revue archéologique*, XI, 1908; Paris, Leroux, pp. 101-133; 5 fig.) M. M. fait l'histoire du canon de huit têtes et de celui de sept têtes et demie. Ce canon jouait un rôle dans les constructions, comme le prouvent Vitruve et un passage de la *Mappae clauicula*. — Dans des *Remarques sur la langue de Vitruve*, Ire Partie (*Revue de philologie*, t. XXXII [1908]; 20 pp. in 8°), M. Mortet discute quelques uns des points touchés par M. Morgan dans sa première dissertation (voy. *Revue*, 1908, I, 338). Il établit quelques rapports entre la langue de Vitruve et celle des arpenteurs romains; on pourrait peut-être dire avec celle des écrivains techniques, d'une manière générale : car l'emploi de *persona*, par exemple, rapproche Vitruve des jurisconsultes. — Enfin, M. Morgan publie *The preface of Vitruvius* (*Proceedings of the American academy of arts and sciences*, vol. XLIV, n° 6, Jan. 1909; pp. 149-175; Boston). C'est le texte de Rose avec commentaire et traduction. Tandis que M. Mortet place Vitruve sous Titus, M. Morgan le met au début du règne d'Auguste. Je risque une comparaison, qui, d'ailleurs, ne peut servir aucune thèse; car si elle est fondée, Vitruve est l'imitateur. La longue phrase initiale reproduit avec amplification et grandiloquence, la pensée et l'opposition qui forment l'exorde d'Horace, *Epit.* II, 1, 1 (*Cum tot sustineas*, etc.). La crainte de déranger l'empereur mal à propos a été exprimée plus d'une fois par le même poète : « Nisi *dextro tempore,* Flacci | uerba per attentam non ibunt Caesaris aurem | cui male si palpere, recalcitrat undique tutus » (*Sat.*, II, 1, 18-20). Vitruve dit : « metuens ne *non apto tempore* interpellans subirem tui animi offensionem ». Cf. encore Hor. *Sat.*, II, IV, 4-5 : « Peccatum fateor, cum te sic *tempore laeuo* | *interpellarim* ». Nous avons peut-être affaire à des formules courantes. Quelle que soit l'opinion du lecteur sur Vitruve, le commentaire de M. Morgan rendra de grands services. — Paul Lejay.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 28 mai 1909.* — M. Bouché-Leclercq, président, annonce la mort de M. de Goeje, professeur à l'Université de Leyde, associé étranger de l'Académie.

M. Perrot, secrétaire perpétuel, donne lecture d'une lettre de M. Cavvadias, éphore des antiquités du royaume de Grèce, sur les fouilles récemment faites à Samé (île de Céphalonie), dans une nécropole où les sépultures sont à inhumation et où l'on ne rencontre aucune trace de fer. Cette nécropole a subi, du xve au xiie siècle avant Jésus-Christ, des influences mycéniennes.

M. Elie Berger annonce, au nom de la commission du prix Auguste Prost, que ce prix a été décerné à M. l'abbé Dorvaux, pour son ouvrage sur les *Anciens pouillés du diocèse de Metz*, auxquels est joint un atlas dû à MM. Dorvaux et Bourgeat.

M. Paul Viollet donne lecture d'un mémoire sur les interrogatoires de Jacques de Molay, grand-maître des Templiers. — MM. Elie Berger, Théodore Reinach et Noël Valois présentent quelques observations.

Léon Dorez.

Le propriétaire-gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy. Imp. Marchessou. — Peyriller, Rouchon et Gamon, Srs.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 24 — 17 juin — 1909

Homère, p. Allen. — Augustin, La cité de Dieu, 3e éd. II, p. Kalb. — Speculum humanae Salvationis, p. Lutz et Perdrizet. — Birkedal, Comus. — P. Dumont, Béguelin. — Journal de Robinaux, Journal de Coudreux, p. Schlumberger. — Duret, Les Napoléons. — G. de Grandmaison, L'Espagne et Napoléon. — V. Giraud, Taine. — Fonsegrive, Regards en arrière. — N. Smith, Les fonctions de la critique. — Rébelliau, Bossuet. — Corpus iuris ciuilis, p. Krüger, I. — Dom Cabrol, Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie, XV. — Blasel, La migration des Lombards. — Heussi, Conpendium de l'histoire ecclésiastique. — G.-C.-M. Smith, La pièce Hyménée de 1578. — Revue des sciences philosophiques et théologiques, II. — Dictionnaire des antiquités grecques et romaines, 42. — Académie des Inscriptions.

Homeri opera recognovit brevique adnotatione critica instruxit Thomas W. Allen. Tomes III et IV : *Odyssée*. Oxford, Clarendon, s. d. (1907 à la fin de la préface); xii p., le reste non paginé (*Script. class. bibl. Oxoniensis*).

Homeri opera recognoverunt... David B. Monro et Thomas W. Allen; 2e édition. Tomes I et II : *Iliade*. Oxford, Clarendon, s. d. (1908); xxviii p., le texte non paginé (*Script. class. bibl. Oxoniensis*).

L'édition des poèmes homériques, par MM. Monro et Allen, n'a pu être achevée par les deux collaborateurs; M. Monro est mort en 1905, et M. Allen a continué seul l'œuvre commencée; il a publié l'*Odyssée*, et peu de temps après une seconde édition de l'*Iliade* est devenue nécessaire. La méthode de publication n'a pas varié dans ses grandes lignes (V. *Revue* du 30 mars 1903), et M. A. est resté fidèle aux principes généraux exposés dans la préface de la première édition de l'*Iliade* : recueillir et apprécier les témoignages des manuscrits; s'en rapporter à la critique d'Aristarque, autant que possible; ne pas chercher à restituer la forme primitive des poèmes homériques, mais s'attacher au texte fourni par la tradition. Les travaux de Ludwich ont singulièrement facilité la tâche des éditeurs d'Homère; mais il s'en faut que toutes les difficultés soient résolues. En ce qui concerne les mots eux-mêmes, le texte de M. Allen est celui que nous lisons dans les éditions récentes, à part quelques divergences, comme γ 51 (cf. ν. 157, ο 120 et ailleurs), où il porte χειρί, avec Aristarque, au lieu de χερσί. Il n'en est pas de même pour la forme des mots, et à ce sujet règne encore la plus grande incertitude, au point qu'on désespère d'avoir un texte

d'Homère accepté par tous. Je ne veux pas examiner, ce qui m'entraînerait trop loin, si M. A. a tort ou raison d'admettre certaines formes; je voudrais seulement montrer comment il a appliqué sa méthode. Il arrive souvent, on le sait, qu'une forme a pour elle, dans un passage, l'autorité de tous les manuscrits, tandis que dans un autre les manuscrits sont en désaccord; on sait aussi que pour ces passages indécis les critiques anciens ont parfois été embarrassés, mais que nous avons cependant quelquefois leur opinion formelle; M. A. n'hésite pas alors, et se range à l'avis d'Aristarque; de telle sorte que, là où Aristarque s'est prononcé, cela lui suffit, sauf rares exceptions, non seulement pour accepter la forme qu'il lisait, mais encore pour rétablir cette forme ailleurs, même là où elle n'est donnée par aucun manuscrit. Ce cas se présente en particulier pour l'augment temporel de certains verbes dont la voyelle initiale est suivie de deux consonnes, ou qui commencent par une diphtongue, par exemple ἄρχω, οἰνοχοέω. Van Leeuwen met l'augment partout où le mètre le permet, quelle que soit la tradition; Ludwich suit les manuscrits pour chaque passage, adoptant la forme témoignée par tous ou par les meilleurs, et se laisse guider par Aristarque dans les cas indécis, si l'opinion d'Aristarque est connue. M. A., au contraire, a des principes dont la fermeté laisse à désirer. Et d'abord, je ne comprends pas la différence qu'il fait à ce sujet entre l'*Iliade* et l'*Odyssée*. Alors que des verbes comme ὁρμάω ou ὁπλίζω sont publiés sans augment dans l'*Odyssée*, nous trouvons au contraire un grand nombre de formes avec ω dans l'*Iliade*, et cela contrairement au système de M. A., comme nous le verrons plus loin. Dira-t-on que l'*Iliade* a été publiée avant l'*Odyssée*, et que M. A. n'avait pas encore la méthode qu'il a adoptée depuis? C'est juste; mais il s'agit ici de la seconde édition, qui est postérieure, et dans laquelle, au moins une fois, M. A. a conformé le texte à ses vues actuelles : Θ 55 ὡπλίζοντο 1re éd., corrigé en ὁπλίζοντο 2e éd. (Aristarque); et l'on se demande pourquoi il n'a pas corrigé également Λ 86 ὡπλίσσατο, Λ 641 ὥπλισσε. Ici, il est vrai, les manuscrits sont d'accord; mais l'accord des manuscrits pour la forme augmentée n'empêche pas M. A. de donner la forme sans augment dans l'*Odyssée*, et à tout le moins eût-il du traiter Η 417 comme Θ 55, la tradition y donnant ὡπλίζοντο et ὁπλίζοντο. La même remarque se fera pour les formes à augment de ὄρνυμι, ὁρμάω, ὀτρύνω, qui sont généralement sans augment dans l'*Odyssée*, même contre tous les manuscrits, tandis que dans l'*Iliade* les cas sont fréquents où l'augment est conservé, même là où la tradition est double. M. A. nous dit (*Od.*, p. VI) qu'il écrit ἄρχε, ἄρχετο à cause de Γ 447, où en effet tous les manuscrits donnent ἄρχε; il est alors surprenant, pour ne pas dire plus, que dans l'*Iliade* elle-même, dont un passage est invoqué comme raison des nombreuses corrections faites dans l'*Odyssée*, les formes en η soient conservées, ἤρχετο Η 324, ἦρχε Ε 592, Η 347, Ο 306, etc. Mais revenons à l'*Odyssée*,

et constatons que l'*Iliade* n'est pas traitée par la même méthode, en supposant toutefois que les nécessités de la réédition ont pu être un obstacle à de trop nombreux changements. Nous lisons (préface, p. VI): « Ipsi οἴχετο, ὄρνυτο, ὀρχείσθην, οἴκεον, ἕρπον (ex analogia vocis ἕλκον), οἴμωξεν, ὄμνυε in initio versus scripsimus, ὁπλίσσατο, ὄτρυνεν fere ubique, codicibus aliquatenus freti, ἄρχε, ἄρχετο ob Γ 447, ... ἄνδανε, ἐργάζετο digammatis vi commoti. » Mais le texte ne répond pas toujours à ces principes. Admettons (mais je fais toutes mes réserves à ce sujet) que ν 198 ὤμωξεν *codd.* soit corrigé en οἴμωξεν « in initio versus », tandis que ι 395 ὤμωξεν et ι 200 ὤκει subsistent au milieu du vers; pourquoi avons-nous, au premier pied, tantôt οἴχοντο, par exemple α 260, ν 415, tantôt ὤχετο, comme ρ 104, τ 260, etc.? Est-ce par respect pour les manuscrits? Évidemment non, puisque nous voyons corriger ὤμωξεν ν 198 et ὤτρυνεν régulièrement partout (ce dernier, du reste, selon Aristarque Η 420; on lit cependant ὤτρυνε θ 15). Aristarque lisait ἕλκεν Δ 213, et M. A. corrige, par analogie, εἷρπον des manuscrits en ἕρπον μ 395; on s'attendrait à voir également influencé par ἕλκον l'aoriste ἥλκησε λ 580; il n'en est rien, et M. A. lui conserve son augment, supprimé par La Roche. Le principe d'analogie peut d'ailleurs entraîner loin; si M. A. donne toujours, généralement avec les manuscrits, αἴδετο, comme ζ 66, θ 86, on peut se demander pourquoi il garde, par exemple, γ 153 ἠτέομεν, et φ 140 ἠρεῖτο, d'autant plus qu'on lit ἐξαιρεύμην ξ 232. Pour ἀρχω et ἀνδάνω, le traitement n'est pas plus sûr; M. A. corrige ἤρχε η 47, ἤρχετο η 233, θ 499, mais il lit ἦρχε β 15; il corrige ἥνδανε γ 150, θ 506, κ 373, mais il le laisse intact ε 153, ξ 337. Ajoutons le verbe ὁρμαίνω, dont M. A. supprime l'augment (qu'il a cependant presque toujours dans la tradition), en s'appuyant sur l'opinion exprimée par Aristarque à propos de Κ 359 ὡρμήθησαν (*codd.* sauf un) [1], par exemple β 156, ζ 118, σ 345; et cependant nous lisons ὥρμαινε ε 365 (où M. A. aurait pu noter que le Palatinus donne ὄρμαινε) et ε 425; et ce qui ne laisse pas de surprendre, alors que Κ 359, dans l'*Iliade*, notons-le, M. A. lit ὁρμήθησαν, il conserve dans l'*Odyssée* ce même mot ὡρμήθησαν κ 214 avec l'augment. Dans les composés, M. A. préfère les formes augmentées, par exemple ἐφωρμήθη ὁ 713, -θην λ 206 (sans variante, si l'on s'en rapporte aux notes critiques; mais le Laurentianus 32, 24 et le Palatinus donnent ἐφορμήθη' -θην, la première fois avant correction, cf. Molhuysen, *De tribus Homeri Odysseæ codicibus antiquissimis*); γ 445 κατήρχετο, π 406 ἐπιήνδανε, où la force du digamma, paraît-il, a moins d'influence que dans le simple. Encore désirerait-on une méthode uniforme pour le même mot; mais nous lisons ἐπ-, ἀπώμνυον

1. M. Allen ne donne aucune note critique à ce sujet, et le lecteur croira que ὁρμήθησαν représente la tradition manuscrite. Dans plusieurs cas de ce genre, une note n'aurait pas été de trop, et cela n'aurait rien changé à la publication; par exemple θ 2 note « ὤρνυτο codd. »; il n'était pas inutile de dire que le Laurentianus 32,24 donne ὄρνυτο.

κ 345, μ 303, ο 437, σ 58 avec tous ou presque tous les manuscrits, et au contraire 6 377 ἀπόμνυ, leçon de quelques manuscrits inférieurs, alors que la plupart donnent ἀπώμνυ avec l'augment. Je me résume. Je ne sais pas au juste quelle est, pour le cas dont je viens de parler, et pour quelques autres encore [1], la règle que s'est faite M. Allen; mais je constate que dans l'*Iliade* et dans l'*Odyssée* il n'obéit pas aux mêmes principes [2], et que dans ce dernier poème il ne suit pas scrupuleusement ceux que lui-même pose dans sa préface. Je souhaite qu'une seconde édition de l'*Odyssée* fasse disparaître les anomalies.

MY.

Sancti Aurelii Augustini episcopi De Ciuitate Dei libri XXII. Tertium recognouit B. DOMBART. Vol. I, lib. I-XIII. Lipsiae, in aedibus B.-G. Teubneri (*Bibliotheca teubneriana*), MCMIX. XXXIV-599 pp. in-18. Prix : 5 Mk.

Le second volume de cette troisième édition a paru antérieurement ; il ne nous a pas été envoyé.

Dombart est mort avant d'avoir pu achever. M. A. Kalb, le professeur de Munich connu par ses travaux sur la langue des jurisconsultes, s'est chargé de terminer le travail et de surveiller l'impression. On fait souvent un reproche à nos éditeurs de tirer indéfiniment leurs livres classiques sur des clichés vieux et usés. On leur oppose la méthode coûteuse, mais supérieure, des Allemands qui recomposent à chaque édition et donnent ainsi un livre vraiment renouvelé. On ne pourra pas répéter ce parallèle à propos de ce volume. Le libraire a fait servir au tirage les clichés de la seconde édition. L'ancien apparat a seul fait place à un nouveau, mais qu'il a fallu adapter au blanc laissé par l'ancien. M. Kalb a dû, par suite, restreindre les indications laissées par Dombart.

Nous devons à Emmanuel Hoffmann la connaissance des plus anciens manuscrits de la *Cité de Dieu* (édition de Vienne). Cette publication a obligé Dombart à renouveler entièrement son apparat. Mais Hoffmann a laissé fort à faire. Il n'a pas cherché à établir un stemme des manuscrits et les a classés par ordre de mérite en se fondant sur la « lectio difficilior ». Je lui en ai fait un reproche. Il m'a répondu, dans le second volume, de telle manière que la discussion n'aurait pu continuer, s'il n'était mort peu après. Il n'avait pas la notion de la méthode de l'éditeur. La « lectio difficilior » est un des moyens de contrôle que nous avons pour juger entre deux variantes isolées, et ce n'est pas le seul. Ce n'est pas un principe de classement

---

1. Celui-ci entre autres : Dans les locutions κλῦθί μευ et analogues, si fréquentes, un certain nombre de manuscrits ont la variante μοι ; M. A. lit, avec Aristarque et tous les éditeurs (sauf van Leeuwen), μευ ; mais pourquoi μοι 6 262 ?

2. Il y a évidemment des différences à faire ; mais pour la question qui nous occupe, on remarquera ce que dit van Leeuwen, *Enchiridium* p. 334 : Aliquanto major in Iliade quam in Odyssea est augmenti contemtus.

des manuscrits. Les manuscrits doivent être classés d'après leurs rapports mutuels, de manière à former des groupes se rattachant à des archétypes. Si ces archétypes existent, les manuscrits dérivés n'ont plus de valeur, si ce n'est pour aider dans des passages matériellement altérés et pour restituer ce qu'un accident a supprimé ou gâté dans l'original. Si ces archétypes n'existent pas, les manuscrits dérivés servent à les reconstituer, quand on a établi leurs relations à l'intérieur de la famille. Les archétypes eux-mêmes doivent être à leur tour comparés et, s'il y a lieu, réunis en familles. Le rapport des divers manuscrits s'établit, non pas par les bonnes leçons ou par ce qu'on croit être tel, mais par les fautes évidentes et les omissions certaines. Quand un mot a été omis dans un ms. A, les copies B et C ne l'auront pas : cette omission prouve que B et C sont dérivés de A, existant ou perdu. Ce qui complique la tâche, d'apparence simple, de l'éditeur moderne, ce sont les croisements. Le mot omis dans A a pu être rétabli dans B et C, d'après un quatrième ms. D. En tout cas, l'effort de l'éditeur tend à remonter à la forme la plus ancienne du texte. Mieux vaut une sottise d'un copiste du VIe siècle, qui permet au philologue moderne de retrouver ce que cet imbécile a mal lu, qu'une correction brillante d'humaniste qui recouvre pour toujours la leçon différente d'un manuscrit perdu.

On est forcé de rappeler ces principes ; car ils ne paraissent pas être très répandus, alors qu'ils devraient servir d'axiomes. Dombart lui-même n'est pas exempt de toute faiblesse à cet égard. Il a très bien compris la nécessité d'établir sur une base solide son jugement des manuscrits. La tâche est très compliquée à cause des croisements : chaque manuscrit de la Cité représente ordinairement sa famille avec un mélange de leçons prises à une autre. Cependant, Dombart a fait un travail de reconnaissance pour les deux premiers livres. Il a dressé des listes de variantes. Mais ces listes contiennent pêle-mêle bonnes et mauvaises leçons. De plus, elles sont conçues au point de vue d'un manuscrit pris en particulier : c'est toujours l'ancien fétichisme du « bon » manuscrit. Ici, le manuscrit est un Augustanus de Munich (lat. 3831), du Xe siècle. Quand on court aux conclusions, on voit, que de l'avis même de Dombart, ce manuscrit est mélangé. En résumé, Dombart distingue deux familles, l'une représentée par le manuscrit de Lyon 607 (VI s.); l'autre par le *Corbeiensis* (B. N. lat. 12,214, VIIe s.), par la seconde main du manuscrit de Lyon, par un Coloniensis du VIIIe siècle, etc. Il y a là un premier triage. Dombart était homme à mener la tâche à bonne fin, lui qui a si bien restitué l'histoire des éditions (voy. *Revue*, 1908, II, 391). On ne peut que regretter une mort qui a privé les études augustiniennes d'une de leurs meilleurs et de leurs plus anciens représentants.

Paul LEJAY.

Speculum humanae Salvationis. Texte critique. Traduction inédite de Jean Miélot (1448). *Les sources et l'influence iconographique, principalement sur l'art alsacien du* XIVe *siècle.* Avec la reproduction, en 140 planches, du Manuscrit de Sélestat, de la série complète des vitraux de Mulhouse, de Colmar, de Wissembourg, etc. par J. Lutz et P. Perdrizet. Imprimerie Ernest Meininger, Mulhouse, 1907-1909. 2 vol. grand in-4° de 343 pages, et 140 planches en quatre parties.

L'ancienne église Saint-Étienne de Mulhouse, détruite en 1858, renfermait une admirable série de vitraux du XIVe siècle, qui, en 1904 et 1905, ont été rétablis — en grande partie du moins — dans le nouveau temple. Mais l'artiste, chargé de les réparer, et qui, au point de vue technique, a exécuté son travail avec beaucoup de soin, n'a pas compris le sens des sujets représentés et a classé les panneaux de façon très arbitraire. Le sens doit être cherché dans le *Speculum humanae Salvationis* et ainsi, M. J. Lutz, qui, le premier mit cette vérité en pleine évidence, et M. P. Perdrizet qu'il associa à ses recherches, ont été conduits à s'occuper de ce traité si célèbre au moyen âge, et qui, depuis longtemps, était tombé dans un oubli à peu près complet.

Le *Speculum humanae Salvationis* expose l'histoire de la Rédemption; mais, chaque fait de la vie du Christ, aurait été annoncé par des faits antérieurs, soit dans l'histoire des Juifs, soit même dans celle des Gentils : l'auteur groupe ces *préfigures* — il en trouve toujours trois — et l'événement qu'elles sont supposées annoncer, et, en cent lignes latines rimées, explique les quatre sujets. Dans les manuscrits, quatre miniatures accompagnent chacun des 42 chapitres.

Le *Speculum humanae Salvationis* fut l'un des livres le plus souvent reproduits à l'aurore de l'imprimerie ; et l'on peut regretter que les auteurs qui ont relevé avec tant de précision les 247 manuscrits de l'œuvre, soit originale, soit traduite, n'aient pas tenté de dresser la liste exacte des éditions. Mais, depuis 1500, le traité n'a plus été publié et il faut avant tout savoir gré à MM. Lutz et Perdrizet de l'avoir mis de nouveau à notre portée. L'édition qu'ils en ont donnée n'est pas, à proprement parler, une édition critique. Ils ont reproduit par la phototypie, le manuscrit de Munich *Clm.* 146 et, s'ils se sont décidés pour lui, c'est moins à cause de la valeur de son texte qu'à cause de son origine et de ses miniatures; il provient de la commanderie Saint-Jean de Sélestat, et il contient 192 dessins à la plume (168 pour le texte même, 24 pour diverses parties accessoires) qui présentent, encore que de facture médiocre, l'intérêt iconographique le plus vif (c'est de pareilles miniatures que s'est inspiré, sans qu'il y puisse avoir doute, l'auteur des verrières de Mulhouse). Et, tout naturellement ils ont été conduits à prendre ce manuscrit comme base de leur édition : à peine ont-ils relevé de ci de là quelques leçons empruntées à quelques autres manuscrits, ou aux légendes placées au bas des fresques typologiques du cloître de Brixen.

Le S. H. S. a été traduit de très bonne heure en allemand (prose

ou vers), en hollandais, en anglais, en tchèque, en français. L'une de ces traductions les plus célèbres fut celle qui fut faite en prose française pour le duc de Bourgogne Philippe le Bon par Jean Miélot. Jusqu'à présent elle était inédite : MM. Lütz et Perdrizet l'ont publiée, d'après le manuscrit français de la Bibliothèque nationale, n° 6275, dont ils reproduisent les miniatures réduites au quart (pl. 129-136).

Plus importants peut-être que la publication du texte sont l'abondant commentaire qui l'accompagne et l'étude très originale, très fine sur le traité. Le commentaire a surtout pour but d'expliquer les miniatures ; on y trouvera sur l'iconographie des remarques nombreuses, des rapprochements ingénieux, et l'on doit admirer l'étendue des lectures de nos deux auteurs et la sûreté de leur information. Nous signalons leurs remarques sur l'*ager Damascenus*, sur les vignes d'Engaddi, sur la Sibylle tibertine, sur les trois rois mages, sur le centurion Longin, l'*acrisia*, etc., etc. Dans l'étude sur le traité [1], M. Perdrizet prouve fort bien que le S. H. S, a été écrit en 1324 par un religieux dominicain. Il veut aller plus loin et trouver le nom de ce religieux : ce serait Ludolphe le Chartreux, qui, avant d'entrer dans l'ordre de saint Bruno, avait appartenu au couvent des frères prêcheurs de Strasbourg. L'argumentation de l'auteur ne nous a pas convaincu. Ludolphe le Chartreux fait dans sa *Vita Christi* de larges emprunts au *Speculum*, sans prévenir, alors qu'ailleurs il mentionne avec beaucoup de soin ses sources, nous dit M. P.; le fait est exact ; mais il cite Augustin, Bède, Bernard, etc., personnes concrètes ; il ne cite pas l'auteur du *Speculum* qu'il ne connaissait pas plus que nous le connaissons — *nomen auctoris humilitate siletur*. — Au moyen âge, on ne mentionne pas un ouvrage anonyme. M. P. est du reste obligé de reconnaître que tout diffère dans la *Vita Christi* et le *Speculum*, le style, le mode d'argumentation, la tendance. Dans la *Vita*, la personnalité de l'auteur s'étale, dans le *Speculum* elle se dérobe. En passant de l'ordre de saint Dominique à celui des Chartreux, l'âme de Ludolphe aurait-elle changé à ce point ?

M. P. recherche ensuite quelles furent les sources du *Speculum*, sources dominicaines (*Somme* de saint Thomas et légende dorée), *histoire scolastique* de Pierre le Mangeur, le *Recueil de faits et de dits mémorables* de Valère Maxime; mais il ne se borne pas à constater que l'auteur a puisé son récit chez l'un ou l'autre de ces écrivains ; il ne s'arrête ni à Thomas d'Aquin, ni à Jacques de Varazze ni à Pierre de

1. Cette étude, sauf le dernier chapitre sur les verrières, est de M. Perdrizet C'est une reproduction souvent abrégée de la thèse complémentaire qu'il a présentée à la Faculté des lettres de Paris, *Étude sur le Speculum humanae salvationis*. Paris, Honoré Champion, 178 pages, 1908. Nos observations s'adressent à l'un et l'autre ouvrage. Quelques corrections de détail ont été introduites par M. P. dans le grand ouvrage ; mais il a maintenu les conclusions principales de la thèse.

Troyes ; il veut connaître les sources de ces derniers et ainsi il remonte à l'origine même des légendes et en expose les transformations successives. Nous signalons ses remarques sur les emprunts faits par Pierre le Mangeur à Josèphe et aux rabbins de son temps — l'école rabbinique de Troyes était célèbre ; — on lira aussi avec un vif intérêt sa dissertation sur le *schamir*, ce petit ver gros comme un grain d'orge et dont les dents, d'une force merveilleuse, ont taillé les pierres du Temple de Salomon : il y a là une excellente étude de folklore.

Après nous avoir présenté le S. H. S. en lui-même, il restait à nous montrer ses antécédents et l'influence qu'il put avoir. M. P. étudie ce que fut le symbolisme typologique avant l'année 1324 et les livres typologiques à images qui parurent au XIVe siècle en même temps que le *Speculum* ou immédiatement après lui. Il y a dans ces deux chapitres une série d'observations neuves et de faits très curieux. Les émailleurs des ateliers mosans et rhénans dont la grande importance a été mise en lumière en ces dernières années par Helbig et Drexler, ont fait usage du symbolisme figuratif dès la seconde moitié du XIIe siècle à Saint-Bertin, à Saint-Denis à Klosterneubourg; nos grandes cathédrales gothiques de XIIIe siècle sont décorées de grandes verrières symboliques suivant le même système, M. P. attribue l'origine de ce mouvement à la France : « Remarquez le rôle d'initiatrice qu'ici, comme en tant d'autres choses, paraît avoir joué la France au moyen âge... les autres peuples ne semblent s'être engoués qu'après les Français du symbolisme figuratif ». — Peut-être est-il un peu téméraire de faire de Godefroy de Claire, bourgeois de Huy, et de Nicolas de Verdun, au XIIe siècle, des artistes français, à moins de prendre le mot dans le sens d'artistes de langue française; mais, ce qui nous frappe, c'est qu'après avoir énoncé cette conclusion pour les reproductions artistiques, M. P. affirme que la littérature typologique ne commence que vers l'an 1300 avec la *Biblia pauperum* [1] et qu'elle est un genre essentiellement germanique. L'art et la littérature auraient évolué de façon différente; mais nous devons croire qu'il y eut dès le XIIIe siècle une littérature typologique en France; nous en avons conservé un échantillon dans le *Credo* de Joinville. Et de toute évidence Joinville qui écrivait ce traité à 26 ans, à Saint-Jean-d'Acre

1. M. P. s'élève contre l'appellation de *Biblia pauperum* donnée aux Bibles avec des images. Le terme de *libri pauperum* désignerait exclusivement, selon lui, des ouvrages à bon marché, résumés mnémoniques ou manuels à l'usage des étudiants ou des profanes. Et il en fut certainement ainsi à l'origine. Pourtant peu à peu, à notre avis du moins, le mot changea de sens. Les *pauperes* ne sont pas ceux qui manquent d'argent, mais les *pauperes Christi*, les illettrés. A ceux-ci les images expliquaient les épisodes des deux testaments, les *Bibliae pictae* sont devenus les *Bibliae pauperum*, au même sens où il a été dit : *Picturae sunt libri simplicium laïcorum* (p. 282). En ce sens on a bien fait de mettre sur le manuscrit de Wolfenbuttel : *Hic incipitur bibelia pauperum*. Au demeurant, cette inscripition est ancienne, puisqu'elle remonte au XVe siècle.

(1251), a dû avoir des prédécesseurs clercs. Il n'a pu posséder une telle science théologique ni inventer la méthode. Nous souhaiterions très vivement que M. P. reprît ce sujet pour lequel il s'est passionné, qu'il nous dressât dans un cadre chronologique strict, sans distinction de livres ou de peintures ou de sculptures, la liste des œuvres typologiques qui sont arrivées jusqu'à nous ou dont nous trouvons la trace : un tel catalogue rendrait à la science un très réel service et serait par lui-même une démonstration décisive.

Si nous avons dû faire quelques réserves sur les deux chapitres précédents, nous ne pouvons qu'applaudir à tout ce que M. P. nous dit sur l'influence iconographique du *Speculum*. L'ouvrage qui fut à peu près ignoré en Italie, fut employé par les artistes flamands et allemands; les Van Eyck, Roger de la Pâture, Conrad Witz y ont cherché leurs sujets; et, avec le S. H. S., on explique le sens de quelques miniatures des *Très Belles Heures de Turin* qui avait échappé même à M. Durrieu. Les historiens de l'art au xve siècle doivent sans cesse consulter ce traité, sous peine de s'égarer. Faute de l'avoir fait, ils n'ont rien compris aux vitraux de Saint-Étienne de Mulhouse dont la signification nous est donnée ici par M. Lutz pour la première fois. Ces verrières superbement reproduites pl. 100-122, celles de l'ancienne collégiale de Wissembourg et de Saint-Martin de Colmar (ces dernières sont déposées dans les caves de l'Œuvre de Notre-Dame de Strasbourg et attendent d'être restaurées) sont décrites à la fin de l'ouvrage dont elles ont été comme l'occasion [1].

Le travail de MM. L. et P. marque une date dans l'histoire de l'art par les problèmes que les deux auteurs ont soulevés, les solutions qu'ils y ont apportées, les ingénieux développements qu'ils ont donnés à tant de questions. Il serait injuste d'oublier l'éditeur, M. Ernest Meininger, qui a montré ce que pouvait l'imprimerie alsacienne.

Chr. Pfister.

---

1. Le volume se termine par une conclusion un peu générale et trop tranchante sur le moyen âge. Il est excessif d'écrire : « L'œuvre de la scolastique est une œuvre absurde et vaine... La scolastique est une fausse science, une fausse philosophie, une fausse théologie. Il n'y a pas eu, au xive siècle, perversion de le scolastique, car la scolastique a toujours été pervertie. » Il faut savoir rendre justice même à la scolastique : tenter d'expliquer par le raisonnement les vérités de la religion est déjà une concession à la raison, et ces théologiens du xiiie siècle nous paraissent bien supérieurs à quelques-uns de nos théologiens modernes. Est-il aussi bien exact de dire que « le symbolisme figuratif relève de la mystique. » Nous ne trouvons dans le *Speculum* aucun élan de l'âme vers Dieu, tout au plus à la fin des chapitres, aux lignes 99 et 100, une courte pièce : *O bone Jesu, instrue nos ut sacras scipturas discamus* : c'est une juxtaposition artificielle et un peu pédantesque de quatre histoires, trois étant la préfigure de la quatrième mais sans élan de l'âme, sans personnalité, le tout écrit en un style lamentable,

Uffe Birkedal. **Comus** (Studier fra Sprog-og Oldtidsforskning, nº 76. (Copenhague Tilge.

M. Uffe Birkedal, qui a traduit, il y a quelques années, en danois le *Paradis perdu* de Milton, publie une traduction en vers du *Comus*. Une introduction de quelques pages renseigne le lecteur sur le genre du « masque », rappelle le souvenir de l'*Arcades* et les circonstances de la représentation, insiste sur l'importance que garde l'antiquité classique pour le poète puritain. La traduction s'applique — non sans quelques allongements — à modeler son pentamètre ïambique et ses parties lyriques rimées sur la forme de l'original, et restitue heureusement l'impression de fraîcheur et de luxuriance mythologique de cette pastorale.

F. B.

Paul Dumont, **Nicolas de Béguelin. Fragment de l'histoire des idées philosophiques en Allemagne dans la seconde moitié du** xviiie **siècle**. Neuchâtel, Attinger et Paris, Alcan, s. d. [1908], 8º, p. 212.

Nicolas de Béguelin (1714-1789) ne saurait passer pour un grand philosophe et M. Paul Dumont qui a entrepris de le tirer de l'oubli, ne s'est pas lui-même exagéré l'originalité de sa pensée. Mais à titre de représentant de l'éclectisme qui forme la transition entre les puissantes constructions de Leibniz et de Kant, il mérite la consciencieuse étude que son historien lui a consacrée. Après quelques détails biographiques sur le précepteur du futur Frédéric-Guillaume II, membre de l'Académie royale, mathématicien et physicien de valeur, très estimé de d'Alembert, l'auteur analyse sa philosophie, disséminée dans un grand nombre de mémoires parus de 1750 à 1787 ; il montre comment elle essaie de concilier Newton et Leibniz, inclinant plus souvent vers l'empirisme que vers le rationalisme, empruntant aussi à l'école écossaise, et comme toute la spéculation contemporaine, s'efforçant de corriger la métaphysique par la philosophie du sens commun. M. D. qui a établi très soigneusement toutes ces multiples attaches de cet ingénieux conciliateur de systèmes avec des doctrines souvent contradictoires, termine par une revue des rapports de la philosophie de Béguelin avec certaines idées de Maupertuis, Mérian, Sulzer, Euler, Prémontval, et, ce qui est d'un plus grand intérêt, avec Kant. Sur ce point particulier il conclut que Kant, qui ne cite jamais Béguelin, ne s'est pas inspiré de lui, mais que certaines analogies de détail s'expliquent par une communauté d'éducation philosophique.

L. R.

Journal de route du capitaine Robinaux (1803-1832) publié par Gustave Schlumberger, membre de l'Institut.

Lettres du commandant Coudreux à son frère (1804-1815), publiées par le même. Paris, Plon, 1908, 2 vol. in-16, 333 et 295 pp., 3 fr. 50 l'un.

Robinaux est un paysan de la Sarthe, conscrit de 1803, qui arriva

à l'épaulette en 1812, fut mis en demi-solde à la Restauration comme capitaine et mourut retraité en 1854, après avoir été un moment réintégré après la révolution de juillet. Ce que M. S. publie n'est pas son journal de route original (bien qu'il semble le croire) mais un récit rédigé plus tard d'après une sorte d'itinéraire écrit au jour le jour. Robinaux a pris part aux campagnes de 1805, 1809 et 1813, ainsi qu'à la campagne de Waterloo. Le reste du temps, il est en garnison ou il arpente les routes. C'est un bon fantassin, qui note toutes les étapes et la nature du sol sur lequel il marche, donne quelques mots aux villes qu'il traverse et à leurs monuments, uniformément qualifiés de « superbes », fournit par ci par là quelques détails curieux ; mais c'est comme par mégarde, car sa faculté d'observation est aussi courte que son imagination est aride et son style indigent. Ce qu'il dit peut-être de plus intéressant est relatif à l'état d'esprit des « vieux de la vieille » entre 1825 et 1830, époque où il parcourt la France comme officier d'étapes et revoit beaucoup d'anciens camarades. Mais cela, comme les quelques passages un peu colorés et intéressants du récit des campagnes, pouvait tenir en quelques pages.

Le commandant Coudreux a plus d'envergure. C'est un Tourangeau instruit, actif, intelligent, avantageux, qui est entré aux vélites de la garde pour passer de là à l'école militaire, en sort le tout premier, et dès lors marche vite : sous-lieutenant en 1806, il est déjà capitaine aide-de-camp d'un général et décoré à 26 ans, en 1809. S'il était né un peu plus tôt ou s'il n'avait pas été prisonnier en Russie de 1812 à 1814, il pouvait, avec un peu de chance, faire une belle carrière. Il a du talent littéraire. Ses lettres sont bien troussées, d'un joli style, sans apprêt mais savoureux. Malheureusement, elles sont un peu vides. Pour les nouvelles de la guerre, il renvoie son frère aux bulletins de la Grande Armée, ce qui est plus commode. Il donne une bonne raison de le faire, et qu'on pourrait mettre en épigraphe à bien des Mémoires militaires : « Vous qui lisez les bulletins à tête reposée, vous en savez beaucoup plus que nous, qui voyons à peine ce qui se passe dans le bataillon vis-à-vis lequel le hasard nous conduit ». Tout de même, Coudreux pourrait nous faire voir ce bataillon, et cela ne lui arrive que rarement. Le fond de sa correspondance est qu'il manque d'argent, et qu'il en réclame à son frère. Ceci est peut-être ce qu'il y a de plus nouveau dans le livre. On n'a pas accoutumé de considérer que les officiers du premier Empire se ruinaient au service, surtout dans l'État-Major. Coudreux est-il spécialement prodigue, ou son cas est-il commun ? On aimerait de son éditeur une réponse à cette question. De ces lettres, quelques-unes sont à retenir pourtant, où il n'est pas question que d'envois d'argent, par exemple sur Eylau, Tilsit, Wagram, les débuts de la campagne de Russie. Mais puisque, d'accord avec les héritiers de Coudreux, M. S. a supprimé beaucoup de passages comme étant trop « intimes », il aurait

sans doute pu en supprimer d'autres, comme l'étant trop peu, et nous donner des extraits des lettres postérieures à 1815, où il y aurait peut-être à glaner d'utiles renseignements sur l'armée de la Restauration, mal connue encore [1].

R. Guyot.

Théodore Duret. **Les Napoléons, réalité et imagination.** Paris, Fasquelle. In-8°, 236, p. 3 fr. 50.

Ce livre remarquable, où il y a des vues justes et des considérations originales, traite de Napoléon Ier et de Napoléon III.

M. Duret montre que Napoléon III a essayé de répéter Napoléon Ier, et quoiqu'il fût un rêveur, essayé de répéter un « décisif », essayé de restaurer la suprématie napoléonienne et de « ramener la grandeur fugitive du César ». Il apprécie les entreprises de Napoléon III qui « laissèrent, malgré la victoire, des causes de ruine » et notamment la guerre du Mexique qui rappelle celle d'Espagne. Il fait voir comment Napoléon III succomba sous ceux-là mêmes qu'il avait attirés et encouragés, Cavour et Bismarck. Il blâme « son ineptie comme général et son incapacité comme politique ».

Mais c'est surtout de Napoléon Ier que parle M. D. et que nous parlerons ici. M. D. commet des fautes; il dit p. 98, l'armistice de *Pleinitz* au lieu de Pläswitz et p. 132, *Charleville* au lieu de Philippeville. Il tranche rapidement des questions difficiles. Il assure que Napoléon, maître de Saint-Jean-d'Acre, aurait été se perdre dans l'Inde. Il reproche à Napoléon d'avoir brisé avec l'Angleterre, comme si l'Angleterre n'avait pas eu ses torts dans cette rupture, comme si l'Angleterre n'avait pas élevé quelques unes des « difficultés » d'alors. Il croit que Napoléon n'a pu, à la Moskova, réduire les Russes à cause de « ses effectifs réduits ». Il prétend que Napoléon n'a pas été le soldat de la Révolution, que Napoléon « personnifie la réaction contre les principes réellement neufs apportés par la Révolution », et pourtant il reconnaît en un autre endroit que Napoléon « propageait » la Révolution : sans doute, M. D. semble croire que Napoléon l'a propagée seulement en Italie, mais ne la propageait-il pas « d'une certaine manière » en Allemagne et en Espagne? Enfin, aux yeux de M. Duret, Napoléon est tantôt un Latin de caractère antique, un empereur romain élevé par sa supériorité militaire au gouvernement, tantôt un Brenn primitif entraînant les Gaulois à travers le monde, tantôt un de ces condottieri de la Renaissance, de ces chefs sans patrie qui passaient leur vie les armes à la main; que de personnages, et ne vaut-il

---

1. Les notes sont rédigées avec soin. Dans le Journal de Robinaux on aurait pu relever quelques-unes de ses bourdes. *Esclavonie* ne vient pas d'*esclave*, pas plus que le Tagliamento ne vient du Tyrol, ni que Fiume n'est capitale de la Croatie, ni Würzbourg capitale du grand duché de Bade (pp. 45, 51, 54, 123). Lire p. 25 Ehrenbre*it*stein, p. 194 Schaue*n*bourg, et dans Coudreux, p. 170, *B*raunau.

pas mieux dire que Napoléon est un Corse devenu Français, et très Français?

M. Duret connaît toutefois son époque napoléonienne. Il insiste avec raison et avec force sur l'étonnement qu'excita Napoléon, sur l'éblouissement qu'il produisit et qui le transforma en héros et en demi-dieu, sur l'impression qu'il fit et fait encore sur les imaginations, sur la façon dont il est encore « transfiguré », sur la fascination, l' « hallucination » dont il a frappé les esprits, sur le « travail d'idéalisation » et la glorification épique dont il a été l'objet. Le Napoléon de M. Duret mérite de fixer l'attention. Abusant de la victoire, traitant la Prusse avec cruauté, décrétant un blocus continental qui ne pouvait être appliqué, attaquant la puissance du pape qui s'appuyait pourtant sur une immense force morale, s'acharnant cinq ans en Espagne à « vouloir vaincre ce qui échappe à la force », coupant et remaniant l'Europe au gré de ses caprices, dépouillant ses ennemis pour établir ses parents et enrichir ses favoris, entreprenant contre Alexandre une guerre téméraire et s'enfonçant imprudemment dans l'immensité russe, se trompant sur l'Allemagne qu'il « dépèce et amène à un paroxysme de haine », choisissant en 1813 la guerre au lieu de la paix, épuisant la France, « un passionné que sa passion dévore, un joueur qui joue sans fin jusqu'à la ruine, un chasseur qui n'a jamais reculé et qui pour surmonter un obstacle démesuré, lance son cheval et se tue avec lui », voilà le Napoléon de M. Duret. L'historien reconnaît dans l'Empereur une force extraordinaire de guerrier et une grande supériorité d'organisateur; il loue en lui un « incomparable artiste militaire »; il loue l'administrateur qui « voyait avec promptitude, netteté et ensemble »; mais, selon M. Duret, Napoléon n'a pas « le sens profond des choses humaines », n'a pas les aptitudes et les lumières du politique.

A. Ch.

Geoffroy de Grandmaison. **L'Espagne et Napoléon (1804-1809)**, avec une héliogravure. Paris, Plon, 1908, in-8° de xiii-520 pages.

Au cours de cet ouvrage, M. de Grandmaison étudie les relations politiques et militaires de l'Espagne et de la France, de 1804 à 1809, et les préliminaires de la guerre d'Espagne : c'est-à-dire les vicissitudes de l'alliance franco-espagnole, Trafalgar, les trames de Godoy et d'Isquierdo en 1805-1806, le traité de Fontainebleau (27 octobre 1807), les intrigues du prince des Asturies, suivies du procès de l'Escurial, le rôle de Murat comme lieutenant de l'Empereur en Espagne, les scènes de Bayonne et l'abdication de Charles IV, la journée du 2 mai 1808 à Madrid, le réveil du peuple espagnol, l'intervention personnelle de Napoléon dans la Péninsule.

Dans ce vaste programme, que se partagent les événements politiques et les événements militaires, la place prépondérante, d'après le

dessein même de l'auteur, appartenait naturellement aux premiers : une riche documentation, puisée à des sources en partie neuves des Archives de France et d'Espagne, et mise en œuvre non sans art, permettent de considérer ce livre comme l'exposé le plus complet de la politique extérieure et de la situation intérieure de l'Espagne pendant la période comprise entre 1804 et 1809.

Quant aux événements militaires, l'auteur s'est contenté de les retracer d'après les meilleures publications espagnoles et les travaux excellents récemment publiés en France par l'Etat-major de l'armée.

Mais M. G. a parfois prêté une oreille complaisante à des juges moins impartiaux. C'est ainsi qu'il y aura des lecteurs pour trouver trop absolue son adhésion aux conclusions de l'ouvrage du colonel Titeux sur la capitulation de Baylen, si favorables à Dupont. L'auteur s'est laissé entraîner ici par la verve chaleureuse avec laquelle il a d'ailleurs su raconter la lutte du peuple espagnol contre ses oppresseurs.

A cet accent personnel s'ajoute l'ornement d'un style pittoresque et imagé. Les pages brillamment colorées ne sont pas rares dans le livre de M. de Grandmaison, comme par exemple celles que l'auteur a consacrées à la batâille de Trafalgar, au séjour des Espagnols en Danemark, au combat de Somo-Sierra [1].

TY.

Victor GIRAUD. **Essai sur Taine, son œuvre et son influence d'après des documents inédits,** avec des extraits de quarante articles non recueillis dans ses œuvres. Quatrième édition revue et augmentée. Paris, Hachette, 1909, in-16 de 361 pages.

La *Revue critique* a rendu compte en son temps (n° du 29 juillet 1901) de la première édition de ce livre. Les dispositions essentielles et l'orientation générale en sont conservées ici; mais si les grandes lignes de l'étude de M. Giraud n'ont pas véritablement changé, plusieurs d'entre elles se sont infléchies çà et là dans un sens plus conforme aux indications apportées dans l'intervalle par la *Correspondance*. Voici trois des plus significatifs parmi ces changements; ils témoignent à la fois de la déférence de M. G. aux données nouvelles et de ce qu'avait de prématuré, en 1900, sa tentative de reconstruction biographique :

1re édition, p. 13.	4e édition, p. 17.
Tous les indices qui me font croire, en ce qui le concerne, à une « crise » peut-être plus lon-	Tous les indices qui me font croire, en ce qui le concerne, à une crise sinon plus longue,

1. Lire pp. 38, Jeanbon Saint-André; 241, Ettenheim, Meneval; 294, Haslach, 410, Dessolle, et *passim*, Monthion (au lieu de *Jean Bon Saint-André, Etteinhem, Menneval, Hasbach, Dessolles, Monthyon*); p. 371, ce lapsus si fréquent : *compendieusement* employé pour *longuement*.

gue et surtout plus douloureuse que ne le fut celle de Renan.

P. 20.

Il découvre Hegel ; il se met à l'allemand pour lire dans le texte les œuvres du philosophe ; et sous cette influence...

P. 24.

Les idées de Spinoza et celles de Voltaire.

tout au moins plus douloureuse que ne le fut celle de Renan.

P. 28

Il découvre Hegel et fait probablement plus ample connaissance avec Gœthe, « le père de la grande culture contemporaine » ; il se met à l'allemand pour lire dans le texte les œuvres du philosophe et du poète : et, sous cette double influence...

P. 34.

Les idées de Spinoza et celles de Gœthe.

Si l'on joint à ces indices la reproduction, à l'appendice IV, de l'article consacré par M. G. à la *Correspondance* dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1er février 1908, avec les « repentirs » qu'il avoue, et l'insertion de quelques nouveaux développements, notes ou citations dans le corps du volume, on rendra cet hommage à l'auteur qu'il n'est pas de ceux dont il parle lui-même, « qui, s'ils ne découvrent pas la vérité du premier coup, ne la découvriront jamais, j'en ai peur, par tâtonnements successifs. » Reste à savoir seulement si l'économie générale du livre, sa hantise pascalienne, l'opposition qu'il suppose implicitement entre le monde des faits et celui des « vérités supérieures », sont encore, après ces résipiscences de détail, bien appropriées à leur objet. Ajoutez à cela que, d'une « édition revue et augmentée » qui porte le millésime de 1909 et contient un chapitre de vingt pages sur l'*influence de Taine*, on est en droit d'attendre quelques précisions sur l'état actuel de cette question : les livres de MM. Lacombe et Aulard, des articles de MM. Rod, Péladan, Mathiez, le concours de l'Académie marquent certainement un classement nouveau des points de vue. Mais M. G. sait trop bien tirer parti de tout ce qui complète, appuie ou infirme ses thèses [1] pour qu'on ne puisse espérer d'une sixième édition, sans doute, quelque satisfaction sur ce point encore.

F. Baldensperger.

---

1. La citation « Tâche de te comprendre et de comprendre les *choses* » continue (p. 68) à être donnée sous une forme qui trahit la pensée de Taine et révèle les médiocres affinités gœthéennes de M. Giraud. La note accordée (p. 95) à Rivarol sur les instances de M. Le Breton part d'un bon naturel, mais qui protestera pour faire avoir à Mallet du Pan mieux qu'une simple mention ? Taine historien a été guidé beaucoup plus par celui-ci que par celui-là.

George Fonsegrive. **Regards en arrière. Les Préfaces de la Quinzaine.** Paris, Bloud, 1908, in-16, p. 344. Fr. 3,50.

Pendant que M. George Fonsegrive dirigeait la revue catholique de la *Quinzaine*, de 1897 à 1907, date de sa disparition, il avait pris l'habitude de présenter à ses lecteurs dans une préface comme un programme d'action de son journal, en même temps que les réflexions que lui inspiraient les manifestations de la vie catholique. Il a jugé utile de recueillir en un volume la série de ces articles. Ils offriront en effet un court résumé de l'influence que la *Quinzaine* a voulu exercer. Elle tient dans une formule qui revient souvent sous la plume de l'auteur : pour lui le catholicisme doit s'adapter à la vie moderne sous la triple forme du développement scientifique, de l'ascension démocratique et du progrès dans la justice sociale. Cette orientation que M. F. souhaitait voir prendre à l'église catholique, semble s'être heurtée à beaucoup de difficultés ; son livre sera comme un intéressant témoignage d'une tentative hardie, déjà si souvent abordée, de mettre la vie religieuse en harmonie avec les transformations de la société.

L. R.

Nichol Smith. **The Functions of Criticism.** Oxford, Clarendon Press, 1909, 24 pages, in-8°.

Le titre de cette conférence d'université ne définit qu'imparfaitement le sujet. L'auteur y étudie en réalité les principales méthodes qu'a employées ou qu'emploie la critique pour exercer « des fonctions » qui ne sont guère différentes, à vrai dire, que selon qu'il s'agit du passé ou des contemporains. Les divers procédés préconisés en Angleterre, en Amérique, en France (le mutisme de M. Smith en matière d'Allemagne est caractéristique) pour expliquer les œuvres littéraires sont passés en revue et appréciés brièvement, avec tolérance et discernement ; mais on peut s'étonner de voir l'auteur suivre un ordre de présentation qui est à peu près l'inverse de la chronologie, s'il est vrai que le jugement impressionniste est l'attitude fondamentale de tout lecteur, et que l'effort de plus en plus diligent pour « situer » un ouvrage ou un écrivain est, au contraire, le résultat d'un tardif souci d'objectivité.

F. B.

A. Rébelliau. **Bossuet historien du protestantisme, étude sur l'« histoire des variations » et sur la controverse au XVIIe siècle.** 3e édition revue et augmentée d'un index. Paris, Hachette, 1909.

Il est inutile de revenir sur la thèse fondamentale de ce livre paru en 1891 et dans lequel M. Rébelliau se propose de démontrer que l'*Histoire des Variations des Églises protestantes* de Bossuet est un ouvrage vraiment scientifique, malgré toutes les rectifications qui

peuvent y être apportées par la critique moderne. La nécessité d'une troisième édition de cet ouvrage montre qu'il a été apprécié à sa juste valeur, aussi important pour l'histoire de la pensée de Bossuet que pour celle de la controverse protestante et catholique au XVIIe siècle. Beaucoup de corrections de détail ont été ajoutées à cette nouvelle impression. Mais les idées essentielles de l'auteur n'ont point été modifiées [1]. M. Rébelliau a tenu compte des critiques qui lui ont été adressées. Notons pourtant qu'il n'a point répondu (p. 6, n. 2) à une observation assez intéressante de M. Strowski (*Saint-François de Sales*, p. 24, n. 2) sur l'interprétation d'un décret du synode national de Montpellier : il est vrai que la décision du synode de Gap citée postérieurement par M. Rébelliau semble confirmer sa propre interprétation. Certaines modifications de détail sont particulièrement heureuses. Plus énergiquement que dans la 1re édition — et avec preuves à l'appui et renvoi aux textes — M. Rébelliau conteste et montre fausse l'affirmation de Floquet, d'après laquelle Bossuet aurait fait partie du conseil de conscience. Les indications bibliographiques, déjà si nombreuses dans les notes, ont été complétées et tenues au courant, aussi bien en ce qui concerne Bossuet que pour les questions historiques relatives à l'histoire du protestantisme. Un index alphabétique termine ce livre, dans lequel la pagination ancienne a été le plus possible respectée [2].

C. G. P.

— Une nouvelle édition, remaniée, vient de paraître du t. I du *Corpus iuris ciuilis; editio stereotypa undecima*, *Institutiones recognouit* Paulus KRUEGER, *Digesta recognouit* Theodorus MOMMSEN, *recognouit* Paulus KRUEGER ; Berolini, apud Weidmannos. MCMVIII; XXII-56-IV-959 pp. in-4° à deux colonnes; prix : 10 Mk. La dixième édition avait été publiée après la mort de Mommsen en 1905. Mais les clichés ne pouvaient plus supporter un nouveau tirage. M. Krüger, chargé de la revision de l'ensemble, a profité de la circonstance pour refondre texte et annotation et y incorporer les résultats acquis depuis 1868, date de la première édition. On s'aperçoit au premier coup d'œil, à voir revenir les noms de Lenel, Gradenwitz, Ferrini, Appleton, Naber, etc., que l'ouvrage est renouvelé. Malheureusement le premier volume de l'édition italienne a paru après que l'impression était terminée. M. K. a mis dans un appendice ce qu'il en a tiré. En dehors des indications de variantes, une préoccupation générale a dominé l'annotation plus encore que par le passé, rapprocher les fragments épars

---

1. Certaines affirmations même sont plus favorables à Bossuet en cette édition qu'en la première, cf. p. 523 « ce n'est pas *seulement, ce n'est pas principalement,* une œuvre de recherche scientifique que Bossuet voulait faire » (les mots en italiques sont ajoutés). En revanche dans la préface on peut lire ces restrictions nouvelles. « On n'est pas impunément comme il fut un homme universel. Une activité aussi dispersée que la sienne ne peut obtenir en tout et partout la perfection suprême, etc. ».

2. La correction typographique de cette nouvelle édition est remarquable. Notons à titre d'exception, p. 302, n. 1, 2 avril 1886 pour 2 avril 1686.

des divers groupes de textes. Par suite, M. K. a été conduit à distinguer les additions de Justinien soit dans le texte par des crochets, soit dans les notes. Quelques perfectionnements matériels ont été introduits; le plus important est l'indication marginale des pages et des lignes de la grande édition. De cette manière, on pourra se servir du *Vocabularium iurisprudentiae* avec ce volume plus maniable. Cette publication de M. Krüger n'est donc pas simplement un nouveau tirage, mais véritablement une nouvelle édition. — P. L.

— Le fascicule XV du *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie* publié par dom Cabrol (*Bibliothèque-Bretagne (Grande-)*, II, 897-1184; fig. 1558-1636; 1 pl. double; Paris, Letouzey et Ané, 1908) contient les articles suivants : bibliothèque (fin), Bingham, Binterim, birrus, biscandens, bisomus, Bithynie, blanc, Boethia, bœuf, boisseau, Boldetti, Bolsène, bonaria, bonorua, bonté chrétienne, Bonusa (épitaphe de), Bordeaux, Bosio, Bostra, Bottari, bouche, boulangers, bourreau, bracelet, braies, brandeum, brebis, Brescia, Breslau, Bretagne (Grande-) [H. Leclercq]; biduana [W. Henry]; blasphème, Bologne (mss.) [Fehrenbach], Bobbio (mss. et missel) [Wilmart]; Bona [Dumaine]; bougeoir [Baudot]; Bradshaw society [Cabrol]. Le fascicule XVI (Bretagne (Grande-), Byzantin (Art), II, 1185-1472; fig. 1637-1788; 2 pl. doubles; Paris, Letouzey et Ané, 1908) contient les articles : Grande-Bretagne (archéologie), Bretagne Mineure, bréviaire, Brindes, brique, broderie, brodeur, Bruges (mss. liturgiques), Brunswick (mss.), bulle (bijou), burettes, Burgondes, bustes, Byzance, byzantin (art) [H. Leclercq]; Grande-Bretagne (liturgie), butta, butto [Cabrol]; brevion [Petit]; Brunon de Segni, Burchard [Baudot]; bulle (sceau) [Kirsch]. — P. L.

— M. Carl Blasel a repris à nouveau les problèmes qui rendent si difficile l'histoire des Lombards avant leur arrivée en Italie : *Die Wanderzüge der Langobarden, Ein Beitrag zur Geschichte und Geographie der Völkerwanderungszeit*, Breslau, Müller et Seiffert, 1909; xix-133 p. in-8°). Il passe d'abord en revue les assertions des historiens depuis Paul diacre jusqu'aux derniers écrivains Westberg et Wiese. L'unanimité des plus anciens, des auteurs classiques, place le pays d'origine des Lombards en Allemagne, sur la rive gauche du cours inférieur de l'Elbe, dans la région que leur souvenir avait fait désigner au moyen âge par le nom de Bardengau. Ni Frédégaire, ni l'*Origo gentis Longobardorum*, ni le *Chronicon gottanum* (ces deux derniers textes dans le même volume des *Monumenta Germaniae* que Paul diacre) ne placent les Lombards en Scandinavie ou en Scanie. L'erreur a été commise par Paul diacre, qui a, sous l'influence de Pline l'ancien et de Jordanès, confondu la désignation de Scadanan avec la péninsule scandinave. Scadanan, d'après l'*Origo* signifie « Terre du nord ». Le mot *insula*, employé par l'*Origo* et le *Chronicon* indique simplement un territoire bordé par la mer ou par un cours d'eau. Ces explications, qui sont en partie nouvelles, permettent de débrouiller la confusion des témoignages. Les différentes étapes de la migration des Lombards sont, d'après l'*Origo*, Mauringa, c'est-à-dire le pays à l'est de l'Elbe jusqu'à la Vistule, et spécialement la partie appelée Golaida, puis Bainaib, la Bohême, Burgundaib, le pays des Burgondes, entre l'Oder, les Carpathes et la Vistule. Vers la fin du ive ou au commencement du ve siècle les Lombards quittent le Bardengau, passent l'Elbe, se dirigent vers le midi, tournent à l'est et s'arrêtent dans la Haute-Silésie. Ils se heurtent aux Huns d'un côté, aux Slaves de l'autre, et repassent en Bohême, la traversant au sud. En 488, ils s'installent dans le Rugiland, sur la rive gauche du Danube, de Passau à Vienne; M. B. considère comme légendaire la liste des rois du prologue de l'édit de Rotha-

ris, la rencontre des Lombards avec les Amazones, l'existence même des Amazones. Un chapitre spécial est consacré à la légende des Amazones. Pour l'histoire des faits postérieurs, il faut user de Paul diacre avec précaution. Le schisme d'Aquilée complique tout. Car Paul diacre est hostile au schisme et orthodoxe, mais il se sert d'une source schismatique. Le travail de M. Blasel est très méthodique et fondé sur les sources qu'il cite continuellement. Il rendra service. — P. L.

— Le deuxième fascicule du *Kompendium der Kirchengeschichte,* von Karl Heussi (II, 1 ; Hohes Mittelalter, spätes Mittelalter, Reformation, Gegenreformation ; pp. 193-448) a paru à la librairie Mohr (Tubingue, 1908; prix : 4 Mk.). Nous avons indiqué précédemment la disposition de cet abrégé et les services qu'il peut rendre (*Revue*, 1908, II, 253). Il suffit aujourd'hui de dire que l'ouvrage va maintenant jusque vers la fin du XVIIe siècle. — P. L.

— M. G. C. Moore Smith publie pour la première fois : *Hymenaeus, a comedy acted at St. John's College, Cambridge* (Cambridge, at the university press, 1908; XVI-84 pp. in-16 ; prix : 3 s. 6 d.). Cette pièce, conservée dans deux mss., a été jouée probablement en mars 1578-9. Le sujet est tiré de Boccace, mais avec des additions et des complications propres au théâtre de cette époque et annonciatrices de Shakespeare. Le style est facile, plein d'imitations de Plaute et de Térence. A noter des passages assez curieux où un médecin expose des théories de chiromancie et d'astrologie. — L.

— La deuxième année de la *Revue des sciences philosophiques et théologiques,* 1908 (Le Saulchoir à Kain, Belgique; 873 pp , in-8°) contient de bons articles : Cauchie, Les assemblées du clergé sous l'ancien régime ; Gry, La création en sept jours d'après les apocryphes de l'A. T.; Humbert, Le problème des sources théologiques au XVIe siècle; Sertillanges, L'idée générale de la connaissance dans saint Thomas d'Aquin ; des « bulletins » fort bien faits, parmi lesquels on citera surtout ceux du P. Jacquin, Histoire des doctrines chrétiennes et Histoire des institutions ecclésiastiques. Dans les conditions actuelles, où tout développement scientifique est entravé dans l'Église romaine, on doit savoir gré de ce qui s'y maintient encore de travail honnête et désintéressé, sans trop regarder aux voisinages et aux « communiqués » qui en paient la rançon. — M. D.

— Le fascicule 42 du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* de Daremberg, Saglio et Pottier contient les articles suivants : *sacrificium* (Toutain) ; *sacrilegium* (Cuq) ; *sacrorum turbatio, scriptura* (Humbert) ; *Saeculares ludi, saeculum, Salii, Salus, Saturnalia, Saturnus* (Hild) ; *saeptum, sambuca, samiator, sandapila, sarcinator, sartago, schoinophylinda, scimpodium, scirpea, scopae* (Saglio) ; *sagitta, sagittarii, sarissa* (A. J. Reinach) ; *sagma, sarracum, satura, scordiscus* (Lafaye) ; *sagum, scabellum* (Thédenat) ; *sal, salgama, salinum, salsamentum, sapo* (Besnier) ; *saluatio* (Séchan) ; *salutatio* (Fabia) ; *saltus* (Ph. E. Legrand) ; *samia uasa, sannacra, scaphe, scaphium* (Pottier) ; *sannio, satyricum drama* (Navarre) ; *Sarapieia, sarcophagus, Saronia* (Cahen) ; *sarcina* (Saglio et Cagnat), *sarculum, sceptrum, schoenus* (Sorlin-Dorigny) ; *satrapa* (Cumont) ; *Satyri, Sileni, scalae* (Nicole) ; *scalprum, scalptura* (de Foville) ; *scamnum* (Saglio et Thédenat) ; *scapha* (Gauckler) ; *schola* (Cagnat) ; *scriba, scriniarius, scrinium* (Lécrivain) ; *scriptura* (Jacob) ; *scripulum* (Babelon) ; *sculponeae* (Chapot) ; *sculptura* (Dugas). Ce fascicule appartient au t. IV, 2e partie (pp. 977-1136; Paris, Hachette, 1909; prix : 5 fr.).

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 4 juin 1909.* — M. Perrot communique, au nom de M. Paul Gauckler, la photographie d'une sta-

tuette en bronze doré, d'un type inédit, qu'il a découverte, au cours des fouilles qu'il exécutait, avec MM. Nicole et Darier, sur le Janicule, dans les ruines d'un temple syrien construit aux abords du *lucus Furrinæ*. L'idole était couchée au fond d'une sorte de cuve triangulaire en blocage, ménagée au centre d'une cella octogonale dont la forme rappelait celle des premiers baptistères chrétiens. Dans cette cella, on devine une chapelle qui aurait été réservée à la célébration des mystères et aux imitations du culte syrien. L'idole est engoncée comme une momie. Un dragon à crête dentelée en fait sept fois le tour. Entre les circonvolutions du monstre, sept œufs de poule avaient été déposés en ligne sur la statuette. En pourrissant, ils ont éclaté. Les débris des coques ont roulé à droite et à gauche. Par des arguments qui paraissent excellents, M. Gauckler, cherche à démontrer qu'il ne faut pas voir dans cette statuette, comme on l'a proposé, un *Kronos* mitriaque. S'autorisant d'un texte de Macrobe, qui a vu dans le temple d'Hiéropolis deux divinités féminines entourées des replis du dragon, il reconnaît ici une Atargatis naissante, une Atargatis sortant de l'œuf dont étaient issus, dit Arnobe, les dieux syriens, Hadad et Atargatis. Un fragment d'inscription latine, trouvé au même endroit, semble indiquer que la divinité orientale avait été identifiée, à Rome, par ses adorateurs occidentaux, avec la *Fortuna primigenia*.

M. Paul Girard lit un travail sur le mythe de Pandore dans la poésie hésiodique, notamment dans les *Travaux et Jours*. On sait que ce poème montre Pandore laissant échapper du vase où Zeus les a enfermés, tous les maux dont souffre l'espèce humaine; elle renferme le vase au moment où l'Espérance allait en sortir. Plusieurs critiques se sont demandé si c'est bien de l'Espérance qu'il s'agit ici; il leur a paru que l'énigmatique génie resté au fond du vase ne pouvait être, lui aussi, qu'un mal, tel que l'illusion, ou l'attente du malheur. Mais il résulte de divers témoignages anciens, auxquels on n'a pas accordé assez d'attention, que le vase contenait à la fois les maux et les biens; ceux-ci retournent au séjour des dieux; ceux-là se répandent à travers le monde; seule d'entre les captifs, l'Espérance demeure. Si Hésiode ne s'est pas nettement expliqué sur ce point, c'est qu'il expose dans ce passage l'origine du mal, et reproduit d'ailleurs une légende connue de ses auditeurs, qui suppléaient aisément à son silence sur le mélange, dans le vase mystérieux, des biens et des maux. — MM. Salomon Reinach, Maurice Croiset et Paul Viollet présentent quelques observations.

M. Henri Cordier annonce que, suivant le désir de son père M. le Dr Hamy, Madame Dubard-Hamy, d'accord avec la famlle Laugier, fait don à la Bibliothèque de l'Institut des lettres adressées par Alexandre de Humboldt à Madame Arago, à Madame Laugier, nièce d'Arago, à Mathieu et à Laugier, membres de l'Académie des sciences. Ces lettres ont été publiées par le regretté Dr Hamy.

M. Perrot, secrétaire perpétuel, communique une lettre de M. Alfred Merlin, directeur des antiquités et arts de Tunisie, précisant quelques-unes des découvertes faites dans les fouilles sous-marines exécutées près de Mahdia. M. Merlin signale, entre autres objets, une lampe antique encore munie de sa mèche. — M. Joret présente quelques observations.

M. Philippe Berger présente un résumé, accompagné de photographies, des découvertes (inscriptions rupestres) faites par M. Marius Archambault en Nouvelle-Calédonie. Il annonce que les Ministères des colonies et de l'instruction publique ont confié à M. Archambault une mission officielle pour continuer ses recherches.

M. Paul Viollet communique, en seconde lecture, son mémoire sur l'interrogatoire de Jacques de Molay.

M. Emile Picot annonce, au nom de la commission du prix La Grange, que ce prix est décerné à M. Henri Chatelain, pour sa publication du *Mistère de Saint-Quentin*.

M. Homolle communique une lettre, datée de Salonique, 26 mai, où M. Le Tourneau annonce qu'il a pu enlever l'enduit qui recouvrait les mosaïques existant encore dans cinq arcades de Saint-Démétrius. — Dans la basilique d'Eski-Djouma, des travaux importants ont été entrepris par le gouvernement ottoman sous la direction officieuse de M. Le Tourneau. A la courbe des arcades de la galerie inférieure, M. Le Tourneau a trouvé de belles mosaïques décoratives à fond d'or, datant du ve siècle; elles seront complètement remises au jour lorsque les gros travaux de restauration seront achevés.

La commission du prix de linguistique Volney (prix de l'Institut) a décerné ce prix à M. Léo Reinisch, professeur à l'Université de Vienne, pour l'ensemble de ses travaux sur les langues africaines.

Léon Dorez.

Le propriétaire-gérant : Ernest LEROUX.

LE PUY, IMP. MARCHESSOU. — PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON, Sres

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 25 — **24 juin.** — **1909**

Delbrück, Introduction à l'étude des langues indo-germaniques. — Hackl, Hekler, Ed. Schmidt, Lippold, Mélanges Furtwängler. — Brockstedt, Le Siegfridlied français. — Chaucer, Les contes de Canterbury, trad. Legouis. — Jusserand, Le Piers Plowman, œuvre d'un seul. — Pecock, p. Morison. — Gonser, La Vie de S. Guthlac. — Ward et Waller, Histoire de la littérature anglaise, III. — Imbart de la Tour, Les origines de la Réforme, II. — Œuvres de Pascal, p. Brunschwicg et P. Boutroux. — Strowski, Pascal et son temps; Saint François de Sales. — Thorold, Six maîtres du désanchantement. — Bandini, Les journaux et écrits clandestins des carbonari romagnolo. — Sforza, La Révolution de 1831 dans le duché de Modène. — Faguet, Discussions politiques. — Correspondance de Kazinczy, p. Vaczy, VIII. — Collection des anciens manuscrits hongrois, XV. — J. Horvath, Les étapes de la littérature hongroise. — Ejury, Traductions de Petöfi. — Mémoires de l'Académie hongroise. — Académie des Inscriptions.

B. Delbrück, **Einleitung in das Studium der indogermanischen Sprachen,** Ein Beitrag zur Geschichte und Methodik der vergleichenden Sprachforschung. Fünfte Auflage. Leipzig (chez Breitkopf et Härtel), 1908. In-8°, xvi-173 p. (prix : 4 mk.).

En 1904, M. Delbrück avait eu le courage et le mérite de reprendre entièrement un ouvrage qui avait déjà brillamment réussi, mais qu'il n'avait guère modifié depuis 1880 ; le public lui en a su gré, puisque dès 1908 l'ouvrage reparait en cinquième édition. Mais cette fois l'auteur n'a cru devoir faire que de menues retouches : petits changements de style, de graphie (ainsi *vántas*, p. 117, là où l'édition précédente avait un anusvàra), d'indications bibliographiques, etc. ; en somme, c'est le même livre un peu corrigé dans le détail et légèrement abrégé : 173 pages, au lieu de 175 ; il retrouvera le succès qu'il a depuis longtemps et qui dispense de le louer. Comme exemple des principaux changements, on peut noter p. 124 et suiv. la théorie de la reconstruction des formes indo-européennes où M. D. tient compte de l'article de M. Hermann, sans d'ailleurs rien changer d'essentiel à ses idées.

On sait que l'ouvrage se compose de deux parties : historique des recherches sur la grammaire des langues indo-européennes, et un exposé très bref des principes fondamentaux de la linguistique

historique. Un chapitre assez étendu est consacré aux Grecs; il est curieux qu'un indianiste éminent comme M. D. n'ait pas mis en meilleure lumière les rares mérites des grammairiens hindous : la grammaire comparée des langues indo-européennes n'a-t-elle pas été constituée le jour où la connaissance du sanskrit a permis d'appliquer à l'ensemble de la famille indo-européenne l'analyse précise que les grammairiens hindous avaient faite de la phonétique et de la morphologie sanskrites? Parmi les modernes, on regrettera de ne pas voir citer le nom de M. Havet qui a éclairci la plupart des questions obscures de la phonétique latine et dont la doctrine a passé presque toute entière dans les plus récents manuels (ceux de MM. Sommer et Niedermann) ainsi que celui du regretté Victor Henry; et la part faite à M. F. de Saussure paraîtra sans doute beaucoup trop petite : les derniers travaux sur les alternances vocaliques indo-européennes ont montré ce qu'avaient de génial les vues exposées dans son célèbre *Mémoire*.

A. Meillet.

Münchener Archæologische Studien dem Andenken Adolf Furtwænglers gewidmet. In-8°, p. 1-504. Munich, Beck, 1909.

Ce volume de mélanges, dédié à la mémoire de Furtwængler, contient quatre mémoires dus à ses disciples, MM. Hackl, Hekler, Ed. Schmidt et Lippold.

L'étude d'Hacke (p. 3-106, pl. I-III) est consacrée aux inscriptions « commerciales » sur les vases attiques du vi^e^ et surtout du ve siècle. Ces marques, d'abord peintes, puis gravées après la cuisson se rencontrent presque exclusivement sous le pied des récipients et généralement sur les exemplaires de grandes dimensions. Elles sont presque toujours rédigées en langue ionienne, ce qu'on peut expliquer par ce fait que les marchands, auxquels nous les devons, étaient en majorité des Ioniens : Athènes n'aurait commencé qu'après 480 à exporter elle-même ses produits. Les signes numéraux sont d'abord « milésiens », puis décimaux : tout comme les ligatures, ils n'apparaîtront que bien plus tard sur les monuments épigraphiques. Notons qu'H. revendique pour l'Attique les amphores de style affecté, et, en quoi il a certainement raison, la production entière d'Amasis.

A. Hekler (p. 109-248, fig. 1-26) passe en revue les statues féminines drapées d'époque romaine. A l'encontre de Wickhof et de Riegl, il soutient la thèse de Schreiber et de Strzygowski. Jamais original, l'art romain, d'après lui, ne recherche sous Auguste que les combinaisons linéaires et ne s'exerce qu'à préciser savamment les draperies au détriment des corps qu'elles recouvrent. Sous Claude, il semble que cet académisme correct cède la place à une sculpture plus vivante, plus animée et qui cherche ses modèles dans l'art grec du ve siècle, mais les Flaviens ne représentent qu'une période de transi-

tion et, si, sous Hadrien, et surtout à partir des Antonins, la virtuosité devient plus grande, la distribution plus savante de l'ombre et de la lumière et la recherche factice des effets pittoresques ne compensent pas, il s'en faut, l'éloignement toujours plus grand de la vie et de la nature. Une liste de cinquante et un types grecs, moins imités que déformés par les artistes de Rome, sert à la fois d'appendice et de corollaire à la thèse de M. Hekler.

L'enquête d'Édouard Schmidt (p. 251-397, fig. 1-58) porte sur la « course agenouillée » ou sur la flexion exagérée des genoux, chère à l'art grec du VIIe et du VIe siècle. L'analyse minutieuse des motifs prouve que bien peu d'entre eux représentent, à proprement parler, la course; dans certains, l'homme est véritablement agenouillé, ailleurs il vole; le plus souvent le schéma n'a qu'un sens ornemental et les Grecs, surtout les Ioniens, paraissent l'avoir emprunté à l'art assyrien ou mésopotamien. Signalons une interprétation nouvelle de la Nikè d'Archermos : ce serait bien, comme le croit M. Homolle, une acrotère, mais elle serait disposée autrement et dirigée vers l'extérieur, tandis que la jambe avancée s'appuierait sur une volute du tympan (p. 336).

Enfin Lippold (p. 399-404, fig. 1-33) examine les différentes formes des boucliers grecs. L'origine du bouclier échancré (ou béotien) devrait être cherchée dans l'Europe centrale; les deux ouvertures latérales sont produites par la tension des deux arcs qui maintiennent, haut et bas, la peau de bœuf initiale. Le type est d'ailleurs primitif et disparaît de bonne heure : dans l'art, ces boucliers ne sont prêtés qu'à certains héros tels qu'Ajax ou à des figures conventionnelles comme les conducteurs de chars. Le bouclier rond, au contraire, vient de l'Orient et paraît dès la fin du 2e millénaire. C'est à tort que Reichel croyait retrouver dans les poèmes homériques la vieille forme mycénienne : deux types y apparaissent simultanément, celui du Dipylon et l'arme ronde, qui pouvait, comme la première, se suspendre à un baudrier.

A. De Ridder.

Das altfranzösische Siegfridlied. Eine Rekonstruktion. Mit einem Schlusswort : Zur Geschichte der Siegfridsage. Von Gustav Brockstedt. Kiel, Robert Cordes, 1908. In-8°, XII-178 p., 8 m.

Si l'Allemagne éprouve quelque humiliation de ce que ses grands poètes du moyen âge — les Veldeke, les Hartmann, les Wolfram, les Gottfried — aient été les tributaires des auteurs français, du moins a-t-elle considéré jusqu'ici avec orgueil que sa poésie populaire médiévale était nationale. Le *Nibelungenlied*, *Gudrun* et toutes les épopées du *Heldenbuch* étaient, pensait-on, des œuvres jaillies du sol germanique, une authentique émanation du génie national. Or, voici qu'un critique allemand, déclare que « les épopées populaires du

moyen haut allemand, le *Nibelungenlied* en tête, ne sont autre chose que des traductions du français ». M. Brockstedt, qui a soutenu cette théorie, n'est d'ailleurs pas le premier à émettre d'aussi audacieuses et subversives idées. Avant lui — et je m'étonne qu'il n'ait pas connu ou cité le nom de ce précurseur — M. O. Freiberg avait prétendu démontrer que l'*Eckenlied* est une traduction du *Chevalier du Papegau* [1]. Cette opinion de M. Freiberg n'avait pas fait grand bruit. Il est probable que le livre de M. Brockstedt suscitera plus d'émoi, le *Nibelungenlied* et les poèmes qui lui sont apparentés étant infiniment plus populaires que l'*Eckenlied*.

Déjà en 1907 M. Brockstedt avait secoué l'opinion en affirmant que le poème français de *Floovent* était une version de la légende de Sigurd [2]. Cette théorie vient d'être vigoureusement combattue dans un article de la *Zeitschrift für deutsche Philologie* [3]. Il est à présumer que la critique n'accueillera pas non plus sans protestations les résultats des nouvelles recherches de M. B. et que voici. La légende germanique de Sigurd (forme norroise pour Siegfried) a fourni la matière du poème français de *Floovent*. En revanche, l'auteur de *Floovent* a composé deux œuvres — aujourd'hui perdues — qui ont été traduites en allemand, où l'une porte le nom de « *Siegfridlied* » (poème représenté par la *Thidreksaga*, le *Hürnin Seyfried*, le livre populaire *Von dem gehörnten Siegfried* et le *Hürnen Seufried* de Hans Sachs), et où l'autre s'appelle le *Nibelungenlied*.

Il est évident que M. B. a des raisons qui étayent son opinion. S'efforçant surtout de démontrer que le « *Siegfridlied* » est d'origine française, il n'a pas de peine de faire voir qu'entre les œuvres allemandes qu'il réunit sous ce titre (surtout le livre populaire) et *Floovent* il existe de certaines analogies. Mais ces relations ne suffisent pas, semble-il, à affirmer une étroite parenté. Le défaut de la critique de M. B. est d'abord le manque de suffisante sévérité, puis une confiance trop absolue dans la valeur des rapprochements. Il puise dans les différentes versions du « *Siegfridlied* » les traits qui ont quelque analogie avec ce qu'aurait pu être la source française et déclare trop aisément primitifs ceux qui fournissent un appui à sa théorie [4]. Ainsi, c'est tantôt la *Thidreksaga*, tantôt le *Hürnin Seyfried*, tantôt le livre populaire, qui représente la forme ancienne, c'est-à-dire française. On voit l'arbitraire d'un pareil procédé. D'autre part, M. B. partant de la coexistence de mêmes motifs dans divers poèmes conclut trop aisément à la filiation des œuvres. Il constate par exemple que « l'épreuve de la bière » (témoignage fourni

1. V. Paul und Braune : *Beiträge...* 29, p. 1 ss.

2. *Flooventstudien*, Kiel, 1907.

3. E. Stricker : *Floovant und Nibelungensage*, 41 p. 31 ss. Dans d'autres périodiques aussi M. B. a trouvé des contradicteurs.

4. Il est vraiment excessif de prétendre trouver un argument en faveur d'une communauté d'origine dans l'analogie prétendue de l'avidité du batelier dans le *Nibelungenlied* et la gloutonnerie d'Otr dans la *Völsungasaga* (p. 162).

par le sang qui jaillit des blessures du cadavre en présence de l'assassin) n'est pas une coutume allemande, mais qu'elle est d'origine française. La rencontrant dans le *Nibelungenlied*, il tire argument de ce fait pour affirmer qu'elle est passée par voie de traduction dans le poème allemand. Jusqu'ici on a admis — et cette opinion semble devoir prévaloir jusqu'à preuve du contraire — que l'auteur du *Nibelungenlied* a emprunté le trait à un poète allemand (par exemple à Hartmann d'Aue, qui l'a trouvé dans Chrétien de Troyes).

Le travail de M. B., pour prêter le flanc à la critique, n'est ni sans mérite, ni sans utilité. On y trouve une étude de la légende de Siegfried faite d'un point de vue particulier, et on y voit beaucoup d'instructives comparaisons. Il est à souhaiter que l'auteur serre de plus près la réalité et s'inquiète de préciser, par d'autres moyens que par des déductions logiques parfois trompeuses, l'âge et le rapport des différentes versions de la légende de Siegfried et des Nibelungen. Peut-être arrivera-t-il à jeter quelque jour sur cette question d'histoire littéraire obscure entre toutes.

F. Piquet.

Chaucer, **Les Contes de Canterbury,** traduction française sous la direction de M. Legouis. Paris, Alcan, 1908, in-8°, 530 pp., 12 francs.

J. J. Jusserand, « **Piers Plowman » the Work of One or Five?** (Modern Philology, vol. VI, n° 3), 59 pp.

Reginald Pecock, **Book of Faith,** éd. Morison, Glasgow, 1909, 315 pp., 5 s.

Paul Gonser, **Das angelsächsische Prosa-Leben des hl. Guthlac,** Heidelberg Winter, 1909, 200 pp., 6 Mk.

A. W. Ward et A. R. Waller, **Cambridge History of English Literature,** vol. III, Cambridge, University Press, 1909, 587 pp., 9 s.

Les éditeurs de la *Cambridge History of English Literature* viennent de publier un troisième volume qui traite du xvie siècle. Les principaux chapitres ont pour titre : la littérature de la Réforme, Lindsay, Gascoigne, Spenser, le sonnet sous Elisabeth, la critique sous Elisabeth, la controverse Marprelate, Hooker, etc. Le théâtre fera l'objet d'un ou deux volumes distincts. Ce volume n'est pas inférieur aux précédents : ayant à aborder des problèmes délicats, les auteurs qui sont tous des universitaires, ont montré beaucoup de modération. Leur ton est celui d'anglicans polis; tout en étant acquis à la Réforme, ils ont quelques paroles de regret décent pour l'ancien ordre de choses. Rien de plus mesuré que le jugement du Rév. R. N. Benson sur la destruction des monastères par Henry VIII, et rien de plus impartial que l'éloge de Calvin et de son œuvre par le Rév. F. J. Foakes-Jackson.

Les observations de détail ne seront pas très nombreuses : il n'est pas exact, comme le laisse supposer le Rév. J. P. Whitney, que la Bible de Coverdale (édition connue sous le nom de *Great Bible*) ne fut pas imprimée à Paris (p. 44). Foxe et les *State Papers* affirment que

François Ier accorda l'autorisation. Malgré les menaces de l'Inquisition, Coverdale et son maître-imprimeur Grafton eurent tout le loisir d'utiliser les presses de Regnault et l'ambassadeur Bonner fit parvenir sans encombre à Londres les premières feuilles. Au bout de six mois environ, comme on les menaçait de poursuites, les Anglais durent s'enfuir en abandonnant 2,500 exemplaires achevés. Ici se place une anecdote qui en dit long sur l'honnêteté des officiers royaux. Le bourreau ne brûla qu'une partie des exemplaires confisqués, le reste fut cédé par le lieutenant-criminel à un épicier adroit — on le soupçonne d'être de cœur avec les hérétiques — qui trouva moyen de les revendre en Angleterre. Bien plus, les caractères, les presses, quelques compositeurs même, furent transportés à Londres où l'impression s'acheva paisiblement. — Le docteur Koebeling a écrit un bon chapitre sur l'influence littéraire de l'Allemagne. Il ne dit rien cependant des rapports officiels entre Henry VIII et les princes protestants; le nom de l'envoyé Montanus, Allemand d'origine, n'est pas mentionné. A une époque où défense était faite à un Anglais de voyager sans autorisation, il importait beaucoup aux étudiants d'Oxford comme aux marchands de Londres, que le roi fût en bons termes avec tel ou tel souverain étranger. La politique d'Henry VIII ne permit pas seulement au luthéranisme de se répandre en Angleterre : derrière les gros volumes de controverse, venaient les petits traités populaires, vendus par les colporteurs et où les gens de peu lisaient le châtiment de l'évêque Hatto et le pacte du docteur Faust avec le diable. — Au chapitre VII, on trouvera sans doute insuffisante la notice de six lignes consacrée au *De jure regni apud Scotos* de Buchanan. — Les éditeurs ont eu raison de demander à M. Sidney Lee d'écrire le chapitre sur le sonnet. C'est cet éminent critique en effet qui fit voir, il y a quelques années, la part d'imitation italienne et française dans l'œuvre d'un Sidney, d'un Drayton ou même d'un Shakespeare. Il a montré avec sa netteté ordinaire que des collections de sonnets présentées au lecteur comme des œuvres originales ne sont que des plagiats, et, circonstance aggravante, le modèle est le plus souvent un poète obscur, inconnu selon toutes probabilités à la plupart des lecteurs. De plus, M. S. L. prouve qu'au XVIe siècle le plagiat est sévèrement condamné par les critiques : Puttenham par exemple l'appelle un « larcin ». — A propos de Lyly et de l'euphuïsme, M. Atkins n'a pas voulu rouvrir de débat : il s'est contenté de résumer brièvement les résultats acquis. Il déclare, d'après de Vocht, que Lyly a connu Plutarque et Pline de seconde main, par les compilations d'Erasme; pour les sources de l'euphuïsme, il suit Landmann et Sidney Lee; il admet, avec la plupart des critiques, que l'euphuïsme n'eut qu'un succès assez bref. Je me contenterai de rappeler que j'ai cité ici même une lettre de Morice, secrétaire d'État de Charles II, où l'on peut voir la preuve que le style précieux de la cour des Stuarts rappelle celui de Lyly. (*Revue*

critique, n° du 5 août 1905. Le passage de Shakespeare sur la camomille (*The more it is trodden on, the faster it grows*, 1 Henry IV, II, 4, 441) qui est emprunté à *Euphues*, reparaît sous une forme grossière impossible à citer, dans un pamphlet de la fin du XVIIe siècle. (*A Sermon Preach'd by a Reverend Father in the Jesuits Chappel at the Kings-Inns Dublin*, 1687-8). Il semble bien qu'il y ait eu une tradition de style qui remonte à Lyly.

On se rappelle que dans le deuxième volume de cette monumentale Histoire de la Littérature anglaise, le professeur Manly avait soutenu une théorie assez hardie au sujet de la composition de *Piers Plowman*. D'un examen attentif des manuscrits, il avait cru pouvoir conclure que le poème était dû à la collaboration de cinq auteurs différents. Dans un article de *Modern Philology*, M. Jusserand s'élève fortement contre cette manière de voir. Les arguments du professeur Manly sont successivement réfutés : il parle des répétitions qui se trouvent dans les textes, mais tout auteur qui revoit son travail et l'augmente au moyen de notes s'expose à de pareils accidents et à ce propos M. J. raconte une anecdote amusante sur le président Rooseveldt: les inégalités de style sont communes à tout écrivain ; des modifications dans la prosodie sont relevées dans Milton sans que personne n'ait été tenté de dire que le *Paradis perdu* et le *Paradis reconquis* sont de deux plumes différentes. M. J. s'en tient donc à l'opinion traditionnelle : *Piers Plowman* est de William Langland.

Le poème de Langland est, avec les *Contes de Canterbury*, la plus célèbre des œuvres du moyen âge anglais. Il est assez extraordinaire qu'il ait fallu attendre jusqu'au XXe siècle pour avoir de Chaucer une traduction française complète et lisible alors que le *Décaméron* comptait au moins deux versions justement populaires, celle du XVIe et celle du XVIIIe siècles. La traduction des *Contes de Canterbury* ne deviendra pas populaire au moins dans sa forme actuelle, car c'est une traduction littérale entreprise par des spécialistes et destinée surtout à un public d'étudiants. Vingt-un professeurs de Facultés et de Lycées y ont collaboré sous la direction de M. Legouis à qui sont dues l'introduction et les notes. Le *Mellibée* et le *Conte du curé*, traduits par Chaucer d'originaux français, ont été simplement analysés.

Nous recevons deux éditions critiques : la vie de S. Guthlac en prose anglo-saxonne, éditée sur un manuscrit du Musée britannique par M. P. Gonser pour les *Anglistische Forschungen* que dirige le Dr J. Hoops. M. G. imprime, en outre, l'original latin par Félix de Croyland et reproduit les miniatures de la collection Harley. Le *Livre de la Foi* de l'évêque Reginald Pecock est un document historique de premier ordre. Cité par Babington dans son édition d'un autre traité du même auteur, le *Represser* (1860), le manuscrit de Cambridge était néanmoins resté inédit. Si la philosophie religieuse de Wycliffe annonçait dès le XVe siècle le puritanisme, le système de son adversaire

Pecock fait songer à Hooker et aux docteurs anglicans. C'est en plein Moyen Age un appel extraordinairement moderne à la raison pour établir la règle de la foi. L'édition de M. Morison est fort bien faite et mérite des éloges.

Ch. Bastide.

P. Imbart de la Tour. **Les origines de la Réforme**. T. II : L'Eglise catholique. La Crise et la Renaissance. Hachette, 1909. In-8°, viii-592 p.

Le tome Ier de M. Imbart de la Tour étudiait la révolution sociale qui a procédé la Réforme [1]; celui-ci commence l'étude de la révolution proprement religieuse.

Il y a deux choses dans ce nouveau volume : une description et une thèse.

La description est faite avec le même soin, avec la même solidité que nous avons loués dans le premier volume. On peut même trouver que l'auteur met une certaine coquetterie à toujours citer le document original sous sa forme manuscrite, même quand ce document a été plus ou moins fidèlement édité : c'est le cas de certaines discussions théologiques pour lesquelles on aurait pu renvoyer à d'Argentré [2]. Mais sur bien d'autres points le gain est positif et considérable. C'est ainsi qu'à l'histoire du concile de Pise, telle que Sandret et Pastor l'avaient écrite surtout d'après des documents romains et vénitiens, M. I. de la T. apporte des précisions toutes nouvelles, grâce à ses laborieuses recherches dans les archives florentines et françaises. — Quant à la méthode d'exposition, elle reste la même, toujours visiblement inspirée de Taine : même architecture logique du développement, même marche démonstrative, quelquefois même jeu d'abstractions [3].

Le point de départ de la crise, c'est l'antinomie entre la conception « catholique » de l'Eglise romaine et la constitution nationale des monarchies modernes. Ce qui aggrave les chances de conflit, c'est que l'Eglise elle-même est devenue un gouvernement, une administration, étroitement unie à la Banque. Au milieu de l'anarchie féodale, le népotisme a été pour elle, comme les apanages pour les dynasties, « un moyen de salut », remède pire que le mal. Jules II fonde l'Etat pontifical, et « la curie devient une cour [4] ».

L'Etat romain va se trouver impliqué dans les luttes italiennes où

---

1. Voy. *Revue critique*, 1905, II, 471. Le t. III aura pour sujet « l'Evangélisme », le t. IV « Calvin et l'Institution chrétienne ».

2. Notamment au livre II, ch. iii.

3. Le procédé littéraire éclate fâcheusement dans la dernière page, que je ne puis m'empêcher de trouver d'une rhétorique boursouflée et creuse : c'est une sorte de dialogue imaginaire entre le pape et un observateur qui décrit les signes précurseurs de la tempête : « Cependant quelques rumeurs montent du large ». — « Qu'est-ce donc ? » — « Ce sont les princes, François, Henry... ».

4. M. I. croit trop à la sincérité des projets de croisade d'Alexandre VI et de Léon X.

la France tient son rôle, en même temps que la souveraineté spirituelle de l'Eglise se heurte au gallicanisme; disons mieux, aux diverses variétés du gallicanisme. L'opposition éclate au concile de Pise, mais le manque d'union entre les divers gallicanismes et les hésitations de Louis XII enlèvent à l'attaque toute sa vigueur.

Qu'on la regarde dans son chef ou dans ses membres, l'Église n'est plus la société parfaite. Plus de hiérarchie, plus de règles pour la distribution des bénéfices. Les clercs, en vrais « oiseaux de proie », se précipitent à la curée (266, 277), se partagent, grâce aux infinies ressources de la fiscalité ecclésiastique, les ressources des fidèles : « ils sont insatiables ». Et voilà comment (p. 46) « la protestation des intérêts éveillera bientôt celles des consciences ». Enfin M. I. de la T. indique discrètement l'état des mœurs cléricales, sujet suffisamment rebattu.

En face de cette Église qui n'exerce plus un magistère incontesté sur les esprits, naît la culture nouvelle.

Résumant en une brillante synthèse les idées de Michelet, de Burckhardt, de Voigt et de Geiger, M. I. de la T. corrige ce qu'elles avaient d'un peu excessif, d'unilatéral, par des emprunts à Janssen et à Brunetière. Il trace, de l'humanisme français et chrétien, une esquisse très fine, un peu poussée au clair, d'allure un peu trop sereine. Il prend un peu trop au pied de la lettre les protestations de respect absolu que les humanistes prodiguent à l'Eglise (p. 413), précautions d'érudits prudents et paisibles.

Entre les tendances qui se partagent le monde moderne la conciliation va-t-elle se faire? Conciliation politique entre le romanisme et le gallicanisme, et c'est le Concordat. M. I. de la T. montre très bien, en s'appuyant surtout sur le témoignage de du Prat, que la Pragmatique était morte, et que le Concordat a conservé l'essentiel des garanties promises par la Pragmatique. Mais il s'exagère, à mon sens, les mérites de ce régime concordataire : il a duré, je le veux bien, plus de deux cent soixante ans, avant de renaître sous une forme nouvelle ; mais précisément les garanties que contenait l'instrument de Bologne ont été outrageusement méconnues [1]. — Concessions faites aux désirs de réforme, mais insuffisantes et inefficaces. — Essais de conciliation intellectuelle, mais qui posent dans toute leur acuité les problèmes les plus redoutables.

On ne peut qu'être frappé (ces réserves faites) de la largeur de cet exposé, de son harmonieuse sûreté, de l'équilibre qui règne entre

1. Faire remonter à l'humanisme chrétien et au concordat l'origine des mérites du catholicisme français du XVIIe siècle, c'est oublier ce qu'était, au milieu du XVIe, l'épiscopat mondain et politique né du Concordat, le développement des abbés commendataires laïques, l'état du clergé sous Henri IV. Pour créer la religion de Bossuet, il a fallu d'abord la Réforme elle-même, puis la contre-réformation. Enfin l'action de Vincent de Paul et de la compagnie du Saint-Sacrement n'auraient pas été nécessaires, si la réforme pacifique du XVIe siècle avait suffi.

ses parties. Est-il réellement une démonstration de la thèse posée dans la préface ?

Cette thèse, c'est, avec plus de modération, avec un sens plus délicat des nuances, celle de Janssen : le catholicisme, au début du XVIe siècle, se réformait lui-même et renouvelait sa constitution intellectuelle ; la Réformation éclate donc à contre temps, « dans une Église bien vivante, qui aspire à renaître, qui a commencé à renaître ». De même que la Révolution se faisait avant 1789, de même la Réforme se faisait, par un travail intérieur du catholicisme, avant Luther.

Mais, dès l'abord, ne se trouve-t-il pas que cette comparaison éclaire et simplifie le problème ? Si les révolutions éclatent, n'est-ce pas précisément parce que les partis conservateurs (clergé du XVIe siècle, privilégiés du XVIIe) s'avisent toujours de se réformer la minute d'après qu'il eût fallu ? Il n'est plus temps alors.

M. I. de la T. le reconnaît d'ailleurs lui-même, dans les passages où il obéit plus à la préoccupation de décrire qu'à celle de démontrer. « Pour réformer l'Église et se réformer eux-mêmes, il manquait d'abord aux pouvoirs religieux cette volonté et ces moyens d'agir... Ce n'étaient pas des politiques [à savoir les papes de ce temps] qui étaient en mesure de relever la discipline ». Et dans sa page terminale, ce que l'auteur enregistre, c'est l'échec irrémédiable de la réforme pacifique. Lisez seulement les titres des paragraphes : 1° Avortement de la réforme générale et conciliaire... Retour aux anciens abus... 2° Echec partiel de la réforme intérieure et monastique... ».

La réforme pacifique n'a pas relevé l'édifice chancelant de l'Église. L'humanisme chrétien n'a pas davantage (p. 563) « réussi à rétablir la paix intellectuelle ». Entre le courant libre-penseur et le courant mystique, les humanistes se sont vainement entremis. Au reste, ils sont plus hardis que ne semble croire M. I. de la T. ; et, dans telle proposition de Clichtowe [1], il y a déjà tout l'essentiel de ce que Rome appelle aujourd'hui l'hérésie moderniste.

Avant que Luther ait affiché ses thèses, déjà les pouvoirs qui avaient qualité pour parler au nom de l'Église ont opposé aux tentatives intellectuelles des humanistes les plus timides une orgueilleuse fin de non recevoir. Au doux Lefèvre, à Clichtowe, à ces mêmes hommes dont M. I. de la T. a vanté la sagesse, les « théologastres » répondent qu'on n'a pas le droit d'avoir raison contre tout le monde, et déjà Béda menace : « Apportez les flammes ! brûlez le livre ! brûlez l'auteur ! », et Grandval reprend : « Il est indigne de discuter avec ceux qui nient l'autorité, sinon avec le glaive ou avec le feu ».

1. Celle-ci (citée p. 362, n. 1), par exemple : « In iis quae spectant historiam maxime iis accedendum esse qui eo tempore scripserunt quo res ipsae gesta fuere ».

La papauté n'a pas su réformer l'Église. La scolastique nie le droit du chrétien à chercher la vérité religieuse dans les Écritures. Les temps sont mûrs pour la révolution violente.

Henri HAUSER.

Œuvres de Blaise Pascal publiées suivant l'ordre chronologique avec documents complémentaires, introductions et notes par Léon BRUNSCHWICG et Pierre BOUTROUX (Collection des *Grands Écrivains de la France*). Paris, Hachette, 1908, 3 vol. 8°, pp. LXV, 406, 574 et 600. Chaque vol. 7 fr. 50.

Fortunat STROWSKI, **Pascal et son temps**, 3e partie. Les Provinciales et les Pensées. Paris, Plon, 1908, in-16, p. 419. Fr. 3,50.

Fortunat STROWSKI, **Saint François de Sales**. Paris, Bloud, 1908, in-16, p. 364.

I. On connaît la belle édition des *Pensées* publiée par M. Brunschwicg dans la collection des *Grands Écrivains de la France*. Il vient d'y ajouter, en collaboration avec M. P. Boutroux, qui a pris pour lui la publication et le commentaire de la partie mathématique, tout ce qu'a écrit Pascal jusqu'au *Mémorial* de 1654, de façon que lorsque les *Provinciales* et le reste des travaux scientifiques nous auront été donnés dans une deuxième série en ce moment en préparation, nous posséderons de l'œuvre intégrale de Pascal une édition excellente à tous égards. M. B. ne s'est pas borné à publier les écrits de Pascal exclusivement, il y a joint encore ceux des siens et ceux des savants contemporains qui pouvaient servir à éclairer la vie et les travaux de Pascal. C'est ainsi que nous avons des lettres et des vers de Jacqueline, des lettres d'Et. Pascal, de Florin Périer, de Descartes, du P. Mersenne, de Pierre Petit, Roberval, Fermat, etc. L'ensemble des 64 numéros dont se composent ces trois volumes représente des œuvres assez disparates, mais qui sont principalement de caractère scientifique. L'éditeur pour le classement a adopté l'ordre chronologique et en a donné d'excellentes raisons dans son introduction; mais je ne sais pas si une autre disposition n'eût pas offert plus d'avantages, elle eût été du moins plus pratique. Les sources des textes publiés sont ou les éditions princeps des traités scientifiques ou, pour les écrits intimes, les copies conservées dans nos bibliothèques publiques; mais M. B. a étendu ses recherches à d'autres dépôts et il a accompagné chaque pièce d'utiles variantes. L'orthographe adoptée a été celle des documents originaux en rétablissant pour certains, le cas échéant, l'orthographe contemporaine de Pascal. Les textes latins des écrits de Pascal sont accompagnés d'une traduction française. Les plus importants de ces documents sont précédés d'une introduction très érudite et suivis d'appendices qui en augmentent l'intérêt; tous sont pourvus partout d'abondantes notes, de renvois, de rectifications, de rapprochements curieux entre les traités scientifiques et les *Pensées*. En particulier la controverse qui s'était élevée dans ces dernières années sur les découvertes de Pascal en physique et dont l'éditeur traite amplement dans son introduction

générale, se trouve ramenée par les nombreux documents qui nous sont offerts et dont elle a augmenté la richesse, au simple dépouillement d'un dossier rigoureusement assemblé. D'une façon générale l'information abondante de M. B. touchant les recherches de Pascal constitue une importante contribution à l'histoire du mouvement scientifique de la première moitié du XVIIe siècle et son *Pascal* formera un précieux complément à la grande édition du *Descartes* de MM. Adam et Tannery.

Je ne peux pas énumérer dans leur ordre de publication les 64 pièces des trois volumes, mais il ne sera pas inutile de signaler les plus importantes. Le tome I débute par les biographies d'Et. Pascal, de Florin et de Gilberte Perier, de Blaise et de Jacqueline Pascal, dues à la plume des Périer, Gilberte ou Marguerite; pour Blaise Pascal M. B. nous donne le récit de Me Périer, mais d'après une rédaction plus complète, antérieure à la version ordinairement publiée et retrouvée dans les papiers de Faugère. Le volume nous offre ensuite les œuvres contemporaines de la jeunesse et du séjour à Rouen : l'Essai pour les Coniques (5), avec la Lettre dédicatoire de la machine arithmétique (11); en outre des lettres de ou à Et. Pascal (1, 3), des lettres et des vers de Jacqueline (2, 4, 6, 8, 10), la lettre importante de Pierre Petit à Chanut sur la première expérience de Rouen (12) et le récit de deux conférences sur l'affaire Saint-Ange (13). Le tome II comprend les documents prenant place entre l'arrivée de Pascal à Paris et l'entrée de Jacqueline à Port-Royal (1647-1651). Il est surtout rempli par les correspondances ou relations sur la question du Vide, avec les deux narrations de Roberval (14, 26), la publication des *Expériences nouvelles touchant le Vuide* et un fragment de Préface (16, 18), la controverse avec le P. Noël et la part qu'y prit Et. Pascal (17, 25), des lettres échangées avec Florin Périer, Le Pailleur, de Ribeyre sur l'expérience du Puy-de-Dôme (19, 22, 28, 29, 37, 39, 40) et d'autres lettres de Descartes au P. Mersenne, à Carcavi (20, 33), de P. Chanut à Florin Périer sur le même sujet (34, 36). Plus rares sont les documents intéressant la vie religieuse de Pascal, mais ses lettres à Me Périer, comme les lettres ou les effusions mystiques de Jacqueline nous renseignent précieusement sur cet autre aspect de son activité (21, 24, 27, 30, 35, 38, 41). Le tome III enfin embrasse les années 1652-1654. Il nous donne la correspondance provoquée par l'entrée de Jacqueline à Port-Royal (43-45, 47-51), l'opuscule attribué à Pascal du *Discours sur les passions de l'amour* (52), et surtout des œuvres scientifiques, le traité de l'équilibre des liqueurs (53) que suivent les recherches mathématiques et la correspondance avec Fermat (55-64).

II. M. Strowski, qui n'est pas resté étranger à l'édition dont il vient d'être question, a terminé dans cette troisième partie son étude sur

Pascal. C'était le savant principalement qui remplissait le volume précédent (V. *Revue* du 16 juillet 1908); celui-ci est consacré à l'auteur des *Provinciales* et des *Pensées* : mais que de liens étroits le critique a su retrouver entre le géomètre et le polémiste ou l'apologiste! Pascal vient d'entrer à Port-Royal, dont il ne sera jamais véritablement; nous l'y suivons avec ses occupations et ses méditations. Le fameux débat sur la grâce s'ouvre et M. S. nous initie à toutes ses subtilités, établit nettement les positions des partis en présence, Jansénistes, Molinistes et, au milieu, Thomistes. Les *Œuvres complètes* d'Arnauld ont été l'abondante mine où Pascal a puisé la matière des *Provinciales*; son historien y insiste très souvent, mais en montrant aussi comment elle a été transformée par le génie d'un Pascal. Puis la querelle a passé de la théologie dans le domaine moral, et sur la sincérité du polémiste, sur la portée de ses accusations contre le probabilisme des Jésuites, M. S. a écrit un curieux chapitre où il démontre par une piquante argumentation que si Pascal est parfois tendancieux, la faute n'en est qu'à Escobar; sur le procès fait par les *Provinciales* à l'esprit de la Compagnie, il la défend, mais mollement, et accuse Pascal d'avoir partagé l'aveuglement passionné des Jansénistes. Les dernières *Provinciales* qui rouvrent le débat théologique sont nées de l'attitude qu'avait prise Nicole (p. 139, M. S. trace un joli portrait de ce « Mélanchthon du Jansénisme ») désireux de se concilier les Thomistes. L'auteur termine cette scrupuleuse et fine étude des *Petites lettres*, en les examinant comme œuvre d'art, en signalant ce qu'elles nous révèlent du géomètre, de l'élève de Méré ou du lecteur de Montaigne et d'Epictète.

La seconde moitié du volume traite des *Pensées*, du plan de l'apologie que méditait Pascal, du double but qu'il y voulait poursuivre, de convaincre et de convertir. Parmi les apologies, si nombreuses autour de lui, desquelles a-t-il pu s'inspirer? C'est ce qu'il convenait d'abord de rechercher. Garasse et Mersenne n'ont pu guère lui servir, mais Sebond, Charron, Grotius ont nourri sa dialectique; un autre livre encore a été pour lui capital, le *Pugio fidei* de Martini. D'après M. S., Pascal aurait eu l'ambition de devenir savant hébraïsant et nous aurions eu le premier chef d'œuvre d'exégèse dans l'Apologie, si elle eût été achevée. Du moins dans la seconde partie, car la première n'eût été rien de plus que l'histoire d'une âme allant de l'indifférence à l'inquiétude religieuse, puis à la certitude; celle-ci nous aurait ainsi donné comme un roman vécu, un pathétique pendant des *Confessions* d'Augustin avant la partie démonstrative. Les dernières années de Pascal nous ramènent au savant, à l'homme du monde et même au spéculateur. L'affaire de la signature du formulaire provoque entre lui et Port-Royal une aigreur dont l'auteur rend responsable Domat et le milieu provincial où Pascal malade était venu vivre. Le chapitre final de M. S. est une caractéristique pénétrante de la

personnalité de Pascal, qu'il a étudié, on le sent à chaque page, avec une clairvoyante et chaude affection. Son livre, qui vient d'être honoré d'une haute récompense à laquelle on ne peut qu'applaudir, est une analyse nette et vivante, impartiale, malgré l'admiration, de Pascal qui avait déjà rencontré de si savants et exacts biographes.

III. En 1898 M. S. avait publié une étude de saint François de Sales; elle inaugurait ses recherches sur l'histoire du sentiment religieux en France qu'il a maintenant conduite jusqu'à Pascal. Il a ajouté à ce premier livre un complément, en nous donnant comme la substance de l'œuvre de l'évêque de Genève. Le volume est fait d'extraits reliés par de sobres analyses et précédés d'une introduction sur sa vie où les textes originaux, lettres ou sermons, ont aussi trouvé place. La première partie étudie le directeur d'âmes dans ses instructions, sa correspondance, ses entretiens, et surtout l'ouvrage capital de l'*Introduction à la vie dévote*. La seconde est consacrée davantage au théologien mystique et à son *Traité de l'amour de Dieu* dont M. S. communique de copieux extraits. Partout l'éditeur s'est attaché à faire ressortir la fine psychologie, la vérité d'observation, l'exactitude minutieuse, presque subtile, en même temps que la parfaite sûreté de doctrine du doux prélat. Chemin faisant, il a l'occasion de signaler les points nombreux qui rattachent François de Sales au mouvement philosophique de son temps, comme après lui, à Pascal et aux controverses religieuses où Pascal a été mêlé.

Ludovic Roustan.

Algar Thorold. **Six Masters in Disillusion.** London, Constable, 1909; in-8° de xiii-163 pages.

Les six « désenchantés » étudiés côte-à-côte, et sans prétention synthétique, dans ces articles de revues que l'auteur a réunis et munis d'une introduction et d'un épilogue, sont Fontenelle, Mérimée, F. Fabre, Huysmans, Maeterlinck, A. France. Société assez mêlée, comme on voit, d'écrivains français qui s'étonneraient sans doute de se trouver ensemble, et qui ne seraient pas tous également satisfaits de la commune rubrique employée par leur hôte pour les qualifier. C'est moins encore dans l'avertissement au lecteur que dans l'article sur Anatole France qu'on trouvera (p. 143) l'explication de ce groupement; « le scepticisme du xviiie siècle émancipa de la théologie l'esprit humain; le sceptique du temps présent est émancipé de la superstition de la raison » : tel serait le fil conducteur qui rattacherait l'une à l'autre ces six études, assez analogues, d'ailleurs, par le ton et la manière Le souci historique y est à peu près nul, et l'omission totale de Descartes à propos de l'initiative de Fontenelle, l'absence de toute chronologie attentive dans la carrière d'A. France, une foule d'autres petites inadvertances ou simplifications excessives déce-

vraient un lecteur qui tiendrait à se renseigner sur l'enchaînement des circonstances ou la signification relative des faits considérés. En revanche, il y a là — surtout pour un public anglais qui n'aurait pas eu encore l'occasion de faire le tour de beaucoup d'idées, et qui se trouverait dans une disposition d'esprit voisine de la stricte orthodoxie — l'exposé sans rigueur ni pédanterie des thèses successives auxquelles on peut rattacher l'activité de ces six « désabusés ». Sans doute, le saut est un peu déconcertant, de Fontenelle à Mérimée; et l'essai consacré à ce dernier ne fournit pas grand chose à l'idée maîtresse de l'auteur. Surtout, il est amusant de songer qu'en retournant simplement les points de vue, on pourrait faire, avec les mêmes sujets et les mêmes matériaux ou peu s'en faut, « six maîtres d'illusion », de Fontenelle, avec sa foi dans la raison, à France, avec ses visions de la société future. Mérimée et Fabre, Huysmans et Maeterlinck représenteraient assurément des aspects plus divergents de l' « illusionisme », mais ne laisseraient pas d'illustrer à leur manière cette revanche d'une variété d'espérance sur une variété de scepticisme. Et ce serait à la fois la contre-partie et la vérification du livre de M. Thorold...

F. Baldensperger.

Gino Bandini. **Giornali e scritti politici clandestini della Carboneria Romagnola** (1819-21).

Giovanni Sforza. **La Rivoluzione del 1831 nel ducato di Modena,** Rome et Milan, Albrighi, 1908 et 1909, in-12, 257 et 434 pp., 2 l. 50 et 4 l.

La *Biblioteca storica del Risorgimento italiano,* à laquelle appartiennent ces deux volumes, est une collection déjà nombreuse et qui contient à la fois des recueils de documents et des études historiques proprement dites. Le livre de M. Bandini est du premier type. Il publie, pour la première fois, les journaux manuscrits clandestins qui circulaient en 1819-1820 dans l'Italie du Nord par les soins des Carbonari Romagnols. Ce qui fait la valeur de ces publications, c'est la rareté des documents authentiques sur les Carbonari. Les journaux en question, le *Quadragesimale italiano*, l'*Illuminatore*, le *Raccoglitore Romagnolo*, et les *Notizie del mondo*, ont paru pendant un an à peu près; on ne sait exactement par qui ils ont été rédigés, quoique Maroncelli paraisse avoir collaboré au *Quadragesimale*, et, du reste, ils diffèrent très sensiblement comme doctrine. Le *Quadragesimale* est monarchiste fédéraliste, peut-être avec une arrière-pensée bonapartiste, l'*Illuminatore* unitaire à tendance républicaine et anticatholique, les *Notizie* sont unitaires-monarchistes, le *Raccoglitore* n'a pas de programme positif; il attaque surtout le Gouvernement pontifical. Dans une introduction étendue et approfondie, M. B. a cherché le motif de ces divergences. Selon lui, elles tiennent moins à l'existence — incontestable d'ailleurs — de tendances multiples parmi les car-

bonari, qu'au désir de rallier tous les mécontents et tous les patriotes en parlant à chacun le langage qu'il préfère. Aux journaux proprement dits, l'auteur a joint quelques autres documents d'archives précieux pour l'histoire, encore si obscure, du carbonarisme.

L'histoire de la révolution de 1831, dans le duché de Modène, ne pourra être faite d'une façon méthodique qu'au moyen des documents d'archives. Les plus importants sont malheureusement inaccessibles, ayant été importés en 1859 par le dernier duc de Modène, dont les héritiers les détiennent encore. M. Sforza a pu cependant retracer les événements particuliers au duché de Massa, à l'aide des archives, demeurées intactes, du gouvernement de cet état, qui était en 1831 possession du duc de Modène, François IV, fils de Béatrix d'Este, duchesse de Massa et Carrare. Ce petit pays ne fut le théâtre d'aucune insurrection proprement dite. Cependant les Autrichiens l'occupèrent, et le directeur de la police ducale, Disperati, y fit peser ensuite une redoutable tyrannie, dont M. S. donne des exemples typiques.

A cette étude parue déjà en 1893, dans la *Nuova Antologia*, l'auteur a ajouté . 1° une réimpression des cinq numéros du *Moniteur de Modène*, organe du gouvernement provisoire insurrectionnel; 2° des fragments étendus d'une chronique de Modène par Francesco Sossai, employé du gouvernement, très favorable à François IV, mais dont le témoignage est intéressant, parce qu'il n'a pas quitté Modène pendant la révolution; 3° un récit intitulé : *Evénements arrivés à Modène en 1831*, dont l'auteur est un notaire, Antonio Setti, témoin oculaire lui aussi, et de sentiments loyalistes, mais modéré et indépendant d'esprit; 4° les lettres adressées au gouverneur de la Lombardie par Pagani, conseiller du gouvernement autrichien de Milan, et chargé de suivre à Modène les poursuites exercées en mai 1831 contre les auteurs de l'insurrection. Tous ces documents, édités avec soin, proviennent des archives locales et seront indispensables à consulter pour les historiens futurs du Risorgimento.

R. G.

Faguet (Émile). **Discussions politiques**. Paris, Société franç. d'impr. et de libr. In-18 de 421 p. 3 fr. 50.

A part le morceau intitulé Le Droit (analyse des idées de Droit, de Force, de Justice, de Charité), ces articles sont des compte-rendus [1],

1. Les ouvrages que M. F. examine sont *Les idées maîtresses de la Révolution* de MM. A. Lichtenberger, M. Wolf, Sagnac, Cahen, Lévy-Schneider, *La Démocratie devant la science* de M. Bouglé, l'édit. du *Contrat social* de M. Baulavon, les livres de M. Seippel sur *La psychologie de la France*, de M. V. Bérard sur *La France et Guillaume II*, de M. An. Leroy-Beaulieu sur *Les Doctrines de Haine*, de M. Champion sur *La séparation de l'Église et l'État en 1794*, de M. G. Le Bon sur *La Psychologie du Socialisme*, de M. Aulard sur l'*Histoire de la Révolution française*, de M. Henry Michel sur *La Doctrine politique de la Démocratie*.

mais on sait qu'un compte-rendu de M. F. s'appellerait plus justement une étude à neuf sur la matière. Non qu'il écarte les idées des auteurs pour y substituer les siennes. D'abord en effet il est très curieux des faits et les recueille avec reconnaissance (v. la rectification, empruntée à M. An. Leroy-Beaulieu, de la légende du milliard des Congrégations, p. 227 sqq.); secondement personne ne fait un effort plus vigoureux, plus heureux pour saisir la pensée d'autrui, et partout où il trouve science et loyauté, il porte dans la discussion une vive sympathie pour les personnes. Il est vrai que la conscience avec laquelle il lit, lui fait quelquefois apercevoir des passages que les auteurs se passeraient de voir mettre en lumière : j'entends des passages dont ils n'ont pas mesuré la portée et qui prouvent combien ils sont hantés et à leur insu presque conquis par des doctrines qu'ils combattent. Exemple ces deux phrases qu'il détache d'un écrivain qui ne demanderait pourtant qu'à sauver toutes les libertés : « Que tous possèdent pour que la liberté de la propriété les intéresse tous (p. 380)..... Chaque régime est juge à tout moment des convenances qui lui recommandent ou des nécessités qui lui imposent certaines mesures de défense (p. 383) ». M. F. n'a pas de peine à établir que la première proposition entraîne un partage incessamment renouvelé des biens et que la deuxième érige la tyrannie quotidienne en système de gouvernement.

On connaît les théories politiques et la verve de M. F. Je n'ai donc qu'à indiquer quelques-uns des passages où se marque davantage la pénétration qui l'a mis au premier rang de nos penseurs contemporains. L'Assemblée Constituante, dit-il, a sans doute proclamé les droits de l'homme, mais de l'homme individuel, et encore parce que les États-Unis l'avaient fait, mais, dans sa peur de l'aristocratie, dans son amour pour la souveraineté populaire, elle n'entendait pas laisser se former ces associations qui seules peuvent limiter l'omnipotence de l'État (p. 23-26 ; 190). Il montre excellemment qu'il faut raisonner sur la démocratie avec prudence parce qu'en somme elle date d'hier et que d'autre part le point n'est pas de savoir si elle *peut* laisser naître l'aristocratie intellectuelle sans laquelle un peuple ne saurait durer, mais si elle *veut* la laisser naître, alors qu'elle vit de la foi en l'égalité des capacités. Ses théoriciens, dit-il, parlent toujours d'elle en lui prêtant des sentiments aristocratiques (p. 149), et il fait remarquer que, présentement, aux États-Unis, elle se tempère d'aristocratie et même de monarchie (p. 163). Il honore la politique qui cherche à nous assurer des alliances : pourtant il préfère la politique qui consisterait simplement à être fort : fort par le patriotisme, par l'élimination de tout ce qui irrite les différentes parties de la nation les unes contre les autres, par la cessation du favoritisme et du gaspillage, par une armée considérable, disciplinée et à qui l'on ne demanderait que de faire passionnément son métier, si bien que les alliés ne

seraient plus indispensables et s'offriraient d'eux-mêmes (p. 208-9). Je renvoie aussi à certains avertissements qu'il adresse à sa propre corporation et qui méritent d'être médités par ceux qui aiment à sonder leur conscience (p. 285-8).

Quelques idées me paraissent contestables. M. F. me paraît trop indulgent pour les auteurs de la Constitution civile du clergé qui, après avoir dépouillé l'Église de ses privilèges abusifs, n'avaient qu'à ne plus s'occuper d'elle. Il accepte trop facilement le reproche de négligence adressé à nos commerçants : un des axiomes les plus familiers à nos grands entrepreneurs est celui-ci : « Pour moi, il n'y a pas de petites affaires. » Pour vérifier la sincérité du propos, il suffit d'entrer au Louvre ou au Bon Marché. — Je ne vois pas comment l'État aurait le droit ou le moyen de n'admettre à l'enseignement secondaire que les futurs élèves de l'enseignement supérieur, ni comment l'histoire et les mathématiques auxquelles il réduirait les futurs négociants leur inspireraient plus le goût du négoce que ne le fait une instruction plus complète. Ceci se rattache à une observation plus générale. Peut-être M. F. oublie-t-il parfois que le sort d'une nation dépend moins de ses systèmes pédagogiques et politiques que de ses mœurs. Le socialisme ne produit pas à l'étranger les mêmes conséquences qu'en France; et en France au XVIIIe siècle, en pleine monarchie, on relève des phénomènes inquiétants dont on accuse quelquefois la démocratie, Le plus sûr moyen de réformer notre nation serait peut-être d'épurer notre littérature. Si tous, gens du monde et ouvriers, se nourrissaient de lectures plus saines, je suis persuadé que le suffrage universel échapperait à beaucoup des critiques qu'il encourt aujourd'hui.

Charles Dejob.

— M. Jean Vaczy vient de publier le tome XVIII de la *Correspondance de François Kazinczy* (*Kazinczy Ferencz levelezése*, XVIII. kötet. — Budapest, Académie, 1908. — XLVIII — 568 p., in-8°). Il contient 245 lettres dont 130 de Kazinczy qui sont du 1er janvier 1822 au 31 décembre 1823. Parmi les nouveaux correspondants nous voyons François Toldy (qui s'appelait alors Schedel), le futur historien de la littérature, qui garda toute sa vie le culte de Kazinczy et de son école. Le réformateur de la langue qui avait alors dépassé la soixantaine conservait encore toute son activité. Pourtant des procès interminables et de mauvaises récoltes le réduisaient presque à la misère et souvent il était forcé d'avoir recours à la générosité du comte Joseph Dessewffy. Mais ces misères ne l'empêchent pas de remanier huit fois ses *Lettres sur la Transylvanie* et de ciseler sa traduction de Salluste. Il s'intéresse vivement aux deux almanachs littéraires; *Hébé* et *Aurora*; lance encore quelques sarcasmes contre son vieil adversaire, Bacsányi, qui vivait alors retiré à Linz ; écrit des lettres enthousiastes au sculpteur Ferenczy qui travaillait à Rome et que la nonchalance du public hongrois devait plus tard décourager. Kazinczy lui recommande la lecture du *Voyage d'Anacharsis* et l'étude de l'histoire nationale. — Sauf quelques lettres en allemand, la Correspondance est entière-

ment en hongrois. De nombreuses notes (nos 4035-4278) et un index très détaillé complètent cette utile publication. — I. K.

— Le XVe et dernier volume de la Collection des plus anciens manuscrits hongrois vient de paraître (*Nyelvemléktár. Régi magyar codexek és nyomtatványok*. XV. kötet. Budapest, Académie, 1908. — XLIII — 360 p., in-8o). Ce volume paraît onze ans après la mort de Georges Volf (voy. *Revue critique*, 1908, no 47) qui avait édité treize volumes de ce recueil, intéressant surtout pour les philologues. Le tome XV, publié par MM. Samuel Szabó et Louis Katona contient la transcription exacte des manuscrits de Székely-Udvarhely (traduction du livre de Judith et de quelques traités liturgiques et moraux) de Guary, de Nádor (surnommé ainsi en l'honneur du palatin Joseph et contenant, entre autres, la vie de plusieurs saints) de Zelma Lázár (donné à l'Académie, en 1896, par Mme Z. Lázár et contenant des prières et des exhortations) de Birk (Règles de saint Augustin et de saint Dominique pour les religieuses) et de la charte Piry (sur la mort du Christ). La Préface donne la description minutieuse de tous ces manuscrits. — I. K.

— M. Jean Horvath, professeur au Collège Eötvös de Budapest, ancien élève de notre École normale supérieure, nous envoie une brochure pleine d'aperçus ingénieux sur les *Principales étapes de la littérature hongroise* (Budapest, 1908 — 50 p. in-8o). Ce travail explique surtout la façon dont la tradition littéraire s'est établie en Hongrie. Avant l'arrivée de Bessenyei et de l'École française) 1772), il y avait bien des œuvres littéraires, mais il n'existait pas de contact entre les écrivains; l'un ne savait rien de l'autre et leurs œuvres, à de rares exceptions près, ne visaient pas un but artistique. Tout ce qu'on avait écrit, même en latin, faisait partie de l'histoire littéraire. Le goût s'est perfectionné vers la fin du XVIIIe siècle, sous l'influence de Kazinczy qui attachait tant d'importance à la langue. Ce n'est qu'au XIXe siècle, grâce à Toldy, Gynlai et Beöthy que le classement des œuvres littéraires s'est effectué. Quelques assertions erronées (par ex. page 32, le plan de l'épopée projetée par Csokonai ne trahit pas l'influence de Dugonics mais celle de la Henriade; p. 35, l'activité de Charles Szász et de tant d'autres traducteurs en vers n'est pas à dédaigner; p. 42, le *Déserteur* de Szigligeti est de *1843*), n'enlèvent rien à la valeur de cette brochure, une des rares dissertations des *programmes* scolaires qui trahisse un écrivain réfléchi. — I. K.

— M. Charles Ejury publie de temps en temps des traductions françaises aussi exactes que possible des principales poésies classiques hongroises. Il a débuté par le prince des poètes, Petöfi, dont il nous donne aujourd'hui cent-sept poésies. Il ne faut pas comparer ces traductions à celles de Chassin, de Desbordes-Valmore ou de Dozon; on voit que l'auteur ne connaît pas tous les secrets de la langue française, mais pour ceux qui veulent se rendre compte du sens exact des poésie magyares, de leurs figures et métaphores qu'il faut changer le plus souvent en français, ces traductions pourront rendre service (*Poésies classiques hongroises. V. Petöfi. Poèmes divers.* Pozsony (Presbourg), 1908, 70 pages in-8o). — I. K.

— Dans les Mémoires de l'Académie ont paru : 1o Géza Nagy, *Les Scythes* (*A Skythák*. Budapest, 1909, 96 pages, in-8o avec 12 illustrations). Contribution intéressante à l'ethnographie de ce peuple dans lequel on a vu longtemps les ancêtres des Magyars. M. Nagy dont les travaux font autorité pour l'histoire de l'époque primitive des peuples Touraniens, démontre que l'idée d'une origine iranienne des Scythes ne peut plus se défendre. Les mœurs, les habitudes, les témoignages des anciens — notamment d'Hérodote — les rares vocables que nous connaissons

de leur langue, les ustensiles trouvés dans les nécropoles, tout prouve l'origine touranienne. — 2° Oscar Asbóth, *Le changement de j en gy dans la langue des Slovènes de Hongrie et dans les dialectes du district d'au delà du Danube* (Budapest, 1908, 61 p. in-8°). Le mémoire établit un parallèle entre certains phénomènes linguistiques des dialectes des Comitats de Vas et Zala et la langues des Slovènes (Vendes) qui habitent en grand nombre ces comitats. Le changement de *j* (pron. comme en allemand) en *gy* (pron. comme *di* dans le patois normand : *Dieu*, *diable*) que les linguistes ont constaté au commencement et au milieu des mots magyars, est de règle en slovène où le *j* change non seulement en *gy*, mais même en *g* (gué). M. Asbóth cite de nombreux exemples à l'appui de sa thèse. — G. Némethy, *De Ovidio elegiae in Messalam auctore* (Budapest, 1909, 24 pages in-8°). Dissertation écrite en latin, ce qui est rare aujourd'hui en Hongrie; l'auteur explique cette élégie conservée parmi les Catalepta de Virgile et croit qu'il faut l'attribuer à Ovide. Teuffel avait déjà remarqué que le style rappelle plutôt la manière d'Ovide que celle de Virgile. Après le texte critique de l'élégie, M. Némethy nous en donne un commentaire copieux. — 4° Jean Vaczy, *La victoire de la néologie* (Budapest, 1909, 64 pages in-8°). Le mémoire expose, surtout à l'aide de la Correspondance de Kazinczy que M. Vàczy édite avec tant de soin, les dernières péripéties de la lutte entre les néologues et les puristes, lutte qui a fini par la victoire des réformes de Kazinczy. M. Vàczy caractérise les principaux champions des deux camps et trouve que Kazinczy a déployé, dans la propagation des néologismes, un véritable zèle d'apôtre. La cause fut gagnée quelques années avant la fondation de l'Académie (1825) de sorte que celle-ci en acceptant les réformes n'a fait que consacrer la victoire. — I. K.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 11 juin 1909.* — M. Ph. Berger communique un rapport de M. Ferdinand Scheurer sur les fouilles poursuivies par M. Lablotier et par lui dans le cimetière mérovingien de Bourogne (Haut-Rhin). Ces fouilles, faites avec un soin extrême, ont mis au jour un mobilier funéraire d'une richesse extraordinaire, bijoux, armes, plaques de ceintures d'hommes et de femmes, etc. M. Berger présente en même temps un album où M. Scheurer a reproduit en aquarelles les objets les plus intéressants.

M. Cagnat annonce que les fouilles sous-marines de M. Merlin au large de Mahedia ont donné cette semaine de curieux résultats. On a trouvé un grand nombre de marbres antiques, bas-reliefs ou fragments de statues, notamment un buste de Vénus bien conservé. Mais le plus étonnant, c'est que les scaphandriers ont ramené trois bases de marbres avec inscriptions grecques, dont une, de huit lignes, donnera sans doute, quand elle sera déchiffrée, des renseignements précis sur la provenance de tout ce chargement et sur la date du naufrage.

M. Bouché-Leclercq, président, annonce que la commission des Antiquités nationales a décerné les récompenses suivantes :

1re médaille, M. Parisot, *Les origines de la Haute-Lorraine et sa première maison ducale*; — *2e médaille*, M. Labande, *Avignon au* XIIIe *siècle* ; — *3e médaille*, M. Germain de Montauzan, *Les aqueducs antiques de Lyon*; — *4e médaille*, M. Villepelet, *Histoire de la ville de Périgueux et de ses institutions municipales*. *1re mention*, M. Maurice Houtart, *Les Tournaisiens et le roi de Bourges* ; — *2e mention*, M. Joseph Girard, *Les États du Comté Venaissin depuis leur origine jusqu'à la fin du* XVIe *siècle* ; — *3e mention*, M. Louis Chatelain, *Monuments romains d'Orange*; — *4e mention*, M. le chanoine Urseau, *Cartulaire noir de la cathédrale d'Angers*; — *5e mention*, M. Claude Faure, *Histoire de la réunion de Vienne à la France (1328-1454)* ; — *6e mention*, M. l'abbé Petel, pour une série de mémoires relatifs surtout aux Templiers et aux Hospitaliers dans le diocèse de Troyes ; — *7e mention*, M. le chanoine Métais, *L'église de N.-D. de Josaphat*.

Léon Dorez.

Le propriétaire-gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy. Imp. Marchessou. — Peyriller, Rouchon et Gamon, Sres.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

II

Nouvelle série. — Tome LXVIII

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : M. ARTHUR CHUQUET

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE

DEUXIÈME SEMESTRE

NOUVELLE SÉRIE. — TOME LXVIII

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28, VIe

1909

ANNÉE 1909

TABLE DU DEUXIÈME SEMESTRE

TABLE ALPHABÉTIQUE

pages

Aal, Jean-Baptiste, p. Gombert (F. Piquet). 108
Adjarian, Classification des dialectes arméniens (A. Meillet). 122
Allier, La compagnie du Saint-Sacrement de l'autel à Marseille (A.). 408
Altwegg, Une œuvre d'Antiphon (My). 62
Amira (d'), Le bâton dans le droit germanique (F. Piquet). . 127
Anrich, L'ultramontanisme (A. L.). 390
Apostolescu, L'influence des romantiques français sur la poésie roumaine (H. B.). 235
Arcin, La Guinée française (A. Ch.). 95
Arnaud, Le fils de Fréron (A. Chuquet). 435
Audouard, Le Monitoire (P. Laborderie). 514
— Le Parlement de Provence (L.-H. L.). 392
— Le Parlement Maupeou et la sénéchaussée d'Aix (P. Laborderie). 158
Augustin, Confessions, p. Gibb et Montgomery (P. Lejay). 486
— Œuvres antidonatistes, p. Petschenig (Paul Lejay). . . . 84
Aynard, Oxford et Cambridge (H. de C.) 519
Babelon, La théorie féodale de la monnaie (L.-H. Labande). 201
Babut (E. Ch.), Évêque du dehors. 362
Barbey d'Aurevilly, Articles religieux (A. L.). 497
Barine (Arvède), Madame, mère du Régent (C.-G. Picavet). 304
Baruzi, Leibniz (Th. Sch.). 489
Basset, Apocryphes égyptiens (M.-G. D.). 189
Bastide (Ch.), L'Anglicanisme (A. Biovès). 494
— (Ch.), Pierre Coste (A. Biovès). 279
Bateson, La méthode de Mendel (Th. Sch.) 139

pages

Bauer (W.), La vie de Jésus au temps des apocryphes du Nouveau Testament (A. Loisy) 483
Baur (A.), Calvin (R.) 279
Benz, Le conte romantique (L. R.) 67
Benzinger, Les Juifs, peuple de la Loi (A. Loisy) 272
Bergfeld, Le vers saturnien (J. Vendryès) 149
Bernardin et Philippe, Guide de Domrémy (C. P.) 277
Bethune-Baker, La doctrine de Nestorius (P. Lejay) 451
Beuzart, La théologie d'Irénée (Paul Lejay) 248
Bibliothèque de Vienne, ses reliures (P. L.) 379
Birt, La vie romaine (E. T.) 248
— Le rouleau dans l'art (P. Lejay) 462
Blanchet, Aqueducs et cloaques de la Gaule romaine (P. Lejay) 293
Bligny-Bondurand, Cahiers de doléances de la sénéchaussée de Nîmes (A. Mathiez) 71
Blinkenberg, Le Culte du tonnerre (L. Pineau) 455
Bloch (G.), Scaurus (Eugène Cavaignac) 368
Böhl, La langue des lettres d'El-Amarna (A. L.) 498
Bohn, Les hymnes nationaux des peuples d'Europe (L. R.) . 214
Bonnefous, La chute de Venise (A. Chuquet) 473
Bonnet (J.), L'amour de Madeleine, chef-d'œuvre de l'éloquence française (A.) 328
Borchardt, Le tombeau de Neferkerês (G. Maspero) 145
Borodine (M.), La femme et l'amour d'après Chrétien de Troyes (A. Jeanroy) 173
Boulenger (Marcel), Marceline Desbordes-Valmore (F. Baldensperger) 516
Bourgin (G.), Le partage des biens communaux (A. Mathiez) . 332
Boyé, Eaux et forêts en Lorraine . . . . . .
— Aérostats en Lorraine (C. P.) 92
Brakman, Ammiana et Annaena (E. Th.) 391
Brandes (W.), Études sur Ausone (P. Lejay) 496
Braun (Franz), Le développement de l'Espagne romaine (M. Besnier) 404
Brend, L'esthétique de Jean-Paul (L. R.) 411
Brenner, Un vieux psautier (Ch. Bastide) 456
Brett, La philosophie de Gassendi (Ch. B.) 277
Bridrey, Cahiers de doléances du bailliage de Cotentin (Albert Mathiez) 70
Brienne (Dominique), Lettre 307
Brockelmann, Grammaire arabe de Socin, 6e éd. (M.-G. D.) . 261
Brotanek, L'Orthoepia anglica de Daines (Ch. Bastide) . . . 187
Brückner (A.), Histoire de la littérature russe (J. Legras) . 256
— (Alfred), Le cimetière d'Hagia-Triada (A. de Ridder) . . . 425

pages
Brückner (M.), Autel et chaire (A. L.) 368
— Le Sauveur mourant et ressuscitant dans les religions orientales (A. Loisy) 272
Bruel, Collection de Vinck, I (H. B.) 234
Brun (P.), Cyrano de Bergerac (L. R.) 225
Bruns-Gradenwitz, Fontes iuris romani antiqui, II (P. L.). 239
Budge, Saint Ména (G. Maspero) 191
Buffenoir (Hypp.), Le prestige de J.-J. Rousseau (F. B.) . 491
Bugge, Étrusques et Indo-Germains (A. Meillet) 395
Bussière, Mme de Pompadour et Bertin (A. Biovès) 279
Bywater, La prononciation erasmienne (My) 186
Cabrol (Dom), Dictionnaire d'archéologie chrétienne, 17. (P. L.) 240
Cagnat et Besnier, L'année épigraphique, 1908 (P.-F. Girard) 86
Cain, A travers Paris (H. de C.) 519
Çakuntala, p. Cappeller (Sylvain Lévi) 501
Carcopino, L'ostracisme (Eugène Cavaignac) 369
Cartellieri, Le Chronicon anonymi Laudunensis (L.-H. Labande) 479
Cavaignac (E.), Le trésor d'Athènes (My) 184
Cevolani, La grammaire de Cocchia (Félix Gaffiot) 26
Chailan, L'ordre de Malte à Arles (L.-H. Labande) 205
Champion (P.), Charles d'Orléans joueur d'échecs (A. J.) . . 459
Charles, Le Testament des douze patriarches (P. Lejay) . . 321
Chatelain (L.), Les monuments d'Orange (L.-H. Labande). 199
Cheramy, Mémoires de Mlle George (A. Chuquet) 477
Chevalier (U.), Hymnes et proses de Santeul (P. Lejay) . . 465
Christ-Schmidt, Histoire de la littérature grecque, I, 5e éd. (My) 81
Chuquet (A.), La jeunesse de Chaumette 31
Cicéron, Discours, p. Clark, III (E. T.) 24
Civrieux (De), Du rêve à la réalité (A. Biovès) 237
Clark, Manuscrits de Cicéron.
— Textes de prose métrique (E. T.) 517
Clemanceau (Joseph), Histoire de la guerre de la Vendée (A. Mz.) 75
Clemen, Explication du Nouveau Testament (A. Loisy) . . 241
Clément-Simon, La comtesse de Valon (R. G.) 93
Collancz, Le Cantique des Cantiques (A. L.) 504
Congrès des philologues allemands (40e) 186
Cook (A.-J.), Une ode de Milton (Ch. Bastide) 432
Cook (S.-A.), La religion de la Palestine (A. L.) 186
Coubertin (P. de), Pages d'histoire contemporaine (A. Biovès) 237

pages

Crum, Catalogue des manuscrits coptes de la Bibliothèque John Rylands (G. Maspero) 442
Csengeri, Euripide, I (I. K.) 17
Cussy, Souvenirs, p. M. de Germiny, I (A. Ch.) 56
Dacier, Mlle Sallé (H. de C.) 99
Dahnardt, Les légendes du Nouveau Testament (Paul Lejay) 504
Daudet (E.), L'exil et la mort de Moreau (R. Guyot) 386
Dauzat, La langue française d'aujourd'hui (E. Bourciez) . . 41
David (A.) Yang-Tchou (Th. Sch.) 98
Davidsohn, Histoire de Florence, II (E.) 380
Davies, Les tombes d'El Amarna, VI (G. Maspero) 141
Davillé, Leibniz historien (Th. Sch.) 491
Dejean, Pavillon (Georges Hardy) 90
Delaunay, La maternité de Paris (L.-H. Labande) 207
Delehaye, Les légendes grecques des saints militaires (Paul Lejay) 341
Delvaille, La vie morale et l'éducation (A. Ch.) 59
Des Cognets, Les idées morales de Lamartine (L. Roustan) . 227
Del Vecchio, Le sentiment juridique (Th. Sch.) 80
De Vos, Évaluations et valeurs (Th. Sch.) 138
Dhalla, Le Nyaish de l'Avesta (A. Meillet) 185
Dibelius, Le monde des esprits dans la doctrine de saint Paul (G. Maspero) 445
Dimier, Les discours de Reynolds sur la peinture (H. de C.) 258
Dogmes, leur effondrement (A. L.) 497
Dolléans, Robert Owen (A. Ch.) 59
Domaszewski, Études sur la religion romaine (Paul Lejay) . 375
Doreen, Les corporations d'artisans à Florence (R.) 348
Dorez, Le psautier de Paul III (P. Lejay) 465
Dornis, Leconte de Lisle (L. Roustan) 359
Dorschel, Le gouvernement de Marie-Thérèse (R. G.) . . 117
Doumic, George Sand (L. Roustan) 227
Douxménil, Ninon de Lénclos, p. Napy (L. R.) 178
Du Bellay, Mémoires, p. Bourilly et Vindry (R.) 279
Du Bled, La Société française du xvie siècle (L. R.) 412
Du Bourg, Les entrevues de Frohsdorf (R. Guyot) 418
Ducros, Rousseau (L. Roustan) 180
Dufourcq, Histoire de la fondation de l'Église (A. L.) . . . 185
Dugard (M.), Pages choisies d'Emerson (Ch. Bastide) 492
Duine, Cohon (L. R.) 157
Du Lac, Le général comte de Précy (A. Ch.) 54
Dunoyer, Vilate et Trinchard (A. Chuquet) 473
Duprat, Les origines de la ville d'Avignon (L.-H. Labande) . 200
Dupuis (V.), D'Hondschoote à Wattignies (A. Chuquet) . . 433

pages
EDERT, L'Hercule de Sénèque et l'Hercule Oeteus (E. T.). 247
EEKHOF, La vente des indulgences aux Pays-Bas (E.). 10
EHRMANN, Les exégètes dans l'Attique ancienne (My). 48
EICHTHAL (d'), Pages sociales (Th. Sch.). 259
El Khazradji, III, trad. REDHOUSE (M. G. D.). 262
ENGERS, L'administration de la Côme en Égypte (Jean Maspero). 260
Eranos, VIII (Paul Lejay). 397
ERNOUT, Les éléments dialectaux du vocabulaire latin;
— Le passif latin à l'époque républicaine (Paul Lejay). . . . 506
Eschine, p. BLASS (My). 22
ESPINASSET, L'être et le connaître (Th. Sch.). 98
FALTER, La technique de Labiche (L. R.). 183
FÉRET, La Faculté de théologie de Paris, VI (R.). 111
FÈVRE et HAUSER, Régions et pays de France (B. Auerbach). 252
FICK, Hattides et Danubiens en Grèce (My). 79
FIRMERY, Les Nibelunge (F. P.). 187
Firmicus, p. ZIEGLER (Paul Lejay). 123
FIRTH, COURTHOPE, ROBERTSON, Études sur Milton (Ch. Bastide). 188
FISCHER (E. W.), Études sur Flaubert inédit (L. R.). . . . 16
Flaubert, Trois récits, trad. E. W. FISCHER (L. R.). 16
Fletcher, p. BOAS (Ch. Bastide). 187
FLICKINGER, L'accusatif exclamatif dans Plaute et Térence (P. Lejay). 102
FOURASTIÉ, Cahiers de doléances de la sénéchaussée de Cahors (A. Mathiez). 70
FOURNIER, Cahiers de doléances de la sénéchaussée de Marseille (A. Mathiez). 70
FOWLER, WHEELER, STEVENS, Manuel d'archéologie grecque (A. de Ridder). 462
FRANK, Un chapitre de l'histoire de l'impérialisme romain (Maurice Besnier). 104
FREBIG, L'Étude du Nouveau Testament (A. L.). 478
FREYBE, Le Memento mori (E. Piquet). 380
FRIEDENSBURG, Histoire de la monnaie dans la civilisation (A. de Ridder). 6
GADEN, Grammaire du baguirmi (René Basset). 217
GALLOIS (L.), Études sur la région parisienne (B. Auerbach). 252
GARBE, Chrestomathie sanscrite de Böhtlingk (Sylvain Lévi). 461
GARDINER, Les Mémoires de Sinouhit (G. Maspero). 161
GARDINER, Les Remontrances du papyrus de Leyde (G. Maspero). 161
GAULTIER, Reflets d'histoire (L. R.). 412
— (H. de C.). 500

pages
Gaussens, Au pays de l'Évangile (A. L.) 497
Gauthier (P.), Mathieu de Montmorency et Mme de Staël (Ludovic Roustan) 92
Gebauer-Swetavek, Dictionnaire de l'ancienne langue tchèque, 16 (L.) 280
Gernet, L'approvisionnement d'Athènes en blé (Eugène Cavaignac) 370
Gipsy Lore Society (A. Meillet) 138
Giran, Jésus de Nazareth (A. L.) 497
Goddard, La légende des femmes exemplaires de Chaucer (Ch. Bastide) 407
Goetz, État et Église dans la vieille Russie (J. L.) 255
Gorog, La morale de Dumas fils (I. K.) 18
Gragger, Pierre Tornyos (I. K.) 18
Gregory, Les manuscrits grecs du Nouveau Testament (My . 196
Gressmann, Textes et images en rapport avec l'Ancien Testament, 8-12 (A. Loisy) 267
— Les fouilles de Palestine (A. Loisy) 272
Griffith, Catalogues des papyrus démotiques de la Bibliothèque de Manchester (G. Maspero) 366
Griffith et Thompson, Index du papyrus démotique magique (G. Maspero) 147
Groenbach, Lykkemand et Niding (Léon Pineau) 106
Grueber, Souvenirs, trad. Maleyssie (A. Chuquet) 477
Gruyer, La jeunesse de Louis-Philippe (A. Ch.) 439
Guiffrey, Le musée du Louvre (H. de C.) 100
Guignebert, La primauté de Pierre et la venue de Pierre à Rome (A. Loisy) 446
Guillaume (abbé), Les communautés de l'Élection de Gap (A. Mathiez) 332
Guillaume (James), L'Internationale, III (A. Mathiez) . . . 77
Gunnell (Doris), Stendhal et l'Angleterre (Casimir Stryienski) 133
Gurnaud, L'Église et la famille (A. Biovès) 236
Hallays, Avignon et le Comtat (H. de C.) 100
Hallays, Le pèlerinage de Port-Royal (L. Roustan) 128
Hanotaux (G.), Fachoda (A. Biovès) 232
Harnack, Le dogme chrétien, II, 4e ed. (A. Loisy) 337
Harnack, Manuel de l'histoire des dogmes, I, 4e ed. (A. Loisy) 264
Hauser, Les sources de l'histoire de France, XVIe siècle (R.). 383
Hébert (M.), Augustin et François de Sales (A. L.) 496
Hecht, Percy et Shakespeare (Ch. Bastide) 188
Hello, La franc-maçonnerie et l'ouvrier (Th. Sch.) 259
Hemingway, Mystère anglais de la Nativité (Ch. Bastide). 407

pages
Hémon (P.), Botidoux a-t-il trahi les Girondins? (R. G.). . 117
Hennequin, Le corps d'observation des Alpes en 1815 (A. Ch.). 55
Hennig, Les voyages du capitaine Cook (A.). 480
Henry (V.), La magie dans l'Inde (S.). 187
Herbelot (d'), Lettres à Montalembert et à Cornudet (Léon Servien). 415
Hérelle, Documents inédits sur le protestantisme en Champagne (R.). 356
Hésiode, 2e éd. p. Rzach (My). 195
Hinneberg (collection), Histoire générale de la philosophie (Th. Sch.). 139
Hinneberg (collection), Les langues et littératures romanes (L. R.). 359
Hitzig, Les jugements par jury à Rome (E. T.). 449
Hölscher, Les Juifs après Titus (A. L.). 478
Hongrie, Revues et périodiques . . . . . 19 et 118
Horluc et Marinet, Bibliographie de la syntaxe du français (E. Bourciez) 213
Horvath, Sainte Marguerite (I. K.). 139
Hubert (Eug.), Les églises protestantes du Limbourg (R.). 113
Hügelmann, L'élection des rois d'Allemagne et la papauté (R.). 431
Ihm, Paléographie latine (P. Lejay). 378
Irchad (l') de Yakout, II, p. Margoliouth (M.-G. D.). . . . 262
Jean XXII, Lettres communes, p. Mollat. 12 (L.-H. Labande). 202
Joel d'Eze, Autour de la Turbie (L.-H. L.). 280
Joergensen, Les saints du Danemark (Léon Pineau). . . . 429
Jollivet Castelot, La synthèse de l'or (H. Hr.). 41
Joran, La trouée féministe (A. Biovès). 495
Jorga, Histoire de l'Empire Ottoman II (R.). 352
Jost, Wesan et beon (Ch. Bastide). 456
Journal américain d'archéologie, Mémoires, I (Paul Lejay). 372
Jovy, La cour et Bossuet à Vitry-le-François. . . . . .
— Pierre Ostome de Matignicourt. . . . . .
— Scènes judiciaires vitryates (L. R.) 15
Julien, Œuvres philosophiques, p. Asmus (My). 7
Junker, Poésie copte du xe siècle (G. Maspero). 338
Kaemmel, Les Allemands dans le Sud-Ouest (E.). 323
Kaeppelin, La Compagnie des Indes (B. A.). 132
Kaufmann (G. M.), Saint Ménas (G. Maspero). 281
Kautzsch, L'Ancien Testament, 3e éd. 8-12 (A. Loisy). . . 270
— 13-15 (A. Loisy). 393
Kern (O. et E.), Ottfried Müller (My) 83

pages
Kittel, Le peuple d'Israël, II (P. L.) 393
Klostermann, Commentaire de Mathieu (A. Loisy) 267
Klump, Les noms de métier en vieil anglais (Ch. Bastide). . 456
Knoke, Arminius (M. Besnier) 405
Koster, Le Pelargikon (A. de Ridder). 419
Krischer, La constitution de Schlettstadt (R.) 9
Krohn, Le culte païen des peuples ougro-finnois, trad. Ban (I. K.). 18
Küchler, Le romantisme français (L. Roustan). 227
Laborde-Milaa, Taine (F. Baldensperger). 491
Laflotte (D.-B. de), Sur les pas de Jeanne d'Arc (H. de C.). 500
Lamprecht, Histoire de l'Allemagne, III, 4, 1. (L. R.). . . 78
Lange (M.), La Bruyère (L. R.). 329
Langlade, Jehan Bodel (A. Jeanroy). 223
Langlois (Ch. V.), Les papiers de Nogaret et de Plaisians (L.-H. Labande) 479
Larivière (Ch. de), France et Russie au xviiie siècle (R. Guyot). 458
La Villehervé, Rapport sur le concours Follope (L.R.). . 280
Le Brethon, Lettres de Murat, III (A. Ch.). 439
Leclerc (Georges), La juridiction consulaire de Paris pendant la Révolution (A. Mathiez) 76
Lecomte (L.-H.), Œuvres inédites de Béranger (L. Roustan) 390
Lefeuvre, Les communs en Bretagne (L.-H. Labande). . . . 208
Lefèvre-Pontalis, Le Château de Coucy (H. de C.). . . . 99
Le Griel, Le Conseil supérieur de Clermont-Ferrand (A. Mz.). 132
Lehmann (P.), Manuscrits de l'Itala (P. Lejay) 250
Leipoldt et Crum, Chenoudi (G. Maspero) 193
Lemos, Zacuto Lusitano (E.). 324
Le Pileur, La prostitution du xiiie au xviie siècle (L.-H. Labande) 325
Leskien, Grammaire du vieux slave (A. Meillet) 21
Lesueur et Cauchie, Cahiers de doléances de bailliage de Blois et du bailliage secondaire de Romorantin (A. Mathiez). 70
Lévy (A.), La syntaxe des Apophtegmes coptes (G. Maspero) 366
Lévi (L.), Le drame satirique (My) 47
Levy (E.), Petit dictionnaire provençal-français (A. Jeanroy). 222
Lichtenberger (H.), Wagner (Hippolyte Buffenoir). 234
Lieblein, Pistis Sophia (G. Maspero). 192
Lietzmann, La seconde aux Corinthiens (A. Loisy) 270
— Le Sauveur du Monde (A. L.) 497

pages
LIETZMANN, Siméon stylite (My) 80
LIRON, La marine (A. Biovès) 237
LŒFSTEDT, Le latin de la décadence (P. Lejay) 427
LŒSCHE, Luther, Mélanchton et Calvin en Autriche-Hongrie (R.) 382
LŒSCHKE, L'oraison dominicale de Théophile d'Antioche (P. L.) 509
LŒWENGARD, La splendeur catholique (M. D.) 390
LOISEL, L'expérience esthétique et l'idéal chrétien (H. de C.). 100
LOISY, Revue d'histoire et de littérature religieuses 440
LOMBARD, L'abbé du Bos (L.-R.) 15
LOOTEN, Lettres de Bouchette (A. Chuquet) 471
E. LORENZ, La châtelaine de Vergi (A. Jeanroy) 221
LUCHAIRE (A.), La société française au temps de Philippe-Auguste (L.-H. Labande) 345
LÜTZOW, Jean Hus (E. Denis) 299
LYALL (Sir Alfred), Les mœurs religieuses et sociales de l'Extrême-Orient (Sylvain Lévi) 442
Lycophron, p. SCHEER, II (My) 195
MAAG, Les troupes suisses au service de Naples (A. Ch.). . 357
MACCHIORO, Le syncrétisme religieux et l'épigraphie (J. Toutain) 485
MACDONALD (Fr.), La légende de Rousseau et de ses enfants (L. Roustan) 180
MACHAUT, Poésies lyriques, p. Chichmaref (A. Jeanroy) . . 405
MAC IVER et WOOLLEY, Aréika (G. Maspero.) 142
MACKINNON, Histoire de la liberté moderne, III (R.) 51
MAIER (G.), Psychologie juridique (Th. Sch.) 80
MAIER (H.) Melanchton, Lavater et Strauss (L. R.) 411
MALAUSSÈNE, Saint-Jannet (L.-H. Labande) 156
MANTOUX, A travers l'Angleterre contemporaine (A. Biovès). 233
MARCEL (Pierre), Charles Le Brun (L.-H. Labande) 206
MARÉCHAL (Chr.), Le Josselin inédit de Lamartine (L. Roustan) 227
MARINIS (T. de), Catalogue (S.) 495
MARTHOLD (J. DE), Le jargon de Villon (A. Jeanroy) 8
MARTIN (Henry), Les peintres de manuscrits et la miniature en France (H. de C.) 499
MARTIN SAINT-LÉON, Histoire des corporations de métiers (A. Mz) 385
MASPES, Tout ce que doit la France à l'Italie dans la littérature (Ch. Dejob) 520
MASSON (P.-M.), Mme de Tencin (L. Roustan) 178
MAZZIOTTI, La révolte du Cilento, I (Ch. Dejob) 279
MEIER (E. von), Stein, la Prusse et la Révolution (R.-G.) . 117

pages
Meier (John), L'épopée populaire (L.-R.) 214
Meininger, Les anciens peintres mulhousiens (L.-H. Labande) 209
Mendel, Catalogue des figurines grecques de Terre cuite (A. de Ridder) 166
— Musée de Brousse (A. de Ridder) 485
Merker, Simon Lemnius (L.-R.) 174
Merlet, La cathédrale de Chartres (H. de C.) 99
Merzbân-Nâmê, p. p. Mirza Muhammad de Qazwîn (C. Huart) 243
Mésaize, Journal, p. Sauvage (A. Chuquet) 472
Meyer (Ed.), Histoire de l'antiquité, 2e éd. I, 2 (G. Maspero) 148
Meyer (P.), La Bible des Sept états du monde (A.-J.) . . . 459
Meyer (W.), Le recueil d'Arundel (P. Lejay) 509
Meyer-Lübke,, Grammaire historique de la langue française, I (E. Bourciez) 210
Michel (A.), Histoire de l'art. III, 2 (H. de C.) 499
Mijouief, Histoire politique de l'Angleterre au xixe siècle (J.-L.) 278
Millerd (Mlle), Empédocle (My) 82
Moeller, Paléographie hiératique (G. Maspero) 190
— Textes hiératiques (G. Maspero) 194
Montauzan (G. de), L'ingénieur aux premiers siècles de l'Empire romain;
— Les aqueducs antiques de Lyon (R. Cagnat) 244
Morin, Les Croala (A. Chuquet) 472
Mouchéron (Mgr de), Silhouettes et portraits (S.) 362
Mourlot, Documents économiques du district d'Alençon (A. Mathiez) 332
Mücke, Heine et le moyen âge (L. R.) 67
Müller (D.-H.), Les strophes du quatrième Evangile (A.-L.) 498
Müller (H.-J.), Les livres 39 et 40 de Tite-Live (P. Lejay) . 167
Munich (Bibliothèque de), Catalogue des manuscrits sanscrits (S.-L.) 441
Mutzbauer, Subjonctif et optatif dans Homère (My) 44
Nau, Ahikar (F. Macler) 4
Némethy, Ciris et l'Elégie à Messala (E. T.) 49
Nikar, Le Kalevala (I.-K.) 17
Nillson, Timbres amphoriques de Lindos (A. de Ridder) . 165
Nyrop, Grammaire historique de la langue française, III (E. Bourciez) 218
Obser, Inventaire des archives de Bade III (R.) 115
O' Connor, Les auteurs grecs connus (My) 61
Oesteren (Werner von), Pauvre Calabre (S.) 495

pages
Ohlmann, La poste et les Taxis (R.) 355
Page, Molière, traduction (L.-R.) 175
Palmieri, L'église russe (J. Legras) 255
— Papyrus grecs de Berlin, v-vii (Jean Maspero) 450
Paquier (J.), Le Jansénisme (L. Roustan) 128
Paquier (J.), Lettres d'Aléandre (M.-D.) 382
Pareti, La marine spartiate (Eugène Cavaignac) 424
Perrault, Mémoires de ma vie;
— Voyage à Bordeaux (L.-R.) 177
Petersen, La naissance du Sauveur (A. Loisy) 272
Pfeifauf, L'article dans Thuçydide et Hérodote (My) 22
Philipon, Les Ibères (G. Dottin) 297
Piepenbring, Jésus historique (A. L.) 496
Pierret, Vers la lumière et la beauté (Th. Sch.) 257
Pilastre, La religion au temps de Saint-Simon (L. Roustan). 128
Pineau, L'évolution du roman en Allemagne (L. Benoist-Hannapier) 387
Poiré, Les monuments nationaux en Allemagne (L. R.) . . 95
Porée, Cahiers et doléances du bailliage de Sens (Albert Mathiez) 70
Porée, Vézelay (H. de C.) 99
Pozzolini-Siciliani (Mme). Ch. Dejob 520
Preuschen, Dictionnaire de l'Ancien Testament, I (My) . . . 391
Preuschen, Dictionnaire gréco-allemand du Nouveau-Testament, 1-5 (A. Loisy) 270
Pseudo-Augustin, p. Souter (Paul Lejay) 84
Pseudo-Cyprien, de XII abusiuis seculi p. Hellmann (P. Lejay) 197
Racine, Histoire de Port-Royal, p. A. Gazier (L. Roustan). 128
Rain, L'Europe et la Restauration (R. Guyot) 230
Rausch, Éléments de philosophie (Th. Sch.) 139
Reinisch, Le pronom personnel (C. Conti Rossini) 502
Reinsch, Le gouvernement fédéral américain (A. Biovès) . . 257
Reuilly (Jean de), La Raucour et ses amies (F. C.) 384
Revue hongroise de linguistique (I. K.) 140
Rhodes, La Société montagnarde de Murat (A. Chuquet) . . 472
Richaud, Le casier judiciaire (A. Biovès) 237
Ritterling, Le camp de Wiesbaden (R. C.) 240
Rodé, Guide de la Bibliothèque de Colmar (C. P.) 278
Rodenwaldt, Les peintures murales pompéiennes (M. Besnier) 402
Rohl, Gœthe et le romantisme (R.) 331
Rolland (lieutenant), L'éducation patriotique du soldat (A. Ch.) 60
Rosch, L'akhmimique (G. Maspero) 282

pages
Rossel, Voltaire créancier du Wurtemberg (L. R.). 226
Rousset, Le haut commandement des armées allemandes (A. Chuquet). 478
Ruzicka, Dissimilation consonantique (A. Meillet). 121
Sacchetti, Dictionnaire des verbes italiens (Ch. Dejob). . . 239
Saenger, Les Silves de Stace (E. T.). 240
Saint Quentin, Vie, p. Langfors et Soderhjelm (A. Jeanroy) 221
Saint-Sixte (cardinal de), Lucula Noctis, p. R. Coulon (P. Lejay). 488
Saintyves, Le discernement du miracle (A. L.). 496
Salisbury, Policraticus, p. Wibb (P. Lejay). 487
Sannia, Notes sur Leopardi (Ch. Dejob) 279
Sauer-Tozza, Grammaire italienne (Ch. Dejob). 517
Saumier, Bordeaux (H. de C.). 100
Schaefer, Le dialecte de Kalazno (I. K.) 18
Schalek de la Faverie, Les premiers interprètes de la pensée américaine (Ch. Bastide). 492
Schanz, Littérature latine, I, 2, 3e éd. (Émile Thomas). . . 62
Schechter, Un nouvel apocryphe (A. L.). 478
Scheibe, La Révolution française (R. G.). 515
Schenkl et Weigel, Exercices grecs (My) 239
Schermann, La lettre de Clément et les papyrus magiques (P. Lejay). 450
Schevill, Un épisode de la vie de Swift (Ch. Bastide). . . . 432
Schissel de Fleschenberg, L'adjectif épithète dans le Minnesang (F. Piquet). 6
Schleifer, La légende de la Sybille (C. Conti Rossini). . . 482
Schmidt (W), L'anniversaire de naissance chez les anciens (P. Lejay). 284
Schneider (J.), La franc-maçonnerie à la fin du XVIIIe siècle (L. R.). 67
Schneider (R.), Le livre de l'anonyme De rebus bellicis (Paul Lejay). 289
Schœn (H.), Coppée (L. Roustan). 359
Schœn (H.), Les institutions allemandes en France (E.-H. B.). 96
Schoonover, Corbulon et Tacite (E. T.). 392
Schrœder, Études de métrique grecque (My). 186
Schrœder (L. de), Mystère et mime dans le Rigveda (Sylvain Lévi). 481
Schrœter, La lyrique latine moderne de l'Allemagne (Henry Willien). 511
Schullerus, Dictionnaire transilvain, II (F. P.). 240
Schulz (P.-O. T), Caracalla (Marius Besnier). 105
Schwarz (A.), Lettres de Calvin (R.). 27

pages
Schwerd, Les images d'Agrippa d'Aubigné (L. Roustan). . 328
Sénèque, De otio, p. R. Waltz (Émile Thomas). 103
Shelley, p. Woodberry (Ch. Bastide). 187
Shorey, Le dimètre choriambique (My). 46
Sijthoff (L'entreprise). (P. L.) 379
Silvio Piccolomini, Lettres, p. Wolkan, I (R.). 65
Simonsfeld, Frédéric Barberousse (R.). 323
Soubies, Almanach des Spectacles, XXXVIII (A. Ch.) . . . 459
Souvigny, Mémoires, III, p. Contenson (R.) 110
Spiegelberg, Les papiers démotiques des musées royaux (G. Maspero). 340
— La collection égyptienne de l'Université de Strasbourg (G. Maspero). 422
Spingarn, Essais sur le xviie siècle, 3 (Ch. Bastide). 432
Stapfer (P.), Récréations grammaticales et littéraires (E. Bourciez). 135
— (A. Jeanroy). 253
Steenstrup, Les noms de lieux en danois (Léon Pineau) . . 510
Stein, Inventaire des ordonnances enregistrées au Parlement (L.-H. Labande) 204
Steindorff, Les noms égyptiens (G. Maspero) 309
Stenger, Le retour des Bourbons (A. Chuquet). 476
Stephan, Manuel d'histoire ecclésiastique (A. L.). 367
Steuernagel, Grammaire hébraïque (A. L.). 498
Stieve, Ezzelino de Romano (R.). 351
Strack, Le traité de l'idolâtrie (A. L.). 478
Strecker, De Asia et mundi rota (P. L.). 496
Stryienski, Le xviiie siècle (A. Ch.) 384
Sturel, Amyot traducteur de Plutarque (Ch. Dejob) 12
Suétone, p. Ihm, I (Paul Lejay). 400
Süskind, Schelling et Schleiermacher (Th. Sch.). 139
Tajarib al Umam (le), d'Ibn Miskawib, p. Caetani (M.-G. D.). 262
Talloires, Coutumier du prieuré, p. Brienne, II (L.-H. Labande). 203
Tardieu, La Conférence d'Algésiras (A. Biovès). 256
— La France et ses alliances (A. Ch.) 94
Tencin (Mme de), Le Comte de Comminge, p. Potez (L. Roustan) 178
Thode, Saint François d'Assise (H. de C.). 99
Thomas (P.-F.), L'éducation dans la famille (A. Ch.). 58
Thomsen, La Civilisation de la Palestine (A. L.). 449
Thucydide, II, p. Steup (My). 101
Thulin, Le bronze de Plaisance (Paul Lejay). 292
Thurneysen, Grammaire du vieil irlandais (G. Dottin) . . . 295

pages
TILLEY, De Montaigne à Molière (L. R.) 175
TISSIER, Table du Journal des Savants (C.) 280
TOFTEEN, L'exode d'Israël (A. Loisy) 503
TONNELLIER, Notes sur Chatillon-sur-Loing (L.-H. Labande) 479
TORREY, Le livre de Daniel (A. L.) 368
TRAMPE-BODTKER, L'influence du français sur la syntaxe anglaise (Ch. Bastide) 456
TRIMOULIER, Baudot (A. Ch.) 53
TUCKER (S.-M.), La satire anglaise avant la Renaissance (Ch. Bastide) 407
TUCKER (T. G.), Les Sept contre Thèbes (My) 96
TUETEY (H.), Répertoire des sources manuscrites de l'histoire de Paris pendant la Révolution, VIII. . . . . .
TUETEY, Les papiers des assemblées de la Révolution aux Archives nationales (A. Chuquet) 470
TYRRELL, Lettres à un professeur d'anthropologie (A. L.) . . 185
ULLMANN, Additions et corrections au Corpus (Maurice Besnier) 105
UNGNAD, Le Code Hammurabi, II (C. Fossey) 365
UTASZIN, Aux lecteurs de l'Archive pour la philologie slave (J.-L.) 278
VALLAUX, La Basse-Bretagne (A. Ch.) 57
VALLETTE, L'apologie d'Apulée (P. Lejay) 315
VAN GENNEP, Les rites de Passage 1
VAN HOORN, Les textes et monuments figurés sur les enfants (P. Lejay) 374
VAN VLIJMEN, Vers la Beresina (A. Chuquet) 475
VARLENDIS, Aigles et Cigognes (My) 391
VENDEUVRE, Commercium et Portoria (P. Lejay) 150
VERRIER, Les principes de la métrique anglaise, I-II (Ch. Bastide) 456
VIEILLARD, Gilles de Corbeil (L.-H. Labande) 154
VIERLING, Zacharie Werner (A. Tibal) 29
VILLAT, Le Velay (A.) 520
VINDRY, Les parlementaires français au XVIe siècle, I. (H. Hauser) 251
VINOGRADOFF, La société anglaise au XIe siècle (E.) 108
VITRAC, Le Journal de Rœderer (A. Chuquet) 474
VOGELSAND et GARDINER, Les Lamentations du paysan (G. Maspero) 144
VOGT (A.), Basile I, empereur de Byzance (My) 453
VOGÜÉ, Le roman russe, trad. HUSZAR (I. K.) 18
VOIGT (E.), Les descriptions de la nature dans Shakespeare (Ch. B.) 277

pages
Voigt (K.), Les couvents des Longobards (E.) 430
Voltelini, Le soulèvement du Tyrol en 1809 (A. Ch.) 55
Waddington (A.), Le Grand Électeur, II, (R.) 353
Waliszewski, Les premiers Romanov (R. Guyot) 13
Walker, Calvin (R.) 326
Walter (E.), La Foire aux vanités (Ch. Bastide) 188
Walther (A.), L'administration des Pays-Bas sous Maximilien et Charles Quint (R.) 350
Waltz (R.), Vie de Sénèque (E. Thomas) 168
Weill (R.), Les origines de l'Égypte pharaonique (G. Maspero) 444
Weiss (J.), Les origines du dogme chrétien (Alfred Loisy) . 272
Weisz, Oscar Wilde (L. Roustan) 160
Wendt, Christianisme et dualisme (A. Loisy) 338
Werner (A.), Jean de la Taille et son Saül le furieux (L. R.). 12
Wessely, Textes grecs et coptes (G. Maspero) 423
Westphal, Les demeures de Jahvé (A. Loisy) 267
Wilmanns, Grammaire allemande III, 2 (F. Piquet) 107
Wimmer, Les monuments runiques du Danemark IV, 2 (Léon Pineau) 88
Winckler, Le promontoire du Nahr-el-Kelb (G. Maspero) . 305
Windelband, La philosophie allemande du XIXe siècle (L. R.) 411
Windisch, Baptême et péché (P. Lejay) 319
Wipprecht, Les mythes grecs (My) 23
Wolf (G.), Histoire de l'Allemagne au temps de la contre-réformation II, 1 (R.) 89
Wolf (G.-K.), Un semestre en France (L. Roustan) 238
Wolkenhauer, Un manuscrit de Sébastien Munster (R.) . . 431
Zapletal, La poésie des Hébreux (A. L.) 498
Zeitlin, La construction infinitive en anglais (Ch. Bastide). 456
Zeller (F.-X.), L'époque de Commodien (P. Lejay) 125
Zucker, Les lettres d'Albert Dürer (L. R.) 11
Zwiener, Les mots grecs chez les poètes latins (P. L.) 375

Académie des Inscriptions et Belles-lettres (bulletin de ses séances rédigé par M. Léon Dorez, du 25 juin au 17 décembre 1909).

PÉRIODIQUES

ANALYSÉS SUR LA COUVERTURE DES N^os^ DU 2e SEMESTRE DE 1909

FRANÇAIS

Amateur d'autographes.
Annales de l'École libre des sciences politiques.
Annales de l'Est et du Nord.
Annales du Midi.
Bibliographe moderne.
Bulletin hispanique.
Bulletin italien.
Commission de recherche et de publication des documents relatifs à la vie économique de la Révolution.
Feuilles d'histoire.
Revue Bleue.
Revue celtique.
Revue de l'histoire des religions.
Revue de philologie française.
Revue des études anciennes.
Revue des études grecques.
Revue des études historiques.
Revue germanique
Revue historique.
Romania.

ALLEMANDS

Deutsche Literaturzeitung.
Euphorion.
Literarisches Zentralblatt.
Zeitschrift für katholische Theologie.

AMÉRICAINS.

American Historical Review.

ANGLAIS

Oxford and Cambridge Review.

BELGES

Revue de l'instruction publique (supérieure et moyenne) en Belgique.

HOLLANDAIS

Museum.

POLONAIS

Bulletin international de l'Académie des sciences de Cracovie.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 26 — 1er juillet. — 1909

Le Diwan de Baki, p. Dvorak. — Poulsen, Sur la topographie de Delphes. — Maurice, Numismatique constantinienne, I. — Sautel, Voison avant l'histoire. — Lohmeyer, Histoire de la Prusse orientale et occidentale, I, 3e éd. — De Stoop, La diffusion du manichéisme. — Aubry, Trouvères et troubadours. — Giraut de Bornelh, p. Kolsen, I, 2-3. — Lettres de rémission de Philippe-le-Bon, p. Petit-Dutaillis. — Lettres de Louis XI, p. Vaesen, Charavay et Mandrot. — Hauvette, Ghirlandajo. — E. Pilon, Chardin. — Gailly de Taurines, Cellini à Paris. — Duchesne, La place de l'Etoile et l'Arc de triomphe. — Bardoux, Silhouettes d'outre-Manche. — Johns, Le roi et Isabelle. — L. North, Syrinx. — Mrs Henry Dudeney, Rachel Dorian. — Calderini, Les affranchis en Grèce. — Académie des Inscriptions.

Baki's Diwan. **Ghazalijjat**. Nach den Handschriften von Leiden; Leipzig. München und Wien herausgegeben von Dr Rudolf Dvorak ord. Professor der Orient. Philologie an der k. k. böhm. Universität in Prag. — E. J. Brill. Leiden. 1908.

La maison Brill de Leyde a fait paraître les 354 premières pages de l'édition des Gazels du poète turc Bâqi [1] publiée par M. Dvorak.

Ce savant a pu ainsi remplir une lacune qu'il signalait dès l'année 1888 dans un article paru dans la Zeitschrift der Deutschen Morgenländischen Geselschaft, sous le titre de « Bâqi als Dichter ».

M. Dvorak constatait à regret qu'on avait montré pour le plus grand poète lyrique des Turcs moins d'empressement que pour les deux autres membres de cette triade où il fait figurer le Persan Hafiz et l'Arabe Motannabi. Seul, von Hammer, disait-il, a songé à en publier une traduction d'ailleurs incomplète et peu exacte [2].

Bâqi paraît destiné à perdre dans la littérature lyrique ottomane la première place que lui conserva l'admiration des siècles suivants, la critique moderne ayant tendance à lui contester le titre de « Prince des poètes [3] » (Melik-eš-šu'ârâ) et à lui préférer Touzouli.

1. Maḥmûd 'Abd-ûl-Bâqi (1526-1600) poète favori de Soliman le Magnifique qui, parti d'une situation modeste (il était serrâg-sellier) fut deux fois cadi de Constantinople, Qazi 'Asker d'Anatolie et Qazi' Asker de Roumélie.

2. Baki's des grössten turkischen Lyrikers Diwan, zum ersten mahl verdeutscht von Joseph von Hammer. — Wien, C. F. Beck, 1825. — Il existe aussi, du poète Bâqi, une édition lithographiée de Constantinople publiée en 1276 (1859), par Ahmed Efendi čaviš de « la musique impériale ».

3. Gibb, A history of Ottoman poetry. London, Luzac, 1904, vol. III, p. 133 et 137.

Nous ne nous en féliciterons pas moins de l'édition offerte au public par M. Dvorak. Elle est soigneusement collationnée sur plusieurs manuscrits, munie de nombreuses variantes de lecture et constitue de par les voyelles dont elle est pourvue un véritable essai de vulgarisation que nous souhaiterions voir étendu aux autres poètes turcs, ou plutôt aux chefs de file de cette innombrable armée de versificateurs que certaines statistiques, exagérées, espérons-le, n'évaluent pas à moins de 3000 [1].

Ce sont ces voyelles, dont nous venons de parler, qui font l'originalité de l'édition en question et qui en sont aussi le point délicat. Dès 1888, et toujours à propos du même Bâqi [2], M. Dvorak cherchait à établir que les 3 signes-voyelles de l'arabe suffiraient pour voyeller un texte turc. Son édition de Bâqi est une application de ce système suivi par certains manuscrits orientaux.

M. Dvorak part de ce fait que les 8 voyelles turques se réduisent, en réalité, à 4 groupes de 2 voyelles chacun (a, e), (i, y), (o, ö), (u, ü) l'une de ces deux voyelles étant palatale et l'autre gutturale et qu'il suffit d'appliquer la loi de l'euphonie pour savoir laquelle des deux il faut choisir. Même en nous contentant de cet expédient — qui laisse à désirer puisque les consonnes servant de guide en la matière sont fort peu nombreuses [3], — nous serions en droit de demander 4 signes (et non 3 seulement) pour figurer les 4 groupes. Le raisonnement des grammairiens turcs invoqué par M. Dvorak et qui consiste à considérer le o (ö) et le u (ü) comme n'étant que des aspects différents d'une même voyelle, le dammé, ressemble fort à une pétition de principe. N'ayant pas les mêmes raisons que les Turcs pour attribuer aux trois signes-voyelles un caractère immuable et sacramentel (elles sont, comme on le sait, utilisées dans les éditions du Coran), nous pourrions affecter à la voyelle o (ö) un signe différent qui pourrait nous être fourni par une variante typographique du dammé qu'on imprime tantôt sous l'aspect d'une simple virgule tantôt sous celui d'une boucle allongée.

Ces quelques observations ne nous empêcheront pas de reconnaître que les 3 voyelles utilisées par M. Dvorak simplifient très sensiblement la tâche du lecteur et lui font réaliser une économie de temps très appréciable.

Il nous reste à signaler quelques inadvertances où il faut voir plu-

---

1. O. von Schlechta signalait en 1865 une édition de Bâqi en préparation. M. Julius Zwiedinek von Südenhorst, 1er drogman au Consulat Gén. à Smyrne cherchait un éditeur pour un texte complet et critique du Diwan. (Z. D. M. G., 1865, p. 497-506).

2. Sind türkische Dichterausgaben zu vokalisiren? (Z. D. M. G., 1888, p. 102-112).

3. On pourrait y remédier en différenciant les mots des deux séries vocaliques par un artifice typographique.

tôt des fautes d'impressions et qui seront sans doute ultérieurement rectifiées par un errata.

P. 1, vers 2 et passim : tišne pour tešne; p. 1, vers 3, χeraš pour χiraš; p. 41 : faute d'impression dans l'indication du mètre, il faut lire le premier pied : — — ⏑ —; p. 42, vers 3, lire kirpijim, au lieu de kerpijim; p. 44, vers 6, lire tig; p. 46, vers 3, lire higāz; p. 166, v. 6, lire zerre et non dezze ; p. 167, v. 2, ʿanberfešan; p. 286, vers 1, pourquoi ne point lire mushaf forme aussi correcte que mashaf et qui a de plus l'avantage d'être usuelle en turc.

Il y a également lieu de se demander s'il est bien nécessaire d'accompagner d'un hamzé la lettre ja destinée à figurer le i de l'izafet dans les mots terminés par une voyelle.

Jean Deny.

Frédérik Poulsen, **Recherches sur quelques questions relatives à la topographie de Delphes.** Académie Royale de Danemark, 1908, 6, p. 331-425, pl. I-II, fig. 1-15 et 1-2.

La seconde partie de l'étude de M. P. est consacrée aux premiers monuments que Pausanias rencontra sur la Voie Sacrée (p. 389-425). L'auteur y étudie la « niche aux offrandes » de Marathon et la position respective qu'occupaient les ex-voto des Lacédémoniens, des Argiens et des Athéniens. Le premier chapitre est d'un intérêt plus vif, car P. y passe en revue les constructions de Marmaria sur lesquelles nous ne possédions guère que deux articles de M. Homolle publiés dans la *Revue de l'Art.* Suivant l'auteur, le temple rond (fin du ve siècle) serait l'héroon de Phylakos et aurait succédé, en cette qualité, à un édifice du vi^e^ siècle situé à l'Ouest du temple de la Pronæa, celui-ci étant très postérieur et sans doute du ive siècle. A droite de la tholos, un trésor de style ionique et de la fin du vi^e^ s. était peut-être le trésor de Marseille, qui devait contenir plus tard des statues d'empereurs romains. Il était suivi d'un second petit temple ou trésor et enfin d'un grand temple datant de 500 environ avant notre ère. Ce dernier édifice, démoli par un tremblement de terre peu de temps après sa construction, avait remplacé un temple antérieur de plus d'un siècle et était, semble-t-il, le premier sanctuaire d'Athena Pronaia.

A. De Ridder.

J. Maurice, **Numismatique constantinienne**, tome I. — Paris, E. Leroux, 1908. clxxix-507 p. in-8°, XXIII planches.

La fin du iiie et la première partie du ive siècle de l'ère chrétienne forment une période des plus confuses dans l'histoire de l'empire romain. Ce n'est pas que les documents fassent défaut : lois, inscriptions, monnaies, textes littéraires sont fort abondants pour l'époque de Dioclétien, de la tétrarchie, de Constantin. Pendant longtemps, ni

les uns ni les autres n'avaient été étudiés avec la précision critique indispensable. M. Jules Maurice vient d'ouvrir la voie et de donner l'exemple, en ce qui concerne les monnaies. Il a réuni, en un premier volume que d'autres suivront, plusieurs travaux déjà parus dans la *Revue Numismatique*, la *Numismatic Chronicle*, la *Numismatische Zeitschrift*, la *Rivista italiana di Numismatica*, les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*. Tous ces travaux portent sur la Numismatique Constantinienne. Les uns sont consacrés à l'Iconographie des empereurs de cette période par les médailles ; les autres traitent des divers ateliers monétaires et de leurs émissions pendant la même période. Tous se distinguent par une connaissance approfondie de la technique monétaire, par la netteté des conclusions, par la rigueur de la méthode.

M. J. Maurice met fort justement en lumière dans son Introduction l'intérêt de ces recherches : « Les émissions monétaires sont, comme la promulgation des lois, des actes officiels du gouvernement impérial. Aussi y a-t-il concordance complète entre les conclusions historiques qui résultent de la classification chronologique des monnaies et celles auxquelles conduit l'étude des codes Théodosien et Justinien, ou celle des autres documents officiels..... Tous les actes importants du gouvernement impérial sont indiqués par les légendes monétaires ou la frappe de monnaies particulières. C'est ainsi que la célébration des anniversaires impériaux, si importante à cette époque, donne lieu à l'émission de monnaies présentant des types spéciaux; que les légendes monétaires indiquent les entrées de Constantin à Rome, les rencontres des empereurs, les victoires sur les barbares, etc., etc. ; que la frappe de certaines pièces signale les avènements des Césars et des Augustes, leur reconnaissance par leurs corégents, les alliances des empereurs, etc. C'est pourquoi la classification chronologique des émissions monétaires de l'époque Constantinienne, comme celle des émissions de tout le bas empire romain présente un intérêt aussi grand que celle des monnaies d'aucune autre époque. »

Il est à souhaiter qu'un travail de classement, analogue à celui que M. J. Maurice a si brillamment entrepris pour les monnaies, soit fait pour les inscriptions de la même époque, dont le nombre est déjà considérable. Lorsque ces inscriptions, comme les monnaies, auront été étudiées, interprétées, commentées avec la précision et la rigueur nécessaires, l'on pourra, mais alors seulement, tenter d'écrire l'histoire de Dioclétien, de Constantin, de leurs successeurs. Il faut savoir gré à M. J. Maurice d'avoir attiré l'attention sur cette époque jusque-là fort négligée ou trop superficiellement traitée. Nous attendons avec impatience la suite de ses intéressants travaux.

J. Toutain.

Joseph SAUTEL, **Le pays de Vaison avant l'histoire** (*Mémoires de l'Académie de Vaucluse*) et à part. Avignon, Seguin, 1908. In-8° de 48 pages.

Ce travail, dit modestement l'auteur, se compose de notes extraites d'un ouvrage en préparation sur Vaison dans l'antiquité. En réalité, l'étude est très complète, très fouillée, et elle ne pourra être que très favorablement accueillie : Vaison fut une cité tellement riche, les monuments extraits de son sol ou restés debout ont enrichi tant de musées ou sont tellement nombreux ! En attendant, voici un relevé critique de tous les vestiges des peuples préhistoriques qui ont été relevés dans l'étendue du pays de Vaison ; voici les témoignages abondants de leurs habitations, de leur industrie et de leur art. De quelle race étaient-ils, d'où venaient les Ligures qui se trouvaient sur la rive gauche du Rhône à l'époque où commence l'histoire ? On ne possède encore rien qui permette d'élucider cette question. Il faut louer sur ce point la prudence de M. J. Sautel, comme la conscience qu'il a mise dans ses recherches.

L.-H. L.

Geschichte von Ost und Westpreussen, von Dr Karl LOHMEYER, Bd I, Dritte Ausgabe, Gotha, F.-A. Perthes, 1908, VIII, 380 p., in-8°. Prix : 7 fr. 50.

Le premier volume de cette *Histoire de la Prusse orientale et occidentale* a paru depuis longtemps, et M. K. Lohmeyer, professeur à l'Université de Koenigsberg, est l'un des vétérans de l'historiographie de ces régions de la monarchie prussienne. Elle est éditée ici pour la troisième fois dans la série des histoires provinciales, parues ou prêtes à paraître dans la troisieme division de l'*Allgemeine Staatengeschichte*, commencée jadis par Heeren et Uckert et dirigée depuis plusieurs années par M. K. Lamprecht, le professeur bien connu de l'Université de Leipzig. L'ouvrage de M. Lohmeyer sera continué, pour les volumes suivants, par M. Krollmann, archiviste à Schlobitten. Il ne s'agit donc pas ici d'un travail nouveau, mais de la réimpression, soigneusement revue d'ailleurs, d'un ouvrage répandu déjà depuis des années dans le public et bien accueilli par lui. Ce n'est pas d'ailleurs un travail de pure érudition, car on n'y rencontre pas, pour ainsi dire, une seule annotation bibliographique ou critique, et l'on devra se résigner à en croire partout l'auteur sur parole ; cela ne sera pas toujours facile pour ceux des lecteurs qui ne partageraient pas les idées très arrêtées de l'auteur sur le rôle patriotique de l'Ordre Teutonique et sur ses faits et gestes dans les territoires arrachés aux populations autochthones. Le tome premier se partage en quatre livres. Le premier, que M. L. intitule *Vorgeschichte* [1], nous

---

1. On ne voit pas trop pourquoi ces populations slaves et payennes sont rejetées ainsi dans la *préhistoire* ; elles ont tout autant le droit de figurer dans l'*histoire* du pays, qui conserve encore leur nom, que les envahisseurs postérieurs qui les ont anéanties ou réduites en esclavage.

parle des anciens Prussiens et résume le peu que nous savons de leurs institutions et de leur passé; le second livre est consacré à la formation de l'Ordre Teutonique et à son établissement dans la région prussienne, de 1228 à 1309. Le troisième nous raconte l'extension de la domination des chevaliers au XIVe siècle (1309-1407); le quatrième enfin, la chute rapide de l'Ordre Teutonique dans les premières décades du siècle suivant (1407-1411); la narration s'arrête à la catastrophe de Tannenberg (15 juillet 1410) et au traité de Thorn qui la suivit (1 février 1411). Malgré cette écrasante défaite de l'Ordre, dont il ne se releva jamais complètement, l'auteur n'admet pas qu'il y ait eu alors corruption ni dégénérescence chez ces conquérants de la Prusse payenne; il est bien certain pourtant que ni les populations slaves, soumises au prix de combien de massacres, ni la noblesse allemande laïque, ni les bourgeois des colonies urbaines allemandes, implantées dans le pays, n'aimaient ces rudes représentants de la féodalité ecclésiastique, qui — c'est un aveu qu'il est bon d'enregistrer — resta, d'après M. L. lui-même, « une tyrannie étrangère (*fremdherrschaft*) depuis son origine jusqu'à la fin »[1] (p. 373).

Il est naturellement très difficile d'arriver à une connaissance exacte des menus faits de ces luttes incessantes de l'Ordre avec ses sujets révoltés et ses voisins, Polonais, Lithuaniens, etc. Les populations décimées et vaincues n'ont pas eu d'historiens nationaux; les rares chroniqueurs locaux de ce temps sont tous à la dévotion des chevaliers et ne nous racontent que les méfaits de leurs adversaires dans cette lutte désespérée pour l'indépendance nationale. Il est difficile aussi d'admettre que les chiffres fournis par eux à M. L. sur les triomphes militaires de l'Ordre soient toujours bien exacts[2]. Quant aux appréciations morales de l'auteur, il est encore plus difficile parfois de s'y associer. Nous en citerons un seul exemple : les Esthoniens, forcés par leurs oppresseurs, les chevaliers, à se battre pour eux, demandent, qu'en cas de victoire, leurs femmes et leurs enfants, que l'Ordre Teutonique avait exigés comme ôtages, leur soient rendus. Les chevaliers furent assez stupides et cruels pour refuser une demande aussi légitime. Irrités, les Esthoniens quittent alors le champ de bataille, et M. L. appelle cela « une trahison »! Et ce même mot revient maintes fois sous sa plume, à l'occasion de ruses de guerre toutes naturelles, entre sauvages ennemis (p. 139). L'auteur se refuse aussi d'admettre une « inhumanité de parti pris » (*grundsaetzlich unmenschliches Verfahren*) chez les chevaliers; mais il

1. Cela n'empêche pas l'auteur d'appeler, dès 1350, les Allemands établis dans le pays, les « *junge Nationalpreussen* ».

2. Ainsi lors de la bataille de Rudau (février 1370), ils raconteront que l'armée chrétienne perdit 300 hommes, mais que 5,000 Lithuaniens furent tués sur le champ de bataille, et 5,000 autres égorgés dans leur fuite ou noyés (p. 281).

raconte assez d'épisodes de cette lutte sans merci [1] qui dura des siècles, pour qu'on n'aie pas le droit de le contredire, en le renvoyant à son propre ouvrage. Les représentants de la « milice chrétienne » ont trop souvent traité les populations qui refusaient leur joug, comme les Espagnols du XVIe siècle ont exterminé les malheureux Indiens de l'Amérique ; on devrait être d'accord, au XXe siècle, entre peuples chrétiens, pour ne pas appeler des actes de férocité pareils des « conquêtes de la civilisation ».

E.

Em. de Stoop, **Essai sur la diffusion du manichéisme dans l'empire romain**, Gand, 1909, in-8° de 151 pages (Recueil des Travaux publié par la faculté de philosophie et des lettres).

Cinq chapitres dans ce travail, inspiré par M. Cumont : 1° Causes de l'expansion manichéenne ; 2° le manichéisme et l'Église ; 3° le Man. et le pouvoir impérial ; 4° la diffusion du M. en Occident ; 5° la diffusion du M. en Orient. L'auteur nous apporte un résumé très rapide de ce que l'on sait sur ces problèmes, plus que jamais à l'ordre du jour depuis les trouvailles de Tourfan. Mais pourquoi commencer par analyser les causes d'un phénomène qu'on n'a pas d'abord décrit : le souci de la méthode n'exige-t-il pas que le chapitre 1 devienne le chapitre 5 ? — M. de S. n'a pas beaucoup poussé ses recherches : il ignore les travaux de Künstle ; il ignore le *libellus* de Pastor, les sermons de S. Césaire, les textes de pseudo-Jean, de pseudo-Tite, pseudo-Isidore, etc..., comme les éditions manichéennes de la Bible. — Il attribue au terme « manichéen » un sens très précis, il y voit une religion absolument païenne et qui, toujours et partout est demeurée telle ; il n'admet pas qu'elle ait produit des variétés chrétiennes. Toutes propositions que je crois très certainement erronées : je l'ai indiqué il y a quelque dix ans, et j'y compte bientôt revenir. Il y a avantage, ce semble, à parler la langue des textes que l'on étudie : du Ve au Xe s., les chrétiens d'Occident ont cru que des *Manichei* se cachaient parmi eux ; les textes foisonnent qui le prouvent. Décrivons ce *néo-manichéisme* à demi-christianisé ; cherchons ensuite à en préciser la nature, à en discerner les causes ; peut-être apparaîtra-t-il plus vivace qu'on ne le croit souvent ; peut-être contribuera-t-il à expliquer les développements — si mystérieux jusqu'à ce jour — de la littérature des apocryphes latins.

Albert Dufourcq.

P. Aubry. **Trouvères et Troubadours** (*Les Maîtres de la Musique, publiés sous la direction de M. Jean Chantavoine*). Paris, Alcan, 1909 ; in-8° écu de 224 p.

Le titre de la collection où est entré ce volume en fait bien con-

---

1. Vers 1273, dit M. L. (p. 141) « *wurde die ursprünglicle Bevoelkerung stellenweise ganz ausgerottet* ».

naître l'objet, qui consiste à étudier les troubadours et les trouvères, non seulement comme poètes, mais comme musiciens : cet objet est donc en grande partie nouveau. On sait combien l'histoire de la musique profane au moyen âge est encore obscure : non point certes que ce domaine ait été négligé, bien loin de là : les volumineuses publications de De Coussemaker, les retentissantes polémiques de ce savant avec Fétis montrent assez avec quelle passion les érudits s'y sont depuis longtemps jetés, Mais en dépit de cette passion, ou peut-être à cause d'elle (car la passion engendre aisément le parti pris) il y reste encore beaucoup de *terræ incognitæ*. M. Aubry, qui le défriche à son tour avec une louable ardeur depuis une douzaine d'années, croit y avoir fait une découverte importante, et j'imagine que le désir de la communiquer sans retard au public est pour beaucoup dans la publication de l'ouvrage que j'annonce. Cette découverte, il l'a faite, nous dit-il, concurremment avec un autre musicologue, M. J. Beck de Strasbourg [1] : les deux chercheurs sont arrivés en même temps au même résultat « par des voies et des procédés de démonstration » différents (p. 192, note), et cette curieuse coïncidence est bien faite pour donner confiance aux profanes qui ne peuvent contrôler par eux-mêmes. Ce résultat, c'est que la musique des troubadours et des trouvères était mesurée. Ayant rencontré dans certains manuscrits des chansons monodiques et des motets, notés suivant le même système, sans indication de mesure, et ailleurs, les mêmes motets en notation mesurée, M. A. conclut naturellement que la musique des chansons, comme celle des motets, était toujours mesurée. Comment les lecteurs du temps suppléaient-ils à cette « insuffisance graphique », à cette absence d'indications, comment n'en résultait-il point de graves divergences dans l'interprétation, voilà ce qui reste assez mystérieux. Les lois de cette rythmique ne seraient autres que celles qui réglaient la musique mensuraliste. M. A. les définit (p. 193-7) et complète cette exposition par l'étude des rapports qui unissaient les paroles à la musique (p. 199-201). Il conclut en disant que « la musique mesurée du XIIIe siècle contient en germe les principaux types de la mesure moderne » et en montrant « comment l'art des mensuralistes fait transition entre le chant grégorien et la musique d'aujourd'hui » (p. 176).

Sur toutes ces questions techniques, je dois me borner, faute de compétence, à cet exposé impersonnel autant qu'incomplet. Elles sont au reste fort brièvement traitées et n'occupent guère, même en rejoi-

1. Voyez une communication de ce dernier à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (séance du 19 mars 1909). M. Beck avait déjà exposé sommairement ses théories dans un article de la *Cæcilia* de Strasbourg (Juillet 1907), et plus amplement dans le tome Ier de ses *Melodien der Troubadours* (Strasbourg, 1908). M. Aubry lui-même a, nous dit-il, exposé pour la première fois ses idées dans sa *Rythmique musicale des Trouvères* (1907), que je ne connais point.

gnant au chapitre VI (que je viens de résumer) le chapitre II (sur la notation musicale dans les manuscrits), que le quart du volume. On regrette même que les proportions n'aient pas été renversées et que M. A. n'ait pas insisté plus longuement sur ses recherches originales. Ce qu'il y a de nouveau dans le reste du volume, c'est la transcription, d'après le système en question, de bon nombre de mélodies, qui viennent s'enchâsser dans des notices sur les auteurs de celles-ci. Ces notices sont purement historiques et je le regrette : il eût été fort intéressant aussi, ce me semble, de caractériser le talent poétique et musical de quelques-uns d'entre les poètes-musiciens, et de rechercher si les paroles et les mélodies manifestent bien les deux faces d'une même personnalité.

Par les chapitres III et IV l'ouvrage relève de l'histoire littéraire, et voilà pourquoi je me permets d'en parler. M. A. y étudie successivement les genres lyriques (objectifs et subjectifs), les auteurs qui s'y exercèrent, les jongleurs qui en furent les interprètes. La matière est bien divisée, l'exposition vive et agréable, sans disproportions, lacunes ou erreurs graves [1] : tout au plus quelques affirmations un peu hasardées, qui eussent eu besoin de preuves. C'est de l'érudition de seconde main, mais puisée aux bonnes sources, et « vulgarisée » avec goût. Je n'y relève qu'une petite faute de méthode : la biographie des trouvères est racontée d'après les documents authentiques, celle des troubadours d'après les anciennes « Vies » ou *razos*, dont M. A. ne méconnait pas le caractère romanesque : alors pourquoi les

1. Comme lacune je ne vois guère à signaler que celle-ci : dans les sirventés qu'on a appelés « joglaresques » (voy. la publication de Witthoeft, Marbourg, 1891), M. A. eût trouvé les renseignements les plus intéressants sur les rapports entre troubadours et jongleurs. — La bibliographie musicale est très complète, mais il n'y en a point pour la partie historique. M. A. y a suppléé en partie par des renvois au bas des pages, mais ils ne sont pas assez nombreux. Rien ne nous dit par exemple si les dates assignées aux troubadours sont empruntées à Diez, ou, comme je le crois, à Chabaneau. — Le chapitre sur les jongleurs repose évidemment sur les textes rassemblés par Freymond et L. Gautier : pourquoi ne pas le dire ? — M. A. exagère quelque peu en disant que certaines mélodies « renaissent ici pour la première fois après sept siècles d'oubli » (p. 38) : l'une de celles qui sont ici visées avait été publiée par Tiersot (*Histoire de la Chanson populaire*, p. 414) et Schlaeger (*Mélanges Suchier, Anhang*, n° 2); la ballade *A l'entrada* l'avait été par Tiersot (*ib.*, p. 42) et Restori (*Musica allegra di Francia* [1893]), *Gaite de la Tor*, par le même savant (*ibid*). — Des renvois précis eussent été nécessaires surtout pour appuyer des affirmations personnelles. L'idée (p. 7), que l'exécution de chaque strophe était précédée et suivie d'une ritournelle ne s'appuie-t-elle pas uniquement sur deux vers de Folquet de Marseille (*s'al cor plagues*, coup. V), qui sont en somme beaucoup moins précis ? — P. 152 : il serait bien difficile de prouver que certains manuscrits ont été exécutés par l'ordre de Thibaut de Champagne. — P. 150 : M. A. semble accepter comme une réalité historique la fable des amours de celui-ci et de Blanche de Castille. — P. 27 : la classification par genres est loin d'être inconnue aux manuscrits, tant de troubadours que de trouvères. — P. 73 : il serait bon de dire que, de toutes les pièces données comme *reverdies*, aucune ne porte ce titre.

utiliser ? Le lecteur, qui n'est pas prévenu, s'étonnera sans doute que la vie des poètes, si agitée, si dramatique au midi, ait été si terne, si prosaïque au nord.

Encore une remarque générale pour finir. Dans son premier chapitre, M. A. combat, avec un bel entrain, un état d'esprit à son avis « regrettable et dangereux » qui consiste à ne voir dans les troubadours et trouvères que des poètes, comme Malherbe et Voltaire, et à négliger de parti-pris le côté musical de leur talent. « Pour n'avoir pas assez répété que les œuvres lyriques du moyen âge étaient destinées à être chantées sur des mélodies composées par les poètes eux-mêmes, les historiens de la littérature, au XIXe siècle, n'ont point su faire prévaloir l'opinion que les trouvères et les troubadours étaient des musiciens et des poètes » (p. 4). Que des philologues ignorant la musique aient renoncé à publier d'anciennes mélodies, c'est ce dont personne, je suppose, ne se scandalisera ; mais j'en sais plusieurs qui n'ont pas perdu une occasion de dire que l'étude des textes sans celle de la musique ne peut donner de notre ancienne lyrique qu'une connaissance incomplète. « Nous pouvons à peine, écrit l'un, au moins jusqu'à présent, apprécier un des éléments qui, au moyen âge comme dans l'antiquité, était essentiel dans la poésie lyrique, la musique des chansons, qui était sans doute considérée comme non moins importante que le texte, et à laquelle nous savons que plusieurs de nos trouvères ont dû le meilleur de leur réputation [1] ». Et un peu auparavant, un autre disait à peu près la même chose, en un latin beaucoup plus élégant que mon français [2]. Si nous ne l'avons pas « répété », c'est que le philologue sait le prix du temps, et qu'il ne s'attribue guère la mission de dissiper les préjugés. Que celui dont il s'agit règne encore dans le public, c'est possible; mais il faut avouer que nous n'avons rien fait pour l'entretenir, et nous accuser de « prétérition inconsciente » est en tout cas un peu excessif.

A. Jeanroy.

---

1. A. Jeanroy, dans *Histoire de la Langue et de la Littérature française*, p. p. Petit de Julleville, I, p. 380. On me permettra de rappeler aussi que, dès 1889, étudiant les origines de diverses formes strophiques, j'avais cherché dans la comparaison des mélodies un contrôle pour mes théories (*Origines*, p. 372-3). Comme j'étais incapable de faire moi-même ces recherches, j'avais recours à l'obligeance, du reste inépuisable, d'un jeune philologue roumain, Titus Galino, mort peu après, que ce sujet intéressait vivement. Il lui a même consacré une thèse (*Musique et versification françaises au moyen âge*, Leipzig, 1890-1) qui eût mérité d'attirer davantage l'attention de la critique.

2. J. Bédier, *De Nicolao Museto* (1893), p. 5. Dans un article récemment consacré aux *Melodien der Troubadours* de M. Beck (*Deutsche Literaturzeitung* 6 févr. 1909), M. Appel a très clairement expliqué pourquoi la philologie musicale était restée fort en arrière de la philologie proprement dite.

Sæmtliche Lieder des Trobadors Giraut de Bornelh mit Uebersetsung, Kommentar und Glossar, kritisch herausgegeben von Ad. Kolsen, Band I, Heft II (p. 113-240), Heft III (p. 241-384). Halle, Niemeyer, 1908-9, in-8°.

M. Ad. Kolsen poursuit avec un zèle inlassable et une louable régularité sa tâche très ardue d'éditeur de l'un des troubadours à la fois les plus intéressants et les plus obscurs. Depuis l'annonce que j'ai faite de son premier fascicule (1908, I, p. 148), deux autres ont paru, qui nous donnent le texte et la traduction, avec l'*apparatus*, de près de quarante nouvelles pièces; il n'en manque plus que vingt, qui compteront parmi les plus intéressantes, puisque ce sont les sirventés politiques, et que nous donnera certainement le prochain fascicule.

Dans les deux que j'annonce aujourd'hui on retrouve naturellement les qualités de conscience, de science et de pénétration auxquelles j'ai déjà rendu un hommage bien mérité, et qui sont plus que jamais nécessaires, car les chansons surtout offrent des difficultés extrêmes et qui ne seront peut-être jamais surmontées. Chacune d'elles pourrait donner lieu à une série de notes critiques, qui tiendraient trop de place dans cette Revue [1]. Je ne m'arrêterai que sur la pastourelle (n° 56), le seul spécimen de genre que le poète ait composé. Dans la constitution du texte, M. K. me paraît avoir fait trop souvent appel au manuscrit de Saragosse, dont il est le premier à communiquer les variantes; en combinant intelligemment les deux mss. de Paris (C et R), Rochegude (*Parnasse occitanien*, p. 127) avait obtenu un texte qui, en plusieurs passages, me paraît supérieur à celui-ci.

V. 15 : *per cal dressera* est mal traduit par « d'où » ou (en note) « dans quelle direction ». Ce mot, conformément à son étymologie, désigne un chemin qui vous mène *droit* où vous voulez aller, un raccourci (voy. Mistral, *drechiero*); c'est aussi le sens de l'anc. fr. *adrece* (voy. Littré, *adresse*, Hist. et Etym.) [2] et *adreciee* (voy. Godefroy, *adressee*). — 44. En adoptant la leçon *tencha* (S), M. K. est obligé d'attribuer à la bergère un « teint » noir, ce qui n'est guère dans les habitudes du genre : *tencha* signifie au reste « teinture » (ou « encre ») et non « teint ». Il faut lire avec CR *sencha* : il est tout naturel qu'une bergère ait une ceinture de couleur sombre. — 50. Je ne crois pas possible la locution *avisar a lonh*, « apercevoir de loin »; je corrigerais *ca* en *can* ou *car*. — 51-2 : M. K., qui écrit *s'ost*, n'a pas reconnu ici le verbe *sostar*, non enregistré, il est vrai, par Raynouard et Rochegude, mais assuré par le moderne *sousta* (voy. Mistral, *S. v.*) [3]. La leçon de S est intelligible, mais CR, a peine modifiés, fournis-

1. J'en publierai prochainement quelques unes dans les *Annales du Midi* (n° de juillet).

2. Voy. deux autres exemples, dans *Renart*, éd. Martin, I, v. 478 et 687.

3. Je trouve le mot dans le tout récent *Petit Dict. provençal-français* de E. Levy. Au reste *ost* (de *ostar*) ayant un o ouvert, constituerait une faute contre la rime.

sent un sens moins grossier (il faut lire, avec C *aura*, et comme l'a fait au reste, M. K., *qu'em* pour *qu'en*) : « je dois me dispenser du fait (on devine, s'agissant d'une pastourelle, de quel « fait » il s'agit), car je ne tiens pas encore le oui » (c'est-à-dire le oui matrimonial; cf. v. 56) [1]. C'est bien là ce qu'a dû comprendre Rochegude, qui écrit *l'oc* et non *loc ;* mais on sait qu'il n'a pas traduit. — 63. L'accord de C et S devait faire adopter la leçon *de lai*, au reste très claire; *deslais* pourrait bien, même dans R, n'être pas la leçon originale ; *lais*, écrit d'une encre plus pâle, paraît avoir été ajouté. *Garitz* peut avoir, comme *ereubutz*, comme l'anc. fr. *garis*, la signification de « heureux » [2]. Le sens me paraît aller tout seul, en supprimant toute ponctuation après le v. 63 : « Je serais enchanté [d'accepter l'entière amitié que vous m'offrez], mais elle est si ferme, la racine qui part de là bas, du côté de ... » (allusion à l'amour dont le poète veut, par ce refus, faire ressortir la sincérité). — 67. Comme Rochegude, j'ai lu dans C et R *er fugitz*, qui donne un sens excellent.

Cette pièce est certainement une des moins difficiles du recueil : qu'on juge par là des autres.

A. Jeanroy.

Documents nouveaux sur les mœurs populaires et le droit de vengeance dans les Pays-Bas au xve siècle. **Lettres de rémission de Philippe-le-Bon**, publiées et commentées par Ch. Petit-Dutaillis, recteur de l'Académie de Grenoble, Paris, Honoré Champion, 1908, VII, 226 p. 8°.

Le présent volume est un recueil de pièces empruntées aux registres des chartes de l'Audience de la Chancellerie des ducs de Bourgogne, conservé aux Archives du département du Nord. M. Petit-Dutaillis a publié d'abord ces intéressants documents dans les *Annales de l'Est et du Nord*, puis il les a réunis en volume, en les accompagnant d'un copieux et judicieux commentaire. On ne peut que l'approuver, car ils fournissent, comme il le dit fort bien dans son introduction, beaucoup de traits curieux sur les mœurs populaires des Flamands au moyen âge. On n'y trouvera guère relatés de faits d'importance politique, car il s'agit généralement d'événements de la vie privée, assassinats, viols, infanticides ou simples rixes d'ivrognes, se terminant par mort d'homme. Mais on y prend sur le vif l'existence intime des seigneurs, des bourgeois et des manants d'alors, toute exubérante d'une vitalité sensuelle et brutale. Si nos journaux de reportage avaient paru dès lors, que de faits divers affriolants et de « beaux crimes » leurs rédacteurs auraient récoltés dans ces parages! Ce qui est surtout intéressant à constater, c'est que la vendetta familiale est aussi cultivée en Flandre qu'en Corse et que l'amour du clan y fait

---

1. *Sousta*, « donner du temps à un débiteur, accorder des termes » (Mistral); « patienter, attendre » (Vayssier, *Dict. patois-français de l'Aveyron*).

2. C remplace le mot par le synonyme *gauzitz*.

commettre les mêmes crimes, effacés plus ou moins par des pacifications subséquentes. Il n'y a pas lieu d'analyser longuement un recueil de ce genre; remercions seulement l'ancien professeur d'histoire à l'Université de Lille de nous avoir fourni une contribution nouvelle à l'histoire de la civilisation médiévale, contribution toujours instructive et très amusante par moments.

R.

Lettres de Louis XI, roi de France, publiées par Joseph Vaesen et Étienne Charavay, t. X. **Lettres de Louis XI, 1482-1483 et supplément,** publié par J. Vaesen et B. de Mandrot. Paris, Renouard, 1908, 501 p., in-8°. Prix 9 fr.

Le tome dixième et dernier de l'édition des *Lettres de Louis XI, roi de France,* donnée par la *Société de l'Histoire de France,* vient enfin de paraître [1]; grâce aux soins de MM. Joseph Vaesen, Étienne Charavay, B. de Mandrot, successivement attachés à cette besogne de longue haleine, l'ensemble de la correspondance du monarque est enfin mis au jour, sauf découvertes ultérieures toujours possibles. Ce dernier volume embrasse les numéros 1810-1914, allant du 14 octobre 1482 au 19 août 1483, puis un supplément d'environ deux cent cinquante numéros, qui réunit les pièces retrouvées depuis l'apparition des premiers volumes, pour les années 1445 à 1483 [2]. Comme dans les tomes précédents déjà, l'on rencontre dans celui-ci nombre de pièces d'un intérêt médiocre ; l'homme qu'on est convenu de regarder comme un politique retors, n'avait évidemment pas l'habitude ni le désir de s'épancher dans sa correspondance, ni de beaucoup parler de ses projets avant de les mettre à exécution. Ce qu'on trouve de plus caractéristique dans les pièces réunies ici, ce sont les manifestations dévotes du vieux roi malade, relatives à des fondations de messes, à des envois de reliques, etc. Il demande à Laurent de Médicis « l'anneau de Saint-Zanobi », aux religieux de Saint-Rémy à Reims, la Sainte-Ampoule; il réclame les « patrenôtres » du saint ermite de S. Glaude à Troyes. Une demi-douzaine de pièces justificatives se trouve à la fin du volume. Ainsi, se trouve achevée une œuvre très méritoire, très utile, à coup sûr, mais dont la mise au point aura plutôt contribué, ce me semble, à desservir le personnage auquel elle a été consacrée. Dans ces manifestations bien authentiques de la pensée royale, on est presque surpris de rencontrer si rarement le peu scrupuleux mais habile politique que nous montraient les chroniqueurs, la légende et le roman.

R.

---

1. Sur les volumes précédents, voy. *R. Cr.* du 26 juillet 1903 et 26 mars 1906.
2. Un certain nombre des pièces de ce supplément ont été publiées déjà par des auteurs français, belges, suisses, autrichiens, etc. On ne peut qu'approuver pourtant le dernier éditeur de les avoir incorporées à la présente collection.

Henri Hauvette. **Ghirlandajo**, Paris, Plon, s. d. In-8°, 191 p.
Edmond Pilon, **Chardin**. Paris, Plon, s. d. In-8°, 183, p.
Ch. Gailly de Taurines. **Benvenuto Cellini à Paris sous François I**. Paris, Daragon, 1908. In-8° 182 p. avec trois planches, hors texte.
Gaston Duchesne. **La place de l'Etoile et l'Arc de Triomphe.** Paris, Daragon, 1908. In-8°, 97 p.

M. Henri Hauvette a donné, dans la collection des maîtres de l'Art, un *Ghirlandajo,* qui est de tous points excellent. Il a commencé par rappeler dans quelles conditions au xve siècle s'épanouissait à Florence l'art de la peinture, les tendances naturalistes, l'absence de mysticisme des artistes. Domenico Bigordi, fils du Ghirlandajo, fut un des interprêtes les plus éloquents de leurs sentiments et de leurs idées. C'est ce qui fait le charme de ses compositions et l'attrait de ses fresques, où se remarquent tant de portraits réels, d'un si puissant intérêt et d'une facture si serrée. M. Henri Hauvette n'a guère enrichi de dates et de faits la biographie déjà connue du peintre florentin, il n'a pas changé non plus la chronologie de ses œuvres. Ce à quoi il s'est efforcé, c'est d'en faire ressortir le caractère, d'en présenter une analyse qui en fasse sentir toutes les beautés, d'expliquer les détails de ses grandes compositions et de hausser notre estime pour un peintre « qui a su réaliser une œuvre aussi solide et aussi attrayante ». « Admirons, dit-il, son dessin impeccable dans les compositions authentiques de sa maturité ; admirons la faculté qu'il a eue de saisir dans les physionomies de ses modèles les traits particuliers, caractéristiques, qui donnent tant de vérité et de vie à ses portraits; admirons aussi le bel équilibre de sa raison et la lucidité de son esprit... » Ghirlandajo méritait une telle étude d'un tel critique.

La même collection des Maîtres de l'Art s'est enrichie d'un *Chardin* par Edmond Pilon. On est surpris de constater combien la biographie d'un maître aussi rapproché de nous et sur lequel l'attention des divers historiens est tellement attirée, présente de lacunes, combien peu de documents ont été recueillis sur lui. Assurément il doit y en avoir beaucoup qui sortiront un jour et permettront d'élucider bien des points obscurs. Ce n'était pourtant pas l'affaire de M. Edmond Pilon de les chercher. Il lui suffisait de vulgariser tout ce qui a déjà été découvert, de donner une chronologie précise des œuvres de Jean-Baptiste-Siméon Chardin, et d'en apprécier le caractère. Il s'est acquitté de son rôle avec succès, bien que l'on sente par moments la gêne où il s'est trouvé. Heureusement, les toiles du maître sont relativement abondantes : il a donc pu les classer et en étudier la technique d'une façon assez précise pour que son livre reste toujours utile à consulter. Il a dressé aussi, à la fin du volume, un catalogue des œuvres de Chardin conservées dans les collections publiques et privées, qui paraît aussi complet que possible.

On nous permettra d'ajouter au *Ghirlandajo* de M. Henri Hau-

vette et au *Chardin* de M. Edouard Pilon, deux volumes parus dans la Bibliothèque du vieux Paris. Dans l'un, M. Gailly de Taurines publie la traduction des mémoires bien connus du célèbre orfèvre et sculpteur florentin sur le séjour qu'il fit à Paris de 1540 à 1545. C'est un récit extrêmement amusant : l'Italien, beau parleur, dédaigneux des autres artistes, surtout des Français, a une façon de présenter ses relations avec le roi et la cour qui est tout à fait réjouissante. M. G. de T. qui a illustré ces mémoires de notes précises, a rapproché de certains passages le texte de documents authentiques, d'après lesquels les aventures de Cellini eurent un aspect moins séduisant. Installé par François Ier dans l'hôtel du Petit-Nesle, il y exécuta les œuvres que l'on sait : le grand Jupiter en argent, la salière en or commandée par le roi, des bustes en bronze, la Nymphe de Fontainebleau, le modèle colossal d'une statue de Mars, etc. etc. Malgré le cardinal de Ferrare et la duchesse d'Etampes, l'artiste jouissait auprès du roi de la plus grande faveur et il n'aurait tenu qu'à lui d'en profiter plus longtemps. La traduction élégante de M. Gailly de Taurines popularise donc l'histoire de son séjour et de ses travaux dans Paris ; plusieurs scènes anecdotiques jettent un jour curieux sur l'état des mœurs dans la capitale.

Dans l'autre volume de la Bibliothèque du vieux Paris, M. Gaston Duchesne étudie la place de l'Etoile et l'Arc de Triomphe. C'est un travail un peu maigre sur la construction de l'Arc et surtout une description de ses bas-reliefs et de son ornementation. L'auteur en a profité pour rappeler les principaux événements les plus mémorables qui se sont accomplis sur la place de l'Etoile : il a donné dans son récit une place prépondérante aux obsèques de Victor Hugo. Il y aurait bien des observations à faire à propos des quatre pages de préface : « Un mot sur les Arcs de triomphe »; mais ce serait, je crois, leur donner trop d'importance, car elles n'ont qu'une valeur très médiocre.

L.-H. L.

Jacques Bardoux, **Silhouettes d'Outre-Manche**. Paris, Hachette, 1909, 298 pp. 3 fr. 50.

The King and Isabel, by the author of John Johns. Werner Laurie, London, 1909, 302 pp. 6 s.

Laurence North, **Syrinx,** Heinemann, 1909, 293 pp. 6 s.

Mrs Henry Dudeney, **Rachel Dorian,** Heinemann, 1909, 346 pp. 6 s.

« L'auteur n'a vu, dans ces portraits, qu'un moyen de continuer une enquête sociale et une analyse psychologique. » C'est ainsi que M. Jacques Bardoux définit la portée de son dernier ouvrage. A son « Essai, en deux volumes, d'une psychologie de l'Angleterre contemporaine », où il a déjà étudié la vie collective du peuple, il ajoute ici l'analyse de quelques vies individuelles. Ce ne sont pas des biograpphies, mais des « portraits », des types, pourrait-on dire, de diffé-

rentes classes de la société. L'aristocratie est représentée par Sir Edward Grey, Lord Randolph Churchill et son fils Winston Churchill, par M. Balfour ; voici les bourgeois « arrivés » : Sir Henry Campbell-Bannerman, M. Asquith ; les fils d'industriels comme M. Chamberlain ; les travailleurs manuels comme M. John Burns ; un *yeoman* gallois, M. Lloyd-George. A côté des ministres, il y a un haut fonctionnaire, le proconsul lord Cromer ; un artiste, le peintre Holman Hunt ; William Whiteley fondateur de grands magasins ; la Baronne Burdett-Coutts ; l'homme d'équipe Richard Bell. Ce n'est pas l'uniformité de l'abbaye de Westminster, où l'on ne voit que les grands noms, c'est toute la variété du *Dictionary of National Biography* de M. Sidney Lee. Mais ces portraits ont une ressemblance, un air de famille ; on dirait la même âme léguée par des ancêtres communs ; à quelque classe qu'ils appartiennent, ces Anglais se font remarquer par leur énergie, leur sens pratique, leur éminente respectabilité et j'ajouterai qu'à l'exception de M. Balfour, aucun n'est un lettré. On est évidemment tenté de faire une objection : pourquoi ceux-là et non pas d'autres ? Le dernier duc de Devonshire a eu une très haute influence politique qui n'était pas due à son énergie, pourquoi son portrait ne figure-t-il pas dans cette galerie nationale ? et le roi chez qui l'absence de rigidité et de froideur puritaines contraste avec le caractère de ses ministres actuels ? et les lettrés, à commencer par Ruskin ou l'admirable Meredith qui vient de mourir, dira-t-on d'eux qu'ils étaient utilitaires en dépit de leur idéalisme ? La synthèse qu'a voulu tenter M. Jacques Bardoux, c'est celle d'un caractère anglais de convention, qui s'oppose à un caractère français également de convention. Il est entendu que « la France souffre d'énergies intermittentes, d'égoïsmes individualistes, de systématisations hâtives et d'intolérances dogmatiques », et cependant elle a à son service des utilitaires, des hommes énergiques et peu lettrés, et même des puritains. L'auteur a senti la faiblesse de sa thèse, car après l'avoir brillamment exposée, il se ravise, il a un scrupule qui m'a tout l'air d'être puritain, il écrit « le lecteur ajoutera aisément les réserves nécessaires ». Si l'on oublie l'introduction dont le principal objet est de servir de lien entre ce livre nouveau et ceux qui l'on précédé, on goûtera sans restriction le charme de ces *Silhouettes ;* elles sont esquissées d'un trait rapide, ferme à la fois et délicat ; les jugements portés sur les hommes qui dirigent aujourd'hui les destinées de l'Angleterre sont particulièrement intéressants parce qu'ils sont le fruit moins de lectures que de conversations personnelles.

M. Jacques Bardoux nous pardonnera les remarques suivantes. P. IX, lisez *Whiteley* pour *Whitfield*. P. 35, lisez : il fut créé baron*et* en 1895 ; p. 36, R. Co*b*den, le droit de cité ; p. 46, *Whig* pour *Wigh ;* pp. 63-64, l'opposition entre l'*église catholique anglicane* et la *foi protestante*, est aussi étrange que la confusion des *méthodistes* et des *baptistes camp-*

bellistes; p. 67, la boutade de M. Lloyd-George n'est pas exactement rapportée, il ne s'agit pas de *l'Empire* mais de la *dette de l'Angleterre* qui s'étend, et la traduction française ne rend pas le jeu de mots sur *to contract*, « soumissionner » et « se contracter » par opposition à *to expand*, « se dilater »; p. 165, Sir Edward Grey n'est pas baron mais seulement baronet; p. 168, à la réflexion l'auteur corrigera *rentré;* p. 169, il s'agit de la *York City and County* (et non *Country*) *Banking Company; Deputy-Lieutenant* n'est pas clair, était-ce une fonction publique? p. 192, lisez *Roebuck;* p. 212, *sir Henry Dr. Wolff* prête à confusion, il faut choisir entre *H. D.* ou *Henry Drummond*. Ce sont des vétilles que M. J. B. fera disparaître dans une seconde édition. J'ajoute trois petites observations : p. 47, il aurait fallu insister sur cette extraordinaire démarche de Sir H. Campbell-Bannerman; c'est le comble de l'incorrection pour le premier ministre d'une puissance étrangère de blâmer un acte de politique intérieure accompli par le pouvoir souverain ; on peut supposer trois explications : le désir de blesser le gouvernement impérial russe, un bas calcul électoral, une impulsion de la conscience; la troisième explication paraît la plus vraisemblable et démontre combien il est périlleux de confier la direction des affaires à des piétistes. P. 77 : l'éloge est exagéré. M. Lloyd-George est un illuminé dont les projets de législation fiscale détachent du parti libéral les classes commerçantes. P. 193 : la ressemblance physique est frappante entre M. Chamberlain et William Pitt.

Le hasard qui quelquefois fait bien les choses, permet de rapproche du livre d'un Français sur l'Angleterre trois romans anglais. De l'un d'eux, *Rachel Dorian*, il n'y a rien à dire. Mrs Dudeney écrivait déjà sous le règne de Victoria et suit des formules surannées. Mais voici un tableau du monde politique tracé de main de maître. On n'a pas oublié le retentissement qu'eut il y a environ une dizaine d'années le récit des aventures de *John Johns*. L'auteur, qui joint à un talent primesautier la connaissance approfondie de notre littérature, ne craint pas d'aborder l'examen de certains problèmes d'éthique sociale. Isabel est une grande dame à qui un souverain étranger, quelque prince d'Illyrie, confie le soin de rétablir l'équilibre financier dans son royaume. La satire est mordante; en veut-on des exemples : « En ce pays (l'Angleterre), si l'on fondait une république socialiste, on demanderait à un membre de la famille royale d'en être le président. » « En morale c'est le tempérament du roi qui établit la règle. Si le roi est sévère, le peuple l'est ou prétend l'être ; si le roi est indulgent, le peuple suit son exemple ». « En Angleterre, la presse est la discrétion même quand il s'agit d'un personnage royal. » Rien de plus piquant que le dilemme où se trouve placé le chef du parti socialiste, il a des convictions collectivistes et des goûts aristocratiques; il est bâtard d'un roi et excuse le régicide ; il accueille les « intellec-

tuels » qui partagent ses opinions et se plaint de leurs incessantes demandes d'argent.

Si le milieu politique que dépeint l'auteur d'*Isabel and the King* est loin d'être puritain, le monde savant où M. Laurence North a pénétré, n'a rien de « respectable » Ancien élève de l'université d'Oxford, ce jeune romancier n'a aucune déférence pour ses maîtres. Le livre a la valeur d'un document : depuis la mort de Victoria, les mœurs de nos voisins ont apparemment changé. Libérés des préjugés philistins, les héros de ce roman évoquent les lointains ancêtres, les Byron et les Shelley du romantisme héroïque. M. L. N. ne cache rien, il ne connaît pas les élégantes réticences de Thackeray; son sculpteur Seward, est débauché et ivrogne; Akenside, éditeur de Pausanias et ex-*tutor* à Oxford, trompe sa faim en recherchant les passages particulièrement obscènes du *Dictionnaire historique et critique* de Bayle; que dire enfin de l'héroïne, élève de quelque collège de Cambridge et secrétaire d'un savant de réputation européenne, si ce n'est qu'elle paraît être la petite-fille de Becky Sharp ? Invinciblement on songe à une résurrection de cette époque brillante et dissolue où l'austère George III était relégué au fond d'un palais comme un malheureux roi Lear, tandis que l'enfant ingrat étalait ses vices devant la cour. Il faut voir comment *Syrinx* et ses compagnons bafouent les ridicules vertus des classes moyennes. Pour ces bohèmes raffinés, M. Lloyd George, Sir Henry Campbell-Bannerman sont des barbares. Un presbytérien écossais comme Akenside se laisse séduire, se rend compte de son insuffisance, et pousse un soupir de soulagement quand le vieux professeur italien l'emporte en bon disciple de Machiavel. M. L. N. a la rare qualité de divertir son lecteur, et ses défauts sont faciles à corriger. Son style est lourd parfois et précieux; quand il aime une image, il en abuse ; ce sont là erreurs de débutant.

CH. BASTIDE.

Aristide CALDERINI, **La manomissione e la condizione dei liberti in Grecia.** Milan, Hœpli, 1908; XIX-464 p.

La question de l'affranchissement des esclaves en Grèce a été souvent traitée; les ouvrages de Wallon et de Foucart sont connus de tous, et la dissertation de Drachmann, quoique peut-être moins accessible, n'a pas échappé à l'attention des savants. Toutefois, ces ouvrages, et d'autres de moindre importance, ne semblent pas avoir épuisé le sujet, et d'ailleurs la découverte postérieure de nombreuses inscriptions et papyrus donnait assurément l'occasion d'y revenir. M. Calderini a abordé de nouveau cette grave question, d'après une documentation aussi abondante et aussi complète que possible, et le fruit de ses recherches a été un ouvrage couronné à juste titre par l'Académie des sciences et des lettres de Milan. La disposition en est très claire; deux livres sont consacrés l'un à la forme de l'affranchissement,

l'autre à la condition des affranchis, ce qui en est le complément indispensable ; une introduction historique précède, où M. C. étudie brièvement l'évolution de l'affranchissement, aux diverses époques de la civilisation grecque, depuis les temps homériques jusqu'aux premiers siècles après J.-C. La partie la plus importante est le livre premier, intitulé *Della manomissione greca*, subdivisé en trois parties : les sources, les modes d'affranchissement, les facteurs de l'affranchissement. C'était aussi la partie dans laquelle les recherches objectives pouvaient donner les plus sûrs résultats ; les nombreux témoignages épigraphiques, entre autres les listes d'affranchissement de Thessalie, et les actes individuels de la Grèce centrale, particulièrement les inscriptions de Delphes, ont permis à l'esprit méthodique et pénétrant de M. C. de recueillir et d'analyser les moindres détails des formalités nécessaires, les moindres variations qui se produisaient de pays à pays dans la rédaction de ces documents intéressants. C'est ainsi qu'il passe en revue les divers types d'affranchissement, suivant leur caractère religieux ou civil, suivant qu'ils sont de l'époque grecque ou de l'époque gréco-romaine ; il étudie minutieusement, au point de laisser peu à glaner après lui, la personne du maître qui affranchit, celle de l'esclave affranchi, le prix de rachat, les garants et les témoins de l'acte, et autres détails, pour terminer par l'examen des obligations qui subsistent pour l'affranchi à l'égard de son ancien patron. Le livre second n'a pas la même netteté. La condition de l'affranchi dans la cité, ses obligations pécuniaires, sa situation au point de vue militaire, juridique et religieux, les privilèges qui peuvent lui être accordés, toutes ces questions qui devaient se poser pour qu'une étude sur l'affranchissement fût complète, n'ont pas été négligées par M. C ; et s'il n'est pas arrivé, malgré ses recherches et malgré une comparaison suivie avec les métèques, à nous éclairer entièrement, c'est qu'ici nous manquons de documents précis et de renseignements explicites ; il n'a pu raisonner, souvent, que sur des analogies et des probabilités : et dans le chapitre intitulé *Essai de psychologie des affranchis*, il me semble avoir poussé les choses un peu trop au noir. Le volume se termine par dix appendices dans lesquels M. C. examine à part certains documents ; on y notera le sixième, relatif au pays des *manumissores* et des affranchis d'après les actes d'affranchissement de Delphes, le neuvième, sur les φιάλαι ἐξελευθεριαί d'Athènes (la question ne me semble pas résolue ; M. C. reprend, avec quelques modifications, l'hypothèse de Wachsmuth), et le dixième, où sont énumérées les diverses formules qui se rencontrent dans les actes d'affranchissement. L'ouvrage de M. C. est donc, dans son ensemble, un très bon livre, bien documenté, bien composé, d'une lecture intéressante et instructive [1]. Je regrette d'autant plus de lui adresser un reproche qui,

1. P. 284 M. Calderini mentionne un acte de Delphes, 1751 Collitz, par lequel le maître qui affranchit l'esclave Philokratéia dégage en même temps son affran-

pour porter seulement sur un point purement matériel, n'en a pas moins de gravité. La correction des épreuves a été faite avec une négligence fâcheuse. M. C. dit bien, p. 453, que « la difficulté de la composition a été cause, malgré tout son soin, de quelques erreurs typographiques », et il s'en excuse auprès du lecteur ; mais le nombre de ces erreurs dépasse les limites permises ; les mots grecs sont particulièrement maltraités : des fautes comme συνέδροι, Σαράπις, ἀπελευθερωμένοι, etc., sont trop fréquentes, et certaines sont autre chose que des fautes d'impression. Qu'on examine, par exemple, les pp. 408-410, où est donnée la liste des ethniques des affranchis de Delphes ; ces ethniques sont cités au nominatif masculin ou féminin, singulier ou pluriel selon les cas ; voici ce qu'on lira : ἐκ Αἰτωλίας, Αἰτώλος ἐκ Καλλικύριος (l. Καλλιπόλιος), Βοιώτιος pour Βοιωτός, Λακεδαιμώνιος, Ἀπερωτάς, Περραίβας, Σπεργείας, Ἰλλύρος, Βείθυνος, Καππάδοκοι, Κιλίκιος pour Κίλιξ!, Παφλάγων, Φονεύς (pour Φωκεύς), Φρίγες, Ἄραβος ici pour Ἄραβες, mais, p. 205, un Ἄραβος!), Ἐλυμαίος, Φοινάσσα, Σάρματοι, Τιβαράνας, Αἴγυπτοι, Σαννίτας, c'est-à-dire un mélange de fautes d'accent et de formes barbares. On lit presque toujours *Les méthèques athéniens*, et l'orthographe perpétuelle *Lankrowski* ferait douter que M. C. ait jamais eu l'ouvrage de Lanckoronski entre les mains. Tout cela sont des vétilles, qui ne touchent point à la valeur du livre : mais il y en a trop. Je signale en terminant deux traductions qui auraient du être corrigées dans les *Correzioni* finales : p. 252 ἐν τῷ ναῷ (l. ναῷ ἐπὶ τοῦ ὁδοῦ κατὰ τὸ μέγα θύρωμα, nella cella *sulla via* (! verso la grande porta, et p. 261 ἃ ὠνὰ παρὰ μὲν Φωκῆ Καφίσωνα Εὐλείδα Λιλαιῆ, παρὰ δὲ Δελφὸν Μαντίαν Δαμαγάρεος, atti depositati a Delfi e *Focea* (!).

MY.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES. — *Séance du 18 juin 1909.* — M. Perrot, secrétaire perpétuel, communique une lettre de M. Alfred Merlin, annonçant que, dans les fouilles sous-marines faites au large de Mahedia, on a découvert de nouveaux fragments avec inscriptions grecques et une statue en bronze représentant un faune.

M. Antoine Thomas étudie trois gloses latines du haut moyen âge, qui permettent de donner l'étymologie de trois mots usités dans les patois de la langue d'oïl : *échorter*, au sens d'*avorter* (Picardie), pain *alis*, au sens de pain *azyme* (Maine, Poitou et Saintonge), et *osane*, au sens de *buis* (Poitou et provinces voisines).

Léon DOREZ.

---

chie Léaina des obligations de παραμονή et d'ἐργασία. Il aurait pu noter que l'acte d'affranchissement de Léaina, sous réserve de ces obligations, se trouve au n° 1801, ce qui d'ailleurs a aussi échappé à Baunack.

Le propriétaire-gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy. Imp. Marchessou. — Peyriller, Rouchon et Gamon, Srs.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 27 — 8 juillet — 1909

Van Gennep, Les rites de Passage. — Nau, Ahikar. — Friedensburg, La monnaie dans l'histoire de la civilisation. — Schissel de Fleschenberg, L'épithète dans le Minnesang. — Julien, Œuvres philosophiques, p. Asmus. — J. de Marthold, Le jargon de Villon. — Krischer, La constitution de Schlettstadt. — Eekhof, La vente des indulgences aux Pays-Bas. — Zucker, Albert Dürer. — A. Werner, Le Saül de Jean de La Taille. — Sturel, Amyot traducteur de Plutarque. — Waliszewski, Les premiers Romanov. — Lombard, L'abbé Du Bos. — Jovy, Bossuet et la cour à Vitry; Ostome de Matignicourt; Scènes judiciaires vitryates. — E.-W. Fischer, Flaubert. — Publications hongroises : Csengeri, Euripide, I; Vikar, Le Kalevala; Krohn, Le culte paien des Ougro-Finnois, trad. Ban; Gragger, Pierre Tornyos; Görög, La morale de Dumas fils; Vogüé, Le roman russe, trad. Huszar; Schæfer, Le dialecte de Kalasno; revues. — Académie des Inscriptions.

A. Van Gennep. **Les rites de Passage.** Paris, Nourry, 1909. In-8, II-288 p.

Le concept du rite de passage est très large. Il y a *passage*, et, par suite, *danger*, par suite aussi nécessité de rites religieux, chaque fois qu'un individu passe d'un lieu dans un autre, d'un état dans un autre, d'une classe sociale dans une autre. Franchir un seuil, prendre sa place à une table, devenir pubère, se marier, enfanter, mourir, adopter un genre d'occupation spéciale, autant de passages comportant des rites appropriés. En somme, la vie est une série de passages et l'on en vient à se demander, non pas quels rites peuvent être dits « de passage », mais quels sont ceux qui échappent à cette désignation. C'est là sans doute un inconvénient du terme choisi et cet inconvénient était déjà sensible dans le *Threshold covenant* de feu Clay Trumbull (2e éd., New-York, 1896); il l'est plus encore dans l'intéressant ouvrage de M. A. van Gennep, dont le cadre est bien plus vaste, bien qu'il soit plus court. Mais l'auteur a classé avec soin les phénomènes multiples qui peuvent être qualifiés de *rites de passage;* il a essayé d'en déterminer la séquence naturelle et il a fait ressortir les caractères communs qu'ils présentent d'un pays à l'autre, d'une époque à l'autre. La variété des pratiques religieuses qui accompagnent, c'est-à-dire facilitent et rendent inoffensives, l'agrégation et la séparation, l'entrée et la sortie, n'est infinie qu'aux yeux de l'anthropologie descriptive, qui insiste avec raison sur les différences; vues

de plus haut, les choses se simplifient, les faits se coordonnent en systèmes et l'on voit apparaître les grandes lignes de *schémas* dont un petit nombre d'idées générales font les frais.

Une notion instructive est celle de la *marge* (par exemple le noviciat, les fiançailles)[1] : M. van G. appelle ainsi la période où se prépare le passage, caractérisée (mais non à titre exclusif) par l'arrêt et l'attente. Le rite de marge ou *liminaire* est intermédiaire entre le rite de séparation et celui d'agrégation; l'ensemble constitue un rite complet de passage. Dans l'espace, la marge est représentée par la *marche* territoriale ou zône neutre; réduite à son expression la plus simple, la *marche* est le seuil de la maison. Cette conception de la *marge* restera dans la science. M. van G., après avoir soutenu autrefois une opinion différente, voit aujourd'hui dans le deuil un *état de marge*, et non plus seulement un système de tabous destinés à isoler les êtres ou les objets qu'a contaminés la mort. « Le deuil est un état de marge pour les survivants, dans lequel ils entrent par des rites de séparation et d'où ils sortent par des rites d'intégration dans la société générale... Ainsi, chez les Habbé du Plateau Nigérien, la période de marge correspond, dit-on, à la durée du voyage de l'âme errante du défunt, jusqu'au moment de sa rentrée dans l'ensemble des esprits ancestraux » (p. 211). La grossesse est également une période de marge, suivie des rites de l'accouchement, qui ont pour objet de réintégrer la femme dans les sociétés auxquelles elle appartenait antérieurement (p. 57). La conception des diverses sociétés ou classes, où les individus sont comme parqués et où ils ont tendance à rentrer après en être sortis, paraît, au premier abord, un peu factice, quand il s'agit surtout des sociétés primitives; mais elle répond à une indéniable réalité. Moins une société générale est cultivée, plus les sociétés spéciales y sont nombreuses et plus les limites en sont précises. Chez les civilisés d'aujourd'hui, il n'y a plus guère que deux sociétés, une laïque, l'autre religieuse; pour passer de la première à la seconde, des rites sont nécessaires. Mais il n'en faut point pour passer de l'enfance à la puberté, de la classe ouvrière à la classe bourgeoise, etc. Au contraire, chez les primitifs, où la société tout entière est religieuse, un rite quelconque qui modifie les conditions d'un individu prend un caractère analogue à celui que revêt chez nous le baptême ou l'ordination. D'autre part, la société générale comprend un grand nombre de groupements religieux, classes, familles, clubs, classes d'âge, dont l'entrée et la sortie sont sévèrement gardés par des tabous. Ainsi les rites de passage ne sont plus, chez les civilisés, que des survivances, alors que dans les sociétés primitives ils absorbent une partie de l'activité des individus et même des groupements plus ou moins larges dont ils surveillent les accès.

---

1. C'est *l'état transitoire* de R. Hertz (*Année sociol.*, 1907, p. 130).

Parmi les rites d'initiation ou de passage à la puberté (physique ou sociale), M. van G. a naturellement rangé la circoncision, qui est un des plus répandus. Il ne discute même pas l'explication *hygiénique* de cet usage, qu'on peut laisser à l'ignorance des gens du monde. Mais il insiste, avec raison, sur le fait que la circoncision n'est pas un rite isolé, qu'elle doit être étudiée avec toute une série de pratiques du même ordre lesquelles, par ablation, sectionnement, mutilation de n'importe quelle partie du corps, modifient d'une façon sensible la personnalité physique d'un individu. L'ablation d'une dent (Australie), de la dernière phalange du petit doigt (Afrique du sud), ailleurs la perforation du lobe de l'oreille, la scarification ou le tatouage, sont des phénomènes parallèles et qui comportent la même explication. Partout il s'agit d'agréger un individu à un groupe, de telle façon que l'agrégation soit définitive et laisse des traces reconnaissables. La circoncision hébraïque rentre évidemment dans cette catégorie de rites : c'est un signe d'alliance avec un certain dieu et, par suite, une marque d'appartenance à un groupe de fidèles. Faut-il penser, avec Frazer, qu'on sacrifie une partie de l'individu pour sauver le reste ? Il est probable que cette idée si répandue a exercé une influence accessoire, comme aussi celle de la sainteté du sang versé; mais M. v. G. repousse la théorie souvent soutenue qui met la circoncision et l'excision en rapport avec la procréation. L'explication très simple qu'il propose me semble, dans sa généralité, la plus raisonnable. Les demi-civilisés ont traité le corps humain comme un simple morceau de bois, où l'on pouvait couper ce qui dépassait, trouer les parois, labourer les surfaces planes. « Ils ont taillé dans les organes qui, de même que le nez ou l'oreille, attirent le regard, parce qu'ils dépassent et peuvent, par suite de leur constitution histologique, subir toutes sortes de traitements sans dommage pour la vie ou l'activité individuelle. » (p. 105).

M. v. G. a cédé à la tentation de faire rentrer dans les rites de passage certains usages qui comporteraient des explications différentes. Par exemple, la coutume de réserver aux étrangers des prostituées sacrées constituerait un rite d'agrégation à un groupement religieux. L'explication proposée par M. Cumont me paraît bien préférable. Si l'intimité avec une prostituée sacrée « n'est qu'un moyen, de même ordre que la communion, pour s'agréger à la divinité » (p. 242), pourquoi y admettre de préférence ou exclusivement des étrangers ? Autre exemple. Comme M. Doutté quittait une maison musulmane à Mogador, un de ses hôtes lança un seau d'eau sur les pieds de son cheval. Rite de purification, avait dit M. Doutté; rite de séparation, dit M. v. G., car « le voyageur devait ainsi franchir un Rubicon artificiel ». Je croirais volontiers à un rite de magie sympathique : le voyageur doit trouver de l'eau en route. Mais le Rubicon de M. v. G. n'est-il pas vraiment un peu trop « artificiel » ? Plus loin,

à propos du rite consistant à poser l'enfant nouveau-né sur le sol, M. v. G. ne veut pas, avec Dieterich, qu'on affirme ou qu'on confirme ainsi son origine tellurique; il voit là un rite de séparation « d'avec le monde asexué », ce que je ne comprends pas bien. En général, beaucoup d'hypothèses de l'auteur sont énoncées trop brièvement et d'une façon trop vague; ainsi ce qu'il dit de la Pâque juive, considérée comme une cérémonie d'agrégation (p. 56). Du reste, M. v. G. ne se fait pas d'illusion à cet égard (p. 271) : « C'est là, dit-il, une esquisse à peine d'un vaste tableau dont chaque détail aurait à être étudié avec soin. » Ceci est presque une promesse; nous en prenons acte avec plaisir.

M. V. G. est très érudit et son exposé, quoique touffu, est généralement clair; on voudrait qu'il le fût parfois davantage. Depuis quelques années, l'analyse psychologique ne se contente plus des notions simples d'animisme, de tabou, de sympathie qui sont au fond des grandes synthèses de Tylor, de Frazer et de leurs disciples immédiats. On a raison d'introduire des distinctions, de relever, par exemple, le caractère dynamique et non pas simplement sympathique de certains rites. Mais M.v. G., qui est « d'avant-garde », me semble aller loin dans cette voie lorsqu'il écrit : « Pour une femme enceinte, ne pas manger de mûres parce que cela marquerait l'enfant, c'est exécuter un rite dynamiste contagionniste direct négatif; pour un marin qui a été en danger de périr, offrir en ex-voto un petit bateau à N.-D. de la Garde, un rite animiste sympathique indirect positif (p. 12). » Et l'auteur ajoute : « Peut-être découvrira-t-on encore d'autres classes de rites. » Souhaitons-le, mais souhaitons aussi qu'on ne vienne pas compliquer, par une terminologie scolastique et rébarbative, des explications simples et convaincantes qui, dans le dernier tiers du XIXe siècle, ont plus contribué à éclaircir les phénomènes religieux que toutes les hypothèses et tous les systèmes antérieurs [1].

Salomon Reinach.

Histoire et sagesse d'Aḥikar l'Assyrien (fils d'Anael, neveu de Tobie). Traduction des versions syriaques avec les principales différences des versions arabes, arménienne, grecque, néo-syriaque, slave et roumaine, par François Nau. Paris, Letouzey et Ané, 1909. In-8°, 308 p. [Documents pour l'étude de la Bible, publiés sous la direction de François Martin. Apocryphes de l'Ancien Testament].

La librairie Letouzey et Ané a entrepris une œuvre utile et intéres-

---

1. P. 272. L'analogie entre les rites d'initiation et de mariage à été reconnue d'abord par Fustel et par Diels, non par S. Hartland. — Le livre de M. v. G. contient bon nombre de passages qui auraient dû, à mon avis, être traduits en latin. L'ethnographie et l'anthropologie peuvent aborder tous les sujets, mais elles risquent de se faire tort en les traitant tous dans une langue trop accessible. La place des ouvrages qui font avancer ces sciences doit être sur les rayons, non dans les tiroirs.

sante : mettre à la portée du grand public, par une traduction française annotée, toute une série d'œuvres extra-bibliques qui, si elles n'ont pas l'importance canonique des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, n'en constituent pas moins de précieux documents à publier et à traduire. Les apocryphes de l'Ancien, comme ceux du Nouveau Testament, ont cet avantage de nous renseigner non seulement sur leur auteur et ses aspirations ou ses conceptions individuelles, mais bien encore de refléter les goûts littéraires, les tendances morales et religieuses de nombreuses générations de juifs et de chrétiens qui en faisaient leur nourriture spirituelle. La collection comprendra toute une série d'ouvrages bâtis sur le même type : introduction, corps de l'ouvrage, tables détaillées. Si l'ensemble répond aux deux volumes déjà parus (*livre d'Hénoch* et *Aḥikar*), il y aura lieu de féliciter la librairie sus mentionnée de son heureuse idée.

L'ouvrage de M. Nau ne saurait manquer d'intérêt ; il s'occupe de documents allant du ve siècle avant J.-C., jusqu'à des éditions de textes faites dans ces dernières années, et l'histoire d'Aḥikar est un de ces livres vieux comme le monde, dont chacun a entendu parler, dont on connaît des fragments ou des maximes, sans en bien savoir l'original.

Dans une introduction bien documentée, M. Nau donne tous les renseignements qu'il a pu recueillir sur les destinées des maximes et du personnage d'Aḥikar ; il étudie successivement le problème littéraire dans la littérature moderne, dans l'ancienne littérature grecque, dans l'Ancien et dans le Nouveau Testament, dans le Talmud et dans les littératures orientales. Puis vient l'examen et l'analyse des diverses versions de l'histoire d'Aḥikar, syriaque, néo-syriaque, arabes, éthiopienne, arménienne, slave, grecque, roumaine, etc., qui toutes dérivent d'un original araméen, composé en Assyrie avant le ve siècle avant notre ère (p. 110).

Ce qui apporte un puissant appui à cette conclusion, c'est que le nouveau Musée de Berlin possède de précieux papyrus découverts à Éléphantine par la mission allemande et contenant des fragments du livre d'Aḥikar ; or ces papyrus araméens, vraisemblablement contemporains de ceux de même provenance, renfermant la requête des prêtres juifs à Bagohi, gouverneur de Judée, sont à dater du ve siècle avant notre ère. Et M. Nau conclut « qu'au VIIe siècle avant notre ère vivait un homme puissant et sage, tour à tour favori du roi et proscrit, auteur de maximes morales et d'allégories ou paraboles. Au ve siècle avant notre ère, son histoire et ses maximes étaient répandues dans tout le monde juif, puisque les papyrus araméens trouvés au sud de l'Égypte, à Éléphantine, sont de cette époque » (p. 291).

On peut admettre l'historicité du nomme Aḥikar ; on peut la mettre en doute ; son histoire peut n'être qu'un conte ; comme il peut fort bien avoir vécu. La chose, en l'espèce, importe peu. Il était intéres-

sant de montrer comme le recueil de maximes, placé sous son vocable, s'est développé depuis le ve siècle avant J.-C. jusqu'aux plus récentes versions orientales, et M. Nau l'a fort bien montré.

F. Macler.

F. Friedensburg, **La monnaie dans l'histoire de la civilisation**. Un vol. in-16, pp. v-viii, 1-241, avec 86 figures dans le texte. Berlin, Weidmann, 1909.

F. s'adresse au grand public et, disons-le tout de suite, au public allemand ; écrivant surtout pour ses compatriotes, il prend de préférence comme exemples les faits de l'histoire nationale et les légendes germaniques. Il s'efforce et se vante d'être clair; s'il n'y parvient pas toujours, son excuse est dans la difficulté, comme la complexité du programme qu'il s'est tracé. Car, bien que sa prétention ne soit qu'à demi justifiée, il entend que son œuvre, tout en n'apportant pas de révélation nouvelle, soit originale et personnelle. Pour montrer la place que la monnaie occupe dans l'histoire de la civilisation, il la fait voir tour à tour aux prises avec la science, avec l'état et avec la religion ; il en étudie la circulation, le décor artistique, la signification officielle et le sens populaire. Ses exemples sont intéressants et bien choisis; F. traite son sujet avec passion et son petit livre, sobrement écrit, est de ceux qui font réfléchir. Pour peu qu'il lui prête d'attention, le lecteur non prévenu auquel s'adresse l'auteur verra dans la numismatique non un amusement frivole, mais une science dont l'histoire, comme l'économie politique, doivent tenir compte et grand compte. — P. 42, F. aurait dû remarquer, comme correctif à l'altération incessante des monnaies dans l'antiquité et au moyen âge, que, partout où le cours forcé n'était pas de règle et souvent même dans ce cas, la hausse artificielle avait pour suite une dépréciation immédiate des pièces, si bien que le profit, au bout du compte, était médiocre pour l'émetteur. P. 99, justes réserves sur la valeur relative des monnaies. P. 142, les médaillons d'or d'Alexandre sont, à tout le moins, suspects. P. 166, critique de la « Semeuse ». P. 169, les grands noms de Warin et de Dupré n'auraient pas dû être passés sous silence. P. 201, par contre, Denon est peut-être placé trop haut.

A. de Ridder.

Das Adjektiv als Epitheton im Liebesliede des zwœlften Jahrhunderts von Otmar Schissel von Fleschenberg, D^r phil. (Teutonia, 11. Heft). Leipzig, Eduard Avenarius, 1908. In-8°, xiv-144 p., 3 m. 50.

Enfin, peu à peu la lumière se fait ! Il n'y a guère plus de dix ans c'était une manière de dogme que les poésies des *Minnesinger* étaient la traduction d'aventures d'amour vécues. Les critiques s'ingéniaient à découvrir la chronologie des œuvres d'un poète en supputant le nombre de ses « liaisons » et en déterminant le caractère de chacune

d'elles. C'était alors une hardiesse que de considérer le *Frauendienst* avec scepticisme et de prétendre que le *Minnesang* était surtout un exercice poétique [1]. Aujourd'hui il en va autrement. Les preuves s'accumulent que les prétendues confessions amoureuses des *Minnesinger* n'ont rien de réel.

L'un des résultats les plus importants du travail de M. Schissel von Fleschenberg est précisément d'établir que le *Minnesang* a été factice et conventionnel. En étudiant les épithètes dont se sont servis les *Minnesinger* du XIIe siècle, M. Sch. a pu se convaincre que ces épithètes ne sortent guère de la banalité imposée par les convenances et par l'école ; que, de très bonne heure, épithète et substantif se sont soudés en une formule vite devenue traditionnelle ; que les attributs des personnages et des situations sont déterminés par les habitudes de la vie courtoise ; enfin que, comparés les uns aux autres, les poètes d'amour du XIIe siècle, sauf l'unique et exceptionnel Veldeke, se montrent également attachés au poncif.

Le travail de M. Sch. est consciencieux et les jugements de l'auteur généralement prudents. Il semble que le livre eût dû être plus court et plus clair. C'est là le seul reproche qu'on puisse adresser à ce probe ouvrage.

F. Piquet.

Kaiser Julians philosophische Werke, übersetzt und erklärt von R. Asmus. Leipzig, Dürr, 1908; x-223 p. Prix : 4 fr. 70 (Philosophische Bibliothek, t. 116).

M. Asmus, qui a fait des œuvres de l'empereur Julien une étude spéciale, et qui a déjà publié à son sujet plusieurs articles et dissertations dans diverses revues, donne dans ce volume une traduction de ses œuvres philosophiques. Ces œuvres sont les suivantes : la Consolation à lui-même sur le départ de Salluste, la lettre à Thémistius, et les quatre discours contre les Cyniques, contre Héraklios, en l'honneur d'Hélios et en l'honneur de la Mère des Dieux. Le discours contre les Galiléens (c'est-à-dire les chrétiens), reconstitué et traduit par Neumann, n'a pas trouvé place dans le recueil de M. A.; il n'en reste d'ailleurs que des fragments. Chacune de ces traductions est précédée d'une introduction qui en caractérise la tendance et en donne le plan, et suivie de quelques notes explicatives. En l'absence d'une édition vraiment critique, M. A. a suivi le texte publié par Hertlein, amélioré, mais bien incomplètement encore, par les travaux de Cobet, de M. Asmus lui-même, et de plusieurs autres philologues. Le texte de Julien est souvent difficile à lire; la philosophie de l'empereur, d'autre part, a été beaucoup moins étudiée que sa vie politique et ses

---

1. Me pardonnera-t-on de rappeler que j'ai été parmi les premiers qui ont soutenu cette thèse et que mon *Étude sur Hartmann d'Aue* a précédé les *Anfænge des deutschen Minnesangs* de M. A. E. Schœnbach, cités à bon droit par M. Schissel von Fleschenberg, élève du savant professeur de Graz ?

opinions religieuses; les traductions de M. Asmus rendront donc des services; le philosophe, l'historien, le théologien s'en serviront avec fruit, et le philologue pourra souvent y trouver un appui pour la critique du texte.

MY.

J. de MARTHOLD. **Le Jargon de François Villon, Argot du** XVe **siècle**. Paris, Daragon, 1909; in-8° de 143 p.

Il existait déjà du jargon de Villon trois éditions, de valeur au reste fort inégale, toutes trois avec traduction et glossaire, celles de A. Vitu [1], de L. Schœne [2], et de P. d'Alheim [3]. Le texte de Vitu est celui de l'édition Levet (1484), abondamment et arbitrairement corrigé; son glossaire témoigne d'une érudition réelle, mais fort aventureuse. C'est en somme un ouvrage manqué et à peu près inutile. M. Schœne a au contraire établi son texte sur les quatre éditions anciennes; ses interprétations, toujours prudentes et raisonnées, reposent sur la comparaison entre le jargon de Villon et celui des textes dramatiques : si nous comprenons quelques fragments de ces singulières poésies, c'est en somme à lui que nous le devons. Quant au petit livre de P. d'Alheim, c'est surtout un pamphlet. M. d'Alheim comprend à merveille les faiblesses du travail de Vitu, auquel il ne pardonne pas d'avoir été couronné par l'Académie, mais ni son érudition ni sa critique ne sont d'un meilleur aloi que celles dont il nous dénonce les faiblesses [4]. De ces trois ouvrages, M. de Marthold ignore — ou néglige totalement — le troisième, ce qui importe peu, et le second, ce qui importe beaucoup. En revanche il professe pour le premier une admiration sans réserves. Son texte, ce qu'il a omis de nous dire, est exactement celui de Vitu [5]; sa traduction n'est guère, sauf de rares accès d'indépendance, qu'un décalque de celle du même auteur. Elle a le mérite, il est vrai, de reproduire, sauf dans quatre cas, les rimes de l'original, et M. de M. y paraît fort sensible. Mais quel est le résultat de ce tour de force? C'est que, au lieu que la prose de Vitu est toujours claire et parfois savoureuse, les vers de son disciple sont souvent amphigouriques et dénués de sens. M. de M. nous avoue lui-même (p. 5) « y avoir plus travaillé qu'entendu ». Il ne croyait sans doute pas si bien dire.

---

1. *Le Jargon du* XVe *siècle*. Paris, 1884.
2. *Le Jargon et Jobelin de F. Villon, suivi du jargon au théâtre*. Paris, 1888.
3. *Le Jargon Jobelin de Maistre François Villon*. Paris, 1892.
4. Voy. au reste le compte rendu que j'ai fait ici de ce livre (1892, II, p. 313).
5. Pour les cinq ballades tirées du ms. de Stockholm, M. de M. n'a même pas eu l'idée de le collationner sur la reproduction du ms. récemment publiée (*Le Petit et le Grand Testament de F. Villon*... avec une introduction par M. Schwob; Paris, Champion, 1905; petit in-4°). C'est à se demander si le présent livre ne serait pas une réédition, insuffisamment rajeunie, d'un précédent écrit du même auteur (*Le Jargon de F. Villon*. Paris, Chamuel, 1895, in-12) que je n'ai pas vu.

On se demandera peut-être à quel titre cet ouvrage figure dans une « Bibliothèque de linguistique ». C'est qu'il y a, dans la préface, que l'éditeur, en son prospectus, qualifie de « féconde », et qui lui paraît associer la « divination d'un Michelet à la rectitude (sic) d'un Taine », un certain nombre d'étymologies. Ici, je le reconnais, M. de M. ne se borne pas à suivre Vitu, qui pourtant n'était pas un timide : il le dépasse, et rejoint d'un bond Charles Toubin lui-même, un autre de ses modèles. Les personnes qui n'auraient pas la joie de posséder le *Dictionnaire étymologique et explicatif de la langue française* pourront se consoler en lisant les pages 47, 49, 54, 76 du présent ouvrage. Comment l'auteur associe-t-il ces prétentions « linguistiques » à la volonté (manifestée à la page 52), de ne « prouver nulle érudition » ? C'est un mystère.

Les sept planches hors texte sont des gravures de fantaisie, non signées, d'allure fort romantique; le portrait de Villon (un Villon gros et gras, à l'œil vif et réjoui) est celui de Rullmann. Enfin on nous annonce (p. 142) la reproduction de deux pièces, « écrites de la main même de Villon ». Je n'en ai trouvé qu'une, mais je n'en suis point autrement désolé, car ce mirifique document est la simple reproduction d'une page du ms. fr. 25459, ms. bien connu et qui n'avait jamais passé jusqu'ici pour un autographe de Villon.

A. Jeanroy.

Die Verfassung und Verwaltung der Reichsstadt Schlettstadt im Mittelalter, von Dr Krischer. Strassburg, Schlesier und Schweickhardt, 1909, VI, 131 p. 8°. Prix : 3 fr. 75 c.

Le travail de M. Krischer est une bonne monographie sur le développement de l'organisation municipale et politique d'une des villes de la Décapole alsacienne, depuis ses origines jusqu'à la fin du moyen-âge. Schlestadt tire probablement ses origines d'un *palatium* royal, établi, du temps de Charlemagne, à l'endroit où l'Ill devient navigable, vers le milieu de la plaine d'Alsace [1]. L'Eglise de Coire y fut dotée de terres fertiles par Louis le Débonnaire, en 836 ; plus tard l'abbaye de Sainte-Foy [2], puis les Hohenstaufen y ont des biens considérables, et, grâce à la dynastie souabe, Schlestadt devient au XIIe siècle ville impériale [3], avec une constitution mixte [4] sous l'empire de laquelle le rôle de la bourgeoisie s'accentue de plus en plus jusqu'au moment où elle réussit à expulser de ses murs le patriciat

1. C'est vers 728 qu'elle est mentionnée pour la première fois.

2. L'abbaye de Sainte-Foy fut fondée en 1094 avec des bénédictins de la célèbre abbaye de Conques et posséda une bonne partie du territoire de la future ville impériale.

3. Elle reçut son enceinte fortifiée en 1214, par les soins du *schultheiss* Woelfelin de Haguenau, et sa charte urbaine des mains de Frédéric II (1217).

4. L'institution d'un Conseil de ville date de 1258.

urbain (1352). La nouvelle constitution qui remet tout le pouvoir aux corporations d'arts et métiers est confirmée par l'empereur Charles IV en 1358, et depuis il n'y a plus guère eu de modifications dans l'organisation de la petite cité. Dans une série de chapitres, l'auteur expose son organisation judiciaire, financière, militaire, décrit les limites exigues de son territoire, et s'efforce, en général, de nous donner une image vivante de la métamorphose de la *parvissima villa* dont parle Richer de Senones, en une des villes impériales de la plaine rhénane. On peut dire qu'il y a réussi et on le louera surtout d'avoir résisté à la tentation d'amplifier les données fort clairsemées de l'histoire, pour les temps primitifs jusqu'au XIIIe siècle, à l'aide de la légende ou de sa propre imagination. C'est cette prudence avisée, qu'on ne rencontre pas toujours dans les travaux de jeunesse, qui nous fait bien augurer des recherches futures de M. Krischer.

R.

De questierders van den aflaat in de Nordelijke Nederlanden, mit onuitgegeven bijlagen door Dr A. Eekhof. S'Gravenhage, Martinus Nijhoff, 1909, XV, 108, CXXIII p. 8°. Avec une planche. Prix : 6 fr. 50.

Dans cette monographie un érudit hollandais, évidemment peu sympathique à certaines pratiques de l'Eglise du moyen-âge, a entrepris de nous retracer le tableau de la vente des indulgences dans les provinces septentrionales des Pays-Bas, de la fin du XIIIe au XVIe siècle [1]. Les personnages dont M. Eekhof nous montre l'activité, d'après des documents en grande partie inédits [2], circulaient dans le pays, porteurs de reliques des saints, promettant leur guérison aux fidèles malades qui seraient admis à les toucher, après avoir acquis les indulgences dont ces commissaires étaient porteurs. Les dons en nature et l'argent qu'ils récoltaient de la sorte, appartenaient à l'église ou au monastère qui les avait envoyés en tournée, et on l'employait à réparer des édifices tombant en ruines, des couvents incendiés, etc. Il est assez difficile de dire à quelle date ces quêteurs furent institués d'une façon stable [3]. Pour le diocèse d'Utrecht ce n'est qu'à partir de la fin du XIIIe siècle qu'ils figurent dans les comptes du chapitre, pour s'y rencontrer jusque vers le dernier tiers du XVIe siècle. Le chapitre III du mémoire de M. E. nous a semblé le plus intéressant, parce qu'il entre le plus dans les détails des agissements locaux. L'au-

---

1. M. E. a fait précéder son mémoire d'une introduction très sommaire sur le culte des reliques et l'histoire des indulgences en général.

2. Ils sont conservés pour la plupart aux Archives royales d'Utrecht et proviennent des anciennes archives de la Cathédrale de cette ville. Ils avaient d'ailleurs été exploités déjà en partie par M. P. Frédéricq dans ses *Comptes des indulgences en 1488*, et *en 1517-1519*, parus dans les *Mémoires de l'Académie de Bruxelles*, et annoncés ici (R. Cr. du 21 mai 1900).

3. M. E. admet pourtant qu'il y eut peut-être dans certaines parties du Saint-Empire des moines, colportant des reliques, dès la fin du Xe siècle.

teur y énumère les principales collectes qui se faisaient en Hollande au profit de certains sanctuaires : celui de Saint-Hubert, dans les Ardennes [1], celui de Saint-Martin à Utrecht, celui de Saint-Antoine à Belle, couvent de Flandres [2] ; c'étaient les plus importantes ; d'autres sont plus rarement mentionnées et rapportaient moins de bénéfices ; celle de Saint-Corneille, par exemple, couvent bénédictin près d'Aken, au diocèse de Cologne, Saint-Quirin, Saint-Thiébaut, etc. M. E. nous montre ensuite les collecteurs dans l'exercice de leurs fonctions ; il nous cite les formulaires des prêches tenus dans leurs tournées, des pénitences imposées, des indulgences promises ; il nous parle des fraudeurs qui se mêlaient de contrefaire leur métier ; il nous entretient également de l'adjudication de ces quêtes effectuée par le Chapitre. Le bénéfice que ce dernier en retirait, était encore considérable au commencement du XVIe siècle, mais avec l'apparition de l'hérésie luthérienne, les recettes baissent sensiblement et, vers 1560, l'on peut dire que la vente des indulgences a quasiment cessé dans le nord des Pays-Bas (p. 100) [3].

E.

Markus Zucker. **Albrecht Dürer in seinen Briefen,** mit 20 Abbildungen. Leipzig et Berlin, Teubner. 1908. In-8°, 127 p. 2 fr. 50.

Les livres de vulgarisation ne manquent pas sur Dürer ; M. Zucker en a augmenté le nombre, mais d'une façon originale. Il a tenu à replacer l'artiste dans son temps en nous ouvrant sa correspondance. Deux groupes de lettres, de dix environ chacun, adressées, les unes à son ami l'humaniste Pirkheimer, pendant le séjour à Venise de 1506, les autres au marchand francfortois J. Heller qui lui avait commandé un *Couronnement de Marie*, puis d'autres à divers correspondants, des requêtes au sénat de Nuremberg, les dédicaces à Pirkheimer de deux traités scientifiques, un fragment du journal de voyage aux Pays-Bas, enfin quelques autres documents émanant de ses amis remplissent le but que s'est proposé l'auteur et nous donnent un portrait suffisamment net de l'homme, qui ne manquait pas d'humour, de l'artiste, si exigeant pour lui-même, et aussi de l'ami de Luther. M. Zucker a mis en tête de sa publication une substantielle introduction où

---

1. L'auteur raconte à cette occasion (p. 41) que lorsqu'il visita Saint-Hubert, son guide lui raconta très sérieusement que Calvin lui-même y avait envoyé jadis son fils pour le faire guérir de la rage par le saint, et que, guéri en effet, il abjura l'hérésie paternelle.

2. C'est à cette *quest* de Saint-Antoine et à la procession qui l'accompagnait, que se rapporte la curieuse gravure reproduite par M. E. d'après l'unique exemplaire connu du Cabinet des Estampes de La Haye. L'intention du dessinateur est évidemment de tourner la cérémonie en ridicule ; les têtes des personnages rappellent bien plus les diables de Breughel que des figures de fidèles chrétiens.

3. Un appendice comprend 112 documents inédits, relatifs au sujet, rédigés soit en latin, soit en hollandais et se répartissent entre les années 1288 et 1555.

il étudie l'évolution du talent de Dürer, en soulignant tout ce qu'il offre de spécifiquement allemand. Les lettres, pourvues d'un abondant commentaire et de notes, reproduisent le texte modernisé, tel que l'ont donné en 1893 les éditeurs du *Schriftlicher Nachlass*, Lange et Fuhse. L'illustration accompagnant le petit volume est soignée.

L. R.

A. Werner, **Jean de La Taille und sein Saül le furieux.** Leipzig. Deichert, 1908. In-8°, LVIII et 70 p. 5 fr.

Dans le 40e fascicule des *Münchner Beiträge zur romanischen und englischen Philologie* M. A. Werner publie une étude du *Saül* de Jean de la Taille. Il nous donne la bibliographie du sujet, fait une revue critique des sources qui nous renseignent, assez pauvrement, sur le poète, discute les dates de sa naissance et de sa mort, qu'il fixe à 1533 et 1608, puis celle de la première édition du *Saül le Furieux*, qui est 1572. Cette introduction sur l'auteur et son œuvre est suivie d'une analyse détaillée de la tragédie pour nous permettre la comparaison avec ses sources. La principale est la Bible, et plus encore Josèphe, qu'il a préféré suivre, ayant conçu après lui son personnage comme un héros tragique et plus humain : de nombreux emprunts à Sénèque, Horace, Cicéron et l'Arioste sont également signalés. Enfin la deuxième partie de la brochure nous donne le texte de la tragédie d'après l'édition de 1572 et en note des variantes insignifiantes.

L. R.

Sturel (René) **Jacques Amyot, traducteur des Vies parallèles de Plutarque, avec 4 fac-similé.** Paris, H. Champion. 1909. Petit in-8° de XVI-646 p.

On sait que, depuis un certain nombre d'années, on exerce nos étudiants à l'investigation scientifique, mais on pourrait croire que les jeunes Français s'y prêtent mal volontiers ou gauchement. Il n'en est rien. L'attrait de la nouveauté, le plaisir de la découverte font oublier à plus d'un l'aridité, la minutie du labeur, et voici un candidat à l'agrégation qui a poussé, entre temps, ses recherches sur les traductions d'Amyot jusqu'à en faire un livre de près de 700 pages.

Or, dans ce livre, on ne rencontre pas seulement des faits nouveaux de l'ordre biographique (sur la vraie date du départ d'Amyot pour l'Italie, sur sa prétention d'avoir traduit Plutarque à l'intention du futur Charles IX, etc.). Presque tout roule sur des discussions de manuscrits : classification par l'étude comparée des écritures de copistes, provenance des variantes recherchée à travers les œuvres des humanistes du temps, - relevés patients d'où il résulte que 111 des 127 corrections qu'Amyot avait faites sur un exemplaire ont passé dans l'édition de Morel et que, si Amyot corrige son style une cen-

taine de fois dans un certain sens, il le corrige 400 fois dans un autre. Le patient quoique tout jeune auteur est un même temps fort avisé ; il a retrouvé une première version d'Amyot pour plusieurs Vies de Plutarque ; par des arguments ingénieux et persuasifs il en revendique pour lui une autre qu'on attribuait à Lazare de Baïf. Loin de se donner trop facilement raison, il se fait souvent encore des objections quand déjà on incline à l'en croire. Ce qui frappe surtout, c'est que la perspective de recherches presque interminables, loin de l'effrayer, le sollicite ; il fait visiblement effort pour s'en arracher et promet d'y revenir. Il y a là un enthousiasme juvénile, une foi agissante et joyeuse, qui est à cent lieues du pédantisme.

Ces discussions ne prêtent naturellement pas au style ; du moins il écrit avec aisance et correction. Il fait preuve de goût, à l'occasion, soit quand il montre avec quelle judicieuse variété Amyot traduit καί, soit quand il excuse ses anachronismes d'expression, ses longueurs, l'effacement partiel des images de Plutarque, soit quand il explique la saveur du langage d'Amyot. Il n'a donc rien perdu à se jeter bravement dans l'érudition. Tout ce qu'on peut se demander, c'est s'il n'aurait pas dû s'y plonger moins longtemps. On exigeait certainement beaucoup moins de lui. Il n'a pas mesuré son effort aux résultats possibles. Amyot n'est point un grand savant ; M. S. nous apprend lui-même qu'il n'a pas, à beaucoup près, fait profiter sa traduction de toutes les bonnes leçons qu'il avait recueillies : il n'était donc pas indispensable de l'étudier à cet égard d'aussi près qu'on ferait un Joseph Scaliger. Il n'avait pas de principes arrêtés en matière de style et de grammaire : on aurait donc pu constater plus vite qu'il entrevoit confusément l'idéal du XVIIe siècle. M. S. n'eût-il écrit que le premier tiers de son livre, saurait déjà du métier d'érudit tout ce qu'on peut en savoir à son âge et il aurait profité davantage à employer d'une autre manière le reste de son temps. Mais il a voulu faire ses preuves de chercheur et il les a très bien faites. C'est une bonne note et un gage.

Charles DEJOB.

K. WALISZEWSKI. **Le Berceau d'une dynastie. Les premiers Romanov** (1613-1682). Paris, Plon, 1909, in-8°, VI-596 p. 8 fr.

M. Waliszewski termine avec ce volume la série de ses études sur la Russie moderne et ses origines. C'est un ensemble imposant, et si précieux aux lecteurs occidentaux souvent bien mal informés de cette histoire, qu'on aurait mauvaise grâce à ne pas remercier l'auteur et à lui chercher chicane sur quelques détails. Que le livre manque parfois d'un plan net, que le style soit rendu un peu obscur tantôt par une certaine recherche de l'effet oratoire, tantôt par l'abus des termes abstraits et des néologismes, qu'il y ait quelques fautes d'im-

pression [1], cela ne saurait être de conséquence en regard des recherches étendues de M. W., de sa connaissance approfondie du sujet, du souci constant qu'il a de ne pas s'en tenir aux faits de l'histoire politique ou religieuse, de ses efforts enfin pour faire servir le passé à l'intelligence du présent.

Cette histoire des premiers Romanov n'est pas belle. Les souverains eux-mêmes n'y font pas grande figure ; la physionomie de Michel demeure très effacée ; celle d'Alexis est plus précise, mais le personnage lui-même est indécis et plein de contrastes, bon et humain en général, mais avec des accès de brutalité et de cruauté inouïs, curieux, actif, tracassier, despote, dévôt et consciencieux, mais superstitieux et grossier encore à la façon d'un barbare. D'autres personnages ont presque davantage d'importance dans ce tableau de la Russie au XVIIe siècle : le patriarche Nikhône, auteur de la Réforme religieuse, caractère méprisable, mais esprit supérieur malgré sa grossièreté, le chef Zaporogue Bogdan Khmielnitski, moins poétique et moins grandiose que ne l'ont fait la tradition populaire et le roman, le légendaire ataman des Cosaques de la Volga, Stenka Razine. La partie la plus attachante peut-être de ce volume, malgré une certaine obscurité théologique, est le long chapitre consacré au *Raskol*, le schisme des vieux croyants, si étrangement persistant de nos jours encore. Son histoire est un tissu d'inconcevables horreurs, et à considérer ces croyances étroitement formalistes et sans profondeur, en même temps que les crimes de tout ordre dont les raskolniks deviennent si aisément auteurs ou victimes, on a peine à croire que toutes ces choses atroces et ces aliénés sinistres soient si près de nous, dans le temps et dans l'espace. M. W. croit découvrir dans cette lutte de la réforme et du raskol, comme dans celle d'Alexis et de Razine, le prélude et le symbole de déchirements plus récents et même de crises à venir. Comme méthode générale, cette façon d'interpréter les faits prêterait à la critique; appliquée au cas particulier d'un pays comme la Russie, dont l'évolution historique est particulièrement lente, elle peut être encore utile, mais il serait téméraire de s'y fier outre mesure. Dans le détail, les procédés de recherche et d'exposition de M. W. sont heureusement plus rigoureux. Notes et références précises, bibliographie copieuse, index, rien n'y manque. L'auteur a consulté des documents manuscrits nombreux dans les archives russes; il ne mentionne pas les archives diplomatiques étrangères. Peut-être ne donnent-elles rien : en tout cas, un mot d'indication eût été le bienvenu.

R. Guyot.

---

1. Lire : p. 29, *Iliade*, p. 43, *scissiparité*, p 93, *1755*, p. 117, on *en* était réduit. L'*Achitofel* de la p. 519 est celui de la Bible (Samuel, II, XVII).

A. Lombard, **La Querelle des anciens et des modernes. L'abbé du Bos.** Neuchatel, Attringer, 1908. In-8°, 59 p. 2 fr. 50.

M. A. Lombard dans cette courte étude publiée dans le *Recueil des Travaux de la Faculté des Lettres de Neuchâtel* (4e fascic.) a examiné la fameuse querelle du point de vue des théories esthétiques soutenues par les deux partis. Même avec Boivin, qui a cependant pressenti la méthode historique, le débat est resté confus, parce qu'aucun des deux adversaires ne s'est encore dégagé de ses principes cartésiens de critique rationnelle. L'abbé du Bos le premier, sous l'influence des sensualistes anglais, en mettant dans la sensibilité le siège de la faculté esthétique, transforme profondément les méthodes d'appréciation. Ce rôle original de l'auteur des *Réflexions critiques* avait été déjà souvent examiné, mais on ne l'avait pas rattaché, comme l'auteur l'a fait, au débat qui l'avait précédé et peut-être suscité. Une notice bibliographique des ouvrages de du Bos termine la brochure.

L. R.

Ernest Jovy, **La cour de France et Bossuet à Vitry-le-François en mars 1680.** Vitry-le-François, Tavernier, 1908. In-8°, 99 p.
— **Pierre Ostome de Matignicourt.** Ibid., in-8°, 65 p.
— **Scènes judiciaires vitryates immédiatement avant et après Valmy.** Ibid. in-8°, 65 p.

M. E. Jovy, à qui l'on doit plusieurs contributions à l'histoire de Bossuet, publie une brochure sur la cour de France et Bossuet à Vitry-le-François en mars 1680. Bossuet fit alors partie du pompeux cortège qui était allé au devant de la princesse Christiane de Bavière, mariée avec le dauphin. M. J. reproduit d'abondantes relations de l'événement, où l'on recueille quelques minces détails sur le rôle tout modeste qu'y tint Bossuet, à titre d'aumônier de la dauphine. La brochure se continue par un appendice (p. 42-99) retraçant les destinées de la seigneurie de Bignicourt-sur-Saulx dont le maître d'alors, Pierre Langault, avait été l'hôte de la dauphine. Sur Langault et ses descendants l'auteur a glané beaucoup de menus documents intéressant les rapports de seigneurs à paysans jusqu'à la veille de la Révolution.

Voici, en outre, deux brochures de M. Jovy sur des sujets plus modernes.

Dans l'une, il retrace, d'après des documents originaux, la carrière de Pierre Ostome, le dernier premier commis au bureau d'admission de la Maison de Saint-Cyr, collaborateur du contrôleur général d'Ormesson. Cet Ostome vécut retiré de 1793 jusqu'à sa mort, en 1818, sur sa terre de Matignicourt, près de Vitry, échangeant avec ses anciens amis ou ses chefs, avec d'Ormesson lui-même, des lettres que M. J. a retrouvées, intéressantes par les détails qu'elles nous donnent sur la vie économique à Paris au lendemain de la Révolu-

tion et sur l'existence des anciennes grandes familles aristocratiques, occupées à réunir après l'orage les épaves de leur fortune.

L'autre brochure nous donne le compte rendu d'audiences du tribunal de police correctionnelle de Vitry-le-François, devant lequel comparaissent fugitifs suspects ou soldats maraudeurs. En appendice, un groupe de pièces diverses se rapportant au rôle joué par Vitry au moment de l'affaire de Valmy : passage des troupes de Kellermann, mutinerie des volontaires nationaux du bataillon du Théâtre français. etc. Tous ces documents ont leur valeur, même quand ils ne serviraient qu'à montrer la vie provinciale, si sage, si respectueuse de la loi et de l'ordre, jusqu'en pleine invasion.

L. R.

E. W. Fischer, **Études sur Flaubert inédit.** Leipzig, Zeitler, 1908, 8°, p. 137. Fr. 3.

G. Flaubert, **Drei Erzählungen** ins Deutsche übertragen und eingeleitet von E. W. Fischer (V. Band der Gesammelten Werke). Minden i. W., Brun (sans date), 8°, pp. xxix, 203.

I. M. Fischer à la disposition duquel la nièce de Flaubert, Mᵉ Franklin-Grout, avait mit les papiers de son oncle, en a tiré trois études qu'il a fait traduire en français. La première nous donne un aperçu des œuvres de jeunesse du romancier, à partir de 1835 : ce sont d'abord deux nouvelles historiques, puis des contes romantiques dans le goût de Hoffmann, des fantaisies mêlées de souvenirs autobiographiques, des fragments dramatiques, quelques vers (une longue pièce est adressée à Gœthe), des esquisses et des plans, sans parler des rédactions originales des œuvres plus tard publiées. La troisième enquête est consacrée à l'examen d'un de ces plans abandonnés, la *Spirale*, qui semblait devoir être comme une représentation symbolique de la vie du poète. Mais c'est la deuxième étude qui est le morceau capital de la brochure (p. 21-118) : elle fait en détail l'histoire de la composition d'une œuvre essentielle de Flaubert, la *Tentation de saint Antoine*. Deux fragments de 1838-39, le *Chant de la mort* et le *Mystère de Smarh* en ont fourni comme le germe ; la première rédaction conçue sous forme dramatique est de 1848-49. Le critique en donne une longue analyse, en signalant les parties conservées dans l'édition définitive. En 1856, Flaubert fait de l'œuvre si déconcertante pour ses amis qu'ils lui conseillèrent de la mettre au feu, une copie réduisant de moitié la composition primitive ; enfin en 1871 il la reprend, la remanie profondément et lui donne la forme sous laquelle nous la connaissons. M. F. n'a pas voulu se borner à nous exposer la genèse de la *Tentation* ; en la replaçant à ses diverses phases dans la biographie du poète, il a recherché les motifs expliquant l'attrait que l'œuvre avait toujours gardé pour Flaubert et les causes des transformations qu'elles a subies. Par un besoin de mysticisme transposé de

la religion dans l'esthétique, il porte au saint un vif intérêt psychologique; les exigences de l'ascète lui sont comme le pendant des exigences de l'artiste; tel que l'anachorète, il s'isole du monde et l'intensité de sa vie cérébrale se traduit, comme chez le solitaire, par des visions. Dans la forme aussi l'œuvre nous révèle l'évolution du talent de Flaubert : la première rédaction contient un élément subjectif très marqué, la dernière est conforme à ce principe de l'impersonnalité dans l'art dont le romancier avait fait sa première règle. L'étude de M. F. dont les conclusions pour la seconde partie seraient plus fortes, si elle n'était pas limitée à une œuvre unique, représente une utile contribution à la biographie de Flaubert.

II. M. Fischer est aussi l'éditeur d'une traduction allemande des Œuvres complètes de Flaubert. Le cinquième volume qui vient d'être publié contient les *Trois Contes : Un cœur simple. La Légende de saint Julien l'Hospitalier. Hérodias.* Une brève introduction renseigne le lecteur sur la composition de chacune de ces nouvelles et l'usage que Flaubert a fait de ses sources. Quant à la traduction de M. F., partout où nous l'avons contrôlée, elle nous a paru faite avec beaucoup de soin, et à quelques menus détails près, exacte.

L. R.

La collection des classiques grecs et latins éditée par la Commission philologique de l'Académie vient de s'enrichir d'un beau volume qui contient le texte grec et la traduction hongroise en vers de deux tragédies d'Euripide : *Héraklès* et *Hippolyte* (*Euripides : Herakles. Hippolytos.* Budapest, Franklin, 1909, 426 p. 8°). La traduction de la première pièce est due à Michel Latkóczy, celle de la seconde à M. Jean Csengeri. Ce dernier s'est chargé, après la mort de Latkóczy (1906) de la revision de sa traduction ; c'est lui qui a établi le texte grec en suivant l'édition de Wecklein et pour *Héraklès*, l'ouvrage capital de Wilamowitz-Moellendorff. La vie d'Euripide et les notices très détaillées sur les deux pièces sont puisées aux meilleures sources. M. Csengeri n'a pas négligé les études françaises de M. H. Weil et de P. Decharme — le volume récent de M. Masqueray n'a pu être que mentionné. C'est le tome I du *Théâtre d'Euripide* dont M. Csengeri veut doter la littérature magyare. Sa maîtrise comme traducteur en vers s'est déjà affirmée par ses Élégiaques romains et son Eschyle. Il est à souhaiter qu'il mène son entreprise à bonne fin, car d'après l'Introduction de ce volume (p. 58-66) les pièces d'Euripide — les deux Iphigénies et le Cyclope exceptés — n'ont pas encore trouvé de bons traducteurs. — I. K.

— L'épopée populaire des Finnois, Kalévala, a été traduite en hongrois dès 1871 par Ferdinand Barna, connu pour ses travaux sur la mythologie finno-ougrienne. Cette traduction est épuisée depuis longtemps ; d'autre part, les travaux critiques de ces dernières années ont rendu nécessaire une seconde traduction. M. Béla Vikar s'y est attelé il y a vingt ans et nous la présente dans un beau volume (*Kalevala.* Budapest, Académie, 1909. XVI-354 p. gr. in-8°). Dans l'introduction, le traducteur rend compte des procédés de Lönnrot dans la reconstitution de l'épopée finnoise et nous expose les principes qui l'ont guidé dans cette traduc-

tion. M. Vikár n'a pas hésité à avoir recours aux dialectes hongrois pour bien marquer l'origine populaire de ces chants. Sa traduction est très fidèle; la forme métrique s'adapte à l'original; étant donné la parenté des deux langues, les formes populaires presqu'identiques, cette traduction se lit comme une œuvre originale. Il n'y a que les noms propres finnois qui rappellent l'origine étrangère. — I. K.

— L'ouvrage de Jules Krohn sur le *Culte païen des peuples ougro-finnois* est classique. Édité à Helsingfors (Helsinki) en 1894 par son fils Charles Krohn, il vient d'être traduit en hongrois par Aladár Ban (*A finn-ugor népek pogány istentisztelete*. Budapest, Académie. 1908, 385 pages, in-16). Il se compose de quatre chapitres : les lieux saints, les Idoles, les chamanes et les prêtres, les cérémonies des sacrifices. Le traducteur a considérablement augmenté l'ouvrage finnois en ajoutant à chacun de ces chapitres un appendice (p. 271-375) qui nous renseigne sur les dernières recherches. Il a complété également la bibliographie et a donné un aperçu du culte paien des anciens Hongrois. Son ouvrage est beaucoup plus étendu que le livre de Krohn. Par contre le nombre des illustrations a été réduit de moitié. Mais ces 31 illustrations suffisent à éclairer le texte. Un index détaillé termine le volume. — I. K.

— Le théâtre de Molière ne fut connu en Hongrie que dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. Mais il était traduit et adapté avant la première représentation théâtrale hongroise qui eut lieu en 1790. C'est surtout dans les collèges que ces adaptations furent jouées. Mais pour la jeunesse, on supprima les rôles de femmes, de même que les scènes où l'on parle d'amour. M. Robert Gragger étudie, dans une brochure fort intéressante, une de ces adaptations : *Pierre Tornyos de Jean Illei* (Budapest, 1908, 14 p.). Illei (1725-1794) était prêtre et son « Pierre Tornyos » qui nous a conservé beaucoup de locutions populaires n'est qu'une adaptation — assez réussie d'ailleurs — du *Bourgeois gentilhomme*. La pièce hongroise parut en 1789 et fut jouée une seule fois en 1795. Outre la pièce de Molière, Illei a consulté aussi le *Don Ranudo de Colibrados* de Holberg qui lui-même s'était inspiré de Molière. — I. K.

— Un ancien élève hongrois de la Sorbonne, M. Manó Görög, a profité de son séjour à Paris pour étudier le théâtre de Dumas. Dans une dissertation intitulée : *La morale d'Alexandre Dumas fils* (Párkány, 1908, 45 pages in-8°) il nous donne, d'après les meilleures sources françaises le fruit de ses recherches. Il dit que, malgré les erreurs, le mérite de Dumas est d'avoir combattu les préjugés sociaux e les lois iniques et qu'il avait toujours le bien de l'humanité devant les yeux. — I. K.

— L'Académie hongroise a fait traduire, dans sa collection destinée au grand public, *Le Roman russe* de M. Melchior de Vogüé (*Az orosz regény*. Budapest, 1908, 2 vol. 253 et 224 pages in-16). Le traducteur, M. Eméric Huszár, a ajouté à l'ouvrage paru en 1886, la brochure que M. de Vogüé a consacrée à Maxime Gorkij (1905). — I. K.

— Le nouveau fascicule (n° VI) des *Dialectes allemands de la Hongrie* est consacré à la *Phonétique du dialecte de Kalaznó* (Budapest, Académie, 1908, 66 pages in-8°). C'est un des villages du comitat de Tolna qui furent créés par des colons allemands que Mercy d'Argenteau y appela sous le règne de Charles VI, entre 1720 et 1730. Le nombre des habitants est d'à peu près mille, ils ont conservé leur dialecte des pays rhénans dont M. I. Schæfer décrit minutieusement la phonétique. Il y a ajouté quelques poésies enfantines écrites dans ce dialecte. — I. K.

— Depuis l'année dernière la Hongrie a une revue spéciale consacrée à Shakespeare. L'initiative en revient à la Société *Kisfaludy* qui, non contente d'avoir donné la traduction complète du poète anglais, encourage ainsi les recherches sur son théâtre et sur son influence en Hongrie. Appuyée par le Ministère de l'Instruction publique, la Société organise également des matinées où les conférenciers parlent de Shakespeare et où des acteurs ou des actrices récitent les principales scènes de ses œuvres. Ces matinées sont généralement suivies de la représentation d'une pièce au Théâtre National où le culte du poète anglais date de loin. L'éminent historien du théâtre hongrois, M. Joseph Bayer, est chargé de la direction de la revue (*Magyar Shakespeare-Tár*) qui paraît quatre fois par an en fascicules de 80 pages. Nous y relevons les articles suivants : A. Berzeviczy : *Le culte de Shakespeare en Hongrie* ; B. Alexander : *Coup d'œil sur la vie de Shakespeare* ; S. Hevesi : *L'art dans les pièces de Shakespeare* ; J. Hegedüs : *L'élégie de Ben Jonson sur Shakespeare* ; A. Radó : *Les traductions de Shakespeare par Jean Arany* ; G. Heinrich : *Shakespeare sur le continent* ; L. Bodrogi : *Shakespeare sur la Hongrie* ; K. Sebestyén : *Timon d'Athènes* ; J. Bayer : *Les premiers traducteurs et acteurs hongrois de la Mégère apprivoisée* ; Z. Ferenczi : *Shakespeare-Bacon* ; L. Bodrogi : *La tragédie de Locrine et la tradition hunno-magyare.* — Chaque fascicule donne des comptes rendus bibliographiques et des notes concernant les anciennes représentations des pièces de Shakespeare en Hongrie et leur influence sur les écrivains magyars. — I. K.

La Société littéraire israélite hongroise déploie une grande activité. Non seulement elle édite tous les ans un Annuaire où les travaux d'érudition alternent avec des poésies et des récits tirés de la vie juive, mais elle a aussi sa *Bibliothèque* où elle publie les travaux savants couronnés à ses Concours. Dans cette Bibliothèque nous trouvons l'histoire des Juifs dans différentes villes hongroises (Sopron, Budapest), leur rôle pendant la Révolution de 1848-49, l'organisation des juifs dans les différents États de l'Europe, les documents concernant les juifs de Hongrie depuis les temps les plus anciens, la vie du savant Raschi de Troyes, etc. Elle vient de s'enrichir de deux nouveaux volumes dus à M. Arminius Kecskeméti : *L'histoire de la littérature juive* (*A zsidó irodalom története.* Budapest, 1908, 1909. — 334 et 343 pages, in-16). C'est un travail d'ensemble sur ce vaste sujet, le premier qui ait paru en langue hongroise. Il est divisé en six parties : De 300 avant J. Ch. à 500 après J. Chr. : la formation de la littérature traditionnelle ; de 500 à 1040 : le réveil de l'esprit scientifique ; de 1040 à 1204 ; l'universalité de l'esprit juif ; de 1204 à 1550 : la réaction contre la libre recherche ; de 1550 à 1750 : les tendances opposées au sein du judaïsme ; de 1750 à nos jours : émancipation politique et intellectuelle, la renaissance de la littérature. Chaque époque est précédée d'une introduction historique. Sans omettre les écrivains et les savants de second ordre, l'auteur met surtout en relief les chefs du mouvement et caractérise leurs œuvres. Quelques bonnes traductions des meilleures poésies donnent de la variété à ce travail de patience. Une bibliographie suffisamment détaillée et un bon index terminent ces deux volumes. — Les Annuaires (*Évkönyv*, Budapest, 1908, 1909. — 450 et 454 pages) contiennent les études suivantes : S. Hevesi : *Le grand intermédiaire* (sur Joselmann de Rosheim) ; A. Kiss : *Littérature et poésie du jargon* ; E. Mahler : *La Bible et le Talmud au service de la science* ; L. Grünhut : *Lévi iben Khabib* (1462-1541) ; A. Flesch : *Le juif dans le proverbe hongrois* ; L. Kecskeméti : *Le sionisme ;* M. Eisler : *L'émancipation des juifs hongrois* (elle date de 1867) ; A. Frisch : *Ignace Acsády* (histo-

rien hongrois, 1845-1906); V. Bacher : Adolphe Neubauer (le collaborateur de Renan, bibliothécaire à Oxford, 1832-1907). — 1909 : F. Löwy : *La liberté d'opinion dans le Talmud*; B. Edelstein : *La légende d'Esther;* B. Heller : *Fables et légendes sur les pharisiens*; J. Farkas : *La doctrine de l'Ecclésiaste*; G. Téglás : *Noms géographiques juifs et antiquités de la Dacie*; G. Reitzer : *Le docteur David Gruby* (1810 98; médecin hongrois qui a vécu longtemps à Paris; Daudet l'a dépeint dans les *Rois en exil* sous les traits du docteur Bouchereau; Le Leu a donné sa biographie en français); B. Mandel : *Les écoles juives en Hongrie au* XIXe *siècle*; G. Wellesz : *R. Méir ben Baruch de Rothenburg;* E. Neumann : *Un socialiste antisémite* (sur Pierre Leroux); J. Patai : *La poésie juive d'aujourd'hui*; L. Kecskeméti : *L'influence des premières années de l'exil sur la religion d'Israel*. Les Annuaires sont rédigés par M. Joseph Banóczi, membre de l'Académie hongroise. — I. K.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 25 juin 1909.* — M. Perrot, secrétaire perpétuel, lit une lettre de M. Alfred Merlin qui donne de nouveaux détails sur les fouilles sous-marines faites au large de Mahdia (Tunisie).

M. Philippe Berger signale un ex-voto découvert à Carthage par le R. P. Delattre et qui, au lieu d'être gravé sur une stèle, l'a été sur une sorte de socle qui devait être la base d'une statue.

Le R. P. Lagrange expose les résultats généraux d'une nouvelle mission dans l'Arabie du Nord confiée aux PP. Jaussen et Savignac par la Société des fouilles archéologiques. Il insiste sur la découverte d'un temple au centre du petit royaume arabe de Lyhyân qui succéda à l'empire des Nabatéens et dura jusqu'aux temps qui précédèrent l'hégire. — MM. le Mis de Vogüé et Dieulafoy présentent quelques observations.

M. Babelon annonce que la Commission du prix Allier de Hauteroche a décerné ce prix à M. Eugène Cavaignac, pour ses deux volumes intitulés : *Études sur l'histoire financière d'Athènes au* V^e^ *siècle*.

M. de Mély fait une communication sur le manuscrit des Heures d'Anne de Bretagne conservé à la Bibliothèque nationale. Barbet de Jouy le considérait comme une œuvre collective, sortie de l'atelier de Jean Poyet de Tours, qui, en 1497, aurait reçu le prix des 23 premières miniatures d'un volume de *Petites Heures*, tandis que le reste n'aurait été exécuté que postérieurement au mariage d'Anne avec Louis XII (1499). Un mandement de 1507, attestant le paiement à Jean Bourdichon de 600 écus d'or pour un volume de *Grandes Heures*, le fit regarder le manuscrit de la Bibliothèque comme l'œuvre de ce dernier peintre. On appuyait cette attribution sur l'importance du prix qui ne pouvait avoir été payé que pour un manuscrit unique, comme celui-là, dont le format d'ailleurs ne pouvait être celui de *Petites Heures*, et enfin sur son rapprochement avec le manuscrit des *Heures d'Aragon*, signé IB, initiales de Jean Bourdichon. M. de Mély affirme que la dénomination de *Petites Heures* s'applique aussi bien à un grand in-folio, que *Grandes Heures* à un livret de poche, puisque c'est un terme liturgique qui désigne des prières spéciales. Le manuscrit n'est pas unique; car M. de Mély apporte un autre mandement de paiement à Bourdichon, de 600 écus d'or, pour un livre décrit dans les mêmes termes. Enfin, les initiales IB des *Heures d'Aragon* doivent en réalité se lire IR. La question reviendrait ainsi à son point de départ. Or, au premier feuillet des *Heures* de la Bibliothèque, on aperçoit le sigle IP, en lettres grecques, un peu plus loin DEMERSAV; enfin la 24e miniature, celle qui doit commencer la seconde partie postérieure à 1499, porte la date de 1501. — MM. de Lasteyrie, Durrieu et S. Reinach présentent quelques observations.

L'Académie se forme en comité secret et nomme associé étranger M. Adolf Tobler, professeur à l'Université de Berlin, en remplacement de M. Whitley Stokes, décédé.

Léon Dorez.

Le propriétaire-gérant : Ernest LEROUX.

LE PUY, IMP. MARCHESSOU. — PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON, S^rs^

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 28 — 15 juillet. — 1909

LESKIEN, Grammaire du vieux slave. — PFEIFAUF, L'article dans Thucydide et Hérodote. — Eschine, p. BLASS. — WIPPRECHT, Les mythes grecs. — Cicéron, Discours, p. CLARK, III. — CEVOLANI, La grammaire de Cocchia. — A. SCHWARZ, Lettres de Calvin. — VIERLING, Zacharie Werner. — A. CHUQUET, La jeunesse de Chaumette. — Académie des Inscriptions.

A. LESKIEN. **Grammatik der altbulgarischen (altkirchenslovischen) Sprachen**, in-8°, LII-260 p. Heidelberg (chez Winter), 1909, prix : 5 mk.

Le mot de « maître » a été prodigué; M. Leskien est du petit nombre de ceux qui le méritent pleinement. De son enseignement sont sortis presque tous ceux qui, hors de Russie, étudient la linguistique slave avec la rigueur et les méthodes qui conviennent; et ce sont ses livres qui ont formé ceux mêmes qui n'ont pas profité directement de ses leçons. Tous ceux qui s'occupent maintenant de grammaire comparée du slave ont appris le vieux slave dans cet admirable *Handbuch der altbulgarischen Sprache* qui a posé pour la première fois d'une manière précise le canon du vieux slave. La grammaire que publie maintenant M. L. et qui est le premier volume d'une collection de grammaires slaves entamée par l'active maison Winter de Heidelberg, ne fait pas double emploi avec le *Handbuch* : d'une part, on n'y retrouvera pas les indications détaillées sur les formes particulières à chaque manuscrit qui font du *Handbuch* une introduction à l'étude des textes vieux slaves; on n'y trouvera ni chrestomathie ni lexique; mais, d'autre part, la langue y est décrite d'une façon plus systématique et plus harmonieuse, par le fait même que l'auteur ne se tient plus si près des textes; des questions non abordées dans le *Handbuch*, comme la formation des mots, sont exposées complètement; la préhistoire du slave est indiquée, sobrement, mais avec cette netteté lumineuse qui rend si précieux un traité de M. L. Et surtout, comme M. L. n'était plus lié à un texte précédent qu'il corrigeait — on n'imagine pas facilement à quel point la plupart des auteurs sont prisonniers d'une rédaction une fois imprimée et ont, malgré les meilleures intentions, de peine à la changer d'une manière profonde —, comme il reprenait tout l'exposé sur un plan nouveau, il

s'est trouvé plus à l'aise pour tenir compte de ce que ses travaux lui ont appris et de ce que d'autres ont pu découvrir. La nouvelle *Grammatik* donne exactement l'état actuel des connaissances. La prudence de M. L. est extrême; sur quantité de points litigieux de grammaire comparée, il évite de donner une opinion ferme qui à ses yeux ne serait pas fondée sur des preuves suffisantes; mais alors il indique les derniers travaux parus, et au besoin, il les résume en quelques mots, permettant ainsi au lecteur de connaître l'état actuel de la question. Dans sa bibliographie, comme dans son exposé personnel, M. L. est toujours bref; mais il dit l'essentiel, avec sa domination unique du sujet. Une fois de plus, M. L. a donné à la linguistique slave le guide sûr qui fournira aux travailleurs le moyen de faire œuvre utile.

Cette grammaire comprend un historique de la création de la langue littéraire qu'est le vieux slave, une phonétique et une description des formes. Pas de syntaxe : les textes, tous traduits du grec, offrent les éléments d'une théorie de l'emploi des formes; mais une théorie de la phrase, très malaisée à cause de la nature des textes, n'a pas semblé suffisamment préparée par les travaux déjà faits. La collection doit, du reste, comprendre une syntaxe du vieux slave par M. Streitberg; la lacune n'est donc que provisoire.

A. Meillet.

Commentationes Ænipontanæ quas edunt E. Kalinka et A. Zingerle, III : **Der Artikel vor Personen und Götternamen bei Thukydides und Herodot,** von A. Pfeifauf. Innsbrück, Wagner, 1908; IV-68 p.

La dissertation de M. Pfeifauf appartient à un genre d'études qui ne se prête pas à l'analyse. Trois parties : 1° L'article avec les noms de personnes dans Thucydide; 2° dans Hérodote; 3° avec les noms de divinités dans les deux écrivains. C'est la réunion, qui semble complète, de tous les passages où se trouve un nom propre de personne ou de dieu, accompagné ou non de l'article, d'où M. P. dégage l'usage de Thucydide et d'Hérodote. Bien que ces sortes de recherches puissent paraître sans grande portée, elles n'en sont pas moins utiles; elles doivent servir à rectifier certaines règles posées trop hâtivement dans les grammaires, et la critique des textes peut en tirer un excellent parti.

My.

Æschinis orationes post Fr. Frankium curavit Fr. Blass Editio altera correctior. Editio stereotypa. Leipzig; Teubner, 1908; XIV-329 p. (*Bibl. script. græc. et rom. Teubneriana*).

Le regretté professeur Friedrich Blass, dans son travail de révision des orateurs attiques, avait, il y a un peu plus de dix ans, remanié pour la bibliothèque Teubnérienne l'édition d'Eschine donnée par

Franke; c'était une troisième édition pour la collection, mais en réalité c'était une édition nouvelle et personnelle, comme le montre le titre de celle-ci : seconde édition. Mais Blass n'a pas pu la mener à sa fin, ni y apporter toutes les améliorations que les travaux postérieurs à la première (1896) ont pu lui suggérer. La préface est restée datée d'octobre 1895; c'est un tort, car elle a été mise au courant, comme on le voit par la mention de la dissertation de Heyse sur les manuscrits d'Eschine (1904) et de l'édition des *Lettres* par Drerup (1904); mais l'édition du *Discours sur l'Ambassade* par Julien et de Péréra (Paris, 1902) n'y est pas citée, et elle méritait de l'être. Le texte est sensiblement le même, et les notes critiques se sont augmentées des leçons des papyrus nouvellement connus. Les *Lettres* ont été revues par Drerup, qui toutefois a généralement conservé le texte de Blass, notablement distinct, par endroits, de celui qu'il a publié lui-même. Ici il y a encore beaucoup à faire.

My.

F. Wipprecht. **Zur Entwicklung der rationalistischen Mythendeutung bei den Griechen,** II (Progr. Gymn. Donaueschingen); Tubingue, Laupp, 1908, 46 p. in-4°.

M. Wipprecht poursuit les études qu'il a commencées il y a six ans sur l'interprétation rationnaliste des mythes chez les Grecs. Pour la première partie, où il s'occupe plus particulièrement d'Hérodote, de Thucydide et d'Hérodore d'Héraclée, on se reportera à la *Revue* du 15 septembre 1902. Ici ce sont les historiens postérieurs dont il est question; d'abord Ephore, qui nous fournit le premier exemple de l'explication d'un mythe par l'attribution à un homme de ce qui est dit d'un animal fabuleux; mais sa critique s'exerce bien plus sur les héros légendaires que sur les dieux eux-mêmes. Ensuite Théopompe, chez qui on ne peut constater aucune tendance au rationalisme, et les autres historiens du IVe siècle, Ctésias, Dinon, Timée. Enfin les atthidographes, notamment Philochore, qui interprète déjà certains mythes à la manière de Paléphatos. Mais le chapitre le plus intéressant est celui où M. W. étudie l'influence de la comédie sur le développement de l'interprétation rationnaliste; de nombreux exemples, fort curieux, y sont réunis, entre autres un fragment d'Anaxilas, où les « horizontales » du temps (le mot est de M. W. lui-même) ne sont autre chose que les monstres mythologiques comme la Chimère, Scylla, Charybde, le Sphinx, etc. La tendance rationnaliste s'accentue, naturellement, avec les découvertes en géographie et en sciences naturelles dues à l'expédition d'Alexandre. C'est là-dessus que M. Wipprecht termine cette seconde partie de son travail, en indiquant la nécessité, avant d'aller plus loin, de déterminer exactement la position prise par la philosophie à l'égard de la religion et des mythes. Nous lui demanderons de ne pas tarder à le faire.

My.

M. Tulli Ciceronis orationes : Pro P. Quinctio Pro Q. Roscio Comoedo Pro A. Caecina De Lege agraria contra Rullum Pro C. Rabirio perduellionis reo Pro L. Flacco In L. Pisonem Pro C. Rabirio postumo. Recognovit breviqué adnotatione critica instruxit Albertus Curtis Clark collegii Reginae socius. Oxonii e typographeo Clarendoniano. Praefatio (datée à la fin : mense Januario MDCCCCIX), xiv p.; 24 feuilles, plus une page.

Voici dans la Bibliothèque d'Oxford le troisième volume des discours de Cicéron [1]. Les deux précédents lui ont ouvert brillamment la voie et suffisent à le recommander à l'attention du lecteur. Les discours donnés vont du début de la carrière de l'Orateur (*Pro Quinctio*, *Pro Q. Roscio comoedo*) à la fin de la troisième période (*In Pisonem* en 55; *pro C. Rabirio Postumo* en 54). Le lien que veut voir M. Clark, dans sa préface, et qui les rattacherait tous à la date de la découverte de ces discours, peut bien paraître quelque peu artificiel. De fait, les manuscrits et la tradition changent presque entièrement d'un discours à l'autre.

Dans un nouveau volume des *Anecdota Oxoniensia* (Class. Ser. P. XI), M. Cl. compte donner, sur les manuscrits employés, les détails qu'il ne pouvait communiquer dans sa préface. Qu'il me suffise donc de remarquer ici provisoirement que, pour la meilleure partie de ces discours, les manuscrits qui servent de base sont en très grande majorité du xve siècle. Quelques discours, ainsi le *Pro Roscio comoedo*, n'ont pas d'appui plus ancien. Combien la tradition a perdu à s'étendre, comme elle est devenue inexacte, faible, déformée, nous le sentons cependant, grâce aux passages où nous pouvons comparer à la vulgate de meilleures sources : par les fragments de Turin, de Milan et du Vatican, aussi par les manuscrits de valeur moyenne du ixe-xiie siècle, comme le *Vaticanus* (ixe s.) pour le discours contre Pison, le *Tegernseensis* (xie) dans le *Pro Caecina*, l'*Erfurtensis* (xiie-xiiie) dans plusieurs discours. Quand tous ces secours nous manquent, nous restons désemparés. Il y a des fautes sans doute dans les manuscrits carolingiens ou légèrement postérieurs; mais au moins nous mettent-ils sur la bonne voie. Au contraire, les bonnes leçons de tous les autres manuscrits représentent simplement pour nous le résultat de révisions bien faites au temps de l'humanisme.

J'ajoute, et ceci est important, que, par rapport aux éditions précédentes, pour plusieurs discours (ainsi le *Pro Quinctio*, le *Pro Flacco*, le *pro Rab. perd.*), les discours contre Rullus, la base manuscrite du texte est ici entièrement ou presque entièrement changée. Un effort a été fait pour mettre quelque ordre dans les manuscrits collationnés par Lagomarsini dans les discours sur la loi agraire et pour les classer, s'il se peut, d'après l'origine de la tradition. Quoique M. Cl. jette là-dessus quelque clarté, la question reste toujours compliquée. A

1. La ligne ajoutée au nom de l'auteur (*collegii Reginæ socius*) n'est plus exacte; depuis qu'a paru le livre, M. Clark est devenu à Oxford : *University Reader in Latin*.

l'occasion, M. Cl. (ainsi *Caec.* 27, 21 ; *Flacc.* 40, 10, etc.) cite des leçons de manuscrits qui ne sont pas dans ses listes de tête [1].

J'ai remarqué toute une suite de bonnes conjectures, qui en général ne sont reçues dans le texte que quand elles sont évidentes. Il est vrai qu'il y en a aussi une série contre laquelle je ferais des objections [2].

A l'occasion de plusieurs discours de Cicéron (*Pro Caec. Pro Rab. perd.*, etc.), renvois, pour le style, au livre de Laurand. M. Cl., le plus souvent d'après Zielinski, s'efforce d'éviter les clausules par trop irrégulières, notamment les fins d'hexamètre. Il y réussit parfois (*Caec.*, 24, 7, et 28, 16) [3], sans être cependant toujours aussi heureux (ibid., 18, 16).

C'est justement par ce que les renseignements sur les manuscrits sont donnés partout avec netteté et exactitude que je signale les lacunes ou équivoques qui suivent ci-dessous [4].

D'habitude, pour le choix des sigles, on se guide par des motifs exprimés ou non : capitales réservées aux manuscrits les plus importants, lettres grecques réservées pour les groupes, etc. M. Cl. semble rompre ici avec un usage fondé en raison ; il le fait suivant moi aux dépens de la clarté.

J'aurais voulu trouver relevés quelque part les passages qui comme *Pro Flacco*, 14, 5 : *distributis partibus*, nous permettent de mesurer l'étendue de la page (23 lignes) dans l'archétype de nos manuscrits. De même pour l'étendue de la ligne dans l'archétype de *N* qui se trouve indiquée par l'omission : *Rull.*, II, 95, 14. Mais ces remar-

---

1. Je cite, après le titre du discours, le § et la ligne de l'édition.

2. Je ne crois pas qu'on puisse dire en latin : *Rull.* II, 98, 20 : urbem... urbi *ad certamen dignitatis* opponere. — La phrase du § 99, *Rull.* II : *ut nihil auro... teneretis*, telle qu'elle est donnée, me paraît presque inintelligible. — *Rull.* II au début du ch. 37, 101-7, il est impossible que le mot *summis* des manuscrits vienne de la l. 10, puisque là il n'y a, aux manuscrits, que *is* (et que *sum* devant ce mot est une addition de M. Cl.) — L'accumulation des verbes synonymes qui termine le second discours de la loi agraire et qui résulte bien plus de conjectures que de leçons manuscrites : *Promitto..., confirmo* me paraît bien peu vraisemblable, et, alors qu'il y a dans la langue tant d'expressions parallèles, je ne comprends pas de quel droit on supprime : *Pro certo...* — Je trouve bien peu vraisemblable la correction *homo ei*, *Caec.* 19, 23, pour *homini*.

3. Pour éviter une fin d'hexamètre (*foedere cautum est*). M. Cl. propose : *est cautum* : *Rull.*, II, 58, 10 : mais si tel était le texte du projet de loi de Rullus, a-t-on le droit de rien changer ?

4. Lacunes dans l'apparat, *Pro Flacco*, 18, 6 : la leçon de quatre manuscrits est donnée : que portent les autres ? — Même discours, 30, 2, pour *dispersi*, pour 36, 3, *exoptanda*, nous ignorons quel était le texte de *Bi*. — Equivoque de *cett.* : *Rab. Post.*, 4, 9. S'agit-il des manuscrits autres que *t* ψ ou que *pc* ? Je ne puis faire la vérification dans la brochure de Klein. Mais dans le *Cusanus*, *Pis.*, 22, 6, *esset* n'excluait-il pas le mot suivant : *ferebatur* ? — La traduction de la sigle *m* aurait dû se trouver dans les tables des manuscrits au lieu d'être perdue dans la préface, p. VII en haut. — De même pas d'explication pour : I. *det*.

ques sont, je suppose, réservées pour les *Analecta*. On ne pourra me faire la même objection pour une autre lacune : j'aurais voulu, sous le texte, des renvois, de l'un à l'autre, en des passages qui s'éclairent mutuellement : *Flacc.* § 32 et 87, pour la confusion d'abréviations dans les mots *provincia* et *pecunia* et par suite dittographies. Aussi *Rull.*, II, 24, 5, pour *sine* qu'Angelius corrige en *ne si*, il eût fallu renvoyer à *Flacc.*, 84, 20, où est justement la faute contraire ; *Rab. perd.*, 5, 24, sur l'addition de K, il eût fallu ajouter un renvoi à *Pis.*, § 23, etc.

Malgré quelques lapsus de copie ou de correction [1] je reconnais que le livre a été imprimé et préparé avec le soin habituel à l'éditeur.

É. T.

G. Cevolani. **Cento osservazioni alla grammatica latina elementare del Cocchia.** Roma. Scuola Tip. Salesiana, 1909, 123 p.

Dans cet opuscule, l'auteur fait une bonne besogne, si l'on reconnaît que chercher à détruire l'à peu près, l'inexact ou le faux, même dans les livres de classe, ce soit une bonne besogne.

Le préjugé est encore trop répandu que la science ne doit guère pénétrer dans les manuels destinés aux élèves. Par crainte de la nouveauté, sous prétexte aussi de simplicité et de clarté, on s'accommode fort bien de l'à peu près, de l'inexact ou du faux. J'accorde qu'il ne faut pas introduire les discussions proprement scientifiques dans les ouvrages élémentaires : l'adaptation aux âges et aux intelligences prime tout. Mais il est des résultats acquis, des faits reconnus, des solutions, dont on peut dire qu'elles sont définitives, qu'il est possible et que l'on doit substituer à l'erreur, fût-elle traditionnelle. Pour rester dans le domaine latin, il est, par exemple, étrange de constater que des maîtres enseignent encore et que des élèves pieusement répètent dans leur mot-à-mot *ad oppugnandam urbem* = pour la ville devant être assiégée. Il est non moins fâcheux de relever dans les notes des éditions classiques une foule de *clichés* — dont le moindre tort est d'être sans fondement — qui s'abritent sous les rubriques commodes de *langue archaïque*, *langue familière*, *langue classique*, *langue impériale*, *hellénisme*, etc., et qu'une information plus scientifique devrait bannir à jamais.

Donc G. Cevolani relève impitoyablement, et à bon droit, dans la grammaire latine élémentaire de Cocchia, les termes impropres ou obscurs ou dépourvus de sens, les contradictions, les exemples mal

---

1. *Rosc. Com.*, 38, 27 écrire *quid* au lieu de *quod*. — *Rull.*, I, 22, 17, le mot *Capuam* étant deux fois dans la ligne, on ignore sur lequel des deux mots porte la note. — *Rull.*, II, 42, 25, lire appetentem. — Le numéro de la ligne 15, aurait dû : *Rull.*, III, 3, 10, être placé avant *legisque*. — D'après la notation adoptée ici, il fallait : *Pis.*, 17, 18, écrire *P* (et non *T*) et indiquer avec Halm la double leçon. — Dans *Rab. perd.*, il eût fallu un autre titre courant qui empêchât la confusion.

choisis, sans rapport avec l'énoncé qu'ils suivent ou même en désaccord avec lui. Il dénonce les défauts de méthode; il signale les règles fausses ou les règles que des distinctions arbitraires compliquent à tort.

Je goûte particulièrement sa note (p. 65 sur la fameuse phrase *epistulam Caesaris misi, si minus legisses*. Il a raison de rejeter l'explication courante de *si* par l'ellipse (*ut legeres*). Ne dirions-nous pas d'ailleurs en français: « Je t'envoie la lettre de César, si tu ne l'as pas lue », *si* ayant, comme en latin, le sens de *pour le cas où*. Mais je m'étonne qu'il ne voie pas qu'après les verbes d'*effort*, d'*attente*, *si* joue le même rôle et n'a rien d'interrogatif. Sur la question de *vide quam conversa res est* (p. 80), *sales in dicendo nimium quantum valent* (p. 81), je me permets de le renvoyer à un travail récent : POUR LE VRAI LATIN. PARIS, ERNEST LEROUX, 1909. J'approuve fort aussi sa note (p. 83) sur *dicam quid sentiam* et *dicam quod sentio*; comme lui, je n'aperçois entre les deux tours aucune différence de pensée, quoi qu'on dise. Je m'étonne, par exemple, que son esprit avisé n'ait pas senti ce qu'il y a de fantaisiste et d'artificiel dans la différence que l'on met d'ordinaire entre *multi sunt qui dicant* et *multi sunt qui dicunt*, d'une part « il y a beaucoup de gens qui disent » et d'autre part « les gens qui disent sont nombreux ». La vérité est que le mode subjonctif apporte, de plus que l'indicatif, une nuance qui se précise avec le contexte : « il y a beaucoup de gens *capables de, en état de, qui osent* dire, etc. ». Voir *Subjonctif de subordination*, *Paris, Klincksieck, 1906*. La note p. 43, sur *an* interrogatif, tout en étant juste, est un peu compliquée. Il suffirait de dire que la particule est suivie d'une *parataxe* et le rapprochement avec le tour grec si souvent paratactique de μὲν... δὲ éclaircirait d'emblée la question.

Mais en résumé, quelles que soient les observations que l'on puisse élever çà et là, il faut reconnaître que G. Cevolani apporte dans sa manière de traiter la grammaire une excellente méthode et un excellent esprit.

Félix GAFFIOT.

Johannes Calvin's Lebenswerk in seinen Briefen. Eine Auswahl von Briefen Calvin's in deutscher Übersetzung von Rudolf SCHWARZ mit Geleitwort von Prof. Dr Wernlé. Tübingen. Mohr, 1909, XXII, 500, XIX, 495 p. gr. 8°. Prix : 25 fr.

A mesure que le quatrième centenaire de la naissance de Calvin s'approchait, on voyait surgir, plus nombreux, les articles, les brochures, les volumes consacrés au réformateur de Genève. Parmi les plus considérables de ces travaux, il faut placer, à coup sûr, les deux gros volumes dans lesquels un pasteur de Thurgovie, M. Rod. Schwarz, a réuni, en *traduction allemande*, environ 760 lettres latines et françaises de Calvin, celles qu'il a jugé les plus propres à

caractériser les différentes périodes de sa vie et de son activité ecclésiastique et théologique. A vrai dire, nous avons quelque peine à nous figurer le grand public allemand aborder la lecture d'un ouvrage aussi sérieux et les savants que leurs études obligent à s'occuper professionnellement de l'homme et de son œuvre, devront toujours consulter les textes originaux ; mais on ne peut que louer le zèle patient de l'auteur qui n'a pas reculé devant la tâche ardue de traduire — et de bien traduire — un millier de pages et admirer la confiance de l'éditeur qui s'est offert à supporter les risques d'une pareille entreprise, dans cette Allemagne où durant deux siècles, les théologiens catholiques et luthériens rivalisèrent d'acharnement et d'invectives contre l'hérésiarque de Noyon.

M. le professeur Wernlé, de Bâle, a écrit la préface du recueil ; il y défend le « Calvin véritable » contre le Calvin de Cornélius et de Kampschulte, les deux historiens distingués, mais catholiques, incapables, selon lui, de comprendre et, par suite, de juger équitablement Calvin. On pourrait lui répondre que, lui-même, à son tour, s'il ne nie pas certaines duretés de son héros, voit un peu trop les hommes et les choses par les yeux du réformateur, pour qu'on ne puisse aussi récuser l'impartialité de certains de ses jugements.

Cette *Vie de Calvin par ses lettres* emprunte les matériaux de ses deux volumes au *Thesaurus epistolicus Calvinianus*, en treize volumes, publié de 1872 à 1880, parmi les cinquante-neuf tomes des *Opera Calvini*, édités à Brunswick (1863-1900) par les théologiens strasbourgeois, Edouard Reuss, Baum, Cunitz, Erichson, etc. [1]. C'est dans ce recueil, qui contient également des centaines de lettres *adressées à Calvin* ou *s'occupant de lui*, que MM. Schwartz et Wernlé ont choisi les lettres qu'ils ont jugé les plus riches en matériaux, les plus typiques aussi pour la manière d'être, de voir et de sentir du réformateur genevois. On peut dire, qu'en général, ce choix a été fort judicieux ; mais il s'en faut naturellement que ces quelques centaines de lettres représentent l'activité complète de l'homme d'action, du puissant lutteur qui, vers 1560, était comme l'Atlas du monde de la Réforme et s'occupait dans son cabinet de travail de toutes les affaires des Églises dissidentes depuis la Pologne jusqu'à l'Écosse. Surtout il

1. L'énorme labeur de classer tous ces milliers de pièces, dont beaucoup étaient inédites encore, n'a pas toujours permis il y a trente ans, à MM. Reuss et Cunitz, de leur attribuer, d'une façon absolument certaine, leur vraie place chronologique. On peut trouver cependant que M. S. exagère singulièrement (tome I, p. XII) en déclarant qu'on ne peut avoir confiance en leur travail, et cela « *in Folge des nicht genau geregelten Zusammenarbeitens der drei Herausgeber.* » J'ai suivi jadis de très près le travail quoditien des deux éditeurs de la correspondance (le troisième des éditeurs des *Opera* était déjà malade à cette époque et n'y a plus participé) et je puis certifier que si leur œuvre (comme *tout* travail analogue) présente quelques erreurs et des lacunes, cela n'a pas été faute d'y avoir appliqué toute leur science et tout le temps nécessaire.

est nécessaire de faire remarquer que ces lettres ne sont pas toujours suffisamment *commentées* pour le commun des lecteurs[1]. Sans doute M. S. a placé un en-tête explicatif à chaque lettre, mais les données en sont toujours bien sommaires, ou parfois même à peu près inintelligibles[2] et le procédé du traducteur, qui supprime simplement, de son propre aveu, les *passages obscurs* qu'il rencontre dans certaines pièces, n'a absolument rien de scientifique.

Mais ce qui nuira surtout, je le crains, à la diffusion de ce travail consciencieux, c'est qu'il est trop volumineux et d'un prix trop élevé pour devenir jamais un ouvrage populaire. Ce n'est pas un blâme, bien entendu, mais un regret que j'exprime, car l'idée de M. Schwarz me semble heureuse en elle-même et c'est certainement dans les lettres de Calvin plutôt que dans ses traités dogmatiques, ses commentaires exégétiques ou ses sermons, que le public contemporain pourrait acquérir une connaissance plus exacte du grand théoricien des Églises réformées et de l'organisateur pratique de la Réforme française. Seulement, au lieu de lui offrir un millier de pages, il aurait fallu se borner à quelques centaines, et y ajouter surtout des explications infiniment plus détaillées.

R.

E. Vierling, **Zacharias Werner [1768-1823]; la conversion d'un romantique.** Nancy, Crépin-Leblond, 1908; XII-334 p. et appendice 37 p. in-8°.

M. Vierling nous avertit dans sa préface que son livre n'est pas à vrai dire une biographie, mais une étude psychologique ou même psycho-physiologique comme le dit un peu ambitieusement l'auteur. Il paraît à M. V. que le point culminant de l'existence tourmentée de Werner est sa conversion; cette conversion est elle-même le terme de l'évolution du caractère de Werner. « Toute sa vie n'a été qu'une longue marche à reculons. » M. V. ne prend donc dans la biographie de Werner que ce qui intéresse le développement de l'idée religieuse; c'est du même point de vue qu'il considère les œuvres, renonçant de prime abord à toute critique littéraire. D'autre part en étudiant la conversion de Werner, M. V. « s'est proposé surtout d'étudier, dans un de ses représentants les plus caractéristiques, la crise religieuse et morale qui a secoué la pensée allemande au début du XIXe siècle. » Parmi les nombreux convertis romantiques, Werner apparaît comme « un beau cas pathologique. » Après avoir résumé sa jeunesse

---

1. Le grand public ne saurait connaître assez en détail l'histoire religieuse, et même politique du seizième siècle, sans un commentaire courant joint à une correspondance de ce genre; le *Thesaurus* donne au moins quand on a pu les trouver, les réponses aux lettres, qui les expliquent.

2. Que signifie, par exemple la remarque I, p. 97, que le *Chorherrencollegium* de Strasbourg aurait allégué des privilèges royaux (Lettre à Farel, du 27 juillet 1540)?

[chap. I], M. V. examine ses rapports avec les romantiques [chap. II] et le « système wernérien » en trois subdivisions « morale et religion », « la théorie de l'amour », « le Beau et l'Art », [chap. III] auxquelles on peut joindre « le catholicisme éclairé » [chap. IV]. Après avoir essayé en vain de faire des prosélytes parmi ses amis et dans la Maçonnerie [chap. V] Werner séjourne un an et demi à Berlin [chap. VI]; puis commencent ses pérégrinations [chap. VII] qui le conduisent à Rome où il se convertit [chap. VIII]. A Vienne il devient célèbre comme prédicateur [chap. IX] et sa mort au début de 1823 amène M. V. à sa conclusion.

M. V. a eu sous les yeux à peu près tous les documents connus sur l'existence de Werner; sa bibliographie [p. 325-333] est très complète. Mais il est resté enseveli sous l'amas de ses matériaux. Son livre est le plus souvent une série de citations dont on ne saisit pas le lien: il est intéressant et même amusant à lire, mais il ne s'en dégage pas une impression nette. Quant on a achevé la lecture de l'ouvrage, on serait embarrassé de dire d'une façon précise pourquoi Werner s'est fait catholique. M. V. répète une fois de plus dans sa conclusion que cette conversion résulte nécessairement de tout le passé de Werner; la démonstration de cette nécessité est de sa part une belle espérance. Malgré sa documentation, M. V. n'a pas une idée approfondie du caractère de Werner. Faut-il avoir pénétré bien avant dans cette individualité pour découvrir [ce qui est la conclusion la plus claire de cette enquête] que Werner s'est fait catholique parce que, n'ayant pas assez d'énergie pour trouver lui-même la vérité et se donner une règle de conduite, il a cherché un remède aux angoisses de l'incertitude dans une foi aveugle? Il nous est dit très souvent que Werner est un mystique et on nous parle d'un certain nombre de mystiques, mais M. V. ne cherche jamais à définir le type mystique. Assez de psychologues et de psycho-physiologistes se sont pourtant occupés du mysticisme dans ces dernières années; M. V. semble ignorer totalement leurs travaux. Cependant, c'est peut-être en étudiant ce qui constitue l'individualité mystique qu'il serait arrivé le plus sûrement à la solution du problème qu'il s'était posé. Dès qu'il ne s'agit plus exclusivement de Werner la science de M. V. devient chancelante parce qu'il ne travaille plus selon les textes mais selon des ouvrages de seconde main. Faute de connaître vraiment le romantisme et les romantiques, il ne remplit pas la seconde partie de la tâche annoncée : rattacher la conversion de Werner « à la crise religieuse et morale qui a secoué la pensée allemande au début de XIXe siècle ». M. V. se borne à citer Ricarda Huch et surtout M. Goyau qui est sa grande autorité, et à exploiter un autre ouvrage qu'il ne cite pas, comme nous le verrons plus bas. D'une façon génerale, M. V. n'a sur les alentours de son sujet que les idées les plus superficielles, par exemple sur les frères moraves ou sur la Franc-Maçonnerie; cette dernière occupe pourtant

une place assez importante dans l'existence de Werner et dans le mouvement intellectuel de l'époque.

Il reste à signaler une autre particularité regrettable de ce livre. M. V. a sur la propriété littéraire des idées larges; considérant sans doute Werner comme son domaine, il prend son bien où il le trouve. M. V. a usé beaucoup plus que ses citations ne le laisseraient croire, de deux ouvrages : Poppenberg : *Zacharias Werner, Mystik u. Romantik in den « Söhnen des Tales »* Berlin, 1893 [*Berliner Beitr. zur germ. u. rom. Philologie, Nr.* 2], et Fränkel : *Zacharias Werners « Weihe der Kraft »*, Hamburg u. Leipzig, 1904 [*Beïtr. zur Æsthetik hrsg. v. Lipps u. R. M. Werner, Bd.* IX]. Le procédé de M. V. consiste, sans mentionner le nom de Poppenberg ou de Fränkel, à paraphraser des pages entières de ces deux auteurs; çà et là apparaissent quelques réflexions personnelles qui n'ont rien à voir avec le sujet ou bien ce qui était en note dans Poppenberg ou Fränkel est incorporé dans le texte et réciproquement. On obtient la concordance suivante : Poppenberg, p. 3-4 = Vierling p. 51-52; Popp. p. 5-11 = V. p. 54-61; Popp. p. 15 = V. p. 33; V. p. 18-19 = V. p. 38-39; Popp. p. 23 = V p. 152 note; Popp. p. 39-40 = V. p. 152; Popp. p. 40-41 = V. p. 85-86; Popp. p. 45 = V. p. 119-120; Popp. p. 46 = V. p. 119; la citation de Ruge V. p. 120-21, vient de Popp. p. 44, note; celle de Bengel, V. p. 119 vient de Popp. p. 45, note 2; en somme M. V. doit à Poppenberg à peu près tout ce qu'il dit du mysticisme romantique. Pour Fränkel on a la concordance : Fränkel, p. 1-2 = V. p. 161; Fr. p. 5-7 = V. p. 163-164; Fr. p. 13-14, note = V. p. 152; Fr. p. 12-13 = V. p. 177; Fr. p. 47 = V. p. 75. Il y a en résumé dans l'ouvrage de M. V. de vingt à vingt-cinq pages qui ne sont pas de lui sans que rien nous en avertisse [1]. Je n'ai pu faire le travail de vérification pour l'ouvrage de Minor sur la *Schicksalstragödie*.

M. V. publie en appendice l'acte d'admission de Werner à la Loge des Trois-Couronnes de Königsberg, son acte d'abjuration et sept lettres inédites de Werner à une amie : Johanna Rink, la première de 1789, les autres de 1806 à 1809. A la bibliographie de M. V. parmi les correspondances inédites de Werner, il faut ajouter ses lettres à Mme de Staël, actuellement entre les mains de la famille de Broglie et signalées par M. Paul Gautier, *Madame de Staël et Napoléon*, p. 282, note 1.

A. Tibal.

La jeunesse de Chaumette.

A M. Arthur Chuquet, à propos de la correspondance de Chaumette avec Doin fils, sous ce titre a paru dans le dernier numéro (n° 12,

1. Fränkel semble s'être le premier aperçu de ces emprunts audacieux; *Lit. Echo*, 15. IV. 09. Sp. 1042-1044.

14 juin 1909, p. 498-500) de la revue *La Révolution française*, un article de M. F. Braesch, l'auteur des *Papiers de Chaumette*.

Voici le passage principal de cet article : « Dans son compte rendu de la *Revue critique* du 5 novembre 1908, M. Chuquet a écrit ceci en parlant de moi : « Il a grand tort de reprocher à Chaumette une profonde dépravation et de croire qu'il y avait entre Chaumette et Doin autre chose que de l'amitié ; on voit que M. Braesch n'a pas lu les correspondances intimes du XVIIIe siècle. C'est là le ton de l'époque, et, pour être sensible, on n'était pas homosexuel ». J'ai déjà assuré personnellement M. Chuquet que je ne m'étais point avancé sans preuves décisives. Je voudrais l'en assurer à nouveau publiquement. En réalité, la correspondance ne laisse place à aucun doute ; elle est même si nette que je ne puis en donner ici les passages décisifs. Pour la troisième fois, je me refuse à publier les textes en question Mais est-il donc si difficile d'aller y voir? Le carton des Archives Nationales, côté T 604[1], qui les renferme, est visible pour tout le monde de 10 heures du matin à 5 heures du soir, dans l'ancien hôtel de Soubise, rue des Francs-Bourgeois, n° 60. Pour M. Chuquet, qui est sans doute un habitué des Archives, rien de plus facile que de faire venir ce carton, d'y prendre la liasse sur laquelle figure la mention *Cote 5e* et d'y parcourir la « Correspondance entre Chaumette et Doin fils ». Voici les numéros des lettres qui m'ont paru les plus probantes, 1, 2, 4, 5, 7, 10, 13, 14, 1, 18, 19, 20. La lettre 19, en particulier, lève tous les doutes et permettra aux plus naïfs de comprendre les allusions que contiennent les autres lettres. De toute évidence, ce sont là des saletés. On comprendra que je me refuse à les publier ici : la *Révolution française* n'est pas une revue de pornographie. Ce qui est curieux, c'est de trouver dans cette correspondance de précises questions aux objections qui m'ont été faites. Ainsi, l'on a dit : si les relations de Chaumette avec Doin avaient été telles que vous l'affirmez, leurs familles s'en seraient émues. Or, la lettre 18 contient ces mots : « En ouvrant ta lettre, j'ai tremblé de la bonne sorte à la vue du péril auquel je venais d'échapper. Mon nom est le premier mot. Auraient-ils pu s'y méprendre, auraient-ils pu ne pas deviner? Auraient-ils pu se taire? Tout n'était-il pas perdu sans retour? Crois-tu qu'ils se fussent contentés de la lire? N'auraient-ils pas triomphé en la montrant aux premiers venus? Aurait-il fallu d'autres preuves pour justifier leur mauvais propos? Que dire à un père, à une mère dont tous les soupçons auraient été confirmés? » On a encore écrit : « Doin, l'ami de Chaumette, dont M Braesch veut faire son amant ». Et je lis au bas de la lettre 7 « ton ami, j'allais mettre ton amant, Doin fils ». Monsieur Chuquet, c'est à vous que je m'adresse. Vous m'avez reproché d'avoir, par ignorance des correspondances intimes du XVIIIe siècle, accusé Chaumette à tort. Vous me devez une réparation. Je n'ai rien avancé dont je n'eusse la

preuve. Vérifiez vous-même, et dites-moi, je vous prie, s'il n'y a là que de la « sensiblerie ».

*
* *

A cet appel, à cette sommation assez inattendue de M. Braesch, je suis allé bonnement aux Archives Nationales et certes, j'étais décidé à lui faire la « réparation » qu'il me demandait, à lui dire : j'ai lu, je suis convaincu. Malheureusement, et contre mes propres prévisions, je suis obligé, après mon examen, de déclarer que je ne suis pas du tout convaincu, et, à mon tour, avec un détail dans lequel M. Braesch aurait dû entrer, je vais conter l'histoire de Chaumette et de Doin, autant du moins qu'on peut l'entrevoir. Je ne persuaderai pas M. Braesch, je le sens d'avance, mais peut-être persuaderai-je mes lecteurs.

Doin et Chaumette sont étudiants ; Doin est externe au collège de Nevers, et peut-être Chaumette qui a déjà vingt-trois ans, qui « s'occupe de plantes et de livres », qui s'intitule étudiant en physique, suit-il des cours à l'hôpital, peut-être est-il médecin du collège. Quoi qu'il en soit, les parents de Doin surveillent leur fils de très près et ils lui ont défendu de fréquenter Chaumette, peut-être parce que Chaumette a pour père un sabotier, parce qu'il a été mousse et pilotin, parce qu'il a de trop libres allures ; peut-être ont-ils surpris des conversations de Chaumette avec leur fils, car Chaumette et Doin ont, à ce qu'il semble, rédigé un dictionnaire où ils ont à leur façon défini les sentiments et les institutions ; ils se sont, comme tous les jeunes gens, entretenus de l'amour ; « l'amour, marque Doin à Chaumette, périt quand on l'enchaîne ; souviens-toi de ce que je t'en avais écrit à l'article M de notre Logopanthée [1] ».

Mais Doin est resté lié avec Chaumette, et il l'affectionne parce que Chaumette a voyagé et vécu, parce que les conversations de Chaumette l'ont vivement intéressé, et Chaumette recueille, rédige pour lui ses souvenirs, lui envoie le commencement de ses Mémoires, promet à diverses reprises de lui adresser la suite, Chaumette lui prête des livres. Doin n'a dans sa bibliothèque que des ouvrages « qui ne craignent pas la revue des yeux les plus caustiques », et il mande à Chaumette : « Prête-moi quelques jolies pièces de théâtre, de celles où l'amour occupe le premier rôle ; ajoute-y des chansons, des ariettes, tout ce que tu croiras me faire plaisir. »

L'amitié de ces deux jeunes gens d'ailleurs intelligents, instruits, laborieux est très tendre, très exaltée, comme il arrive à cet âge ; ils lisent et relisent leurs lettres qu'ils gardent précieusement et qu'ils cachent à tous les yeux, car, comme il arrive, cette amitié est jalouse

1. M signifie sans doute Mariage ; se rappeler ce que dit Chaumette du mariage qui doit être, non pas un joug ou une chaîne, mais une union fondée sur la tendresse, et non formée sur les préjugés.

et soupçonneuse. Mais tous deux ont lu Rousseau et ils invoquent, ils adorent le Dieu de Rousseau. Lorsqu'ils sont séparés, Doin s'écrie : « Console-moi, ô mon Dieu ; aie pitié de mon ami, vois mes pleurs et vois les siens, soutiens deux amis dont tu as approuvé l'union et qui t'offrent deux cœurs en sacrifice ! » Chaumette envoie à Doin une ode où il attaque la philosophie impie, la philosophie des « hommes infâmes, indignes du nom d'hommes qui dégradent le nom de philosophes dont ils se servent pour dérober à des yeux peu connaisseurs et peu clairvoyants l'horreur de leurs maximes et de leur conduite », de ces philosophes qui « nous arrachent l'espérance d'une autre vie ».

D'un bout à l'autre de cette correspondance il n'y a pas la moindre allusion à d'infâmes voluptés, et qui la lit sans avoir de parti-pris, sans être hanté par le souvenir des homosexualités berlinoises, n'y trouvera que l'expression d'une vive et chaude et loyale amitié, de cette amitié passionnée qu'on appelle amitié de collège ; joignez-y toutefois le ton de l'époque, l'accent d'une génération larmoyante, enthousiaste et qui se pique d'être sensible et de mêler à tout un grain de mélancolie. Chaumette a même un instant des idées de mort ; il se dit malheureux, et Doin l'accuse d'être « d'humeur anglaise [1] ».

*
* *

Cette amitié, d'après M. Braesch, serait de l'amour. Mais M. Braesch oublie que cette sorte d'amour masculin est toujours exclusive et hostile à l'autre sexe. Or, Doin distingue entre l'amitié et l'amour. « Comme l'amour, dit-il, que l'amitié cause de plaisirs et fait naître de tourments ! » Nos deux amis — et M. Braesch ne le dit pas — aiment chacun une jeune fille. Chaumette aime Céphise, et Doin aime Sylvie. « Tu ne te soucies guère de Sylvie, écrit Doin à Chaumette, tu aimerais bien mieux que je te parle de Céphise... Je veux que tu me parles de Céphise. Tu ne m'en parles presque point ; fais-moi voir combien tu l'aimes ».

Chaumette narre à Doin ses aventures d'amour. Doin lui fait semblable récit. Avec quelle ardeur il aime Sylvie, cette Sylvie qui, de son côté, l'aimait depuis l'enfance ! Il l'a vue le 29 janvier, il lui a juré serment de fidélité, et le lendemain, dans deux lettres successives, il raconte à Chaumette son bonheur. « J'aime une amante que je sais qui m'aime, un cœur tendre, un cœur innocent, un cœur qui n'aime que moi et dont les plus beaux sentiments me sont dévoués ; oui, voilà le portrait de ma Sylvie. O objet aimable ! Ma chère Sylvie, je te haïrais, toi qui, quand tu me serres dans tes bras, me fais tant de plaisir, quand tu me presses sur ton sein, quand tu me prodigues mille baisers enflammés et que tu me demandes d'un ton ingénu et enfantin *m'aimes-tu bien ?* Mais j'oublie que c'est à toi que j'écris et

1. Citons, en passant, ce mot intéressant de Doin : « Je suis Français dans l'âme et par conséquent je n'aime pas les Anglais ».

je croyais parler à Sylvie. Mon cœur est égaré par l'amour. Je ne vois plus qu'elle. Ah! que ne suis-je peintre! Ah! comme je ferais bien vite le portrait de ma Sylvie! Ah! si tu la voyais! Tu verrais une blonde dont la seule vue provoque à l'amour, des yeux noirs, des yeux fripons, oh! ces yeux-là vous friponnent un cœur !... Tu vas croire que l'amour m'a fait tourner la tête. » Et, dans la lettre suivante, datée du même jour, Doin, comme en délire, retrace de nouveau le plaisir qu'il a goûté la veille dans les bras de cette Sylvie. « Mon ami, le moment le plus heureux est celui où l'on jouit. Oh! s'il pouvait se prolonger autant que nos vœux! Dans tous les autres plaisirs *usus parit satietatem*; mais pour celui-ci, c'est tout le contraire. Ah! si je pouvais tenir encore ma Sylvie dans mes bras au moment où je te parle! Comme je la serrerais! Il me semble la voir encore sur la chaise qu'elle occupait hier. Qu'elle était belle quand j'y songe! Quand ses yeux s'arrêtaient sur les miens, quel amour j'y remarquais! quelle ardeur, quels feux, quelle tendresse, quelle sincérité! O qu'un amant philosophe est heureux! Mon sort me paraît mille fois plus heureux qu'il n'a jamais été : j'aime et je suis aimé, je suis aimé sincèrement d'un cœur franc et ingénu, d'un cœur qui m'aimera constamment et qui n'en aimera jamais d'autre que moi, et moi, je l'aime avec liberté, sans crainte, et j'aime comme je dois aimer; l'amour comble le bonheur de quiconque sait aimer et sans l'amour et l'amitié, la vie n'est plus qu'un exil affreux et ennuyeux. Oui; je dis : sans l'amour et sans l'amitié; je les mets ensemble parce qu'en effet un cœur sensible pour l'amitié, l'est pour l'amour, et quiconque aime vraiment un ami ne peut se dispenser d'aimer une maîtresse. Que la vie est douce quand on la passe dans le sein d'un ami, dans les bras d'une amante! Je veux encore te faire part de quelques-unes de mes folies d'aujourd'hui. J'ai marqué deux chaises dans mon cabinet. L'une est celle où tu étais assis la dernière fois que tu es venu lorsque je t'ai annoncé la nouvelle du monde la plus affligeante; comme c'est l'époque d'un des plus grands maux que m'ait fait éprouver le sentiment de l'amitié, je l'ai marquée d'une croix. L'autre est celle sur laquelle était assise ma Sylvie, lorsqu'elle m'a fait écrire cette lettre que j'ai écrite avec tant de plaisir et d'amour; pour me ressouvenir des baisers que je lui ai donnés et que j'ai reçus d'elle, je l'ai marquée d'un cœur ».

Doin a donc un ami, Chaumette, et une amante, Sylvie, et il ajoute, en effet : « Si tu étais près de moi, le vide qui me choque maintenant, m'affligerait bien moins et le plus sincère des amis viendrait remplir la place de la plus tendre des amantes [1]. » M. Braesch remarque que Doin signe une de ces deux lettres du 30 janvier — celle justement où

1. Il reprend la même phrase un an plus tard lorsqu'il aime une autre femme qu'il appelle L...; il est, dit-il, consumé par les feux les plus sacrés de l'amour le plus tendre et de l'amitié la plus sincère.

Doin fait le portrait de Sylvie — « Ton ami, j'allais mettre ton amant. » Et M. Braesch triomphe : l'ami n'est donc qu'un amant! Mais ce mot nous prouve, au contraire, que Doin est l'ami de Chaumette; s'il avait été son amant, il aurait signé : « Ton ami, je devrais mettre ton amant. »

L'année d'après, en 1787, Doin a une autre maîtresse qu'il appelle L.... Il aime toujours Sylvie, et Sylvie a des yeux qui demandent sa défaite; mais quoi? Sylvie est inaccessible, et bientôt même elle se marie; Doin n'a plus de Sylvie. « Soumise à l'empire despotique d'un mari jaloux, son cœur ne forme plus pour moi que des vœux impuissants ; victime infortunée d'un moment d'erreur, elle maudit mille fois les barbares artisans de la chaîne sacrée qui la lie pour toujours à un homme qu'elle n'a jamais aimé et sa seule consolation est d'adresser vers moi les soupirs continuels que lui font pousser ses malheurs. » Pourtant, un jour, dans la rue, lorsqu'il revient du collège, voici qu'elle court derrière lui, qu'elle le rattrape, qu'elle lui rappelle ses serments, qu'elle le prie de venir chez elle, et il demande à Chaumette en latin ce qu'il faut faire : « Je l'aime toujours, je fuis l'amour et l'amour court après moi, je lui oppose mon bouclier, le bouclier tombe de mes mains ».

Mais Doin « qui veut aimer à quelque prix que ce soit », s'est attaché à un autre objet non moins digne d'affection, à un objet qu'il est difficile, mais non impossible, de conquérir. A force d'expédients et de ruses il a su nouer, cacher son intrigue, et il se flatte d'avoir agi depuis huit mois avec finesse et habileté, avec audace et intrépidité. Il prie Chaumette de lui copier pour cette L..., « pour ma L... », une demi-douzaine de jolies chansons. Il envoie à Chaumette une lettre de cette L..., un « papier chéri » et dans une enveloppe séparée des « gages précieux » de l'amour de cette L... : « Songe que ces gages ont été plus d'une fois arrosés de mes larmes. Songe qu'en te les envoyant, ton ami t'envoie son propre cœur, songe qu'il n'existe plus à l'heure où tu as cette lettre, parce que l'amitié et l'amour composent son existence et que tu possèdes l'un et l'autre » [1]. Il lui communique des vers qu'il a faits à cette « belle Iris », et des vers qui, à son avis, ne sont pas compassés et méthodiques, mais qui partent d'un cœur vraiment ému et pénétré par l'amour. Il lui raconte qu'il a dérobé quelques baisers, qu'il s'entretient avec elle presque tous les soirs pendant qu'on est à table, qu'elle a eu un grand mal de dents et une grosse fluxion qui l'a obligée à garder la chambre, mais qu'elle a « suivi l'amour qui la guidait au grenier » et que « la violence du mal ne lui a pas fait oublier son amant », que ces doux moments ont dû cesser à l'arrivée de l'hiver, et toutefois, conclut-il, « je me nourris d'espé-

1. Peut-être faut-il expliquer ce passage un peu subtil; tu possèdes l'un et l'autre, l'amitié, puisque Chaumette est l'ami de Doin, et l'amour, puisque Chaumette tient dans ses mains l'amour de Doin, la lettre et les gages de sa chère L....

rance, je suis aimé! »... Mais les obstacles croissent. Le plaisir que Doin cherche avec L..., « fantôme séducteur et léger, lui échappe toujours au moment où il veut l'embrasser », et il écrit à Chaumette : « Après des efforts infinis, des dangers sans nombre, j'ai ouvert un passage dans le mur qui me sépare de ma bien-aimée (il est bien difficile, mon ami, de séparer deux cœurs que l'amour unit), j'y passe la tête et un bras — on dit qu'alors le corps peut passer tout entier — je ne l'ai pas encore éprouvé, j'attends l'occasion. Mais ma L... m'a récompensé de mon travail par quelques baisers. »

Si Chaumette avait été l'amant de Doin, aurait-il souffert de pareils récits? Il est donc pour Doin un ami; il est « l'unique et cher confident de ses sentiments les plus secrets »; c'est à Chaumette que Doin révèle ses amours, qu'il dépeint sa situation qui lui semble la plus cruelle qui soit, puisqu'il ne peut voir ni son ami ni son amante, puisqu'il est réduit par ses parents à une « étroite captivité », et il s'écrie : « Oh! mon ami, ô ma L..., qu'il m'en coûte pour vous aimer! Mon bon ami, viens consoler un malheureux dont tu causes la moitié des peines! » *Amor*, *Amicitia*, ces deux mots que Doin écrit en gros caractères dans une de ses lettres, voilà ses deux passions : *Amor*, c'est Sylvie et L...; *Amicitia*, c'est Chaumette.

*
* *

Mais comment expliquer les mots de la lettre 18 : « En ouvrant ta lettre, j'ai tremblé de la bonne sorte à la vue du péril auquel je venais d'échapper. Mon nom est le premier mot. Auraient-ils pu s'y méprendre? Auraient-ils pu ne pas deviner? Auraient-ils pu se taire? Tout n'était-il pas perdu sans retour? Crois-tu qu'ils se fussent contentés de la lire? N'auraient-ils pas triomphé en la montrant aux premiers venus? Aurait-il fallu d'autres preuves pour justifier leurs mauvais propos? Que dire à un père, à une mère dont tous les soupçons auraient été confirmés? »

Qu'est-ce que cette lettre de Chaumette à Doin? Le messager l'a laissée tomber de sa poche. Deux personnages, deux professeurs ou maîtres d'études sans doute, deux ecclésiastiques. Duxeloup et Bourdeaux, l'ont ramassée, et ils l'ont remise à Doin sans l'ouvrir. S'ils l'avaient ouverte, et s'ils l'avaient communiquée à d'autres, s'ils l'avaient portée aux parents de Doin, qu'y auraient-ils trouvé? Non pas, comme croit M. Braesch, un indice certain d'un commerce contre nature; mais l'histoire amoureuse de Chaumette contée à Doin, dont le nom est en tête de la lettre; mais la preuve que Doin, malgré la défense de son père et de sa mère, fréquentait toujours Chaumette; la preuve que Chaumette était un libertin, un coureur de filles ou au moins qu'il avait une Céphise; la preuve que Doin, lui aussi, faisait des siennes, que Doin, lui aussi, avait une maîtresse. « Rappelle-toi, dit Doin à Chaumette, le contenu de ta lettre : « *Pendant mon absence*

le flambeau de l'amour a-t-il brûlé pour toi? As-tu fait quelques pas dans la carrière des plaisirs? » Et il ajoute : « Qu'aurait-il fallu davantage pour perdre à jamais le plus tendre de tes amis? Qu'aurais-je pu protester contre une lettre qui m'est adressée personnellement, où mon nom se trouve écrit en termes formels? Qu'alléguer pour ma défense à ceux qui, après nous avoir crus si longtemps séparés, nous auraient crus dès lors plus unis que jamais? Quel soulèvement aurait produit dans l'esprit des cagots ton *voluptates æternas?* (J'en ai deux aussi). Je tremble quand j'y pense. » Ainsi s'explique le passage cité par M. Braesch. « Si notre secret, dit une fois Doin, venait à être violé? »; ce secret, c'est tout simplement le secret de leur correspondance, de leur amitié qui dure et persiste malgré les parents de Doin.

*
* *

Mais que signifie la vignette que M. Braesch a fait graver dans son livre à la page 24 et qui porte les initiales G. C. D. avec le mot *devinez* en dessous? Que signifie la lettre citée par M. Braesch, d'après laquelle Doin « enrôle un nouveau compagnon, un certain Girard, dans *son régiment, sous les drapeaux de l'amitié*, en formulant l'espoir qu'*il y fera bien son devoir*»? M. Braesch semble attacher à cette lettre une extrême importance et y voir la marque de « relations suspectes. » Eh bien, cette lettre va, je crois, à l'encontre de son système. Le jeune Doin veut avoir deux amis — non pas deux amants — Chaumette et Girard. Ce Girard est également une connaissance de Chaumette; c'est lui qui remet à Doin les livres prêtés par Chaumette; c'est lui que Chaumette propose pour intermédiaire et Doin « l'adopte pour tiers puisque Chaumette répond de lui » : Girard doit être, comme disent les Allemands, *der dritte im Bund*. « Je m'ouvrirai davantage à lui », écrit Doin, et c'est alors que puérilement, naïvement, gentiment Doin dessine sur l'enveloppe de la lettre les trois cœurs avec les trois initiales G. C. D. et écrit au dessous *devinez*. C'est un touchant enfantillage.

*
* *

Mais qu'est-ce que cette lettre 19 qui, selon M. Braesch, « lève tous les doutes et permettra aux plus naïfs de comprendre les allusions que contiennent les autres lettres », cette lettre qui contient, « de toute évidence, des saletés »? Elle renferme, en effet, un passage scabreux et qui a décidé du système de M. Braesch. Le voici; je le publie, au risque de faire dire que la *Revue critique* est une revue de pornographie. Mais la vérité avant tout. « Tiens donc, va, écrit Doin à Chaumette, mais je crois que si tu me demandais de mon sang, je t'en donnerais de même; reçois des dépouilles de Monsieur Priape; quand je les lui ai ôtées, il n'a pu s'empêcher de répandre des larmes; est-ce plaisir ou regret? Décide, tu es compétent. » Certes, comme dit M. Braesch, ce sont là des saletés. Et après? Faut-il tirer de cette

gaminerie, de cette polissonnerie, de cette plaisanterie de carabin, de cette farce d'étudiant la conclusion que Chaumette et Doin étaient amants? Remarquez que Doin s'étonne d'abord, et que sa lettre commence ainsi : « En vérité, Monsieur le drôle! Il te sied bien de m'appeler *coquinus*. Juge qui l'est le plus, de nous deux. Oser me demander... je ne sais, mais il faut que je t'aime bien pour t'accorder de pareilles demandes. Tiens donc, va... » S'il y avait eu entre les deux personnages les « relations suspectes » qu'affirme M. Braesch, le jeune Doin n'aurait pas fait la moindre objection, et il aurait envoyé sur le champ les « dépouilles » que lui demandait Chaumette ; il ne l'aurait pas traité de *coquinus* ; il ne lui aurait pas dit : « tu *oses* me demander. »

*
* *

Faut-il insister? L'accusation de pédérastie portée aujourd'hui contre Chaumette, pourquoi ne la trouvons-nous pas dans le réquisitoire de Fouquier-Tinville qui a eu les lettres entre les mains? Pourquoi ne la trouvons-nous pas dans les pamphlets qui parurent plus tard contre Chaumette? Tout se sait dans une petite ville comme Nevers; si la liaison de Chaumette et de Doin, telle qu'on veut nous la représenter, avait existé réellement, elle n'aurait pas échappé aux regards curieux des Duxeloup, des Bourdeaux et autres. Or, Chaumette ne laissa que de bons souvenirs à Nevers. Les administrateurs du district l'assurent en 1790 de leur estime et ils regrettent en 1791 qu'il ait sollicité trop tard la place de bibliothécaire. Les jeunes gens de ce temps-là, ses camarades et amis de collège, non seulement Doin, mais Girard, Moreau, Bert de Pascé, Parent de Laloge n'ont cessé de l'estimer, de l'appuyer, même de l'admirer. Doin qui était en 1793 professeur d'éloquence au collège, n'écrit-il pas en 1792 que Chaumette l'appelle à Paris? « Il m'aime toujours », ajoute Doin tout uniment et sans nul embarras, et certes, si Doin avait été le giton de Chaumette, il se fût gardé de lâcher ce mot : « il m'aime toujours. »

Dirai-je encore que Chaumette et Doin se sont mariés très tôt, que Doin fils pria même Chaumette d'intervenir auprès de M. Doin père pour hâter son mariage, que Chaumette fut père de famille, qu'il voulait confier les enfants, non à des prêtres, mais à des pères de famille, comme lui, qui voient dans leurs élèves leurs propres enfants, puisqu' « avoir des enfants est un titre pour en élever d'autres [1] » ? Dirai-je que Chaumette, comme Doin, distingue entre l'amour et l'amitié, qu'il sait combien l'amitié est chose douce, précieuse, inestimable, comme le prouve son cahier d'extraits, comme le prouve ce passage de son remarquable *Mémoire sur l'éducation nationale* où il vante

1. C'est sûrement au collège de Nevers qu'il pense lorsqu'il parle de ces régents qui ne sont pas des instituteurs et qui ne font que déployer l'appareil de la pédagogie, de ces salles d'étude où l'on n'apprend qu'à être ignorant, de « ces froids célibataires », de ces prêtres dont l'égoïsme était le principal caractère.

l'héroïque vertu de Castor et de Pollux, où il déclare que l'amitié s'éteint quand on la surcharge de précautions sociales, qu'elle n'est plus que de la familiarité, une conformité de goûts et de passions, et non pas une affaire de cœur ?

*
* *

Je laisse le lecteur conclure. L'accusation que M. Braesch porte dès le début de son étude contre Chaumette a influé sur tout le livre. Selon M. Braesch, Chaumette, grand moralisateur, manquait de moralité; il était dissimulé, lâche, envieux, et ses mœurs expliquent son caractère. Je ne prétends pas faire l'apologie de Chaumette ; je ne connais guère sa vie et son œuvre ; mais après l'examen — forcé — d'un épisode de son existence, j'éprouve un brin de sympathie pour le pauvre Anaxagoras et je commence à le plaindre.

Arthur Chuquet.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 2 juillet 1909.* — M. Bouché-Leclercq, président, annonce le décès de M. Champoiseau, correspondant de l'Académie 1889.

M. Perrot, secrétaire perpétuel, annonce qu'à la demande de l'Académie, le prix de Chénier pourra être désormais décerné à tout ouvrage relatif à l'histoire de la littérature grecque.

M. Héron de Villefosse communique, au nom de M. l'abbé Bonnel, curé du Kef (Tunisie), un petit poème de 21 vers, gravé sur une plaque de marbre blanc qui est conservée chez Sidi-Sakat, caïd du Kef. C'est une invocation au printemps et au dieu Silvain qui pouvait être placée au-dessous d'une statue. Comme il arrive souvent pour ces petites poésies d'amateur, la qualité des vers n'est pas toujours de premier ordre, mais les idées sont assez jolies. On y remarque l'emploi de mots archaïques et des tournures de phrases qui paraissent spéciales au latin d'Afrique.

M. Noël Valois donne lecture du rapport sur le concours des Antiquités de la France.

M. Henri Cordier communique une lettre de M. le commandant de Lacoste, datée d'Ourga, 8 juin 1909, annonçant que sa mission est prête à se mettre en route pour visiter les anciennes capitales des Tou-Kiou, des Ouïgouro (Kara Belgasoun) et des Mongols (Kara Koroum) et se rendre à Ouliasoutaï et Kobdo.

M. Luc de Vos communique un mémoire sur le mode d'élection de Julien à la dignité d'empereur. En donnant la traduction et le commentaire d'un texte d'Ammien Marcellin, M. Luc de Vos démontre que l'acclamation des soldats fut confirmée d'abord par le décret de la Curie de la république des Parisiens, et ensuite par une assemblée des légats de toute la Gaule réunis à Paris. Sans ces votes, Julien serait resté isolé, impuissant et aurait péri avant même d'avoir pu franchir les Alpes. Ce furent ces votes qui donnèrent au nouvel empereur les ressources nécessaires à la guerre qu'il était obligé d'entreprendre contre son rival l'empereur Constance.

M. Salomon Reinach reçoit et communique un télégramme de M. le commandant Espérandieu, annonçant la découverte d'un magnifique buste de déesse en bronze, à Alésia, dans les fouilles pratiquées sur un terrain acquis par M. Espérandieu lui-même.

M. B. Haussoullier fait une communication sur l'instruction primaire à Milet, d'après une inscription du IIIe siècle av. J. C. environ, récemment publiée par M. Kenyon.

M. Cagnat, au nom de la commission de la médaille Paul Blanchet, fait connaître que la médaille a été décernée, cette année, à M. le commandant Ordioni, pour l'ensemble de ses fouilles et de ses découvertes en Tunisie depuis quinze ans.

Léon Dorez.

Le propriétaire-gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy. Imp. Marchessou. — Peyriller, Rouchon et Gamon, Srs.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 29 — 22 juillet — 1909

Jollivet Castelot, La synthèse de l'or. — Dauzat, La langue française d'aujourd'hui. — Mutzbauer, Subjonctif et optatif dans Homère. — Shorey, Le dimètre choriambique. — L. Levi, Le drame satyrique. — Ehrmann, Les exégètes. — Némethy, La Ciris et l'Elégie à Messala. — Mackinnon, Histoire de la liberté moderne, III, la lutte avec les Stuarts. — Trimoulier, Baudot. — Du Lac, Précy. — Voltelini, Le soulèvement du Tyrol. — Hennequin, Le corps des Alpes en 1815. — Cussy, Souvenirs, p. Marc de Germiny, I. — Vallaux, La Basse-Bretagne. — P. F. Thomas, Les péchés des parents. — Delvaille, La vie sociale et l'éducation. — Dolléans, Robert Owen. — Roland, L'éducation patriotique du soldat. — Académie des inscriptions.

F. Jollivet Castelot, **La synthèse de l'or. L'unité et la transmutation de la matière.** Paris, H. Daragon, 1909. In-12, 40 p.

Que « les récentes découvertes de la radio-activité, les travaux délicats sur les substances colloïdales » aient bouleversé la chimie traditionnelle ; que les travaux de Berthelot aient réhabilité les vieux hermétiques et montré en eux les précurseurs des doctrines modernes sur l'unité de la matière, voilà ce que nul ne conteste. Mais de là à admettre, avec le « président de la Société alchimique de France » que les nouveaux chercheurs de pierre philosophale sont à la veille « d'arriver au résultat définitif », il y a loin. L'expérience de Ramsay, sur laquelle s'appuie M. C., a été critiquée par Mme Curie : si Ramsay a trouvé du lithium dans le vase où il avait soumis du cuivre aux émanations du radium, c'est que le lithium provenait des parois du vase. Il a dû se passer quelque chose d'analogue dans l'expérience effectuée au *Laboratoire de la Société alchimique de France*, à Douai, qui « semble démontrer une transmutation de l'argent en or ou en un métal insoluble dans l'acide nitrique », et « une dégradation... de l'argent en cuivre ». Qui vivra verra.

H. Hr.

A. Dauzat, **La langue française d'aujourdhui,** évolution, problèmes actuels. — Paris, A. Colin, 1908; 1 vol. in-12, de 275 pages.

Le principal tort de ce livre — si c'en est un dans l'espèce — est de ne pas tout à fait répondre à son titre. *Langue française d'aujour-*

d'hui, voilà qui était alléchant, étant donné le nom de l'auteur déjà honorablement connu, et qui semblait nous promettre une étude d'ensemble sur l'évolution multiforme de notre vocabulaire, sur les fléchissements progressifs de la syntaxe classique, sur le degré d'unification, enfin, qu'ont réalisé les Français dans leur prononciation. Le sous-titre, à vrai dire, contenait déjà une sorte de restriction, et, en réalité, ce que nous a donné M. Dauzat ici, c'est une série d'articles détachés relatifs à la langue actuelle, articles d'ailleurs bien faits, agréables à lire, et dans lesquels, si les spécialistes trouveront seulement à glaner (comme il est dit dans l'avant-propos), le grand public pourrait apprendre des choses intéressantes, et qu'il ignore profondément... beaucoup trop profondément même. Voilà un premier point sur lequel je suis tout à fait d'accord avec l'auteur, et je trouve étrange moi aussi, ou pour mieux dire absolument regrettable que le public « initié par ailleurs aux découvertes et aux expériences les plus caractéristiques, ignore la carrière qu'a fournie la linguistique depuis un demi-siècle ». Je souhaite que le livre de M. D. contribue pour sa part à combler un peu cette lacune.

La première partie, intitulée *La langue qui se fait*, est en somme une étude sur l'argot considéré comme une sorte de « français d'avant-garde », et il y aurait sans doute quelques réserves à faire sur ce point, mais je ne veux pas chicaner là-dessus M. D. A côté de choses qui sont assez connues, depuis la *Vie des mots* de Darmesteter, ou depuis le livre beaucoup plus récent de M. Sainéan, il a réuni des faits qui l'étaient moins, des observations personnelles, et conté agréablement quelques anecdotes. Les exemples qu'il allègue sont en général bien choisis : il aurait dû seulement çà et là surveiller avec plus de soin sa documentation, notamment en ce qui concerne la date de l'introduction des emprunts. Ainsi je trouve à la p. 78 que l'anglais *reading-coat* a été francisé en *redingote* « au début du XIXe siècle » : M. D. s'est trompé de cent ans, et il lui eût suffi d'ouvrir le *Dictionnaire Général* pour y voir à la date de 1725 un exemple de cette forme. Il ne me paraît point certain non plus que le verbe argotique *pioncer* soit une nasalisation de *piausser*, et en tout cas cette forme ne date pas du « début du XXe siècle » (p. 33), elle est assurément beaucoup plus ancienne, et Larchey en cite un exemple de 1833. Seraient enfin à éviter quelques répétitions au moins inutiles, comme ce qui est dit sur la locution *je m'en rappelle* d'abord à la p. 9, et un peu plus loin à la p. 46. Mais ce sont là fautes vénielles.

M. D., dans sa seconde partie, met le lecteur au courant des procédés de la phonétique expérimentale, et il y a là un résumé bien fait, qui sera neuf pour beaucoup de gens, et de nature peut-être à piquer leur curiosité. On y voit comment les sons peuvent être analysés dans un laboratoire, quelles sont les méthodes et les instruments qui servent à enregistrer, de quelle façon enfin les graphiques doivent être

interprétés. Il était bon de donner au public quelque idée de tout cela. Était-il aussi indispensable de lui résumer une fois de plus la question de la réforme de l'orthographe? L'auteur l'a pensé et a montré du reste avec sagacité quelques-unes des causes qui l'avaient fait échouer, tout en regrettant pour sa part cet échec. Passons... j'ai juré de ne plus toucher à cette question de l'orthographe, tellement elle m'excède. Sur les patois, M. D. tout à fait spécialiste en la matière donne des détails intéressants : peut-être est-il un peu pessimiste à propos de leur vitalité et de la force de résistance qu'ils peuvent offrir. Il n'y a pas très longtemps, un bon juge, le regretté Léonce Couture accordait encore au gascon deux cents ans au moins de durée, de *bito bitanto* : cela nous conduit jusqu'à la fin du XXIe siècle, qui vivra verra. En attendant, les travailleurs locaux feront bien de se conformer aux très sages conseils qui leur sont ici donnés, et s'ils le faisaient, cela permettrait d'aboutir, en évitant un stérile gaspillage d'efforts.

Enfin, M. D. a consacré toute la dernière partie de son livre à ce qu'on pourrait appeler la « crise de la langue française » dans notre Enseignement secondaire, et il y a là encore des pages fort intéressantes, qui sont à lire, parce qu'elles sont vraiment suggestives. Oui, cette crise existe, c'est incontestable, et elle est réelle, quoique je ne l'attribue pas tout à fait aux mêmes causes que l'auteur. Pour moi, elle provient avant tout de la décadence des études classiques et spécialement des études latines que, depuis trente ans, les divers programmes ont pris l'habitude de couronner de fleurs, tout en les éliminant sournoisement peu à peu et en les ruinant par des à-coups successifs. Maintenant le mal est fait, d'autant moins réparable qu'au nom du progrès et d'un utilitarisme mal entendu on se décidera plus difficilement à faire en apparence machine arrière. Il n'en est pas moins vrai qu'actuellement, dans nos classes, on fait trop de compositions françaises, et trop tôt, sous prétexte d'exercer l'enfant à écrire de bonne heure dans sa langue maternelle. Il y écrit en effet, mais mal, et cela n'a rien d'étonnant : les esprits superficiels pourraient seuls être surpris d'un tel résultat. Autrefois les élèves apprenaient à écrire en français — et ils n'écrivaient pas tous bien, mais il y en avait du moins dans le nombre, et plus qu'aujourd'hui — en faisant sérieusement des thèmes latins, et aussi des vers latins : au fond c'était la vraie méthode, probablement la seule. — Je ne concéderais pas non plus à M. D. la théorie esquissée ici que « tout en parlant bien, on écrit mal » : la vérité c'est qu'on parle mal, avec une négligence croissante. Où je suis tout à fait du même avis que lui, c'est lorsqu'il constate que, dans nos classes de lycée, on consacre trop de temps aux considérations de littérature pure, comme si l'on voulait faire des critiques littéraires de tous nos jeunes Français de quinze ans. En revanche, point assez d'enseignement grammatical, et surtout mal

donné, d'une façon sèche et aride. Il est vraiment déplorable qu'en un sens on soit même revenu en arrière : le programme de 1880 imposait sur l'histoire de la langue un minimum de connaissances, assez bien compris après tout, mais qu'on a supprimé depuis. Et il est déplorable aussi que les Inspecteurs généraux aillent, paraît-il, aujourd'hui répétant aux professeurs : « Surtout, pas de grammaire historique! » Pas de grammaire historique! voilà qui est vite dit : mais alors, quoi? Un peu de latin mal su, une vague teinture de français moderne, et entre les deux un grand trou. On aura beau dire, je ne trouve point que ce soit là une conception scientifique de l'enseignement, ni qui soit capable non plus d'inspirer aux enfants le goût de la science, si tant est qu'on se propose d'atteindre ce résultat, comme on le dit souvent. A tout prendre, il serait bien autrement profitable de donner au moins un aperçu de l'évolution qu'a subie le latin pour devenir le français que nous parlons aujourd'hui. Ce sont là des choses qui ont été si souvent dites, qu'on est presque découragé d'avoir à les répéter encore. — Et nous voilà assez loin, en apparence, du livre de M. Dauzat : mais constater qu'il soulève des questions sérieuses, n'est-ce pas après tout le meilleur éloge que j'en puisse faire?

E. Bourciez.

Carl Mutzbauer, **Die Grundbedeutung des Konjunktiv und Optativ** und ihre Entwicklung im Griechischen. Ein Beitrag zur historischen Syntax der griechischen Sprache. Leipzig, Berlin, Teubner, 1908. x-262 p.

Cet ouvrage est une importante contribution à la grammaire grecque, et plus particulièrement à la syntaxe homérique ; M. Mutzbauer y examine longuement les deux modes subjonctif et optatif, dans tous les emplois que fournit la langue d'Homère, soit seuls, soit accompagnés des particules ἄν et κεν ; et l'étude qu'il fait de l'usage de ces particules n'est pas la partie la moins intéressante de son ouvrage. M. M. est un grammairien dans le vrai et le bon sens du mot ; ses discussions révèlent une connaissance approfondie de la langue ; ses analyses pénètrent dans les nuances les plus fines, et ses conclusions, malgré les réserves qu'elles appellent, aideront singulièrement à comprendre l'usage primitif et l'évolution des deux modes qui font l'objet de ses recherches. Le subjonctif est le mode de l'expectation ; c'est là sa signification fondamentale, et l'évolution de son usage repose sur l'intensité plus ou moins grande de l'attente (ou espérance) qui est dans l'âme du sujet parlant. L'optatif a pour fonction primitivement unique d'exprimer le souhait; c'est de là qu'a découlé l'expression de la possibilité. Les particules κεν et ἄν, jointes à l'un ou à l'autre de ces deux modes, indiquent qu'il s'agit, avec la première, d'un cas particulier et déterminé, avec la seconde, de tous les cas qui peuvent se produire. En ce qui concerne cette distinction, il y a peut-

être du vrai dans les observations de M. M. ; mais, en laissant de côté les questions de chronologie et de dialectologie, il est impossible à l'esprit le moins prévenu de ne n'y pas relever une part de subtilité et d'arbitraire. Si l'on compare I, 362 εἰ δέ κεν εὐπλοίην δώῃ κλυτὸς Ἐννοσίγαιος, ἤματί κε τριτάτῳ... ἱκοίμην et α 287, εἰ μέν κεν πατρὸς βίοτον καὶ νόστον ἀκούσῃς, ἦ τ' ἂν τρυχόμενός περ ἔτι τλαίης ἐνιαυτόν, il me paraît bien difficile de voir une différence entre κε... ἱκοίμην et ἂν... τλαίης ; les deux phrases sont semblables dans leur forme, la première proposition est une supposition identique, et l'on admettra, ce me semble, que les deux possibilités « j'arriverais le troisième jour » et « tu supporterais encore » se rapportent bien au cas particulier de la supposition énoncée « si Poseidon me donnait une bonne traversée » et « si tu apprenais que ton père vit ». M. M. voit dans le premier exemple le cas déterminé de le réalisation de ce qui est exprimé par le premier vers, et dans le second il traduit : « Tu pourrais dans tous les cas supporter... » ; c'est qu'il a son siège fait. N 288 εἴ περ γάρ κε βλεῖο... οὐκ ἂν ἐν αὐχέν' ὄπισθε πέσοι βέλος οὐδ' ἐνὶ νώτῳ, ἀλλά κεν ἢ στέρνοιο ἢ ἠδόος ἀντιάσειεν. C'est Idoménée qui parle à Mérion : « Si tu étais blessé, le trait ne n'atteindrait pas par derrière, mais tu serais frappé à la poitrine ». M. M. déclare l'exemple convaincant pour la différence de sens entre κεν et ἂν ; il interprète : Idoménée, après avoir dit « si tu étais blessé », exprime d'abord cette pensée « le trait ne t'atteindrait pas dans tous les cas (ἂν) par derrière », puis cette autre « mais dans ce cas particulier (si tu étais blessé) il te frapperait à la poitrine ». On demandera certainement à M. M. pourquoi ses expressions « in diesem Falle (wenn du getroffen würdest) » sont rapportées exclusivement à ἀλλὰ... ἀντιάσειεν, alors que de toute évidence εἰ... κε βλεῖο commande également πέσοι, et cela sans aucune distinction par rapport à ce qui suit. On lui demandera encore comment il aurait traduit, si nos textes portaient οὔ κεν, comme les κοιναί, car οὐκ ἂν est la lecture d'Aristarque, peut-être simplement pour une raison d'euphonie, à moins que ce ne soit, comme dit van Leeuwen, parce qu'Aristarque s'imaginait qu'Homère était Athénien. Z 112 ἀνέρες ἔστε, φίλοι, μνήσασθε δὲ θούριδος ἀλκῆς, ὄφρ' ἂν ἐγὼ βείω προτὶ Ἴλιον ἠδὲ γέρουσιν εἴπω... Hector exhorte les Troyens au combat. M. M. traduit (avec les expressions nécessaires pour faire sentir la valeur primitive du subjonctif) : « dabei erwarte ich jedenfalls, dasz ich mich aufmache nach Ilios, etc. ». Supposons maintenant que nos textes donnent ὄφρα κ' ἐγὼ βείω (Aristarque en effet était indécis) ; certainement M. M. n'aurait pas hésité à rendre « ich erwarte in diesem Falle, dasz... », et il semble bien qu'ici nous soyons dans un cas déterminé : « Soyez vaillants et combattez ; pendant ce temps j'irai dire aux vieillards d'invoquer les dieux ». Les manuscrits et les citations varient assez souvent entre ἂν et κεν, et la même pensée se rencontre exprimée dans des termes analogues, soit avec ἂν, soit avec κεν : B 391 ὃν δέ κ' ἐγὼν

ἀπάνευθε μάχης ἐθέλοντα νοήσω μιμνάζειν (var. ὅν δ' ἄν); O 348 ὅν δ' ἄν ἐγὼν (sans variante), ἀπάνευθε νεῶν ἐθέρωθι νοήσω, cf. Θ 10. M. M. traduit selon son système, *in diesem Falle* (p. 70) et *in allen Fällen* (p. 72), mais en réalité les cas sont identiques, et la traduction, qu'on ait ἄν ou κεν, sera toujours celle que M. M. donne pour le second exemple : « Dans tous les cas où j'apprendrai qu'un guerrier (un dieu), etc. ». Je ne veux pas dire qu'il n'y ait pas, au fond, quelque chose de juste dans la théorie de M. M. ; ses explications sont souvent très suggestives et très importantes pour l'étude des nuances. J'estime seulement qu'il pousse son système à l'excès, et je ne puis croire que les particules ἄν et κεν fussent aussi rigoureusement distinguées ; rien que la manière dont les poèmes homériques nous ont été transmis porte à penser, au contraire, que leurs significations, si tant est qu'elles fussent à l'origine nettement distinctes, étaient alors suffisamment voisines pour que l'usage en admît sans peine l'équivalence. Pour le fond même de l'ouvrage, j'ai dit dès le début ce que j'en pense. En ce qui concerne la signification propre et primitive des deux modes, ainsi que l'évolution de ces significations, je partage l'avis de l'auteur, complètement au sujet de l'optatif, avec quelques réserves au sujet du subjonctif; l'élément de probabilité contenu dans ce dernier mode ne me paraît pas avoir été suffisamment mis en relief, et l'explication de sa fonction primitive, tentée accessoirement par des considérations de pure forme, est voisine d'un symbolisme qui n'a pas à intervenir dans ce genre de questions. La conjecture de M. M. est celle-ci : Le subjonctif présente toujours quelque chose de plus que l'indicatif, soit la voyelle thématique brève, ἴομεν en regard de ἴμεν, soit la voyelle longue, ἐθέλωμεν en regard de ἐθέλομεν. Ce qui est exprimé à l'indicatif parvient donc plus vite à la conscience de l'auditeur. Ce plus, de la voyelle brève dans un cas, de la longueur de la voyelle dans l'autre, retarde, en comparaison de l'indicatif, l'impression complète de la pensée, produit ainsi dans l'esprit de l'auditeur une certaine tension vers ce qui doit encore venir, et suscite par conséquent en lui le sentiment de l'attente (p. 8). Ce n'est là, il est vrai, qu'une hypothèse, qui prouve peut-être que M. Mutzbauer est moins sûr de sa théorie du subjonctif que de sa théorie de l'optatif ; et cela n'empêche pas son livre, malgré une allure systématique trop prononcée, d'être très instructif. Il est à souhaiter, et à attendre, qu'il soit lu et médité par tous les hellénistes.

MY.

Paul SHOREY, **Choriambic Dimeter** and the Rehabilitation of the Antispast (Extr. des *Trans. of the Amer. Philol. Association*, vol. XXXVIII, 1908, p. 57-88).

Cet article, dit M. Shorey, dès les premiers mots, est une critique de la « nouvelle métrique ». Il lui reproche, d'une façon générale, deux choses : de rejeter sans raisons suffisantes et de ne pas assez

faire entrer en ligne de compte l'élément primordial du vers, le pied de deux ou de trois syllabes, et ensuite de mesurer le vers d'après des combinaisons pour l'œil, faciles sur le papier, mais d'une valeur rythmique fort contestable. Selon lui, toutes les théories récentes qui reposent en dernière analyse sur des groupes comme le praxilléen, l'énoplios, le dimètre choriambique, l'antispaste, etc., sont en réalité des combinaisons plus mathématiques que rythmiques, et la vraie rythmique, au contraire, ne peut se dégager d'une certaine liberté dans l'équivalence quantitative des pieds di- ou trisyllabiques, obtenue par des pauses, des tenues et autres variations dans la mesure des syllabes. L'autorité d'Héphestion et d'autres métriciens anciens, sur lesquels on s'appuie volontiers, ne saurait être considérée comme infaillible; « je ne vois pas plus de raison, dit M. Sh., pour prendre au sérieux la métrique des anciens que pour accepter leurs étymologies et leur syntaxe. » Tout en reconnaissant une tendance naturelle à organiser des unités plus courtes en des groupes plus étendus, il persiste dans l'opinion que le pied de deux et de trois syllabes est en somme l'unité la plus convenable pour l'analyse métrique et rythmique du côlon et de la période. L'accent rythmique ne saurait s'étendre au-delà de trois syllabes, et si l'on peut parler de vers choriambiques, ioniques, etc., c'est-à-dire de vers reposant sur des groupes de quatre syllabes, il ne faut pas oublier que les trois premiers éléments du choriambe, par exemple, « tendent à constituer une unité rythmique, un pied », et qu'un groupement comme le dimètre produira nécessairement le heurt de deux accents. L'antispaste est dans le même cas; il est impossible sans une tenue ou une pause. Le terme « syncope » ne représente pas le même procédé en métrique et en musique, surtout en musique chantée, et l'analogie établie à ce point de vue ne justifie pas la théorie. M. Shorey use souvent de comparaisons avec la métrique anglaise, que je ne suis pas à même d'apprécier; mais son article est rempli d'intéressantes et justes observations, qui sans doute seront de peu de poids auprès des partisans des nouvelles doctrines, mais qui cependant devront donner à réfléchir à des esprits non prévenus.

MY.

Lionello LEVI. **Intorno al drama satirico** (Extr. de la *Rivista di Storia antica* N. S. Anno XII, 3, p. 201-243). Padoue, impr. de la *Rivista*, 1908; 45 p.

On lira dans cet article, ou plutôt dans cette succession d'articles, beaucoup d'observations ingénieuses sur les origines du drame satyrique et sur son développement à Athènes. M. Levi, dont les opinions pourront sembler parfois assez voisines du paradoxe, a su analyser avec clarté les renseignements fournis par les textes et en dégager quelques conclusions intéressantes. Il distingue, par exemple (ch. 1 et 2), un drame satyrique première manière, développement encore imparfait du dithyrambe, où les choristes étaient déguisés en Satyres,

et dont le sujet était une aventure empruntée à l'histoire de Dionysos. Le drame satyrique proprement dit, le genre littéraire auquel appartient le *Cyclope*, M. L. l'appelle drame satyrique seconde manière; Pratinas, qui, selon Suidas, πρῶτος ἔγραψε Σατύρους, n'inventa pas, mais réforma, en ce sens qu'il ne s'astreignit pas à puiser dans les légendes bachiques, qu'il admit des sujets plus variés, comportant néanmoins un chœur de Satyres, et qu'il transporta dans le drame satyrique l'acteur que Thespis avait introduit dans la tragédie. Dans le chapitre 3, l'interprétation du mot connu Βασιλεὺς Χοιρίλος ἐν Σατύροις, appuyée sur un fragment d'Alexis, se heurte à de nombreuses objections et ne m'a pas convaincu; M. L. voit dans τραγωιδίαι (Alexis) un datif, ne ponctue pas après ce mot, et l'assimile à Σάτυροι, les deux termes convenant également au drame satyrique primitif. Le dernier article est particulièrement suggestif. M. L. expose que le drame satyrique qui suivait une trilogie liée d'Eschyle s'y rapportait par son sujet, et que le poète avait pour but de reprendre et de remettre sous les yeux des spectateurs les événements mêmes qui se déroulaient dans les trois tragédies; le drame satyrique était un complément de la trilogie, mais représentait une action moins sérieuse et moins tragique, et le mythe était ainsi développé dans son entier. Les arguments de M. Levi ont du poids, et son opinion ne manque pas de vraisemblance.

MY.

Ph. EHRMANN. **De juris sacri interpretibus Atticis.** Giessen, Töpelmann, 1908; 62 p. (Religionsgeschichtliche Versuche und Vorarbeiten, hgg. von A. Dieterich und R. Wünsch. t. IV, fasc. 3, p. 347-408).

M. Ehrmann a cherché à préciser ce que nous pouvons savoir sur les ἐξηγηταί dans l'Attique ancienne, en s'appuyant sur les inscriptions et les citations des auteurs. Le sujet pouvait en effet être repris, bien que les derniers savants qui se sont occupés de la question, Foucart (*Les grands mystères d'Eleusis*, 1900) et Colin (*Le culte d'Apollon Pythien*, 1905), l'aient fait beaucoup avancer. Il énumère d'abord les documents épigraphiques où sont mentionnés des *exégètes*, et établit la distinction nécessaire, pour les exégètes des Eupatrides, entre οἱ πυθόχρηστοι et οἱ ὑπὸ τοῦ δήμου καθεσταμένοι, ceux-ci nommés par le peuple, ceux-là choisis à Delphes par le dieu; l'interprétation d'un passage de Platon (*Lois*, 759 *d*) confirme cette opinion. Leurs fonctions sont ensuite étudiées par M. E.; on les voit paraître à propos de certains rites religieux, tels que sacrifices et lustrations, ou lors de la fondation d'une colonie, ou encore à l'occasion des cérémonies nuptiales et des processions sacrées. Mais le terme ἐξηγητής, à la bonne époque, n'a jamais été employé pour désigner les interprètes privés des prodiges et des oracles, connus sous le nom de μάντεις ou de χρησμολόγοι. Il y a, dans cette partie de la dissertation de M. E., plusieurs points qui restent obscurs. L'exégète πυθόχρηστος et l'exégète nommé

par le peuple avaient-ils des fonctions différentes ? M. E. pense que non, et que non seulement certaines fonctions leur étaient communes, mais encore que les exégètes nommés par le peuple interprétaient τὰ πάτρια, comme les exégètes des Eumolpides, dont il est question plus loin. Cette dernière opinion est probable; mais il y a un passage du lexique de Timée où il est parlé de trois sortes d'exégètes : Ἐξηγηταὶ τρεῖς γίγνονται · πυθόχρηστοι οἷς μέλει καθαίρειν τοὺς ἄγει τινὶ ἐνισχεθέντας καὶ οἱ ἐξηγούμενοι τὰ πάτρια. M. E. semble voir dans les derniers mots aussi bien les exégètes des Eupatrides que ceux des Eumolpides, d'où, avec les πυθόχρηστοι, les τρεῖς ἐξηγηταί de Timée ; rien n'est moins certain, et l'on peut se demander si la proposition relative ne doit pas être séparée de πυθόχρηστοι. Ceux-ci auraient eu alors des fonctions particulières, et les deux autres sortes, n'ayant pas de nom spécial, seraient ici distingués par leurs attributions principales. Mais les textes, en général, ne sont pas assez précis pour qu'on puisse se prononcer, et celui de Timée a été ponctué et interprété de plusieurs manières. M. Ehrmann s'occupe ensuite des exégètes des Eumolpides, qui avaient pour charge d'interpréter les lois sacrées de cette famille, et spécialement celles qui ont rapport au culte de Déméter ; et il termine sa dissertation en rappelant que plus tard le mot ἐξηγητής fut appliqué, en dehors de toute idée religieuse, à des gens qui faisaient profession de guider les étrangers dans leurs visites aux temples et aux autres monuments des villes, et qu'on appelait également *périégètes*.

MY.

Editiones criticae scriptorum graecorum et romanorum a collegio philologico, classico Academiae Litterarum Hungaricae publicis juris factae. **Ciris**, Epyllion pseudovergilianum. Edidit, adnotationibus exegeticis et criticis instruxit Geyza NÉMETHY, Academiae Litterarum Hungaricae sodalis. Budapestini. Sumptibus Academiae Litterarum Hungaricae MCMIX, 159 p. in-8°.

De Ovidio elegiæ **in Messalam** auctore. Scripsit Geysa NÉMETHY, Academiae Litterarum Hungaricae sodalis. Commentatio in consessu Academiae Litterarum Hungaricae die 2 novembris a. 1908 recitata. Budapestini. Sumptibus Academiae Litterarum Hungaricae MCMIX, 24 p. in-8°.

Encore une édition de la Ciris ! Réflexion bien naturelle quand on se rappelle l'édition critique de M. Ellis dans l'*Appendix Vergiliana*, en 1907, et l'édition avec commentaire de M. Curcio en 1908 ? Il est vrai que le poème contient assez de difficultés pour qu'il reste à tout latiniste, même après de bons livres, un fond de curiosité très suffisant.

Préface (7 p.), *De auctore Ciris* (6 p.). Le poème (pas d'apparat critique ; mais des italiques avertissent des changements apportés au texte traditionnel). *Adnotationes exegeticae* (72 p.), *Adnotationes*

1. Pour les publications antérieures de M. Némethy, voir la *Revue* de 1906, I, p. 7 (Tibulle) et II, p. 150 (Lygdamus et Panégyrique).

criticae (14 p.; il arrive à M. N. d'oublier d'y indiquer ce que donnent les mss.). *Excursus* (15 en 20 p.).

Rien que par le nombre de pages du livre, on voit qu'il ne peut contenir qu'un court sommaire des discussions auxquelles le poème a donné lieu, et que M. N. s'est proposé surtout d'en faciliter la lecture. C'est bien ici, comme l'auteur l'appelle lui-même (p. 7 au milieu), une *editio exegetica*; mais je doute que, même en ces limites, elle satisfasse le lecteur, tant la disposition extérieure texte, *adnotationes exegeticae*, *adn. criticae*, renvois continuels, souvent faux, des unes aux autres, est incommode et les indications données insuffisantes.

Attaque très nette, plutôt trop violente contre Skutsch. Pour prouver l'imitation de Virgile dans la Ciris, M. N. a relu les œuvres du poète et y a trouvé un nombre d'imitations qui porte à plus du double celles qu'avaient notées Sillis et Baehrens. Il a relevé aussi de nombreux emprunts à d'autres poètes. Il est vrai qu'on objectera que beaucoup de ces rapprochements portent sur des détails extérieurs et manquent l'essentiel (*Cir.* 131, *inventa sepulchrum*, etc.).

M. N. admet dans le texte beaucoup de conjectures de Baehrens, et en tire comme un droit de renchérir pour son compte sur ses hardiesses. Ajoutons que telle conjecture reçue dans le texte n'a pu être claire que pour son auteur [1].

La seconde plaquette, sur l'élégie à Messala (*Catal.*, IX, *Pauca*), contient une Introduction (*De Ovidio elegiae in Messalam auctore*; 6 p.); le poème; puis les *Adnotationes*. Le poème IX des *Catalepta* étant trop médiocre pour être attribué à Virgile, M. Némethy veut en gratifier Ovide; c'est lui faire bien de la grâce. On voit que M. N. n'aime pas à rencontrer dans nos recueils des poèmes anonymes; il s'empresse de les caser au compte de quelque grand poète, sauf à les dater de sa jeunesse; ainsi jadis pour le Panégyrique de Messala attribué à Properce; pour *Catal.* XIII, où, en tête, M. N. a inscrit triomphalement le nom d'Horace. Le jeu recommence ici pour *Catal.* IX, qui serait à mettre au nom d'Ovide, celui-ci ayant eu, à la date qu'on croit être celle de la composition, environ 17 ans. M. N. se figure qu'il rend sa démonstration plus forte en appuyant ces hypothèses l'une sur l'autre; il semble bien plutôt qu'elles se fassent tort. D'après M. N. p. 8) les rapprochements signalés ne suffisent pas à justifier sa thèse : c'est en cela que M. N. a le plus raison. Contre l'idée de l'attribution à Ovide, on ferait valoir, sans parler du reste, l'obscurité qui est ici partout, dans la suite comme dans maint détail [2].

1. Par ex. : 175, caeli... *honorem*, voulant dire : la lune, etc. Des corrections, comme celle de 125 : *formarant nemine*, défendue ici dans un Excursus (IV) de près de 6 pages, me paraissent de pures fantaisies.

2. Comment admettre comme d'Ovide un début de vers aussi dur que : 57, Ipsa haec *se* (addition de Saumaise), ipsa...? Surtout comment admettre, avec cette attribution, au v. 35, la leçon *cujus*, compté pour deux brèves et présentée comme un archaïsme venu de Lucrèce!

Il y a dans ces publications récentes de M. N. des qualités qui certainement ne sont pas communes : beaucoup de lecture, un latin facile et clair, qui rappelle les meilleurs temps de l'époque hollandaise; mais, suivant moi, peu ou pas de méthode, ni de contrôle de soi. Le résultat est, si je ne me trompe, qu'en fait M. N. travaille ici en quelque sorte contre lui-même, ce qu'en vérité, ni lui, ni nous n'aurions voulu.

E. T.

A History of modern liberty, by James Mackinnon, vol. III. The struggle with the Stuarts, 1603-1647. London, Longmans, Green and Comp. 1908, XVIII, 501 p. 8°. Prix : 18 f. 75 c.

M. Mackinnon, de l'Université de Saint-Andrews, a entrepris de nous donner une œuvre de longue haleine, qui ne comprendra pas moins de huit gros volumes et retracera pour le grand public [1] l'histoire de la liberté moderne, c'est-à-dire celle des conquêtes de l'humanité dans le domaine politique, religieux et social. Des deux tomes déjà parus, le premier retrace le tableau sommaire des tentatives d'émancipation politique et municipale au moyen âge et constitue une introduction générale au sujet; le second est consacré au double mouvement de la Renaissance et de la Réforme et à ses conséquences sociales [2]. Ne les connaissant que par ce qu'en dit l'auteur lui-même dans la préface de ce troisième volume, on comprend que nous ne puissions en parler; quant à celui que nous annonçons ici il est consacré tout entier — et le quatrième le sera pareillement — à la grande révolution politique et religieuse de la Grande Bretagne au XVIIe siècle, depuis l'avènement jusqu'à la chute définitive des Stuarts [3]. M. Mackinnon est d'avis que c'est là l'événement *typique* du siècle, pour la matière qu'il traite et, de fait, l'Europe a certainement profité, en fin de compte tout autant des résultats de cette longue lutte que l'Angleterre elle-même. On comprend qu'il ait accordé dans le plan de son grand ouvrage une place plus considérable à l'histoire de la mère-patrie, pour l'époque où, tandis que le continent se courbait sous l'autocratie de Louis XIV, elle conquérait ses libertés sur des monarques hostiles.

Le présent volume nous raconte le règne de Jacques I et celui de

---

1. En dehors de quelques titres d'ouvrages, groupés au bout de chaque chapitre on ne trouve pas dans le livre de M. M. de renvoi aux sources. On se rend compte que l'auteur est bien documenté, mais les notes manquent pour le travailleur professionnel.

2. Une traduction française de l'ouvrage, dûe à M. G. Testard, professeur à la faculté de droit de Poitiers, paraîtra prochainement.

3. Le cinquième volume s'occupera du mouvement des idées au XVIIIe siècle et de la Révolution d'Amérique, le sixième de la Révolution française, le septième et le huitième des mouvements d'émancipation du XIXe siècle, principalement en Allemagne.

Charles I, jusqu'au moment où les covenantaires écossais le livrent au Parlement de Londres, en 1647 [1]. Son récit ne nous offre point une histoire complète d'Angleterre et d'Écosse durant ces quarante-quatre années ; l'auteur ne s'occupe presque pas de l'histoire du dehors et fort peu de tous les faits de l'histoire interne qui ne rentrent pas, plus ou moins directement, dans son sujet. On lit avec plaisir, même après les ouvrages plus détaillés de Guizot, de Léopold de Ranke, de M. Rawson Gardiner, l'exposé lucide, animé, et pourtant impartial, que le savant écossais nous présente de ces luttes acharnées entre les représentants de la nation et le père et le fils, profondément convaincus des prérogatives de leur royauté de droit divin, sans qu'ils aient, ni l'un, ni l'autre, l'intelligence ni surtout la force de volonté nécessaires pour faire triompher leurs prétentions. M. M. présente avec un calme toujours égal, et parfois avec *humour*, les arguments des champions opposés, et soit qu'il nous expose les idées du « Salomon anglais », soit qu'il rende compte de la façon de voir de Strafford ou de Laud, de Pym ou de Cromwell, il tâche d'être équitable à leur égard et de bien marquer ce qui, dans leurs actes est du *temps* ou de *l'homme*. On ne peut que ratifier dans l'ensemble ce qu'il dit des deux monarques dont il nous raconte l'histoire : le père, plus rusé, plus intelligent peut-être, en tout cas plus peureux, s'arrêtant avant la rupture complète, échappant par la mort aux contrariétés qui, dès le premier jour assaillent son successeur; le fils, infiniment plus respectable comme homme que le vieux viveur dissolu, mais moins intelligent et plus vacillant encore dans ses accés de vouloir et plus fourbe parce que plus faible [2]. C'est Charles I qui fut le véritable artisan de cette révolution qui lui coûta le trône et puis la tête, parce qu'il se montra complètement incapable de comprendre son peuple et son époque « comme s'il avait dormi pendant un siècle dans la grotte de Barberousse » (p. 307) [3]. — M. M. excelle dans l'analyse des conflits juridiques entre la dynastie et la nation et dans la démonstration que ces querelles, sans intérêt pour les épigones, puisque les principes alors en jeu sont depuis longtemps pour nous des truïsmes, repré-

1. On n'a guère le droit de blâmer un auteur d'avoir arrangé les divisions de son ouvrage à sa guise; il semblerait pourtant qu'il eût été plus logique de continuer ce volume jusqu'à la condamnation de Charles I.

2. M. M. nous semble avoir donné un portrait psychologique de Charles I peu conforme à la légende royaliste, mais très exact en montrant en lui cette *double personnalité* d'un monarque à phrases constitutionnelles, sans cesse en lutte intime avec le réactionnaire secret, désireux d'écraser le Parlement. Que pouvait ce dernier? — « Le déposer ou le dompter » (p. 370). C'aurait été « imbécilité pure » de la part des chefs parlementaires de se fier à lui (p. 447).

3. Je signalerai encore les pages consacrées au procès de Strafford (p. 312-324). M. M. pose fort bien la question ; le procès du ministre fut, au fond, celui du roi; assurément Strafford n'était pas coupable de haute trahison à l'égard du monarque, mais il avait conspiré contre les libertés de la nation.

sentaient pour les générations de ce temps la *grande cause* de la liberté [1]. Il a documenté son récit de citations assez nombreuses, puisées dans les discours parlementaires et les pamphlets politiques du temps. Ces citations sont en général bien choisies ; mais nous regrettons que, pour économiser sans doute de la place, jamais elles ne soient accompagnées de renvois aux ouvrages où l'auteur les a puisés. Le gros du public est sans doute indifférent à cette lacune mais les historiens professionnels sont généralement plus difficiles et en voudront un peu à M. M. de leur refuser un moyen si simple de contrôler ses paroles.

R.

A. Trimoulier, vice-président du Conseil de préfecture de l'Allier. **Un missionnaire de 93, Marc-Antoine Baudot.** Paris, Dorbon aîné, 1908. In-8°, 154 p. 3 fr. 50.

L'auteur de cet ouvrage a recueilli sur Baudot quelques détails biographiques et il nous apprend que son héros fut sous les Cent Jours lieutenant de police à Morlaix. Mais il se contente ordinairement de reproduire les principaux passages des *Notes historiques* et les discours de Baudot qu'il a trouvés dans le *Moniteur* ; il ignore les récents travaux sur la campagne de 1793, et il écrit sans hésitation aucune que Dentzel avait, à Landau, « fait enfermer dans une cage de fer, sans boire ni manger, un patriote ardent qui lui disait des vérités » [2] ; il félicite Baudot d'avoir découvert le génie de Hoche et il ne voit pas que c'est la haine de Baudot contre Saint-Just et Le Bas qui a déterminé la nomination de Hoche ; il croit à l'austérité de Baudot et à l'efficacité de ses mesures, et Baudot, dit son collègue Lémane (M. Tr. écrit *Lemann*), avait avec lui « cinq hussards, quinze chevaux, sa femme et tout l'attirail de frairie » ; Baudot demandait que Dietrich subît la peine de mort à Strasbourg même, sur le lieu du délit ; Baudot n'avait à la bouche que les mots *fusiller* et *guillotiner*. Il faudrait d'ailleurs étudier de près le texte des *Notes historiques* et le contrôler avec soin. Nous l'avons déjà dit ici-même ; Baudot disait à Quinet qu'il avait mis le feu aux batteries de Wissembourg, qu'il n'y avait aucun mérite, qu'il savait parfaitement que les boulets ne pouvaient rien sur lui. Et Quinet admire cette foi dans les

---

1. Il est bien entendu, du reste, que covenantaires, indépendants, presbytériens n'étaient pas plus partisans de la liberté de penser et de croire, au sens absolu du mot, que les partisans de la *High Church* ou les catholiques anglais d'alors ; mais qu'ils le voulussent ou non ils préparaient par leur révolte les esprits à une révolte supérieure, qui proclamera les vrais principes de tolérance, professés à peine alors par quelques individualités obscures dans les forêts américaines sur les bords de l'Atlantique.

2. Comme a dit un contemporain, cette cage de fer n'était pas plus une cage de fer qu'un violon ou prison n'est un violon à jouer ; c'était un local petit et incommode, mais plus sec et plus sain que les cachots de la Conciergerie.

principes, cette « armure magique ». Or, Baudot n'était pas à Wissembourg : le 22 décembre pendant qu'on se bat à Frœschwiller, il « surveille les opérations » dans la division Hatry, et le 26, pendant qu'on se bat au Geisberg, il est sur les derrières, à Riedseltz où il confère avec Saint-Just.

A. Ch.

R. Du Lac. **Le général comte de Précy,** sa vie militaire, son commandement au siège de Lyon, son émigration. Avec un portrait et deux cartes. Paris, Champion, 1908. In-8°, xii et 408 p. 12 fr.

C'est une biographie complète, à laquelle ne manque aucun détail, et qu'on ne recommencera pas. L'auteur a puisé à toutes les sources, et de l'enfance jusqu'à la vieillesse, du moment où Précy entre au régiment de Picardie jusqu'à sa mort (en 1820, à Marcigny, dans son cher Brionnais), nous le suivons pas à pas, et sa vie entière a été reconstituée par M. Du Lac. Il est donc inutile d'analyser le volume et de narrer à notre tour en raccourci l'existence du personnage. Notons seulement que l'auteur ne laisse rien dans l'ombre et qu'il retrace les faits et gestes de son héros durant la guerre de Sept Ans et dans les maquis de la Corse avec grand détail, trop de détail peut-être. La partie essentielle du livre est, comme on le pense bien, le siège de Lyon, et M. Du Lac ne manque pas, à cet instant, de nous décrire et Lyon et Précy lui-même « type de général essentiellement sympathique qui bien vite devint populaire » (p. 97). Après le siège dont les péripéties sont racontées de façon très claire et intéressante, et après la sortie dont le général a laissé un récit dramatique que M. Du Lac reproduit presque en entier, nous accompagnons Précy dans les traverses de sa fuite, et nous le voyons durant ses années d'émigration prendre part à nombre de tentatives du parti royaliste : il voyage ; il se rend à Vérone, à Mannheim, à Londres, à Bayreuth ; il travaille avec Wickham et avec l'agence de Souabe ; il entretient une correspondance avec Lyon. Enfermé en 1801, à la requête de Fouché, dans le château de Bayreuth par le gouvernement prussien qui refuse toutefois de l'extrader, délivré par la paix d'Amiens, il vit à Wolfenbüttel, puis à Altona, et ce n'est qu'en 1811 qu'il revient sur le sol français. La Restauration le fit lieutenant-général, commandeur de Saint-Louis et chef de la garde nationale de Lyon. On remerciera M. Du Lac de ce livre attachant et si plein de détails, fait avec tant de minutie et de soin [1].

A. Ch.

---

1. P. 47, Chauvelin n'a pas capitulé à Borgo (c'est un de ses lieutenants) et il fallait au lieu de mentionner la prise d'Omessa, de Corte et de Bastelica, citer simplement le combat décisif de Ponte-Novo.

Hans von Voltelini, **Forschungen und Beiträge zur Geschichte des Tiroler Aufstandes im Jahre 1809.** Gotha, Perthes, 1909 In-8°, XII et 456 p. 9 mark.

L'ouvrage arrive à son heure, au moment où le Tyrol célèbre son insurrection d'il y a cent ans. Il comprend deux parties. Dans la première M. de Voltelini expose les préliminaires de la révolte, les actes du gouvernement bavarois, de Napoléon et de l'Autriche, les faits et gestes d'André Hofer et de ses compagnons de lutte, l'administration de Chasteler, de Hormayr et de Hofer, les négociations qui ont décidé le partage du pays, et pour faire ce récit—qui mérite de grands éloges pour sa solidité et son impartialité, pour l'abondance de ses détails ainsi que pour la sagacité avec laquelle l'auteur découvre les erreurs, voulues ou non, de Hormayr—, il s'est surtout servi des documents du Musée Ferdinand d'Innsbruck ainsi que des souvenirs et notes des contemporains et d'une foule d'autres pièces qui sont reproduites dans la seconde partie. Cette seconde partie contient exactement 101 pièces, dont 7 en italien; toutes les autres sont en français; ce sont en général des extraits des rapports de notre envoyé à Munich, Otto, et des notes du ministre bavarois Montgelas; ces papiers, jusqu'ici inconnus, jettent une assez vive et intéressante lumière sur le mouvement du Tyrol, sur la conduite de la Bavière et sur la politique de Napoléon. Citons aussi, dans cette dernière partie, des pièces tirées des archives de Vienne, mais qui n'ont guère rapport qu'à des délimitations de frontières. La publication de M. de V. est donc utile, précieuse même, une des plus importantes publications, sinon la plus importante, qu'on connaisse sur le sujet; elle fait justice des légendes; elle est inspirée par l'amour de la vérité, et M. de Voltelini en a rehaussé la valeur par une table détaillée des noms de lieux et de personnes [1]. Après l'avoir lu, on comprend du reste que le soulèvement du Tyrol ne fut pas un soulèvement national; ce fut la résistance d'une population encore à demi plongée dans le moyen âge contre l'état moderne; les paysans défendaient leurs droits et privilèges contre un régime absolu, mais ils passèrent pour des héros, ils osaient lutter contre Napoléon, et leur audacieux effort fit sur l'Allemagne une impression profonde; Hofer fusillé à Mantoue fut, tout comme Palm fusillé à Braunau, regardé par les Allemands comme un martyr.

A. Ch.

Capitaine Hennequin. **Le corps d'observation des Alpes en 1815. Une campagne d'un mois.** Avec trois croquis dans le texte. Paris, Charles-Lavauzelle, 1909. In-8°, 61 p.

M. Hennequin a tout consulté, imprimés et documents d'archives, à l'exception des archives autrichiennes et sardes (et la relation du comte de Villette-Chivron supplée certes aux archives sardes). Son

1. Lire p. 359 muni, p. 366 ayant été donnés, 374 et 377 Rouyer, 375 Lesuire, 386 avis, 399 atterré au lieu de *munu*, *ayant donné*, *Rouhière*, *Lescure*, *airs*, *altéré*.

récit est très clair. Il ne peut manquer d'instruire les militaires qui y trouveront de précieux enseignements sur la guerre en pays de montagne et qui y verront, une fois de plus, que le succès s'obtient surtout par la mobilité, par la profonde connaissance du théâtre d'opérations. Quant aux « laïques », ils accueilleront volontiers cette étude qui leur manquait. Après avoir exposé la formation du 7e corps et sa concentration en Savoie, l'auteur nous le montre prenant ses positions de défense, puis se mettant en mouvement, s'emparant, d'une part, des débouchés de la Maurienne et de la Tarentaise, de Saint-Jean-de-Maurienne et de Moutiers, et, d'autre part, poussant dans le Chablais jusqu'à la Tour Ronde. Mais M. H. reproche avec raison à Suchet de n'avoir pas occupé, d'une part, les défilés des grandes Alpes (cols du Mont-Cenis et du petit Saint-Bernard) et d'autre part, le défilé de Saint-Maurice. Vient l'invasion autrichienne dirigée par Bubna et Frimont : Bugeaud lutte à Conflans-l'Hôpital avec avantage durant dix heures contre des forces supérieures et le 42e défend vigoureusement Bonneville ; mais après la nouvelle de Waterloo, un armistice est signé et les Français se retirent sur la frontière de Savoie. Les dernières pages de l'étude de M. Hennequin ont trait à la prise de Grenoble qu'il raconte d'après la relation de Villette-Chivron, aux opérations dans le Jura et le Bugey (prise du fort l'Ecluse, combats de la Faucille, des Rousses et de Nantua), à l'entrée des alliés dans Lyon. On ne peut que féliciter l'auteur de ce travail net et solide sur un sujet neuf.

A. Ch.

Souvenirs du chevalier de Cussy, publiés par le comte Marc de Germiny. Tome premier. In-8°, IV et 417 p., 7 fr. 50.

Ces souvenirs sont très intéressants, et même amusants. L'auteur a beaucoup de choses à nous conter. Il fut aide de camp du général Janssens, garde du corps de Louis XVIII, diplomate et consul général. S'il commet parfois des erreurs (par exemple, lorsqu'il confond les deux Massenbach, p. 99), il est sagace et sincère. Il loue ceux qu'il aime, Bonnay, Chateaubriand, La Ferronnays, Rayneval, Martignac; il ne ménage pas ses ennemis, et Damas et Villèle. Mais il a de l'esprit; il jette les anecdotes à pleines poignées, et ces historiettes où il y a souvent de la malice gauloise, les jugements qu'il porte sur des personnages remarquables de son époque ou les appréciations d'autrui qu'il rapporte (comme celle de Chateaubriand qui dit de Polignac dès 1821, que c'est un esprit étroit et qui ne connaît pas les Français, p. 72) une foule de détails sur la société de Berlin et sur le monde diplomatique, certains aperçus sur les événements et, par exemple, sur la Prusse et sur la Saxe, le piquant récit de l'arrestation de Victor Cousin à Dresde en 1824, tout cela fait de ces souvenirs, de ces notes,

comme dit Cussy, où il va bondissant et revenant sur ses pas, une lecture très attachante [1].

A. Ch.

Camille Vallaux. **La Basse-Bretagne,** étude de géographie humaine. Paris, Cornély. 1907. In-8°, 320 p., 7 fr. 50.

M. Camille Vallaux a fait un séjour de plus de dix ans dans la Basse-Bretagne et il expose en une très louable introduction les traits généraux du sol et du climat. C'est lui-même qui a dressé ses cartes; neuf, insérées dans le texte, et six, hors texte. On sent d'un bout à l'autre du livre l'attention toujours éveillée de l'observateur et la forte préparation de l'historien qui, à chaque instant, éclaire la situation présente en la comparant au passé. Soit qu'il retrace les mœurs, les croyances et la langue du pays, soit qu'il nous représente la lande, le marécage et la forêt, soit qu'il analyse la situation du travail agricole, de la culture maraîchère, des pêcheries industrielles et maritimes, soit qu'il montre la population des villages et des villes, prolifique et dense, obligée au nomadisme et à l'émigration, soit encore qu'il décrive le réseau des routes, les foires, les échanges et le caractère archaïque que le trafic a gardé dans cette « terre des survivances », à chaque pas, d'une façon brève, sobre et saisissante, M. Vallaux nous fait voir et comprendre par quels liens l'état de choses actuel se rattache aux conditions historiques, administratives et économiques et à tout le développement de la région depuis un siècle. Le travail de M. Vallaux est donc très sérieux, très attachant. Il nous renseigne à fond sur les ressources latentes de l'Armorique et sur les ressources existantes de cette contrée riche d'avenir et de forces jusqu'ici inemployées ou mal employées. L'accent personnel et je ne sais quoi qui sent le témoin oculaire ajoutent un attrait particulier à cette étude que l'auteur a raison d'appeler une étude de géographie humaine et qui prouve amplement que dans la Basse-Bretagne la terre est vraiment maîtresse de la destinée de l'homme.

A. Ch.

---

1. Quelques fautes dans les mots allemands (p. 90, *Einziege* pour « Einzige », p. 134, *Jannner* pour « Jammer », p. 312, *des auder nür* pour « der andere nur »); p. 92, la plupart des noms de la note relative à l'incident du voyage de La Haye sont estropiés; — p. 94, lire Wöllner et non *Welner* et (p. 95-96) Dönhof et non *Dänhoff*; — p. 108, manque une virgule entre Saint-Ignon et Dampmartin (et non *Dammartin*), ce qui fait croire que Saint-Ignon et Dammartin ne sont qu'une seule et même personne; — p. 135, lire Bülow et Loucadou au lieu de *Below* et *Lucadow*; — p. 177, Bethmann et non *Bettmann*; — p. 276, Reinhard et non *Rheinhardt*; — p. 346, Vitzthum et non *Witzthum*; — p. 322, il n'y a pas de général *Jacoupy*, ce doit être Jacopin; etc.

P. Félix Thomas. **L'éducation dans la famille (les péchés des parents).** Paris, Alcan, 1908. In-8°, XI et 249 p. 3 fr. 50.

Jules Delvaille, **La vie sociale et l'éducation** (Bibliothèque de philosophie contemporaine). Paris, Alcan, 1907. In-8° VIII et 199 p. 3 fr. 75.

Edouard Dolléans, **Robert Owen, 1771-1858.** Avant-propos de M. Emile Faguet. Paris, Alcan, 1907. In-8°, VIII et 374 p. 3 fr. 50.

Lieutenant M. Roland, **L'éducation patriotique du soldat,** préface de George Duruy. Paris, Perrin, 1908. In-8°, XXVIII et 261 p. 3 fr. 50.

Selon M. Thomas, et nous croyons bien qu'il a raison, la royauté de l'enfance s'affirme de jour en jour pendant que s'effondrent tant d'autres royautés : le père était le *maître* autrefois et l'enfant le *sujet*; nous avons changé tout cela; nous croyons que l'enfant a non seulement des *devoirs*, mais des *droits*, et c'est pourquoi il a eu aussi son 89. C'est pourquoi nous nous préoccupons tellement de tout ce qui touche à son enseignement et à son éducation; de tous côtés on se tourne vers lui, de toutes parts on veille sur lui. Et pourtant, sommes-nous pleinement satisfaits du résultat obtenu? Qu'a-t-on fait de si grand, de si éclatant pour la jeunesse? Naturellement, l'État est le principal coupable. Mais, outre les péchés du législateur, comme dit Spencer, n'y a-t-il pas, comme dit M. Thomas, les péchés des parents et ces péchés ne sont-ils pas plus graves puisque la famille est la première école? La plupart des défauts de nos enfants viennent, en effet, de notre paresse et de notre ignorance, de notre égoïsme et de notre vanité, à nous. Avons-nous su, avons-nous voulu élever nos enfants? Dans une suite de chapitres très intéressants, habilement semés d'exemples et de citations, M. Thomas met donc en relief nos *péchés*. Il montre que nous ne songeons pas assez que les enfants doivent devenir des hommes, que nous ne sommes pas assez soucieux de leur santé physique et de leur santé morale qui toutes deux réclament semblable vigilance et semblables soins. Il nous engage à ne pas les tromper, à ne pas leur mentir, à être toujours sérieux avec eux, puisque la sincérité garde l'âme saine et belle, puisqu'elle est à l'âme ce qu'est au corps la propreté. Il nous exhorte à les traiter toujours avec *tact*, c'est-à-dire à les récompenser ou à les punir au temps opportun et à varier notre langage selon les sujets et nos procédés, selon les circonstances. Sur l'éducation intellectuelle de l'enfant et sur l'éducation de sa volonté même finesse d'observation, mêmes avertissements et conseils salutaires marqués au coin du bon sens. Rester en communion étroite avec l'enfant, suivre ses lectures et ses travaux, collaborer avec ses maîtres, accroître sa puissance de réflexion personnelle, lui apprendre à vouloir comme à penser, le rendre capable de se maîtriser et de se gouverner lui-même en employant des moyen qui « constituent toute une stratégie savante », tel est le programme de M. Thomas. Dirons-nous encore qu'il accompagne l'enfant après le collège jusqu'au service militaire, jusqu'au mariage, et qu'il s'efforce constamment d'indiquer ce que doivent faire de sages

parents et de signaler les cas où ils doivent intervenir et, selon l'expression de Legouvé, défendre et sauver en leur fils l'honnête homme? Le livre de M. Thomas traite ainsi et avec grand détail les problèmes les plus importants, les plus délicats de l'éducation, et il nous aide certainement à les résoudre. L'auteur a même consacré deux chapitres à l'éducation religieuse et aux fautes que les parents commettent en cette matière et qui viennent, pour la plupart, de l'étroitesse de leur point de vue. Au reste, tous les chapitres témoignent d'une expérience profonde, d'une subtile connaissance de la nature humaine, d'un esprit sagace et perçant qui réussit à débusquer, pour parler comme lui, les préjugés et les sophismes. Les pères de famile devront lire ce livre; ils y trouveront beaucoup de choses à méditer et à pratiquer.

M. Jules Delvaille, auteur de *la Vie sociale et l'éducation*, pense que le problème de la réorganisation de la société moderne n'est qu'une question d'éducation puisqu'il ne peut être résolu que par la réforme intellectuelle et morale des individus. Il est exact, judicieux; il a le style clair et net; il a très bien ordonné son travail. Il s'applique d'abord, non sans succès, à définir et à analyser la société. Mais il se demande comment le chaos du monde pourrait devenir « harmonie et beauté », et il attend tout du progrès de la discipline morale, de la réforme des individus, de l'effort de chacun vers le bien. De là, ce qu'il dit ensuite sur l'instruction et l'éducation. Dans une société démocratique, écrit-il, l'instruction est le premier besoin du peuple; sans doute les lumières ne sont pas encore suffisamment répandues, notre outillage intellectuel est imparfait, incomplet; il n'y a pas encore assez de journaux, assez de livres; mais, si une poignée de bonnes actions vaut tout un boisseau de science, la science peut inspirer les bonnes actions. Selon M. Delvaille, il faut préparer par l'éducation individuelle l'éducation sociale; l'individu doit être plus instruit et mieux élevé pour coopérer plus efficacement à l'amélioration et au bonheur de la société. Le livre est, surtout dans la dernière partie, plein de citations qui pourtant n'étouffent pas sous leur abondance la pensée de l'auteur. Mais M. Delvaille touche dans son ouvrage à beaucoup de points, à trop de points, et souvent, sans les discuter autant qu'on voudrait. Il simplifie le problème en le réduisant à la question d'éducation et il ne tient pas assez de compte des autres facteurs : races, mœurs, lois, circonstances. Le volume est néanmoins animé d'une pensée généreuse; il témoigne d'une vaste lecture, d'une sage doctrine, d'une profonde sympathie pour la grande œuvre de l'instruction populaire et d'une active participation à la campagne d'éducation sociale qui s'engage sous nos yeux.

M. Édouard Dolléans expose dans son *Robert Owen*, de la façon la plus lucide et en excellent style, les théories et les expériences du

personnage, sans les apprécier : le lecteur est juge, et le jugement lui sera facile, car ce qu'a dit et fait Owen, porte en soi-même sa condamnation. C'est donc un livre où l'auteur ne se montre pas, où ne paraît que le héros, et ce héros, tenace comme un Anglais, audacieux comme un Américain, parfois même jactantieux comme un Méridional, cet abolitionniste de la propriété, de la religion et du mariage, homme très pur pourtant, très vertueux, très dévoué à ses semblables et très capable de sacrifice, qui vécut et mourut en apôtre, qui persista contre toute évidence et jusqu'à la fin dans son système et qui pour le mettre en pratique risqua toute sa fortune, méritait d'être étudié. Il l'a été par M. Dolléans, non seulement avec une grande abondance d'informations et avec un sens très aiguisé des questions économiques et sociales, mais avec simplicité, avec équité, et une telle étude prouve mieux que la philippique la plus violente l'inanité du socialisme.

Le livre de M. Rolland sur l'*éducation patriotique du soldat* a été très bien accueilli ; mais il n'est pas fortement composé, et il offre des répétitions, des négligences, des gaucheries ; il manque d'ampleur. Toutefois, M. Roland retrace avec des détails précis l'enquête qu'il a entreprise sur l'instruction de nos soldats ; il demande qu'on profite des deux ans que l'homme passe à la caserne pour réveiller et ranimer en lui la notion de patrie, et il propose une méthode d'éducation qui peut se résumer ainsi : montrer à ces jeunes gens tout ce que l'armée a fait de bon, de beau et de glorieux, et leur montrer ainsi qu'ils doivent être fiers de lui appartenir. Cette méthode ne peut qu'être approuvée, et elle remédiera sûrement à cette lamentable, à cette effrayante ignorance que constate l'auteur.

A. Ch.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 9 juillet 1909.* — M. Salomon Reinach annonce, au nom de la commission du prix Chénier, que ce prix a été décerné à M. Hubert Pernot pour son ouvrage sur *la Phonétique et les parlers de l'île de Chio.*

M. Luc de Vos continue la lecture de sa communication sur le mode d'élection de Julien à l'Empire. — MM. Théodore Reinach, Bouché-Leclercq, Paul Viollet et René Cagnat, présentent quelques observations.

M. le comte Paul Durrieu fait une communication sur les petits chiens du duc Jean de Berry. Des images de ces petits chiens se trouvent dans deux des plus beaux livres d'heures du duc Jean. M. Durrieu signale encore leur présence dans l'ornementation d'une Bible glosée, en deux volumes, qui est conservée à la Vaticane depuis le xve siècle (ms. lat. 50 et 51). Ces petits chiens sont figurés tenant dans leurs gueules un phylactère où est écrit le mot : *Alegret*, qui est le nom d'un des plus fidèles serviteurs du duc, son médecin Simon Allegret.

Léon Dorez.

Le propriétaire-gérant : Ernest LEROUX.

LE PUY, IMP. MARCHESSOU. — PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON, S^rs

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 30 — 29 juillet — 1909

O'Connor, Les acteurs grecs connus. — Altwegg, Une œuvre d'Antiphon. — Schanz, Littérature latine I, 2, 3e ed. — Lettres de Silvio Piccolomini, p. Wolkan, I. — J. Schneider, La franc-maçonnerie à la fin du xviiie siècle. — Benz, Le conte romantique. — Mücke, Heine et le moyen âge. — Bridrey, Porée, Lesueur et Cauchie, Fournier, Fourastié, Bligny-Bondurand, Cahiers de doléances (Cotentin, Sens, Blois, Marseille, Cahors, Nîmes). — Sagnac et Caron, Les comités des droits féodaux. — Bruchet, L'abolition des droits seigneuriaux en Savoie. — Tarle, Les ouvriers des manufactures nationales 1789-1799. — Clemenceau, Histoire de la guerre de la Vendée, p. Uzureau. — G. Leclerc, La juridiction consulaire de Paris pendant la Révolution. — Guillaume, L'Internationale, III. — Lamprecht, Histoire d'Allemagne, III. 4, 1. — Fick, Hattides et Danubiens. — Lietzmann, Une vie de Siméon Stylite. — Dal Vecchio, Le sentiment juridique. — G. Maier, Psychologie pédagogique.

John B. O' Connor. **Chapters in the history of actors** and acting in ancient Greece, together with a **Prosopographia histrionum græcorum.** Chicago, University Press, 1908 ; x-144 p. Prix : 5 fr. 30.

La partie principale et la plus importante de la thèse de M. O' Connor, et qui sera aussi la plus utile, est certainement l'appendice, *Prosopographia histrionum græcorum* ; elle forme plus de la moitié du livre. C'est le catalogue, par ordre alphabétique, des noms des acteurs grecs, tragiques et comiques, mentionnés par les écrivains grecs jusqu'à Athénée, et par les inscriptions ; les *didascali* y sont compris. Mais ce n'est pas une liste sèche des noms et des sources ; M. O' C. a réuni pour chaque acteur tous les renseignements possibles, de sorte que pour quelques-uns, les plus célèbres, nous avons toutes les indications nécessaires sur leur carrière, leurs rôles, les fêtes dans lesquelles ils ont joué, les victoires qu'ils ont remportées, et quantité d'autres détails, d'un intérêt indiscutable. Les noms dont il ne subsiste que la fin sont rangés, en fin de liste, dans l'ordre des initiales de ce qui reste. Cette prosopographie, dont personne ne méconnaîtra l'importance pour l'histoire de l'art dramatique en Grèce, est précédée de plusieurs études qui éclairent certains points encore discutés. M. O' C. montre, par exemple, que jusqu'au premier siècle avant J.-C. l'acteur tragique et l'acteur comique ont toujours été différents, ainsi que le dit explicitement Platon, *Rep.* 395 *a*. La première partie de son travail précise la valeur de plusieurs termes techniques relatifs au théâtre, en particulier des mots τραγῳδός et κωμῳδός ; il y prouve, à l'aide d'exemples tirés des auteurs, que τραγῳδός au pluriel a signifié

une troupe tragique, et au singulier un membre de cette troupe, soit le poète lui-même, soit un acteur, soit celui qui faisait représenter une pièce ancienne, soit encore le protagoniste ; de même pour κωμῳδός ; et cela, contrairement aux opinions avancées par M. Herbert Richards, avec lequel M. O' Connor engage à ce sujet une polémique assez vive. L'étude sur les concours d'acteurs à Athènes, particulièrement d'acteurs comiques, repose principalement sur les fragments du catalogue des vainqueurs et sur la reconstitution du monument, et ne saurait être discutée ici.

My.

Altwegg. De Antiphonte qui dicitur sophista quæstionum particula I. **De libro** Περὶ Ὁμονοίας **scripto** (Diss. inaug.). Bâle, Gasser, 1908 ; 99 p.

On a sous le nom d'Antiphon un certain nombre de fragments que l'on rattache à un traité περὶ ὁμονοίας, mais on ignore qui est cet Antiphon. Faut-il distinguer Antiphon le poète tragique, Antiphon le sophiste, et Antiphon l'orateur de Rhamnonte ? Les avis sont partagés, quoique l'on semble plutôt, aujourd'hui, incliner à identifier le sophiste et l'orateur. M. Altwegg, qui étudie, dans une thèse de doctorat, le περὶ ὁμονοίας, et en essaie une reconstruction, déclare qu'il ne saurait se prononcer encore, et réserve la question pour un autre moment. Quant à l'opuscule lui-même, M. A. étudie les fragments qui en sont conservés, les dispose selon la suite probable des pensées, et expose son opinion sur le sujet même du livre et sur la date de sa composition. Le sujet a été généralement compris, depuis Sauppe, comme un appel à la concorde, source de bonheur pour l'individu comme pour la société. M. A. n'est pas de cet avis, et pense qu'on a été induit en erreur par le titre. Il prend ὁμόνοια, tout en reconnaissant que les exemples lui font défaut, dans un sens voisin de σωφροσύνη, et pense qu'Antiphon a voulu prêcher une sorte d'équilibre entre θυμός et γνώμη, une concorde intérieure entre la raison et les appétits, de telle sorte que l'âme humaine atteigne une tranquillité que rien ne vienne troubler ; l'opuscule a donc pu aussi être appelé τέχνη ἀλυπίας. Tout cela est bien conjectural, quoique la manière dont M. A. reconstitue l'ouvrage semble justifier cette interprétation ; mais je crains que cette reconstitution (nous ne savons d'ailleurs ni de quelle nature ni de quelle étendue peuvent en être les lacunes) ne dépende trop de l'analyse assez subjective qui est donnée des fragments, et réciproquement que cette analyse ne soit, en partie, un reflet de l'ordonnance qui leur est assignée dans le texte proposé. Quant à la date, M. Altwegg la fixe peu de temps avant 438, date très vraisemblable, et la comparaison avec Euripide est particulièrement intéressante ; ce qui ne l'est pas moins, c'est que le περὶ ὁμονοίας serait alors le plus ancien traité composé en prose attique.

My.

Handbuch der Klass. Altertums-Wiss. her. von Iwan von Müller. Achter Band : Geschichte der **Römischen Litteratur**, von Martin Schanz. Erster Teil : Die röm. Litt. in der Zeit der Republik. Zweite Hälfte : vom Ausgang des Bundesgenossenkriegs bis zum Ende der Republik. Dritte ganz umgearbeitete und stark vermehrte Auflage. Mit alphab. Register, München 1909. Ost. Beck. gr. in-8°, XII-531 p., 10 m.

Nous retrouvons ici les qualités auxquelles nous ont habitués les autres volumes de M. Schanz : exactitude, pénétrantes analyses; franc abord de toutes les difficultés en évitant ce qui serait une vaine polémique.

Chaque nouveau volume de M. Sch., nous le sentons, a et doit avoir son influence sur le mouvement général de l'histoire de la littérature latine ; il consacre ce qui est acquis et en même temps sert de point de départ aux progrès futurs. Rien de plus vrai surtout quand le sujet traité se rapporte à ce qui est proprement la littérature classique, comme cette seconde partie du tome I qui va de Lucrèce à Varron. Car les auteurs étudiés ici sont les grands classiques de la première période, Cicéron, Varron, César, Salluste, Catulle et Lucrèce.

Le nouveau volume est dédié à l'Académie de Turin. Comme nous n'avons ici que la seconde partie d'un tome (I), aucune préface. Contenu de la nouvelle édition : 512 pages (au lieu de 253). Je n'ai pas besoin de dire que se trouvent ici, mentionnées et analysées, à leur place, les nouvelles publications dues à MM. Clark, Peterson, Plassberg, Marx et Cichorius (pour Lucilius), Kelsey (pour César), Funaioli, Fraccaro, les nouveaux articles de l'Encyclopédie de Wissowa, etc. De même pour tous les livres, articles, ou thèses qui méritent d'être nommés dans une véritable histoire de la littérature latine. Les *Scholia Bobiensia* sont citées d'après Hildebrandt ; Asconius, d'après Clark. Sur Catulle, l'édition Friedrich et l'étude sur les mss. de Hale n'ont pu être que brièvement citées aux Nachträge. A remarquer les nouveaux articles sur les premiers développements de la philosophie ; sur les éditions et commentaires de poètes, d'orateurs; les publications d'Atticus, de Tiron, d'Hirtius, etc.; les premières gloses, etc. Une place est faite ici et très justement aux créations du droit qui reflètent souvent l'esprit d'une époque. A ce titre paraissent dans notre volume : Servius Sulpicius, ses disciples et les recueils où étaient conservées les réponses de son école. Aussi d'utiles indications sur les éditions projetées, à l'heure présente, de tels ou tels auteurs.

Quelques renvois aux publications de 1909 ont pu encore se trouver dans le cours de l'édition [1].

Il est naturel que notre attention se porte d'abord sur les additions. Une partie d'entre elles se reconnaît aux nouveaux numéros de para-

1. Mais naturellement il a été impossible à M. Sch. par exemple, de prévoir les changements que vient d'apporter, pour la base critique d'une série de discours de Cicéron, le nouveau volume de la Bibliothèque d'Oxford de M. Clark.

graphes avec coefficients (88[a], 89[a], 89[b], 89[c], etc.). Dès le début, tout ce qui concerne l'Atellane, le mime, leur origine et leur développement, a été très remanié. Parmi les §§ ajoutés, on appréciera le § 154 b, qui sert d'introduction aux lettres de Cicéron, et où est réuni, d'après Peter, Barth, Gurlitt et autres, tout ce qui concerne l'usage des lettres en général à Rome.

Pour chaque auteur, chaque ouvrage les questions sont soigneusement posées, divisées, sériées. Celles qui sont les plus compliquées (ainsi pour Lucrèce, le témoignage et l'édition de Cicéron ; la dédicace à Memmius, etc.) sont si bien analysées et exposées avec tant de clarté qu'on finit par les trouver toute simples. La bibliographie, ce fouillis d'autres histoires, est ici ramenée à ses vraies limites; elle me paraît contenir tout le nécessaire [1]. Pour chaque auteur, tout en fait sant ressortir ses mérites, M. Sch. ne dissimule pas l'autre côté et ce qui fait ombre [6]. Le sentiment littéraire est juste et pour l'exprimer, M. Sch. trouve, ce me semble, la forme qui convient [3].

Dans les questions controversées, M. Sch. ne se borne pas à des analyses des thèses contraires. Il intervient à l'occasion et donne son avis (ainsi dans la question d'authenticité des lettres de Brutus : p. 318 au bas). Parfois il propose une conjecture personnelle [4]. Telle communication par lettre à M. Sch. d'un savant compétent précise un point resté vague [5]. J'approuve d'ailleurs le parti que prend M. Sch. et qui me paraît très sage de ne pas même discuter les hypothèses des savants qui sont maintenant abandonnées et comme mortes [6]. Je trouve très bon et très clair ce qui est dit (p. 231) des travaux de Clark et de Peterson sur les manuscrits des discours de Cicéron (il y aurait eu des réserves à faire pour Peterson), très sage aussi ce qui concerne les études contemporaines sur les clausules (p. 232 en haut), [7] et la conclusion que présentement il est impossible d'appliquer les nouvelles théories à la constitution de nos textes.

Deux mots résumeraient notre appréciation : jugement très sain et posé; les textes et les renseignements de fait importants sont ici réunis toujours avec clarté, et avec une admirable précision. J'ai beaucoup goûté aussi l'exposé des combinaisons souvent compliquées par lesquelles on s'efforce d'établir certaines dates (ainsi celle du discours

---

1. Si l'on veut apprécier la peine qu'a dû prendre M. Sch. pour mettre quelque clarté dans une bibliographie copieuse et envahissante, voir l'article sur César, p. 131 et s.

2. Ainsi pour Varron, p. 447 au bas.

3. Ainsi p. 49, sur Lucrèce et Catulle.

4. Ainsi p. 156 et suiv. pour une classe qui manque dans le total des *Viri ilustres*, il propose de faire une place aux rhéteurs à côté des grammairiens.

5. P. 117, note.

6. Ainsi p. 154 au bas, celle de Unger sur Cornélius Népos.

7. P. 205 : « Die Erforschung desselben hat in neuester Zeit viele kräfte in Bewegung gesetzt, allein der Zweifel sind noch viele übrig ».

Pro Roscio Comoedo). Bref excellent remaniement et très bonne partie d'un très bon ouvrage.

Le livre est imprimé très correctement. Les notes ci-dessous n'ont pas d'autre but que de prouver à l'auteur que je l'ai lu avec attention [1].

Émile THOMAS.

Fontes Rerum Austriacarum. Zweite Abteilung : Diplomata et Acta. LXI. Band : Der Briefwechsel des Aeneas Silvius Piccolomini, herausgegeben von Rudolf WOLKAN, Bd. I. Wien, Alfred Holder, 1909, XXVIII, 595 p. in-8°.

L'Académie impériale de Vienne a confié à M. Rodolphe Wolkan un travail de longue haleine, qui intéressera vivement tous les savants qui s'occupent de l'histoire politique ou religieuse du milieu du XVe siècle ; c'est une édition critique de la correspondance d'Énéa Silvio Piccolomini, le futur pape Pie II. Cette correspondance sera divisée en deux groupes principaux, dont le premier comprendra les épîtres écrites avant l'entrée de l'humaniste siénois dans les ordres, le second la correspondance ecclésiastique. Ce premier volume de la première série embrasse donc les *lettres particulières*, adressées par Silvio Piccolomini à de nombreux amis et protecteurs, durant les années 1431 à 1445. M. W. nous donne, dans l'introduction, la série des dépôts publics et privés qui lui ont servi à établir son texte [2], et

---

1. Certaines éditions françaises données comme nouvelles par M. Sch. (ainsi p. 164, Cornelius Nepos, par Monginot, Paris, 1906) ne sont que de nouveaux tirages de l'ancienne édition (ici celle de 1868). — Pour Pline l'ancien, pourquoi n'avoir pas pris régulièrement comme base l'édition Mayhoff? Si M. Sch a eu pour conserver les renvois à von Jan quelque raison, il eût fallu, de toute façon, avertir le lecteur. — Peu de lacunes. P. 334, je regrette de ne pas voir indiqué, soit à côté des anciens éditeurs, soit avant Boot, l'édition des lettres à Atticus de Mongault (Paris, 1714 et suiv.), souvent citée par Boot, Tyrrell, etc. et qui reste toujours utile. — P. 117, à la fin de la ligne 6, écrire : *cedere*. — A propos de l'épigramme d'Æmilius Probus, sur les mots cités du vers 7, *Lectura fragili*, p. 155 en haut, pourquoi ne pas avertir qu'en prenant le premier de ces mots comme ablatif, avec finale brève, le poète faisait une faute de quantité? — P. 168, à la fin de l'avant-dernier paragraphe, lire Catili*na*. — P. 234, sur le *Pro Quinctio*, pourquoi rien, pas même l'indication d'un doute, sur le résultat du procès? Il eût fallu tout au moins insérer la petite ligne de Drumann, V, p. 234 en haut : « Der Spruch des Gerichtes ist nicht bekannt ». — P. 240, au milieu, lire diem *quae* fecisti. — P. 316, au § intitulé Das Format : *versiculum*, est traduit par : der *Vers* : Cicéron n'entendait-il pas plutôt une petite ligne, quelques mots (in quo me admones de sorore). — P. 316, 9, après l'indication de la jolie découverte de Schoene (pour Ep. fam. V, 5, soudure d'un brouillon à la rédaction définitive), il eût fallu ajouter que, suivant Schoene, la coupure se place entre *cognoscere* et *Meus*. — P. 446, dans la phrase de Havet (un peu après le milieu de la page), lire : adressées à *des* (et non *les*) membres de la *gens*.

2. Parmi ces dépôts, mentionnons les Archives du Vatican, celles de Sienne et du couvent de Capistrano; le *Codex* de la bibliothèque Lobkowitz; celui de la bibliothèque de Munich, formé sous les yeux de Piccolomini lui-même par le scribe de la chancellerie, Louis Scheyter, à Vienne, de 1443 à 1446; celui de la collection Chigi, à Rome, corrigé de la main du futur pape, alors qu'il était déjà entré dans l'Église (mars 1446).

nous raconte, à cette occasion avec de curieux détails, par quelle censure sévère notre épistolier a fait passer plus tard les effusions de sa plume, trop téméraire en une très verte jeunesse [1]. C'est à des manuscrits modifiés de la sorte que les plus anciennes éditions imprimées ont emprunté leur texte et ces mutilations voulues expliquent mainte erreur de fait ou de chronologie dans l'ouvrage de Voigt, *Enea Silvio Piccolomini* [2]. L'éditeur a fait son possible pour en rétablir la teneur authentique ; d'ailleurs sur les 203 lettres du présent volume, il n'y en a pas moins de 84 qui sont inédites [3]. Les premières datent de 1431, et sont écrites de Sienne, ville natale d'Énea, à des amis de Ferrare ; ce sont des causeries d'un homme de lettres, qui voyage en amateur curieux, en chroniqueur, en nouvelliste, observateur attentif [4], peu préoccupé de morale [5]. Il arrive à Bâle en 1432 [6], comme secrétaire du cardinal Capranica ; il y est encore en janvier 1438, puis il se promène à Vienne, revient au lieu du Concile, y reste de 1439 à 1442, assistant au couronnement du pape Félix V, se lie avec le secrétaire de l'empereur Frédéric III, Gaspard Schlick et ajoute, à partir de 1442, à son titre courant de *poeta* celui de *imperialisque secretarius*. Parfois, il traite des sujets plus sérieux que ses vers, et ses impressions de voyage, quand il s'adresse à d'autres humanistes comme Laurent Valla, Philelphe, etc. [7]. Mais, en général, le ton de sa correspondance reste celui d'un bon vivant, et même d'un viveur, quand il envoie une dissertation sur l'amour et le vin à son collègue Procope Pflug (p. 240), ou qu'il compose pour l'archiduc Sigismond d'Au-

1. M. W. fournit des exemples bien caractéristiques de ces suppressions de passages, ou trop érotiques (p. XXI) ou trop indépendants en politique (p. XVIII-XIX), opérés par P. quand il fut cardinal et du sans gêne avec lequel il modifie des documents historiques comme si c'étaient des morceaux de pure littérature. Aussi le *Codex Chigi* devient, pour ainsi dire, le *texte officiel* qui sera reproduit depuis.

2. M. W. nous apprend à cette occasion que Silvio lui-même essaya de redater les lettres de la collection Chigi et que très souvent il s'est trompé dans ses indications.

3. L'éditeur dit bien qu'il y en a 321 (peut-être avec celles d'un *second* volume?) mais on n'en trouve que 203 en réalité.

4. Voy. p. ex. la description de Bâle (p. 28) ou de Vienne (p. 80).

5. Voy. ce qu'il dit du manège des courtisanes de Gênes (p. 9) ou des Viennoises, si dévergondées que « *raro mulier est uno contenta viro* » (p. 83).

6. Il envoie de là à la République de Sienne des rapports sur le Concile, qui renferment des détails curieux.

7. Voy. la lettre (p. 161) dans laquelle il manifeste sa haine contre les Français, dont « *nulla gens superat ambitionem* »; une autre sur la bataille de Saint-Jacques (1444); une autre, très intéressante, sur le petit roi Ladislas le Posthume (p. 183). — La plus curieuse peut-être est celle qu'il écrit à son père sur la naissance d'un fils qu'il a eu de sa maîtresse anglaise (sept. 1443). On comprend que le chef suprême d'une Église vouée au célibat ait rayé de sa correspondance des phrases comme celle-ci : *Mihi equidem ingens voluptas est quod semen meum fructificaverit* » (p. 188) et qui écrit à son père : « *Scis qualis gallus tu fueris et nec ego castratus sum* » (p. 189). Il lui raconte avec un sans gêne complet les détails peu édifiants qui ont précédé cette paternité de hasard (p. 190).

triche des billets doux (p. 245); et soit qu'il se déclare blasé sur les jouissances des sens [1], soit qu'il en proclame le charme [2], il se montre absolument libre de toutes préoccupations morales, mais très entendu en affaires et très fin psychologue. — Sa longue diatribe sur la vie misérable des courtisans, adressée au jurisconsulte Jean d'Eich, est bien caractéristique à cet égard (p. 453-487). — On relira aussi avec un véritable plaisir la nouvelle d'*Euryalus et Lucrèce*, qu'il envoie en juillet 1444 à Mariano Sozzini (p. 353-393). Ce n'est pas précisément de la littérature ecclésiastique selon le goût du jour, mais on ne peut dénier au futur souverain pontife, un style gracieusement sentimental et une appréciation très pessimiste du cœur féminin [3]. Nous espérons que M. Wolkan nous donnera bientôt la suite de son très intéressant recueil [4].

R.

Ferd. Josef Schneider, **Die Freimaurerei und ihr Einfluss** auf die geistige Kultur in Deutschland am Ende des 18. Jahrhunderts. Prag, Taussig, 1909, in-4°, p. 234.

Richard Benz, **Mærchen-Dichtung der Romantiker.** Mit einer Vorgeschichte. Gotha, Perthes, 1908. In-8°, p. 262. Mk. 5.

Georg Mücke, **Heines Beziehungen zum deutschen Mittelalter** (Forschungen zur neueren Literaturgeschichte, hg. von Muncker. 34, Bd). Berlin, Duncker, 1908. In-8°, p. 167.

I. M. Schneider a conçu son sujet comme un chapitre d'introduction à l'étude du Romantisme : l'élément émotif et mystique que le rationalisme et, avant lui, le protestantisme orthodoxe avaient refoulé, a été nourri par les sociétés secrètes de la fin du XVIIIe siècle, avant de s'épanouir dans le mouvement romantique. Ce n'est pas l'histoire des maçons ou des Rose-Croix, déjà souvent racontée d'ailleurs, qu'il a voulu écrire, mais leur influence sur l'évolution de la psyché nationale. Il devait donc prendre la maçonnerie au moment où elle cesse de servir le rationalisme et en s'altérant favorise une orientation nouvelle des esprits. C'est à l'influence française qu'est due la décadence de la maçonnerie allemande qui se réorganise en un ordre pseudo-chevaleresque sur le modèle des Templiers de France; des dupes ou des aigrefins, souvent l'un et l'autre, Hund,

---

1. « *Plures vidi et amavi feminas*, écrit-il à Pierre de Noceto; *quarum exinde potitus tedium magnum suscepi.* » (p. 287).

2. *Tu cibis plus quam Venere oblectaris, ego plus Venerem amo quam cibos*, écrit-il à son ami Michel Pfullendorf (p. 440).

3. « *Nihil incertius animo femineo. Nullus amor feminae diu durat. Fallax est animal mulier, varium, crudele, absque fide, plenum dolis* » (p. 581), écrivait-il en novembre 1445. On comprend qu'il se soit fait ordonner sous-diacre quelques mois plus tard.

4. Il est fâcheux que l'éditeur n'ait pas ajouté, dès ce premier volume, un *index alphabétique* des noms de lieux et de personnes; comment se retrouver dans ces six cents pages, sans fil conducteur?

Johnson, etc., jouent le premier rôle dans cette métamorphose. Mais c'est surtout la société des Rose-Croix qui a recueilli ce besoin d'idéalisme mystique qui se survivait depuis le moyen âge. M. Sch. a commencé par le suivre dans la kabbale, le pandynamisme de Paracelse, la théosophie de Bœhme, avant de montrer comment il réapparaît dans l'institution des Rose-Croix. Il insiste en particulier pour les présenter comme les héritiers directs du philosophe de Gœrlitz, qui par Gichtel, Œttinger et notre Saint-Martin est venu imprégner tout le Romantisme et son chef philosophique, Schelling. A côté de la doctrine, c'était aussi l'organisation nouvelle des sociétés secrètes qui était destinée à favoriser un goût croissant du mystère ; le pullulement de ces ordres, aussi bien que les carrières étranges de tant d'aventuriers, prouvent combien il avait pénétré la nation. De plus, le voile d'ombre dont s'entourent les chefs, l'obéissance passive qu'ils réclament des membres, l'ascétisme qui leur est recommandé ont contribué à développer dans la masse un esprit de torpeur et de résignation qui s'accordera avec la situation politique du pays. Si l'on ne considère que le seul Romantisme, l'engouement qu'il a manifesté pour le monde féodal et catholique a déjà un premier symptôme dans l'appareil chevaleresque des sociétés maçonniques de stricte observance; de même qu'une forme littéraire chère aux Romantiques, le drame fataliste, trouve sa principale explication dans le rôle que joue à l'égard du héros des romans sociaux contemporains, l'émissaire de l'ordre, l'Inconnu, le *Genius*. Cette démonstration est ingénieusement conduite par l'auteur, qui à côté du *Geisterseher* de Schiller, du *Wilhelm Meister* de Gœthe, évoque une foule d'œuvres obscures, mais caractéristiques pour nous faire saisir ce courant latent qui devait aboutir au Romantisme. N'aurait-il pas été toutefois nécessaire en même temps de constater dans la réalité extérieure le degré d'étendue et d'influence qu'avaient acquis les sociétés secrètes, pour en fixer les limites et ne pas s'en exagérer l'importance ? Quant à la thèse qu'il voulait démontrer, de considérer les sociétés secrètes transformées comme le lit souterrain où l'ancien courant spiritualiste et mystique s'est conservé jusqu'au Romantisme, il me paraît l'avoir suffisamment établie.

II. Le conte fut un genre cher aux Romantiques. M. Benz, qui est disposé à y voir l'expression la plus pure de la poésie, l'a analysé chez eux avec un souci du détail et surtout une ardeur de convictions qui rendent son étude attachante. Nous avons aujourd'hui perdu l'intelligence du conte, nous le concevons à peu près du même point de vue que le XVIIIe siècle rationaliste. Une ample introduction de l'auteur, presque la moitié de son livre, nous retrace cette longue erreur du siècle philosophique, la place qu'il laisse au merveilleux dans ses théories esthétiques, l'usage qu'il a fait du conte littéraire,

asservi à un but pédagogique ou moral, et la vogue dont nos contes de fées et les contes orientaux jouissent en Allemagne (Perrault au contraire n'y paraîtra qu'en 1770). Wieland est le type de ces arrangeurs de fictions destinées à moraliser ou simplement à amuser par leur forme piquante. Quant au conte populaire, il reste méconnu, ou du moins il est exploité dans une intention de satire, comme par Musæus que l'auteur juge très sévèrement. A mesure que le siècle s'achève, une autre conception se fait jour, le respect de cette forme littéraire prétendue inférieure s'éveille peu à peu : ainsi chez un auteur anonyme de *Kindermærchen* de 1787, chez H. Stilling, dans la publication de Tieck de 1797, dans les efforts que font le peintre Runge, Brentano et les Grimm pour retrouver une tradition perdue. Toute cette enquête, enrichie d'une foule de faits, avec d'abondantes notes et indications bibliographiques, est très intéressante à suivre, même pour le folkloriste français.

La seconde partie du livre soulèvera plus d'objections ; on jugera peut-être le point de vue de l'auteur par trop romantique. Mais il a bien caractérisé les différents aspects du genre chez les principaux représentants du romantisme. A Novalis, à Chamisso dans ses débuts, au comte de Lœben le conte n'a servi qu'à revêtir d'une allégorie des abstractions philosophiques. Pour Tieck il est devenu une sorte d'identification des sentiments humains avec la nature ; c'est le *Naturmärchen*, comme il l'a appelé lui-même, quelque chose de spécifiquement allemand, dont *le blond Eckbert* est le type le plus parfait. Fouqué avec son *Undine* si surfaite, comme Sophie Bernhardi et Caroline Fouqué, n'ont gardé que la forme extérieure de ce conte, ils l'ont humanisé, vulgarisé et affadi. Pour Hoffmann la réalité la plus vulgaire est pleine de merveilleux, mais ses héros étant seuls capables de le sentir, ce privilège devient la source d'un puissant comique. Un autre conte d'inspiration libre est celui de Novalis dans son *Ofterdingen*, d'Arnim dans *Isabella*, de Chamisso dans *Schlemihl*, de J. Kerner dans les *Reiseschatten*. Mais dans aucun le conte populaire ne s'est trouvé plus heureusement reproduit que dans Brentano. Ses fictions qui sont écrites par « un enfant — M. B. ne trouve pas de plus grand éloge — mais non pour des enfants », sont l'œuvre la plus voisine par l'invention naïve et l'effet musical de la langue des créations populaires. Brentano a puisé surtout dans le *Pentamerone* de Basile, mais par une adaptation géniale il a tiré de ce recueil italien une œuvre essentiellement allemande. L'étude de M. B. est fine et très poussée, elle tend à réviser bien des jugements courants, mais il est justement à craindre qu'il ne réussisse pas à persuader à tous les lecteurs de voir dans *Gockel, Hinkel et Gackeleia* le dernier mot de la poésie.

III. C'est également une contribution à l'histoire du Romantisme

que nous offre l'étude de M. Mücke. Dans sa jeunesse Heine a partagé l'engouement des Romantiques pour le moyen âge, mais il l'a vu surtout à travers les auteurs qui contribuèrent à en assurer la vogue au commencement du dernier siècle, Fouqué, Uhland, Arnim et, sans parler de certaines revues ou recueils romantiques, W. Scott, dont il subit plus qu'on ne l'a remarqué l'influence. A Bonn ou à Göttingen, les cours de Schlegel, Arndt, Sartorius, Benecke représentent le fondement scientifique de cette initiation poétique. En fait Heine a ignoré toute la période de l'ancien haut-allemand ; il est plus familiarisé avec la période suivante, et en particulier avec le moyen âge finissant, surtout pour les institutions et l'histoire des mœurs ; son roman du *Rabbi von Bacharach* en offre de multiples preuves. Les années d'apprentissage passées, son idéal s'est transformé, il en est venu même à traiter avec mépris ce moyen âge d'abord admiré ; seulement il a conservé une certaine tendresse pour ses récits légendaires, pour ses *Volksbücher*, ses chroniques et les transformations qu'avaient subies les vieilles traditions religieuses. M. M. a soigneusement relevé dans chacune des œuvres de la seconde période, comme il l'avait fait pour la première, ces motifs d'inspiration ; il a cherché à quelles sources — elles sont en général de seconde main ici encore — il avait puisé, de quels livres contemporains (ceux de Rosenkranz, Kirchner, Dobeneck, J. Grimm, Kreuzer, etc.) il s'était servi, jusqu'où il les avait suivis, en quoi son interprétation est influencée par les doctrines de son entourage, surtout par celles du Saint-Simonisme, dans quelle mesure elle s'écarte des résultats de la critique moderne. Tous ces rapprochements de détail qui échappent au compte rendu, sont intéressants à suivre, même s'ils n'emportent pas toujours la conviction, et l'enquête méthodique à laquelle s'est livré M. M. complète et rectifie parfois l'abondante information que nous devons à M. Elster, le savant éditeur des œuvres de Heine.

Ludovic Roustan.

Collection de documents inédits sur l'histoire économique de la Révolution française publiés par le Ministère de l'Instruction publique (en vente à la librairie Ernest Leroux).

Emile Bridrey. — **Cahiers de doléances du bailliage de Cotentin (Coutances et secondaires)**.., tome II. Paris, Imp. nat., 1908, 805 pages in-8.

Charles Porée. — **Cahiers de doléances du bailliage de Sens,** Auxerre, 1908, XXXVIII et 846 pages in-8°.

F. Lesueur et A. Cauchie. **Cahiers de doléances du bailliage de Blois et du bailliage secondaire de Romorantin,** Blois, Rivière, 1907, t. I, XCIX et 576 pages, in-8.

Joseph Fournier, **Cahiers de doléances de la sénéchaussée de Marseille,** Marseille, imp. nouvelle, 1908, LXI, et 557 pages in-8°.

Victor Fourastié, **Cahiers de doléances de la sénéchaussée de Cahors,** Cahors, Coueslant, 1908, XIV et 382 pages in-8°,

E. Bligny-Bondurand, **Cahiers de doléances de la sénéchaussée de Nîmes**, t. I, Nîmes, Chastanier, 1908, LV et 584 pages in-8°.

Rendant compte, dans la *Revue critique* du 7 octobre 1907, des six premiers volumes parus de la collection des cahiers de 89, publiée par la commission de l'histoire économique de la Révolution, j'écrivais que ces volumes étaient assez disparates : « Chaque éditeur s'est fait une idée particulière de sa tâche et l'a réalisée à sa guise avec un succès inégal ». Je n'ai rien à changer à cette constatation pas plus qu'aux observations générales dont je l'avais fait suivre. La commission a rédigé des instructions complémentaires à l'usage des éditeurs. Ces instructions n'ont pas appris à travailler à ceux d'entre eux qui l'ignoraient. Quant aux autres, ils pouvaient s'en passer.

Le recueil de M. Bligny-Bondurand n'est qu'une impression de textes. L'introduction comprend une étude de géographie administrative sans rapport direct avec les cahiers, une liste des sources à consulter qui rendra des services, mais à ceux qui voudront entreprendre l'édition critique devant laquelle M. B-B. a reculé. Il n'a pas fait une seule recherche aux Archives nationales. Les notices sur les paroisses sont insuffisantes. Elles ne donnent ni les superficies, ni les revenus des propriétés nobles et roturières, ni le chiffre des impositions, etc. Le commentaire des cahiers est vraiment indigent.

M. V. Fourastié ne s'est pas donné plus de peine. Son avant-propos est des plus succincts. Il ne touche, pour ainsi dire, à aucun des problèmes que soulèvent l'interprétation et l'utilisation des cahiers. Ses notices sont réduites à quelques chiffres. Lui non plus n'a fait aucune recherche aux Archives nationales. L'index alphabétique qu'il a dressé est assez étendu, mais présente cependant des lacunes. Le mot Intendant n'y figure pas.

Même absence de méthode et d'esprit critique dans le recueil de M. Joseph Fournier, dont le principal intérêt est de renfermer les cahiers des corporations de Marseille. L'annotation est réduite au minimum. Aucune recherche n'a été faite aux Archives nationales. L'introduction, assez longue, est consacrée surtout aux formes de la convocation et aux incidents qui ont marqué la réunion des corporations. Le contrôle des faits argués par les rédacteurs des cahiers, la vérification de leurs affirmations, l'appréciation de leurs doléances n'ont, pour ainsi dire, pas été tentés.

Les trois recueils, dont il me reste à parler, ont une autre valeur. MM. Lesueur et Cauchie apportent, dans leur étude de géographie administrative sur le bailliage de Blois, plusieurs corrections importantes à l'atlas des bailliages de M. Brette. A l'aide de la correspondance du lieutenant-général conservée aux Archives nationales, ils ont essayé de décrire la campagne électorale, enfin et surtout ils se sont efforcés de retrouver les influences diverses, particulières et générales, personnelles et collectives, qui se sont exercées sur la rédac-

tion des cahiers et ils y ont réussi dans une certaine mesure. Les notices, dont ils ont fait précéder les cahiers, sont très complètes et précises. Les commentaires, qui expliquent les difficultés du texte, sont méritoires.

Le recueil de M. Charles Porée est également un des meilleurs de la collection. Comme dans le recueil précédent les cahiers sont groupés par justices. Une carte très claire jointe au volume permet de se retrouver dans la complexité des divisions féodales. La correspondance du lieutenant-général conservée aux Archives nationales a été utilisée pour le récit des opérations électorales comme pour le commentaire des cahiers. M. Porée a le souci louable d'éclairer les plaintes des paysans par des notes précises (cf. p. 26, ce qu'il dit des lods et ventes). Les personnages importants sont l'objet de notices biographiques qui rendront de grands services. Enfin les renseignements statistiques rassemblés sur chaque paroisse sont extrêmement riches. — Je note que plusieurs cahiers demandent la suppression des intendants, « vendus aux grands » (p. 164), « fléau terrible » (p. 411) [1].

Le second volume du recueil de M. Bridrey est aussi remarquable que le premier. Par la masse énorme des connaissances puisées aux meilleures sources, il a la valeur d'une véritable encyclopédie administrative, économique, judiciaire, religieuse. M. B. relève toutes les allusions des cahiers, vérifie toutes leurs affirmations jusque dans le détail. Son commentaire est perpétuel. Il retrouve les cahiers-types qui ont été le plus souvent imités, il relève les interpolations dont les cahiers dérivés ont été l'objet, il se préoccupe des variantes du texte, il note soigneusement les mots et passages rayés, les écritures différentes (ainsi, p. 207, p. 219). En appendice, il montre, par un exemple topique, l'intérêt que présente la connaissance exacte de l'orthographe des originaux, les inductions qu'on peut en tirer. Il a fait pour les données statistiques un grand usage des déclarations de 1790, mais un usage averti. Ses notes juridiques sont d'un homme qui connaît à fond le droit coutumier (cf. p. 160, la note sur la *fiefferme*). Bref, son recueil est une édition *critique*, dans tout le sens du mot [2].

Albert Mathiez.

Les Comités des droits féodaux et de législation et l'abolition du régime seigneurial (1789-1793), documents publiés par Ph. Sagnac et P. Caron. XLIV et 826 pages in-8.

L'abolition des droits seigneuriaux en Savoie (1761-1793), documents publiés avec une introduction par Max Bruchet, CIII et 638 pages in-8.

(Collection de documents inédits sur l'histoire économique de la Révolution française publiés par le Ministère de l'Instruction publique. Dépôt à la librairie Ernest Leroux).

L'abolition du régime seigneurial en Savoie fut l'œuvre de la

---

1. P. 262, l. 1, la date de 1907 est une faute d'impression.
1. P. 280, n. 3; 301, n. 1, lire *1889*, au lieu de *1789*.

royauté elle-même. Charles-Emmanuel III supprima d'abord, le 20 janvier 1762, la taillabilité personnelle, puis organisa le rachat de la taillabilité réelle, le 19 décembre 1771. Les communautés décidaient à la majorité des deux tiers si elles rachèteraient ou non les droits féodaux. Le contrat de rachat, tantôt était débattu à l'amiable avec les possesseurs de fiefs, tantôt était réglé par une procédure administrative. Les communautés avaient un délai minimum de dix ans pour se libérer. Au moment où les troupes françaises entrèrent en Savoie, en septembre 1792, le tiers environ des droits féodaux était remboursé, un autre tiers racheté mais non encore remboursé, un dernier tiers restait en vigueur. L'assemblée nationale des Allobroges décida la suppression complète des droits féodaux non remboursés et non rachetés, sans indemnité, sauf dans le cas où les propriétaires pourraient présenter le titre primitif justifiant leur créance. La Révolution acheva ainsi l'œuvre commencée par la royauté sarde.

La publication de M. Bruchet, précédée d'une savante introduction qui déborde hors du sujet, réunit les documents généraux concernant les affranchissements, les mémoires, pétitions, suppliques révélant l'état de l'opinion publique tant du côté des privilégiés que du côté des roturiers, la statistique des contrats d'affranchissements passés de 1761 à 1792, une monographie des affranchissements dans la province de Faucigny et dans deux paroisses de cette province, etc.

En France, les droits féodaux ne furent supprimés que par la Révolution et en trois étapes : août 1789-mars 1790, suppression des droits personnels, rachat des droits réels ; — juin-août 1792, suppression sans indemnité des droits réels non justifiés par la production du titre primitif ; — juillet 1793, suppression sans indemnité des droits de cette dernière catégorie. Pour avoir l'appui des paysans dans sa lutte contre le clergé et la noblesse, la bourgeoisie révolutionnaire avait dû leur faire des concessions de plus en plus importantes.

La publication de MM. Sagnac et Caron réunit un choix de documents conservés dans les papiers des comités des droits féodaux et de législation (environ le douzième du fonds). Ce sont surtout d'une part des pétitions, mémoires, protestations adressés aux comités pour demander la réforme de la législation et d'autre part les décisions des comités et les rapports précédant le vote des lois.

L'un et l'autre volume sont terminés par des index alphabétiques qui en facilitent la consultation.

Les éditeurs, pour se conformer aux instructions qu'ils ont reçues, ont corrigé l'orthographe des documents et ils ne l'ont pas corrigée conformément aux règles en usage à l'époque, mais d'après nos règles actuelles — ce qui est un non-sens scientifique.

Albert Mathiez.

Eugen Tarle, **Die Arbeiter der nationalen Manufakturen (1789-1799)** nach Urkunden der franzœsischen Archive (n° 132 de la collection Gustav Schmoller et Max Sering, Staats-und sozialwissenschaftliche Forschungen). Leipzig, Duncker et Humblot. 1908, xiv et 128 pages in-8. Prix : 3 M. 60.

La vie des ouvriers pendant la Révolution est presque inconnue. Les rares monographies qui sont consacrées aux manufactures nationales sont écrites exclusivement du point de vue technique et artistique. Il faut donc louer M. Tarle d'avoir entrepris cette étude qu'il donne comme le début d'une histoire de la classe ouvrière en France pendant la Révolution.

M. T. a dépouillé et analysé consciencieusement et copieusement la correspondance administrative conservée aux Archives nationales et il en a extrait tous les renseignements qu'elle renferme sur les salaires, l'existence matérielle, l'organisation corporative, la mentalité politique des ouvriers des quatre manufactures des Gobelins, de la Savonnerie, de Sèvres et de Beauvais et sur leurs rapports avec les pouvoirs publics dont ils dépendaient. Un chapitre spécial est consacré à chaque manufacture, ce qui expose l'auteur à de nombreuses redites.

Les conclusions sont intéressantes. De 1789 au 10 août 1792, les ouvriers de l'État s'agitent pour améliorer leur condition. Ils obtiennent de la faiblesse de la Cour représentée par le comte d'Angiviller, directeur des bâtiments du roi, et par l'intendant de la liste civile, une série de concessions importantes : la substitution du travail à la journée au travail aux pièces, le droit d'être représentés par des délégués munis de leurs pleins pouvoirs, la promesse qu'aucun d'entre eux ne sera renvoyé, bien que la prospérité des manufactures commence déjà à souffrir, etc. Après le 10 août, les choses changent. Le ministre de l'Intérieur Roland, qui cherche avant tout l'économie, prend à l'égard des ouvriers une attitude impérieuse, presque hostile. Il leur parle, dit M. Tarle, comme un ministre de Louis-Philippe. Roland retire aux ouvriers les concessions faites par d'Angiviller, rétablit le travail aux pièces, nomme des directeurs à poigne, menace les récalcitrants de renvoi et ne s'en tient pas aux menaces. On conçoit que les ouvriers de Sèvres et des Gobelins se soient réjouis de la chute des Girondins et aient dénoncé après le 31 mai les chefs que leur avaient imposés Roland. Sous la Terreur, les ouvriers de l'État bénéficient du règne des sans-culottes. Le travail aux pièces est rétabli. A Sèvres, aux Gobelins, ils nomment des délégués qui participent à la direction de l'établissement. A Sèvres, ils entrent à la municipalité, ils forment la majorité au comité de surveillance. Avec la réaction thermidorienne, ils perdent toutes ces conquêtes. Les gouvernants redeviennent hostiles ou indifférents. La baisse de l'assignat, la suppression du maximum déchaînent une crise économique épouvantable. Les ouvriers payés 15 fois, 20 fois plus qu'en 1789, mais en papier, sont réduits à

la misère noire. Leur situation est trop critique pour qu'ils songent à défendre leurs intérêts professionnels. Ils demandent humblement aux comités de la Convention de quoi manger. Ils se réjouissent quand, à la fin de 1795, on se décide à leur payer une partie de leur salaire en nature. Sous le Directoire, leur situation reste très précaire, à part une courte accalmie de la fin de 1796 au début de 1797. Une partie de leur salaire est désormais payée en argent, mais le trésor est vide et les retards s'accumulent. En octobre 1799, les ouvriers des Gobelins avaient à toucher sept mois d'arriéré. Ils se plaignent souvent, mais François (de Neufchâteau) les rabroue aussi vertement que Roland. Il n'admet pas que les ouvriers nomment des délégués qui formeraient comme un rouage intermédiaire entre eux et la direction. On s'explique que le Directoire ne leur ait laissé aucun regret. Ils se réjouirent du 18 brumaire, parce qu'ils espéraient qu'avec le nouveau gouvernement ils seraient enfin régulièrement payés. Bonaparte devait, en effet, réaliser leur attente, mais pas tout de suite et au prix du rétablissement complet du système d'autorité. Pour commencer, Bonaparte jeta sur le pavé 156 ouvriers de Sèvres sur les 216 que comptait encore la manufacture. Les nouveaux directeurs furent armés des pouvoirs les plus étendus. Les ouvriers se turent. La Révolution avait passé sur eux comme un ouragan.

Albert Mathiez.

Joseph Clemanceau. **Histoire de la guerre de la Vendée (1793-1815)**, publiée par les soins de l'abbé F. Uzureau. Paris, nouvelle librairie nationale, 1909, xxvi et 377 pages, in-8, 5 francs.

L'auteur de cet ouvrage posthume, Joseph Clemanceau, était juge au tribunal de Beaupréau quand la guerre civile éclata. Les rebelles le firent prisonnier le 13 mars 1793 et l'emmenèrent à leur suite. Il ne recouvra la liberté que le 10 octobre, après sept mois de captivité. Sous le Directoire, il quitta les fonctions publiques et se fit marchand à Saumur. Sous le Consulat, il devint receveur particulier des contributions à Saint-Florent-le-Vieil, puis percepteur dans la même ville. Il fut révoqué pendant les Cent jours le 27 avril 1815. M. Uzureau d'ordinaire si bien informé, ne nous dit pas quelle fut la raison de cette révocation, raison politique ? Il faudrait en déduire que Joseph Clemanceau était devenu hostile aux bleus, ce qui expliquerait d'ailleurs certains jugements de son livre. Après sa révocation, il se fixa à Angers et consacra sa vieillesse à écrire différents ouvrages historiques, dont aucun ne vit le jour. Son histoire de la guerre de la Vendée fut rédigée en un mois, du 24 septembre au 22 octobre 1827.

Que vaut une histoire écrite avec une telle rapidité ? J. Clemanceau, nous dit M. Uzureau, est un témoin. Sans doute, mais ce qu'il a vu personnellement se réduit en somme à peu de chose et tient tout entier dans l'intéressant récit qu'il nous a laissé de sa captivité parmi

les insurgés, et que M. Uzureau a publié dans l'*Anjou historique* de 1908. Il a écrit son histoire plus de trente ans après les événements, alors que le sujet avait déjà été l'objet d'une littérature abondante. Dans quelle mesure a-t-il utilisé cette littérature ? Il faudrait, pour le dire, se livrer à un travail critique qui demanderait beaucoup de temps. Il me paraît, à première vue, qu'il n'a pas eu à sa disposition d'autre source authentique que le *Moniteur*. Son livre ne peut donc pas être présenté comme possédant vraiment une valeur originale. C'est un résumé rapide, plus développé pour la grande guerre, plus sec pour la chouannerie, plus sec encore pour les soulèvements de la fin du Directoire et du Consulat. Clemanceau se targue d'impartialité et cette impartialité semble faite de sa lassitude politique. « Qu'importe à la justice, à la morale, au bien public que tel individu soit républicain ou royaliste ? Ce qui importe, c'est qu'il soit humain, bienfaisant, ami de l'ordre et de la paix » (p. 352). Et de fait, Cl. balance également le blâme aux bleus et aux blancs. Chose à noter, il affiche un grand respect pour la religion. Il reconnaît que les Vendéens se soulevèrent en grande partie pour défendre leur liberté de conscience et il n'essaie pas de rechercher la main du clergé dans les événements, pas plus d'ailleurs que la main des nobles. On le consultera avec fruit sur les mœurs des gens du pays, sur leur manière de combattre, sur leurs rapports avec leurs chefs. Là il est vraiment témoin.

A. Mz.

Georges Leclerc, **La juridiction consulaire de Paris pendant la Révolution.** Paris, Plon, 1909, VII et 421 pages in-8.

Le titre de ce volume n'en indique que très imparfaitement le contenu. Toute la première partie, de beaucoup la plus importante, est un tableau à vol d'oiseau de la juridiction consulaire d'avant 1789. La description de l'hôtel où siège le tribunal, de sa disposition intérieure, de sa décoration, de son mobilier, des diners qu'on y donne, du costume des magistrats, de la physionomie extérieure des audiences, etc. y tient plus de place que l'histoire même de l'institution. Les anecdotes, les portraits, les digressions y abondent. La seconde partie, conçue dans le même esprit, un esprit « exempt de pédantisme », dit la petite notice-réclame jointe au volume, ne touche elle-même qu'aux à-côtés du sujet. On peut lire ces 400 pages sans être renseigné sur l'œuvre accomplie par le tribunal de commerce. L'auteur a systématiquement écarté tout ce qui était détail technique. Il en résulte que nous ne pouvons savoir si les juges consulaires jugeaient d'après les mêmes principes que les autres juges, si leurs sentences étaient souvent réformées en appel, si leur jurisprudence varia, etc., toutes questions qui intéressent sinon les gens du monde, du moins les juristes et les historiens, ces abominables

pédants. J'ajoute que M. Leclerc ne paraît pas très ferré sur l'histoire générale et que son parti pris apologétique fait tort à ses appréciations [1].

A. MATHIEZ.

James GUILLAUME, **L'Internationale.** *Documents et souvenirs (1864-1878)*, tome III, avec un portrait de Carlo Cafiero. Paris, Stock, 1909, XIX et 328 pages gr. in-8. Prix : 5 francs.

L'expulsion de Bakounine, votée par le Congrès de La Haye en 1872, fut en un sens l'arrêt de mort de l'Internationale. La presque unanimité des fédérations blâma cette expulsion et refusa d'entrer en rapports avec le Conseil général de l'association, composé de marxistes et transféré à New-York. Les fédérations indépendantes conclurent au Congrès de Saint-Imier (septembre 1872) un pacte de solidarité qui remettait à l'une d'entre elles désignée à tour de rôle le soin de centraliser la correspondance et de préparer les Congrès. Des Congrès autonomistes se tinrent à Genève en 1873, à Bruxelles en 1874, mais il ne s'en tint pas en 1875. L'association est de plus en plus ébranlée. Marx et Engels ne sont suivis que par une poignée d'allemands. Les blanquistes, leurs alliés à La Haye, se séparent d'eux sans se rallier cependant aux anarchistes. Bakounine vieilli, découragé, se retire de la lutte et ne songe qu'à finir ses jours dans la tranquillité. Les internationaux espagnols sont écrasés dans les insurrections qui sonnent le glas de la République de Castelar. Les internationaux italiens sont arrêtés en masse après l'échec d'un mouvement qu'ils tentent dans les Romagnes. Seule ou presque seule, la fédération jurassienne se maintient sur ses positions.

Fidèle à sa méthode, M. J. Guillaume nous donne dans ce troisième volume des analyses étendues du *Bulletin* qu'il rédigeait au nom de la Fédération jurassienne. Ces analyses constituent une sorte de revue du mouvement socialiste et anarchiste dans le monde entier. Il serait

---

1. P. 223, M. Leclerc affirme sans sourciller comme une vérité démontrée que l'idée de la réunion des États-Généraux prit corps dans les conciliabules maçonniques organisés par le duc d'Orléans ; p. 274, il prétend sans donner de preuves que les juges consulaires élus en mai 1793 l'ont été sous la pression des terroristes; p. 278, il s'imagine que le privilège des agréés subsista pendant la Révolution et il croit que la tolérance des juges porta leur nombre de 15 à 19, alors qu'il cite (p. 349) une lettre qui prouve que les agréés n'avaient plus d'existence légale; p. 283, il est surpris que la messe se soit célébrée dans la chapelle du tribunal jusqu'en octobre 1793 ; p. 280, il croit que la Commune abolit le culte à Paris par un vote; p. 284, j'apprends avec stupéfaction que l'Église de Saint-Merri venait d'être affectée, en octobre 1793, « au culte bizarre des théophilanthropes », trois ans avant la naissance de ce culte; p. 279, je lis que le comité de Sûreté générale était sous les ordres du comité de Salut public, etc., etc. Les fautes de lecture ou d'impression sont assez nombreuses; p. VI, Savary des Brulens pour des Brulons; p. 362, Lomont et non L*a*mont, Monmayo*u* et non Monmayo*n*, Calès et non Cal*i*s.

nécessaire de les contrôler et de les compléter par les études qui ont paru sur le même sujet dans les différents pays (par exemple pour l'Angleterre par l'ouvrage de B. et S. Webb), mais M. Guillaume n'a voulu nous donner que des matériaux.

Son livre très touffu et très riche contient une foule de renseignements intéressants sur les principaux chefs de l'Internationale. La personnalité de Karl Marx y apparaît sous le jour le plus fâcheux. M. G. prouve que l'auteur du *Capital*, pour se débarrasser de Bakoumine, n'hésita pas à utiliser des pièces secrètes auxquelles il attribua sciemment un sens qu'elles n'avaient pas. Hostile à Marx, M. G. ne songe pas à dissimuler cependant les ombres qui voilent la figure de Bakounine. Il raconte tout au long ses démêlés avec Carlo Cafiero, un riche italien enthousiaste qui mit une partie de sa fortune à la disposition du vieux nihiliste et se trouva assez mal récompensé de sa générosité. Bakounine acheta avec l'argent de Cafiero une propriété près du lac de Lugano, la Baronata, y fit de grandes dépenses inspirées moins par le désir de servir la cause que par le souci de plaire à sa femme, la belle et énigmatique Antonie. Singulière figure que celle de cette femme de Bakounine, qui n'aimait pas son mari et encore moins ses idées et qui exerçait cependant sur lui un empire qu'on s'explique mal! Sur ce point spécial, qu'on sent scabreux, M. G. ne semble pas avoir dit tout ce qu'il sait.

J'ajoute que ce livre est une mine précieuse pour les psychologues qui voudront entreprendre l'étude de la mentalité révolutionnaire.

ALBERT MATHIEZ.

Karl LAMPRECHT, **Deutsche Geschichte**. Dritte Abteilung : Neueste Zeit. Vierter Band, erste Hälfte. 1. und 2. Auflage. Berlin, Weidmann, 1908, 8°, p. 359, mk. 6. (vol. XI de la série).

M. Lamprecht a presque conduit à son terme la vaste synthèse historique qu'il a entreprise; voici la première moitié du dernier volume. Elle est consacrée à décrire la fin de la première période subjectiviste dont le trait caractéristique est une orientation générale vers le réalisme. Mais tandis que sur le terrain religieux le problème de l'Église et de l'État, sur le terrain politique le mouvement libéral et unitaire n'aboutissent qu'à des résultats nuls ou très précaires, la transformation que subissent les sciences, les arts, la vie économique et sociale du pays a laissé une trace profonde dans cette phase de son évolution. Le nouveau volume de M. L. est composé de deux parties inégales. La première, la moins étendue, et la moins neuve aussi, retrace les épisodes d'un premier *Kulturkampf*, l'histoire des révolutions de Berlin et de Vienne en 1848 et l'essai avorté de fondation de l'unité nationale. L'autre nous fait assister au mouvement intellectuel, artistique et social de 1830 à 1870 environ. L'auteur envisage d'abord

les sciences de la nature, physique, chimie, biologie, où l'application des principes mécaniques est devenue la source de conceptions fécondes, comme la théorie cellulaire et la transformation des espèces. Dans les sciences morales, dans l'histoire en particulier, une même tendance réaliste se manifeste dans les travaux des spécialistes de l'histoire des mœurs et aussi dans l'école des historiens politiques, tels que Häusser et Droysen, et surtout Sybel et Treitschke. Cet effort constant pour restreindre le rôle de l'hypothèse et de l'imagination dans la science a aussi caractérisé l'art de cette période : un genre d'observation par excellence, la caricature, apparaît; la peinture incline vers le colorisme et le tableau d'histoire; l'étude scrupuleuse de la réalité domine également le roman et la nouvelle. Cette double analyse de l'évolution artistique et littéraire est d'un vif intérêt, qui ne reste pas borné à l'Allemagne, car elle nous fait saisir les influences étrangères que la nation subit alors. Dans la spéculation, le réalisme scientifique ou historique aboutit au matérialisme et au pessimisme, aux systèmes de Büchner et de Feuerbach, de Schopenhauer et de Hartmann. Les tendances matérialistes se traduisent à leur tour dans les masses par un culte de la force et du succès inconnu des âges précédents.

Je ne sais pourquoi l'historien veut trouver dans toutes ces manifestations de la fin de la première phase subjectiviste une marque commune de décadence; il y a là un excès de généralisation. Il n'a pu cependant taxer de décadence le mouvement économique qui clôt ce tableau, l'expansion industrielle et commerciale déjà remarquable, annonçant les temps nouveaux de la *grande entreprise*, et par un artifice un peu gros il en fait comme un résultat anticipé d'une nouvelle période de subjectivisme. De même en étudiant l'évolution artistique ou littéraire, il a été forcé de signaler dans cette « décadence » les heureux germes qu'elle contenait pour l'avenir. Mais si contestables qu'apparaissent par ces restrictions les délimitations adoptées par l'auteur, son analyse est toujours intéressante; l'histoire des idées et des sentiments n'a pas été faite ailleurs avec une information aussi abondante et on n'a pas encore montré aussi minutieusement leur étroite connexion avec l'évolution historique proprement dite.

L. R.

— Sous le titre *Hattiden und Danubier in Griechenland* (Göttingue. Vandenhoeck et Ruprecht, 1909; VI-53 p.), M. Fick donne un appendice à ses *Vorgriechische Ortsnamen*. Il yétudie divers noms de lieux en Crète, dans les îles, dans la Grèce continentale et en Macédoine, complète ses recherches sur certains peuples antiques et leur parenté, et ajoute quelques notes sur la mythologie et le culte des peuples de la Grèce antérieurs aux Grecs. On y remarquera ce qui est dit sur la légende de Talos et le règne de Minos, sur le culte de Dionysos en Thrace, sur les Cabires, et une curieuse tentative, assez risquée de l'aveu même

de l'auteur, pour expliquer le sens de la Batrachomyomachie. Le poème de Pigrès serait une allégorie ; les rats seraient les Cariens, les grenouilles les Lélèges, et les crabes les Perses. A la fin, M. Fick propose le nom de *Hattides* pour les peuples du sud et de l'ouest de l'Asie-Mineure, et celui de *Danubiens* pour les peuples qui, partis des bords du Danube inférieur, se répandirent en Europe de l'Istrie jusqu'au Bosphore, et en Asie depuis la Mysie jusqu'en Arménie. — My.

— M. Lietzmann a publié, dans le tome 32 des *Texte und Untersuchungen* de von Gebhardt et Harnack, une vie de Syméon Stylite, composée par un disciple du saint, nommé Antonius, dans la seconde moitié du ve siècle, et qui a été fréquemment reproduite par les copistes, avec diverses modifications. Nous avons ici un tirage à part du texte seul, qui est donné sous trois formes principales, d'après le Parisinus 1468, le Parisinus 1506, et le Vaticanus 797, avec les variantes des autres manuscrits comme appareil critique ; en outre une traduction latine d'après le Parisinus 2289, et les variantes d'un autre Parisinus latin. Titre : *Antonius, Leben des heiligen Symeon Stylites*, für Unterrichtszwecke herausgegeben in Gemeinschaft mit den Mitgliedern des kirchenhistorischen Seminars der Universität Jena, von H. Lietzmann (Leipzig, Hinrichs, 1908; 62 p.). — My.

— *Il sentimento giuridico* de M. Georges Del Vecchio, professeur à l'université de Sassari (Sardaigne), vient d'être réédité par les frères Bocca (Turin-Rome-Milan, 1908. 1 fr. 50, 26 p.), après avoir paru d'abord dans la *Rivista italiana per le scienze giuridiche* en 1902. Cette étude a pour point de départ le mot connu d'Aristote, qui, au début de sa *Politique*, déclare que c'est le sens du juste et de l'injuste qui distingue surtout l'homme de l'animal. — Nous avons à signaler en même temps deux « Notes critiques » du même auteur, extraites de la *Rivista italiana di Sociologia* (sept.-déc. 1903 et janv.-févr. 1905), sur *L'Etica evoluzionista* (12 p.) et *Il comunismo giuridico del Fichte* (8 p.) : plus une Introduction à son cours de philosophie du droit à l'université de Ferrare : *Diritto e personalita umana nella storia del pensiero* (Bologne, 1904, 1 fr. 50), extraite de la *Rivista di Filosofia e scienze affini* de mars 1904. — Th. Sch.

— *La Pädagogische Psychologie auf Grund von Erfahrung, Experiment und Kindesforschung* par M. Gottfried Maier, parue en 1894, vient d'être rééditée, foncièrement remaniée, chez Perthes (Gotha, 1909, XII-328 p. 5 M.), en 2 parties, dont la 1re, servant d'introduction, discute les idées générales sur le corps, le cerveau, l'âme, l'inconscient, la triple vie consciente (penser, sentir, vouloir), la force physique et intellectuelle, le développement interne de l'enfant. La partie essentielle (p. 81) expose les principaux phénomènes de la vie psychique dans le domaine de la connaissance, du sentiment, de la volonté. Cette dernière est étudiée dans sa nature, ses formes, son contenu moral, sa liberté ; dans ses modes d'individualité et de caractère, dans son éducation, qui est manquée, si elle néglige, comme il arrive encore trop souvent, l'acquisition de l'empire sur le corps par un gymnastique méthodique et patiente. L'exercice gradué des mouvements physiques a donc une influence prépondérante sur la volonté, c'est ce que nul pédagogue ne devrait jamais oublier. — Th. Sch.

Le Propriétaire-gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy, imp. Marchessou. — Peyriller, Rouchon et Gamon, S^rs.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 31 — 5 août. — 1909

Christ-Schmidt, Histoire de la littérature grecque I, 5e éd. — Mlle Millerd, Empedocle. — O. et E. Kern, Otfried Müller. — Pseudo-Augustin, p. Souter. — Augustin, Œuvres antidonatistes, p. Petschenig. — Cagnat et Besnier, L'année épigraphique, 1908. — Wimmer, Les monuments runiques du Danemark, IV, 2. — G. Wolf, Histoire de l'Allemagne au temps de la contre-réformation, II, 1. — Dejean, Pavillon. — Boyé, Les eaux et forêts et Les aérostats en Lorraine. — P. Gauthier, Mathieu de Montmorency et Mme de Staël. — Clément-Simon, La comtesse de Valon. — Tardieu, La France et ses alliances. — Arcin, La Guinée française. — Poiré, Les monuments nationaux en Allemagne. — Schœn, Les institutions allemandes en France. — Tucker, Les Sept contre Thèbes. — A. David, Yang-Tchou. — Espinasset, L'être et le connaître. — Dacier, Mlle Sallé. — Merlet, La cathédrale de Chartres. — Lefèvre-Pontalis, Le château de Coucy. — Porée, Vézelay. — Thode, Saint-François d'Assise. — Saunier, Bordeaux. — Hallays, Avignon et le Comtat. — J. Guiffrey, Le Musée du Louvre. — Loisel, Esthétique.

Wilhelm von Christ **Geschichte der griechischen Litteratur.** Fünfte Auflage, unter Mitwirkung von Otto Stählin, bearbeitet von Wilhelm Schmid. Erster Teil. *Klassische Periode der griechischen Litteratur*. Munich, Beck, 1908; XII-716 p. (Handbuch der klassischen Altertumswissenschaft herausgegeben von Dr Iwan von Müller, 7ter Band, 1ter Teil).

Le soin de publier une cinquième édition de la *Littérature grecque* de W. Christ a été confié à M. W. Schmid, l'auteur bien connu de l'*Atticismus*. Jusqu'alors les diverses éditions, revues par Christ lui-même, n'avaient pas modifié la forme essentielle de l'ouvrage, qui toutefois avait sensiblement été augmenté. M. Sch. a procédé d'une manière un peu différente. Le nombre des pages, d'abord, s'est tellement accru qu'une division en deux parties est devenue nécessaire; c'est la première partie que nous signalons ici, comprenant la période classique jusqu'à Aristote inclus. La comédie nouvelle a été distraite du chapitre sur la comédie pour être traitée dans le second volume; dans celui-ci, la littérature chrétienne sera rédigée par M. Stählin. Ensuite, non seulement les diverses sections ont été soumises à une révision attentive, qui les a enrichies de nombreux détails, de rectifications importantes, et de notes abondantes puisées dans les travaux les plus récents; mais encore une disposition nouvelle a été adoptée pour l'étude des œuvres de plusieurs écrivains. Pour les drames d'Euripide, par exemple, Christ n'étudiait avec détails que quelques-

uns, les autres étant sommairement énumérés dans l'ordre alphabétique. M. Sch. les dispose selon l'ordre chronologique probable, et les analyse tous plus minutieusement. Les ouvrages de Xénophon, dont la chronologie est beaucoup moins sûre, sont subdivisés en historiques, philosophiques et didactiques, ce dernier terme d'ailleurs d'une exactitude contestable. Les dialogues de Platon, dont l'étude est beaucoup plus développée, sont examinés dans un ordre plus conforme à l'évolution probable de la pensée du philosophe, et certains dialogues, comme l'*Hippias major* et le *Ménexène*, sont rangés, au contraire de Christ, au nombre des œuvres authentiques de Platon. L'ouvrage de Christ a considérablement gagné à cette révision, surtout au point de vue littéraire; et s'il était déjà reconnu comme utile et indispensable, ainsi que le remarque justement M. Sch. dans sa préface, il est devenu plus indispensable et plus utile encore, grâce à la science et au travail de M. Schmid, pour les étudiants et les savants d'outre Rhin. Ce qui ne veut pas dire qu'en France nous ne puissions en tirer du profit, quoique nous possédions une *Histoire de la littérature grecque* dont la sûreté de goût et la finesse d'appréciation nous rendent superflue toute œuvre étrangère sur le même sujet.

My.

Clara Elizabeth Millerd. **On the interpretation of Empedocles.** Chicago. University Press, 1908; IV-94 p. Prix : 2 fr. 70.

Dans cette thèse, Mlle Millerd a essayé de préciser les principaux points de la doctrine philosophique d'Empédocle, celle surtout qu'on peut reconstituer d'après les fragments du περὶ φύσεως. Ce titre, vague par lui-même, est interprété ici dans le sens de « Sur l'origine et l'organisation du monde ». La discussion proprement dite commence après quelques considérations sur le caractère d'Empédocle, sur ses poèmes, et sur l'influence qu'ont exercée sur lui les philosophes antérieurs, entre autres Parménide. L'œuvre même d'Empédocle n'est pas tellement mutilée qu'on ne puisse y retrouver les grandes lignes de son système; mais les fragments, d'autre part, sont trop isolés pour permettre de déterminer exactement l'enchaînement de ses principes. Les éléments, dont la combinaison forme le *Sphæros*, le rôle de l'Amour et de la Discorde, la succession des périodes dans la vie du monde, et les phénomènes qui s'y produisent; d'autre part, après cette physique de l'univers, une explication de la sensation, la théorie des pores et des effluences, c'est là ce qui ressort avec le plus de certitude des fragments conservés. Mais ce ne sont que des données souvent incomplètes, d'où on peut conclure sans doute à un système d'ensemble suffisamment clair, mais qui ne permettent guère, pour les détails, qu'une reconstruction où le goût de chacun et ses études personnelles ont nécessairement une grande part. Diels ne juge pas

comme Zeller, ni Bidez comme Tannery. Quel est, par exemple, le cycle du monde dans lequel nous vivons présentement? Quel est le point de départ logique de son développement? Nous serions dans la période où prédomine la Discorde, d'après les témoignages d'Aristote et des néoplatoniciens; et à l'origine ne serait pas l'union des éléments, le *Sphæros*; ce serait plutôt la séparation des éléments qu'Empédocle considérait en premier lieu, antérieurement à l'action de l'Amour. Mlle Millerd discute toutes ces questions avec un sens philosophique très aiguisé; et les doutes, les incertitudes qu'elle est obligée de formuler souvent ne nuisent en rien à l'intérêt de son travail; cela prouve au contraire qu'elle ne se laisse pas entraîner dans des spéculations sans soutien, et qu'elle ne voit de salut que dans les textes. Quant aux Καθαρμοί, où Empédocle avait exposé ses théories religieuses, sur la divinité, sur l'âme et ses transmigrations, il faut se résigner à ignorer le point de vue exact où s'est placé l'auteur. Sait-on même jusqu'à quel point ces théories sont en accord ou en désaccord avec la *Physique?*

MY.

Carl Otfried Müller. Lebensbild in Briefen an seine Eltern, mit dem Tagebuch seiner italienisch-griechischen Reise, herausgegeben von Otto und Else KERN. Berlin, Weidmann, 1908; XVI-401 p. (Trois portraits).

Une partie de la correspondance de C. O. Müller a été publiée en 1883; elle nous fait connaître surtout l'archéologue et l'helléniste. Les lettres publiées par M. et Mme Kern sont d'un intérêt plus pénétrant; elles nous font connaître l'homme et le professeur. Ce sont les lettres que Carl Müller (il n'ajouta le prénom d'Otfried qu'à la fin de 1818, sur le conseil de Buttmann) écrivit à ses parents, depuis ses années de gymnase à Brieg et d'études à l'université de Breslau jusqu'à son départ pour l'Italie et la Grèce, d'où il ne devait pas revenir. C'est une sorte d'autobiographie, dans laquelle se reflètent sans apprêt le caractère, les sentiments et les opinions de C. O. Müller, et dans laquelle ne manque que la correspondance de deux années (1816-1817). Ce qui attirera surtout le lecteur, c'est le journal de voyage du jeune professeur de Göttingue, que les éditeurs ont eu l'heureuse idée d'ajouter à la correspondance. Il est rédigé sous forme de lettres adressées à sa femme; on y rencontre souvent d'agréables descriptions, bien vivantes quoique tracées en peu de mots, et les détails du voyage en Grèce plairont plus encore à ceux qui ont eu la bonne fortune de parcourir cet admirable pays. Mais ce n'est pas sans un sentiment de tristesse qu'on arrive aux dernières pages, en songeant que cet homme, un des plus grands savants dont s'honore l'Allemagne, a été si rapidement enlevé à la science et à l'affection des siens, au moment même où il venait d'annoncer son retour prochain (V. le journal, 16 juillet 1840; C. O. Müller est mort le 1er août). MY.

Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum, editum consilio et impensis Academiae litterarum caesareae Vindobonensis :

Vol. L, **Pseudo-Augustini Quaestiones ueteris et noui Testamenti CXXVII ;** accedit appendix continens alterius editionis quaestiones selectas. Recensuit Alexander Souter, MDCCCCVIII, xxxv-579 pp. Prix : 19 Mk. 50.

Vol. LI, **Sancti Aureli Augustini Opera** (sect. VII, pars I). Scriptorum contra Donatistas pars I : Psalmus contra partem Donati, Contra epistulam Parmeniani libri tres, De baptismo libri septem. Recensuit Michael Petschenig, MDCCCCVIII, xxiii-387 pp. Prix : 13 Mk. In-8°. Vienne, Tempsky ; Leipzig, Freytag.

Le texte édité par M. Souter est des plus intéressants. M. Fr. Cumont a montré le parti que l'on pouvait en tirer pour l'histoire du paganisme. Le théologien y trouvera aussi nombre de singularités curieuses. Enfin la personnalité même de l'auteur a quelque chose d'énigmatique fait pour arrêter l'attention. L'auteur est le personnage que les modernes appellent l'Ambrosiastre ; au moyen âge, on mettait son œuvre tantôt sous le nom d'Augustin tantôt sous celui d'Ambroise. On sait qu'il est aussi l'auteur de commentaires sur saint Paul. En tout cas, il a vécu à la fin du ive siècle : c'est un contemporain de saint Jérôme et du pape Damase ; l'un et l'autre l'ont lu et ne l'avouent pas. Dom Morin a essayé de mettre un nom sur cette figure énigmatique, et a désigné un juif converti, Isaac, ennemi de Damase, théologien très personnel. Cette solution a plu généralement, sauf à son inventeur qui a, depuis, proposé un autre nom. Certainement l'auteur est au fait des usages juifs. C'est aussi un juriste, avocat peut-être : on se risque à y voir l'auteur de la *Collatio legum Mosaicarum et Romanarum*.

M. Souter s'était préparé à sa tâche par une étude approfondie dont nous avons rendu compte[1]. L'ouvrage existe en trois recensions différentes. La dernière, représentée par des mss. allemands, est une compilation et un abrégé d'époque carolingienne. Les deux autres sont, à n'en pas douter, des éditions données par l'auteur. La première comprend 150 et comprenait en réalité 151 « questions » ; elle n'est plus représentée que par quatre mss., un ms. de Saint-Germain des Prés (B. N. 12223), du xiie s., et ses deux dérivés, et un ms. de Bruxelles (1125), du xve s. L'édition princeps, de Haemer (Paris, 1535), repose sur un plus ancien ms. de Saint-Victor, aujourd'hui perdu. La seconde édition, comptant 127 questions, est représentée par des mss. plus anciens et plus nombreux, qui se divisent en deux familles ; la seconde famille compte huit mss. du ixe s. ou du commencement du xe.

M. S. a reproduit la seconde édition et les questions de la première qui ne sont pas dans la seconde. Il s'est contenté de donner une concordance et des échantillons de la recension médiévale. Cela est parfaitement justifié pour celle-ci. Il faut regretter le parti pris à l'égard de la première édition. La seconde représente la pensée de l'auteur dans sa forme achevée et définitive : ce doit donc être le

1. *A study of Ambrosiaster*, Cambridge, 1905.

texte de l'éditeur. On pourrait s'en tenir là s'il s'agissait d'un poète ou d'un romancier. L'œuvre de notre exégète est un document. La première édition peut contenir des formules intéressantes pour l'historien. Il aurait fallu en donner les variantes dans un apparat spécial.

Sous cette réserve, l'édition de M. Souter ne mérite que des éloges. Elle est munie d'excellentes tables. L'index grammatical et lexicographique est particulièrement soigné et permettra sans doute, comme le pense l'auteur, d'identifier d'autres ouvrages du même écrivain.

M. Petschnig s'est chargé de publier les œuvres de saint Augustin relatives à la controverse donatiste. Le psaume abécédaire n'est conservé que par des mss. peu anciens. Le meilleur est du XIIe siècle. Le traité *Contra epistulam Parmeniani* est un peu mieux partagé. Les mss. sont nombreux, et M. P. a pu négliger tous ceux qui sont postérieurs au XIIe siècle. Il en reste encore huit, dont le plus ancien et le meilleur est au Mont-Cassin (163, lombarde du XIe s.). Mais le traité *De baptismo* est conservé dans un ms. très célèbre, le ms. de l'Escurial conservé dans la « Chambre des reliques » et donné pour autographe par une note du XVe siècle. C'est en réalité un ms. en onciale du VIe siècle (voy. Traube, *Vorlesungen*, I, p. 182, n° 41). Ce ms. est apparenté étroitement à un ms. d'Oxford (Laud, misc. 130) du commencement du Xe siècle. D'une part, la manière dont les quaternions sont signés, au bas, à droite, est un usage des copies en onciale au VIe siècle. D'autre part, les leçons et l'orthographe en font des mss. frères, à quatre siècles de distance. Comme le ms. d'Oxford n'est pas une copie de celui de l'Escurial, il faut conclure qu'il est dérivé d'un ms. de même date représentant un autre courant du texte. Les deux mss. d'Oxford et de l'Escurial se trouvaient au moyen âge dans des monastères voisins, près de Mayence, celui d'Oxford à Sainte-Marie d'Eberbach, celui de l'Escurial à Saint-Martin de Sponheim. L'accord des deux mss. nous reporte à un temps très voisin de saint Augustin. En cas de désaccord, il faut recourir à des mss. du IXe siècle. A mon avis, M. P. n'en établit pas assez nettement le rapport avec les deux premiers et entre eux. Le ms. de Saint-Gall 158 est très proche du ms. de l'Escurial : peut-il dès lors dirimer un conflit entre ce dernier et le ms. d'Oxford ?

Dans l'ensemble, l'édition de M. Petschenig réalise un grand progrès. Il dit que, dans le *Contra epistulam*, il a amélioré le texte en plus de douze cent passages. La rigueur de nos collations et le retour décidé au texte des mss., en dépit des éditions antérieures, mettent toute édition moderne au-dessus des meilleures du XVIe et du XVIIe siècle. C'est un fait évident.

Deux autres volumes contiendront le reste des écrits dirigés contre les Donatistes. Nous aurons l'index avec le dernier volume. Dans celui-ci se trouve seulement la table des références.

Paul Lejay.

L'année épigraphique, revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité, année 1908, par R. Cagnat et M. Besnier, Paris, Ernest Leroux, 1909, 81 pp. in-8°.

L'*Année épigraphique* se présente, dans le fascicule de 1908 publié par MM. Cagnat et Besnier, avec le caractère d'invariable et d'indispensable utilité que les personnes compétentes reconnurent tout de suite à cette publication entreprise il y a maintenant vingt ans passés par M. Cagnat. C'est, pour tout ce qui touche aux antiquités romaines, un inventaire rapide et complet des nouveautés épigraphiques de l'année fournissant la reproduction presque immédiate de toutes les inscriptions qui surgissent incessamment, en ordre dispersé, dans une foule toujours plus grande de recueils divers de l'ancien monde et du nouveau et qui forcément doivent attendre un délai beaucoup plus long avant de prendre place dans aucun autre ouvrage de consultation courante. Il existe beaucoup de répertoires périodiques des inscriptions se rattachant à telle ou telle matière, à telle ou telle région. Nul n'est, je crois, aussi compréhensif, ni aussi vite paru.

Comme dans chacun des fascicules qui ont été précédemment signalés ici par le regretté Paul Guiraud, la moisson épigraphique de l'année apparaît, dans celui-ci, dans toute sa variété fortuite, enrichissant à la fois, au hasard des trouvailles, l'histoire des personnes et des choses, la théorie des magistratures, la géographie administrative, le droit public et le droit privé, l'histoire des mœurs et celle des métiers. Je me bornerai à citer, de la façon dont ces accroissements se trouvent annoncés là longtemps avant de pouvoir être enregistrés dans les recueils plus volumineux ni dans les monographies spéciales, un seul exemple qui me paraît très frappant. C'est celui des listes de personnages signalés par les sources comme ayant été mêlés à l'administration de la justice, comme ayant exercé des fonctions judiciaires, au civil ou au criminel, en qualité de magistrats ou de jurés. Il n'est pour ainsi dire pas une de ces listes très diverses qui n'ait quelque profit à tirer des inscriptions contenues dans le petit volume de 1908.

Même en écartant les consuls et les préfets de la ville qui participent cependant à la justice criminelle et à la justice civile extraordinaire, en écartant aussi les gouverneurs de province qui sont pourtant des fonctionnaires judiciaires autant que des fonctionnaires administratifs, en s'en tenant aux autorités judiciaires proprement dites, entendues au sens le plus étroit, on trouve à relever :

deux préteurs urbains (n° 153 et 229). L'un le n° 229, est certainement nouveau (c'est le consul de l'an 722 M. Valerius Messalla Potitus qu'une inscription de Rome nous révèle avoir été préteur urbain avant son consulat et après proconsul d'Asie). L'autre, le n° 153, est mentionné dans une inscription trop mutilée pour qu'on puisse

savoir si c'est ou non l'un de ceux déjà connus dans la préture urbaine est mentionnée présentement sous leur nom dont la *Prosopographia imperii Romani* et que l'on trouvera groupés dans l'une de ses tables, mais que l'on ne peut aujourd'hui commodément trouver réunis nulle part. Dans le n° 70, *pr. urb.*, inscrit sur un poids, se rapporte, à notre avis, sûrement, contrairement au sens correct de l'abréviation, non pas à la préture urbaine, mais à la préfecture de la ville de Q. Junius Rusticus, qui est mentionné comme préfet de la ville sur beaucoup d'autres poids et qui n'aurait pas eu, comme préteur urbain, le contrôle de poids et mesures exercé d'abord par les édiles curules puis par le *praefectus urbi*;

un *praetor hastarius*, c'est-à-dire, ainsi qu'on admet avec raison en partant de Pline, *Ep.*, 4, 9, 5, un préteur chargé de la présidence du tribunal des centumvirs (n° 125; les deux autres connus jusqu'à présent sont indiqués par Mommsen, *Droit public*, III, p. 259, n. 1; je me demande seulement s'il ne faudrait pas ajouter le personnage signalé par l'inscription du IIe siècle, *C. I. Att.*, III, 70, ligne 4, comme ayant été en qualité de magistrat romain et non de magistrat hellénique, semble-t-il bien, στρατηγὸς μετὰ τῶν συνεδρευόντων);

un *praetor de liberalibus causis* (n° 125) à joindre aux deux signalés comme connus par des inscriptions chez M. Jörs, *Untersuchungen zur Gerichtsverfassung der römischen Kaiserzeit*, 1892, p. 43 (la première inscription était seule indiquée par Mommsen, *Droit public*, III, p. 260, n. 1; la seconde pour laquelle M. Jörs renvoie à l'*Eph. epigr.*, IV, 834, est aujourd'hui *C. I. L.*, VI, 31, 807);

un préteur fideicommissaire (n° 125) qui serait encore à ajouter à la liste de M. Jörs, p. 40 et ss. à laquelle j'ai déjà signalé, *N. R. Hist. de droit*, XVIII, 1893, p. 793, n. 2, une autre addition tirée de l'*Année épigraphique*, 1891, n° 30 (une autre addition, possible sans être sûre, pourrait être tirée avec M. Dessau, *Prosopographia*, II, p. 170, n° 127, de *Dig*, 36, 3, 6); mais il est encore plus remarquable comme étant désigné du nom de *praetor supremarum* sous lequel la sagacité de Borghesi avait reconnu le préteur fidéicommissaire dans une inscription restée jusqu'à ce jour isolée (v. Mommsen, *Droit public*, III, p. 118, n. 3 et Jörs, p. 41, n° 5; M. Mommsen, *Eph. ep.*, V, 458, avait cru un moment trouver un autre exemple dans une inscription mutilée dont une ligne finit par *praet. cand. s...*, mais, ainsi que l'a montré M. Schmidt, *C. I. L.*, VIII, S. 14312, il peut aussi bien y avoir eu *praet. cand. sevir eq. R.*);

un *juridicus per Calabriam, Lucaniam, Apuliam, Bruttium* à ajouter à la liste des *juridici* italiques de Jörs, pp. 52-57, plus récente et par suite plus complète que le tableau de Marquardt, *Organisation de l'empire*, II, p. 20, n. 1, auquel renvoie Mommsen, *Droit public*, V, p. 392, n. 9; la liste de Jörs comprenait 36 numéros; il conviendrait aujourd'hui d'en ajouter quatre nouveaux fournis par les ins-

criptions reproduites *Année épigraphique*, 1888, n° 80 ; 1890, n° 82 ; 1907, n° 48 et enfin 1908, n° 125 ;

un *juridicus* d'Alexandrie ajouté par l'inscription n° 274 à cette liste des *juridici* à laquelle de nouveaux suppléments sont sans cesse apportés par les papyrus ;

un triumvir capital (n° 124) à joindre à ceux du Principat qui sont éparpillés dans la *Prosopographia* et dont on trouvera plus tard le tableau dans ses tables ;

deux mentions nouvelles (n°s 168 et 237) de *decemviri litibus judicandis* déjà connus et signalés à leurs noms dans la *Prosopographia* avant d'être réunis à l'ensemble de leurs collègues du temps de l'Empire dans l'un de ses *indices* ;

enfin les noms nouveaux de deux jurés, de deux de ces personnages inscrits sur les listes des jurys de Rome par les divers empereurs, ici par Hadrien (n° 123) et par Antonin le Pieux (n° 162), sur lesquels les renseignements les plus complets sont aujourd'hui ceux rassemblés par Mommsen, *Droit public*, VI, 2, dans quelques notes du chapitre des Chevaliers, et par M. Kuebler dans l'Encyclopédie de Pauly-Wissowa, VI, p. 300, v. *Equites Romani*, mais dont le tableau n'a encore été donné nulle part et ne sera même pas dans les tables de la Prosopographie, puisqu'elle ne relève par tous les chevaliers, ni à plus forte raison tous les individus inscrits en qualité de *ducenarii* dans la quatrième et la cinquième décurie.

P. F. Girard.

Ludv. F. A. Wimmer, **De denske Runemindesmaerker.** Fjerde Binds anden Afdeling. Copenhague, Gyldendal, 1909. In-folio de 216-234 et xcvii pp.

La publication du prof. Ludv. Wimmer sur les « Monuments runiques du Danemark » est aujourd'hui terminée. Commencée en 1893, elle aura duré un peu plus d'une quinzaine d'années. Le volume ci-dessus annoncé, qui constitue la deuxième partie du tome IV, contient, outre la description et l'interprétation de quelques inscriptions découvertes trop tard pour avoir pu prendre place dans le corps de l'ouvrage, quatre glossaires des noms communs, des noms de personnes, des noms de lieux et des mots latins relevés sur toutes ces inscriptions : c'est dire qu'il sera particulièrement précieux aux scandinavisants et aux germanistes, en général. En ces quatre gros in-folio, superbement édités et consacrés le Ier aux runes historiques, le IIe aux runes du Jutland et des îles, le IIIe aux runes de la Scanie et de Bornholm, le IVe à celles gravées sur les pierres tombales et dans les églises, M. Wimmer, dont la haute compétence est universellement reconnue, a élevé un monument qui, en sauvant de la ruine les débris du passé scandinave, fait le plus grand honneur à son pays et à lui-même.

Léon Pineau.

Deutsche Geschichte im Zeitalter der Gegenreformation, von Gustav Wolf. Berlin, Brandus, 1908, Zweiter Band, erste Abteilung, 284 p. in-8°. Prix : 10 fr.

Nous avons rendu compte jadis des différentes parties du premier volume de l'ouvrage de M. G. Wolf [1]. Dix ans se sont écoulés depuis, et cette nouvelle livraison, qui nous arrive sans table de matières ni préface, nous laisserait assez perplexes sur le plan de l'auteur, si une note placée au revers de la couverture ne nous fournissait là-dessus un renseignement sommaire et ne nous promettait, pour les fascicules suivants, un avant-propos absolument indispensable. En effet, après être parvenus, à la fin du tome premier, jusqu'à l'abdication de Charles-Quint, nous reprenons ici nos études à trois siècles en arrière, à l'époque des Hohenstaufen. La note mentionnée tout à l'heure nous apprend que le *quatrième livre* de tout l'ouvrage est consacré au tableau du développement du pouvoir princier dans le Saint-Empire, à la naissance et la consolidation des différents territoires, de plus en plus émancipés de l'autorité suzeraine, depuis le milieu du XIIIe jusqu'au milieu du XVIe siècle. Ce quatrième livre, M. W. l'a partagé en quatre chapitres ; le premier traite de la politique territoriale des princes laïques avant la Réforme, le second de celle des princes ecclésiastiques durant la même période. Dans la troisième, l'auteur s'occupe de l'attitude des États de l'Allemagne vis-à-vis de la Réforme ; dans le quatrième, il esquisse leur histoire, depuis le recès de Spire (1526) à la paix d'Augsbourg (1555).

Les fascicules suivants du second volume nous fourniront un aperçu général sur les territoires de l'Empire au milieu du XVIe siècle et nous raconteront leur histoire jusqu'à la mort de l'empereur Maximilien II.

Le travail de M. Wolf a conservé, comme on devait s'y attendre, le cachet particulier, deux fois déjà signalé dans nos comptes rendus. C'est le travail très consciencieux [2] d'un savant riche en idées, et porté plutôt à nous donner des *considérations sur l'histoire* que de narrer en détail l'*histoire même* des événements ; l'auteur reste volontiers dans la sphère des abstractions. Comme dans les fascicules précédents, nous avons ici une espèce de philosophie de l'histoire d'Allemagne, où les lecteurs très instruits et très sérieux, mais surtout les spécialistes, trouveront bien des aperçus intéressants et originaux sur la matière [3]. Mais on ne suit pas l'auteur sans une certaine fatigue ;

1. *Revue critique* du 6 mars et du 18 décembre 1899.

2. Nous reprochions dernièrement à un travail d'érudition allemand l'encombrement formidable de son *appareil critique*. Ici l'on pourrait se plaindre de l'absence presque complète de renvois aux sources. Il y a parfois une dizaine de pages sans la moindre note. Sans doute l'érudition de l'auteur est de bon aloi et l'on peut l'en croire sur parole. Mais tout de même on serait par moments désireux de savoir où il a puisé ses données et sur quels textes précis il base les aphorismes qu'il formule.

3. Nous ferons remarquer surtout l'exposé très intéressant de l'antagonisme, fort naturel d'ailleurs, qui se manifeste entre les grands possesseurs territoriaux de la seconde moitié du XVe siècle et les empereurs Frédéric III et Maximilien I.

car il a dédaigné de morceler son travail en chapitres plus courts, et il faut lire d'affilée bien des douzaines de pages avant d'arriver à un point d'arrêt qui permette de souffler. Nous attendrons l'apparition des prochains fascicules pour parler plus en détail de ce second volume, nous bornant à signaler aujourd'hui la publication de la suite de cet ouvrage, depuis longtemps attendue.

R.

Étienne Dejean. **Un prélat indépendant au XVIIe siècle : Nicolas Pavillon, évêque d'Alet.** In-8°. Plon-Nourrit, 1909, XXV-392 p., 7 fr. 50.

Voici un livre de bon augure. L'histoire du XVIIe siècle s'était, jusqu'à ces dernières années, endormie dans la contemplation des grands hommes. Et l'histoire ecclésiastique fut, entre toutes, longue à s'éveiller. L'exemple de Sainte-Beuve n'a guère été suivi; les historiens se sont passionnément attachés aux prélats écrivains, diplomates, administrateurs, révolutionnaires; ils ont négligé les personnages de second plan, dont le rôle fut purement ecclésiastique. N'est-ce pas d'eux, pourtant, qu'a vécu l'Église et ne marquent-ils pas mieux que tous les autres, le sens de l'évolution religieuse?

M. Dejean a le mérite d'avoir nettement exprimé cette idée (Introd. VII) et de l'avoir fait passer dans un ouvrage estimable à tous égards. Nicolas Pavillon n'a pas la renommée d'un écrivain; son rôle politique s'est limité à une opposition toute religieuse. L'étudier, c'est s'interdire la lecture et la critique de documents somptueux, éloquents ou dramatiques, mais c'est peut-être renouveler la documentation de notre histoire ecclésiastique. Je n'en veux pour preuve que les manuscrits d'Utrecht et d'Amersfoort, les archives départementales de l'Aude, de la Haute-Garonne, de l'Hérault, etc., les Archives nationales et les richesses des archives Gazier, dont M. Dejean a nourri son œuvre.

M. Dejean étudie longuement la vie de Nicolas Pavillon. Nous ne saurions lui reprocher de s'y être complu. N. Pavillon est un homme d'action, aussi peu spéculatif que possible; sa vie et sa doctrine se confondent. Dans cette existence combative, chaque lutte nouvelle semble résumer une théorie du saint évêque : l'affaire du Formulaire, c'est le Jansénisme; — l'affaire de la Régale, c'est le Gallicanisme de Pavillon. Quelque précise qu'elle soit, cette partie de l'ouvrage ne nous donne rien de bien nouveau. C'est une vie de saint, une belle vie courageuse, déjà légendaire à la fin du XVIIe siècle. Mais M. Dejean s'est efforcé de la localiser : il a décrit, dans un chapitre — peut-être moins large que son titre, mais fort intéressant, — le « Prestige de l'évêque d'Alet »; il s'est attaché à l'étude de cet évêché du XVIIe siècle; nous connaissons par lui tous les soucis de l'évêque, ce « syndicat de la jeunesse », dirigé contre les sévérités de Pavillon, qui trouve dan-

gereux les bals du dimanche, et soutenu par des prêtres débauchés, — « l'affaire des frères Aosthène », publicains pillards, que Pavillon écrasa avec bien de la peine, etc. — Nous connaissons mal les évêchés du XVIIe siècle, leur vie quotidienne ; nous ignorons tout à fait l'opinion du petit peuple, et de tels détails nous enchantent. M. Dejean s'est rendu compte de leur valeur ; peut-être même le soin qu'il prend d'en marquer l'âge, et d'en faire pardonner le caractère est-il un peu fatigant (par ex. p. 72 et 73).

L'apport tout personnel de M. Dejean, c'est son chapitre sur la « doctrine » de Nicolas Pavillon (ch. IX). Voici un évêque qu'on a considéré — peut-être pour le perdre, — comme un déterminé janséniste et qu'on trouve à l'origine du débat sur la Régale. Est-il vraiment janséniste et gallican? M. Dejean a résolu cet important problème, un peu rapidement sans doute, mais en somme fort habilement. Nicolas Pavillon n'est ni un théologien ni un juriste ; c'est un évêque fort de son droit et un esprit indépendant, et c'est surtout, nous l'avons vu, un homme d'action, ennemi des subtilités dialectiques. Telle est la distinction essentielle de M. Dejean ; il semble bien qu'elle donne la vérité. N. Pavillon s'est simplement rencontré avec les jansénistes, mais hors du terrain de la pure théologie. « S'il s'est engagé avec eux dans l'affaire du Formulaire,... c'est parce que sa doctrine particulière en matière de discipline ecclésiastique, concordait à merveille avec les aspirations jansénistes » (p. 343). Quant au Gallicanisme, on peut dire que N. Pavillon s'en est fait l'apôtre indomptable ; mais il n'est pas, comme Harlay, un Gallican platement soumis au Roi, ou, comme Bossuet, un gallican conciliant : il représente un gallicanisme beaucoup plus ancien et plus large, également éloigné de l'adulation pontificale et de l'absolue soumission aux ordres royaux, fondé tout entier sur la théorie traditionnelle de l'indépendance épiscopale. Ainsi se justifie le titre de l'ouvrage de M. Dejean.

Le caractère de Nicolas Pavillon se trouve par là singulièrement précisé. Qui ne voit aussi l'intérêt de cette étude pour la solution de deux problèmes jusqu'à présent peu tentés : la diversité des partis gallicans, les rapports du jansénisme et du gallicanisme ?

Cet ouvrage, en plus de sa forte documentation et de l'habileté de son auteur, a donc cet autre mérite, d'annoncer, ou, plus modestement, de confirmer un sens nouveau de l'histoire ecclésiastique : aux portraits de prélats écrivains ou politiciens vont s'ajouter des portraits, tout aussi intéressants, de prélats dont le rôle fut simplement religieux ; même, à l'exemple des autres histoires, l'histoire de l'Église va sans doute laisser ses monographies de « Grands hommes », pour aborder l'étude, autrement profonde et vivante, des partis.

Georges HARDY.

Pierre Boyé. **Les eaux et forêts en Lorraine au XVIIIe siècle** (Extrait du *Bulletin des sciences économiques et sociales du Comité des Travaux historiques* (Paris, Berger-Levrault, 1909. In-8°, 2 fr.

Les premières expériences aérostatiques faites en Lorraine, 1785-1788. Paris, Berger-Levrault, 1909. In-8° : 1 fr. (avec trois planches) : 2 fr. 50.

M. Pierre Boyé, président de la Société d'archéologie lorraine, vient de publier deux brochures fort instructives :

1° *Les eaux et forêts en Lorraine au* XVIIIe *siècle.* Il montre comment, sous Stanislas, l'organisation française en maîtrises se substitua à l'organisation lorraine en grueries et insiste sur la part que prit à cette réforme Paul-François Gallois. On trouvera aussi dans ce travail de curieux détails sur les exigences des commissaires des bois de la marine et sur les scieries domaniales. La Lorraine a d'admirables forêts; mais néanmoins, à cause de l'exploitation à outrance, cette richesse diminue et on a pu prononcer, à la fin du siècle, le mot d'épuisement. Il serait à souhaiter que M. Boyé réunît bientôt en un volume toutes les études isolées qu'il a publiées sur l'administration, l'industrie et le commerce en Lorraine, sous le règne nominal de Stanislas. Nous aurons ainsi un admirable livre sur l'histoire intérieure du duché du XVIIIe siècle.

2° Les premières expériences aérostatiques faites en Lorraine offrent une étude toute d'actualité. Le premier ballon lancé en Lorraine le fut à Nancy, le 19 décembre 1783, par Pierre-François Nicolas, professeur à l'Université; il tomba à quatre lieues de la ville, à Fontenoy. En 1784, le chevalier de Boufflers fit un certain nombre d'expériences au château de La Malgrange. Mais ce n'est que le 1er juillet 1787 que partit de la Pépinière le premier ballon monté, il portait l'aéronaute Blanchard qui faisait son quatorzième voyage aérien, et tomba entre le village de Villers et le château de Brabois. Sur toutes ces tentatives, sur la forme des ballons, sur les sentiments des spectateurs de la ville ou de la campagne, M. Boyé nous fournit les renseignements les plus précis et les plus amusants. Il cite, à diverses reprises, le messin Pilâtre de Rozier qui le premier, le 21 novembre 1783, s'était confié à un ballon parti de La Muette et qui, le 15 juin 1785, s'abattit sur les falaises de Boulogne.

C. P.

Paul Gautier, **Mathieu de Montmorency et Madame de Staël.** D'après les lettres inédites de M. de Montmorency à Me Necker de Saussure. Paris, Plon, 1908, in-16, p. 311. Fr. 3,50.

L'érudit historien de Mme de Staël a de nouveau esquissé sa vie d'après les témoignages d'un de ses amis les plus dévoués. Mathieu de Montmorency la connut dès 1790, il en fut quelque temps épris, jusqu'à ce qu'une crise de mysticisme survenue en 1794 transformât cet amour en une profonde amitié qui ne finit qu'avec la mort de

Mme de Staël. Il s'était lié en 1794 aussi avec sa cousine, Mme Necker de Saussure, qui devient vite pour lui « la seule personne avec laquelle il peut penser tout haut sur notre amie ». C'est la publication de cette correspondance inédite qui a été l'occasion de la nouvelle étude de M. Gautier. Toutes ces lettres dont chacune est comme un bulletin moral — c'est le mot de Mathieu — sont remplies des inquiétudes que lui causent les équipées de l'impétueuse amie, du désir de la tirer des embarras où la jettent et la rejettent la politique ou la passion, et toujours aussi de l'espérance d'amener une conversion religieuse chez la fille des philosophes. Montmorency fut pendant vingt-sept ans un ami tendre et fidèle, mais pour ce rôle de directeur d'âme auquel il prétendait, il faut avouer qu'il l'a assez piteusement tenu. Il était trop timide et réservé, capable seulement de gémir sur chaque imbroglio qui survenait; Chamisso, que l'auteur eût pu citer, ne l'appelle que *der milde, der fromme Montmorency*, *der heilige Mann*; il reste à chaque page du livre de M. G. « le bon Mathieu » ou « le pauvre Mathieu », et on ne voit nulle part qu'il ait exercé sur Mme de Staël une action véritable. Son rôle tout effacé, pendant que sa terrible amie déployait tant d'activité, ne nous intéresse que par les impressions qu'il en reçoit; chaque nouvelle aventure de l'une nous vaut de l'autre une lettre de plaintes à la cousine et nous y profitons de mieux connaître l'héroïne aux divers moments de sa vie, comme dans ses relations avec Benjamin Constant que Montmorency n'aimait guère, ou à l'occasion de ces fréquents et brefs séjours à Paris ou dans certains châteaux de la province. La vie sentimentale et politique de Mme de Staël, si elle ne reçoit aucune révélation des commentaires de son discret ami, y gagne du moins un indulgent défenseur. L'étude de M. G. qui avait été assez avare de détails sur les débuts de la carrière de Montmorency, nous renseigne plus abondamment sur le rôle actif qu'il joua dans les conspirations royalistes qui précédèrent la chute de l'Empire. On devra le remercier d'avoir par cette publication enrichi de quelques nouveaux documents l'histoire des amitiés de Mme de Staël.

Ludovic Roustan.

Gustave Clément-Simon, **La comtesse de Valon.** Souvenirs de sa vie, sa famille, ses amis, ses correspondants. Paris, Plon, 1909, in-8°, 404 p., portrait, 7 fr. 50.

Un mot de la préface avertit que ce livre était écrit pour un petit cercle de parents et d'amis. C'est bien l'impression qu'on en garde après lecture. Hors de ce public restreint, il est à craindre qu'une biographie aussi détaillée d'un personnage aussi effacé n'intéresse guère. Apollonie de la Rochelambert, née en 1826 d'une très ancienne famille du Limousin, alliée aux Dreux-Brézé et aux Golovkine, vécut en Allemagne de 1830 à 1836, ses parents ayant suivi Charles X en exil. Elle fut élevée au couvent des « Dames anglaises » où elle

connut George Sand (M. C. S. reproduit, de la jeune Aurore Dupin, trois lettres datées de 1820), retourna quelque temps à la cour de Prusse, et épousa en 1846 le vicomte de Valon, député de la Corrèze, que la mort tragique de son frère aîné fit comte en 1851. Légitimiste, jusqu'à conserver précieusement un mouchoir où le comte de Chambord enfant avait étanché le sang d'une égratignure, Mme de Valon reste à l'écart sous l'Empire, bien que ses beaux-frères figurent à la Cour. Elle n'a de rôle qu'après 1870, de rôle politique s'entend, car pendant la guerre elle montra beaucoup d'activité et de dévouement dans l'organisation des ambulances de l'Eure.

Peu de temps après, une alliance de famille la rapproche de Pouyer-Quertier, à qui elle fournit des recommandations utiles pour sa mission en Allemagne. Ses lettres de cette époque sont à joindre aux *Correspondances* de Thiers publiées naguère. Il y aura aussi à glaner dans ce que M. C. S. dit du rôle de Mme de Valon lors de la *fusion* et jusqu'après le 16 mai. On notera une lettre curieuse de M. de Damas, qui a découvert que son cheval, jadis hébergé à Frohsdorf, ne supporte pas le voisinage des chevaux de Gambetta, et qui ajoute : « Je vous demande si un cheval républicain aurait montré la même délicatesse? Jamais! donc attendons tout de la force de notre principe ». Quelques lettres, relatives aux négociations de Mac-Mahon avec Pouyer-Quertier au lendemain des élections de 1877, et aux efforts de Mme de Valon pour attirer les bonapartistes dans l'opposition monarchique, sont aussi à retenir. Après la démission de Mac-Mahon, et surtout après la mort du comte de Chambord, Mme de Valon vécut dans la retraite. Elle est morte à Paris, le 9 avril 1904.

R. G.

André Tardieu. **La France et ses alliances, la lutte pour l'équilibre.** Paris, Alcan, 1909. In-8°, III et 365 p., 3 fr. 50.

M. André Tardieu retrace dans le volume sur *la France et les alliances* la lutte diplomatique qui se poursuit toujours sous nos yeux et qu'il nomme la « lutte pour l'équilibre », La Triple Alliance qui unit l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et l'Italie, l'alliance de la France avec la Russie, son entente avec l'Italie et l'Espagne, son accord avec l'Angleterre, le rapprochement anglo-russe et, au milieu de tous ces pourparlers et traités, de grands et dramatiques événements comme la guerre de Cuba, la guerre des Boers, la guerre du Japon, les affaires des Balkans, l'Allemagne essayant de garder l'hégémonie qu'elle seule menace, la conférence d'Algésiras et le conflit des alliances, telles sont les principales péripéties de la lutte. Ce simple exposé suffit à montrer le vif intérêt de ce volume où l'histoire diplomatique des trente dernières années est condensée en un style ferme et net avec une sûre et précise connaissance des faits.

A. Ch.

André Arcin. **La Guinée française**, races, religions, coutumes, production, commerce. Paris, Challamel. 1907. In-8°, VII et 659 p.

Il serait à souhaiter qu'on eût sur chacune de nos possessions d'outre-mer un ouvrage comme celui de M. André Arcin sur la Guinée française. L'enquête menée par M. Arcin sur l'état social, moral, agricole, commercial et industriel de notre grande colonie africaine est consciencieuse, scrupuleuse ; elle est complète ; elle est, en outre, vivante et pittoresque. On notera principalement les chapitres que l'auteur consacre à la psychologie, aux coutumes et aux bonnes qualités de la race noire. Il montre le péril que fait courir à notre domination l'invasion croissante de l'islamisme et, en revanche, les facilités que l'état de la famille noire ouvrirait à la propagande chrétienne. La partie principale du livre est celle qui concerne les exportations et les importations. On peut conclure de tout ce que dit M. Arcin que la Guinée française serait un excellent terrain d'affaires. Le dernier chapitre prouve que le grand mal de la colonisation européenne, c'est l'assimilation à outrance, c'est le système de l'administration directe, c'est l'application de la justice française avec ses frais, sa procédure compliquée et son ignorance de l'indigène, son insouciance des difficultés de races et de traditions, c'est la destruction de l'autorité des chefs que l'Européen traite souvent comme les derniers de leurs sujets au lieu de les soutenir, de les aider et de leur donner un costume officiel tout en leur faisant comprendre qu'ils sont de simples fonctionnaires dont les moindres abus seront sévèrement réprimés. Que cette erreur persiste et qu'elle s'aggrave, et sûrement nos colonies périront.

A. Ch.

Eugène Poiré, **Les Monuments nationaux en Allemagne**. Paris, Plon, 1908. In-16, XV et 303 p. 3 fr. 50.

C'est une fidèle description de tout ce que nos voisins ont élevé de plus remarquable pour honorer leurs héros et commémorer leurs succès militaires. M. Poiré passe successivement en revue : la *Walhalla* près de Ratisbonne, la *Ruhmeshalle* et la *Bavaria* de Munich, la *Befreiungshalle* de Kelheim, l'Arminius du Teutoburger Wald, le monument du Kyffhäuser en Thuringe, la *Siegessäule* avec la *Siegesallee* et le monument de Guillaume Ier à Berlin, le Frédéric III de Wœrth et la *Gedenkhalle* de Gravelotte. Il y a une lacune : le monument de Frédéric II à Berlin ne devait pas manquer dans cette liste, et aussi le Bismarck de Hambourg. Des reproductions photographiques auraient dû accompagner un livre de ce genre. M. P. nous décrit avec soin et agréablement le site et l'emplacement de chacune de ces œuvres qui presque toutes manifestent le goût de l'énorme cher à l'Allemagne ; il raconte en détail leur histoire, s'arrête à leur inauguration, nous renseigne sur les architectes et les sculpteurs, n'oublie pas même le

chiffre des dépenses et nous donne son opinion sur leur valeur artistique pour laquelle il fait bien des réserves. Mais son livre n'est pas seulement d'un touriste informé, il est surtout d'un patriote qui s'est proposé de réveiller en France des sentiments de fierté qu'il juge trop affaiblis, en soulignant, souvent à l'excès, le caractère de morgue victorieuse et l'allure de défi que certains détails de ces œuvres peuvent trahir. Bien que l'auteur ait un peu abusé de ce thème banal du manque de modestie dans le succès chez nos voisins, son livre intéressera les lecteurs (quelques menus détails seraient à rectifier et les noms allemands sont parfois mal reproduits).

L. R.

Les Institutions allemandes en France par Henri Schœn, docteur ès-lettres, professeur agrégé de l'Université. 11 pages (Édition de la *Revue alsacienne* illustrée. Vol. XI, nº II, 1909). Strasbourg.

M. Henri Schœn s'est livré à une rapide enquête sur les sociétés allemandes répandues en France et plus spécialement à Paris. Elles sont légion et se proposent les fins les plus variées, mais elles aspirent toutes à maintenir vivace le culte de la mère-patrie, à favoriser le germanisme. Au demeurant elles sont non seulement tolérées, mais souvent encouragées par le gouvernement français et M. Schœn insiste avec raison sur cet esprit de bienveillance à l'égard des étrangers qui est si général en France. Il y voit une grande force et souhaite que l'Allemagne suive notre exemple. Il y a nécessairement dans ce travail quelques omissions — peut-être voulues — et l'on eût souhaité plus de documents. Tel qu'il est, l'opuscule de M. Schœn rendra service à l'historien ou au statisticien désireux de se renseigner sur la colonie allemande en France.

E.-H. B.

The Seven against Thebes of Æschylus, with introduction, critical notes, commentary, translation and a recension of the Medicean Scholia, by T. G. Tucker. Cambridge, University Press, 1908; LXI-255 p.

Il y a déjà longtemps que M. Tucker s'occupe d'Eschyle, et on connaît ses éditions des *Suppliantes* et des *Choéphores*. Voici maintenant une autre édition, faite selon les mêmes principes, celle des *Sept contre Thèbes*. Elle se compose d'une introduction, du texte accompagné d'une traduction et pourvu de notes très développées, et des scholies du Mediceus. Cette adjonction des scholies, pour le dire en passant, ne peut que rendre des services, bien qu'elles soient souvent insignifiantes; l'étudiant sérieux, les trouvant dans le même volume que la pièce, peut facilement s'y reporter et se rendre compte de la manière dont l'éditeur en use pour interpréter et quelquefois pour établir le texte. M. T. s'est posé les questions suivantes : Dans quelles

circonstances et pour quelles raisons la pièce a-t-elle été écrite ? Où le poète a-t-il pris son sujet, et quel effet artistique en a-t-il tiré ? Quelle impression le drame devait-il faire sur les spectateurs ? L'introduction y répond d'une manière à la fois sobre et précise, en traitant d'abord des relations légendaires entre Thèbes et Argos, en retraçant à grands traits l'histoire des Labdacides jusqu'à la guerre des Sept chefs, et en donnant une topographie de Thèbes avec ses sept portes. La pièce, représentée en 467, n'est pas uniquement une « leçon de morale, enveloppée dans la destinée des fils d'Œdipe » ; elle a aussi un but politique. On se souvenait que l'invasion perse avait trouvé Athènes sans défense; Thémistocle, puis Cimon avaient vu la nécessité de fortifier la ville, et c'est « indubitablement », dit M. T., pour soutenir cette politique et diriger l'opinion publique dans un sens favorable aux vues de Cimon qu'Eschyle choisit son sujet ; quoique la scène soit à Thèbes, nombre de passages peuvent s'appliquer à Athènes, et la pensée dominante du poète est celle-ci : Ayez confiance dans les dieux, mais songez à vos fortifications. On prête beaucoup aux vieux poètes, et l'idée que leurs mots peuvent cacher des allusions aux événements passés ou contemporains est, il est vrai, souvent justifiée; toutefois je ne suis pas sûr que l'on suivra M. T. dans ses interprétations. Autre chose est que nous, modernes, nous trouvions des allusions dans une pièce antique, et autre chose que les spectateurs les y aient vues comme nous ; autre chose surtout est que le poète les y ait mises. Le caractère à la fois épique et dramatique de la pièce est au contraire analysé avec beaucoup de justesse, et le rôle du messager est brièvement, mais nettement mis en lumière; M. T. aurait pu, à cette occasion, insister sur ce point, assez peu remarqué, semble-t-il, que le messager des *Sept* est d'un tout autre type que les autres ἄγγελοι de tragédie. Il me reste à parler du texte. M. T. est conservateur, mais seulement dans une certaine mesure ; car s'il se tient aux leçons du Médiceus dans quelques cas où le texte n'est guère satisfaisant, ailleurs il est d'une hardiesse dans la conjecture qui ne recule pas devant l'admission de mots nouveaux et de formes insolites, comme v. 13 ἑκάστοσ(ε), 134 ἐκπυκάζου (avec un sens également forcé, *tirer du carquois*), 554 δᾷ = δαί, 667 καθάρσιμον. Au vers 27, οὗτος τοιῶνδε δεσπότης μαντευμάτων choque M. T., qui remplace δεσπότης par θεσφάτοις, dont la construction grammaticale, pour ne rien dire du sens, est fort suspecte. 434 στόμαργος est corrigé en στόμ' ἀργός, qui me semble mal placé dans la bouche d'Étéocle parlant d'un de ses guerriers, et que les comparaisons de M. T. ne justifient pas suffisamment. 563 τὸν σόν... πρὸς σπορᾶς ἀδελφεόν, ton frère par la naissance (suppléez : mais non par les sentiments) est aussi étrange pour le sens que pour la manière dont ce sens est exprimé; il est vrai que le texte des manuscrits est inintelligible ; mais la correction est encore à trouver. 460 πεπέμφθω serait bon; mais je ne vois pas les raisons qui

portent M. T. à suspecter πέπεμπται, d'autant plus que nous avons τέτακται au v. 435. Une correction heureuse est 620 σοί θ' ἅς pour οἷας, et l'attribution des vv. 664-672 au messager mérite d'être prise en considération. Quant à l'annotation, elle est ample et soignée; M. Tucker aborde résolument les difficultés, les résout souvent d'heureuse manière, et commente généralement le texte avec une abondance d'information qui est réellement instructive.

MY.

— Nous signalions l'an passé le livre consacré au socialiste chinois Meh-ti; c'était le 1er volume d'une série destinée à faire connaître les philosophes et sociologues orientaux. Voici le 2e, qui nous montre un adversaire de Meh-ti et de l'école confucéiste, presque un précurseur de Stirner: *Les théories individualistes dans la philosophie chinoise: Yang-Tchou* (Giard et Brière, 1909, in-8° de 150 p. 2 fr.) par Alexandra DAVID, qui veut nous rappeler par ce livre que « toute loi est en nous individus, ou en nous peuples. Il ne s'agit que de la découvrir sous l'amoncellement des mœurs et des opinions factices, fruits de cette éducation mal comprise qui tend à tuer l'homme vivant dans l'enfant, pour ne livrer à la Sociétè qu'un pantin automate capable de poursuivre, jusqu'à sa fin, un gesticulation empruntée ». Yang-Tchou, dont les discours semblent avoir eu un grand retentissement, au point d'inquiéter sérieusement la philosophie officielle, doit « avoir vécu à Léang, capitale de l'Etat de Wei, vers le ve siècle avant notre ère », avoir été « petit propriétaire terrien » et n'avoir « jamais exercé aucune charge publique... particularité » qui est « en parfait accord avec sa doctrine ». Cette curieuse exception à la tendance générale de la mentalité chinoise nous est exposée sous une forme succincte, dans un style accessible à tout lecteur, et par des rapprochements continuels avec nos mouvements politiques, économiques et sociaux. On trouvera, à partir de la p. 125, d'utiles *Notes historiques* sur les personnages cités. — Th. SCH.

— *L'Etre et le Connaître* (Leroux, 1909, IV-491 p.) par M. H. ESPINASSET, « est le fruit de méditations quotidiennes, durant un assez grand nombre d'années » et ne recherche rien moins que « la nature, l'origine et la fin des êtres » ou « le comment et le pourquoi de l'Univers » ou ce qu'est « l'être en lui-même ». Les réponses des métaphysiciens à cette question des questions « ont toujours paru si obscures, si embrouillées comme à plaisir, si opposées entre elles, si insignifiantes en somme » que l'auteur a pensé « qu'on pouvait en présenter une solution plus juste en même temps que plus simple et plus claire ». Le plan destiné à atteindre cette solution est bien exposé p. 142-145; mais la note de la p. 146 nous prévient tout de suite (assez inutilement d'ailleurs, car il suffit de feuilleter le volume pour s'en apercevoir) que l'auteur sera « naturellement amené à parler un peu de tout à propos de chaque objet » et ne saurait s' « astreindre à suivre cet ordre prétendu rigoureux, mais qui présente toujours à l'esprit quelque chose de purement artificiel ». Sans doute, mais cette absence de méthode pourra passer pour un grand défaut, malgré les excuses alléguées par l'Avertissement et malgré l' « emploi du langage courant », qui est une réelle « originalité » du livre. — Notons un excellent jugement sur Voltaire (p. 3, n. 1), et sur le pragmatisme (« appellation nouvelle pour désigner une chose très ancienne ») de Bossuet et de Gœthe (p. 475, n. 1), un beau passage sur les conséquences des théories maté-

rialistes (p. 147 suiv.) et un appendice sur l'article de M. Boutroux : *W. James et l'expérience religieuse* (p. 476). — Th. Sch.

— La méthode historique est féconde, à quelque sujet qu'elle s'applique ; mais les résultats qu'elle obtient sont plus neufs et plus précieux encore quand le sujet est de ceux qu'on traite habituellement par l'anecdote et la chronique. Le petit volume que M. Emile Dacier vient de consacrer à « une danseuse de l'Opéra sous Louis XV, *Mlle Sallé* (Paris, Plon, in-12) est un modèle d'histoire théâtrale et artistique ; un travail complet, appuyé sur des documents de première main et inédits, utilisés avec goût, intéressants par eux-mêmes, plus utiles encore par les explications qui les accompagnent. Non seulement il a reconstitué, sans excès de détail d'ailleurs, la vie de cette danseuse qui fut une vraie femme et une vraie artiste, deux choses presque aussi rares l'une que l'autre dans cette profession, mais il a retracé en connaisseur l'évolution de la danse, telle que la comprenait l'époque, et fait ressortir l'originalité, la nouveauté, l'audace même de la réforme que Mlle Sallé prétendit introduire dans cet art, je veux dire la vérité de la mimique et du costume. Le scandale de son indépendance en art, comme celui de sa vertu même, valurent à cette charmante femme des persécutions et des jalousies qui, autant que son désintéressement, abrégèrent sa carrière et l'enveloppèrent toujours d'une certaine obscurité. M. Dacier n'a pas dû se livrer à un petit travail pour la reconstituer : il en a été récompensé par l'intérêt des documents qu'il a rencontrés et qui font de son livre même un nouveau document, indispensable désormais pour l'histoire de l'Opéra à Paris et à Londres. Le volume est orné d'un admirable pastel de La Tour (peu connu, car il appartient à une collection privée). M. Dacier, qui n'en est pas à ses premières explorations iconographiques, comme on sait, et s'y montre plein d'expérience, a fait encore plus d'une trouvaille de ce côté-là. — H. de C.

— L'éditeur d'art Henri Laurens nous fait constamment la surprise de quelque nouvelle collection : c'est un continuel épanouissement de branches imprévues, que sa librairie. Heureusement qu'elles ne s'interrompent pas, comme tant d'autres, dans leur développement. Voici, dans un format moindre que tous les autres, une série de *Petites Monographies des Grands Edifices de la France* (à 2 fr. le volume de 100 pages et 40 phot. on plans environ) qui fait paraître en même temps une étude sur *la Cathédrale de Chartres*, une histoire descriptive du *Château de Coucy* et une monographie de l'admirable abbaye de *Vézelay*. L'une est dûe à M. René Merlet, l'autre à M. Eugène Lefevre Pontalis, sous la direction duquel se publie la collection, la troisième à M. Charles Porée. Elles font grand honneur à leurs auteurs. Le récit est sobrement documenté, la description claire et d'une méthode parfaite, sans ces erreurs de noms techniques qui déparent encore tant d'études archéologiques, et l'illustration, photographique ou architecturale, est dûe également aux plus attentives compétences (ici, MM. Laffolye, Miroux, Ventre, architectes). L'introduction historique (particulièrement intéressante) du volume sur Coucy, est l'œuvre de M. Ph. Lauer. — Quant à l'autre série nouvelle que je veux signaler, elle porte pour titre : *Les Etudes d'art à l'Etranger* et se propose de faire connaître en France les principaux monuments de la critique d'art moderne dans les autres pays. Son premier ouvrage est une traduction fidèle et élégante (par M. Gaston Lefèvre) de l'importante étude de Henri Thode sur *Saint-François d'Assise et les Origines de l'Art de la Renaissance en Italie*. Il s'agit, bien entendu, de la seconde édition, celle, où non sans une allusion mélancolique au succès postérieur, mais bien autrement universel du livre de M. Saba-

tier, l'auteur berlinois, sans renoncer au caractère d'enthousiasme juvénile qui marquait la première édition (de 1885), y a joint une appréciation des travaux plus récents éclos sur la question (1904). On connaît le plan de ce beau travail : l'histoire proprement dite de Saint-François d'Assise n'y occupe guère que la place d'une introduction ; mais c'est dans l'art que sa personnalité et son influence est étudiée à fond. Il y avait beaucoup à dire en effet, tant elle a paru attachante, tant elle a provoqué d'expansions, soit chez les artistes, soit chez les penseurs. La description de l'église d'Assise, et toute l'histoire d'art que représentent les œuvres des écoles de Cimabue, Giotto, etc., qu'elle renferme, l'étude des autres églises franciscaines d'Italie ; la forme nouvelle donnée dans les arts plastiques aux représentations chrétiennes, personnages ou allégories, tout a été étudié par M. Thode, dans un esprit très noble et très élevé, qui n'a pas omis non plus de parler de cette poésie de l'ordre même des Franciscains, de leurs travaux scientifiques, de leur prédication, qui offrent aussi tant d'intérêt à l'étude. L'édition française de ce beau livre a d'ailleurs été particulièrement soignée, ornée et éclairée qu'elle est, de 64 planches hors texte d'après les monuments originaux de l'art et les édifices actuels (2 vol. in-8° de 350 et 330 pages. Prix : 15 fr.).

— Deux autres collections, dont le succès est déjà établi, chez le même éditeur, viennent de s'augmenter de plusieurs nouveaux volumes. *Les Villes d'art célèbres* comptent une monographie de *Bordeaux* dûe à la plume documentée, au goût curieux, à l'esprit artistique de M. Charles Saunier. Il a fait l'histoire de Bordeaux au temps de sa fondation d'abord, puis au moyen âge et sous la Renaissance, puis dans l'épanouissement des constructions publiques ou privées que nous admirons encore des époques Louis XIV, Louis XV et Louis XVI. Il a étudié également le Musée, et, d'une façon générale, su choisir de bonnes et curieuses photographies, qui n'ajoutent pas peu à l'enseignement de son texte (1 vol. pet. in-4°, avec 112 phot. Prix : 4 fr.). *Avignon et le Comtat Venaissin* ont également été traités (mêmes conditions, 127 phot.), cette fois par M. André Hallays, dont l'œil observateur et la curiosité documentée ont rapporté, *en flânant* de ce côté de la France, une ample moisson d'informations. A la ville même d'Avignon, déjà si intéressante, il a bien fait d'annexer tout le Comtat : Villeneuve, Vaison, Carpentras. On sait assez quel charme captivant il sait donner à ses récits, a ses descriptions. On croit voir avec lui. — *Les Grandes Institutions de France*, après les Gobelins, l'Institut, la Bibliothèque Nationale, etc., abordent maintenant *le Musée du Louvre*, qui aura naturellement plusieurs volumes. Celui-ci, en attendant l'histoire du monument lui-même, nous conte les développements des galeries de peintures et de dessins, depuis François Ier, et les décrit avec érudition et goût, non sans nombreuses reproductions directes, généralement excellentes. Il est dû à la plume de M. Jean Guiffrey, attaché à ce département du Musée, et qui, comme chacun sait, a de qui tenir ses qualités de précision et de critique. — H. de C.

— Le volume que M. Armand Loisel vient de consacrer à l'*Expérience esthétique et l'Idéal chrétien* (Paris, Bloud, in-8°, prix : 5 fr.) est plutôt une causerie sur un certain nombre de sujets et de thèmes touchant l'Esthétique, qu'un traité ou une étude en règle : une causerie pleine de bons sentiments et témoignant d'un esprit qui a lu, rêvé, réfléchi, sans d'ailleurs d'idées bien nouvelles ni bien profondes, sans grande solidité dans la critique, ni cohésion dans les théories ; le style a du charme. — C.

Le propriétaire-gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy. Imp. Marchessou. — Peyriller, Rouchon et Gamon, Srs.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 32-33 — 12-19 août — 1909

Thucydide II, p. Steup. — Flickinger, L'accusatif exclamatif dans Plaute et Térence. — Sénèque, De otio, p. R. Waltz. — Frank, Un chapitre de l'histoire de l'impérialisme romain. — Ullmann, Additions et corrections au Corpus. — Schulz, Caracalla. — Grœnbech, Lykkemand et Niding. — Wilmanns, Grammaire allemande, III, 2. — Aal, Jean-Baptiste, p. Gombert. — Vinogradoff, La société anglaise au xie siècle. — Souvigny, Mémoires, III, p. Contenson. — Féret, La Faculté de théologie de Paris, VI. — Eug. Hubert, Les églises protestantes de Limbourg. — Obser, Inventaire des archives de Bade, III. — Dorschel, Le gouvernement de Marie-Thérèse. — P. Hémon, Botidoux et les Girondins. — E. von Meier, Stein, la Prusse et la Révolution. — Périodiques hongrois. — Académie des inscriptions.

Thukydides erklärt von J. Classen, t. VII, livre vii, 3e éd. par J. Steup. Berlin, Weidmann, 1908; iv-283 p.

La deuxième édition du septième volume du Thucydide de Classen est de 1884; M. Steup en donne maintenant la troisième. On sait combien les travaux de M. S. ont amélioré l'annotation de Classen; pour le livre vii, contenu dans ce volume, la tâche était particulièrement délicate; ce livre, en effet, qui renferme la fin de l'expédition de Sicile depuis l'arrivée de Gylippe à Syracuse, présente de nombreuses difficultés de texte et d'interprétation. Aussi le travail de M. S. a été, pour ce livre, une véritable refonte et presque une édition différente; le texte a subi plusieurs modifications, et les notes ont été considérablement développées, 230 pages au lieu de 158. L'appendice critique, où M. S. discute la forme et le sens de nombreux passages, est complètement remanié, et il n'y subsiste presque plus rien des observations de Classen. Plusieurs des changements apportés au texte sont des suppressions de un ou plusieurs mots : d'autres sont des corrections très justifiées : 28,4 οὐχ ὁμοῖαι ὡς καὶ πρίν (codd. οὐχ ὁμοίως καὶ πρίν); 43,2 τὴν πλείστην στρατιάν (codd. πρώτην ou πᾶσαν); 63,4 δικαιώσατ' αὐτὴν νῦν μὴ καταπροδιδόναι avec Weidgen (codd. δικαίως ἄν... καταπροδίδοτε). Ailleurs c'est la défense de la leçon du Vaticanus, par exemple 57,8 ἐκ Ναυπάκτου (autres mss. ἐν Ναυπάκτῳ, Classen, Hude ἐν N. ἐκ N.), ou du texte de tous les manuscrits, comme 87,5 τὸ ἔργον τοῦτο Ἑλληνικόν (ce dernier mot entre crochets dans la plupart des éditions). Il y aurait

parfois à discuter avec M. Steup; mais le texte de Thucydide, particulièrement dans ce livre VII, lui est redevable de nombreux et importants éclaircissements.

MY.

M. Roy C. FLICKINGER, **The accusative of exclamation in Plautus and Terence (The American Journal of Philology,** XXIX, n° 3, 1908, pp. 303-318).

Selon M. Flickinger, dans Plaute, il y a 76 exemples de l'accusatif exclamatif, soit 1 pour 281 vers. Il s'emploie avec (51 ex.) ou sans interjection (25 ex.) Dans Térence, il y a 62 exemples, soit 1 pour 98 vers, trois fois autant que dans Plaute, avec (40) ou sans interjection (22). Mais si la construction devient plus fréquente, elle devient moins variée. Elle se fixe en un certain nombre de formules. Cette restriction est capitale : elle caractérise le purisme classique. Parmi les interjections, Plaute emploie *edepol*, *hercle*, *ecastor*, *o*, *heu*, *eugae*, etc. Térence n'a plus *ecastor* ni *eugae*, mais un exemple de *uah*; *edepol*, 20 fois dans Plaute, se trouve une seule fois dans Térence. Ce qui est particulièrement intéressant, c'est que dans Térence, *o* est devenu déjà, comme à l'époque classique, l'interjection presque unique : 26 ex. contre 13 de Plaute. D'autre part, quand il n'y a pas d'interjection, Térence n'a presque que la formule *me miserum* (et ses variantes) : 13 ex. Je ne suis pas de l'avis de M. F. sur l'origine de la construction. Il dit d'abord que l'accusatif exclamatif n'est pas un emploi indo-européen. Tout de même, il est usité avec une particule en sanskrit et en grec (Delbrück, *Syntax*, III, p. 127). Mon incompétence ne me permet pas de juger du sanskrit. Le grec μά est une simple particule affirmative qui ne peut servir à rendre compte de l'accusatif. Cela est si vrai que les poètes l'omettent : Οὐ, τὸν πάντων θεῶν πρόμον Ἅλιον (Sophocle, *Œd. R.*, 660); la place et la présence de οὐ montrent le véritable rôle de μά. M. F., d'accord avec M. Delbrück, explique l'accusatif latin par une ellipse, sans craindre d'irriter les mânes de Godefroy Hermann. Il cite des phrases qui peuvent servir de base à sa théorie. On en trouvera toujours. Le dialogue comporte nécessairement des répliques véritablement elliptiques, soit qu'elles continuent la construction adoptée par l'interlocuteur (« Quid dare uelis...? — Nummos trecentos. — Tricas. — Quadringentos. — Tramas putidas », etc. : *Rud.*, 1322), soit qu'elles comportent la reprise textuelle d'un mot de l'interlocuteur (*Truc.*, 800 : « Erae meae dedit. — Quoi erae »). Cependant il n'y a pas exclamation ni dans un cas ni dans l'autre. M. F. confond même des phrases très différentes. « Prius multo ante aedis stabam... — Quas, malum, nugas ? » (*Amph.*, 603-4); *Quas nugas* n'est pas une exclamation, mais une question : « Quelles sottises dis-tu ? » Au contraire, *nugas* est exclamatif dans les *Capt.*, 612 : « Quid si adeam hunc insanum ? — Nugas ! » On a

ici un jugement. M. F. prétend que *me miserum* exclamatif est sorti de phrases où il y avait un verbe transitif : « Me miserum homines octo ualidi caedant » (*Amph.*, 160). Pourquoi l'exclamation si fréquente n'aurait-elle pas donné naissance aux quelques emplois construits? Si on n'a pas d'idée préconçue, l'un est aussi vraisemblable que l'autre. Pour conclure, je crois que *me miserum* est une phrase sans verbe. L'accusatif est là avec son sens propre et indique l'objet. Pour le justifier, un verbe n'est pas plus nécessaire que pour justifier le nominatif dans *Deus sanctus*. Chaque cas est employé avec sa valeur, indépendamment de tout verbe. C'est ainsi qu'on analysera : Μή μοι πρόφασιν (Aristophane, *Acharn.*, 345), Οὗτος ὦ σέ τοι (*Oiseaux*, 274), *Vnde mihi lapidem* (Horace, *Sat.*, II, 7, 116), et les exclamations proprement dites comme *me miserum*. Le datif et l'accusatif sont mis chacun pour son compte et le sujet parlant n'a pas conscience d'un verbe que, pour la beauté des théories logiques, les grammairiens modernes auront tant de peine à imaginer.

Paul Lejay.

Sénèque. De Otio. Edition accompagnée de notes critiques et d'un commentaire explicatif. par René Waltz, ancien élève de l'Ecole Normale supérieure, professeur au lycée d'Alger. Hachette, 1909, 38 p. gr. in-8°, 3 fr.

Par seconde thèse de doctorat, on entend chez nous un travail accessoire, souvent sacrifié. Sans méconnaître les qualités de la présente plaquette, j'ai peur que tel ne soit ici le cas, et l'auteur aurait d'autant moins d'excuse que son cadre était plus étroit. On n'est pas écrasé pour éditer huit chapitres de Sénèque. Il eût fallu qu'ici rien ne manquât.

Or voyons le texte d'abord. Sur les sources aucune recherche. M.W. masque l'omission par une phrase à la fois naïve et d'allure impertinente [1]. Un lecteur qui ne sait rien de la question, pourra se figurer (et cela est très grave) que le système de M. Gertz n'a rencontré nulle part aucune contradiction ; M. W. a fui comme la peste, toute citation du nom de M. O. Rossbach. En vérité qui trompe-t-on ici?

Le commentaire est honnête; avec beaucoup de raison, le fonds en est fait de rapprochements avec les autres œuvres de Sénèque ; je n'y ai rien remarqué d'original. Par un mot des clausules. — La préface qui constitue tout le fonds [2] rappelle de loin les qualités et aussi les défauts de l'autre thèse, sur la vie de Sénèque. Ecrite avec facilité et verve [3], elle se lit et plaît d'abord. Mais c'est une construction à la

---

1. P. 13 : « pour l'étude détaillée des manuscrits, *je ne saurais mieux faire* (c'est moi qui ai souligné) que de renvoyer aux éditions de Fickert et de M. C. Gertz. »

2. I. Sujet, date, caractère général du *De Otio*. 1. Le *De Otio* épitre morale. 2. Le *De Otio* dialogue scolastique. II. Bibliographie et constitution du texte. 1. Manuscrits. 2. Editions. Argument analytique.

3. Ça et là quelques inexactitudes ou manque de tact : p. 16, l. 5, « son indignation », etc.

« Ferrero », toute subjective. M. W., après avoir glissé doucement le mot de « vraisemblance » triomphe trop vite avec celui de « certitude ». Il passe sur les contradictions [1] et conclut avec emphase. Et si tout cela, dates et le reste, n'était qu'un château de cartes ? On pose le livre en se disant que l'auteur aurait dû et pouvait donner tout autre chose ; regret qui n'implique nullement que nous n'apprécions pas à sa valeur ce qui nous est donné [2].

Emile Thomas.

Tenney Frank, **A chapter in the story of roman Imperialism** (extr. de *Classical Philology*, vol. IV, n° 2, avril 1909). Chicago, University Press, in-8, p. 118-138.

M. Frank présente dans cet article quelques observations intéressantes sur le développement de la politique extérieure de Rome entre les années 200 et 180 avant l'ère chrétienne. D'après lui, les historiens modernes, à l'exemple d'ailleurs des écrivains anciens contemporains de César ou d'Auguste, sont trop portés à juger les faits du IIe siècle d'après leurs conséquences imprévues et à expliquer l'attitude des Romains à l'égard des Grecs par un « machiavélisme raffiné » ou par un « philhellénisme sincère » (G. Colin, *Rome et la Grèce*, 1905, p. 83). En réalité Rome n'a pas déclaré la guerre à Philippe V de Macédoine, puis à Antiochus III de Syrie pour étendre ses possessions territoriales ou son influence commerciale ; elle fut obligée de les combattre pour soutenir l'Égypte, Rhodes et Attale de Pergame

---

1. Comment prétendre réussir à tirer des conséquences historiques solides, comment chercher des allusions à des points de fait, à des personnes, chez un auteur qui se place toujours en dehors et « au-dessus de l'occasion présente et des considérations personnelles » (p. 1) ? Les allusions de ce genre étant rares et devant être pressées, M. W., comme bien d'autres, il est vrai, en force le sens, c'est-à-dire qu'il double les chances d'erreur. Voir les notes des p. 3 et 4 ; la note 2 de la p. 7, etc.

2. Parmi les conjectures nouvelles reçues dans le texte, quelques-unes (II, 2, *occupationes* ; un terme opposé comme *otium* aurait été indispensable) me paraissent tout à fait inacceptables. — *Dialogus*, mot grec qui, comme notre mot *Discours*, au XVIIe siècle, voulait dire *traité*, est expliqué d'une manière embrouillée p. 8. — P. 29, au texte, V. 4, lire *vo*luisse. — P. 33, sur VI, 1, aux notes critiques : lire : *Th. de* Juges (éd. 1628). — P. 33, à la note, supprimer 8 devant *Quod natura*. — P. 34, sur VI. 3, il aurait fallu mieux faire ressortir le sens de *meditata*, *préparé* (opp. la réalisation). La conjecture de Gertz, très acceptable paléographiquement, le fait encore mieux saisir. — VIII, 2 fin, écrire dans le texte hosti*lis*. — Il eût fallu, p. 22, pour *relicta repetimus*, signaler la réminiscence d'Horace : *Epit.* I, 8, 97, et II, 1, 100. — P. 23 : « comme toutes celles (les conjectures) qui ont été proposées » : lesquelles et par qui ? — P. 24, l. 1 et 3 : de quoi dépendent les deux *ut* ? — Ce que dit M. W. des deux points de la division, qui (p. 23, à la fin de la dernière note) « ne sont pas traités séparément » et qui (p. 15, au milieu) n'ont pas été « régulièrement développés », est équivoque, et la vraie difficulté n'est même pas signalée. — P 28, à la fin de la citation d'Epictète, mettre un point. — Le « sans raison suffisante » de la *N. Crit.* de la p. 31 est très discutable.

auxquels elle était liée par des traités d'*amicitia*. Elle n'a pas formé dès le début le dessein arrêté d'assujettir les cités helléniques : elle fut amenée peu à peu, par la force des choses, à intervenir en Grèce pour y maintenir l'ordre, si bien que finalement elle y a suscité la formation d'un parti dévoué à sa cause et tout disposé à préparer l'annexion désormais inévitable. M. Frank a raison de la rappeler : c'est malgré eux et presque à leur insu que les Romains s'engagèrent, au début du IIe siècle, sur la route de l' « impérialisme ».

Maurice Besnier.

B. L. Ullmann. **Additions and corrections to C. I. L.** (extr. de *Classical Philology*, vol. IV, n° 2, avril 1909). Chicago, University Press, in-8, p. 190-198.

D'après le mss. Vaticanus-Ottobonianus 1550, fos 99 v°-100 v°, incomplètement utilisé par les rédacteurs du *Corpus*, M. Ullmann nous donne : 1° de nouvelles lectures et corrections pour douze inscriptions latines antiques (*CIL*, VI, nos 391, 1714, 1936, 8580, 12772, 17830, 20226, 21703, 21757, 23716 ; XI, nos 3336, 3338 ; 2° deux inscriptions antiques inédites de Rome (dédicace à Silvanus, par un esclave impérial, *officinator*; dédicace en l'honneur de L. Aurelius Verus, par le *curator* d'un *collegium salutare nomenclatorum*, à rapprocher du *CIL*, VI, n° 1013) ; 3° deux inscriptions du moyen âge, l'une à S. Maria *ad busta Gallica*, l'autre à S. Pietro *in carcere*. Tous ces textes ont été copiés vers 1530-1540.

Maurice Besnier.

Ph. O. Th. Schulz, **Der rœmische Kaiser Caracalla.** Genie, Wahnsinn oder Verbrechen ? Leipzig, H. Haessel, 1909, in-16, 64 p.

Cette brochure est la reproduction d'une conférence faite devant la *Deutsche Gesellschaft* de Leipzig. M. Schulz y raconte avec agrément et sous une forme très littéraire l'histoire d'un des empereurs romains les plus mal famés. A la question qu'il pose : génie, démence ou crime ? il se garde bien de faire une réponse trop simple. Les violences sanguinaires de Caracalla sont inexcusables, mais on peut les expliquer par son état maladif, la griserie du pouvoir absolu, les exemples de cruauté qu'il avait eus sous les yeux à la cour de son père Septime Sévère ; s'il a tué son frère Géta, il ne faut pas oublier que celui-ci ne cessait d'intriguer contre lui et qu'il avait essayé même de le faire périr traitreusement dans une course de chars. Caracalla était un fou, dominé par ses passions, par les vices de son temps, par son « Hyperkultur ». Et cependant il a eu quelques idées géniales ; ne le jugeons pas seulement d'après le témoignage partial de Dion Cassius, qui incrimine tous ses actes et tous ses projets. Il s'était proposé comme modèles Tibère, Sylla, Hannibal, Alexandre surtout, dont il prétendait sentir revivre en lui la grande âme·

Comme Alexandre il s'est fait le champion du cosmopolitisme, il a travaillé à l'élargissement du monde antique. Il a rêvé lui aussi de mettre la main sur l'Orient, par une alliance avec les Arsacides. La *constitutio Antoniniana*, accordant le droit de cité à tous les habitants de l'Empire, a passé inaperçue; les auteurs anciens en parlent à peine; c'est pourtant un acte capital, avec lequel s'achève une longue évolution et se brisent les vieux cadres de la cité romaine. — Dans sa *Préface*, M. Schulz résume très heureusement les conclusions des trois savantes études qu'il a consacrées depuis 1902 au problème de l'*Histoire Auguste* et qui l'ont renouvelé. Il a fâcheusement rejeté à la fin de la brochure les quelques notes critiques, précises et documentées, qu'il était indispensable d'y joindre; on regrette de ne voir cité aucun ouvrage français, ni la *Religion à Rome sous les Sévères* de Réville, ni les *Études sur l'Histoire Auguste* de M. Lécrivain.

Maurice Besnier.

Wilhelm Grœnbech. **Lykkemand og Niding**. Copenhague, Pio, 1909. In-8° de 220 pp.

D'après les écrivains latins, les Germains primitifs, vivant de nature et dans la nature, sans lois et n'obéissant qu'à leur instinct, auraient été tout ombre ou lumière, sans aucune des multiples nuances qui constituent un caractère. Mais les Romains n'ayant connu les Barbares qui faisaient trembler l'Empire qu'extérieurement, leur jugement, généralement partial et insuffisamment motivé, a besoin d'être revisé. Pour ce faire, il importe de voir ceux-ci dans leur intimité. Nous le pouvons, en étudiant les témoignages qu'à mille ans de distance les Scandinaves nous ont laissés de leur culture. Or, il appert que, loin d'être les sauvages désordonnés qu'on a cru, ils possédaient une véritable éthique. La « aet », famille, « gens », formait chez eux une société, dont tous les membres « frœnder », étaient unis par le sang ou par l'adoption, au point de ne pouvoir agir indépendamment les uns des autres. Le principe de cette union était la confiance réciproque : tous les autres sentiments, du sang et du cœur lui restent subordonnés. Tant que la famille vit dans cette confiance mutuelle « fred », ses membres sont dans la liesse « lis », ils sont heureux. Mais la « aet » n'est pas seulement une association passive. Ses membres doivent se soutenir les uns les autres, en toute occasion, au tribunal ainsi qu'à la guerre. Tous sont solidaires de chacun. Si l'un d'eux est tué, ils doivent le venger : parce que sa mort constitue un affaiblissement matériel et moral de la famille. Et l'on se venge aussi cruellement que possible, afin de bien établir la supériorité de sa « aet ». On se venge froidement, délibérément, pour se venger plus pleinement : alors, c'est la fierté, c'est la joie. Mais malheur, si la mort a été causée par un esclave, un « trael » ! De lui il n'y a point de

vengeance à tirer. C'est pour la « aet » toute entière la honte sans rachat possible.

Si par hasard, quelqu'un, à l'honneur, c'est-à-dire à la personnalité de qui il a été porté atteinte, ne se venge pas, il devient « niding ». Il ne compte plus. C'est un membre mort. Qu'en fait la famille qu'il déshonore ? Elle pourrait le chasser. Pourtant, elle préfère, si elle ne réussit pas à l'obliger de partir de lui-même, de s'exiler, subir l'humiliation. Mais c'est rare. Etre « niding » constitue le pire des malheurs. Le « niding » est « loup ». C'est un fauve que tout le monde peut traquer.

L'homme idéal pour le Scandinave, c'est celui qui, noble de naissance et de caractère, ne tolère jamais la moindre atteinte à son honneur ni à celui de ses « frœnder », qui n'a toujours en vue que le bien de sa « aet », qui partout la fait valoir, le plus haut possible, et partout la montre comme étant la plus forte. Pour cela il faut du bonheur, il faut de la chance. Si la paix et la confiance, qui règnent dans la famille, procurent ce « lykke », c'est-à-dire cet état dans lequel tout vous prospère, une part en provient aussi de l'extérieur, du hasard ou des dieux : c'est la chance qui, le plus souvent, s'explique par l'intelligence, le savoir, le bon sens, l'habileté, l'éloquence, la décision, l'audace. Celui qui réunit toutes ces qualités, est le favori des dieux ; il est le maître, le chef, le roi. Il est le « Lykkemand » de la famille, sa « mascotte », dirions-nous, que dans les grandes calamités, pour apaiser les dieux et se les rendre favorables, elle leur sacrifiera, comme ce qu'elle a de plus précieux.

Cette éthique des Scandinaves fut-elle celle des Germains en général ? La peine que le christianisme a eue au moyen-âge pour détruire chez les différents peuples d'origine germanique les habitudes de vengeance ne permet pas d'en douter : non plus que la persistance du sentiment de l'honneur.

Tel est le résumé succinct de cette intéressante étude, à laquelle il ne manque qu'un peu de netteté et de relief pour être excellente.

Léon Pineau.

Deutsche Grammatik. Gotisch, alt-, mittel-und neuhochdeutsch von W. Wilmanns, o. Professor zu Bonn. Dritte Abteilung : Flexion, 2. Hælfte : Nomen und Pronomen. Strassburg, Trübner, 1909. In-8°, viii-(317)-772 pp., 9 M.

Peu à peu, l'inlassable M. Wilmanns mène vers sa conclusion la vaste entreprise commencée par lui il y a une quinzaine d'années. Il s'était proposé de donner une *Grammaire allemande* historique, plus maniable que celle de J. Grimm, et restreinte au gotique, à l'ancien haut allemand, au moyen haut allemand et à l'allemand moderne. Les tomes comprenant la phonétique et la formation des mots ont paru depuis longtemps et nous ont rendu les plus utiles services. La

morphologie, dont la première partie a été publiée en 1906, vient d'être terminée. C'est donc trois volumes sur quatre (le dernier affecté à la syntaxe) qui nous sont donnés et qui nous obligent à la reconnaissance envers l'érudit auteur.

Ce qui fait la valeur de la *Grammaire allemande* de M. W. c'est non seulement une science sûre et étendue, mais aussi une lumineuse clarté d'exposition et le souci constant de l'application pratique, par l'explication du présent le plus actuel à l'aide du passé. Tous les faits susceptibles d'interprétation sont signalés et élucidés. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, celui qui étudie ou enseigne l'allemand apprendra en quelques instants tout ce qui concerne l'invariabilité des noms de mesure en même temps que la raison de ce phénomène (p. 450 s.).

M. W. veut-il me permettre une observation ? Il paraît assuré que quelques-uns des faits syntaxiques de l'allemand sont dus à l'influence du français. Or, il ne me semble pas que M. W. se soit attaché à relever cette influence. Ainsi l'idiotisme *das Buch liest sich leicht* paraît calqué sur le français (p. 504 s.).

La vaillance et la verdeur de M. W. nous autorisent à attendre prochainement la fin de sa belle œuvre, qui sera un indispensable moyen de travail pour les germanistes.

F. Piquet.

Johannes Aals Spiel von Johannes dem Tæufer und die ælteren Johannesdramen von Ludwig Gombert (Germanistische Abhandlungen). Breslau, M. und H. Marcus, 1908. In-8°, 108 pp., 3,20 M.

Jean Aal fut un prêtre suisse, qui vécut dans la première moitié du XVIe siècle et composa une tragédie, *Saint Jean-Baptiste*, représentée à Soleure en 1549 et imprimée la même année. M. Gombert a étudié en détail cette tragédie. Il a pu fixer quelques points de la biographie de son auteur, établir les relations de ce drame avec les drames antérieurs et le drame postérieur de Meyenbrun où est traité le même sujet, mettre en lumière la valeur de la pièce à l'égard du folk-lore, et enfin en apprécier les mérites littéraires.

Il est difficile de contredire M. G. Pour cela il faudrait avoir lu l'œuvre de Jean Aal, chose assez difficile puisqu'il n'en existe, à la connaissance de M. G., que cinq exemplaires répartis dans les diverses bibliothèques publiques d'Allemagne ou de la Suisse. Pourquoi M. G., qui a consacré à cet ouvrage un travail évidemment attentif et qui l'a intéressé, ne le réimprimerait-il pas ?

F. Piquet.

English Society in the eleventh century. Essays in English mediaeval history by Paul Vinogradoff, professor of jurisprudence in the University of Oxford. Oxford, Clarendon Press, 1908, XIII, 599 p., 8°.

M. Vinogradoff s'est déjà occupé dans deux savants ouvrages, *Villainage in England* (1902) et *The growth of the manor* (1905) de

l'histoire de la société anglaise au moyen âge. Le présent volume est une analyse pénétrante de l'état de cette société au XIe siècle, d'après les données du *Domesday-Book*, cette enquête si précieuse, dont le texte permet à l'érudition critique et synthétique contemporaine de retracer un tableau vivant et fidèle des populations anglo-saxonnes, au moment où elles sont englobées dans le milieu des conquérants normands. M. V. dit avec raison que ce moment historique est comme « la ligne de partage des eaux » de la société anglaise ; c'est du XIe siècle que date l'Angleterre moderne ; c'est à partir de cette époque que se développent une langue nouvelle, des lois, des mœurs nouvelles ; du XIe au XXe siècle, tous les éléments de cette société, la Royauté, l'Aristocratie, l'Église procéderont par une évolution non interrompue ; il est donc du plus grand intérêt d'étudier à fond la situation initiale. L'auteur l'a fait dans deux Essais juxtaposés, le premier intitulé : *Le gouvernement et la société*, le second, *Le pays et le peuple*. Dans la première section de son travail, M. V. nous expose, tour à tour, l'organisation militaire du pays, l'organisation judiciaire, l'organisation financière ; car c'est à cette triple tâche : défendre le territoire, maintenir l'ordre et la justice, trouver les impôts nécessaires pour assurer la marche du gouvernement, que se réduit en somme l'activité de la monarchie anglo-normande au XIe siècle. Peu à peu ce gouvernement se transforme en gouvernement féodal, mais nous voyons persister pourtant les vieux groupements territoriaux, et les levées nationales à côté des bandes de mercenaires ; les hommes libres disparaissent en partie et la population semi-servile des campagnes ne peut plus faire contrepoids à l'aristocratie terrienne comme les *freemen* d'autrefois.

Dans le second Essai, *Le pays et le peuple*, l'auteur étudie de plus près cette population du nouveau royaume et les conditions qui lui sont faites dans la possession du sol, au point de vue économique et juridique ; il nous montre successivement le manoir féodal, le domaine, part réservée au seigneur, les terres des tenanciers, et nous initie aux différences, de plus en plus marquées, entre les différentes classes sociales, petits propriétaires et tenanciers libres, absorbés peu à peu par les seigneurs, paysans de différentes catégories, etc. Il relève dans un chapitre final certaines incohérences dans ce tableau, de la société d'alors, incohérences qui s'expliquent par des reliquats d'un état social antérieur, qui persistent en pleine féodalité. Le travail de M. V. n'est pas de ceux qu'on peut lire en courant ; il est plein de détails minutieux, de discussions sur des termes souvent vagues, et restés obscurs, malgré (ou à cause peut-être) de longues controverses entre les érudits. Aussi son exposition est elle parfois difficile à suivre pour qui n'est point juriste de profession, et juriste anglais ; elle semblera par moments un peu opaque au lecteur étranger, habitué à un peu plus *d'exposés généraux* et de *mise en œuvre littéraire*, même en pareil

sujet. Un auteur français se serait cru obligé sans doute de traiter d'autre façon ce thème : *La société anglaise au* XIe *siècle ;* il n'aurait pas séparé, en tout cas, le tableau de la base matérielle de l'existence nationale des facteurs moraux qui ne figurent point dans ce livre, *la Royauté*, *l'Église*, *la Bourgeoisie*, et qui pourtant ont tenu leur rôle dans le développement du peuple anglais.

E.

Mémoires du comte de Souvigny, lieutenant-général des armées du Roi, publiés d'après le manuscrit original par le baron Ludovic DE CONTENSON, t. III. Paris, Renouard, 1909, XXVII, 387 p. 8°; prix : 9 fr.

On nous donne ici la fin de ces mémoires dont nous avons déjà parlé deux fois aux lecteurs de la *Revue* [1]. Nous avons dit suffisamment qu'ils étaient intéressants, sinon pour éclaircir l'histoire générale du temps, du moins pour montrer qu'une carrière brillante était possible encore, durant le règne de Louis XIII et la minorité de Louis XIV, pour un roturier de mérite, ayant la chance pour lui; le fils du boucher de Jargeau devenant comte authentique après avoir longtemps usurpé la particule, et mourant lieutenant-général, après être parti comme simple soldat en est un assez curieux exemple. La part du narrateur lui-même est d'ailleurs presque nulle en ce dernier volume, puisqu'il s'est arrêté, dès la trente-septième page, après nous avoir raconté encore son installation comme « lieutenant du Roi en la ville et château de Monaco », en 1660. C'est par l'introduction de M. de Contenson que nous apprenons qu'il a longtemps encore résidé dans cette ville, qu'il s'y est remarié [2] que, démissionnaire en 1668, il se retira dans sa terre de Souvigny, où il est mort en janvier 1673, à l'âge de soixante-quinze ans. Mais de ces treize dernières années de sa vie, M. de Souvigny n'a plus éprouvé le besoin — peut-être aussi n'en a-t-il plus eu le temps — d'entretenir ses lecteurs, c'est-à-dire ses enfants, car c'est vraisemblablement à eux seuls qu'il songeait en rédigeant ces souvenirs, d'après des notes prises au cours de son existence mouvementée. L'éditeur a joint à son *Introduction* de copieux appendices, dont le premier (p. 38-90) n'est autre chose que l'*Avant-propos* même des mémoires, qu'il a cru devoir « rejeter » ici, sans expliquer d'ailleurs cette façon d'agir, assez difficile à justifier, puisque ce long épanchement naïf, adressé à ses « chers enfants » est certainement l'une des parties les plus caractériques de l'œuvre du vieux soldat, avec ses modèles de prières, ses interminables citations des quatrains du bon M. de Pibrac, ses exhortations morales, ses règles de civilité puérile et honnête, etc. C'est un vrai manuel d'éducation à l'usage des siens, qui nous intéresse comme un tableau fidèle des idées

---

1. Voir R. Cr. du 13 mai 1907 et du 25 juin 1908.

2. Il lui est né de cette union trois enfants, dont le dernier en 1669, dans sa soixante-douzième année.

du temps sur cette matière en même temps qu'il nous inspire un respect sympathique pour l'homme de bien qui le rédigea au déclin de la vie. On trouvera dans les pages suivantes, des centaines de pièces empruntées aux archives de la famille ou bien à des dépôts publics, relatives aux titres et parchemins de Souvigny, à ses brevets de pension, à ses fonctions de gouverneur de Cherasco (1639-1644), de Turin (1646-1657), à sa mission auprès du duc de Mantoue (1653-1654), au gouvernement de Monaco (1660-1668), etc. Une bonne table des matières, embrassant les trois volumes, clôt notre ouvrage[1].

R.

La faculté de théologie de Paris et ses docteurs les plus célèbres, par l'abbé P. Féret docteur en théologie, chanoine, etc. Époque moderne, tome VI. Paris, A. Picard et fils, 1909, I, 417, p. in-8°. Prix : 7 fr. 50 c.

M. l'abbé Féret continue avec une ardeur tenace devant laquelle on ne peut que s'incliner, son grand travail sur la Faculté de théologie de Paris. Il en est à son dixième volume et ce ne sera pas le dernier. Celui que nous annonçons ici, est consacré au XVIIIe siècle et à ses « phases historiques », c'est-à-dire aux événements d'intérêt général qui ont marqué dans l'histoire de ce corps durant le règne de Louis XV et celui de Louis XVI ; un autre nous parlera bientôt des « docteurs les plus célèbres » de la même époque. En parcourant cette suite aux précédents volumes [2] on y relèvera surtout l'incroyable intrusion du monarque et de ses ministres dans toutes les affaires de l'Église [3]; à chaque instant on rencontre des défenses faites à la Faculté, de délibérer, des suppressions d'ouvrages jugés dangereux, l'exil prononcé contre les opposants, etc. Les mêmes sphères qui, maintenant, se gendarment contre la moindre affirmation des droits de l'État, acceptaient alors avec une dévotion feinte ou du moins avec résignation, les avanies des commis ministériels, pourvu que le pouvoir les soutînt contre leurs adversaires. « Les princes... ont le droit d'empêcher les discours, les écrits, les assemblées...., tous les moyens extérieurs par lesquels on voudrait attaquer la religion, répandre des erreurs et se faire des partisans. » (p. 263). L'auteur trouve que « tout cela est très sage »; il admet parfaitement que le bras séculier se fasse sentir au profit de l'Église, mais il n'admet pas qu'il s'oppose à ses abus. C'est pourtant un long et bien instructif catalogue que celui de tous les procès de tendance que la Sorbonne intente aux libres esprits du XVIIIe siècle, surtout durant la seconde

---

1. Le lecteur devra tenir compte de six pages *d'additions et corrections*, qui se trouvent p. 341-346.

2. Voy. *Revue Critique* du 12 novembre 1900, 12 mai 1902, 2 janvier 1905, 13 août 1906, 17 septembre 1908.

3. N'est-ce pas bien cruel d'appeler les huit évêques qui protestent contre la bulle *Unigenitus* des « hypocrites » ? (p. 68).

moitié. On n'a que l'embarras du choix ; voici l'abbé Jean Martin de Prades, prêtre du diocèse de Montauban, que ses propositions « monstrueuses et parfois blasphématoires », obligent à la fuite à l'étranger. Accueilli par Frédéric II, ce grand ironiste se donne le plaisir malin de réconcilier le mécréant avec le Saint-Siège et lui confère même un triple canonicat à Breslau, Oppeln et Glogau (p. 183-186). Voici, un peu plus tard les censures de la Faculté contre M. le comte de Buffon (1751) et les tristes rétractations du grand naturaliste, formulées avant même que la censure fût rédigée. M. F. n'a malheureusement pas jugé à propos de nous communiquer en détail les accusations dressées contre l'auteur de l'*Histoire naturelle* et des *Époques de la nature ;* peut-être a-t-il pensé qu'il la rendrait encore un peu plus ridicule, en nous montrant la Sorbonne « se tenant strictement à la lettre de la Genèse » (p. 210) [1]. Voici encore les censures contre les théories « anticatholiques » de Montesquieu (215), celles contre l'*Essay on man* d'Alexandre Pope, celles contre l'*Émile* de Rousseau, contre Helvétius, le P. Berruyer, Marmontel, l'ex-jésuite Raynal et son *Histoire philosophique des deux Indes*, l'abbé de Mably et ses *Principes de morale*. Pour Voltaire, ce n'est qu'après la mort du grand écrivain que « le tribunal théologique fit entendre sa voix.... pour réfuter ses horreurs » (p. 298-300). Il est vrai que, ne craignant plus les flèches acérées du redoutable jouteur, il rattrape le temps perdu en rédigeant ses censures en termes d'une violence inouïe (p. 300-302) [2]. Pour être équitable, nous devons mentionner cependant un cas où la Faculté reproche à l'abbé Rémy, auteur d'un *Éloge du chancelier de l'Hôpital* (1777), d'avoir également loué l'évêque de Valence, Jean de Monluc, « qui porta l'audace jusqu'à se faire l'apologiste de l'horrible journée de la Saint-Barthélemy » (p. 272). Il est vrai que le même Rémy est blâmé pour avoir eu la hardiesse de « présenter le Concile de Trente comme une assemblée peu respectable et les papes comme de vulgaires ambitieux » (p. 271).

Que la Sorbonne ait combattu, avec une ténacité digne d'un meilleur sort contre toutes les tentatives d'émancipation faites au XVIIIe siècle; qu'elle ait essayé d'étouffer les clartés grandissantes de l'aube nouvelle; que, n'y pouvant réussir, elle ait obstinément fermé

1. Nous apprenons par M. F. que la Sorbonne fut soutenue dans cette lutte contre la science par « le trop célèbre évêque cardinal de Strasbourg » si connu par l'affaire du Collier.

2. A ce propos l'auteur parle aussi du procès du chevalier de La Barre. « Les adversaires du catholicisme, dit-il, ont fait quelque bruit autour de sa condamnation... Les deux arrêtés que nous venons de mentionner sont une réponse aux accusations portées si légèrement : c'étaient des *tribunaux civils* (qui l'ont condamné) » (p. 303). Je ne pense pas qu'on ait jamais prétendu le contraire. Seulement M. F. aura quelque peine à nous faire croire que le chevalier de La Barre n'a pas été dénoncé par les gens d'Église avant d'être condamné à mort par les gens de Justice.

ses yeux à la lumière des sciences et de la philosophie, nul ne s'avisera de lui discuter ces vertus d'état et ce dévouement au passé. Mais en dehors du fracas de ses incessantes polémiques, de ses vitupérations amères, de ses apologies vieillottes, de ses homélies soporifiques, où sont ses travaux scientifiques, dans cette grande lutte, où, selon l'auteur, elle défendait contre les philosophes « non seulement le dogme mais la morale » (p. 327)? Un mémoire officieux contemporain, cité par M. F. disait ceci, en l'an de grâce 1785 : « Tout le monde le sçait, tout le monde le dit, la Faculté de théologie offre le plus beau cours d'étude qu'il y ait dans le monde » (p. 361). Notre auteur lui-même n'ose pas être aussi affirmatif, et il accorde que « les études étaient quelque peu en décadence, dans la faculté de théologie, comme dans les autres » (p. 325). En 1787, elle ne comptait plus que dix-huit bacheliers [1]. Elle dépérissait donc, avant même que la Révolution ne vint la frapper. Le dernier recteur de l'Université de Paris, l'abbé Du Mouchel, après avoir siégé aux États-Généraux, comme élu du clergé, et s'y être prononcé d'une façon « lamentablement significative » en faveur de la Constitution civile, devenait évêque du Gard et se mariait même sous la Terreur. Dès octobre 1791, le Directoire de Paris avait fermé les collèges théologiques pour refus de serment, et, le 15 septembre 1793, la Convention supprimait l'Université tout entière.

Nous ignorons si M. l'abbé Féret entend poursuivre son travail à travers le XIXe siècle. Peut-être que non, puisqu'il nous dit, vers la fin du présent volume, que la Faculté de théologie, relevée après la tourmente révolutionnaire, « a été mortellement frappée, ainsi que ses sœurs de province, par la troisième et irreligieuse république » (p. 329). Cela semble indiquer plutôt qu'il ne compte pas aborder le tableau des événements contemporains ou du passé le plus récent.

R.

Les Églises protestantes du duché de Limbourg pendant le XVIIIe siècle, étude d'histoire politique et religieuse par M. Eugène Hubert, professeur à l'Université de Liège. Bruxelles, J. Lebègue et Comp. 1908, 387 p. in-4° (Extrait des Mémoires de l'Académie Royale de Belgique, nouvelle série, tome IV).

Nous avons eu bien des fois déjà l'occasion de faire ici l'éloge des monographies substantielles que M. Eugène Hubert, professeur d'histoire à l'Université de Liège, consacre à l'histoire religieuse et politique des Pays-Bas au XVIIe et au XVIIIe siècles, qu'il a étudiée à fond et dont il connaît par le menu les hommes et les choses, en même temps qu'il apprécie les événements avec une conscience com-

1. Les us et les abus de la Sorbonne persistèrent jusqu'au bout. Encore en janvier 1790, Louis XVI signait une demande pour dispense de soutenir une thèse, en faveur d'un abbé de La Tremoïlle (p. 44).

plète des devoirs de l'historien [1]. On regrette seulement que leur format et leur publication dans un recueil académique, empêche ces travaux d'être mieux connus du grand public et des historiens de l'Église étrangers à la Belgique. Ce nouvel in-quarto, de plus de quatre cents pages, est consacré aux *Églises protestantes du Limbourg au dix-huitième siècle*, dont il avait déjà étudié un chapitre isolé quelques années auparavant [2]. Comme dans ses travaux précédents, M. Hubert a réuni une foule de documents inédits dans les Archives de l'État, les dépôts provinciaux et municipaux; il a eu de plus la chance d'obtenir la permission de faire des recherches à la fois dans les archives des chapitres catholiques et des consistoires protestants du pays, grâce à son impartialité reconnue de tous ; de tous ces matériaux divers il a fait le plus judicieux usage. Après avoir résumé dans un premier chapitre l'histoire du *duché de Limbourg*, « absolument différent de la province belge actuelle de ce nom », l'auteur nous expose la situation des communautés évangéliques du Limbourg avant la signature des traités d'Utrecht et de Rastatt, puis les variations douloureuses auxquelles elles sont soumises jusqu'au traité de Fontainebleau (1785). Les procédés chicaniers du gouvernement autrichien et l'ardeur bigote de l'empereur Charles VI ne sont contrebalancés, et cela dans une assez faible mesure, que par les menaces répétées des États-Généraux des Provinces-Unies, de chasser, à leur tour, quelques curés et moines de chez eux, si l'on continue à persécuter les quelques hérétiques, dispersés de l'autre côté de la frontière. Il faut dire que le gouvernement est soutenu très longtemps par l'opinion publique dans cette attitude intolérante et que le clergé ne cesse de dénoncer aux autorités civiles les dissidents cachés parmi ses ouailles [3]. C'est avec une belliqueuse ardeur que les États provinciaux protestent contre l'édit de tolérance de Joseph II, et jusqu'à la veille de la Révolution, malgré la volonté du souverain, les avanies cléricales n'ont pas cessé [4].

La Révolution brabançonne fait disparaître implicitement l'Édit de tolérance et le successeur de Joseph II, momentanément vainqueur

---

1. Voy. *Revue critique* du 25 octobre 1897, du 14 janvier 1901, du 11 mai 1903, du 15 février 1904, du 18 mars 1905.

2. De la protection des Etats-Généraux accordée aux protestants limbourgeois pendant la guerre de succession d'Espagne (Mémoires de l'Académie Royale, tome LXII).

3. Il est une exception bien rare, ce gardien des Récollets de Visé qui consent, en 1765, à qualifier d'*incartade* l'essai de convertir un dissident, dont le ministre accusait l'un de ses moines, et promet d'empêcher pareille chose à l'avenir (p. 247).

4. Voir la tentative du curé de Mortier pour convertir un diacre protestant malade, en 1788 (p. 208-211) et celle du drossart Frankinet et du bourgmestre Wadeleux, pour subtiliser les revenus de la paroisse protestante de Bleigny (p. 213-219).

du mouvement, ne jugea point à propos de le remettre en vigueur. Puis vient la grande Révolution, l'invasion, les guerres continuelles de la fin du siècle et dans cette crise prolongée, les petites communautés protestantes du Limbourg, ne recevant plus de secours des Églises de Hollande, se dissolvent peu à peu et disparaissent [1]; sous le régime français, il reste bien encore un ou deux temples, mais il n'y a plus de pasteurs. Après avoir retracé ainsi leur histoire extérieure, M. Hubert, dans un dernier chapitre, nous décrit leur organisation intérieure, leurs querelles locales, leur discipline morale (dont il cite une série de cas curieux), leur administration financière, aux ressources toujours précaires et nous renseigne sur la vie des pasteurs et de leurs troupeaux. En appendice on trouvera de nombreuses pièces justificatives, pétitions adressées à l'autorité supérieure contre les violences exercées par les autorités subalternes, listes des collectes, tableaux du corps pastoral, etc [2]. Le tout se termine par un index alphabétique détaillé ; il permet de s'orienter rapidement dans ce savant mémoire qui montre, une fois de plus, que la tolérance n'existait pas encore au XVIIIe siècle, et qui le montre d'une façon d'autant plus irréfutable que l'auteur n'a entremêlé d'aucune déclaration de principes, d'aucune phrase à effet l'exposé sobre et limpide des faits. Ils parlent par eux-mêmes et personne ne se risquera, je suppose, à les contredire [3].

R.

Inventare des Grossherzoglich Badischen General-Landes-Archivs herausgegeben von der Grossherzoglichen Archivdirektion. Karlsruhe, C. F. Müller, 1908, Dritter Band, VI, 264 p. in-8°.

M. le Dr Karl Obser, directeur des Archives générales du grand-duché de Bade, a publié le troisième volume de son *Inventaire sommaire* en un espace de temps relativement court [4]. Ce tome III comprend 1° les dossiers relatifs aux affaires de la maison princière et à celles de la cour (*Haus-und Hofsachen*), décès, funérailles, testaments et prétentions d'héritage, etc.; 2° les affaires générales de l'Empire (*Reichssachen*), du XVIIe au début du XIXe siècle ; 3° les dossiers se rap-

---

1. Dès 1781, l'on ne compte plus que 233 dissidents dans tout le Limbourg.

2. Nous avons reçu en même temps deux plaquettes du même auteur, que nous mentionnerons ici; l'une, intitulée *Notice sur l'église wallonne de Namur au* XVIIIe *siècle* est extraite du *Bulletin de l'histoire des Églises wallonnes* (46 p. 8°); l'autre, *Le protestantisme dans le duché de Luxembourg à la fin de l'ancien régime* (6 p. 8°) est tirée des *Mélanges Godefroi Kurth*, publiés à Liège, en 1908.

3. Pour montrer à M. H. que nous avons étudié son volume de près, nous lui signalerons, p. 87, un *lapsus* typographique; il fait dire au Synode par le pasteur Basnage qu'il « est urgent de rappeler à Charles VI l'engagement pris de laisser exercer le culte *catholique* dans le Limbourg »; c'est évidemment *protestant* qu'il voulait écrire. — P. 299, lire *Anhalt-Koethen* pour *Cothen*.

4. Voy. sur les volumes précédents, la *Revue critique* du 13 juin 1904 et du 13 mai 1907.

portant aux affaires des cercles (*Kreissachen*), tant du cercle de Souabe que de celui du Rhin supérieur. Chacune de ces rubriques générales est divisée en une série de rubriques spéciales, disposées par *ordre alphabétique*.

Dans ce vaste ensemble de pièces d'intérêt très inégal, nous relèverons surtout, comme nous l'avons déjà fait pour les volumes précédents, quelques-uns des documents qui se rapportent à l'histoire de notre pays.

P. 10. Négociations avec la France au sujet du château de Landskron en Alsace (1650-1686 et 1698-1734).

P. 60. Correspondances relatives à la Révolution française (1788-1794). Défense du pays contre l'invasion, désarmement de la légion de Mirabeau, prétentions de l'Assemblée nationale, etc.

P. 63. Dossier sur les conférences de Rastatt, etc. (1795-1800) (Conversations avec Bonaparte, visite chez François de Neufchateau, assassinat des plénipotentiaires français, etc.) formé par la correspondance du ministre Edelsheim et de l'envoyé badois, M. de Reizenstein.

P. 137. Négociations sur la suppression du droit d'aubaine entre la France et l'Empire (1760-1775).

P. 160. Dossiers divers relatifs à des représentants de la France auprès du cercle de Souabe, Güntzer, Monciel, Clausonnette, Vibraye, de Mackau, Massias, etc. (1745-1805).

En dehors de cette catégorie des documents plutôt diplomatiques, il faut mentionner l'imposante collection des procès-verbaux des Collèges administratifs palatins et badois et des registres des bailliages, par exemple les protocoles secrets du Conseil intime du magraviat de Bade, de 1701 à 1771 (87 volumes in-folio); les *Hofratsprotokolle* de 1590 à 1771 (103 vol. in-folio); les procès-verbaux du Conseil intime du margraviat de Bade-Dourlach, de 1681 à 1771 (402 vol. in-folio). A mesure que l'on avance vers les temps plus rapprochés de nous, la paperasserie administrative augmente dans des proportions formidables. Les *Hofratsprotokolle* de 1772 à 1807 comprennent 1799 volumes; les *Kirchenratsprotokolle*, de 1772 à 1803, comptent 294 volumes; les procès-verbaux du conseil supérieur du Palatinat, de 1649 à 1802) forment un total de 876 volumes, etc. On voit que les matériaux ne manqueront pas à l'érudit courageux qui voudra donner une histoire détaillée de l'administration de ces régions du sud-ouest de l'ancien Empire.

Certaines collections, moins importantes par le nombre des dossiers, présentent peut-être un intérêt majeur pour l'histoire de la civilisation; telles (p. 188) celle des procès de sorcellerie du margraviat de Bade (1628-1631)[1] ou celle des procès de sorcellerie de la

1. On ne peut s'empêcher de constater, à cette occasion, combien, malgré l'abondance de ces dossiers, ils sont actuellement incomplets. Il est évident, en effet, qu'il n'y eut pas seulement des procès de sorcellerie dans le pays de Bade,

ville de Gengenbach (p. 195), de 1572 à 1682, ou bien encore les procès-verbaux de la visitation des Églises du diocèse de Spire au XVIe et au XVIIe siècles (p. 219).

Une table détaillée des noms de lieux et de personnes facilite les recherches dans ce répertoire dont nous espérons voir bientôt la suite.

R.

G. Dorschel. **Maria Theresias Staats-und Lebensanschauung**. Gotha, Perthes, in-8°, 164 p., 5 fr.

Cette brochure fait partie de la 5e série des *Geschichtliche Untersuchungen* dirigée par K. Lamprecht. C'est une étude résumée, d'après les sources imprimées, du gouvernement de Marie-Thérèse comme impératrice et régente; M. Dorschel essaie d'en dégager, à mesure du récit, les traits caractéristiques et le sens général. Selon lui, ce système politique se rattache à la monarchie de droit divin impliquant des devoirs de nature religieuse, suivant la formule de Bossuet et de Louis XIV, beaucoup plus qu'au « despotisme éclairé » à base philosophique, cher aux publicistes du XVIIIe siècle. Les témoignages cités sont intéressants, surtout dans la dernière partie, relative aux essais de réforme sociale tentés notamment en Bohême.

R. G.

P. Hémon. **Le Deist de Botidoux a-t-il trahi les députés girondins proscrits ?** Paris, Champion, 1909. In-8°, 51 p.

Les députés girondins fugitifs après la défaite de l'armée départementale se dirigèrent, comme on sait, de Caen vers Quimper. En route, ils furent accueillis et cachés par un ancien constituant, Le Deist de Botidoux. Sur la foi des *Mémoires* de Louvet, on l'a accusé d'avoir trahi ses hôtes en les dénonçant à la Commission départementale. Mais la lettre de dénonciation, qu'un historien local disait avoir vue, ne se retrouvait pas. M. P. Hémon l'a découverte, et la publie dans la brochure que nous annonçons. Ce n'est pas Botidoux qui l'a écrite, mais Allain-Launay, ancien député à la Législative. Botidoux a du reste protesté contre les accusations de Louvet, qui a corrigé la 3e édition de ses *Mémoires*. Les corrections ont échappé aux auteurs des rééditions récentes, d'où la persistance de l'erreur.

R. G.

E. von Meier. **Der Minister von Stein, die franzœsische Revolution und der preussische Adel**. Leipzig, Duncker, 1908. In-8°, 72 p.

M. von Meier est l'auteur d'un grand ouvrage sur l'influence fran-

---

durant ces quatre années du XVIIe siècle et que nous n'avons plus ici qu'un reste minime de séries infiniment plus riches; comment se sont-elles égarées ou perdues ?

çaise dans le droit public prussien au XIXe siècle. Il y soutient contre M. Lehmann, auteur d'une biographie de Stein, que le grand réformateur de la Prusse s'est inspiré des traditions et des besoins de sa patrie, et non de l'exemple des Français. M. Lehmann a répondu dans un article des *Preussische Jahrbücher* ; M. Meier riposte dans la brochure dont nous rendons compte. Au ton de cette polémique, qui est très vif, on sent que des opinions politiques et sociales, plus encore qu'un problème d'histoire, opposent les deux adversaires. Les textes cités par M. Meier semblent bien réduire à peu de chose l'imitation de la Constituante attribuée à Stein. Mais nous n'entendons ici que le son d'une des deux cloches.

R. G.

Périodiques hongrois. — Le dernier tome des *Annales de la Société Kisfaludy* (nouvelle série, tome XLII. Budapest, Franklin, 1908. — 175 pages, in-8°) contient, outre les discours d'usage du président, M. Beöthy et du secrétaire, M. Vargha, les études suivantes : A. Berzeviczy : *Éloge de François Pulszky* (1814-97; c'est la notice la plus complète que nous ayons jusqu'ici sur Pulszky, un des esprits les plus cultivés de la Hongrie moderne; écrivain politique et critique littéraire, archéologue et journaliste); Z. Beöthy : *Éloge de Michel Vörösmarty* ; A. Radó : *Carducci*; G. Baros : *François Kazinczy et Thérèse Radvánszky*; F. Riedl : *Auguste Greguss* (1825-1882, critique et auteur de plusieurs ouvrages sur l'esthétique). Les Annales contiennent encore quelques poésies des membres de la Société et les rapports sur les Concours. Le Concours du prix Bulyovszky fut particulièrement brillant. Le lauréat est un jeune poète, M. Arpád Zempléni dont le conte poétique intitulé *Vengeance* s'inspire de la poésie populaire des Ostiaks. Ces poésies furent publiées par M. Pápay à la suite de l'expédition scientifique du comte Eugène Zichy en Asie. La *Vengeance* montre de grandes beautés et a déjà été traduite en allemand par Jules Lechner : *Rache, episches Gedicht* (Budapest, Nagel, 1908. — 24 pages). — I. K.

Le tome XVIII de la *Revue d'histoire littéraire* (*Irodalomtörténeti Közlemények*. Budapest, Académie, 1908. XVII-512 pages, in-8°) contient les études suivantes : S. Bitzó : *Alexandre Kisfaludy, écrivain dramatique*; J. Bayer : *L'influence de la comédie d'Ignace Nagy « Élection des fonctionnaires » sur les hommes politiques* (fait connaître une brochure peu connue d'Auguste de Gérando, l'auteur de l'*Esprit public en Hongrie*; dans cette brochure (1846) Gérando blâme la comédie de Nagy qui a fustigé les abus commis lors des élections) ; — *Le théâtre à Miskolcz de 1800 à 1803.* — R. Gálos : *Contribution aux œuvres en prose de Ladislas Szentjóbi Szabó* (démontre l'influence de Rousseau sur cet écrivain du XVIIIe siècle); F. Szinnyei : *Arany sur la composition;* J. Loisch : *Sur l'épopée « La Mort de Buda » de Jean Arany*; G. Kristóf : *Sur la poésie politique ;* J. L. Fóti : *Un épisode de la légende de Toldi* (recherches minutieuses sur l'épisode de la profanation du tombeau; suit la filière de cette légende jusqu'au XVIe siècle dans la littérature italienne et allemande); S. Nagy : *Michel Tompa au collège ; Michel Tompa devant le tribunal militaire*; A. Tordai : *Poésies inédites de Klivényi* (publie des poésies latines et hongroises de 1816-17). — La Revue donne encore de nombreux documents inédits du XVIe au XIXe siècles et quelques comptes rendus bibliographiques. — I. K.

Le tome XXXVIII de la *Revue de linguistique* (*Nyelvtudományi Közlemények*. Budapest, Académie, 1908. — 368 pages in-8°) consacrée aux études de philologie et linguistique ougro-finnoises, contient les études suivantes : Z. Trocsányi : *Les différents caractères pour la voyelle* E *dans les imprimés du* XVIe *siècle* (on y trouve les huit formes suivantes : e, é, ę, ê, è, ee, ë et ê); V. Pröhle : *Contribution aux dialectes tartares* (fruit d'un voyage dans le pays des Baskires); J. Pápay : *Études linguistiques sur l'ostiak du Nord* ; G. Gyomlay : *Sur la théorie des temps verbaux* ; Z. Gombocz : *Palatogrammes hongrois*; G. Wichmann : *Quelques poésies des Tchérémisses d'Ourjoum;* M. Rubinyi : *Sur le dialecte des Tchangos de la Moldavie;* J. Szinnyei : *Contribution au changement du g final dans les langues finno-ougriennes*; L. Velledits : *Révai et Adelung* (Adelung a exercé une influence sur Révai comme styliste, mais nullement comme linguiste ou grammairien). — La Revue a publié, en supplément, la fin du *Vocabulaire tchouvasse* par H. Paasonen, professeur à l'Université de Helsingfors (244 pages). — I. K.

Le tome XXXVII du *Gardien de la langue* (*Magyar Nyelvör*. Budapest, 1908. — 480 pages in-8°) auquel 145 collaborateurs ont donné des articles plus ou moins longs, continue vaillamment la lutte pour la pureté de la langue magyare, donne des étymologies, des explications de certains vocables, des contributions au folk-lore, de nombreux comptes rendus et des études. Parmi ces dernières nous relevons : J. Bajza : *La langue poétique de Joseph Bajza;* K. Benedek : *La langue de nos étudiants*; J. Böngérfi ; *Ancienne terminologie dans les grammaires hongroises*; Sz. Dénes : *Louis Kossuth, orateur*; L. Erdélyi : *L'origine des Tchangos d'après leurs dialectes*; H. Haiman : *Le Simplicissimus hongrois;* P. Kemenes : *Particularités dans l'ordre des mots;* G. Kulcsár : *L'emprunt des mots étrangers;* M. Marianovics : *L'histoire du datif;* J. Prohászka : *L'esthétique de la langue*; M. Prikkel : *Les néologismes de Csuzy*; S. Simonyi : *Éléments hongrois dans les langues européennes* (pages détachées du livre : *Die ungarische Sprache;* les mots français : *hussard, pandour, talpach, dolman, shako, colbac, soutache, soutacher* sont d'origine hongroise). K. Viski : *Mots hongrois dans la langue des Roumains de Mezőség*; G. Wichmann : *L'histoire des voyelles dans la langue des Tchangos*; S. Widder : *Les néologismes de Csokonai*. — I. K.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 16 juillet 1909.* — M. Paul Gauckler, correspondant de l'Académie, expose les résultats des dernières recherches que, grâce au concours de la Société immobilière du Janicule, il vient de reprendre dans le sanctuaire syrien du *Lucus Furrinæ*, à Rome. Sous les ruines superposées du temple le plus récent improvisé au temps de Julien l'Apostat, et du somptueux édifice que, 200 ans plus tôt, le *cistiber Gaïonas* avait construit en l'honneur de l'avènement de Commode, M. Gauckler a retrouvé les restes d'un troisième sanctuaire, plus ancien encore, que les particularités de son appareil permettent de dater du milieu du Ier siècle p. C. Le culte syrien s'était donc implanté à Rome beaucoup plus tôt qu'on ne le supposait jusqu'ici. De ces trois édifices, celui qui occupe le niveau supérieur et qui est complètement déblayé, offre dans son architecture un curieux mélange d'éléments païens et chrétiens; mais il présente aussi certaines particularités qui ne se retrouvent pas ailleurs. Les temples des deux étages inférieurs s'étendent en majeure partie dans une propriété voisine de celle qu'on fouille actuellement; mais leurs amorces déjà reconnues permettent de se faire une idée de l'ordonnance de leur ensemble. Très différents du monument qui les remplaça au temps de Julien, les sanctuaires construits aux Ier et IIe siècles p. C. paraissent, au contraire, calqués sur le même plan. Ils se composent d'un téménos carré, divisé en deux galeries transversales se croisant à angle droit dans le milieu. Au point d'intersection de ces deux artères devait se dresser un grand autel à ciel ouvert où l'on immolait les victimes. En amont, du côté de l'occident, était installée la fontaine sacrée qu'alimentait la source des nymphes *Furrinæ*. En aval, à l'orient, le *delubrum* réservé

aux ablutions rituelles. D'étranges murs d'amphores couchées et des alignements de jarres dressées marquent les limites et les principales divisions du sanctuaire. Toutes ces dispositions n'ont rien de romain. Le mobilier sacré avait, lui aussi, un caractère exotique. Dans la *favissa* du temple de Gaïonas, parmi des milliers de fioles à couvercle, de types inédits, qui servaient aux libations de vin, de lait et de miel, M. Gauckler a retrouvé de curieux spécimens de faïences émaillées, jaune, vert émeraude et bleu foncé, qui sont certainement de fabrication babylonienne ou chaldéenne, et dont on constate pour la première fois la présence à Rome dans un monument de l'époque impériale. Ainsi se précise, à mesure qu'avancent les fouilles, le caractère oriental du sanctuaire du Janicule. Les derniers coups de pioche donnés dans les mines viennent d'ailleurs de faire sortir de terre un autel votif dédié par un officier des milices équestres libérés du service, *M. Helvius Rusticus a militiis*, au *numen* de *Jupiter Heliopolitanus*, c'est-à-dire au prête-nom romain du grand Baal de Syrie, Hadad. — MM. Bouché-Leclercq, Clermont-Ganneau, Perrot, Pottier, Cagnat et Dieulafoy présentent quelques observations.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 23 juillet 1909.* — M. Henri Cordier communique un télégramme du général de Beylié annonçant que les photographies des sculptures d'Angkor Vat sont terminées.

M. le commandant Espérandieu communique les premiers résultats des fouilles qu'il fait exécuter sur le Mont Auxois, dans un terrain que lui a procuré M. le Dr Epery, ancien maire d'Alise. On a rencontré là de nombreuses substructions; mais la découverte la plus intéressante est celle d'un temple de source, de forme octogonale, d'où l'on a retiré des ex-voto de bronze représentant des yeux et autres organes. Il y a une analogie complète entre ce temple et celui des sources de la Seine. D'autre part, ces deux sanctuaires et le temple de la forêt de Compiègne, exploré il y a une cinquantaine d'années, sont probablement les seuls en France qui aient fourni, en quantité, des ex-voto de bronze. M. Espérandieu signale encore et montre les originaux d'un buste de bronze et d'un manche de patère avec dédicace à Apollon.

M. Edmond Pottier achève la lecture d'un mémoire sur quelques vases grecs du Louvre décorés de sujets homériques et montre que la composition et la chronologie de ces peintures permettent de comprendre quelle connaissance générale les industriels avaient des poésies d'Homère dans la seconde moitié du VIIe siècle et le début du VIe a. C. On y peut trouver aussi un moyen d'affirmer que certains passages des textes homériques considérés comme des additions assez tardives, par ex. dans la *Doloneia* et le *Catalogue des vaisseaux*, étaient au contraire connus dès cette époque. — MM. Bréal et Paul Girard présentent quelques observations.

M. l'abbé Scheil communique, au nom de M. Naville, associé étranger de l'Académie, un mémoire sur la découverte de la Loi sous Josias. — MM. Bréal, Clermont-Ganneau, Salomon Reinach, Pottier et Dieulafoy présentent des observations.

M. S. Reinach offre, au nom de M. S. de Ricci, la copie d'une lettre inédite de Champollion le jeune à Nestor Lhoste, conservée à la Bibliothèque nationale.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 30 juillet 1909.* — M. Salomon Reinach commente un texte de Vincentius, prêtre du midi de la Gaule vers 450, d'où il résulte que l'arc d'Orange, dont la date a été si discutée, fut élevé en mémoire des victoires de Jules César sur les Marseillais et leurs alliés les Albiques. La construction de cet édifice fut ordonnée par le père de Tibère, ancien légat de César; le nom de son fils, devenu empereur après Auguste, fut inscrit sur l'arc vers l'an 21.

M. Henri Cordier lit un rapport de M. Jean Vuillet sur l'exploration, exécutée à l'aide d'une subvention de l'Académie, de la grotte de Moriabougou (Haut-Sénégal et Niger), où avaient été signalés des vestiges préhistoriques.

M. Naville achève la lecture de son mémoire sur la découverte de la Loi sous Josias. Il montre par le Livre des Rois que ce document (le Deutéronome), trouvé dans les fondations du temple de Jérusalem où il avait été placé, date au plus tard de Salomon, le premier constructeur du temple. De plus, il semble que le prêtre Elkiah ne put pas lire ce document retrouvé; le scribe royal Scaphan dut en faire le déchiffrement au roi. M. Naville conclut de là que les caractères d'écriture de la rédaction devaient être particuliers, archaïques, peut-être cunéiformes. — MM. Th. Reinach, Dieulafoy et Clermont-Ganneau présentent quelques observations.

Léon Dorez.

Le propriétaire-gérant : Ernest LEROUX.

LE PUY, IMP. MARCHESSOU. — PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON, Sres

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 34-35 — **26 août - 2 septembre.** — **1909**

Ruzicka, Dissimilation consonantique. — Adjarian, Classification des dialectes arméniens. — Firmicus, p. Ziegler. — F.-X. Zeller, L'époque de Commodien. — D'Amira, Le bâton dans le droit germanique. — J. Paquier, Le jansénisme. — Racine, Histoire de Port-Royal, par A. Gazier. — Hallays, Le pèlerinage de Port-Royal. — Pilastre, La religion au temps de Saint-Simon. — Kæppelin, La Compagnie des Indes. — Le Griel, Le Conseil supérieur de Clermont-Ferrand. — Doris Gunnell, Stendhal et l'Angleterre. — P. Stapfer, Récréations grammaticales et littéraires. — Gipsy Lore Society. — De Vos, Evaluations et valeurs. — Rausch, Eléments de philosophie. — Bateson, La méthode de Mendel. — Süskind, Schelling et Schleiermacher. — Horvath, Sainte Marguerite. — Revue hongroise de linguistique. — Académie des inscriptions.

R. Ruzicka, **Konsonantische Dissimilation.** In-8°, iv-268 p. Leipzig (chez Hinrichs), 1909 (Beitr. z. Assyriologie u. sem. Sprachwissenschaft, VI, 4). Prix : 20 mk.

M. Růžička a voulu faire pour les langues sémitiques ce qu'a fait M. Grammont pour les anciennes langues indo-européennes et pour les langues romanes : une étude aussi complète que possible des faits de dissimilation. Mais bien qu'il ait lu le beau livre de M. Grammont etqu'il y renvoie constamment, il a procédé d'une tout autre manière. En étudiant la dissimilation dans un grand nombre de langues, M. Grammont s'est proposé d'établir que les faits de dissimilation semblent rentrer tous dans un nombre limité de formules générales ; subsidiairement, il a soutenu que dans une langue donnée, à une époque donnée, la dissimilation a lieu ou n'a pas lieu suivant des règles aussi fixes que celles qui régissent les autres évolutions phonétiques. M. R. ne soutient ni ne combat l'une et l'autre de ces deux thèses ; il énumère simplement tous les faits de dissimilation qu'il a pu relever dans les langues sémitiques anciennes ou modernes, littéraires ou populaires. En citant un fait d'une langue, il ne recherche jamais si ce fait a un caractère de régularité ; au cours de ce long ouvrage, on ne trouvera pas formulée une seule « loi phonétique ». et l'on ne saura jamais de lui si l'exemple cité est normal ou exceptionnel. D'autre part, son classement des faits qui rassemble tout ce qui est relatif à chaque phonème dissimilé, a l'inconvénient de séparer des procédés manifestement identiques ; ainsi la différenciation

qui atteint le premier élément des consonnes géminées et qui, en raison du grand rôle des géminées dans les langues sémitiques, est le plus fréquent et le plus important des phénomènes décrits par M. R. est examinée autant de fois qu'il y a de sorte de phonèmes, bien que les faits soient exactement parallèles, si bien que le lecteur est obligé de faire tout un travail pour apercevoir l'unité d'un phénomène qui caractérise éminemment les évolutions en question. Il importe de signaler ce double défaut : lois phonétiques précises non formulées, et faits généraux présentés sous forme fragmentaire qui en dissimule l'unité, parce que ces deux défauts déparent aussi à un haut degré la *Grammaire comparée* de M. Brockelmann. Au moment où la grammaire comparée des langues sémitiques, restée longtemps flottante, se constitue enfin, il est regrettable qu'elle ne prenne pas du premier coup la forme arrêtée, rigoureuse et systématique, sans laquelle il n'y a pas de linguistique solide.

L'ouvrage de M. R. n'est donc qu'un recueil de matériaux ; il est très rare que, comme il le fait p. 14-15, l'auteur présente quelques observations générales ; mais ces matériaux sont d'une extrême abondance ; ils sont relevés avec soin et classés d'une manière exacte ; les analogies avec les faits semblables des autres langues sont toujours signalées. Le livre apporte donc à l'étude de la dissimilation une contribution dont on saura grand gré à l'auteur. Il va sans dire que le détail est très instructif. Par exemple, M. Grammont a utilisé une forme grecque de Palestine ὁλομοργαλίτης qui atteste une dissimilation de *r* en *l;* si l'on constate que cette dissimilation est attestée dans les formes araméennes et que la forme araméenne ordinaire de μαργαρίτης comporte une autre dissimilation en *n*, soit *margânîtâ*, on voit qu'il ne s'agit pas là d'un fait hellénique, mais d'un fait araméen. Je ne saurais discuter avec l'auteur sur les faits sémitiques étudiés. Je noterai seulement qu'un mot à *-ak* final comme ar. *darmak*, cité p. 116, ne peut être tenu pour emprunté au persan, et qu'il remonte (sans doute par l'intermédiaire de l'araméen) à la période du moyen iranien. Il est bien fâcheux qu'on n'ait pas fait une étude complète et systématique des mots que l'arabe doit à l'iranien ancien ou moyen, comme celle que M. R. vient de donner de la dissimilation. En étudiant en détail et méthodiquement un grand problème de la linguistique sémitique, M. R. a donné un exemple qui mérite d'être suivi.

A. Meillet.

H. Adjarian, **Classification des dialectes arméniens,** Paris, 1909, in-8°, 88 p. et une carte (Bibliothèque de l'Ecole des Hautes-Etudes, sect. hist. et phil., vol. 173).

Un bon nombre de parlers arméniens ont été déjà été étudiés, la plupart du temps par des Arméniens. Depuis de longues années,

M. Adjarian s'est efforcé de rassembler tout ce qui a été publié sur la question, et qui est malheureusement très dispersé ; en même temps, il n'a jamais manqué l'occasion de relever le parler des localités assez diverses où il a eu occasion de vivre, ou d'interroger des sujets originaires de diverses régions. Il a ainsi réuni un ensemble de données que lui seul possède et qu'il a très heureusement mises en ordre. Et dans le détail et dans la distribution générale des parlers, M. A. apporte beaucoup de nouveau ; il pose par exemple tout un groupe de parlers qu'on n'avait encore ni décrits ni groupés. Son étude fait honneur à sa force de travail et à sa science linguistique, qui ne sont d'ailleurs plus à prouver.

A. Meillet.

Iuli Firmici Materni V. C. De errore profanarum religionum. Edidit Konrat Ziegler, MCMVIII. Lipsiae, Teubner, xlviii-120 pp. in-18. Prix : 3 Mk. 20.

Quand on ouvre le volume publié par M. Ziegler, la première chose qui frappe l'œil est l'emploi du point en haut dans le texte. L'introduction justifie cette innovation. M. Z. se réfère à un article de M. Cauer dans les *Wiener Studien*. Il reconnaît la différence qui existe entre la ponctuation oratoire, employée par les Romains et les peuples romans, et la ponctuation logique (?) employée par les peuples germaniques. Pour M. Z., comme pour M. C., la ponctuation ancienne peut être restituée par l'observation des manuscrits. Cette première source doit être combinée pour les prosateurs par l'étude des clausules. Dans la première joie de la découverte, M. Z. célèbre avec enthousiasme les résultats de cette méthode. Il formule les règles de ponctuation telles qu'à son avis les Latins les observaient.

Je dois faire sur cette « découverte » plusieurs remarques. D'abord la découverte est ancienne. Dès 1892, M. Louis Havet avait indiqué l'importance de la métrique des prosateurs pour l'établissement d'une ponctuation conforme aux habitudes antiques. Une des conséquences des observations de M. Z. est que le vocatif ne doit pas être isolé entre virgules. Il y a beau temps que M. Havet a énoncé le principe : « Les anciens ne séparaient pas, comme nous, le vocatif du reste de la phrase » (*Cours élémentaire de métrique*, Paris, 1886, § 32, p. 33). Ce principe était rappelé plus récemment par M. Max Bonnet, dans la *Revue des études anciennes*, 1904, p. 346, n. 3. On a toujours protesté en France contre des ponctuations d'une absurdité aussi « logique » que celle-ci : *quod Deus, qui uos fecit, ignoscat*. Tout cela était de la science française et devait être redécouvert avant d'entrer dans les doctrines reçues. Mais cela n'est qu'un détail, pour l'histoire de la philologie. Sur le fonds même de la question, on fera des réserves. Les ponctuations établies par le rythme (prosodique ou tonique suivant les époques) sont seules certaines. MM. Cauer et Z. admirent la

persistance de la ponctuation ancienne dans les manuscrits. C'est ici que j'hésite. Les détails que donne M. Z. sont connus de tous les paléographes. Ils savent même que le point d'interrogation n'est pas une invention récente (« nouis inuentis ») et qu'il sert à la fois pour l'interrogation et l'exclamation. Le système appliqué par le correcteur du *Bembinus* de Térence et le copiste de son manuscrit (xe siècle) est le système *ordinaire* des copistes de manuscrits latins à partir de la renaissance carolingienne. Ce système était l'objet de règles et de traités. Il faudrait étudier ces ouvrages théoriques et vérifier ce qu'ils ont pu recueillir d'une tradition plus ancienne. En tout cas, dans la pratique, s'il y a eu dans l'antiquité un système, la tradition a été interrompue. Les plus anciens manuscrits, en capitale et en onciale, sont généralement dépourvus de toute ponctuation contemporaine de leur exécution. Souvent ils ont reçu une ponctuation qui peut très bien ne pas remonter plus haut que le viie siècle. Quelques-uns, tel le *Romanus* de Virgile, ont des points pour séparer les mots, comme dans les bonnes inscriptions. La question ne recevrait donc pas, si on l'étudiait d'après toutes les données, la solution que M. Z. a cru trouver. Il serait un peu risqué de transporter dans le texte, ainsi qu'il l'a fait, la ponctuation d'un manuscrit du moyen âge, à moins de n'y voir qu'un renseignement curieux et de portée restreinte.

L'introduction de M. Z. contient, outre cette étude de la ponctuation et les renseignements ordinaires sur le manuscrit et les éditions, une analyse des clausules métriques employées et la discussion d'un certain nombre de passages. Le texte réalise un grand progrès sur celui de Halm. En effet, le manuscrit unique de Firmicus, actuellement Vat. Pal. 165, anciennement à Minden, a été surchargé en certaines pages par le premier éditeur, Flacius Illyricus. Lorenz, chargé de le collationner pour Halm, s'est trompé fréquemment et a pris des restaurations arbitraires de Flacius pour le texte original. En beaucoup d'autres passages, le texte de Halm est altéré. Par un examen plus attentif et une collation soignée, M. Z. a pu restituer la vraie leçon.

Un triple apparat donne : 1° les références aux citations et imitations de Firmicus ; 2° un relevé minutieux de toutes les particularités du manuscrit ; 3° l'indication des passages parallèles des autres apologistes et de la *Mathesis*.

L'index est complet. Il comprend tous les mots et toutes les références.

Deux planches reproduisent, l'une la première page du manuscrit, très abimée, surchargée par Flacius Illyricus ; l'autre, une quinzaine de lignes de cet éditeur, pour permettre de juger de la similitude des écritures.

Dans l'ensemble, édition très soignée.

Paul Lejay.

Die Zeit Kommodians. Inaugural dissertation zur Erlangung der Doktorwürde einer hohen philosophischen Fakultät der Universität zu Tübingen vorgelegt von Franz X. Zeller, aus Zaisenhausen. Tübingen, H. Laupp jr. 1909, x-108 pp. in-8°.

L'histoire de Commodien, dans ces dernières années, n'est pas sans gaieté. En 1899, le jésuite Brewer avait publié un article où il soutenait la dépendance de Commodien vis-à-vis de Lactance et ramenait le versificateur chrétien après la paix de l'Église. En 1901, M. Ramundo le plaça sous Julien. Ces deux tentatives furent à peine remarquées. M. Monceaux ne perd pas de temps à les discuter. C'était tout ce qu'elles méritaient. Mais le P. Brewer revint à la charge. Il eut la double astuce de faire un gros livre et de mettre sa solution dans le titre : *Kommodian von Gaza, ein arelatensischer Laiendichter aus der Mitte des 5 Jh.* Les critiques s'inclinèrent. Le livre était volumineux. Il paraissait fort savant. Il était rempli de ces raisonnements adroits, qu'enseigne la théologie et qui en imposent aux profanes, qui changent le sens des mots et la couleur des capuchons. Commodien parle des barbares qui menacent l'Empire romain. Il les appelle Gots, *Goti :* au moment où le royaume wisigoth s'étend jusqu'aux portes d'Arles, où Wisigoths et Romains combattent côte à côte les Huns, un écrivain d'Arles désigne par ce nom de *Goti*... les Huns. Cette méthode d'argumentation eut du succès. Même, dans son empressement à souscrire aux conclusions du P. Brewer, le collaborateur d'une des plus savantes revues théologiques de l'Allemagne brouilla la chronologie du nouvel historien et intervertit ses dates. Une seule note discordante se fit entendre dans la *Revue critique*. Puis, quelques autres lui firent timidement écho, après un long intervalle. Enfin, voici la thèse de M. Zeller. Les critiques vont retrouver leur voix comme des oiseaux après l'orage [1].

M. Z. discute d'abord les deux opinions du P. Brewer et de M. Ramundo. Quelques-unes des observations de M. Z. ont été faites ici à propos du livre du P. Brewer [2]. On en trouvera d'autres. Toute cette partie est très bonne. Je crois que personne n'aura plus l'idée de placer Commodien après l'édit de Milan. Notons seulement deux points. Il est invraisemblable qu'un auteur chrétien soit, sous un empereur chrétien, animé d'une telle hostilité contre le sénat et l'Empire. Il est inexplicable qu'un homme du tempérament de Commodien, personnel, violent, prompt à dire son avis sur tout, n'ait pas un mot sur les controverses du ve siècle, l'arianisme et le pélagianisme.

---

1. La thèse de M. Z. a paru aussi dans l'excellente revue de Tubingue, *Theologische Quartalschrift*, 1909. Je cite d'après la pagination de la revue.

2. *Revue*, 1907, II, 199-209. M. Z. n'a pu lire mon article qu'après l'achèvement de son travail. Cela est une preuve, avec beaucoup d'autres, de la manière dont aujourd'hui on peut se renseigner en Allemagne sur les travaux publiés au dehors. Mais au moins mon article n'a pas exercé d'influence sur les conclusions de M. Z. et son avis est indépendant.

M. Z. fait preuve d'une connaissance étendue de l'ancienne littérature chrétienne dans cette discussion et dans tout son mémoire. C'est même à son érudition qu'il doit un des résultats les plus intéressants de ses recherches. Mieux qu'on ne l'avait fait jusqu'ici, il établit la dépendance étroite de Commodien vis-à-vis de saint Cyprien. Les rapprochements isolés n'auraient pas un grand poids. M. Z. en convient [1]. Mais leur masse indique quelle était la lecture habituelle de Commodien. M. Z. voit, avec raison, dans le poète, un vulgarisateur populaire de l'élégant écrivain.

Cette comparaison lui permet de préciser la date de Commodien. Les poèmes relatifs au « schisme » (*Instr.*, II, 25 et 29) s'inspirent du *De lapsis* et du *De unitate Ecclesiae* de Cyprien, du premier surtout. C'est la même terminologie et ce sont les mêmes idées. Les auteurs du schisme sont accusés de péculat, *peculantia*, par Commodien. Voilà un grief très précis, il se distingue nettement du reproche vague et du thème littéraire du dépositaire infidèle. M. Z. aurait dû le remarquer. Car, pour toute l'antiquité, un honnête homme est caractérisé par la fidélité à rendre le dépôt, un malhonnête homme par l'infidélité ; une accusation de ce genre n'aurait pas de signification spéciale, parce qu'elle est de style. Au contraire, il s'agit bien ici, en outre de détournements de dépôts, d'une appropriation des sommes versées pour la communauté. Une autre pièce des *Instructions* (II, 10) a pour sujet les enfants que les parents livrent au paganisme. Nous y retrouvons encore l'influence du *De lapsis*, à propos d'un des procédés particuliers à la persécution de Déce [2].

Enfin, les doctrines particulières de Commodien, monarchianisme, rédemption par la tricherie, chiliasme, cadrent avec une époque ancienne, surtout la première. Car le chiliasme s'est longtemps défendu, et l'idée que Jésus a racheté le monde en trompant le diable, se trouve encore dans Grégoire de Nysse [3]. Sur la pénitence, une « instruction » (II, 8) est directement inspirée par le *De lapsis*.

La conclusion de M. Z. est que les poèmes de Commodien se placent entre 251 et 258. Les difficultés que présente le *Carmen* s'expliquent par le fait que l'auteur a été surpris par la persécution et n'a pu le travailler. Commodien serait un laïc et un ascète. L'inscription *nomen Gasei* indiquerait un trésorier d'Église, un des *seniores laici*

---

1. Ainsi la comparaison du péché à une blessure qui réclame les soins du médecin, p. 374; l'Église, mère des chrétiens, p. 377; qui donne aux pauvres, prête à Dieu, p. 381 (bien qu'ici le même mot *faeneratur* soit un indice plus précis); etc. De même, p. 387-388, les expressions *stulti*, *insanire*, les comparaisons avec les bêtes sauvages et les porcs, les proverbes et les diminutifs ne prouvent pas que Commodien soit populaire par opposition aux autres écrivains chrétiens. Tout cela est un bagage, d'origine populaire, il est vrai, mais commun à la prédication chrétienne continuatrice de la prédication stoïcienne.

2. Il fallait discuter le sens de l'expression du v. 4 : *ob delicta forte parentum*.

3. *Discours catéchétique*, 26, 1-5; p. 118 suiv. Méridier.

dont l'existence est attestée en Afrique. Tout cela n'est pas également sûr. Mais on doit revenir à la date qui avait réuni le plus de suffrages, le milieu du IIIe siècle. L'objection de M. Monceaux, qui voit dans *Instr*. II, 28 un portrait de Cyprien y compris le martyre (Cyprien a été martyrisé en 258), n'est pas irréfutable. Cependant, il fallait la discuter. On peut croire que Commodien, faisant un portrait-type de l'évêque, en a pris les traits à la figure de Cyprien, en y ajoutant le couronnement fréquent d'une carrière épiscopale, le martyre. Il y aurait encore d'autres remarques intéressantes à relever. M. Z. montre (p. 394) que les parents de Commodien étaient païens : sa connaissance de la langue lui permet d'établir que dans *parentibus insciis ipsis*, *insciis* veut dire « païens » (*Instr.*, I, 1, 5). Il relève ailleurs (p. 395) les nombreuses allusions à la vie rurale qui trahissent l'origine de Commodien.

Une dernière observation. M. Z. rapproche *Instr.*, II, 12, 13-14 de Cyprien, *Epist.*, 10, 4 (p. 494, 10 Hartel). Le texte de Cyprien est très remarquable. Il s'agit du Christ qui lutte en chacun des chrétiens : « Ipse luctatur in nobis, ipse congreditur, ipse in certamine agonis nostri *et coronat pariter et coronatur* ». Voilà, si je ne m'abuse, l'origine d'une formule de saint Augustin, que tout le monde a citée comme proprement « augustinienne » et que les jansénistes ont chèrement caressée et insérée dans la liturgie parisienne : « Dona sua coronat Deus, non merita tua »[1]. On voit comment saint Augustin a retouché l'expression de saint Cyprien dans le sens de son système.

Le travail de M. Zeller est bien conduit et, sur une question qui gardera toujours des obscurités, il fait la lumière dans la mesure du possible.

Il manque un index des mots discutés[2].

Paul Lejay.

Der Stab in der germanischen Rechtssymbolik von Karl von Amira. Mit 2 Tafeln (Abhandlungen der K. Bayer. Akad der Wiss. Philos.-philog. und historische Klasse, xxv. Band, 1. Abhandl.). Vorgelegt am 7. Dezember 1907 und 7 März 1908. München, Kommission des G. Franz'chen Verlags (J. Roth), 1909. In-4°, IV-180 pp.

M. d'Amira est un juriste que préoccupe passionnément l'histoire du droit germanique et allemand. Il a déjà trouvé dans ce domaine, qu'il explore depuis de longues années, la matière de nombreux et

---

1. Voy. les références dans mon *Rôle théologique de Césaire d'Arles*, p. 58 [p. 218 de la *Rev. d'hist. et de litt. rel.*, XI, 1906].

2. Voici cette liste, sauf omission : *ciuitas*, 354; *confessio*, 210, n. 2; *errare*, 172; *gentilis*, 390; *ignis*, 357, n. 4; *inscius*, 394; *lex*, 206, n. 7; *militia Christi*, 180; *paganus*, 391; *pax*, 352-353; *perire*, 206, n. 3; *populus*, 353-354; *profanus*, 206, n. 1; *rex*, 206, n. 5; *rudis*, 386; *ruina*, 353; *saeculum*, 353; *sanctus*, 206, n. 1; *unctus*, 391. Voy. aussi pp. 389 et 390.

féconds travaux. Son dernier livre est consacré à l'étude du rôle symbolique du bâton dans le droit et les coutumes germaniques. Le bâton est chez tous les peuples la marque extérieure et caractéristique du voyageur. Il est devenu chez quelques-uns l'insigne des soldats qui capitulent, des mendiants, des suppliants, des messagers, des hérauts, des chefs militaires, des huissiers et appariteurs, des juges, des souverains et des associations. Il sert également dans les affaires commerciales et symbolise la renonciation à la nationalité ou à d'autres droits. M. d'A. s'est attaché à rechercher l'origine et l'extension des coutumes symboliques où apparaît le bâton, de même que le sens précis qu'elles revêtent. C'est ainsi qu'il a pu montrer que la coutume juridique qui consiste à rompre un bâton au-dessus de la tête du condamné, d'où l'expression figurée *über einen den Stab brechen* est née en Angleterre et qu'elle signifie que le juge a accompli le dernier acte de sa fonction vis-à-vis de l'inculpé.

Il fallait toute l'érudition de M. d'A. pour découvrir les sources nombreuses et disséminées où il a puisé, ses vastes connaissances iconographiques pour tirer le parti voulu des représentations figurées, ses dons d'exposition pour mettre en une belle ordonnance et formuler avec une lumineuse clarté les résultats de ses patientes et fécondes investigations. C'est un curieux et essentiel chapitre de l'histoire de la civilisation que M. d'A. a traité avec son habituelle compétence.

F. Piquet.

J. Paquier. **Le Jansénisme**. Etude doctrinale d'après les sources. Paris, Bloud, 1909. In-16, p. 523. Fr. 5.

Racine. **Abrégé de l'Histoire de Port-Royal,** publié par A. Gazier. Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 1908. In-16, pp. xiii-324. Fr. 3.50.

André Hallays. **Le Pèlerinage de Port-Royal**. Avec 31 gravures. Paris, Perrin, 1909. In-16, p. 360. Fr. 5.

E. Pilastre. **La Religion au temps du duc de Saint-Simon**. Paris, Alcan, 1909. In-8°, p. 427. Fr. 6.

I. L'étude que M. Paquier nous offre du jansénisme est d'un théologien et il eût appartenu à un théologien d'en rendre compte. Néanmoins elle s'adresse au public lettré. C'est lui que l'auteur qui, avant de la publier en volume, en avait fait la matière de dix leçons professées à l'Institut catholique devant un auditoire surtout laïque, s'est proposé de familiariser avec le côté doctrinal d'un sujet qui a été plus souvent envisagé au point de vue historique. L'histoire littéraire ne pourra donc que tirer profit de cet examen abordé par un spécialiste.

Au fond du débat janséniste il y a le problème de la conciliation de la toute-puissance de Dieu avec la liberté et la responsabilité de l'homme. M. P. commence par montrer comment saint Augustin l'a résolu : sa théorie de la grâce insiste plus sur le pouvoir divin et souligne à l'excès l'incapacité humaine. Luther après lui — et sa doc-

trine de la prédestination passera dans le jansénisme — exagère encore la faiblesse de l'homme. Sur toutes ces pages consacrées à Luther il y aurait des réserves à faire : à la suite du P. Denifle M. P. ne présente qu'une caricature du réformateur allemand et ce chapitre est indigne du livre. Après ces préliminaires il aborde l'étude même du jansénisme, qui est pour lui un demi-protestantisme, sorti d'une réaction contre un courant ultramontain. Il en expose la doctrine avec la condamnation dont l'Eglise la frappa. Il examine ensuite les théories orthodoxes sur la grâce, celle des Thomistes, qui accordent plus à Dieu, et celles des Molinistes, qui concèdent davantage à l'homme, les premiers étant assez voisins des jansénistes, pour que leurs adversaires, les Jésuites, aient pu les accuser de crypto-jansénisme. En fait, toutes les explications se heurtent à une antinomie insoluble et la théologie moderne a plus sagement renoncé à la vaine poursuite d'une solution, en déclarant que nous nous trouvons ici en présence d'un mystère. L'auteur ne pouvait traiter le dogme janséniste, sans parler de l'interprétation que lui avait donnée Pascal. Il reprend donc la démonstration de l'apologétique de Pascal, mais il fait remarquer que son opinon sur la faiblesse de l'homme depuis la chute originelle que les critiques ont toujours regardée comme conforme à l'enseignement catholique, n'est pas exclusivement celle de l'église orthodoxe qui admet, d'après l'interprétation des Thomistes — ils sont toujours chers à l'auteur — la perfectibilité humaine. Après les doctrines des Jansénistes, M. P. examine leur morale. Il rend à leur haute réputation de vertu un hommage mérité, mais il leur reproche de substituer à l'amour de Dieu la crainte de Dieu, d'aller contre l'universalité de l'Eglise et de méconnaître tous les droits de la vie. Les derniers chapitres esquissent les rapports de Bossuet et de Racine avec le jansénisme : pour M. P. le premier, qui suit les Thomistes et reste partout traditionaliste, a franchement condamné la doctrine, malgré certaines sympathies pour les hommes ; dans l'œuvre du second l'auteur prétend démontrer que tout son théâtre, même avant *Esther* et *Athalie*, est une application du dogme janséniste de la chute originelle ; l'explication est trop exclusive. Le chapitre final sur les miracles du jansénisme est du domaine strict de la théologie et sort complètement du cadre d'une enquête historique.

L'étude de M. P., si largement documentée qu'elle soit, ne pouvait nous donner que le jugement porté par l'Eglise sur le jansénisme ; elle explique en quoi il était hétérodoxe et devait succomber. M. P. eût pu s'en tenir là, sans aller jusqu'à lui reprocher des méfaits dont il est bien innocent, comme l'anticléricalisme moderne ou les excès du subjectivisme littéraire. Quant à sa valeur intime comme manifestation de la vie religieuse, il faudrait chercher d'autres critères, et il n'est pas malaisé de sentir que sous toutes ces controverses intermi-

nables et dans l'enchevêtrement des distinctions subtiles dont le volume de M. P. ne peut donner qu'un raccourci, se cachent deux conceptions essentielles et antagonistes de la religion et de la morale.

II. M. Gazier a voulu mettre à la disposition du commun des lecteurs une histoire élémentaire de Port-Royal en lui donnant une réimpression de celle de son premier historien dont l'*Abrégé* a gardé toute sa valeur de document et d'œuvre littéraire. Le texte est celui que le fils aîné de Racine, Jean-Baptiste, avait préparé un peu avant sa mort (1747) pour une publication qui fut retardée jusqu'en 1767. La première partie reproduit, à quelques légers changements près, le texte de 1742 que la grande édition de Racine par P. Mesnard a suivi ; pour la seconde partie dont il existe un manuscrit autographe, les divergences entre l'édition Mesnard et celle que nous donne aujourd'hui M. G. sont plus grandes et se retrouvent, mais non pas absolument, dans le texte de 1767. La nouvelle édition se présente d'ailleurs volontairement débarrassée de tout appareil critique ; les notes abondantes mais brèves sont rejetées à la fin du volume (p. 229-296) et disposées dans l'ordre alphabétique [1]. A l'*Abrégé* M. G. a joint les notes de Racine sur Port-Royal et une Chronique d'un anonyme de 1760 pour les années 1665-1710. Un essai de bibliographie Port-Royaliste termine le volume [2] dont le but, dans la pensée de l'auteur, est d'initier le grand public à l'histoire de Port-Royal et du jansénisme.

III. C'est également à l'intention des amis de Port-Royal que M. Hallays a écrit son *Pèlerinage*. Dans les dix stations où il nous entraîne à sa suite et souvent en prenant lui-même pour guide quelque pèlerin de jadis, attaché à Port-Royal par une dévotion moins littéraire, son livre nous fait des solitaires un récit moins grave que celui de Racine, d'un intérêt un peu dispersé, mais partout attachant. C'est surtout l'esprit de Port-Royal que ces « flâneries jansénistes » se sont appliquées à nous faire saisir dans ses diverses nuances et l'auteur en trouve mille traces dans les sites, dans le décor, dans les édifices ou les monuments qui ne sont guère que des ruines ou des tombes. Au hasard de ses visites il nous conte les destinées étranges de ces âmes austères, Du Gué de Bagnols, Hamon, Duchemin, Pontchâteau, Tillemont, etc. Il a extrait de la littérature Port-Royaliste, des nécrologes et des relations, bien des détails curieux ; il y a même ajouté quelques pages d'inédit, grâce à la libéralité de M. Gazier à qui le volume est justement dédié. Il ne m'est pas possible de signaler

1. Lire p. 261, Frédéric V et non *Frédéric IV* ; p. 295, Werth et non *Verth* ; 294, Vabres est dans l'Aveyron et non dans le *Tarn*.

2. L'ouvrage de Reuchlin n'est pas *inachevé*, un second volume a été publié en 1844.

tous les souvenirs graves ou touchants qu'évoque son livre, mais en voici du moins l'économie. Les premiers chapitres nous entretiennent des églises Saint-Etienne-du-Mont et Saint-Jacques-du-Haut-Pas avec leurs sépultures jansénistes ; un troisième s'arrête plus longuement sur Port-Royal de Paris, et après une station aux églises de Palaiseau et de Boullay-les-Troux, un autre plus longuement encore sur Port-Royal-des-Champs. Le pèlerinage se continue par la visite des Granges, de Magny et de Saint-Lambert, pour finir à Saint-Médard; M. H. qui nous a fait grâce des convulsionnaires, a placé dans ce dernier morceau deux fines études de Nicole et de Joseph Du Guet, avec quelques extraits de lettres inédites du second. Comme les doctrines augustiniennes n'étaient pas enfermées à Port-Royal, l'auteur a ajouté à son livre trois autres pieuses excursions : nous l'accompagnons à l'abbaye de Maubuisson, réformée par des religieuses des Champs, à l'église de Linas avec ses ex-voto, et enfin à Aleth, l'évêché de Pavillon. Les lecteurs de M. H., qui avaient déjà lu dans les *Débats* ces études d'une érudition si agréable, seront heureux de les relire dans ce volume, où ils les retrouveront enrichies d'intéressantes gravures.

IV. M. Pilastre qui prépare une étude sur Saint-Simon a jugé bon en attendant de faire profiter les lecteurs de ses *excerpta*. Il a groupé dans son volume tous les renseignements recueillis dans les Mémoires du duc sur les hommes et les choses de la religion, en les complétant à l'aide d'autres sources, mais toutes depuis longtemps connues. Son livre n'est donc pas fait pour les historiens ; l'auteur n'a voulu que mettre sous les yeux du grand public les jugements d'un des témoins les plus pénétrants de la vie religieuse de son temps. La plus grosse part du volume est consacrée à la dernière partie du règne de Louis XIV, l'autre à la Régence. Dans chacune l'auteur traite d'abord des personnages ecclésiastiques, puis des matières religieuses. Pour celles-ci seulement son exposé présente un peu de cohésion et offrira un récit clair et suffisamment complet des débats provoqués par le quiétisme et le jansénisme ou des persécutions dirigées contre les protestants. Pour les chapitres consacrés aux personnes la méthode adoptée par l'auteur n'a pu en faire qu'une espèce de répertoire ; à ce titre et grâce à une disposition très nette, l'ouvrage peut rendre quelques services. Il est fâcheux qu'il ne contienne pas des références plus neuves : Michelet, Lanfrey, A. Thierry, Lemontey, nous ramènent vraiment trop en arrière. Avec ce procédé de composition les répétitions sont difficiles à éviter ; M. P. eût pu cependant être plus sévère à cet égard et au moins ne pas citer deux fois le même passage (p. 307 et 396 ; p. 96 et p. 344) [1].

L. Roustan.

1. P. 171, Arnauld l'avocat eut 20 enfants, et non 22 ; p. 167, il n'y a pas eu 400,000 Protestants émigrés en Allemagne, on en compte d'ordinaire 20,000

Paul Kaeppelin. *Les Origines de l'Inde française :* **La Compagnie des Indes Orientales et François Martin.** Etudes sur l'histoire du commerce et des établissements français dans l'Inde sous Louis XIV (1664-1719), Paris, Challamel, 1908, in-4°, xv-673 p. Un plan et une carte hors texte.

Du livre de M. K. se dégage une impression de tristesse comme d'un rapport de liquidateur de faillite. Car c'est l'histoire d'une déconfiture qui se déroule en ces 650 pages touffues, nourries d'une documentation impitoyable. M. K. démontre par un examen presque au jour le jour du bilan que la Compagnie des Indes a été mal conçue, mal gérée, et par surcroit, victime des circonstances. Ç'a été une machine bureaucratique montée par Colbert; cette entreprise, viciée dans son origine, n'a rallié capitalistes, négociants et armateurs que parce que l'impérieux ministre a battu le rappel. La Compagnie n'a pas eu de fonds de roulement, pas de flotte stable et régulière, pas de direction indépendante et vraiment commerciale : les comptoirs, Surate, Masulipatam, Pondichéry même ont dépéri les uns après les autres. Leur prospérité, d'ailleurs, eût été vue d'un œil jaloux en France, car les fabricants de cotonnades protestaient contre l'introduction des toiles de l'Indoustan ; ainsi se manifesta déjà l'égoïste esprit protectionniste (voir notamment p. 201-352). M. K. signale comme la cause première de la ruine les guerres tant maritimes que continentales que Louis XIV provoqua comme à plaisir. Il semblerait d'après le titre que François Martin joua dans les épisodes racontés le rôle principal. Mais M. K. ne le met pas en vedette, et avec raison. Cet aventurier rendit des services méritoires, organisa et vivifia Pondichéry, et rêva même un plan d'empire colonial, par l'occupation du Cap, de Batavia, de Malacca : il oublia de suggérer les voies et moyens qui auraient facilité l'éviction des Hollandais et autres rivaux. Cependant François Martin est un précurseur de Dupleix, et le volume de M. K. éclaire singulièrement celui de M. Cultru.

En appendice figure un tableau de la navigation des Français aux Indes de 1665 à 1720, auquel servira de commentaire une étude publiée à part (la *petite thèse* de M. K.) : « *les escales françaises sur la route de l'Inde, 1638-1731* (*ibid.*, in-8°, 114 p.). M. K. donne aussi un index — qui manquait au travail de M. Cultru — des vocables indigènes usuels alors dans les comptoirs de l'Inde, enfin la reproduction du plus ancien plan de Pondichéry (1700) et de la carte des Indes Orientales de N. de Fer (1721).

B. A.

Jacques Le Griel. **Le Conseil supérieur de Clermont-Ferrand. 1771-1774.** Paris, H. Champion, 1908. 289 pages in-8. Prix 6 fr.

Le conseil supérieur institué par le chancelier Maupeou à Clermont-Ferrand fut pris en grande partie dans la Cour des Aides de

---

pour la Prusse qui en reçut la plus grosse part ; p. 276, lire Claude Brousson et non *Charles Bousson.*

cette ville qui se trouva supprimée par la réforme. M. Le Griel nous raconte les démêlés du Conseil avec les diverses juridictions subordonnées qui refusent d'abord en majorité de le reconnaître, mais s'y résignent assez vite, il nous expose les causes les plus intéressantes qui y furent portées, il nous fait le portrait de ses principaux juges, notamment du président De Chazerat qui fut récompensé de son zèle par la place d'intendant de la province qu'il cumula avec celle de président, il nous renseigne enfin sur l'état de l'opinion publique et il conclut comme Flammermont que la réforme Maupeou était viable.

M. L. G. a fait un grand usage des travaux dont l'histoire locale a fait l'objet. Ses recherches aux archives départementales, où il n'a fait que quelques sondages dans le fonds de la Cour des Aides non classé, et aux archives nationales, où il s'est borné à parcourir les pièces de procédure du Conseil supérieur, n'ont pas été très poussées. Il n'a pas consulté aux archives nationales la correspondance de l'intendant et des baillis avec le pouvoir central, source capitale pour son sujet.

Je suis surpris qu'il ne connaisse pas mieux Bosc Dantic, le naturaliste ami de Mme Roland, et qu'il estropie son nom en Boc Dantie (p. 134, l. 2 et s.). L'affaire à laquelle Bosc fut mêlé comme directeur des verreries de la Margeride en déconfiture, aurait mérité d'être tirée au clair, précisément à cause de sa personnalité. Si on en croit M. L. G., Bosc n'aurait rien de mieux trouvé, pour payer un de ses employés qui réclamait son salaire, que de l'assommer dans un bois avec l'aide d'un capucin. Aucune référence précise n'est citée à l'appui de cette affirmation.

Faute de tables d'aucune sorte, le livre de M. L. G. est d'une consultation difficile.

A. Mz.

Stendhal et l'Angleterre, par Doris Gunnell. 1 vol. x-322 pages. Paris, 1908, Charles Bosse, 66, rue Lafayette. 6 fr.

Voici un volume tout à fait intéressant qui fait honneur à Miss Doris Gunnell et à l'enseignement de la Sorbonne dont elle a si bien profité. On souhaiterait de voir tous les étudiants étrangers laisser une trace de leur passage parmi nous et donner ainsi un gage précieux de leurs travaux ; mais tous, hélas, ne sont pas doués comme l'auteur de ce livre, et il faut se contenter de l'élite, si bien représentée, cette fois, par cette jeune Anglaise.

Le style a, par endroits, un peu d'accent britannique, mais tout est racheté par le fonds qui est solide, ferme et original. Il y a de l'esprit dans cet ouvrage, du tact, de la précision, enfin un sens critique du meilleur aloi. Le plan est parfait et visiblement inspiré par nos habitudes latines ; l'auteur, d'origine galloise, n'a eu aucune peine à se les

assimiler, à l'encontre des Anglo-Saxons qui n'arrivent pas souvent à composer un livre.

Nous suivons d'abord Stendhal en Angleterre où le rôle du psychologue est finement analysé, mais pour défendre cette thèse: *C'est partout l'homme qui intéresse Stendhal*, Miss D. G. ne va-t-elle pas un peu loin en disant que Beyle est « insensible à la beauté de la nature ? » Il y a pourtant dans *Henri Brulard* un passage fameux où Stendhal déclare que les beaux paysages font vibrer son âme comme l'archet fait vibrer le violon. Vient ensuite la nomenclature des Anglais que Beyle a connus : Byron, Hobhouse, Shelley, qui, avec Sutton Sharpe, forment un groupe brillant, encore que sur Shelley [1] on sache peu de chose ; on doit toutefois féliciter Miss D. G. des recherches — bien qu'infructueuses — faites par elle à ce sujet. C'est enfin toute une suite de chapitres très curieux relatifs à la politique, aux mœurs anglaises, d'après Stendhal, aux appréciations littéraires de Beyle et à l'influence qu'exercèrent sur lui Stern, Fielding, etc., et l'auteur du *Journal of a Soldier of the 71 st, from 1806 to 1815*, jeune Ecossais qui assiste à plusieurs batailles un peu comme Fabrice del Dongo assiste à Waterloo. Ce *Journal* avait été signalé par Sainte Beuve, mais jusqu'ici la question était restée à l'étude ; Miss D. G. rapproche la fameuse description de la *Chartreuse* de maints passages du *Journal* et nous offre tous les éléments d'une très instructive comparaison.

Il y a une petite ombre au tableau — nous voulous parler de l'emprunt fait par Beyle au « learned Doctor Johnson ». Mettons les choses au point.

Au premier abord le plagiat que découvre Miss D. G. est très divertissant : Stendhal s'appropriant des phrases entières de la préface que Johnson écrivit pour son édition de Shakespeare, n'est-ce pas le comble du drôlatique ? Quelle antithèse entre ces deux auteurs, l'un nerveux, ironique, fin, l'autre pédant, lourd, solennel ! Mais il faut décompter quand on se rapporte aux textes mêmes. Miss D. G. n'a pas *découvert* ce rapprochement. C'est Stendhal lui-même qui l'a mise sur la voie, p. 141 et 246 de *Racine et Shakespeare*, édition de 1854.

Il y a plus ; le morceau incriminé ne figure pas dans les deux brochures publiées en 1823 et 1825, c'est une étude trouvée par Colomb dans les papiers de Beyle et ajoutée fort arbitrairement à l'édition de 1854. — Stendhal n'est donc pas responsable, seul Colomb doit être pris à partie. Ces articles intitulés : *Qu'est-ce que le Romanticisme*, sont des essais destinés au *Conciliatore*, ou plus exactement des notes que Stendhal fournissait à l'un des collaborateurs de ce périodique

1. Il y aurait eu à chercher si l'histoire de *Béatrice Cenci* n'a pas été le prétexte des relations de Beyle et de Shelley.

(1818-1819). Remarquez que Stendhal, dans sa rédaction, se place au point de vue italien, qu'il dit : « Nous seuls, nous repousserions des plaisirs entraînants *uniquement pour vouloir imiter les Français*, uniquement par respect pour Alfieri, qui a imité, sans le savoir, les Français, parce que, lorsqu'il se prit à faire des tragédies, c'était le seul théâtre qu'il connût. *Cosi noi pagheremo il fio dell' ignoranza del Alfieri* ».

Ces notes sont indubitablement de cette époque où, de la fin de 1818 à 1819, le *Conciliatore*, sous couvert de littérature et d'idées romantiques, poursuivait une campagne qui lui valut les rigueurs de la censure autrichienne et finalement le fit supprimer [1].

Colomb a donc eu grand tort d'avoir manqué d'esprit critique, mais le pauvre homme n'en est pas à une maladresse près. Il n'en est pas moins vrai que Miss D. G. aurait dû triompher moins bruyamment de sa découverte, qu'elle aurait bien fait de la passer au crible, et de rendre à Colomb ce qui est à Colomb.

Casimir STRYIENSKI.

P. STAPFER, **Récréations grammaticales et littéraires.** Paris, A. Colin, 1909; un vol. in-12, de 264 pages.

Ce livre répond bien à son titre. Il offre un agréable mélange de réflexions grammaticales, de considérations esthétiques sur notre langue, de conseils donnés aux écrivains, le tout heureusement dosé, présenté d'une façon piquante et avec une rare abondance d'exemples; sans ombre de pédantisme du reste, quoiqu'on y sente souvent le professeur et l'homme du métier. Qui s'en plaindrait, et ne faut-il pas avoir une férule, fût-elle un peu enguirlandée, quand on cherche à montrer « ce que veut la langue française de quiconque prend la plume », comme le disait Nisard? M. Stapfer en a une, mais il n'en abuse pas, et en donne gentiment sur les doigts des délinquants, avec beaucoup d'indulgence. A travers ces chapitres, qui sont autant d'articles détachés ayant paru dans le *Temps*, dans la *Revue de Paris*, etc.,

---

1. Stendhal, dans sa correspondance, parle de cette suppression : « J'allais vous abonner au *Conciliatore*, mais le pauvre diable est mort le 20 octobre. » (Lettre du 2 nov. 1919). « C'est dommage, ajoute-t-il, surtout pour les articles de M. Ermes Visconti. » M. Paupe met ici une note : *Stendhal*, insinuant que Ermes Visconti et Beyle ne font qu'un, c'est une erreur. Autre erreur, la lettre 258 n'est pas de février 1818, mais de fevrier 1819, le postscriptum en fait foi, il y est question des articles du marquis Ermes Visconti, lesquels commencèrent à paraître dans le *Conciliatore* le 19 *novembre* 1818. Ce même post-scriptum renferme une mauvaise lecture : ce n'est pas : « Je vous envoie le dialogue sur les *Deux Nuits*, par le marquis Visconti », mais sur les *Deux Unités*. Voir n° 42 du *Conciliatore : Dialogo sulle unità di luogo et di tempo*. Stendhal cite ce dialogue dans *Racine et Shakespeare*, p. 8 (édition de 1854), p. 12 (édition de 1823). Décidément les trois volumes de la correspondance (édition Paupe) ne résistent pas à l'examen, ils manquent de *reliure*.

mais qui ont été d'ailleurs revisés avec soin, mis au point, et forment somme toute un ensemble, on sent circuler une doctrine bien arrêtée, et c'est là ce qui fait l'unité du livre. L'auteur sans doute ne dogmatise pas, il a des réticences et des points d'interrogation, il assaisonne les choses d'une pincée de ce scepticisme à la Montaigne qu'il a volontiers l'habitude de répandre au milieu de ses œuvres de morale et de pure critique littéraire : néanmoins je ne sais s'il a nulle part été plus fervent et plus convaincu que dans ce sujet en apparence aride, s'il a nulle part éprouvé un plus complet besoin de communier avec ses lecteurs dans ce qu'il appelle « le culte de la langue ». C'est en ce sens qu'il continue, si l'on veut, la manière un peu délaissée des Wey, des Génin, mais en la renouvelant, en la rajeunissant, en nous donnant quelque chose de bien plus artistique et d'une toute autre saveur.

D'abord, pour ma part, je sais gré à l'auteur qui n'était pas un spécialiste, de l'être en quelque sorte devenu ; de n'avoir pas traité *de chic* les questions techniques qu'il aborde, les points délicats de syntaxe ou d'étymologie que soulèvent des chapitres comme celui *Du barbarisme*, ceux des *Fautes de grammaire* ou des *Excès de grammaire*, etc. M. St. est un esprit très averti, et qui a voulu partout se mettre au courant des choses avant d'en parler : probité élémentaire, dira-t-on, mais cependant plus rare qu'elle ne devrait l'être. On ne sera donc point arrêté ici par ces hérésies linguistiques qui, à chaque page, rendent absolument insupportable la lecture de ces *Déformations de la langue française*, publiées il y a quelque dix ans par feu Émile Deschanel. On peut avoir une confiance presque entière dans les allégations qui servent ici de point de départ à la discussion : elles ont été vérifiées, autant que possible, et ne sont pas lancées à la légère. Aussi est-ce à peine si je trouve à en relever quelques-unes qui me paraissent contestables, et qui portent après tout sur des faits secondaires ou même dont l'explication reste obscure. Quand M. St., p. 61 suiv., croit expliquer suffisamment par une confusion orthographique et phonétique entre *qu'il* et *qui* le tour *l'homme que je sais qui est venu*, je ne suis point précisément de son avis : j'admettrais tout au plus que cette confusion a pu contribuer au maintien du tour en question qui, lui, paraît être antérieur à l'époque française. Je ne crois pas davantage qu'on éclaircisse le tour où *qui* employé sans antécédent a la valeur d'un *si* conditionnel, en faisant intervenir des « phrases telles que celle-ci : *Qui l'eût entendu, on l'eût cru sage*, où le rapport régulier de *qui* avec le reste de la construction est sensible » (p. 72). Quoique placée sous le patronage de M. Huguet, l'explication n'en a pas plus de force : pour qu'elle fût la bonne, il faudrait que nous n'eussions pas déjà chez Plaute *ista virtus est qui malum fert fortiter*, et toute une série d'exemples analogues soit en latin, soit en français jusqu'à la fin du XVIIe siècle, sans oublier les

autres langues romanes. Tout cela prouve que l'information personnelle de M. St. ne remonte guère au-delà du XVIe siècle, mais comme il ne visait après tout que la période classique, cela lui a suffi pour se préserver de toute erreur de doctrine vraiment grave.

Maintenant, sur les menus détails, — qui ont leur importance aussi lorsqu'il s'agit de l'art d'écrire, — sur ces prescriptions que les anciens grammairiens disposaient naïvement en deux colonnes *Dites... Ne dites pas*, il va de soi que je ne suis pas toujours complètement d'accord avec l'auteur, quoique sa critique me paraisse en général très sûre : mais c'est là affaire de goût, et il serait vraiment puéril d'insister. Pour n'en donner qu'un exemple, M. St. déclare dès la p. 3 que la locution *dans le but* « ne choque plus personne » : cela dépend, et je fais une réserve, sans vouloir pour cela me poser en puriste. La locution est évidemment de celles qu'on emploie de plus en plus... en parlant. Oui, mais en écrivant, si tant est qu'on ait le souci d'écrire? Du temps de Vaugelas et de Patru, il y avait comme cela des expressions qu'on se permettait une fois par mois, pas davantage. Ailleurs (p. 49), M. St. traite en revanche *malgré que* de « syntaxe barbare ». Eh bien, ne lui en déplaise, pour ma part, j'aimerais mieux écrire *malgré que* (employé par Michelet, George Sand, etc.), que *dans le but de*, d'une insupportable lourdeur, quoiqu'il ait lui aussi, je le reconnais, d'illustres répondants. Affaire d'appréciation, vous dis-je. Et puis, M. St., si sévère quelque part envers *imprimer le mouvement* (médiocre en effet, bien qu'il remonte jusqu'au P. Malebranche), est-il sûr de ne jamais laisser se glisser dans le tissu de son style — et pour son compte cette fois — quelques-unes de ces locutions douteuses? Il est si difficile de les éviter entièrement! Ici même je lis *accentuer une affirmation* (p. 17), et ailleurs il est question d'un *explicateur* de Rabelais. Oh! je sais que ce dernier mot est déjà chez Oudin en 1642, et que l'Académie a même fini par l'admettre dans son Dictionnaire en 1835, on est donc à couvert lorsqu'on l'emploie : n'importe, il sonne étrangement à l'oreille, et fait encore un peu l'effet d'être « écorché du latin », comme on disait au grand siècle.

Mais je m'en voudrais vraiment d'insister sur de pareilles vétilles, alors qu'au fond je partage à peu près toutes les idées exprimées dans ce livre d'une façon sobre et nette, et amusante qui plus est. Je serais tout prêt au contraire à abonder dans le sens de l'auteur, et non moins que lui je déplore la logomachie parlementaire, le style *journalistique* actuel, et tous ces monstrueux accouplements de mots, dont il a dressé des listes à la fois gaies et navrantes. Cependant M. St. rend justice à tout le monde : il est plein d'indulgence et de pitié pour ceux qui, par métier, sont en quelque sorte obligés d'accumuler barbarismes et impropriétés de style dans des pages hâtivement griffonnées sur le coin d'une table de rédaction. Ceux qu'il raille le plus volontiers, ce sont les auteurs qui, ayant le temps d'écrire, ne

s'en donnent point la peine par une sorte de coquetterie mal entendue; ou ceux encore qui affectent l'archaïsme, et qui se croient grands clercs pour avoir récolté chez nos classiques du XVIIe siècle cinq ou six tours, qu'ils vont ensuite répétant à satiété, toujours les mêmes, cousus à des mots ou à des phrases néologiques, nous donnant ainsi l'impression d'un habit d'Arlequin. Guerre à l'archaïsme! Il n'y a d'écrivain digne de ce nom, que celui qui aura su se servir de la langue parlée par ses contemporains, en faisant un choix bien entendu parmi les moyens d'expression, et en se gardant de violenter la grammaire. Ce respect de la langue, M. Stapfer s'en fait une haute idée : il le montre dans tout son livre, et spécialement dans sa conclusion qui est à méditer d'un bout à l'autre. Car, si c'est là qu'il est sans pitié pour le débraillé de la phrase affecté par certains de nos critiques les plus en vue, c'est là aussi qu'il fait cette déclaration très topique : « On n'enseigne pas l'art d'écrire; la seule chose que l'on puisse enseigner, c'est l'*art de ne pas écrire mal*. » Voilà un bien sage précepte. Décidément il y aura plaisir et profit pour tous, pour les gens du monde comme pour les spécialistes, à lire ces *Récréations*, ces leçons de goût, sérieuses au fond, mais données de si bonne grâce et sous une forme légère.

E. Bourciez.

La *Gipsy Lore Society* (6 Hope Place, Liverpool), qui continue à publier son important périodique, prépare de plus une bibliographie de tout ce qui se rapporte aux tsiganes. Pour la rendre complète, elle en a fait faire une édition provisoire, sur laquelle toutes les personnes compétentes sont appelées à présenter leurs observations. Le côté linguistique est quelque peu négligé. Tandis que quantité d'articles de revues de vulgarisation ou les journaux illustrés sont mentionnés, on n'a pas admis dans la bibliographie de renvois aux articles de linguistique où des mots tsiganes sont mentionnés incidemment. Le livre de M. Sainéan, *L'argot ancien* (Paris, 1907), où se trouve un chapitre sur les emprunts de l'argot français au tsigane (p. 153-159), n'est pas mentionné. En revanche, on trouve l'article de Garnier sur les *Compagnons de la Coquille*, qui n'est pas relatif aux Tsiganes; si cet article est mentionné, il ne faut pas manquer d'y ajouter Schwob, *Mémoires de la Société de linguistique*, VII. 168 et suiv. et 296 et suiv. — A. Meillet.

— Dans *Werte und Bewertungen in der Denkevolution* (Berlin, Curtius, 1909, 206 p., 3 M. 50), M. Henry von de Vos veut « par une réduction des grandeurs suspectées à des valeurs réelles, y gagner des grandeurs connues et, des rapports de celles-ci, dégager le principe central de la nature, qui représente l'inconnu. Par suite, le traité se scinde en une partie critique négative et une partie positive. Or la nature du sujet exigeait que cette 2e partie restât à l'arrière-plan, et la forme donnée à la matière impliquait la nécessité de ne pas séparer complètement ce côté positif de la partie critique et de le traiter en complément de celle-ci, dans l'intention de tirer la position des valeurs de la négation des évaluations artificielles ». Ce petit échantillon suffit à montrer que le style de

M. von de Vos n'est pas tout à fait limpide et n'éclaire pas l'obscurité du sujet. Cependant, le lecteur qui ne se laissera pas rebuter par l'aridité de la forme et aura la patience de pénétrer jusqu'aux idées, ne perdra pas son temps et oubliera sa peine devant maint beau passage. — Th. Sch.

— M. Alfred Rausch, directeur et professeur de philosophie de la grande École latine des Fondations Franke à Halle, a tiré de son enseignement des *Elemente der Philosophie* (Halle, librairie de l'Orphelinat, 1909. xii-376 p.), vaste manuel de propédeutique philosophique pour les écoles secondaires, qui embrasse en quatre parties les rapports de l'homme avec le monde, la nature et l'Univers, la civilisation (*Kultur*), le domaine de l'intelligence (*Bildung*). C'est une bonne œuvre de vulgarisation à l'usage des jeunes esprits désireux de se former une *Weltanschauung*. L'auteur a annoncé et résumé son livre dans les *Lehrproben und Lehrgänge*, 1909, II (99. Heft), en quinze pages qui ont le même titre que l'ouvrage lui-même. — Th. Sch.

— M. W. Bateson, professeur de biologie à Cambridge, étudie les découvertes sur l'hérédité, faites par l'application de la méthode de Mendel : *Mendels principles of heredity* (Cambridge, imprimerie de l'Université, 1909, xiv-396 p., 15 fr.). Mendel, né en 1822, en Silésie autrichienne, écrivit un mémoire sur des *Expériences d'hybridisation des plantes* et une petite note sur des *hiéracinuns hybrides obtenus par une fertilisation artificielle* (*Verh. naturf. Ver. in Brünn*, *Abhandlungen*, IV, 1865 et VIII, 1869, p. 26), dont M. B. donne la traduction à la fin de son livre, et dont il dit que s'ils étaient tombés sous les yeux de Darwin, « l'histoire du développement de la philosophie évolutionniste aurait été toute différente de ce qu'elle fut ». 3 portraits de Mendel, 6 tables coloriées et 33 figures ornent le volume, que clôt une liste bibliographique de 19 pages et 2 index alphabétiques des matières traitées et des auteurs cités. Il s'occupe surtout de l'hérédité de la couleur et aboutit à 2 chapitres sur les conceptions biologiques à la lumière des découvertes de Mendel et sur l'application pratique de ses principes. On trouvera aussi, p. 309, une notice biographique sur Mendel. — Th. Sch.

— *Der Einfluss Schellings auf die Entwicklung von Schleiermachers System* (Mohr, 1909, vii-292 p. 7 m. 60) est une étude de M. Hermann Süskind sur les rapports des idées de Schleiermacher avec celles de Schelling. Après une Introduction qui analyse les ouvrages de jeunesse du premier, on recherche les traces de l'influence du second sur lui jusqu'en 1804; puis on montre comment cette influence modifie d'abord la conception religieuse de Schleiermacher, et ensuite tout son système philosophique; enfin un appendice précise la manière dont l'idée fondamentale de ce théologien sur le christianisme se rattachait à son système et à la théologie spéculative de Schelling. C'est donc une véritable histoire du développement de Schleiermacher pendant les années décisives de 1802-1809 que M. S. nous donne, histoire qui n'avait pas encore été écrite, puisque Huber (*Die Entwicklung von Schleiermachers Religionsbegriff*, 1901) n'a fait que réunir les matériaux, tandis que Bleek (*Die Grundlagen der Christologie Schleiermachers*, 1898) ne va que jusqu'en 1806 et que Br. Wein et Halpern ne s'occupent que de la dialectique, pendant une période bien postérieure. — Ph. Sch.

— Nous avons rendu compte dernièrement (1909, n° 10) du mémoire de M. Cyrille Horvath sur « Johannes Vercellensis et la légende de sainte Marguerite » où il prouve que la rédaction hongroise de cette légende n'est pas une œuvre originale, comme on le croyait jusqu'ici. Dans un second mémoire intitulé : *Les sources de*

la légende de sainte Marguerite (*A Margit-legenda forrásai*. Budapest, 1905, 85 p. in-8° avec un fac-similé) il démontre ce que l'écrivain hongrois a traduit de la déposition des témoins lorsqu'il s'agissait de la béatification de la princesse arpadienne et il reproduit in extenso les pages du manuscrit de la Bibliothèque de Munich (Cod. germ., 750) dans lesquelles le moine Volter a traduit en allemand le récit de Jean de Vercel, général de l'Ordre auquel appartenait sainte Marguerite. Finalement M. Horváth, auquel l'histoire de l'ancienne littérature hongroise doit tant de beaux travaux, démontre les concordances entre le manuscrit allemand et le texte hongrois. — I. K.

— Les deux fascicules du *Nyelvtudomány* (*Revue de linguistique indo-européenne*) parus en 1908, publient les articles suivants : O. Asbóth : *Vatroslav Jagic;* J. Schmidt : *L'origine du parfait latin en v* (*u*); *L'origine des déterminatifs*; H. Schmidt : *Le vocalisme haut-allemand;* O. Asboth : *L'emploi des particules hongrois et l'influence slave*; Z. Gombocz : *La durée du temps des sons hongrois*; J. Balassa : *Questions phonétiques*. — La Revue donne de nombreux comptes rendus sur les ouvrages de linguistique et de philologie comparée. — I. K.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 6 août 1900*. — M. le commandant Espérandieu expose le résultat de ses fouilles personnelles sur le mont Auxois et annonce la découverte d'un sanctuaire d'Hygie ou de Déméter. Le déblaiement de ce sanctuaire a fait retrouver, dans une piscine encore en parfait état, la tête diadémée, couronnée d'épis, et la main gauche, tenant un serpent, d'une statue de la déesse. On a retiré des mêmes fouilles un enfant emmailloté en bas-relief, de nombreuses monnaies, surtout d'Antonin le Pieux, des ex-voto de bronze représentant des yeux, et beaucoup d'autres menus objets, dont une lamelle de plomb qui porte une inscription celtique.

M. l'abbé Scheil communique un mémoire sur la langue anzanite.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 13 août 1909*. — M. Cagnat communique et commente plusieurs inscriptions trouvées par M. le commandant Donau au N. du Chott-el-Fedjedj, en Tunisie. Il résulte de leur comparaison que le pays qui s'étend au N.-E. de ce Chott était habité à l'époque romaine par une tribu berbère, que le géographe Ptolémée appelle les *Nygbeni*, et que les découvertes de M. Donau prouvent s'être appelés, *Nygbenii*.

M. Chavannes commente quatre inscriptions chinoises de la province de Yunnan dont les estampages ont été rapportés par M. le commandant d'Ollone. L'une d'elles, qui date du premier siècle de notre ère, montre l'influence chinoise déjà fortement implantée dans une region qu'elle s'était annexée peu de temps auparavant. Les trois autres inscriptions, datées respectivement de 405, 458 et 971, fournissent des renseignements intéressants sur l'histoire des peuplades indigènes de la Chine méridionale.

Léon Dorez.

Le propriétaire-gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy. Imp. Marchessou. — Peyriller, Rouchon et Gamon, Sres.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 36-37 — **9-16 septembre.** — **1909**

Davies, Les tombes d'El Amarna, VI. — Mac Iver et Woolley, Aréika. — Vogelsand et Gardiner, Les lamentations du paysan. — Borchardt, Le tombeau de Neferkerès. — Griffith et Thompson, Index du papyrus démotique magique. — Ed. Meyer, Histoire de l'antiquité, 2e éd. I, 2. — Bergfeld, Le vers saturnien. — Vendeuvre, Commercium et Portoria. — Vieillard, Gilles de Corbeil. — Malaussène, Saint-Jannet. — Duine, Cohon. — Audouard, Le Parlement Maupeou et la sénéchaussée d'Aix. — Histoire générale de la philosophie, collection Hinneberg — Weisz, Oscar Wilde.

N. de G. Davies, **The Rock Tombs of el Amarna**. Part VI ; *Tombs of Parennefer, Tutu, and Aÿ* (forme le XVIIIe mémoire de l'*Archæological Survey of Egypt*, edited by F. Sl. Griffith), Londres, 1908, in-4°, 44 p. et 44 planches en phototypie.

Les trois tombes décrites et reproduites dans ce volume appartiennent à des personnages de rang assez différent. Prinnoufir est de la domesticité royale et il ne paraît avoir eu d'autre titre à la faveur de son maître que d'approcher sa personne de fort près. Toutou, dont le nom se prononçait Doudou, avait exercé de hautes charges à la cour, et il avait joué son rôle dans les affaires de Syrie. Aîyi enfin arriva au trône sur le tard : il n'est autre que le Pharaon dont le tombeau réel existe encore à Thèbes, dans la vallée de l'Ouest. Ils présentent tous trois cette particularité commune d'avoir reçu publiquement les honneurs du collier d'or, ce qui, outre l'aisance pendant la vie, leur donnait droit à reposer, après la mort, dans un tombeau creusé et décoré aux frais du trésor, par les faveurs du roi. C'est au titre de cette cérémonie qu'ils sont réunis dans un même canton de la nécropole et qu'ils sont si richement logés, malgré les inégalités de leur condition sociale.

Le tombeau d'Aîyi est de beaucoup le plus intéressant et par ses représentations et par ses inscriptions. Le détail des fêtes du collier d'or y est figuré tout au long : même l'effet produit au dehors sur la soldatesque ou sur la population y est indiqué. Ici, un soldat, que le bruit étonne, dépêche un gamin pour s'informer du motif des acclamations. Plus loin, le gamin revient et annonce qu'il s'agit de la décoration d'Aîyi. Ce sont, avec les paroles en plus, des tableaux analogues à ceux que l'on voit à Louxor, sur le mur Est de la grande

colonnade, pendant le défilé de la panégyrie d'Amon : les sculpteurs thébains semblent s'être souvenus des motifs employés par ceux d'El-Amarna. Les actions qui se passent à l'intérieur du palais ne sont pas moins réelles de conception, leçons de musique et leçons de danse, où des almées répètent les pas qu'elles exécuteront le soir pendant le banquet royal. L'école hermopolitaine, à laquelle se rattachent les artistes qui travaillèrent dans Khouîtatonou, a donné carrière à son goût pour les allures libres et pour les mouvements presque désordonnés. La scène dans laquelle Aîyi estre présenté revenant de l'audience, les colliers au cou, est presque unique pour son animation. Il y a là de petits hommes qui courent, dansent et sautent sur un pied en prodiguant les marques de la joie exubérante, et qui sont d'une justesse de pose inattendue. La facture matérielle n'est pas à la hauteur de la conception, et ces gens qui dessinaient si facilement avaient le ciseau incorrect et maladroit. Les occasions leur avaient manqué dans le passé, sauf à de rares intervalles sous la VIe et sous la XIIe dynastie, de développer leur technique et de la libérer de sa gaucherie provinciale. Les quelques années de grandes commandes que leur procura le caprice religieux de Khouniatonou ne leur suffirent point pour regagner le temps perdu et pour atteindre à la perfection de l'école thébaine : la réaction qui éclata bientôt les rejeta dans leur obscurité et dans leur inertie. C'est dommage, car, avec les qualités qu'ils avaient, ils auraient probablement imprimé une allure nouvelle à certaines parties de l'art égyptien.

M. Davies s'est montré aussi précis dessinateur dans ce volume que dans les précédents, et ses planches peuvent être considérées comme la contrepartie juste de la muraille. Les photographies complètent les planches au trait par la sensation qu'elles donnent du relief et des injures que les sujets ont subies de la main des hommes. Le texte est, comme toujours, écrit avec un soin minutieux de l'exactitude descriptive, et la bibliographie ne présente pas de lacunes. Par un phénomène rare, M. Davies attelé à une besogne longue et souvent fastidieuse, ne s'est point lassé : il s'est perfectionné à mesure qu'il avançait dans sa tâche et son dernier volume a toujours été le meilleur.

G. Maspero.

D. Randall Mac'Iver et C. Leonard Woolley, **Areika, with a Chapter on Meroitic Inscriptions** by F. Ll. Griffith (University of Pennsylvania, Publications of the Egyptian Department of the University Museum. *Eckley B. Coxe Junior Expedition to Nubia* : vol. I), Oxford, University Press, 1909, petit in-4°, 56 p. et 43 pl. dont beaucoup en couleur.

Le district d'Aréika, à l'Ouest et au Sud du temple d'Amada, a rendu à M. Mac Iver, en même temps que des monuments de la XVIIIe dynastie, d'autres qui descendent assez bas dans le temps, probablement

au IIe siècle après J.-C. Ce qui en fait l'intérêt, c'est qu'ils ne sont pas proprement égyptiens ; ils proviennent des peuplades de la Nubie soumises à l'influence égyptienne. C'est donc en vérité un champ nouveau d'études que M. Mac Iver ouvre devant nous.

La première campagne, en 1907-1908, lui a permis d'explorer à fond deux sites différents. Le premier, qui est à peu de distance d'Amada, est une forteresse bâtie par un chef nubien vers le milieu de la XVIIIe dynastie : dans le voisinage trois petits cimetières appartiennent au IIe siècle après J.-C. Le second, celui de Chabloul, est complètement nubien et ne renferme pas d'objets antérieurs au Ier siècle avant notre ère. Les tombes y contiennent un mobilier assez considérable : des vases en terre cuite décorés de motifs originaux, égyptiens et grecs, ou de type mêlé égypto grec ; des tables d'offrandes, en quantité, la plupart avec une longue inscription en démotique de Méroé ; des stèles sur lesquelles la figure du mort est généralement peinte mais non sculptée ; des vases en bronze, des coffrets de toilette, des colliers de perles d'émail ou de verre, enfin, ce que j'ai appelé des *statues d'âme*, par opposition aux *statues de double*, au cours de l'article que j'ai consacré à la découverte dans le *Journal des Débats* en septembre 1908. C'est un type nouveau et exclusivement éthiopien jusqu'à présent. L'artiste a pris l'emblème égyptien de l'âme, l'épervier à tête humaine, et il a substitué un corps humain à celui de l'oiseau tout en conservant le plumage. Au début, le corps humain garde la hauteur de celui de l'épervier, et le personnage est une sorte de nain à grosse tête ; bientôt pourtant, il s'accroît à ses proportions naturelles, et nous ne voyons plus qu'un homme ordinaire, aux épaules et à la nuque duquel le plumage et la queue s'adaptent comme un manteau traînant. Cette figure correspond-elle à une évolution du dogme qui se serait produite en Éthiopie, après la séparation d'avec l'Égypte ? Il est probable, mais nous ne pourrons pas l'affirmer tant que les inscriptions méroitiques demeureront pour nous lettre close.

M. Griffith a résolu de les déchiffrer après plusieurs autres, et il expose dans un chapitre spécial ses idées à cet égard. Il y a un ou deux points dans ses préliminaires où je différerais d'opinion avec lui. Il se demande par exemple, si l'hiéroglyphe de l'*homme levant les deux bras* qui se présente dans l'orthographe du nom d'Amon est une voyelle ou, comme le veut Erman, un déterminatif. Je crois que l'analyse nous oblige à y reconnaître une voyelle, soit l'A long soit l'ô long d'*Amôn* l'instabilité des signes dans les cartouches ne nous permettant pas de décider laquelle pour le moment : cet hiéroglyphe est en effet une expression possible de l'exclamation *a*, *o*. Il s'étonne de même que la *pincette* et une *espèce de corne renversée* aient la même valeur T, et il conjecture que la *pincette* peut être la valeur sibilante *th*. Mais les variantes égyptiennes de la *corne renversée* éthiopienne prouvent que celle-ci est une déformation de l'*angle de terre* qui

répond au son *ta*, *to*, *taoui* (au duel) : en ce cas, dans le nom de reine où elle apparait, elle répondrait à la syllabe *ta*, *to*, *taoui*, tandis que la pincette serait le T simple, et il en faudrait conclure que le méroitique avait gardé au moins quelques syllabiques.

L'exécution du livre est fort bonne : les planches de poteries en couleurs donnent l'idée exacte des originaux. L'exploration a continué plus au Sud en 1908-1909 et elle se prolongera pendant les années qui suivront, aux frais de M. Eckley Coxe. M. Coxe a eu la main heureuse en confiant à M. Mac Iver la direction des travaux : les résultats obtenus le prouvent et la façon remarquable dont ils sont publiés dans ce premier volume.

G. Maspero.

F. Vogelsand et Alan H. Gardiner, **die Klagen des Bauern** (forme le 4e vol. des *Hieratische Papyrus aus der Kœniglichen Museen zu Berlin* et le 1er des *Literarische Texte des Mittleren Reichs herausgegeben von* Erman), Leipzig, J. C. Hinrichs'sche Buchhandlung, 1908, in-f°, 15 p. de texte, et 24 planches en phototypie, avec 24 p. de transcription hiératique et de notes.

Les *Lamentations du paysan* sont l'un des textes les plus embrouillés que nous ait légués la littérature classique de l'antique Égypte, tant par la nature du sujet, que par l'état dans lequel les manuscrits nous en sont parvenus. Elles nous ont été connues pendant longtemps par deux papyrus de Berlin, incomplets l'un et l'autre du commencement. Il y a quarante ans de cela, Goodwin en signala le début, assez endommagé il est vrai, dans un papyrus du Musée britannique, le *Papyrus Butler*. Newberry en publia plus récemment quelques fragments qui s'étaient égarés dans la collection de lord Amherst et, il y a trois ans enfin, Alan H. Gardiner découvrit, entre les papyrus recueillis par Quibell au Ramesséum et qu'il avait acquis, les restes d'un volume qui contient très lisiblement écrit le texte de la première moitié de l'ouvrage et de plus des fragments appartenant à la seconde. En résumé, malgré ce nombre relativement considérable de documents, nous ne possédons pas encore les *Lamentations* dans leur entier : il y a des lacunes vers la fin de ce qui nous en est arrivé, et les dernières lignes manquent du tout.

L'ouvrage de Vogelsang et Gardiner ne renferme pas les fac-similés du *Papyrus Amherst* et du *Papyrus Butler* : on n'y trouve que les *Papyrus de Berlin* et le *Papyrus Gardiner*. Les premiers ont été transcrits par Vogelsang, l'autre l'a été par Gardiner, et la traduction est pour la plus grande partie l'œuvre de Vogelsang. Somme toute, il y a là, pour qui voudra s'y risquer en utilisant les documents anglais, les éléments préparés d'une édition critique. Les éditeurs n'ont pas voulu l'entreprendre ; mais du moins ils nous ont rendu leur auteur pour la première fois sous une forme vraiment accessible. Au contraire de ce qui s'était passé pour les *Mémoires de Sinouhit*, où le

dessinateur de Lepsius avait copié assez exactement son modèle, le fac-similé des *Denkmæler* était illisible par endroits et rebutait le déchiffrement. Les phototypies nous restituent l'aspect des papyrus, et les transcriptions en hiéroglyphes faites sur les originaux aident puissamment le lecteur, aux endroits où la photographie n'a pas triomphé de la mauvaise teinte du papyrus. Je n'assurerai pas qu'elles sont toujours et partout exactes, du moins celles de Vogelsang : les documents contre lesquels il a dû lutter sont d'un style si confus et souvent si rapide, qu'il est bien excusable si la valeur d'un signe ou d'un groupe lui a échappé parfois, de préférence dans les portions où l'écriture plus régulière du *Papyrus Gardiner* ne lui offrait pas un moyen de contrôle. La traduction de même prêtera à la discussion sur bien des points, et qui s'en étonnera ? Les *Lamentations* appartiennent à un type d'ouvrages dont l'intelligence est particulièrement malaisée, et dont je ne vois pas d'équivalent dans nos littératures : peut-être pourrait-on les comparer aux *Séances* des écrivains arabes, encore le rapprochement porterait-il plutôt sur la recherche du style que sur la composition. Un paysan, volé par un petit fonctionnaire, vient à Héracléopolis réclamer justice auprès du roi. On remarque qu'il parle bien, et avant de juger son affaire, on s'amuse à lui faire prononcer de longues suppliques qui mettent en relief la beauté de son élocution. Il s'exécute avec conscience et toutes les fleurs de la rhétorique égyptienne émaillent ses discours : on comprendra après cela que beaucoup de ses phrases soient obscures, et qu'elles prêtent à des sens assez différents de ceux que Vogelsang a cru distinguer. Il faudra l'effort de plusieurs pour résoudre de façon satisfaisante les énigmes contenues dans certaines portions du texte.

Aussi bien ne devons-nous pas oublier qu'à l'exception du récit initial, l'ouvrage n'avait jamais été traduit d'un bout à l'autre. Vogelsang et Gardiner auront été les premiers à débrouiller le sens de bien des passages et à en proposer une interprétation satisfaisante : ce n'est pas un mince mérite que d'avoir ouvert les voies sur un terrain aussi rocailleux et aussi peu exploré jusqu'à ce jour.

G. Maspero.

L. Borchardt, **das Grabdenkmal des Kœnigs Nefer-ir-Kes-Re'**, mit 96 Abbildungen im Text, 7 einfarbigen und 3 mehrfarbigen Blættern (11 Wissenschaftliche Veroffentlichung der Deutschen Orient-Gesellschaft), Leipzig, J. C. Hinrichs'sche Buchhandlung, 1909, in-3°, 91 p. et 10 planches dont 3 en couleurs.

Les modifications nombreuses que la pyramide de Neferkerês subit, d'abord au cours même de sa construction, puis quelques années plus tard, lorsque l'on bâtit la pyramide voisine d'Anou, et enfin après sa violation, ont rendu la tâche difficile à l'architecte qui veut se figurer quels en étaient le plan primitif et l'aspect, je ne dirai pas immédiatement après l'achèvement, mais après l'érection du monument d'Anou.

Aussi ne faut-il pas s'étonner si certains points de la restitution qu'en a proposée le Dr Borchardt demeurent encore douteux, malgré les recherches minutieuses qu'il a exécutées sur le terrain. Il s'y est repris à quatre fois pour les mener à bonne fin : ce furent d'abord de simples sondages d'essai qui durèrent l'un sept jours du 30 janvier au 5 février 1900, l'autre quatorze du 15 au 28 février 1903, puis deux fouilles de longue haleine, la première en 1904 du 13 février au 25 avril, la seconde en 1907 du 30 janvier au 5 juin. Le présent volume contient les relevés de l'état actuel des lieux et la restauration que Borchardt a tirée de ces relevés.

La pyramide et ses dépendances présentaient des particularités bizarres, qu'il attribue aux remaniements indiqués plus haut. Il faudrait refaire sur les lieux l'étude à laquelle il s'est livrée, si on voulait les vérifier, et dans bien des cas ce ne serait plus possible : la fouille elle-même a supprimé beaucoup d'indices, et, pour qui connaît les fellahs, il est assuré que plusieurs des constructions en briques qui ont été mises à nu ont déjà souffert de leurs déprédations. Aussi bien les travaux ont-ils été menés avec une conscience telle que seul un homme du métier trouverait sans doute à y critiquer quelque détail : l'ensemble est irréprochable et donnera aux archéologues les moyens de réédifier par la pensée le groupe de bâtiments qui constituait le monument. Il y a là toute une série de renseignements précieux, et en grande partie nouveaux, sur la disposition de la chapelle et sur l'agencement des communs, trésors, magasins, celliers, habitations des prêtres. On sait quelle révolution s'est opérée depuis une vingtaine d'années dans l'idée que nous nous étions formée des sépultures royales de l'âge menphite. Ce n'est plus la pyramide solitaire où l'on s'imaginait le souverain abandonné après le jour des funérailles, sauf au temps des offices commémoratifs, mais il y avait autour de la pyramide un groupe de constructions et une population variée, qui faisaient de chaque sépulture quelque chose d'analogue à ce que sont les mausolées des sultans mamelouks dans le cimetière du Caire. Tant que la nouveauté du deuil ou le prestige de la dynastie ne s'était pas effacé, on trouvait là un collège de desservants, des esclaves et tout le personnel nécessaire aussi bien à l'administration du *wakf* royal qu'à la célébration du culte. Après plusieurs siècles, la plupart de ces petits établissements funèbres étaient complètement délaissés, ainsi qu'il est arrivé à nombre des mausolées mamelouks, ou ils ne conservaient plus, comme plusieurs de ceux-ci, qu'une poignée de gardiens et de prêtres qui devaient se contenter tant bien que mal de ce que les Pharaons postérieurs ne s'étaient pas approprié du *wakf* primitif. La fouille du Dr Borchardt et les restitutions qu'il en a déduites ont fait sortir du sable les débris de la cité mortuaire, et, nous conduisant chez ceux qui y résidaient, nous ont permis de nous figurer plus exactement les conditions dans lesquelles ils y vivaient.

Une quantité d'objets de différentes époques ont été découverts au cours des fouilles, des fragments de sculpture qui décoraient la chapelle et qui sont d'un fort bon style, de la vaisselle en terre, et les morceaux de plusieurs vases fictifs qui simulent des vases à libations. Le Dr Borchardt a réussi à reconstruire l'un d'eux : l'artiste égyptien avait plaqué sur une âme en bois un merveilleux décor de verre émaillé multicolore, avec la légende de Neferkerês en bande horizontale sur le pourtour de la panse, le tout se détachant en bleu sur fond jaune. Un cimetière plus récent a fourni un mobilier et des objets de nature diverse qui seront publiés par la suite.

G. Maspero.

F. Ll. Griffith et Thompson, **the Demotic magical Papyrus of London and Leiden**. Vol. III, *Indices*, Londres, H. Grevel and Co. 1909, in-4°, 154 p.

Je n'essaierai pas de rendre compte de ces *Index* : ils ne prêtent pas à l'analyse brève, mais seulement à l'éloge ou au blâme général. De blâme il n'en saurait être question pour eux : ils ont toutes les qualités qu'on doit exiger des publications de leur type, l'exactitude, la correction, et puisqu'ils sont autographiés, la netteté de l'écriture. Il n'y a qu'à dire qu'ils se rapportent à l'ouvrage des deux mêmes auteurs dont j'ai parlé ici, il y a cinq ans bientôt, et qu'ils sont au nombre de neuf. C'est d'abord le Glossaire proprement dit, véritable Dictionnaire démotique, qui, joint au Glossaire que Hess avait mis jadis à la suite de son édition du *Conte de Satni*, fournit aux étudiants un instrument de travail excellent. Viennent ensuite la liste des chiffres et nombres, celle des poids et mesures, celle des mots d'origine grecque. Quelques passages des manuscrits sont conçus dans une sorte de chiffre dont Groff avait découvert la clef : après une courte notice sur la nature de ce chiffre, on a le dénombrement des mots qu'il a servi à masquer. Le magicien, pour l'efficacité des conjurations qu'il employait, avait besoin de connaître la prononciation juste des termes barbares dont elles étaient remplies, et comme les graphies démotiques ne la lui fournissaient pas de manière assez claire, il a pris le parti d'intercaler entre les lignes, en caractères grecs, les transcriptions de beaucoup d'entre eux. Leemans avait déjà dressé le catalogue de celles d'entre elles qui figurent au Papyrus de Leyde : MM. Griffith et Thompson l'ont révisé, complété et y ont ajouté le relevé de celles qui se trouvent dans le papyrus de Londres. Le tout se termine par l'énumération des noms mythologiques et magiques, par un choix des principaux titres d'évocation, et par le registre des noms géographiques. Il est difficile de mieux épuiser la matière, et les plus méticuleux ne trouveront pas beaucoup à reprendre dans la façon dont chacun de ces Index partiels a été établi.

G. Maspero.

Eduard Meyer, **Geschichte des Altertums,** 2te Auflage, Erster Band, zweite Hälfte : *die ältesten geschichtlichen Völker und Kulturen bis zum XVIten Jahrhundert*, Stuttgart et Berlin, J. J. Cotta'sche Buchhandlung Nachfolger, 1909, in-8° xx-854 p.

Ce premier volume comporte trois grandes divisions, 1° une histoire de l'Égypte, 2° une histoire de la Mésopotamie, depuis les origines jusqu'au XVIe siècle av. J.-C., et 3° une exposition de ce que l'on sait, jusque vers cette époque, des peuples de l'Asie Mineure, des peuples égéens et de ceux qui habitaient l'Europe Occidentale. Meyer a voulu se débarrasser en une fois et des siècles pendant lesquels les grands peuples Orientaux ont vécu isolés l'un de l'autre, et des notions souvent assez vagues que nous avons acquises sur les tribus septentrionales qui peu à peu entreront dans le cours de son récit. Il en résulte un certain manque de cohésion et d'équilibre entre les parties, qui disparaîtra très probablement le jour où, l'ouvrage étant complet, on verra tous ces éléments divers se rencontrer, se choquer, se mêler, et contribuer à la fondation et à la destruction de vastes empires. Je laisserai de côté la partie européenne où je suis moins chez moi : l'Égypte et la Mésopotamie sont traitées avec une vigueur et une compétence qui ne laissent rien à désirer. Peut-être la reconstruction de l'Égypte prédynastique est-elle poussée plus loin qu'il n'est prudent dans l'état actuel de la science. Meyer a su, je crois, donner partout la note juste lorsqu'il a dépeint le pays divisé en principautés qui, après s'être réunies en deux États, devinrent, par le fait de Ménès, un royaume double avec souverain unique, en attendant qu'ils formassent un royaume unique : il n'a pas prétendu connaître par le détail les luttes des Horiens et des Séthiens, ni déterminer les agrandissements des premiers Pharaons et il a eu raison. Où j'ai des doutes, c'est quand il attribue à la chronologie une précision mathématique. La période sothiaque me produit plus que jamais l'impression d'un trompe-l'œil dangereux, et les dates qu'on calcule d'après elle me sont grandement suspectes. Un peu plus de deux siècles pour cent cinquante Pharaons et pour les Hyksos ne me paraît pas suffire, et l'époque de la XIIe Dynastie est, je le crains, trop rapprochée de deux cents ans *grosso modo*. Meyer aurait été sage s'il avait laissé un peu plus de jeu à son schème : depuis quarante ans que je rends compte des livres d'Égyptologie dans cette *Revue*, j'en ai tant vu se succéder de ces systèmes où tout était ajusté géométriquement et qui ne résistaient pas à la découverte d'une demi-douzaine de monuments !

L'histoire de la Mésopotamie est conçue avec la même rigueur. Meyer proclame l'existence de deux races non apparentées l'une à l'autre, Sumériens et Sémites, et il est difficile de l'admettre autrement que lui. Les plus anciens États connus, comme celui de Kish, sont Sumériens, tandis qu'Agadé et la Mésopotamie du Nord sont Sémitiques. La lutte entre les deux éléments se termine sous Hammou-

rabi, par le triomphe des Sémites, mais, il semble que la Mésopotamie fût dès lors une proie que se disputaient les nations voisines, Elamites, Hittites, Cosséens : ces derniers s'emparèrent de Babylone vers la fin du XVIIe siècle, et ils y établirent leurs chefs comme rois. Meyer rattache ces incursions des barbares aux mêmes mouvements de peuples qui précipitèrent les Pasteurs sur l'Égypte, ce qui ne se peut qu'à la condition qu'on accepte son postulatum de chronologie sothiaque. Laissant de côté cette hypothèse, il est certain que le cadre général de l'histoire mésopotamienne est combiné avec une habileté remarquable : ici encore un peu de jeu serait nécessaire, mais, somme toute, le système est moins inflexible qu'en Égypte et il prêtera sans rompre.

Il va de soi qu'il y aura dans le détail, bien des points à discuter : ce sera l'affaire des années qui viendront. L'ensemble constitue une œuvre puissante, où tout ne paraît pas également probant, mais où les opinions qni semblent le plus hasardées méritent d'être examinées avec respect. On sent qu'elle a été méditée longuement et préparée avec une conscience rare jusque dans ses parties ingrates : c'est la reconstitution la plus complète de l'Histoire d'Orient qu'on ait entreprise depuis des années.

G. MASPERO.

Hermann BERGFELD, **De uersu Saturnio.** Dissertation de l'Université de Marburg. Gotha, 1909, VI-137 p. in-8°. 3 M.

A l'abondante littérature qu'a provoquée jusqu'ici la question du vers saturnien s'ajoute un nouvel ouvrage, qui pourra y occuper une place fort honorable. L'auteur, qui connaît bien les travaux de ses devanciers et les discute avec compétence, a surtout le mérite, pour mieux pénétrer la nature du saturnien, de chercher d'abord à préciser les conditions linguistiques dans lesquelles ce vers s'est développé. De là une introduction où il définit le rythme en général et celui du latin en particulier, et à la fin de laquelle il conclut en latin archaïque à l'existence d'une intensité de l'initiale et d'un ton musical réglé par la quantité. C'est chose assez nouvelle dans une université d'Outre-Rhin pour mériter d'être signalée. Peut-être M. B. montre-t-il encore un peu de timidité à pousser jusqu'au bout les conséquences de sa thèse. Toujours est-il qu'il reconnaît dans le saturnien une versification quantitative, avec un bon nombre de licences prosodiques. L'ouvrage débute par une énumération des témoignages anciens relatifs au vers saturnien et se termine par la liste complète des vers saturniens conservés sur les inscriptions ou dans la littérature. Des notes abondantes rendent cette dernière liste particulièrement commode et utile à consulter.

J. VENDRYES.

Commercium et Portoria. Thèse pour le doctorat (sciences politiques et économiques) soutenue devant la faculté de droit de l'université de Dijon par Jules VENDEUVRE. Dijon, imprimerie Jobard, 1908. IV-211 pp. in-8°.

M. Vendeuvre, qui paraît vouloir se consacrer à l'histoire du droit, est déjà connu pour un très bon travail sur l'exemption monastique, thèse de sciences juridiques. Pour sa thèse « économique » il a choisi un sujet des plus difficiles et des plus complexes.

Ulpien (*Reg.*, XIX, 4-5) donne les définitions suivantes : « Mancipatio locum habet inter ciues romanos et latinos coloniarios latinosque iunianos eosque peregrinos quibus commercium datum est. [5] Commercium est emendi uendendique inuicem ius. » Les jurisconsultes modernes sont d'accord à limiter la portée de ces textes aux citoyens romains ou assimilés ; par suite, le *commercium* fait partie des privilèges des citoyens, relève du droit civil seulement et comporte, au moins à l'origine, le droit d'user de la *mancipatio*. M. V. croit, au contraire, qu'anciennement, le *commercium* est le droit de marché, qu'il est concédé à tout venant sous certaines conditions à définir (de lieu, d'époque, de taxe, de police); qu'enfin il relève du droit public, si l'on entend par là les règles qui président aux relations des citoyens romains avec les étrangers ou pris individuellement ou considérés dans leur collectivité nationale. Mais il distingue deux catégories d'étrangers, ceux qui peuvent user de la mancipation et ceux qui usent du droit de marché.

A première vue et à s'en tenir au texte d'Ulpien, on pourrait proposer une autre interprétation. L'énumération comporte, en effet : 1° les citoyens proprement dits ; 2° les assimilés (*Latinos*) ; 3° « peregrinos quibus commercium datum est ». Il y a opposition entre les deux premières classes et la troisième. Les deux premières ont, de plein droit, l'accès au trafic commercial : pas n'est besoin de le dire plus expressément. La troisième classe, au contraire, pourrait n'y être pas admise. Il faut donc dire *quibus commercium datum est*, et il faut définir le mot *commercium* qui vient d'être employé : « Emendi uendendique inuicem ius ». Tout se tient dans ces deux paragraphes. Et alors, on se trouve entraîné à une conclusion assez inattendue : les jurisconsultes modernes n'avaient pas été sans entrevoir cette autre interprétation du texte d'Ulpien, mais ils avaient reculé devant la nécessité de reconnaître l'usage de la *mancipatio* à des pérégrins (voy. Humbert dans Daremberg, v° *Commercium* ; cité par M. V., p. 2). Telle est la conséquence nécessaire de notre interprétation. M. V. admet bien aussi que la *mancipatio* est l'acte normal du *commercium* le plus ancien : « Elle fut générale quant aux personnes et aux choses vendues, parce qu'elle constitue le seul moyen possible de réaliser une vente » (p. 55).

Il s'agit, naturellement, d'une *mancipatio* comportant un cérémonial réduit et la présence d'un seul tiers, le *libripens*. Cette espèce

d'arbitre est nécessaire pour contrôler le poids des métaux et leur qualité. Ici, l'on pourrait chicaner. Sous cette forme, la *mancipatio* primitive serait liée avec l'usage du bronze. M. V. croit, avec raison, que, antérieurement, les transactions s'opéraient par voie d'échange. Mais il a toujours fallu un certain contrôle, une certaine police. La plus ancienne forme de la *mancipatio* est donc une vente en présence d'un tiers désintéressé.

Je me séparerais de M. V. sur le sens de *quibus commercium datum est*. Il y voit une classe particulière de pérégrins, qui ont reçu comme un privilège le droit d'user de la *mancipatio* (p. 163). Alors le lien qui paraît exister entre les deux paragraphes d'Ulpien est rompu. Le mot *commercium* est successivement pris, dans deux phrases consécutives et liées entre elles, en deux sens différents. De plus, l'ensemble de la thèse de M. V. s'accorde mieux avec le sens que je propose. M. V. établit que le mot *commercium* désigne toujours le droit d'user de la mancipation et le droit d'acheter et de vendre. A l'époque primitive, les deux choses se confondent. La *mancipatio* est le seul mode d'acheter et de vendre. Plus tard, la *mancipatio* est réservée aux citoyens et aux assimilés. Cette restriction n'exclut pas du marché les étrangers. Pendant un certain temps ces étrangers ont reçu le droit de marché, c'est-à-dire d'acheter et de vendre, en vertu de conventions expresses (traités avec les Latins, avec Carthage). Ce droit s'exerce par la *mancipatio*, s'il leur plaît. Enfin, et c'est une dernière période, ils le reçoivent par le fait même de l'acquittement des taxes, *portoria*. Alors il n'y a plus guère à s'occuper de la mancipation, qui est tombée en désuétude. Ces trois étapes correspondent assez bien au développement de Rome, d'abord village fortifié, voisin, mais non pas lieu de la foire ; ensuite cité organisée, qui s'oppose à ses rivales ; en dernier lieu, empire étendu à des régions lointaines. M. V. a très bien compris cette liaison de son sujet avec l'histoire du développement de Rome.

La pratique du *commercium* comporte deux formes : la foire et le marché. La foire est la plus ancienne. La foire avait lieu sur l'*Asylum*. Elle est le centre des échanges entre les bourgades qui couronnent les hauteurs voisines. D'autres foires ont leur centre dans les environs ; à Féronie, à Albe, au sanctuaire étrusque de Vortumne (près de Volsinies), à Capène près du Soracte, à Trebula Mutuesca. Des chemins reliaient ces foires à celle de l'Asile. Car « les voies romaines ne vont pas à Rome, mais toutes se dirigent vers le forum [1] » (p. 28). Il faut ajouter à ce trafic, celui qui se fait par le fleuve : « l'*asylum*, c'est le marché intérieur ; l'*emporium* et le *forum boarium*, c'est le débarcadère maritime et fluvial ». Le caractère

1. Cette observation vaut pour une période suivante, où marché et foire se tiennent sur le forum, non plus sur l'asile.

international, si l'on peut dire, de la foire de l'asile est établi par les noms, celui d'*asylum* tout le premier, et par les cultes, ceux d'Hercule et de Vortumne. Mais la foire a son dieu particulier, un dieu du pays : M. V. croit que ce dieu est celui auquel fut dédié le premier temple romain (Tite-Live, I, x, 7), Jupiter Férétrien. Les marchandises ordinaires de cette foire sont les bestiaux, les esclaves, le cuivre et la quincaillerie, le blé. Les surveillants de la foire sont les pontifes, ces anciens experts des Indo-Européens en migration, conservés dans la période des terramares et gardiens du pont Sublicius, « la seule voie d'accès d'une rive à l'autre et la seule communication entre l'*asylum* d'une part et de l'autre le débarcadère de Pyrgi, le marché de Cœré, la foire de Vortumne et celles de Capena et de Féronie au pays sabin » (p. 34). Ce rôle de surveillants n'est qu'une hypothèse. Elle est rendue probable par un fait. Les pontifes habitent plus tard sur le forum, lieu du marché. Ils sont assez loin de l'asile, lieu de la foire ancienne. Mais cet établissement est attribué à Numa. Il n'est donc pas primitif. Quand un marché régulier a été institué au forum, les pontifes se sont transportés au centre des affaires. A l'origine, ils devaient se tenir sur le passage, près du pont, et c'est ce que dit formellement Varron, *L. L.*, V, 180 [1].

A la foire succède ou se juxtapose le marché. Rome s'est étendue et, du Palatin, a englobé les collines voisines. Sur tout ce développement, M. V. suit les indications de M. P. F. Girard, *Histoire de l'organisation judiciaire des Romains*, t. I (1901). Il ne pouvait prendre un meilleur guide. Il montre très finement comment l'asile a été lui-même un facteur de développement en attirant les criminels qui cherchent la réhabilitation, la paix et la sécurité. M. V. n'est pas très explicite sur les origines du marché. Les textes manquent pour préciser la date de son apparition. Mais la création du marché est liée à d'autres phénomènes économiques et sociaux. Le marché se distingue de la foire par deux caractères : il a lieu à date fixe (à Rome, tous les huit jours, *nundinae*) et il appelle au centre les travailleurs des champs. Les nundines sont d'usage courant au temps des douze tables (voy. p. 72). La distinction d'une population citadine agglomérée et d'une population agricole disséminée suppose une étendue, une organisation politique, une sécurité, très différentes, quoi qu'en dise Tite-Live, des conditions sociales synthétisées par le nom de Romulus. Je crois que ce changement a entraîné le changement de lieu.

M. V. n'a pas un mot sur ce changement. L'asile est lié avec la *Roma quadrata*. Il est nécessairement en dehors du *pomerium*. Encore au moyen âge, la foire se tiendra plutôt aux portes d'une ville ou dans

---

1. Le ms. donne *ad pontem* ; *ad pontificem* n'est pas une « lecture » (p. 59), mais une ancienne correction d'érudit. — Je corrige et précise ci-dessus ce qui est resté un peu flou chez M. V.

un endroit inhabité. Tout au contraire, le marché a sa place à l'intérieur, devant ce qui est comme la façade de la ville [1]. Le forum est le centre, sinon géométrique, du moins moral de la cité. Il y a longtemps qu'il en est ainsi quand est constituée la législation des douze tables.

C'est dans cette période d'élaboration que se placent des nouveautés juridiques importantes. Les traités sont les débuts du droit public. Le droit de guerre lui-même est réglementé, M. V., avec une vue très claire des réalités, a bien montré que la guerre de ces temps est un moyen de vivre, c'est la razzia, « mode normal et légitime d'acquisition ». La procédure de la déclaration de guerre chez les Romains suppose toujours un dommage causé par les déprédations de l'adversaire : ainsi s'explique la formule *res repetere* (p. 91). M. V. expose aussi, d'après l'histoire des Sabins, les rapports du *commercium* avec le *conubium* et la *ciuitas*. Il n'indique pas assez en quoi ces notions diffèrent. C'est cependant le fonds de sa thèse. Les Sabins sont-ils encore des étrangers ? De même à propos du *foedus Cassianum* (p. 98) : « Il établissait entre les cités unies... la *ciuitas* et l'égalité de droits ». Leurs habitants sont-ils citoyens romains ? On ne voit pas, non plus, très clairement, quel est le caractère particulier de la plèbe et son rôle précis dans la pratique du *commercium*. « Pour s'attacher la plèbe, le sénat l'exempta des droits de marché, des *portoria* qu'ils payaient jusqu'alors » (p. 104). Ainsi la plèbe était, sous ce rapport, traitée comme les étrangers. Or, p. 105, on nous dit : « Les *portoria*, à cette époque, ce sont des taxes qui frappent la marchandise venant à Rome ; ... elles n'en augmentent pas moins le prix des denrées, et, par le jeu de l'incidence de l'impôt, retombent toujours en définitive sur le pauvre, consommateur ». N'est-ce que cela ? Sur la nature même des taxes à l'origine, M. V. est réduit à des arguments de droit comparé, c'est-à-dire à des conjectures : les renseignements font défaut. Mais tout ce qu'il dit des récupérateurs et de leur rôle est juste et intéressant. Par suite d'un défaut de plan, il en est question en deux endroits différents (p. 110 et 124).

La question des *portoria* a été, pour ainsi dire, épuisée, par les ouvrages de M. Thibaut et de M. Cagnat. M. V. ne l'envisage que dans son rapport avec celle du *commercium*. A cet égard, il distingue deux périodes : l'une, celle des traités, où le *commercium* n'est accordé qu'aux peuples liés par un acte public avec les Romains ; l'autre, où le marché est ouvert à quiconque paie le *portorium*.

Outre ces discussions techniques, il y a dans le livre de M. V. un tableau des vicissitudes du commerce romain et un relevé, pour les diverses époques, des principaux objets d'échange. Le style n'est pas

1. Il ne faut pas dire que *forum* « dérive » de *foris, foras*, mais qu'il leur est apparenté ou appartient à la même racine. C'est l'opinion de M. Walde. Sur une question de linguistique, il fallait citer un linguiste. Le mot qui a fourni *foris* et *foras* désigne ce qui est devant la maison.

toujours soigné, mais il est vivant et parfois humoristique. En somme, l'ouvrage de M. V. est intéressant et utile. L'auteur ne paraît pas être très au courant des travaux modernes, en dehors de ceux qui concernent spécialement son sujet. Il n'y a pour lui qu'une seule histoire romaine, Mommsen (noter cependant une mention de Pais) : ni Schwegler, pour la période légendaire, ni les ouvrages plus récents sur Rome et Carthage, sur le développement des institutions, sur l'ascension de la plèbe ne sont cités. La *Real Encyclopädie* n'est, je crois, indiquée que pour un seul article. Il faut pourtant signaler l'habile parti que M. V. tire, dans son premier chapitre, du livre de M. Modestov. D'une manière générale, la bibliographie est trop limitée aux travaux français ou traduits en français. Le fonds est excellent. Il ne manque à M. Vendeuvre qu'une préparation philologique plus complète. Il lui sera facile de l'acquérir. Avec son érudition juridique, son sens très aigu des réalités économiques et sociales, son attention à saisir la continuité de l'histoire et les mille liens qui rattachent le moyen âge à l'antiquité, il peut nous donner de solides mémoires sur les institutions et le droit des pays latins. Ce début est déjà plus qu'une promesse [1].

Paul Lejay.

Essai sur la société médicale et religieuse au XIIe siècle. Gilles de Corbeil, médecin de Philippe-Auguste et chanoine de Notre-Dame, 1140-1224 ? par C. Vieillard. Préface de Ch.-V. Langlois. Paris, H. Champion, 1909. In-8° de xix-456 pages.

C'est un livre de lecture agréable que nous présente M. C. Vieillard avec son étude sur Gilles de Corbeil, un des premiers maîtres qui aient enseigné l'art de la médecine à Paris. A vrai dire, on sait peu de

---

1. Le grec est imprimé assez correctement, mais n'est pas accentué, peut-être par la faute de l'imprimeur. Les dates ne sont pas données d'après une méthode uniforme et le tiret oblique a plus d'un usage. — P. 2, l. 15, supprimer les guillemets. — P. 4, *portus*, *portorium*, *portare*, appartiennent à la même racine. — P. 5 : « L'imagination des littérateurs, comme Tite-Live et Denys d'Halicarnasse, s'est donnée libre carrière »; conception un peu novice; il faudrait faire la critique des sources. — P. 19 et 34, la référence « Servius, *ad Aeneidum*, II » est au moins bizarre. — P. 56, n. 1, et ailleurs, les ventes ὑπὸ κήρυκα ne sont-elles pas des ventes aux enchères? — P. 58, au bas, phrase contradictoire : « On peut trouver étrange que [les pontifes] soient si éloignés de l'*Asylum*, mais il faut remarquer que ... ces prêtres doivent rester ... à proximité de l'*Asylum* ou même dans l'Asile ... ». — P. 60, l. 9 du texte en bas, lire : « apaise ». — P. 64, l. 1, *foirien* n'est pas français. — P. 92, l. 3 du bas, lire : 252/502. — P. 99, l. 5, lire : « une pour chacun ». — P. 105, l. 2, lire : 246/508. — P. 109, l. 5, lire : 261/493. — P. 119, l. 13, lire : 309/445 — P. 129, l. 2 et 16, lire : *dicio*. — P. 134, l. 8, lire : *praeiudicium*. — P. 157, l. 1, lire : *sponsiones*. — P. 158 : « Nous ignorons à quelle époque écrivit Hermogénien et si, par conséquent, déjà de son temps la mancipation n'existait plus » : doute singulier. Le nom seul suffit à indiquer une basse époque, et, si la date précise n'est pas certaine, il n'est pas douteux non plus que

choses sur la vie de cet élève de l'école de Salerne : heureusement, on a conservé peut-être tous les écrits qui sont sortis de sa plume. Ce sont d'abord des poèmes sur les urines et le pouls, restés longtemps presque classiques à la Faculté de Paris, puis celui sur les Médicaments composés et des fragments sur les signes des maladies. Gilles de Corbeil n'a fait que mettre en des vers plutôt médiocres la doctrine que lui enseignèrent ses professeurs de Salerne, et s'il n'avait laissé que ces ouvrages, il ne mériterait guère qu'on s'intéressât à lui plus qu'à une foule d'autres auteurs médicaux du moyen âge. Mais, sur la fin de sa vie, il composa une longue satire en vers, la *Hierapigra*, dans le but de stigmatiser les vices du clergé ; animée parfois d'un souffle énergique, cette œuvre, représentée par un seul manuscrit, était restée presque inconnue. Elle était digne de l'étude que M. Vieillard lui a consacrée. Ce n'est pas qu'elle soit affranchie de ces multiples lieux communs qui se trouvent dans la plupart des œuvres littéraires des XIIe et XIIIe siècles, mais elle est souvent originale, elle montre quelques tableaux délicieux qui sont dignes de vivre, elle est surtout l'écho des sentiments d'un brave et honnête homme que révoltaient l'orgueil et l'avarice des prélats, leurs actes de simonie et de népotisme, leur âpreté à tondre les fidèles aussi bien que le bas clergé, sans parler des vices infâmes qui ne faisaient que trop de ravages dans les rangs des clercs.

Si différents passages des poèmes scientifiques de Gilles de Corbeil ont donné occasion à M. Vieillard de retracer l'état de la médecine au XIIe siècle, l'enseignement que recevaient ceux qui entreprenaient de guérir leurs semblables, les doctrines que professait le médecin de Philippe-Auguste, la conduite qu'il préconisait auprès des malades, riches et pauvres, la *Hierapigra* lui a fourni de nombreux traits pour

---

ce jurisconsulte est du IVe siècle; voy. Teuffel, § 393, 3 et 4 (plus précis que Schanz). En revanche, il aurait fallu faire la critique du renseignement fourni par Hermogenianus et tâcher d'en trouver la source. — *Ib.*, l. 8 du bas, au lieu de « vague », lire plutôt « général ». — P. 176, l. 1 de la n., supprimer : *La.* — P. 177, sur le régime particulier de la Sicile, renvoyer à Carcopino, dans les *Mélanges de l'École de Rome*, XXIV (1906), p. 3 et 401. — P. 178 et 192, argumentation malheureuse sur Cic., *In Pis.*, 87 (*publicanis* est considéré comme une glose par plusieurs éditeurs à la suite de Bake), et sur Suétone, *Calig.*, 40 (et non 3). Dans les deux passages, *uenirent* vient de *uénire*, qui fait fonction de passif de *uendere*. — P. 190, *milites* peut désigner des employés de bureau sous le Bas-Empire; mais il ne faut pas rapprocher l'usage de ce mot dans une constitution de Valentien et Valens, en 365, d'un passage de Tacite relatif à Néron, *Ann.*, XIII, 51. — P. 200, l. 9, lire : « rencontrer ». — *Ib.*, la gémination est un procédé général du style latin, voyez. F. F. Abbott, *The use of repetition in Latin*, Chicago, 1900 (cf. *Revue*, 1901, I, 368). — Pp. 200-202 : ces pages suggérées à M. V. par sa connaissance de l'histoire du moyen âge auraient pu être justifiées par la locution géminée *liber et immunis* dans un sens très voisin de celui qu'il cherche : T. L., XXXVII, 55, 6 : « Ceterae ciuitates Asiae, quae Attali stipendiariae fuissent, eaedem Eumeni uectigal penderent; quae *uectigales* Antiochi fuissent, eae *liberae* atque immunes essent ».

décrire la société religieuse au même temps. Il a essayé de corroborer les renseignements qu'il y puisait par des extraits d'auteurs contemporains, non moins virulents ; malgré tout, je crois qu'il s'est laissé aller à une généralisation trop facile et j'estime qu'il n'a pas toujours présenté un tableau parfaitement fidèle. Il lui aurait fallu puiser à d'autres sources et multiplier les documents pour emporter conviction. Cependant, on ne pourra lui refuser d'avoir donné une analyse vivante des écrits de son héros. Il a même réussi à suggérer sur Gilles de Corbeil une idée assez élevée et à le peindre avec des couleurs très sympathiques. Sans doute, son érudition est assez courte et l'on pourrait ajouter beaucoup même aux pages qu'il a écrites sur l'état des sciences médicales, mais il a eu la modestie de ne pas prétendre à fournir autre chose qu'un « essai », et il a l'avantage de le présenter sous une forme attrayante.

L.-H. Labande.

L'Évolution d'un village-frontière de Provence. Saint-Jeannet (Alpes-Maritimes), par J.-E. Malaussène. Paris, A. Picard et fils, 1909. In-8° de XII-429 pages.

Il faut remercier M. J.-E. Malaussène d'avoir consacré les loisirs que lui laissent des fonctions publiques, à retracer l'histoire de ce village des Alpes-Maritimes, connu surtout des profanes par l'excellente qualité de ses raisins d'hiver. S'il n'a pas dit dans quels dépôts d'archives il a puisé ses documents, s'il a mis au bas de ses pages de rares, beaucoup trop rares références, on sent qu'il n'a rien avancé sans preuves et qu'il a dû épuiser à tout le moins le fonds des archives communales.

Ces archives malheureusement ne paraissent pas remonter très haut : si elles possèdent quelques pièces du moyen âge, écrites dans un latin que M. Malaussène qualifie de « barbare », elles semblent par contre être assez riches pour les XVIIe et XVIIIe siècles. D'ailleurs, l'auteur ne s'est pas arrêté en cours de route et les renseignements qu'il donne sur l'époque contemporaine, les statistiques qu'il établit, sont particulièrement instructifs. Il y a donc beaucoup à prendre dans le livre dont je rends compte.

Le lecteur qui veut véritablement suivre « l'évolution d'un village », aurait peut-être retiré plus de profit si un meilleur plan avait été adopté. Voici très sommairement celui que M. Malaussène a suivi. Tout d'abord des considérations générales sur l'aspect du village, le climat, les mœurs et coutumes, les fêtes et réjouissances publiques, la situation actuelle de la commune au point de vue administratif, judiciaire et ecclésiastique, la topographie et le cadastre, les mouvements de la population, l'agriculture, etc. ; puis un chapitre très écourté sur Saint-Jeannet dans les temps antiques et au moyen âge; d'autres sur l'organisation et l'administration communale depuis le

XVIIe siècle (1631 surtout), les impôts et les finances communales, les services publics. Puis viennent quelques pages sur les seigneurs du pays et le régime féodal, que suit le récit des événements de la Révolution, des affaires ecclésiastiques et des événements militaires qui se sont accomplis dans la région.

Il y aurait eu intérêt à renverser en grande partie cet ordre. Les événements militaires avaient leur place au commencement du livre plutôt qu'à la fin. Il était essentiel aussi d'exposer avant tout l'histoire du fief de Saint-Jeannet, qui était d'origine ancienne. Il fallait bien établir les rapports entre les seigneurs et les habitants (M. Malaussène a cité ou analysé un certain nombre de documents fort curieux), montrer comment, par suite d'une évolution régulière, les institutions municipales sont sorties des institutions féodales. Les habitants qui devaient l'hommage au seigneur, qui avaient à lui donner conseil, qui assistaient à ses plaids de justice, avaient pris ainsi l'habitude de se réunir en « parlement » et de délibérer sur leurs affaires communes sous la présidence du seigneur lui-même ou de son représentant le bayle. Point n'est besoin d'invoquer la concession d'une charte communale à l'origine. Les habitants payaient des redevances au seigneur : il fallait aussi les distinguer et ne pas les confondre avec les impositions extraordinaires mises par le roi ou avec les charges particulières à la communauté régulièrement constituée.

Malgré la réserve que je crois devoir faire au sujet du plan, le livre de M. Malaussène me paraît une bonne monographie, où rien d'essentiel n'est omis. Les historiens parviendront bien à découvrir les nombreux documents qui y sont mis en œuvre ; ils sauront gré à l'auteur de les leur avoir présentés d'une façon élégante.

L.-H. LABANDE.

F. DUINE. Avant Bossuet. **Cohon,** évêque de Nîmes et de Dol, précepteur des neveux de Mazarin, prédicateur du roi. Étude historique et littéraire. Paris, Champion, 1908, in-8°, p. 136.

M. Duine avait déjà consacré à Cohon, en 1902, un travail biobibliographique; aujourd'hui il reprend son étude pour la préciser et la compléter. La carrière de Cohon (1595-1670), sorti d'une modeste famille de l'Anjou, nommé en 1632 à l'évêché de Nîmes, puis en 1644 à celui de Dol, pour être renommé à Nîmes (1655) où il resta jusqu'à sa mort, est brièvement retracée. M. D. a insisté davantage sur l'orateur, sur la formation de son esprit et les modèles qu'il trouvait autour de lui, sur les procédés de composition et le genre d'éloquence assez déclamatoire qu'il affectait. L'auteur, qui ne craint pas les excursus, nous a donné un piquant tableau de la prédication dans la première moitié du XVIIe siècle, en montrant en particulier ce qui rattache Cohon et d'autres orateurs chrétiens au plus grand représen-

tant de l'éloquence sacrée du temps, à Bossuet; on est surpris de trouver dans des passages de Cohon comme une première esquisse de certains morceaux des plus fameux de Bossuet. L'étude de M. D. emprunte de ce constant rapprochement un réel intérêt. Écrite d'une plume très alerte, elle est de plus excessivement érudite et repose presque entièrement sur une documentation originale; enfin l'auteur l'a pourvue d'un luxueux appareil de notes (certaines d'entre elles ont reçu elles-mêmes des annotations!) Un appendice nous donne des extraits de Cohon et un lexique de sa langue. Le travail de M. D. représente donc une excellente contribution à l'histoire de l'éloquence de la chaire, quand même Cohon n'en serait pas tiré de l'oubli où il dormait.

L. R.

Un conflit entre le Parlement Maupeou et la Sénéchaussée d'Aix (avril 1774), par Jean Audouard. (Extrait de la Revue de Provence et de Languedoc, juin-juillet 1909. Tirage à part. Paris, Daragon.)

Sous une forme alerte M. Jean Audouard raconte là une historiette judiciaire — l'aventure en elle-même ne mérite guère d'autre titre — qui nous ramène à l'époque où les traditionnalistes de la robe refusaient leur estime aux conseillers de Maupeou. Les juridictions nouvelles, de leur côté, saisissaient toutes les occasions d'affirmer à l'encontre des sièges inférieurs leurs prérogatives fraîchement proclamées.

Les syndics de l'Ordre des Avocats d'Aix sont en hostilité avec le lieutenant particulier de la Sénéchaussée de Provence, Me Bayon, qui refuse de leur communiquer les pièces d'une procédure retentissante. L'Ordre commet la faute de mêler la Cour au débat. Heureux de faire sentir son autorité au vieux tribunal aixois, le Parlement Maupeou ordonne la communication ; mais il a compté sans son hôte. La Sénéchaussée se rebiffe et couvre son lieutenant particulier, invoquant à cette fin de plaisants mensonges : elle argue, par exemple, d'une délibération ne figurant nullement sur le registre du greffe... En finale la montagne accouche d'une souris : toute cette levée d'hermines aboutit à un arrêt aussi solennel que platonique invitant Me Bayon à user de plus respect envers la Cour et ses injonctions.

L'auteur a puisé dans le riche fonds d'archives du Parlement de Provence. Il nous fait passer quelques bons instants en compagnie de notre vieille magistrature si amoureuse de ses fonctions et si pétillante d'esprit. On doit lui savoir gré de nous avoir si joliment narré cet épisode héroï comique de notre histoire judiciaire.

Pierre Laborderie.

Die Kultur der Gegenwart hrsggb. von Paul HINNEBERG. Teil I. Abteilung V : *Allgemeine Geschichte der Philosophie.* Berlin et Leipzig, Teubner, 1909, VIII-572 p.

Ce volume comprend les huit études suivantes :

Wilhelm WUNDT, *Die Anfänge der Philosophie und die Philosophie des primitiven Völker.* Cette excellente Introduction à l'histoire de la philosophie, — à certains points de vue, pour le penseur, la partie la plus intéressante de tout l'ouvrage — quoique très succincte, montre avec clarté comment la mythologie primitive renferme, en un tout confus, mais organique, ce qui se succédera plus tard en religion, philosophie et une série de sciences distinctes, même la poésie, la musique et les arts plastiques et mimiques; comment l'homme primitif, en se jouant, avec son imagination sans cesse en éveil, résoud tous les problèmes mais n'en pose point, attendu que ce qui nous apparaît comme une solution, est pour lui un fait objectif, imposé par la réalité et qui ne se discute pas; comment la mentalité de cet homme primitif nous est presque inaccessible, non seulement parce que nos sauvages d'aujourd'hui n'en peuvent donner qu'une idée bien terne, mais presque toutes les ressources dont nous disposons pour l'atteindre modifient le but dès avant d'y arriver. Seuls les mobiles psychologiques ne se transforment que lentement, peut-être même quelques uns ne se transforment-ils pas du tout, et les superstitions d'aujourd'hui ne se distinguent pas, dans leur modalité, de celles d'alors. Au fond, l'attitude ou la réaction de l'homme en face de la vie et de l'univers, est immuable, et cette réaction peut se formuler en quatre questions : 1° Quelles sont les lois de la pensée humaine et quelle est l'essence de la connaissance? 2° Comment naît la vie de l'esprit et quelle est l'essence de l'âme? 3° Quelles lois régissent la nature? 4° A quelles règles générales l'activité humaine doit-elle obéir? Ces quatre questions trouvent leur réponse dans la Logique, la Psychologie, la philosophie de la nature et la morale, dont M. W. expose ensuite les origines en un résumé magistral que nous recommandons fort.

Hermann OLDENBERG, *Die Indische Philosophie.*

Ignaz GOLDZIHER, *Die Islamische und die Jüdische Philosophie* (autrement dit la philosophie arabe).

Wilhelm GRUBE (décédé), *Die Chinesische Philosophie.*

Tetsujiro INOUYE, *Die Japanische Philosophie* (jusqu'à ce jour).

Hans von ARNIM, *Die europäische Philosophie des Altertums* (Grecs et Romains).

Clemens BAEUMKER, *Die europäische Philosophie des Mittelalters.*

Wilhelm WINDELBAND, *Die neueste Philosophie.* Dont voici les subdivisions : A. Renaissance : lutte des traditions — débuts de l'étude de la nature — vie politique et religieuse. B. Systèmes à métaphysique influencée par les sciences naturelles : Nicolas de Cuse — Bruno et

Campanella — J. Boehme — Fr. Bacon — Descartes — ses contemporains et ses disciples — Spinoza — Leibniz. C. *Aufklaerung*; méthode psychologique — théorie de la connaissance — philosophie morale — déisme — fin de l'*Aufklaerung*. D. Kant et l'idéalisme allemand (jusqu'à Schopenhauer inclus). E. Le XIXe siècle en France (matérialisme et ses adversaires idéologiques et religieux, Maine de Biran, Cousin, socialisme, Comte, sa sociologie, sa religion de l'humanité, sa psychologie, criticisme et idéalisme), en Angleterre (Mill, Hamilton, Darwinisme, Spencer, pragmatisme) et en Allemagne (hégéliens, matérialisme dialectique, marxisme, matérialisme populaire, Lotze, Hartmann, retour à Kant, psychophysique de Fechner, Nietzsche et la philosophie des valeurs).

Chaque chapitre est suivi d'une note bibliographique, et un registre alphabétique, par M. Richard Boehme, complète le volume, auquel il ne faudra demander que ce qu'il peut donner et donne réellement; un bon sommaire de l'état actuel de l'histoire de la philosophie.

Th. Sch.

Ernst Weisz, **Psychologische Streifzüge über Oscar Wilde**, Leipzig, Apian Bennewitz, 1908. In-8°, xx et 182 p., 3 mark 80.

M. Ernst Weisz qui est grand admirateur d'Oscar Wilde a publié sur lui une étude psychologique, qui par malheur est si confusément écrite (l'allemand lui-même en est parfois incorrect et les fautes d'impression ne se comptent pas) qu'il est difficile d'en dégager les conclusions. Elle débute par une première partie biographique; sans beaucoup d'ordre l'auteur retrace, d'après Sherard surtout, l'existence décousue du malheureux poète anglais. Vient ensuite l'étude psychologique proprement dite. Pour M. W. qui semble partager les théories lombrosiennes sur la parenté du génie et de la folie, le rare talent poétique de Wilde, son don merveilleux de conteur, sa sensibilité aigüe, comme ses théories morales et ses conceptions esthétiques, s'expliquent par certaines anomalies de sa constitution physique. Il est fâcheux que le critique n'ait pas mis plus de clarté dans sa démonstration, elle eût été intéressante à suivre; en particulier les pages qu'il a écrites sur l'idée que Wilde s'était faite de l'art et où il l'a souvent rapproché de Gœthe, se liraient avec profit, si on n'y était pas tant rebuté par l'obscurité de la pensée. Un dernier chapitre sur le socialisme de Wilde est encore une autre discussion embrouillée et remplie de digressions. Le livre laisse l'impression d'un débutant, écrivant dans une langue qui n'est pas la sienne.

L. Roustan.

Le propriétaire-gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy. Imp. Marchessou. — Peyriller, Rouchon et Gamon, Srs.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 38 — 23 septembre — 1909

GARDINER, Les Mémoires de Sinouhit; Les Remontrances du papyrus de Leyde. — NILLSON, Timbres amphoriques de Lindos. — MENDEL, Catalogue des figurines grecques de terre cuite. — H.-J. MÜLLER, Les livres 39 et 40 de Tite-Live. — R. WALTZ, Vie de Sénèque. — M. BORODINE, La femme et l'amour d'après Chrétien de Troyes. — MERKER, Simon Lemnius. — TILLEY, De Montaigne à Molière. — PAGE, Molière, traduction. — Ch. Perrault, Mémoires de ma vie; Cl. Perrault, Voyage à Bordeaux, p. P. BONNEFON. — P.-M. MASSON, Mme de Tencin; Comte de Comminge, p. POTEZ; Douxménil, Mlle de Lenclos, p. NAPY. — DUCROS, Rousseau. — Fr. MACDONALD, La légende de Rousseau et de ses enfants. — FALTER, La technique de Labiche. — E. CAVAIGNAC, Le trésor d'Athènes. — DHALLA, Le Nyaish de l'Avesta. — TYRRELL, Lettres à un professeur d'anthropologie. — DUFOURCQ, Histoire de la fondation de l'Eglise. — COOK, La religion de la Palestine. — SCHROEDER, Etudes de métrique grecque. — BYWATER, La prononciation erasmienne. — 49e Congrès des philologues allemands. — V. HENRY, La magie dans l'Inde. — FIRMERY, Les Nibelunge. — Shelley, p. WOODBERRY. — Fletcher, p. BOAS. — BROTANEK, L'Orthoepia anglica de Daines. — HECHT, Percy et Shenstone. — E. WALTER, La Foire aux vanités. — FIRTH, COURTHOPE, ROBERTSON, Etudes sur Milton.

Alan H. GARDINER, **die Erzählung des Sinuhe und die Hirtengeschichte**, dans les *Hieratische Papyrus aus den Kœniglichen Museum zu Berlin*, Vter Band (*Literarische Texte des Mittleren Reiches herausgegeben* von A. ERMAN), Leipzig, Hinrichs'sche Buchhandlung, 1909, in-fo, 15 p. et 17 planches de facsimile en héliotypie avec transcription en hiéroglyphes.

Selon le plan adopté très sagement pour cette collection, le volume dont la rédaction a été confiée à M. Gardiner renferme, en dehors des textes mêmes, ce qui est strictement nécessaire pour les comprendre. On y voit donc une description des manuscrits qui nous ont conservé les *Memoires de Sinouhit*, puis la traduction courante avec quelques notes explicatives au bas des pages : au-delà, l'apparat critique commence, sur un feuillet à droite la reproduction en héliogravure d'une photographie des originaux, sur l'autre feuillet à gauche la transcription autographiée en hiéroglyphes des textes, et au-dessous, une série d'observations sur des particularités graphiques qui sont très visibles sur le papyrus, mais qui disparaissent dans la photographie. L'étude que j'en ai faite me confirme de plus en plus dans l'idée, que la photographie seule est insuffisante pour la reproduction des manuscrits, des inscriptions ou des monuments figurés : il faut qu'elle soit accompagnée d'un dessin à la main, qui en répare les manques.

Les deux textes principaux des *Mémoires de Sinouhit* sont à Berlin, l'un depuis un demi siècle, l'autre depuis quelques années seule-

ment : c'est M. Gardiner lui-même qui a donné celui-ci au Musée généreusement. Le premier avait été publié dans les *Denkmäler* de Lepsius, et c'est celui dont je m'étais servi naguère pour mes études. Maintenant que nous en possédons une édition photographique, il faut rendre hautement hommage à l'habileté du graveur qui l'avait reproduit pour les *Denkmäler :* la plupart des endroits où son trait est incertain sont douteux dans l'original, et la photographie confirme presque partout l'exactitude des formes bizarres que nous rencontrions sur les planches lithographiées. On ne connaissait du second document qu'une transcription en hiéroglyphes, incomplète d'ailleurs, que Gardiner m'avait autorisé à introduire dans mon édition des *Mémoires*. La photographie des fragments même des plus petits, est imprimée ici pour la première fois et nous permet de définir le temps où ils ont été écrits ; je n'hésite pas à y reconnaître pour mon compte le type en usage vers le début de la XVIIIe dynastie au plus tôt. Les transcriptions hiéroglyphiques, sauf sur un ou deux points, coïncident avec les miennes, ainsi pour le signe qui à la ligne 266 de Berlin sert à écrire un substantif *cri*, *acclamation*. De même, à la ligne 255 M. Gardiner a eu raison d'accepter pour le groupe initial la lecture BAÎ, *âme*, mais le petit signe qui précède l'oiseau n'est pas le pot à-feu *ba* : c'est une sorte de granule (?), qui sert aussi de déterminatif aux idées de *mort*, et que l'ignorance des scribes confondit plus tard avec le pot-à-feu. Il y aurait une étude à faire sur l'emploi de ce signe dans BAÎ : elle nous révélerait peut-être une nuance nouvelle dans la conception que les Égyptiens se forgeaient à l'origine de ce que nous appellons leur *âme*. Dans un ou deux endroits, M. Gardiner n'a pas osé transcrire, ainsi l. 261 où je vois IRIT, *fairé*, et l. 296 où j'ai lu BAATIOU, *briquetiers*, avec le *bélier couché :* Möller dans sa paléographie a pris cette lecture, en remplaçant toutefois le *bélier couché* par le *bélier debout*, qui a la même valeur dans ce groupe.

J'ai examiné avec soin la traduction de M. Gardiner. Je ne parlerai pas ici de questions relatives à la topographie des *Mémoires :* c'est un sujet sur lequel il sera bon de revenir ailleurs. L'interprétation de plusieurs passages diffère sensiblement de celle qui avait été proposée jusqu'à présent. Dans certains cas, il me paraît que M. Gardiner a changé le sens reçu sans raisons suffisantes, mais le plus souvent ses corrections sont excellentes et seront adoptées par ceux qui s'occupent de ces textes difficiles. Il y a dans les *Mémoires* deux portions bien distinctes, l'une de narration pure, l'autre de discours éloquents. La narration est d'une langue relativement simple, et elle ne contient plus que fort peu de passages obscurs. Les pages de haut style ne nous sont pas également claires, et il se passera du temps encore avant que nous en comprenions toutes les subtilités : la traduction de M. Gardiner aura contribué grandement à les débrouiller.

G. MASPERO.

Alan H. Gardiner, **the Admonitions of an Egyptian Sage from a Hieratic Papyrus in Leiden (Pap. Leiden 344 Recto)**, with 18 *Plates in Autography and 1 in Collotype*, Leipzig, J.-C. Hinrichs' sche Buchhandlung, 1909, in-4°. VI-116 p. et 19 planches dont 1 en héliotypie.

M. Gardiner s'est attaqué ici à l'un des textes les moins intelligibles de la littérature égyptienne, pour le sujet traité et pour l'état de mutilation du manuscrit. Le commencement en est perdu, les chapitres qui restent offrent des lacunes considérables, et le papyrus est d'une teinte si sombre par endroits que l'encre ressort à peine sur le fond : on l'a d'ailleurs couvert pour le protéger d'une feuille mince de papier végétal vernie après coup, et dont la présence n'est pas sans gêner le déchiffrement. Lauth avait traduit cet ouvrage en entier, et Lange en avait abordé, il y a cinq ans, l'analyse dans les *Comptes-rendus* de l'Académie de Berlin : nous apprenons aujourd'hui que ses occupations, et malheureusement aussi sa mauvaise santé, ne lui ont point permis d'en pousser le déchiffrement jusqu'au bout. Gardiner qui, d'abord, ne devait que le seconder dans son entreprise, est devenu bientôt l'agent principal, et c'est lui qui a fini par mettre sur pied l'édition que nous attendions de Lange.

Il avoue de bonne foi qu'elle n'est pas définitive, et on aurait mauvaise grâce à le lui reprocher. Un texte aussi incomplet et de signification aussi incertaine ne se laisse pas débrouiller d'un seul coup. On n'a raison de lui qu'après beaucoup d'essais, et le premier qui se risque à le traduire n'est pas celui qui vient à bout de lui complètement. Et pourtant, quand on veut être juste, on en arrive toujours à confesser qu'en fin de compte, il a accompli de beaucoup le plus gros de la tâche : ceux qui lui succèdent n'ont l'air d'être plus grands que parce qu'ils sont juchés sur ses épaules, et l'on se demande parfois ce qu'ils auraient fait si l'autre ne leur avait pas aplani toutes les voies, souvent par ses erreurs même. Je crois qu'on n'aura pas de peine à rectifier dans bien des endroits les explications de M. Gardiner et ses conjectures : on précisera le sens de plusieurs mots, on serrera de plus près la valeur de diverses phrases, on saisira plus nettement l'enchaînement des paragraphes. Quand ce travail de révision lente sera achevé, si l'on se reporte à l'édition de Gardiner, on sera étonné de voir combien peu il s'en fallait qu'il n'eût trouvé dès le premier instant ce qu'on déclare l'interprétation finale, et combien ce qu'il y aura de lui dans cette interprétation l'emportera par l'étendue sur ce que ses successeurs y auront ajouté. La partie philologique de son commentaire où sont les points qui prêtent le plus à la discussion échappe à l'analyse. Je me bornerai à en recommander l'examen aux gens du métier : elle leur en apprendra beaucoup, et dans les cas même où elle ne les convaincra pas, elle leur fournira une ample matière à réflexion.

Lange avait considéré l'ouvrage comme un écrit messianique,

avec la peinture d'un état de choses pitoyable pour l'Égypte et l'annonce d'un roi qui lui rendrait la prospérité. Gardiner se refuse à l'admettre, et, sans condamner absolument le jugement de Lange, il émet une conjecture assez différente. Pour lui, les *Remontrances* du Papyrus de Leyde appartiennent au même genre littéraire que le *Dialogue d'un Égyptien et de son âme,* ou l'*Histoire d'un Saunier :* l'intérêt principal en était dans les longs discours qu'elles renfermaient. Un sage antique du nom d'Apouêri y adressait la parole à un roi dont le nom est perdu, dans des circonstances que nous ignorons tant que le début de l'histoire manquera. Les premières lignes de la portion conservée nous le montrent en pleine éloquence. Il peint à petits traits l'époque misérable dans laquelle il vit, le commerce ruiné, le Delta envahi par les barbares, la guerre civile, les discordes domestiques, et il souhaite que, les naissances cessant, l'humanité s'éteigne, seul moyen de rendre la paix au monde. Il continue ainsi pendant plusieurs pages, après quoi, interpellant le roi et ses conseillers, il leur enjoint de prendre les mesures nécessaires pour expulser les ennemis et pour apaiser la colère des dieux. C'est ici que commence le passage où Lange voyait la prédiction d'un roi messianique qui viendrait réparer les maux. Gardiner préfère y discerner, non sans hésitation, le souvenir du règne préhistorique du dieu Râ. On sait que Râ, dans sa clémence, avait pardonné aux hommes leurs révoltes contre lui, mais, depuis son temps, les maux du monde et sa perversité étaient allés toujours augmentant. Un souverain énergique, — Râ lui-même ou Pharaon qui est son vicaire, — pourrait y remédier, mais « il n'y a point de pilote en ce temps. Où est-il « aujourd'hui ? Dort-il ? Nul ne sent son pouvoir ». Apouêri invective donc le prince auquel il s'adresse, pour ce qu'il n'est pas celui qui remettra l'Égyple en bon point, puis il termine par la peinture du bonheur qui règnera partout lorsque le prédestiné sera venu.

Il me semble que l'hypothèse de Gardiner ne diffère pas de celle de Lange autant qu'il l'imagine. Que la donnée du livre soit traitée comme simple matière à rhétorique ou non, elle n'en a pas moins d'allures messianiques, et peut-être l'hésitation que Gardiner éprouve à s'en convaincre est-elle due surtout à un scrupule religieux. Je n'insiste point, et je passe à ce qu'il dit de la date à laquelle l'ouvrage fut rédigé. Il ne lui voit que deux moments possibles, la domination des Hyksos, ou l'intervalle qui sépare la VIe de la XIIe dynastie, mais il penche pour celui-ci. Il en apporte des motifs tirés surtout de la langue, et il attache de l'importance au fait qu'un passage des *Remontrances* se rencontre mot pour mot dans les *Instructions d'Amenemhaît.* Ce dernier argument me touche peu. Les Orientaux n'hésitent jamais à s'approprier sans en rien dire des extraits d'écrivains célèbres : je ne vois point pourquoi l'auteur des *Instructions* aurait plagié celui des *Remontrances* plutôt que celui des *Remontrances*

celui des *Instructions*, ni pourquoi les deux n'auraient pas pu faire indépendamment l'un de l'autre une citation d'un classique plus ancien. D'autre part, la langue, autant qu'il est permis de rien affirmer en matière aussi délicate, me paraît être archaïsante plutôt qu'archaïque. J'y surprends ce mélange de vieux mots et de mots récents, de grammaire antique et de grammaire nouvelle, qui caractérise les pastiches : pour le trancher bref, je suis d'avis que la fin de la XIXe dynastie répondrait mieux aux données du problème que les temps indiqués par Gardiner. L'écriture du papyrus s'y prête, et j'appliquerai volontiers cette conjecture au petit ouvrage qu'il a découvert dans les collections du British Muuseum, et qui est attribué à un prêtre d'Héliopolis, Khapirkerîyasonbou. Ici, le témoignage du nom lui paraît décisif et il place sans hésiter la rédaction sous la XIIe dynastie. Je n'envisage pas les choses de la même manière. Les Égyptiens rangeaient volontiers leurs écrits sous le vocable de sages très anciens afin de leur attribuer plus d'autorité, mais nous ne devons pas nous laisser abuser par cette petite fraude. M. Gardiner ferait-il de la légende de l'Exode, telle que Manéthon la racontait, un récit contemporain de la XVIIIe dynastie, parce que l'historien y a mêlé Aménôthès, fils de Hapoûî, qui vivait sous Aménôthès III ? Les noms en pareil cas ne sont que des trompe l'œil ; ils ne datent point le document.

Le livre aurait mérité un compte rendu beaucoup plus long : ce que j'en ai dit montre quelle valeur il a pour les Égyptologues et même pour les savants étrangers à l'Égyptologie. Il élève M. Gardiner haut dans notre science.

G. Maspero.

Martin P. Nilsson, **Timbres amphoriques de Lindos.** Exploration archéologique de Rhodes (fondation Carlsberg, V^e^ rapport). In-8°, p. 38-180, pl. I-II. Copenhague, Luno, 1909. Extr. du Bulletin de l'Académie des Sciences et des Lettres de Danemark.

Les 300 timbres trouvés à Lindos par la mission danoise ont permis à l'auteur d'étudier à nouveau, d'une manière plus complète et plus précise qu'on n'avait fait jusqu'ici, cette série intéressante de monuments. Les publications antérieures, ordinairement très défectueuses, sont passées en revue et N. contrôle de près les renseignements qu'elles contiennent, sans se dissimuler l'incertitude fréquente des résultats. Il étudie, p. 52, la technique des timbres, p. 56, leur destination et leur caractère privé, p. 71, la répartition des indications qu'ils renferment, p. 76, les noms d'éponymes et de fabricants, p. 101, les noms de femmes, de métèques et (?) les maisons de commerce, p. 106, les erreurs commises par les précédents éditeurs, p. 121, le calendrier rhodien (la fabrication est surtout active au printemps), p. 137, les abréviations et les « fautes d'écriture », enfin, p. 150, les formes et les attributs du timbre. Signalons (p. 174) qu'il

croit retrouver une reproduction du Colosse de Rhodes : celui-ci (?) serait vêtu et les jambes (?) seraient dissimulées sous les draperies.

A. de Ridder.

G. Mendel, Musées Impériaux Ottomans, **Catalogue des figurines grecques de terre cuite.** In-8°, p. v-ix, 1-663, pl. I-XV. Constantinople, Ahmed Ihsan, 1908.

Le Musée de Constantinople est, à l'heure actuelle, le plus riche qui soit en terres cuites d'Asie Mineure. Presque toutes les figurines qu'il contient proviennent de fouilles régulières. Il n'y a guère d'exceptions à cet égard que pour la collection achetée — fort cher — à l'ambassadeur allemand Radowitz et pour un assez petit nombre de statuettes confisquées. Aussi les pièces suspectes, ou même simplement restaurées et maquillées, sont, pour ainsi dire, absentes des vitrines. L'ensemble est du meilleur aloi et on peut l'étudier avec confiance.

Le catalogue, que nous devons à l'intelligente initiative d'Hamdi Bey, contient 3554 figurines; encore ne renferme-t-il ni les terres cuites de Larissa, ni celles de Samsoun, ni les statuettes mésopotaniennes, phéniciennes et chypriotes; même dans les séries qu'il possède, l'accroissement du Musée est si rapide, qu'il faudra, pour le mettre à jour, des suppléments presque annuels. Rien, au surplus, ne sera plus aisé que de suivre l'excellent modèle donné par M. et rédigé par lui avec une conscience scrupuleuse. Les statuettes sont rangées par fabriques et, dans chaque atelier, par espèces et par styles : des tables archéologiques, géographiques, ainsi qu'un index très complet, permettent de se retrouver sans peine dans cette dispersion apparente — et forcée — des monuments. Seule, l'illustration est malheureusement insuffisante, les figures sont trop peu nombreuses et l'échelle des reproductions est trop variable, mais, ici encore, il sera aisé de remédier au mal, qui n'est pas imputable à l'auteur. Il faut espérer que, quelque jour, un album de planches viendra s'ajouter au catalogue : Hamdi bey nous doit ce complément au texte de Mendel.

P. 14, le n° 138 (pl. II, 7) est certainement chypriote et la tête 139 (pl. II, 6) semble bien l'être aussi. P. 28, l'épithète d' « attico-ionien » est commode, mais n'a, dans ce sens, rien de scientifique. P. 35, la « Perséphone » est-elle bien assise? P. 112, les mains des masques ne sont pas, à proprement parler, posées à plat, puisqu'elles tiennent les bords de l'himation. P. 175, M. croit de l'époque hellénistique les trois beaux groupes trouvés en Troade à In-Tépé et publiés, pour la première fois, par Th. Reinach. P. 284, à remarquer un buste de femme découvert à Tchan et dont le collier a pour pendeloque un médaillon à relief. P. 201, statuettes d'Ephèse : il semble y avoir eu, en ce lieu, une fabrique, ce qui n'empêche pas les terres cuites dites d'Ephèse d'être indiscutablement modernes. P. 240, les « ailes » du

phallus sont les poils de la région pubienne. P. 242, je ne crois pas qu'on puisse appeler Baubô les nos 2096-7, pas plus que ce nom ne convient aux amulettes si fréquemment découverts en Égypte. P. 270, tête aux dents teintes en blanc sur le rouge des lèvres. P. 278, appréciation un peu sévère, quoique juste dans l'ensemble, des terres cuites de Myrina. P. 291, singulière plinthe sur le rocher qui porte Aphrodite. P. 361, les terres cuites brisées 2582-2583 représentent bien une danseuse, comme l'a, un instant, soupçonné M.; la preuve en est une figurine de mauvais style, mais intacte, sans doute un surmoulage, qui fait partie de la collection de Clercq (tome VI du Catalogue). P. 370, le groupe semble placé trop haut. P. 375, M. a raison de ne pas accepter l'explication proposée par S. Reinach. P. 458, noter un Pan portant sur la tête une guirlande de lierre. P. 490, le danseur « phrygien » paraît de provenance chypriote. P. 513, le groupe est peut-être antique, mais, à coup sûr, un singulier pasticcio.

A. de Ridder.

H. J. Müller, **T. Liui ab urbe condita libri, Wilhelm Weissenborns erklärende Ausgabe**, IX, 1, Buch XXXVIIII et XL (3e éd.); 1909. Berlin, Weidmann, IV-283 p. in-8o. Prix : 3 Mk. 40.

Tandis que les livres XXI et XXII ont atteint la 9e édition, les derniers à partir de XXXIX n'en étaient qu'à la seconde : inégalité due à des préférences scolaires. Il faut se féliciter de trouver sous une forme rajeunie cet excellent commentaire. On pourrait peut-être concevoir quelques améliorations. Prenons, à titre d'exemple, le portrait de Caton (XXXIX, 40). Au § 4, *facturus fuisse*, aurait peut-être besoin d'une courte indication : « *fecisset* dans une proposition indépendante »; équivalence connue du conditionnel passé français à l'infinitif (Riemann, *Syntaxe lat.*, § 241) mais qui embarrasse souvent les étudiants. De même, au § 5, *ad id unum diceres*, le subjonctif *diceres* remplit une double fonction : il dépend de *ut* et, cependant, s'il était indépendant on aurait encore *diceres*, « on eût dit, vous eussiez dit » (non « vous diriez »), cf. Riemann, *ib.*, § 163, r. 2. Entre le § 11 et le § 12 je ponctuerais : « ... animique : quem ne senectus quidem... fregerit, qui... dixerit... ». Le premier relatif *quem* ne se rapporte pas à *animi*, mais il est symétrique de *qui;* cf. les subjonctifs *fregerit* et *dixerit*. La virgule de M. Müller est trop faible. Enfin § 12, *nonagesimo anno* est accompagné d'une note peu précise. Tite-Live ne dit pas ici que Caton est mort à 90 ans, mais que, *dans sa quatre-vingt dixième année,* il a traduit Ser. Galba devant le peuple; Plutarque, *Caton*, 15, dit : ἐννενήκοντα γεγονὼς ἔτη. Il y a là évidemment un à peu près. Il aurait fallu le signaler plus expressément. Livre XL, 4, 9 *ab Thessalonica* et, § 10, *redituri in Thessalonicam :* M. M. supprime *in* avec Gronov, mais garde *ab*. Cependant *ab* n'a

pas le sens de « des environs de », « de tel point de la carte », et on a *proficiscuntur ab Thessalonica Aeneam.* Si la suppression de *in* peut s'expliquer paléographiquement, il faut se demander si elle est nécessaire. Ailleurs Tite-Live n'a pas la préposition (XXXIX, 27, 1; XLII, 67, 3; XLIV, 10, 2 et 5; 12, 6). La solution me paraît être la suivante : bien que Tite Live use fréquemment de *ab* devant un nom de ville (Riemann, § 62, rem. 2), cependant l'usage de *in* ici conduit à penser que tantôt il considère Thessalonique comme une ville (et alors il n'a pas la préposition) et tantôt comme un port. C'est précisément le cas de *redituri in Thessalonicam,* expression liée avec le récit d'une traversée. Des observations de ce genre peuvent être facilement recueillies par quiconque étudie un passage en particulier. Elles ne diminuent en rien la valeur de ce précieux commentaire. Un appendice critique donne les principales variantes et les conjectures les plus intéressantes. On y trouvera aussi des remarques sur la forme et l'orthographe des mots, ainsi qu'une dissertation de M. Kübler sur XXXIX, 19, 5 *datio, deminutio.* Cette nouvelle édition continue dignement l'œuvre de Weissenborn.

Paul Lejay.

René Waltz, Vie de **Sénèque.** Perrin, 1909, 462 p., in-8°, 7 fr. 50. En tête reproduction du buste du musée de Berlin (n° 391). Dédicace à M. Gustave Bloch [1].

Bien que je doive contester, au moins en partie, les conclusions du livre, la méthode suivie et plus d'un détail, je tiens à reconnaître nettement dès le début que cette première thèse me paraît très sérieusement préparée, intéressante et très supérieure à la seconde thèse (édition du *De Otio*) dont j'ai eu occasion de rendre compte [2]. D'une manière générale M.W. connaît bien Sénèque et ce qu'on a publié sur l'auteur. L'écueil ordinaire dans un tel sujet où abondent les plus beaux textes, est qu'il y a trop de disparate entre eux et l'exposé moderne. Ici on sent à peine ce défaut et ce n'est pas à mes yeux, pour M. W. un faible mérite. Passim de fines remarques dont je cite ci-dessous quelques unes [3]. Le livre est écrit avec une conviction et une chaleur qui se communique d'autant mieux que le style en est d'ordinaire

1. Quatre livres (contenant de 5 à 8 chapitres). Introduction. 1° La première carrière de Sénèque (jusqu'à la fin de l'exil). 2° Acheminement vers le pouvoir (jusqu'à « la crise de l'an 55 »). 3° Le ministère de Sénèque. 4° La retraite de Sénèque. Conclusion. Bibliographie.

2. Voir la *Revue* du 12 août p. 103.

3. Celle-ci par exemple (p. 139) que par le rappel de Sénèque, Agrippine lui tendait un piège. « En acceptant sa grâce, il acceptait bon gré mal gré les clauses d'une sorte de contrat inavoué le livrant à celle qui le sauvait... Sénèque qui connaissait Agrippine de longue date, sentit à coup sûr le filet qu'on jetait sur lui. Néamoins il se laissa prendre ». — P. 161, Sénèque se résigne « à faire de Néron un comédien de vertu pour l'empêcher d'être un fanfaron de vice ».

excellent et parfois très brillant [1]. Mais comme il me semble que cette impression favorable ne se soutient pas pleinement jusqu'à la fin, j'en cherche les raisons et je tâche de dégager les objections qui peu à peu se glissent dans l'esprit.

Voici l'une des principales. Dans presque tout le cours du livre, M. W. tâche de retrouver la suite des sentiments de Sénèque, dans les angoisses de son exil [2], comme à la cour, après son rappel « quand, chargé de l'éducation de Néron, il reprend intérêt à la vie » [3] : analyses en général optimistes, intéressantes sans doute, mais qui forcément sont toute conjecturales, et dont un autre historien pourrait avec tout autant de fondement faire la contre partie. A propos des affaires venues devant le Sénat, M. W. veut conjecturer quel a dû être le vote de Sénèque (p. 173 et suiv.) ? C'est un refrain [4]. Plus d'un lecteur sourira en se disant que vraiment M. W. est bien informé. Mais pourquoi manque-t-il ici « les serpents ? » Car dans un tel milieu, tout autour ils sifflaient et le philosophe ne fut certes pas partout et toujours indemne. M. W. ne se sera pas cru le droit de les réveiller. Fort bien ; mais que conclure de tableaux si gravement incomplets ! M. W. évite avec raison, tant qu'il le peut, les justifications directes de Sénèque [5]. Mais comment procéder avec un auteur où la seule énumération des œuvres semble parfois une ironie et dément la doctrine ? [6]. Malgré l'habileté et les précautions de M. W., il est tels traits que, dans son livre même, retiendra un lecteur moderne, comme autant de griefs : ainsi dans le conflit avec Suilius, le fait que c'est Sénèque qui prend l'avance et qui attaque [7];

---

1. Pour relever ce qui fait exception, voici à mon sens de mauvaises phrases : p. 79 au bas : « les enseignements de l'*actualité* venaient à l'appui des maximes de l'école ». — P. 101, début de la note : « ceux qui veulent établir que ce traité *serait* du même temps que... » — P. 4 : « la *vanité* des risques de la vie publique ». — Qu'est-ce (p. 342) que ce métier que Sénèque n'a pas vu « pratiquer *réglément* » ? — P. 4 : « les contemporains de Sénèque ne virent longtemps en lui qu'une sorte de *Socrate tardif*, littérateur et mondain ». P. 21, à propos de Sénèque le père, on nous parle de « cet *aimable* style dans lequel il a célébré les joûtes insipides de l'école ».

2. P. 120, en haut.

3. P. 155.

4. Une des formes les moins agréables de l'exposé, qui peut-être était inévitable, est celle des questions que se pose M.W. sur des points que la tradition laisse dans l'ombre. Par ex. p. 422 : « Où était Sénèque, le 19 juillet 64, lorsque le feu prit au grand cirque ? Que fit-il, que dit-il, que pensa-t-il en face de cette catastrophe ?... Nous en sommes réduits aux conjectures. » Que peut-on imaginer de plus vain et de plus banal ?

5. Voir p. 196 par quelles pauvres raisons il tâche d'excuser le *Ludus*.

6. Se rappeler le *De Ira*, pamphlet contre Caius mort ; le *Ludus*, pamphlet contre Claude mort ; Sénèque est le hardi clairon des réactions triomphantes ; pour la consolation à Polybe, le titre suffit ; citons encore le *de Constantia* écrit quand justement faiblit la fermeté du philosophe, etc.

7. P. 390, en haut.

enfin dans telles occasions décisives, la conduite de Burrus et de Sénèque [1]. Que ce soit la faute des hommes ou du milieu où ils ont été jetés, le meilleur moyen de défendre certaines parties d'une telle cause, sera toujours de supprimer la discussion ou de donner le change au juge. Par cela même il est vrai, la cause est jugée.

Voilà pour les hommes au point de vue moral; j'ai peur qu'il n'en soit guère autrement au point de vue politique que vise presque exclusivement M. Waltz. Les preuves qu'il essaie de donner en leur faveur échappent dès qu'on les serre de près. La proportion des hypothèses aux faits de la tradition est ici telle qu'un doute général s'étend d'une partie à l'autre et qu'à la moindre secousse, c'est le tout qui branle ou plutôt qui croule.

Et comment est relevée la tradition? Une bibliographie complète du sujet, nous dit-on, « serait interminable » ; phrase commode qui permet d'entasser en une page une liste de livres de toute origine et de toute valeur, en apparence, et qui dispense l'auteur de toute appréciation critique.

Le titre du livre est trompeur. Pourquoi M. W. a-t-il renoncé à celui qu'il avait d'abord choisi et qui semble plus exact (*Vie politique de Sénèque*) ? On lui objectera non sans raison qu'il ne traite ici, dans la vie de Sénèque, que de ce qui est contestable, plutôt caduc, au détriment de ce qui fait vivre encore de notre temps son héros, à savoir ses ouvrages, le rapport de l'auteur avec ses œuvres, sa vie intellectuelle et morale. Tout au moins « la place que la politique a occupée dans la vie » de Sénèque n'est pas le côté qui chez lui nous importe, ni celui qui nous plaît le plus.

M. W. nous avertit (p. 2) qu'il « s'est proposé d'esquisser à propos et autour de Sénèque un tableau d'ensemble de son époque ». Le titre ne l'annonçait pas clairement et cela ne se sent guère à la lecture. On ne s'avise d'y penser que dans telles parties du livre qui, à l'égard du sujet, seraient plutôt des *excursus* [2].

On doit sans doute passer sur l'indulgence quelque peu excessive que montre partout M. W. à l'égard de Sénèque, sur sa sympathie que ne rebute aucune des faiblesses, ni des contradictions de son auteur ; sur son effort pour chercher dans les développements volontairement généraux de Sénèque, les allusions personnelles qu'on y peut relever. Tout cela est très méritoire. Mais la thèse soutenue n'est-elle pas par le fond même paradoxale et pouvait-on donner ici de vérita-

1. P. 186 : noter le rôle, très dépourvu de scrupules, de Burrus et de Sénèque, quand à la mort de Claude, qu'ils feignent de croire naturelle, il s'agit de faire proclamer Néron.

2. Quel est le lien naturel des réformes faites sous l'inspiration de Sénèque avec les campagnes de Corbulon en Orient, ou celle de Suetonius Paulinus en Bretagne ? Et n'est-ce pas une singulière illusion que de donner presque l'avantage sur le siècle d'Auguste aux « premières années du règne de Néron qui sont pour la littérature une époque relativement brillante » (p. 344 en haut)?

bles preuves ? M. W. devait bien vite finir par avouer l'impuissance de Sénèque. Il est fort beau d'être au pouvoir avec d'excellentes intentions ; il eût été mieux d'y arriver sans engagement ni compromission antérieure. Tels arguments de M. W. nuisent à sa conclusion. P. 455 au bas, on nous dit que « Marc-Aurèle est par excellence le souverain selon le cœur de Sénèque » ; mais M. W. ne se demande pas s'il n'y avait pas quelque raison sérieuse pour que Marc-Aurèle, dans l'énumération des grands stoïciens omît, et je pense, volontairement, le nom de Sénèque.

L'idéal de gouvernement romain qu'a conçu M. Waltz et qu'il a voulu ressusciter dans les chapitres III-VI de son livre III (les finances, la justice, législation, police, armée, guerres, affaires étrangères) est purement théorique. S'il avait pris quelque racine dans la réalité, il aurait laissé de tout autres traces. Sénèque n'a pu faire mieux : soit ; mais pourquoi avoir inventé pour lui un rôle qui ressemble plus à un rêve qu'à un chapitre d'histoire ? M. W. me paraît bien avoir eu par moments le sentiment de ce côté faible de ses descriptions. Lisez ceci p. 283, dans le chapitre sur la Justice : « Les moyens administratifs n'étaient évidemment pas les plus efficaces pour atteindre un pareil but : *il fallait surtout exercer sans relâche une douce et honnête pression sur les consciences* et tout d'abord prêcher d'exemple » ; n'est-ce pas un extrait du Télémaque et ne sommes-nous pas à Salente [1] ? Nous lisons de beaux développements sur les trois pouvoirs, sur la dyarchie, sur le programme de Burrus et de Sénèque : *grandi promissor...*, et l'on finira par dire [2] : « qu'ils firent surtout de bonne administration. » N'est-ce que cela ? Alors il s'agit de s'entendre. Au reste quel réglement administratif, quelle formule pouvait servir de sauvegarde contre les excès d'en haut, alors que, dans les espèces comme aussi en règle générale, le prince est placé et plane au-dessus des lois et qu'on avoue [3] qu' « au point de vue militaire et diplomatique, le principat était sans restriction une monarchie absolue ? » Toutes ces prétendues réformes n'étaient donc dans la réalité que des velléités, l'équivalent des circulaires, bref des bagatelles de la porte.

Autre difficulté pour dater avec sûreté les lois ou les faits cités. Le point d'appui qu'on a pour le sénatus-consulte Trébellien [4] manque ailleurs. Aussi, pour remplir ces chapitres des réformes, M. W. se sent

1. Il n'y a qu'à mettre en regard du passage cité ce qui est dit : p. 196, de « l'enthousiasme », soulevé par le discours-programme de Néron ou plutôt de Sénèque et la description qui en est faite p. 199 : « de graves questions étaient soumises au libre examen du Sénat... *Aucune pression ne faussait ses votes...* Il osait combattre ouvertement les volontés de l'impératrice ». Quel idéal et comme M. W. dépasse le ton le plus ému de nos officieux ! — Même remarque pour les pages 339 au bas, 340 et suiv. Que valait d'ailleurs le blanc-seing tout provisoire du prince ?

2. P. 259.

3. Voir la citation d'Ulpien, p. 82, n. 2.

4. P. 310 au bas.

amené à placer par conjecture dans les premières années du principat de Néron des mesures dont on ignore la date [1]. On voit par là combien toute cette construction est fragile. Aucun doute sur le résultat [2]. Mais l'explication toute simple d'un échec si complet pourrait bien être que la « réforme » avait été de fait bien moins sérieuse et moins profonde que M. W. ne se l'est figuré.

Entraîné par l'exemple de plusieurs contemporains, M. W., tout en prenant certaines précautions, a cru animer son sujet en multipliant les emprunts à notre temps et à nos habitudes [3]. Ce sont là de ces comparaisons qui suivant moi ne font ressortir que les différences.

Ci-dessous encore quelques petites critiques [4]. Et cependant je me

1. Sénatus-consulte Néronien, p. 310, note 4 ; mesures somptuaires, p. 318, n. 4; la rédaction du texte est équivoque, sur le droit de plainte de l'esclave maltraité, p. 304 et n. 3.

2. P. 442 au bas : « aucune trace apparente ne subsiste des améliorations libérales qui viennent d'être tentées. Mieux encore, le principe d'anarchie introduit dans l'administration des affaires publiques par les affranchis impériaux, réprimé durant le ministère de Sénèque (?), et qu'on pouvait croire étouffé, renaît sous une forme plus vile, plus violente et plus dangereuse ».

3. Il est question sans cesse du ministère, du rôle de « premier ministre », de la « présidence de Sénèque » ; ailleurs « d'enseignement primaire » (à propos du *grammaticus*) ; Lucius « fit du droit » (p. 30 et la note 3) ; on cite l' « essai loyal de la dyarchie » (p. 258 au milieu).

4. Pourquoi M. W. (p. 395 note) prend-il à son compte les arguments médiocres par lesquels Friedlænder veut que, dans l'entrevue avec Néron, Tacite ait *reproduit textuellement* les paroles de Sénèque ? Laisser à d'autres cet oubli des habitudes anciennes. — Je ne comprends pas que M. W. ait écrit des phrases aussi peu sérieuses de fond que celle-ci sur le tribunat de l'empire opposé aux tribuns de la république : p. 284 : « tout assagis qu'ils fussent depuis que l'Empire leur avait *fait prendre rang* parmi les magistrats réguliers et que l'empereur s'était fait attribuer une *puissance analogue* et supérieure à la leur, les tribuns... » — Quelles pauvres excuses réunit M. Waltz : p. 215 en haut : « ne jugeons pas trop les anciens sur nos idées ; le sentiment de l'honneur et de la moralité a infiniment varié d'eux à nous. » P. 223 en haut : « peut-être fallait-il avant de se récrier, se demander *ce qu'on eut fait à leur place*. » Quel homme politique, pour défendre son intérêt ou sa situation ne s'est pas retranché derrière « *l'œuvre* d'ordre et de paix à laquelle *il s'est voué* » (p. 223 en haut) ? — Il n'est pas de savant qui n'ait changé d'avis ; mais quand le changement, comme ici, porte sur un point important (le premier mariage de Sénèque), et qu'il a lieu assez brusquement (à deux ou trois ans de distance), forcément cela inspirera quelque défiance à tout lecteur. — Comment se fier à des statistiques telles que celle de la p. 291 (sur 14 ou 15 poursuites, deux condamnations injustes) ? — Pourquoi écrire partout *Polybius* (alors il faudrait aussi *Claudius*, *Narcissus*, etc.), et, dans les auteurs, grecs, Plutarque, Diogène-Laerce, à quoi bon mettre partout religieusement en grec les titres des livres ? — Le mot de Caligula sur Sénèque (p. 65) ne me paraît pas exactement traduit par « mortier sans *ciment* ». — Bizarrerie : p. 22, fin de la note 2 : emprunts à l'article de l'Encyclopédie de Wissowa, que M. W. cite en oubliant seulement le nom du signataire : O. Rossbach. — Alors que M. W. cite ailleurs l'original, pourquoi se réfère-t-il sans nécessité à la mauvaise traduction écourtée de Friedlænder par Vogel : p. 57, note à la fin ? — Il est plus normal et plus commode de citer Pline l'ancien, non par les chapitres dont la numérotation est double, mais d'une manière plus précise, par les paragraphes.

sentirais ingrat à l'égard de l'auteur si je ne paraissais voir que ses faibles. Malgré toutes les réserves et toutes les contradictions qui précèdent, je reconnais qu'on a souvent plaisir et profit à suivre M.W. et je souhaite très sincèrement à l'ouvrage le succès qu'il mérite.

Emile Thomas.

Myrrha Borodine, **La femme et l'amour au XIIe siècle d'après les poèmes de Chrétien de Troyes.** Paris, A. Picard et fils, 1909 ; in-8° de VI-284 pages.

Ce titre définit moins exactement l'objet propre du livre que celui qui est placé en tête de la première page : « La femme et l'amour *dans* les poèmes de Chrétien de Troyes », et qui est du reste commenté dès le début de l'Introduction. C'est en somme une analyse des caractères, spécialement des caractères de femmes, chez Chrétien, analyse très fine, très délicate, non sans une pointe de subtilité, et dont l'attrait est encore accru par un style souple, richement nuancé et sans la moindre saveur d'exotisme. Jamais, à ma connaissance, œuvre du moyen âge n'avait été étudiée, à ce point de vue, avec le même soin et la même pénétration [1]. Bien peu au reste, il faut bien le dire, se prêteraient à pareille étude. Pourquoi faut-il que Mlle B., croyant sans doute obéir à une loi du genre (ce livre est une thèse), se soit crue obligée de systématiser les résultats obtenus en une sorte de schéma (p. 277-8), dont le caractère géométrique est encore accentué par l'étroit parallélisme entre les trois propositions dont se compose chacun des paragraphes? Voici comment elle se représente la « courbe », — selon elle, trop harmonieuse — des idées de Chrétien sur la femme et l'amour. Dans le premier roman du poète, l'homme est supérieur à la femme, épouse fidèle et dévouée (*Erec*) ; dans le suivant (*Cligès*) l'égalité est parfaite entre les deux sexes ; puis dans deux autres (*Lancelot*, *Yvain*) l'harmonie est rompue : l'homme rend un culte idolâtre à la femme, ici impitoyable, là hautainement tyrannique, et pour qui l'amour n'est qu'un caprice. Enfin, comme si le poète avait compris tout ce qu'il y a d'artificiel et d'avilissant dans cette conception, il assigne à l'homme un idéal plus noble, l'idéal religieux, devant lequel la femme s'incline (*Perceval*). Ainsi Chrétien « nous apparaît comme le foyer qui concentre les rayons épars, le microcosme de la poésie contemporaine... Moraliste d'instinct et ne cessant jamais d'être poète, il a toujours ardemment désiré l'harmonie dans la vie humaine, et sans relâche il en a cherché le sens idéal » (p. 279).

Je crains bien que ce système ne semble pas à tous l'expression de la réalité. Les caractères ne sont-ils pas conditionnés, au moins dans une large mesure, par les événements, par les intrigues où ils entrent

---

1. J'avoue que je ne connais pas (et Mlle B. ne paraît pas l'avoir connu davantage, le livre de O. Schultz, *Die Darstellung psychologischer Vorgænge in den Romanen des Kristian von Troyes*, Halle, Niemeyer, 1903.

en jeu ? Et ira-t-on jusqu'à dire que Chrétien, qui, doué de peu d'imagination, prenait ses sujets de toutes mains, les a choisis uniquement en vue d'une thèse à développer ? Pour que le système se tienne, il faut, par exemple, que dans *Yvain*, le héros nous apparaisse comme totalement dominé par son amour, la dame comme « impitoyable et cruelle ». Or Yvain est si peu la proie désarmée de l'amour que, à peine marié, il s'éloigne de la femme qu'il paraît n'avoir désirée que par caprice et oublie totalement le terme fixé d'un commun accord. Si Laudine, après cela, fait quelques façons pour se réconcilier avec ce volage époux, il ne me semble pas qu'elle ait tous les torts. Quant à *Perceval*, ce roman inachevé est si mal composé que l'on n'ose vraiment se prononcer sur le sens de l'œuvre ; et le caractère de Blanchefleur, banale réplique de tant d'héroïnes de chansons de geste, est bien pâle et, au demeurant, bien peu digne de Chrétien.

Cette variété de caractères si diversement traités inclinerait plutôt à penser que Chrétien était plus psychologue que moraliste et qu'il s'intéressait plus aux études d'âmes qu'aux conséquences morales qu'on en pouvait tirer. S'il est une « courbe » que l'on puisse tracer sûrement, c'est bien plutôt celle de ses goûts et de son originalité littéraire. Au début il est peu personnel : Enide (au moins, dans la première partie du roman) et Soredamor, ne s'écartent guère d'un type banal et en traçant ces silhouettes, Chrétien ne s'élevait pas sensiblement au-dessus de ses prédécesseurs, les auteurs de *Thèbes*, de *Troie*, d'*Énéas*, et de Gautier d'Arras, dont l'influence sur lui eût dû être étudiée; puis il semble s'intéresser particulièrement au caractère féminin, dont il est loin de dissimuler les faiblesses, pour revenir enfin — ce qui nous étonne un peu, — au pur roman d'aventures ; car si, dans *Perceval*, il y a un caractère intéressant, c'est celui du protagoniste et celui-là même, au bout de dix mille vers, demeure assez énigmatique.

On peut regretter que certains scrupules que l'érudit ne peut considérer comme négligeables soient un peu trop absents de cette œuvre, littérairement si distinguée : les références ne sont pas assez précises et les textes anciens cités ont été extrêmement maltraités [1].

A. Jeanroy.

Paul Merker, **Simon Lemnius,** ein Humanistenleben. Strasbourg, Trübner, 1908, 8°, p. 109. Mk. 3.

La vie de Lemnius était assez mal connue et ses œuvres sont devenues très rares; il méritait l'étude consciencieuse que lui a consacrée

1. P. 15, note 3 : Rien ne prouve que Bernart de Ventadour ait « chanté » Éléonore d'Aquitaine. Sur ce troubadour ce n'est pas l'article suranné de Carducci qu'il fallait consulter. — P. 239, n. *Sir Perlesvaus* est un lapsus pour *Sir Perceval*. — P. 278, n. 1. Le renvoi à Mettrop est faux.

M. Merker dans l'érudite collection des *Quellen und Forschungen* (tome 104). Né dans l'Engadine, probablement en 1511, Lemm dut commencer ses études à l'abbaye de Marienberg, puis à Coire; mais il fut de bonne heure étudiant nomade. Il vécut en 1531 à Munich, élève d'Anemöcius, à Augsbourg et à Ulm, on ne sait trop quand, à Ingolstadt en 1533. Ce fut un versificateur précoce, mais on lui a attribué à tort l'*Episodia de Joachimo et ejus conjuge*. En 1534 il arrive à Wittenberg, fréquente chez Mélanchthon, obtient le titre de *magister* en 1535 et mène une vie assez dissipée. En 1538 paraissent ses fameux *Epigrammata*, assez inoffensives satires, mais des clefs circulèrent et le livre avait surtout le tort d'être dédié à l'ennemi personnel de Luther, l'archevêque de Mayence, Albert de Brandebourg. Mis aux arrêts, Lemnius s'enfuit, s'attira une violente mercuriale de Luther et fut puni de la rélégation universitaire. M. M. a exposé avec une grande abondance de documents cet épisode de sa vie auquel l'humaniste doit sa principale notoriété. Dans l'automne 1538 une nouvelle édition des Epigrammes parut à Bâle, augmentée d'un troisième livre. Lemnius y publia aussi une pasquinade obscène mais spirituelle contre Eck, à propos de la mort de sa maîtresse. En 1539 il répondit à la diatribe de Luther par une *Apologia*, et comme ses adversaires affectaient de l'ignorer, par un nouveau factum, la *Monachopornomachia*, où il salissait à plaisir la vie conjugale de Luther et de ses amis. La dernière partie de l'existence de l'humaniste fut moins agitée et un peu plus digne. Elle s'écoula à Coire, où il resta professeur au collège Saint-Nicolas de 1539 jusqu'à sa mort (1550), avec une interruption de deux années passées en Italie (1542-44). Il publia dans cette période avec ses *Amorum libri IV* (1542), dernier écho de sa muse légère, des livres plus graves où se manifeste son talent d'helléniste et d'habile interprète d'Homère; d'abord une introduction à la lecture de l'Iliade (1539), une traduction de la *Periegesis* de Denys (1543), une version en hexamètres de l'*Odyssée* (1549) qui fut la première traduction latine complète et qui encore aujourd'hui n'est pas sans mérites; enfin deux ouvrages posthumes, cinq livres d'églogues (1551) et une épopée nationale, la *Rheteis*, retrouvée il y a seulement cinquante ans. Quant au poème didactique qu'on lui attribue, *de virtutibus moralibus*, il est resté jusqu'à ce jour introuvable.

L. R.

Arthur Tilley. **From Montaigne to Molière** or the Preparation for the classical age of French Literature. London, Murray, 1908, in-8°, p. 265. Shill. 5.

Curtis Hidden Page, **Molière.** A new Translation. New-York et Londres, Putnam, 1908, 2 vol. in-8°, pp. LII, 387 et 467.

I. L'ouvrage de M. Tilley s'adresse aux étudiants anglais curieux de notre littérature. L'auteur a voulu présenter une esquisse assez

achevée de la période de transition qui sépare la Renaissance du siècle classique, environ de 1600 à 1660. Son livre n'est qu'une étude de seconde main, mais elle résume convenablement les résultats obtenus par la critique moderne; elle a groupé un grand nombre de faits et ils sont exposés avec beaucoup de netteté : ce sera donc un guide commode et sûr. M. T. a commencé par fixer en quelques pages le cadre politique et religieux de cette phase de notre histoire littéraire ; puis il a examiné successivement la réforme poétique de Malherbe, l'action de l'hôtel de Rambouillet et celle de l'Académie française, Deux chapitres sont consacrés à la tragédie de Corneille et à la comédie avant Molière, et l'évolution de l'art dramatique est suivie en détail dans les œuvres encore étrangères au goût classique. Les genres qui en retardèrent l'avènement, le burlesque, le précieux, ont été étudiés avec grand soin, et ce chapitre pourrait bien être le plus original du livre. La dernière partie est réservée aux philosophes et aux moralistes : l'influence de Descartes, de Port Royal, de Pascal sur les idées du XVIIe siècle et aussi leur importance à titre d'écrivains sont brièvement signalées. Il est fâcheux que dans ce livre clairement composé et plein de choses, de menues négligences se soient glissées, en particulier dans les citations [1].

II. Le Molière que M. C. H. Page offre au public de langue anglaise mérite de lui être recommandé. Ce n'est pas une traduction intégrale de notre grand comique, mais le choix des pièces a été judicieusement fait et il donne au lecteur une idée suffisante des principaux aspects de son génie dramatique, depuis la farce jusqu'à la haute comédie. Voici d'ailleurs les œuvres qui ont paru les plus significatives au traducteur : vol. 1, *les Précieuses ridicules*, *don Juan*, *Tartuffe*, *le Misanthrope;* vol. 2, *le Médecin malgré lui*, *l'Avare*, *le Bourgeois gentilhomme*, *les Femmes savantes*. Il est permis de regretter que *l'Ecole des femmes* ou *l'École des maris*, ou même l'une et l'autre, n'aient pas été ajoutées à ce groupe. Presque la moitié de ces pièces sont des œuvres en vers; le traducteur avec raison a voulu en donner une interprétation également en vers. C'est la première tentative de ce genre qui ait été faite en anglais. M. P. a adopté pour ces comédies l'iambe à cinq accents, le mètre dramatique par excellence du théâtre anglais, celui dont s'est servi Shakespeare pour ses comédies versifiées. Il est certain qu'une traduction de langue germanique doit renoncer dans ce cas à l'alexandrin ; mais il me semble que le mètre adopté n'est pas un équivalent suffisant de la comédie en vers de Molière. Il confine trop à la prose et le désir de faire correspondre chaque iambe à chaque alexandrin a ôté à l'interprétation la souplesse et l'aisance.

---

1. P. 41. Jean de la Taille n'était pas vivant à la mort de Regnier; p. 83 et passim, *Montemór* pour Montemayor; p. 187, *Mandé* pour Saint Mandé; p. 221, Ant. Arnauld n'eut pas *dix*, mais vingt enfants.

Il me souvient d'une traduction allemande de M. Fulda, dont le volume fait comme un pendant à l'ouvrage anglais, où le décasyllabe à rimes librement mélangées donnait une sensation plus juste de l'original. Quant à la traduction des œuvres en prose, elle m'a paru satisfaisante ; elle est fidèle, précise, serre le sens et prend suffisamment le ton requis. Le texte suivi par le traducteur est celui de l'édition Moland. Chaque pièce est précédée d'une brève introduction, sans appareil d'érudition, destinée surtout à montrer ce que l'œuvre a emprunté de la réalité contemporaine. M. B. Matthews a retracé en tête de l'ouvrage, brièvement aussi, mais avec beaucoup de justesse, la carrière dramatique de Molière [1], et écrivant pour un public anglais, il a multiplié les points de comparaison entre Molière et Shakespeare; à ce titre son introduction mérite d'être signalée à des lecteurs français. Le traducteur a ajouté une bibliographie utile à consulter pour les traductions anglaises de Molière et ce qui s'est publié sur lui d'important en anglais. Il est juste enfin d'appeler l'attention sur l'exécution matérielle de ces volumes qui fait le plus grand honneur aux imprimeurs et aux éditeurs américains [2].

L. R.

Charles PERRAULT, **Mémoires de ma vie**, — Claude PERRAULT, **Voyage à Bordeaux** (1669). Publiés avec une introduction et des notes, par Paul BONNEFON. 16 planches hors texte. (*Écrits d'amateurs et d'artistes*). Paris, Laurens, 1909, in-8°, p. 250. Fr. 9.

On possédait déjà plusieurs éditions des Mémoires de Ch. Perrault, mais imparfaites, parce qu'elles remontaient toutes à celle qu'avait publiée pour la première fois l'architecte Patte en 1759. M. Bonnefon a retrouvé le manuscrit autographe qui semblait perdu et l'a scrupuleusement reproduit. La portée du document n'en est pas changée, comme le prouve une comparaison avec les anciennes éditions que le nouvel éditeur a jugé inutile de soumettre au lecteur ; mais le style de Perrault vaut mieux que les prétendus arrangements de Patte, et M. B. nous a bien restitué un ensemble de sept à huit pages, en même temps qu'il a rectifié des erreurs de lecture. Quant aux Mémoires eux-mêmes, on en connaît assez l'intérêt, sans qu'il soit nécessaire d'en résumer le contenu ; il suffit de rappeler qu'écrits en 1702, ils sont une précieuse source d'information, surtout pour la période pendant laquelle Perrault fut l'actif collaborateur de Colbert

---

1. P. XVII, Armande Béjart est plutôt considérée comme la fille que comme la *sœur* de Madeleine.

2. Quelques rares passages de la traduction offrent des inexactitudes. Vol. I, p. 17, *one word shall settle the whole business* : il n'y a qu'un mot qui serve; p. 19, *here is a necessary evil*, voilà un nécessaire...; p. 36, *the upper region is deliciously titillated by it*, le sublime en est touché délicieusement; p. 45, *to put heart into our heels*, nous donner les âmes des pieds; p. 312, *good closet verse*, bon à mettre au cabinet; p. 315, *I renounce mankind*, plus de société.

aux bâtiments. Pour tout ce qui touche à la construction du Louvre, de l'Observatoire, de quelques parties de Versailles et d'autres ouvrages encore, comme pour l'organisation de l'Académie française, de celles des sciences et de la petite académie des inscriptions et des médailles, ils abondent en renseignements curieux et souvent piquants, sans parler de tout ce qu'ils nous apprennent sur cette si originale famille des Perrault.

L'éditeur a fait suivre sa publication de la relation qu'écrivit Claude Perrault d'un *Voyage à Bordeaux* entrepris en 1669 avec son frère Jean et quelques autres compagnons. La maladie de Jean Perrault, qui mourut d'ailleurs à Bordeaux, empêcha Claude de poursuivre l'excursion; le manuscrit est brusquement interrompu au moment où il retourne à Paris. Ce journal de route dont les principales étapes sont Orléans, Tours, Poitiers, Niort, Luçon, La Rochelle, Rochefort, Blaye et Bordeaux, n'offre pas l'intérêt des Mémoires de Charles Perrault: le récit est plus sec et plus terne; mais il fournira néanmoins à l'historien, au géographe et surtout à l'archéologue une foule de détails précis, car Claude fut partout un observateur consciencieux et même méticuleux. L'appendice nous donne quelques notes de Charles Perrault sur les dessins de son frère, pauvres débris d'un vaste dossier aujourd'hui perdu; elles complètent et permettent de contrôler le récit des Mémoires. L'éditeur a mis en tête de sa publication une introduction sur Charles Perrault et sa famille et il a partout accompagné son texte de notes instructives et d'indications bibliographiques. Enfin, une illustration soignée augmente encore le prix de l'ouvrage qui fait bien augurer de la nouvelle collection dont il est le premier volume.

L. R.

Pierre-Maurice Masson. **Madame de Tencin** (1682-1749). Une vie de femme au XVIIIe siècle. Paris, Hachette, 1909, in-16, p. 315. 3 Fr. 50.

Mme de Tencin. **Mémoires du comte de Comminge,** avec une notice par H. Potez. Paris, Sansot (Petite bibliothèque surannée), 1908, in-18, p. 103. Fr. 2.

Douxménil. **Mémoires pour servir à l'histoire de la vie de Mlle de l'Enclos.** Édition nouvelle avec un avertissement et des notes par G.-M. Napy (même collection), 1908, in-18, p. 98. Fr. 2.

I. Le livre de M. Masson, qui ne se donne que comme un essai provisoire, est une étude très érudite, fondée le plus souvent sur des documents d'archives, enrichie de pièces inédites et présentée avec beaucoup d'agrément. La première partie retrace l'existence agitée de l'héroïne, son passage à l'abbaye de Montfleury, dont le « parloir fut son premier salon », son arrivée à Paris vers 1710, ses succès de début dans la maison de sa sœur, Mme de Ferriol, sa liaison avec le chevalier Destouches, avec le Régent, avec Dubois, bien d'autres encore, la part qu'elle prend aux spéculations du *Système* et ses

intrigues en faveur de son frère. Mme de Tencin apparaît partout plus préoccupée d'affaires que de galanterie. Ses relations avec le conseiller La Fresnais qui se terminèrent si tragiquement et la menèrent à la Bastille sont contées avec beaucoup de détails, souvent nouveaux, comme aussi le rôle actif qu'elle joua dans la préparation du concile d'Embrun réuni par son frère. Toute la fin de sa vie est remplie par les intrigues nouées avec Richelieu pour faire de cet aîné, esprit médiocre et ambitieux à son corps défendant, un successeur du cardinal Fleury. Le volume de M. M. nous entretient presque autant du frère que de la sœur, mais avec raison, car c'est elle dont l'activité inlassable, fièvreuse mène toutes ces affaires compliquées. Dans la seconde moitié de son étude, l'auteur envisage l'écrivain et la femme de salon. Ses romans d'une couleur si pâle à côté de sa vie en ont cependant gardé un reflet que son historien dégage finement. Il est tout disposé à voir dans ces fictions l'œuvre exclusive de Mme de Tencin et ne croit guère à une collaboration de ses neveux, d'Argental et Pont-de-Veyle. Tout dans les romans, portraits et décors, est volontairement imprécis, par un effet de la discipline classique : ce sont des analyses psychologiques un peu froides, reliant la manière de Mme de La Fayette à celle de Marivaux et faisant pressentir Rousseau. Mais, c'est à son salon, à ses fameux mardis, que Mme de Tencin doit le plus solide et aussi le meilleur de sa réputation. M. M. nous la montre dans sa « royauté » de la rue Saint-Honoré, avec ses intimes, Fontenelle, La Motte, Saurin, au milieu des *sept sages*, accueillant des étrangers de marque, anglais ou genevois, patronnant les jeunes auteurs, soutenant ses amis dans les candidatures académiques, même contre Voltaire, avec tous femme de cœur, d'esprit et de bon sens. Un dernier chapitre est consacré à l'épistolière. Sa correspondance dont l'étude de M. M. nous fait regretter plus vivement qu'elle nous soit parvenue si mutilée, nous la fait mieux connaître que ses romans ou les peintures de ses familiers. L'auteur en a réuni dans un vivant raccourci les traits principaux, ses amitiés solides et intéressées, comme pour Richelieu, ses haines toujours éveillées, comme pour Maurepas, son mépris des femmes, sa pénétration politique, l'énergie de ses brèves formules. Ce fut avant tout une volonté âpre et souple, jointe à une rare inconscience morale, un caractère viril et ardent, auquel on aurait souhaité une autre scène.

L'important appendice (p. 253-299) qui termine l'étude témoigne de la conscience avec laquelle elle a été entreprise. M. M. y communique des pièces rares ou même jusqu'ici inconnues, entre autres neuf lettres inédites de Mme de Tencin. Un essai de bibliographie a réuni d'abondants documents manuscrits ou imprimés (200 numéros environ) que l'auteur a utilisés lui-même pour son travail et que d'autres chercheurs lui sauront gré d'avoir signalé à leur attention.

II. Je mentionne à la suite de cette intéressante publication la réimpression que M. Potez a faite d'un des romans de Mme de Tencin. Dans la brève notice qui précède, il eût pu rectifier quelques erreurs, s'il l'avait écrite après l'apparition du volume de M. Masson. Ainsi, il fait naître l'auteur en *1681*, au lieu de 1682 et le père n'était pas encore alors président à mortier; il écrit *La Fresnaye* pour La Fresnais. M. P. ne nous dit pas sur quelle édition sa réimpression est faite; elle ne contient pas en tout cas l'*Avis au lecteur* de la première, que M. Masson nous donne dans son Appendice.

III. Le second petit volume de cette même collection nous offre une biographie de Ninon de Lenclos. Les autorités de Douxménil qui publia son livre en 1751 sont avec Fontenelle les abbés Gedoyn et Fraguier. Le nouvel éditeur, M. Napy, qui n'a pas été prodigue de notes, a relevé, d'après Colomby, plusieurs contradictions dans son récit; on en trouverait d'autres encore. Ce n'est donc qu'un document assez suspect qu'il a tiré de l'oubli. De plus, la valeur littéraire de l'opuscule est médiocre; Mme du Deffand le jugeait sans trop de sévérité « d'une platitude extrême ».

L. Roustan.

Louis Ducros. **J.-J. Rousseau. De Genève à l'Hermitage, 1712-1759.** Paris, Fontemoing, 1908. In-8°, p. 418 Fr. 10.

Frederika Macdonald. **La Légende de J.-J. Rousseau rectifiée**, d'après une nouvelle critique et des documents nouveaux. Traduit de l'anglais par Georges Roth. Paris, Hachette, 1909, in-16, p. 287. Fr. 3,50.

— **The Legend of Rousseau's children.** 1909. In-8°, p. 19.

I. Le beau travail de M. Ducros sur Rousseau est une étude à la fois de l'homme et des œuvres; mais pour cette première partie c'est l'homme qui y tient la plus grande place. M. D. a fouillé cette vie étrange et ce caractère si compliqué, en se servant des documents récemment mis au jour et les confrontant sans cesse avec le récit des *Confessions*. Il s'est flatté d'apporter partout la plus grande impartialité; je le crois néanmoins prévenu contre Rousseau. Sa défiance est constamment en éveil, et même lorsque aucune preuve ne permet d'accepter ou de rejeter la sincérité de Rousseau, il incline à la suspecter. Il est dans l'attitude d'un juge d'instruction à qui l'inculpé n'en saurait faire accroire. Après cette réserve générale sur la tendance de son enquête, il ne m'en coûte rien de reconnaître qu'elle est conduite avec un grand talent, que souvent elle emporte la conviction et que partout elle est attachante à suivre.

Un premier chapitre recherche ce que Rousseau doit à Genève : orgueil et susceptibilité, amour de l'ordre, rigorisme protestant et goût de la prédication, tels sont les traits essentiellement genevois de Jean-Jacques. Ce qu'il doit à sa famille, au mélange des deux tempé-

raments dont il est sorti, parisien et savoyard, aux traditions bourgeoises des siens, à l'humeur voyageuse du père, n'est pas moins finement déduit. Puis viennent les années d'enfance et de vagabondage, le séjour à Chambéry et aux Charmettes; toute cette partie de la biographie est contée avec une information très abondante et l'influence funeste et heureuse de Mme de Warens justement établie; sur les études mêmes de l'autodidacte on aurait souhaité quelques détails de plus. Après le court passage à Paris, nous suivons Rousseau à Venise et pour cette année 1743-1744 M. D. montre moins de sévérité que pour les précédentes périodes; mais ici encore il rectifie un point important des *Confessions*, sur la rupture avec M. de Montaigu. De même quand Rousseau de retour à Paris est entré en relations avec les Dupin, M. D. nous donne, d'après les révélations d'un de leurs descendants, une explication plus exacte des faits. Le chapitre VII est consacré au premier chef-d'œuvre de Rousseau, le Discours sur les sciences et les arts; mais dans les écrits antérieurs, le *Verger des Charmettes*, l'épître à Borde et celle à Parisot, l'*Allée de Sylvie*, M. D. retrouve l'essentiel de la thèse qu'il allait soutenir dans le Discours de Dijon. Il admet en principe le récit de l'inspiration subite, car Rousseau sent avant tout en orateur et en poète, et il fait justice de la légende attribuant à Diderot l'idée de choisir le paradoxe. Sur la polémique que suscita le discours le critique nous donne d'abondants et d'intéressants détails, dont certains peu connus, comme l'article que Lessing écrivit dans la *Vossische Zeitung*. Il examine ensuite le caractère d'actualité du Discours de Dijon et les raisons de cet individualisme excessif où se résumait l'originalité de Rousseau. On sait comment le philosophe après ce premier succès voulut se conformer à ses préceptes et *réformer* sa vie; M. D. voit dans la *réforme* non un calcul d'auteur, avide de popularité, mais un acte sincère, et aussi une nécessité du talent de Rousseau qui a besoin de méditation et de solitude. Le Discours sur l'inégalité est ensuite l'objet d'une étude non moins approfondie. M. D. eût pu cependant passer plus rapidement sur la conception dans Rousseau des origines de l'humanité; il est trop facile de triompher de ses erreurs. Il nous signale ses sources : Montaigne, le Télémaque, le *Sethos* de l'abbé Terrasson, le cinquième livre de Lucrèce et les relations de voyages de Du Tertre, P. Kolbe, avec la collection de l'abbé Prévost; les réponses des adversaires sont aussi analysées avec soin. La fin du volume revient à la biographie avec le voyage à Genève et le séjour à l'Hermitage. C'est pour M. D. la période active et bouillonnante de Rousseau, écrivant alors trois chefs-d'œuvre en six ans; il s'y est vraiment épuisé. M. D. s'est appliqué avec une grande dextérité à débrouiller l'histoire si emmêlée de la rupture des amitiés de son héros. Il a mis les torts de son côté, faisant de Rousseau un astucieux et un passionné à la fois. Quelque perspicacité que l'on apporte à ces sortes d'enquêtes, il est bien difficile

de se flatter d'avoir découvert la vérité et plus d'indulgence serait à sa place ; il n'est que juste de réclamer pour Rousseau celle que M. D. accorde à ses adversaires, Grimm, Saint-Lambert, Diderot ; mais la vanité foncière de l'auteur des *Confessions* est pour son historien l'explication dernière à laquelle il revient toujours. Il a voulu écrire une étude minutieuse et impartiale : on lui concédera sans peine la première qualité, on fera des réserves sur la seconde.

II. En 1906 Me Macdonald avait publié sur J.-J. Rousseau en anglais deux volumes compacts, ensemble de plus de 800 pages in-8 ; les voici réduits pour les lecteurs français à un petit in-16 plus maniable, mais où les démonstrations risqueront d'être plus difficiles à suivre. Le point de vue de l'auteur est juste l'opposé de celui de M. Ducros. La méfiance constante et, pensons-nous, excessive, que le premier critique garde à l'égard de Rousseau, Me M. ne la réserve qu'à ses adversaires. Elle est convaincue que l'opinion courante qui fait de Jean-Jacques un brillant écrivain, mais un pauvre caractère est une légende sans fondement, ou plutôt fondée sur une odieuse machination. Par bonheur elle a découvert le *talisman* qui lui a permis d'arracher aux conspirateurs leur masque : l'érudition passionnée de Me M. se plaît à une mise en scène dramatique. Ces conspirateurs sont Grimm et Diderot. Le premier dans sa *Correspondance littéraire* prétendit par une succession de nouvelles mensongères et de portraits injustes habituer les lecteurs de son journal secret à considérer Rousseau comme un imposteur et un révolutionnaire dangereux. Tous deux, pour obéir à leur haine et à leur vanité blessée, ont faussé les Mémoires de la personne qui avait été la confidente la plus autorisée de Rousseau, Me d'Epinay. Toute l'argumentation de Me M. est fondée sur l'examen du manuscrit de ces Mémoires dont la véritable nature avait échappé jusqu'ici aux chercheurs. Elle l'a découvert partie aux Archives et partie à l'Arsenal, sous la forme de 185 cahiers, accompagnés de notes, les unes de la main de Diderot, d'autres où elle croit reconnaître celle de Grimm. Le but de ces notes était de substituer à l'autobiographie de Me d'Epinay présentée sous forme romanesque et dans sa première rédaction trop visiblement favorable à René-Rousseau, un portrait malveillant où se retrouve l'écho de toutes les rancunes de Diderot et de Grimm. Un autre manuscrit découvert par l'auteur à la bibliothèque du Musée Carnavalet et provenant des papiers de Grimm offre justement la mise au net exécutée par son secrétaire Mailly de ce remaniement perfide que Brunet publia en 1818, avec des changements et des suppressions d'ailleurs, et où la critique la plus écoutée, celle de Sainte-Beuve, Saint-Marc Girardin, Scherer, etc. a puisé largement pour convaincre Rousseau d'ingratitude et de duplicité. Les rapports particuliers de Grimm et de Diderot avec leur ancien ami sont ensuite examinés avec un détail

dans lequel il n'est pas possible d'entrer, mais qui sert à l'auteur à montrer la préoccupation constante chez l'un et l'autre de calomnier Rousseau, car ils donnent toujours des faits une version qui concorde avec le travestissement qu'ils avaient réussi à imposer aux Mémoires de Me d'Epinay.

Telle est, brièvement résumée, la découverte à coup sûr importante du nouvel historien de Rousseau ; il est incontestable que ces Mémoires ne constituent plus qu'une source très suspecte. Seulement parce que Grimm et Diderot sont de faux témoins, s'ensuit-il que notre jugement sur Rousseau doive être complètement renversé ? Leur partialité est évidente, on s'en doutait bien un peu ; Me M. l'a soulignée, elle a même établi leur malignité : mais toutes leurs accusations n'étaient pas sans fondement, et l'auteur fait vraiment trop bon marché de l'humeur ombrageuse de Jean-Jacques et de ses terribles boutades pour ses anciens amis. La prévention en faveur de Rousseau s'étale ici encore plus complaisamment qu'une prévention tout opposée ailleurs[1].

III. La brochure mentionnée à la suite du volume de Me Macdonald est un tirage à part d'un article de l'*Humane Review* (janvier 1909). L'auteur y reprend la question des enfants de Rousseau, qui est pour elle une autre *légende*, du point de vue des opinions du philosophe, pour établir que l'abandon, si Rousseau ne fut pas dupe de la comédie des Levasseur, était conforme à sa « réforme morale » et à ses théories sociales, telles qu'il les exposait dans l'article sur l'économie politique, donné à l'Encyclopédie en 1750.

L. Roustan.

Falter. **Die Technik der Komödien von E. Labiche.** Borna-Leipzig, Noske. 1909. In-8, 199 p.

On eût bien étonné Labiche, en lui prédisant que ses comédies feraient l'objet d'une thèse de doctorat. L'Université de Würzbourg a jugé qu'elles n'étaient pas indignes d'une grave et docte dissertation et M. Falter les a consciencieusement étudiées. C'est un catalogue minutieux, très complet, très méthodique de tous les moyens comiques employés par l'auteur dans sa féconde carrière de vaudevilliste. M. F. envisage ainsi successivement la technique de la

---

1. P. 6 et 7, le témoignage de Kant et surtout de Schiller (à 23 ans !) est bien peu probant : que savaient-ils du vrai Rousseau ? — P. 31, un passage de Diderot est mal entendu ; p. 54-55, fac-similé, il faut lire : qui a le sens des comédiens, et non qui a *un tact des caractères*; p. 57, Vandeul, et non *Vaudeuil*; p. 141, le fac-similé 56-57 a été aussi mal lu : il y a « il faut premièrement le mettre dans le cas, promenade ou conversation, de défendre quelques thèses bizarres », au lieu de : *il faut le mettre dans leurs promenades ou conversations à défendre*... Il faut mettre enfin au compte du traducteur pas mal de taches et de lapsus.

composition dans la structure des pièces et l'emploi des caractères, puis la série de tous les artifices dont use l'action scénique pour provoquer le rire, et enfin ceux qui sont proprement l'effet du dialogue. On devine tout ce qu'une lecture patiente de 82 pièces lui a permis de rubriquer, si l'on remarque que des procédés insignifiants ou dignes de la parade, comme celui des allumettes vainement frottées ou de la vaisselle cassée, ont été collationnés avec le plus grand soin et au même titre que des ressorts plus ingénieux découvrant quelque trait de caractère ou de passion. Jamais les arbres n'ont tant empêché de voir la forêt. Un choix et un commentaire des meilleurs de ces procédés eût été, je crois, plus utile que de chercher à en épuiser la liste. De plus une question domine tout le sujet : l'emploi que fait l'auteur de la charge ; M. F. l'a à peine signalée çà et là. Il termine par de menus rapprochements du théâtre de Labiche avec Molière, Regnard et Scribe. Il est permis de regretter qu'il n'ait pas eu l'idée d'établir aussi quelques points de comparaison avec ceux qui ont illustré en Allemagne le même genre de comique, les Benedix, Moser, Schönthan, Kadelburg et autres ; le sujet y eût gagné pour nous en intérêt et en nouveauté.

L. R.

E. Cavaignac. Etudes sur l'histoire financière d'Athènes au ve siècle. **Le trésor d'Athènes de 480 à 404**. Paris, Fontemoing, 1908 (Bibl. des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome, fascicule centième); LXXVI-192 p.

L'ouvrage de M. Cavaignac a pour objet l'histoire du trésor de l'Acropole. La question n'est pas nouvelle, et l'histoire financière d'Athènes a été, depuis Boeckh, étudiée par de nombreux savants, historiens et archéologues. M. C. la reprend, pour rectifier des chiffres, pour préciser certains détails, pour refaire, somme toute, d'après les monuments, les inscriptions et les textes littéraires, l'histoire du trésor d'Athènes pendant la période qui va de 480 à 404. Ce sont les ouvrages de E. Meyer, *Forschungen zur alten Geschichte*, et surtout *Geschichte des Altertums*, qui ont été, nous dit-il, le point de départ de son étude ; l'idée était heureuse, car plusieurs des conclusions de Meyer pouvaient prêter à discussion. M. C. énumère d'abord les sources : les monuments de l'Acropole, d'Athènes et du reste de l'Attique, les inscriptions, le décret de Kallias, les inventaires et les comptes des trésoriers, les listes de tributs, les comptes des épistates, et enfin le papyrus de Strasbourg. Il entre alors dans son sujet, qu'il divise en quatre chapitres, dont je me borne à donner les conclusions. Sur quatre points, dont l'ensemble embrasse l'histoire financière d'Athènes pendant presque tout le ve siècle, ces conclusions sont différentes de celles de Meyer : Athéna, la déesse nationale, n'avait pas de trésor monnayé à l'époque des guerres médiques ; c'est seulement lors de la découverte des mines de Maronée en 483 que ces nouvelles ressources

permirent la construction d'une flotte. Quand le trésor fédéral fut transporté sur l'Acropole en 454, il contenait d'importantes réserves; il y eut alors, quelques années après, deux trésors distincts, celui d'Athéna, destiné à l'édification du temple et à l'érection de la statue, et le trésor d'empire. A l'époque où les deux trésors furent réunis, le chiffre total s'élevait à 6,000 talents, mais ce chiffre ne fut jamais dépassé sous Périclès. Enfin si la guerre d'Archidamos porta une sérieuse atteinte au trésor d'Athéna, au point qu'à un moment il se trouva presque vide, d'importantes restitutions y furent faites, qui rendirent possible l'expédition de Sicile. Trés documenté, d'une argumentation très serrée, le travail de M. C. est d'un intérêt exceptionnel pour l'histoire proprement dite et en même temps pour l'histoire artistique d'Athènes; il est complété par deux appendices, sur la population d'Athènes au ve siècle, et sur les monnaies de l'empire athénien à la même époque. M. Cavaignac se défend d'avoir apporté, dans la composition de son ouvrage, un esprit de polémique; le lecteur lui rendra cette justice, que son travail, reposant sur des documents précis, a essentiellement le caractère d'une discussion scientifique. C'est encore là un des bons livres dont nous sommes redevables à notre école d'Athènes.

MY.

— Dans la *Columbia University Indo-iranian series* dirigée par M. W. Jackson, un Parsi, M. Maneckji Russervandji Dhalla, publie une nouvelle édition de *Nyaish* de l'Avesta, texte zend avec les traductions en pehlvi, sanskrit, persan et guzerati, et chacune de ces traductions traduites en anglais (ce qui est un peu excessif); l'ouvrage qui se vend à la compagnie Macmillan à New-York, est daté de 1908 et comprend XXII-235 p. in-8°. L'auteur fournit toute l'interprétation traditionnelle, on lui saura gré en particulier de son édition de la traduction pehlvie qui repose sur un examen nouveau des manuscrits conservés dans l'Inde. Dans sa traduction du texte critique, il ne manque pas du reste de tenir compte du travail philologique fait en Occident. M. Dhalla, qui est un prêtre parsi, se propose de poursuivre dans la même collection l'étude du Khordah Avesta. — A. MEILLET.

— *La lettre à un professeur d'anthropologie*, de M. G. TYRRELL (Paris, Nourry, 1908; in-12, 101 pages), est un document important pour l'histoire du *modernisme* catholique, soit à raison de son contenu, soit à raison des conséquences que la publicité donnée à cette lettre de direction spirituelle a eues pour son auteur. — A. L.

— Je ne sais si je me fais illusion, mais il me semble que le second et le troisième volume du *Passé chrétien*, de M. A. DUFOURCQ (*Histoire de la fondation de l'Église*; Paris, Bloud, 1909; deux in-12, 278 et 246 pages), ne valent pas le premier, sur les religions païennes et la religion juive avant Alexandre. Comme il était inévitable, ce sont les chapitres concernant la vie de Jésus et la critique des Évangiles qui laissent à désirer. Ceux qui regardent l'évolution du paganisme gréco-romain et celle du judaïsme sont d'une bonne tenue scientifique. Mais que dire d'un historien des religions qui accepte les récits de l'enfance et croit y reconnaître une communication de Marie à ses amies; qui cite comme deux témoins

de la conception virginale Matthieu et Luc, sans paraître se douter que l'idée de cette conception est en surcharge dans Luc, ni s'apercevoir que l'accord ne porte que sur une idée, non sur une circonstance quelconque de fait; qui veut voir dans la conclusion de la généalogie de Matthieu, d'après la version syriaque du Sinaï : « Joseph engendra Jésus », l'écho d'un « document officiel », mais seulement officiel; qui trouve que les récits de la résurrection satisfont aux règles établies par Langlois et Seignobos dans leur *Introduction aux études historiques*, parce que l'accord de ces récits est « absolu quant à deux faits fondamentaux », le tombeau trouvé vide et Jésus ressuscité, comme si le second *fait* n'était pas une idée, comme si le premier prouvait quelque chose, et comme si Marc seul n'était pas à la base de tous les autres récits, etc., etc.? M. D. s'est beaucoup servi d'un petit commentaire des *Évangiles synoptiques* que j'ai publié en 1893 et 1894. Cette ébauche a énormément vieilli. Dans l'emploi qu'il fait du Nouveau Testament tout entier, l'apologiste qui est en M. D. fait tort au critique. A la fin du second volume, un bon chapitre sur saint Irénée. — A. L.

— M. S. A. Cook nous donne un excellent aperçu de ce que l'on peut savoir de la religion des anciens peuples palestiniens au cours du second millénaire avant J.-C. (*The Religion of Ancient Palestine in the second Millenium* B. C., London, Constable, in-12, VIII-122 pages). Textes cunéiformes d'El-Amarna, données de l'égyptologie, résultats des fouilles récentes en Palestine fournissent les éléments d'une synthèse où il y a nécessairement bien des lacunes, mais qui ne laisse pas d'être instructive. L'exposition est un peu libre, sans être confuse, et des hypothèses sur l'origine et le sens des coutumes religieuses s'y mêlent aux simples données de fait. — A. L.

— M. Schrœder a réuni en un volume (*Vorarbeiten zur griechischen Versgeschichte*, Leipzig-Berlin, Teubner, 1908; VIII-166 p.) dix articles publiés de 1903 à 1907, relatifs à la métrique grecque et à la composition des strophes lyriques. Deux de ces articles ont été remaniés, l'un intitulé *Enoplische und æolische Dreiheber* (cf. *Philologus*, t. 62, 1903), l'autre *Ionisierte Enoplier* (cf. *Hermes*, t. 38, 1903, *Die enoplischen Strophen Pindars*), importante contribution à l'étude des odes pindariques; j'aurai à y revenir à l'occasion de l'édition de Pindare que M. Sch. a publiée récemment (Teubner, 1908). Les théories qui se dégagent de ces articles sont très séduisantes, malgré de nombreux points contestables; les principes essentiels en ont été résumés dans la *Revue* du 9 avril 1908. — My.

— La question de savoir comment on doit prononcer le grec ancien n'a pas été soulevée pour la première fois par Erasme, bien que nous soyons accoutumés à appeler « érasmienne » la prononciation recommandée par le célèbre *Dialogus de pronuntiatione*. D'autres avant Erasme avaient remarqué que la prononciation moderne du grec ne pouvait être celle des anciens, entre autres Aleander, Alde Manuce, et surtout Antonio de Lebrija (Antonius Nebrissensis); c'est ce que montre M. Bywater dans une intéressante conférence faite à Exeter College (*The Erasmian Pronunciation of Greek and its Precursors* : Jerome Aleander, Aldus Manutius, Antonio of Lebrixa; Londres, Frowde, 1908; 27 p.). Il montre également l'invraisemblance de l'anecdote, publiée par G. J. Vossius dans son *Aristarchus*, d'après laquelle Erasme aurait composé le *Dialogus* immédiatement après avoir entendu dire, et avoir cru, que certains Grecs prononçaient d'une façon différente de la moderne, et cela pour se donner lui-même comme l'inventeur du nouveau système. — My.

— Le 49e congrès des philologues allemands s'est tenu à Bâle les 24-27 sep-

tembre 1907. Le volume publié à cette occasion (*Verhandlungen der 49. Versammlung deutscher Philologen und Schulmänner in Basel vom 24 bis 27 september 1907;* Leipzig, Teubner 1908; VIII-221 p.) contient les comptes-rendus des séances générales, au nombre de trois, et des séances particulières de chaque section : philologie, pédagogie, archéologie, littérature germanique, histoire et épigraphie, langues romanes, langue anglaise, langues indogermaniques, langues orientales, mathématiques et sciences naturelles. Un grand nombre des lectures qui y ont été faites ont déjà paru dans divers recueils.

— On a bien fait de réimprimer le livre intéressant, et que n'a rien remplacé, dans notre langue, de notre regretté collaborateur V. Henry, *La magie dans l'Inde antique*, Paris, Emile Nourry, 1909, XXXIX-286 pp. in-12 ; prix : 3 fr. 50. Il est fâcheux que les ressources typographiques aient été si limitées. Les signes diacritiques du sanskrit et même de l'allemand manquent quelquefois ou sont placés le plus souvent d'une manière qui permet d'en tenir compte seulement à qui sait la langue. — S.

— M. Firmery vient de publier, à la librairie Armand Colin, sous le titre *La Chanson des Nibelunge* une traduction très fidèle du *Nibelungenlied*, dont on connaît le rôle glorieux dans la littérature allemande, ancienne et moderne. Cette traduction permettra aux amis de la légende germanique et des poètes qui, comme Wagner, s'en sont inspirés, de connaître directement l'un des témoignages les plus poétiques de l'immortelle histoire de Siegfried. Un regret : pourquoi M. Firmery n'a-t-il pas été jusqu'au bout de sa tâche et n'a-t-il pas donné une version complète du vieux poème? *La Chanson des Nibelunge* ne contient en effet que les strophes reconnues authentiques par Lachmann. A l'intention des lecteurs ignorant entièrement la légende de Siegfried et des Nibelungen, M. Firmery a écrit une introduction où il en esquisse les grands traits. — F. P.

— M. George E. Woodberry, l'éditeur de Shelley, a entrepris de publier un choix de poèmes (*Select Poems of Shelley*, Boston-London, Heath, 1908, in-18, 316 pp. 2 s. 6 d.) où se retrouvent les morceaux les plus célèbres. C'est avec la délicatesse d'un poète et la piété d'un savant que M. W. a réparti les poésies en cinq groupes intitulés « Cor cordium, Lyric Drama, Songs of Liberty, Scenes from Nature and Life, Poems of Ideal Pursuit ». Le petit volume est précédé d'une courte biographie et d'une excellente introduction critique et suivi de quelques notes très brèves. L'exécution typographique est irréprochable. — Ch. Bastide.

— Nous avons déjà rendu compte (*Revue critique* du 26 nov. 1908) du premier volume des œuvres de Giles et Phinéas Fletcher qu'a publié l'Université de Cambridge. Le deuxième volume (*The Poetical Works of Giles and Phineas Fletcher*, vol. II, Cambridge, University Press, 1909, 368 pp. 4 s. 6 d.) contient les derniers poèmes de Phinéas : l'*Ile de Pourpre* où il décrit le corps humain, des *Eglogues* dont les héros sont des pêcheurs, des *Œuvres diverses* (Miscellanies). L'éditeur, M. F. S. Boas, « Clark Lecturer » à Cambridge, croit pouvoir attribuer à Phinéas Fletcher la paternité d'un petit poème, *Britain's Ida*, imprimé sous le nom de Spenser en 1628 : on comprend qu'un « recteur », même du XVIIe siècle, n'ait pas voulu signer une histoire de Vénus et d'Anchise. M. Boas a dépensé une somme considérable de travail, d'ingéniosité et de science sur une édition qui peut être considérée comme définitive, de deux élèves assez médiocres de Spenser. — Ch. Bastide.

— Avec l'aide du docteur M. Rösler, le docteur R. Brotanek vient de réimprimer

pour la collection de grammairiens anglais des XVIe et XVIIe siècles qu'il édite, l'*Orthoepia Anglicana* de Simon Daines, 1640 (Halle, Max Niemeyer, 1908, 113 pp.). Le document est précieux pour l'histoire de la prononciation anglaise, aussi le docteur Brotanek le fait-il précéder d'une introduction savante. — CH. BASTIDE.

— La correspondance de l'évêque Percy, l'éditeur des fameuses *Reliques of Ancient English Poetry*, et du poète Shenstone, était restée inédite. Le docteur Hans Hecht vient de l'imprimer sur le manuscrit du Musée britannique (*Thomas Percy und William Shenstone, ein Briefwechsel aus der Entstehungszeit der Reliques of Ancient English Poetry*. Strassburg, Trübner, 1909, 144 pp. 5 Mk.), en y ajoutant les éclaircissements indispensables sous forme d'introduction et de remarques. Les quarante-six lettres datées de 1757 à 1763, seront utiles à ceux qui étudient les origines du romantisme en Angleterre. — CH. BASTIDE.

— Le docteur Erwin Walter s'est donné une peine infinie à rechercher dans quelles conditions Thackeray a composé le roman qui l'a rendu célèbre, la *Foire des vanités* (*Entstehungsgeschichte von W. M. Thackeray's Vanity Fair*, Berlin, Mayer et Müller, 1908, 152 pp.). La dissertation du docteur E. W., qui paraît dans la collection *Palaestra*, fournit des renseignements détaillés non seulement sur les premiers essais du romancier, mais sur ses lectures, ses jugements sur ses prédécesseurs en Angleterre et en France. Viennent ensuite des chapitres sur les personnages, quelques péripéties, la composition du livre. Les rapprochements sont ingénieux, mais ils ne sont pas toujours convaincants. — CH. BASTIDE.

— On sait qu'un groupe de savants et de littérateurs anglais a fondé il y a quelques années une « Académie britannique » dont les membres dépassent notablement le nombre de quarante. Il paraît par intervalles un volume de « Proceedings » qui doit rappeler les « Transactions », de la Société royale. Le troisième volume renferme trois petites études sur Milton qui sont publiées à part sous forme de brochures (J. G. ROBERTSON, *Milton's Fame on the Continent*, London, Frowde, 22 pp. 1 s.; C. H. FIRTH, *Milton as an Historian*, 30 pp. 1 s.; W. J. COURTHOPE, *A Consideration of Macaulay's Comparison of Dante and Milton*, 16 pp. 1 s.). Les essais de MM. Robertson et Courthope ajoutent peu de chose à ce que nous savions déjà, mais M. Firth, qui est un disciple de l'éminent historien Gardiner, appelle l'attention sur une œuvre oubliée de l'auteur du *Paradis perdu*, son *Histoire de Bretagne*, publiée en 1670. A propos d'une note de M. Roberston, rappelant une mention de Milton faite par Minutoli dans une lettre à Bayle, je me permets de signaler le passage de l'*Avis aux Réfugiés* que j'ai cité ici-même et où Milton est appelé « l'infâme apologiste de Cromwell ». (*Revue critique*, n° du 11 nov. 1904). — CH. BASTIDE.

Le Propriétaire-gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imp. Marchessou. — Peyriller, Rouchon et Gamon, Srs.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 39 — **30 septembre.** — **1909**

Basset, Apocryphes éthiopiens — Moeller, Paléographie hiératique. — Budge, Saint Ména. — Lieblein, Pistis Sophia. — Leipoldt et Crum, Chenoudi. — Moeller, Textes hiératiques. — Hésiode, 2e éd. p. Rzach. — Lycophron, p. Scheer, II. — Gregory, Les manuscrits grecs du Nouveau Testament. — Pseudo-Cyprien, De XII abusiuis saeculi p. Hellmann. — L. Chatelain, Les monuments romains d'Orange. — Duprat, Les origines de l'église d'Avignon. — Babelon, La théorie féodale de la monnaie. — Jean XXII, Lettres communes, p. Mollat, 12. — Coutumier du prieuré de Talloires, p. Brienne, II. — Stein, Inventaire des ordonnances enregistrées au Parlement. — Chailan, L'ordre de Malte à Arles. — P. Marcel, Charles Le Brun. — Delaunay, La Maternité de Paris. — Lefeuvre, Les communs en Bretagne. — Meininger, Peintres et décorateurs mulhousiens. — Meyer-Lübke, Grammaire historique de la langue française, I. — Horluc et Marinet, Bibliographie de la syntaxe du français. — J. Meier, La formation de l'épopée populaire. — Bohn, Les hymnes nationaux des peuples d'Europe.

René Basset. **Apocryphes éthiopiens.** Paris, Art indépendant. 1909. In-8°. 38 pp.

M. René Basset vient de donner le onzième fascicule des ses *Apocryphes éthiopiens*. Le *Fekkaré Iyasous* est une apocalypse mise dans la bouche de Jésus, le jour de la Cène. Dans une substantielle introduction, M. B. met en relief ses traits principaux, et montre qu'il est impossible de préciser la date de ce petit document. Il discute, dans un exposé très complet et très intéressant, la valeur de l'indication qu'y fournit le nom de Théodoros.

M. G. D.

G. Mœller, **Hieratische Paläographie, die Ægyptische Buchschrift in ihrer Entwicklung von der Vten Dynastie bis zur Römischen Kaiserzeit,** 1ster Band, bis zum Beginn der XVIIIten Dynastie, Leipzig, J.-C. Hinrichs'sche Buchhandlung, 1909, pet. in-fo, VIII-20 p. et 76-IX pl.

La paléographie de M. Mœller arrive à son heure. La plupart des textes cursifs importants ont été déjà lus et transcrits : les résultats graphiques de déchiffrement n'ont pas été classés et systématisés. S. Lévi avait bien donné, il y a trente ans, un premier essai qui fut très utile, mais son recueil de formes hiératiques, emprunté à un nombre trop restreint de manuscrits, presque tous du second âge thébain, ne couvre qu'une partie restreinte du champ à explorer. Dix

ans plus tard, Erman ajouta à son édition du *Papyrus Westcar* un mémoire plus développé et établi sur des documents plus anciens que celui de Lévi, mais, pas plus que celui-ci, il n'eut la prétention de faire autre chose qu'un travail préliminaire. Mœller s'est efforcé de présenter aux savants la collection complète des caractères hiératiques depuis les âges les plus anciens jusqu'à l'époque romaine. Il en a excepté les formes les plus cursives, ce qu'il appelle les écritures d'affaires et qu'il se propose de débrouiller par la suite dans un mémoire spécial. Je ne puis m'empêcher de regretter cette exclusion, car, somme toute, au point de vue pratique, ce sont celles qui offrent le plus de difficultés aux gens du métier, et dont, par conséquent, les variantes ont le plus besoin d'être relevées. Cette réserve faite, l'ouvrage est très bon, et il rendra des services non seulement aux débutants, mais aux égyptologues déjà experts qui, embarrassés par un signe ou par un groupe dans un manuscrit de bonne allure, seront bien aises d'avoir sous la main les éléments qui leur permettront de se décider, et, au besoin, de rectifier leur lecture. Il débute par une préface où sont exposées les origines de l'hiératique, les questions relatives à la fabrication des rouleaux de papyrus et à leur apparence extérieure, à leur format. Vient ensuite la description des sources, c'est-à-dire des manuscrits utilisés pour cette première partie, depuis l'âge memphite jusqu'aux commencements du second âge thébain. On sera étonné d'y constater qu'un certain nombre de documents figurent sous la rubrique *Époque des Hyksos*, entre autres le *Papyrus Westcar* et l'un des papyrus de Golenischeff. C'est une façon de parler qui s'explique par l'usage de la chronologie par trop restreinte qui est à la mode depuis quelques années dans l'école berlinoise et dans ses dépendances : nous dirons d'une manière plus prudente que ces manuscrits appartiennent à la XIIIe et à la XIVe dynasties. La description est exacte tout en restant brève. Les signes sont classés dans l'ordre admis depuis la création du type de notre Imprimerie Nationale, par catégories d'êtres ou d'objets représentés, d'abord les hommes, puis les femmes, puis les dieux et les déesses, puis les membres du corps humain, et ainsi de suite, jusqu'aux ligatures les plus fréquentes. Neuf planches en phototypie ou en facsimilé au trait donnent des modèles choisis dans les manuscrits auxquels les exemples ont été empruntés. Toute cette portion matérielle de l'ouvrage est excellente d'exécution. Le dessin des hiéroglyphes est d'une pureté rare, et celui des graphies hiératiques qui en dérivent est d'une netteté qui ne laisse rien à désirer.

Il y aurait quelques remarques à faire sur certains points, mais on discute difficilement des minuties de paléographie ailleurs que sur un tableau noir. Elles sont d'ailleurs si peu nombreuses qu'elles ne seraient point de nature à diminuer le mérite de l'ouvrage. M. Möller nous a donné un instrument de travail qui servira à deux ou trois

générations au moins, et que l'on complètera à coup sûr, mais que nul ne songera à refaire d'ici à quelque temps.

G. Maspero.

E.-A. Wallis Budge, **Texts relating to Saint Mêna of Egypt and Canons of Nicæa in a Nubian Dialect, with facsimile,** published by order of the Trusteas, sold at the British Museum, en vente chez Longman, Bernard Quaritch, Asher, Henry Froude, Londres, 1909, petit in-8°, 75 p. et 36 pl.

On ne s'est jamais occupé beaucoup de ce royaume de Nubie qui, séparé du reste de la chrétienté par la conquête musulmane, lutta pendant sept cents ans pour sa foi et ne succomba qu'à la fin du XIVe siècle. Étienne Quatremère rassembla naguère les passages des historiens arabes qui nous parlent de lui, et depuis lors on n'a guère fait qu'utiliser les documents qu'il avait réunis, sans presque rien y ajouter de nouveau. On était convaincu d'ailleurs qu'on ne saurait jamais de ces Nubiens que ce que les étrangers en avaient dit. Ils avaient bien une écriture particulière, issue de la grecque ou de la copte, et dont quelques inscriptions découvertes à Dongolah nous conservent des spécimens, et ils possédaient une littérature, même des Annales plus ou moins complètes, mais on pensait que leurs livres avaient été détruits à la ruine de leur empire et qu'il n'en subsistait plus aucun. Les voilà pourtant qui reparaissent petit à petit, deux manuscrits à Berlin dont Schæfer et Schmidt ont donné récemment la notice, un manuscrit au British Museum, que Budge a publié il y a quelques jours.

Il provient des environs d'Edfou. Lors d'une des nombreuses guerres entre Arabes et Nubiens, il semble que des religieux d'un monastère situé au-delà de la cataracte se réfugièrent dans un des couvents d'Edfou. Ils apportaient avec eux des livres écrits avec l'alphabet et dans le langage de leur pays : ceux-ci furent déposés après leur mort dans une boite en pierre, que les fellahs chercheurs de *sébakh* découvrirent il y a quatre ou cinq ans, et dont ils vendent le contenu graduellement. Le volume acheté par le Musée Britannique est d'un tracé un peu épais et régulier au début, puis qui devient plus grêle et plus cursif vers la fin : à en juger par ce que nous savons de la paléographie copte, on serait tenté de le dater du VIIIe ou du IXe siècle, mais ce n'est là qu'une conjecture à laquelle il convient de ne pas attacher d'importance pour le moment. Il renferme deux ouvrages, dont le premier couvre neuf feuillets et, d'après le titre, est ou la biographie de Saint-Ména ou son panégyrique : une vignette, dessinée assez habilement à l'encre noire au recto du dixième feuillet, nous montre le saint à cheval, et devant lui, ou plutôt sous lui, une figure d'homme barbu, qui saisit de la main droite le pied gauche de devant du cheval. Le titre du second traité semble indiquer qu'il y est question du concile de Nicée et de ses canons, sans qu'on puisse en

définir le sujet de manière plus exacte : il couvre seize pages. M. Budge s'est borné à fournir des facsimilés; mais afin de faciliter l'intelligence du premier ouvrage, il a mis en tête une notice détaillée sur Saint-Ména et sur ses ampoules, puis il y a ajouté le texte original et la traduction anglaise de deux documents éthiopiens, un Martyre de Saint-Ména extrait du Synaxare, et un autre Martyre extrait des Actes des Saints et des Martyrs, avec un hymne relatif au même sujet.

Il n'a pas abordé le déchiffrement et je crois qu'il a eu raison. En pareil cas, l'important est de publier les documents eux-mêmes aussi rapidement et aussi exactement que possible : c'est ce que M. Budge a fait et son édition est irréprochable en ce point. Il est probable que la langue représente une forme ancienne de l'un des dialectes nubiens d'aujourd'hui, mais lequel, c'est ce qu'il est impossible de dire actuellement. On ne tardera pas sans doute à le savoir, car les deux textes du Musée Britannique ne manqueront pas de susciter à brève échéance des essais de grammaire et de traduction : M. Budge aura rendu service à la science en les provoquant et en les rendant possibles par sa publication.

G. Maspero.

J. Lieblein, **Pistis Sophia, les Conceptions Égyptiennes dans le Gnosticisme** (*Extrait des Christiania Videnskabs-Selskabs Forhandlinger for 1909*, n° 2), Christiania, Jacob Dybwad, 1909, in8°, 13 p.

M. Lieblein continue la série de ses recherches sur les analogies égyptiennes de la *Pistis Sophia :* après avoir, l'an dernier, deviné le *double* dans l'*antimimon* gnostique, il retrouve cette année le motif de la *Confession négative*. Jésus, faisant la leçon à ses disciples, leur recommande de prêcher la vertu par la terre entière, et il leur dicte les paroles qu'ils adresseront aux habitants de la terre. Ils leur ordonneront de renoncer au monde et à la matière qui est en lui, à tous ses soucis, à tous ses péchés, et ils dénombreront ces péchés l'un après l'autre dans une longue suite de versets. » Renoncez, diront-ils, au mur-« mure, afin que vous soyez dignes des mystères de la lumière et que « vous soyez sauvés du feu du cynocéphale. — Renoncez à l'acte d'être « aux écoutes, afin que vous soyez sauvés du jugement du cynocéphale. « — Renoncez à la dispute (?), afin que vous soyez dignes des mystères « de la lumière et que vous soyez sauvés des châtiments d'Ariel. — « Renoncez à la langue fausse, afin que vous soyez dignes des mys-« tères de la lumière et que vous soyez sauvés du bassin de feu du « cynocéphale. — Renoncez au faux témoignage, afin que vous soyez « dignes des mystères de la lumière et que vous soyez au-dehors et « sauvés du déluge du cynocéphale ». La litanie continue pendant des pages, et elle se termine par la description des vertus qui vaudront une récompense aux fidèles : « Soyez tranquilles, afin que vous « receviez les mystères de la lumière et que vous alliez en haut dans

« le règne de la lumière. — Aimez les hommes, afin que vous soyez « dignes des mystères de la lumière et que vous alliez en haut dans « le règne de la lumière. — Soyez débonnaires, afin que vous rece- « viez les mystères de la lumière et que vous alliez en haut dans le « règne de la lumière ». La série des recommandations positives est beaucoup moins longue que celle des recommandations négatives.

On sait ce qu'est la *Confession* du *Livre des Morts*. Le défunt comparaît devant Osiris qui est accompagné de ses quarante-deux assesseurs, et, les interpellant chacun par son nom, il nie avoir commis un péché! « Je n'ai pas, dit-il, pratiqué l'acte d'être aux « écoutes. — Je n'ai pas fait violence. — Je n'ai proféré aucun men- « songe. — Je n'ai point parlé traîtreusement ». Une sorte de déclaration positive suit la négative et la sanction nous est indiquée au chapitre suivant : un bassin de flamme, gardé par des cynocéphales, attend les méchants. M. Lieblein a bien raison de reconnaître de la ressemblance entre le concept égyptien et le gnostic. Il va de soi que tout n'est pas identique des deux côtés. Les péchés relatifs aux animaux sacrés et aux temples des dieux n'avaient aucun sens pour des chrétiens, et ils ont disparu de la *Pistis Sophia* ; en revanche, on rencontre chez celle-ci une horreur de la fausse doctrine qui était à peu près étrangère à l'Égypte païenne. Tenant compte des suppressions et des modifications qui étaient inévitables, il reste assez d'idées communes de part et d'autre pour qu'on ne puisse guère douter que la Gnose n'ait été influencée là par la doctrine antique. La *Confession négative* est une des rares prières qui subsistèrent jusques à la fin et qui ne se perdirent que lorsque la vieille religion eut cédé complètement. Quand on n'admettrait pas que beaucoup parmi les gnostiques fussent des Égyptiens convertis, ce qui pourtant devait être le cas, au moins dans les premiers temps, il faudrait avouer encore que les chefs grecs de la secte étaient à Alexandrie ou ailleurs en rapports journaliers avec assez d'Égyptiens pour avoir entendu parler du tribunal d'Osiris et pour être familiers avec la procédure et les formules qu'on y employait. Je ne doute point que l'observation de M. Lieblein ne soit exacte, et que l'auteur de Pistis Sophia, en rédigeant ce passage des discours de Jésus, n'ait été influencé directement ou indirectement par des souvenirs osiriaques.

G. Maspero.

J. Leipoldt, **Sinuthii Archimandritæ Vita et opera omnia,** edidit J. Leipoldt, adjuvante W. E. Crum, III (forme le t. IV de la seconde série des **Scriptores Coptici, Textus,** dans le **Corpus Scriptorum Christianorum Orientalium** de Chabot, Guidi, Hyvernat, Carra de Vaux), Paris, Poussielgue, Leipzig, Harrassowitz, 1908, in-8°, 270 p.

Les lettres de Chenoudi et ses discours ou fragments de discours, que M. Leipoldt publie avec l'aide de Crum, étaient pour la plupart

inédits ou connus seulement par fragments. Les sujets y sont, à dire le vrai, sans grand intérêt, ainsi qu'on peut s'y attendre dans l'œuvre d'un moine égyptien. On y recueillera çà et là des renseignements sur les dernières luttes entre le paganisme expirant et le christianisme vainqueur, et aussi quelques notions sur l'histoire de la Thébaïde byzantine, mais ce ne sont là que des exceptions. En fait, la langue fera pour le plus grand nombre des lecteurs le mérite de la publication. Chenoudi parlait et écrivait un dialecte ferme, hardi, rempli d'idiotismes vigoureux auxquels il n'est pas toujours facile de choisir une expression adéquate dans nos langues modernes. Il est un des classiques du Thébain, et l'un de ceux dont il importait le plus d'avoir une bonne édition, ne fût-ce que pour l'usage des étudiants. Il sort des mains de M. Leipoldt aussi correct qu'il peut l'être pour le moment, et intelligible presque partout, sauf dans certains endroits désespérés, dont seule la découverte de manuscrits moins mutilés ou moins corrompus permettra de restituer la lecture réelle et le sens.

Les appendices contiennent trois lettres de l'archevêque d'Alexandrie, Cyrille, qui paraissent avoir été adressées à Chenoudi, cinq hymnes de dialecte memphitique en son honneur, et un fragment en mauvais état sur l'abbé Bichaî. Les hymnes ont toute la platitude habituelle à ce genre de littérature en copte, et le vocabulaire y est aussi pauvre que l'inspiration poétique. L'index des mots grecs qui sont cités dans le texte, a été rédigé par Guidi : c'est dire qu'il est très complet et très soigné. On ne saurait trop remercier M. Leipoldt de s'être associé d'aussi bons collaborateurs que Guidi et Crum, et surtout d'avoir consacré les meilleures années de sa vie à nous rendre accessible aisément ce qui subsiste des œuvres de Chenoudi : jamais tâche aussi compliquée et aussi ingrate n'aura été accomplie avec autant de conscience et de simplicité.

G. Maspero.

G. Mœller, **Hieratische Lesestücke für den Akademischen Gebrauch,** I^tes^ Heft, *Alt- und Mittelhieratische Texten,* Leipzig, Hinrichs'sche Buchhandlung, 1909, pet. in-fol., 25 p.

Ce livre répond à un besoin de nos écoles. Nous n'avons eu jusqu'à présent, pour enseigner le déchiffrement de l'hiératique, que des recueils fort coûteux, et dont quelques uns sont devenus rares, tels les Papyrus Hiératiques du British Museum. Lorsque l'ouvrage de M. Mœller sera terminé, les étudiants lui devront, pour une vingtaine de francs au plus, les moyens de s'habituer à la cursive hiératique de toutes les périodes.

Le choix des morceaux est fort bon, et ils sont suffisamment longs pour que l'élève ait le temps de s'habituer l'œil à chaque type. J'aurais toutefois souhaité que M. Mœller intercalât çà et là deux ou trois textes de très mauvaise main, ne fût-ce qu'afin de donner une idée

des difficultés que peut présenter la lecture quand on tombe sur des manuscrits peu soignés ou très rapides. L'exécution est remarquable et M. Mœller a réussi à rendre avec une vérité imperturbable le style et l'aspect des écritures : chaque morceau est un fac-simile fidèle du manuscrit auquel il a été emprunté. Le livre sera donc très utile aux débutants, et j'ai bon espoir qu'avant peu il sera adopté dans tous les cours d'Égyptologie.

G. Maspero.

Hesiodi carmina recensuit Aloisius Rzach. Editio altera; accedit *Certamen quod dicitur Homeri et Hesiodi*. Leipzig, Teubner, 1908; vi-264 p. (*Bibl. script. græc. et rom. Teubneriana*).

Il n'est pas besoin d'insister longuement sur cette nouvelle édition d'Hésiode; on connaît bien la première, ainsi que la grande édition, publiées en 1902 par M. Rzach; celle-ci n'en est pas sensiblement différente dans le texte. Le morceau intitulé Ὁμήρου καὶ Ἡσιόδου ἀγών a été ajouté, comme dans la grande édition. Ce sont surtout les fragments dont le nombre s'est augmenté, grâce aux découvertes récemment faites dans les papyrus; des passages importants de l'œuvre d'Hésiode, en effet, comme le sait le lecteur, ont été publiés par Schubart et von Wilamowitz dans les *Berliner Klassikertexte*, t. V, par Reitzenstein dans l'*Hermes*, t. XXXV, par Grenfell et Hunt dans les *Oxyrhynchus Papyri*, III. M. Rzach a ainsi complété son édition, à laquelle le développement de l'annotation critique achève de donner toute sa valeur.

My.

Lycophronis Alexandra recensuit Ed. Scheer. Vol. II. Scholia continens. Berlin, Weidmann, 1908; lxiv-398 p.

L'édition des scholies de Lycophron, par M. Scheer, a suivi l'édition du texte (1881) à un très long intervalle; mais il suffit d'ouvrir ce volume pour se rendre compte de la peine et du temps qui ont dû être employés à la division, à la disposition et à la publication de ces scholies; travail d'autant plus difficile, on peut même dire d'autant plus ingrat que les manuscrits sont nombreux, la rédaction embrouillée, et que M. Sch., pour donner plus d'utilité à son ouvrage, a voulu rechercher ces scholies partout où elles se trouvaient reproduites. Il expose sa méthode dans des prolégomènes étendus, où sont étudiées d'abord les scholies de Tzetzès et leurs diverses recensions, ainsi que les sources auxquelles a puisé le savant byzantin; ensuite les relations qui existent entre l'ensemble des scholies de Lycophron et les ouvrages d'autres scholiastes et commentateurs anciens. De nombreuses indications, soit dans le texte même, soit dans les marges, informent le lecteur de l'origine de ces scholies, qui, malgré le nombre des notes insignifiantes et inutiles qu'elles renferment, sont

néanmoins indispensables pour l'étude du poème obscur de Lycophron; et s'il se trouve encore, plus tard, un helléniste pour publier, traduire ou commenter l'*Alexandra*, après les éditions de Kinkel, de M. Scheer lui-même, et de Ciaceri, il sera heureux d'avoir à sa dispotion le volume de scholies publié par M. Scheer.

My.

C. R. Gregory. **Die griechischen Handschriften des Neuen Testaments**, Leipzig, Hinrichs, 1908; VI-366 p. (Gregory, *Versuche und Entwürfe*, 2).

Le présent ouvrage de M. Gregory représente un travail considérable, qui a demandé à son auteur, avec une longue patience et des recherches minutieuses, un dévouement à la science et un désintéressement qui appelle la reconnaissance non seulement des spécialistes, mais aussi de ceux qui n'auront qu'en passant l'occasion de s'occuper du Nouveau Testament. Les anciennes listes de manuscrits, dressées selon que les manuscrits contenaient les quatre Évangiles, ou les Actes des Apôtres, ou les Lettres pauliniennes, ou l'Apocalypse, étaient incommodes et prêtaient à confusion par l'emploi de numéros différents pour un même manuscrit ou d'un même numéro pour des manuscrits différents. L'usage des majuscules grecques et des lettres hébraïques avait également son incommodité. Le travail de Soden n'avait remédié qu'imparfaitement à cet état de choses, et parfois même avait introduit de nouvelles complications. M. G., après avoir soumis un plan longuement médité à la plupart des spécialistes, au nombre d'environ une centaine, après avoir recueilli et pesé leurs observations, propose une nouvelle liste de sigles pour désigner les manuscrits connus du Nouveau Testament; en voici le principe directeur, exposé dans l'introduction. Les manuscrits sont divisés en quatre groupes : les manuscrits en majuscules, les papyrus, les manuscrits en minuscules, et ceux qui ne contiennent que des extraits destinés à la lecture et à l'édification des fidèles. Chaque liste est numérotée à part, la première en chiffres gras, précédés d'un zéro, depuis **01**, à côté desquels sont conservées cependant les anciennes désignations, à savoir l'aleph hébreu pour le codex Sinaïticus (**01**), les caractères romains de A à Z (de **02** à **035**), et les majuscules grecques qui diffèrent des majuscules romaines, de Γ à Ω (de **036** à **045**); la liste se poursuit ensuite de **046** à **0161**. Les papyrus, au nombre actuellement de quatorze, sont désignés par le P gothique accompagné des exposants 1, 2, etc. Les deux autres listes sont numérotées en chiffres arabes depuis 1, suivis de signes destinés à renseigner immédiatement sur le contenu du manuscrit (e = les Evangiles, a = les Actes, p = les Epitres de Paul, r (revelatio) = l'Apocalypse). L'ouvrage est complété par la liste des signes, lettres ou numéros qni ont servi jusqu'ici à désigner les manuscrits, avec la désignation nouvelle, et par un index général des bibliothèques qui les possèdent, rangées par ordre alpha-

bétique de pays, avec des renvois à l'ouvrage de Soden et à la *Textkritik des Neuen Testamentes* de M. Gregory. Enfin trois tables donnent les sigles et numéros nouveaux des manuscrits des Actes des Apôtres, des Epîtres de Paul et de l'Apocalypse.

MY.

Pseudo-Cyprianus De XII abusiuis saeculi von Siegmund HELLMANN; **Fragmente der Homilien des Cyrill von Alexandrien zum Lukasevangelium,** von Joseph SICKENBERGER. Leipzig, Hinrichs, 1909 (*Texte u. Untersuchungen.* XXXIV, 1). 188 pp. in-8°. Prix : 7 Mk.

Dans l'Appendice des œuvres de saint Cyprien se trouve un traité *De XII abusiuis saeculi* qui a exercé une certaine influence sur les idées et la littérature du moyen âge. Il présente ces catégories, qui peuvent remonter aux définitions et aux distinctions aristotéliques, mais qui sont un cadre commode à toutes les décadences pour éviter de penser : « Sapiens sine operibus, senex sine religione, adulescens sine oboedientia, diues sine eleemosyna, femina sine pudicitia, dominus sine uirtute, christianus contentiosus, pauper superbus, rēx iniquus, episcopus neglegens, plebs sine disciplina, populus sine lege » (*prooem.*)[1]. L'Écriture présentait aussi aux écrivains chrétiens des énumérations de ce genre; on n'a qu'à se reporter aux *Proverbes*, xxx, 15 suiv. L'artifice de rhétorique qui distingue ces énumérations peut être différent; le procédé fondamental reste le même. Dans ce cadre du traité, l'artifice est celui que les vieilles rhétoriques appelaient l'antithèse par l'épithète (*contradictio in adiecto*). Dans le traité même, les énumérations de type varié abondent. La définition de la justice du roi comprend : « furta cohibere, adulteria punire, iniquos non exaltare, impudicos et striones perdere, impios de terra perdere, » etc. (p. 51, 12). Les effets de la pudeur sont énoncés de la même manière : « Castitatem custodit, auaritiam refrenat, lites deuitat, iras mitigat, libidinem occupat, cupiditatem temperat, » etc. : il y a onze membres (p. 40, 18). M. Hellmann renvoie au Pseudo-Bède, *P. L.*, LXXXXIV, 548. Il a signalé quelques lignes, plus haut, une autre analogie avec le même écrivain. Mais ici, le prototype paraît être l'éloge de la charité par saint Paul : « Charitas non aemulatur, non agit perperam, non inflatur, ... non irritatur, non cogitat malum ... omnia suffert, omnia sperat,... » (*I Cor.*, xiii, 4-8). L'écrivain chrétien, qui poursuivait à une époque tardive les errements de la rhéto-

---

1. Ce n'est pas au hasard que je mêle Aristote à cette affaire. Que l'on se rappelle les distinctions et les définitions des *Morales* d'Aristote et les *Caractères* de Théophraste. Toute cette tradition se cristallise en énumérations dont Apulée fournit un échantillon dans son catalogue des caractères de la comédie nouvelle : « Et leno periurus et amator feruidus et seruulus callidus et amica illudens et uxor inhibens et mater indulgens et patruus obiurgator et sodalis opitulator et miles proeliator, sed et parasiti edaces et parentes tenaces et meretrices procaces » (*Florida*, xvi; p. 64 Oud.).

rique ancienne, ne manquait pas de modèle dans sa propre tradition religieuse. Voici encore une formule paulinienne (sans parler des citations et des allusions déjà relevées par M. H.) : « Coram Deo pro quo legatione fungitur (episcopus) » (p. 53, 18); cf. : « Pro Christo ergo legatione fungimur » (*II Cor.*, v, 20); « Pro quo legatione fungor » (*Ephes.*, vi, 20). La phrase finale est une antithèse de la rhétorique ancienne : « Non fiamus itaque sine Christo in hoc tempore transitorio, ne sine nobis Christus esse incipiat in futuro » (p. 60, 10); cf. Valère Maxime, III, 2, 14 : « Quanto potior esse debeat probis dignitas sine uita quam uita sine dignitate »; VI, 2, 5 : « Quid ergo? libertas sine Catone non magis quam Cato sine libertate »; Sénèque, *Dial.*, II, 33; etc. Ce mélange d'expressions chrétiennes et de tradition scolaire est caractéristique. On l'observe mieux dans ces œuvres d'extrême décadence où les deux courants, souvent mêlés dès l'origine, sont en quelque sorte figés dans des procédés mécaniques et des formules stylisées.

On aurait voulu que M. H. notât ce mélange. Il a mis, du moins, en lumière une autre particularité de cette prose, la recherche de la rime. Beaucoup de membres riment deux à deux, M. H. a très bien vu que le traité est écrit dans un pays dont le latin n'est pas la langue et où il ne risque pas, comme en Gaule ou en Italie, de subir des altérations phonétiques. Ce pays est l'Irlande. Le *De XII abusiuis* est étroitement apparenté avec la collection canonique irlandaise (publiée par Wasserschleben). Il a du être composé au viie siècle, après 630, puisque l'auteur utilise les *Origines* d'Isidore. Il a emprunté son cadre au septième chapitre de la règle de saint Benoît, sur les douze degrés de l'humilité (*primus humilitatis gradus est oboedientia sine mora*, etc.).

L'édition est faite avec soin, d'après neuf manuscrits. Je ne suis pas sûr qu'ils aient l'orthographe peu latine de M. Hellmuth (*adolescens*, *ditio* : p. 39, 17 la variante *dictioni* de *R* ne s'explique-t-elle pas par l'insertion d'un *t* en surcharge dans son archétype?) [1]

M. Sickenberger est, depuis plusieurs années, occupé à étudier les chaînes et spécialement celle de Nicétas d'Héraclée. C'est ainsi qu'il a été amené à s'occuper de Cyrille d'Alexandrie. Les homélies de ce Père sur saint Luc ne sont plus connues que par une version syriaque et par les chaînes. Déjà Mai a tiré des chaînes, notamment de l'excel-

1. P. 51, 17 : *magorum et hariolorum et pythonissarum superstitionibus non intendere* est un des devoirs du roi. M. H. le rapproche du goût des Irlandais pour ces pratiques (p. 15). Je ne crois pas qu'il y ait beaucoup d'observation directe dans cette œuvre toute livresque. Nous avons ici l'écho de la Bible latine sur les rois juifs. La pythonisse d'Endor est connue, *Reg.*, I, xxviii, 7 suiv.; cf. *Paralip.*, I, x, 13 : « Mortuus est ergo Saul propter iniquitates suas, eo quod... *pythonissam consuluerit* ». L'expression *magi et arioli* est stéréotypée : *Levit.*, xx, 6; *Reg.*, I, xxviii, 3; *arioli et magi*, *Dan.*, i, 20; ii, 2; etc. ; cf. *pythones et ariolos*, *Reg.*, IV, xxiii, 24; Isaïe, xix, 3.

lent ms. de Nicétas, Vat. 1611 (de 1116), des fragments de ce commentaire. Cette publication est cependant défectueuse (*Class. Auct.* t. X). M. S. donne une édition critique de toutes les parties de Nicétas qui contiennent des passages de Cyrille. Elle a pour base ce même *Vaticanus* et seize autres manuscrits. M. S. a retrouvé une note de la main même de Mai où il indiquait douze manuscrits dont il s'était servi. M. S. a pu en ajouter cinq autres. Il compare le texte de Nicétas avec la version syriaque, les chaînes de Cramer, une homélie de la Transfiguration publiée par Aubert en 1638. Ainsi se trouve atteint le but poursuivi par M. Sickenberger de fournir un document sûr et parfaitement utilisable. Une note finale donne la traduction de trois phrases obscures.

Ces fragments sont accompagnés d'une table des passages bibliques, Nous n'avons même pas cela pour le *De XII abusiuis*. M. Hellmann avait préparé un index et a dû se contenter de relever trois ἅπαξ : *bacchinus, compsallere, plagalis*. C'est maigre. Il est regrettable que des raisons d'économie nous aient privés d'un secours aussi nécessaire dans un volume d'un tel prix.

Paul Lejay.

Les Monuments romains d'Orange, par Louis Chatelain. Paris, H. Champion, 1908. In-8° de VIII-324 pages et un plan (170e fascicule de la Bibliothèque de l'École des Hautes Études.

Étude très intéressante et très fouillée sur les monuments d'Orange et relevé qui paraît fort complet des diverses antiquités exhumées du sol de cette ville, tel est l'ouvrage consciencieux que nous offre aujourd'hui un ancien élève de l'École des Hautes Études, M. Louis Chatelain. Les suffrages de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ont déjà montré tout le cas qu'il fallait en faire.

La discussion des diverses opinions qui ont été émises sur l'âge des grands édifices, est en particulier fort bien menée. Elle n'aboutit sans doute pas à des résultats extrêmement neufs et imprévus, mais c'est déjà beaucoup que d'avoir ruiné toutes les hypothèses insuffisamment étayées et d'avoir déblayé le champ. L'auteur a, sous ce rapport, eu parfaitement raison d'appliquer à l'arc d'Orange les théories que M. A. L. Frothingham Junior a exposées avec tant de force dans la *Revue archéologique* de 1905. Il semble bien que la cause soit maintenant entendue : l'arc d'Orange n'a pas été élevé à l'occasion des victoires de tel ou tel général sur les Gaulois, c'est tout simplement une construction édifiée par la cité en l'honneur de sa fondation. La fameuse inscription, que l'on a essayée avec plus ou moins de bonheur de reconstituer, en s'aidant des trous laissés par les crampons qui fixaient les lettres, a été ajoutée après coup, par flatterie pour le souverain, probablement Tibère, dont la colonie voulait s'attirer les faveurs.

Après avoir lu les pages substantielles consacrées par M. Louis Chatelain à l'arc, au théâtre, au cirque, à l'amphithéâtre (il y aurait eu à citer pour ce dernier monument, aujourd'hui disparu, les textes du moyen âge qui signalent son emplacement ou sa présence), on s'attendrait à voir la description du forum, d'autant plus qu'elle est annoncée dans la première partie du livre, ou du moins à trouver une discussion à son sujet, car il est peut-être difficile d'arriver à une précision absolue. Au lieu de cela, on passe tout de suite à l'énumération des mosaïques, inscriptions, monuments et ustensiles en marbre, pierre, bronze, fer, plomb, terre cuite, verre, os, etc. Certes, ce catalogue, le premier qui ait été rédigé aussi eomplet, est fort précieux, mais il n'empêche pas de regretter la petite lacune que je signale. Elle étonne même; cependant l'auteur a mis partout ailleurs tant de soin, qu'on serait porté à soupçonner qu'elle a été laissée à dessein. Il a montré aussi beaucoup de scrupule à s'effacer, à laisser au lecteur liberté de conclure après examen des raisons données pour ou contre telle ou telle opinion : c'est une discrétion fort louable en matière d'archéologie.

L.-H. Labande.

Eugène Duprat, **Les origines de l'église d'Avignon** (des origines à 879). Paris, G. Ficker, 1909. In-8° de 148 pages.

Les traditions et les fables sur les premiers siècles de l'église d'Avignon, acceptées trop facilement jusqu'à l'époque de l'apparition des *Fastes épiscopaux* de Mgr Duchesne, viennent d'être sapées d'une plume alerte par une série d'articles que M. Eugène Duprat a écrits dans les *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*; la brochure qui les réunit porte le titre ci-dessus transcrit. La plupart des auteurs s'appuyaient sur les légendes des saints de Provence ou sur l'autorité du chartreux Polycarpe de la Rivière. Les Annales de ce facétieux historien, conservées en manuscrit à la Bibliothèque de Carpentras, avaient joui d'une réputation usurpée; mais Polycarpe n'avait-il pas prétendu qu'il avait utilisé des manuscrits précieux, dont par malheur on a perdu la trace? M. Duprat a donc commencé par passer son œuvre au crible : il a, d'une façon irréfutable, montré les faux commis par le religieux si peu scrupuleux, et il a mis les documents authentiques en contradiction avec ceux qu'il avait fabriqués. Il lui a donc fallu balayer sans hésitation toutes les notions qui n'avaient que le faussaire pour répondant, biffer les noms d'évêques inventés par lui, etc.

Les documents présentés par les auteurs autres que Polycarpe ont été critiqués avec une égale fermeté. La légende de sainte Marthe est ramenée à ses proportions bien minimes (on aurait pu utiliser aussi les livres liturgiques pour marquer l'époque où le culte de l'hôtesse du Christ s'est établi); celle qui concerne saint Ruf sort aussi

bien diminuée de l'épreuve : saint Ruf n'a jamais été qu'un simple prêtre et n'a pas été un des premiers évêques d'Avignon ; la vie de saint Agricol, qui passait pour fort ancienne, est démontrée avoir été fabriquée au XVIe siècle : M. Duprat indique même le modèle qu'a suivi l'auteur de cette hagiographie et enlève par conséquent toute autorité à son récit.

On peut dire que si, après le travail de M. Duprat, on n'a plus confiance qu'en un nombre restreint de documents, si depuis le Ve jusqu'au IXe siècle, on ne peut plus accepter qu'une douzaine de noms d'évêques, au lieu de la longue liste publiée bien des fois, au moins on a des données certaines, on ne risque plus de voir le terrain se dérober.

Le livre de M. Duprat est donc excellent à ce point de vue : il faut souhaiter que de pareils mémoires critiques fassent la lumière sur les origines de toutes nos églises de France. Les bonnes âmes pieuses y perdront peut-être des illusions, mais la vérité se fera jour : c'est l'essentiel.

L.-H. LABANDE.

La Théorie féodale de la monnaie, par M. Ernest BABELON. Extrait des Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, t. XXXVIII, 1re partie. Paris, imp. nat.; libr. C. Klincksieck, 1908. In-4° de 73 pages.

C'est, semble-t-il, pour rectifier quelques assertions les plus hasardées de M. Bridrey dans son livre sur Nicolas Oresme, que le savant membre de l'Institut, professeur au Collège de France, a entrepris le mémoire où il a dégagé très nettement la théorie féodale de la monnaie. Voici l'énoncé succinct des faits qu'il a prouvés par des documents copieux : la monnaie, jusqu'au milieu du XVe siècle, est légalement la propriété intégrale du prince qui la fait frapper, empereur, roi, évêque ou baron, « elle est sa chose et il peut légitimement la traiter comme telle ». C'est un principe qui dérive du droit romain. Le moyen âge n'a pas considéré la monnaie comme une simple mesure ou un signe conventionnel; malgré ses altérations et le bas titre de l'alliage, le prince et ses sujets se préoccupaient au contraire constamment de son aloi. Mais si elle appartient au roi ou à un baron déterminé, elle doit être pour celui qui la frappe une source de bénéfices : les souverains et feudataires avaient le droit d'en fixer la valeur et de la modifier. Mais les mutations de monnaies avaient le fort grave inconvénient, si elles constituaient une ressource pour le prince en cas de nécessité, d'apporter de très grandes perturbations dans la vie économique d'un pays; elles étaient extrêmement impopulaires, mais comme elles étaient parfaitement légales, en droit, rien ne pouvait à ce point de vue mettre obstacle à la volonté du souverain. En pratique cependant, elles subirent des restrictions ou des atténuations, « que le temps devait ériger en tradition et en coutume ». Ces

restrictions, M. Babelon les a classées en trois catégories : 1° Celles d'ordre moral : on fit appel à la conscience du prince « pour l'empêcher de prendre des mesures qui seraient d'autant plus avantageuses pour son trésor qu'elles seraient plus calamiteuses pour ses sujets; 2° celles que le roi imposa aux feudataires en qualité de seigneur dominant, de suzerain. Elles eurent pour effet d'annihiler le droit de frappe des barons et des évêques et de supprimer leurs espèces au profit des tournois et des parisis; 3° celles que les réclamations et même les émeutes du public imposèrent au roi, qui, avant de muer sa monnaie, fut tenu, vers la fin du XIVe siècle, de tenir compte du consentement de ses sujets. En modifiant le cours et la valeur des espèces, les rois n'agissaient donc pas en « faux monnayeurs », comme on l'a souvent dit, ils ne faisaient qu'essayer de se procurer, pour les besoins de l'État, des ressources légales que, quelque désagrément qu'ils en éprouvassent, leurs sujets préféraient les voir se procurer ainsi, plutôt que payer la redevance fixe du « monnéage ».

L.-H. LABANDE.

Jean XXII (1316-1334). Lettres communes analysées d'après les registres dits d'Avignon et du Vatican, par G. MOLLAT. Douzième fascicule. Paris, A. Fontemoing, 1905. In-4°, pages 219 à 468.

J'ai déjà loué, comme il convient, à plusieurs reprises, la remarquable activité de M. l'abbé Mollat pour l'édition des *Lettres communes de Jean XXII*. Les mêmes compliments sont toujours mérités. Voici, en effet, un gros fascicule qui nous donne l'analyse de tous les documents de la neuvième année du pontificat du premier pape véritablement avignonais (5 septembre 1324-4 septembre 1325). La matière nous en est connue : il est donc inutile d'y revenir. Dans cette longue série de documents, il m'a paru que l'Allemagne et la partie orientale de l'Europe étaient mieux partagés que précédemment. On relève aussi de nombreuses concessions faites aux souverains de Pologne, Hongrie et Bohême ou à leurs familiers; il y en a d'autres également pour les rois et reines de Sicile, de Castille, d'Aragon, de Portugal, de Majorque et de France. Il y en a peu pour l'Angleterre. Des privilèges sont accordés pour la guerre contre les infidèles (voir surtout nos 21500 et 22613); des dîmes sont allouées au roi d'Aragon (nos 21064 et 21065), au roi de Bohême (no 22477), au roi de France; des instructions sont données pour le paiement d'arriérés de la dîme levée pour l'acquisition du royaume de Grenade (no 21068), des remises sont faites aux Hospitaliers de Chypre, étant donnée la dévastation de l'île par les Arabes (no 20907), etc. Une décision et des mandements sont relatifs à l'Université de Paris (nos 22631 à 22634); je noterai plus particulièrement l'ordre donné à l'évêque de Paris d'empêcher l'exercice de la médecine à Paris par des vieilles femmes,

des sorcières et des ignorants. Une expectative de prébende en la *schola cantorum* de Rome est aussi à signaler (n° 21755).

Malgré la sécheresse obligatoire des analyses, on pourrait relever de nombreux traits de mœurs pour l'étude de la société laïque et ecclésiastique : Jean XXII prétendait en effet réformer les monastères dissolus et pourvoir à la ruine des églises dont les revenus étaient absorbés pour les intérêts des emprunts contractés. Il serait trop long d'entrer dans le détail : à peu près tous les pays du monde chrétien sont d'ailleurs intéressés par les documents de cette nature.

Comme précédemment, les lettres communes de l'année sont suivies des *instrumenta miscellanea* se rapportant à la même époque. Dans ce fascicule, presque tous ces *instrumenta* sont relatifs à la publication des bulles contre l'empereur Louis de Bavière et les Visconti de Milan : il y a peut-être ici plus de 250 procès-verbaux envoyés des pays les plus divers.

L.-H. Labande.

Consuetudinarium insignis prioratus Tallueriarum... publié pour la première fois... par Dominique Brienne. Paris, H. Champion, 1908. In-4° de cix-113 pages.

Le Coutumier du prieuré de Talloires (abbaye au xviiie siècle) a été rédigé et approuvé le 1er février 1568. Il a eu pour but essentiel de fixer les règles d'administration de ce pieux établissement, de déterminer les devoirs des dignitaires et des religieux, le cérémonial des offices, le luminaire de l'église, les soins à donner aux malades et aux étrangers, mais surtout la distribution des prébendes, la part de nourriture et les repas de chacune des personnes vivant dans le prieuré.

L'éditeur l'a publié d'après une copie authentique de 1725, collationnée sur deux autres manuscrits : le premier, qu'il appelle « un des originaux », se trouve à Annecy, aux archives de l'Association florimontane ; le second est encore une copie ; exécutée en 1590, elle est conservée à Turin aux Archives d'État. Le texte établi paraît en général assez correct : je ne voudrais cependant pas affirmer qu'il soit exempt de fautes.

M. Dominique Brienne l'a fait précéder de copieuses « notes introductrices », qui n'ont pas la prétention d'être une histoire du prieuré. Elles serviront du moins à en établir les grandes lignes. M. Dominique Brienne, dont l'âme est sensible à la poésie des choses, les a écrites dans un style imagé, avec des réminiscences de l'antiquité païenne, qui détonnent en un sujet aussi grave. Son érudition est grande, il a certainement eu recours à beaucoup de sources de renseignements, à trop de sources même ; il a consulté une foule d'ouvrages, beaucoup trop ; aussi il lui est resté une certaine confusion dans l'esprit, et le lecteur, qui n'est pas familiarisé comme lui avec

son sujet, a quelquefois de la peine à le suivre. Les questions d'origine ont été traitées avec beaucoup de détails, sans cependant que l'auteur soit arrivé à nous convaincre entièrement sur la logique de son raisonnement. Quoi qu'il en dise, les diplômes de Rodolphe III et d'Ermengarde de Bourgogne ne paraissent pas d'une authenticité indiscutable, au moins sous la forme où ils nous sont livrés. Les autres parties de l'introduction sont plutôt des tableaux largement brossés et agrémentés de fantaisie, plutôt que des chapitres d'histoire pure. Il suffit d'ailleurs de parcourir la « bibliographie des sources », pour être renseigné sur la façon dont M. Brienne a conçu son récit : à côté des ouvrages documentaires les plus sérieux (beaucoup, je le répète, auraient été parfaitement inutiles à citer, même à consulter), il y en a toute une série d'autres, comme ceux de Marguerite d'Angoulême, de Bocace, de Bossuet, de Dante Alighieri, de Gebhart, de Huysmans, de Mérejkowski, de Rabelais, de J.-J. Rousseau, de Ruskin, etc., qui expliquent le lyrisme de M. Brienne.

Il est dommage que sa langue archéologique n'ait pas eu aussi plus de précision. J'avoue que je n'ai pas du tout compris ce qu'il a voulu exprimer, quand il a écrit, à propos de l'ancienne église du prieuré de Talloires et des quatre gros piliers soutenant le dôme (coupole?) : « des demi-cintres les joignent deux à deux à la manière byzantine et les relient au mur transversal où s'ouvre l'arc latin qui sépare le chœur de la nef ». Et en note : « Il en est de même à Germigny. Cf. Notre-Dame-des-Doms, Saint-Trophime, la plupart des églises romanes corses (Mérimée, *Voy. en Corse*, 96 et sq.). Moureale à la Chapelle Palestine ». Je ne vois pas du tout les quatre gros piliers de la coupole de Notre-Dame-des-Doms reliés par ces fameux arcs [1].

L.-H. Labande.

Archives nationales. Inventaire analytique des ordonnances enregistrées au Parlement de Paris jusqu'à la mort de Louis XII, par Henri Stein. Paris, imp. nat., 1908. In-4° de xi-132 pages.

On sait que les actes du pouvoir souverain, pour acquérir force de loi, devaient être publiés et enregistrés par les Cours de justice du royaume. Cette coutume s'établit quelques années après l'établissement définitif d'un Parlement sédentaire à Paris; mais le premier registre, ouvert au début du règne de Philippe VI, dévia très promptement de destination, et l'on dut reprendre quelques années après une nouvelle série, qui forma, sans lacunes jusqu'en 1785, une collection de 242 registrés. Beaucoup de ces ordonnances, lettres-patentes, etc., ont été publiées, mais toutes ne l'ont pas été et jusqu'ici il n'existait aucun inventaire méthodique et complet de ce riche amas de documents. L'administration des Archives nationales a entrepris d'en

1. Quelle manie aussi d'exprimer les mois de l'année par des chiffres romains!

rédiger un et de l'éditer. Elle a confié à M. Henri Stein le soin de faire connaître en un premier fascicule, toutes les pièces conservées dans les neuf premiers volumes, c'est-à-dire jusqu'en 1515. Les ordonnances de François Ier ayant été cataloguées déjà, le second fascicule reprendra avec le règne de Henri II.

L'analyse des 1487 pièces qui remplissent ces premiers registres a été faite avec grand soin; on y a ajouté, autant que possible, l'indication des ouvrages où telle et telle ont été déjà éditées. A la fin, M. Stein a donné en appendice une même analyse des actes transcrits dans le registre primordial : ce volume, affecté ensuite à l'enregistrement des documents intéressant la juridiction criminelle du Parlement et terminé au XVIe siècle, est conservé sous la cote U 446, c'est-à-dire en dehors des Archives du Parlement. Enfin il a terminé son fascicule par une table exactement dressée des matières et des noms (personnes et localités). Grâce à son travail on possède donc maintenant une source précieuse de renseignements, d'une consultation facile.

L.-H. Labande.

Abbé M. Chailan. **L'Ordre de Malte dans la ville d'Arles**. Bergerac, imp. générale du sud-ouest, 1908. In-8° de XIX-387 pages.

L'ouvrage de M. l'abbé Chailan est une utile contribution à l'histoire de l'Ordre de Malte dans le midi de la France et en même temps à celle de la noblesse de Provence. Il contient deux parties bien distinctes : la première est relative au grand-prieuré, dont les bâtiments acquis par l'Ordre en la seconde moitié du XIVe siècle, furent appropriés au moment des guerres de religion pour recevoir les religieux chassés de Saint-Gilles par les protestants. L'état de fait fut consacré par un décret du 15 janvier 1615 : dès lors, la résidence officielle des grands-prieurs fut l'hôtel qui s'élevait sur les bords du Rhône près du palais de la Trouille. M. Chailan nous donne très soigneusement la liste de tous les dignitaires qui furent pourvus du grand-prieuré et relate les principaux événements de leur carrière. Il place dans les annales particulières à chacun d'eux l'indication des différentes réunions qui se tinrent à Arles et indique très sommairement les questions les plus importantes qui y furent traitées. A la fin de cette histoire de deux siècles, je regrette seulement que l'auteur ne nous ait pas donné une description des bâtiments du grand-prieuré : il a peut-être compté que suffiraient les procès-verbaux de visite qu'il a analysés. Mais combien il aurait été plus intéressant d'avoir, en un chapitre spécial, une étude historique et archéologique de l'hôtel! Et cela paraît d'autant plus facile à écrire que les bâtiments sont encore debout presque en entier et que l'accès en est extrêmement aisé.

La seconde partie est consacrée aux familles arlésiennes qui ont fourni des chevaliers de Malte, ou plutôt à ces chevaliers eux-mêmes. Comme l'auteur a puisé abondamment dans le fonds de Malte aux archives départementales des Bouches-du-Rhône et dans les précieux manuscrits de l'abbé Bonnemant à la Bibliothèque d'Arles, comme il a pris encore de nombreuses informations dans les collections locales, il nous apporte de précieuses notes, de l'exactitude desquelles il doit être loué.

J'aime moins la façon dont il a présenté et disposé ses pièces justificatives. Elles sont mises bout à bout, sans grandes séparations et surtout sans analyse spéciale à chacune d'elles; elles n'ont même pas fait l'objet d'un relevé complet à la fin du livre, de telle sorte qu'elles offrent une certaine confusion. Il est vrai que la table alphabétique des noms propres, jointe au volume, permet de se retrouver assez facilement.

L.-H. Labande.

Les Maîtres de l'art, Charles Le Brun, par Pierre Marcel. Paris, Plon-Nourrit et Cie, s. d. In-8° de 190 pages.

La personnalité de Charles Le Brun est une des plus puissantes qui aient existés en la seconde moitié du XVIIe siècle. Il fut tout à la fois peintre de Fouquet et premier peintre du Roi, décorateur de l'hôtel Lambert, du château de Vaux, de la galerie d'Apollon au Louvre, du Grand Degré, de la Grande Galerie, des salons de la Paix et de la guerre à Versailles, du château de Marly, directeur des Gobelins, et fournisseur de cartons de tapisseries, de modèles d'orfèvrerie et d'argenterie, directeur tout puissant de l'Académie de peinture et de sculpture, chef incontesté de l'École française, inspirateur des sculpteurs et des architectes, etc. C'est donc un ouvrage beaucoup plus important que celui-ci que M. Pierre Marcel aurait dû écrire si la gloire de Le Brun s'était maintenue intacte jusqu'à nous, si ses éternelles compositions mythologiques et allégoriques ne nous accablaient aujourd'hui d'ennui, si son art avait été moins conventionnel, si son influence sur la peinture française pendant tout le temps de sa faveur avait été moins désastreuse. Il s'est sauvé heureusement par le sentiment de la décoration qu'il a heureusement exprimé et surtout par les splendides tapisseries qu'il a fait tisser aux Gobelins.

Le livre de M. Pierre Marcel, fort bien présenté, suffit par conséquent à nous faire apprécier ses travaux multiples et divers, le rôle qu'il tint à la cour de Louis XIV, l'activité vraiment prodigieuse qu'il manifesta pour accaparer la direction, l'exécution même des œuvres artistiques de son époque. D'autant plus que M. Pierre Marcel est loin d'être un panégyriste, il voit clairement les défauts de son personnage et il les exprime sans ambages. Il n'a recueilli que fort peu

de documents sur la vie intime de Le Brun, mais ce qu'il nous dit de son caractère nous prouve que si l'artiste possédait une volonté inflexible et une ambition tenace, il avait aussi de facheuses ombres dans sa physionomie. En somme, ce qui ressort de cette monographie, c'est que si Le Brun fut un travailleur formidable, son art, sauf dans la décoration, fut stérile, et sa direction devint jusqu'à un certain point néfaste en enfermant l'art dans l'académisme.

L.-H. Labande.

La Maternité de Paris. Port-Royal de Paris. Port-Libre. L'hospice de la Maternité. L'École des sages-femmes et ses origines (1625-1907). Notes et documents par le Dr Paul Delaunay. Paris, J. Rousset, 1909. In-8° de xiv-492 pages.

C'est un livre d'une lecture très attachante que le Dr Paul Delaunay a écrit sur la Maternité de Paris, ainsi que sur l'abbaye de Port-Royal et la prison révolutionnaire de Port-Libre qui ont précédé l'établissement de la Maternité. Il n'a assurément pas ajouté grand' chose à ce que nous savions sur Port-Royal et ses illustres occupantes; il nous a cependant mieux fait connaître les bâtiments qui abritèrent les religieuses de la mère Angélique et Madame de Sablé, il nous a rendu leur topographie familière. De même sur la prison de Port-Libre et la vie qu'y menaient les détenus politiques, il a écrit quelques pages très documentées, dont plusieurs plans facilitent l'intelligence.

Le plus grand effort du Dr Delaunay a porté naturellement sur l'exposé des destinées hospitalières réservées à l'ancienne abbaye. On y installa, dès l'an IV, l' « Allaitement » des enfants trouvés et abandonnés; puis, en 1814, le service des accouchements. Il ne nous nous appartient pas de suivre l'auteur dans tous les développements qu'il a donnés à son ouvrage : il a étudié dans tous leurs détails, qu'il a su exposer avec intérêt, les nouveaux aménagements donnés à la Maternité, le personnel administratif, les hospitalisés, la lutte contre les épidémies qui décimaient femmes et enfants, le service de santé (je recommande les biographies des médecins et chirurgiens aujourd'hui décédés), l'école des sages-femmes installée en annexe, etc.

Son livre s'appuie sur de nombreux documents imprimés ou restés manuscrits, sur les rapports et statistiques de l'Assistance publique, etc. Sa bibliographie est cependant un peu en retard; je me permettrai de lui signaler à propos du service des enfants abandonnés sous la Révolution la publication de M. Lallemand sur la *Révolution et les pauvres*. Sur la Rochefoucauld-Liancourt, il y a maintenant avec la biographie écrite par M. Ferdinand-Dreyfus, mieux que ce que le Dr Delaunay a connu. L'ouvrage de M. Camille Bloch, *L'Assistance et l'État en France à la veille de la Révolution*, a sans doute paru

trop tard pour pouvoir être utilisé ; je ne fais donc que le signaler pour mémoire.

L.-H. Labande.

Les Communs en Bretagne à la fin de l'ancien régime (1667-1789). Étude d'histoire du droit avec des pièces justificatives, par Pierre Lefeuvre. Rennes, Oberthur, 1907. In-8° de xl-179 pages.

Le livre dont le titre vient d'être trancrit est le fruit de patientes recherches ; les matériaux qui ont servi à l'élaborer ont été choisis avec soin, contrôlés avec sagacité, mis en œuvre avec un sens historique et juridique très averti.

La question des communs est des plus importantes encore aujourd'hui en Bretagne, où malgré les progrès du défrichement se déroulent de vastes landes. Elle l'était davantage au xviiie siècle, où l'étendue des terrains incultes et laissés en friches était plus vaste ; elle devint irritante et suscita de nombreuses controverses, des procès multiples, lorsque seigneurs et paysans entreprirent de partager leurs droits et de limiter leurs prérogatives. Il fallait, pour procéder aussi équitablement que possible, remonter à la source de ces droits et établir sur quels titres ils se basaient les uns et les autres. M. Pierre Lefeuvre a abordé le problème, mais avec une prudence dont il faut lui savoir gré, il ne s'est pas cru autorisé à proposer une règle uniforme et à indiquer des solutions dépourvues d'hypothèses. Dans tous les cas, les feudistes du xviiie siècle, qui s'embarrassaient moins dans les détails, avaient érigé le principe : nulle terre sans seigneur. Toutes les terres incultes et décloses, vaines et vagues, étaient présumées appartenir au seigneur dans la seigneurie duquel elles se trouvaient, même lorsque les paysans avaient depuis un temps immémorial joui de ces terres en commun. Aucune prescription ne leur était acquise : s'ils ne pouvaient exhiber le titre d'une concession initiale, le seigneur avait des droits absolus, eux-mêmes n'avaient qu'une jouissance tolérée. Ces règles juridiques et d'autres qui en découlaient sont parfaitement mises en lumière par l'auteur du présent ouvrage.

Ces principes établis, il fallait étudier les conséquences qui se produisaient lorsque le seigneur prétendait enlever à la jouissance commune tel ou tel domaine et le concéder à titre de fief noble ou roturier.

Les afféagements (tel était le nom de ces concessions), se multiplièrent étrangement au xviiie siècle, soit par suite des besoins pécuniaires des seigneurs, soit sous l'influence des idées économiques qui se faisaient jour et poussaient à une exploitation du sol plus savante et plus rémunératrice. Mais par là même se réduisaient les communs, laissés à la disposition des paysans pour le pâturage, la récolte des fourrages et litières, le ramassage du bois, etc. Dans le but de mettre fin aux contestations qu'ils créaient, on en vint à un partage du domaine : ce fut le triage ou le cantonnement suivant que le droit des paysans

résultait d'un titre ou d'une tolérance : le seigneur abandonna ses droits sur certaines étendues des terres pour disposer librement du reste. Le triage eut ses conditions d'application réglementées par l'ordonnance de 1669; mais il n'en fut pas de même du cantonnement, dont la jurisprudence resta incertaine jusqu'à la fin de l'ancien régime.

Il était intéressant de connaître l'attitude des pouvoirs publics et des privilégiés bretons dans toutes ces discussions : le roi, secondé par les intendants, cherchait surtout à développer la culture des terres laissées jusqu'alors en friches et par conséquent à favoriser le cantonnement. Il accordait même des exemptions d'impôts pour les défrichements. Il est vrai que lorsque son intérêt était directement en jeu, lorsqu'il lui fallait distraire de son propre domaine, il montrait parfois quelque embarras et manifestait des dispositions moins libérales. Dans tous les cas, il mettait beaucoup plus de bonne grâce à faciliter le développement de la propriété privée des paysans que les seigneurs bretons, le parlement et les États de Bretagne. Le parlement s'amadoua cependant à partir de 1750, tandis que les États ne cessèrent de prendre parti pour les seigneurs. Il n'était pas jusqu'aux principaux intéressés eux-mêmes, jusqu'aux paysans, qui ne montrassent quelque répugnance à accepter le progrès. Les individus aisés réclamaient l'afféagement, duquel ils attendaient l'amélioration de leur condition ; mais les pauvres gens voyaient au contraire une cause de misère dans la limitation des communs, dans la mise en culture des landes. L'expression de ces intérêts opposés apparaît nettement dans les cahiers rédigés en 1788 et 1789 : ceux des sénéchaussées, établis en général par des bourgeois, étaient favorables au défrichement, ceux des paroisses étaient hostiles.

L'exposé de tous ces faits rend donc particulièrement intéressant le livre de M. Pierre Lefeuvre. Le juriste y verra l'évolution des principes immuables jusqu'au milieu du XVIIe siècle, l'économiste y puisera de nombreux renseignements sur la conditoin des terres et des personnes. C'est un ouvrage tout à fait recommandable.

L.-H. LABANDE.

Les anciens artistes peintres et décorateurs Mulhousiens jusqu'au XIXe siècle. Matériaux pour servir à l'histoire de l'art à Mulhouse, par Ernest MEININGER. Mulhouse, E. Meininger; Paris, H. Champion, 1908. In-8° de x-95 pages.

M. Ernest Meininger a eu la louable pensée de rechercher dans les archives de Mulhouse ou ailleurs les documents qui existent sur les anciens peintres et décorateurs de cette ville, nés jusqu'au début de la période française (exactement jusqu'en 1812). Il a donc réuni sur 60 artistes des notes précieuses qu'il nous présente aujourd'hui. A

vrai dire, M. E. Meininger a compris dans cette liste des peintres, comme Christophe Bockstoffer et Jean Lüdin, qui sont originaires d'un autre pays; mais ils ont laissé à Mulhouse des souvenirs de leur talent tels qu'ils avaient pour ainsi dire acquis la qualité de citoyens de cette ville avec le droit de figurer dans cet ouvrage. L'incendie de l'Hôtel de ville, qui, le 1er février 1551, détruisit les registres du conseil et les registres des missives, a privé l'historien de sources où il aurait puisé des documents sur les peintres les plus anciens : effectivement jusque vers le dernier quart du XVIe siècle, la liste est courte de ces artistes et les renseignements sur leur vie et leurs travaux extrêmement brefs. M. E. Meininger s'est rattrapé sur les XVIIe et XVIIIe siècles : la dynastie des Bodan, Daniel Hofer, Jean Gabriel, Lucas Liebach, Jean-Gaspard Heilmann, les Ziegler, les Dollfus, les Mieg, les Kœchlin et les Wachsmuth lui ont fourni matière à d'intéressantes notices, qu'une douzaine de planches en phototypie rendent encore plus attrayantes. A la fin de son livre, l'auteur a transcrit quelques indications, qu'il sait lui-même incomplètes, mais l'absence de documents d'archives ne lui a pas permis de faire mieux, sur treize peintres-verriers qui ont existé à Mulhouse en la seconde moitié du XVIe et au XVIIe siècle.

L.-H. Labande.

W. Meyer-Lübke. **Historische Grammatik der französischen Sprache,** I. Laut- und Flexionslehre (Sammlung Romanischer Elementarbücher, I, 2). Heidelberg, 1908, C. Winter; un vol. in-12 de XVI-277 pages.

Dans cette collection d'Heidelberg, brillamment inaugurée naguère par son *Einführung*, M. Meyer-Lübke vient de nous donner, sous une forme très condensée, un de ces résumés comme peuvent seuls en faire les maîtres qui résument tout parce que rien ne leur échappe, et qu'ils dominent pleinement leur sujet. Ici, tout en se bornant strictement au parler de l'Ile-de-France, l'auteur a très bien su le caractériser çà et là, en quelques notations brèves, par rapport aux autres dialectes du Nord : il a repris notamment toute cette difficile question des diphtongues qu'avait déjà traitée d'une façon si pénétrante M. Suchier dans l'unique fascicule paru de son *Altfranzösische Grammatik*. Sur certains points il apporte, je crois, des solutions définitives, et l'évolution par exemple de *áva* doit décidément être envisagée comme il est fait ici à la p. 126 ; c'est le plus simple, et c'est ce qui explique le mieux la forme ancienne de notre imparfait dans la première conjugaison. D'autres parties de ce livre sont évidemment moins nouvelles, ainsi l'exposé de la flexion. Mais ne faut-il pas s'en féliciter en un sens? Cela tendrait à prouver que les faits commencent à être établis et classés d'une façon solide. Le seul reproche qu'on pourrait adresser à M. M.-L., — si c'en est un dans l'espèce, — serait d'avoir insisté presque uniquement sur l'ancien français, ou même

sur ses origines : le français moderne a été un peu sacrifié, et il est évident que, pour lire avec fruit ce résumé, il faut posséder déjà par avance une connaissance très sûre de notre langue. N'importe, le livre, tel qu'il est, est précieux, et il faut souhaiter l'apparition prochaine du second volume qui le complètera : il sera très intéressant de voir résumer par M. M.-L., dans une vue d'ensemble, l'évolution de notre syntaxe française, — puisque M. Tobler, qui eût été si bien qualifié pour le faire, ne s'est pas décidé à nous tracer un tableau de ce genre.

Voici, sur le présent volume, quelques remarques de détail, que j'ai faites au courant de la lecture : ce sont soit de légères inexactitudes, soit certains points où mon opinion diffère de celle de l'auteur. P. 71, pour les mots *homme*, *comte*, M. M.-L. suppose une étape *uôme*, *cuôte* (avec *o* nasal) qui ne paraît pas très vraisemblable. P. 79, à propos de l'évolution de *oi*, il faudrait mieux séparer de *wè* passant à *wa*, sa réduction partielle en *è* qui a commencé antérieurement au XVIe siècle. Il est légèrement inexact, à la p. 95, de donner *cultellu* comme prototype de *couteau*, puisqu'il avait abouti à *coutel* ; à la page suivante la forme *camminu* citée parmi celles où *a* initial se trouve « in freier Stellung », n'est évidemment qu'une faute d'impression. P. 127, *agru* est posé comme ancêtre de *aire* ; mais alors on ne voit pas pourquoi *nigru* aboutit à *noir* et non point à **noire*. P. 128, il est dit que dans l'a. fr, *rei*, *lei* la diphtongue provient uniquement de l'*ē*, et cela pourrait être en effet, mais cependant cela n'est pas : ce qui prouve bien que le *g* palatalisé est en cause, ce sont les formes provençales correspondantes. Je crois qu'entre les formes *mêler* et *racler*, citées à la p. 135, il y a tout simplement une différence dialectale, et d'autre part un changement de suffixe pour *-udine* aboutissant à *-ume* : l'essai d'explication phonétique renouvelée ici p. 137 ne m'a pas convaincu. Je ne vois pas trop pourquoi l'identité entre *chaire* et *chaise* n'est présentée que dubitativement à la p. 154, et à tout prendre celle de *besicles* avec *beryllum* me paraîtrait plus douteuse. M. M.-L. n'admet plus pour *sco* le passage de *sc* en *cs*, et il indique alors (p. 157-58), pour expliquer la production d'un *y*, un processus assez compliqué, peu probant en somme, puisqu'on ne voit toujours pas pourquoi le résultat du groupe *sca* aurait été différent. Où l'auteur a-t-il pris (p. 163) qu'en français moderne l'adjectif *net* se prononçait avec un *t* muet ? Je crois bien aussi qu'on a des exemples des infinitifs *courir* et *quérir* antérieurs au XIVe siècle, date qui leur est ici assignée (p. 205). A la p. suivante, M. M.-L. approuve l'étymologie de l'impersonnel *estovoir* tiré de *est opus* (Tobler), et condamne le type *stupere* (Suchier) : rien de mieux, mais pourquoi dit-il alors à la p. 220 que l'étymologie de *estuet* reste incertaine ? Et il en dit autant de *trueve* : j'espère du moins qu'il a renoncé pour sa part au type *turbare*, qui avait reçu à diverses reprises son adhésion.

P. 210, l'explication donnée pour l'addition d'un *e* à *je port*[*e*] est un peu laborieuse et n'est pas en somme convaincante : je persiste à croire que l'hypothèse la plus naturelle est celle d'une proportionnalité par rapport à *je vends*, *tu vends*, etc., et l'unification des flexions verbales s'est faite essentiellement sous des influences de ce genre. Vient ensuite la question toujours pendante de la première pers. pl. en *-ons* : M. M.-L. se contente d'indiquer les diverses théories en présence, tout en déclarant que l'influence de *sumus* lui paraît la plus probable; c'est donc qu'il n'en est pas bien sûr. Pour ma part, je me demande maintenant si l'on ne pourrait pas partir d'une flexion **-aomus*, qui se serait introduite d'abord dans *stamus* et *damus* d'après *stao, dao* : ce n'est là qu'une hypothèse — et que je ne puis encore étayer d'aucune preuve positive, mais elle aurait tout au moins le mérite de justifier le *cerchons* qui tourmentait autrefois G. Paris, et d'expliquer aussi pourquoi nous avons encore *devemps* à côté de *cantomps* dans le Saint-Léger, car avec l'influence de *sumus* on ne voit pas bien pourquoi les verbes en *-are* auraient été les premiers atteints. Passons à autre chose. Je vois à la p. 229 que le portugais a *menço* : mais en quoi cela prouve-t-il que *mentio*, non pas **mento*, ait dû être universellement répandu en Gaule, et n'est-ce pas là vouloir mettre entre le latin vulgaire des diverses provinces de l'Empire une uniformité qui certainement n'a point existé. Je crois que la vérité est toute autre. P. 233, il est dit que les premières pers. *vois*, *estois* ne peuvent pas s'être produites sous l'influence de *je puis*, parce que les subjonctifs correspondants sont en *s*, non en *ss* : mais cela prouve tout simplement qu'un subjonctif *voise* a été tiré directement de *je vois*. En tout cas, il n'était pas bien utile de rappeler les formes décidément trop barbares imaginées par MM. Muret et Marchot. De même un peu plus loin à propos de *je puis* qui a l'air d'embarrasser l'auteur : à quoi bon discuter encore le **pocsum* de G. Paris ? Non, il serait bien plus simple d'indiquer une contamination probable entre le classique *possum* et le vulgaire *poteo*, ce qui conduit précisément à **posseo*, c'est-à-dire au type postulé. Le champ de la philologie romane commence à être encombré d'hypothèses ruineuses, qui ne répondent vraiment plus aux progrès de la linguistique : on les cite toujours, pour ne pas paraître les ignorer, mais il faudra bien se décider un jour à les passer sous silence. Tout cela d'ailleurs ne diminue en rien la haute valeur personnelle du livre de M. Meyer-Lübke, mais je vois que ces réflexions m'entraînent plus loin que je ne voulais. — En terminant, je constaterai qu'il y a quelques fautes d'impression regrettables, ne fût-ce que la mention des Serments de *847* (!) à la p. 8. Les protes d'Heidelberg ont vraiment trop estropié les noms de nos grammairiens français : ils mettent *Nizard* pour *Nisard* p. 88, *Darmestetter* par deux *tt* p. 90, 104 et 190, *Audry* pour *Andry* p. 154. Il ne faudrait pas non plus, comme ici à la p. XVI, et au beau milieu

d'une liste chronologique, écrire *Duma* pour *Dumas*, ni surtout *Doumergue* pour *Domergue* : M. Doumergue est notre ministre actuel de l'Instruction publique, et n'a rien de commun avec Urbain Domergue mort en 1810.

E. Bourciez.

P. Horluc et G. Marinet. **Bibliographie de la syntaxe du français (1840-1905).** Fasc. 20 des Annales de l'Université de Lyon, nouv. série II. — Lyon, A. Rey, et Paris, A. Picard, 1908 ; un vol. in-8° de XI-320 pages.

« Telle qu'elle est, cette bibliographie nous semble valoir d'être publiée. Aussi bien il n'existait pas jusqu'ici de bibliographie spéciale de la syntaxe du français. » Je souscris volontiers pour ma part à ces mots que MM. Horluc et Marinet ont placés à la fin de leur Avertissement ; j'estime que nous devons tout d'abord grandement les remercier pour avoir entrepris et mené à bonne fin une œuvre de ce genre. Œuvre modeste en apparence, mais difficultueuse au fond, et qui aura sa portée scientifique : car il n'était point aisé de recueillir ces notes sur la syntaxe disséminées presque à l'infini dans une foule de livres, de brochures et de revues, de coordonner toutes ces indications d'une façon simple et acceptable, et d'en composer un ensemble qui comprend plus de trois mille références soigneusement vérifiées. C'est ce qu'ont fait les auteurs de ce volume, et c'est en cela qu'ils méritent toute notre reconnaissance : ils nous ont épargné des recherches souvent laborieuses, et des redites toujours possibles ; on ne pourra plus aborder un point de la syntaxe française, sans consulter au préalable ce répertoire qui a enregistré le travail accompli pendant deux tiers de siècle. Il faudra se rappeler seulement que les auteurs ont voulu faire œuvre de bibliographes et non de critiques : ils ont cherché à tout embrasser sans opérer aucun triage, sans donner aucune indication sur la valeur relative des travaux signalés, et au fond ils ont eu raison en un sens. On trouvera donc ici placées côte à côte des études d'importance très inégale et aussi d'inspiration tout à fait différente. Il ne pouvait pas en être autrement dans une revue qui part de 1840 pour aboutir à nos jours : il fallait bien s'attendre à y voir figurer des plaquettes d'intérêt nul, et aussi des ouvrages conçus dans un esprit très différent, les uns procédant d'une sorte de dillettantisme ou de divination à priori, les autres s'appuyant sur la méthode historique et psychologique inaugurée depuis une trentaine d'années. Il est évident que des *Récréations philologiques* de Génin aux *Vermischte Beiträge* de Tobler la distance est assez grande : ce sera aux travailleurs à faire un départ entre les indications qui leur sont fournies, et après tout on peut en trouver qui ne sont pas inutiles même dans les livres les plus médiocres. Je trouve bien que MM. H. et M. ont fait la part un peu large au *Courrier de Vaugelas*, dont le dépouille-

ment minutieux est devenu ici vraiment envahissant, mais je n'ose pas trop le leur reprocher, étant donné le plan admis. Ils ont visé à être complets, sans se flatter d'y réussir et se rendant bien compte qu'en pareille matière les omissions sont à peu près inévitables. Il est en effet probable qu'à l'usage et en y regardant de très près, on trouvera dans ce répertoire certaines lacunes. Je ne crois pas cependant qu'elles soient très nombreuses. Et je pourrais dire par exemple que je trouve ici sous le nº 96 une leçon d'ouverture où je n'avais exposé que quelques idées très générales, tandis que n'y figure point ma thèse sur la préposition *ad*, renfermant une contribution à la syntaxe de l'ancien français qui vaut ce qu'elle vaut : mais il est toujours facile de faire des observations de ce genre, et j'aurais vraiment trop l'air de plaider *pro domo mea*. A première vue, je ne remarque qu'une lacune grave ; l'ouvrage de Rydberg *Zur Geschichte des französischen e* n'a pas été cité, alors que du même sont mentionnées deux courtes brochures. Il est étonnant qu'un ouvrage semblable ait échappé à l'attention des auteurs, et je n'ai pas besoin de dire que la quatrième partie notamment, parue en 1904, contient sur notre syntaxe pronominale une étude qui renouvelle toute la question (voir *Revue Critique* du 9 septembre 1905). La lacune est vraiment si grosse qu'elle n'est pas dangereuse, et il n'est guère à craindre qu'elle puisse être préjudiciable à personne.

E. Bourciez.

John Meier. **Werden und Leben des Volksepos.** Halle a. S., Niemeyer, 1909, in-16, p. 54. Mk. 1,20.

Emil Bohn, **Die Nationalhymnen der europæischen Vœlker.** Breslau, Marcus, 1908, in-8°, p. 75. Mit einer Notenbeilage.

I. Cette simple brochure de M. John Meier, reproduisant un discours prononcé à la fête anniversaire de l'Université de Bâle, mérite de ne pas passer inaperçue. Elle contient un résumé intéressant des conclusions nouvelles où ont conduit les dernières recherches dans le domaine de l'épopée populaire. L'étude des littératures comparées et l'observation faite sur place par les savants de peuples demi-cultivés, Kirgises, Serbes, Finnois, Russes, etc., sont en train de modifier complètement nos idées sur ces questions. Les notes dont M. M. a fait suivre son discours permettent d'entrevoir l'abondante documentation sur laquelle se fondent les nouvelles théories. Pour les résumer brièvement, elles substituent l'individualité de l'artiste à cette composition anonyme et mystérieuse des masses qui d'après les Romantiques, dont la conception est loin d'être partout abandonnée, a donné naissance au *Volkslied* et à l'épopée populaire. Après avoir suivi la transformation de la matière historique en matière légendaire, telle qu'elle alimentera les chants épiques, M. M. examine leur trans-

mission. Elle se fait par des chanteurs, qui sont bientôt des professionnels, d'abord aèdes improvisateurs, c'est-à-dire disposant de motifs types qu'ils allongent ou abrègent à leur gré, combinent et varient de bien des façons, puis rhapsodes, déclamant des chants tout faits, mais en usant aussi d'une liberté relative. Le passage de la période de l'aède à celle du rhapsode s'est fait insensiblement et on peut conjecturer que c'est à ce moment de transition qu'a dû s'effectuer la transformation du chant épique en épopée. Celle-ci ne s'est pas en tout cas constituée par l'agglomération de chants isolés, comme le croyait Lachmann, ni par un accroissement interne, le style de l'épopée se substituant au style du chant, comme l'a soutenu Heusler; elle est l'œuvre d'un poète de génie, qui a travaillé avec le souci de la composition, et il faut admettre une rédaction écrite suivant de près la conception. Cette poésie continue à être exploitée par les rhapsodes, elle n'est pas à l'abri de tout changement, mais il n'est pas possible de la qualifier de poésie populaire, ses vastes proportions ne lui permettant plus d'être absorbée par la masse; elle reste une œuvre personnelle. J'avais déjà signalé, à propos d'un travail sur le *Volkslied*, ces conclusions originales de M. M. sur la part respective de la collectivité et de la personnalité de l'auteur en matière de poésie populaire; on retrouvera dans sa nouvelle brochure comme un autre aspect de la même question.

II. Dans la Revue d'ethnographie que publie, sous le titre de *Wort und Brauch* et sous la direction de MM. Siebs et Hippe, la *Schlesische Gesellschaft für Volkskunde*. M. Bohn a fait paraître (fascicule 4) une intéressante étude des hymnes nationaux de tous les peuples d'Europe. C'est un examen fort complet — pour le Montenegro et la Serbie seulement l'auteur n'a pas pu recueillir de renseignements positifs — de tout ce qui est devenu chant officiel dans le groupe germanique, roman et slave. L'origine de ces chants, leur caractère, leur traduction musicale, les modifications qu'ils ont subies, les emprunts qu'ils ont faits à différentes œuvres, les progrès de leur popularité ont été soigneusement notés. M. B. qui est professeur honoraire de la chaire de musique à l'Université de Breslau, a naturellement insisté sur les qualités musicales de ces morceaux dont les auteurs, poètes ou musiciens, sont rarement des personnalités remarquables. Leur ancienneté en général n'est pas grande et leur caractère national souvent médiocre. Il arrivera qu'un étranger, comme Spontini, compose un hymne *national* prussien; qu'un souverain, comme don Pedro, écrive l'hymne *national* portugais; que d'une opérette française sorte un hymne *national* polonais; l'hymne roumain est l'œuvre d'un musicien allemand et bien dans le ton allemand; l'hymne grec est de la franche musique italienne, etc. Mais quelque variée que soit leur origine et par quelque cause que s'explique leur

popularité, leur fortune est liée à l'histoire des États modernes, et ils représentent un document non négligeable pour étudier ce qu'on a appelé le réveil des nationalités au XIXe siècle. Il n'est pas possible de les passer tous ici en revue, mais il faut mentionner le chapitre sur le *God save* des Anglais, un des chants les plus anciens et qui a eu une rare force de pénétration, car il a pris un vêtement prussien, saxon, hessois, etc.; sur le *Wilhelmus van Nassouwe* des Hollandais, vrai *Volkslied* qui apparaît déjà dans un recueil de chants de Gueux de 1581 ; sur l'hymne autrichien dont Hoffmann von Fallersleben adopta la composition (elle est, comme on sait, d'Haydn) pour son *Deutschland über Alles*, empêchant ainsi son œuvre de devenir le vrai chant national de l'Allemagne (Pourquoi l'auteur n'a-t-il rien dit de la *Wacht am Rhein?*). A des lecteurs français il faut aussi signaler le chapitre sur la *Marseillaise* ; ils y trouveront sur sa pénétration en Allemagne et les multiples adaptations qu'on en fit chez nos voisins de curieux détails : un *Schlachtlied der Deutschen* de 1792, composé à titre de réplique, en adopte la musique ; en 1798 le poète Herklot dédie au roi Frédéric-Guillaume III une cantate avec la mention « sur l'air de la Marseillaise » ! Un supplément donne la notation musicale de 35 hymnes avec le texte de la première strophe dans la langue originale [1].

L. R.

1. P. 25, la convention de Pillnitz est de 1791 et non *1792* : écrire Luckner et non *Lukner* ; p. 63, beau Dunois et non *brave*.

Le propriétaire-gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy. Imp. Marchessou. — Peyriller, Rouchon et Gamon, Srs.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 40 — 7 octobre — 1909

Gaden, Grammaire du baguirmi. — Nyrop, Grammaire historique de la langue française, III. — E. Lorenz, La chatelaine de Vergi. — Vie de saint Quentin, p. Langfors et Soderhjelm. — E. Levy, Petit dictionnaire provençal français. — Langlade, Jehan Bodel. — P. Brun, Cyrano de Bergerac. — Rossel, Voltaire créancier du Wurtemberg. — Chr. Maréchal, Le Josselin inédit de Lamartine. — Des Cognets, Les idées morales de Lamartine. — Doumic, George Sand. — Küchler, Le romantisme français. — Rain, L'Europe et la Restauration. — G. Hanotaux, Fachoda. — Mantoux, A travers l'Allemagne contemporaine. — H. Lichtenberger, Wagner. — Bruel, Collection de Vinck, I. — Apostolescu, L'influence des romantiques français sur la poésie roumaine. — Gurnaud, L'Eglise et la famille. — De Civrieux, Du rêve à la réalité. — Liron, La marine. — P. de Coubertin, Pages d'histoire contemporaine. — Richaud, Le casier judiciaire. — G.-K. Wolf, Un semestre en France. — Rossi-Sachetti, Dictionnaire italien-français. — Schenkl, Exercices grecs, 12e éd. — Bruns-Gradenwitz, Fontes iuris romani antiqui, II. — Ritterling, Le camp de Wiesbaden. — Saenger, Les Silves de Stace. — Dom Cabrol, Dictionnaire d'archéologie chrétienne, 17. — Schullerus, Dictionnaire transilvain, II.

H. Gaden, **Essai de grammaire de la langue baguirmienne,** Paris, E. Leroux 1908, 147 p. in-8°, 7 fr. 50.

L'extension coloniale de la France a eu, entre autres résultats, celui de développer l'étude des langues africaines qui, jusque-là, semblait un domaine réservé à quelques missionnaires ou à quelques voyageurs, dont on ne saurait assez louer les services, mais qui n'apportaient pas toujours une préparation philologique suffisante pour mettre en œuvre les matériaux qu'ils avaient recueillis. M. le commandant Gaden fait partie de cette phalange d'officiers et d'administrateurs à qui la science doit beaucoup. Après une bonne étude (la seule scientifique sans méconnaître les travaux de Barth et de Grimal de Guiraudon) sur le poul parlé par les Foulah établis dans le Baguirmi [1], il nous donne aujourd'hui un ouvrage important sur la langue des indigènes de cette région.

Je disais, il y a plus de vingt ans, que la linguistique peut arriver à combler quelques unes des lacunes de l'histoire [2]. C'est le cas pour les populations du Soudan qui, à part les Haoussas et les Bor-

1. *Note sur le dialecte foul parlé par les Foulbé du Baguirmi*, Paris, 1908, in-8°.

2. *Essai sur l'histoire et la langue de Tonbouktou et des royaumes Songhaï et Molli*, Louvain, 1888, in-8, p. 12.

nouans ne possèdent, à défaut d'annales écrites, que des traditions vagues sur leur origine et leurs migrations [1].

Cette tradition fait venir des bords du Nil les populations parlant le baguirmi (ou barma) et les langues apparentées comme le Sara [2], le Kouka, le Boulala, le Kenga : elle est confirmée par les rapports déjà signalés par M. Gaudefroy-Demombynes d'après les vocabulaires rapportés par le Dr Decorse [3] avec le Bongo parlé par une population du Bahr et Ghazal [4], et suivant Lepsius [5], au Bari [6], au Dinka [7] et même à l'Iloigob des Masaïs [8]. L'auteur n'a pu consulter le travail de M. Gaudefroy-Demombynes et de celui de Barth [9], resté inachevé, il n'a connu que le résumé donné par F. Müller, [10]. Il existe, entre les données fournies par Barth et celle de M. Gaden, des divergences qui montrent que ce dernier a poussé plus loin ses recherches : cf. par exemple la question du pronom personnel (p. 10) considéré comme sujet isolé, sujet indépendant, sujet préfixé au verbe. Ajoutons que l'*Essai de grammaire baguirmienne* contient un certain nombre de phrases qui aident à se rendre compte de la syntaxe et divers textes : proverbes, anecdotes, chansons, qui nous font connaître la vie intime de cette population. L'ouvrage se termine par un glossaire.

Puissions-nous avoir, à bref délai, de semblables travaux sur chacune des langues parlées dans le Soudan français!

René Basset.

Kr. Nyrop. **Grammaire historique de la langue française**. Tome III. Paris, A. Picard, 1908; un vol. in-8° de VIII-459 pages.

Le troisième volume de cette grammaire devait comprendre une

---

1. Ce que nous connaissons de l'histoire du Baguirmi est dû à d'Escayrac de Lauture (*Le Désert et le Soudan*, Paris, 1855 in-8°, p. 73-76), à Barth (*Reisen und Entdeckungen in Nord-und Central Afrika*, Gotha, 1857, 5 v., in-8°. T. III, p. 265-405) et Schweinfurth (*Sahara und Sudan*, Berlin, 1881, 3 v., in-8. T. II, p. 529-738).

2. Cf. Delafosse, *Essai sur le peuple et la langue Sara*, Paris, in-8°.

3. *Documents sur les langues de l'Oubangui-Chari*, Paris, 1906, in-8°.

4. Cf. Schweinfurth *Linguistiche Ergebnisse einer Reise nach Central-Afrika*, Berlin, 1873 in-8° : F. Müller, *Grundriss der Sprachwissenschaft*. T. IV, fasc. 1, Vienne, 1888, p. 104-105.

5. *Nubische Grammatik*, , Berlin, 1880, in-8° p. LVIII-LXIV.

6. Cf. F. Müller, *Die Sprache der Bari*, Vienne, 1864, in-8°; Mitterutzner, *Die Sprache der Bari*, Brixen, 1867, in-8°. E. Owen, *Bari Grammar and Vocabulary*, 1908, in-8°.

7. Cf. Mitterutzner, *Die Dinka-Sprache*, Brixen, 1866, in-8°; Beltrame, *Grammatica della lingua denka*, Florence, 1870, in-8°.

8. Cf. Erhardt, *Vocabulary of Enguduk Iloigob*, Ludwigsburg, 1857, in-8°. Merker, *Die Masaï*, Berlin, 1904, in-4°.

9. *Sammlung und Bearbeitung der Central-Afrikanischen Vokabularien*, Gotha, 1862, in-8°.

10. *Grundriss der Sprachwissenschaft*, t. I, fasc. 2, Vienne, 1877, p. 174-178.

étude sur la formation des mots et celle de leur signification : mais la première de ces études a pris à elle seule un tel développement que force a été de renvoyer la Sémantique à un tome IV. Nous ne nous en plaindrons pas, puisque cela a permis de donner ici aux faits de dérivation et de composition toute la place qui leur était due. L'auteur y a eu d'autant plus de mérite qu'ayant depuis quelque temps les yeux très fatigués, il a dû dicter une partie de ce volume, et n'a guère pu en revoir par lui-même les épreuves. C'est là un bel exemple de zèle scientifique, et il est vraiment touchant de voir M. Nyrop écrire dans son avant-propos : « Malgré tous nos efforts, nous avons un vague sentiment de ne pas avoir pu réaliser notre plan tel que nous l'avions conçu. » Qu'il se rassure : ce tome III est digne en tous points de ses aînés, on y retrouve la même sûreté de doctrine, la même variété d'information qui part du moyen âge pour aboutir aux manifestations les plus néologiques de la langue française. Et il ne nous reste qu'à souhaiter à l'auteur un prompt et complet rétablissement, qui lui permettra de parachever son œuvre.

A cette étude très poussée de notre dérivation je ne vois guère ce qu'on pourrait reprocher, sinon un classement un peu artificiel des exemples allégués. Pour donner vraiment une idée de la force créatrice de la langue dans ses diverses périodes, il eût fallu autant que possible ranger les mots par siècles, suivant l'ordre de leur apparition, et distinguer soigneusement aussi ceux qui remontent à des types latins ou n'en sont qu'un calque, des créations françaises proprement dites. C'est là ce qui n'a pas été fait généralement ici. Ainsi à la p. 82, en tête des adjectifs en *-able* dérivés de verbes, je trouve cités côte à côte *adorable*, *blámable* : le premier qui ne date, semble-t-il, que du XVIIe siècle, est évidemment calqué sur le latin; le second, dont on peut se demander s'il reproduit bien *blasphemabilis* apparaît au contraire dès le XIIIe, et ainsi de suite. On pourrait en dire autant de la liste des mots en *-if* cités p. 127 : il est étrange de trouver à la même ligne *craintif* qui est au moins du XIVe siècle, et *sportif;* d'autre part *tardif* remonte à un *tardivus* attesté dans les Notes Tironiennes, et il ne suffit pas non plus de dire que *poesteïf* appartient « à la vieille langue », il faudrait indiquer qu'il continue *potestativus*. Je crains qu'il n'y ait dans tout cela un peu de désordre, le but d'une grammaire historique étant précisément de fixer autant qu'on le peut l'âge des mots. Du reste, dans tout ce long exposé de la dérivation, je ne relève qu'un point de doctrine qui me paraît inadmissible. A la p. 138, il est question d'un suffixe nominal *-otionem* dont viendraient en v. fr. *batoison*, *livroison*, etc., et dont *pámoison* serait le seul reste dans la langue moderne. Ce n'est pas une inadvertance, car à la p. 93 il en est également question à propos de *-ationem*. Mais je me demande vraiment d'où M. N. a tiré ce suffixe, car il ne s'explique pas à cet égard : l'emprunte-t-il à des mots comme *lotionem*, *motionem?* Ce serait peu vrai-

semblable, et la réalité est toute autre. En somme, les fait ont été exposés depuis longtemps d'une façon correcte, et par G. Paris, il me semble, en premier lieu. Dans un mot comme *liberatiónem*, l'*a* étant atone et non initial s'affaiblit en *e*, on aboutit à *livreison* d'où ensuite *livroison*; mais d'autre part *ratiónem*, où l'*a* était initial, devait aboutir régulièrement à *raison*, et il en est résulté un empiètement victorieux de *-aison*, sur *-oison*, en attendant que le savant *-ation* vînt à son tour leur faire concurrence. Il est donc tout à fait chimérique de vouloir séparer *-oison* de *-aison*, et l'hypothèse d'un suffixe *-otionem* est parfaitement gratuite.

Étant données les conditions où a été rédigé et imprimé ce volume, on pouvait craindre qu'il s'y glissât un assez grand nombre d'erreurs : il n'en est rien, et ce résultat est très honorable non seulement pour M. N., mais aussi pour ceux qui l'ont aidé dans la revision des épreuves. Assurément, on pourrait grossir un peu l'errata, et il y a çà et là quelques assertions douteuses, quelques menus faits qui me paraissent contestables. P. 11, la date de 1756 assignée au Dictionnaire néologique de Desfontaines est erronée, c'est 1726 qu'il faut lire. P. 13, M. N. semble dire que le mot *altruisme* est devenu tout à fait courant en français : cela dépend, non point dans toutes les classes de la société à coup sûr, et il fait encore sur notre oreille un tout autre effet que son pendant *égoïsme*. P. 49, il ne faudrait pas donner *avette* comme dérivé directement de *ef* : il représente en réalité un latin vulgaire *apitta*. P. 89, il est dit « on ne trouve pas la forme *voleïlle* », et p. 129 ce mot est donné comme « la plus vieille forme » de *volaille*. P. 100, le mot *monticellum* ne devrait pas être pourvu d'un astérisque, puisqu'on le rencontre en latin. P. 173, la date du XVIe siècle indiquée pour l'adaptation du suffixe méridional *-ade* à des radicaux français, n'est pas tout à fait exacte, et *œillade* par exemple se rencontre déjà chez Coquillart. P. 206, le préfixe *per* est donné comme inséparable en latin, et *perhorridus est* est opposé au v. fr. *par est fiers :* mais que deviennent alors des exemples comme *per mihi mirum visum est* (Cicéron, de oratore 1, 49), ou encore *Platoni per fuit familiaris* (Aulu-Gelle, 2, 18)? Je trouve que les lignes consacrées p. 234 au préfixe *in-* sont bien courtes; quoi qu'il soit d'origine savante, l'histoire de son développement est fort intéressante et d'une grande importance. Et enfin, si je reviens à la p. 168, j'y trouve que « les *Niçards* aiment à se déguiser en *Niciens* » : j'ignore où l'auteur a puisé ce détail. J'ai habité Nice pendant plusieurs années, j'avoue n'avoir jamais entendu personne s'y servir de cette appellation : *nizzardo* est en effet senti comme péjoratif, mais les gens s'appellent tout simplement *Niçois*. Inutile d'insister et d'allonger cette liste : rien de ce que j'ai dit n'a été dit pour diminuer en quoi que ce soit les très solides mérites du livre de M. Nyrop.

E. Bourciez.

E. Lorenz, **Die Kastellanin von Vergi in der Literatur Frankreichs, Italiens, der Niederlande, Englands und Deutschlands, mit einer deutschen Uebersetzung der altfranzœsischen Versnovelle und einem Anhang : Die « Kastellan von Couci » sage als « Gabrielle de Vergi » legende.** Halle, Kæmmmerer, 1909, in-8° de 155 pages.

Le sujet amplement énoncé dans ce titre avait déjà été effleuré par M. G. Raynaud dans quelques pages sobres et précises (*Romania*, XXI, 155-65). Il est ici repris avec tous les développements qu'il comportait — et même un peu davantage — et traité avec une abondante érudition. Sur les rédactions françaises, italiennes, hollandaises, M. L. apporte beaucoup de nouveau ; il démontre notamment que la nouvelle de Marguerite de Navarre est traduite de celle de Bandello (on sait que c'est le rapport inverse qui était généralement admis). Les versions anglaises et allemandes n'ont pas grand intérêt, car elles remontent à des versions françaises du XVIIIe siècle, naturellement fort altérées. Les diverses contaminations entre le thème de la *Chatelaine de Vergi* et celui du *Chatelain de Couci* sont étudiées dans un intéressant appendice. Il est fâcheux que cet utile et consciencieux travail soit mal composé et alourdi par des hors d'œuvre sur des points sans intérêt ou trop connus, fâcheux surtout que la lecture en soit rendue si pénible par un singulier dédain de tout ce qui eût pu la faciliter : ni manchettes, ni titres courants, ni table des matières, ni index, rien ne nous guide dans ce fouillis d'analyses, de descriptions, d'indications bibliographiques. Si M. L. a voulu rendre son travail impossible à parcourir, difficile à utiliser, il a pleinement réussi [1].

A. Jeanroy.

La Vie de Saint Quentin par Huon le Roi de Cambrai, publiée pour la première fois par Artur Langfors et Werner Soderhjelm. Helsingfors, 1909 ; in-4° de XXV-68 pages (*Acta Societatis scientiarum fennicæ*, t. XXXVIII, n° 1).

Cette Vie de Saint Quentin, en 4092 vers octosyllabiques à rimes plates, est une des productions les plus faibles de ce fécond rimeur dont une œuvre plus intéressante a été publiée récemment par M. Langfors [2]. L'édition en est fort soignée et précédée de toutes les recherches nécessaires sur la langue du poème, sa versification, ses sources et ses rapports avec les autres œuvres de même sujet. Les éditeurs ont identifié la Vie latine qui a été traduite par le poète, et ils ont eu l'heureuse idée de la publier au bas des pages, ce qui permet de préciser le sens d'un certain nombre de mots. Les notes, grammaticales et lexicographiques, sont un peu maigres ; le Glos-

1. Je me permets de lui signaler une allusion intéressante au moins par sa date, car c'est sans doute la plus ancienne que présente la littérature italienne : elle se trouve dans une strophe de *Dittamondo* de Fazio degli Uberti, reproduite par Barbieri dans son *Origine della poesia rimata*, p. 93.

2. *Li Regrès Nostre Dame*, publié d'après tous les manuscrits connus. Paris, 1907 (cf. *Revue critique*, 1908, I, 267).

saire aussi eût pu être un peu plus riche. Voici quelques remarques à son sujet.

Esluer (853), qui apparaît avec des sens divers dont le rapport n'est pas clair, paraît signifier ici « s'éteindre » (de *ex-luc-are*?). — *Crampi* (987) n'est pas adjectif, mais part. passé de *crampir*, dont il y a deux exemples dans Godefroy; cf. v. 1201. — *Soille* (dans *paste de s.*, 1019) est mal traduit par « seigle »; l'expression, qui traduit le latin *adipem* désigne une sorte de bouillie onctueuse (cf. Godefroy, à *souille*). — *Confus* (*de parler*, 1086), non « troublé », mais « empêché de ». — *Espois*, « épieu » (1425, 1453) n'avait dans Godefroy qu'un exemple de sens douteux. — Pour *adamer*, « endommager » (1728) il eût été bon de signaler l'étymologie proposée par M. Tobler (*Mém. Acad. Berlin*, 1907, 750). — *Veulie* (2772) paraît bien signifier « frivolité », mais il eût été bon de rappeler les exemples de l'adj. *veule* non relevés dans Godefroy (*Chansons et Dits artésiens*, VII, 75, 77). — *Colpiement* « raillerie » (2773) manque bien à Godefroy, mais on y trouve *copier*, *copoieor*, auxquels il fallait renvoyer. — *Bot* (4088) n'est certainement pas le subst. verbal de *bouter*. car il rimerait en *o* fermé; c'est *bot* (avec *o* ouvert), reptile venimeux, à la morsure duquel est attribuée la maladie dont il est ici question.

A. Jeanroy.

E. Levy, **Petit Dictionnaire provençal-français.** Heidelberg, Winter, 1909; pet. in-8 de viii-388 p. (*Sammlung romanischer Elementar-und Handbücher her. v. W. Meyer. Lübke. III Reihe* : *Wœrterbücher* : 2).

Il n'est pas de romaniste qui n'ait souffert de l'absence d'un bon Dictionnaire de l'ancien provençal : le *Lexique* de Raynouard est vieilli et incomplet, le *Supplement-Wœrterbuch* de M. Levy avance assez lentement [1] ; de plus ces deux ouvrages sont volumineux, coûteux et la recherche y est assez compliquée. Ce sera donc une bonne fortune que d'avoir maintenant la substance de ces deux ouvrages condensés en un volume unique [2], de format commode et de prix abordable (quoique ce prix, qui est de 7 m. 20, soit encore un peu élevé pour le gros des lecteurs). Ce qui en augmente encore pour nous la commodité, c'est qu'il est rédigé en français. Pour ne pas l'allonger outre mesure, M. L. en a exclu les mots trop douteux dans leur sens ou leur forme et les mots savants dont l'interprétation n'offre aucune difficulté. Ces lacunes volontaires n'empêchent pas la collection d'être extrêmement riche, les textes dépouillés en vue du

1. Les derniers fascicules se sont succédé avec plus de célérité : le vingt-quatrième, récemment paru, va jusqu'au milieu de la lettre P : la fin de la publication est donc relativement proche.

2. Et même un peu davantage, puisque M. L. y a recueilli quelques mots relevés trop tard pour avoir pu être insérés dans le *Supplement-Wœrterbuch*.

Supplément ayant été aussi nombreux que variés [1]. Toute critique serait prématurée, les livres de ce genre ne pouvant s'apprécier qu'à l'usage. Il m'a semblé pourtant que M. L. aurait pu raffiner un peu moins dans la division des sens, éliminer certaines significations ou très exceptionnelles ou très voisines d'autres [2]. Mais cet excès de conscience, s'il a l'inconvénient de surcharger quelques articles, a aussi ses avantages. On peut dès maintenant prédire à cet ouvrage le plus vif succès et celui-là notamment qui ira le plus au cœur de l'auteur, et qui consistera à donner une vive impulsion aux études provençales.

A. Jeanroy.

Les Origines de la Littérature française. Jehan Bodel, avec des commentaires sur le congé de Baude Fastoul, par Emile Langlade. Paris, de Rudeval, 1909, in-8° de 266 pages.

Des deux parties de ce livre, la plus longue, consacrée aux œuvres de Bodel (p. 95-266) peut dès à présent être considérée comme non avenue : M. Langlade a ignoré en effet l'ouvrage capital de Rohnstrœm, paru en 1900 [3], les critiques auxquelles cet ouvrage a donné lieu, et d'autres publications essentielles, par exemple l'édition du *Jeu de Saint Nicolas* par J. Manz : il serait donc oiseux de démontrer qu'il retarde sur tous les points [4].

Mais il y a bien des erreurs que n'excuse pas l'ignorance des travaux récents. M. L. eût pu en éviter quelques-unes en utilisant avec plus de soin les documents à sa disposition : il eût pu constater aisément par exemple que la pastourelle dont il est question ci-dessous (en note) n'est que dans deux manuscrits et non dans trois ; le premier vers seul se trouve aussi dans la table de l'un de ces manuscrits, et il s'y trouve même deux fois, avec des attributions différentes. D'autres erreurs s'expliquent par une complète méconnaissance de l'ancienne langue : dans les citations, les non-sens, provoqués par une fausse

1. On sait qu'à la prière de M. A. Thomas, l'auteur y a fait entrer aussi le lexique gascon.

2. On ne voit pas très bien non plus quel est le principe qui a présidé à leur classement.

3. Voy. mon compte-rendu dans la *Revue critique* du 3 février 1902.

4. M. L. essaie à son tour (p. 131) de dater la pastourelle *Contre le dous tans novel*. Il est singulier qu'il ne fasse aucune allusion aux discussions, qui se sont engagées sur ce sujet entre MM. G. Paris, Raynaud, Cloëtta, Schultz-Gora et Guy, résumées pourtant d'une façon lumineuse dans un livre que M. L. a souvent utilisé (H. Guy, *Essai sur Adan de le Hale*, p. 549 ss.). — Sur l'identité de Jehan Bodel avec le Jehan Bedel, auteur de fabliaux, M. L. a ignoré les arguments très solides produits en faveur de sa propre thèse par M. Bédier (*Les Fabliaux*, 1re éd., p. 441). Sur ce point toutefois il apporte un peu de nouveau en publiant (p. 232) un calque du passage du manuscrit de Berne contenant le nom du trouvère ; mais ce calque est loin de lever, quoiqu'il en dise, tous les doutes : on lit en effet à peu près sûrement *bediax*, non *bodiax*.

ponctuation, sont fréquents; et dans les traductions, les contresens ne le sont pas moins. Il est singulier que quand on est aussi mal préparé pour la lutte, on ait l'idée de quereller ses prédécesseurs. Les leçons que M. L. prétend donner à d'autres ne prouvent généralement que l'insuffisance de ses propres connaissances : ainsi la traduction de F. Michel, critiquée à la page 184, est inattaquable (sauf le premier mot, mal traduit), tandis que celle de M. L. ne se soutient pas. Même mésaventure lui arrive quand il entreprend de donner à Bartsch des leçons de paléographie : le fac-similé qu'il a publié à la page 143 permet de lire très nettement *legierement* et non *le grévement*[1].

Dans la première partie, intitulée « Arras au XIIIe siècle, jongleurs et bourgeois », il s'agit en somme des personnages nommés dans les *congés* de Bodel et dans ceux de Fastoul, que M. L. essaie d'identifier, afin de fixer la date de ces deux documents. Ce chapitre paraît au premier abord reposer sur des recherches originales et approfondies. Mais la façon inexacte ou insuffisante dont les sources sont citées rend le contrôle presque impossible et n'est pas faite pour donner confiance. M. L. renvoie par exemple à de mystérieuses « Chroniques belges », comme il renverra à telle série des Archives du Nord ou du Pas-de-Calais, ou à la *Revue des Deux-Mondes*, sans autre indication. La plupart des renseignements fournis ont pu être puisés non aux documents originaux, mais à des inventaires ou à des études antérieures, plus ou moins habilement utilisées[2] : il faudrait, quand on produit un document nouveau ou inédit, en citer in-extenso le passage visé, avec renvoi précis. Un examen attentif, conduit par une personne versée dans la matière, pourrait bien avoir pour résultat de démontrer qu'il n'y a là, malgré un fastueux appareil scientifique, qu'un travail de seconde main. La conclusion à laquelle aboutit M. L. paraît au reste très vraisemblable ; mais n'oublions pas qu'elle avait été énoncée déjà par M. Guesnon, souvent, et trop rarement encore, cité par M. L., et que ce savant l'avait appuyée de faits autrement précis et d'arguments plus probants.

J'ajoute que le livre est écrit négligemment, dans une langue à peine correcte, qu'il est plein de digressions et de hors d'œuvre ; c'est en somme la production hâtive d'un amateur, dont l'objet principal paraît avoir été de démontrer que le *Jeu de Saint Nicolas* est « le plus ancien monument de notre théâtre national composé entièrement en

---

1. M. L. a du reste dans ses citations commis bien d'autres fautes de lecture que ses fac-simile permettent de corriger. Les manuscrits portent par exemple (p. 143) *poi*, *faus*, non *por*, *faul* ; *mirai*, *set*, *aroie* (p. 149), non *truvai*, *sait*, *avoie*, etc.

2. Ce qui m'autorise à le supposer, c'est que M. L. à propos de textes littéraires, renvoie souvent aux manuscrits, alors qu'il en existe des éditions, que vraisemblablement il utilise (voy. pp. 6, 59, 60).

langue vulgaire », (p. 153) [1], que, par conséquent, Bodel est « incontestablement le Père (sic) du Théâtre français » (p. 1, note, et p. 90), et qui paraît éprouver un singulier plaisir à affirmer (p. 266) que « le nom de ce novateur restera, quand même (?), pour l'honneur d'Arras qui le vit naître, gravé sur le soubassement du monument national que les poètes de sept siècles ont élevé après lui ».

A. Jeanroy.

Pierre Brun, **Savinien de Cyrano Bergerac** gentilhomme parisien. L'histoire et la légende. De Lebret à M. Rostand. Paris, Daragon, 1909, 8°, p. 283.

Dans une thèse présentée en 1893 M. Brun avait étudié d'après des documents inédits la vie et l'œuvre de Cyrano et cru avoir fait justice de la légende qui a défiguré l'homme et l'écrivain. Mais un éclatant succès de théâtre, dont il est souvent question dans ce livre, et tout ce qui s'écrivit autour lui montrèrent qu'une légende ne se laisse pas si aisément détruire. D'autres après lui, Platow, Dübi, ont entrepris une étude scientifique de Cyrano, et M. B. lui-même, dont le premier livre est épuisé, vient essayer une fois de plus de reprendre, en l'allégeant, l'ancienne discussion. Je passe sur le résumé rapide qu'il fait des points acquis de l'enquête biographique de son héros. C'est de l'œuvre surtout dont la présente étude s'occupe. M. B. ne fait pas grand cas des *Lettres* et avec raison ; il se contente de nous donner du burlesque et du précieux de son auteur des exemples qui, en effet, ne nous font pas regretter plus qu'à lui-même qu'il nous manque une édition complète de ces Lettres. Dans celles qui ne sont pas uniquement des caprices d'imagination il a recueilli ce qu'elles peuvent nous apprendre d'intéressant sur la vie privée et aussi les idées, les goûts, les sympathies et les antipathies de Cyrano. Son œuvre dramatique est ensuite examinée en détail au point de vue du sujet, des caractères, de la langue et des traces qu'elle a laissées dans l'histoire du théâtre. Dans la comédie du *Pédant joué*, M. B. voit une création originale, celle du paysan Gareau, et il a heureusement précisé l'adaptation que fit Molière de ses différents emprunts. Pour la tragédie de la *Mort d'Agrippine*, où il aperçoit de grandes beautés, il la juge inspirée de Sénèque, mais offrant aussi des rapprochements de détail avec l'œuvre de Corneille, en particulier avec Cinna ; M. B. lui attribue une grande influence sur le théâtre philosophique de Voltaire : le personnage de Séjanus serait le prototype des héros voltairiens interprètes de la libre pensée. L'analogie semble forcée ; assez de causes expliquent le drame philosophique de Voltaire, sans qu'il ait eu besoin

---

1. Je ne discuterai point avec M. L. sur la date du fragment de la *Résurrection*, qu'il veut rajeunir à tout prix ; mais je lui rappellerai que dans le *Jeu d'Adam* sûrement antérieur à Bodel (et qu'il ne paraît même pas connaître) les indications scéniques seules sont en latin.

de se mettre à l'école de Cyrano. Le dernier chapitre étudie les romans de l'auteur, ses voyages fantastiques à la lune et au soleil. M. B. montre la tendance et le procédé assez banal de la satire : prouver l'infériorité de l'homme en prenant partout le contrepied de ce qui se fait sur terre. Ce roman auquel il est facile de trouver des précurseurs et plus encore d'imitateurs — M. B. en énumère beaucoup — procède surtout de Rabelais et du *Francion* de Sorel. Le critique relève toutes les idées philosophiques et scientifiques dans lesquelles il croit découvrir un pressentiment des doctrines modernes, sensualisme de Condillac, évolutionnisme de Darwin, etc. Je crois que M. B. ici encore a exagéré ces analogies ; il y a sans doute de l'originalité dans les fantaisies ingénieuses de Cyrano, mais rien qui ressemble à une vue scientifique. Avec quelque exagération que M. B. ait présenté les mérites de son Cyrano, il est certain qu'il est plus intéressant que celui de la légende, et espérons, avec plus de confiance que son historien, qu'il lui sera enfin substitué [1].

L. R.

Frédéric Rossel. Autour d'un prêt hypothécaire. **Voltaire créancier du Wurtemberg.** Correspondance inédite publiée avec un commentaire et des planches. Préface de M. Henry Roujon, de l'Institut. Paris, Champion, 1909, 8°, p. 178.

La publication de M. Rossel est une des plus remarquables sur la question de Voltaire financier, tant par la nouveauté des documents que par la longue période qu'ils embrassent et l'importance de l'affaire. Pendant son premier séjour à Potsdam, Voltaire avait fait à la cour de Frédéric II la connaissance de son neveu, le duc Charles-Eugène de Wurtemberg, le tyranneau fastueux et sans scrupules dont la physionomie est devenue familière, ne fût-ce que par les nombreux biographes de Schiller. Il lui consentit de 1752 à 1773 une série de prêts dont l'ensemble représentait un capital de 628,000 livres; les quatre premiers lui assuraient une rente viagère qui fut à partir de 1764 de 62152 livres, et après sa mort des rentes variables à ses héritiers; les deux derniers emprunts devaient être remboursés à délai ferme au taux de 5 et 4 1/2 o/o. On devine que Charles-Eugène fut peu exact à tenir ses engagements, et Voltaire qui avait pris des garanties sur les revenus du duc dans son comté de Montbéliard et en Alsace, menaçait de le faire saisir. Il finit par obtenir des délégations pour se faire payer ses quartiers par le receveur de Colmar et le directeur des forges d'Audincourt. Je ne sais pas même si l'affaire du prêt Jacquelot ne fut pas un artifice imaginé par Voltaire pour obtenir ce résultat important; le point eût mérité d'être éclairci. Quoi qu'il en soit, si l'acquittement se fit avec beaucoup de lenteurs

---

1. P. 81, lire Guarini; p. 106, Rose-Croix, et non *Guarino*, la *Rosée-Croix*; p. 83, le second Faust est loin d'être une caricature de la Grèce.

et d'irrégularités, il fut du moins garanti, et en fait le total des rentes reçues par Voltaire forme la somme respectable de 1300000 livres. Mais que de patience inlassable, que de ténacité enveloppée de ménagements Voltaire dut déployer pour faire rentrer échéances et arrérages! Pendant 23 ans le débile vieillard qui s'obstinait à vivre et bâtissait infatigablement, s'il ne plantait pas, entretint avec le duc, avec le conseil de Montbéliard, avec le receveur Jeanmaire, avec le receveur de Colmar Rosé, avec le directeur des forges Meiner, avec d'autres encore, avocats ou banquiers, une active correspondance qui constitue le dossier publié par M. R. Les pièces — l'éditeur en a réuni 221, la plupart inédites — se trouvent disséminées dans différents dépôts, archives nationales, archives de Colmar, de Stuttgart; mais les plus intéressantes, les lettres de Voltaire même, étaient en possession de la famille Rossel, un Rossel ayant été dans la période dont il s'agit conseiller de régence de Montbéliard et chargé de cette affaire. C'est à son descendant que nous devons de posséder le dossier dont M. R., après une brève introduction sur la situation financière de Voltaire et la création de Ferney, a publié dans l'ordre chronologique toutes les pièces, soit intégralement, soit par une simple analyse, quand ils sont de moindre valeur [1].

L. R.

Christian Marechal. **Josselin inédit** de Lamartine, d'après les manuscrits originaux. Paris, Bloud, 1909. 8° pp. 108 et 184.

Jean des Cognets. **Les idées morales de Lamartine**. 2me édit. Paris, Bloud, 1909, in-16, p. 63. Fr. 0 60.

René Doumic. **George Sand**. Avec quatre portraits et un fac similé d'autographe. Paris, Perrin, 1909, in-16, p. 362. Fr. 3. 50.

Walther Küchler. **Französische Romantik.** Heidelberg, Winter, 1908. In-8° p. 118. Mk. 2.

I. On ne pourra plus adresser aussi aisément à la poésie de Lamartine le reproche ordinaire d'improvisation négligée. La publication de M. Marechal prouvera qu'il a su lui aussi s'imposer un travail de correction qu'on ne soupçonnait pas assez. Il existe de *Jocelyn* trois manuscrits : l'un, celui de la Bibliothèque nationale, incomplet, mais le plus intéressant de tous, constitué par onze albums, représente les brouillons du poème; un autre, qui est une rédaction complète et autographe de Lamartine, appartient à M. Thomas, directeur du Musée Grévin ; un troisième, presque identique au précédent, œuvre de différentes mains, vraisemblablement destiné à l'impression, est la propriété de la Bibliothèque de Mâcon. Mais ces deux mises au net

---

1. P. 6 et 156, la Solitude n'est pas *près de Louisbourg* comme Monrepos, et si ce dernier n'est qu'un *pavillon*, la Solitude est une construction autrement importante, dont la création (1763-67) coïncide en effet avec les emprunts de Charles-Eugène.

offrent avec l'édition imprimée nombre de divergences, résultat de corrections faites sur les épreuves. Le rapprochement de l'édition définitive avec le premier manuscrit de *Josselin* — c'est l'unique orthographe que connaissent les trois rédactions — et avec les variantes des mss. Thomas et de Mâcon permet donc de suivre les multiples remaniements apportés par le poète à la pensée et à l'expression. De plus les brouillons de la Bibliothèque nationale renferment des notes, les unes marquant le progrès de la composition poétique, d'autres, sous forme de plans, destinées à en régler le développement, autant que l'inspiration d'un Lamartine pouvait se soumettre à une règle. Ces esquisses sont en tout cas très précieuses pour étudier les diverses phases de la genèse du poème, de 1831 à 1835. M. M. l'a résumée dans son introduction et montré en détail comment le sujet s'est démesurément élargi, emporté dans le flot d'une inspiration de moins en moins disciplinée et par l'effet de l'altération de la conception première. Dans cette étude préliminaire il a signalé aussi par un heureux choix d'exemples tout ce que peut suggérer la comparaison de la rédaction primitive avec les autres états du mss. et la leçon imprimée. Nous voyons parfois un même passage revêtir jusqu'à quatre formes différentes avant de trouver son expression dernière ; et parmi les vers ou les détails abandonnés par le poète il s'en rencontre dont le sacrifice peut nous paraître regrettable. Du moins ces ébauches du début, ces trouvailles du premier jet ne seront-elles pas perdues pour les amis de Lamartine, grâce au patient travail de M. M. A l'ingénieux dispositif qu'il a adopté j'en aurais préféré un plus simple : la reproduction intégrale du premier mss., avec, en regard, le texte de l'édition définitive et en note les variantes des autres rédactions. Mais tout compliqué qu'il soit, il permettra de faire pour le poème dans son ensemble ou pour tel ou tel fragment une étude féconde en conclusions nouvelles pour une appréciation plus exacte du talent du poète. Pour des recherches d'ordre plus général encore le document édité par M. M. sera d'un précieux secours et il est à souhaiter que les publications de ce genre se multiplient.

II. La courte brochure de M. des Cognets est avant tout un recueil des passages, vers ou prose, qui lui ont paru le plus significatifs pour illustrer les idées religieuses et morales du poète si profondément spiritualiste et optimiste. Sur la conception qu'il avait de Dieu, du problème du mal, du rôle purificateur de la souffrance, sur la façon dont il a envisagé et pratiqué la charité et le devoir social, l'auteur a réuni des témoignages abondants et variés ; il y en a même d'inédits (p. 58). Ce choix paraît bien souligner à l'excès l'idéalisme de Lamartine, mais l'image qu'il en offre reste juste dans l'ensemble.

III. M. Doumic a publié en volume les dix leçons sur George

Sand faites l'hiver dernier à la *Société des Conférences*. Si la matière était trop riche pour se laisser épuiser dans une exposition de quelques semaines, du moins nous a-t-il donné du caractère de George Sand, de sa famille, de son éducation, du roman de sa vie, de ses affections multiples et variées, de sa calme retraite une analyse pénétrante, spirituelle, presque trop mordante. Quant à l'œuvre, elle a été envisagée moins pour elle-même que comme un complément de la biographie et un commentaire aux théories, aux rêves et aux enthousiasmes de l'auteur. C'est un vivant portrait et infiniment séduisant ; mais que de piquantes figures le critique a encore réuni autour du principal personnage: d'abord dans son entourage immédiat, la grand'-mère, la mère, le mari ; ensuite toutes les idoles successives où G. Sand incarna son idéal du moment : la liaison banale et plate avec Sandeau, le « coup de folie romantique » avec Musset ; puis Michel (de Bourges) dont son imagination fit un austère républicain, Chopin, pour qui elle s'éprit de tendresse maternelle, Pierre Leroux, qui la convertit au socialisme. La verve de M. D. s'est donné carrière en nous peignant les héros de cette succession d'aventures imprévues ; mais malgré la candeur de son héroïne qu'il tient à souligner, on aime à croire pour elle qu'ils furent un peu moins ridicules que le spirituel critique nous les présente. A ce que nous savions déjà de ces relations il a ajouté quelques menus documents inédits : des lettres de G. Sand à son demi-frère Hippolyte Chatiron, à son ami et voisin Adolphe Duplomb, sur ses démêlés domestiques ; à Emile Regnault, précieuses pour la liaison avec Sandeau, dont il était le confident ; à Buloz, qui rectifient quelques points dénaturés par la légende dans l'épisode tragi-comique de Venise ; à Mme Buloz, sur le voyage à Majorque ; quelques autres encore. Toute l'œuvre romantique de George Sand, tout ce qui fut la traduction passionnée de ses illusions répétées, revendications féministes et apologie de l'amour libre, prétention de régler la vie sur la littérature, rêve humanitaire et affranchissement utopique du peuple, a été cruellement analysé par M. D. qui n'est pas tendre aux égarements du romantisme. Mais à côté de ces erreurs d'imagination il a eu soin de montrer tout ce que garde de sympathique la profonde générosité de caractère de G. Sand, en même temps qu'il a loué sans réserve les rares dons de l'écrivain, dont le plus précieux fut cette inépuisable faculté d'invention ; il voit en en elle un véritable poète, une primitive, « la bonne fée du roman contemporain. »

IV. La petite étude de M. Küchler ne peut prétendre à passer pour un tableau complet de notre Romantisme, elle n'en est qu'une esquisse destinée au public allemand et dans sa brièveté suffisamment exacte. Avec raison l'auteur a fait de Rousseau le père du Romantisme. Son éloquente défense des droits de l'individu, du sentiment, de la passion,

reprise par Bernardin de Saint-Pierre et Mme de Staël, inaugure le mouvement romantique. L'impressionnisme de Chateaubriand, son goût de la solitude, sa poétique interprétation des beautés du christianisme en augmentent l'intensité. Mme de Staël lui donne son nom qu'elle a emprunté à l'un des chefs du Romantisme allemand; Cousin, un système de philosophie fondé sur l'éclectisme. Ce rôle de l'influence de Cousin sur l'évolution de la nouvelle littérature semble bien surfait. M. K. caractérise ensuite les grands représentants du Romantisme : Lamartine, Hugo, Musset, Vigny, qui déjà le dépasse; mais pourquoi George Sand manque-t-elle dans le groupe? Cette seconde partie de l'étude me paraît moins s'accorder avec le plan de la première qui consistait à dégager les idées principales résumant les principaux aspects du Romantisme; l'auteur s'est trop borné à considérer dans les trois derniers poètes une conception du drame, et il ne dit presque rien de la réforme de la langue et de la prosodie, pourtant si essentielle à l'histoire de la nouvelle école. Le mouvement d'idées sociales représenté par le saint-simonisme, la nouvelle tendance philosophique que personnifie Auguste Comte amènent la fin du Romantisme. M. K. termine son étude par un chapitre très sage sur la façon dont nous devons le juger pour rester dans la vérité historique et il critique vivement le dernier livre de M. Lasserre qui d'un point de vue tout subjectif et injustifié fit naguère avec quelque bruit son procès au Romantisme [1].

L. Roustan.

Pierre Rain, **L'Europe et la restauration des Bourbons (1814-1818)**. Paris, Perrin, 1908, in-8°, 497 p.; 7 fr. 50.

Cet ouvrage n'étudie pas seulement l'influence des puissances alliées dans le rétablissement de la monarchie en France après les deux abdications de Napoléon ; c'est aussi un récit du rôle joué dans la politique intérieure du royaume par les représentants de l'Europe jusqu'en 1818. Comme le dit l'auteur lui-même : « ce n'est pas proprement un travail diplomatique, quoique les ambassadeurs et les souverains étrangers y tiennent la principale place; ce n'est pas une histoire intérieure de ces quatre années, encore que la politique française y soit étudiée dans ses grandes lignes et dans beaucoup de ses détails. C'est l'histoire mixte d'une époque complexe ».

Après un chapitre d'introduction sur les Bourbons en exil, M. R. en consacre trois seulement à la première Restauration, aux Cent Jours et au retour de Louis XVIII. Tout le reste du volume est réservé à la période 1815-1818. L'auteur y insiste particulièrement sur l'espèce de tutelle exercée au nom de l'Europe sur le gouverne-

1. P. 4 et 35, lire See von Bienne (ou plutôt *Bieler See*, puisque M. K. écrit en allemand) et non *Brienne*; p. 93, Geschichte; p. 75, cagoule· p. 95, rigoureuse; p. 109, Fourier, et non *Gedichte*, *cargule*, *vigoureuse*, *Fournier*.

ment français par la Grande Conférence des ambassadeurs alliés, sorte de conseil officiel de surveillance et de contrôle. Cette partie de son travail est la plus approfondie et la plus nouvelle. Les éléments en sont intégralement empruntés aux archives du Record Office, où M. R. a trouvé des protocoles de la Grande Conférence et la correspondance de Stuart, ambassadeur à Paris, avec Wellington et Castlereagh. Les publications imprimées de documents diplomatiques (correspondances de Pozzo di Borgo notamment) lui ont été aussi d'un grand secours. Les pièces autrichiennes et prussiennes manquent à peu près complètement à son information, et le contenu des *Mémoires de Metternich* n'y supplée pas suffisamment. Parmi les ouvrages consultés que M. R. cite en appendice, on est surpris de ne voir que des ouvrages en français. Ces lacunes dans la documentation sont assez sensibles à la lecture, surtout dans la partie diplomatique du sujet. C'est ainsi que la question de la révision du premier traité de Paris et des cessions de territoire consenties par les Bourbons avant leur seconde Restauration n'est qu'effleurée. C'est cependant un des points capitaux du sujet. L'opposition a fait au gouvernement de Louis XVIII deux reproches principaux : d'avoir sacrifié au désir d'une seconde restauration l'intégrité même des « anciennes limites », et d'être demeuré ensuite le protégé des envahisseurs. Ces reproches sont-ils justifiés ? M. R. ne s'est pas posé la question sur le premier point, et c'est le principal défaut de son ouvrage. Sur le second point, au contraire, son étude est très sérieusement faite, suffisamment détaillée et étayée de nombreuses pièces, dont quelques-unes publiées en appendice. Cette partie de l'ouvrage est de beaucoup la meilleure, même au point de vue de la forme ; il semble que l'auteur l'ait travaillée davantage et même que ce soit peut-être une étude spéciale élargie ultérieurement et augmentée des trois ou quatre premiers chapitres actuels, rédigés plus hâtivement et moins approfondis. Quoi qu'il en soit, il n'y a guère qu'à louer dans ce que M. R. nous donne sur le ministère du duc de Richelieu, la période de l'occupation étrangère et le congrès d'Aix-la-Chapelle. On souhaiterait un tableau des armées alliées un peu plus coloré ; quelques recherches dans les rapports des préfets ou des généraux commandants de division, voire même dans les mémoires comme ceux du comte de Puymaigre ou du baron Sers, auraient fourni les éléments nécessaires. Cette réserve faite, la seconde partie du livre ne mérite guère que des éloges. Les jugements portés sont équitables et d'une forme modérée. Les appréciations que justifie l'étude détaillée des faits gagneraient toutefois à être présentées dans une conclusion générale.

La méthode de critique et d'exposition est bonne, malgré l'imprécision des références et de la bibliographie. Il n'y a guère d'inexactitudes notables, et ce qu'il y en a est tout entier dans la première partie. Les deux plus graves sont dans une note, p. 85 : Le traité du

30 mai 1814 ne laissait à la France qu'une partie de la Savoie et l'abandon des places fortes d'Allemagne et de Belgique fut fait, non par Talleyrand, mais par le comte d'Artois, initiateur de la convention du 23 avril [1].

R. Guyot.

Fachoda, par Gabriel Hanotaux. Paris, Flammarion, 1909, in-18, xii et 357 p., carte, 3 fr. 50.

Ce livre est celui d'un acteur et d'un témoin, et, étant donné la personnalité et le talent de l'auteur, il ne peut manquer d'être très bien accueilli par tous ceux qu'intéresse l'histoire du partage de l'Afrique.

Leur attention sera surtout retenue par les pages consacrées à la mission Marchand, ou plutôt aux incidents et aux négociations dont elle fut la cause ou l'occasion. L'arrangement anglo-congolais de 1894 lésait les droits de la France; pour les faire respeeter, notre gouvernement devait amener le cabinet de Saint-James à négocier. A la fin de cette même année, l'espoir d'une entente s'évanouit, mais de l'aveu même du Foreign Secretary, lord Kimberley, la question restait ouverte. La situation s'aggrava plutôt sous le ministère Bourgeois qui décida l'envoi d'une mission. Quand le cabinet Méline, dans lequel M. Hanotaux détenait le portefeuille des affaires étrangères, arriva au pouvoir, il se borna à atténuer le programme de cette mission et s'efforça « de ressaisir le fil toujours brisé de cette difficile négociation africaine ». Il réussit à arranger quelques points délicats, il déblaya le terrain, et réunit nos trois domaines africains : Algérie, Niger, Congo. « L'affaire du Nil apparaissait maintenant isolée sur le champ débarrassé de tout obstacle. On avait encore le temps de traiter, mais il fallait traiter tout de suite », c'est-à-dire avant que le choc inévitable ne se produisît sur le Bahr-el-Ghazal. Le cabinet Méline fut renversé le 15 juin 1898, les nouveaux ministres perdirent des instants précieux, le général Kitchener et le capitaine Marchand se heurtèrent à Fachoda, et la France se trouva à la veille d'une rupture, sinon d'une guerre, avec l'Angleterre.

Il n'y a pas à se tromper sur le but que s'est proposé M. H. : il veut justifier sa politique. La discussion, aussi habile que courtoise, obtient à peu près le résultat cherché puisqu'elle laisse la conviction que le ministre des affaires étrangères du cabinet Méline aurait sans doute évité à la France les dangers qu'elle courut, l'humiliation qu'elle essuya.

---

1. Lire : p. 120, d'André; p. 143, *whigs*; p. 175, Machau*lt*; p. 278, Wöllw*arth*; p. 281, Zie*th*en. Il y a p. 125, à propos de l'enterrement de Mlle Raucourt, une phrase singulière sur la foule qui « s'empara du malheureux cercueil comme d'une massue contre l'autel et le trône, qui n'était pourtant en rien responsable ».

Le livre de M. Hanotaux contient en outre différentes études qui servent en quelque sorte « de soubassement au recueil des Conventions africaines, recueil qui achève le volume ».

A. Biovès.

Paul Mantoux, **A travers l'Angleterre contemporaine.** Paris, Alcan, 1909, in-16, xiv et 283 p., 3 fr. 50.

M. Mantoux ne prétend pas tracer un tableau d'ensemble; il se borne à peindre quelques uns des aspects nouveaux de l'Angleterre, « aspects, qui souvent expriment les traditions renaissantes du passé, autant que les forces de l'avenir. »

Il consacre le premier tiers du volume à l'explosion d'impérialisme causée par la guerre contre les Boers. M. M. décrit avec verve les manifestations caractéristiques, dont les rues de Londres ont été le théâtre, et auxquelles lui-même a assisté; il montre bien que ce jingoïsme violent affectait plus la surface que le fond, et que nombreux étaient ceux qui protestaient au nom du droit contre les abus de la force. Il personnifie en quelque sorte ces vaillants champions de l'humanité en Madame Olive Schreiner, dont le célèbre roman a tant contribué à dévoiler les manœuvres de l'oligarchie financière, qui avait su enrôler le patriotisme au service de ses intérêts.

Le reste du volume est consacré au mouvement politique et social, qui depuis longtemps pousse la Grande Bretagne dans la voie des réformes démocratiques, et qui a acquis tant de vitesse dans les dix dernières années. M. M. procède par tranches : le socialisme municipal à Londres ; l'éveil du parti ouvrier; le parti ouvrier et la chambre des Communes; les transformations récentes de la constitution. Quelques-uns de ces chapitres ont plusieurs années de date, et ne sont plus que les énoncés de problèmes résolus. En ne les remaniant pas, en ne les complétant pas, l'auteur a-t-il voulu prouver la profondeur de ses vues? Ou bien a-t-il souhaité laisser à ces études l'intérêt, la vie, que conservent toujours des pages écrites sous l'influence des passions du moment? Quoi qu'il en soit, un ouvrage comme le sien aurait gagné, semble-t-il, à ne pas être une simple compilation d'articles anciens. M. M. s'est exposé à de fâcheuses lacunes : n'est-il pas étonnant, par exemple, de ne pas relever une seule fois les noms de Lloyd George et de Winston Churchill parmi ceux des artisans de l'avènement de la démocratie?

Nous reprocherons aussi à M. M. une sévérité, qui nous paraît excessive, vis à vis des chefs unionistes ou conservateurs : il est assurément injuste pour Chamberlain et Balfour, et ne dissimule pas assez son faible pour les radicaux et les démocrates. M. Mantoux est un observateur sagace, mais pas absolument impartial. M. Monod, qui a écrit une belle préface pour ce livre, nous excusera de ne pas être de son avis sur ce point.

A. Biovès.

Wagner, par Henri Lichtenberger, 1 vol. in-octavo écu, 243 p. Paris, Alcan, Paris, prix : 3 fr. 50.

M. Henri Lichtenberger a publié déjà sur Wagner un ouvrage important : *Richard Wagner, poète et penseur*. On lui doit aussi des études remarquables sur Heine et Nietzsche. Aujourd'hui, il revient au grand compositeur allemand, et son livre prend place dans la collection les « Maîtres de la Musique ».

Deux parties dans ce livre, la vie de Wagner, d'abord, la jeunesse, les séjours à Paris et à Dresde, les jours de lutte, le triomphe. Ensuite, l'œuvre, des *Fées à Rienzi*, du *Vaisseau-Fantôme à Lohengrin*, la théorie du drame musical d'après le maître, l'*Anneau du Nibelung*, *Tristan*, les *Maîtres Chanteurs*, *Parsifal*.

Nous pouvons juger ainsi Richard Wagner comme poète, comme dramaturge, comme réformateur du théâtre et champion d'un art national allemand, comme philosophe et musicien. Nous pénétrons avec M. H. Lichtenberger dans la complexité féconde de ce génie prodigieux, et nous pouvons admirer son courage autant que son art.

A la fin de son étude, M. L. résume l'œuvre de Wagner : « Une symphonie de Beethoven, dit-il très bien, une tragédie de Sophocle ou de Shakespeare sont une révélation plus profonde de la vérité chrétienne que tous les dogmes des prêtres. Issue de la symphonie et du drame, née de la collaboration fraternelle de tous les arts, l'œuvre d'art intégrale est ainsi pour Wagner la forme la plus haute du mythe religieux, l'anticipation consolante des victoires de la foi par la fiction artistique. Le théâtre de Bayreuth est comme un temple de l'idéal, comme le témoignage de l'effort présent dans une culture nouvelle fondée sur le désintéressement et l'amour. »

L'auteur termine ainsi : « Point n'est besoin que nous adorions Wagner comme un dieu, et que nous admirions tout ce qu'il fait sans restrictions ni réserves. Mais si nous n'abdiquons notre droit de critique ni devant l'homme, ni devant son œuvre, nous demeurons, je crois, plus que jamais conscients de sa grandeur historique, et respectons en lui un des plus nobles héros de l'Allemagne moderne, et de l'art de tous les temps ».

Ces citations suffisent; les hautes pensées, les aperçus ingénieux abondent dans ce beau livre, et M. Henri Lichtenberger les expose en une langue simple, ferme, digne du maître qu'il a si profondément étudié.

Hippolyte Buffenoir.

Collection de Vinck, Un siècle d'histoire de France par l'estampe (1770-1871). Inventaire analytique, par François-Louis Bruel; 1 vol. in-4°, Paris, Imprimerie Nationale, 1909.

M. le baron Carl de Vinck, ancien ministre plénipotentiaire de Belgique à Saint-Pétersbourg et à Vienne, a légué au Cabinet des

Estampes, à la Bibliothèque Nationale de Paris, une collection de gravures d'une importance considérable. Il en surveille lui-même le classement et dirige la publication de l'inventaire. Le premier volume de ce catalogue vient de paraître. Il ne comprend que l'Ancien Régime, en dix chapitres, de Louis XVI Dauphin et Marie-Antoinette Dauphine, jusqu'en 1790, et il renferme 23 planches superbes et habilement exécutées, dont le plus grand nombre concerne Marie-Antoinette.

Dans la préface, M. le baron de Vinck expose comment son père et lui ont formé la collection et pourquoi il a fait ce don précieux à notre cabinet des Estampes, non point à des indifférents « aux mains peu soigneuses », mais aux vrais travailleurs, aux historiens et aux artistes qui sont soucieux de documentation ou curieux d'une impression d'art et qui sauront « tirer parti de l'estampe pour une œuvre de nature à enrichir le patrimoine littéraire et artistique de la France ». C'est à ces initiés que M. de Vinck a voulu, comme il dit, ouvrir toutes grandes les pages de ses albums ; c'est leur clientèle qu'il a souhaitée ; c'est pour eux qu'il a préservé de la dispersion ces reliques du passé ; « les enseignements qu'elles renferment n'échapperont pas à leur étude attentive ; leur main légère ne feuillettera pas sans quelque émotion ces images fragiles, témoins des plus mémorables événements de l'histoire de France ». On ne peut mieux dire et tout le monde félicitera avec nous ce donateur généreux qui met à la portée des savants les richesses qu'il possédait et communique sa belle collection à ceux qui sont dignes de la comprendre.

M. Bruel, attaché au cabinet des estampes, nous met, dans l'introduction, au fait des trésors que renferme ce cabinet ; il énumère les collections où le public peut s'instruire ; il entre dans quelques détails sur la collection De Vinck et nous apprend qu'elle contient *vingt-cinq mille* pièces, que la rédaction de son catalogue sera une œuvre considérable, qu'après le premier volume sur l'ancien régime viendront un volume consacré à la Révolution et six autres volumes, selon l'ordre des événements historiques, jusqu'à la Commune de 1871. On ne peut qu'assurer M. Bruel de la gratitude des érudits et de tous les travailleurs et chercheurs ; le volume par lequel il débute, un volume in-4° de sept cents pages, qui fera époque dans l'histoire de la gravure, montre qu'il n'est pas inférieur à sa tâche.

H. B.

L'influence des Romantiques français sur la poésie Roumaine, par N. T. Apostolescu, docteur ès-lettres. Paris, Champion, 1 vol. in-8°, 420 p. Prix : 5 francs.

M. Apostolescu a tenté de montrer, dans cette volumineuse étude, comment les poètes roumains du XIXe siècle s'inspirent souvent de nos écrivains et poètes français, Chateaubriand, Lamartine, Victor Hugo,

Alfred de Musset, Lamennais, Michelet, sans rien perdre de leur originalité.

« Il nous les montre, dit M. Faguet, dans une courte préface, attentifs à deux choses, dont la première est de recevoir fortement l'impression de leurs belles lectures, et la seconde de la laisser *se transformer* en eux de manière à devenir ou redevenir excellemment personnelle. »

Le livre est divisé en huit chapitres. L'auteur commence par définir le romantisme français, puis il constate l'influence française dans les Principautés Danubiennes et passe en revue les poètes roumains, depuis la fin du XVIIIe siècle jusqu'à nos jours.

Dans sa conclusion, il résume son œuvre en disant que l'amour de la liberté dans l'art et dans la vie sociale règne en maître dans les œuvres des écrivains roumains qui se sont inspirés des Romantiques français; d'après lui, la grande variété des mesures et des rythmes qu'on observe dans leurs vers est encore un résultat de cette influence française; enfin leur phrase ciselée artistement et une certaine recherche de virtuosité sont dues à Victor Hugo, à Théophile Gautier, et en général, aux grands Romantiques.

M. Apostolescu, par ce livre, rend service à l'histoire de notre littérature.

H. B.

L'École et la famille par D. Gurnaud, Paris, Perrin, 1909, in-16, 324 p., 3 fr. 50.
Du rêve à la réalité, par le commandant de Civrieux, Paris, Belleville, 1909, in-16, 403 p., 3 fr. 50.
La Marine, le haut commandement, ses fautes, sa réforme, par L. M. V. et E. Liron, Paris, Chapelot, 1909, in-16, 144 p.
Pages d'histoire contemporaine par Pierre de Coubertin, Paris, Plon, 1909, in-8°, 306 p., 7 fr. 50.

M. Gurnaud a acquis une juste notoriété par la courageuse campagne dont il est comme l'inspirateur et le chef. Il s'agit d'obliger l'école primaire à rester neutre, de contraindre l'instituteur à respecter les opinions religieuses et le patriotisme des parents. M. G. a eu beau jeu de relever dans quelques-uns des manuels adoptés des passages offensant la conscience des familles, voire leur patriotisme; la conduite de certains instituteurs dont la presse a beaucoup parlé récemment, lui a fourni aussi des arguments d'un grand poids. Le mal n'est donc que trop certain. Le remède que préconise M. G. consiste à faire surveiller l'école par les parents des élèves et à constituer dans ce but des associations de pères de famille. Des projets de loi déposés depuis peu sont hostiles à cette tentative dans laquelle on veut redouter un empiètement sur les prérogatives de l'État. Pourtant M. G. peut citer à l'appui de sa thèse des discours de Jules Ferry, et M. Buisson lui-même a écrit dans une revue pédagogique que l'asso-

ciation telle que la comprend M. G. « serait une des formes normales et heureuses de la collaboration des familles à l'éducation de leurs enfants. » On ne saurait donc fermer le livre de M. Gurnaud, ni condamner son œuvre sans avoir mûrement réfléchi.

Le commandant de Civrieux a écrit une sorte d'autobiographie qui pourrait être celle de beaucoup de ses camarades. Enfant au moment de la guerre de 1870, cette terrible épreuve a jeté des ferments patriotiques qui ont fait de lui un soldat, le soldat de la revanche. Mais la revanche est restée un rêve, et M. de C. découragé, cruellement affecté par la transformation, la décadence, dit-il, de l'armée, n'a pu supporter plus longtemps la triste réalité. Son livre est un ouvrage de polémique dont nous ne saurions donc parler longuement; pourtant, comme toute œuvre sincère et passionnée, il émeut et ne convainc que trop souvent.

Le désarroi de la marine est si manifeste que l'opinion accueille avec faveur toutes les dissertations destinées à en faire ressortir les défauts ou à proposer des remèdes. Les auteurs de la brochure que nous avons sous les yeux ont dirigé leurs coups contre le haut commandement, que caractérisent d'après eux le défaut d'organisation, le défaut d'entente, le défaut de compétence, le défaut de volonté, le défaut de responsabilité, le défaut de sanctions. Quand ils s'en prennent au recrutement des officiers de l'artillerie, au régime des établissements de pyrotechnie, à l'enseignement de l'école navale ou de l'école supérieure, ils n'ont que trop souvent raison. Cependant ils persuaderaient plus aisément le lecteur si celui-ci n'était mis en défiance par certains arguments qui lui paraissent trop personnels, comme par exemple ce cas du lieutenant V., qui est exposé à trois reprises différentes (p. 42, 100, 120) avec une acrimonie qui semble indiquer que cet officier touche de très près les auteurs.

M. de Coubertin n'a pas voulu laisser perdre les fruits de sa collaboration au *Figaro* de 1902 à 1906, et il a réuni environ soixante-dix articles en un recueil qu'il intitule *Pages d'histoire contemporaine*. En effet, beaucoup de problèmes dont il exposait les données n'ont pas encore reçu de solution, et ses articles conservent tout leur intérêt; mais chacun remplit en moyenne quatre pages et traite d'un sujet différent. Une pareille compilation échappe à la critique.

A. Biovès.

Etude critique du casier judiciaire en France et dans les pays étrangers, par G. Richaud. Paris, Fontemoing, 1909, in-8°, 149 p.

L'Académie des sciences morales et politiques a décerné en 1907 le

prix Bordin au mémoire que M. Richaud nous donne aujourd'hui sous forme de brochure. Après un historique rapide et une discussion juridique des différents systèmes d'organisation du casier judiciaire, l'auteur aborde l'étude des lois du 5 août 1899 et du 11 juillet 1900 qui ont changé le régime et marqué un pas décisif dans la voie de l'indulgence. Sauf quelques critiques de détail, d'ailleurs justifiées, M. R. approuve la législation nouvelle. Il expose ensuite, trop brièvement peut-être, le système adopté par la plupart des autres états européens. Enfin il consacre son dernier chapitre aux questions de droit international que soulève le casier judiciaire, et il comble ainsi la seule lacune signalée dans le mémoire par l'éminent rapporteur du prix, M. Lyon-Caen, dont les éloges ont dû être la plus précieuse des récompenses pour M. Richaud.

A. Biovès.

Georg Karl Wolf, **Ein Semester in Frankreich**. Berlin, Weidmann, 1909, in-8°, p. 177. mk. 3.

Le livre de M. K. Wolf s'adresse en première ligne à tous ceux de ses jeunes collègues que l'étude pratique du français amène chez nous pendant quelques mois. Autrefois ils choisissaient presque exclusivement Paris ; depuis que certaines Universités régionales ont organisé des *cours d'étrangers*, beaucoup viennent maintenant y parfaire leurs études. Ils sentent que l'occasion d'une connaissance même superficielle de la vie française leur est plus facilement offerte dans le milieu provincial que dans la capitale. C'est le recueil d'observations ainsi amassées pendant un semestre d'été à Nancy que nous donne le professeur saxon qui a signé son journal du pseudonyme de Wolf. Les maîtres et maîtresses (l'élément féminin domine souvent dans ce personnel d'étudiants étrangers) y trouveront des renseignements pratiques sur l'installation, les frais de séjour, l'organisation des cours, la préparation qu'ils supposent, le profit à en attendre, les examens qui les couronnent. Pour eux et pour le large public de leur pays il y aura profit à lire ces notes ; elles ne sont pas toujours très pénétrantes et les bavardages y tiennent trop de place, mais elles se lisent avec agrément et l'observateur a su regarder sans prévention et avec une grande sympathie. L'incessante comparaison qu'il fait de nos mœurs avec les mœurs allemandes, même quand elle n'est pas expressément formulée, donne à son livre l'intérêt qu'a toujours le témoignage d'un étranger instruit. Les incidents qui ont marqué ce *semestre* pour M. W. sont trop menus pour essayer de les résumer, mais ils offrent dans leur ensemble une esquisse exacte de certains aspects tout extérieurs de la vie nancéienne et en particulier du milieu universitaire.

L. Roustan.

ROSSI-SACCHETTI (V.). **Dictionnaire italien-français de tous les verbes italiens.** Paris, Welter, 1909. In-4 de VI-240 p.

Si important que soit le verbe dans l'analyse logique, il est peut-être imprudent d'offrir aux acheteurs un dictionnaire limité à cette partie du discours, surtout quand on en demande 10 francs. Toutefois, ce nouveau vocabulaire peut rendre des services; il avertit le lecteur français du sens *que n'a pas* tel mot et le lecteur italien des termes français par lesquels *il ne faut pas* le traduire; il donne de bonnes indications sur les synonymes, sur l'emploi des auxiliaires; il présente, en appendice, par ordre alphabétique, les formes archaïques avec leur équivalent actuel. Il se garde de partir du pur toscan et de donner pour italiens des mots que hors de Florence on ne comprend pas. (L'auteur a seulement tort d'arguer contre le toscan du fait que le milanais de Porta et le vénitien de Goldoni embarrassent souvent un Italien d'aujourd'hui). Mais l'espace lui manque pour indiquer les variétés de sens en les illustrant par des exemples; à cet égard, Fanfani est autrement utile. M. R. S. aurait gagné de la place en ne conjuguant pas tout au long une foule de verbes à leurs temps réguliers. Il a d'autre part négligé le récent et excellent exemple de marquer, avec l'accent tonique, la 1re pers. du sing. de l'indic., et de distinguer les voyelles ouvertes et les voyelles fermées. Il aurait paré à une grave lacune de ses prédécesseurs en indiquant pour chaque verbe les prépositions qu'il exige devant son régime indirect, en avertissant par exemple que *chercher à* se dit *cercare di* et *s'approcher de*, *avvicinarsi a*. — Ses abréviations sont souvent peu commodes, mais ses traductions françaises sont généralement élégantes.

Charles DEJOB.

— Les *Exercices* de K. Schenkl qui depuis la onzième édition (1905, cf. *Revue* du 9 juillet 1906) sont publiés par MM. H. SCHENKL et Fl. WEIGEL, ont récemment paru en 12e édition (*Karl Schenkls Uebungsbuch zum Uebersetzen aus dem Deutschen ins Griechische, für die oberen Klassen des Gymnasiums*; Vienne, Tempsky, 1908; 142 p.). Celle-ci ne se distingue de la précédente que par quelques indications de plus ajoutées dans les notes, pour faciliter la traduction, et par quelques modifications apportées aux exercices tirés des auteurs : quatre ont été supprimés, un des *Mémorables* et trois de la *Cyropédie*, et un de l'*Anabase* a été ajouté. — MY.

— M. GRADENWITZ a fait suivre de près la deuxième partie de BRUNS, *Fontes iuris romani antiqui*, post curas Theodori Mommseni editionibus quintae et sextae adhibitas septimum edidit O. GRADENWITZ; Pars posterior, *Scriptores*; Tubingae, in libraria I. C. B. Mohrii (P. Siebeck), MCMIX; VIII-91 pp., in-8°; prix : 2 Mk. 20, Ce fascicule contient les extraits de Festus, Varron, Nonius, Servius, Isidore, des arpenteurs. Les textes ont été revus avec le même soin que dans le premier fascicule (voy. *Revue*, 1909, I, 308); la bibliographie a été mise à jour. On a pu utiliser l'édition du *De lingua latina* que doivent bientôt publier MM. Goetz et Schoell. — P. L.

— La livraison de l'ouvrage intitulé *Der Obergermanisch-raetische Limes des Römerreiches*, qui vient de paraître, est particulièrement importante; elle est consacrée au camp de Wiesbaden dont les restes sont nombreux et intéressants. L'auteur du fascicule, M. E. Ritterling, a décrit tout ce qui a été retrouvé, murs, inscriptions, monuments figurés, tuiles estampillées, armes, enseignes, etc., avec la science des antiquités militaires romaines que chacun lui connaît (Librairie Ot. Petters, Heidelberg). — R. C.

— Nous venons de recevoir l'édition critique des Silves de Stace de M. Gregorius Saenger (Petropoli, ex officina senatus XCMIX, 232 p. in-12). L'auteur annonce comme devant paraître à bref délai un commentaire de l'ouvrage où il justifiera ses vues et la méthode qu'il a adoptée. Aussi ne faisons-nous ici qu'annoncer le livre, en nous réservant d'en rendre compte quand aura paru le commentaire qui doit le compléter. — É. T.

— Le 17e fascicule du *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie* publié par dom Cabrol (*Art byzantin-Calliste;* Paris, Letouzey, 1906; t. II, col. 1473-1728; fig. 1389-1939; 3 pl. hors texte; prix : 5 fr.) contient les articles suivants : art byzantin, C, cabaretier, cabas, cachets d'oculistes, cadrans solaires, caducée, *caementarius*, cage, Cahors, cailles, Caire (le vieux), calame, *calda*, calendrier, Calépode (cimetière de saint), calice, *callicula*, Calliste, cimetière de Calliste, par dom Leclercq; *calamus*, *calefactorium*, par W. Henry; calice ministériel, caliges, par Baudot. Il y aurait utilité à numéroter les planches hors texte. — P. L.

— Dans le n° du 27 mai de la *Revue critique* a été signalée l'apparition du premier fascicule du *Dictionnaire transilvain* publié par M. A. Schullerus. Le deuxième fascicule vient d'être mis en vente et confirme la bonne impression qu'avait faite le premier. On trouve ici encore des mots inconnus à l'allemand moderne tels que *angänzen* (entamer un tout formé par une collection), ou des mots allemands ayant un sens particulier, comme *Ampel* (sorte de toge), ou des termes anciens perdus par l'allemand, exemple *aufblecken* (s'ouvrir, en parlant du vêtement), ou enfin des éclaircissements sur l'histoire de la civilisation, ainsi qu'on le voit à l'article *Ommfrâe*, où le rôle officiel des sages-femmes d'autrefois est signalé. Il est certain dès maintenant que le *Dictionnaire transilvain* sera une œuvre de haute importance linguistique. — F. P.

Le Propriétaire-gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy, imp. Marchessou. — Peyriller, Rouchon et Gamon, Srs.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 41 — **14 octobre.** — **1909**

CLEMEN, Explication du Nouveau Testament. — Le Merzbân-Nâmè, p. p. Mirza Muhammad de Qazwîn. — G. de MONTAUZAN, L'ingénieur aux premiers siècles de l'Empire romain; Les aqueducs antiques de Lyon. — EDERT, L'Hercule de Sénèque et l'Hercules Oetaeus. — BIRT, La vie romaine. — BEUZART, La théologie d'Irénée. — P. LEHMANN, Manuscrits de l'Hala. — FLEURY-VINDRY, Les parlementaires français au XVIe siècle. — L. GALLOIS, Etudes sur la région parisienne. — FÈVRE et HAUSER, Régions et pays de France. — STAPFER, Récréations grammaticales et littéraires. — P. PALMIERI, L'église russe. — GŒTZ, Etat et Eglise dans la vieille Russie. — BRÜCKNER, Histoire de la littérature russe. — TARDIEU, La conférence d'Algésiras. — REINSCH, Le gouvernement fédéral américain. — PIERRET, Vers la lumière et la beauté. — DIMIER, Les discours de Reynolds sur la peinture. — HELLO, La franc-maçonnerie et l'ouvrier. — E. d'EICHTHAL, Pages sociales. — ENGERS, Administration de la Côté.

Religionsgeschichtliche Erklärung des Neuen Testaments, von C. CLEMEN. Giessen, Töpelmann, 1909; gr. in-8, VIII-301 pages.

L'auteur appelle explication du Nouveau Testament par l'histoire des religions les nombreuses conjectures et systèmes qu'on a proposés, surtout en ces derniers temps, pour interpréter comme un rapport de dépendance et comme des emprunts les analogies que le christianisme, dans ses doctrines, ses institutions, la légende de son fondateur, présente à l'égard des cultes païens. Très méthodique, très bien documenté, le livre de M. C. est une sorte de répertoire pour toutes les questions spéciales qui se rapportent au sujet. Ce qui peut-être y manque, ce sont les idées générales et la critique d'ensemble; du moins ces idées et cette critique n'y ont-elles pas tout le relief qu'on pourrait souhaiter.

Après quelques considérations sur la méthode comparative en histoire des religions, M. C. traite des doctrines et des institutions chrétiennes; c'est ce qu'il intitule « partie générale ». Dans la « partie spéciale », il traite de la vie et de l'enseignement de Jésus, de la théologie paulinienne et des idées johanniques. Tous les points où un contact a été signalé entre le christianisme du Nouveau Testament et les religions ou les philosophies de l'antiquité sont ainsi discutés l'un après l'autre, selon qu'il a été possible de les classer dans le plan indiqué. L'ouvrage est cependant d'une lecture assez facile, parce que l'exposition est claire, que les termes de rapprochement sont nette-

ment définis, et aussi les conclusions de l'auteur. Ces conclusions sont toujours d'un critique prudent, mais qu'une opinion hardie n'effraie pas quand elle lui paraît vraie. Peut-être, dans certains cas où il se montre hésitant, aurait-il dû dire qu'il y a parfois des choses qui, en un temps et un milieu donnés, sont comme dans l'air et s'infiltrent partout, sans qu'on puisse déterminer à coup sûr les causes et les occasions de leur acceptation dans telle ou telle société particulière. Mais il serait plutôt disposé à rejeter cette explication, et il la rejette en effet à propos de la descente du Christ aux enfers. En somme, il expose avec beaucoup de compétence un problème dont la solution paraît plus proche et l'intérêt moins passionnant à mesure que l'on se dégage du point de vue théologique et qu'on se place davantage sur le terrain de l'histoire. Son livre témoigne que la question peut être envisagée de sang froid par des théologiens libéraux, et de la même manière, ou peu s'en faut, qu'elle le serait par un historien étranger au christianisme. Il nous est impossible, on le conçoit, de signaler ici toutes les conclusions de l'auteur qui semblent judicieuses et soutenables : c'est de beaucoup le plus grand nombre. Tout au plus est-il opportun d'en indiquer quelques-unes qui semblent moins fondées.

Il paraît difficile de suivre M. C. quand il reconnaît une valeur historique à la donnée évangélique touchant la naissance du Christ à Bethléem, et qu'il veut rattacher uniquement à la tradition juive l'idée de la conception virginale ; ou bien quand il attribue à des circonstances historiques le choix du premier jour de la semaine, comme jour commémoratif de la résurrection du Christ, sans aucune influence de mythologie. Divers facteurs sont intervenus dans la formation de la légende et de l'usage chrétien ; mais ce ne doit pas être pour rien que Marc place la résurrection de Jésus le premier jour de la semaine, au lever du soleil. M. C. paraît tenir beaucoup à ce que le baptême de Jean et par suite le baptême chrétien n'aient été qu'un symbole de la conversion, et que pareillement la cène, dans l'Eglise apostolique, ait été une simple commémoration de la mort du Christ. Au point de vue de l'antiquité, dans un milieu populaire, des rites religieux purement symboliques, sans une efficacité directe, en rapport avec leur signification, ne sont guère concevables. En fait, les Evangiles et les Actes attribuent au baptême une influence pour la rémission des péchés. C'est peine perdue, semble-t-il, de soutenir que saint Paul n'a vu dans le baptême que l'occasion où l'on confesse la foi du Christ. Il n'était pas nécessaire de se mettre dans l'eau pour cela. Quand l'Apôtre dit (*Gal*, III, 27) : « Vous tous qui avez été baptisés dans le Christ, vous avez revêtu le Christ », il n'entend pas seulement que ceux qui ont reçu la foi du Christ sont devenus fils de Dieu comme lui ; il admet une relation intime et réelle du croyant avec le Christ immortel, et il fonde cette relation sur l'efficacité mystérieuse du baptême. Et quand le même Paul allègue aux Corinthiens en preuve de

la résurrection l'habitude qu'ils ont prise de se faire baptiser pour les morts (I Cor, xv, 29), il ne veut pas leur démontrer qu'ils croient à la résurrection sans s'en apercevoir, mais il leur dit positivement que le baptême reçu pour le salut des défunts serait bien superflu, si ceux-ci ne ressuscitaient pas. En ce qui regarde la cène, M. C. admettant l'authenticité substantielle des récits de l'institution, s'efforce de montrer que Jésus a présenté sa mort, non comme la condition indispensable de la rémission des péchés, mais comme un service rendu à ses frères. L'analyse des textes permet, ce semble, d'établir que la cène est devenue seulement dans le christianisme une commémoration symbolique de la mort du Christ. Saint Paul, partageant les idées communes de l'antiquité sur le sacrifice, compare la coupe et la table du Seigneur à la coupe et à l'autel des démons, c'est-à-dire des dieux païens, et à l'autel du temple de Dieu à Jérusalem ; il affirme que les croyants communient au Seigneur, comme les païens aux idoles, et les Juifs à l'autel de Dieu (I *Cor*, xv, 18) ; — il n'ose pas dire que les Juifs communient directement à Dieu ; mais l'idée reste la même. — S'il se reprend pour déclarer que les idoles ne sont rien, il n'en faut pas conclure que la communion du chrétien au Christ n'est pas plus réelle que celle des païens à leurs dieux qui n'existent pas, mais bien que la communion du fidèle au Christ est aussi réelle dans l'eucharistie qu'est censée l'être celle du païen à son dieu dans le sacrifice. Une large part de symbolisme existe dans la pensée de l'apôtre, qui n'entend pas au sens matériel l'action de manger la chair et de boire le sang du Christ immortel, ce Christ ayant, selon Paul, un corps spirituel, qui n'est, à proprement parler, ni chair ni sang, mais la communion dont il parle ne saurait être un rapport purement moral ; c'est une relation mystique, réelle et spirituelle à la fois. On n'a donc pas tort de rattacher l'idée des sacrements chrétiens à la théologie de Paul ; mais il est vrai que cette idée n'a été influencée spécialement ni par les mystères d'Éleusis, ni par ceux de Mithra.

Alfred Loisy.

Sa'du 'd-dín-i-Warawíní, **The Marzubán-náma,** a book of fables. The persian text edited by Mírzá Muhammad of Qazwín. 1 vol. in-8°, xvi-309 pages. Leyde, Brill, et Londres, Luzac, 1909.

Tous les lecteurs de la Chrestomathie persane de Ch. Schefer connaissent les extraits qu'il a été le premier à y donner du texte persan du Merzbân-Nâmè, dont il possédait une copie qui est entrée à la Bibliothèque Nationale avec les autres manuscrits de sa collection. La notice qu'il y ajoute (t. II, p. 194 et suivantes) renferme, sur la composition du livre, des détails auxquels il n'y a rien à ajouter. Le livre de Merzbân a été originairement composé, vers la fin du ive siècle de l'hégire (débuts du xie siècle de notre ère), en dialecte du Tabaristan,

par un prince qui gouvernait cette province, l'*ispahbad* Merzbân, fils de Rustem, fils de Charwîn, de la dynastie de Bâwènd. Au commencement du VIIe siècle de l'hégire (XIIIe de notre ère), un secrétaire du ministre de l'Atabek Uzbeg, Sa'd-ed-dîn Warâwînî, originaire probablement du village de Warâwî près d'Ardébîl, en donna une version en langue persane qui est le texte actuellement publié et dont il existe aussi une traduction turque (manuscrits à Berlin et dans sa collection) et une arabe attribuée selon toute vraisemblance à Ibn-'Arabchâh.

Pour son édition, Mîrzâ Mohammed de Qazwîn s'est servi de six manuscrits dont le plus ancien est celui du British Museum (copie de l'an 762-1360), deux autres de la même collection, plus modernes, celui de Schefer et un autre de l'ancien fonds persan à la Bibliothèque Nationale, et enfin un sixième appartenant à Hadji Séyyid Naçrollâh, l'un des députés de la dernière Assemblée nationale persane. L'éditeur a soigneusement conservé les archaïsmes de la plus ancienne des copies. Il a fait précéder son travail d'une préface détaillée en persan, dont, pour la commodité du lecteur européen, M. Edw. G. Browne a donné un résumé en anglais. Quelques erreurs se sont glissées dans l'historique du texte qu'a rédigé Mírzâ Mohammed. C'est ainsi que (p. XIII de la préface anglaise) il dit : « M. Schefer calls the author Marzubán, son of Surkháb, son of Qârin, instead of M., son of Rustam, son of Sharwin as Ibn Isfandiyâr has it ». Il n'y a rien de pareil dans la notice de Schefer, qui cite Ibn-Isfandiyâr exactement. P. XIV, Mankubirni, lisez Mangobirti; l'histoire d'en-Nasawî a d'ailleurs été publiée et traduite en français par M. O. Houdas.

Comme le dit justement M. Browne à la fin de la préface, les amateurs de folk-lore seront reconnaissants à Mirzâ Mohammed d'avoir publié un texte jusqu'ici inaccessible ; ils le seront encore plus à la mémoire de Ch. Schefer d'avoir donné, dans sa notice précitée, une analyse du contenu de l'ouvrage, qui pourra guider les recherches en attendant une traduction complète. Ce volume forme le huitième volume de la série du Gibb Memorial; il est imprimé avec le plus grand soin par Brill, comme les précédents.

Cl. HUART.

G. Germain de MONTAUZAN, **Essai sur la science et l'art de l'ingénieur aux premiers siècles de l'Empire romain.** Paris, Leroux, 1909, in-8°, XIII-122 p. — **Les Aqueducs antiques de Lyon.** Paris, 1909, in-8°, XXIII-436, 5 planches. Même libraire.

Je me déclare entièrement incapable de rendre compte de l'*Essai sur la science et l'art de l'ingénieur aux premiers siècles de l'Empire romain*, qui est la thèse mineure présentée pour le doctorat par M. de Montauzan ; on le comprendra aisément si je dis qu'il y est question successivement des systèmes de numérotation grecs et

latins, des différents procédés de calcul, particulièrement de l'abaque, de la géométrie, des instruments d'arpentage et de nivellement (groma, dioptre de Héron de Alexandrie, chorobate de Vitruve, de leur construction, de leur mécanisme, des chèvres, des pompes foulantes, etc. Il faudrait avoir, comme l'auteur, fait des études mathématiques approfondies pour se croire le droit de parler utilement de tout cela.

La thèse majeure, tout en contenant encore des chapitres très techniques, est plus à la portée d'un simple antiquaire. La question de l'alimentation en eau des grandes villes est capitale ; il en a été, il en sera toujours ainsi. Etudier à cet égard la cité de Lugdunum, voir comment l'adduction des eaux de source avait suivi l'accroissement de la population et la multiplication des constructions, comment les Romains s'y étaient pris pour assurer cette adduction dans les meilleures conditions possibles était donc une entreprise très intéressante en soi. Elle le devenait encore plus par la comparaison avec d'autres villes antiques, tout spécialement avec Rome. Le sujet particulier se doublait d'un sujet général. M. de M. l'a compris et on doit l'en féliciter.

Quatre aqueducs aboutissaient autrefois à Lyon. Le premier, celui du Mont d'Or, date d'Agrippa ; un second, celui de Craponne, remonte aussi sans doute à l'âge d'Auguste ; le troisième, l'aqueduc de la Brévenne, à Claude et le quatrième, celui du Gier, peut être attribué à Hadrien. L'étude de leur tracé occupe tout le deuxième chapitre. Ces cent pages, illustrées de dessins, plans ou coupes et de photogravures, pleins d'observations faites sur place, méritent des éloges. Non point que M. de M. ait été le premier à s'occuper de cette topographie locale ; mais il a tout contrôlé sur place, ce qui est une façon de renouveler le sujet. Du reste les cartes et profils qui terminent le volume en témoignent éloquemment. Après avoir ainsi étudié l'ensemble des aqueducs lyonnais, il examine successivement les détails, les prises d'eau, le système des nivellements et des pentes, celui des siphons — ce qui constitue un des paragraphes les plus instructifs du travail ; puis les constructions apparentes ou en sous-sol, avec les matériaux qui les constituaient, les outils employés, l'organisation des transports et des chantiers. Les chapitres suivants traitent des réservoirs et châteaux où le liquide s'emmagasinait avant d'être réparti dans la ville, de sa distribution au moyen de tuyaux de plomb ou de poterie ; enfin du personnel de la construction et de l'entretien, des concessions d'eau, des servitudes attachées aux aqueducs publics, des lois qui les régissaient, des frais d'établissement et des revenus que la ville pouvait en retirer. On le voit, le sujet est traité dans tous ses détails, envisagé sous toutes ses faces.

J'ai déjà dit ailleurs combien les connaissances techniques de M. de M. ajoutaient de valeur à son œuvre et que, pour s'attaquer

avec succès à une pareille question, il fallait être autant ingénieur qu'archéologue. Ce n'est que justice de le répéter ici.

L'œuvre de l'ingénieur mérite donc tous les éloges ; en est-il de même de celle de l'archéologue ? Je n'en suis pas assuré.

Tout d'abord il y a, dans la conception même de la thèse, un procédé qui n'est pas sans danger ; c'est, pour résoudre des questions de détail où Lyon ne fournit pas de renseignements, non pas de chercher des similitudes, ce qui est une méthode féconde, mais de conclure à des identités, sans preuves suffisantes. Par exemple : les travaux de captation des sources amenées à Lyon ne sont plus visibles ; M. de M. décrit le captage des eaux de Sens et le nymphée de Zaghouan, en Tunisie, qui ne répondent pas à un type unique, et en déduit ce que devaient être les captages des eaux lyonnaises. « Le réseau de captage, dit-il, *devait être* constitué d'une façon tout à fait analogue ». Ailleurs, il s'agissait de savoir quel était le personnel employé à la construction des aqueducs de Lyon et à leur administration. On n'a à cet égard aucun document, ce qu'il suffisait de dire. M. de M. explique longuement que, dans l'Empire romain, les soldats ont concouru aux constructions d'utilité publique et que, d'autre part, il y avait, dans les villes des collèges d'ouvriers. Dès lors « nous pouvons *concevoir avec de suffisantes probabilités* l'organisation du travail à la construction de ces différents aqueducs ». L'armée aurait travaillé aux plus anciens, les collèges d'ouvriers aux autres. « Certainement les magistrats municipaux ont été consultés en ce qui concernait les besoins d'une eau nouvelle dans la ville, ont présenté des idées et des vœux, mais il n'y aurait pas à s'étonner que leur concours se fût borné là ». A quoi bon toutes ces assertions en l'air, et qu'ont-elles de commun avec des résultats scientifiques ?

Encore, si dans ses comparaisons avec ce qui se passait ailleurs, M. de M. s'était entouré de tous les documents nécessaires ! Mais je doute fort qu'il en soit ainsi. Je ne citerai qu'un fait. Comment comprendre que, dans ce gros livre, il ne soit presque jamais question de Pompéi ? Voilà une ville où la canalisation est encore en place, les piles d'aqueducs, les réservoirs et il n'est fait aucun état de ces témoignages, pour ainsi dire, encore vivants. Aussi un pareil oubli entraîne-t-il de fâcheuses conséquences. Qu'on en juge. Vitruve, en parlant des châteaux d'eau bâtis aux abords des villes, explique qu'ils étaient munis d'un triple émissaire, avec trois canaux d'écoulement qui conduisaient l'eau, l'un aux fontaines publiques, l'autre aux thermes, l'autre aux demeures particulières. Perrault a représenté cette disposition par une figure théorique que M. de M. reproduit (fig. 123). Peut-être convenait-il de chercher si l'on n'avait pas d'exemple d'une semblable construction, non plus dans les livres, mais sur le terrain. Pour cela, il suffisait de se reporter à la découverte faite à Pompéi, il y a une dizaine d'années, du château d'eau de

la porte de Nola et à la description très détaillée qui en a été donnée dans les *Notizie degli scavi* (avec plan et vue). Il est précisément aménagé suivant les préceptes de Vitruve et ne ressemble, en aucune façon, à la figure imaginée par Perrault. S'il y avait à Lyon un château d'eau de cette sorte, le modèle en est fourni par la construction pompéienne.

La partie du travail, où M. de M. fait usage des inscriptions, peut aussi donner lieu à des observations. On est étonné qu'un auteur, qui est au courant de l'épigraphie, ait pris la plus grande partie des textes qu'il cite dans des recueils anciens. Qu'il ait emprunté les marques de tuyaux de plomb de Rome à la *Sylloge* de Lanciani et non au *Corpus*, passe encore; mais pourquoi référer presque partout aux *Inscriptiones regni Neapoletani* de Mommsen, à Orelli et à Henzen? Pourquoi pas à Gruter ou à Muratori? C'est là une négligence fâcheuse. Et comme, au lieu de citer les inscriptions en caractères courants, ainsi qu'on le fait aujourd'hui, M. de M. les a reproduites en capitales avec alinéas, conformément à l'original, il s'en suit qu'il a donné avec ostentation des textes parfois inexacts, qui ont été ultérieurement revus et corrigés pour être insérés aux différents volumes du *Corpus*. Il eût suffi de deux heures de travail pour mettre les choses au point et pour supprimer des imperfections choquantes aux yeux de ceux qui ont quelque souci de l'exactitude, quelque habitude des méthodes de travail actuelles.

R. Cagnat.

Otto Edert, **Ueber Senecas Herakles und den Herakles auf dem Oeta.** In-8°, 108 p. (thèse de Kiel).

Depuis longtemps on a douté de l'authenticité de l'*Hercules Oetaeus*. La question a été résumée dans une note placée en tête de la tragédie, dans l'édition de Gust. Richter (1902). Elle vient d'être reprise avec plus de clarté, bien plus d'étendue, un très grand soin, aussi remise à jour dans la thèse de M. Otto Edert. En tête une introduction de 6 pages; ensuite un chapitre (55 p.) sur l'*Hercules furens* (rapport avec la pièce d'Euripide, avec les théories des diverses écoles philosophiques), qui sert de base à la discussion suivante (2e partie) consacrée à l'*Hercules Oetaeus*. Très bon travail sans doute, mais qui, je le crains, ne mène pas cependant à la conclusion solide et nette que l'on eût souhaitée. D'ailleurs dans les remarques de ceux qui ont traité le sujet jusqu'ici, je trouve beaucoup d'ingéniosité et de bons rapprochements; mais que de fois les savants font là entre eux assaut de subtilité! Et quelle entreprise que de prétendre retrouver et démêler, avec sûreté, des filaments et une méthode dans une œuvre qui est quasi toute de rhétorique! Je résume cependant le système que M. E. nous propose : le sujet de la pièce serait emprunté, pour le fond, aux Trachiniennes de Sophocle ; pour la forme et pour le caractère d'Hercule, l'*Hercules Oetaeus* est, en somme,

une imitation voulue de l'Hercule furieux. L'auteur ne serait guère postérieur à Sénèque; imitateur assidu des autres, il se montre assez familier avec la littérature du temps, tout au moins avec les tragédies de Sénèque. S'il connaît à fond les habitudes de la rhétorique, par contre, il n'avait guère en philosophie que des idées et des vues superficielles. Avec quelques qualités d'inspiration poétique, la composition et le style sont, dans cette pièce, tout à fait insuffisants.

E. T.

Dr Theodor Birt, Professor in Marburg. **Zur Kulturgeschichte Roms, gesammelte Skizzen** (collection « Wissenschaft und Bildung » dirigée par le Dr Paul Herre). Leipzig, Quelle et Meyer, in-8°, 164 p. 1 fr. 25.

Ce petit livre renferme onze chapitres dont voici les titres : introduction ; arrivée à Rome ; à la maison ; vie des simples gens et des fonctionnaires ; la vie dans les tribunaux ; les bains ; religion et culte ; instruction et vie intellectuelle ; les jeux et récréations publiques ; l'art ; la vie morale. Un livre du professeur de Marbourg ne pouvait être que très solide de fonds ; celui-ci est écrit avec verve et contient, sous sa forme élémentaire, plus d'une idée neuve : mais pas un plan, pas une gravure ; cela ressemble à une gageure. Tel est, je le veux bien, le cadre de la collection : mais que dirait-on d'un savant moderne qui, laissant les mots, voudrait faire de telles descriptions uniquement par gestes ? C'est là au moins une bien singulière pédagogie, et il est fâcheux à mon sens que le livre de M. Birt ait dû passer par cette étamine : c'est ma seule critique.

E. T.

Essai sur la théologie d'Irénée, Étude d'histoire des dogmes, par P. Beuzart. Paris, Leroux, 1908. 180 pp. in-8°.

M. Beuzart est pasteur et, pour occuper ses loisirs, a étudié saint Irénée. Il reconnaît, dans son avant-propos, « le manque d'ouvrages spéciaux et d'une bibliothèque que l'on puisse aisément consulter » (p. 2). Prenons donc ce travail comme une étude faite à peu près exclusivement avec le texte. Évidemment, M. B. connaît la *Dogmengeschichte* de M. Harnack. Il la cite deux ou trois fois sans référence précise. Il manquera toujours à son essai la profondeur et la précision que lui aurait donné un travail méthodique et bien informé.

Le point de vue d'où M. B. se place est celui du théologien protestant. Pour lui, « paulinien » est synonyme de « foncièrement chrétien » (p. 73). Rien de mieux. C'est un éclairage particulier qui peut faire ressortir tel ou tel détail : ainsi la distinction de l'image et de la ressemblance de Dieu (p. 66), l'action en quelque sorte superficielle du péché (p. 73 et 103), l'importance de la notion de « récapitulation » dans la christologie (p. 105), l'effacement de la doctrine du

salut (p. 117), la conception de l'Église comme une société visible et organisée (p. 151), et d'ailleurs toute la théorie des sources de la foi et du rôle de l'Église.

Les livres sur la théologie d'Irénée n'abondent pas; c'est pourquoi celui de M. B. reste le bienvenu. Mais il a eu en France tout récemment des devanciers, les deux volumes de M. Dufourcq, *Saint Irénée*, dans la collection « Les Saints », et un recueil d'analyses et d'extraits portant le même titre (Paris, 1904 et 1905). M. B. ne paraît pas les connaître. Certaines analyses de M. B. sont plus détaillées et plus complètes [1]. Mais dans l'ensemble les deux volumes de M. Dufourcq donneront une idée plus nette de la place occupée par Irénée dans le développement du dogme, bien qu'il ait écrit avant la découverte de la *Démonstration de la prédication apostolique*. M. B. aurait eu également profit à lire les dissertations de dom Massuet.

P. 20, l'attitude d'Irénée dans la querelle pascale est encore plus conciliante que ne le laisse entendre M. B. Il est d'avis que chacun garde son usage; Eusèbe, *H. E.*, V, xxiv, 14 suiv. — P. 22, sur la sympathie des chrétiens de Lyon pour le montanisme et sur l'opinion d'Irénée, voy. Duchesne, *Hist. anc. de l'Église*, I, 276. — P. 23, M. B. cite la définition du gnosticisme par M. Harnack, « une mondanisation du christianisme »; je crois que M. Harnack a parlé d' « hellénisation aiguë », ce qui est plus exact, mais incomplet. M. B. corrige immédiatement en parlant de cosmologie sémitique et d'éléments païens. Il eût fallu distinguer tout à fait les deux espèces de gnose, la gnose intellectuelle et philosophique et la gnose cosmologique et mythologique.—P. 41, l'idée que le Dieu suprême ne peut entrer en contact avec la nature et l'homme est commune à la plupart des conceptions antiques. Mais elle est formulée expressément par Platon, θεὸς ἀνθρώπῳ οὐ μίγνυται (*Banquet*, 203 A). De plus, les séries d'éons peuvent être comparés aux démons dont parle souvent Platon, bien que la pensée du philosophe grec ne soit ni systématique ni constante. — P. 42, l. 14, le texte cité d'Irénée est d'abord dans la *Genèse*, I, 31. — P. 49. Dans la théorie du Logos, M. B. ne parle pas du subordinatianisme; cf. p. 53. Mais voyez Dufourcq, « Les Saints », p. 156; Tixeront, *La théologie anténicéenne*, p. 254. — P. 60, le texte cité prouve que la première faute était l'acte conjugal; la *Démonstration* précise ce qui était jusqu'à présent un peu vague. L'idée est intéressante, énoncée avant Origène. M. B. ne dit rien sur cette question, p. 70. — P. 78, le dualisme de la gnose est d'origine orientale autant que platonicienne. — P. 122, M. B. a tort d'hésiter devant la conception « bien mythologique » que se forme Irénée de la rédemption. On trouve encore au

---

1. Remarque sur l'exégèse de *Josué* II, p. 55; doctrine de l'Esprit, p. 51; place accordée par Irénée à la descente aux enfers, p. 76 et 113; quasi matérialisme psychologique, p. 81; distinction entre les épiscopes et les prêtres, p. 160.

IVe siècle, chez un penseur comme Grégoire de Nysse, la notion du salut par tricherie (*Discours catéchétique*, XXVI, 4-5, MÉRIDIER). — — Dans cette revue des idées d'Irénée, il n'est pas question de son millénarisme ; c'est une forte lacune : voy. TURMEL dans la *Rev. d'hist. et de litt. rel.*, V (1900), pp. 99, n. 1.

Paul LEJAY.

Neue Bruchstücke aus « Weingartener » Itala-Handschriften. Von Paul LEHMANN. Munich, 1908 (Sitzungsberichte des kön. bayer. Akademie der Wissenschaften, Philos.-philolog. u. histor. Klasse, 1908, nº 4). 66 pp. in-8º et 3 pl.

Les manuscrits de Weingarten sont, pour la plus grande partie, à Stuttgart et à Fulda, quelques-uns à Darmstadt et à La Haye. Des manuscrits isolés se trouvent à Berlin, à Cheltenham, à Giessen, à Holkham et à Londres. Un des meilleurs élèves de Traube, M. Paul Lehmann, avait eu l'attention attirée par son maître sur cette ancienne bibliothèque. Ses recherches ont abouti à des découvertes intéressantes.

Dans les reliures de manuscrits aujourd'hui conservés à Stuttgart, Fulda et Darmstadt, il a découvert les débris de deux manuscrits de l'*Itala* en onciale, l'un du Ve siècle, contenant les Prophètes, l'autre du VIe siècle, contenant les Évangiles. Le manuscrit des prophètes est déjà connu par d'autres fragments, retrouvés à diverses époques, et notamment par une publication d'E. Ranke. Les feuillets nouveaux contiennent Joel, II, 20-22, 27-IV-9, Nahum I, 1-5, Ezéchiel, XXXII, 4-10. Ils ne sont restituables qu'au miroir par les traces visibles qu'ils ont laissées. Le manuscrit des évangiles est palimpseste. L'écriture récente, du VIe-VIIe siècle, est un pénitentiel irlandais apparenté à celui de Wasserschleben. Le texte des évangiles recouvré contient Mat. XIII, 6-15 ; Luc, XIV, 7-13 ; Jean, VII, 25-29, 33, 37-38. Il présente le mot relativement rare *peruidere* (MT., XIII, 14) ; il donne, LUC, XIV, 10 *curam omnibus simul* correspondant à une forme du texte qui comporte πάντων.

L'étude de M. L. est encore utile pour l'histoire des anciennes bibliothèques. L'auteur y est sur son terrain. Ces manuscrits de Weingarten ont été achetés en 1630 au chapitre de Constance. Plusieurs portent encore une note signée de Heinrich Truchsess von Diessenhofen, un chroniqueur bien connu et chanoine de Constance (mort en 1376). D'où le chapitre à son tour avait-il tiré ces manuscrits anciens de l'*Itala ?* La paléographie indique une provenance italienne. Il est séduisant de songer aux monastères des îles voisines, à Rheichenau, par exemple. Un ancien catalogue de cette abbaye mentionne : *liber prophetarum quem Hiltiger de Italia adduxit.* Le manuscrit de Weingarten est le seul manuscrit des prophètes qui contienne une version antéhiéronymienne. Il pourrait bien être le manuscrit d'Hiltiger. M. L. mentionne un manuscrit de Cicéron, au

sujet duquel le catalogue de Weingarten porte une note de la fin du XVIIIe siècle : « A belli duce gallico ablatus hic liber » (p. 62, n. 3). Ce *dux gallicus* est Thiébaut, comme M. L. aurait pu l'apprendre de M. A. Schmidt, le bibliothécaire de Darmstadt. Voy. Dorez, *Les manuscrits à peinture de la bibliothèque de Lord Leicester à Holkham Hall*, p. 5.

La publication de M. Lehmann est très soignée et très précise. Elle éclaire des questions que Ranke, pour ne citer que lui, avait négligées.

Paul LEJAY.

Fleury VINDRY, **Les Parlementaires français au XVIe siècle**. T. Ier : Parlements d'Aix, Grenoble, Dijon, Chambéry, Dombes. Paris, H. Champion, 1909. In-8°, 220 p.

M. Fleury Vindry entreprend, sur le personnel des cours souveraines au XVIe siècle, un travail biographique analogue à celui qu'il a donné sur le haut personnel militaire. Il suffit de se rappeler le rôle joué dans la société du temps par les parlementaires — présidents, conseillers, « gens du roi » — pour saisir tout l'intérêt que présentent ces notices précises, accompagnées de références. Quelques-unes prennent les dimensions d'une véritable biographie ; par exemple, pour Grenoble, celle d'Aymar du Rivail.

La reconnaissance des chercheurs pour l'auteur s'accroîtra encore, lorsqu'ils verront à quels formidables dépouillements — d'imprimés et de pièces d'archives — M. Fl. V. a dû se livrer pour leur fournir une date ou un nom.

Aix leur offrira le tableau d'un Parlement où figurent des Italiens, comme Riccio, et où foisonnent des noms célèbres : Maynier, Chasseneuz, du Vair, de Coriolis, de Salamon (son assassinat, si important pour l'histoire du protestantisme parlementaire, raconté d'après les Registres de délibérations). A Grenoble, c'est le Piémontais Geoffroy Carles, ce sont les Bellièvre, Innocent Gentillet, les Calignon, Philippe Decio, l'adversaire fameux des Décrétales, l'inspirateur du concile de Pise, enfin Cujas. Sur Dijon, il aurait été bon, pour la période des guerres de religion, de marquer plus nettement la distinction entre le Parlement ligueur de Dijon et le Parlement ligueur de Flavigny-Semur ; l'histoire des la Verne, des Fremyot, des Fyot en eût été plus claire [1]. Les Brûlart, les Sayve, les Begat, les Jeannin, les Vintimille, les Montholon, les Bouhier, les Bernard, les Saumaise, les Bretagne, l'historien Breunot, Jacques Bossuet (le grand-père de Bossuet), les Saulx-Tavannes figurent dans cette galerie. Avec le Parlement de Chambéry, nous entrons dans un milieu histo-

1. Un des élèves de l'Université de Dijon publiera prochainement un travail sur le Parlement de Bourgogne à la fin de la Ligue. Je crois que M. Fl. V. ne tient compte que des conseillers *reçus*.

rique plus curieux : un Parlement français siège en Savoie de 1538 à 1559, Parlement célèbre par les démêlés de Julien Tabouet avec Raymond Pellisson [1] et les amis de Pellisson, Scève, Boyssonné [2]. Le petit Parlement [3] de Dombes est riche en noms lyonnais, du Peyrat, de Villars, de Rubys, de Masso, Grolier, de Vauzelles. On voit donc que ce premier fascicule est un riche répertoire, dont les érudits souhaiteront vivement l'achèvement.

H. Hauser.

Lucien Gallois. **Régions naturelles et Noms de Pays. Etude sur la région parisienne.** Paris, Colin, 1908, in-8°, 356 p. 8 planches hors texte. Prix : 8 fr.
Joseph Fèvre et Henri Hauser, **Régions et Pays de France.** (Paris, Alcan, 1909, in-8°, II-514 p., 147 cartes et gravures dans le texte). Prix : 7 fr.

Dès les dernières années du XVIIIe siècle, quelques géographes et géologues français se sont inquiétés de découvrir sous le cadre artificiel des divisions administratives un canevas tracé par la nature même : M. Gallois a remis en lumière l'œuvre et les conceptions de Guettard, de Giraud-Soulavie, de Coquebert de Montbret, ces précurseurs dont s'est inspirée non seulement la génération des Cuvier, d'Omalius d'Halloy, Elie de Beaumont, Antoine Passy, Victor Raulin, mais où les *geographi majores* et *minores* de l'école actuelle ont trouvé leurs idées neuves et originales. On saura gré à M. Gallois de ce pieux hommage à des devanciers dont la plupart sont fort injustement oubliés.

Lui-même a pratiqué leur méthode, en prenant pour champ d'investigation la région parisienne, mais avec une richesse de documentation cartographique et historique qui le mène à des conclusions plus sûres. Comme eux, il interroge et définit deux concepts, aujourd'hui classiques en géographie et qui jouissent d'une éminente dignité, ceux de la *Région naturelle* et du *Pays*.

Il a soumis à une enquête rigoureuse l'état civil des *pays* du Bassin Parisien, et prononcé la radiation de plusieurs d'entre eux, le Hurepoix, le Montois, le pays de Thelle, etc., trop complaisamment authentiqués par M. de Lapparent dans sa *Géologie en chemin de fer*. Mais il a établi les titres de la Beauce, de la Brie, et en général, des appellations qui désignaient pour la plupart des aires agricoles : c'est ce dernier sens qui s'applique au pays de *France*, dont M. Gallois a mieux saisi le caractère que M. Longnon, parce qu'il a consulté non seulement les chartes mais aussi les cartes. (Appendice : *Sur les Progrès de la Cartographie de la région parisienne jusqu'à la carte de Cassini*). Il a étendu le ressort de sa compétence en dehors des limites

---

1. Sur ces démêlés, M. Fl. V. aurait trouvé des documents dans les papiers Pellisson conservés aux archives du greffe de la cour d'appel de Riom.

2. M. Fl. V. nous donnera-t-il un chapitre sur Turin ?

3. Citer la thèse latine de M. Charléty.

que le titre de l'ouvrage lui assigne, jusqu'en Bassigny, en Woèvre et en Haye, c'est-à-dire au cœur de la Lorraine.

Le résultat de ces recherches est résumé en deux chapitres, qui feront doctrine. Ce qu'on admirera, c'est la modestie du maître géographe qui ne s'exagère pas la valeur des types géographiques, mis en vedette, le *Pays* et la *Région naturelle*. On apprend comment les distinguer et les légitimer, et combien aussi — lisez la critique de Giraud-Soulavie et d'Antoine Passy — il faut se défier de l'imagination des géographes. M. Gallois, loin de s'enthousiasmer pour le sectionnement de la France en régions naturelles, tentative où la Révolution ne s'aventura pas, — et pour de bonnes raisons — juge que ce remaniement de l'image du pays est impraticable, sauf les modifications d'ordre administratif que facilitera la multiplication des voies et moyens de transports. Le livre de M. Gallois chagrinera les régionalistes.

Celui de MM. Fèvre et Hauser leur apportera-t-il quelque réconfort et de plus spécieux arguments? Les auteurs partagent la France en douze *régions naturelles*, subdivisées elles-mêmes en *pays* (ils font un sort au Hurepoix, condamné par M. Gallois, p. 148). Mais si leur description embrasse l'aspect physique et la vie de chacune de ces régions, dont la nomenclature est d'ailleurs très compréhensive et toute géographique, à la façon de M. Vidal de La Blache, ils se gardent de toute conclusion et même de toute allusion politique. Ils ont fait œuvre de géographes, sans arrière pensée; pour le public, familiarisé trop longtemps avec les manuels classiques, leur volume évoquera une France nouvelle et plus vraie.

B. Auerbach.

P. Stapfer, **Récréations grammaticales et littéraires.** Paris, Colin, 1909; in-12 de 264 pages.

De l'esprit et du meilleur, un goût exquis avec une pointe de raffinement, une malice souriante qui égratigne et ne déchire pas, d'amusantes trouvailles, de pittoresques espièglerie d'expression, voilà ce qui fait, pour les délicats, le charme des volumes que signe l'aimable causeur qu'est M. Stapfer. Toutes ces qualités, on les retrouvera, faut-il le dire? dans celui-ci, qui est, lui aussi, un recueil de causeries, parues d'abord dans divers journaux ou revues [1]. Les lois du genre autorisaient l'éminent critique à battre un peu les buissons : il a largement usé de ce droit et traité [2], sous les titres suivants, dont la

1. Dans le *Temps*, la *Revue*, la *Revue de Paris*, notamment, de 1905 à 1908. M. St. eut bien dû, au reste, nous donner là-dessus des indications plus précises.

2. Après une introduction dont l'intitulé (*La déformation de la langue française*) est emprunté à un article de Scherer. On sait que c'est aussi à peu près le titre d'un livre de Deschanel dont M. St. n'a appris l'existence qu'au cours de son travail.

savante ordonnance pourrait donner l'illusion d'un plan, du néologisme (*Du barbarisme*), du solécisme (*Fautes de grammaire*), de l'archaïsme (*Excès de grammaire*), des figures (*La foire aux images*), des locutions propres à certaines régions ou certains groupes d'individus (*De quelques jargons*) et de rechef de l'archaïsme et du néologisme (*Le trésor national*). Il en traite au moins principalement dans les chapitres en question, car il n'est peut-être pas un de ces sujets qui ne soit repris ailleurs, si bien que ces titres, au reste assez inexacts [1], pourraient sembler pour la plupart à un lecteur peu attentif aisément « interchangeables ». Évidemment M. St., qui a la religion du style, n'a qu'à un moindre degré celle de la composition. — Voilà une première critique que l'on pourrait, si le charme nous laissait le loisir de la réflexion, adresser à M. Stapfer. On pourrait encore lui faire remarquer que bon nombre des sujets qu'il a effleurés d'une plume si légère et rajeunis par un choix d'exemples aussi abondants que judicieusement choisis, avaient déjà été traités dans des livres d'une doctrine solide, d'une érudition abondante, que c'eût été une occasion excellente de signaler et de recommander aux lecteurs profanes [2]. Que pourrait dire encore un expert grincheux, résolu à bouder contre son plaisir? Que M. St. eût bien dû soigner plus curieusement ses renvois, citer plus exactement ses sources, toutes ses sources, et aller jusqu'à nous dévoiler le nom de ces éminents écrivains dont il relève, avec une joie bien mal dissimulée, les ignorances, bévues, tics ou distractions. Nous dira-t-il qu'il n'a point voulu profaner le culte ou contrister les adorateurs de ces « dieux », dont il vénère les autels, certes, quitte à en illustrer le socle de si piquants *graffiti?* Nous ne le croirions pas; car il les désigne assez clairement pour qu'on les reconnaisse et il ne manque que le plus indispensable, l'indication du volume et de la page. Je croirais plutôt, pour ma part, que M. St. dans sa carrière de lettré, n'a pas eu le temps d'apprendre à faire une bonne fiche... Que M. St., piqué au vif, nous prouve, par la publication d'un nouveau volume de *Récréations*, qu'il a une ample provision de fiches bien faites : voilà ce que je

1. M. S. est, je crois, le seul à entendre, par barbarisme, l'emploi de « termes insolites ou nouveaux » (p. 19). Parmi les « excès de grammaire » figure « l'érudition superficielle des puristes et des petits historiens de la langue » (p. 67); mais, même après avoir lu les pages qui, d'après leur place, paraissent consacrées au sujet (70-4), je ne vois pas encore bien ce que l'auteur peut entendre par là. Dans le chapitre « De quelques jargons », une large place est faite aux locations dialectales, encore que M. S. ait commencé par distinguer fort longuement le « dialecte » du « jargon ».

2. A. Tobler, *Mélanges de grammaire française*, trad. fr. par M. Kuttner et L. Sudre, Paris, 1905. — A. Haase, *Syntaxe française du* XVIIe *siècle*, trad., par M. Obert, Paris, 1898. M. St. eût pu également faire une ample moisson dans les trois séries, non encore traduites en français, des *Vermischte Beitræge* de M. Tobler, grâce à la très commode *Bibliographie de la syntaxe du français* par MM. Horluc et Marinet, Lyon et Paris, 1908.

souhaite sincèrement, et, de plus, qu'il dépose dans une bibliothèque publique celui-ci, muni d'abondantes clefs, qui évitent aux futurs historiens de la langue (car le livre de M. St. deviendra, qu'il n'en doute pas, un très précieux recueil de documents) de refaire une partie de cette besogne longue et pénible dont il vient d'étaler à nos yeux les fruits appétissants et savoureux.

A. Jeanroy.

P. Aurelio Palmieri. **La Chiesa russa, le sue odierne condizioni i il suo riformismo dottrinale.** — 1 vol. in-8°, xv + 759 pp. Florence, 1908, 5 fr.

C'est un livre d'un vif intérêt que celui que le P. Palmieri a consacré à l'évolution présente de l'Église russe, et le simple énoncé des questions qui s'y trouvent traitées en fera saisir l'opportunité.

M. P. nous entretient d'abord de la question du patriarcat de l'église russe qui a soulevé tant de discussions au lendemain de la « révolution » de 1905. Après en avoir montré la préparation, M. P. étudie l'impression que produirait la réforme sur le clergé noir et sur le clergé blanc (monacal et séculier), les deux frères ennemis de l'église russe. Deux chapitres substantiels sont consacrés à l'éducation morale et à la situation matérielle du clergé russe, ainsi qu'aux conditions sociales dont il dépend. La question des sectes et l'organisation des missions sont indiquées dans un chapitre clair et substantiel, et le livre se termine par une étude de l'enseignement ecclésiastique et par un exposé de la question de « l'Union des églises. »

Nous avons ainsi sous les yeux un tableau de la situation religieuse de la Russie, à une époque où tout s'est également modifié dans ce pays, et où le vent de révolte n'a pas seulement soufflé sur les campagnes, mais aussi sur les séminaires et sur plus d'une des cures de village. Nous saisissons de la sorte la physionomie du grand organisme de l'orthodoxie, et nous comprenons dans quel sens il a besoin de retouches. A cet égard, par exemple, la question du remariage des prêtres devenus veuf, est exposée (p. 370 sq.) avec une clarté et une méthode remarquables.

Ce qu'il faut louer, dans le livre du P. Palmieri, ce n'est pas seulement l'information riche et la sûreté du coup d'œil (cf. p. 350 sq. sur le sentiment religieux en Russie), l'intérêt des questions traitées et la clarté de l'exposition : c'est en outre l'esprit d'impartialité que l'on n'attendait pas d'un moine catholique, et qui, annoncé dans la préface, ne se dément pas un instant au cours d'un long volume.

Jules Legras.

L.-K. Goetz. **Staat und Kirche in Altrussland** (988-1240). Berlin, Duncker, 1908. In-8°, 214 pp.

Étude soignée, mais un peu sèche des rapports du haut clergé et

des princes durant l'époque dite de Kief. M. G. montre comment, à travers des difficultés sans nombre et malgré des vengeances de princes, les représentants du haut clergé ont pu se faire attribuer peu à peu des biens et des droits par les rudes et grossiers soldats qu'ils dominaient tour à tour par la promesse du ciel ou la menace de l'anathème.

J. L.

A Brückner. **Geschichte der russischen Litteratur.** Leipzig. Amelang, 1 vol. in-8°, 508 pp. 7 m. 50.

La *Littérature russe* de M. B., appelle une critique que nous ne nous lasserons pas de formuler : elle manque de dates et de références. Faute de pouvoir insérer dans des notes les renseignements les plus importants, on pouvait du moins les grouper dans un index chronologique. Il est imprudent d'imposer à un lecteur 500 pages d'opinions résumées sur l'histoire littéraire d'une grande nation, sans lui fournir des arrêts, des divisions, sans lui laisser le temps de respirer. Encore faudrait-il disposer pour cela d'un charme d'expression qui fait totalement défaut au professeur berlinois.

Cela dit, ajoutons bien vite que son livre témoigne de beaucoup de conscience et d'une information exacte. On n'y cherchera point d'idées originales, mais on y trouvera une image ressemblante du développement littéraire, surtout au cours de ce XIXe siècle qui occupe 5/6 du volume.

Il nous semble regrettable, toutefois, que, souvent, le livre de M. B. tourne au pamphlet. La haine du gouvernement russe eût gagné à s'exprimer d'une façon plus courtoise et... plus scientifique. Il nous semble un peu exagéré de consacrer (p. 301) une page entière à un feuilleton de M. Amphitheatrof, et nous croyons que ce nom eût été, par exemple, remplacé avec avantage par celui de Sleptsof, que nous ne nous souvenons pas d'avoir rencontré parmi ceux des *narodniki* notoires. Si l'on écume toutes les fois qu'on parle de la censure et de la police russes, il vaut mieux, en vérité, se consacrer à une autre branche de recherches : — or, M. B. ne manque pas de cordes à son arc!

J. Legras.

André Tardieu, **La Conférence d'Algésiras,** 3e édition, Paris, Alcan, 1909, in-8°, XIII et 604 p., 10 p.

Dès son apparition, l'ouvrage de M. Tardieu avait obtenu les suffrages de tous les gens compétents, et, chose plus étonnante, il avait gagné la faveur du public, si indifférent en général pour ces sortes d'études. Ce succès était dû non seulement aux connaissances de

l'auteur, mais aussi à ses qualités d'écrivain, dont la principale est assurément la clarté. Aussi le livre trouve toujours des lecteurs, et nous avons aujourd'hui à signaler l'apparition d'une troisième édition, que M. T. a augmentée d'un rapide historique dans lequel il retrace les événements dont le Maroc a été le théâtre depuis la conférence jusqu'à l'accord franco-allemand du 9 février 1909. M. T. voit dans cet accord la fin de la querelle marocaine; c'est être un peu optimiste après l'expérience de ces dernières années; cependant il a raison de constater que si notre politique a fait peu de progrès dans la voie de la pénétration pacifique, elle a du moins empêché l'installation matérielle ou morale au Maroc, d'une puissance européenne rivale.

A. Biovès.

Readings on American Federal Governement, edited by Paul S. Reinsch, Athenæum press, 1909, in-8°, VII et 850 p.

M. Reinsch, professeur à l'Université de Wisconsin, a acquis la conviction que le meilleur moyen d'enseigner le droit constitutionnel comme le droit civil, consiste à faire lire aux étudiants des passages choisis dans les discours et les articles des hommes politiques contemporains. Ces lectures inspireront aux jeunes gens des méditations instructives et salutaires, les habitueront à exercer leur jugement sur des cas concrets, à discerner dans les arguments ce qui n'est que passion politique. M. R. attend beaucoup de cette gymnastique intellectuelle qui, pense-t-il, ne peut manquer d'avoir sur les esprits un effet analogue à celui qu'ont les exercices physiques sur le corps. Au lieu donc de composer un savant traité, le professeur s'est tout simplement proposé de réunir un choix de morceaux, en éliminant tout ce est histoire ou théorie pure, car il ne veut s'occuper que des questions actuelles et pratiques. Quant aux tirades uniquement inspirées par l'esprit de parti, M. R. les respecte parce que dans la vie les étudiants auront toujours à discerner l'influence de ce facteur et à s'en débarrasser pour arriver à des vues justes.

M. R. a surtout puisé dans le *Congressional Record*, qui reproduit les discours que sénateurs ou représentants ont prononcés, ou seulement souhaité de prononcer; mais il a fait aussi des emprunts aux journaux et aux publications spéciales.

La méthode est originale, et semblerait à nos esprits latins assez impropre à faire des jurisconsultes; mais ce n'est sans doute pas le but envisagé par M. Reinsch.

A. Biovès.

Emile Pierret, **Vers la lumière et la beauté**. Paris, Renaissance française. In-16, 320 p.

Cet « Essai d'esthétique sociale » de M. Emile Pierret continue ses

études sociales sur *Le Relèvement national* (*La Patrie en danger*, 1900; *L'Esprit moderne*, 1903; *Le Péril de la race* 1907), et traite des Logements insalubres et Habitations à bon marché (le « bien de famille », la loi Siegfried, les sociétés de logements économiques, maisons collectives et individuelles), des œuvres complémentaires (secours de loyer; l'*Abri* et œuvres similaires, la société d'art populaire et d'hygiène, restaurants économiques), des cités-jardins anglaises et jardins-ouvriers en France, enfin des sociétés pour la protection des paysages de France et pour la création des espaces libres à Paris, et du Touring-Club. Le livre sera très utile, et on ne saurait assez répéter l'épigraphe : « Aux classes dirigeantes, il faut un cœur et des entrailles pour ceux qui gagnent leur pain à la sueur de leur front; il faut mettre un frein à ce désir insatiable de richesses, du luxe et des plaisirs qui, en bas comme en haut, ne cesse de se propager de plus en plus ».

TH. SCH.

Discours sur la peinture de REYNOLDS, suivies des *Lettres au flaneur* et des *Voyages pittoresques* du grand peintre anglais, publiés au complet pour la première fois et traduits sur nouveaux frais, avec introduction, notes et index alphabétiques, par Louis DIMIER. Paris, Laurens. In-8°, 468 p. 16 planches; 9 fr.

Nous avons déjà signalé la collection d' « Écrits d'amateurs et d'artistes » inaugurée par l'éditeur d'art M. Laurens avec les mémoires de Charles Perrault. Voici un nouveau volume qui sera sans doute plus apprécié encore (en attendant les biographies d'artistes de Caylus). Ce sont les célèbres conférences, adressées de 1769 à 1790 par Reynolds aux étudiants de l'Académie de peinture de Londres. Elles constituent, nous dit M. Dimier, le traité le plus complet et le plus approfondi qu'on ait donné de la peinture. Le mot est peut-être excessif et dépasse le but que se proposait d'ailleurs l'artiste, lorsque, fidèlement, presque chaque année, le jour de la distribution des récompenses, il entretenait les élèves de la haute dignité de leur art, leur proposait comme guide les principes de la plus sage esthétique et leur citait l'exemple des maîtres, dont il analysait d'ailleurs le talent avec autant de justesse que d'éloquence. Mais il est certain que comme esthétique pratique, comme éducation du goût, on trouverait difficilement autant de mesure et de finesse avec autant de solidité. Les voyages en Italie et aux Pays-Bas, reproduits en même temps, ne sont que des notes, rapidement couchées sur le carnet de l'artiste au cours de ses visites de musées et de collections privées. Mais elles sont précieuses à plus d'un titre, ces notes, comme appréciations et comme documents pour les œuvres mêmes. Des portraits, des tableaux surtout, ornent ces pages d'une traduction scrupuleusement fidèle.

H. DE C.

Henri Hello. **La F.·. M.·. et l'Ouvrier**, Renaissance Française, 1909, 101 p. 1 fr. 50.

C'est une œuvre de parti, placée sous l'étendard de Jeanne d'Arc béatifiée, qui doit « unir enfin les Catholiques contre l'irréductible adversaire de l'Église, de la France, du peuple ouvrier ». L'auteur y veut montrer les prolétaires victimes de la Franc-Maçonnerie, qui, « tout en promettant monts et merveilles, vote des lois de persécution religieuse et de corruption sociale dont le malheureux ouvrier est le premier à pâtir », et qui, « quand elle a enflammé toutes les convoitises des travailleurs, les lance, pour son propre compte, à l'assaut de l'ordre social et religieux ». Après avoir retracé la fondation de l'*Internationale*, ses congrès et ses doctrines, la puissance du socialisme collectiviste et anarchiste, des unions compagnonniques et des groupes de libre-pensée, le livre trouve sa conclusion naturelle dans les prescriptions de Léon XIII relativement à la Franc-Maçonnerie.

Th. Sch.

Eugène d'Eichthal, **Pages sociales**, Paris, Alcan, 1909, xviii-337 p., 2 fr. 50 (Bibliothèque de philosophie contemporaine).

M. Eugène d'Eichthal a, dans ce nouvel ouvrage, réuni des articles et comptes rendus de livres sur le socialisme et la question sociale, en partie inédits, plus quelques pages de son livre *Socialisme et problèmes sociaux*, « actuellement presque épuisé et qui ne doit pas être réimprimé ». Entre autres choses, il a « essayé de concevoir comment, en se rappelant les transformations que la figure de Jésus a subies dans l'imagination ou la foi des hommes, on pourrait y constater comme un reflet de l'évolution qui s'est faite dans les idées des générations successives, et par suite la rapprocher de notre conception actuelle de l'univers et de la vie ». Ces réflexions sont suggérées par les *Souvenirs d'adolescent* (1903), de M. Gabriel Monod, dans l'article intitulé *Jésus et l'idéal humain et social*. Ici, ainsi que dans *Le problème des sexes* (à propos du livre publié sous ce titre, en 1900, par M. Jacques Lombet), dans *L'orgueil humain* (M. Ernest Zyromski, 1904), *La France au point de vue moral* (M. Alfred Fouillée, 1900), le *Manuel républicain* de Renouvier (nouvelle édition de M. Jules Thomas, 1904), etc., bien que ces sujets ne soient pas traités à fond, nous aurions à faire quelques objections, qui dépasseraient les bornes de ce compte rendu. Mais il y a d'un bout à l'autre du livre nombre de vues justes et de vérités profondes, et nous relèverons, par exemple (p. 289) ce mot qu'on ne saurait assez méditer, parce que constamment proclamé en théorie, il est tout aussi souvent violé en pratique : « Les hommes et non les programmes sont des sources de moralité. Tant vaudront les professeurs enseignants, tant vaudra l'enseignement au point de vue moral...

M. Fouillée montre mieux que personne ce que la philosophie contient, telle qu'on l'enseigne trop souvent, d'oiseux ou de périlleux, de stimulant à la subtilité, à la quintessence, aboutissant au dilettantisme ou au socialisme métaphysique ».

Th. Sch.

Mauritius Engers, **de ægyptiarum Κωμῶν administratione, qualis fuerit aetate Lagidarum**, 1909. Groningae, Wolters, in-8°, 93 p.

Après un tableau succinct du gouvernement du royaume entier, M. Engers consacre quatre chapitres (II-V) à l'administration de la κώμη, prise isolément. Il a adopté comme plan l'étude séparée, non de chaque service public, mais de chaque fonctionnaire. Cette méthode a, il est vrai, l'inconvénient de ne pas présenter un tableau très vivant de la petite ville égyptienne. Par exemple, le cômogrammate, le cômarque, l'archiphylacite et l'épistate ayant chacun des fonctions policières, il faut chercher en quatre endroits différents pour connaître l'organisation de la police. En revanche, ce système lexicographique est commode et d'une clarté parfaite. Chaque chapitre est une monographie nette et détaillée, accompagnée d'une bibliographie spéciale. M. Engers a insisté sur un fait trop souvent négligé, l'évolution de l'administration au cours de la domination des Lagides (p. 71) : il montre ainsi les cômogrammates du IIe siècle avant notre ère exercant à peu près les attributions qu'avait le cômarque au IIIe. On remarquera, de ci de là, quelques affirmations peut-être exagérées : p. 20 M. E. veut que les fonctions de κωμογραμματεύς aient été toujours confiées à des indigènes, *nunquam Graecis*. C'est établir entre les deux races une distinction qui pourrait avoir de vastes conséquences. L'auteur avoue cependant qu'on trouve quelques exceptions à sa règle : si elles sont rares, n'est-ce pas que les Grecs étaient une minorité ?

Plus restreint, volontairement, dans son sujet, que les études de M. Hohlwein, l'ouvrage de M. E. ne sera pas utile seulement aux historiens de l'époque des Lagides; mais ceux-là aussi qui s'intéressent aux périodes suivantes trouveront dans ce tableau simple et facile à consulter, de quoi établir d'intéressants points de comparaison.

Jean Maspero.

Le propriétaire-gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy. Imp. Marchessou. — Peyriller, Rouchon et Gamon, Srs.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 42 — **21 octobre** — **1909**

Brockelmann, Grammaire arabe de Socin, 6e éd. — L'Irchad de Yaqout, II, p. Margoliouth. — Le Tajarib al Umam d'Ibn Miskawih, p. Caetani. — El Khazradji, III, trad. Redhouse. — Harnack, Manuel de l'histoire des dogmes, I, 4e éd. — Gressmann, Textes et images en rapport avec l'Ancien Testament, 8-12. — Klostermann, Commentaire de Matthieu. — Lietzmann, La seconde aux Corinthiens. — Preuschen, Dictionnaire grèco-allemand du Nouveau Testament, 1-5. — Gressmann, Les fouilles de Palestine. — Benzinger, Les Juifs, peuple de la Loi. — Petersen, La naissance du Sauveur. — Brückner, Le Sauveur mourant et ressuscitant dans les religions orientales. — J. Weiss, Les origines du dogme chrétien. — Voigt, Les descriptions de la nature dans Shakspeare. — Brett, La philosophie de Gassendi. — Bernardin et Philippe, Guide de Domrémy. — Rodé, Guide de la Bibliothèque de Colmar. — Mijouief, Histoire politique de l'Angleterre au xixe siècle. — Utaszin, Aux lecteurs de l'Archive pour la philologie slave. — A. Baur, Calvin. — Bourilly et Vindry, Les Mémoires de Martin et Guillaume du Bellay. — Bastide, Pierre Coste. — G. Bussière, Mme de Pompadour et le contrôleur général Bertin. — Mazziotti, La révolte du Cilento, I. — Sannia, Notes sur Leopardi. — R. de La Villehervé, Rapport sur la poésie.— J. Tissier, Table analytique du Journal des Savants. — Dictionnaire tchèque, 16. — Joel d'Eze, Autour du trophée de la Turbie.

Socins Arabische Grammatik, Sechste Auflage, neu bearb. v. K. Brockelmann, Berlin 1909. Reuther et Richard (Porta ling. or. iv)-200-130 pp. — 7 mark.

On sait que l'*arabische Grammatik* de Socin est le seul ouvrage en langue européenne qui, sous une forme claire et précise, condense, dans un exposé logique, les éléments essentiels de la morphologie et de la syntaxe arabe. Elle a mérité d'être classique dans le pays de Sylvestre de Sacy, aussi bien qu'en Allemagne. La cinquième édition avait été publiée en 1904 ; il est déjà nécessaire d'en donner une sixième, que Brockelmann a révisée comme la précédente. Elle en diffère surtout en deux points : phonétique et syntaxe. A la phonétique, dont il était peu question jusqu'ici, un court chapitre est consacré (p. 16-21) ; il a permis d'abréger et pourtant de préciser notamment l'exposé de la conjugaison des verbes dits concaves et défectifs ; il y a là un progrès considérable. Mais il semble que B. a été trop modeste : il a craint sans doute de trop se montrer, et certains points

resteront mal fixés pour le débutant : lisant p. 71, l. 4 et se reportant à par. 13 a, il ne comprendra peut-être pas que pour prononcer la longue de *āni*, il faut bien que *waou-ya* reprennent leur caractère consonantique ; de même 61-21 qui renvoie à 20-3 pour le hamza après longue; on pourrait sans doute tenter un autre exposé des rôles si semblables joués par le hamza d'une part, et d'autre part par le *wasu* et le *ya* tantôt consonnes, tantôt longues de voyelles, tantôt disparues soit complètement, soit en laissant derrière eux une trace vocalique.

La syntaxe a été très profondément et très heureusement remaniée par B. L'ordre des paragraphes est tout autre, et pour le plus grand avantage du lecteur. Une grande partie de p. 115 à 148 est nouvelle, et tout ce qui est ajouté est utile et bien exposé. La bibliographie a été mise à jour : on ne peut malheureusement pas réclamer, en si peu de pages, la critique qui guiderait l'étudiant.

La grammaire Socin-Brockelmann reste le meilleur instrument de travail pour un étudiant qui, non content d'apprendre mécaniquement des radicaux et des formes, veut essayer de comprendre des faits [1].

M. G. D.

The **Irshad Al-Arib ila Ma rifat al-adib** of *Yaqut*, ed. by *Margoliouth*. Vol. II. Leyden, Brill. 1909. (Gibb Memorial). 437 pp.

The *Tajārib al Umam* or history of *Ibn Miskawayk*. reprod, by Leone Caetani. Vol, I, ibid., 1909 (Gibb Memorial). L-631 pp.

The *Pearl-strings* : a history of the Résuliyy Dynasty of Yámen by *El-Khazrejiyy*. transl. by the late *Redhouse*. Vol. III : annotations, ibid. 1908. (Gibb Memorial). 233 pp.

Le comité du « Gibb Memorial » poursuit activement la publication d'ouvrages arabes inédits. Le second volume de l'*Irchād* de

---

1. Quelques remarques au courant des pages : p. 17, l. 20, le texte fait croire que l'impératif *kutul* existe actuellement en arabe ; — 40, 7 les verbes hamzés ne diffèrent que par une nuance dans la force et la nature de l'articulation, des verbes dits assimilés, concaves et défectifs ; la langue vivante les confond, et des faits tels que *khuḍ* et *ittakhaḍa* sont tout logiques; — 44, 16 : les duels sont formés du singulier, et l'on ne repasse point par le processus phonétique qui a formé celui-ci ; d'où la forme en apparence illogique ; — 49 et 50 : on pourrait peut-être supprimer les énumérations de formes données ici et reprises plus loin, dans la présente édition, avec des détails qui ne paraissent point encore assez étendus ; on s'attendrait à trouver ici l'indication du rapport étroit qui existe entre *fā'il*, *fā'il* et *fa'īl* : — 55, 10 : c'est une question de syntaxe à traiter plus loin, d'autant plus qu'il serait utile de montrer que c'est *min* qui doit être attendu naturellement avec l'élatif ; — 55, d. l. : dire que les grammairiens arabes sous-entendent *min ḡairihi*; — 37, 3 : indiquer les relatifs formés de pluriels, qui sont nombreux dans le classique moderne, *akhbāriyouna* ; — 73 : le par. 80 est de la syntaxe ; — 76 suiv. : le classement des pluriels internes pourrait, semble-t-il, être précisé : on montrerait, en particulier, l'unité du groupe dit quadrilitère : *mafā'ilou* avec troisième voyelle brève du singulier, *mafā'īlou* avec même voyelle longue, et un

Yaqout n'est en rien inférieur au précédent, ni par la correction du texte, ni par l'intérêt de la lecture. Il renferme des biographies de personnages connus, comme Ibrahim el Mossouli et Ibn Miskawi, et aussi de gens obscurs; mais partout il y a à cueillir : p. 55, le catalogue de la bibliothèque de chevet, dont vit pendant onze ans un prisonnier érudit au XIIe siècle; p. 120, le portrait du savant, systématiquement sale, grossier, insolent et redouté; p. 323, le savant qui s'attribue les beaux gestes des autres; — p. 377 : les deux talebs qui, croyant aborder un vénérable traditionniste, trouvent un marchand de vins; etc. — M. Margoliouth donnera-t-il un index final? On le lui réclame d'avance jusque dans les colonnes du *Moqtabas*.

Le *Tajārib al Umam* d'Ibn Miskawih dont le prince Caetani commence la publication est un ouvrage important; en 1871, de Goeje a donné le texte de la sixième partie, des années 799 à 251, avec des commentaires et un index. Composé à la cour des Bouyides, le *Tajārib* n'apportera peut-être point dans sa partie inédite, des documents biens nouveaux à l'histoire musulmane; il n'en est pas moins un spécimen intéressant de la littérature historique du XIe siècle et un exemple de la méthode qui régnait alors sur la science historique. Ce serait donc des remerciements qu'il faudrait adresser à l'éditeur pour son texte, précédé d'une introduction, d'une préface, d'un sommaire (ce volume va jusqu'à la bataille de Siffin), et d'un index; mais c'est la reproduction d'un manuscrit de Sainte Sophie, et l'éditeur n'exagère point (p. XIV, note 2) en disant qu'elle est fort mauvaise. La reproduction d'un manuscrit d'une graphie typique, curieuse ou somptueuse, est un beau cadeau fait aux paléographes et aux artistes, sans compter les badauds; mais reproduire un manuscrit qui n'a d'importance que par la lecture de ce qu'il contient; laisser ainsi au lecteur européen,

---

doublet *mafā'ilatoun* où le *ta marbouta* conserve le rythme du mot, conf. *iqāmatoun*; et la série *fawā'ilou, fa'ā ilou, fa'ālā* et *fa'ālin* identiques, s'appliquant, par analogie avec le rythme *maf'aloun*, à des formes trilitères ayant une longue de première, deuxième ou troisième consonne radicale; le groupement adopté (80 et 81) repousse ce rapprochement; — 81, 12 : je continue à ne pas comprendre comment pl. *ăraḍoun* peut donner plur. de plur. *ăräḍin*; les grammairiens arabes ne l'ont pas admis; je penche pour *ărḍā*; conf. *layālin*; — 110, 5 : lis. *wajattu*, avec *ta mechdouda* et sans *djezm* de *dal*; — 112, 8; lis. *jubnan*; — 112, 22 : *ajma'in* me paraît être un *toukid* en cas indirect et non un *hal*; — dans les paradigmes, il me paraît vraiment regrettable que l'on continue à écarter *fa'ala*; la difficulté qui provient de la transcription du *'ain* n'est rien auprès de l'avantage qu'il y a, pour l'étudiant, à parler comme tous les grammairiens arabes; — 31*: les *exercitia* sont-ils vraiment utiles? Je les supprimerais bien volontiers, et plus gaiment encore les exercices d'allemand en arabe, pour donner de copieuses notes aux textes suivis (41* à 56*), qui sont fort intéressants, mais difficiles pour des débutants : il faudrait essayer pour la syntaxe arabe, ce que Paul Boyer a magistralement réussi pour la syntaxe russe; — 56* 4 : lisez *nanhar*; — 55*, 8 : lis. *cháfahaki*; — 108* *taçaffaha* manque au lexique; — 126* : est-il vraiment utile de rompre avec l'usage des dictionnaires courants pour la position respective de *waou* et *hé*, alors que cet usage courant est celui du Lisān al 'Arab?

qui a bien le droit de ne point lire l'arabe aussi aisément que sa propre langue, la tâche toujours ardue d'épeler un manuscrit; y ajouter la difficulté souvent insurmontable d'un tirage d'épreuves insuffisant, c'est là une méchante raillerie. Il faut souhaiter, avec l'éditeur, qu'une bonne âme nous donne bientôt un texte lisible.

Le troisième volume d'El Khazradji contient les notes de la traduction publiée dans les deux premiers volumes; je ne réussis pas à comprendre pourquoi elles en ont été isolées, et en quoi la lecture de l'ouvrage s'en trouve être facilitée; il me semble qu'on ne lira guère ce troisième volume. D'ailleurs il renferme surtout des pages qu'un simple renvoi à un ouvrage classique eut remplacées avantageusement. — M. Ed. Browne annonce que le texte arabe, différent de la copie tronquée sur laquelle Redhouse a fait sa traduction va être publié par Cheikh Mohammed 'Asal, donc avec le concours de M. Browne lui-même : voilà qui est rassurant.

M. G. D.

Lehrbuch der Dogmengeschichte, von A. Harnack, Erster Band. Vierte Auflage. Tübingen, Mohr, 1909, gr. in-8, xix-826 pages.

Cette quatrième édition du magnifique ouvrage de M. Harnack est complètement revue et un peu augmentée. Livre et auteur sont connus. Il suffit de signaler ici quelques-unes des additions nouvelles.

On trouve, à la fin du paragraphe de l'introduction qui concerne les travaux sur l'histoire des dogmes chrétiens, une appréciation très sévère des historiens des religions qui ont voulu faire application de la méthode comparative aux origines chrétiennes, et un jugement moins défavorable sur les modernistes catholiques.

Au sujet des premiers, M. H. déclare sans ambages qu'ils ont apporté un assez grand nombre de renseignements sur des questions tout à fait secondaires et accessoires, mais que, sur les points importants, « ce qu'ils ont dit de neuf n'était pas vrai, et ce qu'ils ont dit de vrai n'était pas neuf ». Il leur reproche d'avoir attaché trop d'importance aux éléments inférieurs, de mythologie et de folklore, que le christianisme portait avec lui, et pas assez aux éléments supérieurs; de mettre la religion dans le « primitif » et de ne pas voir ce qu'elle est dans les plus hautes religions, c'est-à-dire ce qu'elle est en général.

Il faut bien avouer que cette critique est justifiée à beaucoup d'égards. Les exemples ne sont pas rares de la méconnaissance dont se plaint M. H., et il n'est pas inutile de rappeler que les religions des non civilisés ne sont pas toute la religion. Mais l'on doit sans doute éviter aussi de tomber dans un autre excès en présentant ce que l'on juge être l'essentiel du christianisme comme la religion en dehors de laquelle il n'y aurait rien qui lui soit comparable, rien qui serve à l'expliquer, rien qui ne soit secondaire et pure matière d'éru-

dition, faite pour des savants qui ne sont pas théologiens. Le caractère absolu du christianisme est un postulat de la théologie ; c'est l'ancienne idée de la révélation, interprétée et atténuée. Le caractère non absolu de tous les cultes qui ont existé ou qui existent, y compris le christianisme, n'est pas un postulat de l'histoire comparative des religions, c'est un fait donné. L'histoire ne connaît pas de religion immuable. Supposons que l'élément essentiel et caractéristique de l'Évangile ait été ce que dit M. H., à savoir la foi confiante au Dieu père qui pardonne le péché : cet élément n'a jamais constitué une religion, et l'on peut même affirmer sans crainte que ce n'était pas la religion de Jésus. Ce n'a pu être, ce n'en était que l'esprit. Jésus avait la religion de son peuple et il se proposait seulement de la régénérer par cet esprit, pour la conduire à son accomplissement dans le règne de Dieu. Et d'autre part, l'historien voit se former cette idée de Dieu, cette idée du péché, cette idée du pardon ; il les voit aboutir à l'Évangile, mais il les voit évoluer aussi depuis l'Évangile ; elles ne sont pas pour lui fixées à tout jamais ; il ne peut pas y reconnaître la définition de la religion éternelle ; mais, en prenant cette définition telle qu'elle est actuellement formulée par plusieurs théologiens considérables du protestantisme, il y discerne une forme et une interprétation très haute du christianisme, envisagé sous son aspect moral et au point de vue de son action sur la conscience de l'individu croyant.

Dans ces conditions, il paraît difficile de soutenir que l'histoire des religions n'apporte d'éclaircissements que sur ce qui est inférieur et accessoire dans le christianisme. Les idées évangéliques du Dieu père, du péché, du pardon ne laissent pas d'avoir des antécédents soit dans le judaïsme, soit même ailleurs, qui aident singulièrement à les comprendre. L'idée messianique, élément qu'un historien ne peut considérer comme accessoire à l'Évangile, en a pareillement ; et ainsi du reste. Que le travail de comparaison soit encore dans un état un peu chaotique ; qu'on ait été souvent et que l'on soit encore parfois trop pressé de parler d'emprunts, de rattacher telle doctrine ou telle légende chrétiennes à telles croyances et tels mythes du paganisme ; qu'il soit assez ridicule de prétendre constamment renouveler de haut en bas l'histoire des origines chrétiennes, il n'en reste pas moins que la physionomie générale de cette histoire se transforme à mesure que progresse la connaissance des autres cultes. Ce ne doit donc pas être seulement par une science plus complète des détails, mais par une plus large philosophie de l'histoire des religions, que la méthode comparative est appelée à donner de bons résultats.

Dès maintenant, certaines explications dont se contente M. H. peuvent sembler insuffisantes. Il voit, par exemple, l'origine de la croyance à la conception virginale du Christ dans une fausse interprétation du texte d'*Isaïe*, VII, 14, dans le grec : « Voici qu'une vierge

concevra », etc. Ce serait donc un mythe exégétique. Mais si ce texte a pu contribuer à l'évolution de la croyance, en lui fournissant une preuve scripturaire, on conçoit malaisément qu'il ait pu la créer. Le premier qui s'avisa d'appliquer ce texte à Jésus et d'y trouver un témoignage de sa conception miraculeuse avait déjà l'esprit familiarisé avec l'idée de semblables conceptions ; autrement il n'aurait pas pensé que la vierge concevrait sans cesser d'être vierge. Or l'idée d'une telle conception par la puissance divine est essentiellement mythologique, d'où qu'elle vienne, et quand même elle aurait existé auparavant dans le judaïsme. La conception virginale servait à expliquer physiquement la filiation divine du Christ. Mais ceux qui comprenaient ainsi sa filiation, qu'ils fussent juifs ou païens d'origine, étaient en pleine mythologie. C'est cet état d'esprit qui produisit la croyance, non le texte d'Isaïe, bien que le texte en ait ensuite favorisé le succès. Il importe assez peu que les conjectures faites pour rattacher cette croyance à tel mythe particulier, naissance de Bouddha, mythes égyptiens, mythes babyloniens, etc., soient indémontrables ou même insoutenables. Aucun de ces mythes peut-être n'a fourni directement la matière de la croyance chrétienne ; mais l'on peut dire, en un sens, que tous y ont contribué.

M. H. considère le modernisme catholique en tant que mouvement d'idées et courant scientifique. A ce titre il le fait procéder de la théologie protestante libérale et du cardinal Newman. Il ne semble pas cependant que l'influence des théologiens protestants ait été aussi grande qu'on le dit, puisque les doctrines du protestantisme sur l'essence de la religion et sur celle du christianisme ne se retrouvent pas chez les modernistes catholiques. Quand on parle des influences extérieures qu'ils ont subies, on en oublie toujours une qui a été pourtant assez considérable et qui n'est pas difficile à reconnaître, celle de Renan, qui a été, en critique biblique et en histoire des origines chrétiennes, le premier maître des modernistes français. Selon M. H. lui-même, les modernistes regarderaient le protestantisme comme « une révolution d'esprits étroits et d'âmes obtuses, comme la patrie d'un historicisme mesquin ». C'est une exagération. Les modernistes savaient fort bien que Luther n'était pas un sot, que Calvin n'était pas un imbécile, que M. H. est un grand et noble esprit. La vérité doit être qu'ils n'ont jamais penché vers le protestantisme, et qu'ils n'ont pas trouvé très large l'interprétation que le protestantisme donne du passé chrétien. Si M. H. dit qu'ils ont méconnu l'expérience des quatre derniers siècles en présentant l'Église catholique comme seule organe de la vie chrétienne, c'est peut-être qu'il n'a pas eu le temps de lire entre les lignes de leurs écrits. La question fondamentale est dans l'appréciation de l'Évangile. Beaucoup de choses, dit M. H., sont dans l'Évangile à l'état de rudiment ; mais la sublimité des sentences de Jésus et la puissance du sentiment qu'il a eu de Dieu

n'ont pas été dépassés, et l'on en vit encore. C'est possible, ou plutôt cela est vrai en un sens, contestable à d'autres égards. En tout cas, c'est là qu'est le problème, — puisqu'il s'agit de ce que vaut l'Évangile, — et M. H. ne l'a peut-être pas résolu plus que les modernistes. Pour finir, l'éminent historien constate que ces derniers n'ont rien produit de considérable en histoire des dogmes ; il les encourage à s'y appliquer ; il espère qu'ils apprendront ainsi à rendre meilleure justice au protestantisme, et d'autant plus facilement que la condamnation du Pape les a faits protestants malgré eux. Louable exhortation, dont l'unique défaut pourrait être de s'adresser à des morts.

Alfred Loisy.

Altorientalische Texte und Bilder zum Alten Testamente, in Verbindung mit A. Ungnad und H. Ranke, herausgegeben von H. Gressmann. I Band, Texte; II Band, Bilder. Tübingen, Mohr, 1909; deux vol. gr. in-8°, xiv-253, et xii-150 pages,

Jahwes Wohnstätten nach den Anschauungen der alten Hebraeer. Eine Alttestamentliche Untersuchung von G. Westphal ; Giessen, Töpelmann, 1908, in-8°, xxi-280 pages.

Comme l'indique son titre, la publication de M. Gressmann est coordonnée à l'interprétation historique de l'Ancien Testament. Elle comprend d'abord le recueil des textes assyriens, moabite, syriens, phéniciens, égyptiens, qui sont en rapport avec l'histoire d'Israël ou qui peuvent être utilement rapprochés des écrits bibliques. Tous ces textes sont donnés en traduction allemande. Les textes sémitiques ont été traduits par M. Ungnad, et les textes égyptiens par M. Ranke. C'est la collection la plus complète qui existe en ce genre. Les textes babyloniens et égyptiens sont naturellement les plus nombreux. On retrouve là tous les fragments épiques de la mythologie babylonienne, y compris le poème de la création et celui de Gilgamès, des hymnes aux dieux et des lamentations, de nombreux textes historiques, des lettres d'El-Amarna, des textes juridiques et le code de Hammurabi en son entier. Les textes égyptiens occupent moins de place, mais ils forment encore un ensemble très varié : textes mythologiques, didactiques, prophétiques, contes, notices historiques. Les traductions ont été très soignées; chaque morceau traduit est accompagné d'une introduction avec renseignements bibliographiques, et de notes explicatives. Le tout constitue pour les exégètes un répertoire commode et qui leur sera de la plus grande utilité.

Le volume d'images complète le volume de textes. Il va sans dire que le choix des monuments est en rapport avec l'objet de la publication. Les deux cent soixante-quatorze numéros sont répartis en deux catégories : les images religieuses et les images profanes ; mais la première catégorie est de beaucoup la plus nombreuse (254 numéros). Les images religieuses sont classées d'après leur nature : trous

à oblations dans les pierres, stèles, objets cultuels, dieux, déesses, démons, amulettes, etc. La provenance de chaque représentation est indiquée. Les représentations elles-mêmes, toujours très nettes, sont encadrées dans une sorte de commentaire perpétuel par les notices qui signalent la nature de chaque monument, le lieu de sa découverte, ses dimensions, etc.

Il n'y a rien qu'à louer dans cette œuvre de haute vulgarisation scientifique.

L'étude de M. Westphal sur les demeures de Iahvé a été conçue de manière à former une sorte d'histoire du dieu lui-même, dont l'idée se modifie en même temps qu'il change de domicile. On voit d'abord Iahvé sur la montagne au désert ; puis Iahvé pendant la conquête de Canaan, Iahvé en Canaan, dans les lieux de culte, Iahvé dans le temple de Jérusalem, Iahvé au ciel. Les étapes se succèdent, mais non pas de façon que l'idée dominante du séjour du dieu en tel endroit éclipse subitement la précédente ou les précédentes. La présence de Iahvé dans le temple de Salomon n'exclut pas aussitôt sa présence dans les sanctuaires de Canaan ; elle n'exclut même pas sa présence dans son séjour le plus anciennement connu, dans le désert, puisque le prophète Élie va encore voir Iahvé à « la montagne de Dieu ». De même l'idée de la présence au ciel s'était développée bien avant que le temple devînt seulement le lieu où Iahvé avait placé son nom pour y être servi. Diverses notions s'entrecroisent, produites selon les circonstances et par des influences diverses. Des idées qui nous semblent contradictoires ont pu coexister et ont réellement coexisté ; et l'on n'est pas fondé à blâmer M. W. d'avoir trop matérialisé le séjour de Iahvé sur la montagne sainte, dans les lieux de culte cananéen, dans le temple, tout en admettant que Iahvé fut dès les temps les plus reculés un dieu de l'orage et qu'il eut d'assez bonne heure sa résidence dans le ciel. Les dieux de Babylone avaient leur séjour au ciel, et cela n'empêchait pas même les divinités astrales d'être, comme les autres, présentes réellement, personnellement, dans leurs temples et dans les statues qui les représentaient. Le Shamash de Sippar, pour n'en donner qu'un exemple, était à la fois le dieu-soleil, le dieu patron de la ville, et la statue image du dieu. Iahvé pouvait bien voguer sur les nuées orageuses, garder sa demeure à la montagne sainte, et habiter l'arche. Il est incontestable que les anciens Israélites croyaient avoir Iahvé dans l'arche, et c'est d'ailleurs par l'arche et dans l'arche que Iahvé prit possession du temple de Sion.

M. W. a poussé très à fond l'analyse des textes bibliques depuis les plus anciens jusqu'aux plus récents. Sa discussion des légendes mosaïques offre un particulier intérêt. Iahvé aurait été primitivement un dieu volcanique et un dieu de l'orage. La « montagne de Dieu » dont parlent les vieilles légendes aurait été située en Idumée, non loin

de Cadès, et n'aurait été identifiée que plus tard au Sinaï. Le dernier point paraît certain. Il est certain aussi que Cadès a été pendant un certain temps le centre de culte d'Israël nomade ; mais l'habitat primitif de Iahvé pourrait avoir été au delà de l'Idumée, en Madian. Iahvé devint naturellement par la conquête le dieu de Canaan et des sanctuaires cananéens. L'arche serait un objet sacré de Canaan, que Iahvé se serait approprié. L'hypothèse est vraisemblable, quoique les circonstances du fait nous échappent entièrement. Il n'est pas nécessaire de supposer que le coffre sacré serait un butin pris sur l'ennemi : dans ce cas, la substitution d'un dieu à un autre serait peut-être moins aisée à concevoir. L'arche a pu appartenir à Iahvé par l'identification de celui-ci au dieu de l'arche, dans un endroit où Israël s'était mêlé pacifiquement à la population indigène. Iahvé s'est approprié ainsi des sanctuaires cananéens ; il pouvait accaparer aussi bien des objets du culte.

Le chapitre concernant le temple est des plus instructifs, tant par la discussion des textes de l'Ancien Testament que par les rapprochements empruntés à l'archéologie orientale. M. W. commente à nouveau le passage de I *Rois*, VIII, 12-13, où l'on a reconnu, à l'aide des Septante, un fragment du vieux recueil appelé « livre du *Iashar* ». Le texte demeure très obscur, et, si l'on fait état du grec, il semblerait plutôt que le passage ne se rapportait pas à la consécration du temple et n'y a été rattaché que par un contre-sens.

Iahvé dieu du ciel est apparenté avec tous les dieux célestes de la mythologie. L'idée en soi est mythologique ; mais elle paraît assez ancienne en Israël. M. W. la retrouve dans le plus ancien fond du document iahviste, et il cite l'histoire de la tour de Babel. Il paraît assez difficile de fixer l'époque où ce mythe a pris dans la tradition israélite la forme que nous lui voyons. D'autres passages confirment suffisamment l'opinion de M. W. Tous les textes qui peuvent aider à déterminer le sens de la formule Iahvé-Sebaoth, sont soigneusement examinés. Le nom serait ancien et remonterait à l'époque où l'on se figurait Jahvé entouré de toute une armée d'êtres divins, originairement personnification des puissances du ciel et de l'atmosphère. Ainsi, ce ne serait pas une désignation de Iahvé en tant que chef des bandes israélites. Le rapport de Iahvé-Sebaoth avec l'arche ne serait pas primitif. Tout cela est fort incertain. Qui sait si l'arche n'a pas appartenu d'abord à un dieu des armées cananéen, qui aurait passé son titre et son coffre au dieu d'Israël ? M. W. doit avoir raison de considérer comme ancien le passage de *Jos.* V, 13-15, où apparaît le chef de l'armée de Iahvé. On ne voit plus, dit-il, la raison de cette apparition. N'aurait-on pas fait une transposition, et le capitaine céleste ne serait-il pas venu demander la circoncision des Israélites (*Jos.* V, 2-3), comme consécration nécessaire de ceux qui allaient occuper la terre de Iahvé ? Cette armée du ciel était une véritable armée, comme

Iahvé lui-même était un dieu guerrier. Le dieu et sa troupe céleste participaient aux exploits des bandes qui travaillaient pour lui sur la terre.

Alfred Loisy.

Die Heilige Schrift des Alten Testaments übersetzt und herausgegeben von E. Kautzsch. Dritte Auflage. Lieff. 8-12. Tübingen, Mohr, 1909; in-4, pp. 449-708.

Matthaeus erklärt von E. Klostermann. Erste Hälfte (*Handbuch zum N. Testament*, II, 1, pp. 149-244). Tübingen, Mohr, 1909; gr. in-8.

An die Korinther II erklärt von H. Lietzmann (*Handb. z. N. T.*, III, pp. 165-224. Tübingen, Mohr, 1909: gr. in-8.

Vollständiges Griechisch-Deutsches Handwörterbuch zu den Schriften des Neuen Testaments und der übrigen urchristlichen Literatur, von E. Preuschen. Lieff. 1-5. Giessen, Töpelmann, 1908-1909; gr. in-8, 800 col.

L'importante publication de M. Kautzsch en est au livre de Jérémie. Les fascicules que nous annonçons comprennent la traduction et le commentaire des Rois, d'Isaïe, de Jérémie jusqu'au ch. xxxvi. Inutile d'insister sur les mérites de cette œuvre, que nous avons déjà signalés.

La traduction que M. Guthe a donnée d'Isaïe, vii, 14, est à noter : « Les jeunes femmes qui vont concevoir et qui donneront le jour à un fils l'appelleront Emmanuel. » Ce sens a déjà été proposé. Peut-être l'emploi du pluriel dans la traduction, par cela même qu'il rend l'interprétation plus claire, en fait-il ressortir l'inconvénient. On est embarrassé pour dire qui le prophète pouvait avoir en vue; mais le texte et le contexte s'arrangeraient mieux de personnes déterminées. L'introduction du discours (v. 10) est un raccourci; peut-être y a-t-on supprimé ou omis accidentellement quelque détail concernant la mère du futur Emmanuel.

Le traducteur de la seconde partie d'Isaïe, M. Budde, l'attribue à deux auteurs seulement (ch. xl-lv, lvi-lxvi). Il attribue au second Isaïe les morceaux concernant le serviteur de Iahvé. Il suit le parallélisme dans la traduction, distingue même les vers de différent mètre; il paraît animé d'un beau scepticisme à l'égard de la strophique.

M. Klostermann, dont le commentaire sur Marc a paru il y a deux ans, nous donne la première partie d'un commentaire de Matthieu. La traduction et les notes s'arrêtent à *Matth.* xii, 35. Œuvre très soignée. Les variantes de Matthieu à l'égard de Marc sont très scrupuleusement notées à part et discutées. Nombreux rapprochements avec la littérature religieuse et profane de l'antiquité. L'auteur écarte le rapport de *Matth*, ii, 23 : « Il sera appelé nazaréen », avec *Juges*, xiii, 5, en disant que Jésus n'a pas été regardé comme *nazir*. Mais l'évangéliste n'est jamais retenu par la considération du sens historique des textes. Comme il attribue à Jésus quelques mots d'Osée qui concernent le séjour d'Israël en Égypte, il a bien pu lui attribuer aussi un

passage relatif à Samson, et traduire *nazir* par « nazaréen », « homme de Nazareth », en se réglant sur l'assonance. La citation de ce prétendu oracle comme étant des « prophètes » viendrait simplement de ce qu'elle ne pouvait être mise sous un nom déterminé, et qu'elle appartient à un livre classé par la tradition rabbinique dans le recueil des Premiers prophètes. A propos de la tentation du Christ, M. K. propose diverses hypothèses et ne s'arrête à aucune ; trait historique développé dans la tradition ; fruit de la réflexion chrétienne sur divers passages des Écritures ; motif mythologique souvent adapté à la vie des saints personnages. Ces hypothèses ne sont pas incompatibles, et elles peuvent se compléter utilement l'une par l'autre. Quoi qu'on pense du récit du baptême, il reste probable que Jésus a été baptisé par Jean ; un séjour au désert avant la prédication de l'Évangile n'a rien que de vraisemblable ; le travail de la pensée chrétienne sur les Écritures à propos de la tentation s'accuse dans le récit même; et la forme quasi épique de ce récit laisse supposer une influence quelconque, plus ou moins directe, d'un thème antérieur, d'une légende de probation. Mais il n'est pas nécessaire d'admettre qu'on ait décalqué en quelque sorte cette légende pour l'adapter au Christ. L'adaptation a pu être faite et les divers éléments que l'analyse croit discerner dans le récit ont pu se coordonner presque spontanément dans l'esprit d'un croyant visionnaire, comme il y en eut beaucoup dans les premiers temps du christianisme.

Le commentaire de la seconde aux Corinthiens par M. Lietzmann est aussi remarquable que celui de la première : même richesse de l'interprétation philologique et historique, non seulement pour ce qui concerne les croyances chrétiennes, mais pour les rapprochements tirés des apocryphes de l'Ancien Testament, des cultes non chrétiens et de la philosophie antique. On remarquera l'explication donnée au passage difficile, II *Cor.* v. 16, sur la connaissance que Paul a eue ou aurait pu avoir du Christ « selon la chair », et dont il déclare ne pas tenir compte. Selon M. L., Paul aurait vu le Christ à Jérusalem, et il appellerait cette simple rencontre « connaissance selon la chair », par une sorte d'exagération, et comme si c'était la même chose que d'avoir été disciple de Jésus, parce qu'il n'attribue de valeur qu'à la foi au Christ glorieux. On comprendrait assez que l'Apôtre n'eût pas d'autre allusion à cette « connaissance » ; car il aurait vu Jésus en simple curieux, plutôt malveillant. Le silence des Actes sur ce point pourrait également s'expliquer : le rédacteur de ce livre n'était pas obligé d'indiquer si Paul était ou non à Jérusalem longtemps avant le martyre d'Étienne; il avait sans doute la meilleure des raisons pour n'en rien dire, c'est qu'il n'en savait rien. Somme toute, l'opinion de M. L. ne manque pas de vraisemblance, et les autres hypothèses qu'on propose sont moins naturelles.

Un nouveau dictionnaire du grec néotestamentaire a maintenant sa

raison d'être. Les termes de comparaison se multiplient avec les découvertes épigraphiques. Le travail de M. Preuschen sera donc le bienvenu. Il paraîtra en sept livraisons, dont cinq sont déjà en circulation. La cinquième se termine au mot ὁμολογία. On n'est pas très loin de la fin. Ce dictionnaire sera un excellent instrument d'études. Chaque article forme une espèce de concordance raisonnée, avec références aux textes non chrétiens, aux ouvrages modernes à consulter, etc. Pour les mots qui appartiennent au langage des Septante, on indique l'équivalent ou les équivalents hébreux. Un article parfois assez bref se trouve ainsi contenir les éléments essentiels pour la solution de problèmes exégétiques plus ou moins importants.

Alfred Loisy.

Die Ausgrabungen in Palästina und das Alte Testament, von H. Gressmann. Tübingen, Mohr, 1908; in-12, 48 pages.

Wie wurden die Juden das Volk des Gesetzes? von J. Benzinger. Tübingen, Mohr, 1908; in-12, 48 pages.

Die wunderbare Geburt des Heilandes, von E. Petersen. Tübingen, Mohr, 1909; in-12, 47 pages.

Der sterbende und auferstehende Gottheiland in den orientalischen Religionen und ihr Verhältnis zum Christentum, von M. Brückner. Tübingen, Mohr, 1908; in-12, 48 pages.

Christus. Die Anfänge des Dogmas, von J. Weiss. Tübingen, Mohr, 1909; in-12, 88 pages.

Cinq petits volumes de la collection des *Religionsgeschichtliche Volksbücher*, publiés sous la direction de M. M. Schiele.

Le premier concerne les données que fournissent à l'histoire des religions les découvertes archéologiques faites en Palestine au cours des dernières années. Bon résumé. Un chapitre est consacré à l'histoire des fouilles; un autre aux découvertes de caractère littéraire et historique, dont les plus intéressantes sont des lettres rédigées dans la langue et l'écriture de Babylone, qui ont été trouvées à Lachis et à Taanach. Parmi celles-ci est la fameuse lettre d'Achiyami où l'on avait pensé reconnaître une profession de foi monothéiste. La lecture et l'interprétation des détails sont fort douteux. Mais la salutation du début, qui est très claire, exclut le monothéisme : « Que le Seigneur des dieux protège ta vie ! » Ce Seigneur ne peut être que le chef d'un panthéon assez nombreux, et le pieux Achiyami est polythéiste. Le troisième chapitre traite des découvertes qui se rapportent directement à l'histoire des religions. Description des anciens lieux de culte et de leur aménagement : excavations, pierres sacrées, stèles, autels. L'influence égyptienne est attestée par un grand nombre des statuettes où l'on peut dire que tout le panthéon égyptien est représenté. On a trouvé dans le lieu saint de Gézer un véritable cimetière d'enfants nouveau-nés, enfouis dans des jarres de terre. Avec ceux-ci étaient seulement deux squelettes d'enfants d'environ six ans, portant des traces

de feu. Selon toute vraisemblance, dit M. G., on n'a pas là un lieu de sépulture commune, l'endroit étant place de sacrifices ; mais les enfants sont des premiers-nés, offerts à la divinité. Des squelettes d'enfants et d'adultes, hommes et femmes gisaient sous les fondations des édifices : ici l'hypothèse de sépulture ne se pose même pas ; il s'agit de victimes humaines immolées pour la construction. En certains cas, l'on paraît s'être de bonne heure contenté d'un simulacre de sacrifice ; mais des immolations réelles seraient encore attestées à Gézer pour le VIIIe siècle avant notre ère, c'est-à-dire pour temps d'Osée, d'Amos et d'Isaïe.

M. Benzinger ne traite pas de l'origine du Pentateuque, la question littéraire étant exposée dans un autre volume de la même collection, mais de l'origine de la Loi ou plutôt des lois qui constituent le code mosaïque. Il prend pour point de départ le code de Hammurabi et il s'efforce d'en retrouver les traces dans les anciennes coutumes d'Israël, puis dans les parties législatives du Pentateuque. Rapprochements pleins d'intérêt, mais sujet qui, pour le moment, conviendrait peut-être mieux à un livre de recherches et de discussion qu'à un modeste écrit de vulgarisation. Remarques utiles pour l'intelligence de l'histoire biblique, par exemple celle-ci : les plus anciennes législations, à commencer par le code de Hammurabi, étaient dictées par les dieux ; c'est pourquoi on pouvait les compléter, mais non les supprimer ; c'est pourquoi aussi les rédacteurs des codes hébreux ont dû se mettre sous le patronage de Moïse, et Jésus lui-même n'a pas parlé d'abroger la Loi, mais de l'accomplir. Bons chapitres sur le Deutéronome, le Code sacerdotal, Esdras et les scribes.

Bonne analyse et judicieuse critique des récits de Matthieu et de Luc dans le premier chapitre de M. Petersen ; mais l'auteur y a mis un peu de confusion en y introduisant des rapprochements mythologiques qui seraient mieux à leur place dans le troisième chapitre, sur la conception miraculeuse du Christ au point de vue de l'histoire des religions. Le second chapitre a pour objet les essais d'explication métaphysique de la filiation divine dans le Nouveau Testament. M. P. observe à bon droit que *Jean*, I, 13, pourrait être interprété comme une sorte de protestation contre l'idée de la conception virginale ; mais la protestation n'est pas directe, et l'on ne devrait même parler de rectification peut-être intentionnelle que si on lisait le verset au singulier, en l'appliquant à Jésus : « *Qui n'est pas né* du sang », etc., ce qui écarterait l'idée de toute conception physique, naturelle ou surnaturelle, pour placer la filiation divine dans un ordre tout spirituel et transcendant. Le dernier chapitre énumère les nombreux termes de comparaison que fournissent les mythologies. M. P. a la sagesse de n'en présenter aucun comme la source immédiate de la légende chrétienne. La conclusion finale a un caractère théologique et implique peut-être une légère contradiction. La vraie source de la légende

serait le sentiment profond qu'a eu Jésus de la paternité divine. Si la tradition chrétienne s'en était tenue au sentiment de cette paternité, elle n'aurait pas produit la légende de la conception virginale ni la métaphysique de l'incarnation divine.

Idée d'un sauveur divin, mourant et ressuscitant, dans les religions orientales ; rapport de ces religions avec le christianisme : telles sont les deux questions que développe M. Brückner. Tammuz, Adonis, Attis, Osiris, Mithra défilent successivement. M. B. insiste sur ce que raconte saint Jérôme du culte d'Adonis au lieu de la naissance du Christ; il n'est pas le premier à penser que le culte de Tammuz-Adonis a précédé là celui de Jésus. Les conjectures qu'il fait pour mettre l'étoile des Mages et la plainte de Rachel, c'est-à-dire(?) des femmes de Bethléem, en rapport avec les rites de ce culte sont ingénieuses, mais peut-être pas très solides.

Le principe établi par l'auteur au commencement de son second chapitre est incontestable : l'image du Christ dans le Nouveau Testament ne procède pas tout entière en droite ligne de Jésus, personnage de l'histoire. La question : D'où vient-elle ? se pose donc nécessairement. M. B. estime que la croyance à un Messie mourant et ressuscitant doit être antérieure à la foi de Jésus ressuscité. Mais de cette opinion aucune preuve ne peut-être fournie. D'autre part, la foi à la résurrection du Christ n'a pas besoin de cette explication. Les disciples de Jésus avaient cru à sa vocation messianique; et ils croyaient aussi que, quand la gloire de leur maître se manifesterait, les justes ressusciteraient pour avoir part au règne de Dieu. Jésus mort, leur foi devait aussi périr, à moins qu'elle ne réussît à se le représenter toujours vivant. L'idée de la résurrection n'était pas à chercher bien loin; on l'avait toute prête; de menus incidents ont provoqué les visions et la croyance formelle à la résurrection de Jésus. Après cela, l'influence du milieu mythologique se sera exercée sur la détermination légendaire des circonstances de cette résurrection. Avant la passion, les disciples n'avaient pas le moindre soupçon que la mort du Messie fît partie du programme messianique, et sans doute ils n'avaient aucune idée arrêtée d'un tel programme. Le milieu païen dans lequel le christianisme se répandit presque aussitôt aida l'interprétation chrétienne de la mort et de la résurrection de Jésus à se préciser et à se développer. Les Synoptiques aussi bien que le quatrième Évangile supposent que les premiers disciples n'ont acquis l'intelligence des Écritures qu'après la passion. Donc cette preuve de la foi n'a exercé aucune influence sur leur esprit avant la mort de Jésus. Ils l'ont cherchée après coup; elle a contribué à la systématisation de la croyance, comme les idées mythologiques ont aidé à la formation de la christologie, avec la préexistence et l'incarnation en vue de la mort salutaire et de la résurrection. Ce qui est certain, c'est la pénétration de l'esprit mythologique; car, pour ce qui est des emprunts directs, M. B. hésite beau-

coup à se prononcer quand il en vient aux détails, même pour un trait aussi indubitablement légendaire que celui de la résurrection après trois jours. Autre chose est l'influence ultérieure de la mythologie sur l'institution des fêtes chrétiennes. Autre chose aussi est la préexistence dans le judaïsme d'éléments qui ne demandaient, pour ainsi dire, qu'à confluer dans l'idéal messianique si une occasion était donnée. C'est le cas, par exemple, pour le type du serviteur de Jahvé, dans *Is.* LIII, où la foi chrétienne reconnut presque tout de suite Jésus crucifié, et où l'on ne peut pas vraiment démontrer que le judaïsme ait auparavant incarné l'idée du Messie.

M. B. reconnaît, contre M. B. W. Smith, que les récits d'*Act.* XVIII, 24-XIX, 7, relatifs à Apollos et à des croyants qui avaient reçu seulement le baptême de Jean, ne prouvent pas l'existence d'un culte de Jésus antérieur à la naissance du christianisme. Mais ils ne prouvent pas davantage l'existence d'une secte spéciale, judéo-païenne, de baptistes qui auraient transmis aux chrétiens et à Jésus lui-même le nom de nazaréens. Les deux récits se complètent l'un l'autre, et peut-être font-ils un peu double emploi. En tout cas, il est dit d'Apollos qu'il prêchait Jésus sans avoir soupçon du baptême d'esprit. Les autres semblent être dans la même situation. Il en résulte simplement que le rite du baptême n'a pas été constitué d'un seul coup, et que certains chrétiens continuaient de l'entendre à la manière de Jean, quand il avait évolué déjà en une sorte de mystère accompagné d'extases et de manifestations étranges comme le « parler en langues ». On n'a pas lieu d'en être surpris. L'historicité de ces anecdotes a été contestée, peut-être à tort; si on la suspecte, on n'en peut plus rien tirer de certain pour l'histoire du christianisme primitif.

M. J. Weiss rattache à trois points son exposé des origines du dogme chrétien : la foi de la première communauté, Paul, la christologie après Paul. Si les disciples ont pu croire que Jésus crucifié était le Messie, c'est qu'ils le croyaient avant sa mort, et que l'impression produite par lui sur leurs esprits avait été assez profonde pour résister à une aussi terrible épreuve. Là est, selon M. W., le point de départ de toute la christologie. Vient ensuite la foi à la résurrection, qui n'est pas une simple apothéose, mais la persuasion que Jésus est entré comme roi céleste dans son rôle glorieux de Messie. Transposition de l'idée messianique en une autre dont les affinités sont avec la mythologie. Aussi bien le nom de Messie perd-il promptement sa signification pour les chrétiens; leur croyance s'exprime en d'autres titres : Fils de Dieu, Seigneur, Fils de l'homme. Les anciens rois d'Orient étaient fils de Dieu. Jésus le devient par la résurrection; bientôt cette filiation est anticipée et le Christ est consacré fils de Dieu par son baptême. Le titre de Seigneur est le titre divin communiqué par Dieu lui-même au Christ, et en vertu duquel les chrétiens lui rendent hommage *quasi deo*, bien qu'on évite d'abord de le pro-

clamer simplement Dieu. A ce premier stade de la foi correspond également le titre de Fils de l'homme, qui est *l'homme*, l'homme céleste de Daniel, qu'on identifiait au Messie, qu'on identifia à Jésus, ce qui menait à l'idée du Christ préexistant.

Paul avait sans doute avant sa conversion l'idée du Christ préexistant en Dieu, et il n'aura fait que l'appliquer à Jésus. Le Christ préexistant est déjà fils de Dieu ; il le devient « en pouvoir » par la résurrection : ainsi la filiation éternelle se complétait par la filiation adoptive où s'était arrêtée la foi de la première communauté. L'idée de ce fils éternel est mythique dans son origine ; mais Paul n'a jamais dit un mot sur la façon dont le Fils procédait de Dieu ; il le conçoit comme l'homme-type, l'homme céleste, l'homme-esprit, « en forme de Dieu » : combinaison d'une idée philonienne avec l'homme apocalyptique de Daniel et d'Hénoch. Le Christ préexistant est agent de la création, et par conséquent l'idée du Logos a déjà influencé la christologie de Paul. L'avénement de ce Christ dans la chair fut un abaissement, puisqu'il échangea la forme divine pour celle de l'homme terrestre. La raison de cet abaissement est que le Christ devait mourir. La conversion de Paul à la foi de Jésus l'a obligé d'admettre la manifestation du Christ céleste dans un corps de chair. Ces idées, pour nous vides et contradictoires, étaient pleines de sens pour l'apôtre et pour ses contemporains.

L'Épître aux Hébreux associe l'idée de l'incarnation aux souvenirs de la vie de Jésus pour former du tout une image saisissable et impressionnante. Tel est aussi l'objet des écrits évangéliques. La christologie de Marc est à distinguer des matériaux traditionnels qu'il emploie ; mais son Fils de l'homme est l'homme céleste de Paul, manifesté en terre, bien que l'évangéliste n'entre pas dans la subtilité philosophique de l'Apôtre. La filiation divine du Christ est un secret qui n'a été révélé qu'aux disciples. Matthieu et Luc combinent très artificiellement l'idée judeo-chrétienne du Messie, fils de David, avec celle du Fils de Dieu qui naît miraculeusement de l'Esprit. Cette dernière idée est hellénique, mais fortement atténuée pour n'attribuer pas à Dieu l'acte vulgaire de la génération. Il y avait là une sorte de contradiction avec l'idée christologique de Paul, et l'on ne doit pas s'étonner que Jean, insistant sur la préexistence du Christ, ne tienne aucun compte de la conception virginale. Pas plus pour lui que pour Marc il n'est facile de dire comment il s'est représenté l'incarnation. Mais, en maintenant la réalité humaine du Christ, Jean affirme nettement sa divinité. Son Évangile devient, en partie par élimination volontaire de traits humains et historiques, la manifestation du Christ-Dieu. Tandis que Paul rattache le salut à la mort du Christ interprétée en sacrifice extraordinaire, Jean, sans écarter cette idée, entend que la vie même du Christ a été une révélation par laquelle le Fils unique à dévoilé le mystère du Dieu invisible. C'est de

Jean surtout que procèdent la théologie et la mystique chrétiennes.

Telles sont les idées principales de ce brillant essai, où il ne semble pas que la critique ait rien à reprendre. On pourrait hésiter un peu moins que M. W. à admettre, comme hypothèse assez probable, que Marc reliait plus ou moins vaguement à la circonstance du baptême la manifestation du Fils de l'homme dans la chair. Jean lui-même parait avoir conçu de cette façon l'incarnation du Verbe. Enfin les traits humains que M. W. signale dans le Christ johannique, à savoir la soumission au Père et l'ensemble d'idées morales qui s'y rapportent, correspondent directement à l'idéal mystique de l'évangéliste et ne sont pas tels quels à considérer comme des éléments historiques du caractère de Jésus.

Alfred Loisy.

Edmund Voigt, **Shakespeares Naturschilderungen**. Heidelberg, Winter, 1909. In-8°, 140 p.

Les Allemands s'intéressent toujours à Shakspeare, comme le prouve ce travail. Il est divisé en deux parties. Dans la première, M. E. Voigt passe en revue les principaux sujets de description ; ciel, terre, saisons, jours, mer, tempête, forêt et rivière, plantes et animaux, etc. Il cherche dans la seconde à préciser l'usage que Shakspeare en a fait. On trouve en appendice les citations essentielles, et l'admirable lexique de Schmidt y a été mis à contribution.

Ch. B.

G. S. Brett, **The Philosophy of Gassendi,** Londres, Macmillan. In-8°, 310 p. 10 s.

Gassendi a été assez négligé par les historiens de la philosophie. M. Brett, professeur à Lahore, a voulu donner un exposé complet du système gassendiste. Il a divisé son ouvrage en quatre parties : logique de Gassendi, sa physique, sa morale, revue générale. Inutile d'ajouter qu'il tente une sorte de réhabilitation : « l'histoire, dit-il, a rendu justice à Descartes, mais pas à Gassendi. » Mais il s'est contenté d'un simple travail d'exégèse et il a résumé en trois cents pages la valeur de six in-folios; il ne dit que peu de chose de la vie du philosophe et de la bibliographie de ses œuvres; le travail est toutefois méritoire.

Ch. B.

Léon Bernardin, lieutenant au 149e régiment d'infanterie, et André Philippe, conservateur du Musée d'Épinal et du Musée de Domrémy. **Guide de Domrémy-la-Pucelle**. (En vente à la maison de Jeanne d'Arc, 56 pages, in-12).

Les deux auteurs rappellent de façon sommaire l'histoire de l'en-

fance de Jeanne, décrivent sa maison natale ou du moins celle qui l'a remplacée au cœur du xve siècle, nous font connaître les propriétaires successifs de cette demeure depuis 1481. Ils nous conduisent aussi à l'église de Domrémy et dans les autres sanctuaires du voisinage où Jeanne a prié, ceux de Greux, de Coussey, de Rollainville ; ils signalent les églises Saint-Christophe et Saint-Nicolas de Neufchâteau. Ce petit ouvrage où volontairement on a négligé de parler des basiliques modernes, sera lu avec fruit par les nombreux touristes qu'attirent dans la vallée de la Meuse l'histoire et la légende de la bonne Lorraine.

C. P.

Emile Rodé, **Wegweiser durch die Stadtbibliothek von Colmar i. E.** Colmar, Hüffel. In-12, 250 p.

La bibliothèque de Colmar en Alsace a été formée par les bibliothèques des couvents du département du Haut-Rhin confisquées lors de la Révolution. Jusqu'en 1855 elle se trouvait dans les bâtiments de l'ancien prieuré Saint-Pierre, le lycée actuel ; en 1855 elle fut transférée, à côté de l'admirable Musée, dans le vieux couvent des Unterlinden. Elle s'enrichit surtout par les legs de l'avocat Ignace Chauffour (1808-1879) et de Henry Wilhelm (1811-1899), mort juge de paix à Pantin. M. Emile Rodé a voulu faire connaître de façon sommaire aux habitants de Colmar quelles richesses bibliographiques étaient renfermées dans leur bibliothèque, et il leur signale les principaux ouvrages de littérature, de théologie, de philosophie, de science ou les grandes collections historiques qu'il leur est loisible d'y consulter. L'ouvrage qui est bien conçu, rendra service aux Colmariens.

C. P

P. G. Mijouief, **Histoire politique de l'Angleterre au XIXe siècle** (*en russe*). Saint-Pétersbourg, 1 vol. 8°. 280 pp., s. d. 1 R. 75.

Ce volume, qui fait partie d'une collection destinée à une œuvre de haute vulgarisation, est conçu sur un plan très net, aux arètes vives. Il est écrit dans cette langue simple qui fait souvent le charme de la littérature pédagogique russe.

J. L.

H. Utaszin, **An die Leser des Archivs für slavische Philologie.** 1 brochure 30 pp. Leipzig, 1909.

Réponse de M. U. à l'accusation portée contre lui par M. Brückner d'avoir « falsifié » sa pensée dans le compte-rendu d'un de ses livres.

J. L.

— Notre *Revue* a déjà eu l'occasion de parler des *Religionsgeschichtliche Volksbücher* que fait paraître la librairie Mohr, de Tubingue. M. le pasteur A. Baur, de Weinsberg, vient de publier une brochure sur Calvin (*Johann Calvin*, 1909, 48 p. in-18, prix : 65 c.) qui présente au lecteur un aperçu de la vie et de l'activité de Genève, très succinct, mais qui peut l'orienter suffisamment s'il n'a pas le loisir d'en lire davantage. Les jugements de M. Baur sur l'homme et sur son œuvre sont en général équitables et témoignent d'une étude consciencieuse de son sujet. Malheureusement, à la dernière page, on rencontre une grosse faute d'inattention, à moins qu'on ne veuille en charger le typographe. La mort de Calvin y est placée au 27 mai *1569* (au lieu de *1564*). — R.

— M. V. L. Bourilly et F. Vindry donnent à la *Société de l'histoire de France* une édition nouvelle et critique des Mémoires de Martin et Guillaume du Bellay. (Paris, Renouard, 1908, t. I, 365 p. in-8° ; prix : 9 fr.). Le premier volume comprend le premier et le second livre de ces textes bien connus de tous les historiens français qui se sont occupés du XVIe siècle et des guerres d'Italie; il embrasse le récit du brave Martin du Bellay depuis l'année 1513 jusqu'à la bataille de Pavie. Les notes sont abondantes et témoignent de toute l'érudition et l'esprit critique qu'on devait s'attendre à trouver auprès des éditeurs. Nous attendrons la publication de l'introduction promise, qui sera jointe au dernier volume, pour parler plus longuement de cette édition qui rendra bien des services. — R.

— M. Ch. Bastide a découvert une correspondance inédite de Pierre Coste, « languedocien de belle humeur, plein d'assurance et très insouciant », traducteur de Locke et de Newton, et il a choisi avec beaucoup de discernement (*Pierre Coste d'après quelques lettres inédites*, Paris. Agence générale de la Société, 1908, in-8° de 19 p.) les lettres qui présentaient de l'intérêt, à cause des rapports entre « journalistes de Hollande » et publicistes anglais, et celles qui nous font pénétrer dans l'intimité d'une famille de marchands français, réfugiée à Amsterdam. Grâce à sa brochure, on connaîtra l'homme après l'écrivain. — A. Biovès.

— M. Georges Bussière a encadré dans une brochure (*Madame de Pompadour et le contrôleur général Bertin*, Paris, Lechevalier, 1908) des lettres inédites de Madame de Pompadour qui jettent quelque lumière sur les intrigues de Choiseul contre la marquise et sa créature, Bertin. Le commentaire est loin d'être superflu : sans lui le lecteur aurait de la peine à se sortir de cet écheveau embrouillé. — A. Biovès.

— La révolte du Cilento (près Salerne) en 1848 méritait certes d'être racontée puisqu'elle a contribué à décider le roi de Naples à ses éphémères et perfides concessions et qu'elle a fourni des martyrs à une noble cause ; mais assurément aussi elle ne méritait pas les deux volumes que M. Matt. Mazziotti lui consacre et dont le premier vient de paraître (Rome-Milan, Albrighi, 1909 ; 2 fr. 50). La vaillante *Biblioteca storica del risorgimento italiano* devrait demander à ses collaborateurs des études d'un intérêt plus général ; même une courte monographie pourrait viser un objet moins mince. Du moins l'auteur a traité consciencieusement sa matière : il ne déclame pas ; il a fouillé les archives; les portraits, sinon les vues de paysages, dont il orne son livre, offrent de l'intérêt, sans compter qu'il est honorable pour l'Italie qu'après 55 ans un libraire compte assez sur son patriotisme pour risquer son argent à rafraîchir la mémoire de héros si obscurs. — Charles Dejob.

— M. Enrico Sannia, qui vient de publier deux gros volumes sur Dante, nous envoie des notes sur *Due canti leopardiani* suivis d'un commentaire sur quelques

autres passages de Leopardi (Naples, Tocco et Salvietti, 1908). Sa méthode est bonne en ce qu'il s'applique à expliquer les passages difficiles par l'esprit général du poète; sa brochure est plus simplement et plus élégamment écrite que son ouvrage sur Dante; on y retrouvera, il est vrai, le même penchant à la diffusion, mais on s'y confirme dans l'idée que l'auteur est un homme de goût. — Charles Dejob.

— Aux lecteurs curieux de suivre l'évolution de la poésie moderne jusque dans les concours provinciaux il faut signaler le spirituel *Rapport présenté par M. Robert de la* Villehervé *au nom de la Commission d'examen du Concours Folloppe* de 1907 à la *Société havraise d'études diverses* (*Extrait du Recueil des publications de la Société*, année 1908, 2e trimestre, le Havre, imprimerie Micaux, in-8°, p. 30). — L. R.

— M. Jean Tissier, bibliothécaire archiviste de la ville de Narbonne, publie à la librairie Hachette une *Table analytique des articles du Journal des Savants* (1859-1908) qui rendra des services à tous les chercheurs. Le terme du 1er janvier 1909 a été choisi, parce que le *Journal des Savants* a été transformé à cette date; il était jusque-là l'organe de l'Institut tout entier; il est devenu alors plus spécialement celui de l'Académie des Inscriptions. Cette brochure in-4° de VI-62 pages fait suite à la *Table méthodique et analytique du Journal des Savants depuis sa réorganisation en 1816 jusqu'en 1838 inclusivement*, dressée en 1860 par Hippolyte Cocheris. Mais M. Tissier n'a pas suivi le même plan que Cocheris. Sa table est dressée par ordre alphabétique. Chaque article est mentionné trois fois : 1° au nom de l'auteur de l'article: 2° au nom de l'auteur, et 3° au mot-type du titre de l'ouvrage analysé. Chaque livre analysé sous la rubrique « livres nouveaux » est mentionné au nom de l'auteur. — C.

— La mort du regretté philologue Jan Gebauer avait interrompu la publication du grand *Dictionnaire de l'ancienne langue tchèque* qu'il avait entrepris. Ce dictionnaire sera désormais continué par son disciple M. Emile Swetavek qui met à profit les matériaux amassés par M. Gebauer. Le 16e fascicule de l'ouvrage vient de paraître. Il comprend une grande partie de la lettre N. — L.

— M. Joël d'Eze a publié récemment (Draguignan, 1909, in-8° de 28-42 pages) sous une même couverture et avec le titre : *Autour du Trophée de la Turbie*, deux notices d'un caractère différent. Dans la première, il donne des « aperçus sur le caractère et la reconstitution » du monument : ils sont un peu trop dénués de caractère scientifique, bien qu'ils soient étayés sur l'autorité de quelques auteurs récents; mais il fallait avant tout étudier sans parti-pris et classer les trouvailles opérées dans les fouilles récentes. C'est ce qui n'a pas été fait. La seconde n'est que l'analyse et la présentation d'un roman « idéaliste », long et touffu, que le même auteur a déjà écrit et qu'il a intitulé : *Le Trophée de César*. — L.-H. L.

Le propriétaire-gérant : Ernest LEROUX.

LE PUY, IMP. MARCHESSOU. — PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON, Srs

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 43 — 28 octobre — 1909

Kaufmann, Saint Ménas. — Rösch, L'akhmimique. — W. Schmidt, L'anniversaire de naissance chez les anciens. — R. Schneider, Le livre de l'anonyme De rebus bellicis. — Dieterich et Wünsch, Le bronze de Plaisance. — A. Blanchet, Aqueducs et cloaques de la Gaule romaine. — Thurneysen, Grammaire du vieil irlandais. — Philipon, Les Ibères. — Lützow, Jean Hus. — Arvède Barine, Madame, mère du Régent. — Lettre de M. Dominique Brienne. — Académie des inscriptions.

Carl Maria Kaufmann, **Der Menastempel und die Heiligtümer von Karm Abu Mina in der ägyptischen Mariûtwüste, ein Führer durch die Ausgrabungen der Frankfurter Expedition**, mit einer Karte und zahlreichen Abbildungen und Pläne, Francfort-sur-le-Mein, J. Baer & C°, 1909, petit in-8° carré, 94 p.

Le révérend Kaufmann a publié un premier récit de sa découverte dans trois rapports préliminaires parus au Caire en 1906, 1907, 1909, et il se propose de la décrire tout au long dans un ouvrage spécial : en attendant qu'il en ait terminé la rédaction, il en résume les données principales dans un livret destiné à servir de *Guide* aux voyageurs qui visiteraient les ruines de Saint-Ménas. Il l'a divisé en quatre chapitres où il a consigné : I, les principaux moments des fouilles, II, une description de l'emplacement de la ville, III, l'histoire des sanctuaires qu'elle renfermait, IV, l'énumération des manuscrits et des objets mis au jour dans la Basilique et dans la ville. Le tout forme un récit clair, précis, agréable à lire, et dont l'intelligence a été rendue facile par l'insertion dans le texte d'une trentaine de vignettes, exécutées d'après les photographies de l'auteur ou de ses collaborateurs.

Je ne veux pas entrer dans le détail dès aujourd'hui; je me borne à signaler aux curieux l'existence de ces quelques pages, où ils apprendront à connaître ce qui subsiste d'un sanctuaire où les pèlerins orientaux et même occidentaux affluèrent presque jusqu'à la conquête arabe. Son renom de sainteté s'est si bien maintenu, que, vers la fin des travaux, les communautés grecque orthodoxe et copte d'Égypte en réclamèrent la possession, et je ne suis pas bien sûr que M. Kaufmann n'ait pas réservé *in petto* les droits éventuels de l'Église romaine : pour le moment le site est sous la surveillance du service des Antiquités. En dehors des problèmes d'histoire religieuse qu'il soulève, le Deîr Abou-Mna est d'intérêt pour l'histoire de l'art byzantin : il est,

avec le Deir Amba Jeremias de Memphis, mais en moins bon état, le seul ensemble de constructions chrétiennes qui ait été exploré scientifiquement en Égypte.

G. Maspero.

Fr. Rösch, **Vorbemerkungen zu einer Grammatik der achmimischen Mundart,** Inaugural-Dissertation zur Erlangung der Doktorwürde bei der Hohen Philosophischen Fakultät der Kaiser-Wilhelms-Universität zu Strassburg, 1909, Strasbourg, Schlesier et Schweikhardt, in-4°, VI-187 pages autographiées.

L'akhmimique est un nouveau-venu parmi les dialectes du Copte. Les grammairiens indigènes du moyen âge ignoraient jusqu'à son existence, et les premiers écrits qui l'aient révélée aux modernes ont été découverts puis publiés, il y a un quart de siècle seulement, par Bouriant et par moi. Le nombre s'en est augmenté depuis lors, mais malgré tout il n'est pas encore considérable, quelques débris de l'Exode, de Sirach, des Macchabées, des petits prophètes, des Évangiles, des Épîtres canoniques du Nouveau Testament et des Épîtres clémentines, de l'Apocalypse apocryphe d'Élie, et de plus des fragments des Actes de saint Paul, de la Genèse, des hymnes et des formules magiques où la langue est déjà mêlée de particularités qui appartiennent au thébain classique : tout cela fait, selon le format, de deux cents à trois cents pages d'impression. Il semble que le dialecte a été en usage dans la région qui s'étend de Girgéh à Sadfèh ou à peu près, mais on l'appelle akhmimique parce que les rares monuments qu'on en a proviennent d'Akhmîm même ou des environs. Ce qui lui prête de la valeur, c'est qu'ainsi que je l'ai affirmé au moment même de la découverte, il est, parmi les variétés du copte qui nous sont familières jusqu'à présent, celle qui se rapproche le plus de la κοινή Ramesside par son système vocalique : la tonalité générale en A de de celle-ci y prévaut, dans beaucoup des cas où le thébain et le memphitique présentent la tonalité en O.

L'étude de M. Rösch n'est pas la première qu'on lui ait consacrée : elle est de beaucoup la plus longue et la plus complète. Elle ne s'annonce par son titre que comme devant nous fournir modestement des remarques préliminaires sur la grammaire, mais certains chapitres, ceux qui traitent des voyelles par exemple, sont déjà si pleins qu'on ne voit pas beaucoup ce que l'auteur y ajoutera dans la Grammaire définitive, à moins qu'il ne découvre des textes nouveaux : peut-être même trouvera-t-on qu'il est allé trop loin, car plusieurs des cas qu'il discute me paraissent provenir d'erreurs cléricales. Mais si les paragraphes relatifs à la phonétique sont à peu près aussi développés qu'ils peuvent l'être pour le présent, il n'en est pas de même de ceux qui se réfèrent aux formes des noms et des verbes, ainsi qu'à la conjugaison : l'auteur n'y a rassemblé souvent que les

principaux faits et il s'est probablement réservé de justifier plus longuement ailleurs les conclusions qu'il en tire. Du moins l'analyse est-elle poussée si loin que la position de l'achmimique par rapport au thébain proprement dit est nettement définie : on n'aura même pas de peine à se figurer, grâce aux matériaux accumulés à chaque page, la manière dont le premier des deux dialectes s'est transformé au profit du second. Je l'envisage d'une manière un peu différente de celle que M. Rösch a esquissée dans son *Introduction*. Il pense que le IIIe siècle après J.-C. a été le beau temps de l'achmimique, et je suis convaincu qu'il a raison en cela; mais ce à quoi il ne paraît pas avoir songé, c'est que les IIe, IIIe et IVe siècles sont pour l'égyptien une période de métamorphose radicale. La pratique de la langue antique se perdait rapidement à mesure que le christianisme, multipliant les prosélytes, supprimait les écritures et les littératures païennes qui en avaient conservé la tradition. La langue populaire remplaça chez les hautes classes le langage artificiel que l'usage des œuvres religieuses ou profanes des âges antérieurs avait maintenu parmi elles, et transcrite au moyen d'un alphabet dérivé de l'alphabet grec, elle fut fixée pour la première fois phonétiquement sous la forme qu'elle avait atteinte au moment de leur conversion. L'achmimique est en vérité la notation exacte, opérée à l'oreille, de l'Égyptien qu'on parlait dans une partie du Saîd pendant la première moitié du IIIe siècle, et les plus anciens textes du thébain lui sont postérieurs d'au moins cinquante années. Sans nier qu'il ait dû y avoir des différences considérables entre le parler des indigènes de Thèbes ou d'Esnèh et l'idiome de ceux d'Akhmîm, on a le droit de penser que, si les monuments du premier étaient contemporains de ceux du second, on y observerait à coup sûr beaucoup des particularités qui paraissent propres à celui-ci : c'est du moins l'impression que me laisse l'examen des transcriptions grecques de noms propres qui se lisent dans les papyrus saîdiens des Antonins et des Sévères. J'incline donc à supposer que l'achmimique et le thébain sont moins des dialectes séparés que des moments différents dans l'évolution de l'égyptien usité au Saîd : il n'y aurait pas eu substitution de l'un à l'autre, mais progression historique, et l'achmimique en serait venu naturellement à être, avec des nuances plus ou moins décidées selon les lieux, ce que nous appelons le thébain.

J'ai lu avec attention les *Prolegomena* de M. Rösch, et j'y ai relevé çà et là des points de détail où l'on pourrait en modifier la doctrine : ce serait surtout dans des endroits où il aurait appliqué avec trop de rigueur l'hypothèse sémitique de l'école de Berlin. L'ensemble est des plus satisfaisants et fait bien augurer de l'édition des papyrus akhmimiques de Strasbourg qui est annoncée dans la préface. M. Rösch a été l'élève de Spiegelberg : il s'est instruit à bonne école et on le voit dès les premières pages de son ouvrage.

G. Maspero.

Geburtstag im Altertum von Wilhelm Schmidt (*Religionsgeschichtliche Versuche und Vorarbeiten*, begründet von A. Dieterich und R. Wünsch, herausgegeben von Wuensch und L. Deubner, VII, 1). Giessen, 1908, A. Töpelmann. xvi-136 pp. in-8°. Prix : 4 Mk. 80.

C'est M. Deubner, l'auteur connu des recherches sur l'incubation, qui a pris la place du regretté Dieterich à la tête de la collection des *Religionsgeschichtliche Versuche und Vorarbeiten*. Cette excellente collection vient, coup sur coup, de s'accroître de plusieurs volumes.

Celui dont nous avons à nous occuper est l'œuvre d'un professeur de gymnase à Darmstadt qui avait choisi comme sujet de thèse de Giessen *De die natali apud ueteres celebrato*. Le présent travail épuise le sujet.

La question avait beaucoup intéressé les premiers philologues. Pour le cours d'un siècle, de 1561 à 1661, M. S. ne mentionne pas moins de cinq dissertations dans sa bibliographie. On trouve le même chiffre pour le xviie siècle. Il y a six publications au xviiie et seulement trois au xixe. L'ouvrage de M. S. est, sans aucun doute, destiné à rejeter dans l'ombre tous ces devanciers.

L'anniversaire de naissance a, chez les anciens, un caractère religieux. Les Grecs ont un θεὸς γενέθλιος, que chacun acquiert à la naissance et qui accompagne toute la vie. C'est l'esprit bon qui a conjuré les efforts des mauvais et rendu possible la naissance. C'est le *genius* des Latins. Mais, comme il préside à toutes les phases et à toutes les crises de la vie, comme les corporations et même les objets matériels ont leur démon, la notion du jour natal s'étend et s'applique à tout : *natalis imperii*, *consulatus* ; *natalis urbis*, *coloniae*, *templi*, *theatri*. Le jour natal est partout un jour de fête, sauf chez quelques barbares thraces où il est un jour de deuil. M. S. étudie le jour natal chez les particuliers, le jour natal des princes, celui des dieux.

Il s'efforce d'abord d'en déterminer l'origine et de montrer que l'usage de le fêter remonte à la nuit des temps. D'une part, un état civil était nécessaire dans tous les Etats pour garder les noms des jeunes gens en âge de porter les armes. Cette nécessité entrainait par voie de conséquence celle de retenir la date de la naissance. J'avoue que je ne suis pas convaincu, et de ce qu'on a pu célébrer le jour natal, il ne suit pas qu'on l'ait fait. D'autre part, l'auteur de l'hymne à Hermès, v. 19, sait que le dieu est né le 4, Hésiode que Horkos est né le 5 et Apollon le 7 (*Œ.*, 805 et 771). Or, Aristote nous apprend que les hommes ont modelé les dieux à leur image (*Pol.*, I, p. 1252 B 26). Donc, déjà au temps de l'hymne et d'Hésiode, les hommes célébraient leur jour de naissance. Nous n'avions pas besoin, peut-être, de l'autorité d'Aristote. Mais le fait que la date de naissance est connue pour certains dieux peut avoir bien d'autres explications que la célébration du jour natal. Ce qui est important pour l'homme primitif, dans ces renseignements, c'est le quantième. Quand on ajoutera que Xéno-

phane, Sophocle savent leur âge, que Pindare sait le jour de sa naissance, on n'augmente pas le nombre des documents. Les trois premiers textes qui parleraient nettement d'une célébration du jour de naissance sont d'Eschyle (*Eum.*, 7), d'Hérodote (I, 133) et de Xénophon (*Cyrop.*, I, 3, 10). Mais le texte d'Eschyle ne prouve rien du tout. La Pythie énumère les premières prophétesses, la Terre, Thémis : « Après Thémis, ... une autre sœur des Titans, fille de la Terre, y prit place à son tour, Phoebé, et c'est elle qui le transmet, en don de joyeuse naissance, à Phoebos qui tire son nom du nom de son aïeule[1] ». Phoebé, dont il est question, est la mère de Latone. Son cadeau est un cadeau de naissance, non d'anniversaire ; la grand-mère joue le rôle d'une bonne fée[2]. Il reste les deux textes d'Hérodote et de Xénophon. Comme par hasard, ces historiens ne nous parlent pas d'un usage grec : ils racontent que l'anniversaire de la naissance est célébré... chez les Perses ! « Si une telle fête n'était pas habituelle en Grèce, il devrait y avoir à ces endroits une indication de cette nature » (p. 7). Je ne pense pas que ce soit inévitable. Les deux écrivains, dans une longue description des usages perses, n'ont pas à marquer, chaque fois, les différences avec les Grecs. Ils n'auraient pas songé à noter cette coutume, si elle leur avait été familière. « Il est étonnant, il est vrai, que nulle part dans la tragédie, nulle part surtout dans une pièce quelconque de la comédie ancienne ou moyenne, il ne se trouve d'allusions à une célébration de l'anniversaire natal » (p. 7). Le premier exemple est rapporté par M. S. à la comédie nouvelle. En fait, il s'agit du *Pseudolus* de Plaute.

Passons maintenant à l'Italie. Chez les Romains, la célébration du jour de naissance des dieux a une forme particulière : elle est, en réalité, l'anniversaire de la dédicace de leur temple. Le plus ancien exemple est la dédicace du temple de Diane sur l'Aventin, le 13 août, aux ides. On l'attribue à Servius ; cela nous reporte au moins au milieu du VIe siècle. Mais faut-il en conclure la célébration d'un anniversaire de naissance ? « On ne voit pas bien, dit lui-même M. S., si la désignation *natalis* n'est pas beaucoup plus récente que celle de *dedicatio templi* ». Il a commencé par dire : « Que ces temps connaissaient aussi la fête de l'anniversaire natal des hommes, cela est plus que vraisemblable » (p. 22). Libre à lui de le croire. Un historien prudent dira que nous ne savons pas. Et voici une considération qui rend bien faible l'argument tiré des dédicaces. Le 13 août est le jour des ides. D'autre part, tous les jours des ides sont déjà consacrés à Jupiter, tous ceux des kalendes à Junon. M. S. le constate et prétend que ce sont les anniversaires des dieux ainsi honorés (p. 117). Mais

1. P. Mazon, *L'Orestie d'Eschyle*, Paris, 1903. Cette traduction, très exacte, dispense de toute discussion du texte.

2. M. S. confond ici la naissance et son anniversaire. De même encore p. 17, à propos de Platon et d'Hésychius. L'équivoque est déjà dans son titre : *Geburtstag*.

qui ne voit que nous avons affaire à une consécration spéciale du calendrier ? Les conceptions qui sont ici dominantes sont d'ordre astronomique, si le calendrier se rattache à l'astronomie. Un autre jour natal, pour M. S., est le 1er mars, consacré à Mars : le rapport avec le calendrier est encore plus éclatant ; M. S. lui-même indique d'autres significations astronomiques de ce jour (p. 118). En résumé, les Romains n'ont pas à l'origine de *natalis* pour leurs dieux. Cela est assez conforme à la nature d'une religion sans mythologie. Quand, plus tard, ils veulent le célébrer, ils choisissent le jour de la dédicace du temple, ce qui est la façon la plus matérialiste de résoudre le problème.

La mention d'une fête d'anniversaire natal chez les particuliers se rencontre déjà dans Plaute et Térence. L'usage peut être grec, mais il est sans doute familier au public latin. Cela ne nous fait pas remonter bien haut. M. S. supplée au silence des premiers siècles de Rome par un raisonnement. Chaque homme a son *genius*, qu'il doit honorer, chaque femme sa Junon. Le jour de fête du *genius* est l'anniversaire natal. Le lien de ces deux propositions est logique. Cela ne suffit pas pour qu'il soit historique.

Un autre point douteux est le retour mensuel de l'anniversaire à l'origine. M. S. l'admet pour les raisons suivantes : 1° Héraklès est né le 4, Apollon le 7, on ne dit pas quel mois ; 2° la même divinité est honorée en divers mois à la même date : Apollon, le 7 de thargélion et le 7 de pyanopsion ; Artémis, le 6 de boédromion et le 6 de thargélion, etc.; 3° « au temps d'Hésiode, le cours d'un mois valait le cours d'un autre mois, et l'on n'avait aucun motif de distinguer les différents mois par des noms, qui ont été choisis dans la suite d'après les fêtes ». Ecartons d'abord la troisième raison. Elle est purement conjecturale, et, de plus, étonnante. Comment, « au temps d'Hésiode », dans un milieu essentiellement agricole, pouvait-on se dispenser de distinguer entre les mois ? Toute la vie rurale est dominée par le calendrier. Les deux autres raisons supposent que le 4 est consacré à Héraklès, le 6 à Artémis, le 7 à Apollon parce que ce sont les jours de naissance de ces dieux. Pure hypothèse. N'a-t-on pas plutôt placé à ces dates leur naissance parce que ces nombres étaient déjà consacrés pour des raisons que nous ignorons ? Ne poussons pas trop loin l'anthropomorphisme. Un homme a une date de naissance qui préexiste au culte de l'anniversaire. Pour un dieu, la date de naissance ne peut être qu'une précision tardive de sa légende. La récurrence des fêtes d'un même dieu aux mêmes dates n'atteste pas un pseudo-souvenir de la date de naissance ; M. S. ne cite pas un texte témoignant que les anciens aient fait ce calcul. Elle prouve seulement que tel chiffre, tel quantième était consacré au dieu. Pourquoi ? ce n'était pas évidemment en vertu d'une sorte d'état-civil de l'Olympe. M. S. commet la même pétition de principes à propos de l'Italie. Les récurrences festales aux mêmes

dates y sont encore plus nombreuses. Mars est fêté deux fois le 19 et trois ou quatre fois le 23 ; Minerve, deux fois le 19 ; et ainsi de suite. Quelques-une de ces dates sont à éplucher. Le 23 fêté en l'honneur de Mars est le X des Kalendes, sauf le 23 septembre qui est le IX : il n'y a plus concordance, si on rétablit les vrais quantièmes romains. Dans l'ensemble ces concordances établissent le caractère rigide du calendrier romain.

Enfin les anniversaires de naissance sont continués après la mort. Cela encore n'est pas très ancien. M. S. montre lui-même que les *Genesia* grecs sont à l'origine une fête d'ancêtres : on y célèbre le jour de la mort. Les témoignages d'une confusion avec l'anniversaire de naissance sont d'époque byzantine. M. S. invoque (p. 13) les sacrifices offerts par Clytemnestre chaque mois aux mânes d'Agamemnon pour prouver le caractère mensuel de la mémoire du jour natal : il n'ignore cependant pas que ces sacrifices sont fixés au jour de la mort. Ainsi fait défaut le point d'appui que l'on pouvait chercher dans ces usages pour prouver l'antiquité de la fête et son retour mensuel. La célébration de l'anniversaire natal d'un défunt chez les Romains est encore plus récente ; M. S. ne cite pas d'exemple avant l'Empire.

Il convenait d'insister sur ces difficultés. La science des religions est discréditée par l'abus des hypothèses que l'on substitue inconsciemment aux faits attestés.

Quand on a déblayé le terrain, un fait paraît avec évidence comme le résultat de tous les détails groupés si patiemment par M. S. C'est à l'époque d'Alexandre et des diadoques que la célébration du jour natal est attestée avec certitude. Aussitôt la fête est entourée d'un vif éclat, elle est mensuelle et elle paraît être une forme des honneurs divins rendus aux dynastes. Quelques simples mortels jouissent de ce culte mensuel. M. S. en compte trois, Platon traité par ses disciples en fils d'Apollon, dont l'anniversaire se confond avec celui du dieu (7 thargélion) ; un certain Pius, qui faisait probablement partie d'une confrérie dionysiaque (Le Bas-Waddington, III, 90), et Epiphane, fondateur d'une secte gnostique, en conséquence honoré par ses partisans comme un κτίστης. Cela est très significatif. M. S. ne paraît pas s'en être rendu compte. L'usage a probablement la même origine orientale que le reste du cérémonial des cours asiatiques. Rappelons-nous qu'Hérodote et Xénophon ont été frappés par la coutume perse de célébrer l'anniversaire du jour natal. Pour que rien ne manque à cette contagion orientale, l'usage est introduit à Rome avec sa marque d'origine. Les sénatus-consultes qui le consacrent imitent les décrets analogues des peuples asiatiques (p. 58 et 60 ; cf. A. von Domaszewski, dans le *Philologus*, t. LXVII [1908], p. 5). Tityre aurait pu dire à propos d'un Eumène ou d'un Attale : *quotannis | bis senos cui nostra dies altaria fumant.* Aussi n'est-on pas surpris de voir Tibère se dérober à cet honneur. Dion, hostile à ce prince, donne une raison

ridicule (LVIII, 2) que M. S. ne devrait pas prendre à son compte (p. 61). Le sentiment de la tradition romaine et le mépris des mœurs orientales inspiraient Tibère.

C'est précisément au temps d'Alexandre et de ses successeurs que se répand en Grèce chez les particuliers la fête du jour natal. L'influence étrangère doit être considérée sérieusement. Chez les Romains elle est moins probable. La croyance au *genius* avait assez profondément pénétré les esprits pour suggérer l'idée de l'anniversaire. A vrai dire, nous ne savons pas.

Ces questions difficiles et, du moins en partie, insolubles, ne sont qu'une petite portion du livre de M. S. La plus grande place est remplie par des faits précis, patiemment accumulés, comme dans tous les autres volumes de cette collection. Les textes d'auteurs avaient été réunis par les devanciers de M. S. Une abondante récolte épigraphique complète et renouvelle ici le sujet. Je mentionne quelques-uns des chapitres qui n'ont pas encore été cités, sur le *natalis imperii* (γενέθλιος διαδήματος) des princes, sur le *natalis urbis* (célébré surtout à Rome), sur les superstitions liées aux jours consacrés, sur la concordance des mois et des jours [1], sur les collèges et les sociétés qui fêtent les anniversaires. Je rejette en note un certain nombre d'observations [2]. Le livre est partout d'une science solide et d'un inté-

---

1. Si l'on part de thargélion à Athènes, les numéros des mois concordent avec la date de naissance du dieu qui les préside : 1, thargélion, Apollon; 3, hékatombaion, Athénè; 4, métageitnion, Héraklès; 5, boedromion, Orcus: 8, poseideon, Poseidon; 9 et 10, lenaion et anthesterion, Dionysos. La concordance est moins frappante chez les Romains. Elle est contraire à la thèse de M. S., car elle prouve que nous avons affaire à un arrangement destiné à rappeler certains nombres. Noter le cas particulier de Dionysos. M. S., p. 105-107, s'attache à démontrer que la vraie date de naissance est le 9 et que le 10 est un lendemain de fête. Mais le calendrier prouve que 9 et 10 étaient simplement des nombres chers au dieu.

2. P. 10, n. 2 sur les démons. La question est maintenant traitée très clairement par M. Vallette, *L'apologie d'Apulée*, Paris, 1908 [paru en 1909], p. 221 suiv. M. S. mêle des renseignements de date et de provenance variées. La célèbre scolie de Servius, sur le bon et le mauvais démon (*En.*, VI, 743), est d'inspiration néo-platonicienne et ne peut nous renseigner sur la religion romaine. La meilleure définition du *genius* romain a été donnée ici-même, 1909, I, p. 303-304, par M. Loisy, qui ne s'en est pas douté : il résumait les observations faites sur une tribu sauvage. — P. 19, le schéma du discours pour l'anniversaire est une variété du schéma de l'éloge ; voy. Boulenger, *Grégoire de Nazianze*, *Discours funèbres*, p. xiii suiv. — P. 34, ἡμέρα ἐπώνυμος est, à proprement parler, le jour où l'on donne le nom, le dixième chez les Grecs (chez les Romains, le huitième pour les filles, le neuvième pour les garçons). L'adjectif a un sens passif quand il désigne le jour anniversaire de naissance qui reçoit le nom du prince. — P. 70, Perse, v, 179 suiv., a confondu deux féries juives; il décrit l'anniversaire d'Hérode par les détails qui conviennent au sabbat. Voy. *Rev. d'hist. et de litt. rel.*, VIII [1903], p. 310. — P. 77, la liste des anniversaires d'avènement est très incomplète ; il n'y a rien sur Constantin et ses successeurs, rien sur les panégyriques de ce temps, rien sur les monnaies frappées à cette occasion. D'ailleurs M. S. qui

rêt très vif. Une table des matières, admirablement claire, en donne dès les premières pages un résumé d'une lecture attachante. A la fin, un index alphabétique, où l'on voudrait voir figurer les principaux auteurs cités.

Paul LEJAY.

Anonymi de rebus bellicis liber. Text und Erläuterungen von Rudolf SCHNEIDER. Berlin, Weidmann, 1908, IV-40 pp. in-8°. Prix : 1 mk. 20.

A la fin de la *Notitia dignitatum* dans les manuscrits et dans l'édition de Bâle (Froben, 1552) on trouve le texte généralement désigné sous le titre ci-dessus par les modernes[1]. Mommsen en plaçait la composition tout à la fin de l'antiquité; M. O. Seeck, entre 366 et 378. L'opuscule comprend une préface ampoulée adressée à plusieurs empereurs, diverses observations sur la réforme de l'Empire (stabilité monétaire, intégrité des juges, réduction du service militaire à cinq années); enfin la description d'un certain nombre de machines

---

a tiré un grand parti des inscriptions a négligé à peu près complètement les monnaies. Voy. O. SEECK, *Zu den Festmünzen Constantins u. seiner Familie*, dans la *Zeitschrift für Numismatik*, XXI [1898], 24; J. MAURICE, *Mémoires de la Soc. des antiquaires*, LXI [1900], 177; LXIII [1902], 82; le même, sur la formule *plura natal(ia) fel(icia)*, *Bulletin de la Soc. des antiq.*, 1906, p. 184; et en général sa *Numismatique constantinienne*. — P. 79-80. Les rapprochements de M. C. THULIN, *Die Gœtter des Martianus Capella u. der Bronzeleber von Piacenza* (1906, dans la collection des *R. V. u. V.*), p. 49 suiv. auraient pu être mentionnés. Le Servius de Daniel (*En.*, II, 325) nous apprend que, chez les Étrusques, Palès est le nom d'un des Pénates : « Tusci penates Cererem et Palem et Fortunam dicunt ». Cela peut expliquer comment les *Parilia* ont pu devenir le *Natalis urbis* de Rome. M. S. trouvait dans le même ouvrage, p. 75, des indications sur l'influence de l'astrologie dans le calendrier romain. — P. 113, sur le caractère sinistre du nombre 13, ajouter Aristophane, *Paix*, 990, avec la discussion de POSTGATE, *The Classical Review*, décembre 1905. M. S. conjecture que la signification du nombre est causée par sa composition : $13 = 4 + 9$, les deux premiers carrés, pair et impair. Cette explication me paraît peu vraisemblable pour une conception populaire. Il me semble qu'il faut rattacher le sens défavorable ou particulier au système duodécimal. Dans ce système, après douze, on a zéro. Treize est le zéro de la série duodécimale, parce qu'après avoir compté jusqu'à douze, ou l'on s'arrête, ou l'on recommence. L'idée est, indirectement, d'origine astronomique ; car l'importance du nombre douze a certainement une telle origine : voy. Fr. BOLL, *Sphaera*, p. 477. — P. 116, M. S. retrouve dans l'ordre des jours de la semaine les quantièmes de la naissance des dieux qui les désignent, suivant sa théorie : 1, Soleil ; 3, Arès ; 4, Hermès ; 6, Aphrodite. Si cet ordre est primitif (la semaine a aussi commencé le samedi, probablement sous une influence juive), il est plutôt dû à des considérations astronomiques. — P. 130-131, sur les origines des fêtes consacrées à la naissance du Christ, M. Schmidt pouvait être plus précis, d'autant que la substitution du *Natalis Christi* au *Natalis Inuicti* était un incident curieux du sujet. Voy. DUCHESNE, *Orig. du culte chrétien*, 3e éd., p. 259; USENER, dans le *Rh. Mus.*, t. LX [1905], p. 465 ; SEECK, *ib.*, LXI [1906], 144.

1. « Der Verfasser der Baseler Ausgabe », dit M. S., qui n'est pas curieux. L'auteur se nomme en tête de la dédicace à André Vésale, Sig. Gelenius (Ghelen), un philologue flamand presque aussi connu que le médecin Vésale.

de guerre, inventées par l'auteur. Le texte est accompagné de figures dans les manuscrits. M. S. reproduit texte et figures de Froben. Il discute les inventions de l'anonyme. Elles sont rêves de songe-creux. Mais l'auteur a puisé dans les usages de son époque et peut nous fournir des renseignements indirects. Or, M. S. croit pouvoir affirmer que l'opuscule est du moyen âge. D'abord les noms des machines sont étrangers à la latinité et à la grécité de l'antiquité : *quadrirotis*, *tichodifrus*, *clipeocentrus*, *tribolatus*, *mamillatus*, *currodrepanus*, *thoracomachus*, *ascogefrus*. De plus, une des machines est un bateau mû par une roue à aube. Ici, le raisonnement de M. S. laisse à désirer. Il rapporte que Bélisaire a inventé des moulins-bateaux mûs par l'eau, en 536 (Procope, *B. G.*, I, 96-97 ; cf. Marquardt et Mau, *Vie privée des Rom.*, p. 423 ; tr. fr., II, p. 45). On n'a pu se servir de la roue à aubes comme moyen de propulsion qu'avec la vapeur comme force motrice. Le fait qu'on a cherché à résoudre le problème à la fin du moyen âge, sans y parvenir, ne prouve pas qu'on n'ait pas pu s'en préoccuper à la fin de l'antiquité, au moment même où l'ingénieuse application de Bélisaire ouvrait la voie à des combinaisons nouvelles. Les ballistes décrites sont, d'après M. S., des arbalètes du moyen âge. La meilleure preuve, regardée par M. S., comme décisive, c'est que l'antiquité a constamment employé la détente de cordes tendues (cf. le mot générique *tormentum*) : c'est encore le procédé connu par Ammien Marcellin († vers 400) et Végèce (sous Théodose). L'auteur anonyme ne la met pas en œuvre, dit M. S. Cela ne paraît pas d'abord très sûr. Le texte est obscur. Cet argument négatif ne prouverait pas, en tout cas, que l'auteur a vécu au moyen âge. La solution reste donc douteuse, si l'on s'en tient aux données de fait.

Les illustrations pourraient peut-être apporter quelque lumière. Malheureusement M. S. s'est contenté de reproduire les bois de l'édition de Froben qui sont du plus pur style germanique. On ne peut discuter sur des documents de valeur aussi incertaine.

Enfin, il est un élément formel avec lequel on doit compter : M. Seeck trouve maladroit le latin de l'anonyme. M. S. a raison de protester contre ce jugement. Le style est de la rhétorique la plus belle, telle qu'on pouvait la concevoir du ve au xie siècle. Mais il a un ornement dont ils ne se sont avisés ni l'un ni l'autre. Les phrases ont des clausules conformes au cursus tonique.

Voici un dépouillement des fins de phrase de la préface. Dans ce morceau, l'auteur n'est pas gêné par les renseignements techniques et peut donner à sa période la forme qu'il lui plaît.

Le *cursus uelox* paraît dominer :

succéssibus conualéscant
audácia declináre
láteat inquiréntem.
fúerint approbáti

séntiat quam loquátur
uictóriis procuréntur.
philosóphiae libertátem.

Il y a peu d'exemples de *cursus planus :*

míles exsúltet
conférre gestíui.

Il y a ún plus grand usage du *cursus tardus*.

natúra donáuerit
continétur inuéntio
uidémus accídere
diuinitátis intúlerit
subiécta testábitur

Restent trois types. Le premier, assez fréquemment représenté, doit être régulier [1] :

habéntur aliénae
cúltor habeátur
inuénta referémus
túrbae obruántur.
subuectióni onerósa
nóbis aliéna

Il faut écarter l'hypothèse d'une cadence métrique, que peut suggérer *cultor habeatur;* car *turbae obruantur, subuectioni onerosa* seraient faux. Chacun des deux autres types n'est représenté que par un seul exemple : *hostium strages*, et *ostendi possit.* Je n'ai rien à dire sur le premier. Mais le second est une erreur de M. S. qui a imprimé ainsi la seconde phrase : « Vnde... composui... ut ex hoc mediocritatis meae documento praemisso in reliquis utilitatis fides ostendi <possit> ». Or, si l'on se reporte à l'édition de Ghelen, on voit que *possit* ne manque pas; la fin de la phrase a la forme suivante : « in reliquis utilitatis possit fídes osténdi. » On a un *cursus planus* excellent. Je ne sais pourquoi M. S. a modifié le texte donné par Ghelen . [2]

Ces indications suffiront. Je laisse à d'autres la tâche d'élucider les problèmes soulevés par l'opuscule de l'anonyme.

Paul Lejay.

---

1. On le trouve parfois dans les textes liturgiques : *Sacram. leonianum*, ed. Feltoe : *nostra cumulentur* (p. 125, 27); *dona prosequaris* (130, 33); *actione maneamus* (132, 8); etc.

2. P. 17, *Expositio Thoracomachi*, l. 1, corriger *posteriatatis* en *posteritatis* (la faute n'est pas dans Ghelen). P. 29, l. 9 du bas du texte, lire : *habe* ; l. 7. lire : *handschriftlichen*. P. 30, dernière l., lire : *Urteil*. — P. 40 : « L'essence de l'artillerie antique nous a été seulement révélée par les reconstructions du colonel Schramm à Metz ». C'est faire bon marché des restitutions du musée de Saint-Germain.

Die Götter des Martianus Capella und der Bronzeleber von Piacenza von Carl Thulin (*Religionsgeschichtliche Versuche u. Vorarbeiten* herausgegeben von A. Dieterich u. R. Wünsch, III, 1). Mit 2 Abbildungen im Text und Tafel. Gieszen, 1906, A. Töpelmann. IV-92 pp. in-8°. Prix : 2 Mk. 80.

En 1877, on trouva près de Plaisance un objet de bronze fort curieux. C'était un foie, à peine stylisé, avec des compartiments et des inscriptions. La face supérieure est marquée d'une bordure, divisée en seize compartiments. La foie présente sur cette face deux grandes régions circulaires. L'une d'elles contient la vésicule du fiel, le lobe pyramidal (ou de Spigel) et le lobe papillaire, constituant autant d'excroissances sur la face plate. Cette partie, sauf les deux lobes, est encore divisée par des lignes de séparation. L'autre partie est segmentée par des rayons partant d'un petit cercle concentrique intérieur. Chaque case, ainsi établie, porte une inscription. La face inférieure du foie est divisée par le ligament de suspension et chacun des lobes ainsi distingués porte seulement une inscription. Toutes les inscriptions sont en étrusque. En 1899, M. A. Boissier a fait connaître un foie de terre cuite babylonien. Malgré de grandes différences, les deux objets s'éclairent mutuellement.

Le monument de Plaisance a été publié en 1878 ; mais on a mis un certain temps pour y voir un foie de divination. Deecke, en 1880, l'expliquait comme une image du *templum* et s'efforçait d'y trouver un *cardo* et un *decumanus*. Cependant une urne d'albâtre conservée à Volterra est surmontée d'un homme qui tient dans la main gauche un objet de ce genre. Il n'est pas douteux que c'est un foie. Le monument de Plaisance est donc un modèle anatomique qui servait à l'haruspicine.

D'autre part, Martianus Capella, I, 41-61, raconte que Jupiter invite les dieux à un conseil ; ils sont convoqués des seize régions du ciel qu'ils habitent, et c'est le prétexte d'une liste des dieux répartis en ces régions. Dans cette liste figurent des noms singuliers : *Fauores opertanei*, *Nocturnus*, *Lynsa siluestris*, etc. Le premier, M. Bouché-Leclercq a reconnu le caractère de ce catalogue : « Ce qu'il peut y avoir d'étrusque ou de latin dans cette espèce de panthéon circulaire disparaît sous les emprunts faits à l'astrologie, dont on retrouve ici les créations propres, à savoir les maisons, les lieux et les sorts [1] ».

M. Thulin compare les deux documents, le foie de Plaisance et le catalogue de Martianus Capella. Il est sur un terrain qui lui est familier, puisqu'il vient de publier un livre sur la « Discipline étrusque ». Le résultat est une concordance partielle, mais très frappante. M. T. pousse à fond la démonstration qu'avait esquissée M. Bouché-Leclercq. Il montre le caractère astrologique des conceptions étrusques. Il y a, par suite, un lien étroit entre l'haruspicine et l'observation des éclairs. Les Etrusques ont été les intermédiaires entre

1. *Hist. de la divination*, IV, 25.

l'Orient et l'Italie, des intermédiaires assez libres d'ailleurs. Mais cette influence est importante; car elle s'est exercée, comme le montre M. T., même sur le calendrier romain On trouvera beaucoup de remarques utiles sur la religion romaine : Janus, p. 23; Neptune, p. 26; les *Consentes*, p. 35; les *di inuoluti*, p. 36 (la Fortune de Préneste; le groupe *Fauor-Fortuna*); Ceres Tellurus, p. 46; Pales, p. 51. Tout un chapitre (p. 60 suiv.) intéresse l'interprétation de Manilius. M. T. conclut que la source de Martianus Capella doit être, non pas Varron, mais Nigidius Figulus. Il en serait de même pour le passage parallèle de Pline, *N. H.*, II, 138-139.

P. 19-20, M. T. montre que les régions dessinées sur le foie comportent une orientation. Les éclairs du nord sont les plus puissants, ceux de l'est les plus favorables, ceux de l'ouest les plus dangereux. Les grands dieux sont donc au nord, les dieux bienveillants à l'est, les dieux funestes à l'ouest. Cela concorde avec le sens favorable de *sinister* dans la technique étrusque. Quand l'astrologue est tourné vers le midi, il a les dieux favorables à sa gauche et les dieux hostiles à sa droite. Voy. Pottier, dans les *Mélanges Boissier*, p. 405. A l'origine, *dexter* et *sinister* ont en latin, comme dans les autres langues indo-européennes, respectivement le sens de « favorable » et de « défavorable »; cf. Plaute, *Curc.*, 69-70 : Quo me uortam nescio. Si deo salutas, dextrouorsum censeo ». Il n'y a pas à faire appel, avec M. Pottier, à une influence inutile du grec. C'est dans la technique étrusque, et dans une langue spéciale qui n'est pas le latin courant, que *sinister* et *dexter* ont échangé leur sens. Faut-il faire remonter cette technique à l'Égypte, à laquelle songe M. Pottier, ou à la Chaldée? Il paraît bien probable que l'Égypte, comme l'Étrurie, a reçu ses leçons d'astrologie de la Chaldée.

Ce petit détail révèle le caractère composite de la religion romaine. En cela, d'ailleurs, les Romains ont sans doute suivi l'exemple des Etrusques. Le livre de M. Thulin nous fait mieux connaître un des éléments que les uns et les autres se sont assimilé.

Paul Lejay.

Recherches sur les aqueducs et cloaques de la Gaule romaine par Adrien Blanchet. Paris, Picard et fils, 1908, VIII-164 pp. 6 fig, et 9 pl. hors texte.

Dans sa courte préface, M. Blanchet insiste sur la nécessité et l'urgence des inventaires archéologiques pour notre pays. « Un fait isolé ne prouve rien; dix faits peuvent prouver quelque chose, même s'ils ont peu d'importance en particulier ». Il assigne leur véritable rôle aux sociétés de province et montre leur utilité. « L'heure est venue, pour elles, d'entreprendre ou de reviser des répertoires d'antiquités locales ». Il y a deux ans, j'émettais dans cette *Revue* les mêmes idées. Mais M. Blanchet ne se contente pas de conseiller. C'était, entre autres, un de ses ouvrages qui me suggérait ces réfle-

xions. Après les trésors de monnaies romaines, après les enceintes, il dresse l'inventaire des canalisations.

Il laisse de côté les eaux thermales, objet d'un ouvrage d'ensemble publié en 1908, et ne s'occupe que des aqueducs et des cloaques ou égouts. Les aqueducs prennent la plus grande partie du volume. M. B. réunit d'abord les données générales les plus importantes sur la structure des aqueducs : dimensions, forme du canal, structure du massif, enduits, emplois de tuyaux, bassins d'épuration, châteaux d'eau, réservoirs, regards. Le dernier chapitre de cette partie montre combien nous sommes encore mal outillés pour dater ces ouvrages. Il faudrait constituer des collections de mortiers romains, groupés par époques ou par régions. Mais quel musée ne croira pas déroger en abritant de tels gravois ? M. B. cite un musée de petite ville, Cholet, qui a commencé une série d'échantillons de mortiers antiques. Les difficultés viennent aussi de la différence des constructions. Elles ne se laissent guère ramener à des types. Les architectes paraissent s'être guidés surtout par les circonstances locales. Les mesures elles-mêmes ne sont pas, le plus souvent, réductibles à des unités anciennes, pied romain ou pied gaulois. On voit bien qu'il manquait aux Romains une École polytechnique.

Ces constructions n'en sont pas moins inébranlables. Plusieurs servent encore et plus d'une pourrait être remise rapidement en état. M. B. insiste dans sa préface et dans son volume sur ce côté utilitaire de la question. Il y insiste un peu trop à mon avis. Veut-il donc être compris par son député? Ces arguments « pratiques » sont assez puérils et ne convertiront aucun primaire. Notre effort est hors de toute proportion avec le résultat « utile ». Il faut nous résigner au courage et à l'impopularité des travaux qui ne servent à rien, qu'à illustrer un passé glorieux et fécond. Consolons-nous avec la beauté de l'histoire et même avec la poésie des ruines, si démodée : « Se dirigeant de la plaine vers les montagnes, les aqueducs ruinés s'enfoncent dans l'ombre, arche après arche, comme des files obscures et innombrables de pleureurs funéraires quittant le tombeau d'une nation ». L'admirable page de Ruskin sur la campagne romaine se lève dans la mémoire au seul mot d'aqueduc.

Je dois opposer aux excuses timides, utilitaires et superflues de M. B. de telles considérations : il était interdit à M. B. d'y glisser. Il semble craindre qu'on lui fasse un reproche de n'avoir pas mis de littérature autour de son sujet (p. VIII) : singulière inquiétude chez un érudit qui n'est plus un débutant. La poésie d'un inventaire est semblable à l'élégance mathématique, faite de concision et d'exactitude. Le livre de M. B. a ces qualités. Nous y trouvons, classés géographiquement, tous les restes connus d'aqueducs et de cloaques. Les plus intéressants parmi les aqueducs sont ceux de Fréjus, Aix, Nîmes, Vienne, Poitiers, Lyon, Autun, Alise, Sens, Paris, Chartres, Metz,

Cologne, Avenches [1]; parmi les cloaques et égouts, ceux d'Autun, de Besançon et de Périgueux. Leur construction et leur disposition ne diffèrent pas beaucoup de celles des conduites d'eau pure et il n'est pas toujours facile de les distinguer.

Aucun de ces monuments ne peut être daté avec certitude. Les monnaies et les matériaux datés (tuyaux et briques estampés) ne sont pas d'un grand secours; car rien ne prouve que ces objets ne proviennent d'une restauration. « L'aqueduc romain, le plus ancien en Gaule, est probablement le *cuniculus* (galerie souterraine), creusé par César [*B. G.*, VIII, XLI et XLIII] pour détourner l'eau de la fontaine qui alimentait les défenseurs d'Uxellodunum (Puy d'Issolud, commune de Veyrac, Lot). On a retrouvé, en 1865, les madriers qui soutenaient les terres pendant ce travail » (P. 43). Il me paraît difficile de croire que les grandes villes de la Province n'aient pas eu des aqueducs avant les campagnes de César. Au surplus, nous ne connaissons qu'une partie des moyens employés en Gaule pour se procurer de l'eau potable. On a retrouvé rarement des puits d'origine romaine (voy. p. 147, note 3). Il y en avait, quoiqu'on ait donné la préférence aux aqueducs.

Le livre de M. Blanchet s'ajoute à une œuvre archéologique déjà longue et utile. On y appréciera les qualités ordinaires de l'auteur, la précision des renseignements et une étendue d'information d'autant plus louable que les publications antérieures sont plus dispersées et plus minces [2].

Paul Lejay.

R. Thurneysen, **Handbuch des alt-irischen, Grammatik, Texte und Wörterbuch. I. Grammatik.** Heidelberg, 1909, in-8°, XVI-582 p.

Après la *Grammaire du vieil-irlandais* de J. Vendryès, et la *Vergleichende Grammatik der Keltischen Sprachen* de Holger Pedersen, voici que M. R. Thurneysen le linguiste bien connu publie le premier volume d'un manuel du vieil-irlandais. Cette grammaire, clairement divisée, où la bibliographie essentielle est indiquée, et où un index de plus de 7000 mots permet de retrouver tous les mots cités, est d'un maniement facile; elle est fondée sur la grammaire comparée des langues indo-européennes et contient de nombreuses comparaisons avec le sanscrit, le grec, le latin, le germanique; la syntaxe est moins développée que la phonétique et la morphologie. La séparation du premier élément du verbe composé y est indiquée par un point en haut, et le trait d'union est réservé aux suffixes et aux dési-

1. L'aqueduc de Coutances est du moyen âge; voy. p. 48 et note 2.

2. Une bibliographie accompagne chaque article; très intéressante est surtout la liste des vues et des gravures. Les planches reproduisent une pile de l'aqueduc de Fréjus, le *castellum diuisorium* de Nimes, le réservoir de Chartres, les aqueducs de Fréjus, de Lyon, de L'Hay, les arcs de Bonnand et le pont du Gard.

nences. Les consonnes adoucies sont notées par des lettres grecques. Ces procédés, ainsi que la bonne disposition typographique du livre, rendront sans doute moins rebutant l'aspect de la grammaire du vieil-irlandais. Mais l'orthographe du vieil irlandais et les déformations du radical verbal présenteront toujours aux étudiants de sérieuses difficultés. Outre la grammaire, le recueil de textes et le glossaire, il serait utile d'avoir un répertoire complet de toutes les formes verbales irlandaises depuis l'origine jusqu'à la disparition du pronom infixe, comme on a pour le verbe sanskrit, par exemple, le répertoire de Whitney et pour le verbe grec celui de Veitch. Ce serait alors seulement, à mon avis, que l'étudiant du vieil-irlandais serait muni des ressources indispensables pour l'étude d'une des plus intéressantes des langues indo-européennes.

Le seul reproche de portée générale que je fasse à M. R. est de n'avoir traité que dans un supplément (p. 516-524) des mots latins empruntés. On pourrait soutenir que certains de ces mots, transcrits par des scribes, n'ont jamais eu droit de cité dans la langue, et n'ont jamais été employés en dehors des quelques textes où on les trouve. Mais un grand nombre d'entre eux ont subsisté jusqu'à nos jours et n'occupent point de place à part dans la langue. On ne peut fonder une division sur le plus ou moins de conscience qu'ont les sujets parlants de l'exotisme d'un mot, car cette conscience a des degrés divers selon les connaissances philologiques de chacun. On aimerait donc à trouver dans les chapitres qui traitent de l'origine des sons la mention de l'origine latine au même titre que la mention de l'origine indo-européenne.

Quant aux remarques de détail, je n'en soumettrai qu'un petit nombre à l'auteur, car elles ne peuvent être suggérées que par une longue pratique de ce livre. — P. 15. Pourquoi l'*Archiv für Celtische Lexicographie*, cité page 14, n'est-il pas de nouveau mentionné avec les autres revues? — P. 47-48. Le changement de *a* en *o* et de *o* en *a* devant une palatale n'est-il pas plutôt une confusion de *oi* et de *ai*, et n'est-ce point un fait de phonétique dialectale? — P. 53. L'origine de *í* = *ē* dans *athir* est indiscutable; mais comme il n'est pas sûr que *-the* de la seconde personne singulier de l'impératif représente un ancien *thēs*, il serait préférable de ne pas mettre les deux faits sur le même plan et de ne pas les opposer l'un à l'autre. — P. 342. Je continue à trouver très improbable qu'une désinence d'impératif, d'un mode qui est toujours un peu à part dans la flexion verbale et qui ne se confond dans son emploi avec aucun autre, ait pu donner naissance à une désinence aussi vivante que la deuxième personne du présent de l'indicatif déponent.

Je ne voudrais pas terminer sans rendre hommage aux qualités distinctives de ce livre qui sont la sûreté dans la science et la clarté dans l'exposition.

G. Dottin.

Ed. Philipon, **Les Ibères,** étude d'histoire, d'archéologie et de linguistique, avec une préface de M. d'Arbois de Jubainville. Paris, 1909 ; in-16, xxiv-344 p.

M. Philipon a rassemblé dans ce livre tout ce qu'on sait sur les Ibères et a proposé diverses hypothèses pour suppléer à ce qu'on ne sait pas. C'est donc à la fois un manuel et un ouvrage de première main. Du manuel on ne peut faire que des éloges ; les témoignages, peu nombreux d'ailleurs, des anciens sur les Ibères sont exposés et étudiés avec une singulière élégance scientifique. Quant aux hypothèses sur la pré-histoire des Ibères, M. Philipon les fonde pour la plupart sur des faits de linguistique. C'est ainsi qu'il s'efforce de démontrer que les Ibères étaient de langue et de race indo-européenne. C'est sur l'emploi d'une telle méthode et sur les résultats auxquels elle a conduit l'auteur que j'ai des observations à lui présenter.

L'emploi de la linguistique en préhistoire est dangereux même s'il s'agit de langues anciennes bien connues, comme le grec et le latin. Car si la langue littéraire nous a été conservée, la langue parlée et ses variations dialectales, ses emprunts à d'autres langues nous sont le plus souvent impénétrables. Dans ces conditions, on hésiterait à établir un fait de sociologie ou d'histoire qui ne serait représenté que par une variante phonétique. Mais lorsque de la langue qu'on étudie on ne connaît qu'une vingtaine de noms communs, plus ou moins bien attribués ou transmis par les auteurs de l'Antiquité, et des noms propres qui ne peuvent s'expliquer par ces noms communs, il est évident qu'un tel matériel linguistique est trop pauvre pour être utilisé avec fruit. C'est précisément le cas de l'ibère. M. Philipon fonde la plupart de ses démonstrations sur des noms propres qu'il explique non par l'ibère qui n'y suffit pas, mais par diverses langues indo-européennes ; il n'ignore pas pourtant que le sens d'un nom propre est toujours sujet à caution et que les rapports d'identité apparente entre des langues différentes ne sont pas rares. Il fait plus ; il compare des noms propres ibères à d'autres noms propres : thraces, perses, illyriens ; les causes d'erreurs se multiplient d'autant.

C'est pourquoi je ne crois pas que les résultats auxquels arrive M. Ph. soient suffisamment fondés. La juste critique qu'il fait de certaines étymologies proposées par W. de Humboldt, douze ans avant la création, par Bopp, de la grammaire comparée, ne prouve pas que toutes les étymologies proposées par les basquisants soient fausses ; celle d'*Illiberi*, *Illiberri* que l'on explique par le basque *iri* ville et *berri* neuve est assez vraisemblable. M. Ph. objecte que ce nom est porté par une ville de la Gaule Narbonnaise, par une ville des Vascones et par une ville de la Bétique, trois lieux où il serait, dit-il, surprenant qu'on ait parlé basque ; mais personne n'a su, ne sait et ne saura jamais où l'on a parlé basque aux temps préhistoriques. De plus, il propose de couper *Illi-berris* en *Il-liberris* ; mais si *il-* se trouve au

commencement de quelques noms propres du sud de la France ou d'Espagne, *-liberris* est rare et pourrait d'ailleurs se couper encore en *li-berris*. Enfin, il remarque que l'*Illiberi* de la Gaule Narbonnaise était construite sur le fleuve *Illiberis*. « Or, dit-il, comme ce n'est pas la ville qui a donné son nom au fleuve, force nous est bien de reconnaître que suivant un usage extrêmement répandu, c'est le fleuve qui a donné le sien à la ville construite sur ses bords ». Cette objection spécieuse n'a guère de valeur pour qui connaît l'onomastique fluviale dans les dialectes français; peu de cours d'eau y ont d'autre nom que ceux des lieux qu'ils traversent; on peut citer en Bretagne la rivière d'Auray, la rivière de Tréguier. Les étymologies que donne M. Ph. des noms propres ibères considérés comme indo-européens ne sont ni plus ni moins convaincantes que toute étymologie de ce genre; les combinaisons de syllabes et de lettres ne sont pas en nombre infini; on démontrait jadis la parenté de l'hébreu et des langues indo-européenne par un nombre de comparaisons au moins égal au nombre de celles que M. Ph. institue entre l'ibère et l'indo-européen. D'autre part, s'il est loin d'être sûr que le vocabulaire de l'onomastique ibère soit indo-européen, il est encore moins démontrable que les suffixes et les désinences sont les mêmes que ceux des autres langues indo-européennes. Pour déterminer les suffixes, il faudrait déterminer le radical, ce qui suppose une connaissance complète de la langue des Ibères. Quant aux désinences, on ne saurait faire aucun cas de celles qui nous ont été transmises par les Grecs ou les Romains qui, on le sait, adaptaient aux mots étrangers les finales usuelles dans leurs langues.

D'une manière générale, M. Ph. me semble attribuer une trop grande autorité à l'hypothèse linguistique. Il énonce trop souvent comme des vérités incontestables des déductions ingénieuses qui ne devraient pas pénétrer dans un livre de science comme le sien. En voici quelques-unes : P. XI. « *Sequanos* n'est pas un nom gaulois ». Qu'en savons-nous, puisque nous n'avons conservé du gaulois que des débris ! — P. XII. « Le nom du *Rodanos* est certainement ibère, puisqu'on le trouve mentionné dans Eschyle deux siècles avant l'arrivée des Gaulois dans le bassin du Rhône et que d'ailleurs le poète grec nous dit expressément que ce fleuve coulait dans le pays des Ibères ». Mais la date de l'arrivée des Gaulois est-elle si bien établie? Eschyle est-il une autorité en fait de géographie? Et comment pouvons-nous savoir que ce sont les Ibères qui ont dénommé le Rhône ? — P. XV. « Ce pays était alors au pouvoir des Tartesses, peuple égéen d'une culture bien supérieure à celle des Ibères, qui était entré dans la péninsule par le détroit de Gibraltar après avoir séjourné sur les côtes septentrionales de l'Afrique ». La culture ou la civilisation ne peut servir à déterminer un peuple ; et la marche des Tartesses n'est figurée en réalité que par des rapprochements curieux entre des noms

de lieux du nord de l'Afrique et de l'Espagne. — P. XXII. « Il est à peu près certain que la langue tartesse appartenait au groupe des langues labialisantes, tandis que l'ibère conservait la labio-vélaire ». Ces phénomènes, même si l'on pouvait en fournir des exemples sûrs pour ces langues, ne suffiraient pas à tracer une ligne de démarcation ; on les trouve l'un et l'autre dans la même langue répartis entre divers dialectes.

Ce qui, du point de vue linguistique, offre le plus d'intérêt dans le livre de M. Ph., ce sont les listes des noms de lieux qui sont communs à plusieurs pays barbares (p. 49, 52, 54, 79). Même si l'on n'en déduit pas les mêmes conclusions que l'auteur, elles conservent leur valeur et il serait précieux que des listes complètes de ces noms fussent dressées, sans aucune préoccupation ethnographique. Ce serait le seul moyen de tirer de l'onomastique barbare les quelques renseignements qu'elle peut contenir.

Quelques réserves que j'aie dû faire sur la méthode linguistique de M. Ph., je tiens à dire que les hypothèses contestables n'occupent guère que le tiers de son livre et que les chapitres sur la civilisation, la condition des personnes, l'État, l'agriculture, le commerce et l'industrie, l'architecture et les arts industriels nous donnent un tableau vivant et exact, quoique fragmentaire, des coutumes et des monuments que l'on peut attribuer aux peuples ibériques.

G. DOTTIN.

The Count LÜTZOW, **The life and times of Master John Hus**, 1909, Londres, Dent a. C°; New-York, Dulton a. C°, IX-398 in-8°.

Le comte Lützow s'est donné pour mission de faire connaître la Bohême à l'Angleterre et il apporte à accomplir sa tâche autant de zèle que de conscience et de talent. Ses ouvrages précédents, en particulier son *Essai sur l'histoire de Bohême*, son *Histoire de la littérature tchèque* et ses leçons sur les *Historiens de Bohême*, ont été accueillis avec une faveur méritée par tous ceux qui s'intéressent aux études slaves. Le livre qu'il publie aujourd'hui sur Hus et son temps rencontrera certainement le même succès, et il prouve, à mon sens, un très remarquable progrès de l'auteur. Il semble que l'écrivain soit plus sûr de sa méthode, que ses recherches aient été plus complètes et plus étendues, sans que cependant la solidité du fond enlève rien à l'intérêt de la lecture.

M. de L. ne cherche pas à dissimuler ses sympathies; très mêlé à la vie politique de Bohême, tchèque convaincu et champion actif du parti libéral, il confesse son ardente dévotion pour le martyr qui, à Constance, défendit à la fois les droits de sa conscience et l'honneur de sa nation. Mais son livre n'a cependant aucun caractère hagiographique. L'indignation, en somme légitime, que soulèvent chez l'auteur les procédés de Jean XXIII et de Sigismond, ne se traduit jamais

en déclamations et elle ne l'empêche pas de chercher à démêler les raisons qui ont pu les déterminer. Il veut avant tout nous donner une œuvre de science et il ne recule pas devant la vérité, même quand cette vérité ne correspond pas à ses sentiments intimes. Quand il s'agit de rendre hommage à l'apôtre qui a accepté le bûcher plutôt que d'abjurer des erreurs qu'il n'avait pas professées, toute autre attitude serait d'ailleurs un manque de goût et de cœur. M. de L. ne biaise jamais avec les faits, et c'est ce qui assure la valeur solide et durable d'un travail, à la fois sobre et éloquent, qui sera lu avec émotion par le public et consulté avec profit par les spécialistes.

Naturellement, cela ne veut pas dire que les questions qui ont été jusqu'ici l'occasion des polémiques et des controverses, doivent désormais être considérées comme définitivement résolues. Les seuls points, en histoire, où il soit permis d'espérer qu'on arrivera jamais à l'évidence, sont ceux qui n'ont qu'une importance médiocre. Dès que l'on ne se contente pas d'enregistrer les faits matériels, il est impossible de ne pas laisser une large part à l'interprétation personnelle, et par conséquent, la discussion demeure toujours ouverte. — Dans quelle mesure et jusqu'à quel point Hus a-t-il subi l'influence de Wycliffe? — Faut-il voir en lui, comme on l'a voulu longtemps, un précurseur direct de Luther, ou n'est-il qu'un des innombrables soldats de l'armée ascétique et mystique, dont les pieuses fureurs furent toujours soulevées par la politique de la Curie et les vices du clergé? — S'est-il séparé de l'Église romaine sur quelques points essentiels ou bien n'a t-il condamné que des abus extérieurs? — D'autre part, comment s'explique l'extraordinaire retentissement qu'ont rencontré ses prédications et pourquoi des querelles scolastiques, dont la gravité primitive ne dépassait pas la moyenne des conflits universitaires, constants au moyen âge, ont-elles abouti à une rupture violente? Quelles raisons ont mérité au théologien les faveurs de Venceslas, et pourquoi Sigismond et le Concile se sont-ils montrés implacables? — Autant de problèmes sur lesquels M. de L. nous apporte son opinion, et cette opinion est en général modérée, vraisemblable, raisonnable; mais il ne se flatte sans doute pas lui-même d'avoir dit le dernier mot, — et ce dernier mot, il n'appartient à personne de le prononcer, parce que les textes ne renferment jamais qu'une parcelle de la réalité, parce que nous en sommes réduits ici à essayer de pénétrer dans le domaine insondable de la conscience individuelle, parce qu'il est impossible de déterminer ce que contenait de vie et d'avenir un germe qui a été anéanti avant son développement complet.

Il n'est guère douteux ainsi que nous trouvons dans Hus, — comme dans Wycliffe, — certaines paroles qui sont grosses de conséquences, et Luther, dont le témoignage évidemment n'est pas ici sans quelque valeur, n'a pas hésité à déclarer à plusieurs reprises que la Réforme allemande était la fille de la Réforme tchèque. — Il n'en

est pas moins certain que ce n'est pas chez Hus, — qu'il a connu relativement tard, — que Luther a trouvé le principe initial de sa doctrine, et il est également démontré que le maître de Prague n'a jamais cessé d'affirmer en toute bonne foi qu'il était le fils fidèle de l'Église catholique. — Les doctrines, à leur origine, sont vagues et incomplètes, et elles ont besoin pour se préciser du commentaire des siècles. Il ne peut guère être contesté que le bûcher de Constance illumine l'aurore d'une ère nouvelle ; ce qui ne veut pas dire que Hus soit l'inventeur de la liberté de penser, dans le sens où nous l'entendons aujourd'hui, ni qu'il soit possible d'apercevoir quelques rapports entre le théologien scolastique du xve siècle et les Encyclopédistes; ils auraient trouvé quelque peu vain le fond du débat de Constance et l'obstination du pseudo-hérétique, assez ridicule. M. de L., — et c'est un des mérites essentiels de son travail, — s'est attaché avec beaucoup de mesure et de finesse à distinguer aussi nettement que possible l'œuvre de Hus lui-même des conséquences plus ou moins directes qui en sont sorties; il a très nettement ainsi dégagé l'idée maîtresse de l'inspiration du maître de Prague, moraliste plus que théologien, et il a montré avec une clarté saisissante par quels liens étroits le dévouement à la nationalité tchèque s'unit chez lui aux désirs de réforme ecclésiastique.

Ses conclusions me paraissent confirmer quelques-unes des théories qui ressortent suivant moi de l'étude de toutes les grandes révolutions historiques. — L'influence des grands conducteurs d'hommes s'explique essentiellement par les conditions spéciales des milieux sur lesquels s'exerce leur action; les héros ne sont grands que parce qu'ils sont portés sur les épaules de leurs contemporains et le retentissement de leurs paroles n'est si rapide que parce qu'ils prononcent les mots que chacun désirait entendre. Leur autorité tient d'ailleurs moins à leur talent qu'à leur caractère et c'est par leurs qualités morales qu'ils conquièrent les âmes.

M. de L. ne cherche pas ainsi à nier les emprunts que Hus et les théologiens tchèques ont faits à Wycliffe. Mais il conteste, — avec une parfaite raison — les conclusions exagérées qu'ont prétendu tirer de ces emprunts quelques écrivains, dominés par un désir évident de diminuer le rôle du réformateur tchèque. M. Loserth lui-même a été forcé de reconnaître, après les publications de M. Flajshans, que Hus n'était pas le médiocre plagiaire qu'il nous avait représenté et que ses lectures et sa science étaient beaucoup plus étendues qu'il ne l'avait supposé jadis. Ce qui demeure vrai, c'est que, si le maître de Prague était un théologien érudit et un polémiste très averti, les subtilités scolastiques n'avaient pour lui qu'un intérêt secondaire ; ce qui lui tenait au cœur, c'était avant tout la vie morale. Il connaissait les Pères et les Docteurs, mais sa nourriture réelle, c'était la parole du Christ et, sous les commentaires qui l'avaient enrichi et obscurci, il

retrouvait l'Évangile. Les définitions théologiques ont-elles d'ailleurs jamais tenu dans la vie de l'humanité la place qu'on leur attribue volontiers? — C'est fort contestable en général, et c'est certainement faux pour la Bohême du xve siècle. Ce qui indignait les âmes, c'était la corruption du clergé, l'étalage de la simonie, les exactions de la Curie, d'autant plus intolérables que, pendant le schisme, le filet des exactions pontificales pesait d'un poids plus lourd sur des fidèles moins nombreux. Ce que l'on réclamait, c'était l'abolition des abus, la pureté morale, le retour à l'Église primitive. Palacky l'avait déjà indiqué dans son admirable tableau du mouvement hussite, et c'est parce qu'il en avait marqué d'un trait lumineux le caractère dominant que, quelques rectifications de détail qu'aient pu apporter depuis lors à son œuvre les recherches nouvelles et les publications de textes inédits, son histoire demeure vraie dans l'ensemble. M. de L. ne pouvait que reprendre la démonstration de l'illustre écrivain, mais il a réussi, en résumant les travaux les plus récents, à lui donner plus de précision et d'évidence. Les premiers chapitres de son livre, consacrés aux précurseurs de Hus, comptent certainement parmi les meilleurs; ce seront eux aussi sans doute qui seront lus avec le plus d'intérêt par les étrangers, qui y trouveront résumés pour la première fois les beaux travaux de Novotny, de Flajshans, de Kybal, et des autres représentants de la jeune école tchèque.

Pourquoi cependant l'émotion un peu superficielle provoquée sur Charles IV par les sermons et les écrits de Conrad Waldhausen, de Militch ou de Mathias de Ianov, aboutit-elle sous son successeur à une rupture violente avec la Curie et à une levée de boucliers qui prépare l'écroulement du moyen âge? — Je ne crois pas que cela tienne à la supériorité intellectuelle de Hus. Je serais plutôt disposé pour ma part à admettre que Mathias de Ianov lui était supérieur par la vigueur de l'esprit et l'audace de la pensée. — Seulement le temps a marché et le mouvement, par cela seul qu'il a duré, a acquis plus d'intensité et recruté de nouveaux adhérents. Puis le grand schisme a ébranlé l'autorité de la hiérarchie et étalé au grand jour les plaies de l'Église. — Enfin, le pouvoir royal en Bohême s'est affaibli entre les mains débiles de Venceslas. Au milieu des révoltes et des querelles intestines qui déconsidèrent la couronne, l'anarchie ronge la prospérité matérielle du pays; les nobles étendent leurs privilèges et oppriment leurs paysans; un immense cri de misère s'élève de la terre, une clameur de colère monte vers le ciel contre les pouvoirs réguliers incapables de remplir leur mission et d'assurer à la pauvre humanité la justice et la paix. La foule s'éloigne des disciples infidèles qui ont sophistiqué les paroles du Sauveur et elle demande à Jésus de reprendre en quelque sorte directement la conduite des âmes.

Il me semble, — et ce serait le seul point sur lequel je me séparerais de M. de L., — qu'il n'a pas assez insisté sur ces tendances

millénaires que l'on retrouve au fond de tous les grands mouvements religieux du moyen âge. Par crainte de s'éloigner de son sujet, il ne nous a presque rien dit de l'état social du pays, il n'a indiqué qu'en passant les luttes de Venceslas avec ses parents et les troubles qui déchirent l'Empire. Peut être aussi eût-il été nécessaire d'insister davantage sur la poussée de la classe inférieure tchèque qui, dans les villes, lutte contre la bourgeoisie allemande. M. de L. a bien vu que Hus fut le champion de la race tchèque contre les maîtres étrangers ; il ne nous a pas assez montré le flot montant des revendications sociales et nationales qui l'emportent et le soulèvent au-dessus de lui-même.

Je m'étonne aussi quelque peu de la sévérité avec laquelle il semble disposé à juger les partis radicaux. — « Bien que les Taborites, écrit-il p. 361), fussent innocents des pires accusations lancées contre eux par leurs adversaires, il est incontestable que les maîtres les plus fanatiques de ce parti causèrent un grave dommage à la cause de la réforme de l'Église. En proclamant l'approche du millenium et en dénonçant comme une invention de l'Antéchrist tous les pouvoirs séculiers et ecclésiastiques, ils favorisèrent le communisme et l'anarchie ». — C'est possible ; seulement sans ces aspirations anarchiques et communistes qui bouillonnaient dans la masse du peuple, la prédication de Hus ne se comprendrait guère et, dans tous les cas, ses paroles n'ont germé que parce qu'elles sont tombées sur un sol bouleversé déjà par les espérances chiliastiques. — Après tout je ne suis pas convaincu que sur ce point l'opinion de M. de L. soit très différente de la mienne, et il est possible que notre dissentiment apparent ne tienne qu'à une certaine obscurité de sa pensée trop concentrée. C'est que le dernier chapitre, consacré aux guerres hussites, est trop court et mieux eût valu le supprimer. Il était impossible de traiter un pareil sujet en 38 pages, et l'œuvre, ainsi allégée, eût gagné en unité. Je ne suis pas sûr du reste que nous ne comprendrions pas mieux Hus s'il nous était possible d'oublier les bouleversements qui ont suivi sa mort. Car, probablement sans lui, il n'y eût pas eu de guerres hussites ; mais quelle eût été l'opinion du maître sur ses terribles disciples, c'est ce qu'il n'est pas très aisé de dire, et il eût probablement lancé l'anathème contre les sacrilèges audaces de beaucoup de ses continuateurs. Peu importe d'ailleurs. Si Hus était, comme tous les hommes, le prisonnier des croyances et des habitudes intellectuelles de son temps, il fut, peut-être plus qu'aucun des réformateurs le héros de la conscience, et c'est pour cela qu'il accepta le supplice et que son souvenir a suffi pour préserver de la mort le peuple qu'il avait tant aimé. M. de Lutzow n'exagère pas quand il nous dit en terminant son livre ; « Les conflits d'aujourd'hui n'ont plus pour objet les questions religieuses, mais les questions politiques et nationales ; la mémoire de Hus et des guerres hussites a néanmoins souvent soutenu et poussé à de nouveaux efforts bien des Tchèques qui

se sentaient disposés à douter de l'avenir de leur patrie. » Elle a aussi soutenu l'historien patriote dans la tâche délicate qu'il avait assumée [1].

E. Denis.

Arvède Barine, **Madame mère du Régent,** Paris, Hachette 1909. 327 p.

Essayiste délicate et biographe avisée de la grande Mademoiselle, Mme Arvède Barine est morte avant d'avoir achevé la série d'articles consacrés par elle à la deuxième Madame. M. Batiffol les a réunis, a revu l'ensemble, et y a ajouté un dernier chapitre. Dans ce volume posthume se retrouvent les mêmes qualités que dans les précédents d'Arvède Barine : un sens aigu des hommes et des choses du XVIIe siècle, une information riche sans pédantisme, et dans l'exposé narra-

---

1. M. de L. a ajouté à son livre une Bibliographie qui n'a pas la prétention d'être complète. Je suis bien loin de lui en faire un grief et rien n'est plus facile et plus vain que d'entasser quelques centaines de titres d'ouvrages. J'avoue cependant que j'ai été surpris de certaines omissions. Pourquoi tous les ouvrages russes ont-ils été négligés? Il eût été ainsi nécessaire de signaler le volume de Iastrebov, que je considère comme capital (Petersbourg, 1908) et aussi ceux de Annenkov et de Palmov. — Parmi les travaux tchèques on pouvait à la rigueur omettre le livre de Goll sur la Bohème et la Prusse au moyen âge. Mais il fallait citer ses *Quellen und Untersuch. zur Gesch. der böhm. Brüder*, que connaît bien M. de L. — Je n'ignore pas les critiques très justifiées que provoque la *Geschichte Böhmens* de Bachmann, mais précisément parce que c'est le résumé des attaques allemandes, il eût fallu la mentionner. Je regrette aussi que l'auteur ait supprimé la date de publication des ouvrages indiqués. Enfin les fautes d'impression dans cette bibliographie sont un peu trop nombreuses : *Kalonsik* au lieu de *Kalousek*, *Ashbach* pour *Aschbach*, *Mestre* pour *Mistra*, *Taboreten* pour *Taboriten*, *Dejepsis* pour *Dejepis*, *Cechad* à la place de *Cechach*. Je regarde comme absolument incorrect d'écrire *Bohmen*, *Hofler*, *Beitrage*, etc., et je ne vois pas pourquoi l'auteur s'appelle *Lützow* sur la couverture et *Lutzow* à la fin. Je ne comprends pas non plus pourquoi *Vestnik* est traduit une fois par *Yearbook* et à la ligne suivante par *Journal*.

Dans le cours du volume, les fautes d'impression sont infiniment plus rares, mais elles sont encore assez nombreuses : p. 2, *persevereut* pour *perseverent;* p. 21, *Toborskych* pour *Taborskych*; p. 27, *Milie* pour *Milic;* p. 41, *Tomak* pour *Tomek*; p. 48, *spousa* pour *sponsa*; p. 106, *amity* pour *unity*; p. 117 note, *Andiant* pour *audiant, fimus* pour *fumus*; p. 337, *1515* pour *1415*; p. 367, *1537* pour *1437*, etc. Je n'ai signalé que les coquilles qui m'ont paru le plus désagréables, mais il y en a beaucoup d'autres, et elles sont d'autant plus fâcheuses que le volume est plus beau, avec des gravures intéressantes.

Est-il bien juste de dire que la décadence de l'Université de Prague appartient à la période qui suit la bataille de la Montagne Blanche (p. 213)? — En réalité cette décadence avait commencé beaucoup plus tôt et il ne me semble pas que le livre de Tomek laisse de doutes sur ce point.

Il ne me paraît pas non plus exact de dire qu'en 1781 beaucoup de paysans avaient continué de célébrer le service divin suivant le rite hussite. — M. de L. connait aussi bien que moi les beaux travaux de Rezek sur ce point.

Les références sont en général indiquées avec beaucoup de précision; cependant, il y a quelques oublis. L'auteur renvoie ainsi à plusieurs reprises à Tomek, tome III — ce qui est vraiment un peu vague. — Comme le livre de M. de Lützow est certainement destiné à avoir plusieurs éditions, il lui sera facile de faire disparaître ces rares négligences.

tif beaucoup de bonne grâce et d'humour! Cette étude psychologique se lira donc avec plaisir et profit.

La deuxième Madame fut grande écrivassière. Quelques-unes de ses lettres furent publiées en France et en Allemagne au XVIIIe siècle : elles constituèrent de Pseudo-Mémoires. Mais les éditions intégrales n'ont commencé qu'en 1843 avec Menzel. Ranke [1] a le premier esquissé la physionomie de cette princesse, qui ne fut que trop bonne allemande à la cour de Louis XIV. En 1853, Sainte-Beuve, étudiant la traduction de Brunet, consacrait à Madame deux articles remarquables [2], auxquels il est utile de se reporter, même après la lecture du livre d'Arvède Barine.

Depuis cette époque les publications de correspondance de Madame se sont multipliées en Allemagne. Ces lettres ne sont point seulement un document historique d'un réalisme extraordinaire sur la cour de France : elles nous renseignent admirablement sur la vie de leur auteur, et c'est d'elles surtout qu'a fait usage Arvède Barine. Comme sources inédites de ce livre, il faut seulement indiquer quelques pièces extraites des Archives nationales, quelques passages de la correspondance des ambassadeurs vénitiens, des lettres conservées aux Archives du Vatican (nonciatures d'Allemagne et de France), enfin plusieurs manuscrits de l'Arsenal.

En retraçant la biographie de Madame, mère du Régent, Arvède Barine s'est proposé de démêler les raisons de la notoire incompatibilité de cette princesse allemande avec les Français ses contemporains, et par là même de faire la critique indirecte de son témoignage. Elle relève avec justesse les partis pris des historiens allemands, Hæusser ou Bodemann, qui font du séjour de cette princesse en France la période la plus malheureuse de sa vie, acceptant sans critique les indications de sa correspondance. C'est ainsi qu'elle montre — avec preuves à l'appui, en établissant le budget de Madame à la cour — que si « Liselotte » se plaignait souvent de son indigence, c'était simplement pour décourager les sollicitations de ses parents besoigneux d'Outre-Rhin. Beaucoup d'affirmations de Madame en ses lettres ne peuvent être acceptées que sous bénéfice d'inventaire.

Le plan suivi par Arvède Barine est l'ordre chronologique. Elle retrace d'abord d'après les historiens allemands les premières années de la vie de Madame. Son père, l'électeur palatin Charles Louis dont la sœur Elisabeth fut en correspondance avec Descartes [3], était un esprit très libre. Arvède Barine aurait pu rappeler qu'il avait offert à

---

1. *Causeries du Lundi*, t. IX, p. 41 et sq.

2. *Französische Geschichte*. Arvède Barine cite tantôt l'édition allemande, tantôt la traduction Porchat.

3. Ces lettres ont été publiées par Foucher de Careil, en même temps qu'une correspondance entre Charles-Louis et sa sœur (*Descartes, la princesse Elisabeth et la reine Christine*, 1re édition, 1879).

Spinosa une chaire de philosophie à l'Université d'Heidelberg. Quelque temps il songea à la réunion des Eglises protestante et catholique. Arvède Barine nous conte fort spirituellement les aventures conjugales de Charles Louis, et comment il relégua l'électrice pour prendre une seconde femme, Louise de Degenfeld. La véritable éducatrice de la future Madame fut sa tante la princesse Sophie, épouse du duc Ernest-Auguste de Brünswick-Lünebourg. Liselotte vécut longtemps à la cour de Hanovre.

En 1671 elle quitta l'Allemagne pour se marier à Monsieur, veuf d'Henriette d'Angleterre, étrange personnage pour lequel Arvède Barine manifeste une fort grande indulgence. Cette union était une affaire politique. La France intriguait au-delà du Rhin. Il y a pourtant quelque exagération à écrire (p. 64). « Au... beau temps règne de Louis XIV... l'indépendance même de l'Allemagne était en jeu. En même temps que les princes, la France achetait leurs ministres, et leurs conseillers, les influences féminines de leur cour etc... d'où un concert de complaisances, qui faisait rendre le maximum aux traités officiels ». M. Pagès a fort bien montré par exemple combien les dépenses de Louis XIV furent improductives en ce qui concerne le grand électeur et ses ministres : beaucoup de princes allemands acceptaient l'argent français, mais maintenaient une politique nationale [1].

A la cour de Louis XIV, Madame ne tarda pas à conquérir sa place. Ses jugements sur les Français et sur la cuisine de Versailles demeurèrent très sévères. Elle regrettait Heidelberg. Pourtant en 1671, quand le Palatinat fut ravagé une première fois, Madame demeura indifférente : son patriotisme devait être tardif. Mais en 1680, mourait Charles Louis, aigri contre Louis XIV par l'œuvre des Chambres de Réunion. Les années de tristesse vont commencer pour Madame. C'est l'époque où s'affirme la grande faveur de Mme de Maintenon. L'entourage équivoque de Monsieur cabale contre Liselotte qui s'emporte. Louis XIV, qui aimait beaucoup Madame, s'efforça de réconcilier les deux époux. Il n'y réussit qu'à moitié. Un refroidissement s'ensuivit, aggravé par les extrêmes libertés que Madame prenait dans sa correspondance vis-à-vis de Mme de Maintenon. Madame souffrit de cette défaveur. Est-il nécessaire de supposer, comme le fait Arvède Barine, qu'elle éprouvait vis-à-vis de la favorite de véritables sentiments de jalousie? Semblable hypothèse avait été faite par une illustre contemporaine, Mme de Sévigné. A bon droit Sainte-Beuve la jugeait fragile : « Il y a dans tout ceci, écrivait-il,

1. Le récit de la conversion de Madame est fort spirituel. « Liselotte, écrit Arvède Barine, (p. 68) s'était laissé escamoter son protestantisme en esprit libre, auquel peu importe l'étiquette *puisqu'il n'y a rien dessous* ». Cette psychologie est-elle très exacte? Sainte-Beuve rappelle que toute sa vie Madame continua à lire la Bible en allemand.

bien du raffinement. En général. Mme de Sévigné comprend peu Madame et ne se donne pas la peine d'entrer dans le sens de cette nature si peu française. » Il semble, qu'en prêtant à Madame des sentiments tendres pour le grand Roi, Arvède Barine veuille trop la *franciser*. D'autres raisons suffisent à expliquer sa haine pour Mme de Maintenon.

En 1688 commençait la guerre de la ligue d'Augsbourg, dont la succession du Palatinat fut un des prétextes : le malheureux pays fut à nouveau ravagé : contre cette barbarie, les lettres de Madame contiennent de nombreuses protestations. En 1692, son fils, le futur Régent, épousa contre son gré une bâtarde de Louis XIV. A ce moment mourut Monsieur. Mme de Maintenon négocia une réconciliation entre le Roi et Madame : les lettres dans lesquelles Liselotte annonçait à l'électrice Sophie « la ruine irrémédiable de la France » en firent les frais. Malgré sa légendaire franchise, Madame déguise tous ces incidents. « Le désir naturel d'avoir le beau rôle devant l'Allemagne a entraîné Madame à romancer...; on n'oubliera plus en lisant sa correspondance que diverses considérations y prennent le pas sur la vérité. » (p. 289).

Monsieur mort, Liselotte n'abandonna point cette cour de France, où elle se plaignait d'avoir tant souffert. Elle vécut dans la retraite, mais, comme le remarquait déjà Sainte-Beuve, dans un isolement relatif : elle n'en sortit point à la mort de Louis XIV quand son fils devint régent, et elle mourut oubliée de tous. Depuis il a été beaucoup écrit sur elle, et c'est une bonne fortune pour Madame que d'avoir eu comme biographes Sainte-Beuve et Arvède Barine [1].

C. G. Picavet.

Lettre de M. Dominique Brienne.

Monsieur, je viens de lire le compte rendu du « *Consuetudinarium insignis prioratus Tallueriarum* » publié par la *Revue Critique*. Il m'apparait aussi oiseux de rectifier les erreurs de détail (par ex., le manuscrit de 1590 n'est pas à Turin) que de préciser davantage ma « langue archéologique » ; en revanche, il me semble indispensable d'expliquer « la façon dont j'ai conçu mon récit ». La bibliographie placée en tête du volume comprend tous les ouvrages *cités*, fût-ce une fois, je l'ai indiqué en toutes lettres. Cette disposition m'a permis d'abréger considérablement la nomenclature des références ; au reste je ne doute point que le lecteur ne distingue facilement les textes qui ont servi de base à mon travail, ceux qu'il pourra consulter avec intérêt et ceux qui ne m'ont fourni qu'un rapprochement, parfois même une allusion. D'autre part, je ne crois pas ces rapprochements inutiles. Le document le plus nécessaire demeure insuffisant si l'on n'y joint un peu de l'âme des temps révolus ; Dante et Rabelais sont des sources qui valent les plus précieux diplômes et le souci constant de situer Talloires dans l'histoire générale pouvait seul lui donner à la fois sa signification réelle et sa poésie

---

1. La correction typographique du livre est suffisante. Notons pourtant p. 108, n. 2, *Geoffroy* pour Geffroy.

vraie. J'ai hâte d'ajouter qu'un tableau ainsi conçu n'est point forcément « agrémenté de fantaisie » ; je n'ai précisément pas restreint des références peut-être trop nombreuses pour que le moindre détail parût clairement « historique ».

Je compte sur votre courtoisie pour communiquer cette explication à vos lecteurs et vous prie d'agréer, Monsieur, les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre très dévoué serviteur.

Dominique Brienne.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 20 août 1909.* — M. Cagnat communique, au nom de M. René Basset, correspondant de l'Académie, une note sur les inscriptions libyques d'Ifri n dellal (Grande Kabylie).

M. le Dr Carton donne lecture d'une note sur les fouilles qu'il a exécutées cette année dans les ruines de Bulla Regia. Au cours de ces fouilles, il a pu déterminer la destination d'un des plus importants édifices de la ville et recueillir une série de documents relatifs à l'histoire de la céramique. La découverte la plus intéressante a été celle d'une inscription, gravée sous Septime Sévère, entre 198 et 210, et relative à un fonctionnaire de la famille des *Rossii* dont le nom vient s'ajouter à la liste des *procuratores tractus Karthaginiensis*.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 27 août 1909.* — M. Homolle donne lecture d'une lettre où M. Adamantios Adamantiou, éphore des antiquités médiévales de la Grèce, expose les origines, l'organisation, les résultats et les projets du service auquel il préside et qui a été créé pour conserver et restaurer les monuments d'époque chrétienne et néo-hellénique. Cette lettre est accompagnée de photographies.

M. Cagnat communique, au nom de M. le Dr Carton, une note sur un vase à reliefs figurés, trouvé à Thélepte (Tunisie) et qui représente l'exposition d'un martyr dans le cirque. Au-dessous de l'une des scènes se trouve une inscription que l'on peut lire : *Saturninus ex* (*off*)*icin*(*a*).

M. Bouché-Leclercq lit un mémoire sur l'antinomie apparente qu'offre l'histoire du peuple romain, conquérant d'humeur pacifique.

Séance du 3 septembre 1909.—M. Viollet fait une communication sur le colonel général de l'infanterie. Ce personnage considérable a été créé par François Ier qui a commencé, pour réaliser cette création, par se débarrasser du connétable Anne de Montmorency, grand chef de l'armée. Le connétable eût été une gêne très grande pour ce nouveau dignitaire. Amoindri et même dédoublé par Henri II qui rétablit dans ses fonctions Anne de Montmorency, le colonel général reprit sa haute situation sous Charles IX et Henri III. Il fut supprimé par Louis XIV. Quelques restaurations ultérieures de cette charge peuvent être signalées; mais il s'agit alors d'un titre plutôt que d'une fonction active.

M. Maurice Croiset lit un mémoire sur la légende primitive d'Ulysse. L'objet de ce travail est de déterminer, aussi exactement que cela est possible aujourd'hui, ce qu'était cette légende avant la composition de l'*Odyssée*. La légende d'Ulysse semble contenir un élément important de réalité historique. Elle se rattache à un peuple que l'*Iliade* et l'*Odyssée* connaissent sous le nom de Céphallènes et qui semble avoir occupé d'abord Samé (aujourd'hui Sainte-Maure), Ithaque et Zante, puis Céphalonie et une partie de l'Acarnanie. Ulysse est le représentant légendaire de ce peuple. Il peut y avoir aussi quelque élément de réalité historique dans ce qui est raconté de son père Laërte. La partie de la légende relative à ses aventures après la prise de Troie paraît postérieure à l'*Iliade*. Il en est de même de ses relations étroites avec la déesse Athéné. C'est entre le temps de l'*Iliade* et celui de l'*Odyssée* que le personnage d'Ulysse grandit et que sa légende primitive se développa. Alors furent inventés les récits relatifs à son rôle dans la dernière partie de la guerre de Troie, à ses voyages, à son retour et au meurtre des prétendants de Pénélope. Il serait possible, toutefois, qu'à cette dernière partie de la légende ait été incorporé un élément mythique plus ancien.

Léon Dorez.

Le Propriétaire-gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 44 — **4 novembre.** — **1909**

Steindorff, Les nomes égyptiens. — Winckler, Le promontoire du Nahr-el-Kelb. — Vallette, L'apologie d'Apulée. — H. Windisch, Baptême et péché. — Charles, Le Testament des douze patriarches. — Simonsfeld, Frédéric Barberousse. — Kaemmel, Les Allemands dans le Sud-Ouest. — Lemos, Zacuto Lusitano. — Le Pileur, La prostitution du xiiie au xviie siècle. — Walker, Calvin. — J. Bonnet, L'Amour de Madeleine, chef d'œuvre de l'éloquence française. — Schwerd, Les images d'Agippa d'Aubigné. — M. Lange, La Bruyère. — Röhl, Gœthe et le romantisme. — Mourlot, Documents économiques du district d'Alençon. — Abbé Guillaume, Les communautés de l'élection de Gap. — G. Bourgin, Le partage des biens communaux. — Académie des inscriptions.

G. Steindorff, **die Ægyptischen Gaue und ihre politische Entwicklung** (aus dem XXVII Bde. p. 863-897, der Abhandlungen der Philologisch-Historischen Klasse der K. Sächsischen Gesellschaft der Wissenschaften, n° XXV), Leipzig, Teubner, 1909, in-8°, 38 p.

Le court mémoire de Steindorff comprend trois chapitres : il représente le texte, développé par endroits, d'une communication faite à Berlin en août 1908, dans une des séances du Congrès d'Histoire.

I. *Les nomes Egyptiens.* — Steindorff, après avoir indiqué brièvement que l'équivalent égyptien du grec νομός, *nome*, est *sepaît* [1], reproduit la liste classique des quarante-deux nomes entre lesquels l'Égypte se partageait vers le milieu de l'époque ptolémaïque, et il rappelle qu'elle vient de très haut dans l'histoire : les éléments s'en retrouvent jusque sous la IVe dynastie, et on ne risque guère de se tromper à leur attribuer une antiquité beaucoup plus grande. La forme des signes qui servent à écrire leurs noms ne se maintient pas identique à elle-même du commencement à la fin : ainsi le septième de la Haute-Égypte est figuré primitivement par une tête de vache cornue, vue de face et plantée sur un piquet, mais cet hiéroglyphe, tombé en désuétude après le premier empire thébain, a été interprété par les sculpteurs Rhamessides comme étant un sistre à masque d'Hathor. On pense assez généralement que ce sont là les armes du nome, si bien que le quinzième de la Haute-Égypte, l'Hermopolitain, serait le *nome du Lièvre* et le quatrième, le thébain, le *nome du sceptre*, mais

1. Le signe me paraît représenter une pièce de terre divisée en bouiout, en carrés, pour l'arrosage et la culture : le nome était au début le canton cultivé.

Steindorff montre que ces armes prétendues sont souvent identiques au nom sous lequel la ville principale était connue : exemples, le premier nome de la Basse-Egypte, celui du *Mur Blanc*, le quatrième de la Haute-Egypte celui d'*Ouîsît* ou Thèbes et le quinzième celui d'*Ounou* Hermopolis. Ailleurs le nom fait allusion à un événement mythologique, comme au deuxième de la Haute-Égypte *Ouates-Horouît*, qui est un souvenir de l'*élévation d'Horus* sur le trône. Même pour les noms qu'on exprimait par l'image du dieu local, Mînou, Anubis, Baâlou, Neith, Thot, Steindorff est peu disposé à respecter l'opinion courante et la traduction en *nome* de Minou, d'Anubis, de Baâlou, de Neith, de Thot-ibis : il pense que là encore le nome a emprunté son titre à la ville qui lui servait de capitale. Il remarque, en finissant, que le nombre quarante-deux des listes ptolémaïques n'est pas toujours d'accord avec la réalité, mais que, même pour l'époque où elles furent gravées, des pièces officielles en langue grecque en comptent dans la Basse-Égypte dix-sept seulement ou dix-huit qui ne se confondent pas entièrement avec les vingt-deux annoncés à Edfou. Il en conclut que le chiffre d'alors correspond à une vieille division du pays, pratiquée avant la Ve dynastie et remaniée pour le Delta vers l'avènement du premier empire thébain : elle n'était plus, sous les Macédoniens, qu'un héritage du passé, recueilli et gardé par les prêtres, malgré les changements survenus dans l'organisation administrative de siècle en siècle.

Il y a trente ans bien passés qu'ayant étudié les documents, alors mal interprétés, qui prouvaient l'existence d'une féodalité égyptienne, j'ai exposé dans mes cours au Collège de France que la division en nomes n'avait pas été aussi stable que Brugsch l'avait cru. Je comparais l'usage des listes géographiques dans les temples ptolémaïques aux habitudes de la chancellerie pontificale, qui employa les noms latins des provinces romaines longtemps après que l'empire des Césars eut cessé d'exister. Toutefois, je n'allais pas alors, et je n'irai pas maintenant, jusqu'à affirmer qu'elles n'eussent plus que la valeur d'un souvenir : si les nomes d'autrefois ne coïncident point partout avec les circonscriptions administratives de la loi de finances des Ptolémées, elles demeuraient au moins, je pense, les circonscriptions ecclésiastiques sur lesquelles le dieu de la métropole avait juridiction, quand même une partie du territoire comprise dans les limites originelles aurait été annexée à un des cantons voisins en ce qui concerne l'administration civile. Si l'on consent à ce qu'il en ait été ainsi, on ne s'étonnera plus que les temples aient recopié et gravé les listes anciennes : malgré qu'elles ne s'adaptassent plus aux conditions de la société laïque, elles demeuraient conformes aux besoins de la société religieuse. Après avoir examiné de nouveau les monuments, je ne me sens pas disposé à revenir sur mon opinion et à déclarer avec Steindorff que « les listes ptolémaïques ont uniquement une signification

« historique » ; même en concédant que fût vrai pour les bureaux du gouvernement macédonien, ce ne l'était point pour les collèges sacerdotaux. D'autre part, je me demande si l'explication nouvelle des noms de nomes détruit l'ancienne aussi complètement qu'on est tenté de l'imaginer. J'ai naguères défini le nome, une étendue de terrain telle que le paysan puisse aller au marché et en revenir dans une seule journée : le nome aurait donc été à l'origine une circonscription surtout économique, j'ajouterai et religieuse, car le lieu du marché est aussi à l'ordinaire le lieu du culte. Pourquoi donc le lieu du marché n'aurait-il pas reçu le nom de tribu ou de clan des individus qui le fréquentaient, comme il arrive aujourd'hui dans certains pays? Le marché des membres du clan d'Ounou serait devenu la ville d'Ounouît, Hermopolis, et le territoire qu'ils habitaient se serait appelé comme les gens *Sepaît Ounouît*, *le nome Ounouît* ; il y aurait eu alors parallélisme entre les noms d'un nome donné et de sa ville, et non pas dérivation du nom de la ville à celui du nome. Lorsqu'après mon premier séjour en Égypte, j'étudiais au Collège de France l'organisation du royaume des Pharaons, j'avais émis l'hypothèse qu'une partie des noms de nome devait avoir eu cette origine, tandis que d'autres, de création plus récente comme le Memphite et le Thébain s'étaient appelés d'après leurs métropoles *le Mur-Blanc* et *Ouisît*, ou assumaient, comme l'Hermopolite du Delta, celui du Dieu qui y était adoré : en ce cas il y aurait eu dans les noms diversité de formation et non pas unité comme Steindorff le propose. Il me semble que ma conjecture peut se défendre encore.

II. *Le développement politique des nomes.* — Steindorff combat l'hypothèse d'après laquelle les nomes représenteraient de petits États, qui auraient possédé la vallée avant la création des deux royaumes dont l'assemblage constitua la monarchie égyptienne. La principale preuve qu'on en apporte c'est que chaque nome aurait été une entité religieuse pourvue de son dieu particulier : or, plus loin on s'avance dans le passé, plus on constate que les divinités locales ne s'intitulent jamais *maîtres de tel ou tel nome*, mais qu'elles sont qualifiées *dieux de ville*, à quelques exceptions près. Aussi bien ne savons-nous pas ce qu'était la constitution politique de l'Égypte avant la fondation des deux royaumes et sans doute ne le saurons-nous jamais : pour le moment, Steindorff incline à croire que l'institution des nomes est postérieure à la réunion des deux contrées entre les mains des souverains du Delta. En tout cas, on voit qu'ils sont, dans les plus vieux documents, des cercles administratifs régis, sous le Pharaon, par un *sashmou-taou, conducteur du pays*, auquel sont adjoints des officiers moindres, *adou-mer* et *hiqaou-sepaît*, régents de district. Vers la Ve dynastie, ces *conducteurs* s'allient à la noblesse locale et se fixent à titre héréditaire dans les nomes dont ils n'avaient été que les préfets amo-

vibles : leur pouvoir se consolide sous la VIe dynastie, et c'est d'eux que sort bientôt cette féodalité turbulente, que les monuments de la Xe et de la XIe dynasties nous montrent en pleine indépendance. Ces barons s'appellent *hrizaza-âa, grands Chévetaines;* ils sont héréditaires et les premiers Pharaons de la XIIe dynastie ont de la peine à les ranger sous leurs ordres. Et pourtant, dès le règne de Sanouosrit. des *haiti-âou* surgissent à côté d'eux, selon Steindorff des *comtes*, mais plus exactement, d'après l'étymologie, des *ducs :* au début du second empire thébain, ils disparaissent et les *ducs* subsistent seuls, en compagnie des *ouahmou*, des *hérauts* ou préfets de nomes. Vers la fin de la XXe dynastie, la féodalité militaire et religieuse renaît à la vie politique, et parmi les *ducs*, des rois locaux se manifestent comme sous la IXe et sous la Xe. L'avènement des Saïtes met fin à leur pouvoir, et désormais il n'est plus mention que de *ducs* jusqu'aux derniers jours de l'Égypte païenne.

Voilà en quelques lignes le tableau que Steindorff retrace de l'évolution des nomes. Ne va-t-il pas trop loin, lorsqu'il nie que les nomes aient commencé par être des principautés, avant l'institution des deux royaumes? Si, comme je l'ai dit plus haut, le marché, centre primitif du nome, était également le lieu du culte commun, il n'importe guère que le dieu ait été nommé dans son protocole le *dieu de la ville :* il était par là même, et sans qu'on eût besoin de l'énoncer expressément le dieu du territoire dont les habitants se réunissaient régulièrement, à ce marché, en d'autres termes, *le dieu du nome*. Je considérerai donc que l'argument tiré de la religion n'a point perdu de sa valeur, sans aller pour cela jusqu'à décider que forcément chacun des nomes traditionnels ait été à lui seul une principauté. Dans la préhistoire comme sous les Amenemhaît et sous Piankhi, un homme énergique pouvait fort bien se tailler un domaine aux dépens de plusieurs nomes, et réciproquement certains nomes trop grands pouvaient se scinder en deux ou en trois morceaux de dimensions normales. La présence de la déesse Sokhit-Sokhmît à Memphis et à Létopolis me paraît prouver que le nome Memphite et le nome Létopolite se sont formés par la rupture d'une circonscription plus large dont cette déesse était la protectrice. De même, les quatre nomes du Delta dans le nom desquels entre le signe du bœuf ou de la vache étaient probablement à l'origine un seul corps qui s'est démembré par la suite : appelez-le *nome* ou *principauté*, cela importe peu, mais qu'un territoire de ce genre portât un nom unique, à une époque où nous n'atteignons pas, c'en est assez pour indiquer qu'il avait alors une personnalité indépendante de celles de ses voisins d'Héliopolis et de Bubastis. Je n'appuierai pas plus qu'il ne faut sur ce genre d'argument et de recherche, et je confesserai, que, réserves faites sur la question de provenance, Steindorff a exposé fort clairement l'évolution du nome à travers l'histoire. Je crains seulement qu'il n'ait pas distingué entre

deux classes de personnes qui n'avaient rien de commun les unes avec les autres et qui, souvent même, étaient en opposition les unes contre les autres. Comme tous les pays de féodalité, l'Égypte avait deux administration juxtaposées, la royale et la seigneuriale : à Beni-Hassan, par exemple, les barons de Monaît-Khoufoui entretenaient un personnel très complet sous des titres généralement identiques à ceux du personnel pharaonique. Les *conducteurs de pays*, dont Steindorff parle en premier, étaient des fonctionnaires royaux, nommés, déplacés, révoqués par le souverain, mais leur existence n'exclut pas, même dans les nomes où ils exerçaient, celle de seigneurs héréditaires qui régissaient par leurs propres moyens, et moyennent l'observance de certaines conditions, la portion du nome dont ils étaient les maîtres. En fait, l'histoire entière de l'Égypte, du moment que nous la prenons à celui où nous la laissons, est caractérisée par la prédominance et la déchéance alternative du roi sur les vassaux et des vassaux sur le roi. Quand la dynastie régnante fait preuve d'énergie et d'esprit de suite, les barons se métamorphosent rapidement en noblesse de cour qui s'use au service du roi ou s'étiole dans l'inaction ; lorsque la dynastie faiblit, celles des familles qui n'ont pas disparu et les descendants des officiers auxquels Pharaon avait concédé des fiefs la réduisent à l'impuissance, et la noblesse redevient indépendante ou peu s'en faut. Je m'assure que le titre de *Grand-chévetaine*, originaire de la Haute-Egypte, désigne les barons pendant la première période de l'hégémonie thébaine, comme celui de *Grand-duc* ou *Duc* leur est réservé pendant la fin de l'empire égyptien : au contraire, les *Conducteurs de pays* et *les hérauts de nomes* ou *de villes* appartenaient à l'administration royale. Cette distribution de la puissance et du territoire entre les officiers du roi et les seigneurs rend pour le moment l'étude de la question plus compliquée encore que Steindorff ne l'imaginait. Elle rend compte, en tout cas, de la difficulté qu'il éprouvait au chapitre précédent à concilier la réalité administrative des Ptolémées avec le tableau officiel des nomes qui était affiché dans les temples, mais, à mon avis, elle nous permet de pousser plus loin que je ne l'ai fait au paragraphe précédent, et de supposer que celui-ci était plus qu'une tradition vaine. Il en allait alors des nomes égyptiens comme il en alla des provinces de France aux XVIIe et XVIIIe siècles, avec leur mélange de territoires gouvernés immédiatement par le roi et de fiefs où les familles nobles exerçaient encore leurs droits seigneuriaux : ils représentaient les unités, composites et factices si l'on veut, mais substantielles malgré tout, dont l'agrégation constituait depuis des siècles le pays administratif.

III. *La division de l'Égypte en deux parties.* — Elle est, dit Steindorff, au moins aussi vieille que la division en nomes, et chacune des deux grandes provinces était gouvernée à l'âge memphite par un

zaiti, un *vizir* ou un *comte*, *comte* de la Terre du Nord et *comte* de la Terre du Sud, le premier commandant au Delta, le second aux vingt-deux nomes de la Thébaïde, avec Héliopolis et Thèbes pour residences. Cette division persiste sous le second empire thébain, mais l'étendue des provinces n'est plus la même : le sud garde treize nomes d'Eléphantine à Siout, et le reste du territoire revient au nord. Sous les Saïtes, la limite du sud fut reportée plus bas sur le Nil el elle comprit le nome Hermopolite ; enfin, sous les Ptolémées, elle remonta vers le Sud et *La Garde Hermopolitaine* marqua l'endroit où la douane prélevait les droits de péage sur les marchandises qui entraient ou sortaient d'une province dans l'autre. Si les listes ptolémaïques s'entêtent à placer comme autrefois la frontière entre Aphroditopolis et Memphis, c'est ici encore par respect pour la tradition, mais la réalité ne correspondait plus à leur prétention depuis la XVIIIe dynastie au moins. En terminant, Steindorff se demande s'il y a lieu pour nous d'accepter l'opinion émise par Erman, développée par Ed. Meyer dans son *Histoire*, et d'après laquelle, dès la fin de l'âge memphite, la vallée aurait été coupée en trois pièces : au sud le domaine des princes de Thèbes, au centre la région soumise aux Pharaons Héracléopolitains, au nord, le Delta. Il l'écarte résolument et il ne reconnaît de division tripartite qu'à partir du Ier siècle après J.-C., et cela d'après le témoignage des papyrus grecs d'Oxyrhynchus qui mentionnent alors l'Heptanomide.

Voici vingt ans et plus que j'ai la même idée qu'Erman et que Meyer. J'avais essayé de reconstituer le domaine des grands-prêtres d'Amon de la XXIe dynastie, et l'étude des titres sacerdotaux chez les femmes de leur famille m'avait enseigné qu'il filait d'une seule venue jusque vers Siout, puis, par des enclaves, jusqu'au delà de Ménièh. Les frontières attribuées par la grande inscription de Siout au royaume des Pharaons thébains en lutte contre la Xe dynastie, confirmées depuis par des inscriptions découvertes plus récemment, m'avait semblé prouver qu'il coïncidait presque avec le territoire postérieur des grands-prêtres. J'avais conclu du rapprochement de ces deux observations que les Antouf avaient réussi à créer au sud un fief doué d'une personnalité durable, et qu'il en était résulté une division de la Haute-Égypte en deux morceaux, un Saïd thébain, un Saïd héracléopolitain, et, au point de contact des deux, une sorte de zone débattue qui comprenait trois ou quatre nomes Siout, Kousit, Hermopolis ; toutefois c'était une division de fait qui n'avait rien d'officiel et qui, par conséquent, ne devait rien changer à la fiction des deux Égyptes. Aujourd'hui encore, cette façon d'envisager les choses est, à mon jugement, suffisamment conforme aux documents pour qu'on puisse la maintenir.

Le mémoire de Steindorff est, on le voit, des plus suggestifs. Il nous a amenés à remettre sur le chantier des questions auxquelles on

n'avait touché depuis assez longtemps que d'une main assez légère. S'il n'est pas certain qu'on en doive approuver toutes les conclusions, la façon solide et ingénieuse dont elles sont assemblées et déduites nous oblige à les prendre en considération très sérieuse, et à n'écarter celles qui paraissent dès à présent douteuses qu'après un examen long et minutieux.

G. MASPERO.

Hugo WINCKLER, **Das Vorgebirge am Nahr-el-Kelb**, mit 1 Kartenskizze und 4 Abbildungen (4e fascicule du t. X de l'*Alte Orient*, Leipzig, J.-C. Hinrichs'sche Buchhandlung, 1909, in-8°, 28 p.

Il y a dans les pays d'Orient des localités prédestinées : ce qui survient d'histoire aux alentours y aboutit presque forcément et s'y enregistre. C'est le cas du haut promontoire rocheux qui domine vers le sud l'embouchure du Nahr-el-Kelb. Il a vu défiler sur ses rampes toutes les armées conquérantes qui, après avoir soumis la Cœlé-Syrie, s'aventuraient au cœur de la Phénicie, ou *vice-versa*, après avoir longé la côte phénicienne, s'éloignaient d'elle et descendaient dans le bassin de l'Oronte. Les Égyptiens sont jusqu'à présent les premiers qui aient laissé sur les lieux la trace authentique de leur présence. La vieille route, praticable seulement aux hommes et aux bêtes de somme, est devenue après eux comme une sorte de Musée où les peuples vainqueurs de la Syrie sont allés s'inscrire à l'envi. M. Winckler la dépeint d'abord, puis il explique les monuments qu'on y a découvers. Ramsès II ouvre la marche, suivi à plus de cinq siècles de distance par Assournasirabal et par le fils de celui-ci, Salmanasar II : la troisième et la quatrième stèles assyriennes auraient été taillées dans le roc par Adadnirari un peu après 800 et par Tiglatphalazar III vers 738, la cinquième par Sennachérib et la sixième par Asarhaddon vers 670. La dernière des stèles conçues en caractères cunéiformes est de Nabuchodorossor, mais une inscription latine nous apprend que l'empereur M. Aurelius Antoninus Pius, fit élargir et rectifier la voie par une de ses légions en 179 ou 180 ap. J.-C. : une inscription française est la dernière en date de toutes et rappelle l'expédition en Syrie de 1860.

C''est un joli morceau de vulgarisation que nous devons à M. Winckler : l'exposition en est claire, et qui le lira passera une heure agréable autant qu'instructive.

G. MASPERO.

L'apologie d'Apulée. Thèse de doctorat présentée à la faculté des lettres de l'université de Paris par Paul VALLETTE, professeur à l'université de Lausanne. Paris, Klincksieck, 1908, VIII-328 pp., in-8°. Prix : 7 fr. 50.

Voici une très bonne thèse. On sait l'origine de l'*Apologie* d'Apulée. Le rhéteur africain s'est lié avec un compatriote plus jeune, Pon-

tianus. De retour en Afrique, il s'arrête à Oea et fait connaissance de la mère de Pontianus, Pudentilla; il l'épouse. Un paysan cupide, beau-frère de Pudentilla, Sicinius Aemilianus, et un louche intrigant, Herennius Rufinus, prétendent qu'Apulée a séduit Pudentilla par des opérations magiques. Le proconsul d'Afrique, Claudius Maximus, est en tournée et tient le *conuentus* à Sabrata, à 49 milles d'Oea. Apulée fait précipiter les événements. Les accusateurs, mis au pied du mur, déposent une plainte. L'affaire est introduite et plaidée. Apulée est acquitté. Du plaidoyer qu'il prononça pour lui-même est sorti l'*Apologie*, discours remanié et sans doute augmenté. Mais les procédés et le style d'Apulée sont trop semblables à eux-mêmes pour que l'*Apologie* ne nous donne pas une idée assez exacte du discours lui-même. M. Vallette étudie successivement le procès, l'éloquence et la philosophie d'Apulée. L'*Apologie* est le fonds et le sujet. Il fait cependant appel aux autres œuvres d'Apulée : aux *Métamorphoses*, surtout au livre XI et au prologue, dont il donne une analyse nouvelle, plus juste que celles de Rohde et de Bürger; aux *Florides*, qui nous font comprendre le caractère de conférence propre à l'éloquence d'Apulée; au *De deo Socratis*, indispensable pour définir la doctrine religieuse d'Apulée et le rôle des démons.

Dans la première partie, M. V. se trouve en concurrence avec le livre de M. Abt. Il n'a pu le connaître qu'après l'impression. M. Abt a fait un inventaire des procédés et des objets magiques d'après l'*Apologie* et il groupe autour de chaque « numéro » tous les renseignements d'époque diverse que son érudition a pu recueillir. Par suite, il était tenté de voir de la magie partout. M. V. considère l'affaire dans un esprit plus dégagé. Il se trouve corriger quelques exagérations de son concurrent. Il définit aussi très justement le genre de danger que courait Apulée. Conférencier déjà connu, le second mari de Pudentilla était à l'aise devant un homme prévenu en sa faveur, comme Claudius Maximus. Il a aussi très bien présenté son cas. Ce qu'on attaque, c'est sa culture, ce qu'il appelle sa philosophie, précisément ce qui élève juge et accusé au-dessus de ces provinciaux rustiques et envieux. Apulée traite Claudius Maximus en homme de son monde, presque en confrère. Une affaire de magie n'en était pas moins redoutable. Apulée a contraint les malveillants à déposer une plainte et les a pris au dépourvu : les marchandages de faux témoins ont dû être improvisés et se sont faits presque au vu et su du public. Ce sont là des circonstances heureuses. On peut se demander si Apulée se serait tiré aussi aisément d'une affaire qui aurait longtemps couvé avant d'éclater. A tous ses mérites il joint celui de la décision et du coup d'œil pratique. Je ne sais si M. V. lui en a fait assez d'honneur.

L'accusation était-elle fondée? Ici encore, M. V. donne la note juste. L'accusation de séduction par des moyens magiques, certainement non; l'accusation de pratiques suspectes, probablement. M. V.

remarque l'embarras et l'insuffisance de certaines explications d'Apulée. Il faut convenir que la frontière qui séparait la magie des religions reconnues, comme les mystères, et des études supérieures de philosophie et de médecine, était assez mal tracée. Apulée profite de cette incertitude : c'est son droit d'avocat. Il aurait pu difficilement se dégager d'une accusation plus rigoureuse et plus pressante, mieux conduite que celle qu'il avait devant lui. M. V. a finement analysé les dispositions intimes de son héros. Apulée est sous le coup d'une imputation grave : si les faits sont prouvés, c'est la peine capitale. Et cependant il ne serait pas fâché de sortir de son procès avec la réputation d'un magicien, en se faisant absoudre de magie. Quelle complaisance à détailler des manœuvres criminelles! quelle connaissance gourmande des secrets coupables ! Il jouit de son érudition et le sujet est loin de lui inspirer de l'horreur. Situation qui n'est pas aussi rare qu'on pourrait le croire. Elle se représente toutes les fois qu'une élite, se dégageant de la foule, est condamnée pour vivre à paraître suivre les préjugés vulgaires. C'est la condition des « libertins » en France au XVIIe siècle.

Dans la deuxième partie, M. V. étudie les procédés oratoires d'Apulée. Un des plus frappants est le développement de certains thèmes traditionnels. M. V. en donne un exemple, le thème de la pauvreté. Dans ces chapitres, M. V. se montre parfaitement au courant d'un genre de recherches qui est assidûment pratiqué depuis une dizaine d'années. Il cherche aussi à délimiter la philosophie et la rhétorique. Il montre que le lieu commun est né chez le philosophe, mais qu'il a été recueilli par le rhéteur. Mais le philosophe est devenu lui-même un rhéteur, quand il s'est fait prédicateur. A son tour, l'avocat n'est plus qu'un rhéteur quand il greffe artificiellement, sur une querelle de mots, un lieu commun traditionnel. Pour un homme comme Apulée, c'est une occasion non pas d'élargir le débat, mais de divertir l'auditeur par des curiosités, par de petits faits inédits, par l'anecdote. Il faut, dès lors, s'en tenir au jugement de M. V. sur Maxime de Tyr, Favorinus, et même Dion de Pruse : « Sont-ce des rhéteurs teintés de philosophie ? sont-ce des érudits ou des philosophes qui ont recours, pour répandre leurs connaissances, à des procédés et à des habiletés de rhéteurs ? » (p. 198). Au fond, les choses ne sont pas si différentes. La rhétorique a tout envahi et tout marqué de son empreinte.

La troisième partie a pour but de définir la philosophie d'Apulée. A côté de l'*Apologie*, on doit recourir au XIe livre des *Métamorphoses*, aux *Florides* et au *De deo Socratis*. Cette philosophie est essentiellement religieuse et la doctrine des démons en occupe le centre. M. V. a, d'une manière très claire et très intéressante, montré comment cette doctrine s'est formée chez Platon, encore hésitante et contradictoire d'un dialogue à l'autre ; comment elle a été précisée par Xéno-

crate et quels développements lui ont donnés les contemporains d'Apulée et Apulée lui-même. Cet exposé rendra de très grands services. Il faudra le compléter. Il ne suffit pas, en effet, de mentionner incidemment les croyances populaires (p. 238 et 241). Tout ce côté de la question est négligé par M. V. Les idées d'Apulée ont surtout une origine littéraire, sans doute; il se réclame et s'inspire de Platon. Cependant on ne saurait faire entièrement abstraction du milieu où vivait un homme trois fois initié.

La conclusion donne sur Apulée une formule exacte : « On ne saurait séparer chez lui l'orateur et le sophiste du savant et de l'érudit, le savant et l'érudit du philosophe, le philosophe du magicien » (p. 325).

Voici quelques observations. P. 14, M. V. croit, d'ailleurs avec vraisemblance, que les *Métamorphoses* ont été publiées en Afrique. Mais tous ses arguments ne sont pas également probants : Septime Sévère les appelle *Milesias Punicas*; les auteurs qui parlent d'Apulée sont surtout des Africains. Il suffisait pour cela qu'il fût Africain et qu'il ait passé la plus grande partie de sa vie en Afrique. — P. 19, les savants qui placent la composition des *Métamorphoses* à Rome s'appuient sur l'expression : *sacrosanctam istam ciuitatem accedo* (XI, 26) : *iste*, pensent-ils, pronom de la 2e personne, montre qu'Apulée s'adresse aux Romains. M. V. réfute l'argument assez bien. Il aurait fallu ajouter une recherche sur l'emploi de *iste* chez Apulée. Sans doute, dans l'*Apologie*, il est semblable à celui de tous les orateurs : *iste* désigne la partie adverse. On peut se demander si ce pronom n'a pas aussi quelquefois le sens de *ille* emphatique, sens fréquent chez les écrivains de la décadence, déjà admis par Aulu-Gelle. La place de *istam* suggère à première vue cette interprétation ; l'expression dans Cicéron serait : *sanctissimam illam ciuitatem*. — P. 45-46. Il ne serait pas hors de propos de rappeler que le mot de « philosophie » sert à désigner chez un grand nombre d'écrivains chrétiens la pratique de l'évangile et surtout la vie ascétique; voy. Boulenger, *Grégoire de Nazianze, Discours funèbres*, Paris, 1907, p. LVI. — P. 81, les objets que les initiés cachent à tous les regards, aux termes d'Apulée, rappellent la manière dont Tertullien parle de cette nourriture secrète, gardée soigneusement, et prise avant toute autre (*Ad uxorem*, II, v). — P. 121-122, tout ce qu'entendent les rhéteurs par αὔξησις, *amplificatio*, est bien défini ; mais le sens technique n'est pas « développer ». Le procédé consiste à orner, soit en développant les points favorables, soit en diminuant les détails fâcheux, *ad extenuandum atque abiciendum* (voy. la définition du *De or.*, III, 104, citée p. 121, n. 2). — P. 125, l'éloge de la bouche est renforcé dans les ch. VII-VIII par un autre thème, bien fréquent aussi, celui du vers d'Ovide : *Os homini sublime dedit*. Ce croisement de thèmes divers est caractéristique. — P. 154, nouvel exemple d'un thème greffé sur un autre. La comparai-

son avec le marchandage d'un cheval (*Flor.*, XXIII ; *Apol.*, XXI) sert à une toute autre fin dans HORACE, *Sat.*, I, II, 86 suiv. — P. 241, l'air n'était pas peuplé de démons seulement pour les philosophes. C'était une de ces croyances populaires sur lesquelles M. V. aurait pu s'étendre. — P. 314, sur la vertu du nom, voy. DIETERICH, *Eine Mithrasliturgie*, p. 110 ; TRAUBE, *Nomina sacra* ; et maintenant Ch. MICHEL, dans *Philologie et linguistique*, *Mélanges Louis Havet*, p. 283 ; etc. — P. 315. On demande à Apulée quel est le dieu qu'il vénère secrètement, ce « roi » dont le petit Hermès, toujours porté, est le symbole matériel. Apulée répond : « En ultro augeo magiae suspicionem : non respondeo tibi... ; quin si ipse proconsul interroget quid sit deus meus, taceo » (*Apol.*, LXV, p. 537 O.). Ce passage est très important pour l'histoire des persécutions chrétiennes. Quand on interroge les chrétiens sur leur dieu, souvent ils se taisent ou refusent de répondre. Telle est l'attitude des confesseurs de Lyon (EUSÈBE, *H. E.*, V, I), Pothin (§ 31), Attale (§ 52). Sans doute, le motif est différent. Les chrétiens déclarent que Dieu ne peut être ni conçu ni nommé. Le magicien, lui, ne veut pas livrer le « nom » qui fait sa puissance. Apulée lui-même abuse d'une doctrine platonicienne, analogue à celle des chrétiens, pour cacher son vrai motif. Mais pour le populaire païen, il ne pouvait y avoir qu'une raison, celle de la magie. La façon dont Apulée joue sur la difficulté le prouve. On voit une des causes qui ont dû faire peser sur les chrétiens la terrible accusation.

Le livre de M. Vallette n'a pas seulement ses qualités de pondération, de justesse, d'exactitude, d'érudition solide. Il est un chef-d'œuvre de clarté, par le plan comme par le style. On le lit avec un intérêt soutenu, sans être arrêté par aucune des nombreuses difficultés semées dans un sujet ardu et complexe.

Paul LEJAY.

Taufe und Sünde im Ältesten Christentum bis auf Origenes. Ein Beitrag zur altchristlichen Dogmengeschichte, von Hans WINDISCH. Tübingen, Mohr (Siebeck), 1908. VIII-555 pp. in-8°. Prix 16 Mk. 80.

M. Hans Windisch n'a pas abordé son sujet dans un esprit exclusivement historique. Théologien protestant, il cherche manifestement à relier le présent au passé et à tirer des recherches littéraires un profit actuel. On le voit à la conclusion. On le voit même à la terminologie de son index. L'article « notion de la pénitence » (chez les Juifs, chez les chrétiens), *Bussanschauung*, est subdivisé en 1. *korrekt*, 2. *abgewandelt*. Au lieu de *korrekt*, je préférerais *streng* ou une épithète que M. W. emploie lui-même, *radikal*.

Son volume compact n'en contient pas moins une série d'analyses minutieuses et précises. D'après saint Paul, le chrétien est sans péché. Comment cette doctrine se complète-t-elle par la signification du

baptême, quelles sont ses racines dans le passé juif, comment l'a-t-on conciliée avec les nécessités de la vie et la réalité moins brillante, tels sont les problèmes à élucider.

Les prophètes, surtout Ezéchiel, exigent l'absence de tout péché pour le salut. L'apocalyptique juive place au fond de ses perspectives l'apparition de l'homme sans péché. L'exigence des prophètes et l'espérance des visionnaires ne sont réalisées que par le christianisme. L'homme sans péché est le Christ. Par sa pureté il engendre des hommes purs comme lui, les chrétiens. Le Nouveau Testament accomplit les figures de l'Ancien. L'absence de tout péché dans le chrétien est la thèse de saint Paul, de saint Jean, d'Hermas, des apologistes et de Clément d'Alexandrie. Le baptême est le sacrement de la purification messianique. A ce titre et aussi parce qu'il est un rit d'initiation, il ne peut être réitéré. La tentative des Elkésaïtes et des Marcionites est isolée, extra-ecclésiastique. L'évolution de la morale chrétienne en ce premier âge tend presque exclusivement à l'acquisition de moyens pour suppléer le baptême. M. W. dresse ainsi une construction qui se tient. Mais la réalité a-t-elle cette continuité rigide ? Il est des points entièrement négligés. L'initié aux mystères païens veut aussi obtenir le salut; l'initiation le met en sûreté. Sans doute, on peut se faire initier à plusieurs mystères; mais ce sont comme des contrats d'assurances conclus avec des compagnies différentes. Au fond, la conception est assez voisine et trahit l'identité des préoccupations dans un même temps. M. W. cite le logion récemment découvert où le Christ déclare « accompli le terme de la puissance de Satan » et où il est question d'éons. Cette diablerie est étrangère à ce que M. W. appelle la doctrine correcte, abstraite, en quelque sorte métaphysique. De tout temps, les plus nobles idées des sages ont été mêlées aux imaginations instinctives des foules.

Mais si l'on reste dans la documentation classique du sujet, le livre de M. W. est un recueil excellent de textes et d'idées. Il est divisé en huit chapitres, correspondant à autant de phases de l'évolution. Le premier nous montre déjà, dans le judaïsme proprement dit, les atténuations ou les protestations de la réalité contre les exigences absolues du prophétisme. Le deuxième chapitre, sur le judaïsme hellénisé, est, en fait, consacré à Philon. M. W. voit très bien comment deux intransigeances, celles du judaïsme prophétique et celle du stoïcisme, se sont unies et mutuellement appuyées : le sage stoïcien ne peut pas plus déchoir que le juste selon Ezéchiel. M. W. a d'ailleurs consacré à Philon un ouvrage spécial. Dans le troisième chapitre, M. W. étudie la prédication messianique de la pénitence en Palestine, par Jean-Baptiste, par Jésus, par les apôtres. Nous arrivons ainsi au point central de la thèse de M. W., la doctrine de saint Paul, qui donne à la doctrine de la pureté du chrétien toute sa vigueur et qui la fonde sur sa conscience et son enthousiasme. Les chapitres suivants traitent

des épîtres de saint Pierre et des pastorales, de saint Jean, de l'époque postérieure aux apôtres (lettre de Jacques, épître aux Hébreux, apocalypse de Jean, Clément de Rome, deuxième épître clémentine, Barnabé et Didaché, Ignace et Polycarpe), du *Pasteur*, des apologistes, d'Irénée et d'Hippolyte, de Clément d'Alexandrie et d'Origène.

L'étude de M. W. permet de suivre aisément le développement de certaines idées particulières. Chez certains auteurs, le martyre devient un second baptême, un moyen de retrouver l'innocence après l'avoir perdue. Le germe est dans la première épître de Pierre : « Celui qui pâtit met fin à son état de péché ». Méliton de Sardes l'avait recueilli : « Deux moyens sont établis pour l'effacement des fautes, la passion pour le Christ et le baptême » (Routh, I, 124). Tertullien le fait épanouir dans le *De baptismo* et le *De pudicitia*. Il est significatif de voir ensuite l'auteur de la passion de Perpétue et de Félicité appeler le martyre un second baptême (xviii, 3 ; xxi, 2). Hippolyte exalte le martyre, mais sans dire expressément qu'il sauve les pécheurs (p. 435). Clément d'Alexandrie le considère comme un signe auquel on reconnaît le vrai gnostique sans péché. Il faut venir jusqu'à Origène pour retrouver, en même temps qu'un *De martyrio*, l'exaltation du martyre placé même au-dessus du baptême.

Le livre de M. Windisch, comme on le voit par ce cas particulier, rendra de grands services et permettra de mettre plus de précision dans l'histoire si délicate des idées de péché, de pénitence et de rachat.

Paul Lejay.

The Greek versions of the testaments of the twelve patriarchs. Edited from nine mss. together with the variants of the Armenian and Slavonic version and some Hebrew fragments by R. H. Charles. Oxford, at the Clarendon press, 1908. lx-324 pp. in-8°. Prix : 18 sh.

Les *Testaments des douze patriarches* forment un des livres pseudépigraphes les plus intéressants de l'Ancien Testament. Chacun des fils de Jacob, au moment de mourir, recommande à sa postérité d'éviter les fautes dans lesquelles il est tombé, par exemple Ruben la luxure, Siméon l'envie, et de pratiquer les vertus dont il a donné l'exemple. On n'avait qu'une édition de Sinker (1869 et 1879), rendue caduque par des découvertes et des travaux plus récents, dus surtout à M. Conybeare et à M. Charles lui-même. Ce n'est que dans ces dernières années, en particulier, que l'on s'est rendu un compte exact de la nature et de l'histoire de cet ouvrage.

On admettait que le texte grec était l'original. Il est établi aujourd'hui qu'il n'est qu'une version. M. C. traite la question tout au long dans son introduction et accumule les preuves tirées du grec, hébraïsmes, contresens et méprises. L'original perdu était écrit en hébreu. Les deux recensions du grec correspondent à deux recensions qui existaient déjà en hébreu. La plus ancienne, celle que l'on doit

regarder comme l'ouvrage authentique, α, glorifie la dynastie hasmonéenne et spécialement Jean Hyrcan, prêtre, roi, prophète. Ces sentiments servent à dater l'ouvrage, entre 137 et 107. L'auteur était un pharisien. La recension β est postérieure. Elle est hostile au souvenir des Macchabées. Elle place l'espoir du Messie non plus en Lévi, mais en Juda, conformément aux conceptions plus récentes. La traduction grecque de α est antérieure au milieu du Ier siècle de l'ère chrétienne. Saint Paul s'en sert (*Rom.*, I, 32; *I Thess.*, II, 16).

Trois manuscrits représentent aujourd'hui α : Vat. gr. 731 du XIIIe siècle; Sinaï 547, du XVIe siècle; un deuxième manuscrit du Sinaï découvert par hasard par Mme Gibson en 1906. Le manuscrit du Vatican, formant une famille à lui seul, a une autorité décisive par son accord avec l'un des deux manuscrits du Sinaï. La seconde recension est connue par six manuscrits grecs, dont trois du Xe siècle. Malheureusement, la plupart d'entre eux sont contaminés avec recension α. Il en est de même des deux versions slaves et de l'un des deux manuscrits de la version arménienne. Le mélange a dû commencer de bonne heure; M. C. pense que le traducteur de β avait α sous les yeux.

Les deux recensions ont subi des interpolations chrétiennes. Au salut de Sem est substituée la rédemption universelle (πάντα τὰ ἔθνη, *Sim.*, VII, 2). La glorification de Jean Hyrcan est transformée en une description du baptême du Christ (*Levi*, XVIII, 7). L'auteur est patripassien (ἐπὶ τῷ πάθει τοῦ ὑψίστου, *ib.*, IV, 1). Mais auparavant l'ouvrage avait subi des interpolations juives.

M. C. publie le texte de α, « excepté dans un petit nombre de cas », et indique en marge les plus importantes variantes de β. En outre, un apparat critique très long donne les variantes des manuscrits et des versions. Tout cela ne laisse pas d'être compliqué. Ne valait-il pas mieux donner une édition parallèle des deux recensions? En certains cas, il n'y a pas d'autre moyen que de publier le texte sur plusieurs colonnes (voy. p. 44, par exemple). On aurait pu adopter ce parti d'une manière plus générale. Tous les signes employés ne sont pas expliqués. Il faut deviner que β-*af* signifie β, à l'exception des manuscrits *af*. M. C. insère très souvent dans le texte une astérisque dont j'ai cherché en vain la signification. Mais il nous promet un deuxième volume, contenant la traduction et le commentaire. Nous y trouverons sans doute la solution de tous les doutes. Il serait également utile de publier la traduction latine de Robert Grosseteste, évêque de Lincoln. Elle est du XIIIe siècle et nous avons le manuscrit grec sur lequel elle a été faite. Mais, si elle est sans importance pour l'étude de l'original, elle a un certain intérêt pour l'histoire littéraire du moyen âge.

Des appendices contiennent des fragments hébreux, araméens et grecs d'époque diverse. Un fragment grec, d'inspiration stoïcienne, est à remarquer. Divers renseignements nous sont aussi donnés sur

des manuscrits grecs et sur les versions slaves; la seconde version slave est retraduite en grec par M. Morfill [1].

Il faut louer l'index dû à Miss Poole qui contient tous les mots sauf καί et deux ou trois autres semblables. Il complète heureusement ce recueil de matériaux. L'édition d'un texte de ce genre ne peut guère être autre chose.

Paul Lejay.

H. Simonsfeld, **Zur Geschichte Friedrich Rothbarts**, Munich, Frantz, 1909. In-8°, 29 p.

Nous avons parlé, assez récemment dans la Revue Critique du premier volume de M. Henri Simonsfeld sur l'empereur Frédéric Barberousse, paru dans la série des *Iahrbücher* de Münich. La brochure du même auteur, présentée à l'Académie royale de Bavière dans sa séance du 6 février 1909 et publiée dans les *Sitzungsberichte*, nous apporte comme un écho des polémiques soulevées autour de son ouvrage. M. S. a pris occasion de la publication de certaines pièces encore inédites conservées dans un codex ayant appartenu jadis à l'abbaye de Tegernsée, actuellement à la Bibliothèque royale de Munich, pour répondre, dans l'*Appendice* de son commentaire, aux critiques formulées par M. K. Hampe dans la *Historische Zeitschrift*. Un sentiment tout naturel d'équité nous engage à signaler ici les arguments apologétiques de M. S., comme aussi sa réplique à M. C. Schambach, qui avait examiné, plutôt sévèrement, son ouvrage dans la *Historische Vierteljahrschrift*.

R.

Otto Kaemmel. **Die Besiedlung des deutschen Südostens** von Anfang des 10 bis gegen Ende des 11 Jahrhunderts. Leipzig, Dürr. 1909. In-4°, 54 p. 3 fr. 15.

M. Otto Kaemmel est connu surtout par un ouvrage publié en 1879 sur les *Commencements de la nationalité allemande en Autriche jusqu'à la fin de la période carolingienne*. Il a repris ses études sur l'infiltration germanique dans les régions slaves de l'Europe orientale

---

1. La construction μετὰ ἔτη δύο τῆς τελευτῆς (*Ruben*, I, 2), « deux années après sa mort » est intéressante; M. Charles cite encore d'autres exemples : *Zéb.*, I, 1; Plutarque, *Coriol.*, XI; et avec πρό LXX, *Amos* I, 1; IV, 7; *N. T.*, Jn, XII, 1. On doit comparer la construction latine *ante diem tertium Kalendas* (Riemann, *Synt.*, § 83, rem. 1) et, dans Plutarque, ce pourrait être un latinisme. En sera-t-il de même de ἔχω avec l'infinitif pour le conditionnel et le futur? M. Ch., qui cite les parallèles latins, ignore que la question a été étudiée à fond pour le latin par M. Thielmann, dans l'*Archiv* de Wölfflin, II, 66 et 380. Dans les emplois au passé, le fait saillant n'est pas l'omission de ἄν, comme M. Ch. semble le croire, mais la périphrase de l'irréel, soit ἀπέθανον ἂν ἄτεκνος, par un temps passé de ἔχω et l'infinitif. Le verbe ἔχω, servant d'auxiliaire, n'est pas plus accompagné de ἄν que ne le serait ἔδει ou ἐχρῆν. L'omission de ἄν est donc attendue.

dans ce nouveau mémoire. Il s'efforce de montrer par les chroniques, la nomenclature topographique, les légendes populaires, les documents juridiques, les fondations monastiques, etc., comment, dans la Haute et Basse-Autriche, la Styrie, la Carinthie, les seigneurs terriens, laïques ou ecclésiastiques, ont métamorphosé, dans le cours de deux siècles, un pays sauvage ou ruiné (*ein wildes oder verwildertes Land*) en un « domaine resplendissant de civilisation germanique ». Contrées couvertes d'immenses forêts ou faiblement peuplées de Slaves, ces régions sont submergées par un courant d'immigrants allemands appelés par les seigneurs et un « un grand résultat est acquis ; entre la Thaya et la Drave le territoire est gagné pour toujours à la suprématie allemande et les Slaves du nord sont séparés de la sorte des Slaves méridionaux par un large coin enfoncé dans leur masse ». On comprend que les auteurs tchèques ou jougo-slaves ne soient pas aussi enthousiasmés de ce « grand résultat » que M. le *Oberstudienrat* Kaemmel.

E.

Zacuto Lusitano, a sua vida et a sua obra por Maximiano Lemos, major medico do exercito portuguez, lente de medicina legal, etc. Porto, Ed. Tavares Martins, 1909, 398 p, 8°, portraits.

M. le professeur Maximiano Lemos, auquel l'on doit déjà d'autres études sur des médecins juifs de la péninsule ibérique au XVIe et au XVIIe siècle, retrace dans le présent volume la biographie du savant Zacuto Lusitano, célèbre en son temps, et qui mérite de conserver une petite place dans l'histoire de la médecine européenne. Né à Lisbonne en 1575, Zacuto fit ses études à Salamanque et Coïmbre, puis à Siguenza, la fameuse « Université silvestre », immortalisée par le *Don Quichotte* de Cervantes. Il se trouvait à Lisbonne lors de la peste de 1598, et ce fut « le baptême de feu » du jeune docteur, au dire de son biographe, qui y « trouva des clients illustres et rémunérateurs » (p. 94). C'est à la suite des persécutions dirigées contre ses coreligionnatres, « nouveaux chrétiens » plus ou moins sincères, que le médecin portugais se décida pour l'abandon d'un sol inhospitalier et qu'il alla s'établir en 1625, à Amsterdam, où les juifs espagnols et portugais trouvaient un asile sûr, le calme nécessaire à l'étude et de nombreux compatriotes, et où il mourut le 21 janvier 1642.

M. Lemos nous retrace un tableau détaillé de l'activité scientifique de ces émigrés israëlites réfugiés sur le sol néerlandais, et nous parle longuement des médecins hollandais célèbres à cette époque, en partie d'après les œuvres même de Zacuto. Il analyse en détail les écrits du docteur, aussi oubliés de nos jours que l'auteur lui-même; il nous montre la place qu'ils ont tenu dans l'histoire médicale du XVIIe siècle; les panégyristes ont leur chapitre spécial, comme aussi les détracteurs. Nous ne sommes pas compétents pour apprécier ces jugements au

point de vue professionnel ; nous n'avons même jamais vu les deux gros volumes in-folio de Zacuto, dans lesquels ont été réunis ses principaux ouvrages, *De medicorum principum historia libri sex*, *Praxis historiarum*, *Praxis medica admiranda*, etc.; mais il nous a semblé que l'ouvrage du professeur de Porto n'intéresserait pas seulement les écrivains spéciaux, mais que son travail est un apport utile à l'histoire des mœurs et de la civilisation au XVIIe siècle. C'est à ce titre surtout que nous le recommandons à l'attention de ceux de nos lecteurs qui savent assez le portugais pour étudier l'ouvrage.

E.

Dr L. Le Pileur... **La prostitution du XIIIe au XVIIe siècle.** Documents tirés des archives d'Avignon, du Comtat Venaissin, de la Principauté d'Orange et de la ville libre impériale de Besançon. — Paris, H. Champion, 1908. In-8° de XV-164 pages.

Par suite de circonstances particulières, M. le Dr Le Pileur s'est trouvé posséder deux dossiers importants sur la prostitution au moyen âge dans la région Avignonaise et à Besançon. Le premier lui venait en très grande partie de l'ancien archiviste de Vaucluse, M. Paul Achard ; le second du toujours regretté inspecteur général des bibliothèques et archives, M. Ulysse Robert. Ce dernier est beaucoup plus important que le premier : il présente aussi cet avantage que tous les documents ont leurs cotes exactes et ont pu être collationnés facilement. M. Paul Achard n'était pas aussi précis à beaucoup près. Et puis ses lectures n'étaient pas toujours exemptes de fautes. Aussi, malgré l'attention de l'éditeur, malgré les corrections apportées par lui, est-il encore possible de dresser une assez longue liste d'errata [1].

M. le Dr Le Pileur a donné, à côté des textes latins, une traduction française, car, dit-il, il s'adresse plus à des médecins et à des sociologues qu'à des chartistes, et il veut leur rendre plus accessibles les documents qu'il leur présente. Je crois qu'il a eu parfaitement raison [2].

---

1. P. 10, l. 16 du texte latin, lire *uxoratus* au lieu d'*uxeratus;* p. 16, l. 15 du texte latin de la pièce 16, il doit certainement y avoir dans le texte *stufis* et non *scufis* ; p. 21, l. 4 et 5, au lieu de *Velleyani*, *be. ce, conjure...*, il faut probablement lire *Velleyani beneficio, jure...* ; p. 22, l. 6, lire *meniorum* au lieu de *memorum*; p. 24, l. 10, la correction proposée en note de *vim* au lieu de *vivi* est certaine; p. 25, 3e avant-dernière l., l'addition d'un *i* à *domini* est à biffer, les parties se soumettant à la juridiction du seigneur maréchal de la cour romaine; p. 34, 2e avant-dernière l., lire *capituli* au lieu de *capitali*, etc.

2. Là encore, je me permettrai, au risque de passer pour tâtillon, de signaler quelques petites négligences ou coquilles typographiques. Est-il bien exact de traduire : *diebus sabatinis*, par « jours fériés » (p. 15) ? — P. 22, lire « les anniversaires de la cathédrale de Cavaillon », au lieu « d'Avignon »; p. 31, au lieu de « Baroncelles », lire « Baroncelli »; p. 137, au lieu de « Cabanis », lire « Cabanes »; au lieu de « sous-vicaire », lire « sous-viguier »; p. 139, au lieu de « Notre-Dame des Vergers à Beaucaire », lire « Notre-Dame de Pommiers ». P. 140, la traduc-

A vrai dire ce ne sont guère que les pièces du midi de la France qui aient eu besoin d'être traduites : celles de Besançon, dont la plus ancienne est de 1398, sont en français.

Les dossiers qui nous sont ouverts sont des plus curieux. Il est difficile d'entrer ici dans le détail, de rapporter les contrats pour l'établissement de maisons spéciales, les règlements édictés pour les courtisanes et filles publiques, les prescriptions relatives aux bains publics et aux étuves, les redevances perçues sur la débauche : il faut parcourir le livre du Dr Le Pileur pour être parfaitement édifié.

Assurément, on pourra accumuler de nouveaux documents (et pour la région avignonaise ce sera facile), mais il n'est pas certain qu'on en apportera qui modifieront l'impression déjà produite.

L.-H. Labande.

Williston Walker, **Jean Calvin, l'homme et l'œuvre,** traduit avec l'autorisation de l'auteur par E. et N. Weiss. Genève, A. Jullien, 1909, XXXVI, 503 p. in-8°, illustr. Prix : 3 fr. 50.

Parmi tous les nombreux ouvrages parus en France, en Suisse, en Allemagne, en Hollande, en Angleterre, en Amérique, aux alentours du quatrième centenaire de Calvin, la biographie rédigée par M. Walker, professeur à l'Université d'Yale, aux États-Unis, est celle que nous recommanderions le plus volontiers à des lecteurs de langue française, désireux de s'orienter plus à fond, mais d'une façon pas trop minutieuse et fatigante, sur tous les côtés de l'activité multiple du réformateur. La belle étude de M. A. Lefranc sur la *Jeunesse de Calvin* n'a jamais été continuée par l'auteur; le grand travail de M.E. Doumergue sur *Jean Calvin, les hommes et les choses de son temps*, dont trois forts in-quarto ont paru de 1899 à 1905 n'en est encore qu'au retour de Calvin à Genève, en 1541, c'est-à-dire qu'il aborde à peine la partie la plus marquante de sa carrière publique, et malgré le mérite de ses nombreuses et intéressantes recherches, on peut lui reprocher une tendance trop évidente au panégyrique de son héros, qu'il nous présente toujours, par entraînement sinon par parti pris, sous le jour le plus favorable. En élargissant d'ailleurs avec un zèle méritoire le cercle de ses investigations calviniennes, il en est arrivé à donner à son travail des proportions monumentales, de sorte que malgré l'attrait d'une illustration solidement documentée et tout à fait

---

tion du paragraphe : *Legavit pro forefactis suis...* me paraît inexacte; le texte latin est sans doute un peu fautif, mais le sens est celui-ci : « Elle a légué un gros à ceux qui se plaindraient de fautes commises par elle; s'il n'y a pas de réclamant, ce gros ira aux pauvres de Saint-Lazare ». — La pièce 9 est extraite des statuts du Barroux, promulgués en 1407. M. le Dr Le Pileur indique en note qu'ils l'ont été « par ordre du cardinal de Foix, alors seigneur de ce lieu ». C'est une erreur; le cardinal de Foix n'a jamais été seigneur du Barroux, il a été légat du pape à Avignon et dans le Comtat; de plus, il ne reçut ses pouvoirs qu'en 1432.

supérieure, il n'y aura, je le crains, qu'un nombre restreint de lecteurs qui auront les loisirs et le courage de s'assimiler les gros volumes parus et tous ceux qui doivent encore paraître. Le petit volume de M. A. Bossert, dont nous avons parlé ici-même, est une étude plutôt littéraire et de dimension très restreintes comme tous les volumes de la *Collection des grands écrivains français*. D'autres études, plus anciennes ou plus récentes, sont des travaux de vulgarisation, inspirés par un zèle pieux et la critique scientifique n'a point à en tenir compte.

Mais le livre du professeur américain est à la fois le résultat du développement d'une conscience religieuse aux principes très arrêtés et de recherches consciencieuses, facilitées singulièrement par l'abondance des documents publiés depuis un demi-siècle sur Calvin et la Réforme à Genève. Il mérite, par la netteté de son exposition, la franchise de son attitude, l'exactitude de ses données historiques, de figurer dans la bibliothèque de ceux des travailleurs français qui s'occupent de l'histoire du XVIe siècle et désirent avoir sous la main un travail précis et suffisamment complet sur l'homme et son œuvre. L'ouvrage a été très bien traduit par Mme Edith Weiss et la valeur en a été rehaussée par la révision attentive du texte et par les notes bibliographiques ajoutées par M. N. Weiss, le savant bibliothécaire de la *Société pour l'histoire du protestantisme français*, dont tous ceux qui se sont jamais occupés de la matière, connaissent l'inépuisable complaisance et la compétence hors ligne. Évidemment M. Walker, lui aussi, se place au point de vue de la Réforme pour apprécier l'œuvre théorique et pratique de Calvin et sur certains points on peut ne pas être de son avis. Il sépare trop, parfois, le réformateur de ses partisans politiques et leur endosse toute la responsabilité de certains actes, oubliant que c'est Calvin qui a monté la tête aux gens de Genève et a fait des joyeux gaillards contemporains du jeune Bonivard les austères puritains que l'on sait. C'est lui qui a déclaré *crimes* politiques et religieux ce qui était à peine des *délits* et qui fit traiter des actes, conséquence naturelle de ses propres principes, telle la contradiction d'honnêtes gens comme Sébastien Castellion, de coquins comme Bolsec, de caractères vacillants comme Caroli, comme des attentats de lèse-majesté divine. Le principe de la liberté politique lui-même n'est sorti qu'*indirectement* de la doctrine calviniste, puisque le réformateur n'a cessé de recommander l'obéissance absolue, même aux mauvais souverains; mais il a fini par s'en dégager et c'est grâce aux disciples de Calvin qu'il a triomphé en Écosse, en Angleterre, en Suisse, aux Pays-Bas, en Amérique; on peut dire que les Gueux et les Puritains sont les enfants légitimes, bien qu'un peu tard venus, de la Réforme.

Il serait bien difficile de trouver matière à correction dans un ouvrage révisé par M. Weiss; aussi c'est uniquement pour lui montrer

que j'ai tenté de remplir consciencieusement mon devoir de critique, que je relève deux détails dans le texte de M. Walker. Dire, p. 425, que le roi Sigismond de Pologne « était au fond un catholique très tolérant » est bien trop flatteur pour ce monarque ; s'il a eu des accès de tolérance relative, c'est qu'il avait conservé quelque espoir de rentrer dans son héritage de Suède et qu'en Pologne même, il y avait encore des hérétiques. — P. 492, il est question de « l'Électeur Jean Casimir » ; le fameux chef des invasions protestantes en France et et aux Pays-Bas n'a jamais été Électeur palatin ; il *administrait* l'Électorat pour son neveu mineur, Frédéric IV.

R.

Joseph Bonnet, **L'Amour de Madeleine,** chef d'œuvre de l'éloquence française, découvert dans le manuscrit Q, I, 14 de la bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg ; Paris, librairie des Saints-Pères, 83, rue des Saints-Pères, [1909], 38 pp. in-18.

Le morceau que publie M. Joseph Bonnet, docteur en théologie et en droit canonique, est très intéressant, d'un style vivant et passionné. M. B. pense qu'on pourra l'attribuer à Bossuet. On hésitera entre l'hypothèse d'un fragment de sermon (il n'y a ni texte ni exorde) ou celle d'une élévation et méditation (la division indiquée au début est suivie sans rigueur). « Quel que soit l'auteur, nul sans doute ne lui fera un crime d'avoir choisi un tel sujet ou de l'avoir relevé de couleurs si vives ». En effet, l'auteur lutte d'ardeur avec le *Cantique des cantiques*, qu'il cite et dont il fait une mosaïque. Parfois, il glisse vers les concetti (p. 12 ; p. 15 : « Au lieu de coups de foudre, il ne lui donne que des coups de grâce ») ; mais aussitôt il se relève et tire un merveilleux parti de ces jeux. P. 19, « ce qui fait pour lui » ; il y a un mot omis (*est?*). M. Bonnet ne donne aucun renseignement sur le manuscrit d'où il a tiré ce morceau. On ne s'étonnera pas de sa découverte puisque bien des manuscrits de Saint-Germain-des-Prés ont émigré à Saint-Pétersbourg. Mais il faudrait plus de détails et un fac-similé. Pour le moment, il suffit de signaler la publication aux historiens du XVIIe siècle et aux lettrés. L'étude des traductions de l'Écriture pourra peut-être conduire à un résultat.

A.

Karl Schwerd. **Vergleich, Metapher und Allegorie in den « Tragiques » des Agrippa d'Aubigné** (Münchener Beiträge z. roman. u. engl. Philologie, hg. von Breymann u. Schick, tome 44). Leipzig, Deichert, 1909. 8° pp. 17, 194. Mk. 5,20.

M. K. Schwerd a consacré à la langue d'Agrippa d'Aubigné une consciencieuse étude. Il a relevé en les cataloguant sous les trois rubriques de son titre les images dont le poète a usé et abusé dans son œuvre principale. Après quelques pages de bibliographie et une

courte introduction résumant les jugements de la critique sur le style des *Tragiques*, l'auteur a collationné les comparaisons, métaphores et allégories, en les rapportant pour chaque groupe aux différents domaines d'où le poète les a empruntées : phénomènes naturels, monde végétal et animal, et surtout manifestations diverses de l'activité humaine. Les notes, très riches, ont groupé en foule des rapprochements dans l'emploi de chaque image particulière avec des œuvres classiques, *Pharsale* de Lucain, satires de Juvénal, *Songe de Scipion* de Cicéron, plus encore avec la Bible. Cette dernière source d'inspiration avait été déjà minutieusement étudiée par M. Trénel (V. *Revue* du 16 mai 1904) dont le travail trouve comme un complément dans la présente enquête. M. Sch. a indiqué aussi les cas très nombreux où les figures de d'Aubigné se rencontrent chez des contemporains Garnier, Montchrestien, Ronsard, etc.; ou bien ont été reprises par des poètes postérieurs, jusque chez les Romantiques ; à cet égard, Victor Hugo est le plus voisin de lui. De son patient relevé M. Sch. n'a presque pas tiré de conclusions ; son livre représente surtout des matériaux à utiliser pour une étude de d'Aubigné. Son répertoire serait, il semble, plus utile encore, s'il avait cherché davantage à distinguer ce qui appartient en propre au poète de ce qui était déjà bien commun de la langue ; il a noté une foule d'expressions qui ne pouvaient plus même du temps de d'Aubigné être senties comme métaphores : *désir ardent*, *cœur endurci*, *bouche du canon*, *soubs couleur de*, etc. [1].

L. Roustan.

Maurice Lange. **La Bruyère.** Critique des conditions et des institutions sociales. Paris, Hachette, 1909, in-8° pp., 42, 424.

La savante édition que M. Servois a publiée de La Bruyère nous avait déjà renseignés sur maint détail de la critique sociale des *Caractères;* M. Lange a repris ce sujet avec la méthode rigoureuse et l'ample documentation que méritait l'importance de la question. Son étude se divise en deux parties égales, critique des conditions et critique des institutions. Le roi et les grands, la cour, la noblesse provinciale, les gens d'église, de robe et de finance, enfin le peuple, tels sont, dans la première, les chapitres où l'auteur envisage successivement les descriptions amères ou incisives que l'observateur nous offre de la société de l'ancien régime. Dans ce rôle de railleur La Bruyère a eu des devanciers et des modèles dont il s'est inspiré ; il les

1. Dans l'interprétation que donne M. Sch. des figures du poète se sont glissées quelques erreurs : p. 26, chanter doucement = süss singen (au lieu de *leise*), 48, fouillaient au ventre vif = die kleider durchsuchten ; 120, vendenger = verwünschen. Il y a aussi de fausses dérivations : p. 107, desrober de *robe* ; 116, planer (= flotter) est rapporté à la *plane du tanneur* ; 125, s'enchâsser, de *chasse* (= Jagd) ; 76, tiercelets de géant, rapporté à *faucon*. Il y a enfin deux fois en note des vers faux, p. 28 et 187.

a trouvés surtout parmi les orateurs chrétiens et les auteurs comiques de son temps. M. L. a relevé soigneusement dans les sermons de Bourdaloue, de Fromentières, des Pères Lejeune, de la Rue, Cheminais, Soanen, etc., dans le théâtre de Boursault, Fatouville, Dancourt, Hauteroche et de bien d'autres, comme dans la comédie italienne, de nombreux passages où l'analogie des critiques est frappante. Je ne crois pas cependant qu'elle soit suffisante pour prétendre que La Bruyère y ait trouvé des indications pour le satirique en quête d'adversaires et comme une invitation à s'indigner ou persifler à son tour. Celui qui possédait un don d'observation si aigüe et si directe pour que des clefs aient aussitôt couru dans le public, n'avait pas besoin des lieux communs de la chaire, ni des banales réflexions de Louis Petit ou de Mᵉ Deshoulières, ni des nouvelles du *Mercure galant* pour découvrir et dénoncer les travers et les injustices de son siècle. M. L. a abusé de cette recherche de *parallèles* dont certaine critique se montre si préoccupée. Non pas que ces comparaisons soient superflues : si elles n'ôtent rien à l'originalité de l'auteur, elles sont précieuses pour nous renseigner sur la vérité et la portée de ses peintures. C'est d'ailleurs le grand mérite du travail de M. L. d'avoir éclairé d'une foule d'exemples précis et de détails concrets la critique trop déguisée du moraliste. A côté de ces documents littéraires auxquels nous n'attribuons pas la même valeur que lui-même, il a recueilli dans les Archives nationales, dans celles de Dijon aussi, et en outre dans la publication des correspondances administratives, des rapports des intendants, dans les recueils d'édits et d'ordonnances, dans les lettres et les mémoires du temps, chez Saint-Simon surtout (mais pourquoi ne citer jamais la Palatine ?), dans les gazettes et les chansonniers, des documents historiques de tout ordre qui forment à la satire de La Bruyère un commentaire aussi abondant que piquant et varié. On s'étonne presque devant tant de témoignages accumulés par l'érudition de M. L., en particulier pour le chapitre des partisans, que la critique de La Bruyère lui apparaisse outrée et partiale ; elle l'est en effet, et il en a très justement montré les raisons.

La seconde partie, la critique des institutions, n'est pas partout aussi nettement délimitée que la première ; elle se confond parfois avec elle, on ne voit pas toujonrs la nécessité de cette distinction établie par l'auteur et qui l'a condamné à quelques redites. On peut néanmoins lui accorder que c'est plutôt du penseur, du politique dont il devait s'occuper, après avoir traité du peintre de mœurs. La documentation est aussi nourrie dans cette seconde partie que l'auteur a disposée sur un plan analogue, étudiant les reproches adressés par La Bruyère à l'organisation de la classe noble, à la distribution des emplois, au système fiscal et judiciaire de l'ancienne France. M. L. montre en terminant les bornes qu'ont imposées à la critique du moraliste son christianisme et son traditionalisme, toutefois sans le regret

amer qu'y voulait trouver Taine. La Bruyère s'est comporté à l'égard des grandes questions avec une certaine gaucherie, mais comme le fait voir l'examen des éditions successives des *Caractères*, il s'est plu à élargir toujours davantage le champ de son observation. Ce livre, contemporain d'une crise que subit l'ancienne société, inaugure une littérature nouvelle dont M. L. a bien caractérisé les tendances et les principaux représentants. En résumé, son travail, sans parler des services qu'il rendra aux lecteurs de La Bruyère, est un très intéressant chapitre de notre histoire sociale.

L. Roustan.

Hans Röhl. **Die ältere Romantik und die Kunst des jungen Gœthe.** (Forschungen zur neueren Lit. gesch. hg. von Muncker, tome 36). Berlin, Duncker. 1909. 8° p. 164, Mk. 5,75.

Les relations entre le Romantisme allemand et la révolution littéraire du *Sturm-und-Drang* où le Gœthe d'avant 1775 a tenu un si grand rôle, ont été souvent signalées : M. Röhl a voulu étudier de plus près l'influence du jeune auteur de *Werther*, de *Gœtz*, du fragment de *Faust* et de quelques autres œuvres secondaires sur les représentants du premier Romantisme, les deux Schlegel et Tieck. Frédéric Schlegel, qui avec sa femme Dorothée et Schleiermacher forme le premier groupe, a jugé assez froidement ce premier développement poétique de Gœthe, n'y voulant voir qu'une sorte de préparation à l'art plus parfait du maître de Weimar. Guillaume Schlegel, du même point de vue historique, mais plus sympathique aux débuts du poète, envisagea ses premiers chefs d'œuvre surtout comme une protestation nécessaire contre les erreurs ou les conventions du temps ; Caroline Schlegel et Schelling pensent comme lui, toutefois avec moins de prévention et plus de chaleur admirative pour le jeune Gœthe. Mais celui qui l'a idolâtré sans réserve dans les précoces manifestations de son génie, jusqu'a être injuste pour le Gœthe de la période classique, c'est Tieck, et comme lui l'ont apprécié aussi les amis de Tieck, Novalis et Wackenroder. Ainsi distribué, ce premier chapitre nous donne avec un minutieux détail les jugements portés par ces romantiques sur les diverses œuvres de la jeunesse de Gœthe. Nous avons la mesure de leur sympathie qui servira à déterminer dans le chapitre suivant le degré d'influence subi par chacun d'eux. Pour les Schlegel et leur groupe elle est presque nulle, bornée à quelques analogies de détail dans l'œuvre des deux frères, dans le *Florentin* de Dorothée Schlegel et dans un fragment dramatique de Novalis, *Kunz von Kauffungen*, rappelant, l'un le *Werther*, l'autre le *Gœtz*. Pour Tieck au contraire, si docile à une action étrangère, elle a été très profonde et presque toujours inconsciente. M. R. en a relevé le détail dans des œuvres de jeunesse, le roman de *W. Lovell*, tout inspiré de *Werther*, le drame de *Karl von Berneck*, plein de réminiscences de *Gœtz*, dans

les satires littéraires, où même le *knittelvers* de Hans Sachs est adopté avec la forme spéciale que lui a donnée Gœthe, enfin dans *Genoveva*, où apparaissent à la fois des traces de *Gœtz*, de *Werther* et de *Faust*, et même jusque dans les *Briefe über Shakespeare*. Un dernier chapitre examine les points de vue différents adoptés par ces mêmes chefs du Romantisme à l'égard de certains problèmes qui avaient tenu la première place dans les préoccupations poétiques du *Sturm-und-Drang* : Volkslied, poésie ossianique, drame shakespearien, valeur littéraire de Hans Sachs. Toutes ces questions se ramenaient d'ailleurs aux rapports de la poésie populaire et de l'art plus conscient du poète moderne ; dans ce domaine les Schlegel qui allaient montrer les voies de la méthode historique à la critique littéraire, se sont bien éloignés des erreurs des jeunes contemporains de Gœthe. L'enquête de M. R., par la précision avec laquelle elle a été menée et les nombreux témoignages qu'elle a réunis, a bien établi les points par où le Romantisme se rattache au jeune Gœthe et ceux plus nombreux par où il s'en sépare.

L. R.

Collection de documents inédits sur l'histoire économique de la Révolution française, publiée par le Ministère de l'Instruction publique (en dépôt à la librairie Ernest Leroux).

1. Félix Mourlot. — **Recueil des documents d'ordre économique contenus dans les registres de délibérations des municipalités du district d'Alençon. 1788, an IV.** Alençon, veuve F. Guy, 2 vol. in-8° de XXIII-764 et 672 pages.
2. Abbé Guillaume. — **Recueil des réponses faites par les communautés de l'élection de Gap au questionnaire envoyé par la commission intermédiaire des États du Dauphiné.** Paris, Impr. nationale, 1908, XVII et 609 pages, in-8°.
3. Georges Bourgin. — **Le partage des biens communaux**, Documents sur la préparation de la loi du 10 juin 1793. Paris, Impr. nationale, 1908. XXIV et 753 pages in-8°.

1. — En ouvrant le recueil de M. Mourlot, il est des questions qu'on ne peut pas ne pas se poser. D'abord, pourquoi ce recueil ? La commission, sous le patronage de laquelle il paraît, entend-elle entreprendre, à côté de ses collections en cours des cahiers de 1789 et des ventes de biens nationaux, une analyse des délibérations de toutes les communes de France pendant la période révolutionnaire ? Assurément non. Une telle entreprise exigerait des sommes considérables, sans proportion avec les résultats que la science pourrait en espérer. Une circulaire du 2 avril 1906 a bien prévu la formation de recueils analytiques de documents groupés par communauté d'*origine* ou par communauté d'*objet*, mais il semble que ces recueils ne seront vraiment utiles que dans des cas particuliers ou exceptionnels. Alors, si le recueil de M. Mourlot n'est qu'un spécimen d'une collection nouvelle, forcément destinée à être fragmentaire, pourquoi ce spécimen ? Est-ce que le district d'Alençon présente un intérêt particulier au

point de vue de l'histoire économique de la Révolution ? Cet intérêt échappe. Est-ce que, dans ce district, les délibérations communales présentent un ensemble tellement riche, tellement complet, tellement imposant que leur dépouillement méthodique puisse servir de modèle ou fournir par cela même des éléments exceptionnels pour l'histoire ? Pas le moins du monde. L'éditeur nous dit au contraire qu'il a été effrayé de constater la pauvreté des archives locales, pillées par les chouans en maints endroits, mal conservées en d'autres, et il ajoute que c'est précisément pour sauver le peu qu'il en reste de la destruction que l'idée première de son recueil a germé dans son esprit (p. I et p. XI). Il est très louable de se porter au secours des archives en détresse, mais quel rapport direct entre ce sauvetage et l'objet des travaux de la commission ? N'y a-t-il pas des tâches plus urgentes ? Il paraît, c'est l'éditeur qui le dit, que la commission a été convaincue « de l'extrême importance des documents d'archives municipales comme source de l'histoire économique de la Révolution » (p. II). Allons, tant mieux ! Il y a encore de beaux jours pour les imprimeurs.

2. — Le recueil de M. l'abbé Guillaume est sans contredit l'un des plus intéressants et des mieux édités de tous ceux qui ont paru sous le patronage de la commission, car il contient les éléments précis et vivants d'une enquête démographique, administrative, agricole, industrielle, etc. fort bien conduite et tout à fait digne de foi. Les communautés de l'élection de Gap avaient à répondre à un questionnaire intelligemment établi par la commission intermédiaire des États du Dauphiné le 28 février 1789. On leur demandait de faire connaître : leur étendue, population, ressources en médecins, vétérinaires, sages-femmes, les matériaux employés à construire les maisons, les récoltes, l'alimentation des habitants, les marchés, l'état des bois et forêts, l'état des rivières, le gros et menu bétail, les objets du commerce, la forme du régime municipal, les recettes et dépenses générales, le revenu des pauvres, la situation de l'instruction et des archives. Les réponses, rédigées avec beaucoup d'attention par les consuls et les curés, constituent un document de premier ordre sur les habitants du Haut-Dauphiné à la veille de la Révolution, un document bien plus parlant que plus d'une collection de cahiers de paroisses. L'éditeur a réuni en note toutes les données de nature à rectifier et compléter les affirmations de l'enquête. Il ne mérite que des éloges pour la manière dont il s'est acquitté de sa tâche.

3. — Le recueil de M. Bourgin renferme : 1° le dossier de l'enquête ordonnée par le comité d'agriculture de la Législative sur l'opportunité du partage des communaux ; 2° les rapports et décrets consécutifs à cette enquête ; 3° les réclamations suscitées par ces

décrets et 4e enfin les rapports et décrets qui y firent droit sous la Convention.

L'éditeur a borné sa documentation aux pièces d'archives. Il aurait cependant trouvé quelques données dans les revues générales et locales qui ont parfois publié ou analysé des documents relatifs au partage des communaux.

Une bonne partie du volume (146 pages sur 756) comprend des rapports et des décrets qu'il est facile de trouver ailleurs, par exemple dans Duvergier ou dans les *Archives parlementaires*, et qu'il n'était pas urgent de réimprimer [1].

Les trois éditeurs ont corrigé les documents pour les mettre en harmonie avec l'orthographe *actuelle*. Je ne cesserai de répéter que ces corrections sont anti-scientifiques et qu'elles ne se justifient par aucun motif sérieux.

Albert Mathiez.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 10 septembre 1909.* — Hamdy-bey, correspondant de l'Académie, assiste à la séance.

M. Maurice Croiset termine la lecture de son mémoire sur la légende primitive d'Ulysse. — M. Pottier présente quelques observations.

M. Antoine Thomas soumet à un examen critique la rubrique que porte dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale une harangue latine d'Alain Chartier destinée à ramener les Hussites à l'obéissance envers l'Église. On croyait jusqu'ici, en se fondant sur la rubrique, que cette harangue avait été prononcée à Prague même, en 1425, et répétée quelque temps après devant l'empereur Sigismond, alors en Hongrie. M. Thomas pense que dans cette rubrique on doit corriger deux mots inintelligibles (*unde rorata*) non pas, comme on l'a fait, en *iterum orata*, mais en *Bude perorata* : c'est à Bude, où séjournait effectivement Sigismond en 1425, et non à Prague, que la harangue du célèbre écrivain ambassadeur a été prononcée (et non répétée) en présence de l'empereur.

M. Henri Cordier lit un mémoire sur les Musulmans en Chine. — M. Bouché-Leclercq présente quelques observations.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 17 septembre 1909.* — M. Klobukowski, gouverneur général de l'Indo-Chine, adresse à M. Perrot, secrétaire perpétuel, une lettre où il annonce qu'un centre d'études va pouvoir être définitivement créé à Pnompenh (Cambodge) et que, pour attirer l'attention sur les merveilleuses ruines d'Angkor Vat, il a pensé à y organiser, de concert avec le roi Sisowath, une série de fêtes dont la date a été fixée à la fin de septembre et dans les premiere jours d'octobre. Le général de Beylié a accepté de s'occuper de la réalisation de ce projet.

M. Clermont-Ganneau communique la photographie de l'autel découvert au cours des fouilles entreprises à Délos par M. Holleaux, directeur de l'Ecole française d'Athènes, grâce aux subsides de M. le duc de Loubat, associé étranger de l'Académie. Cet autel porte une double dédicace en sabéen et en grec extrêmement intéressante, dont M. Clermont-Ganneau avait donné l'explication, d'après un estampage, dans une communication antérieure.

M. Henri Cordier annonce que M. Jacques Bacot, arrivé à Saïgon au mois d'avril, s'est mis en route par la voie ordinaire du Yun-nan pour To tsien lou où devait le rejoindre son guide tibétain envoyé par la Birmanie au Tibet pour se rendre compte de l'état d'esprit des populations. Une lettre datée de la To tsien lou, 5 juillet, annonçait l'arrivée dans cette ville du Tibétain qui n'avait pu pénétrer

---

1. M. Bourgin dit à tort que le rapport de Marin « n'a pas été, semble-t-il, imprimé par ordre de la Convention », p. 728. Les *Archives parlementaires* le donnent pour tel d'après la collection Portiez (de l'Oise). S'il avait consulté plus attentivement les *Archives parlementaires*, il aurait pu préciser davantage la date de ce rapport dont la publication est annoncée dans le *Journal des Débats* dès le mois de mai (*Arch. parlem.*, t. LXVI, p. 266).

dans la région Sud-Est du Tibet, but de son voyage, le pays étant en armes contre la Chine. Depuis lors, un télégramme de la fin du mois d'août apprenait que le voyageur serait à Tse-kou à la fin de septembre; il semble donc qu'il aurait été obligé de renoncer à ses projets. — D'autre part, M. le général de Beylié écrit de Saïgon, le 21 août, que l'hôtel d'Angkor est sur le point d'être terminé; il aura un gérant chinois faute d'entente avec la Compagnie Fluviale dont les prétentions étaient exagérées. La route carrossable de Siemreap à Angkor sera achevée le 10 septembre. On ne saurait trop louer le zèle et l'activité de M. le général de Beylié qui va entreprendre de nouveaux travaux de débroussaillement à quatre jours au Nord de Sisophon.

M. Edmond Pottier lit un passage d'une lettre de M. Thureau-Dangin sur une tablette d'argile provenant, dit-on, de Césarée, qui permettrait de fixer la date des tablettes cunéiformes dites cappadociennes. On peut en tirer cette conclusion importante que dès le milieu du troisième millénaire, mille ans avant l'époque d'El-Amarna et plus de deux cents ans avant la fondation du premier royaume babylonien, l'écriture cunéiforme et, avec cette écriture, la langue akkadienne étaient employées en pays hittite.

M. Cagnat donne lecture d'un mémoire de M. Paul Fournier, correspondant de l'Académie, sur l'histoire de la juridiction ecclésiastique. La compétence des tribunaux d'église était faite de deux éléments : les causes des clercs dont les supérieurs ecclésiastiques étaient les juges ordinaires, et les causes intéressant les laïques parce que leur objet était d'ordre spirituel ou annexe à l'ordre spirituel. Mais depuis Philippe le Bel la royauté lutta sans relâche contre les juridictions ecclésiastiques, et à la fin du XIVe siècle elle avait réussi à les réduire à sa discrétion.

M. L. Delaporte communique les photographies d'un second sceau du scribe Our-Enlil, fils de Ka-sag-ab. Le premier a été publié par le P. Scheil (*Notes d'épigraphie et d'archéologie assyriennes*, LIII) d'après une tablette lui appartenant et par M. Léon Heuzey dans les *Découvertes en Chaldée*, d'après une tablette du Musée du Louvre (fouilles de M. de Sarzec à Tello). Celui-ci est imprimé plusieurs fois sur deux enveloppes provenant de Tello et appartenant à M. Bessonneau d'Angers; parmi les particularités qu'il présente, on remarque un dieu assis sur le dos d'une chèvre, et devant lui un symbole déjà connu, mais rare et inexpliqué. Au sujet de ce sceau de l'époque des rois d'Our (deuxième millénaire avant l'ère chrétienne), M. Delaporte expose l'état de la question des cylindres-cachets multiples utilisés par un même personnage.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 24 septembre 1909.* — M. Jean Clédat expose les résultats des recherches qu'il a pratiquées sur un point de l'isthme de Suez, au bord de la mer et à l'O. du lac de Baudouin appelé par les Arabes Mehemdiah. Il pense que ce point est le Mont Casios où s'élevait un temple célèbre dédié à Jupiter. Il entretient ensuite l'Académie de ses fouilles dans la ville, où il a dégagé du sable des thermes du Bas-Empire et un petit temple. Il termine par la relation de son exploration dans les nécropoles romaines et byzantines.

M. le comte Robert de Lasteyrie fait une communication sur l'architecture à coupoles en France.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 1er octobre 1909.* — L'Académie fixe au 25 novembre la date de sa séance publique annuelle.

L'Académie fixe ensuite au 5 novembre la date de l'élection d'un associé étranger en remplacement de M. De Goeje, décédé.

M. Alfred Merlin, directeur des Antiquités de la Tunisie, fait une communication relative aux découvertes sous-marines qui ont été effectuées, pendant les mois de mai et de juin derniers, près de Mahdia, où en 1907 des scaphandriers avaient reconnu la présence d'un navire antique sombré par 39 mètres de fond. Il énumère la très nombreuse série des objets de toute nature qui ont été retirés de la mer et présente des photographies des pièces les plus remarquables : statuettes, appliques, fragments de meubles en bronze; têtes, bustes, chapiteaux, candélabres, bas-reliefs en marbre; inscriptions grecques; ancre en plomb; lampe en terre cuite. Il insiste sur la provenance du bateau coulé, qui avait pris son chargement en Attique, et sur la date à laquelle le naufrage a eu lieu, qu'il convient de placer vers la fin du premier siècle a. C. — MM. Perrot, S. Reinach et Haussoulier présentent quelques observations.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 8 octobre 1909.* M. Clermont-Ganneau communique et explique une très intéressante inscription hébraïque faisant partie du pavement en mosaïque d'une antique synagogue récemment découverte à Sepphoris, en Galilée. C'est une dédicace remontant aux environs du IIIe siècle et donnant le nom du personnage qui a fait exécuter le travail, Rabbi Youdan fils de Tanhoum.

M. Gaston Maspero expose les principaux travaux qu'il a dirigés en Égypte dans la dernière campagne. — Comme les trois années précédentes, c'est la partie de la Nubie menacée par le relèvement du plan d'eau entre Assouan et Ouadi-Halfa, qui a été le théâtre des travaux les plus importants. Si tout marche à souhait, le service des Antiquités aura réussi à prémunir en trois ans 14 temples contre les atteintes de l'inondation entre Philæ et Ouadi-Halfa. Il restera à perfectionner les retouches et à reprendre tous les débris d'édifices anciens qui se trouvent épars entre les temples les mieux conservés, et ce sera l'affaire de deux années. — La copie des inscriptions a progressé par les soins de MM. Blackman, Gauthier et Roeder, tandis que l'exploration des cimetières confiée à M. le capitaine Lyons continuait sous la direction de M. Reissner. — C'est M. Barsanti qui, en raison de son grand talent, a été chargé d'exécuter à Philæ et à Eléphantine les réparations nécessaires pour empêcher les quais antiques de s'écrouler. — M. Maspero a visité à deux reprises les fouilles que M. Clermont-Ganneau a fait opérer par M. Gautier (de Lyon) dans les ruines de la ville d'Iebou. Les documents araméens que l'on espérait trouver là se sont dérobés à la recherche, mais les monuments égyptiens ont été nombreux, et le Louvre a eu pour sa part une douzaine d'admirables bas-reliefs de la XVIIIe dynastie. — L'expropriation des maisons qui masquaient la façade du temple d'Esnèh est terminée après cinq ans d'efforts, et le déblaiement du pronaos va commencer. — A Thèbes, M. Legrain a conduit la reconstruction du grand pylone de Ramsès Ier et de Ramsés II, et M. Maspero lui a donné l'ordre de commencer la consolidation de la partie Sud de la Salle hypostyle. Sur l'autre rive, M. Weigall a très habilement mené le déblaiement des tombeaux de Cheikh Abd-el-Goromah, et M. Baraize a fini, après quatre années d'un labeur très rude, le dégagement du temple et de la ville du Ramesséum. M. Maspero lui a confié le soin de remettre en état les petits temples de Thoth près Médinet-Habou et de Deir-el-Medineh : il s'est fort bien acquitté de cette tâche. — A Sakkarah, M. Quibell a continué d'affranchir des sables le Déir Amba Jeremias, et du coup il a doublé les collections coptes et byzantines du Service. — M. Perrot présente quelques observations. — M. Bouché-Leclercq, président, exprime à M. Maspero les félicitations de l'Académie.

M. le comte Robert de Lasteyrie continue la lecture de son mémoire sur l'architecture à coupoles en France.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, — *Séance du 15 octobre 1909.* — M. Paul Girard donne lecture de sa notice sur la vie et les œuvres de son prédécesseur à l'Académie, M. Barbier de Meynard. — M. Bouché-Leclercq, président, exprime à M. Girard les félicitations de l'Académie.

M. Maxime Collignon communique une étude sur une série de statues funéraires grecques. Avec le luxe de sépulture qui s'introduit en Grèce et surtout en Attique au IVe siècle, l'usage se répand d'associer à l'effigie du mort ou de placer autour de la tombe des figures secondaires, sculptées en ronde bosse : serviteurs, gardiens du tombeau, femmes de condition servile jouant le rôle de pleureuses. Ce sont tantôt des esclaves ou des suivantes, dont la statue est groupée avec celle du mort; tantôt des personnages qui semblent veiller sur le tombeau, comme les archers scythes qui décoraient une sépulture attique; tantôt des pleureuses, dont on connaît pour l'Attique une courte série. Ce sont les statues de cette catégorie que M. Collignon étudie, en montrant qu'elles ont toujours gardé, dans l'ornementation sculpturale des tombeaux, une place de second rang, subordonnée à la représentation essentielle, qui est celle du défunt.

Léon Dorez.

Le propriétaire-gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 45 — 11 novembre — 1909

HARNACK, Le dogme chrétien, II, 4e éd. — WENDT, Christianisme et dualisme. — JUNKER, Poésie copte du xe siècle. — SPIEGELBERG, Les papiers démotiques des musées royaux. — DELEHAYE, Les légendes grecques des saints militaires. — A. LUCHAIRE, La société française au temps de Philippe-Auguste. — DOREEN, Les corporations d'artisans à Florence. — A. WALTHER, L'administration des Pays-Bas sous Maximilien et Charles-Quint. — STIEVE, Ezzelino de Romano. — JORGA, Histoire de l'Empire ottoman, II. — A. WADDINGTON, Le grand Electeur, II. — OHLMANN, La poste et les Taxis. — HÉRELLE, Documents inédits sur le protestantisme. — MAAG, Les troupes suisses au service de Naples. — DORNIS, Leconte de Lisle, — H. SCHŒN, Coppée. — Les langues et littératures romanes (collection Hinneberg). — Mgr de MOUCHÉRON, Silhouettes et portraits. — E. Ch. BABUT, Evêque du dehors. — Académie des inscriptions.

Lehrbuch der Dogmengeschichte, von A. HARNACK. Zweiter Band. *Die Entwickelung des kirchlichen Dogmas*, I. Vierte neu durchgearbeitete und vermehrte Auflage. Tübingen, Mohr, 1909; gr. in-8°, XVI-538 pages.

Christentum und Dualismus, von H. H. WENDT. Iéna, imprimerie de l'Université, 1909; in-4, 43 pages.

Le second volume de M. Harnack concerne le développement du dogme chrétien depuis le commencement du IVe siècle jusqu'à saint Jean Damascène. Il aura suivi de près le premier. L'auteur nous avertit qu'il avait revu l'un et l'autre, comme il était assez naturel, avant de commencer la réimpression. Cette seconde partie de l'histoire du dogme christologique a été pareillement revue et quelque peu augmentée. M. H. lui-même observe qu'on aurait pu l'augmenter davantage, et très utilement, en ayant égard à l'histoire de l'Église, aux événements politiques du temps, à tout l'ensemble des spéculations théologiques; mais que cette considération aurait eu pour conséquence de doubler l'étendue de l'ouvrage, et qu'il a dû se borner à introduire seulement ce qui pouvait entrer dans l'économie du plan primitivement adopté. L'on n'a donc aucune critique à formuler de ce chef; mais peut-être est-il permis d'exprimer un regret. La nouvelle édition contient, à la fin du volume, trois importantes notices sur le manichéisme, les pauliciens et l'islam. « L'islam est la transformation, par un grand prophète, sur le terrain de l'arabisme, du judaïsme préalablement transformé par le christianisme gnostique. »

C'est dans un discours académique, prononcé par lui, en qualité de *Prorektor* de l'Université d'Iéna, le 29 juin dernier, que M. Wendt a traité la question du christianisme et du dualisme, d'abord au point de vue de l'histoire, puis au point de vue de la philosophie contemporaine. La partie historique est développée avec une précision et une clarté remarquables. Le monothéisme juif et chrétien a toujours résisté à l'intrusion du dualisme absolu; mais il n'en a pas moins subi l'influence du dualisme : la mesure de cette influence est donc à déterminer. C'est plaisir de suivre M. W. à travers les doctrines du judaïsme postexilien, l'Évangile, saint Paul, la théologie chrétienne, saint Augustin, les docteurs de la réforme. Son exposition est si nuancée que la critique la plus minutieuse rencontre à peine un ou deux détails qu'elle pourrait avoir la tentation de discuter.

La partie philosophique est d'une très grande élévation. M. W. ne fait pas difficulté d'admettre que la pensée d'un très grand nombre de chrétiens est empreinte d'un certain dualisme, partagée qu'elle est entre la notion d'un monde réglé par une sorte de mécanisme aveugle et celle d'un Dieu providence, bon et secourable. Lui-même développe une théorie de l'immanence divine qui exclut assurément tout dualisme et qui n'exclut pas cependant la transcendance, parce qu'elle maintient par une sorte d'optimisme rationnel la perspective d'une fin morale de l'univers. N'est-ce pas encore un dualisme? se demande-t-il en finissant. Et il répond négativement. Distinguer n'est pas opposer. Le mécanisme des phénomènes naturels et la vie spirituelle ne sont pas deux formes contraires de l'être. Les deux se complètent. — Il est vrai que cela peut s'entendre de plusieurs manières, et que M. W. ne paraît pas voir dans le monde de la nature et dans le monde de l'esprit deux aspects d'une même réalité; sa conception du monde spirituel, autrement dit de Dieu, reste essentiellement celle du christianisme évangélique. Mais il a au moins le mérite d'avoir posé cette haute question, qui est toute la philosophie, sur son véritable terrain et dans ses véritables termes.

Alfred Loisy.

Hermann Junker. **Koptische Poesie des Zehnten Jahrhunderts**. Ître Teil, mit 2 Tafeln, Berlin, Karl Curtius, 1908, in-8°, 93 p. et 2 héliotypies,

C'est de la poésie, si l'on veut. Les idées y sont exprimées en lignes de longueur inégale, rythmées et mesurées, et, comme certaines d'entre elles sont empruntées aux livres de l'Ancien Testament, au Cantique des Cantiques ou à l'Ecclésiaste, on ne saurait dire qu'elles manquent de sentiment, de grâce ou d'élévation; malgré tout, la plupart des pièces sont d'une platitude d'expression telle qu'on répugne à y voir l'œuvre d'un vrai poète. Et sont-elles d'un inspiration populaire comme M. Junker le déclare après Erman et d'autres? Je crois que

ceux qui les auront lues sans parti-pris, comme je l'ai fait en mon temps, reconnaîtront aisément la main, non pas de gens du peuple, mais de personnages instruits, prêtres ou moines probablement : je modifierai volontiers le jugement que M. Junker porte d'elle, « eine wahrhaft *volkstümliche Poesie* » en « eine wahrhaft *priesterliche* « Poesie ».

Ce premier fascicule ne contient pas encore les textes : ils viendront plus tard. Pour le moment, M. Junker étudie les manuscrits où ils nous ont été conservés, la technique du vers et de la strophe qui y sont employés, leurs rapports avec les autres poésies coptes et avec la poésie byzantine, enfin leurs particularités grammaticales. Il les reporte au xe siècle : c'est dans cette sorte d'arrière-floraison de la littérature copte qu'auraient été composés les morceaux publiés par Erman en 1897, et ceux que Bœser récolta parmi les parchemins du musée de Leyde, et les légendes de la Croix dont nous devons la connaissance à Spiegelberg, et les pièces que Mœller édita en 1901 d'après P. 9287 de Berlin, et celles du British Museum et celles de la Bibliothèque Rylands. Le tout ne nous est point parvenu en état satisfaisant. Les hymnes de Leyde, destinés à célébrer la résurrection et à être chantés le jour de Pâques, sont bons, mais ils ont été interpolés et des morceaux y ont été ajoutés qui ne figuraient point d'abord dans la collection. P 9287 de Berlin ne représente que d'assez loin la rédaction première de l'archétype. C'était à l'origine une version en vers des Proverbes, de l'Ecclésiaste et des Cantiques, mais le livre qui la contenait fut mutilé et endommagé au cours des ans, et l'un des scribes qui le recopièrent s'avisa d'en combler les lacunes sans savoir toujours ce qu'il faisait. Tel que nous l'avons aujourd'hui, il ne nous donne ni l'agencement des parties anciennes, ni leur séquence exacte; il a été interpolé, on y rencontre des répétitions fréquentes, et beaucoup des passages remaniés font contresens avec ce qui les entoure. La tâche de l'éditeur qui veut établir le texte de façon critique est, on le voit, des plus lourdes qui se puisse imaginer.

Ces belles choses se chantaient sur des airs connus et dont beaucoup sont mentionnés. Les plus fréquents sont *Adam* et *Batos*, c'est-à-dire ceux des deux morceaux par lesquels commencent, dans les Théotokies de l'église copte, les offices du deuxième et du cinquième jour : « *Adam eti efoï nemkah-nhêt* etc., « Adam était encore triste en son « cœur », et « *Pibatos eta Môusès nau érof, etc.*, « le buisson d'épines que Moïse vit... ». Environ cinquante-cinq de ces indications de mélodies nous sont fournies par les manuscrits, mais on n'a retrouvé que pour très peu d'entre elles le morceau ou plutôt la strophe initiale du morceau auquel elles se référaient. Les strophes sont composées ordinairement de quatre vers, rarement de deux, de trois et de cinq. Elles vont le plus souvent deux par deux, et alors la marche est ainsi

réglée que la première pose des idées ou des faits dont la seconde donne l'application ou le commentaire. Quant au rythme des vers, il repose sur l'accent des mots en général, avec des irrégularités dans le détail dont les raisons ne sont pas toujours très claires. Il y a trois accents toniques pour chaque vers, mais le nombre des syllabes atones n'est pas forcément égal entre les accents : de vrai, c'est la mesure musicale qui commande la mesure poétique, avec ses diverses équivalences de notes pour chaque temps. M. Junker examine longuement toutes les variations qui résultent de cette formule, non seulement pour les mots coptes, mais pour les mots grecs qui se mêlent aux mots coptes. L'impression qui ressort de son exposition est celle d'une versification assez lâche : même lorsque l'auteur emprunte ses modèles de rythme aux Arabes, comme c'est le cas du Triadôn, il le fait sans trop de souci de l'exactitude.

La tâche que M. Junker s'était imposée était, en somme, très ingrate : il s'est acquitté d'elle avec sa conscience habituelle, et il a réussi à tirer de documents qui offrent par eux-mêmes un intérêt restreint un mémoire vraiment intéressant. Ce n'est d'ailleurs qu'une introduction : comme je l'ai dit déjà, les textes ne tarderont pas à paraître.

G. Maspero.

W. Spiegelberg. **Die Demotischen Papyrus der Musées royaux du Cinquantenaire,** 1909, Bruxelles, Vromant et Cie, 1-32 p. et VII pl. en héliotypie.

Ces papyrus démotiques ne présentent rien de remarquable en soi : on y lit des actes ou des portions d'actes du genre de ceux qu'on rencontre dans tous les Musées de l'Europe. Le plus ancien, qui date de l'an XV du règne d'Amasis (555/4 avant J.-C.), contient une liste des témoins, au nombre de sept, qui assistèrent et signèrent à la vente ou au partage d'un lopin de terre d'une superficie de onze aroures : le contrat même n'est pas à Bruxelles, mais M. Spiegelberg a cru le reconnaître dans un papyrus du Louvre, le n° 25 de ceux que M. Revillout a insérés dans son *Corpus*. Le second est de l'an V de Ptolémée Philadelphe (281/0 avant J.-C.), et il a trait à la vente d'une maison sise à Thèbes : il est assez endommagé par endroits, mais Spiegelberg l'a restitué complètement sauf quelques noms propres. Il appartient en effet à un groupe de documents d'un type bien défini qui s'échelonnent sur les derniers temps de la domination persane et sur les premiers de la domination macédonienne, de l'an II de Darius Codoman à l'an XIX de Ptolémée Philadelphe. Les fragments n°s 3 et 5 sont d'une espèce qui ne se trouve qu'en Égypte. La garde des momies et le culte qu'on leur rendait y avait en effet déterminé la constitution d'un genre de propriété spéciale, les chantiers dans lesquels on entreposait les corps, les redevances annuelles que les familles payaient aux maîtres de ces chantiers pour l'entretien des loca-

taires et pour leur culte, les revenus des biens constitués en *wakf* par les descendants au profit de leurs ancêtres ainsi mis en dépôt. Le n° 3, qui est originaire de Memphis, est un reste du contrat intervenu entre les enfants et les héritiers d'un choachyte, au sujet du partage d'un magasin de momies et des revenus y afférents. Le n° 5, qui est thébain, provient d'une famille de choachytes dont les archives ont été partagées entre les musées de Berlin, de Didlington, de Leyde, de Londres et de Turin. On y lit une date de l'an XXVIII soit de Ptolémée Philométor (153/3 av. J.-C.), soit de Ptolémée Évergète II (143/2), avec une liste des momies et cercueils qui étaient entre les mains du chef de la famille. Le fragment n° 4 semble avoir été arraché à une plainte dirigée par Semminis et consorts contre un certain Paminis qui se serait approprié illégalement une pièce de terre amendée et mise en valeur jadis par Péléias, père de Semminis. Les fragments n°s 6 et 7 ne comprennent chacun que quelques mots, et la signification en demeure incertaine.

M. Spiegelberg a transcrit, traduit et commenté ces documents avec sa maîtrise habituelle. M. Vromant les a imprimés avec la correction auquel il nous a accoutumés, et il nous faut savoir gré à M. Capart ainsi qu'à la Direction des Musées royaux de les avoir mis à notre disposition d'une façon aussi luxueuse et aussi commode.

G. Maspero.

Les légendes grecques des saints militaires par Hippolyte Delehaye, Bollandiste. Publié avec le concours de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Paris, Picard et fils, 1909, IX-271 pp., in-8°. Prix : 5 fr.

Au mois de mai 1908, M. Krumbacher exprimait à l'Académie de Munich le désir de voir publiées et classées les formes les plus anciennes de la légende de saint Georges. Il lui paraissait impossible de discuter et d'expliquer cette légende, tant que ce travail préliminaire ne serait pas accompli par un critique. Un an après, le P. Delehaye, de la Compagnie de Jésus, me priait d'annoncer le présent volume aux lecteurs de la *Revue critique* et me le faisait envoyer par son éditeur [1]. Je pense que le vœu de M. Krumbacher est accompli.

Le P. D. énumère d'abord un grand nombre de saints militaires vénérés dans l'Église grecque. Il indique leurs représentations dans l'art byzantin, surtout d'après les documents recueillis et classés par M. G. Millet. Finalement il s'arrête au groupe des saints les plus célèbres, les deux Théodore, Georges, Procope, Démétrius, et il leur adjoint saint Mercure, un peu moins connu, mais dont la légende a les plus grandes affinités avec celle des cinq autres. Le volume com-

1. Je dédie cette démarche du P. Delehaye aux personnes qu'a scandalisées, récemment, ma collaboration à la *Revue critique*. Elles ont mis le temps : mon premier article est de 1884. J'aime mieux collaborer à la *Revue critique* qu'à certaines entreprises de délation.

prend une étude et des textes. L'étude a autant de chapitres qu'il y a de saints. Elle suit la même méthode pour chacun, données historiques sur le culte, classement des légendes jusqu'à Métaphraste, légendes accessoires et annexes.

Saint Théodore est honoré à Euchaïta, dans l'Hellénopont, province d'Amasée et de Sinope, dès le ve siècle; à Rome, au commencement du vi^e. « Dès le ixe siècle », ce qui est une date un peu basse pour l'historien, il est dédoublé, il y a un Théodore conscrit et un Théodore général. Le P. D. hésite sur la cause de ce dédoublement qu'il faut chercher « soit dans la diversité des légendes..., soit dans la diversité des fêtes..., soit dans la célébrité de certains sanctuaires » (p. 16). 1° Théodore le conscrit. La première forme de la légende est une homélie attribuée à saint Grégoire de Nysse. L'attribution est discutée et, comme sur beaucoup d'autres points, le P. D. ne se prononce pas; il se borne à conseiller la prudence. La deuxième forme est celle du ms. grec B. N. 1470, de la fin du ixe siècle. On s'est efforcé de préciser les détails, de mettre des noms propres, et toute la seconde moitié est une copie naïve ou audacieuse de la passion de saint Polycarpe. La première partie, détachée et modifiée convenablement, est devenue la passion de saint Théagène. Au commencement de cette seconde rédaction, se trouve la victoire de saint Théodore sur le dragon; mais cet épisode n'appartient pas à la seconde rédaction originale; il a été introduit postérieurement à sa composition. La troisième forme de la légende est celle de Métaphraste. 2° Théodore le général. Ce type constitue un remaniement du premier et a pour but de faire avancer en grade le martyr. Trois recensions également : 1° les actes d'Augarus; 2° le récit du Vat. gr. 1993, repentir du précédent, d'où l'on tâche d'éliminer les affectations de style et les invraisemblances trop fortes; 3° Métaphraste. Il y a des dérivés, en particulier une vie complète du saint depuis l'enfance. « L'on ne peut songer à la prendre au sérieux dans aucune de ses parties; mais elle est un spécimen intéressant d'un genre que Métaphraste a peut être mis à la mode par ses biographies de la sainte Vierge et de saint Jean Baptiste... Il est facile de reconnaître dans cette classe de compositions les procédés de la rhétorique des anciens et le plan même de l'éloge funèbre d'après Ménandre. » (P. 33). Entre autres traits, le P. D. cite : « Le père, ne trouvant pas de nourrice pour son fils, inventa le biberon » (p. 34). D'une manière générale, « les légendes du stratélate cherchent en tout à renchérir sur celles du conscrit » (p. 39-40). Tout un cycle se constitue autour de Théodore; on a les légendes d'Euphémie, d'Eutropius, Cléonicus et Basiliscus, d'un second (ou troisième) Théodore.

Saint Georges est le saint de Lydda en Palestine. Le P. D. ne dit pas à quelle date on trouve la première mention de son culte. A Eaccaea, en Batanée, une église lui est élevée probablement à la fin du

IVe siècle. La manière dont son nom est introduit dans le martyrologe hiéronymien prouve qu'il ne se trouvait pas dans la source orientale primitive. Dans la première forme de la légende, tout se passe en Perse. Le roi des Perses, Dadianus, festoie avec soixante-douze rois. La passion dure sept ans. Le saint meurt trois fois et ressuscite deux fois. Il y a une lutte de prodiges où le mage Athanase joue un rôle. Avant de mourir pour la dernière fois, le saint prie et fait descendre le feu du ciel qui dévore Dadianus et les soixanta-douze rois. Ces détails ont, pour moi, une saveur d'apocalypse. En tout cas, la seconde légende procède comme pour Théodore II; elle ramène l'histoire à une forme plus banale, lui donne un caractère plus romain, met en scène Dioclétien et Magnence au lieu de l'empereur et des soixante-douze rois. Une combinaison des deux légendes donne naissance à une troisième. En outre, pour faire pendant aux « Enfances saint Théodore », nous avons des « Enfances saint Georges ». Il est curieux d'observer ici le même phénomène que pour les héros de l'épopée française. « La légende de saint Georges la moins étrange vaut exactement, au point de vue de l'histoire, la première de toutes, qui surpasse en extravagance tout ce que les hagiographes ont imaginé de plus hardi et qui a sa place marquée à côté des fantastiques récits des Mille et une Nuits ». (P. 69). Noter que l'épisode du dragon caractéristique de la légende de saint Georges en Occident, ne se trouve pas dans les deux plus anciennes rédactions grecques. Toutes les interprétations fondées sur cet épisode tombent, Au contraire, le rapprochement tenté avec Georges de Cappadoce, évêque arien d'Alexandrie, massacré sous Julien, est incontestable (p. 71).

Sur saint Procope, l'essentiel avait déjà été dit par le P. D. dans *Les légendes hagiographiques*, p. 142. Nous avons la bonne fortune de suivre tout le développement de la légende. Procope était un vulgaire pékin, lecteur et exorciste à Scythopolis, martyrisé sous Dioclétien. Il devient, grâce à la légende, le type de l'officier chrétien.

Mercure est un Cappadocien comme Georges, mais son culte est surtout le bien de l'Église copte. Au VIIIe siècle, on transféra d'Aeclanum en Apulie à Bénévent, le corps d'un saint Mercure qui n'a absolument rien à voir avec le Cappadocien. Aussitôt on lui applique la légende de son homonyme, par un décalquage dont nous avons, au moins, un autre exemple, la passion des trois jumeaux cappadociens (encore) dépaysée et fixée dans la région de Langres.

Sur saint Démétrius, un ancien bollandiste, De Bije, avait déjà reconnu le principal. Ce sont toujours les mêmes procédés.

Le P. D. ne se fait aucune illusion sur la valeur de toute cette littérature. On a pu le voir par nos citations; voy. aussi p. 19, 21 n. 1, 29, 38, 41, 55, 95, 115, etc. Il oppose à cette floraison de légendes, où rien n'est vrai, le culte des saints, fait solide et inattaquable. Sans

doute; mais ce culte n'est peut-être pas bien ancien pour un homme un peu exigeant. Le P. D. date rarement ces témoignages du culte. Les plus anciens paraissent être de la seconde moitié du IVe siècle; en gros, on peut les rattacher à la réaction qui suivit le règne de Julien. Ce temps est aussi celui de Grégoire de Nysse, si l'homélie qui porte son nom est de lui. La « littérature » a, dans ce cas, la même antiquité que le culte. Il n'y aurait peut-être pas un grand profit pour les défenseurs de la « tradition » à mettre l'authenticité de l'homélie hors de doute. On est séparé de la grande persécution par plus de cinquante ans, cinquante ans remplis de luttes intestines et de préoccupations pressantes. Au surplus, pour l'historien des croyances, le fait que le martyr a existé est d'importance secondaire. Il prouve la persistance indéracinable du vieux fonds païen, puisque l'esprit ancien transforme entièrement l'histoire réelle d'un martyr en une légende héroïque. Si le martyr n'avait pas existé, la christianisation d'une légende païenne prouverait au contraire la puissance d'assimilation de la religion nouvelle. Le P. D. proteste, avec raison, contre certaines exégèses mythologiques. Au fond, il n'est séparé de savants comme Usener ou M. R. Harris que par une question de plus ou de moins. Les mythographes prétendent expliquer une légende d'un seul coup et d'un bout à l'autre par la substitution d'un héros païen à un saint chrétien. Le P. D. considère les légendes hagiographiques comme des œuvres composites; mais « nous croyons à peine nécessaire de faire remarquer, dit-il lui-même, que la légende de saint Georges et plusieurs autres renferment un grand nombre d'éléments empruntés au folk-lore et plus d'une réminiscence païenne » (p. 116, n. 5). Il risque, à son tour, son essai d'interprétation. Il remarque que, dans certains pays, en Égypte surtout, on représente volontiers les saints, mêmes les anges, à cheval. Empruntant à M. Clermont-Ganneau son idée des images interprétées à faux, il trouve dans ces figures équestres l'origine des légendes militaires attribuées à des saints qui n'ont jamais porté les armes. Quoi qu'il en soit, des travaux comme ce livre sont indispensables pour empêcher de se perdre sur une fauste piste. Voilà saint Georges privé de son dragon et incapable de continuer Persée [1]. On sera peut-être obligé de chercher l'origine de sa légende dans un milieu plus oriental et plus rapproché de Lyddâ.

---

1. Pour montrer combien ces questions sont délicates et avec quelle facilité on se méprend, je citerai un passage où le P. D. me paraît s'être trompé. « A Thessalonique, un des dieux les plus honorés était le Cabire. Sur le caractère guerrier de cette divinité, dit-on, on ne peut élever aucun doute. S. Démétrius ne fait que continuer le Cabire. On oublie que, primitivement, S. Démétrius n'était point un saint militaire. Sa plus ancienne légende, dont les suivantes ne sont que des développements, ne contient pas un mot qui puisse le donner à supposer. » (P. 114). Cela est parfaitement raisonné si l'on s'en tient à la plus ancienne légende. Mais si l'on veut expliquer la seconde où « nous assistons à la métamor-

La deuxième partie du volume, les textes, est la plus importante pour l'historien. Le P. D. a copié ou collationné seize ms. : pour Théodore le conscrit, 2e rédaction, B. N. 1470, de 890, et B. N. 520, du XIe s.; 3e rédaction, Vat. 1245, du XIIe s., B. N., 1450, du XIe, B. N. 1529, du XIIe; B. N. 789, du XIe; — pour Théodore le général, 2e rédaction, Vat. 1993, du XIIe; 3e rédaction, Vat. 1245 et B. N. 1450; — pour la vie et les miracles de saint Théodore (biographie complète), Vienne théol. gr. 60, du XIIe; — pour saint Eutrope et ses compagnons (succédanés de Théodore), Messine, bibliothèque de l'université 30, de 1308 (est-il détruit aujourd'hui?); — pour Procope, B. N. 1470, et pour un fragment qui manque au texte publié par M. Papadopoulos-Kerameus (*Analecta*, V, 1), B. N. 897, du XIIe siècle; — pour Mercure, 1re rédaction, B. N. 1539, du XIe; Métaphraste, B. N. 1499, de 1055-1056, B. N. 579, XIe, Munich 179, XIe-XIIe; — pour Démétrius, 1re rédaction, B. N. Coislin 110, du XIe, et B. N. 1485, du XIe. Cette énumération est nécessaire pour montrer que les textes publiés sont tirés de manuscrits relativement anciens. Il est inutile de dire avec quel soin le P. Delahaye s'est acquitté de sa tâche d'éditeur.

L'ouvrage a une importance capitale pour l'histoire générale de la littérature. Il a le mérite de tirer au clair, dans une espèce précise, des procédés utiles à connaître [1].

Paul Lejay.

Achille Luchaire. **La Société française au temps de Philippe Auguste.**— Paris, Hachette et Cie, 1909. In-8° de III-459 pages.

Le manuscrit de cet ouvrage est le seul qui ait été trouvé parmi les papiers laissés par le très regretté M. Achille Luchaire. Après la publication de ses volumes sur les institutions françaises pendant la période des Capétiens directs, sur les règnes de Louis VI et de Louis VII, le savant professeur avait été amené tout naturellement à s'occuper de Philippe Auguste. Pendant plusieurs années, ses cours à la Faculté des lettres avaient été consacrés à l'étude des actes de ce roi, mais l'apparition des premiers fascicules de l'œuvre de M. Cartellieri l'avait empêché de poursuivre son ancien projet. Il ne l'avait pourtant pas abandonné complètement, et il s'était attaché surtout à

---

phose de Démétrius... en militaire et en consul » (p. 107), le Cabire peut n'être pas inutile. Démétrius n'est pas le Cabire; mais le Cabire, avec armes et bagages, a pu s'insinuer sous le nom de Démétrius et vider, pour ainsi dire, le martyr de sa personnalité. Il ne faut pas nier cette *possibilité*.

1. Çà et là, on notera des remarques sur d'autres sujets. P. 83, sur une croix apparaissent trois images, avec les noms, en hébreu, d'Emmanuel, Michaël, Gabriel. Le P. D. rappelle la formule ΧΜΓ interprétée par De Rossi, Χριστός Μιχαήλ Γαβριήλ. Reste à expliquer cette triade. — P. 101, aux *Mercurius* cités dans la note, ajouter le pape Jean II, « qui et Mercurius »; il change de nom, mais c'est au VIe siècle; voy. *Revue de philologie*, XVI (1892), 31.

l'histoire sociale de la France pendant les quarante années du règne de Philippe Auguste. Il s'était donc trouvé préparé, d'une façon merveilleuse, à écrire le demi-volume de l'*Histoire de France* de M. Lavisse, relatif à Louis VII, Philippe Auguste et Louis VIII. En même temps il avait donné à diverses revues des articles, extraits du grand ouvrage qu'il méditait, sur la situation matérielle et morale des diverses classes de la population française au début du XIIIe siècle. La mort l'a surpris avant qu'il ait pu terminer son livre et en réviser les divers chapitres.

Malgré les lacunes que présente le manuscrit, M. Louis Halphen, un des meilleurs élèves du maître, n'a pas cru qu'il devait rester inédit. Il a eu parfaitement raison. Le livre de M. Luchaire sur *La société française au temps de Philippe-Auguste* est un de ceux qui font honneur à l'érudition de notre temps. Évidemment, on regrettera toujours que l'auteur n'ait pu le mettre au point, car M. Halphen ne s'est pas cru autorisé à supprimer des répétitions et à corriger ou compléter des passages insuffisants ; on regrettera aussi que l'indication des sources soit absente de l'édition ; quand même, l'historien, le moraliste et l'économiste auront profit à consulter ce volume. Le grand public trouvera même à le lire un très vif plaisir, car, écrit d'une façon attrayante, il est mis à la portée de toutes les personnes qui ne se piquent pas d'érudition.

J'énumérerai rapidement les matières traitées dans ce livre pour donner un aperçu de son intérêt. Et d'abord, c'est l'état matériel et moral de la population, l'exposé des cataclysmes qui ont éprouvé les contemporains de Philippe Auguste, le brigandage qui sévissait partout et accroissait les misères des campagnes ; l'état d'esprit du peuple, ses croyances et superstitions, son degré d'instruction et de moralité. Puis, c'est l'étude de la situation du clergé des campagnes, de son recrutement, de ses mœurs, de ses habitudes et de ses capacités : bien triste tableau ! L'étudiant, tel est le titre du troisième chapitre : l'historien s'est surtout complu à retracer l'histoire et l'organisation de l'Université de Paris. Ensuite, il a tourné les yeux vers les chapitres des cathédrales et des collégiales, il a indiqué la vie et les fonctions des chanoines, le régime auquel ils étaient soumis, les conflits qui les armaient trop souvent les uns contre les autres et qui les posaient en adversaires de l'évêque. Tout naturellement à ce chapitre succède celui qui est relatif aux évêques et qui montre le rôle social à eux dévolu. Les évêques étaient les administrateurs de grands domaines, les chefs religieux pas toujours écoutés de leurs diocèses, les vassaux du roi qui les mettait souvent à contribution ; mais leur autorité était déjà bien amoindrie par celle du pape. N'était-ce pas devant ce dernier que les parties, mécontentes des jugements de l'ordinaire, portaient leurs conflits ? Lui-même n'était-il pas bien aise d'intervenir constamment dans les affaires des églises particulières ? Les évêques

contemporains de Philippe Auguste n'étaient pas toujours très apostoliques ; ils ont mérité cependant pour la plupart la reconnaissance de la postérité par le soin qu'ils ont apporté à faire respecter les faibles par les puissants du jour et par leur zèle à construire les beaux monuments que nous admirons. Quant aux moines, quelque effort que les réformateurs aient fait au XIIe siècle, ils s'étaient bien écartés de leur règle : beaucoup préféraient le monde et ses agitations à la paix et à l'ennui du cloître ; on en rencontrait partout, s'occupant des affaires les plus diverses. Les frais excessifs de l'hospitalité exercée par les couvents, les razzias des barons, même du roi de France, les dépenses de construction, les conflits devant les juridictions avaient épuisé la caisse des principales abbayes : les monastères les plus pauvres disparaissaient, les autres se soutenaient à grand'peine.

Un des chapitres les plus émouvants est celui qui est intitulé : La féodalité pillarde et sanguinaire. L'exposé, simplement écrit, des violences et des cruautés des barons féodaux, est le réquisitoire le plus énergique que l'on puisse rêver. Les guerres et les excès des seigneurs étaient tellement désastreux qu'on se demande comment la population des campagnes a pu subsister, comment la barbarie n'a pas de nouveau surgi. En temps de paix, le noble ne songeait qu'à se préparer à la guerre, à s'exercer à la lutte ; ses plaisirs coûtaient encore fort cher et naturellement c'étaient toujours les vilains qui les payaient. Il se ruinait avec une prodigalité insouciante et son budget était constamment obéré : ne comptait-il pas se libérer en pillant, en écharpant ses créanciers, en tondant le peuple, en faisant banqueroute au besoin ? La châtelaine était souvent aussi une femme guerrière et violente ; mais sa condition n'était pas très enviable. Héritière d'un fief, elle était sacrifiée à sa terre, il lui fallait épouser le noble puissant qui protégerait son domaine, il lui fallait divorcer quand le besoin s'en faisait sentir et suivre un nouveau maître. Bien que les poètes aient commencé à exprimer l'amour courtois, le culte de la femme semblait plutôt une forme de la poésie lyrique et n'était pas encore passé dans les mœurs.

La vraie réserve de la nation française et toutes ses forces vives s'accumulaient dans l'enceinte des villes où les bourgeois avaient réussi à s'affranchir plus ou moins des vexations des seigneurs, à se coaliser et à prendre une part au gouvernement de la cité. S'adonnant à l'industrie et au commerce, ils s'enrichissaient, et leur expérience était déjà assez appréciée pour que le roi Philippe Auguste eût confiance en eux et appelât les meilleurs dans ses conseils.

Par ce résumé rapide, on voit combien est puissant l'intérêt de cet ouvrage. Oserais-je maintenant émettre quelques critiques ou plutôt quelques observations, fondées sur ce que l'auteur n'a pas pu mettre la dernière main à son œuvre. Les pages relatives à l'organisation des chapitres de chanoines me paraissent incomplètes sur certains points :

le rôle des doyens et des prévôts n'est pas assez nettement déterminé, selon qu'on a affaire à des chapitres du nord ou du midi de la France. Dans le midi, le prévôt était le véritable chef du chapitre; bien souvent c'était le futur évêque. Il avait sa mense particulière, plus importante que celle des autres chanoines. Le doyen (il y avait parfois deux dignitaires de ce nom) administrait plus particulièrement les biens communs. — Sur l'enseignement de la médecine à Paris, on aurait pu s'inspirer davantage des écrits de Gilles de Corbeil. Le nom de ce médecin professeur est à peine mentionné. — Le rapport des livres et des sous avec notre monnaie actuelle est établi d'une façon variable : tantôt la livre équivaut à 125 francs de notre monnaie (p. 101, 140), tantôt à 150 (p. 121, 123, etc.), tantôt à 110 environ (p. 139), tantôt à plus de 160 (p. 158); de même le sou est évalué tantôt à 10 francs (p. 121), tantôt à 12 (p. 128 et 129). Il semble qu'il aurait été facile de corriger cette défectuosité. — P. 446 : l'auteur dit qu'on ne connaît pas de maisons de pierre qu'on puisse dater de la fin du XIIe siècle ou des vingt premières années du XIIIe. Je citerai les maisons romanes de Nimes et de Saint-Gilles, qui sont figurées et décrites tout au long dans le grand ouvrage de M. Revoil. — J'ai remarqué enfin pas mal de coquilles typographiques ou de lapsus; je me bornerai à relever celles-ci : P. 114, officiaux pour officiants; p. 127, la cathédrale de Saint-Lizier, pour collégiale; p. 147, Urbain II pape en 1186, pour Urbain III; p. 235, quinze setiers de *blé*, dont sept de *seigle* et huit d'*orge*, etc. Ce sont là de petites imperfections qui ne se seraient pas produites certainement si l'auteur avait révisé son manuscrit.

Dans tous les cas, nos regrets de la perte de M. A. Luchaire ne peuvent que s'augmenter quand nous constatons la vigueur de son talent et les qualités absolument remarquables d'historien qui imposaient son nom et son œuvre à notre admiration.

L.-H. Labande.

Studien aus der Florentiner Wirtschaftsgeschichte, von Alfred Doreen. Band II : Das Florentiner Zunftwesen vom vierzehnten Jahrhundert. bis zun sechsgehnten. Stuttgart u. Berlin. J. G. Cotta, 1908, XXII, 802 p. in-8°; prix : 15 francs.

Nous avons parlé du premier volume de cet ouvrage dans la *Revue critique* du 14 juillet 1902, et nous y avons dit toute la valeur des recherches de M. Doreen pour l'histoire économique de Florence. Le tome II, qui est consacré à l'étude des corporations d'artisans, du XIVe au XVIe siècle ne le cède pas en intérêt à son devancier. On sait qu'il y a eu peu de villes où le développement de ces corporations ait été aussi brillant au point de vue matériel, aussi important au point de vue politique, puisque depuis 1293 tout Florentin devait être inscrit sur les rôles de l'une d'entre elles avant d'être bourgeois complet de la cité; plus tard c'est le conflit des confréries supérieures et infé-

rieures, des *magnati* et des *popolani*, qui constitue la trame de l'histoire de Florence. M. D. a continué les études et les recherches des Villari, des Salvimini, des Santini ; il a emprunté de nombreux documents encore inédits au fonds des *Arti e corporazioni* aux Archives d'État de Florence et les dix chapitres du présent volume sont fournis d'innombrables références à ces dossiers.

L'auteur commence par nous exposer les origines des corporations d'arts et métiers, question controversée pour certains détails et qui a donné lieu à des explications parfois assez acerbes entre spécialistes, comme on peut le voir dans notre livre même [1] ; il analyse ensuite le développement de l'institution, son caractère obligatoire pour l'individu, les obligations multiples contractées par l'inscription dans la matricule officielle, l'importance très variable des vingt-un corporations qui englobaient, à la fin du XIIIe siècle, près de 100.000 âmes, non seulement dans l'enceinte des murs mais par tout le territoire, leur mécanisme administratif, leurs intérets divergents au point de vue économique, désaccords qui devaient pousser les *membra minora* aux révolutions politiques et amener, dès 1378, le premier effort d'émancipation du prolétariat industriel, aussi rapidement comprimé qu'il fut vainqueur au début.

Les chapitres suivants entrent dans les détails les plus minutieux sur toutes les questions internes de ces vastes organismes, leur gestion financière, leur administration de la justice (justice civile, criminelle, commerciale), leurs règlements relatifs aux mœurs et coutumes de la vie privée, à la vie militaire, à la vie religieuse du temps. C'est un tableau complet de la vie florentine qui passe ainsi successivement sous nos yeux.

L'auteur termine par un résumé historique, relativement court, sur le développement des luttes constitutionnelles florentines du XIIIe au XVe siècle. Il y déclare que les liens de la corporation n'ont pas été pour la population « un enchaînement des individualités » et qu'on y reconnaît « la saine harmonie de toutes les aspirations vitales (*die gesunde Harmonie aller Lebenszwecke*), qui restera toujours la gloire de la République de Florence et de sa civilisation » (p. 769). Peut-être bien trouvera-t-on M. Doreen un peu trop optimiste ; si cette « saine harmonie » avait été aussi évidente qu'il le dit, les couches profondes de la démocratie n'auraient pas essayé si souvent de réagir contre la main-mise de l'aristocratie florentine [2].

E.

---

1. Voir aux chapitres I et II les polémiques entre M. Doreen et MM. de Below, Davidsohn, Santini, Keutgen, etc. Il faudrait être un juriste consommé pour se hasarder à les départir en leurs contradictions.

2. Il est arrivé à l'auteur (p. 1) de citer lui-même son premier volume (XIIIe et XIVe siècles) comme s'occupant de l'organisation des corporations du *quatorzième* et *quinzième siècle*.

Die burgundischen Zentralbehoerden unter Maximilian I und Karl V, von Dr Andreas WALTHER. Leipzig, Duncker u. Humblot, 1909, IX, 220 p., in-8°. Prix : 6 fr. 85.

L'histoire administrative des différents pays modernes attire de plus en plus l'attention des économistes et des historiens, à mesure que l'on se rend mieux compte des causes qui ont fait triompher certains d'entre eux de leurs voisins et qu'on a constaté l'avance énorme donnée à certains États non par les exploits guerriers des souverains et par l'habileté de leurs ministres, mais grâce à la solidité de l'organisation plus ou moins bureaucratique adoptée chez eux du XVIe au XXe siècle. M. Walther, en étudiant l'histoire intérieure du règne de Charles-Quint, a été amené à scruter de près les origines de l'administration des Pays-Bas, en remontant jusqu'aux temps de Philippe-le-Bon de Bourgogne. Mais il a surtout consacré ses investigations au demi-siècle qui s'étend de 1477, date à laquelle Maximilien I prend la direction des affaires néerlandaises, jusqu'à l'année 1531, où l'on peut dire que cette administration du « cercle de Bourgogne » est arrêtée dans ses contours généraux et ne subit plus que des changements secondaires jusqu'à la Révolution.

L'auteur avoue lui-même n'avoir glané que peu de matériaux pour la période de la première régence de Maximilien, n'ayant pu trouver les loisirs nécessaires pour faire aux Archives de Lille tous les extraits nécessaires dans les comptes du Receveur-général; il a pu réunir, par contre, de très nombreux documents aux Archives de Bruxelles, sur la seconde régence de l'empereur et les débuts de Charles V. Il en fournit la preuve dans les pièces justificatives jointes à son travail, dont le premier chapitre s'occupe du Grand-Conseil, tout d'abord ambulant, comme l'autorité suprême elle-même, puis fixé à Malines depuis 1504, et de ses attributions. Un second chapitre est consacré aux finances; nous y étudions le personnel des fonctionnaires, gentilshommes et jurisconsultes, les procédés budgétaires, la comptabilité, etc. Le troisième chapitre retrace l'histoire du Conseil privé depuis 1504, son activité plus considérable après la nomination de Marguerite d'Autriche comme régente ; il commente enfin la séparation, opérée en 1581, entre le Conseil d'État et le Conseil privé, qui garde dorénavant la haute main dans les affaires.

Près de la moitié du volume de M. W. est consacrée à des *excursus*, dont le premier surtout rendra des services aux travailleurs. C'est une *bibliographie* raisonnée des sources et des études critiques relatives au développement du droit administratif soit en Bourgogne plus particulièrement, soit en France, avec comparaisons. On y trouvera aussi des listes inédites de fonctionnaires bourguignons et néerlandais ; un exposé détaillé des attributions des deux fonctionnaires principaux, *le premier chambellan* (en réalité le ministre dirigeant, chancelier, ministre des finances) et *l'audiencier* ou premier secrétaire, qui

devient le secrétaire d'État, et remplace sous Charles-Quint, après le départ de M. de Chièvres, le premier chambellan à la tête de l'administration.

Au point de vue juridique, l'appendice le plus intéressant est le sixième ; M. W. y examine la théorie généralement admise par les savants allemands (Loening, Adler, Rosenthal) d'après laquelle les institutions néerlandaises auraient été introduites par Maximilien I dans ses pays héréditaires d'Autriche et se prononce très catégoriquement contre cette assertion. Seule, l'administration financière a été transplantée, mais ni la Cour ni la Chancellerie, ni le Conseil secret, ni les administrations provinciales (le *Regiment*) n'auraient été modifiés. Il est probable qu'il s'élèvera, sur ce point, des polémiques assez vives entre l'auteur et ses prédécesseurs. En tout cas son travail est une contribution utile à l'histoire des rouages administratifs des gouvernements modernes, et sur les points même où l'on ne serait pas entièrement d'accord avec lui, on devra tenir compte de ses arguments.

R.

Friedrich Stieve, **Ezzelino von Romano,** eine Biographie. Leipzig, Quelle u. Meyer, 1909, 133 p. 8°. Prix : 5 fr. 65.

Cette dissertation inaugurale, consacrée à la biographie d'un des défenseurs de la cause ghibelline dans l'Italie du nord, Ezzelino de Romano, également fameux par son courage indomptable et par ses cruautés, est un bon travail de débutant écrit dans un style un peu juvénile [1], parfois un peu métaphysique [2] ; mais sans trop exagérer ses sympathies naturelles pour son héros, M. Stieve montre qu'il a l'esprit critique et il a tiré des annales de Vicence, de Padoue et de Vérone, ces trois villes qui furent quelque temps les colonnes de l'empire éphémère d'Ezzelin, tout ce que son impartialité lui permettait d'en tirer. Car il ne faut pas oublier que le « sombre tyran » fut vaincu dans la lutte, et qu'alors, moins encore qu'aujourd'hui, les vainqueurs exaspérés n'avaient de tendresse pour les vaincus. Le rôle politique d'Ezzelino commence avec l'alliance qu'il contracte avec l'empereur Frédéric II, en 1232, non par enthousiasme pour les tendances du souverain, mais par intérêt bien entendu. Mais une fois conclue, il y reste fidèle dans la bonne comme dans la mauvaise fortune ; même après la mort de Frédéric, Ezzelin se maintient dans les territoires conquis, étouffant les résistances et les soulèvements par

---

1. Ainsi p. 7 il y a un épanchement sur le bon cœur d'Ezzelino de Romano, « qu'on sent battre, quand on a su en briser la dure enveloppe », qui aurait bien étonné, j'imagine, le personnage lui-même que M. S. caractérise ailleurs « d'insatiable tyran » (p. 71), « d'égoïste glacial » (p. 77), etc.

2. « *Das wirre Draengen Tausender hatte sich in der Brust des Einen zu bewusstem Wollen verdichtet.* » (p. 51). — « *Das weisse Gespenst des Argwohns* », etc.

les arrêts de mort, les confiscations et les mutilations les plus cruelles, jusqu'au jour où sa mauvaise étoile l'entraîne à se mesurer avec les Milanais. Abandonné par les siens à la bataille de Blancanuga (21 sept. 1259), le vieillard est fait prisonnier après une résistance désespérée et, couvert de blessures, refusant les secours des médecins, il meurt quelques jours plus tard dans son cachot, échappant peut-être ainsi à de plus affreux supplices [1]. C'est peut-être un peu trop *systématiser* que d'affirmer qu'Ezzelino de Romano « mourut comme martyr d'une doctrine nouvelle, celle de la domination absolue » telle que le *Prince* de Machiavel devait la formuler plus tard (p. 95) mais il est certain que c'est une figure puissante, qui par ses vices et ses vertus (si tant est qu'on lui en concède d'autre qu'une indomptable bravoure) symbolise l'âge de fer où il a vécu, et M. Stieve a su mettre en relief cette figure avec un talent qui permet de bien augurer de ses futurs travaux.

R.

Geschichte des Osmanischen Reiches, nach den Quellen dargestellt, von N. Jorga, Professor an der Universitaet Bukarest. Zweiter Band. Gotha, F. A. Perthes, 1909, XVII, 453 p. in-8°; prix : 11 fr. 25.

M. N. Jorga, l'historien roumain bien connu en France, dont nous annoncions récemment l'*Histoire des Roumains*, rédigée pour l'*Allgemeine Staatengeschichte* de Lamprecht [2] a été chargé par le même de refaire l'*Histoire de l'Empire ottoman* que J. G. Zinkeisen, avait commencé pour cette entreprise de librairie en 1840, et que la mort lui avait fait abandonner à son septième volume, paru en 1863. L'ouvrage compact de Zinkeisen a naturellement vieilli en beaucoup de ses parties et d'ailleurs il s'arrêtait en 1812. Le grand public (et c'est de plus en plus en vue de ce dernier que M. Lamprecht semble vouloir faire rédiger les volumes de la *Staatengeschichte*) désire naturellement connaître aussi le dernier siècle de l'histoire de la Turquie, si riche en péripéties et même en révolutions à l'européenne. Aussi M. Jorga a-t-il repris à neuf tout le travail et son livre semble devoir compter également un nombre considérale de volumes puisque le second volume [3] n'embrasse que les années 1452-1538, alors que le second volume de Zinkeisen s'étendait jusqu'en l'année 1574. L'auteur s'exprime dans sa préface avec une certaine amertume sur le compte des critiques qui ont parlé, soit de son *Histoire des Roumains* soit du premier tome du présent travail et l'ont querellé sur des vétilles au lieu de le juger sur l'ensemble de ses travaux et de reconnaître qu'il a fait avancer la science. Nous ne sommes pas assez com-

---

1. Son frère et les six fils de ce dernier furent écartelés, la femme et les deux filles brûlées vives.

2. Voy. *Revue critique* du 19 septembre 1907.

3. Nous n'avons pas reçu le premier volume qui racontait les origines ottomanes jusqu'à l'an 1451.

pétent pour juger, autrement qu'au point de vue général de l'histoire universelle, le nouvel ouvrage du professeur de Bukarest ; mais nous devons dire que nous avons beaucoup appris par la lecture de son second volume. L'auteur nous y raconte la constitution définitive de l'empire turc par Mohammed II, la lutte suprême contre Byzance, les suites de cette métamorphose tragique de Constantinople en Stamboul, les conquêtes dans la péninsule des Balkans et l'Archipel, les vaines tentatives de croisade contre les Infidèles, organisées par Pie II ; les agressions contre les Roumains, Albanais et Hongrois, l'extension des Ottomans en Asie ; le règne peu glorieux de Bajezid, qui succède à Mohammed II en 1475 et se voit détrôné par son fils Sélim. Celui-ci, durant un règne assez court de sept ans (1512-1520) reprend la marche en avant dans les trois continents, supprime le dernier « soudan » d'Égypte et se voit remplacé par son fils Soliman II dont le règne marque l'apogée, puis la décadence momentanée de la race d'Othman. Nous assistons aux brillants débuts de ce prince « qui regardait le monde d'un œil froid, quelque peu fatigué, comme un gentilhomme de vieille race » (p. 343), à la prise de Rhodes, à l'écrasement des Hongrois à Mohaczs, à l'occupation des régions danubiennes. Ce que nous avons goûté surtout dans le récit de M. J., ce sont les tableaux d'ensemble[1]; le récit des événements n'est pas très détaillé ; mais il paraît complet. Le livre de M. Jorga nous donne bien l'impression de la vitalité de cette race nouvelle qui venait remplacer les Byzantins corrompus, les Slaves barbares, les Orientaux efféminés. Mais il faudrait être un spécialiste et connaître toutes les langues et les sources occidentales et orientales pour apprécier, en connaissance de cause, si l'auteur les a exploitées avec une égale ardeur, les contrôlant les unes par les autres. Au premier abord il semblerait bien que M. J. a beaucoup plus utilisé les données des auteurs occidentaux, byzantins, hongrois, vénitiens, etc., que les auteurs arabes ou turcs; ceux-ci sont assez rarement cités, mais sans doute l'auteur a jugé que c'étaient des témoins moins fidèles.

E.

Le grand Electeur Frédéric-Guillaume de Brandebourg. Sa politique extérieure (1640-1688), par Albert Waddington, correspondant de l'Institut. T. II. Paris, Plon-Nourrit et Comp. 1908, VI, 629 p., 8°, planches.

Le second volume du grand ouvrage de M. A. Waddington sur la politique extérieure de Frédéric-Guillaume de Brandebourg embrasse les années 1660 à 1688, durant lesquelles, après avoir plus ou moins favorablement réglé les affaires du nord, le grand Electeur essaie d'un

1. Nous signalerons celui de l'organisation intérieure de l'empire sous Mohammed II (p. 196-230) ; celui de la cour et de l'armée du sultan Bajezid (p. 300-315); celui de la civilisation ottomane durant la première partie du règne de Soliman II (p. 427-452).

modus vivendi plus ou moins satisfaisant avec la France. Il essaie successivement les rapports amicaux et les oppositions armées, les professions de dévouement et les attitudes d'une neutralité tantôt complaisante et tantôt indifférente dans les grandes luttes de la seconde moitié du règne de Louis XIV. M. W. nous a raconté ces variations de la politique étrangère du Brandebourg à l'égard de la France d'une façon très impartiale et d'après les sources les plus authentiques. Il a très bien compris qu'on est absolument injuste envers Frédéric-Guillaume en le traitant d'hypocrite et de perfide et jugeant en sa politique, comme s'il avait été de taille à résister, seul, à la monarchie des Bourbons. Le Grand Electeur s'est défendu comme il a pu, contre une puissance orgueilleuse et dominatrice qui entendait le soumettre à ses volontés. Il s'est défendu, comme les faibles peuvent se défendre, par la ruse, par une duplicité imposée par les événements et qui n'aurait pas dû en imposer aux ministres de Louis XIV, s'ils n'avaient été si infatués de leur grandeur et de celle de leur maître. Ainsi M. W. a certainement raison contre M. Pagès en n'attachant pas plus d'importance au traité du 31 décembre 1669 qu'à tous ceux qui l'ont précédé. Frédéric-Guillaume y a mis sa signature pour se garantir lui-même; il n'avait nullement l'intention de participer à la lutte contre les Provinces-Unies (p. 213). Mais il fallait « parer à un isolement dangereux » et s'il a donné trop souvent des allures un peu louches à sa diplomatie, c'est qu'il n'avait guère le choix au moment d'agir. Quand Grémonville obtenait de l'empereur Léopold le traité de neutralité du 1er novembre 1671, que pouvait-il faire en présence de ce que M. W. appelle avec raison « l'étonnante inconscience » du chef de l'Empire? On peut aussi peu lui reprocher, en équité, d'avoir abandonné, deux ans plus tard, ses nouveaux alliés hollandais par le traité de Vossem; ils ne s'étaient pas montrés assez forts pour, qu'abandonné par les autres princes allemands, il n'ait pas cherché son salut dans un nouveau mouvement de bascule. Et je trouve qu'à ce moment M. W. lui-même (p. 312-313) est trop sévère pour lui quand il lui reproche sa *déloyauté* et sa *convoitise* des dépouilles hollandaises éventuelles. Il est très permis de croire qu'il n'a point pris à ce moment (1673) au sérieux ses nouveaux engagements vis-à-vis de la France et que ce qu'il en faisait, c'était pour débarrasser ses propres territoires des troupes françaises [1]. Toutes les alliances successives des années suivantes ont poursuivi le même but, Frédéric-Guillaume étant las de tirer les marrons du feu pour la maison de

1. M. W. regarde le traité secret signé le 25 oct. 1679 entre la France et le Brandebourg comme « une des plus lourdes fautes de Frédéric-Guillaume ». Sans doute il ne lui rapporta rien, et valut à Louis XIV sa neutralité au moment de l'occupation de Strasbourg; mais elle le débarrassait pourtant des anxiétés naturelles que d'autres princes allemands devaient éprouver au début d'une nouvelle agression de la France.

Habsbourg. Je ne crois pas, qu'au fond, il se soit fait illusion sur la situation réciproque des deux pays; il savait, lui aussi, que « la France voulait bien se servir du Brandebourg mais non pas le servir » (p. 530), mais il maintient le simulacre d'alliance comme un paratonnerre éventuel en cas d'un nouveau conflit.

On ne peut qu'approuver les conclusions générales de l'auteur. Frédéric-Guillaume ne fut certainement pas un génie politique; mais, dans les circonstances données, il fit preuve de capacités éminentes et d'une force de volonté, d'une suite dans ses idées vraiment admirable, quand même il semblait en changer. Parti de quasiment rien en 1640, un demi-siècle plus tard le petit État brandebourgeois était une puissance européenne. « Messieurs, celui-ci a fait beaucoup pour l'Etat! » disait Frédéric II à ses officiers, devant la tombe du Grand-Electeur; ce n'était que lui rendre justice. Trop faible encore pour agir toujours comme il l'aurait voulu, il eut recours parfois à des procédés qui lui ont valu des reproches sévères mais il avait le pressentiment de la grande tâche qui écherrait à ses descendants [1].

R.

Die Anfaenge des Postwesens und die Taxis, von Fritz Ohlmann, Leipzig, Duncker u. Humblot, 1909, xi, 342 p. in-8°. Prix 9 fr. 35 c.

M. Ohlmann est un élève de M. le professeur Aloys Schulte, de Bonn, auquel nous devons de si intéressants et solides travaux sur l'histoire économique de l'Allemagne au xve et au xvie siècle. Il a voulu nous raconter dans cet ouvrage les origines de l'administration postale du Saint-Empire, d'une façon plus détaillée, plus critique surtout, qu'on ne l'avait fait jusqu'ici. Ces origines se concentrent toutes entières, si l'on peut dire, dans la famille des Taxis ou plutôt des Tassis, qui sut s'en assurer le monopole dès le règne de Maximilien I, et — chose plus étonnante, sut le conserver jusqu'au lendemain de Sadowa [2]. L'auteur a trouvé sur son sujet nombre de documents curieux inédits dans les Archives de Vienne et surtout d'Innsbruck, et ce qui rend son travail plus intéressant encore pour nous, c'est qu'en essayant de se rendre compte de l'organisation antérieure du service des dépêches officielles, dans les pays latins (d'où le service postal fut introduit dans le monde germanique) il a été forcément amené à

1. Je n'ai presque rien à relever en fait de corrections de détail; p. 163, une faute d'impression donne aux margraves de Brandebourg le titre de seigneur de *Bulow*, au lieu de *Butow*. — P. 217. Iaegerndorf est appelé un *duché* alors que c'était un *magraviat*. — P. 470, ce n'est pas en 1680 que Louis XIV « ordonna l'annexion des dix villes libres d'Alsace », mais en 1673 et 1674. Après la campagne de 1675 leur sort était définitivement décidé.

2. Par arrangement du 28 janvier 1867, les princes de Thurn et Taxis vendirent à la Prusse tous leurs droits de grands-maitres des postes allemandes pour la somme rondelette de neuf millions de marks.

nous parler de l'Espagne, de la France et de l'Italie, avant d'aborder son sujet proprement dit.

Originaires de Cornello dans le pays bergamasque, les Tassis étaient employés depuis longtemps déjà comme courriers par le Saint-Siège et la république de Venise, quand nous rencontrons Janetto de Tassis, au service de Maximilien I, en 1489, comme son premier *maître de poste*; ils s'étaient enrichis assez vite en joignant, ouvertement ou clandestinement, à leur besogne officielle le transport des lettres particulières qu'on confiait à leurs postillons. Il est très instructif de suivre l'organisation des premières lignes de relais, mobiles comme la Cour elle-même et les autorités impériales ; de voir ensuite les postes néerlandaises s'agréger aux postes allemandes par le traité de 1500, et d'observer le développement rapide qu'elles prennent alors, grâce à l'activité commerciale des Flandres. M. O. nous fait suivre l'extension des routes postales tant à travers les plaines de l'Empire qu'à travers le système des Alpes orientales, dans les premières décades du XVIe siècle. Non moins curieuses sont les luttes incessantes entre les Taxis et les autorités habsbourgeoises d'Innsbruck, et l'arrangement final entre la bureaucratie et la compagnie du monopole, trop bien organisée, trop sûre partout de ses attaches, pour qu'on puisse l'écarter ou la briser. L'auteur s'est arrêté au traité postal de 1516, qui organise la *Compagnie internationale des postes*, c'est-à-dire toujours le monopole de la vieille famille bergamasque agrégée bientôt à la haute noblesse du Saint Empire. On trouvera en appendice une série de pièces justificatives, la carte des routes postales de 1490 à 1520, et un bon index des noms de lieux et de personnes.

L'auteur nous apprend dans sa préface (p. VIII) qu'il abandonne l'étude de l'histoire et de l'économie politique pour celle de la philosophie et que déjà son sujet lui est devenu « innerlich fremd ». Il serait bien regrettable pourtant qu'un travail aussi consciencieux ne fût pas poursuivi par un auteur si bien au fait des questions qu'il a traitées. Nous demanderions volontiers à M. Ohlmann, tout en faisant de la philosophie pour son plaisir, de continuer à faire de l'économie politique pour l'instruction d'autrui.

R.

Documents inédits sur le protestantisme à Vitry-le-François, Epense, Heiltz-le-Maurupt, Nettancourt et Vassy, depuis les guerres de religion jusqu'à la Révolution française recueillis et publiés par G. Hérelle. Tome III, Paris. A. Picard et fils, 1908, 525 p. in-8°.

M. G. Hérelle, actuellement professeur de philosophie au lycée de Bayonne, avait réuni dans deux volumes précédemment publiés (Paris, Champion, 1888, 1892) une importante série de documents inédits sur la *Réforme et la Ligue en Champagne* (tom. I : 1546-1558;

tom. II : 1559-1600), trouvés dans les archives municipales de Chalons-sur-Marne, Reims, Vitry-le-François, Saint-Dizier, Sainte-Ménéhould, dans les manuscrits de la Bibliothèque Nationale, etc. Il vient d'y ajouter un troisième volume, qu'il qualifie d'appendice, mais qui peut être considéré comme un travail parfaitement indépendant et qui témoigne de nouvelles, patientes et fructueuses recherches. Ce nouveau recueil contient tout d'abord une *Chronique sommaire* des Églises protestantes constituées dans les cinq communes du Perthois énumérées sur le titre de l'ouvrage, depuis leur création au XVIe siècle jusqu'à la Révocation. Mais le gros du volume est occupé par le *tableau des conversions au catholicisme* de cette population protestante [1], par celui des mesures prises relativement à l'inhumation des religionnaires de 1687 à 1783, et surtout par une *Liste des fugitifs* pour la foi et des réfugiés en pays étrangers dont M. Hérelle a pu retrouver la trace [2]. La constitution de ces différents répertoires a dû lui coûter un labeur considérable. Il y a joint encore un tableau des *biens saisis* sur les fugitifs et les récalcitrants. L'auteur ne s'est pas borné à fournir les noms de ces victimes de l'intolérance religieuse du Grand-Roi ; il a essayé partout où cela était faisable de fixer leur état civil et d'établir à quelles catégories sociales, à quelles professions appartenaient les émigrants. L'ouvrage de M. H. est une contribution très méritoire à l'histoire du protestantisme français au XVIIe et au XVIIIe siècle [3].

R.

Geschichte der Schweizer Truppen in neapolitanischen Diensten, 1825-1861 von Dr Albert Maag, Gymnasiallehrer in Biel. Mit Uniformbildern, Portraits, Karten und Plänen. Hrsg. durch die Stiftung von Schnyder von Wartensee. Zurich, Schultess. 1909, gr. in-8°, de XVII et 791 p.

Voilà certes un livre aussi complet que possible et qu'on ne recommencera pas. C'est l'histoire des régiments suisses au service de Naples de 1825 à 1861, composée d'après toutes les sources imprimées manuscrites et orales que l'auteur, M. Maag, a pu consulter. Nous assistons à la formation de ces régiments ; nous les voyons vivre dans leurs garnisons, puis guerroyer contre la Révolution en 1848. Ils luttent à Naples au mois de mai et à Messine au mois de septembre; puis, après un armistice, nous les retrouvons en 1849 à Catane, à Palmi, à Velletri, et ils donnent de telles preuves de bravoure et de fidélité que le roi Ferdinand II crée en 1850 un 13e batail-

---

1. La pression du pouvoir politique se montre à première vue dans ces abjurations. Le registre de l'évêché de Chalons en note 80 seulement pour les années 1653 à 1672, tandis que pour 1681 à 1686, il n'en compte pas moins de 1186.

2. M. G. Hérelle n'a pas retrouvé, pour les cinq localités en question, moins de 2,067 réfugiés, appartenant à 398 familles; sur ce nombre, 1,358 se sont rendus en Allemagne, 95 en Angleterre, 255 en Suisse, 168 en Hollande, etc.

3. P. 478, lire *Roehrich* pour *Roerich*. — P. 516, l. *Baum* p. *Baun*.

lon qui a pour chef en 1852 le Bâlois Jean-Luc de Mechel (p. 374). En 1859 éclate la *Fahnenmeuterei* ou émeute des drapeaux : les troupes suisses sont remerciées et rentrent dans leur patrie. Mais le roi François II forme avec des Suisses trois bataillons étrangers qui combattent Garibaldi en Sicile et qui défendent Gaëte jusqu'au jour où le lieutenant-colonnel Wieland annonce au souverain détrôné que « tout est perdu, fors l'honneur ». Tel est, sèchement esquissé, le contenu de ce livre qui fourmille de détails et qui contient, outre des dessins d'uniformes, des portraits, des cartes et des plans, vingt-trois appendices (listes diverses et états de services des officiers) ainsi qu'un index de tous les noms cités. L'auteur demande pourquoi les Suisses qui se battirent à Naples n'ont pas un monument comme ceux qui se battirent à Paris dans la journée du 10 août : le monument, le voilà, c'est son livre, ce livre qui lui a coûté huit années d'études et de recherches. C'est la *Geschichte* qu'il vient de publier.

A. Ch.

Jean Dornis, **Essai sur Leconte de Lisle**. Paris, Ollendorff 1909, in-16, p. 358. Fr. 3,50.

Henri Schœn, **François Coppée,** L'homme et le poète. Paris, Fischbacher, 1909. 8°, p. 105.

I. On devine à beaucoup de détails du livre de M. Dornis qu'il a pénétré assez avant dans l'intimité de Leconte de Lisle : nous y surprenons l'écho de quelques conversations, de quelques confidences des papiers de jeunesse, et l'auteur nous apporte un peu d'inédit, lettres, notes ou même pièces de vers. Mais tout ce qu'il a pu apprendre du poète lui-même ou de son entourage, comme tout ce qu'il a dégagé d'une étude attentive de son œuvre, est présenté dans un plan trop confus. S'il ne voulait pas nous donner une biographie complète, M. D. aurait dû au moins en fournir les lignes essentielles. Il semble s'être plutôt proposé de définir le talent et la pensée de Leconte de Lisle à l'aide d'un continuel commentaire de sa poésie qui en est trop devenu la simple paraphrase. C'est ainsi qu'avec d'abondantes citations il nous montre comment Leconte de Lisle a senti le paysage tropical, sa manière de concevoir la nature dont il voulait faire une éducatrice pour l'homme. Il a pris à l'Inde sa philosophie du désenchantement et de la résignation, puis à la Grèce son culte de la beauté. Le rêveur, le penseur et l'artiste ont été aussi sollicités par l'action et un chapitre de M. D. nous signale un Leconte de Lisle anti-esclavagiste et fouriériste, directeur d'un journal phalanstérien et agent électoral en Bretagne pendant la seconde République. Mais nous saisissons mal tous ces intérêts divers entre lesquels se partagea l'activité du jeune homme ou de l'homme fait, parce que l'auteur n'a pas mis dans son livre un développement assez régulier. J'aime mieux la deuxième partie : si elle est confuse aussi dans ses

débuts, elle donne du moins sur la vie sentimentale de cet impassible de précieux renseignements que la critique devra compléter plus tard, mais qui éclairent déjà le masque de froideur voulue que connaissait seul le public. La dernière partie étudie la pensée de Leconte de Lisle, ses idées religieuses, son antipathie d'artiste pour le christianisme, et ses idées politiques avec son idéalisme républicain, sa philosophie aboutissant à un morne pessimisme, enfin son esthétique si sévère, cette recherche incessante de la perfection de la forme, qui fit l'originalité de sa carrière. Quelques autographes, quatre beaux portraits du poète et une courte bibliographie de ses œuvres ont été joints à l'essai de M. D. auquel on aurait souhaité, avec plus d'ordre, une langue moins recherchée et, ne fût-ce que par égard pour la mémoire de son auteur, un respect plus grand de l'orthographe des noms grecs [1].

II. Le premier tiers de l'étude de M. Schœn est une esquisse biographique : elle nous donne quelques détails sur la famille du poète de sang wallon et lorrain, sur les figures effacées et douces du père et de la mère, les familiers de la maison dont fut le peintre Charlet, sur le passage de Coppée au lycée Saint-Louis, sur ses relations avec C. Mendès et les Parnassiens, sur ses premiers succès au théâtre ; elle nous renseigne, mais bien discrètement, sur sa vie sentimentale et sa fin religieuse. La seconde partie est consacrée au poète que M. Sch. a copieusement cité. Il étudie d'abord le genre familier qui constitue la part la plus originale de l'œuvre de Coppée dans *les Humbles* et les *Poèmes modernes*; puis le lyrique avec ses poésies d'amour du *Cahier rouge*, des *Intimités*, d'*Olivier* et de *l'Exilée*; enfin l'auteur dramatique, en insistant sur *le Passant* et *le Luthier de Crémone*. Du romancier, du conteur et du polémiste, M. Sch. n'a voulu provisoirement rien dire. On jugera qu'il a été bien indulgent au poète, si tant de « lignes non finies » lui méritent ce nom. Nous aurions en tout cas préféré une étude plus précise et moins bornée à une critique admirative.

L. Roustan.

Die romanischen Literaturen und Sprachen mit Einschluss des Keltischen von Heinrich Zimmer, Kuno Meyer, L. Ch. Stern, Heinrich Morf, W. Meyer-Lübke (*Die Kultur der Gegenwart*. Teil I, Abteilung XI, I). Berlin et Leipzig, Teubner, 1909, gr. in-8°, p. 499, mk. 12.

Les lecteurs de la *Revue* connaissent déjà l'imposante encyclopédie publiée par M. Hinneberg sous le titre : *Die Kultur der Gegenwart* et dont plusieurs volumes leur ont été signalés ici même. Voici celui

1. Ainsi M. D. écrit *Agammemnon*, *Appollonius*, *Aigipan*, *mysogine*, *Illiade*. D'autres noms encore sont maltraités : *Shopenhauer*, *Beaudelaire*, *Villiers de LisleAdam*, *des Essards*, *Carlysle*, *Paul Richter* (pour Jean Paul), *Vicvanitra*. Enfin les lapsus ne manquent pas : p. 138, *feuilleter* les runes; 139, les Eddas

qui a été consacré aux littératures romanes. Il s'ouvre par une histoire des langues et des littératures celtiques due à la plume de différents savants. M. Zimmer a d'abord donné du celtisme considéré dans son ensemble une monographie détaillée, marquant sa place et son influence dans notre culture occidentale, suivant les destinées de la langue, ce qui est faire l'histoire de ses appauvrissements successifs, puis en montrant les principaux caractères et les divisions. Après la langue des Celtes, c'est leur littérature qu'il envisage dans ses éléments communs : représentants de la vie littéraire, druides, bardes et vates, et forme spéciale de l'épopée qui est pour les Celtes le récit en prose. Sans doute dans ces généralisations, l'auteur, pour rester précis, a dû souvent signaler des différences et empiéter sur le domaine des autres collaborateurs du volume. M. K. Meyer s'est réservé la littérature irlandaise, et M. L. Ch. Stern celle de l'Écosse gaëlique avec l'île de Man, du pays de Galles, de la Cornouaille et de notre Bretagne. La vie littéraire de ces différents groupes de la famille celtique est encore mal connue, beaucoup de monuments n'ont pas été jusqu'à ce jour publiés, et les auteurs ont dû se borner à donner au grand public une idée de l'étendue et de la matière de ces littératures. Ils l'ont fait avec une grande abondance de détails et sur la question en particulier des emprunts faits par l'esprit européen au monde celtique, roman de chevalerie, poésie ossianique, etc., le lecteur trouvera d'utiles renseignements.

A ce titre, cette première partie qui ne peut s'adresser aux seuls celtistes, était justifiée comme une sorte d'introduction au tableau des littératures romanes. Celui-ci qui représente la part de beaucoup la plus importante du volume (p. 138-446), est dû entièrement à M. H. Morf. L'auteur s'est gardé de nous donner un résumé successif des littératures de l'Europe occidentale. Les peuples latins, la *Romania*, pour employer un terme commode, offrent dans les manifestations de leur vie littéraire des traits communs qui déterminent telle orientation de la poésie, telle transformation d'un genre, la faveur de telle forme d'art et qui feront du pays où ces aspirations analogues auront trouvé une expression plus heureuse un modèle pour les nations sœurs. C'est ainsi que la France jusqu'au XIVe siècle tient le premier rôle dans le monde roman ; l'hégémonie passe ensuite à l'Italie et pour quelque temps à l'Espagne, pour revenir à la France pendant l'âge classique, le siècle du rationalisme, la période romantique et enfin l'époque moderne. L'évolution littéraire, pour chacune de ces phases comme pour chaque pays, est alors étudiée en détail dans ses principaux représentants, avec le souci constant de signaler tous les liens

---

eux-mêmes; 204, *sectataires* (= sectateurs); 210 *opprobe*, 217, moines *chaux* ou déchaux; 257, *extradiction* (= extradition); 292, *rallié*, pour raillé, mais la phrase reste encore un rébus; 314, « le poète se *conquérera* sur la soucieuse indolence de son enfance » ; etc.

qui rattachent le présent au passé et les influences nationales aux influences étrangères. Le tableau de M. M. est donc moins et plus qu'une histoire littéraire de la France, de l'Italie, de l'Espagne, etc. Son étude parallèle est forcément moins complète que ne l'eût été une série de monographies : il a écarté tout le détail biographique, il a dû sacrifier beaucoup d'œuvres secondaires, négliger tous les genres accessoires, bref, tout ce qui aurait trop dispersé l'intérêt. Mais il a en revanche évité les énumérations fastidieuses et mieux fait saisir le jeu d'actions et de réactions qui a gouverné la vie littéraire du monde latin. S'il s'est interdit de vouloir tout dire, il n'a pas, pour toutes les parties essentielles de son exposition, reculé devant une information ample et précise C'est ainsi que dans la première partie on lira d'excellentes pages sur le moyen âge français, sur Dante, sur la Renaissance italienne et le pétrarquisme, sur l'Espagne des Habsbourgs, sur Cervantès et Lope. Dans le reste de l'exposé de M. M. c'est la France qui a reçu la plus belle part. La période classique eût mérité d'être moins sommairement traitée ; l'auteur considère trop le classicisme comme une gêne et un arrêt du développement intellectuel. Quant au XVIIIe siècle et surtout au XIXe, ils ont été étudiés avec un grand soin et une réelle sympathie. On jugera peut-être excessive l'influence accordée à l'esprit germanique dans le mouvement romantique ; M. M. en fait trop exclusivement une révolution venue du dehors, Mais malgré quelques réserves de détail qu'on pourrait faire sur certains jugements touchant les hommes ou les œuvres, pour toute cette période de rénovation littéraire, comme pour la période postérieure à 1850 et qui forme un nouveau chapitre, la lyrique, le roman, le théâtre, la critique, l'histoire ont été finement analysés et appréciés avec beaucoup de pénétration et de justesse. Après la France, les autres nations qui furent presque en tout ses tributaires, ont été plus brièvement caractérisées, sans que rien d'essentiel ait été omis, même pour des littératures à demi-mortes, comme la romanche, ou à peine nées, comme la roumaine.

A la suite de ce tableau en grandes lignes de la *Romania* où à l'érudition se joint l'agrément de la forme, M. Meyer-Lübke a ajouté un court chapitre final sur les langues romanes. Il y a concentré les résultats actuellement acquis sur l'étendue et la division de ces idiomes, leurs rapports avec le latin et les langues non latines avec lesquelles ils se sont trouvés en contact ; il a caractérisé leur formation et l'accroissement de leur vocabulaire, insisté en particulier sur ce que l'onomastique nous révèle de leurs origines et de leur histoire[1] et terminé par quelques pages sur leur constitution en langues écrites. Ce résumé, venant d'une plume si autorisée, sera le bienvenu des

1. Les noms propres visigoths dans le sud de la France ont été moins refoulés que ne l'affirme l'auteur.

lecteurs du volume qui renferme pour chaque chapitre une bonne bibliographie et se clôt par un index de trente pages [1].

L. R.

Mgr de Mouchéron, prélat domestique de S. S. Pie X. **Le clergé à l'Académie, Silhouettes et portraits,** ouvrage accompagné d'une gravure hors texte (Paris, Perrin, 1909 ; 382 pp. in-8° ; prix : 5 fr.).

On ne trouvera rien de nouveau dans ce livre d'amateur, écrit pour le grand public. L'auteur a omis de propos délibéré Foncemagne, Féletz, Condillac, Morellet, Sieyès, mais a admis Villar, l'évêque constitutionnel de la Mayenne qui a fini sa vie en laïc. Sur ce personnage, il aurait eu avantage à consulter le livre de M. Pisani, *Répertoire biographique de l'épiscopat constitutionnel*, p. 143 et 145. Quelques pièces inédites, sans grand intérêt, ont été tirées des archives de l'Institut. Il ne faudrait pas révéler comme peu connue la tradition relative à la collaboration de Lacordaire dans *Volupté* de Sainte-Beuve. Le ton de la narration est très ecclésiastique. Mgr de Mouchéron ne fait qu'une allusion des plus discrètes aux discordes de l'Oratoire à propos du P. Gratry. Beaucoup d'eau bénite est jetée sur tous ces défunts.

S.

« Evêque du dehors ».

Quand on veut dire en termes savants qu'un souverain a prétendu régenter l'Eglise, on dit volontiers qu'il s'est fait « évêque du dehors ». Trois ou quatre exemples récents, au lieu de vingt qu'on trouverait sans peine :

Paul Guiraud et Lacour-Gayet, *Histoire ancienne et Moyen-Age du* v^e^ *au* x^e^ *siècle* (1903) p. 170. Constantin « tenait de même, comme *évêque du dehors*, à avoir la haute main sur la religion ».

P. Allard, *Le Christianisme et l'Empire Romain de Néron à Théodore* (6e édition 1903), p. 180 : Constantin « se proclamait lui-même *l'évêque du dehors* ». — P. 238 : « Aucun prince ne fait moins l'évêque du dehors » (que Valentinien Ier). — P. 266 : « Nulle intention chez lui (Théodose) de prendre, comme le fit trop souvent Constantin, des allures d'évêque du dehors ».

J. Turmel, *Histoire du dogme de la papauté* (t. I, 1908), p. 215 : « Evêque du dehors, voilà bien ce que Constantin a voulu être depuis

---

1. A signaler de menues inadvertances : p. 14, *1056*, conquête de l'Angleterre, pour 1066; 30, Ille-et-*Villaine ;* 118, roman *du* quête de Saint-Gréal; 210, *Veda*, *Scarron* (Vega, Scarron); 224, la *Satire Ménippée* datée du *1693*, pour 1593; 233, *Cl.* Perrault pour Ch. ; 302, *Sénancourt ;* 321, *Waverly* pour Waverley; 329, *éclecticisme ;* le *Génie du Christianisme* daté de *1812*. pour 1802; 462, *cudet*, pour cadet.

sa conversion... Il serait resté l'évêque du dehors... Sa mission à lui, évêque du dehors... L'évêque du dehors s'est transformé en évêque du dedans ».

P. Imbart de la Tour, *Les Origines de la Réforme*, t. I (1908), p. 13 : « Le roi est le *très-chrétien... l'évêque du dehors*, le glaive armé pour défendre le premier des biens, la religion ». — T. II (1909), p. 89 : « Au spirituel il était presque tout, étant *l'évêque du dehors*, ayant sur son église cette influence qui s'attache à un protecteur et à un maître ».

Le mot a donc passé dans l'usage. Or il a le tort de ne vouloir rien dire, à moins qu'on ne lui prête un sens par convention. Il a, de plus, le défaut d'impliquer un contre-sens dans le texte grec d'où on l'a tiré; c'est un morceau, familier à beaucoup d'érudits, de la *Vie de Constantin* d'Eusèbe (IV. 24) :

« Aussi est-ce fort justement (Eusèbe vient de dire que Constantin a interdit les sacrifices et imposé par décret le repos du dimanche) que dans un banquet qu'il offrait à des évêques, il déclara que lui aussi il était évêque. Il ajouta, en propres termes, ces mots que mes oreilles ont entendus : ἀλλ' ὑμεῖς μὲν τῶν εἴσω τῆς ἐκκλησίας, ἐγὼ δὲ τῶν ἐκτὸς ὑπὸ θεοῦ καθεσταμένος ἐπίσκοπος ἂν εἴην. Les intentions (de sa politique) étaient conformes à ce mot ; il exerçait l'épiscopat sur tous ses sujets (τοὺς ἀρχομένους ἅπαντας ἐπεσκόπει), et pour autant qu'il dépendait de lui, il les faisait vivre selon la piété ». — Suit un nouveau développement sur l'interdiction des sacrifices, de la divination, etc.

C'est surtout la phrase que j'ai citée en grec qui nous importe. On la traduit [1] : « vous, vous êtes pour les choses qui se font en dedans de l'Eglise ; moi j'ai été établi évêque par Dieu pour les choses du dehors.» Ainsi, on fait de τῶν εἴσω et τῶν ἐκτός les génitifs de τὰ εἴσω et τὰ ἐκτός. Or ce sont manifestement les génitifs de οἱ εἴσω et οἱ ἐκτός; la phrase signifie : « seulement, vous êtes les évêques des fidèles de l'Eglise, et moi, j'ai été établi par Dieu évêque de ceux qui sont au dehors ». Constantin a dit : « Moi aussi, je suis evêque. Seulement, vous, vous êtes évêques des chrétiens : moi, je pourrais dire que j'ai été établi par Dieu évêque des païens. »

Cette deuxième traduction est d'abord plus rationnelle : car l'autorité d'un évêque s'exerce sur les personnes et non sur les choses. — Elle est d'autre part indiquée par le fait que, depuis Saint-Paul [2], οἱ ἔξω ou οἱ ἐκτός « ceux du dehors », était dans l'Eglise une locution toute faite qui désignait les païens. — Elle est imposée par le commentaire qu'Eusèbe donne du mot de l'empereur : il se faisait l'évêque de tous ses sujets. — Enfin le sens : *évêque des païens* est exigé par le contexte.

1. Turmel, même ouvrage, p. 214.

2. Saint Paul dit toujours οἱ ἔξω. Voir I Cor. 5, 13; Col. 4, 5; I Thess. 4, 12. C'est là, je crois, la plus répandue de ces deux locutions (par exemple Athanase, *Apol. c. Ar.* 3, τῶν ἔξω τις). Mais Eusèbe lui-même dit : οἱ ἐκτός : *Vita Constantini* I, 54 : τῶν ἐκτός, les païens. Cf. II, 22 et 23 ; δήμοις τοῖς ἐκτός.

La citation du mot mémorable de Constantin est insérée entre deux morceaux sur la proscription légale des cérémonies païennes; elle est liée au morceau qui précède et au morceau qui suit par deux Ἔνθεν. Le contexte prouve même que le τῶν ἐκτός, où l'on pourrait comprendre les chrétiens non catholiques, désigne exclusivement les païens. En somme, pas de doute sur le sens de la phrase. Il est à peine nécessaire d'ajouter que je ne l'ai pas découvert ; Tillemont, par exemple a fort bien compris le mot de Constantin [1].

Ce n'est pas le lieu de discourir sur l'intérêt historique de ce mot bien entendu. Il reste seulement à dire de qui nous vient l'« évêque du dehors ». Tout simplement d'Henri de Valois, auteur de la traduction latine d'Eusèbe (1659) que Migne a réimprimée. Au passage qui nous occupe, Valois a traduit : *in iis quae intra ecclesiam sunt episcopi estis. Ego vero in iis quae extra geruntur, etc.* Le succès durable de son erreur prouve une fois de plus que les auteurs grecs se lisent beaucoup en latin.

E. Ch. Babut.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 22 octobre 1909.* — Le P. Scheil donne lecture de sa notice sur la vie et les œuvres de M. Hartwig Derenbourg, son prédécesseur à l'Académie. — M. Bouché-Leclercq, président, exprime au P. Scheil les félicitations de l'Académie.

M. Clermont-Ganneau signale la découverte, faite à Jérusalem par le P. Germer-Durand, d'une série de vases en pierre, les uns ronds, les autres rectangulaires, dont les contenances, multiples exacts les uns des autres, semblent représenter des mesures de capacité ordonnées selon le système météorologique juif.

M. Homolle communique un mémoire intitulé : « Cnide ou Siphnos ? » Rapprochant le témoignage de Pausanias des résultats donnés par les fouilles, il conclut que, comme il l'avait affirmé dès 1896, le plus beau des Trésors retrouvés à Delphes est bien réellement celui de Cnide.

Academie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 29 octobre 1909.* — M. Philippe Berger communique une estampille relevée sur une urne cinéraire qui a été trouvée à Carthage par le R. P. Delattre. Cette estampille est formée des lettres composant le nom de Baal, et de l'initiale du mot qui sert à désigner les offrandes funéraires. Les lettres sont agencées de manière à reproduire la figure conique de la divinité, si fréquente à Carthage, à laquelle on a, d'une façon peut-être un peu exclusive, donné le nom de Tanit, et qui représentait aussi — cette estampille le prouve — son parèdre Baal Hammon.

M. Bouché-Leclercq, président, exprime les félicitations de l'Académie à M. le marquis de Vogüé, auquel, peu d'heures avant la séance, ses confrères et amis ont offert un volume de *Mélanges* publié en son honneur. — M. le marquis de Vogüé, dans sa réponse, rappelle qu'un seul des membres qui ont participé à son élection à l'Académie est encore vivant — M. Léopold Delisle — et dit qu'il concentre sur ce grand et si digne savant toute la reconnaissance qu'il éprouve pour ceux qui l'ont admis dans la Compagnie.

Léon Dorez.

---

1. *Hist. des Empereurs*, t. IV, p. 293 : « ce qu'il disoit quelquefois, qu'il estoit Evesque de ceux qui estoient encore hors de l'Eglise ».

Le Propriétaire-gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 46 — **18 novembre.** — **1909**

Ungnad, Le code Hammurabi, II. — A. Lévy, La syntaxe des Apophthegmes coptes. — Griffith, Catalogues des papyrus démotiques de la bibliothèque de Manchester. — Stephan, Manuel d'histoire ecclésiastique. — Brückner, Autel et chaire. — Torrey, Le livre de Daniel. — G. Bloch, Scaurus; Carcopino, L'ostracisme; Gernet, L'approvisionnement d'Athènes en blé. — Mémoires du Journal américain d'archéologie, I. — Van Hoorn, Les textes et monuments figurés sur les enfants. — Zwiener, Les mots grecs chez les poètes latins. — Domaszewski, Etudes sur la religion romaine. — Ihm, Paléographie latine. — L'entreprise Sijthoff. — Les reliures de la Bibliothèque de Vienne. — Freybe, Le Memento mori. — Davidsohn, Histoire de Florence, II. — Loesche, Luther, Melanchthon et Calvin en Autriche-Hongrie. — Paquier, Lettres d'Aléandre. — Hauser, Les sources de l'histoire de France, xvie siècle. — Jean de Reuilly, La Raucourt et ses amies. — Stryienski, Le xxiiie siècle. — Martin Saint-Léon, Histoire des corporations de métiers. — E. Daudet, L'exil et la mort de Moreau. — Pineau, L'évolution du roman en Allemagne. — Anrich, L'ultramontanisme. — Lœwengard, La splendeur catholique. — L.-H. Lecomte, Œuvres inédites de Béranger. — Preuschen, Dictionnaire de l'Ancien Testament, I. — Varlendis, Aigles et cigognes. — Brakman, Ammiana et Annaeana. — Schoonover, Corbulon et Tacite. — Audouard, Le parlement de Provence. — Académie des inscriptions.

J. Kohler et Ungnad, **Hammurabi's Gesetz. Band.** II. *Syllabische und Zusammenhängende Umschrift nebst vollständigem Glossar, bearbeitet von Arthur Ungnad. Erste und zweite Abteilung.* Leipzig, Pfeiffer, 1909. 1 vol. 184 p. in-8°, 16 M.

La publication du Code *Hammurabi* entreprise par MM. Kohler et Peiser est restée plusieurs années en suspens. Le tome premier, contenant la traduction littérale, une interprétation juridique et un exposé systématique du droit de *Hammurabi*, est de l'année 1904. Le tome second, pour lequel M. Ungnad s'est substitué à M. Peiser, contient une double transcription, analytique et synthétique. Cette transcription a toute la rigueur que les travaux de M. Ungnad sur la grammaire du Code permettaient d'espérer. Elle est suivie d'un glossaire qui sera indispensable à tous ceux qui voudront étudier personnellement le texte du code : tous les mots y sont enregistrés avec renvoi à tous les passages où ils se trouvent, les différents sens classés; M. Ungnad donne même le plus souvent le contexte, avec une traduction qui constitue une mise au point du premier volume. Ce glossaire est encore précieux par de nombreuses références à la littérature juridique, dont M. Ungnad a une connaissance toute particulière.

C. Fossey.

Arthur Lévy, **Die Syntax der koptischen Apophthegmata Patrum Aegyptiorum**, Inaugural-Dissertation der hohen philosophischen Facultät der Kaiser-Wilhelms-Universität für Erlangung der Doktorwürde, in-4°. Berlin, Gröschel 1909, 85 p.

M. Lévy explique dans une très courte préface que, s'étant proposé de rechercher laquelle est antérieure à l'autre de la rédaction grecque des *Apophthegmes* ou de la version copte, il a été amené à reconnaître que la solution de cette question exigeait une connaissance approfondie du Copte et du Grec byzantin : comme il ne se sentait pas assez bien instruit de cette dernière langue, il se résolut à publier la syntaxe qu'il avait préparée du dialecte dans lequel la version copte est conçue. Elle est très complète, et les caractères de la langue qu'écrivait le moine égyptien y sont déterminés avec beaucoup d'exactitude et de sûreté. Je n'ai pas remarqué que les résultats auxquels M. Lévy est arrivé différassent sensiblement des règles exposées par Stern dans son excellente grammaire : l'analyse y est poussée plus loin et les règles y sont déduites plus longuement, mais le gros n'est pas modifié. Il serait à souhaiter pourtant que d'autres travaux du même genre fussent entrepris sur d'autres écrivains : ils feraient la preuve des règles établies par les grammairiens du siècle passé sur le petit nombre de textes, publiés alors, et ils en révèleraient certainement que nous ignorons encore.

G. Maspero.

F.-Ll. Griffith, **Catalogue of the Demotic Papyri in the John Rylands Library Manchester, with facsimiles and complete Translations,** — t. I, *Atlas of facsimile*, in-f° LXXXV planches d'héliotypie en deux tons, — t. II, *Hand-Copies of the earlier Documents* (n^os^ I-IX), in-4° carré, 42 pl. autographiées. — T. III, *Key-List*, *Translations*, *Commentaries and Indices*, in-4°, XII-469 p. — Manchester et Londres, 1909.

Les papyrus démotiques de la bibliothèque de Manchester lui ont été donnés par Mme J. Rylands, qui les avait acquis en 1901 de lord Crawford. Celui-ci, à son tour, les avait achetés en Égypte pendant l'hiver de 1898-1899. Ils proviennent de quatre fonds différents, trouvés par les fouilleurs indigènes, à el-Hibèh près Fechn dans la Moyenne Égypte, à Thèbes, à Gébéléin entre Erment et Esnèh, à Dimèh dans le Fayoum : ceux de Thèbes et de Gébèlein sont ptolémaïques, ceux de Dimèh, sont romains, ceux d'el-Hibèh appartiennent à l'époque éthiopienne et saite. Ceux d'el-Hibèh sont de beaucoup les plus importants ; on rencontre parmi eux une pièce unique jusqu'à ce jour, une longue pétition d'un certain Pétéêsis, qui jette un jour extraordinaire sur les mœurs judiciaires et administratives de l'Égypte au temps de Psammétique. M. Griffith a consacré dix années de sa vie à les traduire et à les commenter : elles n'ont été perdues ni pour lui, ni surtout pour nous. Les textes démotiques, longtemps négligés par les Égyptologues, — non que la valeur en fût méconnue, mais ils demeu-

raient presque inaccessibles au fond des Musées et des Bibliothèques, — ont été étudiés avec ardeur par un nombre toujours croissant de savants, depuis que les progrès de la photographie et la complaisance des conservateurs ont permis d'en donner rapidement des facsimilés irréprochables. Le volume premier de cette collection, non seulement est d'une exécution matérielle excellente, mais les écritures y sont probablement plus lisibles que sur les originaux, au moins en plusieurs endroits : M. Griffith a soin en effet de substituer aux fonds sombres des papyrus des fonds clairs sur lesquels les traits d'encre s'enlèvent plus nettement. Comme pourtant, une certaine indécision pourrait subsister encore, il a transcrit à la main, sur fond blanc, les documents les plus anciens, ceux d'Hibèh, les plaçant l'un au-dessous de l'autre en lignes parallèles : c'est la matière du second volume. Le troisième contient la traduction en anglais avec commentaire perpétuel, la transcription en hiéroglyphes et en caractères européens de convention, quelquefois en lettres coptes, puis un Glossaire des mots démotiques, avec des *Index* des noms propres de localités, de rois, de dieux, de simples particuliers en démotique, des noms propres grecs et enfin des mots et des titres Grecs qui furent introduits dans le démotique en traduction et en transcription.

Il faudrait analyser les pièces principales et surtout la pétition de Pétéêsis pour donner aux lecteurs une idée de l'intérêt qu'offrent les documents publiés : par malheur l'analyse, pour être intelligible, exigerait des développements que le format de la *Revue critique* ne comporte pas. Et l'on peut dire du commentaire de Griffith, la même chose que du texte auquel il s'applique : pour en mettre les mérites en évidence, il faudrait le reprendre point par point et en discuter longuement les termes. Il n'y a donc qu'à dire en trois mots que l'ouvrage est excellent, ce qui ne signifie pas qu'il ne s'y rencontre beaucoup d'assertions qui demanderaient à être examinées de près avant qu'on dût les tenir pour démontrées, mais ce ne sont après tout que des détails et l'ensemble est au-dessus de tout éloge.

G. Maspero.

H. Stephan. **Handbuch der Kirchengeschichte für Studierende.** Vierter Teil. Die neue Zeit. Tübingen, Mohr. 1909. In-8°, XII-300 p.

Quatrième partie du manuel d'histoire ecclésiastique, publié sous la direction de M. G. Krüger. Cette partie comprend l'histoire de l'Église depuis 1589 jusqu'à nos jours. Elle a été préparée par M. H. Stephan, dont on ne saurait trop louer la méthode et la précision. C'est une véritable histoire, bien encadrée, bien vivante, bien comprise tant pour le côté religieux que pour le côté politique. Excellent livre d'études et d'enseignement. Le livre n'est pas rédigé à la française ; il est fait comme sur deux plans, consistant en un exposé substantiel, par paragraphes distincts entre lesquels s'intercalent des

paragraphes d'information détaillée et les indications bibliographiques. Mais tout cela est clair et se lit facilement. Aussi bien pour l'histoire du catholicisme que pour celle du protestantisme l'auteur est documenté, et à peine pourrait-on signaler de toutes petites inexactitudes, par exemple : que M. Combes a été « prêtre » ; que la *Revue d'histoire et de littérature religieuses* était l'organe des modernistes français (cette honnête revue a toujours été, en somme, fidèle à son programme purement scientifique), que mes *Simples réflexions* ont paru avant la sentence d'excommunication ; que Tyrrell a été nommément excommunié. Ce sont là des vétilles, et l'ouvrage est tout à fait recommandable.

A. L.

R. Brückner, **Altar und Kanzel, Geschichte des Gotteshauses** (Religionsgeschichtliche Volksbücher). Tübingen, Mohr. 1909. In-12, 48 p.

Cette brochure de M. R. Brückner aurait pu s'intituler : le temple à travers les siècles. Si l'auteur a choisi une autre formule, c'est à raison de l'importance qu'il attribue lui-même à la prédication comme fonction religieuse, et à raison de la place qui est faite, ou qui devrait être faite, à la chaire dans les temples protestants. Il a su, d'ailleurs, grouper en bon ordre tout un ensemble de renseignements intéressants sur les anciens lieux de sacrifice, les temples égyptiens et assyriens, le temple de Jérusalem, etc., jusqu'aux églises protestantes.

A. L.

C. C. Torrey, **Notes on the Aramaic Part of Daniel** (Extrait des « Transactions of the Connecticut Academy of Arts and Sciences, xv, juillet 1809, pp. 241-282).

Selon M. Torrey, le livre de Daniel serait l'œuvre de deux auteurs différents, celui des chapitres vii-xii ayant seul vécu au temps d'Antiochus Épiphane, et celui des chapitres i-vi entre 245 et 225 avant J.-C. L'auteur plus ancien aurait écrit en araméen ; le plus récent, en hébreu ; mais celui-ci, pour souder son œuvre à celle de son devancier, aurait traduit en araméen le commencement de son propre travail (chap. vii), et en hébreu le commencement du livret plus ancien. C'était beancoup d'habileté. L'argumentation de M. Torrey pour établir que le contenu des six premiers chapitres se rapporte à une tout autre situation que celle des Juifs au temps d'Antiochus Épiphane, ne semble pas d'ailleurs très convaincante.

A. L.

Université de Paris, Bibliothèque de la Faculté des Lettres ; XXV, Mélanges d'histoire ancienne. Paris, Alcan, 1909, in-8°, 392 p.

Ce recueil contient trois études :

1° *M. Aemilius Scaurus*, par G. Bloch, p. 1-84; 2° *Histoire de*

l'ostracisme athénien, par J. Carcopino, p. 85-268; 3° *L'approvisionnement d'Athènes en blé au* v^e^ *et au* ive *siècles*, par L. Gernet, p. 269-388.

M. Aemilius Scaurus, Étude sur l'histoire des partis au viie *siècle de Rome*. Scaurus, chef reconnu de l'aristocratie romaine pendant la période qui va de C. Gracchus à Sylla, a-t-il été le citoyen exemplaire dont parlent Cicéron et tant d'autres, ou l'intrigant hypocrite que flétrit Salluste? Tel est le problème qui a tenté M. G. Bloch. Son étude est divisée en quatre parties : 1° Les origines et la carrière de Scaurus, 2° la fortune de Scaurus, ses procès, 3° les négociations avec Jugurtha, 4° la loi Mamilia.

M. B. pense que la famille de Scaurus avait changé de *cognomen*, et qu'il fut le quatrième descendant d'Aemilius Barbula, consul en 230.

Il admet que Scaurus, avec 6 esclaves et 35,000 sesterces, appartenait à la dernière classe du cens, et il se réfère à Belot (*La révolution économique et monétaire à Rome au* iiie *siècle*, 1885) : il y aurait beaucoup à dire sur les conclusions de Belot, mais on comprendra que la discussion ne saurait trouver place ici.

Il place le procès contre Brutus vers 114, et celui contre Caepio en 91 ; il rattache le dernier à une légation de Scaurus en Asie (qui se placerait en 104). Dans le mot de Pline : *Mariani sodalicii*, il voit une allusion aux confiscations de 88.

En somme, dans cette attachante étude, M. B. se montre favorable à son héros.

Deux appendices : l'un sur le passage fameux d'Horace : *Regulum et Scauros*, etc., — où M. B. voit un pluriel emphatique s'appliquant au Scaurus en question; l'autre sur le passage des *Fastes* relatif à l'année 108/7 : le Scaurus qui y est mentionné est l'Aurélius Scaurus de la guerre des Cimbres [1].

Histoire de l'ostracisme athénien. Cinq parties : 1° Les origines de l'ostracisme; 2° le mécanisme de l'ostracisme; 3° les ostracisés; 4° l'évolution de l'ostracisme; 5° la fin de l'ostracisme.

M. Carcopino adopte, pour Clisthène, la date de 508/7. Je ne crois pas qu'on puisse tirer du texte d'Aristote une autre date que 507/6, — à moins de déplacer la date traditionnelle de Marathon. Restent « nos tables d'archontes », qui indiquent en effet la 68e olympiade (508/7).

Sur la date de l'institution, M. C. préfère le témoignage d'Aristote à celui d'Androtion : remarquons que ce n'est pas la seule circonstance où l'on voit le philosophe contredire l'atthidographe, dont l'autorité me paraît assez considérable.

1. Lire p. 39, note, l. 38, non *trente-trois*, mais *trente-deux*.

M. C. fait ressortir le caractère exceptionnel de l'ostracophorie, présidée par les archontes et le Conseil, et qui se passait dans l'Agora (le texte de Philochore est, en effet, formel).

Il estime (avec raison) qu'il fallait 6,000 suffrages réunis contre un homme pour l'ostraciser; mais il évalue, à ce propos, le nombre des citoyens athéniens à 12,000 pour des raisons qui me paraissent faibles. Il est très naturel que Clisthène ait pensé d'abord au chiffre de 12 pour les tribus nouvelles, afin de faire coïncider la *prytanie* avec le mois : la divergence créée par le chiffre 10 a obligé à adopter un calendrier administratif spécial. Quant au 10,000 hoplites de Marathon, il y a ici un oubli grave. Au temps d'Hérodote, on estime d'une manière générale, qu'une cité doit pouvoir armer autant de ψιλοί que d'hoplites. Pour approcher de la vérité, il faut considérer qu'un État qui peut mettre en ligne 10,000 hoplites compte 20,000 combattants. J'ai dit ailleurs, que, dans le cas d'Athènes, une telle évaluation serait encore faible.

Dans la démonstration relative à Damon, M. C. s'attache trop exclusivement à démontrer que la phrase de la Πολιτεία est interpolée et il semble en déduire immédiatement que le renseignement est faux. Ce sont deux choses très différentes : lui-même en fait la remarque ailleurs.

M. C. ne me paraît pas avoir bien fixé les dates des premiers ostracismes : au reste, la chronologie d'Aristote, quoi qu'on fasse, reste inextricable pour cette période — à moins (encore une fois) qu'on ne renonce à la date traditionnelle de Marathon, ce qui est grave.

Le passage relatif à Hyperbolos, la discussion sur les témoignages de Plutarque et du pseudo-Andocide, les conclusions, l'explication des raisons qui ont fait disparaître l'ostracisme, tout cela paraît bien vu [1].

L'approvisionnement d'Athènes en blé au ve *et au* ive *siècle.* M.-L. Gernet a divisé son étude en quatre parties : 1° valeur de l'importation de blé pour Athènes; 2° pays d'où Athènes tirait le blé, 3° situation des commerçants; 4° intervention de la cité dans le commerce.

Dans son étude de population, M. G. place la distribution de blé à propos de laquelle on nous parle de 14.240 citoyens en 424 (à tort, selon moi). Il présente, sur les chiffres du temps de la guerre du Péloponnèse, quelques observations qui me paraissent justes, mais qui prouvent seulement que, dans l'évaluation complète de Thucydide, il faut comprendre les clérouques.

Pour les esclaves, M. G. rejette trop légèrement la correction apportée par Beloch au texte de Ctésiclès : elle est très bien justifiée

1. Lire (*passim*), non *le* Pnyx, mais *la Pnyx*; p. 255, l. 15, non ive *siècle*, mais v^e^ *siècle*.

paléographiquement pour les chiffres d'Egine et de Corinthe, et par suite rend caduc le chiffre d'Athènes. On peut dire seulement qu'il ne faut pas chercher à remplacer le chiffre tombé par un autre.

M. G. rappelle avec raison le rôle capital joué par le blé dans l'alimentation des Grecs, vérité qui était généralement admise, mais qui avait été obscurcie par de récents travaux d'archéologie.

Il évalue la production maxima de l'Attique à 600.000 médimnes : il a raison de rappeler qu'il faut déduire de la quantité totale la quantité réservée pour les semailles, mais son chiffre me paraît néanmoins un peu faible.

Dans l'étude des pays producteurs de blé, M. G. s'exagère l'importance de l'Occident et de l'Égypte, et restreint trop celle du Bosphore. Il a raison de montrer que Démosthène a surfait, dans un passage fameux, l'importance relative des blés du Pont; mais c'est une erreur de croire que le rôle des blés du Pont dans la vie d'Athènes n'a commencé qu'au temps de cet orateur. Il y a deux passages dont l'auteur aurait pu tirer parti pour cette question. Je prends la liberté de rappeler que j'avais indiqué (*Le trésor d'Athènes*, p. 155/6) quel renseignement on pouvait tirer du droit établi en 410 : il aurait été désirable qu'un historien, qui s'était occupé spécialement de la question, approfondît ce point. D'autre part, M. G. aurait pu tirer parti aussi des chiffres fournis par Didyme pour les vaisseaux arrêtés par Philippe en 340. Je crois qu'il aurait conclu à une diminution de tout ce commerce, depuis la fin du ve jusqu'à la fin du ive siècle, diminution dûe très probablement à la recrudescence des invasions scythiques dans la Russie méridionale.

L'étude du discours XXII de Lysias, l'explication de la dureté du peuple athénien vis-à-vis des σιτοπῶλαι, opposée à ses ménagements vis-à-vis des ἔμποροι qui échappent à ses prises par leur caractère cosmopolite, tout cela est excellent.

Il me semble que M. G. n'a pas bien compris le rôle des Hellespontophylaques de 426 : ces magistrats avaient surtout pour mission de s'assurer que les navires qui passaient les détroits ne se rendaient pas chez l'ennemi, c'est-à-dire dans le Péloponnèse et (à certains moments) en Macédoine.

M. G. distingue le droit du 50e, au ive siècle, du 100e dont il est question au ve siècle : Beloch, sauf erreur, a bien montré que l'un avait remplacé l'autre.

Le principal défaut de ce travail, fait avec soin et plein de choses utiles, me paraît être l'abandon de l'ordre chronologique. Il était capital, à mon avis, de distinguer les grandes époques : une époque très ancienne où l'Attique a peut-être exporté des céréales; le vi^e^ siècle, où il dut y avoir à peu près équilibre entre la population et la production agricole ; le ve siècle, où l'Attique tire en grande partie sa subsistance des pays égéens ; la période 411-330, où l'importation des

blés du Pont, déjà capitale pour les pays égéens au ve siècle, se centralise de plus en plus à Athènes; enfin, après le déclin de cette importation, la période où Athènes dépend de plus en plus de l'Égypte des Ptolémées.

Il y aurait certainement profit à reprendre les matériaux rassemblés, analysés, éclaircis par M. Gernet en se plaçant à ce point de vue chronologique [1].

Eugène Cavaignac.

Archaeological Institut of America. Supplementary Papers of the American school of Classical studies in Rome. Volume I. New-York, Macmillan C^e; Londres, Macmillan; 1905, VIII-220 pp., fig et 18 pl. in-4°. Volume II. Mêmes éditeurs; 1908. VIII-298 pp., 37 fig. ; in-4°.

Cette publication est destinée à recueillir les mémoires trop étendus qui ne peuvent paraître sans inconvénient dans l'*American journal of Archaeology*. En fait, le premier volume contient quelques notes qui auraient pu y figurer, de M. A. Mahler, sur la Vénus d'Arles, dont l'original serait la fileuse de Praxitèle ; de M. H. R. Cross, sur une tête de marbre discutée, où il voit un nouveau type de Sappho ; de M. C. R. Morey, sur le sarcophage trouvé à Santa-Maria Antiqua, où il conteste l'interprétation allégorique de M. Marucchi ; du même encore, sur la date de l'élection de Julien, placée à la fin de mai, d'après une inscription découverte en 1901. Le bref récit de M. R. Norton d'un voyage archéologique dans le Turkestan intéressera surtout par ses 23 clichés. Deux sites antiques sont l'objet de recherches approfondies, la Civita, près d'Artena, dans la province de Rome, par M. Th. Ashby (17 fig.), et Carsioli, par MM. G. Pfeiffer et Th. Ashby (24 fig.). Le premier avait été déjà décrit par La Blanchère, qui y voyait la ville des Foretii. M. A. croit plutôt que c'est l'ancienne Ecetra (T. Live, III, iv, 10; VI, xxxi; Den., IV, xlix; X, xxi . D'autres noms ont été proposés. L'autre cité, Carseoli, a d'abord été celle des Aequi ou Aequiculi; prise par les Romains (T. Live, IX, xlv), elle devient, vers 302, une colonie romaine. Un appendice retrace son histoire et en donne la bibliographie. Le mémoire le plus étendu de ce volume est dû à MM. G. J. Pfeiffer, A. W. van Buren, et H. H. Armstrong. Le 23 octobre 1902, le mur d'Aurélien à Rome, entre la cinquième et la sixième tour de la Porta San Giovanni, s'écroula pendant un orage, sur une longueur de 29 m. 70. Un grand nombre de briques portaient des empreintes, 594 des lettres, 238 des figures. Le mémoire donne le catalogue de toutes ces estampilles avec un soin et une minutie qui ne laissent rien

---

1. P. 294, l. 26, remplacer *choenices* par *médimnes*, et p. 297, l. 28, *455* par *355*; p. 326, l. 16, *Ouest*, et l. 18, *Péoniens*, semble contradictoire; p. 374, l. 8, *4 pour 100* semble devoir être remplacé par *2 pour 100*. Ces deux derniers passages exigeraient au moins une explication.

à désirer. C'est une contribution importante à notre documentation de l'*instrumentum*. Les empreintes peuvent être datées souvent. Il résulte de là que, lorsqu'on a construit le mur, on a pris des matériaux aux environs, dans des constructions abandonnées. Ainsi s'explique le grand nombre de briques assignables au règne d'Hadrien. Enfin M. A. W. van Buren, seul, a examiné les rapports des deux mss. principaux de Columelle, *S*, Saint-Pétersbourg 207 (provient de Saint-Germain-des-Prés, et avant à Corbie), et *A*, l'Ambrosianus L 85 sup., de Milan. Ce travail est dû à l'inspiration de Traube, qui a reconnu dans l'Ambrosianus l'écriture insulaire en usage à Fulda. Le ms. de Fulda fut apporté en Italie par Pogge et devint la source de tous les autres sauf *S*. *S* envoyé à Munich pour les travaux du *Thesaurus*, a pu être comparé avec *A*. M. B. publie la collation de *A* pour le XIe livre, et de *S* pour la première moitié du même livre, jusqu'au § 27. Les deux mss. présentent la plus grande analogie.

Le deuxième volume est plus conforme au dessein qui a fait créer cette série supplémentaire. Il ne contient que quatre mémoires. M. G. H. Allen dresse le tableau d'avancement des officiers dans l'armée romaine, en distinguant les catégories, flotte, *numeri*, cohortes auxiliaires, *alae*, *equites singulares*, légions, cohortes prétoriennes, cohortes urbaines, vigiles. M. Cauer a fait autrefois ce travail pour les grades inférieurs. M. A. l'étend à tous et le complète pour les grades inférieurs d'après les découvertes plus récentes. Une liste des grades, conçue à ce point de vue, donne le grade quitté par un officier et celui qu'il reçoit ; cette liste est accompagnée de la référence à tous les documents, surtout épigraphiques, qui l'établissent. M. C. D. Curtis a constitué le *Corpus* des arcs de triomphe romains. M. Frothingham avait déjà dressé une liste de 466 numéros ; mais il y avait compris tous les monuments mentionnés par les textes et il commençait par le *tigillum sororium* (T. Live, I, xxvi, 13). M. C. s'est borné aux monuments qui ont été vus par des voyageurs modernes. Il a 79 numéros qu'il répartit en cinq périodes. Il croit que ces monuments étaient purement honorifiques ; c'étaient des bases gigantesques destinées à porter les inscriptions, les bas-reliefs et les statues. Il y voit une création de l'art romain faite avec des éléments d'origine diverse. M. A. W. van Buren édite une transcription du palimpseste de la *République* de Cicéron. Elle est destinée à compléter la publication en fac similé du manuscrit. Par suite, dit M. van B., « je ne me suis pas cru obligé de reproduire les *minutiae* d'après la méthode de Studemund, par exemple ; pour cela et pour les changements de main dans les corrections, le lecteur est renvoyé au fac similé ». Cela est fâcheux. D'abord le lecteur n'a pas toujours sous la main le fac similé coûteux de la Vaticane. De plus, la lecture d'un palimpseste, sur le fac similé, est sujette à toute sorte d'incertitudes. M. van B. le sait mieux que personne, puisqu'il a dû se reporter au ms. lui-même

plusieurs fois et que, reparti en Amérique, il lui est revenu des doutes qu'il n'a pu éclaircir. La transcription est faite sur le fac similé, avec consultation du ms. lui-même pour les points qui paraissaient douteux à M. van B. La crainte de gâter ce ms. délicat a été mauvaise conseillère. L'*Ambrosianus* de Plaute peut brûler maintenant, ou s'effacer tout à fait : le travail de Studemund lui assure l'éternité. On ne peut en dire autant du palimpseste de la *République*. Sous ces réserves, le travail de M. van B. est très utile et peut suffire dans une très large mesure. L'introduction donne un tableau des ligatures, des abréviations, de la division des syllabes, des particularités orthographiques qui rendra de grands services. La bibliographie qui y est jointe est exclusivement anglaise et américaine. Dans le dernier mémoire du volume, M. J. C. Egbert, avec le concours de Miss E. Bruce, publie des inscriptions de Rome et de l'Italie centrale et corrige le texte d'un assez grand nombre d'autres inscriptions déjà connues et même recueillies par le *Corpus*. Parmi ces textes, on trouve un fragment de fastes consulaires.

Paul Lejay.

G. van Hoorn. **De uita atque cultu puerorum monumentis antiquis explanatio**; Amsterdam, J.-H. de Bussy, 1909; VIII-98 pp. in-4°; 37 fig.

M. G. van Hoorn a réuni constamment les textes et les monuments figurés dans quatre chapitres : 1° *De infante :* naissance, premiers jours, langes et bandelettes, bonnet et coiffure, berceau, amulette, vase à lait, hochet, mouvements de l'enfant, *sella cacatoria*, chambre de l'enfant et monuments (peintures, vases, etc.) qui proviennent d'une chambre d'enfant; 2° *De habitu puerili :* la chevelure, la bandelette, l'habillement, la ceinture croisée devant et derrière; 3° *De ludis :* balle, dés, toupie et sabot, cerceau, roue et chariot, *equitare in harundine longa*, oiseau, balançoire, poupées et animaux, « mora », bataille, etc.; 4° *De uita puerili :* culte, *Choae*, école élémentaire, portrait, maladie et mort, puberté. Les Romains sont à peu près négligés dans cette monographie; on ne trouve pas toujours même les usages communs avec les Grecs, comme celui de donner un nom à l'enfant un certain jour après la naissance (p. 4). Mais, pour les Grecs, cette étude détaillée, consciencieuse, paraît aussi complète que possible. Çà et là des rapprochements avec nos usages éclairent l'exposition; ce qui nous vaut, p. 29, la reproduction d'un dessin de Rembrandt. L'illustration est soignée et intéressante. Bon renouvellement d'un chapitre de nos manuels d'antiquités. Dans les *thèses*, la distribution de Hor., *Sat.*, I, III : 1-20 le Stoicien, 21 suiv. Horace, ne me paraît pas intelligible.

Paul Lejay.

C.-A. Zwiener, **De uocum graecarum apud poetas latinos ab Ouidi temporibus usque ad primi p. Chr. n. saeculi finem usu** (*Breslauer philologische Abhandlungen*, herausg. von R. Foerster, IX, 6); Breslau, M. et H. Marcus 1909; IX-224 pp. gr. in-8°. Prix : 8 Mk.

M. Zwiener a dressé là un catalogue fort utile. Nous avions déjà un travail analogue de M. Snichotta pour la période qui va d'Ennius à Ovide ; il avait paru en 1903 également dans les *Breslauer Abhandlungen*. M. Z. a dépouillé Grattius, Manilius, Germanicus, Phèdre, Sénèque, l'*Octauia*, Columelle (l. X), Perse, Lucain, Pétrone, Calpurnius, l'Éloge de Pison, l'*Aetna*, Valerius Flaccus, Silius Italicus, l'*Ilias latina*, Stace, Martial et Juvénal. Pour ces auteurs, on avait les listes incomplètes et mal disposées de Neue, et les travaux partiels de MM. Bednara (*Archiv*, XIV, 356) et Thiel (*Iuuenalis graecissans*). Outre un index des mots, la fin du volume contient une série de tableaux enregistrant les résultats : formes grecques conservées ou changées, influence du mètre, classification d'après le genre de vers, tableaux spéciaux pour les diverses pièces de Sénèque et l'*Octauia*, classification par genres littéraires, proportion numérique des formes grecques par genres et par auteurs. On voit que l'éditeur, le grammairien et l'historien de la littérature auront à tenir compte du travail patient et méritoire de M. Zwiener.

P. L.

Abhandlungen zur rœmischen Religion, von Alfred von Domaszewski. Mit 26 Abbildungen im Text und einer Tafel. Leipzig u. Berlin, Teubner, 1909, VIII-240 pp., in-8°. Prix : 6 Mk.

M. von Domaszewski avait été sollicité par Dieterich de réunir ses articles dispersés relatifs à la religion romaine. Dieterich n'aura pu voir son désir réalisé. Mais nous profiterons tous de cette heureuse idée. Les articles se succèdent dans l'ordre chronologique de leur publication. J'en rappelle brièvement le sujet.

1. Les figures d'animaux sur les enseignes légionnaires (1892 et 1894). Ce sont généralement des représentations d'origine astrologique. C'est très clairement le cas du taureau, insigne des légions réorganisées par Auguste, signe qui préside au mois de Vénus genetrix, la protectrice de la dynastie julienne ; du capricorne, insigne de légions placées dans les mêmes conditions et signe de nativité d'Auguste ; du scorpion, insigne des prétoriens que Tibère prétendait avoir fondé et astre de ce prince. — 2. *Lustratio exercitus* (1893). Elle avait lieu au moment d'entrer en campagne ou de livrer bataille. Elle est figurée sur la colonne Trajane et mentionnée *CIL.*, V, 808 ; III, supp., 8112. — 3. Neptune sur les inscriptions latines (1896). La conception de Neptune comme dieu de la mer est étrangère au peuple et ne se rencontre que dans les régions où a pu s'exercer l'influence grecque. Au contraire, Neptune est, avec les nymphes, le dieu des

sources, des eaux courantes, des ponts, des pêcheurs, des mariniers et des meuniers. — 4. *Tempestates* (1898). Ce sont là les divinités qui présidaient aux flots de la mer dans la croyance populaire romaine. — 5. La signification politique de l'arc de triomphe de Trajan à Bénévent (1899). — 6. L'ornementation de la cuirasse d'Auguste dans la statue de Prima Porta. — 7. Silvain dans les inscriptions latines (1902). Article très approfondi qui montre l'influence des transformations économiques sur le culte. Silvain est le dieu des bois; il recule à mesure que s'étend le défrichement. Puis, comme le défrichement ne protège pas le fonds contre ses atteintes, on se met à lui dédier des statues, qui prennent le nom du fonds, *Siluanus Staianus*, *Casanicus*, *Caesarianensis*, etc. Il devient, par une association facile, le dieu des limites, limites du champ et de la forêt, limites du champ tout court. L'Alfius d'Horace l'invoque, dans son rêve de citadin, avec un autre dieu champêtre : *Te Priape et te pater* | *Siluane tutor finium* (*Epod.*, 2, 21-22). Silvain rentre en ville pour exercer cette fonction nouvelle et garder les enclos fermés par une consigne, bains d'hommes, prisons, docks. Enfin il est le dieu des troupeaux, parce que, en vertu du système de la transhumance, les bois sont des lieux de pâture. — 8. Le tribunal des *signa* (1902). Explication d'une inscription, *CIL.*, IV, 3559, d'après Tacite, *Ann.*, I, xviii. — 9. La famille d'Auguste sur l'autel de la Paix (1903). L'artiste a représenté la procession du sacrifice le jour de la consécration de l'autel, en 13 avant J.-C. On peut, dès lors, déterminer, d'après les attributs, les personnages alors vivants qui défilent. Auguste a l'apex comme Flamine Julien, et Agrippa, comme pontife. — 10. Les attributs divinisés de l'ancienne religion romaine. M. von D. a reconnu que, dans les cultes militaires, de simples qualités sont divinisées et, par suite, toujours associées à leur sujet : *Bonus euentus exercitus*, *Pietas legionis*. Ces associations remontent aux plus anciennes conceptions romaines, telles qu'une énumération, tirée par Aulu-Gelle des livres sacerdotaux, nous le fait connaître (XIII, xxiii) : *Luam Saturni*, *Salaciam Neptuni*, *Horam Quirini*, etc. *Salacia* est identique à *Vires* : c'est la force jaillissante des eaux; ce qui explique *Nymphae salaces* (*salax-salacia*, *audax-audacia*) [1]. — 11. Le chant de fête d'Horace pour la fondation du principat

1. Incidemment M. von D. interprète le surnom de *Fulminata*, de la légion XII, au sens de « qui frappe avec la rapidité et la force de la foudre », et le compare à *Rapax*. Il cite la traduction grecque κεραυνοφόρος (dans Dion, LV, 23). Il y a une autre traduction, κεραυνοβόλος, par exemple dans Eusèbe, *H. E.*, V, v, 4. Elle est assez équivoque. Les lexiques distinguent κεραυνοβόλος « qui frappe de la foudre » et κεραυνόβολος, « frappé par la foudre ». Rufin traduit par *Fulminea*. L'équivoque existait peut être déjà pour les anciens. Le participe passif en latin avait quelquefois la valeur du présent actif. En tout cas, une autre possibilité reste à examiner. La foudre consacre en frappant. Ainsi l'homme foudroyé est un favori des dieux. C'est ce que nous a enseigné Usener, *Rh. Mus.*, LX (1905), p. 1 suiv., cf. Artémidore, p. 93, 24 et 94, 26 Hercher, cité par Usener. La légion XII n'est

(1904) [3]. Interprétation très séduisante des six premières odes du livre III. Ce cycle célèbre les vertus qu'Auguste pratique et veut rétablir : *Virtus*, *Iustitia*, *Clementia*, *Pietas*. Des rapprochements avec le monument d'Ancyre servent de vérification. Il est bien certain que le poète traduit les sentiments et les désirs de ses contemporains. La rencontre est forcée. — 12. *Bonus Euentus* (1905). Un monument est trouvé en Grande-Bretagne (*CIL.*, VII, 97), représente Bonus eventus avec l'ancien costume des prêtres, tenant d'une main des fruits, et de la droite déposant son offrande sur la flamme d'un autel. L'inscription l'associe à la Fortune, qui, d'après M. von D., est ici la déesse des semailles. — 13. Les dieux protecteurs de Mayence (1906). Ils sont figurés par couples sur un autel trouvé à Mayence : Diane ou Nantosvelta et le dieu au maillet, Sucellus ; le Génie des camps et la Fortune ; Apollon et Salus, c'est-à-dire Grannus et Sirona ; Mercure et la Victoire. — 14. La colonne de Jupiter à Mayence (1906). La manière dont les divinités indigènes sont combinées avec les divinités grecques et romaines est très intéressante. — 15. Virgo Caelestis. Le culte de cette divinité a été vulgarisé par Septime Sévère, dont la femme est identifiée à la déesse. C'est Virgo Caelestis que Virgile désigne par *Legifera Ceres* (En., IV, 58); elle forme une triade avec Phoebus et Bacchus : Phoebus est le Soleil. La triade est certainement carthaginoise. — 16. Tessère de Trèves (1907), relatives à la lustration d'un *pagus* . — 17. *Dei certi* et *dei incerti* (1907). — 18. Les cycles festaux du calendrier romain (1907). Un certain nombre de fêtes analogues sont groupées d'après un principe assez facile à trouver, par exemple au mois d'août, la maturité des récoltes ; au mois de décembre, la vie de la semence dans la terre. On a ainsi, dans tout le cours de l'année, une série d'événements religieux étroitement liés aux occupations agricoles des Romains. — 19. Les *Kalatores pontificum et flaminum*, d'après *CIL.*, VI, 32445 et 31034. — 20. Inscription des *tibicines*. Un fragment, conservé à Nimègues, provient de Rome et complète un autre fragment trouvé à Rome certainement. — 21. Les honneurs divins rendus à César (1908). L'étude des senatus consultes qui les ordonnent, montre l'influence des usages asiatiques. — 22. La signification politique de la religion d'Émèse (1908). De Septime Sévère à Dioclétien, la religion du Soleil devient

---

peut être pas « Fulminante », comme on dit souvent, mais « Fulminée », c'est-à-dire consacrée par la foudre. Elle a été formée par Auguste. Ce prince avait failli en plusieurs occasions, être frappé par la foudre et en avait grand peur ; voy. K. Hiemer, *Rh. Mus.*, LXII (1907), 240.

1. Il faut lire p. VI : « Rheinisches Museum, 51 » (non : 59).

2. P. 153, n. 1, M. von D. limite la formule *In honorem domus diuinae* aux bords du Rhin, aux territoires des Helvètes, des Mediomatrices et des Trévires. On la trouve cependant beaucoup plus près de Lyon, deux fois à Thil-Châtel (légionnaires), trois fois à Dijon, une fois à Vertault (Lingons); voy. mes *Inscr. ant. de la Côte-d'Or*, nos 101, 144, 145, 273, 273 bis, 282.

à Rome prépondérante, et, sous certains empereurs, officielle. — 23. La voie triomphale sur le Champ de Mars (1909). De cette étude, très riche en enseignement, je détache seulement deux points. Toute eau qui provient d'une source et coule librement est sacrée, par suite annule les auspices, si on la franchit. Le *tigillum sororium* était un passage qui purifiait l'armée revenant de la guerre. La *porta triumphalis* avait la même signification. Par suite, les arcs de triomphe rentrent dans les rites de passage. — 24. Le calendrier de Cypre (1909). Les noms des mois sont déduits des titres impériaux : *Iulius Caesar Augustus imperator*, *tribunicia potestate*, *consul perpetuus*, *pontifex maximus*. Un autre calendrier de même provenance, dérive les noms des mois de ceux des membres de la famille d'Auguste, Auguste, Agrippa, Livie, Octave, Jules, Néron, Drusus.

Paul Lejay.

Palaeographia latina. Exempla codicum latinorum phototypice expressa scholarum maxime in usum. Edidit Maximilianus Ihm. Series I. Lipsiae, in aedibus B. G. Teubneri [1909], 16 pp., in-8° et 18 pl. in-folio. Prix : 5 Mk.

Ce nouveau recueil reproduit vingt-cinq pages tirées de vingt-deux mss. : 1° Capitale carrée, tirée du *Dionysianus* de Virgile ; tandis que M. Chatelain a donné une page des *schedae Vaticanae*, M. Ihm tire celle-ci des *schedae Berolinenses* (*Géorg.*, I, 101-120) ; — 2° Capitale rustique, *Mediceus* de Virgile (*G.*, I, 262-291 ; *En.*, IX, 264-292) ; — 3° Onciale, *Guelferbytanus* des *agrimensores* (éd. Lachmann, pp. 217, 17-219, 2) ; — 4° Semionciale, *Bambergensis* du *De uiris* de saint Jérôme (xi-xii ; p. 14, 24-15, 21 Richardson) ; — 5° Mérovingienne, Wolfenbüttel 99, de Weissembourg, sermons de saint Augustin (114 et 263 ; *P. L.*, XXXVIII, 652 et 1209) ; — 6° Semicursive de Bobbio, Wolfenbüttel 64, de Weissembourg, *Origines* d'Isidore (V, 30, 14 — VI, 31, 5) ; — 7° Wisigothique, Madrid, B. N., 15, 8, *Origines* d'Isidore (IX, 2, 86-105) ; — 8° Écriture insulaire (de Fulda), Bamberg, E III, 19. *Histoire auguste* (*Heliog.*, 29, 2-30, 6) ; — 9° Lombarde (bénéventine), Laur., 68, 6, César (*B. G.*, IV, II, 12-16) ; — 10° Caroline et minuscule médiévale (dite gothique) : Wolfenbüttel 86 Weiss., Pompée (Keil, *Gr. lat.*, V, 140, 16-33 ; 192, 35-193, 17), viiie-ixe s. ; Paris, B. N. 6115, *Memmianus* de Suétone, ixe s. (écriture de Tours ; *Vesp.*, 23, 2 fin ; c'est la seconde planche de la grande édition donnée par M. I.) ; Wolfenbüttel 84 Gud. 4°, ixe s., Végèce (38, 5-39, 6) ; Erlangen 305, xe s., Cicéron, *De inu.* (II, 101-104) ; Wolfenbüttel 268 Gud. 4°, xie s., Suétone (*Iul.*, 86, 2 — *Aug.*, 1 ; c'est la pl. III de l'éd. Ihm) ; Erlangen 357, xiie s., Isidore, *Orig.* (II, 21, 41-23, 3) ; Wolfenbüttel 224 Gud. 4°, xiie-xiiie s., Properce (II, 18, 26-19, 5) ; Wolfenbüttel 62 Gud. 4°, xiiie s., Martianus Capella (326-327 ; p. 97, 27-98, 3 E.) ; Wolfenbüttel 15 Gud. 2°, xive s., Végèce (p. 33, 1-35, 9 L.) ; Wolfenbüttel 53 Gud. 4°, xive s., Juvénal (vi, 660-vii, 25) ; —

11° Écriture d'humanistes : Wolfenbüttel, 82, 6 Aug. fol., xve s., Tibulle (I, 8, 57-78); Vienne, archives impériales 711, Flavio Biondo et Tacite (*Dial.*, 11-13); Wolfenbüttel 45 Gud. 4°, panégyristes, xve s. (Pacatus, 31-33; 297, 16-300, 22 B.).

Des spécimens des écritures les plus connues sont donc réunis dans la nouvelle collection et l'on peut y suivre l'histoire de la paléographie des mss. depuis l'Empire jusqu'à la découverte de l'imprimerie. Les planches sont bien exécutées et dans la grandeur de l'original. M. I. a pris garde de ne pas faire photographier des pages dont nous avons déjà des reproductions dans d'autres recueils. Les notices contiennent les renseignements nécessaires et une très complète biographie. Il n'est pas douteux que la *Palaeographia* de M. Ihm ne rende de grands services aux étudiants et aux philologues.

Paul Lejay.

L'entreprise de A.-W. Sijthoff des « Codices graeci et latini photographice depicti duce bibliothecae uniuersitatis Leidensis praefecto »; Sijthoff, Leiden, 1908; 66 pp. in-8°.

C'est un historique, en même temps qu'un plaidoyer et un prospectus de la librairie Sijthoff de Leyde. Des lettres de savants et des extraits d'articles sont donnés et intéresseront à plus d'un titre. Lire surtout, p. 62, une citation tirée de la *Rivista delle biblioteche;* le directeur de la Laurentienne suppute la perte subie par les aubergistes du fait de la vulgarisation des manuscrits. On ne peut que recommander l'entreprise de M. Sijthoff qui a déjà publié onze gros volumes (Septante, Berne 363, Platon, Plaute, *Iliade*, Tacite, Térence, Aristophane, Dioscoride, Tite-Live, Lucrèce), et cinq petits (*Chroniques* de saint Jérôme, Miniatures de saint Louis, Ésope d'Adémar, Tacite et fragment de Suétone, Alpertus Mettensis).

P. L.

K. K. Hofbibliothek, *Katalog der Ausstellung von Einbänden*; Wien, Selbstverlag der Bibliothek, vi-197 pp. in-8°.

La bibliothèque de Vienne a organisé en 1908 une exposition de reliures. Pour en laisser un souvenir durable, elle a rédigé un catalogue qui retrace, par un grand nombre d'espèces choisies, l'histoire de la forme du livre depuis le rouleau jusqu'au volume actuel. Les papyrus ouvrent la liste; un d'entre eux, des environs de l'ère chrétienne, était un rouleau. L'histoire des volumes n'est pas moins intéressante. Les seuls noms de certains propriétaires suffisent à l'indiquer, Busbeck (8), le fils de Tamerlan (29, exemplaire d'auteur), Bajazet II (30), Ferdinand d'Aragon (60), Maximilien II (84 et toute une série), Thomas Maioli (collection célèbre du xvie siècle). Charles-Quint (103), Grolier (une série d'Aldines, 182 suiv.), etc. Parmi les richesses de la bibliothèque impériale, se trouvent un sacramentaire

relié avec plaques d'ivoire ciselé, du xe siècle (291), d'origine allemande, la plus ancienne reliure du catalogue ; des livres ayant appartenu aux Corvins, etc. Les objets sont classés d'après l'origine des reliures. Quantité d'observations sur la nature des reliures sont dispersées dans les descriptions ; un supplément de remarques a été rejeté à la fin. Dans l'ensemble, excellent volume qui fait honneur à M. Th. Gottlieb et aux bibliothécaires de Vienne.

La reliure du volume reproduit les arabesques élégantes d'une couverture française du xvie siècle.

P. L.

Das Memento mori in deutscher Sitte, bildlicher Darstellung und Volksglauben, deutscher Sprache, Dichtung und Seelsorge von D. Dr A. Freybe. Gotha, F. A. Perthes, 1909. In-8°, viii-256 pp., 4 M.

M. Freybe a cueilli dans la littérature, l'art et le folklore un certain nombre de faits relatifs à la pensée de la mort. Il s'est essayé à composer de tous ces extraits un livre capable de fixer l'intérêt de nombreux lecteurs. Il y a réussi, semble-t-il. Tous ceux dont la curiosité est attirée par l'histoire de la pensée à l'époque du moyen âge parcourront avec plaisir ces pages où se manifestent à la fois la crainte de la mort, la vanité de la vie et la préoccupation d'une « belle fin ». Je dis « à l'époque du moyen âge », car c'est ce temps qui a fourni à M. F. la plus grande partie de sa récolte. Il a passé en revue les poèmes épiques ou lyriques moyen-haut-allemands, a étudié longuement les danses macabres, signalé les légendes où intervient la mort et conté les coutumes relatives à la préparation de l'ensevelissement ou des funérailles.

Si ce livre ne manque pas de charme pour les lettrés en quête de délassement austère ni d'utilité pour les prédicateurs soucieux de documents historiques, il n'apporte rien de nouveau aux érudits. Pour ceux ci il eût mieux valu épuiser le sujet à une époque ou sur un domaine quelconque que de donner un choix arbitraire. M. F., qui semble extraire des auteurs moyen-haut-allemands *tout* ce qui se rapporte à son sujet, qui va même jusqu'à affirmer que le *Nibelungenlied* « si on l'entend bien est un imposant Memento mori » a négligé maintes œuvres médiévales qui révèlent plus clairement le souci de la mort. Qu'il suffise de lui rappeler l'introduction de ce chef d'œuvre, si lu, si commenté, si rénové, le *Pauvre Henri* de Hartmann d'Aue, où se trouve citée et paraphrasée la sombre parole : Media vita in morte sumus, qu'il rappelle lui-même à diverses reprises.

F. Piquet.

Robert Davidsohn, **Geschichte von Florenz, Zweiter Band** : Guelfen und Ghibellinen. Erster Teil : Staufische Kaempfe. Berlin, E. S. Mittler u. Sohn, 1908, xii. 621 p. in-8°. Prix : 18 fr. 75 c.

Un premier volume de la grande *Histoire de Florence* de M. R. Da-

vidsohn ne nous est point parvenu. Il raconte le passé de la cité jusqu'au XIIe siècle. La première moitié du second tome s'occupe de cette histoire, si tumultueuse et si brillante pendant la première moitié de ce siècle même. Les sept chapitres nous montrent les dissensions de la bourgeoisie après le couronnement d'Othon IV (1209); la lutte pour la suprématie en Toscane, après la mort d'Innocent III; l'activité de l'empereur Frédéric II dans ces régions; l'établissement des disciples de S. François et de S. Dominique dans les murs de Florence; le début des guerres civiles, l'abandon de la cause impériale par la République; la victoire du peuple (1250-1260); le retour à la cause gibeline, l'expulsion des Guelfes en 1260, et finalement, après des luttes nouvelles, l'arrangement avec Charles d'Anjou, qui chasse, une fois de plus, les Gibelins de la cité. L'auteur a bien raison de dire que les événements défilent devant nos yeux dans un pêle-mêle éblouissant; il les raconte plutôt qu'il ne les commente [1], et sans s'arrêter à des explications critiques [2]; les notes même sont assez rares. Mais on sent à chaque page l'érudition bien documentée de l'écrivain, et l'on se laisse volontiers impressionner par le style pittoresque et fleuri de son récit. Les personnages qu'il nous présente ne sont-ils pas enveloppés, pour la plupart, du nimbe de la poésie dantesque, qu'ils soient éclairés par les flammes de l'Enfer, purifiés par la douce lumière du Purgatoire, ou transfigurés par l'éclat du Paradis? Un ton plus héroïque est permis à ceux qui racontent pareilles époques de l'histoire universelle.

E.

---

1. Ce n'est que dans le tome suivant qu'il nous racontera les conséquences sociales des événements dans un tableau de la civilisation florentine.

2. La *Geschichte von Florenz* est accompagnée en effet d'un autre ouvrage de M. D. les *Forschungen zur Geschichte von Florenz*, dont nous parlerons ici, qui en en est déjà à son quatrième volume et dans lequel l'auteur aborde les problèmes de critique historique qu'il rencontre sur son chemin. Le quatrième volume, le seul que nous ayons reçu (Berlin, Mittler, 1908. VI, 616 p. in-8°, prix : 21 fr. 25), se rapporte au XIIIe et au XIVe siècle. Un premier volume était consacré à l'histoire plus ancienne de Florence, un second renferme des documents et extraits divers des Archives locales, un troisième, divisé en deux tomes, fournit de nombreuses pièces pour l'histoire du commerce et de l'industrie florentine, et sur la lutte des *Blancs* et des *Noirs*. Le tome IV contient plusieurs études détachées (une quarantaine environ), d'étendue très diverse. sur certains épisodes de l'histoire de la République. Nous citerons, entre autres, *La Toscane au temps d'Othon IV*; *L'origine des partis guelfe et gibelin*; *La bataille de Montaperti* (1260); *L'assassinat du prince Henri d'Angleterre à Viterbe par Gui et Simon de Montfort* (1271); *Le séjour de Grégoire IX à Florence* (1273); *La paix négociée par le cardinal Latino d'Ostie, au nom du pape Nicolas III, entre les partis* (1280). On trouvera encore de nombreuses *Analectes dantesques*, des notes pour l'histoire architecturale de Florence, sur ses hospices, couvents et confréries, sur les Florentins placés à la tête des communes étrangères; une liste des *podestats* et *capitaines* du peuple de 1251 à 1330, etc., etc. Tous ceux qui s'occupent de l'histoire de l'Italie au moyen âge auront grand profit à dépouiller avec soin ce recueil si riche en renseignements inédits.

Luther, Melanchton u. Calvin in Oestreich-Ungarn von Prof. Dr Georg Lœsche. Tübingen, Mohr, 1909, XVI, 371 p. in-8°. Prix : 5 fr.

Encore une publication amenée par le jubilé du réformateur de Genève ; on ne s'en plaindra point puisqu'elle émane d'un savant d'une compétence indiscutable sur le sujet traité. M. Lœsche, professeur d'histoire ecclésiastique à la faculté de théologie protestante de Vienne, y a réuni trois études, d'étendue très diverse, sur les rapports que Luther, Mélanchton et Calvin ont eu avec ses compatriotes des états héréditaires de la maison d'Autriche [1]. Bien qu'il soit écrit sans prétentions érudites, et peut-être un peu trop comme une compilation de *Collectanées* qui s'étend du XVIe au XXe siècle, on y trouvera nombre d'indications précises et précieuses sur les vicissitudes de la Réforme dans ces régions orientales de l'Europe d'alors, car nous suivons l'auteur jusqu'en Pologne [2]. Les historiens de la Réforme allemande liront avec un intérêt particulier les volumineux extraits (p. 89-136) donnés par M. L. des écrits inédits d'un gentilhomme autrichien, M. de Joerger, rédigés en 1554. Le style est imagé, parfois un peu trop exubérant même [3]. Les projets d'union entre les différentes communautés issues en Autriche-Hongrie du mouvement de la Réforme, que caresse l'auteur, se heurteront pour le moment, et longtemps encore, aux malentendus confessionnels, mais surtout aux antipathies nationales entre Allemands, Slaves et Magyars [4].

R.

J. Paquier, **Lettres familières de Jérôme Aléandre (1510-1540)**; Paris, Picard et fils, 1909; VIII-183 pp. in-8°; prix : 5 fr.

Tirage à part de la *Revue des études historiques*. Le texte est publié d'après les manuscrits. Une analyse, souvent détaillée, indique le sujet et les circonstances de la lettre. L'annotation, très abondante, complète ces renseignements. On ne trouvera là ni les billets insignifiants ni la correspondance avec les savants allemands à

1. Luther (p. 1-136); Mélanchthon (p. 137-179); Calvin (p. 181-314). Un très utile catalogue des écrits des réformateurs, traduits en langues slaves et en magyar est joint au volume.

2 On y trouvera p. ex. des données curieuses sur Socin et les Antitrinitaires de Galicie.

3. Quand il dit par exemple (p. 333) que Luther arracha le bonnet de coton du Michel allemand, pour lui en frotter les yeux et le réveiller ainsi.

4. Nous ne citerons qu'un trait, bien caractéristique, qui date d'hier. Un professeur de l'Académie théologique de Sarospatak en Hongrie, M. Eugène Zovanyi ayant eu l'imprudence d'écrire dans un de ses livres que Calvin devait *s'effacer* devant Luther et Zwingle, puisque c'était le premier (et non pas le réformateur de Genève) qui était le *réformateur universel* [*Weltreformator*], fut traduit devant les autorités ecclésiastiques, suspendu de ses fonctions et les feuillets de son livre solennellement détruits (p. 313). Cette sentence, très calvinienne d'ailleurs, étonne moins quand on se remémore que Luther, pour les gens d'au-delà de la Leitha, est avant tout un *Allemand* et que sa nationalité lui fait plus de tort encore, à leurs yeux, que ses hérésies théologiques.

partir de la diète de Worms (1521). Pour ces dernières lettres, M. P. s'est effacé devant M. Friedensburg qui doit les publier dans les *Nuntiaturberichte*. Tel quel, le recueil de M. Paquier complète ses autres travaux sur Aléandre et l'autobiographie publiée par M. Omont. Un index, qui n'était pas dans la *Revue*, sera très utile.

M. D.

Les sources de l'histoire de France. XVIe siècle (1494-1610) par Henri Hauser, professeur à l'Université de Dijon. T. II. François I et Henri II (1515-1559). Paris, A. Picard et fils, 1909, XIII, 201 p., in-8°. Prix : 5 f.

Après trois ans d'intervalle M. H. Hauser fournit aux travailleurs, qui s'occupent de notre histoire nationale au XVIe siècle, le second fascicule des *Sources de l'histoire de France* pour cette époque. Comme son prédécesseur, il sera le très bien venu. On ne peut que se déclarer entièrement d'accord avec la façon lucide et pondérée dont il caractérise l'historiographie des règnes de François I et Henri II; c'est l'envahissement des Mémoires, source amusante mais suspecte ; ce sont les premiers recueils documentaires ; c'est l'appel à l'opinion publique qui commence, avec ses apologies ou ses pamphlets. Il faut signaler aussi la manière si impartiale dont il apprécie le mouvement de la Réforme et son importance historique pour l'histoire générale [1]. Pour beaucoup d'entre les sources contemporaines, l'examen critique est à peine commencé; pour d'autres on peut dire que le travail est à peu près achevé [2]. M. Hauser a tenu grand compte des recherches de ses devanciers dans les différentes littératures et sa bibliographie ne présente que bien peu de lacunes [3], et si je relève quelques vétilles au point de vue de la correction des épreuves, c'est pour montrer à l'auteur avec quel soin j'ai lu son tra-

---

1. Il a aussi très bien caractérisé les rapports de la couronne de France avec les princes protestants du Saint-Empire, rapports où, selon les circonstances, la défiance réciproque ou le besoin d'entente et d'appui l'emportent chez les uns et chez les autres.

2. Nous citerons le Vieilleville de M. Marchand, le Monluc de M. Courteault, et bientôt le Guillaume du Bellay de M. M. Bourilly et Fleury-Vindry.

3. La plus importante de ces lacunes, c'est l'absence complète de tout renvoi bibliographique à l'expédition de Henri II en Alsace (1552), qui ne semble pas exister pour l'auteur. Il aurait fallu citer les études de M. Alcuin Hollaender (Strasbourg, 1888, 1893). Il aurait du citer également deux dissertations sur les rapports de Henri II avec la cour de Dresde (E. Schlomka, *Die politischen Beziehungen zwischen Moritz von Sachsen und Heinrich II von Frankreich*, Halle, 1884, et *J. Trefftz, Kursachsen und Frankreich* (1552-1557), Leipzig, 1891). — Puisque M. H. citait (p. 39) une traduction *allemande* (celle de 1591) du *Livre des Martyrs* de Jean Crespin, il aurait pu citer *la plus complète* de toutes, celle de Paul Crocius, parue à Hanau, en 1606, grand in-folio. — P. 95. L'ouvrage de Baumgarten a *trois* volumes, pas *deux;* le dernier a paru en *1892*. Peut-être aurait-il été utile d'avertir le lecteur que le récit de B. s'arrête en 1539. — P. 124. Dans l'édition *originale* de 1519 (Strasbourg, Schott) que j'ai sous les yeux, le titre de l'opuscule de Jérôme Guebwiler est un peu autre : (*neminem vero Gallum*

vail [1], dont on attendra la suite avec une légitime impatience dans le petit monde des travailleurs sérieux de tous pays, car il vient remplir une lacune urgente dans leur bibliothèque scientifique et il la remplit avec une compétence indiscutable.

R.

Jean de Reuilly, **La Raucourt et ses amies**, *Etude historique des mœurs saphiques au* XVIIIe *siècle, d'après les documents inédits des archives judiciaires, les Mémoires secrets, la Chronique scandaleuse. Ouvrage orné de 3 planches gravées.* Paris, Daragon, 1 vol. 240 p. in-8°.

Le sujet scabreux abordé par M. de Reuilly demandait à être traité avec art et une certaine légèreté de touche. Mais M. de Reuilly ne sait ni composer, ni écrire, ni même corriger ses épreuves. Le livre est joliment imprimé et illustré, et ce luxe ne fait ressortir que plus cruellement l'insuffisance du fond.

F. C.

L'Histoire de France racontée à tous. Le dix-huitième siècle, par Casimir Stryienski. Paris, Hachette, 1909. In-8°, 375 p., 5 francs.

Ce travail a de très grands mérites. Il est etayé sur une sûre et solide érudition; il est clairement ordonné, écrit avec vivacité, avec agrément, avec délicatesse; il abonde en anecdotes, en citations frappantes, et l'auteur sait à l'occasion reproduire ce qu'il nomme de jolis morceaux (p. 219). Peut-être M. Stryienski a-t-il trop insisté sur Stanislas et sa fille, sur la famille de Louis XV, sur la visite de Joseph II, comme il n'a fait que passer sur le ministère de Saint-Germain. Mais il connaît à fond son époque. Il trace de vivants portraits : le duc d'Orléans dont « la vie d'homme d'État est aussi modérée que fut immodérée sa vie intime », Dubois, Alberoni, le duc de Bourbon dont l'administration a été déplorable, Choiseul, etc.. Il explique nettement le caractère de Louis XV par l'éducation que reçut le jeune roi. Il retrace fort bien en un chapitre intitulé « les entours de la reine », le commencement du règne de Louis XVI et il a de bonnes pages sur Turgot. Il nous fait comprendre Marie-Antoinette. Dans le récit des événements militaires et politiques, il choisit et marque avec goût les traits principaux. Enfin, dans un dernier cha-

---

a christiano natali Germanis imperasse certissimis... testimoniis probatur). — P. 180. A propos de la *Correspondance* du duc Christophe de Wurtemberg, publiée par Ernst, M. H. aurait pu mentionner encore le *Christoph von Wurtemberg*, de Bernard Kugler (1868-1872), toujours bon à consulter.

1. P. XII. M. H. dit par erreur que c'est la *deuxième* édition de la *France protestante* qu'il faut utiliser pour les noms situés alphabétiquement après *Gasparin*; c'est la *première* qu'il voulait dire. — P. 106. Jean Sleidan « né en 1506-1508 »; il vaudrait mieux dire « entre 1506 et 1508 ». — P. 75. Lire *Tendenzdrama* pour *Tendenzdrama*. — P. 79. L. *Baumgarten* p. *Baumgartner*. — P. 86. L. *Druffel* pour *Drüffel*. — P. 109. L. *Wille* pour *Ville*.

pitre, il résume le mouvement intellectuel et artistique, analyse finement le talent de Watteau et de la Tour, de Chardin et de Greuze, montre ce qu'il y a dans Marivaux de subtilité charmante et dans Beaumarchais d'audacieuse impertinence. Son livre, aussi intéressant qu'instructif — intéressant, pour lui prendre son expression, comme ces musées où les tableaux ne s'entassent pas — donne une impression exacte du XVIIIe siècle sous toutes ses faces, sous tous ses côtés dont aucun n'est omis. Une œuvre d'ensemble, comme celle-là, quels que soient ses défauts (et elle n'en a guère) est infiniment supérieure par l'étendue des recherches et des vues à tant de menues études épisodiques, dont on fait aujourd'hui grand fracas [1].

A. Ch.

Etienne Martin Saint-Léon. **Histoire des corporations de métiers** depuis leurs origines jusqu'à leur suppression en 1791, suivie d'une étude sur l'évolution de l'idée corporative de 1791 à nos jours et sur le mouvement syndical contemporain. 2e édition. Paris, F. Alcan, 1909. XXIII et 795 pages in-8. 10 francs.

Cette seconde édition de l'excellent manuel de M. Martin Saint-Léon sera accueillie avec la même faveur que la première. Des chapitres entiers ont été refondus et mis au courant des progrès de la science, par exemple ceux qui sont consacrés aux Origines des corporations en France et à l'historique du mouvement syndical depuis la loi de 1884. Il faut louer l'exposition claire et précise, la documentation abondante et sûre, le ton calme et objectif que l'auteur apporte à l'étude d'un sujet difficile et complexe, obscurci par tant d'intérêts et de passions contradictoires. Sa vaste synthèse pourra être réformée ou contestée dans le détail, comme toute synthèse [2], elle n'en rendra pas moins de grands services.

A. Mz.

---

1. P. 125, la phrase un peu obscure pourrait faire croire que Strasbourg et Besançon ont été arrachées à « l'étreinte autrichienne »; p. 127, il est prouvé aujourd'hui que Frédéric n'a pas passé la nuit de Mollwitz dans un moulin; p. 134, la retraite de Prague a été trop louée et ne mérite pas cet excès d'honneur; p. 160, lire Antoing et non *Antoiry*; p. 161, Anterroche et non *Auteroche*; p. 163, Löwendal et non *Löwendahl;* p. 200, Laudon et non *Landon;* p. 221, Dumouriez et Vioménil n'étaient pas des « officiers de fortune »; p. 236 et 262 écrire « du Muy » et non *de* Muy; p. 254, Esterhazy n'était pas un « officier autrichien », puisqu'il était né au Vigan et servait en France depuis 1751 (cf. la lettre de Mercy à Marie-Thérèse du 15 novembre 1775); p. 298, l'approbation donnée au jugement d'Augeard ferait croire que l'auteur pense, comme Augeard, que « de la nomination de Calonne résulta la destruction de Leurs Majestés sur un échafaud »; p. 330 lire « admirateurs » et non *administrateurs*.

2. Beaucoup trouveront trop favorable le jugement qu'il porte sur Colbert et le Colbertisme. D'autres regretteront qu'il ait passé si vite sur les corporations clandestines (déguisées en sociétés de secours mutuels) de l'époque de Louis-Philippe.

Ernest Daudet, **L'exil et la mort du général Moreau**. Paris, Hachette, 1909, in-16, 267 p., 3 fr. 50.

M. Daudet a écrit ce volume principalement d'après les papiers personnels du général Moreau. Ces papiers consistent surtout en lettres adressées par Moreau à sa femme pendant son procès de 1804 et aussi pendant les périodes, assez longues, où ils furent séparés après leur établissement en Amérique. Mais il y a également des notes rédigées par le général en vue de sa défense et un fragment autobiographique assez étendu, relatif aux campagnes de 1794 à 1799. Il est regrettable que M. D. n'ait pas publié intégralement cette pièce, d'un intérêt manifeste, et qu'il n'en donne qu'un résumé.

En dépit du titre, un bon tiers du volume est consacré au procès de 1804; l'auteur n'a pas de peine à montrer combien faibles étaient les bases de l'accusation portée contre Moreau, coupable seulement d'une imprudence, et combien Napoléon se montra rancunier, injuste et impitoyable envers son ancien compagnon d'armes. Peut-être aurait-il dû, dans le récit de la délibération du tribunal, faire la part de ce que le juge Lecourbe, dont il reproduit le récit, écrit après la Restauration, et se souvient d'avoir été disgracié pour son attitude favorable à l'accusé. On sait que l'Empereur transforma la peine de deux années d'emprisonnement prononcée contre Moreau en celle du bannissement à perpétuité. Les textes utilisés par M. D. montrent à la suite de quelles négociations cette décision fut prise : Napoléon désirait obtenir de Moreau l'abandon de son pourvoi en cassation ; Moreau voulait obtenir de quitter la France et de n'être pas détenu. Il espérait que son bannissement serait de courte durée. La décision impériale ne paraît donc pas avoir été prise, comme on le répète souvent, pour aggraver encore la condamnation prononcée.

Moreau s'installa à Morrisville, en Pensylvanie, et y vécut assez à l'aise, sans se mêler activement aux affaires politiques pendant plusieurs années. La première idée de le gagner à la cause des puissances coalisées paraît être venue de Fauche-Borel. C'est la Russie qui engagea les pourparlers. La négociation, commencée peut-être dès avant 1806, prit corps en 1807 et le comte Pahlen, agent diplomatique russe à Philadelphie, fit à Moreau des offres catégoriques, qui ne furent pas accueillies. Par la lettre de refus que le général écrivit au tsar, et que publie M. D., on voit qu'il est déjà disposé à prendre un rôle en France et à rendre des services à la Russie, mais sans aller jusqu'à servir dans ses armées. Il ne se décide qu'en 1812, et M. D. a mis quelque soin à rechercher les motifs de sa décision. Les mauvais traitements infligés à Mme Moreau, qui était revenue en France, par la police de Napoléon, peuvent y avoir contribué, mais la raison principale semble être l'insuccès de la campagne de Russie, qui présageait la chute de l'Empire. Moreau se flattait que parmi les prisonniers de la Grande Armée, on trouverait les éléments d'un

corps *français* de 40,000 hommes dont il souhaitait prendre le commandement pour renverser le gouvernement impérial. Il avait reçu, paraît-il, des agents russes la promesse que les frontières naturelles de la France ne seraient pas entamées. M. D. ne donne malheureusement pas le texte même de cette promesse, qui est de nature à atténuer dans une certaine mesure la culpabilité de Moreau. Il ne résout pas non plus bien nettement la question de savoir si le général a eu des relations avec les Bourbons; il a rejeté les offres de Hyde de Neuville; M. D. le prouve; mais n'y a-t-il eu que celles-là? Deux généraux royalistes, réfugiés en Amérique, ont été de ses intimes : Willot, l'ancien déporté de fructidor, et Reubell, l'ex-chef d'état-major de Jérôme en Westphalie, qui s'était enfui à Londres quand sa complicité avec Brunswick fut découverte en 1809. Tous deux ont reçu de lui des instructions au moment de son départ, et Reubell, que M. D. ne nomme pas, n'a eu besoin après 1814 que de rappeler le fait à Wellington et à Clarke pour obtenir les faveurs de Louis XVIII. Peut-être trouverait-on à ce sujet, à Londres, les indications que M. D. a vainement cherchées à Pétersbourg et dans les papiers de Moreau.

La dernière partie du livre est un récit résumé de la campagne de Saxe et de la bataille de Dresde où Moreau trouva la mort, aux côtés de l'Empereur Alexandre, et alors que dans l'armée française on ignorait totalement sa présence au camp des alliés. La légende, répandue depuis, que Napoléon aurait à dessein fait tirer sur le général transfuge, n'a aucun fondement.

Le jugement d'ensemble que porte l'auteur sur Moreau paraît équitable, quoique sévère. « Si l'on tente de le défendre, dit-il, il ne reste à alléguer que sa bonne foi, l'influence pervertissante de l'exil, et son ignorance de ce qui se passait alors dans l'âme française ». J'avoue que je comprends moins bien quand M. D. trouve Moreau plus coupable que les émigrés, qui « étaient dans leur rôle et se croyaient dans leur droit ». Moreau n'est pas royaliste, et dès lors « ce qui excuse les émigrés ne saurait excuser l'ancien général en chef des armées de la République ». Les *ultra* n'ont pas fait ce *distinguo* ; ils ont réuni dans un culte commun Pichegru, Moreau et Cadoudal.

Je n'ai pas parlé de la méthode de M. D.; elle est connue, et consiste à ne donner aucune référence. C'est particulièrement regrettable en un pareil sujet, où la critique de chaque témoignage a tant d'importance. L'auteur parle (p. 217) des « règles de probité » qui s'imposent à l'historien. Celle-là est la première de toutes.

R. Guyot.

Léon Pineau, professeur de littérature étrangère à la Faculté des Lettres de Clermont-Ferrand : **L'Evolution du Roman en Allemagne au XIXe siècle.** Avec une préface de A. Chuquet. In-18, Paris, Hachette. 1908.

La définition que M. Pineau donne du roman, au début de son

livre, me paraît inacceptable. « Le roman, écrit-il, est une narration en langue vulgaire et qui, sur un fond réel ou prétendu tel, exprime les mœurs et les idées de la société au sein de laquelle il a été composé » (p. 4). Il s'ensuit qu'une narration en latin, par exemple, rédigée par un Allemand ou un Français, ne serait pas un roman. Et c'est bien ce qu'en effet M. Pineau prétend. « Le Ruodlieb, à mon avis, n'est point un roman : non parce qu'il est en vers, mais parce qu'il est en latin » (p. 5). Si le Ruodlieb n'est pas un roman, qu'est-ce donc ? En outre, M. Pineau devrait, en bonne logique, exclure aussi du roman le roman historique ou exotique, dont on ne saurait dire qu'il exprime les mœurs et les idées de la société au sein de laquelle il a été composé, puisque précisément il a en vue tout le contraire. En consacrant néanmoins un chapitre au roman historique, en citant des œuvres comme l' « Octavia » de Walloth et l' « Uarda » d'Ebers (p. 240), M. Pineau se réfute lui-même et nous fournit la meilleure preuve que sa définition du roman, quoique — ou plutôt parce que — fondée sur l'étymologie, est de beaucoup trop restrictive.

Il affirme ailleurs (p. 213) que « roman et nouvelle sont deux choses absolument distinctes. » Je ne pense pas, quant à moi, que cette distinction soit, en fait, si absolue. Bien souvent elle ne comporte rien d'essentiel, n'existe guère que dans les termes et tient surtout à l'ampleur ou l'exigüité du sujet ou de la narration. Elle ne saurait, en tout cas, résider en ce que « la nouvelle est un récit, dont l'unique fin est d'amuser et de plaire » (p. 214) : car il y a nombre de romans dont c'est là aussi l'unique fin (M. Pineau, au surplus, intitule un de ses chapitres : « Le roman amusant ») et, par contre, nombre de nouvelles dont ce n'est point la fin unique. M. Pineau poursuit : « Primitivement, ce récit était dit et non écrit : d'où sa brièveté essentielle » (p. 214). Mais le roman, lui aussi, à l'origine, quand, versifié, il s'appelait épopée ou chanson de geste, se transmettait, exclusivement ou concurremment, par voie orale. M. Pineau aurait pu s'inspirer, plus heureusement, des pages placées par Paul Heyse en tête du premier volume du « Novellenschatz » ; il y eût trouvé une définition ingénieuse de la nouvelle avec le fameux critérium, d'ailleurs très contestable, du « faucon ».

Ces objections préliminaires ne diminuent en rien la valeur du tableau où M. Pineau brosse à larges touches les avatars du roman allemand au dernier siècle. La méthode qu'il a choisie est excellente en son principe, lequel consiste à prendre pour point de départ non les écrivains, mais les œuvres, et à grouper celles-ci en raison de leurs similitudes. Ces similitudes sont de deux ordres, suivant que l'on considère les thèmes ou la technique. M. Pineau, à vrai dire, n'a point séparé, comme il convenait, ces deux points de vue et il a trop négligé le second. Il n'applique pas non plus toujours avec rigueur sa méthode : il s'en écarte même tout à fait dans le chapitre

sur le roman féministe, où, au lieu de traiter, comme on s'y attendait, des romans s'occupant du féminisme, il étudie ceux — par ailleurs très divers — ayant des femmes pour auteurs.

Ce dont il faut, en revanche, le louer sans réserve, c'est d'avoir, sans aucun scrupule — et c'était là, aussi bien, une des conséquences de sa méthode, — parlé, toutes les fois que ce procédé s'imposait, des différentes productions d'un même romancier en plusieurs chapitres et conjointement avec des productions d'autres romanciers ; c'est aussi — toujours en vertu de sa méthode — d'avoir exclu, ou peu s'en faut, de son livre toute digression biographique. Laissons de côté la question de savoir jusqu'à quel point se fait sentir, en général, et se justifie le besoin de narrer la vie d'un poète, d'un écrivain quel qu'il soit. C'eût été ici, dans un ouvrage consacré à l'évolution d'un genre, une erreur capitale.

Même allégée de cet encombrant ballast, l'œuvre entreprise par M. Pineau demeurait considérable et des plus ardues. Aussi ne faut-il point s'étonner d'y constater des lacunes, des omissions, volontaires ou non. C'est là l'habituel et à peu près inévitable écueil de cette sorte de synthèses. Pouvait-on — actuellement, du moins — donner, en 320 pages, mieux qu'une idée approximative et fragmentaire d'une matière aussi vaste ?

M. Pineau étudie successivement le roman avant Gœthe, la formation du roman moderne sous l'influence de Gœthe, le roman romantique, le roman humoristique de Jean-Paul, le roman tendancieux de la Jeune Allemagne, la nouvelle villageoise, le roman historique, le roman réaliste, le roman naturaliste, enfin le roman néo-romantique et symbolique (je ne reproduis point les titres exacts des 15 chapitres). L'auteur a fait, ce me semble, un choix d'ordinaire assez judicieux des œuvres caractéristiques pour chaque groupe et su, en résumant le contenu de quelques-unes d'entres elles, garder la justé mesure, de façon à nous distraire et nous instruire à la fois, sans nous lasser jamais. Son beau travail rendra certainement les plus grands services à tous ceux qui, de près ou de loin, s'intéressent aux lettres allemandes. Il « comble heureusement », ainsi que l'écrit M. Chuquet dans la préface, « une lacune particulièrement regrettable », et nous donne, sinon tout à fait l'impression que « dans cette multitude de romans, l'évolution suit son cours avec une régularité et une logique merveilleuses » (p. 300), la possibilité tout au moins de nous orienter rapidement au milieu de cette forêt touffue qu'est le roman allemand an XIXe siècle. Il nous reste à souhaiter que M. Pineau réalise bientôt son dessein d'en faire autant pour le drame et la poésie lyrique.

L. Benoist-Hanappier.

G. Anrich. **Ultramontanismus in seiner Entstehung und Entwickelung** (Religionsgeschichtliche Volksbücher). Tübingen, Mohr, 1909. In-12°, 48 p.

Exposé très judicieux et exact du mouvement ultramontain, depuis l'aube du XIXe siècle jusqu'au concile du Vatican. L'auteur montre quelle était la situation de l'Église romaine à la fin du XVIIIe siècle, et comment de cette situation compromise, pour ne rien dire de plus, la papauté, par un concours de circonstances favorables et par l'évolution d'un mouvement beaucoup moins politique encore que religieux, aboutit à la création d'une puissance telle que le moyen âge n'en a pas réellement connue. Ce petit livre pourrait être utilement médité par d'autres personnes que par les historiens.

A. L.

Paul Lœwengard, **La Splendeur catholique, du Judaïsme à l'Église.** Paris, Perrin, 1910; XII-298 pp. in-16; prix : 3 fr. 50.

M. Lœwengard appartient à une famille israélite où la libre-pensée a éliminé toute religion positive pendant deux générations. Mystique, curieux, il a été de bonne heure intéressé par le catholicisme. Les professeurs du lycée de Lyon lui ont appris que ce qu'écrivent les prêtres ne compte pas. Sa propre famille a cherché à le détourner de sa curiosité. Il s'adresse au judaïsme orthodoxe et perçoit la contradiction d'un culte exercé par un clergé incroyant. Il fait de la littérature et de la poésie. Il écrit les *Pourpres mystiques* et les *Fastes de Babylone*. Enfin, il se marie à un médium spirite, mais de famille catholique. Peu à peu, ce nouveau milieu le transforme. Sa femme se convertit. Lui-même, après une longue crise de neurasthénie, reçoit le baptême. Il reste très juif, tout en devenant chrétien, « raciné dans sa terre et dans ses morts », suivant la formule barrésienne. Document curieux, mais long.

M. D.

L. Henry Lecomte, **Œuvres inédites de Béranger,** Paris, Daragon, 1909. In-8°, 237 p., 8 francs.

M. L. Henry Lecomte qui fut autrefois, en relations avec Antier, l'ami intime de Béranger, reçut communication d'un manuscrit du poète, contenant quelques œuvres dramatiques, des *juvenilia* que le chansonnier n'avait pas jugé à propos de publier. Il nous donne aujourd'hui d'après une copie prise en 1870 ces *Œuvres inédites*. Elles se composent d'une comédie en un acte et en vers, le *Paresseux*; d'un opéra comique en un acte, *La Vieille femme et le jeune mari*, refusé en 1810 par les comédiens de l'Opéra-comique comme « pièce immorale » (elle est pourtant bien innocente); et enfin d'un à-propos mêlé de couplets, en un acte, que l'éditeur a intitulé *Les Amis de Molière* et qui fut composé vers 1801 par Béranger pour un théâtre

de société auquel il appartenait. Le *Paresseux* offre quelques situations amusantes ; mais la pièce est bien incolore ; quant aux deux autres, elles sont sans valeur. Un biographe de Béranger pourra trouver quelques renseignements à glaner dans cette publication ; la réputation du poète n'y gagnera rien.

L. ROUSTAN.

— Nous avons reçu comme spécimen la première livraison de l'ouvrage suivant : *Vollständiges griechisch-deutsches Handwörterbuch zu den Schriften des Neuen Testaments und der übrigen urchristlichen Literatur*, von Erwin PREUSCHEN ; 160 colonnes (80 pages), de ἀ à ἀγγροκόπος. Giessen, Töpelmann, 1908. Deux feuilles d'introduction exposent le plan et le but de l'ouvrage, qui comprendra environ sept livraisons ; quatre sont déjà parues au moment où j'écris cette note. A en juger par la première, ce dictionnaire sera d'une incontestable utilité pour l'étude et l'interprétation des Ecritures. L'impression est nette, les mots bien séparés, les sens d'un même mot soigneusement distingués ; et aux mots qui se trouvent dans les Septante est ajouté leur équivalent hébraïque. Les abréviations sont très nombreuses, et seront peut-être cause d'une perte de temps jusqu'à ce qu'on soit bien familiarisé avec elles ; c'est un inconvénient qui ne pouvait guère être évité. J'ai cherché en vain la valeur de deux signes qui reviennent fréquemment à la fin des articles, l'astérisque et la croix ; je ne l'ai vue indiquée nulle part. La croix me semble indiquer les mots qui ne se rencontrent qu'une fois ; quant à l'astérisque, serait-ce le signe que tous les passages où se trouve le mot sont cités ? — MY.

— M. VARLENDIS est l'auteur de plusieurs recueils de poésies et de traductions en langue grecque vulgaire de quelques drames antiques (*Prométhée*, *Electra*, *Iphigénie*), qui ont été publiées dans un périodique dont il est le directeur, Ἐπιθεώρησι, revue mensuelle paraissant depuis 1904. Il a adressé à la *Revue* un exemplaire d'un recueil de nouvelles, intitulé Ἀητοὶ καὶ Λελέκια (*Aigles et Cigognes*) d'après le titre de la seconde (Athènes, 1908, 64 pages). Nous le signalons ici, bien que le genre ne rentre pas dans les sujets dont s'occupe la *Revue*. Ce sont des récits patriotiques pour la plupart, parmi lesquels on remarquera celui qui a pour titre Γλέντι, description d'une fête populaire, où l'auteur prend nettement parti contre la καθαρεύουσα. — MY.

— Le professeur de La Haye, M. C. BRAKMAN, bien connu par ses travaux précédents sur Fronton et sur Apulée, vient de publier à Leyde (Brill, 36 p. in-8°), sous le titre de *Ammianea et Annaeana*, une série de fort bonnes conjectures, avec de très utiles rapprochements, sur des textes qui sont loin d'être toujours faciles. Nul doute que les corrections proposées ne plairont pas toutes à tous ; mais cela est dans l'ordre. Le Sénèque étant toujours très goûté et très discuté, on lira peut-être d'abord les pages qui le concernent, les seize dernières. A propos de Ep. 21, 10 (p. 22 au milieu) plutôt que la phrase de Tite-Live, je rapprocherais de Sénèque, Pétrone, Sat. 7, 3, B[4], 9, 37. — Pour Ammien, il s'agit souvent de très petits mots (liaisons, etc.) que d'anciens éditeurs ont déjà proposés ; M. Br. appuie ces conjectures par des rapprochements appropriés. Dans les corrections au texte du même auteur, M. Brakman s'est préoccupé surtout de suppléer aux lacunes, dont il comble exactement l'espace en s'aidant des imitations habituelles à l'historien. Il est vrai que pour déterminer avec précision que l'écrivain imite Ammien en tel passage et jusqu'où il le suit, on rencontre de sérieuses difficultés. P. 3, n. 3 : citation incomplète et inintelligible de Norden.. — É. T.

— Nous avons reçu une thèse de Chicago (55 p.) de M. Draper T. Schoonover : *A study of Cn. Domitius Corbulo as found in the « Annals » of Tacitus*. Six chapitres dont voici les titres : Introduction ; différence entre la biographie et l'histoire ; chronologie ; topographie ; exposition ; récit des campagnes de Corbulon dans Dion Cassius. — Le sujet a été suggéré par le professeur Hendrickson (ses idées systématiques sur l'Agricola ont plutôt déteint ici d'une façon fâcheuse) ; il a guidé l'auteur qui a profité aussi des conseils du professeur Frank Frost Abbott. Un coup d'œil sur les titres reproduits suffit à montrer ce que la lecture révèle encore mieux, à savoir qu'il n'y a pas à attendre ici ni composition, ni démonstration rigoureuse. D'autre part je rappelle qu'il reste de Corbulo en tout quatre fragments qui remplissent une page des *Fragmenta* de Peter. Joignez-y les récits da Tacite et de Dion ; M. Ch. n'a pas trouvé que la base fût trop étroite pour établir là-dessus les recherches les plus difficiles : déterminer quelle a été la source de Tacite : un livre d'Annales ou un « éloge » de Corbulon ? Tacite a-t-il consulté directement les Mémoires de Corbulon ? Que pensait-il et que nous a-t-il donné en fait ? Autant de problèmes en eux-mêmes ardus, sinon insolubles. Beaucoup trop d'arguments négatifs dont normalement il n'y a rien à tirer. Je suis bien sûr que je ne serai pas seul de ce côté de l'Océan, à m'étonner de voir un débutant user d'une telle méthode et aborder d'emblée de tels sujets. — É. T.

— Dans un mémoire curieux à plus d'un titre, consacré au *Rétablissement du parlement de Provence (janvier 1775), d'après des documents inédits* (Paris, H. Daragon, 1909. In-8° de 45 pages), M. Jean Audouard a rappelé les circonstances qui ont marqué le retour à Aix des Parlementaires dispersés depuis le mois d'octobre 1771, décrit la séance solennelle de réinstallation où furent prononcés des discours en l'honneur de l'antique magistrature, énuméré enfin les fêtes et réceptions qui suivirent cet heureux événement. Il a transcrit les pièces de vers, harangues, édits, qui furent prononcés ou enregistrés en cette occasion et nous a retracé un tableau animé de la joie qui accueillit à Aix les mesures de clémence prises par le roi Louis XVI en faveur des magistrats qui avaient tenu si énergiquement tête au gouvernement de son aïeul. C'est une page d'histoire locale et un épisode de la vie publique au XVIIIe siècle, qui ne manque pas de saveur. — L.-H. L.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 5 novembre 1909.* — M. Perrot, secrétaire perpétuel, annonce que le buste de M. Henri Wallon vient d'être installé dans le vestibule qui précède la bibliothèque de l'Institut.

M. Bouché-Leclercq, président, annonce que l'Académie a élu associé étranger M. Thomsen, de Copenhague, en remplacement de M. de Göje, de Leyde, décédé.

M. Naville communique en seconde lecture son mémoire sur la découverte de la Loi sous Josias. — MM. Philippe Berger, Théodore Reinach et Bouché-Leclercq présentent quelques observations.

M. Léopold Delisle expose, d'après M. Lœw, les indices paléographiques qui permettent de ne pas confondre l'écriture visigothique espagnole avec celle des manuscrits italiens du type de Nonantola.

Léon Dorez.

Le propriétaire-gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 47 — 25 novembre — 1909

Kautzsch, L'Ancien Testament, 3e éd. 13-15. — Kittel, Le peuple d'Israël, II. — Bugge, Etrusques et Indo-germains. — Eranos, VIII. — Suétone, p. Ihm, I. — Rodenwaldt, Les peintures murales pompéiennes. — Braun, Le développement de l'Espagne romaine. — Knoke, Arminius. — Machaut, Poésies lyriques, p. Chichmaref. — Mystères anglais de la nativité, p. Hemingway. — Tucker, La satire anglaise avant la Renaissance. — Goddard, La légende des femmes exemplaires de Chaucer. — Allier, La compagnie du Saint-Sacrement de l'autel à Marseille. — Maier, Melanchthon, Lavater et Strauss. — Windelband, La philosophie allemande du xixe siècle. — Berend, L'esthétique de Jean-Paul. — Gaultier, Reflets d'histoire. — Du Bled, La société française du xvie au xixe siècle. — Lettres d'Herbelot à Montalembert et à Cornudet. — Du Bourg, Les entrevues de Frohsdorf. — Koster, Le Pelargikon. — Académie des inscriptions.

Die Heilige Schrift des Alten Testaments, uebersetzt und herausgegeben von E. Kautzsch, Dritte Auflage. Lfg. 13-15, Tübingen, Mohr, 1909, gr. in-8°, pp. 769-953.

Geschichte des Volkes Israël, von R. Kittel, 2 Band. *Das Volk in Kanaan, Quellenkunde und Geschichte der Zeit bis zum babylonischen Exil.* Zweite Auflage. Gotha, Perthes, 1909 ; in-8°, xvi-589 pages.

Avec la triple livraison qui vient de paraître s'achève le premier volume de la traduction allemande de l'Ancien Testament éditée par M. Kautzsch. Le fascicule que nous annonçons contient la fin de Jérémie et Ézéchiel, plus l'avant-propos et la table du volume.

L'interprétation donnée par le traducteur d'Ézéchiel, M. Rothstein, au fameux passage (xx, 25-26) où le prophète parle des mauvaises lois que Iahvé a données à son peuple pour le perdre en lui faisant sacrifier tous les premiers-nés, est assez singulière. M. R. se croit autorisé à interpréter Ézéchiel par saint Paul. Il reconnaît que les lois dont il s'agit sont les anciennes prescriptions concernant les premiers-nés de l'homme et des animaux. Israël se serait trompé sur le sens de cette loi en ce qui regarde l'homme ; Iahvé aurait prévu l'erreur et l'aurait laissée se produire afin que du mal sortit le bien ; mais Ézéchiel n'a pu manquer de considérer Iahvé comme un dieu parfaitement juste. Le dernier point ne fait pas doute ; la question est seulement de savoir si Ézéchiel entendait cette justice comme M. R. Or il est évident, d'une part, que la distinction subtile qui nous est proposée ne relève pas du tout le caractère moral de Iahvé ; d'autre part, il semble non moins clair qu'Ézéchiel ne l'a pas soupçonnée.

Son dieu juste et terrible, voyant les mauvaises dispositions de son peuple, n'a pas craint de lui donner des lois funestes, des lois destructives, en lui prescrivant l'immolation des premiers-nés : ces lois étaient comme un châtiment, et Ézéchiel n'y voit pas autre chose ; il songe à une peine purement afflictive, non à une peine expiatoire ou à l'étrange pédagogie que M. R. prête à Iahvé. Le texte prouve tout simplement que les sacrifices de premiers-nés s'adressaient à Iahvé, et que la coutume, au jugement d'Ézéchiel, en remontait à la plus haute antiquité.

Le volume de M. Kittel, seconde partie de son histoire d'Israël, mériterait une étude approfondie, non un simple compte rendu. L'auteur est un critique prudent ; parfois même on pourrait le trouver timoré. Mais la rare pénétration dont il fait preuve dans l'analyse et dans la discussion des textes, l'extrême sincérité avec laquelle il aborde toutes les questions ne permettent pas de négliger la moindre de ses conclusions, comme dictée par un préjugé de conservatisme. Sur des points très importants, par exemple sur le sacrifice humain daus l'antiquité israélite, il se prononce sans hésitation, suivant les témoignages où ils le conduisent, et corrigeant au besoin les réserves antérieurement formulées.

Pour chacune des périodes éudiées, un minutieux examen des sources précède l'exposé historique. M. K. se montre peu pressé d'admettre que les plus anciens documents qui sont entrés dans lse Juges, Samuël, le commmencement des Rois, aient appartenu aux sources iahviste et élohiste de l'Hexateuque. Mais, comme il reconnaît un certain rapport et une affinité entre les uns et les autres et que les sources dont il s'agit sont, jusqu'à un certain point, des recueils ou des œuvres collectives, ses conclusions ne sont pas aussi différentes qu'elles le paraissent de celles des exégètes qui affirment la continuité des sources dans l'Hexateuque et dans les livres subséquents. Il considère les plus anciennes lois de Iahvé, décalogue iahviste d'*Ex.* XXXIV, Livre de l'alliance, comme ayant appartenu originairement à des sanctuaires particuliers où subsistaient certaines traditions des cultes de Canaan. Rien n'est plus vraisemblable. Le Deutéronome primitif, qui fut découvert sous Josias, serait une loi faite pour le temple de Jérusalem, et à la composition de laquelle Helcias, qui la trouva, aurait été étranger. Les arguments de M. K. sur le dernier point sont assez plausibles ; mais la question est secondaire. Beaucoup moins probable est l'hypothèse récemment proposée et que M. K. semble regarder avec bienveillance, d'après laquelle le code deutéronomique aurait été mis au jour par des travaux de réparation à un mur où on l'aurait antérieurement placé. La conjecture est toute gratuite, nonobstant les rapprochements qu'on fait de cas de ce genre en dehors d'Israël. Car, si le récit des Rois parle de réparations à effectuer moyennant l'argent du temple, Helcias

annonce la découverte du livre à l'officier qui vient chercher l'argent, avant les travaux.

Le précepte du Livre de l'alliance (Ex. XXII, 28), concernant l'oblation sacrificielle des premiers-nés de l'homme, est une coutume cananéenne adoptée par les Israélites. M. K. pense que, même dans les temps anciens, le rachat n'était pas défendu, mais qu'il ne devint obligatoire que plus tard. C'est possible. Néanmoins le Livre de l'alliance ne favorise pas cette hypothèse ; car il ne paraît pas plus envisager l'hypothèse d'un rachat pour les premiers-nés de l'homme que pour les premiers-nés du troupeau. La pratique du rachat pourrait donc être moins ancienne que ne le suppose M. K. ; et l'on peut en dire autant de l'offrande des enfants pour le service du sanctuaire, comme la légende le raconte de Samuël. On ne voit pas non plus sur quels témoignages le savant critique s'appuie pour soutenir que le sacrifice des premiers-nés de l'homme était tombé depuis longtemps en désuétude lorsque Manassé le rétablit. Une pareille coutume n'aurait guère pu revivre si elle avait été une fois abandonnée. M. K. cherche à expliquer la conduite de Manassé par des influences étrangères, notamment par celle de l'Assyrie. Le Mélek à qui on sacrifiait les enfants aurait été Marduk ou Shamash. Mais il ne semble pas que les Assyriens aient pratiqué alors de tels sacrifices. M. K. se retourne vers le Baal de Tyr, dont on aurait appliqué le culte à Iahvé, ou qui aurait été adoré à côté de lui. Rapportons-nous en sur ce point au témoignage d'Ézéchiel : c'est à Iahvé que l'on sacrifiait, que l'on croyait devoir sacrifier les enfants. Qu'est-ce que Manassé avait à faire du Baal de Tyr ? Ce n'est certainement pas à lui qu'on sacrifiait les enfants dans les anciens temps. Il ne manquait pas de dieux en Canaan qui exigeaient le même culte. Iahvé aura hérité de ces baals, spécialement de l'ancien dieu ou Mélek de Jérusalem, et les sacrifices humains et le sanctuaire de Gé-Hinnom.

Alfred Loisy.

S. Bugge, **Das Verhältnis der Etrusker zu den Indogermanen und der Bevölkerung Kleinasiens und Griechenlands.** Sprachliche Untersuchungen, herausgegeben von A. Torp. Strasbourg, 1909, in-8°, VIII-241 p.

Le regretté S. Bugge avait émis depuis longtemps l'hypothèse que l'arménien serait le débris d'un grand ensemble de langues indo-européennes d'Asie-Mineure dont feraient aussi partie l'étrusque, la langue de l'inscription de Lemnos, l' « étéocrétois », le lycien, etc. Il s'est, dès 1890, efforcé d'établir cette thèse dans un volume intitulé *Etruskisch und Armenisch*, dont les conclusions ont été unanimement rejetées par la critique ; mais, sans se laisser décourager par la contradiction universelle, il a persisté dans sa doctrine ; et, à sa mort, son disciple M. Torp a trouvé dans ses papiers le manuscrit

inachevé d'une étude destinée à reprendre la même thèse ; c'est ce travail qui est maintenant soumis au public.

Malgré l'autorité de son auteur, qui était l'un des découvreurs les plus ingénieux que la linguistique ait compté, au XIXe siècle et qui a lancé une foule de vues neuves et d'hypothèses suggestives, il est douteux que cette nouvelle publication fasse revenir les critiques sur leur opinion. Sans examiner en quelle mesure les sens attribués aux mots étrusques et les valeurs grammaticales admises peuvent être autorisés — il est inutile de rappeler que presque tout ici est absolument incertain —, il suffit, pour se convaincre de la fragilité des preuves alléguées, d'examiner quelques faits. — Soit l'étrusque *θues'*, *θuves'*, traduit par « il a donné » ; B. en rapproche *tuec* « il a donné » d'une partie des parlers arméniens modernes ; mais l'arménien ancien ne connaît que *et*, et la forme *tuec* a pris la place de *et* à la date, relativement tardive, où l'arménien a éliminé les formes munies d'augment, c'est-à-dire sans doute bien après le Ve siècle ap. J.-C. ; par un saut hardi en arrière, B. reporte cette forme moderne non seulement à une date antérieure à la séparation supposée des Etrusques et des Arméniens, c'est-à-dire au moins au second millénaire avant le Christ. Mais le *c* arménien en question n'est pas *s* ; pour identifier les formes qu'il rapproche, B. suppose que le *c* de l'aoriste arménien reposerait sur un ancien *-ss-* ; à cet effet, il s'autorise d'un article informe de J. A. Smith, dans les *Indogermanische Forschungen*, XII, 4 et suiv. ; le mal est que le traitement arménien de * *-ss-* est connu : c'est *-s-* attesté par *es* « tu es » = hom. ἐσσι, v. lat. *ess*). — P. 90, un étrusque *θu*, traduit hypothétiquement par « un », est rapproché du démonstratif arm. *doyn* « ce même » ; le rapprochement, très difficile en tout cas pour le sens, n'est possible, à l'extrême rigueur, que par suite du voisinage des notions de « unité » et de « identité » ; mais arm. *doyn* s'analyse aisément en un démonstratif *do-* largement attesté par ailleurs en arménien, et la particule d'identité *-in* ; le sens de « même » tient donc à une particule qui ne se trouve précisément pas dans le mot étrusque. Au surplus, on voit que le θ de *θuves'* répondrait à un *t* arménien (i.-e. *d*) et le θ de *θu* à un *d* arménien (issu d'un *t*, dans des conditions particulières). — Il est inutile de multiplier les exemples : on voit de reste que la démonstration ne saurait passer pour solide. Cette publication posthume n'ajoutera rien à la gloire d'un maître dont la place parmi les linguistes de son temps reste très haute et à la mémoire duquel une hypothèse mal venue ne saurait faire de tort.

Il demeure possible que, comme l'a indiqué le maître illustre de Copenhague, M. V. Thomsen, l'étrusque soit apparenté aux langues du Caucase et à toute cette vaste famille que l'on essaie maintenant de constituer avec les langues des inscriptions de l'Elam, de Mitanni, etc. ; c'est une hypothèse à vérifier. Le premier point serait, pour cela, de constituer la grammaire comparée des langues modernes du Cau-

case ; une fois ce travail fait, on pourra déterminer si, dans la mesure où on les comprend, les vieilles langues épigraphiques sont apparentées à la famille des langues caucasiques, car l'unité des langues caucasiques n'est rien moins qu'exactement établie. Il n'est pas exclu que le grand groupe qu'on constituerait ainsi (si l'hypothèse se vérifie) apparaisse alors apparenté au groupe indo-européen, par là l'étrusque se trouverait indirectement apparenté à l'arménien ; mais ce n'est pas la voie suivie par B. qui doit conduire au but. Le premier travail à faire est de déterminer exactement les rapports que soutiennent entre elles les langues actuelles du Caucase ; le travail est faisable, l'exécution en est urgente ; il ne manque que des travailleurs.

A. Meillet.

Eranos. Acta philologica Suecana. Edenda curauit Vilelmus Lundström. Vol. VIII, 1908. Goteborg, Eranos' förlag ; Leipzig, Otto Harrassowitz, IV-164 pp., in-8°.

Dans ce volume, M. Lundström publie un éloge funèbre en vers de l'empereur Manuel par son fils Alexis II. Les vers sont imités de Christophe de Mitylène et reproduisent sa langue, son rythme et même ses échos ; car le poème appartient au genre des vers κλιμακωτοί. M. Carl Lindsten, après beaucoup d'autres, cherche une étymologie à *bidens* et y voit *bis edens*, le ruminant. Le mot aurait pu passer par extension à des animaux d'autre espèce et, par étymologie populaire, satisfaire à l'explication connue : « oues quae duas mutauerint dentes ».

M. Axel W. Ahlberg étudie la technique de la versification dans les *Carmina epigraphica*, surtout les pertubations produites par l'insertion des noms propres et des détails d'état civil ou par l'adaptation d'un texte ancien à une situation nouvelle. A la suite de M. Löfstedt, il recueille aussi un grand nombre d'emplois pléonastiques de *que*. Dans un vers comme : « Quis non flere meos casus possitque dolere » (1057, 13), il me semble qu'il n'y a ni pléonasme ni inversion. Cf. Horace, *Sat.*, I, VI, 43-44 : « Sonabit | cornua quod *uincatque* tubas » ; III, 60-61 : « Vbi acris inuidia *atque uigent* ubi crimina ». C'est la figure bien connue de l'ἀπὸ κοινοῦ. Dans 1071, M. A. analyse exactement la confusion : « *Iam* bis *ut* octonos Spendon compleuerat annos, | raptusq*ue* a fatis conditus hoc tumulost ». On a mêlé : 1° *iam compleuerat raptusque est*, et 2° *ut compleuerat raptus est*. Mais déjà le type 1° n'est pas très logique. En fait il est surtout poétique ; en prose, on aurait *iam compleuerat cum raptus est* (Riemann, *Syntaxe latine*, 5e édition, 1908 ; § 271. rem. 3).

M. Johan Samuelsson étudie un autre emploi pléonastique, celui de *ille*, dans *ille quidem... sed*, dans une incise symétrique pour énoncer un sujet suffisamment exprimé, ou simplement pour servir de point d'appui à une qualification nouvelle du sujet (plus rarement du com-

piément). Le premier emploi est à peu près exclusivement cicéronien. M. S. y distingue les différentes positions et les différents cas de *ille*. Nulle part, il ne donne de chiffres. C'est cependant le seul moyen de tirer les questions d'usage au clair. D'après la liste des pp. 54-55, on voit qu'il y a 99 emplois de l'expression au nominatif contre 20 à un autre cas, et dans ces 20 il faut retrancher au moins 3 sujets de la proposition infinitive. D'autre part, cette liste montre l'emploi plus fréquent de l'expression dans certains écrits. Là encore, les chiffres sont utiles. Sur les 119 exemples, il y en a 23 des discours, dont 13 des *Philippiques* ; 28 des ouvrages de rhétorique, dont 18 du *Brutus* ; 19 des lettres (*Fam.*, 9 ; *Q. fr.*, 1 ; *Att.*, 9) ; et 49 des œuvres philosophiques. Si M. S. avait fait ces additions, elles auraient pu lui donner à penser. La statistique ne résoud pas les problèmes, elle sert à les poser. Dans notre cas, il semble que l'emploi de *ille quidem* est indépendant du ton (familier ou soutenu, didactique ou oratoire). Une expression qui est d'abord rare devient très fréquente dans les dernières années. Il n'y en a pas un seul exemple ni dans les premiers discours (*Rosc. Am.*, *Pro Quinctio*) ni dans le *De inuentione*; le premier se trouve dans une Verrine. Avant le *Pro Caelio*, il y en a en tout 4 exemples. Dans le *De oratore*, il y en a seulement 2. Dans le *De republica* et le *De legibus*, il y en a 5. Nous avons l'occasion d'observer avec précision un phénomène d'ailleurs connu, la naissance et le développement d'un de ces clichés que l'on finit par répéter mécaniquement. On comprend aussi qu'une telle formule soit personnelle. Il n'y a pas d'exemple de cet emploi pléonastique de *ille* devant *quidem* antérieurement à Cicéron. Après lui, M. S., qui a fait des recherches minutieuses, découvre un exemple de Cornélius Népos que l'on peut contester (*Eum.*, 1, 1), *quidem illa* dans Tite Live (II, XXIV, 4), un exemple de Suétone (*Vesp.*, 1), deux dans le *Panegyrique* de Pline (5 et 30) ; tous deux discutables, un dans Apulée (*Met.*, VIII, XX) et *quidem illa* (VI, XII), un chez un panégyriste (IX, V) : en tout huit exemples. Le cicéronianisme de certains écrivains ne les a pas induits à reproduire le tic de leur modèle. Dans la liste de M. S. je ne vois pas figurer Sénèque le rheteur et ses extraits, non plus que les déclamations dites de Quintilien. Il y a aussi quelques exemples chez les poètes que ne laisse pas toujours apercevoir la ponctuation des éditeurs. Mais, chez les poètes, un emploi pléonastique beaucoup plus fréquent de *ille* a pour but de fournir un support à une détermination : « *Qui*... Lauiniaque uenit | litora multum *ille* et terris iactatus et alto » (VIRG., *En.*, I, 3). Cet usage se rencontre surtout quand il y a plusieurs membres ou une négation. M. S. a raison de ne pas compter dans cette liste un certain nombre d'exemples qui me paraissent rentrer dans la catégorie signalée tout-à-l'heure, l'ἀπὸ κοινοῦ : « Sic oculos, sic *ille* manus, sic ora ferebat » (*En.*, III, 490). M. S. a bien raison (p. 74 de protester contre l'explication par l'in-

version, soit ici, soit dans une phrase comme : « Lanea et effigies erat altera cerea » (Hor., *Sat.*, I, viii, 30). Porphyrion paraphrase avec raison : « Lanea effigies erat et altera cerea ».

M. E. Engström discute sur les formes *quaesiuit* et *quaesiit* dans Tacite. M. Lundström revient sur le passage d'Euripide (*Bacch.*, 65 suiv.) récemment examiné par M. Radermacher, *Rh. Mus.*, 1906, 629. M. J. Samuelsson, à propos d'un autre article du *Rh. Mus.*, 1908, 157, s'occupe de la valeur des mss. de Valerius Flaccus.

Avec M. Löfstedt, nous retrouvons une étude sur la langue latine. Ce sont des observations détachées, mais qui ont toutes le même caractère, une connaissance étendue des auteurs de l'époque impériale et des inscriptions, une grande pénétration à dépister les méprises et les confusions. Ainsi il défend *auidus*, au sens de « grand », dans Lucr., V, 201 (cf. Am. Marc., XXI, xii, 17 ; Marius Victor, *Alethia*, 459). Il montre comment *uisus*, participe passé, a pu être pris pour *uidens* (Ausone, *Epigr.*, 144 ; *Anth. lat.*, 183, 4 Riese) ; comment *causa* reçoit le sens de *occasio* (Cés., *B. .C*, II, xxviii, 2 ; Cic.. *Diu.*, II, 2 ; Pan. lat., p. 232, 17 B.), et inversement *occasio* celui de *causa* (Martin de Braga, *Cor. rust.*, 18, p. 41 C.), ce qui amène M. L. à expliquer προφάσει par « occasion » dans Thuc., VII, xiii, 12. De même *augere*, *addere*, *adicere* s'échangent et changent leur construction (*CIL.*, X, 1217 : « Quod *auxerit ex* suo *ad* annonariam pecuniam HS. X n. » ; *minuere*, *imminuere*, prennent le sens de *demere*. Ailleurs on trouve *magistratus destitutis tunicis* (Lucifer, p. 269, 12 H.), au lieu de *destituti tunicis; pondere subiecto ossa*, au lieu de *subiecta ossa* (*C. epigr.*, 1135, 3), *interior* au lieu de *inferior*, *tutus* et *cautus* pris l'un pour l'autre, toute une série de méprises que les éditeurs corrigent avec zèle. *Mores* signifiant absolument « bonnes mœurs » se trouve en français, au moins dans les locutions : « Il a des meurs ». « Il n'a pas de meurs » (voy. le Dictionnaire de l'Académie, 5e éd., 1814, vo) ; c'est exactement le cas d'Apulée, *Apol.*, lxxv : Homo iustus et *morum* ». *Exspectare*, « espérer », a son correspondant dans des locutions françaises avec « attendre » ; c'était le sens, assurément, de l'exemple que forgeaient les académiciens du premier Empire : « Toute l'Europe *attend* la paix ». P. 113, il y a peut-être un exemple ancien de la construction transitive de *nescius esse*, dans l'épitaphe de Pacuvives : « *Hoc* uolebam nescius ne esses ». P. 116, l'article approfondi de M. Bickell, sur l'épitaphe de Sénèque, ne m'a cependant pas convaincu ; ce n'est pas le lieu de discuter la question. Il suffit de remarquer ici le naturel de l'expression : *Me procul a uobis deus euocat. Euocat* n'a pas le sens de *auocat* : cette nuance est rendue par *procul a uobis* ; il a son sens propre. Le dieu universel (bientôt, dans une théologie influencée par l'astrologie, le soleil) rappelle auprès de lui l'âme qui est sortie de lui et qui va s'y dissoudre à nouveau. *Ib.*, *excidere* est un verbe de la langue biblique ; je note seule-

ment dans la Vulgate : *Qui a ueritate exciderunt* (II *Tim.*, II, 18). On verra dans une concordance d'autres exemples de *excidere ab*.

M. Cessi cherche à déterminer la teneur générale de certains poèmes de Philitas, principalement le récit des voyages de Cérès (surtout d'après les *Fastes* d'Ovide) et le poème sur Hermès. M. Ahlberg communique un fragment de ms. de Stace trouvé dans une reliure. M. G. Rudberg compare la traduction d'Aristote par Michael Scotus et la paraphrase d'Albert le grand dans le Xe livre de l'*Histoire des animaux*. M. A. Nelson propose de lire, dans les Panégyriques, IX, XII (p. 202, 5 B.) : *instrumenta uictui*, au lieu de l'inintelligible *instrumenta tui* des mss. Un index et un mot ému sur le désastre de Sicile terminent le volume.

Paul Lejay.

C. Suetoni Tranquilli opera. Ex recensione Maximiliani Ihm. Volumen I, De uita Caesarum iibri VIII. Adiectae sunt Caesarum imagines selectae et tabulae phototypicae tres. Lipsiae, in aedibus B. G. Teubneri MCMVII. LXVI-374 pp. in-8°. Prix : 12 Mk.

Depuis de longues années, M. Ihm s'occupait des mss. de Suétone et préparait cette édition. Peu auparavant, M. Preud'homme publiait la sienne.

Traube avait prouvé qu'un ms. ancien de Suétone était conservé à Fulda en 844. Une copie de ce ms. disparu a été faite à Fulda et apportée en France. C'est de cette copie que dérivent tous les mss. existants. De l'exposé de M. I., il semble résulter qu'il considère cette dérivation comme ayant trois aboutissants. Les deux premiers sont représentés par un seul ms. : 1° *M*, le *Memmianus* (B. N. 6115), du IXe siècle; 2° *G* Wolfenbüttel Gudianus 268, du XIe siècle. Le troisième terme est un archétype *X'*, d'où sont sortis à leur tour trois dérivés : 1° le ms. du Vatican 1904, écrit vers 1100, *V*; 2° *X*; 3° ϒ. *X* a deux représentants principaux, *L*, le Laurentianus 68, 7, du commencement du XIIe s.; *P*, le ms. de Paris B, N, 5801, du milieu du XIIe s. Les dérivés propres de ϒ, sont : 1° II, B. N. 6116, XIIe s., source de la vulgate; *Q*, B. N. 5802, XIIe s., ms. qui appartint à Pétrarque; ε, Soissons, 19, XIIIe s.; 2° *R*, Br. Mus. Reg. 15 C III, XIIe s., ρ, Br. Mus. Reg. 15 C IV, XIIIe s. En outre trois mss. de la famille *X* ont été contaminés par ϒ, *O*, le Laurentianus 66, 39, du milieu du XIIe s., *S*, Montpellier 117, XIIe s., et *T*, Berlin Fol. 337, XVe, auxquels il faut joindre la seconde main de *P*. Pour reconstituer *X'*, l'accord de *V* avec *L* ou *P* suffit en général. D'un autre côté, *M*, à cause de son ancienneté et de la qualité de son texte, a une valeur prépondérante. Mais on ne saurait négliger entièrement les autres mss. et même la famille ϒ. Ainsi p. 38, 3 *quibus* est omis par *MVLPO*, de telle sorte que ce mot nécessaire n'est conservé que par *G* d'une part, et de l'autre par ϒ*ST*. Cependant ici ϒ*ST* sont corrigés d'après *G*. ϒ ne

peut être consulté que comme pouvant garder trace d'une leçon qui aura été tirée d'un bon ms.

La conception de M. Preud'homme paraît d'abord assez différente. Il distingue deux familles, *X* et *Z*. Dans *X*, il range *MGV*, la source de *LPOS*, et un ms. δ sur lequel nous allons revenir. La famille *Z* correspond à la famille Υ de M. I. Cette classification a un grave inconvénient : c'est de donner une importance exagérée à Υ. Dans un pareil état de choses, l'accord d'un seul ms. de la famille appelée *X*, par exemple *V*, avec Υ (Π*QER*) doit donner la leçon de l'archétype. Tel est le résultat de cette classification, si l'on applique les règles de la méthode. Mais M. Preud'homme n'avait pas l'intention d'opposer deux archétypes *X* et *Z*, mais seulement deux qualités de mss. Il déclare ses mss. *Z* « correctos et interpolatos ». Dès lors son texte est fondé surtout, comme celui de M. I. sur *M* d'abord, et aussi sur *GVLP*.

La seule divergence essentielle porte sur le ms. δ, B. N. 5804 du XIVe ou du XVe s. Ce ms. contient des leçons intéressantes. M. Preud'homme, qui juge les mss. surtout pour leurs bonnes leçons, en fait grand cas. M. I., qui recherche les représentants d'une tradition, y voit un ms. mélangé, par suite un témoin suspect. Il n'est pas rare de trouver à cette époque des textes qui sont de véritables éditions. Les « bonnes » leçons de ce ms. peuvent être des conjectures d'humaniste : *Tib.*, 19, *sibi ac maioribus* (*a* mss.) ; 37, 4 *meruerant* (*meruerunt*) ; *Cal.*, 29, *omnia mihi et* <*in*> *omnis licere* (*in* om. mss.) ; *Galba*, 13 *uenit Onesimus* (*ueniti* mss.) ; *Dom.*, 12 1 *dictumue* (*dictumque* mss.). Je prends la liste dressée par M. I., p. XXII, n. 2, où « p. 122, 22 » une référence fausse. La restitution du mot de Caligula, *in omnis*, fait honneur à la perspicacité de son auteur. Mais rien de tout cela ne dépasse l'ingéniosité d'un lecteur cultivé. D'autres leçons se retrouvent dans nos mss., ou, ce qui est plus caractéristique dans leurs corrections de seconde main. Ces corrections, produit de l'intelligence des lecteurs au moyen âge, ont pu être répandues par les nombreuses copies du texte de Suétone au XIIIe et au XIVe siècle. Roth avait déjà remarqué que la « bonne » leçon avait été parfois introduite dans ces copies « feliciter coniectando ».

L'apparat critique de M. Ihm est plus développé que celui de M. Preud'homme. En outre, M. Ihm a joint les sources indirectes, citations ou imitations antiques. Il a déchargé, au contraire, son apparat des variantes orthographiques. La question est traitée dans l'introduction, avec dépouillement des mss. ; un lexique orthographique de Suétone y est joint. Ce travail est d'une méthode excellente et rendra les plus grands services. Enfin les principales confusions et fautes des mss. sont classées et cataloguées dans cette introduction. Une liste de ce genre est très utile pour les études de critique des textes. On la consultera avec le même profit que la liste analogue, dressée autre-

fois par M. Gertz pour l'*Ambrosianus* des *Dialogi* de Sénèque. Un index des noms termine ce volume. On nous promet un second volume, qui contiendra le commentaire [1].

Paul Lejay.

Gerhart Rodenwaldt. **Die Komposition der pompeianischen Wandgemälde.** Berlin, Weidmann, 1909, in-8°, 270 pages, 38 figures dans le texte.

Au cours de ce travail d'une science très solide et d'un goût délicat, qui est sorti de l'enseignement du professeur Carl Robert et dont les premiers chapitres ont paru, en latin, comme dissertation inaugurale de l'Université de Halle, M. Rodenwaldt étudie les peintures murales pompéiennes dans leurs relations avec leurs modèles grecs, en se plaçant exclusivement au point de vue très particulier de la *représentation de l'espace* et du *rapport des figures avec l'espace*. Il demande à l'analyse des monuments de l'éclairer sur les procédés de composition des peintres pompéiens, pour dégager leur originalité et marquer leur place dans l'histoire de l'évolution artistique. Une quarantaine d'illustrations, d'après d'excellentes photographies, permettent de suivre ses descriptions et ses appréciations; mais pour bien faire il faudait avoir à sa portée, en le lisant, ou les originaux eux-mêmes, à Pompéi et au musée de Naples, ou tout au moins la collection complète des grands répertoires qui en reproduisent l'image.

M. Rodenwaldt indique d'abord nettement les caractères généraux de la représentation de l'espace dans la peinture grecque, tels qu'on les connaît par le *tablinum* de la maison de Livie au Palatin, certaines fresques de la Farnésine et les noces aldobrandines; les personnages sont représentés uniformément les uns à côté des autres, comme sur les bas-reliefs, et ne se meuvent que parallèlement au fond; la scène se passe toujours dans un lieu fermé, analogue à un décor de théâtre,

---

1. P. xxv, les lignes écrites en capitale dans *M* ne prouvent rien quant à l'écriture de l'archétype. M. Delisle a signalé de très nombreux exemples de l'emploi de la capitale, comme ornement, précisément dans les mss. de l'école de Tours, où a été exécuté *M*. De même le mélange de lignes alternées, en capitale et en onciale, est un procédé fréquent dans les titres au IXe siècle. On ne risque rien de dire que le texte de Suétone a passé par la capitale : c'est le sort des textes littéraires. Mais on ne peut affirmer que le ms. conservé à Fulda était dans cette écriture. Ce pouvait être déjà une copie dans une écriture insulaire. Noter cependant, p. xl, la confusion de *ae* pour *e*, qui trahit un très ancien ms. Cela n'a d'ailleurs aucune portée pratique. Il suffit de savoir que certaines fautes peuvent s'expliquer par la capitale, d'autres par une écriture insulaire. Mais faudrait-il admettre un intermédiaire en onciale ? Cf. les confusions de *e* et *o* (p. xli), *on* et *mi*, *no* et m (p. xlix). — On peut se faire une idée de l'écriture insulaire, qui était pratiquée à Fulda, par celle du Columelle de l'Ambrosienne, L 85 sup.; voy. *Supplementary papers of the American school of Classical studies in Rome*, t. I (1905), pl. xviii. — M. Ihm est mort brusquement au printemps dernier. C'est une perte fâcheuse pour les études latines.

devant un mur de maison percé d'une porte. Tout au contraire dans les peintures proprement romaines, dont les scènes de paysage d'après l'*Odyssée* que l'on conserve au musée du Vatican nous donnent d'intéressants spécimens, le cadre s'élargit jusqu'à l'horizon, la perspective et le raccourci s'introduisent, les personnages se meuvent en tous sens, parallèlement ou obliquement au fond. De ces deux courants opposés procède la peinture de Rome et de Pompéi à l'époque impériale. Le rapprochement des textes très précis de Vitruve et de Pline avec les œuvres permet de reconstituer toute la série des étapes successives par lesquelles elle a passé, depuis la simple vue perspective, sans personnages, jusqu'au tableau mural avec personnages à la grecque dans un paysage ou dans un intérieur.

Après avoir énoncé, en deux chapitres préliminaires, ces observations fondamentales, M. Rodenwaldt examine les fresques pompéiennes. Il les divise méthodiquement par catégories, en suivant l'ordre chronologique des styles. Au deuxième style appartiennent des peintures entièrement romaines par la représentation de l'espace et la disposition des figures et d'autres évidemment inspirées de la Grèce, comme celles qu'on trouve à Rome vers la même époque. Pour le troisième style, il a fallu multiplier les subdivisions : paysages, architectures, scènes religieuses, scènes d'intérieur. Le troisième style est caractérisé par la pénétration et le mélange des deux influences romaine et grecque ; celle-ci n'est intervenue que plus tard et reste secondaire. M. Rodenwaldt s'efforce de faire la part de l'une et de l'autre dans chacune des fresques importantes et de grouper ensemble toutes les œuvres qui sont dues, selon lui, au même artiste ou au même atelier ; il n'hésite pas à employer des expressions analogues à celles dont se servent les historiens de l'art moderne pour qualifier les peintres anonymes du XIVe et du XVe siècles et à nous parler par exemple du « maître de la figure d'Europe ». Notons, aux pages 112 et suivantes, l'étude sagace qu'il fait, à titre de comparaison, des stèles peintes de Pagasae, publiées dans l' Ἐφημ. ἀρχαιολ. de 1908 et dont la valeur paraît avoir été exagérée par leur premier éditeur. Le quatrième style est de beaucoup le plus riche et le plus varié. La grande masse des fresques exécutées, plus ou moins grossièrement, par de simples artisans, juxtapose sans les unifier les éléments d'origine romaine et d'origine grecque. Parmi le petit nombre des peintures meilleures, les unes se rattachent à la tradition romaine et dérivent logiquement du troisième style, comme celui-ci du deuxième, les autres sont les copies fidèles de tableaux grecs, exécutées par quelques maîtres d'un réel talent. La répétition fréquente des mêmes sujets atteste l'existence de cahiers de modèles qui circulaient dans les ateliers. Le dernier chapitre porte ce titre : « un principe grec de composition » ; il y est question de plusieurs fresques pompéiennes composées d'après les mêmes règles et les mêmes procédés que la

célèbre mosaïque d'Alexandre, règles et procédés dont la sculpture, elle aussi, s'est emparée, ainsi qu'en témoigne le groupe du Laocoon.

Maurice Besnier.

Franz Braun. **Die Entwicklung der spanischen Provinzialgrenzen in römischer Zeit** (Quellen und Forschungen zur alten Geschichte und Geographie, herausgegeben von W. Sieglin, Heft 17). Berlin, Weidmann, 1909, in-8°, 140 pages.

Reprenant à part et à fond une question très obscure, que Mommsen, Partsch, Detlefsen, Kornemann avaient diversement résolue, M. Braun a voulu tirer au clair, par un examen minutieux des sources, l'histoire des circonscriptions administratives de l'Espagne romaine. Il s'agit de savoir à quelle date la division en deux provinces, Citérieure et Ultérieure, telle qu'elle existait sous la République, a été remplacée par une division en trois provinces, Citérieure, Bétique, Lusitanie. Le point de départ de toutes les recherches, c'est l'étude de la carte d'Agrippa, que nous connaissons indirectement par les témoignages plus ou moins explicites des auteurs postérieurs. La division en trois provinces remonte à Agrippa ; elle a été faite en l'année 27 av. J.-C. ; il est possible de déterminer les limites de la Citérieure, de la Bétique et de la Lusitanie à cette époque ; si l'on se reporte au tracé des deux provinces du temps de la République, on constate qu'Agrippa s'est borné à détacher la Lusitanie de la Bétique, sans modifier les confins de l'ancienne Ultérieure et de la Citérieure. Entre les années 7 et 2 av. J.-C. Auguste a procédé à une répartition territoriale nouvelle des cités espagnoles, dont Pline l'ancien nous a gardé le souvenir et qui modifiait la géographie politique de la région. Au début du IIIe siècle de notre ère l'Asturie et la Gallécie formèrent une province indépendante. Dioclétien enfin divisa le diocèse d'Espagne, auquel il rattachait la Maurétanie Tingitane, en six provinces : Bétique, Lusitanie, *Carthaginiensis*, Gallécie, Tarraconaise, Tingitane. Telles sont, brièvement indiquées, les thèses que soutient et développe M. Braun, avec une érudition très sûre et une méthode rigoureuse; il apporte une contribution remarquable à la géographie et à l'histoire de l'Espagne romaine. Signalons tout particulièrement, aux pages 40-66, un *Excursus* (intercalé fâcheusement dans le corps même du premier chapitre) où, à propos de l'expression *promuntorium Sacrum*, appliquée par Pythéas, Eratosthène, Polybe, Méla, Pline au cap Espichel, et par Artémidore, Posidonius, Varron, Strabon, Pline en un autre passage au cap Vincent, il jette un coup d'œil pénétrant sur le développement de la connaissance cartographique de l'Espagne dans l'antiquité.

Maurice Besnier.

Friedrich Knoke. **Armin der Befreier Deutschlands, eine quellenmaessige Darstellung.** Berlin, Weidmann, 1909, in-8°, 80 pages.

La brochure de M. Knoke doit sa naissance à l'approche du dix-neuvième centenaire de la victoire d'Arminius sur Varus. L'auteur, qui a fait paraître depuis 1887 une longue série d'études critiques sur les campagnes des Romains en Germanie pendant les règnes d'Auguste et de Tibère, a voulu s'adresser cette fois au grand public et lui raconter simplement, sans appareil érudit, l'histoire « du libérateur de l'Allemagne, du premier héros de la patrie. » Cette dissertation est donc un travail de vulgarisation, écrit assurément, « d'après les sources », comme on devait l'attendre de la compétence éprouvée et reconnue de M. Knoke, mais dépourvu à dessein de références et de discussions. Elle se lit avec agrément; les résultats essentiels des trouvailles archéologiques faites sur l'emplacement des champs de bataille d'Arminius sont indiqués au passage; cinq croquis dans le texte permettent de suivre la marche des opérations militaires; l'image du monument d'Arminius dans la forêt de Teutoburg, lieu de pélerinage national, est donnée en frontispice. Dans sa conclusion l'auteur se laisse trop entraîner par un enthousiasme généreux et respectable, mais peut-être excessif : les étrangers, dit-il, devraient s'unir aux Allemands pour honorer la mémoire de son héros; si Arminius n'avait pas sauvé la Germanie de la domination romaine, jamais le peuple français, ni le peuple anglais, ni le peuple américain n'auraient pu exister. M. Knoke n'a pas tort d'ajouter mélancoliquement : à vrai dire, les Français, les Anglais et les Américains auront quelque peine à s'en rendre compte.

Maurice Besnier.

Guillaume de Machaut. **Poésies lyriques,** édition complète en deux parties avec Introduction, Glossaire et Fac-similés, publiée sous les auspices de la Faculté d'Histoire et Philologie de Saint-Pétersbourg, par V. Chichmaref. Paris, Champion [1909], 2 vol. in-8°, paginés cxvi-705 pages.

Guillaume de Machaut forme, dans l'histoire de notre poésie lyrique, un chaînon si important, son influence a été si profonde et durable qu'il faut se réjouir de voir enfin ses œuvres publiées intégralement. Il est seulement regrettable que cette publication ait été entreprise de deux côtés à la fois et qu'il y ait eu ainsi beaucoup d'efforts inutilement dépensés. Tandis que M. Hœpffner nous promet une édition complète [1], M. Chichmaref se borne aux poésies lyriques [2]. Ce ne sont pas celles-ci qui accroîtront la gloire du poète :

1. Le premier volume, qui a paru (*Société des Anciens textes français*, 1908), contient, outre une Introduction, le *Dit du Verger* et les *Jugements du roi de Bohème et du roi de Navarre.*

2. M. Ch. compte compléter prochainement cette publication par une analyse de l'œuvre et une « appréciation de son rôle dans l'ensemble du mouvement littéraire de l'époque ».

on s'étonnera même sans doute, après les avoir lues, qu'il ait pu être si longtemps considéré comme le maître du Parnasse français. Cette place d'honneur tient sans doute à ce que, à une époque où la forme était prépondérante, il a été un grand créateur de formes et à l'éclat de son talent musical, qui reste encore mal connu (et dont M. Ch. ne nous dit rien). Mais le fond est vraiment trop pauvre et le style trop médiocre : ce sont toujours les antiques lieux communs du XIIIe siècle, exprimés dans un style plus lourd, plus prosaïque, plus encombré de mots abstraits et savants. Alors que, dans ses œuvres de caractère personnel, ses requêtes aux princes, par exemple, Machaut montre assez de grâce et d'esprit pour faire déjà pressentir Marot, il reste, dans ses ballades amoureuses, ses motets, ses lais, ses rondeaux lamentablement terne et monotone [1], très inférieur en somme à ses disciples, Deschamps, Froissart et Christine de Pisan.

L'Introduction constitue une des parties les plus importantes de cette édition. M. Ch. y a surtout étudié la biographie du poète et les manuscrits de ses œuvres et sur ces deux points il est arrivé à des résultats très analogues à ceux de M. Hœpffner (les deux éditeurs classent notamment les manuscrits de la même façon et ne diffèrent que sur leurs rapports respectifs avec l'original). Les variantes données au bas des pages ne sont pas très nombreuses et l'on s'étonne même que tant de manuscrits n'en aient pas fourni davantage. Peut-être M. Ch. s'est-il borné; — ce qu'il eût bien fait de nous dire — aux plus importantes.

J'avoue que je n'ai pas examiné en détail l'établissement de ces textes suprêmement fastidieux. Voici donc, sur ce point, quelques remarques seulement, suivies de quelques autres sur le Glossaire.

Il est resté quelques vers faux qu'il eût été facile de corriger : p. 58, 3; p. 59, 39; p. 159 (ball. 149), 2. — P. 25 (ball. 10), v. 6 : *m'adonne*] l. *m'a donné*. — P. 165, 22 : *os*] corr. *oi*. — P. 266, 24 : *pieres*] corr. *pieces*. — P. 472, 171 *mente*] corr. *m'entente*.

Au verbe *acointier* il fallait rattacher *aconte* (252, 37) et traduire par « toucher » (qq. de plus ou moins près), « être en relations avec ». — *Laissier convenir*, « laisser agir, se débrouiller », n'est pas signalé, non plus que *esperer*, au sens de « croire » (58, 30; 64, 47), ni *remis*, « négligent » (254, 2) ni *musage* (*paier le*). — *Detaillier*, non « poignarder », mais « couper en morceaux » — *Divers* est plutôt « étrange » que « capricieux », — *Escueil* ne signifie pas « acquisition », mais souvent « façon de faire, moyen »; *estre en l'escueil* (204, 11), « être en passe de ». — *se faindre*, plutôt « renoncer à agir » que « s'épargner ». — *Favele*, non « mensonge », mais « parole. » — *Jasme*,

1. Un intérêt d'une nature toute spéciale consiste dans le nombre des allusions mythologiques. Il serait intéressant de rechercher (et M. Ch. le fera sans doute) où Machaut, l'un des premiers de nos humanistes, a puisé ses connaissances sur l'antiquité.

« gemme », non « jaspe ». — *Rois* dans un passage mutilé (477, 93) n'a rien de commun avec *roue;* ce doit être le mot *roi*, « façon, mesure », très connu par la locution *savoir son roi* (cf. Fœrster, note à *Yvain*, 546).

A. Jeanroy.

English Nativity Plays, edited by Samuel B. Hemingway. New-York, Henry Holt, 1909, in-8°, 319 pp. (Yale Studies in English XXXVIII).

Samuel Marion Tucker. **Verse Satire in England before the Renaissance,** New-York, Columbia University Press, 1908, in-8°, 245 pp. 1 dollar.

Harold C. Goddard. **Chaucer's Legend of Good Women,** University of Illinois, 1909, in-8°, 107 pp.

Nous avons déjà eu l'occasion de signaler les mérites de la collection des *Yale Studies in English* publiée sous la direction du professeur A. S. Cook. Le docteur S. B. Hemingway, de l'université de Yale, donne dans cette collection une excellente édition des mystères anglais ayant trait à la nativité. Il a eu soin de se reporter aux manuscrits et reproduit très exactement les variantes. Le texte est précédé d'une introduction écrite sobrement et suivi d'un glossaire dont l'utilité est incontestable. Le volume rendra des services à tous les anglicisants.

Le docteur Tucker a voulu compléter par une sorte de préface le travail du professeur Alden sur la satire en Angleterre. Celui-ci insistait surtout sur les poètes du siècle d'Élisabeth, celui-là donne une analyse attentive des œuvres satiriques écrites au moyen âge. Voici les principaux chapitres de la thèse : Walter Map et Langland ; les imitateurs de Langland et Chaucer ; Lydgate; Dunbar, Skelton et Barclay ; la satire sociale ; Sir David Lyndsay et le théâtre satirique. Une bibliographie et un index complètent l'ouvrage qui se présente sous les auspices de l'université Columbia [1].

M. H. C. Goddard revient, après bien d'autres, sur la *Légende des femmes exemplaires* de Chaucer. Dans un prologue, qui a d'ailleurs été remanié, Amour et Vénus reprochent au poète d'avoir mal parlé des femmes; pour expier sa faute, il s'engage à écrire vingt récits sur la vie de femmes exemplaires. Le poème est inachevé : il ne reste que neuf légendes. La discussion porte sur le double prologue. Suivant le sens qu'on attribue à l'œuvre, il faut accorder la priorité au prologue A, ou au prologue B. Pour M. H. C. G., la question est purement subjective. L'intention du poète est satirique, il a repris la version A, l'a remaniée, en a fait la version B infiniment supérieure. En ce faisant, M. H. C. G. montre une singulière audace, car il contredit des savants comme Ten Brink, mais, malgré tout le respect qu'on doit avoir pour les spécialistes, il est malaisé de ne pas l'approuver. Ce qu'il dit en particulier du *Mellibée* des *Contes de Canterbury*,

1. Page 25, à corriger *Chansons des Gestes*.

semble très juste : là où Chaucer est ennuyeux et prend le ton du prédicateur et du moraliste, là où il fait amende honorable, on soupçonne une arrière-pensée de mystification. L'humour du poète explique bien des problèmes que les savants ont peut-être inutilement compliqués. Il faut enfin féliciter M. H. C. G. de son accent enthousiaste ; c'est une originalité quand on traite de pareils sujets. Il admire Chaucer, il l'aime, il est donc bien près de le comprendre.

Ch. Bastide.

Une société secrète au XVIIe siècle, La Compagnie du Saint-Sacrement de l'autel à Marseille. Documents publiés par Raoul Allier. Paris, Champion, 1909, xix-492 pp. in-8°. Prix : 6 fr.

L'an dernier, M. Rébelliau a publié un petit dossier fort intéressant sur la compagnie du Saint-Sacrement à Marseille [1]. Cette année, ce sont les archives mêmes de cette compagnie que M. Raoul Allier divulgue dans le présent volume. Ces archives consistent en extraits et rédactions des procès-verbaux, livres et statuts, liasse de 69 lettres et mémoires. Le tout se conserve dans l'hôtel de M. Arbaud à Aix et a été mis libéralement à la disposition de l'éditeur.

Nous ne reviendrons pas sur les grandes entreprises de la compagnie de Marseille. Elles étaient suffisamment connues par la publication de M. Rébelliau. Comme le dit M. A., l'*Histoire des Hôpitaux de Marseille*, d'Augustin Fabre, si consciencieux et si riche qu'il soit, est à refaire. Mais nous suivons mois par mois l'action de la compagnie dans son détail, et nous assistons à la première idée, aux négociations préliminaires, à l'élaboration, parfois difficile et toujours lente, de ces entreprises que nous savions son œuvre. Alors ce qui frappe, c'est la persévérance et la continuité de dessein, qu'il s'agisse de créer les hôpitaux, les refuges et le Mont-de-piété ou de préparer l'établissement de compagnies semblables dans d'autres villes. Les efforts pour établir l'hôpital des convalescents commencent en 1646 et n'aboutissent qu'en 1654. Le Mont-de-piété est résolu dès 1644 et n'est fondé qu'en 1672. En 1640, on s'occupe d'organiser une compagnie à Grenoble, en 1645, à Montpellier, en 1643 à Nantes; elles ne fonctionnent qu'en 1644 à Grenoble, en 1654 à Montpellier, en 1649 à Nantes. Le secret est religieusement gardé. Aussi jamais la compagnie ne paraît dans les fondations et les mesures de police qu'elle provoque. Mais elle a toujours un ou deux échevins dans son sein. En 1648, Pierre de Bausset de Roquefort, premier consul, attaque la négligence des administrateurs de l'hôpital Saint-Jacques-des-Épées et en fait nommer deux autres; mais Bausset est un confrère et l'un des nouveaux administrateurs en est un autre. Toutes ces mesures qui paraissent émaner de l'initiative privée ont été dès

1. Voy. *Revue*, 1908, II, 152.

longtemps résolues au sein de la compagnie et un confrère a été désigné pour les faire aboutir. Aussi faut-il voir l'émoi des « amis » quand un d'eux, mal instruit du secret, institue exécuteurs testamentaires le supérieur et le directeur de la compagnie.

Il est très curieux de voir l'intervention des confrères dans les affaires privées et dans de très petites affaires. On « procure » « de faire publier aux prônes l'ordonnance contre le recellement des femmes enceintes suspectes » (p. 60) ; « que les femmes indécemment déshonnêtes ne fussent pas reçues à la sainte communion » (p. 65) ; « la compagnie fit finir l'abus et mauvaise coutume que les femmes allaient se baigner en été à Portegalles [à la Joliette], ensemblement et confusément avec les hommes, par moyen de la députation qu'elle fit de deux confrères toutes les semaines » (p. 69). Mais la compagnie note parmi les « établissements de piété qui n'ont pu être accomplis, vu leurs oppositions » : « supprimer cette grande immodestie des nudités des femmes » (p. 68). On dénonce « un escandalle qui se passe dans la maison de certaines femmes où il y a commerce avec des religieux et des ecclésiastiques » (p. 127). On décide de soutenir un homme « au sujet de l'information et querelle qu'un gentilhomme de la ville a faite contre lui pour être formalisé du mauvais commerce que ledit gentilhomme a avec trois sœurs et pour être disposé à porter témoignage de cela à la justice,... et s'il est besoin, les frais que ledit homme fera pour son information et la suite seront supportés par l'assemblée » (p. 129). On combine l'intervention de Marseille avec les désirs d'Aix : à Aix, se trouve le très actif confrère Simiane, chevalier de la Coste. Celui-ci nous apprend que « maître Domenge, tailleur,... entretenait une femme qu'il faisait coucher dans son propre lit avec la sienne ». « Cette concubine » étant allée à Marseille, les confrères sont priés de l'empêcher de retourner à Aix (p. 133 suiv.). La compagnie de Marseille cherche à désorganiser l'Opéra de cette ville (p. 326). C'est aussi la décence dans le culte qu'elle poursuit. « M. de Blanc parlera au R. P. prieur des Jacobins de faire couvrir une nudité qui est à l'autel des saintes Ames » (p. 328) ; mais il semble que le R. P. prieur s'est fait tirer l'oreille (p. 330). Ailleurs ce sont les représentations de cupidons et de démons que les confrères poursuivent à la procession de la Fête-Dieu, ou les tapisseries profanes tendues aux jours de fêtes solennelles dans les églises (p. 60, 62, 316, 332, etc.). Le peuple de Marseille porte son laisser-aller dans les églises : à chaque instant, les confrères s'occupent des « irrévérences » qui se commettent dans le saint lieu [1]. Le tempérament marseillais se montre même chez les confrères. Le président a besoin d'une cloche. Les procès-verbaux sont remplis de mesures contre les longueurs de discours, les redites, les interruptions, les contestations.

1. A noter, comme instructif, ce qui est dit des irrévérences commises par les nouvelles converties, p. 429 : on peut juger de la valeur de ces conversions.

Parmi les entreprises de piété qui n'ont pas abouti, figure : « faire cesser l'usage des images des saints aux enseignes des logis » (p. 68). Cependant les confrères, si rigoristes, « procurent » « qu'à tous les prônes du diocèse de Marseille on ferait la lecture du formulaire » (9 oct. 1654 ; p. 59). On veille à ce qu'on vende pas de lait pendant le carême (p. 62), ni, à plus forte raison, qu'on ne mange pas de viande (p. 328). « Par tous moyens », on empêche « qu'aux jours de dimanche et fête de commandement ne se fît aucune vente de denrées ni des boutiques ouvertes ni aucun charriage par la ville pour porter hors d'icelle » (p. 64). La compagnie n'oublie pas son objet propre, la dévotion au Saint-Sacrement et ses résolutions montrent que cette dévotion était encore nouvelle : « Fut procuré d'avoir de petites clochettes à chaque église pour servir à l'élévation du Saint-Sacrement à chaque messe » (p. 57); « M. Bernier parlera à Monseigneur de Marseille pour qu'on tienne un flambeau allumé, quand on lève le Saint-Sacrement à la messe » (p. 331). La compagnie témoigne d'une certaine défiance vis-à-vis des religieux. Dans le projet de statuts d'une compagnie de dames, on voit que cette confrérie doit choisir un directeur spirituel chaque année, « ecclésiastique séculier, et non d'aucune communauté » (p. 279). Ce projet d'une compagnie de dames n'aboutit pas « pour le peu de fermeté des sujets » (p. 67). La première réunion, où fut fondée la compagnie, se tint à l'Oratoire de Marseille. Ce n'est probablement pas un hasard. La compagnie du Saint-Sacrement se rattache à ce mouvement, purement français, caractérisé par les noms de Saint-Cyran, de Vincent de Paul, d'Olier et de Bérulle, mouvement d'où sortit la rénovation du catholicisme en France, s'il ne faut pas dire son véritable établissement.

Une des affaires qui occupe la plus grande place en 1674 est celle d'un ministre protestant, Chauvin, que la compagnie réussit à faire partir.

Citons encore l'admiration des confrères pour J.-B. Gault, mort évêque de Marseille, et qui fait des miracles avant d'avoir été enterré (p. 163 suiv.).

Les documents publiés vont de 1639, date de la fondation, à 1702. La dernière réception de confrères, notée au registre, est du 28 mars 1697. Il faut louer le soin avec lequel M. Allier a publié ces documents [1]. Ils sont curieux à plus d'un titre. Qui voudra écrire l'histoire

1. De bonnes notes accompagnent ces textes. P. VI. note, M. A. donne une bibliographie de la question. Il eût été utile de citer la correspondance de Du Plessis-Montbard, publiée en 1904 par M. J. Croulbois dans la *Revue d'histoire et de littérature religieuses*, t. IX. p. 401 et 519. Dans la lettre si intéressante de Louis XIII à l'archevêque de Paris sur la compagnie, publiée par M. Allier, p. 37, il est dit que les confrères « attendent la confirmation du Saint-Siège ». Il paraît douteux que cette attente ait été sincère chez ceux qui avaient le secret. Du Plessis devait être de ces zélés qu'on laisse agir individuellement, sauf à ne pas les reconnaître pour siens.

de la province française au XVIIe siècle ne saura les négliger. Excellents index.

A.

Heinrich MAIER, **An der Grenze der Philosophie**. Melanchthon. Lavater. D. F. Strauss. Tübingen, Mohr, 1909, in-8°, p. 405. Mk. 7,60.

Wilhelm WINDELBAND, **Die Philosophie im deutschen Geistesleben des XIX. Jahrhunderts**. Fünf Vorlesungen. Tübingen, Mohr, 1909, in-8°, p. 120. Mk. 2.

Eduard BEREND, **Jean Pauls Æsthetik** (Forschungen z. neueren Lit. gesch. hg. von Muncker. 35. Bd.) Berlin, Duncker, 1909, in-8°, pp. 15, 294. Mk. 13,50.

I. Des trois études réunies sous un titre commun par M. Maier les deux premières sont des réimpressions, la troisième seule est inédite. Quelque différents que soient les personnages dont elles traitent, l'auteur a pu non sans raison les grouper ensemble, car il y a dans la pensée philosophique de Mélanchthon, de Lavater et de Strauss une parenté réelle d'où l'ouvrage emprunte son unité. Les intérêts de la théologie plus que de la spéculation proprement dite les ont préoccupés tous trois et, dans leur effort commun pour résoudre le problème des rapports de la foi avec la science, ils sont en effet « à la frontière de la philosophie ». Mélanchthon cherche à donner au système théologique de la Réforme un fondement rationaliste, mais en conservant des anciennes doctrines scolastiques beaucoup plus qu'on ne l'eût attendu d'un humaniste petit-neveu de Reuchlin et disciple favori d'Érasme. C'est à montrer tous ces liens qui renouent la théologie protestante à l'aristotélisme du moyen âge que s'est attaché M. M. par une scrupuleuse analyse des traités importants de son auteur. Mélanchthon est avant tout un éclectique et un conservateur qui doit l'essentiel de ses idées moins à Aristote qu'à Galien et Cicéron et aux scolastiques chrétiens.

Cette théologie rationaliste dont il fut le plus autorisé représentant dure jusqu'au XVIIIe siècle, jusqu'au moment où Wolff popularise en l'affaiblissant la doctrine de Leibnitz. Lavater a trouvé son point de départ dans cette philosophie de l'*Aufklärung* à laquelle le wolffianisme avait imprimé sa marque ; mais il ne tarda pas à rompre avec elle. Il subit l'influence des sensualistes anglais et français par l'intermédiaire du suisse Bonnet et M. M. a poursuivi en détail la comparaison des *Aussichten in die Ewigkeit* avec la *Palingénésie* de Bonnet que Lavater traduisit d'ailleurs dès son apparition. La tendance individualiste de ses premiers écrits s'accentue, l'action de Rousseau aidant, dans les *Physiognomische Fragmente*. Le critique s'arrête longuement sur cet ouvrage classique; il en explique la genèse et la méthode, en discute la valeur, signale ses adversaires et ses défenseurs (Virchow fut des seconds) et insiste sur le retentissement qu'il eut, analogue à celui du *Werther*. Lavater est le philosophe typique du *Sturm und Drang* ; il fait pressentir une philosophie nouvelle,

celle qui réagit contre l'intellectualisme du siècle précédent, pour donner au sentiment la plus large place, et caractérise la pensée des Romantiques.

Du romantisme aussi est parti Strauss. Il a commencé par partager les fantaisies de J. Kerner et de Mörike et s'est nourri du mysticisme de Jacob Böhme, avant de devenir le disciple de Hegel qu'il devait rester toute sa vie. Ce sont les applications faites par Strauss des principes de l'hégélianisme dans sa critique des Évangiles, dans ses fameux livres, *Das Leben Jesu*, et *Die christliche Glaubenslehre* que M. M. a étudiées dans une discussion très serrée, souvent sévère ; ce sont ensuite les transformations de ces doctrines hégéliennes qu'il nous fait suivre dans la carrière philosophique de Strauss, et elles l'ont mené loin, jusqu'à concilier dans sa dernière œuvre importante, *Der alte und der neue Glaube*, le matérialisme qui s'épanouit dans l'Allemagne d'après 1848 avec l'idéalisme du maître. En analysant ces deux périodes de la pensée du théologien philosophe, où les travaux biographiques mirent d'ailleurs un assez long intermède, M. M. ne peut s'empêcher de regretter que le développement original en ait été si brusquement arrêté. Après 1841 le rôle de Strauss est vraiment terminé : il s'est ou égaré dans des travaux qui étaient au-dessous de lui, ou laissé dépasser par les progrès de la spéculation, ou obstiné dans une conception intellectualiste de la religion. Le centenaire de Strauss que l'Allemagne fêtait l'année dernière a provoqué beaucoup d'articles et d'études. Dans ce genre de publications le tribut d'hommages obligés ne laisse pas toujours ses droits à la critique ; le travail de M. M. qui a utilisé aussi quelques documents inédits, des lettres aux amis du théologien, Georgii et Kauffmann, se rangera parmi les plus pénétrants, et son admiration pour le beau talent de Strauss n'a nullement arrêté l'indépendance ou même les sévérités de son jugement.

II. M. Windelband a publié en brochure cinq conférences faites en 1908 au *Freies deutsches Hochstift* de Francfort sur l'évolution de la philosophie allemande. C'est un résumé très bref, mais substantiel, de la place qu'a tenue dans le développement intellectuel de l'Allemagne la spéculation dont les divers systèmes ne font que donner une expression théorique aux transformations de la vie nationale. D'abord un vif contraste entre l'intensité de l'activité philosophique ou poétique de l'Allemagne et la pauvreté de son existence politique, à l'époque de Kant, de Gœthe et Schiller, des Romantiques, de Schleiermacher et de Hegel ; puis le même contraste, mais retourné, un âpre réalisme remplaçant l'ancien idéalisme, après que la nation est parvenue au rôle de grand Etat et qu'elle est entrée dans sa période d'expansion industrielle et commerciale ; le dédain de la spéculation, réduite à l'histoire de la philosophie ou à une psychologie expérimen-

tale, dans les essais de constructions philosophiques le volontarisme se substituant partout à l'intellectualisme ; de nos jours enfin, comme un désir de retourner à l'idéalisme de la génération des *Denker und Dichter*, avec la certitude que l'ancienne culture, si éprise d'abstractions et malgré son mépris des réalités, a été néanmoins l'agent le plus puissant de la grandeur actuelle de l'Allemagne : telle est la revue que fait M. W. des aspects successifs de la pensée allemande, envisagés comme des reflets de la vie nationale. Ces résumés de l'évolution intellectuelle et sociale de nos voisins nous ont été souvent présentés ; celui-ci est un des plus intéressants et mérite d'être signalé à l'attention des lecteurs français.

III. L'étude de M. Berend, une thèse de doctorat, est un travail patient et méticuleux, qui a le tort de n'être pas assez synthétique. Une pensée aussi dispersée que celle de Jean Paul avait besoin d'être fortement ramassée, et il est difficile de se faire d'après M. B. une idée nette de la *Vorschule der Aesthetik*. L'auteur a voulu surtout comparer les opinions de Jean Paul avec celles d'autres esthéticiens, ses devanciers ou ses contemporains, dont il s'est tantôt rapproché et tantôt éloigné. Il ne s'est pas contenté pour cette enquête d'examiner attentivement le traité théorique de Jean Paul, mais il a épluché aussi son œuvre entière et même un abondant dossier manuscrit, les notes, les aphorismes, les *excerpta*, entassés par cet *helluo librorum*. Il a ainsi réuni une documentation nouvelle dans les matériaux réunis par Jean Paul pour son traité, les *aesthetische Untersuchungen*, que le lecteur trouvera insérées dans le texte au cours de l'étude ou rejetées dans l'appendice. L'introduction expose brièvement l'évolution de Jean Paul dans le domaine de l'esthétique : rationaliste jusqu'en 1790, il se convertit aux doctrines de Hamann et de Herder, puis se rapproche des Romantiques, tout en rêvant de les accorder avec les classiques, sans qu'on puisse bien savoir dans quel parti le ranger. En abordant son esthétique même, dont M. B. examine ensuite les principaux points, on souffre du même embarras : chaque affirmation est contredite par l'affirmation opposée, ou du moins limitée par de fortes restrictions. Rien de plus incohérent que cette esthétique, qui n'est qu'une poétique, préoccupée avant tout des lois du roman, et le plus souvent une poétique apologétique. Sur un point seulement la théorie de Jean Paul revêt un caractère plus net et se présente avec une réelle originalité : c'est quand il analyse la nature du comique et arrive à une conception nouvelle de l'humour, envisagé, non plus comme une simple forme littéraire, mais comme une philosophie particulière. Toute cette partie de l'étude de M. B. est excellente. Pour le reste, on y trouvera surtout les rapports de la pensée de Jean Paul sur tel ou tel point d'esthétique avec Lessing, Sulzer, Lichtenberg, Hamann, Herder, Kant, Schiller, les Schlegel, pour ne citer que les

principaux. Ce sera par ses abondantes références un répertoire précieux pour l'historien des doctrines esthétiques; en même temps la critique qui s'occupera de Jean Paul y trouvera scrupuleusement rassemblés et contrôlés (l'auteur rectifie souvent Nerrlich) de copieux renseignements sur ses théories littéraires.

L. R.

Paul Gaultier. **Reflets d'histoire**. Paris, Hachette, 1909, in-16, pp. 27, 288. Avec 16 planches hors texte : 3 fr. 50.

Victor du Bled. **La société française du XVIe au XXe siècle**. VIIe série, XVIIIe siècle. Paris, Perrin, 1909. In-16, p. 312 : 3 fr. 50.

I. C'est dans les arts plastiques que M. Gaultier cherche ces *reflets* de l'histoire. Son introduction développe un peu trop complaisamment cette double vérité, que l'histoire est nécessaire à la pleine intelligence d'une œuvre d'art, comme en retour celle-ci est un des plus précieux documents que puisse consulter l'historien. Les études qui suivent sont écrites à ce dernier point de vue. M. G. retrace les origines et les transformations du *Louvre* et de *Versailles*, sans documentation originale, mais en s'inspirant des meilleurs guides. Le sujet d'ailleurs est loin d'être neuf; néanmoins le grand public saura gré à l'auteur d'avoir résumé à son intention dans quelques pages attachantes, l'histoire de nos deux anciennes résidences royales. Il y a d'ailleurs dans l'interprétation d'une œuvre d'art assez de place à l'observation personnelle, pour que ces études, s'il leur manque l'attrait de la nouveauté, méritent de retenir l'attention, quand le critique joint à une érudition aussi informée la sûreté de goût de M. G. Le morceau suivant, le *Sentiment de la nature dans les beaux-arts*, est une revue rapide, mais précise, des multiples façons dont la nature a été interprétée par le peintre principalement; c'est, si l'on veut, l'histoire du paysage depuis l'antiquité grecque jusqu'aux impressionnistes modernes. Deux chapitres plus courts terminent le volume ; ils sont, comme les précédents, de brèves esquisses d'une évolution artistique répondant à une évolution des mœurs. L'un examine l'*Art de la mise en scène*, du moyen âge jusqu'à l'opéra wagnérien ; l'autre, l'*Orfévrerie dans ses rapports avec la richesse*, mais pour une période plus restreinte, la fin du moyen âge et la Renaissance. En somme, livre d'une information éclairée et d'une lecture agréable. Les planches qui accompagnent le volume sont bien menues, mais pourtant assez nettes; pour l'histoire du Louvre et de Versailles des plans eussent été plus utiles [1].

---

1. P. 28. La représentation donnée par Molière au Louvre du *Docteur amoureux* et de *Nicomède* est de 1658, et non *1668* ; p; 197, *demi-échec* pour la chute des *Burgraves* est bien indulgent; p. 206, les récits de voyages en Orient de Th. Gautier et de G. de Nerval sont postérieurs au premier séjour de Fromentin en Algérie. Écrire p. 10, pourpier; p. 103, Patte; p. 245 et 248 Gluck et St Trophime, au lieu de *pourprier*, *Vatte*, *Glück*, *St Trophyme*.

II. Par son premier chapitre, *Amateurs et Artistes*, le nouveau volume de M. du Bled s'apparente à celui de M. Gaultier; mais là se borne la ressemblance. M. du B ne fait pas l'*histoire*, même abrégée, des rapports des artistes avec leurs patrons; il nous conte simplement — on connaît sa manière — d'agréables anecdotes sur Mme Geoffrin, La Tour, Mme Vigée Lebrun, Caylus et de nombreux collectionneurs. Les chapitres suivants évoquent d'autres aspects de la vie sociale de notre XVIIIe siècle, avec la même liberté d'exposition et le même goût de la digression (les excursus dans l'histoire romaine sont franchement de trop). Il y a cependant plus que dans les précédents volumes de la série le souci de relier par des considérations générales tous ces témoignages d'origine si diverse et parfois suspecte. Un second chapitre est consacré aux *Manieurs d'argent et fermiers généraux*; un autre aux *Femmes et salons du XVIIIe siècle*, si souvent étudiés; ceux de la comtesse de Verrue et la maréchale de Villars ont arrêté cette fois le plus longuement l'anecdotier. Les derniers morceaux du volume, *La Société polie pendant le règne de Louis XVI* et *La Vie mondaine à Paris de 1789 à 1793*, retracent les transformations de notre vie sociale à la veille ou au lendemain de la Révolution : anglomanie, goût de la mystification, envahissement des salons par la politique. On trouvera dans cette causerie de la fin quelques pages un peu plus neuves, comme celles sur Julie Talma. Entre les deux une esquisse de *Figures de favorites* fait revivre des physionomies plus familières : Diane de Poitiers, Mme de Montespan et Mlle Choin [1].

L. R.

La jeunesse libérale de 1830, **Lettres d'Alphonse d'Herbelot à Charles de Montalembert et à Léon Cornudet** (1828-1830), publiées par la Société d'histoire contemporaine par ses petits-neveux. Paris, Picard et fils, 1908. XVII-293 pp. in-8°. Prix : 4 fr.

Alphonse d'Herbelot, né à Paris le 20 décembre 1808, fut reçu premier à l'agrégation d'histoire le 26 septembre 1831; nommé professeur au collège Henri IV, il mourut le 8 octobre 1832, à 23 ans, au moment où il était question de lui pour la suppléance de Guizot à la Sorbonne. Lié avec Cornudet, Montalembert et Rio, il ne partageait pas leurs croyances chrétiennes. « S'il n'est pas chrétien, au moins il nous comprend », disait Cornudet. Il avait un sentiment très large de la valeur des religions : « Toutes les religions sont des dons et des inspirations de Dieu proportionnées aux différents degrés de civilisation qui les reçoivent; ... chacune a sa vérité, sa convenance... La plupart des dogmes ne sont que des symboles de certaines vérités qui se retrouvent dans tous les cultes avec plus ou moins de lumières et de clartés, selon l'état intellectuel des divers croyants » (p. 169). Il se

---

1. Lire p. 160, Cellini; p. 267, Blennerhasset; p. 284, Bayle, au lieu de *Bellini*, *Blennerhassit*, *Beyle*.

rend compte, mieux que ses amis des dangers auxquels le clergé expose la religion, surtout « le haut clergé, qui est déjà si peu populaire » (p. 28) : « Il semble qu'un destin ennemi pousse le clergé catholique sous la bannière opposée à celle de la France constitutionnelle » (p. 7). « Son enseignement est pitoyable; pas une chaire philosophique; de sottes dissertations sur le dogme, si faibles qu'elles prouvent moins que rien; de la morale, pas un mot; de la haute philosophie du christianisme, personne ne s'en doute; il n'y a d'autre différence entre les prédicateurs que celle du plus ou moins de déclamations contre la Révolution et la liberté de la presse... M. de Lamennais doit bien regretter d'avoir compromis son beau talent pour ces gens-là. » (p. 88-89). « On parle toujours d'une lettre encyclique du pape, menaçante pour nos libertés, et tonnant d'une manière irréfléchie contre le débordement du siècle. Quelques personnes assurent que cette lettre est supposée; je le souhaiterais, car son existence serait encore un nouveau coup porté à la cause religieuse » (p. 170; voy. aussi 157 et 160). « Tout ce qui est hors de l'évangile et peut-être quelques passages de ce livre lui-même ont été remaniés par l'Église » (p. 107). Mais les prévisions de d'Herbelot ne vont pas au-delà d'un schisme (p. 7).

Elles vont, au contraire, dans le domaine politique jusqu'à la république avec un président (p. 270). D'Herbelot n'acceptera les d'Orléans que comme une sorte de pis-aller (p. 218). Il est franchement démocrate. Le rôle de tout bon citoyen est d'éclairer les classes inférieures et de les appeler graduellement à la participation du pouvoir (p. 271; cf. p. 227). D'H. avoue avoir un peu trop « de démocratisme et de colère plébéienne » (p. 94). Il admire comme de « glorieux martyrs » les quatre sergents de La Rochelle (p. 224) et partage le culte du peuple pour La Fayette (p. 115 et 187). Il est d'une famille que la réaction a fait souffrir et il le dit. Il blâme l'hypocrisie et la niaiserie des monarchistes (p. 37 et 155); il condamne le XVIIe siècle, « mouvement de recul pour l'esprit de liberté », « Louis avec toute sa cour, depuis Louvois jusqu'à Bossuet », comme étant le despotisme (p. 79-80); il est plein d'enthousiasme pour les communes libres de l'Italie du moyen âge (p. 200). Peu à peu, mois par mois, on voit se dessiner la situation qui rendra inévitable la révolution de juillet (p. 106, le « livre noir » du roi, « où sont consignés les noms des individus qui, soit avant, soit depuis la Restauration ont manifesté des sentiments suspects de démocratisme et d'impérialisme »; p. 113-114, 126, 147; 171 : Polignac, « la terreur de toute la France »; 183; 205, sur le moral des troupes; 219). Aussi quand vient la lutte, d'Herbelot est prêt : c'est « une lutte à la vie et à la mort » (p. 174). Il consent à payer la liberté par beaucoup de sang (p. 221). Dans l'entraînement de la lutte, il réclame la tête du ministre Peyronnet (p. 215); il s'écrie : « les royalistes ont été trop lâches pour mériter l'estime des vain-

queurs » (p. 220). Il faut lire les dernières lettres où d'H. raconte en témoin et en acteur les journées de juillet. Rien ne peut les remplacer, si l'on veut avoir l'émotion directe de l'événement.

Des quatre amis, Rio se détache le premier. Adulé par le faubourg Saint-Germain, il s'achemine tout doucement vers son rôle de romantique catholique et s'apprête à découvrir avant Ruskin le paganisme des artistes de la Renaissance. Avec une pénétration singulière, d'H. discerne de bonne heure ces tendances de Rio et les déplore (p. 38, 42, 129-130). Il montre la même clairvoyance quand il devine l'avenir animé de Montalembert (p. 204 et 247). Sur d'autres personnes, il a des jugements incisifs : Dupin, « c'est un grand talent auquel il ne manque que de la conscience » (p. 104); les *Débats*, « ce journal est uniquement rédigé dans un intérêt d'amour-propre ou d'ambition particulière » (p. 143; voir, p. 242, une amusante histoire sur Bertin); « Berryer est un avocat perdu de dettes et d'une immoralité connue, faisant depuis quelques années parade de dévotion, et prêt à se vendre corps et âme à quiconque lui donnera le moyen de continuer ses prodigalités » (p. 181); sur les officiers de l'infanterie : « Je ne connais rien de plus déplaisant, de plus brutal et de plus mauvais ton que ces porte épée de la ligne; habitué à ne voir, en fait de militaires, que des officiers sortis de l'Ecole polytechnique, je ne puis me faire à la crasse ignorance ou aux ridicules prétentions de la plupart de ces jeunes gens » (p. 255); sur Louis-Philippe, le 22 septembre 1830 : « Notre roi n'est qu'un soliveau, captant une popularité qui finira par le rendre grotesque » (p. 225).

La littérature tient une très petite place dans ces lettres de professeur; çà et là quelques vues remarquables sur le haut enseignement (p. 18 suiv.), sur l'étude du droit (p. 116), un jugement bizarre sur Rabelais (« C'est étonnant comme R. me paraît ressembler à Voltaire », p. 101; cf. p. 79); une excellente notion de la conscience littéraire, à propos des gens « qui vous font de l'histoire *a priori*, avec une grande distinction, sans en savoir un mot pour cela » (il s'agit de Salvandy, p. 162; cf. p. 172); une condamnation de Scribe (p. 250), une analyse du *Semblançay* de Paul Foucher (p. 249).

Mes citations font connaître un peu la qualité du style de d'Herbelot. C'est un style ferme, nerveux, nu, d'une nudité frémissante et passionnée. Jamais jeune homme n'a montré moins d'imagination [1].

La préface et les notes sont dues à M. de Lanzac de Laborie. P. 64, n. 1, sur une mention des *Orientales* de Victor Hugo : « Victor-Marie, COMTE Hugo (1802-1885) » : malice un peu puérile. La malice devient de l'inexactitude p. 77, n. 2 : « Charles Augustin DE Sainte-Beuve ». Si Sainte-Beuve avait droit à la particule, il n'a pas voulu

1. Les taches sont rares : P. 14, « compendieusement » à faux sens; p. 21, « la droite pour laquelle M. de Martignac a une furieuse *tension* ».

dans ses ouvrages réparer l'erreur de l'officier de l'état-civil qui la lui a supprimée [1]. La note de la p. 243, sur le *Semblançay* de Foucher devait au moins renvoyer à la p. 249. P. 197, la lecture d'un livre de droit par le jeune lieutenant Bonaparte condamné au cachot, méritait une référence. — Il faudrait un index des sujets. Le volume est bien imprimé et d'une correction typographique devenue presque mythologique.

Léon Servien.

Joseph du Bourg, **Les entrevues des princes à Frohsdorf,** 1873 et 1883. La vérité et la légende. Paris, Perrin, 1910, in-8°, 310 p., illustré. 3 fr. 50.

Depuis la mort du comte de Chambord en 1883, le comte de Paris, et après lui son fils, le duc d'Orléans actuel, ont supprimé de leurs armes la « brisure » des cadets, et la grosse majorité des monarchistes français considèrent les descendants de Louis-Philippe comme héritiers des droits et prétentions du petit-fils de Charles X. M. du Bourg, légitimiste impénitent, n'est pas de cet avis. Il estime d'une part que la renonciation de la branche espagnole au trône de France, insérée dans le traité d'Utrecht, est de nul effet, le traité lui-même ayant du reste cessé d'être observé depuis longtemps, et d'autre part que les princes d'Orléans ne peuvent se prévaloir d'un consentement exprès du comte de Chambord à ce qu'ils deviennent héritiers de ses droits. Sur le premier point, l'auteur ne se livre à aucune discussion juridique ou historique. La question lui paraît jugée en faveur des princes d'Espagne. Sur le second, il s'efforce de prouver qu'entre le comte de Chambord et les princes d'Orléans, dès avant la fusion et jusqu'à la mort de « Henri V », une équivoque n'a cessé de régner, entretenue surtout par le comte de Paris, mais sans opposition trop vive du comte de Chambord, qui craignait de dissocier les éléments divers du parti monarchique. Ce prince aurait toujours évité de se prononcer sur la question de la succession après sa mort. Dans l'entrevue de 1873, il écourta le petit discours que le comte de Paris prononçait, au moment même où ce sujet allait être abordé. Un peu avant 1883, il fit rectifier une déclaration du baron Lambert qui présentait indirectement les d'Orléans comme héritiers acceptés, et enfin il arracha de son testament 21 pages où la succession aurait, selon M. de B., été réglée probablement en conformité du vœu des Orléanistes. Il paraît assez probable, en effet, que le petit-neveu de Louis XVI tenait de son grand-oncle un certain éloignement pour les décisions nettes, et qu'il n'a jamais été résolu qu'à une chose, qui était de ne se résoudre à rien. La question, au demeurant, n'a d'intérêt que pour les tenants du droit héréditaire. Ce qui frappe davantage dans le livre de M. de B., et ce qui est beaucoup plus curieux, c'est l'état d'esprit de l'auteur. Il est

1. Voy. Bournon, dans *Le livre d'or de Sainte-Beuve*, Paris, 1904, p. 289 suiv.

un représentant accompli d'un sentiment devenu rare de nos jours en France : la religion monarchique, telle qu'on la pratiquait envers Louis XIV. Il est pénétré des doctrines du droit divin, résolument absolutiste et contre-révolutionnaire ; il voit l'intervention attentive et spéciale de la Providence dans les moindres choses, et sa fidélité, touchante parfois, est sans critique comme sans ironie. De là la saveur particulière des descriptions qu'il nous donne du petit monde de Frohsdorf. Ce qu'il y rapporte du comte de Chambord fait penser à la biographie du duc d'Angoulême esquissée dans *Bouvard et Pécuchet*. On y voit les « gentilshommes de la Chambre » chargés tour à tour de requérir, pour la guérison du prince, l'intervention de reliques de diverses origines, puis la présence de dom Bosco (le portrait de ce fameux personnage, tracé avec componction, mais d'après nature, est tout à fait amusant) ; on y assiste aux exploits du général de Charette, et aux usages extraordinaires qu'il fait du drapeau des zouaves pontificaux ; on y voit l'auteur lui-même imaginer un moyen de « mettre N. S. J.-C. en demeure » de faire le miracle qui sauvera le comte de Chambord ; le moyen consiste à faire figurer désormais dans les armes de France l'image du Sacré-Cœur. On y voit encore Paul Bert « l'athée, le radical Paul Bert » expédier à Frohsdorf, pour nourrir le malade, un aliment liquide de sa fabrication : le cadeau est d'abord bien accueilli, comme preuve du prestige exercé, même sur les mécréants, par le principe monarchique ; puis il est écarté, parce qu'il faut tout craindre des franc-maçons. Il n'est rien, en effet, dont M. de B. ne les croie capables ; ils ont emprisonné le roi de Naples et son fils, et si le comte de Chambord meurt d'une rupture d'estomac, ce ne peut être que leur fait, à moins que les d'Orléans n'y soient pour quelque chose. On ne saurait croire, à moins de le lire dans ce livre, à quel diapason a pu s'élever, entre partisans et adversaires du comte de Paris, le ton de la discussion à Frohsdorf même, en présence du cadavre du comte de Chambord. M. de B. n'ose imprimer le mot dont un des fidèles du défunt, passé aux d'Orléans, qualifia, en trois lettres, le duc de Parme (p. 251).

A tous ces titres, et malgré des taches de style, d'orthographe même par endroits, ce livre d'un témoin minutieux, sans critique envers ses amis, leurs actes et leurs idées, mais impitoyablement clairvoyant sur ses adversaires, fournit un document de valeur et est d'une lecture bien intéressante.

R. Guyot.

August Koster. **Das Pelargikon**, Recherches sur les plus anciennes fortifications de l'Acropole. In-4°, p. 5-42, av. 6 pl. Strasbourg, Heitz, 1909. Prix 3 m., 50.

L'enceinte primitive de l'Acropole remonte, suivant K., au milieu du deuxième millénaire et ne comprenait pas toute la surface de la

colline; à l'ouest, qui était la partie vulnérable, le mur faisait un coude vers le Nord-Est et aucune porte ne s'ouvrait de ce côté; les entrées étaient au Nord et au nombre de deux : une poterne fortifiée menait à la source, et une rampe, terminée par un couloir en forme de coin, montait à l'Est du Palais. Plus tard, à une date que K. ne saurait déterminer, l'enceinte fut agrandie vers l'Ouest par l'adjonction de l'Enneapylon, qui englobait, entre autres, la source du Nord-Ouest ou la Klepsydre; le rempart nouveau, construit avec plus de soin, s'amorçait au Nord entre la grotte de Pan et l'Aglaurion et passait au Sud sous le Pyrgos. Aucune porte ne s'ouvrait en face de l'Aréopage, mais un long couloir, pareil à celui de Tirynthe, menait de la grande entrée aux futurs Propylées de Pisistrate. Les tyrans n'ont rien changé à ce plan, mais l'Enneapylon, quoiqu'antérieur à leur domination, disparut avec eux; il ne resta plus que l'enceinte primitive, dont l'entrée se trouvait dès lors à l'Ouest. Themistocle et Kimon ne pensent nullement à fortifier l'Acropole et se hâtent lentement d'élever les murs qui doivent résister seulement à la poussée des terres : Kimon restaure les Propylées de Pisistrate, qu'il flanque de deux bastions, le Pyrgos au Sud et, au Nord, le piédestal qui devait porter plus tard le monument d'Agrippa.

A. de Ridder.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 12 novembre 1909.* — M. Bouché-Leclercq prononce une allocution au sujet du récent décès de M. Henri Weil, membre de l'Académie, dont les obsèques ont eu lieu le 7 novembre.

M. Senart signale deux monuments de particulière importance qui ont été découverts par le service archéologique de l'Inde. Le premier est une inscription du IIe siècle a. C., où est cité le roi indo-grec Antialkidas; l'autre est le reliquaire, retrouvé intact, où vers le commencement de notre ère, des reliques du Bouddha avaient été déposées. Il a été retrouvé dans un grand stoupa qui se trouve définitivement identifié, conformément à la conjecture de M. Foucher. M. Senart discute certains détails de la traduction donnée pour l'inscription gravée sur le reliquaire.

M. Henri Cordier donne des nouvelles de M. le général de Beylié qui a fait commencer les travaux de déblaiement à Bantéai Chmar, à 60 kil. au N. de Sisophon : c'est un temple du IXe siècle décrit par Aymonier, mais qui n'a jamais été photographié.

Le R. P. Viaud fait une communication sur les résultats des fouilles qu'il a récemment exécutées à Nazareth.

L'Académie procède à l'élection de deux commissions chargées de dresser une liste de candidats aux places vacantes de correspondants. Sont élus, pour les correspondants étrangers : MM. Senart, Collignon, Léger et Alfred Croiset; — pour les correspondants nationaux : MM. Delisle, Héron de Villefosse, Salomon Reinach et H. Omont.

Léon Dorez.

Le Propriétaire-gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 48 — 2 décembre. — 1909

Spiegelberg, La collection égyptienne de l'Université de Strasbourg. — Wessely, Textes grecs et coptes. — Pareti, La marine spartiate. — A. Brueckner, Le cimetière d'Hagia Triada. — Loefstedt, Le latin de la décadence. — Joergensen, Les saints du Danemark. — K. Voigt, Les couvents des Longobards. — Wolkenhauer, Un manuscrit de Sébastien Munster. — Hügelmann, L'élection des rois d'Allemagne et la papauté. — Spingarn, Essais sur le xviie siècle, 3. — Cook, Une ode de Milton. — Schevill, Un épisode de la vie de Swift. — V. Dupuis, D'Hondtschoote à Wattignies. — R. Arnaud, Le fils de Fréron. — Le Brethon, Lettres de Murat, III. — Gruyer, La jeunesse de Louis-Philippe. — La Revue d'histoire et de littérature religieuses.

W. Spiegelberg, **Ausgewählte Kunst-Denkmäler der Ægyptischen Sammlung der Kaiser Wilhelms-Universität Strassburg,** mit 77 Abbildungen auf 20 Lichtdrucktafeln und 28 Abbildungen im Text, Strasbourg, Schlesier und Schweikhardt, 1909, in-4°, II-47 p. et 20 héliotypies dont 2 en couleur.

La collection égyptienne de l'Université de Strasbourg est de formation récente, et elle ne renferme que peu de pièces intéressantes pour l'histoire de l'art; il n'en faut pas moins savoir gré à M. Spiegelberg de l'avoir rendue accessible à d'autres qu'aux étudiants. Il l'a décrite numéro par numéro, intercalant des vignettes dans son texte pour les pièces d'un intérêt moindre, et réunissant les meilleures sur vingt planches. Des monuments eux-mêmes il y a peu à dire : deux seulement ou trois d'entre eux ont une valeur réelle, le bas relief qui représente un mouflon (Pl. II, 2) et le masque humain de la planche VI, par exemple. Les autres nous fournissent de bons spécimens de l'industrie égyptienne sous ses différentes formes et sont bien ce qu'on attend dans un musée universitaire, les auxiliaires excellents du cours d'archéologie. Le texte qui les accompagne est sobre, précis, instructif, et je n'y voudrais ajouter ou modifier que peu de choses. Ainsi, à la planche III, Spiegelberg penche à croire que la figure mutilée de femme qui est reproduite sous le n° 4 est une tisserande : d'après la position des mains je pense que c'est une cuisinière et qu'elle tenait l'oie embrochée et l'attise-feu. La statuette n° 10 en bois de la planche V, qu'il interprète comme étant de la Ve ou de la VIe dynastie et qu'il qualifie de serviteur, me rappelle exactement par la pose, et, autant qu'une photographie permet d'en juger, par la facture, la *statue de double* du roi Horus découverte à Dahchour par de Morgan. Ce serait une image de maître et non pas de serviteur, et elle

appartiendrait à la XIIIe dynastie. Le travail en est d'ailleurs très fin et M. Spiegelberg a eu raison de signaler particulièrement le modelé du dos : il est plus franc et moins simplifié que celui du dos de l'Horus. La jolie tête de la planche VI peut être comparée à celle de la délicieuse statuette en calcaire qui provient des fouilles de Mond à Cheikh-Abd-el-Gournah, et que j'ai publiée en son temps dans la *Revue de l'Art ancien et moderne*, elle daterait donc certainement de la première moitié du second empire Thébain. La tête de reine de la planche VII me paraît être d'époque plus tardive que Spiegelberg ne le dit, et on devrait la faire descendre jusqu'à la XXIIe dynastie que je n'en serais pas étonné : j'attendrai toutefois d'avoir vu l'original avant de me prononcer catégoriquement. A propos du canope n° 13 de la planche VII, M. Spiegelberg dit qu'il est rare que ces vases soient en bois. Je ne connaîs guère, en effet, comme étant entièrement en bois, que les canopes fictifs de la XXIe ou XXIIe dynastie, mais il arrive assez fréquemment, et cela dès la XIIe dynastie, que les têtes d'homme ou d'animaux qui servent de couvercle soient en terre-cuite ou en bois peint : c'est le cas ici. A la page 23, n° 46, le nom hiéroglyphique de la déesse Anoukit est placé sens dessus dessous : c'est une faute d'impression, comme il résulte de l'examen du fac similé de la planche XIII. Le vase, auquel le fondeur a donné des attributs féminins est bien comme le dit Spiegelberg, une personnification de la déesse : Anoukît étant une fée des eaux, l'hydrie lui est une figure toute naturelle. Le scribe n° 52 de la planche XIII n'est pas seulement un scribe accroupi, c'est un scribe liseur, comme le prouve la direction de son regard : en général, on ne tient pas un compte suffisant de la différence entre les deux types.

Nous avons en France beaucoup de petites collections qui ne sont pas très importantes, et qui pourtant mériteraient d'être publiées : par la manière intéressante dont Spiegelberg a traité celle de Strasbourg, on voit quel parti un égyptologue attentif et instruit pourrait tirer d'elles.

G. Maspero.

Carl Wessely, **Griechische und Koptische Texte theologischen Inhalts** T. I, in-4°, Leipzig, Avenarius, 1909, 181 p.

Quelques lignes de préface, dans lesquelles l'auteur explique la façon dont il a établi matériellement son édition et rend justice à Krall. Il expose en peu de mots, mais avec un accent ému, ce que Jacob Krall fit pendant de longues années pour mettre en ordre les innombrables feuillets coptes et grecs qui se trouvaient dans la collection de l'archiduc Régnier, et il reporte sur lui le mérite d'avoir su retrouver les livres sacrés ou les ouvrages postérieurs auxquels ils appartenaient. C'est plaisir de voir un homme de la valeur de M. Wessely prendre en main aussi chaleureusement la cause de ce modeste

savant qui n'eut pas de son vivant toute la renommée à laquelle il avait droit, et autour de qui le silence semblait s'être fait absolu depuis qu'il était mort. Tous ceux qui ont connu Krall remercieront comme moi M. Wessely de l'hommage qu'il a rendu à sa mémoire.

Les textes grecs sont pour la plupart des morceaux du Livre des Psaumes : les coptes sont plus variés. Ils sont rédigés en dialecte thébain, et les uns proviennent de manuscrits des deux Testaments, les autres des mêmes *Kataméros* qui ont fourni tant de feuillets précieux à notre Bibliothèque Nationale, d'autres enfin nous font connaître des parties importantes des œuvres de Chenoudi. M. Wessely les a autographiés en une écriture d'une netteté et d'une élégance rare, et il a donné presque de tous des spécimens en fac similé qui permettront de les raccorder aux pages des mêmes manuscrits qui sont dispersés dans les bibliothèques ou dans les musées de l'Europe et de l'Amérique. K 9846 contient une sorte de paraphrase historique des événements racontés par Jérémie (XXXVIII, 1), un apocryphe qui a été intercalé dans le texte authentique, comme le discours du prophète à Pachor, qui est connu depuis longtemps. M. Wessely a par exception traduit et commenté brièvement ce passage curieux; partout ailleurs, il s'est contenté, dans l'Écriture, de relever les variantes que ses manuscrits présentent avec ceux de Ciasça, dans Chenoudi d'indiquer l'auteur, le chapitre et le verset de beaucoup des citations bibliques. C'est uniquement une transcription de documents, mais faite avec une telle sûreté qu'elle pourra presque dispenser de recourir aux originaux ceux qui s'en serviront pour donner l'édition de la version thébaine des Livres Saints.

G. Maspero.

Reale Accademia delle Scienze di Torino (anno 1908-9, p. 71-160). Ricerche sulla potenza marittima degli Spartani e sulla cronologia dei navarchi, memoria di Luigi Pareti. Torino, 1909, in-4°, 90 p.

L'étude de M. Pareti est divisée en quatre parties : 1° La marine spartiate des origines aux guerres médiques; 2° Origine de la navarchie spartiate; 3° Composition de la flotte spartiate à l'époque classique; 4° Analyse chronologique de la navarchie spartiate (la partie la plus importante, p. 26-75); 5° La marine spartiate de 371 à 146.

M. Pareti explique pourquoi l'hégémonie de Sparte, même sur mer, a été reconnue d'emblée au moment des guerres médiques (il a tort de parler de la *décadence* de la marine attique : cette marine avait toujours été insignifiante avant 483).

Il reporte jusqu'à l'époque primitive la loi qui interdisait la réélection du navarque; mais il ne faut pas, je crois, chercher trop de mobiles politiques dans les mesures relatives à la navarchie, — à l'époque des guerres médiques.

A signaler, dans le chapitre III, le passage relatif aux ἐπιβάται : tout cela paraît très bien vu.

Voici les résultats les plus intéressants de la recherche chronologique de M. P.

Il place la bataille de l'Artémision en août 480, celle de Salamine en septembre (trop tôt, à mon avis). Il place l'arrivée de Dorkis au printemps de 477, trop tôt aussi (se rappeler les longues négociations que Pausanias entretint, de Byzance, avec le Grand Roi).

Il place l'entrée en charge de Cnémos le 20 août 430 (peut-être trop tôt, car Thucydide ne fait pas commencer l'hiver proprement dit au 21 septembre). Il place la fin de cette navarchie le 10 septembre 429, en faisant remarquer avec raison qu'on n'aurait pas envoyé de σύμβουλοι à Cnémos s'il avait été sur le point de sortir de charge. Alcidas serait entré en charge le 31 août 428, et aurait dû sortir le 19 août ou 18 septembre 427.

Astyochos aurait été navarque du 2 septembre 412 au 22 août 411. M. P. est de ceux qui placent la navarchie de Pasippidas en 410-409 (10 septembre-30 août), et celle de Cratésippidas en 409-8 (30 août-18 septembre), et font par conséquent arriver Lysandre en Asie en 408. Il place l'arrivée de Callicratidas à la fin de la campagne de 407, et la bataille des Arginuses vers le 1er août 406 (je crois qu'il place trop tôt l'arrivée à Athènes de la nouvelle du désastre de Mitylène).

Il place la navarchie d'Arakos en 405-4, et la bataille d'Aigos-Potamos en octobre 405 ; mais il resserre trop les événements qui précèdent (il ne tient pas compte de la notice de Xénophon sur l'ἔκπλους des vaisseaux à blé, lequel a lieu en métagitnion). En réalité, c'est bien juste si Lysandre a pu entrer en charge seulement le 16 août 405.

Libys fut navarque en 404/3, Panthoidas en 403/2 (?), Samios (le même que Pythagoras) en 402/1, Anaxibios en 401/0, Polos en 400/399.

Quant à Pharax, on le rencontre en 397, alors que le σῖτος est βαθὺς. On le voit assiéger Caune en 397/6. D'autre part, en 396, on parle de Pharax ὁ πρότερον ναύαρχος (et d'un navarque Chilon, que M. P. a peut-être tort de traiter légèrement). M. P. conclut que Pharax fut navarque en 398/7.

Pollis serait devenu navarque le 6 août ou 5 septembre 396, et Chérécrate le 25 août ou 24 septembre 394. Or, Pisandre était navarque à la bataille de Cnide (dont Agésilas reçut la nouvelle le 14 août 394), et M. P. conclut qu'il exerçait une charge extraordinaire : ne peut-on croire que Pisandre était entré en charge dès le 16 juillet?

Puis viendraient Podanémos (393/2) et Ekdikos (391/0) (M. P. élimine Téleutias, malgré Plut., *Agés.*, 25) [1]. Hiérax est navarque en

1. Il vaut mieux attendre, pour se prononcer ici, la publication du travail de M. Leroux sur la prise du Léchéon.

389/8, et Antalcidas en 388/7. Téleutias aurait été navarque pour la première fois en 387/6.

M. P. place l'entrée en charge de Pollis vers le 25 septembre 376 seulement : cependant Pollis avait déjà fait, avant la bataille de Naxos (9 octobre), une tentative contre les convois de blé. Nicoloque a été navarque en 375/4, Aristocrate *ou* Alcidas [1], probablement en 374/3, Mnasippe en 373/2 ; mais, encore une fois, M. P. me paraît placer l'entrée en charge un peu trop tard à cette époque.

En somme, pour M. P., la navarchie était une magistrature annuelle régulière, l'entrée en charge avait lieu 1 ou 2 mois avant l'équinoxe d'automne, mais la prolongation du commandement était fréquente pour des raisons militaires.

Il est difficile de traiter complètement la question chronologique sans s'expliquer sur le début qu'on assigne à l'année spartiate. Elle était réglée, selon moi, non sur l'équinoxe d'automne, mais sur le solstice d'été, ou plus précisément sur la canicule, — ou plus précisément encore sur les jeux olympiques, qui avaient lieu à la première pleine lune après cette date. Mais il semble qu'il se fût produit un certain retard à l'époque de la guerre du Péloponnèse — fait très normal si les Spartiates, comme la plupart des peuples grecs, avaient adopté au VIe siècle l'octaétéride. Il serait naturel qu'ils eussent alors, à la fin du Ve siècle, fait la correction d'un mois proposée par Œnopide : ce qui expliquerait que les navarques semblent entrer en charge plus tôt au début du IVe siècle. Il faudrait encore étudier, pour se prononcer sur tous ces points, les notices relatives au mois Karneios... Mais M. Pareti annonce (p. 17, n. 8) une étude sur le calendrier spartiate : il convient de l'attendre.

Eugène CAVAIGNAC.

Alfred BRUECKNER, **Der Friedhof am Eridanos bei der Hagia Trada zu Athen**, Berlin, Reimer, 1909. In-4°, p. 1-120, avec un plan et 78 fig. dans le texte.

Le Corpus des reliefs funéraires attiques ne pouvait s'achever sans un complément nécessaire : les monuments une fois connus, il importait de savoir comment ils se présentaient dans l'antiquité et quels étaient la disposition et le plan du cimetière qui les avait contenus jadis. Cette recherche délicate fut confiée à l'expérience de M. Brueckner, qui obtint aisément de M. Cavvadias la permission d'ouvrir quelques tranchées dans la nécropole du IVe siècle. Ces sondages permettent, dès maintenant, de se faire du cimetière une idée toute différente de celle qu'on s'en faisait jusqu'ici et il faut remercier l'auteur de l'empressement qu'il a mis à rendre aussitôt publics les résultats qu'il a pu obtenir et les hypothèses que les fouilles nouvelles lui ont suggérées.

La voie sacrée, d'après B., suivait le cours de l'Eridanos, qu'elle

1. Lire p. 74, n. 9, non *Alcétas*, mais *Alcidas*.

passait sur un pont au N. E. d'Hagia Triada. Un chemin de traverse, allant du Sud au Nord, aboutissait au pont et se croisait avec une large voie, qui, elle, passait au Sud d'Hagia Triada et se dirigeait vers l'Ouest en se détachant de la voie éleusinienne. C'était l'allée principale du cimetière, large de 8 mètres, sauf en un seul point. Les tombeaux s'alignaient sur ses deux côtés, mais elle n'était pas carrossable, car la chaussée, qui était encaissée, n'était pas horizontale et s'inclinait du Sud au Nord. Tel était du moins le niveau primitif, lorsqu'en 394 la nécropole commença d'être utilisée, car des exhaussements successifs changèrent peu à peu l'état des lieux et firent même disparaître, dès 300 avant notre ère, le chemin de traverse qui menait au pont de l'Eridanos. Au début du IVe siècle, la pente en forme d'éventail qui s'abaisse vers le Nord et vers la rive gauche du fleuve, est aménagée et aplanie par un ensemble de terrassements : un haut mur de soutènement retient les terres au Nord, en bordure de la voie principale, tandis qu'au Sud, du côté de la colline, une muraille non rectiligne forme l'arrière-plan. Entre ces deux remparts sont les terrains que chaque famille s'est réservés et où elle fait bâtir des monuments destinés à être vus à la fois de très bas et de très loin, soit qu'on les regarde de la grande allée située en contre-bas, soit qu'on les aperçoive de la voie sacrée qui passe plus au Nord et qu'ils dominent également. A l'intérieur des concessions sont les morts d'un même γένος, maîtres et serviteurs, enterrés en arrière de leur σῆμα. Jusqu'à la loi de Démétrios de Phalère en 317, d'autres emplacements s'étagent en arrière des premiers, bordent la voie transversale ou se succèdent sur le côté Nord de la grande allée; ces derniers sont, comme il est naturel, à un niveau moins élevé que les premiers, si bien que ceux-ci sont aperçus sans difficulté aucune par les pélerins d'Éleusis.

B. distingue vingt concessions principales, dont il est parvenu à retracer l'histoire, ainsi qu'à reconstituer l'aspect primitif. S'il faut l'en croire, la stèle de Dexiléos, édifiée en 394 au croisement de la grande voie et du chemin de traverse, s'élevait à sept mètres au-dessus de la chaussée et s'encadrait entre deux sirènes musiciennes; deux stèles, consacrées au frère et à la sœur du mort, se dressaient en avant du cénotaphe. La seconde concession, aménagée vers 350 pour les Hérakléides du Pont, avait pour motif principal une stèle peinte qui s'inclinait légèrement vers l'allée; une pente gazonnée et fleurie s'étendait en avant de la base et était bordée par deux lécythes : le bas-relief de Korallion, qui se dressait près de la stèle, vu d'en bas et avec le recul nécessaire, prend, ainsi que la stèle de Dexiléos, une expression qui diffère de celle qu'on lui connaissait. A côté est inhumé, entre deux lions, Dionysios de Kollytos : le taureau qui surmonte le haut pilier est pour B. le symbole du dieu homonyme Dionysos (?). Dans la sixième concession était un Perse. Dans la douzième deux bas-reliefs représentent, l'un comme l'autre, à la fois Pamphilè et

Demetria, mais, les deux femmes sont figurées alternativement assises et debout; comme la morte est d'ordinaire assise pour recevoir la poignée de main symbolique, il suit que l'une des stèles a été commandée après la mort de Pamphilè, tandis que la seconde l'a été après le décès de Démétria. Le dix-huitième terrain contient le monument d'Hégéso, qui date des premières années du cimetière et ne peut guère être postérieur à 394; le bas-relief était à 3 m. 40 en retrait de l'allée et le socle dépassait d'un mètre environ le chaperon du mur. La haute stèle qui se dressait à côté marquait le droit de propriété que Koroibos de Mélitè, époux d'Hégéso, transmit successivement à son fils et à son petit-fils; une loutrophore était placée tout auprès, sur la tombe de Kleidemos, descendant de Koroibos. Enfin la vingtième concession était entourée, par dessus les tuiles qui recouvrent le mur, d'un couronnement en terre battue, assez bien conservé. Dans cette région, comme dans le reste de la nécropole, des fouilles ultérieures permettront seules de contrôler les intéressantes hypothèses de B. et de compléter le plan du cimetière.

A. DE RIDDER.

Beitræge zur Kenntniss der spæteren Latinitæt. Inaugural dissertation zur Erlangung der Doktorwürde... zu Uppsala, von Einar LOEFSTEDT; Stockholm, 1907; O. L. Svanbæcks Buchdruckerei, IV-130 pp. in-8°.

La thèse de M. Löfstedt est divisée en deux parties : sur les particules latines; critique et explication de textes latins de la décadence. Sur les particules, M. L. traite des points suivants : 1° *ut* temporel avec le subjonctif au sens de *cum* (p. 1); *ut* causal (p. 11); 2° *quod* conditionnel (15); comparatif (17); 3° *quam* au sens de *ut*, « comme » (20), de *tanquam* (22); 3° adverbes employés comme conjonction; *statim* pour *statim ut* (24), *primum* pour *ut primum* (26), *usque* pour *usque dum*, *post* pour *postquam* (27), *cotidie* (28), *maxime* pour *maxime si* (28), *etiam* pour *etiam si* (29), *quare* pour *quia* (30); 4° pléonasme dans l'usage des particules : *cum dum* (ou *dum cum*) (31), *dum simul* (32), *cum ut*, *ut dum* (33), *quasi uelut*, *quasi sicut*, *uti quam* (34), *quam ut*, *quia cum* (35), *quod ut* (36), *ue uel* (37); PERSE, III, 29), *et que* (37), *neque nec* (38; CATULLE, X, 9-10), *aut nec* (39), *sic ita* (40), *ita... ita uti* (40), *tam aeque* (PÉTRONE, CXXXVI, 13); 6° *saepe* servant à renforcer une expression ou à la mettre en valeur, à peu près comme « surtout » en français. La deuxième partie étudie d'abord Ammien Marcellin, puis Sénèque (*Apoloc.*, XI, 4) Pétrone (LXIX, 8), Minucius Félix, Arnobe, l'*Historia augusta*, Servius, la *Peregrinatio*, le Pseudo-Soranus. Cette table détaillée n'était pas inutile pour faire connaître la variété des questions abordées dans cette brochure. M. L. montre une connaissance étendue des auteurs; car il discute bien d'autres passages que ceux qui lui servent de points de départ : l'Anthologie, Apulée, Commodien, Julius Valérius, l'Histoire auguste, profitent tout parti-

culièrement de ses recherches. De plus, M. L. est familier avec le *Corpus* et fait aux inscriptions une large place. La tendance générale de son travail est d'expliquer par des pléonasmes, des confusions, des échanges sémantiques les difficultés que, trop souvent, les éditeurs tranchent par des corrections.

Parfois M. L. fait remonter assez haut les particularités qu'il relève. Il note, avec le plus grand soin, les concordances du latin archaïque avec le latin de la décadence, concordances assez rares d'ailleurs. Il note aussi dans la littérature familière, comédie, satire, roman, certains phénomènes seulement fréquents ailleurs à partir du IIIe siècle.

Voici un rapprochement de cette nature qui me paraît contestable, Térence, *Hec.*, 378 : *Mater consequitur ; iam ut limen exirem : ad genua accidit.* M. L. ponctue : *iam ut limen exirem, ad genua accidit*, et entend *iam ut* au sens de *iam cum.* Riemann ponctue comme j'ai fait, et entend : *iam in eo res erat ut limen exirem.* J'omets d'autres essais tout à fait compliqués. J'avais trouvé cette explication dans la *Syntaxe latine* de Riemann, § 217. r. 1, n., je l'y avais laissée, sans examiner beaucoup le cas. J'ai lu la dissertation de M. L. avec le désir de voir plus clair. Il m'a convaincu de l'exactitude de l'explication de Riemann. Bien certainement, je n'admets pas l'ellipse de *in eo res erat ;* nous n'ajoutons ces mots que pour donner un équivalent de la tournure *iam ut* répugnant à notre logique et à nos habitudes de langage. Il n'y a là qu'une paraphrase. La véritable explication me paraît être dans la phrase sans verbe. Cette phrase est ordinairement une proposition simple de caractère nominal : *Deus sanctus.* Cela peut-être à l'origine le type unique. Mais, le type existant, rien ne s'oppose à ce que la proposition sans verbe fasse partie d'une phrase complexe ; dès lors, on peut avoir une proposition de type adverbial. Dans cette extension de la proposition sans verbe, *iam* se suffit parfaitement à lui-même. Nous ne le comprenons plus, parce que, en général, ce genre de propositions manque à nos langues et par suite à notre logique. En latin, il y a au moins un autre exemple de ce type adverbial, c'est l'expression *tantum quod* (*Synt. lat.*, § 172, note) ; elle a fini par prendre le sens de *uix*, mais elle signifiait d'abord : « ce fait seul avait eu le temps de se passer, à savoir que... » Remarquons que *iam*, avec *uix*, *nondum*, *uixdum*, jouit de libertés particulières au point de vue de la liaison des propositions (*ib.*, § 271, rem. 3). Je ne conteste pas que *ut* n'ait pas pris le sens de *cum*, au IVe siècle de notre ère, dans un temps où toutes les conjonctions tendent à se confondre. Il faudrait, toujours, éplucher la liste d'exemples dressée par M. L. J'élimine d'abord les exemples où nous avons *iam ut* et dont le sens ne paraît pas douteux, *Carm. epigr.*, 1590, 6 ; Ausone, *Epigr.*, 137, 1 ; *Peregrinatio*, III, 6. Dans *Carm. epigr.*, 732, 3 : *cui cum bis binos natura ut compleret annos*, M. L. voit un pléonasme : *cum ut ;* je paraphraserais plutôt : *cum in eo res esset*

ut compleret (ou *cum natura in eo esset ut*; car, à cette époque, l'expression *in eo est* est construite personnellement). Dans APULÉE, *Met.*, VII, XXI : « Vt quemque... *prospexerit*,... furens *incurrit* », *prospexerit* me paraît un futur antérieur ; dès qu'il aura vu..., il se jette » ; il y a une sorte d'anacoluthe dans l'emploi des temps, assez naturelle. Ailleurs *ut* me paraît être cette conjonction générale qui sert de liaison explicative : « Crinibus ambrosiis Veneris decus addidit (pecten) *ut* se | pulchras iactarent Pallas uel (= et) pronuba Iuno » (*Anth.*, 283 R.), *decus ut*; ou bien *ut*, « de manière que » ; — « post diluuium exemplum de me praebui bonis *ut* malis pereuntibus non perirem » (paroles attribuées à Noe, SULP. SÉV., *Epist.*, I, IV) : *ut*, « de manière que » ; — « Sed qui dolor abs te debis... relictum (= relictus) est, | *ut* annis XIII... nobiscum aduixeris » : *dolor ut*; ici, on pourraitp resque parler de *ut* causal ; en fait, *ut* explique *dolor*; — « Illa tamen erit uera beata posteritas, *ut*, cum liberos tuos gubernaculis orbis admoueris, tu *sis* omnium maximus imperator » (*Paneg.*, p. 212, 24 B. ; panégyrique de Constantin, XXVI) ; « le véritable bonheur de la descendance de l'empereur consistera en ce que... ». Il est certain que, dans telle ou telle phrase, le sens peut être indécis. On voit par là comment la langue a évolué. Ce n'est pas une raison pour introduire partout le terme de cette évolution.

P. 17, AUSONE, *Epigr.*, 19, 1 : *uiuamus quod uiximus*. M. L. entend *quod* = *ut*. Mais pourquoi pas *id quod?* Cf. *uiuere uitam*. De même, j'expliquerais *CIL.*, VI, 2489 (Bücheler, *C. E.*, 991) : *uixi quod uolui semper* (de 29 après J.-C.). — Je crois d'ailleurs que nous avons affaire souvent à une inconnue, la proportion de sigles de *quod*, *quin*, *quoniam* confondues entre elles. Les exemples épigraphiques comptent seuls, quand le texte n'a pas été transmis par une copie.

P. 21, M. Löfstedt aurait pu rapprocher de *quam* au sens de *tam... quam* l'emploi de *quam* après un positif d'adjectif au sens d'un comparatif et de *quam* au sens de *magis quam*.

Dans l'ensemble, travail excellent et qui apporte beaucoup de nouveau.

Paul LEJAY.

Ellen JÆRGENSEN : **Helgendyrkelse i Danmark.** Avec un résumé en français. Libr. Hagerup. Copenhague, 1909.

Les saints ne sont pas les mêmes dans tous les pays, ni à toutes les époques de l'histoire. Outre ceux communs à l'ensemble de l'Église romaine, chaque nation, chaque paroisse presque, a les siens propres, et tels étaient de mode hier qui, aujourd'hui, cèdent la place à d'autres. Ces vicissitudes ne sont point fortuites ; elles suivent les changements que telles ou telles influences produisent non seulement dans les conditions politiques et sociales d'un peuple, mais aussi dans sa manière de sentir et de penser. C'est ainsi qu'au Danemark, si les premiers

saints qui y furent vénérés offrent des traits essentiellement scandinaves, — saint Olaf paraissant un succédané de Thor, de même que saint Michel ressemble sous plus d'un rapport à Heimdallr — l'influence allemande d'abord, puis l'anglaise, amènent de nouveaux saints d'un caractère tout différent. Durant le moyen âge, l'Italie, Constantinople, la Palestine, envoient également leur contingent par l'intermédiaire des Cisterciens et des Frères prêcheurs, qui ajoutent le fantastique oriental au fonds légendaire de l'Europe et vouent à la mère du Christ une vénération toute particulière. A l'influence française, qui prédomine aux XIIe et XIIIe siècles, succède, au XIVe, celle de l'Allemagne; et, à partir de ce moment, le culte devient, pour ainsi dire, complètement allemand. Enfin, l'union politique des trois pays scandinaves ouvre une phase nouvelle, à laquelle il faut rapporter notamment les saints royaux : Canut, Olaf, Eric...

A côté des saints appartenant à l'Église entière, il y avait donc les saints indigènes, les saints locaux, qui n'étaient point les moins en faveur, bien que certains n'eussent même pas été canonisés par le pape. Le culte qu'on leur rendait était des plus primitifs. C'étaient des offrandes, qu'on jetait dans les fontaines, dont on buvait l'eau; des ex-voto, qu'on attachait à leurs statues : culte grossier, sans doute, mais qui témoigne, néanmoins, de quelque idéal.

L'étude d'E. Jœrgensen, toute pleine d'intéressants détails sur l'esprit religieux et la vie ecclésiastique dans le Danemark du moyen âge, s'arrête à la Réforme : pour cause, puisque les saints furent alors supprimés. Pourtant, ont-ils si vite disparu? N'ont-ils laissé de trace nulle part dans le pays? Il est regrettable que l'auteur, en concluant, n'ait pas songé à nous le dire.

Léon Pineau.

Dr Karl Voigt. **Die kœniglichen Eigenklöster im Longobardenreiche.** Gotha, Perthes, 1909, in-8° IV et 174 p. 3 fr. 75.

M. Voigt, *privat-docent* à l'Université de Munster en Westphalie, a étudié dans cette dissertation une des formes spéciales de la propriété monacale aux premiers siècles du moyen-âge, en utilisant les nombreux documents fournis par les cartulaires lombards. L'auteur y examine, en une demi-douzaine de chapitres, l'existence juridique des couvents fondés par les rois et les reines des Longobards eux-mêmes, ou dont ils ont autorisé la fondation sur territoire royal par des particuliers; il détaille les droits réservés aux souverains, dont ceux-ci n'ont d'ailleurs que rarement usé d'une façon défavorable à l'Eglise, les obligations qui pesaient sur ces couvents royaux (service militaire, dons annuels, etc.), la façon dont leurs biens étaient administrés. M. V. a *illustré* son exposé systématique de nombreux exemples empruntés aux sources, en essayant de réfuter sur certains points, quelques-uns des savants italiens qui se sont déjà occupés de cette question.

E.

Auguste Wolkenhauer, **Sebastian Münsters handschriftliches Kollegienbuch (1515-1518) und seine Karten.** Berlin, Weidmann 1909. In-4°, 68 p. planches 8 fr. 75.

M. Aug. Wolkenhauer vient de publier dans les Mémoires de la Société royale des Sciences de Gœttingue un mémoire sur un manuscrit de la Bibliothèque royale de Munich, qui renferme une série de cartes dessinées dans la première moitié du XVIe siècle.

L'ayant examiné de près, M. W. conclut que ce manuscrit est l'œuvre de Sébastien Munster, l'auteur de la célèbre *Cosmographie* (1489-1552) et qu'il constitue une espèce de cahier de cours, rédigé comme étudiant à Tubingue, alors qu'il était élève de Stœffler.

Il examine plus spécialement les cartes du manuscrit, reproduites en photogravure; elles lui semblent copiées sur celles du Ptolémée de 1486 et sur d'autres, parmi lesquelles la carte murale d'Europe de Waldseemüller (1511); celle du cours du Rhin, dessinée sur parchemin, lui semble une œuvre originale de Sébastien Munster; elle est plus correcte qu'aucune des précédentes. Le Mathias Erb, nommé p. 20, était pasteur à Ribeauvillé (*Rappoltsweiler*), et pas à *Ripenviler*, localité qui n'existe pas.

R.

K. G. Hügelmann, **Die deutsche Königswahl im Corpus juris canonicis** Breslau, Marcus, 1909, in-8° XVI, 221 p. 9 fr.

Dans le 98e cahier des *Untersuchungen zur deutschen Staats-und Rechtsgeschichte*, éditées par le professeur Otto Giercke de Berlin, M. K. J. Hügelmann a entrepris d'examiner systématiquement à travers le cours des siècles, l'influence exercée et prétendue par l'Eglise sur l'élection des rois d'Allemagne et des empereurs, en vertu du primat naturel du Saint-Siège dans l'Empire chrétien universel.

Cette discussion minutieuse et compliquée sur un problème assez obscur dans certains détails, sur lequel ont peiné toute une longue série de savants distingués depuis Sybel, Ficker, Martens, Ernest Meyer, Lindner, Bresslau, etc., fera la joie des jurisconsultes, ecclésiastiques ou laïques, et ne peut présenter qu'un intérêt relatif pour les historiens, qui savent que ce ne sont pas les formules juridiques mais le pouvoir matériel et l'influence morale qui décident les grands conflits de l'histoire. Les prétentions de ce que M. H. appelle « le système hiérocratique extrême » de la Bulle *Unam Sanctam*, lancée par Boniface VIII en 1302 devaient amener sans doute la déconfiture du pouvoir impérial, mais aussi, par une conséquence naturelle, la ruine des prétentions élevées par la papauté; le *Kurverein* de Rense, de 1338 fut la réponse à la bulle de Boniface et marqua l'émancipation des électeurs du Saint-Empire. L'argumentation de M. H. est parfois bien subtile et manque sur certains points de bases documentai-

res suffisantes; la lecture de l'ouvrage en devient par moments bien fatigante [1]. E.

Critical Essays of the Seventeenth Century, vol III, éd. Spingarn, Oxford, Clarendon Press, 1909, in-8, 376 pp. 5 s.

A. J. Cook, **Notes on Milton's Ode on the Morning of Christ's Nativity** (Connecticut Academy of Arts and Sciences); Rudolph Schevill, **Swift's Hoax on Partridge** (Ibid.).

Nous avons déjà rendu compte (*Revue critique*, 17 sept. 1908) des deux premiers volumes de morceaux choisis des critiques anglais du xviie siècle édités par M. Spingarn. Le troisième et dernier volume qui vient de paraître, embrasse la période qui va de 1685 à 1700. Il n'est pas inférieur en intérêt aux précédents : c'est la grande querelle des anciens et des modernes, c'est la révolte de l'esprit puritain contre le théâtre, c'est enfin le triomphe qui s'annonce de l'idéal classique en littérature. A côté des noms marquants, Sir William Temple, Jeremy Collier, William Congreve, on en trouve de moins connus, Dennis, Blackmore, Granville, que seules les injures de Pope ou les moqueries de Swift ont sauvés de l'oubli. A les lire, guidé comme il l'est par le savant commentaire de M. S., le lecteur pourra préciser son jugement. Malgré leur pédantisme et leur étroitesse d'esprit, ces critiques obscurs ont rendu des services : c'étaient de bons sergents instructeurs, capables de discipliner les recrues et dont le seul tort fut de vouloir régenter leurs généraux.

L'académie du Connecticut publie de temps à autre un volume de « transactions ». Dans le quinzième volume qui vient de paraître, il faut appeler l'attention sur deux mémoires : un commentaire sur un poème de jeunesse de Milton — l'ode sur la nativité — par le professeur A. S. Cook et une dissertation sur un épisode de la vie de Swift. On se rappelle les démêlés de Swift et du petit libraire Partridge. Celui-ci gagnait péniblement sa vie à vendre des almanachs; il prêtait le flanc au ridicule par ses prédictions; un jour Swift prit un nom d'astrologue et annonça gravement la mort de Partridge pour le 29 mars; la date étant passée, il raconta avec une ironie féroce les derniers moments du malheureux. L'amère plaisanterie fit rire, dit-on, les grands seigneurs et les beaux esprits : on n'était ni très sensible ni très généreux dans la première moitié du xviiie siècle; ceux qui applaudissaient Swift devaient quelques années plus tard traverser le détroit pour assister à Paris au supplice de Damiens. M. R. Schevill s'est demandé si une lecture n'avait pas donné à Swift l'idée de la plaisanterie ; là-dessus, il a dressé une liste fort curieuse de romans et de contes où il est question d'un homme auquel on veut faire accroire qu'il est mort.

Ch. Bastide.

---

1. Pour l'historien, la partie la plus utile du travail de M. H. c'est l'appendice II, Bibliographie de l'élection des rois d'Allemagne, (p. 194-203).

La campagne de 1793 à l'armée du Nord et des Ardennes. Tome II. **D'Hondtschoote à Wattignies,** par V. Dupuis, chef de bataillon d'infanterie breveté (publié sous la direction de la Section historique de l'État major de l'armée). Paris, Chapelot, 1909. In-8°, 309 p. avec cinq cartes. 12 francs.

Le titre de l'œuvre : *d'Hondschoote à Wattignies* est exact. Elle commence au lendemain même de la victoire du 8 septembre, elle se termine au déblocus de Maubeuge, au 17 octobre 1793. M. Dupuis a donc, en somme, relativement peu à raconter. Son récit, assez mince, ne comprend que deux cents pages (il y a cent pages de pièces annexes) et d'ailleurs il est technique, purement militaire, plein de citations et de documents, plein d'emplacements, d'états de situation, d'états de service.

M. D. aurait pu, ce nous semble, le corser davantage. Par instants, sa narration est brusquée, et on regrettera qu'il n'ait pas raconté plus longuement la déroute de Menin et le siège de Maubeuge (il ne cite, par exemple, sur la capture de Drouet ni Neuilly ni Fersen), qu'il n'ait pas traité la diversion prescrite par Jourdan à Davaine, qu'il n'ait pas en quelques pages résumé ce que fit — ou mieux, ce qu'aurait dû faire sur l'ordre du Comité et ce que ne fit pas — l'armée de Wattignies.

Mais son sujet principal, unique, c'est la bataille de Wattignies. Encore eût-il pu ajouter à son récit de cette bataille plusieurs détails intéressants : que le 1er bataillon de Paris fut un de ceux qui résistèrent le mieux le 15 octobre dans la colonne Beauregard; que cette colonne Beauregard fit prisonnier le prince d'Anhalt-Cœthen qu'on tint naturellement à Paris et dans l'armée pour un neveu de Cobourg; que Gratien destitué (son affaire ou mieux son procès est laissé de côté) fut remplacé sur le champ par Sorlus; que Cobourg, Hohenlohe-Kirchberg, Mercy se disaient vainqueurs; que les trois bulletins successifs de Jourdan rendent très bien ses impressions et que le troisième seul respire la joie du triomphe ; que Mortier, d'Hautpoul, Lecourbe assistaient à la bataille; que si Gratien fut puni, Beauregard le fut aussi et que Pierquin paya pour Elie ; que la victoire fut accueillie à Paris et en France par mille témoignages d'enthousiasme.

Je ne reprocherai pas à M. D. de rester fidèle à ce système déplorable d'écrire les noms comme ils le sont sur les cartes du temps sans songer que l'orthographe de ces noms est quelquefois fautive et qu'elle reproduit les erreurs d'un géographe inexact, sans songer que le lecteur est dérouté par ces formes désuètes. Il écrit, par exemple, *Aulnois*, *Austergnies*, *Baschamp*, *Coursolre*, *Floursy*, *Gaverelle*, *Groize*, *Lismont*, *Mons-en-Pesvel*, *Neufmaisnil*, *Pantinie*, *Saint-Aubain*, au lieu de Aulnoye, Ostergnies, Bachant, Cousolre, Floursies, Gavrelle, La Groise, Limont, Mons-en-Pévèle, Neuf-Mesnil, Pantignies, Saint-Aubin, etc., et avouons qu'il est raide d'imprimer aujourd'hui, de parti pris, *Denaing* pour Denain (p. 74 et 106), d'imprimer dans tout le cours de l'ouvrage, *Hondtschoote* (un *t* après le

d) au lieu de Hondschoote, d'imprimer *Orchie* et *Marchienne* sans *s* final. C'est conséquent, mais c'est étrange, et, en ce cas, pourquoi imprimer *Ypres*. *Commines*, *Wervick*, et non, comme sur la carte, Ipres, Comines et Wervicke? Pourquoi imprimer *Landrecies*, et non, comme sur la carte, Landrecy?

Laissons cette chicane. Voici des fautes un peu plus graves. M. D. écrit tantôt *Chapuis* tantôt *Chapuy* (p. 32 et 55). Il nomme *Dufresne* (p. 16) le commandant de Lille, Dufresse. Il confond Moreaux avec Moreau (p. 46). Il appelle *Saint-Chaise* (p. 122 et 123) le directeur de l'arsenal de La Fère dont le nom est Saint-Blaise. Il croit que le représentant Hentz était enfermé dans Maubeuge avec ses collègues Bar et Drouet (p. 80); or, à défaut d'autres arguments (et nous savons que Hentz était alors avec Prieur de la Côte d'Or à l'armée de l'Ouest), lui-même remarque deux pages plus loin que les commissaires de la Convention passèrent en revue la garnison de Maubeuge et ces commissaires ne sont que deux : Drouet et Bar.

Toutefois, l'éloge doit l'emporter, et de beaucoup, sur la critique. M. D. a consulté toutes les sources (et peut-être est-il trop indulgent pour plusieurs qu'il reproduit « sous toutes réserves » et qu'il aurait mieux fait de ne pas reproduire du tout). C'est ainsi qu'il n'a pas négligé Fricasse, Joliclerc et le « jeune abbé ». On lit volontiers ses jugements : ils n'ont rien de chatoyant et d'incertain; ils sont francs, solides, exposés sans rhétorique, sans faux-brillants, et ils témoignent, comme tout l'ouvrage, d'un esprit clair, judicieux, sensé, réfléchi, modeste qu'on a plaisir à connaître et qu'on suit avec sympathie. Il dit avec raison que les alliés conservent toujours l'avantage qu'ils doivent à leur éducation professionnelle et à l'instruction tactique de leurs chefs; il montre la valeur inégale de nos soldats qui appartiennent à des contingents très divers, et l'inexpérience, la faiblesse, l'insuffisance de nos généraux incapables de projets « artistiques » (p. 90); il remarque fort ingénieusement que la conception, la manœuvre de Wattignies est la même que la conception, la manœuvre de Hondschoote. Il ne s'est pas contenté d'étudier la bataille et d'en analyser minutieusement les dispositions sur la carte d'après les pièces de nos archives et des archives viennoises; il est allé sur le champ de bataille, il l'a parcouru dans toute son étendue, il a suivi les itinéraires des colonnes d'attaque, et grâce à cette connaissance du pays (voir p. 163 et 170 les croquis qui donnent la coupe du terrain), grâce à d'autres documents locaux comme ce plan cadastral de 1813 qu'il a consulté à la mairie de Dourlers, il a pu rectifier les erreurs de ses devanciers, éclaircir et reconstituer certains épisodes, représenter très exactement les péripéties de la lutte. Le travail de M. V. Dupuis sur Wattignies est le travail le meilleur et le plus complet sur cette bataille dont l'effet, comme il dit très bien, a été médiocre et dont les résultats tactiques n'ont rien de remarquable.

A. Chuquet.

Journaliste, sans-culotte et thermidorien. **Le fils de Fréron,** 1754-1802, d'après des documents inédits, par Raoul Arnaud. Ouvrage orné de portraits, Paris, Perrin, 1909. In-8°, VI et 368 p. 5 fr.

Mieux valait intituler le livre *Stanislas Fréron*, mais peu importe son titre. Examinons les quatre parties qui le composent : elles n'ont pas de sous-titre, et on pouvait les sous-intituler *avant 1789, 1789-1792, 1793, 1794-1812*.

I. *Avant 1789*. La première partie semble plus soignée que le reste. M. Arnaud s'est mis avec ardeur à la besogne et il a trouvé nombre de choses intéressantes sur le père de Stanislas, Elie Fréron, sur ses mariages et ses querelles avec Voltaire, sur son *Année littéraire*, sur la jeunesse de Stanislas qui dirige le journal paternel et qui mène une vie de parasite et de débauché. M. A. a fait, pour composer cette première partie, d'heureuses recherches dans les archives nationales, et il a tracé d'agréables tableaux, parfois romancés.

II. 1789-1792. La deuxième partie est consacrée au journal que fonda Fréron, l'*Orateur du peuple*. M. A. décrit joliment le taudis de la rue de la Lune où demeurait son héros; il analyse très bien le style de Fréron et raconte avec verve les débuts du journal et la lutte du pamphlétaire contre ses ennemis. Toutefois on voudrait par instants plus de netteté, plus de détails précis, et il y avait plus à dire sur certaines querelles, et notamment sur les rapports de Fréron et de Camille Desmoulins.

Il aurait dû dire que Desmoulins était porté vers Fréron comme vers Marat, et dans un de ses numéros, en un passage qui méritait d'être cité, Camille appelle les deux journalistes « les deux foudres de guerre contre les coquins », les « dénonciateurs par excellence », le véritable « Comité des recherches. » Il aurait dû dire que Desmoulins avait, et par paresse, et par amitié, reproduit dans son journal de longs passages de l'*Orateur du peuple*; qu'il nommait Fréron un « illustre patriote »; qu'il félicita Fréron, lorsque Louis XVI fut empêché de partir pour Saint-Cloud, d'avoir ce jour-là « électrisé les esprits par une véhémente catilinaire »; qu'il loua Fréron d'avoir oublié l'injure paternelle, quand Voltaire fut transporté au Panthéon, et de n'avoir vu dans l'écrivain que le grand homme et le bienfaiteur de l'humanité.

Une question difficile est celle du traité qui lia Desmoulins et Fréron. Par ce traité du 4 juillet 1790, Fréron s'engage à écrire dans les *Révolutions* à partir du n° 33 une feuille et demie sur les trois feuilles qui composent le journal de Camille et, de plus, une feuille — et non pas une *page*, comme dit M. A. — consacrée aux nouvelles. Mais ce traité n'a pas été exécuté et il ne pouvait l'être. Le bon billet ! Le libraire Laffrey aurait payé annuellement 10.000 francs à Camille, et, de plus, pour la feuille des nouvelles, 1.000 francs à Stanislas ! Et Camille aurait, sur ses dix mille francs, donné à Stanislas 3.000 francs !

Le traité fut certainement annulé, car du n° 33 au n° 39 nous ne trouvons pas dans les *Révolutions* un seul article de Fréron, et Camille, rompant avec Laffrey, signa avec Caillard jeune un nouveau traité: Fréron devait livrer à Camille, à compter du n° 39, une feuille supplémentaire consacrée aux nouvelles et à compter du n° 103 une feuille et demie de rédaction. Mais le pauvre Camille n'arriva pas au n° 103, et Fréron fut-il fidèle au traité? Feuilletons le journal. A partir du n° 42 — et non du n° 39 — Camille promet de donner à ses lecteurs une demi-feuille — et non une feuille — de nouvelles, et il donne une demi-feuille dans le n° 42..., et c'est tout [1].

Une autre question à traiter, est celle de la *Tribune des patriotes* qui n'eut que quatre numéros. Desmoulins et Fréron étaient les rédacteurs du journal; mais M. A. ne détermine pas leur part; je crois que Camille a rédigé le tout.

Après le 10 août, Fréron est, avec Paris, envoyé comme commissaire du pouvoir exécutif dans la Moselle. M. A. aurait dû nous dire qu'il avait pour secrétaire un certain Sarcey de Sutières, l'ancêtre de notre « oncle ». Mais il n'aurait pas dû dire que Fréron et Paris firent nommer Kellermann à la place de Luckner : ce fut le conseil exécutif, ce fut le ministre Servan qui nomma Kellermann. Il n'a pas précisé l'époque où Fréron revint de Metz à Paris pour siéger à la Convention (p. 181) : en tout cas, Fréron est encore à Metz le 16 novembre 1792 et Camille, dans la seconde série de ses *Révolutions* (n° 12, p. 92), lui décerne cet éloge : « On a été si content de Fréron à Metz que les jacobins l'ont consigné obligeamment dans leur ville où on dit qu'il a fait des merveilles, et ils ne lui ont pas encore permis de venir prendre sa place à la Convention ». Du reste, M. A. oublie, à la fin de cette deuxième partie, — c'est là que j'aurais mentionné le fait — de nous informer que Fréron fut chargé, avec Ricord, de se rendre le 8 mars 1793 dans la section du Marais pour requérir les citoyens de voler au secours de l'armée de Belgique.

III. *1793*. La troisième partie offre, elle aussi, des lacunes et des erreurs. La mission de Fréron dans les Alpes est intéressante et on y trouve — avec une description assez inutile de la région — de curieux détails tirés de sa correspondance. Mais pourquoi ne pas rapporter un mot expressif de Fréron, que le patriotisme des habitants est encore sous la neige, comme le sommet de leurs montagnes? Pourquoi avancer — ce qui est inexact et qu'on cherche vainement dans la correspondance — que Barras et Fréron « voulaient d'abord faire

1. Il se peut que l'*Avis important aux femmes grosses* (n° 42, p. 141-143) soit de Fréron. Mais M. A. dit inexactement que cet *Avis* commence ainsi : Une lettre nous est parvenue, signée Parochel, accoucheur, qui dit que... ». L'*Avis* ne débute pas de la sorte, il est signé « Parochel accoucheur », et il fallait ajouter que le n° 44 (p. 251-252) donne *une Réclamation de M. Parochel* qui doit être encore de Fréron.

périr » les religieuses de l'hôpital d'Embrun ? (p. 195). Pourquoi (p. 200) placer au mois de *juin* un tableau de la société niçoise qui n'est vrai que quelques mois plus tard, que l'année d'après ? Selon M. A. on voyait à Nice au mois de *juin 1793* Madame Carteaux, Madame Ricord, Mademoiselle Robespierre. Quel anachronisme ! Carteaux, Ricord, Augustin Robespierre n'arrivent, je ne dis pas à Nice, mais à Marseille qu'à la fin d'*août*.

On lit volontiers les pages qui traitent des terribles mesures de Fréron contre Marseille, et l'auteur a raison de dire que le représentant est « responsable, en partie, de la trahison de Toulon ». Mais les pages relatives à Toulon (et bien que les atroces et implacables représailles exercées par Fréron contre l' « infâme » cité soient assez bien exposées) offrent quelque prise à la critique. Dommartin qui fut remplacé par Bonaparte, était chef de bataillon, et non capitaine (p. 229). Le 18 septembre, Bonaparte, suivant M. A., aurait installé une batterie près du fort Mulgrave : mais les Anglais n'avaient pas encore construit le fort Mulgrave (p. 232). Le 14 octobre, la journée aurait pu être fatale aux républicains « si O' Hara et Gravina n'avaient été en désaccord » (p. 233) ; rien ne prouve qu'ils aient été en désaccord ce jour-là. Le 28 novembre, « Fréron et Barras, incapables et pressés, ordonnèrent à la batterie de la Convention d'ouvrir le feu » (p. 234) ; Fréron n'était pas là, et le conseil de guerre du 25 avait, au contraire, décidé que cette batterie tirerait à force. « Les assiégés firent une sortie le soir du 29 ; à 5 heures, ils étaient maîtres de la batterie » (*id.*) ; cette sortie eut lieu le 30, à 5 heures, non du soir, mais du matin. « Dugommier et Saliceti rallièrent les bataillons de l'Isère et de la Drôme » (*id.*); il n'est question dans les documents que du 3e bataillon de l'Isère, et Dugommier ne le rallia pas, il l'amena au contraire pour rallier les autres bataillons. Fréron, « suivi par les soldats, sauta dans les retranchements » (p. 236) ; non, il n'est pas monté à l'assaut ; il a harangué et rallié la deuxième colonne qui tournait la redoute par la gauche et qui fut quelques instants en débandade. Et pourquoi ne pas parler de la campagne menée par Barras et Fréron contre ces députés des clubs du Midi qui s'étaient réunis à Marseille sous le nom de Congrès républicain, contre ce petit parlement méridional qu'ils finirent par dissoudre en l'accusant assez justement d'usurper les pouvoirs et de ressusciter le fédéralisme ? Pourquoi ne pas parler des efforts que fit Fréron pour renvoyer Carteaux et donner le commandement de l'armée assiégeante à son beau-frère La Poype ? Pourquoi ne pas parler de la fameuse lettre du 6 décembre où Barras et Fréron, désespérés de la pénurie des vivres, écrivaient au Comité qu'il fallait lever le siège de Toulon ? Ils la désavouèrent, mais Bonaparte la leur attribue, et nous savons que le 20 octobre les deux représentants disaient déjà que le siège de Toulon serait celui de Sagonte.

IV. *1794-1802*. Nous voyons Fréron dans cette partie de l'ouvrage

abandonner Camille Desmoulins, contribuer à la chute de Robespierre, lancer de nouveau son *Orateur du peuple* dont le succès est prodigieux, diriger la réaction thermidorienne, mener la jeunesse dorée. Voilà le massacreur devenu modéré, et, à vrai dire, il fut toujours « inconséquent comme la foule » et « l'écho de l'opinion du moment ». Mais il ne fut pas réélu, et il s'estima heureux d'avoir une mission à Marseille. Il y fit preuve de sagesse; pas de violences, pas d'arbitraire. C'est alors qu'il fut l'amant de Pauline Bonaparte, et M. A. ne manque pas de nous raconter par le menu cette brûlante passion. On sait quelle fut la fin de Fréron. Criblé de dettes, traqué par les huissiers, il accepta une place de sous-préfet à la résidence de Cayes à Saint-Domingue et il y mourut le 15 juillet 1802. Trois remarques sur cette quatrième partie de l'ouvrage : encore sont-ce trois faits que M. A. avait le droit d'ignorer, mais qui intéresseront peut-être nos lecteurs. Voici le premier fait. Barras a proposé Fréron comme secrétaire-général au Directoire. Voici le deuxième fait. Ce fut Bonaparte qui eut d'abord l'idée de marier Pauline et Stanislas ; il était, plus que Joseph et Lucien, l'ami de Fréron, au point qu'il le consultait sur ses productions et le priait de les examiner; c'est ainsi qu'il lui soumit un écrit assez étendu, un *parallèle entre Apollonius de Tyane et Jésus-Christ*. Et voici le troisième fait. Fréron avait fini par épouser une vieille maîtresse dont il avait deux enfants. Bonaparte refusa à Madame Fréron la permission de passer avec ses enfants à Saint-Domingue sur un bâtiment de guerre; mais par une décision du 10 mai 1802 il ordonna à Duroc de donner 1.500 francs à Madame Fréron.

Conclusion. Le livre de M. Arnaud n'est pas mauvais, et on le lit avec intérêt, avec profit. Peut-être M. A. aurait-il dû mûrir son œuvre. Certains épisodes de cette curieuse étude pouvaient être plus sérieusement étudiés, plus profondément creusés. Du reste, l'auteur a tort de citer trop sommairement ses sources. Il cite les journaux qu'il a consultés, mais il ne mentionne pas souvent l'année et le numéro; il cite les livres et les Mémoires sans indiquer le volume et la page; il cite le *Catalogue Charavay* sans plus. Faut-il dire enfin qu'il est trop indulgent pour Fréron ? Il se contente de reproduire, sans la qualifier, cette phrase inouïe que le journaliste écrivait au retour de Varennes (p. 153) : « Louis XVI était ivre-mort quand on l'a porté à quatre dans la voiture où sa femme l'a jeté. » Que Fréron ait été malheureux; qu'il ait été faible, prompt à s'exalter, porté à tout outrer (cf. p. 237 ; nous n'avons pas pour lui la pitié que réclame M. Arnaud. Nous pensons avec M. Arnaud que Fréron a été « infâme, lâche et méchant », qu'il « poussa le peuple au carnage », qu'il « fit périr sans jugement des centaines de victimes » [1].

A. Ch.

1. P. 14 il est impossible qu'Elie Fréron ait été sous-lieutenant d'infanterie; — p. 20 lire Guibert et non *Guilbert*; — p. 44 lire Duport et non *Dupont*; — p. 45

Lettres et documents pour servir à l'histoire de Murat, p. P. Le Brethon. III. Gouvernement de Paris. 1804-1805, Paris, Plon. 1909. In-8°, 490 p., 7 fr. 50.

Ce qu'il y a de plus important dans ce troisième volume, c'est la note du comte de Mosbourg sur l'affaire du duc d'Enghien, elle prouve que Murat s'opposa d'abord au jugement du prince, que Napoléon « par des concessions si habilement enveloppées qu'elles ressemblaient à des ordres, obtint la signature que Murat avait d'abord refusée hautement » (p. 103). Le reste du volume contient une foule de lettres écrites ou dictées par Murat pendant qu'il était gouverneur de Paris, et on ne peut que remercier et féliciter le prince Murat et M. Paul Le Brethon de pousser si rapidement et si bien cette précieuse publication. [1]

A. Ch.

F. A. Gruyer. **La jeunesse du roi Louis-Philippe,** Paris, Hachette, in-4°, 267 p.

C'est un superbe, un magnifique volume, orné de vingt-huit planches. A l'aide des portraits et des tableaux conservés au Musée Condé, Gruyer suit le roi Louis-Philippe depuis sa naissance jusqu'à sa virilité, et il le montre duc de Valois dans son enfance, duc de Chartres dans son adolescence, duc d'Orléans au milieu des épreuves que lui imposaient sa mise hors la loi et ses longues pérégrinations à travers le monde. Le livre n'est guère utile au point de vue de l'histoire ; on

---

se défier du *Robespierre* de l'abbé Proyart; — p. 91 Camille Desmoulins est de Guise, mais n'est pas « un avocat de Guise » ; — p. 146 lire Young et non *Yung*; — p. 154 Dumouriez n'avait pas « porté ses espérances sur le duc de Chartres » ; — p. 170 Madame Roland est restée, quoi qu'en dise l'auteur, « insensible aux charmes de Barbaroux ; elle n'était pas femme à aimer un bellâtre; — p. 185 à cette date, Barras et Fréron ne portaient pas le costume des représentants que la Convention n'avait pas encore décrété ; — p. 189 lire Entrevaux pour *Entrevoux* et évêque pour *archevêque* (il y avait à Senez un évêché et non un archevêché) — p. 229 lire Dommartin, Saliceti, Pathay et non *Donmartin*, *Salicetti* et *Patay* ; — p. 230 Le Michaud et non *Michaud*; — p. 233 Carteaux a été remplacé le 23 octobre et non le 7 novembre ; c'est le 7 novembre qu'il a quitté Ollioules pour se rendre à Nice ; — p. 234 le mot de Dugommier « il n'est de plan que celui de Bonaparte » n'a pas été prononcé, ni écrit : — p. 236 lire « le fort des Pommets » et non le fort *Pommet* ; *id.* lire Mouret et non *Maret*; — p. 238 lire Forteguerri et non *Fonteguerri* ; — p. 291 et 305 lire Voulland et non *Vouland*; — p. 319 Duquesnoy, Du Roy, Soubrany et non *Duquesnoi*, *Duroi* et *Soubrani* : — p. 363 Fréron n'a pas « signé le décret d'arrestation de Camille »; il a, comme dit l'auteur p. 277, « voté le décret d'accusation. »

1. P. 23. Albert Turski est connu aussi sous le nom d'Albert le Sarmate ; p. 27 lire Lédée au lieu de *Lédé*; p. 40, (à la date de la lettre 1421) lire février et non *mars* ; p. 266 Almain et non *Almani* ; p. 267 si ce Michaud est Pierre-Antoine Michaud, il est général de brigade du 27 janvier 1794, et non *du 17 janvier 1793*; p. 360 lire Denuelle et non *Dennelle*, et p. 366 Harlet au lieu de *Harley*; p. 391, Lamarche où naquit Victor, n'est pas *près de Bar* (c'est dans les Vosges, arrond. de Neufchâteau); p. 399 lire Duhesme et non *Duhesmes*; p. 426 Tharreau au lieu de *Tarreau*; p. 451 Bellavène au lieu de *Bellavesne* ; p. 457 de Vezien au lieu de *Dévezien*; p. 487 (table) et 137 Malher au lieu de *Materre*.

n'y trouve rien de neuf et de très intéressant, sinon (p. 124-125) la fameuse conversation de Danton avec le jeune duc au 24 septembre 1792, cette conversation que le duc d'Aumale tenait de la bouche de son père et qu'il aimait à raconter. Il y a même des erreurs, des erreurs nombreuses, regrettables, et qu'il eût été facile d'éviter. Il est impossible (p. 113) que le duc de Chartres ait fait belle figure le 18 juin 1792 au siège de Courtrai sous les yeux de Kellermann qui venait de remplacer Luckner. Courtrai fut enlevé après un combat insignifiant, et non pas assiégé, et Kellermann qui remplaça Luckner, non en juin, mais à la fin d'août 1792, était, au moment de la prise de Courtrai, en Lorraine, au camp de Neukirch. P. 115 il est question de l'Empereur d'*Autriche* (au lieu de l'empereur d'Allemagne) et on assure que le *3* août Louis XVI avait été frappé de déchéance par l'assemblée nationale. P. 118 on nous dit que Dumouriez avait été nommé général en chef de l'armée de la *Moselle* (on sait que cette armée n'existait pas encore sous ce nom, qu'elle s'appelait l'armée du Centre, qu'elle passa des mains de Luckner dans celles de Kellermann et que ce fut l'armée du Nord dont Dumouriez reçut le commandement). P. 119 on donne toujours comme authentique la lettre de Dumouriez annonçant qu'il sera le Léonidas des Thermopyles de la France. P. 122, on fait de Gœthe qui accompagnait en amateur le duc de Weimar « le secrétaire du duc de Brunswick » et on prétend qu'il écrivait alors le *Renard* auquel il n'a travaillé qu'en 1793, pendant le siège de Mayence. P. 129 on croit que l'armée autrichienne qui combattait à Jemappes sous les ordres du duc Albert de Saxe-Teschen, était commandée par le prince de *Cobourg*, et on fait assister à cette bataille les troupes de Valence qui n'y étaient pas... Faut-il insister? Non. Louons plutôt l'exécution du volume, et ces beaux portraits si bien reproduits, et les descriptions si chaudes, si colorées, si vivantes, si pleines de finesse et de goût qu'en a faites Gruyer; certaines de ces descriptions sont vraiment belles et pittoresques, et on serait tenté de dire de la plupart ce qu'il a dit du portrait de la duchesse d'Orléans par le duc d'Orléans, que ce portrait « parfait tous les autres ».

A. Ch.

Erratum. — Dans notre numéro du 18 novembre, p. 368, l. 9, au lieu de : *avant* la sentence d'excommunication, — lire *après* la sentence.

— La *Revue d'histoire et de littérature religieuses*, qui avait suspendu sa publication à la fin de 1907, reparaîtra au commencement de l'année 1910, sous la direction de notre collaborateur A. Loisy. Prix de l'abonnement annuel : 10 fr. pour la France, et 12 fr. 50 pour l'étranger. S'adresser à la librairie Nourry, 14, rue Notre-Dame-de-Lorette, Paris, 9e.

Le propriétaire-gérant : Ernest LEROUX.

LE PUY-EN-VELAY. — IMPRIMERIE PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 49 — 9 décembre — 1909

Catalogue des manuscrits sanscrits de la Bibliothèque de Munich. — Sir Alfred Lyall, Les mœurs religieuses et sociales de l'Extrême-Orient. — Crum, Catalogue des manuscrits coptes de la Bibliothèque John Rylands. — Dibelius, Le monde des esprits dans la doctrine de saint Paul. — Guignebert, La primauté de Pierre et sa venue à Rome. — P. Thomsen, La Palestine. — Hitzig, Les jugements par jury à Rome. — Papyrus grecs de Berlin, V-VII. — Schermann, La lettre de Clément et les papyrus magiques. — Bethune-Baker. La doctrine de Nestorius. — A. Vogt, Basile I, empereur de Byzance. — Blinkenberg, Le culte du tonnerre. — Verrier, Les principes de la métrique anglaise, I-II. — Zeitlin, La construction infinitive en anglais. — Trampe-Bodtker, L'influence du français sur la syntaxe anglaise. — Klump, Les noms de métiers en vieil anglais. — Jost, Beon et wesan. — Brenner, Un vieux psautier. — Ch. de Larivière, La France et la Russie au xviiie siècle. — Soubies, Almanach des Spectacles xxxviii. — P. Meyer, La Bible des Sept états du monde. — P. Champion, Charles d'Orléans, joueur d'échecs. — Académie des inscriptions.

Catalogus Codicum Manuscriptorum Bibliothecæ Regiæ Monacensis. Tomi I Pars V, codices sanscriticos complectens. Monachii, 1909.

La bibliothèque de Munich possédait, avant 1877, onze manuscrits sanscrits. A la mort de Martin Haug, elle acquit une collection de plus de 300 manuscrits que ce savant avait formée pendant son long séjour aux Indes. L'importance de ce fonds (c'est à peine le cinquième du fonds sanscrit et pâli de notre Bibliothèque Nationale) décida l'administration de la Bibliothèque à en demander un catalogue détaillé au vétéran de l'indianisme, Aufrecht. Le glorieux auteur du Catalogue des manuscrits sanscrits d'Oxford put encore achever cette tâche suprême avant de mourir (3 avril 1907). Le professeur Julius Jolly a surveillé l'impression du volume.

La collection est particulièrement riche en textes védiques (206 numéros). Il est inutile de dire que le dernier catalogue d'Aufrecht est, comme ses devanciers, un modèle de clarté, de précision et de richesse.

S. L.

Sir Alfred Lyall. — **Etudes sur les mœurs religieuses et sociales de l'Extrême-Orient.** Traduit de l'anglais avec l'autorisation de l'auteur. Tome II; 2 parties; 359 et 484 pp. — Paris, Fontemoing, 1907-1908.

La première série des *Asiatic Studies* a paru en 1882; la traduction

française, due à M. René de Kérallain, a été publiée en 1885. L'ouvrage est aujourd'hui classique; les idées originales qui y foisonnaient sont entrées dans le domaine public. La seconde série a paru en 1899; pour arriver avec un peu de retard, la traduction française n'en sera pas moins, cette fois encore, la bienvenue. Ancien lieutenant-gouverneur des Provinces du Nord-Ouest (aujourd'hui « les Provinces Unies »), ancien membre du Conseil pour l'Inde, observateur sagace, penseur puissant, poète estimé, érudit sans affectation, sir Alfred Lyall est le type accompli du grand administrateur anglais; chez lui la politique et la science s'unissent, se pénètrent et se fécondent. Soit qu'il critique les doctrines de M. Frazer et de l'école anthropologique, soit qu'il étudie les romans anglais du moyen-âge, soit qu'il analyse les rapports de l'Eglise et de l'Etat en Chine, soit que sous le déguisement du brahmane Vamadeo Shastri il apprécie l'œuvre des Anglais dans l'Inde, toujours il demande aux faits une leçon et aux théories une ligne de conduite pratique. La traduction, écrite dans une langue savoureuse et pittoresque à souhait, est digne de l'original. On ose à peine regretter que le traducteur ait un peu abusé des annotations; elles sont si piquantes, si amusantes, si riches d'informations! Mais aussi elles contrastent si fort avec la pensée de l'auteur que le lecteur tiraillé finit par voir trouble. Sir Alfred Lyall fait un effort loyal et vigoureux pour se dégager des préventions anglaises et pour se faire, en présence de l'Orient, une conscience d'Oriental; son traducteur, sollicité par des passions de parti, ne peut s'empêcher de voir sous tous les faits des arguments à son usage. Mais ce n'est pas un mince mérite que de pouvoir se faire lire, avec intérêt et même avec profit, à côté de sir Alfred Lyall.

Sylvain Levi.

E. Crum, **Catalogue of the Coptic Manuscripts in the Collection of the John Rylands Library, Manchester,** 1909, Manchester et Londres, in-4°, xii-273 p. et 12 planches.

Qui l'aurait cru qu'il se trouvât à Manchester une collection aussi riche de manuscrits coptes sur papyrus et sur parchemin? Elle est conservée dans la Bibliothèque John Rylands, et, à l'exception du n° 488, elle consiste exclusivement en manuscrits acquis, vers 1901, par Mme Rylands du comte de Crawford. La collection Crawford elle-même se composait de deux fonds distincts: le premier formé de fragments memphitiques et thébains, achetés pour la plupart à la vente de Tattam; le second qui comprend deux lots de fragments thébains achetés au Caire en 1898. M. Crum, qui avait été chargé par lord Crawford de dresser le Catalogue a continué son œuvre pour le nouveau propriétaire, et la libéralité des directeurs de la bibliothèqne lui a permis de la publier dans les conditions les meilleures qui se puissent imaginer.

Elle se divise en trois sections de longueur inégale pour le thébain, pour les dialectes de la Moyenne Égypte, pour le Memphitique, mais la deuxième compte seulement quelques pages. Les documents thébains sont de beaucoup les plus importants par le nombre et par la variété des sujets. On y trouve peu de morceaux de l'Ecriture sainte, encore sont-ils presque tous connus par ailleurs, et les textes liturgiques n'ont également qu'une valeur restreinte. Les débris des sermons et des vies de saints sont plus curieux et plus utiles, au moins pour l'étude de la langue, mais l'intérêt réel commence avec les formules de médecine et de magie. Là, en effet, plus que dans les écrits religieux, apparaissent et l'esprit du peuple et sa langue : on y sent un peu de la vieille Égypte et de ses traditions. Les pièces de droit et d'administration qui suivent remontent pour la plupart aux débuts de la conquête arabe et on y distingue chez quelques-uns plusieurs des noms qui ont été lus sur les papyrus grecs et arabes, ce qui n'a rien d'étonnant puisqu'ils ont été recueillis comme ces derniers, à Kom Ishgaou. Il y a là des renseignements précieux pour l'historien qui s'occupera de décrire l'organisation du pays sous les derniers empereurs byzantins et sous les premiers califes. Les manuscrits memphitiques sont beaucoup plus récents que les thébains : l'un d'eux, la lettre d'Athanase, évêque d'Aboutig, date de la fin du XVIIIe siècle, et il est d'une langue lourde et incorrecte. Les meilleurs renferment des copies plus ou moins endommagées de certains livres de l'Ecriture, de lectionnaires, des liturgies encore en usage dans l'église copte, d'antiphonaires, d'homélies et de martyrologes : un feuillet dépareillé porte des passages assez longs d'une controverse engagée entre un archevêque et un juif. Les grammaires et les vocabulaires sont représentés dans cette série par une dizaine de volumes presque tous modernes : dans quelques-uns les passages coptes, intercalés dans le texte arabe, sont de la main de Tattam.

J'en ai dit assez pour montrer combien la tâche de Crum a été longue et difficile. La lecture et la transcription seules des originaux thébains a dû lui prendre beaucoup de mois; encore n'a-t-il pas réussi à les déchiffrer aussi bien qu'il l'aurait voulu. Les traductions et les commentaires représentent une somme de travail considérable, ainsi que la rédaction des différents index qui terminent le volume. Il est souvent pénible pour un auteur, qui a consacré plusieurs années de sa vie à triturer une matière ingrate, de s'arrêter à temps, et de ne donner à ses lecteurs que ce qui leur est vraiment indispensable pour leur instruction. M. Crum a su doser exactement la quantité de renseignements positifs et d'explications ou d'hypothèses qui était nécessaire à l'intelligence de chacune des pièces qu'il publiait : son œuvre est en son genre un modèle dont feront bien de s'inspirer ceux de nos confrères qui auront à rédiger des catalogues de manuscrits.

G. MASPERO.

R. Weill, **Les Origines de l'Égypte pharaonique, Ire Partie, la IIe et la IIIe Dynasties** (Annales du Musée Guimet, t. XX de la Bibliothèque d'Études, in-8°, Paris, Leroux, 1908, VIII-515 p. et 7 planches hors texte.

M. Weill a voulu montrer ce que les fouilles des quinze dernières années nous ont enseigné sur les premières dynasties égyptiennes, et ce qu'il nous reste encore à apprendre pour prendre une idée nette de leur histoire. Leurs monuments et ceux de leurs contemporains commencent à sortir de terre, en nombre suffisant pour que l'on connaisse leurs noms, mais sans indications qui permettent de les classer de façon indubitable. Ils n'y portent en effet le plus souvent pas leurs noms humains, ceux que les chronologistes égyptiens enregistrèrent plus tard dans leurs annales, et que Manéthon nous a transmis en transcriptions grecques : trois seulement, Maribaî, Samsou, et Housapaîti (Samiti), ont été assimilés à Miébis, Semempsès et Ousaphais des listes postérieures, dans la première dynastie. Pour la deuxième et pour la troisième dynasties, dont M. Weill traite plus particulièrement, l'incertitude n'est guère moindre que pour la première. Dans ces conditions, on comprend que les conclusions ne doivent être considérées jusqu'à présent que comme provisoires : l'apparition de documents plus explicites pourra seule nous montrer quelle part revient à la vérité dans sa reconstruction.

Son grand mérite est d'avoir réuni dans un volume unique et d'avoir rangé méthodiquement tous les textes publiés jusqu'à présent et qui étaient épars dans vingt recueils divers ; c'est encore d'avoir composé à leur aide un tableau aussi complet que possible de l'état de l'Égypte thinite. Ils présentaient des difficultés d'interprétation particulière, moins pour l'écriture que pour la nature même des inscriptions. Les plus nombreux sont en effet inscrits sur des cylindres et ne fournissent que les titres des Pharaons ou des employés attachés à l'administration pharaonique : or ces titres, inventés pour la plupart à une époque beaucoup plus ancienne, renferment souvent des mots hors d'usage et des orthographes archaïques qui auraient été incompréhensibles et illisibles pour les Égyptiens eux-mêmes, si la tradition ne leur en avait pas conservé le sens et la prononciation. Il n'y a donc pas lieu de nous étonner si M. Weill ne les a pas toujours traduits ou si les interprétations qu'il en propose doivent être corrigées en bien des points. C'est ainsi que dans l'inscription de son cylindre n° 198 (p. 104), au titre où il reconnaît l'indication des graisses de bœuf, il n'a pas lu fidèlement les premiers signes qui sont *par ánouẓ-ho*. L'expression *ánouẓ-ho* exprime, entre autres, l'hommage rendu par les domaines du mort, c'est-à-dire les bœufs, les chèvres, les produits de la terre qu'ils paient pour l'entretien de la chapelle funéraire : il s'agit, sur le cylindre, d'un personnage qui avait à faire à la *maison l'hommage... de la graisse de bœuf*, c'est-à-dire au magasin où étaient déposées les graisses de bœuf provenant de l'apport des domaines.

Ailleurs, sur un cylindre de la page 109, M. Weill donne à un titre la valeur *préposé aux choses de la montagne ?* avec doute, ce qui implique une lecture *mirou khatou-set* : c'est en réalité *Mirou khasit, le préposé à la montagne*, plus spécialement aux pays montagneux situés à l'ouest de la Basse Égypte. On multiplierait aisément les exemples de ce genre d'erreurs : elles s'expliquent en partie par l'hésitation qui régnait encore chez les scribes anciens et qui prête une physionomie étrange aux mots les plus fréquents de la langue.

Elles n'empêchent point que le livre de M. Weill ne soit un bon livre et très utile. Chaque fois que la découverte marche rapide dans une branche de notre science, une foule de mémoires et de notes surgissent qui en notent les éléments divers, les commentent, les interprètent séparément, puis un de nous, un jeune d'ordinaire, s'empare de ces premiers résultats et réunit dans un tableau d'ensemble, en les enrichissant de faits et d'idées nouvelles, les données que les autres avaient acquises chacun de son côté : c'est ce que Capart avait fait pour les âges préhistoriques et pour la période thinite en son entier dans les *Origines de l'Art*, et c'est ce que R. Weill vient de faire pour la IIe et pour la IIIe dynasties. Evidemment, l'hypothèse joue un grand rôle dans ces généralisations. Elle se rencontre à chaque pas chez Weill, il est douteux qu'elle soit par la suite confirmée sur tous les points; peut-être ne subsistera-t-il pas grand chose de son livre après quelques années. Il n'en aura pas moins rendu grand service à la science et il aura assuré à son auteur une belle place dans les rangs de notre jeune école.

G. Maspero.

Die Geisterwelt im Glauben des Paulus, von M. Dibelius. Göttingen, Vandenhoeck, 1909; in-8°, v-250 pages.

Très remarquable étude sur un élément important de la doctrine de saint Paul. Je ne crois pas qu'on ait montré encore avec autant de précision quelles étaient les idées de l'Apôtre sur le monde des esprits, d'où provenaient ces idées, et comment les notions juives et païennes, plus ou moins mythologiques, s'y trouvent subordonnées à une conception morale. Les passages où saint Paul parle des anges et des démons, de leur rôle dans le monde et dans l'histoire, de leur rapport avec le Christ, ne sont pas ceux qui offrent le moins de difficultés aux interprètes. M. D. les examine l'un après l'autre et les éclaire l'un par l'autre, expliquant ce que saint Paul veut dire quand il déclare que les fidèles du Christ jugeront les anges ; que les femmes doivent porter un voile à cause des anges ; que la Loi a été donnée par les anges ; que les apôtres sont offerts en spectacle aux anges; que le Christ viendra et que les morts ressusciteront à la voix de l'archange ; que l'incestueux de Corinthe doit être livré à Satan pour la perte de son corps et le salut de son esprit; que lui-même a dans sa chair un aiguillon,

un ange de Satan qui le frappe, etc., Le développement sur la sagesse, dans I Cor. II, 6-8, où il est question des « princes de ce monde » qui, faute de cette sagesse, ont « crucifié le Seigneur de gloire », serait à entendre des anges qui gouvernaient le monde inférieur et qui ne reconnaissaient pas le Christ céleste sous la forme de l'homme Jésus. L'explication n'est pas seulement ingénieuse et tentante ; elle est tout à fait vraisemblable. La qualité de « chef de ce monde » conviendrait-elle à Pilate, et comment Paul se serait-il avisé de dire que Pilate n'avait pas la sagesse de Dieu? Le passage de *Phil.* II, 6-11, où l'apôtre décrit l'abaissement du Christ « qui était en forme de Dieu » et qui, au lieu de vouloir prendre de force les honneurs divins, déposa sa forme céleste pour prendre celle de l'homme, reçoit de l'Ascension d'Isaïe un commentaire lumineux. L'apocryphe montre le Christ descendant, pour s'incarner, les sept cieux, et prenant dans les cieux inférieurs, la forme des esprits qui y habitent, afin qu'on ne le reconnaisse pas. On ne le reconnaît qu'à son retour, quand il ressuscite et monte au ciel. Il est aisé de comprendre ainsi pourquoi les « princes de ce monde » ne connaissaient pas Jésus.

M. D. étudie à part les textes des Épîtres aux Colossiens et aux Éphésiens qui se rapportent à son sujet, et il est amené à traiter subsidiairement la question d'authenticité. L'examen est, en somme, favorable à l'Épître aux Colossiens; cette lettre, observe très judicieusement l'auteur, contient une partie de la « sagesse » que Paul disait les Corinthiens incapables d'entendre; Paul a ici ses raisons de parler, pour combattre de faux docteurs; ce qu'il dit s'accorde pour le fond avec ce qu'insinuent les Épîtres plus anciennes, et le langage ne fournit pas d'argument contre l'origine paulinienne. Il en va autrement pour l'Épître aux Éphésiens : le rédacteur de cette Épître semble avoir imité délibérément l'Épître aux Colossiens, que sans doute il considérait comme œuvre authentique de l'Apôtre; mais il emploie dans un sens différent les termes les plus caractéristiques de cette Épître.

A la fin du volume, chapitres additionnels sur l'emploi du mot ἄγγελος, sur δαίμων et δαιμόνιον, sur στοιχεῖον ; extraits de la vie de Mahomet par Ibn Hischam, de l'Ascension d'Isaïe et du Talmud. L'extrait de la vie de Mahomet concerne la puissance magique du voile : le voile de Chadidja sur la tête de Mahomet faisait partir l'ange Gabriel. Saint Paul a pu dire que le voile des femmes les protégeait contre les esprits.

Alfred Loisy.

La primauté de Pierre et la venue de Pierre à Rome. Étude critique par C. Guignebert. Paris, Nourry, 1909; in-8°, XIV-391 pages.

Œuvre de critique historique où l'on ne s'est peut-être pas suffisamment gardé contre les apparences d'une intention polémique. L'auteur s'est attaché surtout à montrer l'insuffisance des témoigna-

ges eu égard aux affirmations de la tradition catholique, et sa discussion de la primauté de Pierre pourrait sembler superflue, au moins dans une certaine mesure, au point de vue de l'histoire. La déclaration qui termine l'avant-propos est un peu inquiétante. M. G. estime que la solution d'un très grand nombre de questions, — il aurait pu dire de toutes les questions importantes qui regardent les origines chrétiennes, — n'avancera guère maintenant que par la comparaison du christianisme avec les croyances, doctrines et institutions religieuses du milieu où il s'est produit et développé. Mais il y a plusieurs manières d'entendre et surtout de pratiquer cette comparaison. M. G. la comprendrait à la façon des critiques qui interprètent en pur mythe la tradition concernant la vie de Jésus et la fondation de l'Église chrétienne. Il pourrait donc n'être pas trop à blâmer de n'avoir pas pris résolument la voie qui lui paraît être celle de l'avenir. Le temps n'est pas venu encore d'affirmer que Pierre n'a pas existé, ni le Christ.

Dans sa première partie, M. G. n'a aucune peine à démontrer que les textes évangéliques relatifs à la situation prééminente de Pierre ne sont pas des paroles authentiques de Jésus et ne contiennent pas d'ailleurs l'idée d'une domination pontificale, d'une autorité de gouvernement. Il ne semble pas s'être aperçu qu'en appelant Pierre le « chef du service évangélique, l'homme avec lequel il fallait se concerter sous peine de travailler en vain », j'ai employé les termes mêmes de Paul dans l'Épître aux Galates (I, 18; II, 2, 7-8), sans attribuer à Pierre d'autre « mission » que celle qui lui est reconnue bon gré mal gré par l'Apôtre des gentils. Car c'est Paul qui présente Pierre (et non Jacques : on néglige trop souvent ce point) comme l'apôtre de la circoncision; c'est avec lui surtout qu'il avait jugé nécessaire de s'entendre; il a toujours été obligé de compter avec la communauté de Jérusalem et avec celui qui avait été le premier apôtre du Christ, comme il restait, pour beaucoup, son principal témoin. Le partage des Juifs et des païens entre les deux missionnaires était une sorte de compromis ou de mesure pratique dont Paul se serait volontiers prévalu comme d'un principe. Mais la relation même du conflit d'Antioche, dans l'Épître aux Galates, montre que Pierre n'en jugeait pas ainsi et que ni lui ni Jacques ne se désintéressaient de la prédication aux païens.

Les textes concernant la venue de Pierre à Rome sont discutés minutieusement dans la seconde partie. Prenant ces témoignages l'un après l'autre, M. G. en fait ressortir les obscurités, le vague, les contradictions; il adopte et suggère des explications qui permettent de n'en rien tirer; pour finir, il n'en tire rien, si ce n'est que Pierre n'est jamais venu à Rome et qu'il n'y est pas mort. Aucun des témoignages en question, pris à part, n'est certainement décisif; ils ne constituent que des présomptions, des probabilités. Mais il ne faut pas oublier que les écrits où nous les trouvons, première Épître de Pierre, lettre de Clément, lettre d'Ignace aux Romains, n'ont pas été rédigés en vue de

nous renseigner sur le sujet. Insuffisants si on les examine séparément, ils le sont moins réunis ensemble, et surtout ils prennent consistance par le manque absolu de témoignage contraire, par l'absence de tradition plaçant ailleurs qu'à Rome la mort de Pierre. On pourrait supposer que celui-ci est mort en quelque lieu inconnu, si son martyre n'était pas bien attesté par Clément de Rome et par le quatrième Évangile (non seulement par *Jean*, XXI, 18-19, mais déjà par XIII, 36). Comment admettre que ces témoins, surtout l'évangéliste, qui indique le genre de supplice, aient connu le martyre et ignoré le lieu, ou bien qu'ils aient connu un autre endroit que Rome et que tout le monde, aussitôt après eux, l'ait oublié ? Rien de plus subtil que les raisons par lesquelles on pense réduire à néant le témoignage de Clément et celui d'Ignace. Clément ne dit pas expressément que Pierre et Paul sont morts à Rome. Mais son langage autorise bien moins encore à supposer que Paul serait mort à Rome, mais non pas Pierre, et que le groupe de martyrs qui leur est adjoint serait pris de partout, non du lieu où la lettre a été écrite. De même la parole d'Ignace aux Romains : « Ce n'est pas au même titre que Pierre et Paul que je vous prescris cela » etc., n'est pas une assertion formelle de la venue à Rome des deux apôtres. Mais doit-on trouver si ingénieuse l'idée du critique allemand qui voit là une allusion aux souvenirs antiochiens concernant Pierre et Paul ? L'idée serait plutôt trop ingénieuse ; car, dans cette hypothèse, Ignace aurait pu tenir le même langage aux fidèles de Smyrne ; s'il parle de Pierre et de Paul aux Romains, comme il parle de Paul seulement aux Éphésiens, c'est parce que Pierre et Paul sont les autorités apostoliques de l'endroit. Quant à la première de Pierre, composition apocryphe qui ne doit pas être antérieure au règne de Domitien, elle est censée écrite de Babylone ; mais il y a toute chance pour que le terme soit symbolique ; que cette Babylone soit Rome, non la vieille cité chaldéenne ou la Babylone d'Égypte ; quel que soit l'auteur de ce document et quel qu'en soit le lieu de composition, il fournit un argument probable en faveur de la venue de Pierre à Rome, l'auteur ayant parlé selon la tradition de son temps et de son milieu.

M. G. n'a pu se dispenser de mettre à la fin de son livre une hypothèse pour expliquer la formation de la tradition sur la venue de Pierre à Rome, en dehors de tout fondement historique. Paul était mort à Rome, Pierre était mort quelque part, sur une croix. Au cours de la lutte entre le judéochristianisme et le christianisme hellénisant, dans la première moitié du second siècle, Pierre devint la personnification du judéochristianisme, et Paul de l'hellénochristianisme. Afin que Pierre n'eût rien à envier à Paul, on le fit venir à Rome et on y plaça son martyre. Puis le paulinisme extrême et le judéochristianisme intransigeant tombèrent, il se fit un compromis ; on réconcilia les deux apôtres en conciliant les deux traditions ; la

date de la mort de Paul servit à fixer celle de la mort de Pierre ; enfin de vieux textes antipauliniens, qui exaltaient l'apôtre des judaïsants, l'on tira d'idée de Pierre premier évêque de Rome, en attendant qu'on en tirât celle du pontife universel.

L'hypothèse n'est pas tout à fait nouvelle. Son défaut principal, abstraction faite du point de départ, dont le côté faible a été signalé plus haut, doit-être en ce que le conflit supposé entre le judéochristianisme et l'hellénochristianisme, autant qu'on en peut juger par les témoignages qui sont à notre disposition, n'a pas du tout rempli la vie des communautés chrétiennes pendant la première moitié du second siècle, et que, pour la plupart d'entre elles, il n'était plus qu'un lointain souvenir.

Des réserves semblent donc à faire sur la conclusion générale de la seconde partie et sur l'argumentation qui mène à cette conclusion. Mais la discussion des témoignages et des traditions, dans tout le livre, mérite de retenir l'attention des critiques et des historiens des origines chrétiennes.

Alfred Loisy.

Palästina und seine Kultur in fünf Jahrtausenden, von P. Thomsen. Leipzig, Teubner, 1909; in-12, 108 pages.

Petit traité, bien conçu et bien rédigé, d'archéologie palestinienne, d'après les fouilles récentes. Chapitres d'introduction sur l'histoire des fouilles et sur les moyens d'établir une chronologie. Résumé de ce qu'on a pu découvrir pour les temps préhistoriques, pour la période antéisraélite ou cananéenne, pour l'âge de transition, pour l'époque israélite, pour l'époque postisraélite, pour l'époque romano-byzantine. Nombreuses illustrations. L'auteur ne fait pas difficulté de reconnaître les Hébreux dans les *Habiri* des inscriptions cunéiformes d'El-Amarna, et il place aussi vers 1450 avant notre ère les commencements de la migration israélite en Canaan.

A. L.

Die Herkunft des Schwurgerichts im rœmischen Strafprozess, eine Hypothese von Dr Hermann Ferdinand Hitzig, Pr. der Rechte an der Univ. Zurich. Zürich, Orell Füssli, 1909, in-8°, 58 p. 2 marks.

L'Université de Zurich vient de s'associer à la fête récente de Leipzig par la publication de cette plaquette. Trois chapitres : le premier résume ce que nous savons de la *lex Acilia* qui a introduit à Rome les jugements par jury avec présidence d'un magistrat ; le second expose les opinions présentement reçues sur la question de l'origine de cette institution ; dans le troisième est proposée l'hypothèse de M. Hitzig ; la nouvelle institution se rattacherait moins qu'on ne l'a dit aux *judicia publica ;* ce serait plutôt un emprunt au

droit grec. Sans entrer dans la discussion, notons le soin avec lequel la brochure a été imprimée, l'étendue de l'érudition de M. H. et aussi la parfaite clarté de la rédaction.

E. T.

Ægyptische Urkunden aus den Kœniglichen Museen zu Berlin. *Griechische Urkunden*, IVe Band, Ve-VIIe Heft; Berlin, Weidmann, 1908-1909, 96 p. in-4°.

Le fascicule cinquième du tome IV contient les papyrus 1084 à 1097, presque tous du IIe ou du IIIe siècle de notre ère. A noter, parmi les pièces les plus intéressantes : un extrait des registres d'éphébie d'Alexandrie (1084); un rôle d'impositions payées par des artisans d'Arsinoé (1087), fournissant quelques renseignements nouveaux sur la topographie de cette ville (neuf rues ou quartiers inconnus jusqu'ici); des quittances d'octroi provenant du Fayoum (1088); un contrat de location de quelques terres appartenant au domaine privé (ἴδιος λόγος) sous Caracalla (1091); enfin un ἐκμαρτύριον datant du règne de Justin Ier, avec suscription en copte (1094).

Avec le sixième fascicule (1098-1114) commence la publication de la curieuse trouvaille faite à Abousir-el-Melek, dont le troisième cahier du même volume nous avait déjà fait connaître une partie. Les papyrus de cette provenance datent du règne d'Auguste, et ont été écrits à Alexandrie même ou dans ses environs immédiats. Ils font partie d'une même série, ce qui se reconnaît aux grandes ressemblances de format, d'écriture et de style qu'ils présentent entre eux. Ils sont conçus en majeure partie sous forme de συγχώρησις, et sont adressés à plusieurs hauts magistrats, comme Prôtarchos, le président du tribunal (ὁ ἐπὶ τοῦ κριτηρίου) ou l'archidicaste Artémidore. Ce sont surtout des actes de mariage, de divorce, et des contrats passés avec des nourrices pour l'entretien de petits esclaves en bas-âge. Les pièces publiées dans la livraison suivante (1115-1125) ont la même origine : ce sont pour la plupart des contrats de location, concernant des maisons, des boutiques, des jardins, des champs, et même, dans un cas (1121), une plantation de papyrus. Plusieurs des contractants sont citoyens romains; on relève, perdus dans la foule gréco-égyptienne ou grecque, les noms d'un soldat de la XXIIe légion, M. Sempronius M. f., Aemilia (1108, 2), — d'une affranchie d'Antoine (1116, 2) et d'un affranchi d'Auguste (1110, 3).

Jean Maspero.

Griechische Zauberpapyri und das Gemeinde - und Dankgebet im I. Klemensbriefe. Von Theodor Schermann. Leipzig, Hinrichs, 1909, VI-64 pp. in-8°, (*Texte und Untersuchungen*, XXXIV, 2 b). Prix : 2 Mk.

La lettre première (et unique) de Clément de Rome contient des prières que l'on a, jusqu'ici, étudiées en les comparant avec les Septante. Mais il y a tout un groupe de textes, appartenant au milieu

historique de cette lettre ; ce sont les papyrus, spécialement les papyrus magiques. On y trouve des prières et des expressions propres à la prière. Une première partie de cette brochure est une revue de ces textes : prière à Hermès, à Horus, aux dieux célestes, au dieu très grand, au Soleil, etc. Il y a là des descriptions de la création et de la beauté de la nature qui remontent beaucoup plus haut, puisque on les trouve dans la tradition stoïcienne (Sénèque, *Dial.*, VI, 18, 2 ; XII, 8, 6), des doxologies, des acclamations. Certains textes trahissent clairement leurs affinités avec la littérature juive par des allusions à l'Ancien Testament, par les noms de Jonas et de Moïse. M. Schermann conclut à une dépendance vis-à-vis des Septante : du moins, c'est ce qui semble résulter de son exposé. Car on ne voit pas bien, dans ses analyses, quelle part il fait au paganisme. Un autre groupe de documents, influencés par le christianisme, comprend les tablettes d'exsécration, les prières attribuées à Cyprien le magicien et à Grégoire le thaumaturge. Comme M. Pradel n'a pas publié, dans les *Relig. Vers. und Vor.*, le chapitre II de Grégoire, M.S. en donne une édition, d'après le manuscrit de Grottaferrata, avec un savant commentaire.

La deuxième partie de la brochure est une sorte de concordance. Toutes les expressions de Clément sont relevées et comparées avec les mêmes ou les semblables dans les papyrus, accessoirement dans la *Didaché*, IX et X ; Hermas, *Vis.*, I, III, 4 ; *Mand.*, I, 1 ; la *Prédication de Pierre*. Ce tableau sera très utile. Le danger, en pareil cas, est de pousser les choses trop loin. Ainsi les *Constitutions apostoliques*, Cyprien et Grégoire énumèrent une série de personnages et de miracles de l'Ancien Testament : Adam, Abel, Seth, Enos, Enoch, Noé, Sodome, Lot, Abraham, Melchisédech, Isaac, Jacob, etc. M. S. croit qu'il y a eu une sorte d'histoire sainte, source commune de ces énumérations. Mais l'ordre suivi et le contenu sont à peu près identiques pour une raison qui n'a rien de mystérieux : ordre et contenu proviennent de la Bible directement. Tout esprit un peu familiarisé avec l'histoire biblique doit nécessairement reproduire cette liste dans cet ordre. Ce qui exclut l'hypothèse d'une autre source commune, c'est que nos auteurs se séparent quand on peut hésiter. Les *Constitutions* mettent Melchisédech après Abraham, Cyprien avant ; Grégoire remplace Melchisédech par Abimélech. Il ne faut pas avoir l'hallucination de l'*Urquelle*.

D'excellents index rendent facile l'usage de ce travail patient qui n'est guère lui-même qu'un index.

Paul Lejay.

Nestorius and his teaching. A fresh examination of the evidence, by J. F. Bethune-Baker. With special reference to the newly recovered apology of Nestorius (*The Bazaar of Heraclides*). Cambridge, at the university press (C. F. Clay), 1908, XVI-232 pp. petit in-8°. Prix : 4 sh. 6.

Il y a une affaire Nestorius. Ce patriarche de Constantinople a été

condamné en 431 par le concile d'Éphèse et en 451 par celui de Chalcédoine pour avoir distingué deux personnes en Jésus-Christ et refusé à Marie le titre de mère de Dieu. M. Bethune-Baker plaide la revision.

Toute la discussion porte sur les termes d'essence (οὐσία), d'hypostase, et de personne (πρόσωπον), et sur le mode d'union de la divinité à l'humanité dans le Christ. On trouvera un excellent exposé de ces questions dans la thèse de M. Labourt [1]. M. B. était bien préparé à en reprendre l'étude. Il nous a donné, il y a quelques années, un travail intéressant sur le sens d'οὐσία dans la première période des controverses trinitaires [2].

Des textes récemment découverts ont mieux fait connaître la doctrine de Nestorius. Ils ont été réunis par M. Loofs [3]. Mais, depuis, on a retrouvé un ouvrage perdu de Nestorius, le *Livre d'Héraclide*. M. B. met en œuvre tous ces documents. A son avis, Nestorius n'a pas donné au mot « hypostase » le sens qu'y attache la théologie courante. « Essence » et « hypostase » désignent chez lui la substance. Noter que « hypostase » et « substance » sont des traductions littérales l'un de l'autre. Par conséquent, quand il parle de deux hypostases en Jésus-Christ, il a en vue deux substances, la divinité et l'humanité. Pour exprimer la personnalité, Nestorius se sert exclusivement de πρόσωπον. Pour exprimer l'union des deux natures, il préfère συνάφεια, « adhérence », mot qui exclut toute idée de mélange : κρᾶσις, μίξις, σύγχυσις sont condamnés. Mais Nestorius ne repousse pas ἕνωσις, « union », à condition qu'on ne dise pas « union hypostatique » ἕνωσις ὑποστατική, qui implique pour lui confusion des deux natures. Dans toute cette terminologie, Nestorius me paraît suivre fidèlement Théodore de Mopsueste, son chef de file (voy. *P. G.*, t. LXVI, col. 985, 1013, 1017). Quant à la « complaisance » εὐδοκία, qui intervient dans l'Incarnation, ce terme ne désigne pas le mode d'union, mais le motif de l'Incarnation; c'est par bonté que le Verbe s'est uni à l'homme. Le refus de donner le titre de « Mère de Dieu » à Marie s'explique par le scrupule de Nestorius : « Sa mère a été mère du Christ, c'est-à-dire la mère de l'enfant que Marie enfanta, non de la divinité qui embrasse tout » [4].

La question a une double face. En regard de la doctrine de Nestorius, il faudrait étudier celle de Cyrille d'Alexandrie, son adversaire. Ellies Dupin a soulevé sur ce sujet plus d'une difficulté dans des

---

1. *Le christianisme dans l'empire perse*, Paris, 1904, p. 247 suiv.
2. *The meaning of the Homoousios in the « Constantinopolitan » creed*, Londres, 1901; cf. T. B. Strong, dans *The journal of theological studies*, II (1901), 224; III (1901), 22; III (1902), 292; IV (1902), 28; et Bethune-Baker, *ib.*, IV (1903), 440.
3. *Nestoriana*, Halle, 1905.
4. Loofs, *Nestoriana*, p. 246, 19.

pages qui n'ont pas encore perdu leur valeur et auxquelles Bossuet a opposé des réponses aussi insuffisantes que hautaines.

En tout cas, le livre de M. Bethune-Baker a bien posé le problème. Il nous fait, en même temps, connaître par de larges extraits le nouvel ouvrage de Nestorius. Peu à peu s'accumulent les matériaux d'une histoire des conciles d'Éphèse et de Chalcédoine qui reste à écrire.

Paul Lejay.

A. Vogt. **Basile Ier, empereur de Byzance** (867-886), et la civilisation byzantine à la fin du IXe siècle. Paris, Picard, 1908; XXXII-447 p.

Basile le Macédonien est, parmi les empereurs byzantins, une des figures les plus intéressantes, et le choix qu'a fait de lui M. Vogt comme sujet d'un ouvrage a été heureusement inspiré. D'humble origine, mais habile et patient, il sut trouver à la cour de Byzance des protecteurs influents et se concilier la faveur de l'empereur Michel III; il parvint ainsi aux plus hautes dignités, jusqu'à être associé à l'empire, et au bout de seize mois l'assassinat de Michel, qu'il inspira et dirigea s'il n'y prit pas part lui-même, le fit seul empereur. Fut-il le fondateur d'une dynastie ? M. V., qui étudie de près la question presque au début de son livre, se prononce pour la négative, en s'appuyant sur des arguments qui ne manquent pas de vraisemblance, mais qui cependant sont loin de trancher la question. La principale raison, et la plus sérieuse qui puisse être invoquée, c'est que tous les chroniqueurs font de Léon VI le fils de Michel et d'Eudocie; mais d'autre part Constantin VII, l'auteur de la *Vie de Basile*, se dit lui-même le petit-fils du Macédonien. Il est difficile d'écarter ce témoignage, d'autant plus que les chroniqueurs en question, Léon le Grammairien par exemple, et Syméon Magister, sont, M. V. le dit lui-même, les ennemis déclarés de Basile, et d'ailleurs se copient plus ou moins les uns les autres. A la naissance de Léon, Basile avait épousé Eudocie depuis au moins un an, et, bien que celle-ci ait continué à être la maîtresse de Michel, il peut paraître singulier que les chroniqueurs aient été aussi bien renseignés sur un fait de cette nature, généralement impossible à préciser. Les deux autres arguments de M. V. ont moins de poids; la conduite de l'empereur à l'égard de Léon, dans laquelle d'ailleurs il ne persista pas, peut s'expliquer très naturellement sans qu'il soit nécessaire de recourir à des hypothèses peu fondées. Après la mort de son fils aîné Constantin, « Basile se laissa circonvenir par Photius et Santabarénos et il perdit la raison. » On lui fit croire que Léon voulait attenter à sa vie, et il le fit emprisonner; trois mois après il lui rend, avec la liberté, tous ses titres. En racontant cet épisode, M. V. le souligne par ces mots : « Une telle conduite n'est guère, ce semble, le fait d'un père, surtout d'un souverain, à l'égard de l'aîné de ses enfants. » Si Basile a cru réellement à la culpabilité de

Léon, ce qui est fort possible (voir le récit de M. V. à la page 156), sa conduite n'a rien qui puisse surprendre, et le cas n'est pas isolé dans l'histoire; et s'il pardonna après un laps de temps très court, ce n'était certes pas le moyen de l'empêcher de régner; il lui était facile de faire disparaître Léon, s'il en avait eu réellement le dessein; un homme qui ne se fit pas scrupule d'assassiner Bardas pour prendre sa place, et l'empereur Michel III pour usurper son trône, n'en aurait pas eu davantage à supprimer un jeune homme de seize ans, s'il avait été persuadé que ce jeune homme ne pouvait être son fils. Quant à la mesure que prit Léon VI au lendemain de son avènement, et que M.V. trouve également étrange, elle n'a rien que de naturel pour un empereur byzantin. « La mémoire de son père putatif parut le préoccuper très peu, » dit M. V., et il envoya chercher solennellement le corps de Michel à Chrysopolis (Scutari), pour lui faire de magnifiques funérailles aux Saints-Apôtres. Or Léon n'avait rien à faire de particulier pour Basile; celui-ci venait d'être inhumé aux Saints-Apôtres, selon l'usage, avec toute la pompe voulue, et le jeune empereur, en y faisant ramener le corps de Michel III, fit un acte de bonne politique, pour inaugurer son règne, en faisant déposer les restes d'un de ses prédécesseurs dans le lieu de sépulture des souverains de Byzance; mais rien de tout cela ne prouve avec évidence que Léon ne fût pas le fils de Basile, ni qu'il crût lui-même avoir Michel pour père. La question, en somme, n'est pas tranchée; elle ne peut l'être ni par les textes, qui se contredisent ou manquent d'autorité suffisante, ni par des considérations tirées de faits dont l'appréciation est essentiellement subjective.

Ce n'est pas tant la vie de Basile que son gouvernement et ses réformes qui sont étudiés dans ce volume; ou plutôt, c'est un tableau de l'empire byzantin à la fin du IXe siècle, que M. V. trace à propos du règne de Basile. M. V. nous met au courant de l'organisation financière, judiciaire, administrative, religieuse et militaire, en une série de chapitres nourris d'intéressants détails, qui toutefois ne vont pas sans quelque confusion; on trouvera çà et là les mêmes faits répétés, parfois avec des divergences [1]. Cela tient en partie au plan adopté par M. V. Le règne de Basile Ier n'est pas exposé d'un seul trait dans sa suite chronologique; mais les actes de son gouvernement et de sa politique sont groupés en chapitres indépendants suivant l'administration à laquelle ils se rapportent. Une fois les faits exposés, M. V. étudie l'organisation et le fonctionnement de chaque administration, de chaque « ministère », dirions-nous aujourd'hui; de telle sorte que, malgré le

1. Entre autres exemples, la révolte de Symbatios est rapportée p. 40 dans le récit de l'élévation de Basile, et p. 153 à propos de l'administration intérieure. Ici « Symbatios et Piganis furent pris; on leur creva un œil et on les amputa d'une main »: là « l'un eut les yeux crevés, l'autre un œil arraché et une main amputée ».

résumé général très bref qu'il donne à la fin de son ouvrage, nous n'avons en réalité ni une impression synthétique des vues et des réformes de Basile, ni un tableau d'ensemble de l'administration byzantine à cette époque; M. V. laisse au lecteur le soin de se faire cette impression et de coordonner les traits de ce tableau. Son livre n'offre pas pour cela moins d'intérêt, car il est très documenté et fouillé dans les moindres détails; mais il perd en clarté et en précision. Pour le détail, toutefois, on remarquera que M. V. a su apprécier très exactement les difficultés que rencontra Basile en montant sur le trône. Le conflit religieux qui remplit une partie de son règne, et les expéditions militaires qu'il eut à organiser pour maintenir et relever le prestige de Byzance, sont au nombre des parties les mieux traitées. L'ouvrage de M. V. est en somme une importante contribution à l'histoire de Byzance; le règne de Basile Ier n'avait pas encore été étudié pour lui-même, et cette période de la civilisation byzantine valait la peine qu'on y consacrât une étude. L'empire venait d'être profondément troublé par ce que M. V. appelle justement la révolution iconoclastique, et les efforts de Basile pour rétablir l'ordre et le calme, surtout l'œuvre religieuse qu'il accomplit, méritaient d'avoir leur historien. Il est regrettable que M. Vogt écrive en un style négligé et en une langue incorrecte [1]; et la ponctuation, souvent jetée comme au hasard, gêne assez souvent la lecture.

MY.

Studier fra Sprog-og Oldtidsforskning, n° 79. Tordenvaabenet i Kultus og Folketro, af Chr. Blinkenberg. Copenhague, Tillge, 1909. Pr. 2 kr.

Le tonnerre n'est autre chose qu'une pierre qui tombe du ciel. Qui trouve cette pierre, la conserve précieusement. Outre que là où on la garde la foudre ne saurait plus frapper, elle éloigne les esprits méchants et guérit toutes sortes de maladies. Cette superstition se retrouve, sous des formes à peine variées, pour ainsi dire chez tous les peuples de la terre. M. Blinkenberg, après l'avoir largement cons-

1. Les exemples sont trop fréquents : p. 20 : « Les succès futurs des armes byzantines lui devraient quelque reconnaissance par l'habileté que son gouvernement avait su mettre à les préparer »; p. 36 : « Tous les grands postes de l'empire étaient occupés par ses amis, depuis le patriarcat jusqu'aux chefs de l'armée et aux gouverneurs civils »; p. 91 : « Ce qu'il demandait à ses agents, c'est que les riches n'opprimassent plus les pauvres et qu'injustement, ils (? les agents, sans doute) ne leur infligeassent aucune de ces amendes injustifiées qni les ruinaient »; p. 107 : « Les paysans sur lesquels pesait cette effroyable machine dont chaque aspiration venait, pour ainsi dire, saisir les derniers restes de nomismes afin de les refouler au trésor... »; p. 310 : « La rupture était bien définitive, elle ne devait jamais se renouer »; etc., etc. M. Vogt abuse de deux expressions qui ne sont pas françaises : *pour autant* dans le sens de *malgré cela*, et *en vérité* dans le sens de *il est vrai*, formule concessive; nous les trouvons réunies p. 245 : « Il échoua, en vérité; mais pour autant son idée ne fut pas perdue »; on lit même « toutefois pour autant » p. 153 et « pour autant toutefois » p. 231.

tatée dans les pays scandinaves et, plus sommairement, dans les principales contrées de l'Europe et même en quelques autres parties du monde, explique qu'elle ne peut avoir eu son origine qu'à une époque tout à fait primitive. Seulement il ne lui paraît pas qu'elle ait pris naissance chez plusieurs peuples différents : née à un moment donné, ici ou là, elle s'est de ce point unique peu à peu répandue par toute la terre. Peut-être. Mais c'est une hypothèse absolument gratuite et qui ne s'appuie sur rien. Précisément parce que cette conception du tonnerre qui tombe en pierre est des plus simples, elle peut très bien être venue, de façon tout à fait indépendante, à l'esprit de peuplades qui n'avaient entre elles aucun rapport. Et d'où tiendraient-ils cette conception? De la comparaison qu'ils ont faite des effets de la foudre avec ceux qu'eux-mêmes, ces primitifs, ils obtenaient à l'aide d'une certaine pierre très dure, un silex, plus ou moin taillé en forme de hache ou de marteau. Les haches préhistoriques sont, en effet, les véritables « pierres de tonnerre ». Mais le tonnerre ne se contente pas de fendre les arbres les plus puissants, de fracasser les rochers les plus élevés, il incendie aussi les forêts : c'est alors qu' « il tombe en feu ». Les deux conceptions se sont développées parallèlement, puis confondues au point qu'un dieu syrien tient d'une main le marteau ou la hache, de l'autre l'éclair : les deux symboles de la foudre. — Il y a en tout cela l'ébauche d'une étude des plus curieuses et des plus difficiles. M. Klingenberg ne l'a point poussée à fond. Il en a inégalement développé les deux parties. Les différentes phases que les deux conceptions ont traversées ne sont pas assez nettement marquées. Il faut, pour mener à bien un pareil travail, non seulement amasser une quantité incalculable de matériaux, mais les classer avec beaucoup de méthode et ne se mettre après cela à bâtir que sur un plan strictement établi. M. Klingenberg se vouera-t-il à cette entreprise? Nous le souhaitons.

Léon Pineau.

Paul Verrier, **Essai sur les principes de la métrique anglaise,** Paris, Welter, 1909, in-8°, tome I, 352 pp; Tome II, 232 pp.

Jacob Zeitlin, **Accusative with Infinitive and some kindred Constructions in English,** New York, Columbia University Press, 1908, in-8°, 177 pp. 1. dollar.

A. Trampe Bodtker, **Critical Contributions to Early English Syntax,** Christiania, Dybwad, 1908, in-8° 48 pp.

Wilhelm Klump, **Die altenglischen Handwerkernamen**· Heidelberg, Winter, 1908. in-8°. 129 pp. 3 Mk. 40.

Dr. Karl Jost., **Beon und Wesan, eine syntaktische Untersuchung,** Heidelberg, Winter, 1907, in-8°, 141 pp., 3 Mk. 60.

Eduard Brenner, **Der altenglische Junius-Psalter**, Heidelberg, Winter, 1909, in-8°, 194 pp.

Il est difficile d'apprécier la thèse de doctorat de M. Verrier avant d'avoir lu le tome troisième qui est en préparation. Ayant fait table rase

de la métrique traditionnelle qu'il considère tout au plus comme un instrument d'analyse commode, il a cherché à découvrir par la méthode expérimentale les lois générales de la versification anglaise; en d'autres termes, il étudie, non tel ou tel vers de Milton ou de Tennyson comme ces poètes l'ont écrit, mais le même vers récité ou déclamé par un Anglais. Pressé par le temps, il a commencé par publier un essai de métrique auditive générale suivie de notes sur la physio-psychologie du rythme, et a préféré attendre avant de publier son recueil de vérifications expérimentales : l'inconvénient de cette manière de procéder est de rendre quelquefois le lecteur perplexe. Voici l'analyse rapide des deux volumes que nous avons entre les mains : la *métrique auditive* comprend trois parties ; 1° la prosodie (étude des sons, des syllabes, l'accent, la durée des syllabes, l'intonation, les silences et les pauses), 2° la rythmique (le rythme, les pieds, le vers, commencement, fin et intérieur de vers, la strophe), 3° la métrique (étude des mètres et de leurs variations); on trouve trois parties aussi dans la *théorie générale du rythme :* 1° le rythme, (le rythme et ses variétés, définitions) 2° la perception du rythme (mesure de l'espace et du temps, rythmes fonctionnels, causes d'erreur, etc.), 3° esthétique du rythme (le rythme dans la nature, le rythme utilitaire et artistique, le chant, origine des mètres, leur évolution). C'est en somme la réduction à des formules scientifiques, c'est-à-dire rigoureusement précises, de l'une des manifestations les plus élevées de la vie. L'on attendra avec impatience le tome troisième qui intéressera plus particulièrement les anglicisants. Le savant auteur de cet ouvrage me permettra une critique qui est en quelque sorte un éloge; il lui arrive souvent, par excès de conscience, à propos de tel mot ou de tel son, non seulement de rappeler une loi philologique mais de l'exposer avec un grand luxe de détails. Cette manière de faire, loin de faciliter la besogne au lecteur, la complique. Nous aurons certainement l'occasion de revenir sur l'œuvre monumentale que M. V. s'est promis d'édifier.

Dans une thèse présentée à l'Université Columbia, le docteur Zéeitlin étudie la construction infinitive en anglais. Après un examen des théories différentes qui expliquent la présence de l'accusatif avec l'infinitif (influence latine [Jespersen], explication logique [Egger], psychologique [Schömann et Dittmar], grammaticale [Curtius, Brugmann, Delbrück]), il passe en revue les langues indo-européennes où se remarque cette construction (sanscrit, grec, latin, gothique, vieux haut allemand, vieux saxon, vieux norrois) pour arriver à l'anglais. C'est alors une classification, suivant le sens, des verbes qui peuvent se construire ainsi. Une bibliographie termine le volume.

M. Trampe Bodtker aborde, après beaucoup d'autres, un problème que les philologues ne sont pas près de résoudre, celui de l'influence du français sur la syntaxe anglaise. On retrouve facilement les mots français empruntés, on s'est préoccupé de recueillir et de classer les

expressions françaises empruntées ou imitées ; mais on n'a pas encore mesuré la dette que la grammaire anglaise a pu contracter envers la grammaire française. M. T. B. étudie successivement les prépositions *of; at, by, to ;* les adjectifs numéraux, les adverbes, les conjonctions. Ses recherches sur ces points de détail l'ont amené à croire que l'influence française a été exagérée.

Avec les trois monographies publiées, sous la direction du docteur Johannes Hoops dans la collection *Anglistische Forschungen*, nous quittons l'anglais moderne et le moyen anglais pour l'anglo-saxon. M. Klump étudie les noms de métiers, le docteur Jost les formes « beon » et « wesan », M. Brenner enfin édite un psautier conservé à la bibliothèque bodléienne (manuscrit Junius, 27). Ce sont des travaux honnêtes exécutés avec beaucoup de conscience.

CH. BASTIDE.

Ch. de LARIVIÈRE, **La France et la Russie au XVIIIe siècle**. Etudes d'histoire et de littérature franco-russe. Ire série, Paris, Le Soudier, 1909, in-16, XIX-341 p.; 3 fr. 50.

M. de L. a réuni sous ce titre, qui ne leur convient qu'à demi, six études conçues et rédigées dans la forme d'articles de revues. Une seule d'entre elles, semble-t-il, a été déjà publiée comme telle ; c'est la plus étendue et la plus soignée ; elle a pour titre : *Mercier de la Rivière à Saint-Pétersbourg*. Les cinq autres sont relatives aux rapports de Catherine II avec d'Alembert, Buffon et Beaumarchais, à un séjour du comte Esterhazy en Russie, et à la jeunesse de Nicolas Ier.

Sauf quelques textes empruntés à la correspondance de Russie aux Affaires étrangères, M. de L. a utilisé les recueils imprimés, surtout les textes édités par la société impériale de l'histoire de Russie. Il indique toujours ses sources avec précision, et son ouvrage est précédé d'une bibliographie abondante et utile, mais non critique (encore que la plupart des livres cités soient qualifiés de « beaux volumes »), ni tout à fait complète, car les *Mémoires de Langeron*, que M. de L. donne comme inédits, et qui ont été édités par le capitaine Fabry, n'y figurent pas, non plus que l'ouvrage, pourtant classique, de M. Schiemann sur Nicolas Ier.

Les textes utilisés sont en général intéressants; ceux qui regardent Catherine II et les philosophes français, notamment, renforcent de faits curieux et caractéristiques l'opinion déjà établie, sur l'art parfait avec lequel la « Sémiramis du Nord » sut jouer de la publicité. L'étude sur Mercier de la Rivière et celle sur « Catherine et Figaro » surtout seront utiles à ce point de vue. Il y a moins de nouveautés dans les autres, où le défaut commun à toutes se fait sentir davantage, à savoir l'excessive longueur des commentaires qui encadrent les citations. C'est parfois une simple paraphrase, si bien qu'on a tendance à chercher le texte entre guillemets, et à négliger le reste. Ces études,

au fond intéressantes, auraient beaucoup gagné à être condensées davantage et écrites d'un style plus ferme, d'après un plan plus nettement établi.

R. G.

Albert Soubies, **Almanach des spectacles**. Année 1908. Tome XXXVIII. Paris, libraire des Bibliophiles, 1909, 151 p. 5 fr.

M. Albert Soubies publie son tome XXXVIII de l'Almanach des Spectacles. On trouvera comme de coutume, dans ce volume élégant et recherché des amateurs, la liste des pièces représentées en France pour la première fois pendant le dernier exercice. M. S. a relevé le joli total de 975 pièces, 104 de plus qu'en 1907 (il est vrai qu'il y a sur ces 975 pièces, 539 pièces jouées dans de tout petits théâtres et des cafés-concerts et 228 pièces jouées en province). N'importe, on est effrayé — d'autant, croyons-nous, qu'il y a quelques œuvres dont l'infatigable chercheur n'a pas trouvé la trace. On pourra donc contester le mérite, mais on ne pourra nier l'abondance, *magnum, ingentem proventum*. Les sujets changent, les goûts du public se modifient, le niveau s'abaisse ou il s'élève (et on serait tenté de croire qu'il ne s'élève guère en ce moment); les ouvriers ne manquent jamais. Remercions M. Soubies de nous donner des renseignements aussi exacts, aussi complets que possible, et de passer chaque année de longs jours à recueillir cette liasse d'utiles documents.

A. Ch.

— On doit à un certain Geufroi de Paris, inconnu par ailleurs, un poème de plus de 20,000 vers (terminé en 1243) sur les « Sept Etats du Monde » : c'est une œuvre d'édification et d'instruction religieuse à la fois, qui comprend une histoire abrégée de l'Ancien et du Nouveau Testament, une description de l'Enfer et du Purgatoire et une prédiction de la fin du monde : compilation fort médiocre et nullement originale, car l'auteur ne s'est fait aucun scrupule de coudre bout à bout de longs fragments d'œuvres antérieures : ses principales sources sont les poèmes de Wace sur la Vierge et les Trois Maries, deux poèmes anonymes sur la Vie et la Passion de Jésus-Christ, une version (en quatrains) de la *Vision de saint Paul*, les *Regrets* de Huon de Cambrai et une version en prose du *Voyage au Purgatoire de saint Patrice*. C'est ce que vient d'établir M. P. Meyer dans un mémoire fort érudit, que lui seul sans doute, avec une parfaite connaissance de la littérature hagiographique et légendaire du moyen âge, était capable d'écrire (*Notice sur la Bible des Sept Etats du Monde par Geufroi de Paris* ; Paris, 1908, in-4° de 72 p. ; extrait des *Notices et Extraits des manuscrits*, t. XXXIX). M. Meyer se borne à donner in-extenso le prologue et la table ; pour le reste il se contente de fragments, en regard desquels il publie le texte de l'ouvrage plagié. Le mémoire se termine par de brèves remarques sur la langue de l'auteur. — A. J.

— Dans une élégante plaquette qui remonte déjà à quelques mois (*Charles d'Orléans, joueur d'échecs*, Paris, Champion, 1908 ; in-4° de 16 p.), M. Pierre Champion décrit le ms. latin 10286 de la Bib. nationale, qui contient des traités

sur les jeux d'échecs, de tables, etc. M. Ch. a reconnu dans ce ms. qui fut la propriété de Charles d'Orléans, des annotations de la main de ce prince : il reproduit en phototypie la page contenant la plus longue de ees annotations et en regard deux autres fac-similé de l'écriture du duc d'Orléans. Il donne à ce propos d'intéressants renseignements sur le jeu des échecs au moyen âge, sur le goût de Charles d'Orléans pour ce jeu, sur les allusions qui y sont faites dans ses œuvres, sur d'autres règles du jeu en latin ou en français. M. Ch. paraît avoir ignoré une érudite dissertation de F. Strohmeyer sur le premier de ces points (*Das Schachspiel im altfranzœsischen* dans *Abhandlungen Herrn Prof. Tobler... dargebracht*, p. 386; cf. *Romania*, XXIV, 460). Sur les *Eschez amoureus*, qu'il mentionne en passant (p. 15, note) et cite d'après un ms., il y a déjà toute une bibliographie (voy. Grœber, *Franz. Literatur*, p. 1184). — A. J.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 19 novembre 1909.* — M. Cordier annonce que la commission de la Fondation Garnier a accordé une subvention de 4.000 fr. à M. le commandant d'Ollone, pour ses explorations en Asie.

M. Senart annonce qu'il a reçu de M. le commandant de La Coste, dont la mission dans la Haute-Asie a été subventionnée par l'Académie, une lettre datée de Robdo, 27 septembre, où sont signalées des visites faites à Karakorum et à Kara Balgassoun, capitales des Mongols et des Ouigours, ainsi que diverses découvertes archéologiques faites dans cette région.

M. Maurice Croiset communique en seconde lecture son mémoire sur la légende primitive d'Ulysse.

M. le Dr Capitan fait, en son propre nom et au nom de M. Peyrony, instituteur aux Eyries-de-Tayac (Dordogne), une communication sur deux squelettes humains préhistoriques trouvés au milieu de foyers de l'époque moustérienne. M. Peyrony a tout d'abord découvert, près de Sarlat, au lieu dit le Pech de l'Azé, dans une petite grotte, le crâne écrasé d'un enfant de cinq à six ans, enfoui sous plus de trois mètres de débris de rochers éboulés, au milieu d'une couche de terrain uniquement formée de débris et de résidus de foyers renfermant des os de bisons, cerfs, rennes, et les pointes et racloirs en silex caractéristiques du moustérien supérieur. Sépulture, ou reste de repas d'hommes primitifs ou de carnassiers ? — Près du Bugne, entre deux couches de l'important gisement préhistorique de la Ferrassie, M. Peyrony a trouvé, le 17 septembre, un tibia et un fémur humains appartenant à un squelette recouvert, sans aucun remaniement, par quatre couches et l'éboulement absolument intacts. Le squelette lui-même apparut bientôt couché sur le dos, les membres inférieurs repliés fortement, le bras gauche le long du corps, le droit un peu élevé et plié, la tête inclinée à gauche, la bouche largement ouverte. Il put être photographié aisément. C'est la première fois que l'on peut prendre sur place la photographie d'un squelette moustérien. Tout autour de lui, on recueillit un grand nombre d'os d'animaux ayant servi à l'alimentation et brisés, puis des dents de bisons, cerfs, chevaux, rennes, des silex taillés. — On sait l'extrême rareté des squelettes humains moustériens; on n'en connaît jusqu'ici que deux, celui de la Chapelle-aux-Saints et celui du Moustier, découverts l'année dernière.

Le P. Scheil fait une communication sur sa découverte des Annales de Tukulti-Ninip II, roi d'Assyrie (889-884 a. C.), grand-père de Salmanasar, le contemporain de Jéhu, roi d'Israël. Ce texte important se trouve gravé sur une tablette rapportée d'Orient par le consul de France à Mossoul.

M. Viollet lit une étude de M. Albert Dufourcq, intitulée : *Vues nouvelles sur le Décret gélasien et le pape Damase.*

Léon Dorez.

Le Propriétaire-gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 50 — **16 décembre.** — **1909**

Chrestomathie sanscrite de Böhtlingk, p. Garbe. — Fowler, Wheeler, Stewens, Manuel d'archéologie grecque. — Birt, Le rouleau dans l'art. — Dorez, Le psautier de Paul III. — U. Chevalier, Hymnes et proses de Santeul. — Al. Tuetey, Répertoire des sources manuscrites de l'histoire de Paris pendant la Révolution, VIII; Les papiers des assemblées de la Révolution aux Archives Nationales. — Looten, Lettres de Bouchette. — Morin, Les Croala. — Journal de Mésaize, p. Sauvage. — Rhodes, La Société montagnarde de Murat. — Dunoyer, Vilate et Trinchard. — Bonnefous, La chute de Venise, — Vitrac, Le Journal de Rœderer. — Van Vlijmen, Vers la Bérésina. — Stenger, Le retour des Bourbons. — Cheramy, Mémoires de Mlle George. — Souvenirs de Grueber, trad. Maleyssie. — Rousset, Le haut-commandement des armées allemandes. — Cartellieri, Le Chronicon anonymi Laudunensis. — Ch. V. Langlois, Les papiers de Nogaret et de Plaisians. — Tonnellier, Notes sur Chatillon-sur-Loing. — Hennig, Les voyages du capitaine Cook. — Académie des Inscriptions.

Otto Böhtlingk's, **Sanskrit Chrestomathie**, Dritte und verbesserte und vermehrte Auflage herausgegeben von Richard Garbe. — Haessel, Leipzig, 1909, pp. 416. Mk. 2,50.

La chrestomathie sanscrite de Böhtlingk, dans sa seconde édition parue en 1877, est une incomparable anthologie de la littérature sanscrite; hymnes, exégèse, rituel des Vedas, épopées, Purâ*n*as, poésie savante, contes, sentences, lyrisme, droit, médecine, astrologie, grammaire, lexicographie, rhétorique, philosophie, théâtre y sont représentés par des pièces de choix, dans certains cas même par des ouvrages entiers (Vedânta sâra, Rathâvalî). Depuis 1895, elle est épuisée. Un assez pauvre tirage anastatique a été, à son tour, rapidement vendu. Sur la demande de l'éditeur Hœssel, M. Garbe a accepté de préparer une troisième édition, pour rendre à la fois service aux études et honneur à la mémoire du maître. Il n'a retouché l'œuvre de Böhtlingk que pour l'enrichir ; il y a introduit quatorze hymnes de l'Atharva Veda, et le texte entier de la Kaṭha-upaniṣad ; il a aussi rétabli dans les morceaux védiques l'accentuation traditionnelle, modifiée arbitrairement par Böhtlingk. Tel qu'il est, l'ouvrage est parfait. Et le plus merveilleux encore, c'est son prix de vente. La seconde édition, coûtait 1 Rbl. 45 Kop. = 4 Mark 80 Pfen. La troisième édition, augmentée de quarante-quatre pages, ne coûte que 2 mark 50 pfen. C'est à un mécène aussi instruit que généreux,

M. Arthur Pfungst de Francfort, que l'indianisme doit ce service; il a couvert en partie les frais de l'édition. Il n'est que juste de lui exprimer publiquement la gratitude des indianistes. L'exemple de M. Pfungst montre quel concours la science peut espérer des vrais « amateurs », trop facilement décriés.

Sylvain Lévi.

H. N. Fowler et J. R. Wheeler, avec la collaboration de G. Ph. Stevens, **a handbook of Greek Archæology**, New-York, American Book Company, In-16, p. 5-559 avec 412 fig.

Excellent manuel, très clair, généralement bien composé et bien au courant des derniers travaux. Les auteurs traitent successivement de l'histoire de l'archéologie, de la Grèce préhellénique, de l'architecture, de la sculpture, des terres cuites, des objets de métal, des monnaies, des pierres gravées, des vases, des peintures et des mosaïques. Leur méthode est avisée et prudente et, dans ce livre destiné aux étudiants, ils évitent avec raison les hypothèses aventureuses et les paradoxes. — P. 14, il fallait citer Caylus. P. 40, le terme mycénéen est-il bien moins étroit que l'adjectif minoen? P. 58, la disposition intérieure du palais de Tirynthe est infiniment douteuse. P. 83, les lions sont-ils imités de modèles africains? P. 111, rappeler que les fondations des temples reposent en général sur des édifices antérieurs. P. 121, mentionner la théorie de Benndorf à propos des acrotères. P. 146, le plan du Parthénon est renversé. P. 174, l'importation sicilienne me semble douteuse. P. 194, bonnes remarques sur la sculpture primitive. P. 251, l'Athena mélancolique regarderait une liste de guerriers morts : l'explication se rapproche de celle que je crois la vraie et que j'exposerai quelque jour. P. 283, Aix en Provence et non Aix-la-Chapelle. P. 332, appréciation fort juste de la statuette de Ligourio. P. 342, le trésor de Berthouville est moins restauré que celui de Hildesheim et d'importance au moins égale. P. 387, ajouter Chypre. P. 420, il n'y a pas de verres soufflés à l'époque hellénistique, comme l'a démontré Kisa. P. 466, la meilleure reproduction de la coupe d'Arkesilas a été donnée par Babelon, dans le *Cabinet des Antiques*.

A. de Ridder.

Die Buchrolle in der Kunst. Archäologisch-antiquarische Untersuchungen zum antiken Buchwesen, Von Theodor Birt. Mit 190 Abbildungen. Leipzig, 1907, Teubner, x-352 pp. in-8°. Prix : 12 Mk.

Ce livre de M. Birt n'est pas une réédition de son *Das Buchwesen*, qui reste épuisé. C'est un autre ouvrage, où il étudie les représentations du livre, de l'écriture, de la lecture.

Cette enquête archéologique confirme d'ailleurs une des conclusions de *Das Buchewesen*. Jusqu'au IVe siècle de notre ère, le rou-

leau de papyrus a été exclusivement employé pour les usages littéraires. A côté du rouleau, on ne voit figurer que la tablette. Le rouleau occupe d'ailleurs une place de plus en plus grande dans la plastique à mesure que l'on descend le cours du temps. Il apparaît rarement à l'époque attique. Il devient particulièrement fréquent du IIe au IVe siècle, et témoigne ainsi, non peut-être du progrès de la civilisation, mais de la diffusion de l'instruction.

L'introduction de M. B. a pour principal sujet les représentations égyptiennes. De l'Égypte venaient le papyrus et l'habitude de l'écriture. Il est indispensable d'étudier comment les Égyptiens écrivaient et lisaient, avant d'en venir à la Grèce et à Rome.

La plus grande partie du volume traite des différentes positions du lecteur et du rouleau. M. B. distingue, à cet égard, sept motifs différents. La main qui porte le rouleau fermé est la main gauche, c'est la main du *sinus* (*sinistra*), Il faut distinguer l'action de saisir pour prendre avec soi, pour lire soi-même ou pour donner à un autre, et l'action de porter. Beaucoup d'objets d'art antiques présentent le rouleau fermé dans la main droite. Quand on vérifie, on voit que la main ou le bras est restauré. On a trouvé très souvent des statues sans bras ; il faut toujours se défier des attributs qu'on leur a donnés après coup. Les livres aussi ont été refaits : on a marqué la tranche du rouleau, indiqué l'*ombilicus*, etc. Les restaurateurs ignoraient que, dans les statues antiques, ces détails étaient souvent peints. Le rouleau tenu de la main gauche est donc le symbole de la culture littéraire. Il est l'attribut des Muses. On le voit dans les scènes de lecture, d'enseignement, d'achat et de vente ; de noces (*tabulae nuptiales*), de sacrifices. Il devient, par suite, un insigne de l'autorité, spécialement de l'empereur (*liber principis*, Pline, *Epist.*, V, 13, 6). Il passe, avec cette signification, aux héros du christianisme. Moïse, les Apôtres, le Christ considéré comme roi. On ne le trouvera jamais, en revanche, dans la main de Marie (p. 79). A cette époque, elle ne reçoit pas le symbole de la puissance. Les dieux grecs et romains ne portent pas le rouleau sauf les Parques et les Muses. On a une Minerve archaïque écrivant sur des tablettes. Le livre a été lié aussi avec l'idée de sort (cf. les représentations des Parques). M. B. aurait pu citer, à ce propos, le prologue du *Rudens*. Arcturus, l'étoile qui joue ce rôle, rapporte que Jupiter a, grâce aux génies des astres mêlés aux mortels pendant le jour, une comptabilité très bien tenue des actes bons ou mauvais : « Eorum (malorum) referimus nomina exscripta ad Iouem... Bonos in aliis exscriptos habet » (prol., 15 et 21). Ce texte n'est pas de Plaute, mais n'est pas non plus très postérieur. Il est à comparer avec le livre de vie de l'*Apocalypse* (p. 71).

Il y a des exceptions à l'attitude de la main gauche tenant de la rouleau fermé. L'étrusque s'écrivait de droite à gauche. Le sens de l'écriture impose celui de la lecture. Cependant les monuments

étrusques où l'on voit le rouleau fermé tenu de la main droite s'expliquent autrement. La main qui tend le livre est la main droite ; de même celle qui le prend : ἡ λῆψις διὰ δεξιᾶς (Jamblique, *Vie de Pythag.*, LXXXIV). La main de Dieu, qui se montre seule visible en haut dans les monuments chrétiens et qui tend une tablette ou un livre, est une main droite.

Une exception plus notable est la suivante. Quand on lisait, on avait le rouleau fermé dans la main droite et la gauche déroulait et enroulait à mesure. Aussi quand on a lu, quand on a cessé de lire, quand on ne se propose pas de lire, on tient le rouleau de la main gauche. Mais si l'on se prépare à lire, on fait passer le rouleau de la gauche dans la droite. C'est le cas d'un certain nombre de statues assises. L'homme est alors installé pour lire. Telle est l'attitude fréquente des philosophes.

Il y a des cas enfin où la symétrie ou bien le défaut de place explique l'irrégularité. Deux figures, qui se font pendant, tiennent généralement leur attribut dans des mains différentes. C'est le cas du livre, comme ailleurs du rhyton ou du flambeau. Cependant, les exceptions de ce genre ne sont pas fréquentes et appartiennent à l'époque chrétienne. Aussi, le livre est mis dans la main droite si la gauche n'appartient pas au champ de la représentation ; autrement l'attribut aurait été sacrifié. Mais ce sont encore là des monuments peu anciens.

Dans une deuxième attitude on tient le livre des deux mains. Il est supporté ou saisi par la main gauche, mais la droite repose sur sa tranche supérieure. La lecture vient d'être finie, mais on est encore sous son impression. On représente ainsi des philosophes dans la mosaïque de Naples. C'était aussi un signe de dépendance que l'on voit chez des prisonniers (saint Pierre sur le sarcophage de Junius Bassus). Cette représentation fréquente sur les tombeaux indique la fin de la vie : le livre est lu. Jamais l'empereur n'est ainsi représenté, très rarement le Christ, et dans des œuvres de basse époque. Une scène de Térence (*Ph.*, 348) montre Criton dans cette attitude. M. B. conclut que ces images ne sont pas plus anciennes que le second siècle de notre ère. Plus loin, il revient sur la question (p. 293) et les place au plus tôt au ve ou vi^e^ siècle. Elles n'ont pu être exécutées pour une édition des pièces en rouleaux.

D'autres attitudes sont un peu plus rares ou plus spéciales. Le livre est à peine tenu, les doigts sont lâches. Généralement la personne est couchée ou assise, ou tend le livre à une autre. Dans d'autres cas, la main droite lève le rouleau qui est appuyé sur la poitrine ou sur l'épaule ; la main gauche appuie le rouleau sur la cuisse gauche. Puis M. B. considère l'acte de la lecture et celui de l'écriture et classe méthodiquement les figures qu'il a recueillies. Il étudie aussi l'aspect matériel du rouleau, ses accessoires et ses parties, les *cornua*, les

frontes, l'*index*, la *paenula*, les *capsae*, l'*armarium*, les bibliothèques. Il montre dans la colonne Trajane un livre déroulé et recherche le rôle joué par le livre dans la décoration. Il faudra maintenant compléter ce chapitre par un article plus récent de M. B., dans le *Rhein. Mus.*, LXIII [1908], 39. Enfin, il termine par une revue des représentations du rouleau au moyen âge. Alors la tradition s'altère en des figures de plus en plus fantaisistes.

M. Birt cède çà et là à quelque exagération systématique [1]. Mais, pour la première fois, il a rassemblé une immense quantité de matériaux dispersés; il a fait la lumière et mis de l'ordre dans ce chaos; il a, dans un grand nombre de cas, donné des interprétations plausibles et plus satisfaisantes que les conjectures antérieures. Il mérite toute notre reconnaissance [2].

Paul Lejay.

Bibliothèque nationale. Département des manuscrits, **Psautier de Paul III**, reproduction des peintures et des initiales du manuscrit latin 8880 de la Bibliothèque nationale ; précédée d'un essai sur le peintre et le copiste du psautier par Léon Dorez. Paris, imprimerie Berthaud frères (librairie Leroux), s. d. [1909]. 93 pp. et 33 pl. in-4°.

Le psautier de Paul III est sorti du Vatican au XVIIIe siècle et y rentra quand le cardinal Antonio Casali l'offrit à Pie VI Il est revêtu d'une belle reliure en étoffe rouge aux armes de ce pape avec des fermoirs où sont figurés l'aigle des Braschi et les armes de Pie VI (pl. 21). A la fin du XVIIIe siècle, il fut transporté à Paris avec la bibliothèque du pape. Il a 213 feuillets, comprenant une grande miniature à pleine page, deux pages encadrées et un très grand nombre d'initiales peintes. Le copiste est nommé dans un cartouche final : *Federicus Perusinus*, Federico Mario de Pérouse, copiste de la chapelle pontificale. Il était plus difficile de déterminer le nom de l'enlumineur. M. D. écarte celui de Clovio. Il ne reste que celui de Vincent Raymond de Lodève. Une série de considérations et de pièces confirment cette induction.

Cette identification est pour M. D. l'occasion d'étudier l'œuvre de Raymond. Venu sous Léon X à Rome, il travaille pour la chapelle

---

1. Voy. la discussion avec M. E. Pfuhl, *Jb. Arch. Inst.*, XXII (1907), 113, et XXIII (1908), 112.

2. P. 15, à propos des papiers conservés dans des terrines, on pouvait parler de l'*echinus*. — P. 21 et 318, sur les rouleaux d'*Exultet*, renvoyer au mémoire de M. Delisle et à la publication des bénédictins, *Le miniature nei rotoli dell' Exultet*, Monte Cassino, 1899. Un autre rouleau d'usage liturgique est celui de Ravenne, qu'a publié Ceriani (*Arch. stor. Lombardo*, 1884, 1). — P. 31-32, sur les cadeaux de Martial, comparer G. Friedrich, *Rh. Mus.*, LXII (1907), 366. — P. 117, le mot de saint Jérôme, *ore tenebat* (une fin d'hexamètre), a-t-il un sens matériel? Ne signifie-t-il pas plutôt « avait à la bouche »? Le cas de Philémon est tout autre : en mourant, sa tête tombe sur son livre. C'est la mort de Pétrarque. — P. 322 suiv., voy. Duchesne, *Origines du culte chrétien*, 3e éd., p. 302.

pontificale, devient le favori de Paul III, reçoit tardivement, en 1549, le titre de miniaturiste du pape, disparaît des comptes après la mort de Paul III (2 novembre 1549). Il a dû mourir dans les premières années de Jules III. Parmi les peintures que M. D. rend à ce miniaturiste, il étudie et publie celles qui se trouvent dans les volumes suivants : 1° la *Topographia urbis Romae* de Marliani, Rome, 1544 (à Paris, réserve des imprimés, J, 456) : exemplaire offert par l'auteur à François Ier, sur la suggestion de l'ambassadeur de France, Georges d'Armagnac ; 2° Antiphonaire de 1539, écrit par Mario (conservé aux archives de la chapelle Sixtine, Haberl n° 11) ; 3° Antiphonaire de 1545, écrit par Mario (Sixtine n° 9) ; 4° Antiphonaire conservé à la bibliotheca Angelica, de 1541 ; écrit par Mario ; 5° les poésies latines de Fausto Sabeo de Brescia, offertes à François Ier par l'auteur sur l'ordre du cardinal du Bellay. Ce volume contient un décor de première page semblable à celui du psautier. Il met en question l'initiative de Georges d'Armagnac pour la *Topographia* ; elle peut remonter à Du Bellay. A ces mss., M. D. ajoute un *Enchiridion*, daté de 1543-1544, exécuté pour Georges d'Armagnac, maintenant au Musée Condé (n° 102). Il contient douze peintures, la plupart de caractère nettement païen, sur un grossier papier bleu. Le copiste, François Wydon, breton, ne peut être le miniaturiste. L'attribution à Clovio n'est pas possible. M. D. croit que les peintures sont sorties de l'école de Raymond.

Les compositions de Raymond sont ingénieuses, élégantes, flatteuses. Elles manquent de vigueur et d'originalité. Raymond procède des miniaturistes ses devanciers. Il a subi aussi l'influence de Raphaël dans la première partie de sa carrière, de Michel Ange dans la seconde. Mais on n'a qu'à voir la pl. II de M. D., Dieu créant les astres, pour constater ce que devient un thème de Michel Ange pour le talent facile et élégant de Raymond. Il réussit mieux dans la décoration, bien que M. D. signale l'influence de Jean d'Udine et de Pierino del Vaga. Son art est un art de combinaisons. J'ajouterais peut-être à ces caractères une sensualité légèrement libertine. Certains détails, non relevés dans les descriptions de M. D., dans les sylphides et les faunes, témoignent de la hardiesse du miniaturiste pontifical. Le pape, qui employait Cellini, n'y regardait pas de si près, même dans sa chapelle. Mais l'artiste suivait son penchant personnel. Enfin, l'œuvre emprunte à l'antiquité ses éléments. L'âme et l'esprit en sont tout différents. Ces images grasses et molles, ces ornements composites et somptueux ne sont ni grecs ni romains. Ils sont du temps de la construction de Saint-Pierre et des peintures de la Farnésine. Rien ne peut mieux montrer à quel point, en croyant imiter l'ancien, le génie de la Renaissance a créé du nouveau.

Voici quelques remarques complémentaires. Les petites figures ornant les lettres du psautier de Paul III, entourées de cadres d'or, visent à produire l'effet de camées.

Les peintures du calendrier de l'*Enchiridion* sont très curieuses, à cause de leur composition. Elles méritent d'être signalées aux historiens de l'humanisme. Sur douze, trois seulement sont chrétiennes.

Malheureusement la matière qui les supporte était ingrate et rend difficile leur étude d'après les héliogravures. Pl. 31, en haut, à gauche, Janus est placé au premier plan, sur la rive d'un fleuve qui coule à gauche ; dans le fond, des édifices ; à droite, un petit temple rond. Il est bien hardi de risquer dans cette image, où la fantaisie a une large place, une interprétation topographique précise. M. D. reconnaît seulement le Tibre et Rome. Est-ce trop hardi de voir là les environs de l'île du Tibre ? Le fleuve paraît se séparer en amont du pont ; le temple rond existe encore. Il faut se rappeler que, non loin de là, se trouvait le soi-disant Janus Quadrifrons. Pl. 32, en haut, à droite, il me semble qu'au pied du tonneau un personnage nu (*amorino* ?) est étendu, à portée du robinet ! M. D. ne le mentionne pas dans sa description.

Mais l'ensemble des peintures de l'*Enchiridion* pour les mois de l'année suggère une comparaison intéressante. Nous n'avons plus que celles des mois de janvier, de mars, d'avril, de mai, de septembre, d'octobre et de décembre. Elles sont exécutées d'après le même schèma. Au premier plan, une scène principale. Dans le haut, au coin de gauche, une divinité, au coin de droite, le signe du zodiaque, correspondant au mois. Dans l'encadrement, des inscriptions en italien indiquent les personnages (*Gio*[*ve*], *Erc*[*ole*], etc.). En bas, deux distiques latins. Pour le mois de décembre, le miniaturiste s'est seulement inspiré de l'allégorie. Le signe est le Sagittaire (*Centauro*). La scène principale représente le centaure Nessus enlevant Déjanire ; Hercule, sur la rive, tend son arc pour tuer le centaure. Le Dieu figuré en haut est Cupidon tenant son arc. On voit comment le Sagittaire a suggéré l'idée du dieu qui, lui aussi, est *Arquitenens*, celle de la scène principale, et que toute la page se résume en la puissance de l'amour.

Les autres peintures ont une origine précise. M. D. s'est contenté de les décrire en quelque sorte matériellement, sans en donner ni le sens ni la source. Elles procèdent de monuments qui ont vivement intéressé les humanistes entre 1480 et 1550, les calendriers rustiques de Colocci et des della Valle. Pomponius Laetus copie le second. Alde les publie, d'abord dans une petite plaquette introuvable, puis dans ses éditions des *Fastes* d'Ovide. Celui de Colocci est signalé pour la première fois par Andreas Fulvius en 1527 [1], et publié par Fabricius en 1549. Ces calendriers donnaient pour chaque mois des indications astronomiques (signe, durée du jour et de la nuit), astrologiques (« tutelle » des dieux), agronomiques et religieuses. Les sujets des miniatures de l'*Enchiridion* correspondent à ces indications, notamment aux

1. Voy. la notice du *Corpus*, t. I, 2e éd., p. 280 suiv., et sur les calendriers, G. Wissowa, dans *Apophoreton*, Berlin, 1903, p. 29.

« tutelles », des dieux. En janvier, la divinité représentée en face du signe est Junon : *tutela Iunonis ;* le signe est le Capricorne : *Sol Capricorno* ; le dieu figuré en avant est Janus, en arrière, dans le temple rond un homme est en prières, ce qui correspond peut-être à la légende du ménologe : *Sacrificant dis Penatibus.* En mars, la divinité est Minerve : *tutela Mineruae*, le signe les Poissons, *Sol Piscibus ;* la scène principale représente le dieu du mois, Mars. En avril, la scène principale montre Vénus avec l'Amour : *tutela Veneris ;* le signe est le bélier : *Sol ariete ;* la divinité placée en face du signe est Flore, qui paraît une donnée prise à d'autres calendriers : les *Floralia* commençaient le 28 avril et cette date était probablement l'anniversaire de la dédicace du temple. En mai, Apollon poursuivant Daphné, forme la scène principale : *tutela Apollinis ;* le soleil est dans le taureau, *Sol tauro ;* en face du taureau, on voit Mercure, qui a pu être suggéré par la mention du ménologe : *Sacrum Mercurii et Florae*[1]. En septembre, le dieu placé en regard de la Vierge (*Sol Virgine*) est Jupiter : encore une donnée prise ailleurs, car le 1er septembre on fêtait Jupiter tonnant ; la scène principale nous fait voir la forge de Vulcain : *tutela Volcani.* En octobre, en face de la balance (*Sol libra*), nous voyons Mars : *tutela Martis ;* la scène principale, Bacchus ivre au milieu des tonneaux, concorde avec l'indication : *Vindemiae, Sacrum Libero.* Ces rapprochements, qui peuvent seuls expliquer le choix de certaines figures, attestent la curiosité excitée par ces ménologes dans les cercles des humanistes italiens. Noter que l'auteur des distiques n'en a rien su. Au mois de mai il célèbre Pan ; au mois de septembre, Bacchus et les vendanges. Le choix des pièces chrétiennes formant cet *Enchiridion* atteste, au sentiment de M. D., un érudit intelligent et un esprit personnel. Le choix des peintures rend le même témoignage.

M. Dorez contribue, par cette publication, à l'histoire de l'art en Italie. On voit aussi ce qu'il apporte à l'histoire des études classiques. On ne saurait trop louer de telles publications. Elles nous remettent sous les yeux une antiquité redevenue vivante et féconde.

Paul Lejay.

Hymnes et proses inédites de Claude Santeul, publiées par le chanoine Ulysse Chevalier, d'après les mss. de sa bibliothèque, de celle de Reims et de la Mazarine (*Bibliothèque liturgique*, tome XII). Paris, Picard et fils, 1909 ; xx-375 pp. in-8.

Il ne faut pas confondre ce Claude Santeul, né à Paris le 3 février 1628 et mort à Paris le 29 septembre 1684, avec Jean, son frère, le célèbre auteur des hymnes, ni avec un cousin, qui a été aussi poète latin et dont les hymnes ont été publiées en 1723. Claude, frère de

1. Noter que dans le ménéloge Della Valle *Florae* devait manquer ; des copies donnent *Mercurii et Florae*, Mommsen supplée *Florae* d'après le ménologe de Colocci. Ce petit détail pourrait peut-être conduire à une identification plus précise.

Jean, ne fut jamais que tonsuré, mais eut la vie d'un ecclésiastique et, pendant longtemps, vécut comme pensionnaire au séminaire de Saint-Magloire, d'où le surnom de *Maglorianus*; son frère, Jean, était Victorin. M. Ulysse Chevalier, dans les mss. indiqués par le titre du volume, a retrouvé son œuvre. On appelait aussi Claude Santeul Santeul en Prose. Ce surnom n'est justifié que par le caractère de ses « poésies » ; car, en fait de proses, il n'en a guère laissé. Mais pour les hommes du XVIIe siècle, Jean devait passer pour plus poétique, parce qu'il ornait le christianisme de toutes les parures païennes de l'antiquité classique. Cela était même le sujet d'un débat entre les deux frères. Jean était si bien connu comme païen en poésie chrétienne que Harlay de Champvallon ne s'adressa point à lui pour les hymnes du bréviaire parisien, mais à son frère ; Jean ne composa la plupart des hymnes de ce bréviaire que grâce à la modestie et au désintéressement de Claude. L'œuvre de Claude est restée jusqu'ici à peu près inconnue. Le recueil de M. Ch. comprend 474 numéros. Il devient certain que Claude est plus chrétien, plus sérieux, plus pondéré que Jean. Mais il lui manque la verve et l'esprit de son frère. Ses hymnes sont honnêtes et d'un tour de main adroit. Soutenues par le chant, elles n'auraient pas manqué d'un certain effet. Claude n'est pas très concis. Il consacre plusieurs poèmes au même saint. Il serait curieux de comparer les deux frères traitant un même sujet, saint Bernard par exemple, dont les religieuses de Port-Royal étaient les filles [1].

M. Ch. s'est demandé si ce Santeul était janséniste. Il ne trouve pas trace des doctrines augustiniennes dans l'œuvre qu'il publie. Cela est possible et je n'en ai pas vu non plus. Mais il y a une courte pièce qui ne laisse aucun doute sur ses amitiés : *In sanctam spinam* [2] :

Quae tuam frontem redimiuit olim
Spina, curauit male pertinacis
Fistulae uulnus saniemque foedam
Prompta repressit.

A n'en pas douter, voilà la fistule lacrymale de Marguerite Périer. Et voici les espérances que fait naître chez les amis une marque si évidente de la protection divine :

Regium uere diadema monstrat [3]
Texta spinarum stimulis corona,
Et *probant caecis animis* stupenda
Munera *regem*.
Tu *diem terris* Deus *attulisti*,
Mentis et tristes tenebras repellis :
Vera lux mundi *tacitisque uotis*
Cuncta serenas.

1. Voy. SAINTE-BEUVE, *Port Royal*, V, p. 244, dans la note.
2. N° 73, p. 46.
3. Je supprime ici une virgule mise évidemment à contresens.

L'idée de lumière, trame adroite de ce petit poème, revient ainsi présentée sous des formes différentes et permet de faciles allusions. En mars 1656, Claude Santeul avait vingt-huit ans. Il a dû écrire sous l'impression de l'événement ; car il semble qu'il traduit la joie du moment. Quoi qu'il en soit, les affections de Claude ne sont pas douteuses. La cour et l'archevêque, en le faisant exiler, ne se trompaient nullement, et dom Guéranger, qui a loué Claude Santeul, aurait peut-être froncé le sourcil en lisant cette pièce.

« A un autre point de vue, dit M. C. à la fin de sa préface, celui de la liturgie, il y a là des documents de réelle valeur qui projettent quelque lumière sur une évolution religieuse, dont l'histoire *vraiment complète et impartiale* est encore à faire. » J'ai souligné : rien n'est plus juste.

Paul Lejay.

Répertoire général des sources manuscrites de l'histoire de Paris pendant la Révolution française, par Alexandre Tuetey. Tome VIII. Paris, Imprimerie nouvelle, rue Cadet, 1908. In-4°, 847 p. 10 francs.

Les papiers des assemblées de la Révolution aux Archives nationales, Inventaire de la série C. par Alex. Tuetey. Paris, Charavay et Cornély, 1908. In-8°, XVII et 299 p.

Lettres de François-Joseph Bouchette (1735-1810), membre de la Constituante, publiées avec introduction et notes par le chanoine Camille Looten. Paris, Champion, 1909. In-8°, XII et 679 p.

Louis Morin, **Les trois frères Croala.** Arcis-sur-Aube, Imprim. réunies, 1909. In-8°, 12 p.

Le fédéralisme en Normandie, Journal du quartier-maître du 6e bataillon bis des volontaires du Calvados publié et annoté par R.-N. Sauvage avec la collaboration de Guillouet. Caen, Jouan, 1909. In-8° 142 p.

Emile Rhodes, **Recherches sur la Société populaire montagnarde de Murat.** Paris, Picard, 1909. In-8°. 123 p. 3 fr. 50.

Alphonse Dunoyer, **Deux jurés du tribunal révolutionnaire,** Vilate et Trinchard. Paris, Perrin, 1909. In-8°, XI et 332 p. 5 fr.

André Bonnefous, **Un état neutre sous la Révolution,** La chute de la République de Venise, 1789-1797. Paris, Perrin. In-8°, XX et 336 p. 5 fr.

Journal du comte Rœderer, par Maurice Vitrac, Paris, Daragon, 1909. In-8°, XIII et 356 p. 15 francs.

Général-major B.-R.-F. Vän Vlijmen, **Vers la Bérésina.** Paris, Plon, 1908. In-8°, VI et 327 p. 3 fr. 50.

Gilbert Stenger, **Le retour des Bourbons,** D'Hartwell à Gand. Le règne des Emigrés, 1814-1815. Paris, Plon, 1908. In-8°, III et 447 p. 7 fr. 50.

Mémoires de Mademoiselle George, publiés par P.-A. Cheramy, Paris, Plon, 1908. In-8°, XXIII et 296 p. 3 fr. 50.

Souvenirs du chevalier de Grueber, traduits par le capitaine breveté de Maleyssie-Melun. Paris, Perrin, 1909. In-8°, VII et 302..

Lieutenant-colonel Rousset, **Le haut-commandement des armées allemandes en 1870.** Paris, Plon, 1908. In-8°, X et 336 p. 3 fr. 50.

M. Alexandre Tuetey a fait paraître le tome huitième de son *Répertoire* des sources manuscrites de l'histoire du Paris révolutionnaire. Ce tome est consacré à la première partie de la Convention, et il com-

prend douze rubriques : débuts ; dons patriotiques ; camp sous Paris ; affaire de Rethel ; procès du roi ; Le Peletier Saint-Fargeau ; nouveaux dons ; troubles de février 1793 ; organisation du tribunal révolutionnaire ; affaire Léonard Bourdon ; mouvement patriotique des sections, de mars à mai ; journées du 10 mars, du 31 mai et des 1er et 2 juin. Une table alphabétique, très bien faite et très complète, sur deux colonnes et en 220 pages, facilite on ne peut mieux l'usage du précieux volume.

M. Alex. Tuetey a publié en même temps l'Inventaire de la série C des archives nationales. Il ne s'est pas contenté de reproduire l'inventaire des papiers des assemblées (Constituante, Législative, Convention) dressé par Dupont, d'après l'ordre adopté par Camus. Tout en simplifiant certains articles, il en a développé nombre d'autres, notamment tout ce qui concerne la correspondance des représentants en mission (il énumère complètement leurs lettres) et celle des ministres, des administrateurs et des généraux. Il est entré dans le détail au sujet des papiers trouvés aux Tuileries, des procédures du tribunal criminel, des documents saisis chez les principaux accusés, des travaux de diverses commissions établies par la Convention. S'il n'a pas analysé les dossiers, il donne les renseignements essentiels et grâce à son inventaire accompagné d'un copieux index, les travailleurs pourront consulter avec profit les trois cent soixante-six cartons qui contiennent les papiers des trois premières assemblées de la période révolutionnaire.

C'est encore une publication consciencieuse et fort méritoire que la correspondance du constituant Bouchette publiée par M. Looten. Le savant chanoine ne s'est pas contenté de recueillir et de classer les lettres de l'avocat de Bergues ; il les a fait précéder d'une biographie dans laquelle il peint son héros de pied en cap, décrit ses « courants d'opinion », le montre assidu aux séances, appliqué au travail parlementaire, assez apte à son office de législateur, tenace, raide, âpre, envieux. Les lettres de Bouchette, adressées pour la plupart à son intime ami Moutton, sont d'ailleurs intéressantes : il y jette des proverbes, des dictons, des réminiscences flamandes ; il a de l'esprit et un esprit mordant et caustique ; pour un Flamand, il possède très bien le français. On remarquera certains de ses jugements ; il finit par trouver que le roi, ou Louis, comme il le nomme tout court, est « bête » ; il préfère Barnave à Mirabeau et le qualifie de Démosthène français ; il tient Robespierre pour « une bien mauvaise tête » ; il nomme Maury un « renard », etc. Il est contre les « noirs » et les « calotins » sans être un homme de la gauche ; il admire Barnave sans le suivre ; il siège avec les constitutionnels et après Varennes il se prononce contre le « républicanisme ». Celles de ses lettres qui touchent aux affaires religieuses offrent peut-être le plus d'intérêt. Bouchette défend obstinément la Constitution civile du clergé ; il traite les

prêtres non jureurs de « Catilinas » et de « petits prestolets méprisables ». On remerciera M. Looten — qui nous a déjà donné un bon livre sur Vondel — de nous faire connaître ce Bouchette qui fut un homme actif, énergique, et qui « se dépensa dans la mesure de ses forces pour ce qu'il croyait être le bien de son pays et la prospérité de la petite patrie flamande ».

La brochure de M. Louis Morin concerne trois frères, les frères Croala, de Méry-sur-Seine, qui s'engagèrent vers la même époque dans les troupes de la République. Il y eut peu de familles, comme remarque l'auteur, qui poussèrent l'abnégation jusqu'à sacrifier trois enfants, tous leurs enfants, à la patrie. Il est vrai que le cadet et le plus jeune des Croala, deux jumeaux, furent guillotinés le 6 prairial à Paris pour avoir refusé de tirer sur le peuple. Mais M. Morin juge que leur mort fut une vengeance plutôt qu'une œuvre de justice, et Méry-sur-Seine a donné à sa place du Marché le nom de place Croala comme pour « réparer ce qu'eut d'excessif le jugement du 6 prairial ».

M. Sauvage a publié avec le plus grand et le plus louable soin le *Journal* du quartier-maître Mésaize. Dans son introduction où il énumère les mémoires et souvenirs caennais, il montre fort bien que le *Journal* du quartier-maître du 6e bataillon *bis* des volontaires du Calvados est très véridique, quoique composé en 1825 et à la demande de l'ancien lieutenant-colonel du bataillon Le Roy auquel Mésaize resta dévoué jusqu'au bout. Il montre de même que ce *Journal* expose nettement les intentions royalistes de certains chefs et apporte une importante contribution à l'histoire des volontaires de la région et de l'insurrection dite fédéraliste. Un appendice qui n'est pas à dédaigner, nous renseigne sur les chasseurs de Bertèche et sur la situation des campagnes de la Basse-Normandie dans l'été de 1793. Le texte du *Journal* et cet appendice sont suivis l'un et l'autre de notes fort utiles et instructives et qui témoignent de la ferveur historique de M. Sauvage, de son savoir et de son flair. Il y a même des additions à ces notes et un index des noms de personnes. Mésaize ne se doutait guère que son *Journal* aurait un jour cet insigne honneur et, après tout, il le mérite. Encore une fois, toutes nos félicitations à M. Sauvage[1].

M. Émile Rhodes a reproduit un registre des délibérations de la

---

1. P. 18, pour être des nobles, les officiers supérieurs que cite M. Sauvage, n'étaient pas tous des royalistes et des amis de Puisaye : je puis l'affirmer de Soucy et surtout de Tilly et de Percy qui, soit dit en passant, n'était pas général. — P. 87, il fallait dire que Turreau fut général de division. — P. 96, lire au lieu de *Adam de Barbazan* Adam, dit Barbazan. — P. 111 (et index) lire Beysser et non *Beyner*. — P. 123, le Malo cité là est le fameux chef d'escadron Malo du camp de Grenelle. M. Sauvage m'a cité parfois; mais je crois et je regrette qu'il ignore mon livre sur *la Légion germanique* qu'il eût fallu rappeler p. 87 (Paris, Chapelot) et mon étude sur Bertèche où il aurait trouvé nombre de détails sur l'insurrection normande, sur Dumont, sur Jouanne, etc. (*Études d'histoire*, 2e série, p. 191-234. Paris, Fontemoing).

Société populaire de Murat (du 6 avril au 13 novembre 1794), le seul document des archives de la ville qui ait échappé à la destruction, et, pour suppléer à l'absence des autres registres, il publie dans son introduction, d'après les archives nationales et les délibérations du Conseil général de la commune et du Directoire du district, quelques adresses et manifestations du club. Cette introduction de trente pages est un historique du club, et le tout, composé et recueilli avec grand soin, forme une précieuse contribution à l'histoire des sociétés populaires.

Le travail de M. Dunoyer sur deux jurés du tribunal révolutionnaire, Vilate, « le petit maître », et Trinchard, « l'homme de la nature », est un peu long. Il y avait là matière, non à un volume, mais à deux articles de revue. Ces deux études se lisent, en tout cas, avec plaisir. Celle qui concerne Vilate, résume et reproduit trop souvent les mémoires du personnage, et peut-être M. D. aurait-il dû ne pas mentionner et analyser tous les procès où Vilate fut juge ; peut-être aurait-il dû se demander si Vilate n'était pas chargé par Robespierre d'épier Desmoulins. Quoi qu'il en soit, et tout en répétant que l' « élégant » Vilate ne méritait pas 249 pages, même peu serrées, il faut dire que le travail de M. Dunoyer a été composé, selon sa propre expression, avec une sincérité patiente : l'auteur a réussi à suivre Vilate pas à pas et comme jour par jour dans sa « marche légère et tortueuse » ; il nous montre ce qu'il y avait de cabotinage et de naïveté chez ce jeune homme, chez ce juré « solide » de vingt-cinq ans ; il trouve avec raison que les portraits tracés par Vilate ont du relief et ne manquent pas de justesse. Quant à Trinchard qui, plus heureux que Vilate, fut acquitté — et il est vrai que Vilate savait trop de choses pour n'être pas condamné — lui-même s'est défini un bon sans-culotte et il devint agent de la police secrète.

M. André Bonnefous s'est proposé de raconter la politique de Venise dans ses rapports avec la Révolution et de montrer par quel enchaînement de circonstances la Sérénissime République a été la victime de sa neutralité. Il commence par décrire les mœurs et le gouvernement de la cité, ainsi que son attitude devant la Révolution et il analyse avec soin les dépêches de Pisani ; il fait voir comment, dans cet orage, Venise reste calme et refuse, même après l'exécution de Louis XVI, même sous les obsessions des coalisés, de se déclarer contre la Convention. Elle ne reconnaît pas Noël, le successeur de Hénin, mais elle accueille Lallement qui remplace Noël et elle

1. Il fallait pourtant examiner de près certaines assertions de Vilate. P. 80, est-il possible que Barère voulût « négocier les ravages de la Vendée et agrandir cette plaie révolutionnaire » ? — P. 95, par contre, il fallait montrer ce qu'il y a de vrai et de profond dans les observations de Vilate sur le Comité, sa « tendance à la tyrannie », son « inquiétude d'esprit ». — P. 105, lire, au lieu de *Dorty, adjoint de Bournonville*, Dorly, adjoint de Beurnonville. — P. 117, Roland, et non *Rolland*.

l'agrée sitôt qu'il arrive, malgré les efforts de l'anglais Worsley qui s'est furieusement agité pour que notre agent ne soit pas accrédité. Lallement a d'ailleurs les dispositions les plus conciliantes et pendant qu'il vient à Venise, le patricien Alvise Querini se rend à Paris où il remet solennellement ses lettres de créance à la Convention. Bien plus, sur une sommation du Directoire, Venise ordonne au comte de Lille, au futur Louis XVIII, de quitter son territoire, et, dit M. Bonnefous, elle eut tort, elle aurait dû résister, opposer son droit absolu de souveraineté, insister sur l'attitude correcte du prétendant. Mais bientôt se présente Bonaparte ; il se plaint de la partialité de Venise pour l'Autriche, et après avoir, tout comme les Autrichiens, violé la neutralité, il encourage, excite la révolte de Bergame, de Brescia, de Crema, envoie Junot porter son ultimatum au doge, et lorsqu'éclatent les pâques véronaises, provoquées par la dureté de l'occupation française, et qui furent, comme s'exprime notre auteur, l'explosion de la colère des habitants et non l'œuvre criminelle du gouvernement vénitien, lorsqu'a lieu au Lido l'attaque de l'aviso commandé par le capitaine Laugier, Venise tombe. Bonaparte la céda à l'Empereur, et M. B. a tort de croire que cet événement ne suscita en France que « quelques protestations timides ». Avec quelle véhémence Thibaudeau s'indigne que Venise soit vendue sans pitié à un gouvernement absolu et devienne l'esclave du despotisme ! Au reste, M. André Bonnefous n'a pas creusé à fond son sujet sur tous les points et on s'étonnera qu'il ignore les *Mémoires* de Landrieux[1]. S'il connaît Casanova, Daru, Romanin, Botta, Molmenti, Yriarte, s'il a fouillé le fonds de Venise aux archives des affaires étrangères, son récit, quoique bien composé et écrit avec soin, n'est pas, en nombre d'endroits, assez détaillé et fourni.

M. Vitrac nous donne, écrit-il, des notes prises par Roederer au jour le jour et qui n'intéressent que les seules années 1799-1806. Pourtant, dans la dernière partie de son volume, nous lisons des conversations qui datent de 1809, de 1811 et de 1813. Ces notes et conversations sont extraites — ce que ne dit pas M. Vitrac — du tome III des *Œuvres* de Rœderer, et de ce tome III Sainte-Beuve avait tiré la superbe conversation de Roederer avec Lasalle et Thiébault qu'il a reproduite au tome VIII de ses *Causeries* et que nous retrouvons dans le livre de M. Vitrac (p. 268-279). L'éditeur a reproduit presque toute

1. Lire, p. 205, Reubell, p. 261, 267, 268, Baraguey, p. 283, Serurier au lieu de *Rewbell*, *Baraguay* et *Serrurier*. P. 247, pourquoi appeler Emili *Des Émiles?* P. 263, il fallait dire que Pesaro s'enfuit à l'étranger *la nuit même*, « la notte istessa », et qu'il avait été soutenu par Antonio Cappello. Toute cette fin dramatique de Venise est d'ailleurs brusquée dans le livre de M. Bonnefous et il y manque bien des détails curieux et saisissants que lui fournissaient ses sources. Pourquoi s'est-il gardé d'énumérer ces sources dans son introduction? Pourquoi ne donner que le titre de l'ouvrage sans citer le tome et la page? Qu'est-ce que signifie et à quoi sert une mention comme celle-ci, sans plus : *Archivio veneto?*

la fin de ce tome III, sauf quelques lignes, quelques pages de ci de là, et notamment les deux conférences de Bonaparte avec les députés suisses (Rœderer, III, p. 456-459 et 463-468). Mais où trouver Rœderer, sinon dans les dépôts publics? On sera donc heureux d'avoir ce volume (bien qu'il coûte un peu cher) parce qu'il renferme, selon l'expression de M. Vitrac, les notes intimes et politiques d'un familier des Tuileries, parce qu'en ces fragments et sur tous sujets « se retrouve l'écho de conversations particulières avec Bonaparte », parce qu'on ne peut guère, « mieux que là, saisir les ressorts, les dessous, les pensées maîtresses de la politique consulaire », parce que, « ainsi, sans y prétendre, Roederer a tracé du premier consul le plus saisissant crayon » [1].

M. le général-major van Vlijmen s'attache à prouver que le passage de la Bérésina a été un chef-d'œuvre de tactique et un « exploit sans pareil ». Il raconte la campagne et la marche vers la Bérésina d'après les narrations des témoins oculaires, surtout d'après les écrits des officiers supérieurs et des aides-de-camp, de Roguet, de Gourgaud et d'autres (j'avoue que j'ai moins de confiance dans Marbot). Il assure que Napoléon, « humainement parlant », avait tout calculé et tout prévu, avait pourvu à tout, mais que l'Empereur eut contre lui le *hasard*, c'est-à-dire, selon M. van Vlijmen, la volonté de Dieu et les volontés de ses lieutenants, c'est-à-dire « l'inclémence du ciel et le mauvais vouloir de quelques chefs subordonnés ». Il aurait fallu, selon le mot de Roguet, trouver une journée décisive; elle fut manquée : 1° par la faute de Jérôme, ce « roi fainéant »; 2° par la faute de Junot; 3° par la faute des maréchaux qui empêchèrent Napoléon, après Moscou, de fondre sur Wittgenstein et de menacer Pétersbourg; 4° par une nouvelle faute de ces mêmes maréchaux qui conseillèrent à Napoléon, après Malojaroslavets, de marcher sur Viasma au lieu de pousser, comme il voulait d'abord, sur Kalouga. Tout cela est ingénieux, étayé sur des témoignages et des arguments qui font impression, mais tout cela est discutable, contestable. Pourquoi Napoléon avait-il donné un commandement de haute importance d'abord à Jérôme, puis à Junot? Pourquoi écoutait-il ses maréchaux? Et l'auteur n'admet-il pas que l'Empereur eut tort de rester à Moscou, que « par une aberration incompréhensible et pour attendre la paix, il s'est adonné à un repos trop prolongé? » Quoi qu'il en soit, on peut conclure avec M. van Vlijmen à la fin de son étude très sagace et pénétrante, que Napoléon, malgré l'insuffisance et la mésintelligence des chefs de corps qui n'ont pas arrêté la marche de Wittgenstein, malgré la duplicité de

1. Lire Barère, Bennigsen, Benrath (à la table), Beurnonville, Buhot, Clauzel, Steibelt, Marracq, Monk, Piranesi, Sorèze et non *Barrère*, *Bénigsen*, *Berrath*, *Bournonville*, *Buot*, *Clausel*, *Heibelt*, *Marac*, *Monck*, *Pironesi*, *Sorrèze*. P. 283, il faut effacer partout le nom de *Mack* et lire Marx.

Schwarzenberg qui a causé la perte de Minsk et le passage de Borisov, a su pourtant rallier Victor et Oudinot, a su prendre ses dispositions avec sang-froid, franchir la Bérésina « entre deux victoires et à la barbe des milliers d'ennemis qui l'entouraient et le suivaient », brûler même les ponts sans être inquiété par l'adversaire. Ainsi, ce passage est « un fait d'armes unique », un « modèle classique pour les stratégistes de l'avenir ».

C'est le *règne des émigrés* en 1814-1815 que nous décrit M. Stenger. Il veut peindre les princes et leurs familiers, mettre au premier plan ce tableau de la cour qui, dans les ouvrages sur la Restauration, n'est qu'au second plan, juger, dénoncer (c'est son mot) les défauts des Bourbons, leur égoïsme, leur petitesse, montrer que l'exil ne les a pas corrigés et rendus meilleurs, qu'ils étaient d' « esprit étroit et rancunier », qu'ils voyageaient à travers la France pour se faire acclamer et encenser, qu'ils ne s'inquiétaient pas des besoins du pays, qu'ils se bornèrent à rappeler qu'ils descendaient de Henri IV. M. Stenger n'avait qu'à puiser dans les mémoires et les journaux du temps, et à relier tous les traits qu'il y a recueillis. C'est ce qu'il a fait. On peut dire qu'il a réussi à faire revivre tous les aspects de la première Restauration. Il a divisé son livre en huit chapitres : les Bourbons errants, Hartwell, le comte d'Artois à Paris, Paris royaliste, le roi Louis XVIII, le règne des émigrés, la fuite du roi, le retour de Gand. On trouvera dans ces huit chapitres une foule de détails connus et inconnus, et, si l'auteur a tort de s'en rapporter au duc de Vicence, à Lamothe-Langon, à Montgaillard, à Capefigue, à Doisy, s'il prend trop de toutes mains, s'il abuse des notes et s'il met dans ses notes comme dans son texte de trop longues citations, s'il a trop développé sa matière et, comme on dit, trop délayé la sauce, s'il a mal équilibré sa publication en consacrant les cent dernières pages du volume au retour de Napoléon et au séjour de Gand qui, à vrai dire, n'appartiennent pas à son sujet ; si, tout en croyant être complet, il oublie certaines épisodes mémorables comme le voyage du duc de Berry en Alsace et la levée des chasseurs de Henri IV, et si l'on cherche vainement au cours du livre ce qu'il nous promet dans la préface, « le grouillement des envahisseurs dans les provinces », on reconnaîtra néanmoins qu'il a lu beaucoup et, pour parler comme lui, tiré de l'ombre où ils restaient enfouis, bien des faits de vie sociale, négligés par les historiens politiques. Bref, c'est l'œuvre un peu épaisse, lourde et terne, et toutefois instructive, d'un homme laborieux [1].

---

1. Il y a beaucoup de noms propres dans ces quatre cents pages serrées et beaucoup de lapsus ; p. 220-221, *Cristin* (Cüstrin) et *Abouville* (Aboville); p. 229, *Garan de Caulon* (Garran de Coulon); p. 296, *Pecquet de Boisgny* (Picquet du Boisguy) ; p. 325. *Tiskiewicks* (Tyszkiewicz) ; *Collorado* (Colleredo); p. 337, *Dessoles* (Dessolle), etc., etc., etc., etc.

Bien qu'on ne nous ait pas envoyé les *Mémoires* de Mlle George, ils doivent être annoncés. L'éditeur, M. Cheramy, a mis quelques notes, et on s'étonne qu'il ait oublié (p. 16) une notice sur Lafont et p. 92) sur Dalmas; on cherche vainement dans l'introduction et le témoignage si curieux de Lucien [1] et ce mot de Napoléon que de toutes les actrices de Paris, il n'avait voulu avoir que Mlle George, qu'il n'avait eu que Mlle George en fait d'actrices, et qu'encore, il s'en était repenti, lorsqu'il avait su qu'elle parlait. Mais M. Cheramy s'est bien acquitté de sa tâche Il donne : 1° l'autobiographie de Mlle George récrite par elle-même [2] et qui va jusqu'à 1808; 2° des fragments isolés que l'actrice a laissés (sur Mme de Staël, le séjour en Suède et l'intervention de Charles X au sujet du privilège de l'Odéon); 3° une lettre de la Raucourt et quelques lettres de Mlle George; 4° en appendice, divers documents, article de Geoffroy, fragment de Lœwenstern, jugements de Hugo, Dumas, Gautier, Janin, Stendhal, Arsène Houssaye, Vacquerie (c'est là qu'il aurait fallu mettre la lettre de Sardou qu'on trouve à la fin de la troisième partie) et de jolies notes de M. Cheramy sur des artistes qu'il a connus, Harel, Lemaitre, Geffroy, Mélingue, Laferrière, Rouvière, Fechter, les Brohan et leur nièce Samary. L'introduction fixe les dates essentielles et retrace la carrière de Mlle George en son ensemble ; on y remarquera — et nous sommes du même avis — ce que dit M. Cheramy de la liaison de George et de Bonaparte : « Bonaparte a été un amant tendre, prévenant, plein d'une ardeur juvénile, énamouré comme un officier de vingt ans ». Cette introduction est fort intéressante, et, de même que l'appendice, de même que la publication de ces attachants Mémoires, elle fait honneur à M. Cheramy qui est un Parisien plein d'esprit et de verve et qui — il l'avoue avec une charmante immodestie dans la préface — joint à sa science du droit, à son sens des affaires, à sa mémoire, à sa facilité de travail des facultés d'artiste et de psychologue.

Les *Souvenirs* du chevalier de Grueber méritaient d'être connus et traduits. Pourquoi le traducteur a-t-il oublié de nous dire quand et où et sous quel titre ils ont paru dans le texte original? Quoi qu'il en soit, et comme dit M. de Maleissye, ce Grueber était un soldat, uniquement un soldat, et on le suit avec intérêt à travers toutes ses aventures et ses « tribulations ». Il sert d'abord en Autriche; il est blessé à Hohenlinden; il fait les campagnes de 1805 et de 1809; il assiste à la bataille d'Essling qu'il nomme une véritable bataille des nations et une victoire autrichienne, achetée, il est vrai, au prix de pertes énormes; il assiste à la bataille de Wagram où il reçoit deux coups

1. Cf. ses *Mémoires*, p. Iung, II, p. 260, 289 et 366.

2. Récrite, parce qu'elle fit d'abord une première rédaction qui fut revue et mise en un bon et ennuyeux français par Valmore ; mais Mlle George, mécontente du travail de son teinturier, refit ses Mémoires.

de feu; il appartient en 1812 au corps auxiliaire de Schwarzenberg qui forme en Wolhynie la droite des Français, et il vient à Minsk remettre une dépêche de son général à l'empereur Napoléon qui lui jette un regard sombre tout en prenant du tabac dans la poche de son gilet. Mais la Bavière rappelle sous ses drapeaux tous ses nationaux qui servent dans les armées étrangères; Grueber est Bavarois, il quitte le service d'Autriche, il devient capitaine de chevau-légers bavarois et il éprouve de la part de Wrède, son mortel ennemi, des tracasseries de toute sorte; ses camarades ne le nomment que le « fanfaron autrichien » et en deux ans, il a vingt et un duels! Il assure que tous les officiers de la cavalerie bavaroise, le prenant pour l'instigateur des nouvelles ordonnances, se conjuraient contre lui, s'acharnaient après lui « comme après un gibier, pour lui porter le coup de mort. » Il fit la campagne de 1813 et il raconte de façon intéressante la bataille de Hanau et sa propre fuite, la fuite des Bavarois, « course échevelée, exaspérée encore par les hurlements des Français qui poursuivaient sans répit. » En 1814, il prit part aux batailles de La Rothière et de Paris, et on trouvera dans son récit quelques détails curieux sur le soulèvement des paysans de la Champagne. Exaspéré par les vexations dont il était l'objet, il finit par lâcher l'armée bavaroise après avoir blessé dans son vingt et unième duel le neveu même du roi, le lieutenant comte de Deux-Ponts. Il exerça plusieurs métiers : il fut scribe chez un avocat, douanier, postier, secrétaire de mairie... et en 1817, il rentrait au service de l'Autriche comme simple uhlan. En 1828, il était lieutenant. Il se marie alors, il quitte l'armée pour épouser la fille d'un avocat de Prague, il entre dans l'administration des finances et il meurt à Innsbruck en 1865 comme conseiller et président de district.

D'après les documents allemands, M. le lieutenant-colonel Rousset a reconstitué, peut-être un peu longuement, la physionomie véritable des batailles livrées autour de Metz, de ces batailles qui décidèrent du sort de la guerre. Il montre qu'on pouvait vaincre à Rezonville et à Saint-Privat, et les arguments qu'il développe là sont fournis par les Allemands eux-mêmes. Il prouve que le « haut commandement » des armées ennemies n'a pas été exempt de ces faiblesses et de ces fautes que la nature humaine ne saurait jamais éviter; qu'il y a même eu des erreurs capitales commises par une stratégie flottante et dirigée de trop loin ; que les généraux prussiens eurent la chance de trouver un adversaire inerte, dénué de coup d'œil comme d'activité, ignorant de ce qui se passait et remettant au hasard le soin de dénouer des situations dont il ne connaissait rien; mais que ces généraux étaient ardents, impétueux, obstinés, pleins d'un bel esprit de solidarité et d'une admirable confiance dans leurs voisins dont ils savaient l'énergie et le sentiment du devoir; qu'ils escomptaient la « puissance invincible » des forces morales et y cherchaient une compensation

assurée à l'insuffisance occasionnelle de leurs combinaisons. Et, de tous ces faits et exemples puisés aux sources récentes, M. Rousset tire cette conclusion qu'une armée, menée par des chefs vigoureux, se compose de soldats toujours prêts au sacrifice et qu'elle n'a pas besoin d'un Frédéric ou d'un Napoléon à sa tête.

A. CHUQUET.

— M. Alexander CARTELLIERI, professeur à l'Université d'Iéna, a publié le *Chronicon universale anonymi Laudunensis* depuis l'année 1154 jusqu'en 1219, d'après la collation faite par M. Wolf Stechele sur les deux manuscrits de Berlin et de Paris (Leipzig, Dyksche Buchh.; Paris, A. Picard et fils, 1909, in-8° de v-86 pages). Cette chroniqne avait déjà été publiée en grande partie soit dans les *Historiens de France*, soit dans les *Monumenta Germaniae* ; même le texte donné par Waitz dans ce dernier recueil remontait à l'année 1066. Le nouvel éditeur n'a pas cru devoir reproduire toute la partie antérieure à 1154 : elle lui a paru sans doute manquer trop d'originalité. Il n'a joint d'ailleurs aucune note de critique ou d'identification, il s'est contenté de livrer aux étudiants un texte sur lequel ils pourront exercer leurs qualités de futurs historiens. — L.-H. L.

— M. Ch. V. LANGLOIS a retrouvé dans le tome 635 de la collection Dupuy à la Bibliothèque nationale deux inventaires, rédigés après la mort de Philippe le Bel, des papiers trouvés chez Guillaume de Nogaret et Guillaume de Plaisians et intéressant les affaires du roi (affaire de la juridiction de Lyon, relations avec Boniface VIII, condamnation des Templiers, etc.). Il a établi qu'ils avaient été dressés justement lorsque ces documents avaient été versés au Trésor des Chartes où la plupart se retrouvent encore et peuvent être facilement identifiés. Il a donc cru devoir les publier, en écrivant à leur sujet un mémoire qui éclaire la composition du Trésor des Chartes et les lacunes subies par lui. Paru en 1908, sous le titre de : *Les papiers de Guillanme de Nogaret et de Guillaume de Plaisians au Trésor des Chartes* dans le tome XXXIX des *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale et autres Bibliothèques*, ce mémoire a été tiré à part et forme une brochure de 48 pages in-4°. (Paris, libr. C. Klincksieck). — L.-H. L.

— M. Eugène TONNELLIER a publié sur *Châtillon-sur Loing* (*Loiret*), *sa seigneurie et ses anciennes institutions religieuses*, un ouvrage qu'il a intitulé modestement *Notes historiques* et dont il vient de nous offrir une seconde édition (Châtillon-Coligny, Ruel-Bourdet; Paris, H. Champion, 1908. In-8° de 257 pages). Et en effet ce n'est pas une histoire de Châtillon qu'il nous présente, c'est tout d'abord une étude généalogique un peu développée sur les seigneurs qui ont possédé cette localité. Les plus célèbres sont les Coligny, dont l'héritage passa, à la fin du XVIIe siècle, par donation d'Isabelle de Montmorency, veuve en premières noces de Gaspard IV de Coligny, à son neveu Paul-Sigismond de Montmorency-Luxembourg, fils du tapissier de Notre-Dame et comte de Luxe. La seconde partie du mémoire de M. Tonnellier est consacrée à l'Hôtel-Dieu de Châtillon, sur lequel des documents existent surtout depuis sa réorganisation en 1685; au monastère des Bénédictines de l'Adoration perpétuelle, fondé en 1677 par la duchesse de Châtillon; enfin, à la collégiale. Ces diverses notices auraient, il semble, pu être plus complètes et mieux ordonnées; il aurait été bon aussi de faire de plus amples investigations sur l'enseignement public et d'en donner les résultats dans un chapitre spécial, puis de raconter l'histoire municipale du paysan au moyen des

archives locales, peu utilisées à ce qu'il paraît. Des pièces justificatives terminent le volume : elles n'étaient pas toutes inédites, mais il y en a de fort intéressantes, tel le testament de l'amiral de Coligny (15 juin 1569). — L.-H.-L.

— C'est une heureuse pensée de publier et ressusciter les relations de voyages les plus mémorables, celles qui ont fait époque. A cette entreprise se voue la *Bibliothek denkwürdiger Reisen* sous la direction du Dr Ernst Schulze (Hambourg, Gutenberg Verlag) in-8o. Le premier volume de la collection est consacré à Cook : *Die Weltumsegelungsfahrten des Kapitäns James Cook*, bearbeitet von Dr Edwin Hennig, 1908, 554 p. 8 images, carte hors texte à 1 : 60.000000.). En quelques pages de préface d'un style assez prétentieux le Dr Hennig résume la vie et l'œuvre de l'illustre navigateur et il n'embrasse pas les idées maîtresses qui, dès la seconde moitié du XVIIIe siècle, provoquèrent les entreprises maritimes et coloniales de grande envergure. La traduction se lit aisément; elle est discrètement annotée. — A.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 3 décembre 1009.* — M. Cagnat communique une lettre de M. Albertini, membre de l'École française de Madrid, qui lui a été transmise par M. Pierre Paris. Cette lettre contient la photographie et la description d'une statue d'Esculape récemment trouvée dans les fouilles d'Ampurias.

M. Camille Jullian communique, de la part de M. de Gérin-Ricard, une inscription contenant une dédicace au génie du territoire occupé par le *castellum* des *Olbienses* (auj. Hyères).

M. Homolle donne lecture d'une lettre de M. Le Tourneau annonçant qu'il a relevé les mosaïques ornant cinq églises de Salonique et de la région environnante.

M. Homolle lit ensuite une lettre de M. Bourguet, auquel un récent séjour à Delphes a permis de proposer une nouvelle restauration de la chambre aux trente-sept statues de bronze consacrées par Lysandre et les Lacédémoniens après la bataille d'Ægos potamos.

M. Clermont-Ganneau signale, au nom du P. Séjourné, la découverte, à Bettir, d'une mosaïque juive de l'époque byzantine, contenant un texte disposé dans quatre médaillons.

M. Joulin lit un mémoire sur l'âge protohistorique dans le Sud de la France et dans la péninsule hispanique.

M. Paul-Frédéric Girard lit un mémoire sur la date de la codification de l'édit prétorien faite sous Hadrien par le jurisconsulte Salvius Julianus. Cette codification a été faite sous Hadrien, par conséquent entre 117 et 138. Mais on n'est pas arrivé jusqu'à présent à lui assigner sûrement une date plus précise. M. Girard pense que cette date peut être enfermée dans un intervalle plus étroit par la combinaison de trois procédés. En premier lieu, la codification a été faite avant l'an 129, date du sénatus-consulte Juventien; car Julien ne connaît pas encore ce sénatus-consulte dans le livre 6 de son grand ouvrage de droit, de ses *Digesta*, qu'il a écrits après avoir codifié l'édit, comme on l'a déjà conjecturé, mais comme M. Girard croit pouvoir le prouver. En second lieu, elle a été faite à un moment où Hadrien était présent à Rome; car Justinien dit qu'Hadrien l'a appuyée dans un discours qu'il prononça à Rome; or, Hadrien n'a été à Rome que pendant trois périodes de son règne, en 118-121, en 125-128 et en 134-138. Enfin, la dernière période étant exclue par l'antériorité du sénatus-consulte Juventien de 129, le choix entre les deux autres est commandé, pour les années 125-128, par l'observation qu'avant de codifier l'édit, Julien a dirigé l'école des Sabiniens, comme collègue ou plus probablement comme successeur d'Aburnius Valens qui ne peut avoir été appelé à diriger cette école avant la fin de l'an 121. M. Girard termine en montrant que la date de 125-128 ainsi obtenue est celle qui s'accorde le mieux avec la carrière de Julien telle qu'elle est connue par l'inscription de Souk-el-Abiod, d'après laquelle il procéda sans doute à ce travail en qualité de questeur du prince.

Léon Dorez.

Le propriétaire-gérant : Ernest LEROUX.

LE PUY-EN-VELAY. — IMPRIMERIE PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 51 — 9 décembre — 1909

L. de Schroeder, Mystère et mime dans le Rigveda. — Schleifer, La légende de la Sybille. — W. Bauer, La vie de Jésus au temps des apocryphes du Nouveau Testament. — Mendel, Musée de Brousse. — Macchioro, Le syncrétisme religieux et l'épigraphie. — Les Confessions d'Augustin, p. Gibb et Montgomery. — Le Policraticus de Salisbury, p. Webb. — Le cardinal de Saint-Sixte, Lucula Noctis, p. R. Coulon. — Baruzi, Leibniz. — Davillé, Leibniz historien. — Buffenoir, Le prestige de Rousseau. — Laborde-Milaa, Taine. — Schalck de la Faverie, Les premiers interprètes de la pensée américaine. — M. Dugard, Pages choisies d'Emerson, — Bastide, L'anglicanisme. — Joran, La trouée féministe. — Oesteren, Pauvre Calabre. — T. de Marinis, Manuscrits et livres rares. — W. Brandes, Etudes sur Ausone. — Strecker, De Asia et mundi rota. — Piepenbring, Jésus historique. — M. Hébert, Augustin et François de Sales. — Saint-Yves, Le discernement du miracle. — H. Lietzmann, Le Sauveur du monde. — Giran, Jésus de Nazareth. — Barbey d'Aurevilly, Articles religieux. — L'effondrement des dogmes. — Zapletal, La poésie des Hébreux. — Böhl, La langue des lettres d'El-Amarna. — Steuernagel, Grammaire hébraïque. — Frebig, L'étude du Nouveau Testament. — Strack, Le traité de l'idolâtrie. — Schechter, Un nouvel apocryphe. — Hölscher, Les Juifs après Titus. — D.-H. Müller, Les strophes du quatrième Evangile. — H. Martin, Les peintres de manuscrits et la miniature en France. — A. Michel, Histoire de l'art, III, 2. — P. Gaultier, Reflets d'histoire. — Laflotte, Sur les pas de Jeanne d'Arc. — Académie des inscriptions.

Leopold von Schrœder. **Mysterium und Mimus im Rigveda**. Leipzig, Hœssel, 1908, pp. X et 490. 10 mark.

M. Léopold von Schrœder est philologue de profession; il a succédé à Georg Bühler comme professeur à l'Université de Vienne; il a entre autres travaux publié une monumentale édition de la Maitràyaṇì Saṃhitâ. Mais, de vocation, c'est un homme de théâtre; il a publié un arrangement de Çakuntalâ pour la scène allemande, et aussi une comédie indienne, *la Princesse suivante*, qui est une adaptation de Mâlavikâ-Agnimitra. Son dernier ouvrage combine ces deux tendances. Il est parti d'une idée ingénieuse. Les recherches ethnographiques, et plus spécialement les travaux de Preuss, ont attiré son attention sur les danses religieuses et les mystères à personnages divins. Or, le Rg-Veda a conservé un petit nombre d'hymnes dialogués, généralement obscurs, et qui n'ont pas d'emploi dans le rituel; ils mettent en scène des dieux ou des personnages divins. Les Aryens védiques n'auraient-ils pas connu et pratiqué les mystères dramatiques, eux aussi?

La question valait d'être posée, au moins comme une suggestion curieuse; il ne fallait pas oublier que rien, dans l'énorme étendue de la littérature védique, n'atteste de près ni de loin, ni par preuve, ni par indice, l'existence des mystères. Mais l'imagination indo-germanique de M. v. S., ébranlée par cette hypothèse séduisante, s'y est laissé entraîner. Il a vu les mystères; il les décrit; il en donne la mise en scène; il sait les costumes, les pauses, les gestes. Son érudition vient au secours de son imagination; il multiplie les rapprochements, il les trouve en Grèce, en Italie, jusqu'aux îles Feroë, et il remonte ainsi jusqu'au type primitif, devancier des mystères védiques. Mais qui veut trop prouver ne prouve rien. La masse des faits, des observations que M. v. S. groupe autour des seize hymnes qu'il étudie ne doit pas faire illusion : après le volume du savant professeur, le Rg-Veda ne compte que quelques mystères de plus.

Sylvain Levi.

Dr J. Schleifer, **Die Erzählung der Sybille, ein Apokryph, nach den karschunischen, arabischen und äthiopischen Handschriften zu London, Oxford, Paris und Rom.** Vienne, 1908, in-4°, pp. 80 (extrait des *Denkschriften der Kais. Ak. der Wissensch.*, Band III).

Les textes de la légende de la Sybille publiés par M. Schleifer sont : une version carshouni, d'après trois manuscrits d'Oxford, de Paris et de la Bibliothèque Vaticane; trois versions arabes, représentant trois degrés successifs de dérivation d'une rédaction originale unique, tirées de quatre mss. de la Bibliothèque Nationale; et une version éthiopienne, d'après deux manuscrits du British Museum, deux de la collection d'Abbadie et deux de la Bibliothèque Nationale. La version carshouni, la plus ancienne version arabe et l'éthiopienne sont suivies de leur traduction, accompagnée de notes intéressantes et d'une étude sur les différentes versions connues.

La version carshouni se présente comme indépendante des autres versions orientales : on y trouve des allusions à des faits du xe siècle, au caliphe ʿAbd Allâh al-Ma'moun, et à l'autorité usurpée par les Prétoriens sous ses successeurs, ce qui permet d'en établir la date avec probabilité. La plus ancienne version arabe est contenue dans un manuscrit du xiiie siècle. La version éthiopienne est parallèle à la version arabe la plus récente; j'ai examiné moi-même les mss. d'Abbadie; le ms. 134 doit être du xve siècle, peut-être de la fin de ce siècle, ce qui explique la forme archaïque *sobê* = *soba*, signalée par M. Schleifer dans les notes. La version éthiopienne remonte à l'époque du roi Zar'a Ya'qob, ou, tout au plus, au xive siècle. J'ai collationné sur le manuscrit l'édition du texte éthiopien : en dehors de quelques légères fautes d'impression, (p. ex. p. 6 l. 12 *meṣṭir*, l. 22 *esrâ'êl*, p. 8 l. 10 *eska* etc.) que l'on corrigera sans peine, elle est très soignée.

C. Conti Rossini.

Das Leben Jesu im Zeitalter der neutestamentlichen Apokryphen, von W. Bauer. Tübingen, Mohr, 1909, in-8, xv-568 pages.

Ouvrage estimable, dont le titre aurait pu être aussi bien : la vie de Jésus dans les apocryphes du Nouveau Testament. Mais l'auteur a voulu signifier que les apocryphes en question étaient, dans l'ensemble, postérieurs aux Évangiles canoniques. Malgré cette précision, le titre ne répond pas encore tout à fait au sujet, qui serait plutôt : le développement légendaire et la déformation de la tradition historique concernant la vie et l'enseignement de Jésus. Cette déformation et cette évolution sont déjà considérables dans les livres canoniques, et M. B. se voit obligé de les faire remonter jusque-là. Pour ce qui regarde la naissance de Jésus, par exemple, les récits de Matthieu et de Luc ne sont pas plus consistants que les suppléments de ces mêmes récits dans le Protévangile de Jacques et les autres écrits similaires. Il s'agit, au fond, d'un classement de tous les matériaux non authentiques dont la tradition de l'Évangile s'est progressivement enrichie au cours des premiers siècles chrétiens. Ce classement n'est pas fait dans l'ordre historique de l'évolution légendaire, ordre assez difficile à fixer, ni selon les causes de l'évolution, l'enchaînement de ces causes étant fort complexe, mais tout simplement d'après les sujets : moments importants de la vie de Jésus ; personnalité et activité de Jésus, avec chapitre additionnel sur la vie de Jésus chez les adversaires juifs et païens du christianisme ; formes de rédaction et influences qui ont agi sur le développement artificiel et légendaire de la tradition. Cette analyse des causes contient d'excellentes remarques ; mais peut-être le problème n'a-t-il pas été pris d'assez haut ni saisi dans tout son ensemble, et n'a-t-on pas fait assez sentir que les causes dont il s'agit opérèrent dès le lendemain de la mort de Jésus, si toutefois elles n'avaient pas agi déjà de son vivant. Nonobstant cette dernière partie, le livre de M. B. est un répertoire de renseignements bien distribués, bien analysés, bien commentés quant à la détermination de leur sens et de leur nature. Le plan ne comportait pas la comparaison avec les mythes et légendes des religions païennes. De ce côté encore le travail de M. B. relève plus de l'érudition et de la critique littéraire que de l'histoire proprement dite.

Ceci posé, il n'y a qu'à louer l'auteur pour ses patientes recherches, pour l'abondance et la sûreté de son information, pour le service très réel qu'il rend à la science des origines chrétiennes par cette collection, facile à consulter, de données sans valeur pour l'histoire de Jésus, mais d'une très grande valeur pour l'histoire du christianisme. On peut s'en faire une idée par un exemple particulier pris sur un point où l'imagination mythique semblerait n'avoir pas eu lieu de beaucoup s'exercer, la chronologie de la vie de Jésus.

M. B. relève l'indication fournie par le commentaire d'Hippolyte sur Daniel : naissance du Christ en l'an 5,500 du monde, mort en

5533 ; puis celle d'Irénée : Jésus baptisé à trente ans, mort à près de cinquante ans, sous Claude, comme Irénée le dit en termes exprès dans un ouvrage récemment découvert ; la lettre apocryphe de Pilate à Claude sur l'affaire de Jésus ; le fragment latin, qui porte le nom de Victorin, d'après lequel Jésus se trouve naître en l'an 9 de notre ère, recevoir le baptême en 46 et mourir en 58 ; une note dans un ms. de la Chronique hiéronymienne, qui paraît viser l'Apocalypse apocryphe de Thomas, où il est dit que, dans ce livre, Jésus fixait à neuf jubilés (450 ans) le temps qui devait s'écouler entre son ascension et son retour à la fin du monde ; enfin l'auteur du traité *De montibus Sina et Sion* (dans les œuvres de S. Cyprien), qui, s'autorisant de *Jean*, II, 20-21, affirme que Jésus avait quarante-six ans quand il chassa les vendeurs du temple, et qu'il mourut en l'an 6000 du monde (à moins que *sexto millesimo anno* ne signifie : dans le sixième millénaire), Toute cette chronologie est fantastique, mais sous ses différentes formes, elle paraît procéder d'un système unique. Attendu que le monde a été créé en six jours, et que mille ans sont un jour de Dieu, la création actuelle doit durer six mille ans, au bout desquels arrivera le sabbat, règne de Dieu. Ce temps se divise en jubilés ; le Christ est né au milieu du sixième millénaire, au moins d'après le commentaire d'Hippolyte et l'Apocalypse de Thomas. Seulement le commentaire, qui ne veut pas sacrifier la donnée de Luc ni bouleverser toute la tradition évangélique et apostolique en prolongeant la vie du Christ jusque sous le règne de Claude, ne fait vivre Jésus que trente-trois ans, additionnant la durée du ministère d'après Jean à l'âge de Jésus dans Luc, tandis que l'apocalypse apocryphe, aussi peu soucieuse des réalités de l'histoire qu'Irénée et Victorin, lui attribuait sans doute comme eux tout un jubilé d'existence. D'après ces autorités, Jésus meurt à quarante-neuf ans accomplis. Les cinquante ans du Christ sont une pure fiction, comme les neuf jubilés qui devaient s'écouler entre sa résurrection et la fin du monde. Irénée ne l'a pas inventée ; elle avait cours parmi « les anciens qui avaient connu Jean », et dont Irénée se réclame. Mais ceux-ci eux-mêmes ne l'avaient pas imaginée pour rapprocher d'eux la mort du Christ et faire croire plus aisément qu'ils avaient connu de ses disciples. La raison d'Irénée est tout ce qui convient dans la circonstance : le Christ, homme parfait, devait atteindre la perfection de l'âge et du développement humain. Et peut-être par cette idée d'humanité parfaite en son développement se proposait-on de combattre les docètes. Ces fantaisies ont un patron que l'on hésite encore à compter avec les précédents : l'auteur même du quatrième Évangile, qui paraît bien insinuer, dans le passage cité plus haut, que Jésus avait quarante-six ans au début de son ministère, et dans un autre passage (*Jean*, VIII, 57), qu'il avait tout près de cinquante ans à la fin. Ce sublime visionnaire avait plus de droit que n'importe quel apocryphe à figurer en maintes pages du recueil de

M. W. En tout cas, ce doit être lui qui a inventé le cinquantenaire du Christ, chose qui n'était pas plus difficile à concevoir pour lui que l'incarnation du Verbe, et pour laquelle il n'éprouvait pas davantage le besoin de s'appuyer sur un témoignage quelconque.

Alfred Loisy.

G. Mendel, **Musée de Brousse,** Catalogue des sculptures grecques, romaines et byzantines. In-8°, p. v-viii, 1-189, pl. i-iii, fig. 1-91. Athènes, Sakellarios. 1908.

Ce catalogue a paru dans le *Bulletin de correspondance hellénique* de 1909 (p. 245-435); en le publiant à part, la direction des Musées ottomans n'a pas seulement rendu service aux voyageurs, elle a permis au grand public et aux archéologues de se rendre un compte exact des monuments importants que renferme, dès maintenant, le petit musée de Brousse. L'illustration est abondante et le texte est sobre et précis, comme dans le catalogue, dû au même auteur, des Terres cuites de Constantinople. — P. I, bas-relief archaïque venant probablement du Kyzique et de style ionien : aurige pareil à celui du Musée de Constantinople, la caisse ornée d'un lion rugissant, influence attique très douteuse. P. 6, hermès de Dionysos. P. 11, Attis ailé (Kyzique), à rapprocher de deux statues analogues et ayant joué, comme elles, un rôle architectonique. P. 29, stèle à Apollon Λιβοτηνός. P. 33, bas-relief représentant un enfant qui tient un cartable et une écritoire. P. 35 et suiv., stèles trouvées dans la vallée d'Altyn-tach, la plupart surmontées d'une niche cintrée, dont l'arc est outrepassé ; curieux pampres stylisés et motifs qui dès les iiie et ive siècles, annoncent le « naturalisme » byzantin. P. 52, cavaliers. P. 55, banquets funèbres. P. 62, sorte d'Epona. P. 65, Moira ailée couronnant deux défunts. P. 67, curieux buste d'homme polychromé (Kyzique), avec six teintes employées, le noir bleu, le rouge brun, le rouge, le rouge vif, le brun et le jaune ; le modelé des ailes du nez est suppléé par la peinture. P. 73, stèles-portes représentant l'entrée de l'Hadès (?). P. 76, lion accostant un panier à laine. P. 81, deux fragments de sarcophages du type de Sidamara. P. 89, relief avec représentation d'un dieu fleuve. P. 94, reliquaire de Sainte Trophime. P. 103, dalle byzantine avec paon. P. 122, groupe de trois « charites » en terre cuite, d'exécution très négligée.

A. de Ridder.

V. Macchioro. — **Il sincretismo religioso e l'epigrafia** (Extrait de la *Revue archéologique*, 1907, I), Paris, E. Leroux.

Le travail, consacré par M. V. Macchioro au syncrétisme religieux de l'empire romain et à l'épigraphie, nous a suggéré des réflexions diverses. L'auteur a parfaitement raison, lorsqu'il montre que la statistique des documents épigraphiques fournit sur la distribution et la répartition des cultes antiques les renseignements les plus précis.

Mais il a tort d'ignorer ou de paraître ignorer que d'autres savants, avant lui, ont appliqué cette méthode, par exemple M. F. Cumont, dans son grand ouvrage sur le culte de Mithra; on nous permettra d'ajouter que ce fut aussi la nôtre dans le premier volume de nos *Cultes païens*, paru au début de 1907. Quant au syncrétisme religieux, dont l'existence et l'importance ont été mises en lumière par Jean Réville dans son livre, devenu rapidement classique, sur *la Religion à Rome sous les Sévères*, M. V. M. se trompe du tout au tout quand il affirme qu'il ne faut point en retrouver la trace dans les inscriptions où sont mentionnées plusieurs divinités, et que ces inscriptions attestent autant de dévotions spéciales et de cultes particuliers qu'il y a de noms divins énumérés; en outre, il a grand tort d'exprimer son opinion sur la thèse de Jean Réville en termes d'une dureté bien inopportune : « Parler, comme fait Réville, de syncrétisme à propos d'inscriptions qui portent les noms de plusieurs divinités, c'est admettre une erreur et une absurdité psychologiques. » Nous ne savons pas quel est l'âge de M. V. M ; mais de telles phrases, adressées à un savant comme J. Réville, témoignent surtout d'inexpérience, de jeunesse, de confiance en soi vraiment exagérée. Enfin, on nous permettra de protester une fois de plus contre la méthode qui consiste à citer dans leur traduction allemande des ouvrages dont l'original est écrit dans une autre langue. Le livre de Jean Réville est cité sous le titre *Die Religion zu Rom unter den Severern;* à propos de Mithra, M. V. M. affecte de ne citer que l'article donné par M. Cumont au *Lexikon* de Roscher ou même renvoie au manuel de J. Wissowa; l'ouvrage de M. Müller est mentionné aussi *Beitræge zu einer wissensch. Mythologie.* Un tel procédé mériterait d'être critiqué, s'il était employé par un érudit allemand; appliqué par un Italien, il nous semble intolérable.

J. Toutain.

The Confessions of Augustine, edited by John Gibb and William Montgomery ; Cambridge (*Cambridge Patristic texts*, ed. by. A. J. Mason), University press (C. F. Clay), 1908; lxxiv-480 pp. petit in-8°. Prix : 7 sh. 6.

La collection dirigée par M. Mason avance lentement. Le présent volume a, d'ailleurs, dû demander aux éditeurs, MM. Gibb et Montgomery, du travail et du temps. L'introduction est développée. Elle précise les conditions historiques et psychologiques dans lesquelles le livre des *Confessions* a pris naissance. Des renseignements sont donnés sur le manichéisme et les systèmes philosophiques traversés par l'investigation d'Augustin, scepticisme de la nouvelle Académie, néo-platonisme. Il faut y joindre l'ascétisme, dont Augustin puise les éléments dans le christianisme, au moment de la composition du livre. Les auteurs essaient de compléter et d'éclairer le récit des *Confessions* par les premières œuvres d'Augustin, surtout les dialogues

Contra Academicos, *De beata uita*, *De ordine*, et les *Soliloques*. Ici se pose la question de la valeur historique de ce récit. On sait qu'elle a été résolue en des sens divers. MM. G. et M. rejettent l'opinion extrême soutenue par M. Gourdon dans une thèse de faculté protestante. Les dialogues prouvent qu'Augustin ne s'est pas seulement converti au néo-platonisme et aux bonnes mœurs. Les *Confessions* sont un livre édifiant, non un livre d'histoire ; mais ce livre n'est pas dépourvu de vérité historique et les dialogues le complètent. MM. G. et M. adoptent donc une solution moyenne.

A la suite de l'introduction, on trouvera une table chronologique (de 354 à 400), une bibliographie sommaire, un abrégé de l'histoire du texte. MM. G. et M. ont adopté le texte de l'édition Knöll de Vienne et ont reproduit, en l'abrégeant, l'apparat critique de cette édition. Le commentaire comporte deux espèces de notes : des analyses, chapitre par chapitre, et des explications. Un soin particulier a été donné aux questions philosophiques. Beaucoup de citations d'autres œuvres d'Augustin éclaircissent le texte. Trois index terminent : matières, citations bibliques, mots latins.

MM. Gibb et Montgomery nous ont donné une explication commode et sûre d'un ouvrage difficile.

Paul Lejay.

Ioannis Saresberiensis episcopi Carnotensis Policratici siue De nugis curialium et uestigiis philosophorum libri VIII. Recognouit et prolegomenis, apparatu critico, commentario, indicibus instruxit Clemens C. I. Webb. Oxonii, e typographeo Clarendoniano, MCMIX, 2 vol. in-8°; xlix-368 et viii-511 pp. in-8°. Prix : 36 sh.

Nous n'avions du *Policraticus* de Jean de Salisbury que des éditions anciennes ou médiocres. La dernière, celle de Giles (1848) n'est pas fameuse : « parum accuratam parum accurate rettulit Migne » (Paris, 1855). On citait le plus souvent d'après Migne, M. Webb a noté en marge, pour ce motif, la pagination de Migne. Mais son texte vaut beaucoup mieux. Il est établi surtout sur le manuscrit offert par Jean de Salisbury au dédicataire Thomas Becket, alors chancelier de Cantorbéry. M. M. R. James, le zélé bibliographe des collèges de Cambridge, l'a reconnu dans le ms. 46 de Corpus Christi College. A ce manuscrit s'ajoutent quelques copies très anciennes, celui d'un ami de Jean, Eudes, devenu abbé de Bell en 1175, mort en 1200 (Bodl. ms. lat. misc. 16); il est très semblable au précédent; celui d'un ami de saint Thomas de Cantorbéry, Simon, prieur de Saint-Alban en 1167, mort en 1188 (Br. Mus., Reg. 13 D iv); celui de Robert, abbé de Malmesbury en 1187, mort en 1205 (Bodl. ms. Barlow 6); un manuscrit de Soissons du xiie siècle (24); deux autres manuscrits, presque aussi anciens, le *Cyrencestrensis* (Bodl. Barlow 48) et le ms. de Pontigny (Montpellier 60). On voit qu'il est possible, pour cet

ouvrage, de remonter aussi près que possible de l'autographe. Un possesseur du ms. de Soissons a même cru avoir cet autographe entre les mains.

Une autre tâche s'impose. Le *Policraticus* est la mise en œuvre, spirituelle et adroite, de nombreux matériaux empruntés à l'antiquité. Le livre doit être consulté souvent par les historiens de la philologie, et aussi par les philologues; car il fournit pour beaucoup d'auteurs une tradition indirecte, sinon importante, du moins toujours intéressante. Ces auteurs sont des auteurs latins; Jean de Salisbury ne connaît les Grecs que par des traductions et surtout par des citations. La préface détermine dans quelle mesure chacun d'eux a été connu et a inspiré l'évêque de Chartres. De plus, au-dessous de l'apparat critique une annotation continue renvoie aux passages extraits ou résumés. Dans le second volume, un index spécial donne l'édition consultée par M. W. et la liste de tous les passages.

En appendice, M. W. publie : 1° des variantes d'Hildebert du Mans d'après un manuscrit qui provient de la bibliothèque de son père; 2° une pièce de 60 distiques *De fallacia mundi* écrits au XIVe siècle sur le dernier feuillet du ms. de Soissons. En tête de l'ouvrage on trouve, bien entendu, la pièce que Jean de Salisbury a intitulée *Entheticus*. M. W. ignore le sens de cette expression que Schaarschmidt préférait corriger en *Nutheticus* (*Monitor*). Le mot n'équivaudrait-il pas à *Fundamentalis*? Ce sens peut convenir aussi bien à une dédicace, que l'on place en quelque sorte à la base de l'œuvre, qu'à l'*Entheticus de dogmate philosophorum* [1].

La publication de M. Webb va rendre au sympathique humaniste chrétien un regain de lecture et d'étude. M. Webb songe à donner ensuite une édition du *Metalogicus*. Nous souhaitons qu'il ne tarde pas.

Paul Lejay.

Beati Johannis Dominici cardinalis S. Sixti, Lucula Noctis; texte latin du XVe siècle précédé d'une introduction, édité et annoté par Remi Coulon, O. P. (Premier volume des *Opera selecta scriptorum ordinis praedicatorum*); Paris, Picard et fils, 1908; CX-461 pp. et 2 pl.

Giovanni Dominici, cardinal de Saint-Sixte, archevêque de Raguse, est un personnage connu des historiens de la Renaissance. L'œuvre inédite, que publie aujourd'hui le P. Coulon, est le dernier épisode d'une longue polémique soutenue par Coluccio Salutati contre les adversaires des lettres antiques, le chancelier de Bologne, ser Giuliano Zonarini, Malatesta qui fit renverser le Virgile de Mantoue, le camaldule fra Giovanni da Samminiato. Les moines étaient inquiets et scandalisés en voyant des hommes de foi et de bonne vie, comme

1. Il est fâcheux que les vers de l'*Entheticus* soient numérotés pour chaque page et non d'un bout à l'autre du morceau.

Salutati, se livrer à des études aussi profanes. La *Lucula* [la luciole] a été composée en 1405. Elle est farcie de citations de toute espèce, très souvent prises de seconde main. Le P. C. a eu le mérite de les identifier. Mais il lui manquait la préparation nécessaire, et il cite Salluste par la page d'une édition de Paris de 1674, Apuleius (*sic*) d'après une édition de Lyon de 1786-1823 ; il parle du *Tetrabiblon* de Ptolémée; il renvoie à Sénèque, *ad Lucill. Lucillum, Lucillium?*). A propos de Tychonius, il ne connaît qu'un ouvrage de Sybel remontant à 1756 : un théologien devrait être plus au courant des publications patrologiques.

Dominici résume d'abord la thèse des humanistes, surtout d'après Coluccio. Puis, il l'attaque, en une série de propositions; il suffit d'en citer deux : « Bonorum omnium existencium et possibilium solus capax, intellectus diuinus seculares sciencias non habet » (XXIV); « Vtilius est christianis terram arare quam gentilium intendere libris » (XXXII). La méthode est purement scolastique; un fatras de citations non vérifiées et des raisonnements d'école sont toute la trame de la discussion. Les humanistes s'abritaient derrière l'Écriture; la Bible est poésie; on ne saurait donc condamner ce que l'Esprit Saint lui-même a consacré. Pour prouver le caractère poétique du style biblique, on alléguait les métaphores anthropomorphiques où Dieu parle, menace, se repent, etc. Voici comment Dominici répond (p. 307) : Dieu contient toutes choses en propre; dès lors, les membres humains, qui lui sont attribués, ne le sont pas fictivement, mais très proprement : *non ficte sed propriissime;* le Saint-Esprit s'est donné des noms comme il a voulu et tout lui est propre qui a été institué par lui.

L'édition est faite d'après deux manuscrits, l'un de la Laurentienne, l'autre de Berlin. Les éclaircissements historiques et même l'indication des manuscrits sont dûs à M. Novati, sans lequel le P. Coulon n'eût pu exécuter son travail. L'introduction est inspirée par une hostilité contre l'humanisme que ce religieux a héritée de ses confrères du XVe siècle. Mais on lui saura gré d'y avoir inséré cette formule : « L'humanisme, celui qui devait être plus tard un danger pour l'idée chrétienne, naquit du jour où l'on ne voulut plus lire Cicéron, ni Virgile, ni les autres, à travers le prisme de la religion; et, du jour où l'on chercha à leur restituer leur personnalité, plus ou moins déformée par le service qu'on leur avait fait rendre, le conflit devint inévitable. » (P. XIV).

Paul LEJAY.

Jean BARUZI, **Leibniz avec de nombreux textes inédits**. Paris, Bloud, 1909. In-8°, 386 p.

M. Jean Baruzi poursuit ses études sur le Leibniz « nouveau et inattendu » qui sort lentement de la bibliothèque royale de Hanovre.

Après son *Leibniz et l'organisation religieuse de la terre*, il nous donne, dans la série de *La Pensée chrétienne, Textes et études*, un *Leibniz avec de nombreux textes inédits*, dont l'excellente introduction se résume dans les thèses suivantes : 1. Les idées mystiques de L. dérivent de sa conception de la substance. 2. Le leibnizianisme est une métaphysique de la vie intérieure et 3. fait de l'action humaine une imitation de l'action universelle et infinie. 4. Mais cette action n'est possible que si nous sommes tendus vers Dieu, où toutes les intuitions convergent en vivante synthèse. 5. L'amour de Dieu, fondé sur une connaissance de plus en plus intime de la nature universelle, nous découvre quelque chose de la « gloire de Dieu », c'est-à-dire de l'Infini, « analogue » au Bien général. 6. C'est sur cette notion métaphysique de gloire que repose toute la pratique de nos œuvres humaines et toute leur valeur religieuse. 7. La seule chose nécessaire « est, dit-il lui-même, l'amour de Dieu... Je trouve du bon et du solide partout. Mais l'importance est de le bien savoir rapporter à Dieu ». 8. L'homme doit créer en soi une vie intérieure, mourir à son être superficiel pour trouver son être vrai. *Gott ist mir näher angehörig als der Leib*. 9. Le système leibnizien, qu'on avait déclaré essentiellement logique, se trouve être en même temps, et pour des raisons analogues, essentiellement mystique, et peut ainsi se formuler la *recherche rationnelle d'une réalité mystique* qui 10. est pourtant la raison même, « raison originale » ou « loi de la nature », lien primitif et irréductible de Dieu et de l'homme, 11. lien restauré par le christianisme. 12. Celui-ci est donc l'objet d'étude essentiel pour le philosophe de la religion. 13. Précurseur de Hégel, Leibniz a l'invincible désir de justifier ce qui *est*, ce qui eut la force de passer du possible au réel, et son essentielle volonté religieuse fut la recherche d'une Église, non pas dogmatiquement mais pratiquement unifiée. Les textes, aux inédits « assez nombreux et importants », et choisis parmi ceux qui traduisent le mieux l'attitude religieuse de L., exposent ses idées d'expansion (intuition de l'Extrême-Orient) et d'union rsligieuse, d'utilisation des forces religieuses, sa logique du Probable, les problèmes de la transsubstantation et de la prédestination (ce dernier le hanta dès son adolescence, quand il dévorait la bibliothèque de son père), du miracle et de la prière, de la nature et de la grâce, de la substance au point de vue logique et au point de vue mystique, la psychologie du mysticisme, etc. Les inédits les plus imprévus sont un commentaire des « deux infinis » de Pascal, la lettre de Villars au sujet des Camisards, des lettres à des missionnaires sur la philosophie chinoise, de longs fragments d'une correspondance mystique. etc.

Th. Sch.

Louis Davillé, **Leibniz historien. Essai sur l'activité et la méthode historiques de Leibniz** (Alcan, 1909, XII-798 p. 12 fr.).

La collection historique des grands philosophes s'est enrichie de ce volume, dont le sujet « n'a pas encore été entièrement traité » jusqu'ici. Car si la *Geschichte der deutschen Historiographie* (1885), de Wegele, donne « une étude assez approfondie, appuyée sur la lecture complète des œuvres historiques de Leibniz et sur celle de quantité de pièces et de lettres qui s'y rapportent », cette étude est « confuse, mal présentée et un peu trop considérée par le dehors » et « d'ailleurs appuyée sur aucun manuscrit ». M. Davillé avait « depuis quelque temps déjà... conçu le projet de ce travail » et se disposait « à l'exécuter, quand l'Institut l'a chargé de missions en France, en Angleterre et aux Pays-Bas, pour y rechercher les œuvres encore inédites de Leibniz, puis à Hanovre, pour y étudier les manuscrits et la correspondance relatifs à ses ouvrages d'histoire ». Il expose d'abord l'activité historique de Leibniz, puis sa méthode historique, méthode consciente et moderne, et termine par le mot de Cousin : « Leibniz est l'incarnation la plus complète qui ait encore paru sur la terre du génie de la spéculation et du génie de l'histoire ».

Th. Sch.

Hippolyte Buffenoir. **Études sur le dix-huitième siècle ; le prestige de Jean-Jacques Rousseau** ; souvenirs, documents, anecdotes. Avec neuf portraits et illustrations. Paris, Émile-Paul, éditeur, 1909 ; in-8° de XV-476 pages.

« Notre but, en publiant ce livre, est de raviver plus fortement encore l'attention de nos contemporains autour du nom de Rousseau, et de faire naître, dans l'âme de ceux qui les ignorent, le désir de lire attentivement ses œuvres, et de méditer quelquefois sur elles... » D'accord avec ce programme d'apologétique rousseauiste, sans s'inquiéter des renouvellements de méthode ni des objections qui tendent à limiter la valeur et la portée actuelles de la signification de Rousseau, M. Buffenoir réunit, dans un voisinage cordial et touchant, vingt-six morceaux divers, études biographiques, analyses et extraits de mémoires, reproductions de documents, vers personnels, qui trouvent une sorte d'unité dans la même ardeur généreuse, le même ton enthousiaste et vibrant. Neuf belles planches ajoutent à l'agrément de ce volume, qui aiderait assurément à documenter une histoire de l'influence et de la renommée de Jean-Jacques, qui témoignera en tout cas du culte infatigable voué par M. Buffenoir à l'auteur de la *Nouvelle-Héloïse*.

F. B.

A. Laborde-Milaà. **Hippolyte Taine. Essai d'une biographie intellectuelle.** Paris, Perrin, 1909 ; in-16 de XIII-223 pages.

Très équitablement, M. Laborde-Milaà demande qu'on se garde d'isoler telle partie de l'œuvre de Taine en lui attribuant une signifi-

cation spéciale, de transformer ainsi en historien de l'art, de la littérature, de la société française un « homme à l'esprit constructeur » qui doit être jugé sur ce qu'il a entendu faire : « fonder en raison et étendre au monde moral l'assertion, essentielle à toute science, du déterminisme universel ». C'est dans cet esprit, et sans exagérer l'apologie, que M. L.-M. nous donne, de l'effort d'unification de Taine, un exposé qui est lui-même systématique à souhait, qui ne laisse pas d'atténuer quelques solutions de continuité et qui illustre à sa manière la thèse de la « faculté maîtresse » [1]; nous y voyons en effet une nature intellectuelle que possède et qu'entraîne jusqu'à l'automatisme, dirait-on, ou peu s'en faut — le besoin d'accorder « la tendance allemande vers l'abstrait et la tendance anglaise vers le concret », la métaphysique et le positivisme, l'idée et le fait.

Jusqu'ici, rien que de parfaitement légitime : mais M. L.-M. aurait pu indiquer par où l'opposition à Taine, tenue en échec sur un point, a le droit de prendre l'offensive sur un autre. Soit que le déterminisme *unitaire* et la simplification des causes se trouvent contredits par de nouvelles théories scientifiques, soit que, à l'extrême aboutissement des systèmes de Taine, des faits allégués par lui soient en désaccord avec une réalité constatée, la résistance est de bonne guerre, même sur le terrain qu'on nous invite ici à ne pas abandonner.

F. Baldensperger.

A. Schalck de la Faverie. **Les premiers interprètes de la pensée américaine.** Paris, Sansot, 1909, in-12, 366 pp., 3 fr. 50.

M. Dugard. **Pages choisies d'Emerson**, Paris, Colin, 1909, in-12, 517 pp. 3 fr. 50.

« Existe-t-il une littérature américaine », qui soit bien originale, qui ne doive rien aux autres, et où l'on ne retrouve pas comme un écho de la pensée anglaise? Telle est la question à laquelle M. Schalck de la Faverie a voulu répondre. D'après l'auteur, l'histoire permet de résoudre le problème. De la colonie de la Nouvelle-Angleterre fondée au XVIIe siècle par les puritains anglais, est sortie toute la littérature américaine. S'il fallait encore aujourd'hui dresser une carte intellectuelle des États-Unis, il conviendrait de laisser en blanc les états du sud et de l'ouest; sur les états de l'est il faudrait une teinte légère, sur la Nouvelle-Angleterre une teinte plus tranchée et sans doute on réserverait la nuance la plus foncée à ce coin privilégié où figure l'Université de Harvard. Ce sont donc les puritains qui, après avoir réalisé l'unité morale et politique du peuple américain, ont essayé d'interpréter ses aspirations littéraires. Veut-on des noms? c'est un

---

1. Rétablir 118, à la table, pour le chap. IV. L'objection de la p. 93, note, 1 au sujet du mot *milieu* s'adresserait moins à Taine qu'aux physiciens qui de bonne heure l'employèrent, et peut-être à Balzac (*Louis Lambert*, p. 47 de l'éd. Lévy).

théologien, Cotton Mather ; un publiciste, Franklin ; des écrivains et des poètes, Irving, Longfellow, Hawthorne et Émerson. Voilà les hommes auxquels l'Amérique est redevable de son originalité littéraire. Comme idée brillante, comme thème à développements heureux, la thèse de M. S. de la F. est bien choisie ; elle donne à son volume de l'unité et de la solidité.

Il est incontestable que le puritanisme a marqué le Nouveau-Monde de son empreinte ; pour l'étranger la République américaine a le caractère nettement protestant et, je dirai plus, calviniste. C'est dans l'*Autobiographie* de Franklin que l'on cherche d'ordinaire le portrait idéal du citoyen américain ; mais je me permettrai d'ajouter qu'on trouve chez un auteur classique anglais, chez Defoe, un portrait plus fouillé, plus vivant, plus vrai du pionnier puritain ; c'est en Robinson Crusoé que l'Américain se reconnaîtra. Reste à savoir si le puritanisme seul explique la littérature américaine, telle qu'elle s'est développée au XIXe siècle. Songez un instant à une œuvre qui soit absolument neuve, ce n'est pas celle d'Irving que Goldsmith et les conteurs du XVIIIe siècle ont inspirée ; ni celle de Longfellow traitant d'une façon conventionnelle des sujets empruntés à l'histoire de l'Amérique, car à ce compte le *Gertrude de Wyoming* de Thomas Campbell serait une manifestation de la pensée américaine ; ni celle enfin d'Emerson où il ne faut voir qu'un système fait de pièces et de morceaux et dont la philosophie allemande a fourni la plus grande part ; les trois noms qui surgissent à l'esprit quand on veut différencier la littérature américaine et la littérature anglaise sont ceux de Poe, de Whitman, de Mark Twain : tandis que l'humoriste, en excitant notre rire, étonne et déroute, les deux poètes ont provoqué en nous un frisson d'art exquis et nouveau. Entre ces trois hommes et les écrivains qu'on peut appeler académiques, il y a un abîme. M. S. de la F. a limité son livre aux « premiers interprètes de la pensée américaine », aux aînés par conséquent ; nous espérons qu'il nous parlera dans un deuxième volume des cadets dont les productions ont un goût de terroir. Il serait d'ailleurs à désirer qu'on eût en France des renseignements exacts sur le développement tout récent de cette littérature d'Outre-Atlantique. Là-dessus notre ignorance est à peu près générale et nous serions très reconnaissants à un auteur compétent comme M. S. de la F. de nous dire ce qu'on pense et ce qu'on écrit à New-York, à Boston et même à San Francisco [1].

---

1. Les renseignements sur Roger Williams sont incomplets, l'auteur ne dit rien du plaidoyer en faveur de la tolérance (*The Bloody Tenet*). A relever des fautes d'impression : P. 17, *Separatits* ; p. 97, fort affaire ; p. 322, an ; p. 253, Dacostahs ; p. 326, excercent ; p. 339, *Walso*. Il n'est pas tout à fait exact de dire que Charles Brockden Brown ait été le premier en date des romanciers américains (p. 196), consulter à cet égard L. D. Loshe, *The Early American Novel*, New York, 1907, pp. 106-109.

Nous avons rendu compte (*Revue critique* du 27 août 1908) du livre de Mlle Dugard sur Émerson ; à cet ouvrage d'exposition et de critique elle ajoute des morceaux choisis de son auteur de prédilection. Ces extraits sont précédés d'une introduction où tout l'essentiel est dit en une cinquantaine de pages. Les professeurs de morale pourront tirer des œuvres d'Émerson des lectures intéressantes. Il a très convenablement dépouillé la morale chrétienne de son vêtement dogmatique. On dirait un artiste de la Renaissance accommodant au goût nouveau une vieille statue de saint descendue d'une niche de cathédrale.

Ch. Bastide.

Ch. Bastide, **L'Anglicanisme**, Saint-Blaise et Roubaix, Foyer solidariste, 1909, in-12, 159 p.

La bibliothèque d'études religieuses, dont on connaît les tendances très nettement protestantes, publie un excellent petit traité de M. Bastide sur la religion officielle de l'Angleterre. La majeure partie de cet ouvrage est consacrée à l'histoire de l'Église Outre-Manche, et il a fallu tout le talent et le savoir de l'auteur pour résumer aussi clairement en une centaine de pages l'évolution compliquée d'une église, partie de Saint-Augustin de Cantorbery pour aboutir à l'archevêque Stanley, chef de la *broad church*. On ne pouvait demander à M. B. d'exposer en détail les réformes successives subies par l'anglicanisme; mais il a exposé les grandes lignes de façon de donner au lecteur une connaissance très suffisante de cette question embrouillée. Le dernier chapitre traite de l'état présent de l'Anglicanisme ; M. B. y glisse un peu rapidement sur la lutte engagée entre les trois fractions de l'Église : la *low church*, la *high church* et la *broad church*, et son travail ne fera pas oublier les belles études de M. Thureau-Dangin. L'ouvrage se termine par quelques pages consacrées à la diffusion actuelle de l'Anglicanisme, à ses progrès dans les colonies britanniques et chez les Anglo-Saxons de l'Amérique. L'Église anglicane, dit M. Bastide, peut envisager l'avenir avec confiance; cette conclusion nous semble trop optimiste et peu d'accord avec les faits exposés dans le cours du volume.

A. Biovès.

La Trouée féministe par Théodore Joran. Paris. Savaete, 1909, in-8°, xxxii et 255 p., 3 fr. 50.

M. Joran, continuant son ardente croisade contre le féminisme, publie aujourd'hui son quatrième volume sur ce sujet. Il y parle un peu de tout : du vote des femmes et de la femme de lettres, du mariage et de l'union libre, du dernier congrès féministe et d'Ellen Key ; c'est en somme plutôt une causerie à bâtons rompus qu'un traité de sociologie. Quant au ton, qu'on en juge par cette définition (p. 49), inspi-

rée, il est vrai, par les folies d'une femme auteur : « ce qu'on nomme le féminisme n'est que le prête-nom de la lascivité qui sommeille au fond du cœur de toute femme, et une féministe militante n'est qu'une impudique qui cherche à donner le change sur ses mœurs. » Le livre de M. J. a donc des allures de pamphlet, d'un pamphlet aussi spirituel qu'agressif ; sa virulence trouve d'ailleurs des excuses dans les dangereuses utopies qui alarment le sociologue, et dans le jargon des féministes qui exaspèrent le puriste. « Interrogez, dit-il (p. 215) la *filiation littéraire* du féminisme, et vous trouverez toujours unis à l'aversion pour la morale traditionnelle, le mépris de la syntaxe et l'ignorance de la grammaire. » Et de nombreux extraits prouvent qu'il n'exagère point ; il a donc beau jeu à ridiculiser les auteurs contre lesquels est dirigée la Trouée féministe. Mais par malheur, comme le constate M. G. Aubray, qui a écrit l'agréable et sage préface, les femmes ne sont guère sensibles au ridicule, et il est à craindre que M. Joran n'aigrisse ses adversaires sans les convaincre

A. Biovès.

— Un romancier autrichien, M. Friedrich Werner von Oestéren, a visité la Calabre à la veille du tremblement de terre de 1908. Il en a rapporté un livre d'impressions qui est intéressant : *Armes Kalabrien*, 2e édition, Verlag Lumen, Vienne et Leipzig, 1909, 186 pp. in-8o. Le désastre s'est produit entre la rédaction et la publication. Dans un appendice, M. W. von O. a traduit deux relations de la catastrophe de 1783, l'une du chevalier de Fay dans le *Journal de Paris* du 5 mai 1783, la deuxième, longue et détaillée, de sir William Hamilton, l'ambassadeur à Naples, à Banks, président de la Société royale de Londres. Le livre est illustré de vues, de figures de costumes, de reproductions d'anciennes gravures, dont plusieurs se rapportent à l'événement de 1783. — S.

— Chaque catalogue de la maison T. de Marinis marque un progrès sur le précédent : *Manuscrits et livres rares*, no VIII, Florence, Via Vecchietti, 1908; xxxiv-100 pp. et 14 pl. hors texte; 337 numéros. Celui-ci mérite d'être consulté aussi bien par les historiens de l'art et de la littérature que par les philologues et les bibliographes. Voici quelques « numéros » parmi les mss. : 1, acte de donation de Lodovico Maria Sforza au couvent de Santa Maria delle Grazie à Milan, 1497, miniatures (Marquis d'Adda); 3, Thomas d'Aquin, xve s., miniatures; 10, Bible latine, avec peintures, d'origine française, xve s.; 13, miniatures de Benedetto Bordone, vers 1515 : l'Annonciation, la Pentecôte, le Calvaire, le Christ pleuré (Fairfax Murray); 19, Dante « per me Firmum de Cagnollis... detentum in Castro Veteri, Verone, die quinto Aprillis, ora vigesima, 1449 » ; 20, Dante et Pétrarque, *Triomphes*, commencement du xve s.; 25, Diogène le cynique, *Epistulae*, 1468, miniatures; 26, Diogène Laërce, latin, 1455 (écriture imitant celle du xe s.); 31, Fiore dei liberi, da Premariacco, commencement du xve s., rédaction en prose de l'œuvre dont M. Novati a publié la rédaction en vers; 39, Horace, xve s., peintures de l'école florentine; 46, missel ambrosien du xvie s., mignature signée Decius (Agosto Decio); 47, Nonius, xve s., peintures de l'école florentine; 50, office de la Vierge, peintures attribuées à Francesco d'Antonio del Cherico. Les volumes

imprimés offrent aussi un grand intérêt. De nombreuses reproductions dans le texte font de ce catalogue un album très intéressant. — S.

— M. Wilhelm Brandes a entrepris une série d'études sur Ausone : *Beiträge zu Ausonius*, IV, *Die Ephemeris, Ein Mimus* (progr. du gymnase de Wolfenbüttel, 1909, Heckner ; 1909, progr. nr. 940). Le Vossianus 111, qui a conservé l'*Ephemeris* (commencement du IXe siècle) porte une note de première main : « Hic mimus habet finem ». Ausone mentionne les mimes et la comédie populaire à plusieurs reprises. Dans un passage assez maltraité (*Epist.*, 11 S., 7 P.), il semble annoncer à son ami Axius Paulus une œuvre de ce genre. M. Brandes croit qu'il s'agit de l'*Ephemeris*. Il restitue le plan de ce mime en conséquence, en se basant principalement sur l'article de M. Sudhaus sur le mime d'Oxyrrhynque (*Hermes*, XLI, 247). Le mime d'Oxyrrhynque est un canevas pour la représentation en plein air. Le mime d'Ausone ne peut être qu'un mime littéraire, achevé, destiné autant à la lecture qu'à la représentation en petit comité. Ce qui caractérise le mime, c'est la peinture d'un caractère représenté par un acteur principal. Le mime d'Ausone se rapproche donc des mimes d'Hérondas. L'idée, à coup sûr, est très ingénieuse et mérite d'être creusée. M. W. Brandes établit en appendice, que les titres des épigrammes d'Ausone ne sont pas authentiques. — Paul Lejay.

— M. Karl Strecker publie une nouvelle édition d'un texte édité par Pertz en 1845 dans les *Abhandlungen* de l'Académie de Berlin : *Der rhythmus De Asia et de uniuersi mundi rota* (Beilage zum Jahresberichte des kgl. Luisen-Gymnasiums zu Berlin, Ostern 1909; Berlín, Pormetter, 1909 ; 27 pp. in-4°). Mais tandis que Pertz ne disposait que de cinq mss., M. S, en a collationné dix. Cette large enquête permet d'établir les relations et les familles de mss. et de donner au texte une base solide. Ce texte du VIIe siècle est ainsi bien amélioré. Un apparat détaillé et les passages parallèles (d'Isidore) l'accompagnent. L'édition de M. Strecker sera probablement pour longtemps l'édition fondamentale. — P. L.

— La deuxième série des esquisses historiques de M. A. Houtin, *Évêques et diocèses*, vient de paraître (Paris, 1909 ; chez l'auteur, 18, rue Cuvier, in-12, 183 pages). — X.

— Le titre de la brochure de M. C. Piepenbring, *Jésus historique* (Paris, Nourry, 1909 ; in-12, 194 pages) ne répond pas tout à fait au contenu. Pour finir, l'auteur dit du Christ : « Personne ne l'a *dépassé* ni en piété ni en vertu. » C'est une phrase de sermon, et ce ne peut être un jugement d'historien. M. P. a voulu faire de son livre une critique de mes *Évangiles synoptiques* : il en avait le droit ; mais je crois qu'il m'oppose surtout sa foi de protestant libéral, et le Dieu-père, essence de l'Évangile. — A. L.

— Avec M. M. Hébert, nous sommes sur le terrain de la philosophie et de la psychologie religieuses (*La forme idéaliste du sentiment religieux. Deux exemples : saint Augustin et saint François de Sales*. Paris, Nourry, 1909 ; in-12, 160 pages). Fines analyses, complétées par des appendices relatifs à des questions générales, notamment au pragmatisme et à l'exagération du point de vue social dans l'étude du sentiment religieux. — A. L.

— M. P. Saintyves réunit en un volume ses études critiques sur le miracle (*Le discernement du miracle* ; Paris, Nourry, 1909 ; gr. in-8, 357 pages). Il interroge ainsi successivement au sujet du miracle la critique historique, la critique scientifique, la critique philosophique et la théologie critique. On est un peu surpris de trouver, p. 225, une explication naturelle du miracle raconté à propos de Jéroboam dans I *Rois*, XIII : tout le chapitre est purement légendaire, et le miracle

n'a pas besoin qu'on lui cherche une cause psycho-physiologique. Ce qui est dit, p. 239, d'après D. Calmet, sur l'oracle de Jahvé dans l'antiquité israélite ne correspond pas à la réalité : l'*urim* et le *tummim* étaient des sorts, et l'oracle lui-même une simple machine divinatoire. Pour ce cas encore inutile de chercher une explication psychologique. L'ouvrage de M. S. n'en constitue pas moins un excellent traité du miracle, et bien qu'il soit orienté, au fond, contre la théologie catholique, ne laisse pas d'être une contribution importante à l'histoire et à la philosophie des religions. La conclusion générale est que, pour la raison, le miracle n'est ni démontré ni discernable. — A. L.

— Depuis quelque temps on recherche les racines de l'idée messianique dans les plus anciennes religions de l'Orient. M. H. Lietzmann expose assez exactement l'état de la question (*Der Weltheiland*; Bonn, Marcus, 1909; in-12, 59 pages). Il n'exagère pas le sens des textes qu'il interprète. Toutefois son langage s'inspire peut-être un peu de la vieille hypothèse des emprunts mécaniquement pratiqués par la tradition d'Israël aux mythologies. Peut-être aussi n'a-t-il pas assez fait valoir que l'idée primitive de la royauté, plaçant la personne royale dans la sphère de la divinité, a toute chance d'être le point de départ du messianisme. Et quand il trouve que saint Paul a formulé la théorie éternelle du salut, il est permis de penser que ce n'est pas l'historien qui parle, ni même le philosophe, mais le croyant et le théologien. — A. L.

— Le *Jésus de Nazareth*, de M. E. Giran, dont nous annonçons la seconde édition (Paris, Nourry, 1909; in-12, 205 pages) a aussi le double caractère d'un essai historique et d'une profession de foi. L'auteur dit que cette édition a été entièrement remaniée d'après les plus récents travaux exégétiques. Il en résulte sur certains points quelque indécision. On pourrait, dans un livre de ce genre, se dispenser de mentionner des doutes comme ceux qui se sont produits sur la trahison de Judas. Ce peut-être la dernière nouveauté critique; mais il est assez facile de démêler dans les textes évangéliques ce qui est de souvenir primitif et ce qui est d'enjolivement traditionnel. La mention des *Douze*, dans I *Cor.* xv, 5, ne prouve absolument rien dans cette affaire. Paul employant un terme consacré pour désigner le premier groupe apostolique ; d'ailleurs, comme il place sans doute l'apparition du Christ aux Douze un certain temps après l'apparition à Pierre, on peut supposer, si l'on veut, que le disciple qui remplaça Judas est compris dans les Douze. Paul, en cet endroit, n'y regarde pas de si près. — A. L.

— On a, par erreur, adressé à la *Revue critique* un livre intitulé *Marie et le symbolisme des pierres précieuses*, par M. E. Valère (Paris, Oudin, 1909; in-12, xxxvi-298 pages). — A. L.

— L'ouvrage de M. E. N. Gaussens, *Au pays de l'Évangile* (Paris, Oudin, 1909; in-12, viii-406 pages), n'est guère plus de notre compétence. Récit de pèlerinage. A. L.

— Une petite place a été faite à Barbey d'Aurevilly dans les *chefs-d'œuvre de la littérature religieuse*, que publie la librairie Bloud (Paris, 1906; in-12, 66 pages). On a réuni ses articles, concernant *l'Internelle Consolacion*, sainte Thérèse, Pascal, Bossuet, saint Benoit Labre, le Curé d'Ars. Cela est très brillant, assez paradoxal de forme et même quelquefois de fond, pas banal. Mais, comme littérature religieuse, c'est d'un ton plutôt vif. — A. L.

— *L'effondrement des dogmes et l'avènement de la religion universelle* : rien que cela, en 54 pages, plus la table des matières (Paris, Fischbacher, 1909; in-8, sans nom d'auteur). Encore une profession de foi, très moderne, en forme de caté-

chisme, où l'on préconise le retour à la conscience naturelle, qu'on oppose à la conscience acquise. Qu'allons-nous devenir s'il se trouve que la conscience naturelle n'est-elle même qu'une lente et laborieuse acquisition de la pauvre humanité? — A. L.

— Bonne et sobre étude du P. Zapletal sur la poésie et la métrique hébraïques (*De poesi Hebraeorum in Veteri Testamento conservata*; Fribourg. Gschwend, 1909; in-8, 47 pages). Certains systèmes de strophique, dont les auteurs en prenaient vraiment trop à leur aise avec le texte, sont critiqués comme il convient. — A. L.

— Minutieuse analyse des particularités que présente l'assyrien des lettres d'El-Amarna au point de vue de l'écriture, de la phonétique et des formes grammaticales, par M. F. M. T. Böhl (*Die Sprache der Amarnabriefe mit besonderer Berücksichtigung der Kanaanismen*; Leipzig, Hinrichs, 1909; in-8, IV-96 pages). Beaucoup de ces particularités trouvent une explication naturelle dans l'influence de la langue de Canaan. — A. L.

— Troisième édition de la grammaire hébraïque de M. C. Steuernagel (*Hebräische Grammatik*; Berlin, Reuther, 1909; in-8, 156-139 pages. Porta linguarum orientalium; pars I). Excellent livre élémentaire, avec choix d'exercices pour thèmes et versions, et lexiques appropriés. — A. L.

— L'étude du Nouveau Testament doit être historique, dit M. P. Fiebig; pour qu'il en soit ainsi, on a besoin de connaître le monde gréco-romain, où est né le christianisme, le judaïsme, d'où il est sorti, l'Orient où il s'est d'abord répandu, l'ancienne littérature chrétienne qui complète et éclaire le Nouveau Testament; d'où nécessité pour le savant de se spécialiser dans une partie de ce vaste domaine sans négliger les autres. Il est toujours facile à un programme d'être beau et même bon. Celui de M. F. (*Die Aufgaben der neutestamentlichen Forschung in der Gegenwart*; Leipzig, Hinrichs, 1989; in-8, 24 pages) mériterait d'être suivi. — A. L.

— Nouvelle édition, par les soins de M. H. L. Strack, du traité de « l'idolâtrie », texte avec traduction allemande, notes explicatives et lexique (*Aboda zara, Der Mishnatraktat « Götzendienst »*; Leipzig, Hinrichs, 1909; in-8, 20 et 31 pages; prix, 1 m. 10). Très utile publication. — A. L.

— Une étude, datée de 1904, nous arrive, sur un document hébreu qui provient du même dépôt de synagogue, au Caire, ou l'on a retrouvé l'Ecclésiastique (*Un nouvel apocryphe*; Londres, Luzac, 1904; in-8, 23 pages). Le fragment en question appartient aussi à un livre de Sagesse; M. Schechter, qui l'a édité, ne le jugeait pas antérieur au xe siècle de notre ère, M. L. Belleli, argumentant d'après quelques passages, croit pouvoir remonter aux environs de l'an 100; mais les indices sur lesquels il s'appuie ne semblent pas suffisants pour autoriser sa conclusion. — A. L.

— M. G. Hölscher nous donne un aperçu de l'histoire des Juifs en Palestine depuis la prise de Jérusalem par Titus (*Die Geschichte der Juden in Palästina seit dem Jahre 70 nach Chr.*; Leipzig, Hinrichs, 1909; in-8, 64 pages). Simple exposé, nourri de faits; lecture facile. — A. L.

— On sait que le prologue et les discours du quatrième Évangile sont dans une sorte de prose rythmée qui rappelle le parallélisme hébreu. M. D. H. Müller y retrouve des strophes régulièrement construites (*Das Johannes-Evangelium im Lichte der Strophentheorie*; Wien, Hölder, 1909; gr. in-8, 60 pages). La structure des discours permet aisément de les partager en sections égales; mais la division

ne s'impose pas. Le seul cas frappant est celui du prologue, où, en détachant les passages relatifs à Jean-Baptiste, *Jean*, I, 6-8, et 15-16, qui peuvent sans difficulté, le second surtout, être considérés comme des surcharges, on obtient vraiment trois paragraphes, contenant chacun cinq lignes parallèles, et indépendants l'un de l'autre, bien que suffisamment coordonnés. — A. L.

— A paru en deuxième édition, revue et augmentée, *la Religion d'Israël*, par A. Loisy (Paris, Nourry, 1908; in-12, 300 pages).

— Il appartenait, entre tous, à M. Henry Martin, l'érudit administrateur de la bibliothèque de l'Arsenal, de traiter l'histoire des *Peintres de Manuscrits* et de la *Miniature en France*, à laquelle l'éditeur Henri Laurens a eu la bonne idée de faire place dans sa collection des « Grands Artistes » (vol. in-8° carré ornés de 24 reprod. Prix : 2 fr. 50). On sait que ces questions, soulevées encore récemment à l'occasion de l'Exposition des Primitifs français, sont souvent fort délicates et demandent une longue expérience. M. Henry Martin la possède, et avec un goût très sûr qui donne toujours à son récit ou ses démonstrations un attrait vraiment artistique. L'illustration choisie par lui est d'ailleurs très neuve et sera déjà un document précieux. Il y a là des morceaux de premier ordre, tirés de nos Bibliothèques ou du Musée Condé, depuis le xe mais surtout le xiiie siècle jusqu'au xvie, jusque même à la Révolution. Dans son étude sur *Frans Hals*, qui a paru en même temps dans la même collection, M. André Fontainas, a, lui aussi, tenu à nous présenter un choix d'œuvres relativement peu connues chez nous; empruntées aux Musées de Harlem, d'Amsterdam, de Berlin... elles commentent éloquemment des pages écrites avec un manifeste enthousiaste pour ce peintre chaud et, comme on dit, si savoureux. Le critique, qui ne manque ni d'information dans l'histoire de la peinture de ce xviie siècle hollandais, ni de virtuosité dans les descriptions des œuvres, avait d'ailleurs cet avantage que Frans Hals n'a pas bénéficié, jusqu'à présent, surtout en France, de beaucoup d'études spéciales. Il en a profité pour dégager l'influence que son œuvre, et l'admiration nouvelle et assez récente qu'elle a soulevée, a exercée sur notre école moderne de peinture. C'est un livre très vivant que le sien. — H. de C.

— La seconde partie du tome III de *l'Histoire de l'art* dirigée par M. André Michel et publiée par la Maison Colin vient de paraître (1 vol. gr. in-8° de 500 p. et 300 reprod. photogr. Prix : 15 f.). Il pourrait suffire de cette mention, en y ajoutant toutefois la table des matières. Chaque fois que nous nous retrouvons en présence d'un nouveau volume de cette si intéressante collection, un même désir nous attire, de dire avec quelque preuve à l'appui tout l'attrait, toute l'utilité, toute la valeur, de ces diverses études, réparties, par le directeur de l'entreprise, de la plus heureuse façon en général entre les savants et les critiques qui pouvaient le mieux les traiter, touchant d'ailleurs à bien des matières qui n'avaient pas encore été élucidées chez nous, du moins d'une manière accessible à tous;.... et une même conviction nous retient, de la vanité d'une semblable tentative en quelques lignes. Renseignons simplement nos lecteurs en leur signalant la source, abondante et pure où ils pourront puiser pour guider leurs recherches personnelles, et félicitons en bloc M. Michel et ses collaborateurs de l'avoir mise ainsi d'une aussi attrayante et éloquente façon à notre portée. — Nous sommes arrivés, cette fois, aux *débuts de la Renaissance* : c'est assez dire que le volume est le plus beau de tous, jusqu'à présent; le plus développé aussi et riche en documents, toujours excellemment reproduits, souvent inconnus. *L'architecture italienne de la première Renaissance* a été traitée d'abord, par M. Marcel Reymond; puis *la*

sculpture Italienne dans la première moitié du XVe *siècle*, par M. André Michel (Ghiberti, Donatello), puis *la peinture Italienne du* XVe *siècle*, par M. A. Pératé (Masaceio, Ghirlandajo, Botticelli, Mantegna...). C'est ensuite le tour de *l'Espagne*, peinture et sculpture du XIVe et XVe siècles, par M. E. Berteaux, sujet très neuf, sans précédents pour ainsi dire, en France, et qui fait grand honneur au critique. Puis viennent des études plus brèves sur *la Céramique italienne*, par M. G. Migeon, *l'Orfèvrerie et l'émaillerie* dans les différents pays, par M. Otto van Falcke, et *l'Art du Médailleur*, par M. Babelon. Enfin, *la dernière évolution de l'Art Byzantin*, du milieu du XIIe au milieu du XVIe siècle, a été traitée par M. Gabriel Millet. Chacune de ces études est, comme toujours, suivie d'une abondante et précise bibliographie. — H. de C.

— Sous le titre de *Reflets d'histoire*, M. Paul Gaultier, à qui nous devons déjà des études d'ensemble sur l'idéal, le sens de l'art, le rire, a réuni plusieurs études d'art sans autre lien que leur caractère historique, et a expliqué le sens de ce rapprochement dans une excellente introduction où il insiste sur la nécessité d'éclairer l'art par l'histoire, de toujours placer sous le point de vue de leur ambiance naturelle et des mœurs ou des individus qui les ont vu naître, les œuvres d'art qu'on étudie et qu'on juge. L'histoire du Louvre et celle de Versailles, étude du sentiment de la nature dans les arts, l'art de la mise en scène et sons l'évolution, enfin l'orfèvrerie dans ses rapports avec la richesse. — Tels sont le chapitres de cet intéressant volume. Un bon choix de quelques planches caractéristiques aident aux démonstrations de l'auteur, dont la lecture est d'ailleurs facilitée par un style alerte et fin (Librairie Hachette, un vol. in-12 à 3 fr. 50). — H. de C.

— *Sur les pas de Jeanne d'Arc*, c'est le récit, nourri de souvenirs historiques, de détails archéologiques, d'impressions pittoresques, d'un « pélerin » qui a eu l'idée de suivre pas à pas, aux mêmes jours et aux mêmes heures à 480 ans près, tous les faits et gestes de l'héroïne pendant le fameux siège d'Orléans, du 29 avril au 8 mai 1429. M. Daniel B. de Laflotte a d'ailleurs pensé que cette promenade n'intéresserait que si elle reconstituait un peu vivante, aux yeux des lecteurs, la vision des lieux et des hommes à cette époque. Aussi ses 57 pages (petit in-4°, Orléans, Marron éditeur) ne comportent-elles pas moins de 57 petits dessins originaux, œuvre de M. R. Vallette, d'après les monuments encore debout ou les objets du Musée de Jeanne d'Arc, plus diverses reproductions hors texte de manuscrits et deux cartes, dont le plan d'Orléans du XVIe siècle, le plus ancien connu. C'est un livre très heureusement compris et d'un attrait que ne dépare aucune étroitesse de vues. — H. de C.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 10 décembre 1909.* — L'Académie procède à la désignation de deux candidats pour la chaire de roumain vacante à l'Ecole des langues orientales vivantes. Sont désignés : en première ligne, M. Mario Roques; en seconde ligne. M. Lazare Sainéan.

M. Chavannes lit une note au sujet des fêtes qui ont été célébrées à Angkor dans les derniers jours du mois de septembre dernier et qui ont été signalées à l'Académie par une lettre de M. le Gouverneur général de l'Indo-Chine.

L'Académie déclare vacante la place de membre ordinaire précédemment occupée par M. Henri Weil, décédé il y a plus d'un mois. L'exposition des titres des candidats aura lieu le 21 janvier 1910.

Léon Dorez.

Le Propriétaire-gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 52 — 30 décembre. — 1909

Çakuntalâ, p. Cappeller. — Reinisch, Le pronom personnel. — Tofteen, L'exode d'Israël. — Collancz, Le Cantique des Cantiques. — Dähnardt, Les légendes du Nouveau Testament. — Ernout, Les éléments dialectaux du vocabulaire latin: Le passif latin à l'époque républicaine. — Loeschke, L'oraison dominicale de Théophile d'Antioche. — Le recueil d'Arundel, p, W. Meyer. — Steenstrup, Les noms de lieux en danois. — Schrœter, La lyrique latine moderne de l'Allemagne et de la Hollande. — Audouard, Le Monitoire. — Scheibe, La Révolution française. — J. Boulanger, Marceline Desbordes-Valmore. — Sauer-Tozza, Grammaire italienne. — C. Clark, Manuscrits de Cicéron; Textes de prose métrique. — Aynard, Oxford et Cambridge. — Cain, A travers Paris. — Villat, Le Velay. — Maspes, Ce que la France doit à l'Italie. — Mme Pozzolini-Siciliani. — Académie des Inscriptions.

Carl Cappeller. **Kâlidâsa's Çakuntalâ** (kürzere Textform) mit kritischen und erklärenden Anmerkungen herausgegeben. Leipzig, Hœssel, 1909, pp. xx et 160. 5 marks.

La Çakuntalâ de Böhtlingk, comme sa Chrestomathie, était depuis longtemps épuisée. M. Cappeller s'était chargé d'en préparer une nouvelle édition; c'est lui qui avait déjà préparé l'édition de Ratnâvalî insérée dans la Chrestomathie du vieux maître. Mais la philologie, chez M. Cappeller, n'a pas tari les sources de la jouissance artistique; il lit et goûte en poète les poètes de l'Inde, et il ne dédaigne pas de rivaliser parfois avec eux; il s'est amusé à tresser une « Guirlande de belles paroles » (Subhâṣita mâlikâ) destinée à porter aux pandits de l'Inde les fleurs de la poésie allemande. Un esprit aussi délicat ne pouvait pas aborder le chef-d'œuvre de Kâlidâsa avec la froide sévérité de la critique verbale. Obligé de se prononcer à son tour sur les recensions de Çakuntalâ qui provoquèrent jadis en Allemagne des luttes épiques, il refuse d'aliéner la liberté de son choix; il prend pour base la recension de l'Ouest (dite « devanâgarî) que Böhtlingk avait acceptée pour norme; il conteste et dénie même l'excellence de la recension bengalie, défendue passionnément par Pischel qui avait paru lui assurer une victoire définitive: il ne rejette ni la recension cachemirienne, ni la recension méridionale. Homme de science et d'érudition, il compare et pèse le témoignage des manuscrits; mais pour décider il revendique les droits du goût éclairé. La méthode peut mener loin; mais il la manie avec tant de délicatesse, de réserve, de prudence que les résultats ne peuvent effaroucher personne. Il n'a pas osé, par un scrupule touchant, couvrir du nom de Böhtlingk une

édition retouchée ; le texte ne diffère guère pourtant que par des coupures discrètes, loyalement signalées, et par l'amélioration des parties pracrites du drame. Là encore, du reste, M. Cappeller ne veut pas apporter la rigueur d'un théoricien ; il oppose sagement aux règles absolues des grammairiens les limitations de l'usage réel. Le volume se termine par un index des mots pracrits avec leur équivalent sanscrit, une liste des mètres, des notes modestes et claires, et enfin un index des stances avec des références aux traités de poétique classiques où elles sont citées ; le lecteur peut ainsi mesurer en quelque sorte le degré de notoriété de ces stances dans la critique littéraire de l'Inde. Destinée aux élèves de sanscrit, cette édition leur rendra d'excellents services.

Sylvain Lévi.

Leo Reinisch. **Das persönliche Fürwort und die Verbalflexion in den Chamito-Semitischen Sprachen.** Vienne, 1909, in-8°, pp. 324.

On sait combien puissamment M. Leo Reinisch a contribué à la connaissance des différents dialectes non-sémitiques de l'Afrique orientale, depuis la Nubie jusqu'aux Somalis. Maintenant, il vient de faire paraître une étude d'ensemble sur le pronom personnel, soit isolé, soit combiné dans la formation des conjugaisons verbales, à travers ce vaste domaine linguistique, qui va des langues proto-couschitiques aux langues sémitiques, en passant par l'égyptien, le berbère, l'agaw, etc. M. Reinisch, s'applique à démontrer l'unité fondamentale originaire de ces langues, à l'aide de leur structure morphologique. Il ne s'en tient pas là : il les compare à d'autres grands groupements linguistiques, et il signale, d'une part, les rapports entre les langues chamitiques et les langues Bantou, et, d'une autre part, les rapports entre les langues proto-couschitiques (baria ou néré, et counama) et les langues du Haut-Nil.

L'éloge du professeur de Vienne n'est plus à faire. L'Institut vient de décerner à ses travaux le prix Volney. Dans son dernier ouvrage il n'a, je crois, négligé aucun des arguments que comporte sa thèse, et il les a exposés avec sa précision, sa clarté et sa méthode habituelles. Peut-être, pourrait-on faire des réserves sur quelques points. Ainsi, je ne suis pas très convaincu de l'importance, au point de vue de la grammaire comparée générale, des dialectes des Gouragués, qui représentent simplement, si je ne me trompe pas, le produit du croisement d'anciennes tribus Sidama avec des colonies militaires de l'Éthiopie du nord : ces colonies ont été un des éléments les plus importants et les plus méconnus, jusqu'ici, de l'éthnographie des régions éthiopiennes. Des notes, que je n'avais pu utiliser lorsque je publiai mon étude sur la langue awiya, fournissent la finale du parfait en *ah*, qui m'a été donnée par plusieurs indigènes ; ce qui n'empêche que la reconstruction du paradigme awiya, faite par M. Reinisch, ne soit per

suasive et historiquement exacte. Ce sont des détails d'importance secondaire ; mais les études qui se succèderont ne manqueront pas de confirmer au moins plusieurs des conclusions de M. Reinisch ; je ne dis pas toutes, car il serait bien difficile de se prononcer sur tant de questions si différentes. Ce qu'il dit sur les rapports des langues proto-couschitiques et du Haut-Nil peut être confirmé par des remarques que m'a suggérées la lecture de la grammaire bari, publiée tout récemment par le capitaine Owen. Les adjectifs numéraux bari, une des langues du Haut-Nil, concordent avec ceux des langues proto-couschitiques, surtout avec le baria ou néré, d'une manière frappante. Par exemple : 1, bari *tu*, néré *do-kku* (le counama *elle* appartient probablement à la rad. *wal*, *var*, à laquelle reviennent le galla, le saho, le cafar, le bedja, etc.) ; 2, bari *öri*, néré *ari*, counama (*wáre*) *báre* (cfr. nord-galla *t-orba*, sud-galla *t-oyba*, som. *laba* etc.) ; 3, bari *sala*, néré *sanà* (le coun. *saddé* se rapproche mieux du galla, du somali, etc.) ; le 5 est toujours tiré du mot « main », bari *könin* « main », *kanat* 5, counama *kona* « main » *kossume* (*kon-sume* 5, qui se dit encore *kóna bubia* « toute la main » ; (néré *ad* « main » *vita* 5) ; 10, bari *puök*, *fuök* ; néré *le-fek*.

De ces rapports avec des langues absolument africaines M. Reinisch est porté à conclure que le siège primitif de tout le groupe chamito-sémitique doit être cherché dans l'Afrique centrale. Il suffit de rappeler ces conclusions pour montrer l'intérêt de ces études, même au point de vue général ; surtout après les discussions que les découvertes sur l'Égypte prépharaonique ont provoquées au sujet des origines des Égyptiens, et même à propos des premiers établissements des Sémites, qu'on vient de chercher plus près de l'Afrique, dans l'Arabie.

C. Conti Rossini.

The Historic Exodus, by O. A. Toffteen. Chicago, University Press, 1909 ; in-8°, xxii-329 pages.

Beau volume, livre singulier. M. T. a voulu reprendre la question de l'exode d'Israël et celle de l'origine du Pentateuque. Il aboutit à des conclusions merveilleuses. Admettant en gros les résultats de la critique en ce qui regarde la distinction des sources, il pense prouver que le Code sacerdotal remonte au temps de Samuel, de Saül et de David ; que le Deutéronome a bien été trouvé dans le temple au temps de Josias, mais parce qu'il avait été déposé par Salomon dans le sanctuaire quand on y avait mis l'arche. Comme il ne faisait pas clair dans ce réduit, observe M. T., on eut vite oublié le dépôt. — Mais il faudrait ajouter que la poussière même ne fut pas enlevée depuis le temps de Salomon jusqu'à celui de Josias. — Sous ce dernier roi, l'on eut à faire des réparations au temple, et des ouvriers qui sans doute avaient dû aussi rajuster les murailles du Saint des saints, découvraient le

vieux code. Voilà comment le Deutéronome rentra en circulation. Du reste, M. T. a soin de soutenir que la réforme de Josias se fit d'après le Code sacerdotal et non d'après le Deutéronome. Ce livre, à peine est-il besoin de le dire, avait été rédigé par Moïse au pays de Moab. Quant au document élohiste et au document iahviste, rien de plus simple : ils remontent au temps du désert. Et pour ce qui est de l'harmonie à établir entre ces documents et le Code sacerdotal, M. T. a imaginé un moyen tout nouveau d'arranger les choses : il y a eu deux exodes, et deux Moïse ; le premier exode en 1447, exactement, et même Moïse I avait été élevé par la fameuse reine Hatshepsut ; le second exode eut lieu vers 1144, les Hébreux étant revenus en Égypte au temps de Merneptah, une centaine d'années avant le second exode.

L'inventeur de ces hypothèses est au courant des principales données de l'assyriologie et de l'égyptologie ; il est même au courant de la critique biblique. S'il ne cite pas les exégètes contemporains, c'est plutôt pour ne pas les désobliger en les réfutant. Aussi bien ne les a-t-il pas réfutés. Car sa façon d'argumenter domine de très haut toutes les minuties de l'analyse critique. L'idée du double exode suffit, je pense, à montrer que nulle difficulté n'est capable de l'arrêter. Le Pentateuque reste pour lui le livre où Dieu s'est lui-même révélé.

Alfred Loisy.

H. Collancz. **The Targum to the Song of Songs**, translated from the Aramaic. London, Luzac. In-12°, 82 p.

Traduction anglaise du targum araméen du Cantique des Cantiques. Lecture facile et non sans intérêt. Dans sa brève introduction, le traducteur paraît supposer que l'interprétation allégorique du targumiste prouverait quelque chose pour le sens réel du livre. Mais il n'est pas de chanson d'amour, ni même de chanson à boire, qui ne puisse être entendue aussi bien que le Cantique du rapport de Iahvé avec Israël, si l'on y met autant de bonne volonté.

A. L.

Natursagen, Eine Sammlung naturdeutender Sagen. Märchen, Fabeln u. Legenden, herausgegeben von Oskar Dæhnardt. Band II, Sagen zum Neuen Testament. Leipzig et Berlin, Teubner, 1909, xvi-316 pp. gr. in-8.

Il faut d'abord féliciter M. Dähnardt de son activité. Le second volume de son recueil paraît un an après le premier. Le contenu est aussi riche, et peut-être plus intéressant encore. La collaboration de M. K. Krohn, pour les légendes esthoniennes, et de Mlle Bertha Ilg pour celles de Malte, lui ont fourni de nombreux récits nouveaux.

Les évangiles canoniques ne se rattachent que par quelques parties à ce développement légendaire. La Passion et l'histoire de l'enfance sont les principales. Il faut ajouter des épisodes, l'exorcisme du

diable, les traits de l'histoire de saint Pierre, la trahison et la mort de Judas, la rencontre de Marie et d'Élisabeth, l'histoire d'Hérodiade. Les évangiles apocryphes ont, au contraire, inspiré largement la création ou la transformation légendaire ; on pouvait s'y attendre par le succès du récit de l'enfance. Cependant l'imagination populaire est moins hardie et moins capricieuse que celle des lettrés. Les invraisemblances trop choquantes, pain quotidien des apocryphes, sont rares dans la légende orale. Enfin à ces sources chrétiennes se mêle un courant païen, ou plutôt humain ; car les histoires qui viennent de ce fonds sont antérieures à tout paganisme défini. C'est le cas, par exemple, des dieux qui se cachent sous une forme humaine, visitent la terre incognito, font justice des crimes et récompensent le bien. A ce propos, M. D. parle de Donar dans l'introduction (p. VIII) et rappelle Philémon et Baucis dans le texte (p. 133) : c'est une histoire qui n'est ni grecque, ni germanique, ni arabe, mais simplement humaine.

Les trois personnages principaux mis en scène sont Jésus, Marie et Pierre. Les traits des deux premiers sont fixés par la littérature. Marie devient une fileuse et rappelle Freia à M. D. Mais elle est déjà une fileuse dans la légende chrétienne ; M. D. cite lui-même Origène, *Contre Celse*, I, 2. La transformation la plus curieuse est celle de Pierre. Certains passages de l'évangile le montraient brave en paroles, poltron dans l'action (*Mt.*, XIV, 25-32 ; XXVI, 33 suiv., 69 suiv,). Ils ont été le germe d'une substitution. Pierre est devenu Donar ou inversement. La prédication chrétienne a aidé à cette mutation ; les missionnaires remplaçaient volontiers un chêne du dieu par une chapelle du saint. L'imagination populaire a fait le reste, jusqu'à changer l'apôtre en un personnage ridicule, jusqu'à le changer en diable.

Un caractère de cette légende chrétienne est la place qu'y tiennent les punitions. La malédiction du figuier stérile est un trait à peu près isolé dans l'évangile. M. D. et ses collaborateurs ont recueilli bien d'autres histoires de châtiment, châtiment de la présomption, de l'orgueil, de la paresse, de l'accueil inhospitalier. Les hommes présomptueux et vains sont changés en ours, en singe, en chien, en coucou, en cigogne, en porc.

On peut étudier dans le recueil de M. D. les procédés de l'imagination populaire. On voit le même objet prenant diverses formes suivant les pays (voir le premier récit). Une fable ésopique (dans La Fontaine, *L'aigle et le hibou*) se développe, entre dans le cycle chrétien et devient un épisode de la vie de Marie (p. 242). Ailleurs il y a combinaison de thèmes populaires ; la visite incognito de Jésus (type Philémon et Baucis) trouve son dénouement dans le conte bien répandu des trois vœux (p. 153).

Ailleurs nous découvrons les traces de la prédication des mission naires. Non seulement ils substituent Pierre à Donar, mais ils condamnent la pratique de manger le cheval, l'animal de Wodan. Le

cheval devient une bête maudite, qui refuse son service au Sauveur, tandis que l'âne et le bœuf sont de bons serviteurs. On voit comment certains traits de la légende chrétienne ont été mis en œuvre contre les traditions païennes. Le cheval et la cloche s'opposent comme le paganisme au christianisme.

Il serait intéressant de rechercher dans les légendes hagiographiques les représentants de ces thèmes populaires. Car ce qui est raconté de Jésus l'est aussi de ses serviteurs. Le plan de M. D. exclut pour ce volume ce genre de recherches. Les deux volumes prochains contiendront les légendes d'animaux. Ils trouveront le même accueil favorable que leurs devanciers. Un excellent index termine celui-ci. M. Dänhardt et ses collaborateurs doivent être félicités pour leur activité et leur bonne méthode.

Paul Lejay.

Les éléments dialectaux du vocabulaire latin, par A. Ernout (*Collection linguistique* publiée par la Société de linguistique de Paris, III); Paris, Honoré Champion, 1909; 255 pp. in-8°. Prix : 7 francs.

Recherches sur l'emploi du passif latin à l'époque républicaine, par Alfred Ernout (extraits [*sic*] des *Mémoires de la Société de linguistique*, tome XV); Paris, Honoré Champion, 1909; IV-61 pp. in-8°. Prix : 4 francs.

Ces deux livres sont les thèses de M. Ernout, qui a publié récemment un bon travail sur le parler de Préneste.

La grande thèse comprend trois chapitres et un lexique. Les trois chapitres ont pour sujet les conditions historiques de l'emprunt à Rome, les témoignages anciens sur les dialectes italiques, la phonétique des mots empruntés. Le premier, développé, dégage de l'histoire romaine les faits qui témoignent d'un mélange. M. E., se fondant principalement sur le livre de M. Schulze concernant les noms propres, admet une forte influence de l'étrusque. M. E. le laisse hors de cause dans la suite, puisqu'il ne s'occupe que des dialectes italiques indo-européens. Il est intéressant de voir ainsi peu à peu l'accord se faire une idée ancienne de M. Bréal. Qu'il s'agisse de langue, de culte, de légendes religieuses ou de civilisation, on tend de plus en plus à faire la part très large à l'Étrurie. A la fin du chapitre (p. 26), M. E. dresse la liste des emprunts dialectaux par catégorie : noms d'animaux (*anas*, *anser*, *asinus*, *bos*, *iuuencus*, *lupus*, *turdus*, *ursus*, etc.), épithètes d'animaux (*badius*, *rufus*, *clodus*, etc.), noms de plantes (*acus - eris*, *aleum*, *apluda*, *fenum*, *furfur*, *olus*, *scirpus*, etc.), termes d'agriculture (*buris*, *casa*, *fouea*, *furca*, *irpex*, *tesca*, *tragula*, etc.), parties des animaux (*abdomen*, *botulus*, *caseus*, *hira*, *lien*, *lora*, etc.), termes liturgiques et sacrés (*ahenus*, *amata*, *arferia aqua*, *dira*, *Dirae*, *dirus*, *februm*, *Feronia*, *fundo*, *Idus*, *inferus*, *popa*, *sancus*, etc.), langue officielle (termes sabins : *consules*, *multa*, *trabea*, *leuir*, *Capitolium*, *uicus Ciprius*), objets empruntés et termes techniques

(bitumen, sulp(h)ur, tofus, forfex, furnus, gruma, popina, indusium, maforte, supparus, etc.). Cette liste, que j'ai abrégée, est un document pour l'histoire de la civilisation.

Le second chapitre est très court. M. E. note les témoignages anciens sur les emprunts aux dialectes. Un certain nombres de mots passeraient pour romains sans ces renseignements.

Mais c'est surtout la phonétique, objet du troisième chapitre, qui aide à dépister l'emprunt. M. E. se trouve amené à récrire, sur plusieurs points importants, la phonétique du romain, puisqu'il lui faut instituer une sorte de contre-phonétique et relever les faits divergents. On remarquera surtout ce qu'il dit du traitement *o* long de la diphtongue *ou* (*eu*), à l'opposé de M. Solmsen ; du traitement *o* long de *au* (parlers ruraux du Latium et ombrien, d'où la saveur de rusticité, sentie par les lettrés, dans *clodus, coda, Clodius*, etc.); du traitement *e* long de *ei* (cf. les formes attribuées à Tite-Live par Quintilien, *sibe, quase*, un « patavinisme » probablement ; cette tendance est générale en Italie, sauf à Rome); sur le traitement *e* long de *ai* (Latium et ombrien : Lucilius qualifie *Cecilius* et *pretor* de rustiques); sur le traitement d'un mot comme *stercus*, qui était *stircus*, à Lucèrie.

Le lexique étudie chaque mot isolément. L'ordre alphabétique n'est pas toujours strictement suivi ; ces irrégularités sont réparées par l'index. Cependant, il n'eut pas été inutile de mettre chaque mot étudié à sa place, sauf à le faire suivre d'un renvoi. Les articles les plus intéressants concernent *abdomen* (M. E. fait l'histoire de l'usage), *af, alis* et *alid, bos, dirus, inferus*. M. E. défend d'anciennes étymologie de *pontifex (pons facere)* et de *consules* (sous *solium* : ceux qui siègent ensemble) [1].

Dans tout ce volume, M. Ernout se montre aussi bon philologue que linguiste exact. On fera bien, pour ne citer qu'un exemple, de

1. P. 15 : « A Rome le *uicus Tuscus* par son nom même atteste encore le séjour des vainqueurs [les Étrusques] et leur établissement dans la ville ». Ce serait plutôt le contraire, leur qualité d'étrangers résidants ; cf. *Judengasse*. — P. 109 : « Les deux animaux [oie et canard] n'ont pas entre eux une telle ressemblance que le nom de l'un ait dû influer sur celui de l'autre ». Il n'y a pas que la ressemblance, il y a surtout l'habitude de réunir les deux noms dans la vie courante, et cette habitude est défavorable à la thèse de M. E. — P. 241, je suppose que M. E. ne veut pas citer tous les exemples de *uafer*. Il faudrait le dire. Cela me paraît être un terme de chicane : *uafri iuris* (Hor., *Sat.*, II, ii, 131), *consultus iuris uafer* (Ovide, *Hér.*, xx, 30), *si uafer ... insidiatorem ... fugerit* (Hor., *Sat.*, II, v, 24). C'est l'épithète d'Alfenus Varus (*ib.*, I, iii, 130), un Crémonais et un juriste. Cf. aussi les exemples de Pomponius et d'Afranius cités par Nonius (dans M. E.). — *Ibid.*, *turpis*. Le sens de « laid, physiquement odieux » est très facile à établir par un grand nombre de passages d'auteurs. Pour le seul Horace, j'ai relevé *Sat.*, I, ii, 202 (*pede turpi*); iii, 39 (*turpia uitia ueluti polypus*) ; II, vii, 55 et 59; *Epit.*, I, v, 22; *Od.*, II, viii, 4; *Epod.*, viii, 5; *turpiter, Art. poét.*, 3; *Turpis* s'oppose à *pulcher, Epit.*, I, ii, 3. Le sens, comme le prouvent les œuvres où on le rencontre le plus souvent, *Satires* et *Epitres*, appartient à la langue la plus courante.

tenir compte de la discussion des deux passages de Plaute où on lit *anetina* dans les éditions récentes et le *Thesaurus* (*Asin.*, 693; *Rud.*, 533); lire *anitina*.

Ces qualités font aussi la valeur de la petite thèse sur le passif latin. M. E. résume d'une façon très claire, l'histoire assez embrouillée de la création du passif latin et en montre l'origine complexe. Une de ces origines est un impersonnel (*itur*). Par une série d'exemples tirés de Plaute, *Casina*, *Miles*, *Poenulus*, *Stichus*, *Trinummus*; de Térence, *Adelphes* et *Phormion*; de Caton, *De agricultura*; de Varron, *Rer. rust.*, I; de Cicéron, *Diuinatio in Caecilium*; de César, *De bello gallico*, II et III; enfin, de quelques textes épigraphiques (s. c. des Bacchanales, loi de Bantia, *lex Acilia repet.*, *sententia Minuciorum*, loi agraire, *lex Iulia municipalis*), M. E. montre que le sens impersonnel s'est conservé longtemps. Le complément à l'ablatif avec *ab* n'indique pas un sujet présenté comme agissant, mais le côté d'où part l'action. C'est, en effet, un emploi de *ab* qui est souvent méconnu, même quand il est parfaitement clair. *Cum a Cotta resisteretur* (*B. G.*, V, xxx, 1) signifie : « Comme du côté de Cotta il y avait une résistance », et n'équivaut nullement à : *Cum Cotta resisteret*. Cet impersonnel, qui n'est pas à proprement parler un passif, peut recevoir un complément direct, si le verbe est transitif : « *uiatorem praeconem legei ... non licebit* » (*lex Cornelia de* xx *quaestoribus*, 81 av. J.-C.). Dans la langue littéraire, le verbe finit par être considéré comme un passif et le complément devient le sujet de l'expression; mais il y a encore des mélanges qui trahissent l'origine première de la construction : « Cum neque subsidio *ueniri* neque *commeatus* supportari *possent* » (Cés., *B. C.*, III, II); la construction ancienne serait : *commeatus supportari posset* (*commeatus* à l'accusatif). Dans Varron, *Rer. r.*, I, xxxi, on a une véritable macédoine : « Haec *fieri* debent : uineas nouellas *fodere* aut *arare* ... uites *pampinari* », etc.

Il faut expliquer, par suite, l'invariabilité de l'adjectif verbal dans certaines phrases par le fait que le mot régissant est en réalité un complément : « *Obliuiscendum* nobis putatis *scelera* », voy. Riemann, *Synt. lat.*, 5e éd., p. 474 (p. 25). Noter que les exemples de Cicéron cités ici sont des déponents. La construction *lapides iaci coepti sunt* n'est qu'une tranformation de *lapides iaci coeptum est* (p. 47). L'origine de *potest* s'explique par l'emploi impersonnel *pote est*, s'opposant au dénominatif personnel **poteo* (d'où *potui*, *potens* et les formes romanes). Quand le complément de l'impersonnel fut pris pour sujet de l'expression, on donna au verbe une flexion complète. Dans Plaute, *Trin.*, 756 : *Dos depromi potest*, *dos* est sujet; d'où : *caussae possunt conligi* (v. 911), et toute une série de formes personnelles.

Cette partie de la thèse de M. Ernout est la plus neuve et la plus intéressante. Il étudie ensuite la valeur médio-passive de ces formes

et les compléments du passif. Dans ce dernier chapitre, le véritable sens de l'ablatif seul ou précédé de *ab* découle des prémisses posées antérieurement [1].

Ces deux thèses sont d'excellentes monographies, souvent consultées, nous l'espérons, par les philologues; ils y ont encore plus à apprendre que les linguistes.

Paul Lejay.

Die Vaterunser-Erklärung des Theophilus von Antiochien, Eine Quellenuntersuchung zu den Vaterunser-Erklärungen des Tertullian, Cyprian, Chromatius und Hieronymus, von Gerhard Loeschcke (*Neue Studien zur Geschichte der Theologie u. der Kirche von* Bonwetsch u. Seeberg. 4). Berlin, Trowitsch u. Sohn, 1908; 51 pp. in-8°. Prix : 2 Mk.

On considère généralement l'explication de l'oraison dominicale due à saint Cyprien comme dépendant de celle de Tertullien. Il faut mettre en ligne une troisième interprétation, celle de Chromatius, évêque d'Aquilée à la fin du IVe siècle et au commencement du Ve. Et alors, il se dégage une conclusion intéressante, c'est que ces trois auteurs paraissent exploiter d'une manière indépendante une même source grecque, Théophile d'Antioche. Des vestiges de son œuvre se trouvent dans Origène et surtout dans saint Jérôme. M. Loeschcke publie à la suite l'un de l'autre les trois textes de Tertullien, Cyprien et Chromatius. Pour ce dernier, sur l'avis de M. P. Lehmann, M. Loeschcke a revu le texte sur le manuscrit de Bruxelles 980 (10807-11), ce qui renouvelle un peu nos connaissances, reposant jusqu'ici sur une édition du XVIe siècle. Travail très intéressant et bien conduit.

P. L.

Die Arundel Sammlung mittellateinischer Lieder, von Wilhelm Meyer, aus Speyer (*Abhandlungen* de Gœttingue, Ph. hist. kl., N. F., XI, 2). Berlin, Weidmann, 1908. 52 pp. in-4°. Prix : 3 Mk. 50.

Le ms. Arundel 384, de la seconde moitié du XIVe s., contient des chansons en latin rythmique. Sur 28, Wright en a publié neuf complètement. Mais Wright, éditeur soigneux, manquait de critique et ne s'inquiétait pas beaucoup du sens des textes inédits qu'il publiait, L'écriture anglaise du ms. est, au reste, fort difficile à lire. Aussi. M. Meyer a jugé utile une nouvelle édition, cette fois complète. Cinq de ces pièces se retrouvent dans les *Carmina Burana*. Le recueil d'Arundel peut aussi être comparé à celui du ms. de Saint-Omer. Il

---

1. P. 15, « *uehens* est à la fois le participe de *ueho* et de *uehor* »; il eût été utile de renvoyer à la p. 53 et de la p. 53 à la p. 15. *Vehens* est le participe 1° de *veho*, « je porte », 2° de *veho*, « je me porte », 3° de *vehor*. — P. 13, *sequimini* = ἑπόμενοι et ἑπεμεναι : ne pourrait-on pas rattacher l'impératif à l'infinitif et la 2e personne au participe? Sous l'équivalence phonétique, on retrouverait la distinction des onctions.

présente ces chansons et poèmes dans un ordre calculé; on a d'abord les chansons d'amour, quelques-unes très vives, où la mythologie et la description du printemps servent souvent d'ornement et de voile; puis les chansons pieuses, généralement des noëls; enfin les poésies personnelles, écrites sous l'influence des circonstances et en général satiriques. M. W. M. croit que nous avons là des œuvres du meilleur temps de la poésie latine médiévale, des œuvres composées entre 1150 et 1250. Il les a éditées avec le plus grand soin, a collationné à nouveau le ms., donné les variantes des autres sources du texte, résumé le sujet, éclairci les obscurités, analysé avec la plus grande précision le rythme de ces petits poèmes. Il est inutile d'insister, je pense, sur la valeur d'une édition préparée par M. Wilhelm Meyer. Ces œuvres ne sont pas dues à un seul poète, mais, du moins, à la même école.

Paul Lejay.

Joh. Steenstrup, **Indledende Studier over de ældste danske Stednavnes Bygning**. Avec un résumé en français (Mémoires de l'Académie Royale des Sciences et des Lettres de Danemark, 7e série, section des Lettres, t. I, n° 3). Copenhague, 1909.

Sous la direction de feu le prof. Sophus Bugge, un comité s'était constitué, lors du congrès académique de Kristiania, en 1896, à l'effet d'entreprendre une enquête systématique sur les noms de lieux dans les pays scandinaves, auquel nous devons l'ouvrage inauguré par O. Rygh sur les « Norske Gaardsnavne » et la publication des « Sverges Ortsnamn », dont j'ai déjà eu l'occasion d'annoncer ici plusieurs fascicules. M. Joh. Steenstrup, un des promoteurs de l'idée et qui s'est à plusieurs reprises occupé de la question, cherche par la présente étude à préparer la voie pour une publication du même genre relative au Danemark. Il indique quels moyens lui semblent les plus sûrs pour aboutir et met en lumière les principes généraux qui ont présidé à la formation des noms de lieux en danois. Il essaie, en particulier, de les interpréter par eux-mêmes, à l'aide des particularités naturelles et des conditions de terrain propres aux diverses localités, s'aidant pour cela de toutes les indications que lui fournit la carte d'état-major. Il réunit le plus grand nombre possible de noms, sous leurs formes modernes et leurs formes anciennes; il les compare et de cette comparaison il tire toutes sortes d'observations, également intéressantes pour le philologue et l'ethnologue. Ainsi expliqués, ces noms, qui, au premier abord, ne disent rien, prennent vie et c'est la vision du pays lui-même qu'ils nous donnent avec ses cours d'eau, ses lacs et ses îles, avec ses prairies, ses marais et ses landes, ses rivages et ses collines, ses champs et ses bois; et selon que telle forme domine dans une région ou l'autre, c'est l'histoire de la nation qui se déroule à nos yeux.

Léon Pineau.

Beiträge zur Geschichte der neulateinischen Poesie Deutschlands und Hollands von Adalbert Schroeter. Aus seinem Nachlass herausgeg. mit Unterstützung des kön. preussischen Akademie der Wissenschaften (*Palaestra*, LXXVII). Berlin, Mayer et Müller, 1909, IV-332 pp., in-8°. Prix : 9 Mk.

La Société royale de Gœttingue avait proposé comme sujet de concours l'influence de la lyrique latine moderne sur la lyrique allemande. Schroeter reçut la moitié du prix en 1904. Il mourut le 22 novembre 1905. M. Eric Schmidt, un des directeurs de la collection *Palaestra*, a examiné ses manuscrits et choisi, d'accord avec la veuve, ce qui pouvait être publié. Une subvention de l'Académie de Berlin a pourvu aux frais.

Nous avons donc là le fragment d'une œuvre plus considérable, ou plutôt sept fragments relatifs aux poètes suivants : Conrad Celtis, Petrus Lotichius, Georges Sabinus et Joannes Stigelius, Jean Second, Hugo Grotius, Johannes Posthius, Caspar von Barth.

Conrad Celtis Protucius (Pickel, de Wipfeld sur le Mein, Franconie ; 1er février 1459-4 février 1508) fut un grand voyageur, comme la plupart des lettrés de la Renaissance, avant d'enseigner à Ingolstadt (1492), puis à Vienne, au *Collegium poetarum* fondé par l'empereur Maximilien (1497). Il ouvre la série des poètes latins de l'Allemagne et débute par un traité didactique *Ars uersificandi et carminum* (Leipzig, 1486). Son œuvre principale est son recueil en cinq livres, *Amores* (Nuremberg, 1502). Il y a condensé les souvenirs de ses voyages en les réduisant à ses relations avec Hasilina la Sarmate, Elsula la Norique, Ursula la gauloise et Barbara la Cimbrique. Chacun de ces noms représente le séjour dans une ville : Cracovie, Ratisbonne, Mayence et Lübeck. Ces poésies contiennent des hors d'œuvre moraux et des allégories, dans un tout autre esprit que celui d'Ovide. La galanterie elle-même y est plus brutale et plus réaliste ; elle ramène souvent le nom de Panormita sous la plume de Schroeter.

Lotichius (Lotich) est né dans la Hesse, à Schlüchtern (Solitaria) le 2 novembre 1528. Il est mort professeur de médecine à Heidelberg le 7 novembre 1560. Sa fin prématurée eut une cause bizarre, une fièvre qui lui resta d'un empoisonnement. Il déjeûnait à Bologne avec un jeune chanoine de Munich. L'hôtesse aimait le jeune homme et voulait se l'attacher. Elle lui versa dans son assiette un philtre amoureux, un *Circaeum*, dit Hagen, biographe de Lotich. Lotich trouva la soupe trop grasse et fit changer les assiettes. Il trempe un morceau de pain et le donne à son chien : le chien devient enragé. Lui-même avait déjà goûté du potage. Il tombe sans connaissance ; puis, revenu à lui, se précipite sur son compagnon, l'épée levée. Un reste de conscience lui fait vider un flacon d'huile d'olive. C'était le remède, mais Lotich eut une fièvre mortelle ; un des retours de la maladie l'emporta à 54 ans.

Le poème qui le mit en vue avait pour sujet le siège de Magde-

bourg. Ses voyages en France (Montpellier) et en Italie ont inspiré ses œuvres. Il est plus fécond et plus varié que Celtis. Il joint à la connaissance des poètes antiques le don de l'observation. Il décrit la flore du Midi en poète et en botaniste. A la mort des réformateurs dont il fut l'ami, Mélanchthon, Ulrich de Hutten, il consacre leur souvenir par des élégies.

Sabinus et Stigelius ont moins de mérite. Georges Sabinus (Schuler) est né à Brandebourg sur le Havel, le 23 avril 1508 et prit en 1528 le nom de Sabinus, un ami d'Ovide. Lié intimement avec Mélanchthon, il devient son commensal, son compagnon de voyages, enfin son gendre. Successivement professeur de droit à Francfort sur l'Oder (1538), à Königsberg (1544), et de nouveau à Francfort (1545), il y mourut en 1560. Dans ses voyages, il vit l'Italie et se lia avec Bembo. Son luthéranisme ne l'empêcha pas de décrire avec couleur et sympathie les processions catholiques. Ses poésies amoureuses sont assez froides.

Jean Stigelius, né à Gotha en mai 1515, lié avec Eobanus de Hesse et Lotichius, disciple de Mélanchthon, fonda en 1547 une école de latin à Iéna et devint l'année suivante professeur à l'Université ouverte daus cette ville. Il mourut le 11 février 1562. Dans ses poésies, il est surtout moraliste. Il a essayé de traduire les psaumes. Esprit exclusif, il montre un luthéranisme intolérant : *Qui lucem hanc renuit, non excusabitur ille, | cum tremet aeterni Iudicis ante thronum.* On croirait entendre Commodien.

Jean Second est le plus délicat et peut-être le plus connu de ces poètes modernes, l'auteur des *Elégies* et des *Baisers*. M. S. démêle, parmi les influences exercées sur Jean Second, celle d'Alciat et de l'Anthologie grecque : Alciat le conduisit à l'Anthologie. Il doit aussi beaucoup, bien entendu, aux élégiaques latins. L'emploi noté par S. de *forma* et de *formosus* (p. 187), si fréquent chez lui, vient directement de ces modèles. Ellinger a supposé que Crinitus lui avait aussi donné l'idée de quelques pièces et suggéré le nom de Néère. S. a raison d'écarter cette hypothèse (p. 213). Il indique quelle influence Jean Second a exercée en retour et s'arrête à l'adaptation de Mirabeau et aux poèmes de Goethe. L'imitation est chez lui pleine d'originalité : aussi a-t-elle été féconde. On connaît la cinquième pièce de Catulle, *Da mihi basia mille, deinde centum*, plus spirituelle et plus amusante que passionnée. Elle est l'origine des *Basia* de Second, et tout particulièrement du seizième. Mais le poète moderne a renouvelé et agrandi le thème si bien que la phrase initiale reste seule comme un vieil air amplifié et recouvert d'arabesques par un Mozart. Et ce renouvellement fait entrer toute la vie dans la bluette légère de Catulle, tous les sentiments, tous les désirs, toutes les grâces et tous les chagrins. Il n'est pas jusqu'au pressentiment de la mort prochaine qui ne vienne projeter son ombre sur les joies pré-

sentes de l'amour : *Sic aeui, mea lux, tempora floridi | carpamus simul : en iam miserabiles | curas aegra senectus | et morbos trahet, et necem.* Le chant finit en mineur (p. 206 suiv.). Cette analyse de S. est très fine; cependant le sentiment de la dernière strophe est aussi antique que moderne et il est plus épicurien que mélancolique. Charles-Quint espérait en Jean Second son Homère. Il n'eut même pas le temps de lui donner la Toison d'or qu'avaient reçue le père et les frères. Jean Second mourut en 1536 à vingt-cinq ans [1].

Avec lui la poésie latine chez les modernes avait donné sa fleur la plus éclatante. Hugo Grotius et son ami Daniel Heinsius sont des hommes mûrs, plus graves, d'une expérience plus étendue et plus riche, plus triste aussi. Grotius a reflété dans ses œuvres les impressions d'une vie agitée. Il y met plus de pensée que d'élégance. Il y montre aussi des qualités propres à la Hollande. S. cite des passages où Grotius dépeint en observateur exact et pittoresque le mouvement et la poésie de la mer. Il est aussi l'initiateur d'un genre de poésie familière. Martial a consacré tout un livre à des *Xenia*, à la description en deux vers d'objets offerts en présents. Grotius a transformé cette donnée. Il décrit ainsi les objets familiers, meubles de la maison, le broc, l'almanach, le cadran solaire, le cruchon : *Qui gelidas metuis tenebras noctemque Decembrem, | solamen thalami caelibis istud habe :* peintures d'intérieur appropriées au goût hollandais.

Jean Posthius, né le 15 octobre 1537 à Germersheim, médecin, est mort le 24 juillet 1597 à Mosbach. Il a laissé des élégies, des silves, des recueils qui portent les titres des pays qu'il a visités, *Italica*, *Belgica*, *Gallica*, *Francica*, *Austriaca*. C'était un élève de Micyllus et il a subi l'influence des Hollandais. Ses poésies amoureuses, adressées à une fiancée lointaine, sont sages, calmes et sentimentales.

S. termine par la figure originale de Caspar von Barth, l'humaniste désintéressé, qui dut à sa fortune le bonheur de se consacrer exclusivement à ses études. Son œuvre poétique est très abondante et très riche. Elle aborde tous les sujets, même l'histoire littéraire. Mais l'épuisement se produit dans une poésie artificielle comme la poésie latine aussi fatalement que dans les genres nationaux. Barth cherche à renouveler les rythmes et la langue. Il descend à une véritable jonglerie verbale. Personne ne peut admirer ni ses litanies injurieuses à Scioppius, transfuge du luthéranisme (*nidor Loiolae*, *Scioppe*, *salue*), ni le branle des cinquante-neuf « créations » par lesquelles il veut enrichir le vocabulaire de l'amour (*Placentiuncularum*, | *Lubentiuncularum*, | *Vexatiuncularum*, etc.). Ces tours de force n'amusent personne autre que leur auteur. Dans un épithalame,

1. P. 197, on voit Jean Second visiter les tombeaux des ducs de Bourgogne à la chartreuse de Châtillon-sur-Seine. Il n'y a jamais eu à Châtillon ni chartreux ni tombeaux des ducs. Il s'agit de la Chartreuse fondée par Philippe le Hardi au lieu dit Champmol, à la porte de Dijon.

au lieu d'évoquer avec ses devanciers la Concorde, la Chasteté, la Foi conjugale, il personnifie les plus intimes secrets de la nuit de noces. S. paraît lui attribuer l'invention de ces génies, Cinxia, Cuba, etc. : « eine bisher unerhörte Cinxia » (p. 321). Cinxia est connue des anciens ; Festus et Arnobe la nomment. Tous ces génies appartiennent au vieux fonds matérialiste de la religion romaine : ce sont les dieux des *Indigitamenta*. L'erreur de S. ne changera pas le jugement du lecteur. Il faut être un triple pédant pour aller chercher, dans l'obscurité où ils étaient tapis, ces génies indiscrets, et en faire l'ornement poétique d'un épithalame. Cependant Barth ne manque à l'occasion ni de goût ni de sentiment. Son admiration pour Jules César Scaliger s'exprime en vers chaleureux et en jugements pénétrants. Son éloge de la Germanie ne manque pas d'allure et ce n'est pas une médiocre inspiration que d'avoir à cette date conscience qu'il existe une Allemagne ; l'exagération du chauvinisme n'y est qu'un peu ridicule. Ses poésies amoureuses ne sont pas toutes des jeux futiles et sa galanterie rappelle à S. celle de Wieland. Barth est sensible à la grâce de la chanson française : *In gallico roseto* | *flagrante cantilenae* | *Venus est odore nata ;* il savoure la délicatesse de la langue française et la douceur des lèvres qui la parlent : *O lingua, quae uenustas !* | *O labra, quae uoluptas !* Ces vers mêmes, avec leurs rimes et leurs échos sont les jeux d'un art mourant. Les temps étaient révolus. En 1616, Daniel Heinsius publiait ses *Nederduytschen Poemata*. Sous le coup de l'événement, au moment même où Barth combinait encore les syllabes dansantes de ses poèmes d'amour, un jeune poète latin écrivait le manifeste de la poésie allemande délaissée : *Aristarchus siue de contemptu linguae teutonicae, auctore Martino Opitio.*

La méthode suivie par Schroeter est partout la même dans ces notices. Il donne de brèves indications biographiques et bibliographiques ; il analyse et caractérise les œuvres et en cite d'abondants extraits. Il a ainsi écrit un livre très intéressant. On peut souhaiter qu'un jeune érudit suive son exemple et retrace, à son tour, les destinées de la poésie latine en France au xve et au xvie siècle.

Henry Willier.

Jean Audouard, **Le Monitoire**. Paris, Daragon, 1909. In-8°.

M. Audouard consacre quelques pages substantielles à une curiosité judiciaire peu connue, à peine effleurée par nos historiens du droit. Le monitoire, dont l'usage remonte au xiie siècle, est une institution caractéristique de la procédure criminelle sous l'ancien régime. Ses origines canoniques sont nettement accentuées (car le droit pénal ecclésiastique a grandement influé sur le développement de la législation criminelle séculière).

Le monitoire est un ordre du juge d'église, affiché à la porte des paroisses et lu au prône, enjoignant à tous les fidèles de déclarer, sous peine d'excommunication, ce qu'ils savent au sujet de tel crime déterminé. C'est un moyen d'instruction employé en désespoir de cause et réservé aux crimes exceptionnellement graves : sacrilège, hérésie, lèse-majesté, assassinat, etc C'est donc une sorte d'acte d'accusation mentionnant dans ses moindres détails le crime pour lequel la justice veut obtenir des preuves et découvrir des témoins; mais il ne nomme jamais la personne qui peut être soupçonnée et contre laquelle il est, en réalité, décerné.

C'est en chaire que le monitoire est lu (*fulminé*, dit la langue canonique) par les curés du diocèse. Les personnes qui assistent au prône doivent, sous peine d'excommunication, signaler à leur curé ce qu'elles savent de l'affaire ; celui-ci reçoit leur déposition, dénommée *révélation*, qu'il adresse sous pli scellé au procureur général.

Sous l'empire de l'ordonnance criminelle de 1670, le monitoire conserve le caractère d'un commandement d'église, mais il appartient désormais au pouvoir civil d'en autoriser la publication : la compétence ecclésiastique, en décroissance, n'est plus dès lors que l'ombre d'elle-même.

Aux dernières heures de l'ancien régime, le monitoire trouve encore son emploi dans certains procès retentissants, comme celui du marquis d'Entrecasteaux, président à mortier au Parlement de Provence, meurtrier de sa jeune femme. Mais avec la Révolution française le monitoire disparaît. Un décret de 1806 vient pourtant lui procurer une résurrection factice en l'autorisant dans des circonstances graves et rigoureusement réglementées.

En félicitant M. Audouard de cette contribution concise et solide à l'étude du monitoire, souhaitons avec lui que la matière tente quelque jour un historien du droit et que cet intéressant opuscule serve de prélude et d'occasion à un historique plus complet.

Pierre LABORDERIE.

Albert SCHEIBE. **Die franzœsische Revolution.** Gotha, F. A. Perthes, 1909, in-8°. 178 p., 3 mk.

Ce titre trop général semble annoncer un manuel scolaire. En réalité, M. Sch. ne raconte pas les événements de l'histoire de la Révolution sous la forme d'un exposé didactique. Il a surtout essayé d'expliquer comment la monarchie française, si ancienne et si puissante en apparence, a pu être détruite si complètement dans une période aussi courte. Il en voit la raison dans la « personnalité » même de Louis XVI, qu'il s'efforce de préciser en l'étudiant depuis le début de son règne. C'est le manque de caractère, de courage et même de patriotisme du roi (M. Sch. prononce même à propos de

Louis XVI le mot de « traître », *Verräter*) qui d'après l'auteur, a provoqué la révolte du sentiment national : les Français sont devenus républicains par patriotisme. Cette thèse n'est pas nouvelle ; il est néanmoins intéressant de la voir prendre faveur à l'étranger, au moment même où elle est attaquée vivement en France par les écrivains néo-monarchistes. M. Sch. a puisé les éléments de sa démonstration dans une littérature imprimée assez abondante, et surtout dans les correspondances des ministres étrangers à Paris publiées par Flammermont. Ces textes présentaient une lacune : les rapports des ministres espagnols manquaient. M. Sch. est allé les consulter sur place ; il en donne quelques extraits à l'appendice. On aurait souhaité une publication plus étendue, sinon complète, de ces documents intéressants. Le style de cette brochure est aisé, un peu déclamatoire par endroits; l'impression est correcte; quelques fautes cependant dans la transcription des noms propres et des textes français.

R. G.

Jacques Boulenger. **Marceline Desbordes-Valmore,** d'après ses papiers inédits. Paris, Fayard (1909), in-16 de 367 pages.

D'amusants épisodes que la plaisante humeur de M. Boulenger rattache parfois assez désinvoltement à son sujet; une documentation abondante, souvent de première main, mais qui a soin de se dissimuler sous une forme cavalière ; la plus naïve et la moins enveloppée des élégiaques accompagnée dans ses tournées d'actrice, ses démarches d'écrivain, ses voyages et ses visites par un biographe qui ne pèche pas précisément par excès de naïveté et d'attendrissement : assurément, si Sainte-Beuve a raison de souhaiter le plus de convenance possible entre le ton d'un biographe et son sujet, la dolente Marceline aurait lieu de se plaindre. Mais le pivot du livre, c'est, aux chapitres v-vii, une tentative plus pressante pour démasquer le fameux « inconnu » qui n'a pas cessé d'intriguer tous les biographes : M. Boulenger admet l'hypothèse H. de Latouche avec Guttinguer et Sainte-Beuve, et l'appuie de quelques arguments extérieurs [1] que des raisons psychologiques ne laissent pas d'infirmer — duplicité et difficulté du rôle de Marceline quand Latouche devient l'ami de Valmore; absence de tout retour sur le passé dans des circonstances délicates commandant presque un souvenir de ce genre. Cet épisode principal de la vie de Mme Desbordes fait quelque tort à d'autres aspects du sujet : non seulement l'approfondissement souhaitable des mérites et des origines littéraires de l'élégiaque, mais la signification de quelques faits biographiques ; le premier séjour à Bordeaux semble mériter mieux que les

1. Il faut avouer que rien, dans les *Élégies* de Latouche (*Souvenirs et Fantaisies*, Paris, 1833), ne semble s'appliquer à Marceline. La présence des deux noms d'Ondine et d'Inès dans ce volume indiquerait, de son côté, une sorte de parrainage amical. Lire *Monpou*, p. 318.

quelques lignes de la p. 37, puisque la longue pièce du *Retour à Bordeaux*, dans les *Élégies et Poésies nouvelles*, y revient si complaisamment ; à Lyon, de même, il y avait plus d'un détail curieux à glaner au bénéfice de l'histoire littéraire (cf. Antony Rénal, *Nouvelles Esquisses poétiques*, Paris, 1832 ; Léon Boitel, *Feuilles mortes*, Lyon, 1836 ; A. de Loy, *Feuilles aux vents*, 1840).

F. Baldensperger.

Sauer-Tozza, **Grammaire italienne,** Groos, Paris, Heidelberg, etc., 1909, 412 p. in-8° (xie édit. de la gramm. de Sauer, revue par M. Tozza).

Au premier abord, on est tenté de regretter que cette grammaire soit trop compliquée pour les débutants, trop dénuée de philologie pour les candidats de l'agrégation ; mais M. T. a voulu offrir à nos collégiens un livre qui, à la rigueur, pût suffire à tous les besoins de la classe et de l'étude. D'un côté, il s'applique à fournir des réponses à toutes les difficultés grammaticales qu'un thème ou même une version peut offrir : de là ses tables de verbes irréguliers, ses recherches souvent utiles sur les compléments que reçoivent d'ordinaire ou peuvent recevoir les prépositions, sur les archaïsmes des textes classiques ; d'un autre côté, il offre quantité de thèmes d'application, de versions suivies de questionnaires qui permettent de contrôler l'attention de l'élève et de le provoquer à la conversation. Ajoutez quantité d'idiotismes, l'explication des abréviations les plus usuelles, des éléments de prosodie, une carte d'Italie, un plan de Rome. Tout cela ne va pas sans un peu de confusion ni sans quelques inadvertances [1]. mais l'ouvrage a coûté du travail, rendra des services et atteste la confiance des libraires dans le développement chez nous de l'étude de l'italien.

Charles Dejob.

Anecdota Oxoniensia. Class. Ser. Pars XI. **Inventa Italorum** being a contribution to the textual criticism of Cicero Pro Quinctio, Pro Roscio comoedo, Pro Caecina, De lege agraria contra Rullum, Pro Rabirio perduellonis reo, Pro Flacco, In Pisonem, Pro Rabirio Postumo by Albert C. Clark, M. H. fellow of Queen's College, Oxford, reader in Latin. With three facsimiles. Oxford. At the Clarendon Press. 1909. 85 p. in-4°.

J'ai rendu compte il y a quelques années [2] du précédent *Anecdoton* X, 1905, dû aussi à M. Clark et qui portait sur le *Vetus Cluniacensis*. Le nouveau livre en est la suite naturelle, quoiqu'il traite d'autres

---

1. *La di cui* pour *la cui* ; *credo essere ferito* pour *di essere....* ; *il Piero* ; et, dans le français, *aller à mesure* pour *en mesure*, *chercher de* pour *chercher à*. Les éléments de prosodie ont été rédigés un peu vite. Il eût été bon de prémunir plus régulièrement contre les fautes que le français fait souvent commettre ; p. e., il est très vrai qu'on dit *non ho veduto nessuno* ; mais il fallait avertir qu'on ne dit pas *nessuno non mi ha veduto*.

2. *Revue* de 1905, II, p. 228.

mss. et corresponde à un autre volume de discours, à savoir le Cicéron récent dont j'ai rendu compte l'an dernier [1].

Le volume est dédié à Louis Claude Purser, professeur de latin à Trinity College, Dublin.

L'Introduction de 33 pages contient une étude sur les principaux mss. qui ont servi à préparer l'édition *M o s* ω). Suit un Appendix de 9 pages sur les indications de nombres (*The Numerals*) dans le *Pro Roscio Comoedo*. Le corps du livre est fait de diverses collations : du cod. *S. Mariae* pour le *Pro Caecina*, les discours sur la loi agraire, l'*In Pisonem ;* d'un *Laurentianus* (XLVIII, 26) sur le *Pro Rabirio Postumo*, le *Pro Rabirio perd. reo*, le *Pro Roscio comoedo*; du *Paris.* 11749 (olim S. Victoris 91) pour le *Pro Quintio*, le *Pro Flacco* ; enfin d'un ms. de Turnèbe pour le *Pro Rabirio repetundarum*. Suivent trois facsimilés.

D'après M. Cl., le *Lingonensis*, trouvé par Pogge, était en minuscules, avec mainte abréviation, çà et là une orthographe archaïque, aussi des dittographies et variantes. M. Cl. ne croit pas que ce ms. ait été fort ancien ; il suppose qu'il n'était pas antérieur au XIIe siècle, ne serait pas écrit de la main de Pogge (on a, pour la comparaison, le ms. de Madrid) ; il serait d'une *manus velox*, écrit en Italie.

La conclusion générale de M. Cl. est qu'il faut donner la priorité à *M*, et, quand il manque, à ω qu'il appelle alors Ω.

Je note la remarque de M. Cl., p. 17 au bas, qu'il ne s'est pas borné à étudier les mss. dont il traite ici (surtout *M* et les mss. parallèles : *o s* ω), mais qu'il en a examiné beaucoup d'autres dans mainte bibliothèque, et qu'il s'est assuré que tous, quoiqu'appartenant à la même famille, sont bien plus éloignés de la source. Parmi les bibliothèques explorées par M. Cl., il cite Oxford, Londres, Paris, Milan, Venise, Saint-Daniel, Bologne, Florence et Rome. Dans ces voyages, comme il arrive souvent, bien des recherches restèrent « sans résultat ». Mais tel ne sera sûrement le cas du présent Anecdoton [2].

É. T.

Fontes prosae numerosae collegit Albertus Curtis Clark Collegii Reginae socius. Oxonii e typographeo Clarendoniano MCMIX, 47 p. in-8°.

Voici, à l'usage des étudiants, un recueil de textes servant d'appui à des leçons que le professeur Clark doit donner sur l'élément métrique dans la prose latine. L'idée de cette publication est certainement très bonne.

En tête dans la préface, en deux pages et demie, un résumé de l'histoire de la prose métrique en Grèce et à Rome. *Testimonia*

1. Voir la *Revue* du 15 juillet 1908, p. 24. M. Cl. reconnaît lui-même que l'*Anecdoton* aurait dû être publié avant les discours.

2. La faute de *an* pour *ante*, signalée ici p. 15, au bas, dans *M* (Caec. 39) est aussi dans les Verrines, Regius, V, 93.

(20 noms), *Auctores* (26 noms : après Augustin, viennent Léon I; Innocent III ; Dante ; Pétrarque ; Coluccio Salutati ; Pseudo-Cicéron). Bibliographie (une page).

La préparation de la plaquette aurait-elle été hâtive? Je crains qu'on ne fasse à l'auteur plus d'une objection. Ne pourrait-on critiquer d'abord le choix qui a été fait des morceaux ? M. Cl. a-t-il réuni ici tout ce qui se rapporte à la prose rythmée, et tout ce qui est donné ici a-t-il un rapport bien sûr avec le sujet ? La distinction entre les deux parties (*Testimonia*, *Auctores*) est-elle assez nette pour supprimer partout toute hésitation ? M. Cl. n'indique pas le plus souvent les éditeurs à qui il emprunte ses textes. C'est faire une exception bien malheureuse que d'en tirer un de Baehrens (p. 41) pour Minucius. Pourquoi, dans la suite des Extraits, n'avoir pas adopté l'ordre chronologique? Ainsi pourquoi Sénèque ne vient-il qu'après Quintilien ? Enfin et surtout la difficulté ici n'est pas tant de réunir les textes que de les interpréter. Donc, pour le lecteur tout au moins, même avec cette plaquette à la main, présentement tout ou presque tout reste à faire. M. Cl. certainement ne l'ignore pas [1].

É. T.

— La collection des « Villes d'art célèbres » a pénétré cette fois en Angleterre. *Oxford et Cambridge,* tel est le titre du dernier volume paru, qui est dû à M. Joseph Aynard (Paris, H. Laurens, pet. in-4° av. 92 grav. 4 fr.). Les deux célèbres Universités, si intactes à une époque où toutes celles des autres pays ont été remplacées par des bâtisses neuves, étaient en effet, de droit, des villes d'art, et qu'il fallait étudier ensemble. Édifices collégiaux, églises, vues de jardins et aperçus de la ville même, ces ensembles si rares, si caractéristiques, si éloquents de souvenirs, ont été décrits et contés en connaisseur longuement nourri de leur pratique. L'histoire qu'ils rappellent a été aussi évoquée, l'organisation des études et surtout la fondation des bibliothèques, et « cette œuvre d'art encore, l'harmonieux développement de la jeunesse d'Oxford et de Cambridge dans les meilleurs sujets. » C'est d'un intérêt très neuf pour nous, et les reproductions photographiques sont d'une perfection qui achève d'attacher le lecteur au sujet. — H. de C.

— M. Georges Cain a donné une suite à ses *Promenades dans Paris*, comme il en donnera sûrement une encore au nouveau volume qu'il vient de publier sous ce titre : *A travers Paris* (Flammarion éd. in-16 carré, avec 148 reproductions et 16 plans; prix 5 fr.). Ce sujet du vieux et du jeune Paris, du Paris de l'histoire ou du Paris actuel qu'on ignore, des coins perdus ou des dessous inconnus,... est encore loin d'être épuisé. J'ai déjà dit avec quelle curiosité bien informée et relevée d'un goût critique, le savant promeneur nous emmène à sa suite. Cette fois c'est le quartier latin et le Jardin des plantes, la rue Montorgueil et le faubourg Saint-Honoré, la Butte Montmartre et jusqu'au bois de Boulogne. Et partout, des

---

1. P. 39, 8e ligne en partant du bas, lire prae*ceps*. P. 41, au milieu il manque à la fin du morceau de Minucius, l'indication du chapitre (V). P. 41, 4 l. avant la fin du morceau de Minucius, lire toni*trua*. M. Cl. paraît ignorer entièrement le livre que M. Bornecque a publié en 1907 : *les Clausules métriques latines* ; la première partie (Les textes) y est consacrée justement au sujet traité ici.

vues anciennes, des plans centenaires comparés aux actuels, mille détails graphiques qui achèvent d'éclairer le récit et aident à le contrôler. On ne saurait vraiment faire mieux. — H. de C.

— Le Velay est un des pays de France qui ont le mieux sauvé leur originalité. M. Louis Villat, professeur au Lycée du Puy, le signale à la curiosité des historiens et des sociologues dans une substantielle monographie, digne de ses devancières parues sous les auspices de la Revue de Synthèse historique. (*Les Régions de la France*, *Le Velay*. Librairie Leopold Cerf, 1908, 79 p.) M. Villat a tracé le cadre et délimité le champ des recherches; jusqu'ici les études sont peu nombreuses, peu approfondies. Notre collègue est tout désigné pour diriger l'équipe provinciale des travailleurs. — A.

— Dans sa course en 32 p. à travers *Tout ce que doit la France à l'Italie dans la littérature* (Paris, Gamber, 1909), M. Umberto Maspes laisse échapper bien des assertions surprenantes. Froissart, d'après lui, s'inspire de Dino Compagni; Pascal tient de Savonarole, de Sadolet, non moins que de Dante; La Bruyère a mis à profit Bartolommeo da S. Concordio. « L'idée de Paul et Virginie est prise à Dante et à Luigi da Porto..... Labiche, dans sa première œuvre, s'inspire du chapeau de paille d'Italie. » Quant à son conseil de faire enseigner les langues étrangères par des étrangers, c'est un système auquel la France a renoncé en connaissance de cause : autant un *lecteur* étranger à côté d'un professeur français peut rendre des services, autant un maître étranger isolé dans un lycée français risque de ruiner l'enseignement dont il est chargé. Mais M. Maspes n'en a pas moins raison d'inviter à l'étude des emprunts réciproques que se sont faits les littérateurs de France et d'Italie. — Charles Dejob.

— Une *gentildonna* de Florence, Mme Pozzolini Siciliani, qui depuis des années accueille, conseille, patronne nos jeunes étudiants et leur procure de rares facilités pour leurs travaux, vient d'être nommée officier d'Académie, et le Consul général de France est allé en personne lui porter le brevet. Ce n'est pas la première fois que le gouvernement français atteste sa gratitude pour elle. M. Loubet, au temps de sa présidence, a bien voulu accepter la dédicace de ses Lettres sur Paris, ouvrage pénétrant et plein de bienveillance pour nous. — Charles Dejob.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 17 décembre 1909.* — M. Bouché-Leclercq, président, annonce à l'Académie la mort d'un de ses correspondants étrangers, M. Karl Krumbacher, professeur à l'Université de Munich.

M. Camille Jullian communique, au nom de M. P. Courteault, une inscription chrétienne du IVe siècle trouvée au cours des fouilles entreprises à Bordeaux, dans le cimetière de Saint-Seurin. Cette inscription, gravée sur le couvercle en marbre d'un sarcophage, est l'épitaphe d'un soldat nommé Flavinus, contemporain et compatriote d'Ausone.

M. Bouché-Leclercq, président, annonce que l'Académie a nommé correspondants étrangers : MM. Fr. Delitzsch, professeur d'assyriologie à l'Université de Berlin; Steenstrup, professeur d'histoire et d'archéologie scandinaves à l'Université de Copenhague; Alfred Holder, directeur de la Bibliothèque grand-ducale de Karlsruhe, auteur du *Trésor de la langue celtique*; Sir James Murray, directeur du grand Dictionnaire anglais dont la publication s'achèvera prochainement.

Léon Dorez.

Le propriétaire-gérant : Ernest LEROUX.

LE PUY-EN-VELAY. — IMPRIMERIE PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON.

Z
1007
R45
n.sér.
t.67-68

Revue critique d'histoire et de littérature

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

G.E.STECHERT&Co
(ALFRED HAFNER)